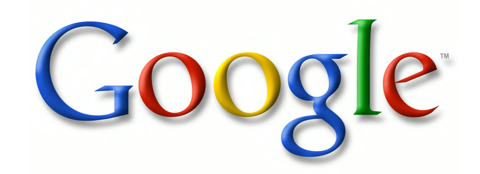
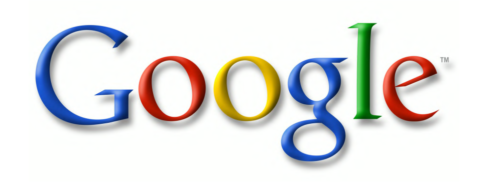




NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT-CINQUIÈME.

—

Holst. — Irwin.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Vingt-Cinquième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVIII.

[illegible]

[illegible]

II

[illegible]

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

H

* HOLST (*Hans-Peter*), poëte danois, né à Copenhague, le 22 octobre 1811. Il est maître de danois à l'Académie des Cadets de terre à Copenhague, depuis 1836. On a de lui plusieurs ouvrages qui se distinguent par l'élégance du style; les plus connus sont : *Fædrenelandske Romancer* (Romances patriotiques); Copenhague, 1832, in-8°; 2° édit., 1840; — *Digtninger* (Poésies); ib., 1833, in-8°; — *Noveller* (Nouvelles), au nombre de trois; ib., 1834, in-8°; — *Digte* (Poésies), premier recueil, 1840, 1re et 2e édit.; deuxième recueil, 1850, in-8°; — *Farvel* (Adieu); ib., 1840 : ce poëme a été traduit dans les principales langues de l'Europe; — *Ude og hjemme* (Au dehors et au dedans), en prose et en vers; ib., 1843, 1re et 2e édit.; souvenirs d'un voyage en Allemagne, en France, en Italie et en Sicile (1840-1842); — *Gioacchino*, drame; ib., 1844, in-8°; — *Albert Thorwaldsen*, discours en vers; ib., 1844; — *Adam Œhlenschlæger*, poëme et discours; 1850, in-8°; — *Den litle Hornblæser* (Le Petit Trompette), chants patriotiques relatifs à la guerre du Slesvig-Holstein; 1851, in-8°; — *Sicilianske Skizzer og Noveller* (Esquisses et Nouvelles siciliennes); ib., 1853, in-8°. Il a traduit de l'allemand et du français plusieurs drames et vaudevilles, et édité : *Nytaarsgave fra danske Digtere* (Étrennes de la part des poëtes danois); I-IV, 1835-1838, in-12; — *Eros*, poésies lyriques, 1857, in-8°. E. B.

P.-L. Möller, not. dans *Dansk Pantheon*. — *Dansk Konvers.-Lex.*

* HOLSTEIN, nom d'une maison princière allemande, alliée à la plupart des dynasties européennes. Parmi les membres de cette maison qui jouèrent un rôle dans l'histoire, on remarque :

Adolphe Ier de SCHAUMBOURG. En 1110 il fut nommé comte de Holstein et de Stormarn.

Adolphe II, son fils, lui succéda en 1130; il réunit au Holstein la Wagrie. D'abord dépouillé de ses États par le duc de Saxe, Albert l'*Ours*, il y rentra après la victoire remportée sur ce dernier par Henri le Superbe, devenu à son tour duc de Saxe. A partir de 1142, le Holstein, le Stormarn et la Wagrie ne formèrent plus qu'un État, sous le nom générique de Holstein.

Adolphe III, fils du précédent. Vaincu par Waldemar de Slesvig, fils du roi de Danemark, et fait prisonnier, il ne recouvra la liberté qu'en abandonnant ses États au vainqueur. Le Holstein passa au Danemark, et resta pendant vingt-cinq ans sous sa domination.

Adolphe IV, fils du précédent, mort en 1261. Une bataille livrée le 22 juin 1227 contre le même Waldemar de Danemark, et où la victoire se prononça pour Adolphe, mit fin à la domination danoise pour le Holstein. En 1239 Adolphe IV abdiqua pour se retirer dans un cloître. A sa mort, ses États furent partagés entre ses deux fils, Jean Ier et Gerhard Ier, et après eux les comtes de Holstein donnèrent naissance aux deux lignes wagrienne et de Rendsbourg. La première s'éteignit en 1315, l'autre continua seule de régner en Holstein.

Gerhard IV, mort en 1404. Il réunit au titre de comte de Holstein celui de duc de Slesvig (15 août 1386). Il périt dans une bataille contre les Dithmarses (4 août 1404).

Adolphe VIII, mort le 4 décembre 1459. Il demeura seul souverain du Slesvig et du Holstein. Dans la personne de ce prince s'éteignit la famille de Schaumbourg. Son neveu Christian, fils de sa sœur et destiné à lui succéder, déclara, après de longs démêlés avec le Danemark, que, dans le cas où il deviendrait roi de ce pays, le Slesvig ne serait jamais réuni à ce royaume. Adolphe VIII fut regretté de ses sujets. Lorsque, après sa mort, le Holstein se trouva en proie aux troubles civils, on s'écriait: « Ah ! ce n'est plus maintenant comme au temps d'Adolphe. »

Christian Ier d'Oldenbourg, mort le 22 mai 1481. Déjà roi de Danemark, de Suède et de Norvège, il fut élu duc de Slesvig et comte de Holstein et de Stormarn par les états provinciaux, toutefois à la condition de la perpétuelle séparation des duchés d'avec le Danemark. En effet, les 6 mars et 5 août 1460, Christian proclama cette séparation dans deux *Freiheitsbriefe* (lettres d'affranchissement) (*voy.* CHRISTIAN Ier, roi de Danemark).

Jean et *Frédéric Ier*, élus conjointement ducs de Slesvig et de Holstein (*voy.* JEAN et FRÉDÉRIC Ier de Danemark).

Christian ou *Chrétien II*, roi de Danemark (*voy.* ce nom).

Frédéric Ier (*voy.* ce nom).

Christian III (*voy.* ce nom). Il fut élu duc de Slesvig et de Holstein avant de ceindre la couronne de Danemark. Il fonda, avec son frère Adolphe, mort en 1586, les deux principales lignes de la maison de Holstein, savoir : 1° la ligne *royale*, avec ses branches collatérales de Holstein-Sonderburg, Augustenburg et Holstein-Sonderburg-Beck (appelée depuis 1826 Holstein-Sonderburg-Glücksburg); 2° la ligne *ducale* dite de Holstein-Gottorp, souche de la maison actuelle de Russie et de la maison ducale d'Oldenbourg (*voy.* ce nom).

Frédéric II, roi de Danemark, duc de Slesvig-Holstein (*voy.* FRÉDÉRIC II). Il gouverna les duchés conjointement avec Jean le Vieux et Adolphe, ses deux oncles.

Christian IV, roi de Danemark (*voyez* ce nom). Il gouverna les duchés conjointement avec le duc Jean-Adolphe, qui, en 1608, établit pour le trône ducal le droit de primogéniture.

Frédéric III (*voy.* ce nom), fils de Jean-Adolphe.

Frédéric IV, fils de Chrétien-Albert. Il eut de violents démêlés avec le roi Frédéric IV, qu'il vainquit, et auquel il imposa une nouvelle reconnaissance de ses droits, en vertu du traité de paix du 18 août 1700.

Charles-Frédéric de HOLSTEIN-GOTTORP, fils du précédent, mort en 1739. Dépouillé d'abord de sa part héréditaire par le roi de Danemark Frédéric IV, il recouvra plus tard ses droits sur le Holstein; mais depuis 1714 la maison ducale ne rentra jamais dans le gouvernement collectif des deux duchés. En 1725 Charles-Frédéric épousa l'aînée des filles de Pierre le Grand.

Charles-Pierre-Ulric (*voyez* PIERRE III, empereur de Russie) et FRÉDÉRIC V, roi de Danemark (*voy.* ce nom).

Christian VII, roi de Danemark (*voy.* ce nom). Il obtint du grand-duc Paul de Russie en échange des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, la renonciation de ce prince au Slesvig et la cession du Holstein-Gottorpien, avec sa part et ses droits dans les « arrondissements communs ». Tels sont les termes du traité de Kiel (16 nov. 1773). A partir de ce moment, l'histoire des princes de Holstein se confond avec celle des rois de Danemark. V. R.

Ersch et Gruber, *Encykl.* — Lesiauve, *Études sur le Schleswig-Holstein.* — *Conversat. Lexik.*

HOLSTEIN (*Jean-Louis*), comte de Lethraborg, homme d'État danois, né à Lübtz (Mecklembourg), le 7 septembre 1694, mort le 29 janvier 1763. Après avoir étudié à Hambourg, sous J.-Alb. Fabricius, puis à Utrecht, il voyagea en France et en Angleterre. Nommé en 1724 grand-chambellan de Christian VI, il devint après l'avénement de ce prince grand-bailli de Séeland (1730), et président de la chancellerie ou premier ministre (1735). Il fut créé comte en 1750. L'Académie des Sciences de Danemark, dont il fut l'un des fondateurs, l'élut pour président, le 13 novembre 1742. Il était versé en histoire, en droit, en théologie et dans les sciences naturelles. Il laissa en manuscrit une traduction de Tacite et des mémoires, en français, sur sa vie jusqu'en 1727, et sur celle de son père. Membre du Collége des Missions, le comte de Holstein établit des écoles de missionnaires, à Copenhague pour le Groenland, et à Trondhjem, pour la Laponie. Il avait réuni dans son château de Lethraborg une galerie de tableaux, une collection de cartes et de médailles, et une grande bibliothèque. Le parc environnant était orné de nombreuses statues et de monuments couverts d'inscriptions.

Un membre d'une branche collatérale, *Frédéric-Adolphe*, comte de HOLSTEIN, né le 18 octobre 1784, mort le 21 mai 1836, s'est distingué comme promoteur de l'agriculture et de l'industrie. Il fonda en 1810, dans son comté de Holsteinborg, la première caisse d'épargne qui ait existé en Danemark. On a de lui : *Nogle Betragtinger over Landmandens og især Godseierens nærværende Stilling* (Considérations sur la position actuelle de l'habitant de la campagne et principalement du propriétaire); Copenhague, 1834, in-8° ; — *Bidrag til Danmarks Krønike* (Documents pour l'histoire du Danemark en 1828); Slagelse, 1829, in-8°; — *Om de danske raadgivende Provindsial-Stænders Væsen og Værd* (Sur les États provinciaux consultatifs en Danemark, leur essence et leur importance); ib., 1831; 2e édit.; Copenhague, 1832; trad. en allemand par N. Falck; Slesvig, 1833, in-8°. Dès l'établissement de ces états, il y siégea comme député (1835). BEAUVOIS.

Kofod Ancher, *Cursus vitæ Holsteinianæ*; in-fol. — Hjelmstjerna, *Lovtale*; Copenh. 1768. — Chr. Molbech, *Det K. danske Videnskabernes Selskabs. hist.*; Copenh., 1843. — J. Holm, *Fr. Ad. Greve af Holstein*; Copenh., 1844 (340 p.) gr. in-8°; — Œrst., *Materialier*, nos 73, 104. — Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

HOLSTENIUS (*Luc* ou *Lucas*), nom latinisé de *Lukas* HOLSTE, érudit allemand, né à Hambourg, en 1596, mort à Rome, le 2 février 1661. Après avoir achevé ses études dans sa ville natale, il se rendit à Leyde, où professaient alors Vossius, Meursius, Heinsius. Il fut l'élève et bientôt l'ami de ces illustres philologues, et se lia par-

ticulièrement avec le géographe Clavier, qu'il accompagna en Italie et en Sicile, vers 1618. Au retour de ce voyage, il passa quelque temps à Leyde, et sollicita vainement une chaire dans le gymnase de Hambourg. Irrité de cet injuste échec, il résolut de porter son érudition dans des pays plus capables de l'apprécier, et se rendit d'abord en Angleterre (1622), où il passa deux ans, puis en France, où la protection des frères Dupuy lui procura la place de bibliothécaire du président de Mesmes. Pendant son séjour à Paris, Holstenius, qui avait été élevé dans la foi protestante, se convertit au catholicisme. On a fait honneur aux jésuites, et particulièrement au P. Sirmond, de ce changement de religion, et on l'a attribué à des motifs intéressés. Holstenius, dans une lettre à Peiresc, déclare que la lecture des philosophes platoniciens le conduisit à l'étude des Pères de l'Église, et que l'étude des Pères de l'Église l'amena dans la communion catholique. S'il eut des raisons d'un autre genre, nous l'ignorons; mais il faut remarquer à sa louange qu'il montra toujours une tolérance rare chez les convertis. Peiresc, avec lequel il était en correspondance, le recommanda au nonce apostolique, le cardinal François Barberini, qui se l'attacha. En 1627 il suivit le cardinal en Italie, vécut dans sa maison, devint son bibliothécaire en 1636, et obtint par son intercession cinq ou six bénéfices en Allemagne. Mais la guerre de Trente Ans rendit les revenus de ses bénéfices fort incertains. En 1629 il fut chargé de porter le chapeau de cardinal au nonce Santa-Croce à Varsovie; en 1637 il travailla à la conversion de Frédéric, landgrave de Darmstadt, et plus tard il alla recevoir à Inspruck l'abjuration de la reine Christine. Le pape Innocent X le nomma bibliothécaire du Vatican; on prétend même qu'il voulait lui donner le chapeau de cardinal. Il ne réalisa pas cette intention, et Alexandre VII, qui traita aussi Holstenius avec beaucoup de faveur, ne l'éleva pas non plus à la dignité de prince de l'Église. Holstenius mourut à l'âge de soixante-cinq ans, et légua ses biens au cardinal Barberini, qui lui fit élever un tombeau dans l'église de Sainte-Marie dell' Anima. Luc Holstenius joignait à un savoir étendu une critique ferme et pénétrante, une latinité nette et correcte. Mais, trop ami de la perfection pour être satisfait de ses travaux, il forma de grands projets littéraires, amassa beaucoup de matériaux, et ne laissa que des notes et des dissertations, dont la plupart ne parurent qu'après sa mort. Balzac, qui appréciait son talent, s'est plaint, dans une lettre à l'abbé Bouchard, qu'il n'en fît pas jouir le public : « Je ne doute point, dit-il, des grandes richesses de M. Holstenius; je me plains seulement de son bon ménage. Que sert l'abondance sans la libéralité?... Il faudrait qu'il possédât moins, ou qu'il donnât davantage. Et quoique je sache qu'il amasse pour la postérité, et qu'il enrichira nos neveux, il semble qu'il ne devrait pas cependant nous déshériter ni garder la meilleure partie de sa gloire pour un avenir qu'il ne verra point. » On a de lui : *Endecasyllabi in nuptias Thaddæi Barberini et Annæ Columnæ*; Rome, 1627, in-4°; — *Emendationes in Eusebii librum contra Hieroclem*, dans l'édition de la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, 1628, in-fol.; — *Porphyrii liber de Vita Pythagoræ, nec non sententiæ ad intelligibilia ducentes, et de Antro Nympharum in Odyssea Descriptio, græce et latine. Interprete et notatore Lucca Holstenio, qui Dissertationem de vita Porphyrii et scriptis adjecit*; Rome 1630, in-8°; Cambridge, 1655, in-8°. Les notes d'Holstenius sont savantes, mais elles ne vont que jusqu'à la page 175; la *Vie de Porphyre* est, suivant Ruhnkenius « un modèle de la manière d'écrire la biographie savante »; elle a été réimprimée: dans la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, t. IV; *Demophili, Democratis, et Secundi Sententiæ morales, græce et latine, Holstenio interprete, cum notis*; Rome, 1638, in-8°; Leyde, 1639, in-12; dans les *Opuscula Ethica et Moralia* de Gale, Cambridge, 1670, in-8°, et dans les *Opuscula Græca* de Conrad Orelli, Leipzig, 1819, in-8°; — *Notæ in Sallustium philosophum de Diis et Mundo*, dans l'édition de ce philosophe par Leo Allatius; Rome, 1638, in-8°; — *Notæ in Apollonii Argonautica*, dans l'édition des *Argonautiques*; Leyde, 1641, in-8°; — *Arriani de Venatione, græce et latine, interprete Luca Holstenio*; Paris, 1644, in-4°; — *Christiani Ranzovii ad Georgium Calixtum Epistola, qua sui ad Ecclesiam catholicam accessus rationes exponit*; Rome, 1651, in-8°. Luc Holstenius, qui avait beaucoup travaillé à la conversion de Ranzau, publia et probablement rédigea cette lettre; — *Lucæ Holstenii Testimonium adversus Gersenistas pro Thoma a Kempis*, publié par Gabriel Naudé dans son *Testimonium adversus Gersenistas triplex*; Paris, 1652, in-8°; — *De Abyssinorum Communione sub unica specie; de Sabbatho flumine*, dans les *Symmicta* d'Allatius; — *Codex Regularum quas SS. Patres monachis et virginibus sanctimonialibus servandos præscripsere, collectus olim a S. Benedicto Anianensi; L. Hol. in tres partes digestum auctumque edidit, cum appendice in qua S. S. Patrum exhortationes ad monachos et virgines de observantia vitæ religiosæ*; la mort empêcha Holstenius d'ajouter à cet ouvrage, comme il se le proposait, des notes, des préfaces et un glossaire; on y suppléa par quelques remarques trouvées dans ses papiers; — *Collectio Romana bipartita veterum aliquot Historiæ ecclesiasticæ Monumentorum*: cette collection, commencée par Holstenius, ne parut qu'après sa mort; Rome, 1662, in-8°; — *Passio SS. Perpetuæ et Felicitatis et Bonifacii romani, nec non acta SS. Tavachi, Probi et Andronici, cum notis et animadversis ad*

Baronii Martyrologium Romanum; Rome, 1663; Paris, 1664, in-8°; — *Annotationes in Geographiam sacram Caroli a S. Paulo, Italiam antiquam Cluverii et Thesaurum Geographicum Ortellii; quibus accedit Dissertatio duplex de Sacramento Confirmationis apud Græcos*; Rome, 1666, in-8°. Les notes sur la Géographie sacrée de Charles de Saint-Paul furent réimprimées avec le texte de cet ouvrage; Amsterdam, 1704, in-fol.; — *Theodoli Ancyrani Expositio in Symbolum Nicænum, adversus Nestorium, primum edita*, avec une trad. latine de L. Holstenius; Rome, 1669, in-8°; — *Diss. de Epistola synodica Alexandri, episcopi Alexandrini, et de episcopatu Synesii*; dans l'édit. de l'*Hist. Eccl.* de Théodoret et d'Évagre par Henri de Valois; Paris, 1673, in-fol.; — *Dissertationes epistolicæ*; dans les *Antiquitates Eccles. orient.* de Richard Simon; — *Notæ et Castigationes in Stephani Byzantini* Ἐθνικά publiées par Th. Rycke; Leyde, 1684, in-fol. L'éditeur a joint aux notes de Holstenius des fragments inédits du poëme géographique de Scymnos de Chios, avec la trad. latine de Holstenius et quatre opuscules; savoir: *Comm. in veterem picturam Nymphæum referentem; De Pila Statilari; De Milliario aureo; Laus Boreæ*; les trois premiers ont été insérés dans les *Antiquit. Rom.* de Grævius; le dernier est un *Éloge* du vent Borée que Holstenius composa pour l'Académie des Humoristes. « Il y a bien de l'esprit et de la lecture dans cette pièce, dit Bayle, mais franchement elle est plus digne d'un écolier que d'un homme grave, qui parlait devant plusieurs cardinaux. » — *Epistol. ad F.-C. Barberinum de Fulcris seu Verubus simulacri Dianæ Ephesiæ*; dans la *Symbolica Dianæ Ephesiæ Statua* de C. Ménestrier et dans les *Antiq. Græc.* de Gronovius; — *Epistolæ XXII ad Petrum Lambecium scriptæ*; Iéna, 1708, in-8°. Lambecius, neveu de Holstenius, eut envers lui des torts graves, et en fut déshérité. Les lettres que son oncle lui adressa ont été réimprimées dans un *Recueil de Lettres d'Holstenius* publié par Boissonade; Paris, 1817, in-8°. En 1627 Holstenius traduisit, pour l'édition de saint Athanase, sept homélies inédites attribuées à ce saint. Il avait l'intention de publier un recueil des anciens géographes grecs. Ce projet, auquel il attachait avec raison beaucoup d'importance, dont il parle souvent dans ses lettres, et qu'il n'accomplit pas, a été repris par Hudson, par Gail, par Bernhardy, qui l'ont réalisé imparfaitement, et par M. Muller, qui a beaucoup étendu le plan d'Holstenius et donné la première édition complète des *Geographi Græci minores*, dans la *Bibliothèque grecque* de A. F. Didot.

Z.

L. Allatius, *Alpes urbanæ*. — Dupin, *Bibliothèq. ecclés.* (dix-septième siècle). — Nicéron, *Mémoires*, vol. XXXI. — Chauffepié, *Nouveau Dict. hist.* — Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, juillet 1684. — Sax, *Onomasticon*, t. IV. — Wilkens, *Leben des gelehrten Lucæ Holstenii*; Hambourg, 1723, in-8°; — Moller, *Cimbria litterata*.

HOLSTEYN (*Kornelis*), peintre hollandais, né à Harlem, en 1553, mort vers 1583. Il reçut les premières leçons de son père, qui peignait à gouache et sur verre; mais il quitta ces genres pour se consacrer à l'histoire. Il mourut à la fleur de l'âge, et si subitement, que l'on suppose que sa mort ne fut pas naturelle. Parmi ses productions on cite deux tableaux qui suffisent pour sa gloire: *Le Triomphe de Bacchus* et *Lycurgue instituant son neveu héritier de ses biens*.

A. de L.

Jakob-Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanden*, t. III, p. 168. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 368. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

* **HOLT** (Sir *John*), jurisconsulte anglais, né à Thames (comté d'Oxford), en 1642, mort en mars 1710. Il fut envoyé à l'âge de seize ans au collége Oriel, à Oxford; mais, au lieu de s'appliquer à l'étude, il se livra à toutes sortes de dissipations. Il se montra si peu scrupuleux dans le choix de ses camarades qu'on a pu raconter avec vraisemblance l'anecdote suivante. Quarante ans après sa sortie de l'université, il reconnut dans un accusé conduit devant son tribunal un de ses anciens compagnons. Il lui demanda ce qu'étaient devenus tel et tel de leurs amis. « De notre société, répondit l'accusé, il ne reste que votre seigneurie et moi: tous les autres ont été pendus. » Vraie ou fausse, cette anecdote est caractéristique; celle qui suit est encore plus curieuse. Pendant une de ses escapades, Holt se trouva dans une petite auberge, sans argent. La fille de l'hôtesse souffrait d'un accès de fièvre qui avait résisté à l'art d'un médecin de campagne. Holt proposa de la guérir au moyen d'un talisman, et écrivit quelques mots grecs sur un parchemin qu'il roula autour du bras de la malade. Celle-ci guérit, et le jeune voyageur fut dispensé de payer son écot. Près d'un demi-siècle plus tard, une vieille femme fut amenée devant le grand-juge sous l'inculpation de sorcellerie. On l'accusait de posséder un charme. Holt se fit présenter cette pièce de conviction et reconnut le parchemin qu'il avait donné autrefois à son hôtesse. L'accusée fut mise en liberté, et l'on assure que cette bizarre aventure contribua beaucoup à faire cesser les absurdes procès de sorcellerie qui déshonorèrent les annales judiciaires de l'Angleterre jusque dans les premières années du dix-huitième siècle.

Holt débuta au barreau en 1663. Quatorze ans se passèrent sans qu'il sortît de l'obscurité. A partir de 1676 il fut employé dans tous les procès importants, mais sans jamais acquérir une grande réputation d'éloquence. Après la révolution de 1688, il fut élu membre de la Convention et élevé à la dignité de grand-juge (*lord chief-justice*) du Banc du Roi. Guillaume III l'admit dans son conseil privé, et voulut lui confier le grand-sceau en 1700. Holt refusa d'être

chancelier, et resta jusqu'à sa mort à la tête du Banc du Roi. Il laissa la réputation d'un magistrat instruit, intègre et qui n'asservit jamais ses jugements aux passions politiques. « Depuis son élévation comme magistrat, dit lord Campbell, il surpassa les hautes espérances que l'on avait conçues de lui, et pendant la longue période de vingt-deux ans il grandit constamment dans l'admiration et l'estime de ses concitoyens. A une intégrité exempte de toute souillure, à une fière indépendance, il joignait la combinaison rare d'un profond savoir en jurisprudence avec un bon sens exquis.... Il avait le génie de la magistrature, comme Milton avait celui de la poésie, Wilkie celui de la peinture. » L'amour de la justice fut pour Holt une passion à laquelle il sacrifia tout, amusements sociaux, distractions littéraires, intérêts de parti. Il consacra toutes ses facultés à un unique objet, et il mérita de devenir en Angleterre le type du juge intègre et éclairé : « The model on which in England the judicial character has been formed, » dit lord Campbell.

Rien ne fait plus d'honneur à Holt que sa conduite impartiale et humaine dans les procès publics. « Interrompez-moi autant qu'il vous plaira, disait-il à lord Preston, si vous pensez que mon résumé n'est pas exact. » « Quel que soit mon sort, je ne puis que reconnaître que j'ai été honnêtement jugé, » disait un complice de lord Preston, Ashton, qui fut ainsi que lui condamné à mort pour haute trahison. Ce juge si traitable pour les accusés l'était beaucoup moins pour les grands pouvoirs de l'État. Il résista à la chambre des pairs, qui voulait lui faire rendre compte d'un de ses jugements. Dans une autre circonstance, il sembla empiéter sur les prérogatives de la chambre des communes et menaça même, dit-on, le président (*speaker*) de la chambre de l'envoyer à Newgate. La prorogation du parlement mit fin à cette collision. On cite encore un exemple remarquable de l'indépendance de Holt. Une abominable pratique, qui consistait à enlever des jeunes gens des deux sexes, pour les transporter aux colonies, avait lieu sans que le gouvernement y mît obstacle. La populace, exaspérée, voulut détruire la maison où les recruteurs renfermaient provisoirement leurs victimes. Aussitôt une compagnie des gardes fut envoyée contre l'émeute. L'officier qui la commandait réclama l'assistance du grand-juge. — « Supposez, dit Holt, que la foule ne se disperse pas, que ferez-vous? — J'ai ordre de faire feu, » répondit l'officier. — Faites, répliqua le grand-juge; mais je vous préviens que si un seul homme est tué, et que vous soyez mis en jugement pour meurtre, je vous ferai pendre, vous et vos soldats. » Holt se rendit ensuite avec quelques constables sur le lieu du tumulte, et promit qu'il serait fait justice des recruteurs. La foule se dispersa tranquillement. On a de Holt : *A Report of divers cases in pleas of the crown, adjudged and determined in the reign of the late king Charles the Second*; 1708, in-fol. Z.

Life of sir John Holt; Londres, 1764, in-8°. — *Biographia Britannica*. — Welsby, *Lives of Eminent Judges*. — Lord Campbell, *The Lives of the Chiefs-Justice of England*, t. II.

HOLT (*John*), grammairien anglais, vivait à la fin du quinzième siècle. Il enseigna à Oxford la grammaire et les rudiments des belles-lettres avec zèle et habileté. Il mit au jour un traité destiné à guider les études des commençants, et il l'intitula : *Lac Puerorum, or mylke for children* (Lait pour les Enfants), imprimé par Winkin de Worde, in-4°, sans date. On ne connaît, à ce qu'il paraît, qu'un seul exemplaire de ce volume; il faisait partie de l'immense collection d'Heber. Les bibliographes ne mentionnent également, circonstance singulière, qu'un seul exemplaire (dans la bibliothèque Grenville) d'une autre édition imprimée chez Richar Pynson, sans date, in-4°. G. B.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I, col. 14. — Dibdin, *Typographical Antiquities*, vol. II, p. 380, et *Library Companion*, p. 565. — *Bibliotheca Grenvilliana*, p. 332.

* **HOLTEI** (*Charles* DE), littérateur allemand, né à Breslau, le 24 janvier 1797. Il servit d'abord comme volontaire dans l'armée prussienne, débuta ensuite comme acteur aux théâtres de Breslau et de Dresde. Il vécut longtemps à Berlin, et dirigea en 1837 le théâtre de Riga. Holtei a introduit le vaudeville sur le théâtre allemand. Ses principaux travaux sont : *Gedichte* (Poésies); Berlin, 1826; — *Jahrbuch deutscher Bühnenspiele* (Annales de la scène allemande); Berlin, 1829-1831, 3 vol.; — *Schlesische Gedichte* (Poésies en dialecte silésien); Berlin, 1830 et 1850; — *Deutsche Lieder* (Chansons allemandes); Schleusingen, 1834 et 1836; — *Vierzig Jahre* (Quarante Années), mémoires de Holtei; Berlin, 1843-1850, 8 vol.; — *Stimmen des Waldes* (Voix de Forêt); Breslau, 1848 et 1854; — *Die Vagabunden* (Les Vagabonds), roman; Breslau, 1852, 4 vol.; — *Ein Mord in Riga* (Un Meurtre à Riga), idem; Prague, 1855. R. L.

Conv.-Lex. — Pierer, *Universal-Lex.*, Supplém. — Jul. Schmidt, *Geschichte der deutschen Litteratur des XIXten Jahrh.*, 2e édit.; Leipzig, 1855.

HOLTY. *Voy.* HOELTY.

HOLWELL (*John Zephaniah*), administrateur et écrivain anglais, né à Dublin, le 7 septembre 1711, mort à Pinner (comté de Middlesex), le 5 novembre 1778. Son père, qui était marchand de bois de construction, le destina au commerce, et l'envoya apprendre le français et le hollandais dans une ville des Pays-Bas. De retour en Angleterre, il fut placé comme élève chez un chirurgien. En 1732 il se rendit au Bengale en qualité de clerc au service de la Compagnie anglaise des Indes orientales, et s'éleva par degrés jusqu'au rang de membre du conseil du Williamfort en 1756. A cette époque Surajah Dowlah, nabab du Bengale, vint mettre le siége devant Calcutta; le gouverneur anglais et les plus anciens membres du conseil s'en-

fuirent, et tout le soin d'une défense impossible retomba sur Holwell. Après d'énergiques efforts, il capitula, et obtint la promesse que la vie des prisonniers serait respectée. Cette convention fut horriblement violée par les soldats du nabab, qui entassèrent les cent quarante-six Anglais dans un réduit de dix-huit pieds carrés appelé le *Trou noir* (Black-Hole). On était alors au temps des plus fortes chaleurs (12 juin), et un seul homme aurait eu beaucoup à souffrir dans un pareil cachot mal aéré; ce que cent quarante-six personnes souffrirent pendant toute une nuit serait impossible à imaginer, si Holwell, qui survécut aux tortures de cette effroyable prison, ne l'eût raconté. Lorsque à six heures du matin on ouvrit aux prisonniers, on en trouva vingt-trois qui respiraient encore sur les cadavres de leurs compagnons. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, Holwell alla rétablir sa santé en Angleterre, puis il revint prendre en 1758 sa place dans le conseil du fort William. Clive lui remit en 1759 le gouvernement du Bengale; mais la Compagnie ne le maintint pas dans ces hautes fonctions, qu'elle confia à Vansittar en 1760, et Holwell, se plaignant que ses services fussent méconnus, retourna en Angleterre jouir d'une grande fortune légitimement acquise. Il fut le premier Européen qui étudia les antiquités indiennes; et bien qu'il ait commis à ce sujet un grand nombre d'erreurs, à cause de son ignorance du sanscrit, il eut le mérite de frayer la route à des études plus profondes. Il était membre de la Société royale. On a de Holwell : *Narrative of the Sufferings endured in the Black Hole of Calcutta;* Londres, 1757, in-8°; — *India Tracts;* 1763, in-4°; — *Interesting historical Events relative to Bengal and Indostan; as also the Mythology of the Gentoos; and a Dissertation on the Metempsychosis;* Londres, 1765-1766-1771, 3 vol. in-8°. Les deux premiers volumes ont été traduits en français; Paris, 1768, 2 vol. in-8° : cet ouvrage contient, outre une histoire de l'Inde depuis Aurengzeb, un Essai sur la Mythologie des Hindous. L'auteur parle avec une admiration particulière des *Shastras* des Gentous, qu'il représente comme le plus ancien code religieux qui existe, et la source de la cosmogonie et de la mythologie des Égyptiens, des Grecs et des Romains. Il incline même à regarder ces institutions comme d'origine divine, opinion singulière qu'il maintint plus explicitement dans le dernier de ses ouvrages; — *An Account of the manner of inoculating for the small pox in India;* Londres, 1767, in-8°; — *A new Experiment for the Prevention of Crimes;* Londres, 1786, in-8°; — *Dissertations on the Origin, Nature and Pursuits of intelligent Beings, and on divine Providence, religious worship;* Londres, 1788, in-8°. L'idée que les hommes sont des anges tombés, condamnés à souffrir dans des corps mortels, est le principe fondamental de cet ouvrage, qui, comme les autres productions de l'auteur, contient, au milieu de beaucoup de bizarreries, des témoignages d'un cœur bienveillant et d'une pensée indépendante. Z.

Asiatic annual Register, t. I. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

* **HOLTZMANN** (*Adolphe*), archéologue allemand, né en 1810, à Karlsruhe. Il étudia à Berlin, à Munich et à Paris, où il eut pour maître Eugène Burnouf. De retour en Allemagne, il devint précepteur du prince de Bade, et fut nommé en 1852 professeur de la littérature allemande à l'université de Heildeberg. On a de lui : *Ueber den griechischen Ursprung des indischen Thierkreises* (De l'Origine grecque du zodiaque grec); Karlsruhe, 1844; — *Untersuchungen ueber das Nibelungenlied* (Recherches sur le poëme des Nibelungen); Stuttgard, 1854; — *Rama*, poëme indien d'après Walmiki; Karlsruhe, 2e édit., 1843;— *Indische Sagen* (Mythes indiens); ibid., 1845-1847, 3 vol.; — *Beitræge zur Erklærung der persischen Keilinschriften* (Études pour servir à l'interprétation des inscriptions cunéiformes persanes); ibid., 1845. R. L.

Pierer, *Universal-Lexik.*, Supplément. — *Conv.-Lex.*

HOLYDAY (*Barten*), poëte et traducteur anglais, né à Oxford, en 1593, mort à Ilsley, près d'Oxford, en octobre 1661. Il fit ses études dans sa ville natale, et entra dans les ordres. En 1618, il accompagna comme chapelain sir F. Stewart en Espagne et, à son retour, il fut nommé archidiacre d'Oxford, puis chapelain du roi. Il perdit ces deux places pendant la révolution, et se tint caché pendant quelque temps; il finit cependant par se rapprocher du pouvoir républicain qui lui donna la cure de Chilton, dans le comté de Berk. La restauration lui rendit ses anciennes places, mais ne l'éleva pas aux dignités ecclésiastiques qu'il espérait. Son ouvrage le plus connu est une traduction de Perse et Juvénal, dont la meilleure édition est celle d'Oxford, 1673, in-fol. Cette traduction manque absolument d'élégance et de poésie, mais elle est fidèle. « Si nous nous étions proposé, dit Dryden, de rendre exactement et presque vers par vers le sens de ces deux auteurs, Holyday l'a déjà fait pour nous, et à l'aide de ses savantes notes on peut comprendre non seulement Perse et Juvénal, mais même, ce qui est plus difficile, les vers du traducteur. » Dryden dit encore de cette traduction : « Holyday a voulu être littéral; il a saisi le sens et laissé échapper la poésie ». Les autres ouvrages de Holyday sont : *Technogamia, ou le mariage des arts*, pièce jouée devant Jacques Ier à Christ-Church, en 1617, et publiée en 1630; — *Philosophiæ polito-barbaræ Specimen, in quo de anima et ejus habitibus intellectualibus quæstiones aliquot libris duobus illustrantur;* 1633, in-4°; — *Comes jucundus in Via;* 1658; — *Survey of the World*, poëme en dix livres; 1661, in-8°. Z.

Athenæ Oxonienses, t. II. — Dryden, *Works*, t. IV.

p. 180, 213 (cent. of Wales). — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOLYOAKE (*Francis*), connu aussi sous le nom latinisé de *Franciscus de Sacra-Quercu*, philologue anglais, né en 1567, à Nether Whitacre (comté de Warwick), mort le 13 novembre 1653. Après avoir fait ses études à Oxford, il fut maître d'école dans cette ville, et devint recteur de Southam en 1603. Il fit partie de l'assemblée du clergé dans la première année du règne de Charles Ier, et pendant les guerres civiles il eut beaucoup à souffrir pour la cause royale. On a de lui : *Etymological Dictionary of Latin Words*; 1606, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — *Biographia Dramatica*.

HOLYOAKE (*Thomas*), fils du précédent, né à Southam en 1616, mort le 10 juin 1675. Il était chapelain du Collége de la Reine à Oxford lorsque la guerre civile éclata. Il entra alors au service du roi, et obtint une commission de capitaine. Après la défaite du parti royaliste, il pratiqua la médecine jusqu'au retour des Stuarts, qui récompensèrent sa fidélité par plusieurs bénéfices. Il compila un dictionnaire sur le même plan que celui de son père, mais dans des proportions plus vastes. Cet ouvrage parut après sa mort; 1677, in-fol. Z.

Chalmers, *Gener. Biogr. Dictionary*.

* **HOLZBAUER** (*Ignace*), musicien allemand, né à Vienne, en 1711, mort à Manheim, le 7 avril 1783. Il voyagea en Italie pour se perfectionner dans son art, et devint maître de la chapelle du duc de Wurtemberg et de l'électeur palatin. Vers la fin de sa vie il fut atteint de surdité. Voici le jugement que porte sur lui Mozart : « Holzbauer écrit bien; il a un bon style, fait bien accorder la partie vocale avec l'instrumentale, et compose de très-belles fugues » (*Biographie de Mozart* de G.-N. de Nissen, p. 323). On a de Holzbauer : *Isacco*, oratorio; — *Betulia liberata*, oratorio; — vingt-six *Messes à quatre voix*, avec orchestre; — trente-sept *Motets*, avec orchestre; — un *Miserere*, avec orchestre; — *Il Figlio delle Selve*, opéra; Schwetzingen, 1753; — *Isifile*, opéra représenté pour la première fois à Mannheim en 1753; — *Don Chisciotte*, opéra; — *Nitteti*, opéra représenté pour la première fois au théâtre de Turin en 1757; — *Alessandro nell' Indie*, opéra représenté pour la première fois au théâtre de Milan en 1759; — *Ippolito ed Aricia*, opéra représenté pour la première fois au théâtre de Manheim en 1768; — *Adriano in Siria*; 1772; — *Gunther de Schwartzbourg*, opéra allemand, représenté pour la première fois au théâtre de Mannheim, en 1776; — *Der Tod der Dido* (La Mort de Didon), mélodrame; 1779; — *Le Nozze d'Arianna et di Bacco*, opéra; — *Tancredi*, opéra représenté pour la première fois au théâtre de Munich en 1782; — Cent quatre-vingt-seize *Symphonies* pour orchestre; — Dix-huit *Quatuors* pour deux violons, alto et basse; — Treize *Concertos* pour divers instruments. R. L.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*. — *Musikalische Correspondenz*, octobre, 1790. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

HOLZER (*Jean-Rodolphe*), historien suisse, mort à Berne en 1736, où il avait exercé pendant longtemps les fonctions de membre du conseil, s'est fait connaître par l'ouvrage : *Die Bündnisse und Verträge der Helvetischen Nation, welche theils die unterschiedenen Städte, und Republiken mit einander, theils alle insgesammt mit auswärtigen Potentaten haben* (Les Alliances et Contrats des Villes et Républiques suisses entre elles, et de toute la Suisse avec les puissances étrangères); Berne, 1737, in-4°. V—u.

Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

HOLZHAUSER (*Barthélemy*), fondateur de la congrégation des Barthélemytes, né à Langnau, en 1613, mort à Bingen, en 1658. Il renonça à la profession de son père, qui était cordonnier, pour étudier et s'adonner aux pratiques religieuses. Il vécut d'abord en allant chanter des hymnes sur les routes; plus tard, grâce à la recommandation de quelques personnes charitables, il entra à Neubourg dans un établissement destiné aux étudiants pauvres; puis il fut admis chez les jésuites d'Ingolstadt, qui lui enseignèrent la philosophie. Reçu prêtre en 1639, il conçut le projet de rendre aux hommes voués comme lui au sacerdoce la vie en commun des premiers âges de l'Église. Secondé par d'autres ecclésiastiques, il fonda à Tittmoningen une maison destinée à réaliser ce dessein, et pour que cette institution portât tous ses fruits, il ouvrit, en 1640, à Salzbourg, un séminaire préparatoire. Holzhauser fut successivement curé à Tittmoningen, à Leoggenthal et à Bingen, où il mourut. Son zèle et les pratiques de dévotion auxquelles il se livrait le portaient à la rêverie, à l'exaltation, même à des visions. Dans telle localité, il fit des prédictions; dans telle autre il crut avoir des révélations. C'est ainsi, dit-on, que, visité par Charles II, alors fugitif, il prédit à ce prince un avenir meilleur. Holzhauser a publié : *Constitutiones cum exercitiis clericorum sæcularium in communi viventium*; Cologne, 1662 et années suivantes. En 1680, ces *Constitutions* furent confirmées par la cour de Rome; — *De Humilitate*, publié en même temps qu'un traité *De l'Amour de Dieu*; Mayence, 1663; — *Opusculum visionum variarum*. Il s'y trouve des prédictions où l'on a voulu voir divers événements survenus depuis. V. R.

Buchfelder, *Lebensgeschichte des ehrwürdigen Bart. Holzhauser*; Munich, 1827, in-8°. — *Biog. Venerabil. Bart. Holzhauseri*, etc.; Bamberg, 1784. — Viguier, *Véritable Prophétie du vénérable* (*Barth.*) *Holzhauser*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

* **HOLZSCHUHER** (*Eucharie-Charles*), architecte allemand, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il éleva dans le style antique, imité de la renaissance italienne, l'hôtel

de ville de Nuremberg, commencé en 1616 et achevé en 1619. C'est un monument imposant de 86 mètres de longueur, qui s'élève en deux étages de chacun trente-six fenêtres. Au centre et aux extrémités se voient des attiques en forme de pavillon, qui donnent de l'élégance et de la légèreté à l'édifice. Le porche d'entrée à voûtes d'arête, reposant sur trois piliers, a un effet de solidité et de force que l'architecte a obtenu par des moyens ingénieux et fort simples. La cour carrée de l'intérieur est belle aussi; mais ses galeries à jour ne sont terminées que de trois côtés, les travaux ayant été suspendus et la guerre de Trente Ans ayant empêché l'exécution de la quatrième face avec les arrière-bâtiments projetés. La conception du plan et de la façade de l'hôtel de ville de Nuremberg prouve que Holzschuher était un architecte de talent. Il descendait d'une ancienne famille patricienne. D. R.

Beschreibung der vornehmsten Merkwürdigkeiten der Reichsstadt Nürnberg, par C. G. de Murr; grand in-8°; Sulzbach, 1801. — *Nachricht zur älteren und neueren Geschichte der Reichsstadt Nürnberg*, par J.-C.-F. Kiefhaben; Nuremberg, 1803.

HOMAÏ (*Djéhérazad* ou *Tchéréhazad*), surnommée *Schemiran*, reine de Perse, de la dynastie des Kéianides, régna de 388 ou 386 à 356 avant J.-C. Son père, Ardeschir Bahman (Artaxerxès Longue-Main) l'épousa, et mourut peu de temps après, la laissant enceinte. Quoiqu'il eût un fils, il disposa du trône en faveur de l'enfant dont sa fille accoucherait. Homaï, ayant donné le jour à un fils, l'exposa sur l'Euphrate, de peur d'être obligée de lui céder plus tard le pouvoir suprême. Elle gouverna de manière à mériter l'affection de tous ses sujets. Cependant l'enfant royal, recueilli par un paysan et élevé conformément à la condition de son père adoptif, s'engagea dans l'armée, se distingua dans les guerres contre les Grecs, et devint général. Il fut alors reconnu par sa mère, qui abdiqua en sa faveur au bout de trente-deux ans de règne. Il prit, à son avénement, le nom de Darab Ier. Homaï avait choisi pour capitale la ville de Balkh. Elle mourut dans la province de Fars. On prétend que les palais de Hézar-Sitoun (Mille Colonnes) à Istakhar (Persépolis) et de Tchéhel Minar (Quarante Colonnes) furent construits par ses ordres. Quelques auteurs disent qu'elle était fille de Hareth, roi d'Égypte, femme de Bahman; d'autres, qu'elle était sœur de Darab. Homaï paraît être la Parysatis (*Perizadeh*, fille de fée) des Grecs. Cette dernière était en effet fille d'Artaxerxès, femme et sœur de Darius Nothus le Bâtard, qui régna de 423 à 404 avant J.-C., qui fit, comme Darab, la guerre en Asie Mineure. Elle jouit d'un grand pouvoir sous le règne de son mari et de son fils Artaxerxès Mnémon, mort en 358. Des historiens mal renseignés auront pu facilement la prendre pour souveraine, tandis qu'elle n'était que femme ou mère du roi. Les Orientaux semblent confondre Homaï, surnommée Schemiran, avec la fameuse Sémiramis. Ces deux reines ont en effet plusieurs traits de ressemblance; toutes deux régnèrent avec gloire dans les mêmes pays; toutes deux elles usurpèrent le pouvoir sur leur propre fils; toutes deux elles firent de grandes constructions; mais l'une vivait au quatrième, l'autre au vingtième siècle avant J.-C. E. Beauvois.

Modjmel at-tewarikh, trad. par M. Mohl; dans le *Journ. Asiat.*, 1841, t. I, p. 162, 337. — Firdousi, *History of the early Kings of Persia*, trad. par Atkinson; Lond., 1832, in-8°, p. 481-82. — Hamzah Isfahani, *Annalium Libri X*, texte et trad. par Gottwaldt, p. 27. — Mirkhond, *Hist. of the early Kings of Persia*, trad. par D. Shea, 355-357. — Anquetil du Perron, *Les Mèdes et les Perses comparés aux Kéaniens*; dans les anc. *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XL. — Malcolm, *Hist. of Persia*; Londres, 1815 in-4°, t. I, 68-239-40.

HOMAÏDAH. *Voy.* HOMÉIDAH.

HOMANN (*Jean-Baptiste*), géographe allemand, né le 20 mars 1663, à Kamlach (Bavière), mort à Nuremberg, le 1er juillet 1724. Ses parents l'avaient destiné à la vie monastique. Voulant se soustraire à cette carrière, pour laquelle il ne se sentait pas de goût, il quitta la maison paternelle, et se rendit à Nuremberg, où il embrassa la religion protestante. En 1687, J.-B. Homann devint notaire, mais il s'occupa préférablement de la gravure en cuivre et de la confection de cartes géographiques. Ce genre de travail, dont on sentait alors tout le besoin, l'intéressa vivement, et son ardeur s'accrut avec les succès qu'il y obtint. En 1702 il fonda une maison pour le commerce de ces cartes, et il en publia successivement près de deux cents, qui se distinguèrent généralement par leur bon marché. Il confectionna aussi des sphères armillaires et des globes portatifs, ainsi que d'autres objets mécaniques d'art. L'Académie des Sciences de Berlin l'admit au nombre de ses membres; l'empereur d'Allemagne le décora d'une chaîne d'honneur en or, et Pierre le Grand le nomma son agent en Allemagne. Homann mourut après avoir élevé à une grande prospérité son établissement, qui contribua aux progrès qu'a faits en Allemagne l'étude de la géographie, et qui lui survécut. Son fils, *Jean-Christophe* Homann, né en 1703, mort en 1730, le dirigea pendant quelques années en commun avec son ami le géographe Jean-Michel Franz. Plus tard il devint la propriété de Christophe-François Fembo. Les principaux travaux de J.-B. Homann sont : *Atlas du Monde entier*, en 126 cartes, in-folio; Nuremberg, 1716; — *Atlas methodicus explorandis juvenum profectibus in studio geographico, ad methodum Hubnerianum accomodatus*; ibid., 1719, in-folio. Cet Atlas, composé de 18 cartes, est précédé d'une introduction en 4 feuilles. V-u.

Hyrtag, *Litterar. Almanach : Geschichte der Homann'schen Officin*, p. 24. — Gaspari et Bertuch, *Geograph. Ephemeriden vom Jahre*, 1801; livr. IX. — Baader, *Gelehrtes Baiern*, t. I, p. 518. — *Encyclop. des Gens du Monde*. — Will, *Nürnberg. Gelehert. Lexikon*.

HOMBERG (*Guillaume*), chimiste hollandais, né le 8 janvier 1652 à Batavia (Java), mort

le 24 septembre 1715 à Paris. Son père, gentilhomme saxon ruiné par la guerre, s'était mis au service de la Compagnie hollandaise des Indes orientales. En quittant les Indes, il vint avec sa famille à Amsterdam, où il séjourna plusieurs années. Le jeune Guillaume Homberg, qui n'avait presque rien appris aux Indes, se mit avec ardeur à l'étude, et rattrapa le temps perdu. Il suivit des cours de droit à Iéna et à Leipzig, et se fit recevoir avocat à Magdebourg, en 1674. En même temps, l'étude de la nature excitait sa curiosité; il herborisait le jour et observait les astres la nuit. « Il devenoit ainsi botaniste et astronome par lui-même, et en quelque sorte malgré lui, dit Fontenelle; car il s'engageoit toujours plus qu'il ne vouloit. Il poussa assez loin son étude des plantes, et dans le même temps il se fit un globe céleste creux en façon de grande lanterne, où, à la faveur d'une petite lumière placée au dedans, on voyoit les principales étoiles fixes emportées du même mouvement dont elles paroissent l'être dans le ciel. » Les travaux de Otto de Guéricke attirèrent l'attention de Homberg, qui s'attacha à lui pour s'instruire dans la physique expérimentale, « et cet habile homme, quoique fort mystérieux, ajoute Fontenelle, ou lui révéla ses secrets en faveur de son génie, ou ne les put dérober à sa pénétration ». Ses amis, voyant Homberg s'éloigner de plus en plus du barreau, s'imaginèrent de chercher à le marier, pour le rappeler à sa profession par les nécessités de la vie; mais pour rester plus maître de lui-même, il s'éloigna de son pays et alla en Italie. Il s'arrêta un an à Padoue, où il s'appliqua à la médecine, à l'anatomie et à la botanique. A Bologne, il travailla sur la pierre phosphorescente qui porte le nom de cette ville; il parvint à lui rendre sa lumière, dont le secret s'était presque perdu; à Rome il se lia particulièrement avec Marc-Antoine Celio, gentilhomme romain qui réussissait fort bien à faire de grands verres de lunette : il s'y appliqua avec lui, et réussit. Homberg vint ensuite en France; de là il passa en Angleterre, où il travailla quelque temps avec Boyle. Il retourna alors en Hollande, où il se perfectionna encore en anatomie sous Graff, et enfin il revint à Quedlimbourg retrouver sa famille. Peu de temps après il se fit recevoir docteur en médecine à Wittemberg. Ses parents voulaient qu'il s'adonnât à la pratique de son art; mais lui, toujours désireux d'apprendre, partit pour visiter les pays du Nord. Les phosphores faisaient alors du bruit. Balduin et Kunkel avaient trouvé chacun un phosphore. Homberg vit d'abord Balduin, et trouva celui de ce chimiste très-beau et de la nature de la pierre de Bologne, quoiqu'un peu plus faible en lumière; il en obtint le secret en échange de quelques autres. Il alla trouver Kunkel à Berlin, et il obtint son secret pour celui du petit homme qui se cache dans un tuyau quand le temps doit être pluvieux et en sort quand il doit faire beau : c'était le vrai phosphore, extrait de l'urine. Homberg alla voir les mines de Saxe, de Bohême, de Hongrie et de Suède. A Stockholm il travailla avec Hierna dans le nouveau laboratoire de chimie que le roi de Suède venait de créer, et contribua aux premiers succès de cet établissement. « On s'adressoit souvent à lui, dit Nicéron, ou pour lui demander des décisions sur des difficultés qui partageoient les plus habiles, ou pour l'engager à des recherches qu'ils n'osoient entreprendre, et les journaux de Hambourg de ces temps-là, imprimés en allemand, sont pleins de mémoires qui venoient de lui. » — « Dans tous ses voyages, dit Fontenelle, il s'instruisoit des singularités de l'histoire naturelle des pays et observoit les industries particulières des arts qui s'y pratiquent; car les arts fournissent une infinité d'expériences très-dignes d'attention inventées quelquefois par d'habiles gens inconnus, et assez souvent par de gros artisans ne songeant qu'à leur utilité ou à leur commodité, et non à découvrir des phénomenes de physique, en ont découvert de rares et de merveilleux dont ils ne s'apercevoient pas. Ainsi il se composoit une physique toute de faits singuliers et peu connus, à peu près comme ceux qui, pour apprendre l'histoire au vrai, iroient chercher les pièces originales cachées dans des archives. »

Sur les instances de son père, Homberg revint en Hollande; mais au lieu de s'y fixer il retourna à Paris. Son père le rappelait encore, et il allait partir lorsque Colbert l'envoya chercher de la part du roi. Ce ministre lui fit des offres avantageuses, et, après quelques jours de réflexion, Homberg consentit à rester. « Sa plus puissante raison étoit, dit Fontenelle, que la pratique familière aux protestants de lire tous les jours un chapitre de l'Écriture Sainte lui avoit rendu fort suspecte l'Église protestante, dans laquelle il étoit né, et qu'il se sentoit fort ébranlé pour rentrer dans l'Église catholique, ce qu'il fit en 1682. » Chauffepié ne croit pas que ce soit là le vrai motif de la conversion de Homberg, qui se sera, dit-il, laissé éblouir par la grandeur des offres que lui fit Colbert, et se sera flatté d'une haute fortune. Quoi qu'il en soit, Homberg perdit Colbert l'année suivante, et son père l'ayant déshérité pour avoir changé de religion, il se trouva dans une grande gêne. Il se lia avec l'abbé de Chalucet, qui fut depuis évêque de Toulon, et qui était fort curieux de chimie. Homberg était trop habile pour croire à la pierre philosophale; mais un autre chimiste, qui travaillait aussi avec le prélat, lui donna, pour vaincre son incrédulité, un lingot d'or qu'il prétendait avoir obtenu par transmutation, et qui valait bien 400 fr. Homberg accepta, et par prudence s'en retourna à Rome en 1685. Il se livra dans cette ville à la pratique de la médecine, et avec assez de succès : « Il ne vantoit ni ses remèdes, ni sa capacité, dit Fontenelle; il n'osoit dire plus qu'il ne savoit, ni donner le vraisemblable pour assuré, et par

là il ne pouvoit guère être le médecin que de malades assez raisonnables. Il se faisoit même peu d'honneur des succès, et renvoyoit à la nature la plus grande partie de la gloire; mais au lieu de l'art de se faire valoir, il avoit celui de découvrir assez juste par des raisonnements fins la cause de la maladie et le remède qui convenoit. » De retour à Paris au bout de quelques années, il y marqua sa place parmi les plus savants par ses vastes connaissances, ses expériences, ses découvertes, par une machine pneumatique de son invention plus parfaite que celles de Guéricke et de Boyle, par des microscopes de sa façon, très-simples, très-commodes et donnant d'assez bons résultats. Dès que l'abbé Bignon eut en 1691 la direction de l'Académie des Sciences, il y fit entrer Homberg et Tournefort. Il donna aussi à Homberg le laboratoire de l'Académie. Homberg donna une nouvelle vie à ce corps savant par ses communications intéressantes et nombreuses. Le duc d'Orléans, voulant apprendre la chimie et la physique expérimentales, s'adressa à Homberg, sur l'indication de l'abbé Dubois, le prit auprès de lui en 1702, lui donna une pension et un laboratoire parfaitement fourni, où le duc venait chaque jour assister à des expériences et en faire lui-même. Ce prince ayant aussi fait venir d'Allemagne la même année un grand miroir ardent, Homberg s'en servit pour faire un grand nombre d'expériences nouvelles sur la fusibilité et la volatilité des métaux. En 1704 on vint offrir à Homberg de grands avantages de la part de l'électeur palatin; mais l'attachement qu'il avait pour le duc d'Orléans ne lui permit pas d'accepter. Il fut donc nommé premier médecin de ce prince à la fin de 1704; mais toute charge qui exigeait résidence hors de Paris étant incompatible avec le titre d'académicien pensionnaire, aux termes du règlement de l'Académie, Homberg déclara que s'il fallait opter, il se déterminerait pour l'Académie. Le roi le jugea digne d'une exception, et Homberg garda les deux places. En 1708 il se maria à la fille du médecin Dodart, laquelle aimait tant la chimie qu'elle servait souvent à son mari d'aide et de préparateur intelligent. Quelques années après il devint sujet à une légère dyssenterie qu'il se guérissait et qui revenait de temps en temps. Le mal prit bientôt plus de force et finit par l'emporter. Peu de jours avant sa mort, il écrivit au duc d'Orléans, devenu régent, pour lui recommander tout ce qu'il avait le plus aimé, sa veuve et l'Académie des Sciences.

« Quoiqu'il fût d'une complexion faible, dit Fontenelle, il était fort laborieux et d'un courage qui lui tenoit lieu de force. Son caractère d'esprit est marqué dans tout ce qu'on a de lui, une attention ingénieuse surtout, qui lui faisoit naître des observations où les autres ne voient rien, une adresse extrême pour démêler les routes qui mènent aux découvertes, des tours d'expérience singuliers et qui seroient trop artificieux si on avoit tort de s'obstiner à les connoître, une finesse sensée et une solidité délicate, une exactitude qui, quoique scrupuleuse, sçavoit écarter tout l'inutile; toujours un génie de nouveauté pour qui les sujets les plus usez ne l'étoient point... Il donnoit de bonne grâce ce qu'il savoit; il laissoit aux gens à sentir le prix de ce qu'il leur avoit donné. Sa manière de s'expliquer étoit tout à fait simple, mais méthodique, précise et sans superfluité... Jamais on n'a eu des mœurs plus douces ni plus sociables; il étoit même homme de plaisir... Une philosophie saine et paisible le disposoit à recevoir sans trouble les différents événements de la vie, et le rendoit incapable de ces agitations dont on a, quand on veut, tant de sujets. »

Homberg a fait connaître en France la découverte du phosphore, dont il a donné, d'après Kunkel, une description détaillée. Il étudia un des premiers les propriétés de ce nouveau corps, et essaya de démontrer que la flamme du phosphore est plus intense que celle du feu ordinaire. Le phosphore était, selon lui, « la partie la plus grasse de l'urine concentrée dans une terre fort inflammable ». Homberg divisait les phosphores en deux espèces : la première comprenant ceux qui luisent jour et nuit, sans qu'il soit besoin de les allumer, pourvu seulement qu'on ne les tienne pas dans un air trop froid, comme sont tous ceux que l'on fait d'urine et de sang humain, c'est-à-dire le phosphore proprement dit; la seconde renfermant ceux qui, pour paraître lumineux, ont seulement besoin d'être exposés au grand jour, sans qu'il soit nécessaire de se mettre en peine si l'air dans lequel on les expose est froid ou chaud; tels sont la pierre de Bologne et le phosphore de Balduin, ce que l'on appelle aujourd'hui des *sels pyrophoriques*, substances que l'on avait confondues primitivement avec le vrai phosphore. A propos de la préparation du phosphore de la première espèce, Homberg remarque que toutes les urines ne donnent pas du phosphore; qu'il faut qu'elles proviennent de personnes qui boivent de la bière; celles qui viennent du vin en donnent à peine. « Cette observation fort curieuse, ajoute M. Hoefer, ne paraît pas dénuée de fondement quand on songe que l'orge, qui entre dans la composition de la bière, est, comme tous les grains des céréales, riche en phosphates, dont le vin est presque entièrement dépourvu. L'auteur raconte que la découverte du phosphore appelé *phosphore de Homberg* est due au hasard. Voulant un jour calciner un mélange de sel ammoniac et de chaux vive, il fut surpris de voir que ces deux substances produisaient, en fondant, une masse blanche qui avait la propriété de devenir lumineuse à chaque coup de pilon. Voici comment il enseigne à préparer son phosphore : Prenez une partie de sel ammoniac en poudre, et deux parties de chaux vive; mêlez-les exactement, remplissez-en un creuset et mettez-le à un petit feu de fonte.

On voit d'après cela que le phosphore de Homberg est du chlorure de calcium. Dans un autre mémoire il indique une méthode pour faire l'arbre de Diane; qui ne diffère pas beaucoup de la méthode d'Eck de Sulzbach, dont il ne paraît pas avoir eu connaissance. Dans un mémoire sur la glace, il s'attache à prouver que si l'eau augmente de volume en se congelant, c'est parce qu'il y a dans ses pores beaucoup plus d'air renfermé que dans ceux de tous les autres liquides; que lorsqu'on fait congeler l'eau dans le vide, et qu'elle est bien purgée d'air, elle n'a rien de particulier dans sa congélation; qu'en un mot la glace formée dans le vide a, conformément à la loi générale, moins de volume que n'en avait l'eau avant d'être congelée. Homberg attribuait l'évaporation de l'eau dans le vide, non pas à la diminution de la pression de l'air, mais au mouvement de la matière éthérée, qu'il suppose également jouer un grand rôle dans les phénomènes de la lumière. » « Mais les plus importants de tous les mémoires de Homberg, ajoute encore M. Hoefer, sont ceux qui traitent de la saturation des acides par les alcalis, ou réciproquement. On y trouve les premiers jalons de la grande loi des *proportions définies* dans lesquelles s'effectuent les combinaisons des acides et des bases. *La force des acides*, dit l'auteur, *consiste à pouvoir dissoudre, celle des alcalis consiste à être dissolubles; et plus ils le sont, plus ils sont parfaits dans leur genre.* Substituez aux mots *dissoudre* et *dissolubles*, *neutraliser* et *neutralisables*, et vous aurez la définition des acides et des bases, telle qu'on la donne aujourd'hui. Pour démontrer que le même alcali (potasse) *se combine avec des proportions différentes d'acides différents*, Homberg traitait une quantité déterminée (une once) de sel de tartre calciné (potasse) avec de l'esprit de nitre en excès (acide nitrique concentré). Après avoir fait évaporer jusqu'à siccité, il pesait le résidu, et l'*augmentation du poids du sel indiquait la quantité d'acide absorbée.* Il avait ainsi dressé une table des différentes proportions d'acides volatils (susceptibles d'être chassés par l'évaporation) se combinant avec la même quantité de base. Dans un second mémoire, il revient sur le même sujet, et s'attache de plus en plus à démontrer que la quantité d'un acide que prend un *alcali est la mesure de la force passive de cet alcali.* Enfin il fait voir dans ce même travail que la chaux éteinte (carbonatée) dissout la même quantité d'acide que la chaux vive. Cette expérience lui servit d'argument pour renverser la théorie de quelques chimistes, d'après laquelle la chaux devait perdre sa force alcaline par la calcination. Enfin dans une *Notice sur les huiles des plantes*, il signale l'imperfection des procédés employés par les distillateurs et les pharmaciens dans la préparation des essences. Il dit que pour retirer des plantes (des roses par exemple) toute leur huile essentielle, il faut les laisser macérer pendant quinze jours dans de l'eau acidulée par de l'esprit de vitriol. » — Homberg a attaché son nom à l'acide borique, qui reçut d'abord le nom de *sel sédatif de Homberg*.

Homberg n'a pas publié de corps d'ouvrage; ses recherches sont consignées dans les mémoires suivants, imprimés dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences : Manière de faire le Phosphore brûlant de Kunkel*; 1692; — *Diverses Expériences du Phosphore*; ibid.; — *Réflexions sur différentes végétations métalliques*; ibid.; — *Manière d'extraire un sel volatil minéral en forme sèche*; ibid.; — *Réflexions sur l'expérience des lames de verre qui se brisent dans le vuide*; ibid.; — *Expériences sur la glace dans le vuide*; 1693; — *Expériences du ressort de l'air dans le vuide*; ibid.; — *Expérience de l'évaporation de l'eau dans le vuide, avec des réflexions*; ibid.; — *Expériences sur la germination des plantes*; ibid.; — *Observations de la différence du poids de certains corps dans l'air libre et dans le vuide*; ibid.; — *Observation curieuse sur une infusion d'antimoine*; ibid.; — *Réflexions sur un fait extraordinaire arrivé dans une coupelle d'or*; ibid.; — *Nouveau Phosphore*; ibid.; — *Observations sur des étincelles de lumière et sur les couleurs telles qu'on les voit dans le vuide*; 1694; — *Dissertation sur la diversité des parties des huiles des plantes*; 1695; — *Dissertation sur l'origine et la nature des esprits acides*; ibid.; — *Observations sur la diverse pesanteur du même air, selon la variété des degrés de chaleur*; 1696; — *Observation sur la quantité exacte des sels volatils acides contenus dans les différents esprits acides*; 1699; — *Essais pour examiner les sels des plantes*; ibid.; — *Observations sur cette sorte d'insectes qui s'appellent ordinairement demoiselles*; ibid.; — *Essais sur les injections anatomiques*; ibid.; — *Observations sur la quantité des acides absorbez par les alcalis terreux*; 1700; — *Observations sur les dissolvans du mercure*; ibid.; — *Observations sur les huiles des plantes*; ibid.; — *Sur l'acide de l'antimoine*; ibid.; — *Observations sur le raffinage de l'argent*; 1701; — *Observations sur quelques effets des fermentations*; ibid.; — *Observations sur les analyses des plantes*; ibid.; — *Observations sur les sels volatils des plantes*; ibid.; — *Essais de Chimie*; 1702; — *Observations faites par le moyen du verre ardent*; ibid.; — *Essai de l'analyse du soufre commun*; 1703; — *Observations sur un battement de veines semblable au battement des artères*; 1704; — *Suite des Essais de Chimie, article 3 : Du Souphre principe*; 1705; — *Observation sur une dissolution de l'argent*; 1706; — *Observations sur le fer au verre ardent*; ibid.; — *Suite de l'article des Essais de Chimie : Du Souphre principe*;

ibid.; — *Éclaircissement touchant la Vitrification de l'Or au verre ardent*; 1707; — *Observations sur les Araignées*; ibid.; — *Mémoire touchant les Acides et les alcalis*; 1708; — *Suite des Essais de Chimie, article 4 : Du Mercure*; 1709; — *Observations touchant l'effet de certains acides sur les alcalis volatils*; ibid.; — *Observations sur les matières sulphureuses et sur la facilité de les changer d'une espèce de soufre en une autre*; 1710; — *Mémoire touchant les Végétations artificielles*; ibid.; — *Observations sur la Matière fécale*; 1711; — *Phosphore nouveau, ou suite des observations sur la matière fécale*; ibid.; — *Observations sur l'Acide qui se trouve dans le sang et dans les autres parties des animaux*, deux mémoires; 1712; — *Manière de copier sur le verre coloré les pierres gravées*; ibid.; — *Observation sur une séparation de l'or avec l'argent par la fonte*; 1713; — *Observation sur une sublimation du mercure*; ibid.; — *Observations sur des matières qui pénètrent et qui traversent les métaux sans les fondre*; ibid.; — *Mémoire touchant la volatilisation des sels fixes des plantes*; 1714. Homberg donna aussi le secret de faire de beau carmin; on trouve encore de lui diverses expériences sur le soufre d'antimoine, la préparation d'une sorte d'or potable, etc. L. LOUVET.

Fontenelle, *Éloge de G. Homberg*. — Chauffepié, *Nouv. Dict. hist. et crit.* — Niceron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la rép. des lettres*, t. XIV, p. 151. — Duhamel, *Regiæ Scient. Acad. Hist.* — F. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. II, p. 307 et suiv.

* **HOMBRES-FIRMAS** (*Louis-Augustin*, baron D'), naturaliste et agronome français, né vers 1785, à Alais (Gard), mort dans cette ville, le 5 mars 1857. Il était petit-neveu des savants Boissier et Sauvages. En 1812 il fut nommé membre du conseil d'arrondissement d'Alais, fonctions qu'il conserva pendant vingt ans. En 1818 il fut appelé à celles de maire de sa ville natale, et les exerça jusqu'en 1826. Ses travaux scientifiques lui méritèrent, en 1836, la nomination de correspondant de l'Académie des Sciences. Il fit des voyages scientifiques en Suisse, en Bavière, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Italie. On a de lui : *Mémoire sur l'Arrosement dans les Cévennes*; 1809, in-8°; — *Recueil de Proverbes météorologiques et agronomiques des Cévennes, suivi des Pronostics des paysans languedociens sur les changements de temps*; in-8°; — *Nivellement barométrique des Cévennes*; 1832, in-8° : la Société royale de Géographie décerna une médaille d'or à ce mémoire; — *Mémoire sur quelques végétaux qui croissent spontanément dans le département du Gard*; 1834, in-8°; — *Recherches sur les baromètres vivants*; 1838, in-8°; — *Mémoire sur le Mûrier des Philippines*; 18.., in-8°; — *Recueil de Mémoires et d'Observations de physique, de météorologie, d'agriculture et d'histoire naturelle*; Nîmes, 1839-1847, 6 vol. in-8°; l'auteur a réuni dans ce recueil les différents mémoires qu'il avait précédemment publiés. Le tome XXVIII de la Société royale d'Agriculture contient de M. d'Hombres un *Mémoire sur le Châtaignier*, et l'on trouve de lui quelques notices dans le *Recueil de l'Académie du Gard*. Des essais qu'il a faits sur les différentes variétés de la pomme de terre lui valurent une médaille de la Société royale d'Agriculture. Parmi plusieurs communications qu'il fit à l'Académie royale des Sciences, on remarque : une *Description de la Nérinée gigantesque*, qui fut insérée dans le compte-rendu de cette académie (année 1838); — une *Note sur la collection géologique des Cévennes*, qu'il avait formée à Alais (1839); — le *Résumé des Observations météorologiques faites à Alais pendant trente-cinq ans* (ibid.); — une *Note sur les fossiles des environs d'Alais* (1740), etc. Il fit don au Muséum d'Histoire naturelle de Paris des fragments d'os fossiles découverts dans les Cévennes. GUYOT DE FÈRE.

Discours de M. de Retz, sur la tombe d'Hombres de Firmas. — *Renseignements particuliers.*

HOME (*David*), controversiste écossais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il descendait d'une famille considérable d'Écosse. Il passa la plus grande partie de sa vie en France, où il fut pasteur de Gergeau. Jacques Ier l'employa à concilier Tilenus et Du Moulin, et même à réunir, s'il était possible, toutes les sectes protestantes dans une même profession de foi : projet qui fut reconnu impraticable. On ignore la date de la mort de Home. On a de lui : *De Unione Insulæ Britannicæ Tractatus*; Londres, 1605, in-4°; — *Lusus poetici*; Londres, 1605, in-4°; — *Le Contrassassin*; Genève, 1612, in-8°; — *Lettres et Traitez chrestiens*; Berg, 1613, in-12; — *L'Assassinat du Roy, ou maximes du Vieil de la Montagne vaticane et de ses assassins, practiquées en la personne de deffunct Henry le Grand*; in-8°; — *Regi suo Scotiæ Gratulatio*; Édimbourg, 1617, in-4°; — *Apologia basilica, seu Machiavelli ingenium examinatum in libro quem « Princeps » inscripsit*; Paris, 1626, in-4°; — *Poemata*; Paris, 1639, in-4°. Les poésies latines de Home ont été réimprimées en partie dans les *Deliciæ Poetarum Scotorum*; Amsterdam, 1637, 2 vol. in-12. On attribue à Home une *General History of Scotland*; Édimbourg, 1617, in-fol. Z.

Prosper Marchand, *Diction. historique*. — Eug. et Ém. Haag, *La France protestante*.

HOME (*Henri*), *lord* KAMES, jurisconsulte et philosophe écossais, né en 1696, à Kames, dans le comté de Berwick, mort le 27 décembre 1782. Il étudia le droit à l'université d'Édimbourg, et fut reçu avocat en 1724. Diverses publications sur des sujets de jurisprudence lui valurent d'abord une nombreuse clientèle; puis, en 1752, la place de juge de la cour de session, avec le titre de *lord Kames*, et enfin en 1763 la dignité de

lord du Justicier, c'est-à-dire du suprême tribunal criminel d'Écosse. Les soins de l'agriculture et les méditations métaphysiques furent pour lui un délassement de ses travaux judiciaires, et donnèrent lieu à quelques-uns de ses meilleurs ouvrages. Ses écrits, qui sont nombreux et variés, attestent un esprit solide, instruit, indépendant, qui mettait de la clarté et de l'agrément dans les sujets les plus abstraits. On a de lui : *Remarkable Decisions in the Court of Sessions*; 1728, in-fol. : ouvrage que l'auteur augmenta et arrangea plus tard sous forme de dictionnaire; 1741, 2 vol. in-fol.; — *Essays on several Subjects in Law*; 1732, in-8°; — *Essays on several Subjects concerning British Antiquities*; 1747, in-8°; — *Essays on the Principles of Morality and natural Religion*; 1751, in-8°. Henri Home avait eu dès sa jeunesse beaucoup de goût pour les discussions métaphysiques, et il avait entretenu une correspondance sur des sujets de philosophie avec Berkeley, Butler, le docteur Clarke et d'autres éminents logiciens. Enhardi par l'exemple de son ami David Hume, dont il prétendait combattre le scepticisme, il tenta de prouver, dans ses *Essais sur les Principes de la Moralité et de la Religion naturelle*, que les lois qui président à la conduite de l'homme ont leur fondement dans la constitution de l'être humain, et sont aussi certaines, aussi immuables que les lois physiques qui règlent tout le système du monde. Une doctrine aussi fortement empreinte de fatalisme souleva beaucoup de réclamations dans le clergé, et Home crut prudent d'adoucir quelques passages dans la seconde édition; — *The statute Law of Scotland abridged, with historical Notes*; 1757, in-8°; — *Historical Law Tracts*; 1759, in-8°; — *Principles of Equity*; 1760, in-fol.; — *Introduction to the Art of Thinking*; 1761, in-12 : compilation bien faite et destinée à la jeunesse; — *Elements of Criticism*; 1762, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, où Home essaya de rattacher la critique littéraire aux principes philosophiques, fut très-admiré, et il a encore des lecteurs; — *Sketches of the History of Man*; 1773, 2 vol. in-4°; — *The Gentleman Farmer, being an attempt to improve agriculture by subjecting it to the test of rational principles*; 1776, in-8°; — *Loose Hints upon Education, chiefly concerning the Culture of the Heart*; 1781, in-8°. Z.

Woodhouselee, *Memoirs of the Life and Writings of lord Henry Home of Kames*; 2 vol. in-4°. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOME (*Francis*), médecin anglais, vivait au dix-huitième siècle. Il pratiqua la médecine à Édimbourg, et fut professeur de matière médicale à l'université de cette ville. On a de lui : *De Febre remittente*; Édimbourg, 1750, in-8°; — *On the Contents and Virtues of the Dance-water*; ibid., 1751, in-8°; — *Principia Medicinæ*; ibid., 1758, in-8°; traduit en français par Gastellier, Paris, 1771, in-8°; — *The Principles of Agriculture and Vegetation*; Édimbourg, 1756, in-8°; — *Medical Facts and Experiments*; Londres, 1758, in-8°; — *Inquiry into Nature, Cause and Cure of the Croup*; 1765, in-fol. — *Clinical Experiments, histories and dissections*; Lond., 1781, in-8°. Z.

Biographie médicale.

HOME ou HUME (*John*), auteur dramatique écossais, né près d'Ancrum, dans le comté de Roxburgh, en 1724, mort le 4 septembre 1808. Destiné à la carrière ecclésiastique, il achevait ses études à Édimbourg lorsque éclata la révolte jacobite de 1745. Il entra comme volontaire dans l'armée royale, fut fait prisonnier au combat de Falkirk, et ne recouvra la liberté qu'après la bataille de Culloden. Il revint à ses études, et fut nommé, en 1750, ministre de Athelstaneford, dans l'East-Lothian. Tandis qu'il remplissait ces fonctions ecclésiastiques, il fit jouer au théâtre de la Canongate, à Édimbourg, en décembre 1756, sa tragédie de *Douglas*. Cette production, parfaitement innocente d'ailleurs, était une pièce de théâtre : ce fut assez pour soulever le clergé écossais, au point que Home dut abandonner sa paroisse, et quitta même l'Écosse. Cette persécution ne nuisit en rien à ses succès littéraires. David Hume, son ami et peut-être son parent, le loua « de posséder le véritable génie théâtral de Shakspeare et d'Otway, purifié de la barbarie de l'un et de la licence de l'autre ». Avec cette recommandation, Home présenta, au mois de mars 1757, son *Douglas* au public de Covent-Garden, qui l'applaudit médiocrement. Cependant cette tragédie intéressante et bien écrite triompha de la froideur du public, et finit par rester au répertoire. Malheureusement pour sa réputation, Home fit suivre sa première pièce de cinq tragédies qui ne la valaient pas à beaucoup près, et dont voici les titres : *Agis*; 1758; — *The Siege of Aquileia*; 1760; — *The fatal Discovery*; 1769; — *Alonzo*, 1773, in-8°; — *Alfred*; 1778, in-8°. *Alfred* n'eut que trois représentations. A la suite de cet échec Home revint en Écosse. Depuis 1762, il avait reçu une pension de lord Bute. Son dernier ouvrage intitulé : *History of the Rebellion in Scotland in 1745-6*, in-8°, n'eut aucun succès. Home protégea le mérite littéraire autant que le lui permettait la médiocrité de sa fortune; il encouragea les premiers essais de Macpherson, alors simple maître d'école, et lui fournit de quoi visiter les montagnes de l'Écosse et recueillir les poésies gaéliques, dont Macpherson publia la traduction sous le nom de *Poëmes d'Ossian*. Macpherson, comme témoignage de reconnaissance, légua en mourant 2,000 l. s. à Home. Z.

Baker, *Biographia dramatica*. — *Gentleman's Magazine*, LXXVIII.

HOME (Sir *Everard*), chirurgien anglais, né en 1756, à Greenlaw-Castle, dans le comté de Berwick (Écosse), mort à Chelsea, le 31 août

1832. Après avoir étudié sous le célèbre John Hunter, son beau-frère, il se rendit à Londres, où il pratiqua la médecine avec le plus grand succès pendant plus de quarante ans. En 1813 Georges IV l'éleva à la dignité de *baronet*. Il présida pendant un grand nombre d'années le Collége royal des Chirurgiens. Il était chirurgien de l'hôpital de Chelsea, professeur d'anatomie et de chirurgie au Collége royal, et membre de la Société royale de Londres. On a de lui, outre un grand nombre de mémoires publiés dans les *Philosophical Transactions* : *a Dissertation on the proprieties of pus*; Londres, 1788, in-4°; — *Practical Observations on the Treatment of Stricture in the Urethra and in the Œsophagus*; ibid., 1795-1803, 3 vol. in-8°; — *Practical Observations on the Treatment of Ulcers on the Legs, considered as a branch of military surgery*; ibid., 1797, in-8°; — *Practical Observations on the Diseases of the Prostate Gland*; ibid., 1811, in-8°; — *Lectures on comparative Anatomy*; Londres, 1814, 2 vol. in-4°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*. — *Biographie médicale*.

HOMÉIDHAH, schérif de La Mecque, de la dynastie des Catadides, assassiné en 719 de l'hégire (1319 de J.-C.). Second fils du schérif Abou-Nami, qui mourut en 701 (1302), il disputa le gouvernement de La Mecque à ses frères Roméitsah, Abou'l-Ghéits, et Othéifah, et resta maître de la ville, conjointement avec son frère aîné Roméitsah. S'étant déclarés indépendants du sultan d'Égypte, Nasser Mohammed, les deux princes furent saisis et détenus au Caire, jusqu'à l'époque de leur évasion, en 704 (1304). Abou'l-Ghéits avait été investi du schérifat durant leur captivité; ils le chassèrent, et régnèrent quatre ans ensemble. Ils se firent ensuite la guerre. Homéidhah, resté unique possesseur de la succession paternelle, fut attaqué en 713 (1313) par une armée égyptienne, dont le célèbre Abou'l-Féda commandait un détachement. Il évacua sa capitale; mais lorsque les troupes ennemies se furent retirées, il rentra à La Mecque, s'empara de Abou'l-Ghéits, qui avait été rétabli, et le fit mettre à mort. L'année suivante, ses États furent envahis de nouveau et son armée vaincue par Roméitsah, assisté de 200 cavaliers égyptiens, en 715 (1315). Assiégé dans une forteresse, où il s'était réfugié, il s'échappa secrètement, laissant entre les mains de l'ennemi sa famille et ses trésors. Il alla implorer le secours de Oldjaïtou, ilkhan de Perse, et en obtint un grand corps de troupes. Mais à la nouvelle de la mort d'Oldjaïtou (716-1316), cette armée se dispersa, et Homéidhah faillit tomber entre les mains d'un chef arabe des environs de Baghdad. Ayant perdu l'espoir de rétablir ses affaires et d'enlever La Mecque à son frère Othéifah, il était sur le point d'aller se rendre aux Égyptiens, lorsqu'il fut assassiné par trois Mamlouks transfuges, qu'il avait pris sous sa protection. E. B.

Abou'l-Féda, *Annales Moslemici*, édit. de Reiske, t. V, p. 181, 195, 201, 207, 311, 316, 318. — Makrizi, *Hist. des Mamlouks*, trad. par M. Quatremère, t. II, part. II, p. 191, 227, 242, 282.

* **HOMEM** (*Francisco*), poëte portugais, vivait au seizième siècle; il était fils de Pedro Homem et grand-écuyer (*estribeiro mór*) du roi Emmanuel. Ses œuvres ont été données dans le *Cancioneiro* de Resende, qui, publié in-fol., 1516, par Hernando de Campos, vient d'être réimprimé par la Société des Bibliophiles de Stuttgard, 4 vol. in-8°. Les œuvres du père, également poëte, se trouvent dans le même *Cancioneiro*. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **HOMEM DE ANDRADE** (*José*), chimiste portugais, né à Lisbonne, le 24 novembre 1658, mort le 17 mai 1716. Il exploitait à Lisbonne une boutique de pharmacie, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits sur la science qu'il cultivait. Ses ouvrages imprimés sont : *Apologia pharmaceutica pela verdadeira trituracão do Jalapa e dos Aromaticos discutientes que entrão na composicão da Benedicta*, etc.; Lisbonne, 1691; — *Segunda parte*; 1692, in-4°. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

HOMEM (*Fr.-Manoel*), théologien et historien portugais, né à Lisbonne, le 29 décembre 1599, mort le 7 octobre 1662. Il était le confesseur d'un descendant d'Inès de Castro, du marquis de Cascaes, chargé d'aller représenter João IV à la cour de France. Tallemant des Réaux nous a tenu au courant des excentricités du seigneur portugais. Manoel Homem fit le récit de la pompeuse ambassade du marquis. En recevant solennellement le marquis, au moment où il remettait ses lettres de créance au roi enfant, Marie de Médicis lui fit observer gracieusement qu'il y avait des liens de parenté entre elle et la maison de Castro. Alvaro Perez de Castro, marquis de Cascaes, devenu le représentant de cette grande famille, était trop flatté d'un pareil rapprochement, pour ne pas en instruire les deux cours, et il nous est permis de supposer que la remarque de la reine ne fut pas étrangère à la publication de Manoel Homem. Son livre a pour titre : *Discripçao da Jornada e Embaixada extraordinaria que fez a França D. Alvaro-Pires de Castro, conde de Monsanto e marquez de Çascaes*; Paris, 1644, pet. in-4°. La seconde partie, qui suivit de près cette publication, fut imprimée en Bretagne; — *Relaçao secunda das grandezas do marquez de Cascaes e de sua Chegada a cidade de Nantes e assistencia nella até partir para Portugal*; Nantes, 1645, pet. in-4°. Après avoir fait imprimer ces deux opuscules, devenus très-rares, Manoel Homem profita de son voyage à Nantes pour éditer sous un nom supposé l'ouvrage suivant : *Resurreição de Portugal e*

Morte fatal de Castella, *por Fernam Homem de Figueiredo.* Guillaume Le Monnier publia cet ouvrage sans date et sans nom de lieu; il parut in-4°. C'est à la même époque que fut également imprimé en France un ouvrage du même auteur d'une nature bien différente; il est intitulé : *Averdade do Ante-Christo contra a mentira inventada*, *dedicado* à Mademoiselle (sic) *filha do duque de Orleans, Tiro de Luiz XIV;* Paris et Lisbonne. Nous n'avons jamais rencontré ce volume. Nous connaissons encore de Manoel Homem : *Kalendario quadriennal conforme o estylo da ordem dos pregadores. Resolucão de algumas duvidas graves pertenentes ao officio divino : conferencia rubrical de ambos os breviarios velho et novo*, etc., etc.; Lisbonne, Paul Cræsbeeck, 1643, in-8°.—Manoel Homem n'était jamais resté étranger à la politique de son époque, et il est permis de supposer qu'il fut tout autant conseiller d'ambassade que simple confesseur du marquis excentrique qu'il accompagnait. Retiré dans le couvent de son ordre à Lisbonne, il n'abandonna pas la question qu'il avait abordée jadis, et il publia : *Memoria da disposicão das armas Castelhanas que injustamente invadesdo o reino de Portugal no anno de* 1580. *Despertadora ao valor Portuguez para não temer; do prudencia e conselho para ordenar o presente; da prevencão e cautela para dispor o futuro;* Lisbonne, 1655, in-4°. Manoel Homem a laissé un grand nombre de manuscrits, dont on trouve la liste dans la *Bibliotheca Lusitana* de B. Machado. Ferdinand Denis.

Échard, *Scriptores Ord. Præd.*, t. II, p. 581. — F. Pedro Monteiro. *Claustr. dominic.*, t. III, p. 280. — Barbosa Machado. *Bibliotheca Lusit.* — Tallemant des Réaux, *Historiettes.*

HOMÈRE (Ὅμηρος), le plus grand des poëtes grecs, vivait entre le onzième et le huitième siècle avant J.-C. Les renseignements biographiques nombreux que l'antiquité nous a transmis sur lui n'ont aucune autorité historique (1); mais ils sont intéressants, parce qu'ils représentent Homère tel que les anciens l'avaient imaginé, tel que les modernes l'ont généralement accepté. Avant de discuter la date et la valeur de ces documents, nous résumerons rapidement le plus accrédité, la *Vie d'Homère* faussement attribuée à Hérodote. D'après cette fiction, Homère naquit à Smyrne, d'une femme originaire de Cyme et nommée Crithéis. Sa mère, surprise par les douleurs de l'enfantement pendant une fête, le mit au jour aux bords du fleuve Mélès, et il dut à cette circonstance son premier nom de Mélésigène. Élevé par les soins de Phémius, qui tenait une école de belles-lettres et de musique, il lui succéda dans cette profession, et fit bientôt l'admiration des habitants de Smyrne et des étrangers qui affluaient dans cette ville. Un patron de vaisseau, appelé Mentès, lui proposa de le suivre dans ses voyages. Homère, qui méditait l'*Iliade* et qui désirait voir les lieux dont il aurait à parler, accepta; et, s'embarquant avec Mentès, il visita l'Égypte, la Libye, l'Espagne, l'Italie. Arrivé à Ithaque, il fut atteint d'un mal d'yeux. Mentès, pressé d'aller jusqu'à Leucade, le laissa chez Mentor, un des principaux habitants d'Ithaque. Homère apprit là sur Ulysse beaucoup de détails dont il profita pour son *Odyssée*. Il repartit ensuite avec Mentès, et visita les côtes du Péloponnèse; mais, arrivé à Colophon, il fut encore pris de son mal d'yeux, qui l'obligea à retourner à Smyrne, où il termina l'*Iliade*. Sa cécité, devenue bientôt complète, lui fit donner le nom d'Homère, Ὁμήρος, qui signifie aveugle dans le dialecte de Cyme. La pauvreté le força de quitter Smyrne et d'aller chercher des ressources à Cyme, puis à Phocée, où ses poëmes lui furent dérobés par Thestoridès, qui alla les débiter comme siens à Chios. Homère l'y suivit. Abandonné sur le rivage par les pêcheurs qui l'avaient transporté, il fut recueilli par un berger nommé Glaucus, qui le conduisit dans la petite ville de Bolissus. De là il se rendit à Chios, où il ouvrit une école, et composa son *Odyssée*. Le désir de réciter ses poëmes devant un public plus nombreux le décida à parcourir la Grèce; mais il ne put dépasser les Sporades, et mourut dans l'île d'Ios. Tel est l'Homère traditionnel. Jusqu'à quel point doit-on le regarder comme réel? C'est une question qui ne peut être résolue que par une étude approfondie sur la nature des poëmes qui portent son nom, et sur la date de leur composition. Lorsque, six siècles environ avant l'ère chrétienne, les Grecs commencèrent à fixer dans des récits en prose les vagues souvenirs de leur passé, ils possédaient un grand nombre de poëmes, divisés en deux classes : les uns, consacrés aux généalogies des dieux et des héros, étaient attribués à Hésiode; les autres, destinés à célébrer les exploits des héros, et comprenant une vingtaine d'épopées, dont l'ensemble forma plus tard le cycle épique, étaient presque tous placés sous le nom d'Homère. Le plus ancien texte relatif à Homère le désigne comme l'auteur de la *Thébaïde* (1). La première fois qu'il est question de

(1) « On ne sait rien de la vie d'Homère, dit Letronne, car il ne faut pas compter les détails contenus dans les deux petits écrits qu'on attribue à Hérodote, à Plutarque, et dans quelques autres, sortis de la plume de compilateurs obscurs; tous sont remplis de contes inventés après coup, parmi lesquels sont les plus extravagants qu'aucun commentateur ait imaginés. De là cette prétention de tant de lieux qui se disputaient l'honneur de lui avoir donné naissance. Dans ce conflit chacun se formait une opinion différente, selon ses préjugés, la tradition qu'il suivait de préférence ou son goût pour le merveilleux..... On était allé jusqu'à le croire Campanien, Lucanien, Romain, Syrien, Égyptien ou même Babylonien; opinion extravagante, dont Lucien se moque avec esprit dans son Histoire véritable (II, 20). Aussi Proclus, à la vue de cette prodigieuse diversité, disait, en riant, qu'il serait plus simple d'appeler Homère le citoyen du monde.

(1) C'était l'opinion du poëte Callinus, qui vivait 640 av. J.-C. : opinion rapportée par Pausanias, IX, 9, 5.

poëmes homériques (Ομήρεια ἔπη), il s'agit encore de la *Thébaïde* que Clisthène, tyran de Sicyone, défendit aux rapsodes de réciter, parce qu'elle chantait la gloire d'Adraste et des Argiens (1). Jusqu'au temps des Alexandrins, la plus grande partie du cycle épique, des hymnes et plusieurs compositions satiriques furent regardés comme l'œuvre d'Homère. Mais dès le sixième siècle avant J.-C., l'*Iliade* et l'*Odyssée* durent à leur beauté plus éclatante de se détacher de ce vaste ensemble, et d'attirer plus particulièrement l'admiration. Ces deux poëmes devinrent l'objet d'études persévérantes, et donnèrent lieu à des discussions qui ont été reprises par les modernes. Certains critiques revendiquèrent l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour deux auteurs différents; d'autres nièrent que ces deux poëmes eussent été primitivement écrits; d'autres enfin prétendirent que l'*Iliade* avait été composée par portions détachées (2), qui furent plus tard réunies sous Pisistrate, de manière à former un tout. Ces discussions, dont Sénèque parle avec mépris (3), auraient peu laissé à faire aux modernes si elles avaient été conduites avec une méthode rigoureuse, si la décadence, puis le moyen âge n'y eussent mis fin et n'en avaient détruit ou enseveli pour des siècles tous les monuments. La Renaissance eut pour mission d'exhumer les chefs-d'œuvre de l'antiquité et non de les soumettre à un contrôle sévère. Cette tâche était réservée à l'érudition moderne. Longtemps avant que Wolf niât, vers la fin du dix-huitième siècle, l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et mît en doute jusqu'à l'existence du poëte auquel on les attribuait, divers critiques émirent des idées analogues. Wolf déclare avoir trouvé dans Casaubon des indices de son opinion. Hédelin d'Aubignac fut plus explicite. Dans un ouvrage présenté sous le titre modeste de *Conjectures académiques*, il prétendit que les poëmes homériques, l'*Iliade* en particulier, contiennent une infinité de choses qui ne peuvent raisonnablement être l'œuvre du même poëte; qu'il est vraisemblable qu'Homère n'a jamais existé; que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont qu'un assemblage, une compilation de divers poëmes ou de vieilles tragédies qui se chantaient anciennement dans la Grèce; que cette compilation, faite d'abord par Lycurgue, fut refaite avec plus de soin par l'ordre de Pisistrate et de son fils Hipparque. Les *Conjectures académiques*, composées vers 1674, n'obtinrent pas immédiatement le visa de la censure, et ne parurent qu'en 1715; mais Baillet consigna dans ses *Jugemens des Savans*, en 1685, une opinion peu différente. Voici ce curieux passage : « J'ai ouï dire à un homme de lettres des pays étrangers qu'on travaille en Allemagne à faire voir qu'il n'y a jamais eu d'Homère, et que les poëmes qui portent son nom ne sont que des rapsodies ou des compilations que les critiques ont composées de diverses pièces de vers ou chansons détachées à qui on a donné la liaison et la suite que nous voyons aujourd'hui (1). » Ce que Baillet annonçait se réalisa cent dix ans plus tard. Dès 1693 Perrault, qui connaissait le livre de Baillet et le manuscrit de d'Aubignac, en reproduisit les arguments et les conclusions dans ses *Parallèles des Anciens et des Modernes* (t. III, p. 36). Boileau, dans sa polémique contre Perrault, repoussa le paradoxe de d'Aubignac avec un extrême dédain (2). Bentley, au contraire, en 1713, se rencontra presque avec l'auteur des *Conjectures académiques*. Sans contester l'existence d'Homère, il souleva et résolut négativement la question capitale de l'unité de composition. « Homère, dit-il, écrivit une suite de chansons et de rapsodies destinées à être chantées par lui-même pour un petit salaire et un bon repas, aux fêtes publiques et aux autres jours de réjouissances. Il composa l'*Iliade* pour les hommes, et l'*Odyssée* pour l'autre sexe. Ces chansons détachées ne furent rassemblées dans la forme d'un poëme épique qu'au temps de Pisistrate, environ cinq cents ans après (3) ». Ce n'était qu'une boutade jetée en passant. En 1725, un écrivain bien inférieur à Bentley pour l'érudition, mais au moins son égal pour l'originalité et l'étendue de la pensée, Vico, aborda la même question, et la traita avec une supériorité de vues qui n'a pas été surpassée. Vico écarte d'abord l'Homère factice, fabriqué par les rhéteurs et les sophistes, cet Homère savant philosophe, profond moraliste, enveloppant de sages préceptes sous de poétiques allégories, et se proposant d'adoucir les mœurs du peuple. Loin de là, dit-il, Homère reproduit fidèlement des mœurs violentes et grossières. Ses héros sont féroces, mobiles, obstinés, déraisonnables. Ses dieux ne valent pas mieux que ses héros. Les caractères et les mœurs des personnages homériques, loin d'être l'œuvre d'un philosophe, n'ont pu être conçus que par des êtres à l'esprit faible, à l'imagination vigoureuse, aux passions violentes; ils sont l'œuvre de tout un peuple à cette époque de barbarie où les peuples n'ont d'autre histoire que la poésie. L'*Iliade* et l'*Odyssée* ne furent pas d'abord écrites, et les chants ou rapsodies

(1) Hérodote, V, 67. M. Grote a très-bien montré que dans ce passage il ne peut être question que de la *Thébaïde*, et non de l'*Iliade*. (*History of Greece*, t. II, c. 21.)

(2) « Il n'écrivit pas l'*Iliade* d'ensemble, dit Suidas, et avec cette suite qui existe aujourd'hui; mais, après avoir composé séparément chacune de ses *rapsodies*, il les débitait pour gagner sa vie dans les villes où il séjournait, et les y laissait. »

(3) Sénèque, *De Brevitate Vitæ*, XIII : « Græcorum ille morbus fuit quærere... prior scripta esset Ilias an Odyssea, præterea an ejusdem esset auctoris. »

(1) Voy. *Jugemens des Savans*, t. III; p. 96.

(2) *IIIe Réflexion critique*, à la suite de la traduction du *Traité du Sublime* de Longin.

(3) Phileleutherus Lipsensis, *Remarks upon a late discourse of free thinking*, VII.

dont elles se composent ne furent réunis que bien plus tard, sous les Pisistratides. Ainsi s'expliquent les différences et les contradictions qui abondent dans ces deux poëmes. Œuvre multiple de beaucoup de générations, l'épopée homérique, commencée dans le jeune âge de la Grèce héroïque et achevée dans sa vieillesse, représente, sous les deux formes différentes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et par les caractères opposés d'Achille et d'Ulysse, une période historique de plus de quatre cents ans. Le poëte auquel on l'attribue est comme la guerre de Troie, qui fournit à l'histoire une précieuse époque chronologique et qui pourtant n'a jamais eu lieu. Homère est la personnification, le type des chanteurs qui parcouraient le pays en chantant les aventures des héros. Sa cécité et sa pauvreté représentent la misérable condition des rapsodes. Tant de villes de la Grèce se disputèrent l'honneur de lui avoir donné naissance, parce que les peuples de ces villes étaient bien réellement eux-mêmes des Homères, les véritables auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (1). Cette magnifique intuition de Vico, malheureusement compromise par la barbarie du style et par de singulières erreurs de détail, passa inaperçue. En 1769, Thomas Wood, sans prendre la question d'aussi haut, toucha un côté que Vico n'avait qu'effleuré, et soutint que les poëmes homériques n'avaient pas été primitivement écrits (2). Cette opinion, assez répandue chez les anciens, négligée par les modernes, rencontra des partisans, entre autres J.-J. Rousseau (3) et Mérian (4); plus tard elle frappa vivement Wolf, que ses études avaient déjà conduit à douter de l'authenticité de certains chants de l'Iliade. Ce doute, d'abord partiel, s'étendit peu à peu à l'ensemble des deux poëmes. Wolf hésitait encore lorsque la publication, en 1788, des *Scolies sur l'Iliade* découvertes à Venise par d'Ansse de Villoison, confirma ses doutes. Les Scolies de Venise prouvaient que les plus grands critiques anciens, Zénodote, Aristarque, Cratès, avaient tenu pour suspects et même pour apocryphes des vers et des passages entiers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; elles attestaient le travail qui avait réuni et coordonné les membres épars et incohérents de chaque épopée. Ces témoignages anciens, se joignant aux conjectures de Casaubon, de d'Aubignac, de Bentley, de Wood (Wolf ne connut Vico que plus tard), achevèrent de porter la conviction dans l'esprit du philologue allemand, qui publia, en 1795, ses célèbres *Prolégomènes* (5). Ses conclusions sont, au fond, les mêmes que celles de d'Aubignac; mais l'étendue de son savoir, la vigueur, l'enchaînement et la portée de ses arguments, mettent entre lui et le critique français l'immense intervalle qui sépare une hypothèse féconde d'un paradoxe stérile. Les *Prolégomènes* furent le signal d'une controverse qui dure encore. On a très-peu ajouté depuis aux objections que Wolf proposa contre l'unité de composition des poëmes homériques, et ses arguments sont à peu près les seuls que nous aurons à examiner.

La question de l'écriture est le centre de l'argumentation de Wolf. Suivant l'opinion commune des anciens, l'écriture fut apportée aux Grecs par les Phéniciens. A quelle époque? On l'ignore. On ne sait pas mieux combien il fallut de temps pour approprier l'alphabet phénicien à la langue grecque de manière à ce qu'il pût servir à la transcription de poëmes aussi longs que l'*Iliade* et l'*Odyssée*. En supposant même l'alphabet grec constitué à une époque très-reculée, il fallait, pour l'appliquer à des œuvres étendues, des instruments de transcription qui manquaient aux Grecs, réduits, avant l'importation du papyrus égyptien vers 630 avant J.-C., à écrire sur des tables de bois et de pierre, sur des feuilles de métal, et plus tard sur des peaux de chèvre et de mouton, matériaux peu commodes, qui devaient singulièrement limiter l'emploi de l'écriture. Ceux qui s'obstineraient à faire remonter au delà du huitième siècle l'usage de l'écriture auraient à répondre aux questions suivantes : 1° La forme de la prose est inhérente à l'emploi de l'écriture. Pourquoi, si l'écriture était en usage dès le dixième siècle (date probable de la composition des poëmes homériques), la prose ne s'est-elle formée que cinq siècles plus tard? 2° On emploie d'abord l'écriture à graver sur des monuments certains faits dont on veut conserver le souvenir. Pourquoi si l'écriture était en usage dès le dixième siècle, les plus anciennes inscriptions ne remontent-elles pas au delà du septième, et pourquoi sont-elles en caractères informes qui attestent l'enfance de l'art d'écrire? 3° L'écriture sert surtout aux transactions sociales. Pourquoi si elle existait, les Grecs ne l'employèrent-ils pas à la transcription de leurs lois, et pourquoi faut-il descendre jusqu'au septième siècle pour trouver une législation écrite (1)? Ces difficultés avaient déjà frappé les anciens, et les avaient conduits à nier l'usage de l'écriture du temps d'Homère. « Tardivement, dit Josèphe (2), les Grecs connurent la nature des lettres..... On prétend même qu'Homère ne laissa point ses poëmes par écrit, mais que, transmis par la mémoire, ils furent plus tard formés par l'assemblage de chants séparés, et que c'est pour cela qu'on y trouve tant de discordances. » Ce témoignage

(1) Vico, *Scienza nuova*, l. III, *De la Découverte du véritable Homère*.
(2) Wood, *An Essay on the original Genius and Writings of Homer*; Londres, in-4°.
(3) *Sur l'Origine des Langues*.
(4) *Dissertation*; dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, an. 1788-1789.
(5) *Prolegomena ad Homerum, sive de operum homericorum prisca et genuina forma variisque mutationibus*; Halle, 1795, in-8°.

(1) Les lois de Zaleucus, chez les Locriens Épizéphyriens, 29e olymp., 664 avant J.-C.
(2) *Contra Apionem*, I, 2.

est fortement corroboré par l'examen des deux poëmes. Nulle part il n'est question d'écriture. Un seul passage semble faire exception. Le poëte, racontant l'histoire de Bellérophon, dit que Prœtus « l'envoya en Lycie, et lui remit des signes funestes (σήματα λυγρά), ayant gravé (γράψας) sur une tablette pliée (ἐν πίνακι πτυκτῷ) des choses mortelles, et lui ordonna de les montrer à son beau-père (1) ». On ne sait pas bien ce que veulent dire ces signes funestes que le poëte appelle plus loin un signe mauvais (σῆμα κακόν); le sens des mots que nous avons traduits par tablette pliée n'est pas plus clair, et la signification de γράψας (ayant inscrit) est tout aussi incertaine. Ce serait forcer le texte contre toute vraisemblance que d'y voir une lettre écrite en caractères alphabétiques. Des signes convenus entre Prœtus et son beau-père suffisaient pour indiquer à celui-ci que le porteur de la tablette devait être mis à mort. Si ce passage prouve quelque chose, c'est contre l'existence de l'écriture alphabétique du temps d'Homère; car, comment ce poëte, si précis dans ses descriptions, eût-il parlé d'une manière si vague, si inintelligible, d'un art qu'il aurait connu? Il en est de même d'un autre passage souvent cité (2). Neuf héros grecs tirent au sort à qui combattra contre Hector. Chaque héros jette dans un casque son sort, sur lequel il a tracé un signe, non pas son nom ou la première lettre de son nom, ce qui eût été intelligible pour tous, mais un signe, que celui-là seul qui l'a tracé peut reconnaître : preuve naïve que les héros grecs ne savaient pas écrire. Pas plus dans l'*Odyssée* que dans l'*Iliade* il n'est fait mention d'épitaphe, ni d'inscription. Au huitième livre de l'*Odyssée* (3), Euryale, voulant humilier Ulysse, le compare au commandant d'un vaisseau marchand, qui a pour fonctions de se souvenir de la cargaison (φόρτου μνήμων). Si l'écriture eût existé, le moindre registre aurait dispensé le conducteur du vaisseau de cet effort de mémoire. Enfin la versification même des deux poëmes atteste qu'ils ne furent pas primitivement écrits. La mesure de beaucoup de vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ne s'explique qu'à la condition d'admettre dans un très-grand nombre de mots une lettre, le *digamma*, qui se prononçait incontestablement du temps d'Homère, mais qui n'a jamais figuré dans aucun manuscrit de ce poëte. « Si Homère écrivit ses poëmes, dit Porson, il serait intéressant de montrer comment cinquante ou soixante mille digammas purent disparaître (dans les transcriptions postérieures), sans qu'on s'en aperçût (4). » Pour rendre raison de ce phénomène,

(1) *Iliade*, l. VI, 166, etc.
(2) *Iliade*, l. VII, 175, etc.
(3) *Odyssée*, l. VIII, 163, etc.
(4) Porson, *Examen* de l'*Essay on the Greek Alphabet, by R. Payne Knight*, dans le *Monthly Review*, janvier et avril 1794

il faut absolument supposer entre la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et leur première transcription un très-long intervalle durant lequel le digamma tomba en désuétude chez les Ioniens, qui firent les premiers manuscrits d'Homère, et qui ne tinrent pas compte d'une lettre qu'ils ne prononçaient plus (1).

En accordant à Wolf que les poëmes homériques n'ont pas été primitivement écrits, faut-il conclure avec lui qu'ils ont été composés par portions détachées et sans vue d'ensemble? Les poëtes privés de l'écriture doivent-ils se borner à des productions de courte étendue, telles que les romances espagnoles ou les chants populaires de la Servie? En limitant ainsi l'essor de la poésie primitive, Wolf a méconnu les prodiges dont la mémoire est capable lorsque l'absence de l'art d'écrire l'oblige à déployer toutes ses ressources (2). L'argument tiré de l'impossibilité absolue de composer et de conserver de mémoire des poëmes aussi longs que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne se peut soutenir, et doit faire place à une objection d'une plus grande portée. Sans le secours de l'écriture, la récitation est le seul moyen de publier un poëme. Les aèdes et les rapsodes récitaient leurs vers dans les banquets, dans les fêtes, où ils ne pouvaient faire entendre que des chants d'une courte étendue. Pourquoi auraient-ils composé d'ensemble un poëme dont ils ne pouvaient réciter que des portions détachées, comme un mécanicien qui monterait à grand'peine une machine dont on ne pourrait faire usage qu'à la condition de la démonter. Il faut le reconnaître, si l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne pouvaient pas être révélées au public dans leur ensemble, Homère n'a pu avoir l'idée de cet ensemble, et Wolf a eu raison de nier l'unité de composition des poëmes homériques; mais cette nouvelle impossibilité est aussi peu démontrée que la précédente. Si des banquets, des fêtes particulières ne suffisaient pas à l'audition de tout un poëme, il existait des fêtes nationales, des luttes poétiques où se pressaient des milliers d'auditeurs animés d'une infatigable curiosité. Suivant la remarque d'Ot. Müller (3), « les Grecs écoutaient plus tard dans une seule fête environ neuf tragédies, trois drames satiriques, et trois comédies, sans penser qu'il vaudrait mieux répartir cette puissance intellectuelle entre plusieurs journées; pourquoi les Grecs du temps d'Homère n'auraient-ils pas pu entendre dans un seul jour l'*Iliade* ou l'*Odyssée*, moins longues, après tout, que trois tétra-

(1) *Voy.* Giese, *Ueber den Æolischen Dialekt*, sect. 14, p. 180.
(2) Wolf lui-même a constaté cette puissance de la mémoire : « Stupes fortasse ad tantam capacitatem memoriæ, quæ totum Homerum complecti potuerit. Mihi vero id etiam parum videtur, multoque plura nonnunquam bonos rapsodos tenuisse suspicor. » (*Prolegom.*, p. CI.) César nous apprend (*B. G.*, VI, 18) qu'à une époque où les Gaulois connaissaient l'écriture, leurs poëmes continuaient d'être confiés exclusivement à la mémoire des druides.
(3) *History of Literature of ancient Greece*, p. 62.

logies tragiques et trois comédies? » L'attention, comme la mémoire, a dû atteindre dans certaines circonstances un degré dont nous n'avons plus idée aujourd'hui. Les grandes fêtes populaires n'étaient pas les seules occasions qu'eût le poëte de faire connaître un poëme dans son ensemble : il le récitait aux banquets des princes, et la récitation pouvait alors être partagée en plusieurs journées, puisque les mêmes auditeurs y assistaient. L'Arioste dans son *Orlando* se représente lisant ses vers à une réunion de seigneurs. A certains endroits de son récit, il s'arrête, et remet la suite à un autre jour. Cet artifice du poëte italien était une réalité pour les rapsodes aussi bien que pour les trouvères auxquels l'Arioste l'emprunte. Rien ne s'opposant à ce que de longs poëmes fussent récités dans leur ensemble, on comprend qu'un génie sublime ait eu l'idée de substituer aux chants courts et isolés des aèdes une composition vaste et suivie. Ainsi tombent les objections tirées de l'ignorance de l'écriture. Aucune preuve extérieure n'existe contre l'unité des poëmes homériques, et c'est en définitive à ces poëmes mêmes qu'il faut demander s'ils ont été composés suivant une vue d'ensemble, où s'ils ne sont qu'un assemblage de chants détachés.

Dans cette seconde partie de la discussion, Wolf s'est particulièrement attaché à l'*Iliade*, où l'unité est en effet moins sensible. Nous pensons avec M. Grote que le procédé inverse est plus légitime. Puisqu'il s'agit de démontrer que, dès le temps d'Homère, on a pu composer de longs poëmes, il convient d'examiner d'abord l'*Odyssée* dont l'unité est plus manifeste. Un plan conçu d'avance a présidé à l'ensemble du poëme. Un seul personnage dont l'attention ne s'écarte jamais en est le héros. Un seul fait essentiel en est le sujet : posé dès le début, poursuivi à travers les épisodes, il n'a son dénoûment qu'à la fin du poëme. Dans ce plan si artistement tracé on n'a relevé qu'une contradiction. Le voyage de Télémaque ne concorde pas avec celui d'Ulysse, à moins qu'on ne suppose que le jeune prince, malgré son désir de retourner à Ithaque et son refus de s'arrêter à Sparte, passe trente jours dans le palais de Ménélas. Il y a là un oubli de la part de l'auteur de l'*Odyssée*; mais cette inadvertance, qui s'explique si facilement par la nature de la poésie populaire (1), n'autorisait nullement Wolf, W. Müller et Thiersch à regarder les quatre premiers livres de l'*Odyssée* et le commencement du cinquième comme un poëme séparé. Les aventures de Télémaque intéressent surtout par leur rapport avec celles d'Ulysse; elles concourent à un ensemble dont elles sont une partie essentielle. Les voyages d'Ulysse pouvaient donner lieu à des chants séparés ; mais tels que le poëte les raconte ils forment les parties constitutives d'une action où tout s'enchaîne et a sa place marquée dans un plan préconçu. L'unité évidente de l'*Odyssée* est une présomption en faveur de l'unité moins apparente de l'*Iliade*. Ce poëme a pour sujet le ressentiment d'Achille, qui, outragé par Agamemnon, cesse de prendre part à la guerre, et abandonne les Grecs à leurs propres forces. Ceux-ci, après des alternatives de victoire et de défaite, vont être jetés à la mer lorsque Achille consent à envoyer à leur secours son ami Patrocle, qui succombe dans un combat contre Hector. Achille, chez qui l'ardeur de venger son ami domine le ressentiment, rentre dans la lutte et tue Hector. Ainsi présentée, dans une vue sommaire, l'*Iliade* offre bien un plan d'ensemble. Tous les grands incidents se rattachent l'un à l'autre, et tous sortent du fait essentiel qui est le sujet du poëme. Achille quitte le champ de bataille parce qu'il est irrité contre Agamemnon ; les Grecs sont vaincus parce que Achille s'est retiré; Patrocle intervient parce qu'ils sont réduits aux dernières extrémités, et il meurt pour les défendre; Achille rentre dans la lutte pour venger un ami, et il le venge en tuant Hector. Le poëme finit lorsque l'événement capital qui lui a servi de point de départ a produit tous ses effets, c'est-à-dire qu'il finit juste au moment où l'art le plus consommé en aurait marqué le dénoûment. Il est bien difficile de prétendre qu'un pareil ensemble a été formé après coup avec des éléments qui n'avaient pas été primitivement destinés à ce but. Wolf lui-même ne s'y résigne qu'avec beaucoup de peine, et il est au fond bien moins affirmatif que d'Aubignac et que Vico (1). Mais enfin, il cède, dit-il à un examen plus approfondi du poëme et aux témoignages des anciens. On ne peut nier, en effet, qu'un examen attentif ne soit défavorable à l'unité de composition de l'*Iliade*. Outre des contradictions de détail assez nombreuses, certaines parties semblent avoir été ajoutées après coup à la construction primitive. Les six livres compris entre le I[er] et le VIII[e], loin de concourir au but du poëme, le font oublier ou le contredisent. Qu'Agamemnon ait attendu la dixième année de la guerre pour passer la revue de ses troupes et pour les mettre en ordre, le fait, quoique étrange, ne répugne pas aux

(1) Voy. Nitzsch, *Plan und Gang der Odyssee* p. XLIII, dans le second volume de son *Commentaire sur l'Odyssée*, et Payne Knight, *Prolegom.*, c. XXIII.

(1) Rien n'est plus significatif et plus éloquent que ce beau passage où Wolf s'étonne et s'irrite de sa propre audace ; « Nunc quoque usu evenit mihi nonunquam, quod non dubito eventurum item multis esse, ut, quoties abducto ab historicis argumentis animo, redeo ad continentem Homeri lectionem et interpretationem,... atque ita penitus immergor in illum veluti prono et liquido alveo decurrentem tenorem actionum et narrationum; quoties animadverto ac reputo mecum, quam in universum aestimanti unus his carminibus insit color, aut certe quam egregie carmini utrique suus color constet, quam apte ubique tempora rebus, res temporibus, aliquot loci adeo sibi alludentes, congruant et constent, quam denique aequabiliter in primariis personis eadem lineamenta serventur et ingeniorum et animorum : vix mihi quisquam irasci et succensere gravius poterit, quam ipse facio mihi. » (*Préf.* de l'édit. de l'*Il.*; Halle, 1794, p. XXII.

procédés de la poésie populaire; mais on comprend moins que le combat singulier entre Pâris et Ménélas n'ait lieu aussi qu'après neuf ans. Hélène, du haut des remparts, signale les principaux chefs grecs à Priam, qui depuis neuf ans les voit combattre et qui devrait les connaître; elle s'inquiète de ne pas voir ses frères, et se demande s'ils sont morts, ou s'ils se cachent à cause d'elle; depuis neuf ans que dure la guerre, elle aurait pu s'en informer. Au premier livre, Zeus promet de venger Achille; il ne tient pas sa promesse dans les livres suivants jusqu'au huitième, et au quatrième il l'a si bien oubliée, qu'il règle sa conduite d'après des considérations toutes différentes. Le neuvième chant est rempli par l'ambassade envoyée à Achille, fait capital, complétement oublié dès le onzième. Le dixième livre, tout entier épisodique, avait fortement éveillé les soupçons des anciens (1). A partir du onzième jusqu'au vingt-deuxième inclusivement, on ne sort plus du sujet; les deux derniers chants s'y rattachent aussi sans en être une suite nécessaire. Ainsi huit ou neuf chants ne concourent pas à l'ensemble du poëme. Un pareil résultat est tout à fait inexplicable si l'on suppose que l'*Iliade* a été composée et écrite dans les mêmes conditions que d'autres poëmes, tels que l'*Énéide* ou *Le Paradis perdu*. Il faut absolument passer de cette opinion à une autre manière de concevoir la composition de l'*Iliade*. Les diverses hypothèses proposées à ce sujet peuvent se réduire à trois. Nous examinerons d'abord la plus ancienne, celle qui a été adoptée par d'Aubignac, Bentley, Vico; celle à laquelle Wolf a attaché son nom, et que William Müller (2), B. Thiersch (3) et Lachmann (4) ont présentée sous la forme la plus précise et la plus rigoureuse.

Wolf et son école supposent que les poëmes homériques sont un assemblage de chants exécutés d'abord séparément et sans aucune vue d'ensemble. Lachmann a décomposé l'*Iliade* en dix-huit pièces qui ne sont peut-être pas, dit-il, d'autant de poëtes différents, mais qui forment en tous cas autant de poëmes distincts et indépendants. M. Grotefend a proposé une autre combinaison. Mais tous les critiques de cette école prétendent que l'*Iliade* et l'*Odyssée* (5) sont une réunion de petits poëmes originairement distincts, rapprochés par la similitude des sujets et de l'inspiration, fondus par le travail de plusieurs générations de rapsodes, et enfin constitués définitivement par la compilation des Pisistratides. Que la poésie populaire et primitive procède par chants détachés, c'est un fait dont on trouve des exemples dans des littératures plus rapprochées de nous que la littérature grecque. La vie et les exploits du Cid ont été chez les Castillans l'objet de chants séparés ou *romances* (1); Marco, le héros servien, a été célébré dans des ballades ou chants de courte étendue (2). Il est possible et même probable qu'il en fut de même pour Achille et pour Ulysse, et que leurs exploits devinrent l'objet de chants populaires; mais il ne s'en suit pas que l'*Iliade* et l'*Odyssée* soient un recueil de ces chants populaires. Chacun de ces poëmes est le développement d'un seul sujet, d'un point central qui s'épanouit en une vaste circonférence. Cette unité de composition, évidente dans l'*Odyssée*, reconnaissable même dans l'*Iliade*, malgré les interpolations, ne saurait être le résultat d'une simple juxtaposition de pièces séparées. Nous pensons que Wolf a beaucoup exagéré l'importance du travail des Pisistratides; mais leur œuvre, quelle qu'en soit la valeur, ne fut en définitive qu'un arrangement, et il est impossible qu'un simple arrangement de chants séparés ait produit la plus admirable des formes littéraires, celle que les plus grands poëtes des âges suivants ont imitée sans jamais l'égaler. Que l'on fasse par la pensée sur les *Romances du Cid* ou sur les *Ballades de Marco* le travail attribué aux Pisistratides, et l'on aura une série d'événements qui se succéderont sans nécessité logique, et qui embrasseront la vie entière du héros; on n'aura pas le développement suivi, au milieu d'une grande diversité d'épisodes, d'un fait unique, tel que la colère d'Achille, ou le retour d'Ulysse dans son palais envahi par les prétendants. Pour transformer les chants populaires de la Grèce en épopée homérique, il ne fallait pas moins qu'un très-grand poëte; les Pisistratides y auraient perdu leur temps, ou plutôt n'en auraient pas même eu l'idée. Nous croyons donc que l'hypothèse qui nie l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* soulève beaucoup de difficultés et n'en résout aucune.

God. Hermann (3) a proposé une seconde hypothèse, qui selon lui explique à la fois, dans les poëmes homériques, l'unité de l'ensemble et les contradictions de détails. Il suppose l'existence de deux poëmes primitifs, une *Iliade* et une

(1) « Les anciens, dit Eustathe, prétendent que cette rapsodie fut composée par Homère comme un poëme séparé, qu'elle ne faisait pas partie de l'*Iliade*, et que Pisistrate l'y introduisit. » Eust., p. 785.

(2) W. Müller, *Homerische Vorschule*, seconde édition; Leipzig, 1836, avec une introduction et des notes par Baumgarten Crusius.

(3) Thiersch, *Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer*; Halberstadt, 1832.

(4) Lachmann, *Fernere Betrachtungen über die Ilias*; dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1841, sect. XXVI, XXVIII, XXIX.

(5) Wolf cependant reconnaît l'unité de l'*Odyssée* : « Odyssea, cujus admirabilis summa et compages pro præclarissimo monumento græci ingenii habenda est. » (*Prolegom.*, p. CXVII-CXXX). Mais il prétend qu'elle n'est pas de l'époque d'Homère.

(1) *Voy. Le Romancero*, édit. de Depping et Galiano; Leipzig, 1844.

(2) Wuk Stephanowitsch, *Danitsa, ou Chants populaires des Serviens*, traduit en français par Mme Élisa Voïart; Paris, 1834, 2 vol. in-8°.

(3) God. Hermann, *Præf. ad Odysseam*; Leipzig, 1825, et sa dissertation *Ueber Homer und Sappho*, dans ses *Opuscula*, vol. V, p. 74.

Odyssée dont Homère ou tout autre poëte était l'auteur et qui n'avaient qu'une médiocre étendue. Cette *Iliade* et cette *Odyssée* primitives furent successivement développées par une série de poëtes qui agrandirent l'œuvre de leurs prédécesseurs, jusqu'à ce qu'elle formât un ensemble capable de satisfaire la curiosité des auditeurs. Cette hypothèse trouve, comme la première, des précédents dans la poésie épique des différents peuples. Plusieurs épopées françaises du moyen âge sont, dans leur forme actuelle, le développement de poëmes primitifs assez courts. Mais là encore l'exemple détruit la supposition qu'il devait étayer. Dans les œuvres ainsi développées il y a entre le chant primitif et les additions successives une disproportion choquante que l'on ne trouve point dans les poëmes homériques, dont l'ensemble est empreint du même caractère et du même génie. Deux jets primitifs indéfiniment étendus n'auraient pas conservé cette vigueur, cette harmonie.

Les difficultés de l'hypothèse d'Hermann n'ont pas échappé à M. Grote, qui en a proposé une nouvelle. Il laisse de côté l'*Odyssée*, qu'il regarde comme l'ouvrage d'un seul auteur. Dans l'*Iliade* il trouve deux poëmes : une *Achilléide*, destinée à célébrer la colère d'Achille, et à laquelle appartiennent le I[er] chant, le VIII[e] et tous les autres depuis le XI[e] jusqu'au XXII[e] inclusivement. Les deux derniers le XXIII[e] et le XXIV[e] sont une addition qui ne sort pas du sujet; mais les chants du II[e] au VII[e] inclusivement et le X[e] appartiennent à un autre sujet : ils se rapportent plus directement à la lutte contre Ilion, et forment une *Iliade* proprement dite. Le IX[e] livre est une addition faite à l'*Achilléide* et une addition malheureuse; car elle est en contradiction avec le reste du poëme. Cette ingénieuse hypothèse rend bien compte des incohérences que présente l'*Iliade*, mais elle est elle-même sujette à de graves objections. Deux poëmes juxtaposés offriraient dans le style, dans les caractères des personnages, dans les événements, des discordances bien plus fortes que celles qui nous frappent dans les divers chants de l'*Iliade*, où les faits, sans doute, ne concordent pas toujours entre eux, mais où les caractères sont admirablement suivis, et dont le style offre une parfaite unité. Si l'on réalisait la supposition de M. Grote, si l'on retranchait de l'*Iliade* ou *Achilléide* tout ce qui selon lui n'en faisait pas primitivement partie, on aurait un poëme plus régulier peut-être, mais infiniment moins intéressant. L'admirable caractère d'Hector ne trouverait plus à se développer dans les belles scènes avec Pâris, avec Andromaque et Hécube. Achille lui-même y perdrait. Les exploits de Diomède, d'Ulysse, d'Ajax rehaussent les siens, puisque en définitive tous ces héros, malgré leur courage, succombent à une tâche que seul il peut accomplir. L'attention ne se détourne un moment d'Achille que pour se reporter sur lui avec un redoublement d'intensité. D'ailleurs on peut affirmer qu'il y avait dans le cœur du poëte une sorte de combat entre ses propres sentiments et les nécessités de son sujet. Forcé de montrer les Grecs vaincus, il retarde autant que possible l'événement inévitable, et il sème d'exploits éclatants la route qui conduit à la défaite. Cette inspiration patriotique, qui répondait pleinement aux sentiments des auditeurs, fait comprendre que le chantre d'Achille ait longuement développé les combats des autres héros, et qu'il ait laissé les épisodes empiéter sur l'action principale. Quant aux incohérences, elles s'expliquent par les circonstances de la composition et de la transmission de l'*Iliade*. Des chants très-nombreux, reproduisant sous une forme rhythmique les légendes populaires et en créant de nouvelles, avaient cours chez les Grecs, et formaient toute l'histoire d'un peuple qui ne connaissait pas encore l'écriture. Un poëte choisit une de ces légendes et la développa en y rattachant une foule de personnages et d'événements célèbres dans d'autres légendes. Cette idée neuve et féconde, conçue et réalisée par un puissant génie, donna naissance à la plus grande des formes littéraires. Les Grecs eurent des poëmes qui par l'ensemble se détachaient des chants populaires et qui par les détails y touchaient de toutes parts. Si pendant des siècles de transmission orale les poëmes en rapport perpétuel avec les chants populaires leur firent de fréquents emprunts, si l'*Iliade* surtout reçut des additions qui troublèrent la liaison du récit, l'ensemble resta intact. Une preuve très-forte que bien avant les Pisistratides, l'*Iliade* et l'*Odyssée* embrassaient les mêmes sujets qu'aujourd'hui et formaient déjà un tout complet, arrêté, c'est que les poëtes cycliques qui versifièrent le cercle entier des légendes de la guerre de Troie ne touchèrent jamais aux faits célébrés dans les poëmes homériques : réserve d'autant plus significative qu'ils n'eurent pas les mêmes scrupules à l'égard les uns des autres. Wolf, il est vrai, a cru trouver dans les poëtes cycliques mêmes un argument contre l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Si l'unité générale d'action que l'on remarque aujourd'hui dans ces deux poëmes avait existé dès le temps des cycliques, pourquoi, dit-il, ne l'auraient-ils pas imitée? Mais d'abord les poëmes cycliques sont perdus, et nous ne pouvons pas vérifier s'ils différaient de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* autant que le suppose Wolf; puis, si les poëtes cycliques n'observèrent pas exactement la forme homérique, c'est que, venus longtemps après Homère et n'ayant pas hérité de son génie, ils ne purent pas accepter la partie la plus glorieuse, mais la plus difficile de son héritage. Les plus nobles formes littéraires s'altèrent, et toujours l'épopée dégénère en chronique versifiée.

Ainsi, il n'existe point d'argument décisif contre l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. L'opinion qui attribue chacun de ces

poëmes à un seul auteur, sauf les interpolations plus ou moins nombreuses, est la plus vraisemblable, la seule qui résiste à la discussion. Mais les deux poëmes sont-ils du même auteur? Plusieurs anciens l'ont nié par des motifs bien futiles; les modernes, qui ont adopté cette manière de voir, ont trouvé des raisons plus solides ou du moins plus spécieuses. L'état social paraît plus avancé, plus raffiné dans l'*Iliade* que dans l'*Odyssée* : différence qu'explique suffisamment la diversité des sujets. Les magnifiques palais de Ménélas et d'Alcinoüs, les fêtes pacifiques des Phéaciens ne pouvaient trouver place dans le camp des Grecs devant Troie. On remarque, il est vrai, une différence plus essentielle dans les notions relatives aux divinités. Dans l'*Iliade* les hommes sont meilleurs que les dieux, dans l'*Odyssée* les dieux sont meilleurs que les hommes. Dans l'*Odyssée* aucun mortel n'ose résister à un dieu; encore moins ose-t-il l'attaquer ou le blesser. L'Olympe ne retentit plus des querelles des dieux et des déesses. Athéné consulte humblement la volonté de Zeus, et craint d'offenser Poséidon, son oncle, en venant au secours d'Ulysse. Un dieu n'inflige un châtiment ou n'accorde sa protection que dans un but moral, et non par caprice. Dans l'*Iliade*, Zeus envoie Ὄνειρος (Le Songe) pour tromper Agamemnon. Athéné, après avoir pris conseil des dieux, pousse Pandarus à la trahison et à l'assassinat. Pâris, violateur des lois de l'hospitalité, n'est pas puni de son crime, tandis que dans l'*Odyssée* les dieux châtient les mortels qui ne respectent pas les lois de Zeus hospitalier. Les dieux de l'*Iliade* vivent sur le mont Olympe, ceux de l'*Odyssée* habitent le ciel vide, bien au-dessus des régions terrestres. Dans le premier de ces poëmes, ils sont visibles à chaque mortel, excepté quand ils s'enveloppent eux-mêmes d'un nuage, tandis que dans le second ils sont habituellement invisibles, excepté quand ils revêtent la forme humaine. En somme, selon la remarque de Benjamin Constant, il y a plus de mythologie dans l'*Iliade* et plus de religion dans l'*Odyssée* (1). Si à ces différences générales on ajoute d'assez fortes divergences de détails (2), on reconnaîtra que les deux poëmes ne sont pas contemporains, que l'*Odyssée* est postérieure à l'*Iliade* et qu'elle en est séparée par un intervalle assez long. Cet intervalle est-il tel qu'il n'ait pu être rempli par la vie d'un seul homme? Nous ne le croyons pas. A côté des différences il faut signaler les analogies, qui ne sont pas moins notables. La religion est au fond la même dans les deux poëmes et bien distincte de la religion d'Hésiode. Les connaissances géographiques (1) sont aussi incertaines et presque aussi limitées dans l'*Odyssée* que dans l'*Iliade*; les arts ne sont pas plus avancés (2). Le cuivre (ou le bronze) est toujours la matière dont se fabriquent les armes défensives et offensives. L'emploi du fer pour cet usage ne commence qu'avec Hésiode. Bien au-dessus de ces analogies s'élève la similitude générale des idées, du style, du génie, qui empêchera toujours de rapporter les deux poëmes à des siècles et à des pays différents. Mais que dans le même siècle et dans le même pays aient vécu deux poëtes d'un génie incomparable, tellement semblables qu'on les a confondus, supérieurs à tous les autres et égaux entre eux, c'est là un fait si étrange que pour l'admettre il faudrait qu'il n'y eût aucun autre moyen d'expliquer les disparates qui existent entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Or, nous n'en sommes pas réduits à cette unique hypothèse. Longin (3), pour rendre compte de la différence des deux poëmes, prétend que l'*Iliade* fut composée par Homère à la fleur de l'âge, et l'*Odyssée* par le même poëte, que la vieillesse avait refroidi. « Homère, dans l'*Odyssée*, peut être comparé, dit-il, au soleil couchant qui, sans avoir la même force, garde la même grandeur. » Vico s'est moqué de cette affirmation que Longin aurait dû donner comme une simple supposition. A ce titre elle a du prix, et si on la complète par certaines notions accessoires, elle peut expliquer les disparates des deux épopées. Homère jeune, s'ouvrant une carrière où nul ne l'avait précédé, s'attacha plus étroitement aux anciennes traditions, aux chants populaires qui représentaient les Grecs dans toute la rudesse des temps héroïques. Homère vieux, plus sûr de son génie, plus maître de ses inspirations, substitua aux idées violentes et grossières des anciens temps les idées plus élevées, plus pacifiques que lui suggéraient son propre génie et la vue d'une société où le commerce avait déjà développé le bien-être et la richesse. Ce n'est là qu'une hypothèse sans doute, mais plus vraisemblable que la supposition empruntée par des critiques modernes aux *chorizontes* (4) de l'antiquité.

(1) Benjamin Constant, *De la Religion*, t. III.

(2) Iris est la messagère des dieux dans l'*Iliade*; Hermès est leur messager dans l'*Odyssée*; Éole, dans l'*Odyssée*, est le dispensateur et le maître des Vents, qui dans l'*Iliade* sont des divinités indépendantes; au huitième livre de l'*Odyssée* Aphrodite est la femme d'Héphæstos, qui dans l'*Iliade* est marié à l'une des Grâces.

(1) La géographie d'Homère est peu étendue et empreinte d'un caractère fabuleux. La plupart des régions visitées par Ulysse sont imaginaires, et on a bien vainement essayé de les identifier avec des pays réels. Le poëte connaissait la Grèce continentale et les îles grecques situées à l'ouest du continent, la Crète et les principales îles de la mer Égée, la Thrace, la Troade, l'Hellespont et l'Asie Mineure, entre la Paphlagonie au nord et la Lycie au sud; il ne mentionne jamais le Pont-Euxin; il connaissait aussi, mais vaguement, la Libye, l'Égypte, la Phénicie. Les Sikèles et la Sicanie sont nommés dans l'*Odyssée*; mais rien ne prouve que le poëte connût l'Italie. *Voy.* Vœlcker, *Homerische Geographie*, ch. III, sect. 55-63 (ouvrage savant, mais qui manque de critique); Ukert, *Homerische Geographie*, et surtout Voss, *Alte Weltkunde*, dans ses *Kritische Blätter*; Stuttgard, 1828, t. II, p. 245.

(2) Millin, *Minéralogie homérique*.

(3) Longin, *De Subl.*, IX, 13.

(4) Les grammairiens grecs qui attribuaient l'*Iliade* et

Les résultats de cette longue controverse sur la nature des poëmes homériques, en établissant l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et l'unité d'auteur pour les deux poëmes, nous fournissent les moyens de chercher à quelle époque a vécu cet auteur. Les deux grandes épopées reconquises par une première discussion serviront de point de départ à la seconde.

L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont toute la poésie et toute l'histoire d'une des plus longues et des plus mémorables périodes de la Grèce antique. En dehors des poëmes d'Homère nous ne possédons sur l'âge héroïque qu'un amas de légendes et de traditions, qu'on a essayé bien vainement de dépouiller de leur caractère fabuleux et poétique, pour les ramener à la réalité. La période où vécut Homère n'a donc point d'histoire, et doit rester à jamais plongée dans un crépuscule, qui permet tout au plus de distinguer quelques grandes masses d'événements, et seulement dans leur forme générale. Ainsi, en partant du huitième siècle avant J.-C., où les Grecs placent les douteux commencements de leur chronologie (1), et en remontant vers des temps plus anciens, on trouve que quatre ou cinq siècles avant l'ère des Olympiades, les Achéens, établis principalement dans le Péloponnèse et ayant à leur tête la grande famille des Pélopides, occupaient la première place parmi les tribus grecques, et exerçaient sur elles une sorte de suzeraineté. On voit aussi que les Achéens engagèrent une lutte contre des peuples asiatiques, dont le centre était la ville d'Ilion, qu'ils sortirent de la lutte victorieux et épuisés, que des dissensions intestines dont les Pélopides furent les plus célèbres victimes désorganisèrent la confédération achéenne déjà bien affaiblie; que les peuplades vassales s'émancipèrent; que d'autres peuplades, grecques d'origine, mais restées plus près de la barbarie dans les montagnes du nord-ouest, envahirent successivement la Thessalie, la Béotie et le Péloponnèse. Cette période d'invasion, qui commença vers la fin du douzième siècle et s'acheva au neuvième, eut pour résultat de substituer les Hellènes aux Achéens comme race dominante, et de remplacer par une civilisation et une religion à certains égards très-différentes la civilisation et la religion que représentent les poëmes homériques. L'*Iliade* et l'*Odyssée* appartiennent certainement à cette période intermédiaire. Consacrées à la gloire et au triomphe des Achéens, mais pleines du récit de leurs malheurs et du vague pressentiment de malheurs plus grands encore, elles furent composées lorsque la confédération achéenne en décadence, et près d'une ruine complète, s'attachait à la mémoire de sa grandeur passée, et lorsque les souvenirs de la guerre de Troie s'étaient déjà transformés en poésie populaire, ce qui n'a guère pu avoir lieu avant le onzième siècle. D'un autre côté les deux épopées ne peuvent pas avoir été composées après le neuvième siècle; car, dès le huitième, Homère se serait trouvé dans un état de choses si différent de celui qu'il a chanté que, pour peindre une époque complétement disparue, il aurait dû faire un effort archéologique tout à fait incompatible avec le caractère naïf et spontané de sa poésie. C'est donc entre 1100 et 800, et plus près de la première date que de la seconde, qu'il faut placer l'existence d'Homère.

Si l'*Iliade* et l'*Odyssée*, interrogées avec soin sur l'époque où vivait leur auteur, ne nous donnent qu'une vague approximation, elles nous fournissent sur sa nationalité des détails nombreux mais contradictoires. Beaucoup de ces détails feraient croire que le poëte était Européen. Sa mythologie s'est évidemment formée en Europe. Elle est l'œuvre des aèdes thraces qui vivaient soit en Thessalie autour du mont Olympe, soit en Béotie près de l'Hélicon, et qui coordonnèrent les diverses légendes locales en un vaste système mythologique. Il semble que Homère asiatique aurait choisi pour la demeure de ses dieux quelque montagne de l'Asie Mineure, l'Ida et le Gargaros plutôt que l'Olympe thessalien, et qu'il n'aurait pas comparé Nausicaa à Artémis marchant sur la Taygète ou l'Érymanthe. En général lorsque Homère parle des localités d'Europe, il est plus précis, plus minutieusement exact que pour les localités d'Asie. Cependant on peut, en faveur de l'origine asiatique des poëmes homériques faire valoir la tradition très-répandue qui place en Asie la naissance d'Homère, et la langue de ses poëmes, qui est l'ionien, c'est-à-dire un dialecte d'Asie. Si on veut préciser davantage la question de nationalité, et chercher à quelle tribu grecque appartenait Homère, on rencontre les mêmes contradictions. Dans les deux poëmes les premiers rôles sont donnés à des Éoliens, à Achille, à Ulysse, la plus grande partie des légendes est d'origine achéo-éolienne, et beaucoup d'usages particuliers aux Éoliens y sont rapportés; mais il serait difficile de contester l'origine ionienne, peut-être même athénienne de la légende d'Hélène. D'autres faits plus concluants attestent que, selon l'expression d'Aristarque, un cœur ionien battait dans la poitrine d'Homère. Partout le poëte montre pour les divinités ioniennes, Athéné, Poséidon, un respect significatif. Les institutions politiques auxquelles il fait allusion

l'*Odyssée* à deux auteurs différents s'appelaient les *chorizontes* (οἱ χωρίζοντες), les séparateurs. *Voy.* Grauert, *Ueber die homerischen Chorizonten*; dans le *Rheinisch. Museum*, 1827, P. III, p. 199.

(1) Pour les deux premiers siècles qui suivent l'ère des Olympiades, 776 avant J.-C., la chronologie grecque est encore très-incertaine; pour ceux qui précèdent, elle n'existe pas. Ce que l'on appelle de ce nom, ce sont des dates de convention destinées à servir de points de repère dans des espaces illimités. Entre les divers systèmes chronologiques aussi peu fondés les uns que les autres, nous adoptons celui d'Ératosthène: prise de Troie, 1183 avant J.-C.; retour des Héraclides (ou invasion dorienne), 1104; émigration ionienne, 1044; fondation de Cyme, [illegible]; fondation de Smyrne, 1015.

sont ioniennes, tandis qu'il ne mentionne jamais les autres institutions que les Doriens répandirent parmi les Grecs. Si ses connaissances géographiques en ce qui concerne l'Asie sont généralement vagues, il parle avec une singulière précision des pays situés au nord de l'Ionie et dans le voisinage de la Mæonie. Suivant la remarque d'Ot. Müller, « la prairie d'Asius, le fleuve du Caystre avec ses cygnes, le lac Gygès, le mont Tmolus avec le rocher de Sipyle, d'où coulait l'Achéloüs, semblent lui être connus par des souvenirs d'enfance ». Telles sont les données contradictoires que l'on recueille dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et sur lesquelles il faut asseoir la biographie d'Homère. Les témoignages des anciens à son sujet ne méritent confiance qu'autant qu'ils nous aident à résoudre ces difficultés, à concilier ces contradictions.

Ces témoignages sont innombrables; car il n'est pour ainsi dire pas un auteur grec ou latin qui n'ait parlé d'Homère. Déjà les anciens avaient senti le besoin de rassembler ces notions dispersées et d'en former une vie d'Homère. Nous possédons huit de ces *vies*, en y comprenant une fiction intitulée *Joûte d'Homère et d'Hésiode*. (Ἀγὼν Ὁμήρου καὶ Ἡσιόδου). Quatre sont anonymes, les quatre autres portent les noms d'Hérodote, de Plutarque, de Proclus, de Suidas. Suidas vivait au onzième siècle de l'ère chrétienne, Proclus (différent du philosophe de ce nom) au deuxième, Plutarque au deuxième aussi. La *Vie* qui nous est venue sous le nom d'Hérodote serait inappréciable si elle était authentique. Mais le moindre examen démontre que c'est une fiction fabriquée un siècle tout au plus avant J.-C., afin de répondre aux questions que soulevaient déjà l'origine et la transmission des poëmes homériques. Les *Vies* anonymes sont encore plus récentes. Ces biographies, dont la plus ancienne est postérieure à Homère d'un millier d'années, n'ont aucun prix à titre de documents originaux; elles ne valent que par les renseignements qu'elles renferment. Elles nous font connaître les noms de cinquante auteurs environ qui, spécialement ou en passant, s'étaient occupés de la patrie et de l'époque d'Homère. La plupart de ces auteurs n'ont fait que répéter ce que d'autres avaient dit avant eux. Si l'on s'en tient aux écrivains qui ont constaté des traditions anciennes et émis des opinions originales, on n'a plus devant soi qu'un petit nombre de témoignages dont les contradictions ne sont pas inconciliables. Mais ces témoignages mêmes ne sauraient dans aucun cas avoir l'autorité de notions positives qui manquaient aux anciens aussi bien qu'à nous. Ce sont des traditions, des conjectures, rien de plus. Entre la composition des poëmes homériques et les plus anciens historiens grecs, il s'écoula au moins quatre siècles. C'est un vide qu'il sera toujours impossible de combler.

Les diverses dates assignées aux poëmes homériques diffèrent de près de quatre cents ans. D'après Cratès et Ératosthène, Homère vivait dans le premier siècle après la guerre de Troie. Aristote et Aristarque le font vivre du temps de l'émigration ionienne, 140 ans après cette guerre; Apollodore le chronologiste, 240 après; Porphyre, 270 après; les marbres de Paros, 277 après; Hérodote, 350 après. Non-seulement sept villes, comme on le dit, mais dix-sept villes et même dix-neuf revendiquèrent l'honneur d'être la patrie d'Homère. Entre ces prétentions dont la plupart n'ont aucun fondement, il faut distinguer celles de Cyme, soutenues par l'historien Éphore, celles de Colophon défendues par Nicandre, et surtout celles de Smyrne et de Chios. Smyrne a pour elle Pindare, Scylax et Stésimbrote. Chios s'autorise des témoignages de Simonide, d'Acusilaüs, d'Hellanicus, de Thucydide, et du fait qu'il avait existé à Chios une famille d'Homérides et que Homère y était l'objet d'un culte. Si à l'aide des poëmes homériques on essaye de choisir entre ces assertions contraires, on écartera d'abord les dates extrêmes d'Ératosthène et d'Hérodote, et entre les autres on s'arrêtera à celle d'Aristote et d'Aristarque, parce qu'elle coïncide avec un fait historique dont l'influence sur la poésie homérique a été capitale : nous parlons de l'émigration ionienne. L'invasion des Doriens fit refluer beaucoup de Grecs, Ioniens et Éoliens sur les rivages de l'Asie, où ils fondèrent des colonies florissantes. Les Ioniens et les Éoliens, séparés partout ailleurs, se trouvèrent, par suite d'événements douteux, réunis à Smyrne. Cette union des deux tribus ne fut pas de longue durée. Les Éoliens expulsèrent les Ioniens, qui se réfugièrent à Colophon, à Chios et dans d'autres établissements de leur race. Plus tard la fortune changea. Les Ioniens, partis de Colophon, reprirent Smyrne, qui fut dès lors une des principales villes de leur confédération. Si l'on place, avec Aristote et Aristarque, la vie d'Homère à Smyrne, dans la période qui suivit l'émigration ionienne, 140 ans après la prise de Troie, les principales difficultés qui nous frappent dans ses poëmes se trouvent résolues. Les Éoliens, partis d'Europe, établis d'abord à Cyme, comptant parmi leurs tribus la grande race des Achéens, et se vantant d'avoir pour chefs des princes de la famille d'Agamemnon, apportaient en Asie un fonds inépuisable de légendes et de chants nés dans la Grèce d'Europe, en retraçant avec précision les principaux sites, et profondément empreints de la mythologie qui s'y était développée. Au contact de la terre d'Asie, théâtre des exploits de leurs ancêtres, à la vue des campagnes de la Troade, où leurs héros populaires avaient combattu et trouvé une mort glorieuse ou une victoire éclatante, les Éoliens sentirent redoubler leur intérêt pour les légendes, les chants de la guerre de Troie, qui depuis plus d'un siècle déjà les charmaient et les exaltaient. Ils portèrent dans Smyrne l'enthousiasme dont les remplissait le souvenir de la

grande lutte des héros achéens contre la famille de Priam; ils y trouvèrent, gouvernée par des princes athéniens qui prétendaient descendre de Nestor, la race ionienne, qui, pour la civilisation et la culture intellectuelle, devança toujours les autres tribus grecques, et qui, moins originale, moins poétique, devait, par sa vive intelligence, son sentiment exquis de l'art, son esprit progressif, les éclipser toutes un jour. Les Éoliens et les Ioniens, réunis par le hasard de l'émigration, confondirent leurs légendes. Un poëte, Ionien d'origine (son langage, son génie brillant et facile l'attesteraient au défaut de la tradition) eut l'idée de rassembler les légendes poétiques des aèdes et de les grouper autour d'une légende principale qui leur servit de centre. De cette idée féconde naquirent l'*Iliade* et l'*Odyssée*, ces poëmes qui sont à la fois l'œuvre de tout un peuple et d'un seul homme, dont le fond appartient à la Grèce d'Europe, et qui ont pris leur forme en Asie, qui sont éoliens et ioniens, que toutes les villes grecques revendiquent à bon droit, et qu'une seule ville, Smyrne, a vus naître. Un des procédés les plus familiers à certaines époques, c'est de symboliser dans un nom, dans une légende, toute une période historique. Ainsi, les traditions relatives à Homère nous représentent, non l'histoire réelle du poëte, mais l'histoire de l'origine et de la transmission de ses poëmes. Si on l'a fait naître à Cyme, c'est que dans cette première colonie asiatique des Éoliens, les légendes des héros achéens s'étaient ranimées, avaient pris une vie nouvelle et dès lors immortelle. Si on l'a fait naître à Chios et à Colophon, c'est que les Ioniens, expulsés de Smyrne, se réfugièrent à Chios et à Colophon, y portant avec eux les chants que, à défaut de l'écriture, la mémoire des rapsodes conservait fidèlement. Si l'on tient compte de la tradition qui représente Homère venant après de longs voyages se fixer à Chios, si l'on songe que dans cette île florissait une famille des Homérides et que le poëte y était l'objet d'un culte, on admettra comme vraisemblable que Homère, chassé de Smyrne avec les autres Ioniens, trouva un asile à Chios, peut-être même qu'il y composa son *Odyssée* : supposition qui expliquerait pourquoi les légendes achéennes tiennent moins de place dans ce poëme, pourquoi les divinités ioniennes y sont particulièrement vénérées, et pourquoi aussi on y sent une civilisation plus avancée, un état social moins violent, plus propice aux jouissances physiques et intellectuelles. Ces conjectures, nous le répétons, ne sont pas des faits historiques, mais elles montrent que, pour expliquer l'origine et la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, on n'a pas besoin de recourir à l'hypothèse paradoxale de Wolf; il est plus simple et plus raisonnable de s'en tenir à l'opinion générale, mieux comprise et judicieusement fondée.

L'*Iliade* et l'*Odyssée* furent la base et comme le centre d'un développement poétique qui embrassa toutes les légendes de la guerre de Troie, comprit les exploits des héros argiens devant Thèbes, et s'enfonça même plus avant jusqu'aux origines mythiques de la race grecque. Tandis que les Homérides de Chios se transmettaient fidèlement, de génération en génération, les chants du poëte dont ils portaient le nom, d'autres rapsodes, en récitant les mêmes œuvres, entreprirent de les compléter par des compositions analogues sur des sujets qu'Homère avait laissés de côté, ou qu'il avait touchés en passant. Les plus importantes de ces productions se conservèrent chez les anciens, et formèrent ce qu'on appela le *Cycle épique*. Ce vaste recueil, qui commençait au mariage d'Uranus et de Gæa et finissait au meurtre d'Ulysse par son fils Télégonus, comprenait un grand nombre de poëmes aujourd'hui perdus dont les titres même sont imparfaitement connus et dont les auteurs sont incertains (1). *La Titanomachie* (2) (Τιτανομαχία); *La Danaïde* (Δαναϊς); *L'Atthide* ('Ατθίς), *ou l'expédition des Amazones* (3); *L'Œdipodie* (4) ('Οιδιποδεία); *La Thébaïde* (5) (Θηβαϊς), *ou l'expédition d'Amphiaraüs; Les Épigones* ('Επιγόνοι), *ou l'Alcméonide* (6) ('Αλκμαιωνίς); *La Minyade* (Μινυάς), ou *la Phocaïde* (Φωκαϊς); *La Prise d'Æchalée* (7) (Οἰχαλίας ἅλωσις); *Les Chants cypriaques* (8) (Τα Κύπρια) (9); *L'Éthiopide* (10) (Αἰθιοπίς); *La Petite Iliade* (11) ('Ιλιάς μικρά), *La Destruction de Troie* (12) ('Ιλίου πέρσις); *Les Retours des Héros* (13) (Νόστοι) (14); *La Télégonie* (15) (Τηλεγονεία) : toutes ces épopées se rattachent étroitement aux poëmes homériques; mais, quoique formées des mêmes matériaux et animées des mêmes sentiments, elles n'offraient pas, au jugement des anciens, la même puissance de génie, le même art de composition.

Les hymnes qui portent le nom d'Homère ne lui appartiennent que pour avoir été longtemps liés à la récitation de ses poëmes. Les anciens donnaient à ces compositions, souvent très-courtes, parfois assez étendues, le titre d'ouvertures ou

(1) Proclus, dans un passage de sa *Chrestomathie*, cité par Photius (cod. 239), a donné une courte analyse du *Cycle épique*. *Voy.* sur ce sujet Welcker, *Der Epische Kyklus*; Düntzer, *Fragmenta Epicorum Græcorum*; Wüllner, *De Cyclo epico*; Leutsch, *Thebaidos cyclicæ Reliquiæ*; Lange, *Uber die Kyklischen Dichter*.

(2) Attribuée à Eumélus de Corinthe et à Arctinus

(3) Att. à Hégésinus.

(4) Att. à Cinéthon.

(5) Att. à Arctinus, et plus souvent à Homère.

(6) Att. à Homère.

(7) Att. à Créophyle de Samos et à Homère.

(8) Att. à Stasinus et à Leschès.

(9) Après les *Chants cypriaques* venait dans le *Cycle* l'*Iliade* d'Homère.

(10) Attribuée à Arctinus.

(11) Att. à Homère, à Thestoridès, à Cinéthon, à Diodore d'Erythrée et plus souvent à Leschès.

(12) Att. à Arctinus.

(13) Att. à Hagias de Trézène.

(14) Après les *Retours* venait l'*Odyssée* d'Homère.

(15) Att. à Eugammon de Cyrène et à Cinéthon.

de préludes (προοίμια). On les attribue aux rapsodes, qui les chantaient comme préludes à leur récitation épique. Les productions de ce genre qui nous restent offrent une telle diversité de ton et de langage qu'il faut y voir des débris d'hymnes composés dans un laps de plusieurs siècles, depuis le temps d'Homère jusqu'à la guerre médique. Parmi les trente-quatre hymnes homériques venus jusqu'à nous, plusieurs ont peu de valeur; mais il en est six qui méritent une attention particulière, soit à cause de leur étendue, soit pour leur couleur mythologique; ce sont les hymnes adressés à *Apollon Délien*, à *Apollon Pythien* (1), à *Hermès*, à *Aphrodite*, à *Déméter* et à *Dionysos*. L'auteur de l'*Hymne à Apollon Délien* est un homéride qui s'appelle lui-même « le poëte aveugle qui habite la rocailleuse Chios ». Thucydide l'identifie avec l'auteur de l'*Iliade*, et c'est peut-être d'après ce rapsode aveugle que les anciens se formèrent l'idée d'Homère. L'*Hymne à Apollon Pythien* contient l'histoire de l'établissement du sanctuaire pythien par le dieu qui tua l'hydre (δράκαινα) et qui, sous la forme d'un dauphin, conduisit les Crétois à Crissa, où ils furent les prêtres de son temple. L'*Hymne à Hermès*, qui ne peut être antérieur à la trentième olympiade, puisqu'il y est fait mention de la lyre à sept cordes, invention de Terpandre, est le récit des ruses d'Hermès. Le dieu nouveau-né quitte son berceau et dérobe les troupeaux d'Apollon dans les pâturages de Piérie. Il façonne la lyre à sept cordes avec une écaille de tortue, et lorsque son larcin est découvert, il apaise la colère d'Apollon en lui donnant ce mélodieux instrument. L'*Hymne à Aphrodite* célèbre la naissance d'Énée, et se rattache intimement à l'*Iliade*. L'*Hymne à Déméter* est consacré au séjour de la déesse dans la demeure de Céléus à Éleusis. Déméter, irritée de l'enlèvement de sa fille Perséphoné, se réfugia chez les Éleusiniens, et y resta cachée, privant les mortels de ses bienfaits, jusqu'à ce que Zeus consentît à lui rendre sa fille. Cet hymne, œuvre évidente d'un poëte attique, appartient à une période religieuse que l'*Iliade* et l'*Odyssée* font à peine pressentir. Les idées qui ont inspiré l'*Hymne à Dionysos* sont encore plus éloignées de l'âge homérique. Le dieu, semblable à un jeune homme, avec sa noire chevelure flottante et un manteau de pourpre sur les épaules, se tenait aux bords de la mer lorsque des pirates tyrrhéniens l'enlevèrent, et le portèrent sur leur vaisseau. Bientôt divers prodiges manifestent la présence du dieu. Le vin ruisselle sur le navire, une vigne chargée de raisins se suspend à la voile, le lierre sombre, avec ses grappes éclatantes, s'entrelace autour du mât. Dionysos prend la forme d'un lion, une ourse apparaît près de lui, et les pirates épouvantés se précipitent dans la mer, où ils sont changés en dauphins. Ces fictions signalent dans la poésie grecque l'invasion d'un élément religieux (l'élément mystique et orgiaque), tout à fait étranger à la mythologie d'Homère.

(1) Dans les éditions d'Homère, ces deux hymnes n'en forment généralement qu'un seul.

Outre les poëmes du cycle épique et les hymnes on attribue à Homère des productions d'un genre tout différent, et qui sont même la parodie de la poésie héroïque : *Le Margitès*, *Les Cercopes*, *La Batrachomyomachie*, etc. *Le Margitès* qu'Aristote plaçait incontestablement au nombre des œuvres d'Homère, et qu'il regardait comme la source de la comédie, au même titre que l'*Iliade* et l'*Odyssée* étaient la source de la tragédie, est perdu. Cette perte est fort regrettable. Il serait curieux de voir les formes majestueuses de l'épopée appliquées à des peintures comiques de mœurs, à des tableaux satiriques. Le héros du *Margitès* était un sot qui avait une haute idée de son intelligence « qui savait beaucoup de choses, mais qui les savait toutes mal ». « Les dieux, dit le poëte, ne l'avaient fait ni terrassier, ni laboureur, ni habile à quoi que ce fût; il manquait de toute industrie ». Selon quelques critiques grecs, Pigrès, frère d'Artémise et contemporain des guerres médiques, était l'auteur du *Margitès* (1), mais il est probable qu'il ne fit qu'interpoler un poëme plus ancien; et sans faire remonter le *Margitès* jusqu'à Homère, on peut l'attribuer à un rapsode homérique. Les Cercopes, ces malicieux petits génies qu'Hercule emprisonna pour se venger de leurs méchants tours, et qui lui échappèrent par de nouveaux stratagèmes, formaient le sujet d'un poëme, aujourd'hui perdu, destiné à égayer les auditeurs attristés par les infortunes des héros épiques. Dans le même but furent composées d'autres petites pièces, telles que : *La Chèvre sept fois tondue* (Αἴξ ἑπτάπεκτος); *La Chanson des Épicichlides* (Ἐπικιχλίδες), dont nous ne connaissons que les titres; *Le Four ou la Cruche* (Κάμινος ἢ Κεραμίς), où l'appareil mythologique et poétique est appliqué aux plus humbles objets de la vie commune, et *La Batrachomyomachie* (Βατραχομυομαχία). L'auteur de ce petit poëme, probablement Pigrès, raconte dans un style emprunté à l'*Iliade*, les combats des rats et des grenouilles. Ces productions, que les anciens ne craignaient pas de placer sous le nom d'Homère, appartiennent en effet à la poésie homérique : elles en marquent l'extrême décadence.

Tandis que le grand mouvement poétique, suscité par l'*Iliade* et l'*Odyssée*, aboutissait à des parodies, les deux poëmes confiés si longtemps à la mémoire des rapsodes trouvaient enfin dans l'écriture un moyen de transmission plus exact et plus durable (2). Vers 630 avan

(1) *Voy.* Suidas, au mot Πίγρης.

(2) Héraclide du Pont prétend (*Hist. Græc. Fragm.*, édit. Didot, t. II, p. 210), que Lycurgue apporta dans le Péloponnèse les poëmes d'Homère, jusque-là inconnus

J.-C., sous le règne de Psammétik, l'Egypte fut ouverte aux marchands grecs, qui en rapportèrent le papyrus ou *biblos*. L'importation de cette matière légère, peu coûteuse, admirablement appropriée à l'écriture, eut chez les anciens des effets presque analogues à l'invention de l'imprimerie chez les modernes : elle hâta la diffusion et assura la durée des œuvres littéraires (1). Mais les difficultés qui s'opposaient à la transcription d'ouvrages aussi étendus que l'*Iliade* et l'*Odyssée* furent lentes à écarter. Les rapsodes, jusque-là détenteurs principaux, peut-être uniques, des deux poëmes, répugnaient à se dessaisir d'un privilége auquel ils devaient toute leur importance. La masse du public, habituée à connaître les poëtes par la récitation des rapsodes, ne réclamait pas des manuscrits qu'elle n'aurait pas su déchiffrer. Mais à partir d'Archiloque une classe de lecteurs s'était formée cultivant la poésie, désireuse d'en posséder les monuments, n'ayant pas le loisir de les graver dans sa mémoire. Pour cette classe, qui s'accrut peu à peu, se firent les premières copies de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, bien incomplètes sans doute, mais permettant de contrôler la récitation des rapsodes, qui continuaient de débiter à la cour des princes et aux fêtes publiques des morceaux plus ou moins longs des épopées homériques, choisis selon leurs convenances particulières ou celles de leurs auditeurs. Ce mode de récitation tronquée et arbitraire avait fait disparaître l'unité primitive des deux poëmes, et facilitait les plus larges interpolations. Solon, d'après Diogène Laerce, porta remède au mal en ordonnant aux rapsodes de suivre dans leur récitation le plan du poëte (2). Pisistrate, suivant de nombreux témoignages (3), fit un pas plus décisif vers la constitution du texte homérique. Il rassembla en un tout les parties séparées de chaque poëme. On a longtemps ignoré les noms des amis (ἑταῖροι, dit Pausanias) de Pisistrate qui l'assistèrent dans cette entreprise. Une scolie sur Plaute (1), récemment découverte, nous en fait connaître quatre : Conchylus (ce mot est douteux) (2), Onomacrite d'Athènes, Zopyre d'Héraclée et Orphée de Crotone. Tels sont les noms des premiers éditeurs connus d'Homère, de ceux qui, suivant une opinion générale, firent un tout de ses membres dispersés. En accomplissant une tâche aussi difficile, ils durent commettre involontairement et volontairement bien des erreurs. Ils semblent avoir rattaché à l'*Iliade* des épisodes qui n'appartenaient pas à ce poëme (3). Ils introduisirent certains passages pour flatter l'orgueil des Athéniens ou pour servir les desseins politiques de Pisistrate. Onomacrite, banni plus tard pour avoir fabriqué des vers qu'il attribuait à Musée, est particulièrement suspect. Ces infidélités reprochées aux éditeurs (4) de Pisistrate sont peu de chose en comparaison des interpolations probables des rapsodes. En supposant avec vraisemblance qu'ils apportèrent peu de critique dans leur récension, il est sûr qu'ils ne purent pas altérer essentiellement les deux poëmes qu'ils reconstituaient ; car ces poëmes étaient généralement connus par la récitation des rapsodes, et il en existait certainement déjà des manuscrits. Le grand mérite de leur œuvre fut de servir de base à d'autres éditions qui se succédèrent rapidement. L'auteur du *Dialogue d'Hipparque* attribue une récension nouvelle au fils de Pisistrate, Hipparque, qui eut pour collaborateurs les poëtes Simonide et Anacréon. Les villes grecques les plus florissantes, rivalisant avec Athènes, firent faire de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* des transcriptions dont le texte, pour ainsi dire officiel, servit aux récitations solennelles des fêtes publiques, et à la récitation libre et journalière des rapsodes. On connaît six de ces récensions *politiques* (ou des villes), comme les appellent les Alexandrins, celles de Marseille, de Chios, d'Argos, de Sinope, de Cypre et de Crète. A Athènes les copies d'Homère devinrent assez communes pour qu'Alcibiade souffletât un maître d'école

tion de l'Ionie. Mais tout ce qui concerne Lycurgue est trop incertain, l'époque de son existence est trop douteuse pour qu'on tienne compte de l'assertion d'Héraclide, répétée par Plutarque.

(1) E. Egger, *Histoire de la critique chez les Grecs*, p. 16.

(2) Diogène Laerce, I, 57 : Τὰ δὲ Ὁμήρου ἐξ ὑποβολῆς γέγραφε Σόλων ῥαψωδεῖσθαι, οἷον ὅπου ὁ πρῶτος ἔληξεν, ἐκεῖθεν ἄρχεσθαι τὸν ἀρχόμενον. L'auteur du *Dialogue d'Hipparque*, attribué à Platon, fait honneur de ce règlement au fils de Pisistrate. On ne saurait dire quelle était l'obligation que Solon ou Hipparque imposaient aux rapsodes ; le sens de l'expression, ἐξ ὑποβολῆς, ἐξ ὑπολήψεως, dont se servent Diogène et le Pseudo-Platon, est incertain. (*Voy.* Hermann, *Opuscula*, t. V, p. 300 ; t. VII, p. 65, 162.)

(3) Wolf dit, dans ses *Prolegomena*, p. CXLII : « Vox totius antiquitatis, et si summam spectes, consentiens fama testatur Pisistratum carmina Homeri primum consignasse literis, et in eum ordinem redegisse quo nunc leguntur » ; mais il ne cite que huit autorités : Cicéron (De Orat., III, 34) ; Pausanias, VII, 26 ; Josèphe, *C. Apion.*, I, 2 ; Élien, *V. H.*, XIII, 14 ; Libanius, *Paneg. in Jul.*, t. I, p. 170, édit. de Reisk. Eustathe, p. 5 ; et un anonyme dans L. Allatius, *De Pat. Hom.* On remarquera que le plus ancien de ces témoignages est celui de Cicéron, qui vivait cinq siècles après Pisistrate. On remarquera aussi, et ceci est plus grave, que dans les scolies de Venise, qui résument les travaux des Alexandrins sur Homère, et qui citent plusieurs éditions de ce poëte, il n'est jamais parlé de la récension de Pisistrate. On a expliqué de différentes manières ce silence étonnant (*voy.* Ritschl, *Die Alexandrinische Bibliothek*, p. 59, et Welcker, *Der Epische Kyklus*, p. 382) ; il n'en prouve pas moins que les Alexandrins n'attachaient pas à l'édition de Pisistrate l'importance énorme que lui ont accordée Wolf et son école.

(1) *Voy.* Ritschl, *Corollarium disputationis de bibliothecis alexandrinis deque Pisistrati curis homericis*, Bonn, 1840. Cette scolie confirme pleinement l'opinion de Wolf sur l'édition de Pisistrate.

(2) *Voy.* sur cette leçon, Düntzer, *Homer und der epische Kyklos*, p. 28.

(3) Par exemple la *Dolonée*, qui forme le dixième chant de l'*Iliade* (*voy.* le passage d'Eustathe cité plus haut). Aristophane de Byzance et Aristarque rejetaient comme apocryphes les cinq cents derniers vers de l'*Odyssée*.

(4) On croit que les Alexandrins font allusion à ces éditeurs lorsqu'ils parlent des *diaskévastes* ou arrangeurs d'Homère.

qui n'en possédait pas une. Ces transcriptions successives épuraient, mais bien imparfaitement, le texte altéré des poëmes homériques. On n'étudiait pas encore l'*Iliade* et l'*Odyssée* à un point de vue critique. Comme ces deux épopées étaient le fondement de toute éducation libérale et exerçaient une immense influence sur les esprits, les philosophes furent naturellement conduits à exposer, à recommander ou à réfuter les principes moraux et les doctrines religieuses qu'elles contenaient. Pythagore, Xénophane, Héraclite condamnèrent Homère comme un artisan de mensonges qui avilissait la majesté des dieux, tandis que Théagène, Métrodore, Anaxagore, Stésimbrote dévoilèrent la profonde sagesse que le poëte avait cachée sous des fables amusantes. A ces derniers remonte l'absurde manie de voir dans les chants populaires de la Grèce primitive des allégories morales. Cette plate et extravagante interprétation dont Socrate se moquait, que Platon réfutait, qu'Aristarque contredisait de toute la force de son savoir et de son bon sens, resta pourtant en faveur chez les rhéteurs et les grammairiens anciens; elle a été longtemps en honneur parmi les modernes, et peut-être en trouverait-on des traces même aujourd'hui.

Les sophistes du temps de Périclès, Prodicus, Protagoras, Hippias, s'occupèrent d'Homère d'une manière plus utile, et frayèrent la route aux Alexandrins. Sous leur influence parurent des éditions nouvelles, fruits de la comparaison de différents manuscrits, et l'on fit encore quelques pas vers le rétablissement du texte homérique. Mais cette tâche offrait des difficultés que l'application raisonnée de la critique pouvait seule surmonter. Les manuscrits, déjà nombreux, offraient de grandes divergences, et l'on avait peine à se reconnaître au milieu de tant de passages omis, transposés, ajoutés, tronqués (1). Parmi les éditions qui devancèrent et préparèrent celles d'Alexandrie on en signale deux, l'une du poëte Antimaque de Colophon, l'autre d'Aristote, qui fut, dit-on, assisté de Callisthène et d'Anaxarque (2). Celle-ci reçut le nom d'édition de la cassette (ἡ ἐκ τοῦ νάρθηκος), parce qu'Alexandre avait l'habitude de la porter avec lui dans une magnifique cassette provenant du trésor de Darius. On cite encore deux autres récensions qui se rattachent aux éditions *politiques* : l'*éolique* (αἰολική), ainsi nommée sans doute parce qu'elle avait été faite dans quelque ville éolienne, et la *cyclique* (Κυκλική), qui faisait apparemment partie de la collection des poëmes cycliques.

Ces éditions n'étaient que des préparations au grand travail de critique qui commença avec Zénodote d'Alexandrie. Le moment était venu de constituer définitivement le texte d'Homère. La période créatrice de la littérature grecque était close. Il ne restait plus aux lettrés de la cour des Ptolémées qu'à recueillir pieusement, à classer, à conserver avec vigilance, à épurer les grandes œuvres du passé, dont la bibliothèque d'Alexandrie leur offrait le plus riche dépôt; à les commenter, à expliquer ce qui, n'étant plus lié à des mœurs, à des institutions vivantes, devenait intelligible pour tous, excepté pour les savants. Trois écrivains placés entre eux dans des rapports de maître à élève furent à la tête d'une nombreuse école qui, occasionnellement ou exclusivement, s'occupa des poëmes homériques. Zénodote (1) posa les fondements de la critique systématique en établissant deux règles pour épurer le texte corrompu. Il rejeta 1° ce qui était en contradiction avec l'ensemble de l'ouvrage; 2° ce qui paraissait indigne du génie de l'auteur. A ces deux règles Aristophane et Aristarque en ajoutèrent deux de plus. Ils rejetèrent : 3° ce qui était contraire ou étranger aux coutumes de l'âge homérique; 4° tout ce qui ne concordait pas avec le langage et la versification épiques. Zénodote, qui ouvrit la voie à la véritable critique, resta loin de la perfection. Il retrancha de longs passages, en altéra et en transposa d'autres arbitrairement; enfin, il agit avec les poëmes d'Homère comme il eût fait avec son propre ouvrage. Sa témérité aurait porté une atteinte irréparable aux poëmes qu'il prétendait restaurer, si elle n'avait trouvé des correctifs dans la méthode prudente d'Aristophane et d'Aristarque. Le premier (2) rétablit dans son édition beaucoup de vers exclus par Zénodote, et commença ce que le second acheva si heureusement. La réputation d'Aristarque (3) était immense chez les anciens; mais avant la publication des scolies de Venise on pouvait difficilement se rendre compte de son mérite. Ces précieuses scolies, en jetant un jour inattendu sur l'origine des poëmes homériques permirent aussi d'apprécier le grand critique qui leur donna le premier une forme définitive. Les scolies de Venise dérivent de quatre sources principales aujourd'hui perdues, savoir : 1° le traité d'Aristonicus sur les signes critiques employés par Aristarque dans son édition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (4); 2° celui de Didyme sur l'édition d'Aristarque (5); 3° la *Prosodie homé-*

(1) Beaucoup de vers d'Homère cités par les auteurs de cette époque, Aristote entre autres, ne se retrouvent pas dans le texte actuel. Un passage de la *Poétique* semble même démontrer qu'un long épisode de l'*Odyssée* manquait aux manuscrits de ce poëme qu'Aristote avait sous les yeux. (*Voy.* Egger, *Hist. de la Crit.*, p. 508.)

(2) Aristote avait aussi composé des *Problèmes homériques* (discussions exégétiques et grammaticales), aujourd'hui perdus, mais qui nous sont en partie connus par les scolies de Venise. (Voy. Egger, *Hist. de la Crit.*, p. 123.)

(1) *Voy.* Düntzer, *De Zenodoti Studiis Homericis*; Gœttingue, 1848.

(2) *Voy.* Nauk, *Aristophanis Byzantii Fragmenta*; Halle, 1848.

(3) *Voy.* Lehrs, *De Aristarchi Studiis Homericis*, Kœnigsberg, 1833, et Egger, *Aristarque*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1846.

(4) *Voy.* Friedländer, *Aristonicus*, Περὶ Σημείων τῆς Ἰλιάδος; Gœttingue, 1853.

(5) *Voy.* Schmidt, *Didymus Chalcenterus*, *Fragmenta*, Leipzig, 1854, et l'article *Didyme* dans cette *Biographie*.

rique d'Hérodien (1); 4° le traité de Nicanor sur la ponctuation de l'*Iliade* (2). Les extraits de ces quatre ouvrages cités dans les scolies de Venise nous font suffisamment connaître les procédés d'Aristarque. Les *obèles* ou signes critiques, inventés par Aristophane, lui servirent à noter les vers qu'il trouvait indignes du reste du poëme, mais qu'il n'osait pas rejeter, dans l'impossibilité où il était de décider s'il fallait les imputer à une défaillance accidentelle de l'auteur ou aux interpolations des rapsodes. Quant aux vers qui, selon lui, étaient évidemment apocryphes, il les rejeta, et son jugement fit loi. Wolf n'en comptait pas moins de quarante absents pour cette cause du manuscrit de Venise, et Plutarque nous en a conservé quatre que les éditeurs modernes ont fait rentrer dans le texte d'où Aristarque les avait bannis (3). Le grand critique alexandrin poussa peut-être la rigueur trop loin; mais, grâce à ses travaux, le texte, si longtemps incertain, fut fixé avec un degré de précision qui n'existe pour aucun autre auteur grec, et auquel les siècles ont apporté moins de changements qu'on ne l'a prétendu. D'après Schoell (4), « ce fut surtout par les soins des grammairiens d'Alexandrie des troisième et quatrième siècles après J.-C. que le texte des poëmes d'Homère prit définitivement la forme sous laquelle ils nous ont été transmis ». « Le travail d'Apion, grammairien du temps de Tibère, devint la base d'une dernière révision, qui fut faite dans les troisième et quatrième siècles après J.-C. par des grammairiens pour ainsi dire éclectiques, qui choisirent presque au hasard des leçons de diverses éditions. » « C'est cette dernière édition qui seule nous est parvenue, et qui constitue notre texte vulgate. » Ces assertions, qui portent atteinte à l'autorité du texte homérique, sont exagérées. Le texte d'Aristarque a été beaucoup plus respecté que ne le croit Schoell. On a trouvé récemment en Égypte des papyrus du deuxième siècle avant J.-C., contenant des passages d'Homère, et on a constaté une identité complète entre le texte des papyrus et celui du manuscrit de Venise publié par Villoison (5).

Le texte homérique une fois constitué fournissait une large base à l'interprétation. Sur ce point encore, Aristarque, partisan du sens positif, ennemi des explications allégoriques, avait donné un excellent exemple, qui ne fut pas assez suivi. De son vivant même il eut pour contradicteur Cratès de Malles, qui fonda l'école grammaticale de Pergame, et eut le mérite d'introduire à Rome l'étude de la littérature grecque. Du temps d'Auguste, Didyme écrivit sur Homère des commentaires très-étendus, où il résuma les immenses travaux des critiques alexandrins. A sa suite vinrent Apollonius, auteur d'un *Lexique d'Homère* (1), et Apion, à qui on a donné une place beaucoup trop élevée dans l'histoire de la critique homérique. Longin et Porphyre (2) eurent peut-être plus d'importance, mais en général la seconde école d'Alexandrie se perdit dans les vaines subtilités de l'interprétation allégorique. Les scolies, fruits de tant de travaux, sont dispersées dans divers manuscrits; il n'en existe pas de collection complète. Les plus utiles sur l'*Iliade* sont celles que Villoison publia d'après un manuscrit du dixième siècle de la bibliothèque Saint-Marc à Venise; 1788, in-fol. Elles ont été réimprimées avec des additions par I. Bekker; Berlin, 1825-26, 3 vol. in-4°. Bacchmann y a fait un petit nombre d'additions dans ses *Scholia ad Homeri Iliadem*; Leipzig, 1835. Les meilleures scolies sur l'*Odyssée* ont été publiées par Buttmann, Berlin, 1821; elles sont principalement empruntées aux scolies données en 1819 par Ang. Maï d'après un manuscrit de Milan. Le commentaire d'Eustathe, compilation dénuée de jugement et de goût, contient beaucoup d'informations précieuses puisées à des sources aujourd'hui perdues. Exécuté au douzième siècle par un Byzantin, ce volumineux travail, dernier mot de l'antiquité sur Homère, ne précéda que de trois siècles l'époque où l'imprimerie livra le texte des poëmes homériques à la critique et à l'admiration des modernes.

La première édition des *Œuvres* d'Homère fut publiée par Démétrius Chalcondyle; Florence, 1488, 2 vol. in-fol. : elle est belle et assez correcte. Les exemplaires n'en sont pas extrêmement rares; mais il est difficile d'en trouver un dans un état irréprochable; ils se payent alors de 600 à 2,000 fr. On connaît trois exemplaires sur vélin, tous trois en Italie (à Venise, à Florence et à Naples). Un exemplaire non rogné (circonstance unique pour un livre aussi ancien) fut acheté, en 1806, au prix de 3,600 fr. pour la Bibliothèque impériale de Paris. La seconde édition parut chez Alde, Venise, 1504, 2 vol. in-8°; la seconde édition aldine (Venise, 1517, 2 vol. in-8°) fut reproduite à Florence en 1519, à Louvain 1523. Bientôt de nombreuses éditions se succédèrent à Strasbourg, à Bâle, à Venise, à Rome, mais sans aucun profit pour le texte. L'édition donnée par Henri Estienne dans ses *Poetæ Græci principes* (Paris, 1566, in-fol., t. Ier), quoique exécutée avec trop de précipitation, fait époque dans l'histoire critique du texte

(1) Le mot *prosodie*, dans le sens que lui donne Hérodien, s'étend aux règles de l'accentuation, de la contraction, des esprits.

(2) Voy. Friedländer, *Nicanor*, Περὶ Ἰλιακῆς στιγμῆς; Königsberg, 1850.

(3) Plutarque, *De audiendis Poetis*. Les vers supprimés par Aristarque sont dans le IXe livre, 458-462.

(4) Histoire de la *Littérature grecque*, t. I, l. II, ch. IV.

(5) Voy. deux articles de M. A. de Longpérier dans le Bulletin archéologique, 1850, p. 61, 1858, p 40.

(1) Publié par Villoison d'après un manuscrit du dixième siècle; Paris, 1773, 2 vol. in-fol.; Leipzig, 1773, 2 vol. in-4°.

(2) *Voy.* une bibliographie des travaux de Porphyre sur Homère dans la thèse de M. Val. Parisot intitulée : *De Porphyrio, tria tmemata*; Paris, 1845.

homérique; elle fut reproduite par de nombreux éditeurs pendant près d'un siècle. L'édition des Elzevier (Amsterdam, 1656, 2 vol. in-4°), soignée par Cor. Schrevelius, n'est remarquable que par sa beauté typographique; celle de Wetsten (Amsterdam, 1707, 2 vol. in-12) est plus jolie que correcte. Barnes publia à Cambridge (1711, 2 vol. in-4°) une bonne édition avec un texte revu sur plusieurs manuscrits et un commentaire perpétuel; l'impression en est fort belle: ce dernier mérite et celui de la correction recommandent l'édition d'Oxford (1714, 2 vol. in-8°); mais elles furent surpassées l'une et l'autre par celle de Clarke (Londres, 1729-1740, 4 vol. in-4°). Clarke améliora sur plusieurs points le texte de Barnes, et ses notes, quoique bien surpassées depuis, sont encore estimées. L'édition d'Ernesti, Leipzig, 1759-1764, 5 vol. in-8°, reproduction très-améliorée de celle de Clarke, mérite beaucoup d'estime; elle a été réimprimée à Glascow en 1814, avec les *Prolegomena* de Wolf, et à Leipzig en 1824. Nous citerons encore une édition de luxe publiée aux frais de quelques seigneurs anglais; Oxford, 1800, 4 vol. in-4°. Les exemplaires sur grand papier se payent de 50 à 100 l. st. Une nouvelle période critique commence avec la seconde édition de Wolf (dans la première édition, il avait reproduit le texte vulgate) : *Homeri et Homeridarum Opera et Reliquiæ, ex veterum criticorum notationibus, optimorumque exemplarium fide;* Halle, 1794, in-8°; t. I et II, contenant les *Prolegomena* dont il a été si souvent question dans cet article, et le texte de l'*Iliade*. Une troisième édition de Wolf, comprenant l'*Iliade* et l'*Odyssée*, parut à Leipzig, 1804-1807, 4 vol. in-8°. Wolf avait aussi commencé une édition de luxe, Leipzig, 1806, in-fol., qui n'alla pas au delà du premier volume (contenant les douze premiers livres de l'*Iliade*). En dégageant le texte d'Homère des altérations successives qu'il avait subies, en le ramenant à la pureté de la récension d'Aristarque, Wolf a fait preuve d'un savoir, d'une décision, d'un goût admirables; mais on regrette qu'il n'ait ajouté à son texte ni commentaires ni notes critiques, de sorte que, dans beaucoup de cas, il est impossible de savoir pour quels motifs il adopta des leçons différentes de la vulgate. Parmi les éditions postérieures, il faut citer, du moins à titre de curiosité, celle de Richard Payne Knight, qui d'abord, dans de nouveaux *Prolegomena ad Homerum* (1814), puis dans sa récension du texte (Londres, 1820, in-4°), prétendit revenir, non pas comme Wolf à l'Homère des Alexandrins, non pas même à celui de Pisistrate, mais à l'Homère primitif. Pour atteindre ce résultat, il débarrassa le texte d'une foule de passages qui lui paraissaient des interpolations, et il l'augmenta par compensation de plusieurs milliers de digammas. Cette ridicule tentative, où l'auteur gaspilla un savoir réel, est une preuve de plus que la critique moderne doit borner son ambition à restaurer le texte d'Aristarque. Depuis Wolf les principales éditions d'Homère sont : l'éd. de Boissonade; Paris, 1823, 4 vol. in-32; — de G. Hermann; Leipzig, 1825, 2 vol. in-8°; — de G. Dindorf; Leipzig, 1826-1828, 3 vol. in-12 (la quatrième édit. de G. Dindorf a paru à Leipzig, 1855, 2 vol. in-8° et in-12 (1); — de Bothe; Leipzig, 1832-35, 6 vol. in-8° : une des meilleures pour le texte, et des plus utiles pour le commentaire, qui offre un choix judicieux des scolies grecques et un bon résumé des travaux des commentateurs. Tous les ouvrages attribués à Homère, avec les fragments des poëtes cycliques, sont rassemblés dans un volume (Paris, 1837, in-8°), qui fait partie de la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot, et qui offre, avec un texte soigneusement revu par G. Dindorf, une traduction latine littérale. Une des meilleures récensions du texte est celle d'Im. Bekker; Berlin, 1843.

Parmi les éditions séparées de l'*Iliade*, on distingue celle d'Adrien Turnèbe; Paris, 1554, in-8°; — celle de Cambridge; 1689, in-4°; — celle de Glascow; 1747, 2 vol. in-8°; — celle que Dansse de Villoison donna à Venise; 1788, in-fol., d'après un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc, avec d'anciennes scolies du plus grand prix pour l'histoire du texte homérique; — celle d'Alter; Vienne, 1789-1790, 2 vol. in-8° : d'après un manuscrit défectueux, mais qui offre quelques bonnes leçons nouvelles; — celle de Heyne; Leipzig, 1802, 8 vol. in-8° (un 9e volume, contenant les tables a été ajouté par Græfenhan en 1822) : immense travail, qui, sans égaler pour la pureté du texte l'édition de Wolf, est très-précieux pour le commentaire, et constitue une sorte d'encyclopédie homérique; — celle de Lamberti, remarquable comme édition de luxe; Parme (chez Bodoni), 1808, 3 vol. in-fol.; — celle de Weichert; Meissen, 1818, 3 vol. in-8°; — et enfin l'excellente édition de Spitzner; Gotha, 1832-1836, 2 vol. in-8° : dans la *Bibliotheca Græca* de Jacobs et Rost. L'*Iliade*, avec la paraphrase grecque de Théodore Gaza, fut publiée à Florence; 1811-1812, 4 vol. in-8°. Angelo Maï donna : *Iliadis Fragmenta antiquissima, cum picturis;* Milan, 1819, in-fol. Ce volume reproduit en 68 planches les miniatures qui décorent un manuscrit très-ancien de la bibliothèque Ambroisienne; il contient aussi des scolies inédites sur l'*Odyssée*. Coray avait entrepris, sous le titre d'*Édition de Bolissa* ("Εκδοσις βολισσία), une édition de l'*Iliade* avec un commentaire grec, destinée spécialement à ses compatriotes; il n'en fit paraître que quatre chants; Paris, 1811-1820, 4 vol. in-8°. Enfin les deux premiers chants ont été publiés par Freytag (Saint-Pétersbourg, 1837, in-8°), avec un commentaire savant mais diffus.

Les éditions séparées de l'*Odyssée* méritent peu d'être signalées; mais il faut citer l'excel-

(1) L'édition d'Homère publiée par Pickering (Londres, 1830, 2 vol. in-48) est d'une très-jolie exécution; il existe des exemplaires sur papier de Chine et sur vélin.

texte et commentaire allemand de Nitzsch sur l'*Odyssée*; Hanovre, 1826, etc. : les trois volumes publiés jusqu'ici ne dépassent pas le douzième chant.

L'édition princeps de la *Batrachomyomachie* est un petit in-4°, sans lieu ni date, avec une double traduction latine, l'une intercalaire, l'autre en vers. Ce livre, que l'on croit imprimé à Venise, est d'une rareté excessive (*voy.* Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana*, t. II); l'édition de Venise, 1486, in-4°, dont les lignes sont alternativement imprimées en rouge et en noir, est très-recherchée. Celle de Paris, 1507, in-4°, passe pour être le second livre grec imprimé à Paris. Les éditions de Wittemberg, 1513, de Paris, 1542, 1562, in-4°, n'ont d'autre mérite que leur rareté, et c'est aussi à titre de curiosité bibliographique que l'on estime celle de Maittaire; Londres, 1721, gr. in-8°. La *Batrachomyomachie*, avec la traduction en grec vulgaire de Démétrius Zeni, fut publiée par Ilgen dans une savante édition des *Hymni homerici cum reliquis Carminibus minoribus Homero tribui solitis*; Halle, 1791, in-8°. Les *Carmina minora* ont été aussi édités par Matthiæ, Leipzig, 1805, in-8°; et par Franke, Leipzig, 1828, in-12. Hermann a donné une bonne édition des *Hymnes*, Leipzig, 1806, in-8°, avec une lettre à Ilgen sur l'état et les interpolations des *Hymnes*. L'*Hymne à Déméter* (Hymnus in Cererem), découvert par Matthæi dans la bibliothèque de Moscou en 1778, fut publié pour la première fois par D. Ruhnken; Leyde, 1780, in-8°, et 1782 (avec deux lettres critiques). Mitscherlich en donna une édition annotée; Leipzig, 1787, in-8° (réimprimée avec des additions; Leyde, 1808), et Bodoni en fit paraître une édition de luxe; Parme, 1805, très-grand in-fol.

Les traductions d'Homère dans presque toutes les langues modernes sont extrêmement nombreuses; on en trouvera dans la *Bibliographisches Lexikon* de Hoffmann la liste très-longue bien qu'incomplète : la reproduire ici, même en l'abrégeant, serait aussi fastidieux qu'inutile; car aucun traducteur (Voss peut-être excepté) n'a rendu cette incomparable vérité dans la peinture du monde physique et du monde moral, cette grandeur naïve qui distinguent l'original; aucun n'a approché de ce langage simple et riche, harmonieux sans recherche, et naturellement pittoresque. Il suffira d'indiquer les noms de quelques traducteurs; ce sont, en français : Jean Samson (1530), Hugues Salel (1542-1574), Amadis Jamyn (1580, 1584, 1605), Salomon Certon (1605), La Valterie (1681), Mme Dacier (1709), G. de Rochefort (1766-1770), Lebrun (1776-1819), Bitaubé (1780-1785), Aignan (1809), Bignan (1830), Dugas-Montbel (1815-1818, 4 vol. in-8°). La traduction de Dugas-Montbel reparut avec des améliorations fort importantes, dues en grande partie à la révision d'Ambr.-Firmin Didot, qui la destinait à la grande collection des auteurs grecs traduits en français qu'il avait entreprise; Paris, 1828-1834, 9 vol. in-8°, dont trois volumes de notes (1). Chapman, Pope et Cowper ont donné des traductions d'Homère en vers anglais; la première se distingue par l'énergie, la seconde par une admirable versification, la troisième par un véritable sentiment de la poésie homérique; mais toutes trois sont, en somme, peu dignes de l'original. La traduction en vers allemands de Voss, Altona, 1793, 4 vol. in-8°, rend avec bonheur la naïveté, la grandeur, la simplicité d'Homère, mais elle n'en a ni la gracieuse facilité, ni l'harmonie.

Salvini, Monti, Pindemonte, qui ont traduit en vers italiens, le premier tous les poëmes d'Homère, le second l'*Iliade*, le troisième l'*Odyssée*, n'ont pas mieux réussi que les traducteurs anglais et français. Il existe beaucoup de versions de la *Batrachomyomachie*; et si quelques-unes ont du prix, c'est seulement comme raretés bibliographiques. L'*Hymne à Déméter* a été traduit en vers italiens par Pindemonte, et en vers allemands par Voss, dont la version est accompagnée de bonnes notes explicatives; Heidelberg, 1826. A ces travaux (commentaires et traductions) destinés à l'interprétation des poëmes homériques il faut ajouter le *Lexicon novum homericum et pindaricum* de Damm, ouvrage d'une critique peu profonde, utile cependant à consulter dans l'édition très-améliorée de Rost, Leipzig, 1836, in-4°; le *Lexicologus* de Buttmann; Berlin, 1825-1837, très-supérieur à tous égards, et l'*Homerisches Glossarium* de Dœderlein, Erlangen, 1850-1853, 2 vol. gr. in-8°.

Pendant que l'érudition épurait et expliquait le texte des poëmes homériques, la critique littéraire s'efforçait d'apprécier et quelquefois tâchait de rabaisser le génie de leur auteur. A la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, la réputation du grand poëte grec donna lieu à une guerre de plume des plus vives (2). Nous ne reviendrons pas sur ces discussions stériles d'où la gloire d'Homère est toujours sortie intacte et rajeunie. L'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* est aujourd'hui, comme au temps de Lucrèce, le « toujours florissant Homère (3) », et l'on peut dire avec M. J. Chénier :

> Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
> Et depuis trois mille ans Homère, respecté,
> Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

En racontant dans quelles circonstances ont

(1) *Voy.* sur les traductions françaises d'Homère deux articles de M. Egger dans la *Nouvelle Revue encyclopédique*, nos 4 et 5. *Voy.* aussi, dans la *Revue des Deux Mondes*, la traduction du 1er livre de l'*Iliade*, en français du treizième siècle, par M. E. Littré.

(2) *Voy.* Rigault, *Querelle des Anciens et des Modernes*; Paris, 1856.

(3) Inde mihi species semper florentis Homeri
Exoriens, visa est lacrymas effundere salsas
Cœpisse, et rerum naturam expandere dictis.
Lucr., *De Nat. Rer.*, l. I, v. 124.

été composées l'*Iliade* et l'*Odyssée*, nous avons donné implicitement les raisons de leur immortelle jeunesse. Ces deux grandes épopées naquirent chez un peuple doué au plus haut degré du goût du beau, à une époque où, la science et l'histoire n'existant pas encore, tout dans le domaine de l'intelligence était poésie; où le seul moyen de connaissance était l'observation immédiate de la nature physique et morale. Les poëmes homériques, dont tous les éléments, pensées, sentiments, expressions, images, ont été puisés directement à cette source, gardent un caractère de vérité complète et naïve, inimitable parce qu'elle est spontanée, et que les plus heureux efforts de l'art ne peuvent retrouver. De pareilles circonstances ne se sont pas rencontrées depuis les vieux âges de la Grèce, et après trente siècles l'*Iliade* et l'*Odyssée* restent la plus grande création poétique de l'esprit humain.

Léo JOUBERT.

Vita Homeri (1), dans les Βιογράφοι de Westermann; Brunswick, 1845. — Maximilien Sengebusch, deux *Dissertations* placées en tête de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, édit. Dindorf; Leipzig, 1855 (c'est une discussion critique de toutes les sources anciennes relatives à Homère). — Blackwell, *An Enquiry into the Life and Writings of Homer*; Londres, 1735. — Nitzsch, *Quæst. homericarum Spec.*, I, 1824; *Quæstio homerica IV*, *sive indagandæ per Odysseam interpolationis præparat.*, 1828; *Historiæ criticæ Homeri initia quædam*, 1829; *De Historia Homeri, maximeque de scriptorum carminum ætate meletemata*, 1830, 35, 37; *De Aristotele contra Wolfianos*, 1831; *Sententiæ veterum de Homeri patria*; article *Odyssée* dans l'*Encyclop.* de Ersch et Gruber. — Lachmann, *Betrachtungen über d. Ilias, mit. Zusätzen von M. Zumpt*; Berlin, 1847. — Lauer, *Geschichte der Homerischen Poesie*; Berlin, 1851. — Sainte-Croix, *Réfutation d'un paradoxe de Wolf*; Paris, 1798. — F. Schlegel, *Ueber die Homerische Poesie, mit Rücksicht auf die Wolfschen Untersuchungen*; Berlin, 1796. — Franceson, *Essai sur la question : si Homère a connu l'usage de l'écriture, et si les deux poëmes de l'*Iliade *et de l'*Odyssée *sont en entier de lui*; Berlin, 1818. — Lange, *Versuch die poetische Einheit der* Iliade *zubestimmen, ein sendschreiben an Goethe*; Darmstadt, 1826. — Dugas-Montbel, *Histoire des Poésies homériques*; Paris, 1831. — Hermann, *Briefe ueber Homer und Hesiod*; Heidelberg, 1817, in-8°. — Kaiser, *De diversa Homericorum Carminum Origine*; Heidelberg, 1835, in-8°. — Havet, *De Homeric. Poem. Origine*; Paris, 1843. — Bernhardy, *Epicrisis disputationis Wolfianæ de Carminibus Homeri*; 1843, in-8°. — Baeumlin, *De Compositione Iliadis et Odysseæ*; Stuttgard, 1847, in-8°. — Genelli, 48 *Umrisse zum Homer mit Erlaüterungen von E. Forster*; Stuttgard, 1844. — Geppert, *Ueber den Ursprung der Homerischen Gesänge*; Leipzig, 1840. — A.-G. Schlegel, *De Geographia Homeri Comment.*; Hanovre, 1788. — Cammerer, *Ueber die Weltkunde des Homeros im Allgemeinen*; Kempten, 1828. — Bryant, *A Dissertation concerning the War of Troy as described by Homer*; Londres, 1796. — Wakefield, *A Letter to J. Bryant concerning his Dissertation in the War of Troy*; Londres, 1797. — Le Chevalier, *Tableau de la Plaine de Troye*; 1791. — J. Rennel, *Observations on the typography of the plain of Troy*; Londres, 1814. — Spohn, *De Agro Trojano in Homeri carminibus descript.*; Leipzig, 1815. — Niebuhr, *Die Sikeler in der Odyssee*, dans le *Rheinischen Museum*, 1827, p. 255. — Welcker, *Die homer. Phäaken u die Inseln der seligen*, dans le *Neuen Rhein. Mus. Jahrg.*, 1, p. 219. — Terpstra, *Antiquitas Homerica*; Leyde, 1831. — F. Tascher, *Letters illustrating the anatomical and medicinal Knowledge of Homer*; Londres, 1798. — Malgaigne, *Études sur l'Anatomie et la Physiologie d'Homère*, dans le *Bulletin de l'Acad. de Médecine* de Paris, 1842. — Nagelsbach, *Die Homerische Theologie in ihrem Zusammenhange dargestellt*; Nuremberg, 1840. — Lehrs, *Quæstiones epicæ*; Kœnigsberg, 1837. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. Ier, p. 317, édit. de Harles. — Schoell, *Histoire de la Littérature grecque*, t. Ier, p. 101-165. — Ulrici, *Geschichte der hellenischen Poesie*, t. I. — Bode, *Geschichte der hellenischen Dichtkunst*. — Ot. Müller, *Geschichte der griech. Literatur*. — W. Mure, *Critical Account of the Language and Literature of ancient Greece*. — Bernhardy, *Grundriss der griech Litteratur*. — Thirlwall, *History of Greece*, t. Ier *append.* — Grote, *History of ancient Greece*, t. II. — Grotefend, article *Homer.*, dans l'*Encyklop.* de Ersch et Gruber. — Guigniaut, art. *Homère*, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — *American quarterly Review*, décembre 1827. — *North American Review*, octobre 1833. — *Quaterly Review*, janvier 1831. — Letronne, dans le *Journal des Savants*, 1829, 1830. — *Edinburgh Review*, février 1843, octobre 1846, octobre 1850. — Fauriel, *Cours sur l'Épopée homérique*, résumé par M. Egger en douze articles dans le *Journal de l'Instruction publique* de 1836. — *Westminster Review*, janvier 1847. — A. Pictet, *Les Poëmes homériques*, dans la *Bibliothèque de Genève*, 1853, 1856. — Jacob, *Ueber die Entstehung der Ilias und der Odyssee*; Berlin, 1856. — Lud. Friedländer, *Die homerische Kritik von Wolf bis Grote*, 1856. — H. Netto, *Bibliotheca Homerica*; Halle, 1857, in-4°.

(1) Les principaux ouvrages à consulter sur Homère ont été mentionnés dans le courant de l'article; nous ne répèterons pas ces indications, excepté pour quelques ouvrages généraux sur la littérature et l'histoire grecques.

HOMÈRE, grammairien et poëte tragique grec, né à Byzance, vivait vers 280 avant J.-C., sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Il était fils du grammairien Andromaque et de la poëtesse Myro. Il fut un des sept poëtes qui formèrent la pléiade tragique d'Alexandrie. Les anciens lui attribuent diversement 45, 47 et 57 pièces, dont il ne reste rien, excepté le titre d'*Eurypyleia*. La statue de ce poëte était dans le gymnase de Zeuxippe à Byzance.

Un autre grammairien, portant le même nom, et surnommé *Sellius*, composa des hymnes et d'autres poésies, un traité en prose *Sur les Masques comiques* (Περὶ τῶν κωμικῶν προσώπων), et des *Sommaires* (Περιοχαί) des comédies de Ménandre.

Y.

Suidas, aux mots Ὅμηρος, Μυρώ et Σέλλιος. — Tzetzès, *Chil.*, XII, 209, *ad Lycophr.*, p. 264, édit. de Müller. — Diogène Laerce, IX, 113. — Christodore, *Ecphrasis*, 407-418; dans les *Anal.* de Brunck, vol. II, p. 471. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. II, p. 307, 451. — Welcker, *Die Griech. Tragöd.*, p. 1251.

HOMMAIRE DE HELL (*Ignace-Xavier* MORAND), géologue et voyageur français, né à Altkirch (Haut-Rhin), le 24 novembre 1812, mort à Ispahan (Perse), le 29 août 1848. Sorti de l'École des Mineurs de Saint-Étienne en 1833, il s'embarqua deux ans après (le 2 octobre 1835) pour Constantinople. Son but principal était de reconnaître la constitution géognostique de la Crimée et celle des steppes de la Nouvelle-Russie, afin de résoudre la grande question de la rupture du Bosphore et de l'ancienne communication de la mer Noire et de la mer Caspienne. Après avoir exploré les environs de Constantinople, il se rendit dans la Russie méridionale, qu'il parcourut en tous sens. La cour de Saint-Pétersbourg lui confia plusieurs missions scientifiques et industrielles, et lui dut la décou-

verte de mines de fer sur les bords du Dniéper. Forcé par sa mauvaise santé de rentrer dans sa patrie, il vint à Paris vers la fin de 1842, et soumit à l'Académie des Sciences un mémoire *Sur la différence de niveau entre la mer Caspienne et la mer d'Azow*, qui fut inséré dans les comptes-rendus des séances. Au mois d'avril 1844, la Société de Géographie lui décerna son prix annuel pour un ouvrage intitulé : *Résumé d'un Voyage à la mer Caspienne et Notice sur la carte de la Russie méridionale*. L'année suivante le gouvernement français le chargea d'explorer les pays avoisinant la mer Noire et la mer Caspienne au triple point de vue de la géologie, de la géographie et de l'histoire. Il se rendit de nouveau à Constantinople, et le 25 novembre 1847 il adressait à M. Élie de Beaumont le résultat d'expériences minutieuses sur la force et la direction des courants du Bosphore (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1848, t. XXVI, p. 143). Quelques mois auparavant (29 mai), *Le Courrier de Constantinople* avait publié un mémoire présenté par lui au grand-vizir, sur l'antique projet de canalisation entre le golfe de Nicomédie et la mer Noire. A la fin de cette année, il se dirigea vers la Perse, et le 9 février 1848 atteignit Téhéran. Il offrit ses services au schah, qui se proposait d'amener dans cette capitale les eaux de la rivière de Chahroud ; puis se porta sur les bords de la mer Caspienne, y demeura quelques jours, et reprit ses explorations dans l'intérieur de la Perse, où le froid, la fatigue, les maladies contagieuses et des travaux incessants ne tardèrent pas à lui faire trouver la mort. Membre des Sociétés de Géologie et de Géographie, chevalier de la Légion d'Honneur, il reçut encore des distinctions particulières des cours de Russie, de Sardaigne et de Turquie. Les nombreux échantillons de roches recueillis par lui ont été achetés par le Muséum d'Histoire naturelle, et sont aujourd'hui catalogués et mis à la disposition du public. Il a laissé trois volumes contenant la Relation de ses voyages. Les deux premiers, plus pittoresques que scientifiques, consacrés à la description des lieux et aux usages des peuples visités, sont dus à la plume de Mlle Jeanne Hériot, femme d'Hommaire de Hell, qui fut durant douze années la compagne de ses fatigues et de ses périls. Le troisième comprend toute la partie scientifique, et jette une vive lumière sur la géognosie, l'histoire et la géographie des contrées que baignent les mers Noire et Caspienne. L'ouvrage est, en outre, accompagné de vingt-cinq planches et d'une carte. Louis LACOUR.

Bulletin de la Société de Géographie, cahier de juillet [illegible]. — *Bulletin de la Société Géologique de France*, 2e série, t. VII, p. 401.

HOMMEL (*Charles-Ferdinand*), jurisconsulte allemand, né à Leipzig, le 6 janvier 1722, mort le 16 mai 1781. Il étudia à Halle, et devint plus tard professeur de droit à l'université de Leipzig. Hommel fut un des premiers en Allemagne à propager les idées de Beccaria. Très-versé dans la connaissance de l'antiquité, il publia des travaux remarquables sur le droit romain. Ses principaux ouvrages sont : *De Apolline juris perito;* Leipzig, 1748, in-4° : dans cette dissertation Hommel prouve que les oracles étaient souvent consultés pour la décision des procès ; — *Grammaticarum observationum Jus civile illustrantium Specimen ;* Leipzig, 1749, in-4° ; — *Oblectamenta Juris feudalis, seu grammaticæ observationes jus rei clientelaris et antiquitates germanicas varie illustrantes ;* Leipzig, 1755, in-4° ; — *De singulari Imperatorum in legibus novis condendis Modestia ;* ibid., 1759, in-4° ; — *Effigies Jurisconsultorum ;* ibid., 1760, in-8° ; — *Litteratura Juris ;* ibid., 1761, in-8° ; ibid., 1779, in-8°, avec beaucoup d'additions ; — *Bibliotheca Juris rabbinica et Saracenorum arabica ;* Leipzig, 1762, in-8° ; — *Jurisprudentia numismatibus illustrata, nec non sigillis, gemmis, aliisque picturis vetustis varie exornata ;* Leipzig, 1763, in-8° ; — *De ordinariis Facultatis Juridicæ Lipsiensis ;* Leipzig, 1763, in-4°, et 1767, in-8° ; — *De Forma Tribunalis et Majestate Prætoris ;* Leipzig, 1763, in-4° : inséré dans quelques éditions des *Antiquitates Romanæ* de Nyerup ; — *Deutscher Flavius* (Flavius allemand) ; Baireuth, 1763, 1766, 1767, in-8° : cet ouvrage contient des instructions sur la rédaction des sentences et des requêtes ; — *Rhapsodia Quæstionum in foro quotidie obvenientium, neque tamen legibus decisarum ;* Leipzig, 1764-1781, in-4°. Cette première édition parut par programmes détachés ; en 1766, Hommel commença à les réunir en volumes ; il en publia une troisième édition à Baireuth, 1769-1779, 5 vol. in-4° ; une quatrième fut donnée par son gendre Rössig, Baireuth, 1782-1787, 7 vol. in-4°. Ce recueil, qui contient des observations sur plus de neuf cents cas juridiques, a eu une heureuse influence sur la jurisprudence des tribunaux allemands ; — *Electores Saxoniæ Legislatores ;* Leipzig, 1765, in-4° ; — *Palingenesia librorum Juris veterum, seu Pandectarum locà integra ad modum indicis Labitti et Wielingi exposita et ab exemplari Florentino descripta ;* Leipzig, 1767-1768, 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage Hommel a cherché à recomposer les ouvrages des jurisconsultes romains, dont les fragments se trouvent disséminés dans le Digeste. Les difficultés de ce travail, entrepris pour la première fois par Hommel, étaient nombreuses. L'auteur a su en vaincre une grande partie ; mais les défectuosités de son ouvrage, qui est estimé encore aujourd'hui, ne méritaient pas une censure aussi acrimonieuse que celle qui en fut faite par Roch (*voy.* ce nom) ; — *Epitome Juris canonici ;* Leipzig, 1768, in-8° : publié d'abord sous le pseudonyme de *Curtius Antonius*, et ensuite avec

le nom de Hommel; Leipzig, 1777, in-8°; — *Erklärung des goldenen Horns aus der nordischen Theologie* (Explication de la Corne d'Or, d'après la théologie du Nord); Leipzig, 1769, in-8°; — *Uber Belohnung und Strafe nach türkischen Gesetzen* (Sur les Récompenses et les Peines, d'après les lois turques); Baireuth, 1770 et 1772, in-8°, sous le pseudonyme d'*Alex. de Joch* (*voy.* un examen détaillé de cet ouvrage, remarquable pour l'époque où il fut publié, dans les *Philosophische Aufsätze* de Jérusalem); — *Monarchomachi et Machiavellus in concordiam adducti;* Leipzig, 1775, in-4°; — *Ariadne Jurisdictionum concurrentium;* Leipzig, 1779, in-8°; — *Philosophische Gedanken über das Criminalrecht* (Pensées philosophiques sur le Droit criminel); Breslau, 1784, in-8°: les idées fondamentales de cet ouvrage se trouvaient déjà exprimées dans une préface de Hommel qui fut mise en tête de la traduction du *Traité des Peines* de Beccaria, publiée à Breslau en 1778. E. G.

Weidlich, *Zuverlässige Nachrichten von den jetztlebenden Rechtsgelehrten*, p. 249 (autobiographie). — Ernesti, *Hommelii Memoria* (dans les *Opuscula orat. philol.* d'Ernesti et dans le tome VII des *Rhapsodiæ* de Hommel). — Rössig, *Vita Hommelii* (dans le tome VII des *Rhapsodiæ* de Hommel).

*HOMMEY (*Jacques*), historien et publiciste français, né en 1643, à Séez, en Normandie, mort à Angers, le 18 octobre 1713. Il entra de bonne heure chez les Augustins de la province de Saint-Guillaume, et publia bientôt après le *Milleloquium sancti Gregorii;* Lyon, 1683, in-fol. L'année suivante il fit paraître un supplément des Pères, en glanant après Oudin (Paris, in-8°). Ces deux ouvrages le mirent en honneur auprès des savants du temps; mais celui qui lui donna le plus de réputation et aussi le plus d'ennemis fut une espèce de gazette historique qu'il publia sous le titre de *Diarium Europæum historico-litterarium*, ou suivant une autre édition, *Fasti annui, in quibus res politicæ insigniores, ecclesiasticæ litterariæque per universum orbem primo sæculi XVIII anno breviter et dictim narrantur.* C'est une façon de journal qui eut à peine assez de durée pour causer de grands embarras à l'auteur. Amelot de La Houssaye avait été mis à la Bastille pour avoir retracé l'histoire du gouvernement de Venise; l'ambassadeur de Venise prétendait cette fois que le P. Hommey avait, dans ses récits, exagéré la réparation faite au roi de France par la sérénissime république en 1701, et exigea l'exil de l'écrivain à Bar-le-Duc. Le P. Hommey en prit son parti, et, par une lettre de soumission respectueuse, il apaisa le ressentiment de l'ambassadeur, et obtint la levée de son bannissement le 2 août 1704. Le père Hommey passa à Angers les dernières années de sa vie. Il avait publié en 1696 une édition nouvelle, avec notes, de l'ouvrage de Gordien Fulgence *Liber absque litteris de Ætatibus mundi et hominis.* Il a laissé manuscrits un *Milleloquium sancti Chrysostomi* et une *Histoire de Louis XIII*, réfutation de l'ouvrage de Levassor. Célestin Por.

Moréri, *Nouvelles de la République des Lettres*, an. 1708, p. 468. — *Journ. des Sav.*, 21 août 1684. — Pocq. de Livonnière, *Notes manuscrites à la biblioth. d'Angers*.

HOMPESCH (*Ferdinand*, baron DE), dernier grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né à Dusseldorf le 9 novembre 174., mort à Montpellier au commencement de 180.. Il appartenait à une ancienne famille noble, aujourd'hui décorée du titre de comte, dans le duché de Juliers, où elle possède la grande-maîtrise héréditaire des chasses. Fils d'un conseiller de l'électeur palatin, Jean-Guillaume de Hompesch, il vint à Malte à l'âge de douze ans, fut d'abord page du grand-maître Rohan, et s'éleva successivement jusqu'au rang de grand'croix, par la protection de l'Autriche, dont il fut pendant vingt-cinq ans le représentant près de l'ordre de Malte. Après la révolution de 1789, l'influence de la langue de Bavière devint prépondérante à Malte sur les langues de France, et à la mort de Rohan, en 1797, Hompesch fut nommé grand-maître à sa place. C'était le premier Allemand qui eût été revêtu de cette dignité. Le 10 juin 1798, la flotte de Bonaparte, qui se rendait en Égypte, se présenta devant Malte. Hompesch disposait seulement de quatre cents chevaliers, d'un régiment d'infanterie de cinq cents hommes, et de la milice levée sur une population de 10,000 âmes, qui toutefois ne montrait pas un grand attachement pour le gouvernement qu'elle avait eu jusqu'alors. Les Français débarquèrent sur plusieurs points de l'île. Le 12 ils s'emparent du fort de La Valette, et le lendemain la ville de Malte se soumet par une capitulation pour laquelle le grand-maître ne fut pas même consulté. L'effet de la surprise, la mollesse et l'inexpérience des chevaliers, la connivence de quelques-uns, la faiblesse de caractère du grand-maître, l'insurrection fomentée parmi les habitants, toutes ces causes rendirent la défense presque nulle. Par cette honteuse capitulation, l'ordre livrait à Bonaparte 1,200 bouches à feu avec une prodigieuse quantité de munitions et un trésor évalué à trois millions. Le vainqueur traita le grand-maître avec peu d'égards. Hompesch écrivit au général Bonaparte qu'il eût mis un grand empressement à aller lui offrir l'expression de sa reconnaissance, si, par une délicatesse qui avait pour objet de ne rien faire qui pût rappeler aux Maltais sa personne et leur ancien gouvernement, il ne se fût déterminé à éviter toute occasion de se montrer en public. On détruisit dans son palais et sous ses yeux les armes et les signes de son ordre et de sa puissance, et lui-même fut embarqué pour Trieste trois jours après la reddition de la place. On lui compta cent mille écus pour prix de son argenterie, qui fut portée à bord des vaisseaux français, et on lui promit une rente de pareille somme, qu'il ne toucha jamais. Arrivé à Trieste,

Hompesch protesta contre une capitulation qu'il n'avait ni stipulée ni ratifiée, et quelques mois après il abdiqua en faveur de Paul Ier, empereur de Russie, qui lui fit une pension. Après la mort de l'empereur Paul, la Russie ayant cessé de lui payer sa pension, Hompesch tomba dans de grands embarras d'argent. Pressé par ses créanciers, il se rendit à Montpellier pour réclamer du gouvernement français une pension qui lui avait été promise, mais qu'il avait d'abord refusée et dont il avait en quelque sorte dégagé ce gouvernement par sa protestation. Il venait d'obtenir avec beaucoup de peine un secours de 15,000 fr., lorsqu'il mourut subitement. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Conversations-Lexikon.*

* **HONBERG** (*Wernher*, comte de, HOMBURG ou), minnesinger du quatorzième siècle. Le manoir féodal, berceau de sa famille, s'élevait jadis non loin de Wagenstetten, dans l'évêché de Bâle, dont les seigneurs de Honberg étaient les avoyers. Le père de notre poète était mort en 1289, laissant trois fils, Wernher, Rodolphe et Ludolphe, et sa veuve dut aliéner une partie de ses vastes domaines; le produit de cette vente ne suffit pas pour tirer de la gêne la famille obérée, et les orphelins furent obligés plusieurs fois encore de recourir au même expédient. C'est dans un acte de cette nature passé en 1304 entre les trois frères et le couvent de Wormesbach que le nom de Wernher de Honberg paraît pour la première fois. Mais bientôt le jeune comte révèle son existence autrement que par de pacifiques contrats. Héritier de l'humeur batailleuse de son père, il s'empare de la citadelle de Greinau; puis il se brouille avec l'empereur Albert, et prend les armes en faveur des Suisses. L'avénement d'un nouveau césar, Henri VII, le ramène sous la bannière impériale; il le suit en Italie, et se distingue tellement au siége de Brescia que l'empereur le nomme capitaine général de la ligue lombarde. Rien de plus flatteur que les termes dans lesquels cette nomination fut notifiée à la confédération gibeline : *De nobilitate sanguinis, armorumque strenuitate et experientia, nec non fide, circumspectione et industria, nobilis viri Wernheri, comitis de Honberg, fidelis dilecti nostri, concipientes fiduciam specialem, ipsum in capitaneum generalem ordinavimus Ligæ confederationis*, etc. » Tschudi I, 259. La confiance d'Henri VII ne fut pas trompée. Une histoire entière ne suffirait pas, dit Albert de Strasbourg, pour raconter les victoires incroyables, *incredibiles victorias*, que le comte Wernher remporta en Lombardie. Les chroniques italiennes elles-mêmes sont pleines de ses hauts faits, et s'accordent mieux sur sa bravoure que sur son nom, qu'elles défigurent toutes plus ou moins, l'appelant *Guarnerius de Ocmborc* ou simplement *Warnerius Teutonicus*, *Warner l'Allemand*. En quelques semaines, il réduisit presque toute la Lombardie, battit les Crémonais près d'Asti, prit d'assaut Soncino et Camizana, brûla Lozzo, etc., mais des dissentiments survenus entre lui et le gouverneur de Milan, l'astucieux Maffeo Visconti, arrêtèrent le cours de ses succès, et le bouillant chevalier reprit furieux le chemin de ses foyers. En 1315 nous le retrouvons à Morgarten, combattant dans les rangs des impériaux contre les Suisses, ses anciens alliés. En 1316 il embrasse la cause de l'anti-césar Frédéric le Beau contre Louis de Bavière, et est fait prisonnier à la bataille d'Esslingen. En 1320 il retourne en Italie au secours des gibelins, et assiége Gênes inutilement. Il ne survécut pas beaucoup à cet échec, et périt à peu de temps de là, sans doute les armes à la main. Les poëtes et les historiens, qui nous ont laissé ignorer comment et quand il mourut, n'ont pas négligé du moins de déplorer son trépas. Un minnesinger associe à l'éloge du fameux Jean de Brabant celui du comte de Honberg « qui brisa tant de lances en l'honneur des belles,

Der manig hundert tûsent sper
Durch mînne hat zerstechen »;

Un autre, auteur d'un poëme sur les couleurs, prétend avoir appris leur signification du brave Wernher de Honberg. Avait-il dans des vers aujourd'hui perdus commenté le langage emblématique du bleu et du rose, c'est ce que nous ne pouvons dire. Il ne nous reste de lui que sept chansons, mélancoliques adieux que le guerrier-poëte dut adresser à sa belle en partant pour ses lointaines expéditions. Les rimes en sont riches et les strophes harmonieusement rhythmées; elles nous ont été conservées par le manuscrit Manesse. A. PEY.

Hagen, *Minnesinger.* — Bodmer, *Sammlung von Minnesingern.* — Docen, *Museum für altdeutsche Literatur und Kunst.* — Tschudi, *Chroniques de la Suisse*; Bâle, 1733. — Escher, dans l'*Encyclopédie universelle* d'Ersch et Gruber.

HONDEKOETER (*Gillis*), peintre hollandais, né à Utrecht en 1583, mort vers 1626. Il ne quitta jamais sa patrie, et sa vie n'offre aucun fait intéressant. « Il peignait, rapporte Houbraken, le paysage avec un style admirable, et les fleurs avec une exactitude et un naturel précieux. » Ses nombreux ouvrages ont conservé un prix élevé. Rares en France, ils sont plus répandus en Angleterre et surtout en Hollande. A. DE L.

Jakob Campo Veyerman, *De Schilderkonst der nederlanders*, tom. II, p. 387. — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

HONDEKOETER (*Melchior*), peintre hollandais, petit-fils du précédent, né à Utrecht, en 1636, mort dans la même ville, en 1695. Il était fils et élève de Gisbrecht Hondekoeter, et apprit de lui à peindre avec exactitude toutes sortes d'animaux, particulièrement les oiseaux. Il suivit ensuite les avis de Jean-Baptiste Weenixo,

son oncle, paysagiste distingué. Dans sa jeunesse il était fort religieux, et prononça même dans l'église de Saint-Jean d'Utrecht un sermon qui édifia tous ses auditeurs et le fit solliciter d'entrer dans le ministère évangélique. « Qui le croirait? s'écrie Descamps, cette vie réglée et pieuse se changea en une crapule abominable; il eut le malheur d'épouser une méchante femme dont les sœurs ne valaient guère mieux. Il employa d'abord la douceur pour les ramener et toute sa raison pour leur résister, mais il ne put vaincre leur humeur insociable; et, ne trouvant d'autre asile contre leur fureur que le cabaret, et d'autre consolation que dans la débauche, il s'y livra tout entier: le plus sobre et le plus sage de tous les hommes en devint, par la persécution de sa femme, le plus intempérant et le plus déréglé. » Ses excès abrégèrent ses jours. Presque tous les tableaux de ce peintre représentent des oiseaux, la plupart vivants; personne n'avait jusqu'à lui mieux peint des poules, des coqs, des paons, dont il représentait parfaitement les plumes. Il avait accoutumé un coq à se tenir près de son chevalet aussi longtemps et de telle façon qu'il le voulait. La touche de Hondekoeter est ferme et large, son pinceau onctueux, sa couleur bonne. Il ornait ses fonds de paysage, bien finis et bien harmoniés avec ses sujets. Ses tableaux, presque tous restés en Hollande, se vendent fort cher. L'Angleterre en possède cependant un certain nombre, qui ont figuré avec honneur à l'exposition de Manchester (1857). On voit encore de ce maître dans la galerie de Vienne trois tableaux représentant des *Oiseaux de basse-cour;* — à Rotterdam, galerie Léers, *Plusieurs Coqs qui se battent;* — galerie Bisschop, des *Oiseaux de rivière* dans un beau paysage; — au Louvre de Paris: L'*Entrée des Animaux dans l'Arche;* — *Le Concert discordant,* exécuté par des oiseaux de diverses espèces; — *Combat entre un Coq et un Poulet d'Inde,* en présence d'un paon, d'un pélican, d'un poulet et d'autres animaux; — deux *Perdrix mortes.*

Alfred DE LACAZE.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders,* t. II, p. 387-389. — Pilkington, *Dictionary of Painters.* — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais,* etc., t. II, p. 220-221.

HONDT ou **HONDIUS**, famille d'artistes flamands dont les principaux membres sont:

HONDT (*Josse*), graveur, né en 1546, à Wackene, petit bourg de la Flandre, mort à Londres, le 16 février 1611. « Il fut, dit Moréri, mené à Gand par ses parents dès l'âge de deux ans, et commença à huit à dessiner et à graver sur le cuivre et sur l'ivoire, sans avoir eu aucun maître. Il fit de si grands progrès dans cet art, qu'il fut regardé comme l'un des plus célèbres ouvriers de son siècle, et passait pour un des plus habiles pour fondre des caractères d'imprimerie. » Il était en même temps bon mathématicien et cosmographe intelligent. Il se retira en Angleterre pendant la lutte de sa patrie contre le Espagnols, et porta à Londres les produits de so talent. Ses travaux y furent appréciés et juste ment récompensés. Plus tard il vint se fixer Amsterdam, et s'adonna à la gravure géogra phique. On connaît de lui: *Orbis terraru Descriptio geographica;* 1597; — *Atlas* d Gérard Mercator, nouvelle édition revue et aug mentée d'un tiers; il donna un abrégé du mêm ouvrage sous le titre d'*Atlas minor*, in-4 oblong, très-souvent réimprimé; — *Italiæ ho diernæ Descriptio;* — les *Cartes du Voyag à la Guyane* par Walter Raleigh; Nuremberg 1599, in-4°; — une édition du traité d'Isaa Pontanus *Des Globes et de leur usage*, ave observations et planches; — les *Cartes e planches des Voyages de Drake et de Caven dish.* — Moréri lui attribue un *Theatrum Arti scribendi*, et fait son éloge comme littérateur.

Moréri, *Grand Dictionnaire.* — Basan, *Dictionnair des Graveurs* — Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori* t. X-XI, p. 144. — *Notices sur les Graveurs;* Besançon 1807, 2 vol. in-8°.

HONDT (*Henri* DE), dit *le vieux*, graveu flamand, fils du précédent, né à Gand, en 1573 mort à La Haye en 1610. Il fut élève de Ja Wierix et de son père, dont il apprit la gravur géographique. Son plus grand ouvrage consist en une suite de portraits de cent quarante quatre artistes, flamands pour la plupart. Se autres estampes sont en assez petit nombre s'étant occupé à graver des cartes géographi ques. On connaît de lui les portraits de *Cor neille Cort*, graveur d'Anvers; — d'*Henri d Clèves*, peintre anversois; — de *Gilles Coninx loo*, autre peintre anversois; — de *Jean Bugen hagen*, réformateur allemand (1599); — de *Ph lippe Melanchthon*, réformateur allemand; — d *John Wiclef*, réformateur anglais; — de *Han Holbein*, peintre bâlois; — de *John Cnoxe*, ré formateur écossais; — de *Jean Calvin*, réfor mateur français; — de *Girolamo Savonarola* réformateur italien; — *Le Jugement de Salo mon*, d'après Karl van Mander; — *La Femm surprise en adultère*, d'après le même; — *Ré créations flamandes*, d'après P. Breughel; — *Manière comique de guérison établie à Mou lebeck le jour de la Saint-Jean*, en cinq e tampes; — *Les Neuf Muses sur le Parnasse* d'après Th. Zucchero. Le monogramme de Hen de Hondt se compose d'un *h* minuscule appuy sur un *H* majuscule.

A. DE L.

Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori*, t. X-XI, p. 14 141. — Huber, *Manuel*, t. V, fol. 246. — Baron d'Heinek *Idée*, etc., fol. 204. — Basan, *Dictionnaire des Graveur*

HONDT (*Henri* DE), dit *le jeune*, frère d précédent, graveur et technographe flamand, à Londres, vers 1580, mort à Amsterdam, ve 1650. Les biographes le citent comme le mei leur graveur de sa famille. Élève de son père il termina la plupart des cartes que celui-ci ava laissées inachevées. De retour dans sa patrie

1620, Hondt le jeune grava un nombre considérable de portraits, de paysages et de sujets historiques, exécutés d'un style ferme et avec beaucoup de facilité. Ses estampes sont recherchées; parmi les meilleures on cite : les portraits de *Bernard, duc de Saxe-Weimar*; — de *la reine Élisabeth d'Angleterre*; — de *Jacques Ier, roi d'Angleterre* (1608); — de *Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne* (1634); — de *Guillaume, prince d'Orange* (1641); — de *Francis Drake*, amiral anglais; — *Les Quatre Saisons*, d'après Paul Bril; — les mêmes, d'après P. Stefani, en quatre pièces; — *Les Douze Mois*, douze pièces; — *Paysans et Paysannes avinés*, d'après P. Breughel, deux pièces (1642); — *Musiciens grotesques*, deux pièces originales; — *Jésus-Christ et les Disciples d'Emmaüs*, d'après Giles Mostaert; — *Saint Paul jeté par la tempête sur l'île de Malte*, d'après le même; — *Le jeune Tobie, accompagné d'un ange, pêchant un poisson dans le Tigre*, d'après Giles de Saen; — *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert*, d'après le même; — *Vue de La Haye*, d'après le même, etc. Les fonds et paysages de toutes ces estampes sont supérieurement traités. Le monogramme de Hondt le jeune fut quelquefois celui de son frère, seulement l'*h* minuscule est plus évasée par le bas; d'autres fois, et c'est le plus souvent, il signait d'une *H* majuscule traversée par un *I*. Comme écrivain, Hondt le jeune a laissé d'excellents écrits sur les arts figuratifs : *Præstantissimorum aliquot Theologorum protestantium Effigies æri incisæ*; La Haye, 1602, in-fol.; — *Theatrum Honoris, in quo pictorum Belgii insigniorum imagines*, etc.; Amsterdam, 1618, in-fol.; — *Pompa funebris Caroli V, imp., Bruxellis celebrata*; La Haye, 1619, in-fol.; — *L'Institution de la Perspective* (en flamand), trad. en français; La Haye, 1625.

A. DE L.

Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori*, t. XI, p. 142-148. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

HONDT (*Guillaume*), graveur flamand, frère du précédent, né à La Haye, en 1601, mort à Dantzig. Il fut élève de son père, et apprit sous ses leçons à manier le burin avec beaucoup de goût. Gandellini l'appelle *famosissimo intagliatore e maestro di loggan inglese*. Parmi ses nombreuses estampes on cite : son *portrait*, d'après van Dick; — ceux de *François Franck le jeune*, peintre flamand; — du *prince Maurice d'Autriche* (1623), excellente gravure originale; — *Ladislas IV, roi de Pologne*, id.; — *Bernard, duc de Saxe-Weimar*; — *Jean-Casimir, roi de Pologne*, d'après G. Schulze; — *Charles, prince de Pologne, évêque de Breslau*, d'après le même; — *Luisa-Maria Gonzaga*, reine de Pologne, d'après Juste d'Egmont. Le monogramme de Willem Hondt est un G enlacé à mi-corps dans le premier jambage d'une *H*.

A. DE L.

Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori*, t. XI, p. 139. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

HONDT (*Abraham*), peintre et graveur hollandais, parent des précédents, né à Rotterdam, en 1638, mort à Londres, en 1691. Suivant Weyerman, la vie de cet artiste distingué fut une suite de libertinage et de débauches dont il se complait à rapporter certains épisodes. Les mauvaises mœurs de Hondt nuisirent à sa réputation et à sa fortune. Il dut quitter sa patrie, et passa en Angleterre, où il eut une grande vogue : néanmoins, il y mourut misérable. Ses ouvrages se distinguent par une entente supérieure de composition : « Jamais, dit Descamps, il ne fut médiocre; il est quelquefois supérieur et souvent égale les meilleurs maîtres. » Ses tableaux, d'une grande variété de genres, sont peu connus en France. Parmi les principaux on cite : *L'Incendie de Troie*; on y admire la disposition des figures, la correction du dessin, une touche libre et hardie; — *Le Marché aux Chiens à Amsterdam* : le peintre a représenté près de trente espèces de chiens *caractérisés* avec beaucoup de vérité; — à Anvers, *L'Entrée des Animaux dans l'Arche*, qui décèle de grandes connaissances en histoire naturelle. Hondt a laissé encore d'excellents *Paysages*, des *Chasses*, un *Prométhée déchiré par le vautour*; au fond est une *vue de l'enfer*. Comme graveur à l'eau-forte, on a une suite de chasses à divers animaux. A. DE L.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Neerlanders*, t. III, p. 187-189. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 884. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori*, t. X-XI, p. 138. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

HONE (*William*), libraire et pamphlétaire anglais, né à Barth, en 1779, mort à Tottenham, le 6 novembre 1842. Il appartenait à une famille de dissidents. Il fut d'abord destiné au barreau, et passa quelque temps chez un procureur; mais il quitta bientôt cette carrière, se maria en 1800, et ouvrit une librairie. Plusieurs opérations industrielles qu'il tenta en même temps tournèrent mal; ses affaires de librairie ne réussirent pas mieux, et il fit faillite. Il ne se releva que pour retomber, et demanda aux lettres des moyens d'existence pour lui et pour sa nombreuse famille. Il écrivit dans le *Critical Review*, dans le *British Lady's Magazine*, publia en 1815 le *Traveller*, et en 1816 un recueil hebdomadaire intitulé : *The Reformist's Register*, qui cessa bientôt de paraître. En 1817, il publia des pamphlets qui eurent un immense succès, dû en partie à leur mérite littéraire, en partie aux illustrations humoristiques de Georges Cruikshank, et surtout à leur tendance politique, hardiment libérale. Hone osa même parodier, contre le ministère et ses partisans dans le clergé, le *Book of common Prayers*, hardiesse qui le fit traduire en justice. Il fut acquitté. Le produit de ses pamphlets et d'une souscription faite à son profit après son procès lui aurait donné de quoi vivre s'il n'avait de nouveau compromis sa fortune dans le com-

merce des livres. Trois ans de résidence forcée dans une prison pour dettes furent le résultat de cette imprudence. Tant de déceptions ramenèrent Hone aux idées religieuses, sans le rapprocher de l'Église officielle. Il rentra dans la secte des dissidents, et devint prédicateur d'une de leurs chapelles. Ses dernières années se partagèrent entre les fonctions évangéliques et des travaux pour les *Revues* et les *Magazines* : travaux incessants et ingrats qui ne contribuèrent pas à sa réputation et ne le mirent pas même à l'abri du besoin. On a de lui une édition du *Gardener* de Shah ; 1806 ; — *The political House that Jack built* (1816) ; — *A Slap at Slop* (1816) ; — *Ancient Mysteries described*, *especially the english miracle plays founded on the apocryphal New Testament story*, *extant among the unpublished Mss. in the British Museum* (1823) ; — *Every Day Book*, en 2 vol. ; *Table Book* ; — *Year Book* ; — *Sports and Pastimes of the english* ; 1838, in-8°. Z.

Early Life and Conversion of William Hone, a narrative written by Himself. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

HONEIN BEN-ISHAK AL-ABADI (*Abou-zéid*), médecin arabe nestorien, de la tribu des Abadites, né dans les environs de Hirah, en 176 de l'hégire (792 de J.-C.) ou plutôt en 194 (809), mort en 260 (873) ou 264 (877). Il étudia d'abord sous Yahya Ibn Messueh ; mais, blessé de ce que son maître le dédaignait comme fils d'un marchand d'aromates, il quitta sa patrie et se rendit dans l'empire grec, où il recueillit un grand nombre de manuscrits. De retour à Baghdad, il s'attacha au célèbre Gabriel, fils de Bakhtischou, et finit par gagner l'estime de Yahya. Le khalife Motewekkel l'ayant choisi pour médecin, le mit à l'épreuve en lui ordonnant de composer un poison. Sur son refus, il le fit jeter en prison et l'y retint toute une année. Après s'être convaincu de la probité de son médecin, il le mit en liberté, et lui accorda toute sa confiance. Sur la fin de sa vie Honéin fut anathématisé par le patriarche nestorien Sergius, parce qu'il condamnait le culte des images. Il en fut, dit-on, si vivement affligé, qu'il s'empoisonna. Comme il était président de la commission que le khalife avait chargée de traduire les ouvrages scientifiques des Grecs, on lui attribua un grand nombre de traductions qui sont de son fils Ishak, ou de son neveu Hobéisch, ou de ses disciples. Il traduisit en syriaque et en arabe des ouvrages d'Hippocrate, de Galien, d'Euclide, de Platon, de Paul d'Égine, de Themistius, de Nicolas, et écrivit plus de vingt traités originaux sur les maladies des yeux, l'agriculture, la physique, l'histoire, la philologie. On lui doit également une grammaire syriaque et un dictionnaire syriaque-arabe, le premier qui ait été composé.

E. Beauvois.

Ibn Khallikan, *Biographical Diction.*, trad. par M. Mac Guckin de Slane, t. I, p. 478. — Ibn Abi Osaibiah, *Hist. des Médecins.* — Abou'l-Faradj, *Historia Dynastiarum*, p. 171, 173 ; *Chronica Syriaca*, p. 170. — Hadji Khalfah, *Lex. Bibliograph. et Encyclop.* — Assemani, *Bibl. Orient.*, t. II, p. 270, 438 ; t. III, part. II, p. 168. — Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana Escurialensis*, t. II, p. 286. — Wüstenfeld, *Geschichte der arabischen Aerzte*, p. 26-29. — *Journal Asiatique*, 1854, II, p. 196 211. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, IV, 338-345. — Gart, *De Interpretibus et explanatoribus Euclidis arabicis* ; Halle, 1823.

HONESTE (Saint) était né à Nîmes, et vivait dans le troisième siècle. Il fut disciple de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, qui lui imposa la prêtrise et l'envoya prêcher dans la Navarre et la Biscaye. Sa vie est peu connue. Là, comme presque toujours, il reste un grand doute parmi les hagiographes ; les uns le mettent au rang des martyrs, d'autres le considèrent comme simple confesseur. Suivant les PP. Richard et Giraud, la principale partie de son corps se conserve à l'église d'Yères (Seine-et-Oise), où l'on célèbre sa fête le 16 février. Quelques autres établissements religieux, mais sans aucune preuve, prétendent également posséder d'importantes reliques de saint Honeste. A. L.

Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 28 septembre et 30 octobre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **HONESTIS** (*Christophe* de), médecin italien, né à Florence vers 1320, mort en 1392, à Bologne, où il était professeur ; il a laissé un ouvrage fort justement délaissé aujourd'hui, mais qui au quinzième siècle jouissait de quelque autorité. Son *Expositio super Antidotarium Mesue*, imprimé à Bologne en 1488, in-folio, fut réimprimé à Ferrare et joint à l'édition donnée en 1561 des œuvres de Mesué. G. B.

Negri, *Scrittori Fiorentini*, p. 130. — Alidossi, *Bolognesi Dottori*, p. 165. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*, p. 413.

* **HONIGBERGER** (*Martin*), médecin et voyageur allemand, né en 1795, à Cronstadt (Transylvanie). Après avoir étudié la médecine, il se rendit au Caire, en 1815, et obtint un emploi dans la pharmacie de Mohammed-Ali. En 1821, pour se soustraire aux atteintes de la peste, qui ravageait l'Égypte, il passa en Syrie, et parcourut ce pays durant huit ans, trouvant partout un favorable accueil, à cause de ses connaissances médicales. Il se rendit ensuite à Lahore, dans le Pendjab, et fut nommé médecin du maharadjah Rendjit-Singh, et directeur d'une fabrique de poudre. Ayant formé un jeune musulman de qui il pût se faire remplacer, il revint en Europe (1832), exerça la médecine homœopathique à Constantinople (1837-1838) puis retourna à Lahore, où il y reprit ses anciennes fonctions. La Compagnie des Indes lui accorda une pension en 1849, à l'époque où le Pendjab fut annexé aux possessions britanniques. Après avoir passé quelques années en Europe, il est allé s'établir dans le Kaschmir, en 1852. Honigberger a rendu de grands services à la botanique, à l'archéologie et à la numismatique. Les plantes qu'il recueillit dans l'État de Caboul ont été décrites par Jacquin, sous le titre

de *Sertum Cabulicum*; Vienne, 1832. Les fouilles exécutées sous sa direction dans les *Topes* ou tours massives de l'Afghanistan et les médailles qu'il y trouva ont été décrites avec détail par E. Jacquet, dans le *Journal Asiatique* de Paris, 1836, t. II; 1837, II; 1838, I; 1839, I. On a de Honigberger : *Relation d'un Voyage de Dereh Ghazi-Khan à Caboul*, en 1832, dans *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, t. III; — *Früchte aus dem Morgenlande*, ou aventures de voyages, suivies d'expériences médicales, et d'un dictionnaire des termes médicaux en turc, en arabe, en persan, en kaschmirien et en quatre langues européennes; Vienne, 1851, in-8°. BEAUVOIS.

Honigberger, *Relat.*; *Journ. Asiat.*, 1836. — Vivien de Saint-Martin, *Découvertes géographiques en Afghanistan*, dans *Nouv. Annales des Voyages*, 1847, t. IV, 1848, t. I.

HONIGER, HŒNIGER et HONINGER (*Nicolas*), littérateur allemand, né à Kœnigshofen, en Franconie, mort vers 1598. On ne sait de sa vie que ses travaux, dont les principaux sont : *Historische Erzaehlung der ottomanischen Pforte* (Histoire de la Porte Ottomane); Bâle, 1573; — *Hofhaltung des Türkischen Kaysers und des ottomanischen Reichs Beschreibung* (Description de la Cour du Grand-Turc et de l'Empire Ottoman), traduit de l'ouvrage de Geuffroi; Bâle, 1577; — traduction allemande de *Calii secundi Curionis Descriptio de Bello Melitensi a Turcis gesto Historia Nova*; — Bâle, 1580, in-fol.; — traduction allemande de *Innoc. Gentiletti Examen Consilii Tridentini*; ibid., 1587, in-4°; — *Der neuven Welt unndt Indianischen Koenigsreichs Neuve unndt gründliche Histori von allen Geschichten, Handlung und Thaten der Hispanier unndt anderer Voelker* (Nouvelle Histoire détaillée du Nouveau Monde et du Royaume Indien, traitant des Espagnols et d'autres peuples), fait d'après les *Res Brasilianorum* de Jérôme Benzoni; Bâle, 1579, in-fol.; ibid., 1582, in-fol. Cet ouvrage fait partie de la *Collection des Grands Voyages* publiée par Isaac et Théodore de Bry. V—u.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — Zedler, *Grosses Universal-Lexikon*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

HONNORAT (*S.-J.*), archéologue français, né à Digne, vers 1795. Il étudia la médecine, obtint en 1817 le diplôme de docteur, et alla s'établir dans sa ville natale. On a de lui : *Dictionnaire Provençal-Français*; Digne, 1846-1847, 3 vol. in-4°; ce répertoire de la langue d'Oc ancienne et moderne contient plus de 90,000 mots de différents dialectes, leur prononciation figurée, leurs synonymes, définitions, étymologie, radicaux, équivalents en langues modernes, les origines des principales coutumes et institutions, une grammaire, plusieurs traités et une table bibliographique des ouvrages provençaux imprimés depuis le seizième siècle. L'auteur a complété son grand dictionnaire par un *Vocabulaire Français-Provençal*; Digne, 1849, in-4°. P. L—y.

Louandre et Bourquelot, *La Littér. française contemporaine*.

HONORAT (Saint), archevêque d'Arles, né, suivant Baillet, dans la Gaule Belgique, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, dans la seconde moitié du quatrième siècle, mort, suivant tous les légendaires, le 14 ou le 15 janvier 429. Il était d'une famille consulaire, qui était restée fidèle aux anciens dieux. Aussi laissa-t-il ses parents, sa patrie, dès qu'il eut embrassé la religion des chrétiens. Son frère Venantius ayant imité son exemple, ils partirent ensemble, sous la conduite d'un saint homme, nommé Caprasius, et parcoururent d'abord l'Achaïe. Mais Venantius étant mort durant ce voyage, dans la ville de Méthone, Honorat et son guide, renonçant à pousser plus loin leur pèlerinage, reprirent le chemin des Gaules, et s'arrêtèrent dans la mer de Provence, en vue de Cannes, dans l'île sauvage de Lérins, où ils fondèrent un monastère qui a joui plus tard d'une grande et juste célébrité. C'est, en effet, de ce monastère que sont sortis, durant les cinquième et sixième siècles, les plus fameux docteurs, les évêques les plus lettrés de la Gaule méridionale. Léonce, évêque de Fréjus, qui aimait Honorat, l'avait aidé dans l'exécution de sa pieuse entreprise. On a coutume de faire remonter la fondation du monastère de Lérins à l'année 410; mais cette date est fort incertaine. Quoi qu'il en soit, Patrocle, archevêque d'Arles, ayant été massacré par un soldat barbare en l'année 426, suivant la chronique de Prosper, Honorat fut appelé de Lérins par les suffrages de l'église d'Arles et placé sur le siége vacant. Mais la mort vint bientôt l'y trouver, et les actes de son court pontificat sont demeurés inconnus. La fondation de Lérins est ce qui a le plus contribué à rendre son nom célèbre; aussi, vers l'année 1391, ses restes mortels furent-ils transportés dans cette île. Cassien lui a dédié dix-sept de ses Conférences.

Tous les écrits de saint Honorat sont perdus. Au milieu du cinquième siècle, dans les actes du concile d'Arles, il est fait mention de la règle qu'il avait imposée aux religieux de Lérins. Mais cette règle n'est pas non plus parvenue jusqu'à nous. B. H.

Gallia Christiana, t. I, col. 827. — *Vita S. Honorati ab Hilario conscripta*, in *Appendice Operum S. Leonis*. — Vincentius Barralis, *Chronologia Lirinensis*.

HONORAT (Saint), évêque de Marseille, né dans la première moitié du cinquième siècle, mourut après l'année 492, puisqu'il compta le pape Gélase Ier parmi ses admirateurs. On a lieu de supposer que cet illustre docteur avait fréquenté dans sa jeunesse l'école de Lérins. Suivant Lenain de Tillemont, son épiscopat commence à l'année 475. C'est une date conjecturale. Cependant cette conjecture, admise par les auteurs du *Gallia Christiana*, paraît beaucoup mieux fondée que les assertions du P. Le-

cointe au sujet des évêques Dalmatius et Antoninus. De tous les anciens annalistes Gennadius, ou le continuateur de Gennadius, est celui qui a le plus amplement parlé de saint Honorat, évêque de Marseille. Il loue la facilité de son éloquence, et la variété de son savoir, comparant sa bouche à une bibliothèque, *Os suum quasi armarium scripturarum aperit*. Enfin, après avoir parlé de ses Homélies fort goûtées par le pape Gélase, l'historien, qui est un contemporain, raconte que le saint évêque emploie présentement ses loisirs à composer une vie de saint Hilaire d'Arles. N'est-ce pas cette *Vie de saint Hilaire* qui a été publiée par Vincent Barral dans sa Chronologie de Lérins? On peut le croire. Plusieurs critiques attribuent pourtant le même ouvrage à l'évêque Viventius. B. H.

Gallia Christiana, t. I, col. 636. — Barthius, *Advers.*, liv. 58, ch. 5.

HONORATUS ANTONINUS, écrivain ecclésiastique latin, vivait dans la première partie du cinquième siècle. Il était évêque de Constantia en Afrique pendant la persécution des catholiques par le Vandale Genséric. On a de lui une noble et touchante lettre (*Epistola ad labores pro Christo ferendos exhortatoria*), écrite vers 437-440, et adressée à un Espagnol nommé Arcadius, qui avait été banni pour sa foi. L'évêque l'encourage à supporter de plus rudes épreuves encore pour la cause de la vérité. La lettre d'Honoratus, publiée d'abord par J. Sichardus dans son *Antidot. contra omnes hæreses*, Bâle, 1528, in-fol., a été insérée dans la *Magna Bibl. Patrum*, Cologne, 1618, in-fol., vol. V, p. 111; dans la *Bibl. Pat.*; Paris, 1644 et 1654, vol. III; dans la *Bibliot. Patr. Max.*; Lyon, 1677, in-fol.; vol. VIII, p. 665. Y.

Ruinart, *Historia Persecutionis Vandalicæ*; Paris, 1694, par. II, c. 4, p. 433.

HONORÉ ou **HONORIUS**, scolastique de l'église d'Autun, naquit plutôt en France qu'en Allemagne, malgré les dires de l'abbé Lebeuf, et mourut en un lieu inconnu, après l'année 1130. On possède en général peu de renseignements sur la vie des écrivains qui ont paru dans le douzième siècle; il n'y en a peut-être pas un autre sur lequel on en ait moins conservé que sur Honoré d'Autun. C'est un reproche qu'on peut adresser à sa modestie. Il a, en effet, parlé de lui-même dans son catalogue des *Flambeaux de l'Église* (*De Luminaribus Ecclesiæ*); mais il l'a fait avec tant de concision et de sobriété, qu'on lit seulement dans ce passage les titres de quelques-uns de ses livres, et le nom du prince sous lequel il a vécu. Honoré d'Autun occupe cependant, par le nombre et la diversité de ses ouvrages, une place considérable dans l'histoire littéraire du douzième siècle. En voici la liste :

Elucidarium. Cet ouvrage, tour à tour attribué à saint Anselme de Cantorbéry, à saint Augustin, à Guibert de Nogent, à Pierre Abélard lui-même, paraît devoir être désormais maintenu sans contestation au scolastique d'Autun. C'est un traité sommaire de théologie, dans lequel ont a remarqué quelques opinions paradoxales. Cependant il a eu longtemps une grande renommée, et on l'a traduit plusieurs fois en français et en allemand. Il a été publié sous le nom de saint Anselme, à Paris, en 1560, in-8°, par les soins de Claude d'Espence; — *In Cantica Canticorum* et *Sigillum Mariæ*, écrits de même nature, qu'il faut joindre l'un à l'autre, et qui ont été imprimés pour la première fois à Cologne en 1540, in-8°; — *Inevitabilis*, ou *Dialogus de gratia et libero arbitrio*, dans les *Bibliothèques des Pères*; — *Speculum Ecclesiæ*, recueil de sermons, publié à Cologne en 1531 et à Bâle en 1544; — *Gemma Animæ*, somme liturgique souvent imprimée séparément et dans les *Bibliothèques des Pères*; — *Sacramentarius*, autre opuscule liturgique, inséré dans les *Anecdota* de B. Pez, t. II, col. 249; — *Hexameron*, dissertation sur l'ouvrage des Six Jours, que Bernard Pez a publiée dans le même tome de ses *Anecdota*, col. 70; — *Eucharisticon*, exposition de la croyance de l'Église sur l'eucharistie, dans le même volume du même recueil, col. 348; — *Tractatus de Deo et Vita æterna*, dialogue attribué plus d'une fois à saint Augustin, et imprimé dans l'appendice de la dernière collection de ses Œuvres, t. VI, p. 169; — *Imago Mundi*, abrégé de cosmographie et d'histoire, qui a été longtemps dans toutes les mains. Les exemplaires manuscrits en sont, en effet, très-nombreux, et l'on en compte sept éditions; — *De Apostolico et Augusto*, traité de la puissance du pape comparée à celle des rois, dans les *Anecdota* de B. Pez, t. II, p. 180. Honoré s'y montre partisan extrême des droits du saint-siége. Qu'il conteste aux rois le droit de conférer les dignités ecclésiastiques, on ne peut s'en étonner : depuis le concordat de François Ier, et sous le régime des contrats analogues, qui, plaçant l'Église dans l'État, ont fait de l'épiscopat une fonction civile, c'est, en effet, au prince séculier qu'appartient la collation des titres ecclésiastiques : mais cet état de choses n'est certainement pas régulier. La logique d'Honoré est plus téméraire lorsqu'il réclame pour les papes le droit de choisir, de nommer et d'instituer les rois. C'est ce qu'ils n'ont jamais fait sans encourir le reproche d'usurpation; — *Scala Cœli*, publié par B. Pez, *Anecdota*, t. II, p. 157; — *Elucidatio Psalterii*, dans le même tome du même recueil, p. 96; — *De Luminaribus Ecclesiæ*, compilation bibliographique, en quatre parties, dont la dernière, la plus originale, est aussi la plus intéressante. Ce catalogue, qui a été souvent imprimé, se trouve notamment dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XX de l'édition de Lyon; — *De Solis Affectibus*, dans le même recueil, col. 1020 du tome XX; — *De Hæresibus*, même volume, col. 138; — *Summa duodecim Quæstionum*, dans les *Anecdota* de B. Pez, t. II, p. 201; — *Dialogus inter Magistrum et Discipulum*, même vo-

lume, p. 215; — *De Exilio et Patria Animæ*, même volume, p. 224; — *De Libero Arbitrio*, ibid., p. 237; — *De Vita Claustri*, même volume. Telle est la liste complète des ouvrages d'Honoré d'Autun qui ont été reproduits par l'impression. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ajoutent à ce catalogue le traité *De Philosophia Mundi*, publié sous le nom d'Honoré dans la *Bibliothèque des Pères*, une Liste chronologique des papes, et un Commentaire sur les *Proverbes* et l'*Ecclésiaste*. Les deux premiers de ces écrits ne doivent pas être séparés; ce sont deux parties d'un même ouvrage. Mais cet ouvrage n'est aucunement de la plume d'Honoré. Nous en avons déjà nommé l'auteur : c'est Guillaume de Conches (*voir* son article). Quant au Commentaire sur les *Proverbes*, c'est un plagiat, et on ne prouve pas d'une manière suffisante que ce plagiat ait été réellement commis par Honoré d'Autun. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* nous ont, en outre, donné un long catalogue d'ouvrages inédits que divers bibliographes étrangers ont attribués à Honoré d'Autun. Il est regrettable que ce catalogue n'ait pas encore subi l'épreuve d'un contrôle scrupuleux, car il peut contenir diverses erreurs. Dès à présent nous en signalerons une : il s'agit des Gloses sur Platon. Ces Gloses, mentionnées dans le *De Philosophia Mundi*, ne sont pas d'Honoré d'Autun, mais de Guillaume de Conches. Ajoutons qu'après avoir été longtemps *profondément ensevelies*, comme le disent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, elles ont été retrouvées de nos jours. B. H.

Cas. Oudin, *De Script. Eccles.* — Lebeuf, *Dissert.*, t. I, p. [illegible]. — *Hist. littér. de la France*, t. XII, p. 165.

*HONORÉ Ier, prince de Monaco, mort en 1581. Il succéda à son père Lucien, assassiné en 1525 par Bartolomeo Doria, marquis de Dolce-Aqua. Fort jeune encore, il fut placé sous la protection de l'empereur Charles-Quint, et le servit utilement dans ses guerres. Il se distingua surtout à la prise du fort de La Goulette et à celle de Tunis, en 1535. Il signala également sa valeur à la tête de ses galères contre les Turcs, à la bataille de Lépante (7 octobre 1571). Il avait épousé, en 1545, sa cousine Isabella Grimaldi, dont il eut sept ou huit enfants. Son fils *Charles II* lui succéda.

*HONORÉ II, prince de Monaco, petit-fils du précédent, né en 1599, mort le 10 janvier 1662. Il succéda en 1604, sous la tutelle de son oncle Frédéric Lando, à son père Hercule, troisième fils d'Honoré Ier. Pendant son gouvernement, Lando consentit à recevoir une garnison impériale dans Monaco; mais Honoré devenu majeur crut que les véritables intérêts de son pays étaient de s'appuyer sur la France; aussi se plaça-t-il sous la protection de Louis XIII par un traité conclu à Péronne le 17 septembre 1641. Pour indemniser Honoré II de ses domaines situés dans le duché de Milan et le royaume de Naples, domaines qui ne devaient pas manquer d'être confisqués par les Espagnols aussitôt le traité connu, le roi de France lui donna en propriété pour lui et ses descendants, avec titre de pairie, le duché de Valentinois, la baronnie de Buis en Dauphiné, la seigneurie de Calvinet en Auvergne, et le comté de Cardaler en Lyonnais. En 1642, Honoré, au milieu de la nuit, attaqua la garnison espagnole de Monaco, et l'obligea à évacuer sa capitale. Depuis lors il se montra fidèle allié de la France, qui le maintint dans sa puissance et sa liberté. Honoré II avait épousé Ippolita Trivulce, à laquelle Louis XIV adressa ses hommages avant de les fixer sur madame de Montespan. Honoré II eut de ce mariage *Hercule*, mort en 1651, et trois filles, dont la seconde, *Teresa-Maria*, épousa, en 1672, Francisco-Sigismondo, duc d'Est. Ce fut Louis Grimaldi, fils d'Hercule, qui succéda à son grand-père Honoré II.

* HONORÉ III (*Camille-Léonor*), prince de Monaco, né le 10 septembre 1720, mort en 1780. Il succéda, le 29 décembre 1731, à sa mère Louise-Hippolyte, sous la tutelle de Jacques-François-Léonor de Goyon-Matignon, comte de Thorigny, son père. Il entra au service de la France, et en 1746 il fut dangereusement blessé à la bataille de Rocoux. A Lawfeld (2 juillet 1747), son cheval fut tué sous lui par un boulet. Le 23 avril 1751 il devint possesseur du duché de Valentinois par la mort de son père. En 1757 il épousa Marie-Catherine de Brignole, nièce d'un doge de Gênes. En novembre 1760, il termina la contestation de territoire qui subsistait depuis plusieurs siècles entre la communauté de la Turbie (comté de Nice) et celle de Monaco, par un traité conclu avec Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne. Il laissa deux fils, dont l'aîné, *Joseph-Marie-Jérôme-Honoré*, lui succéda.

* HONORÉ IV (*Charles-Maurice-Anne*), prince de Monaco, duc de Valentinois, né le 17 mai 1758, mort en 1819. Après un règne paisible, il vit, le 14 février 1793, sa principauté réunie à la république française. Il épousa, le 14 juin 1777, Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, dont il eut deux fils, *Honoré-Gabriel* et *Tancrède-Florestan-Roger-Louis*, qui, l'un après l'autre, lui succédèrent.

*HONORÉ V (*Gabriel*), prince de Monaco, duc de Valentinois, né en 1778, mort en 1841. Il fut nommé pair de France le 4 juin 1814, et après le traité de Paris il rentra dans l'héritage paternel. Mais le 20 novembre 1815 sa principauté fut placée sous la protection de la Sardaigne. Par sa déclaration du 8 novembre 1817, le roi Emmanuel Ier reconnut la souveraineté d'Honoré V, en se réservant cependant le droit de l'occuper militairement. Honoré V se fit surtout connaître par une monnaie de billon représentant 5 et 10 centimes, et qui pendant quelque temps inonda la France. Cette monnaie, débitée avec prime, préoccupa assez le gouvernement de Louis-Philippe pour qu'il crût devoir en interdire la circulation. Honoré V est auteur d'un ouvrage *Sur le Paupérisme en France et les moyens d'y remédier*;

Paris, 1839. Il mourut sans enfants, et eut pour successeur son frère Florestan Ier.

Mémoires historiques de Louis XIV, t. II, p. 290. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXV, p. 170. — *Dictionnaire de la Conversation.*

HONORÉ. *Voy.* HONORIUS.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (Le P. *Blaise* VAUXELLE, en religion), théologien français, né à Limoges, le 4 juillet 1651, mort à Lille, en 1729. Il entra dans l'ordre des Carmes, à Toulouse, en 1671, et fut envoyé comme missionnaire dans le Levant. De retour en France, au bout de quelques années, il remplit les postes de prieur, de provincial et de visiteur général des trois provinces. On a de lui : *Expositio Symboli Apostolorum dogmatica, historico-hæretica, historico-positiva, et scholastica*, etc.; Perpignan 1689; — *Dissertation apologétique sur la Théologie mystique;* Bordeaux, 1701, in-12. Cette dissertation n'était que le prélude de l'ouvrage suivant : *Traditions des Pères et auteurs ecclésiastiques sur la Contemplation;* Paris, 1706, 2 vol. in-8°, livre qui a été traduit en italien et en espagnol; l'auteur y ajouta en 1701 un 3e volume sous ce titre : *Des Motifs et de la Pratique de l'amour de Dieu;* Paris, 1713, in-8°; — *Traité des Indulgences et du Jubilé;* Bordeaux, 1701, in-12; 3e édit., Malines, 1735, in-12; — *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Église, les ouvrages des Pères, les actes des martyrs, les vies des saints*, etc.; Paris et Lyon, 1713-1720, 3 vol. in-8°; cet ouvrage est rempli de recherches et d'observations curieuses et savantes, la plupart sur des points importants; mais l'auteur manque parfois de critique, quoiqu'il donne de bonnes règles sur la critique elle-même, principalement dans son premier volume, le plus estimé; — *Dissertation histor. et critique sur la Chevalerie ancienne et moderne, séculière et régulière;* Paris, 1718, in-4°, avec fig.; — *Vie de saint Jean de la Croix;* Tournay, 1724; — *Observations sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury;* Malines, 1726-1729. La critique porte principalement sur ce que Fleury dit de l'Église romaine, de la dignité et de l'autorité des papes, de la déposition des évêques, des appels au souverain pontife, de la soumission due aux canons, etc. Le P. Honoré de Sainte-Marie prit une part active aux querelles religieuses de son temps. Il défendit la bulle *Unigenitus* dans des écrits intitulés : *Difficultés proposées à l'auteur de* l'Examen théologique, etc.; Paris, 1714, in-8°; — *Dissertation sur la constitution* Unigenitus; Bruxelles, 1727, in-4°. Il fit paraître aussi des *Observations dogmatiques, histor. et critiques sur les ouvrages de Jansenius, de Saint-Cyran, d'Arnault, du P. Quesnel et de Petitpied;* Ypres, 1724, in-4°. Guyot DE FÈRE.

Le P. Martial, *Biblioth. Scriptorum utriusque congregationis et sexus Carmelitarum excalceatorum.*

HONORIA. *Voy.* GRATA.

HONORIUS (*Flavius-Augustus*), empereu d'Occident, second fils de Théodose par sa pre mière femme Élia Flacilla, né à Constantinople le 9 septembre 384, mort à Ravenne, le 27 aoû 423. Il fut décoré du consulat à l'âge de deux ans et reçut à la même époque le titre de césar. E 389 il accompagna son frère à Rome, et en 39 il fut déclaré auguste. En 394, consul pour l seconde fois, il alla rejoindre à Milan (ou à Rom selon Zosime) son père, qui le proclama solen nellement empereur d'Occident et lui donna e partage l'Italie, les Gaules (avec l'Espagne et l Bretagne), l'Afrique et l'Illyrie occidentale. Il l plaça en même temps sous la tutelle énergique d Stilicon, qui, par son mariage avec Serena (1), nièc de Théodose, était cousin du jeune empereur Théodose mourut peu après cet arrangement le 17 janvier 395. Honorius, qui n'avait pas en core onze ans, et qui joignait à son extrêm jeunesse beaucoup d'apathie, ne pouvait êtr empereur que de titre. Tout le pouvoir apparte nait à Stilicon, qui en fit vigoureusement usag contre les barbares. Honorius résida à Milan, o il fut consul pour la troisième fois en 396 et pou la quatrième en 398. Dans cette même année i épousa sa cousine Maria, fille de Stilicon et d Serena. Ce mariage de pure forme fut célébré pa Claudien (*De Nuptiis Honorii et Mariæ*, e *Fescennina in Nuptias Honor. et Mar.*), qu prédit aux jeunes époux une brillante postérité Le vœu du poëte ne se réalisa pas, et Maria mou rut quelques années après, sans que le mariag eût été consommé. Des voyages de l'empereur à Ravenne, à Brescia, à Vérone, à Padoue, à Altinum, et surtout un redoublement de persé cution contre les païens marquèrent l'année 399 Depuis la conversion de Constantin le paganisme abandonné par les empereurs, avait rapidemen décliné malgré le patronage du sénat romain. A lieu de le laisser s'éteindre tranquillement, Gra tien et Théodose résolurent de précipiter sa ruin par des ordonnances qui atteignaient les prêtre païens dans leur fortune et leur sûreté. Arcadiu entra avec ardeur dans la même voie d'intolé rance, et Honorius l'y suivit. Par une loi daté de Rome le 29 janvier 399, il confisqua les reve nus des temples au profit de l'armée, ordonn la destruction des statues et de tous les objet du culte païen; les temples eux-mêmes furen convertis en églises ou en édifices d'utilité pu blique. Enfin tous les rites païens furent prohi bés. Cet édit, qui consommait la ruine du paga nisme, froissait trop d'intérêts et de croyance pour ne pas rencontrer de l'opposition. Il soulev un mécontentement qui produisit des révoltes

(1) Serena était fille d'un frère de Théodose nommé Ho norius et mort avant 384. Honorius laissa outre Serena un autre fille, appelée Thermantia, qui fut mariée à un offi cier dont le nom est inconnu (*voy.* Zosime, V, 4,); Clau dien, *Laus Serenæ*; Du Cange, *Famil. Byzant.*, p. 75; Til lemont, *Histoire des Empereurs*, vol. V., p. 190.

facilita les invasions des barbares et hâta la ruine de l'empire.

En 400 les Visigoths, sous le commandement d'Alaric, et peut-être à l'instigation des ministres d'Arcadius, traversèrent les Alpes Juliennes et mirent le siége devant Aquilée. En 402 ils ravagèrent la Vénétie et la Ligurie. Rome s'alarma et répara ses murailles ruinées. L'empereur, qui avait d'abord songé à s'enfuir en Gaule, trouva plus sûr de s'enfermer dans Ravenne, qui devint dès lors la résidence de la cour d'Occident. L'empire fut momentanément sauvé par la victoire de Stilicon à Pollentia (Polenza sur le Tanaro, dans le Piémont), le 29 mars 403. Pendant ces années de crise l'histoire ne trouve rien à dire d'Honorius, sinon qu'il fut consul pour la cinquième fois en 402, et pour la sixième en 404, et que dans son séjour à Rome en 404 il supprima les combats de gladiateurs. Cet acte, inspiré par le christianisme, fait honneur à Honorius; malheureusement, la douceur habituelle de son caractère tenait à sa pusillanimité et à son inertie. La terrible invasion des Goths, qui envahirent l'Italie en 405, au nombre de 200,000 hommes, et sous le commandement de Radagaise, ne le tira pas de son apathie. Renfermé dans Ravenne, il laissa Stilicon vaincre les Goths à Fésules en 406. La paix qui suivit la victoire de Fésules permit à Honorius d'intervenir à Constantinople en faveur de saint Chrysostome, et à Stilicon de négocier avec Alaric afin d'enlever l'Illyrie à l'empire d'Orient. Pendant que l'empereur et le ministre s'occupaient à des objets secondaires, la Gaule était affreusement ravagée par les barbares. Les Alains, les Suèves et les Vandales s'étaient déjà avancés jusqu'au cœur de ce pays; les Alemanes et les Bourguignons passèrent le Rhin à leur tour. Les Alemanes s'établirent sur les bords du fleuve depuis Bâle jusqu'à Mayence. Les Bourguignons, sous la conduite de leur roi Gondicaire, se rendirent maîtres de l'Helvétie, et se répandirent dans le pays des Séquaniens et des Éduens, jusqu'à la Loire et à l'Yonne. Les troupes romaines de la Grande-Bretagne, ne comptant plus sur le faible monarque qui régnait à Ravenne, se donnèrent pour empereur un officier nommé Marc, dont ils se défirent au bout de quelques mois, puis Gratien, qui eut le même sort, et enfin Constantin, un simple soldat, plein de courage et de talent. Cet usurpateur conçut l'idée hardie de mettre sous sa domination tout l'empire d'Occident. Il reconquit rapidement la plus grande partie de la Gaule sur les barbares, en 408, et envoya son fils Constant s'emparer de l'Espagne. L'homme le plus capable de défendre l'empire venait de succomber à une intrigue de palais. Un officier de la maison impériale, nommé Olympius, exploitant avec habileté le mécontentement de l'armée et la crainte que causait à Honorius l'ambition effrénée de Stilicon, obtint du faible empereur l'ordre de tuer le grand général qui deux fois avait sauvé l'Italie. Stilicon eut la tête tranchée le 23 août 408 (1). Cette exécution n'ajouta rien à l'autorité d'Honorius, et ouvrit l'Italie aux barbares. Tandis que le lâche prince s'abritait derrière les murs de Ravenne, Alaric mit Rome à rançon en 408, s'en empara en 409, et plaça Attale sur le trône. La cour de Ravenne était un théâtre d'intrigues et de meurtres. L'assassin de Stilicon, Olympius, était supplanté par Jovius, qui faisait bientôt place à Eusèbe, lequel ne tardait pas à être mis à mort à l'instigation d'Allobichus. Des hasards heureux sauvèrent Honorius d'une ruine complète. La fidélité d'Héraclien lui conserva l'Afrique. Quatre mille auxiliaires venus de Constantinople défendirent Ravenne contre les Visigoths. Alaric, mécontent d'Attale, lui enleva la pourpre impériale en 410, et ne la lui rendit que pour l'en dépouiller encore. Il marcha ensuite sur Rome, dont il s'empara pour la seconde fois, et qu'il mit au pillage. Il survécut peu à sa victoire, et son frère Ataulphe conduisit les Visigoths hors de l'Italie. L'usurpateur Constantin, qu'Honorius avait été forcé de reconnaître, pénétra jusqu'à Vérone; puis, effrayé de l'exécution d'Allobichus, avec lequel il était en correspondance, il rentra en Gaule, fut assiégé dans Arles par le général Constance, et se rendit en 411, à condition qu'il aurait la vie sauve. A peine arrivé en Italie, il fut égorgé par l'ordre d'Honorius.

La défaite de Constantin plaça Constance au premier rang. Aspirant à la main de Galla Placidia, sœur de l'empereur, il défendit vaillamment un trône dont il se regardait comme le futur possesseur. Un certain Jovinus, qui commandait une forteresse sur le Rhin, se révolta, eut des succès éphémères, et fut tué en 412 ou 413. Héraclien, devenu rebelle à son tour, eut le même sort. Ataulphe, qui avait proclamé Attale empereur pour effrayer Honorius, abandonna bientôt sa créature, et épousa Galla Placidia. Il désirait la paix; mais Constance, voyant dans Ataulphe un rival redoutable, le chassa de la Gaule et le rejeta en Espagne, où le roi visigoth fut assassiné peu après, en 415. Attale tomba entre les mains du vainqueur, et Honorius se contenta d'exiler l'empereur déchu. Une amnistie générale rassura les complices, désormais soumis, des divers usurpateurs. Honorius fut consul en 407, 409, 411 (ou 412), 415, 417. Le mariage de Constance avec Galla Placidia en 417, le douzième consulat d'Honorius en 418, le traité qui céda aux Visigoths la Gaule méridionale avec Toulouse pour capitale, l'occupation de la rive gauche du bas Rhin par les Franks, l'émancipation de l'Armorique, l'obscure usurpation (418-422) de Maxime dans l'Espagne, ravagée par les Suèves, les Alains, les Vandales et les Visigoths, l'as-

(1) Sa fille Thermantia qu'Honorius venait d'épouser fut aussitôt répudiée et mourut sept ans après. Sa femme Serena, reléguée à Rome, y fut mise à mort pendant le siége de cette ville par Alaric, sous prétexte qu'elle correspondait avec les Goths.

sociation de Constance à l'empire en 421, sa mort peu de mois après, le treizième consulat d'Honorius en 422, la brouillerie de l'empereur et de Placidia Galla, qui s'enfuit à Constantinople avec ses deux enfants, Valentinien et Honoria, en 423, tels sont les seuls faits notables que présentent les dernières années d'Honorius. Il mourut d'hydropisie à l'âge de trente-neuf ans, après vingt-huit ans et huit mois d'un règne désastreux. On montre encore à Ravenne son mausolée que l'on suppose avoir été bâti par l'ordre de sa sœur Placidia, et l'on pense qu'il fût enseveli dans cette ville, bien qu'on ait cru avoir découvert en 1542 son corps, avec ceux de ses deux femmes Maria et Thermantia, dans l'église de Saint-Pierre à Rome. Le long règne d'Honorius est remarquable par le démembrement de l'empire d'Occident. Dans cette crise terrible, au milieu des hardis aventuriers Stilicon, Alaric, Constantin, Constance, qui protégèrent ou attaquèrent les débris de la puissance romaine, on distingue à peine l'insignifiante figure de l'indigne fils de Théodose. Timide sans bonté, cruel même quelquefois par lâcheté, Honorius resta un enfant jusqu'à la fin de sa vie, et peut-être dut-il à sa faiblesse de mourir sur le trône. Les eunuques et les aventuriers militaires qui se partageaient ou se disputaient le pouvoir dédaignèrent de briser un prince imbécile, qui fut toujours leur jouet et leur instrument. Y.

Zosime, V, 58, 59; VI. — Orose, VII, 36-43. — Olympiodore, dans la *Biblioth.* de Photius, cod. 80. — Claudien, *Opera.* — Marcellin, *Chron.* — Idace, *Fasti et Chronicon.* — Prosper d'Aquitaine, *Chron.* — Prosper Tiron, *Chr.* — Cassiodore, *Chron.* — *Chronicon Paschale*, vol. I, p. 563-579, édit. de Bonn. — Procope, *De Bello Vandalico*, I, 1-3. — Jornandès, *De Reb. Get.*, c. 29-32. — Socrate, *Hist. Eccles.*, VI, 1; VII, 10. — Sozomène, *Hist. Eccl.*, VIII, 1; IX, 4, 6-16. — Théodoret, *Hist. Eccl.*, V, 26. — Théophane, *Chronog.*, p. 116-130, édit. de Bonn. — Zonaras, XIII, 21. — Godefroy, *Chronol. Cod. Theodos.* — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. V. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, ch. 29, 30, 31, 33. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. VIII, p. 171. — Du Cange, *Fam. Byzantinæ.* — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. V, édit. de Saint-Martin.

HONORIUS JULIUS, géographe latin, d'une époque incertaine. On a sous son nom un court traité géographique publié pour la première fois par J. Gronovius, dans son édition de Pomponius Mela; Leyde, 1685, d'après un manuscrit imparfait de la Bibliothèque royale de Paris. Dans ce petit traité, qui porte le titre de *Julii Honorii oratoris Excerpta quæ ad cosmographiam pertinent*, le monde se divise en quatre océans : l'oriental, l'occidental, le septentrional, le méridional (*Oceanus orientalis, occidentalis, septentrionalis, meridianus*). On y trouve un catalogue des mers, îles, montagnes, provinces, villes, rivières, nations contenues dans chacune de ces régions. Ce catalogue est une simple énumération, excepté pour les rivières, dont la source, l'embouchure et quelquefois la longueur sont spécifiées. On ne sait rien de Julius Honorius, qui paraît être le même que le Julius Orator mentionné par Cassiodore (*Div. Lect.*, c. 25). Sa *Cosmographie* servit de base à une compilation qui, successivement agrandie, devint la *Cosmographie* d'Éthicus (*voy.* ce nom). Y.

Wesseling, Préface de son édition des *Itinéraires romains*; Amsterdam, 1736, in-4°. — Brandis, *Das geographische Lehrbuch des Julius Honorius*, dans le *Rhein. Mus.*, 1853, t. IX, p. 293.

HONORIUS Ier, soixante-neuvième pape, originaire de la Campanie et fils du consul Pétrone, successeur de Boniface V, élu le 14 mai 626, mort le 12 octobre 638. L'Église était alors divisée par l'hérésie des monothélites, dont Sergius, patriarche de Constantinople, était le chef. Il soutenait qu'on ne devait reconnaître à Jésus-Christ qu'une seule opération et qu'une seule volonté, conséquence de l'unité de personne; c'était nier que le Christ eût été réellement homme, puisqu'on supposait ainsi son incarnation opérée sans volonté. Sergius avait déjà mis dans ses intérêts l'empereur Heraclius; il résolut de gagner Honorius. Dans sa lettre, il s'efforça de prouver que plusieurs Pères de l'Église avaient enseigné une seule opération, et qu'aucun n'avait parlé de deux; il ajouta qu'après tout il n'y avait rien à craindre en cette occasion, et beaucoup à gagner; car une franche déclaration de principes en ce sens ferait rentrer les eutychéens dans le sein de l'Église. Honorius, trop confiant, repoussa les avis de Sophrone qui combattait le monothélisme, et répondit en ces termes : « Nous confessons une seule volonté en Jésus-Christ, parce que la Divinité a pris, non pas notre péché, mais notre nature telle qu'elle a été créée avant que le péché l'eût corrompue.... Nous devons rejeter ces mots nouveaux qui scandalisent les églises, de peur que les simples, choqués de l'expression des deux opérations, ne nous croient nestoriens, ou ne nous croient eutychéens si nous ne reconnaissons en Jésus-Christ qu'une seule opération. » Dans sa treizième session, tenue le 28 mars 681, le concile de Constantinople revint sur cette décision, et Honorius, malgré son infaillibilité, fut, quarante-trois ans après sa mort, solennellement excommunié. Voici les termes même de la sentence : « Avec eux (Sergius et ses adhérents) nous croyons devoir chasser de l'Église et anathématiser Honorius, jadis pape de l'ancienne Rome, parce que nous avons trouvé dans sa lettre à Sergius, qu'il suit en tout son erreur, et autorise sa doctrine impie. » Déjà pourtant, Jean IV (641) tout en condamnant l'*Ecthèse* (Exposition) d'Héraclius, qui soutenait le monothélisme, avait cherché à défendre Honorius; et saint Maxime (660), également opposé à cette doctrine, avait entrepris la même apologie. Honorius envoya en Angleterre saint Birn, qui convertit Cinegiste, roi des Saxons; il fit de grandes réparations à plusieurs églises, et renouvela tous les vases de Saint-Pierre. Il eut pour successeur Séverin. On a d'Honorius huit lettres dans les *Con-*

ciles de Labbe, t. V, p. 1681 à 1685; deux dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. IV, p. 1085, et une épigramme de vingt-cinq vers dans la *Bibliothèque des Pères* de M. de La Bigne, t. VIII, p. 538. Alfred Franklin.

Labbe, *Sacrosancta Concilia*; Paris, 1671, 18 vol. in-fol.; t. V, p. 1677 à 1788. — Ughelli, *Italia sacra*; Venise, 1717-22, 10 vol. in-fol. — M. de La Bigne, *Bibliothèque des Pères*; Cologne, 1618, 15 vol. in-fol. — Bruys, *Hist. des Papes*; La Haye, 1732, 5 vol. in-4°; t. I. p. 211. — Merlin, *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius*; 1738, in-12. — Fr. Marchesius, *Clypeus Fortium, sive vindiciæ Honorii papæ*; Rome, 1680, in-4°.

HONORIUS II (*Lambert* de Fagnan), cent-soixantième pape, successeur de Calixte II, né dans le comté de Bologne, élu le 21 décembre 1124, mort au monastère de Saint-André, le 14 février 1130. Après la mort de Calixte II, les cardinaux élurent Thibaut, cardinal du titre de Sainte-Anastasie, qui prit le nom de Célestin; mais pendant qu'on chantait le *Te Deum* destiné à remercier Dieu de cette élection, la faction de Robert Frangipani proclame Honorius aux cris de *Lambert, évêque d'Ostie, pape!* Thibaut, pour apaiser les troubles, renonce volontairement au pontificat, et Honorius ceint la tiare. Quand il se vit bien affermi sur le trône, il songea à faire régulariser son élection. A cet effet il se dépouille des marques de sa dignité et se présente au conclave. Les cardinaux, considérant avant tout la paix de l'Église, confirment la nomination de Lambert. Roger, comte de Sicile, duc de Pouille et de Calabre, refuse de demander l'investiture à Honorius qui lui déclare la guerre; battu partout, le pape dut bientôt accepter la paix. En France, le clergé, irrité de quelques réformes entreprises par Louis VI, se soulève, et Étienne, évêque de Paris, excommunie le roi. Honorius déclare l'excommunication abusive; mais saint Bernard prend le parti de l'évêque, et écrit au pape lettres sur lettres. Louis VI y est traité de *persécuteur*, d'impie, de *second Hérode qui cherche à étouffer non plus Jésus naissant dans une crèche*, mais *triomphant dans son Église* (Epist. 49). L'évêque, si bien soutenu, finit par l'emporter. Honorius, à la prière de Boleslas, duc de Pologne, envoya en Poméranie saint Othon, évêque de Bamberg, qui y prêcha la foi chrétienne; un siége épiscopal fut établi à Vallis. Le concile de Troyes (13 janvier 1128) donna une règle à l'ordre des Templiers, qui avait commencé de s'organiser à Jérusalem en 1118. Honorius fut inhumé à Saint-Jean-de-Latran, et eut pour successeur Innocent III. On a d'Honorius onze lettres dans les *Conciles* de Labbe, t. X, p. 908 à 912; deux bulles et quelques fragments dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, passim. A F.

Labbe, t. X, p. 908 à 914. — Bruys, t. II, p. 621. — Saint Bernard, *Opera omnia*; Paris, 1690, 2 vol. in-fol.; Epistolæ 13, 14, 49 *ad Honorium* — H. Martin, *Histoire de France*; Paris, 1837, t. III. — J.-A. Hartmann, *Vitæ Pontificum Romanorum Victoris III.... Honorii II..*; Marburg, 1730. — *Vita Honorii papæ II, ex ms. Pandolf Pisani*; *Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*; dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*; Milan, 1723-27 vol. in-fol.; t. III, p. 420.

HONORIUS III (*Cencio* Savelli), cent-soixante-quatorzième pape, successeur d'Innocent III, né à Rome, élu le 18 juillet 1216, mort le 18 mars 1227. Les événements qui remplissent le pontificat d'Honorius peuvent se ranger sous trois titres : intervention en faveur d'Henri III d'Angleterre, préparatifs contre la Palestine, croisade contre les Albigeois. Jean Sans-Terre ayant refusé de reconnaître un archevêque de Cantorbéry nommé par Innocent III, celui-ci déclare le trône d'Angleterre vacant, et l'offre au fils de Philippe-Auguste, qui accepte. Jean effrayé se soumet et donne son royaume au pape; ordre au roi de France de renoncer à l'Angleterre. Mais, en dépit du saint-siége, les barons anglais chassent Jean, et défèrent la couronne à Louis, fils de Philippe-Auguste, dont la femme, Blanche de Castille, était petite-fille d'un roi d'Angleterre. Louis et son père, quoique excommuniés, continuent leurs armements. Après la mort de Jean, les barons reviennent sur leur décision, et couronnent Henri III, son fils. Honorius le soutient contre la France. « Qu'on ne nous dise pas, écrit-il fièrement, que ce n'est pas à nous à prendre la défense de ce roi, sous prétexte qu'il s'agit de choses féodales; il a été dit à Jérémie : Je t'ai établi sur les peuples et les royaumes pour arracher et détruire, édifier et planter. » Philippe, menacé d'une seconde excommunication, soutient plus timidement son fils, qui, battu à Lincoln, doit revenir en France. Honorius, le lendemain de son sacre, avait écrit au roi de Jérusalem pour l'assurer de son zèle en faveur des croisés; en effet, il presse le départ des évêques français, et demande le concours du roi de Hongrie; puis, voulant donner à la croisade un chef puissant, il jette les yeux sur Frédéric, roi de Sicile (*voy.* Frédéric II); il le couronne empereur d'Allemagne, et lui fait prendre l'engagement solennel de se transporter en Palestine avant deux ans. On sait quels furent, sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV, les suites de cette promesse. En attendant, Honorius s'occupe des Albigeois; il protège la maison de Montfort, et excite contre les comtes de Toulouse Philippe-Auguste et Louis VIII. En 1226, un légat excommunie Raimond, et confirme au roi de France le droit sur les terres de ce comte. — Honorius, le premier, accorda des indulgences dans la canonisation des saints. Par une décrétale, il défendit à l'université de Paris d'enseigner le droit civil; mais Rigord, médecin et historien de Philippe-Auguste, nous apprend qu'on n'eut point égard à cette défense. Honorius III, on le voit, marcha sur les traces d'Innocent III, mais il n'avait ni la même ardeur, ni la même capacité; aussi l'autorité suprême qu'il prétendait s'attribuer sur les souverains reçut-elle quelques atteintes; en Danemark, par exemple, le comte de Schwerin

s'empara du roi Waldemar II et le retint trois mois en prison, malgré les instances et les menaces du pape. Honorius mourut après un pontificat de dix ans et huit mois; il eut pour successeur Grégoire IX. On trouve six lettres d'Honorius III dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 242 à 245, vingt-sept dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, passim; dix-neuf dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 851, et quelques autres dans les recueils de D. Martène, de Baluze, de d'Achéry, de Wadding; presque toutes d'ailleurs ont été réunies dans l'ouvrage d'Innocent Ciron, *Compilatio Epistolarum decretalium Honorii III*; Toulouse, 1645, in-fol. On a publié sous son nom : *S. D. Honorii papæ III adversus tenebrarum principem et ejus angelos Conjurationes, extractæ ex originali Romæ servato, anno* 1629 : médiocre compilation, plusieurs fois réimprimée avec le titre *Grimore d'Honorius*. A. F.

Labbé, t. XI, p. 242-309. — Ciaconi, *Hist. Pontific.* — H. Martin, t. IV. — Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores.* — Rigord, *Gesta Philippi-Augusti.* — Duchesne, *Histoire des Papes et souverains chefs de l'Église*; t. II, p. 1306. — *Vita Honorii papæ III*, ex ms. *Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem ex altero ms. bibliothecæ Ambrosianæ*; dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. III, p. 568 et 570.

HONORIUS IV (*Jacques* SAVELLI), cent-quatre-vingt-sixième pape, successeur de Martin IV, né à Rome, élu le 2 avril 1285, mort le 3 avril 1287. Honorius IV avait étudié à l'université de Paris, et avait été chanoine de Châlons-sur-Marne. La goutte qui paralysait ses pieds et ses mains lui rendait fort difficile la célébration de la messe. Le roi de Sicile, Charles II, neveu de saint Louis, était tenu en prison par Pierre d'Aragon, qui, à la suite des Vêpres siciliennes, avait envahi le royaume; Honorius, comme son prédécesseur, soutint la France dans cette guerre désastreuse, et n'épargna point les excommunications contre le parti d'Aragon. Il profita d'ailleurs de ce protectorat pour donner à la Sicile une nouvelle constitution très-favorable au clergé. Honorius mourut à Rome, dans le palais qu'il avait fait bâtir près de Sainte-Sabine, et eut pour successeur Nicolas IV. On reproche à Honorius IV d'avoir trop favorisé l'élévation de sa famille. On a de ce pape une lettre dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. VIII, p. 536, et quelques fragments dans les *Annales* de Wadding.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 1237 à 1262. — Bruys, t. III, p. 289. — Duchesne, t. II. p. 1361. — Mézeray, *Abrégé chronologique*; t. III, p 17 à 37. — Platina, *Hist. Pontif.* — Ciaconi, *Hist. Pontific.*

HONTAN (DE LA). *Voy.* LA HONTAN.

HONTHEIM (*Jean-Nicolas* DE), plus connu sous le pseudonyme de *Justinus Febronius*, jurisconsulte allemand, naquit à Trèves, le 27 janvier 1701, d'une famille patricienne, et mourut le 3 septembre 1790. Il étudia la jurisprudence, fut reçu docteur, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et fit un voyage à Rome pour s'affermir dans sa nouvelle vocation. Mais en lui fournissant l'occasion de pénétrer dans les replis de la politique sacerdotale, ce voyage devait faire de lui l'antagoniste de la curie romaine. En 1732, le jeune Hontheim occupa une chaire de droit civil dans sa ville natale, et fit paraître plusieurs traités de jurisprudence. Neuf ans plus tard, nommé conseiller intime de l'électeur-archevêque de Trèves, il fut initié aux affaires politiques et ecclésiastiques les plus importantes; il assista successivement à l'élection de l'empereur Charles VII et à celle de François Ier, et défendit à la diète les libertés de l'Église nationale allemande. En 1748, il fut sacré évêque (*in partibus*) de Myriophis, et son prince le nomma suffragant du siége de Trèves, dignité qu'il remplit sous trois électeurs successifs (Frédéric-Georges, Jean-Philippe et Clément Wenceslas).

Ce n'est pas toutefois cette haute charge qui fit connaître Hontheim à l'Europe savante. Déjà, lors de son retour d'Italie, il avait pris la résolution d'écrire l'histoire de sa patrie. Son *Historia Trevirensis, diplomatica et pragmatica*, parut en 1750 (3 vol. in-fol.), et, en 1757, il y ajouta un savant *Prodromus* (2 vol. in-fol.). Dans le premier de ces ouvrages, où sont entassés 1,365 documents, la constitution politique et ecclésiastique de Trèves est développée avec lucidité; dans le second, l'auteur passe en revue toutes les sources de son histoire. Enfin, en 1763, Hontheim publia, sous le pseudonyme du jurisconsulte Justinius Febronius, son fameux ouvrage sur l'État de l'Église, dont voici le titre complet : *De Statu Ecclesiæ et legitima Potestate Romani Pontificis Liber singularis, ad reuniendos dissidentes in religione christiana compositus*; Bullioni (apud Guillelmum Evrard.), 1763, in-4°. A ce premier volume, imprimé de fait à Francfort, chez Esslinger, vinrent se joindre quatre volumes supplémentaires. La rumeur qu'excita cette publication hardie d'un esprit indépendant fut immense : dès l'année 1765, on en fit une édition nouvelle, augmentée par l'auteur; un extrait allemand en avait été donné en 1764, et un autre, en latin, parut en 1777; des traductions le propagèrent dans tous les pays de l'Europe (1). Partout on en entreprit la réfutation, et la véritable consécration de sa célébrité arriva de Rome même : le pape Clément XIII fit mettre ce livre à l'*index*, malgré la dédicace, qui était adressée au pontife lui-même. En effet, la cour de Rome ne pouvait se faire la moindre illusion sur la tendance de cet ouvrage, où

(1) La traduction française, intitulée : *De l'État de l'Église et de la Puissance légitime du Pontife romain*, par Remacle Lissoire; *Wurzbourg* (Sedan), 1766, 2 vol. in-12, n'est pas complète et renferme des additions du traducteur. Il en parut une seconde : *Traité du Gouvernement de l'Église et de la Puissance du Pape par rapport à ce gouvernement*; *Venise* (Paris), 1766, in-4°; et 1767, 3 vol. in-12.

Febronius Hontheim s'est appliqué à établir la ligne de démarcation entre la puissance spirituelle du pape et la puissance ecclésiastique de la cour de Rome. « Sans tomber dans le protestantisme, a-t-il l'air de dire à ses compatriotes, vous pouvez fort bien vous opposer aux envahissements et aux abus de la cour pontificale. » La constitution de l'Église primitive, le caractère *représentatif* des conciles généraux, la base toute humaine sur laquelle repose la primauté de l'évêque de Rome, l'influence funeste des décrétales du faux Isidore, les tendances d'envahissement des nonces, l'influence illégale des ordres mendiants, l'établissement des mandats et des réserves, qui dépossédèrent, au douzième siècle, les évêques du droit de conférer les prébendes, le monopole des élections épiscopales exercé par les chapitres, au détriment du bas clergé et du peuple, telles sont les principales questions traitées par le savant conseiller de Trèves. Or, comme les principes émis par lui reposaient sur le terrain historique; comme son livre, au lieu de déclamations, n'offrait guère que de nombreuses citations empruntées aux Pères de l'Église, il exerça une grande influence. Dans les années qui suivirent la publication de ce fameux livre, la puissance papale fut effectivement limitée dans beaucoup d'États. Aussi, dès qu'on eut découvert le véritable auteur de *De Statu Ecclesiæ*, les persécutions commencèrent. Le pape Pie VI se montra très-acharné contre Hontheim. L'ex-jésuite Beck, conseiller intime de l'électeur Clément-Wenceslas, ne se borna pas à des reproches et à des menaces contre le pseudo-Febronius : il les fit peser aussi sur ses nombreux parents, qui tous occupaient des charges dans l'électorat de Trèves. Le malheureux vieillard (Hontheim était alors âgé de soixante-dix-neuf ans), obsédé, fatigué, troublé peut-être, finit par se soumettre au saint-siége. Lorsque sa déclaration de rétractation arriva (en 1778) à Rome, Pie VI tint un consistoire spécial pour faire part au monde catholique de cet heureux événement ; mais plusieurs gouvernements catholiques s'opposèrent à la publication, dans leurs États, des actes de ce consistoire. D'ailleurs le retentissement de cette polémique avait été trop grand, trop général, pour qu'une tardive manifestation de repentir eût pu neutraliser les effets déjà produits par l'ouvrage. Voici ce que l'auteur écrivit à ce sujet à l'un de ses amis : « J'ai cédé, comme a fait Fénelon, pour échapper à des tracasseries continuelles. Ma rétractation ne saurait nuire à la religion chrétienne ; elle ne profitera point à la cour de Rome. Le monde penseur a lu mes thèses et les a acceptées. » En 1788, Hontheim se démit de ses charges, et passa les dernières années de sa vie dans sa terre de Monquentin. Il légua sa riche bibliothèque à sa ville natale. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Decas Legum illustrium*; Trèves, 1736, in-fol.; — *Historia Trevirensis, dogmatica et practica*, etc., *ab anno* 418 *ad annum* 1745; Weithem, 1750, 3 vol. in-fol.; Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol. (SPACH, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec add.)

Schlichtegroll, *Necrolog.*, 1791.

HONTHORST (*Gérard*), peintre hollandais, né à Utrecht, en 1592, mort à La-Haye, en 1660. Il suivit les leçons d'Abraham Bloemaert, et se rendit à Rome, où il fut fort occupé par le haut clergé et la noblesse. Il passa ensuite en Angleterre, et peignit plusieurs tableaux pour le roi Charles Ier. Sa réputation se répandit dans le reste de l'Europe, et divers souverains l'appelèrent à leur cour : c'est ainsi qu'il fit les portraits des enfants de la reine de Bohême; ceux du *prince Robert*; de *l'électeur Palatin*, de la reine de France *Marie de Médicis*; du roi et de la reine de Danemark, de plusieurs autres princes ou personnages considérables. Ses principaux tableaux d'histoire sont : à Paris, une *Judith*; — à Dresde, *L'Enfant prodigue parmi les prostituées*; — à Gand, dans la cathédrale, *Saint Sébastien*; le *Christ mort*, sur les genoux de sa mère; — à Rome, église de la Madonna della Scala, *La Décollation de saint Jean*. Ces morceaux sont d'une belle manière et d'un dessin correct. Le meilleur des élèves de Honthorst fut Joachim Sandrart.

Son frère, *Vilhem*, mort à Berlin en 1683, était un peintre de portrait fort estimé.

A. DE L.

Jakob Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 379-380. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 235, 236. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

***HOO** (*Thomas*), Anglais de naissance (probablement du Bedfordshire), capitaine et diplomate, fut nommé, le 1er octobre 1435, chancelier de France, au nom d'Henri VI, *roi de France* et d'Angleterre. En 1436, il commandait les forces anglaises en Normandie, dans le pays de Caux, et y causa de grands ravages. Le roi d'Angleterre lui accorda, en 1442, une pension de quarante livres sterling sur le comté de Norfolk. Thomas devint ensuite baron de Hoo et de Hasting, et fut créé chevalier de l'ordre de la Jarretière, distinction qui ne s'accordait et ne s'accorde encore qu'aux personnages les plus éminents, nés Anglais ou alliés de l'Angleterre. La même année, 1442, Thomas Hoo était capitaine de Mantes, sous les ordres du duc d'York, lieutenant général, avec 50 hommes d'armes à cheval, 20 hommes d'armes à pied, 210 archers, etc. Il l'était encore au 1er octobre 1449, époque où il cessa de porter le titre de chancelier de France. En 1443, le chevalier Thomas Hoo, fut un des ambassadeurs députés par le roi d'Angleterre vers le gouvernement français, à Vendôme et à Tours. Le double résultat de ces négociations fut la conclusion d'une trêve entre les deux pays et le mariage d'Henri VI, roi d'Angleterre, avec Marguerite d'Anjou. En 1446, Thomas Hoo servit de nouveau comme diplomate ou commissaire, pour arrêter les trêves qui furent de nouveau

conclues le 15 décembre de cette année, au prieuré de Julliers, entre Mantes et Meulan. Il négocia, au même titre, le 29 octobre 1449, la reddition de Rouen, lors du recouvrement de la Normandie par Charles VII. Il mourut après le 12 février 1456, date de son testament.

VALLET DE VIRIVILLE.

Dugdale, *Baronagium Anglicanum*. — Anselme, *Grands Officiers de la Couronne*, au 78e chancelier. — Mss. Baluze 9037; 7, fol. 22 à 158. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. III, page 185. — Daniel, *Histoire de la Milice française*, t. I, pag. 226.

HOOD (Lord *Samuel*), baron de CATHERINGTON, célèbre amiral anglais, né le 24 décembre 1735, à Butleigh (Somersetshire), mort à Bath, le 27 janvier 1816. Son père était ministre protestant; mais Hood préféra la carrière maritime à celle ecclésiastique, et dès l'âge de seize ans (1751) il s'embarqua comme garde-marine. En 1756 il était déjà capitaine de la frégate de 32 *Vestal*. Il signala son courage et ses talents en diverses occasions, sous les ordres des amiraux Holmes et Saunders : au bombardement inutile du Havre; pendant trois ans dans la Méditerranée, et le 13 février 1759, où, après un combat d'une demi-journée, il fit amener pavillon à la frégate française *La Bellone*. En 1768, il fut nommé au commandement de Boston, et devint quelques années après commissaire de l'arsenal de Portsmouth, avec le titre de *baronet*. En 1778 il portait, comme contre-amiral, son pavillon à bord du *Barfleur*, vaisseau de 64, et commandait la station de Boston. Il recueillit, le 30 juin, à Sandy-Hood, les débris des Anglais obligés d'évacuer Philadelphie. Le 12 août 1780, s'étant réuni à de Grave, il attaqua le comte de Grasse dans la baie de Chesapeak, mais il dut battre en retraite, et le 29 avril 1781 reçut avec Drake un nouvel échec devant La Martinique. Le 26 janvier 1782 de Grasse et le marquis de Bouillé vinrent à leur tour assaillir Hood devant Saint-Christophe. Par une manœuvre hardie (renouvelée depuis par Nelson à Trafalgar), Hood sépara les deux escadres françaises, et repoussa de Grasse, mais il ne put empêcher Bouillé de s'emparer de l'île. Le 9 avril 1782 il commandait, sous les ordres de Rodney, l'avant-garde de la flotte anglaise qui cherchait la flotte française. Il la rencontra au delà de La Dominique, et ayant voulu l'arrêter dans le canal Sainte-Lucie, il fut fort maltraité; mais le 12 il prit une brillante revanche devant Les Saintes, perça le centre de la ligne française, et fit prisonnier le comte de Grasse, qui montait *La Ville de Paris* (de 120), après avoir échangé quatre-vingts bordées avec ce vaisseau. Il s'empara ensuite, au passage de Mona, le 29 avril, de deux vaisseaux et de deux frégates. A la paix de 1783, il fut créé pair d'Irlande et baron de Catherington. En 1784 les électeurs de Westminster le choisirent pour leur représentant au parlement, et lui continuèrent leur confiance en 1790, après sa nomination aux fonctions de lord commissaire de l'amirauté. Il était alors amiral de Portsmouth. En août 1793, à la tête d'une flotte immense, unie à celle d'Espagne et de Naples, il se présenta devant Marseille et somma les habitants de reconnaître Louis XVII et la constitution de 1791; les Marseillais refusèrent. Hood réussit mieux auprès des Toulonnais, qui arborèrent le drapeau blanc dans la nuit du 27 au 28 août, et lui livrèrent leur rade et leurs forts. Dès le 30 l'armée républicaine se présentait devant la ville, et le 19 décembre, après un siége acharné, Hood fuyait abandonnant les révoltés français à la vengeance de leurs compatriotes, emmenant ou brûlant les vaisseaux (1) qui se trouvaient en rade, dévastant ou incendiant les magasins et les arsenaux. Ce fait est une tache dans la vie, glorieuse du reste, de Hood. Le 20 septembre 1793, il avait débarqué en Corse et secondé l'insurrection de Paoli; mais ce mouvement fut bientôt comprimé. Il bloqua alors le port de Gênes, força le grand-duc de Toscane à éconduire l'ambassadeur français, et échoua dans une attaque contre l'île d'Elbe. En 1796, il revint en Angleterre. Nommé gouverneur de l'hôpital de Greenwich et vicomte, il devint amiral du pavillon rouge, grand'croix du Bain, etc.

Alfred DE LACAZE.

Loodge, *Portraits of illustrious Personages*, t. VIII. — *Biographie étrangère*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

HOOD (*Thomas*), poëte et humoriste anglais, né à Londres, en 1798, mort en mai 1845. Fils d'un des associés d'une maison de librairie à Londres, il fut élevé pour le commerce, et placé très-jeune dans le comptoir d'un marchand. Mais sa santé délicate et son esprit vif ne convenaient pas à ce genre d'occupation. Son père l'envoya alors à Dundee, où résidait une partie de sa famille. Pendant un séjour prolongé, sa santé se rétablit, et en même temps se développa en lui un goût très-vif pour la littérature. Il se mit à écrire des articles pour les journaux de la localité, et pour le *Magazine* de Dundee, qui avait alors beaucoup de réputation. De retour à Londres, il témoigna le désir d'étudier le dessin et l'art du graveur. Il fut en conséquence placé chez un de ses oncles qui suivait cette profession. Il y acquit un certain talent d'artiste, et s'en servit avec avantage pour illustrer ses œuvres poétiques. La nature l'avait fait poëte; une bonne partie de son temps était employée à faire des vers. Ses essais furent insérés dans le *Magazine* de Londres, et attirèrent aussitôt l'attention. Vers 1821 il embrassa définitivement la littérature comme carrière, et fut admis comme sous-éditeur au *Magazine*. Le directeur en chef était John Scott, qui l'avait fondé et rendu florissant par ses talents. Cette prospérité fut interrompue par une mort prématurée, à la suite d'un duel. Le *Magazine* cessa bientôt de pa-

(1) Ce fut sir Sidney Smith qui fut chargé de cette exécution : on comptait dix-sept vaisseaux de ligne, autant de frégates.

naître, et Hood fut obligé de travailler à d'autres revues. Pendant quelque temps, il fut directeur du *New Monthly Magazine*, puis d'un autre *Magazine* qui portait son nom. Un travail trop assidu et le découragement amenèrent une sérieuse maladie. Des amis influents obtinrent du gouvernement une petite pension en sa faveur. Hood traîna quelque temps encore une existence pénible, et mourut à quarante-sept ans, laissant une veuve et de jeunes enfants presque sans ressources. Ses amis littéraires contribuèrent libéralement pour le soutien de sa famille. Ses divers ouvrages ont presque tous un cachet original et supérieur. Deux traits saillants le distinguent, l'humeur enjouée et comique, le sérieux et le pathétique. Il semblerait que l'un dût exclure l'autre; mais cette humeur enjouée n'avait pas sa source dans la vivacité d'esprit; elle venait plutôt de l'observation et de pensées profondes. Les sujets qui lui convenaient le mieux et vers lesquels il penchait étaient de couleur sérieuse et sombre. Un autre trait remarquable, c'est que même dans ses esquisses comiques et satiriques domine un esprit de bienveillance, de bonté, de générosité. On y sent que ce n'est pas pour humilier ou faire rire qu'il retrace les faiblesses, les ridicules, les bizarreries et les défauts de l'humanité, mais pour la corriger et la porter au bien. Son premier ouvrage, *Whims and Oddities* (Fantaisies et Singularités), eut une grande popularité. En 1827, il essaya une suite de *National Tales* (Contes nationaux); mais sa prose parut avoir moins d'attraits que ses vers. Un roman en forme, *Tylney-Hall*, eut un médiocre succès. L'ouvrage qui a pour titre *The plea of Midsummer Fairies* est d'une imagination brillante et supérieur à ses autres productions. Il étendit sa réputation en publiant pendant plusieurs années des *Comic Annuals*, et dans *Up the Rhine* retraça avec une verve satirique les manies des voyageurs anglais. En 1843, il publia, sous le titre de *Whimsicalities*, les articles et les esquisses qu'il avait donnés autrefois au *New Monthly Magazine*. Une de ses dernières productions fut la pièce célèbre qui a pour titre *Song of the Shirt* (la Chanson de la Chemise). Il suppose que c'est le chant d'une de ces pauvres couturières (classe nombreuse à Londres) qui, pour avoir le pain de chaque jour, travaillent de l'aiguille dix-huit à vingt heures, et jeunes encore, mais épuisées, finissent par succomber à cette lutte mortelle. Jamais on n'avait tracé un tableau aussi pathétique. La sensation fut immense, et excita dans le public une vive sympathie pour les souffrances et la misère de cette classe malheureuse. Ce qui est assez curieux, c'est que cette pièce parut pour la première fois dans le journal charivarique le *Punch*. J. C.

Cyclopædia of English literature.

HOOFT (*Pierre*), poëte et littérateur hollandais, né à Amsterdam, le 16 mars 1581, mort à La Haye, le 21 mai 1647. Fils du bourgmestre Cornelis Hooft, l'un des nobles qui, en 1587, résistèrent, au péril de leur vie, à la tyrannie de Leicester, il se forma par l'étude des classiques de l'antiquité et par des voyages en Italie. Après son retour, il remplit, depuis 1609 jusqu'à l'époque de sa mort, les fonctions de grand-bailli de Muiden et de juge de Gooiland, sans aspirer jamais à de plus hautes fonctions auxquelles sa naissance, son savoir et ses richesses pouvaient pourtant lui permettre de prétendre. Tacite, qu'il traduisit en hollandais, était son modèle comme historien, et il s'efforça de l'imiter dans ses propres compositions historiques. Sa réputation se fonde principalement sur ses tragédies et ses poésies érotiques. Ses lettres méritent aussi d'être étudiées. Créateur du dialecte classique hollandais, en poésie comme en prose, Pierre Hooft a été surnommé pour cette raison l'Homère et le Tacite hollandais. « Malgré les tentatives de la Chambre de Rhétorique d'Amsterdam pour soustraire, dit M. van Kampen, le hollandais de la dépendance du français et du latin, dans laquelle la maison de Bourgogne et les chambres flamandes le tenaient par un nombre infini de mots et de phrases étrangères, cette langue était toujours rude et inflexible; sa littérature, pauvre, n'avait pas encore d'histoire, pas d'épîtres supportables, pas de poésies légères, encore moins de poésies érotiques, pas de drames, si ce n'est quelques imitations des mystères français. Tout cela lui fut donné par un homme qui avait reçu sa première instruction au sein de cette Société, et qui était l'ami de la plupart de ses membres. A l'âge de dix-sept ans Pierre Hooft alla en Italie, et en rapporta le goût de la douceur, de la rondeur et de la plénitude dans l'expression poétique, qualités qu'il chercha à introduire dans sa langue maternelle. La Hollande lui doit ses premières poésies érotiques, qui portent le cachet d'une grâce et d'une douceur dont personne encore n'avait donné l'exemple dans son pays, et qui ne sont défigurées que par quelques jeux de mots fades, par des concetti et par un langage d'amour conventionnel emprunté à l'Italie et à l'Espagne. Hooft s'est aussi essayé avec succès dans le genre dramatique. Il rejeta entièrement sa tragédie d'*Achille et Polyxène*, composée avant son voyage en Italie, et publia une idylle dans le goût du *Pastor Fido*, et deux tragédies, dont l'une, *Bato*, appartient aux temps fabuleux de la Hollande, et dont l'autre, *Gérard de Velzen*, est tirée de l'histoire nationale. A part les duretés, les invraisemblances et la pesanteur des constructions, ces compositions sont pleines de force et de vie, surtout *Bato*, où le poëte, comme dans *Gérard*, introduisit, à l'exemple des rhétoriciens (*Rederijkers*), des personnages mythologiques. On y trouve aussi, comme dans les premières compositions tragiques des Grecs, des personnages allégoriques,

tels que la Force, lé Pouvoir, etc. Mais Hooft ne développa pas seulement le style poétique, il rendit des services plus grands encore à la prose. Son *Histoire de Henri IV*, celle *de la Maison de Médicis*, plus abrégée, et surtout l'*Histoire* détaillée *de la Lutte pour l'Indépendance des Pays-Bas, de* 1555 *à* 1587, sont rédigées dans un style fleuri, souvent très-près de la poésie, mais en même temps énergique et nerveux, qui ne sacrifie rien à la vérité, et qui brille surtout par la description des hauts faits et la peinture des caractères. Cependant Hooft, traducteur de Tacite, imita trop servilement son modèle. Les lettres que nous avons de lui sont trop défigurées par ces mêmes jeux de mots qui occupent tant de place dans ses chants érotiques. D'un autre côté, il y manifeste si bien son noble cœur, son amour de la vérité et sa sagacité poétique, qu'on lui pardonne volontiers le tribut qu'il paye au mauvais goût de son siècle. » On a de Pierre Hooft : *Het Leven van Koning Hendrik IV* (La Vie du roi Henri IV); Amsterdam, 1626, in-fol.; 1638, in-4°, 1652, in-12; — *De Nederlandsche Historien* (Histoire de Néerlande); ibid., 1642-1654, 2 vol. in-fol.; nouv. édit., 1820-1823. Son *Histoire de la Maison de Médicis* parut à Amsterdam, 1649, in-4°. On a imprimé les *Anciennes pièces du théâtre de Hooft* à Leyde, en 1739. Ses autres ouvrages en vers ont été recueillis avec ses pièces de théâtre, sous le titre de *Poésies mêlées*, par Jacques Van der Burg, en 1636, in-12. Ses lettres ont été publiées par Huydecooper en 1738, et sa traduction de Tacite par Brandt en 1684. Son éloge ayant été mis au concours, le prix fut remporté par Jean de Kruyff. J. V.

Karl Bernhardi, dans l'*Allg. Encyklopædie* d'Ersch et Gruber. — Van Kampen, dans la même *Encyclopédie*, article *Hollændische Sprache und Literatur*. — *Conversations-Lexikon*. — Siegenbeek, *Beknopte Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde*. — A. Ypey, *Beknopte Geschiedenis der Nederlandsche Tale*. — Witte, *Diar*. — Barlæus, *Epist*. — *Acta Erudit.*, 1708. — Sedler, *Universal-Lexikon*.

HOOFT (*Nicolas*), peintre hollandais, né à La Haye, en 1664, mort le 21 janvier 1748. Il fut successivement élève de Daniel Mytens, de Villem Doudyns et d'Augustin Terwesten. Il peignait très-bien l'histoire et devint directeur de l'Académie des Artistes de sa ville natale. Riche par sa famille, il produisit peu, quoiqu'il mourût plus qu'octogénaire. Ses ouvrages sont tous restés dans sa patrie. A. DE L.

Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. IV. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, t. III, p. 88.

HOOFT ou **HOOFFT** (*Gérard*), littérateur hollandais, mort prématurément le 18 décembre 1768. Il appartenait à une famille patricienne d'Amsterdam, et devint secrétaire de sa ville natale. Dès sa jeunesse il se voua aux muses latines, sous la direction de Pierre Burman le second. En 1767 il publia, avec Henri Conderc, Van Santen et Lambert Schepper, un recueil de *Juvenilia*, et en 1770 Jérôme de Bosch a publié les poésies posthumes de Hooft, à Amsterdam, in-8°. J. V.

J. de Bosch, Notice en tête des *Poésies posthumes de Gérard de Hooft*.

HOOGE (*Pieter* DE), peintre hollandais, né vers 1643. Il fut l'un des meilleurs élèves du célèbre Nicolas Van Haerlem dit *Berghem*, et ses premiers tableaux ont la manière de cette grande école. Plus tard, il travailla dans le goût de Metzu, de Mieris, de Coques, de Slingelandt, mais sans atteindre le fini précieux de ces illustres artistes. La touche de Hooge est large, son coloris vrai, son dessin correct et de bon goût; tout son faire est d'une grande facilité, léger, mais plein de force et de naturel. Ses sujets sont bien choisis et les détails traités avec agrément. On cite de lui : à La Haye, un *Souper*; à Amsterdam, un *Intérieur*; à Paris, un *Corps de garde*. A. DE L.

Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Jakob Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 141. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 201-202.

HOOGE (*Romeyn* DE), graveur hollandais, né à La Haye, vers 1650, mort vers 1720. Il vécut longtemps à Paris, où il semble avoir été attiré par Van der Meulen; il repassa ensuite dans sa patrie et y termina ses jours. Sa vie est moins connue que son talent. L'on trouve dans ses ouvrages beaucoup d'imagination et de facilité; « mais, dit Basan, comme il s'est laissé souvent emporter à la fougue de son génie, l'on rencontre dans la plupart de ses compositions des idées singulières et gigantesques et peu de correction de dessin : ces défauts se trouvent surtout dans les sujets allégoriques qu'il a composés sur les affaires de son temps, où d'ailleurs il a fait entrer une satire triviale et exagérée. » Ses principaux ouvrages sont : *L'Entrée de Louis XIV dans Dunkerque* en 1646, d'après Van der Meulen; — *Charles II, roi d'Espagne, descendant de son carrosse pour rendre hommage au Saint-Sacrement*; — *Le Massacre des deux frères de Witt*; — *Les Excès et les Cruautés commises par les Français en Hollande durant la campagne de* 1672, suite de huit estampes fort estimées que l'on rencontre dans un livre rare intitulé : *Avis fidèle aux véritables Hollandais touchant ce qui s'est passé dans les villages de Bodegrave et Swammerdam*; 1673, in-4°; — *La Foire d'Arnheim*; — *La Synagogue des Juifs portugais à Amsterdam*; — Les figures de l'*Histoire du Nouveau Testament* de Basnage; Rotterdam, 1699 et 1704, 2 vol. in-fol.; — de l'*Académie de l'Art de la Lutte* (en hollandais); 1674; trad. en français, 1712, in-4°; — de la *Bible* en hollandais; 1721; — des *Hiéroglyphes des Égyptiens*; Amsterdam, 1735, petit in-fol.; — des *Contes* de La Fontaine; 1635, 2 vol. in-8°; —

du *Décaméron* de Boccace; 1695, 2 vol. in-8°; — de l'*Heptaméron*; 1698, 2 vol. in-8°; — des *Cent Nouvelles nouvelles*; 1701, 2 vol. in-8°. Toutes ces gravures sont fort recherchées, même séparées du texte. A. DE L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — G. Gandellini, *Notizie dell' Intagliatori*. — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*; t. III, p. 114-117.

HOOGERS (*Gosvin*), publiciste et poëte hollandais, né en 1636, mort le 14 avril 1676. Après avoir visité les principaux pays de l'Europe et s'être arrêté quelques mois à Caen, où il se lia avec Bochart et Huet, il succéda, en 1661, à Graevius comme professeur de droit, d'histoire et d'éloquence à l'Académie de Deventer. Quelque temps après, il fut élu bourgmestre de cette ville; mais ses opinions politiques à la fois très-hostiles aux Anglais et libérales à l'excès, amenèrent sa destitution. On a de lui : *Oratio de Julio Cæsare tyranno*, jointe, ainsi que ses *Adhortationes ad Cives de libertate tuenda*, à l'édition qu'il donna de la *Libertas publica* et du traité *De Jure Imperii* de son ami H.-R. Schele; Amsterdam, 1666, in-12; — *Orationes II ad senatum Daventriensem, quarum prima de Patria fortiter defendenda post acceptam cladem, anno 1664; altera de pace Batavorum et Britannorum, anno 1667 confecta*; Amstelodam, 1669, in-12; — *Poemata juvenilia*; Amsterdam, 1682, in-12; dans ce même volume se trouvent réunis les trois discours cités de Hoogers, les *Poemata* de son frère *Jean* Hoogers, ministre protestant, le *Funus* de Saumaise et l'*Iter suecicum* de Huet.

Sax, *Onomasticon*, t. V, p. 118.

HOOGEVEN (*Henri*), philologue hollandais, né à Leyde, en janvier 1712, mort en 1791. Son père, peu fortuné, fit les plus grands sacrifices pour lui faire donner une éducation classique, et l'envoya au gymnase de Leyde. Le jeune Hoogeven resta pendant plus d'un an toujours le dernier de sa classe, à cause des brusqueries de son professeur Torrenius. Mais dès qu'il n'eut plus à souffrir des incartades de ce dernier, il se mit bientôt au niveau de ses condisciples, et il n'y eut que Pierre Burmann, l'un d'eux, qui le dépassa. Sorti du collége en 1729, il commença l'étude de la théologie; mais il ne l'acheva pas. En 1732, sa position précaire le força d'accepter les fonctions de co-recteur au gymnase de Gorinchem. L'année suivante il devint recteur du collége de Woerden, qui venait d'être nouvellement créé; en 1738 il se rendit en la même qualité à Culembourg. En 1745 il fut appelé à diriger le collége de Bréda; en 1761 il devint recteur de celui de Dordrecht, et en 1764 de celui de Delft. Il eut toujours pour but d'améliorer l'instruction secondaire et de faciliter aux jeunes gens les moyens d'acquérir un fonds solide de connaissances. Ses ouvrages sur la langue grecque prouvent qu'il l'avait étudiée jusque dans ses moindres détails. On a de lui : *Fr. Vigerii De præcipuis Græcæ dictionis Idiotismis Libellus, perpetuis animadversionibus illustratus et quam plurimis idiotismis auctus*; Leyde, 1743, in-8°; ibid., 1752 et 1766, in-8°, avec des adjonctions; en 1777, Zeune publia une nouvelle édition de cet ouvrage de Viger, ainsi transformé par Hoogeven, en y joignant diverses remarques, qui n'eurent pas l'approbation de ce dernier, qui y répondit par : *Zeunii Animadversiones in Vigerii Libellum ad justam examinis lancem revocatæ*; 1781, in-8°; — *Doctrina Particularum Linguæ Græcæ*; Delft, 1769, 2 vol. in-4°; Schütz en a donné un abrégé, publié à Dessau, 1782, in-8°; selon Wolf, cet ouvrage pèche par le manque de philosophie et de finesse grammaticale; mais il est très-précieux à cause de la quantité d'exemples qui s'y trouvent rassemblés. Hoogeven a aussi publié en latin plusieurs discours et pièces de poésie dont l'indication se trouve dans l'*Onomasticon* de Sax, t. VIII, p. 47. E. G.

Harless, *Vitæ Philologorum*, t. IV, p. 114. — Strodtmann, *Neues gelehrtes Europa*, partie XII, p. 1041. — Hirsching, *Histor. Litter. Handbuch*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

* HOOGHENBERG (*Hans*), peintre allemand, né vers 1500, mort à Malines, en 1544. Il composait et peignait bien l'histoire. Plusieurs églises de Belgique conservent de ses ouvrages. Son tableau capital est *l'Entrée de l'empereur Henri VI dans Bologne*. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres allemands*, t. I, p. 88.

* HOOGSTAAD (*Gérart* VAN), peintre belge, né à Bruxelles, vivait en 1661 : il peignit d'abord le portrait avec succès; ayant acquis dans ce genre une belle fortune, il se mit à peindre l'histoire, et y réussit. Ses compositions sont ingénieuses, son dessin est correct : plusieurs grands tableaux d'autel à Bruxelles et dans quelques autres villes du Brabant témoignent de son talent. C'est surtout dans les sujets religieux qu'il s'est fait remarquer. On connait de lui plusieurs traits de la *Passion de Jésus-Christ; des martyrs, des saints*, etc. A. DE L.

Jakob Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 118. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. II, p. 181.

HOOGSTRAATEN (*Jacques* VAN), dominicain hollandais, natif de la ville dont il porta le nom, mourut à Cologne, le 21 janvier 1527. Reçu maître ès arts à Louvain en 1485, il devint prieur des Dominicains de Cologne. La Réformation trouva en lui un fougueux adversaire. Il s'attaqua surtout à Reuchlin, qui ne le ménagea guère, malgré les conseils de modération d'Érasme que Hoogstraaten n'écouta pas non plus, et dont il reçut fort mal les avis.

Les principaux ouvrages de ce polémiste, aujourd'hui oubliés, sont : *Defensorium Fratrum mendicantium contra Curatos*, etc.; Cologne,

1507, in-4°; — *Defensio scholastica principum Alemaniæ in eo quod sceleratos detinent insepultos in ligno contra Petrum Ravennatem;* Cologne, 1508, et 1511, in-4°; — *Ad R. D. Philippum S. Ecclesiæ Coloniensis archiepiscopum Tractatus magistralis declarans quam graviter peccent quærentes auxilium a maleficiis;* Cologne, 1510, in-4°; — *Epitome de Fide et Operibus adversus chimæricam illam atque monstrosam Martini Lutheri libertatem falso ab eo christianam appellatam;* Cologne, 1525, in-4°. V. R.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicator.* — Foppens, *Bibl. Belg.*

HOOGSTRAATEN (*Dirck*), peintre belge, né à Anvers, en 1596, mort à Dort, le 20 décembre 1640. Il débuta par être apprenti orfévre, et apprit ainsi le dessin et la gravure. Fort jeune encore, il grava un *Ecce Homo* dont les épreuves sont aujourd'hui fort recherchées. Il s'adonna aussi à la dorure sur argent, et fit faire quelques progrès à cette partie de l'orfévrerie. Hoogstraaten parcourut ensuite l'Allemagne, et y reçut les leçons de plusieurs bons maîtres. De retour dans sa patrie, il se consacra à la peinture; ses œuvres sont rares. Le dessin en est bon, la couleur franche; la nature y est reproduite avec vérité et intelligence. A. DE L.

Arnold Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 386-388. — Samuel Hoogstraaten, *Vie des Peintres* (en hollandais). — Descamps, *La Vie des Peintres Flamands*, etc., t. I, p. 243, 244. — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

HOOGSTRAATEN (*Samuel* VAN) peintre et littérateur hollandais, fils du précédent, né à Dordrecht, en 1627, mort dans la même ville, le 19 octobre 1678. Son père l'initia aux principes de la peinture, et le plaça ensuite dans l'atelier de Rembrandt. Samuel ne suivit pas absolument la manière forte et brune de son maître; et, livré à lui-même, il peignit avec un égal talent l'histoire, le portrait, le paysage, les animaux, les fleurs, les fruits et même les sujets inanimés. Il eut en ce dernier genre de grands succès à Vienne, où l'empereur Ferdinand III essaya vainement de l'attacher à sa cour. De là il se rendit à Rome, où il se perfectionna dans le haut style. Il passa ensuite en Angleterre, et y travailla très-lucrativement. Après avoir sejourné quelque temps à La Haye, il revint jouir de sa fortune dans sa ville natale, où il forma un grand nombre de bons élèves. Houbraken, qui fut de ce nombre, juge ainsi son maître : « Il peignit bien dans chaque genre; il ordonnait avec jugement; son dessin était assez correct, et d'une grande fraîcheur; il tomba cependant dans un défaut qu'il condamnait dans ses leçons et ses écrits; c'est celui de peindre crûment, et ses couleurs vives sentaient trop la palette. » Ses portraits sont ressemblants et ses tableaux d'histoire composés avec intelligence et une belle entente de lumière; on en trouve dans presque toutes les grandes galeries de l'Europe.

Samuel Hoogstraaten était un des hommes les plus lettrés de son temps : son *Traité sur la Peinture* est encore recherché ainsi que deux autres ouvrages intitulés : *Le Monde Éclairé et le Monde Aveugle*. Il a laissé en outre la relation de son *Voyage en Italie*; plusieurs pièces de vers, etc.

Son frère *Jan* suivit Samuel dans son voyage, et mourut fort jeune, à Vienne : il peignait fort bien l'histoire, et avait été reçu membre de l'Académie de Peinture de Dordrecht, en 1649. A. DE LACAZE.

Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 230-232. — Pilkington, *Dictionary of Painters.* — Descamps, *La Vie des Peintres Hollandais*, t. II, p. 161, 162, 165.

HOOGSTRAATEN (*David* VAN), philologue hollandais, né à Rotterdam, le 14 mars 1658, mort à Amsterdam, le 21 novembre 1724. Fils d'un libraire, il étudia à Leyde les langues anciennes, puis la médecine; et, après avoir été reçu docteur, il vint exercer son art à Dordrecht. Son goût pour la littérature lui fit accepter une place à l'École Latine d'Amsterdam, où il fut plus tard co-recteur, fonctions qu'il résigna en 1722, parce qu'il était devenu sourd. Il mourut des suites d'une chute qu'il fit dans un des canaux d'Amsterdam. David Hoogstraaten a donné des éditions de Phèdre, de Térence et de Cornélius Népos. On a en outre de lui : *Dissertatio de hodierno Medicinæ Statu ad Nicolaum Van der Kappen;* Dordrecht, 1683, in-8°; — *Woordenboek der Nederlandsche en latynsche taal* (Dictionnaire Hollandais-Latin); Amsterdam, 1684, in-4°; — *Poematum Libri XII*; Rotterdam, 1710; Amsterdam, 1729. Il avait commencé avec Schuer le *Groot Allgemean Histor.-Geogr.-Geneal. en oordeelkundig Woordenboek* (Grand Dictionnaire universel Historique, Géographique, Généalogique et Critique), d'après Moréri, Bayle, Budée et autres; Amsterdam, 1723, 8 vol. in-fol. : la mort le surprit avant que le second volume fût imprimé. J. V.

Sax, *Onomast.*, t. V, p. 686. — Moréri, *Grand Dict. Historique.* — *Convers.-Lexikon.* — *Biogr. Médicale.*

HOOGZAAT (*Jan*), peintre hollandais, né à Amsterdam, le 12 mars 1664, mort en 1712. Il fut le plus habile des élèves de Gérard de Lairesse, qui le fit travailler à plusieurs de ses propres ouvrages. Hoogzaat décora seul pour Guillaume III, roi d'Angleterre, le château de Loo, et peignit le plafond de la Salle Bourgeoise de l'hôtel de ville d'Amsterdam. Ici on lui reproche d'avoir trop fini son œuvre, qui perd beaucoup de ses détails par l'élévation de la salle. Hoogzaat a exécuté aussi plusieurs grands tableaux pour la municipalité d'Ast.

A. DE LACAZE.

Jakob Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 175-177. — Descamps

De Vie des Peintres Hollandais, t. II, p. 378. — Pilkington. *Dictionary of Painters.*

HOOK (*Théodore-Edward*), romancier, journaliste et auteur dramatique anglais, né à Londres, le 22 septembre 1788, mort le 24 août 1841. Peu de mots peuvent résumer sa vie. Beaucoup d'esprit et de talent, une phase brillante de jeunesse, une faute grave dans un emploi public, bien des années remplies de chagrin et d'amertume, malgré leur éclat extérieur, l'habitude de la prodigalité, une mort prématurée, et rien que la misère pour sa famille, tels en sont les principaux traits. Son père était un compositeur, assez célèbre dans son temps; sa mère, une personne distinguée par la beauté, l'esprit et le mérite. A peine âgé de quatorze ans, il perdit cette mère tendre et prudente. Ce fut un grand malheur pour lui : tout son avenir s'en ressentit. Son père se remaria bientôt; mais cette seconde femme ne fut point pour l'enfant une seconde mère. Le jeune Théodore était depuis quelques années au célèbre collége d'Harrow. Le vieux Hook se laissa facilement persuader qu'il était inutile de l'y maintenir plus longtemps. Il était fier de son fils, qui annonçait les plus brillantes dispositions d'intelligence; et d'ailleurs il espérait tirer parti de ses talents précoces. Après des études assez imparfaites, Théodore, ayant au plus seize ans, fut admis comme associé dans ses affaires. Entouré de musique dès son berceau, il était déjà pianiste exercé; il avait la voix juste et belle, et chantait à ravir la romance pathétique et la chansonnette légère. Il était la merveille, l'idole des amis de la maison, musiciens de tous âges et de tous sexes, acteurs et actrices. De là au théâtre il n'y avait qu'un pas, et bientôt il en devint un des habitués. Les idées de vaudeville et de drame fermentaient dans sa jeune tête. En 1805 il débuta par un opéra-comique, intitulé *Le Retour du Soldat* (The Soldier's Return), qui eut beaucoup de succès. L'ouverture et la musique étaient de Hook le père, qui se fit nommer, tandis que son fils voulut rester inconnu; mais le secret ne fut pas gardé longtemps. Cette bluette le mit en rapport avec Mathews et Liston, deux célébrités dramatiques du temps. L'année suivante il composa pour eux une autre pièce, le *Prenne qui pourra* (Catch him who can), où leurs qualités opposées, le sang-froid comique de l'un, l'extrême vivacité et les ressources mimiques de l'autre, trouvèrent amplement à se déployer. Le succès en fut encore plus brillant. D'autres pièces suivirent dans une rapide succession : *La Fille Invisible*, — *La Folie Musique*, — *L'Enquête par Jury*, — *La Forteresse*, — *Tekeli*, etc., qui accrurent sa popularité, et dont quelques-unes sont restées au théâtre. Malgré leurs défauts, elles témoignaient dans le jeune auteur (il n'avait pas encore vingt ans), d'une vive intelligence de l'art dramatique, et d'un talent remarquable comme écrivain et compositeur.

Ces succès le firent rechercher dans la société. Il y apportait tout ce qui pouvait plaire et éblouir, beaucoup de gaieté et de saillies, une causerie brillante, un talent merveilleux d'improviser, paroles et musique, les chansons les plus spirituelles sur les visiteurs ou les incidents de la soirée. « En Angleterre, rapporte Mr Mathews, où ce talent est fort rare, on n'avait jamais vu improviser ainsi. C'était un jeu pour Théodore Hook que de s'asseoir au piano, et sur des airs qu'il composait à mesure, de chanter un opéra bouffe complétement inédit. Pour ne point laisser de doute sur la réalité d'improvisation, il se laissait volontiers imposer un sujet, ou, plus volontiers encore, il le prenait dans les propos qui venaient d'être tenus, dans les incidents qui avaient marqué la soirée. On commença à parler de lui dans la société aristocratique, où il n'avait pas encore pénétré. La marquise de Hertford fut curieuse de l'entendre, et elle en fut charmée. L'éloge de ses talents comme causeur et musicien arriva jusqu'au prince régent (depuis Georges IV), et il fut invité à un souper donné dans Manchester-Square. Hook contait qu'il fut d'abord très-ému et intimidé de se trouver avec un aussi grand personnage. Mais la bienveillance du prince le mit bientôt à son aise, et, le champagne aidant, il redevint lui-même, et charma tellement la société, que le régent lui dit à son départ : « Monsieur Hook, j'espère bien vous revoir et vous entendre encore. » Ce désir obligeant fut satisfait; et, de plus en plus charmé, à quelques soupers de là; on entendit le prince déclarer que, puisque Hook n'avait ni fortune indépendante ni profession assurée, il fallait faire quelque chose pour lui. Chacun applaudit à ce bienveillant intérêt dans le nouveau monde où vivait Hook, et où il était devenu en quelques mois le favori de tous. On ignore si quelque influence secrète ne fut pas mise en jeu, ou si on avait présenté sous leur vrai jour à S. A. R. les antécédents et la jeunesse de Hook; mais, vers la fin de 1812, on le promut à un emploi plus brillant et plus lucratif qu'il n'aurait pu raisonnablement l'espérer : il fut nommé receveur général et trésorier de l'île Maurice, avec des appointements de près de 2,000 liv. sterling par an (50,000 fr.). » Les devoirs de ce poste n'exigeant qu'une partie de son temps, il ne s'occupa que de ses plaisirs. Cette existence délicieuse dura cinq ans; mais un jour vint qui brisa ce beau songe! Vers la fin de 1817, le gouverneur de l'île, sir Farquhar, fut forcé, par l'état de sa santé, d'aller passer quelque temps en Angleterre, et le major général Gage John Hall prêta serment comme vice-gouverneur provisoire. Avant de partir, le gouverneur nomma une commission de cinq membres qui devait vérifier tous les comptes de la trésorerie et constater la situation financière avant que la responsabilité passât en d'autres mains. Cet examen eut lieu; le rapport des commissaires,

en date du 19 novembre, attesta qu'ils avaient trouvé les livres et la caisse en règle : et sir R. Farquhar mit à la voile. Deux mois après, le 15 janvier 1818, le vice-gouverneur reçut d'un des commis de la trésorerie une lettre qui, malgré le rapport des commissaires, avançait qu'une erreur grave existait dans les comptes au préjudice du gouvernement. Il s'agissait d'une somme de 37,000 dollars, payée à la trésorerie quinze mois auparavant, et qui n'avait jamais figuré au crédit de l'administration. Le général Hall nomma sur-le-champ, après avoir instruit Hook de ce qui se passait, une nouvelle commission chargée d'examiner à nouveau les comptes du trésorier et l'état de la caisse. L'enquête dura un mois, et le résultat fut la découverte de plusieurs irrégularités, d'omissions nombreuses et de différences inexplicables dans les livres de la trésorerie. Le 9 mars, à onze heures du soir, Théodore Hook, qui soupait chez un de ses amis, fut arrêté par ordre du gouverneur, et traîné, à la lueur des torches, sous les yeux de la foule qu'avait attirée ce spectacle, jusqu'à la prison commune. Peu de jours après, il fut livré aux mains d'un détachement de soldats qu'on embarquait pour l'Angleterre, et envoyé comme prévenu devant la justice criminelle de son pays. Avant son départ, tout ce qu'il possédait (même ses meubles les plus insignifiants) fut saisi et vendu au compte de l'administration. Sa traversée fut longue et même dangereuse; il n'arriva à Portsmouth qu'en janvier 1819. Le décret d'arrestation et les autres documents officiels furent envoyés à Londres, et passèrent sous les yeux des magistrats. D'après leur examen, l'attorney général déclara que, sans juger les fautes officielles de Hook, et l'équité qu'il y aurait à le poursuivre au civil, il n'y avait pas lieu de considérer l'affaire comme criminelle. L'accusé fut en conséquence relâché, et rentra dans Londres, n'ayant au monde que deux pièces d'or. Mais il n'en restait pas moins sous le coup de la suspicion légale, et dès ce moment il eut à subir les interrogatoires de la commission appelée *audit board*, et cinq longues années s'écoulèrent avant qu'on eût statué sur cette affaire, qui intéressait son existence autant que son honneur. Pendant ces interminables délais, un autre que lui serait mort de faim et de douleur; mais, grâce à son caractère léger, il résista et s'appliqua à se créer des ressources par sa plume. Il essaya d'établir un *Magazine;* il ne réussit point. Il fit jouer une petite pièce composée à l'île Maurice; elle ne produisit aucune sensation. Un incident le poussa dans le journalisme politique. En avril 1820, il fit à Londres chez un ami la connaissance de Walter Scott, et à la fois le charma par son esprit et lui inspira un vif intérêt pour sa fâcheuse position. Il arriva que deux ou trois jours après Walter Scott fut consulté par un noble de ses amis, qui lui demanda si l'on ne pourrait pas trouver à Édimbourg quelque homme de talent pour diriger en province un journal anti-démocratique. W. Scott recommanda Hook. Quelque temps après, à l'étonnement général, commença le *John Bull.* Dans le cours de 1820, les incidents du procès de la reine Caroline avaient excité l'opinion et irrité les esprits à un point extraordinaire. Georges IV était en butte à une impopularité extrême. *John Bull* prit audacieusement en main sa défense, ainsi que celle des principes de la haute aristocratie. Chaque semaine, c'était un feu roulant d'articles étincelants d'esprit, d'allusions mordantes, de persiflage hardi, d'invectives pleines de verve. Il semblait, dit une revue, qu'une légion de démons à sarcasmes avait été recrutée pour la rédaction. Il paraît positif pourtant que Hook seul, mais dans le plus grand secret, fournissait tout. Aucune des personnes soupçonnées de collaboration n'y écrivit en réalité une ligne. Le journal était soigné dans toutes ses parties. Aussi obtint-il tout d'abord et conserva-t-il durant plusieurs années une circulation très-étendue. Après la mort de Hook, on sut par ses manuscrits que ses bénéfices personnels, provenant du *John Bull*, montèrent pendant quelque temps à plus de 2,000 liv. par an (50,000 fr.); plus tard, les circonstances étant changées, il n'en retirait plus en quelque sorte qu'une bagatelle. Georges IV dut beaucoup au *John Bull.* Menacée par un aussi virulent et redoutable antagoniste, l'aristocratie whig n'osa plus soutenir la reine Caroline. Les grandes dames du parti s'en éloignèrent peu à peu, et leur retraite fit penser aux gens réfléchis de la classe moyenne que si la conduite du monarque envers sa femme était, dans le principe, impossible à justifier, celle-ci n'était pas restée à l'abri du reproche. Il y eut dans l'opinion publique, et cela grâce à *John Bull*, un revirement, un refroidissement presque complet. — Les poursuites de l'*audit board* avaient traîné en longueur. En 1823, elles arrivèrent enfin à terme. Il fut établi que les livres avaient été tenus avec beaucoup d'irrégularité et de négligence; que si Hook n'avait pas détourné lui-même, il avait laissé voler, et en conclusion, le rapport le déclara définitivement débiteur de la couronne pour une somme de 12,000 liv. st. (300,000 fr.). En même temps, il fut arrêté de nouveau et conduit dans une de ces prisons pour dettes nommées *spunging-houses.* Bien qu'il y pût recevoir encore quelques amis, ce fut une triste et pénible captivité. Sa santé s'y altéra. Au bout d'un an, il fut transféré dans une autre prison (*le Domaine du Banc du roi*). Là, grâce à certaines tolérances passées en usage, il pouvait de temps en temps sortir de sa prison et dîner chez un ami, ou passer une journée dans les champs; mais il ne profitait guère de cette demi-liberté. Tout son temps était consacré au travail. *John Bull*, peu à peu revenu de ces habitudes agressives qui l'avaient

rendu célèbre, mais conservant la supériorité réelle de l'esprit et du zèle, avait pris un rang élevé dans la presse du parti conservateur. Nonobstant les soins qu'il exigeait, Hook, débarrassé de l'*audit board* et de sa correspondance litigieuse, débuta, dès 1824, dans la carrière des romans, et prit aussitôt le premier rang parmi les coryphées du genre, Walter Scott excepté. Il obtint des succès lucratifs : ses trois premiers volumes (*Sayings and Doings*, 1re serie) lui rapportèrent plus de 2,000 liv. st.; la seconde série parut au printemps de 1825, et justement à cette époque la liberté lui fut rendue, mais avec cette déclaration formelle que la couronne réservait tous ses droits sur la dette de l'île Maurice. Il alla aussitôt s'établir à Putney, dans un cottage, au bord de la Tamise : c'était une résidence qu'il avait toujours aimée; et on peut dire que dès lors il reprit son rang dans le monde, bien que pendant deux ou trois ans il ne vit que peu de personnes. Il poursuivit alors avec autant d'activité que d'ardeur ses travaux littéraires, et de nombreux ouvrages remplissent cette dernière période de 1826 à 1841. Sans parler des *Reminiscences de Michael Kelly*, son ancien ami, dont il rédigea d'une manière très-piquante les notes à peine lisibles, il publia successivement la troisième série des *Sayings and Doings*, (1828); *Maxwell* (1830); la *Vie de Sir David Baird* (1832); *La Fille du Curé*, et *Amour et Orgueil* (1833). Chacun de ces ouvrages était en trois volumes. En 1836, il devint rédacteur en chef du *New Monthly Magazine*, et ce fut là que parurent par chapitres *Gilbert Gurney* et *Gurney marié*, publiés depuis en 6 volumes; puis *Jack Brag* (1837); — *Naissances, Morts, Mariages* (1839); — *Les Préceptes et la Pratique*; — *Les Pères et les Fils* (1840); enfin, peu après sa mort, *Peregrine Bunce*, dont une bonne partie ne semble pas sortie de sa plume, car on y cherche en vain ces rapides esquisses de caractères et cette vive intelligence de la vie qui distinguent ses autres productions. Qu'on ajoute à ces trente-huit volumes publiés en seize ans les travaux et la direction d'un journal hebdomadaire et celle d'une revue mensuelle, et on verra qu'il n'encourut jamais le reproche qui s'attache à une existence oisive. Mais, sous un autre rapport, il eut des torts plus graves. Avant d'être arrêté en 1823, il avait formé une liaison avec une jeune femme, jusqu'alors irréprochable, et dont le dévouement ne lui manqua jamais dans les crises qui suivirent, mais qui appartenait à une classe tout à fait inférieure. Cette première faute eut de tristes conséquences; elle mit Hook, honnête homme au fond, et dominé par sa conscience, dans l'impossibilité de contracter un mariage convenable. D'un autre côté, bien qu'il eût souvent pensé à réparer ses torts et à légitimer l'existence de ses enfants par un mariage légitime, il n'eut jamais le courage de pousser aussi loin le sacrifice. De là, mille soucis et bien des malheurs. En outre, il parut oublier entièrement la dette qui pesait sur lui. Il avait toujours reconnu qu'il était dûment responsable d'une somme de 9,000 livres sterl. (225,000 fr.), bien que les commissaires chargés de l'examen eussent déclaré le déficit être de 12,000 liv.; mais pas un sou ne fut payé. Et, lorsqu'avec son talent et sa facilité de travail, il gagna pendant des années bien au delà d'un honnête entretien pour lui et les siens, avait-il le droit de disposer d'une seule guinée en dehors de ses dépenses légitimes? Six ans d'économie, durant la prospérité de *John Bull*, l'auraient mis en état de régler à peu près ses comptes avec la trésorerie. Il parut n'en avoir jamais le moindre souci, et cette tache qu'il laissa volontairement sur sa vie lui ôta mille favorables chances, en écartant de lui le patronage de l'administration. Après avoir séjourné deux ans à Putney, où son établissement avait beaucoup de comfort plutôt que du luxe, il quitta tout à coup cette résidence, en 1827, pour prendre une vaste et belle maison sur la lisière du quartier le plus fashionable de Londres. Là, ses dépenses augmentèrent considérablement. Il eut voiture, hospitalité fastueuse, et les relations d'un homme riche. Il se fit recevoir à plusieurs clubs, et y passait souvent la soirée à des dîners recherchés ou au jeu. Il fut invité de toutes parts dans les familles de l'aristocratie, et peu à peu il s'engagea dans une vie de grand luxe et un courant d'habitudes et de rapports où s'absorbait le temps précieux qu'il aurait dû passer à son bureau, et dans des dépenses de nature à absorber et au-delà les profits de sa plume. De nouvelles dettes s'accumulèrent rapidement dans de telles proportions, qu'il fut obligé, vers 1831, de quitter son brillant hôtel de Saint-James pour une maison plus modeste, près de la Tamise. C'est là qu'il résida jusqu'à la fin de sa vie, n'admettant guère dans son intérieur qu'un petit nombre d'amis ou de collaborateurs; mais il n'en continua pas moins ses relations avec le grand monde. Les lettres et les cartes arrivaient en foule à l'un ou l'autre des clubs dont il était membre. Il était le *lion* des assemblées fashionables, l'*étoile* de ces réunions qui ont lieu à Noël ou à Pâques dans les châteaux aristocratiques d'Angleterre. Il vivait dans un tourbillon de fêtes, de dîners et de soirées splendides. En apparence, c'était une vie de plaisirs et bien des jouissances d'orgueil; mais, au fond, c'était une vie fiévreuse et constamment troublée. Son *Journal* manuscrit porte bien souvent la trace des pensées amères, des chagrins, des anxiétés qui le dévoraient secrètement, tandis qu'au milieu de ces fêtes riantes où, assis à table à côté d'un duc et pair, les traits épanouis par le sourire, il se livrait à une gaieté extérieure et à une conversation étincelante. Malgré lui, il songeait aux trois ou quatre créanciers courroucés chez

lesquels il faudrait aller, le lendemain matin, solliciter quelque répit nécessaire. On retrouve des allusions constantes à cet étrange contraste dans les romans qu'il écrivait alors. En voici un passage : « Les cruelles agitations qu'entraîne après elle la gêne d'argent compensent, et bien au delà, les joies troublées d'un luxe coupable. Pensez-vous qu'un alderman savourât de bon cœur sa soupe à la tortue, s'il lui fallait la manger assis sur la corde roide? Répondez à cette question, et je vous dirai ensuite ce qu'est la splendide misère d'un homme qui dépense le double de son revenu, devant à son orfévre, à son tailleur, à son carrossier, non-seulement son argenterie, ses habits et ses voitures, mais encore le privilége de s'en servir à sa guise. » Ailleurs, et sans doute après une journée où les usuriers de la Cité, les menaçants attorneys, les besoins impérieux de quelques dettes de jeu avaient épuisé sa patience, il mettait dans le cœur d'un de ses héros « cette sensation morbide, cette angoisse morale qu'éprouve tôt ou tard un dissipateur insensé ». Il le peignait abattu, découragé par les conversations de son avocat et de son banquier, tout prêt à se ranger, à mettre de l'ordre dans ses dépenses : « Mais tout à coup la pensée que *** se réjouirait de le voir malheureux, et que *** triompherait à son club, traversait comme un éclair sa pensée; aussitôt il prenait la résolution de combattre encore, et rêvait vaguement un avenir meilleur. »

Peut-être comptait-il, pour sortir de tous ses embarras, sur le patronage des puissants amis qu'il avait dans le parti conservateur; mais le résultat le plus clair de tous les sacrifices qu'il était obligé de faire pour vivre dans leur intimité fut une vague réhabilitation des soupçons d'improbité que l'affaire de l'île Maurice avait fait peser sur lui. L'opinion l'acquittait sur ce point : par malheur l'accusation de négligence subsistait encore et suffisait pour lui fermer la carrière des emplois publics. Il continua donc à travailler et à espérer, mais sans réformer ses habitudes de dissipation. Sa santé, ses facultés s'épuisèrent peu à peu sous le poids des anxiétés et du travail. Un passage de son journal, en date du 14 juillet 1841, donnera l'idée du triste état où il était arrivé. Il devait dîner chez un de ses amis intimes; mais il n'arriva qu'au dessert, et ne mangea que quelques fruits arrosés d'un mélange d'eau-de-vie et de champagne, auquel il ajoutait quelques pincées d'une poudre chimique. On voyait qu'il eût voulu paraître gai comme à l'ordinaire, mais sa volonté n'y suffisait plus. On avait passé au salon; et comme il se tenait debout, une tasse de café à la main, il se tourna tout à coup vers une glace, et dit : « Oui, j'ai vraiment l'air de ce que je suis, un homme épuisé de bourse, d'esprit et de corps! » Il avait, au vrai, la figure d'un fantôme. Aucune des personnes présentes à cette scène ne le revit ensuite. Il mourut le mois suivant (24 août) sans souffrance apparente, entouré de quelques amis dont aucun ne s'aperçut qu'il expirait. Il n'avait pas encore cinquante-trois ans accomplis. Cet homme d'esprit et de talent, si fêté pendant sa vie, eut des funérailles tristes et solitaires. Aucun des représentants de l'aristocratie, qu'il avait défendue avec tant de zèle et de dévouement, ne vint apporter sur sa tombe un dernier témoignage de sympathie. Ses exécuteurs testamentaires n'eurent à constater qu'une insolvabilité sans remède. Ses livres et ses meubles produisirent 2,500 liv. sterl., dont la couronne, créancier privilégié, s'empara tout aussitôt. On espérait que les lords de la trésorerie renonceraient à tout ou partie de cette rentrée, en faveur de cinq enfants que sa mort laissait absolument sans ressources. Cet espoir ne fut pas réalisé et il fallut recourir à une souscription publique pour soutenir cette famille désolée. On vit alors jusqu'où va la reconnaissance des partis. Les hommes politiques qui avaient profité de la plume et des talents de Hook, ou qui l'avaient tant recherché et fêté pour les charmes de son esprit, se tinrent à l'écart. Quelques vieux amis, quelques généreux parents apportèrent seuls un tribut libéral. Il y eut cependant une exception : le roi de Hanovre parut se souvenir des services rendus à sa famille, et envoya 500 livres. Malgré tous les efforts, la souscription n'atteignit qu'un chiffre peu élevé et insuffisant pour les infortunes à soulager. — Peut-être, on trouvera que nous avons exposé un peu au long la vie de Théodore Hook, qui ne renferme pas de grands événements. Mais cette vie nous a paru un enseignement; elle met en relief deux principes de conduite et de morale qu'on est très-porté à oublier : l'un, que la vie a, dans toutes les conditions, des devoirs sérieux qu'il est fatal de négliger; l'autre, qu'une première faute est comme un boulet que l'on traîne jusqu'à la tombe, si tous les efforts, toute l'énergie possible ne sont pas consacrés à s'en affranchir, quand la faute est réparable, et qu'en matière d'argent, l'ordre, l'économie, les privations sont le moyen le plus assuré de réparation et d'indépendance. C'est là notre excuse pour le développement que nous avons donné. Le nom de Théodore Hook restera. Ses chansons et ses facéties politiques ont sans doute beaucoup perdu de leur piquant et de leur importance, mais elles sont de nature à éclairer les pages sérieuses de l'histoire. Parmi ses romans, ceux qu'il n'a pas tout à fait gâtés par les exagérations extravagantes dont il avait pris l'habitude au théâtre demeureront, avec les ouvrages de miss Edgeworth et de miss Austin, l'expression la plus vraie de la société anglaise contemporaine. Hook n'est pas comparable à ces deux écrivains pour l'art de composer une fable et de soigner un à un les détails d'un livre. Il travaillait trop vite pour arriver au même fini; en revanche, la verve pittoresque, le bonheur

de certaines esquisses, la perspicacité satirique, la connaissance approfondie de Londres et de ses moindres types, mâles ou femelles, donnent à ses fictions quelque chose de plus original, un caractère plus tranché. Parmi les romanciers de nos jours, en un mot, nous ne voyons que deux peintres exacts de la vie réelle : Théodore Hook pour la classe élevée et la classe moyenne; Charles Dickens pour les classes populaires. Humoriste à la façon de Smollett et de Foote, Hook les dépasse par le coloris magique de sa phrase. Comme eux, il laisse percer dans ses plus folles esquisses un fond de véritable philosophie; comme eux enfin, et comme tous les vrais humoristes, à la seule exception de Swift, il ne dut rien à l'art, rien à l'érudition, et trouva toutes ses ressources dans les instincts mêmes de sa nature. J. Chanut.

Chambers. *Cyclopedia of English Literature.—London Quarterly Review*, 1842.

HOOKE (*Robert*), mathématicien, astronome et mécanicien anglais, né le 16 juillet 1635, à Freshwater, dans l'île de Wight, mort le 3 mars 1703. Fils de ministre, il reçut un commencement d'éducation sous le toit paternel; devenu orphelin, en 1648, faible de constitution, contrefait (bossu), d'une santé débile, sans fortune, il passa les premières années de sa jeunesse dans la gène et les souffrances, et à l'âge de quinze ans (1653) il s'estima heureux, pour compléter ses études, d'entrer au collége de Christ-Curch, à Oxford, en qualité d'écolier servant, de *goodman*. Dans cette retraite savante, son génie trouva toutes les facilités, tous les moyens de développement qu'il pouvait souhaiter; aussi fit-il des progrès rapides dans les mathématiques et les diverses branches des connaissances humaines qui en dépendent. Toutefois, il résulte des inventions et découvertes qu'on lui attribue ou dont il se disait l'auteur, qu'il était plus *encyclopédique* que profond : sachant un peu de tout, en géométrie, astronomie, physique, mécanique; il était en outre maître ès arts, docteur médecin, et architecte.

Une fois maître de ses actions, il se livra, s'il faut l'en croire, à la recherche d'inventions plus folles, plus extravagantes les unes que les autres, telles que l'art de voler et de se soutenir dans l'air à l'imitation de la colombe d'*Architas!* La fabrication de muscles artificiels pour suppléer à l'incapacité de ceux que la nature nous a donnés pour faire mouvoir des ailes d'une étendue suffisante et rivaliser ainsi avec les oiseaux; ces muscles, pour le dire en passant, auraient exigé une force d'au moins 12,000 chevaux de vapeur, L'âge et l'expérience l'ayant rendu plus raisonnable, il s'occupa d'études et de découvertes utiles, sérieuses et approuvées par le bon sens. S'étant assuré que la marche des horloges réglées par un balancier éprouvait sans cesse des variations, et se rappelant que Galilée et d'autres physiciens avaient proposé le *pendule* comme mesure exacte du temps, il eut l'idée de remplacer le *balancier* par cette machine. C'est ce qui résulte des écrits qu'il publia contre Huygens quand celui-ci fit paraître son horloge à pendule (1657).

L'application d'un ressort au balancier des montres, pour en régler le mouvement, dont on attribue communément l'invention à Huygens, avait été déjà, à ce qu'il paraît, l'objet des méditations de plusieurs mécaniciens en horlogerie : on trouve en effet dans l'*Histoire de la Société royale de Londres* (1668), parmi les titres d'écrits présentés à cette société, des mémoires où il est question de cette application. Hooke dit qu'il en eut l'idée dès l'année 1660, et qu'il la communiqua à MM. Brouncker et Moral, comme l'échantillon de certaines inventions au moyen desquelles il espérait résoudre le fameux problème du calcul des longitudes par des horloges.

Ce ne fut qu'en 1675 que Huygens fit faire des montres dont le balancier était réglé par un ressort contourné en *spirale* (coquille d'escargot); le docteur Hooke en fut profondément affecté : il intenta à Oldenbourg, secrétaire de la Société royale de Londres, un procès en forme, l'accusant d'avoir communiqué à des savants étrangers des découvertes dont les registres de la Société royale étaient dépositaires. Il fut très facile à Oldenbourg de se justifier : car l'*Histoire de la Société royale*, qui vient d'être citée, avait paru en français dès 1669.

Vers la même époque, l'abbé Hautefeuille prétendit aussi avoir eu, le premier, l'idée d'un ressort régulateur appliqué aux balanciers des montres; il intenta même, à ce sujet, un procès sérieux à Huygens. En examinant de bonne foi les témoignages des écrivains contemporains qui, dans leurs ouvrages, s'occupent de cette grave question, on reste convaincu que Hooke fut le premier qui fit l'application d'un ressort modérateur aux balanciers des montres, mais que ce ressort était droit; par un de ses bouts, il était fixé sur la platine de la montre; l'autre extrémité, en quelque sorte libre, était obligée de se conformer aux oscilliations du balancier. Le régulateur de l'abbé de Hautefeuille était aussi un ressort droit : le P. Alexandre le dit formellement dans son *Traité des Horloges*. L'inventeur en fit part à l'Académie des Sciences en 1674, seulement de vive voix. A cette époque, Huygens était à Paris, et l'on serait porté à croire, d'après un rapport de La Hire fait à l'Académie, que ce fut le succès de l'abbé mécanicien qui lui fit prendre la résolution de chercher pour les montres un régulateur comparable à celui dont il avait si heureusement doté les horloges à poids. « Aussitôt, ajoute de La Hire, il fit, à ce qu'il disait, des expériences avec des pincettes à ressort dont on se sert pour le feu; et ayant remarqué que les vibrations ou mouvement des branches étaient assez égales, il fit construire une

montre avec un ressort en *spirale*. » Pour couper court à toute discussion, ne serait-il pas permis d'avancer que les trois prétendants à l'invention eurent, à peu près dans le même temps, la même idée, chacun de son côté, mais que le système de Huygens a prévalu, comme le plus avantageux? — Hooke publia en 1675 un échappement nouveau à deux balanciers. La propriété remarquable de cet échappement était que des secousses subites ne dérangeaient point les vibrations du régulateur ainsi composé; c'était bien là un perfectionnement; mais des inconvénients qui lui étaient inhérents le firent abandonner. Quelque temps après que les horloges à pendule furent connues, on inventa un nouvel échappement, dans le but de supprimer la *cycloïde*, dont l'application était accompagnée de beaucoup de difficultés et d'inconvénients inévitables (*voy.* Huygens). Le nouvel échappement s'appela à *rochet* ou à *ancre*. Hooke passe communément pour en avoir été l'inventeur : on l'appliqua pour la première fois, à Londres, vers 1680, sans que l'on sût positivement à qui en appartenait l'invention; mais Smith, horloger de Londres, dans un écrit qu'il publia, en fit honneur à Clément, aussi horloger de Londres. De son côté, Hooke assurait qu'il en avait eu l'idée plusieurs années auparavant, et que peu après l'incendie de Londres (1666) il avait présenté à la Société royale une pendule réglée par cet échappement. L'échappement à *ancre* est aujourd'hui appliqué aux horloges en bois dites *coucous*; il règle aussi les pendules de luxe qu'on place sur les cheminées. Hooke, tout semble le prouver, inventa aussi le pendule *circulaire* : on en trouve la description et celle de tout ce qui l'accompagne dans les *Lectiones Cutlerianæ*; et malgré cela Huygens s'attribua encore cette invention. Est-ce à tort ou à raison? On ne le sait; mais ce qui est bien certain, c'est que la théorie des oscillations isochrones de ce régulateur ne peut appartenir qu'à Huygens. Hooke, suivant Montucla, n'était pas assez profond géomètre pour calculer les propriétés de la cycloïde.

On doit aussi à Hooke le baromètre à cadran. Il s'occupa aussi des rapports des vibrations des cordes tendues avec les tons qu'elles rendent suivant leurs longueurs. Auzout et Picard ayant fait paraître un *micromètre* de leur invention, Hooke ne manqua pas de s'associer à cet honneur, assurant dans ses lettres que, dès l'année 1665, il avait fait part à Hovel (Hévelius) d'un projet qu'il avait formé d'appliquer un télescope aux grands instruments d'astronomie : ses raisons manquant de preuves suffisantes, il ne fut pas écouté. Il est présumable qu'il eut le premier l'idée de l'*octant* pour prendre les hauteurs en mer malgré les mouvements du vaisseau, dont il publia la description en 1674, dans ses remarques sur la *Machine céleste* d'Hovel. Il inventa encore, ce qui n'était pas bien difficile, un instrument pour tracer mécaniquement toutes sortes de cadrans solaires. Hooke, devenu justement célèbre par ses découvertes, jouissait de l'estime particulière des fondateurs de la Société royale de Londres, dans laquelle il fut admis en 1661. Le chevalier Cutler se proposant de fonder une chaire publique dans laquelle on enseignerait les théories et les pratiques de la mécanique, engagea le docteur Hooke à la remplir moyennant certains honoraires; de là est venu le nom de *Lectiones Cutlerianæ* que porte le recueil des leçons excellentes qu'il donna dans cette chaire.

Hooke professa aussi l'astronomie au collége de Gresham (Londres). Si, comme il a été dit ci-devant, la plupart des découvertes de ce savant manquent d'intérêt et de gravité, il en est quelques-unes qui décèlent en lui une puissance de génie du premier ordre; et, par exemple, on ne voit nulle part le principe de la gravitation universelle aussi clairement énoncé et mieux développé, avant Newton, que dans le livre où il traite des *Preuves du Mouvement de la Terre*. « J'expliquerai, dit-il, un système du monde différent à bien des égards de tous les autres et qui est fondé sur les trois suppositions suivantes : 1° Que tous les corps célestes ont non-seulement une attraction ou une gravitation sur leur propre centre, mais qu'ils s'attirent mutuellement les uns les autres, dans leurs sphères d'activité; 2° Que tous les corps qui ont un mouvement simple et direct continueraient à se mouvoir en ligne droite, si quelque force ne les en détournait sans cesse et ne les contraignait à décrire un cercle, une ellipse ou quelque autre courbe plus composée; 3° Que l'attraction est d'autant plus puissante que le corps attirant est plus voisin. » Il ajoutait qu'à l'égard de la loi suivant laquelle décroît cette force, il ne l'avait pas encore examinée; mais que c'était une idée qui *méritait d'être suivie*, conjecture prophétique, et qui se vérifia d'une manière si brillante dans les travaux de Newton. Hooke fit plusieurs expériences pour donner quelque certitude aux conjectures qui viennent d'être exposées : il suspendit une boule à un fil très-long, et, après lui avoir imprimé un mouvement de va-et-vient, il lui en fit prendre un autre dont la direction formait un angle avec le précédent : ainsi donc la boule obéissait à deux impulsions; et il remarqua qu'elle décrivait une ellipse. Hooke imagina aussi un système de signaux; un appareil pour lever l'eau par le moyen du feu; un instrument qui, lancé dans la mer, remontait spontanément à la surface, apportant un échantillon de la vase qu'il avait touchée. Il entreprit, en 1660, la solution de la parallaxe des étoiles, et la détermina d'une manière plus sûre que celle que Galilée avait proposée : il fixa, pour cet effet, dans une situation perpendiculaire un télescope de douze mètres; et il observa pendant plusieurs années la *Brillante* de la tête du *Dragon* passant par le méridien fort près de son zénith : il trouva constamment que dans le solstice d'hiver

elle en était plus proche de 27 à 30 secondes que dans l'été. Il publia ces observations en 1674, et les donna comme une démonstration sans replique du mouvement de la Terre, ce qui serait vrai si la parallaxe était sensible. Il y a, au reste, d'autres raisons qui ne permettent pas de considérer ces observations comme concluantes.

Lorsqu'il fut question de rétablir la ville de Londres, détruite en très-grande partie par le feu (1666), Hooke ne manqua pas de saisir cette occasion pour ajouter un nouveau titre à la considération dont il jouissait déjà. Le plan de reconstruction et d'amélioration qu'il proposa fut trouvé supérieur à celui que les architectes officiels de la ville avaient dressé; il eut donc la satisfaction d'être nommé, par acte du parlement, un des intendants chargés d'assigner aux incendiés les emplacements auxquels ils pouvaient avoir des droits, de régler et juger les contestations qui s'élevaient entre eux.

Enfin, Hook a attaché son nom au perfectionnement du microscope.

Ce savant universel était d'un caractère irascible, orgueilleux, envieux, ne doutant de rien, toujours prêt à soutenir que les inventions de ses contemporains étaient des plagiats des siennes.

Hooke succéda à Oldenbourg comme secrétaire de la Société royale. Les livres ou mémoires qu'il a laissés sont très-nombreux : voici les titres des principaux : *Micrographia, or philosophical descriptions of minute bodies, made by magnifying glosses, with observations and inquiries;* Londres, 1666, in-fol.; avec 38 planches, reproduites par Baker, en 1745; — *Lectiones Cutlerianæ;* 1678-1679, in-4°. Ses *Œuvres posthumes* ont été publiées en 1701, in-fol., sous la direction de Richard Walker, secrétaire de la Société royale de Londres.

TEYSSÈDRE.

Le P. Alexandre, *Traité des Horloges*. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*. — Smith, *Entretien sur l'Horlogerie*. — Ferdinand Berthoud, *Histoire de la Mesure du Temps*. — Walker, *Vie et Œuvres posthumes du docteur Hooke*.

HOOKE (*Nathaniel*), historien anglais, né vers 1690, mort le 19 juillet 1763. On a très-peu de détails sur sa vie. On voit par une lettre de lui, adressée à lord Oxford et datée du 17 octobre 1722, que, « saisi de la maladie épidémique de devenir riche », il se lança dans les spéculations de la Compagnie de la Mer du Sud et s'y ruina complétement. Il fut ensuite recommandé à Sarah, duchesse de Marlborough, qui lui fit une donation de 5,000 liv. st., à condition qu'il l'aiderait à rédiger ses Mémoires. Cet ouvrage parut sous le titre de *An Account of the Conduct of the dowager duchess of Marlborough*; Londres, 1742, in-8°. La duchesse ne tarda pas à se brouiller avec lui, « parce que, disait-elle, Hooke, ne lui trouvant aucune religion, avait voulu la convertir au papisme. » Hooke était, en effet, catholique, et grand partisan du quiétisme de Fénelon. Il amena un prêtre pour entendre la confession de Pope mourant, et excita par son zèle la colère de Bolingbroke. On a de Hooke : *The Roman History, from the building of Rome to the ruin of the commonwealth;* Londres, 1733-1771, 4 vol. in-4°. Cette histoire, qui a bien peu de valeur aujourd'hui, a été plusieurs fois réimprimée. L'auteur s'y déclare pour le parti démocratique avec autant de partialité que Middleton en avait mis à soutenir le parti aristocratique dans sa *Vie de Cicéron*; — *Observations on four pieces upon the roman senate;* 1758, in-8° : Hooke répond principalement aux traités de Middleton et de Chapman sur le même sujet. Les *Discours et Réflexions critiques* qu'il a insérés dans son histoire ont été traduits en français par son fils Joseph Hooke. — Hooke a traduit du français, de Ramsay, la *Vie de Fénelon*, 1723, in-12, et les *Voyages de Cyrus*, 1739, in-4°.

Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOOKE (*Luce-Joseph*), théologien français, d'origine anglaise, fils du précédent, né vers 1716, mort à Saint-Cloud, en 1796. Il fit ses études au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, fut reçu docteur de Sorbonne, et nommé professeur de théologie en 1750. L'année suivante il présida à la thèse de l'abbé de Prades (*voy.* ce nom). La discussion publique de cette thèse prouva qu'elle contenait une foule de propositions hétérodoxes; Hooke, qui avait eu le tort de la signer sans l'examiner, essaya vainement de conjurer l'orage en dénonçant lui-même les principes irréligieux de l'abbé de Prades. Le cardinal de Tencin obtint contre lui, le 9 mai 1752, une lettre de cachet qui déclarait vacante la chaire de théologie qui lui était confiée, et enjoignait à la Sorbonne de le remplacer immédiatement. Le prieur et les professeurs de Sorbonne ainsi que les professeurs du collége de Navarre intervinrent en faveur de Hooke, et obtinrent la révocation de la lettre de cachet. Le parlement rendit même, en 1762, un arrêt pour maintenir Hooke en possession de sa chaire; mais l'archevêque défendit aux jeunes séminaristes de suivre les cours de ce docteur. Hooke répondit à cette mesure par une *Lettre* adressée à l'archevêque, 1763, in-12, dans laquelle il se plaignit avec dignité d'une persécution que rien ne justifiait. Cette lettre est accompagnée de pièces justificatives qui avaient déjà paru en 1754, in-4°. Au commencement de la révolution, Hooke était conservateur de la bibliothèque Mazarine. Il fut destitué en 1791, pour cause de refus de serment, et remplacé par l'abbé Leblond. Il se retira à Saint-Cloud, où il mourut. On a de lui : *Religionis naturalis revelatæ et catholicæ Principia, in usum Academiæ juventutis;* Paris, 1754, 2 vol. in-8°; seconde édition corrigée et augmentée par dom Brewer; Paris, 1774, 3 vol. in-8°; — *Discours et Réflexions*

critiques sur l'Histoire et le gouvernement de l'Ancienne Rome; Paris, 1770-84, 4 vol. in-12: traduction d'un ouvrage anglais de son père; — *Principe sur la Nature et l'Essence du Pouvoir de l'Église;* Paris, 1791, in-8°. L'abbé Hook est l'éditeur des *Mémoires du maréchal de Berwick;* Paris, 1778, 2 vol. in-12. Z.

Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques.*

HOOKER ou **VOWELL** (*John*), historien anglais, né à Exeter, vers 1524, mort dans la même ville, en 1601. Il fit ses études à Oxford, et voyagea ensuite en Allemagne. Il résida à Cologne et à Strasbourg. De retour en Angleterre, il fut chargé d'une mission en Irlande. Il représenta ensuite la ville d'Exeter au parlement de 1571. On a de lui : *The Order and Usage of Keeping of the Parliaments in England;* Londres, 1572, in-4°; — *The Events of Comets, or blazing stars, made upon the sight of the comet* Pagania, *which appeared in november and december* 1577; Londres, 1577, in-4°; — *The Description of the Citie of Excester,* in-4°; — *A Pamphlet of the Offices and Duties of everie particular Swörne Officer of the citie of Excester;* Londres, 1584, in-4°; — *A Catalogue of the Bishops of Excester;* Londres, 1584, in-4°. Ces trois derniers ouvrages furent réimprimés à Exeter, 1765, in-4°. Hooker fut aussi le principal éditeur des *Chronicles* d'Holinshed, qu'il augmenta considérablement, surtout en ce qui concerne l'Irlande, et auxquelles il ajouta une traduction de Geraldus Cambrensis. Z.

Prince, *Worthies of Devon.* — Wood, *Athenæ Oxonienses.*

HOOKER (*Richard*), théologien anglais, neveu du précédent, né à Heavitrée, près d'Exeter, vers 1554, mort le 2 novembre 1600. Ses précoces dispositions frappèrent l'évêque Jewell, qui l'envoya au collége de Corpus-Christi (Oxford). En 1577 il fut nommé agrégé de ce collége, et devint, deux ans plus tard, professeur d'hébreu. Il entra dans les ordres en 1581, et contracta peu après un mariage des plus malheureux. Sa femme, une vraie Xantippe, dit Wood, fit le tourment de sa studieuse existence. Il végéta plusieurs années dans la petite cure de Drayton-Beauchamp (comté de Buckingham) : l'évêque Sandys l'en tira pour le faire nommer maître du Temple. Là il engagea une vive controverse avec Walter Travers, un des prédicateurs du Temple, qui soutenait la discipline et les doctrines de Genève. Il publia à ce sujet un traité qui devint le germe de son célèbre ouvrage intitulé *The Laws of ecclesiastical Polity.* Pour travailler plus tranquillement à cette œuvre de prédilection, il échangea sa maîtrise du Temple contre la cure de Boscomb (Wiltshire). Il termina à Boscomb quatre livres de son ouvrage, qui parurent en 1594. L'année suivante, la reine Élisabeth le nomma recteur de Bishopsbourne, dans le comté de Kent, où il passa le reste de sa vie. Le cinquième livre de ses *Laws of ecclesiastical Polity* parut en 1597, et Hooker composa encore trois livres qui furent publiés après sa mort. On a aussi de lui divers traités religieux. Le docteur Gauden donna une édition des ouvrages de Hooker avec sa *Vie;* 1662, in-fol.; une seconde édition avec la *Vie de Hooker* par Walton parut en 1666, in-fol., et fut réimprimée en 1675, 1682, 1723, 1820, 1830. La dernière édition est celle d'Oxford, 1836, 3 vol. in-8°. Y.

Biographia Britannica. — Chalmers, *General Biographical Dictionary.* — Middleton, *Evangelical Biography,* t. II.

* **HOOKER** (*Thomas*), théologien américain, né en 1586, à Marfield en Angleterre, et mort le 7 juillet 1647, à Hartford (Connecticut). En quittant l'université de Cambridge, où il fut successivement étudiant et professeur, il alla prêcher quelque temps à Londres, puis à Chelmsford; frappé d'interdit en 1630 par l'évêque Laud, pour avoir attaqué les priviléges de l'Église établie, il se retira en Hollande, et de là dans la Nouvelle-Angleterre (1633). Après avoir exercé à Cambridge les fonctions de son ministère, il se mit à la tête d'une centaine de fidèles, et fonda, au milieu des solitudes du Connecticut, la ville de Hartford, dont il fut le pasteur jusqu'à sa mort. On a de lui : *An Exposition of the Lord's Prayer;* Londres, 1645, in-4°; — *The Saint's Guide,* ibid., 1545, in-12; — *A Survey of the summ of Church Discipline;* ibid., 1648, in-4°; — *The Saint's Dignity and Duty;* ibid., 1651, in-4°; — *The Poor Doubting Christian,* 7e édit. 1743. Th. Hooker s'était fait une grande réputation comme prédicateur; sur les deux cents sermons manuscrits qu'il fit passer en Angleterre au docteur Higginson, près d'une centaine furent imprimés par les soins de ce dernier.

P. L—y.

D. Neal, *History of New England,* 1720, 2 vol. — *Bodleian and British Museum Catalogues.* — Allen, *Biographical American Dictionary.*

* **HOOKER** (Sir *William-Jackson*), botaniste anglais, né à Norwich, en 1785. Il était destiné au commerce; mais son goût pour la botanique le porta de bonne heure à entreprendre un voyage en Islande, dans le but d'en étudier l'histoire naturelle. Malheureusement, il perdit tous les objets qu'il avait réunis, ce qui ne l'empêcha pas de publier, en 1809, une relation de son voyage, dans laquelle il décrit les plantes de cette île. Voué dès lors tout entier à la botanique, il publia un grand nombre d'ouvrages importants sur les différentes parties de cette science. En 1815, il épousa la fille de Dawson Turner, savant botaniste et archéologue, et hérita de la fortune assez considérable de son cousin William Jackson, de Canterbury. Vers la même époque il accepta la chaire de botanique que lui offrit l'université de Glasgow. Il quitta cette chaire

vers 1840, pour devenir directeur du jardin royal de Kew, place qu'il occupe encore actuellement. « Depuis que ce jardin a été placé sous sa direction, dit l'*English Cyclopædia*, une foule d'améliorations ont été introduites dans cet établissement, qui n'a pas aujourd'hui de rival dans le monde pour la variété et la beauté de ses collections de plantes vivantes. Sous l'administration de sir W. Hooker, de vastes serres et d'autres bâtiments ont été érigés. Le muséum des produits usuels du règne végétal a été commencé, et une nouvelle construction a été élevée en 1856 pour cette collection vraiment nationale. Les facilités d'accès ont été aussi augmentées, et ces jardins sont destinés à devenir un grand établissement d'éducation pour la diffusion parmi le peuple des connaissances de l'histoire naturelle du règne végétal. » Créé en 1836 *baronet*, sir W. Hooker est du petit nombre des hommes de l'Angleterre qui ont reçu cette distinction en récompense de leurs travaux scientifiques. Il a été pendant plusieurs années un des vice-présidents de la Société Linnéenne, et associé de la Société royale. En 1855, il a été décoré de la Légion d'Honneur. On a de lui : *A Tour in Iceland*; 1809, 2e édition, 1813; — *Monograph on the British Jungermanniæ*; 1812-1816; — *Muscologia Britannica*; 1818 (avec le docteur Taylor); 2e édit., 1833 : on y trouve la première description complète des mousses de la Grande-Bretagne; — *Musci exotici*; 1818; — *Flora Scotica*; 1821; — *Exotic Flora*; 1823-1827, 3 vol. : l'auteur donne la figure et la description des plantes exotiques nouvelles, rares ou intéressantes à d'autres titres, et principalement de celles qu'il serait désirable de voir cultiver en Angleterre; un grand nombre de plantes y sont décrites et figurées pour la première fois; — *Flora Borealis Americana*; 1833-1840, 2 vol.; — *The British Flora*; 1830, 5 vol.; 5e édition, 1842 : cet ouvrage renferme une description complète des plantes de la Grande-Bretagne, classées, dans les premières éditions, suivant le système artificiel de Linné; mais, à la cinquième édition, la méthode naturelle a été adoptée; — *Icones Plantarum, or figures with brief descriptive characters and remarks of new and rare plants, selected from the author's herbarium*; 1837; — *Species Filicum*; 1846-1853; — *A Century of orchidaceous Plants*; 1846; — *Kew Gardens, or a popular guide to the royal botanic Gardens at Kew*; 1847; — *On the Victoria regia*; 1851. En 1816, sir W. Hooker entreprit la continuation de la *Flora Londinensis* de Curtis, dans laquelle il a décrit plusieurs plantes nouvelles. Il fit aussi paraître une continuation du *Botanical Magazine*, fondé en 1787 par Curtis; et de 1828 à 1833 il publia le *Botanical Miscellany*, recueil qui contient la description et la figure d'un grand nombre de plantes, particulièrement de celles qui sont en usage dans les arts, la médecine ou l'économie domestique. Cette œuvre a été poursuivie dans le *Journal of Botany*, dont il est directeur. De 1826 à 1837 sir W. Hooker publia, avec le docteur Greville, d'Édimbourg, l'*Icones Filicum*, contenant la figure et la description des fougères. Aidé de M. J. Berkeley, il donna une continuation de l'*English Flora* de Smith, comprenant les champignons. Sir W. Hooker est en outre un des rédacteurs des *Annals and Magazine of Natural History*. L. L—T.

The English Cyclopædia (*Biography*). — *Conversations-Lexikon*.

*HOOKER (*Joseph-Dalton*), botaniste et médecin anglais, fils du précédent, né en 1816. Élevé pour la profession médicale, il prit le grade de docteur en médecine, et quitta bientôt la pratique de cet art pour suivre la carrière dans laquelle son père s'était distingué. En 1839, il fut attaché comme chirurgien assistant à l'expédition que sir James Ross devait diriger dans l'océan Antarctique. Il s'embarqua à bord de L'*Érèbe*. Quoique nommé chirurgien, l'objet réel de ses investigations était la botanique des contrées que l'expédition visitait; ses recherches furent généreusement encouragées par le commandant de l'escadre. Le résultat fut la publication de la *Flora Antarctica*, 1845-1848, 2 vol., ouvrage dans lequel il a décrit et figuré un grand nombre de plantes nouvelles; et par la comparaison des espèces obtenues dans ce voyage avec celles des autres parties du monde, il a grandement contribué à faire avancer la connaissance des lois qui gouvernent la distribution des plantes sur la surface de la terre. En 1848, le docteur Hooker partit pour une autre expédition scientifique : ses investigations s'étaient portées la première fois sur les plantes des climats froids et tempérés; il ne put rester en repos qu'il ne connût aussi celles des climats tropicaux. Il avait à choisir entre les Andes et l'Himalaya; il préféra cette dernière chaîne de montagnes. Sa route fut tracée à travers des districts non soumis à l'autorité britannique. Il eut de nombreuses aventures, et se trouva même parfois dans une position dangereuse; c'est ainsi qu'il fut pendant quelque temps retenu prisonnier par le gouverneur d'un district dans le Sikkim-Himalaya. De retour en Angleterre en 1852, il publia son *Himalayan Journals*, en deux volumes. C'est un des plus intéressants voyages scientifiques qui aient été publiés dans ce siècle. Il ne donne cependant qu'une idée imparfaite des travaux de l'auteur. Ses collections de plantes et le premier volume de son grand ouvrage intitulé *Flora Indica* montrent mieux encore l'intelligence qu'il dut déployer durant ses trois années de voyages et de fatigue dans le Sikkim et le Nepal himalayens. Quelques-unes de ses importations botaniques sont plus connues pourtant que sa *Flora Indica*; ainsi, en 1851, peu de temps avant son retour, il surprit le pu-

blic par l'envoi de dessins et de descriptions d'un grand nombre de nouvelles espèces de rhododendrons du Sikkim-Himalaya : plusieurs de ces espèces ont été depuis introduites en Angleterre et font la gloire des expositions annuelles de rhododendrons. Dans ses voyages, le docteur Hooker reçut l'assistance morale du gouvernement; mais la plus grande partie de ses dépenses fut défrayée par ses propres ressources. Avant son voyage dans l'Himalaya, le docteur Hooker était attaché au Muséum de Géologie économique, et il enrichit le second volume des *Transactions* de cette institution d'un remarquable mémoire ayant pour titre : *On the Vegetation of the carboniferous period, as compared with that of the present day*. A son retour de l'Himalaya, le docteur Hooker se maria à la fille aînée du rev. W. Henslow, professeur de botanique à l'université de Cambridge. Il est un des examinateurs des candidats pour le service médical des Indes orientales, associé de la Société royale et membre du conseil de la Société Linnéenne. Outre les ouvrages déjà cités, on a encore de M. J. Dalton Hooker : *The Rhododendrons of the Sikkim-Himalaya*; 1849-1851; — et *Flora Novæ-Zelandiæ*; 1852.

L. L—T.

The English Cyclopædia (*Biography*). — *Conversations-Lexikon.*

HOOLE (*John*), poëte dramatique anglais, né à Londres, en 1727, mort près de Dorking, en 1803. A l'âge de dix-sept ans, connaissant passablement le latin et le français et sachant un peu de grec, il entra dans les bureaux de la Compagnie des Indes orientales. Il consacra ses loisirs aux lettres, et s'adonna particulièrement à l'étude de l'italien. Passionné pour l'Arioste, il commença une traduction du *Roland Furieux*; il le laissa quelque temps de côté et traduisit la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Cette œuvre parut en 1763, 2 vol. in-8°, avec une dédicace à la reine, écrite par Johnson. Encouragé par le succès, il donna une traduction de six pièces de Métastase, 1767, 2 vol. in-8°, auxquelles il en ajouta douze autres, dans une nouvelle édition; 1800, 3 vol. in-8°. Il fit représenter trois tragédies : *Cyrus*, 1768, *Timanthes*, 1770, et *Cléonice*, 1775. Le premier volume de sa traduction du *Roland Furieux* parut en 1773; mais sa nomination à la place d'auditeur de la Compagnie des Indes apporta du retard dans ses travaux littéraires, et les derniers volumes ne parurent qu'en 1783. L'ouvrage entier forme cinq volumes in-8°. En 1783 Hoole résigna ses fonctions d'auditeur, et se retira dans une maison de campagne près de Dorking, où il mourut. Hoole fut un des amis de Johnson et l'assista dans sa dernière maladie, dont il a laissé un journal intéressant. Z.

Biographia Dramatica. — *Gentleman's Magazine*, vol. LXXIII.

HOOPER, HOPER ou **HOUPER** (*Jean*), prélat anglais et un des martyrs de la réforme anglicane, né dans le comté de Somerset en 1495, brûlé vif le 9 février 1555. Il adopta les doctrines protestantes à l'université d'Oxford. Sa conversion l'obligea à quitter l'université, puis l'Angleterre en 1540. Il passa une partie de son exil à Zurich et s'y fortifia dans ses opinions religieuses. De retour en Angleterre, à l'avénement d'Édouard VI, il prêcha à Londres avec un grand succès. Il fut promu en 1550 à l'évêché de Gloucester. Mais sa répugnance à revêtir les habits sacerdotaux l'empêcha d'abord d'occuper cette dignité, et il subit même à ce sujet un emprisonnement de quelques mois. Il accepta enfin, et travailla avec beaucoup d'ardeur à l'établissement de la réforme. Son zèle le désignait à la persécution. Arrêté de nouveau, peu après l'avénement de Marie, il refusa d'abjurer le protestantisme, et fut condamné à être brûlé vif, supplice qu'il subit avec un rare courage. Parmi ses ouvrages on remarque : *A Declaration of Christ and his Office*; 1547, in-8°; — *Lesson of the Incarnation of Christ*; 1549, in-8°; — *Twelve Lectures on the Creed*; 1581, in-8°. Plusieurs lettres de Hopper sont conservées dans les archives de Zurich. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. I. — Fox, *Martyrs*. — Burnet, *History of Reform.* — Middleton, *Evangelical Biography*.

HOOPER (*Georges*), théologien anglais, né à Grimley (comté de Worcester), en 1640, mort à Barkley (comté de Somerset), en 1727. Après avoir fait ses études à Oxford, il devint chapelain de Morley, évêque de Winchester, fut attaché en la même qualité à l'archevêque Sheldon, qui lui donna la cure de Lambeth, et fut nommé en 1677 aumônier de la princesse d'Orange. En 1685 il assista le duc de Monmouth, condamné à mort. La princesse d'Orange, devenue reine d'Angleterre, le nomma en 1691 doyen de Cantorbéry, et le choisit pour chapelain. Il fut élevé en 1703 à la dignité épiscopale de Saint-Asaph et transféré au mois de mars suivant à l'évêché de Bath et Wells. Ses principaux ouvrages sont : *A fair and methodical Discussion of the first and great Controversy between the Church of England and the Church of Rome, concerning the Infallible Guide*; 1687; — *De Valentinianorum Hæresi Conjecturæ, quibus illius origo ex Ægyptiaca theologia deducitur*; 1711; — *An Inquiry into the Ancient Measures, the attic, the roman, and especially the jewish, with an appendix concerning our old english money and mesures of content*; 1721. Z.

Todd, *Lives of the Deans of Canterbury*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOORN VAN VLOOSWYCK (*Pierre-Nicolas*, baron DE), antiquaire hollandais, né à Amsterdam, le 27 mars 1742, mort à Paris, le 5 janvier 1809. Son amour de l'art lui fit abandonner de bonne heure la Hollande pour aller visiter les pays étrangers. Il se rendit en Italie,

s'arrêta à Rome et à Florence. Il se trouva alors en rapport avec des connaisseurs renommés, tels que Pickler, Mengs, les cardinaux Borgia et Albani; en même temps il sut mériter la bienveillance du grand duc Léopold. Il était parvenu à rassembler une collection de pierres rares et précieuses, quand, au mois d'octobre 1789, elle lui fut dérobée par son valet de chambre. Il poursuivit le voleur, l'atteignit à Amsterdam; mais il était trop tard : deux cents pièces de ce trésor en avaient disparu. Hoorn se contenta de racheter ces reliques sans chercher autrement à se venger du voleur. Mais l'impression produite par ce vol lui fut funeste. Il mourut dans un voyage qu'il fit à Paris pour y compléter ses collections. Hoorn était un collectionneur infatigable, sinon des plus érudits et des plus fins; seulement il protégea de son mieux les arts et ceux qui les cultivaient. Le catalogue des curiosités amassées par Hoorn et des pierres et camées qu'il possédait a été dressé par Lebrun et Dubois. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.*

HOORNE (*Jean* DE), anatomiste hollandais, né à Amsterdam, en 1621, mort à Leyde, le 13 janvier 1670. Après avoir terminé son cours de philosophie, il étudia la médecine à Utrecht. Au bout de quelques années, il fit un voyage en Italie, et à peine arrivé dans ce pays, il prit du service dans les troupes de la république de Venise. Il renonça bientôt à l'art militaire, et suivit les cours des principales universités d'Italie, de Bâle et de Montpellier. Reçu docteur à Bâle, il revint à Amsterdam, où l'on ne tarda pas à lui confier une chaire d'anatomie et de chirurgie; il la quitta en 1643, pour en aller occuper une semblable à Leyde. « Hoorne jouissait, dit Jourdan, parmi ses contemporains, d'une grande réputation que le temps a ternie, parce qu'elle tenait moins à son mérite réel qu'à son adresse et à son savoir-faire. Il y aurait cependant de l'injustice à ne pas convenir que l'anatomie lui doit quelques progrès, et qu'il contribua beaucoup à répandre le goût de cette science, que lui-même avait puisé dans les leçons du célèbre Swammerdam. On peut lui reprocher de s'être arrogé plusieurs découvertes dont l'honneur appartenait à d'autres. C'est ainsi, par exemple, qu'il voulut disputer à Pecquet celle du canal thoracique, quoique tout son mérite, sous ce rapport, se borne à être l'un des premiers qui l'ont décrit dans l'homme. » Ses principaux ouvrages sont : *Epistola de Anevrysmate*; Palerme, 1644, in-8°; — *Exercitationes anatomicæ I et II ad Observationes Fallopii anatomicas et earumdem examen per Vesalium, addita ubique epicrisi*; Leyde, 1649, in-4°; — *Novus Ductus chyliferus, nunc primum delineatus, descriptus et eruditorum examini propositus*; Leyde, 1652, in-4°; — *De Ductibus Salivalibus Disputationes*; Leyde, 1656-1657, in-4° : Hoorne y décrit le canal dont la découverte a été depuis attribuée à Warthon; — *Dissertatio de Nutritione*; Leyde, 1658, in-4°; — *Dissertatio de Ægilope*; 1659, in-4°; — *Stenonio de Glandulis oris disputanti*; Leyde, 1661, in-4°; — *Microcosmus, seu brevis manuductio ad historiam corporis humani, in gratiam discipulorum edita*; Leyde, 1660, 1662, 1665, in-12; Leipzig, 1675, in-12; trad. en français, Genève, 1675, in-12. « Ce manuel, quoique très-court, dit Jourdan, fut fort estimé dans le temps, à cause de la clarté et de la précision qui y règnent partout. On y trouve peu de détails originaux; mais l'état de la science est représenté avec beaucoup d'ordre et d'une manière très-lumineuse »; — *Microtechne, id est brevissima chirurgiæ methodus*; Leyde, 1663, 1668, in-12; Leipzig, 1675, in-12; — *Dissertationis anatomico-medicæ pars prior de partibus in ore contentis*; Leyde, 1666, in-4°; — *Prodromus observationum suarum circa partes genitales in utroque sexu*; Leyde, 1668, in-12; 1672, in-4°; — *Observationes anatomico-medicæ, annotationibus recentiorum in anatomicis pariter ac chirurgicis industriam patefacientibus adductæ*; Amsterdam, 1676, in-12; publié par Just Schrader. Hoorne a donné une édition des œuvres de Botalli, Leyde, 1660, in-8°, et du traité *De Ossibus* de Galien, Leyde, 1665, in-12. Pauli a fait paraître une collection des œuvres de Hoorne sous ce titre : *Opuscula Anatomico-Chirurgica*; Leipzig, 1707, in-8°. J. V.

Jöcher, *Gelehrten-Lexikon*. — Jourdan, *Biographie médicale*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*.

HOPE (*Jean*), baron NIDRY et comte HOPETOUN, général anglais, né le 17 août 1766, mort le 27 août 1823. Entré au service en 1784, il fut nommé lieutenant-colonel en 1793, se distingua aux Antilles en 1795 et 1796, et obtint le grade d'adjudant général. De retour en Europe, il représenta le comté de Linlithgow à la chambre des communes. En 1799 il fit partie de l'expédition anglaise envoyée en Hollande, et reçut une grave blessure au Helder. L'année suivante, il fit la campagne d'Égypte, et fut blessé au siége du Caire. Le grade de major général et la place de gouverneur de Portsmouth furent la récompense de ses services. Il quitta ce poste pour être employé d'abord sous lord Cathcart, puis comme lieutenant général sous John Moore. Lorsque ce général eut été tué à la bataille de La Corogne, le 16 janvier 1809, Hope prit le commandement de l'armée anglaise, et parvint à effectuer l'embarquement de ses troupes en présence de l'armée française, supérieure en nombre et victorieuse. Cette belle manœuvre valut à Hope la décoration de l'ordre du Bain. Il commanda une division à Walcheren, et obtint des succès dans cette campagne désastreuse pour l'Angleterre. Il alla ensuite à l'armée d'Espagne, qu'il quitta bientôt pour devenir commandant en chef des forces d'Irlande. En 1813 il revint en Espagne,

au moment où les Français, sous les ordres du maréchal Soult, défendaient la ligne des Pyrénées contre les troupes de Wellington. Il commanda l'aile gauche à la bataille de Nivelle, et après la victoire il fut chargé de bloquer Bayonne. Cette place, défendue par le général Thouvenot, tenait encore quinze jours après la prise de Paris. Le 14 avril les assiégés firent une sortie dans laquelle le général Hope fut fait prisonnier. La nouvelle de la paix lui rendit la liberté. Il fut créé pair, avec le titre de *baron Nidry*, le 3 mai 1814, et en 1816, par suite de la mort de son frère, il hérita du titre de *comte Hopetoun*. Il mourut à Paris, qui était sa résidence de prédilection. Z.

Annual Biography and Obituary (1824). — Napier, *Peninsular War*.

HOPE (*Thomas*), archéologue anglais, né en 1774, mort le 3 février 1835. Il était parent des Hope d'Amsterdam, et descendait comme eux de la famille écossaise des Hope de Craig-Hall. Il nous apprend que dès l'enfance l'architecture fut son amusement de prédilection. Devenu maître de sa fortune à l'âge de dix-huit ans, et ne trouvant pas dans les livres des aliments suffisants pour ses goûts archéologiques, il chercha dans les voyages de quoi satisfaire sa passion favorite : elle le conduisit dans les pays où l'architecture avait fleuri, et jusque dans ces régions d'où la civilisation s'était retirée. Les monuments égyptiens sur les bords du Nil, ceux de l'Ionie, de la Grèce septentrionale, du Péloponnèse, de la Sicile; les édifices du style tartare et du style persan en Turquie et en Syrie; les monuments moresques et arabes sur les côtes d'Afrique et en Espagne; ceux des Étrusques et des Lombards en Italie, et enfin les édifices gothiques de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et du Portugal, furent pendant huit ans l'objet de ses recherches. De retour en Angleterre, il consacra ses loisirs et ses revenus à agrandir sur un plan nouveau sa maison de Portland-Place. Cette somptueuse demeure, dans laquelle il disposa des galeries d'antiques, de sculpture et de peinture, lui fournit le sujet de sa première publication *Household Furniture* (1805, in-fol., avec soixante planches), qui, malgré les railleries de la *Revue d'Édimbourg*, exerça une grande influence sur le goût public. Ses *Costume of the Ancients*, publiés en 1809, contribuèrent à mettre à la mode l'imitation des anciens. Il donna la même année un *Essai sur l'Architecture des Théâtres*, dans la *Review of Publications of Art* de J. Landseer. Il découvrit et patronna le premier le talent de Thorwaldsen, qui exécuta pour lui son *Jason* en marbre. La protection de Hope ne s'adressa pas toujours aussi heureusement. Un artiste français nommé Dubost dont il avait acheté fort cher un ouvrage, mais avec qui il avait fini par se brouiller, exposa pour se venger un tableau intitulé *La Belle et la Bête* (Beauty and the Beast), où il avait représenté M. Hope et sa femme. Ce scandaleux tableau, que le public était admis à voir moyennant un prix d'entrée, avait déjà rapporté beaucoup d'argent au peintre, lorsqu'un frère de M[me] Hope creva la toile à coups de canne. Dubost lui intenta un procès, et demanda mille livres sterling de dommages-intérêts; le jury lui en alloua cinq. Cette aventure rendit Hope plus réservé dans ses relations avec les artistes. A l'exception d'un petit ouvrage sur les *Costumes modernes* (en 1812), il ne fit rien paraître jusqu'en 1819, où il publia, sous le voile de l'anonyme, *Anastasius, or memoirs of a modern greek at the close of the eighteenth century*. Ce roman, qui eut un moment l'honneur d'être attribué à lord Byron, dut son succès aux circonstances politiques au moins autant qu'à son mérite. Les faits recueillis par l'auteur sont nombreux, exacts, bien choisis, mais le cadre où il les a placés a peu de prix. Bon observateur, écrivain agréable, Hope est un romancier médiocre. L'*Anastase* a été traduit en français par Defauconpret, Paris, 1820, 2 vol. in-8°; nouvelle édition avec une notice de Buchon, Paris, 1844, in-12. Les deux derniers ouvrages de Hope ne parurent qu'après sa mort: le premier, intitulé *On the Origin and Prospectus of Man*, Londres, 1831, in-8°, contient des spéculations téméraires, aussi opposées à la vraie philosophie qu'à la vraie physique, fort peu orthodoxes, et souvent inintelligibles. L'*Historical Essay on Architecture*, publié en 1835, et traduit en français par A. Baron, Bruxelles et Paris, 1839, 2 vol. in-8°, vaut beaucoup mieux, bien qu'il n'ait pas reçu les derniers soins de l'auteur, et qu'il ne soit vers la fin qu'une suite de fragments et de notes prises à la hâte. Z.

English Cyclopædia (*Biography*).

HOPITAL (L'). *Voy.* L'HOPITAL.

HOPKINS (*Ézékiel*), prélat anglais, né à Sandford (Devonshire) en 1633, mort à Aldermanbury en 1690. Fils d'un vicaire, il entra dans les ordres, et après avoir été chapelain du collége de la Madeleine à Oxford, puis prédicateur puritain à Londres, il suivit en Irlande lord Robartes (depuis lord Truro), dont il avait épousé la fille Araminta, et qui le nomma doyen de Raphoe. Il devint évêque de Raphoe en 1671, et fut transféré en 1681 sur le siége épiscopal de Londonderry. Le grand mouvement catholique de l'Irlande en 1689 le força de se réfugier à Londres, où il fut élu ministre d'Aldermanbury et où il mourut peu après. On a de lui : *Exposition of the Lord's Prayer*; 1691; — *An Exposition of the Ten Commandements*; 1692, in-4°. Ces deux ouvrages avec cinq sermons furent recueillis en 1710, in-fol. Chalmers cite une édition plus récente dont il n'indique pas la date, 4 vol. in-8°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Prince, *Worthies of Devon*. — Chalmers, *General Biogr. Dictionary*.

HOPKINS (*Charles*), poëte anglais, fils du précédent, né en 1664, à Exeter, mort en 1699.

Il venait d'achever ses études à Cambridge lorsque l'Irlande s'insurgea contre Guillaume III. Hopkins s'engagea dans les troupes de ce prince, et alla guerroyer contre les catholiques. De retour en Angleterre, il se lia avec les plus spirituels écrivains de son temps, Dryden entre autres, et obtint le patronage du comte de Dorset. L'abus des plaisirs abrégea ses jours. On a de lui : *Epistolary Poems and Translations*, 1694, inséré dans la *Select Collection* de Nichols; — *Pyrrhus king of Pirus*, tragédie; 1695; — *Art of Love*; — *Boadicea, queen of Britain*, tragédie; 1697; — *Friendship improved*, tragédie; 1700, in-4°. Z.

Baker, *Biographia Dramatica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOPKINS (*John*), poëte anglais, frère du précédent, né le 1er janvier 1675, mort au commencement du dix-huitième siècle. Comme son frère, il cultiva la poésie, et l'on croit qu'il mourut aussi prématurément que lui. On a de Hopkins : *The Triumphs of Peace, or the glories of Nassau; a pindaric poem*; 1698; — *The Victory of Death, or the fall of beauty; a visionary pindaric poem*; 1698, in-8°; — *Amasia, or the works of the muses, a collection of poems*; 1700, 3 vol. Z.

Nichols, *Poems*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOPKINS (*Samuel*), théologien américain, né le 17 septembre 1721, à Waterbury (Connecticut), et mort le 20 décembre 1803 à Newport (Rhode-Island). Il fut élevé au collége d'Yale, embrassa, en 1743, l'état ecclésiastique, et présida, de 1770 à 1780, une congrégation de Newport. C'était un homme pieux, zélé, plein d'enthousiasme, au dire de Channing qui fit de lui un bel éloge; mais ses opinions religieuses donnèrent lieu à une vive controverse. Ceux qui les adoptèrent prirent le nom d'*hopkinsians*; ce sont les puritains du calvinisme. On a de lui : *Dialogue concerning the Slavery of the Africans*, 1776, où il prouvait que le devoir aussi bien que l'intérêt des États-Unis était d'affranchir les esclaves; — *System of Doctrines contained in divine relation*; 1793, contenant l'ensemble de ses croyances particulières sur le souverain bien, le péché, etc.; — plusieurs dissertations théologiques, dont un *Traité sur le Millenium*, etc. P. L—y.

Whittier, *Old Portraits and modern Sketches*; 1850. — Channing, *Moral Argument against calvinism*; 1820. — Allen, *Biographical American Dictionary*, 2e édit.

HOPPER (*Marc*), jurisconsulte suisse, mort en 1565. Reçu maître ès arts, il professa ensuite le grec, la logique, la physique et les Institutes de Justinien. Il mourut de la peste. On a de lui : *Lexicon Latino-Græcum*; Bâle, 1563, in-fol.; — *Opera Græco-Latina* — Il donna aussi une édition des *Opuscula* d'Æneas Silvius (Pie II), qu'il fit précéder d'une introduction de sa façon.

Sedler, *Univers.-Lex*.

HOPPERS (*Joachim*), en latin *Hopperus*, jurisconsulte belge, né à Sneeck (Frise), le 11 novembre 1523, mort à Madrid, le 15 décembre 1576. Après avoir fait ses premières études à Harlem, il commença à Louvain, sous Gabriel Mudée, dont il fut l'un des élèves favoris, un cours de droit qu'il alla terminer à Paris et à Orléans. De retour à Louvain en 1549, il y obtint le grade de licencié, et fut pourvu d'une chaire de droit à l'université de cette ville. Il reçut en 1553 le bonnet de docteur, et l'année suivante il renonça à la carrière de l'enseignement pour occuper une place de membre du grand conseil de Malines. Lorsque le gouvernement espagnol créa une université à Douay, Hoppers fut chargé de sa formation. Appelé à Madrid en 1566, il devint membre du conseil privé de Philippe II, et chancelier pour les affaires des Pays-Bas. Aux lumières du jurisconsulte il joignait celles du philosophe et de l'historien. Ses liaisons d'amitié avec Viglius lui avaient ouvert la carrière politique, dans laquelle, malgré sa modération et son attachement à son pays, il ne fut pas toujours sans reproche.

Voici la liste de ses principaux ouvrages : *De Juris Arte Libri III*; Louvain, 1553, in-fol.; — *Ad Justinianum de Obligationibus πειθανῶν Libri V*; Louvain, 1553, in-fol.; — *Dispositio in libros IV Institutionum*; Cologne, 1557, in-8°; — *Dispositio in libros Pandectarum*; Cologne, 1558, in-8°; — *Isagoge in veram Jurisprudentiam libri VIII. Priores quatuor continent peratitla juris civilis : posteriores elementa juris, sive principia justi et injusti*; Cologne, 1580, in-8°; — *Ferdinandus, sive de institutione principis liber I*; Anvers, 1590, in-fol.; — *Seduardus, sive de vera jurisprudentia*; Anvers, 1590, in-fol., publié par les fils de l'auteur, et réuni à l'ouvrage précédent et à un autre qui a pour titre : *Themis hyperborea, sive de tabula regum Frisiæ*. H. Conring a donné une nouvelle édition de ces trois écrits à Brunswick; 1656, in-4°. Le *Recueil et Memorial des Troubles des Pays-Bas du roy*, opuscule écrit en français par Hoppers, mais désigné par le P. Lelong sous le titre latin de *Commentarius de Tumultibus Belgicis*, a été inséré par Hoynek van Papendrecht dans la seconde partie du tome II de ses *Analecta Belgica*; La Haye, 1743, in-4°. Il existe à la bibliothèque royale de Madrid une traduction espagnole du mémoire d'Hoppers. La bibliothèque royale de Bruxelles conserve une collection de lettres manuscrites d'Hoppers, et la bibliothèque de l'université de Giessen possède un manuscrit contenant quatre cent quatre-vingt-six lettres de cet homme d'État. De Nélis, évêque d'Anvers, en a publié deux cent vingt dans le recueil intitulé : *Joachimi Hopperi Epistolæ ad Viglium ab Aytta Zuichemum, sanctioris consilii præsidem*, Louvain, 1765; ou, avec un autre titre, Utrecht, 1802, in-4°. On en trouve aussi quelques-unes dans les *Illustrium Virorum*

Epistolæ selectiores, vel a Belgis, vel ad Belgas scriptæ, Leyde, 1617, in-4°, et dans le tome IX du *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'Histoire* (de Belgique). Enfin, le *Sylloge* de Burmann en contient six, et M. Hamel (*Catalogus Librorum manuscriptorum*, p. 77) cite celles que l'on conserve à Besançon. E. REGNARD.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — *Vita Joachimi Hopperi*, en tête du tom. II, seconde partie, des *Analecta Belgica* de Hoynck van Papendrecht. — *Bibliotheca Hulthemiana*, tom. IV, nos 26,308 et 26,309. — J. Britz, *Code de l'Ancien Droit de Belgique*.

HOPPNER (*Henri-Parkins*), navigateur anglais, né en 1795, mort le 22 décembre 1833. Quoique son père fût peintre assez distingué, il préféra la carrière maritime, et débuta en 1808, sous les ordres de l'amiral Moore, dans les eaux de l'Espagne et du Portugal. Il fit ensuite partie des escadres de la Manche et de l'Amérique septentrionale. En 1816, il accompagna en Chine lord Amherst, plénipotentiaire auprès du Céleste Empire. En 1818, il prit du service comme second sur le brick *Alexander*, commandé par Parry, qui suivait alors Ross dans les mers polaires. En 1819 il fit le même voyage sur le *Griper*, dépassa le 110e de longitude ouest, et obtint un prix du parlement. En mai 1821, il fit partie, comme lieutenant de l'*Hecla* (capitaine Lyon), de l'expédition dirigée par Parry, et en 1824 il suivit de nouveau Ross dans son voyage de découvertes au pôle nord. Il commandait alors la *Furie*, qui se perdit dans les glaces. Les souffrances qu'il endura furent telles que depuis cette époque sa vie ne fut qu'une lente agonie. Cet intrépide navigateur mourut à peine âgé de trente-huit ans.

Le récit des voyages auxquels il avait pris part se trouvant rapporté aux notices de Parry et de Ross (*voy.* ces noms), ce serait faire double emploi que de le reproduire ici. A. DE L.

Walkenaër, *Collection des Relations de Voyages*.

HORACE (*Quintus-Horatius-Flaccus*), célèbre poëte latin, né à Venusium le 8 décembre an de Rome 689 (65 avant J.-C.), mort à Rome le 27 novembre 746 (8 avant J.-C.). Il est né sous le consulat de L. Aurelius Cotta et de L. Manlius Torquatus, à l'époque où César, compromis par la première conjuration de Catilina, rêvait déjà la chute de la république (1). L'enfance du poëte fut troublée par le bruit des guerres civiles. Tout jeune il porta les armes lors des sanglantes représailles exercées par Octave contre les meurtriers du dictateur. Plus tard il devint l'ami de Mécène; et ses dernières années s'écoulèrent auprès du conseiller d'un prince qui réorganisait le monde. Chacune de ces époques lui a suggéré de nobles pensées et inspiré de sublimes accents. Il a aimé la liberté quand elle était possible; puis il a préféré l'unité du pouvoir à l'anarchie, et n'a, du moins, célébré ce pouvoir que quand il était devenu modéré, réparateur et tutélaire. L'histoire de ses poésies est celle de Rome pendant le long enfantement de l'empire, lorsque le siècle pacifique et littéraire, qu'on appelle le *siècle d'Auguste*, succédait à des temps de troubles et de discordes. La révolution qui s'accomplit alors, et qui fit passer la puissance souveraine des mains du peuple dans celles d'un empereur, était une révolution sociale. La vieille société romaine se mourait d'un mal dont elle ne pouvait guérir qu'en changeant de forme, et les circonstances de la vie du poëte résument ce changement. Elles nous reflètent toutes ces transformations, ces hésitations, ces croyances nouvelles, ces fortunes subites, ces positions conquises ou perdues au temps où les Romains échangèrent la vie agitée du forum et les terribles émotions de la démocratie contre un repos qu'ils payaient de leur liberté. Horace, qui, par sa naissance, touchait à la classe des affranchis, et par ses amitiés, aux conseillers du prince et au prince lui-même, représente le monde romain dans tous les degrés de sa hiérarchie; il nous initie à la vie littéraire comme à la vie de la haute société patricienne. Poëte, il réunit les goûts délicats que lui a inspirés son séjour en Grèce à l'allure indépendante de l'esprit italiote, et, tout en imitant les formes grecques dans ses vers, il n'offense jamais la muse latine dans ce qu'elle a d'archaïque et de pur. Il traite des genres divers, qu'il marque de son caractère aimable, de ses mœurs polies, de sa dignité personnelle, de sa tolérance, qui n'est pas de la mollesse. S'il cède aux coutumes raffinées de la grande ville dont il est l'hôte depuis tant d'années, c'est en gardant l'empreinte de la fière énergie des montagnes de la Pouille, où il a pris naissance. Tous les hommes illustres de son temps sont ses amis, et en le prenant pour guide nous serons admis avec lui dans leur intimité la plus familière. Mécène, Agrippa, Auguste lui-même, Virgile, Varius, les Pisons, sont les principaux membres de cette illustre pléiade. Suivre le poëte dans sa vie et dans ses œuvres, c'est pénétrer au vif dans le siècle d'Auguste, le plus beau que puissent vanter les lettres latines.

Le grand poëte romain naquit, pour le répéter, à Venusium, dans le pays des Samnites, sur les confins de l'Apulie et de la Lucanie. On a cru longtemps que son père, qui n'était qu'un affranchi, avait appartenu à quelque membre de l'illustre famille des Horaces, dont, selon l'antique usage, il avait pris le nom en recevant la liberté; puis, lorsque de récentes recherches sur les monuments épigraphiques du royaume de Naples eurent fait connaître le nom de la tribu romaine dans laquelle étaient inscrits les habitants de Venusium qui faisaient partie de la tribu *Horatia*, on supposa que le père du poëte

(1) Cotta et Manlius devaient être assassinés au Capitole le jour de leur installation. Suétone dit que César était du complot. *Voy.* Salluste, *Catil.*, § XVIII, et Suétone, *Cæs.*, § IX.

avait reçu son nom comme affranchi de la ville à laquelle il avait appartenu en qualité de *servus publicus*. Quoi qu'il en soit, après avoir conquis sa liberté, il exerça dans son pays les fonctions de receveur ou collecteur pour les ventes à l'enchère, fonctions qui ne valaient au titulaire qu'une assez mince considération, mais que les confiscations amenées par la réaction des partis, en temps de guerres civiles, pouvaient quelquefois rendre lucratives. Aussi avait-il fait l'acquisition d'une petite propriété sur les bords de l'Aufidus (l'*Ofanto* des modernes), à quelques milles de Venusium. C'est là qu'Horace a passé son enfance et que ses yeux s'ouvrirent au grand spectacle des scènes de la nature : c'est là qu'il parcourait les montagnes, sans autre protection que celle des divinités aimables dont la mythologie romaine peuplait les vallons et les forêts; c'est là qu'il reçut du ciel une première faveur, qui faisait présager sa destinée de poëte et qu'il a pris soin de raconter dans ses vers. « J'étais encore bien jeune, dit-il, et je m'étais endormi, fatigué de mes jeux, sur les pentes du Vultur, qui descend vers la Lucanie. Des colombes vinrent me couvrir d'un vert feuillage. Les habitants d'Acheruntia, suspendue comme un nid d'aigle, ceux de la forêt de Bantium et du vallon fertile de Ferente, me virent avec surprise dormir en sûreté parmi les ours et les noires vipères, sans autre abri que des branches de myrthe et de laurier. Les dieux seuls inspiraient tant d'audace à un enfant (1). »

Au milieu des distractions d'une vie champêtre, dans un beau pays et sous un ciel pur, Horace atteignit l'âge où les soins de l'éducation doivent remplacer les jeux de l'enfance. Il est probable que cette enfance annonçait déjà le génie du poëte et lui promettait un glorieux avenir. Du moins le père d'Horace, qui comprenait sa tâche, sut-il s'imposer de pénibles sacrifices pour développer, par une brillante culture, l'heureux naturel de son fils. Pauvre du mince revenu d'un champ peu fertile, *macro pauper agello*, il ne voulut point envoyer le jeune Horace à l'école de Flavius, qui, pour un salaire mensuel, rassemblait à Venusium les riches enfants des nobles centurions, apportant chaque matin sur l'épaule gauche et leurs jetons et leur ardoise (2). Il le conduisit à Rome pour y recevoir l'éducation libérale qu'on y donnait aux fils des chevaliers ou des sénateurs. « A me voir fendre la foule, vêtu richement et suivi de plusieurs valets, ajoute le poëte reconnaissant, on aurait pu croire que les revenus d'un vaste patrimoine défrayaient la dépense de tout cet équipage. Mon père lui-même, incorruptible gardien de ma jeunesse, me suivait chez tous mes maîtres. Que dirai-je de plus! Veillant sur les actions et les paroles, il sut préserver de toute flétrissure cette fleur d'innocence aussi fragile que précieuse, bravant les reproches qu'on aurait pu lui faire, si tant de soins et de dépenses ne m'avaient conduit qu'à quelque emploi modeste tel que celui qu'il avait exercé. Et certes ce n'est pas moi qui m'en serais jamais plaint! Grâces lui soient rendues, et puisse ma reconnaissance égaler ses bienfaits! Tant que ma raison sera d'accord avec mon cœur, je m'applaudirai d'être son fils. Loin de m'excuser comme tant d'autres de mon humble naissance, en disant qu'il ne m'a pas été donné de placer mon berceau dans quelque noble famille, j'aurais à recommencer ma vie, je pourrais naître parmi les faisceaux et la pourpre que je ne choisirais pas un autre père (1). » De tels sentiments, conçus et exprimés à l'époque où les différentes classes de la société romaine étaient séparées par des barrières presque infranchissables, font à la fois l'éloge d'Horace et de son père, l'un présidant avec tant de zèle et d'intelligence à une éducation qu'il regarde comme l'héritage le plus précieux pour son fils, l'autre proclamant bien haut son humble origine pour rapporter à son père le mérite de sa propre élévation.

Horace nous a laissé de son éducation d'autres souvenirs qui, sans doute, excitaient moins sa reconnaissance. Il a immortalisé dans ses vers Orbilius et son martinet, *Orbilium plagosum* (2), ainsi qu'il l'appelle, et Suétone a confirmé la justesse de l'épithète en nous apprenant que ce grammairien déchirait ses rivaux par ses discours et ses élèves avec le fouet (3). C'est à l'aide de cette méthode qu'il initiait Horace aux vers déjà vieillis d'Andronicus et à la poésie d'Homère, toujours jeune. « J'ai eu le bonheur d'être élevé à Rome, dit Horace dans une de ses épîtres, et d'y apprendre tout ce que les Grecs avaient souffert de la colère d'Achille. Plus tard je devais visiter la docte Athènes et me mettre à la recherche du vrai dans les jardins d'Académus (4). » Ce voyage de la Grèce était alors et fut encore longtemps le complément de toute éducation patricienne. Horace y trouva des jeunes gens de son âge appartenant aux premières familles de Rome, Bibulus, Acidinus, Messala, le fils de Cicéron. Il fréquenta sans doute les mêmes écoles, suivit les leçons des mêmes maîtres, et, devenant l'ami de ses condisciples, grâce à son aimable caractère, grâce à l'insouciance du jeune âge, il renversa cette barrière puissante que la naissance élevait entre le fils de l'affranchi et ceux des nobles patriciens. C'est là, sur cette terre où l'art semble le fruit du sol et du climat, qu'Horace a composé ses premiers vers, et ce fut en grec qu'il voulut d'abord écrire. Il nous l'a dit : « Né de

(1) Voy. *Carminum Lib. III*, ode IV, v. 9-20.
(2) *Sermonum Lib I*, sat. VI, v. 71-78.

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. VI, v 78-98.
(2) *Epistolarum Lib. II*, ep. I, v. 70-71.
(3) *De illustribus Grammaticis*, § IX.
(4) *Epistolarum Lib. II*, ep. II, v. 42-45

5.

l'autre côté de la Méditerranée, je voulais cependant écrire mes vers dans l'idiome d'Homère; mais Quirinus m'apparut après minuit, à l'heure où les songes ne mentent pas. — Si tu portais du bois à la forêt, m'a-t-il dit, tu ne serais pas plus insensé qu'en voulant grossir la foule des poëtes de la Grèce (1). » Horace échappait ainsi aux dangers d'une imitation servile et improductive qui l'aurait relégué à un rang secondaire. Il imita les Grecs sans doute, mais comme des modèles qui l'avertissaient de son propre génie et provoquaient en lui l'émulation libre, hardie, féconde. Il est l'un des exemples les plus purs de l'imitation originale, la seule qui vive de sa propre vie et trace à chaque littérature la voie qui lui est propre.

Si Horace a fait le voyage d'Athènes à vingt ans, vers l'an de Rome 709 (av. J.-C. 45), trois ans s'étaient écoulés depuis la bataille de Pharsale, et le monde romain se trouvait alors dans cette période de calme pendant laquelle la dictature de César servit d'entr'acte aux deux guerres civiles qui préparèrent la chute de la république. Mais, dès l'année suivante, César tombait sous le poignard de Brutus, et la retraite du meurtrier à Athènes venait interrompre, par les préoccupations d'une guerre imminente, les paisibles études d'Horace. Entraîné par la jeunesse et par l'exemple de ses compagnons d'étude, le jeune Horace dut quitter les doctes entretiens des jardins d'Académus pour entrer dans la vie militante et se mêler aux luttes sanglantes des partis. Plutarque nous apprend qu'en arrivant à Athènes Brutus, accueilli par de vives acclamations et entouré de toute la jeunesse patricienne, avait affecté de se livrer à des études philosophiques ou littéraires. Chaque jour il allait entendre le philosophe académicien Théomnestus ou Cratippe, de la secte du Lycée (2). C'est là, sans doute, qu'il connut Horace, dont le caractère à la fois fin et naïf, la justesse de pensée, la précision de langage ne pouvaient manquer de lui plaire. Aussi, lorsqu'il partit pour rassembler l'armée qu'il allait opposer aux soldats d'Octave et d'Antoine, le fils de l'affranchi, Horace, le suivait comme le suivaient le fils de Cicéron, celui de Caton, Messala et tant d'autres jeunes gens, l'espoir des grandes familles de l'aristocratie romaine.

Maintenant devons-nous croire que ce jeune homme de vingt-deux ans, occupé jusqu'alors de ses études, fils d'un père qui avait été esclave, sans antécédents militaires d'aucune sorte, sans goût véritable pour une profession qu'il abandonna au premier revers (3), ait été tribun

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. x, v. 31-35.
(2) *Voy*. Plut., *Brut.*, § XXIV.
(3) Horace semble se reconnaître peu propre au métier des armes lorsqu'il se déclare *imbellis* dans la première épode, où il propose à Mécène de prendre part à côté de lui aux dangers de la guerre actiaque :

Roges tuum labore quid juvem meo
Imbellis ac firmus parum ?

dans l'armée de Brutus, alors entouré de l'élite de la société patricienne? Et cependant Horace l'a dit : « Revenons à moi, Mécène, à moi le fils d'un affranchi, à qui chacun jette ce nom comme un reproche aujourd'hui, parce que je suis devenu votre commensal, autrefois parce que, tribun militaire, je commandais à une légion romaine (1). »

Des critiques modernes ont pensé que les hautes fonctions du tribunat étaient incompatibles avec la condition servile d'un jeune homme pris sur les bancs de l'école, et que les nécessités de la guerre civile ne suffisaient pas pour justifier une telle infraction aux habitudes de la hiérarchie militaire sous la république. Ils ont donc supposé au passage d'Horace un sens ironique tout différent du sens absolu; de telle sorte qu'Horace aurait dit à Mécène : « Parce que tu me témoignes quelque amitié, les envieux (dans leur exagération maligne) font de moi, pauvre fils d'affranchi, ton commensal habituel; et parce que je servais à Philippes, ils vont jusqu'à dire que j'y commandais comme tribun une légion romaine! » Nous avons exprimé ailleurs quelle est notre opinion sur les conditions du tribunat militaire et sur les modifications qu'il a subies aux différentes époques de la puissance romaine. Nous avons dit pour quelles raisons il nous semble que l'on doit accepter les vers d'Horace comme exprimant une des circonstances importantes de sa vie et le compter au nombre des tribuns militaires ayant secondé Brutus dans cette campagne brillamment ouverte, qui commença par des triomphes et finit à Philippes par la défaite complète du parti de la république (2). Du reste le grade qu'il occupait a fait peser sur sa mémoire une responsabilité plus grande. « Tous deux présents à Philippes, écrit-il à Pompeius Varus, nous cherchâmes notre salut dans une fuite rapide, et j'eus le tort d'abandonner mon bouclier : »

Tecum Philippos et celerem fugam
Sensi, relicta non bene parmula (3).

Il n'a pas manqué de commentateurs et de biographes excusant Horace, et voyant plutôt dans sa plainte naïve l'imitation du poëte grec Alcée, que l'aveu d'un manque de courage peu honorable pour un jeune homme que la confiance du chef avait appelé à un poste élevé dont sa naissance l'éloignait. Lessing, Wieland, Benjamin Constant, Walkenaër, Millman, ont pensé qu'il ne fallait pas s'empresser de conclure, du bon mot d'un vaincu rappelant le sort d'un autre poëte, qu'il avait vu succomber sa cause sans regret et sans combat. Nous le pensons aussi. Horace n'était pas un guerrier, mais il était jeune et plein d'enthousiasme; il combattit et fut vaincu avec son

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. VI, v. 45-48.
(2) *Voy*. la vie d'Horace mise en tête de l'édition elzévirienne des œuvres de ce poëte donnée par MM. Firmin Didot en 1855.
(3) *Carminum Lib. II*, ode VII, v. 9, 10.

parti tout entier. La république avait fait son temps. Si Horace n'alla pas se réfugier avec Pompeius Varus sur les vaisseaux de Sextus Pompée pour recommencer la guerre, il n'alla pas se ranger sous les drapeaux du vainqueur, à l'exemple de Messala et de Lamia, ses compagnons d'armes; il revint à Rome, où nous le retrouverons poëte : c'était là sa vocation.

Tandis que le flot de la guerre civile emportait Horace et le déposait vaincu au rivage d'Italie, le petit champ de Venusium avait été confisqué au profit des vétérans. Désormais il ne pouvait plus offrir au jeune tribun l'asile où il aurait oublié, peut-être, ces luttes sanglantes qui défendaient le repos. Appien nous apprend que Venuse avait été choisie pour devenir une de ces colonies partagées au soldat, dit-il, comme l'auraient été des terres conquises sur l'ennemi (1). C'est donc à Rome que se rendit Horace, pauvre, inconnu, semblable, comme il le dit lui-même, à un oiseau dont on a coupé les ailes; mais il était jeune, il se sentait poëte, et l'avenir était à lui :

> . . . . . Paupertas impulit audax
> Ut versus facerem.

« C'est l'audace de la pauvreté qui me fit faire des vers (2). » Ces vers, toutefois, n'étaient pas écrits pour flatter le parti vainqueur : le soldat de Brutus ne devint pas tout à coup le courtisan de Mécène. La bataille de Philippes avait été perdue par la république en l'an de Rome 712, et c'est en 715 qu'Horace fut présenté au ministre d'Auguste : on a vu depuis des conversions plus rapides. Quelques-unes des compositions du poëte écrites vers cette époque respirent le regret du passé et le ressentiment de ces luttes stériles engagées par l'ambition des chefs. La guerre de Pérouse et les cruautés dont fut souillée la prise de cette malheureuse ville avaient excité l'indignation d'Horace quand il écrivit la XVIe épode : « Les voilà donc revenues les discordes sanglantes! Rome va périr sous les efforts de ses enfants. Ni le Marse ni le Toscan n'avaient rien pu contre elle; il était réservé à notre génération impie de l'anéantir de ses propres mains. Point d'autre remède que d'imiter les Phocéens fuyant leur ville après l'avoir maudite, et laissant pour asile aux loups ravisseurs leurs champs, leurs temples et le foyer paternel. » Quittant le style lyrique pour la satire, Horace composait encore vers le même temps la seconde satire du livre Ier, où, n'osant pas écrire contre Octave et César, il flétrissait les compagnons de leurs plaisirs ou de leurs débauches. Crispus Sallustius, Galba, Villius, Cupiennius, Tigellius le chanteur sont, tour à tour, et sous prétexte de morale, immolés à ses rancunes politiques. S'il fallait en croire le commentateur Acron, Mécène lui-même, sous le nom de Maltinus, aurait été compris dans cette vengeance du poëte (3). Mais Horace était jeune, amoureux, et bientôt l'amour fit tort à la politique. Ses poésies l'avaient fait connaître, elles le firent aimer. Ce fut le temps des Néère, des Pyrrha, des Chloé, des Galathée, des Chloris. Horace chantait ses amours et ses amitiés; car il avait déjà pour amis Varius et Virgile : Virgile, chassé comme lui du champ paternel, trop voisin de Mantoue; Varius, l'élève chéri de Catulle (1), le poëte tragique le plus éminent de l'époque : esprits charmants tous deux, cœurs purs et dévoués.

Est-ce le dévouement de ses amis ou quelques débris échappés au naufrage de sa fortune qui permirent à Horace d'acheter une charge de scribe des questeurs? Nous l'ignorons. Nous n'avons sur cette circonstance de la vie du poëte que trois mots de Suétone : *Scriptum quæstorium comparavit*, il acheta une place de scribe à la questure (2). » Pour un ancien tribun c'était déchoir, peut-être, mais moins que ne l'ont supposé en général les biographes ou les commentateurs, faute de connaître la nature des fonctions que quelques inscriptions récemment découvertes permettent maintenant de mieux étudier (3).

(1) Appien, *De Bell. civil.*, lib. IV, § 3.
(2) *Epistolarum Lib. II*, 2; v. 51-52.
(3) *Sermonum Lib. I*, sat. II, v. 25. *Voy.* Braunhardt, vol. III, p. 21. Orelli ne croit pas qu'Horace ait voulu faire allusion à Mécène, puisqu'en supposant que l'esprit de parti ait alors excité le partisan de Brutus à écrire contre le ministre d'Octave, il aurait probablement supprimé ou modifié le vers qui pouvait le blesser lorsque, devenu son ami, il fit paraître le premier livre des Satires. *Voy.* l'Horace édité par Orelli, t. II, p. 28, 29.

(1) *Voy.* Catull., X, 1, et Weichert, *De Lucio Vario*, p. 15.

(2) Vie d'Horace.

(3) Nous croyons qu'il s'agit ici des *scribæ quæstorii sexprimi*, attachés au questeur urbain chargé du trésor public avant qu'Auguste, puis Néron, y eussent appelé, l'un les préteurs, l'autre un préfet nommé *præfectus ærarii*. Les *scribæ quæstorii sexprimi*, formant un collége et par conséquent nommés à vie, à moins qu'ils ne résignassent leur emploi, étaient chargés des registres de la comptabilité publique. C'est en y apposant leur signature qu'ils donnaient à ces documents l'authenticité nécessaire. Voilà du moins ce que l'on peut conclure d'un passage de Cicéron où il dit : « Y a-t-il plus habile faussaire que L. Alenus? Il a transcrit les registres publics et y a contrefait la signature des sexprimi (*De Natura Deorum*, lib. III, § 30). » Déjà une inscription de Tivoli nous avait fait connaître un Titus Sabidius Maximus, scribe du questeur, auquel les Tiburtins avaient élevé un monument funéraire, par décret du sénat, en reconnaissance de ce qu'il avait été le patron de cet important municipe. Nous pouvions en conclure que la charge de scribe à la questure n'était pas incompatible avec la position hiérarchique que les habitants d'une ville exigeaient de celui dont ils faisaient choix pour les protéger et veiller à leurs intérêts. Une inscription nouvelle (voy. *Journal de Rome*, 1854, n° 155, p. 645) vient de confirmer cette conjecture; elle offre ce rapprochement remarquable que le personnage auquel elle est consacrée, Manius Valerius Bassus, a été, comme Horace, tribun militaire et scribe du questeur. Notre poëte pouvait donc porter l'anneau d'or :

> Tu, cum projectis insignibus, annlo equestri;
> Romanoque habitu, prodis ex judice Dama.
> (*Sermon*, lib. II, sat. VII, v. 53, 54.)

fréquenter la haute société romaine, devenir l'ami de Mécène et rester un modeste employé du trésor :

> De re communi scribæ magna atque nova te
> Orabant hodie meminisses, Quinte, reverti.

« Les scribes te prient de revenir aujourd'hui, Quintus; vous avez à délibérer ensemble d'une importante af-

Content de peu, sans ambition, sans intrigue Horace devait à ses premières publications un nom qui ne lui permettait plus de rester obscur. C'était une conquête à faire que celle de ce jeune homme dont les mordants ïambes prenaient une si belle place dans l'histoire naissante des lettres latines. Cette conquête, Mécène la fit. Horace lui fut présenté par deux autres poëtes, Virgile et Varius. Conduit par eux, il franchit le seuil du palais où demeurait ce conseiller d'Auguste, cet esprit fin et délié dont la haute intelligence politique, la douceur, les goûts littéraires semblaient si propres à calmer l'Italie encore tout agitée de ses longues discordes. C'est à Horace que nous devons l'histoire d'une entrevue qui toutefois ne décida pas encore de son avenir. Neuf mois s'écoulèrent entre cette première démarche et le jour où il prit rang parmi les amis de Mécène, auquel il a rendu en gloire plus qu'il n'en a reçu en bienfaits. Voici comme il s'exprime : « Votre amitié, Mécène, ne s'obtient pas en la briguant. Il faut la mériter, et vous ne l'accordez qu'à ceux qui s'en rendent dignes. Aussi n'est-ce pas le hasard qui m'a valu cette amitié précieuse. Virgile, l'excellent Virgile, et Varius après lui, vous avaient parlé de moi. Je parus devant vous; je balbutiai quelques mots comme un enfant timide. J'étais incapable d'en dire davantage. Je ne me vantai pas d'une illustre origine; je ne prétendis pas que je parcourais mes domaines monté sur un coursier de noble race. Je vous ai dit ce que j'étais. Vous m'avez fait une courte réponse, selon votre habitude, et je me retirai. Mais, neuf mois après, vous m'avez rappelé pour me faire prendre place au nombre de vos amis. J'en suis fier, car j'ai su plaire à celui qui juge les hommes d'après leur vraie noblesse, la noblesse du cœur (1). »

Horace resta toujours ce qu'il avait été dans cette première visite à Mécène. Au milieu de la foule inquiète des courtisans, des ambitieux, des solliciteurs s'agitant autour de l'ami du prince, de ce conseiller favori qui avait le crédit et la puissance, il fut simple, vrai, affectueux, donnant à sa louange, toujours pure et délicate, un certain tour familier qui rétablissait, malgré la différence des rangs, cette égalité nécessaire pour que l'amitié subsiste. Aussi dura-t-elle longtemps. Pendant vingt ans, jusqu'à la mort qui les frappa tous deux à quelques mois de distance, ils vécurent presque toujours ensemble, sans que l'affection d'Horace pour Mécène se soit fatiguée un seul instant du poids de la reconnaissance. Il lui devait son indépendance, ses loisirs, et aimait à le redire sans cesse; mais il sut les défendre contre les exigences de l'amitié quand elles menaçaient de devenir quelque peu tyranniques. Ni flatterie, ni servilité, ni inconstance dans cet échange de bienveillant patronage et de tendre gratitude. Il y avait alors des clients et des parasites : cela s'est vu de tous temps; mais à la cour d'Auguste on avouait son titre. Horace n'a jamais été le parasite de Mécène; il a toujours été son ami.

Au printemps de l'année 717, Mécène partit pour Brindes, chargé par Auguste de traiter avec Antoine, qui, à la tête d'une flotte nombreuse, se dirigeait vers les côtes d'Italie. Depuis un an déjà Horace était admis dans l'intimité de Mécène; il fut du voyage, et nous en a laissé le récit. Avec un mérite littéraire inférieur à d'autres compositions du poëte, la satire du voyage à Brindes (1) n'en a pas moins un grand intérêt pour la biographie d'Horace et pour l'histoire de la vie familière des riches patriciens dans leurs fréquentes excursions hors de Rome. Horace suit la voie Appia, que des fouilles nouvelles viennent de découvrir entièrement, avec sa longue avenue de tombeaux et son pavé basaltique, où les roues du char qui portait le poëte ont aidé à creuser le sillon qu'on y voit tracé. A seize milles de Rome il se repose à Aricie, là où dernièrement on a retrouvé, sur les bords de la voie antique, les ruines d'un *diversorium* dont les voûtes recelaient encore quelques vases contenant l'orge destinée aux montures des voyageurs; c'est l'*hospitium modicum* qui fut le terme de sa première journée. Le second jour il arrive au forum d'Appius, station des marais Pontins connue seulement par son voyage et par celui de saint Paul. C'est là que ce dernier s'embarque, au milieu du tumulte causé par les bruyants mariniers et les hôteliers fripons; c'est là que, dans le silence et le mystère, quelques chrétiens de Rome viendront bientôt au-devant de l'Apôtre pour le conduire dans la ville éternelle, à laquelle il apporte un empire plus durable que celui des Césars (2). Le canal sur lequel s'embarquait le poëte conduit encore aujourd'hui jusqu'à la mer les eaux du Nymphæus, sorti du pied de la montagne au haut de laquelle s'élèvent les remparts pélasgiques de Norba. Les moustiques y pullulent toujours, les grenouilles y coassent; mais on n'entend plus le matelot et le voyageur chanter pendant la nuit leur maîtresse absente. Vers le matin Horace débarque à Feronia, et trois milles plus loin il retrouve à Terracine Mécène, Cocceius Nerva et Fonteius Capito. Ce sont les ministres accrédités pour conclure un de ces traités par lesquels les triumvirs se partageaient l'empire du monde quand ils étaient las de se le disputer les armes à la main. A Fondi, ces nobles patriciens, qui vont décider de la paix ou de la guerre, s'amusent des prétentions d'un magistrat de village; puis, à

faire, » dit Horace en parlant des occupations de toutes sortes qui le privent à Rome de sa liberté. (*Serm. Lib. II*, sat. VI, v. 53-54.)

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. VI, v. 54-64.

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. V.

(2) « Nos frères de Rome vinrent au-devant de nous jusqu'au forum d'Appius. Paul les ayant vus rendit grâces à Dieu et fut rempli d'une nouvelle confiance. » *Actes des Apôtres*, ch. XXVIII.

Sinuessa, Horace est rejoint par Virgile, Varius et M. Plotius Tucca, « les âmes les plus candides qui furent jamais, dit-il, et mes amis les plus chers. Quels embrassements, quels transports de joie! Tant que j'aurai ma raison il n'est rien que je compare à un aimable ami. » A Capoue, Mécène, malgré ses habitudes efféminées, se délasse du voyage en jouant à la paume; Horace et Virgile vont dormir. Le premier nous apprend qu'il souffre des yeux, son mal habituel; le second a déjà cette santé débile qui doit trop tôt l'enlever aux lettres :

> Lusum it Mæcenas, dormitum ego Virgiliusque;
> Namque pila lippis inimicum et ludere crudis.

Des hommes d'État illustres par leur naissance, consommés dans les affaires, des poëtes qui vivront à jamais dans l'avenir et seront la gloire littéraire du siècle d'Auguste, voilà les types de cette société d'élite au milieu de laquelle Horace est désormais appelé à vivre. Il y a lieu aussi dans la troupe voyageuse des parasites, des bouffons complaisants. A Capoue, Messius et Sarmentus font assaut de plaisanteries pour divertir les voyageurs. Mais si notre poëte fait, à l'imitation de Lucilius (1), un récit enjoué du voyage, s'il raconte avec une douce gaîté les inconvénients de la route peu frayée qu'à partir de Bénévent Mécène préféra à la grande voie Appia, *regina viarum*, il est constaté par son récit même qu'il est l'ami et non le complaisant du tout-puissant ministre. Il lui rendra désormais en hommages, en louanges fines et sincères, ce qu'il doit à ses prévenances affectueuses, et il gardera sa dignité. De Brindes, où Horace prend congé de son lecteur, il suivit sans doute Mécène à Tarente. C'est là qu'Octave et Antoine, signant un traité qui devait être bientôt rompu, prorogèrent leur triumvirat, dont le temps venait d'expirer; Horace y composa peut-être cette ode d'un caractère sombre et mélancolique où l'ombre du philosophe tarentin Archytas demande à un nautonier la pieuse aumône d'un peu de poussière (2). Horace montrait ainsi, dans deux compositions d'un genre aussi opposé que cette ode et la satire du voyage à Brindes, une flexibilité de talent dont il aimait à se vanter. « Le mètre d'Archiloque, a-t-il dit, se mêle dans mes vers à celui de la mâle Sapho, à celui d'Alcée. Traiter toujours des sujets nouveaux, passer sous les yeux et dans les mains de nobles lecteurs, voilà la gloire que j'aime. »

> Temperat Archilochi musam pede mascula Sapho,
> Temperat Alcæus. . . . .
> . . . . Juvat immemorata ferentem.
> Ingenuis oculisque legi, manibusque teneri (1).

De retour à Rome, Horace continua d'y publier les dix satires de son premier livre. C'est entre la publication de ce premier livre et l'achèvement du second qu'il faut placer le don que lui fit Mécène d'une ferme dans la Sabine (2). Jamais présent ne fut reçu avec plus de reconnaissance, jamais bienfait ne valut à son auteur une renommée plus durable. En devenant l'ami de Virgile et d'Horace, en mettant ce dernier au-dessus des soins ordinaires de la fortune, en lui rendant doux et facile ce recueillement de la solitude si favorable au développement des beautés littéraires, Mécène a fait de son nom un titre d'honneur pour ceux qui donnent aux lettres l'appui généreux de la richesse et de la puissance. Horace, de son côté, loin des exigences de la ville et des rivalités bruyantes, devait à la libéralité de Mécène cette indépendance, cette liberté d'esprit qui lui permirent de peindre la société romaine avec ses ridicules ou ses vices, sans la calomnier jamais, sans jamais la flatter, la jugeant telle qu'il la vit avec sa douce philosophie :

> Et mihi res, non me rebus subjungere conor (3).

Heureux dans son domaine, Horace l'a chanté souvent, et se plaisait à en décrire le site pittoresque au milieu des montagnes de la Sabine. Pics élevés, vallée profonde, source voisine de l'habitation, torrent impétueux emportant quelquefois dans ses crues rapides l'espoir du laboureur, chaque accident de terrain est retracé dans ses vers avec cet accent de vérité, cette propriété d'expressions qui n'appartiennent qu'aux poëtes vraiment dignes de ce nom. Dès la renaissance des lettres, l'intérêt qui s'attachait à Horace fit chercher avec ardeur l'emplacement de sa villa; et, malgré les détails nets et précis de sa description, on a cherché longtemps. Nous avons constaté ailleurs quels avaient été les travaux entrepris à ce sujet (*Vie d'Horace*, édition elzevirienne de MM. Didot, ch. IV). Nous avons dit comment Cluvier fut le premier, vers le commencement du dix-septième siècle, qui reconnut dans le bourg moderne de Vicovaro l'antique Varia, où se rendaient les colons cultivant le champ d'Horace (4) :

> Quinque bonos solitum Variam dimittere patres (5);

comment Holstenius, l'ami de Cluvier, son compagnon de voyage et son habile annotateur, fit faire à la question un pas de plus; comment il détermina le nom du torrent moderne de Licenza, qui se jette dans l'Anio à deux milles de Vicovaro, et retrouva dans ce cours d'eau la Digentia dont Horace avait dit :

(1) Porphyrion dit à propos de cette satire : *Lucilium hac satira æmulatur Horatius iter suum a Roma usque ad Brundisium describens; primum a Roma Capuam usque, et inde fretum Siciliense.*

(2) Kirchner (*Quæst. Horat.*) et Walckenaer ont supposé qu'Horace avait dû composer cette ode pendant son voyage à Tarente, en se fondant sur ce fait que le poëte y mentionne plusieurs localités de la Calabre et y parle des flots de l'Adriatique; en sorte que tout y atteste la présence de l'auteur dans l'Italie méridionale, et que rien n'y rappelle le séjour de Rome.

(1) *Epistolarum Lib. I*, XIX, v. 28-34.
(2) *Voy. Études Biogr. sur Horace* en tête de l'édition elzevirienne d'Horace publiée par MM. Firmin Didot.
(3) *Epistolarum Lib. I*, I, v. 19.
(4) Cluv., *Ital. ant.*, p. 788.
(5) *Epistol. Lib. I*, XIV, v. 3.

Me quoties reficit gelidus Digentia rivus,
Quem Mandela bibit (1). . . .

puis, comment dans Rocca Giovane, petit village placé sur le sommet d'un pic aigu, à quatre milles de Licenza, il reconnut le *Fanum putre Vacunæ*, ce temple de Vacuna qui déjà tombait en ruines au temps d'Horace, et qui fut rétabli par les soins de Vespasien, ainsi que le prouve une inscription où on lit que cet empereur répara le temple de la Victoire : *Ædem Victoriæ restituit*. Bientôt deux antiquaires, guidés par ces diverses indications, crurent retrouver dans quelques ruines romaines situées sur la rive droite de la Digentia, à quatre milles environ de Bardella, en remontant la vallée, et à un kilomètre environ du petit village de Licenza, le site précis de la villa donnée à Horace par Mécène.

Des travaux récents semblent devoir modifier cette opinion, et reporter sur un autre point de la vallée de la Digentia le site de la villa d'Horace (2).

C'est au delà du village moderne de Rocca Giovane, en suivant la voie antique qui se détachait de la via Valeria pour se rendre de Tibur au temple de Vacuna, qu'après avoir dépassé ce temple on parvient, en s'élevant toujours, à une colline nommée dans le pays *Colle del Poetello*, au delà de laquelle on observe un terrassement artificiel régulier, maintenant en culture, et qui toutefois a évidemment servi d'aire à un édifice. Des briques rompues par le soc de la charrue et mêlées à la terre du champ sont les seuls débris de construction ancienne restés sur le terrain; mais la forme du terrassement, son aplanissement, la régularité de ses angles, indiquent le travail de l'homme et présentent la disposition des villas romaines dont les pentes des monts Albains offrent, aux environs de Tusculum, d'Albano, de Lanuvium, un si grand nombre d'exemples. C'est un plateau élevé : *in arcem ex urbe removi;* et toutefois ce plateau est parfaitement abrité à l'orient par le monte della Costa, au midi par le monte del Corgnaleto, dont les cimes se rapprochent, défendant le plateau contre l'ardeur du soleil ou les pluies qu'apporte le vent d'est dans cette partie du littoral de la Méditerranée. « Souvent le dieu Faunus abandonne le mont Lycée pour le mont Lucrétile, et vient protéger mes chèvres contre les vents pluvieux et les feux de l'été (1). »

Que le Corgnaletos soit précisément le Lucrétile, nous en trouvons la preuve dans un passage d'Anastase le Bibliothécaire. Rendant compte, dans la vie du pape saint Sylvestre, des donations faites par l'empereur Constantin à l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Marcellin sur la via Labicana, Anestase cite un fonds de terre dans la Sabine appelé *Ad duas Casas* et placé sous le mont Lucretius (2). Cluvier avait déjà reconnu que le mont Lucretius de l'auteur du *Liber Pontificalis* ne pouvait être que le Lucrétile chanté par Horace (3); mais, trompé par quelques rapports de nom, il croyait le reconnaître à Monte Libretti, près de Cures, où il supposait qu'avait dû s'élever la villa donnée par Mécène. Cependant, une pièce d'archives annexée au registre du cadastre dressé pour la vallée de la Digentia fait mention du *Fundus ad duas Casas*, sur le sol duquel s'élève maintenant une petite église construite vers le seizième siècle, et devenue, par une transformation de nom qui constate son origine, *la Madonna delle Case*. C'est donc bien véritablement la cime du Lucrétile qui domine et abrite ce terrassement artificiel sur lequel devait s'élever la villa du poëte. Si les soins de la culture pendant un grand nombre de siècles ont adouci les traits du tableau; si le noyer, le châtaignier, le figuier ont remplacé le chêne et l'yeuse, *quercus et ilex;* si les moissons et la vigne croissent où croissaient la prunelle et le cornouiller (4), c'est l'effet du travail de l'homme; mais les reliefs du terrain, les grands traits de géographie physique ne changent pas, et ils sont encore dans la petite vallée de la Digentia ce qu'ils étaient au siècle d'Auguste. On doit s'attendre à retrouver auprès de la villa d'Horace cette limpide fontaine dont il a célébré l'abondance et les bienfaisantes qualités en homme qui n'avait à offrir à ses hôtes que le vin âpre de la Sabine, et encore dans de petites coupes :

Vile potabis modicis Sabinum
Cantharis (5).

En effet, à quelques minutes du terrassement artificiel que nous croyons avoir servi d'aire à la maison d'Horace, tout auprès de l'église de la Madonna delle Case, au pied d'un roc, à l'ombre d'un immense figuier, on voit une source dont l'eau fraîche et pure sort du rocher assez abondante pour former déjà un ruisseau qui va se jeter dans la Digentia, offrant cette circonstance remarquable que la Digentia, aujourd'hui la

(1) *Epistolarum Lib. I*, XVIII, 104, 105.

(2) MM. Firmin Didot, désirant que la nouvelle édition des *Œuvres d'Horace* qu'ils se préparaient à publier contînt les détails les plus précis sur les lieux qu'avait habités le poëte, je me rendis, en 1854, dans la vallée de la Digentia. Voulant en faire dresser une carte exacte, j'avais pris pour compagnon de voyage l'habile architecte M. Pietro Rosa, auquel l'Institut archéologique de Rome doit le tracé de la via Appia, la découverte du *diversorium* de l'Aricia, et qui nous donnera bientôt une précieuse carte à grande échelle du Latium, et des voies antiques qui le sillonnaient. Ses études sur les lieux mêmes l'ont amené à reconnaître, derrière le petit village de Rocca Giovane, l'emplacement désigné sur la carte jointe à l'édition elzevirienne de MM. Didot comme celui de la villa d'Horace.

(1) *Carmin. Lib. I*, XVII, v. 1-4.

(2) Possessio in territorio Sabinensi, quæ cognominatur *Ad duas Casas*., sub monte Lucretio. (Anast., dans Murat., *Script. Rer. Ital.*, t. III, p. 110.)

(3) Haud dubie mons *Lucretius* idem est qui *Lucretilis* dicitur ab Horatio. (Cluv., *Ital. Ant.*, p. 671.

(4) . . . Rubicunda benigni
Corna vepres et pruna ferunt.
(*Epistolarum Lib. I*, XVI, v. 8-9.)

(5) *Carminum Lib. I*, ode XX, v. 1, 2.

Licensa, ne porte ce dernier nom qu'à partir du point où elle reçoit cet affluent. Jusque-là on l'appelle simplement *il Rivo*. *Fons etiam rivo dare nomen idoneus*, a dit Horace dans son épître à Quinctius (1). Il faut ajouter que cette fontaine aimée du poëte porte dans le pays le nom de *Fonte dell' Oratini*, et que nous avons parlé tout à l'heure du *Colle del Poetello*. Sans doute il ne faut pas exagérer la valeur qu'on peut donner à de tels rapprochements de noms; ainsi c'est à tort que Flavio Biondo croyait trouver à Vaccone, non loin de Rieti, le temple de la déesse *Vacuna* ; c'est à tort aussi qu'on a voulu placer une villa d'Horace à Præneste, parce qu'il s'y trouve un domaine appelé *la Tenuta di Campo-Orazio*. Cependant on sait avec quelle ténacité certains noms se conservent à travers les âges, et si *Vaccone*, par exemple, ne nous indique pas le temple chanté par Horace, ne peut-il pas indiquer les bois de *Vacuna*, situés aussi près de Rieti, et dont parle Pline en faisant la description de la quatrième région de l'Italie (2)?

La fontaine de l'Oratini, voisine de la maison du poëte, doit-elle être identifiée avec la fontaine Bandusie, *splendidior vitro*, à laquelle il a adressé une ode si gracieuse (3)? Il y a de fortes raisons d'en douter. Ce nom de *Fons Bandusia*, Horace ne l'a écrit qu'une fois; c'est dans l'ode qu'il lui consacre, et rien n'y indique qu'elle soit située près de sa maison de campagne. Il est probable que c'est un souvenir de Venusia, sa patrie. Du moins peut-on citer à l'appui de cette opinion un passage du Bullaire romain. Une bulle du pape Pascal II, datée de l'an 1103, parle non-seulement d'un bourg *Bandusium*, placé près de Venouse, mais encore d'une église de Saint-Gervais-et-Saint-Protais qui s'élève dans le même lieu, sur les bords de la fontaine de Bandusie (4). On peut supposer, il est vrai, que, par souvenir, Horace avait appelé ces eaux limpides, qui donnaient tant de charme à son habitation, du nom de la fontaine à laquelle il allait rafraîchir ses lèvres pendant les jeux de son enfance; mais ce n'est qu'une conjecture, puisque, partout où il a parlé de la fontaine voisine de son toit, *tecto vicinus aquæ fons*, il ne lui a pas donné de nom.

Quoi qu'il en soit, si aucun des rapprochements que l'on peut faire entre les descriptions d'Horace et l'aspect des lieux n'est parfaitement concluant par lui-même pour déterminer le site précis de sa villa, il paraît résulter de cet ensemble de témoignages une forte présomption en faveur de l'emplacement indiqué sur la carte nouvelle. — Distance à partir du temple de Vacuna, — abri des montagnes, — position élevée, — identité du Lucrétile avec le Corgnaleto, — voisinage d'une source dont l'abondance et la fraîcheur se rencontrent rarement dans ce massif de l'Apennin, — noms conservant à travers les siècles le souvenir d'Horace, — tout semble réunir sur ce point de la vallée de la Digentia les chances les plus favorables pour y reconnaître l'emplacement de cette maison modeste, longtemps la seule possession du poëte, qui s'y trouvait si heureux :

Satis beatus unicis Sabinis (1).

Nous devons à la libéralité de Mécène cette piquante variété des poésies d'Horace, qui nous trace de si gracieux tableaux de la vie des champs, en même temps qu'il nous peint les tracas de la ville, les embarras de la foule, les intrigues, les agitations, les loisirs de la société romaine. Rome, dès les premiers temps de sa fondation, avait eu deux passions : la guerre et l'agriculture; étendre son territoire et le fertiliser. Elle allait prendre ses généraux à leur charrue, et les récompensait après la victoire par le don de quelques arpents de terre. Caton, le vieux Romain, composait un traité d'agronomie, et le poëme le plus accompli de la muse latine est celui où Virgile a décrit l'aimable diversité des travaux de la campagne. Horace aime et fait aimer cette vie calme de la Sabine, où il semble retremper dans l'air pur des montagnes la vigueur de son esprit. S'il faut se rendre à Rome, c'est à regret qu'il quitte la vallée de la Digentia; mais du moins il nous promène avec lui dans la grande ville. Avec lui nous allons du champ de Mars à la voie Sacrée, du Quirinal au mont Aventin. Dès le matin tout s'éveille : les affaires ou la cupidité amènent sur la place publique le peuple des plaideurs, des solliciteurs, des parasites. Il faut fendre la foule et quereller les oisifs, au risque de s'entendre dire : « Qu'a donc cet insensé, qui renverse tout en courant chez son Mécène (2)! » Les chars, roulant pesamment sur le pavé de lave, heurtent contre un cortége funèbre. L'entrepreneur, suivi de ses mulets et de ses manœuvres, se hâte d'aller ruiner par de folles constructions quelque nouvel enrichi; des poutres, hissées par des machines, menacent de retomber sur les passants. Ici le candidat, averti par ses nomenclateurs, va serrer la main de tout électeur influent dans sa tribu (3); là c'est un chasseur traversant le Forum avec une meute, des pieux et des toiles, pour rapporter, le soir, un sanglier acheté au marché voisin. Un poëte cherche des auditeurs et poursuit les passants de ses vers. Puis viennent les fâcheux, désireux d'exploiter le crédit qu'ils supposent à Horace. Et cependant que lui dit Mécène quand ils sont tête à tête dans une litière? Il lui parle du gladiateur Syrus ou se plaint du froid des premières

(1) *Epistolarum Lib. I*, XVI, v. 12.
(2) *H. N.*, *Lib. III*, § XVII (XII).
(3) *Carminum Lib. III*, ode XIII.
(4) *Ecclesiam S. Salvatoris, cum aliis ecclesiis de Castello Bandusi. Item Ecclesiam SS. MM. Gervasi et Protasi in Bandusino fonte apud Venusium* (Pascal II, an 1103, Bullar. Rom., t. II, p. 129).

(1) *Carminum Lib. II*, ode XVIII, v. 14.
(2) *Sermonum Lib. II*, sat. VI, v. 29-31.
(3) *Epistolarum Lib. I*, VI, 52.

matinées d'automne (1). Aussi quel plaisir lorsque, échappé de la ville, le poëte se réfugie dans les montagnes! Sans ambition, à l'abri des malignes influences qu'apportent les derniers mois de l'année, qu'a-t-il de mieux à faire que d'aiguiser les traits de la satire (2)?

Dès les premiers vers du second livre, nous voyons l'effet que produisirent à Rome les Satires d'Horace. « Si j'en crois certaines gens, dit-il, ma verve est trop mordante, et je passe toutes les bornes; d'autres disent que mes écrits sont sans nerf, et qu'on pourrait aligner en un jour mille vers comme les miens (3). » Sans le bruit qui se faisait autour de lui à chaque composition nouvelle, Horace ne se serait pas ainsi mis en scène. Pour avoir le droit de parler de lui-même, il avait dû reconnaître, avec sa pénétration et son tact si parfait, l'impression produite sur le public par les traits acérés ou plaisants de cette comédie un peu triste que lui donnait la société romaine. C'est qu'alors, comme après toutes les révolutions, la satire avait à faire, à Rome, une ample moisson de vices et de ridicules. L'anarchie et la terreur avaient achevé leur rôle : les haines de parti s'adoucissaient, sans doute, mais l'influence des discordes civiles avaient amené dans l'ordre social des transformations, des métamorphoses dont on se sentait blessé et qu'on attaquait par l'ironie, à défaut d'armes plus puissantes. Les classes de la société, si longtemps séparées, avaient été en partie confondues. Les proscriptions avaient déplacé les fortunes; ceux-ci étaient ruinés, ceux-là riches au delà de leurs espérances, et l'argent donnait la fantaisie de devenir homme d'État. De là l'importance des parvenus, fiers des suffrages qu'ils avaient achetés; de là le désir de courir à la fortune par toutes les voies, la chasse aux héritages, les rapines de l'usure, la prodigalité des uns, l'avarice des autres. De là aussi cette verve satirique du poëte qui met en scène, quelquefois sous leur propre nom, l'avare et le prodigue, l'ambitieux, l'amateur de bonne chère, le coureur d'aventures galantes. La satire était devenue la comédie de l'époque; elle remplaçait le théâtre et consolait les vaincus en les faisant rire aux dépens de ceux qui profitaient de la victoire. Mais bientôt la toute-puissance d'Auguste, légitimant les changements survenus pendant la lutte des partis, fit taire l'esprit d'opposition jusque dans son expression la plus détournée, et sut imposer aux plus grands poëtes de son temps les complaisants mensonges du panégyrique et de l'apothéose.

Nous trouvons, dans la sixième satire du second livre, un renseignement précieux pour fixer l'ordre chronologique des poésies d'Horace. « Il y aura bientôt huit ans, dit-il, que Mécène « m'admit au nombre de ses amis (1). » Puisque l'intimité du grand seigneur et du poëte avait commencé en l'an de Rome 715, c'est donc de l'année 723 que pourrait dater la composition de cette pièce, où l'auteur adresse ses remercîments à Mécène pour le don de la villa qui comblait ses vœux : *hoc erat in votis* (2). Quelques-unes des épodes appartiennent à la même époque. Mécène allait partir pour accompagner Octave dans la guerre actiaque et braver sur les légers vaisseaux des Liburnes les citadelles flottantes où s'abritait Antoine : *alta navium propugnacula* (3). Horace aurait voulu suivre son ami : c'est le sujet de la première épode. Puis, dans la neuvième, éclate le chant de triomphe pour la victoire d'Actium : « *Io triumphe!* Où sont les chars dorés et les pures victimes! Ni le vainqueur de Jugurtha, ni celui de Carthage n'ont obtenu tant de gloire. L'ennemi a échangé sa pourpre contre des vêtements de deuil. Venez, esclaves; versez dans de larges coupes les vins de Chio et de Lesbos : nous n'avons plus à craindre pour la fortune de César. » Ainsi commence cette période de la vie littéraire d'Horace, où l'ode devint l'expression de ses sentiments politiques, amoureux, religieux ou philosophiques. Pendant près de huit années, de trente-six à quarante-quatre ans, il a publié les trois premiers livres des *Odes*, et il a donné à la littérature latine ce qu'elle n'avait pas eu encore, ce qu'elle n'a pas eu depuis, un poëte lyrique. Horace répond-il complétement à l'idée qu'on se fait de l'inspiration lyrique? son enthousiasme est-il réel? croit-il toujours à ce qu'il chante? Nous ne le pensons pas. Le temps du vrai lyrisme n'était déjà plus. Le sentiment religieux dans toute sa ferveur, la passion de la liberté, l'élan de tout un peuple, traduit par la voix d'un chantre inspiré, peuvent seuls le produire. C'est la forme naturelle de la poésie dans les cantiques des prophètes, les chants de Tyrtée, quelques chœurs de la tragédie grecque. Déjà Pindare, célébrant les vainqueurs d'Olympie, de Delphes ou de Corinthe, n'atteint plus au sublime de ces premiers modèles, et crée, à force d'art, une poésie que des courses de chars et l'appareil d'une fête ne sauraient lui inspirer. Horace a dû célébrer aussi cette fête de la naissance de Rome, ces jeux séculaires dans lesquels on remerciait les dieux du Capitole d'avoir donné l'empire du monde au peuple romain; sujet plein de grandeur, pour lequel le poëte n'a pas trouvé de ces accents passionnés qui émeuvent une nation. Le *Carmen*

(1) *Sermonum Lib. II*, sat. VI, v. 44-48.

(2) Ergo ubi me in montes et in arcem ex urbe removi,
Quid prius illustrem satiris musaque pedestri?
Nec mala me ambitio perdit, nec plumbeus Auster
Autumnusque gravis, Libitinæ quæstus acerbæ.
(*Sermonum Lib. II*, sat. VI,

(3) *Sermonum Lib. II*, sat. I, v. 1-4.

(1) *Sermonum Lib. II*, sat. I, v. 40.

(2) *Sermonum Lib. II*, sat. VI, v. 1. Voyez, pour la date précise de cette satire, la note 1 de la page 81.

(3) *Epodon Lib.*, carm. I, v. 1, 2.

sæculare n'est qu'une élégante prière adressée par un chœur de jeunes gens et de jeunes filles à des dieux auxquels ils ne croient plus.

Ce qu'on trouvera dans les odes d'Horace, à défaut de foi religieuse ou politique, c'est l'expression des sentiments intimes du cœur. Le poëte est heureux de se livrer au charme d'une société d'élite qui l'accueille avec faveur. Il est heureux d'aimer, heureux de voir le calme succéder aux orages. Les Parthes ont perdu les aigles enlevées à Crassus; Ælius Gallus pénètre jusque dans le Yémen; la Rhétie, la Vindélicie, la Norique sont conquises; les Cantabres, les Bretons sont soumis. Octave a reçu le nom d'*Auguste*. Il donne aux Romains, pour les consoler de leur liberté perdue, la gloire des armes et celle des arts. Succès militaires, affaires publiques, affections privées, mœurs de la ville, occupations de la campagne, incidents familiers d'une vie littéraire passée dans le culte des Muses et la fréquentation d'une cour polie, tels sont les sujets de ces petits poëmes, où, sans atteindre à la poésie lyrique des anciens jours, Horace met le charme de son esprit et l'élévation de sa pensée. Il sait trouver dans les maximes de la morale et dans les principes d'une douce philosophie, tout aussi bien que dans les délices du cœur, des motifs heureusement choisis pour transporter dans la langue latine ce qui, chez les lyriques grecs, peut paraître avec avantage sous la toge romaine. Pour la vérité des sentiments, pour la vivacité des images, les pièces les plus intimes sont les plus saisissantes, et le *Donec gratus eram tibi* (1), cette ode si fine et si vraie, qu'elle soit ou non l'imitation d'une ode de la Grèce, l'emportera toujours sur ses odes, quelque peu officielles, où le poëte célèbre en vers magnifiques les gloires de l'empire.

On a déployé toutes les ressources de l'érudition pour assigner un ordre chronologique à chacune de ces compositions charmantes; bien peu, cependant, portent en elles-mêmes une date certaine, et l'avantage de la connaître n'ajoute guère au plaisir qu'on éprouve en la lisant. Il est probable d'ailleurs, ou plutôt il résulte d'un examen attentif, que chacun des livres d'*Odes* contient des pièces écrites à différentes époques de la vie d'Horace. Tout ce qu'on peut espérer, c'est de déterminer dans quelles limites de temps ils ont été écrits, et par conséquent quelles modifications ce temps a dû apporter aux talents du poëte, à ses goûts ou à ceux de son public (2).

Vers la fin de l'an de Rome 733, Horace fit paraître un recueil des poésies qu'il avait composées jusqu'alors, c'est-à-dire deux livres des *Satires*, les trois premiers livres des *Odes* et le premier livre des *Épîtres*. La vingtième épître, espèce d'envoi qu'il adresse à son œuvre, nous est précieuse par les renseignements qu'il y donne sur sa personne et sur l'âge qu'il avait alors. « Si l'on t'interroge sur mon compte, dit-il à ce livre qui va paraître pour la première fois aux étalages des libraires, réponds que, né sans fortune et d'un père affranchi, j'ai déployé hors de mon humble nid une aile ambitieuse. Cet aveu m'enlève toute prétention à la noblesse, mais j'y gagnerai en mérite et en gloire. Dis aussi que j'ai su plaire, dans Rome, à ce que la toge et l'épée y comptent de plus illustre. Ajoute, pour ceux qui veulent tout savoir, que je suis un petit homme, ami du soleil, facile à s'emporter, s'apaisant de même, et voyant passer sur sa tête blanchie le quarante-quatrième hiver, aujourd'hui que nous avons pour consuls Lépide et son collègue Lollius (1). »

Si les odes d'Horace ne rappellent en rien, par l'ordre dans lequel elles sont disposées, l'époque de leur composition, cet ordre, cependant, ne doit pas être l'effet d'un simple caprice; et le poëte semble avoir eu pour but principal d'exciter l'attention du lecteur par la variété des sujets qui l'inspirent. La première ode, adressée à Mécène, sollicite son suffrage. « Si tu me proclames un poëte lyrique, lui dit-il, ma tête ira toucher les cieux (2). » La seconde s'adresse à Auguste, la troisième au vaisseau de Virgile. Le prince qui a donné la paix au monde, le ministre auquel Horace doit ses loisirs, le grand poëte qui fut son guide et son ami ont les premiers hommages de sa muse dans la carrière nouvelle qu'elle va parcourir. Puis viennent l'ode philosophique à Sestius; la chanson d'amour à Pyrrha; le chant de guerre où, tout en s'excusant de monter sa lyre à la hauteur des exploits d'Agrippa, il la fait vibrer avec tant d'énergie; l'éloge qu'il fait à Plancus des fraîches campagnes où l'Anio précipite ses ondes. Et non-seulement les sujets s'entremêlent ainsi, tour à tour philosophiques, descriptifs ou amoureux, appelant à leur aide le sentiment, la morale ou l'image; mais la métrique y varie de telle sorte que les neuf premières pièces du recueil sont composées chacune dans un mode différent, preuve du talent flexible avec lequel Horace savait adapter à la poésie latine les mètres divers employés par les poëtes lyriques de la Grèce. C'est qu'il avait un secret merveilleux pour plier à la pensée le génie de sa langue, pour en démêler et en assembler les nuances. « Jamais homme, dit Fénelon, n'a donné un tour plus heureux à la parole pour lui faire signifier un beau sens avec brièveté et délicatesse (3). » Sans doute Horace avait trouvé la langue latine assouplie par les travaux des poëtes qui l'avaient précédé; depuis longtemps déjà elle avait perdu sa rudesse, et l'affreux vers saturnien

(1) *Carminum Lib. III*, ode IX.
(2) Voyez à la fin la note sur l'ordre chronologique des poésies.

(1) *Epistolarum Lib. I*, XX, v. 20-28.
(2) *Carminum Lib. I*, od. I, v. 35-36.
(3) Fénelon, *Dialogue d'Horace et de Virgile*.

nien, comme il l'appelle, avait fait place à l'hexamètre des Grecs (1). Lucrèce et Catulle avaient habitué l'oreille à un rhythme plus savant, plus harmonieux et plus flexible. Cependant Orbilius dictait encore à Horace enfant les poésies surannées de Livius Andronicus, et, pour arriver au développement complet de l'art d'écrire des vers, pour élever une poésie d'imitation, et pour ainsi dire de traduction, telle qu'Orbilius l'admirait chez ses poëtes favoris, jusqu'à la maturité du goût qui a fait des écrits du siècle d'Auguste la plus haute expression de la littérature latine, il fallait réunir cette finesse de sentiment, ce tact parfait, cette verve d'expressions, cette richesse de pensées qui sont l'apanage de quelques rares génies dont Horace est pour nous l'un des meilleurs modèles.

La maigre biographie attribuée à Suétone, seul document authentique que l'antiquité nous ait légué sur la vie d'Horace, est aux deux tiers remplie par le récit des rapports d'amitié qui existèrent entre le poëte et l'empereur. Auguste avait compris quelle peut être la puissance des lettres à une époque où, par un travail successif, la littérature d'un pays est arrivée à son plus haut point de perfection et par conséquent d'autorité; or, ce temps était venu. De quelle année, cependant, devons-nous dater les premiers rapports qui s'établirent entre Auguste et Horace? Suétone n'en dit rien. D'après une ancienne vie du poëte tirée d'un manuscrit originaire de la Vaticane et publiée pour la première fois par M. Vanderbourg (2), Horace aurait été présenté à l'empereur au début de sa carrière littéraire. L'auteur anonyme dit en effet : « Horace fut introduit auprès d'Auguste par Mécène et Pollion. Après cette présentation, Mécène l'invita à transporter dans la langue latine les mètres variés inventés par les Grecs et encore inconnus aux Romains (3). » D'abord, il est peu probable que ce soit Mécène qui ait inspiré à Horace le désir de reproduire dans sa propre langue les mètres d'Archiloque, d'Alcée ou de Sapho; le poëte n'a reçu, sous ce rapport, d'inspiration que de lui-même. Il nous l'a dit : « Quiconque croit en soi guide les autres et marche en tête de l'essaim (4). Puis, en supposant que, dès les premiers temps de son séjour à Rome, Horace, sous le patronage de Pollion et de Mécène, ait été présenté à Octave, il paraît certain que les rapports plus intimes qui s'établirent entre eux sont postérieurs de plusieurs années à la bataille d'Actium. Le poëte a passé à Præneste l'été de l'an de Rome 727, pendant lequel, ainsi qu'il nous l'apprend, il relisait les poëmes d'Homère (*Epist. L.* II, v. 1, 2). Præneste était, d'après Suétone, un des séjours favoris d'Auguste. Il est donc possible que de cette époque date la liaison qui se forma entre le chef de l'empire et l'ami de Mécène; du moins l'éloge du prince revient dès lors plus souvent sous la plume du poëte.

Il aurait été difficile que, trompé dans les espérances de sa jeunesse, frappé des maux de la guerre civile, heureux d'y échapper, Horace résistât aux séductions qui l'entourèrent. Quel prince d'ailleurs a jamais possédé mieux qu'Auguste l'art de n'exiger de ses sujets que le sacrifice de la portion d'indépendance qui pouvait gêner son pouvoir! Les formes républicaines voilaient encore ce qu'il y avait d'absolu et de complétement monarchique dans le gouvernement : voile transparent sans doute, et ne cachant la vérité qu'à ceux qui mettaient quelque bonne volonté à ne pas la découvrir, mais suffisant, toutefois, à justifier la capitulation des consciences faciles. Il n'est donc pas étonnant que l'esprit conciliant et délicat d'Horace, rendant justice à ce qu'il y eut de réparateur dans le gouvernement d'Auguste après la victoire, se soit laissé entraîner par ces flatteuses avances, cette familiarité des grands qui jettent dans une ivresse si douce des âmes même fortement trempées; car Auguste fit les avances. Il voulut avoir Horace près de sa personne et écrivit à Mécène : « Jusqu'ici j'adressais à mes amis des lettres écrites de ma main; mais je suis accablé d'affaires et ma santé n'est pas bonne : amenez-moi *notre* Horace, afin qu'il puisse m'aider (1). » Le poëte refusa d'aliéner son indépendance, et, loin de lui en vouloir de son refus, Auguste lui répondit : « Notre cher Septimius pourra vous dire quel souvenir je conserve de vous; l'occasion s'est offerte de m'exprimer devant lui sur votre compte. Si vous avez cru devoir mépriser mon amitié, je ne vous paye pas du même mépris (2). » Et puis encore : « Usez des droits que vous avez sur moi, comme si vous étiez mon commensal. Et ne le seriez-vous pas, ainsi que je le désirais, si votre santé l'eût permis (3)! » Le moyen de résister à ces aimables cajoleries, à ces rôles intervertis, à cet empereur qui se fait le courtisan du poëte! Horace pouvait-il refuser de dédier quelqu'une de ses poésies au prince qui lui écrivait : « Sachez que je suis fâché contre vous de ce que vous ne vous adressez pas à moi dans vos épîtres. Craignez-vous de vous faire tort auprès de la postérité en lui faisant connaître que vous avez été mon ami (4)? » A une plainte si aimable, le poëte ne pouvait faire moins que de répondre : « Ce que je crains, Cé-

(1) . . . . Horridus ille
Defluxit numerus Saturnius. . . . .
(*Epistolarum Lib. II*, I. v. 157-158.)

(2) Paris, 1812, t. I, p. LV-LVII.

(3) *Mæcenatis vero et Pollionis interventu, in gratiam Augusti receptus est. Dein, a Mæcenate rogatus est transferre varietates metrorum Latinis incognitas quæ apud Græcos inventæ fuerant.*

(4) *Epist. Lib. I*, XIX, v. 22, 23.

(1) Suétone, *Vie d'Horace.*

(2) Suétone, *Vie d'Horace*, traduction de M. Patin, dans son étude sur Virgile et Horace, collection des classiques de M. D. Nisard.

(3) Suétone, *Vie d'Horace.*

(4) Suétone, *Vie d'Horace.*

sar, en vous voyant soutenir seul le fardeau d'un vaste empire, défendre l'Italie par vos armes, réformer ses mœurs et lui donner des lois, ce que je crains, c'est de dérober au peuple, par de longs discours, le temps que vous consacrez à son bonheur (1). » Jusque-là la louange n'était que justice. Auguste avait donné à Rome la gloire au dehors, l'ordre au dedans, et son pouvoir était la condition nécessaire d'un repos durable. Mais quand le poëte accuse de démence le vertueux Labéon; quand Virgile efface l'éloge de Gallus, parce qu'ils ont encouru la disgrâce du maître, ils dépassent la mesure. Nous regrettons alors que ces grands esprits, si ingénieux et même si sincères dans l'expression de leur enthousiasme, se soient aveuglés sur certains excès de la toute-puissance, et qu'ils semblent avoir obéi plus encore à l'inspiration de leur gratitude qu'à celle de leur patriotisme. C'est à la demande d'Auguste qu'Horace, revenant à la poésie lyrique qu'il avait abandonnée pendant quelques années, composa le quatrième livre de ses *Odes*. L'empereur fondait sa dynastie et voulait que Drusus et Tibère, alors en Germanie, eussent leur part dans ces vers qui consacraient la gloire militaire et popularisaient le pouvoir (2). Ce fut encore à la demande du prince que le poëte, en 737, célébra les Jeux Séculaires; il était devenu le chantre de tous les succès, de toutes les fêtes, et savait, par l'élévation des pensées, la pureté du goût, la variété des formes, sauver ce qu'il y avait d'officiel dans ces panégyriques de l'empire. Pendant les dernières années de sa vie, Horace se trouva ainsi rapproché, par l'affection du prince et par celle de Mécène, de ce que Rome comptait de plus illustre parmi ses citoyens. Le talent du poëte était admiré de tous; sa vie était belle, ses rapports aimables, son amitié désirée. S'il avait été ambitieux d'honneurs ou de richesses, il aurait pu tout obtenir; mais il ne demandait à ces hommes puissants qui l'entouraient que l'échange d'une douce familiarité, d'une élégante causerie. A la ville, il habitait sans doute près du vaste palais que Mécène avait fait construire sur le haut du mont Esquilin. Du moins, dans l'épître où il s'adresse à son livre, il lui dit : *Fuge quo descendere gestis* (3). A la campagne, il commençait à préférer le séjour de Tibur, dont la température était plus douce, aux âpres montagnes de la Sabine. Nous lisons dans Porphyrion qu'à l'époque où il écrivait le quatrième livre de ses odes il passait à Tibur tous ses moments de loisir (4). C'est que déjà sa santé n'était plus aussi bonne. Dans la quinzième épître du livre premier, il interroge Numonius Vala sur le climat et les productions de Salerne et de Veliæ. Il a besoin de passer au milieu d'un air tiède la saison des frimas. Le médecin d'Auguste, Musa, lui défend les eaux de Baïa, et ne lui a pas rendu la santé en le faisant plonger dans l'eau glacée en plein hiver. Plus tard il se plaint à Celsus Albinovanus d'un malaise général, d'une inquiétude d'esprit qui ne lui permet pas le repos. Il ne veut rien faire, dit-il, de ce qui pourrait guérir son mal; il évite ce qui lui serait salutaire, pour ne rechercher que ce qui peut lui nuire. S'il est à Rome il regrette Tibur, s'il est à Tibur il veut revenir à Rome (1). L'habitation qu'il avait alors sur les bords de l'Anio, il la devait sans doute à la libéralité d'Auguste; du moins Suétone nous dit qu'à deux reprises le prince, par ses dons, augmenta la fortune du poëte (2). Horace prouvait sa reconnaissance à ses nobles amis en ne s'éloignant d'eux que le moins possible, et en leur consacrant sa personne comme ses vers. Le siècle d'Auguste, ce grand siècle littéraire, a commencé avec Virgile et devait finir avec Ovide, qui ne fit qu'entrevoir l'auteur de l'*Énéide* (*Virgilium vidi tantum*). Vers l'époque à laquelle nous sommes parvenus, Virgile, Properce, Tibulle, Gallus, Varius étaient morts; Ovide avait à peine écrit quelques élégies. Horace seul brillait de tout l'éclat de son talent. Comme s'il eût prévu que l'on touchait à cette décadence qui souvent suit de bien près, dans les lettres ou dans les armes, l'apogée de la gloire, le poëte consacra les dernières inspirations de sa muse à composer son épître aux Pisons; espèce de testament littéraire qui, dès le temps de Quintilien, était appelé l'*Art Poétique*. Maître dans l'art d'écrire, Horace se faisait le législateur du bon goût; par ses préceptes, il fixait avec l'autorité de son génie les règles de cette poésie latine qu'il avait faite si belle et rendue si nationale. Les conseils qu'il donne aux Pisons, dans l'épître qu'il leur adresse, résument ce qu'il devait à lui-même, à l'étude profonde des poëtes grecs, à celle de sa propre langue et des mœurs de la société romaine; car, avant tout, Horace a été un poëte romain. S'il a emprunté à la Grèce quelques rhythmes, quelques images, il s'est gardé de toute imitation servile; ce sont les mêmes formes peut-être, mais ce n'est pas le même langage, ce n'est plus le même esprit. Odes, satires, épîtres ont la séve et la vigueur de leur originalité native. Un certain tour sérieux et moral jusque dans l'ironie de la satire, une urbanité sans apprêt, mais non sans dignité, une plus grande solidité de pensées et de style compensent la richesse d'imagination des Grecs, leur élégance plus facile, leur harmonie plus cadencée. Horace n'oublie jamais qu'il parle à un peuple-roi, dont la gravité et le génie pratique ont survécu à la perte

(1) *Epistolarum, Lib. II*, I, v. 1-4.
(2) *Voy.* la 4e ode du livre IV et la 14e du même livre.
(3) *Epistolarum Lib. I*, XX, v. 5.
(4) Tiburi enim *fere otium suum conferebat, ibique carmina conscribebat*. (*Voy.* Braunhardt., I, sect. II, p. [illegible], [illegible].)

(1) *Epistolarum Lib. I*, VIII, v. 3-12.
(2) *Præterea sæpe eum inter alios jocos « purissimum penem » et « homuncionem lepidissimum » appellat, unaque et altera liberalitate locupletavit.* (Suétone, *Vie d'Horace*.)

de ses libertés. Aussi la lecture des poésies qu'il nous a laissées, empreintes de l'esprit de son siècle, est-elle plus utile à quiconque veut connaître la société romaine que les plus heureuses découvertes de l'archéologie.

Ce fut dans l'été de 746 que Mécène, sentant sa fin prochaine, légua à Auguste le soin de le remplacer près d'Horace. « Souvenez-vous d'Horace comme de moi-même, écrivit-il à l'empereur : *Horatii Flacci, ut mei, esto memor*. Ce dernier vœu d'une affection si longue et si vraie aurait été exaucé sans doute ; mais Horace ne devait pas survivre à son ami. Il l'avait dit : « Le même coup nous frappera tous deux. Je l'ai juré, je le jure encore : dès que tu me montreras le chemin, je serai prêt. Nous irons, oui, nous irons ensemble à notre dernier asile. »

> . . . . Ille dies utramque
> Ducet ruinam. Non ego perfidum
> Dixi sacramentum : ibimus, ibimus,
> Utcumque præcedes, supremum
> Carpere iter, comites parati (1).

Le 5 des calendes de décembre, c'est-à-dire le 27 novembre de la même année, Horace mourut après une courte maladie, et la violence du mal ne lui ayant pas permis de signer un testament, il déclara devant témoins que l'empereur était son héritier. Auguste accepta l'héritage du poëte, et, ne voulant pas séparer dans la mort ceux qui avaient été si unis dans la vie, il fit enterrer le poëte à l'extrémité des Esquilies, auprès du tombeau de Mécène (2). Horace, né le 8 décembre 689, était sur le point d'accomplir la cinquante-septième année de son âge. Onze jours manquaient encore pour qu'elle fût écoulée; mais il faut se rappeler que, dans cet intervalle, Jules César avait réformé le calendrier. Or, l'année 708, pendant laquelle il opéra cette réforme, avait été prolongée de deux mois intercalaires, de telle sorte qu'elle avait eu quatre cent quarante-cinq jours de durée. Il en résulte que, de fait, Horace a vécu cinquante-sept ans deux mois et quelques jours. Il était petit et replet, nous dit Suétone : *brevis atque obesus*. Auguste, le remerciant de l'envoi de ses livres, et faisant allusion à la forme des manuscrits qui, chez les anciens, étaient roulés, lui disait avec plus de familiarité que de goût : « Vous paraissez craindre que vos livres ne soient plus grands que vous; mais si la taille vous manque, vous ne manquez pas de rotondité. Tâchez donc, si vos volumes ne sont pas plus hauts qu'une chopine (*sextariolum*), qu'ils aient du moins l'honnête ampleur de votre ventre. » Ses yeux étaient noirs ; il avait un front ombragé par des cheveux de la même couleur qui blanchirent avant l'âge. Il tirait quelque vanité de la fraîcheur de son teint et du sourire qui séiait si bien à sa jeunesse (3). Des médaillons contorniates

(1) *Carminum Lib. II*, ode XVII, v. 8-12.
(2) Suétone, *Vie d'Horace*.
(3) . . . . Reddes
Forte latus, nigros angusta fronte capillos;

portant le nom d'*Horatius* semblent, malgr[é] leur exécution incorrecte et barbare, se rap[-] porter au portrait que le poëte a tracé de lui[-] même dans ses vers.

Si les monuments iconographiques sont rare[s] et insuffisants pour ceux qui aimeraient à con[-] templer les traits d'Horace, l'homme intérieur[,] le philosophe aimable sont peints dans ses œu[-] vres avec autant de vérité que de détails, e[t] peu d'auteurs se sont livrés au public avec plu[s] d'abandon. Cependant on l'a jugé longtemp[s] d'une manière bien diverse. Les uns l'ont admi[ré] comme un moraliste sévère et un homme pro[-] fondément religieux (1) ; d'autres l'ont traité d[e] joyeux épicurien et d'habile courtisan (2). Il [a] été tour à tour un parasite discret, un adroi[t] esclave (3), ou un modèle de bravoure et d[e] chasteté (4). Chacun l'appréciait sur quelqu[e] partie de ses œuvres, sans en embrasser l'en[-] semble, sans tenir compte du temps où il avai[t] vécu. Les travaux de Wieland, de Lessing, d[e] Wetzel, en Allemagne, de Milman en Angle[-] terre, le livre de M. Walckenaër, l'étude su[r] Virgile et Horace, par M. Patin, ont éclai[ré] d'un jour nouveau son caractère, sa vie et so[n] époque. Ils ont prouvé que cette fois encore l[a] vérité se trouve entre les extrêmes. Horace, on n[e] saurait le nier, a pratiqué cette facile morale q[ui] enseigne non le sacrifice, mais le bon usage de[s] biens de la vie. Lorsque l'avénement du pouvo[ir] absolu fit chercher dans la philosophie une e[x-] cuse pour se retirer des affaires publiques [et] une consolation de s'en voir éloigné, Horace [se] fit disciple d'Épicure. Les esprits énergiques [et] sévères s'étaient réfugiés dans le stoïcisme. Re[n-] fermés en eux-mêmes, ils avaient voulu [se] créer une liberté quelle qu'elle fût, et ils l['a-] vaient placée dans le fond du cœur comme da[ns] un sanctuaire, se rendant indépendants d[es] événements par la pensée, et se consolant [de] ne plus commander aux autres en se comman[-] dant à eux-mêmes. Les hommes d'une natu[re] plus délicate et plus fine, aimant la poésie[,] les arts, oubliaient, en se livrant au charme [du] repos, au commerce si doux d'une société é[lé-] gante, le temps glorieux où le Forum était ouve[rt] à la généreuse ambition de leur jeunesse. C'e[st] parmi ces derniers qu'il nous faut placer H[o-] race ; mais peut-être était-il supérieur à tous p[ar] cette constante étude de soi-même et des autr[es] à l'aide de laquelle il travaille sans cesse à [se] corriger; par tant de réflexions profondes [et] mélancoliques qu'il rend plus saisissantes en l[es] jetant dans la joie des festins; enfin, par ce[tte] modération, *médiocrité d'or*, comme il l'a[ppelle]

Reddes dulce loqui, reddes ridere decorum.
(*Epistolarum Lib. I*, VII, v. 25-27.)
Me pinguem et nitidum, bene curata cute vises.
(*Epistolarum Lib. I*, IV, v. 15.)

(1) Dacier.
(2) Sanadon.
(3) Voltaire.
(4) Poinsinet de Sivry.

polie, qui l'éloigne de tous les excès. Sans doute sa morale n'est pas la stricte morale du devoir, sa raison n'est pas sans faiblesse, sa sagesse est la sagesse du monde; mais elles préservent du vice et conseillent la vertu. Leur voie est large, mais elle est droite. Si l'on n'y trouve aucune de ces vérités sublimes qui doivent plus tard changer le monde ancien et renouveler les sociétés vieillies, elles sont d'une application journalière dans les mœurs polies et faciles du siècle d'Auguste. Elles touchent même par cent points divers à la société moderne, témoin ces citations empruntées à chaque instant à ses écrits pour donner autorité à la sagesse usuelle de notre temps. Il est peu d'esprits cultivés qui ne trouvent, sans la chercher, l'occasion d'invoquer Horace comme un conseil présent; qui ne répètent, pour en avoir éprouvé l'utilité pratique, les maximes de sa douce philosophie; et qui ne pensent de ce poëte charmant ce que Voltaire a si bien su lui dire :

Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence,
À jouir sagement d'une honnête opulence,
À vivre avec soi-même, à servir ses amis,
À se moquer un peu de ses sots ennemis,
À sortir d'une vie ou triste ou fortunée
En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée.

NOEL DES VERGERS.

Bibliographie. — Dans l'énumération des éditions, des traductions, des écrits destinés à l'explication des œuvres d'Horace, nous nous bornerons à un résumé sommaire présentant les indications principales (1). On regarde comme l'édition primitive des œuvres d'Horace un volume in-4°, de 157 feuillets, imprimé en lettres rondes, d'une forme peu ancienne, et qui ne porte ni date ni nom de typographe. On ignore même quel fut cet imprimeur. Quoique peu correcte, cette édition a fourni de bonnes leçons. On en connaît deux ou trois exemplaires en Angleterre, où elle a été payée jusqu'à 50 livres sterling (1250 francs environ); mais en France elle ne s'est jamais, nous le croyons du moins, montrée en vente publique. Une autre édition, également sans lieu, sans date et sans nom d'imprimeur, forme un volume in-4° de 123 feuillets, en caractères ronds, assez beaux, et qui ont de la ressemblance avec ceux dont Philippe de Lavagnia faisait usage vers 1473. Ce volume est fort rare et fort cher. Un bel exemplaire se conserve dans la bibliothèque de lord Spenser. Laissant de côté une ou deux éditions fort anciennes dont l'existence est douteuse, nous arrivons à celle donnée à Naples en 1474, in-4°, par Arnauld de Bruxelles; il y a 168 feuillets dans l'exemplaire, unique jusqu'à présent, que possède lord Spenser; le texte présente quelques bonnes leçons. L'édition de Milan, Phil. Zarotus, 1474, in-4°, n'a été achevée qu'après celle de Naples; elle est moins rare; on en connaît en Angleterre quatre ou cinq exemplaires. Un volume imprimé à Ferrare, en 1474, ne contient que les *Épîtres* et les *Odes;* c'est un in-4° de 106 feuillets, et l'exemplaire déposé dans la *Bibliotheca Spenseriana* passe pour le seul qui existe encore. Citons ensuite comme conservant de la valeur les deux éditions données à Milan par Philippe de Lavagnia, 1476 et 1477 (cette dernière bien incorrecte), et les trois éditions de Venise, *per Philippum Condam Petri*, 1477-1478, et 1479. Une édition in-folio, sans nom de lieu, mais qu'on croit imprimée à Venise, et qui est datée de 1481, est la première avec date qui renferme le commentaire d'Acron sur toutes les œuvres d'Horace. L'édition de Milan, Antonio Miscomini, 1482, in-folio, est la première qui ait donné le commentaire du Florentin Christophe Landini, souvent réimprimée à la fin du quinzième siècle; il en a été de même de l'édition de Venise, Arriva beni, 1490, in-folio, qui se recommande par une nouvelle révision du texte. L'édition in-folio publiée à Strasbourg en 1498, par Jacques Locher, a le mérite de présenter un texte établi d'après des manuscrits trouvés en Allemagne; elle est ornée de figures gravées sur bois représentant des sujets tirés des œuvres d'Horace. Dibdin (*Bibliotheca Spenseriana*, t. II,) a reproduit neuf de ces figures; les critiques les plus habiles ont reconnu le mérite littéraire de cette édition; elle n'est pas fort rare, mais peu d'exemplaires sont en bon état. En 1501, Alde publia à Venise le premier Horace d'un format portatif; c'est un in-8° de 143 feuillets très-rare et très-recherché des bibliophiles; son prix va toujours en augmentant : il s'est élevé jusqu'à 500 et jusqu'à 1,000 francs aux ventes récentes de Renouard et de Bearzi. L'édition de Philippe Junte, Florence, 1503, in-8°, presque aussi rare que celle d'Alde, est infiniment moins chère. La même année on mit au jour à Paris, in-folio, une édition, avec le commentaire, plusieurs fois réimprimée de Josse Bade. En 1509, Alde donna une édition nouvelle d'Horace; elle est plus correcte que celle de 1501, et quoique augmentée de quelques notes, son prix est moindre; il en est de même des réimpressions qui sortirent en 1519 et en 1527 de l'imprimerie Aldine; celle de 1555 présente une recension nouvelle faite par Muret d'après un manuscrit. On peut citer à cause de l'exiguïté insolite de son format et de la bizarrerie des caractères employés, l'édition d'Alexandre Paganini; Venise, 1521, in-24. Le volume édité à Bâle en 1555 par Georges Fabricius, in-folio, est estimée à cause de la réunion de notes d'un grand nombre de commentateurs; il a reparu en 1570 et en 1580. Un des plus savants et des plus judicieux commentateurs d'Horace, Denys Lambin, publia à Lyon, en 1561, un travail fréquemment réimprimé; l'édition de Venise, Paul Manuce, 1566, in-4°, est la plus recherchée des bibliophiles; celle de Paris, 1579, in-folio, est la plus complète. C'est de même, à cause des commentaires, qu'on estime les éditions de Leyde, 1597 (et 1611), in-4°, avec les notes de Cruquius, et d'Anvers, 1608, in-4°, avec celles de Lævinus Torrentius. Les Estienne ont plusieurs fois réimprimé Horace; mais les éditions qu'ils en ont données ne sont pas très-recherchées; nous nous bornerons à citer celle publiée par Henri Estienne, en 1577, in-8°, où le texte a été habilement revu d'après des manuscrits. Nous trouvons au dix-septième siècle l'édition de Sedan, 1627, in-32, remarquable en raison de l'extrême finesse des caractères employés : ce petit volume est rare et fort cher, lorsqu'il est d'une belle condition. L'édition elzevirienne, Leyde, 1629, 3 tomes petit in-12, est jolie :

(1) On trouvera de plus amples détails dans le *Manuel du libraire* de M. J.-C. Brunet, 4e édition, t. II, p. 628-[illegible], et dans le *Catalogue de la Bibliothèque de M.* [illegible], Paris, [illegible], p. [illegible]. En 1775 on publia à Leipzig une *Bibliotheca Horatiana, sive syllabus editionum Horatii, interpretationum, versionum;* mais ce travail est aujourd'hui bien arriéré. *Voir* aussi Quérard, *La France Littéraire*, t. IV, p. 131-138.

les amateurs tiennent à la posséder ; mais elle n'a aucun mérite littéraire spécial. L'Horace de Daniel Elzevier, Amsterdam, 1676, petit in-12, est d'une exécution typographique très-soignée ; et quoique le texte laisse à désirer pour la correction, ce volume est très-recherché : de beaux exemplaires se sont payés au delà de 100 francs dans les ventes publiques, et un exemplaire, avec toutes les marges, est monté à 280 francs à la vente Bérard. Cette édition renferme le commentaire de l'Anglais John Bond, publié pour la première fois en 1606, et très-fréquemment réimprimé, quoique assez médiocre ; mais ces notes courtes et multipliées, tout en laissant intactes beaucoup de difficultés, en expliquent un grand nombre, conduisent le lecteur comme par la main, et rendent de très-grands services aux étudiants; aussi le travail de Bond est-il devenu populaire : plus savant il eût été moins répandu. L'édition de Leyde, 1670, in-8°, fait partie de la collection *Variorum ;* elle est due à Corneille Schrevelius, philologue médiocre : les beaux exemplaires sont rares et recherchés. L'édition *ad usum Delphini* est peu commune ; elle contient le commentaire assez médiocre de Louis Desprez : ce travail, malgré son faible mérite, a été fort goûté en Angleterre, où il a été réimprimé au moins vingt fois, de 1694 à 1822. On signale comme correcte une assez belle édition donnée par J. Talbot à Cambridge, en 1699, in-4°. Nous arrivons au travail de Bentley, qui se recommande par une grande sagacité critique, mais auquel on peut reprocher la hardiesse des conjectures du très-savant éditeur. Publiée en 1711, cette édition fut réimprimée à Amsterdam, 1713, 2 tomes in-4° ; elle ne s'écoula pas rapidement, car en 1728 on crut devoir en rajeunir le titre. De nombreux auteurs attaquèrent la façon téméraire dont Bentley avait modifié les passages qu'il regardait comme corrompus. Pierre Burmann reproduisit ce texte en 1713, à Utrecht, en élaguant toutefois les corrections trop hasardées du philologue anglais. L'édition de Cunningham, La Haye, 1721, 2 vol. petit in-8°, a été entreprise dans le but de faire opposition au travail de Bentley : il est suivi pas à pas et combattu avec chaleur. Un autre Anglais, William Baxter, avait, dès 1701, donné une édition qui a été réimprimée en 1725 et vantée par les bibliographes britanniques ; elle n'a cependant guère été remarquée sur le continent. Nous passerons rapidement sur les éditions de Londres (J. Pine), 1733-1737 (entièrement gravée et ornée de jolies vignettes) ; de Paris, 1733, in-24 (caractères d'une finesse et d'une netteté remarquables) : de Glascow, 1744 (annoncée comme exempte de toute faute typographique, ce qui n'est pas exact) ; nous en laissons de côté bien d'autres qui ne pourraient être mentionnées que dans une bibliographie spéciale : nous citerons cependant le volume imprimé par Baskerville à Birmingham, en 1762, in-12, et dont l'exécution est fort élégante. Le même imprimeur a aussi donné en 1770 un bel Horace, in-4°. C'est un autre genre de mérite qui fait rechercher les éditions données en Allemagne, par Jani (Leipzig, 1778-82, 2 vol. in-8° ; les *Odes* seulement), et par Gesner, 1788 (réimprimée en 1802) : les travaux de ces éditeurs jouissent d'une juste réputation. L'in-4° publié à Strasbourg, en 1788, par Oberlin, ne donne que le texte nu ; c'est un beau livre et correct, mais oublié. Il en est de même du grand in-folio imprimé à Parme, en 1790, chez Bodoni : sa somptueuse exécution typographique ne le fait pas sortir de la classe des livres passés de mode. Deux in-4° édités à Londres, en 1792-93, par H. Homer et C. Combe, sont bien moins splendides; mais le commentaire, formé d'un choix des notes des éditeurs antérieurs, est utile. L'édition de G. Wakefield, Londres, 1794, 2 vol. petit in-8°, est soignée et correcte ; celle de C. F. Wetzel, Lignitz, 1799, 2 tomes in-8°, est d'une exécution fort disgracieuse, mais l'étendue de ses tables la recommande aux travailleurs. Pierre Didot l'aîné mit au jour, en 1799, un très-bel Horace, grand in-folio, orné de douze jolies vignettes dessinées par Percier. Ce livre est un digne rival du somptueux volume de Bodoni ; et les charmantes vignettes gravées par Girardet lui conservent une grande valeur. Un érudit fort distingué, C.-G. Mitscherlich, voulait publier un Horace complet ; il n'a donné que les *Odes* (Leipzig, 1800, 2 vol. in-8°) ; mais son commentaire est d'un très-grand prix. On a fait peu d'attention en France à l'édition de Prædicow (Wittemberg, 1806 in-8°) ; elle est digne d'être signalée par suite de la hardiesse avec laquelle le texte a été réformé. C. Fea donna à Rome, en 1812, 2 vol. in-8°, une édition dans laquelle il s'attacha aux manuscrits du Vatican et à ceux d'autres bibliothèques d'Italie restés hors de la portée des érudits anglais et allemands. Les corrections qu'il introduisit aussi dans le texte n'ont pas toutes reçu l'approbation des critiques. On peut regarder comme un élégant bijou l'édition de Pickering, Londres, 1820, in-48 ; il en a été tiré des exemplaires sur papier de Chine et sur peau vélin. La même année, J.-H. Bothe publia à Heidelberg deux volumes in-8° dans lesquels il suivait, en le rectifiant, le travail de Fea. En 1829, on réimprima à Leipzig, 2 vol. in-8°, l'édition de G.-J. Dœring, qui, à partir de 1803, avait paru en volumes isolés, publiés à part ; le choix éclairé des leçons, la science solide répandue avec une habile sobriété dans les notes, mettent ce travail au premier rang. Il a été réimprimé avec élégance à Oxford en 1831. L'édition en 4 vol. in-8°, Londres, 1825, qui fait partie de la nouvelle collection des *ad usum* publiée par Valpy, est médiocrement estimée ; celle en trois volumes (Paris, 1829) qui figure dans la collection des classiques de Lemaire a pour base le travail de Dœring. On doit mentionner comme objet de curiosité le volume in-64, publié en 1828 avec les caractères microscopiques d'H. Didot : il a le mérite d'être encore plus *lilliputien* que les éditions de Janon à Sedan et de Pickering à Londres. Le travail de G. Braunhard, Leipzig, 1831-35, 4 tomes in-8°, offre les résultats de longues et patientes recherches. Nous voici arrivés à une édition qui fit quelque bruit dans le monde savant, à celle de P. Hofman Peerlkampf, Harlem, 1834, in-8°. Le savant Hollandais voulut établir que les poésies lyriques d'Horace avaient été défigurées par des interpolations téméraires ; il rejette des odes entières ; il condamne dans les odes et dans les épodes 644 vers ; il attribue à des moines du moyen âge la sixième partie environ de ce qu'on est habitué à regarder dans les *Carmina* du poëte latin comme l'œuvre d'Horace. M. Peerlkampf a fait imprimer en italique tous les vers qu'il regarde comme supposés, ce qui donne, tout d'abord, à son volume un aspect singulier. Les juges les plus compétents ont reconnu dans l'introduction où l'éditeur développe ses vues, des aperçus sagaces et des observations judicieuses au milieu de beaucoup de sophismes qui n'ont pu soutenir un système exagéré (*voir* la *Bibliothèque universelle de Genève*, tome LVIII, un article de M. Berger de Xivrey dans le *Journal des*

Débats, 9 août 1838, etc.). L'édition d'Orelli, Zurich, 1837, 2 vol. in-8° (réimprimée en 1843), est regardée comme une des meilleures productions de la critique moderne ; le savant auquel on la doit avait lu tout ce qui avait été écrit sur Horace, et il a fort habilement trié, amendé, disposé ce qu'avaient dit de bon les commentateurs qui l'avaient précédé, dans une troisième édition, publiée en 1850; le travail d'Orelli a reçu de notables améliorations soit pour la constitution du texte, soit pour les notes. L'édition de Dillenburger (Bonn, 1848) est estimée, sans être destinée aux érudits de profession; elle a été réimprimée en 1851 et en 1854. En 1855, J. Ritter a publié à Leipzig une édition (2 vol. in-8°) d'*Horace* sur des manuscrits du neuvième et du dixième siècle, et accompagnée d'excellentes notes. C'est jusqu'à présent la meilleure édition. Laissant de côté d'autres publications, nous mentionnerons la charmante édition publiée par MM. Firmin Didot, 1855, in-18 ; elle est ornée de vignettes dessinées par Barrias, et donne un texte soigneusement revu par M. Dübner, dont le commentaire perpétuel est bien supérieur à celui que Jean Bond avait donné dans l'édition si renommée des Elzevier ; elle est précédé d'une Vie du poëte par M. Noël des Vergers (1).

Parmi les éditions séparées, de quelques portions des œuvres d'Horace nous citerons l'édition de l'une de la cinquième satire du premier livre, imprimée à Rome, 1816, in-folio, avec une traduction italienne, dont les trois éditions successives sont ornées de gravures qui diffèrent dans chacune d'elles. Ce fut une grande dame anglaise, la duchesse de Devonshire, qui se passa cette fantaisie typographique et artistique. Les *Epistolæ commentariis uberrimis instructæ*, par S. Obbarius, Leipzig, 1847, in-8°, ont été louées dans quelques journaux allemands. Deux éditions de l'*Art poétique* avec des notes étendues, l'une par Schelle, Leipzig, 1806, in-8°, l'autre par Streuber, Bâle, 1839, méritent d'être consultées.

Traductions en français : Habert publia en 1549 en vers français les *Sermons satyriques*, qui reparurent en 1551 avec des augmentations ; Peletier avait mis au jour l'*Art poétique ;* on y joignit les poésies lyriques traduites par de La Porte, les *Épîtres* par deux écrivains qui ne se nommèrent pas, et le tout, imprimé à Paris en 1584, forme 2 vol. petit in-12, qui n'ont guère d'autre mérite que leur naïveté. On trouve plus de fidélité dans la traduction en vers français faite par les deux frères Le Chevalier d'Agneaux, lesquels s'exercèrent également sur Virgile ; elle parut en 1588, petit in-8°. Laissant de côté des tentatives sans portée faites au dix-septième siècle, nous arrivons à la traduction d'André Dacier, dont la première édition parut de 1681 à 1689, et qui a été plusieurs fois réimprimée (Paris, 1709, 10 vol. in-12, 1714, 1729, 1733). Cette version, fidèle mais dépourvue d'élégance, ne rend nullement le charme des vers d'Horace ; si elle conserve encore sa place dans quelques bibliothèques, elle la doit aux notes qui l'accompagnent, et qui, dans chaque édition successive, gagnaient en étendue. On a laissé tomber dans un juste oubli la version du père Tarteron, Paris, 1700, in-12, qui, faute d'une meilleure, fut souvent réimprimée dans la première moitié du dix-huitième siècle. La traduction du père Sanadon, publiée à Paris, en 1728, 2 vol. in-4°, est mieux écrite que celle de Dacier, mais elle rend moins exactement le sens de l'original; les notes sont intéressantes. Le traducteur avait adopté une orthographe bizarre et rangé les écrits d'Horace dans l'ordre où il pensait qu'ils avaient été composés. On est sagement revenu au classement habituel et à l'orthographe usuelle dans l'édition d'Amsterdam (Paris), 1756, 8 vol. in-12. Il faut d'ailleurs convenir que ce n'est pas à un moine qu'il faut s'adresser pour avoir une bonne traduction d'Horace. La belle édition d'Amsterdam, 1735, 8 vol. in-12, offre un choix des traductions et des notes de Dacier et de Sanadon. La traduction de Batteux, 1750, eut du succès : elle est accompagnée de notes succinctes, et elle a été réimprimée plusieurs fois, notamment en 1823, 2 vol. in-8°, avec un commentaire par N.-L. Achaintre. Le travail de Binet, 1783, a été loué sous le rapport de la fidélité ; il a obtenu en 1827 une sixième édition, 2 vol. in-12. Il y a bien plus d'élégance dans la traduction en vers de M. Daru, publiée d'abord en 1798, 2 vol. in-8°, et qui reparut, avec des corrections heureuses, en 1804, 4 vol. in-8° ; la septième édition est de 1826, et ce travail, quoique n'atteignant pas sans doute la perfection, est digne du succès qu'il a obtenu. En 1821, Campenon et Desprez publièrent une traduction d'Horace en prose ; elle est une des meilleures de celles que possède la langue française. S'attachant moins que Binet à la rigueur du texte, ces deux littérateurs l'emportent grandement pour l'élégance du style; ils ont joint à leur travail des extraits du commentaire que l'abbé napolitain Galiani avait composé sur le poëte latin. Ce commentaire, vanté à l'avance, tant qu'il était resté inédit, signalé comme fort spirituel, fort piquant, et peu ressemblant aux élucubrations pesantes des annotateurs habituels, n'a pas répondu à l'attente qu'avaient excitée des éloges exagérés.

M. Panckoucke mit au jour, en 1832, les *Œuvres d'Horace*, traduites par dix-huit littérateurs différents (MM. Amar, Andrieux, Arnault, etc.). Cette publication est d'un mérite très-inégal; à côté de très-bonnes pages, on en rencontre de fort médiocres. Citons aussi les traductions en vers de MM. Ragon, 1831-32, 4 vol. in-18; L. Duchemin, 1839 et 1846, 2 vol. in-8° ; Cabaret-Dupaty, 1837, 2 vol. ; Goupy, 1841, 2 vol, in-8° ; 1847 et 1857, in-18 ; D. Frion, 1843, 2 vol. in-8° ; J. Collet, 1843, in-18. Une version en prose, dont les diverses parties sont dues à MM. Chevriau, Génin, Guiard et Nisard, fait partie de la collection des auteurs latins avec une version française publiée sous la direction de M. Nisard ; ce volume, mis au jour en 1839, est précédé d'une notice sur Horace par M. Patin.

Les tentatives faites par divers auteurs pour traduire telle ou telle partie des œuvres d'Horace sont extrêmement nombreuses ; en ce qui touche les poésies lyriques, nous mentionnerons les *Cinq Livres des Odes d'Horace Flace*, traduits en vers français par J. Mondot, Paris, 1579 (la plus ancienne version de ce genre qui ait paru dans notre langue) ; — l'*Essai de traduction de quelques Odes et de l'Art poétique*, par l'abbé Le Febvre de La Roche ; Paris, 1788, gr. in-8° (volume tiré à petit nombre et qui n'a pas été mis dans le commerce) ; — les *Odes traduites en vers, revues pour le texte sur dix-huit manuscrits*, par Ch. Vanderbourg : Paris, 1812-13, 3 vol. in-8° : travail estimable, surtout à cause du commentaire ; mais Vanderbourg s'était volontairement imposé le joug d'un système qui a rendu Horace méconnaissable : il a voulu rendre le texte vers pour vers, strophe pour strophe, en calquant le français sur le latin ; il s'est

(1) Voir dans *Le Moniteur* du 3 décembre 1855 un article de M. Sainte-Beuve sur cette édition.

ainsi donné beaucoup de peine afin de ne pas réussir.

On a loué sous certains rapports la traduction en vers de M. de Wailly et celle de M. Léon Halévy. On peut citer aussi celles de M. Lenoir (1822), Worms de Romilly (1826), Stievenart (1828), Montigny (1836), Dupont (1836), P. Neveu (1842), Ruffy (1844), J. Lacroix (1848). Tout récemment on a vu paraître celle de M. G. de Nattes, Paris, 1886, 2 vol. in-8° (le second volume est en entier occupé par les notes); celle de M. Goupy a été souvent réimprimée.

N'oublions pas un livret sans aucun mérite, mais qui doit à sa rareté l'honneur d'enflammer toutes les convoitises des bibliomanes : les *Odes d'Horace, en vers burlesques* (par H. Picou) ; Leyde, J. Sambix (Elzevier), 1653, petit in-12. Voilà un de ces volumes qu'une demi-douzaine d'amateurs seulement ont la bonne fortune de posséder ; ses heureux propriétaires se gardent bien de le lire, mais ils le couvrent de maroquin et de dorures ; on a vu des exemplaires ayant toutes leurs marges (circonstance inappréciable pour un bibliophile) s'adjuger récemment à 140 et 155 fr. aux ventes Monturan et Bertin.

La traduction en vers des Satires par M. Raoul, Tournay, 1818, in-8°, n'est pas sans mérite. Celle des Épîtres et des Satires par M. Bon Le Camus, Paris, 1842, in-8°, a reçu des éloges. L'*Art poétique* a été traduit en vers par Cornette, 1802 ; par Chénier, 1815 ; par Baudouin, 1834 ; par Bon Le Camus, 1841. M. Gonod en a donné une version accompagnée du texte, d'un commentaire et d'une introduction ; le tout forme un gros volume publié à Clermond-Ferrand en 1841.

Les œuvres complètes d'Horace ont été traduites en italien par J. Borglanelli ; Venise, 1736, 4 vol. in-8° (plusieurs fois réimprimées) ; par G. Solari, Gênes, 1811 ; par T. Gargallo, Palerme, 1809-11, 2 vol. in-4° (cette dernière traduction a obtenu un grand succès ; une cinquième édition a vu le jour à Sienne, 1825, 4 vol. in-18). La traduction des poésies lyriques par Pallavicini, Leipzig, 1736, Venise, 1743, est estimée ; nous ne nous arrêterons pas à un grand nombre de traductions italiennes de diverses parties des œuvres d'Horace, nous mentionnerons seulement comme singularités une version en argot de la cinquième épître dans les *Rime burlesche* de Ferrari (Venise, 1570), et l'*Art poétique* en dialecte milanais, Milan, 1832. L'Espagne peut môntrer la traduction en prose d'Urbano Campos, 1682 (il en existe plusieurs éditions) ; et celle en vers de Xaverio de Burgos, Madrid, 1820-23, 4 vol. in-8°, réimprimée à Paris, en 1841. Un poëte estimé, Th. de Yriarte, a mis en vers l'*Art poétique*. Les traductions anglaises de Creech et de Smart sont oubliées ; mais celles de D. Watson, 1740, et de Ph. Francis ont de la réputation et ont été fréquemment réimprimées. En Allemagne nous trouvons une traduction complète due à C.-J. Preiss ; Leipzig 1803-1808, 4 vol. in-8°. Rosenhuyn (Kœnigsberg, 1818) et Voss (Brunswick, 1820) se sont exercés de la même manière.

Les *Odes* ont été traduites et accompagnées de notes par Ramler et par von der Decken ; Wieland en a fait autant pour les *Satires* et pour les *Épîtres*. Günther s'est attaché aux poésies lyriques (Leipzig, 1822). Plusieurs musiciens du seizième siècle essayèrent de mettre en musique des vers d'Horace, et, depuis, cet exemple a trouvé quelques imitateurs ; Philidor s'exerça de cette façon sur le *Carmen sæculare*, et son travail vit le jour à Paris en 1780. Le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 640, cite ces tentatives, auxquelles on peut ajouter celles de Benedictus Ducis, qui publia à Ulm, en 1539, des Odes d'Horace à trois et quatre parties. G. BRUNET.

Suétone, *Vita Horatii*, dans presque toutes les éditions du poëte, et publiée à part par Richter ; Zwickau, 1830, in-4°. — Masson, *Vita Horatii, ordine chronologico delineata* ; Leyde, 1708, in-8°. — Grotefend, article *Horace* dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, sect. II, t. X. p. 457-470. — Van Ommerem, *Horaz als Mensch und Bürger von Rom* (traduit du hollandais par Walch) ; Leipzig, 1802, in-8°. — Arnaud, *Essai sur la Vie d'Horace, d'après Algarotti* (dans ses *Variétés littéraires*). — A. Weichert, *De Q. Horatii Obtrectatoribus* ; Grimma, 1821, in-4°. — C. Francke, *Fasti Horatiani* ; Berlin, 1839, in-8°. — J. Teufel, *Horace, revue historique et littéraire* (en allemand) ; Tubingue, 1843, in-8°. — J. Murray, *Original Views of the passages in the Life and Writings of Horace* ; Dublin, 1851, in-8°. — Eus. Salverte, *Horace et l'empereur Auguste* ; Paris, 1823, in-8°. — Schoell, *Histoire de la Littérature romaine*, t. I. — Dusaulx, *Les Satyriques latins* ; *Mémoire sur Horace*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLIII, p. 157. — Kœfoed, *De Vita et Moribus Horatii* ; Copenhague, 1790, in-8°. — Seitz, *Horatius Flaccus, nach seinem Leben und seinen Dichtungen, biographische Abhandlung* ; Nuremberg, 1815, in-8°. — G.-J. Grotefend, *Die schriftstellerische Laufbahn des Horatius* ; Hanovre, 1850, in-8°. — J. Jacob, *Horaz und seine Freunde* ; Berlin, 1852, in-8°. — Walckenaër, *Histoire de la Vie et des Poésies d'Horace* ; Paris, 1840, 2 vol. in-8° (1). — W. Teuffel, article *Horace* dans la *Real-Encyklopædie der classischen Alterthumswissenchaft* de Pauly, t. III, p. 1465-1482. — Ernesti, *Parerga Horatiana* ; Hale, 1818.

La maison donnée au poëte par Mécène a été l'objet de quelques travaux spéciaux : Capmartin de Chaupy, *Découverte de la Maison d'Horace* ; Rome, 1767, 3 vol. in-8°. — D. de Sanctis, *Dissertazione sopra la Villa di Orazio Flacco* ; Rome, 1761, in-4°. — Clem. Vannetti, *Sopra la Villa da lui dipinta di Q. Horatio Flacco* ; Roveredo, 1790, in-8°. — Campenon, *Untersuchungen ueber das Landhaus des Horaz* ; Leipzig, 1826, in-8°.

En fait de discussions littéraires sur le talent et sur les écrits d'Horace, on peut mentionner C.-D. Jani, *De Ingenio Horatii* ; Hale, 1778, in-4°. — Sulzer, *Theorie der schönen Künste*, t. II, p. 651-657. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. I, p. 380-424. — Bernhardt, *Esquisse de la Littérature latine* (en allemand), p. 159-254. — Baehr, *Geschichte der Röm. Liter.*, p. 33-249, et p. 62-337 de la seconde édition, 1832. — Fuerstenau, *De Carminum aliquot Horatianorum Chronologia* ; Hersfeld, 1838, in-8°. — Streuber, *Chronologie der Dichtungen des Horaz* ; Bâle, 1843, in-8°. — Dillenburger, *Quæstiones Horatianæ* ; Bonn, 1841, in-8°. — Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, Leipzig, 1834, in-4° ; et *Novæ Quæstiones*, 1847. — H. Croft, *Horace éclairci par la Ponctuation* ; Paris, 1810, in-8°. — Duentzer, *Kritik von Horaz* ; Brunswick, 1841-46, 3 vol. in-8°. — J. Tate, *Horatius restitutus, or the books of Horace arranged in chronological order* ; Londres, 1837 (le *Quarterly Review*, n° 124, consacre un article à cet ouvrage, et en fait l'éloge). — Ernesti, *Clavis Horatiana* ; Berlin, 1802-1804, 2 vol. in-8°. — Dœderlein, *Lectionum Horatianarum Decas* ; Erlangen, 1823. — Matthiæ, *De Locis nonnullis Horatii* ; Altenbourg, 1818. — Martin, *De aliquot Horatii Carminibus Commentatio critica* ; Posen, 1844.

Les travaux particuliers sur telle ou telle portion des écrits d'Horace sont fort nombreux ; nous nous bornerons à mentionner quelques-uns des principaux : *Dissertation critique sur l'Art poétique d'Horace* (par le marquis de Sévigné) ; Paris, 1698, petit in-12. — T.-H. van Reenen, *Disquisitio de Horatii Flacci Epistola ad Pisones* ; Amsterdam, 1806, in-8°. — Mittermayer, *Ueber den Brief an die Pisonen* ; Aschaffenburg, 1827, in-4°. — E. Feys, l'*Art poétique d'Horace considéré dans son ordonnance* ; Paris, 1856, in-8°. — D. Ulrich, *De Satyra Horatiana* ; Breslau, 1827, in-4°. — J.-A. Estienne, *Étude morale et politique sur les Épîtres d'Horace* ; Paris, in-8°. — C. Morgenstern, *De Satiræ atque Epistolæ Ho-*

(1) Voir quatre articles de M. Patin sur cet ouvrage, dans le *Journal des Savants*, 1841 et 1842.

ratione Dissertatio; Leipzig, 1801, in-4°. — Schmeiskopf, *De Horatiano Carmine seculari*; Leipzig, 1838.

On trouve aussi quelques monographies relatives à certains points de vue sous lesquels on peut envisager le poëte latin : D.-G. Bidermann, *De Horatio Musico*; Freiberg, 1768, in-8°. — Wallin, *De Horatio Lyrico*; Upsal, 1804, in-8°. — Berger, Herming, Noræus, Benner, Pfluger et Brieyleb ont écrit des traités *De Philosophia Horatii*.

HORACES (Les trois), personnages d'une des plus célèbres légendes romaines. Sous le règne de Tullus Hostilius, septième siècle avant J.-C., Albe et Rome se disputaient la suprématie. On convint de remettre la décision de la querelle à un combat singulier. Chacune des deux armées possédait trois frères, du même âge environ et de la même force. Les trois Romains s'appelaient Horaces, les trois Albains Curiaces; c'est ainsi du moins que les partage la tradition la plus générale, car certains récits font des Curiaces les champions de Rome et des Horaces les défenseurs d'Albe. La narration de Tite-Live et la tragédie de Corneille ont rendu populaire cet héroïque combat, qui eut pour dénoûment la mort de deux Horaces et des trois Curiaces. Lorsque le seul Horace survivant rentra vainqueur dans Rome, orné des dépouilles des vaincus, sa sœur Horatia, fiancée à l'un des Curiaces, poussa des cris plaintifs. Ses lamentations excitèrent la colère d'Horace, qui la tua en s'écriant : « Ainsi périsse toute Romaine qui pleurera un ennemi. » Le roi nomma des duumvirs pour juger le fratricide; ils le condamnèrent. Déjà, selon la terrible formule de la loi (*lex horrendi carminis*), Horace, la tête couverte d'un voile, allait être battu de verges, pour être ensuite suspendu à l'arbre fatal (*infelici arbori*), lorsque, de l'avis du roi Hostilius, il en appela au peuple. Son père le déclara non coupable, ajoutant que, dans le cas contraire, il l'aurait puni lui-même en vertu de ses pouvoirs paternels. Le peuple acquitta Horace. « Cependant, dit Tite-Live, pour qu'un crime aussi éclatant ne restât pas sans expiation, on obligea le père à racheter son fils en payant une amende. Après quelques sacrifices expiatoires, dont la maison des Horaces (*gens Horatia*) (1) conserva depuis la tradition, le vieillard plaça en travers de la rue un poteau, espèce de joug, sous lequel il fit passer son fils, la tête voilée. Ce poteau, conservé et entretenu à perpétuité par les soins de la république, existe encore aujourd'hui. On l'appelle le *poteau de la sœur* (*tigillum sororium*). On éleva un tombeau en pierre de taille à l'endroit où celle-ci reçut le coup mortel. » Le récit de Tite-Live n'a aucune autorité historique; c'est une légende dont le fond peut être réel, mais dont le développement appartient à la poésie populaire. Y.

Denys d'Halicarnasse, III, 13-22, 31. — Tite-Live, I, 24-26. — Valère Maxime, VI, 3. — Florus, I, 3. — Cicéron, *Pro Mil.*, 3 (*Schol. Bob. in Milon.*, p. 277, édit. Orelli); *De Invent.*, II, 20. — Festus, au mot *Soror. Tigill.*, p. 297, édit. de Muller. — Plutarque, *Parall. Min.*, 16. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 4. — Zonaras, VII, 6.

HORANYI (*François-Joseph-Alexis*), historien hongrois, né à Ofen, le 15 février 1736, mort le 11 septembre 1809. Entré de bonne heure dans l'ordre des piaristes, il s'y fit remarquer par son amour des lettres et les efforts qu'il fit pour leur progrès dans son pays. Afin de mieux atteindre ce double but, il séjourna longtemps à Rome et à Venise, visita l'Angleterre, la Hollande et d'autres contrées. Horanyi resta dévoué jusqu'à la fin de ses jours aux intérêts de son ordre. Il se fit connaître par ses travaux historiques, relatifs surtout au passé de la Hongrie. On a de lui : *Memoria Hungarorum et Provincialium scriptis editis notorum*; Vienne, 1775-1777, 3 v. in-8°; — *Nova Memoria Hungarorum*, etc.; Pesth, 1792, 1 vol. in-8°. C'est une continuation jusqu'à la lettre C de l'ouvrage précédent; — *Scriptores piarum scholarum liberaliumque artium magistri*; Bude, 1808, 2 vol. in-8°; — *Joa. Bethlenii Historia Rerum Transylvanicarum, ab an.* 1662 *ad a.* 1673, *producta et concinnata. Pluribus mendis sublatis recognovit, et præfatione de progenie, vita et ingenii monumentis ejusdem scriptoris auxit A. Horanyi*; Vienne, 1782, 2 vol.; — *M. Simonis de Keza Chronicon Hungaricarum, ex cod. membranaceo ed.*; Vienne, 1782, in-8°; — *F. Forgacs, episcopi Varadinensis et cancellarii Ferdinand I, Rerum Hungariæ sui temporis Commentarii, lib. XII*; Presbourg, 1788, in-8°. V. R.

Wallasky, *Conspectus Republ. literar. in Hungaria.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie.*

HORAPOLLON ou **HORUS APOLLO** (Ὡραπόλλων). Nous avons sous ce nom un petit traité grec en deux livres, intitulé *Hieroglyphica*, le seul ouvrage ancien qui nous soit parvenu sur l'interprétation des hiéroglyphes, mais dont l'origine et l'autorité ont été l'objet d'opinions très-diverses. Si l'on s'en rapporte au titre qui se lit sur les manuscrits, cet ouvrage aurait été composé en égyptien par Horus Apollon ou Horapollon Niliaque, et traduit en grec par un certain Philippe, inconnu d'ailleurs. Mais, d'abord, cet Horus est-il le fils d'Osiris, divinité que les Grecs d'Égypte assimilaient à leur Apollon et à laquelle on pourrait avoir attribué un livre sur les hiéroglyphes, de même que les prêtres mettaient sous le nom de Thot ou Hermès leurs ouvrages de science et de philosophie? Est-ce simplement un nom d'homme? Suidas cite un grammairien distingué, de Phænebytis en Égypte, nommé Horapollon, qui enseigna à Alexandrie, puis à Constantinople, sous l'empereur Théodose, et écrivit des commentaires

(1) Ancienne maison patricienne appartenant à la troisième tribu, celle de *Luceres*, et faisant remonter son origine au héros Horatius, auquel un bois de chênes était consacré. D'après les rapports des Horaces avec les Curiaces d'Albe, on pense qu'ils étaient de race latine. Les surnoms de la *gens Horatia* sont *Barbatus*, *Cocles*, Pulvillus.

sur Sophocle, Alcée, Homère, et un ouvrage séparé intitulé Τεμενικά ou Τεμένη (les Temples). On connaît encore un autre Horapollon, natif d'Égypte, et qui vivait sous l'empereur Zénon. Auquel de ces deux auteurs doit-on attribuer les *Hieroglyphica?* On penche pour le premier, sans pouvoir former à ce sujet autre chose que des conjectures. D'après la nature de son ouvrage, on peut affirmer qu'il était Égyptien. Il vivait probablement vers le commencement du cinquième siècle. Le traducteur grec est tout à fait inconnu. Il paraît avoir vécu à une époque bien postérieure, peut-être au quinzième siècle, et sa prétendue traduction se réduisit sans doute à des interpolations. Les *Hiéroglyphiques* contiennent deux livres, dont le second, bien inférieur au premier, a dû subir des remaniements et des additions. On remarque dans tout l'ouvrage beaucoup d'idées qui semblent étrangères à l'antiquité égyptienne et paraissent plutôt empruntées à des récits merveilleux d'histoire naturelle, comme on en lit dans Élien, aux superstitions des gnostiques ou aux explications de songes, comme les *Oneirocritica* d'Achmet et d'Artémidore. Le style dénote aussi une époque à laquelle les traditions du sacerdoce égyptien devaient être perdues. Ces critiques, émises par F.-A. Wolf et Wyttenbach, avaient fait succéder un discrédit complet à l'aveugle confiance qu'on avait longtemps accordée au livre d'Horapollon, lorsque Champollion, initié déjà par l'étude de la pierre de Rosette aux principes de l'écriture hiéroglyphique, soumit ce livre à un nouvel examen, et y puisa quelques indications précieuses. Toutefois, sur une trentaine d'hiéroglyphes expliqués par Horapollon et qui se retrouvent sur les monuments, il n'y en eut d'abord que treize dont l'interprétation lui parut pleinement confirmée par l'étude des textes, savoir : le croissant renversé de la lune, le scarabée, le vautour, les parties antérieures du lion, les trois vases, le lièvre, l'ibis, l'encrier, le roseau, le taureau, l'oie chénalopex, la tête de Koncoupha et l'abeille. Champollion reconnut aussi qu'il fallait chercher les applications de ce livre non-seulement dans l'écriture hiéroglyphique proprement dite, mais dans les sculptures sacrées qui concourent à la décoration symbolique des monuments. « La plupart des images symboliques indiquées dans tout le livre premier d'Horapollon, dit Champollion, et dans la partie du deuxième qui paraît la plus authentique, se retrouvent dans des tableaux sculptés ou peints, soit sur les murs des temples et des palais, sur les parois des tombeaux, soit dans les manuscrits, sur les enveloppes et cercueils des momies, sur les amulettes, etc., peintures et tableaux sculptés qui ne retracent point des scènes de la vie publique ou privée, ni des cérémonies religieuses, mais qui sont des compositions extraordinaires où des êtres fantastiques, soit même des êtres réels qui n'ont entre eux aucune relation dans la nature, sont cependant unis, rapprochés et mis en action. Ces bas-reliefs, purement allégoriques ou symboliques, qui abondent sur les constructions égyptiennes, furent particulièrement désignés par les anciens sous le nom d'*anaglyphes*. Cette distinction établie, il est aisé de voir que l'ouvrage d'Horapollon se rapporte bien plus spécialement à l'explication des images dont se composaient les *anaglyphes* qu'aux éléments ou caractères de l'écriture hiéroglyphique proprement dite : le titre si vague de ce livre *Hiéroglyphiques* (Sculpture sacrée ou gravure sacrée) est la seule cause de la méprise (1). » Un savant très-versé dans la langue copte, M. de Goulianof, a fait grand usage d'Horapollon pour appuyer son système. Selon lui, les hiéroglyphes d'Horapollon doivent s'expliquer uniquement par des rapports de son entre le nom de l'objet représenté et celui que les prêtres voulaient indiquer à leurs adeptes. C'est ce qu'il nomme *paronomases*, et que Klaproth désignait par le terme d'hiéroglyphes acrologiques, parce que ce prétendu rapport n'existe souvent qu'entre les lettres initiales. M. de Goulianof, en admettant les interprétations d'Horapollon, suppose que les explications symboliques qui les accompagnent souvent sont un artifice des prêtres égyptiens pour empêcher les profanes de pénétrer les vrais principes de l'écriture sacrée, réservée, selon lui, aux seuls initiés. Sans admettre cette intention captieuse dans l'ouvrage d'Horapollon, nous ne sommes pas éloignés de penser que la plupart des exégèses qui suivent l'énoncé de chaque hiéroglyphe ont été ajoutées par des Grecs qui ont donné cours à leur imagination ou à leur savoir, à défaut d'une exacte connaissance du système hiéroglyphique.

Les *Hiéroglyphiques* furent publiés pour la première fois par Alde dans sa *Collection des Fabulistes grecs ;* Venise, 1505, in-fol. ; ils parurent séparément avec une traduction latine de Bernardin Trébatius de Vicence; Paris, 1521, in-8°. La traduction de Trébatius avait d'abord paru à Augsbourg, 1515, elle fut réimprimée par Froben, Bâle, 1518, in-4°; par Robert Estienne, Paris, 1530, in-8°, et à Bâle, 1534, in-8°. Une autre traduction latine, par Phasianini, parut à Bologne; 1517, in-4°. Mercier donna une édition d'Horapollon avec une nouvelle traduction latine et des notes, Paris, 1548, in-4° ; cette édition fut réimprimée avec des corrections de Morel, Paris, 1551, in-8°. D. Hoeschel profita de ces divers travaux pour son édition publiée à Augsbourg, 1595, in-4°; 1605, in-4°; Lyon, 1626, in-fol. N. Caussin l'inséra dans son *Syntagma Electorum Symbolorum;* Paris, 1616, in-4°. Cor. Paw reproduisit les notes de Mercier, d'Hoeschel, de Cassin, dans son édition (Utrecht,

(1) Hoeschel pense que les *Hiéroglyphiques* faisaient partie du traité d'Horapollon *Sur les Temples*.

1727, in-4°), restée longtemps la meilleure, mais bien surpassée par celle de Conrad Leemans; Leyde, 1835, grand in-8°. Le texte a été revisé à l'aide de plusieurs manuscrits et éclairci par de nombreux rapprochements tirés des auteurs grecs et latins. Des planches lithographiées reproduisent les hiéroglyphes d'Horapollon dont la valeur a été reconnue sur les monuments. Les *Hiéroglyphiques* ont été traduits en français par Jac. Kerver, Paris, 1543, in-8°; 1553, in-12; et par Requier, Paris, 1779, in-12; en italien par P. Vasolli da Fivizzano, Venise, 1548, in-8°; en allemand (traduction attribuée à Holbein), Bâle, 1564, in-fol. [Wladimir Brunet de Presles, dans l'*Encyc. des Gens du Monde*, avec des additions par Y].

Suidas, au mot Ὡραπόλλων. — Étienne de Byzance, au mot Φενέβηθις. — Photius, *Bibl.*, cod., 279, p. 536, éd. Bekker. — Eustathe, *Comm. in Ody.* — D'Orville, *Excerpta quædam Censurarum in Horapollinem*, dans le *Vannus critica*; Amsterdam, 1786, in-8°, p. 548-556. — L. Bachmann, *Variæ Lectiones in Horapollinem*, dans ses *Anecdota*, vol. II, p. 406. — Champollion, *Précis du Système Hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, p. 347 et suiv. — Goulianof, *Essai sur les Hiéroglyphes d'Horapollon*; Paris, 1827, in-4°. — Lenormant, *Recherches sur l'Origine et l'Utilité actuelle des Hiéroglyphes d'Horapollon*; Paris, 1838, in-8°. — A. S. Corey, *The Hieroglyphics of Horapollo*; Londres, 1840, in-8°. — Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgesch.*, vol. I, p. 402.

HORATIUS COCLÈS. *Voy.* COCLÈS.

HORDAL (*Jean*), jurisconsulte lorrain, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il descendait de Pierre Darc, troisième frère de la Pucelle d'Orléans, dont il devint l'historien. Cet ouvrage ne fait que résumer ce qui avait été écrit avant lui sur Jeanne Darc. Il est intitulé : *Heroinæ nobilissimæ Joannæ d'Arc Lotharingæ, vulgo Aurelianensis Puellæ, Historia, ex variis gravissimæ atque incorruptissimæ fidei scriptoribus excerpta. Ejusdem Mavortiæ virginis Innocentia a calumniis vindicata*; Pont-à-Mousson, 1612. in-4°.

D. Calmet, *Bibl. lorraine*.

HOREBOUT (*Guérard*) peintre flamand, du quinzième siècle, né à Gand, mort en Angleterre. Il jouissait d'une grande réputation, et peignit dans l'église de Saint-Jean de Gand deux volets qui renfermaient un retable d'autel en sculpture. Sur l'un de ces volets il a peint la *Flagellation du Christ*, sur l'autre la *Descente de Croix*. On conserve dans les galeries de Gand quelques autres bons tableaux de Horebout. Henri VIII, roi d'Angleterre, appela cet artiste à sa cour, et le nomma son premier peintre. Horebout exécuta de nombreux morceaux pour son protecteur et pour les principaux seigneurs anglais. Il mourut riche dans son pays d'adoption. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 46.

HORFELIN (*Antonio* DE), peintre espagnol, né à Saragosse, en 1597, mort dans la même ville en 1660. Il fut élève de son père, Horfelin de Poultier, qui peignait passablement le portrait et qui, reconnaissant les dispositions de son fils, l'envoya à Rome. A son retour, le jeune Antonio se fit une belle réputation, non-seulement comme portraitiste, mais comme peintre d'histoire. On cite de lui un grand tableau qu'il fit pour la confrérie des charpentiers de Saragosse et plusieurs bonnes toiles dans des églises de la même ville. Il possédait à un haut degré la pureté du dessin et l'harmonie du coloris. A. DE L.

Viage artistico à varios pueblos de España, etc; Madrid, 1804. — Cean Bermudez, *Dictionario artistico*, etc. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **HORIOOLO** (*Bartolomeo*), poëte italien, né à Trévise, vivait au milieu du seizième siècle. L'épopée chevaleresque, mise à la mode par Berni et Ariosto, était alors ce que le public demandait aux libraires, ce que les libraires demandaient aux auteurs. Horioolo, comme bien d'autres, s'essaya en ce genre, avec assez peu de succès. Son *Ruggero*, publié à Venise en 1543, fut réimprimé en 1544, en 1545 et en 1618. Se moquant lui-même des héros qu'il avait entrepris de chanter, Horioolo publia en patois de Trévise une parodie burlesque de ces romans qui devaient plus tard troubler la cervelle de don Quichotte : *Le Semplicita over gofferie de' cavalieri erranti*, sans lieu ni date (vers 1558), est un mince volume qui, n'ayant été imprimé qu'une seule fois, est devenu extrêmement rare; le petit poëme qu'il renferme est accompagné de quelques *capitoli* où la décence n'est pas fort respectée. G. B.

Melzi, *Bibliografia dei Romanzi*, 1838, p. 300. — J. C. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 645.

HORLEMAN, ou plutôt **HÅRLEMAN** (*Charles*, baron), architecte et écrivain suédois, né à Stockholm, le 27 août 1700, mort le 9 février 1753. Fils d'un intendant des jardins du roi, il vint étudier les beaux-arts en France, en Hollande et en Italie (1721-1727), et fut, à son retour, nommé intendant de la cour (1728), et chargé de continuer le palais royal de Stockholm, qui ne fut achevé qu'en 1753. Il traça le plan d'un grand nombre d'autres édifices publics, tels que la cathédrale de Calmar, l'observatoire de Stockholm. Ses constructions sont plus élégantes que grandioses. On le considère comme l'un des plus grands architectes de la Suède. Il avait une prédilection exagérée pour le style italien, et l'employait même lorsqu'il avait à réparer des édifices gothiques. Membre de la chambre des nobles par droit de naissance, il joua un certain rôle à la diète et dans les affaires politiques. Le titre de sénateur (*Riksråd*) lui fut offert en 1746; mais il le refusa. Horleman était membre des Académies des Sciences et des Beaux-Arts de Stockholm. On a de lui : *Dagbok æfver en ifrän Stockholm genom atskilliga Rikets landskaper gjord resa* (Journal d'un voyage dans différentes contrées du royaume en 1749); Stockholm, 1749, in-8°, traduit en allemand; Leipzig, 1751; — *Breff*, etc. (Lettre au comte Piper sur ses autres voyages en Suède); Stock-

holm, 1751, avec une continuation, 1753, in-8°; ces relations renferment d'intéressantes remarques sur le sol, les rivières, les mines de la Suède; — *Tal om utlændska resor* (Discours sur ses voyages à l'étranger); ibid., 1746.

E. BEAUVOIS.

C. G. Tessin, *Æreminne* (éloge); Stockholm, 1753, trad. en allem. par Dæhnert, Greifswald, 1753. — Klein, *Stockholms-Magazin.*, t. I, p. 71-96. — Rosenhane, *Anteckningar.* — *Biographiskt-Lexicon*, VI, 299-302.

HORMANN (*Guillaume*), littérateur anglais, né à Salisbury vers l'an 1470, mort en 1535; il fut vice-prévôt du collége d'Eton, et se distingua par l'étendue de ses connaissances dans les langues classiques. Entre autres ouvrages de sa composition, on peut citer sa réplique en vers latins à une satire que le grammairien Lilly avait dirigée contre lui, et un volume intitulé *Vulgaria*, qui n'est pas sans intérêt pour la connaissance des mœurs de l'époque, et qui a obtenu deux éditions, l'une et l'autre très-rares (Londres, 1519 et 1530). G. B.

Bibliotheca grenvillana, p. 348. — *Biogr. Britannica.*

* **HORMAYR** (*Joseph*, baron DE), historien allemand, né à Insprück, le 20 janvier 1781, mort le 5 novembre 1848. Il était le petit-fils de Joseph Hormayr, chancelier du Tyrol, qui au dix-huitième siècle avait su ranimer dans ce pays la culture intellectuelle (*voy.* Ersch et Gruber, *Encyklopædie*). Le jeune Hormayr montra de très-bonne heure un goût marqué pour l'histoire; dès l'âge de treize ans il fit paraître sa *Geschichte der Herzöge von Meran* (Histoire des ducs de Méran). Mais son père lui imposa l'obligation de se consacrer à l'étude de la jurisprudence. Après avoir suivi de 1794 à 1797 les cours de droit à l'Académie d'Insprück, Hormayr entra en 1799 dans la landwehr tyrolienne, et il obtint bientôt le grade de major. En 1802 il fut placé à Vienne au ministère des affaires étrangères, et il y fut peu de temps après mis à la tête des archives secrètes. Il accompagna en 1805 le prince de Lichtenstein au congrès de Presbourg. Quatre ans après il se rendit en Tyrol, pour y préparer une révolte générale contre les Bavarois. Son entreprise eut un succès presque complet; sauf la forteresse de Kufstein, les envahisseurs perdirent tout le Tyrol. Pendant la guerre qui s'ensuivit (*voy.* HOFER), Hormayr resta chargé du gouvernement de ce pays, excepté ce qui concernait les opérations militaires; son esprit inventif lui fit trouver des ressources inespérées. Après l'armistice de Znaïm, Hormayr retourna à Vienne, où il se livra à des travaux historiques. En 1813 il fut incarcéré pendant quelque temps avec plusieurs autres habitants du Tyrol. Deux ans après il fut nommé historiographe de l'Empire et de la famille impériale. Il vécut à Vienne jusqu'en 1828, époque où il accepta les fonctions de conseiller ministériel au département de l'extérieur et de référendaire pour les affaires féodales et ecclésiastiques, que lui conféra le roi Louis de Bavière. Il fut aussi chargé des rapports à faire sur les archives et les collections d'objets d'art et d'antiquité. En 1832, il devint ministre résident auprès de la cour de Hanovre; de 1839 à 1846 il occupa les mêmes fonctions auprès des villes hanséatiques. Depuis il fut mis à la tête des archives du royaume de Bavière. Hormayr a éclairci de nombreux points difficiles de l'histoire de l'Autriche et de la Bavière. C'est en grande partie grâce à lui que les derniers volumes des *Monumenta Boica* ont été publiés avec beaucoup de soins et d'habileté critique, ce qu'on ne peut pas dire de ceux qui les ont immédiatement précédés. Cependant, il faut remarquer que Hormayr n'est pas toujours impartial dans ses appréciations historiques, et que son style est souvent ampoulé. On a de lui: *Kritisch-diplomatische Beiträge zur Geschichte Tirols im Mittelalter* (Matériaux critico-diplomatiques pour servir à l'histoire du Tyrol dans le moyen âge); Insprück, 1802-1803, et Vienne, 1805, 2 vol. in-8°; — *Geschichte der gefürsteten Grafschaft Tirol* (Histoire du comté de Tyrol); Tubingue, 1806-1808; — *Œstreichischer Plutarch oder Leben und Bildnisse aller Regenten des östreichischen Kaiserstaats* (Plutarque autrichien, ou vies et portraits de tous les princes de la maison d'Autriche); Vienne, 1807-1820, 20 vol.; — *Historisch-statistisches Archiv für Sud-Deutschland* (Archives historiques et statistiques pour l'Allemagne du Sud); Vienne, 1808, 2 vol.; — *Archiv für Geschichte, Statistik, Litteratur und Kunst* (Archives d'Histoire, de Statistique, de Littérature et des Beaux-Arts); Vienne, 1810-1828, 18 vol. in-4°; — *Taschenbuch für die vaterländriche Geschichte* (Recueil annuel pour l'histoire de la patrie); Vienne, 1811-1848, 27 vol.; les volumes publiés de 1820 à 1829 ont été rédigés avec la collaboration de Mednyanski; — *Allgemeine Geschichte der neuesten Zeit vom Tode Friedrichs des Grossen bis zum zweiten Pariser Frieden* (Histoire générale des temps modernes depuis la mort de Frédéric le Grand jusqu'à la seconde paix de Paris); Vienne, 1817-1819, 3 vol.; ibid., 1832; — *Geschichte Andr. Hofer's* (Histoire d'André Hofer); Leipzig, 1817, in-8°; — *Wien, seine Geschichte und Denkwürdigkeiten* (Vienne, son Histoire et ses Curiosités); Vienne, 1823-1825, 9 vol., avec planches: cet ouvrage contient près de quatre cents documents concernant la constitution municipale, l'industrie et les arts de l'Allemagne du moyen âge; — *Kleine historische Schriften und Gedächtnissreden* (Petits Écrits historiques et Discours commémoratifs); Munich, 1832; — *Lebensbilder aus dem Befreiungskriege* (Scènes des guerres de délivrance); Iéna, 1842-1844, 3 vol.; — *Anemonen aus dem Tagebuche eines alten Pilgermannes* (Anémones tirés du journal d'un vieux Pèlerin); Iéna, 1845-1847, 4 vol.; — *Das Heer von Inneröstreich im Kriege von* 1809

(*L'Armée de l'Autriche intérieure dans la guerre de* 1809); Leipzig, 1848. Hormayr a aussi édité : *Die goldene Chronik von Hohenschwangau* (La Chronique dorée de Hohenschwangau); Munich, 1842. E. G.

Conv.-Lex. — *Neuer Nekrolog. der Deutschen*, t. XXVI.

HORMISDAS Ier (en pehlwi, *Okhromazdi*; en parsi, *Aourhmazdaï*; en persan, *Aourmouzd* et *Hormouz*; en arménien, *Ormizt*; en arabe, *Hormizdan*), *Schahinschah* (roi des rois) de Perse, le troisième de la dynastie des Sassanides, régna de 271 à 272. Sa mère était fille de Mahrec, roi de l'une des contrées de la Perse, au temps des Arsacides. Durant le règne de son père Schabour Ier (*Sapor*), il gouverna avec gloire la province de Khorassan. Ayant appris que ses envieux l'accusaient d'aspirer au trône, il coupa l'une de ses mains, afin d'ôter toute inquiétude au roi. Les historiens musulmans qui rapportent ce fait prétendent que les princes mutilés étaient exclus du trône; ils disent pourtant qu'Hormisdas succéda à son père. Ce monarque régna un an dix mois selon Hamzah Isfahani; un an dix jours selon Mirkhond. Il annula la sentence d'exil prononcée contre Manès, lui permit de prêcher ses doctrines en Perse, et lui assigna pour résidence le château de Deskereh, en Sedjestan. Il fonda la ville de Ram Hormouz. Son fils Behram Ier lui succéda.

E. Beauvois.

Modjmel at-tevarikh, fragm. trad. par M. Mohl, dans le *Journ. Asiat.*, 1841, t. I, p. 260. — Hamzah Isfahani, *Ann.*, texte et trad. par Gottwaldt. — Ibn-al-Atsir, *Kamil at-tevarikh*. — Eutychius, *Ann.*, 364. — Abou'l-Faradj, *Hist. Dynast.*, 82. — Firdousi, *Schah-Nameh*. — Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, à la suite de *Mém. sur les Antiq. de Perse*, par Silvestre de Sacy; 1793, in-4°, p. 280. — Agathias, *Chron.*, 130. — Mordtman, *Erklærung der Münzen mit Pehlwi Legenden*; dans le *Journ. Asiat. allem.*, t. VIII, p. 37. — De Longpérier, *Essai sur les médailles des rois de Perse de la dynastie des Sassanides*; Paris, 1840, in-4°.

HORMISDAS II, surnommé *Kouhida*, huitième roi sassanide, régna sept ans cinq mois, de 300 à 308, ou de 303 à 311. Il succéda à son père, Narsi ou Narsès, qui avait abdiqué pour se consacrer exclusivement aux exercices de piété. Ayant obtenu la main d'une fille du roi de Caboul, il la fit mettre à mort, parce qu'elle refusait de l'accepter pour mari. C'est la seule action violente qu'on ait à lui reprocher. Il fit construire un grand nombre d'édifices et fonda la ville de Vehesch-Hormouz : son fils posthume Schabour II Dsou'l-Actaf lui succéda. Il avait trois autres fils : Ardeschir, qui régna après son frère; Narsès, que Schabour tenta de faire roi d'Arménie, et Hormisdas. Ce dernier prince, qui était l'aîné, fut exclu du trône, parce qu'il avait mécontenté les grands. Il s'enfuit en Arménie, passa ensuite à Constantinople, et embrassa le christianisme. Les empereurs l'accueillirent avec distinction et l'employèrent à faire la guerre contre sa patrie. Lors de son expédition en Perse (363), Julien lui confia le commandement de la cavalerie et d'une partie de l'armée. E. B.

Théophane, *Chronographie*. — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, 196-198, 328, et les sources citées à l'article précédent.

HORMISDAS III, dix-septième roi sassanide, succéda à son père Yezdedjerd III en 457, et régna jusqu'en 458, ou 460, ou 464. Le Modjmel et Hamzah Isfahani ne font pas mention de lui. Quelques historiens le représentent comme un prince juste et libéral. D'autres disent qu'il se livra à l'iniquité. Son frère aîné Firouz, mécontent de n'avoir eu en partage que le Sedjestan, se retira chez les Huns Ephtalites, et promit de leur céder la ville de Termedz et une partie du Khorassan, s'ils l'aidaient à s'emparer de la Perse. Ayant obtenu une armée de 30,000 hommes, il vainquit Hormisdas, et se plaça sur le trône. On ne sait pas avec certitude s'il fit massacrer son frère ou s'il lui laissa la vie. E. B.

Mêmes sources que pour Hormisdas Ier.

HORMISDAS IV, vingt-troisième roi sassanide, fils et successeur de Chosroès Ier (Khosrou Anouschirwan), régna de 579 à 590. Sa mère, fille du khacan des Turcs, était la principale femme du roi. C'est à cette circonstance qu'il dut la préférence qui lui fut accordée au détriment de ses frères aînés. Il eut pour maître l'excellent ministre Bouzourdj-Mihir. Ce dernier ayant, dit-on, secrètement embrassé le christianisme, s'efforça d'en inculquer les principes à son élève. Hormisdas ne tira aucun profit de ces enseignements. Il favorisa pourtant les chrétiens, et traita avec distinction les patriarches nestoriens Ézéchiel et Jesujabus. Avant son avénement, il s'était signalé dans des expéditions militaires, et il gouverna d'abord avec assez de sagesse. Mais ayant perdu son précepteur, au bout de dix-huit mois de règne, il se livra à ses mauvais penchants. Un de ses premiers actes avait été de rompre les négociations de paix entamées entre son père et les ambassadeurs de Tibère, empereur d'Orient. Ce dernier prince, désirant vivement mettre fin à la guerre qui durait depuis huit ans, renvoya au *Schahinschah* (grand-roi), un grand nombre de prisonniers perses. Hormisdas, qui attribuait cette conduite conciliante à la crainte et à la faiblesse, n'en devint que plus exigeant. Il refusa de céder la forteresse de Dara en Mésopotamie, et réclama l'arriéré du tribut que ses prédécesseurs avaient imposé aux Grecs. Il traita avec mépris les ambassadeurs grecs, et les fit reconduire à la frontière par les chemins les plus impraticables. Cependant Tibère n'avait pas négligé de tenir ses troupes sur un pied respectable. Aussitôt qu'il eut appris la rupture des conférences, il ordonna à ses généraux, Maurice et Narsès l'Arménien, de passer le Tigre et de ravager la Médie. En 580 l'armée persane ayant été mise en déroute à Callinicus, Hormisdas se prêta plus facilement à la reprise des négociations. Mais ses pretentions exagérées rendirent tout accord impossible. Maurice se remit en cam-

pagne, et vainquit, en 581, dans la plaine de Constantine, une armée commandée par Tamchosroès ou Tenkhosrou. Lorsqu'il retourna à Constantinople pour prendre possession du trône, resté vacant par la mort de son beau-père Tibère, il laissa le commandement de l'armée à Jean de Mystacon. Ce général perdit la bataille d'Amid, en 582; mais son successeur Philippique répara cet échec, et remporta, en 586, la bataille de Solacon en Mésopotamie, où périt la moitié de l'armée ennemie. Plus tard les Perses furent encore vaincus à Martyropolis, en 588. Pendant que ces événements se passaient dans la partie occidentale de l'empire, les khazares avaient franchi le Caucase et ravagé l'Arménie et l'Adherbaïdjan. D'un autre côté, le Khacan des Turcs, Saweh, oncle maternel d'Hormisdas, avait envahi le Khorassan, à la tête de trois à quatre cent mille hommes, protestant que son unique désir était d'obtenir un passage pour aller attaquer les Grecs. Le célèbre Behram Tchoubin, gouverneur de l'Arménie, fut chargé de tenir tête à cette masse indisciplinée. Il n'emmena avec lui que 12,000 hommes d'élite; ce corps aguerri défit les Turcs dans une bataille où périt leur roi. Behram traversa ensuite le Djihoun et mit le siége devant la place d'Awizeh, où s'était enfermé le fils et successeur de Saweh. S'étant rendu maître de la personne de ce prince, il l'envoya à Madaïn, capitale des Sassanides. Le khacan fut traité avec ménagement, et obtint la paix à condition de reconnaître la suzeraineté du roi de Perse. Hormisdas, jaloux de la gloire de son général, et le soupçonnant d'avoir détourné à son profit une grande partie des dépouilles de l'ennemi, lui envoya les insignes du déshonneur, des chaînes et un fuseau. Behram se suspendit les unes au cou, et s'attacha l'autre à la poitrine. Dans cet accoutrement, il se présenta à ses troupes, et les excita à se mettre en insurrection contre l'autorité royale. Indignée de l'outrage fait à son chef, l'armée entière jura de le venger, et se porta sur Nisibe. Elle fut rejointe par les troupes de Behram Nikhordès, fils de Siawesch, qui, à la suite d'une défaite essuyée en Albanie (590), avait éprouvé un traitement analogue à celui de Behram Tchoubin. Ce n'étaient pas les seuls mécontents qu'eût faits Hormisdas. Ce monarque avare et tyrannique s'était également attiré la haine du peuple. Au lieu d'imiter son père, qui était facilement accessible, il vivait loin des regards de ses sujets, et ne paraissait en public qu'orné des emblèmes de la royauté. On lui avait donné le sobriquet de *Tadj Dar* (porte-couronne). Il voulait juger lui-même, et prononçait la peine de mort pour les plus minces délits. Inquiété d'une prédiction portant qu'il serait détrôné par des rebelles, il fit périr un grand nombre de personnages de distinction, parmi lesquels on cite le *mobedan mobed* (grand-prêtre). On évalue à treize mille personnes le nombre des victimes de sa cruauté. Se défiant même de son fils Khosrou Parwiz, que Behram Tchoubin avait proclamé roi, il résolut de le faire enfermer. Mais Khosrou se réfugia à Ardebil, dans l'Atropatène, et ses oncles maternels Bestam Kestehem et Bindouïeh firent soulever les habitants de Madaïn. Hormisdas tomba entre les mains des révoltés et fut jeté dans un cachot. Ayant convoqué le peuple, il offrit d'abdiquer en faveur de son plus jeune fils. Cet enfant fut égorgé, sa mère sciée par le milieu du corps, et Hormisdas eut les yeux crevés. Khosroès fut invité à venir prendre possession du trône. Ce prince rentra, en effet, dans sa capitale; mais il désavoua les persécuteurs de son père, et le réinstalla dans le palais. Hormisdas, adouci par l'adversité, se borna à demander qu'on mît auprès de lui un homme instruit, capable de l'entretenir et de lui faire des lectures. Il pria aussi son fils de disgracier ses deux oncles. Mais Khosroès refusa, de peur d'augmenter le nombre de ses ennemis. N'ayant pu s'accorder avec Behram Tchoubin, il lui livra bataille à Neharwan, et fut complétement vaincu. Réduit à quitter la Perse, il se rendit, par le conseil de son père, dans les possessions des Grecs, pour implorer leur secours. Ses oncles l'accompagnèrent jusqu'à une certaine distance; mais ils retournèrent à son insu dans la capitale. Hormisdas fut massacré par eux, en 591, dix mois après qu'il eut été privé de la vue.

E. Beauvois.

Outre les sources citées à Hormidas Ier : Menander Protector, dans *Fragm. Histor. Græcorum*, de Ch. Müller; Paris, 1851, t. IV, p. 256. — Évagre, *Hist. Ecclésiast.*, t. VI, ch. 15. — Théophylacte Simocatta, *Historiæ Rerum a Mauritio gestarum*, l. III, ch. 16; l. IV, ch. 2. — Assemani, *Biblioth. Orient.*, t. III, part. 1, p. 310. — Caussin de Perceval, *Hist. des Arabes*, t. II. — *Not. des Manuscr.*, t. II.

HORMISDAS, cinquante-unième pape, successeur de Symmaque, né à Frosinone, dans la campagne de Rome, élu le 26 juillet ou le 28 novembre 514, mort le 6 août 523. Anastase, qui régnait alors en Orient, soutenait l'hérésie d'Eutychès; Vitalien, son compétiteur à l'empire, protégeait le catholicisme. Vitalien s'approche de Rome à la tête d'une armée de catholiques révoltés par la persécution, et Anastase, effrayé, se décide à des concessions; feignant de vouloir se réunir à l'Église romaine, il demande au pape qu'un concile soit rassemblé à Héraclée. Hormisdas envoie des légats (515) qui posent comme conditions que les Eutychéens accepteront le concile de Calcédoine tenu contre eux en 451, et qu'ils prononceront la condamnation d'Acace, patriarche de Constantinople et le plus ardent protecteur de l'hérésie; les légats revinrent à Rome sans avoir rien obtenu. En 517, seconde ambassade aussi inutile que la première: l'empereur repousse le formulaire de réunion et renvoie deux cents évêques venus pour le concile d'Héraclée. Anastase meurt (518); Justin, son successeur, se montre plus favorable aux idées d'Hormisdas, et le 15 juillet Jean, pa-

triarche de Constantinople, fait annoncer la célébration du concile de Calcédoine. Une troisième légation, en 519, fit enfin cesser le schisme qui, depuis la condamnation d'Acace, séparait l'Église de Constantinople de celle de Rome. Le patriarche Jean signe le formulaire apporté par les légats. Il contenait, entre autres conditions, qu'on rayerait des dyptiques, par conséquent de la communion des fidèles, le nom d'Acace, celui de ses successeurs jusqu'à Jean, et ceux des empereurs Zénon et Anastase. On a beaucoup blâmé la disposition relative à Euphème et Macédonius, qui, comme successeurs d'Acace, durent être rayés des dyptiques; ces deux patriarches, dont la vie avait été exemplaire, n'avaient eu d'autre tort que d'obéir à la nécessité de ne point troubler la tranquillité de l'Orient et de préférer d'être séparés de l'Église romaine plutôt que de condamner la mémoire d'Acace, que l'opinion publique protégeait. Le zèle et l'activité d'Hormisdas s'étendirent également en occident : il envoya d'excellentes instructions à saint Avit de Vienne pour la Gaule Narbonnaise, à Jean de Tarragone et à Sallustе de Séville pour l'Espagne. A Rome, il s'occupa surtout des formes extérieures de la religion, et propagea dans le clergé l'étude de la psalmodie. Il eut Jean Ier pour successeur. On a d'Hormisdas quatre-vingts lettres dans le recueil des *Conciles* de Labbe, t. IV, p. 1420. Alfred Franklin.

Labbe, *Sacrosancta Concilia*; t. IV, p. 1415 à 1501. — Bruys, *Histoire des Papes*; t. Ier, p. 283. — Baronius, *Annales Ecclesiasticæ*; t. IX, p. 142. — Alletz, *Histoire des Papes*, t. Ier, p. 182. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique*, t. VII, p. 18 à 58.

HORN, HORNE ou **HORNES** (*Philippe II* de Montmorency-Nivelle, comte de), noble brabançon, célèbre par son supplice, né en 1522, décapité à Bruxelles, le 5 juin 1568. Fils aîné de Joseph de Montmorency, seigneur de Nivelle, et d'Anne d'Egmont, il perdit son père à l'âge de huit ans. Sa mère épousa en secondes noces Jean, comte de Horn, qui descendait de Jacques, grand-veneur héréditaire du Brabant, en faveur duquel l'empereur Frédéric III avait érigé, en 1450, la terre de Horn (dans l'ancien territoire de Liége) en comté. Jean, n'ayant pas eu d'enfants de sa femme, adopta ceux du premier lit, et leur laissa toute sa fortune, à la condition de porter son nom. En conséquence Philippe de Nivelle prit le titre de comte de Horn. Attaché de bonne heure à Charles-Quint, il obtint de cet empereur le gouvernement de la Gueldre, le collier de la Toison d'Or et la charge de capitaine général de la mer. Sous Philippe II, il devint chef des finances des Pays-Bas, et on assure qu'il vendit pour plus de 300,000 écus de son bien afin de subvenir aux besoins du trésor public. Ainsi que le comte Lamoral d'Egmont (*voy.* ce nom), son parent, dont il partageait les idées de tolérance religieuse, il s'était signalé aux batailles de Saint-Quentin et de Gravelines; mais sa liaison avec le prince d'Orange, sa haute naissance et son crédit devaient amener sa perte. En 1565, il s'était joint à ses deux amis pour avertir la gouvernante, Marguerite de Parme, des dangers qu'entraîneraient la persécution des hérétiques et l'introduction de l'inquisition dans les Pays-Bas, en suscitant une effroyable guerre civile. L'année suivante, Marguerite, voyant un soulèvement imminent, voulut négocier une paix qu'elle se réservait sans doute de rompre quand elle trouverait le moment favorable. Elle chargea le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn de négocier en son nom avec les confédérés, et en effet un acte fut signé le 23 août 1566, par lequel elle promettait de suspendre l'inquisition et de permettre les prêches partout où les protestants étaient déjà maîtres des églises, mais cela seulement jusqu'à ce qu'elle connût la volonté du roi son frère. Malgré l'inexécution de ces promesses fallacieuses, les comtes d'Egmont et de Horn refusèrent de se joindre à la confédération des Gueux, à la tête desquels se trouvait le prince d'Orange. Enfin l'impitoyable Philippe II ordonna de noyer l'hérésie dans le sang. Le 16 février 1568, le conseil de l'inquisition avait prononcé une sentence contre les peuples des Pays-Bas. Le duc d'Albe érigea un tribunal d'exception, qu'il nomma le *conseil des troubles*, mais que le peuple et les soldats espagnols eux-mêmes nommèrent le *tribunal du sang* (*el tribunal de la sangre*) : il était composé de douze juges espagnols, et présidé par le duc lui-même ou par Vargas. Dix-huit mille personnes périrent, trente mille émigrèrent. La mort ne suffisait pas aux persécuteurs; on prolongeait les supplices par des raffinements atroces. Quoique le comte d'Egmont et le comte de Horn n'eussent jamais renoncé au culte catholique, il leur suffit d'avoir repoussé le joug de l'inquisition pour être livrés au tribunal de sang. Le duc d'Albe les fit arrêter tous deux par surprise à Bruxelles en 1567, et ordonna de procéder contre eux. Condamnés à la décapitation, ils périrent ensemble de la main du bourreau. Le tombeau du comte de Horn a été découvert en 1839, dans l'église Saint-Martin de Weert.

Le frère du comte de Horn, *Floris* de Montmorency, seigneur de Montigny, retenu prisonnier en Espagne, subit le même sort ou mourut empoisonné en 1570, à Simancas. En lui s'éteignit la branche des sires de Nivelle de la maison de Montmorency. Le territoire de Horn fut alors réuni à l'évêché de Liége. Plusieurs autres branches de l'antique maison de Horn continuèrent cependant de fleurir, entre autres celle de Beaucignies, à laquelle appartenait *Eugène-Maximilien*, comte de Horn et de Beaucignies, lieutenant général et grand d'Espagne, gouverneur de la Gueldre, qui fut élevé à la dignité de prince par Charles II, roi d'Espagne, le 19 octobre 1677. La branche masculine s'est éteinte en 1763, et la féminine en 1826. L. L—t.

Procès des comtes d'Egmont et de Horn; Amsterdam (Bruxelles), 1729, 2 vol. in-12, servant de supplément à la traduction de Strada, par Du Ryer. — *La Déduction de l'Innocence de messire Philippe de Montmorency, comte de Hornes,* sans nom d'auteur ni de lieu d'impression (sept. 1568, selon Reiffenberg). — Strada, *De bello Belgico.* — La Poplinière, *Vraie et entière Histoire des Derniers Troubles advenus tant en France qu'en Flandre depuis* 1562. — Bentivoglio, *Guerre di Flandra.* — De Thou, *Hist. sui temp.* — Minana, *Historia de España.* — Laderchè, *Annal. Eccles.*, tom. XXIII, p. 120 et suiv. — Ferreras, *Synopsis de España.* — Watson, *Hist. de Philippe II.* — Sismondi, *Hist. des Français*, tome XVIII, p. 449, 480, 483-484; tome XIX, p. 12. — Reiffenberg, dans le *Dict. de la Conversation.*

HORN (*Georges*), en latin *Hornius*, historien et géographe allemand, né à Greussen (principauté de Schwarzburg-Sondershausen), en 1620, mort à Leyde, en 1670. Il fit ses études dans sa ville natale. La guerre le força de passer dans le Brandebourg, puis en Hollande. A La Haye, il devint gouverneur d'un jeune Anglais, Thomas Morgan, qu'il suivit à Londres. Durant le séjour qu'il fit dans les Iles Britanniques, Horn se déclara formellement pour le presbytérianisme. Il fut rappelé en Hollande pour occuper à Harderwick les chaires d'histoire, de politique, et de géographie, d'où il passa à Leyde comme professeur d'histoire. C'était vers 1648. En 1659, Horn eut une dispute assez vive avec Isaac Voss sur l'âge du monde. Ce fut Horn qui la commença par son *De Vera Ætate Mundi*, Leyde, in-4°, en attaquant la dissertation publiée par Voss, et dans laquelle ce dernier prétendait prouver que la naissance du monde était plus ancienne de mille quatre cent quarante ans que ne le porte l'ère vulgaire. Voss maintint son opinion dans ses *Castigationes;* La Haye, 1659, in-4°. Horn répliqua par *Auctarium defensionis pro Vera Ætate Mundi;* Leyde, in-4°. Suivant Moréri, « Horn étoit un homme d'une grande lecture; mais comme il se fioit quelquefois trop à sa mémoire, il est tombé dans plusieurs fautes assez considérables. Il avoit le talent de proposer les choses brièvement et avec netteté : son esprit s'égaroit néanmoins de temps en temps jusqu'à l'extravagance, et l'on croit que cet accident venoit d'une perte de cinq mille florins qu'il fit avec un alchimiste de La Haye. » Il mourut fou à l'âge de cinquante ans.

Ses principaux ouvrages sont : *Rerum Britannicarum Libri VII, quibus res in Anglia, Scotia et Hibernia, annis*, 1645, 1646, 1647, *bello gestæ exponuntur;* Leyde, 1648, in-8°; — *De Originibus Americanis Libri IV;* La Haye, 1652, in-12; l'auteur prétend que l'Amérique a été peuplée successivement par les Phéniciens, les Cantabres, puis par les Chinois, les Huns, etc. Une pareille supposition ne supporte plus la critique. L'auteur base surtout son opinion sur quelques usages bizarres ou cruels qui se retrouvent chez les habitants de l'ancien continent. Cela prouve seulement que l'homme est comme prédestiné à commettre les mêmes erreurs dans quelque région qu'il habite, parce que les mêmes passions, les mêmes besoins engendrent les mêmes effets. L'ignorance complète dans laquelle les Espagnols trouvèrent les Américains au point de vue des sciences, des arts, et même de l'expression et de la reproduction des idées, prouve suffisamment que les Péruviens et les Mexicains étaient des réunions d'hommes assez modernes, des peuples à l'état d'enfance qui n'avaient reçu aucune idée du dehors. Si les Phéniciens, les Cantabres, les Chinois avaient abordé en Amérique et, comme le prétend Horn, y eussent laissé leurs superstitions et leurs vices, ils y auraient laissé aussi quelque trace de leur civilisation : ce qui n'était pas. Ils seraient venus par mer, et les Indiens que trouvèrent les Castillans n'avaient pas même l'idée d'un bâtiment capable d'affronter la mer. Horn, dans son livre, a beaucoup trop accepté les récits fabuleux de Garcilasso de Vega et des premiers chroniqueurs espagnols. — Une édition de Septime-Sévère avec des *Notes;* Leyde, 1654, in-8°; — *Historiæ Philosophicæ Libri VII, quibus de origine, sectis et vita philosophorum ab orbe condito ad nostram ætatem agitur;* Leyde, 1655, in-4°; — *Dissertationes Historicæ et Politicæ;* Leyde, 1655, in-12; — *Historia Ecclesiastica et Politica*, depuis la création du monde, avec une introduction à l'histoire universelle politique; la première édition de l'*Historia Ecclesiastica* est de Leyde, 1665, in-12; avec continuations, Leyde, 1687; et Francfort, 1704; trad. en français, Rotterdam, 1699-1700, 2 vol. in-12; — *Arca Noæ, sive historia imperiorum et regnorum a condito orbe ad nostra tempora;* Leyde, 1666, in-12; — *Accuratissima Orbis Delineatio, sive geographia vetus, sacra et prophana, exhibens quidquid imperiorum, regnorum, principatuum, rerumpublicarum ab initio rerum ad præsentem usque mundi statum;* Leyde, 1667, in-fol.; — *Orbis politicus imperiorum, regnorum, principatuum, rerumpublicarum, cum memorabilium historiis et geographia veteri ac recenti;* Leyde, 1668, 1669, in-12; c'est une suite historique et géographique de l'*Arca Noæ;* — *Orbis imperans, seu tractatus de XIII orbis imperiis, animadversionibus illustratus*, etc.; Leyde, 1668, in-12; — *Arca Mosis, sive historia mundi, quæ complectitur primordia rerum naturalium, omnium artium et scientiarum;* Leyde, 1668, in-8°. Selon l'auteur l'on trouve dans la *Genèse* les prolégomènes de toutes les sciences. Son livre est fort ingénieux et témoigne d'une grande érudition, mais ne souffre pas un examen sérieux; — Une traduction latine de l'ambassade hollandaise en Chine; Amsterdam, 1668, in-fol. avec fig.; — *Ulyssea, sive studiosus peregrinus omnia lustrans littora;* Leyde, 1671, in-12 : ouvrage posthume qui reproduit de curieux documents; — Des traités politiques insérés dans divers recueils; — *Observationes* sur les institutions politiques de Boxhorn. On lui attribue un com-

mentaire latin sur l'état présent des Églises en Angleterre, publié sous le nom d'*Honorius Reggius*, avec un *Appendix* contenant les décrets donnés dans le synode de Glascow contre les évêques en 1647, in-4°. L—z—e.

Witten, *Diar.* – Struve, *Act. litter.* — Grandidin, *Otia*.

HORN (*Antoine-Joseph*, comte DE), assassin belge, né en 1698, roué vif à Paris, le 26 mars 1720. Fils cadet de Philippe-Emmanuel, prince de Horn, il appartenait à l'ancienne et illustre famille de ce nom. Son père avait servi avec distinction dans les dernières guerres de Louis XIV, et reçu sept coups de feu à la bataille de Ramillies. Sa mère était une princesse de Ligne. Entré de bonne heure au service autrichien, il dut à sa naissance d'arriver jusqu'au grade de capitaine; mais sa mauvaise conduite l'avait bientôt fait réformer. Pendant un séjour de deux mois à Paris, il se livra à tant d'excès de tous genres, que sa mère, veuve alors, inquiète de ce qui pouvait en résulter, envoya un agent pour payer ses dettes, et en même temps solliciter du régent une lettre de cachet qui l'expulsât de France. Cet agent n'arriva que le samedi saint : la veille, le comte de Horn avait été arrêté; voici dans quelles circonstances. On était alors dans toute la fureur de l'agiotage surexcitée par le système de Law (*voy.* ce nom). Le 22 mars 1720, le comte de Horn, sous le prétexte d'un achat de 100,000 écus d'actions, avait donné rendez-vous à un courtier dans un cabaret de la petite rue de Venise, qui allait de la rue Quincampoix à la rue Saint-Martin. Le courtier vint au rendez-vous, et entra dans un cabinet particulier où se trouvait déjà le comte de Horn avec deux individus qu'il disait ses amis : l'un se nommait d'Estampe ou d'Étampes, l'autre était un prétendu capitaine réformé piémontais du nom de Laurent de Mille. Après les premiers compliments et à un signal convenu, tous trois se jetèrent sur l'homme aux actions; le comte de Horn lui porta plusieurs coups de poignard et s'empara de son portefeuille. Laurent de Mille voyant que le courtier vivait encore, l'acheva. Mais en se débattant la victime avait fait du bruit; un garçon du cabaret entr'ouvrit la porte du cabinet, et, voyant un homme plein de sang, il ferma cette porte à la clef et donna l'alarme en criant à l'assassin. Se voyant découverts, les meurtriers sautèrent par la fenêtre. Le comte de Horn fut arrêté au moment où il se laissait tomber dans la rue; de Mille parvint à s'échapper dans la foule qui encombrait la rue Quincampoix, mais on put suivre sa trace, et il fut arrêté à la hauteur des Halles. D'Estampe seul réussit à s'évader. Les deux assassins pris en flagrant délit furent conduits à la Conciergerie et livrés à la justice ordinaire. Le principal coupable était allié aux plus grandes familles de France, et même au régent par sa mère. Le public pouvait croire que l'autorité s'efforcerait d'étouffer l'affaire. De hauts personnages intercédèrent auprès du duc d'Orléans pour lui représenter la honte qui rejaillirait d'un tel jugement sur un grand nombre de familles nobles. On lui proposa de faire déclarer fou le comte de Horn et de le faire enfermer pour le restant de ses jours aux Petites-Maisons, où un de ses oncles était déjà. Le régent fut inflexible et voulut que la justice eût son cours. « Quand j'ai du mauvais sang, je me fais saigner, » répondit-il aux solliciteurs. « D'ailleurs, ajouta-t-il, j'en partagerai la honte avec vous. » L'instruction du procès se fit avec une rapidité telle, que le 26 mars 1720, six jours après la perpétration du crime, le comte de Horn et son complice expiraient sur la roue en place de Grève. Sismondi, loin d'attribuer l'énergie de cette répression au régent, pense qu'elle eut lieu, au contraire, par son apathie. Selon lui, le régent avait promis d'épargner au jeune comte au moins l'ignominie et les douleurs atroces du supplice de la roue; sa mort suffisait pour expier son crime, et personne n'avait à gagner à l'opprobre du supplice; « mais Dubois et Law ne songeoient qu'à rassurer les agioteurs, ajoute-t-il, et le régent, qui ne vivoit plus que pour les plaisirs des sens, qui repoussoit loin de lui les fatigues de penser et de vouloir, qui chaque jour manquoit à quelqu'une des promesses qu'il avoit faites la veille, après s'être engagé à sauver au comte de Horn ces dernières horreurs, le laissa périr sur la roue avec son complice. » Après cet événement, le gouvernement ne voulut pas que le marché des effets publics continuât plus longtemps dans la rue Quincampoix, qui ne paraissait pas assez sûre; il le transporta sur la place Vendôme, qu'on appela le *Camp de Condé*, parce que le duc de Bourbon-Condé s'y faisait remarquer comme le plus riche, le plus avide et le moins scrupuleux des agioteurs.

L. LOUVET.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Dangeau, *Mémoires*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — Marmontel, *Histoire de la Régence*. — Lacretelle, *Hist. du Dix-Huitième Siècle*. — Marquise de Créquy, *Souvenirs*. — Sismondi, *Hist. des Français*, tome XXVII, p. 418-419.

HORN, famille suédoise, qui a produit plusieurs hommes remarquables, descend de Sigmund Horne, noble brabançon, qui s'établit en Suède vers le milieu du quatorzième siècle.

HORN (*Clas-Christersson*), amiral suédois, né vers 1520, mort le 19 septembre 1558, au presbytère de Aby, en Œstergœthland. Il remplit d'abord des fonctions administratives, entra ensuite dans l'armée, et eut le commandement suprême dans plusieurs expéditions. Il vainquit dans quelques rencontres les Russes et les Danois. Mais c'est principalement comme marin qu'il se distingua. Nommé amiral en 1564, il défit les Danois près du rocher de Klippor, au nord du Sund de Kalmar. L'année suivante, il croisa dans la Baltique avec une escadre de quinze vaisseaux de guerre, la plus considérable que la Suède eût encore équippée, et remporta l'avantage dans cinq combats qu'il livra à la flotte danoise, combinée avec celle de Lubeck. Son plus

beau fait d'armes est la victoire qu'il gagna, en 1566, près de l'île d'Œland, ayant sous ses ordres soixante-huit navires. C'était l'un des meilleurs conseillers du roi Éric XIV, dont il calma souvent la fureur sanguinaire. E. B.

Tegell, *Eric XIV, hist.* — Nordin, *Æreminne.* — Adlersparre, *Historiska Samlingar.*, t. II, p. 10 et suiv. — Thomæus, *Svensk Plutarch.* — *Biographiskt Lex.*, t. VI.

HORN (*Gustave-Carlsson*), général suédois, né à Œrbyhus (Upland), le 23 octobre 1592, mort à Skara, le 16 mai 1657. Il était petit-cousin du précédent, et fils de Carl-Henricson, général distingué. Après avoir étudié aux universités de Rostock, Iéna, Tubingue (1608-1612), il fit ses premières armes, en Finlande, sous son frère Ewert, et se rendit ensuite en Hollande, pour se perfectionner dans l'art militaire sous Maurice d'Orange. Rentré dans sa patrie en 1618, il fut employé à diverses missions diplomatiques, devint sénateur (1624), fit plusieurs campagnes en Livonie et en Allemagne. La ville de Colberg (Poméranie) tomba entre ses mains en 1629. A la bataille de Leipzig (1631), il commandait l'aile gauche de l'armée suédoise. Gustave-Adolphe, qui l'appelait son bras droit, le chargea de conquérir quelques provinces riveraines du Rhin. Horn se rendit maître de Coblentz, des pays de Trier et de Bade, de l'Alsace, de la Souabe. En 1634, il fut fait prisonnier à la bataille de Nordlingen, livrée, malgré ses avis, par le duc Bernhard de Saxe-Weimar. Les Impériaux le traitèrent avec les plus grands égards, mais ils le tinrent captif durant sept ans, à Ingolstadt et à Burghausen. En 1642, échangé contre trois généraux, au nombre desquels se trouvait le fameux Jean de Werth, il retourna en Suède par la Suisse, la France et la Hollande, et fut accueilli partout sur son passage avec les plus grands honneurs. La république de Venise lui offrit le commandement général de ses troupes; mais il aima mieux rentrer dans sa patrie, qui avait besoin de ses services et qui savait apprécier son mérite. En 1644 il envahit la Scanie, qui appartenait alors au Danemark, s'empara d'Helsingœr, de Landskrona et de Laholm; mais il échoua devant la place de Malmœ, défendue par le roi de Danemark en personne. Le traité de Brœmsebro mit fin à la guerre en 1645. Horn fut créé comte de Bjœrneborg en 1651, nommé grand-maréchal et ministre de la guerre en 1652. Les soldats ne l'aimaient pas, parce qu'il réprimait leurs désordres; mais les peuples conquis l'avaient surnommé l'Humain et le Magnanime. Il était fort instruit, parlait plusieurs langues, et écrivit, durant sa captivité : *Ducis perfecti Munus*. On lui attribue un mémoire sur la bataille de Leipzig. E. Beauvois.

Emporagrius, *Concio Funebris*; Stockholm, 1660, in-4°. — Florander, *Encomium Militiæ Hornianæ*; Upsal, 1658. — Berch, *Lefnadsbeskr.* — Gjœrwel, *Sv. Biblioth.*, part. II p. 233, et *Hist. Archiv*, part. V, p. 58. — J. F. af Lundblad, *Svensk Plutarch*, 1823, in-8°, livr. I. — Fryxell, *Berættelser ur Svenska Historien*, t. VI-VIII. — *Trettiăriga krigets mærkværdigaste Personer*, notices par A.-J. Arwidsson, portraits par Sälmson, in-fol. — *Biographiskt Lexik.*, t. VI, p. 243-247.

HORN (*Arvid-Bernhard*, comte de), homme d'État suédois, né le 6 avril 1664, à Wuorentaka (Finlande), mort à Ekebyholm, le 17 avril 1742. Entré au service de l'empereur d'Allemagne en 1682, il fit la campagne de Hongrie, combattit à Mohacz, et servit ensuite dans l'armée hollandaise (1690-1695). De retour dans sa patrie, il devint major général de cavalerie (1700), et fut accrédité comme ambassadeur auprès de Stanislas, roi de Pologne (1704). Le rang de comte lui fut donné en 1706, avec les fonctions de gouverneur du duc de Holstein, neveu du roi. En 1710 il succéda à Nils Gyldenstolpe comme président de la chancellerie (premier ministre). Au lieu de soutenir les intérêts du prince confié à ses soins, il prépara la voie du trône à Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII. Cette princesse fut, en effet, élue pour succéder à son frère; mais elle dut renoncer à plusieurs prérogatives de ses prédécesseurs. Horn, qui avait beaucoup contribué à faire réduire le pouvoir royal, s'arrogea une telle autorité, que la reine lui ordonna de quitter son poste, le 20 mai 1719. Mais la diète affectant de le considérer comme un homme indispensable, il fut replacé à la tête des affaires en 1720, et gouverna avec assez de sagesse, s'efforçant de maintenir la paix. Renversé en 1738, par le parti des *chapeaux*, qui fit déclarer la guerre à la Russie, il vécut assez pour voir les suites malheureuses de la politique de ses successeurs. Le comte de Lynar, ambassadeur du roi de Danemark, le caractérise en ces termes : « Le comte de Horn a beaucoup de pénétration, une grande routine dans les affaires, cette justesse d'esprit qu'il faut à un premier ministre et avec cela de la fermeté et un parfait désintéressement.... C'est dommage que tant de belles qualités aient, en quelque façon, été ternies par une ambition demesurée et vindicative dont le baron de Gœrtz fut la victime. Ses ennemis l'accusent d'avoir utilement employé le masque de l'hypocrisie pour gagner le clergé et en imposer aux esprits faibles. Cependant il a toujours témoigné de la noblesse dans ses sentiments et choisi d'ordinaire les moyens les plus honnêtes pour parvenir à ses fins. » E. B.

Berch, *Lefnadsbeskrifn*, part. 3. — Geijer, *Teckningar af Frihetstiden*. — Crusenstolpe, *Politiska åsigter*; Stockh., 1838. — Thomæus, *Svensk Plutarch*. — *Biographiskt Lex.*, VI, 243-247. — Gust. Horn, *A.-B. Horn. Notice suivie de sa correspondance avec Charles XII et autres personnages*; Stockholm, 1852 (302 p.), in-8°.

HORN (*Frédéric*, comte de), général suédois, descendant de Clas-Christersson Horn, né en 1725, à Husby (Sœdermanland), mort le 1er janvier 1796. Il servit d'abord dans l'armée suédoise, obtint un congé à la paix d'Abo (1743), et entra dans un régiment français. Il se distingua dans les guerres d'Allemagne et prit sa retraite en 1749, avec le grade de colonel. Lors de la guerre de Sept Ans, il fut attaché, en qualité d'aide de camp général, à la division du maréchal d'Es-

tées, et déploya autant de courage que d'habileté à la bataille d'Hastenbeck, dans le Hanovre (1757). Rappelé dans sa patrie en 1760, il prit part au coup d'État de 1772, et fut l'un des membres du comité chargé de réviser la constitution. Son dévouement à la cause du roi lui valut le titre de comte (1772) et le grade de lieutenant général (1778). Cinq ou six ans avant sa mort, son royalisme exalté se changea en haine contre Gustave III, parce que le commandement de la garde royale lui avait été retiré. E. B.

J.-G. Oxenstjerna, *Amminnelsctal i Frimurerslogen*; Stockholm, 1796. — Ristell, *Anecd. om Gustav III*, p. 135, 148, 150. — *Biographiskt Lex.*, t. VI, p. 280-286.

HORN (*Frédéric*, comte DE), fils du précédent, homme politique suédois, né en 1763, mort à Copenhague, en 1823. Dans sa jeunesse, il brilla à la cour de Gustave III, dont il était le favori. Mais, irrité de la disgrâce de son père, il prit part au complot contre la vie du roi. Son château de Hufvudsta était le lieu de réunion des conjurés. Après le meurtre de Gustave III, il montra beaucoup de faiblesse, et demanda sa grâce; il fut condamné à la peine capitale, à la dégradation et à la confiscation de ses biens. Cette peine ayant été commuée en bannissement perpétuel, il se retira en Danemark, et fut traité avec de grands égards par le ministre Bernstorf. Quoiqu'il eût combattu avec les Danois contre les Anglais (1800), il fut plus tard expulsé du Danemark sur les instances de Gustave IV, et se retira en Allemagne. En 1813 il rentra en Danemark, après s'être fait naturaliser. On a de lui des *Poésies légères* (Sma Skaldestycken); Copenhague, 1816, que Rahbek n'a pas dédaigné de traduire (Copenhague, 1826). Son fils *Clas-Frédéric*, né le 11 mars 1791, fit, en 1814, la campagne de Norvège; il a assisté à plusieurs diètes. E. B.

Thaarup, *Nekrolog.*, livr. 3, p. 194-198. — *Biographiskt Lex.* VI, 286-288. — Erslew, *Forf.-Lex.*

HORN (*Jean* VAN), médecin suédois, né en 1662, à Stockholm, de parents hollandais, mort dans cette ville en 1724. Après avoir étudié l'obstétrique à Paris et à Leyde, où il fut reçu docteur en médecine (1690), il retourna dans sa patrie (1691), fut chargé d'un cours d'anatomie, et devint premier médecin du roi Frédéric (1724). Il ne faut pas le confondre avec Jean van Hoorne, professeur d'anatomie à Leyde. On a de lui : *De Partu Præternaturali*; Leyde, 1690; — *Svenska väl öfvade Jordegumma* (L'Accoucheuse exercée); Stockholm, 1697, in-8°; 2e édit., 1715. On en fit une traduction allemande qui fut imprimée plusieurs fois, notamment à Stockholm, 1765, in-8°; — *Anatomes publice, anno* 1705, *Stockholmiæ habita lectio tertia*, ouvrage posthume. E. B.

Gezelius, *Dict. Biogr. suédois.* — Adelung, *Suppl.* à Jöcher.

HORN (*François-Christophe*), littérateur allemand, né à Brunswick, le 30 juillet 1781, mort à Berlin le 19 juillet 1837. Il étudia le Droit à Iéna et à Leipzig, et obtint en 1803 une place de professeur au *Graue Kloster*, l'un des colléges de Berlin. Des raisons de santé l'obligèrent à renoncer dès 1807 à l'enseignement public. Le meilleur travail de Horn est sa critique de Shakespeare, *Shakespeares Schauspiele* (les Œuvres Dramatiques de Shakespeare); Leipzig, 1823-1831, 5 vol.; résultat de vingt années de recherches. On lui doit en outre : *Guiscardo*, roman; Leipzig, 1801 et 1817; — *Die Dichter* (Les Poëtes), roman; Berlin, 1801, 3 vol. et 1817; — *Kampf und Sieg* (Combat et Victoire), roman; Brême, 1811; — *Liebe und Ehe* (Amour et Mariage), roman; Berlin, 1811; — *Novellen*; ibid., 1819-1820, 2 vol.; — *Umrisse zur Geschichte und Kritik der schœnen Litteratur Deutschlands von* 1790-1818 (Études historiques et critiques sur la Littérature allemande depuis 1790 jusqu'à 1818); Berlin, 1819 et 1821; — *Geschichte und Kritik der Poesie und Beredsamkeit der Deutschen von Luthers Zeit bis zur Gegenwart* (Histoire Critique de la Poésie et de l'Éloquence des Allemands depuis Luther jusqu'à nos jours); Berlin, 1822-1829, 4 vol.; — Un choix des écrits posthumes de Horn fut publié par Schwab et Foerster : *Psyche*; Leipzig, 1841, 3 vol., etc. R. L.

Franz Horn, *Biographisches Denkmal*; Leipzig, 1839.

* HORN (*Henri-Maurice*), poëte allemand, né à Chemnitz, le 14 novembre 1814. Il fit ses études à l'université de Leipzig, et revint plus tard à sa ville natale où il demeure encore aujourd'hui. On a de lui : *Die Pilgerfahrt der Rose* (Le Pèlerinage de la rose); Leipzig, 2e édit., 1853; — *Die Lilie vom See* (Le Lys du Lac); ibid., 1853; — *Magdala*, ibid., 1855; — *Die Dorfgrossmutter* (La Grand'Mère Villageoise), 1856; — *Christoph Columbus*, ibid.; 1856 R. L.

Pierer, *Universal-Lexicon*, Supplément.

HORNE (*D.-R.* DE), médecin français, né vers 1740, mort à la fin du dix-huitième siècle. Il fut successivement premier médecin de l'hôpital militaire de Metz, médecin ordinaire de la comtesse d'Artois, et médecin consultant du duc d'Orléans, On a de lui, entre autres ouvrages : *Examen des Principales Méthodes d'administrer le Mercure pour la Guérison des Maladies Vénériennes*; Paris, 1769; — *Observations faites par ordre du gouvernement de Différentes Méthodes d'administrer le Mercure dans les Maladies Vénériennes*; Paris, 1779, 2 vol. in-8°; — *Mémoires sur Quelques Objets qui intéressent plus particulièrement la Salubrité de la Ville de Paris*; Paris, 1788, in-4°. Il a publié aussi des articles dans la partie médicale de l'*Encyclopédie méthodique*. J. V.

Des Essarts, *Les Siècles Littéraires de la France.* — Quérard, *La France Littéraire.*

HORNE-TOOKE (*John*), publiciste et philologue anglais, né à Westminster, le 25 juin 1736, mort le 18 mars 1812. Il était fils d'un marchand de volailles nommé Horne. Il fut élevé à

Westminster et à Eton, et acheva ses études à Cambridge. Au sortir de l'université, il entra dans les ordres pour plaire à ses parents, et obtint une cure dans le comté de Kent, en 1760. Mais il remplissait à contre-cœur les devoirs de sa profession, et il s'empressa de s'en affranchir, en accompagnant sur le continent (1765) le fils d'un gentilhomme du voisinage. Il rencontra à Paris Wilkes, et se lia avec ce fameux agitateur. De retour en Angleterre, il prit une part active aux débats politiques, et contribua beaucoup à l'élection de Wilkes comme représentant du comté de Middlesex en 1768. L'année suivante il fonda, pour soutenir la même cause, la société pour le maintien du bill des droits; mais, s'apercevant que la société s'occupait moins du bien public que du payement des dettes de Wilkes, il rompit avec cet immoral aventurier en 1770, et perdit une grande partie de sa popularité. Junius lança contre lui à cette occasion des sarcasmes auxquels Horne répondit avec une énergie qui mit le public de son côté. Cette vie bruyante de publiciste était si contraire à ses devoirs ecclésiastiques, qu'il résigna son bénéfice, et résolut d'étudier le droit. Quatre de ses amis lui en fournirent le moyen en lui assurant une rente de 400 livres par an, jusqu'à l'époque de ses débuts au barreau. Dans le cours de ses études de droit, il eut l'occasion de rendre service à un propriétaire nommé Tooke, qui était en procès. Tooke, en récompense, légua toute sa fortune à l'étudiant, qui prit le nom de son bienfaiteur. Horne-Tooke, fidèle à ses habitudes d'opposition, se déclara fortement contre la conduite du ministère dans les affaires d'Amérique, et ouvrit une souscription pour les veuves et les orphelins des « Anglais massacrés, disait-il, par les troupes du roi à Lexington et à Concorde ». Le ministère poursuivit cette proposition comme un libelle, et fit condamner Horne-Tooke à 200 l. ster. d'amende et à douze mois de prison. Certaines expressions de l'acte d'accusation le conduisirent à s'occuper du rôle des particules (prépositions et conjonctions) dans la langue anglaise. Il en fit le sujet d'une *Lettre à Dunning*, écrite lorsqu'il était prisonnier, et publiée en 1778. En sortant de prison, il demanda à pratiquer comme avocat, et fut rejeté du barreau à cause de sa profession ecclésiastique. Voyant se fermer devant lui une carrière où il se promettait d'éclatants succès, il se retira dans un domaine du comté de Huntingdon. Mais il ne put tenir à la vie paisible des champs, et il revint à Londres se plonger dans les tracas politiques. Il embrassa la cause de la réforme électorale, trouva un auxiliaire dans le jeune Pitt, et se prononça avec sa fougue et son imprévoyance habituelles en faveur du jeune politique qui devait tromper si vite les espérances réformistes. En 1790, Horne-Tooke, redevenu plus que jamais un membre ardent de l'opposition, se présenta aux électeurs de Westminster, et il n'eut que dix-sept cents voix. En 1794, il fut arrêté sous l'inculpation de haute trahison, à cause de ses rapports avec la Société constitutionnelle. On ne put rien prouver contre lui, et après des débats où il montra beaucoup de calme, d'intrépidité, de présence d'esprit, il fut acquitté. Il se représenta devant les électeurs de Westminster, et eut deux mille huit cents voix. Il finit cependant par obtenir un siége au parlement, mais d'une manière peu digne de ce vigoureux avocat de la réforme parlementaire. Lord Camelford le fit nommer représentant pour le bourg de Old Sarum. La chambre l'admit pour toute la durée de la session, et décida qu'à l'avenir aucun ecclésiastique ne ferait partie de la chambre des communes. Horne-Tooke renonça enfin à la politique, et se retira à Wimbledon, ou il passa ses dernières années. Son principal ouvrage est intitulé : *Ἔπεα πτερόεντα, or Diversions of Purley*; 1786, in-8°; 1798-1805, 2 vol. in-4° : c'est un développement de sa *Lettre à Dunning*. Les deux volumes comprennent dix-huit chapitres qui traitent des sujets suivants : Division et Distribution du Langage; Quelques Considérations de l'*Essai sur l'Entendement Humain* de Locke; des Parties du Discours, le Nom, l'Article et l'Interjection; Sur le Mot *That*; Les Conjonctions; Étymologie des Conjonctions anglaises; Adverbes; Droits de l'Homme; de l'Abstraction; des Adjectifs et des Participes. Cet ouvrage, surtout dans l'édition de Richard Taylor, Londres, 1840, est encore utile ou du moins curieux. L'auteur est ingénieux, et, au milieu d'une foule d'hypothèses hasardées, il rencontre parfois des idées fines et fécondes; malheureusement il n'a aucune notion de la philologie comparée. Il savait, outre sa langue mère, le français, l'italien, un peu le latin et le grec, et avait étudié avec soin l'anglo-saxon. Il composa quelques pamphlets politiques dont le meilleur, *Two Pairs of Portraits*, fut publié en 1788. L'auteur y établit un parallèle contrasté entre lord Chatham et lord Holland; entre Pitt et Fox. Z.

English Cyclop. (*Biography*). — Hazlitt, *Spirit of the Age*.

HORNECK (*Ottocar* DE), chroniqueur allemand, voyez OTTOCAR.

*__HORNEMAN__ (*Jens-Wilken*), botaniste danois, né le 6 mars 1770, à Marstal, dans l'île d'Æro, où son père était pasteur, mort le 30 juillet 1841. Après avoir voyagé en Allemagne, en France, en Angleterre (1798-1800), il fut nommé en 1801 lecteur au Jardin Botanique de Copenhague, et en 1808 professeur de botanique à l'université. Il fut de 1803 à 1817 secrétaire de la Société d'Économie rurale. Chargé, en 1805, de continuer la publication de la *Flora Danica*, il fit de nombreuses excursions en Danemark et dans une partie de la Norvège. On a de lui : *Forsøg til en Dansk œconomisk Plantelære* (Essai de Botanique économique pour le Danemark); Copenhague, 1796, in-8°; 3e édit., augmentée d'une

Description des Plantes de la Norvège et du Holstein; ib., 1821-1838, 2 vol. in-8°; — *Flora Danica: icones plantarum sponte nascentium in regnis Daniæ et Norvegiæ, in ducatibus Slesvici et Holsatiæ et in comitatibus Oldenburgi et Delmenhorstiæ*, t. VIII-XIII; ib., 1806-1840, in-fol. Ce magnifique ouvrage, en 14 vol. in-fol., est l'œuvre de huit naturalistes danois. Il contient 2580 planches accompagnées d'un texte explicatif en latin, en danois et en allemand; — *Enumeratio Plantarum Horti Botanici Hafniensis*; ib., 1807, in-8°, avec supplém.; 1809. 3e part.; — *Hortus Regius Botanicus Hafniensis*; ib., 1813-1815, 2e part. in-8°, avec un supplém., 1819-1822, 3e part., — *De Indole Plantarum Guineensium*; ib., 1819, in-4°; — *Nomenclatura Floræ Danicæ Emendata*; ib., 1827. Il a fourni des mémoires à plusieurs recueils, parmi lesquels il suffit de citer *Tidsskrift for Naturvidenskaberne* (Revue d'Histoire Naturelle), t. I-V, 1822-1828; — *Naturhistorisk Tidsskrift* de Krœyer, t. I-III; — *Videnskabernes Selskabs Afhandlinger* (Traités de l'Académie des Sciences); 1821.

Son fils *Claus-Jacob-Émile* HORNEMAN, né le 19 avril 1810, à Copenhague, où il exerça la médecine, a publié : *Haandbog i Stethoskopie* (Manuel de Stéthoscopie), ib., 1842, in-8°; — *Beretning om Sundhedscommissions Virksomhed* (Rapport sur l'activité de la commission de salubrité); ib., 1852, in-8°. E. B.

J. W. Horneman, autobiogr. dans *Genealog. og Biogr. Archiv*, t. I, 311-326. — *Tidsskrift for litteratur og kunst*, VI, 185-188. — *Conv. Lex. der neuesten Zeit*. — Erslew, *Forfatter-Lex.*

HORNEMANN (*Friedrich-Konrad*), voyageur allemand, né à Hildesheim, en octobre 1772, mort en Afrique, après le 7 avril 1800. Il était fils d'un ministre luthérien, et reçut sa première instruction par les soins de son oncle Crome, recteur de l'école de Lunebourg, chez lequel il vint demeurer en 1788. De 1791 à 1794 il étudia la théologie à Gœttingue; en 1795 il fut nommé maître adjoint à la grande école de Hanovre. Mais la passion des voyages et l'amour de l'inconnu le préoccupaient constamment. Ayant appris qu'il existait à Londres une société qui envoyait à ses frais des voyageurs en Afrique pour y faire des découvertes, il s'adressa, par l'entremise du conseiller Blumenbach de Gœttingue, à cette société, et lui proposa un plan au moyen duquel il espérait pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Ce plan fut adopté : Hornemann se rendit alors à Gœttingue, et s'instruisit des langues et des usages des peuples de l'Afrique, de la nature, du climat, de la manière de déterminer la position géographique des lieux, et acquit quelques connaissances en médecine. En février 1797 il se rendit à Londres. Reçu avec cordialité par la Société Africaine, on le laissa libre sur les moyens d'exécuter son voyage, et le budget ouvert pour ses dépenses fut illimité. Le 29 juin 1797 il quitta l'Angleterre, vint à Paris, où Lalande le présenta à l'Institut; un sauf-conduit lui fut accordé, et le consul général du Rocher le recommanda par lettre à un riche commerçant de Tripoli, Hadji-Kassan ben Hassan, qui lui fut plus tard de la plus grande utilité. Le 11 août Hornemann s'embarqua pour Alexandrie, où il arriva le 13 septembre 1797. Bien accueilli par le consul anglais, il remonta le Nil par Rosette, en compagnie d'un moine allemand qui allait se fixer au Caire, où ils arrivèrent le 27 septembre. Hornemann y trouva deux autres de ses compatriotes, le major Schwarz et Joseph Freudenburg (natif de Cologne), qui lui donnèrent beaucoup de renseignements utiles. Freudenburg avait embrassé depuis douze années la religion mahométane, avait fait trois fois le voyage de La Mecque, et parlait avec facilité les divers dialectes usuels turcs et arabes. Il consentit à accompagner, comme interprète, Hornemann dans son voyage de découvertes. L'armée française s'emparait alors de l'Égypte; le voyageur allemand fut présenté à Bonaparte, qui, à la recommandation des savants de l'expédition, lui délivra des passeports et lui offrit tout ce dont il pourrait avoir besoin. Hornemann quitta Le Caire le 4 septembre 1798; il visita d'abord les ruines du fameux temple de Jupiter-Ammon (aujourd'hui l'oasis de Siouah), puis la ville de Sirah, où, pris pour un espion français, il courut de grands dangers et ne dut son salut qu'à son sang-froid et à un exemplaire du *Koran* trouvé dans le pillage de son bagage. Le 17 novembre 1798 il entrait à Murzuck, capitale du Fezzan. Il y perdit son fidèle compagnon Joseph Freudenburg, et lui-même fut longtemps indisposé d'une fièvre endémique. A peine convalescent, il se dirigea vers Tripoli, et fort bien reçu par le pacha, il put faire partir pour Londres le récit de ses découvertes. Le 1er décembre 1799 il reprit son itinéraire, et le 20 janvier 1800 il rentra à Murzuck, d'où il écrivit encore à la Société Africaine de Londres pour lui annoncer la continuation de son voyage. Le 7 avril 1800 il partit avec une caravane pour Bournou; depuis lors on n'a plus entendu parler de lui.

Le journal de ses voyages, écrit par lui-même en allemand et adressé à la Société Africaine, fut publié simultanément à Londres et à Weimar, par les soins de Ch. König, 1802, in-8° : *Tagebuch einer Reise von Cairo nach Murzuck*; il a été traduit en français par Griffet de La Baume : *Voyage dans l'Afrique Septentrionale depuis Le Caire jusqu'à Mourzouk; capitale du royaume du Fezzan*; suivi d'*Éclaircissements sur la Géographie de l'Afrique*, par Rennell, augmenté de *Notes* et d'un *Mémoire sur les Oasis*, etc., par L. Langlès, Paris, an XI (1803), 2 part. in-8°, avec 2 cartes. Alfred DE LACAZE.

Zeitgenossen, n° III. — Blumenbach, *Letzte Nachricht vom Tode Hornemanns* (Dans le *Vaterländisches Archiev* de Spiel).

HORNER (*Francis*), homme politique an-

glais, né à Édimbourg, le 12 août 1778, mort à Pise, le 8 février 1817. Il fit ses études à l'université d'Édimbourg, où il se lia avec Henri Brougham, et débuta ensuite au barreau sans négliger aucune branche de la science et de la littérature. En 1802 il contribua à la fondation de la *Revue d'Édimbourg;* et en 1803 il alla s'établir à Londres. Des membres éminents du parti whig, Abercrombie, James Mackintosh, Samuel Romilly l'accueillirent avec faveur; et à l'avénement de ce parti aux affaires, en 1806, le jeune avocat écossais eut une place dans la commission nommée par la Compagnie des Indes orientales pour la liquidation des dettes du nabab d'Arcot. Au mois de novembre 1806 il fut envoyé au parlement par le bourg de Saint-Joes, grâce à l'intervention de lord Henry Petty. Il ne siégea pas longtemps dans cette assemblée. Le ministère whig fut renvoyé par le roi le 24 mars 1807, et le parlement dissous le 27 avril. Horner échoua aux élections générales, et dut un siége parlementaire à la protection de lord Carrington. Lorsqu'en 1812 lord Grenville et le comte Grey furent chargés de former un ministère, ils offrirent une des places de secrétaire de la trésorerie à Horner, qui refusa. En 1813 et 1814 il prit une grande part aux débats parlementaires, et devint un des chefs de l'opposition. Le 25 juin 1816 il parla en faveur des droits des catholiques, et contre l'administration oppressive qui pesait sur l'Irlande; ce fut son dernier discours. Des symptômes de phthisie pulmonaire le forcèrent d'aller passer l'hiver en Italie, où il succomba au bout de quelques mois. Son corps fut enseveli dans le cimetière protestant de Livourne; sa statue en marbre, par Chantrey, est placée dans l'abbaye de Westminster. On a de Horner d'assez nombreux articles insérés dans la *Revue d'Édimbourg*.

Son frère puîné *Léonard* HORNER, minéralogiste distingué et membre de la Société royale, s'est fait connaître par d'excellents articles dans le *Mineral-Kingdom* et dans le *Penny-Magazine*. Il a publié en 1843 d'intéressants mémoires sur la vie de son frère. Z.

L. Horner. *Memoirs and Correspondence of Francis Horner*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

HORNIUS. *Voy.* HORN.

HOROLOGIUS ou **HOROLOGI.** *Voy.* DONDI.

HORREBOV ou **HORREBOE** (*Pierre*), astronome danois, né à Lœkstœr (Jutland), le 14 mai 1679, mort le 15 avril 1764. Fils d'un pêcheur, il ne commença ses études qu'à dix-huit ans. Entré à l'université en 1703, il eut pour maître l'astronome Olof Rœmer, dont il développa les découvertes. S'étant fait connaître par un travail sur la géométrie d'Euclide, il fut nommé professeur de hautes mathématiques ou astronomie à l'université de Copenhague, et conserva cette chaire près de quarante ans, jusqu'à l'époque où il se démit en faveur de son fils Christian (1753). En 1716, durant son séjour à Copenhague, Pierre le Grand rechercha la société d'Horrebov, et lui offrit une place avantageuse à Saint-Pétersbourg. Ce savant était membre des Sociétés royales de Copenhague, de Londres, de Berlin, et correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Il inventa une méthode que Bernoulli regardait comme admirable, savoir de trouver la hauteur du pôle par le moyen de deux étoiles qui soient situées l'une au nord et l'autre au sud et qui aient à peu près la même déclinaison. Horrebov était grand partisan du système des tourbillons de Descartes. On a de lui : *Decades X Paradoxorum miscellaneorum*; Copenhague, 1704, in-4°; — *De Æquinoctiorum Præcessione*; ib., 1706; — *Prodromus Geometriæ*; ib., 1714; — *Determinatio Apparentis Diametri Solis*; ib., 1716; — *Decas Observationum Medicarum*, ib., 1725; — *Clavis Astronomiæ*, part. I, 1725; II, III, 1740-1741, où il détermina la parallaxe du Soleil; — *Copernicus Triumphans, sive de parallaxi orbis annui*; ib., 1727, in-4°. Il y décrit un instrument astronomique perfectionné par lui, le *Triduum*; — *Ars interpolandi*; ib., 1731; — *Atrium Astronomiæ, sive tractatatus de inveniendis refractionibus, obliquitate eclipticæ atque elevatione poli*; ibid., 3e part., in-4°; — *Basis Astronomiæ*; 1734-1735, 3e part., in-4° : ouvrage contenant, outre la vie de Rœmer, une méthode ingénieuse pour déterminer le temps de l'équinoxe, sans connaître ni la hauteur du pôle, ni le temps vrai, ni la réfraction : — *Consilium de Novo Methodo Pascali*; 1735-1738; 3e part. — *Theoria telluris*; ib., 1739; — *Computus Ecclesiasticus*; ib., 1742; — *Nova Theoria Motuum Lunarium*; ib., 1743; — *Novæ Physices capita VIII de Densitate Stratorum et Altitudine Atmospheræ*; ib., 1749; — *Danske Skatkammer* (Le Trésor Danois), traitant de géométrie et de navigation; ib., 1745, in-4°, avec append., 1746; — *Opera Mathematico-Physica*, 1740-1741, 3 vol. in-4° : recueil des écrits de Horrebov, contenant ses écrits publiés de 1725 à 1739 et quelques traités inédits; — des Mémoires dans *Videnskabernes Selskabs Skrifter* (Recueil de l'Académie des Sciences), t. III-V. B.

Wolf, *Hist. Ordbog.*, VII, p. 194-199. — Bernoulli, *Nouvelles litter.*, formant le t. IV du *Recueil pour les Astronomes*; Berlin, 1777, in-8°, part. 3, p. 62-71. — Nyerup, *Universitæts Annalen*, et *Litteratur-Lexik.*

HORREBOV (*Christian*), l'un des vingt enfants du précédent, astronome danois, né à Copenhague, le 15 avril 1718, mort le 19 septembre 1776. Il succéda à son père comme professeur d'astronomie, en 1753. On a de lui : *Repetita Parallaxeos Orbis Annui Demonstratio*; Copenhague, 1744-1746, 3e part.; — *De Parallaxi Fixarum annua*; ib., 1747; — *De Æquatione generali Sectionum Conicarum*; ib., 1748; — *De Excentricitate Solis vel Terræ*; ib., 1749-1750, 2e part.; — *De Semita quam in Sole descripsit Venus die 6 junii 1761*; ib., 1761;

— *Elementa Astronomiæ Sphericæ*; ib., 1762, in-8°; 2e édit., 1783, etc.

Son frère *Pierre* HORREBOV, né en 1728, mort en 1812, fit, en 1761, un voyage au Nordland, pour observer le passage de Vénus sur le soleil, et publia : *De Transitu Veneris per discum Solis*; Copenhague, 1761; — *Tractatus Meteorologicus, continens observationes 26 annorum, in observatorio Hafniensi factis*; ib., 1780, in-4°, etc. E. B.

Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litteratur-Lex.*

HORREBOV (*Nicolas*), voyageur danois, frère des précédents, né à Copenhague, le 17 septembre 1712, mort en 1760. Après avoir passé l'examen de docteur en droit (1740), il devint assesseur à la haute cour (1744), et remplit ces fonctions jusqu'en 1747. Le roi le chargea de visiter l'Islande (1750-1751), et d'y faire des observations astronomiques et physiques, et de rechercher ce que le gouvernement pouvait faire pour le bien-être de cette île. Horrebov reconnut que l'Islande était placée plus à l'est qu'on ne le supposait, et qu'il y avait quatre degrés de différence entre sa position réelle et celle que lui donnaient les géographes. A son retour il publia : *Tilforladelige Efterretninger om Island* (Renseignements authentiques sur l'Islande); Copenhague, 1752; traduit en anglais, 1758, in-fol.; en allemand, 1753, in-8°; et en français, d'après l'allemand, sous le titre de *Nouvelle Description, historique, civile et politique, de l'Islande*; Paris, 1764, 2 vol. in-12. Cette relation est exacte, mais mal écrite et remplie de plaisanteries déplacées et d'injures contre Anderson, qui avait publié un mauvais ouvrage sur l'Islande. E. B.

Büsching, *Nachrichten*, t. I, 47-62, 355-362. — Molbech, *Det Kongel. Danske Videnskabernes Selskabs Hist.*; Copenhague, 1843, in-8°, p. 142. — Nyerup, *Litter.-Lex.*

HORROCKS ou **HORROX** (*Jérémie*), astronome anglais, né à Toxteh, près de Liverpool, vers 1619, mort le 3 janvier 1641 (vieux style). Placé par son frère au collége Emanuel à Cambridge en 1632, il tourna bientôt son attention du côté de l'astronomie. Lui-même a raconté quelles difficultés il éprouva pour savoir les auteurs qu'il devait consulter. Un traité de Gellibrand l'induisit à acheter les écrits de Lansberg, et il regretta plus tard le temps qu'il avait perdu à les étudier. Ensuite il connut les ouvrages de Tycho-Brahé et de Kepler. Au moment où la cour et le parlement étaient engagés dans des discussions qui aboutirent à la guerre civile, quatre jeunes gens oubliaient la politique pour perfectionner l'astronomie. Les travaux de Horrocks ont jeté de l'éclat sur cette petite société, où il avait pour compagnons W. Crabtree, W. Milbourn, W. Gascoigne. Horrocks doit surtout sa réputation à deux observations : il vit le premier la planète de Vénus sur le disque du Soleil; le premier aussi il remarqua que les mouvements de la Lune peuvent être représentés par une orbite elliptique, pourvu qu'on admette la variation de l'excentricité de l'ellipse et qu'on donne un mouvement oscillatoire à la ligne des apsides. Newton, qui plus tard montra que ces deux suppositions étaient les conséquences de la théorie de la gravitation, attribua à Halley ce qui appartenait en réalité à Horrocks.

L'observation du passage de Vénus sur le disque du Soleil (*Venus in Sole Visa*), faite le 24 novembre 1639, fut publiée par Hevelius à la fin de son *Mercurius in Sole Visus*; Dantzig, 1662. Les autres ouvrages de Horroks parurent sous le titre de *Jerem. Horroccii Astronomia Kepleriana defensa et promota, præcipue adversus Lansbergium et Hortensium. Ejusdem Epistolæ et Observationes cœlestes Jo. Flamsteedii De Inæqualitate Dierum solarium Dissertatio astronomica. Tabulæ Solares. Novæ Theoriæ Lunaris ab Horroccio primum adinventæ Explicatio. Ab eodem Flam. item Numeri Lunares, et Calculus eidem Theoriæ innixus*; Londres, 1672, in-4°. Ce volume parut avec deux autres titres : *Excerpta ex Epistolis Jer. Horroccii ad Gul. Crabtrium* et *Opera posthuma*, avec la date de 1673, 1678. Les travaux de Horrocks sont peu nombreux; mais il ne faut pas oublier, en les jugeant, que cet astronome mourut à vingt-deux ans. Z.

Birch, *History of the Royal Society*. — Chalmers, *General Biographical Diction.* — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Lalande, *Bibliographie Astronomique*.

HORSBURGH (*Jacques*), hydrographe anglais, né le 23 septembre 1762, à Elin, petit village du comté de Fife, en Écosse, mort le 14 avril 1836. Élevé au milieu des rudes travaux de la campagne, il fit pressentir de bonne heure un caractère résolu, audacieux même. Son intelligence se développa aux écoles de son village, où il apprit assez de mathématiques pour parvenir, quand il s'embarqua comme mousse à seize ans, à posséder la théorie de la navigation. Il courait les mers depuis sept ans lorsqu'un bâtiment sur lequel il était embarqué comme premier officier marinier se perdit, le 30 mai 1785, sur la petite île de Diego Garcia ou Chago, située dans la mer des Indes, entre l'île Maurice et les Maldives. Ce sinistre, causé par la défectuosité des cartes qui lui avaient été remises, lui fit sentir la nécessité de faire des observations nautiques et d'en constater les résultats. Celles qu'il fit dans plusieurs voyages successifs à la Chine, à Bombay, à Calcutta, à Batavia, à la Nouvelle-Guinée, l'amenèrent, concurremment avec la lecture des voyages et des livres d'astronomie, à dessiner et à graver des cartes ou à construire des globes. Ses premières cartes, retraçant le détroit de Macassar, la côte ouest des Philippines et le détroit de Dampierre par la passe de Pitt, furent remarquées, ainsi que le mémoire qui les accompagnait, d'un de ses anciens capitaines qu'il eut occasion de rencontrer à Canton. Ce capitaine ayant communiqué ces travaux à plusieurs de ses collègues

et au vénérable de la loge anglaise, ceux-ci les transmirent à A. Dalrymple, hydrographe de la Compagnie des Indes, à Londres, lequel fit publier et obtint des directeurs une petite somme d'argent que Horsburgh employa à acheter des instruments. Stimulé par les encouragements qu'il avait reçus, Horsburgh continua de naviguer, et étendit la sphère de ses travaux. Avant son retour à Londres, en 1805, sur la goëlette *Anna*, qu'il commandait, il avait consigné dans un mémoire qui fut communiqué par sir Henri Cavendish à la Société Royale de Londres, les observations météorologiques qu'il avait faites depuis plusieurs années, celles surtout auxquelles il s'était livré, à des intervalles de quatre heures, du mois d'avril 1802 au mois de février 1804, et qui l'avaient conduit à constater un fait non remarqué jusqu'à lui, les modifications que l'atmosphère éprouve deux fois par jour entre les parallèles de 26° de lat. nord et de 26° de lat. sud. Dans cet écrit, dont un extrait fut inséré dans les *Transactions Philosophiques* de Londres, il exposa les causes et les effets des oscillations du baromètre dans les régions tropicales. Horsburgh, élu membre de la Société Royale en 1806, succéda, l'année suivante, à Dalrymple, qui venait de mourir. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, causée par l'excès du travail, il se consacra jour et nuit, pour ainsi dire, à l'accomplissement des travaux que lui imposaient ses nouvelles fonctions.

On lui doit, indépendamment d'un nombre considérable de cartes hydrographiques, les ouvrages suivants, qui ont rendu d'inappréciables services à la navigation, le premier surtout, considéré avec raison comme un guide infaillible dans les mers de l'Inde : *Directions for Sailing to and from the East Indies, China, etc.* Six éditions de cet ouvrage, successivement augmenté et amélioré par l'auteur, qui le corrigeait encore à son lit de mort, ont paru de 1809 à 1852. Il a été traduit partiellement ou dans son entier : par M. Gallois, dans : *Introduction à l'ouvrage d'Horsburgh sur les Navigations de l'Inde* (*Annales Maritimes de* 1824, t. 23, p. 65-127); par M. Nonay, dans : *Instructions Nautiques sur le canal de Mozambique, et sur les Iles et les Dangers dans les nord et nord-est de Madagascar*; Paris, Imp. roy., 1824, in-8°; et sous le second titre de ; *Instructions Nautiques sur le Port de Bombay et ses Environs, les Iles Laquedives et Maldives, la Rivière de Calcutta et une Partie de la Baie du Bengale*; Paris, Imp. roy., 1827, in-8°; — par M. Leprédour, dans : *Instructions Nautiques sur la Navigation de la Mer de Chine, tirées et traduites*, etc. Paris, Imp. roy., 1824, in-8° et 1837, 1839, en 5 vol. in-8°; — par M. B. Darondeau, dans : *Instructions Nautiques sur la Mer de Chine*, etc., *3e édition revue sur la 5e édition anglaise de 1843, et augmentée de documents récents empruntés à diverses publications françaises et étrangères*; Paris, 1851 et 1853, in-4°. On a encore de Horsburgh : *Registre Météorologique destiné à indiquer les Tempêtes en Mer*; Londres, 1816; — *Extrait du traité de Mackensie sur les relèvements à la Mer*; — *Remarques sur Plusieurs Bancs de Glace qui ont été rencontrés dans l'hémisphère austral* (dans les *Transactions Philosophiques de* 1830). Il y attribue l'apparition en 1828 de cinq bancs de glace qui furent remarqués par 37° 31' de lat. sud et 18°17' de lat. est du méridien de Londres à l'existence d'une grande étendue de terre auprès du cercle polaire antarctique, entre le méridien de Londres et le 20e degré de long. est, et il explique la descente de ces glaces, jusque alors sans exemple, soit par quelque violente secousse ou tremblement de terre, soit par l'action d'un volcan qui les aurait brisées ou détachées du point où elles s'étaient formées. Très-zélé partisan de l'Église anglicane dont il suivait les préceptes avec une rigoureuse exactitude, il l'avait défendue dans les deux ouvrages suivants : *Apologie du Traité de saint Cyprien sur l'Unité de l'Église* (s. d.); in-8°; — *Apologie de l'Église Nationale*; Londres, 1835, in-8°. P. LEVOT.

Annales Maritimes et coloniales. — *France Littéraire.* — Rose, *New. Dictionary.*

HORSCH (*Philippe-Joseph*), médecin allemand, né en 1772, mort le 22 janvier 1820. Il fut médecin du roi de Bavière, et professa la science médicale à Wurtzbourg. Il a publié divers ouvrages estimés; les principaux sont : *Annales de l'École clinique de Wurtzbourg*; 1809-1810, in-8°; — *Manuel de Thérapeutique générale*; ibid, 1811, in-8°; — *Introduction à la Clinique*; ibid., 1817, in-8°; — *Manuel de Pathologie spéciale et de Médecine*; 1819, t. I, in-8°. V. R.

Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon.*

HORSEY (*Jérôme*), diplomate anglais, vivait dans la deuxième moitié du seizième siècle. Il fut envoyé en 1584 et 1590 en Russie par la reine Élisabeth, s'y trouva au couronnement du successeur d'Ivan le Menaçant, et a laissé par écrit ce qu'il y a vu et observé. Ses mémoires, au nombre de trois, sont : *The Most solemne and magnificent Coronation of Phedor Ivanovich, emperor of Russia, the tenth of june in the year* 1584; — *Treatise of Russia, and the Northern Regions*; — *A Discourse of the second and third employment of M. Jerome Horsey esq., sente from her Majesty to the emperor of Russia*; — les deux premiers se trouvent dans *Hakluyt's Collection* et dans *Purchas Pilgrimage*; — le troisième, encore inédit, se conserve au *British Museum*. Pce A. G—N.

Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland, bis* 1700.

HORSLEY (*John*), archéologue anglais, né dans le Northumberland, en 1685, mort au mois de décembre 1731. Il était pasteur d'une congrégation de dissidents à Morpeth, et membre

de la Société Royale. Versé dans les mathématiques et l'histoire naturelle, il se distingua surtout par sa profonde connaissance des antiquités de son pays. Il donna des preuves de son savoir archéologique dans des lettres adressées à Roger Gale sous la date de 1729, et insérées dans la *View of Northumberland* de Hutchinson. Son grand ouvrage, intitulé *Britannia Romana*, ne parut qu'en 1732, après sa mort. C'est une étude sur les traces que les Romains ont laissées dans la Bretagne. Le Ier livre donne l'histoire de la domination romaine dans cette île, la liste de leurs légions et de leurs forces auxiliaires, la description de leurs stations fortifiées; le IIe livre contient les inscriptions et les sculptures romaines découvertes en Bretagne; le IIIe est consacré à la géographie de l'île, d'après Ptolémée, l'*Itinéraire d'Adrien*, la *Notitia*, l'*Anonyme de Ravenne*, la *Table* de Peutinger. Z.

Chalmers, *General Biogr. Diction.*

HORSLEY (*Samuel*), prélat anglais, né en 1733, mort le 4 octobre 1806. Il fit ses études à Cambridge, entra dans les ordres, et devint vicaire de son père, recteur de Newington. En 1767 il fut membre de la Société Royale, et l'année suivante il alla à l'université d'Oxford servir de précepteur à Heneage, comte d'Aylesbury, alors lord Guernsey. La protection de ce seigneur lui valut en 1774 la place de recteur d'Aylesbury. Il était déjà, depuis 1773, secrétaire de la Société Royale. Ses publications scientifiques et le zèle avec lequel il défendit le christianisme le désignèrent à la protection de Lowth, évêque de Londres et du chancelier Thurlow, qui le nomma, en 1790, évêque de Saint-David. Horsley fut transféré, en 1793, sur le siége épiscopal de Rochester, et, en 1802, sur celui de Saint-Asaph. Ce prélat était un travailleur infatigable, et il joignait à un savoir profond une grande vigueur intellectuelle. On lui reproche d'avoir eu quelque chose de dictatorial dans les manières, et de n'avoir pas su s'entendre avec ses collègues de la Société Royale. Ses principaux ouvrages sont: *Apollonii Pergæi Inclinationum Libri duo*; Oxford, 1770; — *Remarks on the Observations made in the voyage towards the North Pole for determining the acceleration of the pendulum in latitude 79° 51'; in a Letter to the hon. Constantine-John Phipps*; 1774, in-4°; — une édition des œuvres de Newton, 1785, 5 vol. in-4°; — *Animadversions on the History of the Corruptions of Christianity by Dr Priestley*; 1783: ces remarques donnèrent lieu à une réponse de Priestley, et Horsley répliqua: *On the Proprieties of the Greek and Latin Languages*; 1796, in-8°; — *Hosea translated from the hebrew, with notes explanatory and critical*; 1801, in-4°; réimprimé avec des additions, 1804, et en 1844 dans la *Bibliothèque* de *Biblical Criticism*; — *Euclidis Elementorum Libri priores XII, ex Commandini et Gregorii versionibus latinis*; Oxford; 1802, in-8°; — *Euclidis Datorum Liber, cum additamentis nec non tractatus alii ad geometriam pertinentes*; Oxford, 1803, in-8°; — *Sermons*; 1810, 1812, 3 vol. in-8°; — *Tracts in controversy with Dr Priestley upon the historical question of the belief of the first ages in Our-Lord's divinity*; 1812, in-8°; — *The Speeches in Parliament*; 1813; in-8°.

Chalmers, *General Biogr. Diction.*

* **HORSLEY** (*John* CALLCOTT), peintre anglais, né à Brompton, en 1817. Après avoir fait ses études dans les écoles de l'Académie royale, il débuta, vers l'âge de dix-sept ans, par des tableaux qui attirèrent l'attention de Wilkie; depuis ce temps il a exposé, d'abord à l'Institut Britannique, puis à l'Académie royale, de nombreux tableaux de chevalet. En 1842 il délaissa le genre pour l'histoire, et la peinture à l'huile pour la fresque. A la suite du concours ouvert pour la décoration des salles du Parlement, il fut chargé d'exécuter deux fresques: *La Prière* et *La Paix*, puis *Satan inspirant de mauvaises pensées à la femme*. Un carton représentant *La Religion* lui valut en 1845 une récompense de 400 livres, et il en reçut une seconde de 200 livres pour son tableau d'*Henri, prince de Galles*. Horsley est un des peintres qui, dans ces dernières années, ont lutté avec le plus de persévérance et de talent pour faire adapter la peinture historique à la décoration des édifices publics, et spécialement des églises; car, suivant lui, des peintures religieuses orneraient mieux, instruiraient autant, et ne distrairaient pas plus que les versets et les textes de l'Écriture que l'on inscrit actuellement sur les murs. Mais ses efforts n'ont pu triompher du goût anglais. Perdant courage, il est retourné à ses tableaux de genre, qui lui sont achetés à prix d'or. Les qualités que lui reconnaissent ses compatriotes sont l'éclat du coloris, la vérité du dessin, l'effet du clair-obscur, et le fini qu'il donne parfois à ses ouvrages. Ses tableaux les plus renommés sont: *Le Madrigal*; *Henri, prince de Galles*; *Une Scène tirée de don Quichotte*, etc. M. Horsley est membre de l'Académie royale depuis 1845. Cinq tableaux de cet artiste figuraient à l'exposition universelle de Paris: *Jeunesse et Vieillesse*; — *Lady Jane Grey et Roger Ascham*; — *Le Madrigal*; — *Le Fidèle Ami*; — *L'Allegro et le Penseroso*.

E. COTTENET.

The Art Journal, 1857.

HORST (*Nicolas* VAN DER), peintre belge, né à Anvers, mort à Bruxelles, en 1646. Il était élève de Rubens. Il peignait déjà parfaitement le portrait et l'histoire lorsqu'il parcourut l'Allemagne, la France et l'Italie. Il se fixa à Bruxelles, où l'archiduc Albert l'attacha à sa personne. Van der Horst a beaucoup travaillé pour les libraires et les graveurs. Ses dessins sont moins rares que

ses tableaux. Remarquables par leur finesse et leur correction, ils sont très-recherchés.

A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, t. I, p. 267.

HORST (*Grégoire*), médecin allemand, né à Torgau, en 1578, mort à Ulm, le 9 août 1636. En 1608 il fut premier médecin du landgrave de Hesse, se retira en 1622 à Ulm, et s'acquit le surnom d'*Esculape de l'Allemagne*. Ses principaux écrits sont : *De Somno et Somniis*; ibid., 1606, in-4°; — *De Elementis et Temperamentis*; ibid., 1606, in-4°; — *De Naturali Conservatione et Cruentatione Cadaverum*; ibid., 1606, in-8°; — *De Partibus Humani Corporis et earum actionibus*; ibid., 1608, in-8°; — *Scepsis an Corpus Humanum post mortem durare possit colore floridum et incorruptum et an fluxus sanguinis cadaveris humani occisi præsentiam interfectoris indicet?* ibid., 1606, in-8°; — *De Morbis eorumque Causis*; Giessen, 1612, in-4°; Marbourg, 1629, in-4°; — *De tuenda Sanitate Studiosorum et Litteratorum Libri duo*; Giessen, 1615, in-8°; 1617, in-12; Marbourg, 1628, in-8°; 1648, in-12; — *Anatome Corporis Humani*; Giessner, 1617, in-fol.; — *De Natura Motus Animalis et Voluntarii*; Giessen, 1617, in-4°; — *Conciliator Enucleatus, seu Petri Aponensis differentiarum philosophorum et medicorum Compendium*; Giessen, 1621, in-8°; — *Febrium Continuarum et Malignarum Prognosis*; ibid., 1622, in-4°; — *Observationum Medicarum singularium Libri quatuor priores; accessit Epistolarum et consultationum liber*; Ulm, 1645, in-4°, Nuremberg, 1652, in-4°; — *Centuria Problematum Medicorum; accedit Consultationum et epistolarum Medicinalium liber tertius*; Ulm, 1636, in-4°; — *Herbarium Horstianum, seu de selectis plantis et radicibus libri duo*; Marbourg, 1630, in-8°; — *Institutionum Physicarum Libri duo*; Nuremberg, 1637, in-4°.

Dr L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — Witte, *Memoriæ Medicorum*. — *Biographie Médicale*. — Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Bayle, *Dict. Hist.* — Van der Linden, *De Scriptoribus Medicis*.

HORST (*Jean-Daniel*), fils aîné du précédent et médecin comme lui, né en 1620 à Giessen, mort le 27 janvier 1685 à Francfort-sur-le-Mein. Il enseigna la médecine à Marbourg et à Giessen, devint médecin particulier du landgrave de Hesse-Darmstadt, et se retira sur la fin de ses jours à Francfort. On a de lui : *Positionum Anatomicarum Decades decem*; Marbourg, 1638, in-4°; — *Anatome Corporis Humani tabulis comprehensa*; ibid., 1639, in-4°; — *Anatomia Oculi*; Marbourg, 1641, in-4°; — *Compendium Physicæ Hippocraticæ*; Marbourg, 1646, in-8°; Darmstadt, 1662, in-4°; — *Manuductio ad Medicinam*; Marbourg, 1648, in-8°; 1657, in-12; Ulm, 1660, in-12; — *Pharmacopœa Galeno-Chymica Catholica, post Renodæum, Quercetanum, aliosque hujus generis celeberrimos utriusque medicinæ doctores practicos adornata*; Francfort, 1651, in-fol., 1665, in-12; — *Physica Hippocratea Tackenii, Helmontii, Cartesii, Espagnet, Baylæi, etc., aliorumque recentiorum commentis illustr.*; Francfort, 1682, in-8°.

Dr L.

Witte, *Diarium Biographicum*. — Bayle, *Dict. Hist.* — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*.

HORST (*Grégoire*), frère du précédent, né à Ulm le 20 décembre 1626, mort le 31 mai 1661. Il fut professeur au collége d'Ulm, publia une édition de *Marcellus Donatus* et du *Traité des Animaux* de Conr. Gesner, et écrivit lui-même : *Dissertatio de Mania*; Giessen, 1677, in-4°; — *Specimen Anatomiæ Practicæ in Academia Giessena aliquot philiatris exhibitum. Adjecta sunt quædam de Mania*; Giessen, 1678, in-4°.

Dr L.

Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Bayle, *Dict. Hist.* — *Biographie Médicale*.

HORSTIUS. *Voy.* MERLER (*Jacques*).

HORTEMELS (*Frédéric*), graveur français, né à Paris vers 1688. Il se fit remarquer par la teinte douce (*morbidezza*) qu'il donna à ses œuvres; mais il n'a pas su éviter l'excès de mollesse, et souvent ses personnages, trop lourdement ponctués de noir dans leurs chairs, ressemblent à des lépreux. Son dessin est du reste correct. Ses meilleurs ouvrages sont les gravures qu'il a exécutées pour le Recueil de Crozat, parmi lesquelles se font surtout remarquer *Jésus portant la Croix*, d'après le Giorgione; — *L'Adoration des Rois*, d'après Paolo Véronèse; — *La Naissance de saint Jean-Baptiste*, d'après le Tintoret; — *Le Mariage de sainte Catherine*, d'après le Veronèse; — *La Mort d'Abel*, d'après Andrea Sacchi; — *La Vierge en méditation*, autrement dit *L'Intérieur de la Vierge*, d'après Domenico Féti; — *Jésus et la Samaritaine*; d'après B. Garofalo; — *La Pentecôte*, d'après Gaudenzio Ferrari; — diverses pièces d'après N. Bertin et d'autres maîtres; entre autres le portrait de *Philippe d'Orléans*, d'après J.-B. Santerre.

A. DE L.

Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

HORTEMELS (*Marie-Madeleine*), dame COCHIN, fille du précédent, femme graveur française, née à Paris, vers 1690, morte dans la même ville, en 1777 (1). Élève de son père, elle montra fort jeune beaucoup de goût pour la gravure. Elle épousa Nicolas Cochin, qui cultiva ses dispositions. Sa principale occupation fut de terminer au burin les sujets que son mari disposait à l'eau-forte : elle en conservait avec tant d'in-

(1) Basan dans sa seconde édition la fait naître, on ne sait pourquoi, à Utrecht, en 1687, et mourir dans les galeries du Louvre en 1767. Il la désigne comme cousine de Frédéric Hortemels et comme femme de Charles-Nicolas Cochin qui, selon Watelet et Gandellini, fut son fils.

[illegible] le goût et le pittoresque, que les amateurs recherchent particulièrement ceux des ouvrages de Nicolas Cochin où son épouse a mis la dernière main. On reconnaît à Marie Hortemels une touche spirituelle, hardie et cependant moelleuse. On remarque de cette artiste : *Mercure annonçant la Paix aux Muses*, d'après la fresque de Michel Corneille fils, peinte sur la voûte de la salle de la Reine au château de Versailles; — *Pénélope travaillant au milieu de ses femmes*, d'après le même; — *Aspasie discutant au milieu de philosophes grecs*; — d'après le même; — *Saint Philippe baptisant l'eunuque de la reine Candace*, d'après Nicolas Bertin; — *Le Triomphe de Flore*, d'après Poussin; — *Iphigénie sauvée*, avec cette devise : « Tantum religio potuit; » original; — *la Franche-Comté conquise*, d'après Charles Le Brun; — *Don Quichotte*, d'après le dessin de Charles-Nicolas Cochin; — *Le Chanteur de cantiques*, d'après le même; — le *Portrait du cardinal Henri de Thiard de Bissy, évêque de Meaux*, et celui du *cardinal de Rohan de Soubise, évêque de Strasbourg*, tous deux d'après Rigaud, etc. A. de L.

HORTENSE EUGÉNIE DE BEAUHARNAIS. Voy. Napoléon (*Louis*).

HORTO ou ab Horto (*Garcias* de). *Voy.* Orta.

HORTENSIA, dame romaine, fille de l'orateur Hortensius, vivait vers 50 avant J.-C. Héritière de l'éloquence de son père, elle plaida devant les triumvirs la cause des dames romaines qui avaient été frappées d'une contribution pour subvenir aux frais de la guerre contre Brutus et Cassius. Son discours, qui nous a été conservé par Appien, déplut aux triumvirs, mais charma le peuple, et la taxe fut diminuée. Y.

Valère Maxime, VIII, 3. — Quintilien, I, 1. — Appien, *Bell. civ.*, IV, 32.

HORTENSIUS (*Maison des*), *Hortensia gens*, maison plébéienne dont les membres historiques sont :

HORTENSIUS (*Quintus*), tribun du peuple en 422 avant J.-C. Il accusa C. Sempronius, consul l'année précédente, d'avoir mal conduit la guerre des Volsques; mais il retira son accusation sur les instances de quatre de ses collègues.

Tite Live, IV, 42. — Valère Maxime, VI, 5, 2.

HORTENSIUS (*Quintus*), dictateur vers 286. Le peuple, accablé de dettes, s'était soulevé et retiré sur le Janicule. Hortensius, créé dictateur pour remédier au mal, remit en vigueur la loi *Horatia-Valeria* (de l'année 446 avant J.-C.) et la loi *Publilia* (de l'année 336), qui déclarait que les décisions du peuple obligeaient tous les citoyens (*ut quod plebs jussisset omnes quirites teneret*). Par une autre loi il établit que les *nundinæ* (jours de marché) seraient des jours d'audience (*dies fasti*) et que l'espace de trois marchés (*trinundinum*) serait le terme nécessaire entre la proposition d'une loi votée par centuries (*lex centuriata*) et sa promulgation.

Pline, *Hist. Nat.*, XVI, 37. — Tite Live, *Epit.*, XI. — Smith, *Dictionary of Antiquities*, au mot *Nundinæ*.

HORTENSIUS (*Lucius*), préteur en 171 avant J.-C. Il succéda à C. Lucretius dans le commandement de la flotte pendant la guerre contre Persée, et imita les déprédations et les violences de son prédécesseur. Il réclama de la ville d'Abdère 100,000 deniers et 50,000 boisseaux de blé. Irrité de ce que les Abdéritains s'étaient placés sous la protection du consul Mancinus et du sénat, il mit leur ville au pillage, fit trancher la tête aux principaux citoyens; et vendit les autres comme esclaves. Le sénat se contenta de déclarer l'acte injuste, et de faire mettre en liberté les Abdéritains vendus. Hortensius continua ses brigandages, et fut de nouveau réprimandé par le sénat pour sa conduite à l'égard des Chalcidiens; mais il ne fut ni rappelé ni puni.

Tite Live, XLIII, 3, 4, 7, 8.

HORTENSIUS (*Lucius*), père de l'orateur, et préteur en Sicile en 97 avant J.-C. Il laissa la réputation d'un administrateur juste et honnête. Il épousa Sempronia, fille de C. Sempronius Tuditanus.

Cicéron, *C. Verr.*, 16; *ad Att.*, XIII, 6, 30, 32.

HORTENSIUS (*Quintus*), célèbre orateur, né en 114 avant J.-C., mort en 50 avant J.-C. A l'âge de dix-neuf ans, en 95, il parut au forum. Son premier discours mérita les applaudissements des consuls L. Crassus et Q. Scævola, qui étaient l'un le plus grand orateur, l'autre le plus grand jurisconsulte de ce siècle. Il plaida ensuite pour Nicomède, roi de Bithynie, qui avait été expulsé par son frère Chrestus, et obtint sa réintégration. Ces débuts éclatants l'avaient déjà placé au premier rang des orateurs judiciaires, lorsque les dissensions civiles interrompirent sa carrière. Il servit pendant la guerre Sociale (91, 90), d'abord comme simple légionnaire, puis comme tribun militaire. En 86, il défendit le jeune Cn. Pompée accusé de s'être approprié une partie du butin pris à Asculum. Les troubles des années suivantes ne laissèrent pas de place à l'éloquence; et, lorsque la dictature de Sylla eut rétabli un peu d'ordre, Hortensius se trouva à la tête du barreau (*rex judiciorum*). Crassus était mort avant le retour de Marius, Antonius, Catulus et d'autres orateurs avaient péri dans les proscriptions. Hortensius régna sans rival jusqu'à l'avénement d'un talent encore plus grand que le sien, celui de Cicéron. Il s'attacha fortement au parti aristocratique (*optimates*), investi du pouvoir suprême par la législation de Sylla. Ses principaux plaidoyers furent consacrés à défendre des membres de ce parti, accusés de mauvaise administration ou de corruption. Tant que la justice resta entre les mains du sénat, Hortensius triompha sans peine des accusateurs. La partialité et très-souvent la vénalité des juges lui répondaient du succès. Cette période de sa

vie dura plus de dix ans, pendant lesquels sa fortune et sa réputation ne firent que croître. Questeur en 81, il se distingua par son intégrité; édile en 75, il donna des jeux d'une splendeur extraordinaire; préteur urbain en 72, il dut juger ces mêmes nobles qu'il avait défendus jusque là; enfin, en 69 il fut élu consul avec Q. Cæcilius Metellus. Après son consulat, il obtint pour province l'île de Crète; mais il l'abandonna à son collègue.

Dans l'année qui précéda son consulat, il défendit Verrès contre Cicéron. Ce procès si remarquable par le talent des avocats, l'était encore plus par son importance politique. Deux grands partis, la haute aristocratie (*optimates*) et la classe moyenne, se disputaient le pouvoir, le droit de juger, l'administration des provinces; l'issue du procès de Verrès devait avoir une influence décisive sur ces prétentions rivales. L'accusé n'échappa à une condamnation que par un exil volontaire, qui fut une victoire pour l'accusateur et le commencement d'une longue série d'échecs pour l'aristocratie. Hortensius employa inutilement son éloquence à la défense de ce parti; il s'opposa à la loi *Gabinia*, qui investissait Pompée (le général favori de la classe moyenne) d'un pouvoir absolu sur la Méditerranée, et à la loi *Manilia*, qui transférait de Lucullus, l'ami de Sylla, à Pompée la conduite de la guerre contre Mithridate. Dans ces débats politiques il eut encore Cicéron pour adversaire. Mais l'apparition d'un nouveau parti plus violent, composé de la plèbe et de quelques patriciens ruinés et ambitieux, amena un rapprochement entre Hortensius et Cicéron. Celui-ci défendit avec Hortensius le vieux sénateur C. Rabirius, et Hortensius mit dans ses poursuites contre Clodius un acharnement qui faillit lui coûter la vie. Cette tardive union fut inutile. Pompée, revenu de la guerre contre Mithridate, refusa de s'y associer, et s'entendit avec César et Crassus, les deux chefs du parti démocratique. Hortensius comprit qu'il était impossible de lutter contre cette coalition. Tout en restant fidèle à son parti, il renonça à la politique et se renferma dans ses devoirs d'avocat. Il plaida avec succès la cause de Flaccus, accusé de prévarications, celle de P. Lentulus Spinther, de Sextius, de Valerius Messala et enfin d'App. Claudius. Il mourut avant le commencement de la guerre civile.

Depuis plusieurs années déjà, « il n'était plus, dit M. Rinn, que l'ombre de ce qu'il avait été dans sa jeunesse. Cette décadence, au jugement de Cicéron, tenait surtout à la nature de son éloquence. Depuis que Rome avait profité de l'art des Grecs pour perfectionner le talent, d'abord brut et grossier, mais énergique, de ses orateurs, elle avait pris surtout ses modèles chez les Athéniens, dont le goût sévère et l'esprit caustique faisaient bonne justice de tout ce qui ressemblait à l'enflure et à l'afféterie. Hortensius introduisit à Rome l'éloquence asiatique, que l'on peut caractériser en deux mots : l'emphase et le trait. Lorsqu'il débuta, dans sa jeunesse, avec une élocution rapide et vive, pleine de chaleur et d'éclat, un tour de phrase harmonieux et qui faisait ressortir la pensée, une voix sonore et douce, un geste trop savant peut-être pour un orateur, mais que les Romains, accoutumés à la mimique expressive de leurs théâtres, lui pardonnaient aisément, il plut à la fois par un mérite réel et par la nouveauté de son talent. Il avait une mémoire prodigieuse, qui laissait à sa disposition, non-seulement toutes les idées importantes pour sa cause, mais les paroles même de son adversaire. Il avait introduit le premier l'usage d'exposer avec une bonne foi apparente, au commencement de son discours, la division qu'il se proposait de suivre, et de résumer avec une exactitude extérieure et perfide les arguments de son adversaire. Tout cela séduisait la foule et même les habiles; mais quelques-uns de ses vieux devanciers exhalaient leur humeur en railleries et en boutades, quand ils voyaient cette abondance facile, souvent dépourvue de dignité, ces traits brillants, ces pensées plus éclatantes qu'utiles au développement des raisonnements et des faits. Et quand la vieillesse vint, cette manière, qui avait quelque chose de séduisant dans un jeune homme, parut manquer de gravité chez un consulaire. A ces traits que nous a laissés Cicéron, il est impossible de ne pas reconnaître en grande partie les déclamateurs des siècles suivants, à cela près que ces derniers s'exerçaient sur des causes imaginaires, où aucun intérêt réel ne les forçait de modérer les écarts de leur talent. Si nous avions les discours d'Hortensius, nous verrions assurément remonter jusqu'au plus beau temps de l'éloquence latine ce mal venu de l'Asie, et que Pétrone signale dans le langage des déclamateurs. Quintilien trouve que ce qui restait d'Hortensius ne répondait pas à sa haute réputation. Cet orateur cultivait les lettres, mais d'une manière beaucoup moins sérieuse que Cicéron. Il connaissait peu l'histoire et dédaignait la philosophie. Cicéron se flattait cependant de l'avoir converti sous ce rapport, et lui avait dédié son traité sur l'importance et l'intérêt de la philosophie. Il composait des poésies légères; il était lié avec Catulle, dont les œuvres contiennent quelques pièces qui lui sont adressées. »

Hortensius fut un épicurien aimable. Il devait à son talent une immense fortune dont il jouissait avec magnificence. Il eut peu d'ambition, et au milieu de la corruption presque générale il garda une honnêteté relative. Il fut fidèle à son parti et ne trahit pas ses amis. Cicéron, il est vrai, pendant son exil et dans ses lettres à Atticus, accuse Hortensius de jouer double jeu, de proposer tout haut son rappel, et d'intriguer pour qu'on le laisse hors de l'Italie. Rien ne justifie ces imputations. Hortensius n'était pas un grand caractère, mais il avait d'aimables qualités;

et il ne semble pas que la duplicité fût au nombre de ses défauts. Les auteurs anciens parlent souvent de son luxe. Sa maison du mont Palatin devint plus tard la demeure d'Auguste. Il possédait trois villas, l'une à Bauli, l'autre à Tusculum, la troisième, et la plus magnifique, à Laurentum. Il avait le goût ou plutôt la folie des arbres. Il arrosait lui-même ses platanes avec du vin, et l'on rapporte qu'ayant à plaider avec Cicéron, il le pria de le laisser parler le premier, parce qu'il avait besoin d'aller à sa maison de Tusculum pour arroser un platane. Sa passion pour les poissons de ses viviers n'était pas moins extraordinaire. Varron rapporte qu'Hortensius en agissait avec ses poissons comme les avares avec leur argent : il n'osait pas y toucher. Quand ils étaient malades, il les soignait avec autant de sollicitude que s'ils eussent été des hommes. Il pleura la mort d'une murène.

Hortensius eut un fils de sa première femme *Lutatia, fille de* Catulus. Après la mort de Lutatia, *il épousa* Marcia, femme de Caton. Il y eut à ce sujet entre les deux illustres Romains une curieuse transaction dont on trouve dans Plutarque l'amusant récit (1). Y.

Cicéron (Cicéron est la principale source pour la vie d'Hortensius). *Voy.* dans l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli l'indication des passages relatifs à Hortensius. — Quintilien, l. IV, c. 5; X, 6; XI, 2, 3; XII, 7, 10. — Velleius-Paterculus, II, 16, 26, 49. — Valère Maxime, VIII, 10; IX, 4. — Aulu-Gelle, I, 5; XIX, 9. — Pline, *Hist. Nat.*, IX, 55; X, 23; XXXV, 40. — Varron, *De Re Rustica*, III, 17. — Plutarque, *Cat. min.*, 25. — *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VI, p. 500. — Luzac, *Specimen Historico-Juridicum de Q. Hortensio orat. Ciceroni æmulo*; Leyde, 1810, in-8°. — Linnan, *Dissertatio de Hortensio oratore*; Abo, 1822, in-4°. — Hist., dans l'*Encycl. des Gens du Monde*.

HORTENSIUS (*Quintus-Hortalus*), fils du précédent, mort en 42 avant J.-C. Il mena d'abord une vie fort déréglée. Son éducation semble avoir été peu surveillée par son père, et Cicéron, qui en 50 le rencontra vivant avec des gladiateurs et dans la plus basse société, attribue sa mauvaise conduite à l'influence pernicieuse d'un affranchi nommé Salvius. Son père fut sur le point de le déshériter; quelques auteurs prétendent qu'il accomplit ce projet et laissa ses biens à Marcia. Cependant Hortensius recueillit une partie de l'héritage paternel. La guerre civile lui offrit une occasion de relever sa fortune. Il rejoignit César dans la Gaule Cisalpine, et fut chargé d'occuper Ariminium. Il eut ensuite le commandement d'une escadre dans l'Adriatique, et, pendant une croisière, il débarqua à Cumes et rendit visite à Cicéron, à qui il offrit ses bons services. Il était gouverneur de la Macédoine en 44, et Brutus devait lui succéder. Après le meurtre de César, Marc Antoine donna cette province à son frère Caïus. Mais Brutus en avait déjà pris possession avec l'assistance d'Hortensius. Celui-ci porté par Antoine sur la liste de proscription, se vengea en ordonnant la mort de Caius Antonius, qui était tombé entre ses mains. Fait prisonnier à son tour à la bataille de Philippes, il fut immolé sur le tombeau de Caïus. Y.

Cicéron, *Ad Att.*, VI, 3; VII, 3; X, 12, 16-18; *Philipp.*, X, 6, 11. — Plutarque, *Cæs.*, 32. — Suétone, *Jul. Cæs.*, 31.

HORTENSIUS (*M. Hortalus*), fils du précédent, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il était si pauvre, que l'empereur Auguste fut obligé de venir à son secours. Sous Tibère, on le voit avec quatre enfants, plus pauvre que jamais, et implorant encore la bienfaisance impériale. Y.

Tacite, *Ann.*, II, 37, 38. — Suétone, *Aug.* 41. — Dion Cassius, XVII.

HORTENSIUS (*Lambert*), philologue néerlandais, né à Montfort, en 1501, mort vers 1575. Sa vie est peu connue : on ignore jusqu'à son nom; et il n'est désigné que par son surnom de Hortensius (fils de jardinier). Préfet du collége de Naarden lors de la prise de cette ville par les Espagnols en 1572, il courut les plus grands dangers et vit massacrer son fils. On a de lui : *Secessionum civilium Ultrajectinarum et Bellorum ab anno* 1524 *usque ad translationem episcopatus ad Burgundos Libri VII*; Bâle, 1546, in-fol.; — *De Tumultibus Anabaptistarum*; Bâle, 1548, in-4°; — *De Bello Germanico*; Bâle, 1560, in-4°; — *Enarrationes in Virgilii Æneida*; Bâle, 1567, 1577, in-fol.; — *Explicationes in Lucani Pharsaliam*; Bâle, 1578, in-fol. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

HORVATH (*Michel*), historien hongrois, né le 30 octobre 1809, à Szentes. Il fut destiné à la carrière ecclésiastique, obtint en 1844 à Vienne une chaire de langue et littérature hongroises, et fut nommé en mars 1848 évêque de Czanád. Membre de la chambre des seigneurs de la Hongrie, il vota en faveur de l'indépendance de sa patrie, et devint ministre de l'instruction publique et des cultes. Après l'intervention de la Russie en Autriche, il s'exila, et fut condamné par contumace à la peine de mort. On a de lui : *Az ipar és Kereskedés története Magyaror-*

(1) Hortensius avait beaucoup d'estime pour Caton et désirait devenir son parent; il lui demanda la main de sa fille Porcia, déjà mariée à Bibulus, dont elle avait eu deux enfants. « A consulter la nature, dit-il, il était aussi honnête que profitable à la république qu'une femme belle, à la fleur de l'âge, ne restât pas inutile, en laissant passer l'âge d'avoir des enfants, et qu'elle ne fût pas non plus à charge à son mari, et ne l'appauvrît pas en lui donnant plus d'enfants qu'il ne voulait en avoir : qu'en communiquant ainsi les femmes aux citoyens honnêtes, la vertu se multiplierait, et deviendrait commune dans les familles. » « Si Bibulus, ajoutait-il, veut absolument conserver sa femme, je la lui rendrai dès qu'elle sera devenue mère, et que par cette communauté d'enfants je me serai plus étroitement uni à Caton et à Bibulus. » Caton ne parut pas trop surpris du raisonnement; mais il objecta l'attachement de Bibulus pour Porcia. « Alors Hortensius, changeant de langage, dit Plutarque, ne craignit pas de demander ouvertement à Caton sa propre femme Marcia, qui était encore en âge d'avoir des enfants, et en avait donné suffisamment à Caton. Caton, voyant la passion d'Hortensius et son désir extrême d'avoir Marcia pour femme, ne refusa pas de la lui céder. »

szàbyban az utolsó hörom század alatt (Histoire du Commerce et de l'Industrie de la Hongrie durant les trois derniers siècles); Ofen, 1840; — *A' Magyarok' története* (Histoire des Hongrois); Pápa, 1842-1846, 4 vol; texte allemand, Pesth, 1850-1852. R. L.

Conv.-Lex. — Pierer, *Universal-Lex.* Supplément.

HORWITZ, famille juive qui, pendant plusieurs générations, a compté dans son sein des écrivains estimés, dont les plus connus sont :

HORWITZ (*Sabbatai Scheftel*), *Ha-Levi ben-Akiba*, chef de la synagogue à Prague au commencement du seizième siècle. On a de lui les ouvrages suivants, écrits en hébreu : *Pelakh harimonim* (Moitié des Grenades); Kerez, 1793, in-4°. C'est une explication du *Hassis Rimonim* (Jus des Grenades) de Sal. Galicho; — *Nichemath Ch'abbtaï Halevi* (Souffle ou Essence des Sabbats de Levi); Prague, 1616, in-4° : traité sur l'âme, sous la forme de dialogue entre un maître et son élève; — *Chéphah Tal* (Abondance de Rosée); Hanau, 1612, in-fol., deux autres éditions. Écrit sur la Cabbale, donnant une clef du *Fetsirah*, du *Zohar* et des principaux livres cabbalistiques.

HORWITZ (*Abraham*), fils du précédent et connu aussi sous le nom de *Scheftlélés*, né à Prague dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui les ouvrages suivants, écrits en hébreu : *Brith Abraham* (Alliance d'Abraham); Cracovie, 1602, in-4°; plusieurs autres éditions : traités sur la pénitence. — *Khesed Labraham* (Grâce faite à Abraham); Cracovie, 1577, in-fol.; réimprimé avec le précédent et dans plusieurs éditions du *Talmud*. C'est un commentaire sur l'Introduction de Maïmonide au livre talmudique *Aboth*; — *Jesch Nokhalin* (ce sont ceux qui se confient à l'Éternel); Prague, 1615, in-4°, avec des remarques dues à son fils Isaïe Horwitz et à son petit-fils Scheftel Horwitz. C'est une instruction morale, adressée à ses enfants; — *Hemek Bracah* (Vallée de Bénédiction); Cracovie, 1597, in-4°, avec des notes de son fils Isaïe Horwitz; réimprimé plusieurs fois avec des ouvrages semblables. Ce sont des remarques sur les bénédictions.

HORWITZ (*Isaïe*), fils du précédent, né à Prague, vers 1550, et mort à Tibériade, en 1629. Il est le plus célèbre de toute sa famille. Il fut, au commencement du dix-septième siècle, rabbin, d'abord à Francfort, puis à Posen, ensuite à Cracovie et enfin à Prague. En 1622, il partit pour Jérusalem; divers désagréments le forcèrent de quitter cette ville et de se retirer à Tibériade. On a de lui les ouvrages suivants, écrits en hébreu : *Schné Loukhoth habbrith* (Les deux Tables de l'Alliance); Amsterdam, 1649, in-fol.; plusieurs édit. Cet ouvrage jouit d'une grande réputation parmi les juifs. Il se divise en deux parties : la première traite de l'existence de Dieu, de la Loi, des Prérogatives du peuple d'Israel, des Attributs de Dieu, du Sanctuaire, du Jugement, du Libre Arbitre, du Messie, du Culte, des Cérémonies et des Fêtes; la deuxième partie se compose de dix traités sur six cent treize préceptes, la Loi Orale, etc. Il a été fait de cet ouvrage trois abrégés, l'un par Jech. Mich. Eppstein, rabbin à Prossnitz; Amsterdam, 1683, in-4°; plusieurs autres éditions; le second par Sam. Zoref Ha-Levi; Francfort, 1681, in-4°; et le troisième par Sam. Dav. Ottling ben-Jechia; Venise, 1705, in-8°; — *Bigdei Jeschah* (Vêtements de Salut). Cet écrit, qui est un commentaire sur le livre de Mardoché, n'a été imprimé qu'en partie d'abord avec le *Seder Mohed* (Ordre de l'Assemblée), ensuite à part; Amsterdam, 1757, in-4°; Zolkiew, 1826, in-fol., et plus souvent encore, soit avec le livre de Mardoché, soit dans des éditions du *Talmud*; — *Haggahoth Csépher hemek Bracah* (Réflexions sur le livre la *Vallée de Bénédiction*), imprimé avec la *Vallée de Bénédiction*, ouvrage de son père, Cracovie, 1597, in-4°, ainsi que dans les deux éditions de l'ouvrage précédent; — *Schahar Baschamajim* (Porte des Cieux); Amsterdam, 1717, in-4°, avec une préface et des gloses d'un de ses arrière-petits-fils, Abraham Horwitz; commentaire cabbalistique sur les psaumes et sur les prières. Ce même volume renferme le *Sépher Brith Abraham* (Livre de l'Alliance d'Abraham), de son père, Abraham Horwitz.

HORWITZ (*Sabbataï Scheftel*), fils du précédent, mort à Vienne en 1658 ou 1650. Il fut rabbin d'abord à Posen, ensuite à Francfort, et enfin à Vienne. On a de lui les trois ouvrages suivants, écrits en hébreu : *Sepher vavei hahamoudim* (Livre des Clous des Colonnes) : traité de morale ascétique, en six sections, et servant d'introduction au livre de son père : *Les deux Tables de l'Alliance*, avec lequel il fut imprimé, Amsterdam, 1649, in-fol.; plusieurs autres éditions; — *Tsavahah* (Testament), imprimé avec le petit écrit de son grand-père : *Jesch Nokhalin*; Amsterdam, 1717, in-4° : instruction morale adressée à ses enfants, auxquels il le laisse comme son testament; — *Khidouschei massépher Bracoth* (Explication du Livre des Bénédictions), imprimée avec la *Vallée de Bénédiction* de son grand-père; Amsterdam, 1757, in-4°, et Zolkiew, 1826, in-fol.

HORWITZ (*Isaïe*) BEN JACOB, neveu du précédent et petit-fils d'Isaïe Horwitz, né en Pologne, où il mourut, en 1695. On a de lui : *Beth halévi* (Maison de Lévi); Venise, 1663, in-4°; commentaires sur quelques passages du *Talmud*, relatifs à la jurisprudence juive. Mich. NICOLAS.

J. Baxtorf, *Rabbinica Bibliotheca*. — Wolf, *Biblioth. Hebraica*. — Rossi, *Dizion. degli Autori. Ebrei*. — J. Furst, *Biblioth. Judaica*.

***HOSACK** (*David*), médecin américain, né le 31 août 1769, à New-York, et mort dans la même ville, le 23 décembre 1835. Après avoir reçu en 1791, à Philadelphie, le diplôme de doc-

teur, il visita les écoles spéciales d'Édimbourg et de Londres, prit part aux travaux de la Société Royale de cette ville, et, de retour à New-York, occupa la chaire de botanique et de matière médicale au collége de la Colombie. De 1820 à 1828 il a présidé la Société Historique de New-York; vers la même époque il collabora activement à la publication du *Medical and Philosophical Register*. On a de lui : *Medical Essays*; 1824-1830, 3 vol.; — *System of Practical Nosology*; 1819; 2e édit., 1821; — *The Practice of Physic*; 1838 : ouvrage posthume édité par un de ses élèves; etc. P. L—Y.

Memoir of D. Hosack, by J.-W. Francis, in *Williams's American Medical Biography*.

*HOSIDIUS (*Cn. Geta*), propréteur de Numidie sous l'empereur Claudius, en 42 après J.-C. Il vainquit et poursuivit dans le désert un chef maure nommé Sabalus. Ses troupes eurent beaucoup à souffrir de la soif; et il songeait déjà à la retraite, lorsqu'un Numide lui révéla certains artifices magiques pour obtenir de la pluie. Hosidius les employa avec succès, et son armée, rafraîchie, allait continuer la poursuite, lorsque Sabalus, effrayé, se rendit. Hosidius fut ensuite lieutenant de A. Plautius en Bretagne, et remporta une victoire si éclatante, que, malgré sa position secondaire, il obtint les ornements du triomphe. Il fut consul suppléant en 49. Y.

Dion Cassius, LX, 9, 20.

HOSIDIUS GETA. *Voy*. GETA.

HOSIUS ('Οσιος, *le Saint*) ou OSIUS, écrivain ecclésiastique espagnol dont la vie embrasse tout un siècle (257-357). Il est douteux qu'il soit né en Espagne et surtout à Cordoue; mais il est sûr qu'il fut pendant soixante ans environ évêque de cette ville. Il assista en cette qualité au concile d'Iliberi ou Eliberi, près de Grenade, dont la date est diversement fixée à 300 et à 305. Il souffrit pour sa foi (*confessus sum*, dit-il dans sa lettre à Constance) pendant la persécution de Dioclétien et de Maximien. Sa fermeté chrétienne lui valut la faveur de Constantin, qui l'envoya à Alexandrie, en 324, avec mission d'apaiser la querelle de l'évêque Alexandre et du prêtre Arius. Il devait en même temps calmer, s'il était possible les disputes élevées au sujet de l'observation de la fête de Pâques. Il échoua dans cette œuvre de conciliation, et n'en conserva pas moins toute la confiance de l'empereur. L'année suivante il parut au concile de Nicée. Baronius prétend qu'il le présida comme légat du pape, assertion peu fondée, au jugement de Tillemont, et qui ne s'autorise du témoignage d'aucun ancien historien ecclésiastique. Hosius souscrivit le premier les actes du concile, présida habituellement cette assemblée, et proposa (ἐξέθετο) ou rédigea (d'après Tillemont) le symbole ou profession de foi de Nicée. En 347, il présida le concile de Sardique. En 355, pressé par l'empereur Constance de participer à la condamnation d'Athanase, il refusa dans une lettre touchante, où il rappelait ses souffrances pour la foi. Une seconde tentative de Constance, qui appela Hosius près de lui à Milan, ne fut pas plus heureuse; une troisième réussit mieux. Le vieillard, presque centenaire, ne put résister aux menaces et peut-être aux violences de l'empereur; il consentit à communier avec deux prélats ariens, Valens et Ursacius, mais sans souscrire à la condamnation d'Athanase. Il mourut peu après. Saint Athanase et saint Augustin louent hautement sa vertu et excusent sa faiblesse. Z.

Saint Athanase, *Histor. Arian. ad Monach.*, c. 42, 44. — Saint Augustin, *Cont. Epistolam Permeniani*, I, 7. — Eusèbe, *De Vit. Constantini*, II, 63; III, 7. — Socrate, *Hist. Eccl.*, I, 7, 8; II, 20, 29, 31. — Sozomène, I, 10, 16, 17; III, 11. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Hist. Ecclés.*, vol. VII, p. 300. — Ceillier, *Auteurs sacrés*, vol. IV, p. 521. — Nicolas Antonio, *Bibliot. Vet. Hisp.*, l. II, c. 1. — Baronius, *Ann. Eccles.* — Galland, *Bibl. Patrum*, vol. V; *Proleg.*, c. VIII.

HOSIUS (*Stanislas*), prélat polonais, né à Cracovie, le 5 mai 1504, mort à Caprarola, près de Rome, le 5 août 1579. Il commença ses études à l'académie de sa ville natale et les termina à Padoue et à Bologne, où il se fit recevoir docteur en droit. Il retourna ensuite en Pologne, où le roi Sigismond Ier l'avait nommé son secrétaire. Ce prince l'avança dans la chancellerie, et l'employa dans les affaires les plus importantes du royaume. Hosius s'étant engagé dans les ordres sacrés, fut pourvu d'un canonicat à Cracovie, puis de l'évêché de Kulm par le roi Sigismond-Auguste. Il eut ensuite l'évêché d'Ermeland. Il attaqua avec énergie la réforme protestante, qui commençait à se répandre en Pologne. Lors du synode tenu à Piotrkrowo, en 1551, il publia une confession de la foi catholique, qui fut traduite dans presque toutes les langues de l'Europe. Appelé à Rome par le pape, et envoyé ensuite en mission auprès de l'empereur Ferdinand Ier, il réussit à obtenir la prolongation du concile de Trente, dans lequel il figura parmi les plus savants prélats et fit preuve du zèle le plus ardent pour le maintien de la hiérarchie. On assure que l'empereur, en lui accordant ce qu'il demandait relativement à la continuation du concile, lui dit qu'il ne pouvait pas résister à un homme dont la bouche était un temple et la langue un oracle du Saint-Esprit. Le pape le chargea d'assister au concile en qualité de légat, et Hosius le présida. En 1561 il obtint le chapeau de cardinal. De retour dans son diocèse, il se montra infatigable non moins qu'habile dans ses efforts pour y étouffer le protestantisme, notamment dans la Prusse occidentale. Les protestants l'appelaient ordinairement le *Dieu des Polonais*, et donnaient à la foi orthodoxe le nom de *foi hosienne*. En 1564, il fonda à Brunsberg le premier collége que les jésuites aient eu en Pologne et que plus tard le gouvernement transforma en gymnase académique. Hosius rendit de grands services au roi de Pologne Sigismond-Auguste dans ses négociations avec la Prusse. Le pape Grégoire XIII

le rappela à Rome, et le fit grand-pénitencier de l'Église. Il mourut aux environs de cette ville, dont le séjour paraissait contraire à sa santé. Les souverains pontifes et les écrivains de son temps l'ont appelé *colonne de l'Église, l'Augustin de son siècle*, etc. Parmi ses écrits on cite : *Confessio Catholicæ Fidei Christianæ, sive explicatio confessionis a patribus factæ in synodo provinciali habita Petricoviæ*, anno 1551 ; Mayence, 1557, in-fol. Ses œuvres ont été publiées sous le titre de *Opera omnia*; Cologne, 1584, 2 vol. in-fol. On y trouve : *De Communione sub utraque Specie ; — De Sacerdotum Conjugio ; — De Missa vulgari lingua celebranda*, etc., qui avaient été imprimés à Paris en 1561. J. V.

Rescius, *Vita Hosii*. — Oldoni, *Athenæ Rom.* — Staravolscius, *Descriptor. Polon.* — Genébrard, *Chron.* — Sponde, *Annal.* — Fra Paolo, *Istoria del Concilio di Trento*. — Scarpi, *Histor. Concil. Trident.* — Freher, *Theatr.* — Schrœckh, *Kirchengesch. seit der Reformation*. — Palavicini, *Hist. Concilii Trident.*, liv. II, ch. 4. — De Thou, *Hist. sui temp.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*. — Bayle, *Dict. Crit. et Histor.*

HOSPINIEN (*Jean*), proprement *Wirth*, philologue suisse, né en 1515, à Stein (canton de Zurich), mort à Bâle, le 7 juin 1575. Après avoir terminé ses études à l'université de Tubingue, il vint en 1543 à Bâle, où il enseigna la rhétorique et la logique. On a de lui : *Quæstionum Dialecticarum Libri VI*; 1543 et 1557; — *Urbani Bellunensis Institutionum Grammaticarum Lib. II*; 1546; — *De Syllogismi categorici Modis*; 1560; — *De Modis Figurarum utilibus in logica*; 1560; — *Aristotelis Organi Correctio*; 1573, 2 vol.; — *Controversæ Dialecticæ*; 1576. R. L.

Bodenus, *Thanatal.*, p. 250. — Heineccius, *Antiquit. Goslar.* — Hyde, *Bibl. Bodlei.*

HOSPINIEN (*Rodolphe*), théologien protestant suisse, né le 7 novembre 1547, à Altdorf, mort à Zurich, le 11 mars 1626. Plusieurs de ses parents avaient été mis à mort pour avoir propagé la religion réformée; Rodolphe Hospinien fut élevé par Jean Wolphius, son oncle maternel, et par Rodolphe Gualterus, son parrain. Il passa quelques années aux universités de Marbourg et de Heidelberg, et de retour en sa patrie, obtint successivement différents emplois ecclésiastiques. A l'âge de soixante-seize ans il tomba en enfance, et il ne sortit de ce triste état que par la mort. Dupin dit de lui dans sa *Bibliothèque des Auteurs séparés de la communion romaine du seizième et du dix-septième siècle*; Paris, 1718 : « Personne n'a mieux que lui démêlé ni détaillé l'histoire des différends qui ont été entre les sectes séparées de l'Église romaine; et en cela, sans y penser, il a rendu service à l'Église catholique, les variations et l'opposition de la doctrine de ces sectes faisant voir combien elles ont eu tort de se séparer de l'Église romaine, puisqu'elles ne peuvent pas s'accorder entre elles. Hospinien était outré sacramentaire et grand ennemi des luthériens et des ubiquitaires, avec lesquels il croyait que l'on ne devait point avoir de société ni de communion. Le style de cet auteur est simple, très-intelligible et composé de termes ordinaires assez latins. »

On a de Hospinien : *De Templis, hoc est de origine, progressu, usu et abusu templorum, ac omnino rerum omnium ad templa pertinentium*; Zurich, 1587, in-fol., 1re édit. : *sic emendata, aucta, locupletata, cum integris capitibus tum responsionibus ad Roberti Bellarmini, Cæs. Baronii, cardinalium, et sociorum eorum, sophismata et argumenta, quibus idolatriam Romanam defendere conantur, ut pro nova merito haberi possit*; Zurich, 1602, in-folio.; — *De Monachis, hoc est de origine et progressu monachatus et ordinum monasticorum equitumque militarium omnium, Libri sex*; Zurich, 1588, in-fol., 2e édit., augmentée, ibid., 1609, in-fol.; — *De Festis christianorum, hoc est de origine, progressu, cærimoniis et ritibus festorum dierum christianorum Liber unus; in quo ostenditur ex probatis auctoribus, veram primitivam Ecclesiam paucissima habuisse festa, progressu autem temporis prodigiose a superstitionis hominibus numerum eorum accumulatum et multiplices errores in observatione illorum introductos esse, adeoque a vera antiquitatis veneranda simplicitate ac vestigiis Ecclesiam hac etiam in parte longissime recessisse*; Zurich, 1593, in-fol.; 2e édit., augmentée, ibid., 1612, in-fol. Les additions de la seconde édition répondent aux objections du cardinal Bellarmin et du jésuite Jacques Gretser; — *De Festis Judæorum et Ethnicorum, hoc est de origine, progressu, cærimoniis et ritibus festorum dierum Judæorum, Græcorum, Romanorum, Turcarum, Indianorum, Libri tres*; Zurich, 1592, in-fol.; 2e édit. augmentée, ibid., 1611, in-fol.; — *Historia Sacramentaria, hoc est libri quinque de Cœnæ Dominicæ prima institutione ejusque vero usu et abusu in primitiva Ecclesia; tum de origine, progressu, cærimoniis et ritibus missæ, transubstantiationis et aliorum pæne infinitorum errorum quibus Cœnæ prima institutio horribiliter in papatu polluta et profanata est*; Zurich, 1598, in-fol.; — *De Origine et Progressu Controversiæ Sacramentariæ de Cœna Domini inter Lutheranos, Ubiquistas et Orthodoxos quos Zuinglianos seu Calvinistas vocant*; Zurich, 1602, in-fol. Les luthériens, qu'Hospinien attaquait très-vivement en cet ouvrage, y répondirent dans un livre allemand que l'on attribue à Léonard Hutter. Hospinien travailla à une réplique; mais son ouvrage ne fut pas terminé; — *Concordia Discors; de origine et progressu formulæ Concordiæ Bergensis liber unus; in quo ejus errores et falsa dogmata, Sacræ Scripturæ, orthodoxis symbolis, toti antiquitati puriori,*

et ipsi etiam Augustanæ Confessioni repugnantia, etc.; Zurich, 1609, in-fol. Cet ouvrage fut une nouvelle cause de controverse religieuse. L'électeur palatin Frédéric IV, qui cherchait alors à concilier les luthériens et les calvinistes, blâma beaucoup Hospinien de l'avoir fait paraître. Hutter y repondit dans l'écrit : Concordia concors; seu de origine et progressu formulæ concordiæ Ecclesiarum confessionis Augustanæ; Wittemberg, 1614, in-fol. Hospinien voulut répondre à ce livre, qui était extrêmement emporté. Il y renonça cependant pour ménager les princes luthériens et pour ne pas donner de nouvelles matières aux railleries des catholiques qui se divertissaient de ces disputes; — *Historia Jesuitica; de origine, regulis, constitutionibus, privilegiis, incrementis, progressu, et propagatione ordinis Jesuitarum*, etc.; Zurich, 1619, in-fol.; — *An anima sit in toto corpore simul? De Immortalitate ejus*; Zurich, 1586, in-4°; — *De Origine et Progressu Rituum et Cærimoniarum ecclesiasticarum*; Zurich, 1585. Une édition complète des *Œuvres d'Hospinien* a paru à Genève, en 7 vol. in-fol., 1669 à 1681. R. L.

Joh. Henr. Heidegger, *Hospinianus redivivus, seu historia vitæ et obitus Rodolphi Hospiniani*; dans l'édition des *Opera omnia Hospiniani*. — Bayle, *Dict.* — Crenius, *Animadvers. Philolog.*, P. IV, p. 182-183. — J. Fabricius, *Historia Bibl.*, P. I, p. 349, 350; P. II, p. 310, 311; P. III, p. 87-88. — Sax, *Onomast. Liter.*

HOSPITAL. Voy. L'HOSPITAL.

HOSSCHIUS (*Sidronius*), nom latinisé de Sidron HOSSCH, poète latin moderne, né à Merckhem, près de Dremunde en Flandre en 1596, mort à Tongres en 1653. Fils d'un berger, il garda lui-même les troupeaux dans son enfance. Il reçut cependant quelque éducation et entra chez les jésuites à l'âge de vingt ans. D'abord professeur d'humanités, puis directeur des novices, il cultiva la poésie latine comme un délassement. Quatre élégies de lui publiées en 1635 attirèrent l'attention du gouverneur des Pays-Bas, Léopold-Guillaume, qui le nomma précepteur de ses pages, et ensuite de ses enfants. Hosschius quitta ces fonctions au bout de deux ans, et se retira chez les jésuites de Tongres, où il mourut. Ses poésies latines furent publiées par son collègue Jacques Wallius sous ce titre : *Elegiarum libri VI, de Cursu Vitæ Humanæ, de Christo Patiente, de Lacrymis S. Petri, deque aliis argumentis*; Anvers, 1656, in-12; elles ont été souvent réimprimées, entre autres dans la collection Barbou; Paris, 1723, 2 vol. in-12. Les *Élégies sur la Passion de Jésus-Christ* ont été traduites en vers français par Lancelot Des[illegible]; Paris, 1756, in-8°. « C'est par nécessité, dit Baillet, plutôt que par bienséance, que j'ai cru devoir marquer le temps de la naissance et de la mort, aussi bien que la qualité et le pays de Sidronius Hosschius, de peur qu'on ne s'y trompât en le croyant né aux siècles les plus heureux de Rome florissante, sous prétexte qu'il égale les premiers d'entre les anciens poëtes latins qu'elle a produits, et que ses écrits semblent nous porter à le confondre avec eux. » Cet éloge est fort exagéré. Les poésies de Hosschius sont de bonnes compositions de collége, des amplifications purement et élégamment versifiées, mais elles n'ont rien qui rappelle, même de loin, les chefs-d'œuvre du siècle d'Auguste. On lui a élevé en 1844, au lieu de sa naissance, une fontaine monumentale surmontée de son buste. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire Litt. des Pays-Bas*, t. II. — Baillet, *Jugements des Savants*. — Van Hulst, *Revue du Pays de Liége*, an. 1844.

HOSSÉIN, second fils d'Ali, et troisième *imam* des schiites (chef spirituel des dissidents), né en l'an 4 de l'hégire (625 de J.-C.), tué à Kerbelah en Irak, le 10 moharrem de l'an 61 (10 octobre 680). Plus belliqueux que son frère Hassan, il l'engagea à défendre courageusement son trône. Lui ayant succédé, comme imam, en 49 (669), il prétendit que le *khalifat* (pouvoir temporel et spirituel) devait rentrer dans la famille d'Ali après la mort de Moawiah. Il fut néanmoins forcé de reconnaître pour héritier présomptif de Moawiah, Yézid, fils de ce dernier. Lors de l'avénement de Yézid, en 60 (679), il quitta Médine, où il résidait habituellement, et se rendit à La Mecque pour faire valoir ses prétentions. Les habitants de la grande ville de Koufah, qui étaient toujours disposés à la révolte, lui promirent de le proclamer khalife s'il voulait se rendre au milieu d'eux. Hosséin, chargea son cousin Moslim Ibn-Akil d'aller traiter avec les koufites, et, sans attendre le retour de son messager, il se mit en route avec toute sa maison. Il se trouvait à Kadesiah lorsqu'il apprit que Moslim avait été mis à mort. A cette nouvelle les Arabes qui lui servaient d'escorte se dispersèrent. Resté seul avec 72 cavaliers de sa famille, il voulait retourner sur ses pas; mais la retraite lui ayant été fermée par un détachement de 4,000 hommes, il offrit de céder à Yézid tous ses droits au khalifat et de se rendre auprès de ce prince, ou d'aller combattre les infidèles. Ces propositions furent rejetées par Amrou Ibn-Sad, commandant du corps ennemi. Les 72 cavaliers furent tués l'un après l'autre dans divers combats singuliers. Hosséin périt le dernier. Il fut inhumé à Meschhed, où le prince bouide Adhad ed-Daulah lui fit plus tard élever un magnifique tombeau, qui est visité par un grand nombre de pèlerins. Les schiites le révèrent comme un martyr et célèbrent en son honneur (le 10 moharrem) des fêtes pompeuses, où l'on joue des espèces de mystères et de passions. Hosséin est le héros d'une foule de légendes pieuses. Il eut pour successeur son fils Ali Zein al-Abidin, qui échappa seul avec les femmes au massacre de Kerbelah. E. BEAUVOIS.

Tabari, *Chron.* — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, édit. Reiske, I, 165, 383, 385, 395. — Haïdari, *Séances*, trad. de l'hindoustani, par l'abbé Bertrand; Paris, 1845, in-8°. —

Mrs Meer Hasan-Ali, *Observations on the Musulmans of India*; Londres, 1832, t. I. — Quatremère, *Mém. sur la Vie d'Abdallah ben-Zobéir*; dans *Journ. Asiat.*, 1832, t. I, p. 288-330. — Price, *Chronolog. Retrospect.*, I, 370, 390, 406 et suiv. — Weil, *Gesch. der Chalifen*, t. I. — De Hammer, *Literatur Geschichte der Araber*, t. I, 308; II, 165.

HOSSÉIN BEN-MANSOUR (*Abou'l-Moghits*), surnommé *Al-Helladj*, mystique musulman de Perse, né en Khorassan, ou à Beidah (Fars), martyrisé à Baghdad, le 23 dzou'l-cadeh 309 (mars 922). Il avait pour aïeul un guèbre, qui s'était converti à l'islamisme. Après avoir étudié sous les plus célèbres sofis, et notamment sous Djonéid, qui lui prescrivit, durant deux ans, la retraite et le silence, il parcourut le Khorassan, le Marwaraannahar, le Sedjestan, l'Hindoustan et même une partie de la Chine, prêchant, écrivant et convertissant un grand nombre d'idolâtres. Les uns lui attribuaient le don des miracles, les autres le traitaient d'imposteur et de magicien. Il émit, en matière de religion et de morale, plusieurs opinions nouvelles, qui ne s'accordaient pas toujours entre elles ou avec sa manière de vivre : tantôt il pratiquait scrupuleusement les préceptes de l'islamisme, tantôt il enseignait que les bonnes œuvres étaient plus méritoires que les exercices de dévotion. Au reste, ses mœurs étaient irréprochables, et il vivait avec la plus grande simplicité. Il professait la doctrine du panthéisme, qu'il résumait en ces mots : Je suis Dieu et tout est Dieu. Ghazzali et d'autres philosophes ont tenté de le disculper d'hérésie, en interprétant mystiquement ces paroles. Mais les imans et les schéikhs de Baghdad prononcèrent contre Hosséin une sentence de mort, et le déférèrent au bras séculier. Jeté en prison par ordre du wizir Ali ben-Assa, il en fut tiré au bout d'un an et demi pour être mis à la torture. Loin de murmurer, il pria pour ses persécuteurs. Son cadavre fut brûlé; et les cendres en furent jetées dans le Tigre. Il avait écrit une trentaine d'ouvrages théologiques et mystiques. E. B.

Ibn-Khallikan, *Biograph. Diction.*, I, 423. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, II, 339. — Ferid ed-Din Atthar, *Tedzkiret al-Ewliya* (Mémoire des Saints), fragm. trad. dans *Blüthensammlung aus der morgenlændischen Mystik*, par Tholuck; Berlin, 1825, in-8°, p. 310-327.

HOSSÉIN *ben-Masoud al-Ferra al-Baghewi* (*Mohyi as-Sonnet Abou-Mohammed*), jurisconsulte arabe de la secte de Schaféi, né à Bagischwer (Khorassan), mort en 510 de l'hégire (1116 de J.-C.) ou 516 (1122). On a de lui plusieurs traités dont le plus connu est *Messabih as-Sonnet* (Lumières de la Sunna), abrégé des six grands recueils de traditions relatives à Mahomet et contenant 4484 traditions. Cet ouvrage, qui a eu plus de vingt-cinq commentateurs, a été refondu en 737 (1336) par Wali ed-Din Abou-Abdallah Mohammed ben-Abdallah sous le titre de *Mischkat al-Messabih* (Niche des lumières). Cette nouvelle rédaction a été traduite en anglais par le capitaine Matthews; et le texte arabe, accompagné d'une explication, a été lithographié à Calcutta vers 1854. E. B.

Ibn-Khallikan, *Biographical Diction.*, t. I, p. 419. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, t. III, p. 389. — Hadji-Khalfah, *Lexic. Bibliogr.*, édit. Fluegel, t. I, n° 324, 1522; t. II, 2908, 3799, 4172; t. IV, 7519; V, 9914, 10796, 12196, 12312. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VI, p. 245.

HOSSÉIN MIRZA-BAÏKARA (*Abou'l-ghazi Bahadour-khan*), sultan du Khorassan, né à Hérat, en moharrem 842 de l'hégire (juin 1438 de J.-C.), mort en Dzou'l-hiddjeh 911 (avril 1506.) Son père, Ghéiats ed-Din Mansour ben-Baïkara, n'avait point de principauté, quoiqu'il fût arrière-petit-fils de Tamerlan. Dès sa jeunesse, Hosséin se distingua par son habileté dans les exercices militaires. Enfermé par ordre de Abou-Saïd, sultan de Samarkand, à l'occasion de la révolte de son parent Mirza-Sultan Weis, en 856 (1442), il fut ensuite mis en liberté, et se retira à Hérat, auprès de Baber, puis auprès de Mirza-Sindjar, prince de Merw Schahdjihan, qui lui donna une de ses filles en mariage. Le gouvernement de Merw Schahdjihan lui ayant été confié durant l'absence de son beau-père, il tenta d'usurper l'autorité suprême; mais le retour du prince légitime fit échouer cette entreprise. Hosséin s'enfuit dans le désert, se mit à la tête de quelques cavaliers, et réussit à enlever aux Turcomans la ville d'Asterabad et les provinces de Mazandéran et de Djordjan, en 862 (1458). Il se fit aimer de ses sujets par sa justice, et envahit l'empire du sultan Abou-Saïd, qui lui réclamait quelques territoires (864-1459). Mais, repoussé et poursuivi jusque dans ses propres États, il se réfugia en Kharizm, et n'en sortit que pour aller assiéger Hérat, capitale de son ennemi. Ne pouvant s'en rendre maître, il s'avança à la rencontre d'Abou-Saïd, qui était en expédition. L'indiscipline de son armée le réduisit de nouveau à la nécessité de s'enfuir en Kharizm. Après la mort de son adversaire, il s'empara de Hérat, 8 ramadhan 873 (21 mars 1469), de Thous, de Nischabour et de tout le Khorassan. Mais le trône lui fut disputé par un arrière-petit-fils de Schah-Rokh, Mirza Yadighiar Mohammed ben-Baisanghor, qui était soutenu par Ouzoun-Hassan et par les anciens officiers de Abou-Saïd. Il se vit enlever le Khorassan, et perdit, par suite de la défection de ses troupes, les avantages que lui avait donnés la victoire de Derbend Schakhan (874-1469). Son rival entra à Hérat le 9 moharrem 875 (7 juillet 1470) et se livra aux plaisirs, tandis que ses officiers tyrannisaient les habitants de la ville et leur faisaient regretter le gouvernement de Hosséin. Ce dernier avait demandé asile aux Turcs Erlauts de Méimenah. Quoique la plupart de ses officiers l'eussent abandonné successivement, il parvint à réunir un corps de 850 hommes d'élite et marcha sur Hérat. Telle fut la rapidité de sa marche et l'insouciance de ses ennemis, qu'il pénétra dans son ancienne capitale,

à l'émir de Yadighiar, et le saisit dans son palais sans éprouver la moindre résistance. L'ayant fait mettre à mort, en safar 875 (août 1470), il accorda une amnistie générale à tous ses sujets et permit aux Turcomans de retourner dans leur pays. Après avoir reconquis ses anciennes possessions : le Kharizm, le Djordjan, le Mazandéran et le Khorassan, il attaqua Mahmoud-Mirza, fils d'Abou-Saïd et prince de Hisaar-Schadouman, qui se préparait à envahir le Khorassan. Il le vainquit à Tchekman-Séraï, près d'Andekhoud, en 876 (1471), et s'empara de Balkh. Un autre fils d'Abou-Saïd, le prince de Badakhschan, Aboubekr, ayant été vaincu par son frère Mahmoud, se retira auprès d'Hosséin-Mirza, qui lui fit épouser une de ses filles. Mais ce prince ne tarda pas à prendre les armes contre son beau-père ; il fut battu à Merw, et, après avoir longtemps erré, tomba entre les mains de Hosséin, qui le priva de la vie, en 879 (1475). Ce ne fut pas le seul rebelle que le sultan du Khorassan trouva dans sa propre famille. En 902 (1496), son fils aîné Hosséin-Badi ez-Zeman, jaloux de la préférence accordée à son frère Motzaffer, se révolta dans son gouvernement de Balkh ; mais il fut vaincu près d'Asterabad, et son fils Moumín, ayant été fait prisonnier, fut mis à mort, en 903 (1497). Badi ez-Zeman alla se mettre sous la protection de Dzoulnoun, gouverneur rebelle du Candahar, avec l'aide duquel il fut sur le point de s'emparer de Hérat. Hosséin, qui était en guerre avec un autre de ses fils, obtint la paix, en restituant Balkh à son fils, et en cédant le Séistan à un frère de Dzoulnoun, en 904 (1498). Dans la dernière année de sa vie, il fut attaqué par le puissant khan des Ouzbeks, Schéibani ou Schahi-Beg. Trop faible pour résister, et devenu impotent de corps et d'esprit, il demanda au Mogol Baber des secours, qui n'arrivèrent qu'après sa mort. Hosséin fut, avec Schah-Rokh, le plus puissant des descendants de Tamerlan. Il fit de sa capitale la ville la plus florissante de l'Asie musulmane et l'embellit de superbes édifices. Sa cour était peut-être, à cette époque, la plus brillante et la plus polie du monde entier. Elle renfermait un grand nombre d'hommes distingués, tels que le wizir Ali-Schir, le poëte Djami, le moraliste Hosséin-Waïtz-Kaschéfi. Hosséin-Mirza faisait instruire aux frais de l'État environ douze mille jeunes gens. Non content de protéger les lettres, il les cultivait lui-même. On a de lui des vers en turc tchagataïen, et un ouvrage mystique en persan, intitulé : *Medjalis al-Oschak* (Assemblées des Amants), contenant des notices de soixante-quinze personnages célèbres, tels que Djafar as-Sadik, Hosséin ben-Mansour al-Helladj, Ferid ed-Din Atthar, Omar Ibn-Faredh, Djelal ed-Din Roumi, Hafitz, Djami, Baber et l'auteur lui-même. E. B.

Khondemir, *Kholasset-al-Akhbar*, trad. librem. dans *Chronological Retrospect* de Price, t. III, p. 593-608, 624, 628-640, 660. — Djami, *Tedzkiret* ; fragment trad. par de Sacy, dans *Not. des Manuscr.*, t. IV, p. 202-280. — Sam-Mirza, *Tedzkiret*, t. I. — Baber, *Mémoirs*, trad. par Erskine. — Erskine, *Hist. of India*, t. I. — De Hammer, *Gesch. der schœnen Redekünste Persiens*, 290. — Gore Ouseley, *Biograph. Notices of Persian Poets*, 247-251.

HOSSÉIN-BADI-EZ-ZEMAN, fils aîné du précédent, mort à Constantinople, en 926 (1520). Après la mort de son père, il régna conjointement avec son frère Motzaffer. Leur incapacité et leurs discordes firent une si mauvaise impression sur Baber, qu'il se hâta de s'en retourner avec les troupes auxiliaires qu'il avait amenées à leur secours. Ils furent vaincus par Schéibani, khan des Ouzbeks, qui se rendit maître de leur capitale, en moharrem 913 (mai 1507). Motzaffer mourut la même année, et Badi ez-Zeman se retira auprès de Schah-Ismaïl, sofi, qui lui donna la ville de Réi. Il tenta de recouvrer ses États, assiégea Asterabad, et fut mis en fuite. Après avoir erré, près d'un an, dans l'Hindoustan, il alla retrouver Schah-Ismaïl, qui venait d'envahir le Khorassan. Il le suivit ensuite à Tébriz. Lors de la prise de cette ville, en 1514, il tomba entre les mains du sultan Selim I, et fut emmené à Constantinople, où il passa ses dernière années. Un de ses fils, *Mohammed-Zeman-Mirza*, se retira dans l'Hindoustan, à la cour du grand-mogol Baber, qui lui donna une de ses filles en mariage et le nomma gouverneur du Behar. Lors de l'avénement de son beau-frère Houmayoun, en 937 (1530), il lui disputa le trône ; mais il fut jeté en prison. S'étant échappé, il se rendit dans le Goudjerate, à la cour de Bahadour-Schah, après la mort duquel il fut reconnu roi du pays par la reine mère et les Portugais de Diu (943-1537). Mais il fut expulsé au bout de quelques mois de règne par un cousin du feu roi, et se réconcilia avec Houmayoun, qui le fit gouverneur de Djounpour. Il périt en combattant pour ce prince à Tchoupah-Ghat, sur le Gange, le 9 sefer 946 (27 mai 1539).

Le dernier prince Timouride du Khorassan fut Féridoun, fils de Hosséin-Mirza-Baikara, qui s'était rendu maître de Asterabad, Dameghan et Kerret, et qui fut tué par les Ouzbeks, en 915 (1509). E. BEAUVOIS.

Sam. Mirza, *Tedzkiret*; dans *Not. des Mss.*, t. IV, p. 278. — Price, *Chronolog. Retrospect.*, t. III. — Erskine *Hist. of India*, t. I, II.

HOSSÉIN BEN-ALI (*Mewlana Kemal-ed-Din*), surnommé al-Waitz al-Heravi, al-Kaschefi (le Prédicateur de Hérat, le Commentateur), célèbre écrivain persan, né à Beihac, mort en 900 de l'hégire (1494 de J.-C.), ou plutôt en 910 (1504). Il résidait à Hérat (Khorassan), capitale de Hosséin-Mirza, et jouissait de la faveur du wizir Ali-Schir. Il était aussi savant qu'éloquent. On a de lui : *Akhlac i Mohsini* (Mœurs du Bienfaisant), ouvrage dédié à Abou'l-*Mohsin*, fils du sultan Hosséin-Mirza ; il a été édité partiellement dans *Persian Selections* de Lumsden, Calcutta, 1811 ; à Hertford, 1823, in-8° (15 chapitres) ; et par I.-W.-D. Ouseley, ibid.,

1850, in-8° (20 chap.). H. G. Keene en a traduit 12 chap.; ib., 1851, in-8°. Il en a été publié une version en hindoustani, intitulée *Gendj i Khouni* (Trésor de Bonté); Calcutta, 2e édit., 1848, in-8°. L'*Akhlac i Mohsini* est un traité de morale adressé aux rois; il est divisé en quarante sections, sous chacune desquelles l'auteur expose un précepte appuyé d'exemples, d'anecdotes et de citations empruntées au Coran, aux traditions prophétiques et aux meilleurs poëtes. On y trouve de nobles sentences, des pensées ingénieuses, des réflexions profondes exprimées avec une élégante simplicité. L'auteur passe pour le Montaigne et le La Bruyère des Persans; — *Anwar i Sohaili* (Lumières Canopiques), dédié au wizir Scheikh-Ahmed-*Sohail*, et édité à Hertford, 1805; à Calcutta, 1816, in-fol.; 1824, in-4°; 1834, 2 vol. in-8°; à Bombay, 1828; à Londres, 1827, in-4°, par J. Michae; enfin à Hertford, 1851, in-4°, par J.-W.-D. Ouseley. C'est un recueil de fables originaires de l'Inde, et dont la première rédaction paraît avoir été le Pantchatantra, qui fut traduit successivement du sanscrit en pehlvi par Barzouïeh, du pehlvi en arabe par Ibnal-Mokaffa, sous le titre de *Kalilah et Dimnah*, et de l'arabe en persan par Abou'l-Meali-Nasrallah. Cette version était parsemée de termes arabes et de locutions surannées. Hosséin la retoucha, et substitua au style simple de son prédécesseur des périodes cadencées et rimées, des expressions pompeuses, des métaphores hyperboliques. Il relia plus étroitement entre eux les divers épisodes, en omit quelques-uns, et ajouta une préface, où il raconte l'histoire du livre de Calilah et Dimnah. Sa traduction fut rajeunie sous le titre de *Eyar i Danisch* (Pierre de Touche de la Science), par Abou'l-Fadhl, vizir de Akbar. Elle a été mise en turc, sous le titre de *Houmayoun-Nameh* (Livre Auguste), par Wasih-Ali-Tschélébi, en hindoustani; en géorgien, par Waktang VI et Soulkhan-Saba-Orbelian; enfin en anglais par Ch. Stewart : *An Introduction to the Anwari Soohyly of Hussein Vaiz Kashify*, contenant le texte et la traduction des sept premiers chapitres, Londres, 1821, in-4°; et par E.-B. Eastwick : *Anvari Suhaili*, Hertford, 1854, in-8°; — *Raudhet as Schoada* (Jardin des Martyrs). Cet ouvrage, divisé en dix chapitres, traite de la vie et de la mort de Mahomet, de Fathime, d'Ali, d'Hassan, le martyre d'Hosséin, de Moslim, d'Ocaïl, du sort de la famille de Mahomet. Il a été abrégé, sous le titre de *Deh Medjalis* (Dix Assemblées), d'où l'on a extrait la vie de Mahomet, qui a été traduite dans les *Mines de l'Orient*, 1811, t. II; dans *New Asiatic Miscellany*, Calcutta, 1790, in-4°, t. I (avec la vie de Fathime), et dans *Asiatic Journal and Monthly Register*, t. I, Londres, 1816, in-8°; — *Makhzan al Inscha* (Magasin de l'Art Épistolaire); — *Djewahir at-Tefsir* (Perles de l'Exégèse), commentaire de la 2e et de la 3e sourate du Coran; — *Commentaire du Metsnewi de Djelal ed-Din Roumi*; — *Traité d'Alchimie et d'Astrologie*.

E. BEAUVOIS.

Khondémir, *Habib us-Siyer*. — Haïli, *Khazinah Gendj*. — Hadji Khalfah, *Lexic. Bibliograph.*, t. I, n° 285; II, 3259, 4274; III, 6648; V, 10855, 11277, 11369, 11644, 11750. — Silvestre de Sacy, préf. de *Calilah et Dimnah, ou Fables de Bidpaï en arabe*. — Brosset, art. dans *Bullet. Scientif. de l'Acad. des Sc. de Saint-Pétersbourg*, t. V, 1839. — Dorn, *Catal. des Mss. Orient. de la Biblioth. de Saint-Pétersbourg*, p. 247-251, 309.

HOSSÉIN-KHAN. Voy. MIR GHOLAM HOSSÉIN KHAN.

HOSSÉIN-PACHA; HOSSÉIN-SCHAH. *Voyez* HOUSSÉIN.

HOST (*Georgius*), voyageur danois. *Voyez* HOEST.

HOST (*Nicolas-Thomas*), botaniste autrichien, né en 1763, mort le 13 janvier 1834. Il fut directeur du jardin de Schœnbrunn pendant quarante ans et premier médecin de l'empereur. Il se fit surtout connaître par ses ouvrages de botanique. On a de lui : *Icones et Descriptio Graminum Austriacorum*, 4 vol. in-fol.; — *Flora Austriaca*; 1827, 2 vol. in-8°. C'est le recueil de ses observations durant sa direction du jardin de Schœnbrunn; — une *Monographie du Saule*. On y trouve la description et les figures de plus de cent espèces. V. R.

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexik.*

HOSTE (Le P. *Paul*), mathématicien français, né en 1652, à Pont-de-Veyle (Bresse), mort à Toulon, le 23 février 1700. Il entra dans la congrégation des Jésuites, et enseigna les mathématiques dans plusieurs colléges de son ordre. Ses goûts l'ayant porté à l'étude spéciale des mathématiques appliquées à la navigation, il eut occasion de se faire remarquer du duc de Mortemart et des maréchaux d'Estrées et de Tourville qu'il suivit, pendant douze ans, dans leurs diverses expéditions, en qualité de chapelain. Lorsqu'il mourut, il était professeur au séminaire royal de Toulon. On a de lui les ouvrages suivants : *Traité des Évolutions Navales, composé sur les Mémoires de Tourville* (fig.); 1691, in-fol., manuscrit; — *Traité des Signaux et Évolutions Navales, qui contient des règles utiles aux officiers généraux et particuliers d'une armée navale, sous la dictée du maréchal de Tourville*; Toulon, 1696, in-4°, avec 32 pl. coloriées. Ces deux ouvrages existent à la bibliothèque du dépôt général des cartes et plans de la marine, à Paris; — *L'Art des Armées Navales, ou traité des évolutions navales, etc.* (pl.); Lyon, 1697, et 1727, in-fol. Le P. Hoste ne se borne pas à exposer dans cet ouvrage les principes de la tactique navale, il en fait l'application à la bataille de Lépante et à celles qui furent livrées sous le règne de Louis XIV; — *Théorie de la Construction des Vaisseaux* (pl.); Lyon, 1697, in-fol. Indépendamment des deux mémoires déjà cités, la bibliothèque du dépôt général des cartes et plans en possède une troisième copie sur les mémoires du P. Hoste, et

intitulé : *Architecture Navale, ou pratique de la construction des vaisseaux*. Avant de publier sa *Théorie de la Construction des Vaisseaux*, le P. Hoste l'avait soumise à Tourville, qui n'avait pas approuvé toutes les vues de l'auteur. Les deux adversaires, ne pouvant s'entendre, convinrent que deux vaisseaux seraient construits sur les plans de chacun d'eux ; le résultat de cette joute fut défavorable au P. Hoste, qui s'empressa de le reconnaître ; — *Recueil des Traités de Mathématique* (sic) *qui peuvent être nécessaires à un gentilhomme pour servir par mer ou par terre* ; Paris, 1692, 3 vol. in-12 ; — *Observation de l'Éclipse du Soleil du 12 juillet 1684, faite à Lyon dans le grand collége des Jésuites* (dans le *Journal des Savants*, 1684, p. 200.) P. Levot.

Mémoires de Trévoux. — *Journal des Savants.* — *Catalogue général des Bibliothèques de la Marine.*

HOSTE (*William*), marin anglais, né en 1780, mort le 6 décembre 1828. Il entra fort jeune dans la marine royale, et débuta sur le vaisseau *Minerva*, que commandait l'illustre Nelson, alors commodore. Ce grand marin prit Hoste en amitié et lui apprit son métier. Sous un pareil professeur, Hoste devint facilement un habile officier. Il suivit Nelson lorsqu'il attaqua vainement les îles Canaries et fut repoussé devant Ténériffe. Il se distingua au combat de Saint-Vincent, où les Anglais, quoique inférieurs en nombre, battirent les Espagnols (14 février 1797), montant sur *Thesea*, cap. Ralp. Miller. Nelson ne tarda pas à le rappeler dans son escadre, et il put prendre une part active aux divers combats livrés sur les côtes d'Égypte. De 1809 à 1813 il commandait l'*Amphion*, et on le voit sans cesse dans la Méditerranée, bataillant contre les Français : ses succès furent divers ; tantôt vainqueur, tantôt repoussé, il sut maintenir haut le pavillon britannique devant Naples (mai 1809), devant Lissa (13 mars 1811), sur les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie en 1811 et 1812 ; à la prise de Fiume, de Raguse, des bouches du Cattaro, et de Parga en 1813, 1814. En 1815 il fut créé *baronet* et commandeur de l'ordre du Bain. Il mourut à quarante-huit ans : les Anglais l'honoraient du surnom de *Nelson le jeune*.

Son frère, *Thomas Edward*, né en 1794, mort le juillet 1834, le suivit dans la plupart de ses expéditions. Il était si chétif lorsqu'il voulut prendre la carrière militaire, qu'il se glissa furtivement à bord du bâtiment que commandait son frère, se cacha sous un porte-voix, et ne se montra qu'en mer. Il avait alors treize ans ; après la pacification de 1814, il parcourut les mers d'Amérique et d'Irlande, et reçut le grade de commandant en 1825. Alfred de Lacaze.

Annual Obituary.

HOSTEIN (*Hippolyte*), littérateur français, né en 1812. Il a été directeur du Théâtre-Historique, de l'Ambigu Comique, et dirige aujourd'hui le théâtre de la Gaîté. Membre de la Légion d'Honneur depuis 1856, il a publié : *Versailles Pittoresque et anecdotique* ; 1837, grand in-18, avec 74 pl. ; — *Les Contes Bleus de ma Nourrice* ; 1842, in-18 ; — *François les Bas-Bleus, ou la France et le Salon*, 1842, in-18 ; — *Les Trois Vertus de la Jeunesse* ; 1842, in-18 ; — *Bonjour et Bonsoir*, contes pour les enfants ; 1844, in-8°. — *Les Enfants d'aujourd'hui*, 1844, in-8° ; — *Réforme Théâtrale*, suivie de l'*Esquisse d'un Projet de Loi sur les Théâtres* ; 1848, in-8° ; — *Les Amis de l'Enfance* ; 1848, in-8° avec vignettes ; — *Tableau synoptique des Nerfs encéphaliques*, d'après les cours et sous les yeux du docteur Halma-Grand ; 1834, in-plano. Il a placé un *Cours de Botanique Élémentaire* en tête de la *Flore des Dames* ; 1839, in-18. Il est auteur du texte explicatif de *Paris-Orléans, parcours pittoresque du chemin de fer de Paris à Orléans* ; 1843, in-4°. G. de F.

Renseignements particuliers.

HOSTILIEN (*C. Valens Hostilianus Messius Quintus*), empereur romain, fils de l'empereur Decius et d'Herennia Etruscilla, mort vers 252 de l'ère chrétienne. Après la mort de Decius et d'Etruscus, il fut revêtu de la pourpre avec Trebonianus Gallus, et périt peu après, soit de la peste qui ravageait l'empire, soit par les embûches de son collègue. Les récits de cette époque sont assez incertains pour que l'on ait pu douter si Hostilien était le fils, le gendre ou le neveu de Decius ; mais la question semble résolue par Zosime. Suivant cet historien, Decius avait, outre Etruscus, un second fils qui fut associé avec Trebonianus à la dignité impériale. Y.

Aur. Victor, *De Cæs.*, 30 ; *Epist.*, 30. — Eutrope, IX, 5. — Zosime, I, 25. — Zonaras, vol. I, p. 628, édit. du Louvre. — Cédrenus, p. 261, édit. de Bonn. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. III.

HOSTILIUS TULLUS. *Voy.* Tullus.

* HOSTILIUS, poëte latin, d'une époque incertaine. Il écrivit des mimes. Il n'est mentionné que par Tertullien dans le passage suivant : « Quand vous voyez jouer les pièces bouffonnes des Lentulus et des Hostilius, dites-moi si ce sont vos farceurs ou vos dieux qui excitent les risées que vous faites ! » On sait que Lentulus vivait sous Domitien, et Hostilius doit appartenir à la même époque. Il est dès lors impossible de l'identifier avec un autre Hostilius qui vivait au moins deux siècles plus tôt, si on en juge par ce vers que cite de lui Priscien (le 719e de l'édit. Putsch) :

Sæpe greges pecuum ex hibernis pastubu' pulsi.

Weichert, par une conjecture probable mais que n'autorise aucun manuscrit, pense qu'il faut lire, dans Priscien, Hostius (*voy.* ce nom) au lieu d'Hostilius. Y.

Tertullien, *Apol.*, 15. — Weichert, *Poet. Latin. Reliquiæ* ; Leipzig, 1830, p. 17.

* HOSTIUS, poëte latin, vivait dans le second siècle avant J.-C. Festus, Macrobe, Servius

citent plusieurs vers (six en tout) du premier et du second livre du *Bellum Histricum* de Hostius. Ces fragments, le titre de l'ouvrage et les expressions des grammairiens nous apprennent que le *Bellum Histricum* était un poëme en vers hexamètres sur la guerre d'Illyrie, qui eut lieu sous le consulat de A. Manlius Vulso et de Marcus Junius Brutus, en 178, événement raconté dans le quarante-unième livre de l'histoire de Tite Live, et que le poëte vivait avant Virgile; mais comme aucun auteur ancien ne donne sur lui le moindre renseignement biographique, on ignore la date précise de sa vie. Des critiques ont essayé de suppléer par des conjectures au silence des anciens. Ainsi on trouve dans l'*Apologie* d'Apulée que le véritable nom de la *Cinthia* de Properce était *Hostia*, et Properce nous dit que Cinthia avait un grand-père célèbre par son savoir :

Est tibi forma potens, sunt castæ Palladis artes,
Splendidaque a docto sæpe refulget avo.

Ce grand-père de Hostia devait s'appeler Hostius, et vivre vers le temps des Gracques. On peut sans invraisemblance le regarder comme l'auteur du *Bellum histricum*, qui, si l'on en juge par la rudesse de la versification et du langage, doit remonter au deuxième siècle avant J.-C. Y.

Festus, aux mots *Tesca*, *Scæva*. — Macrobe, VI, 3, 5. — Servius, *ad Virgil. Æneid.*, XII, 121. — Weichert, *Poet. Lat. Reliq.*, p. 1-18.

* **HOSTRESHAM** (*Nicolas*), médecin anglais, vivait au milieu du quinzième siècle. On manque de détails sur sa vie. On sait seulement qu'il est auteur de quelques ouvrages restés inédits : *De Modo conficiendi et dispensandi Medicamenta*; et *Antidotarius*. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Latina Medii Ævi*, t. V, p. 348. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*, p. 418.

* **HOSTRUP** (*Christophe*), l'un des meilleurs poëtes comiques danois, né en 1819. Il était étudiant en théologie lorsqu'il fit jouer *Les Voisins*, d'abord dans la société des étudiants, puis sur le théâtre royal de Copenhague (1845). Encouragé par le brillant accueil qu'obtint cette pièce, il composa, en moins de dix ans, un grand nombre de comédies, de vaudevilles, de farces et d'opéras. Devenu pasteur de Silkeborg en Jutland (1854), M. Hostrup n'écrit plus pour le théâtre. Ses pièces ont été réunies sous le titre de *Poetiske Skrifter* (Œuvres Poétiques); Copenhague, 1852, 4 vol. in-8°. Elles sont en prose, mais entremêlées de nombreux couplets. Les plus remarquables sont : *Gjenbœrne* (Les Voisins de Face); — *Intrigerne* (Les Intrigues); — *Fodreiise Eventyr* (Incidents d'un Voyage à Pied); — *Spurven* (Le Moineau); — *Tordenveir* (L'Orage); — *Mæster og Lærling* (Le Maître et le Disciple). Il a aussi publié, sous le pseudonyme de *Jeus Christrup*, un recueil de chants pour les étudiants. E. B.

P. L. Möller, *Det nyere Lystspil i Danmark of Frankrig*; Copenhague, 1858, in-12.

HOTHAM (*Henri*), amiral anglais, né le 19 février 1776, mort à Malte, le 19 avril 1833. Dès l'âge de dix-huit ans, il commandait le sloop *Arrow*, et en 1800 il était capitaine de frégate. Hotham se distingua dans divers engagements contre les Français. En 1804 il était sur les côtes du Portugal, en 1805 dans les Indes; en 1809 il combattait sur les côtes de La Rochelle, et l'année suivante sur celles d'Espagne. En 1812, capitaine à bord du vaisseau *Northumberland* et suivi du *Grumbler*, il forçait, après un rude combat, deux frégates françaises à s'échouer à l'entrée de Lorient; en 1813, il était colonel de marine, en 1814 contre-amiral, en 1815 commandeur de l'ordre du Bain. Cette même année; il bloquait les côtes de France, et Napoléon, vaincu, chercha un refuge à son bord : il demandait à être traité en hôte; on sait l'hospitalité que lui donna l'Angleterre. Notham fut en 1818 nommé commissaire de l'amirauté. En 1831 il passa vice-amiral, et, chargé de la croisière dans la Méditerranée, il mourut dans l'exercice de ses fonctions. A. de L.

Biog. Brit. — *Vict. et Conquêtes des Français*, t. VII.

* **HOTHBY** (*Jean*), moine anglais, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Il appartenait à l'ordre des Carmélites, et paraît avoir passé la plus grande partie de son existence en Italie. Hothby n'était connu jusqu'à présent que par deux traités de musique qui existent, l'un à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 7369, intitulé : *Hothby, anglici, Proportiones Musicæ*, l'autre à la bibliothèque de l'Institut de Bologne, sous le titre de : *P. Jo. Hothobi, carmelitæ, De Proportionibus et Canto Figurato, de Contrapuncto, de Monocordo*. MM. Danjou et Morelot ont découvert récemment en Italie un autre ouvrage de Hothby, dont ils ont rencontré deux manuscrits, le premier à la bibliothèque Magliabecchiana de Florence, le second à celle de Saint-Marc à Venise, et qui a pour titre : *La Caliopia Legale, reducta in brevita, per maestro Giovanni-Angelico Octobi, carmelita*. Bien que ce traité ne porte aucune division de matière, il se compose néanmoins de quatre parties distinctes. Dans la première, le savant religieux s'occupe des sons et de la solmisation par muances. La seconde partie est relative aux mouvements des sons ou de la voix : c'est la partie la plus importante du traité au point de vue de la notation et du rapport des neumes avec les notes carrées; elle démontre la relation qui existait au moyen âge entre les neumes et la notation noire qui les a remplacées, tant dans le plain-chant que dans la musique figurée. La troisième partie concerne les diverses proportions de durée des sons. Enfin, la quatrième partie traite des intervalles en usage dans le plain-chant. Dans son excellent ouvrage sur l'*Histoire de l'Harmonie au Moyen Age*, M. de Coussemaker a publié, avec la traduction française en regard, ce traité de Hothby, qui est

un des plus précieux documents sur la situation de l'art à cette époque. Dieud. DENNE-BARON.

De Coussemaker, *Histoire de l'Harmonie au Moyen Âge*, p. 296; Paris, 1852. in-4°. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

*HOTHO (*Henri-Gustave*), littérateur allemand, né à Berlin, le 22 mai 1802. Il visita la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Italie, où il recueillit les principaux documents pour son ouvrage sur la peinture, et obtint en 1829 la chaire de philosophie à l'université de Berlin. Il était un des principaux représentants de l'école philosophique de Hegel. On a de lui : *Vorstudien für Leben und Kunst* (Études préliminaires sur la Vie et sur l'Art); Stuttgardt, 1835; — *Geschichte der Deutschen und Niederländischen Malerei* (Histoire de la Peinture de l'Allemagne et des Pays-Bas); Berlin, 1840-1843, 2 vol. M. Hotho publia aussi les *Leçons d'Esthétique* de Hegel (*Vorlesungen ueber Æsthetik*); Berlin, 1835-1838, 3 vol., et collabora, avec Schulze, Marnheineke, Gans, Henning, Michelet et Foerster, à l'édition des *Œuvres complètes* du célèbre philosophe. R. L.

Convers.-Lex. der Gegenwart. — Jul. Schmidt, *Geschichte der Deutschen Literatur im XIXten Jahrh.*; [illegible]; Leipzig, 1855, vol. II, p. 484.

HOTMAN (*François*), célèbre jurisconsulte et publiciste français, né à Paris, le 23 août 1524, mort le 12 février 1590, à Bâle. A l'âge de quinze ans il se rendit à l'université d'Orléans pour y étudier la jurisprudence; il y suivit les cours de Pierre L'Estoile. De retour à Paris, il exerça d'abord la profession d'avocat plaidant. Abandonnant bientôt la pratique des affaires, il commença en [illegible] un cours libre de droit romain à l'université de Paris. L'année suivante il embrassa la réforme, et se retira à Lyon, parce qu'il craignait surtout la sévérité de son père, catholique très-zélé. Peu de temps après il partit pour Lausanne, où il venait d'être nommé professeur de belles-lettres et d'histoire, sur la recommandation de Calvin, avec lequel il se lia intimement. En 1555 il se rendit à Strasbourg, où les instances de [illegible] lui firent accorder des lettres de bourgeoisie et la permission de faire un cours de droit. Il [illegible], comme professeur en titre de droit civil, son ami Baudoin, auquel il rendit bientôt le séjour de Strasbourg insupportable par les calomnies qu'il répandait contre lui. Baudoin ayant quitté cette ville, Hotman fut nommé à sa place en 1556. Son talent d'exposer avec clarté et son grand savoir attirèrent beaucoup d'étudiants autour de sa chaire. Plusieurs princes de l'Allemagne ainsi qu'Élisabeth, reine d'Angleterre, l'engagèrent à venir professer dans leurs universités. Mais il refusa leurs offres, afin de rester plus près de la France, où il désirait avec ardeur voir triompher la réforme. Après avoir accompagné, en 1556, Calvin au synode de Francfort, il devint en 1560 un des principaux instigateurs de la conspiration d'Amboise. On hésitait encore à l'en accuser; mais aujourd'hui le doute n'est plus possible, après la publication que M. Dareste a faite d'une lettre de Sturm (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1854), où celui-ci fait connaître la conduite tenue à cette occasion par Hotman. Ayant fait partie d'une ambassade envoyée par la ville de Strasbourg auprès de l'électeur palatin, Hotman parvint à se faire passer auprès de ce dernier pour le confident des chefs du parti huguenot de France, avec lesquels il n'avait eu aucune relation jusqu'alors. L'électeur le nomma son conseiller et l'envoya en mission auprès de Condé, qui, de peur de se compromettre, ne reçut pas Hotman, mais traita avec lui par intermédiaire. De retour à Strasbourg, Hotman se mit à divulguer des particularités vraies et fausses sur la marche du complot, dont il annonçait aussi le but réel, qui était de ne pas laisser vivant un seul membre de la famille des Guise. L'entreprise ayant échoué, il accusa d'abord Rascalon, ensuite Coligny et enfin Sturm, son bienfaiteur, d'avoir fait connaître aux Guise la conjuration. C'est alors que Sturm écrivit la lettre mentionnée, laquelle nous apprend que le libelle publié alors contre le cardinal de Lorraine sous le titre de : *Epistre envoyée au tygre de la France*, émane bien de la plume de Hotman, ainsi qu'on l'avait déjà conjecturé. En septembre 1560 Hotman se rendit à Nérac, auprès d'Antoine de Navarre, qui l'accueillit avec fort peu de bienveillance, mais qui le rappela bientôt après en France, pour lui conférer les fonctions de maître des requêtes dans son conseil. Hotman fut ensuite envoyé par Antoine en Allemagne pour engager les princes protestants à promettre aux huguenots le secours de leurs armes en cas d'une guerre civile. De retour en France, en 1562, il suivit d'abord Condé à Orléans, puis il retourna en Allemagne pour y justifier la prise d'armes des calvinistes. Il prononça dans ce but un discours violent à la diète de Francfort, à laquelle il fit en même temps connaître les fameuses lettres de Catherine de Médicis, où elle implorait l'aide de Condé contre les Guise. Après la paix il accompagna en 1563 Condé à la cour; il y fit la connaissance de Montluc, évêque de Valence, qui lui confia une chaire de droit à l'université de cette ville. Grâce aux efforts de Hotman et de Bonnefoi, cet établissement, alors en pleine décadence, se releva bientôt; et les étudiants y affluèrent de nouveau, surtout lorsque Hotman eut obtenu la suppression de l'université de Grenoble. Au commencement de l'année 1567 Hotman fut appelé à Bourges, pour y occuper la chaire de droit devenue vacante par le départ de Cujas. Cinq mois après son arrivée dans cette ville, sa bibliothèque et ses meubles furent pillés par le peuple, soulevé contre lui, probablement à cause de quelques expressions imprudentes qui lui étaient échappées sur la religion catholique. Il s'enfuit à Paris, où le chancelier L'Hôpital le fit nommer historiographe

du roi. Pendant la seconde guerre civile il aida de ses conseils les chefs de son parti, qui l'envoyèrent, en 1568, comme commissaire à Blois, dont ils s'étaient emparés. Après la rupture de la paix de Longjumeau, il se réfugia avec sa femme et ses enfants à Sancerre, et il assista au premier siége de cette ville, pendant lequel il composa sa *Consolatio e Sacris Litteris*. En 1570 il alla reprendre à Bourges ses fonctions de professeur. Deux ans après, dès qu'il eut connaissance de la blessure de Coligny, il se cacha dans les environs de Bourges, et parvint ensuite à gagner Genève, où il devint en 1573 professeur de droit romain. La même année le landgrave de Hesse obtint que les biens d'Hotman qui avaient été confisqués en France lui fussent restitués, à l'exception de sa bibliothèque, qui avait été une seconde fois pillée. En 1579 il se rendit à Bâle, sur les instances de ses enfants, qui craignaient la prise de Genève par les armées du duc de Savoie; l'année suivante il fut nommé conseiller d'État par Henri IV, alors roi de Navarre, et chargé de traiter avec les cantons suisses pour l'envoi de troupes à la solde des huguenots. En 1584 il quitta de nouveau Bâle, où il avait été appelé en 1581 à faire partie du collége des jurisconsultes, et il alla retrouver à Genève ses anciens amis.

Dans ses moments de loisir il se voua à la recherche de la pierre philosophale, qui l'avait déjà préoccupé autrefois. Il y dépensa tout le reste de sa fortune, et se mit dès lors plus que jamais à trafiquer de ses épîtres dédicatoires et à solliciter des gratifications, ce que lui reprochent avec raison les auteurs de *La France protestante*. Hotman finit par lasser ses anciens protecteurs, les princes protestants de l'Allemagne, et se trouva bientôt sans ressources. Il résolut alors de retourner à Bâle. Peu de temps après son arrivée dans cette ville, il mourut, avant d'avoir pu entièrement achever la révision de ses ouvrages, qui l'occupait alors. Il fut enterré avec pompe dans la cathédrale.

Comme jurisconsulte, Hotman a joué, dit M. Dareste, après Cujas et Doneau, mais à côté de Baudouin et de Duaren, un grand rôle dans la révolution scientifique qui s'opéra au seizième siècle dans la jurisprudence. D'accord avec la nouvelle école, dont il fut un des principaux soutiens, Hotman recommandait aux légistes l'étude approfondie de l'histoire des lettres et de la philosophie, entièrement négligée par les bartholistes, et il appuyait ce conseil par son propre exemple. Mais le caractère particulier qui le distingue des autres grands jurisconsultes de cette époque, c'est qu'il fut surtout philologue et antiquaire. « Ses travaux de critique, dit M. Dareste, et ses recherches sur les antiquités romaines sont ses principaux titres à la reconnaissance des savants. » Sa qualité d'érudit ne l'empêcha pas de proposer à ses contemporains un nouveau système de législation pratique et approprié à leurs mœurs comme à leurs besoins. Loin de s'engouer outre mesure du droit romain, il en critiqua la plupart des dispositions, et insista pour qu'il fût remplacé par un code unique pour toute la France, dans lequel seraient fondues les diverses coutumes.

L'indépendance et l'originalité de son esprit se se retrouvent aussi dans son fameux ouvrage sur le droit public français. « Quelque éloigné que soit de la vérité historique le système du jurisconsulte protestant, dit Augustin Thierry dans ses *Considérations sur l'Histoire de la France*, on doit lui reconnaître le mérite de n'avoir pas eu de modèle et d'avoir été construit tout entier sur des textes originaux, sans le secours d'aucun ouvrage de seconde main. En 1574 il n'en existait pas encore de ce genre. » La *Franco-Gallia*, dans laquelle Hotman fait preuve d'une érudition saine et la plus forte qu'il fût possible d'avoir alors sur le fond de l'histoire de France, eut une influence immense sur les esprits. « Cet ouvrage a été, dit M. Dareste, la première tentative sérieuse faite par le parti protestant pour fixer ses idées et déterminer nettement ce qu'il voulait, ce qu'il ferait, s'il arrivait au pouvoir. Ce fut comme une nouvelle voie ouverte, dans laquelle on se précipita à l'envi. » Vers la fin du seizième siècle les principes politiques énoncés par Hotman furent, il est vrai, abandonnés par les huguenots; mais ils ont été alors repris en grande partie par les ligueurs. En somme, la *Franco-Gallia* a eu au seizième siècle une importance presque aussi grande que le *Contrat Social* au dix-huitième. Ces deux écrits, malgré certains airs de conformité, poursuivaient cependant des buts entièrement différents : le premier vantait la prépondérance de l'aristocratie; tandis que le second préconisait le règne des masses.

« La latinité de Hotman est pleine de rapidité, de clarté, et d'élégance, » dit avec raison M. Sayous. Ces mêmes qualités se retrouvent dans le style des écrits qu'il a composés en français. » On ne s'étonnera donc pas si M. Dareste proclame Hotman un de nos prosateurs les plus remarquables du seizième siècle. La netteté de ses vues, la vivacité de ses passions faisaient que chez lui le tissu du discours était nerveux et serré, tandis que les phrases des autres écrivains ses contemporains sont généralement lourdes et traînantes. D'un autre côté, Hotman est bien de son siècle, en se servant continuellement des injures les plus outrageantes dans ses ouvrages de polémique, soit religieuse, soit politique, et soit même scientifique. — On a de Hotman : *De Gradibus Cognationis et Adfinitatis*; Paris, 1546; — *De Actionibus*; Lyon, 1548, et Bâle, 1559, in-8°; — *L'Apologie de Socrate, traduite en français*; 1549, in-8°; — *De Usuris et Fœnore*; Lyon, 1551, in-8°; — *De Statu Primitivæ Ecclesiæ ejusque Sacerdotiis, de Pontificis Romani Potestate atque Amplitudine*;

Genève, 1559, in-8° ; réimprimé à Strasbourg, en 1555, in-fol., avec le livre du cardinal Pole : *Pro Ecclesiasticæ Unitatis Defensione*, ainsi que dans le tome IV des *Œuvres de Dumoulin* : cet ouvrage, qui porte pour nom d'auteur *Fr. Villerius*, est dirigé contre la réfutation du *Commentaire sur l'Édit des Petites Dates* de Dumoulin, publiée par Raymond Leroux ; — *Commentarii in XXV Ciceronis nobiliores Orationes, eas maxime quæ quæstionem aliquam juris civilis insignem continent, una cum Notis ad Asconium Pedianum* ; une première partie, comprenant un commentaire sur treize discours, parut à Paris, 1554, in-fol. ; le tout fut publié à Bâle, 1594, in-fol. ; cet ouvrage fut un premier et déjà excellent essai de l'emploi du droit romain pour l'explication des plaidoyers de Cicéron ; — *Commentarius de Verbis Juris, Antiquitatum Romanarum Elementis amplificatus* ; Bâle, 1558 et 1563, in-fol. ; Paris, 1558 et Lyon, 1569, in-fol. ; — *Epistre envoyée au Tygre de la France*, sans nom de lieu ni date, in-8°, imprimés à Strasbourg : il est maintenant hors de doute qu'on doit attribuer à Hotman ce pamphlet virulent dirigé contre le cardinal de Lorraine un peu après la conspiration d'Amboise ; le cardinal mit tout en œuvre pour en découvrir l'auteur, « qui, s'il eût été appréhendé, dit Brantôme, quand il eût eu cent mille vies, les eût toutes perdues ». Le libraire L'Hommet, chez lequel on trouva quelques exemplaires de l'*Epistre*, fut condamné à mort et exécuté. M. G. Brunet possède le seul exemplaire de ce libelle qui soit parvenu jusqu'à nous ; — *Jurisconsultus, sive de optimo genere juris interpretandi* ; Bâle, 1559, in-8° : cet ouvrage se compose de deux parties ; la première a été réimprimée à Lyon, 1566 et 1569, in-16 ; la seconde a paru de nouveau, avec beaucoup d'additions, à Lyon, 1566, in-4° ; — *Commentarius in IV Institutionum libros* ; Bâle, 1560 et 1569, in-fol. ; Venise, 1569 et 1588 ; Lyon, 1565, 1567, et 1588, in-fol. ; — *Partitiones Juris Civilis elementariæ* ; Bâle, 1560, in-8° ; Genève, 1589, in-16, avec adjonctions ; — *Commentarius in Epistolam Ciceronis ad Quintum fratrem de provincia recte administranda* ; Lyon, 1564, in-4° ; Bâle, 1591, in-8° ; — *Corpus Institutionum Juris in Justiniani lib. IV, Ulpiani I et Caii II concinnatum* ; Lyon, 1566, in-16 ; — *Modesta et moderata de Sacramento Eucharistiæ Sententia* ; Lyon, 1566, in-8° ; publié de nouveau, sous le titre de : *De Sacramento Cœnæ Christianæ modesta Disputatio* ; La Haye, 1654, in-8° ; — *L'Anti-Tribonian, ou discours sur l'estude des loix* ; Paris, 1567, 1603 et 1609, in-8° ; traduit en latin, Hambourg, 1647, in-4° ; Leipzig, 1704, in-8°, et 1718, in-4°, à la suite de l'*Historia Juris Romani* de Hoffmann ; ce livre fut écrit pour recommander les réformes que le chancelier L'Hôpital avait le projet de faire dans la législation civile de la France et qui consistaient surtout à ramener à l'unité les coutumes de la France. « Pour faire comprendre l'utilité d'une pareille réforme, dit M. Dareste, Hotman entreprend la critique du droit romain, qui alors était, avec le droit canonique, seul enseigné publiquement en France, à l'exclusion du droit français. Rien n'est plus vif, plus spirituel et, malgré certaines exagérations, plus sensé que cette attaque dirigée par un professeur de droit romain contre la science qu'il enseigne. Il montre que sur une foule de points les dispositions de ce droit ont cessé d'être en vigueur et n'ont plus d'intérêt pratique. » — *De Tribus Quartis, Falcidiana, Legitimaria et Pegasiana* ; Lyon, 1569, in-fol. ; — *Quæstionum illustrium Liber* ; Genève, 1573, 1576, in-8° ; très-augmenté, ibid., 1578 ; Lyon, 1579 et 1585, in-8° ; Hanovre, 1620, in-12 ; — *Commentatio Tripartita ad Libros Feudorum* ; Lyon, 1573, in-fol. ; Cologne, 1574, in-12 ; le premier, Hotman ramena ici la féodalité à son origine germanique ; avant lui on la mettait constamment en rapport avec le droit romain ; — *Franco-Gallia, seu tractatus isagogicus de regimine regum Galliæ et de jure successionis* ; Genève, 1573, in-8° et in-12 ; réimprimé avec des changements, sous ce titre : *Libellus statum veteris reipublicæ Gallicæ, deinde a Francis occupatæ, describens* ; Cologne, 1574, in-8° : augmenté d'un 18e livre, Cologne, 1576, in-8° ; augmenté de six nouveaux chapitres, Francfort, 1586, in-8°, et 1665, in-8° ; Londres, 1721, in-8°, traduit en français par S. Goulart, sous le titre de *Gaule franque* ; Cologne, 1574, in-8° ; réimprimé dans le tome II des *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX* ; traduit en anglais, Londres, 1711, in-8° ; nous avons déjà mentionné les qualités générales et l'importance de ce livre, dont nous allons donner ici un aperçu succinct. La *Franco-Gallia* est le manifeste politique d'un parti, déguisé sous la forme d'une thèse d'histoire. « Il est aisé de se figurer, dit Augustin Thierry, par quel abus de méthode l'auteur, imposant à l'histoire ses idées préconçues, arrive à montrer que de tout temps en France la souveraineté fut exercée par un grand conseil national, maître d'élire et de déposer les rois, de faire la paix et la guerre, de voter les lois, de nommer aux offices et de décider en dernier ressort de toutes les affaires de l'État. En dépit des différences d'époque, de mœurs, d'origine et d'attributions, il rapproche et confond ensemble sous un même nom, comme choses de même nature, les états généraux des Valois, les parlements des barons des premiers rois de la troisième race, les assemblées politico-ecclésiastiques, les revues militaires et les plaids de la seconde, et enfin les assemblées des tribus germaniques, telles que Tacite les décrit. Le point de départ de cette prétendue narration est l'hypothèse d'une hostilité constante des indigènes de la Gaule contre le gouverne-

ment romain. L'auteur suppose entre les Gaulois et les peuples germaniques voisins du Rhin une sorte de ligue perpétuelle pour la vengeance ou le maintien de la liberté commune. Les bandes franques victorieuses et les Gaulois affranchis, formant au cinquième siècle une seule nation, fondèrent le royaume de la Gaule franque, dont le premier roi Hilerik, fils de Mérowig, fut élu par le suffrage commun des deux peuples réunis. » La monarchie continua à rester élective et non héréditaire, dit ensuite Hotman; le peuple (ce qui, dans le langage de l'époque ne désigne pas l'ensemble de la nation, mais les états assemblés par ordre), garda le droit de déposer les rois et de surveiller toutes les mesures d'intérêt général. Hotman s'efforce de constater ainsi chez nous l'existence de ce que nous appelons le gouvernement représentatif, qui est, selon lui, le meilleur des gouvernements. « Hotman, dans lequel on a voulu voir un républicain, dit M. Baudrillart dans son ouvrage sur *Bodin et son Temps*, ne parle de l'Angleterre qu'avec admiration; il partage son culte entre ce pays et la prétendue démocratie royale de nos ancêtres. Mais on doit se demander si c'est bien l'équilibre entre les trois pouvoirs (royal, aristocratique et populaire), que poursuit le jurisconsulte pamphlétaire. Il en est un qu'il traite fort durement, un autre qu'il semble favoriser d'une particulière affection. Pour un publiciste constitutionnel il parle de la royauté avec trop d'amertume et d'emportement, et paraît porter à l'aristocratie un intérêt bien exclusif. Il n'aime pas l'autorité bourgeoise du parlement, qu'il appelle « usurpateur de la souveraineté des états et de la puissance des grands comme des rois. » Au fond, ce que veut Hotman, on n'en peut douter, c'est le triomphe de l'aristocratie »; — *De Furoribus Gallicis, horrenda et indigna amiralli Castillioni nobilium atque illustrium virorum cæde;* Édimbourg, 1573, in-12; réimprimé dans l'*Histoire des Troubles de Belgique;* La Haye, 1619, in-8°; traduit en français; Bâle, 1573, in-12 : ce livre, publié sous le pseudonyme d'*Ernestus Varamundus*, contient un récit de la Saint-Barthélemy, suivi de pièces justificatives; — *Institutiones Dialecticæ, ex fontibus philosophorum;* Genève, 1573 et 1593, in-8°; — *De Statibus Veteris Ecclesiæ Galliæ;* Cologne, 1574, in-8°; — *Notæ Renovatæ in Cæsaris Commentaria;* Lyon, 1574, in-fol.; Francfort, 1606, in-fol., avec fig., — *G. Colinii Castellionii, magni quondam Franciæ amiralii, Vita;* 1575 et 1579; Utrecht, 1644; — *Ad Titulum codicis de Pactis et Transactionibus;* Bâle et Genève, 1575, in-8°; — *Matagonis de Matagonibus decretorum baccalaurei Monitoriale adversus Italo-Galliam sive Anti-Franco-Galliam A. Matharelli alvernogeni;* 1575, in-8°; Paris, 1577, in-8°; réimprimé avec l'ouvrage suivant, 1578, 1584 et 1593, in-8°; réponse satirique, en latin macaronique, à une réfutation de la *Franco-Gallia*, entreprise par Matharel dans le but surtout de défendre les droits des reines mères à la régence, droits entièrement contestés par Hotman. Papire Masson ayant répliqué à ce dernier pour soutenir les idées de Matharel, Hotman écrivit une nouvelle diatribe encore plus violente et plus injurieuse que la première, sous le titre de : *Strigilis Papirii Massoni, sive remediale charitativum contra rabiosam frenesim Pap. Massoni, jesuitæ excucullati, per Matagonidem de Matagonibus, baccalaureum formatum in jure canonico, et in medicina si voluisset;* 1575, 1576 et 1578, in-8°; — *Ad titulum Codicis de Judiciis;* Bâle, 1576, in-8°; — *Ad Titulum Codicis de Usufructu;* Bâle, 1576, in-8°; — *Ad Titulum Codicis de Pignoribus et Hypothecis;* Bâle, 1576, in-8°; — *Consiliorum Volumen;* Genève, 1578 et 1586, in-fol.; — *Nullitatis Protestationes adversus Formulam Concordiæ Orthodoxarum Ecclesiarum nuper institutam a quibusdam doctoribus ubiquitariis;* 1579, in-8°; pamphlet théologique, plein d'invectives contre les luthériens, rédigé en deux jours et demi, et publié sous le pseudonyme de *Joh. Palmerius;* André Pouhen ayant répondu à Hotman, celui-ci répliqua par un nouveau pamphlet intitulé : *In virulentam planeque sophisticam A. Pouhenii Criminationem adversus Palmerii Protestationes;* Genève, 1580, in-12; sous le pseudonyme d'*Aspastes Salassus;* — *Disputatio de Aureo Justinianeo;* Bâle, 1584, in-8°; Genève, 1585, in-8°, avec l'ouvrage précédent; — *Antiquitatum Romanarum Libri V;* Bâle, 1584; Paris et Genève, 1585, in-8°: cet excellent ouvrage contient des recherches étendues, la plupart confirmées par la science moderne, sur la constitution romaine; — *De Castis Incestisve Nuptiis, et de Spuriis et Legitimatione;* Genève, 1585, in-8°; Lyon, 1593, et Francfort, 1619, in-8°; — *Brutum Fulmen papæ Sixti V adversus Henricum regem Navarræ;* 1585, in-8°; Leyde, 1585, 1602 et 1603, in-8°; inséré dans le tome III de *De Monarchia Romani Imperii* de Goldast; pamphlet injurieux contre la papauté, traduit en français, 1585 et 1587, in-8°; — *De Controversia Patrui et Nepotis in Successione regni;* Francfort, 1585, in-8°; Genève, 1586, in-fol. : écrit dirigé contre les prétentions à la couronne du cardinal de Bourbon, lesquelles avaient trouvé un défenseur dans Antoine Hotman, le frère de François; — *Observationum et Emendationum Libri XIII;* Genève, 1586 et 1589, in-fol.; plusieurs parties de ce recueil avaient déjà paru séparément; on y trouve les *Amicabiles Responsiones ad Cujacium*, réimprimées à Hanau, 1601, in-8°, et 1611, in-12, critique des plus acerbes de quelques opinions de Cujas; — *De Jure Successionis Regiæ in regno Francorum leges aliquot ex probatis autoribus collectæ;* 1588, in-8° : cet écrit, dans lequel Hotman dé-

tendant les droits de Henri IV à la couronne de France, n'est pas en contradiction aussi directe avec la *Franco-Gallia* que Labitte l'a prétendu dans ses *Prédicateurs de la Ligue*. Mais Hotman s'y montre cependant tout autrement soucieux des droits de la royauté qu'auparavant: en la dépouillant du caractère électif, il considère la royauté comme entièrement héréditaire selon une loi de succession immuable, qu'il place même au-dessus des états généraux; — *Ad Tractatum M. Zampini de Successione Prærogativæ primi principis Franciæ Responsio*: cet ouvrage, écrit aussi pour soutenir les droits de Henri IV, parut en 1588, sous l'anonyme, sans lieu ni date; il y a des raisons plausibles pour l'attribuer à Hotman; — *Disputatio de Dotibus*; Cologne, 1591, in-8°; dans un recueil sur cette matière; — *Scholæ in duos titulos Digestorum de Testamentis et de Liberis Hæredes instituendis vel exhæredandis*; Genève, 1593, in-8°; Francfort, 1665, in-4°; — *De Donationibus VIII Libri Codicis*; Genève, 1593, in-8°; — *Consolatio e Sacris Litteris*; Lyon, 1593, in-8°; Hanovre, 1613, in-12; dans ce livre, écrit pendant le siége de Sancerre, l'auteur réunit « tous les traits choisis par lui dans l'Ancien Testament qui montraient la main et le secours de Dieu intervenant pour consoler son peuple d'élection, pour le relever et le venger de ses ennemis. Le sentiment de vengeance était violent dans l'âme de Hotman; et on le voit toujours y céder sans regards, parce que de bonne foi il croit ne voir dans ses ennemis que les ennemis de Dieu. » C'est ainsi que s'exprime M. Sayous au sujet de la *Consolatio*; — *Scholæ in duos titulos Digestorum de Pactis et Transactionibus*; Genève, 1594, in-8°; — *De Eo quod interest et de Mora*; Hanovre, 1599, in-8°; — la presque totalité des ouvrages de Hotman fut réunie dans ses *Opera*, 3 vol. in-fol., Genève, 1599-1601, qui contiennent en outre quelques écrits restés jusque alors inédits, tels que: *De Sponsalibus*; *De Ritu Nuptiarum et Jure Matrimoniorum*, etc.; — une partie des lettres de Hotman a été publiée dans le recueil suivant: *Francisci et Joannis Hotomannorum patris et filii et clarorum virorum ad eos Epistolæ*; Amsterdam, 1700, in-4°; La Haye, 1730, in-4°, ainsi que dans les *Celebrium Virorum Epistolæ* de Hummel, et dans les *Epistolæ Reformatoribus scriptæ* de Fuesli. Mais le plus grand nombre de ces lettres est encore inédit, et on en trouve dans les bibliothèques de Strasbourg, de Bâle, de Zurich, de Genève, de Gotha, au British-Muséum et surtout à la bibliothèque impériale de Paris (ancien fonds latin, n° 8585, 8586, collect. Dupuy, n° 268; suppl. latin, n° 1297); douze de ces lettres ont été publiées par M. Dareste dans la *Revue historique du Droit Français* (année 1855).

Ernest Grégoire.

Nevelet, *Vita Hotomanni* (en tête des *Opera* de Hotman et dans Leikher, *Vitæ Jurisconsultorum*). — Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia*, t. IV. — Bayle, *Diction.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XI. — Dareste, *Essai sur Fr. Hotman*; Paris, 1850. — Haag, *La France Protestante*. — Sayous, *Études littéraires sur les Écrivains français de la Réformation*, t. II.

HOTMAN (*Antoine*), jurisconsulte français, frère du précédent, né vers 1525, mort en 1596. Après avoir étudié la jurisprudence, il entra au barreau du parlement de Paris. Resté catholique, il soutint par plusieurs écrits les droits à la couronne du cardinal de Bourbon. Il fut nommé avocat général près du parlement de Paris, après la journée des Barricades. En 1593 il y conclut, au péril de sa vie, en faveur de la loi salique, lors du fameux arrêt qui détruisit les espérances de Philippe II. Après l'entrée de Henri IV dans Paris, Hotman reprit la profession d'avocat. Dans son *Dialogue des Avocats*, Loisel le représente comme un homme aussi judicieux que savant. On a d'A. Hotman: *Traité de la Dissolution du Mariage par l'impuissance et la froideur de l'homme ou de la femme*; Paris, 1581, 1595, 1610, in-8°; dans cet ouvrage, écrit avec une grande liberté d'expression, Hotman se déclare contre le congrès; — *Les Droits de l'Oncle contre le Neveu, en faveur du cardinal de Bourbon*; 1585, in-8°; — *Pogonia, sive dialogus de barba*; Anvers, 1586; Rostock, 1624, in-4°; inséré dans l'*Amphitheatrum* de Dornavius et dans le tome I[er] des *Opera* de François Hotman, auquel cette facétie a été souvent attribuée; — *Avertissement sur les lettres octroyées à M. le cardinal de Bourbon, où l'on réfute les prétentions du roi de Navarre*; 1588, in-8°; — *Traité sur la Déclaration où l'on prétend prouver que M. le cardinal de Bourbon est appelé à la succession du royaume*; Paris, 1588, in-8°; — *Traité de la Loi Salique*; 1593, in-4°; inséré dans les *Opuscules françoises des Hotmans*; — *Traité des Droits et Libertés de l'Église gallicane*; souvent réimprimé, entre autres à Paris, 1639.

E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

HOTMAN (*Jean*), diplomate et écrivain français, fils de François Hotman, né à Lausanne en 1552, mort le 26 janvier 1636. Après avoir étudié la jurisprudence, il passa en Angleterre, où il resta pendant cinq ans au service du comte de Leicester. Lorsqu'il fut de retour en France, le roi de Navarre le nomma, en 1585, maître des requêtes de son hôtel, et l'envoya ensuite en Allemagne pour y négocier avec les princes protestants, mission dont Hotman fut aussi chargé sous Louis XIII, et dont il s'acquitta à la pleine satisfaction de ces souverains. Sans se convertir, lors de l'abjuration de Henri IV, Hotman tenta de nombreux efforts pour amener la réunion des catholiques et des protestants. On a de lui: *Antichoppinus, imo potius epistola congratulatoria M. Nicodemi Turlupini de Turlupinis ad Bercatum Choppinum de Choppinis, S. Unionis Hispanitano-Gallicæ advocatum*

incomparabilissimum; Chartres, 1590, in-8°; réimprimé avec le *Monitoriale* et le *Strigilis* de François Hotman et l'*Epître de Passavant* de Bèze; Villiorban, 1593, in-8°; — *De la Charge et Dignité de l'Ambassadeur*; Paris, 1604, in-8°; troisième édition augmentée, Francfort, 1613, in-12; réimprimé dans les *Opuscules françoises des Hotmans*; — *Anti-Colazon*, ouvrage attribué à Hotman par Bayle, dans lequel l'auteur se défend d'avoir été, dans le traité précité, le plagiaire de Ch. Pascal; — *Opuscules françoises des Hotmans*; Paris, 1616, in-8° : ce recueil contient, outre l'*Anti-Tribonian* de Fr. Hotman et quelques ouvrages de son frère Antoine, les écrits suivants de Jean, son fils : *La Version du Don royal du roi de la Grande-Bretagne* (Jacques I[er]); — *De la Providence*; — *Du Progrès de l'Ame raisonnable*; — *Le Philosophe, ou l'advis sur les diverses occupations de l'homme*; — *La Version de la préface de De Thou sur son Histoire*; — *Deux Advis par Souhait pour la Paix de l'Église et du Royaume*. — Quelques lettres de Hotman se trouvent dans le recueil qui contient celles de son père; il y en a une trentaine d'inédites au British-Muséum et d'autres à la Bibliothèque impériale de Paris (Anc. fonds latin, n° 8585 et 8586). E. G.

Haag, *La France Protestante*.

***HOTOT** (*Guillaume* DE), moine français, né dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort évêque de Senlis, le 6 mai 1434. Vers l'année 1411, nous le voyons abbé de Cormery, en Touraine. Il occupait cette abbaye depuis quelques mois, lorsque arrivèrent des bandes anglaises, qui le rançonnèrent d'abord, et s'établirent ensuite dans son logis. Chassé de Cormery, Guillaume de Hotot assiste, en 1416, au concile de Constance. En 1417, le pape le nomme abbé de Corbie. Cependant ce fut une nomination presque vaine. En effet, un compétiteur élu par les moines, soutenu par le roi, lui contesta vivement la possession de cette abbaye. Il reparaît à Cormery en 1423. En 1433, au mois de février, le pape le choisit évêque de Senlis. Hotot conserve néanmoins en commende le monastère de Cormery, et réclame en outre devant les tribunaux le prix auquel il a cédé, par voie de concordat, ses droits équivoques à la possession de Corbie.

Guillaume de Hotot prononça, dans le concile de Constance, un discours sur les neuf propositions de Jean Petit, *Oratio de novem Articulis Joannis Parvi*, que nous a conservé le numéro 1485 des manuscrits du Roi, t. II, p. 236. Mais c'est à tort que le catalogue de ces manuscrits lui attribue, sous le num. 5264, un *Calendarium* commencé à Rome en 1372, et fini dans la même ville en 1382. Comme le déclare la préface même de ce *Calendarium*, c'est l'ouvrage d'un certain Guillaume, né dans le diocèse de Cahors, qui ne fut pas abbé de Saint-Paul de Cormery, mais de Saint-Paul à Rome, *Abbas B. Pauli almæ urbis*. B. H.

Gallia Christiana, t. X, col. 1284, 1434, et tom. XIV, col. 267, 268.

HOTTINGER, ancienne famille suisse, dans laquelle on compte plusieurs générations d'érudits et d'écrivains, dont voici les principaux.

HOTTINGER (*Jean-Henri*), orientaliste et théologien réformé, né à Zurich, le 10 mars 1620, et mort dans les environs de cette ville, le 5 juin 1667. Porté par ses goûts à l'étude des langues, il se perfectionna à Groningue dans la connaissance de l'hébreu sous H. Alting, et dans celle de l'arabe sous Matth. Pasov. En 1639 on lui proposa d'être précepteur des enfants de Jacq. Golius; il accepta avec empressement cette position, qui lui permit de vivre dans l'intimité du plus savant arabisant de cette époque. Golius lui donna d'utiles conseils pour ses études et lui ouvrit sa riche bibliothèque. Rappelé à Zurich au moment où il venait de trouver l'occasion de faire un voyage en Orient, Hottinger retourna dans sa patrie pour occuper la chaire d'histoire ecclésiastique, à laquelle il ajouta, en 1643, celle des langues orientales. En 1655, à la demande de l'électeur palatin, le sénat de Zurich lui accorda un congé pour aller enseigner la théologie et les langues orientales à l'université d'Heidelberg. Hottinger resta à Heidelberg jusqu'en 1661. Il se rendit alors aux vœux de sa ville natale, qui réclamait ses services. En 1667 les états de Hollande le nommèrent professeur à Leyde. Il se préparait à aller s'établir dans cette ville quand il se noya dans le Limmat, avec deux de ses enfants et un de ses amis, en se rendant à une maison de campagne qu'il avait dans les environs de Zurich.

Hottinger a une place distinguée parmi les philologues qui au dix-septième siècle ont travaillé à répandre la connaissance des langues sémitiques, connaissance qui a rendu de si grands services à la théologie biblique. On a été plus sévère que juste en lui reprochant de n'avoir pas assez mûri ses ouvrages et de les avoir composés avec précipitation. On peut l'accuser avec plus de raison de manquer de méthode; mais ce défaut lui est commun avec tous les écrivains de son temps. Un des premiers il fit connaître un grand nombre d'écrivains syriaques et arabes, non-seulement par des notices biographiques et bibliographiques, mais encore par des extraits de leurs ouvrages. Enfin, on ne peut oublier qu'il contribua aux progrès des études orientales, en établissant à ses frais une imprimerie arabe à Heidelberg, pendant qu'il était professeur dans cette ville.

Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes Anti-Morinianæ de Pentateucho Samaritano*; Zurich, 1644, in-4°. Cet écrit a pour but de prouver que la recension hébraïque du Pentateuque est préférable à la recension samaritaine, contre le P. Morin, qui avait soutenu l'o-

pinion contraire dans ses *Exercitationes in utrumque Samaritanorum Pentateuchum*. Il y a autant d'exagération dans le sentiment d'Hottinger que dans celui de son adversaire; — *Thesaurus Philologicus, seu Clavis Scripturæ*; Zurich, 1649, in-8°; deux fois réimprimé : c'est une espèce d'introduction à l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament; — *Historia Orientalis, quæ ex variis orientalium monumentis collecta agit*; Zurich, 1651, in-4°; 2e édit. augm., Zurich, 1660, in-4° : ouvrage remarquable pour l'époque où il fut fait, mais dépassé par les travaux plus profonds et plus solides, des orientalistes postérieurs; — *Historiæ Ecclesiasticæ Novi Testamenti Enneas*; Zurich, 1651-1667, 9 vol. pet. in-8°; réimprimée à Hanau, 1655-1667. Cette histoire ecclésiastique, qui s'étend du commencement de l'ère chrétienne au seizième siècle, renferme des recherches savantes; mais elle est écrite sans méthode; — *Grammatica Chaldæo-Syriaca, libri II, cum triplice appendice chaldea, syra et rabbinica*; Zurich, 1652, in-8°; — *Smegma Orientale sordibus barbarismi contemptui præsertim linguarum orientalium oppositum*; Heidelberg, 1658, in-4°. Recueil des huit dissertations sur l'utilité et l'usage des langues sémitiques dans les études théologiques : on retrouve dans la plupart d'entre elles le dessein bien marqué de mettre en relief les rapports mutuels des dialectes sémitiques; — *Promptuarium, sive bibliotheca orientalis exhibens catalogum sive centurias aliquot tam auctorum quam librorum hebraicorum, syriacorum, arabicorum, ægyptiacorum*; Heidelberg, 1658, in-4°; outre des noms des écrivains et des titres de plusieurs de leurs ouvrages, on trouve dans cette bibliothèque des extraits de ces ouvrages, propres à donner une idée de leur contenu. A une époque où il n'y avait que très-peu d'écrits arabes et syriaques imprimés et où les copies manuscrites étaient rares et chères, ce recueil dut être d'une grande utilité; — *Grammatica Quatuor Linguarum, Hebraicæ, Chaldeæ, Syriacæ et Arabicæ, Harmonica ut ad linguam hebraicam, tanquam matrem cæterarum, accommodentur præcepta-cui accedit Technologia Linguæ Arabicæ historico-theologica*; Heidelberg, 1659, in-4°; ouvrage remarquable, non-seulement par sa concision, mais encore par l'exactitude avec laquelle sont indiqués les caractères essentiels de chacune de ces quatre langues : on cite surtout le chapitre intitulé : *De Usu hujus Grammaticæ harmonicæ in analysi contextus sacri*; — *Etymologicum Orientale, sive lexicon harmonicum heptaglotton*; Francfort., 1661, in-4°. Les sept langues sont l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le samaritain, l'éthiopien et le rabbinique, quoique ne comprenant que les racines. Cet ouvrage, complément de la *Grammatica Harmonica*, a été très-utile à l'étude comparée des langues sémitiques. Estimé pendant longtemps, il a été depuis remplacé avec avantage par le *Lexicon Heptaglotton* de Castelli; — *Cippi Hebraici, sive Hebræorum tam veterum quam recentiorum monumenta*; Heidelberg, 1659, in-8°; 2e édit., augm., ibid., 1662, in-8°; — *Enneas Dissertationum philol.-theolog.*; Zurich, 1662, in-4°. Michel Nicolas.

J.-H. Heidegger, *Historia Vitæ et Obitus J.-H. Hottingeri*; Zurich, 1667, in-12. — Bayle, *Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires*, tom. VIII. — Leonh. Meister, *Berühmte Zurcher*, tom. II. — Meyer, *Geschichte der Schriftérkl.*, tom. III, passim.

HOTTINGER (*Jean-Jacques*), fils du précédent, historien et théologien, né à Zurich, en 1652, et mort dans cette ville, le 18 décembre 1735. Il fut professeur de théologie dans sa patrie. De ses nombreux écrits il faut citer : *Sforzia Pallavicinus infelix Concilii Tridentini vindex*; Zurich, 1690, in-4°; — *Biga Exercitationum Historico-Theologicarum de Pænitentia primitivæ, nec non Romanæ Ecclesiæ*; Zurich, 1706, in-4°; — *Helvetische Kirchengeschichte* (Histoire Ecclésiastique de la Suisse); Zurich, 1708-1729, 4 vol. in-4°, ouvrage encore estimé; — *Diatribe Historico-Theologica qua prædestinationem et Godeschalci pseudoheeresos adversariorum gratiæ commenta esse demonstratur*; Zurich, 1710, in-4°; — *Pentas Dissertationum Biblico-Theologicarum*; Trèves, 1723, in-8°; — *Fata Doctrinæ de Prædestinatione et Gratia Dei salutari, secunda et adversa, inde a beati Apostolorum excessu ad hæc usque tempora in annales digesta*; Zurich, 1727, in-4°. M. N.

Walchius, *Biblioth. Theog. selecta*, tom. I, II et III, passim.

HOTTINGER (*David*), numismate, petit-fils de Jean-Henri Hottinger (n° 1), né à Zurich, et mort dans cette ville, en 1736. Une chaire d'histoire ayant été créée à Zurich, il fut le premier à la remplir. Il s'occupa principalement des médailles et des anciennes monnaies de son pays. On a de lui : *De Nummis Bracteatis Tigurinis*; Zurich, 1702, in-4°.

HOTTINGER (*Jean-Henri*), théologien, frère du précédent, né à Zurich, le 5 décembre 1681, et mort à Heidelberg le 7 avril 1750. Après avoir étudié la théologie dans sa ville natale, à Genève et à Amsterdam, il fut, en 1704, nommé professeur de philosophie à Marbourg. L'année suivante il fut chargé de l'enseignement des antiquités hébraïques, et en 1710 de celui de la théologie. A des opinions calvinistes rigides il ajouta la plupart des principes de Cocceius, et il exposa la doctrine formée de ce mélange dans un manuel de dogmatique intitulé : *Typus Doctrinæ Christianæ*; Francfort-sur-Mein, 1714, in-8°. Cet ouvrage souleva des tempêtes : on accusa J.-H. Hottinger de corrompre la jeunesse par des principes mystiques, et en 1717 il fut forcé de donner sa démission. Il se retira alors à Frankenthal, où il devint pasteur de l'Église réformée. En 1721 il fut

appelé à une chaire de théologie à l'université d'Heidelberg. Il l'occupa jusqu'à la fin de ses jours. Outre l'ouvrage déjà indiqué, il publia quelques autres écrits, parmi lesquels les deux suivants méritent d'être remarqués : *Disquisitio de Revelationibus extraordinariis in genere et de quibusdam hodiernis vulgo dictis inspiratis in specie;* 1717, in-8°. Il s'agit dans ce livre des prophètes des Cévennes, qui, après avoir fait du bruit en Angleterre, commençaient d'attirer l'attention en Allemagne; — *Typus Pastoris Evangelici;* Bâle, 1741, in-8°.

HOTTINGER (*Jean-Henri*), cousin germain des deux précédents et comme eux petit-fils de Jean-Henri Hottinger (n° 1), né à Zurich, en 1680, et mort dans cette ville, en 1756. Il était médecin; il se livra surtout à l'étude des sciences naturelles. On a de lui une dissertation sur les cristaux, une description des glaciers et quelques opuscules insérés dans les *Miscellan. Academiæ Naturæ Curiosorum.*

HOTTINGER (*Jean-Conrad*), théologien, de la même famille que les précédents, auteur d'un traité *De Decimis Judæorum Exercitatio*; Leyde, 1713, in-4°.

HOTTINGER (*Jean-Jacques*), philologue, littérateur et théologien, petit-fils du théologien aux mêmes prénoms, né à Zurich, en 1750, et mort dans cette ville, le 4 février 1819. Il professa dans sa ville natale les littératures grecque et latine depuis 1789, et le grec et la philosophie à partir de 1796. Il prit une part considérable au Nouveau Musée Attique (*Neues Attisches Musæum*), Zurich et Leipzig, 1805 à 1809, que publiait Wieland. Il avait auparavant fait paraître une revue de théologie, de philosophie et de littérature, sous le titre de *Bibliothek der neuesten theologischen, philosophischen und schœnen Literatur;* Zurich, 1784-1786, 3 vol. in-8°. On lui doit en outre un assez grand nombre d'ouvrages qui prouvent ses connaissances variées et étendues; voici les titres des principaux : *Diatribe philos. theolog. de Miraculis, cui adjectus est Excursus Philosophicus ad Doctrinam Bonnet;* Zurich, 1770, in-8°; — *Versuch einer Vergleichung der deutschen Dichter mit den Griechen und Rœmern* (Essai d'une Comparaison des Poëtes Allemands avec les Grecs et les Romains); Mannheim, 1789, in-8°; — *Ueber Bodmer* (De Bodmer); Zurich, 1785, in-8°; — *Ueber Sal. Gessner* (De Sal. Gessner); Zurich, 1796, in-8°; — *Opuscula Oratoria;* Zurich 1816, in-8°; — *Opuscula Philologica, critica atque hermeneutica;* Lepzig, 1817, in-8°.

HOTTINGER (*Jean-Jacques*), neveu du précédent, né à Zurich, en 1783. On a de lui quelques écrits, parmi lesquels on cite surtout *Huld. Zwingli und seine Zeit, dargestellt für das Volk* (Histoire d'Huld. Zwingle et de son Temps, écrite pour le peuple); Zurich, 1841, in-8°. Il a publié, avec M. H.-H. Vœgeli, l'*Histoire de la Réformation* de Bullinger, à Frauenfeld; 1838, 3 vol. in-8°.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

HOTZE (*David* VAN), général autrichien d'origine suisse, né à Richtenswgl, près de Zurich, vers 1740, tué à la bataille de Zurich, le 25 septembre 1799. Fils d'un paysan qui exerçait la médecine, il fréquenta le gymnase de Zurich, embrassa la carrière militaire, et entra au service du Wurtemberg, où il devint capitaine de cavalerie. En 1771 il passa au service de la Russie, et se distingua dans la guerre contre les Turcs. En 1773, le grand-duc Paul le nomma adjudant major au régiment de ses gardes. Cependant Hotze quitta la Russie et vint en Autriche, où l'empereur Joseph II le créa colonel. Il fit encore la guerre contre la Turquie. Joseph II lui conféra le commandement de Jassy, et le chargea de l'instruction militaire de son neveu François. A son avénement au trône, celui-ci l'éleva au grade de général major. En 1793, Hotze servit sous Wurmser contre les Français, et se distingua à la prise des lignes de Weissembourg. En 1795 il couvrit la retraite du comte de Wartensleben, et fut nommé feld-maréchal lieutenant. Deux ans après il commandait le centre de l'armée autrichienne au combat de Noresheim, puis il s'empara de Kitzingen, et marcha sur Wurtzbourg, où, sous les ordres de l'archiduc Charles, il remporta de nouveaux avantages. Les Suisses l'appelèrent au commandement en chef de leurs troupes; mais en arrivant à Zurich il apprit que Berne était au pouvoir de l'ennemi, et il retourna à Vienne. En 1799 il occupa les Grisons, et rejoignit l'armée de l'archiduc Charles, qui s'empara de Zurich. Opposé à Massena sur la frontière, dans la campagne suivante, il remporta quelques succès, et finit par reprendre Zurich; mais il essaya vainement de soulever ses compatriotes contre les Français. Bientôt l'occupation de la Suisse fut abandonnée aux Russes. Hotze y resta avec 25,000 hommes pour attendre l'arrivée de Souvarof, pendant que l'archiduc Charles se retirait sur le Rhin. Une nouvelle bataille ayant eu lieu devant Zurich, les 25 et 26 septembre 1799, Hotze y périt. J. V.

J. C. Faesi, *Kurze Lebensbeschreibung des K. K. general-feldmarschall-lieutenants D. Hotze;* Zurich, 1799 et 1800, in-4°.

HOUARD (*David*), jurisconsulte français, né à Dieppe, le 26 février 1725, mort à Abbeville, le 15 décembre 1802. Il étudia le droit, fut reçu en 1747 avocat au parlement de Normandie, exerça sa profession à Dieppe, et devint conseiller échevin de cette ville. Il fit une étude approfondie des origines du droit normand. Nommé d'abord correspondant, puis, en 1785, membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, il vint habiter Paris, où il fut tout à la fois avocat au Parlement et censeur royal. Il se retira en 1789 dans sa ville natale, qu'il quitta plus tard pour se fixer à Abbeville. On a de lui :

Anciennes Lois des François conservées dans les coutumes angloises, recueillies par Littleton, avec des Observations historiques et critiques, etc.; Rouen, 1766, 2 vol. in-4°; nouv. édit., Rouen et Paris, 1779, 2 vol. in-4°; — *Traités sur les Coutumes Anglo-Normandes, publiées en Angleterre, depuis le onzième jusqu'au quatorzième siècle, avec des remarques sur les principaux points de l'histoire et de la jurisprudence françoise antérieures aux Établissements de saint Louis*; Rouen et Paris, 1776, 4 vol. in-4°; le premier volume contient des extraits du *Domesday-Book*, rôle des propriétés foncières de l'Angleterre, dressé de 1080 à 1086 par l'ordre de Guillaume le Conquérant; — *Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique et interprétatif de la Coutume de Normandie*; Rouen, 1780-1782, 4 vol. in-4° : on trouve dans le *Supplément*, placé à la fin du dernier volume, l'*Ancien Coutumier en vers*, production singulière du treizième siècle, dont l'auteur, selon Houard, se nommait Richard Dourbault. Mercier, abbé de Saint-Léger, a combattu cette opinion dans une *Lettre à M. Dupuy, sur l'auteur de la Coutume de Normandie en vers*, insérée au *Journal des Savants* du mois d'août 1785. Houard est auteur d'un *Mémoire sur les Antiquités galloises*, imprimé dans le tome Ier des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

E. Regnard.

Note sur la Vie et les Ouvrages de M. Houard; dans les *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, tom. I, p. 497. — Guilbert, *Mémoires biographiques et littéraires des Grands Hommes du Département de la Seine-Inférieure*.

HOUBIGANT (*Charles-François*), célèbre commentateur biblique, né à Paris, en 1686, et mort dans la même ville, le 31 octobre 1783. Entré en 1704 dans la Congrégation de l'Oratoire, il enseigna successivement les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille et la philosophie à Soissons. Il était supérieur du collége de Vendôme quand il fut appelé à Paris, en 1722, pour faire les conférences de Saint-Magloire, conférences qui étaient publiques et qui portaient sur les points les plus importants de l'antiquité et de la discipline ecclésiastiques. L'excès de travail auquel il se livra pour se préparer convenablement à ces exercices lui causa une maladie dangereuse, à la suite de laquelle il resta frappé d'une surdité complète. Condamné par cette infirmité à une vie retirée, il se voua tout entier à l'étude, et principalement à la culture des langues orientales. Vers la fin de sa longue vie, il perdit ses facultés intellectuelles à la suite d'une chute. Le P. Houbigant n'était pas moins distingué par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. On loue surtout sa bienveillance et sa douceur, qui ne s'altérèrent jamais dans l'isolement auquel le força son infirmité. Douze ans avant sa mort, il fonda dans le village d'Avilly, auprès duquel il avait une maison de campagne, une école de filles à laquelle il légua une rente annuelle de 175 livres. Une de ses plus agréables distractions était de composer et d'imprimer lui-même ses propres ouvrages; il avait dans ce but établi une petite imprimerie dans sa maison de campagne, où il avait l'habitude d'aller passer les vacances. On a de lui : *Racines de la Langue Hébraïque*; Paris, 1732, in-8°; cet ouvrage est en vers, à l'imitation des racines grecques de Port-Royal; dans la préface, il défend le système de Masclef, qu'il avait adopté, et il s'efforce de montrer, non pas seulement la nouveauté des points-voyelles, mais encore leur inutilité et même leurs inconvénients pour l'étude de l'hébreu; — *Prolegomena in Scripturam Sacram*; Paris, 1746, in-4°. Dans cet ouvrage, où il suit les traces de L. Cappel, il cherche d'abord à établir qu'il s'est glissé dans le texte original de l'Ancien Testament des fautes qui, sans atteindre les points de dogme et de morale, défigurent cependant les Livres Saints, y produisent des obscurités ou en affaiblissent l'énergie; il donne ensuite les règles d'après lesquelles on peut découvrir et corriger ces fautes, qui sont dues principalement à la négligence des copistes; — *Conférences de Metz*, sans indication de lieu et sans date. Houbigant y exposa d'une manière populaire les principes de critique développés dans l'ouvrage précédent; — *Psalmi Hebraici mendis quam plurimis expurgati* (Leyde); 1748, in-16. Cet ouvrage est surtout remarquable en ce que l'auteur a inséré dans le texte même les corrections faites d'après les principes posés dans ses *Prolegomena*. C'était un essai de l'édition qu'il se proposait de publier de l'Ancien Testament dans le texte original; — *Biblia Hebraica cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta. Accedunt libri græci qui deutero-canonici vocantur, in tres classes distributi*; Paris, 1753 et 1754, 4 vol. in-fol. : cet ouvrage, fruit d'un travail de vingt ans, fut publié aux frais de la Congrégation de l'Oratoire, à laquelle il coûta quarante mille francs. L'exécution typographique est soignée. Les caractères furent gravés exprès par Fournier le jeune. Il est imprimé en deux colonnes, dont l'une contient le texte et l'autre la traduction. L'hébreu, qui n'a pas de points-voyelles, n'est que la reproduction de l'édition de van der Hooght de 1705. Les corrections proposées par Houbigant, qui ne tient aucun compte du *kri* et du *ktib* des massorèthes, sont, soit à la marge, soit en forme de tables à la fin de chaque volume. Elles sont de quatre espèces différentes. Celles du Pentateuque sont prises en général du Code samaritain, auquel, avec le P. Morin, il donna une valeur exagérée; d'autres sont prises de divers manuscrits, qu'il ne décrit pas avec assez de précision et qui appartenaient soit à la Congrégation de l'Oratoire, soit à la Bibliothèque royale de Paris; d'autres encore sont prises des anciennes versions; enfin un grand nombre sont purement conjecturales et dressées d'après les principes critiques ex-

posés dans ses *Prolegomena*. Cette révision du texte de l'Ancien Testament n'a pas obtenu les suffrages des hommes compétents. On a reproché à Houbigant de ne s'être pas fait des idées justes de la valeur des documents dont il s'est servi, de n'avoir pas eu une connaissance assez profonde de la langue hébraïque, et d'avoir procédé trop arbitrairement dans ses conjectures. On a fait remarquer qu'il avait laissé passer sans les relever des leçons suspectes ou décidément vicieuses, tandis qu'il remplace des leçons fort correctes par des conjectures qui ne sont pas même d'accord avec la grammaire. On peut voir, au reste, sur les mérites et les défauts de ce travail les écrits de Meyer et de Sebald Ran, dont nous donnons les titres parmi les ouvrages à consulter. En outre du texte hébreu, des corrections proposées, de la version latine et des apocryphes grecs de l'Ancien Testament, ces quatre volumes renferment les *Prolegomena* imprimés déjà en 1746, des notes critiques destinées à justifier les variantes, soit dans le texte, soit dans les traductions, et quelques introductions critiques ou préfaces, placées en tête de quelques livres de la Bible et consacrées à en défendre l'authenticité et à en expliquer les principales difficultés. La traduction latine fut imprimée à part sous ce titre : *Veteris Testamenti Versio nova;* Paris, 1753, 5 vol. in-8°. Les notes critiques et les Prologomènes ont aussi été réimprimés à part, sous ce titre : *Notæ Criticæ in universos Veteris Testamenti libros, cum hebraice tum Græce scriptos, cum integris Prolegomenis, ad exemplar Parisiense denuo recensæ;* Francfort-sur-Mein, 1777, 2 vol. in-4°; — On a encore du P. Houbigant quelques traductions d'ouvrages anglais; — un *Examen du Psautier françois des R. P. Capucins;* La Haye (Paris), 1764, in-8°; — une traduction latine des *Proverbes* et de l'*Ecclésiaste ;* 1763, in-12; — un fragment intitulé *Introduction*, et devant servir de préface à un livre qui n'a jamais paru. — Houbigant laissa un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels on cite une grammaire hébraïque en latin; — une traduction de l'ouvrage d'Origène contre Celse qui se perdit par la négligence de l'abbé Chevreuil, censeur royal, chargé de l'examiner; — une *Vie du Cardinal de Bérulle*, fondateur de la Congrégation de l'Oratoire, qui était prête à être mise sous presse quand Londet, censeur royal, exigea des suppressions et des changements dans plusieurs passages qui lui parurent hostiles aux Jésuites, modifications que le P. Houbigant refusa; — une traduction française de sa version latine de la Bible, dont la publication fut empêchée par l'abbé Riballier, qui ne voulut pas donner son approbation, sous le prétexte que, selon l'archevêque de Paris, il y avait déjà un nombre suffisant de traductions semblables; — un *Traité de la Venue d'Élie*, destiné à prouver qu'elle n'est pas aussi prochaine que certaines personnes le pensaient à cette époque; — des Remarques sur le livre d'Astruc intitulé : *Conjectures sur les Mémoires Originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse.* — Enfin, il avait entrepris un ouvrage sur la manière d'étudier et d'enseigner les belles-lettres, quand la publication du *Traité des Études* de Rollin le fit renoncer à un travail désormais inutile.

Michel NICOLAS.

Notice sur la Vie et les Ouvrages du P. Houbigant, par Cadry; dans le *Magasin Encyclopédique*, mai 1806. — Sebaldus Ravius, *Specimen Observationum ad C.-Fr. Houbigantii Prolegomena in Script. Sacram;* Trèves, 1761, in-4°; réimprimé à Leyde en 1785, sous le titre : *Exercitationes Philologicæ ad C.-Fr. Houbigantii Prolegomena.* — G. W Meyer, *Gesch. der Schrifterklær.*, tome IV, p. 184-188, 264-270, 462 et 466.

HOUBRAKEN (*Arnold*), peintre, biographe et poëte hollandais, né à Dort, le 28 mars 1660, mort à Amsterdam, le 14 octobre 1719. D'une famille aisée, il fit de bonnes études, et préféra la peinture à toute autre carrière. Guillaume Drillenbourg, Jacques Laveoq et Samuel Hoogstræten furent successivement ses maîtres. Après avoir exercé quelque temps son art dans sa ville natale, il se rendit à Amsterdam, et de là en Angleterre, où il dessina les portraits des principaux personnages du pays pour un historiographe qui ne le paya point. Houbraken revint à Amsterdam qu'il ne quitta plus. Il y exécuta un grand nombre de tableaux et y composa plusieurs ouvrages littéraires qui eurent du succès. Il était considéré comme un des bons poëtes de son temps, et sa *Vie des Peintres hollandais* suffirait seule pour lui assurer la réputation d'un historien érudit et d'un critique consciencieux. Houbraken eut l'avantage de voir les tableaux dont il a fait la description et de connaître beaucoup des maîtres dont il a écrit l'histoire; cependant on désirerait qu'il se fût plus étendu en quelques endroits et resserré en d'autres. Puis ses dates sont placées confusément, sans aucun ordre chronologique. Néanmoins, sans ce travail la biographie et les œuvres des anciens peintres de Flandre et de Hollande seraient aujourd'hui presque inconnues. Le mérite d'Houbraken comme artiste est plus contestable. Selon Descamps, « il dessinait assez bien; ses compositions sont d'un homme d'esprit, son pinceau est délicat; mais sa couleur est outrée, souvent trop rouge et en général peu vraie. Ses draperies, pliées avec noblesse, présentent une variété de tons qui fatigue l'œil. Cependant ses fonds sont riches, et il règne un bon goût dans son architecture. » Ses principaux tableaux sont : à l'Hôtel de la Monnaie de Dort, les portraits en pied de tous les personnages tenant les premiers emplois de cette ville; — à La Haye, l'*Histoire d'Oreste et de Pylade;* — la *Continence de Scipion;* — à Paris, *Le Sacrifice d'Iphigénie.*

A. DE L.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders.*

HOUBRAKEN (*Jacob*), graveur hollandais, fils du précédent, né à Amsterdam, en 1685, mort vers 1746. Il apprit le dessin sous la direction de son père, qu'il aida dans la composition de la

Vie des Peintres hollandais, dont il grava les *Portraits*. On cite de lui : *Le Sacrifice de Manoach*, d'après Rembrandt, et beaucoup d'autres estampes remarquables par l'expression et une finesse de burin peu commune; tels sont ses portraits : du *Czar Pierre le Grand*; — de *George Ier*, roi d'Angleterre; — de *Guillaume III*, prince d'Orange; — de *Jean Kuyper*; — de *Jacob van Hoorn*. Parmi les plus rares sont ceux : de *Guillaume VIII landgrave de Hesse-Cassel*; — de *Glasey*; — de *Albert Seba*; — de *John Taylor*; — de *Mieris*; de *Verkolje*; — de *S.-K. de Bruine*; etc. A. de L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

HOUÇEÏN. *Voyez* Hosséin et Husséin.

HOUCHARD (*Jean-Nicolas*), général français, né à Forbach (Moselle), en 1740, guillotiné le 17 novembre 1793. Il quitta à quinze ans la maison paternelle pour s'engager dans le régiment de Royal-Allemand, cavalerie; il parvint au grade de capitaine dans celui de Bourbon-dragons, et fit, en cette qualité, la plus grande partie de la guerre de Sept Ans, en Allemagne; plus tard il suivit son régiment dans la Corse, où il reçut à la joue une blessure dont il conserva toute sa vie la cicatrice. Il était, au moment où la révolution éclata, lieutenant-colonel d'un régiment de dragons. Employé dans l'armée de Custine, il parvint promptement au grade de général de division, et fut chargé du commandement de l'armée de la Moselle. Il avait reçu du comité de salut public l'ordre de combiner ses opérations avec celles de Beauharnais (qui avait succédé à Custine dans le commandement de l'armée du Rhin) pour délivrer Mayence, réduite alors à la dernière extrémité; mais ces deux généraux mirent de telles hésitations dans l'exécution de cet ordre, que la garnison de la ville assiégée, désespérant d'être secourue, se vit forcée de se rendre. Houchard passa ensuite au commandement de l'armée du Nord. Les Anglais venaient de pénétrer sur le territoire français. Tandis que le duc de Cobourg observait les Français de son camp de Herni et faisait poursuivre le siége du Quesnoy, le duc d'York porta ses troupes devant Dunkerque. A cette nouvelle, le comité de salut public écrivit à Houchard : « Il faut absolument préserver Dunkerque et empêcher l'ennemi d'avoir une place de communication et de sûreté sur un point aussi important : le salut de la république est là ». En même temps il ordonna aux généraux des différentes armées de lui envoyer en toute hâte les renforts dont il avait besoin. Bientôt le moment d'attaquer l'ennemi arriva, et Houchard montra encore sa lenteur, sa mollesse ordinaires; cependant, forcé d'agir par les représentants du peuple Delbrel, Bentabolle et Levasseur de la Sarthe, qui se trouvaient alors en mission près de lui, il gagna, le 8 septembre 1793, la bataille d'Hondschoote, dont les conséquences furent la levée du siége de Dunkerque et la reprise de Furnes et de Menin. Les alliés perdirent dans ce combat environ 3,000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers. La perte des Français fut à peu près égale. Cette victoire, outre qu'elle dégagea Dunkerque, fut surtout importante par l'effet moral qu'elle produisit. Néanmoins, avec un autre général que Houchard, les résultats eussent été bien plus considérables. Si le 8 il eût donné l'ordre de poursuivre les vaincus, il leur eût facilement coupé toute communication avec Furnes, et, enfermant l'armée anglaise qui assiégeait Dunkerque, il ne lui eût laissé d'autre moyen de salut que celui de capituler. Cette seconde faute était beaucoup moins pardonnable que la première. Arrêté et conduit à Paris, Houchard fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, sous l'accusation 1° d'avoir refusé sa coopération au plan discuté à Bitche entre les généraux et les représentants du peuple pour la délivrance de Mayence, et d'avoir ordonné la retraite de son armée; 2° d'avoir, en recevant l'ordre de faire lever le siége de Dunkerque, changé le plan d'attaque qui lui avait été envoyé par le comité de salut public, de telle sorte que, pouvant envelopper les ennemis de manière à n'en pas laisser échapper un seul, il leur avait, par de mauvaises dispositions, donné les moyens de se soustraire à une défaite complète. Il se contenta de nier les faits qui lui étaient reprochés et de protester de son dévouement à la république. Condamné à mort à l'unanimité, il tenta de se suicider dans sa prison; mais fut secouru à temps. Cet événement donna lieu au décret de confiscation des suicides condamnés. Il fut exécuté le lendemain 17 novembre 1793. H. Lesueur.

Le Moniteur universel, an 1793, nos 311-348; an Ier, nos 5, 176, 215, 248, 256; an II, nos 269, 56, 61. — Thiers, *Histoire de la Révolution Française*, t. V. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII. — Tissot, *Histoire de la Révolution*. — Le Bas, *Dictionnaire Encyclopédique*.

HOUDAN-DESLANDES (*François-Sylvain-Denis*), littérateur français, né le 6 janvier 1754, à Vernou, près de Tours, mort subitement le 28 juin 1807. Élève de l'École militaire, il entra comme sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, avec lequel il fit le siége de Gibraltar en 1782. Au moment de la révolution, il était capitaine, et, sans en adopter les principes, il resta cependant à l'armée jusqu'au moment où un décret de la Convention en éloigna les nobles. La retraite de chef de brigade lui ayant été accordée, il vint s'établir près de Chinon avec sa famille, et consacra son temps à l'étude. On a de lui une *Histoire du Siége de Gibraltar*; Lyon, 1783, in-8° : cette relation, écrite par un témoin oculaire, est suivie d'une *Ode sur la Prise du Fort Saint-Philippe*, dans laquelle l'auteur chante son régiment, qui se distingua à l'assaut de cette forteresse. Houdan-Deslandes avait laissé un poëme intitulé : *La Nature sauvage et pittoresque*, qui fut imprimé en 1808, in-8°, poëme didactique en trois chants, où l'on trouve quelques beautés poétiques à côté d'incorrections graves. J. V.

Chalmel, *Biogr. de la Touraine*.— Quérard, *La France littéraire*.

HOUDARD. *Voy*. Lamotte.

HOUDAYER (*Julien*), théologien français, né à Noyen (Maine), en 1562, mort au Mans, le 28 novembre 1619. Il avait été nommé recteur de la Sorbonne le 10 octobre 1595. Il fut dans la suite chanoine de la cathédrale du Mans, curé de Saint-Nicolas dans la même ville, puis supérieur du séminaire diocésain. Son épitaphe nous apprend qu'il avait recueilli de nombreux documents sur l'histoire du Maine; mais nous ne connaissons de lui que l'écrit suivant : *Du Devoir des Curés;* Le Mans, 1612, in-12. B. H.

Moréri, *Dictionn*. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 322.

HOUDETOT (*Robert*, sire de), capitaine français, mort en 1358. Il était d'une famille considérable parmi les Normands : dès les premiers temps de leur établissement dans la Neustrie, en 1034, un de Houdetot accompagnait Robert, duc de Normandie, dans son pèlerinage à Jérusalem. Un chevalier du même nom se trouvait parmi les seigneurs normands que Guillaume le Conquérant conduisit en Angleterre. Deux Houdetot étaient à la première croisade. Un autre faisait partie de l'expédition qui, en 1070, conquit Naples et la Sicile. Robert de Houdetot commença à figurer dans les guerres de Flandre en 1323, d'abord sous le maréchal de Trie, puis sous Raoul, comte d'Eu, connétable de France. En 1342 il était sénéchal de la province d'Agenois. Deux ans après, le roi Philippe de Valois le fit grand-maître des arbalétriers de France. Toute sa vie se passa à la guerre, et on lit son nom dans toutes les listes des capitaines qui combattirent les Anglais sous le règne de Philippe de Valois et les premières années du roi Jean. La famille de Robert d'Houdetot se divisa en plusieurs branches, qui continuèrent à tenir un rang distingué en Normandie. de B.

Le P. Anselme. — Moréri; *Dict. hist.*

HOUDETOT (*Claude-Constance-César*, comte de), général français, né en 1724, mort en 1806. Il se distingua dans les guerres du règne de Louis XV. Il se trouva à Fontenoy et sur d'autres champs de bataille, et devint lieutenant général. Il avait épousé, en 1748, Élisabeth-Françoise-Sophie de La Live de Bellegarde (voyez ci-après).

HOUDETOT (*Élisabeth-Françoise-Sophie*, comtesse de), née vers 1730, morte le 22 janvier 1813. Si le nom de la comtesse de Houdetot se trouve placé dans un dictionnaire historique, ce n'est pas qu'elle ait jamais prétendu à cette illustration. Sa vie n'était point destinée à la publicité. Elle fut une femme aimable, spirituelle, d'un caractère plein de charme et de bonté, d'un commerce agréable et doux. Elle aimait la société des gens d'esprit; il lui arrivait parfois de faire des vers qui avaient un cachet de grâce, de finesse et de sentiment. S'ils étaient connus et répétés au delà du cercle de ses amis, c'était contre son gré; elle craignait de passer pour une femme auteur. Bien qu'à cette époque réunir dans son salon des hommes d'esprit et des littérateurs fût devenu un titre à la renommée, madame de Houdetot n'aurait sans doute laissé de souvenirs que dans sa famille et dans la société où elle avait vécu, et son nom ne serait pas ajouté à ceux de madame du Deffant et de madame Geoffrin. Mais Rousseau, en lui donnant place dans ses *Confessions*, a fait d'elle une héroïne de roman. Lorsque, dans les derniers temps de sa vie, il écrivit ses souvenirs, l'imagination se mêlait sans cesse à la mémoire : ce n'est point la vérité des récits qui donne du charme à son livre. Ceux qui ont été comparés à des témoignages exacts et sincères, et particulièrement ceux qui se rapportent à Mme de Houdetot ont été ramenés à une réalité qui ne ressemble pas aux impressions passionnées et rêveuses que lui donnaient ses retours vers le passé : lui-même semble confondre la passion qu'il éprouva pour elle avec celle qu'il ressentait pour le personnage imaginaire de Julie dans la *Nouvelle Héloïse*. Les *Confessions* ne sont pas une histoire consciencieusement racontée, mais l'épanchement d'une âme orgueilleuse, malveillante et mélancolique; son imagination lui représente sous une couleur idéale les faits qui reparaissent dans son souvenir et les émotions qu'il avait autrefois éprouvées. Mme de Houdetot parlait peu de l'époque où Rousseau lui avait témoigné cette passion qu'il a représentée comme si vive; elle disait simplement que beaucoup d'exagération s'était mêlée aux souvenirs de Rousseau et en avait altéré l'exactitude, et que si la vérité manquait à ses *Confessions*, elle était plus altérée encore lorsqu'il faisait la confession des autres. Sa relation avec Saint-Lambert, dont Rousseau avait eu l'indiscrétion de parler, n'était nullement cachée; elle dura pendant près de cinquante ans, et dans les mœurs du temps elle put être considérée comme respectable; il vivait dans l'intérieur de Mme de Houdetot comme un vieil ami de la maison, et lorsque son intelligence fut troublée et son caractère aigri, elle redoubla de soins pour lui. Elle lui survécut dix ans, et conserva jusqu'à son dernier jour sa bonté, son goût pour les plaisirs de l'esprit et de l'imagination et sa bienveillance attentive pour tous ceux qui l'entouraient. De temps en temps elle faisait encore des vers; un an avant sa mort, elle disait à propos du mariage d'une de ses petites-filles :

Pour célébrer en vers cette heureuse journée,
Je sens que je ferais des efforts superflus.
Mais je bénis ma destinée;
Car j'aime encor si je ne chante plus.

de B.

HOUDETOT (*César-Ange*, comte de), fils des précédents, naquit en 1750; il servit dans l'Inde pendant la guerre de 1778, et fut commandant de l'Ile de France et de La Martinique pendant les guerres de la révolution et de l'empire. Il fut

lieutenant général, ainsi que l'avait été son père. Il avait épousé en premières noces mademoiselle de Fognes, qui mourut d'une maladie de poitrine, jeune encore. C'était elle qui répondait lorsqu'on lui demandait : « A quoi rêvez-vous ? — Je me regrette. » On a imprimé en quelques pages ses *Poésies*, publiées en 1782 avec une notice écrite par le cardinal de Brienne, archevêque de Sens. De B.

De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

* **HOUDETOT** (*Frédéric-Christophe*, comte DE), fils du premier mariage du précédent, naquit le 16 mai 1778. Il fut, en l'absence de son père, retenu aux colonies par son service, élevé par les soins de son grand-père. Atteint par la conscription en 1798, il servit comme canonnier pendant quelque temps. Son goût pour les arts le conduisit dans l'atelier de Regnault, et bientôt après dans celui de David. Il vivait chez sa grand'mère, parmi des hommes d'esprit et des gens de lettres. Le plaisir de la conversation, devenu alors plus sérieux, portait sur de plus graves sujets que le mérite ou le succès des ouvrages littéraires. Nourri à cette école, il acquit une appréciation fine et juste des personnes et des événements, un esprit bienveillant et modéré qui le rendait agréable dans les relations sociales et apte à la conduite des affaires. Nommé, en 1806, auditeur au conseil d'État en même temps que M. Molé, son parent et son intime ami, il fut ensuite appelé en Prusse, après la conquête qui suivit la victoire d'Iéna, et fut placé à la tête de l'administration des contributions indirectes. Afin de tirer un meilleur parti de l'occupation des États prussiens, Napoléon avait autant que possible conservé le mécanisme de l'administration, en plaçant les subalternes sous la direction d'un administrateur français; en même temps il avait pensé que de jeunes auditeurs destinés à exercer des fonctions civiles et à y apporter la justice, la régularité et les ménagements dus à leurs concitoyens, auraient autant que possible les mêmes égards pour les vaincus, ce qu'on ne pouvait espérer des administrateurs militaires. Ce n'en était pas moins une triste mission à remplir; M. de Houdetot sut se faire estimer et aimer dans la société de Berlin, et maintint l'ordre dans une administration qu'avait dirigée avant lui le baron de Stein. A son retour en France, à la fin de 1807, il fut nommé sous-préfet à Château-Salins, puis appelé à l'importante préfecture du Gard. En 1809, la descente d'une armée anglaise à Flessingue et l'urgente nécessité de défendre une côte où rien n'avait été disposé pour s'opposer à cette invasion, mirent en évidence ses talents et son zèle, et il seconda les mesures prises par le maréchal Bernadotte : le 12 mars 1813 il fut nommé préfet de Bruxelles. Mais bientôt sa position devint triste et difficile. La bataille de Leipzig et la retraite de l'armée en France laissaient la Belgique sans défense. Le général Maison sut avec un très-faible corps d'armée se maintenir pendant quelque temps à Bruxelles, et l'administration conserva encore assez d'autorité et d'influence, pour maintenir le bon ordre et prévenir tout mouvement de révolte parmi une population, qui, n'appartenant pas à la patrie française aurait pu regarder la conquête comme une délivrance. M. de Houdetot rentra en France lorsque Bruxelles fut évacué par le général Maison. Après la Restauration, il eût été, s'il l'eût voulu, placé dans une grande préfecture; il préféra son loisir, sa liberté et son atelier. L'année suivante, après les Cent-Jours, il accepta pour quelque temps la préfecture du Calvados; c'était un dévouement méritoire : à peine pouvait-il espérer d'alléger les maux qui pesaient sur sa province, occupée par un corps prussien. Il avait à lutter contre l'ardeur de haine et de vengeance des vaincus de 1806 : ils étaient exigeants et menaçants; déjà plusieurs préfets avaient été enlevés et emmenés prisonniers. M. de Houdetot sut résister, et n'accorda rien que ce qui était autorisé par le gouvernement du roi. Aucune contribution de guerre ne fut imposée, aucune réquisition ne fut exigée, les établissements publics furent respectés. En même temps il eut à se garantir contre d'autres violences : une réunion de royalistes s'était formée, et avait pris les armes pour la défense d'une cause qui ne courait plus aucun danger. Elle ne voulait reconnaître aucune autorité constituée; au point que quelques-uns de ces volontaires royaux avaient pu venir dans le cabinet du préfet lui signifier leurs volontés. Ils furent désavoués par le duc d'Aumont, leur chef; mais, pour suivre cette ligne d'impartiale modération, pour résister à l'esprit de réaction, un préfet avait besoin d'être approuvé et soutenu par le ministère. Telle n'était point la disposition de M. de Vaublanc, qui venait d'être appelé au ministère de l'intérieur. M. de Houdetot donna sa démission. Avant de quitter ses fonctions, il avait eu l'heureuse occasion de sauver le général Grouchy, en le faisant avertir que l'ordre était donné de l'arrêter. Au mois de mars 1819 il fut nommé pair de France; en 1849 le département du Calvados l'élut député à l'Assemblée législative. Depuis 1852 il n'a pas cessé de siéger au corps législatif. Il est aussi depuis longtemps membre du conseil général, qu'il a constamment présidé. Depuis 1841 il est membre libre de l'Institut, Académie des Beaux-Arts. De B.

Docum. partic.

* **HOUDETOT** (*Charles-Ile-de-France*, comte DE), général français, né à l'Ile-de-France, le 6 juillet 1786. Il était fils du général commandant de l'Ile-de-France, qui revint avec sa famille en France. A quinze ans il entra dans la marine, comme novice, et il se trouva à plusieurs combats de la flottille de Boulogne; il était sur le vaisseau L'*Algésiras*, à la bataille du 21 juillet 1805, au cap Finistère, et le 21 octobre à Trafalgar, où il fut dangereusement blessé. En 1809, il passa

dans l'armée de terre comme lieutenant au 1er régiment de chasseurs à cheval ; il fit la campagne de Wagram, puis il prit part comme capitaine à la campagne de Russie, sous le maréchal prince d'Eckmühl, dont il devint aide-de-camp : une action d'éclat lui valut le grade de chef d'escadron et la croix de la Légion d'Honneur. Il resta attaché au maréchal pendant la campagne de 1813 et la défense de Hambourg, et rentra avec lui en France ; en 1815 il le suivit à l'armée de la Loire. Après avoir été plusieurs années sans activité, il fut compris dans le corps royal d'état-major et reçut la croix de Saint-Louis. En 1823 il servit en Espagne sous les ordres du maréchal Lauriston, et devint lieutenant-colonel et officier de la Légion d'Honneur. En 1826 il entra comme aide de camp dans la maison du roi Louis-Philippe, alors duc d'Orléans ; il est resté attaché à ce prince pendant tout son règne et jusqu'à sa mort. Il fut nommé colonel en 1830, maréchal-de-camp en 1836, et grand-officier de la Légion d'Honneur en 1840 : il avait fait avec distinction plusieurs campagnes en Afrique, et y avait commandé une division. En 1842 il devint lieutenant général. Quelque temps auparavant il avait été chargé de la formation des chasseurs à pied. Ses idées sur l'habillement, l'armement et les manœuvres de ce corps furent accueillies avec une approbation unanime ; et l'essai réussit si bien, que la création de dix bataillons, sous le nom de *chasseurs d'Orléans*, fut immédiatement décidée : ce nombre fut plus tard porté à vingt. Plusieurs des innovations dont on avait éprouvé les avantages furent adoptées pour toute l'infanterie française, et ont passé dans les armées étrangères. En 1837 il fut élu député par l'arrondissement de Bayeux, et il a siégé à la chambre jusqu'à la révolution de 1848. Il fut mis à la retraite par le gouvernement de la république ; depuis, il n'a point désiré reprendre du service, restant attaché et dévoué à la famille d'Orléans.

Deux des frères du général de Houdetot, *Henri* et *Aurèle*, ont trouvé la mort sur le champ de bataille avant l'âge de vingt ans ; Henri périt en 1810 à l'armée d'Aragon ; il avait déjà mérité la croix de la Légion d'Honneur, et le maréchal Suchet, dans un rapport qui fut rendu public, parle de sa mort en termes honorables. Aurèle fut blessé mortellement à la bataille de Leipzig. On ignora d'abord qu'il eût succombé à ses blessures et la croix de la Légion d'Honneur lui fut décernée après sa mort. De B.

Doc. particuliers.

* **HOUDETOT** (*César-François-Adolphe*, comte D'), autre petit-fils de Mme d'Houdetot, est né en 1799. Il a servi dans l'armée de 1815 à 1830. Entré dans les finances, il est fixé depuis longtemps au Havre dans l'emploi de receveur particulier ; c'est dans cette ville que ses livres ont été composés avec ses propres souvenirs. M. Adolphe d'Houdetot a publié en 1850 un récit du départ du roi Louis-Philippe, ayant pour titre *Honfleur et Le Havre, ou huit jours d'une royale infortune*. Il avait préparé et dirigé jusqu'à leur accomplissement les mesures nécessaires pour l'embarquement du roi et de la reine ; et il le fit connaître le lendemain au commissaire de marine. On a encore de M. d'Houdetot : *Le Chasseur rustique*, qui retrace la chasse ordinaire avec tout le charme et la couleur que les paysages peuvent inspirer ; — *La petite Vénerie* ; in-8° ; — *Les Chasses exceptionnelles*, sont composées d'épisodes de chasse dont le caractère est aussi animé que spirituel ; — *Dix Épines pour une Fleur* ; œuvre qui semble animée par le souffle de Vauvenargues. F.

Doc. partic. — *Moniteur* du 20 juillet 18[illegible].

* **HOUDIN** (*Robert*), mécanicien, physicien et prestidigitateur français, né à Blois (Loir-et-Cher), le 6 décembre 1805. Fils d'un horloger de Blois, il fit ses études au collége d'Orléans, et fut placé comme clerc chez un notaire de campagne ; mais, se sentant une vocation décidée pour l'escamotage, il vint à Paris, où il suivit avec ardeur les séances des meilleurs escamoteurs, et il les devina si vite que bientôt ce fut lui qui leur fournit leurs meilleures pièces. Poursuivant ses études mécaniques, il obtint des succès qui lui valurent des médailles du jury national pour ses merveilleux automates. Il commença par s'essayer dans des soirées d'amateurs, et y réussit, par la finesse de son jeu et par ses saillies ; bientôt les premiers salons de Paris se le disputèrent. M. R. Houdin fit une révolution dans l'art de la prestidigitation ; ce n'était plus le vieil escamotage avec les gobelets, les boites à double fond et les compères ; c'était un homme du monde, vêtu comme tous les assistants, et qui, sans tout cet attirail des sorciers en robe, sans baguette et sans gobelets, émerveillait les spectateurs par son adresse et son esprit. En 1845 il ouvrit au Palais-Royal ces *Soirées fantastiques* qui attirèrent la meilleure société de Paris. Ses automates, *Auriol*, *Le Voltigeur*, *L'Oranger*, *Le Pâtissier*, *La Bouteille inépuisable*, excitèrent une admiration générale. Au bout de dix ans il céda son établissement à son élève et beau-frère M. Hamilton (1). Aujour-

(1) Voici un exemple de la puissance et de l'utilité d'un prestidigitateur. On sait combien les marabouts sont hostiles en Afrique à la civilisation française. En 1857, le gouvernement français pensa qu'il pouvait, grâce au talent de M. Robert Houdin, détruire l'influence exercée par ces derniers sur les indigènes. On annonça aux Arabes l'arrivée d'un homme extraordinaire, opérant des miracles. Lorsque tout fut disposé pour les expériences, les marabouts ne furent pas les moins empressés à s'y rendre. Les efforts qu'ils firent pour discréditer dans l'esprit de leurs dupes ce redoutable concurrent devaient faire ressentir davantage les choses surprenantes qui allaient confondre leur raison. Il fallait frapper juste et fort sur des imaginations grossières et sur des esprits prévenus. Robert Houdin étudia les hommes devant lesquels il était appelé à déployer les ressources de son talent, et il opéra sur eux une fascination telle, que leurs facultés mentales furent plus d'une fois ébranlées.

[illegible] M. Robert Houdin vit retiré dans sa ville natale, et s'y occupe de travaux de mécanique, d'électricité et de la publication des *Confidences d'un Prestidigitateur*, ouvrage en 2 vol., qui doit paraître vers la fin de 1858. A. JADIN.

[illegible], *Robert Houdin, sa vie, ses œuvres, son théâtre.* — *Moniteur*, octobre, 1857. — *Documents particuliers.*

et que pendant quelques instants plusieurs d'entre eux parurent privés de la raison. Nous ne citerons que quelques-unes de ces curieuses expériences. Un des moyens employés par les marabouts pour se grandir aux yeux des Arabes et établir sur eux leur domination, c'était de faire croire en leur invulnérabilité. L'un d'eux faisait charger une arme à feu qu'on tirait sur lui à une courte distance. Impassible, le marabout prononçait quelques paroles cabalistiques, et le coup ne partait pas. Du premier coup d'œil, Robert Houdin comprit le mystère. Il démontra que le fusil ne faisait point explosion parce que le marabout avait habilement bouché la lumière. Furieux de se voir ainsi dépouillé de son auréole, le thaumaturge laissa éclater sa colère. Le prestidigitateur ne s'en émut aucunement, et ne vit là qu'une occasion d'établir sa supériorité. « Tu peux te venger, dit-il au marabout; prends un pistolet, celui que tu voudras, charge-le toi-même. Voici des balles, mets-en dans le canon; mais auparavant, afin de la reconnaître, fais-y une marque avec ton couteau. » L'Arabe suivit de point en point ces prescriptions. « Tu es bien sûr maintenant, dit Robert Houdin, que ton arme est chargée et que le coup partira; dis-moi n'éprouves-tu aucune peine de me tuer ainsi, quoique je t'y autorise? — Tu es mon ennemi, répondit froidement l'Arabe, je te tuerai. » Sans répliquer, Robert Houdin piqua une pomme sur la pointe d'un couteau; puis, calme et souriant, il alla se placer devant l'Arabe et lui commanda de faire feu. Le coup partit, la pomme alla voler au loin, et à sa place parut fixée sur la pointe du couteau la balle marquée par l'Arabe. Tout le monde connaît le tour de la bouteille inépuisable; devant les Arabes, ce fut du café que l'habile physicien fit venir de la sorte, mais la plupart refusèrent d'en boire, croyant ce breuvage sorti des officines du diable. Une autre expérience frappa plus fortement l'esprit des indigènes. Houdin, connaissant le respect de ces hommes pour la force physique, leur dit qu'il avait le pouvoir de les énerver, de les priver de leur force; et pour le prouver il fit apporter un coffre de petite dimension, et qu'un enfant eût pu soulever d'un doigt. On sait qu'à la volonté du prestidigitateur ce coffre devient si lourd qu'il semble être rivé au sol, et que les hommes les plus robustes ne peuvent l'en arracher. Quand les marabouts se virent dans l'impossibilité de soulever un objet d'un aussi mince volume, ils furent anéantis et ne mirent pas en doute qu'il n'eût le pouvoir de les énerver à sa fantaisie. Ils manifestèrent cette opinion devant Robert Houdin, qui leur répondit aussitôt : « Eh bien, oui, j'ai le pouvoir de vous anéantir; si l'un de vous veut se prêter à mon expérience, je le ferai évanouir en fumée. » Le nombre des curieux fut grand. Le jour fixé pour cette expérience, un marabout fanatique avait consenti à se livrer au sorcier; on le fit monter sur une table et on le revêtit d'une gaze transparente; puis Robert Houdin et une autre personne levèrent la table par les deux bouts et l'on vit l'Arabe disparaître au milieu d'un nuage de fumée. A cette vue tous les spectateurs s'enfuirent tumultueusement de la salle. En proie à une terreur inimaginable, poussant des clameurs insensées, se livrant à des démonstrations inspirées par la démence, ils parcoururent ainsi une grande distance. Enfin l'un d'eux, moins terrifié, arrêta ses camarades, et leur dit qu'il fallait voir ce qu'était devenu le marabout. Ils revinrent sur leurs pas, et ne furent pas peu surpris de le retrouver sain et sauf près de la salle où l'expérience avait eu lieu. Pressé de questions, il leur parut être semblable à un homme ivre, ne pouvant rien expliquer et ignorant comment il se trouvait en ce lieu. Ces faits singuliers ont porté une grave atteinte à la suprématie des marabouts, et ont fait du prestidigitateur un objet d'admiration parmi les Arabes.

HOUDON (*Jean-Antoine*), statuaire français, né à Versailles, en 1740, mort le 16 juillet 1828. A cette époque, beaucoup de commandes monumentales, suite et complément des grands travaux de Louis XIV, avaient été achevées successivement dans les résidences royales et dans la magnifique enceinte des Tuileries; mais leurs auteurs n'existaient plus, ou ils étaient arrivés à l'âge du repos; en sorte que le jeune artiste, privé pour lui-même d'un de ces maîtres qui servent de guide au talent novice, semblait s'instruire en étudiant la sculpture faite par les autres plutôt qu'en la pratiquant lui-même. Néanmoins, le mécanisme de l'art lui fut enseigné par Michel-Ange Slodtz, et, plus tard, il reçut des conseils de Pigale. Mais la nature l'avait fait sculpteur. Élève laborieux et distingué de l'École des Beaux-Arts, il remporta le grand prix de sculpture à dix-neuf ans, et partit pour Rome. Il était en Italie lorsque les villes d'Herculanum, de Stabies et de Pompéi reparurent à la lumière du ciel et que le sol rendit inopinément aux arts et aux sciences le dépôt qu'il avait recélé dans son sein pendant tant de siècles. A la voix de Winckelmann, interprète chaleureux de l'antiquité et vivement secondé par les efforts de Raphael Mengs pour en raviver le sentiment, l'Italie se ranima. Un jeune homme plein de feu et d'émulation ne pouvait être spectateur indifférent de ce réveil. Houdon passa dix ans sur la terre classique à cette époque d'enthousiasme, et de plus il fut chargé à Rome d'un travail qui fixa sur lui l'attention publique. Il n'était pas rare alors de voir les Romains confier à nos lauréats académiques d'importantes commandes. Slodtz avait fait, pour la basilique de Saint-Pierre, un groupe de saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, au moment où celui-ci refuse la mitre qui lui est apportée par un ange. Houdon exécuta en marbre la statue colossale du même saint, qu'on admire sous le porche de l'église de Sainte-Marie-des-Anges : inspiration de Le Sueur, elle donne l'idée la plus fidèle de l'humilité et de la ferveur claustrales. Mais nul éloge ne dut flatter plus l'auteur que celui qu'en fit le pape Clément XIV. « Si la règle de son ordre, dit le spirituel pontife, ne lui prescrivait pas le silence, elle parlerait. » De retour en France, Houdon esquissa le petit modèle en plâtre d'un *Morphée*, qui, exposé au salon de 1771, valut à l'artiste son agrégation à l'Académie de Peinture et Sculpture; quatre ans après, traduite en marbre de grandeur naturelle, cette figure le fit recevoir académicien. Elle ne fut pas sans influence sur l'heureuse réaction qui s'opérait dans la marche de l'art. Une *Vestale*, servant de lampe de nuit, offrit un exemple de l'ingénieux et poétique système d'ornementation appliqué par les Grecs à leur industrie. Une *Minerve*, médaillon en marbre, compléta pour l'artiste une exposition toute mythologique. Académicien, Houdon crut ne pouvoir mieux payer

son tribut au corps enseignant que par un de ces ouvrages propres à former des dessinateurs, et qui finissent par devenir, dans l'école, l'expression consacrée de la structure musculaire du corps humain, un *Écorché*. Cette étude, haute de cinq pieds et demi (dimensions convenables à l'amphithéâtre), est fort estimée. Pour l'instruction élémentaire, elle est rationnellement préférable à ces moulages sur préparations anatomiques qui, ne donnant que la nature morte, peuvent conduire l'élève à de graves erreurs. L'auteur en fit lui-même, pour l'usage privé, une réduction, reconnue supérieure à l'original en grand. Mais la preuve que ces deux résultats furent un double service rendu à l'art, c'est que les reproductions s'en répandirent bientôt dans tous les ateliers de peinture et de sculpture. L'*Écorché* de Houdon fut partout regardé comme le meilleur rudiment du dessin.

Déjà la réputation de l'artiste avait franchi les mers. L'assemblée générale des États-Unis ayant décerné une statue à Washington, Houdon fut appelé en Amérique pour l'exécution du monument; il y fut conduit par Franklin. A Philadelphie, il résida dans la maison même du libérateur. Là, pouvant observer à loisir la physionomie de son hôte, il modela le buste, qu'il rapporta en France. C'est à Paris et d'après ce modèle, frappant de ressemblance, qu'il fit la statue en marbre inaugurée dans la salle de l'État de Virginie. De cette image dérivent presque tous les portraits, peinture, sculpture ou gravure, du guerrier-citoyen. Les études de Houdon en Italie avaient favorisé chez lui l'accord de la vérité de nature avec un faire large et facile, qui convenait bien au portrait. Sans négliger ces riens qui contribuent tant à la ressemblance, il savait faire un choix dans les détails, et conserver au style de la grandeur. Ce n'est pourtant pas ce grand goût des anciens, qui manifeste toute l'âme du modèle par la simple et énergique expression de quelques traits du visage; mais c'en est un reflet satisfaisant. En 1773, les *bustes de Catherine II, impératrice de Russie, du prince Galitzin* et de *Diderot;* en 1775, ceux de *Turgot*, le nom le plus populaire de France à cette époque; de *Gluck*, le plus grand artiste de l'Europe; de *Sophie Arnould*, actrice aimée du public et toujours sûre de lui plaire, représentée dans le rôle d'*Iphigénie*, eurent un succès immense. Mais nous devons ajouter que l'artiste avait exposé en même temps un petit bas-relief en marbre figurant une *Grive suspendue par la patte*, chef-d'œuvre de vérité et de naïveté. O vanité des gloires humaines! la sublime image de Gluck, où respire le génie, eut probablement moins de part à la vogue que l'oiseau mort. Houdon dut songer en riant à la caille de Protogène. On attendait l'artiste au salon de 1781 : il devait y produire la figure de *Diane*, commandée par l'impératrice de Russie; la statue de *Tourville*, dans des proportions colossales, pour la Collection des Français illustres qu[e] Louis XVI faisait exécuter; enfin la statue d[e] *Voltaire assis :* ces trois objets en marbre. L[e] parti pris de représenter Diane entièrement n[ue] est un oubli de toutes les convenances mytho[-] logiques; il fit refuser à l'ouvrage les honneu[rs] du salon. Dans le fait, cette détermination d[e] l'artiste est inexplicable. Un poëte seul pouv[ait] s'écrier en la voyant : *Oui, c'est Diane!* E[n] dépit de l'exclamation de Rulhière, nous n'y po[u-] vons voir qu'une suivante de Vénus; ce q[ui] n'empêche pas que l'arrêt d'exclusion ne no[us] semble trop rigoureux. Ce bannissement éta[it] peu prescrit par les bienséances de l'art, que [la] répétition de la même figure en bronze s'est v[ue] longtemps au milieu de la principale cour de [la] Bibliothèque du Roi, et se voit encore au Louv[re] dans le Musée d'Angoulême. La difficulté de s[a-] tisfaire par le costume moderne aux exigen[ces] sculpturales a été la seule cause de l'espèce [de] recherche qu'on a pu reprendre dans l'am[iral] Tourville, où l'auteur, privé des moyens [de] donner à la simple pose un caractère mo[nu-] mental, a tâché de faire concevoir un m[arin] luttant à la fois contre les ennemis et les [élé-] ment conjurés. Il se trouvait plus à l'aise p[our] la statue de Voltaire. Fidèle aux doctrines g[rec-] ques bien entendues, et averti par le triste e[ssai] d'une figure nue tenté par Pigale, il habill[a son] personnage; mais l'ajustement fut une si[mple] draperie. Ce marbre présenta au public pari[sien] une image aussi noble que vraie de son p[oëte] et de son philosophe favori. La statue, pl[eine] de vie, ne fut critiquée que sur la manière [dont] elle était vêtue, c'est-à-dire qu'elle renouv[ela,] comme on devait s'y attendre, l'éternel débat [de] la question du costume dans les statues mo[nu-] mentales érigées aux contemporains; mais [le] système grec triompha. Elle fut offerte [par] M[me] Denis à l'Académie Française; de là [elle] passa au Théâtre-Français, dont elle déco[re le] vestibule.

Le *buste de Molière*, pour le foyer du m[ême] théâtre, fut aussi l'ouvrage de Houdon, qu[i en-] richit encore du *buste de Voltaire* ce bri[llant] local. A chaque exposition du Louvre, l'ar[tiste] produisait des portraits nombreux et tou[jours] bien accueillis. Telle était sa fécondité que q[uel-] quefois son contingent occupait seul aut[ant de] place que celui de tous ses confrères. La po[pu-] larité s'attacha à son talent, et il fut pen[dant] assez longtemps le sculpteur de son épo[que:] *Louis XVI, le comte de Provence, Mesd[ames] de France, Adélaïde* et *Victoire; le pri[nce] Henri de Prusse; J.-J. Rousseau*, dont le [sta-] tuaire alla mouler le masque en toute h[âte à] Ermenonville, aussitôt qu'on eut appris la ca[tas-] trophe de sa mort; *Suffren*, le héros de l'I[nde;] deux des jeunes officiers français qui avaien[t pris] part à la guerre de l'indépendance améric[aine,] *La Fayette* et *Bouillé; Franklin*, et *D'Al[em-] bert*, la *princesse Daschkof*, comme direc[trice]

de l'Académie des Sciences à Saint-Pétersbourg; *Buffon*, de qui le buste, commandé par l'impératrice de Russie, est peut-être le chef-d'œuvre de son auteur; *Le lieutenant de police Lenoir*; *Sacchini, Gerbier, Mentelle, l'abbé Barthélemy, Mirabeau*; Mirabeau, dont le nom, comme un tonnerre lointain, annonce l'orage qui va fondre sur la France. Quel cortége de célébrités! L'artiste avait connu presque tous ses modèles; bien venu de chacun, il fut admis dans l'intimité de plusieurs; et, comme il était du commerce le plus affable, comme sa spirituelle bonhomie avait beaucoup de charme, il était devenu l'ami de presque tous; en sorte que c'était un plaisir de l'entendre raconter ses souvenirs, ce qu'il faisait avec une naïveté pleine d'intérêt. La naïveté était dans l'homme. Quand on rapproche les uns des autres ses ouvrages dans divers genres et de différentes époques, on reconnaît que cette qualité y est constante et qu'elle forme le caractère prédominant de tous. La pratique du portrait devait la rendre durable, et l'on peut dire qu'il s'est peint dans ses œuvres. Ses têtes de jeunes filles sont comparables aux plus charmantes études sorties du pinceau de Greuze, avec qui elles rivalisent d'ingénuité, d'innocence et de grâce. La jolie figure de *La Frileuse*, trop connue pour avoir besoin d'être décrite, est le type de naïveté.

La révolution venait d'éclater. Il était difficile à Houdon d'échapper au danger de sa renommée. Privé de toute commande publique ou privée, pour occuper ses loisirs, ayant eu l'imprudence de reprendre une vieille statue de sainte Scolastique, abandonnée depuis plus de trente ans dans un coin de son atelier, il fut dénoncé à la tribune de la Convention. Mais un membre de l'assemblée prit sa défense; il eut la présence d'esprit de faire de la sainte une statue de *la Philosophie*, et l'artiste, qui avait exécuté les portraits des plus grands philosophes, fut honorablement acquitté. D'ailleurs, plus de travaux publics! une jeune génération d'artistes s'en empare, et cet empressement des ambitions nouvelles est justifié par une meilleure direction de la marche de l'art, direction à laquelle Houdon avait contribué lui-même par ses exemples. Il fut encore chargé d'une statue en pied de *Cicéron*, pour l'escalier du Sénat conservateur, et de plusieurs sculptures colossales pour la colonne monumentale de la grande armée à Boulogne-sur-Mer. Mais l'âge de la retraite était arrivé pour lui. Il avait atteint la vieillesse sans infirmités. Sa tête, presque entièrement chauve, avait pris un caractère si vénérable que Gérard, dans son tableau de l'*Entrée de Henri IV à Paris*, peignit d'après lui un des magistrats qui présentent au roi les clefs de la ville. Il finit par perdre la mémoire. Revenu à l'état d'enfance, après avoir parcouru le plus grand cercle de la vie humaine, et toujours préoccupé de son art, alors même qu'il n'y pouvait plus réfléchir, il croyait voir une sculpture dans un caillou, et il le ramassait; le soir, on trouvait les poches du vieillard lestées de ces chefs-d'œuvre. Malgré l'absence de sa raison, il continua d'être assidu aux séances de l'Institut et aux représentations du Théâtre-Français. Ses dernières années furent un assoupissement presque continuel; le dieu du sommeil, qui avait eu le premier hommage de son talent, semblait lui avoir réservé ce bienfait, pour lui épargner les angoisses qui rendent si pénible la fin de l'existence. Agrégé à l'Académie de Peinture et Sculpture en 1774, académicien et professeur en 1778; membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur dès l'origine de ces institutions, professeur actif, puis honoraire, puis émérite, à l'École Royale des Beaux-Arts, il n'a manqué à Houdon aucune de ces distinctions personnelles auxquelles l'opinion publique attache du prix. [Miel, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Nouvelle Biogr. des Contemp. — *Archiv. du Musée.*

* **HOUDON** (*Marie-Ange-Cécile* Langlois, Mme), femme du précédent, née en 1748, morte à Paris, le 22 février 1823. On a d'elle: *Belmour, par Mme Dymmer* (miss Damer), *roman traduit de l'anglais par Mme H-n*; Paris, 1804, 2 vol. in-12. Ersch attribue à tort cette traduction à Mme G.... Houdin.

Beuchot, *Bibliogr. de la France*; 1823, p. 767. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1823; — Quérard, *La France Littéraire.*

HOUDRY (*Vincent*), écrivain religieux français, né à Tours, le 22 janvier 1631, mort à Paris, le 29 mars 1729. Ses études achevées, il entra chez les jésuites de Paris en 1644, et fit ses vœux en 1665. Il professa pendant quelques années dans les établissements de sa Société, et se livra ensuite pendant trente ans à la prédication; enfin il ne s'occupa plus que des travaux de composition dans son cabinet. On a de lui: *Sermons sur tous les sujets de la Morale chrétienne, par le P. ***, de la Compagnie de Jésus*; Paris, 1696 et ann. suiv., 20 vol. in-12; — *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs, avec les tables pour les différents usages qu'on peut faire des sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*; Paris, 1702, in-12; — *Bibliothèque des Prédicateurs, contenant les principaux sujets de la morale chrétienne*; Paris, 1712, et ann. suiv., 23 vol. in-4°; Liége, 1716, 4 vol. in-fol. L'auteur a mis à contribution pour cette compilation les sermonnaires anciens et modernes. Houdry a en outre composé des poésies latines, parmi lesquelles on cite: *Ars Typographica, carmen*; et une pièce de vers sur la *Collation*, où il fait de fort jolies descriptions de la fraise, de la crème et du melon. J. V.

Mémoires de Trévoux, janvier 1726 et avril 1726. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

* **HOUEL** (*Nicolas*), philanthrope français, du seizième siècle, était né à Paris, où il exer-

çait la profession d'apothicaire. Soutenu par Henri III, par la reine et par d'autres personnages distingués, il fonda au faubourg Saint-Marceau un établissement qu'il appela *Maison de la Charité chrétienne*. On y trouvait une chapelle, un enclos nommé *Jardin des Simples*, où l'on cultivait des plantes médicinales, une apothicairerie complète, une école pour les jeunes orphelins et un hôpital contigu. Les jeunes orphelins y étaient initiés aux lettres et instruits dans la matière médicale. Ils étaient chargés d'administrer aux pauvres honteux de la ville et des faubourgs les médicaments qui leur étaient nécessaires. L'hôpital était une sorte d'hôtel pour les voyageurs indigents. Après la mort d'Houel le roi ordonna que les soldats et gentilshommes pauvres blessés à la guerre seraient traités et médicamentés gratuitement dans cet établissement, ainsi que les pauvres honteux; puis les soldats invalides furent logés gratuitement à cet hôpital, à l'exclusion des voyageurs; enfin tout l'établissement fut attribué aux soldats blessés, et ce fut le premier essai d'un hôtel des invalides en France. On a de Houel : *Avertissement et déclaration de l'Institution de la Charité Chrétienne, établie ès fauxbourg Saint-Marcel en* 1578; Paris, 1580, in-8°. J. V.

Paulin Paris, *Catalogue des Manuscrits Français de la Biblioth. Royale*. — P. Lelong, *Bibl. Histor. de la France*.

HOUEL (*Jean - Pierre - Louis - Laurent*), graveur français, né à Rouen, en juin 1735, mort le 14 novembre 1813. Il étudia à Paris la peinture chez Casanova et la gravure chez Lebas et Lemire. Il reçut du roi une pension pour qu'il achevât ses études à Rome, où il peignit un assez grand nombre de gouaches. A son retour, il fut accueilli par d'Azincourt, riche amateur, dans les collections duquel il trouva un grand nombre de modèles précieux. Après avoir vendu beaucoup de copies de ses gouaches, il entreprit, en 1776, un nouveau voyage, et se rendit en Sicile, à Lipari, à Malte, où il copia des monuments et des ruines pendant plusieurs années. Revenu avec ces matériaux, il en composa un ouvrage en 4 volumes in-folio, avec 264 planches toutes gravées par lui au lavis, et qu'il publia sous ce titre : *Voyage Pittoresque des Iles de la Sicile, de Malte et de Lipari*; Paris, 1782-87. Les descriptions fidèles de cet ouvrage offrent d'autant plus d'intérêt, aujourd'hui encore, que les tremblements du sol, les ravages des volcans, les guerres et les révolutions ont détruit une partie des chefs-d'œuvre qu'a reproduits Houel. L'impératrice Catherine II fit acheter les dessins de cet ouvrage ainsi que plusieurs peintures de l'auteur. Depuis son retour en France, Houel était agréé à l'Académie royale de Peinture, qui l'avait pris pour son graveur. Admis aux réunions de madame Geoffrin, il se lia avec Diderot, D'Alembert, Marmontel, Vien, Boucher, avec J.-J. Rousseau lui-même. Il a publié une *Histoire des Éléphants de la Ménagerie nationale, avec la relation de leur voyage à Paris*, 1798, in-8°; et il avait commencé une *Histoire Naturelle des Deux Éléphants, mâle et femelle, venus de Hollande en France en l'an VI*; la 1re livraison parut en 1808, gr. in-8°. G. de F.

Notice de Le Carpentier *sur Houel*; Rouen, 1813, in-8°.

HOUGH (*John*), prélat anglais, né dans le Middlesex, en 1651, mort en 1743. Élevé à l'université d'Oxford, au collége de La Magdelène, il en devint membre agrégé (*fellow*), et en fut élu président en 1687. Jacques II, qui cherchait à faire prévaloir le catholicisme dans l'université, cassa l'élection de Hough, et substitua à ce docteur, Parker, évêque d'Oxford. Cet acte arbitraire causa de violents débats, au milieu desquels Hough montra autant de modération que de dignité. A l'approche de Guillaume d'Orange, Jacques se hâta de rendre au collége de La Magdelène ses priviléges et son président, concession tardive et forcée, qui ne réconcilia pas l'université avec les Stuarts. En 1690 Guillaume III nomma ce fidèle champion du protestantisme évêque d'Oxford. En 1699 Hough fut transféré sur le siége épiscopal de Lichfield, et en 1717 sur celui de Worcester, qu'il occupa jusqu'à sa mort. On a de lui des *Lettres*, qui ont été insérées dans sa *Vie* par Wilmot. Z.

Chalmers, *General Biograph. Dictionary*.

HOUGHTON (*****), voyageur anglais, né vers 1750, mort à Tarra (Afrique), après 1793. Dès le début de sa carrière, il fit partie de la légation anglaise dans le Maroc. En 1779, nommé sous-gouverneur (*major*) de Gorée, il offrit à la Société Africaine de Londres de déterminer le cours du Niger et de visiter les grandes villes que l'on suppose exister au delà du désert. Son but était Tombouctou. Il mit à la voile le 16 octobre 1790, et mouilla le 10 novembre à Gillifrie (embouchure de la Gambie). Il remonta ce fleuve l'espace d'environ trois cents lieues; il traversa par terre le reste de la Sénégambie, et s'arrêta à Médina, capitale du royaume de Woulli; il y fut bien reçu du roi Jatta, qui lui conseilla de ne pas aller plus loin dans l'intérieur de l'Afrique. Houghton ne tint aucun compte de ces conseils et pénétra dans le Bondou; le roi Almami, moitié maure moitié païen, se conduisit à son égard avec une grande perfidie, et lui vola la plus grande partie de son bagage. Quittant les Foulahs, Houghton entra sur le territoire des Serawoullis ou *Serasolets*, par les royaumes de Kajaaga ou *Galam* et de Kasson; il séjourna à Tiésie, et reçut l'hospitalité de Tiggity-Sego, frère de Sego-Jalla, roi de Kasson; il y fut l'objet de quelques fêtes, et dans les repas auxquels il était invité les mets se composaient surtout de rats, de taupes, d'écureuils, de serpents, de sauterelles, etc. Il remarqua que les femmes n'avaient pas le droit de manger des œufs. Il supposa que

cette coutume avait été inventée par quelque vieux et rusé *burschreen* (prêtre) qui aimait beaucoup les garder pour lui ». Houghton entra ensuite dans le Kasson, fut bien accueilli par Sego-Bâ, qui lui fit présent d'un cheval blanc. Il pénétra ensuite dans le Kaarta, et, s'avançant vers le nord, il s'arrêta à Simbing, petite ville frontière du royaume de Ludamar. Ce fut de là qu'il écrivit au crayon la dernière lettre que le docteur Laidley reçut de lui. Abandonné de ses serviteurs nègres, il s'avança néanmoins jusqu'à Jarra, ville du Ludamar, et se joignit à une caravane de marchands maures qui allaient acheter du sel à Tisbit, ville située près des marais salants du grand désert. « Après deux jours de marche, rapporte Mungo-Park, devinant les mauvaises intentions de ses compagnons de route, Houghton décida à retourner à Jarra : les Maures essayèrent d'abord de le dissuader ; mais quand ils virent qu'il persistait dans cette résolution, ils lui prirent tout ce qu'il avait et s'enfuirent aux grands pas de leurs chameaux. Le malheureux major, se voyant aussi lâchement trahi, retourna à pied à Tarra, un endroit où l'on trouve de l'eau et qui appartient aux Maures. Il avait été déjà quelques jours sans prendre aucun aliment, et les Maures refusaient de lui en donner. On ne sait pas précisément s'il périt de faim ou s'il fut massacré par les barbares mahométans : son corps fut traîné dans les bois, et l'on me montra de loin l'endroit où on le laissa sans sépulture. » Tels sont les renseignements recueillis par Mungo-Park sur Houghton, dont le sort lui était réservé à lui-même quelques années plus tard. La catastrophe qui termina les jours de Houghton et le pillage de ses papiers rendirent presque nul pour la science son courageux dévouement ; cependant ses *Lettres* furent recueillies et publiées dans les t. II et III des *Mémoires de la Société Africaine*, Londres, 1792-1798, in-4° ; trad. en français par Lallemand, sous ce titre : *Voyages et Découvertes dans l'intérieur de l'Afrique, par le major Houghton et Mungo-Park* ; Paris, an VI, in-8°. Alfred DE LACAZE.

William Smith, *Collection de Voyages autour du monde*, t. IX, p. 1, 14, 38, 42. — Hoefer, *Afrique Centrale*. — Walckenaër, *Bibliothèque des Voyages*, t. VII.

HOULAGOU, le premier des *ilkhans* ou rois mongols de Perse, né en 614 de l'hégire (1217 de J.-C.), mort le 19 rebi second 663 (février 1265), dans son campement d'hiver, sur les bords du Zerrineh ou Tchogatou (Adherbaïdjan). Petit-fils de Gengiskhan et quatrième fils de Touli, il fut, à l'avénement de son frère aîné le khakan (empereur) Mangou, en 649 (1251), chargé d'achever la conquête de la Perse. L'armée qui fut mise sous ses ordres se composait de 120,000 cavaliers et de 1,000 ingénieurs chinois. Précédé d'une avant-garde de 12,000 hommes, il partit de Mongolie en 651 (1253) et n'arriva à Samarcand qu'en 653 (1255). Il réclama des troupes auxiliaires de tous les princes de l'Asie, de ceux même qui avaient jusqu'alors conservé leur indépendance. Le sultan d'Icône, l'atabek de Fars, le roi de Géorgie, les seigneurs du Khorassan, de l'Adherbaidjan, du Schirwan, de l'Irak se hâtèrent d'obtempérer à ses ordres. Le schéikh des Ismaéliens ou Assassins, Rokn ed-Din Khour-Schah, fut invité à se rendre au camp d'Houlagou. Il refusa, mais il offrit de payer tribut aux Mongols et de leur livrer toutes ses forteresses à l'exception d'Alamout, de Lemscher et de Lal. Après quelques négociations peu sincères, Houlagou prit le parti de ravir par force ce qu'il ne pouvait se faire livrer par ruse. Il fit envahir de plusieurs côtés le pays des Ismaéliens, et se présenta lui-même, devant leur capitale Meimoun-Diz, à la tête de 10,000 hommes. Rokn ed-Din fut forcé de se rendre avec son fils et ses principaux officiers, le 19 schawal 654 (9 novembre 1256). Après avoir fait démolir toutes ses forteresses, au nombre de plus de cent, il fut envoyé à la cour de Mangou, et assassiné à son retour par ordre d'Houlagou. Ce dernier fit ensuite massacrer toutes les populations ismaéliennes, sans en excepter les enfants au berceau. Il n'épargna que quelques savants, qu'il prit à son service, comme l'astronome Nassir ed-Din Thoussi et le médecin Mowaffek ed-Doulah, aïeul de l'historien Raschid ed-Din. Pendant que son général Baïdjou portait la guerre en Asie Mineure, où deux frères se disputaient le trône d'Icône, Houlagou se préparait à envahir l'Irak, dernier débris du khalifat de Baghdad. Motassem occupait alors le siége pontifical. C'était un prince bon et pieux, mais fort incapable. Trahi par ses ministres, dont les uns voulaient le déposer et dont les autres étaient d'intelligence avec les Mongols, il ne prenait aucune mesure pour la défense de sa capitale. Cependant l'ennemi approchait. Houlagou hésitait à attaquer une ville qui ne comptait pas moins d'un million d'âmes, et des troupes qui avaient plus d'une fois vaincu les généraux mongols ; son astrologue Hossam ed-Din, qui était sunnite, lui annonça les plus grands malheurs s'il offensait le successeur de Mahomet. Mais le schiite Nassir ed-Din et les prêtres bouddhistes lui promirent le succès le plus complet. Rassuré par ces derniers, il rejeta les offres de Motassem, qui consentait à payer tribut. Après avoir défait l'armée ennemie, il alla investir Baghdad, et y fit lancer des billets, par lesquels il s'engageait à ne faire aucun mal aux personnes inoffensives, aux ministres du culte et aux juges, aux savants et aux descendants d'Ali. Au bout d'une quinzaine de jours, le 4 safar 656 (10 février 1258), le khalife sortit pour implorer la clémence d'Houlagou. Il fut d'abord traité avec égards, et ordonna à ses sujets de déposer les armes. La ville fut mise au pillage ; il y périt environ 800,000 personnes ; les chrétiens, qui s'étaient enfermés dans une église sur l'invitation des Mongols, furent seuls épar-

9.

gués. Après avoir fait mettre à mort le khalife et son fils aîné, 15 safar (21 février), Houlagou s'éloigna des ruines de Baghdad, à cause de la corruption de l'air produite par la décomposition des cadavres. Il soumit successivement plusieurs villes de Mésopotamie, Nisibe, Harran, Roha, Biret, et se dirigea ensuite sur Damas. Le souverain de cette ville, Nassir Salah ed-Din Yousouf, arrière-petit-fils de Saladin, avait envoyé de riches présents à l'empereur Mangou, et en avait obtenu une lettre de sauvegarde. Mais il avait négligé de fournir des troupes à Houlagou, et ses possessions étaient trop à la convenance de ce prince pour ne pas exciter sa convoitise. Ne s'occupant que de poésies, il n'inspirait aucune confiance à ses troupes, qui tentèrent de le détrôner. Il consumait en disputes avec des princes ses voisins le temps qu'il aurait dû consacrer à des préparatifs de défense. A la nouvelle de l'approche des Mongols, il se retira vers l'Égypte avec une partie de ses sujets, espérant obtenir un asile ou des secours du sultan des Mamlouks. Houlagou s'étant rendu maître d'Alep, après un siége de cinq jours (658-1260), fit 100,000 prisonniers qui furent vendus comme esclaves. Les places de Hamat et de Damas se soumirent spontanément pour se donner des titres à la clémence du vainqueur. Les musulmans de ces villes n'eurent à souffrir que les représailles des chrétiens exaspérés par plusieurs siècles d'oppression. Vers la même époque, Houlagou interrompit sa marche victorieuse, pour aller briguer, en Mongolie, le trône suprême, resté vacant par la mort de Mangou. Mais il n'était qu'à Tebriz, lorsqu'il apprit l'élection de son frère Coubilaï. Ses généraux continuèrent à soumettre la Syrie, s'avancèrent jusqu'à Ghazah, et menacèrent l'Égypte. Le sultan mamlouk Cottouz s'avança contre eux à la tête de 12,000 hommes, et rencontra à *Aïn Djalouth* (source de Goliath), entre Naplous et Baïssan, le général Kitouboca, qui fut vaincu et périt dans la bataille, le 25 ramadhan 658 (3 septembre 1260). C'était le premier avantage important que les musulmans remportaient sur les Mongols, depuis l'époque de Djelal ed-din Kharizm Schah. A la suite de cet échec, les vaincus évacuèrent toute la Syrie, et n'y rentrèrent qu'à la nouvelle du meurtre de Cottouz. Mais 6,000 d'entre eux furent encore battus par 1400 musulmans. Ils furent plus heureux contre le nouveau khalife Mostansir, qui, après avoir été reconnu en Égypte, s'avançait à la tête de 3,000 hommes pour reconquérir les États de ses prédécesseurs. Ce prince fut tué à Anbar, près de l'Euphrate. Les projets de vengeance que conçut Houlagou furent ajournés à l'occasion de ses querelles avec son cousin Bercaï, khan de Descht Kiptschak. Ce dernier, qui avait embrassé l'islamisme, détestait Houlagou à cause de sa cruauté à l'égard du khalife et des musulmans. Il envahit le Schirwan, sous prétexte que cette province et l'Aderbaïdjan faisaient partie du lot attribué à son père Djoutchi. Repoussé au delà du Caucase, il surprit l'armée d'Houlagou et la détruisit en partie. Plus tard il se mit en relations avec le sultan mamlouk d'Égypte, qui lui avait envoyé une ambassade. Houlagou se vengea de sa défaite, en faisant massacrer tous les sujets de Bercaï qui se trouvaient en Perse. Peu de temps avant sa mort, il maria son fils Mangou-Timour avec Ouns-Khathoun, princesse du Fars, et réunit ce pays tributaire à ses domaines immédiats. Cet ilkhan ne jouissait pas d'une complète indépendance : il reconnaissait, comme les autres princes mongols, la suzeraineté du grand-khan, représentant de Gengiskhan. Ses possessions étaient comprises entre l'Oxus, le Caucase, l'Euphrate, le golfe d'Oman, l'Indus. Il eut sept filles et quatorze fils, dont deux régnèrent après lui, Abaka et Takoudar-Ahmed. Sa mère, Siourkoukiti-Beighi, et sa principale femme Docouz-Khathoun, l'une nièce, l'autre petite-fille de Oang-Khan, roi des Kéraïtes, étaient chrétiennes, de la secte des nestoriens. Elles ne négligèrent jamais les intérêts de leurs coréligionnaires, dont un grand nombre durent la vie à leur intercession. Houlagou avait pour alliés les Géorgiens et les Arméniens; il reçut en 1260 une lettre du pape Alexandre IV, qui l'exhortait à embrasser le christianisme. S'il ne jugea pas à propos de se rendre à ce vœu, il accorda du moins de grandes immunités aux couvents et aux ecclésiastiques. Ce prince avait le goût des constructions; le palais d'Alatag, le temple d'idole de Khoi et l'observatoire de Meragha furent élevés par ses ordres. La protection qu'il donnait aux sciences n'était pas toujours éclairée; ainsi il préférait l'astrologie à l'astronomie, et consacrait des sommes considérables à des expériences d'alchimie. On peut lui reprocher d'avoir été plus cruel que ses intérêts ne l'exigeaient et d'avoir fait massacrer plus d'un million de ses semblables. E. Beauvois.

Raschid ed-Din, *Hist. des Mongols de Perse*, trad. par Quatremère, t. I. — Wassaf, *Chron.* — Abou'l-Faradj, *Hist. Dynast.* — Le faux Fakhr ed-Din, fragm. dans *Chrestom. Arabe* de Sacy, t. I. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, t. IV, V. — Makrizi, *Hist. des Mamlouks d'Égypte*, trad. par Quatremère. — Haithon, *Hist. Orient.* — Tchamtchian, *Hist. d'Armén.*, t. III. — Brosset, *Hist. de Géorgie*, t. I, et *Addit. à l'Hist. de Géorgie*. — Relation du voy. d'Houlagou en Tartarie, trad. du chinois, dans le *Journ. Asiat.*, 1823, II, 283. — Price, *Chronological Retrospect*, t. II. — D'Ohsson, *Hist. des Mongols*, t. II. — De Hammer, *Geschichte der Ilchane*, t. I. — Abel Rémusat, *Sur les Relat. des Chrétiens avec les Mongols*; dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. VI (1822).

HOULLIER (*Jacques*), médecin français, dont le nom latinisé est *Hollerius*, né à Étampes, mort en 1562. Reçu docteur à la faculté de Paris, il en fut doyen en 1546 et 1547. Il cultiva la médecine et la chirurgie avec un égal succès. « Comme il étoit riche, dit Éloy, et qu'il ne se soucioit pas du gain, il donnoit à ses malades tant d'assiduité, de temps et de réflexion; que

[illegible] il réussissoit à guérir les maux que les autres médecins regardoient comme désespérés. Il n'en falloit pas davantage pour établir solidement sa réputation; le public, qui apprécie les talents par les succès, le regarda bientôt comme un des plus habiles praticiens de Paris. Houllier savoit tirer parti de tout; et comme il étoit persuadé que la joie est le meilleur de tous les remèdes, celui qui fait l'effet le plus prompt et le plus assuré, il travailloit non-seulement à guérir le corps par ses médicaments, mais il tâchoit encore de divertir l'esprit par sa conversation enjouée et ses discours agréables. » « Malgré les soins pénibles d'une pratique étendue, dit Jourdan, il ne négligea pas la littérature médicale, dans laquelle son nom est devenu célèbre. Son principal mérite fut de travailler assidûment à ramener aux principes d'Hippocrate les esprits courbés sous le joug de l'école galénique. Cependant, s'il repousse les subtilités [illegible] oiseuses, s'il bannit les inutiles [illegible] sur les causes prochaines des maladies, il ne sut pas apprécier la noble simplicité de la thérapeutique d'Hippocrate, et adopta en grande partie les remèdes favoris et la polypharmacie dégoûtante des Arabes. » C'est à Houllier [illegible] le mode actuel d'application du séton; [illegible] on l'appliquait au moyen d'un fer [illegible]. Une maladie qui l'emporta rapidement [illegible] permit pas d'achever ses nombreux ouvrages; aucun ne fut publié par lui-même; ceux [illegible] pendant sa vie furent imprimés [illegible] les cahiers de ses disciples, écrits sous [illegible], suivant l'usage adopté dans les écoles [illegible] époque. On a de lui : *Ad libros Galeni [illegible] Medicamentorum secundum [illegible], Periocha octo*; Paris, 1543, in-16; Franc[illegible], 1603, in-12; — *De Materia Chirur[illegible] libri tres*; Paris, 1544, in-fol.; 1552, 1571, [illegible] 1610, in-fol.; Lyon, 1547, 1588, in-8°; [illegible], 1589, 1603, in-12; — *De Morborum [illegible]; De Febribus; De Peste*; Paris, 1565, [illegible]; publiés par les soins de Didier Jacot; — *[illegible] Internis Libri duo, authoris scho[illegible] et observationibus illustrati*; Paris, 1571, [illegible]; 1611, in-4°; Venise, 1572, in-8°; Lyon, [illegible], in-8°; Francfort, 1589, 1603, in-12; — *[illegible] Hippocratis coaca Præsagia*; Lyon, [illegible], in-fol. Cette édition grecque et latine a [illegible] publiée par D. Jacot. « Elle a le mérite, dit [illegible], d'une savante critique du texte, et elle [illegible] accompagnée d'excellentes remarques. » — *[illegible] Aphorismos Hippocratis Commentarii sep[illegible]*; Paris, 1579, 1583, in-8°; Leipzig, 1597, [illegible]; Francfort, 1597, in-16; 1604, in-8°; Lyon, [illegible], in-8°; Genève, 1646, 1675, in-8° : ce com[illegible] est aussi célèbre que l'édition d'Hippo[illegible] que nous venons de citer. A l'exception [illegible] derniers, les ouvrages de Houllier ont [illegible] sous le titre d'*Opera practica*; Paris, [illegible], in-4°; Genève, 1623, 1635, in-4°; Paris, [illegible]. Le principal éditeur de cette collection fut Chartier. On y trouve aussi des notes de Duret, élève de Houllier, des remarques d'Antoine Valet, des commentaires de J. Hautin, et la thérapeutique des femmes en couches par J. Lebon. J. V.

Éloy, *Dict. hist. de la Méd., anc. et mod.* — Jourdan, dans la *Biogr. Médicale*.

HOUMAYOUN (*Nassir ed-Din Mohammed*), *padischah* (empereur) de l'Hindoustan, le second de la dynastie des Grands-Mongols, né dans la citadelle de Caboul, le 4 dzou'lcadeh 913 de l'hégire (6 mars 1508 de J.-C.), mort à Delhi, le 11 rebi premier 963 (24 janvier 1556). Il était fils aîné de Baber, qui ne possédait alors que les contrées situées entre l'Helmend, le Djihoun, l'Indus et le Béloutchistan. Nommé gouverneur de Badakhschan, lors de la conquête de ce pays en 926 (1520), il y résida jusqu'en 932 (1526), époque où il conduisit dans l'Inde un corps auxiliaire. Il se signala par divers exploits, s'empara d'Agra, et commanda l'aile gauche à la bataille de Kanwah, en 933 (1527). Sa bravoure et son affabilité lui concilièrent l'affection de son père, qui le désigna pour son successeur. Il monta sur le trône le 9 djoumada 1er de l'an 937 (29 décembre 1530). Son empire, dont la capitale était Agra, se composait de provinces nouvellement réunies par la force des armes et différant entre elles par la langue et la religion. La possession lui en fut disputée par le prince afghan Mahmoud Lodi, dont le frère Ibrahim avait été dépouillé par Baber du trône de Delhi. Houmayoun défit à la bataille de Dourah, sur le Gange (mai 1531), l'armée de ce prétendant, qui alla mourir obscurément dans le Bengale. Mais il lui restait à l'intérieur des rivaux non moins redoutables, ses frères et ses cousins. Doué d'un caractère conciliant, il s'était efforcé de prévenir les révoltes, en satisfaisant toutes les ambitions. Dès les premiers jours de son règne, il avait donné à son frère Kamran le Caboul et le Candahar, à Askéri la province de Sambhal, à Hindal le Mewat ou Alwar, et avait reconnu son cousin Soliman, gouverneur de Badakhschan, ne se réservant qu'un droit de suzeraineté sur ces provinces et la possession immédiate de l'Hindoustan et du Pendjab. Quelque temps après, il céda même cette dernière province à Kamran, qui s'en était emparé, et y ajouta de son propre mouvement le pays d'Hissar-Firouzah. Deux petits-fils de Hosséin-Mirza-Baïkara, qui vivaient à sa cour, Mohammed-Sultan-Mirza et Mohammed-Zéman-Mirza, gendre de Baber, s'étant révoltés, furent jetés en prison, 940 (1533). Le premier fut privé de la vue. Le second s'échappa, et se retira auprès de Bahader, roi de Goudjérate et de Malwah. Houmayoun, irrité de ce que Behader donnait asile à tous ses ennemis, envahit le Malwah, s'empara de Mandou, (942 1535), et conquit ensuite le Goudjérate, dont le roi se réfugia dans l'île de Diu, qu'il céda aux Portugais. Après s'être rendu maître de la

forteresse de Tchampanir, l'empereur se livra aux plaisirs, et permit à ses troupes de l'imiter. Pendant ce temps, les Afghans envahissaient le Béhar, les princes indigènes du Malwah recouvraient leur indépendance, et Mohammed-Sultan-Mirza se révoltait à Canoudj. Askéri-Mirza, frère de Houmayoun, qui l'avait fait gouverneur du Goudjérate, ayant été expulsé de ce pays par les habitants, se dirigea sur Agra, pour se faire proclamer empereur (943,1536). Mais avant d'avoir exécuté son projet il rentra dans le devoir, et se joignit à l'armée impériale pour faire la guerre aux Afghans. Depuis la mort du prince Tatar-Khan-Lodi, qui avait péri en combattant contre les Mongols, en 941 (1534), les Afghans reconnaissaient pour chef Schir-Khan, qui s'était élevé d'un rang inférieur à la dignité de premier ministre du roi de Béhar, et avait fini par usurper la couronne. Alarmé des progrès de ce général, et désireux de remplacer par de nouvelles conquêtes celles qu'il venait de perdre, Houmayoun entra dans le Béhar, en 944 (1537), s'empara de la forteresse de Tchounar, après six mois de siége, et pénétra jusqu'en Bengale. Mais lorsqu'il voulut rentrer dans ses États, au bout de six mois, il vit que la retraite lui était fermée par les Afghans. Arrivé en présence de l'armée ennemie, il se fortifia dans son camp, et perdit trois mois en escarmouches meurtrières. Il ne pouvait attendre aucun secours de ses frères Kamran et Hindal-Mirza, qui s'étaient révoltés à Agra. Livré à ses seules ressources, il entra en négociations avec Schir-Khan, et il était sur le point de signer la paix, lorsque les Afghans l'attaquèrent à l'improviste et détruisirent son armée à Tchonsa, au confluent du Gange et du Karamnassa, le 9 sefer 945 (27 juin 1539). Il s'enfuit presque seul. Rentré dans sa capitale, il jugea à propos de se réconcilier avec ses frères, et d'amnistier tous les rebelles. Il leva une nouvelle armée de 90,000 hommes, que les défections réduisirent de moitié. Quoique les Afghans ne fussent qu'au nombre de 10,000, ils le vainquirent de nouveau à Canoudj, le 10 moharrem 947 (17 mai 1540), et le poursuivirent jusqu'au Setledj. Houmayoun ne put obtenir un asile dans les États de Kamran. Il fut rejoint par deux cent mille Mongols, que les vainqueurs avaient expulsés de l'Hindoustan, et entreprit de conquérir le royaume du Sind et le pays des Radjpoutes, pour en faire la base de ses futures opérations contre Schir-Khan. Abandonné de son immense armée, qu'il ne pouvait entretenir, il persista néanmoins dans son dessein, et fut partout repoussé. Après avoir erré deux ans dans le Sind et le Radjpoutana, il passa dans le Séistan, qui dépendait du roi de Perse Schah-Tahmasp. Ce monarque l'appela dans sa capitale, à Kazwin, et lui rendit de grands honneurs, qu'il lui fit payer par beaucoup d'humiliations. Zélé schiite, il menaça son hôte de le faire brûler, comme hérétique, s'il ne reniait les doctrines sunnites. Mais sa sœur Sultanum-Khanum tempéra cette ferveur de prosélytisme; il fournit à Houmayoun 14,000 hommes pour conquérir le Badakhschan, le Caboul et le Candahar, se réservant, en retour, la possession de cette dernière province. Le prince mongol s'étant emparé de la forteresse de Bist, puis de la ville de Candahar (952, 1545), vit accourir sous ses drapeaux une grande partie des troupes de Kamran; il occupa Caboul et le pays de Badakhschan, mais il tomba dangereusement malade. Le bruit de sa mort s'étant répandu, les prétendants à la couronne commencèrent à relever la tête. Kamran recouvra Caboul, avec les secours qu'il avait obtenus de son beau-père Schah Hosséin-Arghoûn, roi du Sind. Assiégé dans Caboul, il s'en échappa secrètement, et se retira chez les Ouzbeks. Il fut rejoint par un ministre de Houmayoun, Keratcha, qui avait déserté avec 3,000 hommes à la suite d'une discussion. Mais, ne pouvant compter sur les Ouzbeks, ennemis de sa nation, il fit en 955 (1548) la paix avec son frère, qui lui donna le gouvernement de la province de Koulab ou Khouttalan, située au nord du Djihoun. Houmayoun envahit ensuite le Khanat de Balkh, possédé par les Ouzbeks; mais, craignant une trahison de Kamran, qui n'amenait pas le contingent stipulé, il retourna à Caboul, et perdit dans cette retraite presque toute son armée. Le revers éprouvé par l'empereur fut pour Kamran une nouvelle occasion de révolte. Il s'empara du Badakhschan, et surprit à Aschterkeram, en 956 (1550), l'armée impériale qu'il mit en déroute. Mais vaincu à Schoutergaerden, en 957 (1551), il éprouva une dernière défaite en 959 (1552). Il chercha refuge auprès de Sélim-Schah, roi de Delhi, qui le traita avec dédain, mais le retint prisonnier pour s'en faire un instrument contre Houmayoun. Ayant effectué son évasion, il se retira dans la tribu des Gakers, qui le livrèrent à l'empereur en 960 (1553). Jusque alors Houmayoun, suivant les conseils que son père lui avait donnés au lit de mort, s'était gardé de tremper les mains dans le sang de ses frères; il avait toujours traité avec indulgence ces princes indignes. Il s'était contenté d'exiler à La Mecque, en 957 (1551), Askéri-Mirza, qui l'avait tant de fois trahi. Kamran fut privé de la vue, et alla mourir à La Mecque, en 964 (1557). Hindal-Mirza avait été tué en 1551, en combattant pour Houmayoun contre Kamran. Ces divers événements débarrassèrent enfin l'empereur de tous ses rivaux. Il se prépara alors à reconquérir l'Hindoustan. Ce pays, après avoir été gouverné avec habileté par Schir-Khan, puis par Sélim, était actuellement en proie aux discordes civiles. Mohammed-Schah avait usurpé le trône en 960 (1553), après avoir mis à mort son neveu Firouz-Schah, fils et successeur de Sélim. Mais il ne jouit point paisiblement du fruit de son crime. Ses beaux-frères et cousins, Ibrahim-Khan et Sekander-Schah, avaient pris les armes contre

lui, lorsque Houmayoun envahit le Pendjab. Au lieu de se rallier contre l'ennemi commun, les princes afghans firent ce qu'avaient fait les princes mogols, ils continuèrent à se disputer un trône chancelant. A la faveur de ces discordes, [illegible]-Khan, premier ministre de Houmayoun, défit à Matchiwara, sur le Setledj, un corps de [illegible] cavaliers, en 961 (1554). L'empereur lui-même, à la tête de 5,000 hommes seulement, remporta une grande victoire à Sirhend, sur [illegible] Afghans, le 2 schaban 962 (22 juin 1555). Entré à Dehli quelques mois plus tard, il se proposa de diviser l'Hindoustan en six gouvernements, dont chacun aurait une administration et une armée séparée. Il pensait qu'une armée de 12,000 hommes lui aurait suffi pour maintenir dans la dépendance les diverses parties de son empire. [illegible] projets n'eurent pas de suite. Étant tombé du haut d'une plate-forme, où il faisait des observations astrologiques, il mourut de sa chute au bout de quelques jours. Ses officiers cachèrent sa mort durant deux semaines; ils n'en laissèrent divulguer la nouvelle qu'après avoir averti le prince [illegible], qui se trouvait dans le Pendjab. Houmayoun était affable, généreux, humain, brave. [illegible] jamais le mal par principe, et ménagea toujours les peuples vaincus. Mais son inconstance et sa légèreté neutralisaient toutes ses bonnes qualités; et sa faiblesse fut la source de la plupart des révoltes qui troublèrent son règne. Il était versé dans les mathématiques et surtout dans l'astronomie. Doué d'un esprit brillant, il s'adonnait avec passion à la culture des lettres et composa un *Diwan* ou recueil de poésies.

É. BEAUVOIS.

[illegible] (Djouher), *Tezkereh Alvakiat, or private memoirs of Humayoon*, trad. par Ch. Stewart; Londres, [illegible], in-4°. — Nizam ed-Din Ahmed, *Tarikh*. — Haïder [illegible] Doughlat, *Tarikh i Raschidi*. — Abd el-Kader, Badaouni, *Tarikh*. — Abou'l-Fadhl, *Akbar-Nameh*. — Khafi-Khan, *Tarikh*. — Ferishtah, *Hist. of the Rise of the Mahomedan Power in India*, trad. par Briggs; t. II. — [illegible], *Hist. of the Afghans*, trad. par Dorn, [illegible], in-4°, t. I. — Sandjan Rai Mounschi, *Kholasset at-Tawarikh*. — Sam Mirza, *Tezkiret*. — Price, *Chronological Retrospect*, t. III. — W. Erskine, *Hist. of India under the two first sovereigns of the House of Taimour, Baber and Humayun*; Londres, 1854, 2 vol. in-8°, tout le t. II.

HOUNG-WOU. *Voy.* TCHOU-YOUAN-TCHANG.

HOURCASTREMÉ (*Pierre*), littérateur français, né à Navarrenx (Béarn), le 24 décembre [illegible], mort vers 1815. Placé dans le commerce au sortir de l'école, il lisait avec avidité tous les livres qu'il pouvait rencontrer, et se mit à composer de petits vers à la Bernis, en même temps qu'il apprenait seul le dessin et la musique. Ses parents l'envoyèrent alors à Paris, où il se fit recevoir avocat. Il revint exercer sa profession dans sa ville natale; mais la capitale l'attirait, et, en 1767, il offrit à Louis XV des dessins à la plume de sa composition. Trois ans après il adressa des vers à Voltaire, qui lui répondit:

.... Je vous cède ma lyre;
Vos doigts sont faits pour l'animer.

En 1773 Hourcastremé réunit ses premières productions poétiques, et fit imprimer en tête les stances de Voltaire. Cependant, comme il avait négligé dans ses vers les règles élémentaires de la versification, qu'il ignorait peut-être, il s'avisa de rassembler dans une préface les vers de Voltaire qui lui paraissaient défectueux, pour couvrir en quelque sorte ses propres négligences, et ne craignit pas de dire que Voltaire avait souvent *chevillé* ses vers, pour plus de *solidité* sans doute. Deux ans après il présenta à l'Opéra un drame lyrique en cinq actes, intitulé *Marius et Arisbe*. On le lui renvoya pour y joindre un divertissement; il en fut piqué et garda son drame. L'Académie de Marseille ayant mis au concours l'éloge en vers de Christophe Colomb, il y envoya une pièce qui n'eut pas le prix. Retiré à Graville en 1784, il s'occupait de mathématiques, cherchant la solution des problèmes de la quadrature du cercle, de la trisection de l'angle et de la duplication du cube, lorsque la révolution éclata. Il vint alors à Paris et entra en correspondance avec les hommes les plus notables des états généraux, et leur adressa ses vues sur les moyens de régénérer la France. A la place où avait été la Bastille il voulait qu'on élevât un immense bâtiment qui aurait pu contenir l'assemblée nationale, les académies, etc. En 1789, il envoya à l'Assemblée constituante un projet d'organisation des tribunaux, où il exposait le plan de bureaux de conciliation. Il envoya ses autres ouvrages à la même assemblée; et comme l'un d'eux contenait un nouveau système d'éducation, il fut peiné de voir qu'on n'avait pas songé à le choisir pour précepteur du dauphin. La chute de la monarchie ne lui présageant rien de bon, il s'en retourna prudemment à Graville, et y resta tout le temps de l'orage. Il avait mis au commencement d'un de ses livres son portrait avec cette inscription : *Vir simplex et rectus*. Le comité révolutionnaire du Havre lui demanda l'explication de cette devise; il en donna une qui parut satisfaisante, et ne fut plus inquiété. En 1795, il adressa à la commission chargée de la révision de la constitution de 1793 un projet qui lui paraissait propre à prévenir les révolutions. Non compris dans la liste des écrivains secourus par la Convention, il s'offensa de cette injustice et attribua son déboire à Chénier, qu'il appelait *le plus incorrect et le plus faible des versificateurs*. Revenu à Paris en 1796, il travailla au *Courrier lyrique* et aux *Étrennes de Mnémosyne*. De nouveaux ouvrages d'Hourcastremé n'eurent point de succès, et il tomba ensuite complétement dans l'oubli. Dans un de ces livres il nie la rotation de la Lune sur son axe et le mouvement de la Terre autour du Soleil; il explique un instrument nommé *trisecteur*, qu'il a imaginé pour couper un angle en trois parties égales; enfin, il donne l'histoire naturelle de mollusques qu'il appelle *Beroé*, *le*

Peigne et *la Fileuse*. On a de lui : *Poésies et Œuvres diverses*, en vers et en prose ; Londres (Rouen), 1773, 2 vol. in-12 : le premier volume renferme une comédie en trois actes et en prose intitulée : *La Nouvelle Ève ;* — *Catéchisme du Chrétien, par le seul raisonnement ;* Toulouse, 1789, in-8° ; — *Aventures de messire Anselme, chevalier des Lois ;* Paris, 1790, 2 vol. in-12 ; 1796, 4 vol. in-8°. On trouve dans le 1er volume de cette seconde édition la *Mérope* de Voltaire mise en prose, et dans le 2e le drame lyrique de *Marius et Arisbe ;* — *Essai sur la Faculté de Penser et de réfléchir, dans lequel l'instinct se trouve caractérisé et mis à sa véritable place ;* Paris, 1805, in-8° ; — *Essais d'un Apprenti Philosophe sur quelques anciens problèmes de physique, d'astronomie, de géométrie, de métaphysique et de morale*, 1re partie, 1805, in-8° ; — *Solution du Problème de la Trisection géométrique de l'Angle, suivie de celles de la Quintisection, Septisection*, etc. ; Rouen, 1812, in-8°. En 1773, Hourcastremé avait annoncé un *Traité sur le Commerce*, et plus tard un extrait du *Dictionnaire Philosophique*, dans lequel il prétendait avoir donné à tous les arts et à toutes les sciences sans exception le plus haut degré de perfection possible. J. V.

Hourcastremé, *Aventures de messire Anselme*. — Quérard, *La France littéraire*.

HOURELLE (*Pierre-François*), médecin français, né à Reims, au mois d'avril 1758, mort dans la même ville, le 15 mai 1832, à la suite d'une attaque de choléra. On a de lui : *Dissertation sur l'Empyème et les différentes espèces d'épanchements qui peuvent se faire dans la capacité de l'estomac ;* Strasbourg, 1808, in-4° ; — *Remarques topographiques, médicales et politiques sur la Ville de Reims et son territoire ;* Reims, 1810, in-4°. Il avait travaillé à un ouvrage sur les différentes épidémies qui ont affligé son pays. J. V.

Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

HOUSSAY (Frère *Jean* DU), religieux hermite du Mont-Valérien près Paris, né à Chaillot, en 1539, mort au Mont-Valérien, le 3 août 1609. Les religieux au milieu desquels vivait Jean du Houssay formaient une communauté particulière qui ne dépendait d'aucune autre. Ils ne prononçaient que les vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance : leur but en se réunissant avait été de marcher sur les traces des anciens hermites. Ils se soumettaient au travail des mains, à l'abstinence et quelquefois à la réclusion perpétuelle. C'est comme reclus que se fit connaître Jean du Houssay ; il ne vécut pendant quarante-huit ans que de pain grossier, de racines crues, et ne but que de l'eau ; encore ne fut-ce qu'une fois par jour et après le coucher du soleil. Henri III, Henri IV, les reines Marguerite de Valois et Marie de Médicis lui vinrent faire visite dans sa retraite. Les Frères Hermites habitaient le Mont-Valérien depuis un temps immémorial, lorsque, vers le milieu du dix-septième siècle, on les força à quitter leur monastère pour le céder à une communauté de prêtres ; mais un arrêt du parlement, qu'ils obtinrent le 30 juillet 1664, les réintégra dans leurs droits. Depuis lors jusqu'à la fin du siècle suivant ils ne furent plus inquiétés. Leurs statuts ont été publiés en 1776 sous ce titre : *Règle et Constitutions des Frères Hermites du Mont-Valérien près Paris, sur le modèle des anciens solitaires ;* Paris, in-12. On y trouvera un beau portrait de Frère Jean du Houssay ; ce livre est intéressant à cause de la singularité de certaines règles. Le suivant, qui ne l'est pas moins, contient le même portrait : *Livre d'Église et Cérémonial des Hermites du Mont-Valérien, à Paris ;* 1786, gr. in-8°. Louis LACOUR.

Règle et Constitutions des Frères Hermites, Avertissement.

* **HOUSSAYE** (*Arsène*), littérateur français, né à Bruyères, près de Laon, le 28 mars 1815. Son père, qui s'occupait d'agriculture, s'opposa d'abord au goût du fils pour la littérature ; mais en 1832 le jeune Houssaye partit de sa ville natale et vint à Paris, où il se lia avec Hégésippe Moreau et Paul van del Heyl. Il rencontra M. Théophile Gautier dans les salons du Louvre, et bientôt il fit connaissance avec Gérard de Nerval, Ourliac, MM. Roger de Beauvoir, Clésinger, Célestin Nanteuil, Marilhat, Alphonse Esquiros, etc. Cet essaim d'artistes vint se loger dans une même demeure, rue du Doyenné, et, pendant plusieurs années, ils vécurent en commun ; cette époque, M. Houssaye l'a caractérisée ainsi lui-même :

> Oh ! le beau temps passé ! nous avions la science,
> La science de vivre avec insouciance.
> La gaîté rayonnait en nos esprits moqueurs
> Et l'amour écrivait des livres dans nos cœurs.

Chacun finit cependant par trouver sa voie particulière. M. Houssaye ressuscita en vers et en prose le style du siècle de Louis XV. « Le jeune romancier, dit M. Alph. Esquiros, avait rencontré dans sa nature une fleur d'originalité. Dans un temps où l'influence du drame s'étendait à toute la littérature, où le poison jouait un si grand rôle à la scène et dans les journaux, où le sang débordait de la coupe, M. Houssaye osa se faire un horizon à part, avec des églantiers à ses pieds, une verte et savoureuse forêt dans le lointain. Les livres de cet écrivain respirent tous un mélancolique sentiment du paysage. Dans les descriptions agrestes, M. Houssaye n'est pas seulement artiste, il est poëte. Amant de la nature, il ne la voit pas seulement avec les yeux, mais avec le cœur. A mesure que le talent de l'auteur mûrissait, sa main, plus ferme et plus hardie, jetait çà et là des traits critiques, des caractères neufs, des passions sauvages qui variaient le

fond du tableau, mais sans jamais en altérer la grâce première. » D'un autre côté, on lui reproche un style parfois maniéré, prétentieux; il a du trait et des mots fins, trop de concettis, des négligences, des inexactitudes; mais de la verve, de l'imagination, du sentiment, de la poésie. « Son talent, a dit M. Philarète Chasles, c'est un sourire tempéré par une larme, un trait d'esprit mouillé par un trait de sentiment. » M. Jules Janin, plus sévère, l'a appelé « l'Hérodote du dix-huitième siècle malade », et Théophile Gautier a dit dans *Le Moniteur* que ses *Portraits du Dix-huitième siècle* « sont autant de petits chefs-d'œuvre qui resteront »

Après s'être essayé par quelques articles dans les journaux, M. Arsène Houssaye publia sa première œuvre importante, *La Couronne de Bluets*, qui eut du succès; la seconde, intitulée *La Pécheresse*, acheva de le poser dans ce monde de la littérature facile, qui se plaît surtout à la peinture des mœurs légères. Depuis lors, il a publié bon nombre de romans, quelques-uns avec M. Jules Sandeau. Plus tard il fit imprimer des vers, et, en 1840, il fit un voyage en Hollande pour y étudier l'école de peinture hollandaise. De 1838 à 1843, il rendit compte des expositions des beaux-arts dans la *Revue de Paris*. De 1844 à 1849 il dirigea le journal *L'Artiste*, qui avait été créé par Achille Ricourt en 1831, mais qui était loin de prospérer. M. Houssaye y appela ses anciens amis, et le journal prit un essor brillant. Il y a donné bon nombre d'articles sous le nom de *lord Pilgrim*. M. Arsène Houssaye n'en continua pas moins de travailler pour la *Revue de Paris*, où il commença sa *Galerie de Portraits du Dix-huitième Siècle*. Bientôt M. Véron l'appela au *Constitutionnel*. A la suite d'un second voyage en Hollande, M. Houssaye publia une *Histoire de la Peinture flamande*, qu'on adapta aux planches gravées de l'ancienne *Galerie Lebrun*.

En 1847, sur le point d'être nommé professeur d'esthétique au collége de France, il prit part aux banquets réformistes en présidant un banquet d'étudiants. Après la révolution de février 1848, il fonda un club, et se présenta contre Odilon Barrot, aux électeurs de son département. Au mois de novembre 1849, grâce à l'influence de Mlle Rachel, il fut nommé administrateur de la Comédie Française. A cette époque il quitta la direction de *L'Artiste*. Son administration du Théâtre-Français, d'abord mal accueillie par les artistes, qui voulaient rester en république, fut pourtant très-heureuse; il sut retenir Mlle Rachel, sans négliger d'autres éléments de succès; de nouveaux talents d'écrivains se produisirent sur notre première scène, et les recettes générales doublèrent. Au mois de décembre 1851, M. Arsène Houssaye accrut, dit-on, sa fortune personnelle par d'heureuses spéculations. L'année suivante, il composa pour Mlle Rachel des vers pour saluer l'empire renaissant. En 1854, il perdit sa femme, qui était fort distinguée et qui lui laissa un fils. Le 30 janvier 1856 il a été remplacé par M. Empis comme administrateur du Théâtre-Français, et nommé inspecteur-général des œuvres d'arts et des musées des départements, position créée pour lui par l'empereur.

On a de lui : *La Couronne de Bluets*, roman; Paris, 1836, in-8°; — *La Pécheresse*; Paris, 1836, 2 vol. in-8° : ce roman a été réimprimé sous le titre de *Le Ciel et la Terre, histoire panthéiste*, dans les *Romans*, *Contes et Voyages*; — *Les Aventures galantes de Margot*; Paris, 1837, in-8° : quelques exemplaires de la troisième édition ont paru sous le titre de : *Les Galanteries de Margot*, substitué par l'éditeur au titre primitif, que l'auteur fit rétablir par autorité de justice; — *Le Serpent sous l'Herbe*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *La Belle au Bois dormant*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Les Revenants* (avec M. Jules Sandeau); Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Fanny*; Paris, 1840, in-8° : la couverture porte *Romans sentimentals*, tome Ier; le tome II contient *Les Aventures galantes de Margot*, et le tome III *La Couronne de Bluets*; — *Les onze Maîtresses délaissées*; Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Poésies, les Sentiers perdus*; Paris, 1841, in-12; — *Madame de Vandeuil* (avec M. Jules Sandeau); Paris, 1842, in-8° : l'héroïne de ce roman n'est pas la fille de Diderot; — *Mademoiselle de Kerouare* (avec le même); Paris, 1842, in-8°; — *Études sur le Dix-huitième Siècle : le Café de la Régence*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Milla* (avec M. J. Sandeau); Paris, 1842, in-8°; — *Marie* (avec le même); Paris, 1843, in-8°; — *Madame de Favières*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *La Vertu de Rosine*; Bruxelles, 1844, in-18 : d'abord publié dans *Le Constitutionnel*; — *Les Caprices de la Marquise*, comédie en un acte, jouée au théâtre de l'Odéon le 12 mai 1844; Paris, 1844, in-12; — *Revue du Salon de* 1844; Paris, 1844, in-4°; — *La Poésie dans les Bois*; Paris, 1845, in-18; — *Romans, Contes et Voyages*; Paris, 1846, 1847, in-12; — *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise*; Paris, 1846, in-fol. avec 100 gravures sur cuivre; 2e édit., 1847, 2 vol. in-8°; nouv. édit., 1857, in-18; — *Les trois Sœurs*; Paris, 1847, 2 vol. in-8° : ce roman avait d'abord paru en feuilletons dans *Le Constitutionnel*; — *Voyage à Venise*; Paris, 1849, in-12 : c'est le troisième volume des *Romans, Contes et Voyages*; — *Critique accompagnant la suite de l'Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut* (avec MM. Sainte-Beuve et J. Janin); Paris, 1847, in-16; — *Au Peuple des campagnes* (23 articles composant la profession de foi du candidat à l'Assemblée nationale); Paris, 1848, in-8°; — *Galerie de Portraits du Dix-huitième Siècle*, 4e édition, revue et corrigée, 1re et 2e série; Paris, 1848, in-12; 6e édition, Paris, 1857, 5 vol. in-18, contenant : *Poëtes et Philosophes*;

Peintres et Musiciens; la Cour; le Théâtre; — *Poésies complètes;* Paris, 1849, in-12 : ce volume renferme : *Les Sentiers perdus, Cécile, Silvia, Ninon, La Poésie dans les Bois, poëmes antiques;* — *Philosophes et Comédiennes;* Paris, 1850, in-12; 4e édit., 1857, in-18 : c'est la 3e série de la *Galerie de Portraits du Dix-huitième Siècle;* — *Fresques et Bas-Reliefs, poëmes antiques;* Paris, 1851, in-18; — *Le Repentir de Marion;* Paris, 1851, in-8°; — *La Comédie à la Fenêtre, écrite le matin pour être jouée le soir;* Paris, 1852, in-12; — *L'Empire, c'est la Paix!* stances dites par Mlle Rachel devant S. A. I. Louis-Napoléon Bonaparte, le 28 octobre 1852; Paris, 1852, in-8°, en couleur; in-folio; — *Histoire du 41e Fauteuil de l'Académie Française;* Paris, 1855, in-8°; 4e édit., considérablement augmentée; Paris, 1857, in-18; — *La Pantoufle de Cendrillon, illustrée de cent vignettes;* Paris, 1855, in-8°; — *Histoire de l'Art en France; recueil raisonné et annoté de tout ce qui a été écrit et imprimé sur la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure françaises, depuis leur origine jusqu'à nos jours;* Paris, 1856, in-8°; — *Les Femmes comme elles sont;* Paris, 1857, in-18; — *Voyages humoristiques; Amsterdam, Paris, Venise; Voyage à ma Fenêtre;* Paris, 1857, in-18; — *Le Violon de Franjole : romans, contes, nouvelles;* 5e édit., 1857, in-18; — *Œuvres Poétiques : Les Romans de la Vie; Le Musée des Poëtes; Le Paradis perdu; La Poésie dans les Bois, poëmes antiques, contes et légendes;* nouv. édit., Paris, 1857, in-18; — *Galerie flamande et hollandaise*, texte, in-fol.; 1857, avec 32 planches gravées.

M. Arsène Houssaye a rédigé avec MM. Théophile Gautier et Paul Mantz le texte de *Les Peintres Vivants*. On cite encore de lui dans divers recueils : *Mathilde; Marie de Joysel; Cornille Schut; Le Joueur de Violon; Lomproz et Marguerite; Rachel et Lucy; L'Arbre de la Science* (sous le nom de Voltaire), etc. Parmi les articles de *L'Artiste*, on remarque : *Prudhon, Voltaire*. Il a travaillé au recueil intitulé *Le Foyer de l'Opéra : Les Coustou; la Philosophie des arts;* — au *Fruit Défendu;* — à la *Revue des Deux Mondes*, où il a donné les *Vanloo* (1er août 1842); *Jacques Callot* (15 septembre 1842); *Boucher et la Peinture sous Louis XV* (1er juillet 1843); *Chamfort* (1er juillet 1848); — à la *Revue Démocratique*, en 1840, et à divers autres journaux. — On trouve de lui dans la *Bibliothèque des Feuilletons : L'Abbé Prévost et Manon Lescaut* (t. VII); — *La Fontaine aux Loups* (t. VIII); — *Mademoiselle de Marivaux* (tome XI). — Enfin, il a fait paraître au *Moniteur : La Recherche du Bonheur;* et des lettres sur les *Musées de Province*. Enfin il vient de publier *Le Roi Voltaire*, un volume in-8°. C'est un paradoxe historique comme l'*Histoire du 41e fauteuil*. L. Louvet.

Ch. Robin, *Galerie des Gens de Lettres au Dix-neuvième Siècle*. — Eug. de Mirecourt, *Les Contemporains : Arsène Houssaye*. — *Dict. de la Conversation*. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — J. Janin, *Journal des Débats* des 23 et 30 août 1852. — Théodore de Banville, *Galerie du Dix-neuvième siècle*.

HOUSSAYE. *Voy.* Amelot.

HOUSSEAU (*Étienne*), historien français, né au Mans dans les premières années du dix-huitième siècle, mort le 5 octobre 1763. Il appartenait à la congrégation de Saint-Maur, et il a travaillé au tome XI des *Historiens de France*. Mais ce qui est son titre principal à la reconnaissance des érudits, c'est cet immense recueil de pièces sur la Touraine, le Maine et l'Anjou, qui, rassemblées sous sa direction, forment aujourd'hui une des meilleures collections historiques de la Bibliothèque impériale. Les diplômes occupent les neuf premiers volumes du recueil; viennent ensuite de simples extraits de cartulaires, un dictionnaire topographique, une histoire des archevêques de Tours, une histoire des évêques d'Angers, une histoire de Touraine, des dissertations, des notes, etc. B. H.

B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV, p. 284.

HOUSSÉIN. *Voyez* Hossáin et Husséin.

* **HOUSTON** (*Samuel*), général, sénateur du Texas au Congrès, ancien président du Texas, naquit dans le comté de Rockbridge (Virginie), en mars 1793. La vie de ce général est associée à des événements qui resteront dans l'histoire, et cependant ce n'est pas un homme supérieur; mais c'est un type très-remarquable de ces hommes de l'ouest, hardis, aventureux, ambitieux de renommée et de popularité, pleins de ressources, et menant de front les aventures, le roman et le progrès de la civilisation. Fort jeune, il perdit son père, et sa mère alla s'établir avec sa famille sur les rives du Tennessee, alors la limite de la civilisation dans l'ouest. Là, le futur sénateur ne put recevoir qu'une mince éducation. Il passa quelques années parmi les Indiens Cherokees, et y puisa des goûts et des habitudes qui donnent à son caractère une couleur originale. Au fond, il se sent bien plus heureux au milieu des vastes forêts et des prairies qu'au sein de la civilisation. Il débuta par être commis d'un petit marchand, puis il ouvrit une école. Ces occupations pacifiques ne lui allaient pas. Il s'engagea dans l'armée, et servit sous le général Jackson dans la guerre contre les Creeks. Il s'y distingua beaucoup, et à la fin des hostilités il était lieutenant. Cette carrière fermée, il en essaya une autre. Il étudia le droit et s'établit comme avocat à Nashville. C'est vers ce temps que commence sa vie politique. Après avoir occupé plusieurs places peu importantes dans l'État de Tennessee, il fut en 1823 nommé représentant au congrès, et continua à y siéger jusqu'en 1827, année où il fut élu

gouverneur de l'État. En 1829, avant la fin même du terme de sa place, il donna sa démission, et alla s'établir au milieu des Cherokees, dans l'État à demi sauvage d'Arkansas. Pendant sa résidence au milieu des Indiens, il put voir de près les fraudes de tous genres dont usaient les agents du gouvernement à l'égard des pauvres Indiens. Il en fut ému de pitié et d'indignation, et se rendit à Washington pour les exposer et en obtenir justice. Sa mission généreuse eut peu de succès. Ses attaques contre les coupables lui suscitèrent plusieurs procès en calomnie. De dégoût, il quitta la place et retourna après de ses amis indiens.

Dans une visite qu'il fit au Texas, on lui demanda la permission d'user de son nom pour une convention qui allait se former, afin de rédiger une constitution pour le Texas avant son admission dans l'Union méxicaine. Il y consentit, et fut élu membre de l'assemblée à l'unanimité. La constitution proposée fut rejetée par Santa-Anna, qui avait alors le pouvoir. Le mécontentement des Texiens fut porté au comble, quand on leur demanda de livrer leurs armes. Ils résolurent de résister. Une milice fut organisée, et Austin, le fondateur de la colonie, fut nommé général en chef, poste où il fut bientôt remplacé par Houston.

Ce général improvisé conduisit la guerre avec vigueur et habileté, et la termina glorieusement par la victoire de San-Jacintho (avril 1836). Les Mexicains furent mis en déroute complète, avec une perte de 700 hommes, tandis que les Texiens n'en eurent, dit-on, que 7 tués et 30 blessés. Santa-Anna lui-même tomba au pouvoir des vainqueurs, et ses récentes cruautés à la prise de la forteresse d'Alamo, défendue par des Américains, avaient produit une si grande agitation, qu'on eut bien de la peine à le soustraire à une vengeance sommaire. La même année, l'indépendance du Texas fut reconnue par le Mexique, et le général Houston inauguré comme premier président de la nouvelle république. A l'expiration de ces fonctions, comme la loi interdisait une réélection immédiate, il devint membre du congrès. En 1841 il fut nommé de nouveau président. Son projet favori était de faire admettre le Texas dans l'Union Américaine; mais, malgré ses efforts, il acheva le temps de son administration sans y avoir réussi. Ce ne fut qu'en 1844, et après de vives discussions au sein du congrès, que le Texas fut admis comme État de l'Union. Le général Houston fut élu sénateur, dignité dont il jouit encore. Deux ou trois fois, ses amis l'ont mis en avant comme candidat à la présidence. Mais bien qu'il soit un des chefs du parti démocratique qui est en possession du pouvoir et de la popularité depuis vingt-cinq ans, que lui-même soit populaire, sa candidature n'a pas eu beaucoup de succès.

J. CHANUT.

American Biography. — Notes particulières

HOUSTOUN ou **HOUSTON** (*William*), botaniste anglais, né vers 1695, mort en Amérique en 1733. Il partit fort jeune comme chirurgien de marine, et parcourut diverses contrées de l'Amérique. De retour en 1728, il se rendit à Leyde et y suivit les cours de Boerhaave. De concert avec van Swieten, il commença une série d'expériences anatomiques, et reconnut que les animaux ne peuvent plus vivre lorsque l'air pénètre dans les cavités des plèvres. Houstoun fut reçu membre de la Société royale de Londres en 1729; il repartit presque immédiatement pour le nouveau continent, et s'y livra à la botanique. On lui doit la première description authentique de la plante qui fournit la *contra-yerva*. On a de lui *Reliquiæ Houstonianiæ, seu Plantarum in America meridionali collectarum Icones*; Londres, 1781, in-4°. Cet ouvrage, orné de 25 planches, a été édité par J. Banks. Il contient les caractères de quinze genres et de onze espèces originaires des environs de Venezuela. Gronovius a donné le nom de *houstonia* à un genre de rubiacées dont toutes les espèces sont des arbustes de la Caroline, de la Virginie et du Mexique; ce genre portait déjà un nom : c'était le *bouverdia* de Saliab. A. DE L.

Biographie médicale.

HOUTHEIM (*Libert*), poëte latin belge, né à Tongres, au commencement du seizième siècle, mort en 1582. Entré de bonne heure dans la congrégation des Hiéronoymites, il enseigna d'abord les belles-lettres à Mons, au *Collegium Mondanum*; plus tard il devint prieur du couvent de son ordre établi à Liége. On a de lui : *Ethica Vitæ Ratio*; Liége, 1573, in-4°; — *Theatrum Vitæ humanæ*, comédie; Liége, 1574, in-4°; — *Gedeon*, tragi-comédie; Liége, 1575, in-4°; — *Oratio in Natalem Christi, versu heroico*; Anvers, 1577, in-8°; — *Κακογειτνία, seu de mala vicinia*; Mons, 1580, in-8°; — *Compendium de Versibus faciendis*. E. G.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

HOUTMAN (*Corneille*), navigateur hollandais, né à Alkmar (1), vers 1560, mort dans le royaume d'Achem, vers 1605. Ses compatriotes le considèrent à juste titre comme le fondateur de leur commerce direct avec les Indes; du moins est-il constant que, le premier, il fit flotter le pavillon néerlandais dans ces contrées lointaines. Jusqu'à lui les Hollandais étaient véritablement, pour le trafic des épices et des autres productions hindoues ou malaises, tributaires des Espagnols et des Portugais; les persécutions qu'ils éprouvèrent dans les ports de la Péninsule, soit de la part des gouverneurs royaux, soit de l'inquisition, les décidèrent à s'ouvrir des relations avec les pays de production. Ils cherchèrent vainement un passage au Cathay par le nord-est; d'un autre côté, les caravanes par la Tartarie et

(1) Plusieurs biographes français le font naître à Gouda; nous avons préféré la version des auteurs hollandais.

la Moscovie présentaient tant de dangers et étaient soumises à tant d'avanies de la part des nombreux princes dont il fallait traverser les possessions, que le commerce devenait impossible. Houtman résolut de faire cesser cet état de choses : ses affaires l'ayant appelé à Lisbonne, il s'y informa soigneusement de tout ce qui concernait le commerce des Indes et des routes qu'une longue expérience avaient rendues familières aux Portugais. Sa curiosité parut indiscrète aux autorités, dans un pays où il était sévèrement défendu aux étrangers de demander ou recevoir des renseignements sur les pays transatlantiques. Houtman fut jeté en prison et condamné à payer une amende fort au-dessus de sa fortune, et qui n'avait été prononcée que pour rendre sa délivrance impossible. La nécessité lui inspira l'idée de s'adresser aux principaux marchands d'Amsterdam, leur promettant pour prix de sa liberté qu'il leur donnerait les moyens de se frayer une route vers les Indes. Sa proposition fut acceptée et sa rançon soldée. En 1594, de retour dans sa patrie, il ne pensa qu'à l'exécution de sa promesse, sous le triple mobile de l'intérêt, de la vengeance et de la reconnaissance. Après avoir écouté ses rapports, les marchands d'Amsterdam résolurent de former une société sous le nom vague de *Compagnie des Pays Lointains*. Les premiers directeurs (1) firent armer quatre bâtiments : *Le Maurice*, *La Hollande*, *L'Amsterdam* et *Le Pigeonneau*, portant ensemble 247 hommes d'équipage et 100 pièces de canon ou pierriers ; les capitaines étaient Jan Jansz de Molenaär, Jan Dignumsz, Jan Jacobsz Schellinger et Simon Lambertsz Man. Houtman dirigeait la flotte comme commis du commerce ou subrécargue. La flottille mit à la voile du Texel le 2 avril 1595. Le 16 on relâcha à l'île de Maïo (îles du cap Vert), le 2 août près du cap des Aiguilles, le 3 septembre à Sainte-Marie de Madagascar, où les Hollandais durent plusieurs fois combattre les naturels ; ils y séjournèrent jusqu'au 15 février 1596 : leur séjour y fut marqué par de nombreux incidents. L'hostilité des habitants et la mort de plusieurs de ses compagnons décidèrent Houtman à se diriger sur les Maldives, et le 1er juin il était en vue de Sumatra. Le 23 juin il entra dans le port de Bentam, et ce même jour il fut reconnu pour capitaine major de l'expédition. Il fut fort bien reçu, du moins en apparence, par l'empereur Raïa Dauma et ses principaux officiers ; car ceux-ci, excités par les Portugais, tendirent diverses embûches aux Hollandais, que la vigilance de leur chef empêcha seule d'être massacrés. Cependant, le 28 août, Houtman ayant eu l'imprudence de se rendre avec sept hommes seulement chez le *sabandar* (gouverneur) de la ville, il fut aussitôt arrêté. Ses compagnons ayant vainement réclamé sa mise en liberté vinrent mouiller devant Bentam, prirent ou brûlèrent les bâtiments qui s'y trouvaient, et commencèrent à canonner la place. Houtman, menacé de mort, supplia ses compatriotes de cesser les hostilités : ils y consentirent à regret ; cependant, le 22 octobre, ils obtinrent la mise en liberté du capitaine major moyennant une rançon de deux mille réales de huit. La guerre recommença presque aussitôt, et dura jusqu'au 6 décembre, où Houtman, voyant qu'il n'y avait ni honneur ni profit à espérer dans ces parages, se dirigea sur Jacatra. Là, les insulaires, après quelques pourparlers, attaquèrent traîtreusement la pinasse *Le Pigeonneau*, assassinèrent le capitaine Jan-Jacobsz Schellinger et une partie de son équipage. Les Hollandais eurent un vif combat à soutenir pour repousser leurs ennemis, auxquels ils tuèrent plus de cent cinquante hommes ; mais, trop faibles pour tirer vengeance des Jacatrans, ils levèrent l'ancre durant la nuit et atterrirent à Madure. Le roi de cette île et le *chérif* (chef de la religion) demandèrent aux voyageurs la permission de venir à bord ; elle leur fut accordée, et ces deux chefs s'y rendaient avec environ trois cents des principaux seigneurs, leurs femmes et leurs enfants, lorsque les Hollandais, craignant encore une trahison, ouvrirent tout à coup un feu terrible sur les pirogues indiennes, qui furent broyées en un instant ; le roi, le chérif furent au nombre des morts ainsi que la plus grande partie de leurs familles. Vingt et un Madurois échappèrent seuls au carnage. Houtman reconnut bientôt que ses hommes avaient agi avec trop de précipitation : il relâcha les prisonniers ; mais, comprenant qu'il lui serait impossible de renouer des relations commerciales après un pareil massacre, le 11 il toucha à Laboc (la petite Madure). Le 25 décembre Jan de Molenaar, capitaine du vaisseau *Le Maurice*, et qui avait commandé l'expédition jusqu'à Bentam, mourut subitement ; l'autopsie de son cadavre prouva qu'il avait succombé au poison. Houtman, qui avait été continuellement en querelle avec Molenaär, et qui même s'était battu avec lui, fut hautement accusé de ce crime. Une révolte s'ensuivit, et le 27 le capitaine major fut mis aux fers par l'équipage de son propre vaisseau ; néanmoins, le 30 il fut absous par le conseil des officiers supérieurs, et réintégré dans son commandement. Le 11 janvier 1595 il reconnut que le nombre des matelots était devenu insuffisant pour le service des quatre navires, et fit brûler *L'Amsterdam* comme difficile à manœuvrer. Le 18, il fit aiguade à Bali, et fut parfaitement accueilli du roi et des habitants. Le 26 février Houtman reprit la mer, et ne s'arrêta plus que le 10 août sur les côtes de Hollande, après un voyage de vingt-neuf mois. Les équipages réunis ne comptaient plus que quatre-vingt-neuf hommes, encore la plupart scorbu-

(1) Ils étaient au nombre de dix : leurs noms méritent d'être conservés : c'étaient Henri Hudde, Renier Paaw, Pierre Hasselaar, Jean Jansz, Carel de Oude, Jean Poppen, Henri Buyk, Dirk van Os, Syvert Pietersz Sem, et Arent van Grootenhuyze.

tiques. On le voit, cette expédition était loin d'avoir rapporté à la *Société des Pays Lointains* les bénéfices qu'elle avait espérés; mais c'était le premier pas fait dans une nouvelle carrière; désormais la voie des Indes était ouverte aux Hollandais : ils ne l'abandonnèrent plus. Dès l'année suivante les négociants de Middelbourg armèrent deux vaisseaux, *Le Lion* et *La Lionne*, dont ils donnèrent le commandement à Houtman. Cette seconde expédition fut encore plus désastreuse que la première, et son chef ne parut pas avoir profité des leçons qu'il avait reçues dans les Maldives. On lui donna pour pilote l'habile Anglais John Davis (*voy.* ce nom) : ils mirent à la voile le 15 mars 1798, et leur navigation fut rapide et heureuse jusqu'à Madagascar, où ils firent aiguade; ils visitèrent ensuite les Comores, les Maldives, la Cochinchine, et le 21 juin 1799 mouillèrent en rade d'Achem (île de Sumatra). Ils se chargèrent assez facilement de poivre et d'autres épices; mais, au moment de leur départ, le roi ayant invité Houtman à une fête d'adieu, ses gardes apostés se ruèrent sur les Hollandais, en tuèrent plusieurs et firent prisonnier le commandant, son frère Frédéric et neuf de leurs compatriotes. Les équipages des deux vaisseaux zélandais, privés d'une partie de leurs officiers, et craignant une attaque imminente, levèrent l'ancre aussitôt et s'enfuirent à Malacca; ils touchèrent aux îles Nicoban et à Ceylan, et rentrèrent à Middelbourg le 29 juillet 1600. Le 29 décembre suivant, le général Paul van Carden et le subrécargue Adam Vlaming, trafiquant en rade d'Achem, virent arriver cinq des Zélandais prisonniers : ces hommes venaient de s'échapper de la forteresse de Pédir, où étaient encore détenus Houtman et quelques autres. Le 31 Houtman vint lui-même à bord avec trois Hollandais. Vlaming obtint facilement du roi la liberté des fugitifs; mais, à l'instigation d'un prêtre espagnol, le monarque revint sur sa parole; il fit enlever de nouveau Houtman, et le fit transporter dans l'intérieur des terres ainsi qu'un nommé Hans Decker, qui servait d'interprète. Van Carden essaya vainement de se faire rendre par la force ces deux malheureux. Il s'empara de tous les bâtiments qui se trouvaient dans le port, et offrit de les échanger contre les prisonniers : le roi préféra les laisser brûler. Depuis lors on n'entendit plus parler de Houtman, et on ignore l'époque et le genre de sa mort. Durant sa captivité il s'était occupé d'observations astronomiques il les remit à Vlaming. Il signalait notamment plus de treize cents nouvelles étoiles qui, dans la suite, furent groupées en treize constellations nouvelles.

La relation du premier voyage d'Houtman a été publiée en hollandais à Amsterdam et à Middelbourg, 1598, in-fol. Elle fut traduite en latin sous le titre de *Diarium nauticum Itineris Batavorum in Indiam Orientalem, annis* 1595, 1597, Amsterdam, in-fol.; Arnheim, in-4°, fig.; en français, *Premier Livre de l'Histoire de la Navigation aux Indes Orientales par les Hollandais et des choses à eux advenues*, Amsterdam, 1606, in-fol., fig. et cartes. Elle fait partie du recueil hollandais intitulé : *Histoire du Commencement et des Progrès de la Compagnie des Indes des Provinces-Unies des Pays-Bas, contenant les principaux voyages*; Amsterdam, 1646, in-fol., ou 2 vol. in-4°, avec fig. Cet ouvrage a été souvent traduit en français, et donne des notions fort curieuses sur les premières expéditions des Hollandais et sur les pays qu'ils visitèrent. Alfred DE LACAZE.

Recueil des Voyages qui ont servi à l'Établissement et aux Progrez de la Compagnie des Indes orientales formée dans les Provinces-Unies des Pays-Bas (Rouen, 1725, 10 vol. in-8°, avec cartes et fig.), t. Ier, p. 263-436; t. II, p. 1-182; t. III. *Voyage de P. van Carden*, etc., p. 176-196. — J.-P.-J. Du Bois, *Vies des Gouverneurs généraux aux Indes Orientales*; La Haye, 1763, in-4°, fig. et cartes; *Introduction*, p. 4-6. — Raynal, *Histoire Philosophique des deux Indes*, t. II, p. 14 et 15. — Grotius, *Historia*, l. XI. — *Histoire de la Conquête des Moluques*, t. III, p. 36.

HOUTMAN (*Frédéric*), navigateur hollandais, frère du précédent, né vers 1570, mort vers 1613. Il suivit la carrière du commerce et de la navigation, et accompagna son frère dans son second voyage aux Indes orientales de 1598 à 1600. Il fut pris avec lui par le roi d'Achem et enfermé dans la citadelle de Pédir. Il s'enfuit avec son frère, et vint trouver Paul van Carden dans la rade d'Achem le 31 décembre 1600; mais comme il était fort malade, il refusa de retourner à terre et évita ainsi une longue captivité. Il occupa divers emplois au service de la Compagnie des Indes, et le 12 novembre 1619 (1) fut nommé gouverneur d'Amboine. Ce fut sous son gouvernement qu'eut lieu la conquête définitive des Moluques par les Hollandais et malgré l'opposition armée des Anglais. Frédéric Houtman contribua beaucoup à la pacification de ces îles. Il paraît avoir succombé, jeune encore, à l'influence pernicieuse du climat, car dès 1624 van Speult gouvernait à Amboine. Houtman a laissé une bonne description d'Amboine; — quelques observations astronomiques; — et *Spraakende woord-boek in de maleische ende madagarsche talen met vele ara-*

(1) Et non en 1607, comme l'écrit Eyriès dans la *Biographie universelle* de Michaud. Houtman fut nommé par le gouverneur général, Jean Pietersz Coen, en remplacement de van den Broeck, qui se plaignit amèrement de ce changement. Coen lui écrivit la singulière lettre qui suit : « Je suis surpris que vous vous formalisiez si fort de l'arrivée de M. Houtman auprès de vous, et que vous vous oubliiez en quelque façon vous-même. Vous devriez user de plus de réflexion, et considérer qu'il sied mieux au subalterne de plier qu'au supérieur. La lune domine bien sur la nuit; cependant lorsque le soleil se montre, n'est-elle pas obligée de céder? En reste-t-elle moins la même! Elle ne perd rien de sa dignité; mais elle attend son temps et ne cherche point à troubler l'ordre de la nature. Le paysan cède au gentilhomme, le gentilhomme au comte, le comte au duc, le duc au roi, le roi à l'empereur, l'empereur à Dieu, et Dieu à toutes choses avec une certaine harmonie et un certain ordre. Jacatra, 28 novembre 1619. »

bische en turksche woorden; Amsterdam, 1603, in-4° : c'est un dictionnaire des langues malaie et malgache. A. DE L.

Recueil des Voyages qui ont ont servi à l'établissement des Hollandais dans les Indes, etc.; t. III, *Voyage de P. van Caerden*, p. 181. — Dubois, *Vie des Gouverneurs généraux hollandais aux Indes Orientales; Introduction*, p. 6 et 65.

HOUTTEVILLE (*Alexandre-Claude-François*), littérateur français, né en 1686, à Paris, où il mourut le 8 novembre 1742. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta pour être attaché comme secrétaire au cardinal Dubois. Le succès qu'il avait obtenu dans des conférences tenues à Tours sur divers points de l'Histoire Sainte, lui donna l'idée d'un ouvrage qu'il publia en 1722 sous le titre : *La Vérité de la Religion Chrétienne prouvée par les faits*, précédé d'un *Discours historique et critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour ou contre le Christianisme depuis son origine;* in-4°. Cet ouvrage, auquel le *Journal de Trévoux* (t. V) donna de grands éloges, eut d'abord beaucoup de succès; mais il souleva bientôt de nombreuses critiques, qui lui reprochaient le défaut de méthode, des inexactitudes sur divers points de doctrine, des omissions graves, des arguments trop faibles contre les raisonnements des incrédules présentés avec trop de force; une élocution maniérée, pleine de néologismes et de chutes visant à l'épigramme. V. Fourmont et Souchay l'attaquèrent, le premier dans sa *Lettre d'Ismael Ben Abraham, juif converti*, l'autre dans la *Bibliothèque Française* (t. II, 2e partie), où il fit insérer une lettre toute composée des expressions singulières qu'avait employées l'auteur. Mais la critique la plus importante fut celle de l'abbé Desfontaines, dans vingt *Lettres à l'abbé Houtteville*. Celui-ci répondit par une *Lettre à M*** au sujet de quelques difficultés sur le livre de* « La Religion Chrétienne prouvée par les faits, » 18 mars 1722. Du reste, toutes ces critiques n'empêchèrent point l'Académie Française d'admettre Houtteville au nombre de ses membres, le 23 février 1723, et de le nommer son secrétaire perpétuel le 27 février 1742. A la fin de l'année 1723 il fut aussi nommé abbé de Saint-Vincent du Bourg-en-mer, diocèse de Bordeaux. Il profita des critiques qui lui parurent fondées lorsqu'il donna une seconde édition, en 1740, 3 vol. in-4°. Ainsi on lui avait reproché d'avoir défendu les faits contenus dans les Évangiles avant d'avoir prouvé l'authenticité des Évangiles eux-mêmes; et il consacra cinq nouveaux chapitres à cette controverse. L'ouvrage fut réimprimé en 1749 et 1765, en 4 vol. in-12, sous ce titre : *La Religion Chrétienne prouvée par les faits*, etc. Houtteville est, en outre, auteur d'un *Essai philosophique sur la Providence;* 1728, in-12. Houtteville a donné aux mémoires de littérature du P. Desmolets une *Dissertation sur la préférence à donner à Hérodote sur Ctésias*, et une autre *Sur la Religion de Chalcidius, continuateur de Timée*, et une réponse à la réfutation qu'on avait faite de cette dissertation. Enfin, on a de lui quelques discours académiques, entre autres les *Éloges de Bossuet et du maréchal de Villars.* G. DE F.

Son *Éloge* par Marivaux, *Recueil des Harangues prononcées par les membres de l'Académie Française*, t. V. — Moréri, *Dictionnaire Historique*. — Sabatier, *Troisième Siècle Littéraire*. — *Journal de Trévoux*, juin et août 1728.

HOUWALD (*Christophe-Ernest*, baron DE), poëte dramatique allemand, né à Straupitz (basse Lusace), le 29 novembre 1778, mort le 28 janvier 1845. Il étudia à Halle, où il se lia avec Contessa. Au sortir de l'université, il prit part aux affaires de sa province; puis, en 1815, par suite de la nouvelle organisation de la basse Lusace, il se retira complétement de la vie officielle. Néanmoins, il fut nommé, en 1822, syndic de la province; il alla demeurer alors à Lübben, où il mourut. Il cultivait depuis longtemps la poésie. Après avoir publié dans les journaux quelques essais poétiques sous le pseudonyme d'*Ernest de Walhudo* (anagramme de son nom). Il fit paraître : *Romantische Accorde* (Accords romantiques), 2 vol.; Berlin, 1817; — *Die Freistatt* (La Ville libre); — *Die Heimkehr* (Le Retour); 1821; — *Das Bild* (Le Portrait); — *Fluch und Segen* (Bénédiction et Malédiction); — *Der Fürst und der Bürger* (Le Prince et le Bourgeois); Leipzig, 1823; — *Die Feinde* (Les Ennemis); Leipzig, 1825; — *Die Räuber* (Les Brigands); Leipzig, 1830; — *Vermischte Schriften* (Écrits mêlés); Leipzig, 1825; — *Bilder für die Jugend* (Portraits pour la Jeunesse); Leipzig, 1829-1832 et 1839. V. R.

Conv.-Lexik.

HOVE (*Antoine* VAN), en latin *Antonius Hovæus*, poëte latin et historien hollandais, né à Egmond (Nord-Hollande) (1), vers 1505, mort dans l'abbaye d'Epternach, le 8 octobre 1568 (2). Il fit profession chez les Bénédictins du lieu de sa naissance, et se livra avec assiduité aux travaux historiques et littéraires. Philippe II le nomma abbé d'Epternach (Luxembourg), en 1563. Hove mourut dans cette dignité. Quelques heures avant d'expirer, il composa lui-même son épitaphe (3) :

On a de lui : *Zuermondius, vel de temporis nostri statu, ac conditione dialogus, fortasse ob amabilem rerum varietatem non injucundus;* Leyde, 1563, in-12. L'auteur y rapporte un entretien qu'ils eurent lui et son frère

(1) C'est à tort que Jacques de La Torre le fait naître à Wormer. Van Hove dans le titre de plusieurs de ses ouvrages ajoute à son nom *Harcmundanus*.

(2) C'est la date inscrite sur son tombeau; on ne sait pourquoi Sweert le fait mourir le 6 septembre.

(3) Elle est ainsi conçue :

Hic jacet excelsi præceptor amoris Hovæus,
Exspectaque sui judicis ora Dei.
Urna ferat flores, vernent atque omnia circum :
Corpus humi cubitet, mens colat alta polos.

Théodore avec un philosophe chrétien nommé Pierre Zuermond, la veille de la mort de ce dernier. Il prête à Zuermond des discours assez disparates sur la Providence divine, l'immortalité de l'âme, les hérésies du seizième siècle, les grands hommes du temps, etc. On trouve dans cet ouvrage quelques documents utiles pour la biographie et l'histoire générale; — *De Arte amandi Deum : accessit Odarum, Hymnorum ac Precum Liber*; Cologne, 1566, in-12; — *Historie van de edele wel-geborene Heeren [illegible] Graven van Egmond*, etc. (Histoire des Seigneurs et des Comtes d'Egmond); 1630, in-12, [illegible]; seconde édition, augmentée d'un *Catalogue des Abbés d'Egmond, avec leurs Vies [illegible], et quelques Épitaphes des anciens [illegible] de Hollande*, etc.; Harlem, 1664, in-4°; plusieurs Chronologies de maisons nobles des Pays-Bas et diverses poésies latines. A. L.

[illegible] de *Zuermondius*, feuillets I, XXXVIII et [illegible]. — Sweert, *Rer. Belgic. Annal*, p. 132, 133. — [illegible] André, *Bibliotheca Belgica*, p. 67-68. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 79-80. — Van Heussen, *Historia [illegible] Harlem.*, p. 76. — Jacques de La Torre.

[illegible] (*Roger* DE), historien anglais, né dans le comté d'York, vivait vers la fin du douzième siècle; il fut chapelain d'Henri II, et remplit auprès de ce monarque d'importantes fonctions diplomatiques. Ses *Annales Rerum Anglicarum* forment une continuation de l'histoire ecclésiastique de Bède, et s'étendent de l'an 731 à l'an 1202; cette production a de l'importance, surtout lorsque, vers la fin de son œuvre, l'écrivain parle d'événements qu'il a dû bien connaître; au commencement il ne fait guère que copier d'autres chroniqueurs. Ces *Annales* se trouvent dans les *Rerum Anglicarum Scriptores*, édités par Savile; Londres, 1596, p. 230-[illegible]. Il s'en rencontre des extraits dans les *Scriptores Brunsvicenses*, édités par Leibnitz, t. [illegible], p. 846-880. G. B.

[illegible], *De Historicis Latinis*, II, 88. — Cave, *Scriptorum ecclesiastici.*, t. II, p. 255. — Fabricius, *Biblioth. [illegible] Medii Ævi*, t. III, p. 887. — *Recueil des Historiens des Gaules*, t. XI, p. LXXX; t. XIII, p. 21.

HOVEL, HÖVELKE (1), en latin HEVELIUS, [illegible] astronome allemand, né à Dantzig, le [illegible] janvier 1611, mort le 28 janvier 1687. Fils [illegible] riche brasseur, il fut d'abord destiné au commerce; plus tard, sur le conseil de quelques [illegible] de sa famille, il étudia le droit; mais bientôt il sentit se développer en lui une véritable [illegible] pour les mathématiques. Il y était encouragé encore par son maître, P. Krüger, qu'il [illegible] dans ses observations astronomiques. Il [illegible] aussi à tailler et à polir le verre, et [illegible] pour son propre usage, des instruments [illegible]. Désireux de se perfectionner dans [illegible] et de se mettre en relation avec les savants de son temps, il visita les principales contrées de l'Europe; il séjourna une année à Londres, et suivit les cours de J. Wallis, de Jacques Usher, de J. Hartlieben, et d'autres fondateurs futurs de la Société royale de Londres. A Paris, il se lia d'amitié avec le P. Mersenne, avec Gassendi et Bouillaud, comme le témoigne sa correspondance. Le P. Kircher, qu'il connut à Avignon, devint aussi un de ses amis et correspondants. Ces voyages lui fournirent en même temps l'occasion de quelques observations d'éclipses de Soleil. En quittant la France, il se disposait à visiter l'Italie, où il désirait faire connaissance avec Galilée, lorsque ses parents le rappelèrent auprès d'eux. Hovel fut de retour à Dantzig en 1634, après quatre ans d'absence. Seul survivant de ses frères, il géra la brasserie de son père, fort âgé, devint un des magistrats de sa ville, et épousa, à vingt-quatre ans, la fille d'un riche négociant, Catherine Rebaschke, dont il n'eut point d'enfants. Sur le conseil de son maître mourant, il consacra tous ses loisirs à l'étude de l'astronomie, et débuta le 1er juin 1639 par une observation soignée d'une éclipse de Soleil. Ce phénomène lui donna l'idée de se vouer particulièrement à l'étude de la Lune et à dresser les premières cartes sélénographiques. Il avait pour cela toutes les qualités requises : une vue excellente, une main habile au dessin et à la gravure, une patience à toute épreuve et une grande dextérité à travailler le verre. Son talent d'opticien le mit, en outre, à même de se fabriquer pour son usage d'abord deux lunettes, l'une de six et l'autre de douze pieds de longueur, qu'il lui aurait été alors impossible de se procurer à prix d'argent. Mais à la nouvelle que Gassendi, son ami, avait aussi le projet de faire des cartes lunaires, Hovel voulut renoncer à son travail : ce ne fut qu'à la prière de Gassendi, lui assurant qu'il abandonnait son projet, que Hovel reprit sa sélénographie. Il agrandit le plan qu'il s'était d'abord tracé : au lieu de se borner à une carte de la pleine Lune, il dessina toutes les phases lunaires. Ce travail l'occupait nuit et jour : Les observations qu'il avait faites la nuit, il les gravait le jour au burin sur cuivre. Les planches ainsi obtenues sont remarquables de netteté; la gravure à l'eau-forte, plus expéditive, n'aurait pas donné le même résultat. Après cinq ans de veilles laborieuses et patientes, il publia, à ses frais, l'important ouvrage : *Selenographia, sive Lunæ descriptio, atque accurata tam macularum ejus quam motuum diversorum aliarumque omnium vicissitudinum phasiumque, telescopii ope deprehensarum, delineatio*; Dantzig (Gedani), 1647, in-fol. Dans les deux premiers chapitres, l'auteur traite de la fabrication des verres (lentilles); il insiste sur la nécessité de se procurer un verre très-pur, bien homogène, exempt de bulles et de rainures, et sur lequel les lentilles (convexes) doivent être d'une épaisseur égale aux bords. « On en

(1) [illegible] et son diminutif *Hövelke* sont les vrais [illegible] du célèbre astronome, ainsi que l'attestent la signature de ses lettres écrites en allemand.

reconnait, dit-il, le défaut, lorsque les centres ne se correspondent pas parallèlement des deux côtés (*centra ab utroque latere non sibi παραλλήλως correspondent*), et un télescope, fait avec de pareils verres, ne peut être d'aucun usage. » Ce que Hovel appelle télescope (*telescopium*) était un instrument dioptrique, une vraie lunette, où le verre concave était tourné vers l'œil et le verre convexe vers l'objet. Son *polémoscope*, ainsi appelé parce qu'il le croyait utile pour des reconnaissances militaires, était une lunette catadioptrique, dont le tube est, au-delà du milieu, coudé à angle droit; dans cet angle est placé un miroir incliné de manière à recevoir l'image des objets par la plus longue portion du tube et à la réfléchir par la portion la plus petite, où elle est reçue par une lunette. Les deux premiers chapitres de la sélénographie sont d'un grand intérêt pour l'histoire de l'optique. Les suivants sont consacrés aux observations que l'auteur a faites avec ses télescopes sur les étoiles, la voie lactée, les planètes, le Soleil et particulièrement sur la Lune (pag. 109-495), qui était le principal but de son travail. Hovel augmenta, le premier après Galilée, le catalogue des étoiles, surtout de celles qui sont situées dans le zodiaque. De ce que les étoiles ne sont pas grossies par le télescope, il en déduisit leur éloignement excessif, comparativement à celui des planètes. Leur scintillation ou ce qu'il appelait le tremblotement des rayons adventices (*tremulus motus radiorum adventitiorum*) lui semblait montrer que leur lumière n'est pas empruntée du Soleil, comme l'est celle des planètes, mais que c'est une lumière propre, native (*lumen proprium, a Deo nativum*). Quant à l'exagération du diamètre des étoiles, due à leur scintillation, il croyait y remédier ou du moins rendre leurs disques plus nets et bien arrondis, en plaçant devant l'objectif un diaphragme percé d'un trou rond de très-petit diamètre; ce qu'il gagnait ainsi en exactitude par l'affaiblissement de la lumière des étoiles, surpassait de beaucoup ce que lui faisait perdre l'inflexion des rayons aux bords du trou circulaire du diaphragme. Hovel trouva ainsi pour le diamètre de Sirius, 6″3 et pour celui de la Chèvre, 6″; valeurs angulaires qui donneraient à ces astres au moins 228 millions de lieues de diamètre, en supposant qu'à la distance des étoiles les plus voisines de nous une seconde de diamètre correspondrait au moins à 38 millions de lieues (valeur du second grand axe de l'orbite terrestre). Or, ces grandeurs sont évidemment exagérées, comme le prouvent les observations des parallaxes, dans lesquelles les diamètres apparents ne jouent plus aucun rôle. — Hovel observa le premier les phases de Mercure; Galilée n'avait pu voir, avec ses lunettes, que les phases de Vénus. L'astronome allemand observa, le 3 mai 1661, le passage de Mercure sur le disque du Soleil, phénomène qui intéresse particulièrement les astronomes, parce qu'il leur permet de calculer avec une très-grande approximation l'orbite de la planète. Comme, d'après les tables de Longomontanus, ce passage devait avoir lieu le 1er mai, d'après les tables Rudolphines le 3 mai, et d'après les Alphonsines le 11, il s'imposa la tâche d'observer tous les jours le Soleil depuis le 1er jusqu'au 11 mai; et il trouva que les tables Rudolphines avaient indiqué le passage de Mercure de 11 heures trop tôt. C'était le troisième passage arrivé depuis l'invention des lunettes : le premier avait été observé le 7 novembre 1631, à Paris, par Gassendi, qui recevait l'image solaire sur une feuille de papier blanc, dans une chambre obscure, d'après le procédé employé par Scheiner pour suivre les taches du Soleil; on se rappelle ce que disait à cette occasion le célèbre philosophe : « J'ai vu ce que les alchimistes cherchent depuis si longtemps en vain : j'ai vu Mercure dans le Soleil » (le soleil étant l'or et le mercure le métal qui porte encore ce nom). La seconde observation de ce phénomène est due à Skakeræus, en 1631, qui avait fait pour cela le voyage de Surate dans l'Inde. Hovel, au lieu de viser directement à l'astre, se contentait, comme Gassendi, d'examiner l'image agrandie du Soleil dans une chambre obscure. Les satellites de Jupiter furent soumis par lui à des observations nouvelles et plus exactes que celles de Galilée et de Marius. Quant aux cinq nouveaux satellites que le P. Antoine de Rheita prétendait avoir découverts le 29 décembre 1642 (ce qui en aurait porté le total à neuf), il les mit avec raison sur le compte de quelques étoiles du voisinage. Dans une observation rapportée à 1647, l'astronome de Dantzig vit Jupiter sans bandes. Cette absence intermittente de bandes fut depuis constatée par d'autres astronomes, notamment par Herschel en 1793. Saturne fut pour Hovel comme pour Galilée une véritable pierre d'achoppement. Vers 1640 il déclara qu'il ne comprenait rien aux phénomènes que cette planète lui présentait. Plus tard, elle lui paraissait composée de trois parties : d'une partie centrale, elliptique, et de deux parties latérales, plus petites, simulant des espèces d'anses (*brachiola*), en forme de lunules, ou de croissants attachés par leurs pointes au corps central, dont un intervalle vide les séparait : il expliquait la phase ronde de la planète en supposant que les deux lunules qui l'accompagnent ont été transportées, par un mouvement de rotation, l'un devant, l'autre derrière son disque. — De 1642 à 1645, Hovel observa assidûment les taches du Soleil, ce qui lui permit d'estimer la rotation du Soleil autour de son axe à 27 jours. L'astre central était selon lui un globe incandescent, entouré d'une atmosphère analogue à celle de la Terre, et les taches proviendraient de la condensation des vapeurs dans cette atmosphère.

La lune fut, pour le répéter, l'objet principal des travaux d'Hovel. Ses cartes, offrant jour par jour toutes les phases croissantes et décroissantes,

sont un modèle d'exactitude (1). Galilée avait le premier remarqué que les sommets des plus hautes montagnes de la Lune se dessinent, particulièrement aux quadratures, comme des points lumineux détachés du bord éclairé; et, pour une hauteur d'environ 8,800 mètres il évalua à un vingtième du diamètre du disque l'intervalle obscur qui sépare ces points lumineux du bord éclairé. Hovel le réduisit à un vingt-sixième, ce qui porte les plus hautes montagnes à environ 5,200 mètres (2). Il crut aussi avoir remarqué que la phase décroissante de la Lune est moins éclatante que sa phase croissante, ce qui semblerait indiquer que la partie occidentale du disque lunaire est plus propre à réfléchir la lumière du Soleil que la partie orientale. Hovel décrivit très-bien les causes de la libration optique, en vertu de laquelle les taches lunaires voisines du bord s'en éloignent, disparaissent et reviennent dans l'hémisphère visible. Pour expliquer ce phénomène, il faut se rappeler que c'est seulement au centre de la Terre que la Lune présente toujours la même face, et que c'est de la surface du globe terrestre que nous l'observons; les contours lunaires différeront donc plus ou moins, suivant que les lignes menées au centre de la Terre et à un point de sa surface formeront entre elles des angles plus ou moins grands. Hovel voulut d'abord donner aux montagnes de la Lune les noms de philosophes et astronomes célèbres (ce que fit plus tard Riccioli); mais il renonça bientôt à cette idée, dans l'appréhension de provoquer des sentiments d'envie et d'inimitié plutôt que de reconnaissance : *Videbar facile fieri posse ut, ex ista nomenclatura gratiam colligere vellem, invidiam atque inimicitiam mihi fore reportarem* (3). C'est cependant la nomenclature de Riccioli qui fut définitivement adoptée depuis. Hovel admet qu'indépendamment de la lumière réfléchie du Soleil, la Lune a une lumière propre, quoique très-faible : « Ce qui le prouve, dit-il, c'est que pendant les éclipses qui ont lieu à l'apogée, lorsque l'ombre de la Terre, est plus éloignée du Soleil, est plus pointue (*acutior*), la Lune paraît plus nettement rouge (*rubicundior aliquantulumque lucidior*) que durant une éclipse au périgée, où elle paraît plus obscure (*obscurior subnigriorque*) (4) ». Il croit, comme Galilée, que la Lune est propre à être habitée, mais par des animaux et des plantes entièrement différents des nôtres

(1) Nous avons pu nous-même vérifier l'exactitude assez grande des cartes sélénographiques d'Hovel à l'aide d'une petite lunette (grossissant 90 fois), sortie des ateliers du successeur de Frauenhofer, et qui a figuré à l'Exposition universelle de 1855.

(2) Les taches circulaires dont la Lune est parsemée, et qui paraissent comme des coquillages ronds incrustés dans une pâte blanche, sont, suivant Hovel, des vallées qui se paraissent aussi régulières qu'à cause de leur éloignement, qui nous empêche d'en voir les irrégularités.

(3) *Selenographia*, p. 225.

(4) *Ibid.*, p. 116.

en grandeur et en qualités. « Parce que, ajoute-t-il, nous n'y apercevons aucun être, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait point. Un homme élevé dans une forêt, au milieu d'oiseaux et de quadrupèdes, pourrait-il se faire une idée de l'eau et des animaux sans pieds qui y vivent (1) »? — Par une singulière loi du développement de l'esprit humain que nous avons souvent signalée, l'homme croit d'abord ce qu'il imagine; puis il ne veut plus croire ce qu'il ne voit point.

Encouragé par l'accueil fait à son œuvre, Hovel continua avec plus d'ardeur encore son étude du ciel, malgré ses fonctions de syndic de sa ville natale, qu'il remplissait depuis 1641. Pour augmenter le pouvoir amplificatif de ses instruments, il ne trouva malheureusement d'autre moyen que de faire des lentilles d'oculaire dont la distance focale dépassait celle des objectifs; de là des tuyaux d'une longueur telle (il y en avait de 150 pieds), qu'il lui fut presque impossible de les empêcher de se plier et de les monter convenablement. La renommée de l'astronome de Dantzig se répandit dans toute l'Europe. Les savants, les ambassadeurs et les princes étaient curieux de visiter son observatoire. Au premier rang des savants qui firent tout exprès le voyage à Dantzig figurent Halley et Is. Bouillaud. En 1660 il reçut aussi la visite de Jean Casimir, roi de Pologne, auquel il offrit une horloge à pendule, qu'il avait lui-même construite, sans avoir eu connaissance de l'invention de Huygens.

En 1677 Hovel obtint de Jean III Sobieski, qui était également venu le voir, une pension annuelle de 1,000 florins et l'exemption des redevances qu'il payait au fisc comme propriétaire de brasseries. Par reconnaissance, l'astronome plaça les armoiries de son royal bienfaiteur au ciel : c'est la constellation désignée sous le nom d'*écu de Sobieski*. Hovel fut aussi inscrit, en 1664, sur la liste des savants européens pensionnés par Louis XIV; mais il ne toucha que sept annuités, et reçut deux fois des cadeaux. En retour, il envoya au roi tous ses ouvrages, et lui en dédia une partie. Membre de la Société royale de Londres presque dès sa fondation, il entretenait une vaste correspondance (2) avec les principaux savants de la France, de l'Angleterre et de l'Italie. Parmi ces savants nous citerons : Gassendi, Bouillaud, Roberval, le P. Messenne, Desnoyers Linemann, etc.

En 1664, la joie du savant fut troublée par un malheur domestique : Hovel perdit sa femme après vingt-sept ans d'un mariage stérile. Un an après il épousa une jeune fille de seize ans, Elisabeth Koopmann; il en eut une fille, qui

(1) Galilée, dans son *Systema Mundi*, avait déjà indiqué cet argument.

(2) Une faible partie seulement de cette correspondance a été imprimée; la plus grande partie est restée inédite : la Bibliothèque impériale de Paris en possède trois gros volumes in-fol. (nº 2 des manuscrits). Il serait utile pour l'histoire des sciences de la publier.

mourut en bas âge, et deux fils qui lui survécurent. Cette seconde femme l'aida, comme sa première, dans ses observations.

Après s'être occupé de la Lune, il reprit ses recherches sur les comètes et publia sa *Cometographia*, Dantzig, 1668, 800 p. in-fol., ouvrage dédié à Louis XIV. Le I[er] livre contient la description de la comète de 1652, qu'il aperçut le 20 décembre, près de Rigel (Orion) : « La tête était ronde et son diamètre un peu moindre de celui de la pleine Lune; la barbe avait 6 à 7 degrés de longueur. » Il considère les nébulosités cométaires comme des exhalaisons des planètes, tandis que les noyaux ou lunules seraient des exhalaisons du Soleil. La courbure des queues, que Galilée et Gassendi voulaient expliquer par des effets de réfraction atmosphérique, Hovel en cherchait la cause dans les différences des nébulosités qui les composent. Il pense que la queue d'une comète pourrait envelopper la Terre sans que l'on s'en aperçût autrement que par un affaiblissement considérable de la lumière du jour, et il n'est pas éloigné de croire que les ténèbres qui accompagnèrent la mort de Jésus-Christ eurent cette origine. Hovel annonça, en outre, que les nébulosités augmentent à mesure que les comètes s'éloignent du Soleil. Newton admet ce fait, et lui assigne une cause physique en disant que « les têtes des comètes doivent s'appauvrir ou diminuer de volume en s'approchant du Soleil, puisque c'est à leurs dépens que s'engendrent les queues; et réciproquement lorsque, après le passage au périhélie, les nébulosités n'ont plus à pourvoir à la formation des queues déjà parvenues à leur maximum d'étendue, elles grandissent nécessairement. » Les observations récentes de la comète d'Encke (à courte période) ont mis l'importante remarque d'Hovel au nombre des vérités scientifiques les mieux établies (1). Quant à leur mouvement, les comètes suivent, ajoute Hovel, des paraboles, comme des corps projetés avec force à la surface de la Terre. On s'est emparé de ces paroles pour contester à Newton la priorité de sa découverte. La courbe que décrivent les comètes dans leur mouvement autour du Soleil est en effet une parabole; mais, comme l'a fait remarquer Montucla, il y a entre la théorie de Newton et celle d'Hovel une différence profonde : suivant le premier, la comète décrit une courbe parabolique dont le Soleil occupe le foyer par un effet de la gravitation universelle, tandis que, dans l'idée d'Hovel, le Soleil n'est pas plus au foyer de l'orbite parabolique de la comète que la Terre n'est au foyer de la parabole du corps projeté d'un point de la surface du sol (2). La *Cométographie* souleva une vive polémique à laquelle prirent surtout part deux mathématiciens français, Petit et Auzout.

Dès 1641 Hovel travailla à un nouveau catalogue des fixes. Kepler, avec les observations de Tycho-Brahé, avait déterminé les positions de 1,000 étoiles : Hovel entreprit d'en porter le nombre à 3,000. Mais ici il rencontra des difficultés très-grandes : comme les télescopes ne grossissent pas les étoiles, il se servit, pour les observer ou viser, de simples pinnules (dioptres), comme l'avait fait Tycho, et il perfectionna même ces instruments (1). Dans l'idée d'obtenir une plus grande précision, il donna à ses quarts de cercle et à ses sextants des dimensions jusqu'alors inusitées (de 6 à 9 pieds de rayon), et au lieu de les faire en bois recouvert de lames métalliques, il les fit faire entièrement en laiton. Dans ces travaux, il se fit d'abord aider par un jeune homme, nommé Ketzner, qui mourut au bout de trois ans; puis, après avoir perdu successivement encore trois de ses aides, il se fit assister par ses domestiques, et surtout par sa femme, qui lui était d'un grand secours. Ne reculant devant aucun sacrifice, il avait fait agrandir, à grands frais, son observatoire, en unissant par une plate-forme trois de ses maisons contiguës : un atelier de graveur, une imprimerie et une bibliothèque complétaient cette construction, qui dominait de tous côtés un vaste horizon. Armé de tous ces moyens, Hovel recommença ses observations dès 1657, et fit paraître, en 1673, la première partie de sa *Machina Cœlestis*, qui contient la description de ses observations et de ses instruments, la manière de les manier et les moyens de travailler le verre. L'auteur nous y apprend aussi qu'il avait entre ses mains tous les manuscrits de Kepler et sa correspondance inédite. Les principaux savants de l'Europe reçurent chacun un exemplaire de cette première partie de la *Machina Cœlestis*. Robert Hooke, que l'auteur avait oublié dans la liste des favorisés, attaqua l'ouvrage avec violence. Taxant d'erronées toutes les observations de l'astronome allemand, il soutenait qu'avec l'emploi combiné (qu'Hovel s'obstinait à rejeter) du télescope et du sextant on pouvait atteindre des observations quarante à soixante fois plus précises. C'était dire assez clairement que les observations d'Hovel n'étaient certaines qu'à une minute près (2). Ces attaques du

(1) Arago, *Astronomie*, t. II, p. 369.

(2) Montucla, *Hist. des Math.*, t. II. — C'est à *Dœrfel* (*voy.* ce nom) que paraît revenir l'honneur de la découverte de l'orbite parabolique des comètes.

(1) Les plus anciennes pinnules étaient de simples lames percées de trous ronds; plus tard on leur donna la forme de tubes cylindriques, dont le bout tourné vers l'œil était percé d'un trou circulaire très-petit (oculaire). On employa ensuite des pinnules fendues longitudinalement. Tycho plaçait au centre un cylindre, et sa pinnule avait deux fentes parallèles et éloignées d'un diamètre du cylindre. Hovel imagina une vis pour élargir et rétrécir la fissure; les deux côtes de chaque pinnule étaient garnis de verniers, de manière à pouvoir lire quatre ou cinq fois l'observation et s'assurer de l'exactitude des divisions. *Voy.* Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne*, t. II, p. 462.

(2) S'il y a des erreurs dans les observations d'Hovel, elles viennent moins de l'emploi de simples pinnules

avant anglais irritèrent extrêmement Hovel, déjà naturellement irascible. A cela il faut ajouter que, le 26 septembre 1679, un incendie causé par la vengeance d'un domestique mit en cendres l'observatoire d'Hovel, avec ses instruments, sa bibliothèque, la plupart de ses manuscrits (1) et l'édition presque entière de la seconde partie de la *Machina Cœlestis*, volume de 1286 pages, où il avait consigné tous ses travaux astronomiques : il n'en sauva que sept exemplaires, dont cinq étaient entre les mains du relieur. Heureusement que l'auteur avait déjà envoyé cette seconde partie de son ouvrage aux savants qui avaient reçu, six ans auparavant, la première (2). Ce malheur, qui fut aussi une grande perte pour l'astronomie, accabla Hovel, déjà avancé en âge, et hâta sa mort. Ses papiers furent dispersés par ses héritiers : l'un d'eux fit convertir le cuivre qui avait servi à la gravure de la grande carte de la Lune en une boîte à thé, et les autres plaques furent fondues dans un atelier d'orfèvre.

Outre les ouvrages cités, on a de Hovel : *Eclipsis Solis observata* (le 4 nov. 1649); Dantzig, in-4°; reproduit dans la *Machina Cœlestis*, t. II, p. 17; — *Observatio Eclipseos Lunaris* (le 8 avril 1652); ibid.; — *Epistola de motu Lunæ libratorio in certas tabulas redacto*, adressée à Riccioli; Dantzig, 1654; — *Mercurius in Sole visus* (le 3 mai 1661); Dantzig, 1662, in-fol.; — *Historiola miræ Stellæ in collo Ceti;* Dantzig, 1662: on y trouve l'histoire des observations de l'étoile périodique o de la Baleine (appelée depuis l'*Admirable*), de 1648 à 1662 : dans cet intervalle elle fut plusieurs fois de troisième grandeur et plusieurs fois invisible; — *Annus Climatericus, sive rerum uranicarum observationum annus climactericus nonus ;* Dantzig, 1685, in-fol.; — *Prodromus Astronomiæ exhibens fundamenta*, etc.; ibid., 1690, in-fol. (ouvrage posthume); — *Firmamentum Sobiescianum, sive Uranographia*, etc.; ibid., 1690, in-fol. (ouvr. posth.). On trouve des lettres d'Hovel imprimées dans les *Philosoph. Transact.*, t. I-XVI; dans les *Acta Erudit. Lips.*, an. 1682-84; dans Lubienietzki, *Theatrum Cometicum*, t. I; dans P. Gassendi, *Opera;* dans *Sylloge nova Epist. varii argumenti*, Nuremberg, 1760-66; dans Murr, *Journal pour l'Hist. des Arts*, t. XVII, et dans Zach, *Monat. Correspond.*, t. VIII. Le recueil des lettres adressées par les savants de tous les pays à Hovel, avec les réponses de ce dernier, formant ensemble 16 volumes manuscrits in-folio, fut vendu en 1760, par un des héritiers, pour 100 ducats à un des frères De l'Isle, se rendant à Saint-Pétersbourg. A la mort de De l'Isle, ce précieux recueil fut acquis par Godin, qui mourut en Espagne. Plusieurs de ces volumes furent, vers la fin du dix-huitième siècle, achetés par le gouvernement français, et se trouvent aujourd'hui dans divers dépôts publics, où ils attendront peut-être encore longtemps un éditeur. F. H.

(1) ... avec d'énormes sextants, que de la réfraction ... trop faible, ainsi que de l'aberration et de la ..., que Hovel ignorait comme Flamsteed.

(2) Les manuscrits de Kepler, que Hovel avait achetés ... de ce grand astronome, furent heureusement ... Hovel eut l'intention de les publier. Après sa ... gendre, Lange, les vendit, en 1707, à G. Hansch ... Celui-ci publia une partie des lettres ... le reste en gage pour une somme de 828 florins à ...; ces papiers furent, en 1774, transportés à ...bourg par Murr et vendus pour 1,000 roubles. ... nombre des exemplaires ainsi envoyés était de ... Hovel le dit lui-même (*Sylloge nova Epist.*, ...). C'est ce qui explique la rareté extrême de ... Les bibliothèques de Paris ont été les plus ...: elles possèdent presque toutes un ou même ... exemplaires de la *Machina Cœlestis*, *Pars posterior*, légués par les savants français auxquels l'auteur les avait envoyés. *Voy.* Zach, *Ephémérides*, t. I, p. 239.

Hutton, *Math. and Philos. Dict.*, articl. Hevelius. — Lalande, *Astronomie*, t. I. — Montucla, *Hist. des Math.*, t. II, p. 638-640. — Delambre, *Hist. de l'Astron. moderne*, t. II, p. 435-498. — H. Westphalen, *Leben, Studien und Schriften des Astr. J. Hevelius ;* Kœnigsberg, 1820, in-8°. — Zach, *Monatliche Correspond.*, t. VIII. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.*

HOVERLANT DE BEAUWELAERE (*Adrien-Alexandre-Marie*), écrivain belge, né à Tournay, le 9 mars 1758, mort dans la même ville, le 18 septembre 1840. D'abord avocat, il fut en 1790 élu *juré* de Tournay, et nommé député aux états généraux. Il accompagna, en cette dernière qualité, la division du général Kochler dans sa retraite sur Mons, lors de la déroute des *patriotes*. En 1795 il accepta la place de juge de paix à Tournay, et deux ans plus tard il fut envoyé par son département au Conseil des Cinq Cents. Après la chute du Directoire, Hoverlant redevint avocat dans sa ville natale. Ce fut alors qu'il s'occupa, mais sans succès, de la composition de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Exposition succincte des Constitutions de la province de Tournay, depuis Jules César jusqu'à nos jours*, etc.; Tournay, 1814, in-8°; — *Mémoire sur l'État de la Servitude au Royaume des Pays-Bas*, couronné par l'Académie royale des Sciences et des Belles-Lettres de Bruxelles, en sa séance du 7 mai 1818; Courtray, 1819, 2 vol. in-8°. En couronnant cet écrit, d'une indigeste érudition, l'Académie avait déclaré qu'il ne serait imprimé dans ses *Mémoires* qu'après avoir subi les changements et les corrections qu'elle jugerait convenables. Loin de se conformer à cette décision, Hoverlant publia son travail à ses frais, en y ajoutant un second volume de notes, plus fort que le premier; — *Essai Chronologique pour servir à l'Histoire de Tournay ;* Tournay et Lille, an XIII (1805); 1834, 102 tom. qui se divisent en 114 vol. in-12, plus 3 vol. de table, et un atlas in-fol. : c'est un recueil, sans ordre et sans plan, de documents connus ou sans intérêt; l'auteur y répand une foule de calomnies et d'injures contre un grand nombre de ses com-

patriotes. Les exemplaires complets de ce bizarre ouvrage sont devenus très-rares. E. REGNARD.

Mercure belge, tom. VI, p. 376. — *Auteurs excentriques. Messire Hoverlant de Beauwelacre*; dans le *Bibliophile belge*, t. III, p. 483. — *Biogr. gén. des Belges*.

HOWARD (*Catherine*), reine d'Angleterre, née vers 1520, décapitée le 13 février 1542. Elle était fille d'Edmond Howard et de Joie Culpepper de Hullingburn. Edmond Howard était le troisième fils de Thomas Howard, duc de Norfolk. Catherine fut élevée sous les yeux de son aïeule, la duchesse douairière de Norfolk. A un banquet donné par l'évêque de Winchester au roi Henri VIII, ce prince remarqua pour la première fois Catherine Howard. Elle avait une très-jolie figure, une taille bien proportionnée et un aimable caractère. Henri venait d'épouser Anne de Clèves, dont ses envoyés auprès du duc son frère avaient eu la maladresse de lui faire un portrait beaucoup trop flatté. Anne était disgracieuse et vulgaire; la comparaison que le roi établit entre elle et Catherine contribua à changer en aversion l'éloignement que la princesse allemande lui avait inspiré dès le premier coup d'œil. Six mois après l'arrivée d'Anne en Angleterre, son mariage avec Henri VIII fut déclaré nul. Cette union était à peine dissoute, que les lords du parlement, parmi lesquels se trouvait le duc de Norfolk, oncle de Catherine Howard, supplièrent « humblement le roi, au nom et dans l'intérêt de son peuple, dont il affermirait le bonheur en augmentant, avec la grâce de Dieu, le nombre de ses héritiers, » de contracter un cinquième mariage. Henri accéda promptement à cette demande; son divorce avec Anne de Clèves avait été prononcé le 9 juillet 1540; son union avec Catherine Howard eut lieu le 8 août de la même année. Le roi parut d'abord enchanté de sa nouvelle épouse; il lui donna toute l'affection que son cœur était capable de ressentir; et, comme témoignage public de sa satisfaction, il fit composer par son confesseur, l'évêque de Lincoln, un hymne d'action de grâces pour remercier le ciel de la félicité dont il jouissait. Bien que Henri VIII, en se faisant proclamer par le parlement chef de l'Église anglaise, se fût séparé de l'Église romaine, il n'en était pas moins demeuré catholique sur presque tous les autres points, entre autres sur celui de la confession auriculaire. De son côté, la jeune reine témoignait à son seigneur et maître (*her lord and master*) la plus vive tendresse; cependant, « les jours *aimables* de ce monarque, dit un historien, étaient depuis longtemps passés ». Sa corpulence avait atteint un degré extraordinaire, et les traits de son visage, autrefois très-beaux, avaient pris une expression morose qui était le reflet de son caractère. Probablement Catherine s'était laissé plutôt éblouir par le rayonnement de la puissance suprême du tyran qui la plaçait sur le trône, que fasciner par l'inconstant amour de l'homme qui avait fait périr sur l'échafaud celle de ses quatre précédentes épouses dont il s'était montré le plus passionnément épris.

Il y avait quinze mois que Catherine était reine d'Angleterre et que Henri VIII lui prodiguait les marques de son affection, lorsque le roi fit avec elle un voyage à York. Ce voyage eut des conséquences funestes pour la reine. Pendant son absence de Londres, un homme de basse extraction, nommé Lascelles, se présenta à Cranmer, archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre, pour lui communiquer les confidences que lui avait faites sa sœur, ancienne domestique dans la maison de Norfolk. D'après ce rapport, Catherine aurait eu pour amants, avant son mariage, Dereham et Mannock, deux gentilshommes au service de sa grand'-mère. Après avoir consulté le chancelier et le comte d'Hertford, ses amis, Cranmer se décida à transmettre cette révélation au roi dès son retour. Il eut, en effet, la hardiesse d'écrire à Henri une lettre dans laquelle il lui dévoilait l'inconduite passée de Catherine. Avec un prince sanguinaire comme l'était Henri, une telle inculpation devait amener la perte de l'accusateur ou de l'accusée; aussi, pour la hasarder, fallait-il un mobile plus puissant que le prétendu devoir d'ouvrir les yeux du roi sur l'indignité de son épouse. Lingard, qui s'attache à rechercher les causes secrètes des événements historiques, présume que Catherine Howard fut victime d'un complot tramé contre elle par le parti de la réforme, qui avait compté se relever lors du mariage d'Henri avec une princesse allemande; au lieu de cela, il s'était vu écraser par le succès des intrigues de la maison de Norfolk. Le duc de ce nom était, avec l'évêque Gardiner, à la tête du parti qui s'efforçait de déterminer une réaction en faveur de l'Église romaine; mais Henri VIII, également opposé aux luthériens et aux papistes, condamnait et faisait exécuter ensemble les principaux adhérents de l'une et de l'autre religion. Ainsi avait péri Thomas Cromwell, longtemps ministre favori du roi et ami de Cranmer, qui n'avait pas osé le disculper de l'accusation d'hérésie et de haute trahison. Pour que la pusillanimité de l'archevêque ne l'eût pas retenu de dénoncer la reine au roi lui-même et sur des témoignages aussi suspects que ceux dont l'histoire fait mention, il fallait qu'il se sentît soutenu par les nombreux adversaires des Howard. Suivant Hume, Catherine, avant d'être devenue reine, avait puissamment contribué, à l'instigation du duc de Norfolk, à perdre Cromwell dans l'esprit de Henri VIII par d'astucieuses insinuations. D'un autre côté, et à l'encontre de cette assertion, on trouve dans les Mémoires (*Records*) de Burnet, une lettre de Norfolk dans laquelle ce seigneur dit que, malgré leur proche parenté, Catherine Howard est son ennemie; mais cette allégation n'était sans doute fondée que sur quelque mésintelligence

passagère entre le duc et sa nièce; car on n'en trouve point de trace nulle autre part. Hume, qui admet comme réelle la dissolution de mœurs de Catherine, dit que le roi ne voulut pas d'abord ajouter foi à l'accusation lancée par le primat contre la reine; mais la méfiance succéda bientôt dans son esprit à l'incrédulité. Par son ordre Dereham et Mannock furent arrêtés et interrogés; tous deux reconnurent la vérité des faits reprochés à Catherine, ce qui paraît d'autant plus extraordinaire que cet aveu entraînait leur propre condamnation. La reine, citée devant le Conseil des Lords, répondit à ces imputations par une dénégation formelle; mais dans la même soirée, elle céda aux suggestions de Cranmer, se reconnut coupable, et signa sa confession. Cependant l'aveu de fautes commises avant son mariage ne suffisait pas pour motiver une sentence de divorce ou une accusation de haute trahison. On se livra aux plus minutieuses recherches sur sa conduite depuis qu'elle avait épousé le roi. Il fut prouvé que la reine avait pris à son service un de ses anciens amants, Dereham; et l'on prétendit qu'elle avait admis une nuit, dans sa chambre, pendant plusieurs heures, sans autre témoin que lady Rochford, un gentilhomme de la chambre, nommé Thomas Culpepper, son parent du côté maternel, et à qui elle avait été promise autrefois en mariage. Sur ces indices, Culpepper et Dereham furent mis en jugement, condamnés et exécutés, comme coupables de haute trahison; leur procès n'avait duré que quelques jours. Celui de la reine se prolongea pendant près de deux mois, soit parce qu'il y eut, à ce sujet, de grandes divisions dans le Conseil, soit que Henri fût retombé dans ses premières incertitudes. Suivant la coutume de ce temps, où l'on tendait aux accusés toutes sortes de piéges pour les forcer, par la lassitude de la persécution ou par l'espoir du pardon, à se reconnaître coupables de crimes dont souvent ils étaient innocents, Catherine se vit fortement pressée par les lords du Conseil de parler *sans feinte* et *sans appréhension*; car la loi était *juste* et le roi *miséricordieux*. La reine renouvela donc ses précédents aveux, reconnaissant qu'elle avait offensé *Dieu, le roi et la nation*. Évidemment, ces aveux n'avaient rapport qu'aux irrégularités de sa conduite avant son mariage, et au tort qu'elle avait eu de les cacher au roi. En effet, lorsque, en exécution de l'arrêt qui la condamnait à la peine capitale, Catherine monta sur l'échafaud, elle déplora de nouveau les désordres de sa vie, en affirmant néanmoins, sur son espérance de salut éternel, qu'elle ne s'était jamais rendue coupable d'infidélité envers son seigneur et maître. Plusieurs membres de la famille Howard et des personnes attachées à son service avaient été poursuivis et jugés comme *non révélateurs* de complot. Lady Rochford, convaincue d'avoir facilité à la reine un adultère dont, cependant, il n'y avait pas de preuves, eut la tête tranchée en même temps que sa maîtresse.

Camille Lebrun.

Burnet, *Records*. — *Lords's Journals*. — Hume, *History of England*. — Lingard, *History of England*. — Lyttelton, *History of England*.

HOWARD (*Charles lord* Effingham), comte de Nottingham, amiral anglais, fils de lord William Howard d'Effingham, lord grand-amiral, et petit-fils de Thomas, second duc de Norfolk, né en 1536, mort le 14 décembre 1624. En 1559 il alla, comme ambassadeur, complimenter Charles IX sur son avénement. A son retour, il fut nommé député pour le comté de Surrey. Il servit comme général de cavalerie dans l'armée conduite par le comte de Warwick contre l'insurrection des comtes de Northumberland et de Westmoreland en 1560, et commanda, l'année suivante, une escadre dans la Manche. Il succéda en 1573 à son père dans le titre de lord Effingham et dans le poste de lord chambellan de la maison de la reine; et en 1585 il fut élevé au grade de grand-amiral. Les immenses préparatifs que faisait Philippe pour envahir l'Angleterre donnaient à la place de commandant de la flotte anglaise une grande importance. Il avait sous ses ordres les premiers marins du temps : Drake, Hawkins, Frobisher, et plus de deux cents vaisseaux. L'invincible Armada, commandée par le duc de Medina Sidonia, sortit du Tage le 29 mai 1588. Assaillie par une violente tempête, elle se réfugia dans le port de La Corogne, et le bruit courut que le projet d'invasion était abandonné. Élisabeth voulait, par économie, que le grand-amiral licenciât une partie de ses équipages. Howard, prévoyant que le danger n'était que retardé, refusa d'obéir. L'événement donna raison à ses prévisions. Le 20 juillet l'Armada arriva en vue des côtes d'Angleterre, et manœuvra pour gagner la Flandre. Lord Howard, la laissant s'engager dans la Manche, s'attacha à sa poursuite, et lui enleva plusieurs vaisseaux. Quelques jours après, les Espagnols jetèrent l'ancre devant Calais; mais des brûlots anglais lancés sur l'Armada y portèrent un tel désordre, que le duc de Medina-Sidonia prit le parti de retourner en Espagne. Des tempêtes lui firent perdre une grande partie de sa flotte; et il ramena moins de soixante vaisseaux dans le port de Santander. Les Anglais n'avaient perdu qu'un seul vaisseau. En 1596 Élisabeth envoya contre les côtes d'Espagne une flotte de cent cinquante voiles, montée par quatorze mille hommes de troupes de débarquement. Lord Howard eut le commandement de la flotte, et le comte d'Essex celui de l'armée. La flotte anglaise entra dans la baie de Cadix, et malgré la prudence de lord Howard, qui n'aurait pas voulu brusquer l'attaque, Essex mit immédiatement le siége devant Cadix, qui capitula. Essex voulait garder sa conquête; mais lord Howard s'y opposa, et se contenta d'incendier la ville et d'en

raser les fortifications. Au retour de cette expédition, où il ne s'était distingué que par sa prudence, il fut créé comte de Nottingham. Jaloux de la faveur du comte d'Essex, il quitta la cour, et n'y revint qu'après la disgrâce du comte. Lorsque Essex en vint à une révolte ouverte, Howard l'assiégea dans sa maison, le fit prisonnier, et, quoique son ennemi, le traita avec civilité. Quoiqu'il eût été un des juges de Marie Stuart, il figura officiellement au couronnement de Jacques Ier, qui le confirma dans ses emplois. En 1605, il fut chargé d'aller ratifier la paix avec le roi d'Espagne Philippe III. Il céda, en 1616, sa dignité d'amiral à Villiers, comte de Buckingham, et reçut en échange une pension de 1,000 livres sterling et une indemnité de près du double de cette somme. Z.

Biographia Britannica. — Lloyd, *State Worthies*. — Hume, *History of England*. — Loyde, *Portraits of Illustrious Personages*, t. III.

HOWARD (*Françoise*), comtesse d'Essex, puis comtesse de Sommerset, femme célèbre par le rôle dramatique qu'elle remplit dans les intrigues de cour qui agitèrent le règne de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Françoise était fille de lord Howard, comte de Suffolk; née en 1594, elle mourut en 1632. A l'âge de treize ans elle fut mariée au comte d'Essex, qui n'avait pas plus de quatorze ans. Immédiatement après la cérémonie religieuse, les jeunes époux se séparèrent; le comte entra à l'université, d'où, ses études achevées, il partit pour le continent; la comtesse fut remise à la garde de sa mère, qui, dit-on, s'appliqua plus à développer sa beauté et son esprit, qu'à faire naître ou à cultiver les qualités de son âme. Bientôt, la jeune lady Essex devint l'ornement de la cour; sa supériorité physique et intellectuelle la mettait au-dessus de toute rivalité. Parmi ses nombreux admirateurs, on distinguait le prince Henry, fils aîné de Jacques, et le vicomte de Rochester, alors favori du roi. Henry mourut à l'âge de dix-huit ans, en 1612; mais il paraît que, de son vivant, et quoiqu'il fût l'héritier présomptif de la couronne, Robert Carr, vicomte de Rochester, lui avait été préféré par lady Essex. Robert Carr était un Écossais dont la famille avait donné de grandes preuves d'attachement à Marie Stuart: cette circonstance, jointe à un accident qui lui arriva sous les yeux de Jacques Ier en remplissant son service d'écuyer de lord Hay, lui valut d'abord des marques d'intérêt de la part de ce monarque. Les agréments de sa personne et de son caractère, le soin extrême avec lequel il cherchait tout ce qui pouvait plaire à son royal maître, le firent rapidement monter en faveur. Jacques le combla de biens et de distinctions; les présents des solliciteurs de grâces ajoutés aux dons du souverain lui procurèrent bientôt une fortune princière. D'abord créé baron de Branspeth, puis chevalier de la Jarretière, il avait obtenu, en 1612, le titre de vicomte de Rochester. Sans occuper aucune place dans le gouvernement, il était tout-puissant à la cour, et l'influence des deux frères Howard (le comte de Suffolk et le comte de Northampton, le premier, lord chambellan, le second, lord du sceau privé) balançait à peine l'ascendant du simple courtisan. Une lutte de pouvoir était engagée entre la maison Howard et le parvenu écossais, lorsque ce dernier s'attacha à la belle et coquette Françoise Howard de Suffolk. Leur intimité était déjà établie lorsque le comte d'Essex revint en Angleterre et réclama ses droits d'époux sur la comtesse: elle ne lui répondit que par des dédains. Il se plaignit et s'irrita; elle pleura et récrimina. Pendant ce temps, la liaison secrète de Françoise et de Rochester subsistait toujours; dans une de leurs entrevues furtives, ils convinrent entre eux que la comtesse demanderait et obtiendrait le divorce, afin de pouvoir épouser son amant. Ce projet, favorable aux intérêts des Howard, qui devaient ainsi trouver un allié dans leur compétiteur au pouvoir, obtint leur approbation. Le roi lui-même en parut satisfait, l'antagonisme permanent qui existait entre ses ministres et son favori lui ayant suscité plus d'une fois des embarras. Mais une opposition inattendue vint à la traverse de ce mariage: sir Thomas Overbury, l'ancien ami et le conseiller intime de Rochester, trouvait trop bien son compte à la durée de cette mésintelligence pour ne pas chercher à l'entretenir; le public, sachant qu'il avait l'oreille du favori du roi, achetait fort cher sa protection. Quand Rochester lui communiqua ses intentions, il s'emporta jusqu'à qualifier d'infâme un mariage avec une femme aussi *vile*... Une telle hardiesse de la part d'un homme qui avait de nombreuses obligations à l'amant de cette femme prouve la déconsidération personnelle de lady Essex, non moins que l'insolence d'Overbury. Celui-ci, voyant son patron inébranlable dans sa résolution, finit par lui déclarer qu'il avait la volonté et le moyen de mettre un obstacle insurmontable à leur union. Probablement ces moyens étaient la divulgation des amours illicites de Rochester et de lady Essex depuis un an, ainsi que du véritable but du procès en séparation intenté par la comtesse à son mari. Rochester rapporta à sa maîtresse son entretien avec Overbury. Françoise, furieuse contre celui-ci, promit une somme de mille livres sterling à sir John Wood, sous la condition de provoquer et de tuer en duel sir Thomas. Mais les amis de la maison Howard lui firent abandonner ce projet violent. On essaya d'abord d'éloigner Overbury, en le nommant à une ambassade; puis, on interpréta son refus d'accepter cette mission comme une insulte au souverain qui la lui offrait; en conséquence, l'âme, le confident, le conseiller intime de lord Rochester fut enfermé dans la prison de la Tour de Londres, dont on changea le gouverneur, pour donner cette place, ainsi que

celle de geôlier, à des créatures des Howard. Dès que ceux-ci se furent débarrassés de la présence de cet opiniâtre adversaire, on commença à instruire devant une cour judiciaire la procédure du divorce du comte et de la comtesse d'Essex. Pendant la durée de ce procès, basé sur l'impuissance du mari, Jacques montra pour la cause de lady Essex une singulière partialité : elle est explicable par ce fait que Rochester ayant un jour mandé chez lui le trésorier du roi, lui avait remis la clef de sa propre cassette, en lui disant d'y prendre tout ce qu'elle contenait pour l'usage de son maître ; il y avait vingt-cinq mille livres sterling en or. Aucun présent ne pouvait être plus opportun : la cassette royale était à sec. Grâce aux mouvements que se donna Jacques pour aplanir les difficultés de ce divorce, un jugement donnant gain de cause à Françoise Howard fut rendu à une majorité de sept voix contre cinq. La veille de ce jour de triomphe pour la comtesse, Overbury mourut subitement dans sa prison. A peine Françoise Howard se vit-elle juridiquement dégagée de ses premiers liens, qu'elle épousa son amant, créé à cette occasion comte de Somerset. La cérémonie nuptiale eut lieu dans la chapelle du palais, et la mariée parut, les cheveux épars, et bouclés, sur ses épaules, distinction réservée aux *épousées* vierges. Jacques honora de sa présence les noces du comte de Somerset et de Françoise Howard ; elles furent suivies de fêtes somptueuses pour lesquelles la cour et la ville rivalisèrent de luxe et de prodigalité : « attestant ici, disent les chroniqueurs, la servilité des hommes, qui, pour gagner les bonnes grâces du favori du souverain, célébraient par des réjouissances publiques un mariage qu'en particulier ils stygmatisaient comme illégal et adultère ». Ce mariage, en confondant les intérêts de la maison Howard avec ceux du nouveau comte de Somerset, fit cesser les dissensions qui troublaient le conseil royal. Lady Somerset devint la femme la plus adulée de la cour d'Angleterre, comme elle était la plus belle, et, ajoute la chronique, la plus dissolue de son temps ». Pendant environ quinze mois, son orgueil et sa cupidité furent complétement satisfaits : les grâces royales pleuvaient sur elle ; les courtisans mendiaient sa protection, les hauts fonctionnaires la lui payaient. Mais tout à coup s'éleva un nouveau favori, dans la personne de Georges Villiers, qui, dans la suite, fut créé duc de Buckingham. Jacques Ier, avons-nous dit, était fort obéré ; pour alimenter la source à peu près tarie de ses revenus, on eut recours à la vénalité des charges. Villiers ayant acheté la place d'échanson du roi, acquit promptement, par ses qualités brillantes, la bienveillance de son maître. Les ennemis secrets de lord et de lady Somerset, et ils en avaient beaucoup parmi leurs partisans apparents, se liguèrent alors contre eux. La mort soudaine d'Overbury, dont nul n'avait osé jusqu'à ce moment éclaircir la cause, devint le sujet de bruits sourds, de secrètes recherches, qui aboutirent à la conviction générale que cette mort était l'œuvre de la comtesse de Somerset. Le parti qui voulait perdre l'ancien favori de Jacques fit adroitement parvenir ces rumeurs à l'oreille du roi ; et celui-ci, appréhendant, avec sa timidité naturelle, qu'une partie de l'infamie de ce crime ne retombât sur le protecteur du coupable, chargea le procureur général, sir Édouard Coke, d'instruire et de poursuivre cette affaire. Après un long examen et de nombreux interrogatoires, Françoise Howard fut déclarée coupable d'avoir recouru à la sorcellerie pour s'aliéner l'affection de son mari, le comte d'Essex, et pour captiver l'amour de Rochester ; de s'être concertée avec le comte de Northampton, son oncle, décédé depuis lors, pour se débarrasser d'Overbury ; enfin de s'être procuré, par le moyen d'une femme, sa confidente, trois sortes de poisons qui avaient été remis au geôlier Weston et administrés par ce dernier à Overbury, de complicité avec le gouverneur Elwes. Heureusement pour lady Somerset et pour son mari, l'amitié du roi pour ce dernier se ranima à l'issue de cette procédure ; Somerset avait été arrêté en même temps que sa femme, sous l'inculpation de complicité avec elle. Jacques lui fit conseiller à plusieurs reprises de s'avouer coupable, en lui promettant que sa vie et sa fortune seraient sauvées. « Qu'est-ce que la vie et la fortune, quand l'honneur est perdu ? » répondit le comte, qui, à la barre, protesta toujours hautement et fermement de son innocence. Il est très-probable que, en effet, il n'avait pas participé au crime de sa femme. Celle-ci, cédant aux exhortations du ministre Whiting, avoua son crime : elle fut condamnée à mort ; mais peu de jours après elle reçut sa grâce, ainsi que Somerset, qui avait été déclaré coupable malgré ses dénégations. Les quatre complices de lady Somerset avaient été jugés avant elle, condamnés et exécutés.

Camille Lebrun.

Howell, *State Trials*. — Bacon, *Works*. — Butler, *Memoirs*. — Howe, *Chronicle*. — Lingard, *History of England*.

HOWARD (Sir *Robert*), poëte et historien anglais, fils de Thomas, comte de Berkshire, né en 1626, mort en 1698. Il fut élevé au collége de La Magdeleine à Cambridge. Pendant la guerre civile, il souffrit avec sa famille pour la cause royale, et à la restauration il fut élu membre du parlement pour Stockbridge dans le Hampshire. Nommé député à la Convention en 1688, il se montra zélé partisan de la révolution. Son ardeur et ses prétentions littéraires lui attirèrent les railleries de ses adversaires. Shadwell le tourna en ridicule dans sa comédie des *Sullen Lovers*, sous le nom de *Sir Positive At-all*. On a de lui : une traduction du quatrième livre de l'*Énéide* de Virgile ; 1660, in-8° ; — une traduc-

tion de l'*Achilléide* de Stace; 1660, in-8°; — *Blind Lady*, comédie; 1660, in-8°; — *Surprisal*, comédie, 1665, in-fol.; — *Committee*, comédie; 1665, in-fol.; — *Vestal Virgin*, tragédie; 1665, in-fol.; — *Indian Queen*, tragédie; 1665, in-fol.; — *Great Favourite or the Duke of Lerma*, trag.; 1668, in-4°; — *The History of the Reigns of Edward II and Richard II, with reflections and characters of their chief ministers and favourites; also a comparise of these princes with Edward I and III*; 1690, in-8°; — *A Letter to M. Samuel Johnson, occasioned by a scurrilous pamphlet entitled Animadversions on M. Johnson's Answer to Jovian*; 1692, in-8°; — *The History of Religion*; 1694, in-8°.

Édouard Howard, frère de sir Robert, s'exposa à la sévérité des satiriques en écrivant de mauvaises pièces, dont on trouve les titres dans la *Biographia Dramatica*.

James Howard, qui appartenait probablement à la même famille, fit jouer vers le même temps deux comédies, *All Mistaken* et *The English Monsieur*, qui eurent un moment de succès et qui sont aujourd'hui oubliées. Z.

Cibber, *Lives*. — Baker, *Biographia Britannica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOWARD (*Charles*), comte de Carlisle, diplomate anglais, né en 1629, mort en 1686. Il concourut activement à la restauration de Charles II, et fut chargé peu après d'une mission en Russie. Depuis la découverte de l'emplacement d'Arkangel par Chancellor (*voy.* ce nom), vers le milieu du seizième siècle, les Anglais jouissaient en Russie de priviléges commerciaux fort importants, que le tzar Alexis leur retira pendant les troubles de leur révolution. Une tentative que fit Cromwell pour renouer des relations commerciales avec la Moscovie n'eut aucun succès. Charles II, rétabli sur le trône de son père, reçut une ambassade qui lui apportait les félicitations du tzar, et saisit cette occasion pour demander le rétablissement des priviléges abolis. Il résolut donc d'envoyer un ambassadeur à Moscou, et fit choix de Charles, comte de Carlisle, vicomte Howard de Morpeth, un des plus brillants seigneurs de la cour d'Angleterre. « Outre qu'il étoit bien fait, dit la *Relation* de son ambassade, d'une taille fort avantageuse et d'un port très-majestueux, il avoit une grâce d'esprit et une vivacité particulière en ses discours, et dans toutes ses actions il affectoit une promptitude et une diligence extraordinaires. » Il devait, après avoir terminé sa mission en Russie, passer en Suède et en Danemark pour remercier les souverains de ces royaumes des ambassades qu'ils avaient envoyées au roi d'Angleterre. Le 15 juillet 1663, l'ambassadeur, sa femme, son fils aîné et une partie de leur suite s'embarquèrent sur un vaisseau de guerre de cinquante canons qui atteignit Arkangel le 19 août; mais là il dut attendre jusqu'au 5 septembre un second vaisseau qui portait le reste de sa suite. A peine eut-il mis le pied sur le sol russe que de légères difficultés d'étiquette lui en présagèrent de plus graves pour l'avenir. L'ambassade anglaise, partie d'Arkangel le 12 septembre, remonta la Dwina, puis la Soukhona jusqu'à Vologda, sur des barques halées par trois cents bateliers. Arrivée à Vologda le 17 octobre, elle s'y arrêta trois mois pour attendre les commissaires impériaux et le traînage, qui s'établit très-tard cette année. Enfin, en janvier 1664 elle quitta Vologda. Les bagages et une partie de la suite, formant un convoi de soixante traîneaux, furent envoyés en avant le 7 janvier. Le comte de Carlisle avec ce qu'il lui restait de monde se mit en marche le 15. Ce second convoi se composait de cent quarante traîneaux. Ce voyage, dans un pays peu habité, à travers d'immenses plaines de neige, dura trois semaines, et mit aux plus rudes épreuves la patience de l'ambassadeur. L'accueil qu'on lui fit à Moscou fut loin de le dédommager. Le mauvais vouloir des commissaires retarda son entrée, qui eut lieu le 6 février au soir. Quelques jours après, le 11 février, le comte de Carlisle fut reçu par le tzar en audience solennelle. L'éclat de cette cour orientale éblouit les gentilshommes anglais. « Il nous arriva alors, dit la *Relation*, comme à ceux qui sont éblouis par la lueur du soleil d'or dès qu'ils sortent des ténèbres; car à peine pûmes-nous souffrir d'abord cette splendeur qui se présenta à nous dès que nous fûmes entrés dans la salle d'audience. L'éclat des pierres précieuses y sembloit disputer l'avantage avec la clarté du soleil, de sorte que nous nous perdîmes parmi cette confusion de lumière et de gloire. » Le tzar était assis sur un trône très-élevé; et, « comme un soleil brillant, dardoit partout des rayons d'une lumière précieuse ». Environ deux cents boyards, couverts de vestes de drap d'or, d'argent ou de velours semés de pierreries, et assis autour de lui sur des bancs tapissés « estoient autant de rayons de ce soleil, élevé comme dans son char de triomphe ». — « La majesté du prince, la grande pompe de sa cour, ne ravirent pas seulement les uns en admiration, mais donnèrent même d'abord à quelques autres de la crainte, comme si c'eust été une assemblée non pas d'hommes, mais de dieux. » Mais, si la cour de Moscou avait la magnificence d'une cour asiatique, elle en avait aussi l'étiquette pompeuse et humiliante. Ainsi, dans un dîner qu'Alexis donna à l'ambassade anglaise lord Howard ne fut pas admis à la table du tzar, pas même à celle des principaux boyards. Comme on était en carême, on ne servit pas de viandes. « Cela n'empescha pas pourtant qu'il n'y eust près de cinq cents plats qui estoient assez proprement accommodés, n'eust été que la vaisselle estoit si noirastre, qu'elle sembloit estre plustost de plomb que d'argent...... Nous n'eûmes point de serviettes, et la nappe estoit d'ailleurs si estroite qu'à peine

...oit-elle de la largeur de la table. Les assiettes ...ient aussi si rares, que pendant tout le repas ...'y eut qu'à chacun la sienne. » Les discus... relatives aux priviléges commerciaux trai... ...ent en longueur et aboutirent à un refus peu ... de la part du tzar. Lord Howard, impa..., quitta Moscou le 24 juin 1664, et se dirigea ... la Livonie, qui appartenait alors à la Suède. ...'embarqua à Riga le 18 août, et visita les ... de Stockholm et de Copenhague; et, quoique ...eilli avec plus d'égards, il ne réussit pas ... Il revint en Angleterre par le Holstein, la Westphalie, la Belgique et Calais. Il fut pré... à Londres par un gentilhomme russe, Michel ..., qui venait de la part du tzar se plaindre ... conduite. Lord Howard reçut l'ordre de se ... par écrit des griefs qu'on lui imputait, ... une apologie qui fut remise à l'envoyé ... Charles II le nomma ensuite gouverneur ... Jamaïque. La relation des trois ambas... de lord Howard, rédigée par son secrétaire, ... d'abord en anglais : *Relation of Charl. ...rd's three Embassies from Charles II ... courts of Muscovy, Sweden and Den...k, 1663 and 1664*; Londres, 1669, in-8°: ... a été insérée dans la *Collection des Voyages* ...arris. Guy Miège traduisit ou plutôt refit cet ... en français sous le titre de : *La Relation ... Ambassades de monseigneur le comte ...arlisle, de la part du sérénissime très-... prince Charles II, roy de la Grande-...agne, vers leurs sérénissimes majestés ... Michailovitz, czar et grand-duc de ...ovie, Charles, roy de Suède, et Frédé... III, roy de Danemarc et de Norwège, en 1663 et finie en 1665*; Amsterdam, 1670, ... Miège en donna une édition corrigée et ...entée, Amsterdam, 1672; réimprimée à ...erdam, 1700; et traduite en allemand, ...cfort, 1701, in-12. Cette *Relation* a été pu... de nouveau, avec un savant Préambule, par ... Augustin Galitzin, Paris, 1857; dans la ...othèque elzevirienne. « Excepté peut-être les ... voyages d'Olearius et de Meyerberg, dit ... Korf, aucun des nombreux ouvrages que ...angers nous fournissent sur la Russie du ...ptième siècle n'a un aussi puissant intérêt ... la relation des trois missions du comte de ...le.... Elle contient le récit des voyages de ...assadeur...., le compte-rendu presque jour ... de la marche des négociations, et enfin ...escription géographique et surtout ethno...ique de la Moscovie de cette époque. Pleine ...nnées essentielles pour l'intelligence de ... du commerce européen, cette relation ...nnaître la situation, l'hospitalité, l'éti... de la cour de Russie. Tout cela est rendu ... plume spirituelle et habile, et semé ...rvations justes et solides, quoique le ton ... narration tourne souvent à l'ironie et au ...me. » Z.

Le baron Korf, article traduit du russe par le Pr. Augustin, Galitzin; dans le *Bullet. du Biblioph.* d'avril 1857, et en tête de son édit. de la *Relation* (*Biblioth. Elzevir*).

HOWARD (*John*), célèbre philanthrope anglais, né en 1726, à Hackney, mort à Cherson en Russie, le 20 janvier 1790. Fils d'un tapissier qui s'était retiré des affaires avec une belle fortune, il perdit son père de bonne heure, et, renonçant au commerce, il fit un voyage en France et en Italie. De retour en Angleterre en 1752, il se maria, et devint veuf au bout de trois ans. Admis vers le même temps dans la Société royale de Londres, il s'embarqua pour aller constater les effets du tremblement de terre de Lisbonne. Son vaisseau fut pris par un armateur, et Howard, retenu en France comme prisonnier de guerre, eut beaucoup à souffrir pendant sa captivité. Ses souffrances personnelles, celles dont il fut témoin, tournèrent ses pensées du côté des prisonniers, et décidèrent du reste de sa vie, qu'il consacra entièrement à la philanthropie. Rendu à la liberté, Howard se remaria presque aussitôt après. Il eut le malheur de perdre sa seconde femme, et, quittant sa demeure de Lymington, il s'établit à Bedford, où l'attirait une congrégation de dissidents. Il était fort attaché à leurs opinions et assistait à leurs assemblées. Nommé en 1773 *sheriff* du comté de Bedford, il remplit pendant plusieurs années des fonctions qui le mirent à portée, dit-il lui-même, « de prendre une connaissance exacte de la détresse à laquelle les prisonniers sont quelquefois exposés, et de visiter les maisons de détention dans toute l'étendue du royaume ».

Howard soumit les résultats de ses recherches à la chambre des communes, qui lui vota des remercîments. Encouragé par l'approbation publique, il poussa ses explorations sur le continent en 1775 et 1776, voyagea dans le même but en Écosse et en Irlande, et revit les prisons de l'Angleterre. Puis, après avoir fait part au public des faits qu'il avait recueillis et des améliorations possibles dans l'état des prisonniers, il reprit ses voyages. Le Danemark, la Suède, la Russie, la Pologne, l'Espagne, le Portugal le virent successivement poursuivre avec un infatigable dévouement son but philanthropique. Au retour de chaque excursion, il ajoutait un appendice à son grand ouvrage. En 1785 il visita les principaux lazarets de l'Europe le long des côtes de la Méditerranée, et, à son retour, passant par Vienne, il fut reçu avec distinction par l'empereur Joseph. Il arriva en Angleterre en 1787, et après un court repos il recommença sa revue des prisons d'Irlande et d'Écosse. Dans l'été de 1789 il repartit avec l'intention de pénétrer plus avant dans l'Asie, et passa par la Russie. Arrivé à Cherson en Crimée, il fut atteint d'une fièvre pernicieuse et mourut chez le banquier Markus. Howard ne laissa qu'un fils, qui mourut fou neuf ans après son père. Une statue fut élevée à Howard dans l'église de Saint-Paul, et de brillants témoignages d'admiration furent payés à sa mé-

moire par Burke et par Delille, qui, dans son poëme de *La Pitié*, lui consacra un beau passage, dont nous citerons quelques vers :

. . . .
Ton âme le connut ce noble et tendre zèle,
Howard ! dont le nom seul console les prisons.
Qu'on ne me vante plus les malheurs vagabonds
De ce roi voyageur, père de Télémaque,
Cherchant pendant dix ans son invisible Ithaque.
Avec un but plus noble, un cœur plus courageux,
Sur les monts escarpés, sur les flots orageux,
Dans les sables brûlants, vers la zone inféconde
Où languit la nature aux limites du monde,
Aux lieux où du croissant on adore les lois,
Aux lieux où triompha l'étendard de la croix,
Partout où l'on connaît le malheur et les larmes
Suivant d'un doux penchant les invincibles charmes,
Le magnanime Howard parcourt trente climats.
. . . .
. . . .
Devant lui la mort fuit, la douleur se retire,
Et l'ange affreux du mal le maudit et l'admire.
Reviens, il en est temps, reviens cœur généreux ;
Le bonheur appartient à qui fait des heureux.
Reviens dans ta patrie, en une paix profonde,
Goûter la liberté que tu donnais au monde ;
Ton œil chez aucun peuple, au palais d'aucun roi,
N'a rien vu d'aussi rare et d'aussi grand que toi.

On a de Howard : *The State of the Prisons in England and Wales, with preliminary observations and an account of some foreign prisons*; 1777, in-4°; 1er *Appendix*, 1780, in-4°; 2e *Append.*, 1784, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en français par Mlle de Keralio; Paris, 1788, 2 part. in-8°; — *An Account of the principal Lazarettos in Europe, with various Papers relative to the Plague; together with further observations on some foreign prisons and hospitals; with additional remarks on the present state of chose in Great-Britain and Ireland*, 1789, in-4°; traduit en français par Th. Bertin, Paris, 1801, in-8°. Z.

Aikin, *View of the Character and public Services of the late John Howard*; 1792, in-8°. — *Gentleman's Magazine*, vol. LX, LXIII, LXIX. — Dixon, *Life of Howard*. — Brown, *Memoirs of the public and private Life of John Howard*; Londres, 1818, in-4°.

HOWARD (*Georg.-Edmond*), poëte et écrivain politique anglais, né vers 1725, mort en 1786. Il fut élevé à l'école du docteur Sheridan, ami de Swift, et au collége de La Trinité à Dublin. Après avoir été clerc, soldat et procureur, et tout en écrivant dans tous les genres, depuis la poésie jusqu'à la jurisprudence, il se fit entrepreneur de bâtiments. Il contribua aux embellissements de Dublin, et ramassa une fortune d'environ 60,000 liv. sterl. Ses écrits forment quinze vol., dont quatre in-4° et onze in-8° ; les principaux sont : *Treatises on the Law and Equity Side of the Exchequer*, 4 vol. in-4°; et trois tragédies intitulées : *Almeyda, or the rival kings* ; 1769, in-8° ; — *The Siege of Tamor*; 1773, in-8° ; — *The Female Gamester* ; 1778, in-12. Z.

Biographia Dramatica.

HOWARD (*Henry*), peintre anglais, né le 31 janvier 1769, mort à Bath, le 5 octobre 1847. Élève de Philippe Reinagle, il fut admis comme étudiant à l'Académie royale en 1788, reçut en 1790 la première médaille d'argent (prix de dessin) et la médaille d'or (prix de peinture), et partit pour l'Italie l'année suivante. De Rome il envoya, en 1794, à l'exposition de l'Académie royale, son premier tableau, la *Mort de Caïn*. De retour en Angleterre, il exposa en 1795 : *Puck ; Ariel ; Satan s'éveillant sur le lac enflammé* ; et un portrait : — en 1796 : *Énée et Anchise* ; et *Les Planètes tirant leur Lumière du Soleil* ; — En 1797 : *Le Péché et la Mort passant par les Constellations ; Borée et Orythie ; Hylas et les Naïades ; La Visite des trois Marie au Sépulcre ; Éole convoquant les Zéphyrs*. Il serait trop long d'énumérer les ouvrages que, dans un espace de cinquante-trois ans (1794 à 1847), Howard ne cessa d'adresser à l'Académie royale. Une pareille assiduité au travail est un fait très-rare chez un artiste ; mais elle ne tourne pas à la gloire du peintre. Parmi tant d'œuvres, aucune n'est supérieure, quelques-unes seulement s'élèvent au-dessus du médiocre ; la meilleure appartient au genre mythologique : c'est la *Naissance de Vénus*, peinte en 1829. Associé de l'Académie royale en 1801, il en fut nommé membre en 1808 et secrétaire en 1811. Cette place, que Howard remplit avec beaucoup de zèle, contribua à le maintenir dans les traditions strictement classiques. « Le principal mérite de ses peintures, dit l'*Athenæum*, est de n'avoir jamais rien qui choque l'œil : il est classiquement froid. Telle partie de ses tableaux est jolie, telle autre est habilement touchée, et vous trouvez çà et là une certaine grâce qui rappelle l'antique. Cependant vous passez sans être ému de ce que vous avez vu, et par conséquent vous l'avez bien vite oublié. Howard était toujours sur le point de faire de grandes choses ; mais, comme beaucoup d'autres, il ne dépassa jamais la ligne qui sépare l'imitation de la supériorité personnelle. Sa place dans l'histoire de l'art ne sera ni éminente ni stable, et dans vingt ans on ne connaîtra peut-être Howard que comme l'ami de Flaxman. » Z.

Athenæum, octobre et 13 novembre 1847. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

HOWARD. *Voy.* CARLISLE, NORFOLK, NORTHAMPTON, et SURREY.

HOWE (*John*), théologien non-conformiste anglais, né le 17 mai 1630, à Longborough (comté de Leicester), mort à Londres, le 2 avril 1705. Après avoir fait ses études à Cambridge et à Oxford, il fut ordonné prêtre non-conformiste, et devint ministre de Great-Torrington (Devonshire). Il se maria en 1654, et fut choisi ensuite pour chapelain domestique de Cromwell. Il garda cette position sous Richard Cromwell, et après la déposition de celui-ci il revint à Great-Torrington. En 1675, il accepta la place de ministre d'une congrégation de Londres ; mais la persécution le décida à suivre, en 1685, lord Wharton sur le continent. La déclaration de liberté de conscience de Jacques II le ramena en Angleterre. Howe fut un des puritains les plus

éminents du dix-septième siècle. Il joignait à un grand savoir théologique la connaissance des langues classiques et de l'hébreu. Ses principaux ouvrages sont : *A Treatise on Delighting in God*; 1674, in-8° ; — *The Living Temple, or a designed improvement of that notion that a good man is the Temple of God*; 1674, in-8°. Ses Œuvres complètes furent publiées en 1724, 2 vol., avec sa Vie par le docteur Calamy ; elles ont été réimprimées à Londres, 1810-16, 8 vol. in-8° ; Londres, 1848, 2 vol. in-8°, avec une Vie de l'auteur par le révérend Hewlett. Z.

H. Rogers, *Life of John Howe, with an Analysis of his Writings*; Londres, 1836, in-12.

HOWE (*Jean*), homme politique anglais, né dans le comté de Nottingham, vers 1660, mort en 1721. Élu membre de la Convention par le bourg de Circester, il fit, comme représentant de ce bourg ou du comté de Gloucester, partie des trois derniers parlements de Guillaume III et des trois premiers de la reine Anne. Partisan déclaré de la révolution de 1688, il fut nommé chambellan de la reine Marie ; mais un mécontentement particulier le jeta dans l'opposition, et il se montra surtout l'ennemi des Hollandais qui entouraient le roi. En 1699, quand l'armée fut réduite, Howe obtint de la chambre qu'on accordât la demi-solde aux officiers licenciés. Dans la discussion relative au traité de partage conclu entre Louis XIV et Guillaume III, Howe ... avec tant de vivacité contre les auteurs de cette transaction, que le roi regretta que l'inégalité des rangs ne lui permît pas de demander raison de cette insulte. A l'avénement de la reine Anne, Howe fut nommé membre du conseil privé, vice-amiral du comté de Gloucester et payeur général des gardes et garnisons. Il garda cette place jusqu'à l'avénement de Georges I[er], en ... 1714, et eut Walpole pour successeur. Il se retira dans sa terre de Howell, où il mourut, laissant un *Panégyrique du roi Guillaume III*, des *Chansons* et d'autres *Poésies*. Il contribua puissamment à relever la Compagnie des Indes orientales et à préparer sa future grandeur. Z.

Lord Macaulay, *History of England*, t. III et IV. — Mahon, *Hist. of England*, t. I. — Rose, *New General Biographical Dictionary*.

HOWE (Lord *Richard*), amiral anglais, né à Londres, en 1725, mort dans la même ville, le 5 août 1799. Il fit ses études à Wesminster-School, entra au service dès l'âge de quatorze ans comme midshipman à bord du *Severn*, fit sa première campagne sous les ordres du commodore Anson, dans les eaux de l'Amérique du Sud. De 1743 à 1745, il servit comme lieutenant de la frégate *Comet*, dans les Antilles, et se distingua à Curaçao et à Saint-Eustache contre les Français. A son retour en Angleterre, il fut promu au grade de capitaine, et retourna immédiatement prendre rang dans la station de la Jamaïque ; il eut part à de sanglantes actions, entre autres à celle de La Havane (2 octobre 1762). En 1751, trois bâtiments de guerre lui furent confiés pour protéger le commerce britannique sur les côtes de la Barbarie ; il s'acquitta honorablement de cette mission. En 1755 il commandait *The Dunkirk* (de 60 canons), qui faisait partie de la flotte de l'amiral Boscaven, et fut occupé spécialement de la défense des côtes septentrionales de l'Angleterre. En 1757, sous l'amiral Hawke, les Anglais, ayant repris l'offensive, attaquèrent successivement l'île d'Aia, Cherbourg et Saint-Cast. Howe se conduisit avec courage dans ces différentes affaires, où le succès ne répondait pas toujours à son audace. En 1758, son frère aîné ayant été tué au Canada, Richard Howe lui succéda dans le titre de baron d'Irlande. En 1770 il devint contre-amiral de l'escadre bleue, et commanda les forces anglaises dans la Méditerranée. Vice-amiral en 1776, il fut envoyé sur les côtes de l'Amérique septentrionale, et fut nommé, avec son frère le major général William Howe, commissaire pour rétablir la paix dans les colonies anglo-américaines. Quoiqu'ils assurassent le pardon à tous les sujets rebelles qui le méritaient, aucun colon ne voulut se rendre sur une promesse aussi vague, et les hostilités continuèrent. Richard Howe joignit encore inutilement ses efforts à ceux de son frère pour défendre Boston. Il détruisit le 18 octobre Falmouth, ville maritime du Massachusetts. Cette rigoureuse mesure décida les Américains à lancer des lettres de marque contre leurs ennemis. Le 7 mars 1776, les Anglais furent obligés d'évacuer Boston ; ils se retirèrent à Halifax, dans la Nouvelle-Écosse. Philadelphie succomba également le 18 juin 1778, et sa garnison fut conduite à grand'peine à New-York. Howe reprit alors la mer : l'amiral français d'Estaing venait de se présenter devant Rhode-Island, et de forcer les Anglais à brûler quelques frégates et à en couler deux autres pour en éviter la prise. Howe accourut aussitôt : une tempête affreuse sépara les deux flottes. Les Français allèrent se réparer à Boston ; Howe les y suivit, mais, ne trouvant pas le moyen de les attaquer avec avantage, il rentra à New-York, et remit le commandement de la flotte au commodore Byron, et partit pour l'Angleterre, où il resta dans le repos jusqu'en 1782. Au mois de septembre de cette année, chargé de ravitailler Gibraltar, pressé par les Français et les Espagnols, il partit de Plymouth avec trente-quatre vaisseaux de ligne, des frégates, des brûlots et un grand nombre de bâtiments de transport ; et, quoique les assiégeants lui fussent supérieurs, il accomplit sa mission du 11 au 21 octobre, et rentra heureusement en Angleterre : ses compatriotes déclarèrent qu'ils lui devaient la conservation de Gibraltar. Lors de l'avénement de Pitt au pouvoir (19 décembre 1783), Howe entra au ministère comme premier lord de l'amirauté ; il conserva cette position jusqu'en 1788, où il fut créé comte de la Grande-Bretagne. Malgré son grand âge, en 1793, le roi

le nomma *amiral of the white flag*, et, en cette qualité, il dut défendre les côtes britanniques et le canal de la Manche. Il bloqua quelque temps le port de Brest, et, le 28 mai 1794, rencontra la flotte française devant Ouessant, sur les côtes nord-ouest de Bretagne : les Français avaient vingt-six vaisseaux de ligne; les Anglais vingt-cinq. Mais, on doit le reconnaître, les équipages de Howe étaient composés de marins expérimentés, tandis que les vaisseaux français n'étaient montés que par des volontaires républicains, qui voyaient la mer et le feu pour la première fois ; les officiers capables étaient peu nombreux, la plus grande partie des états-majors de la marine ayant émigré. Après quelques affaires partielles qui eurent lieu le 29, l'amiral anglais, par ses manœuvres habiles, gagna l'avantage du vent. On se battit le 1er juin : l'action dura longtemps et fut opiniâtre; enfin, six vaisseaux français furent pris, un autre coulé à fond : ce fut *Le Vengeur*, d'héroïque mémoire; l'escadre anglaise souffrit beaucoup, mais ne perdit aucun bâtiment. Ce combat glorieux valut à Howe et à ses marins les remerciements du parlement britannique. L'amiral reçut un épée d'or et une médaille de la main du roi; qui le créa en même temps chevalier de la Jarretière et le nomma général des troupes de marine. En 1797 il quitta le service; cependant, en 1799, lorsqu'éclata la grande et dangereuse révolte des équipages des flottes de Portsmouth et de Plymouth, il ne craignit pas de se rendre au milieu des révoltés, et contribua à les ramener dans le devoir. Il était d'ailleurs fort aimé des matelots, qui l'avaient surnommé *Dick black* à cause de son teint basané. Il survécut peu à cet événement, et mourut d'un accès de goutte remontée. L'Angleterre le mit justement au premier rang de ses hommes de guerre. Howe brilla moins comme orateur : suivant ses biographes, « il s'exprimait au parlement, dont il était membre, d'une manière si obscure et si ambiguë, qu'il était presque impossible de comprendre ce qu'il voulait dire ». A. DE L.

Narrative of the Proceedings of his majesty Fleet under the command of earl Richard How from the 2d of may to 2d of june 1795; Londres 1799, in-4°. — Collins, *Peerage*. — *Biog. Navalis*. — Edmond Lodge, *Portraits of illustrious Personnages of Great-Britain*, t. VIII, p. 109-122. — John Gorton, *A general Biographical Dictionary*. — *Biographie Étrangère*; Paris, 1819. — John Barrow, *Life of lord Richard Howe, admiral of the British fleet*; Londres, 1838, in-8°.

HOWE (*William*, baron), général anglais, frère du précédent, né en 1725, mort en 1814. Il entra fort jeune dans l'armée britannique et parvint rapidement aux grades supérieurs. En 1775, il fut envoyé en Amérique, et le 25 mai il descendit à Boston avec des forces considérables. Les généraux Clinton et Bourgoyne l'accompagnaient : ils attaquèrent, le 17 juin, les retranchements élevés par les Américains à Bunkershill, et les enlevèrent, mais avec de grandes pertes. En octobre suivant, le général Gage s'embarqua pour l'Angleterre, confiant le commandement supérieur à William Howe, alors major général. Howe essaya vainement de pacifier les colonies révoltées; ses promesses et son amnistie n'abusèrent pas les insurgés, qui n'y virent qu'un moyen de les frapper sûrement après leur avoir fait déposer les armes. Le 17 mars 1776, How fut contraint d'évacuer Boston, y laissant une grande quantité d'artillerie et de munitions. Washington y entra aussitôt; How se retira à Halifax. Le 22 août, ayant été rejoint par Clinton et Cornwallis, il débarqua avec trente-cinq mille hommes à Long-Island, en avant de New-York, et le 27 il battit les Américains, qui perdirent beaucoup de monde, tout en se retirant en bon ordre. Après cette victoire, Howe proposa encore une réconciliation; mais il fut impossible de s'entendre même sur les bases. Le 15 septembre les Anglais occupèrent New-York, et le 20 la plus grande partie de la ville fut incendiée. Les deux partis s'accusèrent mutuellement de cet acte odieux. Howe tourna ensuite les Américains, afin de les couper des provinces de l'Est. Le 28 octobre il força le passage de la Brunx, et le 1er octobre il s'empara du camp de Washington, qui, refusant une bataille, évacua le New-Jersey. Ces succès furent sans résultat pour les Anglais. Dès le 2 janvier 1777 Wasingthon attaquait lord Cornvallis à Trenton, et délogeait ses troupes de Princetown. Le printemps et l'été se passèrent dans une observation mutuelle, Washington évitant toujours une action générale et décimant ses ennemis dans des escarmouches quotidiennes. Le 23 juillet, Howe fit embarquer une partie de son armée sur la flotte de son frère, et descendit le 25 août dans la baie de Chesapeak, d'où il s'avança sur Philadelphie. Washington fit mine de vouloir défendre cette ville, mais il ne persévéra pas dans ce desseiu. Le 11 les Américains furent battus sur la Brandywine, et le 26 ils évacuèrent Philadelphie. Howe détruisit alors tous les forts américains élevés sur les rives de la Delaware. Attaqué à l'improviste le 4 octobre, à Germantown, par l'infatigable Washington, il ne repoussa les assaillants que par des prodiges de valeur et après de grandes pertes. Néanmoins il se maintint dans Philadelphie jusqu'au 8 mai 1778, où il s'embarqua pour l'Angleterre, laissant à Clinton une armée démoralisée et des positions fort compromises. Depuis cette époque, William Howe n'exerça plus aucun commandement. A. DE L.

John Corny, *Life of general Washington*; Londres, 1800, in-8°. — Fr. Guizot, *Vie du général Georges Washington*; Paris, 1839, in-8°; — Spark, *American Biography*, t. II p. 393; III, 45. — Le même, *Writings of Washington*. — *Biographie Étrangère*.

HOWEL *Dda*, ou le *Bon*, qui prenait le titre de *Mab Cadell*, *Brenin Cymru*, c'est-à-dire de *fils de Cadell*, *brenin* ou *chef des pays des Kymris*, mort en 948, réunissait sous son pouvoir, dès les premières années du dixième siècle, les trois régions principales du pays de Galles ou de la Cambrie, désignées avant la conquête

de ce pays par les Anglo-Saxons, au huitième siècle, sous les noms de Gwynned, Powis et Dehembarth. Quoiqu'il ne semble pas avoir eu sur les petits rois ou brenins inférieurs plus d'autorité que ses prédécesseurs, son habileté, sa sagesse et ses vertus lui donnèrent sur la nation cambrienne un ascendant dont il profita pour élever un monument législatif d'une exécution aussi difficile que méritoire, en codifiant, à l'aide des usages et des traditions orales qui avaient cours de son temps, les coutumes qui, depuis des siècles, régissaient la Cambrie. Acceptées, après mûre délibération, par l'assemblée du pays, composée des principaux seigneurs, des chefs de clan, des représentants de chaque clan, des anciens, sans l'assentiment desquels aucune loi ne pouvait être établie, modifiée ou abrogée, les lois de Howel furent sanctionnées d'abord par le peuple, ensuite par le pape Anastase, près duquel il se rendit en personne en 913. Ces lois apportèrent de grands adoucissements à la législation pénale antérieure. Entre autres améliorations, on y remarque la substitution de la preuve testimoniale et l'affirmation sans serment aux épreuves et aux combats judiciaires; elles devancèrent ainsi de plus de trois siècles l'abolition par saint Louis du duel judiciaire dans ses domaines. Ce n'est pas sous ce rapport seulement que les lois de Howel sont à consulter; c'est à elles qu'il faut recourir pour se faire une idée nette et précise de la composition de la société kymrique au dixième siècle, des droits respectifs du brenin et de ses inférieurs, de la condition légale de la femme, du partage des terres, de la manière dont se réglaient les successions, des usages agricoles, de l'administration de la justice, etc., toutes choses rassemblées par Owen sous le titre de lois d'Howel, dans trois compilations distinctes, analysées avec une rare sagacité par M. de La Borderie, à qui nous empruntons la presque totalité des détails qui précèdent. La dissertation de Mme Du Châtellier sur le même sujet contribue à faire apprécier la haute portée du monument dû à Howel. Après la mort de ce prince, le pays de Galles, retombé dans une série de guerres et de dissensions intestines dont sa sagesse l'avait préservé, fut le théâtre des incursions et des ravages, tantôt des Angles, tantôt des pirates danois. P. Levot.

Notice historique sur les Lois d'Howel le Bon, par A. de La Borderie; Rennes, in-8°. — *Des Lois d'Howel-Dda, Mab Cadell, Brenin Cymru (fils de Cadell, chef du pays des Kymris)*, par A. Du Châtellier; Paris, in-8°.

HOWEL (*Laurence*), théologien anglais, né vers 1660, mort en 1720. Élève de l'université de Cambridge, il entra dans les ordres, et, fidèle à la cause des Stuarts, il refusa de prêter serment à Guillaume III, à la reine Anne et à Georges Ier. Il se fermait ainsi l'accès des dignités ecclésiastiques, et se plaçait vis-à-vis du pouvoir dans une position d'hostilité pleine de dangers. Il ne tarda pas à en faire l'expérience. Pour un pamphlet intitulé : *The Case of Schism in the Church of England truly stated*, destiné à prouver la légitimité du refus de serment, il fut condamné à cinq ans de prison et à cinq cents livres st. d'amende. Howel mourut dans la prison de Newgate. On a de lui : *Synopsis Canonum SS. Apostolorum et Conciliorum Œcumenicorum et Provincialium ab Ecclesia Græca receptorum*; 1708, in-fol.; — *Synopsis Canonum Ecclesiæ Latinæ*; 1710-1715, in-fol.; — *The View of the Pontificate, from its supposed begining to the end of the Council of Trent*; 1712; — *History of the Bible*; 3 vol. in-8°. Z.

Historical Register for 1717 et 1720. — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

HOWELL (*William*), historien anglais, né vers 1630, mort en 1683. Professeur dans l'université d'Oxford, il se fit connaître par une *History of the World from the earliest times to the ruin of the Roman Empire in the west*; 1680, 4 vol. in-fol., ouvrage dont Gibbon a fait l'éloge. On a encore de lui : *Elementa Historiæ Civilis*; Oxford, 1660. D'après Chalmers, W. Howell est l'auteur d'un abrégé de l'histoire d'Angleterre intitulé *Medulla Historiæ Anglicanæ*, et attribué à Laurence Howel. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

HOWELL (*James*), historien anglais, né vers 1596, à Brecknock, dans le comté de Caermarthen (pays de Galles), mort en novembre 1666. Il fut élevé au collége de Jésus à Oxford, et quitta l'université en 1613, sans avoir pris d'autre grade que celui de bachelier. Son père, chargé de famille, ne pouvant lui fournir de quoi continuer ses études, il accepta la place de surveillant d'une manufacture de verre, et fit en 1619 un voyage sur le continent pour le compte des fondateurs de cet établissement. Il visita la Hollande, la Flandre, la France, l'Espagne et l'Italie. De retour en Angleterre en 1621, il fut agrégé au collége de Jésus. Il voyagea bientôt après avec un jeune gentilhomme, et alla ensuite négocier à Madrid la restitution d'un vaisseau marchand anglais qui avait été confisqué. Son activité et son habileté le firent choisir pour secrétaire par lord Scrope en 1626. L'année suivante, le bourg de Richmond l'envoya à la chambre des communes. En 1632 il alla en Danemark comme secrétaire d'une ambassade extraordinaire, et à son retour il fut employé au même titre par Strafford en Irlande. La chute de Strafford et la guerre civile lui enlevèrent ses emplois; il fut même arrêté en 1643, et détenu jusqu'après la mort du roi. Il chercha à se rapprocher de Cromwell, et lui adressa un discours flatteur. Charles II, rétabli sur le trône, oublia cette légère infidélité à la cause royale, et créa pour Howell la place d'historiographe. Ses ouvrages sont nombreux; le plus connu est sa correspondance intitulée : *Epistolæ Hoelianæ; familiar letters, domestic and fo-*

reign, partly historical, partly political, and partly philosophical; 1645-1655, 4 vol. correspondance souvent réimprimée. Z.

Biographia Britannica. — *Athenæ Oxonienses*, vol. II. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOWICK (*Charles* GREY, vicomte). *Voy.* GREY.

⁎ **HOWITT** (*William*), poëte, romancier et voyageur anglais, né en 1795, à Heanor (comté de Derby). Comme toute sa famille, il est membre de la Société des Amis. De bonne heure, il montra une avidité extrême d'instruction. Après avoir achevé les études ordinaires, il se mit à apprendre la chimie, la physique, la philosophie, à lire les meilleurs écrivains d'Angleterre, d'Italie et de France, et plus tard acquit une connaissance complète de l'allemand. Son goût pour la poésie se développa et s'agrandit au milieu de séjours prolongés à la campagne, dont les beautés et les jouissances avaient pour lui le plus vif attrait. A l'âge de vingt-huit ans il épousa une jeune fille appartenant comme lui à la Société des Amis, miss Mary Botham, dont les goûts et les talents étaient en parfaite harmonie avec les siens : leurs noms ont été si longtemps et si intimement associés dans des œuvres diverses, qu'il est difficile de les séparer. Leur premier ouvrage, *Le Ménestrel de la Forêt* parut, en 1823, et porte en titre leurs deux noms. Il fut accueilli avec beaucoup de faveur par les critiques de la presse, et, ce qui est à remarquer, par plusieurs poëtes du temps d'une réputation reconnue. Ils ajoutèrent à l'éclat de ce premier succès par beaucoup de poésies lyriques, qui parurent dans les *Annuals* fashionables du temps. Peu après la publication du *Ménestrel*, ils entreprirent un voyage à pied en Écosse, recueillant les images et les traditions, s'enivrant des beautés des lacs, des paysages, de la nature cultivée ou sauvage, et parcoururent ainsi plus de 500 milles. On dit qu'en passant ils firent une courte visite à Gretna-Green, et que le vieux forgeron, voyant leur jeunesse et le bonheur qui rayonnait sur leur figure, les prit pour des amoureux qui avaient besoin de son ministère : il fut un peu étonné quand il apprit que le nœud conjugal était déjà bel et bien formé. En 1827 ils publièrent un poëme plein d'intérêt, fondé sur le récit des ravages de la peste à Eyam par le rév. William Mompesson, et y ajoutèrent d'autres poésies d'un mérite remarquable. En 1831 M. Howitt donna au monde littéraire *Le Livre des Saisons*, un des ouvrages les plus agréables et les plus instructifs qui aient paru en ce genre. On dit qu'il fut offert à six éditeurs au moins, et rejeté par tous : on n'en voulait à aucun prix. Il y avait de quoi décourager. L'auteur fut pris d'un tel dégoût et pour les éditeurs et pour son livre malencontreux, qu'il pria un ami, qui s'était chargé des négociations, d'attacher une pierre au manuscrit et de le lancer dans la Tamise. Cet ami pourtant, homme judicieux, pensa qu'il valait mieux avoir quelque chose que rien du tout, et finit par vendre le manuscrit à Colburn et Bentley pour 75 liv. sterling. Ce fut une petite mine d'or pour les heureux libraires ! L'ouvrage a dépassé la vingtième édition. Mais hélas ! qu'y gagna l'auteur ? La gloire sans doute d'être reproduit des milliers de fois; mais pas une parcelle de cet or récolté largement par les éditeurs ne vint payer cette gloire.

Libéral prononcé en politique, M. Howitt tourna, malgré les conseils de ses amis, ses idées vers la politique. A cette époque, tous ceux qui dénonçaient les abus du pouvoir royal, du clergé et du barreau étaient regardés comme des hommes dangereux. Telle était l'énergie de conviction chez M. Howitt, et en même temps son courage, qu'il n'hésita point à publier son *History of Priestcraft* (Histoire de la Politique sacerdotale), qui était de nature à soulever contre lui de nombreux et puissants ennemis. Toutes les sectes religieuses ou prétendues religieuses y étaient passées en revue, et les artifices, les abus et la politique astucieuse de chacune dévoilés et jugés avec une critique indépendante et sévère; ce fut, dit un écrivain anglais, comme une décharge de canons à la Paixhans contre les superstitions anciennes et modernes. L'ouvrage produisit une grande sensation. Il eut beaucoup de succès, et d'année en année les éditions se renouvelèrent. Ceux même qui n'approuvaient pas l'extrême sévérité des jugements et la tendance générale du livre, reconnaissaient la droiture et le courage de l'auteur. Peu après cette publication, il fut nommé alderman de Nottingham, où il résidait alors. M. Howitt y devint très-populaire, comme champion des droits populaires, et plus d'une fois il reçut des présents publics comme témoignage de cette estime. Mais il s'aperçut bientôt que la vie politique a de rudes exigences. Il fallait en toute occasion faire des discours dans les meetings, répondre à des adversaires passionnés, appliquer son temps et ses facultés à des devoirs jugés indispensables, et peu d'heures lui restaient pour les productions plus attrayantes du cabinet. Il quitta donc Nottingham et l'arène politique pour se retirer dans le beau village d'Esher, et c'est là qu'il composa, au sein d'une retraite paisible et occupée, l'un de ses ouvrages les plus populaires, *The Rural Life in England*, 2 vol. (La Vie Rurale en Angleterre), description fidèle et gracieuse des plaisirs, amusements, coutumes et occupations de la campagne dans *merry England* (la joyeuse Angleterre). « On y respire, dit un critique, un parfum d'aubépine en fleur et de foin nouvellement fauché qui pénètre d'une douce ivresse, et dont l'attrait est bien de nature à faire déserter la ville, *cet amas de briques*, pour les bois riants et les fraîches vallées de la campagne. » D'autres ouvrages suivirent : *Colonisation et Christianisme*, où il expose

ment les nations de l'Europe ont traité les indigènes dans leurs colonies; — *Visits to Remarkable Places, Old Halls, and Battle Fields, and scenes illustrative of striking passages in English History*. Bien que d'un prix élevé, ce dernier ouvrage fut rapidement enlevé et plusieurs fois réimprimé.

Après une résidence de trois ans à Esher, M. et Mme Howitt allèrent s'établir à Heidelberg, pour l'éducation de leurs enfants. Ils s'y perfectionnèrent dans l'allemand, et recueillirent des matériaux nombreux pour d'autres ouvrages. Pendant son séjour à Heidelberg, M. Howitt publia, en 1841, *La Vie des Étudiants en Allemagne*. Le livre fut attaqué avec une grande violence par la presse anglaise. Le goût national fut choqué par cette peinture fidèle de l'étudiant avec son air fanfaron, son visage pâle et son éternelle pipe? Quoi qu'il en soit, le succès de l'ouvrage fut médiocre. L'année suivante, il donna : *La Vie Rurale et Domestique en Allemagne*; et, après avoir quitté ce pays, *Expériences en Allemagne*, où il fait ressortir l'esprit de chicane et de rapacité parmi les Allemands et certains ridicules de la société. Les journaux allemands attaquèrent ces critiques comme d'indignes satires. En 1846 parut l'*Aristocratie d'Angleterre*, qui est un manifeste énergique de réforme, et où il expose que les cinq sixièmes des places, emplois, dignités dans la marine, l'armée et le clergé sont exclusivement réservés à l'aristocratie. Il avait condensé en un seul foyer ces ... qui défrayent d'usage les attaques des journaux; mais à des degrés différents, ils forment une redoutable machine de guerre.

En 1847 parurent par séries deux volumes illustrés intitulés : *Haunts and Homes of British Poets*. C'est avec un vif intérêt qu'on recherche les souvenirs et les anecdotes qui ont rapport aux poëtes célèbres, aux choses et aux lieux que leur talent a en quelque sorte consacrés. M. Howitt avait eu des relations d'amitié avec la plupart d'entre eux et visité réellement les lieux qu'il décrit; aussi cet ouvrage fut-il accueilli avec beaucoup de faveur. Quelques ouvrages de fiction, quelques livres pleins de sens et d'imagination pour la jeunesse échappèrent de sa plume féconde et infatigable dans les années qui suivirent. Hâtons-nous d'arriver à deux entreprises qui ont eu beaucoup d'influence sur ...

En 1846 M. Howitt était devenu co-propriétaire et un des directeurs du *Journal du Peuple*. ... , son expérience et sa réputation auraient dû lui en assurer la direction absolue. Malheureusement il n'en fut pas ainsi. Les discussions devinrent bientôt de querelles. Les associés se séparèrent au bout d'un an, dans des circonstances qui entraînèrent une perte considérable pour M. Howitt. Se croyant libre de tout engagement, il publia le *Journal d'Howitt*, ce qui était le *Journal du Peuple* avec un titre différent. Mais ne pouvant retirer son capital de ce dernier, il s'en suivit des procès dispendieux. Le nouveau journal fut arrêté dans son succès, et les pertes d'argent furent sérieuses.

En 1852 M. Howitt partit pour l'Australie. Toutes les imaginations étaient alors exaltées par la découverte des mines d'or. Son intention n'était pas de s'établir mineur ou colon; mais, dominé par l'esprit d'aventure et de recherche, il voulait étudier de près le caractère et les ressources de cette colonie. Le résultat fut un ouvrage du plus grand intérêt, *Land, Labour, and Gold, or two years in Victoria*.

Parti d'Angleterre en juin 1852 avec ses deux fils, M. Howitt n'arriva à Melbourne qu'après un voyage de trois mois et demi. Ses expériences du pays commencèrent au sortir du navire. On lui demanda 4 liv. sterling (100 fr.) pour le seul transport de son bagage à Melbourne. Dans cette ville, tout se vendait à 300 pour 100 du prix d'achat. Deux petites chambres, avec un mobilier mesquin, prix 6 liv. (150 fr.) par semaine, et le reste à l'avenant. M. Howitt avait un frère établi depuis plusieurs années comme médecin à Melbourne; ce fut pour lui une source précieuse de renseignements, dont il a tiré bon parti. Il se rendit aux mines, et les visita successivement. Mais c'est dans son ouvrage qu'il faut lire ses aventures, ses dangers, ses observations sur le climat, la richesse des mineurs, le système qui gouverne leur exploitation et la vente des terres. Après un séjour de deux ans dans ce pays, où il avait tout observé de ses yeux et recueilli les renseignements les plus exacts, il songea à revenir en Angleterre vers la fin de 1854. L'ouvrage qu'il donna l'année suivante est non-seulement le tableau le meilleur et le plus complet de cette florissante colonie, mais un des livres les plus intéressants de voyage qui aient été publiés.

J. Chanut.

Men of the Time.

HOWITZ (*Franz-Gothard*), médecin danois, né à Copenhague, le 25 décembre 1789, mort le 3 avril 1826. Après avoir été reçu docteur en médecine (1815), il voyagea à l'étranger (1815-1818), et fut nommé professeur de pharmacologie à l'université de Copenhague (1819), et médecin de divers établissements publics. On a de lui : *Om Afsindighed og Tilregnelse* (Sur la Démence et l'Imputabilité), dans *Juridisk Tidsskrift* de Œrsted, t. VIII; et à part, Copenhague, 1824, in-8°. Cet écrit, où il nie la liberté de la volonté humaine, fut réfuté par J.-L. Heiberg, P. Hort et A. S. Œrsted; — *Determinismen eller Hume mod Kant* (Le Déterminisme, ou Hume contre Kant), ibid., 1824, in-8°; et *Ultimatum sur le Déterminisme*, ib., 1825; où il soutint avec beaucoup de talent les opinions qu'il avait émises dans son premier ouvrage; — *Pharmacopæa in praxi publica a medicis danicis sequenda;*

ib., 1828, in-12; — des *Mémoires* dans *Acta Societatis Medicæ Hafniensis*, t. VI, VII, et dans *Bibliothek for Læger* (Bibliothèque pour les Médecins), 1821. B.

Bibliothek for Læger, t. VII, p. 134-148. — *Dansk Literaturtidende*, 1826, n° 19. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*; Ilmenau, 1828, p. 843-846. — Erslew, *Forfatter-Lex.*

HOWMAN (*Jean*), surnommé JEAN DE FECKENHAM, du lieu de sa naissance, dans le comté de Worcester, né vers 1516, mort au château de Wisbeach (île d'Ely), en 1585. Il était fils de pauvres paysans; mais son intelligence et ses goûts studieux le firent accueillir par les bénédictins d'Evesham, qui l'envoyèrent achever ses études au collége de Glocester à Oxford. Après avoir reçu les ordres, il devint chapelain de l'évêque de Worcester, puis de Bonner, évêque de Londres, qui tous deux s'opposèrent avec vigueur aux progrès de la réforme en Angleterre. En 1549, le zèle catholique d'Howman le fit emprisonner à la tour de Londres; il y demeura jusqu'à l'avénement de la reine Marie (1553), qui l'attacha à sa personne. Elle le chargea de convertir Jane Grey lorsque la mort de cette infortunée princesse eut été résolue, et le nomma peu après abbé de Westminster. Dans la prospérité Howman se montra beaucoup plus tolérant: il combattit les mesures cruelles prises contre les protestants, et sauva probablement la vie à la princesse Élisabeth, par ses prières et ses remontrances à la reine Marie, alors que cette reine avait résolu la mort de sa sœur. Élisabeth étant montée sur le trône voulut se montrer reconnaissante : elle offrit à Howman l'archevêché de Cantorbéry, pourvu qu'il embrassât la réforme. Il refusa formellement, et de plus, dans la chambre des lords, où il siégeait comme abbé mitré, il s'opposa à toutes les mesures qui pouvaient favoriser la religion réformée. Élisabeth crut vaincre cette obstination en le faisant conduire à la tour en 1560. Howman y resta jusqu'en 1563, où l'évêque de Winchester obtint son élargissement. Mais au bout de quelques mois il fut arrêté de nouveau. Le reste de sa vie se passa dans une alternative de captivité et de liberté précaire. Devenu septuagénaire, il termina enfin ses jours sous les verrous, au château de Wisbeach. Catholiques et protestants s'accordent à reconnaître Howman comme un prélat aussi savant que libéral et charitable. On a de lui : le récit de sa *Conférence avec Jane Grey*; Londres, 1554, in-8°, et 1626, in-4°; — des *Oraisons*; — des *Sermons*, — et quelques écrits de controverse.

A. L.

Wood, *Athenæ Oxonienses.*

HOYER (*Anna*, née OWEN), illuminée allemande, née à Eiderstadt, en 1584, morte en 1656. En 1599 elle épousa un noble du pays, appelé Hermann de Hoyer, après la mort duquel elle se retira sur une terre qu'elle possédait, pour s'y adonner à la culture des lettres et de la poésie. Visitée par un alchimiste, du nom de Tetinguis, dont elle avait réclamé les soins pendant une maladie, elle s'associa aux rêveries de cet homme, qui demeura dans sa maison et qu'elle considéra comme un prophète. Puis elle prit parti pour les anabaptistes, et se crut elle-même inspirée. Son ardeur à faire des prosélytes lui occasionna des dépenses qui compromirent sa fortune. Elle dut quitter son pays pour aller en Suède, où elle vécut sur un domaine dont la reine Christine l'avait gratifiée. On dit que, sentant sa fin s'approcher, elle se rendit inaccessible pour n'avoir point de témoins de sa mort. Elle avait des habitudes singulières, celle, par exemple, de ne manger que du poisson pourri. Ses œuvres, parmi lesquelles des poésies sacrées dirigées contre les luthériens, ont été publiées à Amterdam en 1650. V. R.

Colberg, *Platonisch-Hermetisch, Christenthum.* — Holberg, *Dæn und Norw. Staats-und Reichshistorie.* — Sedler, *Univ.-Lexic.*

HOYER (*Michel*), poëte latin moderne, né à Hesdin (Artois), en 1593, mort à Lille, le 14 juin 1650. Il reçut la prêtrise, et enseigna plusieurs années les belles-lettres au collége de Saint-Pierre, à Lille. Plus tard il fit profession chez les ermites de Saint-Augustin, à Ypres. Il fut régent de poésie et de rhétorique dans plusieurs établissements de son ordre. Il était préfet des études à Lille lorsqu'il mourut. On a de lui : *Flammulæ Amoris S. P. Augustini versibus et iconibus exornatæ*; Anvers, 1629 et 1639, in-16; — *Theatrum Castitatis, sive Susanna* et *Gamma, tragœdiæ; aliaque poemata*; Tournay, 1631, in-12; — *Oratio encomiastica, de Sanctitate Vitæ et Divina Sapientia Joannis Duns Scoti, doctoris Mariani et subtilis*; Douay, 1640, in-4°; — *Vitæ Religiosæ Idea, seu Vita S. Patris Ephræm Syri, scriptoris antiquissimi et religiosissimi*; Douay, 1640, in-16; — *S. Theodora, virgo et martyr Antiochena, tragœdia: aliaque poemata*; Anvers, 1641, in-12; — *Epicedion in Obitum eximii patris Henrici Lancilotti, S. Th. doctoris Lovaniensis*; Anvers, 1643, in-4°; — *Historiæ tragicæ, sacræ et profanæ, Decades duæ*; Cologne, 1647, in-12; Bruxelles, 1652, in-16; ces histoires sont entremêlées de vers et écrites avec élégance. A. L.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 673-674. — Le P. Phil. Elssius, *Encomiasticon Augustinian.*, p. 490. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. 1, p. 157-159.

HOYER (*Jean-Godefroi* DE), écrivain militaire allemand, né à Dresde, le 9 mai 1767, mort à Halle, le 7 mars 1848. Il servit avec distinction dans les armées saxonne, russe et prussienne, et fut nommé inspecteur des forteresses de la Poméranie et de la province de Prusse. Ses principaux travaux sont : *Pragmatische Geschichte der sæchsischen Truppen* (Histoire pragmatique des Troupes saxonnes); Leipzig, 1791; — *Handbuch der Pontonnier wissenschaft* (Manuel de la Science du Pontonnier); Leipzig, 1793-1794, 2 vol.; 2e édit., 1830; — *Geschichte der Kriegs-*

kunst (Histoire de l'Art de la Guerre); Gœttingue, 1797-1800, 2 vol.; — *Allgemeines Wœrterbuch der Artillerie* (Dictionnaire universel de l'Artillerie); Tubingue, 1804-1831, 3 vol.; — *Allgemeines Wœrterbuch der Kriegsbaukunst* (Dictionnaire universel de l'art des fortifications); Berlin, 1815, 3 vol.; — *Lehrbuch der Kriegsbaukunst* (Traité de l'Art des Fortifications); Berlin, 1817-1818, 2 vol; — *Lehrbuch des Elementarunterricht in den Kriegswissenschaften* (Traité élémentaire des Sciences militaires); Berlin, 1827, 2 vol.; — *System der Brandraketen nach Congreve und andern* (Système des Fusées de guerre d'après Congrève et autres), avec un supplément sur les canons à vapeur de Perkins; Leipzig 1827, en trois planches. L'auteur, après avoir tait l'historique des fusées, entre dans l'examen des procédés techniques de fabrication et de l'application de ces feux d'artifice à la guerre; enfin, il conclut qu'elles peuvent être un utile supplément à l'artillerie. — *Literatur der Kriegswissenschaften und Kriegsgeschichte* (Liste des Ouvrages sur les Sciences et l'Histoire militaires); Berlin, 1831-1840; — *Franz Sforza I Visconti*; Marbourg, 1841, 2 vol. R. L.

Conv.-Lex. — Rev. Encyc., 1828.

HOYNCK VAN PAPENDRECHT (*Corneille-Paul*), historien hollandais, né à Dordrecht, le ... janvier 1686, mort à Malines, le 13 décembre ... Issu d'une ancienne et noble famille de Hollande, il fit ses premières études à Malines et à Louvain. Il suivit un cours de théologie, d'abord chez les jésuites de Malines, puis à l'université de Louvain, où il fit son droit, et devint licencié en 1713. Ordonné prêtre, il fut envoyé comme vicaire à La Haye; mais Thomas-Philippe d'Alsace, ayant été nommé archevêque de Malines, le choisit pour secrétaire, et s'en fit accompagner dans un voyage à Rome, pendant lequel on résolut d'imposer au clergé la bulle Unigenitus. En 1717 Hoynck van Papendrecht obtint une prébende du chapitre de Saint-Rombaut de Malines; il fut peu de temps après nommé vicaire général. Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas, voulant lui témoigner sa satisfaction pour le zèle qu'il avait montré contre les jansénistes, fit frapper une médaille d'or destinée à rappeler le souvenir de ses services. En ... il fut appelé à une prébende de chanoine, gradué de la faculté de droit à Saint-Rombaut, et l'année suivante, il fut nommé archiprêtre. Il rédigea, vers 1735, avec le père Wouters, un catalogue des livres défendus, qu'ils ... faire autoriser sous le gouvernement de Marie-Élisabeth. Ce catalogue fut, en effet, approuvé par un édit impérial; mais le conseil de Brabant s'y opposa énergiquement le 12 janvier ... Hoynck van Papendrecht consacrait ses loisirs de loisir à des travaux sur l'histoire des Pays-Bas, lorsqu'il mourut à l'âge de soixante-sept ans. Son portrait a été fait par le peintre Smeyers. Ses principaux écrits ont pour titres: *Historia Ecclesiæ Ultrajectinæ, a tempore mutatæ religionis in Fœderato Belgio, in qua ostenditur ordinaria sedis archiepiscopalis et capituli jura intercedisse*, etc.; Malines, 1725, in-fol.: une traduction flamande en a été publiée à Malines, 1728, in-fol.; — *Analecta Belgica ad historiam scissi Belgii potissimum attinentia*; La Haye, 1743, 3 vol., en 6 parties in-4°. Sur l'une des feuilles de garde de son exemplaire de cet ouvrage, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, le savant bibliophile van Hulthem a consigné le jugement suivant: « L'auteur, chanoine de Malines, a bien mérité de la patrie en publiant ces morceaux précieux, qui, presque tous, paraissent pour la première fois. Il y a ajouté des notes savantes, judicieuses, et très-bien écrites en latin. Plût à Dieu que nous eussions beaucoup de chanoines pareils! » Hoynck van Papendrecht a aidé Foppens dans la composition de sa *Bibliotheca Belgica*. E. REGNARD.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, Préface, p. VII. — *Bibliotheca Hulthemiana*, t. IV, n° 25,160. — Goethals, *Histoire des Lettres, des Sciences et des Arts en Belgique et dans les pays limitrophes*, t. I.

HOYOS (*Gaspar* DE), peintre espagnol, né vers 1540. Il étudia la peinture à Madrid, dans les ateliers de l'habile Gaspar Becerra, et acquit bientôt un talent assez distingué. En 1569 il fut chargé, avec Gaspar y Palencia, de Valladolid, de l'ornementation du grand maître-autel de la cathédrale d'Astorga, dont Becerra avait peint le tableau capital. On voit d'Hoyos plusieurs bons tableaux dans divers couvents. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* HOZ (*Juan de La*), poëte dramatique espagnol, né à Madrid, vers 1620; il devint chevalier de Saint-Jacques en 1653, regidor de Burgos en 1657; il vivait encore en 1689. Il ne nous reste qu'un fort petit nombre de ses comédies; *El Castigo de la Miseria* est une des meilleures du théâtre espagnol; elle mérite d'être placée immédiatement après *L'Avare* de Molière, ce qui est déjà un rang fort honorable. L'avare est retracé avec verve et gaieté, et l'intrigue, quoiqu'un peu compliquée, est bien conduite. Hoz prit le sujet dans une des *Nouvelles* de Marie de Zayas, fort goûtée à cette époque, mais il y introduisit des changements considérables. *El Castigo de la Miseria* a été inséré dans le premier volume du *Teatro Español*, publié par Huerta, et dans le cinquième volume du *Tesoro del Teatro Español*; Paris, 1838. Une production d'un autre genre, *El Montañez Juan Pascual y primer Asistente de Sevilla*, met en scène avec habileté un trait de la vie du roi Pèdre le Justicier. G. B.

Sismondi, *Histoire de la Littérature du Midi*, t. IV, p. 136. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, II. 417.; — Von Schach, *Geschichte des dramatischen Literatur in Spanien*, t. III, p. 382.

* HOZIER (*Étienne* D'), poëte et chroniqueur français, né à Salon, le 18 octobre 1547, mort à Aix en 1611. Gentilhomme provençal, il devint capi-

taine de la ville de Salon en 1580. Pendant qu'il occupait cette charge, il mit en ordre les archives de l'hôtel de ville et en inventoria les titres, qui étaient dans une grande confusion. Son goût pour les vieilles chartes passa dans sa famille. Il vint plusieurs fois à la cour, et suivit, en 1589, la princesse Christine de Lorraine en Toscane, où elle allait épouser le grand-duc Ferdinand de Médicis. On a de lui quelques pièces de vers imprimées de son temps, tant en français qu'en provençal; mais il avait surtout un goût décidé pour l'étude de l'histoire. Il avait composé des *Chroniques* qui avaient pour titre : *Épitome des Événements du Monde dès sa création*. César Nostradamus, qui était son cousin, le cite à la dernière page de son *Histoire de Provence* comme un de ceux qui lui avaient fourni des matériaux pour la composition de cet ouvrage. J. V.

Nostradamus, *Hist. de Provence*. — *Dictionnaire des Hommes illustres de la Provence*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

HOZIER (*Pierre* D'), seigneur DE LA GARDE, en Provence, célèbre généalogiste français, fils du précédent, né à Marseille, le 10 juillet 1592, mort à Paris, le 1er décembre 1660. Son père lui fit donner une excellente éducation. Il entra, dès qu'il eut perdu son père, dans la compagnie de chevau-légers du maréchal de Créqui, qui recherchait alors sa généalogie. D'Hozier s'offrit à ce seigneur pour l'aider dans ce travail, et composa en effet la généalogie de cette illustre maison. L'ouvrage eut tant de succès, qu'il entreprit ensuite la recherche générale des généalogies des autres familles nobles du royaume; et il s'acquit dans ce genre une telle réputation, que Louis XIII le fit, en 1620, l'un des cent gentilshommes de l'ancienne bande de sa maison, le décora de l'ordre de Saint-Michel en 1628, lui accorda en 1629 une pension, et en 1641 la charge de juge d'armes de France, sur la démission du vicomte de Saint-Maurice, qui l'indiqua lui-même au roi pour son successeur (1). La réputation d'Hozier augmentant chaque jour, le roi le fit en 1642 l'un de ses maîtres d'hôtel. Louis XIV lui conserva les mêmes emplois, le commit pour lui certifier la noblesse des écuyers et des pages de ses écuries, et lui donna un brevet de conseiller d'État en 1654. « De véritables grands hommes, dit Voltaire, ont été bien moins récompensés : leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine. » Pierre d'Hozier fut consulté de toute la France et de plusieurs endroits de l'Europe. « Il avoit une mémoire si prodigieuse, dit l'abbé Ladvocat, qu'il citoit sur-le-champ et sans se tromper, les dates des contrats, les noms, les surnoms et les armes de chaque famille qu'il avoit une fois étudiée. Ce qui fit dire au célèbre d'Ablancourt, en parlant de M. d'Hozier, qu'il falloit qu'il eût assisté à tous les mariages et à tous les baptêmes de l'univers. » Il était d'une probité irréprochable. « On l'a peint, dit Chaudon, comme un homme qui allioit les vertus morales avec les vertus chrétiennes, ami fidèle et officieux, d'une société douce et d'une conversation agréable. » Lié avec Théophraste Renaudot (*voy*. ce nom), il coopéra, en 1631, à la fondation de la *Gazette de France*, et en assura le succès en lui fournissant des nouvelles tirées de la vaste correspondance qu'il s'était établie. Ses principaux ouvrages sont : *Recueil Armorial, contenant, par ordre alphabétique, les Armes et Blasons des anciennes Maisons de Bretagne*; Paris, 1638, in-fol.; — *Les Noms, Surnoms, Qualités, Armes et Blasons de tous les Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit*; Paris, 1643, in-fol.; — *Remarques sommaires sur la Généalogie de la Maison de Gondi*; Paris, 1652, in-fol.; — *Généalogie de la Maison de La Rochefoucauld*; Paris, 1654, in-4°; — *Généalogie de la Maison de Bournonville*; Paris, 1657, in-fol. — *La Généalogie de la Maison d'Amanzé*; Dijon, 1659, in-fol. — *Table Généalogique pour faire voir que la Maison de Saint-Simon descend par femmes de la maison de France, justifiées par titres et preuves*; Paris, 1632, in-fol. Il a laissé en manuscrits *Généalogie des Principales Familles de France*, 150 vol. in-fol.; conservés à la Bibliothèque impériale. J. V.

Dict. des Hommes ill. de la Provence. — Moréri, *Grand Dict. Histor*. — Abbé Robert, *État de la Provence dans sa Noblesse*. — Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*. — Ladvocat, *Dict. Historique portatif*. — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. hist., crit. et bibliogr*. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — Saint-Prosper, dans le *Dict. de la Convers*.

* **HOZIER** (*Louis-Roger* D'), généalogiste français, fils aîné du précédent, né à Paris, le 7 janvier 1634, mort le 29 juin 1708. Juge d'armes de la noblesse de France, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1658, et chevalier de saint-Michel en 1659, il devint aveugle en 1675, et le roi lui fit une pension. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor*.

HOZIER (*Charles-René* D'), généalogiste français, frère du précédent, né à Paris, le 24 février 1640, mort à Paris, le 13 février 1732. Juge d'armes de la noblesse de France à Paris, et chevalier de l'ordre de Saint-Maurice de Savoie, il se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances dans l'art héraldique et par plusieurs ouvrages qu'il composa par ordre de Louis XIV. On a de lui : *Remarques sur l'Histoire de Charles IX*, de Varillas, dans l'édition de Paris, 1686, 2 vol. in-4°.; — *Recherches de la Noblesse de Champagne*; Châlons, 1673, 2 vol. in-fol. : faites par ordre de Louis XIV, sous la direction de Caumartin. Il a aussi composé la *Généalogie de la Maison de Conflans*; Châlons, in-fol.; et la *Généalogie de la Maison de La Fare*; Montpellier, 1695, in-fol. Il a laissé

(1) Cette charge avait été créée, à la sollicitation des états généraux, par édit du mois de juin 1615, et conférée la même année à François de Chevriers de Saint-Maurice, seigneur de Salagny, d'une ancienne maison du Mâconnais.

et manuscrit les *Recherches des Armoiries de Bourgogne.* J. V.

[illegible]; *Grand Dict. Histor.* — P. Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., hist., crit. et bibliogr.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.* — Saint-Prosper, dans le *Dict. de la Convers.*

HOZIER (*Louis-Pierre* D'), généalogiste fran[çais], neveu du précédent, et fils aîné de Louis-[Rog]er d'Hozier, né à Paris, le 20 novembre 1685; [mort] dans la même ville, le 25 septembre 1767. [Il suc]céda à son oncle dans la charge de juge d'ar[mes], devint conseiller du roi en ses conseils [et che]valier de l'ordre de Saint-Michel, dont il [fut] le doyen. C'est pendant son exercice [que] parut l'*Armorial général de la France, ou [Regis]tre de la noblesse de France*; Paris, [1738-]1768, 10 vol. in-fol., avec fig. (avec Ant. [Mar]ie d'Hozier de Sérigny fils), « ouvrage recherché, [dit] Quérard, dont les exemplaires complets [sont] pas communs; ils doivent contenir six [regist]res. » On lui doit en outre *Lettre en forme [de] ... littéraire signifié au corps entier de [la l]ittérature*; 1756, in-12. J. V.

[illegible], *Grand Dict. Histor.* — P. Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.* — [Saint-P]rosper, dans le *Dict. de la Convers.*

[HOZ]IER DE SÉRIGNY (*Antoine-Marie* D'), [généa]logiste français, fils du précédent, né à Pa[ris, le] 28 août 1721, mort vers 1810. Il succéda [à son] père dans la charge de juge d'armes, [qu'il] perdit à la révolution. Il avait composé [un m]émoire sur la maison de Saint-Remy de [Valois], issue de Henri II par bâtardise, et dé[livré u]n certificat à la comtesse de Lamotte [(de c]e nom), qui prétendait descendre de cette [maison], et qui a inséré ce certificat à la suite du [mémo]ire qu'elle publia pour sa défense. Il re[prit p]lus tard la suite de l'*Armorial* publié par son [père], et le discontinua, « pour ne pas s'exposer, [dit Chau]don, à mortifier la vanité de certains [ou] à trahir la vérité ». Il est auteur des [cinqu]ième et quatrième registres de l'*Armorial [génér]al de France* ainsi que de l'*Histoire Généa[logi]que de la Maison de Chastelard*; Paris, [...], in-fol. J. V.

[Chaud]on et Delandine, *Dict. Univ., hist., crit. et bi[bliogr]*. — Quérard, *La France Littéraire.* — Saint-Pros[per, dans] le *Dict. de la Convers.*

[HO]ZIER (*Ambroise-Louis-Marie* D'), gé[néalo]giste français, neveu du précédent, fils aîné [de Lo]uis-Louis d'Hozier, président en la chambre [des com]ptes de Rouen, né en 1764, mort vers [...]. Peu favorable à la cause de la révolution, [Ambroi]se d'Hozier s'était retiré à Chartres pour [échapper] aux dangers qui le menaçaient dans la [capitale]; il y fut incarcéré pendant la terreur, et [vécut da]ns une grande tranquillité sous le Directoire. [Impliqué] en 1803 dans l'affaire de Georges Ca[doudal], Pichegru et Moreau, il fut arrêté de [...], et ne sortit de prison, après leur con[damnation], que pour être envoyé en exil. De re[tour] en France à la première rentrée du roi en [1]814, il remplit, au lieu de sa charge de juge d'armes, qui ne fut point rétablie, celle de vérificateur des armoiries de France près le conseil du sceau des titres. Les papiers des d'Hozier, qui avaient été déposés aux Archives, lui furent rendus, et la noblesse française, que la révolution avait dépouillée de la plupart des titres nécessaires pour régler des intérêts de famille, fut fort heureuse de retrouver dans son cabinet des titres originaux et un grand nombre de minutes et d'extraits de titres. Plus tard ces papiers ont été vendus, et on doit regretter leur absence aux archives. On a d'Ambroise d'Hozier : *L'Indicateur Nobiliaire, ou table alphabétique des noms des familles nobles susceptibles d'être enregistrées dans l'Armorial général de feu M. d'Hozier*; Paris, 1818, in-8° : ce travail devait avoir douze cahiers, le premier seul a paru; — *Armorial général de la France*, registre Ier et registre II; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; c'est une nouvelle édition du travail de Louis-Pierre d'Hozier auquel il avait contribué; on a publié sous son nom le registre VII, vol. XI, de l'*Armorial général d'Hozier, ou registres de la noblesse de France continués par M. le président d'Hozier, ancien juge d'armes de France et vérificateur des armoiries près le conseil du sceau et M. le comte Charles d'Hozier, son frère*; Paris, 1847-1848, in-8°, avec des portraits et armes. M. Stadler a pris part à cette publication. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot, *La Littérature franç. contemp.*

***HOZIER** (*Abraham-Charles-Auguste* D'), officier français, frère du précédent, né à Paris, en 1775, mort à Versailles, le 24 aout 1846. Chevalier de Malte et page du roi, il ne se sépara de Louis XVI que le 10 août 1792, et passa, comme son frère, dans les prisons des Chartres tout le temps de la terreur. Rendu à la liberté, il prit du service dans les troupes royales de l'ouest, ne voulut point concourir à la pacification, et reprit les armes en 1799, sous Limoëlan, dont il avait toute la confiance. La pacification de 1800 le trouva revêtu du grade de colonel d'état-major. Il se fixa à cette époque à Rennes, pour liquider les dettes de la division du chevalier de La Prévalaye, démissionnaire, et prit de nouveaux engagements avec le général Georges Cadoudal. Lors de l'explosion de la machine infernale, le 3 nivôse an IX, un mandat d'arrêt fut lancé contre Charles d'Hozier par le ministre de la police. Il devait être arrêté à la sortie du spectacle, mais l'actrice Richardi, qui le savait, le fit évader par les derrières du théâtre. De retour à Paris, par ordre de son chef, d'Hozier rendit les plus grands services aux royalistes : se mettant à la tête d'un manége et d'un établissement de voitures publiques, il brava ainsi toutes les recherches de la police. Rappelé en Angleterre par son géné-

ral, il y concerta tous les projets qui se tramaient alors contre le premier consul, et revint à la fin de 1802 pour préparer les logements et faire tous les approvisionnements d'armes et de poudre nécessaires à leur exécution. Ce fut lui qui, dans les premiers jours d'août 1803, conduisit, habillé en cocher, la voiture dans laquelle Georges Cadoudal fut introduit de Saint-Leu à Paris. Ce fut encore lui qui, dans cette ville, servit d'intermédiaire entre ce général et ses officiers. Arrêté et mis en jugement dans les mois d'avril et de mai 1804, avec Georges Cadoudal, Pichegru, Moreau, etc., il fut condamné à mort; mais cette peine fut commuée en une détention perpétuelle. Du château de Lourdes il passa en 1805 au château d'If, d'où il sortit le 14 avril 1814, après la restauration. Il reparut à la cour avec le titre d'écuyer cavalcadour du comte d'Artois, et fut nommé colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, etc. Après la révolution de Juillet, il se retira à Versailles, où il vécut dans la retraitc. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemp.*—Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.*

* **HRAFNKEL**, surnommé *Freysgode* (prêtre de Frey, parce qu'il avait élevé un temple à ce dieu), l'un des colonisateurs de l'Islande, vivait au dixième siècle de J.-C. Né en Norvège, il alla avec son père Halfred s'établir dans la partie orientale de l'Islande, et défricha la vallée d'Adelsbol. Ses nombreux vassaux le nommèrent juge du district. Il soutint un grand nombre de duels, et ne paya jamais d'amendes aux parents de ses victimes. Mais ayant tué un de ses bergers, il fut privé de sa charge et expulsé de ses domaines, après avoir vu brûler le temple de son dieu ; Hrafnkel colonisa une autre vallée et recouvra bientôt son ancienne puissance et son premier domaine, où il mourut paisiblement. La *Saga* (histoire) qui contient le récit de ces événements est l'une de celles qui jettent le plus de jour sur la colonisation de l'Islande, les mœurs de ses habitants sous le paganisme, et leurs institutions judiciaires et religieuses. Elle a été publiée sous le titre de *Hrafnkel Freysgodes Saga*, texte par K. Gislason, trad. par N.-L. Westergaard, Copenhague, 1848, in-8°, et forme le t. I des *Nordiske Oldskrifter*.

E. B.

Landnamabok.— Müller, *Sagabibliothek*, t. I, p. 103-106:

HROTSVITHA, religieuse et auteur dramatique allemande, vivait probablement dans la dernière moitié du dixième siècle (1). On a peu de détails sur la vie de Hrotsvitha avant son entrée dans l'abbaye de Gandersheim. Mais ses écrits témoignent d'une certaine expérience du monde et des passions. Quant à sa carrière monastique, elle en fait connaître elle-même quelques particularités. Retirée au monastère de Gandersheim, peu de temps après Gerberge, avant 959, vers l'âge d'environ vingt-trois ans, elle y perfectionna son éducation. Ainsi que cela se pratiquait dans toutes les maisons de l'ordre de Saint-Benoît, elle passait de l'étude des Livres Saints à celle des œuvres classiques. A ces goûts studieux elle joignait des qualités rares, entre autres la modestie. Dans la préface en prose de ses légendes, composée vers l'an 960, elle s'excuse sur la solitude du cloître et son âge, encore éloigné de la maturité, des fautes de prosodie et de grammaire qui ont pu lui échapper. « En écrivant ses vers, elle n'a eu, dit-elle, d'autre but, que d'empêcher le faible génie que lui a départi le ciel de croupir dans son sein et de se rouiller par la négligence; elle a voulu le forcer, sous le marteau de sa dévotion, à rendre un faible son à la louange de Dieu. » Dans l'*Histoire de la Nativité de la Sainte Vierge*, elle supplie dès le début la mère de Dieu d'opérer en sa faveur le miracle qui délia la langue de l'ânesse de Balaam. Elle eut pour institutrice une religieuse du nom de Rikkarde et la jeune abbesse Gerberge. Elle les aima, et surpassa l'une et l'autre. On a prétendu, sans preuve bien concluante, qu'à son talent comme écrivain Hrotsvitha joignait celui de compositeur de musique. L'auteur de cette assertion (1) se sera laissé induire en erreur par ces mots de *modulari*, *componere*, d'un emploi fréquent dans les écrits de Hotsvitha. Quant à la personne de la célèbre abbesse de Gandersheim, on ne la connaît guère que par la belle gravure sur bois qui se trouve à la tête de la première édition des œuvres de Hrotsvitha, donnée par Conrad Celtes. Elle représente l'illustre femme dans l'habit de son ordre, offrant à genoux ses poésies au vieil empereur Othon Ier. Si la ressemblance n'est peut-être pas exacte, elle est certainement plus probable que celle du portrait fourni par Fréd. Seidel, l'auteur des *Icones et Elogia Virorum aliquot præstantium*, celui-là même

(1) La date de sa naissance et celle de sa mort sont également incertaines ; on croit seulement qu'elle poussa sa carrière fort au-delà de l'an 968, puisque le fragment qui subsiste de son *Panégyrique des Othons* comprend les événements de cette année, et que postérieurement à ce poëme elle en composa un autre relatif à la fondation du monastère de Gandersheim. Hrotsvitha fut son nom, ou plutôt, il semble, son surnom. Il serait difficile de donner d'une manière positive et sans objection possible, le sens de ce mot. Signifie-t-il, comme le pense Jacob Grimm et après lui M. Magnin, s'appuyant l'un et l'autre sur un passage de Hrotsvitha elle-même, signifie-t-il la voix forte, la voix retentissante (*clamor validus*)? « Ego clamor validus Gandesheimensis », dit quelque part la docte abbesse. Ou bien faut-il traduire, avec Gottsched, *Hrotsvitha* par Rose blanche ? Cette dernière interprétation n'est pas dénuée de vraisemblance. Un sens absolument improbable est celui fourni par Seidel, qui prétend que le nom de Hrotsvitha cachait, moyennant la suppression de l'H initiale, celui de Helena a Rossow, qui ferait remonter l'origine de la savante religieuse à une ancienne famille saxonne mentionnée dans la chronique d'Enzeit.

(2) Gust. Schilling, *Univ. Lexik. der Tonkunst* : « On a encore d'elle (de Hrotsvitha), dit-il, le martyre d'une sainte mis en vers et en musique. »

qui propose de lire Helena a Rossow pour Hrotsvitha. Quelques auteurs, Schurzfleisch, en son édition des œuvres de Hrotswitha, 1717, in-4°, et Wieland, dans le *Neue deutsche Merkur* (avril 1803), ont reproduit cette gravure, si peu authentique, de Seidel.

Des détails biographiques qui précèdent il convient de passer à l'examen des œuvres mêmes de Hrosvitha. Écrites en latin, elles ont eu d'abord deux éditions, la première imprimée à Nuremberg, en 1501, en un volume petit in-folio, par les soins de Conrad Celtes; la seconde donnée à Wittemberg en 1717 (1) par Schurzfleisch, et qui est la reproduction de la précédente, avec des éclaircissements. L'édition de Celtes est la transcription d'un manuscrit de la fin du dixième ou du commencement du onzième siècle, découvert dans un monastère de l'ordre de Saint-Benoît. Du couvent de Saint-Emmeran de Ratisbonne ce manuscrit est passé dans la Bibliothèque royale de Munich, où il se trouve encore. Il est divisé en trois livres ou parties. Le premier contient huit poëmes ou légendes; le second, six comédies en prose rimée. Le tout est suivi d'un poëme ou fragment de poëme intitulé : *Panégyrique des Othons*. Telle est la division première et originale, renversée ensuite par Celtes. Dans le premier livre du manuscrit se trouvent les huit récits suivants : *L'Histoire de la Nativité de l'immaculée Vierge Marie mère de Dieu*, tirée du Protévangile de saint Jacques, en 859 vers hexamètres léonins; — *L'Histoire de l'Ascension de Notre-Seigneur*, en 150 hexamètres, également léonins, et sur un texte traduit de grec en latin par Jean L'Évêque; — *La Passion de saint Gandolfe, martyr*, en vers élégiaques. Ce saint Gandolfe fut en effet martyr d'une méchante épouse, appelée ..., qui, après l'avoir trompé, le fit assassiner à Varennes en Bourgogne. Il y eut des miracles sur la tombe de Gandolfe; et, ce qui peint sa femme, c'est la réponse qu'elle fit quand on les lui raconta. Elle s'en souciait, disait-elle (ici nous n'oserions traduire) « non secus ut ventris ... ». Cette réponse méritait un châtiment : il fut analogue à sa faute. Nous ne pouvons encore citer que le texte : « *In pœnæ perfidiæ* (*in pœnam perfidiæ?*) *venter illi ... viseret perpetuo crepabat.* » Tel est le ... quelque peu scabreux sur lequel porte ce ... récit de Hrotsvitha; — *Le Martyre de saint Pélage à Cordoue*, en 401 hexamètres, d'après une relation orale que l'auteur tenait d'un Espagnol : c'est ce qui explique certains ... de cette pièce, tels que *rostrum* pour ...; — *La Chute et la Conversion de Théophile, vidame ou archidiacre d'Adona en Cilicie* et non en *Sicile*, comme on le trouve ... dans les éditions de Celtes et de Schurzfleisch. Le sujet de ce récit est l'histoire assez commune d'un clerc qui, vers 538, se voua par dépit ou par ambition au culte du diable; — *L'Histoire de la Conversion d'un jeune Esclave, exorcisé par saint Basile.* Cette fois c'est par amour que le héros de ce récit, qui contient 249 vers, se voue à Satan; — *L'Histoire de la Passion de saint Denis.* Ce poëme, en 266 vers hexamètres, est calqué sur la légende placée par les Bollandistes sous la date du 9 octobre : il y a de la poésie véritable et de la grandeur dans la relation que donne Hrotsvitha du voyage du saint décapité; — *L'Histoire de la Passion de sainte Agnès, vierge et martyre.* Cette histoire est empruntée à saint Ambroise. Ne pouvant se faire aimer d'Agnès, qui, devenue chrétienne, a fait vœu de chasteté, le fils du préfet Sempronius tombe dans une mélancolie qui inspire des craintes pour ses jours. Le père s'irrite et menace, mais en vain, la jeune vierge. En même temps elle refuse d'adorer, dans le temple de Vesta, le feu sacré. Conduite alors dans un lieu de prostitution et dépouillée de ses vêtements, elle voit croître miraculeusement ses cheveux, qui couvrent sa nudité comme d'un voile. Le fils de Sempronius la suit et tombe mort au moment où il porte la main sur elle. Accusée de magie par le préfet, Agnès obtient du ciel la résurrection du jeune insensé, qui se fait chrétien ainsi que son père. Poursuivie néanmoins par les prêtres païens, Agnès meurt de la main du bourreau et prend place dans le chœur céleste des vierges martyres.

Le second livre contient six comédies, composées, selon l'expression même de l'auteur, à l'imitation de Térence. Elles sont intitulées, *Gallicanus; Dulcitius; Callimaque; Abraham; Paphnuce; Sapience, ou foi, espérance et charité.* Célébrer le triomphe de la chasteté, tel est, en général, le but que se propose la nonne de Gandersheim et pour y atteindre elle ne craint pas d'imaginer des drames dont les moyens sont bien souvent étranges, surtout sous une telle plume. Pour en citer deux exemples, les saints ermites Abraham et Paphnuce, ne craignent pas pour retirer, le premier sa nièce, l'autre la courtisane Thaïs, des lieux de perdition où elles sont allées se corrompre, d'y pénétrer sous un déguisement. Quant à la trame des œuvres théâtrales de Hrotsvitha, elle est assez mince et souvent invraisemblable. C'est ainsi que d'une phrase à une autre un miracle s'accomplit. Et ce miracle, on le devine, c'est presque toujours, la conversion de la jeune pécheresse.

La première de ces pièces, *Gallicanus*, est tirée de deux légendes, et l'action n'en dure pas moins de vingt-cinq ans. « C'est une pièce libre, dit M. Villemain, écrite dans une prose assez correcte, et où il y a un sentiment vrai de l'histoire. »

Dulcitius, qui vient ensuite, est la plus gaie, la plus comique du répertoire de Hrotsvitha.

(1) Et non 1707, comme le porte le titre.

« Elle prouve jusqu'à l'évidence, dit M. Magnin, que les pièces de Hrotsvitha n'étaient pas seulement destinées à être lues, comme l'ont avancé quelques critiques, notamment M. Price, mais qu'elles ont dû être représentées. En effet, tout le mérite comique de ce petit drame consiste en une suite de jeux de théâtre qui s'adressent bien plus aux yeux qu'à l'esprit. » Voici par exemple un trait qui n'a rien que de plaisant. Dulcitius, amoureux des trois vierges chrétiennes, héroïnes de la pièce, et que l'on veut forcer à adorer les dieux, s'introduit dans une cuisine voisine de l'endroit où elles sont retenues : ses sens s'égarent, et, croyant adresser ses caresses aux jeunes filles qu'il convoite, il se jette sur la vaisselle qui garnit l'office. « Tantôt, dit une des vierges (Irène) qui a jeté ses regards à travers les fentes de la porte, tantôt il presse tendrement des marmites sur son sein, tantôt il embrasse des chaudrons et des poêles à frire et leur donne d'amoureux baisers... Déjà, ajoute-t-elle, son visage, ses mains, ses vêtements, sont tellement salis et noircis, qu'il ressemble tout à fait à un Éthiopien. »

Callimaque, la troisième pièce du théâtre de Hrotsvitha, est peut-être ce qu'elle a écrit de plus dramatique. On n'y rencontre d'ailleurs point les situations, parfois étranges, qui surprennent dans les autres pièces. Il s'agit ici de la passion effrénée d'un païen pour une jeune femme chrétienne, qui, craignant les surprises de son propre cœur, demande à Dieu de la faire mourir. Sa prière est exaucée, et Callimaque, qui l'a si fort aimée, ose, comme Romeo (1), violer sa tombe à peine fermée. Nous avons déjà indiqué les sujets des quatrième et cinquième pièces du recueil dramatique de la nonne de Gandersheim. La sixième et dernière, intitulée *Sapience, ou foi, espérance et charité*, est encore empruntée aux légendes. L'action a moins de mouvement que dans les autres drames : ce sont trois vierges qui refusent d'obéir à l'ordre que leur intime l'empereur Adrien d'adorer les idoles. Elles résistent aux tortures, puis elles périssent par le fer. Après avoir rassemblé et enterré leurs restes à trois milles de Rome, la mère des jeunes martyres élève son âme vers le ciel et exhale sa vie dans une aspiration suprême.

La dernière partie du manuscrit de Munich contient un fragment poétique, de 837 vers, intitulé : *Panegyris, sive historia, Oddonum*. Enfin, on a imprimé, d'après une copie plus récente, une chronique, en 837 hexamètres, ayant pour titre : *Carmen de Constructione, sive de primordiis, Cœnobii Gandesheimensis*. On a attribué à tort à Hrotsvitha un ouvrage intitulé : *De la Chasteté des Nonnes*. Cette erreur vient d'une phrase mal interprétée due à Henri Bodo. On a pris pour un titre ce qui était de la part de l'auteur une appréciation des œuvres mêmes de l'abbesse de Gandersheim.

(1) Ce rapprochement est fait par M. Magnin, à qui nous devons une si judicieuse étude du théâtre et de la vie de Hrotsvitha.

M. Magnin, qui a donné, avec le texte en regard, une traduction du théâtre de Hrotsvitha, après avoir raconté comment il avait été amené à entreprendre cette œuvre, fait remarquer qu'à la suite des comédies on trouve dans le manuscrit de l'auteur deux fragments, l'un de treize vers élégiaques, l'autre de trente-cinq vers hexamètres. Il a paru à Nuremberg (1857), par les soins de M. Barrak, une édition complète des *Œuvres de Hrotsvitha*. Enfin, on vient de publier (1858) *Die Nonne von Gandersheim* (La Nonne de Gandersheim), par Dauber.

V. Rosenwald.

Henri Bodo, *Syntagm. de Eccles. Gandesh.*, ap. Leibn (*Script. Rer. Brunsvic.*). — *Acta Sanct.* — Seidel, *Icones et Elog. Viror. aliquot præstant.*; 1670, in-fol. — Sax, *Onomast. Liter.* — Du Cange, *Index Script. med. et inf. Latin.* — Villemain, *Tabl. de la Litt. au moyen âge.* — Magnin, *Theâtre de Hrotsvitha.* — Fabricius, *Bibl. med. et Inf. Ætatis.*

HUA (*Eustache-Antoine*), magistrat et législateur français, né en janvier 1759, à Mantes (Ile-de-France), mort le 29 mars 1836. En 1789 il était avocat au Parlement de Paris. Il fut nommé en 1791 député à l'Assemblée législative, où il siégea parmi les modérés. Lors de la dissolution de l'Assemblée législative, il fut obligé, pour se soustraire aux poursuites dont il était menacé, de chercher un asile chez un de ses beaux-frères. En 1815 il fut nommé avocat général près la cour royale de Paris. Il eut à porter la parole dans un grand nombre de procès politiques. Dans l'affaire de Lavalette, il conclut à la mort, et demanda la condamnation des trois Anglais qui avaient favorisé l'évasion de cette victime de la justice des partis. Il porta toujours aussi des conclusions sévères dans les procès relatifs à la presse, et entrait ainsi dans les vues du procureur général Bellart auquel il avait dû son entrée au parquet. Son dévouement le fit nommer, en 1818, avocat général à la cour de cassation. En 1823 il devint conseiller à la même cour. Il avait, en outre, été nommé inspecteur général des écoles de droit, fonctions qui lui furent retirées après la révolution de 1830. Hua est auteur d'un *Projet de Réformation de la Législation Hypothécaire*; Paris, 1842, in-8°, ainsi que de plusieurs articles dans le *Nouveau Répertoire de Législation* de Favard de Langlade. On lui a attribué un *Commentaire sur la Loi du 11 brumaire an VII* et des *Conférences sur le Code Civil* : ces deux ouvrages sont de Hua Bellebat, son parent et beau-frère. Il a laissé de nombreux manuscrits sur des matières de législation et de politique, et des Mémoires de sa vie.

Guyot de Fère.

Rabbe, *Biog. des Cont.* — *Documents particuliers.*

HUALCOPO-DUCHICELA, quatorzième souverain ou *scyri* du royaume de Quito, né dans les premières années du quinzième siècle, mort vers 1463. Le royaume de Quito, soumis vers la

fin du dixième siècle par la race des Carans et reconnaissant pour son souverain législateur le roi Quitu, offrait une organisation sociale différente de celle que l'on observait à Cuzco. Vainqueurs d'un peuple déjà civilisé, les Carans scyris professaient une sorte de sabéisme, qui prédomina bientôt dans leur empire. Le fameux temple du Soleil qui s'élevait jadis sur la hauteur du Panecillo, et dont plusieurs écrivains ont peut-être trop promptement nié l'existence, recevait le scyri, et c'était là qu'on lui conférait solennellement les insignes du pouvoir. lorsqu'il avait été accepté par les chefs. Antachi Duchicela, après un règne de soixante ans, avait laissé le pouvoir à son fils Gualloa; mais celui-ci, disent les anciennes chroniques, montra des inclinations si perverses, que les chefs réunis en assemblée générale lui substituèrent son jeune frère, Hualcopo-Duchicela, qui monta sur le trône en 1430. C'était un prince ami de la paix, auquel on attribue l'érection de grands monuments; mais le douzième inca du Pérou, Topa Yupangui, profita de son indolence pour l'attaquer, et la perte de son royaume eût été plus prompte, si son second frère, Epiclachima n'eût pas pris courageusement le commandement de son armée. Pendant les premiers temps de l'invasion, Hualcopo se retira dans Liribamba, capitale du Puruhna, et il semble qu'il ait été dominé exclusivement alors par l'amour conjugal, car il fit construire de magnifiques bâtiments dans un lieu reculé, pour que son épouse pût y faire ses couches à l'abri de toute inquiétude. Il marcha ensuite à l'ennemi; mais l'intrépide Epiclachima ayant été tué dans une bataille qu'il regardait lui-même comme décisive, il ne resta au malheureux scyri d'autre ressource que de se retirer de nouveau dans Liribamba. Il était là dans une position inexpugnable, et il s'y maintint durant quelques années, grâce au courage et à l'habileté de son neveu Calicuchima, qui se montra, dit-on, dans cette lutte extrême supérieur encore à son père. Quoi qu'il en soit, l'empire des scyris était démembré, l'inca victorieux s'était retiré triomphant à Cusco, lorsque les descendants de Quitu sentirent que la domination péruvienne allait l'emporter. Hualcopo mourut bientôt, accablé de chagrin, et laissant l'empire à Cacha, son fils aîné, qui, malgré ses talents et son courage, vit finir en lui la dynastie des scyris.

Ferdinand DENIS.

D. Juan de Velasco, *Historia del Reino de Quito en la America meridional*, etc; Quito, 1845, 2 vol. in 4°. — Collection Ternaux-Compans, *Histoire du Royaume de Quito*, trad. abrégée de l'ouvrage précédent. — Salazar, *Histoire manuscrite du Royaume de Quito*.

HUARTE NAVARRO (*Juan de Dios*), médecin et philosophe espagnol, né à Saint-Jean-Pied-de-Port, dans la basse Navarre, entre les années 1530 et 1535, mort à la fin du seizième siècle. Les biographes n'ont fait que répéter sur ce penseur ce qu'ont écrit Bayle et Baillet, et c'est à tort qu'on le fait naître en 1520. Il fut envoyé fort jeune à l'université de Huesca, et ce fut là qu'il fit des études tout à la fois profondes et variées. Après avoir terminé ses humanités, il se fit recevoir médecin, puis voyagea dans toute l'Espagne. Satisfait, en vrai philosophe, de cette simple exploration, il se retira dans la ville universitaire où il avait pris ses degrés, et il exerça la médecine, s'il ne se contenta même du titre de docteur sans voir des malades. Ces renseignements sont bien restreints; ils contiennent cependant tout ce que la critique moderne a pu découvrir sur l'un des penseurs les plus originaux du seizième siècle. Bordeu ajoute qu'au dix-huitième siècle la mémoire de Huarte aussi bien que sa famille vivaient encore dans sa patrie; mais on peut supposer que le célèbre médecin use ici d'une de ces phrases banales comme en renferment la plupart des éloges, car Feijoo, qui était si bien fait, par l'originalité de sa pensée, pour apprécier Huarte, se contenta de le lire dans une traduction latine, n'ayant pu même le lire en espagnol. Un savant allemand, qui l'a traduit, et qui avait voyagé dans la Péninsule, avoue qu'il ne put se procurer aucun renseignement sur lui, et qu'à l'époque où il gouvernait l'Espagne sa mémoire y était complétement ignorée. Le livre ne l'est pas, et les derniers travaux philosophiques du siècle lui ont donné une juste célébrité. Huarte « établit sur les bases de la physiologie l'influence du physique sur le moral ».

Le traité que nous signalons ici est intitulé, avec une simplicité bien concise et bien rare pour l'époque : *Examen de Ingenios, para las sciencias donde se muestra la differencia de habilidades que hay en los hombres, y el genero de letras que cada uno responde en particular officina plantiniana*; 1593, pet. in-8°; Baerça 1575; et Pampelune, 1578. Cet ouvrage fut réimprimé en diverses villes de la Péninsule, en 1580, 1594, 1607, 1640, 1652; traduit en latin, par Théodore Arctogonius, Strasbourg, 1612, et par Joachim Cæsar, caché sous le nom d'*Æschacius Major*, 1610, 1621, 1622, 1661, 1663. Camille Camilli le fit passer en italien, 1582, 1586, 1590; Chappuys en donna une version française, Lyon, 1580, et Paris, 1588; Vion Dalibray en fit paraître une autre, Paris, 1645, 1658, 1661 et 1675; Savinier d'Alquié s'exerça aussi de la même manière, Amsterdam, 1672. Lessing mit au jour en 1752 une traduction allemande, qui reparut en 1785, avec des additions. L'*Examen* fut de même, en 1594, en 1616, en 1698, mis à la portée des lecteurs anglais. Toutes ces réimpressions, toutes ces traductions attestent que c'était un livre d'une portée véritable. Parmi des théories fort hasardées, telles qu'un système sur la génération, qui peut servir de base aux systèmes absurdes qui enseignent l'art de créer à volonté des hommes de génie ou de procréer tel ou tel sexe, on trouve chez Huarte des vues hardies et qui devancent l'époque où elles

furent émises, se rapprochant parfois du système phrénologique du docteur Gall. On reconnaît qu'elles sont dues à un esprit ferme et curieux, à un observateur attentif, qui a de l'originalité dans les pensées et dans l'expression. La métaphysique et la physiologie de l'*Examen* ne sauraient plus être admises aujourd'hui; mais l'œuvre n'en reste pas moins remarquable, et elle se termine par d'excellents préceptes hygiéniques pour l'éducation physique et intellectuelle des enfants. Huarte avait une érudition étendue, mais souvent il manque de critique, reproche auquel n'échappa d'ailleurs aucun de ses contemporains. Il dédia son livre à Philippe II, et, chose remarquable, la redoutable inquisition espagnole, si prompte à s'alarmer, ne parut rien y trouver à redire, bien qu'à coup sûr elle eût pu se formaliser de plus d'un passage. Les théories du docteur navarrais trouvèrent des défenseurs et des antagonistes; un médecin français, Jourdain Guibelet, établi à Évreux, lui opposa, en 1631, l'*Examen de l'Examen des Esprits*, volume complétement oublié aujourd'hui, mais dans lequel un éclairé critique a signalé des vues ingénieuses et des faits curieux présentés avec verve, avec esprit, et d'une façon attachante. L'*Examen* a trouvé dans ces derniers temps un ingénieux interprète et un appréciateur très-impartial dans M. J. M. Guardia, qui a publié un travail étendu sous le titre d'*Essai sur l'ouvrage de J. Huarte : Examen des Aptitudes diverses pour les Sciences;* Paris, 1855, in-8°. La dernière édition espagnole, publiée à Madrid en 1846, par D. Ildefonso Martinez y Fernandez, pèche fort du côté de la correction, mais on y donne une bibliographie étendue de cet écrivain.

Ferdinand Denis et G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, p. 542. — Struve, *Bibliotheca Philosophica*, t. II, p. 98. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 189. — *Revista de Madrid*, 1839. — Du Roure, *Analecta Biblion*, t. II, p. 49–57. — Réveillé-Parise, *Gazette Médicale*, 1er janvier 1842, et *Recueil des Travaux de la Société du département de l'Eure*; 1843, p. 153. — Bayle, *Dictionnaire Critique*. — Bordeu, *Recherches sur l'Hist. de la Médecine*. — Ad. Baillet, *Jugements des Savants*. — Moréri, *Dict. Edit.*

HUASCAR (*Inti Cusi Huallpa*), inca ou souverain péruvien, né à Cuzco, mort en 152 (1). Il naquit à Quito, et fut le fils aîné de Huayna-Capac. Le nom sous lequel il est connu dans l'histoire, nom si fréquemment altéré, signifie *la chaîne d'or*. Selon la tradition, dans la joie que l'Inca ressentit de la naissance d'un fils, il ordonna qu'on fabriquât cette chaîne commémorative, dont chaque chaînon était gros comme le poignet d'un homme, et qui n'avait pas moins de 700 pieds de long. Zarate nous apprend qu'elle tenait deux côtés de la grande place de Cuzco et que, plus tard, on la jeta dans la lagune de Urcos. Selon Anello Oliva, elle avait été fabriquée avec l'énorme quantité d'or que les chefs avaient apportée en présent au successeur du trône, lors de la solennité qui lui promettait l'empire.

Dès que Huayna-Capac fut mort, Huascar fut investi du pouvoir suprême, et alla habiter le palais des incas à Cusco, avec sa mère l'impérieuse Rava-Œllo. En vertu des dernières dispositions de l'empereur, Atahualpa hérita du royaume des scyris, et établit sa résidence royale à Quito. Il est faux que les rivalités qui ensanglantèrent ces deux règnes, à leur début, aient commencé lors du partage de l'empire. Durant plus de quatre ans, les deux frères vécurent en bonne intelligence. Ce fut à la mort du chef qui gouvernait la vaste province de Cañar que les dissentiments éclatèrent. Vers le milieu de 1529, le fils de Chamba, chef puissant sous Huayna-Capac, s'étant rendu pour ainsi dire feudataire du souverain de Cusco, Atahualpa, fort de son droit, réclama, et une guerre violente éclata. Excité par sa mère, l'ambitieuse Rava-Œllo, car par lui-même il était dépourvu de cette énergie qui conduit aux conquêtes ou qui maintient les empires, Huascar leva une armée puissante, s'empara de Tumi-Bamba, dans le pays de Cañar. De son côté, Atahualpa leva des troupes, se rendit dans la contrée qu'on lui disputait, et dans une première campagne fut vaincu par l'armée de Huascar.

Fait prisonnier et gardé avec négligence par les guerriers du souverain de Cusco, l'héritier des scyris parvint à s'échapper de sa prison et rentra dans Quito (1). Il prit alors des mesures pour rentrer en possession de la province de Cañar, et marcha en 1530 contre Tumi-Bamba, à la tête d'une armée puissante, dont un général célèbre dans les fastes péruviens, Rumiñahui, commandait l'arrière-garde. Dès lors l'étoile de Huascar commença à pâlir; non-seulement il fut victime de l'impéritie de ses généraux, mais ayant perdu Rava-Œllo, dont la force d'âme soutenait sa faiblesse, il ne sut pas comprendre que son frère l'emportait sur lui en puissance réelle et en habileté. Enfin il eut l'imprudence de refuser tout accommodement, et, s'étant mis à la tête d'une armée de 150,000 hommes, il marcha contre le souverain de Quito; son impéritie ou plutôt son amour pour un puéril divertissement fut cause de sa perte. S'étant écarté du gros de son armée avec 800 hommes seulement pour prendre le plaisir de la chasse, il tomba au pouvoir de son frère, et en 1532 ses troupes, malgré leur nombre, furent taillées en pièces.

Velasco affirme que Huascar inca ne fut pas traité indignement, comme plusieurs historiens

(1) Oviedo lui donne le nom de Guascara. *Voy.* la nouvelle édit. de l'*Historia Natural y Moral de las Indias*, publiée en 1855, sous les auspices de l'Académie d'Histoire par M. Amador de Los Rios, p. 163. On donne également à ce prince le nom de *Guaynacalva* et de *Cusco*. Anello Oliva l'appelle *Tupa Intirusi Valpa* ou *Vascar*.

(1) Il fit accroire alors au peuple qu'un dieu l'avait changé en serpent et que sous cette forme il avait pu échapper à la captivité.

le prétendant, et il dit même qu'il fut environné de respect; on ne l'en enferma pas moins dans une forteresse de la province de Xauxa, et bientôt il put avoir la triste certitude qu'il avait cessé de régner, que son frère était proclamé empereur du Pérou à Caxamarca.

Atahualpa n'accepta pas d'abord la souveraineté à laquelle les peuples l'appelaient; il fit même des propositions d'arrangement à son frère, et jamais, dit l'historien qui paraît le mieux informé, Huascar ne voulut faire une réponse catégorique qui lui eût laissé une partie de l'empire. Il attendit en vain que son parti, encore puissant, le délivrât de sa captivité; il mourut neuf mois après sa défaite dans la forteresse de Xauxa; et il est probable, bien que Velasco n'en dise rien, que ce fut de mort violente. Tous les historiens sont à peu près d'accord pour nous le représenter comme un prince faible et d'un esprit médiocre. Il est hors de doute que les dissentiments qui éclatèrent entre son frère et lui aplanirent les difficultés de la conquête et contribuèrent au succès prodigieux des armes de Pizarre.

Ferdinand DENIS.

Fr. Marcos de Niza, *Conquista de la Provincia de Quito*, manuscr. qui a servi de base à l'*Historia* de Gomara. — Xerès, *Histoire de la Conquête*. — Cavello Balboa, *Histoire du Pérou*; dans la collection Ternaux Compans. — Velasco, *Historia del Reino de Quito*. — Prescott, *History of Peru*.

HUAYNA-CAPAC, surnommé *le Conquérant*, empereur du Pérou, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort au mois de décembre 1525. Quoiqu'il fût le fils aîné de Topa-Inca, qui l'avait eu de sa sœur, ce prince ne devait pas succéder à l'empire. Capac-Guari, fils d'une simple concubine, aurait été désigné par le vieux souverain, mort en 1493, pour ceindre le bandeau impérial. Le début du règne de Huayna-Capac fut ensanglanté par une épouvantable tragédie. Il était trop jeune pour réclamer ses droits; celle qui lui avait donné le jour ne se contenta pas d'aller invoquer devant les grands les lois de l'empire, elle accusa ouvertement Mama-Chiqui-Oello, mère de l'héritier présomptif, d'avoir empoisonné Topa-Inca. Celle-ci fut mise à mort, son fils s'en alla en exil, et Huayna-Capac fut couronné à Cusco.

Le jeune souverain sortait à peine de l'enfance, lorsqu'on lui donna pour le diriger un cousin de son père; mais Apoc-Gualpaya prétendit bientôt user du pouvoir temporaire que les grands lui avaient confié pour monter sur le trône. Sa trahison fut découverte : on l'enferma; son procès lui fut fait régulièrement, et il périt avec les hommes de sa race. Selon Anello Oliva, qui paraît si bien informé et que n'a pu consulter l'habile Prescott, Huayna-Capac avait seize ans lorsqu'il commença à gouverner; on lui adjoignit pour conseiller Auqui-Topa-Inca, et quelques mois après il épousa sa sœur Mama-Cusirimay. Ce fut d'une sœur plus belle et plus jeune qu'il eut Huascar-Inca. Lors de son mariage politique, des fêtes magnifiques eurent lieu, auxquelles succédèrent des solennités funéraires d'une pompe inexprimable; elles étaient destinées à célébrer la mémoire de Topa-Yupanqui et de Mama-Oello : cette espèce d'apothéose eut lieu dans tout l'empire, c'est-à-dire sur une étendue de mille lieues, aux frais du trésor public de Cusco. Huayna-Capac alla pleurer solennellement à Caxamarca son père et sa mère, puis il revint dans sa capitale.

Alors commencèrent une série de conquêtes et de travaux qui font de ce règne l'époque la plus brillante de l'histoire du Pérou. Après avoir détrôné, en 1487, le dernier scyri du royaume de Quito, il se prit tout aussitôt à couvrir l'empire d'édifices utiles, qui malheureusement n'ont pu résister aux efforts destructeurs des conquérants espagnols. Il ouvrit des routes gigantesques et donna une impulsion aux arts dont plusieurs siècles n'ont pu encore effacer les vestiges. Le propre frère de l'inca, Sinchi-Ruca, se présente ici comme l'ordonnateur de ces constructions architectoniques, qui frappèrent les étrangers d'étonnement lors de la conquête de Cusco (1). Avant de commencer ses conquêtes, Huayna-Capac voulut visiter son empire et même le royaume de Quito, qui conservait une sorte d'indépendance; à Quito même il s'éprit d'une passion violente pour la belle Vayara, la fille du scyri qui commandait naguère à ces régions, dont la civilisation paraît avoir eu un caractère bien différent de celle qui se développait à Cusco. Il en eut un fils; mais cette princesse vécut peu de temps, et le jeune Atahualpa la remplaça dans le cœur du jeune souverain. Lorsque Huayna-Capac songea à porter ses armes jusqu'au Chili, il laissa dans Cuzco Huascar-Inca (2) pour lui succéder, et il pourvut à tous les événements que son absence aurait pu amener.

Huayna-Capac, empereur et pontife à la fois,

(1) Cavello Balboa, dont l'histoire est fort détaillée, prétend, au contraire, que ce fut le jeune Huascar dont l'inca se fit accompagner durant ses pérégrinations guerrières : la critique la plus exercée échoue, il faut bien le dire, pour découvrir la vérité des faits devant tant de documents contradictoires.

(2) Comme les peuples de l'Anahuac, les Péruviens, divisés en deux races bien distinctes, faisaient reposer les principes de leur art sur une civilisation dont il ne restait plus que des traditions et des vestiges à l'époque de la conquête. Les ruines de Tihuanaco, de Cañar, etc., dont on admire encore aujourd'hui l'étrange solidité et l'aspect vraiment grandiose, n'ont rien qui le cède à celles d'Uxmal et de Palenqué. Si ce que le P. Calancha nous rapporte du temple de Pachacamac n'est pas exagéré, ce sanctuaire, comparativement moderne, avec les constructions qui en dépendaient et qui n'occupaient pas moins d'un quart de lieue de tour, pouvaient entrer aussi en comparaison avec l'art le plus grandiose des Mexicains. Alcide d'Orbigny et après lui MM. Rivero et Tschudi ont donné récemment d'intéressants documents sur l'art monumental des Péruviens. Nous savons de science certaine qu'un voyageur consciencieux est allé dans ces derniers temps mesurer sur les lieux mêmes les grands monuments aymara représentés jusqu'ici par des vues exécutées approximativement; le travail de M. Angrand sera une vraie révélation pour l'histoire de l'art américain.

était, par son intelligence et par son courage, l'homme le plus éminent des vastes États qu'il gouvernait. A diverses reprises, et sans qu'il soit possible aujourd'hui de spécifier ses expéditions militaires dans un ordre chronologique très-précis, il quitta les délices de Cusco pour aller porter la civilisation dans les régions du sud. A peine ce prince avait-il édifié, dans Tumi-Bamba, le *Mullucancha*, le palais magnifique consacré à Mama-Oello, sa mère, que les Caranguis et leurs alliés se révoltèrent : une expédition fut dirigée contre eux. Selon Velasco, cette levée de boucliers amena une bataille à la suite de laquelle périrent plus de 20,000 Caranguis; selon d'autres, elle conduisit les armées péruviennes dans des contrées ignorées, où, après des succès, elles éprouvèrent d'épouvantables revers. Cunti-Mollo, le chef aimé de l'inca, y périt. Huayna-Capac prit alors le commandement de son armée, et il vengea vaillamment le désastre qui avait décimé ses soldats. On voit encore la Pucara ou forteresse qu'il édifia avant de retourner à Tumi-Bamba. L'année suivante fut marquée par sa deuxième campagne contre les Caranguis, campagne durant laquelle nombre de nations furent soumises, sans que l'on pût dompter le peuple rebelle qui l'avait motivée et qui mit en fuite même les Orejones, les guerriers compagnons immédiats de l'inca. Un des résultats de ces expéditions militaires, c'est qu'il n'y en eut pas une seule qui ne répandît la civilisation péruvienne et qui ne substituât ses lois, comparativement humaines, aux coutumes de peuples primitifs livrés depuis longtemps aux horreurs de l'anthropophagie. Partout l'idiome harmonieux des Incas, le *quichua*, était substitué au langage des peuples sauvages, si bien qu'au milieu du seizième siècle les missionnaires qui s'avancèrent jusqu'aux frontières du Chili furent surpris de pouvoir se faire entendre dans la langue parlée à Cusco (1). Certaines constructions civiles et militaires, des routes, des *tambos* ou caravansérails, des forteresses, qu'il ne faut pas confondre avec les grandes constructions théocratiques d'un autre âge, attestent encore aujourd'hui quelles furent les prévisions du conquérant civilisateur dont le Pérou se glorifie.

Un fait remarquable caractérise aussi l'administration de l'inca, ce fut l'abaissement temporaire de cette classe aristocratique que les Castillans désignèrent sous le nom d'*orejones*, et la réhabilitation des *yanaconas* ou du peuple, que les guerriers opprimaient. Le règne de Huayna-Capac, n'ayant pas duré moins de cinquante ans et le territoire que ce prince gouvernait s'étendant sur 34 degrés et demi du nord au sud, il faudrait, pour marquer chronologiquement les grands faits qui s'accomplirent alors au Pérou, un espace qu'on n'a pu consacrer ici qu'aux souverains renommés qui ont changé la face de l'ancien monde. Nous constaterons seulement, d'après Velasco, qu'on ne rencontra jamais sous ce règne un pauvre ou un mendiant, ce qui établissait un contraste frappant entre le Pérou proprement dit et le royaume subjugué de Quito, qu'un autre mode d'administration régissait.

Huayna-Capac résidait de préférence à Quito, dont l'admirable climat le séduisait. Sur la fin de sa vie, ayant confié le gouvernement des nouvelles conquêtes à Atahualpa, il se mit en route, accompagné de sa cour et d'une brillante armée, pour se rendre à Cusco. Il avait quitté le magnifique palais d'Atun-Cañar et il venait de pénétrer dans la province de Tumi-Bamba, lorsqu'une nouvelle formidable lui parvint; il apprit par un courrier, venu de la côte de Las Esmeraldas, que deux grandes embarcations, désignées sous le nom de *huampus*, amenaient deux cents étrangers environ, d'une race toute différente de celle qu'il gouvernait. Plus tard, on vint lui dire que ces hommes étaient si complétement couverts de barbe, qu'on les comparait aux lamas, et qu'ils venaient de débarquer à Atacamès. Huayna-Capac, selon la tradition, devint alors profondément taciturne, et se retira dans la solitude. Supérieur à la plupart des hommes de son temps et surtout à ceux de sa race, le législateur péruvien comprenait en quel péril se trouvait le pays. Une prédiction, d'ailleurs, fort accréditée, et qui datait de Viracocha-Inca, lui annonçait une funeste catastrophe : il ne fit plus qu'un court séjour à Tumi-Bamba et donna des ordres pour qu'on le ramenât dans les montagnes. Rentré dans son palais de Quito, rien ne put dissiper la mélancolie profonde où il était plongé, et bientôt il expira.

Au moment de mourir, Huayna-Capac avait fait venir les *quippo-camayo*, les hommes chargés d'expliquer ces aide-mémoire en cordelettes que l'on désignait sous le nom de *quippos* (1); il leur avait dicté ses dernières volontés. Par ces dispositions, l'inca Huascar devint héritier de l'ancien empire du Pérou avec tous les trésors qu'il renfermait; Atahualpa devait occuper le trône des anciens scyris du royaume de Quito. Quelle que soit l'habileté dont on s'est plu parfois à revêtir les quippos-camayo, ils n'ont pu répandre une lumière suffisante sur cette période; le moyen employé par

(1) Dès le temps de Huayna-Capac, « les lois des Incas étaient reconnues, d'un côté, jusqu'à la ligne, à Quito, de l'autre jusqu'au 35me degré de latitude sud, au Rio-Maule, toujours sur les montagnes; car jamais elles ne régnèrent au sein des plaines chaudes situées à l'est des Andes. » (Alcide d'Orbigny, *L'Homme américain*.)

(1) Ces quippos n'étaient pas toujours composés de cordelettes aux couleurs variées. Un vieil historien prétend que les dispositions testamentaires de l'inca furent recueillies sur des bâtons destinés à recevoir des espèces de runes. Cavello Balboa va beaucoup plus loin ; il prétend que l'écriture avait été connue jadis des peuples du Pérou.

eux pour la transmission des faits était si imparfait, qu'on ne connaît pas même d'une manière absolue la date de la mort de Huayna-Capac. Ce qu'il y a de certain, c'est que son corps fut embaumé, ainsi qu'il l'avait ordonné par son testament, et ses funérailles furent célébrées avec une solennité qui laisse bien loin d'elle tout ce qu'on nous raconte des pompes du même genre. Plus de mille victimes s'immolèrent volontairement pour aller servir, dans le monde mystérieux dont leur parlaient les *Cushipatas*, le souverain magnanime que deux empires pleuraient également. Velasco affirme que « le corps embaumé resta vingt jours exposé sur son trône (1), et que les populations accoururent en foule l'adorer, comme une divinité. » Le sage et puissant Huayna-Capac, qui par la force de son intelligence était sorti des ténèbres de l'idolâtrie ou d'un sabéisme grossier, eût été le premier, s'il eût vécu, à repousser ces honneurs sacriléges. Ferdinand DENIS.

Niza, *Las dos Lineas*. — Laravia, *Antiguedades del Peru*. — Acosta, *Historia Natural y Moral*. — Calancha, *Coronica Moralisada*; in-fol. — Arriaga, *Idolatria del Peru*. — Juan de Velasco, *Historia del Reino de Quito*; Paris, 1841, 2 vol. manuscrits dans la *Collect. des Voyages, Relations et Mémoires* publiée par Ternaux-Compans. — Anello Oliva, *Relation du Pérou*, publiée par le même. — Rivero et Tschudi, *Antiguedades del Peru*; in-4°, avec atl.; in-fol. obl.

HUBE (*Jean-Michel*), physicien polonais, né à Thorn, le 1er octobre 1737, mort à Varsovie, le 16 juillet 1807. Il fit ses études à Leipzig et à Gœttingue, et devint, en 1782, professeur des sciences physiques et mathématiques et directeur de l'école militaire de Varsovie. Après le partage de la Pologne, il quitta Varsovie, et se retira dans le village de Potyczy, auprès de cette ville. On a de lui : *Versuch einer analytischen Abhandlung von Kegelschnitten* (Essai d'une Dissertation analytique sur les Sections Coniques); Gœttingue, 1759; — *De Figura Telluris*; ibid., 1761, in-4°; — *De Telluris Forma*; Varsovie, 1780; — *Reflexions sur l'Architecture*; Kœnigsberg et Leipzig, 1765; — *Von den Kometen* (Des Comètes); Thorn, 1769; — *Der Landwirth, oder Entwickelung der allgemeinen Grundsætze des Ackerbaus durch Naturlehre und vieljæhrige Beobachtung* (L'Agriculteur, ou développement des principes généraux de l'agriculture basés sur la science et l'expérience); Varsovie, 1779-1782, 2 vol.; — *Ueber die Ausduenstung und ihre Wirkungen in der Atmosphære* (Des Exhalaisons et des Effets qu'elles produisent dans l'Atmosphère); Leipzig, 1790; — *Vollstændiger und deutlicher Unterricht in der Naturlehre* (Traité des Sciences Physiques); Leipzig, 1793, 3 vol.; 2e édit. 1801, 4 vol. : cet excellent ouvrage, qui a été comparé aux *Lettres* d'Euler *à une Princesse allemande*, traite de la physique, de la géographie, de l'optique, de l'astronomie, de la statique, de la mécanique et de l'acoustique. R. L.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland*. — Goldbeck, *Literar. Nachrichten von Preussen*, vol. I, p. 58; vol. II, p. 87. — *Hallische litterarische Zeitung* (1807, *Intelligenzblatt*, etc., 68); — *Der Biograph*, vol. III, p. 496.

HUBER (*Ulric*), jurisconsulte et publiciste frison, né à Dorkum, le 13 mars 1636, mort le 8 novembre 1694. Son grand-père, Henri Huber, originaire de Zurich, était venu servir dans les troupes hollandaises lors de la guerre des Provinces-Unies avec Philippe II, et s'était ensuite établi en Frise. Le jeune Ulric étudia à Franeker, à Utrecht et à Marbourg, se fit recevoir en 1657 docteur en droit à Heidelberg, et la même année fut nommé professeur d'éloquence à Franeker. En 1670 il refusa d'accéder aux instances que faisait auprès de lui l'Académie de Leyde pour l'attirer dans son sein; les états de la Frise augmentèrent peu de temps après ses appointements, et le nommèrent d'abord professeur de droit public, et en 1679 membre du tribunal suprême de leur pays siégeant à Leuwarde. Outre ses querelles avec Duker et Perizonius, dont il sera question plus loin, Huber entra aussi en discussion avec les ministres de Leuwarde, contre l'avis desquels il soutint qu'il est non-seulement permis mais même nécessaire aux étudiants en théologie d'apprendre à danser, afin qu'ils acquièrent dans la tenue et dans les gestes une aisance qui les distingue du vulgaire. Il avait épousé en premières noces la petite-fille du célèbre jurisconsulte Jean Althusen; il en eut un fils nommé Zachariæ, qui devint professeur de droit à Franeker, et qui a publié plusieurs ouvrages juridiques concernant le droit frison, ainsi que *Dissertationes Juridicæ et Philologicæ*; Franeker 1703, et Amsterdam, 1721, in-4° : ouvrage dans lequel il fait preuve, selon Haubold, d'une connaissance approfondie de l'ancien droit romain. (Pour plus de détails, *voy*. Vriemoet, *Athenæ Frisicæ*, et Ersch et Gruber, *Encyklopädie*). On a de Huber : *De Genuina Ætate Assyriorum et Regno Medorum*; Franeker, 1662, in-8° : dans cet

(1) Au commencement du dix-septième siècle on exhuma cette momie vénérée. « Le corps de Huayna-Capac, nous disent MM. Rivero et Tschudi, fut transféré de Patallacta à Totalacha, où l'on fonda la paroisse de San-Blas; il était en état si parfait de conservation que le monarque paraissait vivant. Les yeux avaient été remplacés par une petite lame d'or, adaptée si bien, qu'on eût dit de vrais yeux. Tout le corps avait été préparé avec une sorte de bitume; on remarquait à la tête une cicatrice, venant d'un coup de pierre qu'on lui avait lancé à la guerre. Cette tête conservait toute sa chevelure, fort épaisse et dans son intégrité. Il y avait quatre-vingts ans environ cependant que le monarque était mort. Le licencié Polo Andegardo apporta cette momie, avec d'autres momies d'incas, de Cusco à Lima. C'était sous le vice-roi D. Andrès. Hurtado de Mendoza, deuxième marquis de Cañete-Garcilasso, ajoute que les corps pesaient si peu de chose que le premier Indien venu les portait dans ses bras ou sur ses épaules, à la maison de chaque *caballero* qui demandait à les voir. On les transportait ainsi, couverts de blanches couvertures, par les rues et les places de la ville, et l'on voyait alors les Indiens, tout en larmes, poussant des gémissements et se jetant à genoux par respect. » Finalement ces restes mortels furent enterrés dans un corral (ou simple enclos) de Saint-Andrès à Lima.

ouvrage Huber défend l'opinion commune sur la durée de l'empire des Assyriens contre les attaques d'Usserius et de quelques autres érudits; 1688 et 1696, in-4°; Amsterdam, 1721, in-4°; — *De Jure Civitatis;* Franeker, 1672, 1684, 1692, 1698, in-4°; Francfort, 1708, in-4°; avec des remarques de Chr. Thomasius, Iéna, 1752, in-4°: dans cet ouvrage, écrit pour combattre les doctrines absolutistes de Hobbes, Rousseau puisa une partie des principes fondamentaux de son *Contrat Social;* il emprunta les autres à Wolf: son mérite se borne donc à avoir mis en excellent français des maximes politiques jusqu'alors enfouies dans de gros traités rédigés en latin; cependant il est exagéré de prétendre, comme l'ont fait certains critiques, que Rousseau a copié *mot à mot* le *De Jure Civitatis* de Huber. Le premier volume parut à Franeker, en 1677, in-4°; le second avec une nouvelle édition du premier, ibid., 1688; une dernière édition des deux fut donnée par Zach. Huber; Franeker, 1696, in-4°; — *Prælectiones civiles ad Institutiones, una cum Positionibus ad Institutiones et Pandectas;* Franeker, 1678, in-4°; augmenté de : *Prælectiones ad Pandectas*, ibid., 1686; 1699, avec des notes de Thomasius, Leipzig, 1708; avec des Notes de Mencken et de Gebaucer, ibid., 1735; ibid., 1749; toutes ces éditions sont in-4°; — *Positiones Juris, contractæ secundum Institutiones et Pandectas;* Franeker, 1682, Leipzig, 1685 (avec des remarques de Thomasius), et Amsterdam, 1728, in-8°; dans cet ouvrage Huber exposa une nouvelle méthode pour l'enseignement du droit, laquelle, répandue bientôt après par les écrits de Beyer, remplaça dans les universités de l'Allemagne la méthode ramistique; — *Auspicia Domestica, orationes XII;* Franeker 1682, in-8°. Dans ce recueil de discours on remarque le quatrième, *De Frisiæ Jurisconsultis*, et le dixième, *De Pædantismo;* — *Heedendeyse Rechtsgeleertheyt soo elders als in Frieslandt gebraikeliik* (Jurisprudence moderne et ancienne de la Frise); Franeker, 1684, Leuwarde, 1699, in-4°; — *Positiones Juridico-Theologicæ;* Franeker, 1686, in-4°: ouvrage écrit pour contester l'opinion de Duker, lequel avait soutenu que la divinité des Écritures pouvait être prouvée par les seules lumières de la raison. Huber prétendait, au contraire, que la vérité de la révélation ne pouvait entrer dans la persuasion de l'homme que par le témoignage intérieur du Saint-Esprit; — *De Concursu Rationis et Scripturæ;* Franeker, 1687, in-8°; — *Specimen Philosophiæ Civilis;* Franeker, 1686, in-8°; — *Dissertationes Juridico-Theologicæ VII, de Fœderibus et Testamentis una cum Libro singulari de Prætorio;* Franeker, 1688 et 1698, in-8°: dans ce recueil Huber contestait la signification attribuée par Perizonius au mot *prætorium* dans un passage de l'*Épître à Philippe* de saint Paul. Perizonius (*voy.* ce nom) répondit avec aigreur; — *De Jure popularis, optimatum et regalis imperii;* Franeker, 1689, in-8°; — *Institutiones Historiæ Civilis;* Franeker, 1692, in-8°; ibid., 1703, 3 vol. in-4°: cet ouvrage ayant été attaqué avec violence par Perizonius, Huber répondit à ce dernier dans une brochure pleine d'invectives, intitulée: *De Calumnia centum et viginti errorum J. Perizonii;* Franeker, 1693, in-8°. Perizonius répliqua par une critique encore plus acerbe; — *Eunomia Romana, sive censura censuræ juris Justiniani;* Franeker, 1700, in-4°: ouvrage écrit pour justifier les dispositions des lois romaines. Huber a encore publié plusieurs ouvrages et dissertations sur des matières juridiques; la majeure partie en a été recueillie dans les *Opera minora Huberi*, publiés en 2 vol.; Utrecht, 1746, in-4°, par les soins de Wieling. E. G.

Camp. Vitringa, *Oratio funebris in Huberi exsequiis;* Franeker, 1694, in-fol.; réimprimé dans l'*Eunomia* de Huber. — Chauffepié, *Nouv. Dict. Histor.* — Vriemoet, *Athenæ Frisicæ*, p. 644. — Benthem, *Holländ. Kirchen and Schulen-Staat*, t. II. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon.* — Haubold, *Institutiones Juris Romani litterariæ*, n° 178. — Hugo, *Lehrbuch der juristischen gelehrten Geschichte.* — Nettelbladt, *Hallische Beiträge*, t. XI, p. 24.

HUBER (*Jean-Rodolphe*), peintre suisse, surnommé *le Tintoret de l'Helvétie*, né à Bâle, en 1668, mort en 1748. Il puisa les principes de son art à l'école de Manne-Wetich, qui peignait sur verre; puis il se forma et se perfectionna sous deux artistes renommés, C. Mayer et Joseph Vernet. A dix-neuf ans il fit le voyage d'Italie. A Mantoue il rechercha et étudia particulièrement les œuvres du Titien, et, détail remarquable, à Rome il admira bien plus les tableaux de C. Maratte que ceux de Raphael. Il se rendit ensuite en France, d'où il vint se fixer à Bâle. Les portraits qu'il y peignit le mirent en renom; et en 1696 il fut appelé à la cour de Wurtemberg, où il resta jusqu'à 1700. A la peinture du portrait il ajouta dès lors celle de l'histoire. Quelques-uns de ses tableaux, assez nombreux, ont été gravés par B. Audran, C. Drevet, J. Houbracken, Thurneisser, etc. Huber peignait vite et avec feu. Il s'attachait surtout à donner à ses peintures un brillant coloris. Quoique surnommé *le Tintoret suisse*, il ne soutenait guère la comparaison avec le grand peintre italien. Il aimait le faste, et dépensa une partie de sa fortune en tableaux, gravures et autres curiosités. Il laissa quelques dessins d'un trait ferme et hardi. V. R.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

HUBER (*Marie*), théologienne protestante suisse, née à Genève, en 1695, morte à Lyon, le 13 juin 1753. Sa famille était originaire de Schaffhouse. « Sa beauté, dit l'abbé Pernetti, lui fit craindre, dès l'âge de dix-sept ans, les dangers dont elle est si souvent la source : elle se livra alors à une retraite austère et à la pratique des bonnes œuvres, qu'elle n'a jamais interrompue, sous quelque prétexte que ce pût être. La seule liberté qu'elle se donnoit étoit d'écrire, n'ayant

jamais eu de maître que son génie, et n'ayant jamais lu d'autre livre que la Bible. » — « Elle avoit l'esprit vif et pénétrant, dit Senebier; elle disoit avec franchise qu'elle avoit toujours aimé la vérité avec passion, et qu'elle l'avoit recherchée avec chaleur.... On s'occupe souvent de ses ouvrages avec intérêt; ils peignent son cœur de la manière la plus touchante; ils étonnent par l'étendue et la profondeur des connoissances qu'ils annoncent; ils entraînent par la méthode qui y règne et le coloris qui les caractérise. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que, comme en lisant ses écrits, on ne sauroit la prendre pour une femme, de même ceux qui ont vécu avec elle disent qu'en l'écoutant on ne l'auroit jamais prise pour un auteur. » On a de Mlle Huber : *Le Système des Anciens et des Modernes, concilié par l'exposition des sentiments différents de quelques théologiens sur l'État des âmes séparées des corps, en quatorze lettres*; Londres, 1731, 1733, 1739, 1757, deux parties in-12; avec une *Suite du livre des quatorze Lettres sur l'État des Ames séparées des Corps, servant de réponse au livre du professeur R.* (Ruchat); Londres, 1739, 1757, in-12; — *Le Monde Fol préféré au Monde Sage, en vingt-quatre promenades*; Amsterdam, 1731, 1733, 1744, 2 vol. in-12; — *Lettres sur la Religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire*; Amsterdam, 1738, deux parties, 1739, 1754; nouv. édit., Londres, 1756, cinq parties in-8° : on trouve dans la dernière édition les *Œuvres posthumes* de Mlle Huber; ce sont diverses pièces qui servent de supplément aux *Lettres sur la Religion essentielle à l'homme*; — *Réduction du Spectateur anglais à ce qu'il renferme de meilleur, de plus utile et de plus agréable, avec nombre d'insertions dans le texte, des additions considérables et quantité de notes*; Paris, 1753, six parties, in-12. Senebier lui attribue l'*Histoire d'Abassay*, 1753, in-8°, que beaucoup de bibliographes donnent à Mlle Fauque. J. V.

Pernetti, *Les Lyonnois dignes de mémoire*, t. II, p. [illegible]. — *La France Littéraire de* 1769. — Senebier, *Histoire Littéraire de Genève*, tome III, p. 84. — MM. Haag, *La France Protestante*.

HUBER (*Jean-Jacques*), botaniste et anatomiste suisse, né à Bâle, le 11 septembre 1707, mort à Cassel, le 6 juillet 1778. Il fit ses études à Berne et Strasbourg et vint en 1736 à Gœttingue, où Albrecht de Haller, son ancien professeur, lui fit donner une chaire à la faculté de médecine. Six ans plus tard il fut appelé à Cassel, où il enseigna jusqu'à sa mort l'anatomie et la chirurgie. Haller s'est servi des travaux de Huber pour la rédaction de sa Flore de l'Helvétie. Il était membre des Académies de Londres et de Berlin. Ses principaux travaux sont : *Positiones Anatomico-Botanicæ*; Bâle, 1733, in-4°; — *De Medulla Spinali*; Gœttingue, 1739, in-4°; — *De Medulla Spinali, specialim de Nervis ab ea provenientibus*; Gœttingue, 1641, in-4°; — *Cogitationes tumultariæ de Aere atque Electro Œconomiæ animali famulantibus et imperantibus*; Cassel, 1747, in-4°; — *Observationes ac Cogitationes nonnullæ de Monstris*; Cassel, 1748, in-4°; — *Observationes nonnullæ circa Morbos nuperorum*; Cassel, 1755, in-4°; — *Observationes aliquot Anatomicæ*; Cassel, 1760, in-4°; — *Animadversiones nonnullæ Anatomicæ*; Cassel, 1763, in-4°; — *De Erroribus aliquot Rei Medicæ popularibus*; Cassel, 1767, in-4°; — *De Chirurgiæ cum Unatome Nexu*; Cassel, 1767, in-4°. Dr. L.

F. Boerner, *Nachrichten von jetzt lebenden gelehrten Ærsten*. — Putter, *Geschichte der Gœtting. Universitat*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

HUBER (*Jean*), peintre suisse, né à Genève, en 1722, mort dans la même ville, en 1790. Il manifesta dès son enfance un goût très-vif pour les arts du dessin, et s'adonna à un genre frivole dans lequel il n'avait pas du moins à craindre de nombreux rivaux : la silhouette découpée. Si l'on en croit la *Biographie* Rabbe, « il découpait un profil sans regarder ce qu'il faisait, ou en déchirant une carte et les mains derrière le dos ». Le portrait de Voltaire était celui qu'il reproduisait le plus heureusement. Il avait poussé l'adresse jusqu'à faire découper ce visage par son chat, en lui présentant un morceau de fromage. Les éloges que lui valut sa dextérité dans les découpages l'engagèrent à se livrer à la peinture, qu'il apprit sans maître et sans conseils. Il composa quelques tableaux pleins de vérité, mais dont on a singulièrement exagéré la valeur en les comparant à ceux de van Dyck et de Greuze. Huber entreprit aussi de peindre plusieurs scènes domestiques de la vie de Voltaire, près duquel il avait demeuré vingt ans. L'impératrice Catherine II ayant été instruite de ce projet, écrivit à l'artiste qu'elle retenait tous ses tableaux. Huber en composa quelques-uns, et Senebier assure que cette suite a été gravée. « Mais l'exposé d'un de ces tableaux fera connaître la manière d'Huber, et laissera moins de regrets, dit la *Biographie* Rabbe, aux curieux qui la cherchent vainement. Voltaire y est représenté sortant du lit et passant ses culottes; dans cette position, il présente son derrière à D'Alembert et à Fréron, l'un le baise et l'autre le fesse. » Huber passa de l'étude de la peinture à celle des aérostats, et publia ses aperçus sur le vol des oiseaux. Il divisa les oiseaux de proie en rameurs et en voiliers; dans la première classe, il range le gerfaut, le sacre, le faucon, et il appelle ces oiseaux de *haute volée*; dans la seconde classe, qui comprend les oiseaux de *basse volée*, il met l'autour, l'épervier, l'aigle et le vautour. Il avait établi cette division d'après la conformation des ailes; il soutenait que la queue ne sert point de gouvernail à l'oiseau, et que son seul usage est de l'aider quand il monte ou quand il descend. Les tentatives pour mettre sa théorie en pratique et imiter le vol des oiseaux dans les airs ont tou-

jours été infructueuses. Huber s'en tint prudemment à la discussion doctrinale et ne tenta jamais de la réaliser. Il était entré en 1752 dans le conseil des Deux Cents de Genève. La plupart de ses découpures, exécutées sur vélin, se trouvent en Angleterre dans les cabinets des curieux. On a de lui : *Note sur la Manière de diriger les Ballons fondée sur le vol des oiseaux de proie*; dans le *Mercure de France* du 13 décembre 1783; — *Observations sur le Vol des Oiseaux de Proie*; Genève, 1784, in-4°, avec sept planches dessinées par l'auteur. J. V.

Senebier, *Hist. Littér. de Genève*, tome III, p. 323. — Mme d'Oberkirch, *Mémoires*. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — MM. Haag, *La France Protestante*.

HUBER (*François*), naturaliste génevois, fils du précédent, né à Genève, le 2 juillet 1750, mort à Lausanne, le 22 octobre 1830. Il suivait les cours de physique de Saussure, lorsque, à l'âge de quinze ans, sa santé s'étant altérée, il fut conduit à Paris pour consulter un médecin, qui lui conseilla d'habiter la campagne et de se livrer aux travaux rustiques. Il se retira dans un village près de Paris, où, quelques années après, il épousa Mlle Lullin, qui lui donna des preuves de dévouement lorsqu'il fut devenu aveugle. Aidé par elle et par un serviteur intelligent nommé Burnens, il parvint à rendre de grands services à la science. Ses études sur les abeilles ont révélé des faits nouveaux; il fit connaître les mystères de fécondité de la reine de chaque ruche; il détermina le siége et la puissance des sens chez ces insectes, leurs procédés de travail, l'organisation de leur société, leurs mœurs, les meilleurs procédés pour l'exploitation des ruches, etc. Plus tard, de concert avec Senebier, il fit des observations sur la germination. Ces travaux ont été publiés dans les deux ouvrages intitulés : *Nouvelles Observations sur les Abeilles*, 2e édit.; Paris, 1796, in-8°; la 1re édition avait paru à Genève. Ces observations ont été données aussi dans la *Bibliothèque britannique*; t. XIV, sous le titre de *Mémoire sur l'Origine de la Cire*; et t. XXVII, sous celui de *Lettres à M. Pictet*; — *Mémoire sur l'Influence de l'Air et des diverses Substances Gazeuses dans la Germination des différentes Plantes*; Genève, 1801, in-8°. Pour sa correspondance, Huber avait une sorte d'imprimerie : il composait avec des caractères mobiles disposés dans des cases; quand ces caractères étaient réunis, il les enduisait de noir avec une feuille de papier couverte d'une encre particulière, et imprimait ensuite.

Son fils, *Pierre* HUBER, qui l'avait aidé dans ses travaux et qui est mort en janvier 1841, est auteur de travaux sur divers sujets de zoologie, parmi lesquels on remarque une *Histoire des Mœurs des Fourmis indigènes* et des *Observations sur les Bourdons*.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biogr.*, Supplément. — Henrion, *Annuaire Biograp.* — *Documents particuliers*.

HUBER (*Michel*), littérateur et traducteur français, d'origine allemande, né à Frontenhausen (Bavière), en 1727, mort à Leipzig, le 15 avril 1804. Venu fort jeune à Paris, il se lia avec plusieurs hommes de lettres distingués, et fournit beaucoup d'articles sur la littérature allemande au *Journal Étranger* dont Arnault et Suard avaient entrepris la continuation. En 1766, il fut appelé à l'université de Leipzig pour y enseigner la langue française, et rendit de grands services aux deux nations dont il possédait la langue, par ses traductions de l'allemand en français. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Vie et des Ouvrages de Winckelmann*; sans date, in-8°; — *Vie de Manstein*; en tête des *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie* par le général Manstein, 1772, 2 vol. in-8°; — *Lettre de M. Winckelmann sur les Découvertes d'Herculanum, à M. le comte de Bruhl*; traduite de l'allemand; Paris, 1764, in-4°; réimprimée dans le *Recueil de Lettres*, etc., publié par Jansen, 1784, in-8°; — *La Mort d'Abel*, poëme en cinq chants, traduit de l'allemand de Gessner; 1761, in-8°; très-souvent réimprimé depuis; — *Idylles, ou poëmes champêtres de Gessner*, traduits de l'allemand pour la première fois; 1762, in-8° : on attribue au ministre Turgot la plus grande partie de cette traduction; — *Daphnis et le Premier Navigateur*, traduit de l'allemand de Gessner; 1764, in-8° : ces traductions sont reproduites dans les diverses éditions des *Œuvres de Gessner* en français; — *Choix de Poésies allemandes*; 1766, 4 vol. in-12; — *Wilhelmine*, poëme de Thummel, traduit de l'allemand; 1769, in-8°; — *Lettres Choisies de Gellert*, traduites de l'allemand, avec l'éloge de l'auteur; 1770, in-8°; — *Réflexions sur la Peinture*, par M. Hagedorn, traduites de l'allemand; 1775, 2 tomes in-8°; — *Histoire de l'Art de l'Antiquité*, par Winckelmann, traduite de l'allemand; Leipzig, 1781; 3 vol. in-4°; — *Lettres philosophiques sur la Suisse*, par Meiners, traduites de l'allemand; 1786, 2 vol. in-8°; — *Notice générale des Graveurs, divisés par nations, et des Peintres rangés par écoles, précédée de l'Histoire de la Peinture et de la Gravure*; Leipzig, 1787, in-8°; nouv. édition, refondue en partie, avec C.-C.-H. Rost, sous le titre de *Manuel des Curieux et des Amateurs de l'art, contenant une Notice abrégée des Graveurs divisés par nations*, etc.; Zurich, 1797 et suiv., 8 vol. in-8°; un 9e vol. a été publié en 1808; — *Le nouveau Robinson*, traduit de l'allemand de Campe; 1795, 2 vol. in-8°; — *Catalogue du Cabinet d'Estampes de Brandes*; Leipzig, 1793-1796, 2 vol. in-8°; — *Catalogue du Cabinet de Winckler*; 1802, 3 vol. in-8°. Huber a revu la traduction française de la *Méthode naturelle d'instruction propre à accélérer, sans traduction, l'intelligence des mots de chaque langue étrangère*, par Wolke; 1782-1788, 2 vol. in-8°. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr.*

univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire.*

*HUBER (*Pierre-François-Antoine*, baron), général français d'origine allemande, né à Saint-Vendel (Prusse), le 20 décembre 1775, mort le 25 avril 1832. Son pays natal ayant été réuni à la France, il s'enrôla dans un régiment de chasseurs à cheval, en 1793, et fit les campagnes de l'an II à l'an V à l'armée de Sambre et Meuse. Il passa ensuite à l'armée du Rhin, se distingua à la bataille de Hohenlinden ainsi que dans plusieurs autres affaires, et fut blessé plusieurs fois. Envoyé plus tard au camp de Bruges, il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne, d'Espagne, de Portugal et de Russie, où il reçut encore une blessure. Colonel en 1813 et créé baron, il fit la guerre d'Allemagne et la campagne de France. Promu général de brigade le 15 mars 1814, il fut mis en non activité le 1er septembre, puis nommé inspecteur adjoint de cavalerie le mois suivant. Après le retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui confia le commandement d'une brigade de cavalerie dans l'armée du nord, avec laquelle Huber fit la campagne de Waterloo. A la seconde restauration il reprit sa position de non activité, puis il fut appelé dans les inspections, et enfin chargé du commandement d'une brigade de l'armée des Pyrénées qui fit la campagne d'Espagne en 1823 pour rétablir Ferdinand VII sur le trône. Nommé lieutenant général le 8 août, il rentra en France en 1824; mis en disponibilité, il fut admis à la retraite deux ans après. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile. J. V.

C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires des Armées de Terre et de Mer de* 1789 à 1850.

*HUBER (*Victor-Aimé*), littérateur allemand, est né à Stuttgard, en 1800. Il étudia la médecine aux universités de Wurtzbourg et de Gœttingue, visita ensuite la France, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et l'Écosse, et revint, en 1823, en Allemagne. Il renonça bientôt à la pratique de la médecine pour se consacrer aux travaux littéraires. On a de lui : *Skizzen aus Spanien* (Esquisses sur l'Espagne); Gœttingue, 1828-1835, 4 vol.; 2e édit., 1845; — *Die Geschichte des Cid* (Histoire du Cid); Brême, 1829; — *Chronica del Cid*; Marbourg, 1844; — *Die neuromanische Poesie in Frankreich* (La Poésie néoromantique en France); Leipzig, 1833; — *Die englischen Universitæten* (Les Universités anglaises); Cassel, 1839-1840, 2 vol.; — *Die conservative Partei* (Le Parti Conservateur); Halle, 1841; — *Die Opposition* (L'Opposition), ibid., 1842; — *Suum cuique*; Berlin, 1849; — *Skizzen aus Irland* (Esquisses sur l'Irlande); Berlin, 1850; — *Berlin, Erfurt und Paris*; Berlin, 1850. *Ueber die Arbeiter-association in England* (De l'Association des Ouvriers en Angleterre); Berlin, 1852; — *Ueber spanische Nationalitæt und Kunst im 16ten und 17ten Jahrhundert* (De la Nationalité et de l'Art espagnol aux seizième et dix-septième siècles); Berlin, 1852; — *Reisebriefe aus Belgien, Frankreich, England, im Sommer* 1854 (Lettres sur un voyage en Belgique, en France et en Angleterre, exécuté dans l'été 1854); Hambourg, 1855, 2 vol.; — *Skizzen aus der Vendée und Bretagne* (Esquisses de la Vendée et de la Bretagne); Berlin, 1853. M. Huber est le fondateur de la revue *Janus*, qu'il a dirigée depuis 1845. R. L.

Conv.-Lex. — Kirchhoff, *Verzeichniss.*

*HUBER (*Louis* ou *Aloysius*), conspirateur français, né à Wasselonne (Bas-Rhin), en 1812. Corroyeur de son état, il prit part à l'insurrection de juillet 1830, et demanda, dit-on, la république à la commission municipale installée après la victoire à l'hôtel de ville de Paris. Il entra ensuite dans la Société des Droits de l'Homme, et, compromis dans l'affaire dite du *complot de Neuilly*, il fut condamné à cinq ans de prison. Il dut sa liberté à l'amnistie du 11 mai 1837. Placé néanmoins sous la surveillance de la haute police, il resta quelque temps dans la capitale, et partit pour Londres. En revenant en France, le 8 décembre 1837, il perdit son portefeuille à Boulogne, au moment où il débarquait; un employé de la douane le ramassa et le remit aux autorités. On y trouva des pièces compromettantes et un plan de machine infernale. Huber fut arrêté à son hôtel et traduit devant la cour d'assises de la Seine, avec Mlle Grouvelle (*voy.* ce nom), Steuble, Leproux, Anat et d'autres. Huber fut condamné à la déportation pour complot contre la vie du roi. Irritable et récalcitrant, il subit une prison rigoureuse, qui altéra sa santé. La révolution de Février le remit en liberté. Le 13 mai 1848 il fut nommé gouverneur du Raincy. Membre du comité central de la nouvelle Société des Droits de l'Homme et président du comité centralisateur qui avait remplacé le Club des Clubs, il présida à l'organisation de la manifestation du 15 mai. Il rédigea un manifeste, fixa le jour, l'heure et le lieu de la réunion, et convoqua les clubs et les corporations ouvrières pour aller porter en masse une pétition en faveur de la Pologne à l'Assemblée nationale. Huber fit publier sa convocation par les journaux et par des affiches, disant que la manifestation devait être pacifique et que l'on devait se présenter sans armes; cependant il avait fait décider à la fin que, si on était attaqué, on se défendrait et qu'on irait chercher ses armes. Au jour indiqué, Huber partit de la place de la Bastille, à la tête de la manifestation, entouré des bannières et des délégués des clubs. Arrivé à la place de la Concorde, il se détacha du cortége, et une demi-heure avant l'ouverture de la séance de l'Assemblée, il pénétra dans la salle; le secrétaire général le fit sortir; mais Huber s'y trouvait encore au moment où la séance commençait. Invité de nouveau à se retirer, il déclara que, « si on laissait lire la pétition dont il était porteur, tout se passerait bien; mais que si on s'y refusait, il y aurait du désordre ». Cependant la salle fut bientôt envahie, la pétition fut lue, et Blanqui prononça

un discours. Huber monta ensuite à la tribune, et demanda que le peuple pût défiler devant l'Assemblée. Épuisé, il s'évanouit. Le tumulte continua; revenu à lui, Huber s'élança de nouveau à la tribune, menaça le président; et, après une nouvelle discussion, il déclara l'Assemblée dissoute: il y avait plus de trois heures que la lutte durait. Le bureau du président fut envahi. M. Buchez se leva et se laissa jeter à la porte. Presque tous les membres de l'Assemblée quittèrent alors leur banc et se séparèrent. Le président avait donné l'ordre de battre le rappel, puis l'avait retiré, pendant que la garde nationale se réunissait de tous les côtés. Au milieu de cet inexprimable tumulte, quelques insurgés se détachèrent de la bande pour proclamer à l'hôtel de ville un gouvernement provisoire. Huber voulut annoncer la dissolution de l'Assemblée constituante à la garde nationale de service; mais il fut arrêté : réclamé par la foule, il redevint libre. Arrêté de nouveau vers six heures du soir et conduit à la mairie du quatrième arrondissement, il recouvra sa liberté par l'intervention du maire. Huber entra alors chez un de ses amis, se fit raser et s'enfuit à Londres. Mis en jugement pour sa participation au complot du 15 mai contre la représentation nationale, il ne se trouvait pas parmi les accusés présents devant la haute cour siégeant à Bourges. Là un témoin qui avait été secrétaire de la préfecture de police sous Caussidière, M. Monier, déclara qu'il avait vu dans les archives de cette préfecture un rapport au préfet Gabriel Delessert, relativement à l'affaire Grouvelle, précédé de deux lettres signées *Huber*. En apprenant cette déposition, Huber quitta Londres et vint se constituer prisonnier. Les débats étaient avancés ; son affaire resta disjointe, et il ne put comparaître que devant la haute cour siégeant à Versailles le 10 octobre 1849 (1). Le témoin Monier développa longuement son dire. Huber le démentit avec véhémence, prétendant que c'était une invention de Raspail, de Blanqui et de Caussidière pour se sauver en perdant un absent. Défendu par Me Buvignier, et reconnu coupable par le haut jury, Huber fut condamné à la déportation le 12 octobre 1849. Après le rétablissement de l'empire, il déclara renoncer à la politique, et recouvra sa liberté. L. LOUVET.

Moniteur, 1838, 1848, 1849.

(1) Huber demanda d'abord inutilement la comparution de Blanqui et de Raspail. M. Buchez, appelé comme témoin, avoua qu'à trois heures et demie il avait aperçu Huber et lui avait dit : « Vous n'êtes pas l'ennemi de la république ni de l'Assemblée nationale : eh bien, vous pouvez me rendre un grand service : faites vos efforts pour faire sortir les gens qui sont ici, afin que l'Assemblée puisse délibérer; et si vous n'y réussissez pas, tâchez de me faire mettre à la porte. » M. Buchez expliquait qu'il n'avait pas demandé la dissolution de l'Assemblée, mais une mesure qui le forçât à quitter son siége, afin de sauver l'Assemblée et d'éviter une lutte qui aurait pu coûter la vie à plusieurs de ses membres. Il comptait aussitôt la réunir ailleurs, au Luxembourg par exemple. Huber déclara « qu'il n'avait pas compris cela; mais qu'apprenant que la garde nationale convoquée arrivait, et que le président ne voulant pas permettre le défilé, il ne trouva d'autre moyen pour sortir de cette situation que de prononcer la dissolution de l'Assemblée ».

HUBERT (Saint), apôtre des Ardennes, mort en 727. Les règnes de Clotaire III, de Childéric II, de Thierry III et de Dagobert II ont été, pour la France, des époques terribles de déchirements et de meurtres. Grimoald, Ébroïn, saint Léger, tour à tour enfermés, rasés, puis replacés sur les marches du trône, se vengeaient, à chaque revirement favorable de la fortune, des revers qu'ils avaient essuyés, en jetant leur rival au fond d'un cloître, en égorgeant ses partisans, et surtout en le dépouillant de ses biens, de ses dignités et de ses trésors. A cette époque d'anarchie, le peuple, devenu presque insensible aux luttes de la Neustrie et de l'Austrasie, ou plutôt aux rivalités des maires du palais, laissait passer les événements politiques avec une sorte d'indifférence, et donnait toute son attention à des événements d'un autre ordre, dont le succès intéressait plus vivement sa foi religieuse. Ce qui lui importait, c'était de savoir les travaux de saint Éloi (*voy.* ce nom), les miracles de saint Goer, les souffrances de sainte Audeberte, les fondations pieuses de sainte Bathilde, les prodiges opérés aux tombeaux des bienheureux. Assurément il était beau, lorsque les chefs de l'État s'entr'égorgeaient pour étendre ou pour conserver leur puissance, de voir des hommes généreux, dévoués au salut de leurs frères, entreprendre, dans le seul but de convertir quelques pauvres âmes, des voyages lointains et périlleux, braver la colère et les menaces des grands, et jeter au milieu d'une vaste solitude les fondements de quelque monastère, retraite paisible au pied de laquelle venaient se briser en mugissant les tempêtes politiques. Saint-Hubert est un des hommes en qui se personnifient le plus exactement les habitudes de vie et les instincts religieux de son siècle. Dans un temps où il valait mieux agir que méditer, il laissa de côté l'ascétisme, prit en main le bâton du voyageur, et s'achemina vers les populations qui n'avaient pas reçu ou qui avaient oublié la parole de Dieu.

Saint Hubert était issu de la race royale; il descendait de Clovis par son père Bertram ou Bertrand, duc d'Aquitaine, et par sa mère Hugberne. Sa naissance, d'après les renseignements les plus certains, peut être fixée à l'an 656. Les premières années de sa vie sont enveloppées d'obscurité; tout ce qu'on en sait, c'est que son éducation, un peu négligée par ses parents, fut dirigée par une de ses tantes, nommée Oda, et qu'il épousa, étant encore jeune, une dame de distinction appelée Floribane, dont il eut un fils qui lui succéda dans l'épiscopat. Hubert était habile dans les arts libéraux et dans le métier des armes; il avait été revêtu de la dignité de comte du palais. La jeunesse d'Hubert se passa dans la dissipation et dans les plaisirs. Vers l'an 674, fuyant la tyrannie d'Ébroïn, il se réfugia

à la cour du roi d'Austrasie, auprès de Pépin, dit d'Héristall, son parent. Il y fut investi d'un emploi éminent, et y demeura jusqu'à l'époque de sa conversion, conversion toute miraculeuse suivant quelques-uns de ses biographes, et qui paraît avoir eu lieu en 683. Hubert chassait un jour dans la forêt des Ardennes : tout à coup, au milieu du chemin, un cerf lui apparut, portant entre ses bois un crucifix rayonnant. Hubert entendit distinctement une voix qui lui disait : « Si tu ne te convertis, si tu ne changes pas de conduite, tu descendras bientôt en enfer. » A ces paroles, Hubert descendit de cheval, se prosterna et dit : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? — Va trouver Lambert : il t'instruira de mes volontés. » Hubert obéit. Lambert était alors évêque de Maëstricht; sa réputation de sainteté s'était répandue au loin. Il avait été, comme Hubert, victime de la tyrannie d'Ébroïn. Il accueillit le néophyte avec bienveillance, l'instruisit, lui donna la cléricature, et se fit aider par lui dans ses bonnes œuvres. Quelques chroniqueurs racontent avec de curieux détails un voyage que fit Hubert à Rome, par les conseils de saint Lambert. Le jour de son entrée dans la ville sainte, le pape Serge eut une vision, dans laquelle lui fut révélé le martyre de saint Lambert et l'arrivée de son disciple. Dieu ordonnait au pape de revêtir Hubert de l'épiscopat et de le sacrer évêque de Tongres, en remplacement de saint Lambert; ce qui fut exécuté. C'est pendant la cérémonie de son sacre qu'il reçut de la sainte Vierge l'étole (1), et de saint Pierre la clef dont il devait faire usage pour la guérison des enragés, des fous, des possédés, etc. Hubert revint ensuite à Maëstricht, et y exerça les fonctions épiscopales. Par ses soins, le corps de son maître chéri, saint Lambert, fut transféré à Liége (Leodium), qui n'était alors qu'un petit village, où il fixa lui-même sa résidence en prenant le titre d'évêque de Liége. La religion chrétienne avait déjà été prêchée dans les Ardennes par ...ire, Valère, Materne, Paulin, Servais, Re... et autres; mais la population de cette contrée sauvage et barbare n'avait pas brisé toutes ses idoles. Hubert en renversa un grand nombre par ses prédications. Il mourut dans un lieu appelé Fur ou Vuren (*Fura*), près de Bruxelles. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, et les miracles innombrables qui s'y firent rendirent son tombeau célèbre. Ce ne fut qu'environ un siècle après la mort d'Hubert que ses restes furent transportés (825) au monastère ...in ou d'Andaye, qui prit dès lors le nom ...ye *de Saint-Hubert, en Ardennes*, sous lequel il jouit d'une haute célébrité pendant tout le moyen âge. [J.-B. Hubert, de Charleville, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.*]

Baillet, *Vie des Saints.*

HUBERT (*Étienne*), médecin et orientaliste français, né à Orléans, vers 1568, mort dans cette ville, en 1614. Il fit ses études à Paris, où il fut reçu docteur en médecine. Il s'y appliqua aussi à l'étude de l'hébreu et de l'arabe, et entreprit à ses frais un voyage en Afrique, afin de se renseigner, sur les lieux mêmes, des découvertes que les Arabes avaient faites autrefois dans la science médicale. A son retour, il fut nommé professeur d'arabe au Collége Royal (Collége de France), et devint premier médecin de Henri IV, qui l'envoya auprès de Muley, empereur du Maroc, pour y traiter de la délivrance des captifs français et conclure des conventions politiques et commerciales. Hubert réussit dans cette double mission; et, après un séjour de près d'une année dans les principales villes marocaines, il rapporta en France plusieurs livres arabes curieux, entre autres une version du Coran dont il fit présent à Scaliger. Il reprit ses leçons publiques, mais, ne pouvant faire payer ses émoluments par les trésoriers, il quitta 1600, sa chaire, et se retira à Orléans, où il pratiquait la médecine, lorsqu'une mort prématurée vint le frapper. Hubert a été enterré dans l'église de Saint-Samson, où l'on voyait son épitaphe en hébreu, arabe, grec et latin. L—z—e.

Joseph-Scaliger, *Epist.* — Dom Géron, *Bibliothèque des Écrivains de Tourraine*, t. I, p. 238. — Charles Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 280-281. — Isaac Casaubon, *Epistolæ*; Rotterdam, 1709, in-f°. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

* **HUBERT**, moine brabançon, au milieu du onzième siècle. Il a écrit, après l'année 1047, une *Vie de saint Gudule*, que Bollandus a publiée dans ses *Acta Sanctorum*, à la date du 8 janvier. Baillet juge que le récit d'Hubert a peu d'autorité. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* en ont meilleure opinion. B. H.

Hist. Littér., t. VII, p. 429.

* **HUBERT** (*Léonard*) (1), théologien belge, vivait vers l'année 1490. Il fut d'abord religieux carme, évêque de Darie, suffragant de l'évêque de Liége, puis inquisiteur à Liége. Sixte de Sienne atteste, en outre, qu'il professa pendant quelque temps la théologie dans les écoles de Paris. Le catalogue de ses ouvrages nous est offert par Jean de Tritenheim : *In Evangelium Lucæ; — De Regimine Principum; — De Immunitate Ecclesiastica; — Contra Hæreticos Nivellenses; — De Genealogia Nobilium Francorum; — Sermones.* B. H.

Fabricius, *Biblioth. Med. Ætat.* — Sixtus Senensis, *Biblioth. Sancta*, lib. IV.

HUBERT (*Nicolas*), sculpteur français, né à Orléans, mort dans la même ville, en 1670. Cet artiste, qui ne voulut jamais quitter sa ville natale malgré les efforts de Colbert, fut d'une prodigieuse fécondité, et il n'était guère, à Orléans, de

(1) ...te étole était de soie et d'or; il y a environ mille ...s en emploie des parcelles pour la guérison des ... selon le témoignage du P. Roberti, qui écrivait ...ii, on a usé de cette étole 17 pieds romains et ...; et cependant elle est toujours intacte et de la ... d'une étole ordinaire.

(1) Alègre de Casanate lui donne le prénom de *Bernard.*

monument public ou particulier, religieux ou profane, qui ne possédât avant la révolution quelque morceau dû à son ciseau. On citait chez les Filles de la Visitation de Sainte-Marie (Visitandines) : les figures en pierre des *Douze Apôtres*, dont on admirait les attitudes variées et le beau caractère ; — chez les Chartreux, *Saint Bruno ;* — chez les Minimes, *Saint François de Paule ;* — au portereau Tudelle, la *Croix* nommée *Le Mort tua le Vif ;* — sur l'ancien pont au-dessus du petit fort des Tourelles, *La Vierge tenant l'Enfant Jésus*, etc. M. de Buzonnière, tout en rendant justice à la rapidité d'exécution de Hubert, trouve que le mérite de cet artiste est au-dessous de sa réputation. « Chez Hubert, dit-il, la pensée artistique est vulgaire ; son style est commun et son ciseau manque d'originalité. Ses statues pouvaient servir à deux fins ; on voyait jadis dans les appartements de l'évêché deux statues païennes qui furent converties au christianisme par l'addition de certains emblèmes : *La Vérité*, qui sans doute n'était pas dans son costume allégorique, était devenue *Sainte Hélène ; un philosophe grec* avait été transformé en *Saint Pierre*, à l'aide d'un trousseau de vraies clefs attachées à son bras. En revanche, lorsqu'on fit de l'église Saint-Michel une salle de spectacle, l'architecte, pour tirer parti des vrais saints jadis sculptés par Hubert, en fit des cariatides à l'aide de masques et d'attributs du paganisme. » A. DE LACAZE.

M. de Buzonnière, *Histoire Architecturale d'Orléans*. — Charles Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 20-21.

* HUBERT (*Françoise*), femme poëte française, née à Nogent-le-Rotrou, à la fin du seizième siècle. Sœur de Florent Hubert, bailli de Nogent-le-Rotrou, elle épousa Robert Garnier, juge criminel du Maine, qui cultiva la poésie tragique avec succès. Il est fait mention d'elle dans l'*Almanach des Dames Savantes depuis le commencement de la monarchie ;* Paris, 1728. Elle vivait encore en 1634. Ses *Œuvres* n'ont pas été imprimées. A. R—R (de Chartres).

D. Liron, *Manuscrit de la Bibliothèque de Chartres*. — Janvier, *Additions manuscrites à la Bibliothèque publique de Chartres*.

HUBERT (*Matthieu*), prédicateur français, né en 1640, à Châtillon-sur-Colmont, près de Mayenne, mort à Paris, le 22 mars 1717. Élève de Mascaron au collége du Mans, Matthieu Hubert acheva ses études chez les oratoriens de Paris, et sortit de leur maison pour aller en d'autres colléges enseigner les belles-lettres. Ses *Sermons*, qui avaient eu du succès, furent recueillis après sa mort, et publiés par les soins de sa congrégation. Ils parurent en 1725, en 5 vol. in-12. B. H.

De Monteuil, *Notice sur Hubert*, en tête des *Sermons*. - B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III, p. 282.

HUBERT (*François*), graveur français, né à Abbeville en 1744, mort en 1809. Il était élève de Jacques Beauvarlet, et s'est fait connaître par un grand nombre d'estampes parmi lesquelles on cite : *La Nouvelle Héloïse*, d'après Le Febure ; — *Honny soit qui mal y pense*, d'après le même ; — *Honny soit qui mal y voit*, d'après L. Caresme ; — *Le Retour de la Nourrice*, d'après Greuze (1767) ; — *Le Cordonnier*, d'après G.-M. Kraus ; — une *Suite de Costumes militaires*, d'après Graincourt ; — une *Suite de Vues de Suisse ;* — les portraits du *Maréchal de Tourville ;* — du *Maréchal de Vivonne ;* — de l'*Amiral de Château-Regnault ;* — du *Maréchal Duquesne ;* du *Comte de Forbin ;* — de *L.-F.-G. d'Orléans de La Motte, évêque d'Amiens ;* — de *Marie-Antoinette d'Autriche, dauphine de France*, d'après Duvène ; — de *Hue de Miromesnil*, garde des sceaux de France, d'après Méon ; — du *Comte de Toulouse ;* — du *Duc de Brésé ;* — du *Duc de Beaufort ;* — de *Jean Bart ;* — du *Chevalier de La Roche-Saint-André*, etc. A. DE L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs anciens et modernes*. — Dr G.-K. Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexikon*.

* HUBERT (*Jean-Baptiste*), ingénieur français, né à Chauny (Picardie), le 1er mai 1781, mort à Rochefort, en septembre 1845. Placé, à sa sortie de l'École Polytechnique, en 1799, dans le service des constructions navales, il fut attaché, deux ans plus tard, au port de Rochefort. Grâce à lui, de tous les arsenaux de France celui de Rochefort fut le premier pourvu des machines les plus propres à perfectionner et à simplifier le travail des ateliers. Hubert n'avait guère que vingt-cinq ans lorsqu'il construisait son moulin à draguer l'entrée des bassins, moulin employé depuis au laminage du plomb et à la préparation de la peinture, et dont le mécanisme, aussi simple qu'ingénieux, est une conception des plus heureuses. Non loin de ce moulin, il en établit un de sciage. Travaillant habituellement environ dix-huit heures par jour, et appliquant toutes ses facultés à l'étude de la mécanique appliquée aux arts, il inventa en outre diverses machines d'un emploi spécial et économique. Telles sont : 1° la machine à tourner les vis de pointage de caronade en fer ; 2° la machine à mortaiser les caisses de poulies ; 3° la machine à encastrer les dés de réas de poulies, portée dès le premier essai à son plus haut degré de perfectionnement ; 4° l'insaisissable machine à tourner les gournables coniques, en bois de fil droit ou tors, au moyen d'un burin annulaire brisé, s'ouvrant à tous diamètres dans son mouvement longitudinal sur une génératrice soulevée elle-même par une pédale. Ces diverses machines furent le sujet de deux rapports présentés, le 5 février 1816 et le 23 novembre 1818, par MM. Sané, Molard, de Prony et Ch. Dupin, à l'Académie des Sciences, qui s'empressa d'admettre Hubert au nombre de ses correspondants. Depuis longtemps préoccupé du désir d'améliorer les procédés de commutage employés dans les corderies de la marine, il fut envoyé à Brest

… y combiner ses projets avec ceux de … Lair, directeur des constructions navales de … port; et de la fusion de leurs idées ré… … résulta l'adoption d'une machine …, tout en diminuant la consommation du …, apporta dans la confection du cordage … perfectionnement le plus essentiel, la solution … important problème de l'égale tension des fils … dans les torons, solution due à l'éta… … d'un crible de projection accélérant … régularisant la marche de la machine. Hu… … a particulièrement fait ressortir les avan… … de l'emploi de la vapeur dans les cons… … navales, par la construction d'un grand … de bâtiments qui, tous, ont justifié la … de ses talents et démontré qu'à un … d'invention très-remarquable il joignait … presque infaillible, attesté par la … qu'ont obtenue de prime abord … ses inventions. Le premier il construisit … à vapeur unissant la solidité de la … à la supériorité de la marche; et dès … éclairé par l'expérience du *Sphinx*, ba… … à vapeur de 160 chevaux, il proposa des … successives qui eurent pour ré… … principal de rendre plus efficace la combi… … des forces de la vapeur et du vent. Tel fut … son rapport sur le *Caméléon*, de 220 … Les travaux les plus importants d'Hubert … sont : *Rapport sur les Détails de …ction des Machines du bateau à va…* … le Sphinx, de 160 *chevaux*; Toulon, 1836, … suivi de *Notes* et d'une *Instruction sur … et l'Entretien des Machines à va… …, par M. Campaignac* (p. 69-77 …); — *Rapport sur les Avantages que … les Machines à basse pression sur … pression un peu élevée, où l'on ferait … de la détente* (*Ann. marit.: Sciences et …* t. LXIV, p. 10-27). On doit encore à Hu… … travail suivant exécuté de concert avec le … d'artillerie Barbé : *Table de Proportions … en Fer et des ustensiles pour ser… … leur installation et à leur manœuvre*; … Imp. roy., 1825, in-4° avec planches.

P. Levot.

… Marit. de 1816, 1818, 1820, 1837, 1838, et 1846. … *Nécrologiques*, par MM. de Lesaure et Noserent.

…RT DE L'ESPINE, voyageur français. … Espine.

…TIN DE CASAL. *Voy.* Casali et Gran…

… (*Jean-Hubert*), littérateur belge, né … le 16 juillet 1764, mort à Bruxelles, le … 1833. Il était agent général et con… de l'ordre de Malte dans les Pays-Bas, … à la culture des lettres et de la … ses rares moments de loisir. Il de… … de la Société de Littérature de … correspondant de la Société d'Ému… … Liége. On a de lui : *Lucie et Victor*, …; Bruxelles, 1792, in-18°; — *Éléonore et Monval*, nouvelle; Bruxelles, an VI, in-18 : ces deux ouvrages ont été publiés sous les initiales J. H. H.; — *Euménie*, roman moral; suivi de *La Journée Sentimentale*; Bruxelles et Paris, an IX, in-18; 2ᵉ édit., Bruxelles, 1801, in-18; — *Coup d'Œil sur Bruxelles*; Bruxelles, 1805, in-12 : c'est une description de cette ville; — *L'Amante romanesque*, comédie, mêlée d'ariettes, sans nom de lieu ni date, in-32; — *Poésies diverses*; Bruxelles, 1812, in-12. Le neveu de Hubin a publié, en y joignant une notice sur l'auteur : *Poésies choisies de J.-H. Hubin*; Bruxelles, 1852, in-18.

N. L.

Notice en tête des *Poésies Choisies* de J.-Hubin.

HÜBNER (*Jean*), géographe et historien allemand, né à Zittau, le 17 mars 1668, mort à Hambourg, le 21 mars 1731. Il fit ses études à Leipzig, et devint, en 1694, recteur du collége de Mersbourg, et en 1711 recteur du *Johanneum* de Hambourg. Il a écrit beaucoup d'ouvrages destinés à l'usage des écoles. Son livre : *Fragen aus der alten und neuen Geographie* (Questions de Géographie ancienne et moderne); Leipzig, 1693, in-12, eut, dans l'espace de quelques années, trente-six éditions. Parmi ses autres travaux nous citerons : *Fragen aus der politischen Historie* (Questions d'Histoire politique); Leipzig, 1702-1721; — *Einleitung in die politische Historie* (Introduction à l'Histoire politique), ibid., 1722, 1 vol; — *Zweimal 52 biblische Historien* (Cent Quatre Histoires bibliques), centième édition corrigée, publiée par D.-J. Lindner; Leipzig, 1828; — *Genealogische Tabellen* (Tableaux Généalogiques); Leipzig, 1708-1733. 4 vol.; — *Genealogische Fragen* (Questions Généalogiques); ibid., 1719-1737, 4 vol; — *Bibliotheca Historica*, publiée avec Fabricius et Richey; Leipzig, 1715-1729, 10 vol.; — Ce fut Hübner qui donna au géographe Homann (*voy.* ce nom) l'idée d'enluminer les cartes géographiques.

Son fils *Jean* Hubner, mort à Hambourg, en 1753, continua quelques-uns des ouvrages de son père, et publia : *Museum Geographicum*; Hambourg, 1746; — *Bibliotheca Genealogica*; Hambourg, 1729; — *Vollständige Geographie* (Geographie Universelle); Hambourg 1730, 3 vol.; etc.

R. L.

J. A. Fabricius, *Elog. Hübnerii*; dans les *Memor. Hamburg.*, t. VIII, p. 418. — *Acta Eruditor.*, Supplem., t. X. — Beuthner, *Hamburg. Gelehrt. Lex.* — Sax, *Onomasticon Liter.*

* **HÜBNER** (*Rodolphe-Jules-Bemno*), peintre d'histoire allemand, né à Œls (Silésie) en 1806. Il commença l'étude de son art à Berlin, en 1821, sous la direction de W. Schadow, et suivit son maître à Dusseldorf en 1827, avec Hildebrandt, Lessing et Sohn. L'année suivante, il exposa à Berlin son tableau *Les Pêcheurs*, d'après la ballade de Gœthe. Ce tableau attira l'attention sur son auteur, qui fit ensuite un voyage en Italie. A son retour en Allemagne, Hübner finit par s'établir à Dresde, en 1839; deux ans après il

fut nommé professeur de dessin à l'académie de cette ville. Il obtint une grande médaille d'or à l'exposition de Bruxelles en 1851. « Hübner, dit la *Conversations-Lexikon*, est un artiste remarquable par une grande pureté de formes et par la beauté de son coloris, quoiqu'on lui ait reproché d'avoir trop prodigué l'azur dans ses premiers tableaux. Si l'on peut désirer çà et là plus de profondeur, plus de vigueur dans le coloris et plus d'énergie dans l'expression, le spectateur ne peut jamais se soustraire à l'impression harmonique de l'ensemble, à la beauté des tons et à la grâce de l'expression qui dominent dans les tableaux de Hübner. » Parmi ses tableaux on cite : *Booz et Ruth ; — Roland délivrant la princesse Isabelle de la caverne des brigands ; — Le Départ de Noémi* (1833) ; — *Samson ébranlant les colonnes du Temple ; — Le Christ et les Évangélistes* (1835) : tableau d'autel à l'église de Meseritz ; — *Les Deux Amants du Cantique des Cantiques ; — L'Age d'Or ; Le Christ à la colonne ; — Enfants dormant dans la forêt sous la protection de leur ange gardien ;* etc. On lui doit en outre une suite de bons portraits. *La Félicité et Le Sommeil*, d'après l'*Octavien* de Tieck, est une œuvre de la plus grande délicatesse. La gravure et la lithographie ont multiplié à l'infini sa figure de *L'Allemagne*, qu'il avait dessinée pour l'album du roi Louis de Bavière. A l'exposition universelle de 1855, à Paris, on voyait de lui : *Charles-Quint lisant son bréviaire au couvent de Saint-Just*, et des cartons de vitraux pour l'église des Dominicains à Cracovie et pour la chapelle de la Vigne du feu roi de Saxe Frédéric-Auguste. L. L—T.

Conversations-Lexikon.

* HÜBNER (*Joseph-Alexandre* DE), diplomate autrichien, né à Vienne, le 26 novembre 1811. Entré dans la chancellerie impériale d'État en 1833, il fut successivement chargé, en 1835 et en 1837, de deux missions à la cour du roi des Français Louis-Philippe. A la fin de 1838 il se trouvait à Milan, où il décrivit par ordre les cérémonies du couronnement de l'empereur d'Autriche. Attaché comme secrétaire à la légation de Lisbonne en 1841, il devint en 1844 consul général d'Autriche à Leipzig et chargé d'affaires auprès de diverses petites puissances allemandes. Les incidents diplomatiques soulevés par l'insurrection de Cracovie et la prise de possession de cette ville libre par l'Autriche l'appelèrent un moment à Paris en 1846 ; mais il retourna peu de temps après à son poste. Il se trouvait à Milan, retenu par des affaires privées, lorsque éclata la révolution de Février. Chargé d'une nouvelle mission à Paris en 1849, il y fut élevé, vers la fin de la même année, au poste de chargé d'affaires. Le 11 janvier 1853 il fut nommé conseiller privé et accrédité par le gouvernement autrichien comme ministre plénipotentiaire auprès de l'empereur des Français. Il figura en cette qualité dans le congrès qui signa, en mars 1856, le traité de Paris, lequel mit fin à la guerre d'Orient. Au mois de mai suivant il fut élevé au rang d'ambassadeur. Quelque temps après il fit un voyage à Naples, dans le but supposé d'inviter le roi des Deux-Siciles à faire des concessions à l'Angleterre et à la France, qui avaient rompu leurs relations diplomatiques avec cette puissance. Il revint ensuite à Paris, où il a repris ses fonctions. J. V.

Courte Biographie, par ordre alphabétique, de tous les Généraux, Ministres, Ambassadeurs, etc., qui ont figuré dans les affaires d'Orient, dans l'*Illustration* n° 627.

* HÜBSCH (*Henri*), architecte allemand, né à Weinheim (grand-duché de Bade), en 1795. Il fit ses études à Heidelberg, sous la direction de Weinbrenner. Fatigué, comme beaucoup de ses contemporains, du vieux style académique, et pensant que les formes architectoniques de la Grèce et de Rome étaient insuffisantes à satisfaire aux exigences de l'architecture des temps modernes, il se voua avec zèle à l'étude de l'architecture du moyen âge, glorifiée à cette époque par le plus grand nombre des poëtes et des archéologues. De l'année 1817 à 1819 il entreprit un voyage en Italie et en Grèce ; et à la vue des monuments qu'il visita, il modifia et mûrit ses idées. Il acquit la conviction qu'il y avait à créer une nouvelle architecture monumentale, inspirée du style à plein cintre pratiqué au douzième siècle en Europe, et dont le but et la construction devaient se lier avec clarté dans la forme et l'ornementation. Après s'être appliqué à l'étude des monuments romans des bords du Rhin, à la suite d'un second voyage d'Italie en 1822, il fut nommé en 1824 professeur d'architecture à l'Institut de Stadel, fondé à Francfort-sur-le-Mein, et destiné à former des artistes et des constructeurs. Ce fut là qu'il étudia son *Projet d'un Théâtre avec Charpente en Fer* ; Heidelberg, 1825, in-folio, avec six planches ; — ses *Plans pour l'Église de Barmen* (1825-1829) ; — la *Maison des Orphelins de Francfort-sur-le-Mein* (1826-1829). En 1827 il fut nommé architecte et inspecteur des travaux de construction à Carlsruhe. C'est dans son ouvrage intitulé : *Dans quel Style devons-nous bâtir ?* qu'il exposa ses principes sur l'architecture. Selon sa théorie, le style roman ne doit pas offrir un type absolu pour les temps modernes ; il ne doit être que le vêtement dans lequel se produisent les exigences architectoniques de l'époque actuelle. Il critique et voue au ridicule les pastiches du style ogival comme des œuvres hors de saison, nullement en rapport avec nos idées et nos mœurs. Hübsch, depuis son séjour à Carlsruhe, éleva dans cette ville, dans le duché de Bade et aux alentours, une suite de monuments dans le style roman, qui, par ses soins et ceux de ses confrères Lanauh et Gartner, s'étendit très au loin. Parmi ses œuvres les plus considérables nous citerons le *Palais de la Chancellerie des Finances* et l'*École des Filles* à Carlsruhe (de 1828-1830) ;

la même ville, l'*École Polytechnique*, commencée en 1832 et achevée en 1836; les *Églises* *Zeisenhausen d'Epfenbach*, *de Stagen*, *Mülhausen*, près Pforzheim. L'*église de* ...*lach*, près Carlsruhe, commencée en 1837, une de ses œuvres capitales; elle est du style ... Il a encore bâti les églises de *Rottweil*, de ...*chlott*, de *Waitzen*, de *Dürrheim*; enfin grand et beau *Musée de Carlsruhe*, commencé 1837 et achevé quelques années plus tard.

...ouvrages sur son art ont pour titre : *Ue-...griechische Architectur* (De l'Architecture); ...berg, 1822, in-4°; — *Entwurf zu einem* ... (Projet d'un Théâtre); Heidelberg 1825, ... — *In welchem Stile sollen wir bauen* ... quel Style devons-nous bâtir)? Carlsruhe, ... — *Bauwerke* (Monuments d'Architecture) ... et Bade, 1838; — *Die Architectur und* ...*erhaltniss zur heutigen Malerei und* ...*ur* (L'Architecture et ses Rapports avec la ... et la Sculpture du jour); Stuttgard et ...gen, 1847.

D. Ramée et R. L.

...-Lex. — Füssli. *Zürich und die wichtigs-...dte am Rhein*; Leipzig, 1846.

...BY (Le P. *Vincent*), théologien français, ... Hennebon (Bretagne) le 15 mai 1608, ... le 24 mars 1693. Il entra en 1643 dans ... des Jésuites, où il prononça ses vœux, et ... la théologie à Orléans, puis à Vannes. ... religieux le fit nommer directeur ...retraites, dont il avait été l'un des fondateurs. Il s'attachait à inventer ou à propager les moyens qui lui semblaient propres à ... la dévotion. Émule de Marie Alacoque, ... ou répandait l'adoration du Sacré-Cœur ...s, l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Il multipliait les congrégations en l'honneur de la Vierge, dont les adeptes portaient une ... blanche sur la manche; il distribuait des ...es, des chapelets bénits, de petits livres, ...ages qui se colportaient de toutes parts. ...ait tellement la foi des fidèles, qu'on lui ... même quelques miracles. Il a écrit : une ...*ite Spirituelle*; — *Les Motifs d'aimer Dieu chaque jour du mois*; — *La Pratique de* ...*r divin*, et d'autres œuvres ascétiques ... été recueillies, revues et corrigées par Lenoir-Duparc, et publiées sous le titre ...*res spirituelles du P. Vincent Huby*; 1753, 1761, 1769; Lyon et Paris, 1827, L'abbé Baudrand en a donné une édition ...ngements; Paris, 1767, in-12. On a publié ... 1824, des *Conversations propres à* ...*naître et à entretenir l'Amour divin* ...*les cœurs*, *extraites des œuvres du* ...; in-24.

G. de F.

...eau, *Histoire des Saints de Bretagne*. — Pierre ... (Champion), *Vie des saints Fondateurs des* ...

...UC (*E.*), missionnaire français, de la congrégation de Saint-Lazare, né à Toulouse, le ... 1813. Il partit en 1839 pour la Chine, en qualité de missionnaire apostolique. Dans l'automne de 1844 il se mit en route avec M. Gabet, pour explorer les déserts de la Tartarie et se rendre de là au Thibet, où, suivant les instructions qui leur avaient été données par le vicaire apostolique de Mongolie, ils devaient chercher à propager le christianisme et entreprendre des conversions. Accompagnés d'un jeune lama et revêtus du costume sacré de ces prêtres, ils surmontent tous les périls du désert, et ce n'est que par hasard qu'ils reçoivent l'hospitalité généreuse de Tatares nomades. Arrivés à Kounboun, célèbre couvent lamaïque, ils y étudient la langue thibétaine. Vers la fin de septembre de l'année 1845 ils se mirent à la suite de la caravane thibétaine qui venait de porter le tribut à l'empereur de la Chine, pour se rendre à Lhassa, capitale du Thibet. Ils y arrivèrent vers la fin de décembre, et s'y établirent dans une modeste demeure. Bientôt ils furent soumis à plusieurs interrogatoires par les autorités locales. Sur leur déclaration qu'ils venaient seulement prêcher la religion de Jésus-Christ, ils furent traités avec égards et logés aux frais du régent. Malgré les bonnes intentions du régent, l'ambassadeur chinois leur intima l'ordre de quitter le Thibet; et bien qu'ils manifestassent alors le désir de se rendre de ce pays à Calcutta, ils furent contraints de reprendre la longue route de la Tartarie et de la Chine. Au mois d'octobre 1846 ils étaient de retour à Macao. L'abbé Huc a consigné les diverses circonstances de son voyage dans un livre intitulé : *Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, pendant les années* 1844, 1845 *et* 1846; Paris, 1850, 2 vol. in-8°, avec une carte. Ce livre eut un grand succès : plusieurs éditions et des traductions en diverses langues se succédèrent rapidement. Ce succès est dû à la fois à la description du pays, si peu connu jusqu'alors, au style aussi varié qu'élégant, et au grand nombre d'épisodes curieux dont l'auteur a su habilement parsemer son récit. La description des parties de la Chine visitées par l'abbé Huc lui a suggéré la rédaction d'un ouvrage qui fut publié par ordre de l'empereur à l'Imprimerie impériale, sous le titre de : *L'Empire Chinois, faisant suite à l'ouvrage intitulé : Souvenir d'un Voyage dans la Tartarie et le Thibet*; Paris, 1854, 2 vol. in-8°. Il en existe plusieurs éditions et une traduction anglaise. Cette description a été couronnée par l'Académie Française. Enfin, à une époque toute récente M. Huc a fait paraître un ouvrage intitulé : *Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*; Paris, 1857, 3 volumes in-8°, avec carte. Cet écrit contient un grand nombre de renseignements historiques; mais la question de la propagande catholique en Chine en est le mobile et le but. M. Huc pense que « l'Évangile remplacera bientôt en Asie le « philosophisme de Confucius, les traditions boud- « dhiques et les interminables légendes des Védas; « enfin que Brahma, Bouddha et Mahomet dis-

« tront pour faire place au vrai Dieu, etc. (1). » Le troisième volume du *Christianisme en Chine*, le dernier publié, s'arrête en 1722, à la mort de l'empereur Khang-hi. J. K.

Documents particuliers. — *Souvenirs d'un Voyage en Tartarie*, de l'abbé Huc. — *L'Empire Chinois*, du même auteur.

HUCBALD ou **HUGBALD** (2), moine de Saint-Amand, au diocèse de Tournay. Les biographes ne s'accordent point sur le lieu de sa naissance; les uns en font un Français, les autres un Belge. Selon l'opinion la plus généralement admise, il serait né en 840, et serait mort le 20 juin 930, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Neveu du célèbre Milon, directeur de l'école de l'abbaye de Saint-Amand, ce fut à ce monastère et sous la protection de son oncle que Hucbald fit ses premières études. Les progrès du jeune novice dans les lettres, dans les sciences et surtout dans la musique furent tellement rapides qu'ils excitèrent bientôt la jalousie de son propre maître. Hucbald avait composé et noté le chant d'un office pour la fête de Saint-André; cet ouvrage lui ayant attiré des éloges justement mérités, Milon en fut si irrité qu'il défendit l'entrée de son école à son neveu, en lui reprochant de vouloir briller à ses dépens. Hucbald avait alors vingt ans; chassé de son monastère, il se retira à Nevers, où il ouvrit une école dans laquelle il enseigna la musique; ce fut là qu'il composa des chants en l'honneur de sainte Cilinie, dont il a écrit aussi la vie. Mais le désir d'augmenter ses connaissances le décida peu de temps après à se rendre à Saint-Germain d'Auxerre pour y suivre les leçons de Héric, un des hommes les plus savants qu'il y eût alors. Ce fut sous la direction de ce moine, qui comptait Remi au nombre de ses disciples, que Hucbald compléta ses études littéraires et musicales. Il ne tarda pas cependant à se réconcilier avec son oncle, et revint à Saint-Amand, rapportant avec lui les reliques de saint Cyr et de sainte Julitte; et à la mort de Milon, en 872, il lui succéda dans la direction de son école. Quelques années plus tard il lui vint à l'idée d'écrire un poëme à la louange des chauves, qu'il dédia au roi Charles le Chauve. Ce singulier poëme, composé de cent trente-six vers latins dont tous les mots commencent par un C, a été imprimé plusieurs fois aux seizième et dix-septième siècles. En voici le premier vers :

Carmina clarisonæ calvis cantate Camœnæ.

En 883, Hucbald ayant été invité par Rodulfe, abbé de Saint-Bertin, à venir diriger l'école de ce monastère, il se rendit à son désir. Rodulfe fut tellement satisfait de ses services qu'il lui fit présent, en témoignage de sa reconnaissance, de terres considérables situées dans le Vermandois; mais Hucbald, entièrement livré à l'étude et aux exercices de piété, attachait peu de prix aux richesses; aussi ne les accepta-t-il qu'à la condition d'en faire don aux moines de l'abbaye de Saint-Bertin. Le bruit de sa renommée parvint jusqu'à Foulques, archevêque de Reims; ce prélat, ayant résolu de rétablir les deux écoles existant anciennement dans son église, appela auprès de lui, en 893, Hucbald et Remi d'Auxerre, auxquels il confia la direction de ces écoles, qui, bientôt florissantes, produisirent une foule de savants formés par les soins des deux célèbres maîtres. Hucbald n'était pas seulement connu dans les monastères; son savoir et son caractère lui avaient attiré l'estime de la cour; il paraît même qu'il y jouissait d'un certain crédit et que ce fut à sa prière que Foulques obtint de Charles le Simple, en 899, le titre de chancelier du royaume, car on lit les mots suivants à la fin d'un diplôme qui confère ce titre à l'archevêque de Reims : *Impetratum est mediante Hucbaldo monacho*. Après la mort de Foulques, au mois de juin de l'année suivante, Hucbald retourna à Saint-Amand, où il passa paisiblement le reste de ses jours dans le silence du cloître et au milieu de ses travaux littéraires. On pense que ce fut à cette époque qu'il rédigea ses principaux traités de musique. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans, comme nous l'avons dit plus haut, lorsqu'il cessa de vivre; son corps fut déposé dans le tombeau érigé à la mémoire de son oncle Milon, dans l'église Saint-Pierre, à Saint-Amand.

Au milieu de la barbarie des neuvième et dixième siècles, Hucbald fut du nombre de ces hommes laborieux dont les efforts et les lumières sauvèrent d'un complet anéantissement les lettres, les sciences et les arts, réfugiés au fond des monastères. Il était lié avec la plupart des savants de son époque, qui tous lui accordent les plus grands éloges pour ses connaissances dans les lettres et dans la musique. Frodoard, Sigebert de Gemblours, qui ont vécu peu de temps après lui, Trithème, Molanus et d'autres historiens en parlent dans les mêmes termes. Hucbald a écrit en latin la *Vie* de plusieurs saints personnages : celle de *saint Lebuin* ou *Lebwin*, patron de Deventer, recueillie par Martène; celles de *sainte Rictrude*, de *sainte Aldegonde*, de *sainte Malaberte*; — une *Histoire de sainte Cilinie*, mère de saint Remi; — *Les Actes de saint Cyr et de sainte Julitte, sa mère* : ces actes ont été recueillis par les Bollandistes; — une *Vie de saint Pierre*, laissée imparfaite; — un Commentaire latin sur la règle de Saint-Benoît; — un petit poëme latin, *De Laude Calvorum*, dédié à Charles le Chauve, publié à Bade en 1516 et en 1519, in-4°, et en 1547, in-8°; ce poëme a été inséré par Dornau dans son *Amphitheatrum Sapientiæ Socraticæ*; et par Gas-

(1) Tome III, à la fin de la préface.

(2) L'orthographe de ce nom varie dans les auteurs latins du moyen âge : les uns écrivent *Ubaldus*, *Hubaldus* ou *Huboldus*; les autres *Hucbaldus*, *Hugbaldus* ou *Hucboldus*. Nous avons adopté, avec M. de Coussemaker, l'orthographe *Hucbald* ou *Hugbald*, qui semble la plus conforme à l'origine teutonique de ce nom, qui se compose de *Huc* ou *Hug*, intelligent, et de *bald*, hardi.

par Barthius dans ses *Adversaria ;* — une épître en vers latins à Charles le Chauve; — Trithème cite de lui des lettres écrites à divers savants de son temps. Les traités de musique de Hucbald, après être restés longtemps en manuscrits, ont été publiés par Gerbert, abbé de Saint-Blaise, dans le premier volume de son *Recueil des Écrivains ecclésiastiques.* Le premier de ces traités, qui semble appartenir à la jeunesse de l'auteur, est intitulé *Liber Ubaldi, peritissimi musici, de Harmonica Institutione.* Malgré son titre, cet ouvrage, qui est basé sur le système musical des Grecs, ne traite nullement de l'harmonie; il n'y est question, au contraire, que des sons, des intervalles, des consonnances, des tétracordes et de la notation; c'est une espèce de commentaire du Traité de Réginon de Prüm, écrit au neuvième siècle sous le même titre, et qui a aussi pour objet les *neumes* ou signes de notation des antiennes et des répons. Quelques auteurs doutent qu'il soit de Hucbald; Gerbert annonce qu'il l'a tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg, conféré avec un autre manuscrit provenant de la bibliothèque Malatestina, de Césène. Vient après, sous le titre *Alia Musica*, un traité ou fragment de traité qui contient principalement une exposition des tons du plain-chant; on trouve à la suite plusieurs extraits de musique qui ne se lient pas entre eux, et dans lesquels il est question des dimensions des tuyaux d'orgue, du poids des cymbales, des modes et des consonnances. Ces divers fragments, tirés des manuscrits des bibliothèques de Strasbourg et de Saint-Éméran de Ratisbonne, sont attribués à Hucbald par les mots *explicit Musica Hucbaldi*, qui se lisent à la fin. Mais l'ouvrage le plus important de ce moine, et dont il est incontestablement l'auteur, est celui qui a pour titre *Hucbaldi monachi Elnonensis, Musicæ Enchiridion*; il en existe des manuscrits en France, en Italie et en Allemagne; tous sont anonymes, excepté deux : celui de la bibliothèque Magliabechiana, de Florence, en tête duquel on lit *Enchiridion Uchabaldi Francigenæ*, et celui de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 7202, qui est intitulé *Enchiridion Musicæ, authore Ubaldo, Francigenæ.* C'est un traité de musique élémentaire suivant les principes des Grecs exposés par Boèce, avec l'explication d'un système de notation particulière qui paraît appartenir à Hucbald. Au moyen de dix-huit caractères diversement tournés ou inclinés, la notation de Hucbald peut représenter les sons d'une échelle composée de quatre tétracordes désignés par les dénominations de *graves, finales, supérieures, excellentes*, et auxquels on a ajouté deux sons plus aigus, ce qui fait en tout dix-huit sons. Les caractères de cette notation répondent aux lettres suivantes et aux noms des notes modernes, que nous avons placés au-dessous de ces lettres :

			a	b c.
Γ A B C	D E F G	a b c d	e f g a	b c.
sol, la, si, ut,	*ré, mi, fa, sol,*	*la, si, ut, ré,*	*mi, fa, sol, la,*	*si, ut.*
Graves.	Finales.	Supérieures.	Excellentes.	

A la suite des dix-neuf chapitres dont l'ouvrage se compose, Hucbald en a fait un ample commentaire dialogué entre un élève et son maître. Ce commentaire se divise en trois parties; la seconde partie contient des détails qui n'existent point dans le traité précédent, sur la *diaphonie* ou harmonie ecclésiastique, dont Isidore de Séville avait parlé près de deux siècles auparavant; mais Hucbald entre dans beaucoup plus de développements, et ses définitions, remarquables par leur clarté pour le temps où il vivait, sont appuyées de nombreux exemples de cette harmonie barbare composée de suites de quartes, de quintes et d'octaves, qui était alors en usage. — Le dernier traité de Hucbald, publié par Gerbert, est intitulé : *Commemoratio brevis de Tonis et Psalmis modulandis.* Cet ouvrage, quoique ne renfermant que les règles relatives au chant ecclésiastique, offre un grand intérêt pour l'histoire de la musique, en raison des fragments de psaumes et d'antiennes qu'il contient, et où se rencontrent des intonations différentes de l'ancienne tradition des églises d'Italie. Dans son édition, Gerbert a placé à la fin de ce traité un tableau des huit tons du plain-chant notés à la fois avec des neumes et avec les caractères inventés par Hucbald. Ce tableau, l'un des plus précieux monuments de l'époque; en ce qu'il donne la clé d'une partie des neumes en usage au neuvième siècle, a été reproduit par Gerbert d'une manière inexacte; M. de Coussemaker, dans la traduction qu'il a donnée de ce traité dans son *Mémoire sur Hucbald*, page 89, a rectifié ce tableau d'après celui que contient le manuscrit n° 7212 de la Bibliothèque impériale de Paris.

Les traités de Hucbald, antérieurs de plus d'un siècle à ceux de Gui d'Arezzo, prouvent que c'est avec raison que l'on a contesté plusieurs inventions attribuées à ce dernier. En effet, Hucbald se sert déjà dans ses exemples de la lettre grecque appelée *gamma*, que différents auteurs ont dit avoir été ajoutée par Gui d'Arezzo à l'ancienne formule grégorienne, A,B,C,D,E,F, pour désigner la note la plus grave de l'échelle musicale, et dont il aurait tiré le nom de *gamme*. Hucbald dispose aussi les caractères de sa notation entre des lignes qui ne forment pas, il est vrai, des portées distinctes, mais qui déterminent le plus ou moins d'élévation des sons; on employait également le bémol et le bécarre avant Gui d'Arezzo, en sorte qu'il ne resterait réellement de ce moine que l'application des syllabes *ut, ré, mi, fa, sol, la,* pour désigner les six premières notes de la gamme, et peut-être aussi l'usage des clés de *fa* et d'*ut*, qui déterminent la portée des voix dans l'étendue de l'échelle générale.

Hucbald ne fut pas seulement célèbre par ses ouvrages sur la théorie musicale; les anciens auteurs lui accordent encore les plus grands éloges pour les chants pleins d'une mélodie douce et régulière qu'il composa, disent-ils, en l'honneur de plusieurs saints. Mabillon cite un office de nuit destiné à être chanté à la solennité de la fête de saint Thierri; la musique de ces hymnes, notée suivant la manière de Hucbald, paraît être perdue. Dieudonné DENNE-BARON.

Histoire Littéraire de la France, par les Bénédictins, t. VI. — Mabillon, *Acta Sanctorum*. — Gerbert, *Scriptores Ecclesiastici, de Musica Sacra*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — De Coussemaker, *Mémoire sur Hucbald et sur ses Traités de Musique*; Paris, 1841, in-4°. — Le même, *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*; Paris, 1852, in-4°.

HUÇÉIN. *Voy*. HOSSÉIN ET HUSSÉIN.

HUCHTENBURG ou **HUGTENBURCH** (*Jacques* VAN), peintre hollandais, né à Harlem en 1639, mort à Rome en 1669. Élève de Nicolas Berghem, il partit tout jeune pour Rome, où il travailla avec un grand succès. L. L—T.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands et hollandais*. — Pinkerton, *Dict. of Painters*.

HUCHTENBURGH ou **HUGTENBURCH** (*Jean* VAN), peintre et graveur hollandais, né à Harlem en 1646, mort à Amsterdam, en 1733. Plusieurs auteurs affirment qu'il apprit les premiers éléments de son art, sous la direction de son père, qui était un artiste distingué; d'autres pensent qu'il reçut des leçons de Jean Wyck. Son frère Jacques, qui vivait à Rome, l'appela près de lui vers 1665 et lui donna des conseils. Jacques van Huchtenburgh étant mort prématurément, Jean se décida à venir à Paris, où il entra chez van der Meulen; mais il étudia surtout les ouvrages de Wouwermans, qu'il prit pour modèle. En 1670 Huchtenburgh retourna en Hollande, et devint le peintre du prince Eugène de Savoie, qui estimait beaucoup son talent et lui envoyait les plans exacts de ses siéges et de ses batailles pour qu'il pût les représenter avec fidélité. Huchtenburgh peignit ainsi les batailles que le prince Eugène livra en 1708 et 1709; elles ont été gravées en un vol. in-fol., à La Haye, en 1725. En 1711 Huchtenburgh se rendit à la cour de l'électeur palatin, où, reçu avec honneur, il fit plusieurs tableaux. Il passa presque toute sa vieillesse à La Haye. Huchtenburgh surpassait van der Meulen et approchait de Wouwermans pour la délicatesse de la touche, pour l'expression et même pour la perspective aérienne. Son habileté à caractériser les diverses passions, les individus et les peuples excitait à bon droit l'admiration de ses contemporains. Ses eaux-fortes et ses gravures en taille-douce ont aussi beaucoup de mérite. Le musée du Louvre possède de Jean Huchtenburgh : *Choc de Cavalerie*; — *Vue d'une Ville de Guerre avec les Apprêts d'un Siége*.

L. L—T.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands, allemands et hollandais*. — Pinkerton, *Dict. of Painters*. — Fréd. Villot, *Notice des Tableaux exposés dans les galeries du Musée imp. du Louvre*; 2e partie : écoles allemande, flamande et hollandaise. — *Convers.-Lexikon*.

HUDDART (*Joseph*), géographe anglais, né à Allenby (duché de Cumberland), en 1741, mort en 1816. Son père était cordonnier, et l'éleva pour l'état ecclésiastique; mais le voisinage du golfe de Forth l'entraîna vers la carrière maritime. Il se fit d'abord pêcheur, puis sur ses propres économies il se fit construire un brik sur lequel il exécuta des explorations géographiques dans le canal Saint-Georges, dont il dressa une carte restée estimée. Durant ce temps (de 1768 à 1773) il étudia l'astronomie, apprit le dessin, et devint bon géographe. En 1774, il partit pour les Indes, et releva toute la côte occidentale de Sumatra. Il s'engagea au service de la Compagnie des Indes, comme capitaine, fit quatre voyages d'Europe en Asie, et dressa les cartes côtières de la péninsule gangénique, depuis Bombay jusqu'à Coringo. En 1788 il devint l'un des directeurs de la Compagnie, retourna en Europe, et, entraîné par l'amour de la science qu'il possédait si bien, il dressa la carte des îles occidentales de l'Écosse. Il s'appliqua aussi à la fabrication de câbles et de cordages mieux confectionnés que ceux jusque alors en usage dans la marine. Il éleva une corderie à Mary-Port, et vit ses modèles acceptés par l'Amirauté. Outre un grand nombre de cartes, il a laissé une esquisse du *détroit de Gaspar*, passage entre les îles de Banca de Billiton et de nombreux mémoires dans les *Philosophical Transactions*. A. DE L.

Annual Register.

HUDDE (*Jean*), seigneur DE WAWEREN, mathématicien hollandais, né à Amsterdam en 1633, mort dans la même ville, le 16 avril 1704. Il étudia le droit et surtout les mathématiques dans sa patrie; il visita ensuite la France, et s'arrêta à Saumur (13 janvier 1659) pour s'y perfectionner dans la jurisprudence. De retour à Amsterdam, il occupa successivement les charges d'échevin, de trésorier et de bourgmestre, de 1668 à 1693. Il était fort lié avec Descartes et Schooten. De très-bonne heure il s'occupa de mathématiques et de mécanique; plusieurs inventions faites par lui dans sa jeunesse se trouvent rapportées dans l'*Introductio in Geometriam Cartesii* de Fr. Schooten. En 1672 il dirigea les travaux entrepris pour inonder la Hollande, à l'effet d'empêcher l'armée française de s'avancer. En 1689 il inventa une machine propre à purifier l'eau des canaux d'Amsterdam. Dans son *Commercium Epistolicum*, Leibnitz, qui était lié avec Hudde, nous apprend que celui-ci avait le premier résolu la quadrature de l'hyperbole ainsi que le problème de déterminer l'équation d'une courbe qu'on ferait passer par autant de points qu'on voudrait, et qu'il avait aussi écrit des traités remarquables sur les rentes viagères et les probabilités de la vie humaine. Hudde avait entrepris un grand ouvrage intitulé : *De Natura, Reductione, Determina-*

tione, Resolutione atque Inventione Æquationum; il ne le publia pas, et en légua le manuscrit à un de ses neveux. Des fragments en furent mis au jour à la suite de l'*Introductio* de Schooten (Amsterdam, 1659, in-4°, t. I, 402-507), sous le titre de : *Huddenii de Deductione Æquationum* (juillet 1657 et avril 1658) et *De Maximis et Minimis Epistolæ II*; il y simplifiait beaucoup la méthode des tangentes de Descartes. Cet ouvrage a été traduit en français : *Méthode des Tangentes*; dans le *Journal littéraire*, nos de juillet et d'août 1713. On doit aussi à Hudde une règle pour déterminer si une équation a des racines égales et pour trouver ces racines, laquelle a conservé son nom. Dans son *Traité d'Architecture Navale*, Nicwitsen a communiqué des calculs de Hudde sur le jaugeage des vaisseaux. L—z—s et E. G.

Moréri, *Le Grand Dict. Historique*. — Paquot, *Mém. pour servir à l'Hist. des Pays-Bas*, t. VII, p. 314-317. — *Acta Eruditorum*; 1704, p. 226. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 140 et 155.

HUDSON (*Henri*), navigateur anglais[1], né vers le milieu du seizième siècle, mort en 1611, doit sa célébrité aux divers voyages qu'il a faits pour trouver un passage qui abrégeât la route d'Europe aux Indes orientales par le nord, le nord-est, ou le nord-ouest. Les tentatives isolées entreprises dans ce but jusqu'en 1607 ayant été malheureuses, des négociants anglais s'associèrent alors pour faire les frais d'une nouvelle expédition, dont ils confièrent le commandement à Hudson, marin expérimenté et homme résolu. Parti de Gravesend le 1er mai 1607, il reconnut le 13 juin, par 73°, une terre faisant vraisemblablement partie de la côte orientale du Groënland. Parvenu, le 14 juillet, sur la côte du Spitzberg, par 80° 23', il y trouva des traces de bestiaux, des animaux aquatiques et deux ruisseaux d'eau douce et chaude. Poursuivant sa route le long de la côte orientale du Groënland, il atteignit, a-t-on dit, le 82° de latitude, mais plus vraisemblablement le 81° seulement ou les extrémités les plus reculées du Spitzberg. Arrêté par des murailles de glace, il continua de pousser au nord-ouest, avec l'intention de revenir par le détroit de Davis; mais les glaces lui fermèrent de nouveau le passage, et il dut alors revenir en Angleterre, où il arriva le 15 septembre. Reparti en avril de l'année suivante, il essaya de passer entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, dont il avait reconnu les côtes l'année précédente. Encore empêché par les glaces de trouver d'autre passage que celui connu sous le nom de détroit de Waigatz, il se dirigea vers le nord-ouest, du côté du golfe de Lumley; mais, reconnaissant bientôt que la saison était trop avancée, il revint encore sur ses pas, et rentra le 26 août dans le port de Gravesend. L'insuccès de ces tentatives découragea la compagnie anglaise, qui renonça à courir les chances d'une troisième. Il n'en fut pas de même de Hudson. Stimulé par l'espoir d'être plus heureux, il accepta ou provoqua les offres d'une compagnie de négociants hollandais, qui lui fournirent, en 1609, un navire bien approvisionné, et le chargèrent de chercher un passage par le nord-est ou le nord-ouest. Ayant appareillé du Texel le 6 avril, il doubla le cap Nord le 5 mai, prolongea les côtes septentrionales de la Nouvelle-Zemble, et rencontra encore des bancs de glace qui lui firent perdre tout espoir d'arriver, par cette mer, au passage qu'il cherchait. Son équipage, composé d'Anglais et de Hollandais, vivant fort mal ensemble, habitués d'ailleurs, pour la plupart, à la seule navigation des mers orientales, déclara ne pouvoir supporter la rigueur du froid. Hudson lui proposa alors d'aller à la recherche du passage, soit vers le détroit de Davis, soit vers la côte de Virginie, où il devait en exister un, par les 40° environ, suivant des cartes et mémoires qu'il avait reçus du capitaine Smith, de cette colonie. La première de ces propositions ayant été acceptée, le capitaine anglais s'avança jusqu'aux îles de Feroë, et portant ensuite le cap au sud, il relâcha, le 18 juillet, à la côte d'Amérique, afin de s'y procurer un mât de misaine. Il s'y occupait d'échanges quand ses matelots, redoutant l'animosité des naturels, qu'ils s'étaient aliénés, le contraignirent à remettre à la voile, le 26 du même mois. Parvenu, le 3 août, à 37° 45' de latitude, il y prit terre, puis, rangeant la côte jusqu'à 40° 30', il découvrit entre deux îles une grande baie, qu'il nomma *Baie d'Hudson*, et qu'il remonta en canot sur une étendue d'environ 50 lieues. Les vivres menaçant de lui manquer, il tint conseil avec son équipage sur la route à suivre. Le contre-maître du navire, qui était Hollandais, voulait qu'on hivernât à Terre-Neuve, d'où l'on se serait ensuite remis à la recherche du passage par le nord-ouest. Hudson, que son équipage avait déjà menacé, craignait qu'il ne se mutinât de nouveau et que la difficulté de se procurer des vivres ne le mît hors d'état de reprendre sa navigation. Il proposa donc d'aller passer l'hiver en Islande. Tout son monde avait semblé y consentir; mais les Anglais ayant changé d'opinion à mesure qu'ils se rapprochaient de leur pays, il se décida à rentrer, le 7 novembre, dans le port de Darmouth. Le seul fruit que Hudson recueillit de cette expédition, ce fut la cession de son droit de découverte aux Hollandais, qui fondèrent, sous le nom de *Nouvelle-Belgique*, l'établissement colonial dont Robert Carre s'empara en 1664, et qui, depuis cette époque, a pris le nom de *Nouvelle-York*. Dégagé de ses obligations envers la compagnie hollandaise par le refus des conditions qu'il mettait à un troisième voyage, il renoua avec l'ancienne compagnie anglaise. Celle-ci, malheureusement, exigea qu'il fût assisté d'un marin expérimenté, nommé Colebrune, qu'elle jugeait propre à le guider, mais dont l'adjonction exerça une fâcheuse influence sur les actes de Hudson et sur la conduite ultérieure de son équipage.

Parti de Blackwal le 17 avril 1610, il n'était pas encore sorti de la Tamise, que, saisissant un prétexte pour se délivrer de Colebrune, il le renvoya à Londres avec une lettre dans laquelle il s'efforçait de justifier cet étrange procédé. Arrivé, vers la fin du mois de mai suivant, à un port de la côte ouest d'Islande, il eut à y déjouer un complot de son équipage, complot motivé sur le renvoi de Colebrune. Ayant remis à la voile le 1er juin, il reconnut, le 15, la terre que Davis avait nommée *la Désolation*, entra le 24 dans le détroit et le golfe qui, depuis, ont pris son nom, visita la côte ouest du golfe ainsi que d'autres parties de ce golfe, pénétra dans une baie au sud-ouest, qu'il appela *Saint-Michel*, parce qu'il l'avait découverte le 29 septembre, et se trouva bientôt arrêté par les glaces. Les vivres embarqués à Londres étaient consommés, et la stérilité du pays n'offrait aucune perspective de pouvoir les renouveler. Les oiseaux que l'on tua préservèrent bien, il est vrai, l'équipage des derniers excès de la faim; mais cette ressource manqua au printemps, et Hudson, après huit jours passés inutilement à chercher des vivres, regagna son vaisseau, alors dégagé des glaces. Résolu à retourner en Angleterre, il semblait néanmoins avoir le pressentiment qu'il n'y aborderait pas. Préoccupé de cette triste pensée, il distribua à l'équipage le peu de biscuit qui restait, régla la solde de chacun, et accompagna chaque décompte d'un certificat de services. Ces témoignages de sollicitude qu'il donnait en pleurant à ses matelots ne firent aucune impression sur eux. Déjà ils lui en voulaient d'avoir privé de son emploi son contre-maître Yvett, coupable de les avoir excités à la révolte. Au moment du départ (21 juin 1611), les complices de ce contre-maître exécutèrent leur projet. A leur tête se trouvait un nommé Henri Green, à qui Hudson avait sauvé la vie à Londres, en lui donnant asile d'abord dans sa maison, puis sur son navire, où il l'avait recueilli à l'insu des armateurs. Tous se saisirent de Hudson, de son fils, encore enfant, de James Woodhouse, mathématicien, embarqué comme volontaire, du charpentier et de cinq autres matelots. Les jetant sans provisions, sans armes, dans la chaloupe du vaisseau, ils les abandonnèrent à leur triste sort. On a toujours ignoré ce que devinrent ces infortunés, qui, vraisemblablement, moururent de faim ou furent massacrés par les sauvages. Cet acte de cruauté ne resta pas complétement impuni. Green et deux de ses complices périrent dans une rencontre qu'ils firent des sauvages, et le principal auteur de la rébellion, Yvett, qui avait déjà fait plusieurs voyages avec Hudson, mourut misérablement à bord. Quand les débris de l'équipage, maltraité par la faim et les maladies, arrivèrent en Angleterre au mois de septembre, Habacuc Pricket, écrivain du vaisseau, donna tous les détails de la rébellion. On conjectura bien qu'il y avait participé; mais il écarta toute poursuite par l'adresse qu'il eut de se rendre nécessaire en donnant des renseignements desquels il résultait qu'il y avait un passage au nord-ouest vers le 60°. La compagnie arma alors les navires *La Résolution* et *La Découverte*, dont elle confia le commandement aux capitaines Button et Ingram, avec mission d'aller s'assurer de l'existence du passage indiqué par Pricket, qui s'embarqua avec eux, et de recueillir, s'il en était temps encore, Hudson et ses malheureux compagnons. La nouvelle expédition n'eut aucun résultat; on ne trouva ni le passage signalé par Pricket ni les victimes de la révolte. Comme Hudson n'avait pas fait acte de prise de possession de sa découverte, au nom de l'Angleterre, un Canadien français, nommé Bourdon, fut envoyé en 1656 pour l'assurer à la France. Cette prise de possession fut renouvelée ensuite plusieurs fois, notamment en 1671, par le P. Albanel, jésuite, qui, accompagné de Denis de Saint-Simon, pénétra dans la baie d'Hudson par une route qui n'avait pas encore été suivie. Mais ces divers actes isolés, non sanctionnés par l'intervention du gouvernement français, restèrent sans effet par suite de la création de la célèbre Compagnie de la baie d'Hudson, que Charles II autorisa, en 1672, à s'établir au sud de cette baie, où le commerce des fourrures lui a procuré de grandes richesses. P. Levot.

Recueil de Purchas, t. IV. — *Petits Voyages* de Debry, t. X et XI. — *Descriptio ac Delineatio Geographica Detectionis Freti, sive transitus ad occasum, supra terras americanas in Chinam atque Japoniam ducturi, recens investigati, a M. Henrico Hudsono, Anglo*, etc.; Amsterdam, 1613, in-4°. — *Histoire générale des Voyages*, par l'abbé Prévost, t. XIV et XV. — *Voyage de la Baie d'Hudson*, etc., traduit d'Ellis, 2 vol. in-12. — John Christ. Adelung, *Geschichte der Schiffahrten*; Halle, 1768, p. 266.

HUDSON (*Jean*), philologue anglais, né à Widehope (Cumberland), en 1662, mort à Oxford, le 27 novembre 1719. Après avoir fait ses premières études sous Jérôme Hechstetter, il entra en 1676 au collége de la Reine à Oxford, comme élève serviteur. Il prit le grade de bachelier ès arts le 4 juillet 1681, celui de maître le 12 février 1684, et se fit ensuite recevoir docteur en théologie. Au mois de mars 1686 il fut élu membre du collége de l'Université. En 1701 il succéda au docteur Thomas Hyde dans la charge de bibliothécaire de la bibliothèque Bodlyenne à Oxford, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, et en 1712 il fut nommé principal de Sainte-Marie-Hall. Des études trop assidues et des habitudes trop sédentaires abrégèrent sa vie. On a de Hudson : *Introductio ad Chronographiam, sive ars chronologica in epitomen redacta*; Oxford, 1691, in-8°; — une édition de Velleius Paterculus; Oxford, 1693, in-8°; réimprimée en 1711 ; la première édition contient les *Annales Velleiani* de Henri Dodwell, qui ont été retranchées à la seconde; — une édit. de Thucydide; Oxford, 1696, in-fol.; — *Geographiæ Veteris Scriptores Græci minores, græce et la-*

tiae, cum Dissertationibus et Annotationibus Henrici Dodwell : accedunt Geographica Arabica, cum notis; Oxford, 1698, 1703, 1712, 4 vol., in-8°. Cette collection, enrichie des dissertations instructives mais diffuses de Dodwell, est restée jusqu'à nos jours le recueil le plus complet des *Geographi Græci minores*, et elle doit à cette circonstance plus qu'à son mérite d'être très-recherchée; mais M. C. Müller en a donné, dans la *Bibliothèque Grecque* de A.-F. Didot, une collection bien plus complète, et supérieure pour la pureté et l'interprétation du texte; — *Dionysii Halicarnassensis Opera omnia, græce et latine, cum Annotationibus*; Oxford, 1704, 2 vol. in-fol.; — *Dionysii Longini de Sublimitate Libellus, cum præfatione de vita et Scriptis Longini, notis*, etc.; Oxford, 1710, in-4°; 1718, in-8°; — *Mœris Atticista, de Vocibus Atticis et Hellenicis; Gregorius Corinthius, De Græcarum Literarum Pronuntiatione*; Oxford, 1712, in-8° : première édition du glossaire de Mœris; — *Fabularum Æsopicarum Collectio, quotquot græce reperiuntur; accedit Interpretatio latina*; Oxford, 1718, in-8°; — *Flavii Josephi Opera quæ reperiri potuerunt omnia. Ad cod. mss. ... recensuit, nova versione donavit ... illustravit J. H.*; Oxford, 1720, 2 vol. in-fol. Cette excellente édition, imprimée en grande partie du vivant d'Hudson, parut après sa mort par les soins d'Antoine Hall. Z.

..., préface à l'édit. de Josèphe. — Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. II. — *Biographia Britannica*. — Chaufepié, *Nouveau Dictionnaire Historique*.

HUDSON (*Thomas*), peintre anglais, né en ..., dans le Devonshire, et mort en 1779. Élève de Richardson, dont il épousa la fille, il fut, après la mort de son maître, le peintre favori du grand monde, et amassa une fortune considérable, qui lui permit de réunir à sa villa de Twickenham une belle collection de tableaux et d'estampes. ... constamment heureux durant sa longue carrière, il n'eut d'autre rival, dans la peinture de portraits, que le fameux Reynolds, à qui il avait donné des leçons. Son dessin est correct, mais ...; il rendait exactement le modèle, mais on lui reproche de n'avoir pas su varier les poses et le costume. On cite, comme ses meilleures œuvres, les portraits de *Charles, duc de Marlborough*, de *Hændel*, le seul, dit-on, que l'on connaisse de ce compositeur, et de l'archevêque ...r. La plupart de ces ouvrages ont été gravés par John Faber le jeune. P. L—Y.

Cyclopædia of Biography, t. II.

HUDSON (*William*), naturaliste anglais, né dans le Westmoreland, vers 1730, mort en 1793. Il fut d'abord apprenti chez un pharmacien auquel il succéda plus tard. Sa profession lui permit de se livrer à son goût pour l'étude des plantes, et il devint un des plus habiles botanistes de son temps. Il fut en correspondance avec Linné, Haller et d'autres naturalistes, et popularisa le premier en Angleterre la classification du botaniste suédois. En 1783, un incendie qui détruisit, avec son magasin, son herbier et sa collection d'insectes, le décida à quitter les affaires. Il était membre de la Société royale et attaché (on ignore à quel titre) au British-Museum. On a de lui une *Flora Anglica*, 1762, in-8°, avec une préface latine par son ami Benjamin Stillingfleet. Cet ouvrage, où les plantes sont arrangées selon le système de Linné, contribua beaucoup à faire prévaloir ce système en Angleterre. Hudson, qui avait particulièrement étudié les insectes et les mollusques, méditait une *Faune britannique*; mais les matériaux recueillis à cet effet furent détruits dans l'incendie de 1783. Z.

Pulteney, *Sketches of Botany*. — Chalmers, *General Biographical Diction*.

*HUDSON (*Henri-Norman*), littérateur américain, né le 28 janvier 1814, à Cornwall (État de Vermont). Il fut d'abord ouvrier carrossier, et ne songea qu'assez tard à compléter ses études en suivant, de 1835 à 1840, les cours du collége de Middlebury. Après avoir pris ses grades universitaires, il parcourut les grandes villes de l'Union, en faisant des lectures sur Shakspeare, son auteur favori, dont il commença en 1850 une édition complète, *Shakspeare's Works*, Boston, 1850-1855, 11 vol., d'après celle publiée en 1826 à Chiswick. En 1849 il fut ordonné prêtre de la secte congrégationaliste, et dirigea pendant deux ans (1853-1854) le *Churchman*, feuille religieuse de New-York. On a de lui un grand nombre d'articles de critique et de littérature insérés dans le *Democratic Review* (1845), le *Church Review* et l'*American Whig Review*. P. L—Y.

The Cyclopædia of American Literature, t. II.

HUDSON LOWE (Sir). *Voyez* LOWE.

* **HUE**, trouvère français, qui vivait au treizième siècle; il ne reste de ses diverses productions que deux chansons contenues dans des manuscrits de la Bibliothèque impériale. La seconde nous apprend qu'il s'était croisé : il se qualifie de châtelain d'Arras. G. B.

Dinaux, *Trouvères du nord de la France*. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XXIII, p. 618.

HUE DE BRAIE-SELVE, trouvère français du treizième siècle; il ne reste de lui qu'un fragment de chanson que, d'après le roman de Guillaume de Dôle, l'empereur Conrad commanda à ce ménestrel dans une cour qu'il tint à Mayence. G. B.

Histoire Littéraire de la France, t. XXIII, p. 618.

HUE DE LA FERTÉ, châtelain et trouvère français, qui vivait au treizième siècle et sur lequel on n'a que de vagues renseignements. Il prit une part fort active à la querelle des grands feudataires contre la régence de Blanche de Castille; il reste de lui trois sirventois, qui le montrent comme un ennemi redoutable de la mère de saint Louis; il y attaque vivement le clergé et le comte de Champagne Thibaut. Ces pièces, au jugement de M. Paulin Paris, sont remarquables par la netteté de l'expression, la régula-

rité des vers et l'énergie, sinon la sincérité, de l'accusation. Elles ont été insérées dans le *Romancero français* publié par M. Paris en 1833 et dans le *Recueil de Chants historiques* édité M. Leroux de Lincy. G. B.

Histoire Littéraire de la France, t. XXIII, p. 618-631.

*HUE DU TAILLIS (*Pierre-Paul*), jurisconsulte français, né à Chartres, le 19 mars 1743, mort dans la même ville, en 1784. Avocat au parlement de Paris, il s'est distingué par son rare dévouement pour les malheureux. On a de lui : *Lettre du 25 décembre 1776 en faveur des Quatre Innocents inculpés du vol des meubles et vases sacrés du château des Faures, près Ablis;* » — *Lettre en faveur de Cirasse, chirurgien au Gué de Longroi, et consorts*; — *Mémoire pour de Montbailly et sa femme*; 1771. R—a (de Chartres).

Gazette des Trib., 1771, t. II, p. 44. — Doyen, *Histoire de Chartres*, t. II, p. 462.

HUE (*François*), Français connu par son dévouement à la famille royale, né à Fontainebleau, en 1757, mort à Paris, le 17 janvier 1819. Il appartenait à une famille de magistrats, et acquit, en 1787, la charge d'huissier de la chambre du roi. En 1791 il fut nommé premier valet de chambre du dauphin. Dans la journée du 20 juin 1792 il se plaça près de la reine et du jeune prince pour les protéger. Le 10 août il était resté aux Tuileries après le départ du roi; il dut s'échapper du château par une fenêtre, sauta dans le jardin et s'enfuit à travers les coups de fusil jusqu'à la rivière, où il gagna à la nage un bateau qui le tira de danger. Le lendemain il pénétra aux Feuillants, et reprit son service auprès du roi. Après la translation de Louis XVI au Temple, qui eut lieu le 14, Hue fut compris au nombre des personnes désignées par le roi pour le service des princes, et choisi pour celui du dauphin. Dans la nuit du 19 août, il fut conduit à l'hôtel de ville avec les autres personnes de service, interrogé et réintégré dans la Tour, où il resta seul attaché au roi et à la famille royale. Un peu avant le 2 septembre, il fut arrêté de nouveau et conduit à l'hôtel de ville, d'où Billaud-Varennes voulait le faire partir pour l'Abbaye; mais Tallien le fit retenir à la commune. Hue resta ainsi enfermé dans un cachot de l'hôtel de ville pendant tout le temps du massacre des prisons. Depuis ce moment les portes du Temple lui furent fermées. Mais son zèle lui suggéra les moyens de faire encore parvenir des renseignements utiles à ses anciens maîtres. Un jour qu'il écrivait à la reine pour lui rendre compte d'une commission dont elle l'avait chargé, il fut surpris par des commissaires des comités révolutionnaires qui venaient visiter ses papiers; il n'eut que le temps de mettre sa lettre dans sa bouche et de l'avaler. Dans son testament, Louis XVI se souvint de la fidélité de ce loyal serviteur. « Je croirais calomnier les sentiments de la nation, y dit-il, si je ne recommandais ouvertement à mon fils MM. de Chamilly et Hue, que leur véritable attachement pour moi avait portés à s'enfermer avec moi dans ce triste séjour, et qui ont pensé en être les malheureuses victimes. » Après la mort du roi, Hue continua de correspondre avec la reine, et se hasarda à pénétrer dans la Conciergerie pour la voir. Arrêté de nouveau, il passa de la prison de La Force dans une maison d'arrêt du faubourg Saint-Antoine, et de celle-ci à l'abbaye de Port-Royal, puis enfin à la maison de détention du Luxembourg. Le 9 thermidor lui rendit la liberté. Lorsqu'en décembre 1795, le Directoire consentit à l'échange de la fille de Louis XVI avec les députés français détenus en Autriche, Hue, sur la demande de la princesse, obtint la permission de l'accompagner; il resta auprès d'elle pendant les trois ans de séjour qu'elle fit en Autriche; et, lorsqu'elle en partit pour aller à Mittau épouser le duc d'Angoulême, il la suivit, et fut attaché au service du roi en qualité de commissaire général de sa maison. En 1806, il vint en Angleterre pour faire imprimer un livre qu'il avait composé dès 1794 sur la fin du règne de Louis XVI. Au moment de retourner à Mittau, il reçut de Louis XVIII l'ordre de se rendre à Hambourg pour remplir auprès du sénat de cette ville les fonctions d'agent confidentiel du roi; mais il ne put remplir cette mission : les autorités de Hambourg lui enjoignirent de se constituer prisonnier dans une forteresse ou de sortir immédiatement du territoire; il préféra se cacher dans la ville et y resta neuf mois, à la faveur d'un passeport que lui délivra Bourrienne, ministre de l'empereur. Cette position n'était pourtant pas sans danger; Hue se détermina à quitter Hambourg sur une simple barque, et regagna la Hollande; de là il revint en Angleterre, et se rendit à Mittau. En 1814, il rentra en France à la suite de Louis XVIII, et donna ses premiers soins à la réimpression de l'ouvrage qu'il avait publié en Angleterre. Lorsque Louis XVIII dut quitter la France au retour de Napoléon en 1815, Hue reçut la périlleuse commission de retirer du trésor de la liste civile les diamants de la couronne, et d'en accompagner le transport hors du royaume, ainsi que celui d'autres valeurs en numéraire. A la seconde restauration, Hue reprit les fonctions de premier valet de chambre du roi et de trésorier général de sa maison militaire et de son domaine, emplois que le roi lui avait confiés déjà à sa première rentrée. Il en jouit peu de temps. On a de lui : *Dernières Années du Règne et de la Vie de Louis XVI;* Londres, 1806, in-8°; Paris, 1814, in-8°; Paris, 1816, in-8° : les éditions françaises ont été revues par Gence. M. Chavard a publié : *M. Hue peint par lui-même, ou lettres autographes de ce modèle de la fidélité, avec des remarques sur des sujets politiques à l'ordre du jour;* Paris, 1824, in-8°.

Son fils, le baron *André-Marie* HUE, né en 1786, mort le 16 septembre 1854, dans sa pro-

tous les exercices du corps. A treize ans, il étudia les belles-lettres, sous Antoine Halley, habile professeur et poëte latin distingué, et la philosophie sous le P. Mambrun, qui lui inspira un goût très-vif pour les mathématiques et particulièrement pour la géométrie. A seize ans, il commençait l'étude du droit, lorsque la lecture de la *Géographie sacrée* de Bochart lui inspira une nouvelle ardeur pour les recherches de l'érudition, et lui fit sentir la nécessité, pour acquérir une connaissance approfondie de l'antiquité, d'étudier sérieusement le grec et l'hébreu. Il se passionna pour cette double étude, et il nous apprend lui-même qu'il lut pendant sa vie vingt-quatre fois le texte hébreu des Écritures. Lié bientôt avec Bochart, avec les deux Cahaignes, dont l'un a écrit la vie *Abrégée des Hommes illustres de Caen*, avec Thouroude et Grentemesnil, savants hellénistes, Daniel Huet avait dès l'âge de vingt ans pris un rang distingué dans la science et dans le monde. A Paris, où l'appela le désir d'aller puiser l'instruction dans son plus brillant foyer, il rechercha tous les hommes d'élite dont le commerce pouvait lui être de quelque secours dans ses aspirations encyclopédiques : les PP. Sirmond et Pétau, auxquels il a écrit plusieurs lettres latines; les poëtes latins Rapin, Guyet et Commire; les laborieux et érudits commentateurs Philippe Labbe, Cossart, Garnier et les deux frères Dupuy. Grand amateur des curiosités bibliographiques, il se lia aussi avec le conservateur de la Bibliothèque Mazarini, Gabriel Naudé, qui lui donna d'utiles conseils pour former la sienne. Il était âgé de vingt-deux ans, en 1652, lorsque la reine Christine appela à sa cour, sur la recommandation de Vossius, l'illustre Bochart, qui invita son jeune ami Huet à l'accompagner dans ce voyage. Son absence ne fut pas longue. Lorsqu'après s'être arrêté quelque temps à Copenhague, où il admira, dans le Collége Royal, le globe d'airain fabriqué par Tycho-Brahé, il fut arrivé à Stockholm, la reine de Suède avait déjà perdu une partie de son ardeur pour la conversation des gens érudits, et son premier médecin venait d'obtenir d'elle qu'elle suspendrait, dans l'intérêt de sa santé, les études vers lesquelles l'entraînait une ardeur trop passionnée. Huet trouva à la Bibliothèque royale de Stockholm un manuscrit qui contenait quelques fragments des *Commentaires* d'Origène sur saint Matthieu; et cette découverte lui inspira la première idée de l'édition qu'il donna plus tard de cet ouvrage. L'hiver approchait, et, se hâtant de prendre congé de la reine, il se dirigea vers la France, en passant par Leyde, où il salua Heinsius, et par Amsterdam, où il visita Alexandre Morus, Isaac Vossius et le rabbin Manassé-Ben-Israel. De retour dans sa ville natale, il se vit avec plaisir associé, ainsi que Bochart, à la nouvelle Académie que venaient d'y fonder plusieurs hommes de lettres, réunis par Jacques Moysant de Brieux, ancien conseiller au parlement de Metz, et dont Segrais, Halley et Ménage faisaient partie.

A cette époque commencèrent ses démêlés avec Bochart, auquel il s'était empressé de communiquer son manuscrit des *Commentaires* d'Origène. Bochart, ayant voulu lire le fameux passage controversé sur l'Eucharistie, vit avec surprise que Huet y avait omis une dernière ligne, et aussitôt il le dénonça au monde savant comme s'étant rendu coupable de mauvaise foi. Il n'en fallait pas davantage pour les brouiller. Huet ne s'en livra pas avec moins d'ardeur à son travail favori, et n'employa pas moins de dix années pour l'achever. Son ancien professeur, Antoine Halley, et Jean-Baptiste Cotelier, l'aidèrent de leurs avis, pour une publication faite par lui avec le plus grand soin. De nouvelles liaisons avec les savants et les littérateurs vinrent étendre le cercle de ses études. Il se mit alors en rapport avec Chapelain, dont il prit plus d'une fois la défense contre des critiques, exagérées sans doute quand elles s'adressaient au savant, et légitimes quand elles condamnaient le poëte; avec Étienne Le Moyne, le pasteur Morin, et Baillehache, savants hellénistes ou orientalistes; avec le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, qui l'invita plus d'une fois à faire sa partie d'échecs; avec la belle et savante abbesse de l'abbaye aux Dames de Caen, Marie-Éléonore de Rohan, qui a tracé, selon la mode de l'époque, un portrait de Huet, âgé d'environ vingt-huit ans, portrait que l'on trouve imprimé, en 1659, à la suite des *Mémoires* de M[lle] de Montpensier, avec celui de la spirituelle abbesse, qu'il avait composé lui-même. Les *Mémoires de Huet* nous le montrent, en 1659, fixé à Paris, après avoir refusé d'aller à Rome auprès de la reine Christine, qui l'y avait appelé. On lui avait aussi proposé de se charger de l'éducation de Charles-Gustave, héritier de cette princesse au trône de Suède. Il ne put se résoudre à quitter la France.

Huet prenait, à cette époque, parti en faveur des anciens contre ses nouveaux amis Desmarets, Saint-Sorlin et Charles Perrault, grands partisans des modernes, qui auraient, disait-il, pensé tout autrement, s'ils eussent été plus versés dans la connaissance de l'antiquité. Il fréquentait Pélisson et Conrart. Il dit du premier que la nature lui avait donné les grâces de l'esprit pour le dédommager des imperfections du corps; et du second, qu'il était étranger à la littérature ancienne, mais qu'il passait pour être versé dans les lettres modernes. Santeuil et Charles Duperrier étaient deux poëtes latins estimés, *rien de plus*, ajoute-t-il. Les grands travaux de Huygens le rappelèrent à l'étude de l'astronomie. Son goût pour les études scientifiques se réveilla, et, se trouvant à Caen, en 1662, il y fonda une Académie des Sciences, qui correspondit bientôt avec la Société royale de Londres, et qui, subventionnée par Colbert, compta parmi ses membres le duc de Beauvilliers de Saint-Aignan, membre de l'Académie

parvenue jusqu'à nous, on aurait maintenant des renseignements pour établir la signification réelle des hiéroglyphes mexicains. Lorsqu'on se rappelle que le palais de Tezcuco renfermait dans son sein certaines divisions intérieures destinées aux docteurs qui s'occupaient spécialement de certaines sciences; quand on a présent au souvenir ce qui nous est raconté des vastes ménageries, des jardins délicieux consacrés à l'étude de l'histoire naturelle, et qui existaient simultanément à Mexico et à Tezcuco, il est difficile de borner le rôle de Huematzin à celui d'un simple théoricien développant des traditions barbares et purement fantastiques (1). Ce savant aztèque, sur lequel nous avons des renseignements si peu précis, paraissait avoir fondé son enseignement sur des observations très-multipliées. En 1520 il n'y avait peut-être pas en Europe un seul édifice consacré à la culture des sciences que l'on pût comparer aux vastes établissements que nous venons de citer et dont Cortez décrit minutieusement lui-même le plus important.

Ferdinand DENIS.

Torquemada, *Monarchia Indiana*. — Bustamante, *Chronica Mexicana*; Mexico, 1822, in-8°. — Prescott, *History of Mexico*, t. I, p. 86. — L'Abbé Brasseur de Bourg, *Histoire des Nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, t. I.

HUEN (*Nicole* LE). *Voy.* LE HUEN.

HUERNE DE POMMEUSE (*L.-F*), économiste français, né à Paris, en 1765, mort le 25 juin 1840. Élu par le département de Seine-et-Marne membre de la chambre des députés, où il siégea de 1815 à 1816 et de 1820 à 1827, il s'y occupa des questions d'économie publique, dont quelques-unes furent l'objet de notices dont voici les principales : *Des Canaux navigables considérés d'une manière générale, avec des Recherches comparatives sur la Navigation intérieure de la France et de l'Angleterre*; 1822, in-4°, avec atlas de 15 pl.; — *Des Colonies agricoles et de leurs avantages pour assurer des secours à l'honnête indigence, extirper la mendicité, réprimer les malfaiteurs et donner une existence rassurante aux forçats libérés, tout en accroissant la prospérité de l'agriculture, la sécurité publique, la richesse de l'État; avec des recherches comparatives sur les divers modes de secours publics, de colonisation et de répression des délits, ainsi que sur les moyens d'établir avec succès des colonies agricoles en France et la nécessité d'y recourir; contenant plusieurs tableaux statistiques*, etc.; Paris, 1832, in-8°, avec 11 tableaux; — *Recherches sur un Moyen spécial de Crédit public pour terminer promptement les Canaux entrepris par l'État, sans emprunt et en allégeant les charges actuelles des contribuables*; Paris, 1832, in-8°; — *Observations générales sur les Causes de l'existence des Marais et sur les moyens de les assainir*; Paris, 1834, in-8° (Extrait de la 18e livr. de *La Maison Rustique du dix-neuvième siècle*); — *Questions et réponses sur les moyens d'établir en France des colonies agricoles de divers genres et d'y former une société de bienfaisance propre à en assurer le succès*, etc.; Paris, 1838, in-8°. Huerne de Pommeuse a travaillé aux *Annales des Ponts et Chaussées*, au *Journal de l'Industrie*, à *La Maison Rustique*, etc.

G. DE F.

Journal de la Librairie, 1832, 1834, 1838. — *Notice sur les Travaux de M. Huerne de Pommeuse*; Paris, in-8°.

HUERTA (LA). *Voy.* LA HUERTA.

HUESCAR et D'ARCOS (Doña *Mariana* DE SILVA-BAZAN Y SARMIENTO, duchesse DE), peintre espagnole, morte à Madrid, le 17 janvier 1784. Elle montra beaucoup de talent dans le dessin et la peinture, et mérita d'être reçue membre de l'Académie de San-Fernando, le 20 janvier 1766. Plus tard elle fut élevée à la vice-présidence de cette assemblée. Elle a laissé plusieurs bons tableaux qui se trouvent dans les salles de l'Académie; mais un plus grand nombre appartiennent à des galeries particulières. Doña Maria de Silva-Bazan avait été veuve deux fois; elle fut enterrée à San-Salvador, auprès du duc d'Arcos, son dernier mari. On leur a érigé un élégant cénotaphe, sur lequel figurent leurs bustes sculptés par les Michel.

A. DE L.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols*. — *Las Constitutiones y Actas de la Academia de San-Fernando* de Madrid.

HUET (*Pierre-Daniel*), évêque d'Avranches, un des hommes les plus savants de France, naquit à Caen, le 8 février 1630, et mourut à Paris, le 26 janvier 1721, dans la maison professe des Jésuites, où il s'était retiré. Son père, Daniel Huet, conseiller du roi et secrétaire en la cour de S. M., avait épousé une Rouennaise, plus jeune que lui, Isabelle Pillon de Bertouville, dont il eut deux fils et quatre filles. Il mourut de bonne heure, et laissa à sa femme la tutelle de ses enfants. Pierre-Daniel, élevé d'abord sous les yeux de sa mère, apprit à cinq ans les premiers éléments de la langue, qui lui furent enseignés par un prêtre du voisinage. Il perdit bientôt cette mère dévouée dont on vantait les grâces et l'esprit. Recueilli par une de ses tantes, épouse de Gilles Macé, mathématicien renommé, qui plus tard lui légua sa bibliothèque, il fit ses premières études dans le monastère des PP. Croisiers, puis chez les Jésuites du collége du Mont, où il acheva ses humanités. Il y avait compté parmi ses condisciples Bernard Gigault de Bellefont, qui devint en 1660 maréchal de France, et qui avait eu pour précepteur Brébeuf, le traducteur de *La Pharsale*. Une éducation sagement dirigée développa à la fois les facultés intellectuelles et la constitution physique du jeune Huet, habile dans

(1) Il est évident que les Toltèques ou les peuples de race inconnue qui ont occupé le Guatemala et le Yucatan étaient supérieurs aux Aztèques. Peut-être Huematzin était-il simplement le dépositaire de leur doctrine.

tous les exercices du corps. A treize ans, il étudia les belles-lettres, sous Antoine Halley, habile professeur et poëte latin distingué, et la philosophie sous le P. Mambrun, qui lui inspira un goût très-vif pour les mathématiques et particulièrement pour la géométrie. A seize ans, il commençait l'étude du droit, lorsque la lecture de la *Géographie sacrée* de Bochart lui inspira une nouvelle ardeur pour les recherches de l'érudition, et lui fit sentir la nécessité, pour acquérir une connaissance approfondie de l'antiquité, d'étudier sérieusement le grec et l'hébreu. Il se passionna pour cette double étude, et il nous apprend lui-même qu'il lut pendant sa vie vingt-quatre fois le texte hébreu des Écritures. Lié bientôt avec Bochart, avec les deux Cahaignes, dont l'un a écrit la vie *Abrégée des Hommes illustres de Caen*, avec Thouroude et Grentemesnil, savants hellénistes, Daniel Huet avait dès l'âge de vingt ans pris un rang distingué dans la science et dans le monde. A Paris, où l'appela le désir d'aller puiser l'instruction dans son plus brillant foyer, il rechercha tous les hommes d'élite dont le commerce pouvait lui être de quelque secours dans ses aspirations encyclopédiques : les PP. Sirmond et Pétau, auxquels il a écrit plusieurs lettres latines; les poëtes latins Rapin, Guyet et Commire; les laborieux et érudits commentateurs Philippe Labbe, Cossart, Garnier et les deux frères Dupuy. Grand amateur des curiosités bibliographiques, il se lia aussi avec le conservateur de la Bibliothèque Mazarini, Gabriel Naudé, qui lui donna d'utiles conseils pour former la sienne. Il était âgé de vingt-deux ans, en 1652, lorsque la reine Christine appela à sa cour, sur la recommandation de Vossius, l'illustre Bochart, qui invita son jeune ami Huet à l'accompagner dans ce voyage. Son absence ne fut pas longue. Lorsqu'après s'être arrêté quelque temps à Copenhague, où il admira, dans le Collége Royal, le globe d'airain fabriqué par Tycho-Brahé, il fut arrivé à Stockholm, la reine de Suède avait déjà perdu une partie de son ardeur pour la conversation des gens érudits, et son premier médecin venait d'obtenir d'elle qu'elle suspendrait, dans l'intérêt de sa santé, les études vers lesquelles l'entraînait une ardeur trop passionnée. Huet trouva à la Bibliothèque royale de Stockholm un manuscrit qui contenait quelques fragments des *Commentaires* d'Origène sur saint Matthieu; et cette découverte lui inspira la première idée de l'édition qu'il donna plus tard de cet ouvrage. L'hiver approchait, et, se hâtant de prendre congé de la reine, il se dirigea vers la France, en passant par Leyde, où il salua Miraeus, et par Amsterdam, où il visita Alexandre Morus, Isaac Vossius et le rabbin Manassé-Ben-Israel. De retour dans sa ville natale, il se vit avec plaisir associé, ainsi que Bochart, à la nouvelle Académie que venaient d'y fonder plusieurs hommes de lettres, réunis par Jacques Moysant de Brieux, ancien conseiller au parlement de Metz, et dont Segrais, Halley et Ménage faisaient partie.

A cette époque commencèrent ses démêlés avec Bochart, auquel il s'était empressé de communiquer son manuscrit des *Commentaires* d'Origène. Bochart, ayant voulu lire le fameux passage controversé sur l'Eucharistie, vit avec surprise que Huet y avait omis une dernière ligne, et aussitôt il le dénonça au monde savant comme s'étant rendu coupable de mauvaise foi. Il n'en fallait pas davantage pour les brouiller. Huet ne s'en livra pas avec moins d'ardeur à son travail favori, et n'employa pas moins de dix années pour l'achever. Son ancien professeur, Antoine Halley, et Jean-Baptiste Cotelier, l'aidèrent de leurs avis, pour une publication faite par lui avec le plus grand soin. De nouvelles liaisons avec les savants et les littérateurs vinrent étendre le cercle de ses études. Il se mit alors en rapport avec Chapelain, dont il prit plus d'une fois la défense contre des critiques, exagérées sans doute quand elles s'adressaient au savant, et légitimes quand elles condamnaient le poëte; avec Étienne Le Moyne, le pasteur Morin, et Baillehache, savants hellénistes ou orientalistes; avec le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, qui l'invita plus d'une fois à faire sa partie d'échecs; avec la belle et savante abbesse de l'abbaye aux Dames de Caen, Marie-Éléonore de Rohan, qui a tracé, selon la mode de l'époque, un portrait de Huet, âgé d'environ vingt-huit ans, portrait que l'on trouve imprimé, en 1659, à la suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier, avec celui de la spirituelle abbesse, qu'il avait composé lui-même. Les *Mémoires de Huet* nous le montrent, en 1659, fixé à Paris, après avoir refusé d'aller à Rome auprès de la reine Christine, qui l'y avait appelé. On lui avait aussi proposé de se charger de l'éducation de Charles-Gustave, héritier de cette princesse au trône de Suède. Il ne put se résoudre à quitter la France.

Huet prenait, à cette époque, parti en faveur des anciens contre ses nouveaux amis Desmarets, Saint-Sorlin et Charles Perrault, grands partisans des modernes, qui auraient, disait-il, pensé tout autrement, s'ils eussent été plus versés dans la connaissance de l'antiquité. Il fréquentait Pélisson et Conrart. Il dit du premier que la nature lui avait donné les grâces de l'esprit pour le dédommager des imperfections du corps; et du second, qu'il était étranger à la littérature ancienne, mais qu'il passait pour être versé dans les lettres modernes. Santeuil et Charles Duperrier étaient deux poëtes latins estimés, *rien de plus*, ajoute-t-il. Les grands travaux de Huygens le rappelèrent à l'étude de l'astronomie. Son goût pour les études scientifiques se réveilla, et, se trouvant à Caen, en 1662, il y fonda une Académie des Sciences, qui correspondit bientôt avec la Société royale de Londres, et qui, subventionnée par Colbert, compta parmi ses membres le duc de Beauvilliers de Saint-Aignan, membre de l'Académie

Française. Il se mit à étudier l'anatomie, et, quoique myope et malade des yeux, « il disséqua, dit-il, plus de huit cents yeux de divers animaux, pour comparer cet organe, à longue ou à courte vue, chez les différents oiseaux ». A l'aide des instruments astronomiques de Gilles Macé, il observa le passage de la comète de 1664, dont il indiqua le parcours à ses amis. Il cultiva aussi la chimie, et le résultat de ses études en cette partie fut la composition d'un poëme sur le *sel*, qu'il dédia, en 1670, au duc de Montausier, qu'il avait connu, lorsque, fréquentant l'hôtel de Rambouillet, il se laissait aller aux séductions du bel esprit, et se déclarait l'admirateur de Madeleine de Scudéry, *l'illustre Sapho*, et de Julie d'Angennes, pour laquelle le duc, qui l'épousa après une cour assidue de quinze ans, fit composer la fameuse *Guirlande de Julie*. Au milieu d'études si variées, il ne négligeait pas les beaux-arts; il connaissait Le Brun, et ce fut à sa prière que celui-ci peignit le tableau du *Baptême de Jésus-Christ*, destiné à l'église de Saint-Jean, dans laquelle Huet avait été baptisé. Le jésuite Parvilliers, qui avait enseigné à Damas la littérature arabe, se trouvant à Caen, renouvela son zèle pour l'étude de l'arabe et du syriaque. C'est pendant le séjour qu'il fit à Caen, que Bochart, au milieu d'une discussion soutenue contre lui sur l'origine de quelques médailles espagnoles, mourut subitement, le 16 mai 1667, d'une attaque d'apoplexie.

Huet, qui avait, dans sa jeunesse, traduit en latin les *Pastorales* de Longus et composé un roman médiocre, *Diane de Castro, ou le faux inca*, ouvrage tout rempli des fadeurs et des galanteries mises à la mode par l'hôtel de Rambouillet, écrivit en 1670 son *Essai sur l'Origine des Romans*. Il y soutenait, avec l'auteur de *Télémaque* et l'évêque Camus, que les compositions romanesques peuvent êtres lues avec profit, pourvu qu'elles aient un but moral. Son travail fut imprimé en tête du roman de *Zaide*, par madame de La Fayette, qui lui disait plaisamment à ce sujet : « Nous avons marié nos enfants. » L'année précédente, il avait composé une hymne latine dédiée à Notre-Dame de la Délivrance, que l'évêque de Bayeux avait adoptée et consacrée parmi les chants d'église. Aucun genre ne lui était étranger. La mort de Picart de Perigny, ayant laissé vacante, en 1670, la place de précepteur du dauphin, fils de Louis XIV, le duc de Montausier proposa au choix du roi Ménage, Bossuet ou Huet. Le roi choisit Bossuet pour précepteur et Huet pour sous-précepteur. Installé à la cour, Huet continua à mener de front les travaux les plus divers. Il dirigeait pour son royal élève cette belle édition des classiques *ad usum delphini*, qu'il enrichissait de notes et d'explications, et pour laquelle il avait appelé à son aide plusieurs savants, parmi lesquels il cite avec honneur Anne Lefèvre, plus connue sous le nom de madame Dacier. Il continuait à préparer son édition d'Origène, et il publia un de ses plus importants ouvrages, sa *Démonstration évangélique*. Il fut en 1674 élu membre de l'Académie Française; et ce fut Fléchier qui répondit au discours du récipiendaire.

Pendant qu'il travaillait à la *Démonstration évangélique*, de sérieuses réflexions sur la vie un peu mondaine qu'il avait menée jusque-là le fortifièrent dans son projet d'entrer dans les ordres ecclésiastiques, et il se prépara peu à peu au changement d'existence que devaient lui imposer ses nouveaux devoirs. « Je changeai d'abord la forme de mes habits, dit-il, dans ses *Mémoires*. Je m'étais vêtu à la mode des gens de cour, ou, pour ainsi dire, à la mode des hommes d'épée; je modifiai graduellement mon costume, et je fis en sorte que l'on s'aperçût à peine du changement opéré dans ma manière de me vêtir. » Il avait été admis par l'évêque de Bayeux, François de Nesmond, à entrer dans les ordres mineurs. Le souverain pontife l'autorisa à abréger les délais d'usage; et, après s'être livré pendant trois jours consécutifs à de pieux exercices, il fut ordonné prêtre, en 1676, par Claude Auvry, évêque de Coutances, près du tombeau de sainte Geneviève. En 1678 il reçut du roi l'abbaye d'Aunay, vacante par la mort de Charles Fournier, et il en prit possession au mariage du dauphin, en 1680. Bien que son séjour dans cette riante abbaye, située aux bords de l'Orne, et qu'il appelait son *Tempé*, lui causât plus d'un embarras, par suite des discussions qu'il eut à soutenir, et qu'il soutint en propriétaire normand, peu disposé à faire l'abandon de ses droits contre les moines, qui coupaient ses bois et vendaient son poiré et son cidre, ce fut là cependant qu'il put se livrer avec le plus d'abandon et de charme à ses études favorites. Il y composa ses *Questions d'Aunay, sur l'Accord de la Foi et de la Raison*; sa *Critique de la Philosophie de Descartes*; les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cartésianisme*; sa *Dissertation sur la Situation du Paradis terrestre*; ses notes sur l'Anthologie Grecque, ses *Origines de Caen*; il y donna une édition de ses poëmes grecs et latins. En 1685 il eut à soutenir contre Boileau une vive discussion, sur le passage du *Traité du Sublime*, où Longin rappelle le *Fiat lux* de la Genèse, dans lequel Huet ne trouvait de sublime que la merveille racontée. La même année, Louis XIV l'appela à l'évêché de Soissons; mais, après avoir attendu pendant quatre ans les bulles pontificales, Huet se décida à permuter avec Brûlart de Sillery et à accepter en échange l'évêché d'Avranches, où il ne fut installé qu'en l'année 1692. Sa passion pour l'étude ne l'abandonna pas au sein de ses fonctions épiscopales, « malgré les plaintes des paysans des environs, que ses gens renvoyèrent plus d'une fois en leur disant: *Monseigneur étudie*, et qui protestaient, en se retirant, qu'ils demanderaient au roi un évêque qui aurait fini ses

études. » Après avoir pendant dix ans exercé ses fonctions épiscopales, il s'en démit, en 1699, avec la permission du roi, qui, par forme de compensation, le nomma abbé de Fontenay. Il était là tout auprès de sa ville natale; mais il ne reçut pas de ses compatriotes la haute considération et les égards auxquels il avait droit. Il y fut inondé, dit-il, d'une pluie de procès, et il avoue lui-même, du reste, dans sa correspondance inédite avec son neveu de Charsigné de Piédoue, qui fournit sur sa vie et sur son caractère des révélations précieuses, qu'il soutint parfois ses droits avec une âpreté qui souleva contre lui l'opinion publique. Huet se dégoûta de son abbaye, et prit avec les jésuites de Paris des arrangements par suite desquels il trouva dans leur maison de la rue Saint-Antoine un logement où il s'établit toutes les fois que ses affaires l'appelaient dans la capitale, et où il finit par s'installer tout à fait.

Sa vieillesse n'avait ni altéré ses facultés morales, ni affaibli sa robuste constitution, qu'il avait toujours soutenue avec le plus grand soin à l'aide de l'excellent régime auquel il s'assujettit dès l'âge de quarante ans. « Il ne soupoit jamais, dit l'abbé d'Olivet, dînoit sobrement, et prenoit le soir le bouillon rouge du médecin Delorme. » Il a, dans un poëme sur le thé, qu'il envoyait à Gravina, en 1687, signalé les services que lui avait rendus cette plante et l'heureuse influence qu'elle exerçait sur sa bonne humeur, sa santé et ses forces. Il se délassait de ses travaux d'érudition en composant des vers grecs et latins, des églogues, des épigrammes, et au milieu de toutes ses occupations de savant et de littérateur il trouvait encore assez de temps pour écrire de longues lettres d'affaires, avec cette écriture fine, nette et serrée qui frappe tous ceux qui ont pu lire ses manuscrits. C'est d'une main ferme et sûre qu'à l'âge de quatre-vingt-six ans il rédigea, en double expédition, le 16 mai 1716, son testament olographe, retrouvé, en 1825, avec une foule de papiers précieux, dans un grenier de la maison de Caen, située *Cour du Grand Manoir*, testament curieux à plus d'un titre, et dans lequel on peut signaler plus d'un trait de son caractère et de son esprit (1). Cet acte atteste dans son auteur une singulière aptitude pour les affaires, une mémoire prodigieuse, un rare esprit de détails, une circonspection extrême : il ferait honneur au plus habile juriste et au notaire le plus exercé.

Il est peu de noms aussi célèbre dans l'histoire des lettres que celui du savant évêque d'Avranches. Poëte, philosophe, théologien, astronome, physicien, chimiste, géomètre, helléniste, hébraïsant de premier ordre, il n'est aucune des sciences humaines dans lesquelles il n'ait pris une place éminente. Une sorte d'impétuosité et de fougue le poussa dès son enfance vers l'étude, qui devint pour lui l'objet d'une passion insatiable. A la ville, à la campagne, à la cour, tout le temps fut donné au travail; il y sacrifia une partie du temps consacré au sommeil; il lut ou se fit lire pendant ses repas, dans ses promenades, dans ses voyages, et grâce à sa prodigieuse mémoire, il put conserver tout ce qu'il avait appris : ce fut donc surtout par l'érudition qu'il se distingua dans tous les genres auxquels il appliqua son intelligence, fortement investigatrice. Dans sa *Lettre à Segrais sur l'origine des romans*, il fit l'apologie de ce genre de composition plutôt en antiquaire qu'en homme de goût. Nous avons fait remarquer qu'une de ses œuvres les plus médiocres fut cette *Diane de Castro*, ou ce *Faux Inca*, qu'il composa dans l'âge des passions, et qui n'atteste chez lui qu'une imagination peu active et une médiocre sensibilité. Sa *Correspondance inédite* nous apprend qu'il faisait peu de cas lui-même de ses poésies françaises; il estimait, avec raison, davantage ses vers grecs et latins. Il maniait avec assez d'habileté l'épigramme, et le *Huetiana* en conserve plus d'une à l'adresse de ses compatriotes, peu disposés, comme c'est l'usage, à reconnaître son mérite. Il écrivait, le 27 septembre 1708, à son neveu : « Outre trente particuliers dont j'ai fait la fortune à Caen, j'ai servy votre compagnie et le présidial. Par reconnoissance, quand je vais à Caen, j'y trouve envie, haine, médisance et mépris. Dieu soit béni! ç'a esté le sort de Notre-Seigneur, qui doit nous servir d'exemple et nous consoler. » Son traité de la traduction, *De Interpretatione*, fort estimé de Segrais et dédié à André Graindorge de Prémont, est un long dialogue entre Isaac Casaubon, de Thou, et le jésuite Honton le Duc, conçu à la manière des anciens. On y passe en revue les plus célèbres traducteurs et interprètes, et on y expose quelques-unes des règles qui leur sont imposées. Le recueil de ses dissertations diverses, publié par l'abbé Tilladet, en 2 volumes in-12, et le *Huetiana* attestent l'immense variété de ses connaissances. Il y aborde, ainsi que dans ses lettres latines et françaises, une infinité de sujets, sur lesquels il rassemble toujours des ren-

(1) Ces papiers, qui sont aujourd'hui entre les mains de M. Abel Vautier, de Caen, membre du corps législatif sont : 1° deux liasses de lettres écrites par Huet à son neveu Piédoue de Charsigné, procureur général au bureau des finances de Caen, depuis le 20 mars 1706 jusqu'en l'année 1714 inclusivement. Il y est question principalement des abbayes d'Aunay et de Fontenay ; 2° une assez longue correspondance entre l'abbé Piédoue de l'Aunay, aumônier et secrétaire d'Huet, avec Piédoue de Charsigné, son frère ; 3° un diplôme de membre de l'Académie française, délivré à Huet en 1674 ; 4° le manuscrit autographe du *Faux Inca*, composé par Huet à l'âge de vingt-cinq ans, et publié seulement sept ans après sa mort ; 5° enfin le double du testament olographe de Huet, portant la date du 16 mai 1716. Ce dernier document a été publié en 1853, par M. Charma, professeur à la faculté de Caen, dans le *Bulletin de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France*, t. Ier, p. 126. La Bibliothèque impériale possède un recueil de lettres de Huet adressées au P. Martin, franciscain de Caen, et M. Sainte-Beuve fait espérer la publication d'une autre correspondance, plus étendue, avec Ménage, de 1660 à 1691.

seignements nombreux et puisés aux sources. Il écrit sur l'*Origine de la Rime*, sur l'*Antiquité des Jets d'eau*, sur les *Progrès de la Chimie*, sur l'*Origine de la Rougeole et de la Petite Vérole*, sur la *Manière d'expliquer la Sainte Écriture*, sur la *Pourpre*, sur la *Rosée*, sur la *Salamandre*, sur la *Nature des Comètes*, etc. Ses travaux géographiques et historiques ont plus de valeur et d'importance. Il est le digne émule de Bochart, dans son *Traité sur la Situation du Paradis terrestre*, sujet sur lequel le ministre de Caen avait commencé un travail analogue, qui n'a pas été publié, et qu'on accusa à tort Huet d'avoir copié. Voltaire estimait, pour les documents considérables qu'elle réunit, son *Histoire du Commerce et de la Navigation des anciens*, ouvrage que l'on peut consulter, même après celui d'Heeren. Les *Origines de Caen* complètent *l'Histoire de Caen* par de Bras, et ont servi beaucoup à l'ouvrage, plus récent, de l'abbé de La Rue, dont les *Essais sur la Ville de Caen* ont le tort, comme les deux ouvrages précédents, de donner plutôt l'histoire des monuments que celle des hommes. Voilà bien des livres pour un homme qui a dit, non sans quelque raison, « que tout ce qui a été écrit depuis que le monde est monde tiendrait dans quelques in-folio si chaque chose n'avait été dite qu'une fois ». C'est à ses ouvrages philosophiques que l'évêque d'Avranches doit principalement sa célébrité. L'esprit dans lequel ils sont conçus l'a fait ranger jusqu'à présent parmi les écrivains qui se proposent de ramener l'homme à la foi par les sentiers du doute, et qui obscurcissent l'éclat des lumières naturelles afin que l'âme, ne comptant plus sur l'appui de la raison, ne reconnaisse d'autre autorité que celle de la révélation. Pascal avait employé cette méthode périlleuse avec une amertume éloquente, et avait été lui-même effrayé des attaques qu'il dirigeait contre la raison humaine immolée au pied de la croix. Huet reprit son argumentation avec plus d'ordre et surtout d'érudition. Il se plut, dans la *Démonstration évangélique*, à signaler les vains efforts de la raison pour s'établir dans la ferme possession du vrai. La foi seule, selon lui, peut mettre un terme aux agitations de l'esprit, et c'est précisément pour faire sentir tout le prix de cette grâce surnaturelle que Dieu a donné à l'homme des facultés si débiles. Dans les *Questions d'Aunay*, et la *Critique de la Philosophie cartésienne*, il fut plus explicite encore : il prend un à un les arguments du père de la philosophie moderne : il soutient qu'une fois engagé dans son doute méthodique, Descartes n'en peut régulièrement sortir; que la notion de l'existence personnelle n'est pas la première qui se présente à l'esprit; il nie que l'évidence soit la marque de la vérité, que l'âme soit mieux que le corps, qu'elle ait une notion directe de l'infini, notion qui n'est, au contraire, dit-il, conçue que comme négation du fini, et ne peut fournir aucune démonstration solide de l'existence de Dieu. Il condamne donc sans ménagement un système de philosophie qu'il considère comme offensant la religion, puisqu'il met l'autorité de l'évidence sur la même ligne que celle de la foi.

Mais c'est surtout dans son *Traité de la Faiblesse de l'Esprit humain* qu'il semble avoir voulu faire servir le pyrrhonisme philosophique au triomphe de la foi. Dans son premier livre, il cherche à démontrer, par treize motifs, que la vérité ne peut être connue de l'entendement par le secours de la raison, avec une pleine et entière certitude; dans le second, il fait connaître jusqu'à quel point, à défaut d'une certitude complète, l'esprit humain peut atteindre à la vérité. Tout ce qu'il en sait ne peut être considéré que comme ayant pour base une sorte de *vraisemblance* et de *probabilité*, qui suffisent pour lui faire croire qu'il n'est pas dans un continuel égarement. Il conclut enfin dans le troisième livre que les vérités premières, et même les propositions telles que celles-ci : l'homme est composé d'un corps et d'une âme, l'homme sent et vit, etc., qui n'étaient que probables ou humainement certaines quand elles étaient simplement admises sur le témoignage de la raison, deviennent, par la foi, certaines d'une certitude absolue et divine. Le grand Arnauld avait, en 1692, condamné les attaques de Huet contre le cartésianisme; le *Journal de Trévoux*, en 1725, voulut prouver que le *Traité de la faiblesse de l'Esprit humain* ne pouvait être de l'évêque d'Avranches. Il fallut que l'abbé d'Olivet, l'éditeur du traité, ainsi que des *Huetiana*, produisît le manuscrit et le soumît à l'Académie Française, qui le fit examiner par Boivin et La Monnoye. Le *Journal de Trévoux* ne s'était pas contenté de nier l'authenticité de l'ouvrage, il en avait essayé la réfutation. Huet fut défendu par le père Baltus, et critiqué en 1733 par Crouzaz, dans son *Examen du Pyrrhonisme ancien et moderne*. D'autres écrivains, Voltaire et Brucker entre autres, ont étendu le scepticisme de Huet jusqu'à ses croyances religieuses et mis en doute la sincérité de sa foi. On composerait une bibliothèque des écrits auxquels de semblables discussions ont donné lieu. La question a été agitée tout récemment encore dans les deux sens par deux écrivains très-versés dans les études philosophiques, M. Christian Bartholomess, qui considère Huet comme pyrrhonien en philosophie, et M. l'abbé Flottes, qui soutient que c'est calomnier l'évêque d'Avranches que de lui donner ce titre. Il est certain, et tout le monde en convient, que Huet s'est, dans tous ses ouvrages de philosophie, attaché à soutenir que la philosophie qui s'abstient de tout assentiment dogmatique est celle qui est la plus favorable au christianisme, et que ses principaux arguments consistent à mettre la raison aux prises avec elle-même, en dévelop-

pait les preuves dont se servent les sceptiques pour répondre aux philosophes dogmatiques, afin que, sa faiblesse étant constatée, elle sente la nécessité de la foi. Il nous semble qu'il est difficile de ne pas voir dans Huet le représentant du scepticisme théologique qui a été développé de nos jours avec tant d'éclat par l'abbé de La Mennais.

Huet légua à la maison professe des jésuites de Paris ses précieux manuscrits et sa belle bibliothèque, qui, après la destruction de l'Ordre des Jésuites, en 1764, allait être vendue avec celle des religieux, lorsque le légataire de Huet mit opposition à la vente, et obtint gain de cause, en vertu d'un arrêt du conseil du roi. L'impératrice de Russie en offrit 50,000 écus; mais elle fut achetée par Louis XV, qui en enrichit la Bibliothèque royale, en assurant au neveu de Huet une rente de 1750 livres au capital de 35,000 livres. Dans l'année même où il rédigeait ce testament, Huet publia sa remarquable *Histoire du Commerce et de la Navigation des Anciens*. Il conserva presque toutes ses facultés pendant les dernières années de sa vie, qu'il consacra en grande partie à la composition de ses *Mémoires*, commencés en 1712 à la sollicitation de ses amis, et qui sont connus sous le titre de *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*, ouvrage dont M. Ch. Nisard a récemment donné la traduction, et qui est pour la biographie du célèbre évêque d'Avranches le point de départ le plus exact et le plus sûr. C'est à l'âge de quatre-vingt-onze ans qu'il termina sa vie, si longue et si bien remplie. Il était doyen de l'Académie Française. Ses principaux ouvrages sont: *De Interpretatione Libri duo*; Paris, 1661, in-4°; — *Origenis Commentaria in Sacram Scripturam*; Rouen, 1668, 2 vol. in-fol.; — *De l'Origine des Romans*; Paris, 1670, in-12; — *Animadversiones in Manilium et Scaligeri notas*; ibid., 1679, in-4°; — *Demonstratio Evangelica*; ib., 1679, in-fol.; — *Censura Philosophiæ Cartesianæ*; ib., 1689, in-12; — *Quæstiones Alnetanæ de Concordia Rationis et Fidei*; ib., 1690, in-4°; — *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du Cartésianisme*; ib., 1692, in-12; — *Dissertations sur diverses matières de religion et de philosophie*; ibid., 1712, in-12; — *Histoire du Commerce et de la Navigation des Anciens*; ibid., 1716, in-12; — *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*; Amsterdam, 1718, in-12. La plupart de ses ouvrages ont eu plusieurs éditions. On a publié le *Huetiana* à Paris en 1722. C'est la même année aussi qu'a été publié à Paris, par l'abbé d'Olivet, celui de tous les ouvrages de Huet qui a soulevé le plus d'opposition et suscité les plus vives controverses; c'est le *Traité de la Faiblesse de l'Esprit humain*, dont l'auteur avait fait une traduction latine, imprimée à Amsterdam, en 1738, 1 vol. in-12.

C. HIPPEAU.

Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus; 1718, in-8°, publiés par M. de Sallengre; traduits en anglais par John Aikin, Londres, 1796; et en français par M. Nisard, Paris, 1853, in-8°. — Tilladet, *Recueil de Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie*; Paris, 1712, in-12; La Haye, 1714 et 1720, 2 vol. in-12. — *Huetiana*. — D'Alembert, *Histoire des Membres de l'Académie Française: éloge de Huet*. — *Nouveaux Mémoires* de l'abbé d'Artigny, t. II. — *Bibliothèque universelle* de Leclerc, t. XV. — *Journal Littéraire de La Haye*, t. II. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, t. V. — *Mémoires de Littérature*, par le P. Desmolets, t. II. — *Œuvres d'Arnauld*, t. III. — Leibnitz, *Opera omnia*, t. V, éd. de Dutens. — Crouzaz, *Examen du Pyrrhonisme ancien et moderne*. — *Journal de Trévoux*, 1725. — Brucker, *Historia critica Philosophiæ*, t. V. — De Gerando, *Histoire comparée des Systèmes de Philosophie*, t. III. — *Dictionnaire des Sciences Philosophiques*. — Christian Bartholomess, *Huet et son Système théologique*. — *Étude sur Daniel Huet, évêque d'Avranches*, par M. de Gournay, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1854. — *Étude sur Daniel Huet, évêque d'Avranches*, par l'abbé Flottes; Montpellier, 1857.

HUET DE GUERVILLE (*Paul*), de la famille du précédent, né à Caen, le 31 juillet 1777, mort en 1854. Maire de Sedan pendant l'occupation de cette ville par l'armée prussienne sous les ordres du comte de Ziethen, il parvint à établir une correspondance au péril de sa vie avec le baron de Choisy, commandant le château, et put par ce moyen conserver au roi le fort de Sedan jusqu'au 15 septembre, sauvant ainsi sept à huit millions de projectiles que ce fort renfermait. Pendant les Cent Jours il resta à la tête de l'administration, par ordre de M. le baron de Frémont, préfet, et de M. Bedoch, commissaire pour l'empereur, bien qu'il ait donné trois fois sa démission et qu'il ait refusé de signer l'acte additionnel. Louis XVIII le nomma maire le 5 juin 1816. La ville de Sedan lui doit l'érection de la statue du maréchal de Turenne, la construction de l'hôtel de ville, du palais de justice et de la salle de spectacle. Ayant pris une part très-active aux luttes électorales de 1830, il donna sa démission après la révolution de Juillet, et se retira au château de Laviot (Belgique), où il mourut.

Documents particuliers inédits; Correspondance manuscrite, et Testament olographe de Huet.

* **HUET DE GUERVILLE** (*Paul-Edmond*), petit-fils du précédent, né à Sedan, en 1822, collaborateur à divers recueils périodiques, est le descendant et représentant direct de cette famille.

HUET DE FROBERVILLE (*Claude-Jean-Baptiste*), écrivain et législateur français, né à Romorantin, en Sologne, le 5 octobre 1752, mort à Orléans, en 1838. En 1791, connu dans son département par quelques écrits sur les affaires publiques, il fut élu député du Loiret à l'Assemblée législative, où il se montra partisan de la monarchie constitutionnelle. Il obtint des améliorations dans l'administration forestière de son département, une indemnité de 60,000 fr. pour les pertes éprouvées dans l'Orléanais, et il en fit réduire les contributions. L'année suivante, en voyant les calamités qui menaçaient la France, il revint dans son département. Il y fut traité comme suspect et deux fois incarcéré. Depuis il se tint

éloigné des affaires publiques pour se livrer à la culture des lettres. Il fut un des fondateurs de l'académie d'Orléans, dont il devint le secrétaire perpétuel et qui lui doit quelques travaux. Il a publié : *Description plaisante d'une Fête donnée à l'occasion de la paix de Grenelle* (dans le *Courrier de l'Europe*, 5 novembre 1779); — *Essai sur la Topographie d'Olivet*; 1784, in-8°; — *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Louis Pulci, avec un extrait de son poëme intitulé :* Morgante Maggiore (*Esprit des Journaux*, ann. 1784); — *Dissertation critique sur deux ouvrages intitulés :* Chroniques de Turpin; Orléans, 1785, in-12, et dans le t. III des Mélanges de Millin; — *Éloge de Pilâtre des Roziers*; Orléans et Paris, 1785, in-12; — *Recherches sur l'Origine de la Gabelle en France* (*Esprit des Journaux*, 1788); — *Requête du tiers-état au roi*; 1788, in-8°; — *Vues générales sur l'État de l'Agriculture dans la Sologne et sur les moyens de l'améliorer*; Orléans et Paris, 1788, in-8° : ce travail était demandé par l'assemblée provinciale; — *Réflexions d'un Citoyen sur les Pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire et sur l'appel au peuple*; Orléans, 1789, in-8°; — *Avis important sur la Manière de délibérer aux États généraux*, 1789, in-8°; — *Catéchisme des Trois Ordres, pour les assemblées d'élection* (sous la rubrique de *Un Gentilhomme français*); 1789, in-8°; — Des articles de politique et de littérature dans le *Journal de Paris*, dans l'*Esprit des Journaux* et dans la *Chronique de Paris*. G. DE F.

Vergnaud-Romagnesi, *Notice historique et biogr. sur C.-J.-B. Huet de Froberville*; 1839.

HUET DE FROBERVILLE (*Barthélemy*), historien français, frère du précédent, né le 22 janvier 1761, à Romorantin, en Sologne, mort le 12 février 1835. Après avoir fait ses études, il partit comme officier dans le régiment de l'Ile-de-France, et arriva dans cette colonie en 1778. Il commanda, en 1781, un détachement qui fit partie de l'escadre du bailli de Suffren pour l'expédition de l'Inde, et se distingua surtout à l'affaire de Goudelour, sur la côte de Coromandel. Les Français étant rentrés en possession de Pondichéry, Huet y fut envoyé. Lorsque les troupes françaises en furent retirées, il revint à l'Ile-de-France, et bientôt quitta le service pour se fixer dans cette colonie. L'estime dont il jouissait le fit appeler à remplir quelques fonctions publiques, qu'il abandonna bientôt pour s'occuper de plusieurs ouvrages qu'il méditait sur l'histoire, les mœurs et la langue des Malgaches. Il a publié à l'Ile-de-France les ouvrages suivants : *Grand Dictionnaire Malgache*; 2 vol. in-fol. : Dumont-Durville en a donné un abrégé dans son Voyage sur *L'Astrolabe*, partie philosophique; — *Traduction des Saintes Écritures en malgache, idiome du sud*, 2 vol. in-fol.; — *Collection des Voyages de Mayeur, interprète de Beniowsky à Madagascar*; 10 vol. in-fol.; — *Histoire de Ratsimilaho, roi de Foulepointe, d'après la tradition des Malgaches*; in-fol.; — *Essai sur les Malgaches* : cet ouvrage, qui devait être imprimé à Londres, a été égaré; — *Le Cimetière de Port-Louis, scènes historiques*; 2 vol. in-8°; — *Sydner, ou les dangers de l'imagination*, roman; — *Journal tenu pendant la guerre de l'Inde, de* 1781 à 1783, in-fol. On lui attribue un poëme burlesque intitulé : *La Culpaïde*. Il a rédigé le *Journal des iles-de-France et de Bourbon*. Une nouvelle édition de l'*Histoire de l'île de Madagascar*, par Étienne de Flacourt, commencée par Huet, est restée inachevée. G. DE F.

Louandre, *La Littérature franç. contemporaine*. — *Renseignements particuliers*.

HUET DE COETLISAN (*Jean-Baptiste-Claude* REGNAULT), administrateur français, né à Nantes, le 9 juin 1769, mort le 12 décembre 1823, à Savenay. Il appartenait à une famille distinguée dans la magistrature, fit ses études chez les Oratoriens de sa ville natale, et fut reçu avocat à Rennes en 1790. Partisan de la révolution, il écrivit d'abord dans la *Chronique du Département de la Loire-Inférieure*, rédigée par une société de patriotes. Il assista comme délégué de la garde nationale de Nantes à la Fédération générale qui eut lieu au Champ-de-Mars de Paris le 14 juillet 1790. En 1792 il fut membre du conseil communal de Nantes, et commanda en second un des bataillons de la garde nationale de cette ville. En correspondance avec les fédéralistes du Calvados, il se réfugia dans l'armée des Pyrénées orientales après la chute des girondins; quartier-maître dans les compagnies franches, il se distingua comme capitaine d'état-major pendant le siége de Roses, et à la prise de Figuières, sous les ordres du général Pérignon. Aide de camp du général Dugommier, il fut chargé d'apporter à la Convention des drapeaux pris sur l'ennemi. Huet quitta bientôt le service militaire, et revint à Nantes, où il fut nommé secrétaire général de l'administration centrale du département de la Loire-Inférieure à la fin de 1795. En cette qualité, il prit une part active à la création de l'école centrale, et fut un des fondateurs de l'Institut départemental des Sciences et des Arts. Cette société ayant reçu du gouvernement consulaire la mission de s'occuper d'une statistique du département, Huet s'empressa d'envoyer sur cet objet un manuscrit qui fut imprimé par ordre du ministre. Sous le Directoire, Huet avait été proposé pour remplir le ministère de la justice; mais, préférant rester à Nantes, il refusa. Nommé en 1802 membre du Tribunat, il ne voulut pas non plus accepter; ce qui n'empêcha pas Napoléon d'être indisposé contre lui, parce qu'il avait été élu avant Lucien Bonaparte, son compétiteur. Il était depuis 1800 secrétaire général de la préfec-

ture de la Loire-Inférieure. Impliqué, en 1806, avec le receveur général du département, dans un procès criminel, Huet resta vingt mois à la prison de La Force à Paris. Le receveur général fut condamné à huit ans de fers et à la flétrissure pour faux en écriture publique et surcharges sur ses registres. Huet fut solennellement acquitté; mais, au moment où il allait sortir de prison, un ordre du gouvernement l'y retint. Belleville, intendant général du Hanovre et ancien préfet de la Loire-Inférieure obtint enfin sa liberté. Huet revint à Nantes, et fut nommé, en 1809, sous-préfet à Bazas. Il y était à peine arrivé, qu'il se fit remarquer par son intrépidité, en arrêtant avec quelques gardes nationaux l'insubordination d'un régiment de lanciers polonais qu'on envoyait en Espagne. Destitué à la première restauration, Huet revint à Paris, et bientôt il fut appelé aux fonctions de chef de la première division au ministère de l'intérieur, laquelle fut réunie au ministère de la police générale après le retour de Napoléon. L'arrondissement de Châteaubriant le choisit pour député à la chambre des représentants. A la seconde restauration, il prit un passeport pour l'Angleterre; mais, arrêté au premier relai, il fut amené à la Conciergerie et mis au secret. Il resta en prison du 1er mai 1816 au 8 mars 1817. Le 1er janvier sa fille avait obtenu sa liberté; mais Huet refusa d'en profiter, et attendit encore trois mois un jugement : il finit par se décider à sortir de sa prison, sans avoir été interrogé et sans qu'on lui eût fait connaître les motifs de sa détention. Ses habits avaient été entièrement défaits pour s'assurer qu'il n'emportait aucune correspondance. Plus tard, Huet fut chargé de rédiger la partie politique du *Journal du Commerce*, en opposition avec le ministère Villèle. Poursuivi devant le tribunal de police correctionnelle, en novembre 1822, pour attaque contre le gouvernement, il fut condamné, malgré la défense de Me Barthe. Après cette affaire, Huet retourna dans son département, et se retira à Savenay. « Huet se distingua surtout, dit M. Armand Guéraud, comme publiciste habile et administrateur éclairé, puis comme statisticien consciencieux, digne du titre qui lui avait été donné de premier statisticien de son temps. » On a de lui : *Statistique du Département de la Loire-Inférieure, publiée par ordre du ministre de l'intérieur*; Paris, 1802, in-8°; nouv. édition, revue et augmentée, sous ce titre : *Recherches économiques et statistiques sur le Département de la Loire-Inférieure, Annuaire de l'an XI*; Nantes, an XII, in-4°; — *Mémoire pour J.-B. Huet, secrétaire général de la préfecture et membre du collége électoral du département de la Loire-Inférieure*; Paris, 1806, in-4°; — *De l'organisation de la puissance civile dans l'intérêt monarchique, ou de la nécessité d'instituer les administrations départementales et municipales en agences collectives*; Paris, 1820, in-8°. Huet de Coethsan a laissé plusieurs manuscrits inachevés. Membre de l'Académie Celtique, il avait rédigé des notes sur les *Pierres de Carnac*. Il a fait insérer divers articles dans la *Revue Encyclopédique* et dans d'autres recueils. Son *Histoire des Courtisans de Rome*, écrite en latin, et ses *Recherches sur l'Économie politique des Anciens, sur les moyens qu'ils mettaient en usage pour faire vivre leurs armées et transporter leur matériel de campagne* n'ont pas encore été publiées.

J. V.

Mahul, *Annuaire Nécrol.*, 1829. — Dugast Matifeux, *Bibliographie révolutionnaire de Nantes*. — *Le Lycée armoricain*, t. III, p. 167. — Guépin, *Histoire de Nantes*. — Armand Guéraud, *Notice sur Huet de Coetlisan*, dans la *Biographie Bretonne*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* *Notice biographique*, dans la *Revue Encyclop.*, 1823, t. XX, p. 701. — Quérard, *La France Littéraire*.

*HUET (*Paul*), peintre français, né à Paris, en 1804. Il étudia la peinture sous Gros et Pierre Guérin, et se consacra au paysage, où il s'est distingué par l'aspect poétique de ses sites et par une couleur harmonieuse et fine. Ses tableaux ont paru à presque tous les Salons successifs, depuis celui de 1827. On peut citer, entre autres : *Inondation de Saint-Cloud* (1832); — *Soleil couchant* (id.); — *Vue des Environs d'Antibes* (id.); — *Fourré de forêt* (id.); — *Soirée d'Automne* (1833); — *Vue d'Avignon* (id.); — *Vue du Château d'Eu* (id.); — *Une Matinée de printemps* (1835); — *Un Coup de Vent, souvenir d'Auvergne* (1838); — *Paysage composé, soleil couchant* (1839); — *Intérieur de Forêt* (1841); — *Vue du Port et de la Rade de Nice* (id.); — *Vue d'Avignon et du Château des Papes* (1843); — *Paysage, scène tirée de l'Arioste* (1848); — *Vue prise aux environs du col de Tende* (1849); — *Les Rives enchantées* (1850); — *Le Calme du Matin* (1852); — *Les Marais salants, aux environs de Saint-Valery-sur-Somme* (1854). M. Huet a exposé aussi, à différents Salons, des paysages gravés à l'eau-forte. Il a reçu une médaille de première classe en 1848 et 1855 et la croix de la Légion d'Honneur en 1851.

G. de F.

Documents particuliers.

*HUET (*François*), philosophe et publiciste français, né le 26 décembre 1814, à Villeau (Eure-et-Loir). Issu d'une famille de cultivateurs, il devint à l'âge de vingt ans professeur suppléant d'histoire au collége Rollin à Paris, et fut nommé en 1835 professeur de philosophie à Gand; il y resta en cette qualité jusqu'en 1850, époque où il donna sa démission. On a de lui : *Étude sur Henri de Gand*; 1838; — *Éléments de Philosophie pure et appliquée*; 1848 : dans cet ouvrage, dont l'auteur prépare une édition plus complète, il a pour but de restaurer et de compléter les doctrines de Descartes, de Platon et de Leibnitz, en partant du double principe de l'indépendance de la raison et de son accord nécessaire avec la foi chrétienne; — *Le Règne social du*

Christianisme; 1853 : ouvrage mis à l'*index*; — *Essais sur la Réforme catholique*; 1856 : en collaboration avec M. Bordas-Demoulin; les innovations à faire dans le sein du catholicisme proposées par M. Huet dans cet ouvrage consistent à laisser participer les fidèles au gouvernement de l'Église, sans supprimer pour cela l'ordre hiérarchique. — M. Huet est encore auteur d'un *Discours sur la Réforme de la Philosophie*, qui sert d'introduction au *Cartésianisme* de M. Bordas-Demoulin. A. LARGENT.

Documents particuliers.

HUETE (*Jaume* DE), poëte espagnol, natif de l'Aragon, vivait au commencement du seizième siècle. Il est l'auteur de deux *comedias*, intitulées, l'une *Vidriana*, in-4°, en 18 feuillets, et l'autre *Tesorina*, in-4°, en 15 feuillets; toutes deux, imprimées sans date et sans nom de ville, sont excessivement rares. Dans l'une et dans l'autre, il y a dix interlocuteurs, et il s'agit d'amours qui se dénouent par un heureux mariage. Elles offrent la singularité qu'elles se terminent par quelques mauvais vers latins, où l'auteur s'excuse de n'avoir pas mieux fait. L'Inquisition castillane, qui mettait alors beaucoup de livres dans son *Index expurgatorius*, plaça la *Tesorina* sous la rubrique de Valladolid, 1559. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Litterature*, t. II, p. 18.

HUETERIE (DE LA). *Voy.* LA HUETERIE.

* **HUETTE** (*Louis*), opticien français, né à Rennes, le 21 octobre 1756, mort à Nantes, le 2 septembre 1805, ébaucha sa première éducation chez les frères de la Doctrine chrétienne, en même temps qu'il travaillait chez son père, tourneur en bois; mais, tourmenté du désir de trouver dans les voyages lointains un aliment à son imagination ardente, il quitta à quinze ans la maison paternelle. Ce fut en Hollande qu'il puisa les premières notions de l'art de l'opticien, dans lequel il devait plus tard acquérir une légitime réputation. Il visita ensuite la Prusse, la Pologne et la Russie, puis il consacra près de cinq ans à parcourir l'Italie. La vue et l'étude des monuments de ce pays ne firent qu'accroître son avidité de connaître. Dans le but de la satisfaire, il se rendit en Orient. Après quelques excursions dans presque toutes les villes de l'Archipel et une partie de la Grèce continentale, excursions suivies d'un assez long séjour à Constantinople, il gagna Alexandrie, d'où il pénétra dans la haute Égypte, en Arabie et en Syrie. Revenu en France, après quinze ans d'absence, il consacra deux années à se perfectionner dans son art, la première à Paris, la seconde à Londres. Revenu à Rennes en 1788, il s'y maria, et vint s'établir à Nantes en 1793. Partageant désormais son temps entre les travaux intellectuels et les occupations manuelles destinées à subvenir aux besoins de sa famille, Huette enrichit l'optique de quelques inventions ou procédés utiles. En 1794 il appliqua les lentilles achromatiques à des microscopes qu'il avait lui-même fabriqués, lentilles qui remplissaient parfaitement les conditions exigées de grossissement et de netteté, dans des dimensions restreintes entre 2 et 3 millimètres de diamètre et une distance focale correspondante.

L'un des fondateurs, en 1798, de l'Institut départemental de la Loire-Inférieure, aujourd'hui Société académique, il soumit à cette société, en 1802, un *Mémoire sur les Amusements galvaniques*. En 1802 il lui communiqua la *Description d'un nouvel Horizon artificiel* qu'il avait exécuté. Cet instrument, fort exact, et d'un transport facile, renfermait en lui-même son niveau à bulle d'air, propre à donner la ligne horizontale en tous sens. On l'emploie avantageusement dans les observations d'astronomie nautique et pour la détermination à terre de toute espèce de plan horizontal. La même année il présenta à l'Institut des verres plans à faces parallèles de 8 à 10 centimètres de diamètre, qui, soumis à des épreuves rigoureuses, furent reconnus d'une précision irréprochable. Deux ans plus tard il mit sous les yeux du même corps savant un objectif achromatique de 0,56° de diamètre sur 0m,70c de foyer, construit avec du flint-glass français, dont l'emploi affranchissait la France du tribut qu'elle avait jusque-là payé à l'Angleterre pour ce produit. L'esprit profondément observateur de Huette avait conçu l'idée de cet instrument à la vue d'un verre en cristal provenant de la manufacture du Creusot. Le poids de ce verre l'avait conduit à faire le calcul des courbures en rapport avec le pouvoir dispersif de cette matière, pour l'achromatiser avec le verre de Paris. Le succès justifia ses calculs, et cet objectif, appliqué à une excellente lunette de John Dollond, supporta avantageusement la comparaison avec l'objectif de l'opticien anglais, sans aucune réduction d'ouverture. Indépendamment de ces travaux, Huette a laissé en manuscrit : des *Mémoires sur l'Égypte et la Syrie*, qui offrent de l'intérêt, même après le voyage de Volney; — *Relation d'un Voyage à Jérusalem et aux Lieux Saints*; — *Ascension au Cratère du mont Etna*. P. LEVOT.

Annales et Procès-verbaux des séances publiques de la Société Académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. — *Documents inédits.*

HUEVA (Doña *Barba-Maria* DE), peintre espagnole, née à Madrid, en 1733. Ses charmants tableaux de genre lui firent ouvrir, par une honorable exception, les portes de l'Académie de San-Fernando, en 1752. Le goût et la délicatesse dont sont empreintes ses nombreuses productions les font rechercher des amateurs. A. DE L.

Las Constituciones y Actas de la Academia de San-Fernando de Madrid. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

HUEZ (*Claude*), magistrat français, né à Troyes, le 3 avril 1724, massacré dans la même ville, le 9 septembre 1789. Il fut successivement conseiller au bailliage et présidial de sa ville natale, assesseur civil, lieutenant criminel, et enfin maire de Troyes (29 juillet 1786). En 1787, il

siége à l'assemblée provinciale de Châlons. Huez, en 1789, vint à Paris et révéla aux échevins de son pays les intrigues qui se passaient sous ses yeux pour exciter des troubles à Paris et dans les provinces. Ses lettres furent soustraites à la poste, et dès lors il fut dévoué à la haine des ennemis du nouvel ordre de choses, qui, sous le masque du patriotisme, le dénoncèrent à ses concitoyens comme un accapareur, un ennemi de l'ordre, de la liberté, etc. On l'accusa même d'avoir empoisonné des farines vendues aux boulangers de Troyes. Il était alors président du bailliage de cette ville et de la chambre de police. Il siégeait lorsque la salle fut envahie par une troupe de furieux : arraché de son siége, il fut traîné dans la cour de l'hôtel de ville une corde au cou; une femme lui creva les yeux avec des ciseaux, pendant qu'il respirait encore, et d'horribles mutilations furent exercées sur son corps (1).

H. Lesueur.

Moniteur universel, année 1789, p. 114. — *Biographie moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

HUFELAND (*Gottlieb*), jurisconsulte allemand, né à Dantzig, le 19 octobre 1760, mort à Halle, le 25 février 1817. Il fit ses études à Leipzig et à Gœttingue, visita l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, et enseigna le droit aux universités de Iéna, de Wurtzbourg, de Landshut et de Halle. Ce fut lui qui, en commun avec Ersch, eut l'idée de publier la grande encyclopédie allemande connue sous le nom d'*Allgemeines Encyklopædie* d'Ersch et Gruber. Il céda ses droits à Gruber (voir ce nom). Les principaux ouvrages de Hufeland sont : *De Legum in Pandectis interpretandarum Subsidio, ex earum nexu et consecutione petendo*; Iéna, 1785 in-4°; — *Ueber den Grundsatz des Naturrechts* (Du Principe du Droit naturel); Leipzig, 1785; — *Ueber einige Rechte protestantischer Fürsten* (De quelques Droits des Princes protestants); Iéna, 1788; — *Lehrbuch des Naturrechts* (Traité du Droit naturel); Iéna, 1790; 2e édit., 1795; — *Beitraege zur Berichtigung der positiven Rechtswissenschaft* (Matériaux pour rectifier quelques erreurs de la Science du Droit positif); Iéna, 1792; — *Einleitung in die Wissenschaft des teutschen Privatrechts* (Introduction à la Science du Droit privé allemand); Iéna, 1796; — *Lehrbuch der Geschichte und Encyklopædie aller in Teutschland geltenden positiven Rechte* (Histoire et Encyclopédie de tous les Droits positifs ayant valeur en Allemagne); Iéna, 1796. Cet ouvrage, dont la première partie seule a paru, traite de l'histoire du droit romain; — *Abriss der Wissenschaftskunde und Methodologie der Rechtsgelehrsamkeit* (Éléments de la Science et de la Méthodologie de la Jurisprudence); Iéna, 1797; — *Institutionen des gesammten positiven Rechts* (Institution du Droit positif entier); Iéna, 1798; 2e édit., 1803; — *Ueber den eigenthümlichen Geist des roemischen Rechts, im Allgemeinen und im Einzelnen* (De l'Esprit particulier du Droit romain en général et en particulier); Giessen, 1815-1817, 2 vol.

R. L.

Biogr. de Hufeland, en tête de la thèse de K.-F. Walch, *Reliquiæ Controversiæ inter Bulgarum de Bulgaris et Martinum Gosiam de prælatione datis*; Iéna, 1785.

HUFELAND (*Christophe-Guillaume*), médecin allemand, né le 12 août 1762, à Langensalza (Thuringe), mort à Berlin, le 25 août 1836. Fils d'un médecin, il étudia lui-même la médecine à Iéna et à Gœttingue, et obtint en 1783 le grade de docteur. Il exerça ensuite l'art de guérir à Weimar, occupa en 1793 une chaire à l'université de Iéna, et vint en 1798 à Berlin, où il fut chargé de la direction du *Collegium Medicum* et de la surveillance de l'hôpital public La Charité. Le roi de Prusse le nomma son médecin particulier, et l'Académie des Sciences le reçut parmi ses membres. Depuis la fondation de l'université de Berlin (1809), il y enseigna la pathologie spéciale et la thérapie. Hufeland a joui d'une grande réputation comme médecin praticien et comme professeur. Ses nombreux ouvrages ont été souvent réimprimés en Allemagne; plusieurs furent traduits en français. Voici les principaux : *Bemerkungen ueber die künstlichen und natürlichen Blattern zu Weimar im Jahre* 1788 (Observations sur la Petite Vérole artificielle et naturelle qui régna à Weimar dans l'an 1788); Leipzig, 1789, 1793, 1798, in-8°; — *Neueste Annalen der französischen Arzneykunde* (Annales de Médecine française); Leipzig, 1791-1800, t. I-III; — *Ueber die Ungewissheit des Todes und das einzige untruegliche Mittel sich von seiner Wirklichkeit zu ueberzeugen und das Lebendigbegraben unmoeglich zu machen* (De l'Incertitude dans l'Apparence de la mort et du seul moyen de se convaincre de sa réalité et d'empêcher l'enterrement d'un vivant); Weimar, 1791, in-8°; Graetz, 1791 et 1824, in-8°; — *Aufklaerungen der Arzneywissenschaft aus den neuesten Entdeckungen der Physik und Chemie* (Explications touchant la Médecine, d'après les dernières découvertes de physique et de chimie); Weimar, 1793-1794, in-8°; — *Vollstaendige Darstellung der Kraefte und des Gebrauchs der salzsauern Schwererde in Krankheiten* (Exposition complète des vertus et de l'usage du Muriate de Baryte); Berlin, 1794, in-8°; — *Erinnerungen an alle Muetter denen die Gesundheit ihrer Kinder am Herzen liegt* (Avis aux Mères touchant la

(1) Ce crime ne resta pas impuni : le 27 novembre suivant, la cour prévôtale de Troyes condamna les nommés Claude-Augustin Picard, Jean Albert, Christophe Hariot et Jacques Toussaint à avoir « bras, jambes, cuisses et reins rompus vifs », après avoir fait amende honorable nus en chemise, la corde au col et tenant en main une torche de cire ardente; la femme Marguerite Vilain, femme Joannes, fut également condamnée, après avoir de même fait amende honorable, à être pendue et étranglée. Ce jugement fut exécuté dans toute sa juste sévérité. (*Moniteur* du 14 décembre 1789.)

Santé de leurs Enfants); Bielefeld, 1794 : — *Gemeinnützige Aufsaetze zur Befoerderung der sundheit, des Wohlseyns und vernünftiger Gemedicinischen Erfahrung* (Dissertations populaires sur la Santé, sa conservation, etc.); Leipzig, 1794, in-8°; — *Ideen ueber Pathogenie, oder Einfluss der Lebenskraft auf Entstehung und Form der Krankheiten* (Idées sur la Pathogénie, ou de l'influence de la force vitale sur l'origine et la forme des maladies); Iéna, 1795, in-8°; — *Ueber die Ursachen, Erkenntniss und Heilung der Skrofelkrankheit* (Traité de la Maladie scrophuleuse); Berlin, 1785, in-8°; 3ᵉ édit., Berlin, 1819 : ouvrage couronné par l'Académie impériale des Curieux de la Nature; traduit en français sur la 3ᵉ édition allemande (1819) et accompagné de notes, par J.-B. Bousquet; Paris, 1821; — *Makrobiotik, oder die Kunst das menschliche Leben zu verlaengern* (Macrobiotique, ou l'art de prolonger la vie humaine); Iéna, 1796; 6ᵉ édit, Berlin, 1842 : ouvrage célèbre, qui a été traduit de toutes les langues européennes. On en a des traductions françaises d'*A. Duvau*, Iéna, 1798, 2 vol. in-8°; Coblentz, 1799, 2 vol.; Lausanne et Lyon, 1809; Hambourg, 1805; Paris, 1810; d'A.-J.-L. Jourdan, Paris, 1824; — *Bemerkungen ueber das Nervenfieber und seine Complicationen in den Jahren* 1796, 1797, et 1798 (Observations sur la Fièvre nerveuse et ses complications pendant les années 1796, 1797 et 1798); Iéna, 1799, in-8°; — *Einrichtung und Gesetze des medicinischen Instituts zu Iéna* (De l'Établissement et des Lois de l'Institut médical de Iéna); Iéna, 1798, in-8°; — *Pathologie*; Iéna, 1798, in-8°; — *Guter Rath an Mütter ueber die wichtigsten Punkte der physischen Erziehung der Kinder in den ersten Jahren* (Avis aux Mères sur les points les plus importants de l'Éducation physique des Enfants dans les premières années); Berlin, 1799, 1803, in-8°, 5ᵉ édit., 1844; trad. en français, Francfort-sur-le-Mein, 1800; — *System der praktischen Heilkunde* (Système de Médecine pratique); Iéna et Leipzig, 1800-1805, 2 vol.; — *Ueber die Vergiftung durch Branntwein* (De l'Empoisonnement par l'Eau-de-vie); Berlin, 1802, in-8°; — *Ueber lauwarme Baeder* (Des Bains tièdes); Francfort, 1802, in-12; trad. française, Mannheim, 1803; — *Der Schlaf und die Schlafzimmer in Beziehung auf die Gesundheit mit einem Anhange über die Kunst das Leben zu verlaengern* (Le Sommeil et les chambres à coucher et leurs rapports avec la santé, avec un supplément sur l'art de prolonger la vie); Vienne, 1803, in-8°; — *Bemerkungen ueber das in Jahre* 1806 *und* 1807 *in Preussen herrschende Nervenfieber* (Observations sur la Fièvre nerveuse qui a régné en Prusse en 1806 et 1807); Berlin, 1807, in-8°; trad. en français par Vaidy, Berlin, 1808; — *Armenpharmacopœa* (Pharmacie des Pauvres); Berlin, 1810; — *Geschichte der Gesundheit nebst einer physischen Charakteristik des jetzigen Zeitalters* (Histoire de la Santé, et Caractéristique physique de notre époque); Berlin, 1812, in-8°; — *Ueber die Kriegspest alter und neuer Zeiten* (De la Peste causée par la guerre dans les temps anciens et modernes); Berlin, 1814, in-8°; — *Praktische Uebersicht der vorzüglichsten Heilquellen Deutschlands* (Aperçu pratique des meilleures Eaux minérales de l'Allemagne); Berlin, 1815, in-8°; 4ᵉ édit., 1840; — *Aufforderung an alle Aerzte Deutschlands und des Auslandes für die Beibehaltung der officinellen Namen der Heilmittel* (Adresse à tous les médecins sur la nécessité de conserver les noms officinals des médicaments); Berlin, 1815; trad. française, Berlin, 1821; — *Enchiridion Medicum, oder Anleitung zur medicinischen Praxis, Vermaechtniss einer* 50 *jaehrigen Erfahrung* (*Enchiridion Medicum*, ou introduction à la pratique de la médecine, résultat d'une expérience de cinquante ans); Berlin, 1836; 9ᵉ édit., 1851; — *Kleinere medicinische Schriften* (Opuscules de Médecine); Berlin, 1822-1834, 5 vol. — Ce fut Hufeland qui fonda le *Journal der praktischen Heilkunde* (Journal de Médecine pratique), 1795, qui existe encore aujourd'hui. Dʳ. L.

Augustin (F.-L), *Hufelands Leben und Wirken für Wissenschaft, Staat und Menschheit*; Postdam, 1837 : — Stourdja (Alexandre de), *Hufeland, Esquisse de sa vie et de sa mort*; Berlin 1837. — *Conv.-Lex.*

HÜFNAGEL. *Voy.* Hoefnægel.

HUG (*Jean-Léonard*), théologien allemand, né à Constance, le 1ᵉʳ juin 1765, mort à Fribourg, le 11 mars 1846. Il fut professeur de théologie à l'université de Fribourg. On a de lui : *Die Erfindung der Buchstabenschrift, ihr Zustand und frühester Gebrauch im Alterthume* (L'Invention de l'Écriture en caractères, son état et son usage dans l'antiquité); Ulm, 1801; — *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments* (Introduction aux écrits du Nouveau Testament); Stuttgard, 1808, 2 vol.; 4ᵉ édit., 1847 : ouvrage qui a été traduit en français et en anglais; — *Untersuchungen über den Mythus der berühmtesten Voelker der alten Welt* (Recherches sur le mythe des principaux peuples de l'antiquité); Fribourg, 1812; — *Katechismus* (Catéchisme); ibid., 1836; — *Gutachten über das Leben Jesu von D.-F. Strauss* (Critique de *La vie de Jésus* par D.-F. Strauss); ibid., 1840-1844, 2 vol. V—u.

Conversat.-Lex.

* **HUGEL** (*Charles-Alexandre-Anselme*, baron de), voyageur allemand, né à Ratisbonne, le 25 avril 1796. Il fit ses études à l'université de Heidelberg, entra en 1814 dans l'armée autrichienne, et assista comme capitaine à la dernière guerre contre Napoléon Iᵉʳ. Après 1830 il visita la Grèce, l'Égypte, l'Indoustan, et pénétra jusqu'au Thibet. Il a publié : *Enumeratio Plantarum quas in Novæ Hollandiæ ora austrooccidentali, ad fluvium Cygnorum et in*

sius Regis Georgii, de Huegel collegit; Vienne, 1837; — *Fische von Kaschmir* (Poissons du Kachmir); Vienne, 1838; — *Kaschmir und das Reich der Sikhs* (Cachemire et l'empire des Sikhs); Stuttgard, 1840-1842, 4 vol.; — *Das Becken von Kabul* (Le Bassin de Kaboul); ...me, 1851-1852, 2 vol.; — une relation ra... du voyage, et qui a été faite par M. Hu... même, se trouve dans les comptes-rendus ...ciels de l'Assemblée des Naturalistes alle...mands; Prague, 1838, et Graetz, 1843. R. L.

Conv.-Lex. der Gegenwart.

HUGFORT (*Ignace*), peintre de l'école flo...ntine, né à Florence, d'un père anglais, en 1703, ...rt en 1778. Quelques petits tableaux, qui fu... jugés dignes de figurer dans la galerie de ...ence, lui firent une réputation que ne lui eus... pas acquise ses ouvrages de plus grande ...ortion. Parmi ces derniers, assez nombreux ... les églises de Florence, un seul obtint un ...ès qui a été en partie confirmé par la posté...: c'est un tableau de l'église Sainte-Félicité ...résentant *L'Archange Raphael et le jeune ...ie rendant la Vue à son Père*. A Pistoja ...oit de ce maître une *Sainte Thérèse*, dans ...ise del Carmine, et la *Réception des Reli...s de saint Jacques*, à Saint-Barthélemy. ...gfort était très-habile connaisseur en peinture, ...savait reconnaître au premier coup d'œil les ...rages non-seulement des maîtres, mais en...re de leurs élèves.

...gfort eut un frère nommé *Henri*, né en ...5, religieux de l'Ordre de Vallombreuse, qui ...lla dans l'art de peindre la *scagliole*, et mou... en 1771. E. B—N.

...landi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. ...ozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. ...lomei, *Guida di Pistoja*. — Valery, *Voyages histo...s et littéraires en Italie*.

HUGHES (*John*), poëte anglais, né à Marl...ough (Wiltshire), en 1677, mort le 17 fé...er 1720. Il fut élevé à Londres, dans l'Aca...ie des dissidents. La poésie, la musique et ...essin l'attirèrent également, et dans chacun ...es arts il fut un amateur distingué et non ...lent original. Sa poésie, qu'il mit au service ...parti whig, lui valut la place lucrative de se...aire des commissaires de paix. Il mourut le ...r même de la première représentation du *Siége ...Damas*. Ses œuvres, parmi lesquelles on re...que un poëme sur la paix de Ryswick, *The ...t of Neptune*, *Pindaric Ode on the House ...f Nassau*, et plusieurs pièces de théâtre, furent ...liées en 1735, 2 vol. in-12. Il traduisit les *Dia...ues des Morts*, de Fontenelle; les *Révolu...ns du Portugal*, de Vertot; les *Lettres ...bélard et d'Héloïse*. Il fournit des articles ...u *Tatler*, au *Spectator*, au *Guardian*, et pu...lia une édition des *Œuvres de Spenser*; 1715, 6 vol. in-12. Z.

...ohnson, *Lives of the English Poets*. — *Biographia Britannica*. — *Biographia Dramatica*.

HUGHES (*Jabez*), traducteur anglais, frère du précédent, né en 1685, mort le 17 janvier 1731. Il traduisit *L'Enlèvement de Proserpine*, de Claudien, et l'épisode de *Sextus et Erichthon*, dans la *Pharsale* de Lucain; 1714, in-8°; — les *Vies des Césars*, de Suétone, 1717; — des *Nouvelles* de Cervantes, dans la *Select. Collection of Novels and Histories*; 1729. On publia de lui après sa mort *Miscellanies in verse and prose*; 1737, in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HUGHES (*John*), philologue anglais, né en 1682, mort en 1710. Il était membre du collége de Jésus à Cambridge. On a de lui une bonne édition du traité *Sur le Sacerdoce* (Περὶ ἱερωσύνης) de saint Chrysostome; 1710, in-8°; réimprimée en 1712. Z.

Chalmers, *General Biog. Dict.*

HUGHES (*Griffith*), naturaliste anglais, vivait au dix-huitième siècle. Il était ministre de la paroisse de Lacy, dans l'île de La Barbade, où il résida pendant douze ans. A son retour il publia *Natural History of Barbadoes*; Londres, 1750, in-fol., avec vingt-quatre planches; réimprimé en 1760, in-fol., avec vingt-neuf planches. Hughes était membre de la Société royale de Londres, et il inséra dans les *Philosophical Transactions* un mémoire sur les zoophytes des côtes des îles Barbades. Z.

Watt, *Bibliotheca Britannica*. — Clément de Genève, *Cinq Années littéraires*.

* **HUGI** (*François-Joseph*), naturaliste suisse, est né en 1795, à Grenchen (canton de Soleure). Il étudia les sciences naturelles à Landshut et à Vienne, visita une partie de l'Allemagne et de la Hongrie, et fonda, de retour en sa patrie, un musée d'histoire naturelle que lui acheta en 1830 la ville de Soleure. Hugi s'est surtout fait connaître par ses travaux sur les glaciers, sur la formation desquels il émet des théories particulières. Ses principaux ouvrages sont : *Naturhistorische Alpenreisen* (Voyages scientifiques dans les Alpes); Soleure, 1830; — *Die Erde als Organismus* (La Terre considérée comme un Organisme); ibid., 1841: cet ouvrage est le fruit d'un voyage que M. Hugi entreprit en 1835 dans le nord de l'Afrique, en Sicile et en Italie; — *Ueber das Wesen der Gletscher* (De la Nature des Glaciers); Stuttgart, 1842; — *Die Gletscher und die erratischen Blöcke* (Les Glaciers et les Blocs erratiques); Soleure, 1843. M. Hugi est aussi le fondateur du jardin botanique de Soleure. R. L.

Conv.-Lex.

HUGO (*Herman*), érudit belge, né à Bruxelles, en 1588, mort à Rhinberg, le 11 septembre 1629. Sa famille était originaire de la Bourgogne. Il entra comme novice chez les jésuites de Tournay en 1605, professa les humanités à Anvers, et devint préfet des études à Bruxelles. Il suivit en Espagne le duc d'Arschot, dont il était le confesseur, et de retour en Flandre, Ambroise Spinola le prit pour son aumônier. Hugo suivit

Spinola sur les champs de bataille, et déploya au milieu des combats un grand sang-froid. La peste s'étant déclarée dans le camp espagnol, Hugo y succomba. On a de lui : *De prima Scribendi Origine, et universæ rei litterariæ antiquitate*; Anvers, Plantin, 1617, in-8°; réimprimé avec additions de C.-H. Trotz, Trèves, 1738, in-8°; trad. en français, sous le titre de : *Dissertation historique sur l'Invention des Lettres et des caractères d'écriture, et sur les instruments dont les anciens se sont servis pour écrire*; Paris, 1774, in-12; — *De Vera Fide capessenda ad Neo-Evangelicanam Synodum Dordracenam Apologetici Libri tres, adversus Balthasarem Meisnerum lutheranum et Henricum Brandium calvinistum*, etc.; Anvers, Plantin, 1620, in-8°; Balthasar Meisner répondit à cet ouvrage par *XIX Disputationes*; Strasbourg, 1623, in-8°; — *Pia Desideria, emblematis, elegiis et affectibus SS. Patrum illustrata*; Anvers, 1624, in-8°, avec de jolies figures sur cuivre de Boetius a Bolowert; et 1628, in-12, avec fig. sur bois. Ce recueil, réimprimé fort souvent, est divisé en trois livres; le premier a pour titre : *Gemitus Animæ penitentis*; le second *Vota Animæ sanctæ*; le troisième *Suspiria Animæ amantis*. Ce sont de longues paraphrases, en vers élégiaques, de passages choisis de l'Écriture Sainte. Hugo a délayé dans une soixantaine de vers chacun des versets qu'il a pris pour texte, et a substitué à la simplicité sublime de ses modèles de froides amplifications; il versifie, du reste, assez bien; il est même quelquefois poëte, mais il n'a jamais été inspiré par la muse de David. Les *Pia Desideria* ont été traduits en français par Boèce de Bolowert, Anvers et Paris, 1627, in-8°; une autre édition a paru sous le titre de *l'Ame amante de son Dieu*, Cologne, 1717, et Paris, 1790, in-12, avec 60 fig. Plusieurs éditions ont aussi été publiées en anglais, par Edmond Arwaker, Londres, 1686, in-8°, 47 grav.; en allemand, par Karl Stengel, Augsbourg, 1628, in-12, et Wesel, 1706, in-16; en espagnol, par le P. Pedro de Salas; enfin en hollandais, en italien; — *Obsidio Bredana armis Philippi IV, auspiciis Isabellæ, ductu Ambr. Spinolæ, præfecta*; Anvers, Plantin, 1626 et 1629, in-fol. Le P. Hugo avait été présent à ce siége, et sa relation peut être consultée avec fruit; elle a été traduite en espagnol par Emanuel Sueyro : *Sitio de Breda rendida a las armas del rey don Phelippe IV, a la virtud de la infante dona Isabel, al valor del marques Ambr. Spinola*, etc., Anvers, Plantin, 1627, in-fol.; en français, par Philippe Chifflet : *Le Siége de la ville de Breda conquise par les armes du roy Philippe IV, par la direction de l'infante Isabelle-Cl.-Eugénie, par la valeur du marquis Ambr. Spinola*, Anvers, Plantin, 1631, in-fol., avec cart.; en anglais; et enfin en italien, Milan, 1627, in-8°, très-rare; — *De Militia equestri antiqua et nova*, en cinq livres, dédiés à Philippe IV; Anvers, Plantin, 1628 et 1630, in-fol. Selon l'opinion de quelques bibliographes, toutes les gravures de ce livre, le titre excepté, seraient de Callot; — *Vita P. Caroli Spinolæ, Societatis Jesu, pro christiana religione in Japonia mortui*, trad. de l'italien du P. Fabio-Ambrosio Spinola; Anvers, Plantin, 1630, in-8°, avec portrait; — *Vita Johannis Berchmanni Flandro-Belgæ religiosi Societatis Jesu*, trad. de l'italien du P. Virgilio Cepario; Anvers, Plantin, 1630, in-8°, avec portrait. Le P. Hugo a laissé en manuscrit une *Historia Bruxellæ* et trois tomes *Contra Atheos*. C'est à tort que Chaudon et Delandine lui ont attribué la traduction française du *Voyage astronomique et géographique dans l'État de l'Église pour mésurer deux degrés du méridien*, par les PP. Maire et Boscovich; Paris, 1770, in-4°.

A. L.

Sotwel, *De Scriptoribus Societatis Jesu*. — Goethals, *Histoire des Lettres en Belgique*, t. II. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Universel*. — Alois et Augustin de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*.

HUGO (*Charles-Louis*), historien français, né à Saint-Mihiel (Lorraine), en mars 1667, mort à Étival, le 2 août 1739. Il entra en 1683 dans l'ordre des Prémontrés réformés de Lorraine, et fit profession en 1687. Après avoir obtenu à Bourges le grade de docteur, il professa la théologie à Jand'heurs en 1691, et à Étival en 1693. Coadjuteur de l'abbé d'Etival en 1710, il devint l'année suivante abbé de Fontaine-André. Enfin, il obtint l'abbaye d'Étival en 1722, et fut nommé évêque de Ptolémaïde en 1728. Ses travaux les plus importants sont : *Vie de saint Norbert, archevêque de Magdebourg et fondateur de l'Ordre des Chanoines réguliers Prémontrés*; Luxembourg, 1704, in-4°; — *Traité historique et critique sur l'Origine de la Maison de Lorraine*; Berlin (Nancy), 1711, in-8° : cet écrit, publié sous le pseudonyme de *Baltrcourt*, fut condamné par le parlement de Paris, le 17 décembre 1712, en même temps que l'ouvrage suivant : — *Réflexions sur deux ouvrages nouvellement imprimés, concernant l'histoire de la Maison de Lorraine* (Nancy), 1712, in-12 : ces deux ouvrages sont : *La Lorraine ancienne et moderne* de Jean Mussey, et le *Supplément de l'Histoire de la Maison de Lorraine*, par le P. Benoît Picard, capucin; — *Histoire de la Maison des Salles, originaire de Béarn*; Nancy, 1716, in-fol.; — *Sacræ Antiquitatis Monumenta historica, dogmatica, diplomatica, cum notis*; 1725-1731, 2 vol. in-fol. : le premier est imprimé à Etival, et le second à Saint-Dié; — *Sacri et canonici Ordinis Præmonstratensis Annales. Pars prima, monasterologiam, sive singulorum ordinis monasteriorum singularem historiam complectens*; Nancy, 1734-1736, 2 vol. in-fol. : la seconde partie devait contenir l'histoire générale

de l'Ordre des Prémontrés. Le P. Blampain, prémontré d'Étival, a publié sur ce travail : *Jugement des Écrits de M. Hugo, abbé d'Étival, historiographe de l'ordre des Prémontrés* (Nancy), 1736, in-8°. On attribue à Hugo la *Défense de la Lorraine contre les prétentions de la France, etc.*, par Jean-Pierre-Louis P. P.; La Haye, 1697, in-12. Hugo, qui n'a mis son nom à aucun de ses ouvrages, a laissé manuscrite une *Histoire de Lorraine jusqu'à présent* (1718). E. REGNARD.

Dom Calmet, *Bibliothèque Lorraine*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — J. Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. de Fevret de Fontette. — Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*.

HUGO (*Gustave*), jurisconsulte allemand, né le 23 novembre 1764, à Loerrach (Bade), mort à Gœttingue, le 16 septembre 1844. Depuis 1788 il enseigna le droit à l'université de Gœttingue. Conformément aux conseils donnés par Leibnitz et Pütter, il fut un des premiers professeurs qui enseignèrent le droit romain suivant l'ordre naturel des matières, et non d'après la suite des titres adoptés dans les Institutes ou les Pandectes. Il distribua l'histoire du droit romain dans des époques déterminées, et appliqua la philosophie du droit positif à l'étude du droit civil. Le principal ouvrage de Hugo, *Lehrbuch des civilistischen Cursus* (Cours de Droit civil), embrasse les traités suivants : 1° *Lehrbuch der juristischen Encyclopædie* (Encyclopédie du Droit); Berlin, 1811; 8° édit., 1835; 2° *Lehrbuch des Naturrechts, als einer Philosophie des positiven Rechts* (Traité du Droit naturel, considéré comme philosophie du Droit positif); Berlin, 1809; 4° édit., 1819; 3° *Lehrbuch der Geschichte des roemischen Rechts bis auf Justinian* (Histoire du Droit romain jusqu'à l'empereur Justinien); Berlin, 1810; 11° édit., 1832; 4° *Handbuch des roemischen Rechts* (Manuel du Droit romain); ibid.; 7° édit., 1826; — *Chrestomathie von Beweisstellen fuer das heutige roemische Recht* (Chrestomathie d'Arguments en faveur du Droit romain d'aujourd'hui); Berlin, 1807 : *Supplément*; Gœttingue, 1812; 3° édit., 1830; — *Lehrbuch der Geschichte des Rechts seit Justinian* (Histoire du Droit depuis l'empereur Justinien); Berlin, 1812; 3° édit., 1830; — *Lehrbuch der Digesten* (Traité des Digestes); ibid., 1822 et 1828; une partie de ces ouvrages remarquables a été traduite en français par Jourdain et revue par F. Poncelet : *Histoire du Droit romain*; Paris, 1821, 2 vol. in-8°; — *Fragmenta* d'Ulpien; Gœttingue, 1788; — *Civilistisches Magazin* (Magasin du Droit civil); Berlin, 1814-1837, 6 vol.; — *Beitraege zur civilistichen Bücher-Kenntniss der letzten vierzig Jahre* (Matériaux pour la Bibliographie du Droit civil des dernières années); Berlin, 1828-1845, 8 vol. V — U.

Conv. Lex.

HUGO (*Joseph-Léopold-Sigisbert*, comte), général français, né à Nancy, en 1774, mort à Paris, le 30 janvier 1828. Engagé comme simple soldat à quatorze ans, il était officier en 1790, et parcourut de la manière la plus brillante la série des guerres de la révolution. « Il signala de bonne heure, dit la *Biographie* Rabbe, ses talents et son courage, soit dans la Vendée, soit sur les bords du Rhin, soit enfin sur ceux du Danube. A la bataille de Vihiers, dans la Vendée, à la tête seulement de cinquante hommes, il arrêta plusieurs milliers de Vendéens; et quelques années plus tard, en Italie, au fameux combat de Caldiero, où l'armée française fut un moment repoussée, Hugo, alors chef de bataillon, en enlevant ce village et en s'y maintenant pendant quatre heures, malgré les efforts de l'ennemi, sauva l'armée française de la nécessité de repasser l'Adige, et lui prépara la victoire qui succéda à sa défaite momentanée. Passé au service du roi de Naples, Joseph Bonaparte, et sur la demande de ce prince, qui l'avait connu aux conférences de Lunéville, auxquelles, malgré sa grande jeunesse, Hugo avait assisté en sa qualité de commandant de place, ce fut lui qui extirpa de ce royaume le fléau du brigandage, en détruisant les bandes du chef redoutable connu sous le nom de *Fra Diavolo* (*voy.* ce nom). » Nommé en récompense de ses services colonel, maréchal du palais, et chef militaire de la province d'Aveline, Hugo acquit de nouveaux droits à l'estime du roi Joseph, qui l'emmena en Espagne, lorsqu'il changea de couronne. En Espagne, Hugo fut chargé de la formation et du commandement du régiment royal étranger, et bientôt le roi ajouta à ces fonctions l'inspection de tous les corps formés ou à former dans le royaume. A trente-quatre ans, Hugo était général et gouverneur des provinces d'Avila, de Ségovie, de Soria, puis de Guadalaxara, de Siguenza et de Molina d'Aragon. Il guerroya pendant trois ans contre le fameux Empecinado (*voy.* ce nom), et le battit en trente-deux rencontres. Par son activité, Hugo réussit à délivrer des guérillas tout le cours du Tage, et à rétablir les communications entre les corps français. On a estimé à plus de 30 millions de réaux la valeur des convois qu'il enleva aux insurgés de 1809 à 1811. A Ocana, il arrêta le corps de Ballesteros, et opéra des diversions importantes pour l'armée française. En 1812 il fut nommé au commandement de la place de Madrid, et il commanda l'arrière-garde, lorsque, peu de temps après, les Français furent obligés d'évacuer cette capitale. Dans cette retraite précipitée et désastreuse, il sauva l'armée et le roi Joseph lui-même, en arrêtant les Anglais à la hauteur d'Alegria. Rentré en France en 1813, le général Hugo fut immédiatement appelé par l'empereur Napoléon au commandement de Thionville. Les places de guerre de l'intérieur avaient été assez mal entretenues sous l'empire. Hugo défendit Thionville, à peu près dépourvue

de munitions de guerre, ouverte de toutes parts, et avec une faible garnison, pendant quatre-vingt-huit jours d'un blocus très-serré. Forcé de l'abandonner par suite de la déchéance de Napoléon, il alla la défendre encore, pendant les Cent-Jours, contre les alliés, qui, à leur retour, voulaient la démanteler et emporter son matériel. La seconde restauration lui rendit le repos. Il se retira à Blois, où il s'occupa de la composition de divers ouvrages. En 1824, il fut compris dans l'ordonnance qui mit d'un coup cent cinquante généraux de l'ancienne armée à la retraite. Revenu plus tard à Paris, il fut emporté par une attaque d'apoplexie foudroyante. « Le caractère du général Hugo était, dit la *Biographie* Rabbe, un heureux mélange de candeur, de franchise et de bienveillance. Il était homme d'esprit, et sa conversation, pleine de souvenirs intéressants, était aussi instructive qu'elle était agréable. » On a de lui : *Coup d'œil militaire sur la manière d'escorter, d'attaquer et de défendre les convois, et sur les moyens de diminuer la fréquence des convois et d'en assurer la marche; suivi d'un mot sur le pillage;* Paris, 1796, in-12; — *Mémoire sur les moyens de suppléer à la traite des nègres par des individus libres, et d'une manière qui garantisse pour l'avenir la sûreté des colons et la dépendance des colonies* (sous le pseudonyme de Genty); Blois, 1818, in-8°; — *Journal historique du Blocus de Thionville en* 1814, *et de Thionville, Sierck et Rodemack en* 1815, *contenant quelques détails sur le siége de Longwy; rédigé sur des rapports et mémoires communiqués par M. A.-A. M**** (pseudonyme), *ancien officier d'état-major au gouvernement de Madrid;* Blois, 1819, in-8°; — *Mémoires du général Hugo;* Paris, 1825, 2 vol. in-8° : on retrouve à la suite le *Journal historique du blocus de Thionville;* — *L'Aventure tyrolienne*, par *Sigisbert* (un des prénoms de l'auteur), roman; Paris, 1826, 3 vol. in-12. « Le général Hugo s'occupait depuis longtemps, dit la *Biographie* Rabbe, d'un grand traité de la défense des places fortes. On assure qu'un gouvernement étranger, ayant eu connaissance de l'importance et du mérite de ce travail, chercha à se l'approprier en offrant une somme considérable au général Hugo, qui eut le patriotisme de la refuser. Cependant le manuscrit, dont le gouvernement français avait demandé la communication, resta enfoui dans les cartons du ministère, soit par suite de l'inertie de l'administration, soit que les moyens indiqués par l'auteur ne lui parussent pas répondre à son attente. Le général Hugo proposa en 1827 son ouvrage par souscription; mais il n'eut que le temps d'en publier le prospectus, qui a paru sous ce titre : *Prospectus de l'ouvrage intitulé : Des grands moyens accessoires de défense et de conservation aujourd'hui indispensables aux places fortes, aux armées, aux colonies et aux États qui les possèdent;* Paris, 1827, in-8°. » L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires des armées de terre et de mer de* 1789 *à* 1850.

***HUGO** (*J.-Abel*), littérateur français, fils aîné du précédent, né vers 1798, mort en 1855. Il avait rejoint son père en Espagne et était officier dans l'armée du roi Joseph lorsqu'il revint en France avec sa mère. Après la restauration, il se fit homme de lettres, travailla pour le théâtre et les petits journaux, et produisit quelques ouvrages plus importants. On a de lui : *Traité du Mélodrame*, par MM. A! A! A! (avec Armand Malitourne et J. Ader); Paris, 1817, in-8°; — *La Vengeance de la Madone*, fragment traduit de l'italien; Paris, 1822, in-8°; — *Romances historiques*, traduites de l'espagnol; Paris, 1822, in-8°; — *L'Heure de la Mort;* Paris, 1822, in-8°; — *Les Français en Espagne*, à-propos-vaudeville en un acte (avec Alph. Vulpian); Paris, 1823, in-8°; — *Précis historique des Événements qui ont conduit Joseph Napoléon sur le trône d'Espagne*, extrait des *Mémoires du général Hugo;* Paris, 1823, in-8° : tiré à 60 exemplaires; — *Pierre et Thomas Corneille*, à-propos en un acte et en prose; Paris, 1823, in-8°; publié sous le pseudonyme de *Monnières*, avec Romieu; — *Histoire de la Campagne d'Espagne en* 1823, ornée de gravures par Couché fils; Paris, 1824, 2 vol. in-8°; — *Les Tombeaux de Saint-Denis, ou description historique de cette abbaye célèbre, des monuments qui y sont renfermés et de son riche trésor; suivie du récit de la violation des tombeaux en* 1793, *de détails sur la restauration de l'église en* 1806, *et depuis en* 1814; *de notices sur les rois et les grands hommes qui y ont été enterrés et sur les cérémonies usitées aux obsèques des rois de France, et de la relation des funérailles de Louis XVIII;* Paris, 1824, in-18; — *Vie anecdotique de Monsieur, comte d'Artois, aujourd'hui S. M. Charles X, roi de France et de Navarre, depuis sa naissance jusqu'à ce jour;* Paris, 1824, in-18; — *Histoire de l'empereur Napoléon;* Paris, 1833, in-8°; — *France pittoresque, ou description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France, offrant en résumé, pour chaque département et colonie, l'histoire, les antiquités, la topographie*, etc.; Paris, 1833, 3 vol. in-4°; — *France militaire, histoire des armées françaises de terre et de mer, de* 1792 *à* 1833; *ouvrage rédigé par une société de militaires et de gens de lettres d'après les bulletins des armées, Le Moniteur, les documents officiels, les notes, mémoires, rapports et ouvrages militaires de l'empereur Napoléon, des maréchaux, amiraux et gé-*

néraux en chef, etc., revu et publié par A. Hugo; Paris, 1834, 5 vol. gr. in-4°; — *France historique et monumentale, histoire générale de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, illustrée et expliquée par les monuments de toutes les époques édifiés, sculptés, peints, coloriés*, etc.; Paris, 1836-1843, 5 vol. in-4°, avec cartes et planches. Ainsi que ses frères Victor et Eugène, Abel Hugo coopéra au *Conservateur Littéraire* et aux *Annales de la Littérature*. Une ode de lui sur *la Bataille de Denain* fut couronnée, en 1822, par la Société d'Émulation de Cambrai. La même année il donna une édition du *Romancero historia del re de España don Rodrigo;* l'année suivante il commença la publication des *Tablettes Romantiques*. Il avait annoncé, en 1821, une collection intitulée : *Le Génie du Théâtre espagnol, ou traductions et analyses des meilleures pièces de Lopez de Vega; P. Calderon et autres auteurs dramatiques, depuis le milieu du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième;* mais cet ouvrage n'a pas paru. Abel Hugo a en outre publié : *Le Conteur, recueil de contes de tous les temps et de tous les pays, paraissant mensuellement;* Paris, 1833, in-12. Vice-président de la Société orientale, il a donné des articles à la *Revue de l'Orient*, fondée en 1841. Il est l'auteur de deux articles : *Souvenirs et Mémoires sur Joseph Bonaparte*, qui ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 février et 15 avril 1833.

L. L—T.

Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemporaine*.

HUGO (*Eugène*), poëte français, frère du précédent, né vers 1801, mort à la maison de Charenton, au mois de mars 1837. Camarade d'étude de son frère Victor, il s'enthousiasma comme lui pour la poésie, et créa avec lui *Le Conservateur Littéraire*, dans lequel il écrivit quelques articles de critique. On lui doit en outre une *Ode sur la Mort du duc d'Enghien*, qui lui valut un prix à l'Académie des Jeux Floraux; et on trouve de lui, en tête des *Œuvres en prose* d'André Chénier, une notice extraite du *Conservateur Littéraire*, que M. V. Hugo a reproduite dans ses œuvres. Exalté, solitaire, chagriné, dit-on, par une passion malheureuse, il perdit l'esprit, et fut d'abord confié aux soins du docteur Esquirol, qui ne put le guérir. J. V.

Bourquelot, *La Littér. franç. contemporaine*.

HUGO (*Victor-Marie*, vicomte), célèbre poëte et romancier français, frère des deux précédents et second fils du général Hugo, né à Besançon, le 26 février 1802. Son père avait été un des premiers volontaires de la république; sa mère, Sophie Trébuchet, fille d'un armateur de Nantes, Bretonne de naissance, royaliste de cœur, avait partagé les dangers de l'insurrection vendéenne. Il trouva ainsi dans les sympathies contradictoires de ses parents deux sources opposées d'inspiration qui devaient successivement animer ses œuvres. Il eut une enfance errante, aventureuse, singulièrement propre à développer en lui le génie poétique. Suivant son expression, il parcourut l'Europe « avant la vie ». Il avait à peine six semaines, lorsque sa famille quitta Besançon pour l'île d'Elbe. Après avoir passé trois ans dans cette île, que devait rendre célèbre le premier exil de Napoléon, il habita pendant deux ans Paris avec sa mère. Celle-ci l'emmena ensuite en Italie dans la province d'Avellino (royaume de Naples), dont le colonel Hugo était gouverneur. Le futur poëte joua au pied du Vésuve, vit « ces bords embaumés où le printemps s'arrête », et tressaillit peut-être au récit des aventures de Fra Diavolo, le fameux bandit que son père poursuivait à travers les montagnes des Abbruzzes. En 1809, sa mère le ramena à Paris. Ce nouveau séjour, qui dura deux ans, laissa dans l'âme du poëte de doux souvenirs, souvent célébrés par lui. Mme Hugo, avec ses fils, occupait une maison solitaire du faubourg Saint-Jacques, impasse des Feuillantines. Un vieux prêtre marié, M. de La Rivière, venait donner des leçons de grec et de latin aux enfants, dont l'intelligence se developpa rapidement dans cette vie retirée et libre. « J'eus, dit M. V. Hugo :

J'eus, dans ma blonde enfance, hélas! trop éphémère,
Trois maîtres : un jardin, un vieux prêtre et ma mère ;
Ainsi je grandissais sous ce triple rayon.

Un dramatique incident troubla cette studieuse et poétique existence. Le général La Horie, ancien lieutenant de Moreau, suspect à la police impériale, était venu demander asile à Mme Hugo, et occupait une petite chambre dans cette demeure écartée. « La plus douce occupation du guerrier philosophe, au milieu de cette inaction prolongée qui le dévorait, était de s'entretenir avec le jeune Victor, de le prendre sur ses genoux, de lui lire Polybe en français... de lui faire expliquer Tacite en latin (1). » La police finit par découvrir l'asile de La Horie. Le général, jeté en prison, n'en sortit que pour s'associer à la tentative de Mallet et tomber à ses côtés, fusillé dans la plaine de Grenelle. « On sent quelle impression profonde et amère durent jeter dans l'âme ardente du jeune enfant les discours du mécontent et le supplice de la victime : cela le préparait dès lors à son royalisme de 1814 (1). » Quelques jours après l'arrestation de La Horie, au printemps de 1811, Mme Hugo, avec ses fils, partit pour l'Espagne, où son mari était devenu général et premier majordome du palais du roi Joseph. Le jeune Victor fut mis au séminaire des Nobles, où il resta un an. Il devait entrer dans les pages du roi Joseph; mais les événements devinrent bientôt si menaçants pour

(1) Article HUGO dans la *Biogr.* de Rabbe, suppl.
(2) Ibid.

cette nouvelle royauté, que Mme Hugo ramena à Paris ses deux fils cadets Eugène et Victor. Elle reprit son logement des Feuillantines, et fit achever à ses enfants leur éducation classique sous le vieux M. de La Rivière. « Les idées religieuses tenaient très-peu de place dans cette forte et chaste discipline. Le fond de la philosophie de leur mère était le voltairianisme, et, femme positive qu'elle était, elle ne s'inquiéta pas d'y substituer une croyance pour ses fils. Tous deux, le jeune Victor surtout, avaient rapporté de l'Espagne, outre la connaissance pratique et l'accent guttural de cette belle langue, quelque chose de la tenue castillane, un redoublement de sérieux, une tournure d'esprit haute et arrêtée, un sentiment supérieur et confiant, propice aux grandes choses ; ce soleil de la Sierra, en bronzant leur caractère avait aussi doré leur imagination. Victor commença à treize ans, au hasard, ses premiers vers; il s'agissait de Roland et de chevalerie (1). » La chute de l'empire et la première restauration arrivèrent avant la fin de ses études. Vers le même temps des dissentiments domestiques, aigris par la dissidence de leurs opinions politiques, amenèrent une séparation entre le général Hugo et sa femme. Le général, usant de ses droits de père, et destinant ses deux fils à l'École Polytechnique, les plaça à la pension Cordier, où ils restèrent jusqu'en 1818. Ils suivirent de là les cours de philosophie, de physique et de mathématiques au collége Louis-le-Grand. Victor montrait une singulière aptitude pour les mathématiques; mais il préférait la poésie, à laquelle il réservait ses loisirs. Dans la première ferveur du royalisme qu'il avait puisé auprès de sa mère, il composa une tragédie classique, intitulée *Irtamène*, où il célébrait, sous des noms égyptiens, la restauration des Bourbons. Il en commença une autre sous le titre de *Athélie, ou les Scandinaves*, qu'il ne poussa pas au delà des trois premiers actes. Une pièce de vers qu'il adressa, en 1817, à l'Académie *Sur les Avantages de l'Étude*, sujet mis au concours, attira vivement l'attention des juges. Ils l'auraient même couronnée, dit-on, si elle ne s'était terminée par ces vers :

Moi qui, toujours fuyant les cités et les cours,
De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

Ces vers, si l'on en croit la *Biographie* de Rabbe, parurent une mystification aux académiciens, qui se contentèrent d'accorder une mention honorable à l'auteur. « Si véritablement il n'a que cet âge, dit M. Raynouard dans son rapport sur le concours, l'Académie a dû un encouragement au jeune poëte qui a fait les vers suivants; » et il citait quelques vers tout classiques par la forme et la pensée.

En 1818, Victor Hugo obtint de son père la permission de ne pas se présenter à l'École Polytechnique, et dès lors il s'adonna entièrement aux lettres. Une ode sur *La Statue d'Henri IV;* une autre sur *Les Vierges de Verdun ;* une troisième intitulée : *Moïse sur le Nil*, furent couronnées par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse ; la troisième lui valut le grade de maître ès jeux floraux. Ces débuts académiques sont assez singuliers pour le futur chef de l'école romantique ; mais il avait à peine dix-huit ans, et son originalité poétique ne s'était pas encore dégagée. Cette partie de la vie de M. Victor Hugo a été peinte d'après des renseignements intimes par l'auteur anonyme (M. Sainte-Beuve) de l'article Hugo dans la *Biographie* Rabbe. Nous empruntons à cette notice une page empreinte d'exagération, mais qui représente avec vivacité la formation du vigoureux talent de M. Hugo. « Les années 1819 et 1820 furent sans doute les plus remplies, les plus laborieuses, les plus ardentes, les plus décisives de sa vie. Amour, politique, indépendance, chevalerie et religion, pauvreté et gloire, étude opiniâtre, lutte contre le sort en vertu d'une volonté de fer, tout en lui apparut et grandit à la fois à ce degré de hauteur qui constitue le génie. Tout s'embrasa, se tordit, se fondit intimement dans son être au feu des passions, sous le soleil de la plus âpre jeunesse, et il en sortit cette nature d'un alliage mystérieux où la lave bouillonne sous le granit, cette armure brûlante et solide, à la poignée éblouissante de perles, à la lame brune et sombre, vraie armure de géant trempée aux lacs volcaniques. Sa passion pour la jeune fille qu'il aimait avait fini par devenir trop claire aux deux familles, qui, répugnant à unir un couple de cet âge et sans fortune, s'entendirent pour ne plus se voir momentanément. Il a consacré cette douleur de l'absence dans une pièce intitulée : *Premier soupir :* une tristesse douce et fière y est empreinte..... *Han d'Islande*, qui le croirait ? commencé dès 1820, *Han d'Islande*, qu'il ne publia, par suite d'obstacles matériels, qu'en 1823, devait être à l'origine et dans la conception première un tendre message d'amour destiné à tromper les argus, à n'être intimement compris que d'une seule jeune fille,... Durant ce même temps Victor Hugo composait son premier volume d'odes royalistes et religieuses. On sait comment son royalisme lui était venu. Quant à la religion, elle lui était entrée dans le cœur par l'imagination et l'intelligence ; il y voyait avant tout la plus haute forme de la pensée humaine, la plus dominante des perspectives poétiques. Le genre de monde qu'il fréquentait alors, et qui l'accueillait avec toutes sortes de caresses, entretenait journellement l'espèce d'illusion qu'il se faisait à lui-même sur ses croyances. Mais le fond de sa doctrine politique était toujours l'indépendance personnelle; et le philosophisme positif de sa première éducation, quoique recouvert des symboles catholiques, persistait obscurément dessous. » Ainsi préparé à la poésie par la passion et l'étude, M. Victor Hugo commença, en 1822, la

(1) Art. HUGO dans la *Biographie* de Rabbe, suppl.

série de publications qui le portèrent rapidement au premier rang des écrivains de son époque. Avant d'apprécier ces œuvres nombreuses, nous donnerons encore quelques faits de la vie domestique du poëte. Il perdit sa mère en 1821, et cet événement douloureux relâcha un peu les liens qui le rattachaient au parti royaliste. Au mois d'octobre 1822, il épousa une belle jeune fille, Mlle Foucher, qu'il aimait depuis l'enfance d'une passion vainement traversée par les calculs des deux familles. En 1823 il reçut une pension de Louis XVIII. Il n'avait rien fait pour appeler sur lui cette faveur; il avait chanté les Bourbons, comme un poëte ému aux souvenirs du passé, épris de l'antiquité vénérable et glorieuse des fleurs de lis; comme un artiste désintéressé, et non comme un homme de parti. On raconte que ce ne fut pas seulement la lecture des *Odes et Ballades* qui détermina Louis XVIII à lui accorder cette pension. Un camarade de M. Victor Hugo, Delon, condamné à mort après la conspiration de Saumur, se cachait à Paris et courait risque à chaque instant d'être découvert. M. Victor Hugo avait alors deux modestes logements sous son nom; il écrivit à la mère de Delon pour lui en offrir un: son fils s'y cacherait; « et, ajoutait-il, je suis trop royaliste pour qu'on s'avise de venir le chercher dans ma chambre ». La lettre, arrêtée par la police, fut décachetée et mise sous les yeux du roi avant de parvenir à sa destination. Louis XVIII, après l'avoir lue, dit: « Je connais ce jeune homme; il se conduit en ceci avec honneur. Je lui donne la prochaine pension qui vaquera. » La pension vint, en effet, à M. Victor Hugo, qui fut pensionné sans en connaître l'origine. Pour Delon, il n'avait pas, heureusement, répondu à une offre qui lui aurait été fatale, et s'était réfugié dans un autre asile.

Quelques années avant, M. Hugo écrivait dans le *Conservateur Littéraire*, fondé par ses frères et par lui. Les articles qu'il y inséra, et qu'il a recueillis plus tard en les jugeant sévèrement, ne sont pas sans intérêt. Ils prouvent du moins que de seize à vingt ans l'auteur ne nourrissait aucun projet de révolution littéraire; il n'admettait même qu'avec réserve les innovations modérées de M. de Lamartine. Les *Méditations* lui paraissaient « un livre singulier, dans lequel il reconnaissait un poëte, malgré les négligences, les néologismes, les répétitions et l'obscurité ». Les premières odes de M. Hugo ne dénotent pas une tendance beaucoup plus vive vers de nouvelles formes de poésie. Le moule en est tout classique, les idées et les sentiments n'ont rien d'imprévu. Un certain éclat d'imagination, une grande habileté à manier la langue et la grandeur des événements qui l'inspirent distinguent seuls ces premières odes de tant de productions lyriques, aujourd'hui oubliées. M. Hugo, on pouvait l'affirmer même d'après des essais aussi imparfaits, était un vrai poëte lyrique, et le propre du poëte lyrique, c'est moins de trouver des idées nouvelles que de donner une forme brillante et sonore aux idées des autres. Jeune, il accepta les idées du monde où il vivait. Il fut royaliste et religieux à la manière de Châteaubriand. Il déclara (Préface de son recueil d'*Odes* de 1822) que « l'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses ». Son but était de réaliser le programme du *Génie du Christianisme*, « en substituant aux couleurs usées et fausses de la mythologie païenne les couleurs neuves et vraies de la théogonie chrétienne »; en faisant parler à l'ode « ce langage austère, consolant et religieux, dont a besoin une vieille société qui sort encore toute chancelante des saturnales de l'athéisme et de l'anarchie ». Ce fut là d'abord tout le romantisme de M. Hugo; il y était encore fidèle dans son recueil de 1824, bien que le royaliste en lui eût déjà perdu de son âpreté et qu'il commençât à faire écho aux chants populaires qui célébraient une gloire d'abord l'objet de tous ses anathèmes, la gloire de Napoléon.

A côté de l'école monarchique et religieuse, qui comptait dans ses rangs, avec des nuances très-diverses, Châteaubriand, Bonald, de Maistre, Lamennais, Lamartine, s'élevait une autre école, moindre peut-être par le talent, mais supérieure en savoir, l'école de Mme de Staël. Les disciples de cette femme célèbre, préoccupés surtout de la vérité des idées et des sentiments, de leur enchaînement logique, du rapport exact entre la pensée et l'expression, protestaient contre ce qu'il y avait d'étroit, de factice, dans les règles que s'étaient imposées les poëtes français et particulièrement les auteurs dramatiques; ils cherchaient dans les littératures étrangères, en Espagne, en Allemagne et surtout en Angleterre, des modèles capables de développer le goût français et de l'affranchir des conventions académiques. Cette école, qui eut, à partir de 1825, dans le journal *Le Globe* un organe très-répandu, exerça sur les esprits une influence à laquelle M. Hugo n'échappa point. Dans la préface de son recueil de 1826, il déclara ne rien comprendre à la distinction des genres. « Il lui semble, dit-il, que ce qui est réellement beau et vrai est beau et vrai partout.... La pensée est une terre vierge et féconde dont les productions veulent croître librement, et, pour ainsi dire, au hasard.... En littérature comme en politique, l'ordre se concilie merveilleusement avec la liberté; il en est même le résultat. Il faut bien se garder de confondre l'ordre avec la régularité. La régularité ne s'attache qu'à la forme extérieure; l'ordre résulte du fond même des choses, de la disposition intelligente des éléments intimes d'un sujet. La régularité est une combinaison matérielle et purement humaine; l'ordre est pour ainsi dire divin.... Le poëte ne doit avoir qu'un modèle, la nature; qu'un guide, la

vérité. Il ne doit pas écrire avec ce qui a été écrit, mais avec son âme et avec son cœur. De tous les livres qui circulent entre les mains des hommes, deux seuls doivent être étudiés par lui, Homère et la *Bible.* » A ces deux grands maîtres M. Hugo en ajouta un troisième, Shakspeare. Jusque-là il n'avait composé que des *odes*, de petites pièces lyriques qu'il appelait *ballades*, et où il essayait de reproduire les contes fantastiques et les superstitieuses légendes du moyen âge, et deux romans *Han d'Islande* et *Bug-Jargal*. Dans ces derniers ouvrages, d'une valeur poétique très-médiocre, on remarque la tendance de l'auteur à transporter dans les compositions narratives les procédés antithétiques de l'ode. Han d'Islande est une espèce d'ogre anthropophage qui « boit l'eau des mers et le sang des hommes »: Il a pour digne pendant le nain Habibrah; et ces deux hideuses figures semblent inventées pour faire ressortir les créations idéales d'*Éthel*, d'*Ordener* et de *Marie*. Un contraste aussi violent produit de l'effet, mais il est peu conforme à la vérité; cependant l'auteur l'appliqua bientôt au genre qui, avec le roman, exige le plus de vérité, au drame.

Le plus fort de la lutte entre les innovateurs et les partisans des formes classiques était au théâtre. M. Hugo, empressé de se signaler dans la mêlée, courut sur ce nouveau terrain. Il arrivait avec *Cromwell*, drame de sept mille vers, et une préface proportionnée au drame. Cette préface est un étonnant amalgame de vrai et de faux, beaucoup plus original par la forme que par le fond. L'auteur ne fait guère que colorer et exagérer les idées du *Globe*, mais il les exagère au point de les dénaturer, et donne aux choses les plus simples une apparence étrange. Il distingue trois âges dans l'humanité : les temps primitifs, qui vont jusqu'à Homère; les temps antiques, qui vont depuis Homère jusqu'à Jésus-Christ, et enfin l'âge moderne, qui s'étend depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. La poésie dans le premier âge est lyrique, épique dans le second, dramatique dans le troisième. L'ode, l'épopée, le drame, telles sont les formes successives dont chacune caractérise presque exclusivement chaque âge de l'humanité. Cette théorie peut donner lieu à de belles phrases, mais elle s'accorde assez mal avec les faits. Dans la *Bible* la partie épique (*Genèse*) est beaucoup plus ancienne que les parties lyriques (cantiques, psaumes, prophéties); en Grèce la poésie lyrique ne commence qu'avec Archiloque, plusieurs siècles après Homère. Enfin, pour refuser à la littérature grecque la poésie dramatique, il faut donner à ce mot un sens tout particulier. « Le caractère du drame, dit-il, est le réel; le réel résulte de la combinaison toute naturelle de deux types, le sublime et le grotesque, qui se croisent dans le drame comme ils se croisent dans la vie et dans la création. Tout ce qui est dans la nature est dans l'art. » Comme les anciens, selon lui, n'avaient étudié la nature que sous une seule face, rejetant sans pitié ce qui ne se rapportait pas a un certain type du beau, ils ne connurent pas le drame. Mais, ajoute M. Hugo, « le christianisme amène la vérité. Comme lui, la muse moderne verra les choses d'un coup d'œil plus haut et plus large. Elle sentira que tout dans la création n'est pas humainement beau, que le laid y existe à côté du beau, le difforme près du gracieux, le grotesque au revers du sublime, le mal avec le bien, l'ombre avec la lumière. Elle demandera si la raison étroite et relative de l'artiste doit avoir gain de cause sur la raison absolue du Créateur, si c'est à l'homme à rectifier Dieu; si une nature mutilée en sera plus belle; si l'art a le droit de dédoubler, pour ainsi dire, l'homme, la vie, la création; si chaque chose marchera mieux quand on lui aura ôté son muscle et son ressort; si enfin c'est le moyen d'être harmonieux que d'être incomplet. C'est alors que, l'œil, fixé sur des événements tout à la fois visibles et formidables, et sous l'influence de cet esprit de mélancolie chrétienne et de critique philosophique que nous observions tout à l'heure, la poésie fera un grand pas, un pas décisif, un pas qui, pareil à la secousse d'un tremblement de terre, changera toute la face du monde intellectuel. Elle se mettra à faire comme la nature, à mêler dans ses créations, sans pourtant les confondre, l'ombre à la lumière, le grotesque au sublime, en d'autres termes le corps à l'âme, la bête à l'esprit. » Sous l'emphase de ces paroles, destinées à être le mot d'ordre d'une révolution littéraire se cachaient beaucoup d'erreurs et quelques vérités qui n'étaient pas neuves. Il n'est pas exact que les Grecs aient ignoré le grotesque; les poëtes attiques de l'ancienne comédie l'ont, au contraire, employé avec une audace inconnue des modernes. Il n'est pas vrai non plus qu'ils aient rejeté le mélange des genres, comme le prouve leur drame satyrique; mais il est vrai que, dans leur tragédie du moins, ils ne visèrent jamais à une reproduction exacte de la nature. Au lieu de la copier servilement, il l'interprétaient. M. Hugo avait raison de vouloir se rapprocher de la réalité et de prétendre à une reproduction plus exacte et surtout plus complète de la vie humaine et de l'histoire; il avait raison aussi de voir dans Shakspeare le poëte dramatique par excellence; mais il avait tort de croire que l'union systématique et contrastée du grotesque et du sublime est la condition d'une fidèle peinture de la vie humaine, et que le génie de Shakspeare consiste à avoir réuni ces deux éléments. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier en quoi consiste réellement le génie de Shakspeare, mais nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas, en bien comme en mal, le moindre rapport entre les drames de M. Hugo et ceux du poëte anglais. *Cromwell* est une chronique dialoguée, sans vérité poétique, sans réalité historique, et où le talent de l'auteur est aussi grand que mal em-

ployé. M. Hugo s'est efforcé consciencieusement de réaliser les théories de ses amis du *Globe* sur le drame historique; et, s'il n'a pas réussi, c'est que ces théories étaient en contradiction complète avec son génie lyrique. Il avait trop d'imagination pour s'asservir à l'histoire; et lorsque, deux ans plus tard, il revint au drame, il se mit peu en peine d'observer les préceptes de la préface de *Cromwell*, ou du moins il ne fut fidèle qu'à une seule de ses théories, à l'antithèse du sublime et du grotesque. La préface de *Cromwell*, malgré ses défauts, peut être à cause même de ses défauts, devint le point de ralliement, l'étendard d'une nouvelle école, héritière orgueilleuse et émancipée de Châteaubriand et de Mme de Staël, demandant à grands cris l'abolition du vieux code classique, et promettant à ce prix des chefs-d'œuvre. Les principaux représentants de la nouvelle école se groupèrent autour de M. Hugo, et formèrent un petit cercle qui se décora du nom mystique de *cénacle*, et voua avec une ferveur religieuse à la promulgation de la loi nouvelle. Ce cénacle, où brillaient autour du maître MM. de Vigny, Émile Deschamps, Sainte-Beuve, Louis Boulanger, David d'Angers, a été l'objet de beaucoup de railleries, et il est difficile aujourd'hui de ne pas sourire en lisant, dans les *Poésies de Joseph Delorme* et dans les *Consolations*, les pièces familières où M. Sainte-Beuve célèbre, en style biblique, les apôtres du romantisme. Cependant, il serait injuste de méconnaître que le cénacle se composait d'écrivains et d'artistes très-distingués. Si M. Hugo ne trouvait pas en eux des juges sévères de ses défauts, il y rencontrait de vifs appréciateurs de ses qualités; s'il exerça sur eux une grande influence, il ne resta pas insensible à l'action de ces esprits délicats, et son talent y gagna. Dans cette période de 1828 à 1831 il produisit ses œuvres les plus éminentes, *Les Orientales*, *Marion Delorme*, *Hernani*, *Notre-Dame de Paris*, et *Les Feuilles d'Automne*.

Les Orientales, où M. Victor Hugo donna libre carrière à sa faculté dominante, l'imagination, sont le plus parfait de ses ouvrages au point de vue de la forme. Jamais le côté matériel et extérieur des choses n'avait été rendu avec tant de relief et de couleur, jamais la versification française n'avait atteint ce degré de richesse pittoresque, d'harmonie savante, d'ampleur mélodieuse. L'admiration ne saurait manquer à une œuvre aussi puissante, bien qu'on reproche au poëte d'avoir sacrifié à la magnificence descriptive ce qui constitue le fond de la poésie, c'est-à-dire les sentiments, les passions et les idées, et d'avoir peint un Orient imaginaire, l'Orient créé par sa rêverie ardente et capricieuse, plutôt que l'Orient réel et historique. *Le Dernier Jour d'un condamné*, analyse minutieuse et déchirante de la situation la plus désespérée où puisse se trouver l'âme humaine, est encore une œuvre d'imagination et de rêverie, bien plus que d'observation. Comme plaidoyer contre la peine de mort, *Le dernier Jour d'un Condamné* a peu d'importance; mais il restera comme une étude psychologique d'une étonnante vigueur. *Marion Delorme* restera aussi comme une œuvre dramatique véritable, bien que beaucoup trop lyrique encore. L'élément lyrique déborde dans *Hernani* et enlève aux personnages toute réalité, et même toute vraisemblance. Non-seulement Charles-Quint, Hernani, don Ruy Gomez ne sont pas historiques, ils ne sont même pas vrais, et appartiennent à un monde fantastique. Les beaux vers, les traits énergiques, les magnifiques tirades ne manquent pas dans *Hernani*; mais de belles odes ne font pas un drame, ou du moins, ce n'est pas le drame que la préface de *Cromwell* promettait à notre siècle. Il fut cependant accueilli par de bruyantes acclamations d'enthousiasme de la part des romantiques, et triompha de l'opposition désespérée des classiques. Les deux partis s'étaient donné rendez-vous à la première représentation, le 26 février 1830, comme sur un champ de bataille. Les romantiques l'emportèrent; et l'on raconte plaisamment qu'ils dansèrent une ronde dans le foyer du Théâtre-Français, en criant: « Enfoncé Racine! » *Notre-Dame de Paris* et les *Feuilles d'Automne*, quoique publiées après la révolution de 1830, appartiennent à la période précédente, et marquent le point culminant du talent de M. Hugo, pour la pensée, sinon pour la forme. La prose de *Notre-Dame* n'est pas plus riche et plus vigoureuse que celle de la préface de *Cromwell* et du *Dernier Jour d'un Condamné*, mais l'auteur a fait preuve dans ce roman d'un talent créateur qu'on ne lui supposait pas. Si l'élément lyrique domine toujours, si l'action est encore fondée sur l'antithèse violente de la laideur et de la beauté, du sentiment élevé et de la forme abjecte, du grotesque le plus trivial et du grandiose le plus sinistre, ce lyrisme n'est pas déplacé dans la description du vieux Paris: ces contrastes excessifs nous représentent à merveille le moyen âge finissant, avec ses mœurs, ses superstitions, sa vie étroite, sombre et poétique. Si Quasimodo est un monstre chimérique, Claude Frollo un personnage de mélodrame, Pierre Gringoire est une excellente et piquante physionomie, Esmeralda une ravissante figure; enfin il y a dans toute cette œuvre une ampleur, un mouvement, une puissance descriptive dignes de l'épopée. *Les Feuilles d'Automne*, dans un genre tout opposé, ne méritent pas moins l'admiration. Sans renoncer aux riches peintures du monde extérieur, le poëte a fait une plus large place aux pensées dont s'alimente la poésie lyrique la plus haute. Pour chanter la grandeur de Dieu, la fragilité de l'homme, la fuite rapide de la vie humaine, l'immortel rajeunissement de la nature, pour s'apitoyer sur les misères sociales, pour inviter le siècle à la charité, il a trouvé des accents neufs,

pénétrants, élevés. A côté de ces beautés de premier ordre il est impossible de ne pas noter deux graves défauts : la confusion dans les idées, la diffusion dans le style, qui se montrent déjà dans *Les Feuilles d'Automne* et qui se marqueront plus fortement dans les recueils lyriques suivants : *Les Chants du Crépuscule*, *Les Voix intérieures*, *Les Rayons et les Ombres*. Le talent, sans avoir faibli, ne s'est pas renouvelé ; le poëte, forcé de se répéter, redit moins bien ce qu'il avait déjà dit plusieurs fois. Un autre défaut, plus grave parce qu'il n'est pas simplement littéraire, c'est le développement de l'orgueilleuse personnalité du poëte. Ce sentiment hautain de sa propre grandeur a inspiré à M. Hugo des tirades d'une superbe fierté ; mais, ramené à tous propos, il fatigue le lecteur. Les images les plus éclatantes ne peuvent compenser une telle absence de tact.

Les œuvres dramatiques postérieures à *Hernani* donnent lieu à des remarques encore plus sévères. *Le Roi s'amuse*, dont le succès fut douteux à la première représentation et que le pouvoir interdit à la seconde, offre de grandes beautés lyriques, mais *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo* sont des mélodrames. *Ruy-Blas* et surtout *Les Burgraves* sont fort au-dessus de ces compositions vulgairement emphatiques. Cependant *Ruy Blas* fut extrêmement maltraité par la critique, et le même public qui avait applaudi *Angelo* siffla *Les Burgraves*. M. Hugo, découragé ou indigné, renonça au théâtre. Il aurait dû pour sa gloire y renoncer après *Hernani*.

M. Hugo n'a pas ajouté de nouveaux romans à *Notre-Dame*. Il a publié une *Étude sur Mirabeau*, où les côtés supérieurs du grand orateur sont laissés dans l'ombre, tandis que la partie extérieure de sa vie et de son éloquence est exprimée avec un extrême relief. Élu en 1841 membre de l'Académie Française, en remplacement de Népomucène Lemercier, il prononça un discours qui étonna la nombreuse affluence accourue pour l'entendre. On espérait qu'il traiterait devant l'Académie la question des innovations littéraires ; il ne parla guère que de politique, révélant le désir, commun à tant d'autres littérateurs, de prendre part aux affaires de son pays. *Le Rhin, lettres à un ami*, trahissaient la même prétention, et la justifiaient assez mal. Les *Lettres* consacrées à la description et aux légendes du Rhin manquent de goût et d'esprit, et sont médiocres au point de vue du pittoresque. L'auteur semble avoir réservé toute son imagination pour le traité politique qui termine l'ouvrage, et dans lequel il remanie la carte de l'Europe avec une confiance imperturbable. Le roi Louis-Philippe, qui aimait peu l'imagination en politique et même en littérature, ne céda, dit-on, qu'aux vives instances de la duchesse d'Orléans, quand il appela le poëte à la chambre des pairs, par ordonnance royale du 16 avril 1845. Avant de suivre M. Victor Hugo dans sa nouvelle carrière, il faut revenir sur les changements survenus dans ses opinions depuis le royalisme de sa jeunesse. Il suivit le courant qui entraînait presque toutes les intelligences vers les opinions libérales. Napoléon devint son idole, l'objet de ses chants les plus enthousiastes, « le soleil dont il était le Memnon ». Ses rapports avec les écrivains du *Globe*, l'interdiction que le gouvernement de Charles X mit sur *Marion Delorme*, l'éloignèrent de plus en plus de la Restauration, et les événements de 1830 achevèrent de le détacher du royalisme. Il chanta la victoire du peuple tout en pleurant

> . . . . Sur cette race morte,
> Que rapporta l'exil et que l'exil remporte ;

et il fut l'écho des idées démocratiques, comme dix ans plus tôt il avait exprimé les sentiments royalistes. Dans les deux cas, il obéissait moins à une conviction raisonnée qu'à son instinct de poëte. Lui-même nous a livré plus d'une fois le secret de ses inspirations ; il dit en tête des *Feuilles d'Automne* :

> Si ma tête, fournaise où mon esprit s'allume,
> Jette le vers d'airain qui bouillonne et qui fume
> Dans le rhythme profond, moule mystérieux
> D'où sort la strophe ouvrant ses ailes dans les cieux,
> C'est que l'amour, la tombe, et la gloire et la vie,
> L'onde qui fuit, par l'onde incessamment suivie,
> Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal,
> Fait reluire et vibrer mon âme de cristal,
> Mon âme aux mille voix, que le Dieu que j'adore
> Mit au centre de tout comme un écho sonore !
> D'ailleurs, j'ai purement passé les jours mauvais,
> Et je sais d'où je viens si j'ignore où je vais.
> L'orage des partis, avec son vent de flamme,
> Sans en altérer l'onde, a remué mon âme.

Cet orage des partis, qui remua l'âme du poëte dans les six ou sept premières années qui suivirent la révolution de 1830, finit par s'apaiser. La société revint au calme, et la poésie de M. Hugo se ressentit naturellement de cet état de choses. *Les Rayons et les Ombres*, comparés aux *Chants du Crépuscule*, attestent un progrès vers les idées conservatrices. Le poëte maltraite fort « un homme populaire », et invite son ami David d'Angers à ne pas laisser entrer dans son cœur

> Les fureurs des tribuns et leur songe abhorré,

de ne pas se mêler un seul moment

> Aux mêmes visions, au même aveuglement,
> Aux mêmes vœux haineux, insensés ou féroces.

Entré peu après à l'Académie, il fit, en plusieurs circonstances, acte d'adhésion et de dévouement à la monarchie de Louis-Philippe. Dans la chambre des pairs il se montra conservateur avec indépendance. Il ne s'asservit pas à la politique du ministère, et, tout en rendant pleine justice « au plus éminent des rois de l'Europe », « au sage couronné qui laissait tomber du haut de son trône les paroles de la paix universelle », il eut de nobles flatteries pour une famille alors bannie de France. Dans un beau discours, prononcé le 14 juin 1847, au sujet d'une pétition par laquelle le prince Jérôme demandait à rentrer en France, il se déclara « du parti des exilés et

des proscrits ». Dans le même discours il avertissait le pouvoir de s'occuper plus activement « des masses, de ces classes nombreuses et laborieuses où il y a tant de courage, tant d'intelligence, tant de patriotisme, où il y a tant de germes utiles et en même temps, tant de ferments redoutables ». Là, selon lui, était le danger; il pouvait « s'ouvrir brusquement un abîme ». Sa prévision se réalisa quelques mois plus tard, une révolution politique, qui prétendait être une révolution sociale, emporta la dynastie de Juillet. M. Hugo donna assez vite son assentiment à « cette majestueuse forme sociale, la république, que nos pères ont vue grande et terrible dans le passé, et que nous voulons tous voir ...ale et bienfaisante dans l'avenir ». Il eut près ...ixante mille voix aux premières élections ...r l'assemblée constituante, et fut élu aux ...tions complémentaires de juin 1848. A peine ...ré dans l'assemblée, il se prononça contre les ...liers nationaux. Ce discours était un appel à ... concorde qui s'adressait surtout « aux philo...phes initiateurs, aux penseurs démocrates, ...x socialistes ». — « Toutes les fois, leur disait... que vous ne mettez pas en question la famille ... la propriété, ces bases saintes sur lesquelles ...pose toute civilisation, nous admettons avec ...us les instincts nouveaux de l'humanité; ad...ttez avec nous les nécessités momentanées ... sociétés. » Ce mot de *momentanées* parut ...range dans la bouche d'un conservateur, et fit ...upçonner aux clairvoyants que les bruyantes ... populaires théories socialistes entraîneraient ...pelle orateur. Cependant, sous l'administration ... général Cavaignac, il se maintint dans la nuance ...dérée et dans l'indépendance des partis. Il ...manda avec la droite l'établissement de deux ...ambres, avec la gauche la liberté de la presse ...mment suspendue par l'état de siége, et l'a...lition de la peine de mort. Un journal fondé ... ses auspices, et rédigé dans un style em...tique, *L'Événement* fit une guerre très-vive ... général Cavaignac, et M. Hugo témoigna ...ne constante hostilité à l'égard de ce chef du ...uvoir exécutif. Il accueillit avec une grande ...veur l'élection du prince Louis-Napoléon à la ...ésidence, et se prononça très-nettement pour ... qu'on appelait le parti réactionnaire. Au mi... des murmures de la gauche, il demanda, le ...nvier 1849, à la Constituante de se dissoudre ... faire place à une assemblée législative. Ce ...lui sous les auspices du parti réactionnaire ...se présenta aux élections de mai 1849. Il ... dixième sur la liste des vingt-huit députés ...ris. Peut-être espérait-il une grande posi... politique qui ne lui fut pas offerte. En vain ...nement s'efforçait de déraciner dans les ... « ce préjugé vulgaire et absurde que le ... est inhabile et incompétent dans les af... humaines »; en vain il étalait cette défini...étincelante de son poëte homme d'État : « Bras et tête, cœur et pensée, glaive et flambeau, doux et fort : doux parce qu'il est fort, et fort parce qu'il est doux, conquérant et législateur, roi et prophète, lyre et épée, apôtre et messie. » Le pouvoir ne confia pas de portefeuille à M. Hugo, qui dériva très-sensiblement vers la démocratie avancée. Il se sépara du parti réactionnaire au sujet de la proposition de M. de Melun relative à l'assistance publique; il soutint la proposition le 10 juillet 1849, mais par des motifs qui parurent entachés de socialisme. Il semblait croire qu'il était au pouvoir d'un gouvernement de détruire l'indigence, et il sommait l'assemblée de faire des lois contre la misère. Il rompit plus ouvertement avec la majorité le 20 octobre dans la discussion relative aux affaires de Rome. Il déclara qu'il « repoussait de toutes les forces de son cœur indigné ces sauvages auxiliaires, ces Radetzki, ces Haynau qui prétendent, eux aussi, servir cette grande, cette sainte cause, et qui font à la civilisation cette abominable injure de la défendre par les moyens de la barbarie ». Il caractérisa la papauté d'une manière qui amena entre lui et M. de Montalembert un échange de paroles très-vives. La rupture était consommée. Une fois engagé dans le parti démocratique, M. Victor Hugo en devint très-vite l'organe le plus retentissant. Dans la discussion des lois relatives à l'instruction publique, à la déportation, à la réforme de la loi électorale, au cautionnement des journaux, à la révision de la constitution, sa parole, toujours trop portée à l'antithèse et à l'emphase, mais singulièrement puissante, excita l'admiration des uns, l'indignation des autres, et n'exerça en somme aucune influence sur la marche des affaires. En 1851 il prononça la défense de son fils aîné, traduit devant la cour d'assises pour la publication d'un article sur la peine de mort. Son plaidoyer, digne de l'auteur du *Dernier Jour d'un Condamné*, ne toucha point le jury.

On peut juger sévèrement cette partie de la vie politique de M. Hugo; mais il est deux choses qu'on ne saurait contester : le grand talent oratoire qu'il y déploya, et le courage avec lequel il accepta la responsabilité de ses opinions lorsqu'elles furent proscrites. Banni de France à la suite des événements de décembre 1851, il a vécu depuis à Jersey et à Guernesey, remplissant ses loisirs d'exilé par des compositions qui n'ont rien ajouté à sa gloire. Sans parler de deux ouvrages violents, où la colère étouffe le talent, le recueil lyrique des *Contemplations* a prouvé que les défauts de M. Hugo n'avaient fait que grandir avec les années, sans que ses qualités suivissent la même progression. Jusque dans le chaos de pensées et dans l'extrême redondance de style qui caractérisent ce recueil, on trouve de bien beaux traits, de belles pages, et des élégies pathétiques sur le plus douloureux événement de la vie du poëte, la mort de sa fille, qui périt dans un naufrage en 1843.

Voici les titres des ouvrages de M. Victor

Hugo; nous citons la première édition de chaque ouvrage, et les éditions des œuvres complètes : *Les Destins de la Vendée*, ode; Paris, 1819, in-8°; — *Le Génie*, *ode à M. le vicomte de Châteaubriand;* Paris, 1820, in-8°; — *Ode sur la mort de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois*, *duc de Berri*, *fils de France ;* Paris, 1820, in-8°; — *Ode sur la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux;* Paris, 1820, in-8°; — *Odes ;* Paris, 1821, in-18; — *Odes et Ballades ;* Paris, 1826, 3 vol. in-18; — *Moïse sur le Nil*, ode couronnée par l'Acad. des Jeux Floraux ; Paris, 1822, in-8°; — *Bonaparte*, ode; Paris, 1822, in-8°; — *Han d'Islande*, roman; Paris, 1823, 4 vol. in-12; — *Le Sacre de Charles X*, ode; 1825, in-8°; — *Bug-Jargal*, roman; Paris, 1826, in-18; — *Cromwell*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1827, in-8°; — les *Orientales*, poésies; Paris, 1829, in-8°; — *Le dernier Jour d'un Condamné*, roman; Paris, 1829, in-12; — *Hernani*, *ou l'honneur castillan*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1839, in-8°; — *Notre-Dame de Paris*, roman; Paris, 1831, in-8°; — *Marion Delorme*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1831, in-8°; — *Les Feuilles d'Automne*, poésies; Paris, 1831, in-8°; — *Le Roi s'amuse*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1832, in-8°; — *Lucrèce Borgia*, drame en trois actes et en prose; Paris, 1833, in-8°; — *Marie Tudor*, drame en trois journées et en prose; Paris, 1833, in-8°; — *Étude sur Mirabeau ;* Paris, 1834, in-8°; — *Littérature et Philosophie mêlées ;* Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Claude Gueux*, récit en prose; Paris, 1834, in-8°; — *Angelo*, drame en trois journées et en prose; Paris, 1835, in-8°; — *Les Chants du Crépuscule*, poésies; Paris, 1835, in-8°; — *La Esmeralda*, opéra en quatre actes; Paris, 1836, in-8°; — *Les Voix intérieures*, poésies; Paris, 1837, in-8°; — *Ruy-Blas*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1838, in-18; — *Les Rayons et les Ombres*, poésies; Paris, 1840, in-8°; — *Le Retour de l'Empereur*, ode; Paris, 1840, in-8°; — *Le Rhin*, *lettres à un ami ;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°; nouvelle édition augmentée d'un volume entièrement inédit; Paris, 1845, 4 vol. in-8°; — *Les Burgraves*, trilogie en vers; Paris, 1843, in-8°; — *Napoléon le Petit*, pamphlet; Bruxelles, 1852, in-18; — *Les Châtiments*, poésies; 1853, in-18; — *Les Contemplations*, poésies; Paris, 1856, 2 vol. in-8°; — *Œuvres complètes ;* Paris (Renduel), 1838, 22 vol. in-8°; nouvelle édition, Paris (Furne), 1840-41, 13 vol. in-8°; — nouvelle édition; Paris (Charpentier), 1841-1845, 15 vol. in-12; plusieurs éditions dans divers formats, de 1852 à 1856, et dont deux sont encore en voie de publication, et enfin une nouvelle édition, Paris (Hachette), 1858, 23 vol. in-12.

Divers articles insérés dans *Le Conservateur littéraire*, dans *La Revue des Deux Mondes* et dans d'autres recueils, ont été imprimés séparément ou insérés dans ses œuvres. Trois discours prononcés par M. Victor Hugo à l'Académie française, l'un dans la séance du 3 juin 1841, lors de sa réception, en réponse à M. de Salvandy; le second, dans la séance du 16 janvier 1845, lors de la réception de M. Sainte-Beuve, ont été imprimés à part, chez F. Didot, et insérés dans le recueil de l'Académie. Parmi les discours prononcés à la chambre des pairs et aux Assemblées constituante et législative, plusieurs ont été imprimés séparément, entre autres le discours sur la transportation; 1850, in-8°. L. J.

Rabbe, *Biogr. univ. et port. des Contemporains*, suppl. — Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, t. I. — Ch. Robin, *Galerie des Gens de Lettres au Dix-neuvième siècle*. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, édit. de 1846, t. I. — Gustave Planche, *Nouveaux Portraits littéraires*, édit. de 1854, t. I, et *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1838, année 1856, 4 vol. — A. Fontaney, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1835. — Charles Magnin, dans la *Revue des Deux Mondes*, juin 1840 et 15 mars 1843. — *Encyclopédie des Gens du Monde*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — Bourquelot, *Littérature Française contemporaine*. — *Westminster Review*, avril 1855.

⁎ **HUGO** (*Charles*), littérateur français, fils aîné du précédent, né à Paris, le 2 novembre 1826. Un des fondateurs du journal *L'Événement* en 1848, il fut condamné, au mois de juillet 1851, à six mois de prison, par la cour d'assises de la Seine, pour avoir attaqué la peine de mort à la suite de l'exécution des contrebandiers de Montcharmon. Il fut en cette circonstance défendu par son père. M. Charles Hugo ne sortit de prison qu'à l'expiration de sa peine, en février 1852, et alla retrouver son père à Bruxelles, d'où il l'a suivi à Jersey et à Guernesey. En 1857 il a fait paraître un roman féerique intitulé : *Le Cochon de saint Antoine*. J. V.

Renseignements particuliers.

⁎ **HUGO** (*François-Victor*), littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 22 octobre 1828. Chargé de la partie étrangère dans le journal *L'Événement* en 1848, il fut condamné, en septembre 1851, à neuf mois de prison, par la cour d'assises de la Seine, pour avoir attaqué le gouvernement d'alors, à l'occasion de l'arrestation à Paris d'un certain nombre de réfugiés allemands. Enfermé dans la même cellule que son frère, il fut relâché trois mois avant l'expiration de sa peine. Il rejoignit son père à Jersey, et le suivit à Guernesey. Il a publié la première traduction française des *Sonnets* de Shakspeare, 1857, in-8°; et la *Normandie inconnue*, ouvrage historique sur les îles de la Manche. J. V.

Docum. particuliers.

* **HUGOLINUS PRESBYTERI**, jurisconsulte italien, né dans la seconde moitié du douzième siècle, à Bologne, mort un peu après 1233. Après avoir étudié la jurisprudence sous la direction de Jean Bassianus, il devint professeur de droit à l'université de sa ville natale. Il y fut aussi nommé juge, et envoyé plusieurs fois comme ambassadeur par la république. On a de lui :

Summa Digestorum, inséré comme appendice dans les éditions de la *Summa* d'Azon, sauf la première; cet ouvrage, important pour l'histoire de la jurisprudence, avait été faussement attribué à divers autres légistes; Savigny a prouvé qu'il est dû à Hugolinus; — *Diversitates, seu dissensiones Dominorum*, ouvrage précieux, traitant des controverses entre les glossateurs, inséré dans le recueil publié par Hænel (*voy.* ce nom), qui concerne cette matière; — *Distinctiones* : des extraits s'en trouvent dans le recueil précité; un manuscrit en existe à la Bibliothèque impériale de Paris, n° 4609; — *Quæstiones*; cet ouvrage, dont Hænel a aussi donné plusieurs extraits, existe dans le même manuscrit; — *Glossæ* : remarques sur les diverses parties du *Corpus Juris*, dans lesquelles Hugolinus a fait preuve d'une sagacité critique rare à son époque. Elles se trouvent dans plusieurs manuscrits, la plupart à la Bibliothèque impériale de Paris. — Hugolinus est encore auteur de quelques autres ouvrages juridiques, qui ne nous ont pas été conservés; le recueil de lois féodales et de constitutions des empereurs d'Allemagne, connu sous le nom de *Dixième Collation*, a été rassemblé par lui. E. G.

Diplovataccius, *De Præstantia Doctorum*, n° 68. — Sarti, *De Claris Archigymnasii Bononiensis Professoribus*, pars I. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. VII. — Savigny, *Histoire du Droit romain au moyen âge*, t. V.

HUGON (*Gaud-Amable*, baron), vice amiral et sénateur français, né à Granville (Manche), le 31 janvier 1783. Il s'engagea à douze ans sur un bâtiment de l'État, et y servit en qualité de mousse et de novice. Lieutenant de vaisseau le 23 juin 1810, capitaine de frégate le 1er septembre 1819, il ne prit qu'une part secondaire aux événements maritimes de la république et de l'empire. Sous la seconde restauration, il contribua à la réorganisation de la marine. Il fut nommé capitaine de vaisseau le 23 mai 1825, et appelé au commandement de l'île de Gorée. L'année suivante, il se distingua à la bataille de Navarin, où, commandant *L'Armide*, il coula à fond la frégate turque *Lisagnan*. Lors de l'expédition entreprise contre la régence d'Alger, il eut la direction d'environ cinq cents bâtiments chargés des transports. Nommé contre-amiral le 1er mars 1831, il reçut le commandement de l'escadre de Toulon, destinée à former la station du Levant. Il rendit d'importants services au commerce européen, en purgeant l'Archipel des pirates qui infestaient ces parages. En 1840, il commanda l'escadre envoyée dans les eaux de Constantinople pour contrebalancer l'influence de l'Angleterre et de la Russie, et à la suite de cette expédition il reçut le brevet de vice-amiral. Employé depuis à des travaux d'organisation intérieure, il devint successivement membre du conseil d'amirauté, et vice-président de la commission supérieure instituée pour examiner les questions relatives à la construction, à l'organisation et à l'armement des bateaux à vapeur. Grand'croix de la Légion d'Honneur (3 mai 1851), il fait partie du sénat depuis le 26 janvier 1852.

SICARD.

Biographie des Membres du Sénat (1852). — *Les grands Corps politiques de l'État* (1852). — *L'Album de la Semaine* (1853). — *Annuaire de la Marine* (1854).

HUGONET (*Philibert*), cardinal français, mort à Rome en 1484. Après avoir étudié tour à tour à Dijon, à Turin, à Padoue, il devint chanoine de Mâcon, puis doyen de cette église. Appelé ensuite dans les conseils de Charles, duc de Bourgogne, il fut chargé par lui de diverses ambassades auprès des papes Paul II, Sixte IV, et de Ferdinand, roi de Naples. Son oncle, Étienne Hugonet, qui était évêque de Mâcon, mourut en 1473. Philibert fut aussitôt pourvu de sa charge, et en la même année, le 7 mai, nommé cardinal-prêtre par Sixte IV. Après la bataille de Nancy, Guillaume Hugonet, frère de Philibert, fut pris par les Gantois et puni de mort, comme un des plus zélés fauteurs de la tyrannie bourguignonne. A la nouvelle de ce tragique événement, Philibert se retira en Italie, et fut nommé par le pape légat de Viterbe. Il mourut tellement pauvre et endetté, que ses funérailles furent célébrées aux frais de la chambre apostolique. B. H.

Gallia Christ., t. IV, col. 1091.

HUGOT (*A*.......), surnommé *le jeune*, musicien français, né à Paris, en 1761, mort par suicide, le 18 septembre 1803. Il avait reçu des leçons de flûte d'Atys. « Une belle qualité de son, dit M. Fétis, une grande justesse d'intonation et un coup de langue brillant lui procurèrent de bonne heure une belle réputation. » Quand Viotti organisa, à la fin de 1789, l'orchestre du théâtre des Bouffes italiens, Hugot jeune fut choisi pour première flûte, et son frère aîné chargé de la seconde partie. Hugot entra aussi dans le corps de musique militaire de la garde nationale de Paris; et après la suppression de ce corps, il devint professeur du Conservatoire de Musique, qui venait d'être créé par la Convention. L'Opéra-Comique ayant succédé aux chanteurs italiens, Hugot jeune resta dans l'orchestre du théâtre Feydeau. Son talent se montra avec avantage en 1796 et 1797 dans les concerts donnés à ce théâtre, où il joua des concertos de sa composition et des symphonies de Devienne. Chargé par le comité du Conservatoire de la rédaction d'une méthode de flûte, il s'occupait de ce travail lorsqu'il fut pris d'une fièvre nerveuse; dans un accès, il se blessa de plusieurs coups de couteau et se précipita de la fenêtre d'un quatrième étage. Il mourut presque sur le coup. Wunderlich, aussi professeur de flûte au Conservatoire, recueillit les matériaux que Hugot avait préparés et publia : *Méthode de Flûte adoptée pour l'enseignement dans le Conservatoire de musique*, par A. Hugot, et terminée par Wunderlich; Paris, 1804, in-fol. Parmi les compositions musicales de Hugot on

cite des concertos, des trios, des duos, des sonates et des variations pour flûte. J. V.

Fétis, Biogr. univ. des Musiciens.

HUGOU. *Voy.* BASSEVILLE.

HUGTENBURCH. *Voy.* HUCHTENBURGH.

HUGUENIN (*Sulpice*), révolutionnaire français, né vers 1750, en Lorraine, mort vers 1803. Il avait reçu une bonne éducation, et débuta avec succès au barreau de Nancy. En 1778 il obtint un prix de l'Académie de Lyon, pour un *Mémoire sur les Étangs* (Lyon, 1779, in-8°); mais de mauvaises relations l'entraînèrent dans la débauche, et il se vit contraint de changer de carrière. Il s'engagea dans les carabiniers, déserta peu après, et entra commis dans l'octroi de Paris. Lorsque la révolution éclata, il devint l'un des chefs des émeutiers du faubourg Saint-Antoine. Il figura dans tous les mouvements populaires de la capitale, et se fit remarquer à la prise de la Bastille (14 juillet 1789). Le 20 juin 1792 il guidait les factieux qui, après avoir envahi l'Assemblée législative, se ruèrent sur les Tuileries. Dans la nuit du 9 au 10 août suivant, Huguenin conduisait encore les insurgés qui chassèrent la municipalité; il se fit nommer aussitôt président de la commune. Il commit alors des dilapidations et des vexations de tous genres, et signa le 30 août avec Méhée-Latouche et Tallien des ordres qui remplirent de détenus les prisons de Paris. Le 2 septembre il déclara la patrie en danger, et donna ainsi le signal du massacre des malheureux qu'il venait de faire arrêter. Il fut ensuite envoyé en mission à Lyon, à Chambéry, puis à Bruxelles, où il acheva, dit-on, de s'enrichir. S'il faut en croire Prudhomme, il fit transporter dans sa demeure du faubourg Saint-Antoine de Paris douze chariots pleins de meubles, tableaux et effets précieux enlevés aux châteaux princiers de la Belgique. Le 14 septembre 1793, Huguenin fut accusé de concussion devant le conseil général de la commune, qui l'obligea à rendre compte de ses missions. Il invoqua ses services révolutionnaires, et réussit à détourner la condamnation qui semblait devoir le frapper; mais depuis il n'occupa plus aucune fonction publique, et mourut dans l'obscurité. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an 1792, n°s 236, 246, 291; an 1er, n° 629. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (Paris, 1823).

HUGUES, nom commun à un grand nombre de personnages, dont la plupart appartiennent au moyen âge, classés par ordre chronologique.

I. HUGUES, saints ou ecclésiastiques.

HUGUES (Saint), archevêque de Rouen, au huitième siècle, mort à Jumiéges, le 8 avril 730. Il était fils de Drogon, duc de Bourgogne et de Champagne, et de Plectrude, Adaltrude, ou Anstrude, qui était elle-même fille de Waraton, maire du palais. Drogon avait eu pour père le célèbre Pépin d'Héristal. Hugues était donc d'une naissance doublement illustre. Il fut d'abord primicier de l'église de Metz. Ensuite il devint à la fois archevêque de Rouen, évêque de Paris et de Bayeux, abbé de Jumiéges et de Saint-Wandrille. Cette réunion de plusieurs bénéfices en une seule main était alors un fait ordinaire. Souvent même ce ne sont pas des clercs, mais bien des laïcs que l'on voit chargés en même temps de plusieurs gouvernements ecclésiastiques. On a publié les actes de saint Hugues. Mais les auteurs de l'ancien et du nouveau *Gallia Christiana* ont rejeté ces actes comme apocryphes et pleins de fables. B. H.

Gallia Christiana, t. VII, col. 28, et t. XI, col. 17. — Bollandus, *Acta Sanct.*, — Aprili mense, t. I, p. 848. — Baillet, *Vies des Saints*, 9 avril. — *Chronicon Fontanellense*, in *Acherii Spicilegio*, t. III, p. 206.

HUGUES, évêque d'Angoulême, mort en 990 suivant la Chronique d'Angoulême, et, suivant les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, en 993. Il appartenait par sa naissance aux anciens comtes de Jarnac. Sa promotion sur le siége d'Angoulême eut lieu le 21 mars 973. Il s'y comporta plutôt en baron qu'en évêque : ayant formé le dessein de réunir en sa main l'administration civile du diocèse, il ne s'arrêta pas devant les protestations du comte Arnauld, et guerroya contre lui pendant plusieurs années. On croit que, vers la fin de sa vie, il se retira dans l'abbaye de Saint-Cibard, y prit la robe claustrale, et y mourut obscurément, faisant pénitence d'une vie trop agitée. Il avait laissé plusieurs ouvrages; mais on ne les retrouve plus. B. H.

Hist. litt. de la France, t. VIII.

HUGUES, évêque de Nevers, mort le 8 mai 1050. On le voit sur le siége de Nevers dès l'année 1026. Il assistait au concile de Reims en 1049, et en 1050 au concile de Rome où fut jugé Bérenger. C'était un bien médiocre poëte, comme le prouvent les vers vraiment barbares que lui attribuent les bénédictins.

Hist. Littér. de la France, t. VIII, p. 425.

HUGUES DE BRETEUIL, évêque de Langres, mort le 16 mars 1051. Il était fils de Gelduin, comte de Breteuil, et frère de Valeranne, abbé de Saint-Vanne. Après avoir étudié la théologie à l'école de Chartres, sous la discipline de Fulbert, Hugues fut appelé par le roi Robert sur le siége épiscopal de Langres, dans les premiers mois de l'année 1031. C'était un prélat de noble origine, et ses mœurs furent plutôt celles d'un homme d'épée que d'un évêque. Traduit devant le concile de Reims comme coupable d'une grande série de crimes, parmi lesquels les adultères et les homicides n'occupent pas le premier rang, il se présenta d'abord devant ses juges et parut vouloir se défendre. Mais entre la seconde et la troisième session il prit la fuite, et fut excommunié. C'est alors que pour expier tant de méfaits il se rendit pieds nus à Rome, auprès du pape Léon IX, qui, touché par les marques d'une si grande pénitence, lui pardonna. Il mourut à Biterne, lorsqu'il revenait en France. On possède une lettre fort intéres-

…ante de Hugues de Breteuil sur les erreurs de Bérenger : elle a été publiée à la suite des *Œuvres de Lanfranc*. B. H.

Gallia Christiana, t. IV, — *Hist. Litt. de la France*, t. VII, p. 438.

HUGUES, archevêque de Besançon, premier du nom, mort le 27 juillet 1066. Il était fils d'Humbert II, sire de Salins. Sa mère, qui se nommait Ermenburge, était fille, dit-on, de Lambert, comte de Châlons. L'archevêque Gaucher de Salins mourant en 1031, Hugues, son proche parent, fut sans délai appelé sur le même siége. Dès les premières années de son épiscopat, il congédia les chanoines qui occupaient l'église de Saint-Anatole de Salins, et donna cette église aux moines de Saint-Bénigne de Dijon; mais il se repentit plus tard d'avoir fait ce changement, et reconstitua en 1048 le chapitre de Saint-Anatole, qui a si longtemps subsisté avec éclat. L'église cathédrale de Besançon n'était pas achevée : Hugues y mit la dernière main et l'enrichit de nombreuses donations. Léon IX en consacra l'autel. Hugues rétablit aussi l'église collégiale de Saint-Paul, où il plaça des chanoines réguliers, sous la conduite d'un doyen. Cette fondation est du 26 mars 1044. Ce sont les actes principaux de son administration métropolitaine; mais les historiens en rapportent beaucoup d'autres d'un moindre intérêt. Hugues était un laborieux prélat, toujours occupé de quelque nouvelle entreprise. Son crédit auprès des empereurs, auprès des papes, fut très-grand. Il remplit, auprès de l'empereur Henri III, les fonctions d'archi-chancelier, et assista comme légat du saint-siége au couronnement de Philippe Ier, roi de France. B. H.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Église de Besançon*, t. I, p. 11.

HUGUES, archevêque de Lyon, né vraisemblablement à Romans, en Dauphiné, mort le 7 octobre 1106. Né dans une des plus nobles maisons, celle des ducs de Bourgogne, Hugues fut d'abord prieur de Saint-Marcel de Châlons, et ensuite évêque de Die. Il occupait le siége de Die, dans la province de Vienne, quand il fut nommé légat du saint-siége. En aucun temps, peut-être, la mission des légats apostoliques n'a-t-elle été plus laborieuse et plus difficile. Il s'agissait de réformer toutes les églises, et le saint-siége ayant dicté le programme des réformes, le devoir des légats était d'imposer partout, même par la contrainte, une sévère discipline, une obséquieuse soumission. On contestait ici la nécessité de ces changements; on prétendait ailleurs que la violence du remède devait causer à l'Église un trouble plus grand que le mal reconnu : sur tous les points se manifestaient des résistances, que Rome appelait des rébellions; dans les assemblées d'évêques convoquées à la fois au nord, au midi de la France, éclataient les mêmes tumultes; les légats étaient injuriés, les évêques étaient déposés; les foudres de l'excommunication frappaient tour à tour, et les plus hautes et les plus humbles têtes, et de vénérables pasteurs qui avaient dénoncé les périls de la liberté et des évêques, des abbés du plus mauvais renom qui avaient invoqué la liberté comme un rempart pour leurs désordres; les fidèles consternés ne savaient plus où fuir les ténèbres, où rechercher la lumière. En cette universelle confusion, l'évêque de Die se montra tout à la fois un des plus actifs des légats, et un des plus dévoués à la cause de Grégoire VII et de l'omnipotence romaine. Comme récompense de ses éclatants services, il fut nommé archevêque de Lyon, après la mort de Gébuin. La date de cette mort est incertaine. Cependant on croit devoir la rapporter à l'année 1083. Deux ans après, Grégoire VII, sentant les atteintes de sa fin prochaine, désigna trois hommes également dignes, à son avis, de lui succéder et de continuer son entreprise. Hugues fut un de ces trois élus de Grégoire VII; mais le conclave lui préféra Didier, abbé du Mont-Cassin. On le vit alors se soulever contre le vote qui l'avait écarté, s'emporter en injures, en calomnies contre le nouveau pape, et demander sa déposition même aux représentants de la puissance séculière. Ce qui fut d'abord un grand scandale, et devint presque un schisme. Aussi le concile de Bénévent, en 1087, prononça-t-il, contre l'archevêque de Lyon et ses fauteurs, une sentence d'excommunication. Dans ces temps de trouble, les principaux rôles sont réclamés et comme usurpés par les hommes les plus alertes, les plus audacieux; mais le mobile de leur audace est aussi souvent, plus souvent peut-être, l'ambition personnelle que le zèle du bien public. Hugues se vit très-compromis par sa conduite dans cette affaire. Aussi, après la mort de son rival et l'élection d'Urbain II, s'empressa-t-il de faire profession de dévoûment au saint-siége, et de désavouer les sentiments schismatiques qui lui avaient été, dit-il, imputés par ses ennemis, désignant comme les plus opiniâtres et les plus véhéments l'abbé et les moines de Cluny. Urbain ne refusa pas un pardon qu'on lui demandait avec les marques d'un tel repentir, et rendit à l'archevêque de Lyon son titre de légat. Dès l'année 1088, peu de mois après l'avénement d'Urbain, nous le voyons présider, en cette qualité, le concile où fut absous Thierry, évêque de Verdun, qui s'était déclaré pour l'empereur Henri dans sa lutte mémorable contre Grégoire VII. En 1093 il ordonna Poppon évêque de Metz, qui ne voulait pas être consacré par son propre métropolitain, l'archevêque de Trêves, complice comme Thierry, mais complice impénitent, des résistances impériales. Il est aussi particulier à ces époques de grande effervescence qu'on n'y conserve pas longtemps le souvenir des erreurs, des trahisons même, et que, dans le transport du succès ou l'abattement de la défaite, on ne juge les hommes qu'au poids de leurs services présents. Ainsi, personne n'était

plus mal noté que l'archevêque de Lyon au moment où le conclave appelait Urbain II sur le siége de Saint-Pierre. Quelques années après personne n'était plus honoré, plus puissant que lui. On l'appelait avec emphase *primat des Gaules*, le représentant et l'organe du saint-siége dans l'Église de France; on le vénérait, on le craignait comme un véritable pape. Il préside en 1094 le concile d'Autun, qui confirme toutes les sentences déjà publiées contre l'empereur, l'anti-pape Guibert et Philippe, roi de France. La même année il préside encore dans la même ville et à Brives, à Dol, à Saumur, d'autres assemblées d'évêques. Il est partout, et partout il se signale par la même ferveur pour les intérêts de l'Église romaine. Pierre le Vénérable, qui ne passe pas pour un des hommes les plus crédules de son temps, raconte même, dans son enthousiasme pour le formidable légat que, « lorsqu'il traverse les villes, émues, sa voix seule y opère des miracles ». Au concile de Clermont, en 1095, il fit renouveler par Urbain II le décret apostolique qui soumettait toutes les métropoles des Gaules à la primatie de l'Église de Lyon. Richer, archevêque de Sens, protesta vainement contre les termes de ce décret : ses protestations multipliées, ses démarches, ses prières, ses ajournements n'eurent d'autre résultat que de le faire suspendre. Hugues eut la gloire et la joie d'arriver bientôt à ses fins. Richer étant mort, Daimbert est élu son successeur. Hugues interdit de le consacrer avant que Daimbert ait solennellement reconnu la suprématie lyonnaise. Tout le clergé de Sens est dans la plus vive agitation, et ne permet pas à Daimbert de se soumettre. Celui-ci parlemente, gagne du temps, se rend auprès du souverain pontife, espérant l'amener par de bonnes raisons à reconnaître les droits antiques de son siége; mais toutes ses raisons, bonnes ou mauvaises, sont inutiles; il n'est consacré qu'après avoir subi la condition imposée. En 1096 Hugues assiste au concile de Tours, présidé par Urbain II. Quelque temps après il reçoit à Lyon son illustre ami, Anselme, archevêque de Cantorbéry, qu'il avait soutenu dans sa courageuse résistance au roi d'Angleterre. Lorsqu'en l'année 1103 Anselme se vit condamné à un nouvel exil, c'est à Lyon qu'il vint chercher une retraite : il y resta seize mois. Si, durant les dernières années de sa vie, Hugues s'occupa de moins grandes affaires, il ne connut pas davantage le repos. C'est ce que nous apprennent, non-seulement les fastes de l'Église de Lyon, mais encore ceux de toutes les églises soumises à cette métropole. Baudri, abbé de Bourgueil, puis évêque de Dol, a célébré la mémoire de Hugues en quelques vers, parmi lesquels nous reproduirons celui-ci :

Magnus Romanæ filius Ecclesiæ;

Hugues fut, en effet, un des plus grands serviteurs de l'Église romaine, un des lieutenants les plus fidèles et les plus braves de Grégoire VII; mais nous ne pouvons nous dissimuler aujourd'hui qu'il eut un peu trop l'humeur de son chef. L'un et l'autre accomplirent d'importantes réformes, puisque l'unité de l'Église fut leur ouvrage; mais plus d'une fois l'un et l'autre, trop impatients d'atteindre le but, trahirent par excès de zèle la personnalité de leurs mobiles secrets. Parmi les vertus qui leur manquaient il faut nommer d'abord la modestie.

Les œuvres de Hugues sont ses Lettres, qu'on trouve dispersées dans divers recueils. *L'Histoire Littéraire* a suffisamment indiqué toutes celles qui sont parvenues jusqu'à nous. Elles contiennent les plus utiles renseignements sur l'histoire générale du douzième siècle. B. H.

Gallia Christ., t. IV, col. 97. — *Hist. Litt. de la France*, t. IX, p. 303.

HUGUES, abbé de Cluny, né en 1024, à Semur, en Briénois, diocèse d'Autun, mort à Cluny, le 29 avril 1109. Dalmatius, son père, et Aremburge de Vergy, sa mère, appartenaient l'un et l'autre à la première noblesse de la Bourgogne. A l'âge de quinze ans il fut reçu novice à Cluny, et il devint abbé de cette maison à la mort d'Odilon, en 1049. La même année il assistait au concile de Reims. Peu de temps après nous le trouvons aux conciles de Mayence et de Rome. Dans ces diverses assemblées, il se concilia l'estime du pape saint Léon, et celui-ci, ayant appris à faire le plus grand état de son jugement et de son éloquence, le chargea d'une mission difficile dans les États de Hongrie. Il la remplit avec succès; et dès lors il fut prié par les papes, par les rois, de donner son avis sur toutes les grandes questions agitées en France ou à Rome. Il exerça même plus d'une fois les fonctions de légat apostolique. Son zèle pour les intérêts de l'Église romaine a été vanté par les papes eux-mêmes : telle était cependant la prudence de son esprit, telle était l'indépendance de son caractère, que, malgré l'autorité de Grégoire VII, il refusa de remplir un autre rôle que celui de médiateur dans la célèbre querelle de l'empereur et du saint-siége. Les historiens de l'abbaye de Cluny ont d'ailleurs raconté le détail de son intelligente et laborieuse administration; personne n'a plus contribué que lui à l'accroissement de ce monastère : on peut dire qu'il en a été le second fondateur. La vie de Hugues est bien connue. Plusieurs contemporains, et entre autres Hildebert de Lavardin, ont pris à tâche de nous en transmettre les plus importantes circonstances. Mais a-t-il laissé d'autres écrits que ses lettres et quelques statuts? S'il en existe, l'érudition ne les a pas encore signalés. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. VXIII, p. 465. — Bollandus, *Acta Sanct.*, 29 avril. — *Gallia Christ.*, t. IV.

HUGUES (Saint), évêque de Grenoble, né à Château-Neuf-sur-Lers, près Valence, en 1053, mort le 1er avril 1132. Son père, nommé Odilon, était un des seigneurs du pays. Il s'est fait connaître lui-même par sa piété : on ne doit donc pas trouver extraordinaire qu'il ait engagé son

fils à prendre l'habit ecclésiastique. Hugues fut d'abord pourvu d'un canonicat dans l'église de Valence. S'étant ensuite engagé sous la conduite du célèbre légat Hugues, évêque de Die, il le suivit à Lyon, à Avignon, exécuteur subalterne, il est vrai, mais plein de zèle, de toutes les sentences dictées à Rome par Grégoire VII contre les prélats simoniaques et insoumis. Tandis que le légat et son fidèle assesseur étaient dans les murs d'Avignon, où se tenait un concile, quelques chanoines de Grenoble se présentèrent, annonçant la mort récente de leur évêque et demandant au concile de lui donner un successeur. On désigna le chanoine de Valence. Il accepta. On était alors au plus fort de la querelle entre les évêques gallicans, qui s'efforçaient de justifier le désordre de leur conduite en alléguant l'indépendance de leurs siéges, et le pontife romain, qui travaillait à confisquer les restes de cette indépendance en accusant les mœurs et toutes les condamnables pratiques des évêques gallicans. Le nouvel évêque de Grenoble, ardent serviteur de la cause ultramontaine, ne voulut pas être consacré par son métropolitain Guermond, archevêque de Vienne, déjà dénoncé comme simoniaque. Aussitôt après son élection il se rendit à Rome, où il reçut la consécration des mains de Grégoire VII, en 1080. Après deux ans d'épiscopat, il prit en dégoût les affaires du siècle, et, se retirant au monastère de la Chaise-Dieu, il y revêtit l'habit claustral. Mais le pape ne lui permit pas de demeurer longtemps dans cette solitude. Rappelé par ses ordres à Grenoble, Hugues gouvernait cette église en 1084, quand y arriva saint Bruno, cherchant un lieu désert pour y fonder sa Thébaïde. Hugues le conduisit lui-même dans les âpres montagnes où s'éleva plus tard l'édifice de la grande Chartreuse. On le voit en 1112 au concile de Vienne, et plus tard au concile du Puy en Vélay. Il fut un des amis de saint Bernard, auquel il alla rendre visite à Clairvaux. Innocent II canonisa Hugues peu de temps après sa mort, le 22 avril 1134.

Saint Hugues est considéré comme l'auteur du célèbre cartulaire de l'église de Grenoble, dont Jacques Petit a publié plusieurs extraits à la suite du Pénitentiel de saint Théodore de Cantorbéry. On en trouve aussi quelques-uns dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Dauphiné*. Dom Mabillon a en outre publié une lettre de saint Hugues dans l'appendice du tome V de ses *Annales Ordinis S. Benedicti*. B. H.

Histoire Littéraire de la France, t. XI, p. 148. — *Gallia Christiana* (*vetus*), t. II.

HUGUES, abbé de Flavigny, diocèse d'Autun, né en 1065, mort après l'année 1115. Il était d'une naissance illustre, puisqu'il tenait par sa mère à l'empereur Othon III. Cependant, dès sa jeunesse il se voua tout entier à l'Église, et fit profession d'observer la règle de Saint-Benoît à l'abbaye de Saint-Vanne, à Verdun. Thierry, évêque de Verdun, s'étant alors prononcé pour l'empereur contre le pape, les moines de Saint-Vanne ne suivirent pas son exemple. Ils avaient peut-être comme lui le droit de faire un libre choix entre les partis belligérants. Cependant, Thierry les ayant chassés de sa ville épiscopale comme des révoltés, ils se retirèrent dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon. Hugues était au nombre de ces exilés. L'abbé de Saint-Benigne, Jarenton, lui fit d'abord le plus aimable accueil, et bientôt après il ne voulut plus avoir d'autre compagnon que ce noble frère, si recommandable, d'ailleurs, par les brillantes qualités de son esprit. Ils parcoururent ensemble l'Angleterre, la Normandie. Hugues passait par la ville de Mâcon, quand il y rencontra une assemblée d'évêques, parmi lesquels Haganon, évêque d'Autun, se plaignait vivement du fâcheux état où se trouvait l'abbaye de Flavigny, privée depuis sept ans de la tutelle d'un abbé. Les plaintes d'Haganon furent écoutées, et le gouvernement de l'abbaye de Flavigny fut attribué au moine de Saint-Benigne. Il fut consacré le 22 novembre 1097. Mais deux ans après, Norgaud ayant remplacé Haganon sur le siége d'Autun, Hugues et le nouvel évêque eurent ensemble des contestations qui amenèrent presque aussitôt une éclatante rupture. Norgaud, cédant à la colère, suspendit Hugues de ses fonctions sacerdotales. Celui-ci quitta dès lors Flavigny, retournant à Saint-Benigne près de son bon ami Jarenton. Ils parurent ensemble en 1100 au concile de Valence, et obtinrent de ce concile une sentence sévère contre Norgaud, qui fut d'abord suspendu, puis déposé pour crime de simonie. Mais, dans ces temps de trouble, les évêques déposés se maintenaient sur leur siége tant qu'ils n'en étaient pas expulsés par les clercs et le peuple insurgés. Norgaud, sachant que les moines de Flavigny ne regrettaient pas leur ancien abbé, se rendit auprès d'eux, et leur donna pour chef spirituel le prieur Girard. Ils avaient sans doute le droit de résister à cette violence, et cela leur eût été facile; mais on ne s'inquiétait pas beaucoup du droit quand on trouvait son profit à ce qu'il fût violé. Girard, préféré par les moines, conserva son titre, et, après avoir fait quelques vaines tentatives, Hugues renonça lui-même à toute prétention sur l'abbaye de Flavigny. Nous le retrouvons en 1111 à Saint-Vanne, recevant d'un évêque rebelle au saint-siége la crosse enlevée aux mains de l'abbé Laurent. C'est une action que l'on a sévèrement condamnée. Nous sommes bien loin de l'événement, et il nous est raconté par l'abbé Laurent, témoin qui certes peut être récusé; cependant il paraît que Jarenton lui-même, renonçant à défendre un ami si coupable, prononça contre lui une sentence d'excommunication. Laurent fut rétabli sur son siége en 1114. On ne sait pas où et comment Hugues acheva sa vie si pleine d'incidents.

Ses écrits ne sont pas nombreux. Nous désignerons simplement sa chronique, appelée la

Chronique de Verdun ou *de Flavigny*, que le P. Labbe a publiée pour la première fois dans sa *Bibliotheca nova*, t. I. C'est un des plus précieux monuments de l'histoire du moyen âge. Elle n'offre pas seulement une série de faits, on y trouve encore d'amples et intéressantes narrations. On attribue au même auteur encore d'autres ouvrages; mais ces attributions ne sont fondées que sur des conjectures. B. H.

Gallia Christ, t. IV, col. 460. — *Chronicon Virdunense*, passim. — *Hist Littér. de la France*, t. X, p. 72.

HUGUES, évêque de Porto, mort après l'année 1125. Il avait été d'abord archidiacre de Compostelle. Le siége épiscopal de Porto ayant été rétabli en 1114, Hugues obtint dès lors le gouvernement de ce diocèse, et ce fut à sa prière qu'en 1120 Calliste II éleva l'église de Compostelle à la dignité d'église métropolitaine. Il assista plus tard à divers conciles, en 1122, 1125. Il a raconté la translation des reliques de saint Fructueux, récit inséré dans la collection des Bollandistes au 16 avril. On lui doit encore la principale partie d'une *Histoire de l'Église de Compostelle*, qui a beaucoup servi à Roderigo de Cunha. Il faut regretter que les exemplaires de cette histoire n'aient pas encore été multipliés par la presse. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XI, p 118.

HUGUES DE SAINTE-MARIE, moine de Fleuri, mort vers l'année 1130. On n'a pas d'autres renseignements sur sa vie. Mais les écrits qu'il a laissés ont rendu son nom célèbre. Le plus souvent cité est sa Chronique, *Chronicon Floriacense*, aussi appelée *Historia Ecclesiastica*. Elle a été imprimée à Munster, en 1638. On a fait plus de cas de son traité *De Potestate regali et de sacerdotali Dignitate*, publié par Baluze, dans le tome IV de ses *Miscellanea*, et fidèlement analysé dans le tome X de l'*Histoire Littéraire*. C'est une apologie fort vive de la puissance royale. Les rois, suivant l'auteur, ont été établis par Dieu, et c'est outrager Dieu lui-même que d'élever sa voix contre leur toute-puissance. S'il est quelquefois permis de leur résister, c'est quand ils commandent une chose contraire à la foi : pour sa foi le chrétien doit mourir. Mais il ne faut pas que le prétexte de la foi menacée serve à colorer des défections, des révoltes inspirées par cet esprit d'insubordination dont l'histoire offre tant d'exemples. La société chrétienne n'est pas la société païenne : la société chrétienne a pour principe et pour fondement l'obéissance des sujets à leur souverain, tandis que dans la société païenne, où le gouvernement des États n'était réglé que par le hasard, la puissance des rois, faible par son origine, avait une action limitée et une durée qui dépendait des circonstances. La dignité sacerdotale est aussi, selon Hugues de Fleuri, d'institution divine. Elle possède des droits très-étendus; mais, d'un autre côté, elle est soumise à l'observation de nombreux devoirs. Au nombre de ces devoirs il place le respect de la puissance royale, et il s'élève contre le zèle indiscret des évêques, qui, pour accroître leur propre autorité, prétendent dégager les peuples des liens qui les asservissent à leurs chefs temporels. Au douzième siècle, cet écrit du moine de Fleuri était un manifeste énergique, où se trouvaient résolues d'une manière plus ou moins conforme à l'intérêt public plusieurs questions d'une grande importance. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une déclamation sur un lieu commun. Hugues de Fleuri a encore composé une *Vie de S: Sacerdos*, évêque de Limoges, publiée par le P. Labbe, dans sa *Biblioth. nova Manuscript.*, t. II, p. 661, et par les Bollandistes, au 6 mai. Il faut en outre inscrire au catalogue de ses œuvres un récit des miracles de saint Benoît, *Liber Miraculorum S. Benedicti*, dont il n'a encore été publié que des extraits. Le manuscrit nous est signalé par Fevret de Fontette et par les auteurs de l'*Histoire Littéraire* comme existant autrefois à la bibliothèque de Fleuri. Enfin le P. Lelong, dans sa *Bibliothèque Sacrée*, attribue à Hugues de Sainte-Marie un Commentaire sur les Psaumes, conservé parmi les manuscrits de la cathédrale de Durham. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. X, p. 285. — Fevret de Fontette, *Hist. de France*. — Langlet du Fresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. III, p. 86.

HUGUES, religieux de Saint-Victor, né probablement aux environs d'Ypres, mort dans l'abbaye de Saint-Victor, le 11 février 1141. On lui a quelquefois donné la Saxe pour pays natal; mais il paraît mieux prouvé qu'il quitta dans sa jeunesse la Flandre, sa véritable patrie, et fit alors un séjour plus ou moins prolongé sur la terre saxonne, chez les chanoines d'Hamersleben. Enfin un historien peu sobre d'hypothèses a prétendu le faire descendre des comtes de Blakemberg. Mais cette assertion n'a pas le moindre fondement. Dès qu'il eut pris le parti de renoncer au monde, il se rendit en France, vers l'année 1118, et alla d'abord chercher une pieuse retraite à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Plus tard il quitta Saint-Victor de Marseille, et vint à Saint-Victor de Paris, où il fut reçu par l'abbé Gilduin. Thomas, qui gouvernait l'école de cette abbaye, étant tombé sous le poignard de quelques assassins, Hugues hérita de sa chaire, et l'occupa d'une manière brillante. Il y recueillit de si vifs, de si nombreux applaudissements, que le nom de cet humble religieux, étranger à toutes les affaires de son temps, n'est pas resté moins célèbre dans l'histoire que ceux de saint Anselme et de saint Bernard.

Il doit cette gloire à ses écrits. Aucun des théologiens, aucun des philosophes du moyen âge, pas même saint Bernard, n'ont eu tant de copistes de leurs œuvres. Dans les bibliothèques de tous les monastères, et nous n'exceptons pas de ce nombre les plus humbles et les plus pauvres, on possédait des exemplaires de quelques

œuvres du célèbre victorin. On le considérait alors, parmi les nouveaux docteurs, comme le guide le plus éclairé, le plus sûr, des consciences chrétiennes, comme un autre saint Augustin. Il est vrai que son autorité s'affaiblit subitement vers le milieu du treizième siècle, dans les grandes villes, les villes lettrées, comme Paris, Bologne, Oxford; mais elle demeura presque intacte dans les écoles monastiques, où la théologie contentieuse ne se substitua jamais complétement à la théologie mystique. S'explique-t-on cet immense crédit en lisant aujourd'hui les œuvres de Hugues de Saint-Victor? Oui, sans doute. C'est un écrivain subtil, mais ingénieux. Son langage, souvent incorrect, est en outre chargé d'ornements qui ne trouveraient pas grâce devant un goût sévère; mais il saisit l'imagination par l'étrangeté même, par la bizarrerie des jeux de mots, des antithèses. C'est un mystique, mais non pas un de ces mystiques exaltés qui, dès qu'ils paraissent en chaire, enlèvent un auditoire et le fatiguent bientôt; sa voix est douce, il recherche pour les séduire les oreilles délicates; si sa profonde piété lui permet rarement de penser avec le calme de la raison, il la domine assez toutefois pour exprimer ce qu'il veut en suivant les convenances littéraires; c'est un mystique raffiné. Ajoutons que pas une des fleurs de son éloquence n'est dangereuse. Hugues de Saint-Victor a sans doute de grandes prétentions d'esprit; mais il n'en a pas à l'originalité dogmatique: personne n'est plus que lui fidèle sectateur des Pères orthodoxes.

Ses œuvres ont été publiées à Rouen, en 1648, en trois volumes in-fol., par quelques-uns de ses confrères en religion. Mais, que l'on en soit averti, il ne faut pas ouvrir au hasard cet ample recueil, et juger l'auteur sur le premier opuscule qu'on y pourra rencontrer. Il a été, en effet, reconnu que les éditeurs, gens d'un faible discernement, ont entassé pêle-mêle dans ce recueil, sous le nom de Hugues de Saint-Victor, les écrits authentiques de leur confrère et ceux de Hugues de Fouilloi. Les preuves ne manquent pas d'ailleurs pour établir que Hugues de Fouilloi n'est pas le seul auteur du douzième et du treizième siècle qu'ils aient dépouillé de cette manière au profit de Hugues le victorin. D'un autre côté, de savants critiques ont désigné plusieurs traités considérables qui, négligés par les éditeurs de 1648, bien qu'appartenant sans contestation à Hugues de Saint-Victor, attendent encore le secours de la presse pour circuler dans toutes les mains. Cependant toutes ces désignations ne sont pas également admissibles. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* ont, par exemple, mentionné parmi les œuvres inédites de ce docteur un assez grand nombre de pièces publiées en 1648 sous d'autres titres, ou même sans titres particuliers, dans le fatras des *Miscellanea*. La recherche des œuvres sincères et des œuvres supposées de Hugues de Saint-Victor est une affaire pleine de difficultés. L'auteur de cet article s'est proposé ce problème de critique littéraire, et il espère l'avoir bientôt résolu.

B. HAURÉAU.

Hist. Litt. de la France, t. XII, p. 1. — Oudin, *De Script. Eccles.* — Vincent de Beauvais, *Speculum Hist.* — Jean Trithem, *De Script. Eccles.* — *Bulletin du Comité histor. des monum. écrits de l'hist. de France*, t. III, p. 177. — *Dictionn. des Sciences philosoph.* — Derling, *Dissertatio de Hugone a S.-Victore.*

HUGUES, évêque du Mans, né à Saint-Calais, dans la seconde moitié du onzième siècle, mort au Mans, le 5 février 1143. Son nom de famille était en latin *Paganus*, en français Payen ou Péan. Il fut d'abord archidiacre du Mans, puis doyen de la cathédrale. On le voit dans les actes occupant les fonctions de doyen depuis l'année 1111. En 1112 il fut retenu prisonnier avec Hildebert, son évêque, dans le château de Nogent-le-Rotrou. C'était, du reste, un digne ministre d'un tel prélat; actif, prudent, courageux comme lui. Hildebert ayant été nommé archevêque de Tours, Guy, qu'on appelle *Guy d'Étampes*, devint évêque du Mans. Sous cette administration nouvelle Hugues continua de présider le chapitre de Saint-Julien, et de le représenter dans toutes les grandes affaires; mais après la mort de Guy, il fut à son tour appelé sur le siége épiscopal du Mans, le 20 septembre 1136. Son avénement n'eut pas lieu sous d'heureux auspices: il venait de revêtir les insignes de l'épiscopat, lorsque Geoffroy, comte d'Anjou, qu'il n'avait pas voulu reconnaître pour son souverain (*voir* GEOFFROY IV, comte d'Anjou), vint occuper le Mans, en chassa l'évêque et pilla ses greniers. Hugues n'eut la liberté de reprendre le gouvernement de son troupeau qu'après neuf mois d'exil. On le compte au nombre des prélats qui s'employèrent avec le plus de zèle à la construction de la nouvelle cathédrale du Mans.

B. H.

Gallia Christiana, t. XIV, col. [illegible]. — Le Corvaisier, Bondonnet, *Évêques du Mans*.

HUGUES *de Mâcon*, évêque d'Auxerre, mort le 10 octobre 1151. Il était de la maison des comtes de Mâcon, et cousin de saint Bernard. Celui-ci l'entraîna, par son exemple, dans la solitude de Cîteaux. Il en sortit plus tard, par les ordres de l'abbé Étienne, pour aller dans le diocèse d'Auxerre fonder l'abbaye de Pontigny. C'est comme abbé de Pontigny qu'il parut, en 1128, au concile de Troyes. En 1135 il fut commis par Thibault, comte de Champagne, pour établir des chanoines réguliers dans l'église de Saint-Loup de Troyes, jusque alors desservie par des clercs séculiers. Le clergé d'Auxerre le choisit pour évêque au mois d'août 1136. Au mois de janvier de l'année suivante, Geoffroy, évêque de Chartres, le consacra dans l'abbaye de Ferrière. On le voit, en 1138, établir les Prémontrés à Auxerre, et terminer un grave débat entre Manassé, évêque de Meaux, et Risende, abbesse de Sainte-Fare. En 1140 il assistait au concile de Sens, qui condamna la doctrine d'Abélard; en 1144, au colloque de Montreuil, entre le roi

Louis VII et Thibauld, comte de Blois ; en 1148, au concile de Reims, où il combattit les opinions de Gilbert de la Porrée. C'était un homme de grand conseil : les évêques, les rois, les papes, le chargèrent de régler un grand nombre d'affaires difficiles, et qui réclamaient un examen impartial. On lui reproche cependant une action qui est, en effet, digne de blâme. Au lieu de transmettre ses biens aux pauvres, aux églises d'Auxerre, il fit à l'heure de sa mort un testament dans lequel il légua presque tout ce qu'il possédait à un de ses neveux. Saint Bernard fit casser ce testament par le pape Eugène III. Plusieurs écrits sont attribués à Hugues de Mâcon. Mais toutes ces attributions sont contestées et contestables. Il n'y a de certitude que pour ses lettres et ses diplômes. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XII, p. 408. — *Gallia Christiana*, t. XII.

HUGUES, cardinal, évêque d'Ostie, né en France, et apparemment, comme l'assurent les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, dans le diocèse de Beauvais, mort en 1158. Ayant fait profession d'observer la règle de Cîteaux, il fut d'abord abbé de Trois-Fontaines, au diocèse de Châlons. Le pape Eugène le fit ensuite cardinal vers l'année 1151, malgré l'opposition de saint Bernard, qui regrettait pour son ordre la perte d'un tel homme. On lui attribue des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament ainsi qu'un livre sur les miracles du pape Eugène. Mais ces indications paraissent conjecturales, et l'on a même lieu de croire qu'elles sont erronées. On possède toutefois une de ses lettres, écrite à l'occasion de la mort d'Eugène. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XII, p. 572.

HUGUES surnommé *de Poitiers*, moine de Vézelay, mort après l'année 1161. Sa vie est peu connue. Par l'ordre de Ponce de Montboissier, abbé de Vézelay, il écrivit l'*Histoire* de ce monastère. Cette histoire, où il y a des détails pleins d'intérêt, a été publiée par dom Luc d'Achери, dans le t. III de son *Spicilegium*. On le donna aussi pour l'auteur de la *Chronique des Comtes de Nevers*, insérée par le P. Labbe dans sa *Nouvelle Bibliothèque des Manuscrits;* mais cette attribution n'est pas justifiée. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. VII, p. 668.

HUGUES *d'Amiens*, archevêque de Rouen, né sur le territoire de Laon, vers la fin du onzième siècle, mort le 11 novembre 1164. On l'appelle Hugues d'Amiens, parce qu'il était de la maison de Boves, qui prétendait tenir aux comtes d'Amiens par un lien plus ou moins étroit. Il eut pour maître le célèbre Anselme de Laon. Quand il quitta son école, il prit l'habit religieux au monastère de Cluny. En 1125, nous le trouvons prieur de Saint-Martial de Limoges, et peu après prieur de Saint-Pancrace de Leuves, diocèse de Chichester. Il gouvernait cette maison, quand le roi Henri Ier, informé de son rare mérite, le fit abbé de Reading, au diocèse de Salisbury. Une étroite union existait alors entre les clercs normands qui résidaient sur l'une et sur l'autre rive de la Manche, et, outre qu'ils se rendaient volontiers de fréquentes visites, ils étaient souvent appelés par les ordres du roi à se contrôler, à se réformer réciproquement. Hugues parcourait la Normandie quand, au mois de novembre 1128, mourut Geoffroy, archevêque de Rouen. Aussitôt tous les suffrages l'appelèrent sur le siége vacant. Il fut consacré le 14 septembre 1130. On le voit, l'année même de sa consécration, fonder l'abbaye de Saint-Martin d'Aumale. S'étant déclaré pour Innocent II contre son rival Anacet, Hugues reçut à Rouen ce pontife au mois de mai 1131, et l'accompagna quelque temps après au concile de Reims. On a fait grand bruit de ses différends avec les abbés de Normandie. Ces abbés jouissaient d'une assez grande liberté. Un de leurs priviléges, fondé plutôt sur la coutume que sur quelque décision canonique, était qu'ils ne devaient aucun serment au pasteur métropolitain. Hugues prétendit introduire dans son diocèse cet usage du serment, qui était en vigueur dans la plupart des diocèses voisins ; mais les abbés lui résistèrent. Le roi d'Angleterre, les prenant sous sa protection, plaida devant le pape la cause de leur indépendance traditionnelle, et le pape écrivit à l'archevêque de Rouen d'abandonner ses prétentions, ce que celui-ci fut alors obligé de faire, quoique à regret. Hugues assista en 1133 au concile de Jouarre, en 1134 au concile de Montpellier. Il était, comme on vient de le voir, jaloux de son autorité, et toujours prompt à en faire valoir tous les droits, au mépris même des volontés royales. Il le prouva bien dans l'affaire de Richard, évêque de Bayeux. Ce Richard, fils naturel du comte de Glocester, avait été pourvu de l'évêché de Bayeux par le roi Henri. Mais les canons n'admettaient pas un prélat convaincu de bâtardise. Hugues refusa donc de le consacrer. Quelle fut à cette nouvelle la fureur du roi ! On ne sait trop comment cette contestation se serait terminée, si le pape ne l'avait apaisée en accordant une dispense à Richard. Cependant le roi Henri ne pardonnait aucune offense. Connaissant toute l'âpreté d'humeur du roi, Hugues pensa qu'après l'avoir plusieurs fois irrité, il devait éviter sa présence. Il traversa donc les monts en 1135, parut au concile de Pise, et même après la clôture de ce concile il prolongea le plus qu'il put son séjour en Italie. Nouvelles plaintes du roi : mais sa mort vint les interrompre. Hugues reparaît dans son diocèse en 1136, et s'attache au parti d'Étienne de Blois. Sous le règne de ce prince, il fut en grande faveur. Prenant part aux affaires civiles comme aux affaires ecclésiastiques, il réconcilie le comte de Glocester et le comte de Boulogne ; il termine par un discours véhément le débat qui s'était élevé entre le roi d'Angleterre et les évêques anglais au sujet de

leurs forteresses, et son influence est telle que personne n'ose résister à ses avis, encore moins à ses ordres. Les abbés normands ne lui refusent plus le serment : dès qu'il l'exige de Théobald, nouvellement élu abbé du Bec, celui-ci ne tarde pas à se soumettre. Très-occupé, d'ailleurs, de son administration métropolitaine, il introduit partout des réformes : la plupart des églises et des monastères de Normandie ont longtemps conservé dans leurs chartriers des actes de ce prélat. L'analyse de tous ces actes nous est offerte par la *Gallia Christiana*. On y trouverait la matière d'une longue et intéressante narration, si l'on voulait choisir Hugues d'Amiens comme un exemple pour montrer quelle était l'importance des fonctions épiscopales au douzième siècle, et quelle était la vie d'un évêque laborieux. Nous rappellerons encore qu'il siégeait en 1148 dans le concile de Paris, réuni contre Gilbert de La Porrée, en 1148 dans le concile de Reims, en 1151 dans le concile de Beaugency, et qu'il était présent à Westminster, en 1154, au couronnement du roi Henri II. Il nous reste à parler de ses écrits, qui sont assez nombreux.

Dialogi de Summo Bono Libri VII. Ces dialogues ont été publiés par D. Martène, dans le tome V de ses *Anecdota*, p. 895 : ils intéressent beaucoup plus un théologien qu'un philosophe; cependant on rencontre dans les premiers le développement de quelques opinions qui appartiennent à la philosophie morale : Hugues les traite en disciple fidèle de saint Augustin. L'un des plus curieux ouvrages de notre docteur a pour titre : *De Hæresibus sui temporis*. Cet écrit, dédié au cardinal Albéric, évêque d'Ostie, a été publié, comme appendice aux Œuvres de Guibert de Nogent, par dom Luc d'Acheri. Il ne faut lui demander aucun détail sur les controverses fameuses provoquées par Roscelin, saint Anselme, Abélard, etc., etc. Il ne s'agit ici que des hérésies subalternes, de celles qui touchent à l'administration des sacrements au sein de l'église. Mais, à l'égard de ces hérésies, Hugues nous fournit des renseignements qui importent beaucoup à l'histoire de l'Église durant le douzième siècle. On les chercherait vainement ailleurs. Nous n'avons qu'à mentionner deux opuscules *In Laudem Memoriæ*, et *De Fide Catholica et Oratione Dominica*, insérés par dom Martène dans le t. IX de son *Amplissima Collectio*. De son traité *De Creatione Rerum*, intitulé aussi *Hexameron*, il n'a été publié qu'un fragment, dans le t. V des *Anecdota* de Martène. Un manuscrit complet de cet ouvrage se trouvait à Clairvaux; il est maintenant dans la bibliothèque de Troyes, sous le numéro 423, in-fol. Le tome V des *Anecdota* nous offre encore la *Vie de saint Adjuteur*, moine de Tiron, par Hugues d'Amiens. Enfin un assez grand nombre de ses Lettres ont été publiées par Duchesne, Martène, Guillaume de Malmesbury, La Pomeraie, etc. B. H.

Gallia Christiana, t. II, col. 43. — *Hist. Littér. de la France*, t. XII, p. 647. — *Catalogue des Manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. II. — Guillaume de Malmesbury, *Hist. Eccles.*, passim. — Ordéric Vital, *Hist. Ecclés.*, passim.

HUGUES DE FRAZAN ou de **TRASAN**, dixième abbé de Cluny, mort après l'année 1166. De prieur claustral il devint abbé de Cluny en 1157 ou en 1158. Quelques années après, ayant pris le parti de l'antipape Victor IV, il fut excommunié par Alexandre III et chassé de son abbaye. Il se réfugia près de Frédéric Barbe-Rousse. Divers ouvrages lui sont attribués, mais à tort, suivant les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, si ce n'est une lettre à l'empereur Frédéric, publiée par d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 400. Dans la collection de lettres de Pierre de Celles, il y en a quatre à l'adresse de Hugues de Frazan. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XIII, p. 571.

HUGUES, moine lorrain, né sur le territoire de Toul, mort en 1168. On le voit d'abord prieur de Saint-Jean de Laon, puis abbé d'Humblières jusqu'à l'année 1150, enfin abbé de Saint-Amand depuis l'année 1150 jusqu'à sa mort. Il était très-puissant auprès du comte de Flandre, comme le prouve une lettre que lui écrivit Pierre de Celles au sujet de l'exil de Jean de Salisbury. Cependant tout ce qui nous reste de Hugues se réduit à une autre lettre publiée par Martène, *Anecd.*, t. I, col. 443. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XIII, p. 339.

HUGUES DE FOUILLOI, chanoine de Saint-Augustin, né au bourg de Fouilloi, près de Corbie, mort à une date incertaine, après l'année 1173. Le nom de ce chanoine est obscur. Il serait célèbre si, pour marquer dans l'histoire, il suffisait d'avoir fait un assez grand nombre de livres médiocres, estimés pendant quelque temps bien au-dessus de leur valeur. Mais les écrits de notre chanoine ont eu cette étrange fortune d'être tous attribués, quand on en faisait trop d'estime, à un écrivain très-fécond, dont ils n'ont pas alors même augmenté la renommée, tandis qu'ils l'ont ensuite compromise. Hugues de Fouilloi fit profession d'observer la règle de Saint-Augustin dans le prieuré de Saint-Laurent de Heilly, qui dépendait de l'abbaye de Corbie. En 1149, les chanoines réguliers de Saint-Denis de Reims le choisirent pour abbé; mais il refusa cette haute dignité. Cependant, quatre années après, Olric, prieur de Saint-Laurent, étant mort, Hugues consentit à le remplacer. Simon lui succédait ensuite dans cette charge en 1174. Hugues l'avait-il volontairement abdiquée, ou sa vie finit-elle à cette date même? C'est ce qu'on ignore. Quelques auteurs ont supposé que le pape Innocent II, mort en 1143, l'avait mis au nombre des cardinaux. C'est une supposition gratuite, et qu'il faut rejeter sans autre examen. Le discernement de ses œuvres, dispersées dans une foule de recueils manuscrits, et même imprimées sous d'autres noms que le

sien, est une affaire plus intéressante et qui réclame une laborieuse enquête.

De Claustro Animæ Libri IV. Cet ouvrage, souvent attribué à Hugues de Saint-Victor, a été publié dans le deuxième tome de ses œuvres. Dom Brial le restitue sans aucun embarras à Hugues de Fouilloi, s'appuyant sur l'autorité de quelques manuscrits et de quelques anciens bibliographes. Mais la question est plus obscure qu'elle n'a paru l'être à dom Brial. Vincent de Beauvais, presque contemporain des deux chanoines, et certainement le plus érudit de tous les critiques de son temps, énonce les termes du problème et n'ose pas le résoudre. Il sait que le *De Claustro Animæ* est diversement rangé parmi les œuvres de Hugues de Saint-Victor et parmi celles de Hugues de Fouilloi, et cependant il ne déclare pas quelle est à son avis la plus exacte de ces attributions. Un des plus anciens et des plus respectables annalistes, Jean de Saint-Victor, affirme, pour sa part, que si divers manuscrits du *Cloître de l'Ame* portent le nom de Hugues de Fouilloi, cette inscription est erronée, et qu'il faut le rendre au chanoine de Saint-Victor. Cependant, malgré ce témoignage et quelques autres encore, nous nous rangerons à l'avis de dom Brial, par ce motif que le *De Claustro Animæ,* ouvrage d'un style lourd, diffus, plein de prétention et dépourvu de tout éclat, est véritablement indigne du célèbre victorin. — *De Medicina Animæ.* Comme le précédent traité, *La Médecine de l'Ame* est attribuée par divers bibliographes tantôt au chanoine de Saint-Victor, tantôt au chanoine de Saint-Laurent. Pour celui-ci se prononcent Albéric de Trois-Fontaines, Casimir Oudin, Ellies Dupin, dom Brial; pour celui-là Jean de Tritenheim et la plupart des manuscrits. *La Médecine de l'Ame* nous paraît, comme à dom Brial, un opuscule écrit sur le même ton que *Le Cloître de l'Ame*, et nous ne refusons pas de le restituer au même auteur. — *De Avibus, ad Rainerium.* C'est le premier de trois traités *Sur les Animaux, De Bestiis*, insérés parmi les œuvres de Hugues de Saint-Victor. Or, on ne s'explique pas pourquoi cette dissertation spéciale *Sur les Oiseaux* a été recueillie par les éditeurs du victorin, car elle ne paraît sous son nom dans aucun manuscrit, tandis que plusieurs volumes, notamment le numéro 69 du fonds même de Saint-Victor, l'assignent ainsi sans équivoque au chanoine de Saint-Laurent : *Incipit libellus domni Hugonis de Folieto De Natura Avium, ad Rainerium conversum.* Quant au second traité intitulé *Bestiarium*, il est plus difficile d'en connaître l'auteur. Dom Brial le dispute au religieux de Saint-Victor, et le réclame pour Alain de Lille, auteur d'un *Bestiaire* désigné par Jean de Tritenheim. Mais cette réclamation n'est pas bien fondée. Nous avons, en effet, récemment découvert *Le Bestiaire* d'Alain de Lille, et nous avons fait part au public de cette découverte dans un des numéros de l'*Athenæum français.* Or, que l'on compare le texte de l'un et de l'autre ouvrage, et l'on verra qu'il n'y a pas entre eux la moindre analogie. De son côté, Casimir Oudin veut que *Le Bestiaire* publié parmi les Œuvres de Hugues de Saint-Victor soit, comme *Le Volucraire*, transporté au catalogue du chanoine de Saint-Laurent. Cependant, toute assertion de ce genre doit être fondée sur quelque chose, et celle-ci ne l'est sur rien, ni sur les manuscrits, ni sur le témoignage plus ou moins fidèle de quelques anciens bibliographes. Il faut donc la rejeter. Pour revenir au *Volucraire*, ajoutons que le même ouvrage est encore intitulé dans quelques copies du treizième et du quatorzième siècle : *De Natura Avium, De Columba deargentata, De tribus Columbis.* Que l'on ne commette donc pas à l'occasion de ce livre une erreur trop fréquente; que l'on ne distingue pas quatre traités divers là où il s'agit d'un seul ouvrage reproduit sous quatre titres différents; — *De Nuptiis Libri II.* Insérés dans le recueil de Hugues de Saint-Victor, ces deux livres semblent, comme les précédents, appartenir à Hugues de Fouilloi. C'est l'avis de Casimir Oudin, de dom Brial; il est confirmé par le plus grand nombre des manuscrits, et rien ne nous invite à le contredire; — *De Arca Noe mystica Descriptio; De Arca Noe moralis Interpretatio; De Vanitate Rerum mundanarum.* Ce sont trois opuscules, souvent séparés; mais comme l'auteur du *De Vanitate Rerum* se déclare, dans ce traité, l'auteur du *De Arca morali*, et comme il y a dans le *De Arca mystica* un passage qui renvoie le lecteur aux chapitres 3 et 4, livre Ier, de la *Description morale de l'Arche*, il est incontestable que ces trois opuscules, d'ailleurs conformes quant à la méthode, l'esprit, le style, ont été composés par le même docteur. On en convient généralement. Mais Casimir Oudin et dom Brial ne consentent pas volontiers à ce que ce docteur soit Hugues de Saint-Victor. A leur avis, c'est peut-être Hugues de Fouilloi. Or, nous n'hésitons pas à dire qu'ils se sont trompés en cela l'un et l'autre. D'abord, tous les manuscrits et tous les bibliographes de quelque ancienneté, Vincent de Beauvais, Jean de Saint-Victor, Nicolas Triveth, Richard de Cluny, Henri de Gand, Jean de Tritenheim s'accordent à nommer Hugues le victorin. Ensuite celui-ci se nomme lui-même, quand, dans un de ces trois traités, il invite à lire un écrit de sa plume intitulé *De tribus Diebus.* Ce *De tribus Diebus* est, sous son vrai titre, le traité dont les éditeurs de 1648 ont fait mal à propos le septième livre du *Didascalicon*, et c'est un ouvrage très-authentique de Hugues de Saint-Victor. Si dom Brial avait fait cette remarque, il aurait corrigé Casimir Oudin, au lieu de l'appuyer; — *De B. Mariæ Virginitate perpetua,* dans le tome III des Œuvres de Hugues de Saint-Victor. Toutes les autorités anciennes attribuent

cet ouvrage au victorin, et les continuateurs de dom Rivet ont été les premiers à supposer que le chanoine de Saint-Laurent ayant pu composer un traité sous le même titre, il convenait de lui djuger celui-ci. Ce sont des conjectures témé-res. On signale, il est vrai, quelque différence tre la doctrine de ce traité et celle des *Sen-ces*; et les *Sentences* appartiennent incon-blement à Hugues de Saint-Victor. Aurait-il gé d'opinion sur quelque point de sa ence? C'est ce qu'on peut admettre. Ces chan-nts n'étaient pas rares au moyen âge, la foi logique n'ayant pas encore été dégagée de nuages. On peut, d'ailleurs, apprécier que cule intitulé *De B. Mariæ Virginitate* tua n'est pas du style propre au chanoine nt-Laurent; — *De Pastoribus et Ovibus*, ge inédit, qui porte le numéro 2494 parmi nuscrits de l'ancien fonds du Roi, à la thèque impériale. C'est un commentaire rique et chrétien de quelques vers de la me églogue de Virgile. Personne ne ré-e ces jeux d'esprit pour Hugues de Saint-r, et nous les trouvons convenablement at-és à Hugues de Fouilloi, tant par les ma-its que par Mabillon; — *De Rota Præla-et de Rota Simulationis*. Cet ouvrage, du genre que le précédent, fait partie du même e, et l'on ne doute pas qu'il ne soit du même r; — *In Lamentationes Hieremiæ*. Dans uvres de Hugues de Saint-Victor, t. I, 6, il y a des gloses sur les Lamentations de ie: ne sont-ce pas les mêmes gloses qui ont crites par Montfaucon sous le nom de Hu-de Fouilloi, d'après un manuscrit de saint ry? On peut le supposer, si l'on ne peut e vérifier. Enfin on lit dans le catalogue de liothèque de Troyes, numéro 558: *Mag. nis de Folieto Alphabetum pœnitentiale, inque partes distinctum*. Aucun autre scrit de cet Alphabet n'est parvenu jusqu'à , et nous ne saurions dire si c'est un ou-qui mérite une mention spéciale, ou si ce pas plutôt, sous un titre de fantaisie, fragment d'un des ouvrages dont nous précédemment parlé. D'autres de ces frag-ont en effet intitulés: *Tractatus de Con-tiæ monasticæ; De duodecim Abusio-Flores*, etc., etc. Ce sont des extraits du stro Animæ. B. Hauréau.

Littér. de la France, t. XIII, 492. — Cas. Oudin, *Eccles.* — *Catalogue des Man. des bibl. des* t. II. — Trithem., *De Script. Eccles.*

ues, surnommé de Champfleuri, pré-s, mort le 4 septembre 1175, dans l'ab-Saint-Victor, à Paris. Nommé chancelier en 1151, il fut appelé en 1159 à l'évê-Soissons. Cependant il conserva ses fonc-près du roi, et le pape Alexandre III, qui t à cœur d'entretenir de bons rapports la cour de France, lui écrivit plus d'une à ce sujet. Hugues le servit avec zèle et avec succès. Il ne paraît pas s'être montré moins fidèle et moins habile serviteur du roi. Cependant, en l'année 1171, malgré la puissance des amis qui plaidèrent sa cause auprès du roi, auprès du pape, il fut atteint par une disgrâce dont la cause n'est pas bien connue. Les œuvres de Hugues de Champfleuri sont des *Lettres* nombreuses et intéressantes, qui ont été publiées par les continuateurs de dom Bouquet dans le tome XVI de leur collection. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XIII, p. 536.

Hugues de Monceaux, abbé de Saint-Germain-des-Prés, mort le 27 mars 1182 (1). Après avoir été moine de Vézelay, il paraît abbé de Saint-Germain dès l'année 1162. Le 21 avril 1163, il fit consacrer par le pape Alexandre III son église abbatiale, et, ayant énergiquement protesté contre la hardie prétention de Maurice, évêque de Paris, qui s'était présenté pour assister à cette cérémonie, il écrivit une relation sommaire de l'événement. Cette relation a été publiée par les auteurs du *Gallia Christiana*, t. VII, *instr.*, col. 71. Du Boulay veut que ce soit une pièce apocryphe. Nous la considérons, au contraire, comme un des monuments les plus curieux de cette antique indépendance des moines noirs, dont, au temps de Du Boulay, il existait encore quelques vestiges. Les moines de toutes robes n'ont pas assurément fabriqué moins de pièces fausses que les clercs séculiers de tous grades; mais la relation de Hugues de Monceaux nous paraît avoir tous les caractères d'un petit procès-verbal authentique. Le 19 mai de la même année, Hugues assistait au concile de Tours. Il y retrouva l'évêque Maurice encore en proie à la plus vive émotion et se plaignant dans les termes les plus vifs de l'outrage qu'il avait reçu. Comme cela devait arriver, ils se querellèrent devant le concile. Cependant le concile et le pape donnèrent gain de cause à l'orateur des moines. Le 22 août 1165 Hugues fut un des abbés qui présidèrent à la cérémonie du baptême de l'enfant royal qui fut depuis Philippe-Auguste. Vers le même temps il fut chargé par le roi d'intervenir dans les affaires assez troublées de l'abbaye de Sainte-Colombe, au diocèse de Sens. En 1179 il assistait au concile de Latran. Ce sont les actes principaux de sa vie. Les historiens de l'abbaye de Saint-Germain et les auteurs du *Gallia Christiana* nous en racontent beaucoup d'autres circonstances, qui, pour être peu dignes d'intérêt, attestent toutefois qu'il jouissait d'un grand crédit tant à la cour de France qu'à la cour de Rome.

Outre le récit de la consécration de l'abbaye de Saint-Germain, Hugues de Monceaux nous a laissé deux lettres imprimées dans le tome IV du recueil d'André Duchesne. B. H.

(1) Et non pas 1181, comme l'assure l'*Histoire Littéraire*, d'après le *Gallia Christiana*; car le *Gallia Christiana* nous fournit précisément la date de 1182.

Gallia Christiana, t. VII, col. 441. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XIII, p. 615.

HUGUES FOUCAUT, moine et historien français, mort le 22 octobre 1197. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* se sont attachés à montrer que l'auteur de la chronique intitulée *De Tyrannide Siculorum* vint, en quittant la Sicile, habiter la France, et mourut abbé de Saint-Denis, à la date que nous venons de rappeler. L'histoire de son administration abbatiale est dépourvue d'intérêt. Sa Chronique, au contraire, est très-importante. Elle a été plusieurs fois publiée. Il nous suffit de désigner l'édition qui nous est offerte par le tome VII des Historiens d'Italie par Muratori. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XV.

HUGUES DE NONANT, évêque de Coventry, né à Nonant en Normandie, mort au mois d'avril 1198. Il était neveu d'Arnoul de Lisieux. Après avoir fait ses études à l'université d'Oxford, il devint archidiacre de Lisieux vers 1173, et plus tard, vers 1185, évêque de Coventry. Il était légat du saint-siége en Angleterre quand le roi Richard, partant pour la Palestine, confia l'administration de son royaume aux évêques de Durham et d'Ely. Hugues se montra l'opiniâtre adversaire de l'évêque d'Ely, et le fit disgracier en 1191. Ce succès obtenu, il fut un des plus puissants personnages de toute l'Angleterre. Mais, comme il abusa de cette puissance, elle dura peu. N'eut-il pas l'étrange audace de se déclarer contre les moines, et de les remplacer, partout où il le put, par des chanoines réguliers? En même temps que l'évêque d'Ely, les moines se plaignirent au pape, au roi, et formèrent contre l'évêque de Coventry une ligue si redoutable, qu'il fut chassé de son siége en 1194. Il y revint l'année suivante, mais après avoir versé, comme expiation de ses fautes, 5,000 marcs d'argent dans le trésor du roi. Il mourut sur le continent, en Normandie, pendant un voyage ou pendant un autre exil. Parmi les historiens anglais, les uns ont vanté son courage, et même, ce qui est plus surprenant, sa douceur; les autres l'ont accablé d'outrages. Telle est la diversité des traitements réservés après leur mort aux hommes de parti.

Hugues de Nonant nous a laissé un récit de la disgrâce de l'évêque d'Ely, qui a été publié par Roger de Hoveden, *Script. Rer. Ang.*, p. 702. C'est un violent pamphlet. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XV.

HUGUES DE RIBEMONT, théologien français, au douzième siècle. On ne connaît pas sa vie. De ses œuvres il ne reste qu'une *Epistola de Natura et Origine Animæ*, recueillie par Martène et publiée dans le tome I de ses *Anecdota*. Cette lettre est moins d'un logicien que d'un théologien, comme le prouve l'analyse qui en a été faite par les auteurs de l'*Histoire Littéraire*. L'auteur, qui ne connaissait par le *Traité de l'Ame* d'Aristote, a puisé toute sa doctrine dans les écrits sincères ou supposés de saint Augustin. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XI, p. 112. — Martène, *Anecd.*, t. I, p. 302.

HUGUES ÉTHÉRIEN, théologien toscan, du douzième siècle, contemporain du pape Alexandre III, auquel il dédia le principal de ses ouvrages. Il passa quelque temps à la cour de Constantinople, et fut estimé de l'empereur Manuel Comnène. A l'occasion de ses conférences avec les théologiens grecs, il composa son traité *De Hæresibus quas Græci in Latinos devolvunt*, que l'on connaît encore sous cet autre titre : *De Immortali Deo Libri III*. Il est imprimé dans la *Bibliothèque des Pères*, édit. de Lyon, t. XXII, col. 1198. On trouve dans la même *Bibliothèque* un opuscule de Hugues Éthérien sur l'état de l'âme séparée du corps. B. H.

J. Trithelm, *De Script. Eccles.* — Ellies Dupin, *Biblioth. des Auteurs eccl. du douzième siècle.*

HUGUES (Saint), évêque de Lincoln, né en 1140, au château d'Avalon, mort le 16 ou le 17 novembre 1200. Il fut d'abord chanoine régulier en Bourgogne, ensuite moine à la grande Chartreuse en Dauphiné, prieur de Witham en Angleterre, enfin évêque de Lincoln, en 1184. Henri II ayant fait enterrer Rosemonde, sa maîtresse, dans une église de religieuses, Hugues eut le courage de protester contre cette infraction aux règles canoniques, et de faire exhumer le corps de Rosemonde. C'est l'acte le plus important de sa vie, qui a été longuement raconté par un de ses contemporains. Saint Hugues a laissé la réputation d'un prélat très-lettré, *litteratissimus* : cependant on n'a de lui que des *Statuts* pour les religieuses de Coton. On trouve ces Statuts dans le *Monasticon Anglicanum*, t. I, p. 924. Saint Hugues a été canonisé en 1221. B. H.

Surius, *Acta Sanct.*, t. VI. — Arnauld d'Andilly, *Vie des Saints*, p. 662. — *Hist. Litt. de la France*, t. XV, p. 615.

HUGUES DE SAINT-CHER, théologien, né, comme on le suppose, dans le bourg de Saint-Cher, près de Vienne, en Dauphiné, vers la fin du douzième ou le commencement du treizième siècle, mort à Orvieto le 19 mars 1263. Après avoir fait ses études à Paris, il y professa l'un et l'autre droit; puis, attiré par la grande renommée de l'Ordre de Saint-Dominique, il s'y fit admettre et jura d'en observer les règles, en l'année 1225. En 1227, bien que sa profession fût encore récente, il était élu provincial de France, par considération pour l'éclat de son mérite; puis, ayant abdiqué quelque temps cette haute fonction, pour devenir prieur de la maison de Saint-Jacques, à Paris, il y fut appelé de nouveau en 1230. On loue le zèle qu'il y montra. Outre qu'il prit une part très-active et très-considérable à toutes les contestations auxquelles son ordre fut alors mêlé, il fonda plusieurs maisons dominicaines à Auxerre, à Toul, à Tours,

à Bourges, à Amiens, etc. En 1240, nous le voyons remplir la charge de vicaire général de toute la congrégation. Innocent IV lui conféra la pourpre en 1244, en le nommant cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. Occupé dès lors des affaires pontificales, il remplit au nom du pape plusieurs missions. En 1250 on le trouve en Allemagne, où il ne se comporte pas de manière à mériter l'estime de tous les historiens. L'abbé Fleury et M. Daunou censurent sa conduite en cette légation, et celle de son collègue, Henri de Suze. Frédéric II venait de mourir : il s'agissait, pour l'Église romaine, de recouvrer en Allemagne cette souveraine autorité à laquelle Frédéric avait constamment opposé l'insurmontable obstacle de son intraitable orgueil. L'entreprise était difficile. On dit que les négociateurs pontificaux employèrent sans beaucoup de succès la violence, et qu'ils finirent par céder eux-mêmes à la corruption. Cette dernière accusation pèse toutefois moins sur le cardinal de Sainte-Sabine que sur son collègue Henri de Suze, archevêque d'Embrun. Sous Alexandre IV, après l'année 1254, Hugues de Saint-Cher conserva son crédit, et deux affaires importantes lui furent confiées ; il eut à examiner les livres mystiques de Jean de Parme et le célèbre pamphlet de Guillaume de Saint-Amour *Sur les Périls des Derniers Temps*. Il obtint la condamnation des doctrines diverses proposées par l'un et par l'autre.

Si haute toutefois qu'ait été dans son ordre, dans l'Église, la position de Hugues de Saint-Cher, il doit moins sa renommée à l'éclat des dignités dont il a tour à tour été revêtu, qu'au nombre et à l'importance de ses ouvrages. Dans une de ses épitaphes recueillies par Du Boulay nous lisons ce méchant vers :

Iste fuit per quem patuit doctrina sophiæ.

C'est assurément un bien grand éloge ; il est pourtant moins emphatique qu'il ne paraît l'être. Hugues de Saint-Cher fut, en effet, parmi ses contemporains, l'oracle des interprètes de l'Écriture, comme saint Thomas fut celui des théologiens dogmatiques. — Il faut commencer le catalogue de ses œuvres par une révision complète du texte de la Bible, travail inédit dont on désigne plusieurs exemplaires. Ce n'était pas, qu'on se le persuade, une médiocre entreprise, au début du quatorzième siècle, que de recueillir, ordonner et surtout purifier tous les textes de l'Écriture Sainte, tant ils avaient été corrompus par des scribes barbares durant les siècles précédents ! A ce travail de correction littéraire Hugues en joignit un autre, qui lui fit encore plus d'honneur : il commenta tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il n'y a pas une bibliothèque qui ne possède quelque exemplaire manuscrit de cette glose, ou du moins de plusieurs des parties qui la composent. Elle a été, d'ailleurs, souvent imprimée, soit intégralement, soit partiellement. Il nous suffit de désigner les éditions intégrales de Bâle, 1498 et 1504 ; de Paris, 1538 ; de Venise, 1600, et de Lyon, 1669. Enfin, les divers travaux de Hugues de Saint-Cher sur les Livres Saints eurent pour couronnement ces tables précieuses que l'on appelle *Concordances*, tables dont il conçut le plan, et à la rédaction desquelles il employa, dit-on, plus de cinq cents religieux de son ordre. M. Daunou a scrupuleusement recherché et très-exactement, il nous semble, déterminé la part qui revient à Hugues de Saint-Cher dans ces *Concordances*, tant de fois revues, corrigées, développées, dont l'édition la plus usuelle est celle d'Avignon, 1786, en 2 vol. in-4°. Les *Sermons* de Hugues de Saint-Cher ont eu moins de succès que ses gloses. Panzer en signale une édition publiée à Zwoll, en 1479, in-fol. ; mais cette édition est fort rare. M. Daunou ne désigne qu'un manuscrit des mêmes *Sermons* dans le fonds de la Sorbonne. Ce seul fonds nous en offre quatre, sous les numéros 793, 794, 1406, 1659. On doit encore au même docteur un Commentaire sur les *Sentences* de Pierre Lombard. Il est inédit, mais des copies nombreuses en ont été conservées en France, en Italie, en Angleterre. Enfin, sous les titres divers de *Speculum Ecclesiæ*, *Tractatus super Missam*, *Expositio Missæ*, *De Ordine Missæ*, nous avons une dissertation de Hugues de Saint-Cher sur les cérémonies de la messe ; dissertation qui a été autrefois très-estimée et souvent reproduite par l'impression. B. H.

Panzer, *Annal. Typogr.* — Quétif et Échard, *Script. Ord. Prædic.*, t. I. — Fabricius, *Bibliotheca Mediæ Ætat.* — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 88.

HUGUES AICELIN, théologien français, né à Billiom, vers l'année 1230, mort en décembre 1297 ou 1298. C'est par erreur qu'on l'a souvent nommé Hugues *Seguin*, Hugues *Sévin*. Il embrassa la règle de Saint-Dominique, au couvent de Clermont, et vint ensuite achever ses études dans la maison de la rue Saint-Jacques, à Paris. Quand il en sortit, il recueillit dans plusieurs villes les plus vifs applaudissements comme prédicateur et comme professeur. En 1285 Hugues se rendit à Rome, où il fut nommé par Honoré IV maître du sacré palais ; quelques années après, le 15 mai 1288, il reçut de Nicolas IV le chapeau de cardinal. Nous le voyons plus tard évêque d'Ostie et de Velletri. Ses ouvrages, s'il en a laissé, paraissent aujourd'hui perdus. B. H.

Histoire Littéraire de la France, t. XXI, p. 71.

HUGUES DE CASTRO-NOVO, sans doute de **NEWCASTLE**, près de Durham, théologien anglais, vivait, suivant Luc Wadding, en 1310. Il était de l'ordre des frères Mineurs, et fut en philosophie un des défenseurs de Duns Scot. Balæus lui attribue un traité ayant pour titre : *De Victoria Christi contra Antichristum*, qui, selon Fabricius, a été imprimé en 1471, sans nom de lieu. Un exemplaire manuscrit de cet ouvrage se trouve dans le numéro 1715 de l'ancien fonds de la Sorbonne, à la Bibliothèque impériale. Pits mentionne parmi les œuvres inédites du

même auteur un *Tractatus de Finali Judicio* et un Commentaire sur les *Sentences* de Pierre le Lombard. Ce Commentaire sur les Sentences nous est offert par les numéros 684, 686 de la Sorbonne. Mais ni Pits ni Baleus n'ont connu l'immense traité du même auteur intitulé : *De Laudibus B. Mariæ*, dont le fonds de la Sorbonne nous présente trois copies, sous les numéros 1697, 1698, 1704. Cet ouvrage, qui fournirait à l'impression plusieurs volumes, doit être sans doute un exposé complet de toute la matière. Il se compose de douze livres, et le premier de ces douze livres, qui est une simple paraphrase de la Salutation évangélique, ne contient pas moins de huit chapitres. Le troisième livre traite des prérogatives charnelles de Marie; le quatrième, de ses vertus; le sixième, de tous ses noms; le septième et le huitième, des objets célestes ou terrestres auxquels elle est ordinairement comparée, etc. L'imagination des franciscains s'est toujours complu dans ces étranges fantaisies. Ce sont des mystiques téméraires. B. H.

Luc Wadding, *Annal. Min.*, t. III. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinit.*

HUGUES, religieux minime, né à Prato, dans l'État de Florence, mort, dit-on, en Tartarie, après l'année 1312. Reçu docteur en théologie, il quitta le siècle pour se faire admettre dans la congrégation des Minimes; puis, par humilité, il adopta l'habit des frères lais ou convers. C'était un homme d'une austérité remarquable, et qui s'imposait les plus dures mortifications. Ainsi, au témoignage de Luc Wadding, il porta pendant quarante ans sur sa peau nue une de ces cuirasses de fer ou cottes de maille que les Italiens appellent *panziera*. Aussi l'a-t-on souvent nommé Hugues *de Panziera* : voilà l'origine de ce surnom. Luc Wadding compte parmi ses œuvres une *Lettre* aux religieux Minimes de Prato, ses anciens confrères, un traité *De Vita Contemplativa*, et un autre traité *De Perfectione Statuum*. Ces ouvrages sont restés manuscrits. B. H.

L. Wadding, *Biblioth. Minor.* — Fabricius, *Bibliotheca Mediæ Ætat.*

HUGUES DE MÂCON, *Hugo de Matiscone*, inscrit par Bale, Pits et Fabricius au nombre des écrivains anglais, n'a pas vécu, comme ils l'ont supposé vers l'année 1490 : il était certainement mort longtemps auparavant, et il paraît fort douteux que l'Angleterre ait été sa patrie. On a de lui un poëme en neuf livres, intitulé : *De militum Gestis mirabilibus*. Ce poëme est inédit; il se trouve, avec un commentaire de *G. de Grana*, dans la bibliothèque de Troyes, où il porte le numéro 906. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XII, p. 411. — *Catal. des Man. des Biblioth. des départ.*, t. II.

HUGUES (*Guillaume* D'), prélat français, né à Pujols, en Languedoc, mort à Embrun, le 27 octobre 1648. Il fut d'abord religieux cordelier, et se distingua dans son ordre au point qu'il en fut élu supérieur général. Henri IV, ayant eu connaissance de son mérite, lui confia diverses ambassades en Italie, en Allemagne, en Angleterre, et Marie de Médicis, régente pendant la minorité de Louis XIII, le nomma archevêque d'Embrun en 1612. Élisabeth de France, femme de Philippe IV, se rendant en Espagne auprès de son mari, Guillaume d'Hugues fut chargé de l'accompagner dans ce voyage. C'est encore lui qui fut envoyé en Angleterre pour négocier le mariage d'Henriette-Marie, sœur d'Élisabeth, avec le prince de Galles. Durant cette ambassade, il obtint du roi Jacques la permission de conférer publiquement le sacrement de la confirmation à près de dix mille catholiques. En 1622 il reçut à Grenoble le serment d'abjuration de François, duc de Lesdiguières. En 1626, le 22 juin, il sacra, dans la maison des chartreux à Paris, Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, archevêque d'Aix. La ville d'Embrun lui doit les principales décorations de sa cathédrale et de son palais archiépiscopal. B. H.

Gallia Christ., t. III, col. 1098.

II. HUGUES princes ou laïcs.

HUGUES *le Blanc* ou *le Grand*, comte de Paris et duc de France, fils du roi Robert qui disputa la couronne à Charles le Simple (1), né vers la fin du neuvième siècle, mort le 16 juin 956. Son père fut tué à la bataille de Soissons, livrée contre Charles le Simple le 15 juin 923. Hugues, accourant avec Héribert de Vermandois, renouvela le combat, et força Charles à la fuite. Il ne chercha pas à prendre pour lui le titre de roi, que son père avait porté, et le laissa à son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne. Il tourna tous ses soins vers l'agrandissement de ses domaines, et ne permit pas que la royauté qu'il avait dédaignée devînt trop puissante. Il entra, en 927, dans une ligue formée par Héribert contre Raoul et en faveur de Charles le Simple, puis il jugea prudent de s'en détacher, et devint le médiateur entre le roi de France et le comte de Vermandois. Il ne tarda pas à se brouiller avec ce dernier, et aida Raoul à le dépouiller de ses États. Héribert s'accommoda avec Raoul en 935, et le roi de France mourut l'année suivante. La couronne

(1) Dans un célèbre passage de la *Divine Comédie* (*Purg.*, c. XX), Dante met en scène Hugues Capet, non le premier roi de la troisième race, mais son père, Hugues *le Blanc*, surnommé aussi *Capet*; il lui fait dire : « *Je fus la racine de cette plante coupable qui par son ombre funeste nuit à toute terre chrétienne...... On m'appela Hugues Capet... Je fus fils d'un boucher de Paris* (*figliuol fui d'un beccaio di Parigi*). » On a proposé diverses explications de ces derniers mots, qui pris à la lettre sont une erreur bizarre. Suivant Grangier on aurait donné l'épithète de *boucher* au père de Hugues à cause de sa sévérité envers les criminels. M. Artaud de Montor pense que cette épithète a pu être donnée à Robert, père de Hugues, parce que c'était un riche possesseur de bestiaux. On raconte que François I[er], entendant lire le passage de Dante, s'écria : « Le Toscan en a menti par la gorge. » (*Voy.* la trad. de *Dante* par Artaud de Montor.)

encore une fois vacante. « Hugues le Blanc, M. Henri Martin, n'avait qu'à étendre le bras la saisir; mais il préférait de plus solides ...ges; pour la seconde fois, il aima mieux ... un roi que de l'être lui-même, et vendre la ...ronne que de l'acheter. Ce froid et prudent ...lateur passa sa vie à agrandir, à fortifier, à ...ner sa maison dans le sol, et réserva à ses ... l'occupation définitive de la royauté, ... s'il eût été sûr qu'elle ne pouvait leur ...per. » D'accord avec le duc de Normandie, ...te de Vermandois et les principaux pré... il rappela d'Angleterre le fils de Charles le ...e, Louis, alors âgé de treize ans, et le con... à Laon, où il fut sacré par l'archevêque de ... Il se fit investir par le jeune roi du du... de Bourgogne. Mais Louis d'Outre-mer, ... enfant, n'était pas disposé à se laisser ...tre. Il refusa de vivre à Paris comme le ... Hugues, et alla s'établir à Laon, qui de... la capitale des derniers Carlovingiens. Le ...te de Paris se fortifia par une grande alliance ...tre une ambition qu'il n'avait pas prévue, il épousa Hedwige, sœur d'Othon le Grand, roi ... Germanie. Les hostilités éclatèrent en 938 ... le roi et ses grands vassaux. Hugues et Hé...t renoncèrent à la suzeraineté de Louis, se ...rent vassaux d'Othon, et avec les secours ... de Germanie forcèrent Louis à s'enfuir ... de la Loire. Le jeune roi se releva par ...rage et la sympathie qu'inspiraient sa ... et son malheur. Une paix générale con... en 942 lui laissa la ville de Laon et replaça ... sa suzeraineté les comtes de Paris et de ...ndois. La mort de Héribert le délivra peu ... du plus redoutable de ses feudataires; ... en profiter pour étendre ses domaines ... dépens du Vermandois, mais là encore il ...tra l'opposition de Hugues. Le comte de ... s'allia au jeune Richard de Normandie, que ... voulait aussi priver de son duché. Le roi ...ta d'offrir à Hugues le partage de la Nor...e. Hugues accepta sans aucun souci de sa ... alliance, et envahit avec le roi le duché ...chard. Louis ne se réservait que Rouen, le ... Caux et le Vexin Normand; tout le reste ... appartenir à Hugues. Les deux complices ...rent pas longtemps d'accord, et avant la fin ... Hugues avait déjà pris les armes contre ... Apprenant que ce prince était tombé entre ... des Normands, il eut l'air d'intervenir ...eur, se le fit livrer, et le retint prisonnier ... ce que Louis lui eût livré la ville de Laon. ... n'observa pas une convention aussi oné... appela à son secours Othon de Germanie et ... d'Arles, et inonda l'Ile-de-France et la ...die de soldats germains. Enfin la lassi... décida les deux parties à traiter en 950. ... se reconnut vassal de Louis, et lui rendit ... de Laon. Le roi mourut quatre ans ..., laissant deux enfants, dont le plus âgé ...ait treize ans. Pour la troisième fois, Hugues pouvait être roi, mais il savait qu'il aurait plus de profit à disposer de la couronne qu'à se l'approprier. Il fit couronner Lothaire, fils de Louis, et obtint de lui l'investiture du duché d'Aquitaine. Il essaya en 955 de s'emparer de Poitiers, ne réussit pas, et aurait sans doute renouvelé ses tentatives si la mort ne l'eût enlevé l'année suivante. Les contemporains de Hugues l'appelèrent Grand à cause de l'étendue de ses domaines plutôt que pour ses actions. Sa vie fut, comme celle des autres seigneurs de son temps, une longue suite de guerres, d'intrigues et de trahisons. « Le dixième siècle, dit M. Henri Martin, peut passer pour l'ère de la fraude et du mensonge; jamais, à aucune autre époque de notre histoire, le sens moral n'a paru si complétement effacé de l'âme humaine que dans cette première période de la féodalité. » Z.

Adhémar de Chabannais, *Chron.* — Frodoard, *Chron.* — Guillaume de Gembloux, *Chr.* — Ordéric Vital, *Hist.* — Henri Martin, *Hist. de France*, t. II, l. XVI.

HUGUES CAPET (1), roi de France et chef de la dynastie des Capétiens, second fils du comte Hugues le Grand et de Hedwige, sœur du roi Othon, né vers 940, mort le 24 octobre 996. Il avait environ dix ans à la mort de son père, le 16 juin 956. Il eut pour héritage le duché de France et le comté de Paris, tandis que son frère Othon avait le duché de Bourgogne, et que son troisième frère, Eudes ou Henri, était engagé dans la cléricature. Le roi de France Lothaire n'était guère plus âgé que le nouveau comte de Paris. La jeunesse des deux princes fit cesser un moment la lutte qui avait divisé leurs pères. Un commencement de querelle qui s'éleva entre eux fut apaisé par leur oncle maternel Bruno, archevêque de Cologne, et Lothaire confirma Hugues dans l'héritage paternel, y compris de prétendus droits sur l'Aquitaine. Le comte de Paris n'étant pas assez puissant pour faire valoir ses prétentions y renonça, et épousa, en 970, Adélaïde, sœur de Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine. La mort de Bruno en 965, celle d'Othon le Grand en 973 préparèrent de grands changements dans la situation de la France en privant Lothaire de ses meilleurs appuis. Le roi de France fut conduit, peut-être par l'influence de Hugues, à rompre avec le roi de Germanie Othon II, qui venait de placer sur le trône de Lorraine, Charles, second fils de Louis d'Outre-mer. Othon, qui semblait

(1) Le surnom de *Capet*, que le chef de la troisième dynastie légua à toute sa race, vient, suivant Du Cange (*Gloss.*, au mot *Capetus*), de ce que Hugues se couvrait ordinairement la tête d'un capuce, ou de ce que, étant enfant, il avait coutume, « par manière de jeu », de rabattre les capuces des gens qu'il rencontrait. « Voilà, dit M. Henri Martin, une bien frivole origine pour un nom si fameux. Il se revêtait d'une chape, a-t-on dit encore, comme abbé laïque de plusieurs monastères; et c'est pour cela qu'on l'appelait Capet ou Chapet. Tous les autres grands laïques avaient aussi des abbayes; ce n'était là rien de particulier. Ce surnom ne se rapportait-il pas plutôt au caractère de Hugues et ne désignait-il pas son naturel opiniâtre et persévérant? Hugues l'entêté, de *caput*, tête. »

regarder Hugues comme son principal adversaire, marcha contre Paris au mois d'octobre 978, et campa sur les hauteurs de Montmartre. On raconte qu'il s'avança au galop jusqu'aux fossés de Paris, darda sa lance contre une porte de la ville, et, content de cette bravade, commanda la retraite. Les hostilités poussées avec si peu de vigueur aboutirent à un accommodement en 980. Au printemps suivant Hugues alla passer les fêtes de Pâques à Rome avec l'empereur Othon et le roi Conrad d'Arles. Lothaire engagea, dit-on, Conrad à faire périr Hugues; mais celui-ci avait su se ménager l'amitié de l'impératrice Théophanie, qui le fit avertir, et il s'enfuit déguisé en palefrenier. Cette histoire est peut-être une invention des chroniqueurs pour justifier l'usurpation de Hugues et pour jeter quelque intérêt sur les années qui précédèrent son avénement. Rien, en effet, n'est plus insignifiant que sa vie à cette époque. « La seule chose, dit Sismondi, qu'on nous ait apprise sur le gouvernement de ce duc de France, alors dans toute la force de l'âge, c'est qu'il eut, en 981, une vision de saint Valery et de saint Riquier, qui l'engagèrent à se faire rendre leurs reliques par Arnolphe, comte de Flandre, et à s'emparer de Montreuil-sur-Mer. Le reste des Gaules ne présente pas plus de souvenirs, si l'on en excepte celui d'un combat livré la même année à Conquereue, entre le comte de Rennes et le comte de Nantes. C'était le vrai siècle des rois fainéants; tous les seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine semblèrent s'abandonner à une même mollesse. » Au milieu de ce silence de l'histoire, on s'aperçoit à peine de l'affaissement graduel de la dynastie carlovingienne. « Lothaire, écrivait Gerbert à des amis de Germanie, est roi de nom, Hugues l'est de fait; si vous vous fussiez assurés de son amitié, vous n'eussiez plus, depuis longtemps, rien à craindre des rois des Français. » Lothaire mourut en 986, laissant le trône à son fils Louis. Celui-ci ne survécut que d'un an à son père, et expira le 21 mai 987. Un choniqueur, découvert récemment, Richer, donne des détails fort intéressants sur le grand événement qui substitua une nouvelle dynastie à la dynastie usée des Carlovingiens. « Au moment où mourut le jeune roi, un certain nombre de grands se trouvaient réunis auprès de lui à Senlis pour juger l'archevêque de Reims, Adalbéron, accusé de trahison. Après avoir enseveli Louis à Compiègne, ils conférèrent ensemble touchant le bien du royaume. Personne ne soutenant l'accusation contre Adalbéron, Hugues, au nom de tous, le déclara justifié, et lui donna la préséance dans l'assemblée. Adalbéron parla le premier sur la question de chercher un roi. Tous les grands n'étant pas présents, il proposa qu'on ajournât la décision, que chacun des assistants prêtât serment entre les mains du grand-duc (Hugues) de ne rien chercher ni machiner en particulier sur ce sujet jusqu'à la prochaine assemblée. » Tous acquiescèrent et retournèrent chez eux. Dans l'intervalle, le duc Charles (frère de Lothaire et duc de Lorraine) vint trouver Adalbéron, et le pria de l'aider à faire valoir son droit héréditaire. Adalbéron lui reprocha de n'être entouré que de parjures, de sacriléges, et le renvoya aux grands du royaume, sans l'aveu desquels lui ne pouvait rien faire. Charles repartit pour Cambrai, d'où il envoya aux seigneurs français des messages que la plupart accueillirent sans doute fort mal; car ce prétendant n'osa se rendre à l'assemblée des grands qui se réunit à Senlis. D'après le témoignage de Richer, cette assemblée fut nombreuse et imposante : on y vit figurer les Français, les Bretons, les Normands, les Aquitains, les Goths (de la Septimanie), les Espagnols (de la Marche d'Espagne), les Gascons. Les provinces les plus lointaines du royaume furent représentées à Senlis, au moins par quelques-uns de leurs barons. Richer ne dit pas quels furent les absents; mais on est assuré que Séguin, archevêque de Sens, ne vint pas, ni les comtes Arnoul de Flandre, Albert de Vermandois, Héribert de Troyes; peut-être Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, et l'autre Guillaume, comte de Toulouse, ne parurent-ils pas non plus. Le parti de l'ancienne dynastie protesta, par son absence, contre un résultat prévu. L'archevêque de Reims ouvrit le débat par un très-remarquable discours : « Charles, dit-il, a ses fauteurs, qui le prétendent digne du royaume par le droit que lui ont transmis ses parents; mais le royaume ne s'acquiert point par droit héréditaire, et l'on ne doit élever à la royauté que celui qu'illustre non-seulement la noblesse matérielle, mais la sagesse de l'esprit, celui que soutiennent la foi et la grandeur d'âme; peut-on trouver ces qualités dans ce Charles, que la foi ne gouverne pas, qu'une honteuse torpeur énerve, qui a ravalé la dignité de sa personne au point de servir sans honte un roi étranger et d'épouser une femme inférieure à lui, prise dans le rang des simples guerriers? Comment le grand-duc souffrirait-il qu'une femme prise parmi ses chevaliers devînt reine et dominât sur lui? Si vous voulez le malheur de l'État, choisissez donc Charles! Si vous voulez son bien, couronnez l'excellent duc Hugues! Choisissez le duc, illustre par ses actions, par sa puissance, et vous trouverez en lui un protecteur non-seulement de la chose publique, mais de la chose de chacun.. » Tous applaudirent, et, du consentement de tous, le duc fut élevé à la royauté; puis on se transporta de Senlis à Noyon, et là, le métropolitain et les autres évêques sanctionnèrent par l'onction du sacre le choix de l'assemblée nationale et l'irrévocable déchéance de la race carlovingienne. Le 1er juillet 987, l'archevêque de Reims posa sur le front de Hugues Capet, dans la cathédrale de Noyon, cette couronne de France que deux des devanciers de Hugues avaient déjà portée

et que ses descendants devaient se transmettre durant tant de siècles. » (1)

Le titre royal conféré à Hugues-Capet n'ajoutait rien à sa puissance et l'obligeait à défendre sa nouvelle couronne contre le duc de Lorraine. Les grands vassaux se partagèrent presque également entre les deux prétendants. Le duc de Normandie, qui avait épousé une sœur de Hugues, le comte de Vexin, l'archevêque de Reims, le comte et l'évêque de Soissons, et deux grands [illegible]taires du duché de France, les comtes de Chartres et d'Anjou, soutinrent Hugues Capet, tandis que le comte de Flandre, l'archevêque de Sens, les comtes de Vermandois, de Troyes et le duc d'Aquitaine se déclarèrent pour Charles. Hugues traita avec quelques membres de cette [illegible]table ligue, fit couronner son fils Robert le jour de Noël 987, et marcha contre le duc d'Aquitaine, qu'il battit. Il revint ensuite défendre le duché de France contre Charles, qui s'était emparé de Laon en mai 988. La guerre, assez languissante d'abord, devint plus vive au printemps de 989. Le nouveau roi de France vaincu leva le siége de Laon. Cet échec eut de graves conséquences. « Hugues, dit un chroniqueur, [illegible] autorité méconnue par ceux même qui [illegible] étaient soumis auparavant dans toute la [illegible]ce; mais, grâce à la vivacité de son corps [illegible] moins qu'à son habileté, il finit par étouffer [illegible] les révoltes. » Adalbéron, archevêque de [illegible] et l'un des plus zélés soutiens de Hugues, [illegible] mort en 988. Le roi, dans l'espoir de gagner [illegible] partisans de l'ancienne dynastie, donna [illegible] archevêché des Gaules à Arnolphe, fils [illegible] de Lothaire. Arnolphe, malgré de grandes [illegible] de fidélité, ne tarda pas à livrer Reims [illegible] Charles, qui se vit maître des diocèses de [illegible], de Reims et de Soissons. Ce fut le terme [illegible] succès. Hugues gagna Ascelin ou Adalbéron, évêque de Laon. Pendant la nuit du jeudi [illegible] (2 avril 991), Adalbéron s'introduisit dans [illegible] de Charles, endormi, s'empara de lui, de [illegible] et de son neveu, et le livra à Hugues. [illegible], envoyé à Orléans, y mourut peu après, [illegible] obscure postérité, qui s'éteignit en Allemagne vers le milieu du treizième siècle, n'essaya [illegible] de troubler les Capétiens dans la possession de la couronne de France. Cette dynastie [illegible] généralement reconnue au nord de la Loire, [illegible] les pays situés au sud de ce fleuve conti[illegible] à se maintenir indépendants. Le roi [illegible] était trop occupé dans le voisinage du [illegible] de France pour s'engager dans une lutte [illegible] l'Aquitaine. Il fit déposer canoniquement [illegible] archevêque de Reims, et lui substitua [illegible]. Le pape Jean XV déclara illicite la dé[illegible] d'Arnolphe, et mit en interdit le diocèse [illegible]. Cette difficile affaire n'était pas encore [illegible] lorsque Hugues mourut, et les dernières [illegible]

(1) Henri Martin, d'après la *Chronique de Richer*, dans son *Histoire de France*.

paroles qu'il adressa à son fils semblent se ressentir d'une certaine terreur religieuse. « O mon cher fils ! dit-il à Robert, je te conjure, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de ne jamais abandonner ton esprit aux conseils des flatteurs qui chercheront à te séduire par des présents empoisonnés, pour que tu disposes, selon leur volonté, de ces abbayes que je laisse après Dieu sous ton gouvernement. Qu'aucune légèreté d'âme ne t'engage à piller leurs trésors, à les distraire ou à les dissiper. Je te recommande encore, et cela par-dessus toute chose, de ne jamais permettre qu'on t'arrache à la dévotion du chef de notre religion, savoir, de notre père saint Benoît; c'est lui qui, après la mort de ce qui n'est que chair, te procurera, auprès de notre commun juge, l'entrée du salut, seul port tranquille et seul asile assuré. » Dans la pénurie de documents relatifs à Hugues-Capet, il est difficile de décider si le fondateur de la troisième dynastie fut un prince éminent ou un homme médiocre porté au trône par la force des choses. Il ne manqua pas d'habileté, mais les nécessités de sa position l'obligèrent à prodiguer les domaines aux seigneurs et aux évêques. Parmi les événements notables de son règne on cite la fondation de la ville d'Abbeville et l'emploi de la langue vulgaire ou romane dans un concile tenu à Maison en 995. Z.

Guillaume de Jumiéges, *Hist.*, liv. IV. — Frodoard, *Chron.* — Glaber, *Chron.* — Richer, *Chron.*; dans les *Monumenta Germaniæ Hist.* de Pertz. — Gerbert, *Epist.* — Sigebert de Gemblours, *Epist.* — Helgaud, *Vita Roberti regis.* — Capefigue, *Hugues-Capet et la troisième race.* — Et. Gallois, *La Champagne et les derniers Carlovingiens*; Paris, 1853, in-8°. — La Ferrière, *Histoire du Droit français*, t. IV. — Simondi, *Histoire des Français*, t. III et IV. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. II, l. XVI; t. III, l. XVII.

HUGUES, roi d'Italie, né vers la fin du neuvième siècle, mort le 14 avril 947. Il était fils de Thibault, comte d'Arles, et de Bertha, fille, selon les uns du roi Lothaire II, selon d'autres de Louis, roi d'Italie. Après la mort de Thibault, Bertha avait épousé Adelbert de Toscane; de ce mariage était née Hermengarde, qui, devenue la femme du marquis d'Ivrée, songea à mettre, dans ces temps de bouleversement général, son frère utérin Hugues sur le trône d'Italie. Toute-puissante par ses charmes sur les grands de ce pays, elle les décida à se liguer contre Rodolfe II, roi de Bourgogne, qui avait succédé à Bérenger en Italie. En 926 Rodolfe fut entièrement battu à Novare, et se sauva en Bourgogne. Hugues quitta alors la Provence, et se rendit à Pavie, où il fut reconnu roi dans une assemblée générale de barons. Afin de faire régner un peu de tranquillité dans son royaume, il usa d'un mélange de ruse et de cruauté pour empêcher les violences incessantes de ses turbulents feudataires, et il y réussit pendant quelque temps. Il prit aussi à tâche de contracter des alliances avec les principaux souverains de l'Europe. En 931 il épousa la fameuse Marozia, courtisane éhon-

tée, qui gouvernait la ville de Rome. Mais peu de temps après, Albéric, fils de Marozia, ayant été maltraité par Hugues, ameuta contre celui-ci les Romains, qui enfermèrent Hugues au château Saint-Ange, d'où il se sauva la nuit, en descendant au moyen d'une corde. Hugues, resté maître du nord de l'Italie, soupçonna Lambert, marquis de Toscane, son frère utérin, de vouloir s'emparer de la couronne, et lui fit arracher les yeux. Les Italiens, outrés de sa tyrannie croissante, offrirent la couronne à Rodolfe de Bourgogne; mais celui-ci n'accepta pas, Hugues lui ayant abandonné la Bourgogne Cis-Jurane. En 934 Arnolt, duc de Bavière, vint en Italie pour soutenir les ennemis de Hugues; mais il fut battu, et dut bientôt se retirer. Hugues, ayant deux ans auparavant associé au gouvernement son fils Lothaire, rassembla alors une armée considérable et marcha sur Rome pour en chasser Albéric, qui y régnait en despote. Ne pouvant s'emparer de la ville, il traita avec Albéric, et lui donna sa fille en mariage. Mais bientôt ils se brouillèrent de nouveau, et les hostilités recommencèrent entre eux. Hugues se mit à distribuer les dignités ecclésiastiques et les grands fiefs à ses parents; plusieurs de ceux-ci, non encore satisfaits, et bien loin de lui garder quelque reconnaissance, complotèrent contre lui. Pendant quelques années il sut déjouer leurs menées; l'un d'eux, Bérenger, marquis d'Ivrée, allait être fait prisonnier, pour être ensuite aveuglé, lorsque Lothaire, fils de Hugues, lui fit savoir ce qui se tramait contre lui. Bérenger se sauva auprès du duc de Souabe. Un an après, en 941, Hugues donna Eudoxie, une de ses filles naturelles, en mariage au neveu de Romanus, empereur de Constantinople; ce dernier envoya l'année suivante une flotte pour soutenir l'entreprise que Hugues méditait contre les Sarrasins, qui s'étaient établis dans les Alpes Cottiennes. Les Sarrasins furent entièrement battus; Hugues aurait pu les anéantir, mais il préféra traiter avec eux, en leur imposant pour condition qu'ils empêcheraient Bérenger de passer les Alpes. Les Hongrois ayant fait invasion en Italie, il les décida à se retirer après leur avoir fait remettre une somme considérable. Bérenger, qui n'avait pas pu obtenir de secours de l'empereur Othon, gagné par les présents de Hugues, envoya en 944 Amédée, un de ses fidèles, en Italie, pour y étudier les dispositions des habitants à l'égard de Hugues. Amédée, se cachant sous les déguisements les plus divers, noua des relations avec beaucoup d'Italiens, lassés de voir tous les emplois publics et toutes les dignités ecclésiastiques distribués aux Provençaux et aux innombrables enfants naturels de leur roi. En 945 Bérenger parvint à entrer en Italie avec quelques compagnons, et il fut reçu à bras ouverts par Manassès, évêque de Vérone, neveu de Hugues, que ce dernier avait comblé de bienfaits. Hugues, bientôt abandonné de presque tous ses anciens partisans, envoya son fils Lothaire à Pavie, pour qu'il y fût reconnu roi à sa place. Quant à lui, il se proposait de se rendre en Provence avec tous ses trésors. Bérenger n'abusa pas de sa victoire, et laissa la couronne à Hugues et à Lothaire, se réservant l'exercice réel de l'autorité. Hugues ne supporta pas longtemps cette humiliation. En 947 il quitta l'Italie, et arriva dans ses États héréditaires, où il mourut bientôt après.

Hugues, courageux et actif, aimait à protéger l'Église et les faibles contre les déprédations des barons; il voulait soumettre ses sujets à un gouvernement stable; mais il fut souvent peu scrupuleux dans le choix de ses moyens, sans pour cela mériter la qualification de *Tibère au petit pied* que lui donne Muratori. E. GRÉGOIRE.

Luitprand, *Historia*, lib. IV, cap. 3 et 4; lib. V, cap. 1-9, et 12-14; lib. VI, cap. 1. — Wolfhart et [illegible], *Hugo, comes Arelatensis*; Leipzig, 1738. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie*.

HUGUES *le Grand*, comte de Vermandois, troisième fils de Henri Ier, roi de France, né en 1057, mort le 18 octobre 1102. Il épousa Alix, héritière des comtés de Vermandois et de Valois, et reçut le surnom de *Grand*, « surnom fréquent dans la maison des Capets, dit Sismondi, qui indiquait seulement la dignité du chef de leur famille, et qui faisait presque toujours un contraste étrange avec la nullité de celui qui le portait ». Hugues, un des premiers, prit la croix à l'assemblée de Clermont en 1095. Il se joignit à la seconde armée des croisés, partie à la fin de septembre 1096 de l'Ile-de-France et de la Normandie, et dont le principal chef était Robert Courte-Heuse. Cette armée traversa l'Italie dans toute sa longueur, et hiverna dans les possesions normandes de la Pouille; mais Hugues de Vermandois ne voulut pas s'arrêter, passa la mer avec quelques chevaliers, et débarqua à Durazzo, où un officier de l'empereur Alexis Comnène l'arrêta. Il fut retenu prisonnier à Philippopolis jusqu'à l'arrivée de Godefroy de Bouillon, qui le délivra. Pendant sa captivité il avait prêté serment de fidélité à l'empereur Alexis, acte de faiblesse qui lui fut vivement reproché. Il suivit en Asie la grande armée des croisés, et se distingua à la bataille de Dorylée, aux siéges de Nicée et d'Antioche. Député avec Étienne, comte de Chartres, auprès de l'empereur Alexis, il abandonna ses compagnons d'armes et revint en France comme un fugitif, en 1099. De toutes parts on l'accusa de lâcheté, et, pour se dérober à l'animadversion publique, il dut retourner en Terre Sainte l'année suivante, avec de nouvelles bandes de croisés qui, encore plus indisciplinées que les premières, furent successivement détruites par les Turcs dans l'Asie Mineure. Blessé dans une rencontre près de Nicée, il alla mourir à Tarse en Cilicie. Il laissa trois fils et trois filles de son mariage avec Alix, et fut la tige de la seconde maison de Vermandois. Z.

Ordéric Vital, *Chron.*, l. IX, X. — Guillaume de Tyr, *Hist.*, l. II, VI, X. — Michaud, *Histoire des Croisades*, t. I. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. IV, p. 533. — Sainte-Marthe, *Histoire généalogique de la Maison de France*, t. II, p. 66.

HUGUES Ier, duc de Bourgogne, né vers 1040, mort en 1093. Son père Hugues ayant été tué en 1057, Robert Ier, duc de Bourgogne, père de celui-ci, fit reconnaître comme ses héritiers présomptifs ses deux autres fils, au préjudice du jeune Hugues. Mais en 1075, lors de la mort de Robert, Hugues, aidé par son beau-père Guillaume, comte de Nevers, s'empara en un mois de toutes les places fortes de la Bourgogne, et força ses deux oncles à quitter le pays. Il gouverna avec sagesse et protégea avec efficacité les églises et les faibles contre toute déprédation. Ayant perdu en 1078 sa femme Sibylle, dont il n'avait pas eu d'enfants, il se retira à Cluny, où il embrassa la vie monastique, malgré les représentations du pape Grégoire VII, qui voyait à regret un prince aussi zélé pour la justice quitter le théâtre du monde. E. G.

Ordéric Vital, *Historia Ecclesiastica*. — Andr. Duchesne, *Histoire des Rois, ducs et comtes de Bourgogne*. — M. de Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*.

HUGUES II, duc de Bourgogne, surnommé *Borel* et *le Pacifique*, né dans la seconde moitié du onzième siècle, mort en 1142. Son père Eudes étant parti en 1097 pour la croisade, Hugues fut chargé de l'administration du duché de Bourgogne, dont il prit possession définitive en 1103, après la mort d'Eudes. Trois ans après, les églises de la Bourgogne vinrent se plaindre au pape Pascal II, qui se trouvait alors à Dijon, des exactions commises sur elles par Hugues; celui-ci déclara alors qu'il s'en tiendrait dorénavant aux coutumes établies sous Hugues Ier, son oncle. En 1109 Hugues accompagna le roi Louis le Gros dans l'expédition contre les Normands; en 1124 il vint au secours de ce même roi pour repousser les Allemands, qui avaient pénétré en Champagne. Après avoir fait en 1140 un pèlerinage à Saint-Jean de Compostelle, il mourut deux ans après, ayant su garantir pendant quarante ans son pays des malheurs de la guerre, ce qui lui fit donner le surnom de *Pacifique*.
E. G.

Duchesne, *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne*. — *Art de vérifier les dates*.

HUGUES III, duc de Bourgogne, né vers 1148, mort au commencement de 1193. En 1162 il succéda à Eudes II, son père, sous la tutelle de sa mère Marie, fille de Thibaut le Grand, comte de Champagne. Quatre ans après il prit part à la guerre entreprise par le roi Louis le Jeune contre le comte de Châlons. S'étant rendu en 1171 en Palestine, il fut surpris par une tempête, et fit alors le vœu de bâtir une église à l'honneur de la Vierge s'il échappait au danger. De retour en 1172, il construisit, pour remplir son vœu, la Sainte-Chapelle de Dijon. Il eut des démêlés avec plusieurs de ses vassaux, tels que le comte de Nevers et le sire de Vergy. Ce dernier, assiégé dans son château, en 1185 par les armées du duc, implora le secours de Philippe-Auguste, qui força d'abord Hugues à lever le siége, et revint l'année suivante, sur les plaintes portées par les ecclésiastiques contre les exactions du duc, porter le ravage dans la Bourgogne. En 1187 Hugues accorda aux habitants de Dijon le droit de commune. Deux ans après il contribua avec le comte de Flandre et l'archevêque de Reims à amener un accord entre les rois de France et d'Angleterre. En 1190 il partit pour la croisade avec Philippe-Auguste, et se trouva l'année suivante à la prise d'Acre. Le roi étant alors retourné en France, remit à Hugues le commandement de l'armée française. A la bataille d'Ascalon le duc dirigea les opérations de l'aile gauche de l'armée chrétienne. Lorsque Richard Cœur de Lion voulut marcher sur Jérusalem, Hugues, jaloux des succès du roi, refusa de l'accompagner, et se rendit à Tyr, où il mourut peu de temps après. « Hugues fut moult bon chevalier de sa main et chevaleureux, mais il ne fut oncques tenu à saige, ne à Dieu, ne au monde », dit le sire de Joinville. E. G.

Duchesne, *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne*. — M. de Barante *Hist. des Ducs de Bourgogne*.

HUGUES IV, duc de Bourgogne, né le 9 mars 1212, mort vers la fin de 1272. Ayant succédé en 1218 à Eudes III, son père, il gouverna d'abord sous la tutelle d'Alix de Vergy, sa mère. En 1237 il acquit, par échange de la seigneurie de Salins, les comtés de Châlons et d'Auxonne. Dix ans après il s'associa avec plusieurs grands feudataires pour s'opposer à l'extension des juridictions ecclésiastiques. En 1248 il se rendit avec saint Louis en Palestine, fut pris à la bataille de Massoure, et se racheta en même temps que le roi. Après être retourné en France en 1254, il y obtint en 1265 de Baudoin, empereur de Constantinople, alors à Paris, le royaume de Thessalonique. S'étant rendu en 1272 à Saint-Jacques de Compostelle, il mourut pendant le retour à Vilaines en Duesmois. Il eut de ses deux femmes, Yolande de Dreux et Béatrice de Champagne, quatre fils et six filles, dont l'une, Élisabeth, épousa l'empereur Rodolfe Ier. E. G.

Duchesne, *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne*. — M. de Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*.

HUGUES V, duc de Bourgogne, né vers la fin du treizième siècle, mort en 1315. Il succéda à Robert VI, son père, en 1305. On ne sait presque rien sur sa vie. Il fut créé chevalier en 1313, à Paris, par Philippe le Bel. E. G.

Duchesne, *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne*. — *Art de vérifier les dates*.

* **HUGUES Ier**, comte de Champagne, vivait au commencement du douzième siècle. Il accompagna, en 1102, l'empereur Henri IV dans son expédition en Flandre, et y fut grièvement blessé. Trois fois il fit le voyage de la Terre Sainte, en 1113, 1121 et 1125. Là il se fit recevoir chevalier du Temple, et fut félicité par saint Bernard en ces termes : *Factus es ex comite miles, ex divite*

pauper. Hugues avait acquis d'autres titres à l'estime du saint par plusieurs pieuses fondations, entre autres les abbayes de Trois-Fontaines, de Sermaise et de Cheminon, et surtout par la concession du territoire de Clairvaux. Marié en premières noces à Constance, fille de Philippe Ier, roi de France, dont il fut séparé en 1104, pour cause de parenté, il épousa Élisabeth de Bourgogne, dont il eut un fils, nommé Eudes, qu'il ne voulut pas reconnaître. Il mourut en Palestine, après avoir institué son neveu Thibault héritier de ses comtés. Suivant P. Pithou, il les lui aurait vendus vers l'an 1125. Étienne GALLOIS.

E. Gallois, *Hist. des Comtes de Champagne*.

HUGUES DES PAYENS (*De Paganis*) ou *de Pains*, chevalier français de la maison des comtes de Champagne, ainsi nommé de la terre de Pains, en Champagne, entre Méry-sur-Seine et Troyes, né vers 1070, mort en 1136. « Se trouvant en Palestine, il forma, dit Le Bas, avec huit autres gentilshommes, du nombre de ceux qui avaient suivi Godefroy de Bouillon, le dessein d'établir un nouvel ordre religieux et militaire, consacré à la défense de la Terre Sainte. Aux trois vœux ordinaires de chasteté, d'obéissance et de pauvreté qu'ils prononcèrent, en présence de Gormond, patriarche de Jérusalem, ses compagnons et lui joignirent le vœu de porter les armes contre les infidèles, et spécialement celui de pourvoir à la sûreté des chemins et de mettre les pèlerins à l'abri des insultes des brigands. Comme ils n'avaient point d'habitation certaine, Baudouin II, roi de Jérusalem, intéressé à favoriser leur association naissante, leur accorda pour un temps le quartier méridional de son palais, bâti dans le voisinage des ruines de l'ancien temple de Salomon, d'où ils furent appelés *Frères de la milice du Temple, chevaliers du Temple, Templiers*. En 1127, Hugues passa en Occident pour obtenir du saint-siége la confirmation de son institut, et fut renvoyé au concile de Troyes, qui s'ouvrit le 13 janvier de l'année suivante. Il se présenta à l'assemblée avec cinq de ses chevaliers et exposa ses vues. Le concile les approuva, ordonna que les membres du nouvel ordre porteraient l'habit blanc avec la croix rouge, et chargea un nommé Jean de Saint-Michel, au refus de saint Bernard, de leur rédiger une règle par écrit. Hugues parcourut ensuite une partie de la France, et de là passa en Angleterre, en Espagne et en Italie. Outre les aumônes abondantes qu'il y recueillit pour les besoins de la Terre Sainte, il y fit un grand nombre de prosélytes, qu'il emmena avec lui pour les enrôler dans sa nouvelle milice. »

Hugues, de retour dans la Terre Sainte, organisa son ordre. Il le vit se répandre rapidement bien au delà de la Palestine. En 1129, le Temple avait déjà des établissements dans les Pays-Bas. En 1131, Alphonse, roi d'Aragon et de Navarre, l'institua, par un testament authentique, héritier de ses États. Le testament ne fut pas exécuté, mais il prouve quelle importance l'ordre du Temple avait déjà acquise plusieurs années avant la mort de son fondateur et premier grand maître. N.

Guillaume de Tyr, *Histor.* — Saint Bernard, *Opuscula*, édit. de Mabillon. — Le Bas, *Diction. Encycl. de la France*, art. *Templiers*. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, l. LXVII.

HUGUES (*Victor*), administrateur franç[ais], né à Marseille, mort dans le département de la Gironde, en novembre 1826. Il appartenait à [une] famille de commerçants. La turbulence de [sa] jeunesse le fit envoyer de bonne heure à Saint-Domingue, près d'un oncle et d'un frère qui étaient établis. Lorsque la révolution éclata dans cette île, il se trouvait propriétaire de la boulangerie qui fournissait le pain aux troupes. Forcé de revenir en France en 1793, après avoir vu périr son frère et son oncle, il eut occasion de manifester les opinions les plus démocratiques, et fut nommé accusateur public près les tribunaux révolutionnaires de Rochefort et de Brest. Il exerçait ces fonctions lorsqu'au commencement de 1794 il fut nommé avec Le Bas commissaire de la Convention aux îles du Vent. Peu de temps après leur départ de Rochefort avec huit cents hommes seulement, on apprit à Paris que les planteurs de La Martinique, de La Guadeloupe et de Sainte-Lucie s'étaient livrés aux Anglais. Les commissaires ne connurent cette trahison qu'en arrivant à La Guadeloupe. Ils résolurent aussitôt de combattre les Anglais, et tirèrent au sort celui des deux qui débarquerait à la tête des troupes pendant que l'autre resterait à bord en cas d'événements. Victor Hugues fut désigné. Il repoussa d'abord les Anglais, qui avaient tenté de s'opposer à la descente, et, profitant de ce premier avantage, il prit d'assaut le fort de Fleur-d'Épée, qui domine la rade de la Basse-Terre. Après plusieurs affaires très-vives, il parvint à s'emparer de La Pointe-à-Pitre et à chasser les Anglais et les planteurs qui combattaient avec eux. Ils tentèrent encore de résister et réunirent de nouvelles forces; mais, cernés enfin de toutes parts, ils furent obligés de capituler; le général Graham ainsi que son armée mirent bas les armes et furent faits prisonniers. Victor Hugues, sans perdre de temps, attaqua le fort de La Basse-Terre, et força enfin, après un siége long et meurtrier, le général Prescott et les Anglais à l'évacuer. Le gouvernement français, informé de la reprise de La Guadeloupe, envoya une nouvelle escadre sous les ordres de Goguet, qui fut adjoint à Victor Hugues. La conquête de La Désirade, des Saintes et de Marie-Galante suivit celle de La Guadeloupe. Sainte-Lucie tomba au pouvoir des Français, et les Anglais furent encore chassés de Saint-Martin et de Saint-Eustache; mais ils restèrent les maîtres de La Dominique et de La Martinique. En 17[..] le général Pelardy, renvoyé de La Guadeloupe par les commissaires du Directoire pour cause d'insubordination et comme ayant cherché à

troubler la tranquillité, accusa Victor Hugues de vouloir se perpétuer dans son emploi, en cherchant à mettre les cultivateurs dans ses intérêts et à jeter de la défaveur sur le général Desfourneaux et sur son expédition. En même temps Pelardy faisait un tableau déplorable de la situation de la colonie. Les ennemis de Victor Hugues blâmaient aussi un de ses arrêtés, du 3 février 1797, qui autorisait les vaisseaux de la république et les corsaires français à s'emparer de tout bâtiment neutre destiné aux îles du Vent ou sous le Vent livrées aux Anglais et occupées par les émigrés. On convenait que ces mesures, exécutées de bonne foi, auraient pu être avantageuses à la république, mais on soutenait que Victor Hugues, pouvant seul armer ces corsaires de matelots et de volontaires pris parmi les troupes, les avait fait servir à commettre des déprédations envers des tiers, et en avait profité pour grossir sa fortune personnelle. Victor Hugues nia avoir eu des corsaires à lui; il déclara s'être borné à user de l'ascendant que lui donnait sa place pour déterminer les commerçants des Antilles françaises à faire des armements en course dont ils ont retiré de grands avantages. Ces accusations firent peu d'impression sur le Directoire. Victor Hugues fut maintenu dans son emploi, et Le Bas ayant renoncé à ses fonctions pour cause de santé, il fut déclaré que tous deux avaient bien mérité de la patrie. Victor Hugues revint bientôt après en France, sur un congé de faveur qui lui fut accordé. Le Directoire le nomma alors gouverneur de la Guyane. Il n'était pas parti lors des événements du 18 brumaire, et il ne se rendit à sa destination qu'après avoir été confirmé dans ses fonctions par le gouvernement consulaire. Il les remplissait encore en 1808, lorsque les Anglais et les Portugais vinrent attaquer Cayenne. Il capitula et revint en France. On l'accusa de n'avoir rien préparé pour résister aux ennemis, de ne s'être pas défendu avec assez de fermeté, d'avoir livré la colonie sans avoir convoqué de conseil de guerre ni consulté les autorités civiles et militaires, enfin d'avoir sacrifié le pays qu'il était chargé de gouverner au désir de sauver ses richesses personnelles. Traduit devant le conseil de guerre de la première division militaire en 1809, il fut acquitté à l'unanimité, et ce jugement, dont le commissaire impérial avait appelé, fut confirmé par le conseil de révision. Quelque temps après Victor Hugues retourna à Cayenne pour réclamer la levée du séquestre que les Portugais avaient mis sur son habitation. Il l'obtint, et continua de vivre comme simple planteur dans cette colonie; frappé d'une cécité complète en 1822, Victor Hugues revint dans sa patrie et s'établit dans une grande propriété du département de la Gironde, où il mourut. J. V.

Brian Edwards, *Hist. des Colonies angl. dans les Indes occid.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur*, an II, n° 257; an III, n° 119, 298, 344; an IV, n° 310; an V, n° 220; an VII, n° 133; an VIII, p. 678; an IX, p. 177, 1174; an X, p. 352, 382.

HUGUES DE TOUCY. *Voy.* TOUCY.

HUGUES DE FORSIT. *Voy.* FORSIT.

HUGUES METEL. *Voy.* METEL.

HUGUES D'ESTE. *Voy.* ESTE.

HUGUES DE BERSIL ou **BERZE.** *Voy.* BERZE.

HUGUET. *Voy.* ARMAND.

HUGUET (*Marc-Antoine*), évêque constitutionnel français, né à Moissac, en 1757, fusillé le 15 vendémiaire an V (6 octobre 1796). Entré dans les ordres sacrés dès sa jeunesse, il devint curé d'un petit village de l'Auvergne, et fut élu évêque constitutionnel du département de la Creuse en 1791, sous la constitution civile du clergé. Nommé député à l'Assemblée législative et à la Convention nationale par le même département, il se fit remarquer par l'exagération de ses opinions. Il n'obtint cependant aucun crédit, même dans le parti de la Montagne, où il siégea constamment. Il dénonça successivement tous les ministres dans les séances du 24 juillet et du 5 août 1792, et mit si peu de mesure dans les discours qu'il prononça à cette occasion que des cris : *A l'Abbaye!* retentirent dans la salle. Huguet vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Mêlé depuis à toutes les émeutes populaires, complice de toutes les conspirations contre le gouvernement établi, il fut arrêté dans la soirée du 12 germinal an III (1er avril 1795) avec Duhem, Foussedoire et Amar, comme ayant pris part à la révolte qui venait d'éclater. Emprisonné au château de Ham, il dut sa liberté à l'amnistie accordée le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Il en profita pour tramer, l'année suivante, une nouvelle conspiration. Quelques centaines de factieux envahirent le camp de Grenelle dans la nuit du 24 fructidor an IV (10 septembre 1796) et essayèrent d'entraîner les soldats à entrer dans Paris pour renverser le Directoire et se défaire des membres les plus marquants des deux conseils. Ce projet échoua complétement. Huguet, ainsi que la plupart de ses complices, fut arrêté au milieu du camp, livré à une commission militaire, condamné à mort et fusillé. J. V.

Moniteur, an III, nos 194, 195; an IV, nos 44, 360; an V, n° 20. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **HUGUETAN** (*Jean-Antoine*), libraire français, né en 1647, mort vers 1750. Il était fils de Jean Huguetan, docteur en droit et conseiller du roi Gustave-Adolphe. Établi libraire à Lyon, il quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et fonda une librairie importante en Hollande. Il avait des comptoirs dans tous les pays de l'Europe et jusque dans la Turquie d'Asie. Il s'occupa en outre d'opérations de banque, et acquit une fortune colossale. Quelques historiens disent qu'il promit à Louis XIV un prêt considérable si on lui restituait ce qu'on lui devait, et que lorsqu'il eut obtenu cette restitu-

tion il refusa de tenir sa promesse, d'autres accusent Louis XIV d'avoir voulu le dépouiller, du moins en partie, du fruit de ses heureuses spéculations. Ce qui est certain, c'est qu'on l'attira en France en lui promettant la restitution de ses biens, et aussitôt après son arrivée, Pontchartrain lui fit souscrire des lettres de change pour plusieurs millions. Huguetan parvint à révoquer par le même courrier les ordres donnés à ses correspondants, et se hâta de fuir en Hollande; mais le gouvernement français le fit enlever, et il ne recouvra sa liberté qu'à la frontière hollandaise, où un heureux hasard le fit reconnaître. Huguetan épousa, dit-on, une fille naturelle du prince d'Orange, et obtint le gouvernement de Vianan; mais peut-être le confond-on avec quelqu'un de ses fils. Quoi qu'il en soit, Huguetan se retira plus tard en Danemark, où il se mit à la tête d'une compagnie pour le commerce maritime, et où il fonda des manufactures de laine et de soie, une maison de banque, etc. Frédéric IV érigea la terre de Guldensteen en comté en sa faveur. On dit qu'il mourut plus que centenaire, du chagrin de n'avoir pu obtenir l'ordre de l'Éléphant. La Baumelle, qui le vit à Copenhague, raconte qu'il vivait de la manière la plus magnifique, et suivant M. Weiss il soutint de ses dons la colonie de Fredericia. — Huguetan avait un frère nommé *Jean*, qui exerçait la profession d'avocat et s'est fait connaître par un *Voyage d'Italie curieux et nouveau*; Lyon, 1681, in-12. J. V.

Weiss, *Hist. des Protestants réfugiés*. — Eug. et Em. Haag, *La France Protestante*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

* HUGUIER (*Pierre-Charles*), chirurgien français, né à Sézanne, en 1804. Interne des hôpitaux de Paris en 1828, il remporta plusieurs prix de médecine et de chirurgie, devint prosecteur, reçut le doctorat en 1834, fut l'année suivante professeur agrégé; il est aujourd'hui chirurgien à l'hôpital Beaujon, et membre de l'Académie de Médecine et de la Légion d'Honneur. On a de lui : *Diagnostic différentiel des Maladies du Coude*; 1842, in-4°; — *Mémoire sur l'Esthiomène ou dartre rongeante vulvo-anale*, inséré dans les *Mém. de l'Acad. de Médecine*, t. XIV; — *Mémoire sur la Maladie syphilitique des Femmes enceintes et des Enfants nouveau-nés*; (1840); — *Mémoire sur les maladies de la Glande vulvo-vaginale et les divers Appareils sécréteurs de la vulve*; 1846; — *Mémoire sur les Signes communs différentiels des Organes contenus dans la Poitrine*; dans les *Archives gén. de Médecine*; — *Rapport et Considérations sur la Désarticulation ou l'ablation complète du Maxillaire inférieur*; 1857, in-8°; et dans le t. XXII des *Mém. de l'Acad. de Médecine*; — notes et additions au *Traité d'Anatomie descriptive* de Bichat, qui fait partie de l'*Encyclopédie des Sciences médicales*. H. H. et G. de F.

Sachaille, *Les Médecins de Paris*. — *Documents particuliers.*

* HUILLARD-BREHOLLES (*J.-L. Alfonse*), archéologue français, né à Paris, le 8 février 1817. Professeur d'histoire au collége Charlemagne et membre du comité des monuments écrits près le ministère de l'instruction publique, il a publié : *Histoire résumée des Temps Anciens, comprenant l'histoire de la Grèce, de Gillies, abrégée et modifiée* (avec M. E. Ruelle); Paris, 1840, 2 vol. in-8°; une 2e édit., en 1845; — *Grande Chronique de Matthieu Pâris*, traduite en français, avec des notes et précédée d'une introduction de M. le duc de Luynes; Paris, 1840-1841, 9 vol. in-8°; — *Histoire générale du Moyen Age, rédigée d'après le programme universitaire* (avec M. E. Ruelle); Paris, 1842-1843, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1849, 2 vol. gr. in-18. Les auteurs se sont posé les limites qu'exigeaient le caractère et les nécessités de l'enseignement universitaire, auquel ils destinaient leur ouvrage; ils ont à la fois évité les développements excessifs, sans tomber dans l'aridité des faits présentés sans explications et sans détails; — *Recherches sur les Monuments et l'Histoire des Normands et de la Maison de Souabe dans l'Italie méridionale*; Paris, 1844, gr. in-fol. Cet ouvrage, publié aux frais de M. le duc de Luynes, est enrichi de 30 planches, gravées d'après les dessins de M. Victor Baltard; — *Historia diplomatica Frederici Secundi, sive constitutiones, privilegia, mandata, instrumenta quæ supersunt istius imperatoris et filiorum ejus. Accedunt epistolæ paparum et documenta varia : collegit, ad fidem chartarum et codicum recensuit*, etc.; Paris, t. I et IV, 1852 à 1854; l'ouvrage doit avoir six volumes. G. de F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.*

* HUISSEAU (*Jacques* d'), hagiographe français, né en Touraine, mort à Marmoutiers, le 24 septembre 1626. Il entra jeune encore à l'abbaye de Marmoutiers. Reçu docteur en droit canon, il remplissait la fonction de garde des chartes de son monastère, lorsqu'il fut choisi, avec Isaïe Jannay, quart-prieur de Marmoutiers, pour accompagner Matthieu Giron, le sacristain chargé de transporter à Chartres la sainte ampoule qui devait servir au sacre d'Henri IV. La même année (1594), il fut nommé grand-prieur, et résista aux tentatives exaltées, mais non intempestives, des réformateurs de son ordre. Ayant refusé en mai 1604 l'entrée du monastère à Matthieu Renusson, visiteur de l'ordre de Saint-Benoît pour la province de Tours, il fut frappé, ainsi que ses partisans, d'une sentence d'excommunication, déposé de sa charge et dépouillé de tout pouvoir. Il interjeta appel comme d'abus, et malgré le crédit des réformateurs, il n'en garda pas moins, jusqu'à la fin de sa vie, le titre et l'autorité de grand-prieur de Marmoutiers, non sans luttes,

comme en peine, ni sans procédures. A sa mort il était provincial de la congrégation bénédictine des Exempts en France.

D'Huisseau a publié à Tours, en 1607, un recueil de prières sous le titre de *Enchiridion Precum*, à l'usage de son abbaye; quelque temps après, le *Supplément à la Chronique des abbés de Marmoutiers*, et vers 1625 une *Chronique des Prieurs* du même monastère, rédigés écrits d'un style simple, et d'après les titres authentiques consultés par lui sans ... à l'époque où il avait charge de les conserver. Cette dernière chronique, rédigée d'abord en français, fut traduite par l'auteur lui-même en latin. Le manuscrit original signé par Huisseau existe à la Bibliothèque impériale, ... de la collection Housseau, fol, 362.

Célestin Port.

...oire de Marmoutiers, par Dom Martenne, Manuscrit à la Bibliothèque impériale. — Salmon, *Chroniques de Touraine*, p. CXXXVI.

HUITZILIHUILT, second roi des Mexicains, vers 1384, mort en 1409. Il succéda en 1389, à son père Acamapitzin, fondateur de la monarchie mexicaine. Après un interrègne de quatre ans, il fut reconnu par une assemblée des nobles de la nation. Il avait prouvé sa valeur en ... occasions; à cette époque les Mexicains ...ement dits ou Aztèques, fraction des Chichimèques et arrivant du nord de la Californie, ... tributaires des Tépanèques, peuple autochthone de l'Anahuac. Les Aztèques habitaient de misérables cabanes de jones dispersées çà et sur les îles basses de l'immense lac de Texcuco; ce fut de la réunion de ces îlots par d'immenses mais grossières digues que sortit Mexico. Au temps d'Huitzilihuilt la capitale des Aztèques était Tenochtitlan, la plus grande des îles du Texcuco. Le nouveau prince crut devoir consolider la souveraine puissance par la religion. Il se fit oindre ou plutôt teindre par le grand-prêtre, qui lui plaça une espèce de mitre sur la tête (1). Ses conseillers, pour cimenter son pouvoir, le pressèrent de solliciter la fille de son suzerain Tezozomoc, roi des Tépanèques. La demande fut faite à genoux, dans les termes les plus humbles : elle fut accueillie, et Huitzilihuilt épousa la princesse Ayanchcihualt; ce qui ne l'empêcha pas de se marier peu après avec Miahuaxochilt, princesse de Quauhnahuac; mais la polygamie était en usage parmi les anciens peuples de l'Amérique centrale. En contractant ces grandes alliances, le but du jeune monarque était de ... sa nation de l'obscurité et de l'indifférence; il y réussit. Tzompan, prince de Xoltocan, ... attaqué Techotlala, roi des Acolhuacans, ... fit alliance avec les Aztèques, et grâce à leur aide il battit complétement ses ennemis. Ce ... fut récompensé par quelques concessions en terre ferme et par d'avantageuses conditions commerciales. Huitzilihuilt se montra aussi brave et aussi habile en soutenant son beau-père dans plusieurs guerres contre des tribus voisines : il y gagna en puissance et en considération. En même temps, il ne négligea rien pour ranimer dans ses États l'industrie et le commerce; il appela des orfèvres, des sculpteurs, fit bâtir des édifices en pierre, encouragea la culture et la mise en œuvre du coton, creusa de nouveaux canaux, éleva de nouvelles digues. Il fut détourné de son gouvernement pacifique par la haine de son beau-frère Maxtlaton, prince de Coyacan, qui, sous le prétexte que sa propre sœur (1) Ayanchcihualt, avait été sa fiancée avant d'être l'épouse de Huitzilihuilt, fit assassiner le jeune Acolnahuacalt, fils de ce prince. Ce crime ne resta pas impuni ; la guerre ayant éclaté entre Ixtlilxochilt, roi de Texcuco et les Tépanèques, le roi des Aztèques se joignit au premier et Maxtlaton trouva la mort dans la lutte. Cependant Clavigero conteste ce fait (*voy.* Maxtlaton).

Huitzilihuilt mourut après un règne de vingt ans. Outre le prince Acolnahuacalt, assassiné à l'âge de dix ans, il laissa de sa seconde femme Miahuaxochilt un fils, le célèbre *Montezuma Ilhuicamina*, qui réunit sous sa domination tout l'Anahuac. Cependant, ce fut le frère de Huitzilihuilt, *Chimalpopoca*, qui lui succéda immédiatement, par le vœu des nobles. Alfred de Lacaze.

Gomara, *Historia del Mexico*; Anvers, 1554, in-12. — Torquemada, *Monarquia Indiana*; Séville, 1614, 3 vol. in-fol. — Clavigero, *Storia antica del Messico*, lib. IV, sect. IX. — De La Renaudière, *Pérou*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 14.

HULDRICH (*Jean-Jacques*), théologien suisse, né à Zurich, en 1683, mort le 25 mai 1731. Il était d'une famille patricienne, dont plusieurs membres s'étaient déjà fait remarquer comme théologiens et comme philologues (2). Il se rendit à Brême, où il étudia l'hébreu sous la direction de Corn. Hase. Il partit ensuite pour la Hollande, et alla continuer ses études des langues orientales à Franeker et à Leyde. De retour dans sa ville natale, en 1706, il y fut nommé pasteur de la Maison des Orphelins. En 1710 il fut appelé à occuper la chaire de morale au gymnase de Zurich; peu de temps après il fut chargé aussi de celle du droit naturel, qui venait d'y être créée. Les académies de Heidelberg et de Groningue cherchèrent en vain à l'attirer dans leur sein. On a de lui : *Historia Jeschua Nazareni, a Judæis blaspheme corrupta, ex manuscripto hactenus inedito, hebraice et latine, cum notis*; Leyde, 1705, in-8°; — *Gentilis Obtrectator, sive de calumniis gentilium in Judæos commentarius*; Zurich, 1744, in-4°. — Huldrich a aussi fait paraître une

(1) Il est ainsi représenté sur les peintures hiéroglyphiques mexicaines.

(1) Dans l'Anahuac les frères épousaient leurs sœurs.

(2) *Voy.* Zedler, *Universal-Lexikon*, au mot *Huldrich*. Jean-Jacques Huldrich, né à Zurich en 1569, mort en 1638, dans cette ville, professeur de théologie, est auteur d'une quinzaine de traités et d'opuscules importants pour l'histoire de la *Confession helvétique*.

dizaine de recueils de sermons prêchés par lui en allemand ; c'est à lui qu'on doit encore la publication des *Miscellanea Tigurina ;* Zurich, 1722, 3 vol. in-8° ; collection de divers opuscules écrits par des savants de Zurich. Huldrich a enfin laissé en manuscrit un *Commentaire* sur l'ouvrage de Puffendorf ; *De Officio Hominis et Civis.* E. G.

Zimmermann, *Vita Hulderici ;* en tête du dernier sermon prononcé par Huldrich, publié à Zurich, 1782, in-4°, sous le titre de : Ἆσμα κύκνειον. — *Miscellanea Duisburgensia,* t. I. — *Bibliotheca Bremensis.* — Zedler, *Universal-Lexikon.*

HULIN ou **HULLIN** (*Pierre-Augustin*, comte), général français, né à Paris, le 6 septembre 1758, mort dans la même ville, le 9 janvier 1841. Son père était marchand fripier sous les piliers des halles. Engagé en 1771 dans le régiment de Champagne, Hulin passa bientôt dans les gardes françaises, où il fut nommé sergent en 1780. Au 14 juillet 1789, il se distingua à la tête du peuple qui faisait le siége de la Bastille. Entré un des premiers dans la forteresse, il s'empara du gouverneur Delaunay, que les insurgés voulaient massacrer. Aidé d'un nommé Arne, il essaya de le conduire à l'hôtel de ville ; en route il voulut le couvrir de son chapeau ; mais Delaunay ne souffrit pas qu'il s'exposât pour lui. Lorsqu'ils arrivèrent sur la place de Grève, le peuple se rua sur eux, enleva Delaunay des mains de ses protecteurs, et le massacra sous leurs yeux, malgré leurs efforts. Hulin et plusieurs individus qui se signalèrent comme lui dans la journée du 14 juillet reçurent de la municipalité de Paris, avec le titre de vainqueurs de la Bastille, une petite médaille qui rappelait cet événement. Le 8 octobre il fut promu au grade de capitaine commandant de la 8e compagnie de chasseurs soldés. Il prit part aux grandes journées de la révolution. Cependant son zèle se calma après la chute de la monarchie, et, devenu suspect par sa modération, Hulin fut enfermé sous la terreur : le 9 thermidor le rendit à la liberté. Il prit alors du service dans l'armée d'Italie, et commanda à Nice ; en l'an III, à Klagenfurth ; en l'an IV, à Milan ; en l'an V, à Ferrare. Il se trouvait à Paris à l'époque du 18 brumaire (novembre 1799), avec le grade d'adjudant général qu'il avait reçu depuis quelques années du général Bonaparte, et eut une large part au succès de cette journée. Revenu en Italie, il contribua efficacement à la défense de Gênes en l'an VIII (1802). Envoyé auprès des consuls, il suivit Bonaparte à l'armée de réserve. Après la bataille de Marengo, il commanda de nouveau la place de Milan. Chef d'état-major de la division Richepanse en l'an VIII, officier supérieur du palais en l'an IX, et chef de l'état-major de la division Rivaud en Espagne en l'an X, Hulin reçut du premier consul, le 27 messidor de cette année (16 juillet 1802), l'ordre de se rendre à Alger avec une mission secrète auprès du dey. Sa mission réussit complétement. En l'an XII (1804), il fut promu au grade de général de brigade, et reçut le commandement des grenadiers à pied de la garde consulaire. Le 29 ventôse de la même année (20 mars), il fut désigné par Murat, gouverneur de Paris, pour présider la commission militaire à laquelle un décret du premier consul ordonnait de juger le duc d'Enghien (*voy.* ce nom). De la brochure publiée plus tard par le général Hulin il résulte que les membres de la commission allèrent à Vincennes sans savoir de quoi il s'agissait ; qu'ils condamnèrent le prince à mort parce que celui-ci avoua qu'il avait porté les armes contre la France, et déclara que sa naissance et ses opinions le rendaient l'ennemi du gouvernement établi, tout en se défendant d'avoir trempé directement ou indirectement dans aucun complot contre la vie du premier consul, avec qui il désirait avoir une entrevue. La commission rendit un jugement informe, ordonnant l'exécution immédiate, jugement qu'elle rectifia dans une seconde rédaction, laquelle portait seulement que le jugement serait lu de suite au condamné et expédié à diverses autorités ; et pourtant les juges, retenus dans le château fort, n'en sortirent qu'après avoir entendu une détonation qui leur annonçait que leur sentence était exécutée et rendait ainsi inutile les démarches que Hulin comptait faire en faveur du condamné. Il avait aussi voulu écrire au premier consul pour lui exprimer le vœu du prince et du conseil ; mais le duc de Rovigo (*voy.* ce nom) lui avait arraché la plume des mains en lui disant : « Votre affaire est finie ; maintenant cela me regarde. »

Promu la même année au grade de commandant de la Légion d'Honneur, Hulin fut envoyé en 1805 à la grande armée et chargé du commandement de Vienne après la prise de cette ville. L'année suivante il fit la campagne de Prusse, et, à la fin de la guerre il reçut le commandement de Berlin. A son retour à Paris il fut nommé général de division le 9 août 1807, avec le commandement de la 1re division militaire. Créé comte de l'empire en 1808, il fut pourvu en 1809 d'une dotation de 25,000 fr. sur le domaine de Hayen en Hanovre. Pendant la guerre de Russie, le général Hulin se trouvait le chef de la force armée à Paris lorsque le général Malet (*voy.* ce nom) conçut l'audacieuse entreprise de renverser le gouvernement impérial (24 octobre 1812). Il avait déjà fait arrêter plusieurs personnages importants lorsqu'il s'adressa au général Hulin. Celui-ci, moins crédule, l'ayant invité à le suivre dans son cabinet, Malet lui tira à bout portant un coup de pistolet qui lui fracassa la mâchoire inférieure, puis il se sauva à l'état-major, où il fut arrêté. Cette affaire valut à Hulin le surnom populaire de *Bouffe la Balle.* Il conserva le commandement de Paris, fut créé grand'croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813, et, au mois de mars 1814, il conduisit à Blois l'impératrice régente Marie-Louise, lorsque les

alliés approchaient de la capitale. Le 8 avril suivant après l'abdication de Napoléon, il adressa au prince de Talleyrand son adhésion au changement de régime dans les termes suivants : « Dégagé maintenant du serment de fidélité que nous avons prêté à l'empereur, mon état-major et moi nous nous empressons d'adhérer aux mesures prises par le gouvernement. Mes principes sont invariables ; je me dois à la patrie avant tout. Persuadé que le nouvel ordre de choses ne s'établit que pour son bonheur, je prie V. A. S. de vouloir bien être l'organe de mes sentiments pour la chose publique et de mon dévouement pour notre nouveau souverain. » Hulin n'en perdit pas moins le commandement de Paris et toutes ses fonctions ; mais le retour de Napoléon, l'année suivante, le remit à la tête de la force publique de Paris, jusqu'à la seconde restauration. Banni par l'ordonnance du 24 juillet 1815, il fut arrêté au mois d'octobre dans le département de l'Ain, amené à Paris, conduit à Cosne, et enfin l'ordonnance du 17 janvier 1816 le força à quitter la France. Il se retira en Belgique et de là en Hollande. Il paraissait fixé dans ce pays lorsque l'ordonnance du 1er décembre 1819 lui rouvrit les portes de la France. Rentré dans sa patrie, il resta quelques années dans une propriété située dans le Nivernais, puis dans une terre située à La Queue-en-Brie (Seine-et-Oise), où il vécut dans la retraite. Il perdit bientôt la vue, et revint à Paris finir son existence, laissant ses titres et sa fortune à son neveu et fils adoptif, M. Henri Hulin, officier de l'armée d'Afrique. Le duc de Rovigo ayant publié en 1823 un extrait de ses *Mémoires* dans lequel, voulant se justifier d'avoir sciemment et directement concouru à l'enlèvement et à la mort du duc d'Enghien, il établissait que tout avait été calculé et mis à exécution par Talleyrand, alors ministre des affaires extérieures, le général Hulin fit de son côté paraître : *Explications offertes aux hommes impartiaux au sujet de la commission militaire instituée en l'an* XII *pour juger le duc d'Enghien*; Paris, 1823, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires des armées de terre et de mer de* 1789 *à* 1850. — *Dict. de la Convers.* — Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1er volume.

* HULL ou HULLS (*Jonathan*), mécanicien anglais du dix-huitième siècle, sur la vie duquel nous ne savons rien et que nous ne trouvons dans aucune biographie anglaise ; mais à qui l'on a attribué la première idée de la substitution des roues à aubes mues par la vapeur aux rames mues à bras d'hommes pour faire marcher les bateaux, et la transformation du mouvement de va-et-vient en mouvement circulaire à l'aide d'une manivelle. Jonathan Hull a consigné ses découvertes dans un livre dont voici la traduction du titre : *Description et figure d'une Machine nouvellement inventée pour amener les navires et les vaisseaux dans les rades, les ports et les rivières, ou pour les en faire sortir contre le vent et la marée, ou par un temps calme; à l'occasion de laquelle S. M. Georges II a accordé des lettres patentes au profit de l'auteur, qui en jouira l'espace de quatorze ans;* Londres, 1737. « Quoique M. Jonathan Hull n'ait rien fait de nouveau dans la construction de la machine atmosphérique elle-même, dit M. R. Stuart, nous ne devons pas moins mentionner son nom avec tous les éloges qui lui sont dus pour avoir le premier proposé l'application des roues à aubes qui, mues par la vapeur, servent à faire marcher les vaisseaux, en remplacement des voiles poussées par le vent. Il fallait, pour arriver à ce résultat, convertir le mouvement rectiligne de va-et-vient de la tige du piston en un mouvement de rotation continue. Or c'était, disait-il très-ingénieusement, ce qu'il était facile d'effectuer au moyen d'une manivelle. Il n'y a en effet que cette invention qui ait rendu la machine à vapeur applicable, comme force motrice, à toute espèce de machine. Hull ne put réussir à faire goûter son projet du public, et son application de la manivelle tomba tellement dans l'oubli que, quarante ans après, lorsqu'il en fut de nouveau question, un brevet d'invention fut accordé à celui qui fit revivre ce projet, et l'honneur de la découverte réclamé par le célèbre Watt, qui sans doute ignorait qu'elle appartînt à Hull. » Brewster réduit à peu de chose le mérite de Hull : « Nous ne regardons point, dit-il, comme une invention la substitution de la force des chevaux, de la vapeur ou de l'air échauffé à celle des bras, car il nous faudrait alors admettre les prétentions d'une foule de gens qui réclameraient à l'envi l'honneur d'avoir employé la machine à vapeur à battre le blé. Or, quand, en 1736, M. Jonathan Hull proposa de faire l'application de cette dernière force au vaisseau remorqueur, il n'eut point d'autre mérite que de la substituer à celle des bras; sa proposition ne portait nullement le cachet du génie inventif, et le mécanisme qui convertissait le mouvement alternatif du piston en mouvement de rotation des roues à aubes est aussi grossier qu'imparfait. » Hull avait prévu cette objection, car il disait dans son livre : « Que si l'on me refuse le mérite d'une nouvelle invention, parce que je n'aurais fait qu'appliquer à ma machine la même force que d'autres ont vu employer à d'autres usages, je dirai que l'application de cette puissance n'est autre que celle d'un instrument ordinaire ou connu pour arriver mécaniquement à un résultat, qu'il n'a pas jusque-là servi à obtenir. » Arago a revendiqué pour Papin l'application de la vapeur à la navigation. L'ouvrage de Jonathan Hull « renferme, dit-il, 1° la figure et la description de deux roues à palettes placées sur l'arrière du bâtiment : l'auteur voulait substituer ces roues aux rames ordinaires; 2° la proposition de faire

tourner les axes des roues à l'aide de la machine de Newcomen, alors bien connue, mais employée seulement, d'après les propres expressions de Hull pour élever de l'eau à l'aide du feu ». Le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences rappelle que Papin (*voy.* ce nom) a proposé dans son recueil de 1695 de faire marcher les bateaux à l'aide de roues circulaires au moyen des pistons à vapeur qu'il avait imaginés, comme il avait vu un appareil de cette espèce, mu par des chevaux, faire marcher une barque du prince Robert. « Papin a donc proposé, dans un ouvrage imprimé, dit Arago, de faire marcher les navires à l'aide de la machine à vapeur, quarante-deux ans avant Jonathan Hull. » Papin s'était en outre occupé de la transformation du mouvement rectiligne en un mouvement de rotation continu, et pour cela il employait des espèces de crémaillères formant l'extrémité des pistons et qui s'engrenant à des petites roues dentées, affermies sur les essieux des roues à aubes, les faisaient tourner. « Le procédé que Papin indique, dit encore Arago, pour transformer le mouvement rectiligne du piston en un mouvement de rotation continu, n'est pas inférieur, je crois, à celui du mécanicien anglais; car dans ce dernier les roues attachées à l'axe principal et les roues à palettes ne communiquent entre elles que par des cordes. » — « Si l'on s'en rapporte aux dessins qui nous restent, dit M. Figuier, le bateau de Jonathan Hull était de la disposition la plus grossière; il ne portait qu'une seule roue qui, fixée à l'arrière, était mise en mouvement par une machine de Newcomen à l'aide de cordes et de poulies; il ne présentait ni mâts ni voiles, et l'on ne voyait sur le pont que le long tuyau de tôle servant de cheminée à sa chaudière. Ce n'était donc qu'un simple remorqueur dans lequel la machine à vapeur remplaçait le cabestan ou le câble. Mais la machine de Newcomen ne pouvant produire commodément un mouvement de rotation, et l'irrégularité de son action mécanique autant que la quantité considérable de charbon qu'il aurait fallu prendre à bord du remorqueur pour alimenter la chaudière, rendait impraticable le projet de Jonathan Hull, qui ne tarda pas à tomber dans l'oubli. »

L. Louvet.

Brewster, *Mécan. de Ferguson*, vol. XI, p. 118. — R. Stuart, *Hist. de la Machine à Vapeur*. — Arago, *Notice sur la Machine à Vapeur*; dans l'*Annuaire du Bur. des Long.* pour 1837, p. 284. — *Quaterly Review*, 1818, tome XIV, p. 388 et 359. — Figuier, *Expos. et Hist. des princip. Découvertes scientifiques*, tome I, p. 200.

HULL (***), général américain, né vers 1770, mort en 1825. Les premières années de sa vie sont peu connues; on sait seulement qu'il se mit dès 1788 dans les rangs des yankees et monta rapidement au grade de général. En 1812, à la tête d'un corps de 2,500 hommes, composé de quatre régiments des milices de l'Ohio et du Michigan, il entra dans le haut Canada avec l'intention de faire soulever cette contrée contre la domination britannique. Il s'empara de Sandwich, et parvint jusqu'à Moraviatown; mais ces rapides succès furent bientôt suivis de revers. Dans ses proclamations il déclara que nul ne pouvait rester indifférent dans une lutte qui avait pour but la liberté et l'indépendance : « Je viens, disait-il, vous délivrer de l'oppression des Anglais : ce sont nos ennemis et les vôtres; aucun de ceux qui se trouveront à côté d'un Anglais ou d'un Indien ne sera fait prisonnier : la mort sera sur le champ son partage. » Un langage aussi violent fit tourner contre lui tous les gens modérés, et après quelques engagements, il fut rejeté sur la rivière du *Canard*. Il se retrancha dans le fort du détroit, où le général anglais Brock vint l'assiéger le 15 août 1812. Trois jours après, Hull se rendit à discrétion, et livra son artillerie (trente-trois pièces). Traduit en 1814 devant une cour martiale, sa conduite fut sévèrement appréciée et depuis lors il n'a rempli aucune fonction militaire. A. de L.

Biographie nouvelle des Contemporains (1822).

HULL (*Thomas*), poëte anglais, né à Londres en 1728, mort en 1808. Après avoir joué pendant quelque temps sur des théâtres de province, il fut engagé à Covent-Garden. Sans être un acteur remarquable, il entendait bien la théorie de son art. Comme poëte il ne s'éleva pas au-dessus du médiocre, et sa prose, quoique un peu meilleure que ses vers, n'obtint jamais qu'un succès de circonstance. Il composa ou arrangea dix-neuf pièces. Parmi ses autres ouvrages on remarque *Richard Plantagenet*, légende; 1774, in-4°; — *Moral Tales in verse*; 1797, 2 vol., in-8°. Z.

Biographia Dramatica.

HULLIN DE BOISCHEVALIER (*Louis-Joseph*), historien français, né le 18 janvier 1742, mort à Paris, le 24 mars 1823. Employé dans diverses administrations financières, il devint conseiller référendaire de première classe à la cour des comptes à sa formation, en 1807. Après quelques années d'exercice, il fut admis à la retraite avec le titre de conseiller référendaire honoraire. On a de lui : *Répertoire ou almanach historique de la Révolution française, depuis l'ouverture de la première assemblée des notables, le* 22 *février* 1787, *jusqu'au* 1er *vendémiaire an V* (22 septembre 1796); Paris, 1797-1803, 5 parties in-12; — *Répertoire historique de l'Empire français, depuis le rétablissement du culte et la paix d'Amiens jusqu'au traité de Tilsitt, faisant suite au Répertoire ou almanach historique de la Révolution française*, 6e partie; Paris, 1807, in-12. Chaque volume est terminé par une table alphabétique des personnes et des matières. Hullin a laissé quelques autres ouvrages manuscrits. J.-V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

HULLIN. *Voy.* Hulin.

HULLMANN (*Charles-Dietrich*), histo-

rien allemand, né en 1765, à Erdeborn, mort à Bonn, le 12 mars 1846. Il fut professeur à Bonn, et publia entre autres : *Deutsche Finanzgeschichte des Mittelalters* (Histoire des Finances allemandes au moyen âge); Berlin, 1805; — *Geschichte des Ursprungs der Regalien in Deutschland* (Histoire de l'Origine des Droits de Régale en Allemagne); Francfort, 1806; — *Geschichte des Ursprungs der Staende in Deutschland* (Histoire de l'Origine des États en Allemagne); Francfort, 1806-1808, 3 vol.; 2e édit. augmentée; Berlin, 1830; — *Geschichte des byzantinischen Handels* (Histoire du Commerce byzantin); Francfort, 1808; Cologne, 1818; — *Staatsrecht des Alterthums* (Droit public de l'antiquité); Cologne, 1820; — *Staedtewesen des Mittelalters* (La Municipalité au moyen âge); Bonn, 1825-1829, 4 vol.; — *Ursprünge der Kirchenverfassung des Mittelalters* (Origines de la Constitution ecclésiastique du moyen âge); Bonn, 1831; — *Staatsverfassung der Israeliten* (La Constitution de l'état des Israélites); Leipzig, 1834; — *Urspruenge der roemischen Verfassungen* (Origines des différentes Constitutions de l'Empire Romain); Bonn, 1835; — *Jus pontificum der Roemer*; Bonn, 1837; — *Handelsgeschichte der Griechen* (Histoire du Commerce des Grecs) : ouvrage estimé; Bonn, 1839. R. L.

Conv.-Lex.

HULLOCK (Sir *John*), jurisconsulte anglais, né à Barnard-Castle (comté de Durham), en 1764, mort le 31 juillet 1829. Avocat distingué, et connu par de savants ouvrages de jurisprudence, il fut nommé avocat de la couronne (*sergeant at law*) en 1816, et baron de la cour de l'échiquier en 1823. Il mourut du choléra pendant une tournée judiciaire. On a de lui : *The Law of costs*; 1792, in-8°; — *The Law of costs in civil actions and criminal proceedings*; 1797, in-8°; 1810, 2 vol., in-8°. Z.

Rose, New general Biog. Diction.

HULOT (*Henri*), jurisconsulte français, né en 1732, à Paris, y est mort en 1775. Il fut reçu avocat au barreau de Paris en 1753; mais, sans fortune et peu connu, il fut obligé de chercher des ressources en donnant des leçons à des étudiants en droit. Le conseil de l'ordre des avocats trouva ce genre d'occupation peu compatible avec la dignité de l'avocat. Vainement Hulot se défendit dans un mémoire qu'il publia, il fut rayé du tableau. Il imagina alors d'entreprendre une traduction des *Pandectes* de Justinien, dont il n'existait encore que des traductions partielles. Plusieurs légistes distingués de l'époque, entre autres Pothier, approuvèrent ce projet; mais, en 1764, au moment de faire imprimer son ouvrage, fruit de vingt années de travail, pour lequel il avait 1,500 souscripteurs, et quoiqu'il eût obtenu le privilége des censeurs, il rencontra des entraves et des obstacles qu'il n'avait pas prévus. C'était le temps d'un attachement servile aux préjugés aveugles et des erreurs de tradition : la faculté de Droit de Paris, dont Hulot cependant était membre, voulait faire de la science des lois romaines un mystère, une sorte de propriété à laquelle seule elle pouvait toucher; elle craignait que cette traduction ne nuisît à ses intérêts, à ses prérogatives, et elle parvint à faire révoquer le privilége. Hulot, qui avait mis tout son espoir dans l'œuvre à laquelle il avait donné ses soins, fut découragé; consumé par le chagrin et le travail, il mourut à peine âgé de quarante-trois ans. En 1782, son fils essaya de faire paraître la traduction du *Digeste*, et en obtint un nouveau privilége; mais la Faculté de Droit intervint de nouveau et eut encore le pouvoir d'empêcher l'impression. Enfin, en 1803, les libraires Behmer et Lamort, de Metz, ne trouvant plus de difficultés pour publier cette traduction, la firent paraître sous ce titre : *Cinquante Livres du Digeste ou des Pandectes de l'empereur Justinien*; Metz, 1803 à 1805, 7 vol. in-4° en 35 vol. in-12. Les quarante-quatre premiers livres sont traduits par Hulot; les six autres par Berthelot. L'ouvrage a eu plusieurs éditions. Guyot de Fère.

Discours préliminaire; en tête de la traduction des Cinquante Livres du Digeste.

* **HULOT** (*N*....), mécanicien français, né vers 1715, mort à Paris en 1781. Il fut un des plus habiles artistes en son genre. Ce n'était pas un simple ouvrier, comprenant l'importance de sa profession, il apprit les mathématiques, la statistique, et une foule de procédés de chimie pratique pour former des alliages, teindre les bois, les os, l'ivoire, tremper l'acier, composer des mastics. Hulot, d'une adresse supérieure, porta l'art du tour à son plus haut degré de perfection, comme on en peut juger par les nombreuses machines qu'il exécuta, telles que tours à guillocher, à portrait, etc. Il fournissait aux horlogers des plate-formes pour fendre leurs roues d'engrenage, et pour donner à ces machines toute la précision possible, il avait construit en bronze un diviseur original de deux mètres de diamètre. Il rédigea *L'Art du Tourneur mécanicien*, 1re part., Paris, 1775, in-fol., avec 44 planches, pour la *Description des arts et métiers faite ou approuvée par messieurs de l'Académie royale des Sciences*; la 2e partie n'a pas paru. Cet ouvrage, dédié au comte d'Artois, est précédé d'une introduction dans laquelle l'auteur prouve que presque toutes les professions industrielles ont plus ou moins besoin de recourir à l'art du tourneur pour donner la grâce, le fini, la précision à certaines parties de leurs travaux. Vient ensuite un abrégé de géométrie pratique et de statique. Le chapitre II contient une notice sur les bois, l'écaille, l'ivoire, les os, et autres matières que les tourneurs recherchent de préférence; car il n'y a pas de matière à l'état solide qui ne puisse être façonnée au moyen du tour. Tressàons

¹ Descamarts, *Les Siècles littéraires de la France.* — Quérard, *La France Littéraire.*

HULOT (*Henri-Louis*), théologien français, né le 1er mars 1757, à Avenay (Champagne), mort le 1er septembre 1829. Il fut professeur de théologie au séminaire et à l'université de Rouen. Il occupa cette dernière chaire avec distinction jusqu'en 1791, époque où il fut obligé de s'exiler pour fuir les persécutions. Réfugié à Gand, il y remplissait les fonctions de grand-vicaire, lorsque l'entrée des Français dans les Pays-Bas, en 1794, le força de s'éloigner. Il alla habiter successivement Munster, Erfurt, Dresde, Augsbourg. Lorsqu'il put rentrer en France, il fut nommé curé de la paroisse d'Avançon, près Château-Porcien; puis d'Attigny (Ardennes). Après vingt ans de travaux assidus dans cette paroisse, il devint chanoine, enfin grand-vicaire et official à Reims. On a de lui les écrits suivants : *Lettre aux Catholiques de Reims* (en latin et en français); Gand, 1793, in-8°; — *Lettre des Prêtres français à l'Évêque de Gand* (rédigée par Hulot et signée par 188 ecclésiastiques qui exprimaient à ce prélat leur reconnaissance); — *Collection des Brefs du pape Pie VI;* Augsbourg, 1796; — *Lettres à M. Schrofenberg, évêque de Freysingue et de Ratisbonne, en faveur des prêtres français;* 1796, in-8°; — *Récit de la Mort de M. Musart, curé de Somonenesle* (en latin, français et allemand), 1797; — *État des Catholiques anglais;* 1798, in-8°; — *Salisburgensis cujusdem religiosi* (l'augustin Jan Rieler) *delecta Castigatio, seu vindiciæ cleri gallicani exulis*; 1800, in-8°; cet ouvrage valut à l'auteur un bref très-flatteur du pape Pie VII; — *Lettre à un professeur d'Allemagne* (Brigald, professeur à Wurtzbourg); 1801, in-8°; — *Gallicanorum Episcoporum Dissensus innocuus;* 1801, in-8°; — *Sur les Antiquités d'Attigny*, extrait d'un grand travail; — *Sedis apostolicæ Triumphus, seu Sedes apostolica, protectore Deo, semper invicta;* Laon, 1836, in-8°. Il a laissé manuscrits quelques ouvrages de controverse et des sermons. G. DE F.

L'Ami de la Religion, année 1829. — Feller, *Dict. Hist.*

*HÜLPHERS (*Abraham-Abrahamson*), voyageur et archéologue suédois, né à Westeras, le 27 novembre 1734, mort en 1797 dans la même ville, où il était commerçant. Il voyagea en Danemark et en Russie et fit plusieurs excursions scientifiques dans sa patrie. On a de lui : *Resa igenom stora Kopparbergs hæfdingdæme och Dalarne* (Journal d'un Voyage dans la province de Stora Kopparberg et la Dalécarlie); Westeras, 1762; — *Historisk afhandling om Musik og Instrumenter* (Traité historique sur la Musique et les Instruments musicaux, avec une notice des orgues de la Suède); ibid., 1773; — *Samlingar till en beskrifning æfver Norrland* (Collections pour une Description du Norrland); ibid., 1771-1789, 5 part. in-8°; — *Samlingar till en beskrifning æfver Gefleborgs län* (Collections pour une Description de la province de Gefleborg ou Gestrikland); ibid., 1793; ouvrages exacts, précis et détaillés; — *Samling till korta beskrifning æfver svenska städer* (Collections pour une Description abrégée des villes suédoises), t. I, *Westmanland*, ibid., 1778; t. II, *Sædermanland*, ib., 1783; t. III, *Westerbotten*, ib., 1797; — des poésies de peu de valeur. E. B.

Westeras Stiftstidning, 1798. — *Almænna Tidningar*, 1798, n° 18. — *Biographiskt Lexicon*, VI, 287.

HULST (*Pieter* VAN DER), surnommé *Solsiffe* (tournesol), peintre hollandais, né à Dort, le 18 février 1652, mort en 1708. Après avoir étudié sous divers maîtres, il se rendit à Rome, et, charmé du talent de Mario di Fiori, se consacra à la peinture des fleurs, des plantes, des fruits. La bande académique le surnomma *Solsiffe* (tournesol) parce qu'il est rare que cette fleur ne se retrouve pas dans chacune de ses compositions. Il y introduisait souvent aussi des reptiles. Ses ouvrages sont d'une bonne couleur, d'une touche large et facile; ils sont moins finis que ceux de Mignon et de Van Heem, mais il y règne plus d'originalité et un mouvement assez rare chez les peintres hollandais. Van Hulst a peint aussi quelques portraits, mais ils sont sans couleur et sans harmonie. A. DE L.

Jakob-Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilder konst der Nederlanders*, t. III, p. 162-163. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 263. — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

*HULST (*Félix-Alexandre* VAN), écrivain belge et avocat à la cour supérieure de justice de Liége, né à Fleurus (Hainaut), le 19 février 1799. Ses principaux ouvrages sont : *Vie de quelques Belges : Philippe de Comines, Carlier, Fassin, Ransonet, Lambrechts, Jeordon, Plasschært;* Liége, 1841, in-8°; — *Mélanges : littérature, économie politique, instruction publique, archéologie*, etc.; Liége, 1843, grand in-8°. *Hubert Goltzius, C. Plantin, Ab. Ortélius;* Liége, 1846, in-8°, avec portraits; — *Charles de Langhe et ses amis.* P.·.

MM. Aimé Leroy et Arthur Dinaux, *Archives hist. et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique;* Valenciennes, 1844, in-8°; nouvelle série, tom. V, p. 458 et 884.

*HULSZE (*Jules-Ambroise*), mathématicien allemand, né à Leipzig, le 2 mai 1812. Il est depuis 1850 chargé de la direction de l'École Polytechnique de Dresde, et a publié, entre autres : *Allgemeine Maschinenencyklopädie* (Encyclopédie générale des machines); Leipzig, 1839-1844, 2 vol.; — *Die Polytechnische Schule zu Dresden wälvrend der ersten fünf und zwanzig Jahre ihres Wirkens* (L'École Polytechnique de Dresde pendant les premiers vingt-cinq ans de son existence); Dresde, 1853; etc. Depuis 1835 M. Hulsze est un des principaux collaborateurs du journal

scientifique intitulé : *Polytechnisches Central-blatt*. R. L.

Conv.-Lex.

HULTHEM (*Charles-Joseph-Emmanuel van*), bibliophile belge, né à Gand, le 4 avril 1764, mort dans la même ville, le 16 décembre 1832. Il fit ses études classiques au collége des Augustins de sa ville natale, étudia le droit à Louvain, et fut nommé, en 1789, membre de la Collace (1) de Gand. En l'an V (1797) il fut envoyé par le département de l'Escaut au Conseil des Cinq Cents, et, de 1802 à 1807, il fit partie du Tribunat. Bien qu'il eût voté à Gand contre le projet de conférer au général Bonaparte la dignité impériale, van Hulthem était au moment de la chute de l'empire français recteur de l'académie de Bruxelles. Après la création du royaume des Pays-Bas, il devint greffier de la seconde chambre des états généraux, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Bruxelles, et successivement curateur de l'université de Louvain et de celle de Gand. Il se démit en 1817 de la première de ces fonctions, et en 1821 de celle de secrétaire perpétuel de l'Académie.

Possesseur d'une assez grande fortune, van Hulthem avait formé une nombreuse collection de livres et de manuscrits relatifs surtout à l'histoire et à la littérature de son pays, et dont le catalogue méthodique, rédigé par A. Voisin, bibliothécaire de la ville de Gand, a été publié sous le titre de *Bibliotheca Hulthemiana*; Gand, 1836, 6 vol. in-8°. Acquise par le gouvernement belge au prix de 279,400 francs, elle forme aujourd'hui l'un des fonds de la Bibliothèque royale de Bruxelles (2).

Van Hulthem, qui était fort érudit, et dont la mémoire était remplie de faits ignorés, n'a livré à l'impression que des articles insérés dans les journaux de Bruxelles et de Gand et des discours prononcés dans des cérémonies publiques, notamment un *Discours sur l'État ancien et moderne de l'Agriculture et de la Botanique dans les Pays-Bas*; Gand, 1817, in-8°. Collaborateur de l'édition des *Annales* d'Oudegherst, publiées par J.-B. Lesbroussart, il lui a fourni des lois, des chartes et des traités de paix tirés de sa bibliothèque. Il a laissé sur les feuilles de garde de ses livres environ dix-huit cents notes précieuses sur l'histoire, la bibliographie et la littérature des Pays-Bas. Enfin, il a fait des additions nombreuses à la *Bibliographie historique des Pays-Bas commencée par* Ermens, en 3 vol. in-fol., manuscrits; à la *Bibliotheca Belgica* de Foppens; aux *Mémoires* de Paquot; à l'*Onomasticon* de Sax; et à d'autres ouvrages, imprimés ou manuscrits, relatifs à la Belgique.

E. REGNARD.

(1) Conseil de la ville.

(2) *Le Catalogue des Tableaux, dessins, gravures, etc., de van Hulthem*, Gand, 1818, in-8°, comprend 5,286 articles, souvent composés de plusieurs pièces.

Annuaire de l'Acad. roy. des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, année 1835, p. 101. — De Reiffenberg, *Notice sur M. van Hulthem*; dans le *Bulletin du Bibliophile*, 2e série, 1836-1837, p. 326. — A. Voisin, *Notice sur Ch. van Hulthem*, en tête du 1er vol. de la *Bibliotheca Hulthemiana*. — Camus, *Voyage dans les Départements nouvellement réunis*, t. II, p. 125. — *Prospectus et Dédicace aux États de Flandre* de l'édition des *Annales* d'Oudegherst donnée par J.-B. Lesbroussart.

HUMANN (*Jean-Georges*), financier français, né à Strasbourg, le 16 août 1780, mort à Paris, le 25 avril 1842. Après avoir acquis promptement une grande fortune dans les opérations commerciales et, dit-on, par la contrebande, il s'adonna tout jeune encore aux affaires publiques. Élu successivement au tribunal de commerce et à la chambre de commerce de Strasbourg, puis au conseil général et enfin à la chambre des députés en 1820, il se rangea dans l'opposition libérale. Il fut l'un des 221 signataires de l'adresse qui amena la dissolution de la chambre en 1830. Distingué par ses travaux et ses nombreux discours dans les discussions sur le budget, au choix du nouveau gouvernement, il remplaça, en 1832, le baron Louis au ministère des finances, et dirigea cette administration jusqu'au 11 janvier 1836. Nommé pair de France l'année suivante, il rentra aux affaires avec le cabinet du 29 octobre 1840.

Comme administrateur, Humann a suivi sans y rien changer le plan adopté depuis 1816. Il ne croyait au développement de l'industrie française que sous la protection des tarifs. Il pensait aussi que le pouvoir doit tendre à abaisser les charges publiques, non par la réduction des impôts, mais en amenant, par de grandes entreprises d'utilité générale, l'accroissement successif des revenus individuels. Lorsqu'il prit pour la seconde fois la direction des finances, la situation venait de se trouver sérieusement compromise en quelques mois par des inquiétudes, des embarras politiques et des travaux extraordinaires. Le déficit avait été inopinément élevé de plusieurs centaines de millions. On dut contracter un emprunt, et le ministre, en vue d'accroître les revenus, ordonna un recensement général de la propriété immobilière. Cette opération, devenue célèbre par la rumeur qu'elle excita dans le parti de l'opposition et par les troubles qui en furent les conséquences en province, révéla pourtant l'existence de cinq cent quarante mille propriétés qui ne payaient pas l'impôt. Mais on reprocha au ministre la forme blessante du recensement; on cita de lui un mot qui devint une arme dans les mains des adversaires du pouvoir : « Il faut faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut rendre! » énonciation trop rigide et trop absolue, en matière d'impôt, d'un principe de bonne administration. Du reste, M. Humann partageait avec cette fraction d'hommes politiques dont il faisait partie et qu'on appelait les *doctrinaires* cette inflexibilité d'idées, ce dédain de l'opinion qui devaient avoir une si funeste influence sur le gouvernement de Louis-Philippe. Esprit tenace, travailleur opiniâtre, il

apportait à la tribune une élocution plus solide que brillante et dans la direction de ses bureaux un rigorisme excessif. M. Humann mourut dans son cabinet de travail par la rupture d'un anévrisme et fut remplacé au ministère par M. Lacave-Laplagne. A. Vicque.

Bajot, *Chronologie Ministérielle*; Paris, 1836, 2e édition, in-8°. — Marquis d'Audiffret, *Du Système financier de la France*; Paris, 1852, 5 vol. in-8°.

HUMBERT, cardinal français, né en Bourgogne, mort vers 1063. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, à Moyen-le-Moutier, diocèse de Toul. Le pape Léon IX, qui avait été évêque de Toul, l'appela près de lui à Rome en 1049, et le créa archevêque de Sicile, puis cardinal-évêque de Blanche-Selve. Aucun Français, que l'on sache, n'avait encore été honoré de la pourpre. Intimement lié avec le pape et admis à tous ses conseils, le cardinal Humbert fut envoyé en 1053 à Constantinople, en qualité de légat, pour négocier la réunion de l'Église grecque et de l'Église latine. Victor II, successeur de Léon IX, lui témoigna la même confiance. Il le nomma bibliothécaire et chancelier, fonctions qu'il conserva sous Étienne III et sous Nicolas II. A la mort de Victor II, il fut un moment question de l'élever au suprême pontificat. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres un traité contre les simoniaques, publié par dom Martène dans ses *Anecdota*, et la relation de son voyage à Constantinople. Ce dernier ouvrage, ainsi que deux écrits polémiques dirigés contre l'Église grecque, ont été imprimés plusieurs fois, notamment dans les *Annales Ecclesiastici* de Baronius. A. L.

Histoire Littéraire de la France. — Auberi, *Histoire des Cardinaux français*.

HUMBERT, général de l'ordre de Saint-Dominique, né à Romans, en Dauphiné, vers l'année 1200, mort à Valence, dans la même province, le 14 juillet 1277. Sa famille, qui jouissait de quelque aisance, l'avait envoyé jeune encore étudier à Paris les belles-lettres et le droit canon; il profita de son séjour dans cette ville pour y suivre un cours de théologie, et pour assister assidûment aux prédications du célèbre dominicain frère Jourdan. On ajoute que le curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs se joignit au théologien et au prédicateur pour détourner le jeune Humbert de la voie que lui avait tracée l'affection paternelle, et le décider à revêtir l'habit de Saint-Dominique. C'est en 1224, âgé d'environ vingt ans, qu'Humbert quitta le siècle et se fit religieux. Ses études achevées, il fut envoyé par ses supérieurs dans la ville de Lyon, où il expliqua l'Écriture Sainte avec le plus grand succès. En 1242 il fut élu provincial de Toscane; en 1244, provincial de France; en 1254, général de l'ordre. Mais en 1263 il abdiqua cette haute fonction, pour redevenir simple religieux dans les maisons dominicaines de Lyon et de Valence. On lui offrit en 1264 le patriarchat de Jérusalem; mais il le refusa.

Ses œuvres répondent à sa vie. On n'y remarque pas, au point de vue littéraire, un mérite supérieur; mais la plupart se recommandent par leur utilité, et dans toutes se montre un esprit simple et droit, ennemi de l'excès. Ce sont les écrits d'un homme qui a conduit les affaires d'une grande corporation, plutôt que ceux d'un régent, ou d'un moine. Ils ont moins pour objet d'orner ou même d'éclairer l'intelligence du lecteur, que de régler la conduite de sa vie. N'y cherchez pas de théorie : la pratique y est tout. On désigne d'abord : *Officium Ecclesiasticum universum tam nocturnum quam diurnum, ad usum ordinis Prædicatorum*. Ce titre n'indique pas un traité, mais un recueil de prescriptions liturgiques. Humbert n'en est pas à proprement parler l'auteur, mais le compilateur. Il est inédit. Nous mentionnerons ensuite : *Expositio super Regulam Sancti Augustini*. Cette glose est fort longue. M. Daunou l'a jugée fastidieuse, dépourvue de tout éclat, de toute originalité. C'est un jugement bien sévère. Nos anciens avaient, au contraire, une grande estime pour cet ouvrage : non-seulement ils en ont multiplié les éditions séparées, mais ils lui ont encore donné place dans le tome XXV de la *Bibliothèque des Pères*. A notre avis c'est un livre sagement composé et un des meilleurs manuels de morale ascétique. Il n'est pas même sans quelque agrément, puisqu'on y lit des anecdotes racontées avec esprit et d'assez vives critiques des mœurs contemporaines. Ce qui manque surtout à maître Humbert, c'est l'érudition classique. Il cite quelquefois, il est vrai, Sénèque et d'autres Latins; mais il les cite les connaissant à peine, et sur la recommandation accidentelle de quelque Père. Combien de fois son ignorance de l'antiquité se trahit-elle par d'étranges naïvetés! Voici l'étymologie qu'il propose du mot *templum* : « Templum dicitur a *Theos*, quod est *Deus*, et *platea*, quasi *Dei platea*. » Cet exemple suffit; — *Expositio super Constitutiones ordinis Fratrum Prædicatorum*. Cette exposition, qu'Humbert n'a pas terminée, est inédite. Échard en désigne plusieurs manuscrits; — *Liber de Instructione Officialium ordinis Fratrum Prædicatorum*, opuscule imprimé plusieurs fois, notamment à Lyon, en 1515; — *De Eruditione Prædicatorum*. Cet ouvrage, quelquefois intitulé *De Arte prædicandi*, a été inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XXV. Le no 1922 des manuscrits de la bibliothèque de Troyes l'attribuant à Humbert, abbé de Prulli, l'auteur du catalogue de cette bibliothèque le signale comme inédit, et s'étonne de ne pas le voir mentionné dans l'article de l'*Histoire Littéraire* qui concerne l'abbé Humbert. Que cette omission soit donc justifiée, et l'erreur du catalogue de Troyes corrigée! (*Catal. des Mss. des départ.*, t. II, p. 793). — *Liber de Prædicatione Crucis*. C'est un appel aux chrétiens contre les infidèles. Humbert s'efforce de prouver l'urgente nécessité d'une croisade. Nous

ne parlons, toutefois, de ce traité que sur le rapport d'Échard, car il est inédit et les exemplaires manuscrits en sont rares; — *Liber de his quæ tractanda videbantur in concilio generali Lugduni celebrando*. Il s'agit du concile convoqué dans la ville de Lyon par Grégoire X, en 1274. Martène a publié quelques extraits de cet ouvrage dans son *Thesaurus Anecdot.*, t. VII, et c'est tout ce que nous en connaissons. Cela est certainement regrettable. Un gros livre composé sur un sujet aussi spécial doit certainement, comme le présume M. Daunou, contenir des renseignements utiles pour l'histoire; — *Vita B. Dominici*. Cette vie de saint Dominique n'a pas non plus été publiée; — *Epistolæ*. La plupart de ces lettres d'Humbert ont été insérées dans l'*Année Dominicaine* de Souèges; — *Epistola de Tribus Votis substantialibus religiosorum*; dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XXV. C'est le même ouvrage qui est intitulé : *Epistola ad omnes Religiosos de Essentialibus Religionis*, dans le volume 165 (14) du Suppl. latin de la Bibliothèque impériale. Tel est le catalogue des ouvrages authentiques d'Humbert de Romans. On lui en attribue quelques autres encore, mais qui doivent être restitués, suivant les derniers critiques, à Gérard Frachet, à Guillaume Perrault, ou rester, comme les manuscrits nous les offrent, anonymes, jusqu'à ce que de plus certains témoignages en aient fait connaître les véritables auteurs. B. H.

Hist. Littéraire de la France. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

HUMBERT, abbé de Prulli, né à Gendrex, près de Besançon, mort à Paris, le 14 mars 1298. Son élection comme abbé de Prulli au diocèse de Sens est du mois de juillet 1296 : il ne gouverna donc pas longtemps ce monastère. Nous n'apprenons rien de plus sur sa vie. Ses ouvrages, tous inédits, offrent quelque intérêt. Il faut désigner d'abord un commentaire sur la Métaphysique d'Aristote, *Sententiæ super libros Metaphysicæ Aristotelis*, dont on connaît trois manuscrits, dans la bibliothèque de l'École de Médecine à Montpellier, dans celle de Laon, et dans celle de l'Arsenal, à Paris. Humbert a aussi commenté les *Sentences* de Pierre Lombard : *Conclusiones super IV libros Sententiarum*, parmi les manuscrits des bibliothèques publiques de Bruges, de Cambrai, de Charleville, etc., etc. Il avait aussi, suivant Charles de Visch, commenté le *Traité de l'Ame* d'Aristote; mais ce travail paraît perdu. B. H.

Hist. Litter. de la France, t. XXI, p. 86.

HUMBERT Ier, dauphin de Viennois, mort vers le 12 avril 1307, appartenait à l'ancienne maison de La Tour-du-Pin. Ayant épousé Anne, fille de Guigues VII, il hérita des États de ce prince en 1281, après la mort de Jean Ier (*voy.* ce nom), et fut la tige de la troisième race des dauphins. Ce fut sous Humbert Ier que les rois de France commencèrent à s'immiscer dans les affaires du Dauphiné. Au mois de décembre 1294, lors d'un voyage qu'il était allé faire à Paris, Philippe le Bel le fit consentir à se reconnaître vassal de la couronne moyennant une rente annuelle de 500 livres. Dans le traité signé à ce sujet, les deux princes se traitèrent sur le pied de la plus complète égalité : le roi s'engageait à secourir le dauphin contre le comte de Savoie, à le protéger même contre son suzerain, l'empereur d'Allemagne, enfin à lui fournir, au besoin, l'argent nécessaire pour mettre ses places fortes en état de défense; Humbert, de son côté, promettait à Philippe le Bel de lui amener des troupes contre le roi d'Angleterre. Ce traité, tout à l'avantage d'Humbert, dont il devait flatter la vanité, et sans intérêt réel et actuel pour le roi de France, était un premier pas dans cette voie d'intrigues et de manœuvres qui devaient plus tard porter leur fruit en amenant la cession du Dauphiné en 1349. Humbert Ier eut pour successeur Jean II (*voy.* ce nom).

Valbonnays, *Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de dauphins*. — Claude de Rubys, *Histoire des Dauphins et des Vicomtes de Viennois*. — Tricaut, *Histoire des Dauphins français*. — André Duchesne, *Histoire généalogique des Dauphins*. — Lequien de La Neuville, *Histoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France*. — Gaya, *Histoire généalogique des Dauphins*. — *Chronologie des Dauphins*, dans l'*Art de vérifier les dates*. — *Historia Delphinorum* (manuscrit de la Bibliothèque de Lyon). — *Mercure* d'avril 1711. — *Histoire du Dauphiné* par Fontanieu (manuscrit de la Bib. imp.). On trouve en tête du 2e vol. de cet ouvrage une savante dissertation sur l'origine et les ancêtres de *Guigues le Vieux*. — A. Lancelot, *Recherches sur Guy, dauphin*; dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VIII.

HUMBERT II, né en 1313, mort à Clermont (Auvergne), le 22 mai 1355, succéda en 1333 à Guigues VIII, son frère. Ce prince, à qui on doit la réunion du Dauphiné à la France, a été fort diversement apprécié par les historiens. Quelques-uns en ont fait presque un grand homme, et pour expliquer la cession de ses États se sont lancés dans de longues considérations politiques et religieuses. Nous croyons, nous, qu'il ne faut pas aller chercher si haut les motifs de cet acte, et que, ramenée à ses vraies proportions, la question se réduit à de misérables affaires d'argent. Humbert était un prince vain et léger, dévot jusqu'à la sottise, généreux jusqu'à la prodigalité, ami du faste, du luxe, des titres et des beaux habits. Les moines et les grands seigneurs de sa cour abusèrent sans scrupule de sa faiblesse, les uns pour se faire grassement doter, les autres pour lui soutirer de bonnes terres, des équipages ou de l'argent. Les revenus ordinaires du Dauphiné ne pouvant suffire à ses largesses, à ses dépenses folles et inconsidérées, il eut recours à mille expédients pour remplir ses coffres : il pressura ses sujets, pilla les juifs, altéra les monnaies, aliéna pièce à pièce la plus grande partie de son domaine privé, puis, se trouvant un jour accablé de dettes, harcelé par ses créanciers, circonvenu par d'habiles conseillers, qui

n'avaient plus rien à attendre de lui, il se vit contraint de vendre ses États et de se faire moine. Les folies de sa vie privée, dans laquelle nous allons pénétrer, ne permettent pas d'apprécier autrement son caractère et l'acte important qui a donné à la France une de ses plus belles provinces.

Humbert II était à Naples lorsque la mort de Guigues VIII vint l'appeler au gouvernement du Dauphiné. Les finances de cet État se trouvaient alors tellement délabrées que le nouveau souverain ne put, faute d'argent, venir immédiatement en prendre possession : il fallut que la régente, Béatrix, frappât les juifs d'un emprunt forcé pour payer ses frais de voyage. Il arriva en Dauphiné (décembre 1333) plein d'idées de grandeur qu'il avait prises à la cour de Naples. Il commença par se parer d'une foule de titres pompeux inconnus à ses prédécesseurs, tels que ceux de *prince* du Briançonnais, de *duc* de Champsaur, de *marquis* de Césane, de *comte* de Vienne et d'Albon, de *baron palatin* de La Tour, enfin de *capitaine général des armées du saint-siége*. Il ne lui manquait que le titre de roi : il l'obtint au moyen de lettres patentes de Louis de Bavière qui érigeaient ses États en royaume, sous le nom de *royaume de Vienne;* mais, de peur de se brouiller avec le pape, il n'osa pas se décorer de ce titre.

Humbert s'occupa en même temps à mettre sa maison sur un pied digne de lui : il fit deux règlements, l'un pour les gages de ses officiers, l'autre pour sa garde-robe et le menu de ses repas (1336). Son attention se porta sur les plus minutieux détails : il y détermina le nombre de plats et les qualités de mets à servir chaque jour sur ses tables, et le rang que devaient garder entre eux ceux qui avaient droit d'y manger; il fixa le prix des étoffes et des fourrures de ses habits, de ceux de la dauphine et de tous ses officiers, selon la qualité des personnes et les saisons (1). Cette organisation princière et les dépenses considérables qu'elle nécessitait ayant bientôt épuisé ses finances, il lui fallut recourir aux expédients. Il eut d'abord la singulière idée de mettre ses États en ferme (1337); mais des difficultés d'exécution firent échouer ce projet. Il en conçut alors un autre qui lui fut suggéré par le chagrin d'avoir perdu, deux ans auparavant (1335), *André*, son fils unique : c'était de faire une cession du Dauphiné au roi de Sicile, moyennant des avances considérables. Ce nouveau projet échoua encore, et laissa le pauvre prince au milieu d'embarras inextricables, dont il ne put sortir qu'au moyen de taxes arbitraires mises sur les juifs et en cédant au plus récalcitrant de ses créanciers, un marchand d'étoffes de Lyon, les revenus des terres qu'il possédait en Normandie et en Auvergne, et la rente héréditaire constituée en 1294 par Philippe le Bel à Humbert Ier, son aïeul (*voy.* ce nom).

(1) Ces règlements, extrêmement précieux par la multitude des renseignements qu'ils donnent sur le prix des denrées, des étoffes, *etc.*, au quatorzième siècle, sont insérés *in extenso* dans le t. II de l'*Hist. du Dauphiné* de Valbonnais, p. 306-317. Ils ont été fort utiles à Du Cange pour l'explication d'un grand nombre d'expressions de basse latinité.

Au mois d'août de 1338, il lui prit fantaisie de faire la guerre et de s'emparer de Vienne. A cet effet, profitant de la discorde qui régnait entre le chapitre et l'archevêque, il y fit entrer des troupes, et obtint d'en être reconnu suzerain par les habitants; mais cette expédition lui coûta cher. Le prélat dépossédé courut à Avignon porter ses plaintes au pape : un procès s'ensuivit à la chambre apostolique, et Humbert fut condamné à payer à son adversaire des dommages considérables. Pour se libérer, il dut vendre ses terres de Normandie (1338). L'année suivante, il se livra à une tentative du même genre sur la ville de Romans, et il ne réussit pas mieux. L'archevêque de Vienne, suzerain de cette ville, l'excommunia, et le pape le condamna en outre à une forte amende pour avoir osé toucher aux biens des gens d'église. Ces deux affaires l'avaient rendu débiteur envers la chambre apostolique d'une somme de 16,000 florins, dont Benoît XII ne tarda pas à demander avec instance le payement. Humbert avait ses coffres vides et se trouvait fort embarrassé; il exposa inutilement sa détresse et offrit des terres en payement, notamment celle d'Avisau; le saint-père ne voulut rien entendre, et, pour donner plus de poids à ses réclamations il l'excommunia. C'était la mesure la plus propre à alarmer la conscience timorée de son débiteur. Le malheureux dut se mettre en mesure de chercher des fonds, et, en ayant enfin trouvé, il chargea son proto-notaire, Amblard de Beaumont, de les porter à la chambre apostolique. On vit alors jusqu'à quel point on se moquait de lui : le pape ne voulut pas donner l'acquit des 16,000 florins à moins que la terre d'Avisau, dont la cession en payement lui avait d'abord été proposée, n'y fût jointe. Les deux excommunications dont Humbert avait été frappé furent ensuite levées à condition qu'il expierait ses fautes par ses œuvres pies, et c'est pour accomplir cette pénitence qu'il fonda près de Grenoble le monastère de Montfleury, auquel la galante Mme de Tencin devait plus tard donner une sorte de célébrité. Ces malheureuses affaires n'étaient certes pas de nature à mettre de l'ordre dans les finances d'Humbert; aussi, songea-t-il à faire une cession de ses États. Cette fois, d'après les conseils de quelques seigneurs de sa cour, il jeta ses vues sur le roi de France. Il eut en conséquence une entrevue à Avignon avec le duc de Normandie, fils aîné de Philippe de Valois : des conférences s'ouvrirent, et on arrêta les articles d'un traité (23 avril 1343) dont il convient de rappeler les principales bases :

1° Le dauphin, *dans le cas où il viendrait à mourir sans enfants*, transmettrait ses États

à Philippe, duc d'Orléans, deuxième fils du roi, ou, à son défaut, à l'un des fils du duc de Normandie.

2° Dans aucun cas, le Dauphiné ne pourrait être incorporé au royaume, à moins que l'Empire et la France ne se trouvassent par la suite réunis sous un même chef.

3° Le nouveau dauphin et ses successeurs devraient conserver à perpétuité les libertés, privilèges et coutumes du pays, et porter le titre de *dauphin de Viennois* (1).

4° Le roi acquitterait toutes les dettes d'Humbert, passées et futures : celles-ci, cependant, limitées à la somme de 25,000 florins d'or; il lui assignerait 10,000 livres de rente en fonds de terre en Languedoc, et lui payerait une somme de 120,000 florins dans l'espace de trois ans; enfin, il lui laisserait en toute propriété différentes terres situées en Dauphiné, de la valeur de 10,000 livres de rente.

5° La naissance d'un fils à Humbert anéantirait le traité. Dans ce cas, il ne serait tenu qu'au remboursement des 120,000 florins, et après sa mort seulement. Les pensions et les sommes payées pour l'acquit de ses dettes seraient perdues pour le roi;

6° Dans tous les cas, Humbert conserverait jusqu'à sa mort la jouissance de ses États.

Ce traité ne le rendit pas plus riche : il avait reçu 40,000 florins à compte sur les 120,000, et deux mois après ils étaient entièrement épuisés : il fallut de nouveau recourir aux expédients. Il fit proposer au roi de Sicile de lui céder les terres qu'il s'était réservées en Dauphiné moyennant un prêt de 30,000 florins. Cette négociation échoua; mais la cour de France, qui en avait été instruite, s'en alarma, et pour lui ôter le prétexte de former à l'avenir d'autres projets du même genre et, en même temps, le lier davantage, elle vint à son secours. Elle avança les termes désignés dans le traité, et affecta au payement des 80,000 florins qui restaient dus les revenus de plusieurs terres et les droits levés par le roi en certaines provinces (1344). Mais ces sources ne tardèrent pas à être épuisées : on lui avait donné des terres pour lui tenir lieu de la rente héréditaire qu'il possédait sur le trésor royal; il ne les eut pas plus tôt en son pouvoir, qu'il s'empressa de les vendre pour doter des prieurés (1345).

A la même époque, malgré l'état précaire de ses finances, Humbert conçut le projet le plus insensé et le plus propre à consommer sa

(1) La plupart des historiens ont dit par erreur qu'une des conditions des traités d'Humbert avec la France était que le titre de dauphin serait porté par les fils aînés de ses rois. Le traité définitif, celui de 1349, prouve le contraire, puisqu'il fut fait en faveur d'un petit-fils de Philippe de Valois. — Il paraît que rien de positif ne fut arrêté à cet égard, qu'on s'en remit à la volonté des rois, et qu'ils restèrent maîtres du choix. Mais, comme ils en disposèrent toujours en faveur de leurs fils aînés, cet usage finit par s'établir d'une manière invariable dans l'ancienne monarchie française.

ruine. Clément VI venait de publier une croisade contre les infidèles : Humbert se mit en tête de vouloir la commander. Il brigua cet honneur avec tant d'empressement, fit tant de soumissions au saint-père et de si magnifiques promesses de dépenses, qu'il obtint le ruineux honneur d'être le chef de l'armée chrétienne (1). Ce titre brillant acheva de lui faire perdre toute raison : il vendit sa vaisselle et ses joyaux pour en faire faire des croix, des panonceaux et autres bimbelots du même genre, destinés à orner son casque et la proue de la galère qui allait le transporter en Orient; il engagea à grands frais, pour lui servir d'escorte, trois cents chevaliers, à la tête desquels il se mit à parader dans les rues d'Avignon, précédé de l'étendard des croisés; enfin, il assembla sérieusement son conseil pour lui annoncer qu'allant au secours des Grecs d'Orient, il avait résolu de néciser son nom et de se nommer à l'avenir *Ymbert* (2). Mais il restait un point important : celui de l'argent. Pour s'en procurer, il mit en œuvre tous les moyens que la nécessité lui suggéra : il aliéna les terres qu'il avait encore en Languedoc; il fit publier dans toutes les paroisses de ses États qu'il vendrait *à des prix modérés* des franchises et des libertés; il dépouilla de nouveau les juifs; mit une imposition générale sur ses sujets, etc., etc. Les fonds nécessaires étant enfin trouvés, il donna le gouvernement du Dauphiné à Henry de Villars, archevêque de Lyon, et, nouveau Godefroy de Bouillon, il s'embarqua avec fracas à Marseille le 2 septembre 1345. Les historiens nous fournissent peu de renseignements sur cette croisade : Humbert remporta quelques avantages sur les Turcs; puis, cédant bientôt à sa légèreté naturelle, il désira revenir en Europe. Le pape, qui avait été l'instigateur de la guerre, se refroidit, lui aussi : il levait difficilement les dîmes imposées à cette occasion sur le clergé, et les rois de la chrétienté ne lui venaient pas en aide. Craignant dès lors, avec raison, d'avoir à supporter seul les frais de la guerre, il entra facilement dans les vues d'Humbert. En conséquence, ce prince conclut un traité de paix, licencia ses troupes, et revint dans ses États vers le commencement de septembre 1347, après deux ans d'absence.

Par suite de cette malheureuse expédition, ses finances étaient dans un état déplorable; pour les rétablir il imposa une taille générale de 6 gros par feu, et se livra à de nouvelles et inutiles dépenses. Il dotait des prieurés; il achetait à

(1) On lit dans un discours prononcé à cette occasion par Clément VI : « Et quia inter cæteros principes reperi *instantem sæpius, supplicantem humilius, optantem ardentius, offerentem liberalius*, dilectum filium Ymbertum delphinum Viennensem, idcirco... ducem et capitaneum contra Turcos exercitus duximus ordinandum (Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*).

(2) Voy. *Memorabilia H. Pilati*, dans le t. II de l'*Hist. du Dauph.* de Valbonnays, p. 623.

crédit chez des marchands, qui le trompaient, des bijoux, des ornements de chapelles. Plein des idées de grandeur que lui avait données le commandement de la croisade, Humbert voulut avoir un plus grand nombre d'officiers dans sa maison, et créa une compagnie de gardes pour veiller jour et nuit sur sa personne (1347). Ses conseillers les plus dévoués lui adressaient en vain de sages représentations; un mauvais génie semblait l'entraîner à sa perte. Deux partis s'étaient formés à sa cour : l'un, vendu à Philippe de Valois, dont Amblard de Beaumont était le chef (1), l'encourageait très-probablement dans ces folles prodigalités et dans cette mauvaise administration qui, en épuisant toutes les ressources du pauvre prince, devait l'amener forcément à abdiquer. L'autre, au contraire, plus national, ayant à sa tête le chancelier Jacques Brunier, s'efforçait de le soustraire à ces fâcheuses influences, afin de conserver la nationalité dauphinoise. Ce dernier parti lui conseilla de se remarier (2), et proposa d'abord Blanche, sœur du comte de Savoie, puis Jeanne, fille du duc de Bourbon. Cette dernière proposition ayant été agréée, on dressa les articles du contrat (1348); mais la cour de France se mit aussitôt en mesure d'en entraver la conclusion. Sous divers prétextes on suscita des lenteurs et des ajournements, et on s'y prit de façon, que Humbert, voyant à la fin qu'on se moquait de lui, déclara ne plus vouloir de ce mariage. Sur ces entrefaites (octobre 1348), Jacques Brunier était mort, et la perte de ce fidèle conseiller le laissait entièrement sous l'influence du parti dévoué à la France. Dès lors, harcelé par ses créanciers, à bout de ressources, peut-être aussi dégoûté des hommes, dont sa faiblesse le rendait le jouet, il résolut d'abdiquer le pouvoir et de se faire moine. Le roi n'eut pas plus tôt appris cette résolution, qu'il envoya en toute hâte des députés pour l'y affermir. Des conférences s'ouvrirent à Tournon et à Romans (févr. et mars 1349), et enfin il intervint un dernier traité définitif par lequel le dauphin se dépouillait actuellement et irrévocablement en faveur de Charles, fils du duc de Normandie, moyennant le payement de ses dettes et la remise de certaines sommes. Le 16 juillet suivant, les deux princes se réunirent à Lyon dans une assemblée solennelle. Humbert y parut pour la dernière fois entouré de toute sa noblesse; il mit le duc Charles en possession de ses États, par la tradition du sceptre, de l'anneau, de la bannière et de l'épée du Dauphiné. Puis, les barons et les seigneurs qui étaient présents prêtèrent hommage au nouveau dauphin et lui firent serment de fidélité. Ce jour-là l'union du Dauphiné à la France fut consommée (1).

Le lendemain (17 juillet 1349) Humbert prit l'habit de Saint-Dominique à Lyon, dans le couvent de cet ordre, et se retira ensuite au château de Beauvoir, dont la propriété lui avait été réservée. Il quitta le Dauphiné pour la dernière fois sur la fin de 1350, et se rendit à Avignon, où le pape le promut aux ordres sacrés, le jour de Noël, dans l'intervalle des trois messes qui se disent en cette solennité. Il prit le sous-diaconat à celle de minuit, le diaconat et la prêtrise pendant les deux autres et la célébra lui-même immédiatement après. Le pape le sacra ensuite patriarche d'Alexandrie, et lui donna l'administration perpétuelle de l'archevêché de Reims. Mais ces dignités ne pouvaient convenir longtemps au caractère inconstant d'Humbert : il se fatigua bien vite de son nouvel état, et voulut en changer. Le roi, qui n'avait rien à lui refuser, le nomma à l'archevêché de Paris le 25 janvier 1354. Comme il n'y manquait plus que l'agrément du pape, Humbert se mit en route pour aller le solliciter lui-même, et ce fut pendant ce voyage que la mort vint l'atteindre, à Clermont en Auvergne, à l'âge de quarante-deux ans. Dans son testament, il fit plusieurs legs à des églises et à des maisons religieuses; il eut surtout grand soin de donner des ordres précis pour le payement de ses dettes. Son corps, transporté à Paris, fut inhumé dans l'église des Dominicains, à côté de Béatrix de Hongrie, sa mère.

Au milieu de ses prodigalités et de ses folies, Humbert laissa au Dauphiné quelques bonnes institutions : c'est ainsi qu'il donna à la justice un cours régulier en créant, sous le nom de *conseil delphinal*, un conseil chargé de juger les affaires particulières, conseil qui plus tard fut érigé en parlement par Louis XI (1453). Enfin il réorganisa, par un édit du 25 juillet 1339, l'ancienne université de Grenoble, et accorda divers priviléges aux étudiants pour les attirer en plus grand nombre. Ad. ROCHAS (de Die).

Guy Allard, *Histoire de Humbert II, dauphin de Viennois*; Grenoble (s. d.), in-12. — Valbonnays, *Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 299-372. — *Lettre* du même à l'abbé *de Vertot*, insérée dans la *Continuation des Mém. de Litt.* du P. Desmolets, t. VI. — Berriat-Saint Prix, *Recherches sur la Législation criminelle en Dauphiné*, suivies *d'une description des repas d'Humbert II*; Paris, 1836, in-8°. — Le même, *Histoire de l'ancienne Université de Grenoble*; Valence et Paris, 1839, in-8°. — Guy Allard, *Les Présidents uniques et premiers Présidents du Conseil Delphinal*; Grenoble, 1695, in-12. — Le P. Texte, *Disser-*

(1) En 1340, lors d'un voyage d'Humbert à Paris, Philippe de Valois s'était fait des créatures auprès de ce prince en s'attachant par des libéralités plusieurs gentilshommes du Dauphiné. Le proto-notaire Amblard de Beaumont, l'un des plus intimes conseillers d'Humbert, avait reçu une pension de 200 liv. de rente sur le trésor royal. (Voy. *Hist. généal. de la Maison de Beaumont*, t. II, p. 287 et suiv.)

(2) Sa femme Marie des Baux, qui l'avait suivi dans la croisade, était morte à Rhodes, en mars ou avril 1347.

(1) Quelques mois avant son abdication (18 mars) Humbert renouvela plusieurs ordonnances faites autrefois par ses prédécesseurs, et publia un règlement qui a été regardé depuis comme la loi municipale du Dauphiné. C'est ce qu'on appelle le *Statut delphinal*. Il ne se contenta pas de confirmer les priviléges et les usages du pays, il affranchit ses sujets de diverses servitudes et révoqua plusieurs droits extraordinaires introduits par le despotisme féodal.

tice sur Humbert II, dans le *Journal de Verdun*, ... 1756, p. 231. — Touron, *Hist. de Humbert II*; dans *Hist. des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. II. — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné*. — Humbert II a été le sujet des deux pièces suivantes : *Humbert II, ou la réunion du Dauphiné à la France*, tragédie en cinq actes, en vers, 1775, in-8° (anonyme). — ..., *Humbert II, ou les dauphins français*, poëme en un chant; Grenoble, 1817, in-8°.

* **HUMBERT** (*Antoine*), dit *de Queyras*, probablement à cause du lieu de sa naissance, ... esprit du dix-septième siècle. Il quitta le Dauphiné pour venir se fixer à Paris, où il a publié quelques romans. Nous connaissons les suivants : *Alexandre et Isabelle, histoire tragi-comique*; Paris, 1626, in-8°; — *Cléodonte et Hermelinde, ou l'histoire de la cour*; Paris, 1629, in-8°. L'auteur y raconte sous des noms supposés quelques événements du règne de Louis XIII. Ce roman parut la même année avec un titre ainsi modifié : *Histoire de la Cour, sous les noms de Cléomédonte et d'Hermelinde*; — *Les Triomphes de la Guerre et de l'Amour, histoire admirable des siéges de Cazalie et d'Amphirée, où s'est signalée la prodigieuse valeur de Thorasmont, et les chastes amours du prince et de l'incomparable Martésie*; Paris, 1631, in-8°. A. Rochas (de Die).

Lenglet-Dufresnoy, *Bibliothèque des Romans*, t. II. — *Catalogue de la Bibliothèque de la comtesse de Verrue* (..., in-8°). — *Biographie du Dauphiné*.

HUMBERT (*Abraham* de), mathématicien allemand, né à Berlin, en avril 1689, mort dans la même ville, le 12 janvier 1761. D'une famille française qui avait émigré en Prusse lors de la révocation de l'édit de Nantes, il entra en 1709 dans l'armée hollandaise, en 1711 dans l'armée saxonne, et en 1719 dans le corps de génie de Prusse. Il dirigea les travaux de fortification de la ville de Stettin et fixa sur lui l'attention particulière du roi Frédéric-Guillaume Ier, qui l'appela, en 1740, à Berlin, pour lui confier en partie l'éducation des princes de Prusse. L'Académie des Sciences de Berlin l'admit en 1743 parmi ses membres. Humbert, quoique vivant en Allemagne, n'a guère écrit qu'en français. Ses principaux ouvrages sont : *Lettres d'un Officier ingénieur sur quelques sujets de Fortification et de géométrie pratique*; Berlin, 1734, in-4°; — *Lettres Politiques, Historiques et Galantes*; Amsterdam, 1741-1743, 2 vol. in-12; — *Traité des mines, pour servir de supplément à l'Attaque et Défense des places de M. de Vauban*; ..., 1747, texte allemand; Potsdam, 1747; — *Ouvrages divers sur les Belles-Lettres, l'Architecture civile, militaire, les Mécaniques et la Géométrie*; Berlin, 1747; — *Nouveau Traité du Nivellement*; ibid., 1750; — *L'art du Génie pour instruction des gens de guerre*, ..., 1755; texte allemand, Bernbourg, 1756; — une série d'articles dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, dans la *Bibliothèque Germanique* et dans le *Journal de Berlin*; enfin une traduction allemande de l'*Attaque et Défense des places* de Vauban (*Der Angriff und die Vertheidigung der Festungen*), avec commentaires; Berlin, 1744-1745, 2 vol. R. L.

Rathlef, *Geschichte jetztlebender Gelehrten*, vol. V, p. 53. — Strodtmann, *Gelehrtes Europa*, vol. V, p. 198. — Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexicon der von 1750-1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*. — *Éloge de Humbert*, par J.-H.-S. Formey.

HUMBERT (*Jean-Joseph-Amable*), général français, né à Rouvray (Lorraine), le 25 novembre 1755, mort à La Nouvelle-Orléans, en février 1823. Il était, dit-on, marchand de peaux de lapin à l'époque de la révolution. Intelligent et courageux, doué d'une belle taille, il se jeta dans la carrière militaire, et parvint jusqu'au grade de général de brigade, auquel il fut promu le 9 avril 1794. Employé à l'armée de l'Ouest, il en parcourut divers cantonnements, et se rendit seul à une entrevue demandée par un chef de chouans. Après s'être plaint plusieurs fois de diverses infractions faites à l'armistice par Cormatin-Desoteux, il opéra l'arrestation de ce chef, dont les jours furent épargnés. Aux approches de la révolution du 18 fructidor, le général Humbert se déclara en faveur du Directoire. Il fut souvent maltraité dans les journaux du parti *Clichyen*, qui, le raillant sur son premier état, lui lancèrent force épigrammes. L'année précédente le général Hoche, qui avait apprécié ses capacités à l'armée de l'ouest, l'avait demandé pour commander, sous lui, les troupes de débarquement de l'expédition d'Irlande, entreprise en 1796, et qui, par une circonstance fatale, n'avait pas réussi. Pendant une brume épaisse, qui dura plusieurs jours, l'escadre française avait été dispersée, et la frégate qui portait le général en chef ayant fait fausse route, avait été obligée de rentrer dans un port français. En 1798 fut préparée une seconde expédition composée de deux escadres. La première, portant Humbert avec environ 1100 hommes, prit terre, le 4 août, à Killala, sur la côte occidentale d'Irlande, où un certain nombre d'habitants du pays vint se joindre à lui. La seconde escadre n'arriva que quelques jours après, fut battue par des forces supérieures, et ne put opérer le débarquement. Humbert remporta d'abord quelques avantages; mais bientôt sa petite troupe, réduite à 844 hommes, fut enveloppée à Conangen (8 septembre,) par l'armée de lord Cornwallis, forte de 15,000 hommes, et obligée de mettre bas les armes. Les instructions dont Humbert était porteur tombèrent entre les mains du gouvernement anglais, qui les fit imprimer. Prisonnier sur parole, Humbert obtint par ses bonnes manières des succès que sa valeur avait déjà préparés; il fut échangé, et vint aussitôt reprendre du service à l'armée du Danube, où il fut blessé à la fin de 1799. Il fit ensuite partie de l'expédition de Saint-Domingue (1802), et, sous les ordres du général Leclerc, il chassa les noirs du Port-au-Prince. Après la mort de Leclerc, il repassa en France (1803), accompagnant

la veuve de son général, Pauline Bonaparte. « Républicain très-décidé, dit Le Bas, Humbert fut mal accueilli de Napoléon, tandis qu'on faisait circuler le bruit qu'il était fort bien avec sa sœur : ce double motif le fit exiler en Bretagne. » Se voyant à la veille d'être arrêté, il passa furtivement aux États-Unis d'Amérique, où, quelques années après l'insurrection des colonies espagnoles, il vint tenter une entreprise aventureuse. Il rassembla à La Nouvelle-Orléans un millier d'hommes de diverses nations, et, avec l'aide du chef mexicain Toledos, atteignit El-Puente-del-Rey, entre Xalapa et Vera-Cruz, afin de se joindre au généralissime des Indépendants, don Jose-Maria Morelos, qui avait succédé à Hidalgo del Costillo (*voy.* ce nom). Cette jonction ne put s'opérer : Morelos, battu à Atacama et pris à Tepecuacuilco (5 novembre 1815), laissa Humbert abandonné à ses seules forces. Celui-ci lutta quelque temps, souvent avec avantage, contre le vice-roi Calleja. Malgré des renforts reçus par le Rio del Norte et du Nueva-Santander, il dut se réfugier dans les États-Unis, et y mourut. H. Lesueur.

Le Moniteur général, an VI, n° 359; an VII, n°s 15, 18, 19, 41, 207, 284. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*. — *Resumen historico de la Insurrecion de Nueva-Espana, desde su origen hasta el desembarco del senor E. X. de Mina*; Mexico, 1821. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1822. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

HUMBERT (*Sébastien*), homme politique français, né dans le Barrois, en 1749, mort à Bar-le-Duc, en 1838. Il était employé dans la régie lorsque éclata la révolution. Partisan des idées nouvelles et possédant quelque éloquence naturelle, il fut élu à plusieurs charges municipales. En septembre 1792, les électeurs de la Meuse l'envoyèrent à la Convention. Lors du jugement de Louis XVI, il s'exprima ainsi : « J'ai déclaré Louis coupable de haute trahison; j'ai voté l'appel au peuple : je dois respecter le vœu de la majorité. Je propose la réclusion pendant la guerre et le bannissement à la paix. » Humbert fut réélu par son département pour siéger au Conseil des Cinq Cents; il sortit de cette assemblée en mai 1798, et devint commissaire du gouvernement près de la trésorerie nationale. Il occupa cette place plusieurs années, donna sa démission avant la chute de l'empire, et finit ses jours tranquillement, dans son pays natal. H. L.

Moniteur universel du 20 janvier 1793; an VI, n°s 239, 242, 244. — *Biographie Moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie des Contemporains* (1822).

HUMBERT (*Jean*), orientaliste suisse, né à Genève, le 30 mars 1792, mort le 19 septembre 1851. Après avoir étudié les langues orientales à Paris, il fut nommé, en 1823, professeur d'arabe à l'Académie de Genève. Il était correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions). On a de lui : *Anthologie arabe, ou choix de poésies arabes inédites, traduites en français, avec le texte en regard et accompagnées d'une version latine littérale*; Paris, 1819, in-8°; elle contient 65 pièces; — *Coup d'œil sur les Poëtes élégiaques français*; ib., 1819; — *Discours sur l'Utilité de la Langue Arabe*; Genève, 1823, in-8°; — *Commentaire historique et critique sur la tragédie de* Mahomet; ib., 1825, in-8°; — *Choix de Poésies orientales en vers et en prose*, faisant partie de la *Bibliothèque Choisie* de Méquignon-Havard; Paris, 1830, in-8°; — *Arabica Chrestomathia facilior*; Genève, 1834. Ce recueil bien fait a été réimprimé au Caire, en 1837, à l'usage des Arabes; — *Arabica Analecta inedita*; ib., 1838, in-8°; — *Guide de la Conversation Arabe*; 1838; — *Nouveau Glossaire genevois*; — des articles dans le *Journal de Genève*, dont il fut l'un des fondateurs. E. B.

Quérard, *La France Littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

* **HUMBERT** (*François*), orthopédiste français, né à Châlons-sur-Marne, le 22 octobre 1776, mort à Morley, le 4 juin 1850. Il servit depuis 1795 jusqu'en 1800 comme chirurgien dans les armées, et inventa un appareil à injections pour les vaisseaux lymphatiques. Fixé à Morley (Haute-Marne), il s'occupa de la guérison des déviations de la taille et du rachitisme, et fonda dans cette ville, vers 1820, un des premiers établissements orthopédiques. Sa méthode pour le traitement de la luxation du fémur, décrite dans le livre intitulé : *Essai et Observations sur la manière de réduire les Luxations spontanées de l'articulation ilio-fémorale, méthode applicable aux luxations congénitales et aux luxations anciennes par cause externe* (avec Jacquier), 1835, lui valut de la part de l'Académie de Médecine le prix Montyon. On a aussi de lui : *De l'Emploi des moyens mécaniques et gymnastiques dans le Traitement des Difformités du système osseux*; 1835, 4 vol. in-8°, et 3 vol. de planches in-4°; — *De l'Invention et de l'emploi de l'Hybomètre, instrument destiné à faire connaître les divers changements que le corps éprouve par suite d'une incurvation du rachis*; 1834. J. V.

Documents particuliers.

HUMBERT AUX BLANCHES MAINS. *Voy.* Savoie.

HUMBOLDT (*Charles-Guillaume*, baron de), poëte, critique, philologue, homme d'État, l'un des plus grands esprits de l'Allemagne, naquit à Potsdam, le 22 juin 1767. Il appartenait à une famille noble de Poméranie. Son père, Alexandre-Georges de Humboldt, major dans l'armée prussienne et chambellan du roi, avait épousé une veuve, Mme la baronne de Holwede, qui, ayant déjà un fils de son premier mariage, avait confié son éducation à l'écrivain Joachim Campe. Campe, si connu au dix-huitième siècle par ses écrits pédagogiques, était donc précepteur dans la mai-

son de Humboldt, lorsque deux enfants y naquirent, Guillaume en 1767, Alexandre en 1769; et c'est ainsi que le célèbre philanthrope fut le premier maître de ces deux intelligences qui devaient embrasser plus tard tous les domaines de la science et des lettres. Quelques années après, Campe fut remplacé auprès de ses élèves par un grave et savant jeune homme nommé Kunth, qui joua par la suite un rôle important dans l'administration prussienne et devint l'ami du baron de Stein. Il n'y eut, dès le premier âge, que d'austères influences autour des deux jeunes frères. Guillaume de Humboldt avait douze ans quand son père mourut; sa mère, bien qu'atteinte d'une maladie grave, redoubla de zèle pour l'éducation de ses fils, et trouva des auxiliaires dévoués chez plusieurs maîtres éminents. Le philosophe Engel, qui était alors un des chefs de la littérature sérieuse dans le nord de l'Allemagne et qui fut plus tard employé à l'instruction du roi Frédéric-Guillaume III, exerça une action particulière sur Guillaume de Humboldt. Le premier écrit du jeune Guillaume est comme un résumé des leçons de cet excellent maître; c'est une étude, composée par lui à dix-neuf ans, sur Dieu, la Providence et l'immortalité de l'âme d'après Socrate et Platon. Enfin, en 1788, après avoir étudié quelques mois à l'université de Francfort-sur-l'Oder, Guillaume de Humboldt arrivait à Gœttingue et s'initiait aux mystères de la philologie, sous la direction de l'illustre Heyne.

La jeunesse de Guillaume de Humboldt fut à la fois enthousiaste et sévère. Il aimait, il recherchait avec passion les hommes célèbres de son temps, mais déjà il savait les juger. Le généreux publiciste Georges Forster, gendre du grand philologue Gottfried Heyne, exerça une singulière attraction sur son esprit; Forster fut l'ami de sa jeunesse, comme Schiller celui de son âge mûr. Grâce aux recommandations de Forster, Humboldt put connaître intimement quelques-uns des chefs de la littérature allemande, entre autres Jacobi et Jean de Muller. « C'était ma passion, écrivait-il quarante ans plus tard, de voir de près les hommes célèbres, de les étudier avec soin, de me représenter exactement leur manière de vivre et de penser; je les rattachais à des idées générales; je classais les hommes, les esprits; j'en faisais, pour ainsi dire, une science particulière. »

Guillaume de Humboldt avait vingt-deux ans quand la révolution française éclata. Nourri, comme il l'était, des principes du dix-huitième siècle, élevé par des disciples de Rousseau, il salua d'un cri d'enthousiasme la transformation de la France. Dès le mois de juillet 1789, il partit pour Paris avec son ancien maître, l'honnête et naïf Campe. Campe était enivré de joie; il appréciait tout avec les illusions d'un enfant : ces événements qui allaient renouveler le monde au milieu de si terribles orages lui apparaissaient comme une idylle; et il nous a laissé, dans le récit de son voyage, l'expression de sa confiance. Humboldt voyait les choses d'un regard plus sûr. A la fois plein de sympathie et d'inquiétude, il continuait sur les hommes réunis et soulevés ces études de philosophie morale qu'il avait commencées sur les individus célèbres de son époque. L'homme d'État se manifestait déjà à travers les émotions d'une âme juvénile. Quand il revint en Allemagne, au mois de septembre, il n'avait rien perdu de ses généreuses croyances; mais cette leçon de politique en action avait préparé son intelligence à des méditations plus hautes. Deux ans après il publiait son premier ouvrage; c'étaient quelques pages rapides, sensées, un programme de philosophie politique, provoqué par les événements de la France. Ce mémoire, publié en 1792 dans le *Berliner Monatschrift*, portait ce titre : *Idées sur l'organisation de l'État, à propos de la nouvelle constitution française* (*Ideen über Staatsverfassung durch die neue französische Constitution veranlasst*. *Voy*. *Œuvres complètes* de G. de Humboldt, t. I, p. 301). L'auteur y condamne avec force l'erreur des théoriciens qui prétendent fonder une constitution sur des idées abstraites. La même année, Guillaume de Humboldt rédigeait un ouvrage plus étendu auquel il voulait donner ce titre : *Idées sur un essai de déterminer les limites de l'action que doit exercer l'État*. Son travail terminé, il avait renoncé à le mettre au jour, jugeant le moment peu opportun pour des discussions de ce genre; le manuscrit, égaré puis retrouvé en Silésie, fut publié à Breslau quelques années après la mort de l'auteur, et M. Alexandre de Humboldt l'a inséré dans le 7e volume des Œuvres complètes de son frère. L'âme de ce livre, si je puis ainsi parler, c'est un sentiment très-vif de la liberté individuelle. Le type de la société par excellence, aux yeux de l'éminent publiciste, ce serait un ordre de choses où il y aurait aussi peu d'entraves que possible au développement légitime de l'homme. Dans un temps où les législateurs révolutionnaires faisaient prédominer l'idée de l'État, on aime à voir les droits de la personne humaine revendiqués avec tant de précision et de noblesse. Le chapitre sur la religion n'est pas moins intéressant. Plein de respect pour tout ce qui élève l'âme, G. de Humboldt comprend la grandeur du sentiment religieux, mais il place à la même hauteur la loi morale qui guide l'homme à la vertu. La philosophie de G. de Humboldt, est une sorte de stoïcisme, non pas sévère et attristé, comme celui de Marc Aurèle et d'Épictète, mais un stoïcisme rassurant et enthousiaste. Disciple de Kant, il voit dans la moralité le plus haut degré de la vie religieuse; et ce mot représente pour lui l'épanouissement harmonieux et splendide de toutes les facultés de notre nature. De là une idée très-hardie de la dignité humaine, un sentiment très-élevé et très-pratique à la fois du rôle qui appartient à

l'homme et des devoirs que ses droits lui imposent. Telle est sa confiance dans la nature humaine que la morale, dégagée même de la religion, lui paraît suffire à l'accomplissement de nos destinées, ou plutôt la loi morale prend tous les caractères sublimes de la loi religieuse dans cette âme supérieure. A une certaine hauteur, on l'a dit, toutes les aspirations de l'esprit humain se réunissent, tous les rayons de la vérité se confondent. L'idéal de Guillaume de Humboldt, c'est l'idéal de la noblesse de l'homme. Ainsi, une virile intelligence des devoirs de l'homme et des droits qui en résultent, à une époque où l'État semble vouloir étouffer l'individu; une impartialité philosophique et religieuse dans un temps où le sentiment exalté des droits du genre humain semblait exclure le respect des religions positives, voilà les traits qui caractérisent dès le premier jour la philosophie de Guillaume de Humboldt. C'est par là que, supérieur au dix-huitième siècle, il prépare déjà l'âge qui va suivre.

Dans sa recherche enthousiaste de l'idéal de l'homme, Guillaume de Humboldt se prit de passion pour l'antiquité hellénique. Le pays qui a créé l'art, la poésie, la philosophie, et donné au monde les premières constitutions libres, la patrie de Sophocle et de Platon, de Phidias et de Périclès, offrait au jeune penseur un éclatant sujet de méditations. C'était le moment où de grands philologues, Gottfried Heyne et Frédéric-Auguste Wolf, renouvelaient l'étude de l'antiquité. Cette philologie, qui agrandissait chaque jour son domaine, accueillit avec empressement les indications de Guillaume de Humboldt. Wolf professait depuis neuf ans à l'université de Halle quand Guillaume de Humboldt, en 1792, se présenta chez lui comme un disciple avide de savoir, et lui demanda la solution de plusieurs problèmes; il comprit dès le premier mot qu'un tel disciple était déjà un maître. L'étude de l'antiquité, pour Guillaume de Humboldt, ce devait être une étude vivante. Interroger Phidias et Sophocle, c'était contempler le genre humain dans son héroïque adolescence, et il fallait que ce travail fût accompli en vue de l'humanité nouvelle; sans cela, l'érudition n'est qu'une prétention pédantesque ou une curiosité frivole. Un écrit de Humboldt sur ce sujet, une sorte de programme intitulé *Essai sur les Grecs*, fit grand bruit en 1792 parmi les savants de Halle et d'Iéna. Wolf, Dalberg, Schiller, le lurent avec enthousiasme; Wolf surtout s'en inspira, et quatorze ans plus tard, en publiant son *Exposition de la Science de l'Antiquité* (*Darstellung der Alterthums-Wissenschaft*, dans le *Museum der Alterthums-Wissenschaft*, vol. Ier, 1806), il proclamait, dans la langue même de Platon, tout ce qu'il devait à son excellent compagnon d'études philologiques, συμφιλολογοῦντός τινός ποθ' ἡμῖν χαλοῦ κ'ἀγαθοῦ.

Guillaume de Humboldt avait épousé, au mois de juillet 1791, Mlle Caroline Dacheroden, esprit facile et brillant, qui s'associait sans pédantisme à ses belles études sur la Grèce. Pendant un séjour qu'il fit à la campagne (c'était dans un domaine de sa femme appelé Anleben, non loin de Nordhausen), il employa les loisirs de sa solitude à lui enseigner la langue d'Homère. Il lisait l'*Odyssée* avec elle, et quand il entendait sur les lèvres de cette compagne aimée les paroles que le poëte fait prononcer à Pénélope et à Nausicaa, il lui semblait qu'il comprenait mieux la grâce et la simplicité de l'art antique. Wolf les visitait souvent dans cette retraite. Aux fêtes de Noël, aux congés de Pâques, quand les travaux de l'université le laissaient libre, il allait trouver Guillaume de Humboldt, et c'est peut-être là, entre Humboldt et sa compagne, que le grand philologue écrivit maintes pages de ces *Prolégomènes sur Homère*, qui allaient, deux ans plus tard, faire une révolution dans la critique.

Un an après avoir lié cette intimité si féconde avec l'auteur des *Prolégomènes*, Guillaume de Humboldt allait conquérir une autre amitié qui devait tenir aussi une place immense dans sa vie. Au mois d'avril 1793 il alla visiter Schiller à Iéna; il l'avait déjà rencontré plusieurs fois, soit à Weimar, soit à Iéna, en 1789 et 1790; mais, dans ces rencontres rapides, Guillaume de Humboldt n'avait pas su se faire apprécier du poëte, et Schiller avait même des préventions contre lui. Ces préventions disparurent bien vite après quelques heures d'entretien. Schiller s'occupait alors de philosophie; il avait annoncé à l'université d'Iéna un cours sur l'esthétique; Guillaume de Humboldt rendit à Schiller les mêmes services qu'il venait de rendre à Wolf. Il fut pour lui, je n'ose dire un maître, mais un de ces compagnons d'études qui excellent à soutenir le courage, à ranimer l'inspiration, à éveiller maintes idées fécondes. On sait quelle était l'amitié de Schiller pour Kœrner, ce confident de toutes ses pensées, ce critique franc et loyal qui était pour ainsi dire sa conscience littéraire; Guillaume de Humboldt occupa bientôt dans le cœur du poëte un rang à peu près égal à celui de l'excellent Kœrner. La correspondance de Schiller avec Kœrner est un document indispensable à qui veut étudier le développement poétique de l'auteur de *Guillaume Tell*; sa correspondance avec Guillaume de Humboldt contient aussi des indications du plus grand prix. Schiller exerça une influence salutaire sur Guillaume de Humboldt; il éveilla chez lui le goût de l'action, le désir de produire, et l'arracha aux jouissances exquises, mais dangereuses, de la contemplation solitaire. Guillaume de Humboldt, à son tour, lui rendait le courage et l'espoir, quand le poëte, tout occupé de ses travaux de philosophie et de la préparation de son enseignement, se croyait mort pour toujours à la poésie. Il connaissait Schiller, a-t-on dit, mieux que Schiller ne se connaissait lui-même. Il

devint aussi l'ami et le conseiller littéraire de Gœthe. Dès les premiers temps de cette fraternelle alliance qui unit l'auteur de *Faust* et l'auteur de *Don Carlos*, Guillaume de Humboldt fut associé aux confidences des deux amis. Gœthe travaillait alors à son poëme d'*Hermann et Dorothée;* il en adressait souvent des fragments à Schiller, qui habitait encore Iéna, et en même temps qu'il lui demandait son avis, il le priait aussi de soumettre son œuvre à la critique de Guillaume de Humboldt. Gœthe lui-même vint passer quelques mois à Iéna pour achever son œuvre sous les yeux de ses amis. Iéna présentait alors le brillant spectacle que Weimar devait offrir un peu plus tard; cette petite ville, si calme, si paisible, était un foyer ardent de travail et de poésie. Tandis que Fichte commençait à étonner les esprits et à ravir les âmes par l'exposition de son audacieux système, Gœthe mettait la dernière main à sa familière épopée, Schiller achevait son esthétique, Guillaume Schlegel traduisait Shakspeare, et Guillaume de Humboldt s'essayait à reproduire en vers l'*Agamemnon* d'Eschyle. Un autre visiteur augmentait l'éclat de cette réunion; M. Alexandre de Humboldt, célèbre déjà par ses travaux scientifiques, était venu trouver son frère à Iéna, « et il répandait les dons de son savoir, écrit Gœthe à Knebel, comme une véritable corne d'abondance ». C'est au milieu de ces jouissances de l'esprit, au milieu des travaux de Fichte, des entretiens de Schiller, et de ses propres tentatives poétiques, que Guillaume de Humboldt avait vu grandir le gracieux chef-d'œuvre de Gœthe.

Le nom de Guillaume de Humboldt est associé pour toujours au nom d'*Hermann et Dorothée*. Est-ce seulement parce que le critique a aidé le poëte de ses conseils, parce que maintes questions de forme et de prosodie ont été résolues par lui sur la demande de Gœthe, parce que dans un voyage à Berlin il a surveillé lui-même l'impression de l'ouvrage et qu'il s'est appliqué jusqu'au dernier jour à en assurer la perfection suprême? C'est surtout parce que Guillaume de Humboldt a écrit un commentaire d'*Hermann et Dorothée*, et que ce commentaire est un des chefs-d'œuvre de la critique allemande. Il y avait déjà près d'un an que Guillaume de Humboldt avait quitté ses amis d'Iéna; il était retourné à Berlin, et de là il était parti pour un long voyage dans le midi de l'Europe. Un jour, en 1799, Schiller reçoit de Paris un manuscrit portant ce titre : *Essais esthétiques sur l'*Hermann et Dorothée *de Gœthe*. C'était le commentaire de Guillaume de Humboldt. Pendant son séjour à Paris, et avant de se diriger vers l'Espagne, il avait résumé dans ce livre le résultat de ses méditations sur l'art, de ses entretiens avec Schiller et Kœrner, de ses études d'après Kant et Fichte, de toutes les inspirations poétiques que le génie créateur de Gœthe avait éveillées au fond de son âme.

J'ai dit que Guillaume de Humboldt était parti pour l'Espagne. Il avait depuis longtemps le désir de visiter l'Italie et les autres contrées de l'Europe méridionale. Les craintes que lui inspirait sa mère, atteinte d'une maladie incurable, l'avaient empêché de réaliser son projet. Quand il eut le malheur de la perdre, au mois de novembre 1796, l'idée de ce voyage, devenu pour lui une distraction nécessaire, se présenta plus vivement à son esprit. D'ardentes ambitions littéraires se mêlaient chez lui à cette pensée. On voit par ses lettres à ses amis qu'il s'accusait amèrement de ne pas avoir encore trouvé sa voie. « Plus je m'interroge moi-même, écrivait-il, plus je demeure persuadé que ma vocation est d'embrasser la synthèse du monde moral, de comprendre et d'unir des choses qui semblent inconciliables, d'apprécier l'humanité sous les formes si diverses qu'elle revêt, de tracer une sorte d'anthropologie comparée. » Ces voyages devaient donc être une série de préparations au grand travail de sa vie, à ce travail qu'il se reprochait d'avoir négligé jusque-là. Il voulut commencer par l'Italie. Son intention était de l'étudier à fond, de la posséder dans ses moindres détails. Les hommes et les choses, les classes instruites et les classes ouvrières, le clergé, l'aristocratie, les artistes, le peuple, il voulait tout connaître. Gœthe et Wolf lui donnaient déjà des notes, des programmes d'étude, des indications de toutes espèces. Il se mit en route avec sa femme et ses enfants au printemps de 1797; son frère Alexandre s'était joint à lui. Ils s'arrêtèrent quelque temps à Dresde auprès de la famille Kœrner, puis ils se rendirent à Vienne; de Vienne ils devaient aller en Italie, et de là en Espagne et en France. Les hostilités venaient de cesser, et la signature de l'armistice de Léoben faisait espérer une paix prochaine. Mais bientôt cet espoir s'affaiblit; la guerre semble prête à renaître. Il ne retrouvera plus dans l'Italie cette contrée propice aux méditations de l'étude, à l'enthousiasme de la nature et de l'art, comme à l'époque où Gœthe y renouvelait son génie. Est-ce le moment d'aller visiter Rome et Florence? Il change d'itinéraire, et se dirige vers la France. Il arrive à Paris au mois de novembre 1797; il visite les bibliothèques, les académies, les musées, les théâtres. Son esprit, si sympathique et si ouvert, embrasse les choses les plus différentes, et trouve partout matière à de fécondes études. En même temps qu'il s'entretient d'Homère et de Wolf avec les hellénistes de l'Institut, il assiste aux représentations des théâtres et fait maintes comparaisons curieuses entre la scène allemande et la scène française. Ses lettres à Gœthe, à Schiller, à Kœrner, contiennent sur ce point les plus intéressants détails. Enfin, après un séjour d'un an et demi à Paris, il se met en route pour l'Espagne. Ce voyage dura six mois. Ce qu'il y

recueillit d'inspirations nouvelles, on le sait par sa correspondance et par de beaux fragments adressés à Schiller et à Gœthe. Le récit de son excursion au couvent de Montserrat est un des meilleurs ouvrages qu'il ait écrits ; la peinture des lieux, l'observation des hommes, tout est digne d'éloges dans ces pages excellentes où brille avec une poésie élevée une philosophie profondément humaine. Schiller et Gœthe en furent ravis.

Mais le vrai trésor qu'il rapporta de son voyage en Espagne ce furent ses études sur la langue basque. Il était préoccupé, nous l'avons dit, de son projet d'anthropologie comparée, et il appelait de ce nom une histoire philosophique de la culture humaine, un tableau comparé des littératures et des civilisations qu'elles expriment. A force de méditer son dessein, il arriva, de déduction en déduction, à ce qui est la base et le commencement de toute culture, la formation des langues. Ses premiers travaux sur ce point furent consacrés aux anciens idiomes de l'Espagne et particulièrement à la langue basque. Ces études, qui ne virent le jour que plus tard, prolongèrent son séjour à Paris. Pendant que ses amis attendaient impatiemment son retour, il ne se lassait pas d'interroger les manuscrits et d'amasser des notes. Un jour même, voulant compléter les renseignements qu'il avait recueillis dans son voyage, il laissa sa femme et ses enfants à Paris, et repartit pour les provinces basques. Enfin, son enquête terminée, ses matériaux recueillis et classés avec soin, il put revenir à Paris et reprendre le chemin de l'Allemagne. Il y arriva vers la fin de l'été de 1801, et un an après il était chargé de représenter le gouvernement prussien auprès du saint-siége. La diplomatie ne l'enleva pas aux lettres : il menait de front tous les travaux de l'esprit. Aussi bien, dans un pays comme l'Italie, l'amour des arts ne fait-il pas partie des devoirs d'un diplomate ? M. de Humboldt comprit ainsi sa tâche, et bientôt, tout luthérien qu'il était, il conquit auprès du souverain pontife une influence considérable. Pie VII et ses cardinaux, alarmés de la politique du premier consul, étaient heureux de trouver chez le représentant d'un État luthérien, non-seulement des dispositions amicales qui pouvaient être utilisées plus tard, mais une déférence si empressée, de si vives sympathies pour l'Italie et le génie italien. C'est ainsi que le diplomate profitait des généreux systèmes du philosophe. Son hôtel était le rendez-vous des intelligences d'élite. Les membres les plus éminents de la société romaine recherchaient ces brillants salons dont Mad. de Humboldt faisait les honneurs avec toutes les séductions de l'esprit et de la grâce. Auprès des princes et des prélats on y voyait les savants et les artistes. Les plus nobles hôtes de la ville éternelle devenaient les hôtes de Guillaume de Humboldt. Un jour, c'était Mad. de Staël et Guillaume Schlégel ; le lendemain Tieck, Welcker, Paul-Louis Courier, une autre fois Thorwald[...] Christian Rauch. Ses lettres à Gœthe [...] Schiller, ses traductions de Pindare et [...] chyle, de belles poésies philosophiques, [...] le poëme intitulé *Rome*, nous montrent [...] inspirations soutenaient son active pensé[e] milieu de la pratique des affaires. Citons l'éloquente élégie qui porte ce titre : *A Al[...] dre de Humbolt*. L'illustre voyageur, [...] d'Amérique, avait dédié à son frère Gui[...] ses *Tableaux de la Nature* ; Guillaume, p[...] lébrer son retour, lui renvoyait un sublime [...] des scènes qu'il avait décrites. Cette élé[...] tout un poëme sur l'Amérique, et l'on [...] grandir ce sentiment de l'humanité qui est [...] piration constante de son âme.

Ces pures jouissances furent interr[...] maintes fois par de cruelles épreuves ; en [...] il apprit la mort de Schiller ; en 1806, [...] velle plus sinistre encore vint le frapper [...] peur : la Prusse avait été abattue à Ién[a] [...] ne tenait qu'au vainqueur de la rayer [...] carte. Les devoirs de Humboldt le rete[...] Rome ; pendant toute cette année 1807, [...] Prusse essayait de se relever de ses ruines, [...] rester éloigné du mouvement qui com[...] dans l'ombre ; mais en 1808, appelé [...] magne par des intérêts de famille, il p[...] tout hâte, impatient de revoir sa patrie [...] être de la servir plus efficacement qu'à [...] Cette espérance ne fut pas trompée. À [...] était-il revenu en Prusse que le minist[...] tenstein-Dohna lui confia la direction [...] truction publique et des cultes.

Voici une des plus belles périodes de c[...] généreuse. La situation était pleine de [...] C'est dans les premiers jours du mois de [...] 1809 que Guillaume de Humboldt fut a[...] réorganiser l'instruction publique ; or, le [...] vembre 1808, un homme dont il vénérait [...] triotisme, le baron de Stein, venait d'ê[tre] [...] du ministère prussien, sur un ordre im[...] de Napoléon ; le 16 décembre, le même [...] de Stein avait été déclaré ennemi de l'[...] par un décret signé du camp de Madri[d] [...] contenait ces paroles : « Les biens que le[dit] [...] posséderait soit en France, soit dans les [...] la Confédération du Rhin, seront séq[...] Ledit Stein sera saisi de sa personne par[...] il pourra être atteint par nos troupes o[...] des alliés. » Et de quel crime M. de Ste[in] [...] il coupable ? Il avait voulu réveiller le pat[...] de l'Allemagne. Certes, Guillaume de H[...] n'était pas un homme d'action comme le [...] Stein ; il n'était pas disposé comme lui à [...] ner les passions populaires ; mais ce pat[...] irrité dont on punissait le grand minist[re] [...] ressentait aussi les sublimes aiguillons. S[...] cepte la direction de l'instruction publique [...] cultes, c'est pour travailler à la restaura[...] toutes les forces morales de la Prusse. Il a[...] plit cette tâche avec un courage, une pa[...]

et une élévation de vues qui seront pour un titre éternel de gloire. On a souvent ad- l'héroïque confiance de cette Prusse qui, ée encore sous la main du vainqueur, au invoquer seulement le droit du sabre, fait aux ressources de l'esprit. La fondation niversité de Berlin en 1810, au milieu des des et des afflictions de la défaite, est ment un des actes qui honorent le plus s de Frédéric le Grand; ce fut l'œuvre de me de Humboldt.

cette œuvre, que d'obstacles il eut à pour la mener à bien! Les ministres qui remplacé M. de Stein semblaient avoir és par le décret de Napoléon. A l'im- énergique de l'homme d'État réforma- ient succédé l'irrésolution et la crainte. ontentait de vivre au jour le jour. Au- de conduite, aucune pensée générale. me de Humboldt était le seul qui obéît à ique résolue, et cette politique rappe- souvent les hardiesses de M. de Stein e les autres membres du ministère n'en pas alarmés. On lui suscita mille diffi- il resta ferme à son poste tant que sa fut nécessaire à l'accomplissement de ets. Une fois sa réforme de l'instruction opérée par une législation nouvelle, une iversité de Berlin établie sur des bases , il se sépara d'une administration dont il ait pas partager la responsabilité devant . Il demanda au roi la permission de re- son service dans la diplomatie, et par ret du 14 juin 1810 il fut nommé ministre dinaire et plénipotentiaire auprès de la Vienne.

ume de Humboldt avait raison: les grands rs de la Prusse, en ce moment, n'étaient les conseils de Frédéric-Guillaume III. endant à Vienne, il vit à Prague M. le de Stein, qui fuyait la colère de l'empe- s Français et répondait à ses menaces parant le soulèvement de l'Allemagne. Stein avait applaudi aux réformes opérées struction publique par Guillaume de Hum- celui-ci fut heureux de visiter le grand , et l'on peut dire qu'avant de partir pour il prit ses instructions, comme si le baron était encore le premier ministre de la Que devait faire Guillaume de Humboldt cabinet autrichien? Travailler à la ré- de la Prusse et de l'Autriche, ras- forces de l'Allemagne, et se préparer luttes suprêmes qu'on entrevoyait dans Tel était le programme du baron de fut aussi celui de Guillaume de Hum- tâche n'était pas facile. Lorsque l'Au- 1805 s'était levée contre Napoléon, la trop faible encore, n'avait pu répondre appel. Maintenant l'Autriche, atterrée à par cette foudroyante campagne de 1809, ait plus qu'à restaurer ses finances et à prolonger la paix. Le mariage de Marie-Louise avec le vainqueur de Wagram (avril 1810) établissait d'ailleurs entre l'Autriche et la France des relations qui ajournaient les espérances de Stein et de Humboldt. Il fallait attendre. Pendant plus de deux ans, Humboldt demeura à Vienne sans y remplir de rôle actif. Ses travaux littéraires lui furent un précieux secours pendant ces heures trop lentes; qui sait s'ils ne furent pas aussi un excellent procédé diplomatique? Surveillé, comme il devait l'être, par les représentants de la France, il dissimulait sans affectation ses pensées et ses vœux. Un homme si profondément occupé de recherches philologiques n'était pas bien redoutable pour l'influence française. Enfin l'heure de l'action sonne. La Prusse, entraînée par la Russie, se soulève en 1813 contre le dominateur de l'Europe: quel parti prendra l'Autriche? Pendant que le nord de l'Allemagne est en feu; pendant que la Prusse entière est debout, la monarchie des Habsbourg hésite encore. C'est alors que Guillaume de Humboldt est à l'œuvre. Un congrès se réunit à Prague; la France y est représentée par le duc de Vicence, la Russie par M. Anstett, l'Autriche par M. de Metternich, la Prusse par M. de Humboldt. Au milieu de ces terribles péripéties, dans l'intervalle de ces batailles qui tenaient le monde en suspens, les négociations étaient singulièrement compliquées. Chaque jour pouvait détruire le travail de la veille. L'habileté, la présence d'esprit, la persévérance, la raison supérieure de M. de Humboldt finirent par triompher des irrésolutions de M. de Metternich. Pour un Allemand il n'y avait qu'une politique possible à ce moment-là: unir l'Allemagne contre la France. Humboldt réussit à la faire prévaloir, mais au milieu de quelles difficultés sans cesse renaissantes! La veille du jour où le traité d'alliance fut signé entre la Prusse et l'Autriche, il ignorait encore quelle serait l'issue des conférences. Enfin, le 10 août 1813, l'Autriche signa le traité qui l'engageait décidément dans la coalition de l'Europe contre Napoléon. Le baron de Stein en poussa un cri de joie, et dans une lettre au comte de Munster, il fait honneur de cette résolution de l'Autriche à l'influence de Guillaume de Humboldt.

Dans toutes les conférences diplomatiques de 1813 et de 1814, à Francfort, à Châtillon, à Paris, au congrès de Vienne enfin, Guillaume de Humboldt représenta la Prusse avec la même supériorité d'esprit. Une perspicacité singulière, une admirable netteté de principes, voilà ce qui caractérisait chez lui le négociateur politique. Il excellait à deviner les secrètes pensées de ses adversaires, à découvrir les parties vulnérables de leur argumentation, à les amener peu à peu vers des principes qu'ils ne pouvaient rejeter sans compromettre leur propre cause. A cette clarté impitoyable de l'esprit il joignait souvent une ironie fine, polie, tranchante, l'ironie d'un philosophe grand seigneur. *Le Mercure du Rhin*,

rédigé par le fougueux Joseph Gœrres, disait de lui : « il est clair et froid comme un soleil de décembre. » M. de Talleyrand, habitué à se jouer en maître de toutes les difficultés de la diplomatie, fut plus d'une fois déconcerté au congrès de Vienne par l'argumentation du ministre prussien. Ce n'était plus cette temporisation ingénieuse, ces spirituelles ambages de M. de Metternich, dont il connaissait si bien tous les secrets; Guillaume de Humboldt excellait dans la discussion, et il obligeait ses adversaires à discuter avec lui. « L'Europe, dit un jour M. de Talleyrand, n'a pas trois hommes d'État de cette force. »

Le congrès de Vienne n'eut pas seulement à régler les grandes questions internationales de l'Europe; il s'occupa aussi de la réorganisation intérieure de l'Allemagne. L'Allemagne devait-elle profiter de ce remaniement universel pour se constituer enfin comme une puissance unitaire? D'ardents esprits, et M. de Stein à leur tête, étaient prêts aux plus grands sacrifices dans l'intérêt de cette unité chimérique. « L'Autriche, disait le baron de Stein, s'éloigne de plus en plus de l'Allemagne; ses intérêts la poussent de plus en plus vers l'Italie et l'Orient; c'est un mal, un grand mal, que cet éloignement de l'Autriche, et le seul moyen d'y porter remède, c'est de rattacher forcément la monarchie des Habsbourg à la patrie allemande en lui rendant cet empire d'Allemagne détruit par les événements de 1806. » Étrange système chez un esprit aussi résolument prussien que l'était le baron de Stein! Guillaume de Humboldt combattit ce projet dans un mémoire qui est un chef-d'œuvre de raison. Un projet analogue de Capo-d'Istrias fut réfuté par lui avec la même vigueur. Ce qu'il y avait de triste dans cette discussion, c'est que tous ces mémoires, ceux de M. Capo-d'Istrias et du baron de Stein comme celui de Guillaume de Humboldt, étaient adressés à l'empereur Alexandre. C'était la Russie, au congrès de Vienne, qui décidait des destinées de l'Allemagne. Humboldt fut du moins un des premiers à comprendre tout ce qu'une telle situation avait d'humiliant pour son pays. Tandis que le baron de Stein invoquait le protectorat de la Russie avec un patriotisme aveugle, tandis que M. de Metternich s'en défiait au point de vue spécial des intérêts autrichiens, Humboldt ne commettait ni l'une ni l'autre de ces fautes. Aussi Allemand que M. de Stein, aussi opposé que M. de Metternich au protectorat de la Russie, s'il voulait que l'Allemagne fût forte, il voulait aussi qu'elle ne dût sa force qu'à elle-même. L'empereur de Russie savait bien que Guillaume de Humboldt était peu favorable à sa politique; lorsqu'il conclut avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse cette singulière association qu'il appela lui-même *la sainte alliance*, il exigea de Frédéric-Guillaume III que Humboldt n'en sût rien avant que tout fût terminé.

Guillaume de Humboldt, en 1815, était au premier rang parmi les adversaires déclarés de la France; s'il ne partageait pas les fougueuses passions des Stein et des Blücher, il voulait cependant nous imposer des pertes de territoire plus graves encore que celles que nous avons subies, et il a combattu sur ce point les intentions plus conciliantes de l'empereur de Russie; le mal qu'il a pu nous faire ne nous empêchera pas de proclamer la gloire qu'il s'est acquise dans ces délibérations du congrès de Vienne. L'histoire impartiale doit reconnaître qu'il y a déployé toutes les qualités d'un esprit supérieur et qu'il a étonné la vieille diplomatie européenne par la fermeté de ses principes et la loyauté de sa discussion.

De 1815 à 1820, Guillaume de Humboldt occupa encore des postes considérables dans le gouvernement de son pays. Ambassadeur à Londres, représentant de la Prusse à la diète de Francfort, membre du ministère à Berlin, il continua de servir sa patrie avec le même dévouement. Mais la politique de la Prusse avait bien changé; une réaction odieuse avait succédé à l'enthousiasme de la lutte, et Guillaume de Humboldt n'était pas un de ces diplomates qui changent de principes selon les circonstances. Il s'aperçut bientôt qu'il était suspect au gouvernement dont il faisait partie. Quand les cabinets allemands, en 1819, sous prétexte de poursuivre la démagogie, mirent la main sur toutes les libertés nationales, quand les héros de 1813 furent partout disgraciés, quand des hommes tels que le général Gneisenau furent obligés de se retirer du service, Guillaume de Humboldt entra en lutte avec ses collègues. Il aurait pu quitter le ministère; il aima mieux y rester pour combattre dans le conseil même cette politique insensée. Il savait bien d'avance qu'il serait vaincu : par un décret du 31 décembre 1819, il fut exclu du ministère et destitué de ses fonctions au conseil d'État. Cette disgrâce éclatante, un de ses plus beaux titres, lui rouvrit la carrière de l'étude. Le 29 juin 1820, il lut à l'Académie des Sciences de Berlin, dont il était membre depuis 1810, un mémoire sur la philologie comparée; c'était le programme des travaux qui allaient remplir la fin de sa vie et immortaliser son nom. A partir de cette date, il ne se passe pas une année où quelque mémoire ne soit communiqué par lui à l'Académie, et chacun de ces mémoires est comme le bulletin d'un conquérant qui s'avance à travers des régions inconnues. Guillaume de Humboldt est le véritable créateur de la philologie comparée. Avant lui, de grands esprits, Hamann, Herder, l'habile grammairien Adelung, le brillant et profond Frédéric Schlegel, avaient préparé la route et fourni quelquefois des indications de génie; Humboldt est le premier qui ait constitué la science. Il en embrasse à la fois les plus hautes questions et les détails les plus techniques. Sa philosophie des langues, ses vues

sur l'origine du langage, sur cette merveilleuse création de l'homme, création non pas réfléchie, volontaire et successive, comme le voulait la superficielle philosophie du dix-huitième siècle, mais création spontanée, instinctive, et, en un certain sens, toute divine, ses vues, disais-je, sur ces redoutables problèmes révèlent un penseur du premier ordre. On n'a rien écrit de plus profond depuis que ces questions occupent d'éminents esprits, et plus d'un philologue dont on admire l'originalité ne fait que développer les principes de Guillaume de Humboldt. Quant aux connaissances spéciales de linguistique sur lesquelles repose sa philosophie du langage, elles sont de nature à effrayer les plus laborieux esprits. Langues de l'Asie, de l'Amérique, de la Polynésie, sans parler des idiomes de notre Europe, voilà quels sont pour Guillaume de Humboldt les matériaux de la philologie comparée. Il étudie avec la même précision les rapports de la langue basque avec les anciennes populations de l'Espagne, et les rapports du sanskrit avec l'idiome parlé dans l'île de Java. Sans désigner ici tant de dissertations du plus grand prix sur tous les points de la philologie, il suffira de citer son principal ouvrage : *La Langue kawi dans l'île de Java*, 3 volumes in-4°. Ce livre est la première pierre de l'immense monument qu'il voulait élever. Il avait l'ambition de suivre toute la série des langues qui se parlent dans l'Océanie et dans les îles de la mer du Sud, persuadé qu'il retrouverait ainsi les anneaux de la chaîne qui lie l'Amérique à l'Inde. Il commença par l'île de Java. La langue kawi, née dans cette île, ne présente que des rapports fortuits avec le sanskrit. Ce n'est pas une langue inculte et populaire comme les autres idiomes polynésiens, c'est une langue poétique et savante. Il suffit d'énoncer ce programme pour faire comprendre quelle était déjà, entre les mains d'un tel maître, la grandeur de la philologie comparée (1).

Les dernières années de Guillaume de Humboldt furent remplies par les recherches de la science, les joies de la famille, et les méditations philosophiques et religieuses. Le stoïcisme de sa jeunesse avait fini par s'adoucir ; il espérait dans une vie à venir, bien qu'il n'eût pas besoin, disait-il, de cet espoir, pour aimer la vertu et remercier la Providence. Selon lui, les âmes qui, par le mérite de leur vie, s'étaient créé une personnalité, étaient seules assurées de survivre au corps. C'était la pensée d'Aristote, et puisqu'il n'avait pu s'élever à la croyance chrétienne, on lui sait gré du moins d'avoir adopté ce principe ; il a dû y trouver des consolations, car s'il était vrai que l'âme fût le propre artisan de son immortalité, Guillaume de Humboldt pouvait attendre avec confiance la dernière heure de son existence terrestre. Retiré au château de Tegel, sur les bords du lac de Spandau, il donna jusqu'à sa mort l'exemple du travail, de la loyauté et de la vertu. Sa femme, qui avait été pour lui une compagne si digne, si dévouée, était morte au mois de mars 1829, et cette séparation l'avait frappé au cœur. Trois ans après, il vit mourir l'auteur de *Faust*. Gœthe, Schiller, Caroline de Humboldt, tous les amis de sa jeunesse avaient quitté ce monde ; de cette grande génération, son frère seul restait encore. Épuisé par ses longs travaux, presque aveugle, Guillaume de Humboldt sentit bientôt ses forces s'affaiblir ; son esprit, du moins, ne se voila pas ; il mourut le 8 avril 1835, à soixante-huit ans, dans toute la vigueur de son intelligence, dans toute la sérénité de son âme, et au moment où ce pur esprit s'envola de sa prison, sa bouche récitait encore, comme une prière, les vers des poëtes qu'il avait aimés.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

Les *Œuvres complètes* de Guillaume de Humboldt ont été publiées par Charles Brandes, avec une préface d'Alexandre de Humboldt ; Berlin, 7 volumes, 1841-1852. — V. sur Guillaume de Humboldt sa *Biographie* par M. Gustave Schlesier ; — l'ouvrage du même auteur intitulé : *Erinnerungen an Wilhelm von Humboldt*, 2 vol. ; Stuttgard, 1843-1845 ; et le savant livre de M. Robert Haym, *Wilhelm von Humboldt Lebensbild und Charakteristik* ; Berlin, 1856.

* **HUMBOLDT** (*Frédéric-Henri-Alexandre*, baron DE), le plus grand savant de notre époque, frère du précédent, naquit à Berlin, le 14 septembre 1769. Il était fort jeune lorsqu'il perdit son père, qui s'était distingué dans la guerre de Sept Ans comme adjudant du duc Ferdinand de Brunswick. De 1787 à 1789, il étudia aux universités de Francfort-sur-l'Oder et de Gœttingue, où il eut, entre autres, pour maîtres Gottlob Heyne et Blumenbach. Dans l'intervalle des vacances, il fit des excursions géologiques au Harz et aux bords du Rhin, et en publia les résultats sous le titre de *Uber die Basalte am Rhein, nebst Untersuchungen über Syenit und Basanit der Alten* (Sur les Basaltes du Rhin, ainsi que recherches sur le syénite et le basanite, etc.) ; ce fut là le début de ses nombreux et importants travaux. Le goût pour les voyages se développa en lui de bonne heure, et il raconte lui-même comment : « Élevé, dit-il, dans un pays qui n'entretient aucune communication directe avec les colonies des deux Indes, habitant des montagnes, éloigné des côtes, je sentis progressivement se développer en moi une vraie passion pour la mer et pour de longues navigations. Le goût des herborisations, l'étude de la géologie, une course rapide faite en Hollande (au printemps, 1790), en Angleterre et en France, avec un homme célèbre, M. Georges Forster, qui avait eu le bonheur d'accompagner le capitaine Cook dans sa seconde navigation autour du globe, contribuèrent à donner une direction déterminée aux plans de voyage que j'avais formés à l'âge de dix-huit ans. Ce n'était plus le désir de l'agitation et de la vie errante ; c'était celui de voir de près une nature sauvage, majestueuse et variée dans ses productions ; c'é-

(1) Les manuscrits de G. de H. sur les langues américaines ou touraniennes vont être publiés par les soins de M. Buschmann.

tait l'espoir de rechercher quelques faits utiles aux sciences, qui appelaient sans cesse mes vœux vers ces belles régions situées sous la zone torride. Ma position personnelle ne me permettant pas d'exécuter alors des projets qui occupaient si vivement mon esprit, j'eus le loisir de me préparer pendant six ans aux observations que je devais faire dans le nouveau continent (1). »

Après le retour de son excursion avec Forster, M. de Humboldt, destiné d'abord aux finances, passa quelques mois à l'école de Busch et Ebeling à Hambourg; mais, dès juin 1791, il suivit les cours de Werner à la célèbre école des mines de Freiberg, où il se lia d'amitié avec Léopold de Buch et André del Rio. Il profita de son séjour à Freiberg pour étudier surtout la flore souterraine, sujet alors peu exploré, et il résuma ses observations dans un ouvrage fort intéressant (*Specimen Floræ subterraneæ Fribergensis et aphorismi ex physiologia chemica plantarum*; Berlin, 1793, in-4°), qu'il dédia à son maître, le célèbre botaniste Willdenow (2). Nommé assesseur au conseil des mines, il remplit, de 1792 à 1797, les fonctions de directeur général des mines d'Anspach et Bayreuth. Ces fonctions administratives ne l'empêchaient pas de se livrer à des recherches multipliées sur les mofettes, sur une lampe propre à servir dans les galeries souterraines, sur un appareil de respiration d'après les principes de Beddoes; en même temps il recueillit, dès l'année 1792, lorsqu'il apprit les expériences de Galvani, les matériaux nécessaires à la publication d'un ouvrage important, encore aujourd'hui souvent cité, sur l'irritabilité des fibres musculaires et nerveuses (*Uber die gereitzte Muskel und Nerfenvaser, nebst Vermuthungen über den Chemischen Process des Lebens in der Thier und Pflanzenwelt*); Berlin, 1797-99, 2 vol. in-8°); enfin il fut le collaborateur de Schiller pour le journal que le grand poëte faisait paraître sous le titre de *Die Horen* (Les Heures).

C'est ici que se présente, dans le développement de la vie scientifique de M. de Humboldt, une phase qu'il importe de signaler. L'illustre savant croyait alors à l'existence de la *force vitale*, qu'il avait définie « une cause inconnue, empêchant les éléments d'obéir à leurs affinités primitives (3). » Cette théorie, mise dans la bouche du philosophe Épicharme, fut développée, sous forme allégorique, dans le *Génie rhodien*, notice gracieuse, qui plut singulièrement à Schiller (*Horen*, 1795), et que M. de Humboldt reproduisit, à la prière de son frère Guillaume, dans les *Tableaux de la Nature*. Mais, dès 1797, depuis ses expériences sur l'irritabilité des fibres musculaires et nerveuses, l'existence des forces vitales ne lui paraissait nullement démontrée, et il le déclara lui-même. « Depuis lors, dit-il, je n'appelle plus *force* ce qui n'est peut-être que l'effet de l'action simultanée des substances particulières et des forces physiques... Je nomme *vivante* toute substance dont les parties arbitrairement séparées changent, après leur séparation, d'état moléculaire sous l'influence des conditions extérieures permanentes. La rapidité avec laquelle les parties organiques, détachées d'un organe vivant, changent d'état moléculaire, varie beaucoup : le sang des animaux se transforme plus vite que le suc des végétaux, les champignons se décomposent plus vite que les feuilles d'arbre, etc. En général, plus la vitalité ou l'irritabilité est grande, plus la matière animée change rapidement d'état moléculaire, après sa séparation (1). » La mort de sa mère, en 1796, excita encore davantage le désir de voyager : il résigna ses fonctions administratives, et s'initia, sous le baron de Zach, à l'astronomie pratique. Après quelques mois de séjour à Iéna et à Vienne, il partit avec son ami L. de Buch pour l'Italie, dans le but d'y étudier les volcans. Mais les guerres dont le pays était devenu le théâtre les firent renoncer à leur entreprise, et ils passèrent l'hiver de 1797-98 à Salzbourg et à Berchtesgaden, s'occupant de météorologie. Là M. de Humboldt fut invité par lord Bristol à se joindre à une expédition qui devait se faire dans la haute Égypte. Il accepta avec joie, et se rendit à Paris pour acheter les instruments nécessaires à cette expédition; mais presque au même moment il apprit le départ de Bonaparte pour l'Égypte (en mai 1798), et l'arrestation de lord Bristol à Milan. Il reçut le meilleur accueil à Paris de la part des savants, tels que Laplace et Berthollet; il y fit connaissance avec son futur compagnon de voyage, Aimé Bonpland, et le Directoire lui permit de se joindre, avec tous ses instruments, à l'expédition de Baudin (voy. ce nom). Celle-ci ayant été ajournée, il résolut de prendre part à l'expédition française d'Égypte, par suite de l'offre d'un bâtiment que lui avait faite le consul suédois Skiöldebrand. Mais la frégate suédoise qui devait le transporter à Tunis tardant à venir, il partit avec M. Bonpland pour l'Espagne, où il passa l'hiver de 1798-99. L'empressement que mit le ministre espagnol, Luis de Urquijo, à lui faciliter les moyens de visiter les possessions des Indes, le fit changer de plan, et le 5 juin 1799 il s'embarqua avec

(1) *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent.*

(2) Cet opuscule fut, l'année suivante, traduit en allemand par O. Fischer, accompagné de notes par Hedwig, et d'une préface par F. Ludwig (Leipzig, 1794, in-8°).

(3) Voici ce qu'il dit, entre autres, dans les *Aphorismes* qui accompagnent sa *Flora Fribergensis subterranea* : « Rerum naturam si totam consideres, magnum atque durabile, quod inter elementa intercedit, discrimen perspicies, quorum altera affinitatum legibus obtemperantia, altera, vinclis solutis, varie juncta apparent... *Vim internam*, quæ chymicæ affinitatis vincula solvit, atque obstat quominus elementa corporum libere conjungantur, *vitalem* vocamus, etc. »

(1) *Tableaux de la Nature*, édit. de 1849, t. II, p. 271-272, de notre traduction (Paris, 1850, in-8°). Comparez aussi le *Cosmos*, t. I, p. 73 (de la traduction de M. Faye).

son ami à La Corogne, sur la frégate *le Pizarro*. Le navire échappa heureusement aux croisières anglaises, et mouilla le 19 juin dans le port de Santa-Cruz. Les deux amis firent l'ascension du pic de Ténériffe et explorèrent l'île en naturalistes. Enfin le 16 juillet ils touchèrent, au port de Cumana, pour la première fois le sol d'Amérique. Ils employèrent dix-huit mois à explorer les provinces de l'État de Vénézuela, arrivèrent en février 1800 à Caracas, quittèrent le littoral à Puerto-Caballo, pour gagner l'Apure et de là le Cassiquiar, qui réunit l'Orénoque avec l'Amazone. Le souvenir de ce voyage a fourni à M. de Humboldt quelques-unes des plus belles pages de ses *Tableaux de la Nature*.

« Lorsqu'on a dépassé les vallons de Caracas et le lac de Tacarigua, où se mirent les bananiers ; lorsqu'on a quitté les champs parés de la verdure tendre et transparente de la canne à sucre de Taïti ou le sombre feuillage des cacaoyers, la vue se repose, au sud, sur les steppes qui bordent l'horizon dans un insaisissable lointain. De ce paysage, animé par une luxuriante végétation, le voyageur étonné arrive à la lisière aride d'un désert dénué d'arbres et couvert de rares herbes. Pas une colline, pas un rocher ne surgit comme un îlot dans cet espace incommensurable. Seulement quelques fragments de couches sédimenteuses gisent épars sur une surface de deux cents lieues carrées, et paraissent plus élevés que le terrain environnant. Les indigènes leur donnent le nom de *bancs*, comme si par une sorte d'intuition ils avaient deviné cet état primitif où ces élévations étaient des bas-fonds, et les steppes mêmes le lit d'une vaste mer méditerranéenne. Au milieu de cette nature grande et sauvage vivent des peuplades diverses, séparées par une singulière dissemblance de langages : les uns, comme les Otomaques et les Taroures, sont nomades, mangent des fourmis, de la gomme et de la terre ; d'autres, comme les Mariquitains et les Macos, ont des demeures fixes, se nourrissent de fruits cultivés, sont intelligents et de mœurs douces. De vastes espaces entre le Cassiquiare et l'Atabapo sont habités non par des hommes, mais par des tapirs et des singes réunis en société. Des figures gravées sur des rocs montrent que cette solitude même était jadis le siége d'un certain degré de civilisation... Dans l'intérieur de la steppe, c'est le tigre et le crocodile qui font la guerre au cheval et au taureau ; sur ses bords boisés, c'est l'homme qui s'arme perpétuellement contre l'homme. Là, quelques peuplades dénaturées boivent le sang de leurs ennemis ; d'autres, en apparence sans armes, mais préparées au meurtre, donnent la mort avec l'ongle empoisonné de leur pouce ; les tribus plus faibles, en foulant la rive sablonneuse, effacent soigneusement avec leurs mains la trace de leurs pas timides. Ainsi, dans la barbarie la plus abjecte, comme dans l'éclat trompeur d'une civilisation raffinée, l'homme se crée toujours une vie de misère. Le voyageur qui parcourt l'espace, comme l'historien qui interroge les siècles, a devant lui le tableau attristant, uniforme de la discorde humaine (1). »

Le bassin de l'Orénoque était encore peu connu avant le voyage de MM. de Humboldt et Bonpland. Le premier trouva à ce fleuve, par le delta que forment ses bras, par la régularité, par la quantité et par la grosseur de ses crues, une grande analogie avec le Nil. Ces deux fleuves se ressemblent encore en ce que, d'abord torrents impétueux, ils se frayent un passage entre des montagnes de granit et de syénite, et coulent ensuite lentement, bordés de rivages sans arbres et sur une surface presque horizontale. Leurs sources n'ont été encore visitées par aucun Européen. L'Orénoque est du nombre de ces fleuves singuliers qui, après avoir serpenté à l'ouest et au nord, finit par s'infléchir tellement à l'est, que son embouchure se trouve presque au même méridien que ses sources. Du Chiguire et Gehatté jusqu'au Guaviare, il court à l'ouest comme s'il allait porter ses eaux à l'océan Pacifique. Dans ce trajet, il envoie au sud un bras remarquable, le Cassiquiare, qui se réunit au rio Negro, exemple unique d'une bifurcation de deux grands bassins tout à fait dans l'intérieur d'un continent. La nature du sol et la jonction du Guaviare et de l'Atabapo avec l'Orénoque font dévier ce dernier brusquement au nord. C'est par une erreur géographique qu'on avait longtemps pris le Guaviare, affluent de l'ouest, pour la véritable origine de l'Orénoque. Les doutes que le géographe Buache éleva, en 1797, contre la possibilité d'une jonction de l'Orénoque avec le fleuve des Amazones furent complétement dissipés par l'expédition de M. de Humboldt, qu'une navigation non interrompue de deux cent trente milles géographiques, à travers un bizarre réseau de rivières, conduisit du Rio Negro par le Cassiquiare dans l'Orénoque, c'est-à-dire depuis les frontières du Brésil, par l'intérieur du continent, jusqu'au littoral de Caracas. Le périlleux passage des cataractes d'Aturès et Maypurès forme un des épisodes les plus intéressants de cette première expédition, déjà si riche en résultats. A son retour au littoral, M. de Humboldt vint à La Havane pour se rendre par le Mexique aux îles Philippines. Il abandonna ce plan à la nouvelle que les deux corvettes *Le Géographe* et *Le Naturaliste* doubleraient le cap Horn et viendraient aborder à Callao de Lima. Pour joindre le capitaine Baudin, M. de Humboldt loua aussitôt un bâtiment qui le transporta de l'île de Cuba à Carthagène (en mars 1801). Mais l'expédition de Baudin prit une route toute différente de celle qui avait été annoncée : au lieu de doubler le cap Horn, elle doubla le cap de Bonne-Espérance. Ce contretemps lui fit manquer l'un des buts de son voyage au Pérou et du dernier passage de la chaîne des Andes. En novembre il fut favorisé par un beau temps, bien rare pendant la mauvaise saison dans la contrée brumeuse du bas Pérou, ce qui lui permit d'observer à Callao le passage de Mercure sur le disque du Soleil, observation importante pour la détermination exacte de la longitude de Lima et de toute la partie sud-ouest du Nouveau

(1) *Tableaux de la Nature* (chap. *Sur les steppes et les déserts*), t. I, p. 13-16, et p. 40-41 (de notre trad.).

Monde. Cette reprise de son voyage le conduisit de Carthagène au plateau de Bogota, après deux mois de navigation sur le fleuve la Magdeleine. Il visita, en traversant la cordillère de Quindiu, le volcan de Popayan, le Paramo d'Almaguer, le haut plateau de Los Pastos, et atteignit Quito le 6 janvier 1802. Cinq mois furent consacrés à l'exploration de la haute vallée de Quito et de la chaîne des volcans à cimes neigeuses, qui l'enceignent. Dans son ascension du Chimborazo, qui passa longtemps pour la plus haute montagne du globe (1), il s'éleva à 18,096 pieds, hauteur à laquelle aucun homme n'était encore parvenu; il ne lui restait plus que 200 pieds à monter pour en atteindre le pic, lorsqu'il fut arrêté par une profonde crevasse qui s'ouvrait comme un gouffre devant les pieds du hardi voyageur. Franchissant le Paramo de Assuay, défilé des Andes, il descendit par Cuença et les forêts de quinquina de Loxa dans la vallée de l'Amazone supérieure près de Jaen de Bracamoros; puis, traversant le plateau de Caxamarca, il atteignit Micuipampa et le penchant occidental des cordillères du Pérou. Ce fut de l'Alto de Guangamarca, d'une hauteur de 9,000 pieds, qu'il jouit pour la première fois de la vue de l'océan Pacifique, magnifique spectacle, ranimé pour ainsi dire par un souvenir d'enfance, par la lecture de l'expédition de Vasco Nuñez de Balboa, le hardi compagnon de Fr. Pizarre. Voici comment l'illustre savant rend lui-même admirablement ce spectacle :

« Après avoir franchi bien des ondulations du sol, nous atteignîmes enfin le point le plus élevé de l'*Alto de Guangamarca*. La voûte céleste, longtemps voilée, s'éclaircit soudain à une forte brise sud-ouest, dissipa le brouillard. L'azur foncé de l'air atténué des montagnes perçait entre les flocons serrés des plus hauts nuages. Toute la pente occidentale des cordillères, près de Chorillos et de Cascas, couverte d'énormes blocs de quartz, les plaines de Chala et de Molinos jusqu'au rivage près de Truxillo, gisaient là comme sous nos yeux. Nous aperçûmes alors distinctement l'océan Pacifique, reflétant près du littoral beaucoup de lumière, et reculant les bornes de l'horizon dans un vague lointain. La joie vive que je partageai avec mes compagnons de voyage, Bonpland et Carlos Montufar (qui était venu se joindre à nous à Quito) nous fit oublier d'ouvrir le baromètre sur l'Alto de Guangamarca... L'aspect de l'océan Pacifique eut quelque chose de solennel pour celui qui devait une partie de son éducation et ses désirs naissants à l'un des compagnons du capitaine Cook (2). »

« Après avoir erré dix-huit mois dans l'intérieur des montagnes, nous eûmes le désir bien naturel de jouir de l'aspect libre de la mer; ce désir avait été encore alimenté par les illusions auxquelles nous étions souvent entraînés. De la cime du volcan Pichincha, d'où la vue s'étend par-dessus les forêts de la province de las Esmeraldas, on ne distingue plus nettement l'horizon de la mer : le regard plonge du point où l'on est placé comme du haut d'un ballon aérostatique; on croit entrevoir, mais on n'aperçoit plus rien. Quand nous eûmes atteint, entre Loxa et Guanca-Bamba, le Paramo de Guamani, où gisent épars les débris de beaucoup d'édifices d'Incas, nos muletiers nous assuraient que nous apercevrions la mer, au delà de la plaine, au delà des dépressions de Piura et de Lombajèque. Mais un brouillard épais voilait la plaine et le littoral lointain; nous vîmes seulement des masses de rochers de formes bizarres surgir et disparaître tour à tour, comme des îles au-dessus d'une mer de brume ondoyante, spectacle pareil à celui dont nous avions joui sur le pic de Ténériffe.... Le désir que l'on a de voir certains objets ne dépend pas seulement, il s'en faut, de leur grandeur, de leur beauté ou de leur importance : il s'y mêle, dans chaque homme, accidentellement à beaucoup d'impressions de la jeunesse une vieille prédilection pour certains travaux, le penchant pour les choses lointaines et pour un vie agitée. Des difficultés en apparence insurmontables leur prêtent un charme nouveau. Le voyageur jouit d'avance du moment où il verra la croix du Sud, les nues de Magellan, qui tournent autour du pôle austral, la neige du Chimborazo, la colonne de fumée des volcans de Quito, un bois de fougères en arbres, le calme de l'Océan. Les jours de ces impressions ineffaçables, si vivement désirées, font époque dans la vie d'un homme. »

M. de Humboldt et ses compagnons arrivèrent le 23 mars 1803 à Acapulco, après avoir touché à Callao et Guayaquil. De là, ils allèrent visiter la capitale du Mexique, où ils séjournèrent plusieurs mois, la province Mechoacan et le volcan Jorucle. De retour à Mexico, M. de Humboldt mit en ordre ses riches collections, puis il fit l'ascension du volcan de Toluca (auquel il trouva 14,232 pieds de haut), et du Cofre de Perote (de 12,588 pieds), et se rendit à travers des forêts de chênes de Xalapa à Vera-Cruz, où régnait alors la fièvre jaune, à laquelle il échappa heureusement. Le 7 mars 1804 il quitta le rivage du Mexique, et fit voile pour La Havane, où il passa encore dix mois. Là il s'embarqua, avec M. Bonpland et Montufar, pour Philadelphie, et reçut à Washington l'accueil le plus amical de Jefferson; enfin, quittant le 9 juin le Nouveau Monde, il arriva le 3 août 1804 à Bordeaux, après cinq ans d'absence de l'Europe, pendant lesquels il s'était passé bien des événements.

Les résultats de ce voyage d'exploration, si important pour la géographie, l'ethnographie, la géologie et l'histoire naturelle de l'Amérique, ont été consignés dans une œuvre monumentale, divisée en sept parties, dont chacune forme un ouvrage à part. La 1re partie a pour titre : *Voyages aux régions équinoxiales du Nouveau Continent;* Paris, 1809-25, 3 vol. in-8°, édit. allemande; Stuttgard, 1825-32, in-8°; c'est la relation historique proprement dite, avec un atlas géographique, géologique et physique; — 2e partie : *Vue des Cordillères et Monuments des Peuples indigènes de l'Amérique;* Paris, 1810, gr. in-fol., avec 69 planches; 1816, 2 vol.

(1) On sait aujourd'hui que c'est l'Ancien Monde qui possède la plus haute montagne du globe : l'Everest, pic de l'Himalaya, vient de détrôner le Kuntchindjinga, le Djawalhir et le Dhawalaghiri de la même chaîne.

(2) *Tableaux de la Nature*, t. II, p. 312 et suiv.

…°, avec 19 planches; on y trouve figurés et …ités les principaux monuments de la civili…tion primitive du Nouveau Monde, particuliè…ment du Mexique et du Pérou; — 3e partie : …ueil d'Observations de Zoologie et d'Ana…mie comparée; Paris, 1805-32, 2 vol.; — …artie : Essai politique sur le Royaume de …Nouvelle-Espagne; ibid., 1811, 2 vol. in-4°, …atlas; le texte seul, 1811, 5 vol. in-8° : …, sous un titre modeste, un ouvrage qui …ient des vues d'économie politique très-éle…; il embrasse à la fois les richesses miné…, l'agriculture, l'industrie, le commerce, …ances et la défense militaire de ces régions, …d'hui si divisées; — 5e partie : Recueil …ervations astronomiques, d'Opérations …métriques et de Mesures barométriques … et calculées par J. Oltmanns); ibid., …10, 2 vol. in-4°; il comprend toutes les ob…tions faites par l'auteur depuis le 12° de lat. … jusqu'au 41° de lat. boréale, plus un … de plus de 700 positions géographiques, … ont été pour la première fois retrou…par lui; — 6e partie : Physique générale …ologie; Paris, 1807; — 7e partie : Essai … Géographie des Plantes; ibid., 1805, …m.; Tubingue, 1807 : dans cet ouvrage, …veloppé dans De Distributione geogra… Plantarum secundum cœli temperiem …itudinem montium, Paris, 1817, in-4°, … Humboldt s'est montré l'un des créateurs … géographie botanique. A cette partie se … un herbier de plus de 5,000 espèces …games, dont la moitié jusqu'alors in… des botanistes, et qui fut d'abord donné … titre de Plantes équinoxiales recueil… … Mexique, dans l'île de Cuba, etc., … 1809, 2 vol. gr. in-fol., avec 144 planches, … Monographie des Mélastomes et au…tres du même ordre, ibid., 1809-23, … gr. in-fol., avec 120 planches color. Ces …aux furent enfin mieux classés et décrits … Kunth, dans le grand ouvrage intitulé : … Genera et Species Plantarum quas in …natione ad plagam æquinoctialem Or… … collegerunt, descripserunt et adum…runt A. Bonpland et Alex. de Hum… Paris, 1815-25; Paris, 7 vol. in-fol., avec …ches; puis, dans Mimoses et autres … légumineuses du Nouveau Conti… …digé par C. S. Kunth, ibid., 2 vol. gr. … 1819-24, avec planches coloriées; dans … Plantarum quas in itinere ad pla… …in. Orbis Novi collegerunt H. et B., … et Paris, 1822-26, 4 vol. in-fol.; et dans … des Graminées, etc., précédée d'un … sur cette famille par S. Kunth, Paris, …, 2 vol. gr. in-fol., avec 220 planches co… A cette collection de magnifiques tra… se rattache enfin l'Essai politique de l'île …ba; Paris, 1826.

… de Humboldt fit paraître tous ces ouvrages pendant son séjour à Paris (de 1805 à 1827). Dans cet intervalle, il trouva encore le loisir de s'occuper de chimie, d'analyser avec Gay-Lussac l'air atmosphérique, de collaborer avec Berthollet aux *Mémoires de la Société d'Arcueil* (1) et aux *Annales de Physique et de Chimie*, et de faire (1805) avec Gay-Lussac et Léop. de Buch (*voy.* ces noms) un voyage en Italie, pour faire des observations hypsométriques sur le Vésuve. Ces observations, il les renouvela avec plus de soin et dans des circonstances plus favorables, dix-sept ans plus tard, lorsqu'à l'époque du congrès de Vérone (1822), il accompagna feu le roi de Prusse à Naples. Déjà antérieurement, il avait (1807 à 1808) rempli une mission politique pendant le séjour du prince Guillaume de Prusse à Paris, puis il avait accompagné son frère, Guillaume de Humboldt, dans son ambassade à Londres (1814), et fait plusieurs excursions en Angleterre et en Allemagne (en 1818 lors du congrès d'Aix-la-Chapelle), avec son illustre ami Arago et avec M. Valenciennes.

Ce n'est qu'à partir de 1827 que M. de Humboldt se fixa définitivement à Berlin, où, avec le titre de conseiller intime, il n'a pas cessé de jouir de la faveur méritée du feu roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et de son successeur Frédéric-Guillaume IV. Ami de presque tous leurs ministres, il a pu souvent leur donner d'utiles conseils; et s'il n'a pas été lui-même secrétaire d'État, c'est qu'il a toujours mieux aimé la science que l'administration des affaires. Ce qui prouve d'une manière incontestable cet amour extrême et vraiment désintéressé de la science, c'est qu'à un âge où il aurait pu, à l'exemple de tant d'autres, se reposer des labeurs d'une vie si bien remplie, à soixante ans, M. de Humboldt ne craignit pas d'entreprendre un des voyages les plus périlleux. Comme il avait passé sa jeunesse à l'exploration du Nouveau Continent, il voulut consacrer encore ses vieux jours à la connaissance de la partie la moins accessible et la plus mystérieuse de l'ancien monde. En 1829, il parcourut, en compagnie de deux amis, Ehrenberg et Gustave Rose, l'Asie centrale. Cette expédition, entreprise sous les auspices de l'empereur Nicolas, se dirigea à l'est par Moscou, Kasan, Catherinebourg, les monts Ourals, Nishné-Tagilsk, Bogoslowsk, Tobolsk et Altaï; de là elle rayonna jusqu'aux postes militaires de la Chine, près du lac Dsaïsang, dans la Dzongarie. De l'Altaï, les intrépides voyageurs, retournant à l'ouest, passèrent par les steppes d'Ischim, Omsk, Miask, le lac Ilmen, Orenbourg, Astrakan, la mer Caspienne, Saratow, Sarepta, Woronesch, Tula, et revinrent à Moscou, après avoir fait plus de 2,300 milles géographiques dans un espace de neuf mois. M. de Humboldt a communiqué les principaux résultats de cette expédition, si importante pour

(1) C'est dans ce célèbre recueil que parut, en 1817, son *Mémoire sur les Lignes isothermes*.

la minéralogie, l'orographie et la climatologie, dans son *Asie centrale, recherches sur les chaînes de montagnes et la climatologie comparée*, Paris, 1843, 3 vol. in-8°; édit. allemande, par Mahlmann, Berlin, 1843-1844, 2 vol. (1). Le voyage de l'Asie centrale enrichit les *Ansichten der Natur* (Tableaux de la Nature), dont la 1[re] édition avait paru en 1808, de nombreuses additions qui en firent un livre presque nouveau, publié à Berlin, 2 vol. in-12, 1849 (3[e] édit.) (2). Ces additions portent particulièrement sur les *Steppes et Déserts* et les *éclaircissements* qui accompagnent cet admirable tableau. Les rapprochements que l'auteur fait entre les déserts de l'Afrique et les pampas de l'Amérique et les steppes de l'Asie sont d'une saisissante vérité.

C'est dans ce nouveau voyage que l'illustre voyageur a particulièrement battu en brèche l'existence de ce prétendu plateau central de l'Asie admis depuis Marco-Polo par presque tous les géographes. En se trouvant dans la Dzongarie chinoise, entre les frontières de la Sibérie et le lac Saysan (Dsaïsang), à une distance égale de la mer Glaciale et de l'embouchure du Gange, il avait bien lieu de se croire dans l'Asie centrale; cependant, le baromètre lui apprit bientôt que le bassin de l'Irtisch supérieur, entre l'Ustkamenogorsk et le poste dzungaro-chinois de Chonimaïlachou, est situé à peine à onze cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Le lac Baïkal lui-même n'est qu'à 1332 pieds au-dessus du même niveau. Un plateau élevé, mais d'une hauteur très-inégale, se dirige, à part quelques faibles interruptions, du sud-sud-ouest au nord-nord-est, depuis le Thibet oriental jusque vers le noyau des montagnes de Kenteï, au sud du lac Baïkal; il porte les noms de Gobi, de Schamo, de Schaho et de Hanhaï. Ce renflement du sol est situé entre le 79° et le 116° de longitude orientale de Paris. Le bassin de Caschmir avait également donné lieu à des exagérations hypsométriques, et le plateau du Thibet, entre le 71° et 83° longitude orientale, n'atteint pas tout à fait une hauteur moyenne de dix-huit cents toises, ce qui est à peine la hauteur de la plaine fertile de Caxamarca dans le Pérou; mais il est inférieur de 211 toises à la hauteur du plateau de Titicaca, et de 337 toises au-dessous du niveau des rues de la ville supérieure de Potosi. Il n'appartenait qu'à M. de Humboldt de faire de ces rapprochements orographiques qui, d'une manière si grandiose, mettent l'Ancien Monde en contact avec le Nouveau. Sa *Carte des Chaînes de Montagnes et des Volcans de l'Asie centrale*, tracée en 1839, et publiée seulement en 1843, rectifie bien des erreurs longtemps accréditées, et diffère ainsi radicalement de toutes les cartes du même genre qui ont paru jusqu'à ce jour. Indiquant à grands traits la direction moyenne et la hauteur des chaînes de montagnes, elle représente l'intérieur du continent asiatique depuis 30° jusqu'à 60° de latitude, entre les méridiens de Péking et de Cherson. — Ce fut à la suite de cette expédition que l'Académie de Saint-Pétersbourg établit, sur la proposition de M. de Humboldt, des stations magnétiques et météorologiques qui s'étendent de Saint-Pétersbourg à Peking. Cet exemple fut imité par le gouvernement anglais pour l'hémisphère austral.

Après la révolution de 1830, M. de Humboldt fut chargé par Frédéric-Guillaume III de reconnaître, de la part de la Prusse, l'avénement du roi Louis-Philippe. Depuis lors il renouvela, presque chaque année, ses voyages à Paris, à la grande satisfaction des nombreux amis et admirateurs qu'il y compte depuis si longtemps. Vers cette même époque il élabora et fit imprimer son *Examen critique de la Géographie du Nouveau Continent*; Paris, 1835-38; 5 vol. in-8° (édit. allemande par Ideler, Berlin, 1836, 3 vol.), ouvrage plein de recherches d'érudition. Son dernier séjour à Paris, qu'il a toujours tant aimé, est de 1847 à 1848 (d'octobre à janvier). Nous ne mentionnerons qu'en passant deux petits voyages qu'il fit, l'un en 1841, à Londres, en accompagnant le roi Frédéric-Guillaume IV, qui tint sur les fonts de baptême le prince de Galles, l'autre en 1845, à Copenhague. — Bien que l'illustre voyageur n'ait jamais revu l'Amérique, où son nom est devenu si populaire, il s'est toujours vivement intéressé aux progrès de la civilisation dans ce jeune et grand continent. C'est sur les instances de M. de Humboldt que le général Bolivar fit, en 1828 et 1829, exécuter par Loyd et Falmore un nivellement exact de l'isthme de Panama entre Panama et l'embouchure de la rivière de Chagres (1). D'autres travaux, tels que tracés de canaux, de chemins de fer, d'écluses, de tunnels, ont été faits depuis par d'habiles ingénieurs français. Mais dans ces travaux, exécutés dans la direction méridienne, entre Porto-Bello et Panama, ou à l'ouest, vers Chagres et Cruces, les points les plus importants, signalés par M. de Humboldt, points dirigés de l'est et du sud-est de l'isthme, sont des deux côtés du littoral restés inaperçus. « Tant que cette partie, ajoute l'illustre savant, n'aura pas été représentée géographiquement par des déterminations exactes de latitude et de longitude, faciles à exécuter, et hypsométriquement, en mesurant avec le baromètre les reliefs du sol, je regarde le jugement, aujourd'hui encore (en 1849) si diversement répété, savoir que l'isthme de Panama est impropre à l'établissement d'un canal océanique (canal qui

(1) La relation historique a été donnée par M. G. Rose, dans *Mineralogisch-geognostische Reise nach dem Ural, Altai et dem Caspischen Meere*; Berlin, 1837-1842, 2 vol., in-8°.

(2) Il en existe deux traductions françaises, publiées presque simultanément, l'une de M. Galusky (Gide), et l'autre du signataire de cet article (Firmin Didot).

(1) *Philosoph. Transact.*, 1830, p. 59.

aurait moins d'écluses que le canal calédonien), et, indépendamment des saisons, au libre passage des vaisseaux venant du Chili et de la Californie, ou de New-York et de Liverpool, comme non fondé et tout à fait téméraire. » (1)

Le même qui, il y a plus d'un demi-siècle, explora le Nouveau Monde, et qui à l'âge de soixante ans visita l'Asie centrale, le même homme entreprit, octogénaire, de passer en revue, dans une œuvre monumentale, l'ensemble des connaissances humaines sur le ciel et la terre. Le premier volume du *Cosmos* (édit. allemande) parut en avril 1845, et le quatrième, que nous avons sous les yeux, au commencement de 1858. C'est dans cet ouvrage qu'il faut chercher les vues générales de M. de Humboldt sur le domicile planétaire départi au genre humain, en même temps que la part de gloire qui lui revient dans les progrès des sciences. Le *Cosmos* est la synthèse du monde physique; c'est sur une grande échelle le développement des *Tableaux de la Nature* : dans l'un comme dans l'autre livre l'auteur a voulu montrer que la forme sévère de la science, ou la description rigoureuse des phénomènes du globe, peut très-bien s'allier avec une peinture animée des scènes de la nature. Il aurait complétement réussi dans cette tâche ardue, si une certaine coquetterie de savant, qui perce surtout dans les notes, n'avait pas rendu la lecture du *Cosmos* un peu fatigante pour les gens du monde, eux qui ne se fâchent jamais quand, pour être plus clair, on les suppose plus ignorants qu'ils ne sont. D'un autre côté, les savants et les érudits, qui goûteront fort ces notes hérissées de faits et de citations, ne trouveront pas au texte cette gravité didactique qui repousse le *profanum vulgus*, et qui est pour les initiés un des ornements nécessaires de la science. Il faut être bien habile dans le grand art d'instruire et de plaire pour ne pas échouer contre l'un de ces deux redoutables écueils. Mais laissons là notre critique, et bornons-nous à dire très-sommairement ce que le *Cosmos* renferme.

L'ouvrage débute (2) par des considérations sur les sensations ou jouissances variées que procure l'aspect et l'étude de la nature. En première ligne se place cette sensation générale de bien-être qui résulte du simple contact de l'homme avec la nature : cette mise en présence du grand Tout « adoucit la douleur et apaise les passions quand l'âme est péniblement agitée »; c'est le pouvoir calmant qu'exerce sur nous le pressentiment d'une harmonie à jamais troublée. Puis vient la sensation que produit en nous l'aspect d'un paysage, la configuration de la surface du globe dans des limites définies : la lutte des éléments déchaînés, la nudité des steppes et des déserts, la vue de champs fertiles, etc., excitent des émotions de ce genre. L'auteur évoque ici, avec bonheur, le souvenir d'une de ces nuits tropicales où les étoiles « versent une douce lumière sur la surface mollement agitée de l'Océan »; puis il rappelle « ces vallées profondes des Cordillères, dans lesquelles les stipes élancés des palmiers, agitant leurs panaches, percent les voûtes végétales, et forment, en longues colonnades, une forêt sur la forêt ». L'uniformité des variations atmosphériques (1) et les contrastes de climats et de végétation suivant la différence des hauteurs semblent, dans la zone torride, refléter l'invariabilité des lois qui gouvernent les mouvements célestes. Les détails que l'auteur fournit à l'appui de ces peintures sont aussi beaux qu'abondants. Malheureusement, cette abondance même des détails à côté des pensées généralisatrices, cette richesse de souvenirs et d'incidents font souvent perdre au lecteur le fil conducteur. Une troisième jouissance, plus raffinée, naît de la connaissance des lois de la nature : l'homme se plaît à trouver, comme disait Schiller, « le pôle immuable dans l'éternelle fluctuation des choses créées ». Mais l'auteur ne veut point, et en cela il a bien raison, des rêveries de la philosophie de la nature. Après ce préambule il trace à grands traits et d'une main sûre le tableau de l'univers depuis les nébuleuses et les étoiles jusqu'à l'écorce terrestre et la distribution des végétaux et des animaux sur le globe. Les roches qui composent notre planète, et dont nous ne connaissons guère que la surface, M. de Humboldt les divise en quatre classes : 1° *roches d'éruption*, sorties de l'intérieur du globe, ou *volcaniquement* (à l'état de fusion), ou *plutoniquement* (à l'état de ramollissement); 2° *roches de sédiment*, précipitées ou condensées dans un milieu liquide, où elles étaient primitivement dissoutes ou en suspension; 3° *roches métaphoriques*, dont la texture et le mode de stratification ont été altérés, soit par le contact ou la proximité d'une roche d'éruption volcanique ou plutonique, soit par l'action des vapeurs et des sublimations qui accompagnent le soulèvement de certaines masses à l'état de fluides ignés; 4° *conglomérats*, formés des débris des trois roches précédentes divisées mécaniquement. — Dès 1817, M. de Humboldt eut l'heureuse idée de rendre la distribution de la chaleur sur le globe par une représentation graphique analogue à celle que Halley avait imaginée pour le magnétisme terrestre. Les lignes *isothermes*, *isothères* et *isochimènes*, représentant les températures moyennes annuelles estivales et hivernales, a fourni depuis une base certaine à la climatologie. Pour s'en faire une idée bien nette, il faut partir de l'hypothèse qui suppose la terre formée de couches homogènes, ayant partout la même faculté d'absorber les

(1) *Tableaux de la Nature*, dernière édit., t. II, p. 337 et suiv. (de la trad. de M. Hœfer).

(2) Le 1er volume du *Cosmos* a été traduit en français par M. H. Faye; Paris, 1846, in-8°.

(1) M. de Humboldt a l'un des premiers signalé la régularité des *maxima* et *minima* du baromètre dans les régions équinoxiales, ce qui permet d'y employer cet instrument pour ainsi dire en guise d'horloge.

rayons solaires et le même pouvoir de rayonner la chaleur vers les espaces célestes. Dans cette hypothèse, les lignes isothermes, isothères et isochimènes seraient toutes parallèles à l'équateur et les mêmes à la surface du globe, à parité de latitude. Or, tout ce qui fait varier (et c'est là ce qui a toujours lieu en réalité) les pouvoirs absorbants et émissifs, dérange le parallélisme de ces lignes. Ces inflexions, les angles sous lesquels les lignes isothermes, isothères et isochimènes coupent les cercles de latitude, la position du sommet de leur convexité ou de leur concavité par rapport au pôle de l'hémisphère correspondant, sont des effets de causes qui modifient plus ou moins profondément la température sous les diverses latitudes. C'est par là que M. de Humboldt est arrivé à fonder la géographie des plantes et des animaux sur des bases scientifiques. — Le deuxième volume contient le tableau de l'histoire des sciences; « le reflet du monde extérieur dans l'imagination de l'homme » en forme la première partie, et l'essai historique sur le développement progressif de « l'idée de l'univers » la seconde. C'est surtout dans ce volume que l'auteur révèle sa triple qualité de savant, de peintre et de penseur (1). Après y avoir poursuivi le développement de l'idée de l'univers dans *le temps*, il revient à *l'espace* occupé par les corps célestes. C'est là le sujet du troisième volume, exclusivement consacré à l'astronomie (2). La zone des astéroïdes, dont le nombre augmente tous les ans, porta M. de Humboldt à diviser les planètes en trois groupes : 1° les planètes intérieures (Mercure, Vénus, Terre, Mars), situées plus près du Soleil, et en deçà des astéroïdes : elles sont toutes de grandeur moyenne, un peu plus petites que la Terre, relativement très-denses, peu aplaties, douées d'un mouvement de rotation à peu près uniforme, de vingt-quatre heures au moins, et dépourvues de satellites, à l'exception de la Terre; 2° la zone intermédiaire des astéroïdes, qui se font remarquer par leur petitesse ainsi que par l'excentricité et l'inclinaison de leurs orbites; 3° les planètes extérieures (Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune), situées entre la zone des astéroïdes et les extrémités encore inconnues du système solaire, sont beaucoup plus grandes, cinq fois moins denses, d'un mouvement de rotation plus rapide, d'un aplatissement plus sensible, et toutes pourvues de satellites. Les observations de M. de Humboldt sur la lumière zodiacale, probablement un effet du rayonnement de l'atmosphère solaire, méritent d'être prises en considération par les astronomes. « C'est surtout des régions tropicales, où les phénomènes météorologiques montrent dans leurs variations le plus d'uniformité et de régularité, qu'il est permis d'attendre des éclaircissements sur la nature de la lumière zodiacale. » Dans le quatrième volume, paru en 1858 (1), entièrement consacré à la physique du globe, l'auteur développe avec l'autorité du maître plusieurs points qu'il n'avait fait qu'ébaucher dans le premier volume; tels sont, entre autres, le magnétisme terrestre (lignes isogones, isoclines et isodynames), les tremblements de terre et la zone des volcans. Fidèle à sa méthode, l'auteur traite ces intéressants sujets sous le double rapport de l'histoire et de la science du *Cosmos*, en entendant par ce mot l'enchaînement des phénomènes terrestres et des phénomènes célestes. « Rien de ce qui se passe sur notre planète ne saurait, dit-il, être conçu sans une connexité *cosmique*. Déjà le nom de planète indique sa dépendance d'un corps central, des rapports avec un groupe de corps célestes de grandeur différente, mais probablement d'une même origine. On soupçonna de bonne heure l'influence du Soleil sur le magnétisme terrestre, et Kepler avait même supposé que tous les axes des planètes étaient dirigés magnétiquement vers le même point du ciel; et, suivant ce grand astronome, le Soleil était lui-même un corps magnétique, doué de la force qui fait mouvoir les planètes. » — Attentif à tous les travaux de ses contemporains, M. de Humboldt a toujours soin de conduire la science jusqu'au moment même où il écrit. Ainsi, en analysant les découvertes relatives à l'intensité du magnétisme terrestre, auxquelles il eut lui-même une grande part, il arrive jusqu'aux variations séculaires qui ne reposent encore que sur un très-petit nombre d'observations, et il cite à ce sujet celles qui ont été faites à Toronto, au Canada, de 1845 à 1849, et qui paraissent montrer une diminution magnétique. La périodicité des inclinaisons, dont il parle ensuite, n'est connue d'une manière certaine que depuis le fonctionnement des stations magnétiques établies par le gouvernement britannique dans les deux hémisphères. Il en résulte, ce qu'avait déjà reconnu Arago, à savoir que l'inclinaison magnétique est plus grande à neuf heures du matin qu'à six heures du soir, pendant que l'intensité de la force magnétique (mesurée par le nombre des oscillations de l'aiguille horizontale) a son *minimum* dans la première et son *maximum* dans la seconde période. Quant aux variations de déclinaison, M. Lamont, cité par M. de Humboldt, y reconnut une période de dix ans et huit mois. Dans l'intervalle de 1841 à 1850, les moyennes des déclinaisons mensuelles avaient leur *minimum* en 1843 et leur *maximum* en 1848. Cette période décennale coïncide, chose remarquable, avec la fréquence décennale des taches du Soleil.

Mais arrêtons-nous dans cette incomplète analyse du *Cosmos*. A part quelques défauts, qui ne tiennent qu'à la forme ou à l'enchevêtrement des détails, c'est un ouvrage qui restera : *monumen-*

(1) La traduction française de ce volume est de M. Galusky; Paris, 1848.

(2) La première partie de ce volume (comprenant l'astronomie stellaire) a été traduite par M. Faye; Paris, 1851; et la deuxième partie par M. Galusky, ibid., 1852.

(1) La traduction française n'en a pas encore paru.

ære perennius. Bien que produit à un âge que peu d'hommes atteignent, il rappelle, par la vigueur du style et la fraîcheur de l'imagination, les œuvres de la jeunesse de l'auteur.

Tandis que, par une loi fatale, tous les hommes, à partir de quatre-vingts ans et souvent plus tôt, sentent leurs facultés décliner et s'éteindre, M. de Humboldt, bientôt nonagénaire, semble, par une faveur spéciale du ciel, faire exception à cette loi de la nature : c'est que la conscience d'avoir bien accompli sa mission terrestre est seule capable d'entretenir et de ranimer ainsi, jusqu'au moment suprême, l'étincelle de la vie et du génie. Celui qui, par la multiplicité de ses travaux et par les progrès qu'il a fait faire à toutes les sciences qu'il a cultivées, mérite le surnom d'*Aristote moderne*, a en même temps noblement employé sa haute position à servir ses semblables : bien des savants doivent leurs places, leurs pensions et même leur renommée aux conseils et à l'influence légitime du doyen des associés de l'Institut de France et du conseiller favori du roi de Prusse. — La Prusse a produit, dans deux genres bien différents, deux hommes dont elle s'enorgueillit à juste titre : Frédéric II et Alexandre de Humbolt. F. H.

Klencke, A. V. Humboldt, *Reisen in Amerika und Asien*; Berlin, 1843. — Follette Bauer, *Lives of the brothers Humboldt*; Lond., 1852. — Klencke, *Al. V. Humboldt, ein biograph. Denkmal*; Leipz., 1852, 2e édit. — *Conversations-Lexikon*. — *Galerie des Contemporains*.

HUME (*David*), philosophe et historien anglais, né à Édimbourg, le 3 avril 1711, mort dans la même ville, le 25 août 1776. Il appartenait à une branche peu fortunée de la famille des comtes de Home ou Hume ; et comme il était le frère cadet, il n'eut qu'un petit patrimoine. Encore en bas âge, il perdit son père, et sa mère le destina à la jurisprudence, mais ses inclinations l'entraînèrent vers une autre carrière. « J'ai suivis avec succès, dit-il dans son *autobiographie*, le cours ordinaire de l'éducation, et je fus saisi de bonne heure d'un goût pour la littérature, qui a été la passion dominante de ma vie et la grande source de mes jouissances. Mes dispositions studieuses et mon intelligence firent croire à ma famille que j'étais propre à la jurisprudence ; mais j'éprouvais une insupportable aversion pour tout ce qui n'était pas recherches philosophiques et savoir en général ; et tandis qu'on me croyait occupé sur Vinnius et Voet, je dévorais secrètement Cicéron et Virgile. » — « Notre éducation de collége en Écosse, ajoute-t-il, s'étendant peu au delà des langues, finit ordinairement quand les écoliers ont quatorze ou quinze ans. A cet âge je fus abandonné à mon choix pour mes lectures, et je me sentis une inclination presque égale pour les livres de raisonnement et de philosophie, pour la poésie et les belles-lettres. Quiconque est familier avec les philosophes et les critiques sait qu'il n'y a rien d'établi dans aucune de ces deux sciences, et qu'elles ne contiennent guère que des disputes sans fin, même sur les articles fondamentaux. A leur examen je sentis croître en moi une certaine audace d'esprit qui, loin d'être inclinée à se soumettre à aucune autorité sur ces matières, me conduisait à chercher une nouvelle méthode qui pût établir la vérité. » Le vœu le plus ardent du jeune homme était de se consacrer aux lettres, mais la médiocrité de sa fortune ne lui permettait pas de réaliser ce plan de vie, et sur les instances de sa famille il fit une faible tentative pour entrer dans une carrière lucrative. Il se rendit à Bristol en 1734, et devint commis chez un riche marchand. Quelques mois de cette profession le dégoûtèrent complétement du commerce. Il passa en France, où la vie était moins chère, et avec l'intention d'y poursuivre ses études dans une ville de province. Il s'établit d'abord à Reims, où il séjourna peu, puis à La Flèche, où il passa près de trois ans, uniquement occupé de méditations philosophiques et de ses rêves de réputation. Le séjour de La Flèche en lui rappelant la gloire de Descartes l'encourageait à tenter la même entreprise ; mais il n'eut pas, comme le philosophe français, la patience de mûrir lentement ses idées, et il les livra au public avec l'ardeur imprévoyante de la jeunesse. Rentré en Angleterre à la fin de 1737, il publia, au mois de février 1739 son *Traité sur la Nature humaine*. Il avait fondé d'immenses espérances sur cet ouvrage, qui devait selon lui changer complétement la philosophie (*produce a total alteration in philosophy*). Un peu déconcerté de voir que le monde marchait comme avant, et que la philosophie n'était pas renversée, il alla cacher son désappointement dans la résidence maternelle, à Ninewells. Cet échec hâta chez lui l'expérience. Laissant de côté l'ambitieux projet d'embrasser la nature humaine dans une grande théorie, il traça de courtes esquisses, qu'il publia en 1741, sous le titre d'*Essais de Morale et de Politique*. Ce petit recueil, qui à force de révisions et d'additions devint plus tard un chef-d'œuvre, eut un modeste succès, dont l'auteur, moins exigeant que la première fois, sut se contenter. En 1745 il fut attaché au marquis d'Annandale, qui à cause de son triste état mental avait besoin d'un compagnon. Cette position de secrétaire d'un maniaque avait, malgré d'assez grands avantages pécuniaires, quelque chose d'humiliant que Hume ressentit avec amertume et dont il garda longtemps le souvenir. En quittant le marquis d'Annandale il trouva une situation plus convenable auprès du général Saint-Clair, qui l'emmena avec lui en 1746 comme secrétaire d'ambassade à Vienne et à Turin. « Ces deux années, dit Hume, sont presque la seule interruption qui ait été apportée à mes études dans le cours de ma vie ; je les passai agréablement et en bonne compagnie ; et mes appointements, avec mon économie, me permirent d'acquérir une fortune que j'appelais indépendante, quoique beaucoup de mes amis fussent disposés à sourire quand

je parlais ainsi; bref, j'étais maintenant maître de près de mille livres. » De retour dans sa retraite de Ninewels, il composa ses *Discours Politiques*, qui formèrent la seconde partie de ses *Essais*, et ses *Recherches sur les Principes de la Morale*, où il reprit les doctrines du *Traité sur la Nature humaine*. Ces deux ouvrages parurent en 1752, l'un à Édimbourg, l'autre à Londres; et, tandis que le premier obtenait un grand succès, le second passa inaperçu. Vers la même époque, Hume, qui avait perdu sa mère, quitta Ninewells et vint s'établir à Édimbourg. Il y était depuis quelques mois lorsque la faculté des avocats le choisit pour son bibliothécaire. Ses appointements furent une utile addition à son petit revenu; mais, bientôt choqué des observations des curateurs de la faculté, il renonça à son traitement en faveur de Blacklock, le poëte aveugle. Il se contenta de l'avantage d'avoir à sa disposition trente mille volumes. Trouvant dans ce riche dépôt d'amples matériaux pour une histoire de la maison des Stuarts, il se mit aussitôt à l'œuvre. Le premier volume de cet ouvrage parut en 1754.

Hume avait de grandes prétentions à l'impartialité, et il fut surpris d'être accusé de toutes parts de ne voir les choses que d'un côté. « Je fus assailli, dit-il, par un cri universel de reproche, de désapprobation et même d'exécration. Anglais, Écossais et Irlandais, whig et tory, homme d'église et sectaire, libre penseur et dévot, patriote et courtisan, unirent leur rage contre l'homme qui avait osé verser une larme sur le sort de Charles I[er] et du comte de Strafford; quand les premières ébullitions de leur furie furent apaisées, le livre, ce qui était encore plus mortifiant, sembla tomber dans l'oubli. M. Millar (le libraire) me dit que dans douze mois il n'en avait vendu que quarante-cinq exemplaires..... J'étais, je l'avoue, découragé; et si la guerre n'eût pas en ce moment éclaté entre la France et l'Angleterre, je me serais certainement retiré dans quelque ville de province du premier de ces royaumes; j'aurais changé mon nom, et je ne serais jamais plus retourné dans mon pays natal. Mais comme ce projet n'était plus praticable et que mon prochain volume était considérablement avancé, je résolus de prendre courage et de persévérer. » Entre le premier et le second volume, il publia son *Histoire naturelle de la Religion*, qui fut violemment attaquée par le docteur Hurd. Le second volume de l'*Histoire d'Angleterre*, qui embrasse la période depuis la mort de Charles I[er] jusqu'à la révolution de 1688, parut en 1756. « Ce volume, dit-il, eut le bonheur de donner moins de déplaisir aux whigs, et fut mieux reçu; non-seulement il se soutint par lui-même, mais il aida à relever son malheureux frère. » L'*Histoire de la Maison de Tudor* fut publiée en 1759, et deux volumes contenant l'*Histoire de l'Angleterre au moyen âge* complétèrent l'ouvrage en 1761. Arrivé à ce moment de sa vie, Hume, dans son *autobiographie*, se félicite un peu naïvement du succès de son œuvre. « Malgré la variété des vents et des saisons auxquels mes écrits avaient été exposés, dit-il, ils avaient assez réussi pour que les droits d'auteur que me payait le libraire surpassassent tout ce qu'on avait vu jusque-là en Angleterre. Je n'étais pas seulement indépendant, mais opulent. Je me retirai dans ma contrée natale (il avait fait récemment un séjour à Londres), bien décidé à ne remettre jamais les pieds dehors, et avec la satisfaction de n'avoir jamais présenté de requête à aucun homme en place, de n'avoir même jamais cherché l'amitié d'aucun. » Cette fière détermination ne fut pas de longue durée. Le comte d'Hertford lui proposa, en 1763, de l'accompagner à Paris en qualité de secrétaire d'ambassade. Hume se fit un peu prier; mais enfin le désir de revoir la France l'emporta sur l'amour de la retraite. Sa réputation l'avait devancé à Paris, et il y fut reçu avec une faveur qui tenait de l'engouement. A sa première visite à Fontainebleau, les témoignages d'admiration dont il fut accablé, même de la part des membres de la famille royale, l'embarrassèrent un peu, mais il s'y habitua vite. A Versailles le dauphin voulut le présenter à ses trois fils. Ces enfants, qui devaient être rois tous trois, et dont la vie devait être si tragiquement agitée, débitèrent au philosophe de petits compliments qu'on leur avait fait apprendre. Le plus jeune (depuis Charles X), alors âgé de six ans, avait oublié sa leçon et ne put prononcer que quelques paroles inintelligibles. « Toute cette nation, écrivait Hume à Ferguson, depuis la famille royale jusqu'au dernier échelon, semble avoir pris à cœur de me persuader, par toutes espèces de marques d'estime, qu'elle me considère comme un des plus grands génies du monde. Je ne crois pas que Louis XIV lui-même ait jamais eu à endurer pendant trois semaines autant de flatteries. » — « Vous me demandez, écrivait-il encore à Robertson, quel est mon genre de vie : je ne mange que de l'ambroisie, je ne bois que du nectar, je ne respire que de l'encens, je ne foule que les fleurs. Tous les hommes, et plus encore toutes les femmes que je rencontre, croiraient manquer au devoir le plus indispensable en ne m'adressant pas une longue et compendieuse harangue à ma louange. » — « M. Hume doit aimer la France, dit Grimm; il y a reçu l'accueil le plus distingué et le plus flatteur. Paris et la cour se sont disputé l'honneur de se surpasser. Cependant M. Hume est bien aussi hardi dans ses écrits philosophiques qu'aucun philosophe de France : ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que toutes les jolies femmes (1) se le sont

(1) Une des plus spirituelles des dames à la mode, la comtesse de Boufflers, lui écrivait : « Mais quelles expressions employerai-je pour vous faire connaître l'effet que produit sur moi votre divine impartialité? J'aurais besoin en cette occasion de votre propre éloquence, pour bien rendre ma pensée. En vérité, je crois avoir devant les yeux l'ouvrage de quelque substance céleste, dégagée des

arraché et que le gros philosophe écossais se plaît dans leur société. C'est un excellent homme que David Hume; il est naturellement serein. Il entend finement, il dit quelquefois avec sel, quoiqu'il parle peu; mais il est lourd et n'a ni chaleur, ni grâce, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes. » A côté de cette esquisse de Grimm, il faut placer une petite anecdote racontée par Mme d'Épinay. Il était alors de mode de jouer des proverbes dans les salons. Sur sa réputation d'homme de génie, on crut Hume très-propre à ce genre d'exercice. « Il fit son début chez M. de T..., dit Mme d'Épinay. On lui avait destiné le rôle d'un sultan entre deux esclaves, employant toute son éloquence pour s'en faire aimer; les trouvant inexorables, il devait chercher le sujet de leurs peines et de leur résistance. On le place sur un sofa entre les deux plus jolies femmes de Paris : il les regarde attentivement, il se frappe sur le ventre et les genoux à plusieurs reprises, et ne trouve jamais autre chose à dire que : « Eh bien, mesdemoiselles... eh bien, vous voilà donc... eh bien, vous voilà... vous voilà... » Cette phrase dura un quart d'heure sans qu'il pût en sortir. » Cette mésaventure ne nuisit pas à Hume, et les jolies femmes continuèrent à se l'arracher. « Il est de tous les soupers fins, ajoute Mme d'Épinay, et il n'y a point de bonnes fêtes sans lui. »

Lorsque lord Hertford fut, en 1765, nommé lord lieutenant d'Irlande, Hume resta à Paris comme chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée du duc de Richmond. Il retourna en Angleterre en 1766, et emmena avec lui J.-J. Rousseau. Cette liaison, si vite suivie d'une brouille éclatante, fut pour Hume une cause de nombreuses contrariétés. Sa popularité parisienne en souffrit même un peu, quoique les torts ne fussent pas de son côté. Depuis la publication de sa correspondance on peut suivre dans ses lettres à Blair les progrès et le déclin rapide de cette amitié. Sous des apparences lourdes et froides, Hume, qui cachait de la vivacité et une certaine tendance à l'enthousiasme, s'était pris de goût et d'admiration pour l'insociable philosophe de Genève. Il souriait à l'idée de lui ménager une agréable retraite en Angleterre. En vain s'entendait-il dire qu'il ne serait pas arrivé à Calais sans s'être brouillé avec lui, il persista dans son projet. Un ou deux mois suffirent pour lui en montrer l'imprudence. Il avait eu d'abord l'intention d'établir son hôte chez un jardinier français de Fulham. Un riche propriétaire, M. Davenport, offrit à Rousseau un asile dans sa maison de campagne du comté de Derby. Rousseau accepta, malgré Hume, qui, commençant à le connaître, redoutait pour lui les suites de ce confinement. « Il sera absolument sans occupation, écrit-il à Blair, sans compagnie et presque sans amusement d'aucun genre. Il a très-peu lu durant le cours de sa vie, et il a maintenant tout à fait renoncé à la lecture. Il a vu très-peu, et n'a aucune espèce de curiosité de voir ou d'observer. Il a, à proprement parler, réfléchi et étudié fort peu, et n'a pas en vérité beaucoup de savoir. Il a seulement senti durant tout le cours de sa vie; et, à cet égard, sa sensibilité s'élève à un degré qui dépasse tout ce que j'ai vu jusqu'ici; mais elle lui donne en outre un sentiment plus aigu de la peine que du plaisir. Il est comme un homme qui serait dépouillé non-seulement de ses vêtements, mais encore de sa peau, et qui dans cet état aurait à lutter avec les éléments tumultueux qui troublent perpétuellement ce bas monde. » Dans cette disposition d'esprit, Rousseau, livré à lui-même, au fond d'une solitude, se créa les plus sombres chimères. Il en vint à croire que Hume s'était entendu contre lui avec les philosophes de Paris, et l'avait attiré en Angleterre pour le faire oublier. Plein de cette idée, il écrivit à Hume une lettre insensée où il exprimait les soupçons les plus injurieux, et donnait à quelques faits vrais une odieuse et extravagante interprétation. Le philosophe écossais, qui aurait dû avoir pitié d'une monomanie dont il avait si finement décrit la cause, ne sut pas résister à un premier mouvement d'indignation. Il s'écria que Rousseau était sans comparaison le plus noir et le plus atroce coquin qui existât au monde, et il publia leur correspondance. Tous les torts étaient évidemment du côté de Rousseau; mais le procédé final de Hume manquait de délicatesse. Il devait compatir aux manies d'un génie malheureux, et ne pas les révéler avec une cruelle indiscrétion. Après avoir clos par une publication au moins inutile ce singulier épisode de sa vie, Hume, qui semblait tenir un peu moins à l'indépendance depuis qu'il possédait la fortune, devint sous-secrétaire d'État en 1767. Il quitta les affaires avec le général Conway en 1768, et retourna à Édimbourg, « fort riche, dit-il (il possédait un revenu de mille livres (25,000 f. par an), bien portant, et avec perspective de jouir longtemps de son aisance, et de voir les progrès de sa réputation. » Son espoir ne se réalisa qu'incomplétement, et il n'atteignit pas un âge avancé. Une dyssenterie chronique dont il fut atteint depuis 1774 fit des progrès alarmants dans les premiers jours de 1776. Le malade vit sans anxiété et sans regret sa fin approcher graduellement, et il s'éteignit presque sans douleur. Hume a laissé de lui-même un portrait un peu trop flatteur sans doute, mais suffisamment exact pour que nous le citions ici : « J'étais, dit-il, d'un tempérament doux, qui se possédait facilement, ouvert, sociable, gai, capable d'attachement, peu susceptible de haine, et né avec beaucoup de modération dans toutes mes passions. Le désir de me distinguer dans la carrière des lettres, qui fut toujours ma passion dominante, ne m'a jamais aigri le caractère, quoique j'aie vu tant de

pensions, qui pour l'utilité a daigné écrire les événements de ces derniers temps. »

fois mes espérances renversées. Ma société n'était désagréable ni à la jeunesse frivole, ni aux personnes studieuses et instruites. Et comme je trouvais un plaisir singulier à fréquenter les femmes modestes et vertueuses, j'eus toujours à me louer de leurs procédés envers moi. Plusieurs hommes éminents par leur sagesse ont eu, je le sais, de justes raisons de se plaindre de la calomnie; mais je ne fus pas même atteint par sa dent envenimée; et quoique je me sois imprudemment exposé à la haine des factions civiles et religieuses, elles semblaient avoir perdu toute leur fureur à mon égard : mes amis n'eurent jamais besoin de justifier un seul trait de mon caractère ni une seule circonstance de ma conduite. »

Comme métaphysicien David Hume fut éminent, quoique ses idées soient loin d'avoir la rigueur scientifique qu'on leur a attribuée. Il était sceptique, mais d'un scepticisme plus étendu que profond et qu'il n'éleva jamais à la hauteur d'un système philosophique; il s'en servit comme d'un instrument contre ce qui lui paraissait des préjugés en morale et en religion; et il prétendit que cette guerre était un jeu. Il attaqua les principes de la religion naturelle en affectant pour eux un respect qu'il ne ressentait pas (1). Il conseillait la même réserve, la même dissimulation à l'égard du christianisme. Au colonel Edmonstone, qui le consultait au sujet d'un jeune homme qui éprouvait des scrupules au moment d'entrer dans les ordres, il répondait : « C'est trop respecter le vulgaire et ses superstitions que de se piquer de sincérité à leur égard. S'est-on jamais fait un point d'honneur de dire la vérité aux enfants et aux fous? Si la chose méritait d'être traitée sérieusement, je lui dirais que l'oracle pythien, avec l'approbation de Xénophon, avertit chacun d'adorer les dieux établis par les lois de la ville. Je voudrais qu'il fût encore en mon pouvoir d'être hypocrite sur ce point. Les communs devoirs de la société l'exigent habituellement, et la profession ecclésiastique ajoute bien peu à cette innocente dissimulation ou plutôt *simulation* sans laquelle il est impossible de vivre dans le monde. » Ce curieux passage contient toute la pensée de Hume. On voit que certaines réserves de ses écrits sont de simples précautions dont il ne faut pas tenir compte. Son scepticisme est illimité. Admettant que toutes nos idées nous viennent des sens, il prétend que, comme les sens ne peuvent nous fournir que des notions incertaines et illusoires, nous ne savons rien avec certitude. Selon lui, nous ne connaissons à vrai dire que nos idées, et il nous est impossible de savoir si ces idées correspondent à des objets réels. « L'esprit, dit-il, est une espèce de théâtre où chaque perception fait son apparition, passe et repasse dans un continuel changement... Que cette métaphore de théâtre ne nous abuse pas; c'est la succession de nos perceptions qui constitue notre esprit, et nous n'avons aucune idée, même éloignée et confuse, du théâtre où ces scènes sont représentées. Pour se reconnaître dans cette multitude de phénomènes, les savants les ont groupés en catégories, auxquelles ils ont donné arbitrairement les noms de cause, de temps, d'espace, de substance, d'âme, de Dieu. » Tout ce raisonnement repose sur le fameux axiome : « Nihil est in intellectu nisi quod prius fuerit in sensu »; que l'on y ajoute seulement, avec Leibnitz, « nisi intellectus ipse », et le scepticisme de Hume n'a plus de base. Sa doctrine, excellente pour détruire des erreurs accréditées, a peu de valeur et d'originalité comme système philosophique. Il ne fut qu'un critique hardi et pénétrant, et laissa à Kant l'honneur d'être le grand métaphysicien du scepticisme critique.

(1) Par prudence il n'avait pas publié une de ses premières œuvres, les *Dialogues sur la Philosophie naturelle*, dont le scepticisme agressif aurait excité la colère du clergé; mais il laissa dans son testament les indications les plus précises, les plus péremptoires pour la publication aussi prompte que possible de cet ouvrage.

Les *Essais* de Hume *sur la Littérature* sont bien au-dessous de ses *Dissertations Philosophiques*; il n'en est pas de même de ses *Essais Politiques*, qui comptent parmi ses meilleures productions, et qui eurent le mérite de devancer les écrits de ce genre publiés en France et en Angleterre. Quelques-uns des principes essentiels de la science y sont exposés avec autant de finesse que de clarté. Hume est surtout estimé comme historien. Toutes les parties du grand ouvrage où il raconte les annales de la Grande-Bretagne ne sont pas également remarquables. Les deux volumes consacrés au moyen âge ne sont qu'une compilation intelligente et bien écrite; l'*Histoire des Tudors* laisse aussi beaucoup à désirer pour l'étendue et la profondeur des recherches. L'*Histoire des Stuarts*, sans être toujours fondée sur des documents originaux, est un ouvrage supérieur, malheureusement un peu gâté par les préjugés de l'auteur qui, cependant, se vantait de n'en pas avoir. Hume était Écossais et aimait dans les Stuarts une dynastie nationale. Détestant l'Angleterre et aimant la France, il ne pouvait en vouloir aux Stuarts d'avoir subordonné leur politique à celle de Louis XIV. Le parti de la liberté avait été longtemps en Angleterre celui du protestantisme intolérant, et Hume les confond volontiers. Il ne voit dans les grandes luttes soutenues pour les droits constitutionnels que des agitations coupables ou stériles; ces droits même ne sont à ses yeux que des illusions, et leurs champions des fanatiques et des imposteurs. Cette manière de voir, sceptique et fausse, est insinuée avec infiniment d'adresse et finit par gagner le lecteur. L'histoire de Hume, quoique médiocrement érudite et écrite à un point de vue faux, a exercé une grande et durable influence.

Les ouvrages de Hume sont : *Treatise upon human Nature*; Londres, 1739, réimprimé en 1748, sous le titre de *Enquiry concerning human Understanding*; — *Essays Moral, Poli-*

tical and Literary; Édimbourg, 1742, 2 vol. in-8°. Ces *Essais* furent si favorablement accueillis que l'auteur en donna l'année suivante un second volume, et une seconde édition du premier; une troisième édition du tout parut en 1748 : les *Political Discourses*, formant la seconde partie des *Essais*, parurent en 1752 : la collection complète fut publiée sous ce titre : *Essais and treatises on several subjects*; 1760, 4 vol. in-12; 1767, 2 vol. in-8°; elle a été traduite par Mérian, Amsterdam, 1759-64, 5 vol. in-12; Paris (sous la rubrique de Londres), 1788, 7 vol. in-12. Il a été donné séparément, et sous différents titres, trois traductions de la deuxième partie des *Essays*. La première est de M[lle] de La Chaux; Amsterdam, 1752, 1753, in-12; Paris et Lyon, in-12 (*Essais sur le Commerce, le Luxe, l'Argent*) : elle ne contient que sept des seize discours de Hume; quelques-uns de ces discours sont suivis de réflexions du traducteur. La seconde traduction est de l'abbé Leblanc; Amsterdam, 1754, 2 vol. in-12; Dresde, 1755, 2 vol. in-8°. La troisième traduction est de Mauvillon; Amsterdam, 1754, in-8°. Les *Essais Économiques* de Hume, traduits par M[lle] de La Chaux, ont été insérés dans le t. XV de la *Collection des principaux Économistes*, t. XV; — *Enquiry concerning the Principles of Morals*; Londres, 1752; traduit en français par Robinet, Amsterdam, 1760, in-12; — *History of England under the house of Stuart*; Londres, 1754, 1[er] vol., in-4°; 2[e] vol., 1756; — *History of the House of Tudor*; 1759, 2 vol. in-4°; — *Hist. of Eng. from the earliest period*; 2 vol. in-4°. L'*Histoire d'Angleterre*, dont l'original a eu un grand nombre d'éditions dans tous les formats, fut traduite par M[me] Belot, et publiée, par parties, comme l'original, de 1760 à 1765, à Londres (Paris) et à Amsterdam (Paris). Les trois parties réunies furent ensuite réimprimées à Amsterdam (Paris), sous le titre d'*Histoire d'Angleterre*; 1769, 18 vol. in-12. Il en parut en 1819, à Paris, sous la direction de M. Campenon, une nouvelle édition (la meilleure de toutes), revue et corrigée, formant 16 vol. in-8°, avec la continuation jusqu'en 1760, par Smollet. D'autres publications supplémentaires (Adolphus, Aikin), également traduites en français, ont continué les événements jusqu'en 1820; mais tout ce qui est postérieur à l'année 1688 n'a plus de rapport direct avec Hume; — *Natural History of the Religion*, Londres, 1755; traduit en français par Mérian, Amsterdam, 1759, in-8°; — *Life written by himself, with a Letter from D[r] Adam Smith to M. Strachan, containing an account of his last days and of his death*, Londres, 1777; traduit par Suard, Paris, 1777, in-12; — *Dialogues on natural Religion*, ouvrage posthume traduit en français, sous la fausse indication d'Édimbourg; 1779, in-8°. La meilleure édition des ouvrages philosophiques de Hume a paru à Édimbourg, 1826, 4 vol. in-8°. — *La Vie et la Correspondance de David Hume*, d'après les papiers légués par son neveu à la Société royale d'Édimbourg, et d'autres sources originales ont été publiées par John H. Burton; Édimbourg, 1846, 2 vol. in-8°. L. J.

Life of D[r] Hume, by himself. — Brenner, *Das Genie des Hume oder Sammlung der vorzüglichsten Grundsätze dieses Philosophen*; Leipzig, 1774, in-8°. — Pratt, *Apology for the Life and Writtings of Dav. Hume*; Londres, 1777, in-12. — *Curious, particulars and genuine Anecdotes respecting the late lord Chesterfield and Dav. Hume*; Londres, 1788, in-12. — Ritchie, *Account of the Life and Writings of Dav. Hume*; Londres, 1807, in-8°. — Zschiesche, *Commentatio de D. Humio sceptico*; Halle, 1835, in-8°. — Burton, *Life and Correspondance of D[r] Hume*. — *Edinburgh Review*, janvier 1847. — *Wesminster Review*, octobre 1846. — *Revues des Deux Mondes*, 1[er] novembre 1856. — Lord Brougham, *Men of Letters of the times of George III*.

HUME (*David*), jurisconsulte écossais, neveu du précédent, né en 1756, mort à Édimbourg le 30 août 1838. Il fut *sheriff* des comtés de Berwick et de West-Lothian, professeur de droit à l'université d'Édimbourg, et enfin baron de la cour de l'échiquier. On a de lui un ouvrage estimé intitulé : *Commentaries on the Law of Scotland, respecting the description and punishment of crimes*; 1797, 2 vol. in-4°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HUME (*Patrick*), critique écossais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était maître d'école à Londres. Il publia sous le titre de *Annotations on Milton's* Paradise lost, 1695, in-fol., un commentaire dont l'évêque Newton a fait l'éloge, et qui contient, au milieu d'une foule de lieux communs, beaucoup de remarques judicieuses. Z.

Le D[r] Newton, préface de son édition des *Poetical Works* de Milton. — Rose, *New Gen. Dict.*

HUME (*Sir Abraham*), ingénieur anglais, né vers 1748, mort en 1838. Il servit d'abord sur l'*Orson*, dans l'armement envoyé contre la Hollande en 1787, et tint presque continuellement la mer pendant les longues guerres de l'Angleterre contre la France (1793-1815). En 1819 il obtint un emploi à Plymouth, où il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans. On a de Hume un court traité sur le perfectionnement de l'architecture navale. Cet ouvrage, qui contient des vues neuves et hardies, fut bien reçu, et valut à l'auteur le titre de membre de la Société royale. Z.

Rose, *General Biographical Dictionary*.

HUME (*James* DEACON), économiste anglais, né le 28 avril 1774, à Newington, dans le comté de Surrey, mort le 12 janvier 1842. Il fit ses études à l'école de Westminster, et devint en 1790 clerc dans l'administration des douanes. Son activité et son intelligence lui valurent malgré sa jeunesse une place importante. En 1798, il se maria, et, fixant sa résidence à Pinner, près d'Harrow, il exploita une grande ferme, et se livra à des expériences sur l'agriculture sans négliger ses devoirs officiels. En 1822, il abandonna l'industrie rurale, et revint s'établir à Lon-

dres. Le gouvernement lui confia le soin de réduire en un simple code les statuts, au nombre de quinze cents, souvent contradictoires et même inintelligibles, qui formaient alors l'inextricable labyrinthe de la législation douanière anglaise. Pour apprécier le service que James Hume rendit à l'administration et au pouvoir, il faudrait se faire une idée du désordre qui existait dans cette branche considérable des affaires. Onze actes du parlement préparés par Hume y portèrent la lumière et l'harmonie. Ce grand travail exigea du savant économiste des efforts qui ruinèrent sa santé, et fut rémunéré par une indemnité de cinq mille livres st. Sa compétence pour toutes les questions d'affaires le fit appeler comme aide-secrétaire (*joint-assistant-secretary*) au bureau du commerce. Au commencement de 1840, après quarante-neuf ans de service, il prit sa retraite, mais il n'en jouit pas longtemps, et mourut deux ans plus tard. Bien que Hume ait beaucoup écrit, il a très-peu publié, et ses travaux se bornèrent en général à préparer des papiers officiels; il fournit cependant au *British and Foreign Review* quelques articles d'économie politique, entre autres un *Essai sur le Commerce du Bois de Construction;* et il donna au *Morning Chronicle*, sous la signature de H. B. T., une série d'articles qui furent recueillis sous ce titre : *Letters on the Corn Laws and on the Right of the working classes;* Londres, 1834, in-8°. Z.

English Cyclopædia (Biography).

HUME (*Joseph*), homme politique anglais, né à Montrose, en 1777, mort le 20 février 1855. Il étudia la médecine, et passa cinq ans chez un praticien; puis, après avoir suivi quelque temps les cours de l'université d'Édimbourg, il fut, à l'âge de vingt ans, nommé chirurgien pour le service des Indes Orientales et attaché, en 1800, comme aide-chirurgien, à l'armée qui faisait la guerre aux Mahrattes. Il se livra, dans ses loisirs, à l'étude des langues orientales avec assez de succès pour remplacer, pendant une maladie grave, l'officier attaché en qualité d'interprète à l'expédition. Hume remplit aussi les fonctions de payeur, et acquit dans ces emplois lucratifs une fortune considérable qu'un riche mariage vint encore accroître plus tard. De retour en Angleterre, il habita quelque temps Bath et Cheltenham; puis, après une excursion en Portugal et en Grèce, il fut élu, en 1812, membre de la chambre des communes pour le bourg de Weymouth; mais il n'y siégea que quelques mois et ne put se faire réélire dans l'automne de 1812. Il ne rentra au parlement qu'en 1818, comme représentant de son bourg natal de Montrose. Dans l'intervalle il se lia avec Place, Mill, et d'autres disciples de Jérémie Bentham, et porta leurs idées dans la chambre des communes. De 1818 à 1830 il représenta le bourg de Montrose; il fut ensuite élu par le Middlesex. Défait aux élections de 1837, il dut à l'influence d'O'Connell d'être élu pour Kilkenny. En 1841 il échoua devant les électeurs de Leeds; mais l'année suivante il reçut de sa ville natale un mandat qui lui fut conservé jusqu'à sa mort. « Hume, dit M. Rathery, est un exemple de ce que peuvent en politique l'esprit pratique et la persistance dans une opinion donnée. Sans autre génie que celui des affaires, sans autre éloquence que celle des chiffres, il sut conquérir le rang et l'influence d'un chef de parti. Son opposition très-avancée, presque toujours systématique, fut néanmoins toute légale et parlementaire. Chef du parti radical dans la chambre des communes, il n'eut de ce parti ni la déclamation ni les prétentions philosophiques. La tribune, les comités, le contrôle minutieux des actes ministériels, les calculs surtout, tels furent ses moyens et ses armes. Pendant toutes les sessions on le vit consacrer quinze heures par jour à l'examen des affaires publiques, et il lui arriva de prendre la parole jusqu'à quarante fois dans une seule séance. Ce fut surtout dans les questions de finances qu'il se fit une spécialité redoutable aux ministres. Au début de sa carrière parlementaire, les mesures financières de M. Vansittart étaient à l'ordre du jour : il déclara à ce ministre une guerre à mort, critiqua tous ses plans, discuta tous ses calculs, et montra dès lors ce fanatisme d'économie, cette tendance à réduire toutes les questions aux règles de l'arithmétique, qui caractérisa depuis son talent et toute sa carrière politique. » Pendant de nombreuses années Hume fut à la chambre presque le seul avocat de la réforme financière, dans toutes les branches du budget, armée, marine, administration, Église. Il demanda l'abolition de la peine du fouet dans l'armée, de la *presse* navale, de l'emprisonnement pour dettes. Avec un appui peu actif de la part de ses collègues, il obtint le rappel des lois sur les coalitions, des lois qui interdisaient l'exportation des machines et de l'acte qui défendait aux mécaniciens d'aller à l'étranger. Il attaqua incessamment les abus dans l'administration coloniale et municipale, les dépenses électorales, le système des licences, les droits sur le papier, sur l'imprimerie, sur les objets de consommation domestique. Il prit une part active à l'émancipation des catholiques romains, au rappel des actes de test et de corporation, et à la réforme électorale de 1832. En 1835 il dénonça l'existence d'un complot orangiste qui avait commencé avant l'avénement de Guillaume IV, et fit voter une adresse au roi, laquelle amena la suppression des loges orangistes. La santé de Hume déclina rapidement après la session de 1854, et il mourut au mois de février suivant, à sa résidence de Burnley-Hall, dans le comté de Norfolk. Malgré la vivacité de ses opinions radicales, des orateurs de tous les partis saisirent cette occasion de payer un tribut d'éloges à son caractère. Z.

English Cyclopædia (Biography). — Rathery, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.* — Miss. Harriet Martineau, *History of thirty years' Peace.*

HUME ou **HOME** (*D. Dunglas*), évocateur, né en 1835 dans les îles d'Orcades, descend d'une ancienne famille d'Écosse dont le cri de guerre était *home! home!* A l'âge de quatre ans il fut emmené en Amérique, où s'écoulèrent son enfance et sa première jeunesse. Sa faculté de seconde vue se révéla vers 1850. Il en est fait mention dans un livre publié à Boston en 1853 par E. C. Rogers, *Philosophy of mysterious agents*. En 1855 M. Hume vint en Europe, et y renouvela les prétendus miracles qui avaient étonné le Nouveau Monde; ainsi, à Florence, les tables s'animèrent, dit-on, d'une vie surnaturelle en sa présence, et les instruments de musique résonnèrent harmonieusement sous des doigts invisibles; on conte même qu'il s'enleva plusieurs fois dans les airs devant une nombreuse assistance. M. Hume fit en 1856 un voyage à Rome, où il fut présenté au saint-père: touché de la grâce, il se convertit; mais l'esprit de sa mère lui prédit qu'il perdrait sa puissance jusqu'au 10 février 1857. Il revint à Paris où il avait déjà séjourné, manifesta le désir d'apprendre la médecine, et commença ses études; mais, à la date du 10 février, il faillit succomber à une attaque de catalepsie suivie d'une crise violente. C'est dans le cours de cette maladie qu'il vit le P. Ravignan, dont l'imagination fut, dit-on, vivement frappée par les phénomènes qui eurent lieu autour de lui. Depuis cette époque M. Hume continue de se prétendre l'intermédiaire entre la terre et les puissances invisibles: il a donné des séances devant la plus haute société de Paris, et plusieurs souverains ont voulu être témoins des effets de sa mystérieuse puissance. E. C.

Delaage, *Le Monde illustré*, 1857. — *Le Courrier de Paris*, 1857.

HUMIÈRE (Mme d'.) *Voy.* GACON.

HUMIÈRES, famille française qui tirait son nom de la terre d'Humières en Artois, mais dont la terre de Monchy-Humières en Beauvaisis devint par la suite le siége principal. Sa généalogie remonte sans interruption jusqu'à *Jean*, seigneur d'Humières, châtelain de Saint-Omer, qui assista à la bataille de Poitiers en 1356. Parmi ses descendants on distingue: *Philippe*, son petit-fils, qui combattit à Azincourt, où il fut prisonnier, et qui s'attacha ensuite au duc de Bourgogne; — *Matthieu*, fils du précédent, qui marcha avec ce prince contre les Brugeois en ... et mourut à l'attaque du château de Milly (1472); — *Adrien*, fils du précédent, seigneur d'Humières, Bacquincourt, Bouzaincourt, etc., chevalier de la Toison d'Or; — *Jean III*, petit-fils d'Adrien, seigneur d'Humières, Monchy, etc., gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, lieutenant général pour le roi en Dauphiné, Savoie et Piémont, nommé en 1535 gouverneur du jeune dauphin, fils de François Ier; — *Jacques*, fils du précédent, seigneur d'Humières, Monchy, etc., gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, lieutenant général en Picardie; — *Charles*, fils de Jacques, seigneur d'Humières, marquis d'Ancre, tué à Ham, en 1595, ne laissa point de postérité. L'héritage de la maison d'Humières passa alors à *Jacqueline*, sœur de Charles, mariée à Louis de Crevant, vicomte de Brigueil, d'une maison originaire de Touraine, dont les descendants joignirent à leur nom celui d'Humières. Cette dame fut maîtresse de Henri IV, qui la négligea bientôt pour Gabrielle d'Estrées. Les terres de Monchy, Coudun, etc., furent érigées, en 1690, en duché sous le nom d'Humières en faveur de *Louis de Crevant Humières*, maréchal de France, arrière-petit-fils de Jacqueline d'Humières et de Louis de Crevant. A la mort du duc d'Humières, en 1694, le nom et le duché passèrent, à défaut d'héritier mâle, comme l'avaient prescrit les lettres d'érection, à Louis d'Aumont, époux de Julie de Crevant, troisième fille du maréchal et à leurs descendants. J. V.

Anselme, *Histoire générale de la Maison du Roi et des Grands-Officiers de la Couronne*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

* **HUMIÈRES** (*Jean* D'), général français, mort au mois de juillet 1550, fut successivement chevalier de l'Ordre du Roi, puis chambellan en 1517. En 1519 il reçut le gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, et fut envoyé en 1527 comme ambassadeur en Angleterre. Fait capitaine de cinquante lances en 1530, et l'un des gouverneurs du dauphin en 1535, il devint en 1537 lieutenant général aux pays d'Italie, duché de Savoie et principauté de Piémont. Il entra en effet dans le Piémont avec un corps de lansquenets; mais cette troupe indocile lui fit manquer la prise d'Ast, dont il se dédommagea en s'emparant d'Albe. Il eut en 1538 une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du roi et servit au siége de Perpignan en 1542. Quatre ans après il fut nommé chambellan du dauphin, du prince Henri II, et gouverneur des enfants de ce prince. J. V.

Chronologie Militaire, t. I, p. 187. — P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*. — Hénault, *Abr. chronol. de l'Histoire de France*. — P. Daniel, *Histoire de France*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVI, p. 516 à 546.

HUMIÈRES (*Charles*), marquis D'ANCRE, général français, mort en 1595, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la prise de Ham. Gouverneur de Compiègne pendant la ligue, puis lieutenant général en Picardie, il fut un des premiers seigneurs qui, aussitôt après la mort de Henri III, reconnurent Henri IV. Le 10 décembre 1590 il s'empara de Corbie, et fit passer la garnison au fil de l'épée, sans en excepter le gouverneur. Cinq ans après il périt au siége de Ham. En apprenant sa mort Henri IV dit: « Je donnerais Ham et bien d'autres places pour un homme de ce mérite. » J. V.

De Thou, *Hist. sui temp.*, ch. CXII. — Davila, *Hist. delle Guerre civili de Francia*, liv. XV. — Bentivoglio,

Guerra di Fiandra, liv. II. — V.-P. Cayet, *Chronique Novenaire*, tome LIX, liv. VII. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXI, p. 383.

HUMIÈRES (*Louis* DE CREVANT, marquis puis duc D'), maréchal français, mort à Versailles, le 30 août 1694. Ami de Louvois, le marquis d'Humières fit une fortune rapide. Turenne avait aussi de l'attachement pour lui et surtout pour sa femme, Louise de La Châtre. Louis XIV lui accorda également de nombreuses faveurs. Nommé gouverneur de Compiègne, sur la démission de son père, le 11 juin 1646, il fut créé maréchal de camp le 4 septembre 1650. Il leva un régiment de cavalerie en 1651, et s'en démit en 1653, servit aux siéges et à la prise de Mouzon et de Sainte-Menehould, à l'attaque des lignes d'Arras et à la prise du Quesnoy en 1654, ainsi qu'à celles de Landrecies, de Condé, de Saint-Guillain et de la Capelle en 1655. Promu au grade de lieutenant général des armées du roi, le 18 octobre 1656, il assista au siége de Saint-Venant et à la prise de cette ville, et à celle de Mardick en 1657. A la bataille des Dunes, le 14 juin 1658, il commanda les escadrons de l'aile droite. Il rendit des services signalés à la prise de Dunkerque, et concourut à la conquête de Bergues, de Furnes et de Dixmude. Il aida encore à enlever Oudenarde et Ypres, dont il fut nommé gouverneur. Après la paix de 1659, il obtint en 1660 le gouvernement général du Bourbonnais, avec le titre de sénéchal. En 1664, d'Humières représenta Ariodant aux fêtes de Versailles, où le roi jouait le personnage de Roger dans *Le Palais d'Alcine*. Il servit comme lieutenant général à l'armée du roi, sous le vicomte de Turenne, en 1667, et se trouva à la prise de Tournay, à celle de Douai et enfin à celle de Lille. Il fut employé à l'armée de Flandre, sous le frère du roi, en 1668. La paix d'Aix-la-Chapelle termina la guerre le 2 mai. Nommé gouverneur général de Flandre, d'Humières tint à Lille une sorte de cour. Le roi le créa maréchal de France en 1668, en même temps que le marquis de Créqui et le marquis de Bellefonds. On raconte que Louis XIV ayant demandé au comte de Gramont s'il savait quels étaient les maréchaux de la nouvelle promotion : « Oui, sire, répondit celui-ci, c'est M. de Créqui, M. de Bellefonds et madame d'Humières. » En 1672, d'Humières, comme ses deux collègues, refusa de prendre l'ordre de Turenne, que Louis XIV avait fait maréchal général en 1660. Pour les punir le roi les exila. Bellefonds fut envoyé à Tours, d'Humières alla à sa campagne planter des choux, selon l'expression de Mme de Sévigné, ainsi que le maréchal de Créqui, et vint ensuite à Angers. Tous trois ne rentrèrent au service à la fin de la campagne qu'après avoir fait acte d'obéissance. Adjoint au maréchal de Luxembourg, d'Humières fit peser d'énormes contributions sur la Hollande. En 1676, il avait investi la ville de Condé avec le maréchal de Créqui quand Louis XIV arriva à l'armée, le 21 avril. Cinq jours après, cette petite place se rendit. A la fin de l'année, après le départ du roi, d'Humières assiégea Aire, qui ne résista pas longtemps. L'année suivante les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commencèrent l'investissement de Valenciennes, le 28 février; le 4 mars Louis XIV vint les rejoindre, et la place fut emportée d'assaut le 17. Le 11 avril, il se trouva à la bataille de Cassel, gagnée sur le prince d'Orange par le duc d'Orléans ; d'Humières commandait l'aile droite. Au mois de décembre il prit Saint-Guillain en quelques jours. L'année suivante il se rendit maître de Gand. En 1683 il s'empara de Courtrai et de Dixmude. Au mois de mars 1684, il s'approcha d'Oudenarde et bombarda pendant trois jours et trois nuits cette ville, qu'il détruisit et où il n'essaya pas même d'entrer. La même année il perdit son fils unique, tué dans la tranchée devant Luxembourg, le 13 mai. L'année suivante Louis XIV chargea d'Humières d'aller complimenter Jacques II, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre. A son retour, d'Humières fut nommé grand-maître de l'artillerie. En 1689 il commanda une armée nombreuse en Flandre. Le 27 août il échoua devant Walcourt sur la Sambre, dont il avait voulu enlever le château, et se laissa battre par le prince de Waldeck. Cet échec força Louvois à le rappeler, et le maréchal de Luxembourg le remplaça. D'Humières n'en conserva pas moins les bonnes grâces de son souverain, qui érigea en duché-pairie sa terre de Monchy en Picardie. Louis XIV alla même plusieurs fois l'y visiter, et l'aida à embellir cette propriété. Nommé commandant général dans toute la Flandre hors les pays sujets à contribution, il fit tête à l'armée espagnole augmentée des troupes de Hanovre, tandis que le duc de Luxembourg agissait contre celle de Hollande. En 1691 il fut reçu chevalier des Ordres du Roi. Pendant le siége de Mons, il campa à Saint-Guillain, puis il commanda l'armée sur la Lys, et ensuite sous le dauphin. En 1692 il était encore au siége de Namur, mais il ne servit point en 1693.

Le maréchal d'Humières mourut assez promptement, en manifestant le regret d'avoir négligé trois choses dans sa vie : ses affaires, sa santé et son salut. Il finit cependant d'une manière chrétienne, assisté par Bossuet, Fénelon et le père Caffaro, théatin, son confesseur, à qui on attribue un livre destiné à prouver que la comédie était permise par la religion. D'Humières avait pour devise diverses couronnes avec ces mots : *No quiero menos*. « C'était, dit Saint-Simon, un homme qui avait tous les talents de la cour et du grand monde, et toutes les manières d'un fort grand seigneur : avec cela homme d'honneur, quoique fort liant avec les ministres et très-bon courtisan. Il était brave, et se montra meilleur en second qu'en premier... Il recevait avec un air de liberté, de politesse, de discernement qui lui était naturel, et qui séparait toute

ilé d'orgueil d'avec la liberté et la dignité d'un homme qui ne veut ni se contraindre ni contraindre les autres. Il avait les plus plaisantes colères du monde, surtout en jouant, et avec cela le meilleur homme de la terre et généralement aimé. » Il recevait en effet tout ce qu'il y avait de plus élevé à la cour et à la ville, et les princes du sang lui faisaient de fréquentes visites. Benserade le célébra en vers. « Il fut le premier, dit Voltaire, qui, au siége d'Arras, en 1658, se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, et qui fit manger à ses convives des ragoûts et des entremets. En campagne Turenne avait eu longtemps que des assiettes de fer. »

L. L—T.

Chronologie Militaire, tome II, p. 643. — Quincy, Histoire Militaire. — Le Père d'Avrigny, Mémoires. — ..., Journal historique de Louis XIV. — Saint-Simon, Mémoires. — Mme de Sévigné, Lettres. — Grimoard, Mémoires militaires de Louis XIV. — Basnage, Annales des Provinces-Unies. — La Hode, Histoire de Louis XIV. — Limiers, Histoire du Règne de Louis XIV. — Voltaire, Siècle de Louis XIV. — Sismondi, Histoire des Français, XXV, 225, 260, 320, 330, 346, 348, 350, 452, XXVI, 38, 190. — De Courcelles, Dict. histor. des généraux français.

HUMMEL (*Jean-Népomucène*), célèbre pianiste et compositeur allemand, né à Presbourg, le 14 novembre 1778, et mort le 17 octobre 1837, à Weimar. Son père, Joseph Hummel, qui était maître de musique à l'école militaire de Wartberg, lui enseigna les premiers éléments de son art, et à six ans le jeune Hummel était déjà parvenu sur le piano à un degré d'habileté remarquable pour un enfant de cet âge. En 1785, son père étant resté sans emploi par suite de la suppression de l'école de Wartberg, quitta Presbourg pour se rendre à Vienne, où il fut nommé chef d'orchestre du théâtre de Schikander. Mozart entendit l'enfant, dont le talent précoce excita tellement son intérêt qu'il le prit chez lui et se chargea de son éducation musicale. Ses progrès tinrent du prodige, et à l'âge de neuf ans il excitait l'admiration des connaisseurs dans les concerts où son illustre maître se plaisait à le faire entendre. Hummel entreprit alors avec son père des tournées artistiques en Allemagne, en Danemark et en Écosse; ce fut à Édimbourg qu'il publia son premier ouvrage, qui consistait en un air varié *pour le piano*, qu'il dédia à la reine d'Angleterre. Il se rendit ensuite à Londres, puis dans la Hollande, et en 1795, après six années d'absence, il était de retour à Vienne. Quoique à peine âgé de seize ans, le jeune virtuose s'était déjà placé au premier rang des pianistes de l'école allemande; il ne se laissa pas cependant éblouir par ses succès, et, redoublant d'ardeur pour le travail, il s'efforçait de perfectionner son jeu en y appliquant les principes d'un mécanisme régulier qu'il avait puisés dans les conseils de Clementi pendant son séjour en Angleterre. Jusque-là Hummel ne possédait encore que de faibles notions en composition; il s'adressa à Albrechtsberger, et fit sous la direction de ce savant maître de sérieuses études d'harmonie et de contrepoint; il reçut ensuite de Salieri, avec lequel il se lia intimement, de précieux enseignements sur le style dramatique. Sa nomination de maître de chapelle du prince Esterhazy, en 1803, lui fournit l'occasion de composer plusieurs ouvrages de musique religieuse, notamment sa première messe en *si bémol* qui est une œuvre remarquable en ce genre; il écrivit aussi des opéras et des ballets qui furent représentés à Vienne, et bientôt il acquit une juste célébrité, qu'il devait particulièrement à ses compositions instrumentales et à son talent d'exécution. Hummel resta au service du prince Esterhazy jusqu'en 1811, époque à laquelle il renonça à cette position et vint à Vienne, où il se consacra exclusivement à l'enseignement du piano; mais en 1816 la place de maître de chapelle du roi de Wurtemberg lui ayant été offerte, il se rendit à Stuttgard, puis alla quatre ans après remplir les mêmes fonctions auprès du grand-duc de Saxe-Weimar. A partir de ce moment, il se fixa définitivement à Weimar, profitant toutefois des congés qui lui étaient accordés pour visiter successivement la Russie, la Hollande, la Belgique et la France, et recueillant partout d'unanimes applaudissements. Au mois de mars 1827, à son retour d'un de ces voyages, le bruit de la fin prochaine de Beethoven étant parvenu à Weimar, Hummel partit aussitôt pour venir à Vienne se réconcilier avec l'illustre musicien qui, quelques années auparavant, s'était brouillé avec lui, par suite d'une rivalité d'artistes. En entrant dans la chambre du malade, Hummel ne put contenir son émotion, d'abondantes larmes coulèrent de ses yeux. Beethoven lui tendit la main; ils s'embrassèrent avec effusion, et tout fut oublié entre les deux amis, qui n'avaient d'ailleurs jamais cessé de s'estimer. En 1829 Hummel revit la France pour la seconde fois; il retourna aussi à Londres, et fit plus tard un voyage en Pologne; mais, sentant le besoin de repos, il revint à Weimar reprendre le cours de ses paisibles occupations, et mourut peu de temps après, à l'âge de cinquante-neuf ans.

De même que chez Beethoven, le talent de l'artiste s'est révélé chez Hummel sous trois aspects différents : l'exécution, l'improvisation et la composition. Comme exécutant, Hummel a continué l'école de Mozart en la perfectionnant par la régularité du mécanisme; on a pu aller plus loin que lui dans la difficulté vaincue, dont on a même souvent abusé, mais aucun pianiste n'a eu un jeu plus pur et plus correct et n'a su rendre une pensée musicale avec autant de grâce, de sentiment et de profondeur, avec plus de délicatesse et d'élégance dans les détails. Dans l'improvisation, ses idées se développaient avec tant d'art qu'on croyait entendre une œuvre longuement méditée plutôt que le résultat de pensées écloses sous l'inspiration du moment. Dans ses productions de musique instrumentale, Hummel,

par la grâce et la noblesse de ses idées, comme par la science dont il a fait preuve, s'est élevé à la hauteur des premiers compositeurs de son temps; mais il ne pouvait lutter contre le génie fougueux de Beethoven, et nul doute qu'il n'eût eu encore une plus grande réputation si Beethoven fût venu vingt ans plus tard. Hummel s'est également distingué dans la musique religieuse, mais il n'a réussi que médiocrement au théâtre; son opéra de *Mathilde de Guise* n'eut point de succès.

L'œuvre de cet artiste se compose des ouvrages suivants : — MUSIQUE DRAMATIQUE : *Le Vincende d'Amore*, opéra bouffe, deux actes; — *Mathilde de Guise*, opéra en trois actes; — *Der Hans ist zu verkaufen* (Maison à vendre), opéra en un acte; — *Die Rückfahrt der Kaisers* (Le Retour de l'Empereur), opéra en un acte; — *Helène et Pâris*, ballet; — *Sapho de Mytilène*, ballet; — *Le Tableau parlant*, ballet; — *L'Anneau magique*, pantomime mêlée de chants; — *Le Combat magique*, id. — Hummel a écrit aussi deux cantates : l'*Éloge de l'Amitié*, avec chœurs, et *Diane ed Endimione*, avec orchestre. — MUSIQUE D'ÉGLISE : Trois *messes* à quatre voix, avec orchestre et orgue, la première en *si* bémol, la seconde en *mi* bémol, et la troisième en *ré;* — un *Offertoire* (*Alma Virgo*) pour soprano solo, chœur, orchestre et orgue; — *Graduel* (*Quodquod in orbe*) à quatre voix, orchestre et orgue. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : Une *Ouverture* à grand orchestre; trois *quatuors* pour deux violons, viole et violoncelle; deux grandes *Sérénades* pour piano, violon, guitare, clarinette et basson; — un grand *Septuor* en *ré* mineur, pour piano, flûte, hautbois, cor, alto, violoncelle et contrebasse; — un autre grand *Septuor militaire*, en *ut*, pour piano, flûte, violon, clarinette, trompette et contrebasse; — un grand *Quintetti*, en *mi* bémol mineur, pour piano, violon, alto, violoncelle et contrebasse; — une *Symphonie concertante* pour piano et violon; — six *Concertos* de piano; — des *Rondeaux* et des *Airs variés* pour le même instrument, avec accompagnement d'orchestre; — *Le Cor enchanté d'Obéron*, grande fantaisie pour piano et orchestre; — des *Trios* pour piano, violon et violoncelle; — des *Sonates* pour piano seul; — et un grand nombre d'autres pièces détachées comprenant des *Fugues*, des *Rondeaux*, des *Variations*, etc. — Hummel a publié, à Vienne, une *Méthode* complète, théorique et pratique pour le piano, dans laquelle il a exposé les principes qu'il s'était faits et les résultats de son expérience. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Revue Musicale*. — *Documents inédits*.

HUMPHREY (*Laurent*), controversiste et philologue anglais, né à Newport-Pagnell (comté de Buckingham), vers 1527, mort le 1er février 1589 (vieux style). Il fit ses études à Cambridge, et s'appliqua particulièrement au latin et au grec. Élu plus tard membre du collége de La Madeleine, à Oxford, il fut nommé profess[eur] de langue grecque, et entra dans les ord[res]. En 1555 il quitta l'Angleterre, comme bea[u]coup de protestants zélés, et alla chercher à Z[u]rich un asile contre la persécution. Après l[a] mort de Marie, il revint en Angleterre, et re[prit] sa place au collége de La Madeleine. Il dev[int] successivement professeur de théologie au c[ol]lége de la Reine en 1560, doyen de Gloce[ster] en 1570, et de Winchester en 1580. Ses opi[nions] religieuses, éloignées du cérémonial de l'Ég[lise] d'Angleterre, l'empêchèrent d'arriver à l'épi[sco]pat. Humphrey était un bon linguiste et un [ha]bile théologien. On le regarde comme un d[es] principaux docteurs des non-conformistes [an]glicans. On a de lui : *Epistola de græcis li[tte]ris et Homeri lectione et imitatione*, en [tête] du *Cornucopiæ de* Junius; Bâle, 1558, in-f[ol.]; — *De religionis Conservatione et Refor[ma]tione, deque Primatu Regum;* Bâle, 15[59], in-8°; — *De Ratione interpretandi auctor[um]*; Bâle, 1559, in-8°; — *Obadias Propheta, [he]braice et latine, et Philo « De Judice », gr[æce] et latine*, à la suite du traité précédent; — *O[p]timates, sive de nobilitate ejusque anti[qua] origine, natura, officiis, disciplina;* B[âle], 1561, in-8°, avec une traduction latine du t[raité] de Philon *De Nobilitate;* — *Joannis Ju[elli] episcopi Salisburiensis, Vita et Mors;* L[on]dres, 1573, in-4°; — *Jesuitismi Pars pri[ma], sive praxis romanæ curiæ contra respubl[icas] et principes;* Londres, 1582, in-8°; — *Je[sui]tismi Pars secunda : puritano-papismi seu [doc]trinæ jesuiticæ aliquot rationibus ab Ed[m.] Campiano comprehensæ et a Johanne [Du]ræo defensæ Confutatio;* Londres, 1584, in-[8°]; — deux *Discours* adressés à la reine Élisa[beth] et quelques *sermons*. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Chalmers, *[Ge]neral Biographical Dictionary*. — Chauffepié, *Dict[ion]naire Historique*.

* **HUMPHREYS** (*David*), poëte améric[ain], né en 1753 dans le Connecticut, et mort [le] 21 février 1818, à Newhaven. Élevé au co[llége] d'Yale, il s'engagea sous les drapeaux de l'ar[mée] indépendante, et entra, en 1780, avec le rang [de] colonel, dans l'état-major de Washington. [Sous] la protection de ce dernier, qui l'honorait d'[une] sincère amitié, il fut envoyé, en 1780, en q[ualité] de secrétaire de légation à Liverpool, revin[t en] 1786 siéger à la législature du Connecticu[t], fut le premier ambassadeur de son pays a[ccré]dité en Portugal, où il résida six ans (1792-17[98]); à cette dernière date, il alla remplir le m[ême] poste à la cour d'Espagne, et, depuis son re[tour] (1802), s'occupa de l'importation des laines [des] mérinos. En 1812 il commanda pour la dern[ière] fois la milice du Connecticut. On a de lui [de] nombreuses pièces de vers, qui forment un v[o]lume publié en 1804, et où l'on remarque : *O[de] à Mont Vernon; Adress to the armies of t[he]*

United-States (1782); *On the Happiness of America* (1785); *Death of general Washington* (1800), et une version poétique de *La Veuve du Malabar* de Lemierre. P. L—Y.

Everest, *Poets of Connecticut.* —*The Cyclopedia of american Literature*, t. I.

HUNALD ou **HUNOLD**, duc d'Aquitaine, né vers 705, mort en 774. Son père Eudes avait réclamé les secours de Charles Martel contre les Sarrasins. Le prince franc fit payer par une sorte de dépendance la protection qu'il accorda à l'Aquitaine. Eudes supporta assez patiemment la suzeraineté de Charles; mais Hunald se révolta à l'idée de reconnaître une suprématie quelconque. S'étant mis, à la mort de son père (735), en possession de l'Aquitaine, il ajouta bientôt après à ses États une grande partie de la Vasconie échue à Atton, son frère, et conçut le hardi projet de briser par une résistance ouverte le traité humiliant qui asservissait ses États au *roi de France*, à ce prince dont les chefs aquitains mièrent la souveraineté jusque sous la troisième race, apposant au bas de leurs chartes la formule bien connue: *Rege terreno deficiente, Christo regnante.* Au printemps de 736, Charles Martel, dont une première sommation adressée à Hunald était restée sans réponse, passa la Loire, entra en Aquitaine et s'avança jusqu'aux bords de la Garonne. Y eut-il un avantage décisif dans la lutte entre les deux chefs, et qui l'obtint ? C'est ce que les chroniques ne nous apprennent pas; on voit seulement que Charles trouva Hunald beaucoup plus aguerri et beaucoup plus habile qu'il ne le pensait, et que la confirmation définitive de l'hommage établi par le père ne fut, de la part de ce prince, qu'une feinte pour gagner du temps. C'est ce que paraît dire une chronique citée par M. Fauriel : « Eudon étant mort, Charles prit les armes contre ses fils et leur fit beaucoup de mal; mais la lutte ayant ses vicissitudes et beaucoup d'hommes ayant été tués de part et d'autre, les deux partis conclurent une alliance qui ne devait pas durer longtemps. » Quoi qu'il en soit, Hunald demeura paisible possesseur de ses États, sous la condition de reconnaître la suzeraineté de Charles Martel et de ses deux fils, Carloman et Pépin. Il est probable qu'Atton, qui cherchait dans Charles Martel un appui contre son frère, se rendit, lors des négociations, coupable de quelque trahison; car on le voit quelque temps après mis en prison par ordre d'Hunald, et il faut remarquer ce fait, parce qu'il présage et explique la lutte qui s'éleva entre les deux frères en 745. Atton ne subit qu'une courte captivité, et reprit bientôt une certaine part au gouvernement de l'Aquitaine. A la mort de Charles Martel, arrivée en 742, Hunald envoya des députés à Odilon, duc de Bavière, et ces deux princes, refusant obéissance à Pépin et Carloman, conclurent une alliance offensive et défensive, et convinrent qu'aussitôt que l'un d'eux serait attaqué par les fils de Charles Martel, l'autre se mettrait immédiatement en marche pour le défendre ou faire une diversion vigoureuse en sa faveur. Les deux frères réunirent en effet leurs armes, passèrent la Loire à Orléans, entrèrent sur le territoire des Aquitains, et se dirigèrent sur Bourges; mais ils se contentèrent d'en brûler les faubourgs, la ville étant trop forte pour eux; et, marchant droit à l'ouest, ils poussèrent jusqu'à *Lukes*, aujourd'hui Loches-sur-Indre. Un chroniqueur franc s'extasie, en racontant le siége de cette ville, sur la bénignité des vainqueurs qui épargnèrent miséricordieusement, dit-il, tous les habitants, se contentant de raser la ville, d'y faire butin de tout, et de réduire en servitude la garnison et la population tout entière. Pendant que Pépin et Carloman se livraient ainsi à la dévastion du pays de leur ennemi, une révolte éclatait contre eux au delà du Rhin. Les Alemanes ou Souabes avaient pris les armes à l'instigation d'Odilon, et revendiquaient leur indépendance. Les princes francs, quittant en toute hâte l'Aquitaine, gagnèrent à grandes journées les bords du Danube. Ils eurent bientôt réduit les révoltés à l'obéissance. L'année suivante, ce fut Odilon lui-même qui prit les armes, tandis que Hunald, sûr de l'impunité, tombait comme la foudre sur Orléans et sur Chartres. Il pilla et incendia cette dernière ville, sans laisser debout ni maison, ni couvent, ni église, pas même la cathédrale placée sous l'invocation de la Vierge, et reprit ensuite le chemin de son pays sans le moindre obstacle. Mais les Bavarois et les Saxons furent défaits, et les princes francs reparurent en 745 à la tête d'une nouvelle armée sur les bords de la Loire. Rien ne pouvait sauver l'Aquitaine, et Hunald lui-même se voyait sur le point de tomber entre les mains des vainqueurs, lorsqu'il imagina un expédient qui le tira d'affaire sans compromettre sa dignité et sans porter atteinte aux ressources guerrières dont ses États pouvaient avoir besoin plus tard. Il imagina de se retirer dans un cloître et de céder son pouvoir à son fils Waifre, que les princes francs crurent dominer facilement, tandis qu'Hunald, de son côté, fondait sur lui les plus grandes espérances. Il ne lui suffisait pas d'abdiquer pour assurer le trône au jeune prince; Atton avait une certaine part dans le gouvernement de l'Aquitaine, et il était à craindre qu'il ne lui disputât l'autorité. Hunald l'attira à Bordeaux, et dès qu'il l'eut en son pouvoir, il lui fit crever les yeux et l'enferma dans une prison d'où il ne devait plus sortir.

Le chef aquitain ayant ainsi aplani de son mieux la carrière de son fils, lui fit ses adieux, prit congé de sa femme, et alla revêtir l'habit de moine dans le monastère de l'île de Ré, où son père avait son tombeau. Près de vingt-cinq ans, il sommeilla dans le cloître; et Pépin put, après avoir assassiné Waifre, mourir tranquille (768), en pensant que son successeur n'aurait rien à redouter d'un

vieux moine. Il se trompait; Hunald jeta le froc, déserta son monastère, reprit le titre de duc, et s'élança à l'aventure dans l'Aquitaine pour en chasser les garnisons et les officiers de Pépin (769). Il rassembla autour de lui tous les mécontents, profita habilement des troubles qui avaient suivi la mort du chef de la dynastie carlovingienne, s'ouvrit des intelligences jusque dans la Vasconie, et fut au moment de parler en maître à Charlemagne. Mais celui-ci parvint, par une manœuvre habile, à l'envelopper entre la Dordogne et la Garonne. Hunald gagna alors la Vasconie, puis, abandonné de son armée, il fut forcé de se réfugier chez Loup, duc de Gascogne, qui, n'osant résister aux ordres de Charlemagne, lui livra le fugitif.

Hunald, conduit en Austrasie, s'échappa deux ans après, et gagna la frontière des Alpes et de là Rome. Certains auteurs prétendent que Charlemagne lui permit de se rendre en Italie pour y rester sous la surveillance du pape Étienne II. Arrivé à Rome, Hunald se présenta au souverain pontife, et fit entre ses mains le serment ou le vœu formel de ne jamais s'éloigner du tombeau des deux apôtres. Il en devait être de ce vœu comme de tous les traités qui lui avaient été imposés jusque-là : Didier, roi des Lombards, l'appela auprès de lui, pensant qu'il pourrait tirer bon parti de son expérience et de sa renommée dans sa lutte contre Charlemagne. Hunald s'enfuit aussitôt de Rome, et soutint avec son nouvel ami le siége que le roi Franc vint mettre devant Pavie en 774. Il y mourut la même année, écrasé sous des pierres. Une tour, en s'écroulant, l'ensevelit-elle sous ses ruines, ou bien fut-il lapidé par les habitants qu'il exhortait à ne pas capituler? L'expression du chroniqueur (*sicut meruit, lapidibus dignam morte vitam finivit*) est obscure et ne nous permet pas de décider cette question.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Chronicon Moissiacensis Cœnobii*. — Frédégaire, *Continuat.*. — Adon, *Chron.* — Adrien de Valois, *Res Francicæ*, l. XXV. — *Histoire générale du Languedoc*, l. VIII. — Éginhard. *Vitæ Caroli Magni Annales*. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*.

HUNAULD (*Pierre*), médecin français, était d'Angers, où il exerça et enseigna la médecine à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. On a de lui : *Discours physique sur les Propriétés de la Sauge et sur le reste des plantes aromatiques, dans lequel par occasion on traite de la dissolution des corps et de la digestion des aliments dans l'estomac*; Paris, 1698, in-12; — *Dissertation sur les fièvres malignes qui règnent dans les saisons de l'été et de l'automne, et en particulier sur celles de l'année* 1710; Angers, 1710, in-12; — *Entretiens sur la Rage et ses remèdes, où, par occasion, on propose un nouveau système de la sanguification et de quelques autres matières importantes à l'art de guérir*; Château-Gontier, 1714, 1719, in-12; — *Projet d'un nouveau Cours de Médecine*; Château-Gontier, 1718, in-12.

Un autre *Pierre* Hunauld, aussi médecin à Angers, a publié : *Dissertation sur les Vapeurs et les Pertes de Sang*; Angers, 1756, in-12.

J. V.

Biogr. Médicale. — Quérard, *la France Littéraire*.

HUNAULD (*François-Joseph*), anatomiste français, né à Châteaubriant (Bretagne), le 24 février 1701, mort à Paris, le 15 décembre 1742. Fils de René Hunauld, médecin de Saint-Malo, il appartenait à une famille dont tous les membres s'étaient consacrés à l'art de guérir. Il embrassa la même carrière, commença ses études à Angers, et se fit recevoir maître ès arts. A dix-huit ans il vint à Paris, et trois ans après il prit le grade de docteur à Reims. De retour à Paris, il se livra aux travaux anatomiques, et s'attacha particulièrement à Winslow et à Duverney, qui le firent entrer à l'Académie des Sciences en 1724, d'abord en qualité de chimiste adjoint, seule place alors vacante, puis comme anatomiste en 1728. A la mort de Duverney, en 1730, Hunauld le remplaça dans la chaire d'anatomie au Jardin du Roi. Il s'appliqua dès lors à l'exercice de sa profession. Devenu médecin du duc depuis maréchal de Richelieu, il l'accompagna dans son ambassade à Vienne (1725-1729), voyagea ensuite en Angleterre, où il fut nommé membre de la Société Royale et en Hollande, où il se lia avec Boërhaave. « Quoiqu'il éprouvât dans sa jeunesse une grande répugnance pour les dissections, dit la *Biographie Médicale*, il parvint à la surmonter et à se faire parmi les anatomistes une réputation que le temps n'a pas tout à fait détruite, en la restreignant néanmoins beaucoup. L'ostéologie fut la partie à laquelle il s'appliqua de préférence, et malgré les progrès qu'a faits la céphalogénie entre les mains des modernes, on citera toujours avec éloge ses recherches sur les os du crâne de l'homme. On lui doit aussi la description de quelques cas intéressants de monstruosité, entre autres celui d'un hydrocéphale dont la surface du cerveau ne présentait aucune trace de circonvolutions. » De plus on cite de lui : *Discours sur les Fièvres qui ont régné les années dernières*; Paris, 1696, in-12; — *Le Chirurgien Médecin, ou lettres contre les chirurgiens qui exercent la médecine*; Paris, 1726, in-12; — *Dissertation en forme de lettres, au sujet des ouvrages de l'auteur du livre sur les maladies des os*; Paris, 1726, in-12 : c'est une brochure anonyme contre J.-L. Petit, qui y est accusé de plagiat; — *Nouveau Traité de Physique, sur toute la nature*; Paris, 1742, 2 vol. in-12. Hunauld a donné dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* les articles suivants : *Recherches anatomiques sur les Os du Crâne de l'Homme*; 1730; — *Examen de quelques parties d'un singe*; 1735; — *Mémoire dans lequel on examine si l'huile d'olive est un spécifique contre la morsure*

des vipères (avec Geoffroy); 1737; — *Recherches sur les Causes de la structure singulière qu'on rencontre quelquefois dans différentes parties du corps humain*; 1740. Les *Philosophical Transactions* contiennent de lui des *Réflexions sur l'Opération d'une Fistule lacrymale*. J. V.

Biographie Médicale. — Quérard, *La France Littéraire*.

HUND (*Wiguléé*), généalogiste allemand, né en 1514, mort le 18 février 1588. Il était de la famille des comtes Hund de Lauterbach. En 1530 il se rendit à l'université d'Ingolstadt, où il suivit divers cours sous la conduite de J. Agricola. [illegible] ans après il partit pour Bologne. En 1537 il fut professeur de droit à Ingolstadt, et en 1540 conseiller aulique à Munich. Après avoir occupé [illegible] emplois dans la judicature, il fut enfin nommé président du conseil intime de Bavière. On a de lui : *Bayerisches Stammbuch* (Livre des Généalogies bavaroises); Ingolstadt, 1581, 2 vol. in-fol.; le premier volume fut réimprimé à Munich en 1598; il contient des notices sur les familles bavaroises éteintes à l'époque de la publication; le second renferme la généalogie de celles qui existaient encore alors. Un troisième volume est resté en manuscrit; il se trouve à la Bibliothèque royale de Munich; on y trouve une biographie de Hund; — *Metropolis Salisburgensis continens primordia christianæ religionis per Bojariam et loca quædam vicina*; Ingolstadt, 1582, in-fol.; Munich, 1620, in-fol., avec des adjonctions de Gewold; Ratisbonne, 1719, 3 vol. in-fol.; cette dernière édition est incorrecte; — *Fürstlich-pfalzische bairische Genealogie nebst andern zur bairischen Geschichte gehörigen Sachen* (Généalogie des Princes palatins et bavarois ainsi que d'autres choses concernant l'histoire du Palatinat et de la Bavière); Augsbourg, 1632, in-fol. — Hund a encore laissé en manuscrit : *Genealogie der Herzoge in Baiern* (Généalogie des Ducs de Bavière), et *Geographisch-politische Beschreibung von Baiern* (Description historique et politique de la Bavière). E. G.

[illegible], *Baier-Gelehrten-Lexikon*. — J. Tob. Köhler, *[illegible] Schriften W. Hunds*; Gœttingue, 1780, in-4°. [illegible], *Histor. Bibliothek*, t. II. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie*.

HUNDEIKER (*Jean-Pierre*), pédagogue allemand, né au village de Grand-Laffert, dans la principauté de Hildesheim, le 29 novembre 1751, mort le 2 février 1836. Destiné au commerce par son père, qui était mercier, il s'instruisit néanmoins de son mieux. Il fut ainsi conduit à rechercher les meilleures méthodes d'éducation, et à trouver lui-même des moyens rapides d'enseigner aux enfants la lecture et l'écriture. A la mort de son père, en 1775, il organisa, tout en continuant son commerce dans le village natal, une école de connaissances utiles pour les adultes, et enseigna d'après ses propres méthodes celle qui existait déjà pour les enfants. En 1788, il se rendit en Hollande dans l'intérêt de son commerce. Ses affaires ayant cessé de prospérer, il reprit des élèves. Il lui en vint de plusieurs endroits, de Hildesheim et de Brunswick, et le souverain de ce pays l'encouragea dans ses efforts. Aidé par ce prince, Hundeiker put établir une institution dans le château de Vechelde. Il en fut expulsé, après la campagne de 1813, par le prince Guillaume-Frédéric, revenu dans ses États. Après d'inutiles réclamations, Hundeiker alla se retirer auprès d'un de ses beaux-fils dans les environs de Dresde, où il mourut. Entre autres ouvrages. On a de lui : *Chants pour l'Enfance*; — *Abécédaire*. V. R.

Henke, *Eusébie*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

HUNDESHAGEN (*Jean-Chrétien*), naturaliste allemand, né à Hanau, le 10 août 1783, mort à Giessen, le 10 février 1834. Professeur d'économie forestière à Tubingue en 1821, il devint en 1824 directeur de l'école forestière de Giessen. On a de lui : *Methodologie und Grundriss der Forstwissenschaft* (Méthodologie et éléments de la Science Forestière); Tubingue, 1819; — *Encyklopædie der Forstwissenschaften* (Encyclopédie des Sciences Forestières); Tubingue, 1821, 2 vol.; 3e édition en 3 vol. 1835-1840; vol. 1 et 2; 4e édit., 1842-1843; — *Lehrbuch der Forst und landwirthschaftlichen Naturkunde* (Traité scientifique de l'Économie forestière et rurale); Tubingue, 1827-1840, 4 vol.; — *Die Anatomie, de Chemismus und die Physiologie der Pflanzen* (Anatomie, chimie et physiologie des Plantes); Tubingue, 1829; — *Die Forstschætzung auf neuen wissenschaftlichen Grundlagen* (La Taxation des Forêts d'après de nouveaux principes scientifiques); Tubingue, 1826, 2 vol.; — *Beitræge zur gesammten Forstwissenschaft* (Documents pour servir à l'étude de la Science Forestière); Tubingue, 1824-1829, 2 vol., ouvrage continué par Klanprecht.

Son fils *Charles Bernard*, né le 30 janvier 1810, à Friedewald, près Hersfeld, professeur de théologie à Heidelberg depuis 1847, a publié entre autres : *Der deutsche Protestantismus, seine Vergangenheit und seine heutigen Lebensfragen* (Le Protestantisme allemand, son passé et son présent); Francfort, 1816; 3e édition, 1849; — *Ueber die Natur und die geschichtliche Entwiekelung der Humanitætsidee* (De la Nature et du développement historique de l'Idée de l'Humanité); Heidelberg, 1852. R. L.

Conv.-Lex.

*HUNDORN (*André*), professeur allemand, né à Breslau, vivait vers la fin du quinzième siècle; il enseigna à Erfurt les belles-lettres, et fit imprimer en cette ville en 1494 un *Nova Ars epistolandi*, in-4°. G. B.

Hain, *Repertorium Bibliographicum*, t. II, P. I, p. 113.

HUNDT (*Magnus*), naturaliste et philosophe allemand, né à Magdebourg, en 1449, mort à Meissen, en 1519. Il enseigna la physique à l'u-

niversité de Leipzig, et devint recteur de cette école. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous ne citerons qu'un seul, curieux au point de vue de l'histoire de la médecine, parce qu'il est un des premiers dans lesquels se trouvent des dessins anatomiques : *Anthropologium de hominis dignitate, natura et proprietatibus, de elementis, partibus et membris humani corporis, de juramentis, nocumentis, accidentibus, vitiis, remediis et physionomia ipsorum, de excrementis et exeuntibus, de spiritu humano ejusque natura, partibus et operibus, de anima humana et ipsius appendiciis*; Leipzig, 1501, in-4°. Platner, dans son opuscule *De Magno Hundt, tabularum anatomicarum, ut videtur, auctore*, Leipzig, 1734, in-4°, appelle Hundt « l'inventeur des dessins anatomiques », car les ouvrages de Ketham (*Fasciculus Medicinæ*; Venise, 1495, in-folio) et de Peiligk (*Compendium Philosophiæ naturalis*; Leipzig, 1499), qui en contenaient déjà, avaient passé presque inaperçus. Dr L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

HUNE (*André-Christophe-Albert*), publiciste allemand, né à Gœttingue, le 4 mai 1777, mort le 31 décembre 1835. Après avoir suivi les cours de l'université de sa ville natale et rempli les fonctions de précepteur particulier, il étudia la théologie, puis revint à l'enseignement privé. De 1804 à 1814 il fut gouverneur des fils de Derental, premier maréchal de la cour. Nommé capitaine de la landsturm lors de la guerre de 1812, il rendit beaucoup de services dans cette position. En 1814 il fut pendant un an gouverneur d'un des princes de la famille royale. Puis il devint secrétaire du général bavarois Lamotte. A son retour dans sa ville natale, il se livra uniquement à l'étude des sciences et des lettres. En même temps il écrivit dans les journaux et recueils périodiques de l'Allemagne. En dernier lieu il avait été nommé conservateur de la Bibliothèque royale de Hanovre. Outre ses nombreux articles publiés dans les journaux, on a de lui : *Petite Histoire du Hanovre*; — *Esquisse historique et philosophique du Commerce des Esclaves nègres*, etc., *depuis son origine jusqu'en* 1820, t. I. V. R.

Conversät.-Lex. der Gegenwart.

HUNÉRIC (Ὀνώριχος), second roi des Vandales en Afrique, fils et successeur de Genséric, régna de 477 à 484. Il était encore enfant lorsque son père le donna en otage à l'empereur Valentinien, en 435; mais celui-ci renvoya bientôt le jeune prince. Il épousa Eudocie, fille de Valentinien, alors prisonnière en Afrique. Il succéda à son père dans un âge avancé, et n'hérita d'aucune de ses grandes qualités. Avide, cruel et lâche, il ne fut redoutable que pour sa famille et ses sujets. Comme, d'après une loi de Genséric, la couronne devait passer au prince le plus âgé de la famille royale, Hunéric, désirant laisser le trône à ses enfants, fit tuer son frère Théodoric. Il cessa d'entretenir les flottes qui, sous Genséric, portaient la terreur sur les rivages de l'empire romain, et laissa les Maures s'établir sur le territoire des Vandales. Il persécuta les catholiques. Ce fut en vain que son allié, l'empereur Zénon, à la prière du pape Félix, lui envoya un ambassadeur pour demander quelque adoucissement à la persécution. Hunéric, loin de rien accorder, fit border d'échafauds, de chevalets et de bourreaux les rues par où devait passer Vranius, le député romain. Il mourut peu après de la même maladie qu'un autre célèbre persécuteur, Galerius. Y.

Procope, *Bell. Vand.*, I, 5, 8. — Victor Vitensis, dans Ruinart, *Historia Persecutionis Vandalicæ*. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*.

HUNIADE ou **HUNYADE** (*Jean*-Corvin), voïvode de Transylvanie, né vers 1400, mort le 10 septembre 1456. La première partie de sa vie fut obscure, et a donné lieu à des légendes. On s'accorde généralement à le faire naître en Valachie. Son père était, dit-on, un boïard nommé Butho ou Bushi, et sa mère, Élisabeth Morsinay, appartenait à la famille impériale des Paléologues. Une tradition encore plus incertaine, et fondée sur la ressemblance des noms, fait remonter la race d'Huniade Corvin aux Corvinus romains. D'après une troisième version, Sigismond, roi de Hongrie et ensuite empereur d'Allemagne, dans une campagne qu'il fit contre les Turcs sur les frontières de la Valachie en 1392, connut Élisabeth Morsinay. L'ayant rendue mère, il lui laissa un anneau d'or et un écrit qui devaient servir de signes de reconnaissance à l'enfant auprès de son père. Élisabeth épousa le boïard valaque Bushi, qui la laissa bientôt veuve. Un jour que l'enfant jouait avec son anneau sur les genoux de sa mère, un corbeau (*corvus*) le lui enleva. L'oiseau fut abattu par un beau-frère d'Élisabeth, et le jeune Jean reçut le nom de *Corvin* (Corvinus). Quelques années après Jean Corvin alla présenter à Sigismond l'anneau et l'écrit laissés à sa mère, et fut comblé par ce prince d'honneurs et de richesses. Il reçut le château d'Huniadi avec soixante villages, et ajouta à son nom celui de son nouveau domaine. Ce récit, qui a tous les caractères d'une légende, est dénué de preuves historiques; il paraît avoir été inventé pour expliquer les deux noms du voïvode transylvain. Les Huniades avaient dans leurs armes un corbeau tenant à son bec un anneau d'or, et de là sans doute leur vint le surnom de *Corvinus*. Une grave difficulté chronologique s'oppose à ce que Huniade soit le fils de Sigismond. L'époque de la liaison supposée de ce prince avec Élisabeth précéda de sept ou huit ans la naissance d'Huniade, et si pour éluder la difficulté on rapporte cette liaison à l'année 1399, on se trouve dans un nouvel embarras. Sigismond était alors prisonnier au château de Ziklos, et on ne peut pas lui supposer une in-

trigue amoureuse en Valachie. Chalcondyle et Ducas nous fournissent sur Jean Huniade des récits aussi peu authentiques, et qui ne servent pas à dissiper l'obscurité qui couvre sa naissance et la plus grande partie de sa vie. Son histoire ne commence qu'à la mort de l'empereur Albert II, au mois d'octobre 1439. Albert laissait sa femme Élisabeth enceinte, et le royaume de Hongrie se trouvait sans souverain. Quoique la reine eût accouché d'un enfant qu'on appela Ladislas, beaucoup de Hongrois, redoutant les dangers d'une longue minorité, appelèrent au trône Vladislas III, roi de Pologne. Huniade, qui s'était acquis une grande réputation militaire au service de Sigismond et d'Albert, se déclara pour ce parti, et le fit triompher. Il fut le plus vaillant lieutenant de Vladislas. En 1440 il harcela l'armée d'Amurat, qui assiégeait Belgrade et la força à la retraite. Il alla ensuite au secours d'Hermannstadt pressée par Mezid-Bei, général d'Amurat, battit complétement les Turcs et les rejeta au delà du Danube. Vladislas le récompensa de cette victoire par la dignité de voïvode de Transylvanie. Irrité des succès du héros que les Turcs appelaient *Yanko*, Amurat envoya contre lui, en 1442, une armée de 80,000 hommes. Huniade marcha à leur rencontre avec 15,000 hommes, et les mit en déroute à Vasag. L'année suivante fut l'époque la plus brillante de la vie d'Huniade. Dans une campagne qui dura cinq mois, et que les Hongrois appellent longue à cause de ses exploits, il remporta cinq victoires et prit cinq villes. La principale de ces rencontres eut lieu à Nissa. Les Hongrois franchirent, au cœur de l'hiver, les défilés des Balkans et menacèrent Andrinople. Amurat envoya une ambassade à Huniade, et une trêve de dix ans fut conclue à Szegedin, le 12 juillet 1444. La trêve, solennellement jurée, fut violée moins d'un mois après par Vladislas, malgré les représentations de Huniade. Une éclatante défaite suivit ce parjure. L'armée chrétienne fut accablée dans la plaine de Varna, le 10 novembre 1444. Vladislas y périt et Huniade s'enfuit. Les Hongrois le choisirent pour gouverneur général pendant la minorité de Ladislas le Posthume. Il exerça le pouvoir suprême jusqu'en 1453, et en fit un vigoureux usage. Si dans sa terrible lutte contre les Turcs il essuya des revers aussi éclatants que ses victoires, il ne se découragea jamais, revint obstinément à la charge, et partagea avec Scanderbeg la gloire d'avoir contenu l'invasion musulmane dans la péninsule hellénique. Profitant du moment où les exploits du héros albanais retenaient Amurat loin du Danube, il traversa ce fleuve avec 24,000 hommes, et envahit la Servie. Amurat lui proposa une trêve qu'il refusa, et le 17 octobre 1448 commença la bataille de Kossova. Elle dura trois jours, et se termina par la destruction presque complète des Hongrois qui furent accablés par la supériorité du nombre. Huniade parvint à regagner la Hongrie à travers les forêts de la Servie et de la Transylvanie. Une diversion de Scanderberg sauva la Hongrie des suites de la défaite de Kossova; mais ce pays se trouva hors d'état de rien entreprendre de plusieurs années. La majorité de Ladislas et l'ascendant que prit sur ce prince le comte Ulric de Cilly, ennemi personnel de Huniade, forcèrent le voïvode de Transylvanie à l'inaction. Pendant ce temps les Turcs s'emparèrent de Constantinople, et détruisirent les derniers restes de la puissance grecque. Le sultan Mahomet II vint ensuite avec 150,000 hommes et 300 pièces de canon mettre le siége devant Belgrade, que défendait Michel Szilagyi, beau-frère d'Huniade. Le voïvode, rassemblant à la hâte une armée composée d'hommes de tous états, bourgeois, paysans, étudiants, moines mendiants, armés de pieux, de frondes, de faux, accourut au secours de Belgrade. Il était accompagné du légat pontifical Capistrano et de plusieurs franciscains dont les discours électrisaient ces bandes indisciplinées, mal armées, mais pleines d'une ardeur religieuse. Le 14 juillet 1456 Huniade dispersa la flottille turque du Danube, et le 21 les Hongrois, ayant en tête Capistrano, repoussèrent les Turcs et pénétrèrent dans leur camp. Mahomet leva précipitamment le siége et abandonna toute son artillerie. Huniade ne survécut que peu de jours à son triomphe, et mourut des suites des blessures reçues à ce siége. Jean Huniade fut un des plus grands capitaines de son temps. Vivant à une époque et dans un pays peu civilisés, il eut toutes les qualités des anciens chefs barbares, la ruse, la patience, l'audace, mais il en eut aussi les défauts, et l'on signale dans sa vie plusieurs traits de cruauté. Il laissa deux fils : *Ladislas*, qui eut la tête tranchée pour avoir tué le comte de Cilly, et *Matthias*, qui fut élu roi de Hongrie après la mort de Ladislas le Posthume. Z.

Chalcondyle, l. V-VII. — Ducas, l. XXX-XLIV. — Bonfinius, *Dec.* III, 4-18. — Callimachus, *De Clade Varnensi.* — G.-B. Barberio, *Vita Capistriani.* — Bayer, *Dissertatio de Joannis Huniadis Ortu et Nativitate.* — Chauffepié, *Nouveau Diction. Historique.* — Schwantner, *Scriptores Rerum Hungaricarum veteres ac genuini.* — Pray, *Annales Regum Hungariæ, ab ann. c. 997 ad ann. 1564.* — Engel, *Histoire du Royaume de Hongrie*, l. III. — Mallath, *Histoire des Magyares.* — Chassin, *La Hongrie, son génie et sa mission.*

HUNNIUS (*Gille*), théologien protestant allemand, né à Winnenden, dans le Wurtemberg, le 21 décembre 1550, mort le 4 avril 1603. Ses parents, qui étaient sans fortune, firent de grands sacrifices pour qu'il pût faire ses études de collége. En 1565 il se rendit à l'université de Tubingue, où il se fit deux ans après recevoir maître en philosophie. Il s'appliqua ensuite pendant huit ans avec une grande ardeur à l'étude de la théologie. En 1574 il fut nommé diacre à Tubingue. Deux ans après il fut appelé à occuper une chaire de théologie à l'université de Marbourg. En 1592 il devint professeur de théologie à Wittemberg en même temps que prévôt à

l'église du château de cette ville. L'année suivante il fut envoyé en Silésie pour y hâter les progrès de la réforme. Après être devenu en 1595 surintendant général, il assista en 1601 au colloque de Ratisbonne, où il argumenta contre Gretser et Tanner. Hunnius soutint pendant toute sa vie des polémiques ardentes contre les catholiques, les calvinistes et contre tous ceux qui s'écartaient d'une ligne de la confession d'Augsbourg. Enfin, il fit constamment les plus grands efforts pour faire persécuter par son gouvernement ceux qu'il ne reconnaissait pas comme bons luthériens.

Hunnius laissa plusieurs fils. L'un, *Gille*, se fit remarquer par plusieurs ouvrages de théologie. L'autre, *Helcherich-Ulrich*, fut d'abord professeur de droit à Giessen, et ensuite à Marbourg. Plus tard il se fit catholique, et entra au service de plusieurs princes ecclésiastiques. Il est auteur de plus de cinquante ouvrages et dissertations juridiques (*voy.* Jugler, *Beyträge zur juristischen Biographie*, t. IV).

Les ouvrages de Hunnius n'ont plus guère d'intérêt aujourd'hui; les principaux sont: *Calvinus judaïzans;* Wittemberg, 1593, in-8°; écrit d'une violence extrême contre la personne et la doctrine de Calvin; Pareus (*voy.* ce nom) ayant répondu par son *Calvinus orthodoxus*, Hunnius fit paraître, en 1598, son *Anti-Paræus;* — *Anti-Gretserus;* Wittemberg, 1602 (*voy.* Baillet, *Jugements des Savants*, t. VI); — *Anti-Tamerus* (*voy.* Baillet, *Jugements des Savants*, t. VI); — *Josephus*, deux comédies publiées à Marbourg, en 1584 et 1586. Les œuvres latines de Hunnius ont été recueillies en cinq volumes in-folio; Wittemberg, 1607-1609. Le tome premier renferme les traités dogmatiques, le second les écrits polémiques, le troisième et le quatrième les ouvrages d'exégèse, le cinquième les thèses et harangues. Hunnius a encore publié de nombreux sermons, des ouvrages de piété ainsi que divers traités de controverse. E. G.

Adami, *Vitæ Theologorum.* — Freher, *Theatrum.* — Bayle, *Dictionnaire.* — Fristin, *Memor. Theologorum Wittemb*, t. I, p. 358. — *Programma in Æg. Hunnium;* Wittemberg, 1603, in-4°. — Gesner, *Leichenpredigt auf Hunnius.* — Hutter, *Threnologia de Vita Hunnii.* — Neumann, *Programma de Vita Hunnii;* Wittemberg, 1704, in-4°. — Erdmann, *Biogr. sämmtlicher Pröfeste in Wittenberg.* — Strieder, *Hessische Gelehrtengeschichte*, t. VI, p. 243, et t. IX, p. 391. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HUNT (*Thomas*), hébraïsant anglais, né en 1696, et mort à Oxford, le 31 octobre 1774. Il fit ses études à l'université d'Oxford à Hart-Halle, où il fut reçu maître ès arts en 1721. Il était un des quatre plus anciens agrégés de cette société, quand elle reçut une organisation régulière et prit le nom de Collége de Hertford. Hunt consacra ses connaissances philologiques à des travaux sur l'Ancien Testament. Il fut surtout d'un grand secours à Walton, pour la publication de la polyglotte de Londres. En 1738 il fut appelé à la chaire d'arabe fondée par le docteur Laud, et en 1747 il fut nommé professeur royal d'hébreu à Oxford. Il prit le grade de bachelier en théologie en 1743, et l'année suivante celui de docteur. Il était membre de la Société des Antiquaires et de la Société Royale de Londres, dans laquelle il fut reçu en 1740. Hunt était un homme timide, d'une modestie poussée à l'excès, livré tout entier à l'étude, et craignant beaucoup de se produire au dehors. On a de lui : *De Benedictione patriarchæ Jacobi;* Oxford., 1728, in-4°, tiré seulement à cent exemplaires; — *De Antiquitate, Elegantia et Utilitate Linguæ Arabicæ;* Oxford., 1739, in-4°. C'est le discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire d'arabe; — *De Usu Dialectorum Orientalium, ac præcipue Arabiæ in hebraico codice interpretando, Oratio;* Oxford., 1748, in-4° : discours d'ouverture de ses leçons d'hébreu; — *Observations on several Passages in the book of Proverbs, with two Sermons;* Oxford, in-4°, publiées l'année qui suivit sa mort par les soins de Kennikot; — une Notice sur la relation de l'Égypte d'Abd-Allatif, qu'il avait traduite, et dont il proposait la publication par souscription : ce projet ne reçut pas d'exécution; — un fragment de saint Hippolyte, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque Bodleyenne, dans la *Bibliotheca Biblica* de Parker, 1728, in-4°. En 1757 Hunt donna une édition des *Œuvres complètes* de Hooper, évêque de Bath, et en 1760, avec Costar, une nouvelle édition annotée de la *Historia Religionis Veterum Persarum*, de Thom. Hyde. M. N.

Rose, *New Biographical Dictionary.*

HUNT (*Henry*), homme politique anglais, né à Wittington, dans le Wiltshire, le 6 novembre 1773, mort le 15 février 1835. Son père était un riche fermier, et son éducation fut toute pratique, tout agricole. L'amour de l'indépendance et des plaisirs l'entraîna dans quelques écarts de jeunesse que le vieux fermier réprima sévèrement. On assure qu'après une scène violente Henry Hunt s'engagea à bord d'un négrier de Bristol. Cet engagement n'eut pas de suite; mais quelque temps après, son mariage avec la fille d'un aubergiste lui attira de nouveau la colère paternelle. A la mort de son père, en 1797, Hunt se trouva l'un des plus riches fermiers de l'Angleterre, et se donna tout entier aux soins qu'exigeaient ses vastes exploitations. Sa ferme était citée comme la mieux tenue du comté, et lorsqu'en 1801, sur la crainte qu'on eut d'une invasion française, tous les propriétaires durent fournir au lord-lieutenant un état de leur mobilier, celui de Henry Hunt portait 1,600 sacs de froment, 30 chevaux de trait, 30 bœufs et vaches, 4,200 moutons, etc. Le tout, estimé plus de 20,000 liv. st., fut mis par lui à la disposition du gouvernement en cas d'invasion; il s'engagea de plus à s'équiper avec trois de ses gens pour le service de la cavalerie. Cette offre pa-

triotique lui fit beaucoup d'honneur, et il fut nommé à l'un des principaux grades de la *yeomanry* ou milice provinciale. Mais, toujours emporté par sa mauvaise tête, il eut avec lord Bruce, commandant de ce corps, une querelle à raison de laquelle il fut condamné à 100 liv. st. d'amende et à six semaines d'emprisonnement. Il connut, en prison, Waddington, Clifford et autres radicaux, qui n'eurent pas de peine à entraîner dans leur parti cet esprit fougueux, aux sympathies populaires, à l'humeur ennemie de tout frein. Hunt n'était, en y entrant, qu'un mécontent, un meneur de localité ; il en sortit l'un des apôtres les plus fougueux de la réforme universelle. On le vit parcourir les villes et les comtés dans un équipage à la fois somptueux et bizarre, réunissant le peuple sur son passage, le haranguant, et faisant de la propagande politique avec le style et les allures d'un charlatan. Parmi les assemblées de ce genre qu'il provoqua de 1816 à 1819, on cite celles de Westminster, de Spafields et de Manchester. A la suite de cette dernière, qui fut dissipée par la force et où périrent un assez grand nombre de personnes, Hunt fut arrêté et condamné, le 15 mai 1820, après de longs débats et une défense remarquable présentée par lui-même, à deux ans et demi de prison, à 1,000 liv. st. d'amende, et à donner caution pour sa bonne conduite pendant cinq ans, à dater du jour de sa mise en liberté. Malgré la popularité dont il jouissait auprès des classes ouvrières, Hunt n'avait pu réussir à se faire nommer au parlement; ses candidatures réitérées et orageuses, en 1812 à Preston, où il exerçait alors l'état de brasseur, à Westminster en 1819, en 1826 à Ilchester, avaient constamment échoué. Il fut plus heureux en 1830, dans la première de ces localités, et sa victoire, aussi bruyante que l'avaient été ses défaites, fut regardée comme un des symptômes les plus remarquables du mouvement imprimé en Angleterre à l'opinion publique par la révolution française de juillet 1830. L'année précédente, aux élections de Westminster, il n'avait eu que 81 voix sur 15,000. Il fut encore nommé en 1831; mais le terme de cette session fut aussi celui de sa carrière parlementaire. Après un essai infructueux pour se faire réélire l'année suivante, il reprit le cours de ses prédications démagogiques, qu'il mêla d'une manière assez bizarre à l'exploitation de diverses industries. Il vendit d'abord, sous le nom de *Café radical*, des grains torréfiés, dans le but, disait-il, d'affranchir les contribuables des droits considérables imposés sur le café des Antilles et de l'Inde. On le vit ensuite, monté dans une calèche traînée par des chevaux blancs et couvert d'un chapeau de même couleur, qui lui avait fait donner le sobriquet de *White Hat*, débiter lui-même dans les rues de Londres un nouveau cirage dont il se disait l'inventeur, et dont l'annonce se lisait de près d'un quart de lieue, écrite en lettres gigantesques sur les murs de Black-Heath. Pendant une de ses tournées dans l'ouest de l'Angleterre, il fut pris d'un accès de paralysie pendant qu'il descendait de son phaéton, et mourut peu de temps après à Abersfort. [M. RATHERY, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Rose, *New General Biographical Dictionary*. — *Conv.-Lex.*

* **HUNT** (*Leigh*), poëte et littérateur anglais, né à Southgate (Middlesex), le 19 octobre 1784. Son père était un créole des Antilles, et sa mère une Américaine de Philadelphie. La révolution d'Amérique changea sa destinée. Son père, qui était avocat et ardent tory, défendit avec une telle hardiesse les droits de la métropole, qu'il fut forcé de s'enfuir en Angleterre. Il se fit ministre, et pendant quelque temps fut gouverneur d'un neveu du duc de Chandos, nommé Leigh. Le jeune Hunt, après d'excellentes études à Cambridge, travailla d'abord dans le cabinet d'un avocat, occupa ensuite une place de commis au ministère de la guerre, et la quitta pour devenir, en 1808, fondateur et co-propriétaire du journal hebdomadaire *Examiner*, qui encore aujourd'hui jouit en Angleterre d'une vogue méritée. Ses articles le rendirent très-populaire. Malheureusement son éducation n'avait pas développé chez lui l'esprit pratique des affaires, et de plus, à cette époque, le parti tory était tout-puissant. L'opinion indépendante et très-libérale du journal blessait vivement l'administration. Hunt était considéré comme un factieux, et l'attorney général avait constamment les yeux sur lui pour le prendre légalement en défaut. Un passage d'un article politique sur la régence proposée en 1810 en fournit l'occasion. Ce passage paraîtrait aujourd'hui très-doux et très-innocent. M. Hunt fut poursuivi, ainsi que le *Morning Chronicle*, qui avait reproduit l'article incriminé. Le directeur du *Chronicle*, jugé le premier, se défendit avec vigueur et esprit, et fut acquitté. La poursuite contre l'*Examiner* tomba naturellement à terre. Une autre occasion fut bientôt saisie. Quelques réflexions, sans caractère personnel, contre l'usage du fouet dans l'armée fournirent la seconde poursuite. Lord Brougham, alors simple avocat, fut chargé de la défense. Après avoir cité les opinions de généraux distingués qui réprouvaient l'usage du fouet comme dégradant et cruel, il soutint que la vraie question à décider pour le jury était si un Anglais avait le droit d'exprimer sa conviction et ses jugements sur des sujets d'intérêt public. Le jury prononça un acquittement. Mais M. Hunt ne fut pas aussi heureux à la troisième poursuite. Il avait eu l'imprudence de blesser un amour-propre de prince. Un journal fashionable ayant, en forme d'éloge, appelé le prince régent (depuis George IV) *un Adonis*, Hunt, dans un accès d'indignation contre la défection du prince à l'égard des whigs, ajouta « *de cinquante ans* ». La phrase parut grosse de sédition. L'accusation en fit ressortir l'extrême

danger, et le jury déclara Leigh Hunt et son frère John *coupables*. Chacun d'eux fut condamné à une amende de 500 liv. (12,500 fr.) et à un emprisonnement de deux ans. Des insinuations d'indulgence, et pour l'amende et pour la prison, furent faites aux deux frères, à condition que des attaques de ce genre ne se renouvelleraient plus, mais elles furent repoussées constamment. Sortis de prison, les MM. Hunt continuèrent à écrire comme auparavant et maintinrent la supériorité de leur journal dans la presse. Mais son éclat pâlit bientôt par suite de l'ascendant des tories. Sur l'invitation de ses amis Shelley et lord Byron, M. Hunt commença un nouveau journal, le *Libéral*, qui n'eut qu'une très-courte existence. La révolution de Juillet vint ranimer sa force et son influence. « Les *trois journées* de Paris, dit un Anglais, n'ont pas été une date seulement pour la France, elles ont commencé chez nous la chute de la puissance absolue du torysme. » Le séjour prolongé ou les fréquents voyages de Hunt en Italie lui fournirent l'occasion d'en approfondir la langue, les mœurs et le génie particulier. Ces études se réfléchissent dans le choix des sujets qu'il traita plus tard en prose et en vers. L'Italie colore son imagination anglaise. Son principal poëme, l'*Histoire de Rimini*, est un des plus beaux récits poétiques qui aient paru en anglais depuis l'époque de Dryden. Parmi les plus importantes de ses œuvres poétiques, nous citerons : son *Capitaine Épée et Capitaine Plume*; — le *Palfrey*; — les récits poétiques intitulés *Histoires en vers*, — et sa *Légende de Florence*, drame en cinq actes, qui a eu beaucoup de succès sur le théâtre de Covent-Garden, et qui est une des pièces favorites de la reine Victoria.

Parmi ses ouvrages en prose, nous devons mentionner avec éloges *Sir Ralph Esher*, roman, ou plutôt l'autobiographie supposée d'un gentilhomme de la cour de Charles II; — *Histoires des Poëtes italiens*, avec leurs vies critiques; — *Les Hommes, les Femmes et les Livres*, où il a réuni plusieurs articles insérés dans la *Revue d'Édimbourg* et autres feuilles périodiques; — *L'Indicateur*; — *Causeries de table*; — *Imagination et Fantaisie*; — *Esprit et Enjouement*, qui sont des essais critiques et choisis; — *Autobiographie*, en 3 volumes, qui renferme en outre le récit corrigé de ses relations avec lord Byron; — *La Religion du Cœur*, manuel de foi et de devoir, où l'auteur expose ses vues particulières sur ces sujets.

Leigh Hunt n'a point de rival comme traducteur de la poésie italienne. Dans la longue liste de ses traductions, nous pouvons citer l'*Aminta* du Tasse, et *Bacchus en Toscane* de Redi. Comme la plupart des écrivains, il a été exposé à beaucoup d'attaques, de faux jugements et de calomnies. Ses opinions politiques et religieuses en avaient fourni le prétexte ou la cause. Il parle de lui-même avec une noble franchise dans son autobiographie; on voit que les traits saillants de sa nature sont la droiture, la sensibilité, la reconnaissance et un vif intérêt pour le bien-être de ses semblables. Malgré l'étendue de ses travaux, il n'était pas arrivé à l'aisance pour ses vieux jours. En 1847, la reine, sur la proposition de lord John Russell, lui a accordé une pension viagère de 200 liv. (5,000 fr.). J. CHANUT.

Men of the Time.

* HUNT (*William Holman*), peintre anglais, né à Londres en 1827. C'est un des chefs éminents de cette école nouvelle qui s'est elle-même appelée *pré-raphaélite*, et dont le mérite a été longuement discuté. En 1846, M. Hunt exposa son premier tableau à l'Académie, et quatre ans après il était l'objet de l'attention générale. Ses premiers sujets, tirés de nouvelles et de poëmes, furent : *Le docteur Rochecliffe célébrant le service divin dans la maison de campagne de Jocelin Joliffe, à Woodstoock* (1847); — *La Fuite de Madeleine et Porphyre*, d'après la *Sainte Agnès* de Keats (1848); — *Rienzi jurant d'obtenir justice pour la mort de son jeune frère*, d'après Bulwer (1849). En 1850, M. Hunt, changeant de style, fit choix de sujets religieux et mystiques, qui commencèrent surtout sa réputation : c'était d'abord *Une Famille bretonne convertie cachant un apôtre chrétien contre la persécution des druides*, tableau qui fut suivi du symbolique *Pasteur mercenaire* en 1852. En 1851, il peignit dans un autre sentiment *Valentin enlevant Sylvie à Protée*; en 1853, *Claudio et Isabella*, et *Nos Plages anglaises*, belle étude des plaines d'Hastings. Trois de ces peintures furent vendues au prix de 50 et 60 livres à Liverpool et Birmingham. Le sens caché de sa *Lumière du Monde* et de son *Réveil de la Conscience* en 1854 fut expliqué dans deux lettres adressées au *Times* par M. Ruskin. En 1855, M. Hunt exposa à Paris *La Lumière du Monde*; *Moutons égarés*; *Claudio et Isabella*. Dans le premier de ces trois tableaux, M. Hunt montre le Christ une lanterne à la main, cherchant une âme éveillée dans l'univers qui dort. La tête du Christ, ornée d'une couronne d'or entremêlée d'épines, respire une mélancolie onctueuse, une tristesse pleine de pitié. Les détails sont d'un fini inimaginable, comme dans tous les tableaux de M. Hunt : on distingue jusqu'aux gouttes de rosée aux pointes des herbes qu'éclairent le reflet de la lanterne. A côté des minuties de détail, on trouve dans toutes les œuvres de M. Hunt une extrême variété de mouvement, une grande puissance d'expression. D'autre part, la couleur est négligée et la composition manque de charme; mais le faire est plus vigoureux que dans les toiles de l'école anglaise précédente. L. LOUVET.

Men of the Time. — *English Cyclopaedia* (*Biography*). — Th. Gautier, *Les Beaux-Arts en Europe*. — Delécluze, *Exposition universelle des Beaux-Arts*, dans le *Journal des Débats* des 6 et 30 août 1855. — Mérimée, *Exposition de Manchester*; dans le *Moniteur* du 9 juillet 1857.

HUNT (*William*), peintre anglais, naquit à No, en 1790. Il s'est distingué comme aquarelliste. Ses tableaux sont nombreux et recherchés.

Men of the Time.

HUNT (*Robert*), physicien anglais, né le 6 septembre 1807, à Devonport (comté de Devon). Après avoir été, pendant cinq ans, secrétaire de la Société Polytechnique de Cornouailles, il devint, sur la recommandation de sir H. de La Bèche, conservateur du Musée de Géologie de Londres, où il a fait dans ces derniers temps un cours de mécanique. On a de lui des ouvrages estimés sur diverses branches de la physique : *Researches on Light*; Londres, 1844 : tableau des phénomènes de la lumière, où l'auteur étudie plus spécialement l'action chimique exercée par les rayons solaires; — *Poetry of Science*; Londres, 1848; — *Panthea, or the spirit of nature*; 1849; — *Elementary Physics*; 1850; — *Manual of Photography*; 1854. M. Hunt a fait sur les sciences de nombreuses lectures publiques et inséré plusieurs mémoires dans le recueil de la *British Association*.

P. L—Y.

Men of the Time. — *Cyclopædia of Biography.*

HUNTER (*Robert*), écrivain anglais, mort le 31 mars 1734. Nommé, en 1708, lieutenant gouverneur de la Virginie, il fut pris par les Français dans la traversée et retenu prisonnier à Paris jusqu'à la fin de 1709. En 1710, il alla prendre le gouvernement de New-York, et y conduisit deux mille colons du Palatinat. En 1728 il devint gouverneur de la Jamaïque, où il mourut. On a de lui une *Lettre sur l'Enthousiasme*, qui a été attribuée à Swift et plus généralement au comte de Shaftesbury. On lui attribue une farce dramatique, intitulée *Androboros*. Z.

Baker, *Biographia Dramatica*. — Chalmers, *General Biog. Diction.*

HUNTER (*William*), médecin anglais, né le 2 mai 1718, à Kilbridge, dans le comté de Lanerk, en Écosse, mort à Londres, le 20 mars 1783. Son père, qui le destinait au ministère ecclésiastique, l'envoya à l'âge de quatorze ans étudier à l'université de Glascow. Hunter y passa cinq ans; puis, se sentant peu de goût pour la carrière sacrée, il accepta la proposition de Cullen, alla s'établir dans sa maison à Hamilton, et reçut de lui pendant trois ans des leçons de médecine. En 1741, il suivit à Édimbourg le cours de Monro. L'année d'après il se rendit à Londres, où le célèbre accoucheur Douglas le logea dans sa maison, le prit pour aide dans ses travaux anatomiques, lui confia l'éducation de ses enfants, et le fit nommer aide-chirurgien de l'hôpital de Saint-Georges. Douglas mourut en 1742. Hunter, devenu indépendant, communiqua à la Société Royale de Londres un mémoire *Sur la Structure et les Maladies des cartilages des Articulations* (imprimé dans les *Philosophical Transactions*, vol. LXII). Vers la même époque une société de chirurgiens de marine demanda à Samuel Sharp de leur faire des leçons. Au refus de Sharp, Hunter accepta la proposition, et s'acquitta de cet office avec un tel succès qu'on le pria d'ajouter à ses leçons un cours d'anatomie. Il le commença en 1746. L'année suivante il fut reçu membre de la corporation des chirurgiens, et peu de temps après il visita la France et la Hollande avec le fils de son ancien maître. Au retour de ce voyage, qui fut de courte durée, il reprit ses leçons. Il ne tarda pas à abandonner la chirurgie, et partagea tout son temps entre l'enseignement de l'anatomie et la pratique de l'accouchement. Il fut successivement nommé accoucheur de l'hôpital du Middlesex de la Maternité de Londres, et médecin extraordinaire de la reine en 1764. En 1750, il avait obtenu le titre de docteur à Glascow, et avait commencé à exercer la médecine. Sa clientèle devint bientôt si nombreuse qu'il fut obligé de se donner Hewson pour suppléant dans son cours et pour collaborateur. Cette association ne dura que jusqu'en 1770, époque où Hewson céda à un autre habile anatomiste, Cruickshank, la place de coadjuteur de Hunter. Celui-ci fut élu en 1767 membre de la Société Royale. L'année suivante il communiqua à ce corps savant un curieux mémoire sur des os trouvés près de l'Ohio en Amérique; il y démontrait principalement, d'après la structure des dents, que ces os appartenaient à quelque grand quadrupède, distinct de l'éléphant, auquel on les avait généralement attribués. Outre ce mémoire, publié dans le LVIIIe vol. des *Philosoph. Transactions*, il inséra dans les LXe et LXIe vol. de la même collection des remarques sur les os fossiles trouvés à Gibraltar, et une description du nylghau, espèce d'antilope des Indes. La Société des Antiquaires l'admit dans son sein, et à la fondation de l'Académie royale des Arts, il reçut dans cet établissement la chaire de professeur d'anatomie. L'Académie de Médecine et l'Académie des Sciences de Paris l'élurent pour associé étranger. Il acheva et publia à Londres, 1775, in-fol., une œuvre à laquelle il travaillait depuis près de trente ans, son *Anatomy of the human gravid Uterus*, en latin et en français, ouvrage illustré de 34 planches, représentant les objets de grandeur naturelle, avec beaucoup de vérité et de précision. Il avait commencé une description de ces figures anatomiques; il n'eut pas le temps de l'achever, et laissa ce soin à son neveu le docteur Matthew Baillie, qui le publia sous ce titre : *Anatomical Description of the gravid Uterus and its contents*; Londres, 1783, in-8°. En 1781, il succéda au docteur J. Fothergill comme président du Collége des Médecins. Sa pratique étendue et son économie lui avaient permis d'amasser une fortune considérable. Il résolut d'en consacrer une partie à l'établissement d'une école d'anatomie. L'achat du terrain, la construction de l'amphithéâtre d'anatomie et du Muséum se firent à ses frais. Il acquit une riche collection de prépara-

tions anatomiques, des fossiles et d'autres objets d'histoire naturelle, des livres grecs et latins, un cabinet d'anciennes médailles, pour lequel il ne dépensa pas moins de 20,000 l. s. Il eut la satisfaction de voir ses trésors numismatiques révélés au public par son ami le docteur Combe, dans un livre intitulé : *Nummorum veterum Populorum et Urbium qui in Museo Gulielmi Hunter asservantur Descriptio figuris illustrata ;* 1783, in-4°. Tourmenté depuis longtemps de la goutte, Hunter continua jusqu'à la fin les travaux de sa profession. On rapporte qu'il mourut avec la plus grande tranquillité. « Si j'avais assez de force pour tenir une plume, disait-il, j'écrirais combien il est aisé et doux de mourir. » Hunter dut son succès au moins autant à ses excellentes manières qu'à son talent. Il possédait un savoir étendu, mais il n'avait ni le génie original, ni la puissance d'investigation de son frère. Cependant on trouve dans ses écrits quelques observations neuves. Il avait pensé que les vaisseaux lymphatiques absorbent à toutes les surfaces, et sont essentiellement les organes de l'absorption ; que les veines, par conséquent, sont étrangères à cette fonction. Il dut donc chercher à prouver qu'il existe des vaisseaux lymphatiques dans toutes les parties du corps où une absorption peut se faire. Ce fait n'était pas encore bien connu ; Hunter l'établit au moyen d'expériences qu'il exécuta lui-même, ou qu'il fit exécuter sous ses yeux par son frère John Hunter, par Hewson et par Cruikshank. Outre les ouvrages de William Hunter cités plus haut, on a de lui : *Medical Commentaries ;* Londres, 1762, in-8° ; — *Two introductory Lectures to his anatomical Course ;* Londres, 1785, in-8°. Les mémoires que Hunter a insérés dans les *Transactions Philosophiques* et dans les *Actes de la Société de Médecine de Londres* ont été traduits en allemand par C.-G. Kuehn ; Leipzig, 1884-1785, 2 vol. in-8°. Z.

Simmons, *Account of the Life and Writings of Will. Hunter ;* Londres, 1783, in-8°. — Vicq d'Azyr, *Éloge de Hunter ;* dans les *Mémoires de l'Acad. de Médecine.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

HUNTER (*John*), célèbre chirurgien et anatomiste anglais, frère du précédent, né en Écosse, à Kilbridge, dans le comté de Lanark, près de Glascow, le 12 février 1728, mort à Londres, le 8 octobre 1794, était le dixième enfant d'un fermier peu fortuné. Il reçut une éducation fort négligée, et pendant tout le cours de sa carrière il éprouva les inconvénients qui résultent de l'absence presque complète d'instruction élémentaire. A dix-sept ans, il alla travailler chez un de ses beaux-frères qui exerçait à Glascow la profession de tourneur. A vingt ans, fatigué d'un travail mécanique et excité par les succès de son frère William, il alla le retrouver à Londres, et étudia l'anatomie sous sa direction. Un an après ses débuts, il secondait son frère dans l'instruction de ses élèves. Enfin il commença l'étude de la chirurgie d'abord à l'hôpital de Chelsea, sous le célèbre Cheselden, puis aux hôpitaux de Saint-Barthélemy et de Saint-Paul. W. Hunter servit d'abord comme chirurgien d'armée. Ce fut en cette qualité qu'il accompagna en 1761 l'armée anglaise qui, sous les ordres du général Hodgson, s'empara de Belle-Isle, et que l'année suivante il fit partie d'un corps d'armée qui opéra en Espagne. De retour en Angleterre en 1763, il quitta le service, et se livra à la pratique civile, tandis qu'il donnait des leçons particulières d'anatomie et de médecine opératoire. Un des élèves qu'il eut ainsi pendant plusieurs années auprès de lui fut Jenner, le célèbre inventeur de la vaccine. En 1768, il devint chirurgien de l'hôpital Saint-Paul, et peu après membre de la corporation des chirurgiens. En 1776, il fut nommé chirurgien extraordinaire du roi. Mais, tout en s'occupant de pratique chirurgicale, Hunter consacrait les moments dont il pouvait disposer à des études d'anatomie et de physiologie, qui le conduisirent, en 1767, à faire partie de la Société Royale de Londres.

Les travaux de Hunter sur les diverses parties de la science des êtres vivants lui assurent un des premiers rangs parmi les hommes qui ont dévoué leurs efforts aux progrès de la biologie : ils méritent d'autant plus d'être exposés avec détail que jusqu'à ces derniers temps ils sont loin d'avoir été toujours appréciés à leur juste valeur. Hunter fut l'un des premiers à comprendre que l'anatomie et la physiologie ne donnent que des résultats incomplets et par conséquent, du moins partiellement, faux lorsqu'elles se bornent à l'étude d'une espèce. Aussi embrassa-t-il dans toute leur généralité les études qui se rattachent à la matière vivante, en se livrant avec ardeur à l'étude des phénomènes physiologiques sur tous les animaux qu'il pouvait se procurer vivants, ainsi qu'à leur dissection après leur mort. Il se faisait donner tous les animaux qui mouraient à la Tour de Londres, et il achetait tous ceux qui mouraient dans les ménageries particulières. Il acheta une maison de campagne à Brompton, près de Londres, pour pouvoir y élever les animaux qu'il voulait soumettre à ses expériences, et il manqua à plusieurs reprises d'être fort maltraité par les hôtes dangereux qu'il y entretenait. Les dépenses que ces études lui occasionnaient étaient très-considérables, et lui devinrent souvent très-onéreuses. Quand il s'agissait d'une pièce anatomique précieuse pour enrichir sa collection ou d'un animal rare à disséquer, aucune considération d'économie ne pouvait l'arrêter. On raconte à ce sujet des anecdotes singulières ; nous n'en citerons qu'une, qui peint bien la manie du collecteur, empressé de recueillir un objet rare. En 1783 il y avait à Londres un Irlandais, de taille gigantesque, nommé Patrick O'Bryan, dans un état de santé qui ne laissait aucun espoir. Hunter, qui voulait à tout prix s'en procurer la squelette, chargea un domestique

du soin de surveiller le géant, afin de l'avertir du moment où il rendrait le dernier soupir. O'Bryan, averti des projets de Hunter et vivement effrayé de l'idée d'être disséqué après sa mort, chercha avec un grand soin à prendre les plus minutieuses précautions pour éviter un pareil sort. Il ordonna qu'après sa mort on surveillât nuit et jour son cadavre, puis qu'on le submergeât, après l'avoir enfermé dans un cercueil de plomb. Lorsqu'il mourut, l'entreprise des pompes funèbres engagea dans Londres plusieurs hommes pour surveiller le corps, en exécution des volontés du défunt. Hunter, informé par son domestique que ces hommes se réunissaient dans une taverne lorsqu'ils n'étaient pas de garde, y alla lui-même, lia conversation avec l'un d'eux, et finit par lui offrir une somme de 50 livres sterling si on le laissait enlever le corps. L'homme accepta, mais à la condition qu'il s'entendrait avec ses confrères, et il demanda 100 livres. L'empressement de Hunter à accepter cette offre engagea les gardiens du corps à hausser leurs prétentions, et ils arrivèrent à demander une somme de 500 livres que Hunter consentit à payer. Ce fut à ce prix (12,500 fr.) que Hunter obtint d'emporter de nuit le corps du géant dans une voiture de place; puis dans sa propre voiture jusque dans sa maison de Brompton. Craignant d'être découvert, il prépara lui-même le squelette, en coupant le corps en morceaux qu'il fit bouillir. Ce squelette, qui fut acheté si cher, est aujourd'hui l'un des plus curieux ornements du musée du Collége des Chirurgiens. A une autre époque, faisant des études sur l'organisation des cétacés, il envoyait à ses frais un chirurgien sur un navire baleinier, pour y faire des préparations anatomiques. Ces faits expliquent suffisamment comment, malgré l'accroissement de sa clientèle et malgré les sommes élevées que lui payaient ses élèves particuliers, il fut presque constamment dans un état de gêne, résultant des dépenses continuelles pour ses études ainsi que de l'achat d'un terrain et de la construction de bâtiments pour conserver ses collections. D'après les biographes de Hunter, son musée lui aurait coûté plus de 70,000 l. st. (1,750,000 fr.). Il est pénible d'avoir à ajouter qu'après la mort de Hunter, qui n'avait laissé à sa veuve et à ses enfants, en dehors de son musée, que des dettes pour tout héritage, cette collection anatomique, aujourd'hui encore la plus riche peut-être de toutes celles qui existent dans le monde, ne fut achetée par l'État que 15,000 livres (375,000 fr.). Encore fallut-il plusieurs années de longues négociations. « Ce n'est pas le moment d'acheter des pièces anatomiques, disait à cette occasion Pitt, quand j'ai besoin d'argent pour acheter de la poudre. »

Encore si Hunter avait pu recueillir, après sa mort, toute la gloire que ces immenses travaux, auxquels il avait usé sa vie, auraient dû lui mériter. Malheureusement il n'en fut pas ainsi. Il n'en avait publié qu'une partie de son vivant. La part la plus grande et la plus importante peut-être était restée manuscrite. Il laissait à sa mort dix volumes in-folio de notes manuscrites sur les préparations anatomiques qui composaient son musée; et il avait fait faire par un artiste nommé Bell, qu'il eut chez lui pendant plusieurs années, un nombre considérable de dessins. Une grande partie de ces richesses scientifiques fut détruite, après sa mort, par son beau-frère Everard Home, qui prétendit avoir agi par ordre. On soupçonna que cette action n'avait point eu d'autre but que de faire disparaître la trace de nombreux plagiats. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que cette manière d'agir n'ait considérablement nui à la célébrité de Hunter. Les travaux remarquables du célèbre M. Owen sur la collection de Hunter, dont il a dressé le catalogue, en s'aidant de ce qui avait été sauvé des manuscrits, démontrent de la manière la plus évidente que Hunter a été un très-grand zootomiste, surtout lorsqu'on se rappelle l'époque où il vivait, et qu'il avait constaté, dans ses dissections, un prodigieux nombre de faits dont la découverte, restée inconnue, a été faite de nouveau par d'autres anatomistes. Cela ne veut pas dire toutefois que nous cherchions à atténuer le mérite de ceux qui sont venus après lui. Mais tout en reconnaissant que les catalogues publiés par M. Owen ne sont point de nature à devoir changer l'histoire de la science, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, tel qu'il résulte pour nous de l'ensemble de ses travaux publiés ou inédits, ce ferme génie qui embrassa d'un seul coup d'œil toutes les branches des sciences biologiques, et de regretter vivement que l'anéantissement de la plus grande partie de ses travaux les ait empêchés d'exercer sur la science des contemporains l'influence qui leur devait être nécessairement acquise. D'ailleurs, il faut bien ajouter que Hunter, privé de cette instruction première dont l'absence se fait toujours sentir, même chez les esprits les plus élevés, et dédaignant de chercher le succès dans les artifices de l'art oratoire, ne fut pas un professeur brillant et suivi; il ne rassembla jamais plus de trente auditeurs autour de sa chaire, même lorsqu'il eut atteint le premier rang comme chirurgien et comme savant. Son enseignement, tout rempli de faits nouveaux, d'idées nouvelles, mais exposés sans aucun art et comme elles se présentaient à l'esprit de l'auteur, n'était pas de nature à attirer la foule des intelligences vulgaires, et ne pouvait plaire qu'à la très-petite élite d'esprits élevés qui voient dans l'étude de la médecine autre chose que la préparation à une carrière lucrative. Aussi l'enseignement de Hunter, s'il a contribué à former un certain nombre de chirurgiens d'un très-grand mérite, n'a pas contribué à vulgariser son nom et ses idées, et n'est pas devenu pour lui, comme

pour tant de savants d'un mérite bien inférieur, le point de départ d'une prompte et brillante renommée. Tout cela explique comment Hunter n'a pas reçu de ses contemporains et commence à peine à recevoir de la postérité la part de gloire qui lui est si légitimement due.

Hunter, l'un des premiers peut-être, arriva à considérer toutes les questions relatives aux êtres vivants, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, comme ne formant pas autant de sciences distinctes, mais comme étant les aspects différents d'une seule et même science, la science de la vie, science dont toutes les parties doivent s'éclairer les unes les autres et se prêter un mutuel appui. C'est cet esprit élevé et généralisateur qui donne à tous ses ouvrages, quelle que soit l'imperfection de la forme et souvent même aussi l'inexactitude du fond, un si grand intérêt et même un si grand charme; car on y reconnaît partout une supériorité incontestable sur les notions scientifiques du temps, et comme le prélude des travaux de la science moderne.

Hunter lisait peu. Patient observateur, puis penseur indépendant, il partageait cette erreur encore si commune, même chez de bons esprits, sur l'inutilité de l'érudition en matière de sciences; erreur qui fait que l'on croit découvrir, à chaque siècle, des vérités d'observation qui souvent existent déjà dans Aristote. Mais ce défaut s'excuse plus facilement chez un homme comme Hunter, qui, dans son amour sévère pour la vérité, n'attachait d'importance à ses opinions et à ses théories qu'autant qu'il les croyait vraies, et se hâtait de les rejeter lorsqu'il arrivait à les révoquer en doute. « Ne me demandez pas, disait-il à ses élèves, ce que je pensais l'année dernière sur telle ou telle question : demandez-moi ce que je pense aujourd'hui. » Du reste, bien qu'il cite peu, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a entre ses idées et celles de Harvey une ressemblance assez grande pour que l'on ne puisse méconnaître la filiation qui unit ses travaux à ceux de son illustre compatriote. Le grand observateur qui découvrit la circulation, après avoir fait connaître le mécanisme du merveilleux appareil hydraulique qui porte le sang dans toutes les parties du corps, ne pouvait pas ne pas être frappé du rôle que joue ce liquide dans l'organisme, et ne pas considérer comme l'expression d'une vérité physique les célèbres paroles de Moïse, que *la vie et l'âme de toute chair sont dans le sang*. Aussi s'était-il occupé avec beaucoup de soin de l'étude du sang; il avait reconnu la présence d'une matière coagulable dans le sérum qui se sépare du caillot, et s'il n'a pas laissé beaucoup d'autres découvertes sur ce point de physiologie, c'est qu'il travaillait à une époque où l'usage du microscope n'était pas encore très-répandu et où les connaissances chimiques ne s'étaient pas encore entièrement dégagées des spéculations de l'alchimie. Les idées de Hunter sur la vie du sang ne sont au fond que les idées de Harvey, mais revêtues d'une forme beaucoup plus nette et plus précise par suite du nombre considérable de faits positifs dont l'histoire du sang s'était enrichie entre les mains de ces deux observateurs. Cette filiation se retrouve également, dans un autre ordre d'idées, dans cette phrase remarquable que M. Owen a trouvée dans les manuscrits de Hunter, et qui contient en germe, quoique avec une expression très-peu nette, les théories actuelles *sur l'arrêt de développement*. « Si nous pouvions suivre les développements successifs des diverses parties de l'économie depuis leur première apparition jusqu'à leur entier achèvement chez les animaux les plus parfaits, nous pourrions probablement les comparer au mode d'organisation de quelques-uns des animaux imparfaits, appartenant à chaque ordre de la création; car, à aucune période, ils ne diffèrent de certains de ces êtres inférieurs, ou, en d'autres mots, si nous prenons une série d'animaux depuis le plus imparfait jusqu'au plus parfait, nous y trouverons probablement un animal imparfait correspondant à quelque période de développement du plus parfait. » Ces paroles nous donnent la paraphrase de ce passage de Harvey, dans son célèbre ouvrage *De Motu Cordis* « *Sic natura perfecta et divina, nil faciens frustra, nec cuiquam animali cor addidit ubi non erat opus, neque priusquam esset ejus usus, fecit, sed iisdem gradibus in formatione cujuscumque animalis, transiens per omnium animalium constitutiones* (*ut ita dicam, ovum, vermem, fœtum*) *perfectionem in singulis acquirit.* » C'est également dans l'ouvrage de Harvey sur la génération et dans ses expériences sur le développement de l'œuf que Hunter a pris le germe de ses idées sur la vie, considérée comme une force qui maintient les substances du corps vivant dans un certain état de composition chimique, tandis qu'elle les abandonne à la putréfaction lorsqu'elle cesse d'exister.

Rien ne serait à coup sûr plus intéressant que de suivre pas à pas la série d'idées qui conduisit Hunter dans tous ses travaux sur l'économie animale : la vraie biographie de l'homme de génie est dans l'histoire même de la succession de ses pensées. Mais les causes qui ont empêché Hunter d'exercer une grande influence sur ses contemporains ne permettent point un pareil travail, et d'ailleurs il faut bien reconnaître que cet enchaînement d'idées n'est point toujours le fait d'un anatomiste, obligé de travailler au jour le jour, quand le hasard lui permet de disséquer un animal rare ou un homme mort d'une maladie curieuse. Nous ne pouvons donc qu'indiquer ici successivement les travaux les plus importants de Hunter dans les principales branches de la biologie, et dans ce but nous suivrons l'ordre chronologique, car le lien qui devait réunir tous ces faits épars nous échappe complétement.

On the Descent of the Testis; 1762. Explica- [illegible] du mécanisme de la descente des testicules [illegible] le scrotum pendant la vie intra-utérine. Ce [illegible]ail eut pour point de départ une observa- [illegible] d'un chirurgien nommé Sharp, qui, dans [illegible] cas de hernie inguinale, avait observé que le [illegible] herniaire se confondait avec la tunique va- [illegible]le. C'est ce qu'on appelle actuellement une [illegible]nie congénitale. W. Hunter, partant de la [illegible]uverte faite par Haller de l'existence des [illegible]cules dans la cavité abdominale aux pre- [illegible] temps de la grossesse, pensa que l'observa- [illegible] de Sharp pourrait bien être en rapport avec [illegible] faits annoncés par Haller, et il engagea [illegible] Hunter à faire quelques recherches dans [illegible]t. Le travail de John expliqua d'une ma- [illegible] très-nette toutes les conditions anatomi- [illegible] et physiologiques de la descente des [illegible] dans le scrotum. Ce travail eut un [illegible]and retentissement; — *On Absorption by* [illegible]. Dans ce travail, John Hunter mentionne [illegible]s-grand nombre de faits nouveaux concer- [illegible] l'histoire des vaisseaux lymphatiques, prin- [illegible]ment chez les animaux à sang froid, faits [illegible]vés par lui et par Hewson. Il admet que l'ab- [illegible] se fait uniquement par les lymphatiques, [illegible] les veines n'y contribuent point : on sait [illegible] cette dernière conclusion est fausse, comme [illegible] l'a démontré de notre temps; — *An Ac-* [illegible] *of an Amphibious Bipes by Ellis*. Ce [illegible] fait par Ellis, mais dont toutes les ob- [illegible] anatomiques sont dues à John Hunter, [illegible] très-grand intérêt pour l'histoire de la [illegible]; car il contient la première description [illegible] été faite d'un animal énigmatique qu'un [illegible] nommé Garden avait découvert près [illegible]lestown, dans les marais de la Caroline. [illegible]mal était la *Sirène lacertine*, dont la [illegible] les cadres zoologiques n'a été bien ap- [illegible] que plus tard, par Georges Cuvier, en 1807; [illegible] *on the natural History of the human* [illegible]; 1771. Ce travail, qui fait encore autorité au- [illegible]hui, contient de très-nombreuses observa- [illegible] la structure des dents, déjà étudiée, il est [illegible] Leeuwenhoek, et sur leur accroissement. [illegible] à Hunter ce fait intéressant que si l'on [illegible] un animal avec de la garance, les cou- [illegible] ivoire anciennement formées ne se colo- [illegible], tandis que celles qui se forment de- [illegible] l'emploi de ce régime se colorent en rouge; [illegible] *the Digestion of the Stomach after* [illegible]; 1772. Dans ce mémoire Hunter a démontré [illegible] ce fait, important pour l'anatomie pa- [illegible], que l'on trouve quelquefois un ra- [illegible]ment très-marqué et même des perfora- [illegible] l'estomac d'hommes ou d'animaux [illegible] tués en pleine santé, perforations con- [illegible] à la mort et que l'on ne peut attribuer [illegible] véritable digestion opérée par le suc gas- [illegible] sur les parois mêmes de l'estomac; — [illegible]nical *Observations on the Torpedo*; [illegible] Ce travail eut un grand retentissement. Les commotions produites par la torpille étaient connues de toute antiquité; mais on en ignorait la nature et l'on ne connaissait point leur point de départ. Ce ne fut que dans le courant du dix-septième siècle (1661) que le célèbre Redi fit connaître les organes qui produisent ces commotions. Ces organes furent ensuite étudiés par Stenon (vers 1673), Lorenzini (1678), Caldesi (1687) et Réaumur (1714). Hunter en donna une description très-complète, et il prouva qu'il existe des organes analogues dans les gymnotes ou anguilles de Surinam, dont les propriétés attiraient vivement son attention. Mais jusqu'alors on ne s'était point rendu compte de la nature de l'agent qui produit ces remarquables phénomènes. Tout récemment un médecin anglais nommé Bancroft, qui avait longtemps voyagé en Amérique et fait un très-grand nombre d'observations d'histoire naturelle, ami de Franklin et de Priestley, avait soupçonné que les commotions produites par la torpille pourraient être de nature électrique. Le travail de Hunter eut pour effet de décider Walsh, l'année suivante, 1772, à constater par des expériences si les commotions de la torpille sont de nature électrique. Cette découverte si importante fut faite à La Rochelle. Deux ans après, Hunter fit connaître en détail les organes électriques du gymnote 1774; — *On Account of certain receptacles for air in birds which communicates with the lungs and Eustachian tubes, and are lodged among the fleshy parts and the hollow bones of these animals*. Dans ce mémoire, très-important, Hunter rendit compte d'un grand nombre de faits concernant la respiration des oiseaux, faits qui avaient été jusque-là si mal interprétés. On savait depuis longtemps qu'il n'existe point de moelle dans les os des oiseaux, et cette observation se trouve déjà dans l'ouvrage de l'empereur Frédéric II sur la fauconnerie. D'autre part Coiter, dans un ouvrage publié en 1573, avait montré que les poumons des oiseaux présentent à leur surface de grandes perforations, et le célèbre Harvey avait démontré en 1651 que ces perforations sont les orifices de grandes cellules à parois membraneuses, cellules logées dans l'abdomen et qui servent de réservoirs à air. Hunter signala la liaison qui existe entre ces deux ordres de faits; c'est que l'air, après avoir traversé les poumons, se répand non-seulement dans les cellules aériennes, mais encore jusque dans l'intérieur des os; il reconnut qu'en insufflant de l'air dans les cavités dont les os sont creusés, on gonfle les poumons, et qu'en poussant de l'air dans la trachée, on peut faire sortir ce fluide par un trou pratiqué dans une partie éloignée du squelette. Le célèbre Camper revendiqua l'honneur de cette découverte. Il est certain que les deux anatomistes étudièrent cette question, et qu'ils publièrent les résultats qu'ils obtinrent à peu près à la même époque. Rien ne nous autorise d'ailleurs à penser que

l'un des deux aurait été le plagiaire de l'autre ; — *Experiments on Animals or Vegetables with respect of the power of producing heat;* 1775 ; — *On the Heat of the Animals;* 1777. Les expériences de Duhamel et Tillet en France (1764), celles de Fordyce et Blagden en Angleterre (1774) avaient démontré ce fait, si remarquable, que la température des animaux à sang chaud ne s'élève point quand ils sont plongés dans un milieu plus chaud que leur corps, et que ces êtres possèdent en quelque sorte la propriété de résister à la chaleur, comme celle de résister au froid. Ces observations conduisirent Hunter à rechercher si dans les animaux à sang froid il ne se passerait rien d'analogue. Il fut l'un des premiers à constater, bien qu'avec des instruments très-imparfaits, que les animaux dits à sang froid ont une température propre qui est généralement supérieure de quelques degrés à celle du milieu ambiant, et qu'ils possèdent dans cette température propre une force remarquable de résistance au froid. Il a constaté également que les œufs de poule possèdent à un haut degré cette propriété, et que tant qu'ils vivent ils résistent à la congélation pendant un temps beaucoup plus long que lorsque leur vie est détruite. Dans ces expériences Hunter se montra le véritable émule de Spallanzani ; — *An Account of the free Martin;* 1779. Les Anglais donnent le nom de *free Martin* aux ruminants hermaphrodites, et particulièrement à ceux du genre bœuf. Hunter montra que lorsqu'une vache met bas deux veaux à la fois, l'un mâle l'autre paraissant femelle, celui-ci n'est ordinairement qu'un *free Martin*, un hermaphrodite impuissant à remplir l'une ou l'autre fonction sexuelle ; — *Account of a woman who had the small pox during her pregnancy, and who seemed to have communicated the some disease to the fœtus;* 1780. Ce fut l'un des premiers exemples connus de la communication d'une maladie contagieuse de la mère au fœtus ; — *On account of an extraordinary Pheasant;* 1780. Dans ce mémoire, Hunter décrit le premier un fait très-curieux de physiologie et d'histoire naturelle : c'est que les vieilles poules faisanes, lorsqu'elles deviennent stériles par les progrès de l'âge, revêtent peu à peu le plumage des mâles, fait qui est devenu le point de départ d'un travail très-important de M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire ; — *Account of the organe of Hearing in Fishes;* 1782 : description anatomique de l'organe de l'ouïe chez les poissons. Les organes de l'ouïe chez les poissons avaient déjà été indiqués par Stenon en 1670. Hunter fut avec Geoffroy le père et Camper l'un des anatomistes qui donnèrent les plus grands détails sur leur structure ; — *Observations on the Inflammation of the internal Coat of the veins* ; 1784. Cet écrit, dans lequel Hunter décrit pour la première fois la terrible maladie connue sous le nom de *phlébite*, a une importance immense dans l'histoire

de la médecine ; car il explique des faits dont
se rendait compte d'une manière très-inexac
et il montre l'impuissance des théories solidis
à tout expliquer en pathologie. Cette descrip
tion est devenue le point de départ des trava
d'Abernethy sur le même sujet et plus tard
ceux d'un grand nombre de médecins et de c
rurgiens français ; — *Treatise on the vener
Disease;* 1786. Cet ouvrage et celui de S
diaur, qui parut à peu près à la même époq
sont sans contredit les deux meilleurs ouvra
que l'on ait publiés jusqu'à notre siècle sur
maladies syphilitiques ; et comme ils repo
sur des observations bien faites recueillies
des esprits très-judicieux, ils ont encore auj
d'hui une très-grande valeur. — *Same Ob
vations tending to show that the wolf,
and dogs, are all the same species;* 17
expériences d'accouplement entre des ani
d'espèces différentes, analogues à celles
Buffon indiquait dans ses suppléments ; — O
vations on structure and œconomy of Wh
1787. Ce mémoire est l'un des premier
l'on trouve des indications un peu pr
sur les diverses espèces de cétacés et sur
organisation ; — *An Account of M. Hu
method of the operation for the cure of
plited aneurism by Everard Home from
terials furnished by M. Hunter.* Ce trav
au point de vue chirurgical, une grande i
tance, car tous les chirurgiens savent q
Anglais revendiquent, en faveur de H
l'invention d'une méthode pour la cure des
vrismes, que les chirurgiens français c
devoir attribuer à Anel et à Desault. Co
y là un point important dans l'histoire
chirurgie, il est nécessaire de l'examiner
soin. Dans un ouvrage récemment publié s
anévrismes, M. Broca a traité cette qu
historique de la manière la plus compl
a parfaitement établi que la méthode de
tement des anévrismes par l'application
ligature au-dessus du sac appartient inco
blement au chirurgien français Dominique
qui pratiqua cette opération le 30 janvier
Rome, pour guérir un anévrisme de l'art
diale. Le texte même d'Anel ne permet pas
connaître qu'il s'agissait pour lui d'une m
nouvelle. « Au lieu que l'on a accoutumé
la ligature en haut et en bas de l'aneu
je ne la fis que du côté d'en haut ; d'aille
ouvre le sac aneurismal, et je ne l'ai point
du tout, ne doutant pas que le sang ne
sipât, aiant la liberté de se porter du
l'extremité, et que ce sac une fois vuidé
remplist de nouveau, que les tuniqu
membranes qui le formoient ne manqu
pas de s'affaisser, et qu'ainsi la tumeur
disparoître, ce qui n'a pas manqué d'arri
même que je l'avois pensé. » Des témoi
positifs apprennent que plusieurs chirurgi
Italie, en Allemagne et en Hollande, mir

...tique cette méthode, que l'on appelait la méthode d'Anel; mais jusqu'à la fin du dix-huitième ... elle ne fut appliquée qu'aux anévrismes ...tères peu volumineuses, parce que l'on craignait que la gangrène ne fût la conséquence ...ssaire de l'opération. Ce ne fut que le 22 juin ...5 que Desault, guidé par l'observation d'un ... où il avait vu l'anévrisme poplité guéri spontanément par la formation d'une concrétion san..., appliqua la méthode d'Anel au traitement ...anévrisme poplité, dans l'intention bien ar... de déterminer la coagulation du sang à l'aide ... ligature. Il est démontré qu'à la date du ...embre de la même année, J. Hunter ignorait encore la possibilité du fait, du moins pour ...tères volumineuses, et il ne serait pas im...le que lorsqu'il conçut le projet d'appli... la ligature au-dessus de la tumeur, sans ...er l'ouverture du sac, il ait eu connais... de l'opération de Desault; car un chirurgien italien nommé Assalini, qui avait assisté à ...opération, à l'hôtel-Dieu, fut aussi le té... de la première opération de ce genre, ...par Hunter, le 12 décembre 1785, à Saint-...s Hospital. Quoi qu'il en soit, la compa... des dates ne peut laisser aucune incerti... sur l'antériorité de l'observation de De.... Il est juste toutefois d'ajouter que Hunter, ...portant la ligature à quelque distance ...ssus du sac, avait accompli un progrès ...ile, car il avait rendu l'opération plus fa...et même aussi plus sûre dans ses résul... qu'il a également constaté que le mode d'ac... la ligature consistait à déterminer la coa... du sang; et enfin, qu'il a le mérite ... vulgarisé une méthode avant lui peu .... Mais ce mérite ne peut en aucune façon ...er ceux d'Anel et de Desault; — *Tra... New South Wales by White*. Cet ou... contient la description faite par Hunter de ...rs mammifères qui venaient d'être décou... dans la Nouvelle-Hollande, et qui appar... à la curieuse famille des Marsupiaux, ... lesquelles on distingue le kangaroo ou ..., et le grand phalanger volant; — *Obser...s on Bees*; 1792. Dans ce travail, où ... rend compte d'observations faites sur ...ation et les mœurs des abeilles pendant ... années, il est question de la découverte ... lui des organes qui secrètent de la cire ... animaux; — *On fossil Bones*; 1794. ... travail J. Hunter fait connaître la na...mique de certains os fossiles provenant ...ernes de Gaylnreuth, et donne une des... très-exacte de crânes d'ours qu'il a re... parmi ces fossiles; — *Treatise on Blood, ...mation and gun shot Wounds*. Cet ..., dans lequel Hunter résume en quelque ...ses doctrines sur la vie, peut être consi... bien qu'il renferme un certain nombre de ...es qui ne sont plus admises, comme l'un ... ouvrages qui ont créé la physiologie pathologique. Partant de cette idée déjà admise par Harvey que le sang est un liquide vivant, et voyant dans le phénomène de la coagulation une des conséquences les plus remarquables de la vie du sang, Hunter étudie ce fait avec soin, et y cherche le point de départ d'un grand nombre de phénomènes physiologiques et pathologiques. Le fait de sa coagulation devient pour lui le type de tous les phénomènes d'organisation qui se manifestent chez les êtres vivants, dans l'état de santé comme dans l'état de maladie. Il décrit mieux qu'on ne l'avait fait avant lui les diverses espèces d'inflammations, inflammation adhésive, suppurative et ulcérative, et cherche à expliquer la formation des cicatrices par le phénomène de la coagulation du sang. Ces idées, qu'il avait conçues principalement d'après l'étude des plaies d'armes à feu, observées par lui pendant le siége de Belle-Isle, ont été en partie abandonnées. On a reconnu que le phénomène de la coagulation du sang n'a qu'une ressemblance apparente avec les phénomènes d'organisation, et qu'il résulte en réalité de la mort du sang plutôt que de son état de vie. Mais quoi qu'il en soit de cette partie de la doctrine, tous les physiologistes reconnaissent aujourd'hui avec Hunter que le sang est un liquide vivant, et que la vie du sang est un élément important de tous les grands phénomènes physiologiques. Hunter faisait d'ailleurs l'application de sa doctrine à divers points de chirurgie, et particulièrement au traitement des plaies d'armes à feu. Il fut l'un des premiers à s'élever contre la pratique douloureuse du débridement, pratique qui est aujourd'hui généralement abandonnée par les chirurgiens d'armée.

Hunter, dont l'éducation avait été très-négligée, était affectueux et désintéressé; mais il était sujet à des accès de colère contre lesquels il ne savait point se mettre en garde, et qui exercèrent une influence nuisible sur sa santé. Ce fut à la suite d'un semblable accident qu'il mourut subitement le 16 octobre 1794, au Collége des Chirurgiens, à la suite d'une vive discussion avec plusieurs de ses collègues. Il vécut loin du monde, n'ayant guère de relations qu'avec ses confrères ou ses élèves. « Il était si loin, dit un de ses biographes, de reposer son esprit dans les sociétés, qu'il ressentait une fatigue réelle au milieu d'une réunion dont la conversation n'avait pas de suite. Aussi interposa-t-il quelquefois son intervention maritale pour empêcher les oisifs du monde de se réunir chez lui. » Hunter avait épousé en 1771 miss Anna Home, fille d'un chirurgien militaire sans fortune comme lui; et il avait été obligé d'attendre, pendant plusieurs années, que l'accroissement de sa position lui permît de se marier.

C. DARESTE.

Chalmers, *Vie de Hunter*; en tête de la traduction complète de ses œuvres publiée par MM. Chassaignac et Richelot. — Owen, *Catalogues of the Hunterian Museum*.

HUNTER (*Henri*), prédicateur et traducteur

écossais, né à Culross, dans le Pertshire, en 1741, mort à Bristol, le 27 octobre 1802. Élevé à Édimbourg, il entra dans les ordres, et fut successivement ministre à Dumfermline, à South Leith et à Londres. Il eut dans la secte presbytérienne une grande réputation de savoir, de piété et d'éloquence. On a de lui : *Sacred Biography, or the characters of Scripture*; 1783-1792, 6 vol. in-8°; — *Miscellaneous Sermons*; 2 vol. in-8°. Il traduisit en anglais *La Physiognomie* de Lavater, les *Études de la Nature* de Bernardin de Saint-Pierre, les *Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne*, les 6 vol. des *Sermons* de Saurin, et les *Voyages* de Sonini. Z.

Gentleman's Magazine, vol. LXXII. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HUNTER (*Alexandre*), médecin et agronome écossais, né à Édimbourg, en 1733, mort à York, le 17 mai 1809. Il pratiqua successivement son art à Gainsboroug, à Beverley, à York, fut membre des Sociétés Royales de Londres et d'Édimbourg, et l'un des fondateurs de l'hôpital des fous de York et d'une Société d'Agriculture, dont il publia les mémoires sous le titre de *Georgical Essays*; 1803-1808, 6 vol. in-8°. On a de lui : *Observations on the nature and method of Cure of the Phthisis Pulmonalis.... with the origin, progress and design of the York Lunatic Asylum*; Londres, 1792, in-8°; — — *A new Method of raising wheat for a series of years on the same land*; Londres, 1796, in-4°; — *An Illustration of the Analogy between vegetable and animal Parturition*; Londres, 1797, in-8°; — *General Wiew of a plan of universal and equal taxation*; Londres, 1797, in-8°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*. — *Biographie Médicale*.

HUNTER (*William*), médecin et orientaliste écossais, né à Montrose, vers 1760, mort en 1815. Il fit ses études au collége Marishal à Aberdeen, où il prit le grade de docteur en 1777. Il entra au service de la Compagnie des Indes, et fut attaché en 1781 à l'établissement médical du Bengale. Il fut chirurgien de marine de 1794 à 1806, et pendant quelques années inspecteur général des hôpitaux dans l'île de Java. Chirurgien du major Palmer, ambassadeur à la cour de Dowlat Ray Scindia, professeur et examinateur du collége de Calcutta (1784-1794), secrétaire de la société asiatique (1794-1808), Hunter se trouva dans une position favorable pour étudier les langues et la littérature de l'Inde. On a de lui : *A concise Account of the Kingdom of Pegu, with a description of the caves of Elephanta, Amboola and Canara*; Calcutta, 1784, in-8°; trad. en français par Langlès, Paris, 1793, in-8°; — *An Essay on the diseases incident to Indian seamen, or Lascars, on long voyages*; Calcutta, 1804, in-fol.; — *Mujmua-i-shumsi, or a concise view of the Copernican system of astronomy by Manlawi Abul Khuer, under the superintendence of W. Hunter*; Calcutta, 1807, in-8°; divers mémoires sur la médecine, l'histoire naturelle, etc., dans les *Asiatic Researches* et autres recueils périodiques. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HUNTERUS ou **HONTHER** (*Jacques*), écrivain suédois, né dans l'Uppland, vivait au dix-septième siècle. Dans sa jeunesse, il quitta sa patrie, embrassa le catholicisme en Angleterre, et fut plus tard nommé secrétaire impérial à la diète de Ratisbonne. Mais lors de l'invasion des Suédois en Allemagne (1630), il fut privé de cette charge. Ses lettres à plusieurs personnages célèbres, tels que Baner, Horn, Gyllenstjerna, Salvius, etc., ont été imprimées, sous le titre de : *Epistolæ miscellaneæ, ornata sententiarum concinnitate vestitæ*, etc.; Vienne, 1631. E. B.

Sv. Mercurius, 1757 et 1758. — Sjernman, *Bibl. Sueo-Gothica*, t. II, p. 739. — *Biographiskt Lex.*, VI, 278.

HUNTINGDON (*Guillaume*), prédicateur méthodiste anglais, né en 1774, mort à Tunbridge-Wells, en 1813. Fils d'un laboureur du comté de Kent, il fut tour à tour domestique à la ville et à la campagne, et vécut dans la misère et la dissipation. Il finit par se convertir, et se mit à prêcher avec un grand et souvent scandaleux succès. Ses sectateurs élevèrent pour lui à Londres une chapelle dans Tichfield, puis une plus grande dans Groy's'-Inn-Read. Après la mort de sa première femme, qui était de basse condition, Huntingdon épousa la riche veuve de l'alderman sir James Saunderson. Parmi ses nombreuses et bizarres compositions religieuses, nous n'en citerons que deux : *The Arminian Skeleton, or the arminians dissected and anatomized*; — *The Bank and Faith*. Z.

Southey, *Letters of don Manuel Espriella*. — Gorton, *General Biographical Dictionary*.

HUNTINGDON (*Henry* DE). *Voy.* HENRY DE HUNTINGDON.

HUNTINGFORD (*Georges-Isaac*), théologien et philologue anglais, né à Winchester, en 1748, mort en 1832. Élevé à Oxford, il succéda à son frère Thomas dans la direction de l'école de Westminster, et devint en 1789 maître du collége de Winchester. Addington, qui avait été son élève, le nomma en 1801 évêque de Gloucester. Il fut promu en 1815 au siége de Hereford. On a de lui : *Metrica Monostrophica* (Odes Monostrophiques en grec); 1781; — *Introduction to the Writing of Greek*, en deux parties, 1782; — *A Call for Union with the established Church, addressed to english protestants*; 1800 : adressé à Addington et réimprimé en 1808; — *A protestant Letter addressed to the R. Hon. Lord Somers*; 1813, in-8°, et divers traités théologiques. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HUNTINGTON (*Robert*), théologien et orientaliste anglais, né en février 1636 à Deorhyst

dans le comté de Gloucester, mort à Dublin, le 1er septembre 1701. Après avoir reçu les éléments d'une éducation classique à l'école libre de Bristol, il fut admis en 1652 au collége Merton à Oxford, et en devint membre en 1658. Il prit le grade de maître ès arts en 1663, et, s'étant appliqué avec succès à l'étude des langues orientales, il obtint en 1670 la place de chapelain de la factorerie anglaise d'Alep. Il occupa ce poste pendant onze ans, et en profita pour visiter Jérusalem, la Galilée, Samarie, Cypre en 1677, l'Égypte en 1781 et 1782. En 1678 il tenta inutilement de parvenir jusqu'à Palmyre. En 1682 il revint en Angleterre, en traversant l'Italie et la France, rentra dans l'enseignement, et fut nommé maître du collége de La Trinité à Dublin. Il accepta cet emploi à regret, cessa de le remplir lors de l'invasion de Jacques II, et le résigna en 1691. Nommé en 1692 recteur de Hallingbury, dans le comté d'Essex, il se trouva fort mal dans ce canton rustique, où il se représente comme privé de livres et d'amis, comme exclu de la société des vivants et des morts. Malgré son aversion pour l'Irlande, il accepta l'évêché de Raphoe, et mourut douze jours après sa consécration. On n'a de lui qu'un court mémoire publié dans les *Philosophical Transactions* (n° 161), sous ce titre : *A Letter from Dublin concerning the porphyry Pillars in Egypt ;* il a été réimprimé dans la *Collection of Curious Travels and Voyages* de Ray, t. II, p. 149-155. A la suite du mémoire de Huntington, dans la même collection, on trouve un extrait du *Journal des Savants*, n° 25,1692, annonçant que des Anglais de la factorerie d'Alep, ayant visité Palmyre, y avaient remarqué quatre cents colonnes d'une sorte de porphyre, et quelques temples entiers avec des tombes, des monuments, des inscriptions grecques et latines. Cette note apprenait au public anglais que le voyage tenté inutilement par Huntington venait de s'accomplir pour la première fois. Les *Philosophical Transactions* pour 1695 en contiennent un récit détaillé. Huntington doit surtout sa réputation aux nombreux manuscrits qu'il rapporta d'Orient. Outre ceux qu'il acheta pour l'archevêque Marsh et l'évêque Fell, il s'en procura pour son propre compte de six à sept cents, dont il donna trente-cinq à la Bibliothèque Bodleyenne, et dont il vendit le reste à la même bibliothèque pour la faible somme de 700 livres st. Huntington tenait avant tout à se procurer la traduction syriaque des Épîtres de saint Ignace, et l'on voit par ses lettres à l'archevêque du mont Sinaï et au patriarche d'Antioche avec quelle ardeur il poursuivit cet objet de ses recherches, qui lui échappa. Par une circonstance assez curieuse les *Epîtres* de saint Ignace ont été trouvées par M. Tattam dans un de ces monastères mêmes de Nitra que Huntington avait visités. Trente-neuf lettres ont été insérées dans la *Vie de Huntington* par Thomas Smith. Z.

Smith, *Disser. de Vita, Stud. Peregrinationibus. et Obitu Rob. Huntingtoni ;* Londres, 1704, in-8°. — *Biographia Britannica*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **HUNTINGTON** (*Daniel*), peintre américain, né en 1816, à New-York. En sortant du collége Hamilton, il embrassa la carrière des beaux-arts, qu'il étudia sous la direction du professeur Morse, et compléta son éducation par un long voyage à travers l'Angleterre, la France et l'Italie. Il habite aujourd'hui sa ville natale. Ses principales productions, consacrées au genre historique, sont : *Henry VIII et Catherine Parr ; — Lady Jane Grey prisonnière à la Tour ; — Les Saintes Femmes au Sépulcre ; — La Foi et L'Espérance ; — L'Arrêt de mort de Jane Grey*. P. L—Y.

North American Review. — Pierer, *Universal-Lexikon, Supplément*, 1867.

HUNYADE (*Jean*). *Voy.* HUNIADE.

* **HUNYG**, roi mexicain de Tecpan-Atitlan, mort en 1519. C'est pour ainsi dire le dernier souverain de cette région mystérieuse unie jadis à l'empire Quiche, où se trouvent de si imposants vestiges d'architecture : les princes de Cakchiquel, voisins du Quiche, formèrent un royaume à part, et Hunyg, descendant de ces souverains, mourut de la peste, cinq ans avant l'arrivée des Espagnols. Son petit-fils Francisco-Ernandez Arana Xahila écrivit l'histoire de ce souverain. Cette chronique, continuée jusqu'en 1597, est l'un des livres précieux dont l'étude répandra quelque lumière sur des annales qui assignent à la civilisation du Nouveau Monde la plus antique origine. F. D.

L'abbé Brasseur de Bourbourg, *Histoire des Nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, t. I, p. LXXXIII.

HUOT (*Jean-Jacques-Nicolas*), naturaliste français, né à Paris, en 1790, mort à Versailles, le 19 mai 1845. Membre de plusieurs sociétés savantes, il était à la fin de sa vie conservateur de la Bibliothèque de la ville de Versailles. Il a laissé différents travaux d'histoire naturelle, de géologie, de statistique et de géographie, parmi lesquels nous citerons : *Annuaire administratif, judiciaire, ecclésiastique, industriel, agricole et commercial du Département de Seine-et-Oise ;* 18e année, 1829, in-18 ; — *Fossiles animaux et végétaux :* 1re partie, *Ossements ;* Paris, 1836, in-18 (avec C. P. Deshayes) ; — *Nouveau Cours élémentaire de Géologie ;* Paris, 1837-1838, 2 vol. in-8°, avec atlas ; dans les *Suites à Buffon* éditées par Roret. Pour préparer les matériaux de cet ouvrage, Huot entreprit de lointaines excursions ; il visita entre autres deux fois la Crimée et le Kouban ; — *Nouveau Manuel complet de Géologie ;* dans la collection Roret ; Paris, 1839, in-18 ; — *Nouveau Manuel complet de Minéralogie, ou tableau de toutes les substances minérales ;* collection Roret ; Paris, 1841, 2 vol. in-18. — Huot a revu, corrigé, augmenté, mis dans un nouvel ordre et enrichi des plus récentes

découvertes le *Précis de la Géographie universelle* de Malte-Brun, 12 vol. in-8°. Il a terminé avec Larenaudière et Balbi le *Traité élémentaire de Géographie* de Malte-Brun; 1830-1831, 2 vol. in-8°. — Il a donné dans la collection Nisard la traduction du *De Situ Orbis* de Pomponius Mela. — Il a travaillé au *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée, par la Hongrie, la Valachie, la Moldavie*, exécuté en 1837 sous la direction de M. A. Demidoff. Huot accompagnait l'expédition en qualité de géologue. — On a en outre de lui dans les *Annales des Sciences naturelles : Observations sur le banc de Grignon, sur le Calcaire renfermant des restes de végétaux et sur les Couches supérieures de cette localité; — Notice Géologique sur le prétendu Fossile humain trouvé près de Moret, au lieu dit Le Rocher, département de Seine-et-Marne* (tome III), imprimé à part; Paris, 1824, in-8°; — *Notice sur la Vie et les Travaux de J.-V.-F. Lamouroux* (tome V); — *Quelques Considérations géologiques sur la Présence des débris d'Animaux vertébrés dans les différentes couches de notre globe* (tome X); — dans les *Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie : Notice géologique sur un Terrain occupant, sur la rive droite de la Seine, la plaine située entre la montagne de Triel et la rivière, et, sur la rive opposée, l'espace compris depuis Meulan jusqu'à Rolleboise;* — dans la *Galerie Française* (tome III), une *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Lavoisier.* — Huot est le principal auteur de la continuation de la *Géographie Physique*, de l'*Encyclopédie Méthodique;* il fut un des collaborateurs de l'*Encyclopédie moderne* et de l'*Encyclopédie des Gens du Monde.* Enfin il a collaboré au *Bulletin universel des Sciences*, à la *Revue Encyclopédique*, à la *Revue Départementale*, au journal saint-simonien *Le Producteur, journal de la morale chrétienne.*

L. L—T.

Paul Huot fils, *La Vie et les Ouvrages de J.-J.-N. Huot;* 1848, in-8°. — Hardouin Michelin, *Notice lue à la Société Géologique de France à l'occasion du décès de M. Huot;* Paris, 1848, in-8°. — Daniel, *Biogr. des Hommes remarq. du dép. de Seine-et-Oise.* — Pascallet, *Le Biographe et le Nécrologe*, 6e livraison. — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

* **HUPFELD** (*Hermann*), orientaliste allemand, né en 1796, à Marbourg, occupe depuis 1843 une chaire à l'université de Halle. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes Æthiopicæ;* Leipzig, 1825; — *De Rei Grammaticæ apud Judæos Initiis antiquissimisque Scriptoribus;* Halle, 1846; — *De antiquioribus apud Judæos accentuum Scriptoribus;* Halle, 1846-1847, 2 vol.; — *De vera Festorum apud Hebræos Ratione;* Halle, 1851-1852, 2 vol.; — *Die Psalmen* (Les Psaumes); Gotha, 1855, 1er vol.; — *Die Quellen der Genesis* (Les Sources de la Genèse); Berlin, 1853.

R. L.

Conv.-Lex. der Gegenwart.

HUPPAZOLI (*François*), centenaire piémontais, né à Casal, le 15 mars 1587, mort le 27 janvier 1702. Ses parents, qui avaient de l'aisance, l'envoyèrent à Rome lorsqu'il eut achevé ses études, et le forcèrent à prendre l'habit ecclésiastique; mais il ne s'engagea pas par des vœux perpétuels. Passionné pour les voyages, il visita la Grèce et les Échelles du Levant, se maria à Scio en 1625, et s'occupa d'affaires commerciales qui lui procurèrent une petite fortune. A quatre-vingt-deux ans il fut pourvu du consulat de Venise à Smyrne. La guerre lui enleva ces fonctions; mais en 1699 il reprit sa charge. Sa vie était très régulière; il suivait un régime sévère, ne buvait aucune liqueur fermentée, mangeait à peine et seulement du gibier rôti ou des fruits, se levait de grand matin et se couchait à la nuit. Exact à remplir ses devoirs religieux, il faisait chaque jour une promenade de plusieurs heures, après avoir entendu la messe, se renfermait ensuite pour écrire sa correspondance, et donnait le reste de son temps à la société. Malade pour la première fois en 1701, il eut une fièvre qui dura quinze jours. Il guérit, mais il resta sourd pendant trois mois. Quelques mois auparavant, il avait perdu ses dents, et il ne vivait plus que de bouillie; mais ses gencives se durcirent et il put se nourrir de poulet. Attaqué de la gravelle, à la fin de l'année, il mourut d'un rhume. Il eut jusqu'à la fin l'usage de ses facultés. On dit qu'à cent ans ses cheveux, qui étaient blancs, étaient redevenus noirs, ainsi que sa barbe et ses sourcils, et qu'à cent douze ans il lui perça deux grosses dents. Il était d'un caractère doux, faisait beaucoup de bien, et il n'eut jamais d'autre passion que celle des femmes, passion qu'il poussait à l'excès. Il avait été marié cinq fois : il épousa sa dernière femme à quatre-vingt-dix-huit ans et en eut encore quatre enfants. Ses quatre premières femmes lui avaient donné vingt enfants; il en avait en outre vingt-cinq illégitimes. Il laissa en manuscrit le *Journal des Événements les plus importants de son temps*, en 22 vol. in-fol.

J. V.

Mercure de France, août 1702.

HUQUIER (*Jacques-Gabriel*), graveur français, né à Orléans, en 1695, mort en Angleterre, en 1772. Il vint fort jeune s'établir à Paris comme marchand d'estampes, et réunit une fort belle collection de dessins et de gravures, qu'il laissait visiter à certains jours de la semaine par les artistes et les amateurs. Il dessina d'abord des ornements dans le goût chinois, puis des gravures à l'eau-forte d'après Boucher, Watteau, Gillot et autres maîtres. On lui attribua une estampe satirique contre les Jésuites. Ces Pères, alors tout-puissants, intéressèrent la justice dans cette affaire. Une descente fut faite chez Huguier, et quoiqu'elle demeurât sans résultat, il n'en fut pas moins obligé de s'enfuir en Angleterre, où il termina ses jours. Ses gravures sont signées G. H. F.

Son fils, *Gabriel* HUQUIER, gravait aussi avec

...: il suivit son père en Angleterre, et y mourut. A. de L.

... Dictionnaire des Graveurs. — Ch. Brainne, Les Hommes illustres de l'Orléanais.

* HURAO, chef mariannais, mort en 1680. ... missions organisées par le P. Diego Luiz ... Sanvitores commençaient à changer l'as... de l'archipel des îles Mariannes lorsque ...rao, de la caste des Chamorris ou nobles, ré... de chasser les Espagnols. Il se retira dans ... montagnes, assembla les Chamorris, leur fit ... discours plein de véhémence dans lequel il ... excita à l'union, pour expulser de l'archipel ... étrangers qui, sous le commandement de ...ni, s'en étaient emparés sans coup férir en ... Hurao connaissait parfaitement les forces ... chrétiens, et malgré l'infériorité de ses ..., qui consistaient en massues et en ja... durcies au feu, ou armées d'os hu..., il osa résister. Sa petite armée s'éleva ... moment à 2,000 hommes. L'invention de ... boucliers, derrière lesquels les Mariannais ...aient affronter la fusillade des Espagnols, put ... craindre un moment que l'insurrection ... des conséquences fâcheuses pour les con...tadores. On parlementa, la paix se rétablit, Hurao conserva son indépendance. Ce chef ... probablement les craintes du gouverne... espagnol, lorsque, dans une rixe insigni..., un soldat européen tua d'un coup de ...tie le seul Chamorris qui eût su dé... son pays contre les envahissements de ...nger. Ferdinand Denis.

P. Charles de Gobien, Histoire des îles Mariannes ... converties. — Freycinet, Voyage autour ..., t. II. — Dumont d'Urville, Voyage autour du ...

...RAULT (*Philippe*), comte de Chiverny ...celier de Chiverny), ministre et ma... français, septième fils de Raoul Hu..., né au château de Chiverny, le 25 mars ..., mort au même lieu, le 30 juillet 1599. Il ... la charge de Michel de Lhospital, con... au parlement de Paris, et la remplit pen... neuf ans. Maître des requêtes ordinaire de ... du Roi, il s'attacha à Catherine de Médicis. ...celier du duc d'Anjou, il alla au-devant de ...ince à Turin lors de son retour de Po..., et lui remit les fonds nécessaires pour ... le luxe et la magnificence que le nouveau ...ployait sur sa route. Garde des sceaux en ... chancelier après la mort du cardinal de ... en 1581, son crédit auprès de Henri III ...nça à décliner. Ce prince, à son voyage à ... après les barricades, lui ôta le gouverne... d'Orléans pour le donner à d'Entragues. A ... août 1588, lors de son départ de Chartres, ... permit, avec les autres ministres, d'aller ... quelques jours dans ses terres en lui don... rendez-vous aux états généraux qu'il devait ... à Blois le 1er septembre suivant. Arrivé ... cette ville, le roi envoya Charles Benoist, ... secrétaire, à Chiverny, château de Sologne à deux lieues de Blois, déclarer au chancelier qu'il était très-content de ses services, mais lui ordonnait de ne plus se présenter à la cour. Ce ministre était en chemin pour se rendre à Blois ; après avoir eu un entretien avec Charles Benoist, il résolut de poursuivre sa route dans le dessein de parler au roi. Malgré l'intervention de la reine en sa faveur, il ne put obtenir une audience. Après être retourné à Chiverny, il se retira dans son château d'Eclimont, près Auneau, pour être plus éloigné de la cour. Là il reçut la visite de l'historien de Thou son beau-frère, qui se rendait aux états généraux de Blois, et qui pendant toute leur durée le tint au courant de tout ce qui s'y passait. Dans cette retraite, loin des affaires, il entrevoyait en quelque sorte l'avenir : il prévit le sort que la dissimulation de Henri III préparait à la témérité et à l'insolence du duc de Guise. Le chancelier de Chiverny vivait paisiblement au château d'Eclimont quand, en 1590, Henri IV, qui voulait rétablir l'ordre dans les finances et dans les autres parties de l'administration de l'État, lui envoya l'historien de Thou pour le ramener à la cour. Ce ministre, qui sous Henri III avait manqué d'initiative, exécuta les ordres du nouveau souverain avec beaucoup de zèle et de fidélité. Pour le récompenser de ses services, Henri IV le nomma gouverneur de Chartres et lieutenant général de la province. Malgré son dévouement, ne put échapper aux traits de l'envie : les notables assemblés à Rouen demandèrent qu'on lui enlevât les sceaux, et l'accusèrent de vendre des lettres d'abolition aux traitants poursuivis pour leurs exactions. Il s'attacha alors la marquise de Sourdis, tante de Gabrielle d'Estrées. Henri IV, qui lui conserva sa faveur, servit de parrain à l'enfant qui dut le jour à cette liaison ; Gabrielle d'Estrées fut la marraine. Plus tard Hurault de Chiverny se repentit de cette liaison ; il mourut peu de temps après la marquise de Sourdis. Il était seigneur de Gourville et de Giraudet. On a de lui des *Mémoires* qui s'arrêtent en juillet 1599, et que l'abbé de Pont-le-Voy, son fils, a continués jusqu'en 1601 ; Paris, 1636, in-4° : édition pleine de fautes, reproduite en 1641, La Haye, 2 vol. in-12 ; id., 2 vol. in-16, 1791, texte rectifié ; — *Instruction à ses enfants*. A. Roullier.

Note sur Hurault de Chiverny, en tête de ses *Mémoires* dans la Collection de MM. Michaud et Poujoulat, t. XX, p. 461.

HURD (*Richard*), théologien et philologue anglais, né en 1720, mort en 1808. Fils d'un fermier du comté de Stafford, il eut le bonheur de rencontrer dans une ville de campagne, à Brewood, un excellent maître d'école. Il acheva ses études à Cambridge, devint agrégé du collége Emmanuel en 1742, et fut ordonné prêtre en 1744. Il publia son premier ouvrage en 1746, et fit paraître en 1749 un commentaire sur l'*Art poétique* d'Horace. A l'occasion de ce travail, il se lia intimement avec Warburton, dont il fut le

disciple le plus dévoué et qui lui facilita l'accès des dignités ecclésiastiques. Il devint recteur de Thurcaston en 1757, prédicateur de Lincoln's Inn en 1765, archidiacre de Gloucester en 1767, évêque de Lichfield et Coventry en 1775, précepteur du prince de Galles et du duc d'York en 1776, évêque de Worcester en 1781. Il refusa, en 1783, l'archevêché de Cantorbéry. Hurd, quoique écrivain distingué lui-même, est surtout connu par sa liaison avec Warburton. Il accepta les opinions de ce célèbre controversiste et érudit, mais il n'en eut ni l'arrogance ni la rudesse. Les principaux ouvrages de Hurd sont : *Remarks on Hume's Essay on the natural History of Religion*; 1757; on croit que Warburton eut beaucoup de part à cette réfutation de Hume; — *Dialogues on sincerity, retirement, the golden age of Elisabeth, and the constitution of the english government*; 1759, in-8°; — *Dialogues Moral and Political*; 1765. — Hurd donna en 1788 une édition des *Œuvres de Warburton* en 17 vol. in-4°, et publia en 1795 une *Vie* de ce prélat; il avait préparé une édition des *Œuvres d'Addisson*, qui parut après sa mort, en 1810, 6 vol. in-8°. La même année on publia une édition des *Œuvres complètes de Hurd*, 8 vol. in-8°. Z.

Sa *Vie* en tête de ses ouvrages. — Nichols, *Literary Anecdotes of the Eighteenth Century*. — Chalmers, *Gen. Biographical Diction.*

HURDIS (*James*), poëte anglais, né à Bishopstone (comté de Sussex), en 1763, mort en 1801. Il termina ses études à Oxford, fut agrégé au collége de La Madeleine, et entra dans les ordres. En 1788 il publia son *The Village Curate*. Cet ouvrage fut suivi d'une tragédie intitulée *Sir Thomas More*; — d'autres œuvres poétiques; — d'observations théologiques sur la *Genèse*; — et des *Remarks on the Arrangements of the Plays of Shakspeare*. Il fut élu en 1793 professeur de poésie. Hurdis est surtout connu par sa liaison avec Cowper, qui lui adressa plusieurs lettres. On estime ses travaux sur Shakspeare. Z.

Hayley, *Life of Cowper*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HURÉ (*Charles*), littérateur français, né à Champigny-sur-Yonne, le 7 novembre 1639, mort à Paris le 12 novembre 1717. Il fut principal du collége de Boncourt, et publia entre autres une édition du *Nouveau Testament*, avec des notes; Rouen, 1692, 2 vol., in-12; — *Novum Testamentum regulis illustratum*; Paris, 1693, in-12; — *Dictionnaire universel de l'Écriture Sainte*; Reims, 1715, 2 vol. in-folio. G. DE F.

Quérard, *La France Littéraire*.

HURET (*Grégoire*), graveur français, né à Lyon, en 1610, mort à Paris, en 1670. Il a gravé des portraits et des sujets d'après Champaigne, Vouet, Bourdon et divers autres maîtres français, et des sujets d'après ses dessins, entre autres une *Histoire de la Passion*, en 30 estampes. Ses effets sont larges, ses têtes expressives, ses draperies bien jetées, et si son burin n'étonne point par une manœuvre savante, il est du moins conduit avec goût. Il s'occupa aussi d'architecture, et publia un ouvrage ayant pour titre : *Règle précise pour décrire le profil élevé du fust des colonnes*; Paris, 1665. Par suite de quelques critiques sur cet ouvrage, il fit paraître ensuite une *Réponse de Grégoire Huret aux quatre articles du* Journal *dit* des Savans, Paris, 1665, et *Cinq Avis donnés aux auteurs du* Journal des Savans *en considération de ce qu'ils sont demeurés sans réplique*; 1665. G. DE F.

Encyclop. Méthod. : beaux-arts. — Feller, *Dictionn. Histor.*

***HURGUES** (*Philippe* DE), d'Arras, échevin de Tournai, chroniqueur français, vivait à Douai au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Mémoires d'eschevin de Tournay, contenants les Actes plus signalez des Consaulx, les Sentences et Jugements plus notables de l'Eschevinage de la dite ville, remarquez et escrits par P. de Hurgues*. Le manuscrit de la bibliothèque de Tournai, petit in-4° de 393 pages, a été édité en 1855, dans les *Mémoires de la Société Historique et Littéraire de Tournai*, par M. Fréd. Hennebert. J. P.

Le Courrier du Pas-de-Calais, 31 oct., 1855. — *Renseignements inédits*.

HURTADO DE MENDOZA. *Voy.* MENDOZA.

HURTAUT (*Pierre-Thomas-Nicolas*), littérateur français, ancien professeur à l'École militaire et pensionnaire du roi, né à Paris, le 17 (et non le 15) avril 1719, mort dans la même ville, le 5 mai 1791. Il fut d'abord destiné au commerce de son père, qui était marchand de chevaux; mais un penchant très-prononcé pour la littérature modifia les projets paternels, et le jeune Hurtaut fut mis au collége, où il se distingua bientôt par son aptitude et ses progrès, et se voua à l'enseignement. On a de Hurtaut : *L'Art de péter, essai théorique, physique et méthodique, etc., en Westphalie, chez Florent Q. au Soufflet*; (Paris), 1751, in-12. Une seconde édition, augmentée de l'*Histoire de Pet-en-l'Air et de la Reine des Amazones*, etc., parut sous la même rubrique en 1775; puis une autre, en 1776, augmentée de la *Société des Francs-Péteurs* (par *Le Corvaisier*); in-8°; — *Coup-d'œil anglais sur les Cérémonies du Mariage*, avec des notes, etc., ouvrage (supposé) traduit sur la 2e édition de Londres, par M. M***; Genève (Paris), 1750, in-12; — *Dictionnaire des Mots homonymes de la Langue française*, etc.; Paris, 1775, in-12; — *Dictionnaire historique de la Ville de Paris et de ses Environs*; Paris, 1779, 4 vol. in-8° (avec Magny); — *Essais de Médecine, ou théorie du flux menstruel et traité des maladies de tête*, traduit du latin de Emott., 1739; — *Iconologie historique et généalogique des Souverains de l'Europe*, t. 1er et unique; Paris, 1787, in-8°. (avec d'Hermilly). — *Manuale Rhetorices, ad usum artis dicendi candidatorum*; Paris, 1757. Une

3ᵉ édition parut en 1782, in-12; — *Dissertation historique sur l'Invention des Lettres ou Caractères d'Écriture;* — *Études convenables aux Demoiselles;* deux publications dont nous n'avons pu découvrir la date. — Hurtault a coopéré à la *Bibliographie Parisienne* (avec d'Hermilly) pour les années 1769 et 1770. Dans les dernières années de sa vie il prenait le titre de *doyen des maîtres de pension de l'université.* Ed. DE MANNE.

Quérard, *France littéraire.*

HURTAULT (*Maximilien-Joseph*), architecte français, né à Huningue (Haut-Rhin), en 1765, mort à Paris, en 1824. Élève de Mique, il resta longtemps obscur et employé en sous-ordre au château de Trianon. Après la révolution, il devint architecte inspecteur des salles du Conseil des Anciens et de celui des Cinq Cents. Sur les dessins de MM. Percier et Fontaine, il dirigea la restauration et la décoration de la chapelle, du théâtre et des appartements des Tuileries. En 1797, il concourut à l'Académie, et remporta le second grand prix. Il partit pour l'Italie, où il réunit un grand nombre de matériaux qu'il sut habilement mettre à profit à son retour. Il construisit à Paris un grand nombre d'habitations particulières; puis, devenu architecte du château de Fontainebleau, il y restaura la galerie de Diane, éleva la fontaine de Diane qui lui fait face, ainsi que le pavillon de l'étang; enfin il traça le jardin qui entoure cette pièce d'eau et rétablit les cascades du Tibre. En 1819, il exposa au salon le projet d'une fontaine monumentale à ériger sur le boulevard Bonne-Nouvelle, et fut nommé membre de l'Institut. Il était déjà professeur à l'Académie des Beaux-Arts et inspecteur général du conseil des bâtiments civils. Son dernier ouvrage fut le plan d'un joli jardin réservé au duc de Bordeaux dans le parc de Saint-Cloud. E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes du dix-neuvième siècle.*

HURTER (*Frédéric-Emmanuel*), historien suisse, né à Schaffhouse, le 15 mars 1787. Il étudia la théologie à Gœttingue, devint en 1824 pasteur à Schaffhouse, puis abjura le protestantisme à Rome en 1844. En 1845 il alla se fixer à Vienne, où il venait d'être nommé historiographe de l'empire d'Autriche. On a de lui : *Geschichte des ostgothischen Königs Theodorich und seiner Regierung* (Histoire de Théodoric, roi des Ostrogoths, et de son règne); Schaffhouse, 1807; — *Geschichte Pabst Innocenz III und seiner Zeitgenossen* (Histoire du pape Innocent III et de ses Contemporains); Hambourg et Gotha, 1834-1842, 4 vol. in-8° : ouvrage des plus remarquables, traduit en français; — *Denkwürdigkeiten aus dem letzten Decennium des achtzehnten Jahrhunderts* (Choses mémorables qui se sont passées dans les dix dernières années du dix-huitième siècle); Schaffouse, 1840; — *Die aargauischen Klöster und ihre Ankläger* (Les Couvents d'Argovie et leurs Accusateurs); Schaffhouse, 1841; — *Die Befeindung der katholischen Kirche in der Schweitz seit dem Jahre* 1834 (Les Attaques qui ont eu lieu contre l'Église catholique en Suisse depuis 1834); Schaffhouse, 1842-1843, 4 parties; — *Geburt und Wiedergeburt : Erinnerungen aus meinem Leben und Blicke auf die Kirche* (Naissance et Renaissance : Souvenirs de ma vie et Aperçus sur l'Église); Schaffhouse, 1845, 3 vol., in-8°; ibid., 1850, 2 vol., in-8°; — *Geschichte Kaiser Ferdinand II und seiner Eltern* (Histoire de l'empereur Ferdinand II et de ses Parents); Schaffhouse, 1850-1857, 9 vol. in-8° : ouvrage inachevé, fait sur des documents originaux; l'histoire de Ferdinand II ne commence qu'avec le neuvième volume; — *Philipp Lang, Kammerdiener Kaisers Rudolph II; eine Kriminalgeschichte aus dem Anfange des siebzehnten Jahrhundert* (Philipp Lang, valet de chambre de l'empereur Rodolphe II; cause célèbre du commencement du dix-septième siècle); Schaffhouse, 1851. E. G.

Hurter, *Geburt und Wiedergeburt* (autobiographie). — Brunner, *Hurter vor dem Tribunal der Wahrheitsfreunde;* Paderborn, 1850. — Brühl, *Geschichte der katholischen Literatur.*

HURTREL D'ARBOVAL (*Louis-Henri-Joseph*), vétérinaire français, né à Montreuil-sur-Mer, le 7 juillet 1777, y mourut, le 20 juillet 1839. Il étudia à l'école d'Alfort, et après quelques années d'études, il revint à Montreuil exercer la profession de vétérinaire. Le camp de Boulogne fut pour lui une occasion d'études et d'observations sur les maladies des chevaux, surtout sur la morve et le farcin, dont il constata la nature contagieuse. Il fut nommé en 1814 commissaire du gouvernement pour combattre l'épizootie de typhus qui régnait dans le département du Pas-de-Calais. Ses principaux ouvrages sont : *Notice sur les Maladies qui peuvent se développer parmi les bestiaux soit durant les chaleurs et la sécheresse des étés, soit dans le cours des automnes pluvieux et froids;* 1819, in-8°, 4ᵉ édition, augmentée; — *Instruction sommaire sur l'Épizootie contagieuse qui vient de se déclarer dans le département du Pas-de-Calais;* 1827, in-8°, 2ᵉ édition, revue, corrigée et augmentée; — *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie vétérinaires;* Paris, 1826 et années suivantes, 4 vol. in-4°, avec un atlas par Leblanc et Trousseau; 1826, grand. in-folio de 30 pl.; — *Traité de la Clavelée, de la Vaccination et Clavélisation dans les Bêtes à laine;* Paris, 1823, in-8°. Il a inséré des articles dans le *Dictionn. abrégé des Sciences Médicales* et dans quelques publications spéciales. G. DE F.

Documents particuliers.

HUS et non *Huss* (ou *Jean* de *Hussinetz*), célèbre précurseur de Luther, ainsi appelé du nom de la ville où il naquit, en Bohême, le 6 juillet 1373, mourut brûlé comme hérétique à

Constance, en 1415, le jour même de l'anniversaire de sa naissance. Issu d'une famille obscure, il commença ses études dans sa ville natale, les continua à Praschatitz, bourg du voisinage, et alla prendre ses grades à l'université de Prague, alors très-florissante. Bachelier en théologie à vingt ans, maître ès arts trois ans après, il était en 1400 prêtre, et desservait la petite chapelle de Béthléem. L'éclat de sa réputation avait, dès cette époque, attiré sur lui l'attention de Wenceslas, roi de Bohême et de sa seconde femme Sophie de Bavière, qui le choisit pour son confesseur, et lui donna toute sa confiance. Les écrits de Wycliffe s'étaient depuis peu répandus en Allemagne, et particulièrement en Bohême. Hus les vit; faut-il dire que sa foi en fut contristée, et qu'il montra tout d'abord pour les audacieuses nouveautés qu'il y trouva une pieuse aversion ? Les mieux informés parmi les écrivains catholiques l'affirment (1). Sans doute vers 1402 il ne songeait guère à rompre avec l'Église et la papauté, et à se faire le propagateur de la doctrine du fougueux hérésiarque d'Oxford. La témérité même et la hardiesse des négations de Wycliffe étaient bien propres à effrayer une âme naturellement douce, que l'ardeur de la lutte n'avait pas encore enflammée, et qui, plus tard, au fort de la polémique et au milieu du soulèvement général, ne se départit point d'une certaine modération à l'endroit des dogmes fondamentaux de l'Église catholique.

Si Jean Hus fut en effet scandalisé à la lecture des livres de Wycliffe, à coup sûr il ne le fut pas longtemps, car dès 1405 nous l'entendons, à Prague, fulminer contre le clergé dans deux sermons où il attaque la tyrannie, l'orgueil, l'impureté, l'hypocrisie, l'avidité des prêtres de tout ordre, et invite l'archevêque à réprimer leurs désordres et à purifier ces vases d'iniquité. Nous l'entendons accuser de front les prélats, qui dépouillent le peuple au lieu de le défendre; les ordres mendiants, qui vident la bourse des pauvres; les moines et les curés, dont les mœurs sont un scandale pour les laïques, qui captent les héritages, extorquent les successions, font commerce des prières et des sacrements, et le clergé tout entier, où la simonie se pratique à tous les degrés de l'échelle, où l'on voit vendre et acheter les charges ecclésiastiques et trafiquer honteusement du Saint-Esprit (2). C'est probablement à la même époque que Jean Hus composa son traité *De Sanguine Christi*, dans lequel il s'élève vivement contre les faux miracles attribués au prétendu sang de Jésus-Christ. Ce ne sont là, selon lui, que mensonges et sacriléges mômeries de prêtres imposteurs, dont quelques-uns ont été convaincus et punis dans plusieurs pays. « Le sang de Jésus-Christ a été glorifié avec son corps dans la résurrection. C'est leur propre sang que des prêtres avares mettent *diaboliquement* dans l'hostie pour faire accroire aux sots que c'est le sang du Christ. » Ce traité reçut l'approbation de l'université et de l'archevêque de Prague Sbynko.

(1) Balbinus, *Epit. Rer. Bohém.*, p. 408. — Theobaldus, *Hist. Hussit.*, chap. 2.

(2) *Hist. et Mon. J. Hus*, tome II, fol. 26-31. (édit. de Nuremberg de 1588).

La lutte commençait. Aimé du peuple, couvert de la protection de la reine, estimé de tous à cause de l'austérité de ses mœurs, Hus voyait les haines s'accumuler sourdement autour de lui. Mais la prudence n'était ni une vertu de cette époque ni une qualité de cette âme enthousiaste. Il eût cru, en gardant le silence, manquer à sa mission. « Moi aussi, s'écrie-t-il, Dieu m'a suscité pour percer la muraille afin qu'on découvrît la multitude des abominations du lieu saint. Il a plu au Seigneur de me faire sortir de l'endroit où j'étais, comme un tison arraché du feu. Esclave malheureux de mes passions, il a fallu que, comme Lot, Dieu m'ait tiré de l'embrasement de Sodome, et j'ai obéi à la voix qui me disait : *Percez la muraille* (1). » En 1407, prêchant devant l'archevêque, il opposait dans une vive antithèse le vrai chrétien au faux chrétien. Il dépeignait le dérèglement des prêtres et la connivence des prélats; il osait faire remonter jusqu'aux princes la responsabilité des fautes que commettent leurs sujets; il reprochait au clergé ses vaines disputes qui engendrent le schisme; il s'élevait fortement contre la vente des indulgences, des reliques, des images coloriées, et contre la vaine et mondaine magnificence des églises. « Les murs, disait-il, sont couverts d'or et de tableaux, les pauvres sont nus. » Il attaquait la simonie, la pluralité des bénéfices, s'appuyant fréquemment de l'autorité de saint Bernard ou du témoignage de saint Bonaventure. Dans un autre sermon du même temps il répétait et renouvelait ses attaques, rappelait le clergé à la simplicité et à l'humilité des temps apostoliques, l'engageait à revêtir le Christ, c'est-à-dire à imiter sa vie, et associait les princes qui permettent les désordres, en ne les réprimant pas, à la damnation qui attend les pécheurs endurcis (2).

Fort de sa conscience et de la faveur de la cour, Hus poursuivait sa route sans se soucier des mécontentements qu'il semait autour de lui. En mai 1408 il avait fait rendre à ses compatriotes certains priviléges que la *nation allemande* avait usurpés, et avait fait remettre en vigueur l'ordonnance de Charles IV (fondateur de l'université de Prague, en 1347) qui accordait trois voix à la Bohême dans les délibérations et une seulement aux étrangers. Ceux-ci, irrités de leur échec, désertèrent la ville par milliers. C'était une perte considérable pour les bourgeois de Prague. On en voulut beaucoup à Hus, qui vit cependant s'accroître par là son influence sur

(1) *Les Réformateurs avant la Réforme*, par Ém. de Bonnechose, t. I, p. 114, édit. in-12.

(2) *Hist. et Mon. J. Hus*, t. II, fol. 38.

la jeunesse. Il en usa, à la fin de cette année, pour entraîner l'université dans le parti des cardinaux qui avaient abandonné Grégoire XII à la sollicitation des amis de la paix ecclésiastique. L'archevêque de Prague, Sbynko, qui jusqu'alors avait ménagé Jean Hus, éclata à cette occasion. Fidèle à Grégoire, auquel il devait tout, il fit afficher aux portes des églises un mandement par lequel il interdisait les fonctions sacerdotales à Hus et aux partisans des cardinaux. L'événement fléchit bientôt la colère de l'archevêque, qui se soumit à la décision du concile de Pise et reconnut Alexandre V.

Jean Hus, alors recteur de l'université (1409), ne garda plus de mesure. Il avait pris une connaissance plus exacte des écrits de Wycliffe. Dix ans auparavant, il conseillait, dit-on, de les brûler ou de les jeter dans la Moldau : aujourd'hui, il ne craignait pas de les prôner publiquement. Lorsque Sbynko, effrayé du progrès des opinions nouvelles, avait, l'année précédente, ordonné qu'on déposât à l'archevêché les livres de Wycliffe, Hus avait été des premiers à en appeler à Grégoire XII. La retraite des cardinaux à Livourne, la tenue du concile de Pise, la déposition de Grégoire et l'élection d'Alexandre ajournèrent la décision de cette affaire, sans interrompre les prédications de Hus. Un des premiers soins du nouveau pape fut de s'occuper de cette question. En décembre 1409 il publia une bulle contre les promoteurs des doctrines de Wycliffe, manda à Sbynko de les extirper par tous les moyens possibles, et jeta l'interdit sur les chapelles particulières du royaume de Bohême. L'archevêque de Prague fit brûler sans forme de procès les livres de Wycliffe qu'il avait pu saisir : plus de deux cents volumes, dit-on. Grande tempête dans l'université, qui accuse l'archevêque d'avoir violé ses privilèges : Hus se porta pour les défendre. La question d'appel était encore pendante à Rome, quand Alexandre V mourut (mai 1410), et Jean XXIII avait à peine pris possession du siége pontifical que Jean Hus lui adressait un nouvel appel (juin 1410), dont nous avons la teneur : « *Contra combustionem librorum Joannis Vuiglef et contra alia* ». Hus y accuse ouvertement Sbynko, en son nom et au nom de l'université de Prague, d'avoir arraché subrepticement une bulle de condamnation à Alexandre V; d'avoir fait suivre cette bulle de procédures iniques contre les détenteurs des ouvrages de Wycliffe; d'avoir insinué faussement que l'hérésie se propageait en Bohême, lorsque lui-même Sbynko, dans un synode solennel tenu deux ans auparavant (juillet 1408), avait déclaré, après une longue et minutieuse information, qu'il n'avait trouvé ni pu trouver dans le diocèse de Prague un seul hérétique. Hus soutient qu'il est injuste et contraire aux notions vulgaires du droit que, dans cette affaire, Sbynko soit à la fois juge et partie; il ajoute qu'il y a plusieurs livres qui sont laissés aux mains des fidèles et ne sont pas réputés dangereux, bien qu'ils contiennent plusieurs choses contre la foi, tels que les livres d'Aristote, d'Averroès, etc.; que l'université de Prague s'est opposée formellement à ce que les livres de Wycliffe fussent brûlés; que de plus cette exécution a eu lieu sans examen, sans enquête préalable. Il réclame en outre contre la sentence de l'archevêque qui défend de prêcher dans les chapelles, et enlève au peuple sa nourriture spirituelle. Cette sentence, dit-il, est contraire à l'Évangile et aux décrets des saints Pères. La parole de Dieu ne doit pas être enchaînée. Il termine en disant que c'est parce qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes qu'il a fait cette protestation et en a référé à la juridiction du siége apostolique (1). Quatre cardinaux, commis par Jean XXIII pour juger ce procès, après avoir pris l'avis des docteurs en théologie de l'université de Bologne, décidèrent que l'archevêque de Prague, en faisant brûler les livres de Wycliffe, avait outrepassé ses droits. Hus avait gain de cause, mais ses ennemis se remuèrent et obtinrent qu'il fût cité à comparaître en personne devant le pape pour répondre aux accusations qui circulaient contre lui et rendre témoignage de sa foi.

Cette citation troubla fort les partisans de Hus. Le roi, la reine, les seigneurs, l'université intervinrent auprès du cardinal Othon de Colonne qui l'avait décidée. On envoya une ambassade au pape pour le prier de dispenser Hus de comparaître en personne. On déclarait unanimement qu'il était injustement accusé, et qu'il n'y avait pas sûreté pour lui à faire le voyage d'Italie. On suppliait en même temps Sa Sainteté de ne pas laisser peser sur la Bohême le soupçon d'hérésie et de rouvrir les chapelles aux prédicateurs; on lui proposait d'envoyer aux frais de la couronne des légats pour s'assurer de la pureté et de l'intégrité de la foi en Bohême; on promettait de leur donner aide et secours et de punir ceux qui seraient convaincus d'hérésie. L'archevêque lui-même, à l'instigation de la cour, écrivit au pape en faveur de l'inculpé. Il affirmait qu'après avoir réuni les professeurs de théologie et les docteurs en droit canon pour s'enquérir de l'hérésie prétendue au sujet du sacrement de l'Eucharistie, il n'avait trouvé la foi de personne en défaut; que grâce à la médiation du roi et de la reine, son dissentiment avec Hus était terminé; que ce dernier avait rendu témoignage de sa foi en présence de l'inquisiteur du siége apostolique; il suppliait enfin le pape de lever la citation (2). De son côté Hus écrivit au collége des cardinaux : « Je suis innocent, disait-il, de tout ce dont mes adversaires m'accusent; j'en prends à témoin Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je suis prêt à paraître en

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I fol. 89-92.
(2) *Ibid.*, tom. I, fol. 87 (verso), 88.

présence de l'université de Prague, de tous les prélats, de tout le peuple qui est venu m'écouter, et à rendre devant eux, de vive voix et par écrit, raison pleine et entière de la foi que je garde en mon cœur et à la confesser même au péril du feu (1). » En même temps il envoya des mandataires pour répondre en son nom à tout ce qui lui serait reproché. Toutes ces démarches furent vaines. Le pape fit pousser la procédure. On refusa de recevoir et d'entendre les procureurs de Hus : ils protestèrent au nom de la justice ; on étouffa leur voix en les jetant en prison. Hus, déclaré contumace, hérésiarque, fut excommunié, et l'interdit lancé sur Prague tant qu'il y séjournerait. Condamné sans avoir été jugé, Hus en appela à Dieu et au prochain concile (2). Les lettres qu'il écrivit à cette époque témoignent du trouble profond qu'il éprouva avant d'entrer en guerre ouverte avec le saint-siége. Après avoir longtemps hésité il quitta Prague, obéissant, comme il dit, à cette parole du Christ : Lorsqu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre (1). « Sachez, mes bien-aimés, que c'est par l'exemple et l'avertissement du Christ que je me suis éloigné de vous, de peur d'être aux méchants une occasion de condamnation éternelle, et aux bons un sujet de tristesse et de deuil » ; il ajoute aussitôt après : « J'ai fui pour prêcher plus librement la parole de Dieu (2). » Pouvait-il, en effet, rester en repos ? « Malheur à moi si je ne prêche, écrit-il encore en parlant des désordres du clergé et de l'indignité du pape ; malheur à moi si je ne pleure, si je n'écris (3) » ; et encore : « La volonté de Dieu et l'Écriture nous enseignent que l'obéissance aux supérieurs n'est obligatoire que dans les choses licites. M'attachant à cette vérité, j'ai mieux aimé obéir à Dieu en prêchant qu'au pape et à l'archevêque et à tous ceux (*cæteris satrapis*) qui s'insurgent contre cette parole du Christ : « Allez par toute la terre, etc. (4). » Encouragé dans sa révolte par ses amis de Bohême et d'Angleterre (5), Jean Hus entrait de plus en plus dans la voie de la résistance, opposant la parole de Dieu à celle des hommes, les commandements de l'Évangile à ceux de l'Église, les préceptes des Apôtres et des premiers Pères aux bulles et aux décrets du saint-siége et des prélats. C'est ce qui paraît assez nettement dans deux manifestes composés peu de mois après sa retraite de Prague (1410). L'un est un traité de controverse : *De Libris Hæreticorum legendis ;* les premières lignes en sont caractéristiques : Il faut lire et non brûler les livres des hérétiques, *Libri hæreticorum sunt legendi non comburendi, dum in ipsis veritas continetur. Probatur auctoritatibus sanctorum Augustini, Hieronymi, Ambrosii, Bedæ, Theodori, Liberati, Cyrilli, Gelasii papæ, canonibus et* RATIONE. Le second est une sorte de sermon qui a pour titre : *Actus pro defensione libri Joannis Wiclef De Trinitate Sancta...* La question de la Trinité n'est qu'un prétexte ; Hus y traite le même sujet que dans

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 98 (recto).

(2) Voici la teneur de cet appel, dont on fit un crime à Hus : « Le Dieu tout-puissant, unique essence en trois personnes, est le premier et le dernier refuge de ceux qui sont opprimés : c'est le Seigneur qui garde la vérité dans tous les siècles, faisant justice à ceux à qui l'on fait tort, se tenant près de ceux qui l'invoquent en vérité, en condamnant à la perdition tous les pécheurs incorrigibles. Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, environné des pontifes, des scribes, des pharisiens et des sacrificateurs, ses juges et ses parties, et voulant racheter de la damnation éternelle ses enfants élus avant la fondation du monde, par une mort sanglante et ignominieuse, a donné ce bel exemple à ses disciples de commettre leur cause au jugement de Dieu, qui peut tout, qui sait tout, et qui fait tout ce qu'il veut. En suivant ce saint et ce grand exemple, j'en appelle à Dieu, me voyant opprimé comme je suis par la sentence inique et par la prétendue excommunication des pontifes, des scribes, des pharisiens et des juges assis sur la chaise de Moïse. J'imite encore dans cet appel saint Chrysostome, qui appela de deux conciles ; le bienheureux évêque André de Prague et Robert de Lincoln, qui appelèrent humblement et salutairement au souverain et très-juste juge, qui ne peut être intimidé par aucune frayeur ni corrompu par des présents, non plus que séduit par de faux témoins. Je souhaite que tous les fidèles chrétiens, principalement les princes, barons, gentilshommes, vassaux et tous les habitants de notre royaume de Bohême soient informés et émus de compassion de la prétendue excommunication lancée contre moi par Pierre, cardinal diacre de Saint-André, commis à cela par le pape Jean XXIII, à l'instigation de mon adversaire Michel de Causis et du consentement des chanoines de Prague. Ce cardinal, pendant près de deux ans, a refusé toute audience à mes avocats et procureurs, quoiqu'on ne la doive pas refuser à un juif ; à un païen et à un hérétique. Le même prélat n'a point voulu acquiescer aux excuses raisonnables que j'ai alléguées pour être dispensé de comparaître, ni faire aucun cas des témoignages authentiques de l'université de Prague. D'où il est clair que je n'ai point encouru la note de contumace, puisque ce n'est point par mépris, mais par des raisons valables, que je n'ai pas comparu à Rome, lorsque j'y ai été cité, 1° parce qu'on me dressait des embûches en chemin ; 2° parce que les périls des autres m'ont servi d'exemple ; 3° parce que mes procureurs se sont engagés à subir l'épreuve du feu contre qui que ce soit à la cour de Rome ; 4° parce qu'on a mis en prison à cette cour mon procureur, sans qu'il l'eût mérité, au moins que je sache. Ainsi, comme il est établi par tous les anciens droits, tant par les livres divins de l'Ancien et du Nouveau Testament que par les canons, que les juges visitent les lieux où le crime a été commis, et que là ils prennent information des faits dont on est accusé de gens qui connaissent bien la personne en cause, qui ne soient point malintentionnés, ni de ses ennemis, qui n'agissent point par haine, mais par zèle pour la loi de Dieu ; et enfin, comme il est ordonné par les mêmes droits, que celui qui est cité ou accusé comparaisse dans un lieu sûr et libre pour pouvoir se défendre, et que le juge ne soit pas de ses ennemis, aussi bien que les témoins, il est manifeste que toutes ces conditions m'ayant manqué, je suis absous devant Dieu du crime de contumace et déchargé d'une excommunication prétendue et frivole. Moi, Jean Hus, je présente cet appel à Jésus-Christ, mon maître et mon juste juge, qui connaît, protège et juge la juste cause de qui ce soit. (*J. Hus et Hierony. Prag. Mon.*, t. I, in-fol., 87 recto. ibid., fol. 17 verso, traduit par Jacq. Lenfant, *Hist. du Concile de Constance*, toue I, p. 33, 34.)

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. XI, tom. I, fol. 98 (verso).

(2) *Ibid.*, epist. XI.

(3) *Ibid.*, epist. IV. t. I, fol. 94 (verso).

(4) *Ibid.*, epist. V, t. I, fol. 95 (verso).

(5) *Ibid.*, epist. XV, t. I, fol. 101.

le précédent, et proteste, au nom de l'Évangile et de la raison, contre les violences des pouvoirs ecclésiastiques pour étouffer la vérité. Toutefois, Hus déclare qu'il ne prétend pas innover et qu'il n'entend, *ni dans cet acte ni dans aucun autre qui pourra à l'avenir sortir de sa bouche*, rien affirmer qui soit contraire à la Sainte Écriture, ou erroné de quelque manière que ce soit. « Que si quelque chose de semblable m'est échappé, par ignorance ou par surprise, je suis prêt, dit-il, à le rétracter humblement. Et si quelque personne de l'Église veut m'éclairer, soit par l'Écriture, soit par la raison (*Scriptura Sacra vel ratione valida*), je suis prêt à me soumettre. Dès le commencement de mes études, j'ai pris pour règle que toutes les fois que dans un sujet quelconque je trouverais une pensée meilleure, d'abandonner volontiers et humblement la moins bonne (1). » Il attend qu'on lui prouve que les livres de Wycliffe sur la Trinité contiennent quelque hérésie. Que s'il se rencontre quelque maxime répréhensible dans quelque autre de ses ouvrages, pourquoi avoir confondu et brûlé ensemble le bon grain avec le mauvais? Les Pères ne font-ils pas profession de croire qu'on peut tirer quelque utilité de la lecture et de la méditation des écrits des hérétiques? Il ne veut pas, quant à lui, adhérer à cette sentence ni déserter la cause de la vérité. On ne trahit pas seulement la vérité en la déguisant, mais en la cachant, en ne la déclarant pas ouvertement, en ne la défendant pas librement. Pour lui, il la proclamera, il la défendra jusqu'au bout, dût son courage lui coûter la vie. Il semble que Hus apercevait le bûcher à l'extrémité de la route où il s'était engagé. « Si la crainte de la mort vient m'assaillir, j'espère en mon Dieu et dans le secours du Saint-Esprit : Dieu me raffermira. Et si j'ai trouvé grâce devant ses yeux, *il me donnera la couronne du martyre*. Quelle plus belle victoire! Le Sauveur, encourageant ses fidèles à la mériter, ne dit-il pas : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps; et saint Chrysostome : Que la crainte de la mort ne vous empêche pas de dire librement ce que vous avez entendu et de prêcher avec assurance ce qui vous a été confié à l'oreille (2). » L'Écriture, les Pères, la raison, voilà ce que Jean Hus invoque sans cesse. Dans un écrit de 1411, où il défend Wycliffe contre Stokes, licencié de l'université de Cambridge, Hus établit en principe qu'il n'y a que trois sources de vérité pour un chrétien : l'Écriture, les sens et la raison (*veritas in Scriptura implicita, veritas a sensu cognita, veritas elaborata ab infallibili ratione* (3). « Je ne crois ni ne concède, dit-il, que Jean Wycliffe soit hérétique; je ne le nie pas non plus, mais j'espère qu'il ne l'est pas; car dans le doute j'aime mieux pencher pour le meilleur parti... Rien ne serait plus absurde que de dire : Dans les royaumes d'Angleterre, de France, de Bohême, une multitude de prélats et de clercs regardent Jean Wycliffe comme hérétique, donc Wycliffe est hérétique. C'est comme si l'on disait : Chez les Turcs, les Sarrasins et les Tartares on ne regarde pas Jésus-Christ comme Dieu, donc il n'est pas Dieu (1). » Qu'on l'ait condamné comme hérétique, qu'on ait brûlé ses livres comme entachés d'hérésie, cela ne prouve rien non plus contre lui. Pour avoir le droit d'affirmer que Wycliffe est hérétique, il faut montrer dans ses ouvrages un dogme faux, contraire à l'Écriture et qu'il a soutenu obstinément. Et encore Dieu seul connaît le fond des cœurs, et il a dit : Ne jugez pas de peur d'être jugé; ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamné.

Hus en quittant Prague y avait laissé de nombreux amis, tant à la cour que parmi le peuple. Des scènes de violence eurent lieu; le sang coula : Sbynko, chef du parti resté fidèle au saint-siége, fut contraint de s'enfuir, et Hus revint prendre possession de la chapelle de Bethléem. Il continua de plus belle ses attaques contre le clergé; condamnant les pratiques observées dans les enterrements, niant l'efficacité des prières pour les morts, sans craindre de compromettre la foi au purgatoire. « Il serait bon, s'écriait-il, d'enseigner au peuple à bien vivre et non pas de lui faire accroire qu'après une vie honteuse et coupable la messe d'un prêtre indigne suffira à lui procurer la béatitude et à le tirer du purgatoire (2). » Dans un des premiers sermons qu'il prononça, il loue Wenceslas d'avoir forcé les prêtres à prêcher et à officier sous peine de suspension de leur temporel. Il y professe, après Wycliffe, que les princes ont reçu de Dieu le glaive pour protéger les bons et réprimer les méchants, *qu'ils soient séculiers ou prêtres* (*sive sint seculares, sive spirituales*); que les princes doivent mettre leur puissance au service de la vérité évangélique. Cette doctrine trouva des contradicteurs, et Hus prit aussitôt la plume pour s'expliquer (1411). Son traité a pour titre : *Contra occultum Adversarium*. Il y soutient que les princes sont les vicaires de Jésus-Christ; qu'ils doivent veiller à la défense de la loi de Dieu; que défendre cette loi c'est maintenir dans leur royaume la paix et le bon ordre; que rien ne trouble davantage la loi de Dieu et par suite la paix et le bon ordre du royaume que les injures faites à Dieu, la malice du clergé et la simonie; que, par conséquent, c'est le devoir des rois de *réprimer coercitivement* ces vices du clergé. Il s'appuie de l'autorité des Apôtres, de saint Augustin et de saint Grégoire, et d'exemples empruntés à

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 105.
(2) *Ibid.*, tom. I, fol. 106.
(3) *Ibid.*, tom. I, fol. 108. Ailleurs il ajoute la révélation.

(1) *Joannis Hus Hist. et Monum.*, tom. I, fol. 112 (recto).
(2) *Ibid.*, tom. II, fol. 32 (verso).

l'histoire. « Voilà qu'un roi étranger, dit-il, sévit pour que le Dieu d'Israel ne soit pas blasphémé. Comment donc les rois chrétiens ne doivent-ils pas s'irriter et sévir saintement (*sancte irasci et sævire*) quand le Christ est déshonoré par des prêtres injustes (1). »

L'Italie présentait alors le spectacle de la plus triste division : les maux de la guerre civile s'ajoutaient à ceux du schisme que le concile de Pise n'avait pas éteint. Ladislas, soutenu par Grégoire XII, disputait à Louis II d'Anjou la couronne de Naples. Jean XXIII, qui tenait pour ce dernier, lança successivement contre Ladislas deux bulles d'excommunication d'une extrême violence (sept. et décemb. 1411). Il y prêchait expressément la croisade contre cet ennemi du saint-siége, le désignait à la haine et à l'extermination, et accordait des indulgences à tous ceux qui s'armeraient contre lui, donneraient de l'argent pour cette cause, etc. Ces bulles eurent en Bohême un grand retentissement. Le roi Wenceslas les embrassa, et, à sa suite, la cour, les chefs de l'université, les magistrats et le clergé. Hus, délaissé de ses puissants protecteurs, ne faiblit pas. Interpellé devant l'archevêque de Prague par les légats du pape, s'il voulait obéir aux commandements apostoliques : « Je veux remplir de grand cœur les commandements apostoliques, dit-il. » Et ceux-ci le croyant soumis et attestant l'archevêque : « Vous entendez, Monseigneur, il veut bien obéir aux ordres de notre seigneur le pape. — Comprenez-moi bien, reprit-il : j'ai dit que je veux de grand cœur remplir les commandements apostoliques et leur obéir pleinement, mais j'appelle ainsi la doctrine des apôtres du Christ. Je ne consens à obéir aux ordres du pape qu'autant qu'ils sont conformes à cette doctrine; *mais si j'y rencontre rien de contraire, je n'y obéirai point, quand même je verrais la flamme du bûcher prête à dévorer mon corps* (2). » C'était une déclaration de guerre; l'effet suivit bientôt, et peu de jours après Hus publiait une dissertation sur cette question : Est-il permis, selon la loi de Jésus-Christ, et convient-il, pour l'honneur de Dieu, le salut du peuple et l'intérêt du royaume, d'approuver les bulles du pape qui ordonnent la croisade contre Ladislas, roi de Naples et ses partisans?

Ce n'est pas dans un esprit de révolte qu'il engage cette controverse; mais il n'est pas de ceux qui acceptent avec indifférence les bulles du pape, sans s'inquiéter de savoir si elles sont bonnes ou mauvaises; il n'est pas de ceux qui les blâment dans le secret de leur conscience et les louent en public, de peur de compromettre leurs dignités, leurs richesses, leur repos et leur vie. Il proteste toutefois qu'il est prêt à se rendre, si on lui montre que ces bulles sont conformes à la loi du Christ, et à les approuver de tout son cœur; qu'il ne songe nullement à prendre parti pour Ladislas et Grégoire XII, mais plutôt contre eux; qu'il ne veut pas s'opposer à la puissance que le pontife romain a reçue de Dieu, mais au renversement de cette puissance. Éclairé par la lumière de sa conscience, appuyé sur l'autorité de la parole de Dieu et du témoignage des apôtres et des Pères, Hus établit que les prêtres du Christ et le pape lui-même n'ont pas le pouvoir de donner la pleine rémission des péchés; que ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu seul; que c'est un blasphème qu'un homme, quel qu'il soit, dise à un autre : je te remets tes péchés; que promettre des indulgences pour de l'argent, c'est se rendre coupable de simonie. — Quant à la guerre, il n'est permis ni à un prêtre, ni à un évêque, ni au pontife romain de la faire ou de la provoquer dans sa propre cause. Les armes des évêques sont les larmes; leur glaive c'est la parole de Dieu. Si le pape veut vaincre ses ennemis, qu'il suive le Christ, dont il se dit le vicaire; qu'il prie pour ses ennemis et pour l'Église; qu'il dise : « mon royaume n'est pas de ce monde »; qu'il fasse du bien à ceux qui lui veulent du mal; qu'il bénisse ceux qui l'outragent. Les bulles condamnent Ladislas jusqu'à la troisième et la quatrième génération; Dieu n'a-t-il pas dit : Le fils ne portera pas les iniquités du père. Les bulles déclarent Ladislas et ses partisans blasphémateurs, relaps, hérétiques; mais ni lui ni ses partisans n'ont été convaincus d'hérésie. Les bulles désignent Ladislas et ses partisans à l'extermination; mais j'interroge la conscience des vrais chrétiens, doux, pieux et humbles de cœur : en est-il un qui consentirait à exterminer cruellement Ladislas et ses partisans, supposé qu'il le puisse? S'il répond non, il rejette les bulles et refuse d'acheter d'un tel prix la rémission de ses péchés; s'il répond oui, et ne sait pas par une révélation spéciale que telle est la volonté de Dieu, il viole manifestement la volonté de Dieu. Dira-t-on qu'on ne peut en aucune chose résister à un ordre du pape? Mais où prend-on que toute sentence du pape doit être obéie? Une sentence de qui que ce soit, et de quelque autorité qu'elle

(1) *J. Hus*, *Hist. et Mon.*, tom. I, fol. 134 et suiv. Voici un des textes où cette doctrine est nettement formulée : « Cum igitur reges et sæculates Domini, juxta Apostolum, ubi supra, ministri Dei sunt, in hoc ipsum servientes, et ad hoc gladium portant et tributa accipiunt, ut vindictam faciant in eis qui malum agunt, et ad hoc missi sunt, ut vindicent, teste Petro Apostolo I, Petri 2. Et sacerdotes debent subjecti esse omni humanæ creaturæ propter Deum, sive regi tanquam præcellenti, sive ducibus, tanquam ab eo missis, quia sic est voluntas Dei, ut dicit ibidem immediatus Christi vicarius Petrus apostolus; sequitur quod ipsi reges, principes, et Domini temporales debent sic facere, ne sint ex consensu criminis participes. Et sacerdotes debent in hoc subjecti esse regibus, ne sint ex inobedientia magis damnabiles, quam ipsi principes et Domini ex consensu. » (*Hus Hist. et Mon.*, t. I, fol. 186 recto.)

(2) *Responsio ad scriptum octo Doctorum. Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 303 (verso) : « Sed si quid adversi (regulæ regis Christi) concepero, non obediam, etiam si ignem pro combustione mei corporis meis oculis præponatis. »

soit revêtue, ne doit pas être obéie si elle contient une fausseté ou une erreur manifeste (*si continent manifestam falsitatem sive errorem*). Les canons disent fréquemment qu'il faut tenir pour hérétique, et non pour catholique, tout ce qui aura été défini de contraire à la loi de Dieu, par qui que ce soit : prétendre qu'un pape ne peut se tromper, c'est plus qu'une erreur, c'est un blasphème (1).

Cette réponse de Jean Hus aux bulles du pape enflamma tous les esprits à Prague. La faction hussite comprenait une partie de la noblesse et le peuple presque tout entier. Les troubles qui s'étaient produits lors de l'excommunication de Jean Hus se renouvelèrent, et avec plus de violence. La populace déchaînée insulta les prédicateurs de la croisade et les partisans des bulles du pape, et fit entendre contre eux des menaces de mort. La ville était en feu : Hus, à la prière des chefs de l'université, contint quelque temps les furieux; mais bientôt, entraîné dans un mouvement qu'il ne pouvait plus diriger, il s'emporta en fougueuses invectives contre le pape, ses adhérents et le clergé tout entier.

Aux apologies mal dissimulées des écrits de Wycliffe (2), la faculté de théologie de Prague avait répondu en condamnant dans un synode quarante-cinq articles tirés de ses ouvrages. Hus s'émut, comme s'il était personnellement frappé; opposa aux huit docteurs l'université, qui refusa de souscrire à cette condamnation, et prit la plume pour défendre celui qu'on regardait comme son maître (3). Ses traités sur le *Retranchement du Temporel du Clergé* et *Sur les Dîmes* firent grand scandale. Il y posait en principe que les rois et princes temporels ont juridiction sur l'Église, et droit de punir les prêtres prévaricateurs en leur enlevant leurs biens; que le clergé n'est pas propriétaire, mais seulement usufruitier, dépositaire et dispensateur pour les pauvres, des biens qui sont entre ses mains; il déclarait qu'en supposant que les richesses fussent un obstacle à la piété, à l'humilité chrétienne et au service de Dieu, ce serait rendre un grand service au clergé que de les lui enlever (4). Wenceslas et les seigneurs de la Bohême, qui voyaient le clergé accroître et étendre chaque jour ses domaines, jusqu'à posséder le tiers ou le quart du royaume, entendaient sans colère énoncer ces doctrines, qui, ramenant l'Église à son humilité et à sa pauvreté primitives, tendaient à les enrichir de ses dépouilles, ou tout au moins établissaient leur droit à user des biens du clergé comme des leurs propres. C'était la contre-partie de la doctrine de Grégoire VII; mais si Hus attribuait à la puissance temporelle une surveillance sur l'Église et ce droit exorbitant de coercition en cas de simonie, de prévarication et de violation quelconque de la loi du Christ, il ne faut pas croire qu'il pensât à accorder la liberté de conscience aux représentants de la puissance temporelle. La liberté de conscience, et ce que nous entendons par ce mot au dix-neuvième siècle est quelque chose de fort étranger à cette époque de foi passionnée et d'ardentes controverses (1). Les rois et les princes, selon Jean Hus, sont les premiers serviteurs de la loi de Dieu, les premiers tenus d'y obéir. A la fin de son *Traité sur les Dîmes*, Hus va jusqu'à poser cette proposition : Tout

(1) Cette analyse de la réponse de Jean Hus aux bulles du pape Jean XXIII n'est qu'une suite de citations extraites et traduites presque littéralement du texte même. (Voir *Hist. et Mon. J. Hus*, du fol. 171 au fol. 180.)

(2) *De libris hæreticorum legendis*; — *Contra anglicum J. Stokes Wicleffi calumniatorem*; — *Actus pro defensione libri J. Wicleffi de Trinitate sancta* (déjà cités).

(3) Le premier de ces traités a pour titre : *Defensio quorumdam articulorum J. Wicleffi*. Hus prend la défense de ces deux articles condamnés. 1° Ceux qui négligent de prêcher ou d'entendre la parole de Dieu à cause d'une excommunication humaine sont excommuniés et au jour du jugement seront réputés traîtres au Christ. 2° Il est permis à tout diacre ou prêtre de prêcher la parole de Dieu sans la permission du siége apostolique ou de l'évêque catholique. (*Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 121.)

(4) Hus proteste que son intention n'est pas d'exciter les princes à dépouiller le clergé : « Protestor quod non est intentionis meæ nec universitati suadere quod principes vel sæculares Domini auferant bona a clero quando volunt et qualiter volunt. » *Hist. et M. J. Hus*, tom. I, fol. 118 (recto). Néanmoins, dans plusieurs passages de ses ouvrages, Hus semble appeler de ses vœux la séparation complète du temporel et du spirituel. Les biens temporels que possèdent le pape, les cardinaux et les évêques, voilà selon lui la source des vices du clergé. Qu'ils reviennent à la pauvreté des apôtres. Le désordre et le trouble de l'Église cesseront : « Da quod Romanus pontifex nihil possideat temporalium, ut Christus et Petrus sæculariter, sed sit pauper, mitis et humilis, sæcularem dominationem et pompam abjiciens, et cessabit quassatio. (*Rép. aux huit docteurs*, tom. I, fol. 321, recto.) Et ailleurs : « Jamais depuis le commencement du monde il ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui que les prêtres fidèles, renonçant aux biens temporels, exhortassent les chrétiens, par leur propre exemple, à ne pas encourir la perte du salut éternel par un trop grand attachement aux biens temporels. Tous aujourd'hui, du plus grand au plus petit, sont dominés par l'avarice. » (*Hist. et Mon. J. Hus*, tom. II, fol. 81.)

(1) Il n'est pas besoin de lire de bien près les ouvrages de J. Hus pour se convaincre qu'il n'admet pas la liberté de conscience telle que nous l'entendons aujourd'hui. Il cite à plusieurs reprises le *compelle intrare*; et bien qu'il avoue que personne ne peut *croire* que volontairement, il approuve l'emploi de la contrainte à l'égard des hérétiques manifestes; il penche cependant pour le parti de l'humanité, car il dit : *Aliud est compellere, aliud exterminare vel occidere*. Au sujet des bulles du pape Jean XXIII contre Ladislas et ses adhérents, il s'exprime ainsi : *Aliud infideles sic torquere, aliud christianos.... iterum alia est causa dum Manifesti heretici legem Dei impugnant, aliud dum propter duos vel tres discordantes et de papatu contendentes sibi mutuo dissentiunt*. (*Hist. et Mon. Hus*, tom. I, fol. 212.) Transformer J. Hus en apôtre de la tolérance, c'est, nous le répétons, commettre un étrange anachronisme, et s'abuser à la fois sur l'époque et sur l'homme, quoiqu'il soit vrai de dire que Jean Hus répugne à l'emploi de l'extrême violence contre ceux qui ne croient pas, et professe pour la vie humaine un respect fort étranger à ses contemporains. On lui fit en effet un crime d'avoir dit, tom. I, fol. 28 (verso), *qu'il ne faut point punir de mort les hérétiques*. C'est le sujet de l'article XVIIIe parmi les XXXIX qu'on lui reprocha le 8 juin à Constance.

seigneur temporel, tout prélat, tout évêque, en état de péché mortel, n'est ni seigneur temporel, ni prélat, ni évêque, proposition fort étrange assurément, et qui ne semble plus être qu'une tautologie quand on a pris la peine de lire les explications dont Hus l'accompagne. S'il faut y voir en effet autre chose que cette affirmation fort innocente : tout seigneur temporel, tout prélat, tout évêque en état de péché mortel n'est ni seigneur temporel, ni prélat, ni évêque *selon la vérité, selon la justice, selon l'esprit de Dieu;* si le péché mortel est une cause de déchéance positive des fonctions civiles ou religieuses, cela va loin, et nulle société n'est plus possible.

La Bohême était en proie à un véritable schisme. En face du clergé catholique s'élevait un clergé révolutionnaire qui prenait le nom de *clergé évangélique :* à côté des chaires catholiques se dressaient les chaires et les tribunes des fauteurs de Hus. Les deux partis se renvoyaient les épithètes de blasphémateurs et d'hérétiques. Les populations engagées dans cette querelle y portaient leurs instincts habituels de violence. Hus ne songeait plus à apaiser les troubles et à calmer ses partisans. « La vérité, s'écriait-il, est venue mettre dans le monde le glaive et non la paix. » Chaque jour il s'éloignait davantage des traditions de l'Église catholique : niait la nécessité de la confession auriculaire (1), l'efficacité de la bénédiction des sépultures; attaquait comme une idolâtrie le culte des images, la croyance en la sainte Vierge, aux saints, à l'Église, et au pape (2); affirmait que nous ne pouvons dire d'aucun pécheur qu'il est frappé de la damnation éternelle (3); accusait les prêtres de se donner pour les créateurs de leur Dieu dans le sacrement de l'eucharistie (4); soutenait les défaillances des siens, réglait leur foi, éclairait leurs doutes, et rappelait à tous, amis ou ennemis, les devoirs sacrés du sacerdoce chrétien (5).

Cependant Stanislas et Pierre de Znoyma, Étienne Paletz, autrefois amis de Hus et confidents de ses pensées, s'étaient séparés de lui, et, unis aux docteurs de la faculté de théologie et à Conrad, archevêque de Prague, lui faisaient une vive opposition. Jean XXIII avait une seconde fois cité Hus à Rome; il n'en tint nul compte : les armes spirituelles semblaient usées contre un pareil adversaire. Le pape invoqua l'appui de Wenceslas, du roi de France et des universités. Gerson écrivit à ce sujet à l'archevêque de Prague pour stimuler son zèle (*voir* l'art. GERSON). « Il ne reste plus, lui disait-il, en terminant, qu'à mettre la cognée du bras séculier à la racine de cet arbre infructueux et maudit. C'est à vous à implorer ce bras par toutes sortes de voies, et vous y êtes obligé pour le salut des âmes confiées à vos soins (1). » Conrad ne fut pas sourd à cet appel. Il employa d'abord les exhortations, puis les menaces; enfin il jeta l'interdit sur la ville de Prague et sur tous les lieux où J. Hus séjournerait. Celui-ci se retira à Hussinetz, emportant dans sa fuite cette impatience de propagande inséparable de sa foi, et cette insouciance du péril qui est le caractère des fortes convictions. Sa plume n'était pas brisée. A défaut de sa parole, ses écrits arrivaient à Prague. Sur la porte de sa chapelle de Bethléem, qu'il ne remplissait plus de sa voix, on lisait les témoignages de sa présence au milieu des ses disciples. Un jour c'était un opuscule sur les *six erreurs*, où était résumée presque toute sa polémique contre le clergé catholique (2); un autre jour, un traité *Sur l'Excommunication* (3). Dans le même temps (1413), il écrivait et faisait lire publiquement son traité *De l'Église*, le plus long et le plus célèbre de ses écrits dogmatiques. On y trouve cette définition de l'Église : « L'Église catholique, c'est-à-dire universelle, est l'assemblée de tous les prédestinés présents, passés et futurs. » Hus soutient qu'il n'est pas vrai de dire que le pape soit la tête et les cardinaux le corps de l'Église : qu'elle a été, qu'elle peut être gouvernée sans le pape et son collége de cardinaux ; que c'est le Christ qui est le fondement et la vraie tête de l'Église ; que c'est la loi de Dieu, et non la volonté arbitraire de la cour de Rome, qui doit être la règle de tous les jugements ecclésiastiques. « Quiconque, dit Hus, connaît avec certitude que les commandements du pape sont contraires à ce qu'ordonne Jésus-Christ ou tendent à la ruine de l'Église, doit y résister hardiment, de crainte de par-

(1) *De tribus Dubiis, Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 168 (verso) et 169. « Sine confessione oris et solutione pœnæ exterioris delentur peccata per contritionem et humilitatem cordis. »

(2) *De tribus Dubiis, Ibid.*, fol. 168 (recto). — *Quæstio de Credere*, tom. I, fol. 170 (recto).

(3) « De nullo nos homines mortales sine revelatione et sine Scriptura Sacra debemus asserere quod æternaliter sit damnatus. » (*De tribus Dubiis*, fol. 169, recto.)

(4) *Contra prædicatorem Plzneusem*, tom. I, fol. 145-146. Ce n'est pas que Jean Hus nie la transsubstantiation ; il soutient qu'elle n'est pas un effet des paroles du prêtre, qui dans ce cas serait le créateur de son Dieu ; mais que c'est Dieu même qui fait ce miracle à l'occasion des paroles sacramentelles que prononce celui qui officie.

(5) *De quinque Officiis Sacerdotis*, tom. I, fol. 154 (recto). Ces cinq devoirs sont : Prêcher la parole de Dieu, prier incessamment pour le peuple, conférer *gratis* les sacrements, étudier les Saintes Écritures, donner un bon exemple aux autres.

(1) Gerson, ap. Cothlee, *Hist. Hus*, p. 22.

(2) *Opusculum de Sex Erroribus*, tom. I, fol. 191 (verso). Voici quelles sont ces six erreurs : 1° l'erreur des prêtres, qui se vantaient de faire le corps de Jésus-Christ, dans la messe ; 2° l'erreur qui consiste à dire : *Je crois au pape, je crois aux saints, je crois en la vierge* ; 3° l'erreur qui consiste dans la prétention des prêtres de pouvoir remettre la peine et la coulpe du péché à qui il leur plaît; 4° l'erreur qui consiste à croire qu'il faut obéir à ses supérieurs quelque chose qu'ils commandent; 5° l'erreur qui consiste à s'imaginer qu'une excommunication engage et excommunie actuellement celui contre qui elle est lancée, que ce soit justement, ou non ; 6° la simonie, que Jean Hus appelle une hérésie, et dont il accuse la plus grande partie du clergé.

(3) Ce traité *De Excommunicatione* ne se trouve pas dans les ouvrages de Jean Hus ; il est plusieurs fois cité dans la *Réponse de Hus aux huit docteurs*. Voir *Hist. et Mon. J. Hus*, fol. 309 (verso), 311 (verso).

per au crime par son consentement (1). » Ces
urs traités de Hus, et surtout le dernier,
indisposèrent la faculté de théologie de Prague,
s'empressa de répondre par la plume d'É-
ne Paletz et de Stanislas de Znoyma. Nous
ns trois longs écrits de Hus relatifs à cette
troverse (2). On l'appelle *quidamiste*, on
use de se séparer de la chrétienté. « J'atteste
n, dit-il, que je suis pleinement chrétien, et
je préférerais souffrir le supplice d'une mort
lle plutôt que de rien affirmer de contraire
foi ou de transgresser les commandements
sus-Christ. J'ai la même assurance touchant
qui marchent avec moi, bien que j'aie la dou-
de voir que tous ne sont pas irréprochables
leurs mœurs. » Et encore : « Nous paraîtrons
deux devant le tribunal du Christ, avant
mon adversaire m'ait surpris niant un iota
loi du Seigneur. Est-ce donc se séparer de
rétienté que de reprendre la simonie, l'a-
et tous les vices de la cour de Rome (3) ? »
qu'il faut une autorité pour interpréter
ure; qu'elle est muette et inanimée ; non,
ure est vivante et parle par elle-même.
le juge qu'il faut interroger et non le pape
cardinaux, qui souvent jugent mal par
nce ou par avarice. On veut le flétrir lui
partisans en les nommant wycliffites. Ce
as Wycliffe qu'ils suivent, *c'est l'Écri-
t la raison* (4). Les docteurs de Prague
nt bien quel danger il y avait pour l'ordre
ux et pour l'ordre civil à laisser nier toute
é indiscutable, et s'introduire ainsi l'es-
e contrôle et d'examen. L'objection qu'ils
ent à Hus à ce sujet aussi bien que sa ré-
sont remarquables. « Par son fait (sa
aux bulles du pape contre Ladislas), il
cette grave erreur que les sujets ne doi-
s croire et se soumettre aux lettres pa-
des papes, des empereurs, des rois, des
et des seigneurs, qu'autant que des rai-
sons efficaces et très-évidentes leur auront mon-
tré manifestement que ce que contiennent ces
lettres est vrai et raisonnable. Qui pourrait dire
quel trouble une pareille erreur mettrait dans le
monde (1) ? » « On veut m'effrayer, répond Hus,
en soulevant contre moi les puissances séculières ;
mais qu'on sache qu'on ne me fera pas abandonner
la cause de la vérité. Sans crainte des vaines me-
naces, les fils de Dieu, vraiment pénétrés de son
esprit, ne doivent obéir aux lettres patentes des
papes, des empereurs, des rois, des princes et
des seigneurs, qu'autant que ce qu'elles contien-
nent sera conforme à la volonté du souverain
pontife et tout-puissant roi, le Seigneur Jésus-
Christ. Que si on leur ordonne quelque chose
de contraire, ils doivent résister jusqu'à la mort.
Il allègue l'exemple des Machabées, et répond :
« Eh quoi ! si le pape ou le roi donnait l'ordre de
massacrer tous les juifs qui sont dans Prague, et
fournissaient des soldats pour une pareille be-
sogne, nos docteurs obéiraient sans discussion,
sans examen, sans objection ! Et si le pape leur
ordonnait de nous tuer, ils nous tueraient, sans
doute ; mais moi j'estime qu'il faut discuter de
pareils ordres, et s'enquérir s'ils sont justes et
raisonnables (2)... Non, ce ne serait pas une er-
reur monstrueuse, et le monde ne serait pas
bouleversé, mais la vérité et la justice pousse-
raient partout de vives racines ; la paix et la con-
corde seraient florissantes si les sujets regardaient
la légitimité des ordres qu'ils reçoivent, cher-
chaient leur raison selon la loi de Dieu, et s'as-
suraient ainsi de ce qu'il faut faire *rationnelle-
ment* (3). » Chacun peut et doit juger ses su-
périeurs, tant séculiers que spirituels, examiner
leurs œuvres, contrôler leurs commandements.
C'est au for de la conscience de connaître des
décisions des puissants de l'Église ou du siècle.
Leur résister dans certains cas, c'est obéir à
Dieu, c'est même vraiment leur obéir à eux-
mêmes, car ils ne doivent prescrire que ce qui est
bien et juste (4).

Ecclesia; chap. XIX, XX, XXI, du fol. 238 au

...mile de Bonnechose, dans son *Histoire des Ré-
...rs avant la Réforme*, parle du débat de Hus avec
...rs de la faculté de théologie de Prague, comme
...précédé l'apparition du *De Ecclesia*; et à la
...publication des lettres de J. Hus, traduites en
..., le même auteur, donnant un catalogue par or-
...tes, des ouvrages du célèbre hérésiarque, place le
... l'Église avant les *Réponses de Hus à Étienne
... Stanislas et aux Huit Docteurs*. C'est une er-
...ute. Le *De Ecclesia* est cité presqu'à cha-
...de ces trois écrits. Hus y renvoie sans cesse
...ires. De plus, quand on suit de près le détail
...ussion, on voit qu'elle s'engagea à la suite
... de l'Église, et que la publication de ce traité
... la suscita.

...us quod prius ambo ad tribunal Christi stabi-
... quam iota legis Domini invenerit me ne-
...t. et *Mon. J. Hus*, t. I, fol. 260.)

...go enim fateor quod sententias veras quas
... Vuiglef sacræ theologiæ professor posuit,
... quia ipse dicit, sed quia dicens : Scriptura vel
... ratio dicit. Si autem aliquem errorem po-
...see ipsum, nec quemcumque alium intendo in er-
...cumlibet modice sequi. » (*Hist. et Mon. Hus*,
..., fol. 264, recto.)

(1) « Vult per suum factum inducere hunc gravem errorem quod litteris patentibus paparum, imperatorum, regum, principum et dominorum a subditis non credatur et stetur, nisi veritas et rationabilitas talium litterarum efficacibus et evidentissimis rationibus et argumentis fuerit ipsis subditis ostensa manifeste. Et quis posset æstimare quantus esset hic error et quanta perturbatio in toto mundo? » (*Hist. et Mon. J. Hus*, t. I, fol. 294 recto.)

(2) Ces éloquentes paroles n'ont pas besoin de commentaire. Il est difficile de revendiquer d'un ton plus haut les droits de l'humanité et les droits de la raison. Ce qui est remarquable, c'est de rencontrer en 1413 une sorte de prédiction et une condamnation anticipée de la Saint-Barthélemy et des tueries de Philippe II. (*Hist. et Mon. Hus*, tom. I, fol. 296 recto.)

(3) « Patet quod non error inæstimabilis, nec perturbatio in toto mundo, sed veritas et justitia pullularent, pax et concordia crescerent, si subditi, solum ad veritatem litterarum (patentium) aspicerent, et rationabilitatem juxta legem Domini ipsarum expeterent, et sic cognoscerent quid foret rationabiliter faciendum. » (*Hist. et Mon.*, t. I, fol. 296 recto.)

(4) Ces quelques lignes sont extraites presque littéralement de la *Réponse aux Huit Docteurs*, fol. 314 (verso).

Les ouvrages que Jean Hus composa ensuite jusqu'à son départ pour Constance sont moins le fruit d'un esprit calme et logique que le triste témoignage des colères que les contradictions et les obstacles peuvent allumer dans les âmes les plus maîtresses d'elles-mêmes. C'est l'*Anatomia Membrorum Antichristi*, le *De Regno, Populo, Vita et Moribus Antichristi*, double invective contre le pape et la cour de Rome; le *De Sacerdotum et Monachorum carnalium Abominatione*, dont le titre indique assez le caractère. C'est une suite de sermons ou plutôt d'explications intitulées *Sermones de Antichristo*. On trouve dans tous ces écrits la fougue impétueuse, l'emportement et la chaleur un peu furibonde de Luther.

L'empereur Sigismond, qui voulait attacher sa gloire à guérir les maux dont souffrait l'Église, avait obtenu du pape Jean XXIII la convocation du concile de Constance. Jean Hus y fut cité, et Sigismond écrivit à Wenceslas de l'y envoyer. Au reste, malgré de tristes pressentiments et les conseils de ses amis, Hus n'hésita pas. Avant de quitter Prague, il annonça son départ par des lettres affichées aux portes des Églises et du palais du roi. Il y disait que si sa doctrine était suspecte à qui que ce fût, on le dénonçât à Conrad, archevêque de Prague, ou mieux au concile général; qu'il allait y rendre témoignagne de sa doctrine et de sa foi. Ses ennemis se turent, et Nicolas, évêque de Nazareth, grand-inquisiteur du diocèse de Prague, attesta par écrit que personne ne s'était présenté pour l'accuser, et quant à lui, qu'il n'avait rien trouvé dans ses actes qui ne fût d'un bon catholique, et dans ses paroles rien qui sentît l'erreur ou l'hérésie (*quod hæresim saperet vel errorem*). Conrad attesta aussi son innocence, tout en l'invitant à se purger de l'excommunication qui pesait sur lui; cependant il refusa de l'admettre à une assemblée du clergé, et Hus fit dresser procès-verbal de ce refus d'audience (1). Vers le milieu du mois d'octobre (1414), il partit avec un sauf-conduit du roi Wenceslas, et reçut en chemin celui de Sigismond (daté de Spire, 18 octobre), dont la teneur nous a été conservée (2). Hus allait à cheval,

voyageant à petites journées, accompag
quelques seigneurs, Henri de Latzemboch,
nislas Duba, et son ami fidèle Jean de C
Les populations accouraient sur son pa
pour le voir et l'entendre. Les curés et le
gistrats des villes qu'il traversait venaien
terroger, lui soumettre leurs doutes ou leu
jections. Les plus défiants étaient désarmés
s'être entretenus avec lui. « Je n'ai poi
core rencontré d'ennemi, écrivait-il de N
berg; je suis bien accueilli partout (1). »

Hus entra à Constance le 3 novemb
milieu d'une grande multitude avide de l
naître, et fit aussitôt notifier son arriv
pape, qui fit le plus favorable accueil à s
voyés. « Quand même Jean Hus aurait tu
propre frère, leur dit-il, j'empêcherais d
mon pouvoir qu'on lui fît la moindre in
pendant le temps de son séjour ici (2). » S
même ajouter foi à une lettre qui se trouv
celles de J. Hus, le pape, après s'être e
avec les cardinaux, aurait suspendu son
diction et la sentence qui l'excommuni
Averti d'éviter toute cause de scandale
motion populaire, Hus s'abstint de pr
deux sermons qu'il avait composés. L'
une explication du symbole des apôtres,
a pour sujet l'union et la paix de l'Ég
5 novembre, le concile s'ouvrit; le 16
la première session. Il n'y fut pas ques
Hus. Il vivait et parlait librement, offic
que jour dans sa chambre, au milieu de
tisans. Étienne Paletz et Michel de Ca
ennemis, avaient déjà commencé les h
Des placards affichés dans l'église et si
nom de ce dernier, dénonçaient « l'e
J. Hus excommunié et suspect d'hé
« Que puis-je? avait dit le pape, ce
compatriotes qui agissent contre vous. »
Hus fut arrêté, enfermé chez le chan
cathédrale, puis transféré au couvent des
cains. Jean de Chlum réclama d'abord a
pape, qui esquiva toute responsabilité
acte; puis il s'adressa à l'empereur, qui
pas encore arrivé à Constance. Sigism
digné, écrivit à ses ambassadeurs de faire
les portes de la prison, et au besoin de le
On passa outre : Jean de Chlum prot
bliquement dans un écrit qu'il fit affic
portes de toutes les églises de Constanc

et du *Traité de l'Église*, ch. XIX, particulièrement au fol. 259 (verso).

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tome I, fol. 8 (verso).

(2) Voici le texte de ce sauf-conduit : Sigismondus, Dei gratia, Romanorum rex et Hungariæ et universis et singulis principibus ecclesiasticis et secularibus ducibus et ad quos præsentes literæ pervenerint gratiam regiam et omne bonum. Venerabiles, illustres, nobiles et fideles dilecti, honorabilem magistrum J. Hus, sacræ Theologiæ baccalaureum et artium magistrum, præsentium ostensorem, de Regno Bohemiæ ad concilium generale in civitate Constantiensi celebrandum, in proximo transeuntem, quem etiam in nostram et Sacri Imperii protectionem recepimus et tutelam, vobis omnibus et vestrum cuilibet pleno recommendamus affectu; desiderantes quatenus ipsum, cum ad vos pervenerit, grate suscipere, favorabiliter tractare, atque in his quæ ad celeritatem et securitatem itineris ipsius pertinent, tam per terram quam per aquam, promotivam sibi velitis, et debeatis ostendere voluntatem, nec non ipsum cum famulis, equis et aliis
rebus suis singulis per quascumque passus, p
tus, terras, dominia, jurisdictiones et sine
tributi, telonii aut alio quovis solutionis one
prorsus impedimento remoto, transire, stare,
redire libere permittatis, sibique et suis, cum
de securo et salvo velitis et debeatis provider
ad honorem et reverentiam Nostræ Maj
anno Dom. 1414, die octobris 18. (*Hist. et*
tom. I, fol. 1.)

(1) *Lettre écrite de Nuremberg aux fidèles*
Hist. et Mon. J. Hus, tom. I, fol. 57 (verso) et
(2) Stumph, p. 18, cité par Lenfant, *Hist. d*
de Const., tome I, p. 48.

(3) *Lettre de Jean, curé de Janowitz, aux*
Prague. Hist. et Mon. J. Hus, tom. I, fol. 58 (

violation du sauf-conduit et le mépris des or- ...s formels de l'empereur (1). Qu'allait faire ...smond? La Bohême s'agitait à la nouvelle de ...prisonnement de Hus; à peine entré à Cons- ...ce (25 décembre), l'empereur avait reçu une ... des barons de Bohême qui le suppliaient de ...dre Hus à la liberté. « Tout notre espoir, di- ...ent-ils, est, après Dieu, dans Votre Majesté. » ... lui écrivirent une seconde fois, invoquant ... force le droit des gens et l'inviolabilité de ...parole impériale (2).

Cette seconde lettre arrivait trop tard : quel- ... jours auparavant l'empereur s'était laissé ...suader de lever l'obstacle que le sauf-conduit ...blait devoir apporter à la liberté d'action du ...cile. On lui avait démontré par de longs dis- ... qu'il était dispensé de garder sa foi à un ...me accusé d'hérésie, et, bien plus, qu'il ...it pas en droit de couvrir de sa protection ...reil homme. Toutefois, Sigismond ne céda ...mas résistance. Une lettre qu'il écrivait aux ...miens en 1417 témoigne des efforts qu'il ... « Si Hus, dit-il, ne fût entré qu'avec moi à ...tance, peut-être que ses affaires auraient ... un autre tour. Dieu sait, et je ne puis l'ex-...r, combien j'ai été affligé de son malheur, ... ceux de Bohême qui étaient alors auprès ...oi ont bien vu quels mouvements je me ...donnés pour cette affaire, et que plusieurs ... je suis sorti du concile en fureur. J'avais ... quitté Constance lorsque les pères du con-...e firent dire que si je ne voulais pas per-...re que le concile exerçât la justice, ils n'a-...t que faire à Constance; de sorte que je pris ...solution de ne plus me mêler de cette af-... parce que si j'eusse voulu m'intéresser ...tage pour Jean Hus le concile eût été en-...ent dissous (3). » Ce n'est pas le lieu de ...er ici sur la valeur de cette espèce de raison ... que Sigismond semble alléguer pour pal-...e atteinte manifeste à la justice. Le pas-... que nous citons prouve simplement que ... deux ans après la mort de Hus la cons-... de l'empereur n'était pas en repos au sujet ... violation du sauf-conduit (4).

Les ennemis de Hus ne s'étaient pas bornés à de vagues imputations. Quelques jours après son emprisonnement, Michel de Causis avait dressé un acte d'accusation en huit articles, qu'il avait présenté au pape, et qu'il faisait suivre de récriminations envenimées contre la conduite que Hus avait tenue en Bohême. Jean XXIII nomma trois commissaires pour faire une enquête, rechercher et entendre des témoins, et interroger le prévenu. Hus était malade dans sa prison : il demanda un avocat pour défendre sa cause; on le lui refusa, sous prétexte que le droit canon ne permettait à personne de prendre le parti d'un hérétique. Une commission, composée

(1) ...t. et Mon. J. Hus, tom. I, fol. 78 (verso).

(2) ...oici un passage de cette lettre : « Cum Joannes ...us Regiæ tuæ Majestatis litteris ad Constan-...ductus esset, quemadmodum ex constanti fama ..., captus est cum his literis publicæ fidei, ...n tantum sed in carcerem conjectus, neque au-...que convictus contra leges et tuæ Regiæ Ma-... litteras. Quod factum et apud nos et alibi eo ... ut et principes et barones, pauperes et ... sint sanctissimum illum Patrem (le pape ...XIII) tam turpiter contra legum auctoritatem, ...em, veritatem, et contra litteras Regiæ tuæ ... peccare potuisse, præsertim cum hominem ... innocentem sine causa conjecit in carcerem. » ... Mon. J. Hus, tom. I, fol. 76. Par quatre fois le ... gens et le sauf-conduit impérial sont invoqués ... quelques lignes.

(3) ...t. de la Guerre des Hussites, Jean Cochlée, liv. IV, ... Lenfant, Hist. du Concil. de Const., tom. I, p. 83.

(4) La question de savoir si le sauf-conduit donné par ...mond à Jean Hus, et qu'il reçut quelques jours après son départ de Prague, fut violé, a été bien souvent controversée, et décidée diversement par les écrivains protestants et catholiques. Jean Hus, se rendant à la citation du concile, acceptait sans doute et reconnaissait sa juridiction; mais il y allait *librement*, il devait être *librement* entendu. Remarquons que le sauf-conduit de l'empereur était sans condition. Or ce sauf-conduit était un mensonge s'il ne devait pas garantir Hus de toute contrainte, de toute violence, de toute atteinte à sa liberté, non-seulement sur la route de Prague à Constance, comme on l'accorde, mais *pendant son séjour dans cette ville*. Cependant qu'arrive-t-il? Le lendemain de son arrivée à Constance, Hus fait prévenir le pape, qui proteste ne lui vouloir aucun mal et l'invite seulement à ne pas prêcher : il obéit et demeure enfermé pendant trois semaines dans sa chambre. Le 28 novembre il comparait devant les cardinaux réunis en conciliabule : il est interrogé, et satisfait à leurs questions, et le jour même les manœuvres de ses ennemis le font arrêter. Il est jeté en prison dans un lieu infect, séparé de ses amis, privé de tout moyen de défense. N'est-ce pas là une violation manifeste du sauf-conduit de Sigismond, et n'a-t-on pas le droit de dire *qu'en fait* les cardinaux ne tinrent nul compte de l'invitation expresse que l'empereur adressait aux princes ecclésiastiques et séculiers et déchirèrent l'acte protecteur sous la foi duquel Jean Hus avait quitté Prague? — Maintenant le concile pouvait-il annuler les effets du sauf-conduit impérial comme attentatoire à la dignité et au salut de l'Église? C'est une question de métaphysique canonique. Nous n'avons pas à la traiter ici. Autre chose peut-être est le droit naturel, autre chose le droit canon. Observons seulement que le concile lui-même n'était pas très-assuré de son droit, puisque *après coup, et comme pour combler une lacune de la jurisprudence ecclésiastique*, il décréta *à la fin de septembre* 1415, *c'est-à-dire plus de deux mois après la mort de Hus*, « que nul sauf-conduit ne pouvait prévaloir contre la foi catholique », et, revenant sur l'affaire de Jean Hus, et afin de répondre aux accusations de perfidie et de mauvaise foi lancées contre l'empereur, qui avait, disait-on, sacrifié Hus, au mépris de sa parole, « qu'un pareil ennemi de l'Église était indigne de recevoir un sauf-conduit quelconque, et que, selon le droit naturel, divin et humain, on ne devait lui tenir aucune parole au préjudice de la foi catholique ». Doctrine qui rendait tout sauf-conduit absolument illusoire. En fait, le 28 novembre, Hus n'était ni jugé ni condamné : pour que l'emprisonnement fût légitime, *même selon la doctrine du concile, il eût fallu qu'il suivît et non qu'il précédât l'instruction*. Déclaré hérétique, après un examen régulier et un débat contradictoire, l'usage était qu'il fût livré au bras séculier. A plusieurs reprises, Hus avait déclaré qu'il acceptait le jugement du concile, quitte à en appeler au juge suprême et infaillible. Il jouait donc sa tête : il la perdit à ce jeu terrible. Sigismond laissa faire, moins par perfidie que par scrupule religieux. En quittant Prague Hus n'espérait guère y revenir. S'il eût été livré au clergé catholique de la Bohême, comme lui-même l'eût trouvé juste (lettre 34), il n'eût pas été mieux traité, à moins que le roi et ses disciples ne l'eussent arraché des mains de ses ennemis les plus acharnés.

de cardinaux et de docteurs, dut examiner sa doctrine. Étienne Paletz en faisait partie. On ne se fit aucun scrupule de saisir les lettres qu'il écrivait à ses amis. Hus avait fort à faire à répondre à toutes les allégations qu'on élevait contre lui. Cependant il trouvait le temps d'écrire plusieurs traités, qu'il adressait à ses gardiens, dont il avait su capter la bienveillance, et qu'il faisait passer en Bohême par leur entremise (1). Il comptait sur l'empereur, et ne cessait de réclamer une audience publique. « Voyez Sa Majesté, écrit-il à Jean de Chlum, suppliez-la qu'elle me délivre de mes fers, afin que je puisse disposer de moi-même et venir à l'audience publique (2). » Et dans une autre lettre au même : « Je m'étonne que l'empereur m'ait oublié et ne me fasse rien dire. Peut-être serai-je condamné avant de lui avoir dit aucune parole ; c'est à lui de voir s'il est de son honneur d'agir ainsi.... Que ne puis-je lui parler une fois avant d'être condamné, car je suis venu ici d'après son désir et avec la promesse qu'il me serait permis de retourner sain et sauf en Bohême (3). » Il semblait que le procès de Hus dût se terminer à huis clos (4). Sigismond n'osait intervenir avec énergie, et la supplique que Hus avait fait remettre au concile pour être admis à répondre publiquement à ses accusateurs restait sans réponse. Les interrogatoires se succédaient. Les docteurs de l'université de Paris, et Gerson à leur tête, arrivés à Constance en février 1415, s'étaient ouvertement déclarés contre lui. L'évasion de Jean XXIII (20 mars) fit resserrer la captivité de Hus. Il fut remis aux mains de l'évêque de Constance et transféré par ses ordres dans la forteresse de Gotleben sur le Rhin, où il demeura enchaîné nuit et jour. Est-il vrai que Jean Hus ait essayé de prendre la fuite, et faut-il attribuer à cette tentative l'excès de rigueur du concile (5) ? On ne le saurait affirmer avec vraisemblance, surtout en présence du silence des actes ; car on n'aurait pas manqué de tirer parti d'un semblable événement. Il est probable que Reichental, qui raconte cette histoire, a confondu Hus et son disciple Jérôme de Prague.

La fuite du pape, les embarras et les affaires qu'elle suscita ajournèrent quelque temps le procès de Hus. Le 4 mai, dans sa huitième session, le concile condamna solennellement la doctrine de Wycliffe, ramenée à quarante-cinq chefs d'accusation, et résumée d'autre part, en deux cent soixante articles. L'homme était mort depuis plus de trente ans ; on se contenta de maudire sa mémoire et d'ordonner que ses os fussent déterrés et jetés à la voirie. C'était un prélude naturel à la condamnation de Hus, qui avait soutenu par la plume et la parole quelques-uns des articles déclarés scandaleux et hérétiques.

Les lettres que Hus faisait passer en Bohême tenaient éveillées les sympathies qu'on avait déjà manifestées pour lui. Jérôme de Prague, son disciple, malgré ses avertissements, s'était mis en route pour aller défendre son maître ; mais, n'obtenant pas de sauf-conduit de l'empereur, et se défiant de celui que le concile lui avait proposé, et qui n'était autre chose qu'une citation, il était reparti pour la Bohême, avait été arrêté en chemin (25 avril), ramené à Constance chargé de chaînes et mis en prison. Vers le milieu du mois de mai, les seigneurs de Bohême présentèrent successivement deux mémoires au concile. Ils protestaient de l'orthodoxie de Jean Hus, se plaignaient des calomnies que ses ennemis employaient pour le perdre, et offraient telle caution qu'on voudrait pour son élargissement. On leur répondit qu'il serait entendu le 5 juin, et que l'examen auquel on le soumettrait ferait foi de son orthodoxie prétendue et éclaircirait la nature des accusations portées contre lui. Il était difficile d'enlever à Hus la satisfaction qu'il demandait depuis si longtemps d'être entendu publiquement. Ses ennemis semblaient redouter le grand jour de la discussion : « Qu'une audience me soit accordée, avait-il écrit, afin que je réponde aux arguments par lesquels ils attaquent les articles de mes traités : beaucoup de ceux qui crient se tairaient. Mais que la volonté du ciel soit faite (1) ». Aux nombreux articles que les commissaires lui présentaient dans sa prison, il avait constamment répondu « qu'il se soumettrait à la volonté du concile ». Il n'entendait pas se soumettre aveuglément ; mais, comme il s'en expliquait à ses amis, il était prêt à se rétracter quand on lui aurait montré qu'il avait écrit, enseigné ou répandu quelque chose de contraire à la vérité (2). Michel de Causis et Paletz essayèrent encore le 5 juin d'empêcher l'audience publique ; mais l'empereur l'exigea, et Hus, transféré le jour même de sa prison de Gotleben au couvent des Franciscains, fut introduit. On lui présenta ses ouvrages ; il les reconnut. On commença la lecture des articles incriminés. Le premier article lu, avec les témoignages qui l'accompagnaient, Hus se préparait à répondre, lorsque des cris partis de tous côtés étouffèrent sa voix. « Ils vociféraient tous, écrit-il, comme

(1) *De Matrimonio ; — De Mandatis Domini et De Oratione Dominica ; — De Peccato mortali ; — De Cognitione et Dilectione Dei ; — De Tribus Hostibus hominis et Septem Peccatis mortalibus ; — De Pœnitentia ; — De Cœna Domini*, etc.

(2) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. LIII, tom. I, fol. 74 (verso).

(3) *Ibid*. . . . . epist. LIV, tom. I, fol. 74 (verso).

(4) Voici à ce propos comment Hus s'exprime dans une lettre à son ami Jean de Chlum : « Plutôt *que d'être ainsi méchamment étouffé par eux*, je préfère que mon corps soit consumé par le feu » ; et encore quelques lignes plus bas : « Oh ! que ne suis-je conduit au bûcher plutôt que d'être ainsi perfidement étouffé ; » Epist. XXXV, fol. 69.

(5) Lire sur ce point la discussion de J. Lenfant, *Histoire du Concile de Constance*, tom. I, p. 88 et suiv. — Le silence de plusieurs auteurs contemporains, Æneas Sylvius, Niem, Vrie, Léonard Arétin, Jacques Picolomini, est bien fort contre l'unique témoignage de Reichental.

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. XXXVI, tom. I, fol. 69.

(2) *Ibid.*, epist. XV, tom. I, fol. 62 (recto).

les Juifs contre Jésus-Christ (1). » Toutes les fois qu'un instant de silence lui permettait d'ouvrir la bouche, il invoquait les Écritures et les témoignages des saints Pères; et les membres du concile se récriaient, disant : « Cela ne fait rien à la question ». Et puis les uns lui lançaient des injures, d'autres des sarcasmes. Vaincu par ces clameurs, il se tut, et ses ennemis, croyant avoir triomphé, disaient : « Il se tait, il se tait : c'est un signe qu'il se reconnaît coupable ». Enfin le tumulte et la confusion furent tels que les plus modérés décidèrent de remettre l'audience au surlendemain.

Ce jour là (7 juin) l'empereur était présent à la séance. On accusa Hus de soutenir qu'après la consécration le pain matériel demeurait dans le sacrement de l'Eucharistie. Il le nia formellement. D'Ailly, cardinal de Cambrai, mit la discussion sur le sujet des universaux et essaya vainement de l'embarrasser par un dilemme. Un docteur anglais déclara que la question des universaux était étrangère au débat, et que l'opinion de Hus sur la transsubstantiation était orthodoxe. On l'accusa d'avoir traité saint Grégoire de bouffon : il le nia avec énergie. Le cardinal de Florence lui opposa le grand nombre des témoins qui avaient déposé contre lui. « Quand ils seraient beaucoup plus nombreux encore, dit Hus, j'estime à un plus haut prix le témoignage de ma conscience et de mon Dieu que les jugements de mes adversaires. » — On l'accusa d'avoir défendu et enseigné en Bohême les articles condamnés de Wycliffe; il répondit qu'il n'avait enseigné les erreurs de Wycliffe ni d'aucun autre; que, quand ces ouvrages avaient été condamnés par Sbynko, il s'était fait un cas de conscience d'adhérer à une condamnation aussi générale, et à laquelle refusait de souscrire l'université de Prague presque tout entière. On l'accusa d'en avoir appelé du pape à Jésus-Christ; il répondit qu'il n'y avait pas d'appel plus efficace et plus légitime, le Christ étant le juge suprême et infaillible. On l'accusa d'avoir prêché la violence et mis le fer à la main des populations pour la défense de sa doctrine; il répondit qu'on avait faussé sa pensée, qu'il n'avait parlé que du glaive spirituel, qui est la parole de Dieu. On l'accusa d'avoir divisé le clergé, brouillé l'université, et obligé les Allemands à quitter Prague. Il se justifia. Il quittait la salle; le cardinal de Cambrai le retint, l'accusant d'avoir dit que s'il n'avait pas voulu lui-même venir à Constance, ni le roi de Bohême ni l'empereur n'auraient pu l'y forcer : il l'avoua, attestant la puissante protection des seigneurs de la Bohême. Alors d'Ailly, changeant de visage : « Voyez, dit-il, l'impudence de cet homme. » Un murmure s'éleva. Jean de Chlum, qui était présent, affirma que Hus avait dit vrai. « Moi seul, si chétif en comparaison des autres, dit-il, je pourrais le défendre une année entière contre toutes les forces de ces deux rois. » C'en est assez, dit d'Ailly; et il engagea Hus à se soumettre à la décision du concile, comme il l'avait promis dans sa prison. Sigismond ajouta quelques paroles dans le même sens, promettant à Hus ses bons offices s'il se soumettait, et le menaçant, s'il s'y refusait, de l'abandonner à la justice du concile. « Jamais, dit-il, je ne soutiendrai tes erreurs et ton obstination : bien plus, j'allumerais le feu de mes propres mains plutôt que de tolérer plus longtemps le coupable entêtement que tu as montré jusqu'ici. » Ensuite Hus fut emmené hors de la salle.

Le lendemain il comparut de nouveau. On lui lut trente-neuf articles qu'on disait tirés de ses écrits et qu'on lui avait pour la plupart déjà présentés dans sa prison. Il répondit, comme il avait déjà fait, reconnut les uns, expliqua les autres, en désavoua plusieurs comme lui étant faussement imputés. De ces trente-neuf articles, vingt-six étaient extraits plus ou moins fidèlement de son traité *De l'Église*, sept de sa réponse à Étienne Paletz et six de sa réponse à Stanislas de Znoyma. Ils portaient sur la définition qu'il avait donnée de l'Église, sur la prédestination, l'institution et l'autorité des papes, l'obéissance ecclésiastique, l'excommunication, l'interdit, les censures de l'Église, l'indignité des prélats de tout ordre en état de péché mortel (1). Après la lecture de ces articles et la discussion qui s'engagea sur chacun d'eux, le cardinal de Cambrai invita Hus à se soumettre, lui promettant qu'en considération de l'empereur et du roi de Bohême, le concile le traiterait avec douceur. Il devait en premier lieu confesser qu'il avait erré en soutenant les articles qui avaient été allégués, et en demander pardon; deuxièmement promettre avec serment de ne les plus enseigner et de ne les plus tenir; troisièmement, les rétracter tous en public. Hus répondit qu'il ne pouvait abjurer les erreurs qu'on lui attribuait faussement; que pour les articles qu'il avouait, il attendait pour les rétracter qu'on lui montrât qu'il s'était trompé, et qu'on lui enseignât quelque chose de meilleur. Sigismond joignit ses sollicitations à celles de d'Ailly et de plusieurs cardinaux; mais ni ses instances ni ses menaces ne purent ébranler la résolution de Hus. Il recommanda sa cause à Dieu, et fut reconduit en prison, exténué de corps et d'esprit. « S'il ne se rétracte, dit l'empereur quand il fut sorti, mon sentiment est qu'il soit puni du supplice du feu (*nisi igitur recantet illa omnia, ego censeo ut ignis supplicio afficiatur*) ». Le 9 juin, on présenta à Hus un for-

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. XXXVI, t. I, fol. 69 (recto).

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tome I, fol. 15 et suiv. Il y a douze articles qui portent sur ce point. Plusieurs des ouvrages de Hus avaient échappé aux investigations des commissaires du concile. Hus semblait redouter qu'ils ne tombassent entre leurs mains, et recommandait à ses amis de les tenir cachés. « Je suis charmé, écrit-il (epist. XXVII), que mon traité *Contre un Adversaire inconnu* n'ait point été découvert non plus que quelques autres. »

mulaire de rétractation; il ne voulut pas l'accepter. Vainement on vint dans sa prison pour l'engager à plier devant l'arrêt du concile. Il fut inflexible. « Ma dernière et ferme volonté, écrit-il le 21 juin à ses amis, est que je refuse d'avouer pour erronés les articles qui ont été véritablement extraits de mes œuvres, et que je refuse d'abjurer ceux qui m'ont été attribués par de faux témoins (1) ». Toutes les lettres qu'il écrivit dans ces jours suprêmes témoignent du calme intrépide de cette âme, qui dans ses dernières épreuves avait dépouillé tout ressentiment. Elles sont empreintes d'une douceur et d'une onction vraiment évangéliques (2). Le 24 juin le concile condamna ses livres au feu. Cette sentence, qui frappait Hus dans sa foi, tendant à effacer du monde sa doctrine et à mettre à néant ce qu'il croyait avoir laissé d'impérissable, réveilla un instant cette âme altière, que la lutte, la prison et la maladie n'avaient pu épuiser, et lui arracha un dernier cri plein d'amertume. « Mes chers amis, écrivit-il, à cette occasion, à ses fidèles, ne vous laissez pas ébranler par l'arrêt de ceux qui ont condamné mes livres au feu : souvenez-vous que les Israélites ont brûlé les écrits du prophète Jérémie, sans cependant éviter le sort qu'il leur avait prédit.... J'ai cette confiance en Dieu que cette école de l'Antéchrist vous redoutera un jour et vous laissera en repos. Le concile de Constance n'ira point en Bohême, et beaucoup de ceux qui en font partie mourront avant d'avoir pu vous arracher mes livres d'entre les mains. Et quand, au sortir du concile, ils seront dispersés dans le monde comme des cigognes, ils connaîtront à l'approche de l'hiver ce qu'ils auront fait en été. Considérez qu'ils ont jugé digne de mort le pape, leur chef, pour plusieurs crimes horribles. Eh bien, répondez à cela, vous autres prédicateurs qui prêchez que le pape est Dieu sur la terre; qu'il peut vendre à tort et à travers les choses sacrées, comme le disent les canonistes (*jurisperiti*); qu'il est la tête de toute la sainte Église, qu'il l'administre saintement; qu'il est le cœur de l'Église et qu'il la vivifie spirituellement; qu'il est la source d'où émanent toute vertu et toute bonté; qu'il est le soleil de la sainte Église; qu'il est le refuge le plus assuré où tout chrétien doit trouver un asile. Voilà cette tête tranchée par le glaive, ce dieu terrestre enchaîné, ses péchés mis au grand jour; voilà que cette source est desséchée, ce soleil obscurci, ce cœur arraché et jeté par terre... Le concile a condamné son chef pour avoir vendu des indulgences, des évêchés et d'autres choses de la même espèce. Mais parmi ceux même dont la sentence l'a condamné il en était plusieurs qui les avaient achetées de lui, et en avaient fait à leur tour trafic et marchandise.... Vendeurs, acheteurs et entremetteurs de pareils contrats, soyez condamnés, comme saint Pierre a condamné Simon, qui voulait acheter de lui la vertu du Saint-Esprit!... Ils ont dit anathème au vendeur, ils l'ont condamné; eux les acheteurs, eux les entremetteurs, ils demeurent impunis!... Ah! si Dieu leur avait dit dans ce concile : Que celui de vous qui est sans péché prononce la sentence contre le pape Jean, sans doute ils seraient sortis l'un après l'autre. Pourquoi donc, avant sa chute, fléchissaient-ils les genoux devant lui? Pourquoi baisaient-ils ses pieds? Pourquoi le nommaient-ils très-saint lorsqu'ils le savaient être un hérétique, un homicide, un pécheur endurci? car c'est ainsi qu'ils parlaient déjà de lui en public. Pourquoi les cardinaux l'ont-ils fait pape, lorsqu'ils savaient qu'il avait fait périr le très-saint père (Alexandre V); et depuis qu'il est pape, pourquoi ont-ils souffert qu'il trafiquât des choses saintes? Ne forment-ils pas son conseil pour l'avertir de ce qui est juste, et ne sont-ils pas aussi coupables que lui de ces crimes? Pourquoi personne n'a-t-il osé lui résister avant sa fuite de Constance? Ils le craignaient tous alors comme leur père très-saint. Mais lorsque avec la permission de Dieu le pouvoir séculier s'est emparé de lui, alors ils ont conspiré, ils ont tramé sa mort.... Oh! combien je voudrais pouvoir dévoiler toutes les iniquités que je connais, afin que les fidèles serviteurs de Dieu se tinssent en garde contre elles. Mais j'espère que Dieu enverra après moi des champions plus vigoureux...

« J'écris cette lettre le jour de Saint-Jean-Baptiste en prison et dans les chaînes, et je songe que saint Jean fut décapité dans sa prison pour la parole de Dieu (1). »

Le ton de cette lettre et les récriminations dont elle est pleine disaient assez que Hus ne pensait pas à se rétracter.

En effet ce fut en vain que des députations du concile et de l'empereur essayèrent de l'amener à une rétractation. « Je donnerais par là, disait-il, un grand scandale au peuple de Dieu qui a écouté mes prédications, et il vaudrait mieux qu'une meule de moulin fût attachée à mon cou, et que je fusse jeté au fond de la mer. »

Le 6 juillet Hus fut amené au concile (15e session) pour la dernière fois. Jamais l'assemblée n'avait été plus nombreuse. L'évêque de Lodi fit un sermon sur ces paroles de saint Paul : *afin que le corps du péché soit détruit*. On donna lecture de trente nouveaux articles. Hus ne put obtenir de répondre sur chacun d'eux en particulier : on lut ensuite deux sentences, l'une qui condamnait ses livres au feu, l'autre qui le déclarait hérétique opiniâtre et incorrigible, et le condamnait à la dégradation ecclésiastique. Hus

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. XX, tom. I, fol. 64 (recto).

(2) Voir en particulier les lettres XVIII, XXI, XXII et XXX. Le calme d'une âme maîtresse d'elle-même, résignée, et qui porte sans aigreur et presque sans impatience l'injustice qui l'accable, respire dans les dernières pages sorties de la plume de Hus.

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. XIII, tom. I, fol.
[illegible]

...geux ne cessait de protester et d'en appeler ...Dieu, qu'il priait en même temps de pardonner ... accusateurs et à ses juges. On procéda alors ... dégradation : il fut revêtu de tous les orne... sacerdotaux, puis successivement dépouillé ... chacun d'eux avec des paroles de malédiction. ...lui, répondait à ces malédictions en rappelant ...outrages que le Christ avait endurés dans sa ...sion. Le rasoir effaça sur sa tête les marques ... tonsure. On le coiffa ensuite d'une mitre ...pier sur laquelle étaient peintes des figures ...iable, et écrit en grosses lettres le mot *héré-* ...que. En cet état, les prélats dévouèrent son ... aux démons de l'enfer, le déclarèrent laïque ... livrèrent au bras séculier. Il marcha au ... environné de soldats et d'une multitude ...ple qui courait à son bûcher comme à un ...le. Il sourit en voyant brûler ses livres au ...épiscopal. Un poteau avait été dressé dans ...prairie attenant aux faubourgs de la ville. ... fut attaché, et le bois fut accumulé autour ... L'électeur palatin l'invita encore une fois à ...r. Hus répondit « qu'il signait avec joie de ... tout ce qu'il avait écrit et enseigné, ne ... fait que pour arracher les âmes d'entre ...ins des démons et les délivrer de la tyran... péché ». On mit alors le feu au bûcher, ... put entendre du milieu des flammes la ... Hus, qui disait : « Jésus-Christ, fils du ...vivant, aie pitié de moi ». Il fut bientôt ... par la flamme et la fumée. Les bourreaux ...irent les parties de son corps que le feu ...épargnées et les brûlèrent de nouveau, ...cueillirent les cendres de l'hérétique et les ... dans le Rhin.

...fut la fin de celui en qui les protestants ... un confesseur et un martyr de la vérité, ...losophes un défenseur des droits de la ..., de la conscience et du libre examen, ... de l'humanité une victime des pas... ...ieuses d'une époque de fanatisme.

...d on lit les ouvrages de Hus on ne peut ...her de trouver que Luther, un siècle ...rd, a moins innové qu'on ne croit, et que ...antisme est là tout entier dans son ... et dans ses doctrines fondamentales. ... des œuvres de Hus, les préfaces de ...(édit. de Nuremberg, 1558, en tête du ...) valent sur ce point toutes les démons... ...L'enthousiasme qu'il y montre pour le ...r de la Bohême, l'indignation qu'il ...ir contre ses ennemis disent assez ...it avec Wycliffe le précurseur de la ...

...ges de Hus. Les œuvres de Hus com... ... traités dogmatiques, des ouvrages ..., de polémique, d'exégèse, des ... des lettres.

...mons forment deux séries; il y en a ... écrits de 1411 à 1412, et cinquante-six ... depuis son départ de Prague pour Cons-... jusqu'à sa mort.

Ses SERMONS comprennent d'une part huit sermons prêchés à Prague : *Conciones synodicæ;* vingt-huit autres sous le titre *De Antichristo* (ils n'ont pas dû être prêchés sous cette forme), et deux autres que Hus composa à Constance, mais qu'il s'abstint de prononcer, l'un *De Elucidatione fidei suæ*, l'autre *De Pace.*

Ses OUVRAGES D'EXÉGÈSE sont : *Historia Gestorum Christi ex quatuor Evangelistis in unum collecta et secundum tres annos prædicationis ejus distincta; — Historia Passionis Christi, ex quatuor Evangelistis collecta et scholiis illustrata; — Explicatio in septem priora capita primæ Epist. S. Pauli ad Corinth.; — Commentarii in Epist. Apostolorum canonicas septem; — Enarratio Psalm.* 109-118.

Ses OUVRAGES DOGMATIQUES ET POLÉMIQUES sont : *De Ecclesia; — De Sanguine Christi sub specie vini a laicis sumendo* (Jean Hus adopta mais n'introduisit pas la communion sous l'espèce du vin; les Pères de Constance ignoraient son opinion sur ce point; de là le silence des actes); *— De Libris hæreticorum legendis; — De Ablatione Bonorum temporalium a clericis; — De Decimis; — De arguendo Clero pro concione; — De quinque Officiis Sacerdotis; — Determinatio quæstionis de omni sanguine Christi glorificato; — De Corpore Christi; — De Tribus Dubiis; — De Sex Erroribus; — Quæstio de Credere; — Liber de Antichristo et membrorum ejus Anatomia; — Liber de Regno, Populo, Vita, et Moribus Antichristi; — De Monachorum et Sacerdotum carnalium Abominatione; — De Corpore Christi in sacramento altaris quod non creatur neque incipiat esse; — De Adoratione et contra imaginum adorationem; — Actus pro Defensione libri Joannis Wycleff De Trinitate; — Replica contra Anglicum J. Stokes; — Defensio quorumdam articulorum J. Wuiclef; — Replica contra occultum Adversarium; — Replica contra prædicatorem Plznensem; — Quæstio de Indulgentiis sive de cruciatu papæ Joannis XXIII; — Contra Bullam papæ Joannis XXIII; — Responsio ad Scripta M. Stephani Paletz; — Responsio ad Scripta M. Stanislai de Znoyma; — Refutatio Scripti Octo Doctorum.* Outre ces ouvrages, l'édition de Nuremberg contient des fragments divers, tom. I, fol. 472-500.

Il y a deux éditions des œuvres complètes de Hus. L'une est de Strasbourg en 1525, donnée par O. Brunfels, in-4°, avec fig. en bois (très-rare); l'autre est de Nuremberg 1558, et comprend deux vol. in-folio sous ce titre : *J. Hus et Hieronymi Pragensis Historia et Monumenta.* Les lettres de J. Hus ont été traduites en français par M. Émile de Bonnechose avec la préface de Luther; Paris, 1846, 1 vol. in-12.

B. AUBÉ.

A consulter sur J. Hus, *Hist. et Mon. J. Hus;* Nu-

remberg, 2 vol. in-fol., 1858. — Fleury, *Hist. de l'Église.* — Labbe, *Collection des Conciles.* — Jacques l'Enfant, *Concile de Constance*, 2 vol. in-4°. — *Les Histoires de la Bohême*, par Dubravius, par Œneas Sylvius, Piccolomini et le jésuite Balbinus. — *Histoire de la Guerre des Hussites* par Jean Gochlée et par Theobaldus (Thibault, écrivain protestant). — Collection du docteur Von der Hardt, et tous les auteurs de l'*Histoire de l'Église*. — M. Émile de Bonnechose, *Les Réformateurs avant la Réforme*; Paris, 2 vol. in-12, 1847.

HUS (*Adélaïde-Louise-Pauline*), actrice française, née à Rennes, le 30 mars 1734, morte à Paris, le 18 octobre 1805. Elle débuta à la Comédie-Française le 26 juillet 1751, par le rôle de *Zaïre*. Elle fut toujours considérée comme médiocre. Voltaire, parlant d'elle dans une lettre à M. d'Argental, s'écrie : « Pauvres Parisiens, vous n'avez que des *Hus !* » Sa charmante figure lui tenait lieu de talent, et pendant les vingt-sept années qu'elle passa au théâtre elle lui dut d'y être vue sans déplaisir. Rochon de Chabannes fut un des rares auteurs qui recoururent à ses services ; il lui confia le rôle de Mme de Lisban, dans *Heureusement*, et elle s'y distingua, moins par son jeu que par l'esprit d'à-propos. Après avoir longtemps ébloui et scandalisé tout Paris de son faste et de ses prodigalités, cette actrice entreprit de réformer sa conduite, et, abjurant ses erreurs, elle épousa, le 8 octobre 1774, un sieur Lelièvre, qui la rendit fort malheureuse. Aussi, en septembre 1793, se hâta-t-elle d'invoquer le divorce. Elle s'était retirée du théâtre en 1780, avec une pension de 1500 livres, et se consacra tout entière à des actes de bienfaisance, poussant même si loin l'exercice de cette vertu, qu'elle mourut dans un état voisin de la misère.

La mère de Mlle Hus, comédienne de campagne, est auteur d'une comédie intitulée : *Plutus rival de l'Amour*, jouée avec succès à la Comédie-Italienne, le 2 septembre 1758.

Ed. DE MANNE.

Correspondance de Grimm. — *Id. de Voltaire.* — De Bachaumont, *Mémoires*, t. Ier. — De Mouhy, *Annales du Théâtre-Français.* — Lemazurier, *Galerie historique du Théâtre-Français.*

HUS-DESFORGES (*Pierre-Louis*), musicien français, né à Toulon, en 1778, mort à Pont-le-Voy, le 20 janvier 1838. Élevé à La Rochelle par Crouzet, maître de chapelle de la cathédrale, il apprit de ce maître à jouer du violoncelle. A la révolution, les écoles religieuses de chant furent dispersées, et le jeune Hus-Desforges prit du service dans la cavalerie. Il fit les campagnes de Vendée sous Hoche et Westermann, passa à l'armée d'Italie, et se distingua à Marengo, où il reçut une blessure qui lui valut sa retraite et une pension. Cette blessure retint longtemps le jeune virtuose à l'hôpital, et c'est de là que datent ses premières compositions. Lorsqu'il fut guéri, il vint à Paris, où son talent fut apprécié. En 1805, il fut appelé en Russie pour diriger la musique du Théâtre-Impérial de Saint-Pétersbourg. Il publia successivement des œuvres importantes pour son instrument, qui furent bien accueillies, même à Paris. En 1812, la guerre déclarée à la Russie par la France força Hus-Desforges à quitter Saint-Pétersbourg. Il emporta son violoncelle, et rejoignit l'armée française ; mais en route il eut les pieds gelés. De retour en France, il fut nommé directeur du grand théâtre de Bordeaux ; il y resta sept ans, composant de la musique dans ses loisirs. Revenu à Paris, il devint chef d'orchestre du Vaudeville, et plus tard, en 1828, du Gymnase, alors théâtre de Madame. « Il donna quelques concerts, dit la *Biographie des Hommes du Jour*, où son talent de violoncelliste fut toujours applaudi. On aimait le naturel et la vérité de son jeu, la grâce et la variété de ses mélodies, et on le comparait à Duport ; si sa blessure à la main droite paraissait nuire à l'énergie de l'archet, la qualité des sons gardait sa pureté. Hus-Desforges a été de ceux qui ont le plus contribué à populariser ce riche instrument. » Hus-Desforges rendit un autre service aux violoncellistes en publiant sa *Méthode pour le violoncelle*, en 1828. Ensuite il compléta cette méthode par des *Exercices pour le violoncelle*, qui furent adoptés par le Conservatoire. Forcé de donner sa démission de sa place au Gymnase, il tomba dans une situation précaire, et accepta enfin la place de directeur de l'enseignement musical à Pont-le-Voy, où il termina sa carrière. Parmi ses productions musicales, on remarque des symphonies, des quintettes, des concertos, des duos, des sonates, etc., pour le violoncelle et d'autres instruments. On cite aussi des œuvres de chant, entre autres un *Regina cœli* et une messe à grand orchestre qui ont souvent été exécutés à l'église Saint-Roch.

J. V.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 2e partie, p. 185. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — *Nécrologie*, dans le *Moniteur*, 1838, p. 128.

HUSCHKE (*Emmanuel-Gottlieb*), philologue allemand, né à Greussen (principauté de Schwartzbourg-Sondershausen), le 6 janvier 1761, mort le 18 février 1828. Après avoir étudié la philologie à Iéna, il devint professeur de langues anciennes à l'université de Leyde. En 1798, il se rendit à Gœttingue, où il donna des leçons particulières. En 1806, il fut nommé professeur de langue et de littérature grecques et quatre ans après d'éloquence et de belles-lettres à l'université de Rostock, dont la bibliothèque fut aussi plus tard confiée à ses soins. On a de lui : *Dissertatio in qua Tibulli et Propertii quædam loca e græcis fontibus derivantur*; Iéna, 1783, in-4° ; — *Epistola critica in Propertium ad L. van Sauten*; Amsterdam, 1792, in-4° ; — *Analecta critica in Philosophiam græcam*; Iéna et Leipzig, 1800 ; — *De Fabulis Archilochi*; Altenbourg, 1803 ; — *De Progressu humanitatis Studiorum in Germania*; Rostock, 1810, in-8° ; — *De Inscriptione vasculi Locris in Italia reperti*; Rostock, 1813, in-fol. ; — *Tibulli Elegiæ, cum animadversionibus*; Leipzig, 1819, 2 vol., in-8° ; avant de donner

cette excellente édition, Huschke avait publié dans divers programmes des remarques sur plusieurs élégies de Tibulle; — *De Cannio Cimbro, Egsidici filio*; Rostock, 1824, in-4°; — *Analecta Litteraria*; Leipzig, 1826, gr. in-8°; recueil contenant : *Catulli Carmina sex priora, cum commentariis Brunckhusii, Verburgii et editoris*; — *M. T. Ciceronis Orationes pro M. Tullio, cum commentariis et excursionibus*; — *Commentatio de Tibullo et Propertio*; — *Epistolæ Virorum doctorum ineditæ*. — Huschke avait travaillé pendant de longues années à une édition de Properce, qu'il ne put faire paraître avant sa mort. E. G.

[illegible], *Verzeichniss gelehrter Schwartzburger*. — *Allgemeine Schulzeitung* (année 1828, n° 187). — *Neuer Nekrolog der Deutschen* (sixième année, t. 1). — Ersch et Gruber, *Encyclopädie*.

HUSCHKE (*Georges-Philippe-Édouard*), jurisconsulte, historien et théologien allemand, né à Hannover, le 26 juin 1801. Il est professeur de droit à Breslau. « M. Huschke, dit avec raison M. Laboulaye, est un des érudits les plus ingénieux de notre temps et un des hommes qui connaissent le mieux l'antiquité et la jurisprudence romaine. » Il a publié, entre autres : *De Pignore nominis, ejus natura et effectu*; Gœttingue, 1821, in-4°; — *De Privilegiis Feceniæ Hispalæ senatusconsulto concessis*; Gœttingue, 1822, in-8°; — *Studien des römischen Rechts* (Études sur le Droit romain); Breslau, 1830, in-8°; — *Die Verfassung des Königs Servius Tullius* (La Constitution du roi Servius Tullius); Heidelberg, 1838, in-8°; cet ouvrage, de la plus haute importance pour l'histoire des institutions romaines, rectifie sur beaucoup de points les opinions de Niebuhr; — *Ad legem XII tabularum de signo juncto Commentatio*; Breslau, 1839, in-4°; — *Ueber den zur Zeit der Geburt Jesu Christi gehaltenen Census* (Sur le Recensement fait lors de la naissance de Jésus-Christ); Breslau, 1840, in-8°; — *Ueber das Recht des Nexum und das alte römische Schuldrecht* (Sur le Droit du *nexum* et sur l'ancien Droit romain concernant les dettes); Leipzig, 1846, in-8°; — *Über den Census und die Steuerverfassung der früheren römischen Kaiserzeit* (Sur le *Census* et l'état des impôts dans les premiers temps de l'empire romain); Berlin, 1847, in-8°; — *Beitræge zur Kritik des Gaius* (Documents pour servir à la critique de Gaius); Leipzig, 1855, in-8°. — Huschke a aussi publié avec des notes le document jusqu'alors inédit : *Flavii Syntrophi Instrumentum donationis*; Breslau, 1838, in-4°. E. G.

Conversations-Lexikon.

HUSKISSON (*William*), célèbre économiste et homme d'État anglais, né à Birch-Moreton (comté de Worcester), le 11 mars 1770, tué par accident sur le chemin de fer de Liverpool, le 15 septembre 1830. Placé de très-bonne heure dans une école publique, il n'avait encore que douze à treize ans lorsqu'il fut confié aux soins d'un oncle maternel, le docteur Gem (médecin de l'ambassade anglaise à Paris), qui l'amena, ainsi que son frère cadet, en France, où il résidait depuis 1763. Le jeune William avait dix-neuf ans quand la révolution éclata. L'ardeur de la jeunesse et l'entraînement d'un si grand spectacle le portèrent à y prendre une certaine part. Lorsque, plus tard, malgré la prudente hardiesse des réformes qu'il introduisit dans le régime économique de son pays, Huskisson eut soulevé contre lui des inimitiés violentes, on lui reprocha beaucoup en Angleterre d'avoir donné, en France, dans les passions et les folies du jacobinisme. C'était à tort; jamais il ne fut affilié qu'au Club des Patriotes de 89, réunion d'hommes généralement éclairés et modérés. Ce fut là qu'il prononça, le 29 août 1790, un discours contre la création d'assignats proposée par Mirabeau. Il produisit une vive sensation : on s'étonna de voir sortir de la bouche d'un si jeune homme des réflexions pleines de prévoyance sur les dangers du papier-monnaie. Quelques mots acerbes contre les ennemis de la révolution terminaient cette harangue du futur ministre anglais. Mais si les premiers triomphes de la liberté française avaient excité son enthousiasme, les premiers crimes excitèrent son indignation; les radicaux comme les ultra-tories en ont eu la preuve écrite, ce qui ne les a pas empêchés d'accuser de palinodie un homme qui, dans l'âge mûr, s'est montré, dans son pays, libéral sans exagération et conservateur sans préjugés. Huskisson fut indiqué à lord Gower, depuis marquis de Stafford et alors ambassadeur en France, comme un jeune homme plein de mérite, qui, possédant le français comme sa langue maternelle et suivant de près le mouvement des partis, pouvait lui être utile : il devint son secrétaire particulier, et retourna dans son pays avec l'ambassade, lorsque la guerre éclata en 1792. Recommandé par lord Gower, qui resta son ami pour la vie, à M. Dundas, qui cherchait un chef capable pour diriger le bureau des émigrés, il fut choisi, et résolut dès lors de se consacrer entièrement à la vie publique. Son père avait aliéné, pour pourvoir à l'établissement des huit enfants qu'il avait eus de ses deux mariages, toute la partie non substituée du domaine d'Oxley, William Huskisson fit dégager ce qui restait des biens de la substitution, et le vendit pour se procurer à Londres une existence en rapport avec ses vues pour l'avenir.

Huskisson fut bientôt apprécié. Sa naissance et sa fortune n'avaient rien d'éclatant. Cependant il obtint cet avancement rapide que, malgré ou plutôt à cause de sa constitution aristocratique, l'Angleterre n'a jamais fait attendre, dans une certaine limite, aux hommes décidément supérieurs. Lié en quelque sorte à la fortune politique de Pitt, il en suivit à peu près les phases. Passé de l'*alien-office* au poste de sous-secrétaire d'État de la guerre en 1795, il le garda jusqu'en 1801,

époque de la retraite de Pitt. Ainsi que Canning, autre protégé de ce ministre, il voulut sortir avec lui du gouvernement. Lors du second ministère de Pitt, Huskisson devint l'un des deux secrétaires de la trésorerie. Après sa mort, en janvier 1806, il sortit de nouveau de l'administration, pour y rentrer avec le duc de Portland, en avril 1807. En 1809, Canning s'étant retiré par suite d'une mésintelligence avec lord Castlereagh (*voy.* LONDONDERRY), Huskisson crut devoir le suivre. En 1814, Canning ayant accepté l'ambassade de Lisbonne, Huskisson revint aux affaires, comme administrateur en chef des Forêts, et membre du conseil privé. En 1822, s'étant trouvé lui-même en opposition avec lord Londonderry, il avait offert sa démission de commissaire des Forêts, qui n'avait point été acceptée. Enfin, en janvier 1823, après la mort de lord Londonderry et son remplacement par Canning, Huskisson parvint au poste de président du bureau de commerce et de trésorier de la marine; mais ce ne fut qu'au commencement de l'automne de cette année qu'il eut entrée au cabinet.

Depuis longtemps il siégeait au parlement, et sa réputation de financier et d'administrateur y était faite. Dès 1796, le bourg de Morpeth, sous le patronage de lord Carlisle, lui en avait ouvert les portes. Depuis, il avait échoué à Douvres; mais, élu plus tard à Liskeard, ensuite à Harwich, il représentait depuis 1812 les électeurs indépendants de Chichester, dont le suffrage ne l'abandonna jamais, jusqu'au moment où Canning le força d'accepter à sa place le glorieux fardeau de la représentation de Liverpool, qu'il portait encore lors de l'événement fatal qui mit fin à sa vie. Ses débuts parlementaires avaient été sans solennité et sans éclat. Naturellement modeste, exempt de passions politiques, un peu sceptique peut-être quant aux objets de l'ardente polémique des partis (comme il arrive aux gens calmes et qui ont beaucoup réfléchi), Huskisson n'était point homme à parler pour le plaisir de parler. L'hésitation, dont sa conduite publique était plus d'une fois empreinte, et qu'on retrouvait dans ses habitudes physiques, où elle fut la cause de sa fin déplorable, annonçait trop de défiance de lui-même pour qu'on dût s'attendre à lui voir aborder la carrière politique par un de ces discours à fleurs de rhétorique, comme ces jeunes gens qui espèrent continuer au parlement leurs succès d'université. Il fallait qu'il se sentît soutenu par l'éloquence des faits pour demander la parole. Lié avec Canning dès l'origine de leur vie publique, on a supposé que, laissant de dessein prémédité à cet esprit brillant, hardi et redoutable, le domaine des passions, qu'il savait si bien exciter et braver tour à tour, Huskisson s'était voué aux études les plus pénibles, aux questions les plus ardues, pour arriver à une supériorité incontestée par une route où personne n'aurait le courage de le suivre. Mais il paraît clair, au contraire, qu'il obéissait à une vocation invincible en se livrant avec ardeur à l'étude des détails de l'organisation financière, industrielle et commerciale de son pays.

L'un des premiers discours où les qualités de son esprit se manifestèrent d'une manière frappante fut celui par lequel il anéantit, en 1809, une motion d'un certain colonel Wardle, qui, dans une réunion populaire, avait avancé qu'il était très-facile de réaliser sur les dépenses publiques une économie de plus de 11 millions sterling, et qu'il se faisait fort de le prouver. Mis en demeure de s'expliquer à cet égard dans le parlement, dont il était membre, Wardle retarda tant qu'il put sa motion; mais enfin, poussé à bout, il la développa. La réponse d'Huskisson fut sévère et péremptoire. L'homme positif soumit au plus cruel examen les assertions hasardées du déclamateur populaire, et lui fit sentir, en défendant les idées d'ordre et de pouvoir, le poids de cette logique des faits qu'il eut occasion d'employer plus tard au profit d'innovations libérales.

Quelque temps après, en 1810, Huskisson, alors retiré de l'administration, publia une brochure sur la question de la circulation monétaire en Angleterre, qui obtint sept éditions coup sur coup, et qui fut réimprimée plus tard toutes les fois que la reprise des payements en espèces par la Banque d'Angleterre fut remise en discussion. Il y prouvait que le billet de banque n'était point une *denrée* susceptible, comme les métaux précieux, de servir de mesure commune et permanente à toutes les autres denrées; que ce billet n'était qu'une promesse de payer, sur sa présentation, une quantité déterminée d'or au titre légal; que la reprise des payements en numéraire était nécessaire, urgente, possible, et qu'il fallait sortir dans un bref délai d'un état de choses qui pouvait devenir très-dangereux. Comme tout se tient dans ces matières, le commerce des lingots, l'état du change entre l'Angleterre et les pays étrangers, et, par suite la question de la balance du commerce, se trouvaient abordés dans cet écrit. Les solutions n'étaient pas nouvelles : c'étaient les principes d'Adam Smith, mais développés d'une manière nette et bien appliquée aux circonstances; c'était enfin une intelligence parfaite de tous les détails d'un sujet aussi important qu'épineux, et une prévoyance, que l'événement a justifié, des résultats futurs de l'état où se trouvait en 1810 la circulation en Angleterre, tant en métaux qu'en papier. Cependant, malgré l'autorité de cet écrit et les travaux d'Huskisson dans le comité des lingots (*bullion comittee*) de la chambre des communes, la reprise des payements en espèces fut encore ajournée, et le fut même successivement jusqu'en 1818. La question s'étant représentée pendant cette période dans des moments où Huskisson faisait partie de l'administration, il n'abjura pas ses anciennes opinions; mais il

paraissait, il faut l'avouer, beaucoup plus préoccupé qu'il ne l'avait été jusque-là des difficultés de la transition.

Les rapports de la trésorerie avec la banque, les dépenses de l'armée, la législation des grains, occupèrent successivement Huskisson, tant aux époques où il était en place qu'à celles où il siégeait sur les bancs de l'opposition. Du reste, sauf la nuance, toujours facile à reconnaître, entre la parole de l'homme qui gouverne et celle de l'homme qui critique ou au moins qui contrôle, ses opinions ne varièrent pas sensiblement sur les questions de politique générale, et moins encore sur les questions financières et commerciales. Au pouvoir, il paraissait plus préoccupé des besoins du service public; hors du pouvoir, de l'urgence des économies; mais sans aucune dissidence choquante de principes et de langage. Favorable d'une manière constante à l'émancipation catholique, à l'abolition de la traite des noirs; partageant, en un mot, avec son ami Canning les opinions libérales de ce groupe d'hommes publics qui, en dehors des whigs, fit beaucoup pour l'avancement des principes dont ceux-ci se portaient les champions exclusifs, il fut peut-être moins décidé sur la question des grains que sur les autres questions économiques. Cependant, voulant à la fois faire de son pays l'entrepôt du commerce du monde et le foyer d'une production manufacturière de plus en plus parfaite, les intérêts de l'ouvrier devaient le préoccuper plus encore que ceux de la propriété foncière. Cette dernière ne s'y méprit pas et lui voua une défiance toujours croissante.

Rendre aussi stable et aussi modéré que possible le prix d'une denrée d'une nécessité absolue et dont les circonstances atmosphériques peuvent, dit-on, faire varier la valeur locale de [illegible] pour cent dans chaque période de cinq ans, n'est pas un problème d'une solution facile. De 1688 à 1763, l'Angleterre avait vécu sous le régime de la prohibition absolue des grains étrangers (sauf le cas d'extrême cherté) et de primes à l'exportation des blés indigènes. Son agriculture était devenue, sous ce régime, la plus florissante de l'Europe; mais une population plus dense, des manufactures plus nombreuses vinrent modifier l'état des choses. Les exportations diminuèrent, les importations arrivèrent même à les surpasser, grâce à des mesures momentanées. On en vint à introduire les grains étrangers sans droit d'entrée, lorsque les prix du pays s'élevaient à 48 shellings le *quarter*, et à suspendre l'exportation lorsqu'ils en étaient à 44. Enfin, en 1823, le bill proposé par [illegible], d'après les études de Huskisson, établit un régime des droits gradués à l'importation, suivant une échelle ascendante et descendante en raison inverse du prix des céréales indigènes. Mais il existait d'autres questions sur lesquelles Huskisson était destiné à exercer une influence plus décisive et plus heureuse. Depuis longtemps il avait reconnu que les relations commerciales de peuple à peuple avaient changé en Europe et tendaient à changer davantage encore; que les colonies n'étaient plus à l'égard des métropoles dans les mêmes conditions qu'autrefois, et que telle loi qui avait fondé, il y a un siècle et demi, la prépondérance maritime et la richesse industrielle de l'Angleterre, ne servait désormais qu'à faire descendre ce pays de la position élevée qu'elle l'avait aidé à atteindre. Il y avait longtemps qu'il avait recommandé à sa patrie, dans ses discours parlementaires, de ne pas exagérer le système prohibitif, de n'y pas persister aveuglément, de ne pas donner aux étrangers cet exemple qui deviendrait fatal à l'Angleterre. Une fois ministre, il s'occupa sans relâche de faire prévaloir dans la législation ces nouveaux et importants principes, dont voici une succincte analyse.

L'ancien système colonial n'admettait de relations de commerce qu'entre la colonie et sa métropole : c'était une règle absolue. L'émancipation de l'Amérique anglaise et espagnole, la séparation du Brésil de la couronne de Portugal vinrent changer cet état de choses. Des ports, jusque-là fermés, s'ouvrirent à tous les peuples, et le pavillon anglais fut des premiers à s'y montrer. Huskisson voulut que les possessions qui restaient à l'Angleterre pussent commercer *directement* avec les ports désormais ouverts des anciennes colonies anglaises, espagnoles ou portugaises. Elles devaient, disait-il, y gagner, et la mère patrie ne devait pas y perdre. Il fallait d'ailleurs rendre à la fois la production moins chère dans les colonies anglaises des Indes occidentales et y améliorer le sort des noirs. La production annuelle du sucre y était alors de 300,000 barriques. Les quatre cinquièmes seulement de cette récolte se consommaient dans la métropole. Comment placer sur les marchés d'Europe les 60,000 barriques d'excédant, si les colons anglais ne pouvaient lutter à armes égales avec le Brésil et Cuba? Or, les îles à sucre, avec leur système de culture, ne peuvent se passer pour leur alimentation des produits des régions tempérées. Mais c'était à grands frais seulement que l'Angleterre pouvait approvisionner ses ports coloniaux de ces denrées de première nécessité. Force était donc de les ouvrir à des fournisseurs moins éloignés. Aussi, à plus d'une reprise, on avait permis momentanément l'importation, des États-Unis aux Antilles anglaises, de denrées alimentaires indispensables. En 1822, le commerce direct entre ces deux régions par navires américains avait été autorisé d'une manière permanente. On avait étendu aux états d'Europe cette faculté de trafiquer directement avec les colonies anglaises, mais par navires anglais seulement. Cependant, peu reconnaissants des avantages qu'on leur faisait et forts de leur heureuse position, les États-Unis exigeaient que leurs

navires fussent reçus dans les colonies anglaises sur le même pied que ceux de la mère patrie, et, sur le refus de l'Angleterre, ils avaient frappé de droits excessifs les cargaisons apportées des colonies britanniques chez eux par navires anglais. Huskisson était trop clairvoyant pour ne pas reconnaître que la prépondérance des États-Unis dans l'Amérique tropicale était une de ces nécessités que le temps amène et contre lesquelles le bon sens défend de se roidir; mais l'Angleterre ne croyait pouvoir, sans abdiquer sa dignité, acquiescer de prime abord à leurs prétentions altières. Elle leur interdit l'entrée de ses Antilles, et en attendant que le différend fût aplani, Huskisson la fit ouvrir aux navires de toutes les nations; et, non content d'appeler les pavillons étrangers au secours des colonies, il accorda à ces dernières le droit de recevoir en entrepôt toutes les denrées d'Europe destinées soit à leur consommation, soit à être expédiées plus tard dans les ports du continent des deux Amériques. Il assujettit seulement à un droit de 15 à 20 pour 100 les marchandises importées dans les colonies pour y être consommées, afin de leur créer un revenu qui devait être affecté à des améliorations locales. L'ensemble de ces mesures devait balancer, au profit des colonies comme à celui de la métropole, l'influence exclusive que les États-Unis menaçaient de prendre dans tout le Nouveau Monde. Ces modifications au régime colonial en entraînaient de correspondantes dans le système de navigation de l'Angleterre : Huskisson les accomplit. On sait que ce système avait pris naissance sous le protectorat de Cromwell; l'acte de la douzième année de Charles II l'avait porté à sa perfection. Huskisson reconnaissait, avec tous les hommes d'État de l'Angleterre que son pays lui avait dû en grande partie le prodigieux accroissement de sa puissance; mais, avant tous ceux de son époque, il sut comprendre qu'à cet égard, comme à tant d'autres, les temps étaient changés. Quand ce régime fut établi, l'Angleterre n'avait pour ainsi dire point d'industrie; elle exportait ses grains, ses laines, et en général toutes ses matières premières. Elle n'avait que peu de navires, et cependant une marine formidable était la première condition du maintien de son indépendance; celle de la Hollande menaçait à la fois ses intérêts et sa sécurité. L'Europe continentale, bien en arrière de ces deux pays quant à la navigation, ne songeait pas à lutter contre eux. Encourager aux dépens des autres nations l'élan du peuple anglais vers les entreprises maritimes, c'était une politique nationale, sage et profonde, dès que la chose était possible : le régime ultra-protecteur et même exclusif en faveur de la navigation anglaise avait donc été consacré à juste titre au dix-septième siècle; il n'avait point éprouvé d'altération jusqu'à la paix de 1783. La pêche, le cabotage, le commerce avec l'Europe, celui des colonies, enfin le commerce extra-européen, voilà les cinq chefs sous lesquels on peut ranger la navigation d'un pays de notre partie du monde. Les lois anglaises avaient attribué aux bâtiments nationaux exclusivement les deux premiers et les deux derniers. Quant au commerce avec l'Europe, la règle générale était que l'importation en Angleterre pouvait avoir lieu de tous les ports européens par tous les navires appartenant à des nations amies; mais un droit différentiel atteignant les bâtiments étrangers protégeait contre leur concurrence ceux de l'Angleterre. De plus, la règle avait deux exceptions, l'une dirigée contre la Hollande, alors à bon droit redoutée des Anglais, et qui ne pouvait apporter chez eux dans ses navires que les produits de son propre territoire, l'autre ayant pour but de réserver aux bâtiments anglais et à ceux du pays de production l'importation de diverses espèces de marchandises encombrantes (telles que les bois de construction), qui, au nombre de vingt-huit, étaient connues dans le commerce sous le nom d'*articles énumérés*. Encore ici on retrouvait le droit différentiel au profit des navires anglais. Ainsi protégée, la navigation britannique était devenue la plus florissante du globe; mais la rigueur du système exclusif finit par exaspérer les colonies de la Nouvelle-Angleterre, et contribua, autant que les taxes arbitraires, à leur faire secouer le joug. En effet, les ports anglais chicanaient ceux de l'Amérique du Nord à l'égard de leurs moindres expéditions; quant à l'Irlande, sa position était telle que, si un navire anglais venant des colonies échouait sur ses côtes, la cargaison, qui s'y serait bien vendue, ne pouvait y être introduite. Il fallait qu'un autre navire anglais fût expédié d'Angleterre pour emmener cette cargaison, l'Irlande n'ayant pas le droit de communiquer directement avec les colonies, et ne pouvant recevoir leurs produits que par l'intermédiaire des caboteurs anglais.

Ces abus monstrueux avaient cessé déjà avant le ministère d'Huskisson, qui en effaça les dernières traces. Mais ce n'était pas la seule atteinte que les lois de navigation eussent reçue avant lui. Après la paix de 1783, il avait fallu compter avec l'Amérique indépendante. En admettant ses navires dans les ports anglais, quoique avec des droits inégaux, on avait violé la règle relative au commerce extra-européen. Mais dès 1787, s'inspirant du système anglais et l'appliquant à son profit, le congrès des États-Unis avait frappé de droits différentiels les navires étrangers admis dans leurs ports, ainsi que les cargaisons. Le coup avait été rude pour l'Angleterre. Après avoir hésité entre un système de primes et un système de représailles, elle s'était résignée, en 1815, au régime de la réciprocité d'admission avec droits égaux : nouvelle brèche aux vieilles maximes. Le Brésil, Saint-Domingue, etc., avaient obtenu ensuite un pareil traitement; mais la chose n'avait plus la même im-

portance, ces pays étant sans marine. On en était là lorsque Huskisson devint président du bureau du commerce. Des réformes avaient été préparées par M. Wallace, son prédécesseur; mais il lui était réservé de les effectuer, de les étendre, de les faire prévaloir dans les esprits aussi bien que dans les faits, par la manière dont il sut les exposer et les défendre.

De 1822 à 1825, il fit voter par le parlement des mesures dont le résultat fut : 1° d'admettre, soit en entrepôt pour la réexportation, soit immédiatement pour la consommation, dans tous les ports de la Grande-Bretagne, les provenances des États d'Europe comme des États extra-européens, par tous navires des nations amies aussi bien que par navires anglais; 2° d'abolir tous droits différentiels de douane sur ces provenances, qu'elles fussent importées par navires anglais ou par navires étrangers; 3° de traiter pour les droits de navigation sur le pied d'une réciprocité parfaite avec toutes les nations; 4° de laisser amener en Angleterre la plupart des *articles énumérés* par tous navires des pays où ils avaient été, soit produits, soit introduits. La pêche, le cabotage, le commerce direct entre la métropole et les colonies et de colonie à colonie demeuraient, comme par le passé, exclusivement réservés aux bâtiments anglais. Ces changements n'excitèrent pas d'abord de grandes plaintes. La fièvre de spéculation qui, en 1825, s'était emparée de l'Angleterre y avait tellement exagéré le mouvement commercial et maritime que les propriétaires de navires ne pouvaient suffire aux demandes : aussi, malgré l'emploi d'un grand nombre de bâtiments étrangers, le fret était hors de prix. L'année 1826 vint liquider les folles opérations de sa devancière : aux espérances gigantesques succédèrent les amers désappointements. Atteints, quoique faiblement, par les résultats funestes de la crise, les propriétaires de navires jetèrent alors les hauts cris. Ce fut pour se défendre de leurs attaques passionnées que Huskisson prononça, sur le sujet en question, ses deux discours du 12 mai 1826 et du 6 mai 1827. Il demeura victorieux dans cette lutte, et jamais triomphe ne fut mieux mérité. Le bon sens, la logique, la connaissance la plus exacte des faits, les sentiments élevés et généreux, cette prévoyance de l'avenir qui caractérise un véritable homme d'État, tout se trouve dans ces discours, excepté les vains ornements qu'à coup sûr personne n'y regrette.

Huskisson reconnaissait hautement que le premier intérêt de sa patrie était celui de sa navigation; le commerce et l'industrie n'étaient que le second, car les moyens de force et de conservation doivent passer avant les moyens de richesse. Mais la navigation de la Grande-Bretagne était-elle en décadence? Non; car, au lieu de 16,000 matelots (pied de paix de sa marine militaire en 1792), l'Angleterre en avait 30,000 pour 1826, sans compter la réserve à demi-solde; sa marine marchande, à la même époque, occupait encore (pour le commerce extérieur seulement) 1,800,000 tonneaux et 100,000 marins, bien que le rétablissement de la paix en 1815, l'abolition de la traite des noirs, la cessation de la piraterie des barbaresques par suite du bombardement d'Alger, la diminution des transports militaires de l'Angleterre, fussent autant de causes d'amoindrissement de la navigation anglaise ou d'accroissement de celle des nations continentales. Le pavillon de l'Espagne, autrefois si puissante, avait disparu de l'Océan; la France n'avait pas, en 1825, la moitié de son tonnage de 1792; celui de la Hollande était aussi fort diminué; l'Angleterre seule, en Europe, avait grandi sous ce rapport dans l'énorme proportion de 75 pour 100. Il est vrai qu'une puissance nouvelle (les États-Unis) avait surgi dans l'intervalle; mais c'était précisément cette rivalité récente qui devait engager l'Angleterre à sortir de ses anciens errements. Qu'avait voulu l'acte de Charles II? Deux choses : d'abord conserver au pays la plus grande part dans ses transports maritimes, et ensuite diviser le reste entre les autres nations, de telle sorte qu'aucune d'elles ne devînt prépondérante. Le premier objet était atteint sans doute; mais pour maintenir l'activité de la navigation anglaise, les lois protectrices et prohibitives ne suffisaient plus. Il fallait étendre l'emploi de cette navigation en favorisant le commerce, accablé sous le monopole des possesseurs de navires. Attirer, par la concurrence et l'abaissement du fret, dans les entrepôts de la Grande-Bretagne une grande partie des denrées destinées à la consommation du monde entier, c'était servir ces deux intérêts à la fois. Concéder au Danemark, à la Suède, à la Norvège, aux villes anséatiques, le traitement de réciprocité pour leurs navires, c'était donner à ces marines secondaires ce qu'on avait été forcé depuis longtemps d'accorder à celle des États-Unis; c'était faire librement pour le faible ce qu'on avait été contraint de faire pour le fort. A défaut de l'honneur et de la justice, la politique seule l'eût commandé; car c'était l'unique moyen d'atténuer la prépondérance américaine et de poursuivre ainsi le second objet des anciennes lois de navigation. D'ailleurs l'abandon des droits différentiels était forcé, puisque l'Europe, jusque alors indifférente à ses intérêts sous ce rapport, entrait à son tour dans ce système. La Prusse avait donné l'exemple. Si l'on persistait dans une lutte de tarifs, qui y perdrait le plus en définitive? Évidemment le peuple le plus navigateur et par cela même le plus vulnérable, puisque les droits différentiels n'étaient autre chose qu'un impôt levé sur son commerce et sa navigation par les gouvernements étrangers. Si, pour protéger sa propre navigation, à chaque puissance avait recours aux droits différentiels, on en viendrait à ce point que toute contrée exporterait ses produits par ses navires et recevrait les produits

de l'étranger par les bâtiments de l'étranger. Tout le désavantage, sous le rapport de la navigation, ne serait-il pas pour l'Angleterre, qui n'exportait que des produits manufacturés et qui recevait une énorme quantité de matières premières? Une pareille lutte ne tendait à rien moins qu'à doubler, au détriment des consommateurs de l'Europe entière, le prix du transport par mer des denrées, en anéantissant les retours.

A ces raisonnements décisifs Huskisson joignait des preuves numériques accablantes pour ses adversaires. Aux pétitionnaires des ports, qui affirmaient qu'en 1826 la navigation anglaise périssait étouffée par la funeste extension de la navigation étrangère, il démontrait que c'était cette dernière qui perdait du terrain, puisqu'en cette année désastreuse le tonnage britannique n'avait diminué que de 11 pour 100 relativement à 1825, année d'activité exagérée, tandis que le tonnage étranger avait baissé de 29 pour 100. A des plaintes sans fondement et sans mesure il opposait ainsi des résultats palpables, qui accusaient ou l'ignorance ou la mauvaise foi de ses antagonistes. Mais ce n'était pas tout que d'obtenir de la navigation anglaise, si forte et si vivace, quelques concessions en faveur des fabriques et du commerce du pays, il fallait encore porter la main sur les tarifs de douanes et les abaisser dans le double intérêt du consommateur indigène et de la production destinée pour le dehors, sans dépasser la limite qu'imposaient d'une part le soin du revenu public, de l'autre la protection modérée à laquelle avait droit l'industrie nationale.

Des diverses branches de cette industrie, les unes produisaient trop chèrement à raison des droits qui frappaient les matières premières à leur entrée, les autres ne donnaient que des produits imparfaits, parce qu'elles n'avaient point à redouter la concurrence étrangère. Une contrebande active, résultat obligé de ce régime, tirait de la poche des consommateurs anglais une prime qui, avec un système de droits modérés, eût été perçue par le trésor. Les fluctuations de ce commerce irrégulier faisaient varier à chaque instant le prix des marchandises anglaises de même nature, au grand dommage du commerce licite. Huskisson fit disparaître les droits quasi-prohibitifs, qu'il regardait comme un brevet de médiocrité pour les manufactures de son pays; 30 pour 100 de la valeur fut la limite la plus élevée de ceux qu'il établit à l'importation des objets fabriqués à l'étranger. Il fixa de 10 à 20 pour 100 les droits d'entrée sur les matières premières. Base nécessaire du prix de revient des produits manufacturés dans le pays, le taux d'achat de ces matières ne pouvait être trop diminué si l'on voulait soutenir sur les marchés du monde la concurrence de jour en jour plus redoutable des autres contrées de l'Europe et des États-Unis eux-mêmes, devenus manufacturiers. Ici l'intérêt fiscal devait être mis de côté. L'agriculture et les mines de la Grande-Bretagne avaient seules le droit d'être protégées, lorsqu'il s'agissait de poser une limite à l'abaissement des droits d'importation. Huskisson leur fit des concessions suffisantes, trop grandes peut-être à certains égards, mais qui ne diminuèrent pas leur irritation contre lui. Cependant, les maîtres de forge se montrèrent conciliants : le droit qui frappait les fers de Suède fut abaissé de leur aveu. Quant au cuivre, le droit d'entrée ne put être réduit qu'à 27 pour 100, ce qui maintenait encore la denrée fabriquée à un prix trop haut pour l'industrie anglaise. Malgré leur supériorité incontestée, les étoffes de laine et de coton étaient protégées par des droits dont quelques-uns s'élevaient jusqu'à 50 et 75 pour 100. Pour l'honneur de l'industrie nationale, Huskisson les effaça du tarif anglais, et les remplaça par d'autres, qui variaient de 10 à 15. Les porcelaines de luxe, les gants français donnaient lieu à une contrebande incessante : la prohibition de ces articles fut levée; des droits de 15 à 30 pour 100 la remplacèrent, avec profit pour tout le monde, excepté pour les fraudeurs. Ce régime fut généralisé, avec les modifications nécessaires suivant les matières auxquelles on l'appliquait; mais à l'égard des laines brutes et des soieries, il donna lieu à l'opposition la plus véhémente. La fabrication des étoffes de soie, importée de France en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes, avait pour siéges principaux Spitalfields, quartier de Londres habité par les descendants des réfugiés français, Coventry, Macclesfield et Taunton. Ses produits étaient solides, mais chers, en étoffes unies; leur infériorité à l'égard de ceux de Lyon était extrême en tissus de goût et de luxe, dits façonnés : aussi la contrebande se chargeait-elle d'en approvisionner l'Angleterre. La prohibition des soieries du continent n'avait pas garanti la fabrique anglaise des épreuves les plus cruelles; car en 1816 sa détresse était si grande que la peste seule, dit-on, aurait pu donner l'idée de la désolation et du silence qui régnait alors à Spitalfields. Après avoir échoué, en 1823, dans la chambre des lords, un bill voté, au mois de mars 1824, sur la motion d'Huskisson donna entrée, à partir de juillet 1826, aux soieries étrangères, avec le droit *maximum* de 30 p. 100. Au lieu d'employer ce délai à s'aguerrir contre une concurrence légitime et nécessaire, les fabricants et leurs représentants au parlement s'épuisèrent en réclamations violentes, en prophéties terribles, en intrigues de tous genres pour faire rapporter la mesure. M. Baring, député de Taunton, qui avait prononcé d'éloquents discours en faveur de la liberté du commerce, abandonna Huskisson et se joignit aux alarmistes. Mais le ministre tint bon, et le bill fut maintenu. Les circonstances étaient des plus défavorables : la crise commerciale était dans toute son intensité; comme industrie de luxe, la fabrique des

soieries en souffrait beaucoup, et l'on attribuait aux effets anticipés de la mesure ministérielle une stagnation qui, du reste, était loin d'atteindre celle de 1816. Cependant les droits sur les soies grèges et organsinées furent abaissés; les soieries du continent furent admises en entrepôt pour l'exportation, avec draw-back payé à la sortie, et après plusieurs assauts successivement livrés à ces utiles réformes dans la chambre des communes, Huskisson put prouver, en repoussant les derniers dans son discours du 24 février 1826 et dans ceux de la session de 1830, que les fabriques de soieries s'étaient relevées; que la demande d'ouvriers était croissante; que l'importation des matières premières avait doublé; que Bristol avait pour la première fois exporté des soieries en Amérique; que Coventry appliquait la vapeur à ses métiers à rubans; que les foulards de l'Inde, dont, avant les changements, Hambourg inondait frauduleusement l'Angleterre, et qu'on avait déclarés de tout temps inimitables par l'industrie anglaise, étaient reproduits avec tant de succès qu'on en expédiait jusque dans l'Inde; que Lyon et Zurich même, si favorisés par le bas prix de la main-d'œuvre, s'inquiétaient de ces progrès; qu'il en était ainsi dans d'autres branches d'industrie; dans la ganterie, par exemple, où, l'importation des peaux augmentant rapidement, celle des gants du continent avait diminué de 61,000 douzaines à 33,000, du premier au second semestre de 1828. Enfin le revenu public s'améliorait et la douane grossissait ses recettes des pertes qu'éprouvait la contrebande.

Tels furent les principaux changements que Huskisson fit adopter. Il en méditait d'autres sur les laines, par exemple, que les vicissitudes politiques l'empêchèrent de mener à fin. Accusé d'abord, dans sa patrie, d'aller trop loin et trop vite; traité de théoricien inflexible, sourd aux cris de détresse que ses cruelles expériences arrachaient à des populations aux abois, il y a trouvé, après le succès, dans les purs théoriciens, dans les économistes radicaux, des appréciateurs non moins passionnés, non moins injustes, qui l'ont représenté comme un déserteur des principes, toujours prêt, soit par corruption, soit par ignorance, à pactiser avec le privilége et le monopole. L'avenir, plus équitable, reconnaîtra en lui un partisan éclairé de la liberté du commerce, en tant qu'elle est compatible, pour chaque nation, avec le soin de son indépendance, de sa propre conservation. Huskisson subordonna toujours à la raison d'État l'intérêt purement matériel; mais il ne voulut point immoler cet intérêt, dans sa généralité, aux habitudes ou aux convenances de certaines classes de producteurs. Voyant l'Europe tendre à l'isolement commercial et chaque puissance se barricader dans ses lignes de douanes, avec la prétention déraisonnable de vendre aux autres sans jamais rien leur acheter, il pensa qu'il appartenait à l'Angleterre, dont la culture et l'industrie étaient sans rivales, d'entrer la première dans une voie plus large et plus conciliante. Il ne tendit, quoi qu'on en ait pu dire, aucun piége aux étrangers. Son système, qui n'eût point trouvé de contradicteurs sérieux dans son pays si le continent avait répondu à ses avances, était encore le meilleur, le continent persistant dans ses vues exclusives.

Toutes les mesures accessoires qui pouvaient favoriser le commerce attirèrent l'attention de Huskisson. Quinze cents lois de douanes, dont quelques-unes remontaient jusqu'à Édouard Ier, formaient un code inintelligible et barbare, qui, sous son ministère, fut corrigé et résumé en onze lois. Il prévit les catastrophes que préparaient les spéculations désordonnées de 1825, et engageait inutilement les banques de province à ne pas seconder cette tendance fatale par des avances imprudentes. Tant de travaux altérèrent encore une santé déjà frêle; le repos lui devint nécessaire. En 1825, il revit Paris, et descendit chez son ami lord Granville (*voy.* ce nom), à l'ambassasade d'Angleterre, dans ce même hôtel où, trente-trois ans auparavant, il avait eu, dit-on, le bonheur de sauver la vie au marquis de Champcenetz, gouverneur des Tuileries, dans la soirée du 10 août 1792. En 1827, toujours souffrant, il visita de nouveau le continent. Il avait laissé Canning malade: un courrier, qui le joignit dans le Tyrol, lui apporta la nouvelle de sa mort. Aussitôt il regagna Paris, et ce fut là qu'il consentit à entrer dans le ministère de lord Goderich (*voy.* Ripon), comme chargé du département des colonies. Cette faible administration s'étant dissoute à la fin de décembre 1827, le duc de Wellington, sir R. Peel et leurs amis formèrent un cabinet de coalition avec lord Palmerston, M. Grant et Huskisson, qu'on regardait comme indispensable. Ce ministère n'avait rien d'absolument incompatible avec les opinions professées par Huskisson. Cependant telle est en Angleterre la fidélité aux amitiés politiques, et telles sont aussi, là comme ailleurs, les rancunes profondes des partis, que Huskisson fut amèrement blâmé de s'être joint à quelques hommes que la famille de son ami Canning regardait comme responsables de sa fin prématurée, à cause de la violence de l'opposition qu'ils lui avaient faite. A l'ouverture de la session, Huskisson se justifia; cette apologie fut accueillie très-froidement. La meilleure explication de sa conduite était précisément celle qu'il ne pouvait pas donner, c'est-à-dire le besoin que des hommes engagés dans de grandes réformes administratives et peu ardents sur les questions de parti éprouvent de conserver le pouvoir tant qu'ils le peuvent, afin de poursuivre le but auquel leur existence est vouée. Le triomphe des catholiques, auquel Huskisson avait contribué, vint donner de l'éclat au ministère. Mais bientôt des divisions intérieures surgirent sur la législation des grains, sur l'abolition des bourgs pourris.

Huskisson n'avait jamais voulu de la réforme parlementaire : il y voyait le prélude d'une révolution. Mais le seul moyen d'éviter cette grande et hasardeuse mesure, c'était de faire disparaître les abus les plus criants. Il ne suffisait pas, selon lui, d'ôter le droit d'élire à quelques douzaines d'individus qui trafiquaient notoirement de leurs votes : il fallait transporter ce droit à de grandes villes que l'industrie moderne avait élevées et qui n'avaient point de représentants. Déjà, pendant la session de 1828, il avait voté, dans la question du bourg d'East-Retford, contre la majorité du ministère; dans celle de 1829, la question s'étant représentée, le même vote se reproduisit. Rentré chez lui à l'issue de la séance où des paroles piquantes avaient été échangées avec quelques-uns de ses collègues, Huskisson écrivit au duc de Wellington un billet d'où celui-ci put inférer qu'il donnait sa démission. Dans la journée, le duc porta au roi ce billet et la nouvelle de la retraite de Huskisson. « S'il s'en va, dit Georges IV, il n'y a plus de ministère; et, en effet, l'administration fut dissoute par la sortie de la portion libérale du cabinet. Une longue correspondance s'établit alors entre le duc et Huskisson, qui prétendait avoir posé une question et non pas notifié un parti pris. Ces commentaires contradictoires de sa démarche se reproduisirent dans les chambres, sans rien éclaircir. L'administration se recompléta dans le sens tory, et Huskisson sortit du pouvoir pour n'y plus rentrer.

La session de 1830 fut la dernière où sa voix dut s'élever dans les conseils de son pays. Affecté profondément des attaques furibondes dont il avait été l'objet, ses derniers discours semblèrent empreints d'une mélancolie prophétique. Une excursion en Italie n'avait pas rétabli sa santé délabrée; mais on avait remarqué que le pape avait insisté pour voir et remercier en lui un défenseur constant des catholiques irlandais. Au commencement de septembre 1830, Huskisson, triste et languissant, se trouvait dans son petit domaine d'Eartham. Les whigs avaient agité la question de savoir s'ils devaient faire une démarche collective près de lui pour l'engager à se mettre à la tête de l'opposition qu'ils préparaient pour l'hiver suivant contre le ministère Wellington; ils avaient ajourné la décision. Ce fut alors qu'une députation de Liverpool, où il avait été réélu sans que sa santé lui eût permis d'y paraître, vint l'engager à assister à l'inauguration du chemin de fer de cette ville à Manchester. Il s'y rendit, accompagné de sa femme, et fut reçu avec le plus vif empressement dans cette grande cité, qui ne vivait que par la navigation, et qui justifiait par son accueil les mesures que l'ex-ministre avait fait adopter, depuis sept ans, à l'égard de cette base première de la puissance britannique. Le 15 septembre, il monta dans les wagons du premier convoi qui devait parcourir le chemin de fer. Un grand nombre de personnages distingués faisaient le voyage, entre autres le duc de Wellington, toujours premier ministre, et qui était venu recevoir à Liverpool le droit de cité, honneur que cette ville lui avait décerné. A moitié chemin, le convoi fit halte : on descendit pour quelques minutes. Huskisson cherchait à joindre le duc pour lui tendre la main et lui prouver, ainsi que leur divorce politique l'avait laissé sans rancune à son égard. Tout à coup on signale l'approche d'une locomotive : chacun regagne précipitamment sa place; Huskisson reste le dernier, hésite une seconde, saisit la portière du wagon, qui lui échappe, tombe à la renverse sur les rails, et la locomotive lui passe sur le corps, en lui brisant les os des cuisses. Un cri de douleur retentit. Transporté au presbytère d'Eccles, Huskisson y rendit le dernier soupir le soir même, après neuf heures des plus atroces souffrances, supportées avec une résignation admirable. Il réclama les secours religieux de son hôte, ajouta de sa main quelques mots à son testament, et déclara qu'il avait vécu et mourait exempt de haine pour qui que ce fût. La présence d'une épouse dévouée témoin d'un aussi cruel spectacle, de quelques excellents amis, tels que lord Granville, dut adoucir pour lui ces moments terribles. La consternation de ceux qui l'entouraient était sans bornes. Une véritable stupeur régna dans Liverpool et Manchester quand la nouvelle de ce fatal événement s'y fut répandue.

Liverpool insista pour conserver les restes de son illustre représentant, et, neuf jours plus tard, ces débris mutilés furent inhumés dans le cimetière neuf de la ville. Huskisson était d'une taille moyenne; il n'avait aucune des qualités physiques qui attirent l'attention sur un orateur. Ses manières étaient simples, son humeur était égale. Sa vie privée fut irréprochable; marié, en 1799, avec miss Milbanks, fille d'un amiral de ce nom, cette union demeura stérile. Grâce aux soins de sa veuve, les principaux discours de Huskisson et son pamphlet sur la circulation ont été recueillis et publiés sous ce titre : *Speaches of the right hon. W. Huskisson, with a Biographical Memoir*; Londres, 1831, 3 vol. in-8°. [O. LAREVELLIÈRE-LEPEAUX, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*.]

Biographical Memoir, dans les *Speaches of the right hon. W. Huskisson*. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Blanqui aîné, *Notice sur la vie et les travaux de M. Huskisson*, lu à la séance annuelle des cinq Académies, le 2 mai 1840. — Jos. Garnier, dans le *Dict. d'Économie politique*.

HUSSÉIN, schah de Perse de la dynastie des Sofis ou Sefewis, né vers 1186 de l'hégire (1675 de J.-C.), régna de 1106 à 1135 (1694-1722), et fut tué en 1142 (1729). Il n'était que le second fils du schah Soliman; mais les eunuques, à qui son père avait laissé le choix de l'héritier du trône, préférèrent l'indolent Husséin à son frère Abbas-Mirza, qui paraissait en état de gou-

verser par lui-même. Le nouveau monarque avait des vertus que sa faiblesse et son incapacité rendirent inutiles. Il abolit la peine de mort, qu'il remplaça par des peines pécuniaires. Pieux jusqu'à la bigoterie, il confia les principales charges aux mollahs, et fit de chaque établissement religieux un asile inviolable, même pour les meurtriers. Dès le lendemain de son avénement, il interdit l'usage du vin; et fit répandre toutes les liqueurs enivrantes et les essences qu'il trouva dans le palais. Mais il ne tarda pas à violer lui-même son décret, et s'adonna au vin avec tant d'excès qu'il tomba dans l'abrutissement. Il abandonna l'exercice de l'autorité à des eunuques, qui, par leurs exactions, mécontentèrent la plupart des gouverneurs de provinces. L'un d'eux, Georges XII, roi de Géorgie, qui s'était révolté, fut fait prisonnier et conduit à Ispahan, où il obtint son pardon par l'entremise de sa sœur, qui était femme du schah. Ayant embrassé l'islamisme sous le nom de Gourghin-Khan, il fut nommé gouverneur du Candahar. Les Afghans Khildjis, qui occupaient cette province, se montraient disposés à secouer le joug. Il les traita avec la plus grande rigueur, et fit saisir le *calender* (magistrat) de Candahar, Mir-Weis, qu'il envoya à Ispahan (1707). Cet homme habile profita de son séjour à la cour pour gagner la faveur du schah, corrompre les ministres et préparer la délivrance de sa tribu. En 1120 (1708), s'étant rendu à La Mecque comme pèlerin, il obtint secrètement des docteurs sunnites des décisions judiciaires qui l'autorisaient à faire la guerre aux schiites, c'est-à-dire aux Persans. Il exploita habilement l'arrivée d'un ambassadeur russe pour se faire rendre la liberté. Comme cet envoyé se disait issu des anciens rois d'Arménie, et se faisait suivre d'un grand nombre d'Arméniens, Mir-Weis le représenta comme un émissaire chargé de faire soulever les chrétiens et de comploter avec Georges pour rendre l'indépendance à l'Arménie et à la Géorgie. Renvoyé en Candahar, afin de contrebalancer la puissance du redoutable gouverneur de ce pays, il le fit assassiner dans un festin, 1121 (1709), anéantit la garnison persane de Candahar, et vainquit successivement le gouverneur du Khorassan, le nouveau wali de Géorgie, Khosrou-Khan, 1125 (1713), enfin Roustem-Khan, autre général géorgien. Il mourut en 1127 (1715). Son frère et successeur Mir-Abdallah offrit de reconnaître la suzeraineté du schah, à condition de ne point payer tribut. Ce projet le rendit odieux aux Afghans; il fut poignardé en 1130 (1717) par son neveu Mir-Mahmoud, qui rompit les négociations avec le schah. L'exemple des Afghans fut imité de plusieurs autres nations voisines ou tributaires. Les Courdes firent des incursions jusqu'aux environs d'Ispahan; les Afghans Afdbalis se rendirent maîtres de Hérat et les Ousbeks, du Khorassan; les Lesghis ravagèrent le Schirwan et la Géorgie; le gouverneur du Séistan se révolta, et l'imam de Mascate occupa les îles du golfe Persique. Husséin s'allia contre ce dernier, avec les Portugais de Goa, dont la flotte fut défaite par les Arabes. Il entretint des relations amicales avec le sultan, dont l'ambassadeur, Dourri-Efendi, se rendit à Ispahan en 1720, et avec le roi de France, qui lui envoya Fabre (1706), puis Michel, et qui accrédita deux consuls en Perse, Gardanne, à Ispahan (1717) et Padery, à Schiraz (1720). Un envoyé persan, Mehemet-Mirza-Beg, conclut à Paris (1715) un traité onéreux pour sa nation. Les armes d'Husséin n'avaient pas plus de succès à l'intérieur que sa politique à l'extérieur. Un corps de 30,000 hommes, qu'il opposa à Asad-Allah, chef des Afdhalis, fut mis en déroute, en 1132 (1729). D'un autre côté, Mir-Mahmoud conquit le Kerman, et marcha sur Ispahan. Son armée, grossie d'une troupe de Guèbres, opprimés par les Persans, s'élevait à 20,000 hommes lorsqu'elle arriva à Goulnabâd, à neuf lieues d'Ispahan. Elle y vainquit un corps de 50,000 Persans. Malgré cette victoire, le chef afghan hésitait à pousser plus loin. Mais, apprenant que la capitale était dans la consternation, il alla assiéger Djoulfa. Ce faubourg d'Ispahan était occupé par une florissante colonie d'Arméniens. Ses habitants, ne recevant aucun secours des musulmans, durent capituler après s'être bravement défendus. Au lieu de prendre des mesures énergiques, Husséin se contenta d'expulser les prostituées de sa capitale, de faire des processions et d'implorer le secours du ciel. Ayant fait des propositions de paix, qui furent repoussées, il chargea son fils Tahmasp, successeur désigné, d'aller chercher des renforts dans les provinces. Cependant Mahmoud ravagea les environs d'Ispahan et cerna cette ville afin de la prendre par la famine. Réduits à la plus grande détresse, ses habitants demandèrent en vain à être conduits contre l'ennemi; ils périssaient chaque jour par milliers. Enfin, au bout de deux mois, le 22 octobre 1722, Husséin capitula et obtint la vie sauve en cédant son trône au vainqueur. Il fut relégué dans un petit palais, où il fut tué sept ans plus tard, lorsque les victoires de Tahmasp et Thahmasp Couli-Khan mirent en péril le trône d'Aschraf, successeur de Mahmoud. E. BEAUVOIS.

Krusinski, *Mém.*; Lemberg, 1734, in-4°. — Dourry, *Relat.*, dans *Magas. Encyclopéd.*, an. 1808, t. V. — Mohammed Ali-Hazin, *Life*, trad. par Belfour; Londres, 1830, in-8°. — Corn. Le Bruyn, *Voy.* — Hanway, *Hist. de Perse.* — La Mamye-Clairac, *Hist. des Révol. de Perse depuis le commencem. de ce siècle*; Paris, 1730, t. I, II.

HUSSÉIN-PACHA, surnommé *Koutchouk* (le petit), amiral turc, né en Géorgie, vers 1750, mort à Constantinople, le 7 décembre 1803. Vendu comme esclave dans son enfance, il fut donné, comme page, au prince Sélim (III), qui était alors enfermé dans le sérail. A l'avénement de ce prince, dont il avait gagné la confiance, et

qui lui fit épouser une de ses cousines, il fut nommé *capitan-pacha* (grand-amiral), en 1789, et compléta les réformes commencées par son prédécesseur Ghazi Hassan-Pacha. Des ingénieurs français et suédois furent mis à la tête de l'École de Marine fondée par le baron de Tott, et chargés de la direction des arsenaux et des chantiers. La Turquie eut bientôt une flotte de vingt vaisseaux de ligne. Husséin fit exploiter les mines et les forêts de l'Asie Mineure; il encouragea le commerce des Grecs, et réprima les excès des *levantis* ou marins ottomans. Cinq cents artilleurs turcs, disciplinés par ses ordres, se signalèrent au siége de Saint-Jean-d'Acre. Il fut moins heureux comme général que comme administrateur. Chargé de comprimer la rébellion de Paswan-Oghlou, il ne put s'emparer de Viddin (1798). Il prit, en 1800, le commandement de la flotte qui croisa sur les côtes d'Égypte, et signa, en 1801, le traité relatif à l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises. Comme il aimait la France, il disposa Selim III à renouer des relations amicales avec cette puissance. Après sa mort, ses projets de réforme furent abandonnés. Husséin était passionné pour les arts, éclairé, humain, généreux, et il affranchit un grand nombre de ses esclaves. Son intégrité et sa sévérité à l'égard des concussionnaires l'avaient rendu cher au peuple. BEAUVOIS.

Castellan, *Lettres sur la Grèce*. — Juchereau de Saint-Denis, *Hist. de l'Empire Ottoman*, t. I, 397; II, 108. — *Moniteur universel*, an XII, p. 501.

HUSSÉIN-PACHA, dernier dey [ou plutôt *Daï*, qui signifie *missionnaire*] d'Alger, né à Smyrne vers 1773, mort à Alexandrie en 1838. Quoique issu de parents obscurs, il reçut une assez bonne éducation, apprit à écrire le turc et l'arabe, et fut plus tard considéré comme l'un des hommes les plus instruits de ses États. Après avoir exercé le commerce, il entra dans la milice algérienne, et devint ministre de l'intérieur sous Ali-Pacha. Le 1er mars 1818, l'armée l'élut pour succéder à ce dey, qui, selon les uns, était mort de la peste, ou qui, selon d'autres, avait été assassiné par Husséin. Le nouveau dey établit sa résidence dans la forteresse appelée Casbah, où il resta continuellement enfermé et entouré de ses troupes. Il gouverna avec justice, se montra tolérant en matière de religion et adoucit l'esclavage des chrétiens. Il n'entreprit jamais d'expédition pour piller ses sujets ou les tribus de l'Algérie, et ne donna que peu d'encouragements aux corsaires. Aussi les différends qu'il eut avec l'Espagne, la Hollande et la France, eurent pour sujet, non des actes de piraterie, mais des affaires pécuniaires. Dès les premières années de son règne, il porta de 17,000 à 200,000 francs la somme annuelle que la France devait lui payer pour les *Concessions d'Afrique* (établissements sur la côte de Barbarie) et pour la pêche du corail dans les eaux de la Régence. Il réclama en outre, à la même nation, quatorze millions, comme créancier de deux Juifs algériens, Bacri et Busnach, qui, sous la république, avaient fourni des grains aux armées françaises d'Égypte et d'Italie. Par une transaction du 28 octobre 1819, cette somme fut réduite de moitié, et il reçut en 1820 quatre millions et demi. Mais le reste fut déposé à la caisse des dépôts et consignations, à la requête de quelques Français, créanciers des deux Israélites. Impatienté de la lenteur des procédures, le dey fit éprouver diverses avanies aux commerçants français, et écrivit à Charles X pour réclamer de lui le reste des sept millions. Après avoir vainement attendu une réponse, il demanda des explications au consul Deval, qui, dit-on, répliqua : « Mon maître ne répond pas à un chien comme toi. » Ces paroles outrageantes lui firent oublier la qualité de son interlocuteur : il le frappa au visage d'un coup de chasse-mouche, s'adressant, comme il l'assura plus tard, non au fonctionnaire public, mais à l'homme privé. Le gouvernement français embrassa la cause de son agent, et fit bloquer les ports de la régence (1827). La flottille employée à cet effet ne suffit pas pour anéantir le commerce algérien ni à réduire le dey à faire des excuses. Le blocus durait depuis deux ans et avait déjà coûté vingt millions, lorsque Charles X chargea le comte de La Bretonnière d'entrer en négociations avec Husséin (juillet 1829). Les propositions de son envoyé ayant été repoussées, il résolut de tenter un grand coup, dans l'espoir que le succès de ses armes à l'extérieur raffermirait son trône menacé à l'intérieur. Le vice-amiral Duperré fut mis à la tête d'une flotte de onze vaisseaux de ligne, vingt frégates et soixante-dix autres embarcations, qui portaient 27,000 marins, et 41,000 soldats, commandés par le comte de Bourmont, ministre de la guerre. Ces forces arrivèrent devant Alger le 13 juin 1830, et effectuèrent leur descente, dès le lendemain, sur la presqu'île de Sidi-Ferruch, à cinq lieues à l'ouest d'Alger. Pendant que la flotte canonnait la ville, l'armée de terre remportait divers avantages sur les Arabes, fort supérieurs en nombre, et allait assiéger le *Fort l'Empereur* (Sultanieh Calassi), qui protégeait la Casbah. Les Français étaient sur le point de donner l'assaut, lorsque les assiégés firent sauter le fort (4 juillet 1830). Le dey fit alors des ouvertures aux commandants français, et, le 5 juillet, il livra sa capitale, stipulant pour lui la faculté de quitter la régence avec sa famille, et, pour ses troupes et ses sujets, la liberté de culte et le respect des propriétés. On lui laissa dix millions de son trésor particulier. Après avoir visité Naples, Livourne, Paris, l'ex-dey alla s'établir à Smyrne, puis à Alexandrie, où il passa le reste de sa vie. E. B.

Moniteur universel, 1818-1830. — Rabbe, *Biographie des Contemporains*, Supplém. — A. de Vaulabelle, *Hist. des Deux Restaurat.*, 3e édit., t. VII, ch. VI. — De Re-

…, *Hist. d'Alger.* — A. Nettement, *Hist. de la Con-*
… Alger; Paris, 1857, in-8°.

… (*Eugène-Alexandre*), général et … français, né à Reims (Marne), le … 1786. Il entra en 1803 à l'École Mili… de Fontainebleau, et en sortit l'année sui… avec le brevet de sous-lieutenant dans le … léger, qui faisait alors partie du camp de …oil. Il fit les campagnes de 1805 à 1808 … Autriche, en Prusse, en Pologne et en Es…, et se signala à la prise de Michael-Berg, … Ulm; il était déjà adjudant-major lors… fut fait prisonnier à la bataille de Baylen, le … 1808. Transporté d'abord dans l'île de …, il fut ensuite jeté sur les pontons d'An…, où il subit une rude captivité de six ans. … en France après les événements de 1814, … comme capitaine adjudant-major dans … régiment d'infanterie légère, fit la cam… de 1815, et se signala au combat des …-Bras, où il fut blessé. La seconde res… le conserva dans les rangs de l'armée : … nommé chef de bataillon le 19 mai 1819, et … désigné pour faire partie de la légion du …. Il quitta le service en 1822, et se distin… dans les rangs du peuple durant les journées … 1830. Il rentra avec son grade dans le … ligne, devint successivement lieutenant… du 33e de ligne le 25 avril 1832, colonel du … 1er janvier 1838 et maréchal de camp le … 1845; il commanda le département de … jusqu'en 1848, époque à laquelle le gou… provisoire le mit à la retraite. Il fut … Assemblée législative et élevé le 26 janvier … la dignité de sénateur. M. Husson est grand… de la Légion d'Honneur depuis 1854. Il a … : plusieurs petits *Manuels à l'usage des Officiers et Soldats* (1819-1822); — *Les … de guerre de Napoléon Ier annotées* …, ouvrage traduit dans plusieurs langues; … *et Maximes de l'empereur Napo…* (1852). SICARD.

… *des Membres du Sénat* (185…). — *L'Album* … (1853).

… (*Jean-Honoré-Aristide*), sculp… français, né à Paris le 2 juillet 1803. Élève … (d'Angers), il remporta en 1827 le se… grand prix, et en 1830 le premier prix; … du concours était *Thésée vainqueur du …ure.* A l'exposition de 1837 il reçut la … médaille d'or pour un groupe de marbre … remarquable par l'exécution que par la … *L'Ange gardien offrant à Dieu un … repentante*; ce beau groupe est placé … du Luxembourg. Parmi les ouvrages de … artiste, nous signalerons : un groupe … *et Ève*, 1834, au musée de Saint-Omer; … *et Virgile*, bas-relief, au Musée de …; — une *Tête de Moine*, 1836; … statues de *Bailly* et de *Voltaire* pour la … de l'hôtel de ville de Paris; — *L'Été* et …, figures colossales pour l'une des fon… de la place de la Concorde, 1839; — le buste en marbre du roi *Louis-Philippe* pour l'Académie de France à Rome, 1840; — la statue de *Saint Bernard* pour l'église de la Madeleine, 1841; — les bustes de *Gouvion Saint-Cyr*, de *Boissy d'Anglas* et du *Chancelier Dambray* pour la chambre des pairs; — *Saint Louis*, *Marguerite de Provence*, *Philippe le Hardi*, et le *Maréchal Suchet* pour le Musée de Versailles; — *Marguerite de Provence* et *Eustache Lesueur*, statues en marbre pour le jardin du Luxembourg; — la statue de *Duguesclin*, et une *Victoire* pour les funérailles de Napoléon Ier, 1840, ainsi que les quatre *Cariatides* du bateau catafalque et les quatre *Trophées* du catafalque des Invalides; — *Deux Anges en adoration* pour Saint-Vincent-de-Paul, figures en bois, 1844; — *Haidée*, délicieuse statue de marbre, 1850, placée au Musée de Grenoble; — *Clovis* pour Sainte-Clotilde, 1851; — pour le Louvre trois statues en pierre : *Eustache Lesueur*, *Jacques Sarrazin* et le *Général Desaix*. Il exécute en ce moment, 1856, un marbre colossal du célèbre physicien *Coulomb* pour le Conservatoire des Arts et Métiers de Paris.

E. B—N.

Docum. inédits.

HUTCHESON (*Francis*), célèbre philosophe écossais, né dans le nord de l'Irlande, le 8 août 1694, mort en Écosse, à Glascow, en 1747. Il eut pour père John Hutcheson, ministre d'une congrégation dissidente (*dissenters*); et lui-même, après des études commencées en Irlande, mais achevées à l'université de Glascow, allait être installé en qualité de pasteur de cette congrégation, lorsque, cédant à de pressantes sollicitations, il se détermina à aller ouvrir une école à Dublin. En 1729, c'est-à-dire à l'âge de trente-cinq ans, il fut appelé à Glascow, pour y occuper la chaire de philosophie morale, devenue vacante par la mort de Gerscom Carmichael, le savant éditeur de Puffendorf. Il y remplit pendant dix-huit ans les fonctions de professeur, qui, après sa mort, arrivée en 1747, furent confiées à Thomas Craigie. Il compta parmi ses amis l'archevêque King, l'évêque Synge, le primat Boutter, et lord Molesworth. Il laissa un fils, nommé *Francis*, qui publia celles des œuvres de son père qui étaient restées manuscrites. On a de Hutcheson : *Inquiry into the Original of our Ideas of Beauty and Virtue*; Londres, 1725, in-8°, dédié à lord Carteret, lord-lieutenant d'Irlande, trad. en français sur la 4e édit. anglaise par Eidous; Amsterdam, 1749, 2 vol. in-12; — *Essay on the Nature and Conduct of the Passions and Affections, with illustrations on the moral sense*; Lond., 1728, in-8°; — *Philosophiæ moralis Institutio compendiaria*; Glascow, 1742, in-12; — *Metaphysicæ Synopsis*; Glascow, 1742, in-8°; — *A Short Introduction to moral Philosophy, in three books; containing the elements of ethics and the law of nature, with the principles of eco-*

nomics and politics; translated from the original latin; Glascow, 1747, in-12; et 1764, 2 vol. in-8°; — *Reflections upon Laughter, and remarks on the fable of the bees;* Glascow, 1750, in-12; — *A System of moral Philosophy in three books, to which is prefixed an account of the life, writings and character of the author, by W. Leechmæn, principal of the college of Glascow;* Glascow, 1755, 2 vol., in-4°. Cet ouvrage fut publié par le fils de l'auteur, d'après les manuscrits laissés par son père. Le 1er livre traite de la constitution de la nature humaine, le second de la félicité humaine, le troisième de la société civile. Cet ouvrage est précédé d'une courte dédicace au révérend lord évêque d'Elphin; trad. en français par Eidous, 1770; — *Letters concerning the true Foundation of Virtue, or moral goodness;* Glascow, 1772, in-8° : recueillies et publiées vingt-cinq ans après la mort de l'auteur.

Dans ces différents écrits, nous rencontrons une psychologie, une morale, une théodicée. La psychologie de Hutcheson est éparse dans les divers ouvrages qu'il a composés. Quelle solution y apporte-t-il aux deux questions capitales de cette science, celle des facultés de l'âme, et celle de l'origine des idées? La même que Locke, à chacune de ces deux questions. A l'exemple du philosophe anglais, Hutcheson (1) admet deux facultés générales, l'entendement et la volonté. Il reconnait comme fonctions de l'entendement la perception extérieure ou sensation, la conscience, le jugement, le raisonnement; et, comme fonctions de la volonté, le désir, l'aversion, le plaisir, la peine. Toutefois, cette liste des facultés de l'âme n'est pas arrêtée chez Hutcheson d'une manière tellement absolue, qu'il ne puisse s'y trouver place encore pour quelques autres fonctions. De ce genre sont le sens interne et le sens moral, dont il n'a point parlé dans sa théorie officielle des facultés, mais qu'il mentionne pourtant dans ses *Recherches sur l'Origine de nos Idées du Beau et du Bien*, comme des pouvoirs réels de l'âme. « Je désigne, dit-il (2), par le nom de *sens interne* la faculté que nous avons d'apercevoir la beauté qui résulte de la régularité, de l'ordre, de l'harmonie, et par le nom de *sens moral* cette détermination à approuver les affections, les actions ou les caractères des êtres raisonnables qu'on nomme *vertueux*. » On a beaucoup reproché à Hutcheson ces dénominations de *sens interne* et de *sens moral*. Assurément, plusieurs passages de ses écrits où ces termes sont employés pourraient avoir plus de clarté et de précision; mais quand on envisage l'ensemble, il devient évident qu'Hutcheson ne les confond pas avec les sens proprement dits, et qu'il les regarde comme de véritables fonctions de l'entendement, au même

(1) *Système de Philosophie morale*, l. Ier, ch. 1er, sect. V.

(2) *Recherches*, etc., préf. de la 4e édition.

sens que, chez les Latins, les expressions de *sensus pulchri*, *sensus recti*, *sensus honesti*. Disciple de Locke dans la question des facultés de l'âme, Hutcheson suit également les traces du philosophe anglais dans la question de l'origine des idées. Au début de son grand ouvrage, intitulé *Système de Philosophie morale*, il distingue les idées en deux classes, les unes venant de la sensation et les autres de la conscience. Sa doctrine est, en ce point, tout aussi affirmative que celle de Locke. « Ces deux pouvoirs, dit-il (1), la sensation et la conscience, introduisent dans l'esprit tous les matériaux de connaissances. Toutes nos idées ou notions premières dérivent de l'une ou l'autre de ces deux sources. »

La morale de Hutcheson est fondée tout entière sur le principe de la bienveillance, qu'il paraît avoir emprunté à Richard Cumberland (*voy.* ce nom). Toute action, que nous concevons comme moralement bonne ou mauvaise, lui paraît toujours produite par quelque affection envers les êtres doués de sensibilité. La tempérance ne lui paraît être un bien moral que parce qu'elle nous rend plus propres au service du genre humain; le courage proprement dit serait, à ses yeux, une vertu d'insensé, s'il ne servait pas à défendre l'innocent; enfin la prudence ne lui paraîtrait pas mériter le nom de vertu, si elle ne favorisait que notre intérêt; et, quant à la justice, si elle ne tendait au bonheur de l'homme, elle serait une qualité beaucoup plus convenable à la balance, son attribut ordinaire, qu'à un être raisonnable. La morale individuelle et la morale religieuse n'occupent l'une et l'autre qu'assez peu de place dans la philosophie de Hutcheson. Mais il n'en est pas de même de la morale sociale. Nous la trouvons surtout traitée avec beaucoup de développement au livre II et au livre III de son *Système de Philosophie morale*. On y rencontre une série de chapitres sur les notions générales qui concernent les droits et les lois, sur la nécessité de la vie sociale, sur les contrats qui lient entre eux les membres de la société civile, sur les motifs qui président à l'établissement des gouvernements. Ici, le traité de Hutcheson prend un caractère plus politique encore que social, et nous voyons ce philosophe aborder la question des droits des gouvernants, celle des différentes formes de gouvernement, celle des avantages et des inconvénients attachés à ces différentes formes. Après avoir partagé les différents modes de gouvernement en deux catégories, d'une part les *modes mixtes*, qui peuvent être assez variés, et d'autre part les *modes simples*, qui sont la monarchie, l'aristocratie, la démocratie, Hutcheson estime qu'une forme mixte, qui résulterait de la combinaison de ces trois modes simples, neutraliserait les inconvénients de chacun d'eux et maintiendrait leurs

(1) *Système de Philosophie morale*, l. I, c. 1, sect. 4.

avantages. On reconnaît dans cette conclusion l'optimisme habituel du citoyen anglais, invinciblement convaincu de l'excellence de la constitution de son pays.

La théodicée de Hutcheson se rencontre plus particulièrement dans son *Système de Philosophie morale*. Le chapitre IX du livre Ier de cet ouvrage traite, avec de grands détails, des justes notions que nous devons nous faire de la nature de Dieu. Les preuves que le philosophe écossais apporte de l'existence de Dieu sont tirées : 1° du plan général de l'univers ; 2° de la structure du corps des animaux ; 3° de la propagation des animaux ; 4° des rapports du Soleil et de l'atmosphère avec la Terre que nous habitons et avec le corps des animaux. Ces preuves appartiennent exclusivement à l'ordre physique. Il est regrettable que sur ce point, comme sur plusieurs autres déjà signalés, notre philosophe se soit montré le trop fidèle imitateur de Locke, et qu'il ait écarté les arguments métaphysiques, ou, comme les appelle Fénelon, les preuves tirées des idées intellectuelles. La question de l'existence de Dieu est, dans Hutcheson, suivie de celle de ses attributs. Celui sur lequel il insiste plus spécialement est la bonté, qu'il prouve par l'excellence du plan de l'univers. Rencontrant sur sa route l'objection tirée de l'existence du mal, il y répond, comme l'ont fait saint Thomas et Leibnitz, par cette simple et si judicieuse réflexion, que l'être tout-puissant a permis l'existence de quelque mal pour faciliter l'existence d'un plus grand bien. Cette question de l'existence du mal, en tant que liée à celle de la véritable fin de l'homme, sert de transition au philosophe écossais pour aborder le problème de l'immortalité de l'âme et de la vie future. Il s'attache à démontrer : 1° que l'attente d'une vie à venir est universelle ; 2° que la preuve du contraire est impossible ; 3° que l'âme se distingue du corps ; 4° que la nécessité d'un état futur se déduit directement de l'harmonie conçue par la raison entre la vertu et le bonheur et de l'insuffisance de cet accord ici-bas.

Les qualités de Hutcheson comme écrivain sont la clarté, l'élégance, l'abondance. La psychologie, la morale, mais surtout la morale sociale et politique tiennent la place la plus considérable dans ses écrits. A ce titre, Reid, Ferguson et Beattie sont ceux des philosophes, ses compatriotes et ses successeurs, avec lesquels il offre le plus d'analogie. Les traits qui caractérisent spécialement ces philosophes se trouvent, par une heureuse alliance, réunis en Hutcheson, et l'on ne saurait méconnaître en lui non-seulement le fondateur, mais encore le représentant le plus complet de l'école écossaise. C. MALLET.

Notice sur la Vie, les Écrits et le Caractère de l'Auteur (Hutcheson), annexée, en forme d'introduction, au *Système de Philosophie morale*, par le révérend William Leechman, professeur de théologie en l'université de Glasgow (Glascow et Londres, 1755). — *Notices bibliographiques sur l'École écossaise depuis Hutcheson jusqu'à nos jours*, par Jouffroy, dans sa traduction des *Œuvres complètes de Reid*, t. Ier, p. CCXXV de l'édition de 1836. — *Cours de l'Histoire de la Philosophie morale au dix-huitième siècle*, par V. Cousin, école écossaise, publié par MM. Danton et Vacherot, leçons II et III ; Paris, 1840. — *Dict. des Sciences philosophiques*, art. HUTCHESON.

HUTCHINS (*John*), archéologue anglais, né en 1698, à Bradfort-Peverell (comté de Dorset), mort à Wareham en 1773. Il fut élevé au collége Baliol à Oxford, entra dans les ordres, occupa successivement différentes fonctions ecclésiastiques, et finit par obtenir le rectorat de l'église de la Sainte-Trinité à Wareham, où il mourut. Il commença en 1737 à rassembler des matériaux pour une histoire de son comté natal. Elle parut après sa mort sous ce titre : *The History and Antiquities of the County of Dorset* ; Londres, 1774, 2 vol. in-fol. ; et Londres, 1796-1803, 4 vol., avec des planches et des articles d'histoire naturelle fournis par le docteur Pulteney et d'autres savants. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HUTCHINS (*Thomas*), géographe des États-Unis d'Amérique, né dans le comté de Monmouth (New-Jersey), vers 1730, mort en 1789. Il entra dans l'armée anglaise, et se distingua contre les Indiens dans la Floride occidentale. Il obtint un régiment, mais il y renonça par attachement aux intérêts de son pays. Se trouvant à Londres en 1779, et soupçonné d'entretenir une correspondance avec Franklin, alors représentant des États-Unis en France, il fut arrêté. Remis en liberté peu après, il alla rejoindre l'armée du général Greene à Charlestown, et fut nommé géographe général des États-Unis. On a de lui : *An historical Sketch of the Expedition of Bouquet, against the Indians of Ohio in 1764*, publié en 1765 ; — *A topographical Description of Virginia, Pensylvania, Maryland and Carolina, with maps* ; Londres, 1778 ; — *An historical Account and topographical Description of Louisiana, West-Florida and Philadelphia* ; 1784. Z.

Rose, *New Gen. Biogr. Diction.* — Chaudon et Delandine, *Nouveau Diction. Hist.*, Suppl. (1812).

HUTCHINSON (*John*), hébraïsant et naturaliste anglais, auteur d'une interprétation mystique et cabalistique de la Bible, né en 1674, à Spennithorne (comté de York), mort le 28 août 1737. Après avoir reçu à la maison paternelle une excellente éducation, il devint à l'âge de dix-neuf ans intendant de M. Bathurst. Il passa ensuite au service du duc de Somerset, qui lui donna de nombreuses marques de confiance. Devenu grand-écuyer de Georges I, le duc de Somerset le nomma son *riding purveyor* (intendant des écuries). Cette sinécure, qui rapportait deux cents livres sterl. par an, permit à Hutchinson de cultiver ses deux sciences favorites, la minéralogie et l'histoire naturelle. Il rassembla une riche collection de fossiles, et il la remit avec ses propres observations au Dr Woodwarth pour que celui-ci les arrangeât et les publiât. Woodwarth ne s'acquitta pas de cette mission et la transmit

à l'université de Cambridge, à laquelle il légua la collection. En 1724, Hutchinson publia la première partie d'un curieux ouvrage intitulé *Moseis Principia*, dans lequel il tourna en ridicule l'*Histoire naturelle de la Terre* de Woodwarth, et tenta de réfuter la doctrine de la gravitation établie dans les *Principia* de Newton. Dans la seconde partie de cet ouvrage, publiée en 1727, il continua ses attaques contre la philosophie newtonienne, et soutint que l'existence du plein était fondée sur l'autorité de l'Écriture. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il fit paraître par an un ou deux volumes écrits d'un style décousu et incorrect, mais attestant, malgré beaucoup d'erreurs, une connaissance profonde et étendue des livres hébreux.

Suivant Hutchinson, l'Ancien Testament contient un système complet d'histoire naturelle, de théodicée et de religion. L'hébreu, ayant été le moyen de communication entre Dieu et l'homme, est une langue parfaite; comme langue parfaite, elle s'étend à tous les objets de connaissance, et ses termes signifient véritablement les objets qu'ils désignent, en expriment la réalité, et n'en sont pas des signes représentatifs arbitraires. Hutchinson, partant de ce principe, attacha une extrême importance aux étymologies hébraïques, et soutint que l'Écriture ne devait pas être comprise et interprétée selon le sens littéral et apparent, mais selon le sens plus profond que révélait la valeur des radicaux de la langue. Il est clair qu'avec un pareil système on peut trouver dans la *Bible* tout ce que l'on veut, de la physique, de la métaphysique aussi bien que de l'histoire et de la théologie. Voici, d'après les éditeurs des œuvres de Hutchinson, un abrégé de la philosophie qu'il crut y découvrir : « Les Écritures n'attribuent nulle part le mouvement au Soleil, ni la stabilité à la Terre; elles représentent le système créé comme un plein (*plenum*) sans aucun vide (*vacuum*); elles rejettent l'assistance de la gravitation, de l'attraction et de toute autre qualité occulte pour accomplir les opérations de la nature, qui sont exécutées par le mécanisme des cieux dans leur triple état de feu, lumière et esprit ou air, agents matériels mis en œuvre dès le commencement des choses. Les cieux, ainsi formés par la sagesse toute-puissante, sont l'emblème, le substitut visible de Jehovah Aleim, l'Éternel-Trois, la co-égale et co-adorable Trinité dans l'Unité. L'unité de substance des cieux exprime l'unité d'essence de la Divinité, et la distinction de leurs trois états, sa triple personnalité, sans confondre les personnes ou diviser la substance. C'est parce qu'ils sont des emblèmes que les cieux sont appelés en hébreu *shemin, noms, représentatifs, substituts*, exprimant par leurs noms qu'ils sont des emblèmes, et par leurs états et offices de quelles choses ils sont les emblèmes. » Voici un exemple de ce genre d'interprétation étymologique : le mot *berith*, que les traducteurs rendent par *contrat*, signifie suivant Hutchinson *celui ou ce qui purifie, le purificateur* ou *purification*. De ces étymologies il tire la [con]clusion que tous les rites et cérémonies des [...] étaient des figures de Jésus-Chist, de ce qu'[il de]vait être, faire et souffrir, que les premiers [...] savaient que ces rites étaient en effet les [...] de ses actions et de ses souffrances, et qu'[en les] accomplissant ainsi, ils étaient chrétiens par [...] et la pratique. Une complète édition des [...] de Hutchinson parut sous ce titre : *The phi[loso]phical and theological Works of the late [...] learned John Hutchinson*; 1748, 12 vol. [...] Les vues philologiques et exégétiques de [Hut]chinson trouvèrent de nombreux partisans [...] sans constituer un corps de doctrines, pri[...] nom de *hutchinsoniens*. Les plus ém[...] sont l'évêque Horner et son biographe W[...] Jones, Romaine, Julius Bates, le lexico[...] Parkhurst, le Dr Hodges, le Dr Wetherell, [...] du collége de l'université à Oxford, Hollo[...] teur de *Letter and Spirit*, et Lee, au[...] *Sophron, or nature's characteristics of* [...] Il existe encore un petit nombre de se[...] de la doctrine Hutchinsonienne.

Floy, *Bibliotheca Biographica*, vol. III. – C[...] *General Biographical Dictionary*. – *Englis[...] pædia* (*Biography*).

HUTCHINSON (*Thomas*), homme [...] anglo-américain, né à Boston, en 1711, [...] 3 juin 1780. Il fut élevé au collége de H[...] et y prit ses grades en 1727. Il suivit d'[...] carrière commerciale, ne réussit pas, et se [...] du côté de la jurisprudence. La ville de [...] l'envoya comme son agent à Londres en [...] et Hutchinson s'acquitta de cette mis[...] un succès qui le fit appeler à des places [...] portantes. Membre pendant dix ans de la c[...] coloniale du Massachusetts, il en fut le [...] dent pendant trois ans. Il fit partie du co[...] la colonie de 1749 à 1766, et fut lieutena[...] verneur de 1758 à 1771. Dans l'interva[...] nommé grand-juge (*chief-justice*), en 17[...] chinson remplit ces fonctions politiques [...] diciaires à une époque difficile où le mé[...] tement toujours croissant de la colonie c[...] métropole menaçait d'aboutir à une r[...] Soupçonné d'être favorable aux préte[...] l'Angleterre et particulièrement au fame[...] du timbre, il vit une populace furieuse [...] deux fois sa demeure. La seconde fois, le [...] 1765, les portes de sa maison furent forcé[...] argenterie et sa garde-robe pillées, ses [...] brisés. Son impopularité le servit au[...] ministère anglais, qui le nomma en 1770 [...] neur de Massachusetts. Il n'hésita pas [...] seiller à la métropole des mesures de v[...] Les lettres confidentielles où il exprimait [...] tombèrent entre les mains de Frankli[n] agent de la colonie à Londres; celui-ci les [...] mit à ses compatriotes, qui demandèrent [...] d'Angleterre la destitution du gouverne[...] conduite de Hutchinson fut approuvée [...]

ministres, et il resta en place jusqu'à l'arrivée du général Gage, le 13 mai 1774. Il partit quelques jours après pour l'Angleterre, ne reçut qu'une modique pension, et alla mourir à Brompton, oublié du gouvernement, auquel il avait sacrifié les intérêts de sa patrie. On a de Hutchinson : *History of the Colony of Massachusetts Bay, from its first settlement in 1628 to the year 1750*; 1760-1767, 2 vol. in-8° ; — *A Collection of original Papers relative to the History of the Colony of Massachusets*; 1769, in-8°. Z.

Cyclopædia of American Literature, t. I, p. 130. — Allibone, *American Biography*, t. II (*Life of James Otis*). — Rose, *New General Biographical Diction.*

HUTCHINSON (*John-Hely*), jurisconsulte anglais, né en Irlande, en 1715, mort en 1794. Il s'éleva jusqu'au poste de secrétaire d'État, et cumula beaucoup de sinécures lucratives. Son avidité fit dire un jour au premier ministre, lord North : « Si vous donniez à Hutchinson l'Angleterre et l'Irlande, il vous demanderait encore l'île de Man pour en faire un jardin. » Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary*.

HUTCHINSON (*Richard-Hely*), comte de DONOUGHMORE, homme d'État anglais, fils aîné du précédent, né à Dublin, le 29 janvier 1756, mort à Londres, le 25 août 1825. Il étudia le droit à Oxford, et prit le grade de docteur au collége de La Trinité, à Dublin, dont son père était prévôt. Élu en 1779 représentant de la ville de Cork, il défendit, mais avec réserve, les catholiques, et fut nommé en 1781 directeur des douanes royales. En 1794 il leva un régiment, le 112e, que commanda son frère John Hutchinson. Lui-même eut, comme lieutenant-colonel du 112e, à réprimer l'insurrection du comté de Cork, et s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de modération. Nommé en 1800 comte de Donoughmore et appelé à siéger dans le parlement anglais comme un des trente pairs qui représentaient l'Irlande, il continua d'être l'avocat des catholiques, et fit de l'opposition aux différents ministères qui se succédèrent de 1807 à 1820. A cette dernière époque il se rapprocha du gouvernement à l'occasion du procès de la reine Caroline, et fut créé pair du royaume uni en 1821. Quoique devenu ministériel, il ne cessa pas d'être partisan de l'émancipation des catholiques irlandais; mais il mourut avant d'avoir vu le triomphe de cette cause. Z.

Lodge, *Peerage*. — *Annual Obituary*. — *Conversations Lexicon*.

HUTCHINSON (*John-Hely*), comte de DONOUGHMORE, général anglais, frère du précédent, né le 15 mai 1757, mort en 1832. Après avoir fait ses études au collége d'Eton, il entra au service en 1774 comme cornette, devint capitaine en 1776, et fut élu, l'année suivante, membre du parlement pour Cork. Il alla ensuite perfectionner son éducation militaire sur le continent, et il se trouvait en France lors de l'invasion des Prussiens en 1792. De retour en Irlande, il s'unit à son frère pour lever un régiment, et en fut nommé colonel en 1794. Il fit la campagne de Flandre contre les Français comme aide de camp de sir Ralph Abercrombie, fut ensuite employé en Irlande contre les insurgés, et commandait en second à la bataille de Castlebar. En 1796 il obtint le grade de major général, et en 1799 il se distingua dans l'expédition du Helder. Général en second dans la campagne d'Égypte, puis général en chef après la mort de sir Ralph Abercrombie, il força les Français à s'enfermer dans Alexandrie, puis à capituler au mois de juillet 1801. Ce succès lui valut une pairie avec le titre de *baron Hutchinson d'Alexandrie et de Knocklofty*. Moins heureux ou moins habile comme diplomate, il ne remplit pas au gré des ministres la mission qui lui fut confiée en 1806 auprès du roi de Prusse et de l'empereur de Russie. La demi-disgrâce qui suivit son ambassade le jeta dans l'opposition. Ses attaques contre le ministère ne l'empêchèrent pas d'être élevé au grade de général en 1813. En 1820, envoyé à la reine Caroline pour lui proposer un arrangement, il eut une entrevue avec elle à Saint-Omer, et ne put la décider à renoncer à ses droits. Devenu en 1825 *comte de Donoughmore*, il laissa en mourant son titre à son neveu John-Hély Hutchinson, connu pour avoir pris part à l'évasion de Lavalette. Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary*. — Rabbe, *Biographie universelle des Contemporains*. — Dupin, *Procès des trois Anglais Rob.-Thom, Wilson, John-Ely Hutchinson et Mich. Bruce*; Paris, 1816, in-8°.

HUTH (*Georges-Léonard*), naturaliste et médecin allemand, né à Nuremberg, le 29 mars 1705, mort en cette même ville, le 24 février 1761. Il étudia à Leyde sous le célèbre Boerhaave, et collabora, depuis 1733, au *Commercium litterarium ad rei medicæ et scientiæ naturalis incrementum institutum*. Il fut membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom d'*Hygienus II*, et exerça la médecine à Nuremberg. On a de lui : *Angenehmer und nuetzlicher Zertvertreib mit Betrachtung curieuser Vorstellungen allerhand kriechender, fliegender und schwimmender Thiere, nach der Natur gezeichnet gemalet und in Kupfer gestochen* (Passe-temps agréable et utile, accompagné d'observations sur diverses espèces d'animaux aquatiques, de reptiles et d'oiseaux, dessinés et gravés d'après nature); ibid., 1748-1752, 2 vol. in-folio ; — *Sammlung verschiedener auslaendischer und seltener Voegel, mit illuminirten Abbildungen von Seligmann* (Collection de différents oiseaux exotiques et rares, avec des planches enluminées de Seligmann); Nuremberg, 1749, in-folio ; — *Hortus nitidissimus omnem per annum superbiens floribus, s. amœnissimorum florum imagines quas magnis sumptibus collegit Chr.-Jacob. Trew, ipso vero annuente in eas incisas vivisque coloribus pictas*; Nuremberg, 1750. Les descriptions latines et allemandes jusqu'à la lettre E appartiennent à

Huth; celles qui suivent et toute la seconde partie ont été écrites par C.-J. Murr; — *Piscium, serpentum, insectorum, aliorumque nonnullorum animalium, necnon plantarum quarundam Imagines quas Marc. Catesby descripsit; additis vero imaginibus piscium tam nostratium quam aliarum regionum auxerunt vivisque coloribus pictas ediderunt Eisenberger et Lichtensteger*; Nuremberg, 1750, in-folio.; — un grand nombre de traductions de l'anglais et du français. R. L.

Hirsching, *Handbuch*. — Will, *Nuremberg. Gelehrt. Lex.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

***HUTIN** (*Charles*), peintre français, né à Paris, le 4 juillet 1715, et mort à Dresde, le 29 juillet 1776. Élève de François Lemoine, il remporta en 1736 le grand prix de peinture, et, pendant son séjour à Rome, se livra à la sculpture, sous la direction de Slodtz. Dix ans plus tard, il se rendit à Dresde, où il s'établit définitivement, et fut admis à l'Académie des Beaux-Arts (1747); son morceau de réception fut un *Caron* en marbre blanc. En 1768, il devint directeur de cette compagnie. La plupart de ses œuvres sont disséminées à l'étranger; il cultivait le genre et gravait aussi à l'eau-forte. Nous citerons parmi ses meilleurs tableaux : *Jeune Fille tenant une lettre*, au musée de Dresde; — *Un Homme conduisant du vin sur une charrette* et *Une Femme allumant le feu*, tous deux au musée de Madrid; — le tableau d'autel et le plafond de la nouvelle église catholique de Dresde.

Le frère de cet artiste, *Pierre* Hutin, graveur et sculpteur, élève de G. Coustou, a résidé avec lui à Dresde, et y a laissé quelques-unes de ses œuvres. P. L—y.

Siret, *Les Peintres de toutes les Écoles*. — Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*.

HUTTEAU (*François*), jurisconsulte français, né à Malesherbes (Beauce), en 1729, mort à Paris le 27 juin 1807. Reçu avocat en 1757, il s'abstint de paraître au barreau lors de l'exil du parlement en 1771, et ne reprit l'exercice de sa profession que lorsque Louis XVI eut rétabli l'ancienne magistrature. En 1786, il fut nommé membre de l'assemblée provinciale de la généralité d'Orléans. En 1787, il présenta au roi les doléances des six corps de Paris dont il était l'avocat. Député de Paris aux états généraux, il fut le seul de sa députation qui signa les protestations de la minorité contre les décrets qui anéantissaient le pouvoir monarchique. Il quitta Paris la veille des massacres de septembre, et se retira à Malesherbes. Santerre vint pour l'arrêter en 1793; mais l'assemblée populaire déclara que Hutteau était le père des malheureux, et on le laissa libre. Cet avocat se faisait souvent remarquer au barreau par sa présence d'esprit et par sa gaieté. Un jour il plaidait une question assez aride, et les juges s'assoupissaient. Hutteau, qui s'en aperçoit, frappe sur le barreau en s'écriant : « Oui, messieurs, *præscriptio currit inter dormientes* »; et les magistrats, réveillés en sursaut, prêtèrent en riant une oreille attentive à la plaidoierie. Louis XVIII, voulant récompenser dans les enfants de Hutteau le dévouement de leur père, leur accorda des lettres de noblesse. La collection de ses mémoires judiciaires forme 26 volumes in-4°. Guyot de Fère.

Feller, *Dictionn. Histor.*

HUTTEN (*Ulric* de), célèbre promoteur du protestantisme, naquit à Steckelberg, le 22 avril 1488, et mourut le 29 août 1523. Son père, appelé également Ulric, était un digne gentilhomme qui fit la guerre sous l'empereur Maximilien, notamment contre les Turcs, et sa mère Ottilia appartenait à une ancienne et noble famille, les Eberstein. On a peu de détails sur son enfance; seulement, il raconte lui-même qu'à l'âge de onze ans ses parents le conduisirent au monastère de Fulda dans l'intention de l'y faire élever pour l'état ecclésiastique, et même dans l'espoir de le voir revêtu un jour de la dignité d'abbé de cet illustre établissement. Jean II, qui occupait alors cette position, étant lié d'amitié avec le père d'Ulric de Hutten, qui dès lors annonçait des dispositions peu ordinaires, encourageait cette ambition paternelle. Il se présenta un autre protecteur du jeune Ulric : c'était le chevalier Eithelwolf de Stein. Grand amateur des chefs-d'œuvre classiques, Eithelwolf encourageait tous ceux chez qui il rencontrait le goût des sérieuses études. Cependant à l'égard d'Ulric, il ne pensait ni comme le père ni comme l'abbé, et chercha à détourner le premier de l'idée de vouer son fils à la carrière monastique, et il reprocha à l'autre, en ces termes que l'histoire a recueillis, de vouloir égarer son élève dans une vocation pour laquelle il n'était pas fait : « Tu ne hoc ingenium, perderes », écrivait-il à l'abbé.

Eithelwolf de Stein avait deviné Hutten; cinq ans plus tard, après avoir continué avec ardeur ses études, ce dernier, trouvant trop étroit l'horizon d'un monastère, quittait secrètement l'abbaye de Fulde, au grand regret de ses supérieurs et de son père. Il se rendit à Erfurt, dont l'université était alors très-florissante. Il s'y lia avec la jeunesse ardente et avide de savoir qui s'y trouvait : c'était Crotus Rubianus, l'homme qui poursuivait de sa mordante ironie les moines et les savants; c'était Eoban Hesse, si renommé ensuite comme poëte latin; enfin Pierre Eberbach et quelques autres devenus également célèbres. Hutten poursuivit avec plus d'ardeur que jamais ses études de la littérature antique, tandis que des amis, des parents, entre autres le même Eithelwolf de Stein, son cousin Frobin et Louis de Hutten pourvoyaient à ses besoins. Une maladie pestilentielle, jusqu'alors inconnue dans l'Ancien Monde, ayant éclaté à Erfurt, il quitta cette ville en 1505 pour se rendre avec son ami Crotus à Cologne, où les scolastiques tenaient encore le sceptre universitaire. Les coryphées de cette secte étaient Ortuinus Gratius, Jacques Hog-

straten, Arnold Tungern, tous ceux enfin que l'on surnommait les obscurantistes (*Dunkelmænner*). Hutten s'escrima quelque temps sur le syllogisme; mais il se dégoûta bientôt de ce labeur stérile, et revint à l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il devint le disciple de Jean Rhagius qui, sous les auspices du comte Nuenaar, s'efforçait d'introduire à Cologne le goût des lettres antiques et de la poésie. Il n'en fallut pas davantage pour que ce maître fût accusé par les obscurantistes de pervertir la jeunesse. Comme il arrive presque toujours, le parti de la routine et des ténèbres l'emporta d'abord, et Rhagius dut quitter Cologne. Il se rendit avec Hutten à l'université, nouvellement créée, de Francfort-sur-l'Oder. L'inauguration de cette grande institution, qui eut lieu en 1506, inspira à Hutten son premier essai poétique imprimé. Il sut répandre, à cette occasion, sur un sujet assez prosaïque, l'éloge de la Marche de Brandenbourg (*Carmen in laudem Marchiæ*), un reflet de poésie. Hutten fut nommé maître ès arts à la nouvelle université de Francfort, où il resta jusqu'en 1508. A cette époque la contagion qui lui avait fait fuir Erfurt l'atteignit encore; et les atteintes de ce mal, dont il éprouva toujours les symptômes toute sa vie, furent une des causes qui le firent mourir prématurément. Ses souffrances physiques ne ralentirent point son activité intellectuelle, ni ne calmèrent sa soif d'apprendre. Il se rendit dans l'Allemagne du nord, fit naufrage sur la Baltique, et, dépouillé de tout, arriva à Greifswald, où on l'inscrivit parmi les étudiants, qui le connaissaient déjà comme poëte. D'abord accueilli dans la famille du bourgmestre Loetz, il en fut ensuite, on ne sait pas précisément pour quel motif, indignement persécuté, à tel point que les domestiques de la maison, s'étant mis à sa poursuite, lui ravirent tout, papiers et vêtements. Malade, réduit au dénûment, il gagna cependant Rostock, où il rencontra des amis et des protecteurs, entre autres le professeur de philosophie Egbert Harlem. Il s'occupa alors d'enseignement, et expliqua à de jeunes élèves les meilleurs auteurs latins.

Bientôt Hutten publia un ouvrage intitulé *Klagen gegen Loetz* (1510, 2 vol.), dans lequel il stigmatisait l'indigne procédé de cette famille à son égard. Ses amis, inquiets de son sort, apprirent ainsi ce qu'il était devenu. Un de ceux qui lui montrèrent le plus d'attachement, Crotus Rubianus, alors professeur de langue latine à Fulda, lui fit connaître les dispositions de son père à son égard. « Ton père, écrivait-il à Hutten, a toute la ruse d'un Ulysse. Tout en ayant l'air de faire peu de cas de ton instruction, il n'est pas fâché d'entendre dire du bien de toi. Parfois il lui arrive de reconnaître que tu aurais fait un assez mauvais moine, et alors il donne à entendre qu'il voudrait te voir suivre en Italie les cours de droit et de jurisprudence. » Hutten ne put pas d'abord se résoudre à renoncer à la vie indépendante qu'il menait. Il alla à Wittemberg, et y publia en 1511 son *Ars Versificatoria*, puis il parcourut, dans le plus pauvre équipage, sans sou ni maille, vivant presque d'aumônes, la Bohême et la Moravie. Il rencontra cependant de nouveaux protecteurs, parmi lesquels on doit citer à Olmütz l'évêque Stanislas de Turzo, qui l'hébergea et lui fit même présent d'un cheval et de l'argent nécessaire pour continuer sa route. A Vienne, où il arriva en 1511, il rencontra un appréciateur éclairé dans la personne de Vadian, qui admira tellement un petit poëme de Hutten, à l'adresse de l'empereur Maximilien, que, secondé par des amis, il le publia à l'insu du poëte. Ce petit poëme est intitulé : *Ad Maximilianum, Romanorum imperatorem, ut bellum in Venetos cœptum prosequatur, Exhortatorium.* Enfin, venu à Pavie au mois d'avril 1512, Hutten résolut de se conformer au vœu paternel, en se livrant à l'étude du droit. Mais les circonstances ne lui permirent point d'accomplir ce projet. La ville ayant été, trois mois plus tard, assiégée par les Suisses au service du pape, Hutten eut maille à partir avec les Français qui la défendaient à l'intérieur : ils allèrent jusqu'à l'assiéger chez lui et à le menacer de mort. C'est alors que, croyant son trépas prochain, il composa sa propre épitaphe, qui ne manque ni de sel ni d'élégance (1).

La prise de Pavie par les Suisses lui rendit la liberté. Encore fut-il assez malmené par les vainqueurs, qui, le croyant d'accord avec l'ennemi, lui ravirent tout ce qu'il possédait. C'est en cet état qu'il put se rendre à Bologne pour y poursuivre ses études. Il eut dans cette ville à souffrir de la misère et de la maladie dont il avait déjà ressenti deux fois les atteintes. Repoussé de tous côtés, en particulier par le cardidinal Gurk, auquel il s'était adressé, il fut réduit à s'enrôler comme simple soldat dans l'armée de Maximilien, et c'est ainsi qu'il assista au siége de Padoue en 1513. L'année suivante il retourna en Allemagne, et se rendit aux eaux d'Ems pour y rétablir sa santé.

Un incident dramatique qui eut un long retentissement en Allemagne, le meurtre de Jean de Hutten par le duc Ulric de Wurtemberg, fit éclater pour la première fois la verve agressive d'Ulric de Hutten et montra son talent d'écrivain sous une face toute nouvelle. On le proclama le Cicéron et le Démosthène de l'Allemagne. Sa plume mordante ne laissa nul repos au meurtrier. D'autres écrits satiriques, dirigés contre le duc, suivirent le premier. Parmi ces écrits on remarque surtout le *Phalarismus*, avec cette devise : *Jacta est alea*, que Hut-

(1) Cette pièce est ainsi conçue :
Qui misere natus, miserabile transiit ævum,
Sæpe malum terra, sæpeque passus aqua,
Hic jacet Huttenus : Galli, nil tale merenti,
Insontem gladiis eripuere animam.

Si fuit ex fato, ut tot male viveret annos,
Optatum est quod tam corruit ille cito.
Ipse suas coluit mille per pericula musas,
Et quanti potuit carminis auctor erat.

ten garda toujours depuis. De ce jour sa renommée était établie et populaire en Allemagne; en même temps il se réconcilia avec sa famille. Hutten continua de prendre part aux controverses de toutes natures, si vives alors, et il faut dire qu'il prit toujours parti pour la tolérance. C'est ainsi qu'il soutint Reuchlin, vivement attaqué par les ennemis de toutes lumières dans la polémique soulevée à l'occasion de l'ordre subrepticement arraché à l'empereur Maximilien, et aux termes duquel tous les écrits des juifs devaient être livrés à la destruction. Reuchlin, nommé l'un des commissaires chargés d'examiner le mérite des réclamations des juifs contre cette barbare décision, déclara qu'à son sens il ne convenait d'appliquer la mesure qu'aux ouvrages dans lesquels les juifs s'attaqueraient au christianisme. Les provocateurs de l'édit, parmi lesquels un Israélite converti, du nom de Jacques Pefferkorn, se révoltèrent contre cette interprétation. Les amis de la raison et des lumières se mirent naturellement du côté de Reuchlin. Ulric de Hutten écrivit en 1515 son *Triumphus Capnionis* (1). L'impression de l'ouvrage éprouva d'abord quelques difficultés; le prudent Érasme se montra opposé à cette publication, qu'il chercha à reculer en disant qu'il était inconséquent de triompher avant la victoire. Toutefois le poëme parut en 1518. On a élevé quelques doutes sur la question de savoir si l'œuvre devait être véritablement attribuée à Hutten; mais ces doutes disparaissent devant une lecture attentive. Un ouvrage qui a plus d'importance, ce sont ses fameuses lettres : *Epistolæ obscurorum virorum*, adressées à Ortuinus Gratius de Deventer et publiées à la fin de l'année 1515 ou au commencement de 1516. C'est une satire vigoureuse de l'esprit pédantesque et stérile des hommes qu'il attaquait. Hutten ne prit guère part qu'à la rédaction de la deuxième partie de cette œuvre, dont Rubianus Crotus avait écrit la première.

Au mois d'octobre 1515, Hutten fit de nouveau le voyage d'Italie dans le dessein d'y reprendre ses études de droit et pour remplir ainsi les vues de sa famille : il se rendit d'abord à Rome, qu'il dut quitter bientôt après par suite d'une rixe entre lui et cinq jeunes Français, à l'un desquels il donna la mort. Il vint alors à Bologne, qu'il dut bientôt quitter par un motif semblable, une de ces querelles si fréquentes entre étudiants de différents pays, cette fois entre les Italiens et les Allemands. Hutten avait trop chaudement embrassé le parti de ses compatriotes. Il visita Ferrare et Venise, et revint ensuite en Allemagne. Arrivé à Augsbourg, il y fut présenté par Conrad Peutinger à l'empereur Maximilien, qui l'arma chevalier et lui décerna de sa main la couronne de laurier tressée par la jeune Constance Peutinger. Retiré quelque temps à Steckelberg, il poursuivit la lutte commencée contre Rome, et qui fit de lui comme le précurseur de la réformation. Après avoir préludé à ce rôle par de mordantes épigrammes adressées au pape Jules II, il se fit l'éditeur de l'ouvrage de Laurent Valla, intitulé : *De falso credita et ementita Donatione Constantini Magni*; il y joignit une préface, dédiée à Léon X, où il adjure ce pontife de pacifier l'Église, d'honorer, de récompenser Laurent Valla, l'ennemi des tyrans, de ne point régner en empereur, mais de soigner son troupeau en berger fidèle. Ce pamphlet, publié dans l'année même où Luther parut sur la scène (1517), eut un immense retentissement. Luther lui-même en fut ému, comme en témoigne un passage d'une de ses lettres datée de 1520 : « Habeo in manibus, écrit le célèbre réformateur, Donationem Constantini a Laurentio Valleno confutatam, per Huttenum editam. Deus bone, quantæ seu tenebræ, seu nequitiæ Romanorum; et quod in judicio Dei mireris, per tot secula non modo durasse, sed etiam prævaluisse ac inter decretales relata esse tam impura, tam crassa, tam impudentia mendacia, inque fidei articulorum... vicem suscepisse... ».

En 1518, un an après son édition du livre de Valla, et nonobstant cette publication, Hutten trouva un protecteur, aussi puissant qu'éclairé, dans la personne d'Albert, margrave de Brandebourg et archevêque de Mayence. Invité depuis à venir demeurer avec le prince de l'Église, l'ardent et généreux promoteur des idées nouvelles accepta. Il crut servir les intérêts de son pays en se plaçant sous cet éminent patronage. Dans un chaleureux panégyrique, il invita son protecteur à se mettre à la tête de l'Allemagne, dont il pouvait seul réaliser la plus chère espérance : la fusion de toutes ses parties en un corps de nation. C'était, comme on voit, une grande idée éclose au quinzième siècle, dans les plus puissants esprits de cette époque, et qui, aujourd'hui encore, n'est pas arrivée à sa réalisation. A la diète d'Augsbourg, où il suivit Albert, et dans laquelle ce moine, jusqu'alors inconnu, Luther, devait rendre compte de sa conduite, Hutten chercha à lui rendre favorables quelques-uns des puissants personnages qui devaient figurer dans cette assemblée fameuse. Hutten essaya aussi de décider les princes allemands à faire la guerre aux Turcs. L'écrit dans lequel il prêche cette croisade, publié à Steckelberg en 1519, et intitulé : *Ad principes Germaniæ, ut bellum Turcis invehant Exhortatoria*, a tous les caractères du plus vigoureux pamphlet : il gourmande la cour de Rome, à laquelle il reproche de n'avoir jamais songé à guerroyer contre les Turcs que pour avoir une occasion de piller l'Allemagne; et quant aux princes de ce pays, il les tance vertement, leur dit qu'il est temps de mettre une trêve à leurs festins, leurs tournois, leurs parties de chasse, et à leurs guerres intestines, qui ne sont que des brigandages, pour s'occuper enfin des intérêts

(1) Capnion, de καπνος (fumée), par allusion au nom de Reuchlin, qui vient du mot allemand *Rauch* ayant la même signification.

de l'Empire et s'unir avec son chef contre l'ennemi commun.

En même temps que ce pamphlet, Hutten écrivit un *Dialogue* sur la vie des courtisans, où il donnait suite à ces attaques contre les habitudes et les mœurs corrompues de la noblesse, attaques violentes qui devaient lui susciter des ennemis puissants. Dans une lettre en date du 6 novembre 1518, adressée à Willibald Pirkheimer (1), il rend compte des motifs qui le guident dans cette polémique : « Je fais peu de cas, dit-il, de cette noblesse qui n'a sa raison d'être que dans le hasard de la naissance; je veux une noblesse qui soit mienne et pouvoir enfin transmettre à mes descendants une illustration qui ne me vienne pas uniquement de mon père. » Puis répondant à l'invitation faite par son ami de se consacrer au culte des Muses, au lieu de se jeter dans les querelles du siècle, il lui trace un tableau animé de l'état des choses en Allemagne, alors le théâtre des exactions de la noblesse, des violences même des paysans vis-à-vis les uns des autres. « Et vous voudriez, ajoute-t-il, me condamner à demeurer spectateur impassible et inactif d'une telle scène! Enfin il s'exalte à la vue du travail, du besoin de rénovation qui agite son époque. « O siècle, ô sciences! s'écrie-t-il, on se sent renaître et vivre, bien que l'on ne puisse prendre aucun repos. Enfin! renaissent, chez Willibald, les talents, les sciences. Arrière antique barbarie! prends ton bâton de voyage et cherche ailleurs quelque refuge. »

Comme Pirkheimer, Érasme prêchait à Hutten le calme. Mais ce dernier ne suivit point d'abord ce conseil de ses amis les plus éclairés. En 1519, il quitta le margrave Albert pour entrer avec François de Sickingen dans la ligue de Souabe dirigée contre Ulric de Wurtemberg, son ennemi personnel. Cependant il fit bientôt diversion à ses préoccupations guerrières en écrivant sur des matières qui n'avaient rien de belliqueux. Conseillé par ses amis, et dans l'espoir de se débarrasser enfin d'une maladie devenue chronique, il but des décoctions de bois de gaïac, et, joignant à la pratique la théorie, il écrivit son traité : *De Guajaci Medicina et Morbo gallico*. Cet ouvrage eut les honneurs de la traduction en allemand par Thomas Murner, moine déchaux et bien connu par ses écrits satiriques, et en anglais par Thomas Pagnet, chanoine de Marten-Abbey.

C'est encore vers cette époque, après la diète d'Augsbourg, qu'il faut placer l'écrit satirique de Hutten ayant ce singulier titre ΟΥΤΙΣ (*Nemo*). Seulement il fut composé au château de l'archevêque de Mayence, duquel Hutten songea enfin à se séparer définitivement. Leurs idées ne pouvaient plus se concilier; celles de Hutten étaient trop avancées pour le prélat.

Retiré, après la guerre de Souabe, qui suivit cette séparation, au château paternel, Hutten reprit sa polémique contre Rome, qui la lui rendit en violentes représailles. Léon X demanda son extradition; poursuivi par des assassins, Hutten chercha un refuge dans le château de son ami Sickingen (1520). De cet asile il lança en Allemagne de nombreux et vifs pamphlets. De cette époque datent ses *Dialogues* et ses *Exhortations*, dont le style et la verve rappellent Lucien. Il y fait appel aux hommes de toutes professions, voire même aux lansquenets, parce que, selon lui, le glaive seul peut trancher les grandes difficultés. A cette époque aussi commence la liaison de Hutten avec Luther. « Vive la liberté, écrit-il au chef de la réforme (juin 1520). Si là bas où vous êtes vous rencontrez sur votre voie, dans l'œuvre que vous entreprenez, tant d'obstacles, je m'en afflige assurément. Quant à moi, je fais ce que je puis. Puisse le Christ être avec nous, puisque nous tendons, vous avec une si grande vigueur, moi dans la mesure de mes forces, à rendre à la lumière sa doctrine obscurcie par la papauté! »

Pour contribuer plus efficacement à cette œuvre commune et pour vulgariser sa parole, Hutten commença dès lors à écrire dans l'idiôme de son pays. Précédemment il avait fait paraître en latin l'écrit intitulé : *Ad Carolum imperatorem, adversus sibi intentatam a Romanis vim et injuriam Conquestio*. Mais il traduisit en allemand (afin, comme il le disait lui-même, que chacun sentît que c'était la cause de tous qu'il plaidait) la plainte adressée, dans la personne de l'électeur Frédéric de Saxe, à tous les États de la nation allemande : *Klagschrift an alle Stænde teutscher Nation*. Au pamphlet intitulé *Bulles*, qui vint ensuite, succéda le poëme allemand ayant pour titre : *Plainte et Avertissement contre le pouvoir exorbitant et antichrétien du pape de Rome*, etc., toujours avec cette devise : *Jacta est alea*. En même temps il continuait sa vigoureuse et expressive correspondance avec les coryphées de l'époque, tels qu'Érasme et surtout Luther, correspondance toute empreinte des controverses sur les sujets si brûlants que l'on agitait alors. En 1521, Hutten se décida, sur la demande de Charles-Quint, à servir l'Empire. Un traitement de 200 florins d'or lui fut accordé à cet effet. Évidemment c'était son silence que l'on voulait acheter, et Hutten ne devait pas accepter longtemps un tel rôle : il fit, avec les troupes de l'Empire, la triste campagne de Lorraine, puis il revint retrouver son ami Sickingen, après avoir abandonné à ses frères son patrimoine, pour ne pas les envelopper dans les embarras où ses luttes incessantes pouvaient l'entraîner. Mais l'asile que lui offrait si généreusement Sickingen fut bientôt perdu pour lui par suite de l'issue malheureuse des hostilités

(1) Elle est intitulée : *Ad Bilibaldum Pirkheimer, patricium Norimbergensem, Epistola, vitæ suæ rationem exponens*; Augsbourg. 1518.

dirigées par ce protecteur contre Richard, archevêque de Trèves. Hutten se mit alors en route pour la Suisse, où il comptait trouver un appui dans Érasme. Malheureusement le caractère de ce philosophe n'était pas de tous points à la hauteur de son esprit : timide, flottant et d'une excessive prudence, ainsi que le fait remarquer quelque part Luther, il accueillit avec froideur le polémiste ardent. Il eut même le tort de prévenir contre lui le conseil de Zurich, ainsi qu'en témoigne une lettre en date du 10 août 1523. Hutten aborda enfin dans l'île d'Ufenau, située dans le lac de Zurich. Épuisé par tant de luttes et de longues souffrances, il termina bientôt dans cette retraite, en face des Alpes, sa carrière, si courte, si agitée et si remplie par de généreuses aspirations. On peut considérer Hutten comme l'un des promoteurs les plus désintéressés, les plus sincères de la révolution religieuse qui signala le seizième siècle. Il fit de la poésie une arme de guerre, et ses satires sont un modèle du genre. Il se montra le défenseur du juste et du bien, et ne poursuivit de sa verve vraiment patriotique et ardente que la violence et l'hypocrisie.

L'édition des œuvres (*Opera omnia*) d'Ulric de Hutten publiée à Berlin, 1821-1825, par Munich, 5 vol. in-8°, présente des inexactitudes nombreuses. On a donné aussi un choix de ses *Œuvres*, 1822-1824, 3 vol. ROSENWALD.

Lutheri Epist.; Iéna, 1556. — Gervinus, *Gesch. der Deuts. nat. Litt.*; 1835-1838. — Bayle, *Dict. Hist.* — Schubart, *Leben und Character Ulric von Hutten*; Leipzig, 1791 et 1816. — Wealinger, *Huttenus delarvatus*. — Burckhard, *Commentarius de Fatis et Meritis Ulrici Hutteni*. — Mohnicke, *Ulric von Hutten's Jugendleben*. — Nicéron, *Mém.*, t. XV et XX. — Michelet, *La Réforme*. — Strauss, *Ulric von Hutten*, 1858. — *Rev. Germanique*, mars 1858.

HUTTER (*Leonhard*), théologien protestant, né en 1563 à Ulm, où son père était ministre, et mort à Wittemberg, le 23 octobre 1616. En 1596, on le nomma professeur de théologie à Wittemberg ; il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de ses jours. Il est connu surtout par le zèle qu'il déploya pour l'orthodoxie luthérienne, zèle qu'il poussa jusqu'à l'intolérance pour toutes les autres communions chrétiennes. C'était un homme entier dans ses opinions, incapable de supporter la contradiction, d'un esprit tranchant et d'une excessive roideur de caractère. De ses nombreux ouvrages, dont la plupart sont dirigés contre les catholiques ou contre les réformés, nous citerons les suivants, qui sont les plus importants : *De Voluntate Dei circa æternum prædestinationis salvandorum Decretum*; Wittemberg, 1605, in-4°; — *Explicatio libri christianæ concordantiæ*; Wittemberg, 1608, in-8°; deux autres édit. ; — *Compendium locorum theologicorum ex Sacra Scriptura et libro Concordiæ Collectum*; Wittemberg, 1610, in-8°; souvent réédité. Cet ouvrage, fait sur l'invitation de l'électeur de Saxe, était destiné à l'instruction religieuse de la jeunesse des écoles; — *Loci communes theologici, ex Sacris Litteris diligenter eruti, veterumque Patrum testimoniis passim roborati et confirmati, ad methodum Locorum Melanchthonis*; Wittemberg, 1619, in-fol.; Francfort, 1661, in-fol.; — *Concordia Concors, sive de origine et progressus formulæ Concordiæ ecclesiarum Augustanæ Confessionis*; Wittemberg, 1614, in-fol. Deux autres éditions, dont la dernière, Francfort, 1690, in-4°, etc., a une préface de Val. Alberti. Hutter composa cet ouvrage par ordre de l'électeur de Saxe, pour réfuter le *Concordia Discors* et l'*Historia Sacramentalis* d'Hospinius; — *Calvinista Aulico-politicus*; Wittemberg, 1614, in-8° : contre l'édit de tolérance de Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg; — *Irenicum vere christianum, sive tractatus de synodo et unione evangelicorum non fucata concilianda*; Rostock, 1616, in-4°; autre édit. de 1619, in-fol., contre le projet de réunion des luthériens et des réformés, mis en avant par Pareus, et surtout contre l'*Irenicum* de ce théologien. M. N.

J.-C. Erdmann, *Lebensbeschreib. und literarische Nachricht. von den Wittemb. Theologen seit 1502. bis 1802*; Wittemberg, 1804. — Bayle, *Diction. Histor.* — J.-G. Walch, *Biblioth. Theologica Selecta*.

HUTTICH (*Jean*), antiquaire et numismate allemand, né à Mayence vers 1480, mort le 4 mars 1544. Après s'être fait recevoir maître en philosophie dans sa ville natale, il se rendit à Strasbourg, où il fut naturalisé en 1525. Deux ans après il devint chanoine à l'église de Saint-Thomas, et en 1530 à la cathédrale. Il laissa un legs considérable pour doter les filles pauvres qui n'épouseraient pas des soldats. On a de lui : *Collectanea Antiquitatum in urbe atque agro Moguntino repertarum*; Mayence, chez Schœffer, 1520, in-fol., rare; se trouve dans le tome III des *Scriptores Historiæ Moguntinæ* de Johannes; — *Vitæ Imperatorum, cum iconibus et numismatibus ad vivum expressis*; Strasbourg, 1525, 1534; Lyon, 1550 et 1554, in-8°; traduit en allemand, Strasbourg, 1526, in-8°; — *Collectio diversarum navigationum et itinerum*; Bâle, 1536, in-fol. ; — *Elenchus consulum Romanorum*, inséré dans les *Opera* de J. Sambucus. E. G.

Johannes, *Scriptores Historiæ Moguntinæ*, t. III, p. 321. — Hanckius, *De Romanarum Rerum Scriptoribus*, t. II. — Bandurl, *Bibl. Numaria*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclopædie*.

HUTTON (*James*), célèbre géologue anglais, né le 3 juin 1726, à Édimbourg, mort dans la même ville, le 26 mars 1797. Fils d'un marchand d'Édimbourg, il acheva ses études à l'université de cette ville. En 1743 il entra dans l'étude d'un clerc au sceau du roi; mais comme, au lieu de s'occuper de la transcription des actes, il amusait ses camarades par des expériences de chimie, il fut congédié. Il choisit alors la carrière médicale, et, après avoir étudié la médecine à Édimbourg pendant trois années, il vint à Paris, où il resta deux ans; il partit ensuite pour les Pays-Bas, et se fit recevoir docteur à Leyde au mois de septembre 1749. Arrivé à Londres à la fin de la

même année, Hutton résolut de s'y fixer, puis il abandonna ce projet pour établir une fabrique de sel ammoniac, qui réussit complétement. Il retourna à Édimbourg en 1750. La connaissance qu'il fit de l'agronome sir John Hall de Douglas le poussa à s'occuper d'économie rurale. Il partit donc pour le Norfolk, et s'installa chez un fermier qui fut à la fois son hôte et son professeur. Pendant son séjour dans ce pays, il se mit à l'étude de la minéralogie, dans le but de se distraire en route pendant les fréquentes excursions qu'il faisait dans les différentes parties de l'Angleterre. De retour en Écosse, il hésita quelque temps dans le choix du lieu où il s'établirait pour mettre en pratique ses connaissances agricoles. Il finit par se décider pour sa propre ferme, située dans le Berwickshire, et cette belle contrée lui doit aujourd'hui l'état florissant de sa culture. Cependant la géologie, dont il avait continué de s'occuper, lui offrait de plus en plus d'attraits; il entreprit en 1764 un voyage dans le nord de l'Écosse, dans l'intérêt de cette science, qui en 1768 devint sa passion dominante. Il quitta donc sa ferme pour aller s'établir à Édimbourg, où il se livra à des essais chimiques, et découvrit l'alcali minéral contenu dans le zéolithe. En 1777, il entreprit de prouver que le *coal* d'Écosse n'est pas de même espèce que la *culm* d'Angleterre, et ne devait pas par conséquent être assujetti aux droits de transport, ce qui finit par être accepté par le conseil privé, et termina de vives discussions entre les propriétaires de mines et les officiers du fisc, qui voulaient imposer cette matière comme la houille. Hutton poursuivit pendant trente ans le cours de ses études géologiques avant de se déterminer à publier sa théorie de la Terre, qui le plaça au rang des premiers géologues. Les encouragements de la Société Royale d'Édimbourg l'y décidèrent enfin. Il fit paraître aussi dans le premier volume des *Transactions* de cette société une théorie de la pluie (*Theory of Rain*), qui mérite d'être placée parmi les bons ouvrages sur la météorologie. La mort l'empêcha de publier ses *Éléments d'Agriculture*, fruit de nombreux travaux et d'une longue expérience.

Hutton s'est surtout rendu célèbre par sa théorie de la Terre. « Il attribue au feu, dit un de ses biographes, la plupart des phénomènes que Werner et d'autres géologues ont cherché à expliquer par la solution aqueuse. Le docteur Hutton combat également le système de De Luc, et pense que les causes qui ont produit les substances minérales et présidé à leur arrangement et distribution sont les mêmes qui sont aujourd'hui en opération dans l'intérieur de la Terre et au-dessous des mers. Il croit que les montagnes se forment lentement au fond de la mer, que les révolutions du globe ne sont jamais générales, et que le calorique et les gaz comprimés sont les agents les plus puissants des catastrophes partielles et plus ou moins soudaines. Depuis la publication du système du docteur Hutton, de nouvelles expériences ont démontré la possibilité de produire, au moyen d'une haute température aidée d'une forte compression, une foule de phénomènes minéralogiques qu'on supposait ne pouvoir s'expliquer que dans l'hypothèse de la solution aqueuse de leurs éléments. Le docteur Hutton, tout en admettant le calorique comme l'agent principal des grandes opérations de la nature, était loin d'adopter le système de la fluidité primitive et ignée de notre globe, qu'il croyait avoir toujours eu la même structure qu'il a aujourd'hui, n'ayant éprouvé que des changements partiels, successifs, et pour ainsi dire périodiques. » On a de Hutton : *Considerations on the nature, quality and distinctions of Coal and Culm*; 1777; — *Theory of the Earth*; Édimbourg, 1795, 1796, 2 vol.; — *Dissertations on different subjects in natural Philosophy*; 1792; — *An Investigation of the principles of Knowledge, and of the progress of reason from sense to science and philosophy*; 1794, 3 vol. in-4°; — *Dissertation upon the Philosophy of Light, Heat, and Fire*; 1794, in-8°. L. L—T.

Playfair, *The Huttonian Geology*, dans les *Philosophical Transactions of Edinburgh*, vol. V. — Chalmers, *The General Biographical Dictionary*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

HUTTON (*Guillaume*), archéologue anglais, né à Derby, le 30 septembre 1723, mort le 20 septembre 1815. Fils d'un pauvre journalier, il ne reçut aucune éducation, et dès l'âge de sept ans il travailla dans un moulin à soie. A quatorze ans il entra en apprentissage chez son oncle, fabricant de bas. Il apprit le métier de relieur dans ses moments de loisir, et, en 1750, il ouvrit une petite librairie et un cabinet de lecture à Birmingham. Il y joignit un commerce de papier, et arriva à l'opulence. Devenu riche, il cultiva les lettres. En 1791, dans les émeutes de Birmingham, sa maison fut pillée, et il perdit une partie de sa fortune. Laissant son commerce à son fils, il se retira à Bennet's-Hill près de Birmingham. Hutton a été quelquefois appelé *le Franklin de l'Angleterre*. On a de lui : *History of Birmingham*, 1781, in-8°; — *Journey to London*; 1784, in-12; — *The Court of Requests*; 1784, in-8°; — *The Hundred Court*; 1788, in-8°; — *History of Blackpool*; 1788, in-8°; — *Battle of Bosworth field*; 1789, in-8°; — *History of Derby*; 1790, in-8°; — *The Barbers, a poem*; 1793, in-8°; — *Edgar and Elfrida, a poem*; 1793, in-8°; — *The roman Wall*; 1801, in-8° — *Remarks upon North Wales*; 1801, in-8°; — *Tour to Scarborough*; 1803, in-8°; — *Poems, chiefly Tales*; 1804, in-8°; — *Trip to Coatham*; 1808, in-8°. Tous ces ouvrages sont oubliés, mais on lit encore son autobiographie, publiée après sa mort par sa fille Catherine Hutton, sous ce titre : *The Life of William Hutton, stationer of*

Birmingham, and the History of his family, written by himself; Londres, 1816, in-8°; réimprimée en 1841, dans *English Miscellanies* de Knight. Catherine Hutton publia elle-même un roman intitulé : *The Miser married;* 1813, 3 vol. in-12. Z.

Life of William Hutton. — *English Cyclopædia (Biography).*

HUTTON (*Charles*), mathématicien anglais, né à Newcastle-sur-Tyne, le 14 août 1737, mort à Londres, le 27 janvier 1823. Il appartenait à une famille de Westmoreland qui avait été alliée à celle de Newton. Fils d'un inspecteur des mines, il reçut une éducation fort incomplète, et ne dut qu'à lui-même les connaissances multiples qu'il acquit plus tard. Il manifesta de bonne heure une grande prédilection pour les mathématiques. A la mort de son père il avait à peine dix-huit ans, et entra comme instituteur dans l'école du village de Jesmond; quelques années après, son maître, qui était ecclésiastique, ayant été appelé à une cure, résigna son école en faveur de Hutton. En 1760, Hutton se maria et vint s'établir à Newcastle. En 1771, le pont de Newcastle ayant été emporté par un débordement du fleuve, Hutton s'occupa des moyens de le rétablir avec sécurité, et publia sur la construction des ponts un petit ouvrage qui le fit aussitôt connaître. En 1773 il fut nommé professeur de mathématiques à l'Académie royale de Woolwich, à la suite d'un concours. Le 16 novembre 1774 Hutton fut élu fellow de la Société Royale de Londres, et après la nomination de John Pringle à la présidence, Hutton devint secrétaire de la Société, chargé de la correspondance étrangère, office qu'il remplit jusqu'en 1778, époque à laquelle on exigea la résidence continuelle du secrétaire. En 1775, la Société Royale fit faire, sous la direction du docteur Maskelyne, une série d'expériences sur la montagne Schihallien, dans le Perthshire, dans le but de déterminer la densité moyenne de la Terre; Hutton fut chargé des calculs qu'entraînait cette opération. En 1779 le titre de docteur en droit lui fut conféré par l'université d'Édimbourg. Attaqué d'une maladie de poitrine en 1806, il quitta l'Académie militaire l'année suivante, et reçut en récompense de ses services une pension de 500 livres sterling. Charles Hutton a pris part à presque tous les perfectionnements introduits de son temps par les Anglais dans l'artillerie et le génie. Ses principaux ouvrages sont : *A practical Treatise on Arithmetic and Book-keeping;* 1764, plusieurs fois réimprimé; — *A Treatise on Mensuration, both in theory and practice;* Londres, 1771, in-4°; 1788, in-8°; — *Principles of Bridges, containing the mathematical demonstration of the properties of the arches, etc.;* Newcastle, 1772, in-8°; Londres, 1801; — *The diarian Miscellany, containing all the useful and entertaining parts, both on mathematical and practical subjects, extracted from the Lady's diary, from the beginning of that work in 1704 to 1773; with many additionnal solutions and improvements;* Londres, 1776, 6 vol. in-12; — *Tables of the Product and powers of Numbers, with an Introduction;* Londres, 1781, in-8°; — *Mathematical Tables, containing the common, hyperbolic and logistic logarithms, also sinus, tangents, secants and versed sinus, both natural and logarithmic, etc., to which is prefixed a large and original history of the discoveries and writings relating to these subjects;* Londres, 1785, nouv. édit., 1811; — *Tables of Interest from one pound to 500 millions for one day;* 1786; — *Compendious Measurer; being a brief yet comprehensive treatise on mensuration and practical geometry; with an introduction to decimal and duodecimal arithmetic;* Londres, 1786, in-12; — *Tracts on Mathematical and Philosophical Oubjects;* Londres, 1786, in-4°; 1812, 3 vol. in-8°; — *Elements of Conic Sections;* 1787, in-8° : c'est son œuvre capitale; — *A Mathematical and Philosophical Dictionary, containing an explanation of the terms and on account of the several subjects comprised under the heads: mathematics astronomy and philosophy, both natural and experimental; with an historical account of the rise, progress and present state of these sciences; also memoirs of the lives and writings of the most eminent authors, both ancient and modern, who by their discoveries or improvements have contributed to the advancement of them;* Londres, 1795-1796, 2 vol. in-4°, avec pl.; nouvelle édit., 1815; — *A Course of Mathematics, composed and more especially designed for the use of the gentlemen cadets in the royal military academy of Woolwich;* Londres, 1798-1801, 3 vol.; — *Select Amusements of Mathematics and Phylosophy,* traduit du français de Dispian; 1801, in-12; — *Recreations in Mathematics and natural Philosophy, first composed by M. Ozanam, lately recomposed and greatly enlarged by M. Montucla, and now translated into english and improved with many additions and observations;* Londres, 1803, 4 vol.; — *The Philosophical Transactions of the Royal Society of London, abridged by Ch. Hutton, G. Shaw, et R. Pearson;* Londres, 1804-1809, 18 vol. in-4°; — *Tracts on many interesting parts of Mathematical and Philosophical Sciences;* Londres, 1812, 3 vol. Ch. Hutton a en outre donné une nouvelle édition des *Principles of Gunnery* de Robins, corrigée et augmentée; 1805. Il a fourni aux *Philosophical Transactions* des articles : sur un moyen prompt de rendre convergentes les suites pour la rectification des courbes; sur la poudre à canon; sur la densité moyenne de la Terre, d'après les mesures du

Schihallien; sur le point de plus forte attraction à la surface d'une montagne; et sur le projet d'une nouvelle division des cadrans. On trouve en outre de Hutton, dans les *Transactions* de la Société Royale d'Édimbourg, un travail intitulé : *Abstract of Experiments made to determine the true resistance of the air to the surfaces of bodies of various figures and moved through in with different degrees of velocity*. Hutton a aussi contribué au *Lady's Diary*, recueil périodique dont il fut même l'éditeur pendant quelques années. L. Louvet.

Watt, *Biblioth. Brit.*, tome I. — *Revue encyclopédique*, tome XVII, p. 688. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*.

* **HOUSMAN** (*Jean-Henri*), voyageur danois, né à Copenhague, en 1704, mort en 1774, à Hestrup, où il était pasteur. Nommé aumônier d'un vaisseau de la Compagnie Asiatique de Danemark, qui fut envoyé en Chine, il publia *Beskrivelse over Skibet* Kronprints Christians *Rejse til och fra China* (Description du voyage en Chine, exécuté par le navire *Le Prince royal Christian*); Copenhague, 1733; traduction allemande, Copenhague et Leipzig, 1750. E. B.

Nyerup et Kraft, *Litter.-Lex.*

HUVÉ (*Jean-Jacques*), architecte français, né à Boinvilliers, près Mantes, en juin 1742, mort à Versailles le 24 mai 1808. Fils d'un notaire, il fut envoyé à Paris pour y terminer ses études. Ses liaisons avec de jeunes architectes éveillèrent en lui le goût des arts du dessin. Il reçut des leçons du professeur Blondel. A l'âge de vingt-deux ans il fut attaché comme inspecteur aux bâtiments de la Monnaie, et, en 1770, il remporta le grand prix de l'Académie royale. Il visita ensuite l'Italie, la Calabre, la Sicile, la Grèce, et rapporta en France une riche collection de dessins. Il avait laissé sur l'Etna des traces de son passage, en construisant, pour le prince Biscari, un pont remarquable par sa hardiesse et sa solidité. Il revint à Paris en 1776, et fut nommé, l'année suivante, un des inspecteurs du château de Versailles. Il fut maire de cette ville dans les premières années de la révolution.

G. de F.

Daniel, *Biogr. des Hommes remarquables du département de Seine-et-Oise*.

HUVÉ (*Jean-Jacques-Marie*), architecte français, fils du précédent, né à Versailles le 28 avril 1783, mort subitement à Paris, le 23 novembre 1852. Entré au mois de messidor an IV (1796) à l'École centrale de Versailles, il y fit des progrès rapides, et à l'âge de quatorze ans il donnait déjà des leçons particulières de mathématiques. Son père commença à l'initier aux éléments de son art, puis il le plaça chez Percier. Le jeune Huvé passa trois années auprès de ce maître distingué, obtint cinq médailles à l'École des Beaux-Arts et fut admis deux fois à concourir pour le grand prix de Rome. Lorsqu'en 1808 l'empereur résolut de consacrer à la gloire des armées le monument commencé sous Louis XV, et qui fut depuis l'église de La Madeleine, Vignon, qui en était devenu l'architecte, fit nommer Huvé conducteur des travaux. Son zèle et sa capacité lui valurent bientôt le titre de sous-inspecteur. En 1814 il marcha avec la garde nationale à la défense de la capitale contre l'étranger; mais l'année suivante il refusa de prêter serment à l'acte additionnel, quoique ce refus pût entraîner sa destitution, et que sa place fût alors son unique moyen d'existence. En 1817 il était inspecteur en chef des travaux de La Madeleine. Il succéda à Viel, architecte des hôpitaux et hospices. En 1819, Huvé fut chargé de l'achèvement du château de Saint-Ouen. Louis XVIII le nomma ensuite architecte du château de Compiègne. En 1827 il devint architecte de l'administration des postes. Quelque temps après, la démolition de la salle Feydeau ayant été résolue, un concours fut ouvert pour élever à la place Ventadour une nouvelle salle de spectacle destinée à la remplacer pour l'opéra-comique. Le projet de Huvé l'emporta sur ceux de ses concurrents. Vignon étant mort, Huvé le remplaça comme architecte de La Madeleine, qu'il termina. En 1837 il fut nommé membre honoraire du conseil des bâtiments civils, et quelques années après adjoint au jury d'examen pour les concours d'architecture à l'École des Beaux-Arts. A la mort de Percier, son maître, en 1838, Huvé fut appelé à le remplacer à l'Institut, dans la section d'architecture de l'Académie des Beaux-Arts. Depuis il devint président de la Société libre des Beaux-Arts et de la Société centrale des Architectes. Il a formé dans son atelier un grand nombre d'élèves distingués, et il venait en aide à une foule de malheureux. Un matin on le trouva mort dans son lit; une bougie était allumée près de lui et un livre placé à côté. « Artiste savant et consciencieux, homme d'une probité exemplaire, et doué d'ailleurs d'un esprit fin et du caractère le plus bienveillant, il y avait, dit un de ses panégyristes, double raison pour que l'on aimât avoir affaire à lui. Aussi y a-t-il peu d'architectes de notre époque qui aient eu une aussi belle clientèle pour les travaux privés et qui en outre aient été chargés de la construction de trois édifices capitaux : un château, une salle de spectacle, et enfin une grande église. Si, comme on le dit souvent, mais ce qui n'arrive pas toujours, la simplicité et la modestie sont l'apanage et parfois une preuve du vrai mérite, personne n'a mieux justifié ce douteux adage que M. Huvé, et ses rares et belles qualités ont certainement beaucoup contribué à rehausser son talent et à en faire rechercher l'emploi. » L. Louvet.

Raoul-Rochette, *Discours lu* par M. Caristie *sur la tombe de M. Huvé*, au nom de l'Institut. — Delécluze, *Journal des Débats* du 29 novembre 1852. — Charles Romagny, *Nécrologie, J.-J.-M. Huvé*, dans la *Revue Municipale*, 1852, p. 1011.

* **HUVIER DES FONTENELLES** (*Pierre-Marie-François*), littérateur français, né à

Coulommiers, en Brie, dans l'année 1757, mort le 21 octobre 1823. En sortant du collége de Juilly, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta en 1780. Destiné à succéder à son père, bailli de Coulommiers, il le seconda quelque temps dans l'exercice de ses fonctions; mais à l'époque de la révolution il renonça entièrement aux affaires, et vécut dans la retraite, uniquement occupé de la culture des lettres. On a de Huvier : *Les Soirées amusantes, ou entretiens sur les jeux à gages et autres;* Paris, 1788; nouvelle édit., 1796, in-12; inséré aussi dans la 66e livraison de l'*Encyclopédie méthodique*, qui contient les jeux mathématiques et les jeux familiers; — *La Targétude, tragédie un peu bourgeoise, parodie de l'*Athalie *de Racine;* Paris, 1791, in-8° : dirigée contre Target, rapporteur du comité de révision de la constitution en 1791; — *Les Remontrances du Parterre*, etc., par *Bellemure, ci-devant commissaire de police, réfutées par M. H. D., otage de Louis XVI;* Paris, 1814, in-8°.

G. de F.

Feller, *Dictionn. Histor.* — Quérard, *La France Littéraire.*

HUXELLES. *Voy.* Uxelles.

* **HUXHAM** (*Jean*), célèbre médecin anglais, né à Halberton, dans le Devonshire, vers la fin du dix-septième siècle, mort le 10 août 1768. Il étudia sous Boerhaave à l'université de Leyde, où il prit le degré de docteur en médecine. Retourné en Angleterre, il s'établit à Plymouth, où il exerça la médecine pendant une trentaine d'années. « C'était un excellent observateur, dit la *Biographie Médicale*. On lui doit la description d'une maladie assez peu connue, à laquelle on donne encore le nom de *fièvre lente nerveuse d'Huxham*. Il est du petit nombre de ceux qui n'ont pas méconnu la nature inflammatoire des fièvres dans la plupart des cas, et c'est en cela surtout que ses écrits ont beaucoup moins vieilli que ceux d'un grand nombre d'auteurs aussi célèbres. » Le quinquina et le vin étaient ses remèdes favoris, et comme sa réputation était considérable de son vivant, il y a lieu de croire que sa pratique était heureuse. Une infusion de l'écorce du Pérou (*Peruvian bark*) et d'autres aromates dans l'alcool, qu'il prescrivait souvent, a gardé jusqu'à présent le nom populaire de *teinture de quinquina d'Huxham*. Ses principaux ouvrages sont : *Observationes de Aere et Morbis epidemicis ab anno* 1728-1752; Londres, 1744-1752, 2 vol., in-8° : son fils a donné la suite; ibid., 1760, in-8°; — *An Essay on Fevers and Diseases;* Londres, 1750, in-8°; traduit en français, in-12; — *Medical and Chymical Observations upon Antimony;* Londres, 1755, in-8°; — *Dissertation of the malignant Ulcerous forethroat;* Londres, 1757, in-8°. Reichel a réuni divers ouvrages d'Huxham sous ce titre : *Opera Physico-Medica;* Leipzig, 1764, 3 vol. in-8°.

J. V.

Polwhele, *History of Devonshire*, vol. I, p. 326. — Rees, *Cyclopædia*. — Lysons, *Mag. Britan.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — John Gorton, *A General Biograp. Dict.* — *Biographie Medicale.*

HUYDECOPER (*Balthasar*), poëte et philologue hollandais, né en 1695, à Amsterdam, mort le 24 septembre 1778. Il fut nommé échevin de sa ville natale et plus tard bailli du Texel. Ses productions poétiques, excepté sa tragédie d'Arsace, ont peu de valeur; mais il s'est fait remarquer comme un des plus habiles connaisseurs de la langue hollandaise. On a de lui : *De triompheerende Standvastigheid of verydelte Wraakzucht, Treurspel* (La Constance triomphante, ou la vengeance déçue); Amsterdam, 1717, in-8°; — *Edipus, Treurspel, uit het Fransch van Corneille* (Œdipe, tragédie traduite du français de Corneille); Amsterdam, 1720, in-8°; — *Arsases of't edelmoedig Verraad* (Arsace, ou la trahison généreuse); Amsterdam, 1722, in-8°; — *Hekeldichten en Brieven van Horatius* (Satires et Épîtres d'Horace); Amsterdam, 1626, in-4°; ibid., 1737, in-4°, avec la traduction de l'*Art poétique;* — *Achilles, Treurspel* (Achille, tragédie); Amsterdam, 1728, in-8°; — *Proeve van Taal-en-Dichtkunde in vrymoedige Aanmerkingen op Vondels vertaalde Herscheppingen van Ovidius* (Essais philologiques et poétiques, ou observations libres sur la traduction des *Métamorphoses* d'Ovide faite par Vondel); Amsterdam, 1730, in-4°; Leyde, 1782-1784, 2 vol., in-8°, avec des additions, par les soins de Lelijveld; ouvrage précieux qui contient, outre d'excellentes remarques sur les littérateurs hollandais, un trésor d'observations sur le génie et l'histoire de l'idiome hollandais; — *Privilegien en Handvesten van Texel* (Priviléges et Franchises du Texel); Amsterdam, 1745, in-4°; — *Gemengen gedichten* (Poésies mêlées); Amsterdam, 1788, in-4°. Huydecoper a aussi édité : *Reimchronijk van Melis Stoke, met Historie-Oudheid en Taalkundige Aanmerkingen* (Chronique rimée de Melis Stoke, avec des remarques historiques et philologiques); Leyde, 1772, 3 vol. in-4°, excellent ouvrage à consulter surtout pour l'histoire de la langue hollandaise; — *Brieven van Hooft* (Lettres de Hooft); Amsterdam, 1738, in-fol. — Enfin, Huydecoper a inséré un *Mémoire sur l'ablatif absolu* dans le tome Ier des *Mémoires de la Société de Philologie hollandaise de Leyde*, ainsi que *De Pythagoræ* Κυάμῳ, dans le tome VI (partie II, p. 417) des *Miscellaneæ Observationes* (*voy.* d'Orville, *Animadversiones ad Charitonem*, p. 609); dans cette dernière dissertation il a voulu établir que le Κύαμος dont Pythagore ordonnait à ses disciples de s'abstenir, n'était pas la *fève*, mais l'*œuf*. — Dans les *Deliciæ Poeticæ* de van Santen se trouvent dix pièces de poésie latine de Huydecoper.

E. G.

Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 692. — Ersch et Gruber,

Allgem. Encyklopædie. — Van Effen dans le *Hollandsche Spectator* (t. IV, p. 282).

HUYGENS (*Constantin*), seigneur de Zuylichem, homme d'État et littérateur hollandais, né le 4 septembre 1596, à La Haye, mort le 28 mars 1687. Son grand-père Corneille Huygens, gentilhomme de Brabant, était venu se fixer à Anvers, où il épousa Suzanne Hafvaegele, d'une des premières familles de cette ville. Christian Huygens, fils de Corneille et père de Constantin, devint d'abord secrétaire des commandements de Guillaume le Taciturne et plus tard secrétaire du conseil d'État de la république des Provinces-Unies. Constantin Huygens fut nommé secrétaire intime de Frédéric, prince d'Orange. Mais il résigna bientôt son emploi, qu'il abandonna à son fils aîné. Quelque temps après il se rendit, au nom du stathouder, auprès de Louis XIV pour obtenir la restitution de la ville d'Orange, laquelle lui fut accordée en 1665 après quatre ans de négociations. Huygens était en relation suivie avec tous les hommes distingués de son pays, tels que Hooft, les deux Heinsius, Vossius et autres, ainsi qu'avec Descartes, Balzac et Corneille. Ses poésies latines, trop vantées par ses contemporains, ne méritent cependant pas d'être dépréciées, comme elles l'ont été par Ménage et Chapelain. Quant aux compositions poétiques qu'il a écrites en hollandais, elles renferment de grandes beautés; les nombreuses descriptions de la nature de son pays qui s'y trouvent sont généralement d'une perfection achevée. On y rencontre aussi des observations fines et enjouées sur les mœurs hollandaises de son époque. On a de Huygens : *Gebruyk en Ongebruyk van t'Orgel* (Usage et Abus de l'Orgue), ouvrage qui a contribué a faire admettre cet instrument dans le culte réformé de la Hollande; — *Monumenta desultoria*; Leyde, 1644, in-8°; La Haye, 1655, in-12: recueil de poésies latines, contenant douze livres d'épigrammes, un autre livre intitulé *Farrago*, composé de pièces diverses, et un dernier désigné sous le nom d'*Otiorum juventilium Resegmina*; — *De Ledige Uuren* (Heures de loisir); Amsterdam, 1644, in-8°; une seconde partie parut à Schiedam, 1647, in-8°; — *Korenblœmen* (Bluets); La Haye, 1653, in-4°; Amsterdam, 1672, 2 vol. in-4°; Leyde, 1824, 6 vol. in-8°, avec des éclaircissements de Bilderdyk; c'est le recueil complet des poésies hollandaises de Huygens; il contient entre autres son *Hoofwijk*, description de sa maison de campagne, ses *Zedenprinten* (Tableaux de mœurs), *Batava Tempe*, et *Vorhout van's Gravenhaye*, satire sur les mœurs de la société de La Haye; ces deux derniers ouvrages furent réimprimés ensemble; Leuward, 1824, in-4°; un poëme inédit de Huygens a été publié à La Haye, 1842, in-8°, par Jouckbloet. — Dans les *Posthuma* de Francius se trouvent quatre lettres de Huygens, auquel sont adressées cinquante-deux lettres de Hooft, publiées dans la correspondance de ce dernier. E. G.

Bayle, *Dictionnaire* (au mot *Zuylichem*). — Baillet, *Jugements des Savants*, t. IV. — Huygens, *De Vita propria Sermones* (autobiographie traduite en hollandais par Loosjes; Amsterdam, 1821, in-8°). — *Bigdragen tot de Kenniss van het karakter van C. Huygens*; La Haye, 1842, in-8°. — Vries, *Histoire de la Poésie hollandaise*, t. I, p. 177.

HUYGENS, en latin HUGENIUS, VAN ZUYLICHEM (*Christian*) (1), célèbre physicien, géomètre et astronome, frère de Constantin, naquit à la Haye le 14 avril 1629, et mourut le 8 juillet 1695. Il reçut sa première instruction de son père, versé à la fois dans les lettres anciennes et dans les mathématiques. A quinze ans il eut pour maître un mathématicien d'Amsterdam, nommé Stampiœn, dont Descartes ne nous a pas laissé un témoignage très-favorable. A seize ans il étudia le droit à l'université de Leyde, sous le célèbre jurisconsulte Vinnius, qui lui dédia plus tard son commentaire sur les Institutes. L'étude du droit ne lui fit pas négliger celle des mathématiques, qu'il continua sérieusement, de 1646 à 1648, à l'université de Breda, nouvellement établie. Sous la direction habile de Fr. van Schooten, de J. Pell, le jeune Huygens fit de rapides progrès, et ses premiers travaux de mathématiques attirèrent sur lui l'attention de Descartes, dont il n'eut point l'occasion, à son grand regret, de faire la connaissance personnelle. Huygens débuta dans la carrère scientifique par ses *Theoremata de quadratura hyperboles, ellipsis et circuli, ex dato portionum gravitatis centro, quibus subjuncta est* ἐξέτασις *cyclometriæ Gregorii a S.-Vincentio editæ, anno* 1647, Leyde, où il relève les erreurs du géomètre Grégoire de Saint-Vincent, que les jésuites voulaient mettre au même rang que Descartes; cet ouvrage fut bientôt suivi de : *De Circuli Magnitudine inventa nova*; ibid., 1654. « Ce sont là, dit Montucla, des essais de la jeunesse d'Huygens : ils ne peuvent entrer-en comparaison avec les inventions dont il enrichit depuis la géométrie et l'analyse (2). » C'est à la même époque qu'il faut faire remonter la composition de plusieurs mémoires sur la dioptrique, publiés dans le recueil de ses œuvres posthumes. En 1655 Huygens vint pour la première fois en France, et fut reçu docteur en droit à la faculté protestante d'Angers. A son retour en Hollande, il se livra, assisté de son frère, à la fabrication des lentilles de lunettes, une de ses occupations favorites, et parvint à faire un instrument de dix pieds (hollandais) de distance focale, avec lequel il découvrit le premier satellite de Saturne (3).

(1) Plusieurs lettres adressées par Huygens à des savants français portent la signature *Huygens*; dans ses écrits latins, il s'appelle lui-même *Hugenius*. Dans les *Philosophical Transactions* et dans d'autres ouvrages, son nom s'écrit indifféremment *Huyghens*, *Hughens* ou *Hughens*.

(2) Montucla, *Hist. des Math.*, nouvelle édit., t. II, p. 417.

(3) Voy. plus loin le récit détaillé de cette découverte, qu'il communiqua d'abord aux astronomes sous forme

De 1681 à 1687, il fit un grand nombre de verres ayant plus de 100 pieds de distance focale ; il y en avait même un de 170 et un autre de 210 pieds de foyer. De là des tuyaux qui devaient ployer sous le poids de leur énorme longueur.

En 1656, Huygens publia sur le calcul des probabilités, dont Pascal et Fermat avaient indiqué les premiers traits, un mémoire, originairement écrit en hollandais, et que Schooten traduisit en latin (*De Ratiocinitis in ludo aleæ*), en le réimprimant dans ses *Exercitationes Mathematicæ*. C'est à la même année que remonte l'invention qui a le plus popularisé le nom de Huygens celle des horloges à pendules. En voici l'origine. Un instrument pour bien mesurer le temps est absolument indispensable en astronomie. Les clepsydres et les sabliers étaient impropres à donner des résultats exacts. Depuis que Galilée avait reconnu l'isochronisme des oscillations du pendule, les astronomes essayaient de s'en servir : un aide comptait les oscillations fournies par une chaînette qu'il faisait mouvoir et à l'extrémité de laquelle était suspendue un poids. C'était là un moyen aussi pénible qu'ennuyeux. Pour y remédier, Huygens supprima d'abord l'aide-compteur, et donna au rouage des horloges un mouvement régulier, uniforme, par le mécanisme suivant : une tige de fer, au bas de laquelle est suspendu un poids, et qui représente le pendule, communique en haut un mouvement alternatif à un essieu garni de deux petites palettes (le régulateur) disposées de manière qu'à chaque oscillation elles ne laissent passer qu'une dent de la roue avec laquelle elles s'engrènent. De là, pour les roues de l'engrenage, un mouvement aussi uniforme que celui du pendule même. Bien plus : la pression exercée par les dents de la première roue contre les palettes du régulateur communique au pendule à peu près la même quantité de mouvement qu'il en perd à chaque oscillation par le frottement et la résistance de l'air; l'horloge ne peut donc s'arrêter que lorsque le poids ou le ressort a cessé d'agir (1). Tel est le principe des horloges généralement connues sous le nom de *pendules*. Huygens en présenta la première aux états généraux de Hollande, le 16 juin 1657, et leur demanda un brevet pour son invention, qu'il a décrite dans son *Horologium*, petit traité de 10 pages, placé en tête du 1[er] vol. de ses *Opera varia;* Leyde, 1724 (van der Aa). Huygens songea bientôt à perfectionner son invention. Il avait remarqué qu'il n'y a pas, contrairement aux assertions de Galilée, d'isochronisme parfait entre les oscillations d'étendue inégale. Craignant que les petites différences accumulées ne fissent à la longue une somme sensible, il se proposa de rendre ces oscillations géométriquement égales, quelle que fût leur amplitude. Ce problème le porta à déterminer la courbe le long de laquelle un corps doit rouler afin que, de quelque point que sa chute commence, il mette toujours le même temps pour arriver au plus bas. Il trouva que cette courbe est celle que tracerait en l'air le point d'une roue se mouvant sur un plan uni ; en un mot, c'était la *cycloïde* qui jouissait de la propriété requise (1). Il lui fallut donc inventer le moyen pour faire décrire au poids du pendule une cycloïde. C'est là ce qui le conduisit à la célèbre *Théorie des Développées :* il trouva que toute courbe pouvait être décrite par le développement d'une autre, et pour que, dans le cas particulier dont il s'agissait, le centre du pendule décrivît une cycloïde, il fallait déterminer cette autre courbe (la développée) et faire en sorte que le fil du pendule s'appliquât sur elle dans ses mouvements. Or, cette courbe était encore une cycloïde égale, mais posée en sens contraire. En conséquence, il imagina un mécanisme particulier pour faire exécuter les oscillations du pendule entre deux arcs de cycloïde. Cependant, quelque ingénieux que soit ce mécanisme, on s'aperçut bientôt qu'il était inutile dans la pratique et qu'en faisant décrire au pendule de très-petits arcs, on obtenait une régularité suffisante même pour les horloges les plus sensibles. Huygens donna la description de l'horloge à pendule cycloïdal dans l'*Horologium oscillatorium;* Paris (Maguet), 1673, in-fol.; reproduit, avec des additions, dans le t. I de ses *Opera varia*, p. 29-248. C'est la troisième partie de ce traité qui contient l'exposition de la *Théorie des Développées*, dont Huygens est l'auteur. En voici l'idée : Que l'on s'imagine une courbe entourée d'un fil très-flexible et délié mais non extensible ; ce fil, en se déployant roide à l'une des deux extrémités, tracera une courbe, pendant qu'à l'autre extrémité il décrira une autre courbe. La première s'appelle la développée, et la seconde la courbe décrite par évolution ou développement. Ces courbes ont des propriétés particulières, appréciées par les géomètres. Dans le cercle, la développée est un point, car tous les rayons concourent au centre. Dans l'ellipse, la développée est une courbe à quatre pointes, et qui, malgré la complication

d'une énigme que voici : *Admovere oculis distantia sidera nostris* VVVVVVVCCCRRHMBQX ; c'était une sorte d'anagramme qu'il avait même gravée, dit-on, sur l'objectif de sa lunette. En transposant les lettres, il l'expliqua lui-même ainsi : *Saturno Luna sua circumducitur diebus sexdecim horis quatuor*. Il corrigea plus tard cette observation, en substituant à 16 jours 4 heures 15 jours 23 heures, durée de la révolution du satellite autour de Saturne.

(1) Th. Young incline à penser que Ibn. Ionnis avait déjà, au dixième siècle, appliqué, chez les Arabes, le pendule à la détermination du temps. Mais c'est Sanctorius qui, en 1612, paraît avoir le premier employé le pendule comme modérateur du rouage d'une horloge. Voy. Th. Young, *Lectures on natural Philosophy*, t. I, p. 181. Sédillot, *Mém. sur les Instruments astronomiques chez les Arabes*.— Humboldt, *Cosmos*, t. II.

(1) Ce genre de courbe a reçu depuis le nom de *tautochrone*. La cycloïde est la courbe *tautochrone* dans le vide et dans l'hypothèse de l'accélération uniforme des graves et des directions parallèles. Si ces directions sont convergentes vers un point, et que la pesanteur varie comme la distance au centre, la tautochrone sera, comme l'a le premier observé Newton, l'*épicycloïde*.

de son équation, est parfaitement rectifiable : elle est égale à quatre fois le demi-paramètre du petit axe. En poursuivant cette théorie, Huygens découvrit que la développée de la cycloïde est elle-même, pour le répéter, une cycloïde égale à la première, mais posée en sens contraire; et en appliquant le calcul à la développée de la parabole ordinaire, il trouva que cette développée était une des paraboles cubiques, savoir celle dont l'équation est $a^2x=y^3$, x étant l'ordonnée, et y l'abscisse. Enfin, il montra qu'il y a une infinité de courbes absolument rectifiables. Descartes, dont Huygens avait l'un des premiers adopté les principes géométriques, avait douté de la possibilité d'en trouver une seule (1).

La quatrième partie de l'*Horologium oscillatorium* traite du centre d'oscillation des pendules. L'auteur y résolut tous les problèmes proposés par le P. Mersenne, et qui avaient pendant trente ans exercé l'esprit des plus habiles géomètres; il y démontre aussi plusieurs propositions nouvelles, et donne une méthode certaine pour trouver le centre d'oscillation dans les lignes, dans les surfaces et dans les corps solides. Huygens eut le premier l'idée d'une mesure invariable et universelle. A cet effet il proposa d'employer un pendule dont chaque oscillation soit exactement d'une seconde de temps selon le mouvement moyen du Soleil. Ainsi, pour faire savoir aux siècles à venir quelle était la longueur du pied de roi dont on se servait à Paris, on n'aura qu'à établir la proportion suivante : la troisième partie de ce pendule à secondes, que l'auteur appelle *pied horaire*, est au pied de Paris, comme 864 à 881. « Faute de cette mesure universelle, on a perdu, ajoute-t-il, la connaissance de la véritable grandeur des mesures dont se sont servis les Hébreux, les Grecs et les Romains (2). » Un autre avantage, plus réel, qu'il retira de l'emploi du pendule, ce fut la détermination plus exacte de l'espace que parcourent les corps, en vertu de la pesanteur, dans un temps donné, comme celui d'une seconde. Il y avait été conduit par son célèbre théorème, d'après lequel « le temps d'une oscillation entière d'un poids décrivant une cycloïde, est au temps qu'il emploierait à tomber de la hauteur de l'axe de cette cycloïde, comme la circonférence est au diamètre ». Or, d'après la théorie des développées, l'axe de la cycloïde est la moitié de la longueur du pendule; et comme cette longueur est connue pour une latitude donnée, on aura, par le rapport du diamètre à la circonférence, le temps que mettra un corps à tomber de la moitié de la longueur indiquée. Dans cette même partie de l'*Horologium oscillatorium*, Huygens résout le premier le problème des centres d'oscillation proposé par le P. Mersenne. Le P. Mersenne avait demandé aux mathématiciens, vers 1646, de déterminer la durée des oscillations de plusieurs figures suspendues de différentes manières et mues, soit en plan, soit de côté; Descartes et Roberval furent particulièrement invités à cette recherche. Le principe fondamental de la théorie d'Huygens sur les centres d'oscillation est celui-ci : « Si un pendule, chargé de plusieurs poids, fait une partie de vibration, et qu'alors ces poids, dégagés de la verge qui les astreint à se mouvoir ensemble, soient réfléchis perpendiculairement en haut avec leurs vitesses acquises, leur centre de gravité remontera précisément à la même hauteur que celle d'où il est tombé. » A l'aide de ce principe il détermina le centre d'oscillation d'un pendule composé. Pour cela il suppose la longueur du pendule simple et isochrone indéterminé, et d'après cette supposition et les principes connus de la mécanique, il calcule la hauteur d'où tombe le centre de gravité durant une demi-vibration, et celle à laquelle ce centre s'élèverait en supposant les poids libres et remontant avec leurs vitesses acquises. Cette seconde hauteur, égalée à la première, lui donne une équation qui détermine la longueur isochrone. Il trouve, par ce procédé, que cette longueur est celle qu'on aurait en faisant la somme des produits de chaque poids par le carré de la distance de l'axe de suspension, et divisant cette somme par celui de tous ces poids multipliés par la distance de leur centre de gravité à ce même axe (1). — A ce travail se rattache son mémoire *De Motu Corporum ex percussione*, communiqué en 1669 à la Société Royale de Londres, et reproduit dans ses *Opuscula posthuma* (Amsterdam, 1728, in-4°), t. II, p. 75-104. L'auteur débute par quelques propositions générales, (entre autres celle-ci : *Corpus quodlibet semel motum, si nihil obstat, pergere moveri eadem perpetuo celeritate et secundum lineam rectam*), pour arriver à la démonstration de ce qu'il avance. Descartes avait pensé qu'il y avait toujours la même quantité de mouvement avant et après le choc. C'était là une erreur : Huygens montra, par une série d'expériences, « que le centre de gravité commun ou est immobile ou se meut avant et après le choc avec une vitesse uniforme; que ce n'est donc point, comme le prétendait Descartes, la quantité absolue de mouvement qui reste invariable, mais seulement la quantité de mouvement vers un même côté (2) ». L'auteur ne se borne pas même au cas de deux corps qui se choquent entre eux, il fait voir que la même loi se vérifie quelle que soit la manière dont les corps se choquent et quel que soit leur nombre. Ces expériences sur le choc des corps (3) lui firent découvrir la *loi de la conservation des forces*

(1) *Voy.* Montucla, *Hist. des Math.*, t. II, p. 158 et suiv.

(2) *Journal des Savants*, année 1674, p. 163.

(1) *Voy.* Montucla, *Hist. des Math.*, t. II, p. 427.

(2) Ibid., t. II, p. 413.

(3) Elles étaient faites avec des balles en ivoire ou en marbre (pour les corps élastiques) et en balles d'argile fraîche (pour les corps mous).

vives (1) appelée aussi *loi des forces ascensionnelles* (2), d'après laquelle la somme des produits de chaque masse par le carré de la vitesse est la même avant et après le choc.

Huygens termine son travail par cette remarque curieuse que voici : « Lorsqu'un corps en choque un autre en repos, par l'entremise d'un tiers d'une grandeur moyenne (3), il lui communique toujours plus de mouvement que s'il frappait immédiatement, et ce mouvement est le plus grand qu'il puisse être lorsque le corps intermédiaire est moyen géométrique entre l'un et l'autre. Il y a plus : ce mouvement sera encore plus grand si le corps en question est choqué par l'entremise de deux autres qui avec les deux extrêmes fassent une proportion géométrique continue. Enfin, plus il y aura de moyens proportionnels entre l'un et l'autre, plus grande sera la vitesse du dernier comparée avec celle du premier. Si l'on supposait, par exemple, 100 corps en proportion double, le plus grand choquerait le moindre par l'entremise de 98 autres, et lui imprimerait une vitesse 2,338,492,188,000 fois plus grande que la sienne; au lieu que s'il l'eût choqué immédiatement, il ne lui aurait donné qu'une vitesse un peu moindre que double.

Enfin, dans la cinquième et dernière partie, l'auteur propose l'application du ressort spécial à régler le mouvement du balancier des montres. Il fut, à cette occasion, vivement attaqué par l'abbé d'Hautefeuille, qui réclamait injustement la priorité de cette invention. (*Voy.* HAUTEFEUILLE).

De 1655 à 1663, Huygens fit plusieurs voyages en France et en Angleterre, où il communiquait à plusieurs personnes ses procédés à travailler le verre pour la construction de ses lunettes. Appelé par Colbert, il vint en 1666 à Paris faire partie de l'Académie des Sciences, nouvellement fondée. Il était au nombre des savants les plus célèbres pensionnés par Louis XIV, et avait reçu un logement à la Bibliothèque du Roi. Son séjour à Paris fut de quinze années à peu près sans interruption. Dans cet intervalle il communiqua à l'Académie des Sciences un grand nombre de mémoires, dont quelques-uns, ensevelis dans les archives de l'Institut, sont encore inédits; les autres, refondus par l'auteur (4), parurent à Leyde, en français, sous le titre de *Traité de la Lumière, où sont expliquées les causes de ce qui lui arrive dans la réflexion et dans la réfraction, et particulièrement dans l'étrange réfraction du cristal d'Islande, avec un Discours de la Cause de la Pesanteur*; 1690, in-4° (1). C'est dans cet ouvrage que Huygens développe sa théorie de l'ondulation, qui depuis a été universellement adoptée : « Comme on tient pour certain que la sensation de la vue, dit-il, est excitée par l'impression de quelque mouvement de la matière qui agit sur les nerfs au fond de nos yeux, c'est encore une raison de croire que la lumière consiste dans un mouvement de la matière qui se trouve entre nous et le corps lumineux. De plus, quand on considère l'extrême vitesse dont la lumière s'étend de toutes parts, et que quand il en vient de différents endroits, mesme de tout opposés les rayons se traversent l'un l'autre sans s'empescher, on comprend bien que quand nous voyons un objet lumineux ce ne saurait être par le transport d'une matière, qui depuis cet objet s'en vient jusqu'à nous, ainsi qu'une balle ou une flèche traverse l'air; car assurément cela répugne trop à ces deux qualités de la lumière et surtout à la dernière. C'est donc d'une autre manière qu'elle s'étend, et ce qui nous peut conduire à la comprendre, c'est la connaissance que nous avons de l'extension du son dans l'air (2). » D'après des expériences alors toutes nouvelles, Huygens estima la vitesse de la lumière 600,000 fois plus grande que celle du son. Quant à la cause de la pesanteur, il la trouve dans le mouvement. « Car si parmi la matière fluide qui tourne dans l'espace, il se rencontre des parties beaucoup plus grosses que celles qui la composent, ou des corps faits d'un amas de petites parties accrochées ensemble, et que ces corps ne suivent pas le mouvement rapide de ladite matière, ils seront nécessairement poussés vers le centre du mouvement et y formeront le globe terrestre, s'il y en a assez pour cela et supposé que la Terre ne fût pas encore (3). » — Les expériences sur la différence de longueur du pendule à secondes sous différentes latitudes, Huygens les expliquait par l'action de la force centripète et de la force centrifuge. Comme la Terre est un sphéroïde (4) de révolution, il faut raccourcir notre pendule à secondes sous l'équateur et l'allonger sous les pôles. Dans une *Addition* au *Discours de la Cause de la Pesanteur*, il critique quelques points du célèbre ouvrage de Newton (*Philosophiæ naturalis Principia*) qui venait de paraître; il bat en brèche les tourbillons de Descartes, et donne quelques applications de la courbe qu'il appelle la *logarithmique* ou la *logistique* (courbe infinie, qui a une droite pour asymptote).

Ce fut pendant son séjour à Paris, de 1666 à 1681, que Huygens voyait la célèbre Ninon et lui

(1) L'expression de *force vive* est due à Leibnitz, appelant *force morte* celle de la simple pression, qui n'est que comme le produit de la masse par la vitesse qu'elle aurait si le mouvement s'effectuait.

(2) On l'appelle ainsi parce que de cette égalité de sommes entre les produits des masses par les carrés des vitesses avant et après le choc, il suit que le centre de gravité d'un système de corps a la puissance de remonter à la même hauteur que celle d'où il est descendu.

(3) *Voy.* Montucla, *Hist. des Mathémat.*, t. II, p. 418.

(4) Entre autres un mémoire *Sur l'Aimant.*

(1) Ce traité a été ensuite traduit en latin et reproduit dans ses *Opera varia.*

(2) *Traité de la Lumière*, p. 3.

(3) *Discours de la Cause de la Pesanteur*, à la fin du *Traité de la Lumière*, p. 137.

(4) Ibid., p. 145.

adressa même, dit-on, des vers. Comme il était protestant, il quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. On essaya en vain de le retenir; et il cessa même toute correspondance avec l'Académie des Sciences, tandis qu'il continuait d'envoyer des mémoires à la Société Royale de Londres, dont il était aussi membre dès la création de cet institut, rival de celui de France. Pendant son séjour à Paris, il avait connu Leibnitz, dont il ne voulut pas d'abord adopter le nouveau calcul (calcul différentiel et intégral). Il se servit de la méthode des anciens pour résoudre les problèmes célèbres de la courbe aux approches égales, et de la chaînette : ces problèmes renfermaient la double difficulté de les mettre en équation et de résoudre ensuite cette équation, qui ne pouvait se présenter d'abord sous une forme finie. « La méthode de Descartes, ajoute Condorcet, était cependant devenue, entre les mains de Wallis, un instrument plus simple que celle des anciens; mais, quoique Huygens la connût à fond, et que même il l'eût perfectionnée, il a préféré la méthode des lignes, dont une force de tête peu commune ne lui permettait guère de sentir les inconvénients, et à laquelle il tenait, soit par préjugé, soit parce que cette méthode, agissant toujours sur les choses mêmes, et non sur des signes qui les représentent, ait réellement l'avantage de satisfaire plus pleinement l'esprit (1) ». »

Nous venons de montrer sommairement tout ce que Huygens avait fait pour la physique et la géométrie; il nous reste à dire ce que lui doit l'astronomie.

Les travaux *astronomiques* d'Huygens se trouvent consignés dans les écrits intitulés : *Saturni Luna*, *observatio nova* (daté de La Haye, le 5 mars 1656; reproduit dans le t. III de ses *Opera varia* (Leyde, 1724), p. 523-526; *Systema Saturninum, sive de causis mirandorum Saturni phænomenon et comite ejus planeta novo*; ibid., p. 529-595, avec des planches; — *Brevis Assertio Systematis Saturnii sui*, adressé au prince Léopold de Toscane; ibid., p. 621-640; c'est une réponse à l'écrit d'un savant italien (Eustachi de Diviniis Septempedani), intitulé : *Brevis Annotatio in Systema Saturninum Christ. Hugenii*; ibid., p. 599-618; — Κοσμοθέωρος, *sive de Terris cœlestibus, earumque ornatu, conjecturæ ad Constantinum Hugenium fratrem, Guilielmo III, Magnæ Britanniæ regis a secretis*; ibid., p. 643-722 (2). Parfaitement initié aux travaux de Copernic, de Kepler et d'Hevelius, Huygens enrichit l'astronomie de plusieurs découvertes importantes, que nous lui laisserons, pour ajouter à leur intérêt historique, raconter lui-même. « L'an 1655, le 25 mars, en regardant Saturne avec un tube dioptrique (lunette de 12 pieds), j'aperçus, en dehors des anses ou bras (*præter ansas sive brachia*) de la planète, à l'occident et à une distance d'environ trois *scrupules* (minutes) une petite étoile (*stellulam*), située à peu près dans le plan des anses (anneau de Saturne). Me doutant que ce pourrait bien être là un corps dans le genre des quatre lunes de Jupiter, je marquai la position respective de Saturne et de cette petite étoile. Je ne m'étais pas trompé : le lendemain, elle avait bougé, et je pus ainsi mesurer les jours suivants son déplacement dans un temps donné (1). » Ce satellite de Saturne, le premier dans l'ordre de la découverte, est le sixième dans l'ordre de la distance à la planète; il a reçu depuis le nom de *Titan*. Plus tard, Cassini découvrit (dans l'intervalle de 1672 à 1684) quatre autres satellites de Saturne (Japhet, le plus extérieur de tous; Rhéa, le cinquième dans l'ordre des distances; Dioné, le quatrième; Téthys, le troisième). Plus de cent ans après Cassini, W. Herschel découvrit, en 1789, deux nouveaux satellites, Mimas et Encelade, les plus voisins de la planète; enfin, de nos jours, en septembre 1848, Bond, à Cambridge, et Lassel, aux États-Unis, découvrirent presque simultanément un dernier satellite, Hypérion, le septième dans l'ordre des distances, en sorte que le total des satellites de Saturne s'élève aujourd'hui à huit. Condorcet et, d'après lui, Arago ont pour ainsi dire reproché à Huygens de n'avoir pas poussé plus loin ses recherches sur les satellites de Saturne par respect pour une vaine théorie. « Le même instrument (avec lequel Huygens avait découvert le premier satellite) aurait, dit Arago, pu servir à en apercevoir d'autres. Mais Huygens ne les chercha point : après son observation, le nombre des satellites se trouvait égal à celui des planètes de notre système. Or, selon d'anciennes opinions, à la domination desquelles le grand géomètre n'avait pas su se soustraire, il n'était pas possible que le nombre des planètes principales fût inférieur au nombre total des planètes secondaires. Des idées théoriques ont très-souvent conduit à de brillantes découvertes : ici l'effet fut diamétralement opposé (2) ». Cette assertion manque de justesse. Si Huygens a fait, dans son *Systema Saturninum*, un certain rapprochement entre le nombre des six lunes (le satellite de la Terre, celui de Saturne, et les quatre satellites de Jupiter) et le nombre de six planètes alors connues (Vénus, Mercure, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne), il n'y attachait aucune vue théorique. Cela est si vrai, que revenant sur sa découverte dans son *Cosmotheoros*, l'auteur s'exprime ainsi : « M. Cassini nous a fait voir les troisième et cinquième satellites (de Saturne) en 1672,

(1) Condorcet, *Éloge d'Huygens*.

(2) Le *Cosmotheoros*, c'est-à-dire *Contemplation du monde*, a été traduit en français par M. D. (Dufour), sous le titre emprunté à l'ouvrage de Fontenelle : *La Pluralité des Mondes*; Paris, 1702, in-12.

(1) *De Saturni Luna*, t. III. *Op. var.*, p. 523.

(2) Arago, *Astronomie populaire*, t. IV, p. 462; et Condorcet, *Éloge d'Huygens*.

et plusieurs fois depuis. Il nous écrivit en 1684 qu'il venait de trouver le premier et le second (dans l'ordre des distances alors admises); mais on les aperçoit très-difficilement, et je n'oserais assurer que je les aie vus jusqu'à présent, non pas que je fasse de la difficulté d'ajouter foi à cet homme si célèbre et de les mettre au nombre des compagnes de Saturne : on peut, au contraire, conjecturer avec raison qu'un ou plusieurs de ces satellites sont encore cachés à nos yeux (*vel unam vel plures latere suspicari licet nec deest ratio*); car, comme il y a entre les deux derniers un plus grand espace que n'exige la proportion des distances des autres, il se pourrait bien qu'un sixième satellite occupât cet espace vide, ou même qu'au delà du cinquième il y en eût d'autres qui circuleraient autour de la planète et qu'on n'a pu voir encore à cause de leur peu d'éclat, puisqu'on n'aperçoit pas ce cinquième satellite et qu'il ne se fait jamais voir en plein (1) ».

N'était-ce pas là laisser une belle marge aux observateurs à venir? Évidemment si Huygens n'a découvert qu'un seul satellite de Saturne, c'est qu'à l'aide de ses instruments il lui était impossible d'en apercevoir d'autres. Et il faut, en effet, de puissantes lunettes et des conditions très-favorables pour voir les trois satellites découverts plus récemment. — Huygens eut aussi le mérite d'avoir le premier montré que cette espèce d'armille mince et plate (anneau) qui entoure Saturne n'est point, comme on le croyait depuis Galilée, adhérente à la planète, qu'il y a au contraire entre celle-ci et l'anneau un intervalle au moins égal à la largeur de cet anneau, et enfin que cet anneau est incliné sur l'écliptique. Par une habitude alors très-commune chez les savants, il annonça cette découverte dans une espèce d'anagramme ainsi disposée : *aaaaaaa cccc d eeeee g h iiiiiii llll mm nnnnnnnnn oooo pp q rr s ttttt uuuu*, ce qui, en mettant chaque lettre à sa place, signfie : *Annulo cingitur, tenui, plano, nusquam cohærente, ad eclipticam inclinato*. Il proposa cette énigme en 1656, et comme personne n'avait pu la deviner, il l'expliqua lui-même trois ans après, dans le *Systema Saturninum* (2). — C'est Huygens qui vit aussi le premier la grande nébuleuse (encore non résolue) d'Orion (autour de l'étoile marquée θ, près de la garde de l'épée). « Voici, dit-il, un phénomène digne d'être rapporté, et qui n'a pas été encore, que je sache, remarqué par personne (3). Les astronomes comptent dans l'épée d'Orion trois étoiles très-voisines l'une de l'autre. Lorsque j'observais par hasard, à l'aide de mon tube dioptrique, celle du milieu, j'en vis douze, au lieu d'une (il en donne ici la figure). De ces étoiles, il y en avait trois presque contiguës, et quatre autres brillaient comme à travers un petit nuage (*velut trans nebulam lucebant*), de telle manière que l'espace qui les environnait parut beaucoup plus lumineux que tout le reste du ciel (*multo illustrius appareret reliquo omni cælo*); et comme celui-ci était parfaitement serein et d'un noir foncé, on aurait dit qu'on avait, comme à travers une brèche du firmament, la perspective d'une région plus lumineuse (*velut hiatu quodam interruptum videbatur, per quem in plagam magis lucidam esset prospectus*); et ce phénomène prodigieux occupe apparemment toujours la même place (1). » On a lieu de s'étonner que l'auteur ne soit pas, dans ses autres écrits, revenu sur la question des nébuleuses.

C'est surtout dans le *Cosmotheoros* que l'auteur a donné libre carrière à la hardiesse de son génie. Cet ouvrage est particulièrement destiné à prouver que toutes les planètes et même les étoiles sont habitées. Les raisons qu'il en donne ont été souvent reproduites depuis : elles reposent presque toutes sur l'analogie. Comme s'il avait prévu qu'on pourrait manifester quelque surprise à le voir s'occuper de pareilles choses, il répond d'avance : « Si quelqu'un objecte que nous prenons une peine inutile et que notre travail ne sert de rien, je dirai qu'on devrait par la même raison rejeter toute l'étude de la physique, en ce qu'elle consiste à découvrir les causes de ce qui se passe dans la nature, science où c'est déjà se faire beaucoup estimer que d'avoir découvert des choses vraisemblables. Mais, pour disposer ses conjectures avec art, il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs degrés de vraisemblance et de probabilité : c'est à en faire un juste discernement que consiste l'usage de la raison.... Ceux qui reviennent de voyages lointains jugent d'ordinaire plus sainement de leur pays natal que ceux qui n'ont jamais quitté leurs foyers. De même aussi celui qui réfléchit en lui-même à la pluralité des Terres semblables à la nôtre, ne regardera pas comme de grandes merveilles ce qui se passe ici dans l'esprit et le commerce des hommes..... Nous croirons donc qu'il y a dans les planètes des corps qui se meuvent, qui se transportent d'un lieu dans un autre, qui ne sont en rien inférieurs à ceux qui sont sur la Terre; en un mot, qu'il y a des animaux et des plantes qui servent à la nourriture de ceux qui les habitent. » Puis il ajoute : « Ce qui m'oblige de croire qu'il y a dans les planètes un animal raisonnable, c'est que sans cela notre Terre aurait de trop grands avantages (et cependant c'est une des planètes les plus petites), et serait trop élevée en dignité (elle qui n'est ni la plus proche ni la plus éloignée du Soleil) par-dessus les autres planètes si elle avait un animal si fort élevé au-dessus de tous les animaux.... Enfin, est-il bien raisonnable de pen-

(1) *Cosmotheoros*, lib. II, p. 697 (t. III, des *Op. var.*)
(2) P. 566. La dédicace, adressée au prince Léopold de Toscane, porte la date du 5 juillet 1659 (La Haye).
(3) Simon Marius avait déjà découvert en 1612 la nébuleuse d'Andromède.

(1) *Systema Saturn.*, p. 540.

ser que des corps célestes, parmi lesquels notre Terre occupe un rang si infime, n'aient été créés qu'afin que nous autres petits hommes puissions jouir de leur lumière et contempler leur situation et leur mouvement. » — L'auteur ne se fait pas d'ailleurs illusion sur la difficulté de ces problèmes, et il reconnaît que la différence physique qui existe entre la Terre et la Lune, l'une et l'autre les plus accessibles à nos moyens d'investigation, loin de diminuer cette difficulté, l'augmentent encore. La description qu'il fait de la Lune est d'une grande exactitude : « On voit, dit-il, dans notre Lune, même en la regardant avec des lunettes de trois ou quatre pieds seulement, plusieurs chaînes de montagnes et des dépressions indiquant des plaines très-larges. Sa surface est donc raboteuse : on voit les ombres des montagnes du côté opposé au soleil, puis des vallées plus ou moins petites, renfermées dans les sommets presque circulaires de ces montagnes. Au milieu de ces vallées s'élèvent encore des monticules. De la forme arrondie de ces vallées, Kepler tirait un argument pour admettre que c'était là d'immenses terrassements exécutés par les habitants de la Lune. Mais cela est absolument impossible, et à cause de la grandeur de ces vallées, et parce que des causes naturelles peuvent très-bien produire des cavités orbiculaires du même genre. Je n'y trouve rien non plus qui ressemble à des mers, contrairement à l'opinion de Kepler et de la plupart des astronomes. Mais il y a d'immenses plaines ou plateaux, beaucoup plus obscurs que les montagnes; ce sont ces plateaux que l'on prend communément pour des mers et que l'on décore du nom d'océans. En me servant de lunettes plus longues, j'y ai vu de petites cavités rondes, obscurcies par des ombres qui tombent au dedans, ce qui ne convient point à la surface de la mer. D'ailleurs ces mêmes plaines, si étendues, ne présentent point une surface parfaitement unie quand on les regarde attentivement. C'est pourquoi ce ne sont point des mers..... Il est manifeste que la Lune n'est pas environnée d'une atmosphère semblable à celle qui entoure notre Terre, parce que, s'il y en avait, on ne pourrait pas apercevoir les bords de la Lune aussi nettement limités qu'on les voit dans les occultations d'étoiles. S'il y avait une atmosphère, la Lune à sa circonférence serait plus faiblement éclairée (*evanida quadam luce*), et serait terminée comme par un duvet (*velut lanugine finiretur*) (1). » L'opinion de Huygens sur la non-existence de mers et d'une atmosphère a été depuis généralement adoptée. Cependant la question d'une atmosphère lunaire ne nous paraît pas encore entièrement tranchée (2).

Le second livre du *Cosmotheoros*, où l'auteur fait assister le lecteur au spectacle du ciel, en le transportant successivement au milieu des habitants de toutes les planètes et de leurs satellites, est du plus haut intérêt et éminemment propre à faciliter l'étude de l'astronomie. Ainsi, les habitants de Mercure voient le Soleil trois fois plus grand que nous ne le voyons, parce qu'ils en sont trois fois plus près. Quant à la chaleur et à la lumière, elles doivent être neuf fois plus intenses : une pareille chaleur nous serait insupportable, et brûlerait les plantes de la nature de celles qui croissent chez nous. Aux habitants de Vénus le diamètre du Soleil paraîtra une fois et demi aussi grand et sa surface plus de deux fois; c'est pourquoi cet astre leur fournira deux fois plus de chaleur et de lumière qu'à nous. Vénus est la planète qui approche le plus de la température de la Terre. Notre planète doit paraître aux habitants de Mars à peu près comme à nous Vénus, avec des phases semblables à celles de la Lune, et elle ne doit pas, pour eux, s'éloigner du Soleil de plus de 48 degrés. Les lunes qui circulent autour de Jupiter et de Saturne doivent procurer aux habitants de ces planètes des spectacles aussi beaux que variés; les Saturniens ont, en outre, la jouissance de la vue de leur anneau. Mais ce sont surtout les habitants de la Lune (s'il y en a), c'est-à-dire ceux de l'hémisphère perpétuellement tourné vers nous, qui doivent jouir du spectacle le plus étrange. D'abord la Terre se montre à eux suspendue dans l'espace beaucoup plus grande que ne nous paraît la Lune; « ils la voient jour et nuit, comme si elle était immobile, s'arrêter au même endroit du ciel. Les uns l'aperçoivent sur leur tête, et elle leur sert de zénith, pour les autres elle est à une certaine hauteur de l'horizon, pour d'autres enfin, elle est placée dans le plan même de l'horizon; ils la voient tournant toujours autour de son axe et montrant, dans l'espace de vingt-quatre heures, toutes les régions terrestres les unes après les autres, sans même excepter les pôles, que nous-mêmes ne connaissons pas encore bien. Ils la voient successivement croître, pleine, diminuer et disparaître dans l'espace d'un mois, exactement comme nous voyons la Lune, avec la différence qu'ils reçoivent de la Terre une lumière quinze fois plus grande que celle que nous envoie la Lune, si bien que dans l'hémisphère qui est tourné vers nous ils ont des nuits fort claires... Le Soleil ne se lève chez eux qu'une fois tous les mois, à les compter comme les nôtres, et ne s'y couche de même qu'une fois : ils ont ainsi leurs jours et leurs nuits quinze fois plus longs que nous, et toujours égaux par un équinoxe perpétuel (1). » S'il y a des astronomes

(1) *Cosmotheoros*, lib. II, p. 705-706.

(2) Cette question, à notre avis, a toujours été jusque ici mal posée.

En effet, si l'on considère d'une part, l'élévation *disproportionnée* des montagnes lunaires (puisqu'il y en a qui dépassent les plus hautes montagnes de la Terre, bien que celle-ci soit plus grande que la Lune), et de l'autre l'extrême raréfaction de notre atmosphère au sommet des pics neigeux, et qui probablement ne dépasse pas dix fois la hauteur du Mont-Blanc, on sera conduit à admettre l'existence d'un atmosphère lunaire : seulement, ce sera comme un océan qui ne baigne que les vallées (F. H.)

(1) *Cosmotheoros*, lib. II, p. 706.

dans la Lune, il leur faudra tout le génie de Copernic, de Galilée, de Kepler, d'Huygens et de Newton réunis, pour parvenir, au milieu de ces apparences si extraordinaires à démêler la réalité du mouvement des corps célestes. Hésiode, pour déterminer la hauteur du ciel et la profondeur des Enfers, avait dit qu'une grosse enclume mettrait neuf nyctémères (nuit et jour) à tomber du ciel sur la terre, et le même espace de temps à tomber de la terre dans les enfers. Huygens, après avoir cité ce passage du poëte grec, ajoute : « Un boulet de canon, qui fait environ 100 toises par seconde (d'après les expériences du P. Mersenne), et qui conserverait toujours la même vitesse, emploierait près de 25 ans pour aller de la Terre au Soleil. De sorte qu'il lui faudrait 125 ans pour aller de Jupiter au Soleil, et 250 de Saturne au Soleil. Ce calcul dépend de la mesure du diamètre de la Terre, lequel, suivant les observations les plus exactes des Français, est de 6,538,594 toises de Paris, en comptant 57,060 toises pour un degré du cercle le plus grand. Tout cela montre l'énorme grandeur de tous ces globes en comparaison de notre petite Terre, sur laquelle nous entreprenons tant de choses, tant de navigations, tant de guerres. Plût à Dieu que nos monarques pussent y réfléchir : ils apprendraient qu'ils se donnent bien du mal à eux et à tant d'autres quand ils emploient toutes leurs forces à occuper quelque petit coin de la Terre (1). »

Pour terminer cet exposé succinct des travaux et découvertes d'Huygens, nous ajouterons qu'il inventa le micromètre (2) pour mesurer le diamètre apparent des planètes, qu'il perfectionna la machine pneumatique et le baromètre, qu'il proposa le premier de mesurer les hauteurs à l'aide du baromètre, qu'il donna la vraie théorie des lunettes (3), enfin qu'il construisit un *Planétaire* qui lui fit découvrir une propriété des fractions continues, que Lagrange, dans ses additions à l'Algèbre d'Euler, appelle « une des principales découvertes de ce grand géomètre ».

(1) « Quod utinam discunt cogitentque reges et monarchæ nostri : ut sciant quantilla in re laborent cum de angulo aliquo Terræ occupando totis viribus, magno multorum malo, contendunt. » (*Cosmotheoros*, lib. II, p. 711.)

(2) Ce micromètre, décrit dans le *Systema Saturninum*, consistait « à placer, au foyer commun de l'objectif et de l'oculaire d'une lunette, une lame de cuivre triangulaire, mobile entre deux coulisses établies aux côtés opposés du tube. En faisant glisser la lame, on cherchait dans quelle partie elle couvrait exactement le diamètre de la planète observée; la largeur de la lame en ce point, comparée au diamètre de la pièce circulaire qui terminait le champ, et dont la valeur en minutes et secondes était déduite du temps du passage d'une étoile équatoriale, faisait connaître le diamètre cherché. » (Arago, *Astron.*, t. II, p. 48.)

(3) Il établit, entre autres, que la grandeur de l'image focale est proportionnelle à la longueur de la distance focale de la lentille objective, et fit voir ainsi tous les avantages attachés à la grande ouverture des lunettes et à leur longueur; enfin il donna une règle très-simple, à l'aide de laquelle le grossissement peut se déduire de la valeur des distances focales de l'objectif et de l'oculaire, auxquels il assigna leur précieux et véritable rôle.

En 1689 Huygens fit un nouveau voyage en Angleterre, principalement dans le but d'y faire la connaissance personnelle de Newton. La fin de sa vie fut troublée par des ennuis suscités par des parents. « Peut-être sa famille, dit Condorcet, eut-elle de la peine à lui pardonner d'avoir renoncé à tous les avantages qui auraient rejailli sur elle et de n'avoir été, qu'un grand homme. » Au commencement de l'année 1695, Huygens perdit complétement ses facultés : il avait déjà éprouvé un accident pareil pendant son séjour à Paris; alors un voyage dans son pays natal l'avait rétabli. Mais, après cette dernière rechute, il ne conserva que quelques instants lucides : il en profita pour transcrire ses dernières volontés; il légua à ses neveux (fils de son troisième frère) sa fortune, qui était considérable, et chargea les professeurs Burcher de Volder à Leyde et Bernard Fullen à Franeker de la publication de ses manuscrits. Peu de jours après il mourut, à l'âge de soixante-six ans et trois mois. A l'exemple de ses illustres contemporains, Descartes, Leibnitz et Newton, Huygens ne s'était point marié : il pouvait compter sur ses œuvres pour perpétuer son nom. Appelé par sa naissance et la fortune à vivre dans le grand monde, il préféra la retraite, et passa la plus grande partie de sa vie à la campagne, tout entier au culte des sciences aux progrès desquelles il a tant contribué.

S' Gravesande a réuni les écrits imprimés du vivant d'Huygens (1), et les a publiés sous le titre de *Christiani Hugenii Zulechemii, dum viveret Zeleni toparchæ, Opera varia*, 2 vol. en 4 tomes in-4° (la pagination se suit dans les tomes réunis); Leyde (van der Aa), 1724. Cette édition est accompagnée d'une sorte de supplément : *Christiani Hugenii*, etc., *Opera reliqua*, 2 vol. in-4°; Amsterdam, 1728. — Les manuscrits légués par Huygens à deux de ses amis (*voy.* plus haut) avaient paru sous le titre d'*Opera posthuma;* 1700, in-4°; on y trouve *Dioptrica*, où l'auteur donne la théorie complète du télescope et du microscope; — *Commentatio de formandis Vitris* (originairement écrit en hollandais, et trad. en latin par Boerhaave); — *De Coronis et Parhelis;* — *De Motu Corporum ex Percussione;* — *De Vi Centrifuga;* — *Automati planetarii Descriptio*. Enfin J. Uylembrock a publié, d'après des manuscrits de Leyde, *Christ. Hugenii aliorumque sæculi XVII. viror. celebr. Exercitationes Mathematicæ;* Leyde, 1833, in-4°. F. H.

Vita Hugenii, en tête du t. I de ses *Opera varia*. — *Journal des Savants*, 1674. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. II. — Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne*, t. II. — Condorcet, *Éloge d'Huygens*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop*.

HUYGENS (*Martin*), latiniste hollandais.

(1) A l'exception de treize mémoires publiés dans les *Philosoph. Transactions* de la Société Royale de Londres, qui conserve, dit-on, encore plusieurs mémoires inédits d'Huygens.

mort en 1778. Il était régent à l'école latine de Dordrecht. On a de lui : *P. Terentii Carthaginiensis Afr. Comediæ sex. Accedunt Index vocabulorum et phrasium absolutissimus et Terentii Imitatio Plautina nunc primum edita ;* Amsterdam, 1710, in-12. L—z—e.

Paquot, *Mémoires*, t. IV, p. 48.

HUYOT (*Jean-Nicolas*), architecte français, né à Paris le 25 décembre 1780, mort à Paris le 2 août 1840. Son père, qui était aussi architecte, dirigea de bonne heure ses études vers sa profession. Il se préparait aux examens de l'École Polytechnique lorsque les circonstances le firent entrer dans l'atelier du peintre David. Quelques années après il étudia l'architecture, sous la direction de Peyre. En 1807 il remporta le grand prix d'architecture à l'École des Beaux-Arts et partit pour Rome. Il s'y occupa d'une restauration du vaste temple de La Fortune à Préneste. Après un séjour de six années en Italie, Huyot revint en France en 1813. Bruyère, alors directeur des travaux publics, lui donna une place de sous-inspecteur des travaux du gouvernement. Lorsque le comte de Forbin (*voy.* ce nom) fit son voyage dans le Levant, il emmena Huyot avec lui. Ils s'embarquèrent à Toulon en 1817 ; mais à peine avaient-ils relâché à Milo, que Huyot, en visitant les ruines de la ville antique, se cassa une jambe. Il fut transporté à Smyrne, où stationnait la flotte, et logé dans le couvent des capucins français. Pendant une assez longue convalescence il s'occupa à tracer sur les cartes un projet de voyage dans l'Asie Mineure, et fit les plans de divers monuments pour la ville de Smyrne. Il visita en outre les ruines de Tantal, où se trouvaient une grande quantité de murs pélasgiques. Après avoir exploré les constructions qui se trouvent sur le mont Sipyle, Huyot dessina le plan de la ville de Smyrne, bâtie par Alexandre sur la montagne où est maintenant le château, et près de là le fameux temple d'Esculape. Il reconnut les ruines du monument élevé en l'honneur d'Homère, à la source du Mélès. Il fit ensuite une première excursion à Éphèse pour en étudier les ruines, puis il se dirigea vers Constantinople. En route il dessina les ruines d'Assos. A Constantinople Huyot fit des projets pour l'achèvement du palais de France et les plans d'un hôpital, dont la construction était très-avancée à son départ pour l'Égypte, où il se rendit sur un bâtiment français. D'après les instructions de Drovetti, il partit du Caire pour la haute Égypte, se fixa à Thèbes, et dessina la plus grande partie des monuments de cette cité antique. Il remonta ensuite le Nil jusqu'à la seconde cataracte, et esquissa tous les monuments de la Nubie qui jusqu'alors étaient peu ou mal connus. Il fit une étude particulière des cartouches qui se trouvaient sur les édifices, les copia, et parvint à classer chronologiquement tous les monuments qu'il avait pu voir. De retour au Caire, Huyot fut invité par le pacha à donner son avis sur les travaux du canal que ce prince faisait creuser du Nil à Alexandrie. Huyot parcourut toute la ligne du canal, en vérifia le nivellement, et observa les divers terrains qu'il traversait. Entre les lacs de Mareotis et d'Aboukir, le travail était rendu difficile par une vase mouvante qu'entretenait la filtration des eaux des lacs : Huyot surmonta cette difficulté en faisant établir sur les deux rives du canal des ouvrages en bois et en maçonnerie qui par leur combinaison retinrent les terres mouvantes et empêchèrent les eaux des lacs de se répandre dans le canal. Il partit ensuite d'Alexandrie pour Smyrne et entreprit un voyage dans l'Asie Mineure en se dirigeant d'abord vers Éphèse. Campé pendant plusieurs semaines au milieu des ruines de cette ville, il en releva exactement le plan ainsi que les dessins de ses nombreux monuments. Il explora ensuite les villes de Prienne, de Gnide, d'Halicarnasse, de Milasso, de Stratonice, de Pergame, de Tralles, etc., et enrichit ses portefeuilles des plans de ces cités, de leurs édifices, et des détails de leur construction. Après ce voyage pénible, Huyot revint à Smyrne, d'où il s'embarqua pour l'Attique. Il passa une année à Athènes, levant le plan de la ville, ainsi que de ses longues murailles, de ses trois ports et des monuments de la cité et de l'acropole. On lui dut quelques nouvelles recherches sur le Parthénon, les Propylées et le temple de Thésée. Il entreprit sur les lieux mêmes de faire la restauration de ces monuments antiques. Il parcourut ensuite la Béotie et l'Attique, et se disposa à faire un voyage dans le Péloponnèse. La révolution de Grèce vint à éclater : Huyot s'embarqua sur un bâtiment italien. En arrivant à Patras, il trouva la ville en feu; tout ce qu'il y avait déposé de précieux fut détruit. Il se réfugia alors à Larta, auprès du consul, ne sauvant que ses esquisses. Forcé de renoncer à son voyage dans le Péloponnèse, il s'embarqua pour Ancône, où il mit ses dessins en ordre. En sortant du lazaret, il prit la route de Rome, où il resta un an, relevant aussi le plan général de cette ville et de ses monuments.

De retour à Paris, Huyot fut chargé du cours de l'histoire de l'architecture à l'École des Beaux-Arts, chaire qui était devenue vacante par la mort de Dufourny. Les dessins qu'il rapportait, les recherches qu'il avait faites, et l'étude des monuments anciens qu'il avait poursuivie sur les lieux avec une grande persévérance, lui permirent de faire un cours aussi instructif qu'intéressant. En 1823, l'Académie des Beaux-Arts l'appela dans son sein à la place de Heurtier, dans la section d'architecture. Vers cette époque, une ordonnance royale ayant prescrit la continuation des travaux de l'arc de triomphe de la barrière de l'Étoile, que Louis XVIII voulait consacrer à la mémoire des succès de l'armée d'Espagne, le ministre de l'intérieur chargea Huyot de lui présenter divers projets pour achever ce

monument d'une manière appropriée aux circonstances et en conservant toutefois les masses existantes. Un des projets présentés fut adopté par le conseil des batiments civils : il consistait à ajouter quatre colonnes engagées surmontées d'un attique avec une inscription sur chaque face. Le ministre Corbière préféra s'en tenir aux plans de Chalgrin; mais comme ces plans, trop développés, en rendaient l'exécution presque impossible, le ministre chargea une commission de la surveillance des travaux. Le monument était élevé jusqu'au grand arc lorsque Martignac en rendit la direction à Huyot en 1828. Les travaux étaient trop avancés pour revenir à son projet. Il continua donc celui de ses prédécesseurs, en ajoutant toutefois de nombreuses modifications aux parties qui restaient encore à exécuter, comme les caissons de la grande voûte, l'entablement, l'attique et les parties supérieures du monument. Après la révolution de juillet 1830, d'Argout destitua Huyot, qui sous la restauration avait encore établi le fameux Calvaire du mont Valérien. En outre il avait fait les projets d'une église Saint-Charles à élever sur les terrains de Belle-Chasse, à la place de laquelle on voit aujourd'hui Sainte-Clotilde, exécutée dans un autre style et par d'autres architectes. Enfin Huyot fut chargé en 1836 de dresser les plans d'agrandissement du Palais de Justice. Ses plans, maladroitement limités à l'origine, ont été adoptés plus tard et ont été continués depuis sa mort avec quelques accroissements. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. IV, 2e partie, p. 209. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — E.-J. Délécluze, *Journal des Débats*, 15 mars 1841.

HUYSMAN *de Malines*, peintre belge, né à Anvers, en 1648, mort à Malines, le 1er juin 1727. Il était fils d'un habile architecte, qui lui donna les premières notions du dessin. Devenu orphelin fort jeune, il suivit successivement les leçons de Gaspard de Wit et de Jacques van Artois, et devint bon paysagiste. Van der Meulen, le célèbre peintre des guerres de Louis XIV, fit les plus grands efforts pour l'attirer à Paris, mais Huysman préféra se fixer à Malines, où il mourut presque octogénaire.

« Huysman, dit Descamps, avait un grand talent pour rendre les montagnes; on croit y voir la mousse et les cailloux s'y détacher. Il a une façon de faire toute particulière et ses premiers plans ne peuvent se comparer, pour le coloris, qu'à ceux de Rembrandt. » Ses principaux ouvrages sont à Malines, où on remarque surtout dans l'église collégiale de Notre-Dame : *Les Disciples d'Emaüs;* on voit aussi des paysages de Huysman à Anvers, à Gand, à Bruxelles, à La Haye, à Dresde et dans les grandes galeries de l'Europe. A Paris, on possède de lui entre autres morceaux une fort belle *Vue du Mont-Roussel*, près de Louvain. Huysman a retouché plusieurs tableaux de Minderhout, d'Acht. Schelling et de van Artois, auxquels il a tellement imprimé sa manière qu'ils ne peuvent se distinguer de ses créations: A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 222, 224. — Jacob Campo Weyerman et Houbrakens, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 125.

HUYSUM (*Jean* VAN), peintre hollandais, fils du précédent, né à Amsterdam, en 1682, mort dans la même ville, en 1749. Élève de son père, il s'adonna d'abord au paysage avec beaucoup de succès; mais plus tard il se consacra à la reproduction des fleurs et des fruits, et dans ce genre on peut dire qu'il arriva à la perfection, par le goût le plus délicat, le pinceau le plus moelleux, un fini précieux et une imitation parfaite. Il peignait avec une égale vérité le velouté des fruits, l'éclat des fleurs, le transparent de la rosée, le mouvement même des insectes. Le grand talent d'Huysum contribua peut-être à gâter l'humeur de l'artiste. Il était orgueilleux, jaloux et d'une humeur difficile. Sur la fin de ses jours des chagrins domestiques égarèrent son esprit : il s'abandonna à la boisson, et tomba dans une décrépitude anticipée. Cependant, quelques mois avant sa mort, il recouvra l'usage complet de ses facultés, et s'en servit pour mettre ordre à ses affaires et terminer plusieurs de ses œuvres. Ses dessins sont fort recherchés : pour ses tableaux, ils ne se rencontrent que dans les principales galeries européennes.

Jean Van Huysum eut deux frères, qui se distinguèrent aussi dans la peinture:

Juste, mort à vingt-deux ans, et qui peignait avec succès les batailles.

Jacques, mort à Londres : il copiait avec un talent supérieur les toiles de son frère Juste et celles des grands maîtres hollandais.

Pilkington, *Dictionary of Painters*.

HUZARD (*Jean-Baptiste*), célèbre agronome français, né à Paris, le 3 novembre 1755, d'une famille qui y exerçait la maréchalerie depuis plus d'un siècle, mort le 1er décembre 1838. Il fit la plus grande partie de ses études chez les augustins réformés, appelés Petits-Pères. Ce fut même d'après leurs conseils qu'en 1769, à l'âge de treize ans, il entra, au moment de sa création, à l'École vétérinaire d'Alfort, où il étudia sous les auspices de Bourgelat, et où, bien jeune encore, en 1772, il fut lui-même nommé professeur. Mais dès 1775 son père l'obligea de quitter l'enseignement vétérinaire et de se consacrer exclusivement à la pratique qui devait lui assurer une existence plus large. Malgré cela, il concourut en 1779 pour le prix de pratique fondée à Alfort par ordonnance royale, et il remporta, le premier, la médaille d'or qui devait être et qui fut une décoration permanente pour le lauréat, plus précieuse à ses yeux que les insignes qui lui furent conférés plus tard. Vers cette époque, il travailla, en collaboration avec Vicq-d'Azyr, à des rapports sur divers sujets d'économie rurale et de médecine vétérinaire,

adressés à la Société royale de Médecine dont il était devenu membre, et on lui confia le soin de rédiger tous les articles de médecine vétérinaire de l'*Encyclopédie méthodique*. En 1785, il fut chargé par le tribunal des *Juges et Marchands*, et ensuite par les divers tribunaux de Paris, des expertises relatives aux *vices rédhibitoires*. Il exerça cette fonction jusqu'en 1824, et dans cet intervalle de quarante années il réunit douze volumes in-fol. de rapports et de procès-verbaux qui contiennent d'utiles matériaux sur la jurisprudence vétérinaire, dont il a ainsi jeté ses fondements. En 1792 il devint membre du conseil vétérinaire et des remontes de l'administration de la guerre, et deux ans après, lorsque le gouvernement fut organisé en douze commissions exécutives ou départements ministériels, il entra à la commission d'agriculture et des arts, qui forma ensuite le ministère de l'intérieur, sous les titres successifs d'agent, de commissaire du gouvernement et enfin d'inspecteur général des écoles vétérinaires, fonctions qu'il exerçait encore dans sa quatre-vingt-unième année, avec toute la plénitude de ses facultés. Il eut avec Tessier, Gilbert et surtout Daubenton, beaucoup de part à l'introduction en France de la précieuse race des *mérinos* d'Espagne, en faisant insérer dans le traité de l'an III, conclu avec cette puissance, l'article secret par lequel le gouvernement espagnol permettait l'exportation de plus de cinq mille mérinos.

Vers la fin de l'empire, Huzard avait été chargé de créer deux nouvelles écoles vétérinaires, l'une à Aix-la-Chapelle, l'autre à Zutphen. La marche des événements ne lui permit pas de remplir toute sa mission; mais le roi des Pays-Bas utilisa les plans d'organisation pour Zutphen, et cet établissement existe encore. Plus heureux en 1829, Huzard mena à fin le travail de création de l'école de Toulouse, qu'il a officiellement ouverte à une nouvelle branche de l'enseignement, celle qui est toute spéciale à la connaissance des maladies du gros bétail. Membre du comité de la vaccine, il contribua beaucoup à la propagation de cette importante découverte.

Huzard a appartenu à un grand nombre de sociétés savantes, au développement ou à l'illustration desquelles il a concouru par des travaux qui portaient un cachet tout particulier; il a été l'un des fondateurs de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, et il était entré à l'Académie des Sciences lors de la formation de l'Institut, en 1795. Il était parvenu à créer une bibliothèque spéciale de plus de quarante mille volumes, dont il annota les plus rares. Il publia, en outre, les ouvrages suivants : *Almanach vétérinaire*, avec Chabert et Flandrin; 1782, in-12; — *Essai sur les maux aux jambes des chevaux*; 1784, in-8°; — *Instruction sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve et d'en prévenir les effets*; 1785, in-8°. Cet écrit eut quatre éditions; la dernière parut en 1797; — *Instruction sur les soins à donner aux chevaux pour les conserver en santé sur les routes et dans les camps*, imprimé par ordre du comité de salut public, an II (1794), in-8°; nouvelle édition, 1817 : ce petit ouvrage, qui eut un grand nombre d'éditions, fut tiré à plus de 60,000 exemplaires; — *Essai sur les Maladies qui affectent les Vaches laitières des faubourgs et environs de Paris*; 1794, in-8°; — *Instruction sur l'Épidémie des Vaches*, etc.; 1796, in-8°; — *Instruction et nouveau Rapport imprimés en France et en Allemagne et relatifs à la Maladie des Bêtes à cornes qui a régné dans le département des Forêts*; 1797, in-8°; — *Instruction sur les Maladies inflammatoires et épizootiques, et principalement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'est, d'une partie de l'Allemagne et des parcs d'approvisionnement des armées de Sambre et Meuse et de Rhin et Moselle*, publiée par le conseil d'agriculture; 1797, in-8°; — *Mémoire sur la Péripneumonie chronique, ou phthisie pulmonaire qui affecte les Vaches laitières de Paris et des environs, avec les Moyens curatifs et préservatifs de cette maladie, et des Observations sur l'usage du lait et de la viande des vaches malades*, an VIII (1800), in-8°; — *Comptes-rendus à la Classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut national de la vente des laines du troupeau de Rambouillet pendant les années IX-XI* (1801-1803) (avec Tessier), in-4°; — *Instruction sur l'Amélioration des Chevaux en France, destinée principalement aux cultivateurs*; an X (1802), in-8°; — *Compte-rendu à l'Institut national des améliorations qui se font dans l'établissement rural de Rambouillet, et principalement de celle des bêtes à laine, et de la vente qui a eu lieu le* 15 *prairial an XI* (1803); in-4°; — *Notice biographique des différentes éditions du* Théâtre d'Agriculture *d'Olivier de Serres*, lue à la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut de France, le 23 mai 1806; in-4°; — *Instructions et Observations sur les Maladies des Animaux domestiques, avec les moyens de les guérir, de les conserver en santé, de les multiplier, de les élever avec avantage*, etc., publiées avec Chabert et Flandrin, 1812, 6 vol. in-8°; les IVe, V^e et VIe volumes ont eu une 3e édit. de 1812 à 1824; — *Instruction sommaire sur la Maladie des Bêtes à Laine, appelée* Pourriture; avec Tessier, 1822, in-8°; — *Conjectures sur l'origine ou l'étymologie du nom de la Maladie connue dans les chevaux sous le nom de* Fourbure, auxquelles on a ajouté des notes bibliographiques sur quelques anciens ouvrages de vétérinaire; 1827, in-8°; — *Notes bibliographiques sur l'ouvrage d'Hortensio Lando, intitulé :* Sermoni funebri de' vari autori nella morte di di-

versi animali; 1835, in-8°; — *Notes bibliographiques concernant les ouvrages du duc de Nardo* (Bélisaire Aquaviva) *sur la Vénerie et la Fauconnerie;* 1835, in-8°. Indépendamment des ouvrages et opuscules mentionnés plus haut, Huzard est auteur d'un grand nombre de mémoires publiés dans divers recueils scientifiques, tels que *La Feuille du Cultivateur*, ceux *de la Société centrale et royale d'Agriculture*, les *Annales de l'Agriculture française*, etc., ainsi que de nombreux articles d'économie domestique et rurale et d'art vétérinaire, insérés dans le *Dictionnaire d'Agriculture* de la Section d'Économie rurale de l'Académie des Sciences, qui a eu deux éditions; dans le nouveau *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, édité par Deterville. On connaît encore de lui un *Mémoire* sur les causes qui s'opposent à la guérison des fractures dans les grands animaux, et sur quelques moyens simples propres à contribuer à cette guérison, inséré dans les *Mémoires de la Société Agraire de Turin*. Enfin, Huzard a été l'éditeur du *Traité des Haras et des Mulets*, de Hartmann, 1788, in-8°, et de plusieurs ouvrages de Bourgelat, qu'il a enrichis de notes importantes.

E. Gayot.

Éloges de Huzard, par Bonafous, Pariset et Rainard. — *Notices biographiques sur Huzard*, par le baron Sylvestre, Mérat et Renault.

HVITFELD *de Oddersberg* (*Arrild*), homme d'État et historien danois, naquit en 1549, à Bergen (Norvège), où son père était commandant, et mourut le 13 décembre 1609. Après avoir voyagé, il entra dans l'administration, fut nommé sénateur en 1586, et chancelier du royaume en 1595. Il se démit de ces fonctions quelque temps avant sa mort. Il avait rempli diverses missions diplomatiques en Angleterre (1597), en Hollande et à Brême (1602). On a de lui : *Danmarks Riges Krœnike, tilligemed Bispekrœnike* (Chronique du royaume de Danemark, avec la chronique épiscopale); Copenhague, 1596-1604, 10 vol. in-4°. L'édition de 1652, 2 vol. in-fol., est moins correcte que la première, mais elle contient en outre : *Erkebiskops Jens Grands Historie* (Histoire de l'archevêque Jens Grand), qui a été aussi publiée à part par Nœrmissom en 1636 et en 1650, in-8°. La chronique de Hvitfeld s'arrête en 1559. Le style en est assez pur, et les faits y sont exposés avec clarté et simplicité. L'auteur, flatte la noblesse et le clergé. Il a commis un assez grand nombre d'erreurs, quoique sa haute position le mît à même de recourir aux documents originaux et qu'il en ait inséré plusieurs dans son ouvrage. Il travailla à la *Chronique de Frédéric II* par Resen, et il édita : *Andreæ Sunonis Versio legum provincialium Scaniæ latina;* Copenhague, 1590, in-4°; — *Den Norske Hirdskraa* (Le Droit aulique norvégien), traduit de l'ancien norvégien en danois; Copenhague, 1594, in-4°; — *Jens Mortensens norske Krœnike* (Chronique norvégienne de Jens Mortensen); ibid.; — *Ælnothus, De Vita et passionibus sancti Canuti;* ibid., 1602, in-8°.

Un autre Hvitfeld (Claus) mit au pillage les biens ecclésiastiques de la Norvège, lors de l'introduction de la réforme dans ce pays en 1536.

E. Beauvois.

T. de Hofman, *Portr. histor. des Hommes illustres de Danemark*, part. I, p. 14-19. — P. T. Wandal, *De paa Jægerspriis ved Mindestene hædrede fortjente Mænds Levnetsbeskrivelser*. — Wolf, *Histor. Ordbog.*, VII, 229-31. — Nyerup, *Dansk-norsk. Litter.-Lex.* et *Litterat. i Middelalderen*, p. 155-195. — Baden, *Danmarks Riges Hist.* — *Berømte Nordmænd*, publié par Ch. Tœnsberg, liv. VI; Christiania, 1854, in-fol.

HWIID (*André-Christian*), orientaliste danois, né le 20 octobre 1749, à Copenhague, où son père était pasteur, mort le 3 mai 1788. Il voyagea aux frais de l'État, de 1777 à 1780, étudia à Gœttingue sous Michaelis et Heyne, et se rendit ensuite en Italie, où il fut protégé par plusieurs cardinaux, quoique luthérien. A son retour, il fut nommé aumônier et professeur au collége de la Régence. On a de lui : *Specimen ineditæ Versionis Arabico-Samaritanæ Pentateuchi;* Rome, 1780, in-4°. Hwiid ignorait que ce fragment eût déjà été publié et traduit par Durell, à Oxford, en 1763; — *Libellus criticus de indole codicis mss. N. T. bibliothecæ Cæsareo-Vindobonensis;* Copenhague, 1785; — *Udtog af en Dagbog holden i Aarene* 1777-1780 (Extrait d'un Journal de Voyage en Allemagne, en Italie, en France et en Hollande, tenu de 1777 à 1780); Copenhague, 1787, avec un appendice, 1788, in-8°; — des lettres dans *Briefwechsel* de Schlœzer, livr. 39; — des notices dans *Orientalische Bibliothek* de Michaelis, t. X, XVII, XXI, et dans *Minerva*, 1786-1788.

E. B.

Minerva, 1788, t. II, p. 261; t. IV, p. 7, 238. — Lalde, *Mindesmærker paa Assistentskirkegaarden ved Kjøbenhavn*, livr. II, avec port. — Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litteraturlex.*

HYBRÉAS (Ὑβρέας), de Mylasa, en Carie, orateur grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Son père lui laissa pour tout héritage une mule et un chariot. Il gagna quelque temps sa vie à voiturer du bois. Il alla ensuite suivre les leçons du rhéteur Diotréphès à Antioche, et fut nommé à son retour inspecteur des marchés (ἀγορανόμος) de sa ville natale. En remplissant ces fonctions, il acquit quelque fortune, s'appliqua aux affaires publiques, et devint le personnage le plus influent de Mylasa. Il était, suivant Strabon, le plus grand orateur de son temps. On cite de lui un mot à Euthydème, autre orateur, qui avait eu aussi une très-grande influence sur la ville de Mylasa, et qui en avait fait un usage tyrannique. « Euthydème, dit-il, tu es un mal nécessaire dans l'État, car nous ne pouvons ni vivre avec toi, ni sans toi. » Lorsque Antoine pillait l'Asie en 41, après la bataille de Philippes, Hybréas obtint que Mylasa ne payerait pas une double contribution comme l'exigeait le

triumvir : « Si tu veux, lui dit-il, que nous payions deux tributs dans un an, donne-nous deux étés et deux automnes dans la même année. » L'invasion de l'Asie Mineure par les Parthes, sous les ordres de Labienus et de Pacorus, ne rencontra de résistance sérieuse qu'à Laodicée et à Mylasa. Hybréas, qui dirigea la défense de cette dernière ville, se réfugia à Rhodes pour se soustraire à la colère de Labienus. Sa maison et ses biens furent mis au pillage. Il rentra à Mylasa après l'expulsion des Parthes. Tous ses ouvrages sont perdus, et on ne connaît de lui que deux ou trois passages cités par Sénèque. Y.

Plutarque, *Anton.*, 24. — Strabon, XIII, p. 630; XIV, p. 659, 660. — Westermann, *Gesch. d. Griech. Beredtsamkeit*, 88, n° 20.

HYBRIAS (Ὑβρίας), de Crète, poëte lyrique grec, d'une époque incertaine, mais probablement antérieure de plusieurs siècles à l'ère chrétienne. On a de lui une chanson ou *scolie* militaire qui nous a été conservée par Athénée (XV, p. 695-6), par Eustathe (*ad Odyss.*, p. 276, 47) et dans l'*Anthologie Grecque* (Brunck, *Analec.*, vol. I, p. 159); en voici la traduction : « J'ai pour richesse une grande lance, et une épée, et un bon bouclier de peau, défense du corps. Avec cela je laboure, je moissonne, je presse le doux vin de la vigne, je me fais appeler maître. Et ceux qui n'osent pas porter lance et bon bouclier de peau, tous ceux-là tombent à genoux devant moi, m'adorent comme leur seigneur et me traitent de grand roi. » Y.

Jacobs, *Anthol. Græca*, t. I, p. 92; t. VI, p. 307. — Ilgen, *Scholia seu Carmina Conviv. græca*, p. 102.

HYDE (*Anne*), première femme du duc d'York, frère de Charles II, roi d'Angleterre, dont il fut le successeur sous le nom de Jacques II. Elle naquit en 1637, et mourut en 1671. Anne était fille d'Édouard Hyde, comte de Clarendon, chancelier de l'échiquier sous Charles Ier, grand-chancelier sous Charles II, et de Françoise Ailesbury. Lord Hyde avait suivi Charles II sur le continent et partagé sa mauvaise fortune pendant le protectorat. En 1659, tandis que le parlement anglais agitait la question du rétablissement de la monarchie, la famille royale se trouvait à La Haye. Anne Hyde était alors fille d'honneur de la princesse d'Orange, sœur de Charles et de Jacques. Anne n'était pas jolie; dans plusieurs mémoires de son temps elle est même dépeinte comme *fort laide*; mais sa grande *courtoisie* faisait oublier qu'elle avait la bouche *extraordinairement fendue*, et les yeux *fort éraillés*. D'ailleurs elle avait une assez belle taille, beaucoup d'esprit et un grand air. Ces agréments-là séduisirent le prince Jacques. Anne eut l'habileté d'obtenir de lui une promesse de mariage qui tranquillisa sa conscience sur leur liaison secrète, dont les suites devinrent bientôt si apparentes que le jeune prince se détermina à épouser clandestinement sa maîtresse. Ce nouvel engagement eut lieu en Angleterre peu après la restauration des Stuarts sur le trône, en 1660. Mais la grande difficulté était de faire accepter l'union légitime des deux amants par la famille royale. Néanmoins, Charles II, bien qu'il apprît cette mésalliance avec beaucoup de déplaisir, ne résista pas longtemps aux instances de son frère pour lui faire reconnaître la validité de son mariage. Les princesses ne devaient pas se montrer aussi accommodantes. Prévoyant sans doute leur opposition, le père de l'épouse du duc d'York, feignant d'être indigné de la conduite de sa fille, conseille au roi de la faire enfermer à la Tour, et n'ayant pas réussi à attirer sur la tête d'Anne la colère d'un prince naturellement débonnaire, il séquestra la jeune femme dans son appartement, où, en apparence à son insu, Jacques trouva moyen d'avoir accès. Pour récompenser Hyde de cette petite comédie dont probablement il ne fut pas dupe, mais qui témoignait, à la vue du public, de son respect pour ses maîtres, Charles éleva ce courtisan bien appris aux honneurs de la pairie, et lui fit un présent de 20,000 livres sterling. Anne, cependant, avait encore bien des obstacles à vaincre pour parvenir à se faire accorder le rang et le titre de duchesse d'York. La princesse d'Orange, qui se trouvait alors à Londres, déclara qu'elle ne souffrirait jamais qu'une femme qui s'était tenue debout derrière son fauteuil, comme une *domestique*, eût sur elle le droit de préséance dont devait jouir à la cour l'épouse du frère du roi. La reine mère, Henriette de France, vint à son tour signifier son opposition à une alliance qu'elle regardait comme un déshonneur pour les deux maisons de Stuart et de Bourbon. Les ennemis politiques de Hyde agirent ensuite avec une audacieuse malice, qui faillit effectuer la rupture des engagements contractés par le duc d'York avec Anne. Sous leur pression, plusieurs seigneurs de la cour attestèrent son inconduite antérieurement à son mariage. Un d'entre eux, Charles Berkeley, affirma avec serment qu'elle avait été autrefois sa maîtresse, et il y eut des théologiens et des légistes qui soutinrent, en présence du duc, que le mariage d'un prince du sang n'était pas valide s'il n'avait pas préalablement reçu la sanction du souverain. Ces résistances et ces machinations finirent par ébranler la confiance qu'avait Jacques en son épouse. Il cessa d'aller la voir, et assura la famille royale qu'il ne considérait plus Anne comme sa femme légitime. Mais, peu de temps après, Anne ayant donné le jour à un fils, la tendresse du duc pour elle se réveilla; les protestations d'innocence de cette jeune mère, corroborées par la rétractation de ses accusateurs, chassèrent de l'esprit de Jacques les doutes qu'on y avait fait naître. La reine douairière consentit à appeler Anne sa fille; la princesse d'Orange, qu'on eût moins aisément décidée à la traiter de sœur, mourut; et la duchesse d'York, heureuse d'occuper enfin à la cour d'Angleterre et dans la famille

royale le haut rang qu'elle s'était vu si âprement disputer, eut la générosité de pardonner à ses calomniateurs. Depuis lors jusqu'à sa mort Anne jouit d'un très-grand ascendant sur son mari; elle lui fit partager sa prédilection pour la religion catholique romaine, dans le giron de laquelle elle entra environ un an avant sa mort. Son père, le comte de Clarendon, qui depuis trois ans vivait dans l'exil, s'était vainement efforcé, dans ses lettres, de la rattacher au culte anglican. La duchesse fut administrée, à son lit de mort, par un franciscain. L'évêque d'Oxford, son confesseur protestant, fut aussi admis en sa présence à ses derniers moments; mais le duc l'ayant informé du changement de religion de son épouse, il se borna à lui adresser quelques paroles de consolation. Les convictions religieuses d'Anne étaient sincères : elle eut raison de suivre l'impulsion qu'elle en recevait en ce qui la concernait personnellement; mais son zèle pieux ne s'arrêta pas là, et le prosélytisme qu'elle exerça avec succès sur l'esprit de son mari doit être regardé comme la cause première des dissensions qui troublèrent l'Angleterre sous le règne de Jacques II, et qui finirent par déposséder ce prince du trône dont il avait hérité de son frère. Anne avait eu huit enfants, dont deux seulement lui survécurent. Ce furent Marie, princesse d'Orange, et Anne, princesse de Danemark, qui succédèrent, l'une après l'autre, à leur père détrôné. Camille LEBRUN.

Kennet, *Register*. — Grammont, *Mémoires*. — Clarendon, *Papers*. — Menconea, *Journal*. — Lingard, *History of England*. — Hume, *History of England*.

HYDE (*Thomas*), célèbre orientaliste anglais, né à Billingsley (comté d'York), le 16 mai 1636, et mort à Oxford, le 18 février 1703. Après avoir reçu de son père, ministre à Billingsley, les premiers principes des langues orientales, il fut admis au collége du roi à Cambridge, en 1652. Wheelock, qui y enseignait l'arabe, lui inspira un goût particulier pour le persan, qu'il étudia avec autant d'ardeur que de succès. La connaissance qu'il acquit de cette langue le fit juger propre, malgré sa jeunesse, à prendre part à la publication de la *Bible polyglotte* de Londres. En 1653 il se rendit à Londres dans ce but. Il transcrivit en caractères persans la traduction en cette langue du *Pentateuque*, faite par Jacob ben Joseph de Tus (Corazan) et imprimée en 1546, à Constantinople, en caractères hébreux; il en fit la traduction latine qui accompagne le texte persan dans cette polyglotte, et il fut chargé en même temps du soin de surveiller l'impression des textes arabe, syriaque et persan. En 1658 il entra, comme agrégé, au collége de la reine à Oxford, et bientôt après il fut nommé professeur d'hébreu. Il succéda en 1691 à Pococke dans la chaire d'arabe. Nommé vers 1659 conservateur adjoint de la Bibliothèque Bodleyenne, en remplacement de Stubbé, il en devint plus tard conservateur en chef. Sous les règnes de Charles II, de Jacques II et de Guillaume III, il remplit les fonctions de secrétaire interprète, et eut à traduire une foule de pièces envoyées au gouvernement anglais par les divers États musulmans de l'Afrique et de l'Asie. Ses travaux furent récompensés, en 1660, par un canonicat de l'église de Salisbury, et en 1678 par l'archidiaconat de Glocester.

On a déjà vu qu'à la culture des langues sémitiques Hyde joignit celle du persan, encore peu étudié. Il profita de la présence en Angleterre d'un jeune Chinois amené en Europe par les jésuites, pour apprendre la langue chinoise. Les langues classiques lui étaient familières. Enfin, il possédait une érudition étendue et solide. Une aussi rare réunion de connaissances le mit en état d'étendre le cercle, jusqu'alors assez restreint, des travaux des orientalistes. Tandis qu'avant lui ils avaient concentré presque exclusivement leurs recherches sur les langues, les littératures et l'histoire des peuples sémitiques, Hyde leur ouvrit un champ plus vaste, celui de la religion et de l'histoire des grands empires qui avaient autrefois occupé le centre de l'Asie. Que l'essai qu'il fit lui-même sur ces matières n'ait pas été heureux, c'est ce qui ne doit pas étonner, puisque le premier il s'aventurait sur un terrain nouveau; mais il eut du moins le mérite d'appeler l'attention et les investigations des savants sur des sujets qui peut-être sans lui seraient restés longtemps négligés, et dont la connaissance est cependant d'une si grande nécessité pour l'histoire de l'antiquité.

On a de Hyde : *Tabulæ Longitudinum et Latitudinum Stellarum fixarum ex observatione principis Ulugh-Beighi; accesserunt Mohammed Tizini Tabulæ Declinationum et rectarum Ascensionum, arab. et lat., cum commentariis*; Oxford, 1665, in-4°. Le catalogue des étoiles fixes, dressé par Oulong-Bey, petit-fils de Tamerlan, avait déjà été publié; mais les notes de Hyde, surtout celles dans lesquelles il compare les divers noms des étoiles chez les Grecs, donnent un nouveau prix à l'ouvrage original; — *Catalogus impressorum Librorum Bibliothecæ Bodleyanæ*; Oxford, 1674, in-fol. Il rédigea le catalogue pendant qu'il était conservateur de cette célèbre bibliothèque; — *Quatuor Evangelia et Acta Apostolorum lingua malaica caracteribus europæis*; Oxford, 1677, in-4°; — *Epistola de Mensuris et Ponderibus Serum sive Sinensium*, à la suite du traité de Hyde Bernard : *De Mensuris et Ponderibus antiquis*; Oxford, 1688, in-4°; — *Abraham Peritsol Itinera Mundi, id est cosmographia, hæbr. et lat., cum commentariis; accesserunt annotationes in tractatum Alb. Bobovii De Turcarum Liturgia, peregrinatione necessaria, circumcisione, etc., necnon castigatio in Angelum a S.-Josepho*; Oxford, 1691, in-4°. Les notes du traducteur font le principal mérite de ce livre. La réponse au P. Ange de Saint-Joseph,

qui est à la fin de ce volume, est une réfutation de la critique que ce Père avait faite, dans la préface de sa *Pharmacopœa Persica* (Paris; 1681, in-8°), de la version persane des Évangiles dans la Polyglotte de Londres que Hyde avait revue et qu'il avait traduite en latin; — *De Ludis Orientalibus Libri II, quorum prior historiam shahiludii continet, cum prolegomenis; alter historiam cæterorum Orientis ludorum exhibet*; Oxford, 1694, 2 vol. in-8°, fig.; 2° édit., 1767, in-8°. Dans le premier livre, consacré au jeu des échecs, il recherche l'origine et les diverses modifications qu'il a subies en Orient et en Europe. A la suite de ces recherches, on trouve le texte hébreu et une traduction latine de deux petits poëmes sur ce jeu, l'un d'Abraham ibn-Ezra et l'autre de Bonsenior-ibn-Zachjia, rabbin dans le midi de la France. Le deuxième livre traite des autres jeux usités dans l'Orient. Hyde les compare avec des jeux analogues en usage parmi les Grecs, les Latins et même dans l'Europe moderne. Lacroze reproche à l'auteur de cet ouvrage d'avoir fait de trop nombreux emprunts à Sarrasin, sans même le nommer; — *Historia Religionis veterum Persarum, necnon eorum Magorum liber Sad-der, Zoroastris præcepta, seu religionis canones continens, e persico latine versus, cum appendice*; Oxford, 1700, in-4°, fig.; 2° édit. revue et augm., due à Hunt et à Costar, sous ce nouveau titre : *Veterum Persarum, Parthorum et Medorum Religionis Historia*; Londres, 1760, in-4°, planches. C'est l'ouvrage capital de Hyde. On ne peut dire qu'il n'ait su tirer parti de ce qu'on trouve sur la religion des Perses dans les anciens écrivains grecs et dans quelques auteurs persans postérieurs à l'hégire. Mais, privé des documents les plus essentiels, entre autres des livres sacrés des anciens Perses, que l'Europe ne possédait pas encore, il dut nécessairement se faire de cette religion des idées fort erronées. C'est ainsi qu'il assure que le monothéisme régna d'abord chez les Perses; qu'il s'altéra plus tard en se mêlant au sabéisme; qu'Abraham le ramena à sa pureté primitive, et qu'il s'altéra de nouveau par un second mélange avec le culte des astres. Au commencement du dix-huitième siècle on n'était pas encore en mesure de relever ces singulières erreurs. L'érudition de l'auteur fit illusion, et plein de confiance en un savant qui, au jugement de Herder (1), s'était pénétré profondément de l'esprit de l'Orient, on reçut son ouvrage avec faveur, et on crut qu'il présentait un tableau fidèle de l'ancienne religion des Perses. Cette opinion changea plus tard, d'abord devant les critiques de l'abbé Foucher, qui en 1759 commença de publier, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, une série d'articles sur cette religion, et ensuite devant celles d'Anquetil Duperron, qui avait apporté en France les livres sacrés des Perses, et qui avait sur ce sujet des notions beaucoup plus près de la vérité que celles de Hyde et de l'abbé Foucher. — Les divers ouvrages de Hyde, sauf son *Histoire de la religion des Perses*, ont été réunis et publiés avec quelques opuscules inédits qu'il avait laissés, sous ce titre : *Syntagma Dissertationum quas olim Th. Hyde separatim edidit*; Oxoniæ, 1767, 2 vol. in-4°. Cette publication est due à Gr. Sharp. Les opuscules inédits qu'elle contient sont : *Specimen Maimonidis more nevochim lingua et caracterib. arabicis cum interpretatione latina et notis*; — *Specimen Historiæ Timuri, arabice, persice et latine*; — *Specimen Cantici primi divini poetæ Hafiz*; — *Oratio de Linguæ Arabicæ Antiquitate, Præstantia et Utilitate*, discours prononcé par Hyde le 18 mai 1692 en commençant ses leçons d'arabe; — *Commercium Epistolicum*, recueil de trente lettres écrites et reçues par Hyde; — enfin un essai de Gr. Sharp sous ce titre : *Appendix de Lingua Sinensi aliisque linguis orientalibus*.

Michel NICOLAS.

(1) Herder, *Adrastea*, tom. VI, pag. 62 de l'édit. de Leipzig, 1804.

Biograph. Angl., tom. IX. — *Préface* de Walton à la *Bible polyglotte* de Londres. — *Discours sur les princip. éditions des Bibles polyglottes*; Paris, 1713, in-12. — Meyer, *Gesch. der Schrifterklær*.

HYDE DE NEUVILLE (*Jean-Guillaume*, baron), homme politique français, né à La Charité-sur-Loire, le 24 janvier 1776, mort à Paris, le 28 mai 1857. Son père, Anglais d'origine, propriétaire de la terre de Neuville, acheta en 1788 une belle manufacture; la révolution le ruina. Le jeune Hyde de Neuville, élève du collége du cardinal Lemoine, ne voulut pas y rester lorsque son professeur, qui avait refusé le serment à la constitution, fut remplacé par un prêtre assermenté. Il acheva ses études par les soins particuliers du professeur démissionnaire. A peine âgé de seize ans, il se mêla à la politique, et, lors du procès de Louis XVI, il servit d'escorte à Malesherbes, et c'est en s'appuyant sur son bras que le défenseur du monarque déchu quitta pour la dernière fois la barre de la Convention. On dit même qu'il avait écrit à un membre de la Convention pour s'offrir à défendre le roi; mais il n'avait pas dû tarder à comprendre que s'il pouvait y avoir quelque courage dans cette démarche, elle ne manquait pas non plus de présomption. Revenu auprès de sa mère, il se concilia l'estime des gens de bien dans la Nièvre, en plaidant pour un père de famille accusé d'avoir mal parlé de la république, et qu'il réussit à tirer de danger. Peu de temps après, il enleva de vive force quelques prisonniers qu'il sauva. Les princes proscrits entrèrent alors en relation avec ce jeune partisan de leur cause; mais Hyde fut enfin arrêté à Cosne. Mis en liberté provisoire, il vint à Paris, d'où, sous le faux nom de Paul Berry, il entretint une correspondance suivie avec le comte d'Artois. Il devint un des principaux agents de ce prince, fit plusieurs voyages en Angleterre, et

servit souvent d'intermédiaire entre la famille royale et le ministre Pitt. Il se mit en rapport avec les députés royalistes du club de Clichy, auquel appartenait son beau-frère Delarue; mais il fut assez habile pour ne pas être compris dans la liste des proscrits du 18 fructidor. Rentré dans la Nièvre après cette journée, et investi du titre de commissaire du roi, il ne tarda pas à être poursuivi pour avoir frappé un agent du gouvernement. Il se réfugia de nouveau à Paris, et échappa aux poursuites dirigées contre lui, grâce à la protection du ministre Lambrechts. Les menées royalistes continuaient dans l'ouest et à Paris avec vigueur. Le 18 brumaire vint les interrompre. Hyde de Neuville et le chevalier de Coigny, commissaire secret de Louis XVIII, gagnèrent à leur cause plusieurs écrivains de talent, et répandirent avec profusion des brochures dans lesquelles étaient expliqués les principes de la légitimité. Hyde de Neuville ne s'arrêta pas là. Il eut, sous le nom de Xavier, avec le général Bonaparte, une entrevue au palais du Luxembourg, dans laquelle il lui proposa de rétablir la maison de Bourbon sur le trône. Le premier consul refusa. Dès lors Hyde de Neuville dut être considéré comme un ennemi dangereux du nouvel ordre de choses. La police de Fouché signala le *royaliste de la Nièvre* dans tous ses rapports sur les complots contre le gouvernement, et notamment dans celui qu'il fit à l'occasion de l'explosion de la machine infernale, le 3 nivôse an IV. Un rapport de Fouché l'ayant désigné comme un des principaux auteurs de cette entreprise, Hyde de Neuville imprima un mémoire pour se disculper, et, tout en repoussant cette accusation, il ne craignit pas de faire profession publique de dévouement à la cause du roi. « Comme royaliste, disait-il dans cet écrit, je réclame le bénéfice de la dernière pacification des royalistes négociée par moi; comme accusé d'avoir pris part à l'attentat du 3 nivôse, je réclame des juges. » Le premier consul, à qui le général Duroc remit le mémoire de Hyde de Neuville, demanda au ministre de la police un second rapport, à la suite duquel son nom fut rayé de la liste des conjurés et de la procédure. Fouché a souvent déclaré depuis qu'une erreur de signalement lui avait fait porter le nom de Hyde de Neuville dans son premier rapport sur l'affaire du 3 nivôse. Après ces événements, Hyde de Neuville se retira à Lyon, et vécut quelques années caché dans une maison sur les bords de la Saône, où, sous le nom de docteur Rolland, il obtint une médaille pour la propagation de la vaccine. Mme Hyde de Neuville, à force de démarches, avait obtenu de Fouché la promesse que si son mari faisait acte de soumission au gouvernement impérial, il obtiendrait sa tranquillité et la levée du séquestre qui avait été mis sur ses biens; Napoléon se montra plus exigeant, et parla d'un acte de fidélité : Hyde de Neuville se refusa à signer cet acte, et pour se soustraire à toute poursuite, il se réfugia en Suisse. Napoléon promit enfin la levée du séquestre si le proscrit consentait à se rendre en Allemagne ou en Italie, afin de s'embarquer pour l'Amérique. Des passeports lui furent offerts en conséquence. Hyde de Neuville accepta; mais il tint à reparaître publiquement et à traverser ostensiblement la France, afin qu'il fût constaté que si le royaliste était exilé, le prétendu complice du 3 nivôse était justifié. En accordant cette permission, Napoléon répondit : « C'est bien; cela est loyal, c'est français! » Hyde de Neuville traversa donc la France, séjourna quelques jours à Lyon, rejoignit en Espagne un bâtiment qui le transporta en Amérique, où il acheta une habitation près de New-York, près de celle où résidait le général Moreau, qui la quitta comme on sait pour venir mourir en Europe. En apprenant cette fin malheureuse, Hyde de Neuville fit paraître un éloge du héros de Hohenlinden. Quelque temps après, il sut que le duc d'Angoulême s'était réuni à l'armée anglaise en Espagne; il fit aussitôt ses préparatifs pour venir se mettre à la disposition des Bourbons.

La restauration avait eu lieu lorsque Hyde de Neuville débarqua en France, où il fut parfaitement reçu à la cour. On lui confia diverses missions diplomatiques, et il fut envoyé en Angleterre chargé d'une intervention amicale pour amener la paix entre cette puissance et les États-Unis. Il réussit complétement. A son retour de Londres, il partit pour l'Italie, ayant mission sécrète d'y préparer les moyens de transport de Napoléon pour les États-Unis et de faire agréer au souverain de l'île d'Elbe ce nouveau changement de fortune. Hyde de Neuville eut de fréquentes entrevues avec un des membres de la famille impériale, et il espérait réussir lorsqu'il crut prudent de ne pas aller plus loin sans être muni de lettres patentes garantissant le résultat des négociations. Il vint donc à Paris demander au roi des pleins pouvoirs; mais le gouvernement laissa traîner les choses en longueur, et l'empereur, averti, débarqua tout à coup en France, et arriva aux Tuileries. Hyde de Neuville accompagna d'abord la famille royale à Gand, puis il revint à Paris porteur de lettres patentes de Louis XVIII pour la nomination d'un gouvernement provisoire. Ces brevets étaient, dit-on, en blanc. Hyde de Neuville se mit en rapport avec le maréchal Macdonald, chez lequel se réunissaient les sommités royalistes de l'armée, et, après la bataille de Waterloo, il n'eut pas de peine à en rallier plusieurs au roi. A sa rentrée, Louis XVIII nomma Hyde de Neuville officier de la Légion d'Honneur. D'un autre côté, les électeurs de la Nièvre le choisirent pour député à la chambre *introuvable*. Il y prit place, au côté droit, et sanctionna de sa parole et de son vote toutes les mesures réactionnaires. La majorité lui avait témoigné sa confiance en le nom-

ment secrétaire de la chambre. Il était plus modéré pourtant dans ses actions, et on prétend qu'il empêcha l'exil du maréchal Massena, en demandant le renvoi au ministre de la guerre de la proposition que plusieurs députés avaient faite pour l'exclure de la loi d'amnistie. En 1816 Hyde de Neuville fut nommé ambassadeur aux États-Unis, où il négocia un traité de commerce entre ce pays et la France. Les officiers que la loi avait proscrits n'eurent qu'à se louer de ses procédés. En arrivant aux États-Unis il avait trouvé à l'ambassade un magnifique portrait de Napoléon peint par Gérard ; il prit sur lui de l'envoyer à Joseph Bonaparte. On voulut incriminer cette conduite auprès du roi : « Cela est bien! dit Louis XVIII en retournant le mot de Napoléon, cela est chevalier, cela est français ! » Pendant que Hyde de Neuville était aux États-Unis, le roi le créa baron. Rappelé en 1821, et réélu dans la Nièvre, il refusa l'ambassade de Constantinople, pour remplir son mandat à la chambre, où il se fit remarquer par son zèle monarchique, notamment en demandant avec insistance l'expulsion de son collègue Manuel. Appelé à l'ambassade de Portugal, il se trouvait à Lisbonne lors de la révolte de palais qui faillit enlever la couronne au roi Jean VI au profit de la reine sa femme ou de dom Miguel. Hyde de Neuville vint courageusement à la tête du corps diplomatique apporter son secours au faible et malheureux monarque, qui le nomma comte de Bemposta. Élu de nouveau dans la Nièvre (1824), il sollicita et obtint un congé, qui lui permit de siéger à la chambre, où il blâma des actes relatifs à la guerre d'Espagne, défendit la Grèce et l'Irlande, et attaqua l'agiotage de la bourse et du syndicat. Dans la discussion relative à l'indemnité des émigrés, il demanda que les rentiers de l'État ruinés par la révolution fussent admis à l'indemnité. Son ambassade fut supprimée, et il se trouva mis en disponibilité. Il déplut encore au ministère par ses révélations sur les marchés Ouvrard et sur les énormes dépenses de l'expédition d'Espagne. On lui enleva son traitement. Il fut réélu en 1827 à la chambre, après avoir ainsi résumé son opinion : « Nous désirons que la France évite tous les excès, qu'elle ne soit ni révolutionnaire ni mystique, mais religieuse, mais monarchique, mais amie sincère de toutes les libertés. » A la chute du ministère Villèle, il reçut le portefeuille de la marine dans le ministère Martignac (mars 1828). Cependant, comme le dit Châteaubriand, ses opinions libérales étaient antipathiques à Charles X. Hyde de Neuville signala son administration de la marine par d'utiles améliorations dans le système colonial de la France ; il s'éleva avec force contre ce qu'il appelait l'infâme trafic de la chair humaine, et poursuivit avec vigueur l'accomplissement des mesures prises contre les négriers ; il prit aussi une part active à l'émancipation de la Grèce. Après l'avénement du ministère Polignac, il reprit à la chambre son rôle de défenseur de la charte, et soutint dans une brochure les droits de la reine dona Maria au trône de Portugal en attaquant la protection accordée à dom Miguel.

En 1830 Hyde de Neuville ne faillit point à la cause royale, et seul, entre tous les députés de la droite, il osa se rendre le vendredi 30 juillet à la chambre des députés pour y plaider la cause du duc de Bordeaux. Il n'y trouva pas d'écho; quoique plus d'un député de la gauche sympathisât secrètement avec lui. Jusqu'au 9 août, Hyde de Neuville crut devoir remplir son mandat et venir à toutes les séances protester à peu près tout seul contre le vide des bancs de l'extrême droite et prendre la parole dans les vérifications des pouvoirs en faveur des députés légitimistes dont l'élection était contestée. Pensant que ses pouvoirs étaient expirés le jour où un nouveau roi fut proclamé, il ne parut pas à la séance royale ; le 11 août il envoya sa démission et rentra dans la vie privée. En 1832 Hyde de Neuville fut compris dans les poursuites intentées par M. Persil contre Châteaubriand. En 1833 il adressa aux chambres une pétition pour demander l'abolition de la loi qui prescrivait le serment politique aux députés, rappelant qu'en 1816 il avait proclamé cette doctrine « qu'aucun pouvoir dans l'État n'avait le droit d'imposer un serment politique, et qu'un député pouvait se refuser à prêter un pareil serment sans rien perdre de son caractère. « Un serment politique, ajoutait-il, ne mène à rien qu'à blesser la morale, qu'à gêner les consciences, et qu'à faire tôt ou tard rougir plus d'un homme de bien. Quarante années d'expérience attestent assez cette affligeante vérité. » Cette pétition fut vivement repoussée. La discussion du traité avec l'Amérique lui fit encore prendre la plume, et il fit paraître un mémoire sur cette question. Retiré dans sa terre de L'Étang, près de Sancerre, où il se livrait tout entier à des travaux agricoles, il vit tomber, en février 1848, le gouvernement de Juillet. Il ne rentra pas dans l'arène politique; cependant en 1849 il fut porté comme candidat aux élections générales pour l'assemblée législative par le comité royaliste de la rue Duphot, mais il n'obtint qu'un nombre de voix insuffisant. Au mois d'octobre 1851, on le retrouva encore dans les rangs des défenseurs de l'ordre à Sancerre. On a de lui : *Réponse de J.-Guillaume Hyde de Neuville, habitant de Paris, à toutes les calomnies dirigées contre lui, à l'atroce et absurde accusation d'avoir pris part à l'attentat du 3 nivôse, avec l'exposé de sa conduite politique;* Paris, 1801, in-8° ; — *Éloge historique du général Moreau;* New-York, 1814, in-8°; — *Les Amis de la Liberté de la Presse : Des Inconséquences Ministérielles;* Paris, 1827, in-8° ; — *De la Question Portugaise;* Paris, 1830, in-8°; — *Lettre au* Journal des Débats, *en réponse à deux articles intitulés :* Le Pour et le Contre, ou la révolution et la contre-révolution ; dans *Le Moni-*

teur, 1830, p. 735; — *Pétition aux Chambres pour demander l'abolition du serment politique;* Paris, 1833, in-8°; — *Observations à joindre au Précis de M. Hérard contre M. le ministre des finances;* 1837, in-4°; — *Nouvel Exposé à joindre au Précis pour M. Hérard contre M. le ministre des finances et aux Observations de M. le baron Hyde de Neuville, ancien ministre de la marine;* 1837, in-4°; — *Pétition aux Chambres en faveur des indigents de la classe agricole;* 1845, in-8°. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 1re partie, p. 63. — H. de Vattimesnil, *Hyde de Neuville*, notice extraite du *Correspondant*, 1857, in-8°. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Ch. Nisard, dans le *Dict. de la Conversation*. — Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

HYDE. *Voy.* CLARENDON.

HYDER-NAÏK ou **HYDER-ALI-KHAN-BAHADOUR**, *daïva* (régent) du Mysore, *soubah* (vice-roi) de Sirra, *nabab* de Bangalore, Bellapour et Bassapatnam, *radjah* (roi) des Canarins et des Corgues, suzerain de la côte de Malabar et des îles Maldives, né en 1129 de l'hégire (1717 de J.-Ch.), à Dinavelli (Bangalore), mort à Tchitor, le 3 sefer 1198 (7 décembre 1782). Il se prétendait issu de la tribu de Coréisch, à laquelle appartenait Mahomet. Vers 1076 (1665), un de ses ancêtres quitta Baghdad pour aller s'établir dans le Pendjab. Son père, Feth-Mohammed-Nedim-Sahib, fut lieutenant général dans l'armée du soubah de Dekkan, Nitzam-al-Moulk, après la mort duquel il devint premier général du radjah de Mysore, et obtint le fief de Bangalore. Hyder vécut jusqu'à l'âge de trente-trois ans dans les domaines de sa famille, sans rien faire d'important. En 1750, chargé de conduire contre les Mahrattes, qui avaient envahi la côte de Coromandel, un corps de 250 hommes, il combattit de concert avec les Français, et visita Pondichéry, où il admira les produits de l'industrie européenne. De retour dans le Bangalore, il conseilla à son frère, Ismaïl-Sahib, qui avait succédé à leur père, de discipliner ses troupes et de faire venir de Bombay des canons, des mousquets et des baïonnettes. En 1752, ayant reçu ordre de mener 1,600 cavaliers au secours de Tchanda-Sahib, à qui Mohammed-Ali-Khan, fils de l'usurpateur Anwer ed-Din Khan, disputait le titre de nabab d'Arcot, il agit de concert avec Dupleix, gouverneur de Pondichéry, et se distingua à la bataille de Tritchinopoli (17 août 1754). En 1756 Hyder hérita des charges et des fiefs de son frère, qui était mort sans laisser d'enfants mâles. Quoiqu'il n'eût que 15,000 hommes de troupes, la popularité dont il jouissait porta ombrage au brahmine Kandih-Rao, qui avait usurpé sur Nand-Radjah, frère du roi, la dignité de daïva de Mysore. Attaqué par les Mahrattes, que son ennemi avait appelés, il ne put leur résister, et se replia sur Seringapatam, capitale du royaume. Au lieu de lui ouvrir la porte de la ville, le daïva fit tirer sur lui, et ordonna à l'armée de le mettre dans les fers. Hyder s'échappa à la faveur des ténèbres, et alla s'enfermer dans la forteresse de Bangalore, où il fut rejoint par une partie de ses troupes. Il fit avec succès la guerre aux Mahrattes, et put même envoyer un corps auxiliaire de 7,000 hommes à de Lally, qui était assiégé dans Pondichéry par les Anglais. Lors de la prise de cette ville (1761), 300 cavaliers français et d'habiles armuriers passèrent au service de Hyder. Ce renfort le mit en état de punir le daïva. Ayant fait une trêve avec les Mahrattes, il invita tous les chefs du Mysore à se joindre à lui pour déposer Kandih-Rao et restaurer Nand-Radjah. La plupart se rendirent à cet appel, et l'armée même qui lui était opposée vint se ranger sous ses étendards. Les habitants de la capitale forcèrent le radjah à destituer Kandih-Rao et à lui donner Hyder pour successeur (1762). Le daïva fut mis en jugement et condamné à mort par des juges de sa religion. Cette peine ayant été commuée en celle de la détention, le coupable fut enfermé dans une cage de fer, au milieu de la place de Bangalore, où il mourut, deux ans plus tard. Hyder accepta le titre que lui avait décerné le peuple de Seringapatam, et il indemnisa Nand-Radjah en lui donnant en fief la forteresse de Mysore. Nouveau maire du palais sous des rois fainéants, il mit l'ordre dans les finances, réduisit plusieurs petits chefs qui occupaient diverses places du Mysore, et reprit au roi de Canara et aux Mahrattes les provinces qu'ils avaient usurpées. Ces derniers l'ayant attaqué avec une grande armée, il faillit être tué dans une bataille où la victoire resta indécise (1763). Il conclut avec eux une trêve de trois ans et conserva Marksirra, Maggherri, Bassapatnam et le royaume de Bisnager, moyennant une indemnité pécuniaire qu'il paya aux Mahrattes. Les nababs afghans de Canour, de Carpa et de Sanour avaient refusé de restituer les villes qu'il avait réclamées d'eux : il leur déclara la guerre, et les vainquit tous à la fois près de Sanour. Ayant aidé Bazalet-Djeng, frère du soubah de Dekkan, à se rendre indépendant, il reçut de lui la ville de Sirra et son territoire, et fut institué soubah de ce pays par le grand-mogol de Dehli, à qui il avait envoyé de riches présents (1763). Vers la même époque, il prit sous sa protection le jeune radjah de Canara, qui, arrivé à sa majorité, revendiquait le trône paternel. La mère de ce prince ayant refusé de se dessaisir de la régence, Hyder envahit le Canara à la tête de 60,000 hommes. Le jeune radjah, rétabli dans ses droits, reconnut son protecteur pour suzerain, et lui céda le port de Mangalore et les pays qui séparaient cette place du Mysore (1763). Bientôt, poussé par sa mère, il forma le projet d'assassiner Hyder. La découverte de ce complot coûta la vie à la reine et la liberté au radjah, qui fut détenu à Maggherri.

Hyder réunit à ses possessions le royaume de Canara, qui renferme non-seulement des mines d'or, de diamants et de pierres précieuses, mais qui est en outre le grenier de l'Inde. Il changea le nom de Bidnor en celui de Hyder-Nagor, et en fit la capitale de tous ses États. Il attaqua les Portugais de Goa, pour leur reprendre certaines places qui avaient fait partie du Canara. Le pays de Carvar et la forteresse d'Opir étant tombés entre ses mains, il n'était plus séparé de Goa que par la forteresse de Rama. Comme les artilleurs français refusaient de faire le siége de cette place, il conclut la paix avec les Portugais et conserva ses conquêtes. La côte de Malabar, où il se trouvait alors, renferme un assez grand nombre de musulmans originaires du sud de l'Arabie, et connus sous le nom de *mapelets*. Cette population, active et intelligente, s'était enrichie par le commerce, et avait prêté des sommes considérables aux *naïres* ou princes indigènes, qui sont brahmanistes. Ne pouvant se faire rembourser, ils réclamèrent l'appui du prince qui avait, le premier, fondé une dynastie musulmane dans le sud de l'Inde. Hyder s'empressa de répondre à leur appel, et choisit pour amiral le mapelet Ali, qui était devenu, par mariage, radjah de Cananore. Il acheta ou fit construire des vaisseaux, et au commencement de la belle saison sa flotte fit la conquête des îles Maldives (1764). Ali fut destitué pour avoir fait crever les yeux au roi des Maldives, et remplacé par l'Anglais Stanet. Les naïres, importunés des demandes de leurs créanciers, tentèrent de les exterminer en masse, et réussirent à en faire massacrer 12,000. Ce crime ne resta pas impuni. Hyder envahit la côte de Malabar à la tête de 24,000 hommes. Quoique l'armée ennemie fût cinq fois plus nombreuse, il la mit en déroute, et s'empara de Calicut, dont le roi ou *zamorin* se brûla dans son propre palais. Il réunit cet État aux siens, et réduisit les autres naïres à la condition de princes tributaires (1765). Lorsque le retour des pluies annuelles l'eut forcé de quitter le pays, les vaincus se soulevèrent de nouveau, et pressèrent vigoureusement les garnisons étrangères. Hyder se remit aussitôt en campagne avec 13,000 hommes, qu'il fit dépouiller de tout vêtement : 300 Européens, qui refusèrent de se soumettre à cette prescription et qui étaient pourvus de parapluies, souffrirent beaucoup de la dyssenterie. Ils combattirent néanmoins avec tant de furie que l'armée ennemie dut abandonner son retranchement de Pounari. Les naïres restèrent alors à la merci du vainqueur : ils furent dépouillés de tous leurs priviléges et privés du droit de porter les armes. Leur caste, qui était la seconde, fut placée après celle des brahmes ; il n'y eut d'exception que pour ceux d'entre eux qui embrassèrent l'islamisme. Hyder se préparait à poursuivre, dans le royaume de Travancore, les débris de l'armée vaincue, lorsqu'il apprit que les Anglais formaient une coalition contre lui. Il se hâta de retourner à Seringapatam, où il entra en triomphateur, et découvrit bientôt que le nombre de ses ennemis était plus grand qu'il ne l'avait cru. Son propre cousin, Mirza-Ali-Khan, gouverneur de Sirra, craignant d'avoir à rendre compte des sommes qu'il avait follement dissipées, s'était jeté dans les bras des Mahrattes. A l'expiration de la trêve triennale de 1763, le *peischwah* (chef de la confédération mahratte), Madhou-Rao, envahit le Mysore pour lever le tribut que ses prédécesseurs s'étaient fait concéder par le grand-mogol Aurengzeb, et qui équivalait au septième des revenus de l'Inde méridionale. Il fut rejoint à Cenapatam par l'armée de Nitzam-Ali, soubab du Dekkan. Hyder, incapable de résister en pleine campagne à cette armée de 250,000 hommes, s'enferma dans Seringapatam, et fit ravager tout le pays à 120 kilomètres à la ronde. Les habitants de cette contrée se réfugièrent dans la capitale du Mysore, après avoir brûlé tout ce qu'ils ne pouvaient emporter. Grâce à ces mesures, les assiégés vécurent dans l'abondance, tandis que les assiégeants étaient en proie à la famine. Les Mahrattes furent obligés de conclure une nouvelle trêve de trois ans ; ils restituèrent la forteresse de Sirra, et gardèrent le pays qui en dépendait (1767). Nitzam-Ali, réduit à l'impuissance par la retraite de ses alliés, conclut également un traité, dont un tiers fit tous les frais. Il fut convenu que Mohammed-Ali-Khan, reconnu nabab d'Arcot par les Anglais, serait dépouillé de cette principauté, et que le prince légitime, Mahfouz-Khan, frère aîné de Mohammed, marierait sa fille au fils de Hyder, Tippo-Sahib, à qui il céderait tous ses droits. Nitzam-Ali s'engagea à fournir 50,000 hommes pour exécuter cette entreprise. Quoique l'armée de Hyder ne comprît pas moins de 200,000 hommes, il n'en put porter que le quart sur le théâtre de la guerre. Son adversaire avait pour allié les Anglais de Madras, qui pouvaient mettre en campagne 5,000 Européens et 25,000 indigènes. Le général anglais Smith qui avait le commandement de ces troupes, était plus habile tacticien que Hyder ; mais il manquait de cavalerie, et se voyait sans cesse dérangé dans ses plans par le conseil de Madras. Hyder conduisit cette guerre avec beaucoup d'habileté ; il était toujours exactement informé des mouvements de l'ennemi, à qui il savait dérober la connaissance des siens. Il s'empara de Caveripatam, remporta une victoire à Singueman, et mit son fils Tippo-Sahib à la tête d'un corps de cavalerie qui se présenta aux portes de Madras et faillit prendre le gouverneur de cette ville. Les Anglais ayant remporté un petit avantage à Trincomaley (Tirmale) en 1767, Nitzam-Ali, qui avait le plus souffert dans ce combat, retourna dans ses États, et signa avec les Anglais un traité par lequel il leur cédait une partie de son territoire et reconnaissait Mohammed-Ali pour nabab d'Arcot. Hyder n'en con-

tinua pas moins la guerre. Ayant appris que des troupes anglaises de Bombay s'étaient emparées de Mangalore, sur la côte de Malabar, il marcha sur cette ville, d'où son fils chassa les agresseurs. Il se hâta de retourner sur la côte de Coromandel, pour secourir la ville de Bangalore, que les généraux anglais avaient investie (1768). Les ayant repoussés jusqu'à Madras, il signa la paix aux portes de cette ville, le 15 avril 1769. Les parties contractantes échangèrent leurs prisonniers, et promirent de s'assister réciproquement contre leurs ennemis. Ce fut Mohammed-Ali-Khan qui paya les frais de la guerre. Par un traité signé le même jour, il céda à Hyder la ville d'Oscote, avec l'artillerie et les munitions qui s'y trouvaient; s'il conserva le reste de la principauté d'Arcot, il dut s'engager à payer un tribut annuel de six lacs de roupies.

A peine la trêve de 1767 était-elle expirée, que les Mahrattes vinrent de nouveau réclamer le tribut. Ne pouvant faire le siége de Seringapatam, où Hyder s'était enfermé, ils se dirigèrent sur Bangalore. L'armée du Mysore fut enveloppée et mise en déroute. Hyder n'obtint la paix qu'en faisant de grands sacrifices pécuniaires (juillet 1770). L'année suivante, à l'occasion des nouvelles incursions des Mahrattes, la compagnie des Indes fut mise en demeure de fournir les secours qu'elle avait promis par le traité de 1769. Mais elle se borna à offrir sa médiation. Hyder dut payer une grosse somme pour les contributions de guerre, et céda une partie de son territoire. Les dissensions des Mahrattes lui permirent bientôt de recouvrer ce qu'il avait perdu. Il reprit Sirra et battit, le 5 janvier 1778, un corps de 50,000 Mahrattes, qui avaient envahi Carnatic-Belaghat. La guerre recommença en cette année entre la France et l'Angleterre. Lorque les Anglais se disposèrent à assiéger Mahé, la dernière ville qui restât aux Français dans l'Inde, il leur fit des remontrances, et menaça d'envahir le Carnatic. Il ne put secourir Mahé, parce qu'il était engagé dans une guerre contre les radjahs de Gouti, de Carnaul et de Condapah. Mais sitôt qu'il eut fait les préparatifs nécessaires, il descendit sur la côte de Coromandel et marcha sur Madras (1780). Après avoir tout saccagé sur son passage, il s'empara de Tchitor, et alla assiéger Arcot, dont il s'empara au bout de six semaines. La victoire qu'il remporta à Condjeveram, le 10 septembre 1780, fut signalée par les cruautés des soldats indigènes, à qui les officiers français arrachèrent un assez grand nombre de victimes. Le 1er juin 1781, il fut battu à Cuddalore, par le général Eyre Coote. La guerre se prolongea, avec des succès divers, jusqu'à la fin de son règne, et occupa même les deux premières années du règne de son successeur, Tippo-Sahib. Hyder était de taille élevée; il avait les traits prononcés et le teint foncé. Quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, il était fort éclairé. Tous les Français qui se rendaient dans ses États étaient sûrs d'y trouver un bon accueil. Vers la fin de sa vie, il avait 20,000 hommes disciplinés à la prussienne, et commandées par des officiers européens, qui donnaient leurs ordres en français. Il était juste, affable, et ménageait la vie de ses sujets et de ses soldats. E. BEAUVOIS.

Mir-Hussein-Ali-Khan-Kirmani, *The Hist. of Hydur Naik*, trad. par le col. W. Miles; Londres, 1842, in-8°. — M. M. D. L. T. [Maître De La Tour] général de 10,000 h. de l'empire mogol, *Hist. d'Hayder-Ali Khan*; Paris, 1783, 2 vol. in-12. — Fr. Robson, *The Life of Hyder-Aly-Khan*; Londres, 1786, in-8°, trad. en français; Paris, 1787, in-12. — Ch. Stewart, *Not. sur Hyder-Ali*; dans *A descriptive Catalogue of the oriental Library of sultan Tippoo*; Cambridge, 1809, in-4°. — *Memoirs of the late War in Asia, from* 1780 *to* 1784, publié par Murray; Londres, 1788, in-8°. — Wilks, *Historical Sketches of the South of India*; Londres, 1817, 3 vol. in-4°. — Le P. Melch. Carpani, *Memorie sopra la Vita d'Hyder-Ali-Khan*; Bassano, 1784, in-8°. — J. Mill, *Hist. of British India*, 4e édit., par Wilson; Londres, 1840, t. III, IV. — Thornton, *Hist. of British India*; 1841-1845, t. I, II. — Grant Duff, *Hist. of the Mahrattas*, t. II.

HYDER-MIRZA-DOGHLAT, prince mongol de la race de Gengis-Khan, et historien persan, né dans le Khorassan, vers 906 de l'hégire (1500 de J.-C.), assassiné dans le Kaschmir, en 958 (1551). Fils de Mohammed-Hosséin-Mirza-Doghlat, qui, après une vie agitée, fut tué en 914 (1508), par ordre de Schéibani, khan des Ouzbeks, il fut conduit dans le Caboul, à la cour de son cousin Baber, qui le traita comme un fils. En 918 (1512), il s'attacha Saïd-Khan, sultan de Kaschgar, prit part à la guerre contre les Ouzbeks, et fit, en 935 (1533), une expédition dans le Kaschmir, pour protéger l'une des factions qui s'y disputaient le pouvoir. Il conquit ce pays, mais ne put s'y maintenir. Plus tard, Hyder entra au service de Kamram, fils de Baber, et souverain de Caboul et du Pendjab, qui lui confia le gouvernement de Lahore, durant son expédition de Candahar. Voyant que la conduite impolitique de ce prince mettait en danger les possessions mongoles de l'Inde, il l'abandonna pour se joindre à Houmayoun, qu'il accompagna dans sa fuite, en 947 (1540). Il conseilla à l'empereur fugitif de s'emparer du Kaschmir, afin d'en faire la base de ses futures opérations contre les Afghans. Appelé par une partie des Kaschmiriens, il réunit un corps de 4,000 hommes; il franchit des montagnes réputées inaccessibles, et se rendit maître de Srinager et de toute la vallée de Kaschmir. Ce fut vainement que la faction rivale essaya de l'expulser; il se maintint dix ans, et gouverna d'abord au nom de Nazouk-Schah, radjah indigène, ensuite comme lieutenant de Houmayoun. Il conquit Radjouri, Pakheli, le grand et le petit Thibet. Tous ces États prospérèrent sous son administration: il encourageait le commerce, l'agriculture, l'industrie, et appela des ouvriers étrangers, qui élevèrent un grand nombre d'édifices. Il protégeait et cultivait les lettres. On a de lui: *Tarikh i Haideri* ou *Tarikh i Raschidi*, excellente histoire, divisée en quatre livres, dont les deux premiers traitent

avec détails des khans du Moghulistan et des émirs de Kaschgar, à partir de 764 (1353). Les deux derniers renferment un récit pittoresque et animé des événements dont l'auteur fut témoin dans l'Indoustan ou en Kaschmir.

E. Beauvois.

W. Erskine, *A Hist. of India under Baber and Humayun*, t. I, 11. — Quatremère, dans *Not. et extr. des Mss.*, t. XIV, p. 486, 488, 489, 512. — Elliot, *Bibliographical Index tho the Historians of muhammedan India*, t. I, 7, 108, 117.

HYGIN (Saint), pape, mort le 8 janvier 142. Il succéda à saint Télesphore, le 6 janvier 138. On croit qu'il était Grec de nation, et l'on rapporte qu'il chercha à maintenir le bon ordre et qu'il établit la distinction des rangs dans le clergé de Rome. On cite son zèle et sa vigilance contre les hérésies de son temps; et cependant il usa d'indulgence envers Cerdon et Valentin. Il mourut après quatre ans et trois jours de pontificat. Saint Pie lui succéda. Les modernes lui donnent la qualité de martyr, quoique les anciens ne disent pas qu'il ait souffert pour la foi. Les deux épîtres décrétales qu'on attribue à saint Hygin sont supposées.

J. V.

Eusèbe, *Chron.* — Père Papebroch, *Acta Sanctorum*. — Père Pagi, *Crit.-histor. chron. in Ann. Eccles.* — Tillemont, *Mem. pour servir à l'Hist. ecclés. des six premiers siècles*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques des trois premiers siècles*. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*.

HYGINUS ou **HIGINUS** (*Caius-Julius*), grammairien latin, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il ne nous est connu que par une courte notice de Suétone. « C.-J. Hyginus, affranchi d'Auguste, était Espagnol, dit ce biographe, quoique certains auteurs le fassent naître à Alexandrie, d'où César l'avait, disent-ils, amené à Rome dans son enfance. Il suivit avec ardeur et imita Cornelius Alexandre, grammairien grec, que, pour sa profonde science de l'antiquité, beaucoup d'auteurs ont surnommé *Polyhistor*. Il administra la Bibliothèque du Palais, ce qui ne l'empêcha pas de donner des leçons à beaucoup d'élèves. Il fut intimement lié avec le poète Ovide et l'historien Caius Licinius, personnage consulaire. Il raconte que Hyginus mourut pauvre et n'avait vécu que de ses libéralités. » Pline, Aulu-Gelle, Servius, Macrobe et d'autres auteurs anciens citent sous le nom d'Hyginus et de Caius-Julius Higinus plusieurs ouvrages aujourd'hui perdus et dont voici les titres : *De Urbibus Italicis* ou *De Situ Urbium Italicarum*, en deux livres au moins; — *De Proprietatibus Deorum*; — *De Diis Penatibus*; — *De Virgilio* ou *Commentaria in Virgilium*, en cinq livres au moins; — *De Familiis Trojanis*; — *De Agricultura*, en deux livres au moins; — *Cinnæ Propempticon*; — *De Vita Rebusque Illustrium Virorum*, en six livres au moins; — *Exempla*; — *De Arte Militari*. Il ne reste de ces divers écrits que des fragments insignifiants; mais on a sous le nom d'Hyginus deux ouvrages à peu près entiers, savoir : *Fabularum Liber* : c'est une suite de deux cent soixante-dix-sept légendes mythologiques, avec une généalogie des dieux comme introduction. Bien que la plupart de ces histoires fabuleuses soient empruntées à des sources connues, l'auteur les présente quelquefois avec des circonstances nouvelles qui leur donnent un certain prix pour les mythographes; — *Poeticon Astronomicon Libri IV*, adressés à un certain M. Fabius. Le premier livre, intitulé *De Mundi ac Sphæræ ac utriusque partium Declaratione*, commence par une esquisse générale du plan de l'auteur et par une définition des termes techniques *Mundus*, *Sphæra*, *Centrum*, *Axis*, *Polus*, etc.; le second livre, *De Signorum Cœlestium Historiis*, comprend une exposition des légendes relatives à quarante et une des principales constellations, avec une notice des cinq planètes et de la voie lactée; le troisième livre, *De Descriptionibus Formarum Cœlestium*, contient le compte détaillé du nombre et des arrangements des étoiles dans les constellations; le quatrième livre, *De quinque Circulorum inter corpora cœlestia Notatione et Planetis*, traite des cercles de la sphère céleste, des cours du Soleil et de la Lune, et du mouvement des planètes. Ces deux ouvrages témoignent d'une telle ignorance et sont écrits d'un style si négligé et si barbare qu'on ne peut les regarder, dans leur forme actuelle, comme l'œuvre de l'époque la plus florissante de la littérature romaine. On a tour à tour placé l'auteur sous Domitien, sous les Antonins, dans les derniers jours de l'empire. D'après la conjecture la plus vraisemblable, ces deux productions sont des extraits de deux ouvrages plus anciens aujourd'hui perdus. Ces deux extraits sont du quatrième ou du cinquième siècle. Les *Astronomica* parurent d'abord à Venise, 1475, in-4°, et furent réimprimées quatre fois à Venise avant la fin du quinzième siècle. L'édition princeps des *Fabulæ* est de Bâle, 1535, in-fol., dans un volume qui contenait aussi les *Astronomica*, Palæphatus Phornutus, Fulgentius, etc. Les deux ouvrages ont été réimprimés dans les *Mythographi latini* de Muncker, Amsterdam, 1681, in-8°, et dans les *Mythographi latini* de van Staveren; Leyde et Amsterdam, 1742, in-4°. La meilleure édition séparée des *Fabulæ* est celle de Schefer, Hambourg, 1674, in-8°.

Il existe sous le nom d'Hyginus ou Hygenus divers fragments relatifs à la *Gromatique*, ou arpentage, dans les recueils des *Agrimensores* de Turnèbe, de Rigault, de Goesius, et dans les *Gromatici veteres* de F. Blume (*voy.* pour plus de détails sur les *Agrimensores* l'article Frontin). On a encore d'Hyginus un traité *De Castrametatione*, publié avec d'autres ouvrages sur l'art militaire par Scriverius; Anvers, 1607, 1621, in-4°. R. H. Scheel en donna une seconde édition sous ce titre : *Hygini Gromatici et Polybii Megalopolitani de Castris romanis quæ exstant, cum notis et animadversionibus*, qui-

bus accedunt dissertationes aliquot de re eadem militari; Amsterdam, 1660, in-4°. On trouve ce traité dans le *Thesaurus Ant. Rom.* de Grævius, vol. X, p. 599. Il n'est pas probable que l'auteur des traités gromatiques et de la *Castramétation* soit le même que le mythographe, et on ne saurait les identifier ni l'un ni l'autre avec l'affranchi d'Auguste. Y.

Suétone, *De Illust. Gramm.*, 20. — Honoré d'Autun, *De Phil. Mundi.* — Raphael de Volterra, *Comment.*, XVI. — Scaliger, *Ad Manil.*, I, p. 24; *ad Euseb. Chron.*, 20. — Saumaise, *De Annis climac.*, p. 594. — Blume, dans le *Rheinisches Museum für Jurisprudenz*, vol. VII, p. 187. — Zeiss, dans le *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, pour 1840. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.* — Bunte. *Dissert. de Caes. J. Hygini, Augusti liberti, Vita et Scriptis*; Marbourg, 1846, in-8°.

HYLANDER (*André*), orientaliste suédois, né le 23 février 1750, à Tunhem (diocèse de Skara), où son père était pasteur, mort le 1er juillet 1830. Il fut nommé en 1776 *docens* de langues orientales et de grec, et, en 1798, professeur de théologie à l'université de Lund. Parmi ses ouvrages il suffit de citer : *Specimen operis cosmographici Ibn el Vardi;* Lund, 1784-1812; 32 parties in-4°, réunies par le fils de l'auteur, ibid., 1823, contenant le texte arabe et une traduction latine de l'introduction et des cinq premiers chapitres du *Kharidet-al-Adjaïb;* — *Samling af Tal och Predikningar hallne vid olika tillfællen* (Recueils de Discours et de Sermons prononcés en diverses occasions); ibid., 1791-1804, 3 part.

Son fils unique, *Sven* HYLANDER, né le 5 décembre 1797, mort le 19 avril 1825, devint en 1818 *docens* d'histoire littéraire à l'université de Lund, et fit plusieurs excursions scientifiques en Suède, en Danemark, en Normandie. On a de lui : *De literarum in Suecia Studiis sæculo V*, part. I; Lund, 1818; — *Catalogus reliquiarum sanctorum in ecclesia Lundensi;* ib., 1820; — *Acta, Literæ et Observationes ad Historiam Scandinavicam medii ævi et recentioris ævi;* ib., 1821. BEAUVOIS.

W. Faxe, *Tal vid A. Hylanders jordfæstning*, avec une not. biograph. par H. Reuterdahl.; Lund, 1831. — A. Lidbek et H. Reuterdahl, *Minne af Sv. Hylander;* Lund, 1826.

HYLARET (*Maurice*), théologien et prédicateur français, né à Angoulême le 5 septembre 1539, mort à Orléans à la fin de décembre 1591. Fils d'un marchand de sa ville natale, il entra en 1551 dans l'ordre des Cordeliers, et fit profession l'année suivante. Peu après il vint à Paris, où il acheva ses études. En 1557 il retourna à Angoulême, où il fut ordonné prêtre. De retour à Paris, il suivit un cours de théologie; en 1562 il professa la philosophie et ensuite la théologie, qu'il enseigna jusqu'en 1571. En 1566, se trouvant au chapitre provincial de son ordre qui se tenait à Châteaudun, il disputa publiquement avec le ministre calviniste Godet. En 1568, il vint s'asseoir sur les bancs de la Sorbonne, et fut reçu docteur deux ans après. Il s'appliqua dès lors plus spécialement à la prédication. La réputation qu'il acquit dans ce ministère le fit appeler en 1572 à Orléans, où il se fixa. Lui-même nous apprend qu'il prêcha dans cette ville onze carêmes, ce qui ne l'empêcha pas de prêcher dans plusieurs autres cathédrales du royaume. « Pendant les troubles qui agitèrent le royaume de son temps, il se laissa entraîner, dit Nicéron, à l'esprit de faction qui animait alors la plupart des moines et des prédicateurs. Il fut même un des plus ardents promoteurs de la Ligue par ses sermons séditieux et par les confréries du *Nom de Jésus* et du *Cordon de saint François*, instituées pour attacher davantage le peuple à ses intérêts, dans lesquels il fit entrer les personnes les plus considérables de la ville d'Orléans. » L'Étoile, en annonçant la mort d'Hylaret, dit : « En ce temps mourut Hylaret, cordelier à Orléans, lequel séduisait le peuple par ses séditieuses prédications contre le roi, à cause de quoi les Ligueurs et principalement ceux du *petit Cordon* en faisoient un saint et compagnon de saint Paul en paradis, et vinrent à telle impudence que de dire que ce beau Père faisoit dans le ciel la Trinité seconde avec les Guises. » Ses ouvrages sont : *Sacræ Decades quinque partitæ, conciones quadragesimales atque Paschales, numero quinquaginta, varia et rara rerum ac verborum suppellectile apparatas instructasque complectentes;* Lyon, 1591, 2 vol. in-8°. « Ces sermons, dit Moréri, sont un précis de ceux qu'Hylaret avoit prêchés pendant vingt-cinq ans. Ils sont en forme d'homélies, et donnent une fort mauvaise idée du goût, du jugement et des lumières de l'auteur. On y trouve beaucoup d'histoires apocryphes et ridicules et des traits d'indécence. On en a une traduction sous ce titre : *Sermons catholiques pour tous les jours du Carême et fêtes de Pâques, composés en latin par frère Maurice Hylaret; nouvellement mis en françois par Jean Meynet, avocat au siége présidial d'Orléans;* Paris, 1589, 2 vol. in-8°; — *Concionum per adventum Enneades sacræ quatuor, homilias triginta sex complectentes, e quibus viginti septem priores Joelem prophetam explicant, novem vero posteriores Evangelia adventus et festorum per id tempus occurentium explicant;* Paris, 1591, in-8°; — *Homiliæ in Evangelia dominicalia per totum annum;* Paris, 1604, 2 vol. in-8°. Du Pin donne à Hylaret les deux traités suivants : *De non conveniendo cum hæreticis* et *De non ineundo cum hæreticis a viro catholico conjugio;* Orléans, 1587. « Nous ignorons si ces deux traités ont été composés en latin, dit Moréri; ils ne sont cités qu'en françois dans le catalogue de la bibliothèque de Conet, chanoine de l'église de Paris, sous ce titre : *Opuscules où il est montré que la fréquentation avec les hérétiques et le mariage avec une huguenote est interdit aux catholiques; par frère M. Hylaret;* Orléans, 1587, in-8°. J. V.

Jean du Douet, *Vie de Hylaret*, en tête des *Sacræ Decades*. — Nicéron, *Mém. pour servir à l'hist. des Hommes Ill. dans la républ. des lettres*, tome XVIII, p. 268. — Du Pin, *Table des Auteurs ecclésiastiques*. — Moréri, *Grand Dict. Histor*. — Ch. Saussey, *Annales Ecclesiæ Aurelianensis*. — H. Willot, *Athenæ Sodalitii Franciscani*. — Luc Wadding, *Scriptores Ordinis S. Francisci*. — L. Ball, *Sapientia foris prædicans*.

HYPATIE (Ὑπατία), célèbre femme philosophe, née à Alexandrie, sous le règne de Valens, entre les années 370 et 380 de l'ère chrétienne, et morte au mois de mars 415. Fille de Théon, mathématicien distingué, commentateur d'Euclide et de Ptolémée, Hypatie reçut ses premières leçons de son père, qui cultiva de bonne heure ses heureuses dispositions et lui apprit les mathématiques et l'astronomie. Elle s'appliqua surtout à la géométrie. Damascius se sert pour la caractériser du terme γεωμετρική. On sait le mot de Platon sur son école : « Nul n'entre ici qui n'est géomètre. » Ce mot resta vrai pour ses successeurs immédiats, et aussi pour les néoplatoniciens. La géométrie fut pour Hypatie l'initiation naturelle à la philosophie.

Depuis la mort de Julien (en 363) et la réaction contre l'entreprise de l'empereur philosophe, l'école d'Alexandrie, qui s'était compromise en associant sa destinée à celle du polythéisme, était, de la part d'une population naturellement séditieuse et fanatique, l'objet de défiances et de haines qu'on ne prenait plus la peine de dissimuler. Entraînée par la force des choses, plus encore peut-être que par la politique, hors de son sanctuaire, et mise au service d'une cause perdue d'avance, cette école semblait avoir épuisé dans cette courte lutte toute sa vitalité; quand elle voulut rentrer sur le terrain de la spéculation pure, et continuer les traditions pacifiques de ses premiers fondateurs, elle avait perdu sa foi en elle-même et son inspiration. Le mouvement philosophique commençait dès lors à se déplacer. C'est à Athènes, à la fin du quatrième siècle, que le néoplatonisme va chercher un asile suprême et essayer de se retremper aux sources antiques.

Hypatie entendit peut-être le sophiste Prohérésius à Alexandrie; puis elle se rendit à Athènes et y séjourna quelque temps. Plutarque le jeune y enseignait alors, commentant pour la foule Aristote et Platon, et expliquant à un petit cercle de disciples choisis les *Oracles chaldéens* et les secrets de la théurgie. Hypatie partagea-t-elle avec Syrianus le privilége de cet enseignement *ésotérique*? Plutarque la reçut-il dans cette société d'initiés où régnait sa fille Asclépigénie? On ne saurait le dire avec certitude; mais peut-être est-il permis de le conjecturer d'un passage d'une lettre de Synésius, où, parlant d'Hypatie, il se loue d'avoir été, avec son ami Herculéius, spectateur et auditeur de la véritable initiatrice des mystères de la philosophie (1).

Quoi qu'il en soit, Hypatie acquit à Athènes une certaine célébrité. De retour à Alexandrie, elle ne tarda pas à s'y faire connaître. Son éloquence, la pénétration de son esprit, ses mâles talents, joints aux grâces et aux vertus de son sexe, attirèrent de toutes parts les yeux sur elle. On nous la représente allant couverte du manteau de philosophe, insouciante de sa beauté, se mêlant familièrement aux hommes les plus distingués, et s'entretenant avec eux, sans que le moindre soupçon l'effleurât, tant elle portait de dignité dans sa conduite et de gravité dans ses discours! Une phrase mal entendue de Damascius a fait croire à quelques critiques qu'elle avait épousé le philosophe Isidore. Damascius ne dit rien de semblable; bien plus, il cite une certaine Domna comme la femme d'Isidore. Synésius, qui lui écrit familièrement et la prie de saluer leurs amis communs, ne fait nulle mention de son mari. Il est donc permis de croire qu'Hypatie se souvint que les Muses étaient vierges. Sa naissance et les traditions de ses maîtres l'attachaient au paganisme : elle y demeura fidèle, moins peut-être par conviction que parce qu'elle pensait avec Thémistius et les païens éclairés de cette époque « que les cultes, n'étant que des formes extérieures et des expressions particulières du sentiment de la divinité, sont indifférents par eux-mêmes; qu'il y a plusieurs voies qui mènent l'âme à Dieu, et que chacun est libre de choisir celle qui lui plaît (1) ». De plus, au moment où l'empereur Arcadius renouvelait les sévères ordonnances de son père contre les adorateurs de Jupiter et de Sérapis, au moment où ces derniers étaient pourchassés jusqu'au fond des campagnes, il n'était pas prudent d'élever autel contre autel. Au reste, le seul fait de lui avoir attribué la pensée de se faire chrétienne prouve qu'elle appartenait à ce paganisme épuré où la religion nouvelle avait recruté plus d'un de ses docteurs, et qui pouvait assez aisément s'accommoder avec les croyances chrétiennes (2).

L'enseignement philosophique languissait à Alexandrie : la chaîne sacrée des maîtres semblait rompue; Hypatie la renoua, et, soit par la curiosité, soit par l'éclat de sa parole, ramena autour d'elle les auditeurs dispersés. Il n'est resté aucune trace dans les auteurs anciens de sa méthode ni de sa doctrine. Nous savons seulement qu'elle était écoutée avec une vive admiration. Suidas raconte qu'un de ses auditeurs s'éprit pour elle d'une violente passion. Le moyen un peu brutal dont elle se servit pour la guérir, s'il

(1) Αὐτόπται γάρ τοι καὶ αὐτήκοοι γεγόναμεν τῆς γνησίας καθηγεμόνος τῶν φιλοσοφίας ὀργίων. (Synesius, éd. Pétau, *Lettre* 136, p. 272.)

(1) Themistius, *Orat. consul. ad Jovian. Orat. ad Valentem*.

(2) C'est sur une prétendue lettre d'Hypatie à saint Cyrille qu'on s'est appuyé pour prêter à Hypatie l'idée d'embrasser le christianisme. Cette lettre, qu'on lit sous son nom, dans la *Nouvelle Collection des Conciles d'Étienne de Baluze*, tom. I, p. 926, et où perce effectivement un esprit de bienveillance à l'endroit de la religion chrétienne, est évidemment apocryphe. Il y est question de la condamnation de Nestorius qui eut lieu seize ans après la mort d'Hypatie.

faut en croire l'anecdote, témoigne qu'elle faisait assez bon marché des délicatesses de la pudeur (1).

Synésius de Cyrène fut élève d'Hypatie, et garda toute sa vie pour elle les sentiments d'une tendre reconnaissance. L'évêque de Ptolémaïs se consolait des malheurs de sa patrie en correspondant avec elle, et en épanchant dans son sein ses tristesses intimes. « Si je recevais de tes nouvelles, lui écrit-il, si j'apprenais que tu es, comme je l'espère, plus heureuse que moi, je ne serais malheureux qu'à demi (2) »... « Mes enfants, mes amis manquent à mon cœur, et surtout ton âme divine, qui pourrait mieux que tout le reste adoucir pour moi les rigueurs de la fortune (3). » — « O ma mère, ma sœur, ma maîtresse, ma bienfaitrice, mon âme est accablée d'affliction : le souvenir de mes enfants, que j'ai perdus, me tue (4). » Et ailleurs : « A toi seule, lui dit-il, je sacrifierais ma patrie; pour toi je quitterais ces lieux, si j'en avais le loisir (5). » Dans une autre lettre, il lui parle des critiques dont il est l'objet de la part de ceux qui l'accusent d'aimer et de rechercher à l'excès les grâces du langage : il lui envoie avec son *Dion*, et son livre sur l'*Astrolabe*, un *Traité des Songes* qu'il a composé en une nuit, et en appelle à son goût. « Si tu penses qu'il mérite de voir le jour, je le proposerai en même temps aux orateurs et aux philosophes; s'il te paraît indigne des oreilles grecques, et qu'avec Aristote tu places la vérité au-dessus de l'amitié, il restera enseveli dans l'obscurité. Tu me liras la première, car ces pages n'ont pas encore vu le jour (6). » De la correspondance d'Hypatie et de Synésius il ne nous reste que sept lettres de ce dernier, et qui malheureusement n'ont pas grand intérêt (7). Les réponses d'Hypatie ne sont pas venues jusqu'à nous. Ces sept lettres attestent le respect, la haute estime que l'évêque de Ptolémaïs professait pour *la philosophe*, comme il l'appelle, et peuvent nous donner une idée de la considération dont elle jouissait parmi les païens. On pourrait s'étonner de ne pas rencontrer dans ces lettres de Synésius à Hypatie, un seul mot touchant le christianisme, si l'on ignorait que Synésius est encore plus philosophe peut-être que chrétien, et que Plotin n'eût pas désavoué la théologie qui remplit ses hymnes.

(1) « Cum de auditoribus quidam eam deperiret, pannos mensibus fœdatos illi ostendisse dicitur, et dixisse : « Hoc quidem adamas, o adolescens »; et sic animum ejus sanasse. » Suidas, *Lexic.*

(2) Synésius, *Lettre* 10, p. 170.

(3) Ibid.

(4) Synés., *Lettre* 16, p. 173.

(5) Id., *Lettre* 124, p. 260.

(6) Id., *Lettre* 153, p. 290.

(7) Dans une de ces lettres, Synésius demande à Hypatie un instrument dont il lui décrit avec exactitude la forme et l'usage. Cet instrument n'est autre chose, à ce qu'il semble, que notre aéromètre ou hydroscope. Il est probable qu'il y avait peu de temps qu'on l'avait inventé, car il n'en est fait mention nulle part avant cette époque. Mais il semble difficile d'en attribuer l'invention à Hypatie. Synésius en effet en parle comme d'un objet nouveau et peu connu de celle à laquelle il s'adresse. Ce point curieux d'histoire scientifique avait déjà fixé l'attention de Fermat. (Voir l'art. FERMAT.)

Hypatie eut le sort commun des grandes intelligences; elle excita l'envie. Saint Cyrille, archevêque d'Alexandrie, ne put, dit-on, se défendre d'un mouvement de jalousie, en passant un jour devant sa maison, et en voyant la foule empressée qui assiégeait sa porte (1). On la savait en commerce intime avec les personnages les plus considérables de la ville, consultée des magistrats, liée d'amitié avec le préfet d'Alexandrie Oreste. Ce dernier s'entendait mal avec l'archevêque : tous deux s'accusaient à l'envi d'empiéter sur leur juridiction. La ville était divisée et en proie à la violence des partis. En 414 les juifs, vexés par les chrétiens, exercèrent contre eux de sanglantes représailles : saint Cyrille les châtia en les chassant d'Alexandrie, après avoir pris de vive force et pillé leurs synagogues. Oreste écrivit à l'empereur pour se plaindre de cet abus d'autorité, et saint Cyrille écrivit de son côté pour se justifier. Dans une autre circonstance, Oreste avait fait arrêter au théâtre un certain maître d'école du nom d'Hiérax, fougueux partisan de l'archevêque, qu'on accusait de semer des haines et de pousser aux dernières violences, et l'avait fait battre de verges, au mépris des protestations de l'archevêque. Les esprits étaient montés au plus haut point. Des moines fanatiques, descendus des montagnes voisines et accourus en armes à la défense du chef de l'Église d'Alexandrie, insultent le préfet, lui lancent des pierres et le blessent. Un conflit a lieu : force reste à la loi; un moine est saisi et appliqué à la torture. Saint Cyrille ne craint pas d'en faire l'apologie dans un discours public. De nouvelles lettres vont porter à l'empereur les griefs du préfet et de l'archevêque et dénoncer les empiétements et les outrages dont ils s'accusent l'un l'autre. Les embarras d'une minorité empêchant l'autorité centrale d'intervenir, saint Cyrille essaye de se rapprocher d'Oreste, et vient même un jour avec les saints Évangiles pour jurer la réconciliation. Cette tentative d'accommodement échoue. Hypatie, l'amie et la conseillère d'Oreste, était, disait-on, le seul obstacle à la paix entre les deux adversaires. L'exaspération contre le parti païen se réveilla à cette occasion. Les plus furieux d'entre les chrétiens, conduits par un lecteur nommé Pierre, se mirent en embuscade, arrachèrent Hypatie de sa voiture au moment où elle sortait de chez elle, la traînèrent à l'église *Césarienne*, la dépouillèrent de ses vêtements et la lapidèrent. Son corps fut mis en pièces et ses membres palpitants indignement traînés par les rues de la ville, puis ramassés et brûlés en un lieu appelé *Cinaron*. Il est difficile de croire que saint Cyrille ne trempa pas les mains dans cette

(1) Damascius, cité par Suidas, *Lexic.*

sanglante tragédie. L'historien Socrate, qui nous en raconte les détails, ajoute « que cette action couvrit d'infamie non-seulement Cyrille, mais toute l'Église d'Alexandrie ». La dissertation de l'abbé Goujet, qui a essayé de le disculper (*dans la Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire* du P. Desmolets, tom. V, première partie) ne nous paraît pas très-concluante. D'autre part, c'est raisonner d'une étrange manière que de prétendre avec Cave (*Hist. Littér.*, p. 251) que Damascius, qui le premier a chargé saint Cyrille de cette accusation, ne mérite point d'être cru, étant un ennemi de la religion chrétienne, et que le caractère bien connu de saint Cyrille suffit à le laver d'une pareille tache.

Hypatie est sans contredit la plus illustre de cette pléiade de femmes qui, comme Asclépigénie, Édésie, Sosipatra, honorèrent la philosophie grecque au cinquième siècle, par leurs talents et leur vertu. Paul Florus, surnommé *le Silentiaire*, a composé en l'honneur d'Hypathie une épigramme qu'on trouve dans l'*Anthologie*. Grotius l'a traduite en latin.

Il ne nous reste aucun ouvrage d'Hypatie, si ce n'est peut-être un *Canon* ou *Table astronomique*, insérée dans les *Tables manuelles* attribuées à Théon. Suidas cite d'elle deux autres traités de mathématiques qui sont perdus : un *Commentaire sur Diophante* et un *Commentaire sur les Coniques d'Apollonius de Perga*.

B. AUBÉ.

Synésius, édit. de Petau; Paris, 1633, *Lettres à Hypatie*, pages 170, 173, 173, 175, 220, 260, 290. — Socrate, *Hist. Eccles.*, VII, ch. 14, 15. — Photius, fragm. — Damascius, Suidas, Hésychius, art. *Hypatie*. — Niceph., *Eccles. Hist.*, XIV, 16. — Étienne de Baluze, *Nova Collect. Concil.*, tom. I, p. 104. — Ménage, *Hist. Mul. philos.*, p. 52 et suiv. — Tillemont, *Mém. pour servir à l'Hist. Eccl.*, tom. XII, p. 501-512; tom. XIV, p. 274. — Continuat. des *Mém. de Litt. et d'Hist.* du P. Desmolets, tom. V et VI. — Wolf, *Math. Græc. Fragmenta*. — Schmied, *Diatrib. de Hipp. Theon atque Hypatia*. — Toland, n° 3 de son *Tetradymus*. — Wernsdorf, *Quatre Dissert. sur Hypatie*.

* **HYPATODORE** (Ὑπατόδωρος), statuaire thébain, vivait dans la 102e olympiade, 372 ans avant J.-C. Il était contemporain du premier Polyclès, du premier Céphisodote et de Léocharès. Il fit avec Aristogiton les statues des chefs argiens qui combattirent avec Polynice contre Thèbes. Il fit aussi une statue d'Athénée, pour Aliphera en Arcadie. Polybe, qui loue magnifiquement cette statue, dit qu'elle était l'œuvre de Hécatodore et de H. Sostrate. Comme on ne connaît pas d'ailleurs cet Hécatodore, on suppose que c'est le même que Hypatodore. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Pausanias, VIII, 26. — Polybe, IV, 78. — Boeckh, *Corp. Inscript.*, n° 25. — O. Müller, *Archæol. d. Kunst.*, 370, n° 4.

* **HYPATUS**, médecin grec dont le véritable nom était *Georges Sanginatic*, vivait dans le quinzième siècle. Il fut médecin du pape Nicolas V, qui le créa comte de Latran et consul. Il prit de cette vaine dignité le nom grec d'*Hypatus*, qui signifie consul. On a de lui un petit traité en vers politiques intitulé : Ἑρμηνεία περὶ τῶν τοῦ σώματος μερῶν, publié pour la première fois par Étienne Le Moyne dans ses *Varia sacra*, I, 513, réédité par Jean-Ét. Bernard; Leyde, 1744, in-8°, avec un traité d'anatomie d'un anonyme grec. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XII. — Bernard, préface de son édit. — Sax, *Onomasticon*, t. II, p. 439.

HYPERBOLUS (Ὑπέρβολος), démagogue athénien, né vers 450 avant J.-C., mort vers 410. Aucun homme d'État grec, si l'on en excepte Cléon, ne fut l'objet d'autant de sarcasmes et peut-être de calomnies. On lui contesta sa nationalité; on prétendit qu'il était Lydien, Phrygien, Syrien, que son père était un esclave public qui travaillait dans les mines. On ne peut rien tirer de certain de ces assertions contradictoires sur la naissance d'Hyperbolus, et pour sa vie on est réduit à de rares indications, dispersées dans les scoliastes d'Aristophane. Ce poëte, qui réservait toutes ses forces contre Cléon, n'attaqua Hyperbolus qu'en passant, et l'abandonna à ses confrères. Eupolis, dans son *Maricas* et dans ses *Villes*, Hermippus dans ses *Vendeuses de pain*, Platon le comique dans son *Hyperbolus*, Polyzelus et Cratinus dans plusieurs de leurs pièces, accablèrent le démagogue de railleries et d'invectives. Mais ces attaques excessives que tolérait la liberté athénienne étaient devenues trop habituelles pour avoir beaucoup d'influence sur le sort d'un homme d'État. Si Hyperbolus succomba plus tard, ce ne fut pas sous les coups des poëtes comiques; il fut victime d'une sorte de réaction qui suivit la mort de Cléon. Il essaya de le remplacer à la tête du parti démocratique, lutta quelque temps contre Nicias et Alcibiade, et, pour se débarrasser de ces deux rivaux, proposa l'ostracisme. Mais les deux hommes d'État menacés se coalisèrent, et firent appliquer la mesure à Hyperbolus, qui fut banni vers 415 et se retira à Samos. Il y fut mis à mort quelques années après par le parti oligarchique, sans forme de jugement. Cette fin tragique paraît avoir été aussi imméritée qu'illégale; les poëtes et les historiens qui disent le plus de mal d'Hyperbolus ne citent aucun fait positif à sa charge. Y.

Thucydide, VIII, 74. — Plutarque, *Arist.*, 7; *Alc.*, 13; *Nic.*, 11. — Aristophane, *Pac.*, 681; *Equites*, 1301, 1360; *Vespæ*, 540-500, 1007; *Nubes*, 874, 1065; *Thesmoph.*, 847; *Ran.*, 577; *Plut.*, 1037, avec les scolies. — Lucien, *Tim.* 30, avec les scolies. — Meineke, *Quæst. scen.*, II, p. 26. — Grote, *History of ancient Greece*, t. VII et VIII.

* **HYPERECHIUS** (Ὑπερέχιος), grammairien grec, vivait à Alexandrie sous le règne de l'empereur Marcien (450-457 après J.-C.). Il fut banni par l'empereur Léon Ier, successeur de Marcien. Il composa plusieurs ouvrages de grammaire dont on n'a que les titres, savoir : Τέχνη γραμματική; — Περὶ ὀνομάτων; — Περὶ ῥήματος καὶ ὀρθογραφίας. Y.

Suidas, aux mots Λέων ὁ Μακέλλης; Ὑπερέχιος. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. VI, p. 370.

HYPÉRIDE (Ὑπερείδης ou Ὑπερίδης), célèbre orateur athénien, fils de Glaucippus, né dans le dème de Collytus, vers 395 avant J.-C, mis à mort en 322. Après avoir reçu d'Isocrate des leçons d'éloquence, il se dévoua au parti démocratique et le servit courageusement à travers tous les dangers, et malgré les catastrophes qui abaissèrent successivement Athènes sous Philippe, Alexandre et Antipater. Cet inaltérable attachement à une grande cause provenait peut-être plus de la liaison d'Hypéride avec les chefs du parti patriotique, Lycurgue et Démosthène, que de son propre caractère, qui semble avoir été assez léger. Ses mœurs n'étaient pas irréprochables, bien qu'il eût étudié la philosophie à l'école de Platon. Il débuta dans la carrière oratoire en soutenant les poursuites intentées par d'autres. On a peu de détails sur sa vie privée. On raconte qu'amant de Phryné, il lui sauva la vie lorsque, accusée d'impiété, elle comparut devant le tribunal des héliastes. Voyant que ses paroles faisaient peu d'impression sur les juges, il découvrit le sein de sa cliente et leur demanda s'ils oseraient condamner la prêtresse favorite de Vénus. Sa vie publique est un peu mieux connue. Toutes les actions que l'on rapporte de lui sont des traits de dévouement patriotique. En 358, dans l'expédition contre l'île d'Eubée, il équipa deux trirèmes à ses dépens; en 346 il s'associa à Démosthène pour attaquer le traître Philocrate. Après la bataille de Chéronée, en 338, dans un but de résistance désespérée, il proposa de faire sortir d'Athènes les femmes, les enfants, et de les mettre à l'abri dans le Pirée, d'affranchir les esclaves, de donner les droits politiques aux étrangers domiciliés, et de les rendre aux citoyens qui en avaient été privés. Les événements empêchèrent les Athéniens d'exécuter ce plan vigoureux. La mort de Philippe ranima l'espoir du parti patriotique, et Hypéride fut, quoique l'histoire n'en dise rien, un des plus ardents à pousser les Grecs à la guerre contre la Macédoine, puisqu'il se trouva au nombre des orateurs qu'Alexandre voulut se faire livrer par les Athéniens (*voy.* DEMADE et DÉMOSTHÈNE). Ce danger qu'il évita ne le rendit pas plus prudent. Presque aussitôt après il demanda que les Athéniens n'envoyassent pas de vaisseaux auxiliaires aux Macédoniens contre la Perse. La nullité politique où Athènes tomba pendant le règne d'Alexandre ne laissa plus de place à l'éloquence de la tribune, et dans cette période Hypéride n'eut qu'une occasion de se signaler; ce fut contre son ancien ami Démosthène. Il soutint l'accusation intentée au grand orateur au sujet des trésors d'Harpalus. On ignore quelles causes amenèrent une rupture entre deux orateurs si longtemps unis, et que des espérances communes, un même malheur allaient bientôt rapprocher de nouveau. A la mort d'Alexandre, Hypéride, que l'exil de Démosthène laissait à la tête du parti démocratique, prit l'initiative d'un soulèvement contre la Macédoine. Il proposa, dit-on, mais le fait est très-douteux, de décerner une couronne d'or à Iolas, empoisonneur supposé d'Alexandre. Il eut une part décisive aux actes qui amenèrent la guerre lamiaque, et après la mort de Leosthène, il prononça l'oraison funèbre de ce général. Les premiers succès des Athéniens ne se soutinrent pas, et la défaite de Cranon, en 322, força les chefs du parti démocratique à quitter Athènes. Hypéride se retira à Égine. Il y rencontra Démosthène et s'excusa auprès de lui de sa conduite dans l'affaire d'Harpalus. Son dessein était d'aller chercher un autre lieu de sûreté, lorsqu'il fut arrêté par Archias, émissaire d'Antipater, dans le temple de Neptune, dont il embrassait la statue. On le conduisit à Corinthe, où se trouvait Antipater, qui lui fit donner la question pour l'obliger à révéler des secrets d'État. Hypéride supporta héroïquement la torture, et se coupa, dit-on, la langue pour se forcer au silence. Il mourut dans les tourments. Son fils, nommé Glaucippus, fut aussi orateur. « J'ai lu, dit Photius, tous les discours d'Hypéride. Il y en a cinquante-deux que l'on croit être véritablement de lui, et vingt-cinq dont on doute; ce qui fait en tout soixante-dix-sept. La composition de cet orateur est si excellente, que quelques-uns n'oseraient décider si Démosthène est au-dessus d'Hypéride ou Hypéride au-dessus de Démosthène. » Cet éloge est à la fois vague et exagéré. Quintilien a dit avec plus de précision et d'exactitude : « Le caractère d'Hypéride est la douceur mêlée de finesse; mais son style est plus approprié aux petites causes. » Quel que fût le mérite de cet orateur, il avait été jusqu'ici difficile d'en juger par les fragments, en général fort courts, qui nous restaient de lui. Plus d'une fois on avait, il est vrai, entretenu l'espoir de recouvrer quelques-uns ou même la totalité de ses discours. J. A. Brassicanus (*Præf. ad Salvianum*) prétendit au commencement du dix-septième siècle en avoir vu un manuscrit complet avec de nombreuses scolies dans la bibliothèque de Mathias Corvin à Ofen. Taylor (*Præf. ad Demosth.*, vol. III) déclara aussi avoir vu un manuscrit qui contenait plusieurs discours d'Hypéride. Ces deux assertions n'étaient probablement fondées que sur des méprises, et il a été impossible de les vérifier. Mais une découverte plus réelle nous a rendu récemment une faible partie des œuvres de l'orateur attique : on trouva dans un papyrus rapporté d'Égypte des fragments du discours contre Démosthène, et on les publia en 1848. Par un hasard singulier, un voyageur anglais acheta en 1848 aussi à des Arabes de Gourno (près des ruines de Thèbes, en Égypte, des feuillets qui appartenaient au même papyrus et contenaient deux discours du même orateur, l'un complet, l'autre avec des lacunes. Ces deux discours, qui se rapportent à des causes privées, à de petites causes, n'ont pas un grand intérêt historique; mais ils contiennent des détails dont l'érudition peut tirer parti, et ils confirment le

jugement de Quintilien sur Hypéride. Ces deux discours *Pour Euxenippe contre Polyeucte*; (Ὑπὲρ Εὐξενίππου εἰσαγγελίας ἀπολογία πρὸς Πολυευκτόν); *Pour Lycophron* (Ὑπὲρ Λυκόφρονος), publiés d'abord par Churchill Babington, Cambridge, 1852, in-fol., ont été réédités avec des corrections et des notes par Schneidewin; Gœttingue, 1853, in-8°. M. Babington a donné, d'après le même papyrus, l'oraison funèbre presque entière d'Hypéride sur Léosthène et ses compagnons d'armes tués dans la guerre lamiaque; Londres, 1858, in-fol. On connaissait déjà par Stobée (*Floril.*, CXXIV, 36) un important passage de ce discours, la péroraison, qu'a traduite M. Villemain, dans son *Essai sur l'Oraison funèbre*. M. Dehèque a publié le discours sur Léosthène, avec une traduction française; Paris, 1858. Tous les discours et fragments d'Hypéride font partie des *Oratores Attici* publiés par C. Müller dans la Bibl. grecq. de A.-F. Didot; Paris, 1848-1858, 2 vol. gr. in-8°. Quelques critiques attribuent à Hypéride, d'après l'autorité de Libanius, un discours *Sur les Traités avec Alexandre* (Περὶ τῶν πρὸς Ἀλέξανδρον συνθηκῶν) qui est inséré dans les œuvres de Démosthène; cette supposition n'est appuyée par aucun des fragments découverts jusqu'à présent.

L. JOUBERT.

Plutarque, *Vitæ decem Orat.*; *Alexan.*, 77; *Phocion*, 23, 29; *Demos.*, 28. — Démosthène, *De Corona.*; *in Midiam*; *De falsa Legat.*; *cont. Aristogr.*, II. — Lycurgue, *Contra Leocratem*. — Diogène Laerce, III, 46. — Athenée, VIII, p. 342; XIII, p. 590. — Photius, *Bibl.*, cod. 260-265. — Arrien, *Anab.*, I, 10; VII, 27. — Lucien, *Encom. Demost.* — Justin, XIII, 5. — Diodore de Sicile, XVIII, 8. — Denys d'Halicarnasse, *Dinar.*, I, 7. — Longin, *De Sublim.*, XXXIV, 1. — Cicéron, *Brut.*, 82, 84; *Orat.*, 31; *De Orat.*, III. — Quintilien, XII, 10. — Hermogène, *De Form. Orat.*, II, 11. — Alciphron, *Epist.*, 31-32. — Westermann, *Gesch. d. Griech Beredtsamk.*, p. 807. — *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. VIII, p. 158. — Kiessling, *De Hyperide orat. attico Comment.*, II; Hildburghausen; 1787, in-4°. — Droysen, *Gesch. des Hellenism.*, vol. I. — Grote, *History of ancient Greece*, t. XI et XII.

HYPERIUS (*André* GERHARD), un des plus remarquables théologiens protestants du seizième siècle, né le 16 mai 1511, à Ypres, et mort à Marbourg, le 1er février 1564. Son nom est proprement *Gerhard*; mais il est généralement connu sous celui d'*Hyperius*, qui indique le lieu de sa naissance. Son père, homme instruit et avocat distingué, lui fit donner une éducation soignée: Hyperius étudia ensuite de 1528 à 1535, à l'université de Paris, et, pendant cet espace de temps, il employa les vacances à visiter le midi de la France et la Lombardie. Après un court séjour à Louvain, il parcourut les Pays-Bas et plus tard l'Allemagne. Ce dernier voyage le fit suspecter d'hérésie et le priva de la collection d'un bénéfice qu'on avait obtenu pour lui. Il avait en effet embrassé la cause de la réformation. Il passa alors en Angleterre, où il vécut pendant quatre ans auprès du fils de Guillaume Mountjoy, qui avait été un des amis d'Érasme. La persécution qui s'appesantit en 1540 sur les protestants, en Angleterre, le força de quitter ce pays. Il avait formé le dessein de se rendre à Strasbourg, attiré par la réputation de Bucer, quand, en passant à Marbourg, il fut retenu par Geldenhauer, professeur en théologie, qui était un de ses amis et auquel il succéda en 1542.

Hyperius joignait à une érudition solide et étendue une rare intelligence, et un caractère plein de droiture et de douceur. Supérieur à son temps, il eut sur la méthode à suivre dans les études et les travaux théologiques et principalement sur les principes qui doivent diriger l'interprète des livres saints, des vues dont la justesse et la profondeur forment le plus grand contraste avec les procédés arbitraires des exégètes du seizième siècle et avec les conceptions scolastiques des théologiens de cette époque, et qui sont devenues la base des sciences théologiques modernes. Il se fit aussi de la prédication une idée beaucoup plus saine que les prédicateurs de son temps qui, au lieu d'exposer à leurs auditeurs la religion chrétienne au point de vue de l'édification, n'apportaient en chaire que des discussions abstraites ou des controverses irritantes.

On a d'Hyperius: *De formandis Concionibus sacris, seu de interpretatione Scripturarum populari Libri II*; Dortmund, 1555, in-8°: plusieurs éditions, dont la dernière avec des additions et une vie de l'auteur, est de Halle, 1781, in-8°. C'est le premier ouvrage complet et en même temps un des meilleurs sur l'art de la chaire; — *De Theologo, seu de ratione studii theologici, Libri IV*; Bâle, 1556, in-8°; plus. édit.: excellent traité qui aurait pu produire les plus heureux effets dans les études théologiques, si la largeur des vues et les opinions zwingliennes d'Hyperius sur la sainte Cène ne l'avaient pas mis en suspicion auprès des luthériens orthodoxes. Laur. Villavincentius, docteur de Louvain, mit à contribution cet ouvrage ainsi que le précédent, ou, pour mieux dire, il les fit réimprimer sous son nom, presque mot à mot, en en retranchant seulement ce qui sentait trop le protestantisme, dans un écrit qu'il publia à Anvers en 1565; — *Elementa christianæ Religionis*; Bâle, 1563, in-8°; — *Topica theologica*; Wittemberg, 1565, in-8°; et Bâle, 1573, in-8°; — *Methodi Theologiæ, sive præcipuorum christianæ religionis locorum communium, Libri III*; Bâle, 1566, et 1568 in-8°. Cet ouvrage devait avoir trois autres livres qu'Hyperius ne jugea pas convenable de composer; — *Opuscula Theologica varia*; Bâle, 1570, 2 vol. in-8°: c'est la collection de divers petits écrits qu'il avait publiés séparément; — *De Sacræ Scripturæ Lectione et Meditatione*; Bâle, 1581, in-8°; — *Comment. in Epistolas ad Timoth., Titum et Philem.*; Zurich, 1582, in-fol.; — *Comment. in Pauli Epistolas*; Zurich, 1583, in-fol.; — *Comment. in Epistol. ad Hebræos*; Zurich, 1585, in-fol. Ces trois derniers écrits furent publiés, après sa mort, par les soins de son fils, Lau-

rent Hyperius; — *De Catechesi*, réimprimé par les soins de J. And. Schmidt à Helmstædt, 1704, in-8°. Mich. NICOLAS.

Wig. Orthii *Oratio funebris de vita et obitu A. Hyperii*; dans l'édit. de Halle, 1781, du *De formandis Concionibus sacris*. — Boissard, *Icones Virorum illustrium*, pars III. — Melch. Adam, *Vitæ Germanorum Theologorum*. — Bayle. *Dict. Hist.* — J. M. Schrœck, *Lebensbeschreib. berühmter Gelehrten*, t. I, et *Kirchengesch. seit der Reformat.*, t. V.

HYPSICLÈS (Ὑψικλῆς), mathématicien grec, d'une époque incertaine. Il était d'Alexandrie, ou, selon quelques écrivains arabes, d'Ascalon : deux assertions qu'il est facile de concilier en supposant que Hypsiclès, natif d'Ascalon, étudia et professa à Alexandrie. Suidas prétend qu'Isidore, maître d'Hypsiclès, « philosophait sous les frères ». Sur cette autorité on place généralement la vie d'Hypsiclès sous les frères impériaux (*divis fratribus*) Marc Aurèle et Verus, vers 165 après J.-C. Mais comme Isidore est inconnu, et que l'expression « sous les frères » est extrêmement vague, le champ est ouvert aux hypothèses, et M. de Morgan donne de bonnes raisons pour fixer la date d'Hypsiclès vers le milieu du sixième siècle après J.-C. Quant à l'opinion qui faisait vivre ce mathématicien avant l'ère chrétienne, sous Ptolémée Physcon, elle est généralement abandonnée. Achille Tatius cite d'Hypsiclès un traité sur le mouvement harmonieux des planètes (Περὶ τῆς ἐναρμονίου κινήσεως), et Casiri mentionne de lui, d'après les écrivains arabes, un ouvrage sur les grandeurs et les distances des corps célestes. Il ne nous reste d'Hypsiclès qu'un traité astronomique sur l'ascension droite des constellations zodiacales (Περὶ τῆς τῶν ζῳδίων ἀναφορᾶς), publié en grec et en latin par Jac. Mentel; Paris, 1657, in-4°, et avec les *Optiques* d'Héliodore, par Erasme Bartholin, Paris, 1680, in-4°. Cet ouvrage, qui a été édité en arabe par Costha ben Luca, servait chez les Grecs aussi bien que chez les Arabes d'étude préparatoire à la *Syntaxis* de Ptolémée. « Ce livre, dit Delambre, ne renferme que six propositions, et même les trois premières ne sont que des lemmes qui démontrent trois propriétés des progressions arithmétiques; ainsi l'ouvrage ne consiste véritablement qu'en trois propositions, dans lesquelles Hypsiclès donne une méthode pour calculer en combien de temps se lève chaque degré de l'écliptique; cette méthode n'est qu'approximative; elle aurait pu avoir quelque mérite avant la découverte de la trigonométrie. » On s'étonne que Hypsiclès vivant, selon toute probabilité, plusieurs siècles après Hipparque, ait ignoré ou dédaigné la méthode créée par ce grand géomètre, et on s'étonne encore plus qu'un livre sans valeur scientifique ait servi d'introduction à l'étude de Ptolémée.

Le quatorzième et le quinzième livre des *Éléments* d'Euclide, qui ont pour objet le dodécaèdre et l'icosaèdre, passent pour être d'Hypsiclès, bien que Casiri prétende, d'après les écrivains arabes, qu'il n'avait fait que les corriger, et que les anciennes traductions arabes ne mentionnent pas son nom; mais Hypsiclès a pour lui l'autorité des manuscrits d'Euclide. Y.

Suidas, *Lex.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, IV. 20. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. [illegible]. — Delambre, *Histoire de l'Astronomie ancienne*, t. I, p. [illegible]. — Gartz, *De Interpret. Euclidis Arabic.* — A. de Morgan, article *Hypsiclès* dans le *Diction. of Greek and Roman Biography* de Smith.

HYPSICRATE (Ὑψικράτης), historien grec, d'une époque incertaine. Il écrivit en phénicien une histoire de la Phénicie, qui fut traduite en grec par un certain Asitus (Ἄσιτος) ou Laetus (Λαῖτος) (Tatien, *Orat. ad Gent.*, 58; Eusèbe, *Præp. Evang.*, X, p. 289).

Lucien parle d'un autre historien HYPSICRATE, natif d'Amèse, et qui vécut jusqu'à quatre-vingt-douze ans et se distingua par son savoir (Lucien, *Macrob.*, 22; Strabon, VII, p. 479; XI, p. 769).

On cite encore deux écrivains de ce nom, l'un mentionné par Diogène Laerce comme auteur d'un traité Περὶ κινδύνων (Diog. Laer., VII, 188); l'autre grammairien latin, contemporain de Marcus Terentius Varron et cité par ce dernier (*De Ling. Lat.*, V, 88); par Étienne de Byzance (au mot Αἰθίοψ); et par Aulu-Gelle (XVI, 12) qui lui attribue « libros sane nobiles super his quæ a Græcis accepta sunt ». Y.

C. Muller, *Fragmenta Histor. Græcorum*, t. III, p. [illegible].

HYPSILANTIS. *Voy.* YPSILANTI.

HYRCAN (Ὑρκανός, *Jean*), prince et grand-prêtre des Juifs, troisième fils de Simon Machabée, régna depuis 135 avant J.-C. jusqu'en 106. En 137 Antiochus VII, rétabli sur le trône de Syrie après la défaite et la mort de Tryphon, voulut réduire la Judée à son ancienne condition de puissance tributaire, et confia cette mission à Cendebeus, un de ses généraux. Simon Machabée opposa aux envahisseurs ses deux fils Judas et Jean Hyrcan, qui défirent Cendebeus et le chassèrent de la Judée. Simon ne jouit pas longtemps de sa victoire; il fut traîtreusement saisi et égorgé par son gendre Ptolémée, gouverneur de Jéricho, en 135. Deux de ses fils périrent avec lui; mais Hyrcan, échappant au fer des assassins, courut à Jérusalem, s'y fit proclamer grand-prêtre, et marcha avec une armée contre Ptolémée, qui s'enferma dans la forteresse de Dagon. Le meurtre de Simon avait été probablement concerté avec Antiochus Sidétès, roi de Syrie; ce prince en profita du moins pour envahir la Judée. Hyrcan, trop faible pour tenir campagne, s'enferma dans Jérusalem, et fut forcé, après un long siége, de subir des conditions qui replacèrent de nouveau la Judée sous la dépendance de la Syrie, en 133. Quatre ans après, Hyrcan accompagna Antiochus dans l'expédition contre les Parthes, prit part aux premiers succès des Syriens, et par un prompt retour à Jérusalem, dès l'entrée de l'hiver, il échappa au désastre qui enveloppa le roi de Syrie et son

année. Il saisit l'occasion de s'émanciper de la suzeraineté syrienne, conquit plusieurs villes sur les confins de la Judée, entre autres Sichem dans la Samarie, et détruisit le temple du mont Gerizim. Il subjugua ensuite les Iduméens et les força d'adopter les lois et les coutumes des Juifs. Pour se mettre à l'abri du côté de la Syrie, il envoya une ambassade à Rome, et obtint la confirmation du traité conclu par son père avec le sénat. Les troubles de la Syrie ne le servirent pas moins que la protection romaine. Démétrius II, à peine remonté sur le trône des Séleucides, en fut précipité par une mort violente, en 125. Hyrcan s'allia avec un des prétendants au trône, Alexandre Zebina; mais il ne paraît pas lui avoir prêté un appui efficace, car il avait intérêt à prolonger la guerre civile en Syrie. En 110 il profita de la faiblesse toujours croissante de l'empire des Séleucides pour assiéger Samarie, qui était depuis des siècles la rivale et l'ennemie de Jérusalem. Les Samaritains appelèrent en vain à leur secours Antiochus de Cyzique. Ce prince fut vaincu par les deux fils d'Hyrcan, Antigone et Aristobule; ses généraux Épicrate et Callimander furent également malheureux, et Samarie finit par succomber. Hyrcan fit raser jusqu'aux fondements cette ville détestée. Les disputes des deux puissantes sectes, les Pharisiens et les Sadducéens, que Hyrcan favorisa l'une après l'autre, semblent avoir troublé la tranquillité de ses dernières années, sans produire cependant aucune révolte. Hyrcan finit en paix son glorieux règne. Sa mémoire resta chère aux Juifs. On disait dans le peuple qu'il avait des révélations divines et prédisait l'avenir. Il laissa cinq fils : *Aristobule*, *Antigone*, *Alexandre Jannée*, un quatrième dont le nom est inconnu, et *Absalon*. D'après son testament, sa femme devait gouverner à sa place; mais Aristobule s'empara du pouvoir, et prit le titre de roi au lieu de celui de prince (*nasi*), dont Hyrcan s'était contenté. Y.

Bible, *Mac.*, XV, XVI. — Josèphe, *Antiq.*, XIII, 7, 8, 9, 10; *Bel. Jud.*, I, 2. — Diodore de Sicile, *Excerpt.*, XXXIV, 1. — Justin, XXXVI, 1.

HYRCAN II, grand-prêtre et roi des Juifs, fils d'Alexandre Jannée et petit-fils du précédent, né vers 110 avant J.-C., mort en 30 avant J.-C. A la mort d'Alexandre, en 78, l'autorité royale passa à sa femme, la reine Alexandra, qui nomma aussitôt Hyrcan grand-prêtre, et donna le commandement des troupes à son second fils Aristobule. Pendant les neuf ans du règne de sa mère, Hyrcan se montra fils soumis, et se dévoua au parti des pharisiens, qu'elle favorisait. Il lui succéda en 69; mais, aussitôt après, il fut attaqué par Aristobule, qui le vainquit à Jéricho, l'assiégea dans Jérusalem et le força d'abdiquer. Hyrcan, modeste et sans ambition, se serait contenté d'une position privée si les intrigues de l'Iduméen Antipas ou Antipater ne l'avaient inquiété pour sa sûreté. Il s'enfuit de Jérusalem, et se réfugia à la cour d'Arétas, roi de l'Arabie Pétrée, en 65. Arétas envahit la Judée, défit Aristobule, et le força de s'enfermer dans le temple, tandis que Hyrcan était maître du reste de la ville. L'intervention de M. Æmilius Scaurus, lieutenant de Pompée, obligea le roi d'Arabie et son protégé à évacuer la Judée. L'année suivante Pompée vint lui-même régler les affaires des deux princes juifs. Aristobule en rejeta l'arbitrage, et le général romain n'occupa Jérusalem qu'après un long siége, en 63. Il rendit à Hyrcan la grande-prêtrise et sinon l'autorité, du moins le titre de roi. La protection des Romains et l'habileté d'Antipater ne purent assurer à Hyrcan un règne tranquille. Alexandre, fils d'Aristobule, et Aristobule lui-même, s'échappant de Rome, excitèrent dans la Judée des insurrections que réprima le proconsul Gabinius. Fatigué de soutenir un prince qui ne savait pas se défendre, le gouverneur romain lui retira l'autorité suprême, et le confia à cinq conseils provinciaux ou *sanhédrins*. Le grand-prêtre, privé du pouvoir royal, eut le chagrin de voir Crassus, successeur de Gabinius, enlever les richesses du temple. Pendant la guerre civile, César encouragea Aristobule à faire valoir ses droits au trône; mais ce danger, qui menaçait les faibles restes du pouvoir d'Hyrcan, fut conjuré par les partisans de Pompée, qui empoisonnèrent Aristobule, et par Scipion, qui fit tuer Alexandre à Antioche. Après la bataille de Pharsale, Hyrcan, ou plutôt Antipater, rendit des services si importants à César pendant la guerre alexandrine, que le dictateur, à son retour d'Égypte, le rétablit dans l'autorité suprême; mais Hyrcan n'eut encore que l'apparence du pouvoir, qui appartenait en réalité à Antipater et à ses deux fils, Phasael et Hérode. Celui-ci fut traduit devant le grand sanhédrin, pour des actes arbitraires commis dans son gouvernement de Galilée, et il allait être condamné lorsque Hyrcan le fit prévenir de s'enfuir : il obéit, et bientôt, grâce à la protection des Romains, il se trouva plus puissant que jamais. Hyrcan ne fut plus que le jouet des deux partis qui se disputaient le pouvoir. Il permit à Malich d'empoisonner Antipater, et laissa Hérode tirer de ce crime une terrible vengeance. Il n'eut dès lors rien à refuser au jeune prince, et lui donna en mariage sa petite-fille, la belle Mariamne. Après la bataille de Philippes, en 42, Hyrcan et Hérode obtinrent la confirmation de leur pouvoir; mais ils furent bientôt forcés de fuir devant l'invasion des Parthes, qui ramenaient avec eux Antigone, fils d'Aristobule. Phasael et Hyrcan, ayant eu l'imprudence de se laisser attirer dans une entrevue, tombèrent entre les mains des Parthes. Antigone fit couper les oreilles à son oncle Hyrcan, afin de l'exclure à jamais du pontificat, car aucun prêtre ayant un défaut corporel ne pouvait approcher de l'autel. Le malheureux prince fut emmené par les Parthes, qui le laissèrent vivre librement à Babylone. Voyant Hérode ré-

tabli sur le trône, il ne put résister au désir de revenir en Judée, en 38. Il y reçut d'abord un excellent accueil de la part de son gendre; mais, devenu encore plus faible avec l'âge, il se laissa entraîner par sa fille Alexandra dans des intrigues contre Hérode, qui le fit mettre à mort. Avec Hyrcan finit la race des Machabées. Y.

Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIII, 16; XIV. 1-4, 12, 13; XV, 2, 6; *Bel. Jud.*, 1, 5-8, 11, 12, 13, 22. — Dion Cassius, XXXVII, 15, 16; XXXVIII, 26. — Diodore de Sicile, *Excerpta Vat.*, XL. — Orose, VI, 6.

HYRMENTRUDE. *Voy.* ERMENTRUDE.

HYRTACÈNE. *Voy.* THÉODORE.

HYSTASPE (Ὑστάσπης en grec, *Goshtasp*, *Gustasp*, *Histasp* ou *Wistasp* en persan), fils d'Arsame et père de Darius Ier, chef de la mille royale des Achéménides, vivait dans sixième siècle avant J.-C. Satrape de Perse s Cambyse et probablement aussi sous Cyrus accompagna ce prince dans son expédition co les Massagètes. Mais il reçut l'ordre de rev surveiller son fils aîné Darius, que Cyrus s çonnait de trahison. Il avait deux autres fils, taban et Artane. Ammien Marcellin fait de lu chef des mages, et prétend qu'il avait étudié d l'Inde sous les brahmes. On a lu son nom su inscriptions de Persépolis. Y.

Hérodote, I, 209, 210; III, 70; IV, 83; VII, 12 — mien Marcellin, XXIII, 6. — Grotefend; *Beiträge* ... *ren's Ideen*.

I

*** I**, ministre de l'empereur Chun, vivait au vingt-troisième siècle avant notre ère. Une grande famine s'étant déclarée à la suite de l'écoulement des eaux diluviennes, et les grains venant à manquer dans toutes les campagnes, Yu le Grand (*voy.* ce nom) chargea le ministre I de pourvoir aux moyens d'assurer la subsistance du peuple. Le ministre s'acquitta habilement de cette mission, et enseigna l'art de la chasse aux populations de l'empire. Il inventa aussi les filets et d'autres instruments destinés à la pêche et à l'agriculture. P. B.

Chou-King, livre canonique des Annales. — *Toung-kien-kang-mou* (Miroir général de l'Histoire de la Chine). — *Histoire générale de la Chine*, trad. par Moyriac de Mailla, tom. Ier.

*** I-FORI**, chef japonais du pays de Yamato, vivait au milieu du septième siècle avant notre ère. I-Fori fut un des chefs qui s'opposèrent le plus vigoureusement à l'établissement de Sin-mou (*voy.* ce nom), le premier empereur et souverain spirituel du Japon. Il s'était établi sur le cap Nagaye-no-oka-saki. On le désignait sous le nom de *Tsoutsi-goumo*, c'est-à-dire *araignée de terre*, parce qu'il n'avait point de demeure fixe et qu'il vivait dans des antres et dans des souterrains. Il finit par être vaincu par les troupes de Sin-mou. P. B.

Klaproth, dans les *Annales des Empereurs du Japon* de Titsing, in-4°.

IABLOUSKI. *Voy.* Jablousky.

IACAÏA. *Voyez* Yecaïa.

IACOUB. *Voyez* Yakoub.

IAGOUSCHINSKI. *Voy.* Jagousinsky (*Paul*).

IANAKI, voïvode de Moldavie, tué à la fin de l'année 1730. Une insurrection des janissaires força le sultan Ahmed d'abdiquer en faveur de son neveu Mahmoud au mois d'octobre 1730. Par suite de cet événement, des mutations eurent lieu dans tous les grands emplois. Grégoire Ghica, qui venait d'être nommé voïvode de Moldavie, fut révoqué et remplacé par un boucher grec nommé Ianaki, lequel acheta cette place moyennant cinq cents bourses à Chalil-Patrona, simple janissaire dont l'insurrection avait fait un des personnages les plus importants de l'empire. En vain le grand-vizir représentait que le prince Ghica venait d'être confirmé dans sa dignité par le nouveau sultan : « Allez trouver le sultan, répondit le janissaire, et songez avant tout à faire la volonté de Patrona. » Le boucher grec fut donc installé sur le trône à la grande indignation des Moldaves. Un mois et demi plus tard Chalil-Patrona succomba à Constantinople, et Ianaki fut aussitôt destitué et décapité. Z.

Engel, *Histoire de la Valachie*, t. II. — De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, l. LXVI.

IANOWSKI. *Voy.* Yenisch.

*** IASOS**, sculpteur athénien. Il prit part à l'exécution d'un des plus beaux monuments de l'architecture grecque, en travaillant aux bas-reliefs du temple de Minerve Polyade. Une inscription attique en a conservé le nom. G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, *supplément au Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 336.

IATRAKO, l'un des chefs de l'insurrection grecque, né en Morée, vers 1770. Il montra dès son enfance un goût particulier pour la médecine. Sans avoir étudié dans aucune faculté, une longue pratique lui avait acquis une grande expérience et une certaine science : de là son surnom de Ἰατράκο (le Médecin), que lui donnèrent ses compatriotes. Les Turcs eux-mêmes, prenant en considération son savoir, lui avaient accordé de grands priviléges, l'avaient exempté d'impôts, et lui permettaient de porter des armes alors qu'aucun autre rajah n'en devait avoir en sa possession. Néanmoins, Iatrako fut l'un des premiers à appeler ses compatriotes à l'indépendance, et, semblable à quelques-uns des héros de l'*Iliade*, après avoir vigoureusement combattu, il pansait lui-même ses soldats blessés. Il fut, après Kolokotroni, celui qui amena le plus de Palikares devant Tripolitza, et prit une part importante à la prise de cette ville (1821). On a mis cependant en doute sa valeur et ses talents militaires. Il disparut de la scène active peu après 1828. Peut-être fut-il tué dans un des combats quotidiens que les Hellènes livraient alors aux Osmanlis. A. de L.

Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Biographie portative des Contemporains*.

IBARRA (*Joaquin*), imprimeur espagnol, né à Saragosse en 1725, mort à Madrid le 23 novembre 1785. Il monta à Madrid une imprimerie dont les productions sont encore recherchées des bibliophiles, et porta la perfection de son art à un point inconnu jusqu'alors dans la péninsule hispanique. Il inventa une encre d'une excellente qualité, et le premier il fit connaître à ses compatriotes le moyen de lisser le papier imprimé pour en faire disparaître les plis et le foulage occasionné par la pression sur les caractères, et lui donner une égalité, un luisant agréable à l'œil. Ibarra ne dut ses inventions qu'à lui-même, car jamais il ne sortit de son pays. Parmi les ou-

vrages sortis de ses presses, on cite surtout de belles éditions de la *Bible*, du *Missel* mozarabe, de la *Historia de Hispana* de Mariana, de *Don Quixote*, Madrid, 1780, 4 vol. in-4°, et 1782, 4 vol. in-8°, et surtout sa superbe édition du Salluste espagnol, traduit par l'infant don Gabriele, Madrid, 1772, in-fol. : les exemplaires de ce dernier ouvrage sont presque introuvables ailleurs que dans les bibliothèques princières. L—z—e.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (édit. de 1810).

IBAS, évêque d'Édesse en Syrie, mort vers 457. Il était évêque depuis plusieurs années, lorsque quatre prêtres de son diocèse l'accusèrent de l'hérésie nestorienne auprès des archevêques d'Antioche et de Constantinople. L'empereur le renvoya devant une commission composée des évêques Uranius d'Himère, Photius de Tyr, Eustathe de Béryte, et du préfet Damasce. Cette commission tint deux synodes, en 448, l'un à Tyr, l'autre à Béryte, et prononça l'absolution d'Ibas, qui n'en fut pas moins déposé l'année suivante par le fameux concile d'Éphèse et expulsé de son diocèse. Il appela de cette décision au concile de Chalcédoine, qui le rétablit sur son siége en 451. Longtemps après sa mort, en 553, le cinquième concile général de Constantinople le condamna comme nestorien, malgré l'opposition du pape Vigile. Le principal argument contre Ibas était une lettre à un Persan nommé Maris, dans laquelle il blâmait Rabulas, son prédécesseur, d'avoir condamné Théodore de Mopsueste. La plus grande partie de cette lettre a été insérée dans le *Recueil des Conciles*, t. IV, p. 661. Y.

Baronius, *Annales*, an. 448, 449, 451, 553. — Dupin, *Bibliothèque ecclés. du cinquième siècle*. — Cave, *Hist. Lit.*

* **IBBETSON** (*Agnès* Thompson, mistress), femme savante anglaise, née en 1757, à Londres, morte en 1823, à Exmouth. Mariée à un avocat qui la laissa veuve, elle porta de bonne heure son activité sur l'étude de l'astronomie, de la géologie et de la botanique, et acquit, dans cette dernière science, une connaissance approfondie de la physiologie des plantes. Douée d'un esprit ingénieux et observateur, elle fit, à l'aide du microscope, une série de recherches sur la structure des végétaux, qui ont été insérées dans les *Annales of Philosophy* et autres recueils scientifiques. P. L—y.

Rose, *New general Biographical Dictionary*, t. VIII. — Maunder, *Biographical Treasury*, 1847.

IBBOT (*Benjamin*), théologien anglais, né en 1680, à Beachamwell (comté de Norfolk), mort en 1725. Après avoir fait ses études à Cambridge, il devint le bibliothécaire de l'archevêque Tenison, qui le nomma peu après son chapelain et lui donna en 1708 la place de trésorier de la cathédrale de Wells, et ensuite celle de recteur des paroisses unies de Saint-Vedast, Foster-Lane et Saint-Michael-le-Querne à Londres. En 1713 et 1714, il fit le cours religieux fondé par Boyle, fut nommé chapelain de Georges Ier en 1716, et prébendaire de Westminster en 1724. Les *Boyle's Lectures* furent publiées en 1727, in-8°. Le docteur Clarke, son ami, fit un choix parmi ses sermons manuscrits, et le publia au profit de sa veuve, sous ce titre : *Thirty Discourses on practical subjects*; 1726, 2 vol. in-8°. Ibbot publia aussi une traduction du traité de Puffendorf *De Habitu Religionis christianæ ad Vitam civilem*, 1719, et on a quelques vers de lui dans la collection de Dodsley. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

IBEK (*Melik Moezz ed-Din*). *Voyez* Aïbek.

IBERVILLE. *Voyez* Lemoine d'Iberville.

* **IBI** (*Sinibaldo*), peintre de l'école romaine, plus connu sous le nom de *Sinibaldo de Pérouse*, né dans cette ville, vivait de 1505 à 1528. Assez bon élève du Pérugin, il travailla surtout à Gubbio où dans la cathédrale, à la chapelle, Bentivoglio, on admire son meilleur ouvrage, une *Madone* assise sur un trône, portant cette inscription, qui malheureusement ne nous apprend pas l'année de l'exécution du tableau, que la plupart des auteurs fixent à 1505 : *Hyeronimus Bentivolius P. Pauli et Magdalenæ sorori suæ Sinibaldus Perusinus pinxit hoc opus sexto kalendas octobris.*

Sinibaldo eut pour élève Benedetto Nucci, avec lequel il peignit pour la confrérie de Santa Maria de' laici de Gubbio une belle bannière, qui y existe encore dans la riche galerie du comte Ranghiassi Brancaleoni. E. B—n.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*.

IBN-AL-ABBAR (Le hafitz *Abou-Abdallah Mohammed ben-Ahmed*), biographe et poëte arabe, né à Valence (Espagne), brûlé à Tunis, en moharrem 658 de l'hég. (janvier 1260 de J.-C.). Il fut secrétaire du prince almohade de Valence Abou-Abdallah et de son fils Abou-Zéid, qu'il accompagna chez les chrétiens. Lorsque ce dernier embrassa le christianisme, il le quitta, et passa au service de Zian Ibn-Merdenisch, usurpateur du trône de Valence. Chargé d'aller implorer le secours d'Abou-Zakariah, émir hafside de Tunis en 235 (1638), il exposa en vers le sujet de son ambassade, et obtint une flotte, qui tenta en vain de pénétrer dans le port de Valence. Après la prise de cette ville par don Jayme, roi d'Aragon en 636 (1238), il retourna à Tunis, et fût nommé garde du paraphe du sultan. Son caractère irascible et son esprit satirique le rendirent odieux aux courtisans, qui le firent exiler à Bougie. Ayant obtenu sa grâce, il eut l'imprudence de faire des vers contre l'émir Mostanser, successeur d'Abou-Zakariah, et fut brûlé avec sa bibliothèque, ses œuvres et ses poésies. On a de lui : *Tekmilet li kitab as-silet* (complément du livre de Ibn Baschkoual, intitulé *Don*), qui a été édité dans la livr. IV des *Ouvrages arabes* publiés par Dozy, et dont Casiri a traduit des extraits dans le t. II, p. 121,

de *Bibliotheca Arabico-Hispana*; — *Al-hollet as-siyara* (Manteau de soie), contenant la vie et des extraits des œuvres des princes et des nobles musulmans d'Afrique et d'Espagne qui se sont occupés de poésie. Cette anthologie, composée avec critique, jette beaucoup de jour sur l'histoire littéraire des Arabes occidentaux. Dozy, qui se propose de la publier intégralement, en a donné un long extrait dans *Scriptorum Arabum Loci de Abbadidis*; Leyde, t. II, 1852, in-4°, p. 47-123. Casiri en a traduit des passages (t. II, p. 30); — *Moadjem* (Dictionnaire des Auteurs arabes d'Espagne); — *Tohfet al-Cadim* (Don à l'Orrivant), anthologie et notice des poëtes arabes, dont Casiri a extrait la liste de 102 poëtes (t. II, p. 94). E. B.

Ibn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. par Mac-Guckin de Slane, t. II, p. 307-312, 347-350. — P. de Gayangos, *Append.* à Makkari, t. I, 473; t. II, p. 528. — Hadji-Khalfah, *Lex. bibliogr.*, t. II, nos 2165, 2642. — Casiri, *Bibl.*, t. I, p. 94; t. II, p. 16, 30, 121, 129, 163, 196. — Dozy, *De Abbadidis*, t. II, p. 46, et *Recherches sur l'Histoire politique et littéraire de l'Espagne*, t. I, p. 268-282. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 725.

IBN-ABI-OSAÏBIAH (Le schéikh *Mowaffik ed-Dîn Abou'l-Abbas Ahmed ben-Abi'l-Kasim al-Khazradji*), médecin arabe, né à Damas, vers 600 de l'hégire (1203 de J.-C.), mort en Djoumada premier 668 (janvier 1270). Après avoir étudié la médecine sous son père et un de ses oncles, il se rendit au Caire, où il fut attaché à un hôpital, en 634 (1234), et passa ensuite en Syrie, auprès de Izz ed-Din Eidemir, commandant de Sarkhad, dont il devint premier médecin. Il était lié avec Ibn-Beithar et Abdallathif. On a de lui : *Oyoun al-anba fi thabacat al-athibba* (Source de Renseignements sur les classes des Médecins), en dix-sept chapitres. Il y traite d'abord de l'origine de la médecine, et donne ensuite des détails biographiques et bibliographiques sur les anciens médecins grecs, les médecins chrétiens d'Alexandrie, les médecins syro-nestoriens des Abbassides, les premiers médecins arabes, les médecins postérieurs classés par contrées, enfin les médecins persans et hindous. On en trouve des fragments édités ou traduits dans *Analecta Medica* de Dietz, Leipzig, 1833, in-8°; dans *Scriptorum Arabum de Rebus Indicis Loci et Opuscula inedita* par Gildemeister, Bonn, 1838, in-8°; *The Journal of the R. Asiatic Society of Great-Britain and Ireland*, t. VI, 1841; — dans *Les Classes des Médecins*, publié par Sprenger; — enfin M. Sanguinetti a traduit les passages relatifs à l'origine de la médecine, à Esculape, aux premiers médecins arabes, aux médecins syriens dans *Journal Asiatique* de Paris, 1854, 1855, 1856, t. II. Ibn-Ali-Osaïbiah écrivit aussi un traité de médecine pratique, une histoire des philosophes et des mathématiciens, et des pièces de poésie. E. B.

Ibn-Abi-Osaïbiah, *Oyoun-al-Anba*. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. IV, 7883, 8610. — Reiske, *Opuscula medica ex monumentis Arabum et Ebræorum*, édité par Gruner, p. 85. — Sacy, *Relat. de l'Égypte par Abdallatif*, p. 495, 549. — Wüstenfeld, *Gesch. der arabischen Ærzte und Naturforscher*; Gœttingue, 1830, in-8°. — Sanguinetti, dans *Journ. Asiat.*, 1854, I, p. 182.

IBN-ABI-ZERA-AL-FASI (*Abou'l-Hassan Ali ben-Abdallah*), historien arabe, vivait à Fez (Maroc) au huitième siècle de l'hégire (quatorzième de J.-C.). Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il est auteur de : *Al-Anis Al-Mothrib bi raudh Al-Carthas fi tarikh medinet Fas*, histoire de Fez et de cinq dynasties musulmanes qui ont possédé cette ville, savoir les Édrissides, les Zénètes ou Zéirides, les Morabites (Almoravides) ou Lemtounes, les Mowahhids (Almohades), enfin les Merinides. Cette chronique, qui commence en 145 (762), est exacte et très-estimée en Maroc. On en a deux rédactions, l'une appelée *Carthas Saghir* (Le petit Carthas, ou petit papier), a été traduite ou plutôt analysée en allemand par Fr. de Dombay : *Geschichte der mauritanischen Kœnige*, avec des notes; Agram, 1794-1797, 2 vol. in-8°; traduite assez fidèlement en portugais, sous le titre de *Historia dos Soberanos mohametanos das primeiras quatro dynastias, e da parte da quinta, que reinarão na Mauritania*, Lisbonne, 1828, in-4°, par le Fr. Jozè de Santo-Antonio-Moura, qui omit les citations de vers, et attribua cet ouvrage à Abu-Mohammed Assaleh-ben-abd-el-Halim. Ch. J. Tornberg a donné le texte arabe et une traduction latine accompagnée de variantes et de notes sous le titre de : *Annales Regum Mauritaniæ, ab Abul-Hasan-Ali-ben-Abd-Allah Ibn-abi-Zer' Fesano, vel, ut alii malunt, Abu-Muhammed-Salih Ibn Abd-el-Halim Grenatensi*. Fr. Pétis de la Croix en avait fait une traduction française, qui est restée manuscrite, et qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris et à Upsal. Le *Carthas Kebir* (Grand Carthas) n'est point connu en Europe, à moins que ce ne soit l'ouvrage traduit par Moura, Tornberg et Pétis, lequel est en effet plus détaillé que celui de Dombay. E. B.

Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliog.*, n° 1468. — Silvestre de Sacy, *Notices* dans *Magasin Encyclopédique*, 2e année, t. II, p. 49, 174, 380, 514; t. V, p. 53, et dans *Journal des Sav.*, 1832, p. 652-660. — Tornberg, dans *Nova acta regiæ societatis scientiarum Upsaliensis*, t. XI, 1839, in-4°. — E. Quatremère, *Not.* dans *Journ. des Sav.*, 1847, p. 474-485.

IBN-AL-ATSIR (Le schéikh *Izz ed-Din Abou'l-Hassan Ali-ben-Mohammed-al-Djezeri*), le meilleur des historiens arabes, né à Djezireh-beni-Omar, le 4 djoumada premier, 555 de l'h. (mai 1160 de J.-C.), mort à Mossoul en 630 (1233). Après avoir fait ses études à Mossoul, à Jérusalem et à Damas, il combattit contre les chrétiens dans l'armée de Saladin, et fut chargé, par les princes de Mossoul, de diverses missions diplomatiques, spécialement auprès des khalifes de Baghdad. Sa maison était le lieu de réunion des hommes les plus distingués qui habitaient ou visitaient Mossoul. Il comptait Ibn-Khallikan au nombre de ses amis. Il était non moins versé dans l'histoire religieuse que dans l'histoire profane. On a de lui : *Kamil-*

at-tewarikh (Chronique complète), en 12 vol., dont les deux derniers ont été édités sous le titre de *Ibn-el-Athéri Chronicon*, t. XI (années 527-583); Upsal, 1851, in-8°; t. XII (584-628), ib., 1853, in-8°, par Tornberg, qui a également traduit en suédois le t. XI : *Ibn el-Athir's Chrœnika*; Lund, 1851-1858, 2e partie, in-8°. On trouve aussi des extraits de cet ouvrage traduits dans *Bibliographie des Croisades* de Michaud, t. II, p. 390-547; dans *Recueil des Historiens des Croisades*, publié par l'Académie des Inscriptions, t. I, qui est sous presse; enfin à la suite de *Histoire de l'Afrique sous la dynastie alghlabide par Ibn Khaldoun*, traduite par M. Noel Desvergers; Paris, 1841, in-8°. L'auteur commence par un discours sur la dignité de l'histoire, et, après avoir exposé les ères des divers peuples, il rapporte en abrégé l'histoire des Juifs, des Perses, des anciens Arabes, des Romains et du christianisme primitif. A partir de Mahomet, il donne, année par année, un récit détaillé de tout ce qui s'est passé de remarquable dans le monde musulman et de courtes notices des principaux personnages qui y sont morts jusqu'en 628 (1230), n'interrompant l'ordre chronologique que pour indiquer les causes et les conséquences des grands événements. Quoiqu'il manque souvent de critique et se contente parfois de copier servilement ses prédécesseurs, et particulièrement Thabari, on peut le considérer comme le plus excellent des chroniqueurs musulmans ou chrétiens du moyen âge; — *Histoire des Atabeks de Syrie*, publiée sous le titre de *Abulhasan Ali-Azzeddin, Geschichte der Atabekiden in Syrien*, Hildburghausen, 1793, in-4°, et analysée par de Guignes, dans le t. Ier des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*. Cette histoire est moins détaillée que la partie correspondante du *Kamil-at-Tewarikh*; — *Kitab-al-Lobab* (Livre de ce qu'il y a de plus pur, relatif à la vérification des origines), abrégé en 3 vol. des Généalogies de Semani, qui en contenaient 11. Wüstenfeld en a édité une partie : *Specimen el-Lobabi, sive Genealogiarum, quas conscriptas ab Abu Sad Samanense, abbreviavit et emendavit Ibn el-Athir*; Gœttingue, 1835, in-4°. Soyouthi fit un abrégé du Lobab, qui a été édité par P. J. Veth; — *Asad al-Ghabet*, notices de 7,500 compagnons de Mahomet, dont Ibn-Hadjr a fait une nouvelle édition qui a été publiée; — *Kitab al-Djihad* (Livre de la Guerre sainte), où il exhorte les musulmans à faire la guerre aux chrétiens. E. Beauvois.

Ibn-Khallikan, *Biograph. Diction.*, t. II, p. 288. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, nos 637, 1031, 1850; II, 2621, 2944, 3959; IV, 8072; V, 9788, 10086. — Kœhler, *Repertorium für biblische Liter.*, t. II, p. 32. — Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, t. I, Florence, 1854, in-8°, pref., p. 47. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 710.

IBN-ALATYR (*Ezz-ed-Din-Ali*), écrivain arabe fort distingué, de la fin du douzième siècle et du commencement du treizième de notre ère. Ibn-Alatyr naquit dans la ville de Djéziré, sur les bords du Tigre, l'an 1160 de J.-C.; il était fils d'un émir attaché successivement au service de Zenghi, prince de Moussoul et d'Alep, et de celui des fils de Zenghi qui hérita de la principauté de Moussoul. Jeune encore, il alla se fixer dans cette dernière cité. On était alors au plus fort des guerres des croisades, au moment de la lutte engagée entre le grand Saladin et les colonies chrétiennes de Syrie. Saladin eut l'art de faire de sa cause particulière l'affaire de la religion musulmane; et bientôt cette guerre religieuse entraîna dans sa querelle tous les princes mahométans de Syrie et de Mésopotamie. Ibn-Alatyr prit, avec les troupes de Moussoul, une part active à cette guerre, et partagea les périls et les succès de l'islamisme. Il nous apprend lui-même qu'il fut témoin des victoires de Saladin et des événements qui, à partir de l'année 1182, remirent la plus grande partie des colonies chrétiennes sous les lois de l'Alcoran. Un de ses frères servit la même cause avec zèle, et, plus tard, fut chargé de gouverner la principauté de Damas sous le fils aîné de Saladin. Ibn-Alatyr s'était toujours montré avide d'apprendre. Dans ses voyages précédents et dans les diverses fonctions qu'il eut à remplir, il n'avait négligé aucune occasion d'accroître la masse de ses connaissances; à son retour à Moussoul, il s'entoura de livres, et fit de sa maison le rendez-vous des curieux de la ville et des étrangers qui aimaient à s'instruire. Il mourut en 1233, peu de temps après la croisade de l'empereur Frédéric II.

Il existe deux ouvrages historiques d'Ibn-Alatyr à la Bibliothèque impériale de Paris. Le premier est une *Histoire des Atabeks*, maison des princes qui, s'élevant vers les commencements des croisades, s'emparèrent successivement de Moussoul, d'Alep, de Damas, et qui, partagés en plusieurs branches, se maintinrent avec plus ou moins d'éclat jusqu'au treizième siècle; le second ouvrage est une histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à l'année 1231.

L'*Histoire des Atabeks* renferme des détails précieux sur l'origine et le développement de la puissance de ces princes. On trouve une notice de cet ouvrage, par de Guignes, dans le recueil des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi* (t. I, p. 542-578); mais cette notice n'est pas toujours exacte. Les Atabeks sont ainsi appelés de deux mots turcs qui signifient *père, seigneur*. Ils jouissaient de toute la plénitude de l'autorité souveraine, et pourtant ils se disaient les vassaux et les ministres d'un fantôme de prince de la maison des sultans seldjoucides de Perse. Comme le père d'Ibn-Alatyr occupait un emploi auprès de l'un des Atabeks, le fils s'est étendu avec complaisance sur tout ce qui pouvait augmenter la gloire de cette maison; mais, arrivé à l'an 1173, lorsque Saladin, qui avait, lui et sa famille, les plus

grandes obligations à la même maison, s'empara sur elle de Damas et de toute la Syrie, il ne peut contenir son indignation, et il déclare qu'il n'aura pas la force de retracer des événements aussi déplorables. Dès ce moment, l'ouvrage n'est presque plus qu'une table chronologique, et cesse d'offrir de l'intérêt. Du reste, l'*Histoire des Atabeks* paraît avoir été le début de l'auteur. Les faits ne sont pas toujours bien classés. Des lacunes considérables interrompent la liaison des événements. Quelquefois le récit se borne à des phrases emphatiques et à de grands mots vides de sens.

A l'égard de l'Histoire générale, c'est le récit, année par année et sous forme de chronique, de tout ce que la muse de l'histoire avait conservé de notable chez les musulmans; c'est peut-être en son genre l'ouvrage le plus remarquable qu'ait produit la littérature arabe. L'auteur a intitulé son livre *Chronique complète* (*Kamel-altévarykh*). On y trouve non-seulement les événements de quelque importance, mais les détails qui servent à les mettre sous un plus grand jour; on voit, en le lisant, que l'auteur a recueilli les notions historiques éparses dans une foule de chroniques, qu'il a lu les mémoires particuliers, et qu'il a eu communication des correspondances politiques de Saladin et des autres souverains de la même époque. Nulle part peut-être on ne trouverait un tableau plus exact et plus complet des événements qui signalèrent l'élévation de la dynastie des sulthans Seldjoucides de Perse, et qui en amenèrent plus tard la ruine. Cet esprit de recherches, cet amour de la vérité, ont acquis à Ibn-Alatyr la plus grande réputation en Orient. Les écrivains arabes sont unanimes dans l'éloge qu'ils font de son érudition; et Aboul-Féda (*voy.* ce nom) n'a pas craint d'avouer qu'il lui avait emprunté la meilleure partie de son récit.

Jusqu'à ces dernières années, la France ne possédait que quelques volumes dépareillés de cette Histoire générale; maintenant l'on en trouve un exemplaire complet à la Bibliothèque impériale. L'auteur de cet article, qui, en 1829, avait publié en français de nombreux fragments des deux ouvrages historiques d'Ibn-Alatyr, à la suite de l'*Histoire des Croisades* de Michaud, fait imprimer en ce moment des fragments beaucoup plus étendus en arabe, en français et avec notes, dans le *Recueil des Historiens des Croisades* que publie l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. D'un autre côté, M. le docteur Tornberg, professeur de langues orientales à l'université de Lund, en Suède, a commencé l'impression de la partie de l'ouvrage qui se trouve à la bibliothèque d'Upsal. Il a paru deux volumes du texte renfermant la dernière partie de l'ouvrage, c'est-à-dire l'espace compris entre les années 527 et 628 de l'hégire; Upsal, 1851 et 1853, in-8°. L'éditeur s'est servi, pour plusieurs passages, des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris.

Ibn-Alatyr est encore auteur de plusieurs ouvrages (inédits) sur les généalogies des familles arabes, les compagnons de Mahomet, etc.

REINAUD.

Dictionnaire Biographique d'Ibn-Khalikan (la *Biographie particulière* d'Ibn-Alatyr). — Extraits des historiens arabes des guerres des croisades, par l'auteur de cet article.

IBN-AL-DJAUZI (Le schéikh *Abou'l-Faradj Abdarrahman-ben-Ali al-Koréischi al-Taïmi al-Bekri*), jurisconsulte hanbalite et historien arabe, né à Baghdad, en 508 de l'hégire (1114 de J.-C.) ou 510 (1116), mort dans la même ville, le 12 ramadhan 597 (1201). Il faisait remonter son origine au khalife Abou-Bekr. Il passait pour le meilleur traditionniste et prédicateur de son siècle, et était versé en théologie, en jurisprudence, en histoire, en médecine, en hippiatrique. Parmi ses ouvrages, qui sont au nombre de plus de quatre-vingts, il suffit de citer : *Akbar al-Beramiket* (Histoire des Barmécides); — *Ammar al-Ayan* (Vie des Personnages illustres qui ont vécu plus de dix ans et moins de mille); — *Al-Dzeheb al-Mesbouk* (Or liquéfié), biographie des rois; — *Schodzour-al-Ocoud fi tarikh al-Ohoud* (Parcelles des Colliers, ou histoire des siècles); — *Al-wefa fi fadhaïl al-Monthefa*, traitant de Mahomet et des autres prophètes; — *Al-Montetzem fi tarik al-Omam* (Livre bien disposé, relatif à l'histoire des peuples); chronique commençant à la création et se terminant au règne du khalife Mostadhi; — *Zad al-masir fi ilm al-tafsir* (Provisions de Voyage, sur la science de l'interprétation du Coran) en 4 vol.; — *Telkih-fohoum ahl al-atsret* (Fructification de l'intelligence des Amateurs d'histoire), ouvrage sur le plan du *Kitab al-Maarif* de Ibn-Cotéibah, contenant l'histoire de Mahomet, de ses compagnons et de leurs disciples. Mohi ed-Din, fils d'Ibnal-Djauzi, s'éleva par son éloquence au poste de grand-chambellan du khalife, et fut tué, lors de la prise de Baghdad, par Houlagou, en 658 (1260). E. B.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, t. II, p. 96. — Hadji-Khalfah, *Lexic. bibliogr.*, environ 100 art. — *Zeitschrift der deutschen morgenländ. Gesellschaft*, t. VII, p. 676-581; VIII, 554-556. — De Hammer, *Lit.-Gesch. der Araber*, t. VII, p. 219, 703.

IBN-AL-DJAUZI (*Schems ed-Din Abou'l Motzaffer Yousouf ben-Couzoghli* ou *Kizoghli*, plus connu sous le nom de *Sibth Ibn-al-Djauzi* [petit-fils de Ibn-al-Djauzi] ou simplement de), jurisconsulte hanefite et historien arabe, né à Baghdad, en 582 de l'hégire (1186 de J.-C.), mort en dzou'l-hiddjeh 654 (janvier 1257). Sa mère était fille du précédent et son père était *mamlouk* (esclave) du vizir Aun ed-Din Yahya ben-Hobéïrah, qui le fit instruire et lui donna la liberté. Après avoir voyagé en diverses contrées pour recueillir des traditions, il enseigna et prêcha à Baghdad, puis à Damas. Sa science et son éloquence lui méritèrent la faveur des princes, et surtout de Melik Moatzem Isa.

Ses principaux ouvrages sont : *Commentaire du Coran*, en 30 vol.; — *Tedzkiret al-Khawassi*, histoire d'Ali et des onze autres imams, qui se trouve à Leyde; — *Meadin al-Ibriz* (Mines d'Or de la tradition); en 10 vol.; — *Menakib abi-Hanifah* (Éloge d'abou-Hanifah); — *Mirat az-zeman fi tarikh al-ayan* (Miroir du Temps, ou histoire des hommes illustres); en 40 vol. Dzehebi dit que l'auteur n'est pas toujours exact, et qu'il favorise les Rafedhites (hérétiques), ce qui ne l'a pas empêché de copier le *Mirat az-zeman*. Cet ouvrage a été continué par Kothb ed-Din Mousa ben-Mohammed al-Balbeki, qui mourut en 726 (1325). E. B.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, t. I, p. 439. — Abou'l-Mahasen, dans *Hist. des Mamlouks d'Égypte*, trad. par Quatremère, t. I, p. 64. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslemici.*, t. IV, p. 566. — Ibn-Habib, dans *Orientalia*, t. II, p. 171, 175, 240. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, n[os] 1256, 1516; II, 3163, 3352, 3900, 3936; V, 10933, 11287, 11402, 11796, 12268, 12293; V, 13128, 14089. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 727.

IBN-BESSAM (*Abou'l-Hassan Ali as-Schantarini*), historien arabe, né à Santarem (Espagne), mort en 442 de l'hégire (1147 de J.-C.). Il était médecin, et fréquenta la cour de différents princes. On a de lui : *Dzekhiret fi mahassin Ahl-al-Djeziret* (Trésor ou qualités des habitants de la péninsule), contenant des notices des écrivains arabes d'Espagne et des extraits de leurs œuvres. C'est le plus ancien ouvrage où il soit parlé du Cid. Le passage relatif à ce personnage célèbre a été édité et traduit dans *Recherches sur l'Histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge*; Leyde, 1849, in-8°, t. I, p. 330-362, par R. P. A. Dozy, qui a aussi édité un long fragment du Dzekhéret dans *Scriptorum Arabum Loci de Abbadidis*; Leyde, 1846, in-4°, t. I, p. 220-381. Ibn-Bessâm écrivit sept autres ouvrages. Hadji-Khalfah l'a confondu avec Bessami ou Ibn-Bessam (*Abou'l-Hassan-ali-ben-Mohammed*), mort en 303 (914), poëte satirique qui n'épargnait ni les princes, ni les grands, ni même ses proches. Le khalife Motadid essaya de se le rendre favorable en le nommant directeur de la poste aux chevaux et receveur général des douanes dans les *Awassim* (frontière de l'Asie Mineure). Bessami écrivit *Akhbar Omar-ben-Rebia* (Histoire de Omar-ben-Rebia); — *Histoire de Djafar-al-Ahwas*, ancien chef arabe; — *Monakidat as-Schoara* (Contradictions des poëtes); — *Des lettres*; — *Makamat* (Séances) au nombre de trente. E. B.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, t. II. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, n[os] 180, 209; III, 5764, 5799; V, 12706. — Abou'l-Féda, *Ann. Musl.*, t. II, p. 287. — Dozy, *De Abbadidis*, t. I, p. 193-219. — Makkari, *The Hist. of the Moh. Dynast. in Spain*, t. I, p. 193, 370, 471; t. II, p. 264-513. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII.

IBN-COTEIBAH (*Abou-Mohammed Abdallah-ben-Moslim-ad-Dineweri-al-Merwezi*), historien et philologue arabe, né à Merw ou à Baghdad, en 213 de l'hégire (829 de J.-C.), mort dans cette dernière ville en 270 (883) ou 296 (905). Après avoir étudié sous les plus célèbres maîtres, il enseigna les traditions à Baghdad et se distingua par l'exactitude de ses renseignements. Il fut quelque temps cadhi à Dinawer, et il écrivit sur la jurisprudence, la grammaire, la mécanique, l'histoire naturelle, la météorologie. Parmi les quarante ouvrages dont il est auteur, il suffit de citer : *Kitab al-Maarif fi Tarikh* (Livre de Notices sur l'Histoire), contenant l'histoire et les généalogies des Arabes, jusqu'en 256 (870). Ce n'est qu'une sèche énumération de dates et de faits pour les vingt-six dernières années. Cet ouvrage a été édité par Sprenger, dans *Bibliotheca Indica*, Calcutta, t. XI, et à la même époque par Wüstenfeld, sous le titre de *Ibn-Coteibah's Handbuch der Geschichte*; Gœttingue, 1850, in-4°; — *Oyoun al-Akhbar* (Sources de Renseignements), divisé en dix chapitres et traitant de politique, de morale, de science; — *Thabacat as-Schoara* (Classes des Poëtes), dont J. de Hammer s'est servi pour son *Histoire de la Littérature Arabe*; — *Edeb-al-Katib* (Instruction de l'Écrivain), traité d'orthographe, de synonymie, de grammaire, dont Sprenger a traduit un fragment dans *The Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1848, t. XVII, part. II, p. 659-681; — *Ahadits al-Imamat* (Traditions sur le Principat), dont Amari a édité deux fragments dans *Bibliotheca Arabo-Sicula*; Leipzig, 1855-56, p. 163, et dont P. de Gayangos a traduit plusieurs extraits dans *The History of the Mohammedan Dynasties in Spain*, de Makkari, 1840, t. I, append., p. 50.

E. Beauvois.

Ibn-Khallikan, *Biograph. Diction.*, t. II, p. 22. — Abou'l-Mahasen, *Menhel as-Safi*. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, n[os] 254, 314, 398, 525; II, 2335, 3447, 3970, 4286; III, 4792, 5129; IV, 7901, 8453; V, 9846, 9911, 10073, 10534, 10560, 12096, 12299. — Eichhorn, *Monumenta Historiæ Arabum*; Gotha, 1775, in-8°; et *Mines de l'Orient*, t. II, p. 359-374; III, p. 21-40; VI, 221-239. — Kœhler, *Repertorium für biblische und morgenländ. Literatur*, t. I, p. 65-69. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, édit. Reiske, t. II, p. 233, 265, 282. — Hamaker, *Specimen*, p. 6. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. IV, p. 435, 454.

IBN-FAREDH ou **IBN-AL-FARIDH** (*Scheref ed-Din Abou-Hafs Omar ben-Ali*), célèbre poëte mystique arabe, né au Caire, en 577 de l'hégire (1181 de J.-C.), mort en 632 (1234). Après avoir étudié sous Beha ed-Din Ibn-Asakir, il se consacra à la vie dévote, et se retira dans la mosquée Al-Azhar, quoiqu'il eût pu briller dans le monde par ses talents et par les grâces de sa personne. Le sultan d'Égypte al-Mélik al-Kamil tenta de l'attirer à sa cour; il lui envoya mille pièces d'or et lui offrit la place de *cadhi al-codhat* (juge suprême) d'Égypte. Ibn-Faredh ne voulut rien accepter. Il était sujet aux extases, et restait souvent plusieurs jours sans prendre d'aliments et sans voir ni entendre ce qui se passait autour de lui. C'est dans cet état d'exaltation qu'il composa la plupart de ses poésies. Ses disciples n'ont point manqué de

lui attribuer le don des miracles. Quelques pieux musulmans, scandalisés de la nudité des tableaux qu'il offre aux yeux des lecteurs, ou choqués de la crudité des expressions avec lesquelles il dépeint l'amour divin, le considèrent comme un infidèle ou un hérétique. Ibn-Faredh n'en est pas moins le plus grand poëte arabe de la secte des sofis. On peut le mettre au même rang que Férid ed-Din Atthar, Djelal ed-Din Roumi, Hafitz, Djami. Ses principaux poëmes sont : *Khamriyet* (Sur le Vin), trad. par de Hammer, dans le *Mercure* de Wieland, et par Grangeret de Lagrange, dans *Anthologie Grammaticale*; Paris, 1828, in-8° (avec texte); — Le grand *Taiyet* (poëme rimant en T), en 760 distiq., édité avec luxe et trad. par de Hammer, sous le titre de *Das arabische Hohe Lied der Liebe, die Ibnol-Faridh's Taijet*; Vienne, 1854, pet. in-4°; — Le petit *Taiyet*; — le poëme rimant en H, édité par G.-A. Wallin: *Carmen elegiacum Ibnu-l-Faridhi, cum commentario Abdu-l-Ghanii*; Helsingfors, 1850, in-8°. Toutes ces pièces et d'autres moins connues furent réunies en *diwan* (recueil) par les soins d'Ali, petit-fils du poëte, en 885 (1480). Ce diwan contient 1,700 distiques. Il a été lithographié à Damas en 1841, et imprimé sous le titre de *Diwan du Cheikh Omer Ibn el Faridh, accompagné du commentaire du chéikh Hassan el-Bouriny, pour le sens littéral, et de celui du chéikh Abd-el-Ghany en Nablousy pour le sens mystique, édité par le chéikh Rechaid ed-Dedah*; Paris, 1855, gr. in-8°. E. Beauvois.

Ali, Vie de son aïeul, en tête du *Diwan*. — Abd al-ghani Nablousi, *Relat. de Voy.*; dans *Sitzungsberichte de l'Académie* de Vienne, t. V, p. 827. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. II, n°s 1784, 2082, 2038; IV, 8583; VI, 14414. — Silvestre de Sacy, *Chrestomathie Arabe*. — Bemecke, *Parnasse Oriental*. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 405-480, 916-918.

IBN-FERAT ou **IBN-AL-FORAT** (Le schéikh *Nasir ed-Din Mohammed ben-Abdarrahim-Misri*) historien arabe, né en Égypte, en 733 de l'hégire (1333 de J.-C.), mort en 807 (1404). Il était jurisconsulte du rite de Abou-Hanifah. Il écrivit une chronique (*Tarikh*) en 20 vol., renfermant l'histoire des nations musulmanes durant les huit premiers siècles de l'hégire. La Bibliothèque impériale de Vienne en possède 9 vol. (années 501 à 799 == 1108 à 1397), qui offrent de nombreuses lacunes. Cet ouvrage ayant été apporté à Paris, à la suite de la conquête de Vienne par Napoléon, Jourdain en traduisit tout ce qui a rapport aux Croisades. Des fragments de ce travail ont été insérés dans la *Bibliographie des Croisades* de Michaud, t. II, p. 765-810. On en trouve aussi ces extraits dans les *Mémoires sur l'Égypte* par Quatremère. Ibn-al-Forat se contente souvent de transcrire tous les écrivains qui ont parlé d'un même fait, sans s'inquiéter de concilier leurs contradictions ou de les critiquer les uns par les autres. — Son fils Izz ed-Din Abdarrahim ben-Mohammed Ibn-al-Forat Cahiri, né en 759 de l'hégire (1358 de J.-C.), mort en 851 (1447), était juge; il écrivit sur le droit hanéfite. E. B.

Abou'l-Mahasen, *Manhal as saft*. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. II, 2104. — Jourdain, *Lettre sur la Chron. d'Ibn-al-Forat*; dans *Mines de l'Orient*, 1814, t. IV, p. 866.

IBN-HABIB (*Abou-Djafar Mohammed ben-Djaléib al-Haschimi*), généalogiste et philologue arabe de Baghdad, mort à Samara, en 245 de l'hégire (859 de J.-C.), ou, selon Ibn-abi-Yacoub al-Werrak, en 213 (828). Il eut pour maître Ibn al-Arabi et Abou-Obéidah. Il est auteur de : *Ansab as-schoara* (Généalogie des Poëtes), le premier ouvrage de ce genre qui ait été écrit en arabe; — *Al-mokhtelif we al-motelif fi asma al-cabail* (Ressemblances et Dissemblances dans les Noms des Tribus) contenant 600 généalogies. Cet ouvrage a été revu par Makrizi et édité par Ferd. Wüstenfeld, sous le titre de *Muhammed ben-Habib über die Gleichheit und Verschiedenheit der arabischen Stammenamen*; Gœttingue, 1850, gr. in-8°; — *Histoire des khalifes*. Il fut l'un des premiers qui donnèrent des histoires critiques. E. B.

Ibn-Khallikan, *Wefayat al-Ayan*, édit. Wüstenfeld, n° 862. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, n°s 1155, 1340; V, 11688. — Not. en tête de *Ouvrages arabes*, publiés par R.-P.-A. Dozy. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. III, p. 295; IV, p. 98, 447, 451.

IBN-HABIB (*Bedr ed-Din Hassan ben-Omar*), historien arabe, né à Alep, en 709 de l'hégire (1309 de J.-C.), mort dans la même ville, le 21 rebi second 779 (15 juillet 1377). Il voyagea en Syrie, en Égypte et en Arabie. Il fit des vers sur la fameuse peste noire. On a de lui : *Maani ahl al-beyan min wefayat al-ayan* (Sens des Hommes éloquents, tiré des vies des hommes illustres), notices de 237 littérateurs, avec des specimens de leurs œuvres poétiques et historiques; — *Histoire de la Révolte de l'Émir Béibagharous*; — *Biographie du Cadhi al-Codhat Sobki* (Taki ed-Din Abou'l-Hassan-Ali); — *Akhbar ad-Dowel* (Histoire des Dynasties), abrégé en vers; — *Dorret al-aslak fi doulet al-Atrak* (Perle des Colliers, concernant la dynastie des Turcs), annales d'Égypte et de Syrie et des pays voisins de l'empire mamelouk. Cette chronique embrasse les années 648-776 (1250-1375); elle a été continuée jusqu'en 802 (1399) par le fils de l'auteur, Izz ed-Din Taahir, qui mourut en 808 (1405). S'étant astreints mal à propos à écrire en prose cadencée et rimée, ces deux historiens ont plus d'une fois sacrifié la vérité aux exigences de la rime. Leurs phrases boursouflées renferment beaucoup de mots, mais peu de faits. Ils donnent de courtes notices des principaux personnages qui sont décédés dans le courant de chaque année. Meursinge et Weijers ont publié dans *Orientalia* (Amsterdam, t. II, 1846, p. 222-489) un extrait des principaux faits politiques et des treize cent vingt et une biographies contenues dans le *Dorret*. E. Beauvois.

Abou'l-Mahasin, *Manhel as-Safi*. — Ahmed Askalani, *Chron*. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, n° 196; III. 4915; IV, 7675, 8041, 9088; V, 10754, 10938, 12726, 12744; VI, 10820, 18807. — Étienne Quatremère. Append. de *l'Hist. des Mamelouks* par Makrizi, t. I, part. II, p. 204-209. — *Orientalia*, recueil édité par Juynboll, T. Roorda, Weijers, t. II.

IBN-HAUCAL (*Abou'l-Kasem Mohammed*), voyageur arabe, écrivait vers 366 de l'hégire (976 de J.-C.). Il quitta Baghdad pour faire le commerce, en 331 (942), et parcourut durant vingt-huit ans la plupart des contrées soumises à l'islamisme, depuis l'océan Atlantique jusqu'à l'Indus. Il rencontra Istakhri sur le bord de ce fleuve. Les deux voyageurs se communiquèrent leurs notes et les corrigèrent réciproquement. Ibn-Haucal portait toujours avec lui les ouvrages de Ibn-Khordadbeh, de Kodamet et de Mohammed al-Djéihani. C'était un bon observateur; ayant recueilli de nombreuses données sur la géographie physique et politique, l'histoire, le commerce, les produits, les impôts, les distances itinéraires, les mœurs des habitants des pays musulmans, il composa *Al-Mesalik we al-Memalik* (Les Routes et les Royaumes). Il y ajouta des cartes; mais il négligea de mentionner la position des lieux et de fixer l'orthographe des noms propres. Diverses parties de cet ouvrage ont été éditées ou traduites par Uylenbrock : *Dissertatio de Ibn Haucalo geographo, nec non Iracæ Persicæ descriptio*; Leyde, 1822, in-4°; — par Fræhn dans *De Chasaris*; Saint-Pétersbourg, 1822, in-4°; — par Gildemeister, dans *Scriptorum Arabum de Rebus Indicis Loci et Opuscula*; Bonn, 1838, in-8°; — par Mac-Guckin de Slane : *Afrique*, dans *Journal Asiatique*; 1842, t. I; — par Amari, dans *Journal Asiatique*, 1845, t. I, et dans *Bibliotheca arabo-Sicula*; — par Sprenger, Sind, Sedjestan, Khorassan, dans *Journal de la Société Asiatique de Bengale*, 1852, 1853 (texte, traduction et carte). Ouseley publia, sous le titre de *The Oriental Geography of Ibn-Haucal*, Londres, 1800, in-4°, une version anglaise peu exacte de la traduction persane abrégée du *Mesalik*.

E. Beauvois.

Uylenbrok, *De Ibn-Haukalo*. — Sacy, Not. dans *Magasin encyclopédique*, année 7, t. VI, et dans *Journal des Savants*, 1823. — Reinaud, *Mém. hist. et géograph. sur l'Inde*, 1849, in-4°, et *Introduct. à la Géographie d'Abou'l-Féda*, p. 82-87, 209.

IBN-HAYAN (L'imam *Abou-Merwan Hayan ben-Khalef*), historien arabe, né à Cordoue, en 377 de l'hégire (987 de J.-C.), mort le 27 rebi premier 469 (octobre 1076). Il savait les langues turque et abyssinienne, et il écrivit plus de cinquante traités et commentaires philologiques ou théologiques, et trois ouvrages historiques, savoir : *Kitab al-Moktebis fi tarikh al-Andalous* (Livre de celui qui désire des Renseignements sur l'Histoire d'Espagne), traitant des temps anciens, en dix volumes, dont il ne reste plus que le troisième, qui se trouve à Oxford; — *Kitab al-Mobin* (Livre qui rend évident), en 60 vol., renfermant le récit des événements contemporains. R.-P.-A. Dozy, qui appelle cet ouvrage *Kitab al-Matin*, en a édité et traduit des fragments qui nous ont été conservés par Ibn-Bessam, dans *Scriptorum Arabum Loci de Abbadidis*, t. I; — *Tarikh Focaha Corthobah* (Histoire des Jurisconsultes de Cordoue). L'auteur se distingue non moins par sa critique et son exactitude que par ses talents littéraires.

E. B.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Dict.*, t. I, p. 44. — Makkari, *The Hist. of the Mohammedan Dynasties in Spain*, t. I, p. 183, 197, 310, 463, 764. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. V, n° 11345; VI, 12780. — Dozy, *De Abbadidis*, t. I, p. 217-219. — De Hammer, *Liter.-Gesch. der Araber*, t. VI, p. 572.

IBN-KHALDOUN (*Valy-Ed-Din Abou-Zéyd Abd-Alrahman*), écrivain arabe de la fin du quatorzième siècle de notre ère, et dont le nom a acquis depuis quelques années une grande célébrité en Europe. Ibn-Khaldoun était issu d'une des nombreuses familles arabes qui, peu d'années après la mort de Mahomet, quittèrent leur patrie pour se répandre en Afrique et en Espagne. On lui donne les surnoms de *Hadhramy*, c'est-à-dire originaire de la province d'Arabie appelée Hadramaouth, et de *Aschbyly*, ou originaire de Séville. Il naquit à Tunis, l'an 1332 de J.-C., et étudia dans sa patrie, auprès de son père et des hommes les plus habiles de la contrée, l'Alcoran, les traditions du prophète, la grammaire, la poésie et la jurisprudence. Il fit ensuite un voyage en Espagne, et séjourna pendant quelques années à Grenade, ville qui jetait alors le plus grand éclat. Il composa pour le roi de Grenade, Aboul-hedjadj-Ioussouf, un traité de logique. Il rédigea également un traité de religion musulmane, dont la copie autographe se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de l'Escurial. De plus, il donna cours à son goût pour la poésie, et composa un grand nombre de vers. De retour dans sa patrie, il s'attacha au service de son souverain. L'emploi d'Ibn-Khaldoun consistait à écrire en gros caractères, sur les actes du gouvernement, la devise du prince, qui se composait de ces mots : *Louange à Dieu, et actions de grâces à Dieu*.

Au milieu des troubles qui désolaient l'Afrique, Ibn-Khaldoun passa au service du souverain de Fez. Enfin, l'an 1382, il quitta pour toujours les régions occidentales, et, après avoir fait le pèlerinage de La Mecque, il établit sa résidence au Caire, où il se livra à l'enseignement dans divers collèges. Au bout de deux ans, on le nomma chef des cadis d'Égypte pour les musulmans de la secte de Malek. Son intégrité dans l'exercice de ses fonctions lui fit des ennemis auprès des hommes puissants; d'un autre côté, son mérite incontestable forçait de recourir à lui. Il fut plusieurs fois déposé, et toujours réintégré dans ses fonctions.

Cependant le fameux Timour avait fini de subjuguer les contrées situées aux environs de l'Oxus, ainsi que la Perse et la Mésopotamie. Il

se disposait à envahir la Syrie, l'Asie Mineure et l'Égypte même. Le soltan d'Égypte et de Syrie s'étant rendu dans cette dernière contrée pour repousser les efforts du conquérant tatare, Ibn-Khaldoun accompagna son souverain. Quand Timour se fut rendu maître de Damas, Ibn-Khaldoun se fit présenter à lui, et lui plut beaucoup par l'agrément de sa conversation. Après le départ de Timour, il retourna lui-même au Caire (1400). Si on en croit l'historien arabe Ibn-Arab-Chah, Ibn-Khaldoun, qui avait fait assez bassement sa cour au conquérant et n'avait rien négligé pour se le rendre favorable, avait obtenu de lui la permission d'aller chercher sa famille et ses livres au Caire, et de venir le retrouver. Quoi qu'il en soit, à son retour au Caire, il fut de nouveau investi des fonctions de grand-cadi des Malékites, et mourut en 1406, âgé d'environ soixante-quatorze ans.

Le principal ouvrage d'Ibn-Khaldoun, et celui qui paraît destiné à lui assurer une réputation durable, porte le titre de *Kitab alïber oua diwan almobtada oua alkhabar*, etc., c'est-à-dire *Livre des Exemples instructifs et Recueil du Sujet et de l'Attribut, concernant l'Histoire des Arabes, des Persans, des Berbers et des Nations qui ont habité avec eux sur la terre.* Dans ce titre, les mots *Recueil du Sujet et de l'Attribut* renferment un de ces jeux de mots qui sont si familiers aux Orientaux. On peut y voir une allusion grammaticale; et c'est comme si l'auteur avait dit que son ouvrage est complet, et que, de même qu'une proposition grammaticale est parfaite quand elle réunit un inchoatif ou sujet à un énonciatif ou attribut, de même cet ouvrage dispense de recourir à tout autre. Il est encore possible que l'auteur ait voulu dire que l'ouvrage contenait l'histoire des origines des nations et celle des événements qui en ont signalé l'existence dans la suite des siècles.

L'ouvrage d'Ibn-Khaldoun se compose de trois ou plutôt de quatre parties bien distinctes. La première, qui souvent est considérée comme un traité à part et que l'on rencontre plus facilement, porte communément le titre de *Mocaddama*, c'est-à-dire *Prolégomènes*. La seconde est un tableau du monde ancien, particulièrement des Arabes, depuis la création du monde jusqu'à l'apparition de Mahomet. La troisième est une histoire de l'établissement des Arabes en Afrique et en Espagne, et un tableau des tribus berbères depuis les plus anciens temps jusqu'au quatorzième siècle. Enfin, la quatrième partie est le tableau des nombreuses dynasties musulmanes répandues dans les diverses parties du monde, notamment dans l'Égypte et l'Asie.

La première partie, c'est-à-dire les Prolégomènes, ne se trouve dans les bibliothèques chrétiennes d'Europe que depuis le commencement de ce siècle; les autres parties ne nous sont connues que depuis ces dernières années. L'attention se portant de toutes parts sur cette riche mine de renseignements, nous croyons devoir faire connaître l'ouvrage avec quelques détails.

Le *Mocaddama* est précédé d'une espèce de préface, consistant dans quelques considérations générales sur l'utilité de l'histoire et sur la manière de l'écrire. L'auteur indique les diverses sources des erreurs dans lesquelles tombent ceux qui se vouent à ce genre de travail. Le traité commence ensuite par des observations générales sur le genre de société qui est naturel à l'homme. A ces observations succèdent une description succincte du globe et des réflexions sur l'influence physique et morale du climat et de la diète sur l'espèce humaine. Cette première section se termine par un long chapitre sur les diverses manières de connaître les choses secrètes ou futures, sur les révélations, les visions, les songes, les sorts, etc. Dans la deuxième et la troisième section, l'auteur examine la vie nomade, particulièrement chez les Arabes bedouins, dans ses rapports avec la civilisation de la société en général; il y est parlé du passage de la société de la famille à la formation des tribus et à l'établissement d'un gouvernement fédératif. On y voit aussi que l'esprit de conquête est inhérent à cette situation politique. L'auteur parcourt ensuite les différentes parties de l'administration, la cour, la justice, la religion, les finances, la guerre, le commerce, etc. Puis il traite des vices qui s'introduisent à la longue dans cette forme de gouvernement, des remèdes qu'on y peut apporter et de la ruine qui est la fin de toutes choses. La quatrième section est consacrée à l'état de la civilisation et de la société en général chez les hommes réunis dans les villes. Là prospèrent le luxe et les arts; là de grandes richesses se rassemblent. Cet état est le dernier degré dans l'ordre de la civilisation; il est suivi de la décadence et de la ruine des empires. Dans la cinquième section, l'auteur s'occupe du travail considéré comme moyen pour l'homme de pourvoir à sa subsistance, des diverses professions libérales ou mécaniques, telles que la culture des sciences, les fonctions de la religion, de la magistrature, de l'administration, le commerce, l'architecture, le métier de copiste, la médecine, la musique, etc. Enfin, dans la sixième section, qui forme plus du tiers du traité, Ibn-Khaldoun parcourt le domaine de la science et ses divisions; il en présente le système et la distribution.

Tel est l'ensemble des prolégomènes d'Ibn-Khaldoun. L'auteur n'a pas toujours su s'affranchir des préjugés de son siècle et de sa nation. La manière dont il parle de l'astrologie et des divers genres de divination prouve qu'il n'était pas éloigné de croire à la réalité de ces chimères. Les chapitres dont l'ouvrage se compose sont entremêlés d'une multitude de faits curieux

et d'exemples pris chez les Arabes, les Persans, les Berbers, et chez les autres nations anciennes et modernes. Mais on voit que l'auteur n'avait pas assez mûri son travail; en quelques endroits il attribue à une époque ou à un pays ce qui appartient à un autre pays ou à une autre époque. D'autres fois, il se laisse entraîner par une idée exclusive; et il met sur le compte d'une seule cause ce qui a été le résultat du concours de plusieurs causes différentes. Une autre circonstance qui, même en Orient, a beaucoup nui au succès de l'ouvrage, c'est le style dans lequel il est écrit : ce style, comme celui de tous les écrits d'Ibn-Khaldoun que nous connaissons, est à la fois concis et diffus. L'auteur reproduit quelquefois la même idée sous plusieurs formes différentes; en même temps, il oublie les liaisons les plus indispensables. Il affecte les mots nouveaux ou des mots détournés de leur signification ordinaire. Enfin, certaines considérations manquent des développements convenables. Néanmoins, ce traité, quand il parut pour la première fois, produisit la plus grande sensation. Voici le jugement qu'en porte le célèbre Makrizi, qui avait été l'élève d'Ibn-Khaldoun : « Jamais ouvrage pareil ne fut fait, et jamais l'on n'en fera de semblable. C'est la crème du savoir, le fruit d'un sain jugement, le produit d'une intelligence qui a pénétré dans l'essence des choses et qui a saisi le véritable caractère des événements. » Il existe une traduction de l'ouvrage en turc. L'auteur de cette traduction est Mohammed Pirizadé, qui vivait à Constantinople il y a un peu plus d'un siècle, sous le règne du sultan Ahmed III. Voulant faire disparaître, autant qu'il était en lui, les difficultés qui l'arrêtaient dans la lecture de l'ouvrage, il s'attacha à employer un style naturel et facile; il rétablit les liaisons qui manquaient dans l'original; il suppléa même aux développements dont certaines considérations avaient besoin. Le livre, dans l'état où l'a mis le traducteur, est regardé par les Turcs comme le manuel le plus propre à former des hommes d'État. D'un autre côté, c'est à la version originale que Hadji-Khalfah a emprunté les tableaux qui, dans son Dictionnaire Bibliographique arabe, persan et turc, précèdent chaque science.

La sensation que ce traité a faite à son apparition dans l'Europe chrétienne a été presque générale. On était habitué à voir dans les récits des Orientaux des faits dépouillés des circonstances qui les avaient amenés ou qui les avaient suivis; ou bien c'était souvent une suite de phrases dépourvues de sens. On rencontrait enfin un esprit qui avait médité sur la nature des choses, et qui, sans résoudre toutes les questions de la manière la plus convenable, avait le mérite de les soulever. Jusqu'à présent, les Prologomènes d'Ibn-Khaldoun nous étaient surtout connus par les fragments que l'illustre Silvestre de Sacy avait insérés dans sa *Chrestomathie Arabe* et dans les notes qui accompagnent sa traduction d'Abd-Allatif. Le texte entier vient de paraître, par les soins de M. E. Quatremère, dans les tomes XVI°, XVII° et XVIII° du recueil des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*; d'un autre côté, M. de Slane est chargé par l'Académie des Inscriptions d'en préparer une traduction française.

Nous avons dit que la deuxième partie du grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun était une espèce d'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à l'apparition de Mahomet. L'auteur ne s'est pas borné, comme la plupart des écrivains de sa nation, à recueillir les traditions qui avaient cours de son temps : il a soumis ces traditions à une critique sévère, et il a souvent mis en lumière des résultats aussi certains qu'intéressants. Cette partie est surtout utile pour l'histoire des anciens Arabes, histoire si importante et connue jusqu'ici d'une manière si imparfaite.

Feu M. l'abbé Arri, membre de l'Académie de Turin, avait commencé, sous les auspices du roi de Sardaigne, l'impression du texte de cette deuxième partie, accompagnée d'une version italienne et de notes. Il serait à désirer que ce travail fût repris par un homme suffisamment préparé.

La troisième partie, consacrée aux tribus indigènes de l'Afrique et aux Arabes établis en Afrique et en Espagne, est à elle seule aussi considérable que les deux premières : elle forme deux gros volumes in-4°. Les Arabes, lorsqu'ils envahirent l'Afrique, dans la dernière moitié du septième siècle de notre ère, soumirent, après quelque résistance, les tribus berbères, la plupart nomades[1], qui occupaient la chaîne de l'Atlas depuis l'océan Atlantique jusqu'aux frontières de l'Égypte. Ces tribus, quoique parlant en général un langage particulier, et bien qu'ayant conservé pendant plusieurs siècles leurs croyances et leurs pratiques religieuses, s'enrôlèrent de bonne heure dans les armées musulmanes, et contribuèrent puissamment à la conquête de de l'Espagne, du midi de la France et de l'Italie. Plus tard, il se forma des dynasties berbères en Afrique et en Espagne. Il était donc du plus haut intérêt pour nous de connaître l'origine de ces tribus, leurs rapports entre elles, les guerres qu'elles soutinrent sur leur propre territoire et sur le territoire étranger. Ces détails étaient même indispensables pour connaître l'histoire des peuplades arabes avec lesquelles les Berbères se trouvaient souvent mêlés. Malheureusement, lorsque Ibn-Khaldoun vint au monde, les traditions étaient en partie effacées, et il n'était plus au pouvoir de personne de renouer de tous points la chaîne des temps. Les écrivains grecs et romains n'ont jamais eu qu'une idée vague de l'origine respective des populations indigènes de l'Afrique. Ils rappor-

tent les noms d'un certain nombre de tribus; mais ces noms sont souvent altérés, et, comme la plupart des noms véritables ont changé dans l'intervalle, il était devenu bien difficile d'établir une concordance. De leur côté, les indigènes n'ont pas eu d'historien, et ils sont hors d'état de suppléer à ce qui nous manque. Les Arabes seuls auraient pu nous fixer à cet égard; mais pendant longtemps les Arabes songèrent plutôt à bien faire qu'à bien dire; et, pour cette époque d'enthousiasme et de gloire, les annales arabes elles-mêmes sont très-incomplètes. Les Berbères commencèrent à recueillir des documents sur leur origine, à partir du dixième siècle de notre ère, précisément à l'instant où les Arabes songèrent à arracher à l'oubli leurs propres exploits; mais, dès cette époque, les souvenirs étaient très-affaiblis; et différentes causes agirent fatalement sur la direction à donner aux recherches. Déjà, au dixième siècle, si certaines tribus avaient grandi en puissance et en gloire, il y en avait qui étaient déchues; pour celles-ci, la situation était d'autant plus pénible, que, d'une part, elles étaient traitées sans ménagement par le gouvernement, et que, de l'autre, chose qui leur était peut-être encore plus sensible, elles avaient à subir les sarcasmes des tribus voisines. Il arriva de là ce qui arrive toujours quand une autorité supérieure n'est pas là pour maintenir le bon ordre : c'est que les tribus cherchèrent à se relever au détriment les unes des autres. On vit alors apparaître les prétentions les plus étranges. Il eût été naturel que les populations qui avaient résisté avec le plus de succès aux armes des Carthaginois et des Romains fissent valoir leurs anciens exploits; mais le souvenir de ces exploits était perdu. On se tourna donc du côté des Arabes, qui étaient devenus les maîtres du pays et qui lui avaient imposé leur religion et une partie de leurs idées. Certains généalogistes, qui voulaient rendre hommage à la nouvelle religion, imaginèrent de rattacher leur tribu aux propres ancêtres du prophète des Arabes. Abjurant les idées bibliques qui de bonne heure avaient pénétré parmi les indigènes et qui faisaient remonter la nation berbère à Cham, fils de Noé, et afin de s'affranchir de tout lien avec un malheureux qui avait encouru la malédiction de son père, ils adoptèrent pour origine, Sem, fils aîné de Noé; ils rangèrent au nombre de leurs aïeux Abraham et son fils Ismael, et se présentèrent hardiment comme les cousins du plus illustre des rejetons d'Ismael, Mahomet. D'autres généalogistes, qui visaient surtout à la gloire profane, cherchèrent des ancêtres parmi certains rois fabuleux de l'Arabie Heureuse. Il faut savoir que les Arabes, qui pendant longtemps eurent peu de souci des héros qui, dans les premiers siècles de l'islamisme, avaient porté si haut le nom de leur race, se sont montrés fiers des prétendus exploits des rois du Yémen, qui, plusieurs siècles avant l'hégire, auraient soumis tout l'ancien monde à leurs lois, sans excepter l'intérieur de l'Afrique. D'après de nombreux auteurs, ce fut un de ces rois, nommé Ifricus ou plutôt Africus, lequel, d'après leur propre récit, aurait vécu quelques années seulement avant l'ère chrétienne, qui, après avoir subjugué l'Afrique, y laissa des colonies considérables et lui imposa son nom. A toutes les causes d'embarras, il faut ajouter ce mélange d'émigrés venus de tous les points de l'horizon, les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Vandales, ainsi que les Nègres qui, de tous temps, ont afflué de l'intérieur sur les côtes. Ces divers points de vue sont discutés dans un mémoire auquel travaille l'auteur de cet article, et qui est intitulé : *Mémoire sur les Populations de l'Afrique septentrionale, leur Langage, leurs Croyances, et leur État Social aux différentes époques de l'histoire.*

La partie de l'ouvrage d'Ibn-Khaldoun qui est consacrée spécialement à la nation berbère renferme le résumé des opinions qui ont été émises à cet égard, et supplée pour nous aux traités originaux qui ne sont point parvenus en Europe. L'auteur a écrit un peu vite et quelquefois de mémoire; ses aperçus manquent, dans certains endroits, de netteté, et les noms propres ne sont pas toujours marqués exactement; mais, en rapprochant les différents passages qui se rapportent aux mêmes matières, et en recourant discrètement à une source où Ibn-Khaldoun n'était pas en état de puiser, les écrits des Grecs et des Romains, on arrivera probablement à rétablir la vérité.

Quoi qu'il en soit, l'*Histoire des Berbères* d'Ibn-Khaldoun ne pouvait manquer d'attirer l'attention du gouvernement français. Avec l'établissement des Français en Algérie sont survenues des relations de chaque jour, des rapports d'amitié et de guerre entre eux et les tribus qui occupent l'intérieur des terres. M. de Slane a publié en 1847 et 1851, sous les auspices du ministère de la guerre, le texte arabe de cette histoire; Alger, deux volumes in-4°. Quelques années après, il a paru une traduction française du texte, par le même savant, 1852-1856, quatre volumes in-8°. La quatrième et dernière partie traite des dynasties musulmanes de l'Égypte et de l'Asie. Cette portion forme aussi deux vol. in-4°. Pour cette section, à en juger par les chapitres que nous avons lus, l'auteur donne un extrait des meilleures chroniques qui existaient de son temps, notamment de celle d'Ibn-Alatyr (*voy.* ce nom. On peut juger de cette partie par les deux chapitres que M. Noël des Vergers en a publiés, sous le titre de : *Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aghlabites, et de la Sicile sous la domination musulmane;* texte arabe, accompagné d'une traduction française et de notes; Paris, 1841, in-8°. *Voyez* aussi les passages relatifs aux guerres des croisades, que

M. Tornberg a publiés dans le tome XII des *Mémoires de l'Académie d'Upsal*, texte arabe, traduction latine et notes.

Nous avons dit que le grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun n'est connu de l'Europe savante que depuis quelques années. Il s'en trouve des exemplaires à Paris, à Leyde, en Angleterre, ainsi qu'à Constantinople; mais ce sont de simples volumes dépareillés; aucune bibliothèque accessible pour nous ne renferme d'exemplaire écrit de la même main et dont tous les volumes se suivent. Ainsi, il n'est pas sûr que nous possédions l'ouvrage tout entier. Un pareil recueil devrait se trouver en Afrique, patrie de l'auteur; et jusqu'à présent on n'y a rencontré que des fragments. Il y a dans ce fait de la faute de l'auteur : que n'employait-il un style qui lui permît d'être lu par toute personne instruite? Il y a aussi de la faute du pays et de l'état de décadence où les habitants se trouvent. Un ouvrage de cette étendue exige beaucoup de temps pour être copié; par conséquent, un exemplaire, même d'une exécution médiocre, coûterait un prix élevé; d'ailleurs, par les matières dont il traite, il exige un lecteur exercé et instruit, et les esprits de cette trempe sont maintenant rares chez les musulmans. On trouve chez eux des théologiens et des juristes, parce que la jurisprudence et la théologie donnent un rang dans le monde : la pure littérature ne menant ordinairement à rien, il n'existe plus ni élèves ni maîtres. Cette situation déplorable rend plus sensibles les ressources dont l'Europe savante dispose en ce moment. Le temps n'est pas loin où l'on pourra étudier à ses véritables sources l'histoire des nations musulmanes, de ces nations que l'on ne connaissait guère que par des chroniques maigres et décharnées, et qui cependant ont longtemps occupé avec gloire les plus belles contrées de la terre. REINAUD.

Autobiographie d'Ibn-Khaldoun, traduite de l'arabe en français, par M. de Slane, et publiée dans le *Journal Asiatique* de l'année 1844. — Extrait du mémoire de M. Reinaud cité dans l'article (extrait qui a été inséré dans les *Nouvelles Annales des Voyages* du mois de février 1858).

IBN-KHALLIKAN (*Chems-ed-Din-Aboul-Abbas-Ahmed*), écrivain arabe de la dernière moitié du treizième siècle de notre ère, était issu de l'illustre famille des Barmeky (Barmécides), qui joua un si grand rôle sous les premiers khalifes de Bagdad. Il reçut le surnom d'Ibn-Khallikan à cause de son bisaïeul, qui était ainsi appelé. Il naquit à Arbèles, à l'orient du Tigre, l'an 1211 de J.-C. La langue arabe, la littérature, l'histoire et la jurisprudence lui devinrent de bonne heure familières; il connaissait parfaitement l'histoire musulmane, réussissait très-bien à faire des vers, et savait par cœur les morceaux de poésie qui avaient le plus de cours de son temps. Les hommes les plus habiles de la Mésopotamie et de la Syrie, particulièrement Boha-ed-Din, historien du grand Saladin, et Ibn Alatyr (*voy.* ces noms), qui avaient été les amis de son père, concoururent à son instruction. Ibn-Khallikan séjourna pendant quelque temps en Syrie; puis il passa en Égypte, où il fut revêtu des fonctions de substitut du grand-cadi du Caire. En 1261, le sultan Bibars le nomma grand-cadi de Damas. Ibn-Khallikan s'acquitta de ses fonctions avec autant d'intégrité que de talent. Destitué en 1270, il retourna en Égypte, où il se chargea de professer dans un des collèges du Caire. En 1277, le sultan lui confia de nouveau le rôle de grand-cadi de Damas. A son approche, une partie des habitants s'avança à sa rencontre, et un grand nombre de poëtes lui adressèrent des vers de félicitation. Il perdit de nouveau cette charge en 1281, et mourut l'année suivante, dans un état peu éloigné de la misère.

Ibn-Khallikan est l'auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, sans compter une *Histoire générale*, dont il n'eut pas le temps d'achever la rédaction. Le principal des ouvrages dont on lui est redevable est un *Dictionnaire biographique des Hommes illustres de l'Islamisme*. Dans l'origine, ce dictionnaire devait traiter spécialement de l'époque précise où chacun de ces personnages était mort : il devait servir de table alphabétique à une foule de recueils arabes où l'on a enregistré, année par année, le décès des princes, des généraux, des magistrats, des docteurs, des poëtes, etc., accompagnée d'une notice plus ou moins étendue. L'auteur avait naturellement compris dans son plan les personnages dont la mort était récente et qui s'étaient distingués d'une manière quelconque. Il se contenta d'exclure les compagnons de Mahomet et les khalifes, dont l'histoire était suffisamment connue. De plus, la nature de son plan lui interdit les hommes célèbres dont on ignorait l'année de la mort. L'ouvrage est intitulé : *Vefayat alayan oua anba abna alzeman*, c'est-à-dire *Les Décès des Personnages Éminents et les Histoires des Hommes de ce Siècle*. Ce fut en 1256 que Ibn-Khallikan, alors au Caire, commença à mettre en ordre les matériaux qu'il avait rassemblés. Il ne cessa pas de corriger et d'étendre l'ouvrage dans le cours de ses voyages; au moment de sa mort, il renfermait environ 865 articles.

Ces articles, comme ceux de toutes espèces de dictionnaires, ne sont pas également importants; tous ne sont pas rédigés avec le même soin. Quelquefois l'article consiste en partie en discussions sur le mois et le quantième du mois où un événement s'est passé. La généalogie des personnages, sujet qui intéresse au plus haut point les Arabes, n'a pas le même intérêt pour des Européens. Les morceaux de vers qui accompagnent la plupart des notices, et qui y jettent une grande variété, sont souvent privés d'éclaircissements indispensables pour nous. D'ailleurs, l'auteur partageait le mauvais goût qui a presque

jours dominé en Orient ; et quelquefois il cite
iné des pièces admirables des morceaux qui
d'autre mérite que leur singularité.
ter à cela que le récit se ressent plus d'une
du désordre occasionné par des additions
s après coup et à de longs intervalles les unes
autres. Néanmoins, le Dictionnaire d'Ibn-
likan a toujours été considéré comme étant
importance capitale. D'ailleurs, une partie
défauts que nous reprochons à Ibn-Khallikan
sont pas pour sa nation. Dans tous les cas,
peut pas lui contester son immense érudi-
historique, bibliographique et littéraire,
esprit de critique, son talent merveilleux
fixer l'époque des événements. Le célèbre
Jones a comparé les notices d'Ibn-Khal-
aux vies de Plutarque. Ce rapprochement,
dans son ensemble, est loin d'être exact;
si, parmi les huit cent soixante-cinq per-
ges dont parle Ibn-Khallikan, on choisit
qu'il avait connus personnellement ou ceux
compte desquels il avait obtenu des ren-
ments particuliers, le parallèle n'a rien
ge. Qu'on lise les articles *Djafar* et
de la famille des Barmécides, l'article de
oury, prince d'Arbèles, et l'on sera aussi
que charmé du tact avec lequel Ibn-Khal-
, au moyen d'anecdotes bien choisies, a
sortir le caractère et la situation particu-
de ces personnages.

variété des matières traitées dans le Dic-
ire d'Ibn-Khallikan, les fragments de poésie
de ce qui devait en faciliter l'intelligence,
la rareté et même la grande divergence des
crits, qui, indépendamment des additions
teur, ont subi quelquefois des interpola-
considérables, avaient empêché jusqu'ici
donner une édition. Ces obstacles sont tom-
devant les progrès qu'a faits la littérature
dans ces dernières années ; et il en a été
ris deux éditions à la fois. L'une est auto-
ée, et a paru à Gœttingue par les soins de
üstenfeld. L'autre, qui était dirigée par
Slane, et qui s'imprimait à Paris, devait
deux volumes in-4°. Le premier volume,
nant un peu plus de la moitié de l'ouvrage,
en 1842. M. de Slane profita de son accès
de l'immense dépôt de la Bibliothèque
pour puiser en grande partie aux sources
où avait puisé Ibn-Khallikan; il rétablit
passages qui avaient été défigurés par
stes. De plus, M. de Slane commença
une version anglaise aux frais du comité
de Londres. Cette traduction était ac-
pagnée de nombreux éclaircissements qu'exi-
texte si difficile, et devait former 4 vol.
Le premier volume parut en 1842, et le
me en 1848. Il n'a plus été imprimé que
mière moitié du troisième volume. Il est
irer que M. de Slane puisse achever sa
publication. Reinaud.

attendant la notice détaillée que M. de Slane a an-
noncée, voyez l'introduction que ce savant a placée en
tête du premier volume de sa version anglaise.

IBN-KHORDADBEH (*Abou'l-Kasim Obéid-Allah ben-Ahmed*), géographe arabe, mort en 300 de l'hégire (912 de J.-C.). Petit-fils d'un Guèbre, qui avait embrassé l'islamisme, il fut directeur de la poste et de la police dans le *Djebal* (Médie), et vécut ensuite à la cour du khalife Motémid. Il écrivit huit ouvrages, et notamment le *Kitab al-Mesalik we al-Memalik* (Livres des Routes et des Royaumes), qui se trouve à Oxford. C'est un recueil d'itinéraires, qui, malgré sa sécheresse, renferme de précieux renseignements sur le commerce des différentes contrées musulmanes, et sur les impôts dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. E. B.

Ibn-abi-Yacoub Al-Werrak, *Fihrist*, t. I, fol. 100. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. II, n° 2086; V, 11878. — Reinaud, *Introd. à la Géogr. d'Abou'l-Féda*, p. 57-59. — De Hammer, *Lit.-Gesch. der Araber*, t. IV, p. 323.

IBN-MOCLAH (*Abou-Ali Mohammed ben-Ali*), homme d'État et calligraphe arabe, né à Baghdad, en 272 de l'hégire (885 de J.-C.), mort le 11 schawal 328 (20 juillet 940) ou en 330 (941). Il était collecteur d'impôts dans le Fars, lorsque le khalife Moctadir le nomma grand-vizir, en 316 (929). Il ne conserva que deux ans la direction des affaires. Ayant été réintégré dans ces fonctions, mais destitué peu de temps après par le khalife Cahir-Billah, en 321 (933), il contribua par ses menées à accélérer la chute de ce prince. A l'avénement de Radhi-Billah, il acheta 500,000 dinars le titre de grand-vizir. Il fit mettre à mort le sectaire Schalmagani, et expulsa de Mossoul, en 323 (935), Nassir ed-Daulah, fondateur de la dynastie des Hamdanides. Son administration fut de peu de durée. Cédant aux instigations de Ibn-Yacout, le khalife le priva de sa charge, le fit mettre à la torture, et lui extorqua un million de dinars. Ces disgrâces ne calmèrent point l'humeur ambitieuse de Ibn-Moclah. Dans l'espoir de se rendre nécessaire, il engagea le khalife à se débarrasser de Ibn-Raïk, qui, sous le nom d'*émir al-omera* (prince des princes), s'était arrogé une autorité presque absolue. Il fut replacé à la tête des affaires en 32[illegible] (938). Mais le faible Radhi-Billah ne tarda guère à dévoiler à Ibn-Raïk le projet de son ministre. Ibn-Moclah fut emprisonné et condamné à avoir la main droite coupée. Il n'en continua pas moins à écrire avec le moignon du bras pour montrer qu'il était encore capable de remplir les fonctions de secrétaire du khalife. Son ennemi lui fit alors couper la langue, et le laissa mourir de faim et de misère. Ibn-Moclah ne manquait point de talents poétiques, et il se fit une grande réputation comme calligraphe. Il perfectionna le caractère neskhi; mais c'est à tort qu'on a prétendu qu'il l'eût inventé. On a retrouvé des pièces écrites avec ce caractère en 133 (750 de J.-C.), c'est-à-dire plus d'un siècle avant la naissance d'Ibn-Moclah. E. B.

Ibn-Khallikan, *Wefayat al-ayan*, édit. Wüstenfeld, n° 718. — G. Weil, *Gesch. der Chalifen*, t. III. — De-

brémery, *Mém. sur les Émirs Al-Oméra*; dans *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscript.*, 1852; série I, t. II. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. IV, p. 78, 444. — Silvestre de Sacy, *Journal des Sav.*, août 1825.

IBN-AL-MOKAFFA (*Abou-Mohammed Abdallah*), écrivain arabe, né à Hour, dans le Fars, assassiné en 142 de l'hégire (759 de J.-C.) ou en 137 (754) ou en 145 (762), à l'âge de trente-six ans. Fils d'un Guèbre, qui était collecteur d'impôts, il embrassa l'islamisme, et changea son nom persan de Rouzbeh en celui d'Abou-Mohammed Abdallah. Mais comme il continuait à s'occuper de l'histoire de ses ancêtres, et qu'il tentait d'imiter, dans ses écrits, le style du Coran, on douta de la sincérité de sa conversion. Il était secrétaire du prince Isa ben-Ali, oncle du khalife abbasside Al-Mansour. Ayant été chargé de rédiger un acte d'amnistie en faveur du prince Abdallah, qui s'était révolté, il mit tant de zèle à sauvegarder les intérêts de ce dernier, qu'il s'attira la haine du khalife. Soffian, gouverneur de Bassora, reçut ordre de punir Ibn-al-Mokaffa. Irrité depuis longtemps contre cet écrivain, qui l'avait outragé dans ses vers, il l'attira secrètement dans sa maison, et le fit jeter dans un four ardent, après lui avoir fait couper les membres. Ibn-al-Mokaffa est auteur de *Dorret Yetimet* (Perle précieuse), traité de la vie spirituelle et notice des saints. Il fit un abrégé des catégories d'Aristote, et traduisit du pehlwi en arabe le *Khodaï-Nameh* (Livre des Rois) de Danischwer. Sa traduction, intitulée *Sier al-Molouk*, fut l'une des sources où puisa Firdousi; — *La Vie de Khosrou Nouschirwan*; — *Calilah et Dimnah, ou les Fables de Bidpaï*; sa traduction a été éditée en partie par Schultens, Leyde, 1786, et intégralement par Silv. de Sacy, Paris, 1816, in-4°. Elle fut mise en vers arabes et traduite en persan par Hosséin-Waïtz en syriaque, en turc par Wasi Ali-Tchelebi, en grec, en latin, en espagnol, en italien, en vieux français, en allemand.

E. B.

Ibn-Abi-Yakoub al-Werrak, *Fihrist al-Oloum*. — Ibn-Khallikan, *Biogr. Dict.*, t. I, p. 431. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. III, n° 4980; IV, 7410; VI, 12819. — Silvestre de Sacy, *Essai sur l'origine indienne de Calila et Dimna*, en tête de son édit. de cet ouvrage, et dans *Not. et Extr. des Manuscrits de la Bibl. du Roi*, t. X, p. 134, 263. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. III.

IBN AS-SCHIHNEH ou **IBN-SCHOHNAH** (*Zéin ed-din Abou'l-Welid Mohammed ben-Mohammed Halebi*), historien arabe et jurisconsulte hanéfite, né à Alep, mort en 815 de l'hégire (1412 de Jésus-Christ). Il fut *cadhi al-codhat* (juge suprême) à Alep et au Caire. Après la bataille d'Alep et la prise de cette ville par Tamerlan, en 802 (1400), il fut conduit devant le conquérant, et répondit avec habileté à plusieurs questions délicates qui lui furent adressées. Il écrivit plusieurs ouvrages de droit, et les histoires suivantes : *Raudh al-Monatzir fi ilm al-awaïl we al-awakhir* (Jardin des Aspects, ou la science des principes et des fins), en trois parties, dont la première contient l'Histoire des Perses, des Pharaons, des anciens Arabes, des Juifs; la deuxième l'Histoire des Musulmans jusqu'en 806 (1403); la troisième traite de la Fin du Monde d'après les traditions prophétiques. Erdmann en a publié un fragment pour compléter la *Vie de Tamerlan* par Ahmed Ibn-Arabschah, sous le titre de *Arabsiaden ex manuscripto ignoto Ibn-Schohnah supplevit et emendavit*; Casan, 1823, in-8°; — *Al-Mobtegha*, abrégé de l'ouvrage précédent; — continuat. du *Mokhtasar fi Akhbar al-baschar* (Abrégé de l'Histoire du Genre humain, ou annales d'Abou'l-Féda); — *Dorr al-Montekheb fi tarikh Haleb* (Perles choisies, ou histoire d'Alep), que Hadji-Khalfah attribue à Ibn-al-Khathib an-Nasiriyet (Abou'l-Hassan Ali ben-Mohammed Djibrini), mort en 843 (1439). C'est une continuation du *Boghiet at-Thalib* de Kemal ed-Din Halebi. A. Kremer en a traduit des documents sur la géographie de la Syrie septentrionale, dans *Denkschriften* (Mémoires) de l'Académie des Sciences de Vienne, 1852, t. III, et la description des édifices d'Alep, dans *Sitzungsberichte* (Comptes-rendus des séances de la même académie), 1850, t. IV.

Son fils Ibn-as-Schihneh (*Mohibb ed-Din Abou'l-Fadhl Mohammed ben-Abi'l-Wélid*), mort en 890 (1485), était aussi cadhi al-codhat. Il écrivit en vers des ouvrages de jurisprudence, et amplifia le *Raudh al-Monatzir*. Cette nouvelle édition est intitulée *Nozhet an-Newatzir* (Délices du Spectateur). Il y ajouta un appendice pour le neuvième siècle de l'hégire. — Son fils, le cadhi al-codhat Ibn-as-Schihneh (Abd-al-Berr ben-Mohammed), mort en 921 (1515) écrivit sur le droit.

E. Beauvois.

Ahmed Ibn-Arabschah, *Vie de Tamerlan*. — De Hammer, *Hist. de l'Emp. Ottoman*, t. VII. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. III, n° 6601; V, 11093, 11616; VI, 13190, 13195, 13203, 13768. — Krafft, *Catal. des Manuscrits orientaux de l'Acad. orient. de Vienne.*

IBN-THOFÉIL (*Abou-Bekr* ou *Abou-Djafar Mohammed ben-Abdalmélik al-Kaïsi al-Berschani*), philosophe arabe, né à Berschen (Purchena), dans les environs d'Almeria (Espagne), mort à Maroc, en 581 de l'hégire (1188 de J.-C.). Il fut médecin et secrétaire du gouverneur de Grenade, puis du sultan almohade Abd-al-Moumin. Il était versé en physique, en astronomie, en mathématiques, en philosophie, et composa une *cassidet* (élégie) sur la prise de la ville de Kafsa, événement qui arriva en 556 (1161). On a de lui : *Haï Ibn-Yokdhan*, roman philosophique, dont le héros, abandonné à sa naissance dans une île déserte, et nourri par une chèvre, s'élève successivement à la connaissance des plus hautes vérités, par la seule réflexion, et par la contemplation de soi-même et de la nature. C'est le Robinson des Orientaux. Ibn-Thoféil prouve l'existence de Dieu par divers arguments qui ne seraient point désavoués des philosophes de nos jours. Son ouvrage a été

traduit en persan, en hébreu, en latin, par Éd. Pococke, sous le titre de *Philosophus autodidactus, sive epistola Abi Jaafar Ebn Tophaïl de Hai Ebn Yokdhan* (avec le texte); Oxford, 1671 et 1700, in-4°; en anglais par S. Ockley; Londres, 1708 et 1731, in-8°; en allemand, par J.-G. P. (Prilius); Francfort, 1726, in-8°, et par J.-G. Eichhorn; Berlin, 1782, in-8°. E. BEAUVOIS.

Abd-el-Wahid Marekoschi, *Hist. des Almohaves*, édit. par Dozy, p. 172-175. — Makkari, *Hist. of the Moham. Dynasties in Spain*, trad. par de Guyangos, t. I, 235, 335, 364. — Léon l'Africain, dans *Biblioth. Græca* de Fabricius, t. XIII. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, n° 645; III, 612. — Not. sur Hai Ebn-Yokhdhan, dans *Magasin Encyclopéd.*, 1806, t. II, p. 338-347. — Dozy, *Scriptorum Arabum Loci de Abbadidis*, t. II, p. 171. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 442, 771; 854. — Zenker, *Bibl. Orient.*, n°s 1314-1318.

IBN-AL-WARDI (L'imam *Zéin ed-Din Abou-Hass Omar ben-Motzaffer al-Marri al-Halebi*), jurisconsulte schaféite, historien et géographe arabe, mort à Alep, en 749 ou 750 de l'hégire (1348 ou 1349 de J.-C.), à l'âge d'environ soixante ans. Il fut *naib* du *cadhi* (substitut du juge) de plusieurs villes, et notamment d'Alep, où il enseigna aussi le droit. Il fit des vers sur la fameuse peste noire, dont il fut l'une des victimes, et écrivit en vers des traités jurisprudence et de grammaire. Ses ouvrages les plus connus sont : *Al-Mokhtasar fi akhbar al-baschar* (Abrégé de l'Histoire du Genre humain), extrait de la chronique d'Abou'l-Féda, qu'il continua jusqu'à l'année de sa mort; — *Kheridet al-Adjaïb we feridet al-Gharaïb* (Pierre précieuse des Merveilles et Perle des Choses mémorables), traité abrégé de géographie physique et d'histoire naturelle, qu'il composa pour servir d'explication à un planisphère construit par lui. Hadji-Khalfah estimait peu cet ouvrage, qui, disait-il, est rempli d'erreurs, et dont les cartes sont inexactes. Il avoue néanmoins que peu de livres étaient plus populaires et plus répandus. Le *Kkeridet al-Adjaïb* est l'un des ouvrages dont les orientalistes se sont le plus occupés. De Guignes en a donné une analyse détaillée dans le t. II des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*. Les fragments suivants ont été édités ou traduits en latin par Aurivilius : *De Palma*; Upsal, 1745; — par Kœhler : *Syrie*, à la fin de *Prodidagmata ad Hagji Chalifæ librum*; Leipzig, 1766, in-4°; — par A. Hylander : *Specimen Operis cosmographici Ibn el-Vardi* (texte et trad. de la préf. et des chap. 1-5); Lund, 1784-1812, réuni par Sv. Hylander, ibid., 1823; — par Fræhn : *Ægyptus, auctore Ibn al-Vardi* (text. et trad.); Hall, 1804, in-8°; — par C. J. Tornberg, *Fragmentum libri Margarita mirabilium*; Upsal, 1835-1839, 2 part. in-8°, avec la carte générale; — par S. Freund : *De Rebus die resurrectionis eventuris*; Breslau, 1853, in-8°. E. B.

Abou'l-Mahâsen, *Manhal as-Safi*, t. IV. — Ibn-Habib, dans *Orientalia* II, 390. — Hadji-Khalfah, *Lex.*, t. I, n°s 1143, 1146, 1152; II, 2609, 2836; III, 4379, 4633, 6446; V, 11058, 11170, 11616, 11917; VI, 12873, 13183, 13987. — Dozy, *Cat. des Manuscrits orientaux de Leyde*, t. II, p. 73. — Reinaud, *Introd. à la Géog. d'Abou'l-Féda*, p. 154.

* **IBN-YÉMIN FÉRYOUMENDI** (L'émir *Mahmoud*), poëte persan, né à Féryoumend, mort en 745 de l'hégire (1344 de J.-C.). Il était fils de Ibn-Yemin Ala-ed-Din Thoghraï, grand-vizir de l'Ilkhan Khodabendeh (Oldjaïtou). Au lieu d'imiter son frère, qui tenta de se rendre indépendant dans une province, et qui périt sans réussir, il se retira dans ses domaines, pour y mener une vie privée, et se livra tout entier à la culture des lettres. Il consigna ses réflexions philosophiques sur les vicissitudes des choses humaines, dans une *Lettre poétique à son père*, dont le baron Ott. de Schlechta-Wssehrd a traduit à peu près la moitié sous le titre de *Ibn-Yemin's Bruchstücke* (Fragments); Vienne, 1852, in-8°. E. B.

Louthf Ali-Beg, *Atesch kedah*. — De Hammer, *Gesch. der schönen Redekünste Persiens*, p. 234. — Schlechta-Wssehrd, *Préf. de sa trad.*

IBN-ZÉIDOUN (*Abou'l-wélid Ahmed ben-Abdallah al-Makhzoumi al-Andalousi al-Corthobi*), poëte arabe, né à Cordoue, en 397 de l'hégire (1007 de J.-C.), mort à Séville, en 463 (1071). Fils de l'un des premiers jurisconsultes de sa ville natale, il se distingua de bonne heure par ses talents poétiques, et brilla à la cour du khalife ommiade de Cordoue Mohammed III Mostakfi. La fille de ce prince, la belle Welladet, commença dès lors à le remarquer, et lorsque, après la mort de son père, elle se fut soustraite à la réclusion du harem pour aller vivre au milieu des poëtes et des beaux-esprits, elle préféra Ibn-Zéidoun à tous les grands personnages qui se disputaient ses bonnes grâces. L'un de ces derniers, le vizir Ibn-Abdous, calomnia son heureux rival auprès d'Ibn-Djehwer, président du sénat après la chute des Ommiades. Jeté en prison, Ibn-Zéidoun s'échappa au bout de quelque temps, et se réfugia à Valence, puis à Séville, où il devint vizir du prince abbadide Motadhid-Billah, en 441 (1049), puis de son fils Motemid. Dans son exil, il entretint une correspondance avec Welladet, et écrivit au nom de cette princesse la célèbre lettre contre Ibn-Abdous, qui a été publiée en arabe et en latin par Reiske : *Abil Walidi Ibn Zeiduni Risalet, seu epistolium*; Leipzig, 1755, in-4°. Ce poëme est très-difficile à entendre à cause de la boursouflure du style et des allusions historiques dont il est rempli. Parmi les nombreux commentaires dont il a été l'objet, le plus connu est celui de Ibn-Nobatah (mort en 768-1366), dont une traduction turque a été éditée sous le titre de *Terdjoumet scherh al-Oyoun*; Constantinople, 1257 (1841), gr. in-8°. On en trouve des fragments en arabe et en latin dans *Additamenta ad Historiam Arabum ante Islamismum* par J.-L. Rasmussen; Copenhague, 1821, in-4°. Ibn-Zéidoun écrivit une autre lettre à Ibn-Djewher,

tandis qu'il était en prison. Son fils Abou-Bekr fut vizir de Motimid Ibn-Abbad, et périt lors de la prise de Séville par les Almoravides, en 484 (1091). E. B.

Ibn-Bessam, *Dakhirat*. — Ibn-Baschkoual, *Silet*. — Ibn-Khallikan, *Biograph. Dict.*, t. I, p. 128. — *Specimen criticum exibens locos Ibn-Khacanis de Ibn-Zeiduno*, édit. par H.-E. Weijers; Leyde, 1831, in-4°. — *Prolegomena ad editionem duarum Ibn-Zeiduni Epistolarum et commentariorum, quibus ab Ibn-Nobata et Safadio singula illustrata sunt*, édit. par H. S. Weijers; Leyde, 1834, in-8°. — Ibn Nobata et Safadi, passages sur Ibn-Zéidoun, dans *Catal. Codd. Orientalium bibl. Academiæ Lugduno-Batavæ* de Dozy, t. I, p. 241-248. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. II, n° 2063; III, 8932. — Hirt, fragm. dans *Chrestomathie Arabe*; Iéna, 1770. — De Sacy, *Poëme d'Ibn-Zéidoun*, extr. des *Colliers d'Or* de Ibn-Khacan, et trad. dans *Journ. Asiat.*, 1838, II, p. 500-518.

IBN-ABD-AR-REBBIHI (*Abou-Omar Ahmed ben-Mohammed*). *Voy.* Ahmed Ibn-Abdar-Rebbihi.

IBN-ARABSCHAH. *Voy.* Ahmed Ibn-Arabschah.

IBN-BADJEH. *Voy.* Abenpace.

IBN-BATHOUTAH. *Voy.* Mohammed.

IBN-BATRIK. *Voy.* Eutychius.

IBN-BÉITHAR. *Voy.* Aben-Béithar.

IBN-DORÉID (*Abou-Bekr Mohammed*). *Voy.* Doréid.

IBN-KHACAN. *Voy.* Al-Fath Ibn-Khacan.

IBN-ROSCHD. *Voy.* Averrhoës.

IBN-SAÏD (*Nour ed-Din Abou'l*). *Voy.* Ali Ibn-Saïd.

IBN-SINA. *Voy.* Avicenne.

IBN-TAGRI BERDI. *Voy.* Abou'l-Mahassen.

IBN-YOUNIS ou **IBN-YOUNOS** (*Abou'l-Hassan Ali*). *Voy.* Ali Ibn-Younis.

IBN-ZARCAL (*Ibrahim Ibn-Abd ar-Rahman*). *Voy.* Arzachel.

IBN-ZOHR. *Voy.* Abenzoar.

IBRAHIM (*Abou-Ishak*), khalife abbasside, né le 1er dzou'l-cadeh 162 de l'hégire (juillet 779 de J.-C.), mort à Samarra (Irak), le 7 ramadhan 224 (juillet 839). Il était frère de Haroun ar-Raschid et fils du khalife Mahdi et d'une négresse. Son neveu Mamoun, désirant mettre fin aux guerres civiles qui désolaient l'empire depuis l'avénement d'Ali, résolut de rendre le trône à la famille de ce dernier, et désigna pour son successeur l'imam Ali ar-Ridha, fils de Mousa. Ces dispositions mécontentèrent la plupart des partisans de la dynastie régnante, et les habitants de Baghdad déclarèrent le khalife déchu. Ibrahim fut proclamé à sa place, sous le nom de *Mobarek* (béni), le 5 moharrem 202 (24 juillet 817). Ne pouvant satisfaire aux exigences de ses troupes, il leur permit de piller quelques villages. Cet acte impolitique lui fit perdre sa popularité. Comme il ignorait entièrement l'art de la guerre, il laissa le commandement de l'armée à Isa ben-Mohammed, qui fut vaincu à Wasit par Hassan ben-Sehl, et trahit les intérêts de son parti. Cependant Mamoun, voyant l'impossibilité de faire triompher son projet, l'avait abandonné, et avait, dit-on, fait empoisonner l'imam ar-Ridha. Lorsqu'il quitta le Khorassan pour rentrer à Baghdad, Ibrahim abdiqua en dzou'l-hiddjeh 203 (juin 819); il se déguisa en femme, et réussit à se soustraire pendant longtemps à toutes les recherches des émissaires de son neveu. Ayant été découvert en 210, il fut conduit en présence de Mamoun, qui lui pardonna, et se contenta de le faire surveiller par deux soldats. Ses talents de société lui concilièrent bientôt l'affection de ce prince, qui en fit le compagnon ordinaire de ses plaisirs. Ibrahim passait pour le meilleur musicien et chanteur de son temps. Comme poëte, il n'eut point d'égal parmi les princes de sa famille. E. B.

Thabari, *Ann.* — Ibn-al-Atsir, *Kamil at-Tewarikh*. — Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, t. I, p. 16. — Le faux Fakhr-ed-Din, dans le *Journal Asiat.*, 1846, I, 239, 242, 244. — Aventures d'Ibrahim, dans les *Analecta Arabica* de Humbert. — Abou'l-Féda, *Ann. Moslem.*, t. II. — Weil, *Gesch. der Chalifen*, t. II, p. 219, 226, 272. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. III, p. 58.

IBRAHIM, sultan ottoman, né le 12 schawal 1024 de l'an 46 (4 novembre 1615 de J.-C.), étranglé le 28 redjeb 1058 (18 août 1648). De tous les princes de la famille impériale, il fut le seul qu'épargna la cruauté de son frère Mourad IV. A la mort de ce dernier, qui ne laissa point de postérité, il fut placé sur le trône en 1049 (1640). Pour prévenir l'extinction de la dynastie ottomane, la mère et les vizirs du nouveau sultan se firent un devoir de favoriser ses penchants voluptueux. Chaque semaine, on lui offrait une nouvelle concubine. Ibrahim se livra à la luxure avec tant d'excès qu'il tomba au plus bas degré de l'abrutissement. Incapable de s'occuper des soins du gouvernement, il laissa l'exercice du pouvoir, d'abord au grand-vizir Cara-Mustafa, ensuite à sa mère Kœsem, à son favori Sultanzadeh-Mohammed, à son écuyer Yousouf et à son précepteur Djindji. En 1641 la paix fut conclue avec l'Autriche, et une armée turque alla assiéger la ville d'Azof, dont les Cosaques s'étaient emparés cinq ans auparavant. Cette expédition échoua; mais l'année suivante les Cosaques évacuèrent la ville après l'avoir réduite en cendres. En 1642, Hosséin Nassouhzadeh se révolta à Alep et marcha sur Constantinople. Arrivé à Scutari, il hésitait à attaquer la capitale; en présence de cette hésitation, ses officiers l'abandonnèrent; il fut pris et mis à mort au milieu des tortures. En 1055 (1645), les Vénitiens de Crète ayant fourni des provisions à des corsaires maltais qui venaient de capturer quelques navires du grand-seigneur, une armée turque, portée par quatre-vingts galères, alla mettre le siége devant La Canée, dont les habitants capitulèrent et obtinrent la faculté de se retirer. Ibrahim, mécontent de ce que l'on eût épargné des infidèles, fit mettre à mort le capitan-pacha Yousouf, dont les prétendus trésors excitèrent sa convoitise. Apprenant que les Vénitiens avaient fait une descente en Morée, il ordonna un massacre général des chrétiens dans tout l'empire. On eut beaucoup

de peine à lui faire rétracter cet ordre, qui concernait plus de la moitié de ses sujets. Ibrahim ne ménageait pas davantage la vie, l'honneur et la fortune des musulmans. Il dilapidait les finances et assignait à chacune de ses favorites les revenus d'une ou de plusieurs provinces. Sa tyrannie occasionna plusieurs révoltes, et notamment celle de Wardar-Ali, gouverneur de Siwas, à qui le sultan voulut faire enlever la fiancée d'Ipsir-Pacha. Wardar-Ali périt dans cette entreprise; mais les janissaires vengèrent sa mort et celle de tant d'autres victimes. Le sultan fut déposé le 18 redjeb 1058 (8 août 1648), et étranglé dix jours après. Il eut pour successeur son fils Mohammed IV. E. B.

De Hammer, Hist. de l'Empire Ottoman, trad. Hellert, t. IX, p. 288; X, p. 1-468.

IBRAHIM-BEY, chef des mamelouks, né en Circassie, vers 1735, mort en 1817, à Dongolah en Nubie. Amené dans son enfance comme esclave en Égypte, il fut enrôlé dans les mamelouks de Mohammed Abou-Dahab, qui plus tard l'affranchit, lui donna le titre de bey, et le chargea de l'administration du Caire, en partant pour son expédition de Syrie en 1776. A la mort de Mohammed, Ibrahim voulut s'emparer du pouvoir suprême; Mourad-Bey (*voy.* ce nom) y prétendit aussi : ils partagèrent ensemble l'autorité, et Ibrahim, qui était le plus âgé, obtint le titre de *cheyk-el-beled* (chef du pays), ce qui lui permettait de résider ordinairement au Caire. Les deux beys eurent de fréquentes querelles; mais l'intérêt les rapprochait souvent; ils se défendirent ensemble contre les beys Ismael et Haçan, commirent de nombreuses exactions, se révoltèrent contre la Porte, et résistèrent à l'expédition entreprise contre eux par le capitan-pacha Gazi-Haçan, en 1786 et 1787 : ils ne craignirent pas de vexer les négociants français établis en Égypte. « Au premier bruit de l'apparition de l'armée française en Égypte, en 1798, dit Audiffret, Ibrahim reproche à Mourad d'avoir provoqué cette guerre par ses indignes procédés, et il le laissa s'occuper seul des moyens de défense. Préférant les voies pacifiques, il seconda sa femme, qui, respectée au Caire pour ses vertus, et parce qu'elle était issue du législateur des musulmans, usait de son crédit pour sauver de la fureur populaire les négociants français, dont elle s'établit gardienne dans un palais où elle les avait fait renfermer avec leurs épouses. Ibrahim, de concert avec le pacha titulaire d'Égypte, se disposait à envoyer un de ces négociants pour parlementer avec Bonaparte; mais il le retint en apprenant l'issue de la bataille des Pyramides. Tandis que Mourad et Mohammed-Elfi-Bey, son favori, qu'il avait rappelé de la province du Charkieh, où il faisait la guerre aux Arabes, soutenaient avec un rare courage une lutte inégale et malheureuse contre les Français, Ibrahim, campé sur la rive gauche du Nil, incendiait la flottille des mamelouks, pour qu'elle ne tombât pas au pouvoir des vainqueurs, et se retira ensuite en Syrie avec ses troupes et ses effets les plus précieux, se bornant à soutenir des combats partiels et à fomenter l'insurrection.... Après la rupture du traité d'El-Arisch pour l'évacuation de l'Égypte en janvier 1800, Ibrahim, renforcé par un grand nombre de mamelouks qui avaient abandonné Mourad, se joignit à l'armée du grand-visir Joussouf. Pendant la bataille d'Héliopolis, dont il n'attendit pas l'issue, il alla surprendre Le Caire, qu'il fit insurger contre les Français; mais les cruautés exercées sur eux et sur leurs partisans furent l'ouvrage du féroce Nassouf-Pacha. La résistance du château donna le temps à Kleber et à son armée victorieuse de rentrer au Caire... Ibrahim, reconduit avec ses troupes jusqu'aux frontières de Syrie, ne rentra en Égypte qu'après l'assassinat de Kleber et le débarquement de la flotte anglo-turque. Les propositions pacifiques qu'il transmit de la part du grand-visir à Mourad, et que celui-ci fit présenter par Osman-Bey Bardissi à Menou, successeur de Kleber, ayant été rejetées par cet imprudent général, la bataille d'Alexandrie décida du sort de l'Égypte. Ibrahim n'y assista pas; mais il seconda par ses hostilités les opérations du grand-visir, du capitan-pacha et des Anglais, et contribua aux succès qui amenèrent les capitulations des divers corps de l'armée française. » Après l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises, la Porte voulut disperser les mamelouks. Ibrahim fut arrêté au Caire avec quelques autres chefs, mais le général anglais Baird les fit relâcher. Ibrahim se retira à Djizeh, où campaient les mamelouks. Mohammed-Khosrou-Pacha, à peine installé dans le gouvernement de l'Égypte (février 1802), envoya des forces contre les mamelouks réfugiés dans le Saïd. « Attaqués par les Turcs et se fiant peu aux Anglais, Ibrahim et Osman-Bey Bardissi, successeur de Mourad, malgré les avantages qu'ils avaient obtenus, tournèrent leurs regards vers la France, et envoyèrent à Livourne un agent avec une lettre pour Bonaparte, dont ils réclamaient le secours en échange de leur soumission, aux conditions qu'il lui plairait d'imposer. L'arrivée à Paris d'un ambassadeur ottoman rendit cette démarche inutile; on craignit de mettre obstacle à la paix qui allait se conclure avec la Porte. » Après le départ de l'escadre anglaise venue de l'Inde, le pacha enleva en personne Djizeh aux mamelouks. Ibrahim se retira dans le désert. Une révolution ramena les mamelouks dans la basse Égypte. Taher-Pacha, qui les avait combattus à la tête des Albanais ou Arnautes, et qui commandait en second sous Khosrou, se révolta contre ce pacha, le força de se retirer à Damiette, et s'empara du Caire. Ses extorsions et ses cruautés l'ayant rendu odieux, il fut assassiné par les Osmanlis. Son neveu Méhémet-Ali (*voy.* ce nom) continua sa politique et resta d'abord uni aux mamelouks. Ibrahim reprit la police et l'administration du

Caire. La désunion s'étant mise parmi les chefs mamelouks, Méhémet-Ali fit attaquer Osman Bardissi et Ibrahim dans la ville du Caire, où ils s'étaient fait détester par leurs exactions. Ils eurent beaucoup de peine à sortir de la ville, perdirent plusieurs de leurs hommes, et leurs maisons furent pillées. Méhémet-Ali se fit proclamer pacha. En 1805, il feignit de se rapprocher des mamelouks, et en massacra un certain nombre qui s'étaient laissé attirer dans la ville, pendant qu'Ibrahim et son fils Marzouk-Bey taillaient en pièces 1,500 hommes que Méhémet-Ali avait envoyés contre eux. Retirés dans la haute Égypte, les beys s'emparèrent de Syout, entrèrent dans le Fayoum et poussèrent en 1806 leurs incursions jusqu'aux environs du Caire. Méhémet-Ali chercha à les gagner en leur offrant des apanages; mais ils ne purent s'entendre. Leur armée se renforçait par la désertion d'une partie des troupes du vice-roi. Cependant les Anglais avaient obtenu du divan de Constantinople le rétablissement de l'autorité des beys; le capitan-pacha arriva à Alexandrie le 1er juillet 1806; mais la jalousie des différents chefs empêcha l'élévation d'Elfi, que les Anglais protégeaient particulièrement. L'envoyé de la Porte se décida à laisser le pouvoir à Méhémet-Ali. Chahin, successeur d'Osman-Bardissi et de Mohammed-Elfi, le lui disputa, mais Ibrahim se retira bientôt dans le Fayoum. Le vice-roi lui renvoya sa femme, un de ses fils et son petit-fils. Marzouk-Bey, fils d'Ibrahim, se soumit en 1808 au pacha, qui avait cédé le Fayoum à Chahin. D'autres beys se rapprochèrent encore du pacha, qui leur imposait le séjour du Caire. Ibrahim refusa de faire sa paix. Méhémet-Ali voulut le contraindre, et envoya contre lui une flottille et une armée, qui furent battues dans la nuit du 13 au 14 juillet 1810 par les mamelouks. Enfin, le 1er mars 1811, Méhémet-Ali mit à exécution le projet qu'il méditait depuis longtemps : il fit massacrer un millier de mamelouks avec plusieurs beys, tant au Caire que dans les provinces. Ibrahim, Osman Haçan et les autres beys qui échappèrent à cette boucherie abandonnèrent Djizeh et se retirèrent avec leurs troupes dans le Saïd. Ils y furent attaqués en 1812 par les troupes du vice-roi; plusieurs d'entre eux furent pris et décapités, et les autres se réfugièrent en Nubie, jusqu'à Dongolah dont ils soumirent les souverains. C'est là que moururent les deux chefs. Quatre ans après, une expédition, conduite en Nubie par Ismaïl-Pacha, fils de Méhémet-Ali, acheva de disperser les mamelouks. Brave, religieux, juste et pacifique, sobre et prudent, Ibrahim était malheureusement timide dans le conseil, et ne sut ni rallier ni maintenir les autres chefs, qui n'avaient ni sa droiture ni son expérience. Ses contemporains l'avaient surnommé *El Kébir* (le Grand).

L. L—T.

Audiffret, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*, article MAMELOUKS.

IBRAHIM-PACHA, prince égyptien, né en 1789 à Cavalla, petite ville de la Roumélie, mort au Caire le 9 novembre 1848. Il passait généralement pour être le fils de Méhémet-Ali, et suivant M. Clot-Bey il était en effet le fils aîné du vice-roi d'Égypte; mais d'autres prétendent qu'il n'était que son fils adoptif : ceux-ci ne s'accordent pas même sur l'époque de cette adoption; les uns disent qu'elle eut lieu lorsque Ibrahim n'avait que trois ans; selon les autres, Méhémet-Ali ne l'aurait adopté qu'après la mort de Toussoun, son fils chéri, qui mourut en 1818. Ce qu'il y a de certain, c'est que Méhémet-Ali a toujours traité Ibrahim comme un fils. L'Arabie fut le théâtre des premiers exploits militaires d'Ibrahim. Les Wahabites occupaient une grande partie de cette contrée et étaient maîtres des villes saintes. Après l'avénement de leur chef, Abd-Allah ben-Souhoud en 1814, la Porte ordonna au vice-roi d'Égypte de détruire ces hérétiques. Méhémet-Ali s'empressa d'expédier une armée dont il donna le commandement à son fils Toussoun. La campagne fut mal conduite. Méhémet alla lui-même se mettre à la tête de ses troupes et obtint quelques succès; mais il fut contraint de revenir au Caire, et en son absence Toussoun conclut la paix avec les Wahabites. Méhémet refusa de ratifier ce traité, et donna la conduite de l'armée à Ibrahim-Pacha (1816). Celui-ci se rendit d'abord à Médine, où il fit avec éclat ses dévotions au tombeau du Prophète, y laissa de riches présents et répandit d'abondantes aumônes. Il commença ensuite les opérations militaires, et s'avança rapidement vers le Nedjed, province de l'Arabie centrale, où les Wahabites avaient été refoulés par Toussoun et Méhémet. A l'origine, Ibrahim essuya quelques revers; il ne put s'emparer d'El-Bass, première place des Wahabites qu'il rencontra sur son passage. Après un siége inutile de quatre mois, il prit le parti de laisser cette ville derrière lui et de pénétrer rapidement au cœur du pays. Cette manœuvre hardie fut couronnée de succès. Ibrahim enleva successivement plusieurs villes fortes aux rebelles et parvint jusque sous les murs de Derrayeh, leur capitale. Le siége de cette ville, défendue par Abd-Allah, fut long et meurtrier. Un incendie qui éclata dans le camp égyptien mit Ibrahim dans la position la plus critique en consumant ses provisions; mais, sans attendre les renforts que lui envoyait Méhémet-Ali, il tenta un effort désespéré et se rendit maître de la place. Abd-Allah, fait prisonnier, fut envoyé au Caire et de là à Constantinople, où il eut la tête tranchée en décembre 1818. La prise de Derrayeh amena la soumission de tout le pays, qui fut saccagé et dévasté. Ibrahim, décoré par la Porte du titre de pacha des villes saintes, ramena son armée en Égypte, et fit une entrée triomphale au Caire le 11 décembre 1819.

Après le retour d'Ibrahim, Méhémet-Ali voulut créer une armée régulière exercée à l'eu-

ropéenne. Ibrahim seconda avec ardeur ce projet. Quelques officiers français, parmi lesquels se distinguait le colonel Sèves, depuis connu sous le nom de Soliman-Pacha, lui enseignèrent la tactique européenne et le maniement d'armes. Ibrahim fit l'exercice comme un simple soldat, placé même d'après sa taille à la queue du peloton. Son exemple et ses efforts contribuèrent puissamment à faire adopter aux Orientaux une innovation si contraire à leurs idées et à leurs habitudes. Sur ces entrefaites, l'insurrection des Grecs prit un caractère si alarmant que le sultan appela à son aide le pacha d'Égypte. Méhémet-Ali envoya Ibrahim en Grèce, en 1824, à la tête de forces imposantes. Ibrahim s'empara d'abord de l'île de Candie, et livra sur mer plusieurs combats à l'amiral grec Miaulis. En février 1825, il débarqua à Modon à la tête de 10,000 hommes. Il s'empara d'abord de Navarin, qu'il attaqua à la fois par terre et par mer, prit ensuite Maniati, Arcadia, Calamata, Cytries, Tripolitza, et s'avança jusqu'aux portes de Nauplie, alors capitale de la Grèce. Repoussé par D. Ypsilanti, Ibrahim dut se replier sur Tripolitza. Enfin au mois de décembre, cédant aux instantes prières du séraskier Reschid-Pacha, qui désespérait de s'emparer seul de Missolonghi, il vint mettre le siége devant cette ville. La chute héroïque de cette place fut plutôt une défaite qu'une victoire pour les assiégeants. Cependant Ibrahim continua à tenir la campagne pendant les années 1826 et 1827 sans remporter des avantages bien marqués, mais aussi sans perdre de terrain. La bataille de Navarin et l'expédition française en Grèce le forcèrent à quitter la Morée. Ibrahim n'était pas du reste à Navarin lorsque les alliés détruisirent sa flotte : il y arriva quatre jours après. Bloqué dans le Péloponnèse, il dut se procurer des vivres de gré ou de force dans l'intérieur des terres, et à toute demande d'évacuation que lui faisaient les commissaires des puissance alliées, il répondait qu'il ne céderait qu'aux ordres de la Porte ou du vice-roi, son père. Il se trouvait encore à la tête de 20,000 hommes et pouvait prolonger la lutte lorsqu'il reçut de Méhémet-Ali l'autorisation de traiter pour l'évacuation de la Morée. Il conclut alors avec les amiraux de Rigny et Heyden, le commodore anglais Campbell et le maréchal Maison, une capitulation honorable, en vertu de laquelle il se mit à évacuer la Grèce le 16 septembre 1828. Il partit avec le dernier convoi, et arriva devant le Caire le 10 octobre. Sa campagne de Morée lui valut de la part de l'Europe philhellène la qualification de *tigre altéré de sang*. Plus tard, par une réaction dont l'histoire contemporaine offre plus d'un exemple, quelques écrivains, justement épris d'ailleurs des grandes qualités d'Ibrahim, ont cherché à réhabiliter sa conduite en Grèce et à le représenter comme un vainqueur clément et généreux. Le fait est qu'il fit la guerre contre les giaours en vrai musulman, sans ménager le faible, sans épargner le vaincu; car à cette époque, ses préjugés contre les chrétiens étaient encore dans toute leur force.

Ce qu'Ibrahim avait vu des troupes françaises en Morée avait augmenté son admiration pour la tactique européenne. Frappé surtout de la supériorité de la cavalerie régulière, il s'occupa, aussitôt après son retour en Égypte d'organiser des régiments de cavalerie des différentes armes usitées en Europe. Bientôt Méhémet-Ali posséda une armée disciplinée, pendant que les désastres de la flotte égyptienne à Navarin étaient réparés par les soins d'un ingénieur français, M. de Cérisy. A la même époque une tentative d'insurrection eut lieu en Arabie; Ahmed-Pacha, un des généraux du vice-roi, la réprima vivement. Quoique Ibrahim n'eût pris aucune part à cette guerre, ce fut à cette occasion que le sultan Mahmoud lui décerna le titre d'émir de La Mecque, peut-être dans l'espérance de jeter la désunion entre lui et Méhémet; mais Ibrahim, quoique élevé ainsi à une dignité presque égale à celle de son père, n'en resta pas moins un fils soumis et respectueux. Depuis longtemps Méhémet-Ali convoitait la Syrie. Un différend qu'il eut avec Abdallah, pacha de Saint-Jean-d'Acre, à l'occasion de 6,000 fellahs qui avaient quitté l'Égypte et qu'Abdallah refusait de rendre, fut pour le vice-roi un prétexte d'envahir ce pachalik. Ibrahim reçut la mission de s'emparer de Saint-Jean-d'Acre. Au moment où il allait se mettre en mouvement, le choléra éclata en Égypte et fit d'horribles ravages dans son armée; cinq mille de ses soldats périrent du fléau. Les préparatifs de l'expédition furent suspendus, et l'armée ne put partir que le 2 novembre 1831; elle s'empara aisément des villes de Gaza, Jaffa et Kaiffa. Ibrahim se rendit en Syrie par mer et vint prendre, à Kaiffa, le commandement des troupes. Le 26 novembre, il était en vue d'Acre, où Abdallah avait concentré toutes ses forces. Attaqués par terre et par mer avec la plus grande vigueur, les 3,000 défenseurs de cette ville résistèrent avec un courage héroïque aux efforts de l'armée égyptienne. La longueur du siége et les rigueurs de l'hiver jetèrent le découragement dans l'armée d'Ibrahim, qui fit lui-même des prodiges de valeur personnelle pour ranimer l'ardeur de ses troupes. Au moment de tenter un assaut décisif, il apprend que les pachas d'Alep, de Kaisarieh et de Maaden marchent au secours d'Abdallah. Il change à l'instant le siége en blocus, et part avec ses meilleures troupes à la rencontre de ces nouveaux ennemis, qu'il défait complétement non loin de Tripoli. Cette victoire retrempe le courage des Égyptiens; Ibrahim les ramène sous les murs d'Acre, et reprend avec une nouvelle ardeur les opérations du siége, habilement régularisées par un officier du génie, M. Rozet. Le 27 mai 1832, le signal de l'attaque est enfin donné : les Égyptiens montent à l'assaut au son de bruyantes

fanfares. La brèche est attaquée et défendue avec un égal acharnement ; Ibrahim voit la victoire indécise, et, payant de sa personne, s'élance lui-même à la tête de ses soldats, qui, électrisés par son exemple, surmontent tous les obstacles et emportent les derniers retranchements. Le siége avait duré six mois. Abdallah, fait prisonnier, fut envoyé en Égypte, où Méhémet-Ali lui fit bon accueil et le complimenta même, dit-on, sur sa belle défense. Le succès d'Ibrahim donna la plus haute idée de ses talents militaires, et amena la soumission de Damas, la ville la plus importante de l'intérieur des terres.

Cependant la Porte, voyant dans l'occupation de la Syrie un acte flagrant de rébellion de la part du vice-roi, avait prononcé, le 23 avril, sa déchéance et celle de son fils. Une armée nombreuse et disciplinée aussi à l'européenne fut envoyée à la rencontre d'Ibrahim ; Hussein-Pacha, ancien aga des janissaires, la commandait. Mais les intrigues du vieux séraskier Khosrou, qui voyait d'un œil d'envie la faveur que le sultan accordait à Husseïn, ne réussirent que trop bien à contrarier tous les plans de ce général et à lui faire perdre la confiance des soldats. Méhémet-Pacha, qui commandait sous lui les troupes régulières, se crut ainsi en droit de désobéir à son chef, et, contre les ordres positifs de Husseïn, marcha sur Homs à la rencontre d'Ibrahim. C'était la première fois que deux armées orientales organisées l'une et l'autre à l'européenne se trouvaient en présence : la victoire fut longuement et bravement disputée ; une charge à la baïonnette, exécutée avec impétuosité par l'infanterie égyptienne, décida du sort de la bataille. Les Turcs laissèrent sur le terrain 2,000 morts, 3,000 prisonniers, leurs tentes et tout leur bagage. La soumission d'Alep et celle de presque toute la Syrie furent les fruits du combat de Homs (Emesa), qui eut lieu le 19 juillet 1832. Après avoir laissé garnison à Alep, le généralissime égyptien refoula les Turcs jusqu'aux monts Taurus. Husseïn-Pacha, à qui la défaite de Homs avait enlevé la meilleure partie de ses troupes, essaya en vain d'arrêter les Égyptiens aux défilés de Beylan-Boghasi (Portes Syriennes), ses retranchements furent encore enlevés à la baïonnette par l'infanterie égyptienne, habilement secondée par l'artillerie et la cavalerie, qui poursuivit les fuyards et fit 2,000 prisonniers. Maître des défilés du Taurus, Ibrahim s'avança rapidement dans l'Asie Mineure. Un autre général turc, le grand-visir Reschid-Pacha, reçut la mission d'arrêter la marche du conquérant victorieux, qui semblait déjà menacer Constantinople. Quoiqu'une armée formidable, bien fournie de vivres et de munitions, et un grand matériel d'artillerie fussent mis à la disposition de Reschid, le vieux Khosrou, jaloux de voir encore le sultan confier à un autre que lui le commandement des armées, eut de nouveau, par de sourdes men[...] paralyser les efforts du grand-visir. Forcé d[...] béir à l'ordre formel qu'il reçut du divan, quoique convaincu lui-même du désavantag[...] sa position, Reschid livre bataille aux Égypt[...] à Konieh, le 20 décembre 1832, et, dans [...] journée, Ibrahim défit si complétement l'a[...] turque qu'il mit en cause l'existence m[...] de l'Empire Ottoman. Il eût été facile [...] au fils de Méhémet-Ali de marcher sur la c[...] tale de l'empire ; mais, soumis aux vo[...] de son père, il s'arrêta. Les puissance[...] l'Europe intervinrent, et le traité de Kut[...] conclu le 14 mai 1833, sauva l'empire Ott[...] de sa ruine, qui semblait imminente.

Par ce traité la Porte consentit à [...] donner au vice-roi d'Égypte la Syrie, et [...] à titre de fief le cercle d'Adana à Ibrahi[...] sonnellement. Gouverneur de la Syrie [...] de son père, il organisa ce pays ave[...] tout en lui faisant sentir le poids d'une [...] ferme jusqu'à l'oppression. De fréquen[...] voltes éclatèrent dans les montagnes d[...] et envahirent parfois même le littoral. [...] puissamment aidé par le vieux émir [...] prince des Druses, parvint à soumettre [...] belles et à les contraindre de payer le[...] butions et de fournir leur contingent d[...] aux armées du vice-roi. L'insurrection [...] plus formidable que les précédentes, fai[...] soustraire la Syrie à la domination égypti[...] Druses et les Naplousains, excités à la ré[...] la Porte, se soulevèrent en masse et ba[...] longtemps les armes d'Ibrahim. « Il fa[...] cette fois, dit M. Labat, de recourir à [...] trême rigueur. Un grand nombre de [...] furent mis à mort, plusieurs villages [...] cendiés, et la population entière soum[...] énorme impôt de guerre. » Le sultan e[...] core une fois en 1839 de ramener à l'o[...] le redoutable Méhémet-Ali. Dans ce but [...] ordonna au séraskier Hafiz-Pacha de [...] l'Euphrate, et Méhémet vit dans cette [...] une infraction au traité de Kutahieh. [...] quence, Ibrahim reçut l'ordre de march[...] les Turcs. Les deux armées en vin[...] mains à Nézib, le 24 juin 1839. Grâce [...] biles manœuvres d'Ibrahim et de Selim[...] ves), l'armée turque, malgré sa dé[...] niâtre, fut complètement mise en dé[...] immense butin resta au pouvoir du v[...] Cependant Ibrahim, obéissant ave[...] selon sa coutume, aux ordres de [...] lui furent apportés, quelques jours [...] bataille, par le capitaine Caillé, aide de [...] maréchal Soult (alors président du c[...] ministres) envoyé en Égypte avec une [...] particulière, s'arrêta, comme à Konieh, [...] de la victoire.

Les grandes puissances de l'Europe [...] lèrent aussitôt du différend. Toutes [...] tèrent le désir de maintenir l'intégrité d[...]

pire Ottoman. Mais on était loin de s'entendre sur les moyens. Pendant qu'on discutait en Europe, une insurrection éclata dans le Liban. Enfin le 15 juillet 1840, contre l'avis et sans la participation de la France, un traité fut conclu à Londres entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour forcer Méhémet-Ali à accepter les conditions que lui faisait la Porte de l'hérédité de l'Égypte, avec le commandement de la forteresse de Saint-Jean d'Acre sa vie durant, sous le titre de pacha d'Acre, et l'administration de la partie méridionale de la Syrie, à la condition d'accepter ces offres dans les dix jours de la notification et de quitter aussitôt l'Arabie, les villes saintes, l'île de Candie, le district d'Adana et toutes les parties de l'empire non comprises dans le pachalik d'Acre. En cas de refus, les flottes anglaise et autrichienne devaient d'abord aider les populations qui désiraient rentrer sous la puissance du sultan. Les Anglais livrèrent des armes aux insurgés. Le 11 septembre, après neuf jours de bombardement, Beyrouth fut évacué par les Égyptiens. L'insurrection s'était étendue. Sidon ne résista pas, et Saint-Jean-d'Acre ne put tenir plus de trois heures contre le feu de l'escadre de siége. Bientôt les Égyptiens furent chassés des positions qu'ils occupaient sur la côte. L'émir Béchir avait abandonné la cause du vice-roi et s'était rendu aux alliés. Ibrahim s'était retiré avec son armée sur Damas, où il ne pouvait guère tenir. Le commodore Napier s'apprêtait à commencer le siége d'Alexandrie quand le vice-roi se décida à accepter, le 27 novembre, l'ultimatum qu'on lui présentait et à signer une convention provisoire par laquelle il s'engageait à évacuer la Syrie et à restituer la flotte ottomane que lui avait livrée le capitan-pacha au commencement des hostilités, dès que la résolution de la Porte de le maintenir dans le gouvernement de l'Égypte lui serait notifiée sous la garantie des grandes puissances. Tout cela ayant été accordé, Ibrahim-Pacha accomplit sa retraite vers l'Égypte. Il opéra ce mouvement avec des difficultés et des pertes incalculables, et en marchant sur trois colonnes à travers le désert. Depuis cette époque, Ibrahim, qui par suite des conventions faites entre son père et la Porte était désigné pour son successeur, sembla se retirer des affaires publiques et s'occupa surtout d'encourager l'agriculture dans ses domaines. Il possédait dans la plaine d'Héliopolis de grandes propriétés, où l'on vit les plus belles plantations de l'Égypte. Il les fit couvrir de cotonniers et d'oliviers. La culture de ces derniers avait été abandonnée dans ce pays. Ibrahim en fit planter à lui seul plus de 80,000, rangés symétriquement; dans les intervalles, il fit semer de l'orge, des fèves et du blé. Ce ne fut qu'en 1844, à l'occasion de la résolution aussitôt abandonnée que prise par Méhémet-Ali de quitter le pouvoir et d'aller vivre à La Mecque, qu'on vit Ibrahim reparaître sur la scène politique. Mais déjà il ressentait les premières atteintes du mal auquel il devait succomber. Les médecins lui conseillèrent un voyage dans le midi de l'Europe. En 1845 Ibrahim arriva en Toscane, où il prit les bains de San Giuliano, et parut à Florence, accompagné du docteur Lallemand, qui lui témoignait une grande affection et lui conseilla les eaux du Vernet dans les Pyrénées. Ibrahim se rendit d'abord Gênes, puis à Toulon, au Vernet, à Toulouse, à Bordeaux, et enfin à Paris. Partout il fut accueilli avec faveur. Logé à l'Élysée Bourbon, il passa un mois en fêtes, bals, festins et revues. Il visita ensuite l'Angleterre, et revint à Alexandrie au mois d'août 1846, après avoir relâché à Cadix, Lisbonne, Gibraltar et Malte. Son séjour en Europe et la vue de la civilisation occidentale avaient encore agrandi ses idées politiques, ainsi qu'il le prouva à son retour par de certaines mesures de tolérance. Méhémet-Ali, accablé de vieillesse, dut lui laisser prendre plus de pouvoir; mais son mal s'aggravait. Atteint d'une dyssenterie violente, il quitta Le Caire en 1847, pour revenir à Alexandrie, où il sentit du mieux. On lui conseilla encore de changer de climat. Il parut à Malte, passa l'hiver en Italie et retourna en Égypte. Les facultés de Méhémet-Ali baissaient sensiblement. Au mois de juillet 1848, Ibrahim alla à Constantinople, où il fut confirmé dans la dignité de vice-roi d'Égypte; mais il mourut peu de temps après son retour et quelques mois avant Méhémet-Ali.

M. Clot-Bey a fait d'Ibrahim le portrait suivant : « Il est d'une taille peu élevée (environ cinq pieds deux pouces); il est fortement constitué; les fatigues de la guerre ont fait blanchir de bonne heure ses cheveux et sa barbe, qui étaient auparavant d'un blond ardent. Sa figure est allongée, son nez long et effilé; il a les yeux gris et le visage gravé de la petite vérole. Son tempérament est sanguin-bilieux; il est naturellement sérieux, quoiqu'il se livre parfois à l'hilarité. Sa voix est forte. Il n'a pas l'amabilité de manières qui distingue son père; son abord, sans être dur ni désagréable, intimide. » Un peu gros de corps, sa physionomie était noble et imposante, son œil était vif et pénétrant; son regard fixe, hardi et digne. Il s'habillait simplement et portait ordinairement le fès, une veste égyptienne brune, et s'entourait le corps d'un cachemire. Son courage était à toute épreuve, et M. Lahat le comparait à un *sabre vivant*,

S—F—D et L. L—T.

Clot-Bey, *Aperçu général sur l'Égypte*. — Lahat, *L'Égypte ancienne et moderne*. — Cadalvène et E. Barrault, *Histoire de la Guerre de Mehémed-Ali contre la Porte Ottomane en Syrie et en Asie Mineure* (1831-1833), et *Deux Années de l'Histoire d'Orient* (1839-1840). — Schœnefeld, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

IBYCUS (Ἴβυκος), poëte lyrique grec, le cinquième sur la liste ou *canon* des Alexandrins, né à Rhegium, à l'extrémité méridionale de l'Italie,

vivait vers le milieu du sixième siècle avant J.-C. La population de Rhegium était un mélange d'Ioniens de Chalcis et de Doriens du Péloponnèse ou Messéniens, qui avaient quitté leur patrie à la suite de la seconde guerre de Messénie. Ibycus, qui appartenait sans doute à la race dorienne, a été appelé quelquefois Messénien. On croit que son père se nommait Phytius, bien que certains auteurs l'appellent Polyzelus, Cerdas, Eclidas. Comme plusieurs autres poëtes lyriques, Ibycus eut une vie errante. Il en passa une partie à la cour de Polycrate, tyran de Samos, vers la soixantième olympiade, 540 avant J.-C. Suidas le place par erreur vingt ans plus tôt, du temps de Crésus et sous le père du tyran. On n'a pas d'autres détails de sa vie, excepté la tragique aventure qui la termina. Un jour qu'il traversait un endroit désert près de Corinthe, il fut assailli par des voleurs qui le blessèrent mortellement. Avant d'expirer, il prit à témoin du meurtre une troupe de grues qui vinrent à passer au-dessus de sa tête, et les adjura de venger sa mort. Peu de temps après, comme le peuple de Corinthe était assemblé au théâtre, des grues planèrent sur les spectateurs, et un des assassins, qui se trouvait présent, s'écria : « Voilà les vengeurs d'Ibycus. » Cette parole amena la découverte des meurtriers, qui furent punis de mort : de là le proverbe grec « les grues d'Ibycus. » (αἱ Ἰβύκου γέρανοι). Schneidewin a contesté la réalité de ce fait, où l'on peut sans doute ne voir qu'une belle légende; mais son objection, fondée sur l'existence du tombeau du poëte à Rhegium, ne prouve rien, car on sait que les Grecs élevaient des tombeaux ou cénotaphes à ceux de leurs illustres concitoyens dont ils ne possédaient pas la dépouille mortelle.

Il ne reste d'Ibycus qu'un très-petit nombre de fragments. En les combinant avec les divers passages des anciens où il est question de lui, on peut à peine se faire une idée de son génie et de sa manière. Son langage était l'ionien épique, avec des locutions particulières au dialecte de Rhegium. Les critiques anciens le rapprochent de Stésichore. Comme ce poëte, il transporta dans l'ode les sujets de l'épopée, et chanta la guerre de Troie, l'expédition des Argonautes. Il dut surtout sa célébrité à des compositions érotiques aussi remarquables par l'impureté que par le talent de l'auteur. Cicéron a dit de lui : « Maxime vero omnium flagrasse amore puerorum Rheginum Ibycum apparet ex scriptis ». Cette accusation ne paraît pas invraisemblable lorsqu'on songe aux mœurs voluptueuses de la cour de Polycrate où Ibycus avait longtemps vécu. Cependant comme les témoignages contre lui viennent d'écrivains qui vivaient plusieurs siècles après sa mort, on peut supposer que ces écrivains ont mal interprété ses poésies et oublié dans quelles circonstances elles avaient été composées. Ses odes ne ressemblent point à des poésies intimes ; la longueur des strophes, la structure artificielle des vers prouvent qu'elles étaient chantées par des chœurs, dans certaines solennités. Un anniversaire de naissance, ou toute autre fête de famille, une victoire au gymnase étaient des occasions pour le poëte de venir avec un chœur dans la cour de la maison du jeune homme objet de ses chants, et de le célébrer avec toute la pompe lyrique. Sur beaucoup de vases peints, trouvés dans la grande Grèce, patrie d'Ibycus, on voit représentées des scènes de gymnase avec cette inscription : « Il est beau l'enfant » (Καλὸς ὁ παῖς). Nous croyons avec Ot. Muller que les odes érotiques d'Ibycus célébraient les faits représentés sur les vases peints. Il est vrai qu'à travers l'appareil lyrique, les sentiments intimes du poëte pouvaient se faire jour par la bouche du chœur. Les plus beaux vers qui nous restent de lui appartiennent évidemment à l'inspiration personnelle. On en jugera par les deux fragments suivants : « Au printemps les cognassiers fleurissent arrosés par les sources courantes dans le jardin intact des vierges ; les grappes croissent sous le verdoyant ombrage des tendrons de la vigne; mais pour moi l'amour ne s'apaise en aucune saison : comme le vent de Thrace brûlant sous les éclairs, l'amour s'élançant de Cypris avec ses ardeurs insensées, sombre, indomptable, possède violemment mon âme dès l'enfance. » — « De nouveau l'amour, sous ses noirs sourcils, me regardant de ses yeux qui fendent l'âme, m'attire par toutes sortes de doux appels, dans les filets sans fin de Cypris. Je tremble à son approche, comme le cheval qui a remporté le prix dans les courses, tremble lorsque près de la vieillesse il lui faut reprendre le harnais et entrer en lice avec les rapides attelages. » — Dans ses odes érotiques Ibycus introduisit les légendes qui se rapportaient à ce genre d'inspiration; ainsi, dans une ode à Gorgias, il raconta l'enlèvement de Ganymède et de Tithon. Les *Fragments* d'Ibycus ont été recueillis par Schneidewin : *Ibyci Carminum Reliquiæ*, avec une préface de Ot. Müller ; Gœttingue, 1833, in-8°. On les trouve aussi dans le *Delectus Poes. Eleg.* de Schneidewin, et dans les *Fragm. Poet. lyr. Græc.* de Bergk.

L. J.

Suidas, *Lex.* — Antipater de Sidon, *Epigr.* 78, dans les *Anal.* de Brunck, vol. II, p. 27. — Plutarque, *de Carnal.*, p, 610.—Cicéron, *Tuscul.*, VI, 33. —Brunck, *Anal.* vol. III, p. 162. — Böttiger, *Amalthea*, I, p. 22. — Hermann, dans les *Ann.* de Jahn, IX, 371. —Welcker, *Rhein. Mus.*, 1832, vol. III, p. 401; *Kleine Schriften*, vol. I, p. 100. — Ot. Müller, *Dorier*, vol. II, p. 350. — *Hist. of Lit. of ancient Greece*, ch. XIV,

ICARD (*Charles*), ministre protestant français, né à Saint-Hippolyte (Languedoc) en février 1636, et mort à Brême, le 9 juin 1715, des suites de l'opération de la taille. Après avoir fait ses études classiques à Anduze, Orange et Nîmes, où il suivit quelques cours de théologie, il alla à Genève en 1655, et à la fin de ses études théologiques, il se rendit à Paris (1659). Admis au ministère évangélique par le synode provincial d'Ay, il fut nommé pasteur à La Norville. En 1668, dans

un voyage qu'il fit pour visiter sa famille, il prêcha à Nîmes avec succès. On lui offrit une place de pasteur dans cette ville; il l'accepta. Cependant les vexations de tous genres dont les protestants étaient les victimes redoublaient à mesure que l'on approchait de l'époque qui devait être témoin de la révocation de l'édit de Nantes. Le besoin d'une commune défense fit créer, sur la proposition de Claude Brousson, un comité directeur des affaires protestantes. Icard, qui s'était fait connaître par sa fermeté, en fut nommé membre pour le synode du bas Languedoc, réuni à Uzès en 1682. Sur ces entrefaites, quelques populations du Vivarais et du bas Languedoc, exaspérées par la persécution, prirent les armes; l'insurrection fut étouffée dans le sang, et les ministres qui faisaient partie du comité directeur furent regardés comme les auteurs du soulèvement et poursuivis avec la dernière rigueur. Icard réussit à se sauver à Genève. Ne s'y croyant pas en sûreté, il se retira à Neufchâtel. En se rendant dans cette ville, il apprit, à Yverdun, qu'il avait été jugé par contumace et condamné, le 26 juin 1682, à périr sur la roue. Nommé pasteur à Neufchâtel, il y resta jusqu'en 1688. Il fut alors appelé à Brême, où il desservit l'église française jusqu'à la fin de ses jours. On a de lui deux *Sermons*, dont un lui attira un procès devant la chambre de l'édit de Castres; — un *Avis salutaire aux Églises réformées de France;* Amsterd., 1685, in-12, pour exhorter ses coreligionnaires à ne pas céder à la persécution; — une édition des *Institutions de Calvin*, dont il rajeunit le style (les deux premiers livres, Brême, 1696-97, in-4°, et le tout, Brême, 1713, in-fol.); — une édition des *Entretiens d'un Père et de son Fils sur le Changement de Religion, par Josué de La Place*, dont il eut le tort de retoucher le style, qui n'avait rien de suranné. Michel NICOLAS.

Detail abrégé de la Vie de Ch. Icard, par Hossal (son gendre); dans *l'Histoire critique de la République des Lettres*, 1717, tom. XIV, p. 283-301. — MM. Haag. *La France protest.*

* ICARIUS, poëte et administrateur romain, vivait vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il était fils du notaire Théodore, qui fut mis à mort avec plusieurs autres personnes à Antioche, en 371, sous le règne de Valens, pour avoir cherché à découvrir par des arts magiques quel devait être le successeur de l'empereur. Il se distingua par ses talents littéraires. Tillemont voudrait l'identifier avec un rhéteur du même nom mentionné dans les *Confessions* de saint Augustin; mais cette conjecture ne paraît pas fondée. Il écrivit un poëme en l'honneur de Théodose. Cette composition, dont il ne reste rien, lui valut la dignité de comte d'Orient. Il entra en charge en 384. Antioche souffrait alors de la famine; Icarius crut remédier au mal en taxant le prix du pain. Cette mesure, qui obligea les boulangers à s'enfuir, ne fit qu'aggraver le fléau. Elle fut rapportée, sur les instances de Libanius, que le comte traitait avec un respect filial; mais Icarius revint bientôt à ses procédés arbitraires, et donna carrière à son caractère soupçonneux. On croit qu'il était païen. Libanius lui adressa trois harangues, dont deux *invectives*. La seconde *invective*, omise dans l'édition des ouvrages de Libanius par Morel, a été insérée dans l'édition de Reiske. Ces trois harangues et un discours de Libanius *Sur sa vie* (Περὶ τῆς ἑαυτοῦ τύχης). Y.

Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. V, p. 1108, 227.

* ICCIUS, philosophe romain, ami d'Horace (1), vivait vers 30 avant J.-C. Horace lui adressa une ode et une épître. L'ode fut écrite en 25 avant J.-C., lorsque Iccius se préparait à accompagner Ælius Gallus dans l'expédition d'Arabie. Le poëte dissuade son ami de quitter, pour des profits douteux et des périls certains, le repos et l'étude de la philosophie. On ne sait si cette ode produisit de l'effet sur Iccius, mais dix ans plus tard on le retrouve trésorier de Vipsanius Agrippa en Sicile, toujours étudiant la philosophie, et n'ayant pas encore appris la modération, puisque son ami Horace est forcé de lui rappeler que le bonheur n'est pas dans les richesses, et de lui dire, avec un bon sens un peu prosaïque :

Si ventri bene, si lateri est pedibusque tuis, nil
Divitiæ poterunt regales addere majus.

Jacobs a défendu Iccius contre l'imputation d'avarice. Y.

[1] Horace, *Carm.*, I, 29; *Epit.*, I, 12. — Jacobs, dans le *Rhein. Mus.*, II, 1; *Verm. Schr.*, V, p. 1-30.

* ICCUS (Ἴκκος), athlète et professeur de gymnastique de Tarente, vivait vers la 77e olymp., 470 avant J.-C. Pausanias le regarde comme le meilleur gymnaste de son temps, et Platon le mentionne aussi avec grand éloge. Il regardait la tempérance comme le fruit des exercices gymnastiques. Jamblique l'appelle un philosophe pythagoricien, et, suivant Themistius, Platon le comptait au nombre des sophistes. Y.

Pausanias, VI, 10. — Platon, *De Legib.*, VIII, p. 840; *Protag.*, p. 316. — Lucien, *Quomodo hist. sit conscrib.*, 35. — Élien, *Var. Hist.*, XI, 3. — Jamblique, *Vita Pythag.*, 36. — Themistius, *Orat.*, XXIII, p. 350, édit. Dindorf.

* ICELUS MARCIANUS, affranchi de Galba, mis à mort en 68 après J.-C. Arrêté par l'ordre de Néron, à la première nouvelle de la défection de Galba, il fut relâché lorsque la révolte eut gagné Rome. Il rendit le corps de Néron à ses affranchis, et se hâta d'aller annoncer à Galba, alors à Clunia dans l'Espagne Tarragonaise, que l'armée et le sénat venaient de lui décerner l'empire. Le nouvel empereur le récompensa de son zèle en lui donnant le titre de chevalier et le nom de *Marcianus*. Icelus fut un des plus puissants et

(1) On connaît encore deux Iccius. — Iccius, noble de Reims dans la Gaule Belgique. Il fut mis à la tête d'une députation de ses concitoyens qui, en 59, allèrent placer leur État sous la protection de César et lui demandèrent son assistance contre les autres tribus belgiques. (César, *Bel. Gal.*, II, 3, 6). — Iccius nommé préteur de Sicile par Marc-Antoine, en novembre 44.

des plus rapaces parmi les affranchis et les favoris de Galba. Dans le dissentiment qui partageait les conseillers de l'empereur, il se rangea du côté du préfet du prétoire, Cornelius Laco, et s'opposa à l'élection d'Othon. Après la mort de Galba, Icelus fut exécuté comme un affranchi, et sans aucun égard pour sa nouvelle dignité équestre. Y.

Tacite, *Hist.*, I, 13, 33, 37, 46 ; II, 95. — Suétone, *Néron*, 49 ; *Galba*, 14, 22. — Plutarque, *Galb.*, 7. — Dion Cassius, LXIV, 2.

ICHER (*Pierre*), médecin et helléniste français, né à Montpellier, le 11 janvier 1658, mort dans la même ville, le 22 mai 1713. Son père était procureur de la chambre des comptes. Icher fit ses études dans sa ville natale; et comme sa famille était protestante, il fut envoyé apprendre les sciences physiques à Genève. Il se décida à suivre la carrière de la médecine, et se fit recevoir docteur en 1680. Il revint dans sa patrie, embrassa le catholicisme, et avait déjà une belle clientèle lorsqu'une affection nerveuse le força de renoncer à la pratique. A la formation de la Société royale des Sciences de Montpellier, Icher fut appelé à en faire partie comme physicien, et fit de nombreux *Rapports* à cette société savante. Il a laissé d'importantes *Remarques* sur Aristophane et sur le dialecte attique. L—z—e.

Gauteron, *Éloge de P. Icher*, dans les *Éloges des Académiciens de Montpellier*, p. 5. — R. Desgenettes, dans la *Biographie médicale*.

ICHON (*Pierre-Louis*), homme politique français, né en Gascogne, vers 1750, mort à Thouars, le 5 janvier 1839. Il entra fort jeune dans les ordres, et devint supérieur de la maison de l'Oratoire à Condom. Il accepta les idées libérales, et fut nommé, en 1791, membre de l'Assemblée législative par les électeurs du Gers. Il se plaça dans les rangs de l'opposition (côté gauche), et s'éleva constamment contre les prêtres qui refusaient le serment constitutionnel (prêtres *réfractaires*). Le 22 mai 1792 il prononça contre eux un discours des plus énergiques, demandant que « puisqu'ils ne voulaient point reconnaître les lois acceptées par leur pays, le pays ne fût pas obligé de payer leurs émoluments ». Par un amendement assez singulier, il proposa ensuite de leur continuer leur traitement intégral, mais à la condition qu'ils sortiraient aussitôt de France : « C'était, disait-il, se débarrasser encore à bon marché de ferments de discorde. » Comme ecclésiastique, il se prétendait compétent dans la cause; néanmoins, son amendement n'ayant pas été adopté, il vota pour la déportation pure et simple des récalcitrants. Réélu à la Convention, il siégea au sommet de la Montagne, et fut un de ceux qui à la Société des Jacobins, dont il était membre influent, provoquèrent la mise en accusation de Louis XVI. Il vota sans appel ni sursis la mort de ce monarque. Envoyé, quelque temps après, avec Dartygoyte en mission dans la Gironde, il se montra surtout le persécuteur des prêtres non-assermentés. Il fut arrêté à Bordeaux à la nouvelle des événements du 31 mai; mais les autorités le firent mettre en liberté, et il revint à Paris. Ses collègues l'envoyèrent dans le Loiret pour y organiser des remontes de cavalerie. Pour un ex-abbé, la mission peut sembler étrange. Barrère attaqua les opérations d'Ichon à l'occasion de la conduite d'un de ses délégués, nommé Fournier; cette accusation n'eut pas de suite. Sous Napoléon, Ichon devint inspecteur de la loterie à Senlis, mais il fut destitué en 1815, et expulsé de France comme régicide. Il ne revit sa patrie qu'après la révolution de 1830, et mourut dans la retraite. H. Lesueur.

Le Moniteur général, an II, n° 267, 291, 310; an VI, n° 275. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

ICIAR (*Juan* de), grammairien et calligraphe espagnol, né à Durango, en 1550. Il était professeur de langues et dessinait fort bien. On a de lui : *Ortografia practica*, ou *arte de escribir*; Saragosse, 1575. Cet ouvrage, très-rare et très-estimé, contient une série d'ornements du goût le plus pur, et tous dessinés par l'auteur. Il a été gravé sur bois par Juan Vingles. L—z—e.

Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

ICILIUS (*Spurius*), membre de la maison plébéienne des Icilius (*Icilia gens*), distinguée dès les premiers temps de la république par son opposition aux patriciens, vivait au commencement du cinquième siècle avant J.-C. Il fut un des trois envoyés que les plébéiens, après leur sécession sur le mont Sacré, chargèrent de traiter avec le sénat, en 494. Il ne paraît pas avoir été élu aux premières élections tribunitiennes en 493, mais seulement à celles de l'année suivante. Pendant sa magistrature il attaqua violemment le sénat à cause de la cherté des subsistances, et il proposa que les tribuns fussent autorisés à convoquer des assemblées. Cette loi portait : « Dans les assemblées du peuple tenues par les tribuns, que personne ne les contredise ni ne les interrompe. Si quelqu'un enfreint cette loi, il donnera caution aux tribuns de se présenter quand il sera cité, et de payer l'amende à laquelle il sera condamné. Que celui qui refusera de le faire soit mis à mort, et que ses biens soient consacrés aux dieux. S'il arrive des contestations au sujet de l'amende, que le peuple soit juge du différend. » Niebuhr remarque que cette loi n'a pas pu passer avant la loi *Publilia*, en 471, qui transféra l'élection des tribuns des comices par centuries (*comitia centuriata*), aux comices par tribus (*comitia tributa*), et qui donna à ces magistrats le droit de proposer des mesures dans les comices par tribus, droit qu'ils ne possédaient pas dans les comices par centuries. Il suppose donc que la loi Icilia passa en 471, sous le tribunat d'un autre Icilius. Il est probable en effet que la loi ne fut votée qu'en 471, mais rien ne s'oppose à ce que Sp. Icilius, tribun en 471, fût le même que l'Icilius tribun en 493. Pendant son premier tribunat, Sp. Icilius fut élu édile, et prit une part active aux poursuites dirigées contre Coriolan. Y.

Tite Live, II, 43, 58. — Denys d'Halicarnasse, VI, 88; VII, 14, 17, 26, 35; IX, 1. — Cicéron, *Pro Sestio*, 37. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, trad. de Golbéry.

ICILIUS (*Lucius*), fils de C. Icilius Ruga, mentionné par Denys d'Halicarnasse comme un des cinq premiers tribuns du peuple élus après l'établissement de cette magistrature en 493, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Pendant son premier tribunat, en 456, il réclama pour les tribuns le droit de convoquer le sénat. Il fit passer aussi, malgré l'opposition furieuse du sénat et des patriciens, une loi relative au mont Aventin. Cette colline faisait partie du domaine public; mais les patriciens y avaient construit des maisons, et exigeaient des plébéiens des droits de location. La loi Julia indemnisa les patriciens pour leurs bâtiments, et attribua le mont Aventin aux plébéiens. Cette mesure, qui enlevait le quartier populaire à l'influence des patriciens, avait une grande importance politique. L'année suivante, Icilius et ses collègues, réélus tribuns, proposèrent une loi agraire dont les patriciens n'empêchèrent le vote que par la force ouverte. Six ans plus tard, en 449, Icilius fut un des chefs de l'insurrection contre les décemvirs. Virginie, fille de L. Virginius, lui avait été promise en mariage. Le décemvir Appius Claudius, qui avait conçu une vive passion pour cette jeune fille, essaya de l'enlever, en la livrant, par un abus de son pouvoir judiciaire, à C. Claudius, un de ses clients. En l'absence de Virginius, retenu à l'armée, Icilius défendit courageusement sa fiancée, obtint que la sentence serait remise au lendemain, et donna à Virginius le temps d'accourir. Le récit des événements qui suivirent jusqu'à la mort de Virginie n'appartient pas à cet article. Aussitôt après la catastrophe, tandis que Virginius soulevait l'armée romaine du mont Algide et l'entraînait sur l'Aventin, Icilius se rendit auprès des troupes campées dans la Sabine, et les décida à se tourner contre les décemvirs. Les deux armées insurgées s'établirent sur le mont Sacré, forcèrent les décemvirs à résigner leur pouvoir et obtinrent le rétablissement du tribunat. Élevé pour la troisième fois à cette magistrature, Icilius fit passer un plébiscite qui assurait l'impunité aux insurgés, et poursuivit M. Claudius, le client du décemvir. Il obtint aussi du peuple, et malgré le sénat, les honneurs du triomphe pour les consuls L. Valerius et M. Horatius. Y.

Tite Live, III, 31, 44-54, 63. — Denys d'Halicarnasse, X, 31-48; XI, 28, 46. — Niebuhr, *Hist. Romaine*, trad. de Golbéry.

ICONIUS. *Voy.* GOETZ.

***ICTINUS** (Ἰκτῖνος), le plus célèbre architecte du siècle de Périclès (cinquième avant J.-C.). Par une rare fortune, sur trois des monuments qu'il construisit, deux sont encore debout et permettent à la postérité d'admirer le génie d'Ictinus. En 444, il commence le Parthénon, aidé par l'architecte Callicrate et sous la direction de Phidias, qui présidait à toutes les entreprises de Périclès. Le temple fut achevé en cinq ans, et la rapidité ne nuisit en rien à son inimitable perfection. Ictinus appliqua à sa construction la science la plus raffinée des proportions. Les modernes viennent seulement de s'apercevoir, il y a quelques années, que les lignes courbes avaient été partout substituées aux lignes droites, afin de donner à l'architecture un caractère plus doux, plus harmonieux. Probablement Ictinus avait consigné tous les éléments de ces curieux problèmes dans un traité sur le Parthénon, qu'il écrivit de concert avec un certain Carpion. Vitruve a connu ce précieux ouvrage, qui est malheureusement perdu pour la postérité.

Ictinus fut chargé encore par Périclès de construire la vaste enceinte destinée aux initiés d'Éleusis (μυστικὸς σηκός). Cet édifice, dont on retrouvera probablement le plan en déblayant Éleusis, était immense et pouvait contenir autant de personnes qu'un théâtre.

L'amitié qui liait Ictinus à Phidias lui fit sans doute prendre Athènes en dégoût quand le grand sculpteur dut s'expatrier pour échapper aux persécutions de ses concitoyens. Pendant que Phidias ornait le temple d'Olympie, Ictinus, non loin de là, sur les sommets des montagnes d'Arcadie, construisait son temple d'Apollon Épicourios. La situation admirable du monument ajoute encore à la beauté des ruines. Il est d'ordre dorique, comme le Parthénon; mais l'ordre intérieur est ionique et les colonnes sont engagées dans des saillies du mur. Un architecte français, M. Lebouteux, a mesuré et dessiné le temple de Phigalie avec plus de soin et d'exactitude que n'avait pu le faire Blouet pendant l'expédition de Morée. De même les travaux de M. Paccard sur le Parthénon sont justement renommés.

Le temple de Phigalie dut être construit avant la guerre du Péloponnèse, quelques années après l'achèvement du Parthénon. Pendant l'absence d'Ictinus, les Propylées furent bâtis : c'est pour cette raison, sans doute, que Périclès, n'ayant plus Ictinus sous la main, chargea Mnésiclès d'exécuter ce nouveau chef-d'œuvre. BEULÉ.

Pausanias, VIII, 41. — Strabon, IX, p. 395, 396. — Plutarque, *Périclès*, 13. — Vitruve, VII, *Proœm.* — Beulé, *Acropole d'Athènes*. — *Expédition de Morée*.

IDA, première abbesse du couvent d'Avgensoles, morte en 1226. Lorsque la comtesse de Champagne, Blanche, fonda ce monastère, elle appela pour la gouverner cette religieuse, qui avait acquis en Hollande une grande réputation de vertu et de savoir. Un moine de l'ordre de Cîteaux, Philippe, écrivit sa vie, qui est restée inédite. Thomas de Cantimpré raconte, dans son *Livre des Abeilles*, qu'Ida discutait avec une rare intelligence les questions les plus ardues de la théologie; il ajoute, circonstance contestable sans doute, qu'elle demanda et obtint la grâce de mourir en remplacement de la comtesse Blanche. Un pareil vœu n'avait guère

d'exemple et n'a pas trouvé beaucoup d'imitateurs. G. B.

Histoire Littéraire de la France, t. XVIII, p. 521.

IDACE, surnommé *Clarus* ou *l'Illustre*, prélat espagnol, né dans la première moitié du quatrième siècle, mort vers l'an 392. Devenu évêque de Merida, il se signala par l'ardeur avec laquelle il poursuivit, en commun avec Ithace, évêque d'Ossobona, l'hérésiarque Priscillien (*voy.* ce nom) et les adhérents de ce dernier, contre les doctrines duquel il écrivit, sous le titre d'*Apologeticus*, un ouvrage aujourd'hui perdu. En 388, après la mort de l'empereur Maxime, qui avait encouragé les persécutions dirigées contre les priscillianistes, Idace se démit d'abord spontanément de son évêché; mais, ayant bientôt après cherché à s'y faire rétablir, il fut envoyé en exil, où il mourut. Au dire de Sulpice Sévère, la conduite d'Idace fut jugée par ses contemporains comme bien moins coupable que celle d'Ithace (*voy.* ce nom). E. G.

Sulpitius Severus, *Historia Sacra*. — Isidore de Séville, *De Scriptoribus Ecclesiasticis*. — Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, t. I, p. 172.

IDACE, chroniqueur espagnol, né vers la fin du quatrième siècle, à Lamego, en Galice, mort après 468. Après avoir visité l'Orient, où il entra en relations avec saint Jérôme, Jean de Jérusalem et autres pieux solitaires, il fut promu, vers 427, à l'évêché de Chiaves, petite ville du Portugal (d'autres disent à celui de Lamego). Il fut envoyé en 431 auprès du général Aétius, pour réclamer des secours contre les Suèves. Plus tard il fut chargé par le pape saint Léon de prendre des mesures pour s'opposer à la propagation de l'hérésie priscillianiste. En 461 les Suèves le déposèrent de son évêché, et le tinrent prisonnier pendant trois mois. A partir de ce moment on n'a plus de renseignements sur lui. Idace est auteur d'un *Chronicon*, qui commence à l'an 379 et finit à l'an 468. A partir de 427 cette chronique, écrite dans un style barbare, devient une source importante pour l'histoire des invasions des Goths et des Suèves; elle a été continuée jusqu'en l'an 1100 par quatre auteurs différents. Imprimée pour la première fois, d'après un manuscrit fautif et incomplet, par Canisius, dans le tome II de ses *Antiquæ Lectiones*, et reproduite sans corrections par Scaliger dans la première édition de son *Thesaurus Temporum*, ainsi que par Lindenbrog et Sandoval, elle fut enfin publiée avec exactitude et dans son intégrité par Sirmond, Paris, 1619, in-8°; le texte donné par Sirmond parut ensuite dans le tome II des *Opera* de cet érudit; dans la seconde édition du *Thesaurus* de Scaliger; dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VII; dans le t. X de la *Bibliotheca Patrum* de Galland; la meilleure édition fut donnée par Roncalli dans le *Vetustiora latinorum Scriptorum Chronica*, Padoue, 1787, et ensuite par Rœsler dans les *Chronica Medii Ævi*, Tubingue, 1798. Sirmond trouva dans un manuscrit, à la suite du *Chronicon* d'Idace, des *Fasti consulares*, commençant à l'an 245 de Rome, et s'arrêtant à l'an 468 de notre ère; on y rencontre des faits historiques concernant les quatrième et cinquième siècles, rapportés dans un style qui ressemble à celui du *Chronicon*. Cette ressemblance a porté Sirmond et plusieurs autres savants à attribuer ces *Fasti* à Idace, opinion qui n'a pas été admise généralement. Quoi qu'il en soit, ces *Fasti* se trouvent ajoutés aux éditions du *Chronicon* postérieures à celle de Sirmond, ainsi que dans la *Nova Bibliotheca Manuscriptorum* de Labbe, et dans le tome XI du *Thesaurus Antiquitatum Romanarum* de Grævius. E. G.

Roncalli, *Dissertatio de Idatio* (en tête de son édition du *Chronicon*). — Rœsler, *Dissertatio de Idatio* (en tête de son édition du *Chronicon*). — Bæhr, *Geschichte der römischen Literatur* (supplément, § 48). — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Le Nain de Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. VI. — Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, t. I.

IDACE, théologien, vivait à Naples au milieu du cinquième siècle. On n'a aucun détail sur sa vie. Il a écrit : *Libri adversus Varimadum diaconum arianum* : cet ouvrage, qui se trouve dans le *Antidoton adversus Hæreses* de Sichard, dans la *Hæresiologia* de J. Herold, dans le tome IV de la *Bibliotheca Patrum*, ainsi que dans les *Opera* de Vigile, évêque de Tapsus, publiés par Chifflet, est attribué faussement par ce dernier à Vigile; — *Libri VIII de Sancta Trinitate*, ouvrage qui a été recueilli dans les éditions des œuvres de saint Athanase, qui en a souvent été considéré comme l'auteur. E. G.

J. Anthelmius, *Disquisitio de Symbolo Athanasiano*. — Montfaucon, *Athanasii Opera*, t. III, p. 603. — Fabricius, *Bibliotheca latina Mediæ et Infimæ Ætatis*.

IDACE, évêque d'Ossobona. *Voy.* ITHACE.

* **IDANTHYRSE** (Ἰδάνθυρσος), roi des Scythes, vivait probablement dans le septième siècle avant J.-C. Suivant Strabon, il commandait la horde scythique qui envahit l'Asie et s'avança jusqu'en Égypte. La date et les événements de cette invasion ne sont pas connus, à moins qu'on ne l'identifie avec l'incursion mentionnée par Hérodote, laquelle établit pendant vingt-huit ans la puissance des Scythes en Asie et se termina par leur expulsion, sous Cyaxare, en 607. Hérodote donne au roi qui commandait cette expédition le nom de Madyas. D'après Strabon, Madyas était un roi des Cimmériens. Justin parle d'une invasion des Scythes jusque sur les frontières de l'Égypte, mais il le fait en termes obscurs et qui ne peuvent éclaircir le passage de Strabon. Y.

Strabon, XV, p. 687. — Hérodote, I, 15, 103, 106; IV, 11, 12, 67; VII, 20. — Justin, II, 3. — Clinton, *Fast. Hell.*, vol. 1.

***IDANTHYRSE**, roi des Scythes, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il était fils de Saulius, frère et meurtrier d'Anacharsis. Quand Darius, fils d'Hystaspe, envahit la Scythie, vers 508, les Scythes se retirèrent devant lui. Il envoya alors un message à Idanthyrse pour le sommer

de combattre ou de se soumettre. Le roi des Scythes répondit que s'il fuyait devant les Perses, ce n'était pas par crainte, et que cette vie errante était dans ses habitudes. S'il ne combattait pas, c'est qu'il n'avait ni villes ni champs cultivés à défendre contre les envahisseurs. Que les Perses s'avançassent jusqu'aux sépultures des Scythes, et ils verraient si ceux-ci auraient le courage de combattre pour les tombeaux de leurs pères. Quant à se soumettre, les Scythes ne reconnaissaient d'autres maîtres que leurs dieux; au lieu du don de la terre et de l'eau que demandait Darius, il lui envoyait des dons plus convenables. Ces présents, qui consistaient en un oiseau, un rat, une grenouille et cinq flèches, exercèrent la sagacité des Perses. Darius y vit un symbole de soumission; Gobryas les interpréta tout différemment, et l'événement prouva qu'il avait raison. Selon lui, les présents d'Idanthyrse signifiaient que si les Perses ne s'envolaient pas dans l'air comme des oiseaux, s'ils ne se cachaient sous terre comme des rats, ou dans l'eau comme des grenouilles, ils n'échapperaient pas aux flèches des Scythes. Y.

Hérodote, IV, 76, 120, 127, 131, 132. — Plutarque, *Reg. et Imp. Apophth.* — Justin, II, 3, 5; VII, 3. — Paul Orose, II, 8.

IDE (La bienheureuse), comtesse de Boulogne, née vers l'an 1040, morte le 13 avril 1113. Elle était fille de Godefroi IV dit *le Grand, le Hardi* et *le Barbu*, duc de Lothier (basse Lorraine), et de Dode ou Ode, l'un et l'autre appartenant à la branche carlovingienne allemande. A l'âge de dix-sept ans, Ide épousa Eustache II, comte de Boulogne, dont elle eut le célèbre *Godefroy de Bouillon* (1), créé *marquis d'Anvers* (par l'empereur Henri IV, en 1076), puis duc de Lothier et de Brabant, ensuite chef des croisés, et élu roi de Jérusalem (23 juillet 1099); *Eustache III*, qui succéda à son père vers 1093, et *Baudoin*, comte d'Édesse, et ensuite roi de Jérusalem après son frère Godefroy (1100) (2). Elle se fit toujours remarquer par une extrême piété et une grande sagesse. Devenue veuve en 1093, elle vendit une partie de son domaine par-

(1) Selon les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, il était l'aîné d'Eustache II, et non *puîné* comme le prétendent les Bollandistes. La plupart des chroniqueurs se taisent à cet égard ou ne se prononcent pas d'une manière formelle. Le Tasse, dans sa *Jérusalem délivrée*, fait de Godefroy l'aîné de sa famille.

(2) Ide ne nomme que ces trois enfants dans une charte de 1096 : on ne sait pourquoi Guillaume de Tyr, suivi par l'auteur de la *Chronique de Saint-Médard* et Guillaume de Nangis, met parmi les chefs de la première croisade (Lib., IX, cap. XXII) un *Guillaume* qu'il dit expressément frère de Godefroi de Bouillon et conséquemment fils d'Eustache II. Boémond Ier, prince d'Antioche, dans une lettre à Roger, son frère, rapportée par Baronius (ad an. 1098, n° 14), donne également à Godefroy de Bouillon un autre frère nommé *Hugues : Godofridus et Hugo Bullionii Fratres*, dit-il. Si ces deux enfants d'Eustache II sont réels, leur naissance ne paraît pas certaine. Ordéric Vital donne en outre à Eustache II deux filles : *Adélaïde* ou *Agnès*, femme de l'empereur Henri IV, et *Ide*, mariée à un comte allemand nommé

ticulier pour fonder des églises et des monastères. Les principales de ces fondations furent Saint-Wulmer à Boulogne, Saint-Wast (depuis Vasconvilliers), Saint-Wulmer-aux-Bois (aujourd'hui Saumer ou Samer) et Notre-Dame-de-la-Chapelle. Ide mourut plus que septuagénaire, et fut enterrée dans l'abbaye de Saint-Wast. « Cependant, disent les auteurs de la *Bibliothèque sacrée*, l'on prétendait avoir son corps dans l'église des Filles du Saint-Sacrement de la rue Cassette, à Paris, où l'on célébrait tous les ans sa fête, le 13 avril, comme d'une sainte canonisée, quoiqu'elle ne le soit pas. » A. L.

Henschenius, *Vitæ Sanctorum*, 13 avril. — Baillet; le même jour, dans les *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Le Mire, *Opp. Diplom.*, t. I, p. 76. — Dom Bouquet, t. XII, p. 384.

* **IDELER** (*Chrétien-Louis*), chronologiste allemand, né le 21 septembre 1766, mort le 10 août 1846. Après avoir été employé par le gouvernement prussien pour le calcul des annuaires astronomiques, il devint en 1816 précepteur de deux princes de la famille royale, et en 1821 professeur à l'université de Berlin. Il fit partie de l'Académie de cette ville, et fut nommé en 1839 membre honoraire de l'Institut de France. On a de lui : *Historische Untersuchungen über die astronomischen Beobachtungen der Alten* (Études historiques sur les Observations astronomiques des anciens); Leipzig, 1806; — *Untersuchung über den Ursprung und die Bedeutung der Sternnamen* (Examen de l'Origine et de la Signification des Noms des Étoiles); Berlin, 1809; — *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie* (Manuel de Chronologie mathématique et technique); Berlin, 1825-1826, 2 vol., in-8°; une seconde édition, refondue, parut sous le titre de *Lehrbuch der Chronologie* (Manuel de Chronologie); Berlin, 1831 : c'est un ouvrage excellent; — *Die Zeitrechnung der Chinesen* (La Chronologie des Chinois); Berlin, 1839. — Ideler a publié en commun avec Nolte : *Handbuch der französischen Sprache und Literatur* (Manuel de la Langue et de la Littérature françaises); Berlin, en 3 vol., qui ont eu de nombreuses éditions; — *Handbuch der englischen Sprache und Literatur* (Manuel de la Langue et de la Littérature anglaise); 2 vol. : plusieurs fois réimprimés. — Ideler a fait aussi paraître plusieurs dissertations remarquables, parmi lesquelles nous citerons : *Ueber den Kalender des Ptolemæus* (Sur le Calendrier de Ptolémée); — *Uber die Wegmaase der Alten* (Sur les Mesures de Routes des anciens); — *Uber das Alter der Runenkalender* (Sur l'Age des Calendriers runiques). E. G.

Conversations-Lexikon.

IDELER (*Jules-Louis*), érudit allemand, fils du précédent, né à Berlin, le 3 septembre 1809, mort le 17 juillet 1842. Après avoir étudié la médecine, il enseigna cette science à l'université de Berlin, en qualité de *privat-docent*. On a de lui : *Meteorologia veterum Græcorum*

et Romanorum; Berlin, 1832; — *Die Sage von dem Schuss des Tell* (La Légende de Tell); Berlin, 1736; — *Hermapion, sive rudimenta hieroglyphicæ veterum Ægyptiorum literaturæ;* Leipzig, 1841, 2 vol., in-8°; — *Geschichte der altfranzösischen National-Literatur bis auf Franz I* (Histoire de l'ancienne Littérature française jusqu'aux temps de François Ier); Berlin, 1842, in-8°. — Ideler s'est aussi fait remarquer comme éditeur; en cette qualité, il a publié : *Aristotelis Meteorologia;* Leipzig, 1824-1836, 2 vol.; *Psalterium Copticum;* Berlin, 1837; — *Physici et Medici Græci minores;* Berlin, 1841-1842, 2 vol. E. G.

Conversations-Lexikon.

IDELFONSO DE SAN-CARLO (P.), érudit espagnol, né en 1709, mort à Rome, le 30 novembre 1790. Il appartenait à l'ordre des Piaristes, et passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où il devint précepteur de Charles-Édouard, prince de Galles, surnommé *le Prétendant*, et de son frère le cardinal Stuart, duc d'York, tous deux fils de Jacques III, prétendu roi d'Angleterre. Idelfonso de San-Carlo possédait une très-vaste érudition, et occupa les principaux emplois de son ordre. Il traduisit en latin, par ordre de Benoît XIV, les *Édits, Notifications* et *Lettres pastorales* de ce pape, pour l'édition complète de ses œuvres; Rome en 1748. A. L.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique.*

IDES (*Everard-Isbrantz*), voyageur allemand, né à Glukstadt (Holstein), vers 1660, mort vers 1700. Il était d'origine hollandaise; il se rendit en Russie, et y monta une maison de commerce, qui devint bientôt florissante. Le tzar Pierre Ier remarqua l'intelligence de Ides, et en fit un de ses conseillers. En 1692, il le chargea d'aller à Peking conclure un traité de commerce avec l'empereur Khang-hi, et de faire déterminer les limites des deux empires, contigus depuis 1651. Ides partit de Moscou le 14 mars, traversa la Tartarie, franchit la fameuse muraille chinoise le 27 octobre, et le 3 novembre entra dans la capitale du Céleste Empire. Il fut fort bien accueilli par Khang-hi, et, malgré l'opposition de plusieurs mandarins importants, réussit complétement dans son ambassade. Il fut, au surplus, très-bien secondé par les missionnaires jésuites, entre autres par le P. Gerbillon (*voy.* ce nom), qui lui servit d'interprète, et l'initia aux mystères et aux cérémonies de la cour chinoise. Il y eut des conférences d'assez longue durée et dans lesquelles le ministre russe déploya un luxe inouï de richesses. Enfin, on convint de prendre pour frontière commune la rivière de Gorbitsa. Ides quitta Péking le 19 février 1693, et ne rentra à Moscou que le 19 janvier 1694, après avoir couru de grands dangers en Tartarie et en Sibérie. Le tzar le nomma conseiller impérial du commerce, et l'envoya explorer Arkangel et la Russie Blanche. Ides mourut peu après son retour. Ses fatigues passées et la rigueur du climat avancèrent ses jours. Il avait publié une relation de sa mission en hollandais, et sous ce titre : *Voyage de l'ambassadeur moscovite E.-I. Ides, de Moscou à la Chine, fait par terre par la grande Oustiga, la Sirianie, la Permie, la Siberie, la Daourie et la grande Tartarie, et qui a duré trois ans, contenant la description des mœurs des peuples*, etc.; et enrichi d'une carte et de beaucoup de figures dessinées par l'ambassadeur, en outre d'une *Description de la Chine*, écrite par un Chinois dans sa langue, et traduite pour la première fois en hollandais avec des *Remarques;* publié par les soins de Nicolas Witsen, bourgmestre et géographe d'Amsterdam; Amsterdam, 1704, in-4°. Quelques bibliographes font mention d'une première édition qui aurait paru dès 1696. Le *Voyage* de Ides a été traduit en anglais, Londres, 1706, in-4°; en allemand, Francfort, 1707, in-4°; en français, dans le t. VIII du *Recueil des Voyages au Nord.* Avant la publication de cet ouvrage, Ad. Brand, natif de Lubeck, et qui avait accompagné Ides dans son ambassade, en fit imprimer une relation en allemand, Hambourg, 1698, in-12; trad. en français, sous le titre de : *Relation du Voyage de M. Everard Ysbrantz, ambassadeur de S. M. Tzarienne à la Chine en* 1692, 1693, 1694; Amsterdam, 1699, in-12; et traduit en latin par Leibnitz dans ses *Novissima Sinica;* 1697, in-12. Cet ouvrage, au point de vue géographique, est encore plus incomplet que celui d'Ides; cependant on trouve dans l'un et dans l'autre des renseignements curieux sur les mœurs des Tartares, des Sibériens, et des Chinois. A. DE LACAZE.

Gazette littéraire de Leipzig, ann. 1722. — Voltaire, *Histoire de Pierre le Grand.* — De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI et X. — Esneau et Chenechot, *Histoire de Russie*, t. IV, p. 25-26.

IDIOT ou **LE SAVANT IDIOT**. *Voy.* JORDAN (*Raymond*).

IDMAN (*Nicolas*), philologue suédois du dix-huitième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage très-curieux publié d'abord en suédois, mais traduit en français par Edmond-C. Genest, sous le titre de : *Recherches sur le Peuple Finois, d'après les rapports de la langue finoise avec la langue grecque;* Strasbourg, 1778, in-8°; c'est par erreur que les auteurs de la *Biographie Moderne* ont attribué cette traduction à Edme-Jacques Genest. L—z—e.

Gezelius, *Biograf. Lexic.* — Quérard, *La France littéraire.*

***IDOMÉNÉE** (Ἰδομενεύς), historien grec, né à Lampsaque, vivait vers 300 avant J.-C. Ami et disciple d'Épicure, il se maria avec Batis, sœur de Métrodore de Lampsaque, qui fut aussi l'élève de ce philosophe. Il occupa une haute dignité dans sa patrie, peut-être la tyrannie, et montra le désir d'une vaine gloire, le faste, le luxe et d'autres passions qui accompagnent souvent le pouvoir suprême. Épicure fut obligé de rappeler son disciple à de meilleurs sentiments.

Ses ouvrages, que l'on ne connait plus que par de vagues mentions, semblent avoir eu pour objet la vie privée des hommes illustres de la Grèce. Plutarque, qui les cite, ne leur accorde pas une grande valeur historique. Voici les titres connus des ouvrages d'Idoménée : *Histoire de Samothrace* (Ἱστορία τῶν κατὰ Σαμοθράκην), et *Sur les Socratiques* (Περὶ τῶν Σωκρατικῶν). Divers passages relatifs à Pisistrate, à Thémistocle, à Aristide, à Périclès, à Démosthène, à Eschine, à Hypéride, à Phocion, ne peuvent appartenir à aucun de ces deux ouvrages, bien que Sintenis les revendique pour les *Socratiques*. L'œuvre dont ils faisaient partie s'intitulait, suivant Jonsius : *Sur les Hommes illustres* (Περὶ ἐνδόξων ἀνδρῶν), et selon Luzac, *Sur le Luxe des Hommes illustres* (Περὶ τῆς τῶν ἐνδόξων τρυφῆς); mais M. Sauppe paraît en avoir découvert le véritable titre dans un passage corrompu des *Anecdota* de Bekker (p. 249). D'après la correction qu'il propose, le titre de l'ouvrage d'Idoménée était : Περὶ δημαγωγῶν (*Sur les Démagogues* ou plutôt *Sur les Hommes politiques*). Les fragments trop peu nombreux d'Idoménée ont été recueillis par M. Müller, dans ses *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 489. Y.

Diogène Laerce, X, 23, 25. — Strabon, XIII, p. 589. — Athénée, VII, p. 279. — Suidas, au mot Ἰδομενεύς. — Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 205, édit. Westermann. — Sintenis, cinquième *Excursus* sur le *Périclès* de Plutarque. — Jonsius, *Hist. Script. Philos.*, II. — Heeren, *De Font. Vit. Plut.*, p. 98. — Luzac, *Lect. Attic.*, p. 113. — Sauppe, *Rheinisches Museum*, année 1843, p. 450.

IDRIEUS ou **HIDRIEUS** (Ἰδριεύς ou Ἱδρ.), roi ou dynaste de Carie, mort en 344 avant J.-C. Second fils d'Hécatomnus, il monta sur le trône à la mort d'Artémise, veuve de son frère Mausole, en 351. Peu après son avénement il reçut du roi des Perses Artaxerxès Ochus la demande d'un corps auxiliaire contre l'île de Cypre. Idrieus fournit une flotte de quarante trirèmes et une armée de 8,000 mercenaires, qu'il plaça sous le commandement d'Évagoras et du général athénien Phocion. Il ne resta pas longtemps l'allié des Perses ; mais sa rupture avec eux ne nuisit en rien à la prospérité de son royaume. Isocrate parle de lui comme d'un des plus riches et des plus puissants princes de l'Asie, et Démosthène dit qu'il ajouta à ses domaines héréditaires, Chios, Cos et Rhodes. Il mourut après un règne de sept ans, laissant le trône à sa sœur Ada, qu'il avait épousée suivant la coutume orientale. Y.

IEFREMOFF, voyageur russe, né vers 1744, mort à Saint-Pétersbourg, après 1809. Il entra fort jeune dans la carrière militaire, et était sous-officier lorsqu'en 1774 il fut fait prisonnier par les Kaisacks ou Kirghiz de la grande horde, aux environs d'Orenbourg, sur la droite de l'Oural. Il devint l'esclave d'un chef boukhare, qui l'affranchit, et lui confia un commandement. Iefremoff se trouva ainsi en relations avec les Tadjiks, les Usbeks, les Turcomans et autres peuples avoisinant la mer Caspienne. De son temps le khanat de Boukharie (ancienne Sogdiane) contenait environ 2,500,000 habit., qui pouvaient mettre sous les armes 300,000 cavaliers. Les principales villes étaient Boukhara, Karakoul, Kermina, Minkal, Samarcand, Juzzek, Karchi, Labiak et Balk. Iefremoff prit part à plusieurs expéditions contre les Khiviens, les Merviens et quelques autres populations tartares. Il profita de la liberté dont il jouissait pour chercher à revoir sa patrie. Il atteignit d'abord Khokhand (1); puis, traversant le Turkestan chinois, il s'arrêta successivement à Marghylan (où il vit un drapeau rouge qui avait appartenu, disait-on, à l'armée d'Alexandre le Grand) à Kachgar, à Hiarkand. Il pénétra ensuite dans le Thibet, séjourna près d'un mois à Tchangamrinf, franchit, malgré de nombreux dangers, l'Himalaya, descendit dans l'Indoustan, visita Delhi, et, gagnant la côte occidentale de la presqu'île gangénique, il prit passage sur un navire anglais. Ce ne fut qu'en 1782, après huit années d'absence, qu'il débarqua à Saint-Pétersbourg. Les documents nouveaux et précieux qu'il rapporta sur les contrées qu'il avait visitées le firent bien accueillir du gouvernement russe, qui lui accorda même la noblesse et le titre de conseiller aulique. Iefremoff a publié ses aventures sous le titre de : *Voyages en Boukharie, à Khiva, en Perse et dans l'Inde;* Saint-Pétersbourg, 1786. A. de L.

Diodore, XVI, 42, 45, 69. — Strabon, XIV, p. 656. — Arrien, *Anab.*, I, 23. — Isocrate, *Philipp.*, p. 102. — Démosthène, *De Pace*.

IENICHEN (*Gottlob-Frédéric*), philologue et philosophe allemand, né le 26 mars 1680, à Euteritsch, près de Leipzig, mort le 17 septembre 1735. Son père, Georges Ienichen, auteur de quelques opuscules, était ministre protestant. Après s'être fait recevoir, en 1699, maître en philosophie à Leipzig, Ienichen fit un voyage en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. De retour à Leipzig en 1706, il devint assesseur de la faculté de philosophie, et six ans après professeur de morale et de politique. On a de lui : *De Genesimantia ;* Leipzig, 1699, in-4° ; — *De Cultu Heroinarum sago vel toga illustrium ;* 1700, in-4° ; — *Historia Spinosismi Leenhosiani ;* 1707, in-4° ; — *De Democrito Philosopho ;* Leipzig, 1720, in-4° ; — *In Funere J.-B. Menkenii ;* Leipzig, 1732, in-fol. ; — *In Funere L. Chr. Crellii ;* Leipzig, 1733, in-fol. ; — *In Funere Griebneri ;* Leipzig, 1734, in-fol. Ienichen a encore publié plusieurs autres opuscules, parmi lesquels nous citerons : *De eo quod Justum et Decorum est circa jocos et facetias*. Il a aussi donné une édition des *Opera Philosophica* et de l'*Ars Critica* de Leclerc. E. G.

Kappe, *Programma in funere Jenichenii ;* Leipzig, 1735, in-fol. — *Acta Eruditorum Lipsiensia*, année 1736, p. 91. — Jöcher. *Allg. Gel. Lex.*

(1) Ville de la Tartarie indépendante, située par 40° 48' long. est, et 64° 14' de lat. nord. Elle a été la principale résidence de Gengis-Khan et de Tamerlan. Iefremoff y compta plus de 400 mosquées.

IENICHEN (*Gottlob-Auguste*), jurisconsulte, bibliographe, historien et biographe allemand, neveu du précédent, né à Leipzig, le 9 juillet 1709, mort le 1er avril 1759. Après s'être fait recevoir en 1730 docteur en droit à l'université de Leipzig, il entra au barreau. En 1747 il devint professeur de droit à Giessen. On a de lui : *Epistola singularia de viris doctis continens*; Leipzig, 1728, in-4° ; — *Commentarius de Doctis qui extra patriam patriam invenere*; Leipzig, 1729, in-4°; — *Specimen Bibliothecæ Eruditorum longævorum*; Leipzig, 1730, in-4° ; — *De spuriis advocatorum Privilegiis*; Leipzig, 1733, in-4°; — *De Prisco Javoleno jurisconsulto*; Leipzig, 1734, in-4°; — *De C. Afrania*; Leipzig, 1734, in-4°; — *Conjecturæ de Testamenti ad pias causas Origine*; Leipzig, 1734, in-4°; — *Juristischer Büchersaal oder gründliche Nachricht von den besten juristischen Büchern* (Bibliothèque Juridique, ou compte-rendu étendu des meilleurs ouvrages de jurisprudence); Leipzig, 1737-1739, 2 vol. in-8°, sans nom d'auteur; — *Continuatio Notitiæ Auctorum Juridicorum Beyeri*; Leipzig, 1738, in-8°; — *Allerneueste Nachrichten von juristischen Büchern* (Compte-rendu des Ouvrages Juridiques les plus récents); Francfort et Leipzig, 1739-1747, in-8°, sans nom d'auteur ; — *Unpartheische Nachrichten von dem Leben und Schriften der jetztlebenden Rechtsgelehrten in Deutschland* (Notices impartiales sur les Jurisconsultes vivants de l'Allemagne); Leipzig, 1739, in-8° ; — *Singularia de Callistrato jurisconsulto*; Leipzig, 1742, in-4°; — *Besondere Anmerkungen von den durch die deutschen Gesetze eingeschrænkten Verlöbniss-und Hochzeitmahlen* (Remarques particulières sur les Repas de Noces et de Fiançailles restreints par les lois allemandes); Iéna, 1746, in-4°; — *Historische und rechtliche Abhandlung von Begräbniss-Mahlzeiten* (Dissertation historique et juridique sur les Repas de Funérailles); Leipzig, 1747, in-4°; — *Thesaurus Juris Feudalis*; Francfort, 1750-1755, 3 vol. in-4°; recueil de cent-soixante-dix opuscules et dissertations écrites par divers auteurs sur des matières féodales; — *De Secta Compendiariorum et Perfectionistarum*; Giessen, 1852, in-4° ; — *Elogium Jo.-R. Engau*; Giessen, 1756, in-4°; — *Observationes criminales de Tabaco*; Giessen, 1756, in-4° ; — *Observationes de S. Pancratio*; Giessen, 1757, in-4°; — *Vom dem Rechte der ersten Bitte einer römischen Kaiserinn* (Sur le Droit de première Demande appartenant à l'impératrice romaine); Giessen, 1757, in-4°. On doit aussi à Ienichen les éditions des ouvrages suivants : *Majansii Epistolarum Libri IV*; Leipzig, 1734, in-4°; il s'y trouve huit lettres de Ienichen; — *Lipenii Bibliotheca realis juridica, post F. Struvii curas recensuit opus, innumeros errores sustulit, ultra dimidiam partem auxit Ienichen*; Leipzig, 1738-1743, 4 vol. in-fol.; — *Mylii Opuscula academica*; Leyde, 17.. in-8° ; — *Brunquelli De Retractionibus Jurisconsultorum*; Leyde, 1738, in-4°; — .. *nigs Bibliotheca Deductionum*; Leipzig, 17.. 2 vol. in-8° ; — *Leyseri Meditationes ad P.. dectas, vol. XI et ultimum edidit, et op.. cula nonnulla sua adjecit Ienichen*; W.. fenbüttel, 1748, in-4°; — et plusieurs disse.. tions sur des matières juridiques.

E. G.

Weidlich, *Nachrichten von jetztlebenden Rech.. lehrten*, partie II, p. 306. — Strieder, *Hessische Ge.. ten-Geschichte*, t. VI. — Adelung, *Supplément à .. cher*. — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch*. — E.. Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

***IERLEF** (*Alexis-Ivanovitch*), écrivain r.. vivait au milieu du dix-septième siècle. Il .. secrétaire du tzar Alexis Mikhaïlovitsch.. fut adjoint, en 1650, au boyard Tolsch.. pour aller en ambassade chez le tzar d'I.. Alexandre; il rédigea le *Journal* de cette .. bassade, qui se conserve à la Bibliothèque .. dale de Moscou. Pce A. G—n.

Documents inédits.

IERMAK (*Timoféef*), ataman kosaque .. quel la Russie est redevable de la possessi.. la Sibérie, mourut le 6 août 1584. Effrayé .. conquête de Kasan (1552), le khan de S.. Iédiguer s'était reconnu tributaire d'Ivan I.. mais ce khan nogaïs ayant été chassé par .. choum, d'origine kirguize, moins pacifique .. diguer, le tzar, occupé ailleurs, fut obl.. renoncer à étendre sa puissance, et conf.. marchands Strogonof le soin de garder ses .. tières asiatiques. Ces Médicis du Nord appe.. à leur aide leurs voisins les Kosaques du .. dont la licence n'était pas sans danger .. eux, et formèrent avec leur chef Iermak, .. l'agrément d'Ivan, le projet non-seulem.. repousser les Tatars, mais encore de le .. juguer. Iermak avait 540 hommes, les St.. en avaient 300 : c'est avec cette faible .. d'une moralité plus que suspecte qu'Ierm.. lança, à travers d'incalculables périls, à l.. quête de ces immenses et glaciales pro.. dont la Russie tire son principal bien-être. .. avoir défait à plusieurs reprises des ho.. nombrables, il livra une bataille sang.. Koutchoum, près de l'Irtich, fit prisonn.. fils Mametkoul et entra triomphant en .. la tête d'une bande réduite à 400 individ.. Isker ou Sibir, situé à seize verstes de .. tale actuelle de la Sibérie. A peine vain.. force de ruse et de vaillance, il dépêcha .. tenant Ivan Koltzo auprès du tzar pour .. mander grâce et lui offrir tout le profit de .. toire. Koltzo, condamné peu auparavant .. écartelé, fut accueilli au Kremlin comm..

(1) Ce qui indique que cette partie du monde ét.. découverte avant 1563, quoi qu'en dise Voltaire, .. de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand.

…ayé d'un souverain, et retourna près de son an…ien compagnon de désordre, comblé de récom…ses et de présents. Cependant l'étoile d'Iermak …ait bientôt pâlir. Assiégé par Karatcha, …zza de Koutchoum, il parvint à lui échap…r et à détruire des milliers de Tatars et d'Os…ks; mais, surpris une nuit par Koutchoum …ême sur les bords resserrés du Vagaï, où …vait perfidement attiré, Iermak finit par plier …s le nombre de ses agresseurs, et le pied lui …nt manqué en sautant sur une nacelle peu éloi…ée du rivage, gêné par le poids d'une splendide …ure qu'il portait par respect pour le tzar qui …i avait envoyée, il périt dans les flots du …i. Lévesque rapporte, dans son *Histoire de* …ie (Paris, 1782, 5 vol. in-12), qu'Iermak avait …son armée un moine fugitif et trois popes …lébraient régulièrement le service divin, …il faisait assister ses Kosaques. Ce chef …gands, qui se faisait un jeu du meurtre …pillage, craignant que les péchés contre la …é n'attirassent sur lui la colère divine, fai…plonger dans l'eau ceux de sa troupe qui …ndaient coupables, et ensuite il les faisait …e dans les fers pour trois jours. Avant de …rer de Sibir, il prescrivit un jeûne de qua…jours pour appeler la bénédiction du ciel sur …treprise. Ces détails peignent les mœurs de … fière et étrange que le courage d'Iermak …tée. Un grand nombre de légendes ont …vé parmi le peuple russe le souvenir des …s de cet étonnant aventurier, auquel l'i…tion prête une taille gigantesque. Un des …rs poëtes actuels de Moscou, Khomiakof, …it le héros d'une tragédie nationale et es…

P^ce^ A. Galitzin.

…, *Opisanie sibirskago tzarstva*; Saint-Pétersb., … *Imertie lioudi Strogonovi*; Saint-Pétersb., 1842. …*skaia Istoria oustrialova*.

…EDJERD Iᵉʳ, II, III, rois de Perse. *Voy.* …EZD.

…D. *Voy.* Yézid.

…RSKI. *Voy.* Jézierski.

…MANOWSKI (*François*). *Voy.* Jerz…ki.

…AND (*Auguste-Guillaume*), acteur et …ramatique allemand, né le 19 avril 1759, …re, mort à Berlin, le 22 septembre 1814. …e six ans, il assistait un jour à une repré…n théâtrale : l'impression qu'il éprouva fut …que la carrière qu'il a suivie se rattache …ent à cette soirée. De retour chez lui, …, rempli d'imagination, essaya de re… avec un zèle naïf ce qu'il avait vu et …. Son père, pour étouffer dans son germe …ion naissante, n'épargna ni les repro… les punitions; il conduisit son fils plus …ment au service divin, et Iffland raconte …es Mémoires (1) qu'il essaya en vain de retrouver en face de la chaire les brûlantes émotions du théâtre. « L'orateur ne parlait pas comme tout le monde ; il psalmodiait sur un ton lugubre et larmoyant. Personne n'entamait une conversation avec lui ; plus d'un auditeur s'était endormi. Ah ! quand je songeais à ces belles figures, inondées de lumière, qui parlaient, qui agissaient comme nous, que mon imagination était alors éveillée, électrisée ! » Cet aveu caractérise bien l'acteur futur. Quelques années plus tard, Iffland assiste à la représentation de *Sara Sampson*, de Lessing. « Jusqu'ici (c'est encore lui qui parle) je ne connaissais les souffrances des hommes que par les histoires bibliques de Hübner, ou par les pauvres qui demandent l'aumône dans la rue ; je n'avais aucune idée d'une pareille langue, d'une histoire aussi douloureuse... A partir de ce moment, le théâtre devint pour moi une école de sagesse et de nobles sentiments. » Mais son père le contrariait de plus en plus dans son goût théâtral. Le 21 février 1777, le jeune Iffland assistait à la représentation d'une comédie de Gotter, probablement à l'insu de ses parents ; tout à coup arrive au parterre une missive qui lui ordonne de rentrer au logis. Irrité par les reproches, sans doute fort sensés, qu'on lui adressait, humilié, blessé au vif, il oublie tout, son devoir filial, le bonheur de la maison paternelle, la fortune qui l'attendait ; il ne voit plus que l'art, sa religion à lui ; il n'entend que la voix de cette irrésistible passion du théâtre qui l'avait saisi au sortir du berceau, pour ne l'abandonner que la veille de sa mort ; il part, il s'enfuit, et se fait acteur. Le 15 mars 1777, il monte pour la première fois sur les planches, à Gotha, dans une comédie d'Engel, où il remplit le rôle d'un vieux juif. Le public, devinant en lui le grand comédien, l'accueillit avec faveur. Après la mort du directeur Eckhoff, Iffland se rendit de Gotha à Manheim, où son remarquable talent se développa avec rapidité, et où il commença à écrire lui-même des pièces pour le théâtre. L'Allemagne n'oubliera jamais que c'est à Iffland qu'elle doit Schiller. Sur la fin de 1781, un jeune homme inconnu vint présenter à Iffland le manuscrit d'une tragédie intitulée : *Les Brigands*, et, le 13 janvier 1782, Iffland créa le rôle de Franz Moor. De 1784 à 1785, il composa *Le Crime par ambition*, *La Pupille*, *Les Chasseurs*, et obtint par ces drames un grand succès comme auteur dramatique, après avoir échoué dans quelques essais antérieurs (*Albert de Thurneisen*, en 1781). Attaché à la cour électorale, qui le traitait avec distinction, Iffland refusa les offres qui lui arrivaient de Vienne, de Berlin, et, au plus fort de la tourmente révolutionnaire, pendant les siéges que Manheim eut à soutenir, il ne désespéra jamais de sa position comme directeur : il tint bon jusqu'en 1796, où des querelles désagréables avec le baron de Dalberg lui firent désirer un changement de position. Appelé à la direction du théâtre national de Ber…

(1) …*theatralische Laufbahn* (Ma Carrière dra…que), t. Iᵉʳ de ses Œuvres complètes.

lin, il quitta Manheim, le cœur brisé. Des succès éclatants l'attendaient dans la capitale de la Prusse, dont il releva le théâtre. En 1806, il fut saisi d'une douleur patriotique à la vue des loges remplies de Français qui ne pouvaient comprendre que son jeu muet; aux ordres qu'on lui intima de faire représenter sur le théâtre berlinois des pièces blessantes pour l'honneur national de la Prusse, il opposa une noble résistance, et plus d'une fois il fut sur le point d'être arrêté et déporté en France. En 1807, à la rentrée du roi Frédéric-Guillaume III, il fut décoré de l'Aigle Rouge. En 1811, sa santé, épuisée par les fatigues de la composition et du théâtre, commença à donner des inquiétudes à ses amis; Iffland fit un voyage dans les villes qui avaient été témoins de ses premiers succès : il revit Manheim, et ce fut pour la dernière fois. Ne consentant jamais à se soumettre aux avis des médecins, qui lui ordonnaient de renoncer à la scène, il hâta le terme de sa carrière.

Les contemporains d'Iffland parlent tous de son talent d'acteur avec admiration et enthousiasme. Il saisissait merveilleusement l'ensemble d'un rôle, le dominait, et savait éviter toute routine théâtrale. Par des études constantes sur l'art qu'il exerçait et par une sagacité instinctive, Iffland avait atteint la perfection. Rien n'égalait le naturel avec lequel il jouait les pères nobles; il excellait dans le haut comique; mais, dans la dernière partie de sa vie, son embonpoint ne lui permettait plus de jouer la tragédie. Il était d'une taille assez petite, et ressemblait un peu à Garrick; son œil était noir et brillant, et son jeu très-souvent se concentrait dans son regard. Comme tous les grands artistes, il produisait les plus grands effets par les moyens les plus simples; jamais le jeu de sa physionomie n'allait jusqu'à la charge. Quelquefois il improvisait avec une heureuse assurance, et suppléait avec une grande présence d'esprit à une disposition scénique défectueuse et au manque de mémoire de ses camarades.

Comme auteur dramatique, Iffland n'a pas eu moins de vogue. Ses drames offrent de bons tableaux d'intérieur et des caractères vrais, empruntés à la vie bourgeoise. Une sentimentalité un peu monotone fait le fond de toutes ses pièces, qui manquent d'ailleurs de cette force comique, de cette ironie mordante et misanthrope qui constitue la véritable comédie. Iffland n'avait point, dans son imagination, l'élan créateur qui fait le grand poëte. Il a introduit sur la scène allemande le genre larmoyant que Kotzebuë et ses imitateurs ont singulièrement outré. Aussi Schiller, dans une de ses épigrammes intitulée *L'Ombre de Shakspeare*, se moque-t-il un peu de cette piteuse cohue de colonels de hussards, de conseillers de justice et d'épiciers, qui sont venus chasser les dieux et les héros, et de cette justice distributive qui, pour ménager la sensibilité des femmes, punit uniformément le vice et convie, à la fin du cinquième acte, la vertu à un festin splendide. Les personnages d'Iffland moralisent toujours, et malheureusement ils expriment leurs sentiments dans une prose traînante et raboteuse.

Ce jugement, un peu sévère, n'est applicable d'ailleurs qu'à la généralité des drames et des comédies d'Iffland. Dans le nombre, il y a des pièces vraiment distinguées : nous ne citerons que *Les Chasseurs*, *Les Soldats*, *Les Célibataires*, *La Journée d'Automne*, *La Dot*, *Le Joueur*, *Le Magnétisme*, *Les Avocats*, etc. Le mérite des pièces d'Iffland est dans le contraste entre les mœurs des villes et celles de la campagne, dans la peinture fidèle de la classe moyenne à la fin du dix-huitième siècle. Iffland peint à merveille le bonheur domestique, la nature morale de l'homme, et fait vibrer des cordes dans tous les cœurs bien nés. Sa vie privée était exemplaire; marié depuis 1796, il ne souffrit jamais que sa femme s'engageât au théâtre. On a faussement accusé Iffland d'un orgueil excessif : il était réservé, mais il n'avait pas même la vanité permise à un artiste. Il aimait l'art d'une façon vraiment désintéressée.

Iffland a écrit des traités remarquables sur l'art théâtral, qu'il a consignés dans l'*Almanach dramatique* de Berlin (1807-1809) (1). Il a lui-même publié ses *Œuvres dramatiques* à Leipzig, en dix-huit vol., 1798-1809. Un choix de ses ouvrages dramatiques a paru à Leipzig en onze vol. in-18, 1827-1828. Il existe aussi quatre volumes de traductions et de pièces arrangées (Berlin, 1808-1812). [L. SPACH, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Iffland, *Autobiographie*; dans le premier vol. de ses *Œuvres dramatiques*. — L. Funck, *Erinnerungen aus dem Leben zweier Schauspieler*; Leipzig, 1838. — *Mémoires* d'Iffland avec une notice sur ses ouvrages (Paris, 1823), trad. par Picard.

* **IGELSTROM** (Le comte *Joseph*), général livonien, mort en 1817, joua un rôle important en Pologne en 1764, sous les ordres du fameux prince Repnin. C'est lui qui mit la main sur Gaétan Soltyk, évêque de Cracovie, et le fit prisonnier avec les principaux seigneurs qui s'opposaient aux vues de l'impératrice Catherine. Lié avec la maîtresse du faible Poniatowski, il savait par celle-ci les secrets d'État et les communiquait à son chef. Igelstrom se conduisit mieux en Turquie dans l'armée du prince Galitzin (1769) : il assiégea et prit Akerman; distingué par le prince Potemkin, à la suite de ce fait d'armes, il devint successivement général gouverneur de Simbirsk (1784), de Pskof (1792), et de Kief (1793). Les devoirs de cette charge le ramenèrent en Pologne au moment où ce pays se soulevait contre ses puissants voisins (1794) : ce fut à grand'peine qu'il parvint à se faire jour avec 300 hommes à travers les rues ensanglantées de Varsovie. Il perdit alors la faveur de

(1) Cet ouvrage a été traduit en français (Berlin, 1809, in-16).

l'impératrice. L'empereur Paul, à son avénement au trône (1796), lui confia le gouvernement d'Orembourg, mais l'en priva deux ans après. Par suite de cette seconde disgrâce, Igelstrom se retira en Livonie avec beaucoup de décorations sur sa poitrine et quelques remords peut-être sous ces hochets. Pce A. G.

Bantich-Kamenski, *Slovar dostopamiatnikh lioudei russkoi zemli*. — Ruhlière, *Anarchie de la Pologne*. — Kéralio, *Histoire de la Guerre entre la Russie et la Turquie*; Saint-Pétersbourg, 1778.

IGNACE (Saint) ou **IGNATIUS** (Ἰγνάτιος), d'Antioche, un des pères apostoliques, appelé aussi *Theophorus* ou *Deifer* (ὁ Θεοφόρος), vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne (1). On ignore le lieu de sa naissance (2). Suivant saint Chrysostome, il conversa avec les apôtres et fut nommé par eux évêque d'Antioche. Théodoret ajoute que l'apôtre Pierre lui imposa les mains; mais cette assertion ne s'accorde pas avec le récit d'Eusèbe, qui place l'ordination d'Ignace en 69 après J.-C., c'est-à-dire après la mort de saint Pierre et de plusieurs des apôtres. On sait peu de chose sur l'épiscopat de saint Ignace. Les *Actes* de son martyre (*Martyrium Ignatii*) le montrent plein de zèle et de fermeté pour son troupeau pendant la persécution de Domitien, laquelle passa sans faire beaucoup de mal à l'église d'Antioche. Une épreuve plus difficile était réservée à cette Église. En 107 Trajan visita Antioche, et commença immédiatement une violente persécution contre les chrétiens. Ignace s'offrit au martyre pour sauver son troupeau, et se présenta devant l'empereur. Après un court entretien rapporté dans le *Martyrium*, Trajan ordonna que saint Ignace fût conduit à Rome et jeté aux bêtes féroces du cirque pour le plaisir du peuple (*ut sit pastus ferarum, ad delectationem populi*). Pendant cette longue route, saint Ignace eut la permission de communiquer avec les chrétiens des villes qu'il traversait. Il fut exposé dans l'amphithéâtre romain à la fête du treizième (ἡ τρισκαιδεκάτη), c'est-à-dire le treizième avant les calendes de janvier ou le 20 décembre : c'était une des *saturnales*. Les amis du martyr, recueillant ce qui restait de son corps, rapportèrent ces débris à Antioche, et les ensevelirent hors de la ville. Plus tard l'empereur Théodose II les fit transporter dans la ville même et placer dans une église qui avait été le temple de la Fortune. L'Église romaine célèbre le martyre de saint Ignace le 1er février, et l'Église grecque plus exactement le 20 décembre. On a beaucoup disputé sur la date de la mort de saint Ignace. Les meilleures autorités la placent en 107, tandis que quelques critiques la reportent jusqu'à l'année 116.

Le fait que saint Ignace, évêque d'Antioche, écrivit des épîtres à différentes communautés chrétiennes peu de temps avant son martyre est suffisamment attesté. Elles sont mentionnées par des auteurs respectables du second et du troisième siècle, saint Polycarpe, saint Irénée, Théophile d'Antioche et Origène, qui citent trois épîtres, sans indiquer qu'il en existait d'autres. Dans le quatrième siècle, cependant, Eusèbe mentionne sept épîtres qui de son temps couraient sous le nom de saint Ignace; mais il en parle avec une réserve qui prouve qu'il n'était pas parfaitement sûr de leur authenticité. Il remarque que les *Épîtres aux Romains* et *à Polycarpe* avaient été mentionnées par d'anciens écrivains ecclésiastiques; il aurait pu y ajouter le témoignage d'Origène en ce qui concerne l'*Épître aux Éphésiens*. Mais ni lui ni aucun autre ne citent de témoignage en faveur des *Épîtres aux Magnésiens*, *aux Tralliens*, *aux Philadelphiens*, *aux Smyrniens*. Nous ignorons si Eusèbe, outre les sept épîtres qu'il cite, en connaissait d'autres; mais aujourd'hui nous possédons sous le nom de saint Ignace quinze *Épîtres*, dont douze en grec et trois en latin. Sur les douze en grec, sept passent pour authentiques, savoir : *Aux Éphésiens* (Πρὸς Ἐφεσίους); — *Aux Magnésiens* (Μαγνησιεῦσιν); — *Aux Tralliens* (Τραλλιανοῖς); — *Aux Romains* (Πρὸς Ῥωμαίους); — *Aux Philadelphiens* (Φιλαδελφεῦσιν); — *Aux Smyrniens* (Σμυρναίοις); — *A Polycarpe* (Πρὸς Πολύκαρπον): On a deux récensions du texte grec de ces Épîtres, l'une plus courte et qui passe pour à peu près authentique, l'autre plus longue et qui a dû être très-interpolée. Il existe deux anciennes traductions latines qui correspondent assez exactement aux deux récensions, et dont la plus étendue est la traduction vulgate; l'autre version fut découverte et publiée par l'archevêque Usher. Les cinq autres épîtres grecques passent pour apocryphes; en voici les titres : *A Marie, à Néapolis, près du Zarbus* (Πρὸς Μαρίαν εἰς Νεάπολιν τὴν πρὸς τῷ Ζαρβῷ) ou *à Marie Cassobolite* (Πρὸς Μαρίαν Κασσοβολίτην); — *Aux habitants de Tarse* (Πρὸς τοὺς ἐν Ταρσῷ); — *Aux habitants d'Antioche* (Πρὸς Ἀντιοχεῖς); — *A Héron, diacre d'Antioche* (Πρὸς Ἥρωνα, διάκονον Ἀντιοχείας); — *Aux habitants de Philippe* (Πρὸς Φιλιππησίους). Il existe deux traductions latines de quatre de ces épîtres, la version commune ou vulgate et la nouvelle version publiée par Usher.

(1) Saint Ignace, dans sa conversation avec Trajan, explique cette épithète dans le sens de « celui qui a le Christ dans son cœur ». Des auteurs grecs, lui donnant un sens passif, la rendent par « celui qui est porté par Dieu », supposant que Ignace était le petit enfant que le Seigneur prit dans ses bras (saint Marc, IX, 36). Cette interprétation, loin d'être appuyée sur aucun témoignage, est contredite par saint Chrysostome, qui affirme en passant que saint Ignace ne vit jamais Jésus-Christ (*In S. Ignat. Homil.*). Si saint Jérôme prétend le contraire (*De Vir. illust.*, c. 16), c'est d'après un passage mal compris d'Eusèbe.

(2) On avait cru trouver dans Abulfarage (*Hist. Dynast.*, VII, p. 75, édit. Pocock; Oxford, 1663) que saint Ignace était né à Nura, et on supposait que cette ville était Nura en Sardaigne ou Nora en Cappadoce. Mais les dernières recherches de M. Cureton montrent que les mots d'Abulfarage ne se rapportent pas au lieu natal de saint Ignace.

Pour l'*Épître aux habitants de Philippes*, on n'a que la traduction vulgate. Outre les douze épîtres grecques, on en possède trois autres, fort courtes et en latin seulement: *Sancti Joannæ Evangelistæ; — Ad Eundem; — Beatæ Virgini;* la *Lettre à la Vierge* est suivie d'une réponse de celle-ci (*Beata Virgo Ignatio*). De la collection épistolaire de saint Ignace, les trois lettres latines avec la réponse de la Vierge parurent les premières à Paris, 1495, in-4°. Le Fèvre d'Étaples publia la traduction latine des onze lettres grecques (celle de Marie Cassobolite était omise) à la suite des œuvres de Denys l'Aréopagite; Paris, 1498, in-fol. Ces onze épîtres furent réimprimées à Venise en 1502, à Paris en 1515, à Bâle en 1520, à Strasbourg en 1527; Symp. Champerius les réunit aux trois lettres latines, y ajouta l'*Épître à Marie*, et donna au public la collection complète, sous forme latine, des épîtres de saint Ignace; Paris, 1516, in-4°; souvent réimprimée dans le cours du seizième siècle. Le texte des douze épîtres grecques parut par les soins de Valentin Paceus, Dillingen, 1557, in-8°; réimprimé à Paris, 1558, in-8°; publié de nouveau par André Gesner, avec une traduction latine de Jean Brunner, Zurich, 1559, in-8°. Quoique les éditions de Dillingen et de Zurich aient été faites sur des manuscrits différents, elles donnent l'une et l'autre le texte des sept premières épîtres dans la forme la plus étendue. La récension la plus courte n'avait pas encore été découverte. On commençait déjà à discuter l'authenticité des épîtres. Les auteurs des *Centuries* de Magdebourg exprimèrent les premiers des doutes; Calvin déclara toute la collection apocryphe. Ce fut pour les catholiques un motif d'en maintenir l'authenticité. Vedel, professeur à Genève, n'admit comme véritables que les sept premières épîtres, et, dans celles-ci, il essaya de faire la part des interpolations (*Sancti Ignatii quæ exstant omnia;* Genève, 1623, in-4°). La controverse en était là lorsque l'archevêque Usher lui fournit une base plus solide par son édition intitulée : *Polycarpi et Ignatii Epistolæ, una cum vetere vulgata interpretatione latina, ex trium manuscriptorum codd. collatione, integritati suæ restitutæ. Accessit et Ignatiarum Epistolarum versio antiqua alia, ex duobus manuscriptis in Anglia repertis, nunc primum in lucem edita. Quibus præfixa est non de Ignatii solum et Polycarpi scriptis, sed etiam de apostolicis constitutionibus et canonibus Clementi Romano tributis Jacobi Usseri Dissertatio;* Oxford, 1644, in-4°. Vossius donna presque aussitôt la plus courte récension de six épîtres d'après un manuscrit de la bibliothèque Médicis à Florence; Amsterdam, 1646, in-4°. La plus courte récension de l'*Épître aux Romains* manquait dans le manuscrit de Florence, et fut publiée plus tard par Leclerc, sur un manuscrit de la bibliothèque de Colbert. Usher profita de l'édition de Vossius pour ajouter un appendice à la sienne : *Appendix Ignatiana, in qua continentur sancti Ignatii epistolæ geminæ, a posterioris interpolatoris assumentis liberæ, ex græco Medicæo exemplari expressæ et nova versione latina explicatæ; Ignatii Martyrium, a Philone, Agathopode et aliis, qui passioni illius interfuerant, descriptum ex duabus antiquis latinis ejusdem versionibus, nunc primum in lucem editum......... In Ignatii... acta, atque in Epistolas, etiam Ignatio perperam adscripta, annotationes;* Londres, 1647, in-4°.

Lorsque les travaux de Usher et de Vossius eurent fixé le texte des épîtres, le protestant français Daillé dirigea contre leur authenticité l'attaque la plus redoutable, en 1666. Pearson lui répondit, en 1672, dans ses *Vindiciæ Ignatianæ*, qui épuisèrent la question; et cette longue controverse aboutit à reconnaître l'authenticité des sept épîtres dans leur forme la plus courte, et sauf quelques interpolations. Les épîtres de saint Ignace se distinguent par la simplicité des pensées et la ferveur des sentiments religieux. On y remarque surtout l'ardeur avec laquelle le saint se précipite vers la mort, et réclame la couronne du martyre. Des citations peuvent seules donner une idée de ce prodigieux amour de la mort. Voici des passages de l'*Épître aux Romains* : « Je vous écris vivant et désirant passionnément mourir (ἐρῶν τοῦ ἀποθανεῖν). Mon amour (des choses mondaines) est crucifié, et il n'y a pas en moi de feu ami de la matière; mais l'eau vivant et parlant en moi (l'Esprit-Saint) me dit intérieurement : « Viens au Père. » Je n'ai plus goût à la nourriture corruptible et aux plaisirs de cette vie. Je veux le pain de Dieu, le pain céleste, le pain de vie qui est la chair de Jésus-Christ; je veux la boisson de Dieu, son sang, qui est l'agape incorruptible, et la vie éternelle. » — « J'écris aux églises et je vous mande à tous que volontiers je meurs pour Dieu, si vous ne m'en empêchez pas. Je vous adjure de ne pas montrer pour moi une bienveillance intempestive. Laissez-moi être la nourriture des bêtes féroces par lesquelles il est donné d'arriver à Dieu. Je suis le froment de Dieu, et les dents des bêtes me moudront afin que je sois trouvé le pain pur du Christ. Caressez plutôt les bêtes, afin qu'elles me soient un tombeau, et que rien ne reste de mon corps. Alors je serai vraiment disciple du Christ, lorsque le monde ne verra plus mon corps. » — « Laissez-moi jouir des bêtes féroces ('Οναίμην τῶν θηρίων) qui me sont préparées; je voudrais les rencontrer bientôt. Je les caresserai pour qu'elles me mangent promptement, et ne reculent pas effrayées sans me toucher; si elles ne veulent pas me dévorer, je les y forcerai. Laissez-moi faire, je sais ce qui m'est profitable. Que rien dans les choses visibles et invisibles ne m'empêche de posséder Jésus-Christ. Feu et croix, troupeaux de bêtes féroces, instruments qui tranchent

et déchirent, fractures des os, amputation des membres, broiement de tout le corps, atroces tortures du diable; que tout vienne fondre sur moi, pourvu que j'obtienne Jésus-Christ. » On a blâmé quelquefois ce désir insatiable du martyre; il faut blâmer surtout les magistrats romains qui n'en comprenaient pas la grandeur morale, et qui, avant de le satisfaire par des supplices, l'avaient fait naître par leur intolérance.

Les épîtres de saint Ignace et les actes de son martyre (*Martyrium Ignatii*) ont été recueillis dans les diverses collections des Pères apostoliques, parmi lesquelles nous citerons les *Patres Apostolici* de Cotelier, seconde édition, par Leclerc, Amsterdam, 1724, 2 vol. in-fol., et les *Patrum Apostolicorum Opera* de C.-J. Hefele (quatrième édition), Tubingue, 1855, in-8°. M. Jacobson en a donné une bonne édition, Oxford, 1838, 2 vol. in-8°, et M. Petermann en a publié une récension nouvelle avec des notes; Leipzig, 1849, in-8°. Le *Martyrium Ignatii*, donné d'abord en latin par Usher, fut publié pour la première fois en grec par Ruinart dans ses *Acta Martyrum sincera*; Paris, 1689, in-4°. L'authenticité de ce précieux document est généralement reconnue, mais on suppose qu'il a subi des interpolations. Un fragment considérable d'une ancienne traduction syriaque du martyre de saint Ignace a été publié par M. Cureton.

Une découverte récente a ranimé la controverse sur les épîtres de saint Ignace en lui fournissant de nouveaux éléments. Beaucoup de critiques pensaient que même les lettres authentiques étaient interpolées. La découverte d'une ancienne traduction syriaque des *Epîtres à Polycarpe, aux Éphésiens, aux Romains*, leur a donné raison. Cette traduction, trouvée dans des manuscrits syriaques rapportés d'un couvent du désert de Nitrie en Égypte et déposés aux British Museum de Londres, a été publiée par le R. W. Cureton, sous ce titre : *The ancient syriac version of the Epistles of saint Ignatius*; Londres, 1845, in-8°. La traduction syriaque, qui remonte au sixième siècle pour l'*Epître à Polycarpe*, au septième ou au huitième siècle pour les *Epîtres aux Romains et aux Éphésiens*, est plus courte que la plus courte récension grecque et représente plus fidèlement, suivant M. Cureton, les lettres primitives de saint Ignace. Le savant éditeur, remarquant que les passages omis sont destinés à renforcer l'autorité cléricale et épiscopale, ou à défendre la divinité de Jésus-Christ, pense que ce sont des interpolations faites au quatrième siècle. L'importance de cette question a décidé M. Cureton à reprendre son premier travail dans une publication plus étendue qui a pour titre : *Corpus Ignatianum : a complete collection of the Ignatian Epistles, genuine, interpolated, and spurious together, with numerous extracts from them, as quoted by ecclesiastical writers down to the tenth century; in syriac, greek, and latin; an english translation of the syriac text, copious notes, and introduction*; Londres, 1849, in-8°. L. J.

Cave, *Hist. literaria*. — Oudin, *De Script. Eccles.* — Daillé, *De Scriptis quæ sub Dionysii Areopagitæ et Ignatii Antiocheni nomine circumf. Libri duo*; Genève, 1666, in-4°. — Pearson, *Vindiciæ Ignatianæ*; Cambridge, 1672, in-4°. — Leclerc, *Dissertatio de Ignatianis Epistolis*, dans son édition des *Épîtres*. — Lardner, *Credibility*. — Galland, *Bibliotheca Patrum*; vol. I, *Proleg.*, c. 7, 8. — Beyer, *Dissertationes II de Ignatio, veritatis confessore et martyre*; Leipzig, 1722, in-4°. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés*, vol. I, p. 620. — W. Cureton, *Vindiciæ Ignatianæ, or the genuine writings of saint Ignatias as exhibited in the ancient syriac version vindicated from the charge of heresy*; Londres, 1846, in-8°. — Smith, *Diction. of Greek and Roman Biography*. — *Edinburgh Review*, juillet 1849.

IGNACE de Constantinople, *le Diacre* ou *Magister*, prélat et hagiographe grec, vivait au commencement du neuvième siècle. Il fut diacre et *scevophylax*, ou gardien des vases sacrés dans la grande église de Constantinople, sous les patriarcats de Tarasius (784-806) et de Nicéphore (806-815), et il semble avoir été lié avec ces deux prélats comme disciple et comme ami. Il apprit de Tarasius la composition poétique. On ne sait plus rien de sa vie, sinon qu'il devint archevêque de Nicée. On a de lui : Βίος Ταρασίου τοῦ πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως (Vie de Tarasius, patriarche de Constantinople); le texte grec est resté inédit; il en a été publié une traduction latine dans le *De probatis Sanctorum Vitis* de Surius et dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 25 février, vol. III, p. 576; — Βίος τοῦ ἁγίου Νικηφόρου, πατριάρχου Κωνστ. (Vie de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople); le texte grec est donné dans les *Acta Sanctorum*, 13 mars, vol. II; *Appendix*, p. 704; et une traduction latine a été insérée dans le même volume, p. 294. Ignace composa encore d'autres ouvrages, entre autres un abrégé de cinquante-trois fables de Babrius en vers iambiques. Chaque fable n'a que quatre vers. Ces quatrains furent d'abord publiés sous le nom de Gabrias, Gabrius ou Babrius, dans l'*Ésope* de Alde, Venise, 1505; ils parurent sous le nom de leur véritable auteur (Ignatius Magister) dans le *Phèdre* de Ritterhusius; dans la *Mythologia Æsopica* de Nevelet (1). Y.

(1) On connaît plusieurs autres Ignace byzantins, parmi lesquels on remarque :

IGNACE (*Iconomaque*), contemporain de Théodore Studita (commencement du neuvième siècle) et auteur de quelques vers acrostiches contre le culte des images, publiés avec la réfutation de Théodore Studita, dans les *Opera varia* de Sirmond, vol. V, p. 169 (*voy.* Fabricius, *B. G.*, vol. VII, p. 46; Smith, *Dict. of G. and R. Biog.*).

IGNACE de Sélybrie, d'une époque incertaine, auteur d'un *Commentarius in Aristotelis scripta logica*, en manuscrit dans la bibliothèque Saint-Marc à Venise, et d'un Βίος καὶ πολιτεία τῶν ἁγίων θεοστέπτων μεγάλων βασιλέων καὶ ἰσαποστόλων Κωνσταντίνου καὶ Ἑλένης (Vie et conversation des très-saints et grands souverains apostoliques Constantin et Hélène). *Voy.* Fabricius, *B. G.*, vol. III, p. 210; vol. VII, p. 46.

Suidas, au mot Ἰγνάτιος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 635; VI, p. 370; VII, p. 45; X, p. 297, 329.

IGNACE (Saint), patriarche de Constantinople, né en 798, mort le 23 octobre 878, était le plus jeune fils de Michel Rangabé et de Procopia, fille de l'empereur Nicéphore. Il se nommait Nicétas avant d'être moine. Inhumainement mutilé par Léon l'Arménien, pour lui ôter toute chance au trône, que celui-ci avait usurpé à son père, il se consacra à Dieu dès l'âge de quatorze ans, dans le monastère de Satyre, dont il ne tarda pas à être élu abbé. Appelé au siége de Constantinople par les vœux unanimes du clergé et du peuple, il en prit possession le 4 juillet 846. Vénéré même par les hétérodoxes, car ses moindres actions, selon l'expression d'un historien russe (1), n'étaient inspirées que par la charité, il employa paisiblement les premières années de son patriarcat à de grandes œuvres; mais, ayant refusé la communion à Bardas, parce qu'il vivait publiquement avec sa belle-fille, et son ministère à l'empereur Michel, qui avait violenté sa mère Théodora, il fut arraché de son siége en 857, relégué dans l'île de Térébinthe, et les évêques grecs, joués par Bardas, mirent à sa place le premier écuyer de l'empereur, Photius, qui en six jours passa par tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Pour consolider une élévation aussi rapide, dont les annales ecclésiastiques n'offrent pas un second exemple, Photius sentait qu'elle devait être régularisée par la démission d'Ignace et la confirmation du pontife suprême. Il commença par user de ruse à l'égard d'Ignace; mais bientôt, après l'avoir enfermé sans aliments et vêtements dans une étable à chèvres et l'avoir transporté de là dans une prison obscure où des soldats se relayaient pour le maltraiter, il poussa la cruauté jusqu'à le suspendre en l'air, le brûler avec des fers chauds et des lames ardentes, le faire monter, de grosses pierres aux pieds, sur le tombeau de Constantin Copronyme, formé en voûte et de marbre taillé en pointe, et de le précipiter du haut de ce monument. Toutes ces cruautés ne purent ébranler Ignace. Alors Photius recourut à Rome, et adressa la plus humble des requêtes à Nicolas Ier (2). S'il ne réussit pas à surprendre sa bonne foi; du moins il parvint à corrompre ses légats à Constantinople; mais, dès que le pape eut connaissance de la vérité, il déclara qu'Ignace n'avait jamais été déposé, ne l'ayant été que par ceux qui n'avaient aucun pouvoir, et il condamna son bourreau comme un intrus. Toutefois, ce ne fut qu'après la fin tragique de Bardas (29 avril 866), et celle de Michel (24 sept. 867), et après un martyre de neuf ans qu'il fut donné au digne successeur de saint Chrysostome d'être réintégré dans ses droits et d'en jouir encore onze ans. Le premier usage que saint Ignace fit de sa liberté fut de prier Adrien II de convoquer un concile pour remédier aux maux dont l'Église avait été affligée. Ce concile, qui est le quatrième de Constantinople et le huitième œcuménique, entièrement composé d'évêques orientaux, à l'exception des représentants de la papauté, sans rien changer aux dogmes, ne les discuta même pas, par la raison qu'il ne s'agissait pas de doctrine à cette époque, mais simplement de crimes ecclésiastiques et civils. C'est l'Église grecque à elle toute seule qui forma ce concile, et c'est aujourd'hui elle toute seule qui l'anathématise, quoique, par une louable inconséquence, elle soit d'accord avec l'Église universelle pour célébrer, le 23 octobre, la mémoire de son héros. Brûlant de zèle pour la foi, saint Ignace envoya des docteurs évangéliques jusqu'à Kief : ce fait est reconnu par Karamzin (1), et prouve une fois de plus que c'est à la source la plus pure que les Russes doivent les premières lueurs de leur foi. Ignace, dit un docte et consciencieux historiographe de nos jours (2), est un des plus nobles caractères qui aient paru sur le siége de Constantinople. Il a fourni l'exemple des plus grandes vertus comme des plus grands malheurs, si toutefois on doit appeler malheurs des persécutions essuyées avec la constance la plus héroïque, pour une cause si légitime. On avait vu briller en lui une piété sincère, une chasteté angélique, une grande fermeté de caractère, une instruction solide et un attachement inviolable aux devoirs de sa dignité. Une seule faute peut lui être reprochée, c'est son obstination à exercer sa juridiction sur la Bulgarie, malgré la défense des papes, en quoi il a fait voir combien il était difficile aux patriarches de Constantinople, dans la position élevée où ils se trouvaient, de se renfermer dans le cercle de leurs droits et de leurs devoirs. Mais Ignace n'a point été hostile au saint-siége, il en reconnaissait la primauté; il mettait de la lenteur à en exécuter les ordres, parce qu'il croyait défendre les droits de son Église, et il est à présumer qu'il aurait cédé à la dernière monition, si la mort ne l'avait point surpris avant de l'avoir reçue. Ce qui est certain, c'est qu'il est mort dans la communion de l'Église; le ciel et la terre se sont déclarés en sa faveur : le ciel par les nombreux miracles opérés à son tombeau; la terre par le culte religieux que lui ont décerné l'une et l'autre Église. »

P^ce^ Aug. Galitzin.

(1) Natchertanié Tzerkovnoï, *Istorii Innokentia*.

(2) M. A. Mouravief a avancé (*Pravda vselenskoi Tzerkvi*; S.-Pg., 1841, p. 215) que les Romains avouent la non-existence de cette lettre de Photius. Mais ici son érudition lui fait défaut ; citée par Baronius sur un manuscrit du Vatican, cette lettre se trouve tout entière dans un ouvrage imprimé en 1706 en Valachie, intitulé : Τόμος Χαρᾶς, qu'on peut consulter à la Bibliothèque impériale de Paris.

(1) I, c. IV. *Voy.* aussi : *Vit. Basil. Maced.*, num. XC, VI, p. 211, inter. *Hist. Byzant. script. post Theophan.*; Parisiis, 1685.

(2) M. l'abbé Jæger, *Histoire de Photius*, l. VII.

David Nicétas, *Vie de saint Ignace*; Ingolstadt, 1604, in-4°. — Baronius, *Annales*. — Baillet et Godescard, *Vies des Saints*. — Miésiatzoslof, *Pravoslavnokafolitcheskoi vostotchnoi Tserkvi*.

* **IGNACE**, voyageur et moine russe, natif de Smolensk, vivait à la fin du quatorzième siècle. Il a accompagné en 1389 le métropolite Pimeri à Constantinople, et a fait une relation très-détaillée de ce voyage, du couronnement de l'empereur Manuel, auquel il a assisté, et des saints lieux, qu'il a visités : Tatichtchef en faisait grand cas, et l'a insérée dans le 4e tome de son *Histoire de Russie*. Pce A. G—N.

Slovar, *Pisateliakh doukhovnago Tchina gr.-ross. Tserkvi.*

IGNACE DE LOYOLA (Saint), célèbre fondateur de la *Compagnie de Jésus*, né en 1491 au château de Loyola (Guipuscoa), mort à Rome le 31 juillet 1556. Il était le onzième enfant de Bertran Jagnez et de Marina Saez y Balde, l'un et l'autre de noblesse biscaïenne. A peine âgé de quatorze ans, Ignace fut envoyé à la cour du roi de Castille, Ferdinand V, qui l'attacha à sa personne en qualité de page. Il suivit son souverain dans ses guerres contre les Portugais, contre les Navarrais, contre les Français et surtout contre les Sarrasins. Partout il se distingua par une valeur chevaleresque. S'il faut en croire ses biographes, ses exploits en amour égalèrent ceux des champs de bataille. En 1521, en défendant Pampelune, un éclat de bombarde le blessa si grièvement à la jambe droite, qu'il en resta boiteux. Cette difformité arrêtait forcément sa carrière militaire et galante : il tourna alors ses pensées vers la religion; et, durant sa longue convalescence, la lecture de quelques livres de piété enflamma son imagination. Il y puisa une dévotion particulière pour la mère de l'Homme-Dieu. Il se déclara *chevalier de la Vierge*, et voulut se battre avec un Maure qui avait contesté la virginité de Marie (1). Des visions, causées sans doute par la fièvre, lui montrèrent Jésus et Satan se disputant le monde; enrôlant les âmes et les divisant en deux armées ennemies, entre lesquelles se déciderait, pour l'éternité, la grande lutte de la lumière contre les ténèbres. Ignace se rangea sous l'étendard de la Croix : il se crut appelé à une mission providentielle dont le succès assurerait à jamais la gloire de Dieu et le bonheur des créatures, en les unissant toutes par un lien sacré : celui du catholicisme. Il entra dans cette voie par un pèlerinage à Notre-Dame de Mont-Serrat, en Catalogne. La maladie vint le saisir de nouveau : « sa personne devint si ridicule et si affreuse, que, dès qu'il paraissait dans une ville, les enfants le montraient au doigt, lui jetaient des pierres et le suivaient avec de grandes huées (2). » Il se réfugia dans l'hôpital de Manresa, puis dans une caverne hors la ville. Ce fut dans cette caverne qu'il arrêta le plan de de son livre des *Exercices spirituels*. A peu près guéri, il se dirigea sur Barcelone, où il s'embarqua pour la Terre Sainte. Il arriva à Jérusalem le 4 septembre 1523. Le contraste de son ignorance avec la grandeur de ses vues le fit mal accueillir par les franciscains, auxquels il s'adressa; mais cet échec fut pour lui une leçon utile. Il vit que moins d'exercices extérieurs et plus d'études le conduiraient mieux à son but : il échangea donc son costume de pèlerin contre un plus convenable, et revint à Barcelone, où il n'hésita pas, quoiqu'il eût trente-deux ans, à se mettre sur les bancs des écoliers. Il alla ensuite étudier la philosophie à Alcala et à Salamanque. Il commença dès lors à catéchiser. L'*Imitation de Jésus-Christ* était surtout le texte qu'il développait de préférence; mais ce thème si simple était peu goûté des professeurs espagnols; et les orateurs ecclésiastiques eux-mêmes en trouvaient l'application prématurée. Fatigué des contrariétés qu'il éprouvait dans sa patrie, Ignace vint à Paris au commencement de février 1528. Il recommença ses humanités au collége Montaigu, fit de nouveau sa philosophie à celui de Sainte-Barbe, et enfin sa théologie chez les jacobins. Il fut reçu maître ès arts en 1534. Dans ce moment l'islamisme fuyait vers l'Afrique et l'Orient devant l'épée des Espagnols, des Polonais, des Hongrois, tandis que le judaïsme disparaissait dans les prisons ou sur les bûchers de l'Inquisition; mais la réforme triomphante venait du Nord attaquer le catholicisme. De toutes parts en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, on proclamait la doctrine du libre examen; on agitait les questions fondamentales de la religion, et chacun était ébranlé dans sa foi. Ignace comprit qu'il fallait, sans perdre de temps, opposer une forte digue au torrent qui menaçait de faire disparaître à jamais les croyances ultramontaines. C'était chose difficile; car l'esprit du siècle se prêtait peu aux associations religieuses. Toutefois, après une longue résistance, Pierre Le Fèvre, pauvre prêtre savoyard, se laissa gagner; François-Xavier, gentilhomme navarrais, qui professait la philosophie au collége de Beauvais, esprit léger et ami des plaisirs, se rendit à ses instances; les Espagnols Jaime Lainez, Alfonse Salmeron, Nicolas Bobadilla, et le Portugais Rodriguez d'Azevedo, tous étudiants distingués, écoutèrent également ses propositions. Le 15 août 1534, jour de l'Assomption, Ignace et ses amis se rendirent au couvent des religieuses de Montmartre. Le Fèvre leur dit la messe dans une chapelle souterraine; puis ils s'engagèrent, par un serment solennel, à consacrer leur existence au service de la religion, à se contenter pour eux-mêmes du strict nécessaire et à faire ensemble le pèlerinage de Jérusalem pour y travailler à la conversion des infidèles. Le but véritable de l'association n'était pas encore avoué; mais ses membres devaient se réunir tous les

(1) Le P. Bouhours, *Vie de saint Ignace*.
(2) Fleuri, *Histoire Ecclésiastique*, cont.

ans au même jour. Ignace leur donna rendez-vous à Venise pour 1536. Tous furent exacts, et leur nombre s'y accrut de trois nouveaux adeptes, dont deux Français. La guerre avec les Turcs fermant aux pèlerins missionnaires les routes de la Terre Sainte, Ignace les décida, pour accomplir leur vœu, à se mettre à la discrétion du pape, afin que le saint-père disposât de leur personne pour la défense de la foi catholique. Comme ils quittaient Sienne pour se rendre à leur nouvelle destination, Ignace eut une vision dans laquelle Jésus le fortifiait dans sa résolution par ces mots : « Je vous serai propice à Rome (1). »

Cependant, avant de se présenter devant le souverain pontife, Ignace prit le soin d'envoyer Le Fèvre et François-Xavier à Rome pour se faire des partisans à la cour papale. Il dispersa ses autres compagnons, dans le même but, à Bologne, à Ferrare, à Padoue, à Sienne, dans les grands centres universitaires. « Ils prêchaient sur la place publique, rapporte le P. Fabre ; et, comme ils avaient la mine étrangère et qu'ils parlaient mal italien, le peuple, qui les prenait pour des *tabarins* et des saltimbanques, s'assemblait en foule autour d'eux. » Ils furent souvent accusés d'erreur ; et les augustins, entre autres, attaquèrent vivement leur enseignement. Néanmoins, Ignace se rendit à Rome, et le 15 avril 1538 il soumit les bases de sa Société à l'approbation de Paul III. Mais, sur l'opposition du cardinal Guidiccioni, il fut décidé qu'il n'y avait aucune urgence de créer un ordre nouveau. Ce refus ne découragea pas Loyola ; il fit présenter au pape, par le cardinal Contarini, un projet de statuts qui expliquait plus complétement le but de l'association qu'il voulait fonder. Outre les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté, les membres de la nouvelle congrégation promettaient « de servir Dieu et son vicaire sous la bannière de la Croix ; de travailler au perfectionnement des âmes par la prédication et la confession ; d'instruire la jeunesse et de propager la foi ». Mais ce qui les distinguait des autres ordres religieux était « qu'au chef du nouvel ordre appartenait seul le droit d'employer comme il l'entendrait tous les membres de la Société, de faire, d'après les conseils de ses compagnons, qui n'ôteraient rien à son pouvoir absolu, tels règlements qu'il jugerait convenables ; enfin d'accepter, malgré le vœu de pauvreté strictement obligatoire pour les membres de l'ordre, toutes les donations en rentes ou biens-fonds destinés à l'extension de la Compagnie et à la prospérité de ses établissements ». L'homologation de ce projet rencontra une vive opposition dans le collége des cardinaux ; mais Paul III, en face des dangers que courait le trône de saint Pierre, ne crut pas devoir refuser les secours que lui apportaient ces

(1) Cette vision aurait eu lieu à la Storta, village assez voisin de Rome et où on l'a représentée dans une église bâtie en souvenir.

dévoués auxiliaires. Il leur accorda d'abord une église consacrée sous le vocable de *Giesu* (Jésus), d'où la Compagnie prit, en 1539, le nom de *Jésuites*, puis leur confia des missions dans diverses villes d'Italie. Enfin, le roi de Portugal, João III, ayant demandé six de ces nouveaux apôtres, parmi lesquels François-Xavier, pour prêcher la foi dans les Indes, Paul III ne résista plus, et, le 27 septembre 1540, par sa bulle *Regimini militantis Ecclesiæ*, il approuva le nouvel institut, sous la dénomination de *Société de Jésus*. Ignace fut proclamé général de l'ordre pour trois ans, le 22 avril 1541, et en rédigea immédiatement les constitutions avec le grave Jacques Lainez, qui fut avec Loyala le génie organisateur de la grande Compagnie des Jésuites (1).

(1) Suivant Moreri, le P. Cajetan aurait prouvé, dans son *Vindex Benedictorum*, que saint Ignace avait pris sa règle sur celle de Saint-Benoît. D'après ce code, que le cardinal de Richelieu considérait comme un chef-d'œuvre à la fois politique et religieux, le général exerce une autorité à peu près absolue sur tous les membres de la Société. Il reçoit et exclut qui il veut, nomme à tous les emplois, à l'exception de deux, convoque et préside les congrégations ou assemblées générales. Dans le cas où l'âge ou les infirmités le rendraient incapable de remplir les devoirs de sa charge, l'ordre, avec la sanction du pape, lui nomme un vicaire général, lequel doit lui succéder. Cinq assistants composent le conseil secret du général, et dirigent, sous ses ordres, les affaires de la société dans les cinq principales nations théâtre de ses travaux : l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne et le Portugal. Ils pourraient convoquer une assemblée générale pour déposer le chef lui-même, s'il menait une vie scandaleuse ou dissipait les revenus de l'ordre. Ils sont nommés par la congrégation assemblée, comme l'est aussi l'admoniteur, conseiller intime chargé d'avertir en secret le général de ce qu'il pourrait remarquer d'irrégulier dans sa conduite. L'ordre est divisé en provinces, dont les chefs, dits *provinciaux*, choisissent, moyennant la sanction du général, les supérieurs des maisons professes et des noviciats, les recteurs des colléges, et une foule d'officiers inférieurs qui se partagent les différentes branches du service. La question de la fortune de l'ordre est confiée, à Rome, à un procureur général, et dans chaque province, à un procureur particulier. Les maisons de profès ne peuvent posséder d'immeubles : les colléges ont ce droit, et ils viennent en aide aux premières. Les jésuites sont partagés en cinq classes. Les ecclésiastiques qui veulent faire partie de l'ordre doivent d'abord passer deux ans dans celle des novices. Ce temps d'épreuve est consacré à les former à l'obéissance et à l'abnégation la plus absolue. De cette classe, ils passent d'abord dans celle des écoliers approuvés, où ils se lient par des vœux secrets, puis dans celle des coadjuteurs spirituels ; où ils font des vœux publics, qui sont reçus par le supérieur au nom du général. Ces deux classes sont plus particulièrement chargées de l'instruction de de la jeunesse, de la prédication, de la direction des consciences. Pour entrer dans celle des profès, il faut avoir atteint l'âge de trente-trois ans et ajouter aux trois vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance celui d'un entier dévouement aux ordres du pape en tout ce qui concerne les missions. Les profès peuvent être regardés comme les patriciens de l'ordre. C'est à eux que sont dévolues les fonctions difficiles de supérieurs des missions, de directeurs spirituels des princes. Seuls ils ont voix dans l'élection du général, et peuvent remplir les hautes charges de l'ordre. La cinquième classe, tout à fait en dehors de la hiérarchie dont nous venons de présenter le tableau, est celle des coadjuteurs temporels. Ce sont des laïques qui ne prennent d'autre engagement que celui de servir l'ordre.

Quoique la bulle papale limitât le nombre des jésuites à soixante profès, l'ordre se développa avec une merveilleuse rapidité. « Il n'eut, comme l'a dit le cardinal de Bausset, ni enfance ni vieillesse. » Ses membres, au lieu de cacher au fond des cloîtres d'inutiles austérités, se jetèrent au milieu du monde pour mieux le gouverner. Polis et savants, habiles d'ailleurs à se plier aux circonstances, ils ne tardèrent pas à prendre dans la confiance des fidèles la place qu'avaient occupée avant eux les franciscains et les sombres dominicains. Ils se donnèrent aussitôt pour tâche l'instruction des enfants, la récolte des aumônes, la conversion des et celle des courtisanes. Bientôt ils abandonnèrent les juifs, qui offraient peu de chances de succès et de recette; ils abandonnèrent également les courtisanes, dont la conversion donnait lieu à de nombreuses tentations et à des accusations continuelles. Les efforts que les bons Pères faisaient pour empêcher les jeunes filles de se perdre donnant prise à des calomnies, Ignace s'en tint à sa première mission, celle de convertir les infidèles. Déjà Rodriguez avait été associé par João III à la direction morale du royaume de Portugal, et, malgré l'opposition du peuple et de la noblesse, il augmentait chaque jour l'influence de sa Compagnie, à laquelle il faisait bâtir un superbe collége à Coïmbre. Ignace envoya Brouet et Salmeron en Irlande pour défendre cette île contre les prétentions théologiques de Henri VIII; mais le zèle excessif de ces missionnaires les fit expulser. Le Fèvre, Le Jay et Alonzo Bobadilla furent plus prudents et plus heureux en Allemagne. Le premier arrêta la réforme à Cologne; le second obtint une chaire à Ingolstadt, et Bobadilla devint le conseiller particulier de l'empereur. En 1540, seize compagnons d'Ignace s'étaient rendus à Paris pour y suivre des cours. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, se déclara leur protecteur; et l'ordre entier, le 14 mars 1543, obtint une étendue illimitée et le pouvoir de changer ou compléter ses statuts sans avoir besoin de l'approbation du chef de l'Église.

Cette concession obtenue, les jésuites déployèrent une nouvelle activité. Xavier avait fondé à Goa sa principale station pour la propagation du christianisme. Il songeait à convertir les peuples de Cochin, de Ceylan, de Malacca : on lui envoya des compagnons; et bientôt l'Europe retentit des succès qu'obtenaient les missionnaires jésuites aux Indes orientales, au Japon, en Chine, en Abyssinie, au Brésil, et au Paraguay. Mais ce qui importait davantage à la Compagnie, c'était de s'assurer un rôle important en Europe. Il lui fallait pour cela l'influence que donne le sacerdoce. Ignace, en 1545, obtint la faculté pour les membres de la Société « d'exercer les fonctions du ministère sacré en tous lieux et dans toutes les églises ». Ce privilége a été depuis accordé à toutes les corporations appelées au droit canonique de *nullius*, c'est-à-dire relevant directement du saint-siége.

Le concile de Trente allait s'ouvrir; et il ne s'agissait pas seulement de repousser le protestantisme, mais de combattre cette tendance, alors si répandue, de réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. — Soutenir l'ancien édifice contre les plaintes des princes les plus puissants et contre un certain nombre de prélats savants et vertueux, c'était une tâche difficile, Lainez, Salmeron et Le Jay en furent chargés. Ils se présentèrent comme avocats de la papauté au concile de Trente, et se montrèrent constamment à la hauteur de leur mission pendant cette longue et solennelle révision des doctrines et des institutions de l'Église catholique (1545-1562). Ils gagnèrent la cause papale; et, il faut le remarquer, depuis lors le protestantisme fit peu de progrès. Toutefois, le catholicisme, de son côté, ne gagna guère de prosélytes sous la bannière militante des jésuites; mais ils arrêtèrent, ils refoulèrent même sur quelques points d'Allemagne, de Suisse et de France l'élément réformateur. Quant aux services que les compagnons d'Ignace, que les jésuites rendirent à la civilisation, à l'humanité en Asie, en Afrique, en Amérique, ils sont incontestables : ces services continuent encore; et chaque nouvelle étape de leurs missionnaires est sanctifiée par le martyre.

D'immenses progrès dans l'esprit général furent les résultats de leurs travaux, accomplis partout avec un égal dévouement, une égale habileté. En 1550, Henri II, sur la recommandation du pape et par l'entremise des Guise, les autorisa à s'établir à Paris et à y professer; mais le parlement refusa d'enregistrer les lettres royales. Persévérant dans leur volonté, les jésuites obtinrent de nouvelles lettres. Guillaume Duprat était mort, leur laissant des colléges à Billom, et à Mauriac; un hôtel, rue Saint-Jacques (c'est aujourd'hui le collége Louis-le-Grand), à Paris, et 36,000 écus de rente. Le parlement renvoya, le 3 août 1554, la question d'enseignement de-

En dehors de l'ordre proprement dit il existe un assez grand nombre de personnes que l'on regarde comme ses affiliés et auxquelles on a donné le nom de *jésuites de robe courte*. Une correspondance régulière et directe avec le général concourt à donner de l'unité à ce corps immense.

Les jésuites n'ont point, à proprement parler, de costume distinctif. Ils prennent de préférence celui que portaient les prêtres à l'époque de la fondation de l'ordre; mais il leur est loisible de le modifier selon les pays et les temps. Afin que rien ne détournât ses disciples de leur mission spéciale, Loyola voulut qu'ils renonçassent aux dignités de l'Église; et en effet un jésuite ne peut accepter l'épiscopat; mais, en fermant ainsi à l'ambition de ses disciples une carrière légitime, le fondateur ouvrit la voie à ses empiétements dans toutes les autres carrières, qui ont créé contre eux tant de jalousie et de haine. Nous ajouterons que la règle de saint Ignace introduisit dans l'Église catholique une forme entièrement nouvelle d'association monastique; elle affranchit tout membre de l'ordre de l'obligation de réciter l'office liturgique *en commun*, chose inouïe jusqu'alors. De plus, elle substitua l'*action* à la *grâce* comme but principal.

vant l'évêque de Paris, Eustache du Bellay, et devant le doyen de la faculté de théologie. Tous deux se prononcèrent contre les jésuites; le prélat parisien, statuant même sur la bulle papale, déclara « qu'elle contenait des choses en opposition avec la raison et qui ne devaient être tolérées ni reçues en la religion chrétienne ». La Sorbonne déclara que la Société paraissait « dangereuse pour la foi, perturbatrice de la paix de l'Église et plus propre à détruire qu'à édifier ». On leur accorda cependant le professorat à Billom.

Ignace, auquel le P. Brouet, supérieur des jésuites de Paris, rendit compte de l'affaire, l'exhorta à se soumettre et à attendre. « Dans certaines causes, lui écrivit-il, il vaut mieux se taire que de parler; et l'on n'a pas besoin de se venger ou de se défendre par la plume quand la vérité se venge et se défend elle-même. Quelque grande que soit l'autorité des théologiens qui nous condamnent, elle ne doit point nous faire peur : Dieu est notre défense. Mettons notre cause entre ses mains et nous triompherons de la calomnie. » Ignace fut prophète; car, avant sa mort, le parlement consentit à l'établissement des Jésuites en France, parce que cette Société lui parut la plus propre à combattre les protestants.

Cependant, Eustache du Bellay ayant interdit aux jésuites toute fonction ecclésiastique dans son diocèse, ils prirent le parti de se soustraire à son autorité en allant s'établir dans le quartier qui était sous la juridiction de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés : c'était rester dans Paris, mais sans blesser les droits de l'évêque. Au surplus, les faveurs de la cour romaine dédommageaient amplement Loyola de l'opposition que lui manifestait une grande partie du clergé gallican. Non-seulement les pontifes Paul III et Jules III avaient accordé à leur pieuse milice tous les priviléges des autres ordres, mais ils en avaient créé d'exceptionnels. C'est ainsi qu'ils avaient reconnu au nouvel institut le pouvoir de conférer tous les degrés académiques ; et ces degrés devaient faire jouir ceux qui les avaient obtenus de droits égaux à ceux des gradués des universités. En 1545, Jules III accorda aux jésuites la faculté d'exercer le ministère sacré dans toutes les églises de la chrétienté, *même pendant un interdit*, et de donner l'absolution pour les cas, *même réservés au saint-siége;* ils étaient d'ailleurs affranchis de toute juridiction locale.

Certes, Ignace de Loyola, qui avait obtenu tant de concessions des papes, qui avait triomphé si hautement de la répulsion des monarques et des peuples, n'était pas un homme ordinaire, en dépit de quelques écrivains, qui n'ont voulu voir en lui qu'un instrument. Ignace de Loyola était une des individualités les plus caractérisées de son époque. Nous pouvons croire, sans trop de présomption, qu'il entrevoyait à sa mort l'immense succès de son œuvre, congrégation moitié ecclésiastique moitié laïque, toujours militante, toujours conquérante; car déjà, en 1556, l'ordre, quoique repoussé en France, comptait ... *provinces* en Europe, trois en Amérique, une en Afrique, et une en Asie. Déjà dans plus de ... colléges mille congréganistes propageaient ... tement ses principes dans le monde entier.

Il ne convient pas à notre cadre de suivre ... ses développements la Société fondée par Ignace de Loyola. Dans la politique elle fut ce qu'... devait être selon la formule *Sint ut sunt, ... non sint*, adoptée par les premiers fondateurs ... le triomphe de la Compagnie, *quand même*, ... seul but de chacun de ses membres; mais il ... reconnaître que les jésuites ont rendu de gr... services à l'humanité dans l'instruction, ... linguistique, dans les sciences et surtout ... les missions, qui leur ont fourni l'occasion ... répandre la lumière dans de nombreuses ... trées et de servir, en quelque sorte, de trait ... nion entre la civilisation et l'état sauvage.

Paul V béatifia Ignace de Loyola, en 16.. Grégoire XV le canonisa, en 1622; Urbain ... introduisit son nom dans le martyrologe ro... Son corps avait été inhumé dans l'église de ... de Rome. Sa fête est célébrée le 31 juillet ... connaît d'Ignace de Loyola les ouvrages suiv... *Libro de las Constituciones de la Com... de IHS.*, trad. en latin par le P. Juan P... Rome 1558 et 1559, in-8°; Prague, 1567, ... — *Formula Instituti*; octobre 1540; — *C... de la religiosa Obediencia*, adressée à ses ... sociés de Portugal; avril 1553; — *Carta ... Perfeccion religiosa*, aux *socios* esp... 9 mars 1547 ; — *Exercicios espirituales*, ... en latin par André Frusius; souvent réimp... trad. en français par Drouet de Maupertuis; ... un recueil de méditations qui renferme u... truction particulière pour la réformation ... mœurs; on en a souvent discuté les princ...

A.

P. Alegambe, *Bibliotheca Societatis Jesu*. — ... neira, *Vida de S. Ignacio*; Madrid, 1570, in-8°. — Pietro Maffei, *De Vita et Moribus S. Ignatii* ... Rome, in-4°. — Stein, *Vita Ignatii Loyolæ* ... in-fol. — Gretser, *Apologia pro Vita S. Ignatii*; ... stadt, 1599-1604, in-8°. — Le P. Bouhours, *Vie ... Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus*. — ... *Hist. de la Soc. de Jesus*. — Pietro-Paolo Bomb... *S. Ignatii*; Naples, 1615, in-4°. — Michel Walp... *of S. Ignatius*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca ... paña nova*, t. III, p. 624. — Le Cardinal de ... *Histoire de Fénelon*, t. I, p. 15-18. — L. de ... *Historia de las Missiones*; Alcala, 1601, 2 vol. ... Baillet, *Vies des Saints*, 31 juillet. — Gene... *des heiligen Ignatius von Loyola*; Inspruck, ... — Crétineau-Joly, *Histoire des Jésuites*. — Lele... *du College Rollin*.

* **IGNACE**, deuxième patriarche ru... commencement du dix-septième siècle, ... du faux Dmitri, jeté dans un couvent par ... Choüiski; les historiens contemporains s'... dent à dire qu'il était catholique. Pce A.

Document relatif au Patriarcat moscovite; ... Techener, 1857.

* **IGNACE** (*Iorlévitch*), abbé russe du ...

septième siècle, protesta contre la sentence du clergé de Moscou, réuni en 1666, au concile qui condamna le célèbre patriarche Nikon (*voy.* ce nom) à être dégradé et emprisonné pour le reste de ses jours. Il émit en faveur de ce patriarche calomnié un vote longuement motivé (*Golos*), qui a été conservé. On a aussi de lui des *Harangues* qu'il a adressées au tzar Alexis et à divers grands seigneurs. Pce A. G—N.

Drevnaïa, *Rossiskaia Biblioteca*, t. III.

IGNACE DE JÉSUS, missionnaire italien du dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre des Carmes déchaussés, et alla prêcher l'Évangile en Turquie, dans l'Asie Mineure, en Arménie et jusqu'en Perse, où il séjourna longtemps. Il s'efforça surtout de ramener à la foi catholique les sectaires dits *de saint Jean* (en oriental *Mendaï*). Il revint à Rome vers 1650. Ses principaux ouvrages sont : *Narratio Originis Rituum et Errorum Christianorum sancti Joannis*, Rome, 1652, in-8°; réimprimé dans le *Recueil des Voyages* de Thévenot. On apprend dans cette relation de nombreux détails sur l'origine et les coutumes des schismatiques de Syrie; — *Grammatica Linguæ Persicæ*; Rome, 1661, in-4°. A. L.

Journal des Savants, ann. 1696. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **IGNACE** (*Rimski-Korsakof*), métropolite de Tobolsk, mort à Moscou, le 13 mai 1701. Il était *stolnik* (officier de table) du tzar Alexis avant d'embrasser la vie cénobitique, en 1677, à Solovetzk. Il est connu par son zèle à étouffer les nombreuses sectes qui minent depuis longtemps l'Église russe, et par les ouvrages suivants que ce zèle lui a inspirés : un *Rapport sur les sectaires de Kostroma*; — un *Sommaire de l'Histoire de Russie*; ces deux travaux sont conservés en manuscrit à la bibliothèque de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg; — des *Épitres* fort curieuses (Bible patriarcale de Moscou) et un *Récit de la Vie et des Prodiges du Bh. Siméon*, qui doit être enfoui au monastère de Verkhotoursk. Pce A. G—N.

Stroïef, *Pisateliakh doukhovnago Tchina greko-rossiiskoi tserkvi*. — *Drevn. Ross. Bibliot.*, t. XIV et XVI.

IGNACE DE JESUS-MARIA. *Voy.* SANSON (*Jacques*).

IGNACE DE SAINT-ANTOINE. *Voy.* LAUGIER (*Antoine*).

IGNACE DE RHEINFELS. *Voy.* EGGS.

IGNARRA (*Nicolas*), antiquaire italien, né à Pietra-Bianca, le 21 septembre 1728, mort à Naples, le 6 août 1808. Après avoir étudié les langues et les littératures anciennes au collége fondé à Naples par le cardinal Spinelli, il fut chargé, à l'âge de vingt ans, d'enseigner le grec à ce même collége. Son ardeur pour l'étude le fit remarquer par le célèbre Mazzochi, avec lequel il se lia intimement et qu'il fut appelé en 1763 à remplacer comme professeur de l'interprétation de l'Écriture Sainte, emploi dont il fut chargé définitivement en 1771, après la mort de Mazzochi. Nommé en 1755 membre de l'Académie Herculanèse, il devint en 1782 directeur de l'Imprimerie royale, et deux ans après précepteur du prince héréditaire. Ayant refusé d'accepter l'évêché de Reggio, il fut promu en 1794 à un canonicat de la cathédrale de Naples. Quatre ans après il perdit entièrement la mémoire. On a de lui : *Vetustum Epigramma in marmore repertum*; Naples, 1759, in-4° : transcription en distiques latins d'une inscription grecque trouvée près de l'église des frères de la Mission, et explication savante du bas-relief auquel se trouvait jointe cette inscription; — *De Palestra neapolitana; advertitur de Buthysiæ agone puteolano*; Naples, 1770, in-4°; dans cet ouvrage, plein d'érudition, Ignarra établit qu'une inscription grecque, découverte près de la Porta Nolana, s'était trouvée primitivement dans le gymnase de Naples; — *Doctissimi Mazzochi Vita*; Naples, 1778, in-8°; — *De Phratriis neapolitanis*; Naples, 1797, in-4°; l'auteur y démontre, contre l'opinion générale des antiquaires d'alors, que les associations, connues sous le nom de *Phratriæ*, n'étaient pas à Naples des confréries religieuses, mais des sociétés politiques; à la fin de l'ouvrage se trouve une dissertation sur le mot *Pausilyppe*; — *Opuscoli*; Naples, 1807, in-4° : ce recueil, publié par les soins de Vin. Orsino, contient des dissertations sur l'antiquité sacrée et profane, des poésies latines, des lettres, etc. E. G.

Castaldi, *Ignarræ Vita*; en tête des *Opuscoli* d'Ignarra. — *Biographia degli Uomini illustri del Regno di Napoli*, t. I. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

* **IGNATIEF** (*André*), voyageur russe, aumônier du comte Tolstoï, ambassadeur de Pierre Ier à Constantinople en 1702, est auteur d'un *Voyage à Jérusalem*, dont la famille des comtes Tolstoï possède le manuscrit. Pce A. G—N.

Doc. partic.

IGOLINO *de Montecatini*, médecin italien, né vers 1348, à Montecatini, dans la vallée de Nievole en Toscane, mort vers 1425. Il professa pendant vingt-cinq ans la médecine à l'université de Pise. Lorsque cette ville passa sous la domination de Jean Galeazzo, duc de Milan, il se démit de sa place, et se rendit à Lucques, où il fut accueilli par Paul Guinigi. Il entra ensuite au service de Malatesta, seigneur de Pesaro, avec une pension de cinq cents florins d'or. D'après une inscription sépulcrale qui se lisait dans l'église de Santa-Maria-Novella, à Florence, on pense qu'Igolino mourut dans cette ville en 1425. Il écrivit le premier sur les bains de Pise. Son traité, composé vers 1410, est resté manuscrit; mais Bondini en a donné une notice en 1789. On a encore d'Igolino : *De Balneorum Italiæ Proprietatibus ac Virtutibus*, dans la collection *De Balneis*, publiée par les Giuntis, à Venise, 1553. Z.

Bondini, *Notice sur Igolino*.

IGOR Ier, grand-duc de Moscovie, né vers 875, mort en 945, était l'unique fils de Rurik, fondateur de la monarchie russe. Enfant à la mort de son père (879), il ne commença à régner qu'après celle de son tuteur, Oleg (912). Il réussit à soumettre les Drevliens et les Ouglitchs, et à surprendre, en 941, Byzance sans défense; mais, après avoir ravagé ses environs durant trois mois, surpris à son tour par une armée que le patrice Bardas s'était hâté de rallier, poursuivi en mer par Théophane, qui détruisit presque toutes ses barques par un feu *qui avait des ailes*, dirent les Russes à leur retour, Igor paya cher cette folle entreprise, sans toutefois se laisser abattre. En 944 il rassembla une nouvelle armée, prit à sa solde les farouches Petchénègues, et marcha de nouveau sur la Grèce par terre et par eau; mais l'usurpateur qui occupait alors le trône de Constantin lui ayant offert de lui donner le même tribut qu'Oleg avait imposé à ses prédécesseurs, Igor consentit à rebrousser chemin et à renouveler le traité que son sage tuteur avait avantageusement conclu trente-cinq ans auparavant. Pour se dédommager du riche butin qui leur échappait, les lieutenants et les soldats d'Igor l'obligèrent à aller lever de nouveaux impôts chez les Drevliens. Cette injuste expédition lui coûta la vie. Tombé dans une embuscade, Igor fut attaché à deux arbres et mis en pièces par ces tributaires exaspérés. Igor avait pour épouse sainte Olga. Pce Augustin GALITZIN.

Chronique de Nestor. — *Histoire de Russie* de Soloviel et d'Oustrialof.

IGOR II, OLEGOWITCH, grand-prince de Russie, massacré en 1147. Il succéda en 1147 à son frère Vsérolof II, au détriment des enfants de ce dernier, et par les intrigues de la puissante famille des Monomaques. En reconnaissant Igor II, le peuple de Kief lui fit jurer sur la croix de supprimer une partie des impôts vexatoires que son prédécesseur avait établis et d'exiger à l'avenir « que les juges se contentassent de l'impôt légal, au lieu de surcharger les accusés de contributions arbitraires ». Pour tenir cette promesse, il fallait qu'Igor mécontentât les boyards, qui faisaient de la justice une véritable spéculation. Le choix était difficile pour un prince plus amoureux du pouvoir que de l'équité. Il se décida pour la continuation des abus, et bientôt le peuple, poussé à bout, ne voulut plus d'un parjure pour souverain. Ysiaslaf (II) Mstislavitch, prince de Péréaslavle, profita de ces dispositions à la révolte : il réunit une armée formidable sur le Dnieper, et s'avança vers Kief. Igor marcha à sa rencontre; mais une partie de ses troupes l'abandonna, et le reste fut massacré; lui-même tomba dans un marais, d'où il ne fut tiré que pour être conduit, chargé de chaînes, au couvent de Saint-Jean à Péréaslavle, où il ne tarda pas à entrer dans les ordres; il obtint à cette condition d'être transféré au couvent de Saint-Théodore à Kief. Son frère dévoué, Sviatoslaf, se retira à Novgorod-Séversky, d'où il continua une rude guerre contre Ysiaslaf et les Kiéviens. Ceux-ci, regardant Ivor comme la cause de leurs malheurs, l'arrachèrent du pied des autels, et malgré l'opposition feinte ou réelle de Vladimir, frère de Ysiaslaf II, le massacrèrent et firent mille outrages à son cadavre. Le règne d'Igor avait duré environ six semaines.

A. d'E—P—C.

Levesque, *Histoire de Russie;* t. I. — Karamsin, *Histoire de Russie*, trad. par P. de Diwoff, t. II, p. 252-265. — J. Esneaux, *Histoire politique et philosophique de Russie*, t. II, p. 1 à 79.

IHRE (*Jean*), savant suédois, né à Lund, le 3 mars 1707, mort le 1er décembre 1780. Dès l'âge de douze ans il savait le grec. Après avoir étudié dans sa patrie et voyagé en Danemark, en Allemagne, en Angleterre (1730-1733), il fut nommé en 1737 professeur de belles-lettres à l'université d'Upsal. Les théologiens lui suscitèrent de grands embarras à l'occasion d'une dissertation latine où il démontrait l'alliance de la foi et de la raison. L'autorité refusa de sévir contre le professeur inculpé, et invita les deux parties à exposer leurs arguments réciproques dans un colloque public qui eut lieu le 13 octobre 1742. Ihre se fit une grande réputation par sa défense. On a de lui : *Utkast till anmærkningar æfver svenska språket* (Essai et Remarques sur la Langue Suédoise); Upsal, 1745, Stockholm, 1751 : ouvrage rempli d'observations judicieuses sur l'orthographe, les flexions, l'étymologie de la langue suédoise, alors très-pauvre et presque inculte; — *Vetustus Catalogus Regum Suiogothorum;* Upsal, 1752-1755, 5 part.; — *Bref om Wetenskapens Tillstånd i Sverge under hedendoms och påfvedoms tiden* (Lettre sur l'état des Sciences en Suède, sous le paganisme et le catholicisme); ib., 1759; — *Svenskt dialect-Lexicon* (Dictionnaire des dialectes de la Suède); ib., 1766, ouvrage utile, mais incomplet, et composé, sans grande critique, d'après des vocabulaires recueillis par des étudiants de chaque province; — *Ulphilas illustratus;* ib., 1752-1755, 6 part.; — *Fragmenta versionis Ulphilanæ;* ib., 1763, 2 part.; réimprimés en 1773, par Büsching, sous le titre de *Scripta versionem Ulphilanam et linguam mæso-gothicam illustrantia*, avec des changements et additions par l'auteur; — *Anmærkningar ræande Codex Argenteus* (Remarques sur le Codex Argenteus d'Upsal); Stockholm, 1767, et dans le t. II de K. *Bibliothekets tidning* de Gjœrwel : tous ces travaux sur Ulphilas sont encore estimés; — *Glossarium Suio-Gothicum;* Upsal, 1769, 2 vol. in-8° : ouvrage capital, pour l'impression duquel l'auteur reçut des états une subvention de 10,000 daler-silbermynt; on y trouve l'explication et l'étymologie de tous les mots suédois; — *Bref till Lagerbring rœrande then isländska Edda* (Lettre sur l'Edda), 1772, enfermant des aperçus nouveaux; — *Upsalia*

illustrata; ib., 1762-1772, 8 part.; — *Livii Historiarum Libri CXI Fragmentum*, *cum notis criticis*; ib., nouvelle édition améliorée des fragments découverts et publiés à Rome par Brun; — des discours, des éloges funèbres, de 453 dissertations académiques et des Mémoires dans *Vetenskaps akademiens Handlingar* et *Nova acta R. Societatis Upsaliensis*, dont Ihre était membre et secrétaire. Son père, *Thomas* IHRE, né à Wisby, dans l'île de Gottland, le 3 septembre 1659, mort le 11 mars 1720, à Linkœping, où il était pasteur, enseigna la théologie à Upsal (1692) et à Lund (1693-1717). Il publia neuf dissertations et une grammaire latine intitulée *Roma in nuce*; Rostock, 1680; Lund, 1706; Upsal, 1759 et 1780.

E. B.

Sur le père : J.-L. Torner, *Post funera virtus et fama manet Th. Ihre*; Linkœping, 1720. — T. Rudeen, *Likpredika*; ibid. — Sur le fils : Floderus, *Parentatio*; Upsal., 1781. — Sotberg, Éloge, dans *Vitterhets Akademiens handlingar*, t. IV. — Nordin, Éloge, dans *Svenska Akademiens Handlingar*, t. VI. — *Svenskt Pantheon*, livr. 16. — Gezelius; *Lex.* — *Biographiskt Lex.*, t. VI, p. 351-361.

IKEN (*Conrad*), hébraïsant et théologien allemand, né à Brême, le 25 décembre 1689, et mort dans la même ville, le 30 juin 1753. Il fut professeur de théologie au gymnase réformé et premier prédicateur de Saint-Étienne à Brême. On a de lui : *Antiquitates Hebraicæ secundum triplicem Judeorum statum, ecclesiasticum, politicum, et œconomicum*; Brême, 1730, in-4°. Quatre autres édit., dont la dernière, Utrecht, 1810, in-8°, est annotée par J.-H. Schacht; — *Thesaurus novus theolog.-philolog. Dissertationum exegeticarum ex Musæo Th. Hasæi et Conr. Ikenii*; Leyde, 1732, 2 vol. in-fol.; — *De tempore celebratæ ultimæ Cœnæ paschalis Christi*; Brême, 1735 et 1739, in-8°, contre G. F. Gudius, ainsi que le suivant; — *Dissertatio quæ contra Gudium demonstratur Cœnam Christi σταυρώσιμον vere paschalem fuisse*; Brême, 1742, in-8°; — *Tractatus Talmudicus de Cultu quotidiano Templi, quem versione latina donatum et notis illustratum eruditorum examini subjicit Conr. Ikenius*; Brême, 1736, in-4°; — *Symbolæ litterariæ ad incrementum scientiarum omnis generis, a variis amicis collatæ*; Brême, 1744-1749, 3 vol. in-8°; — *Harmonia historiæ perpessionum J. Christi*; Brême, 1743, in-4°; 2e édit., Utrecht, 1758, in-4°; — *Dissertationes philol.-theolog. in diversa sacra codicis utriusque instrumentalia loca*; Leyde, 1749, in-4°; 2e édit. augmentée d'une seconde partie, et due à J. H. Schacht, Utrecht, 1770, 2 part. in-4°; — *De Institutis et Cærimoniis Legis Mosaicæ ante Mosen*; Brême, 1752, 2 part. in-4°.

* **IKEN**, (*Henri-Frédéric*), parent du précédent, né à Neuenkirchen, le 11 février 1791, et pasteur à Grœpelingen, près de Brême, depuis 1820, s'est fait connaître par la réfutation d'un ouvrage que J.-And. Brennecke publia en 1819, pour prouver que Jésus-Christ, après sa résurrection, avait passé vingt-sept ans sur la terre, et par quelques livres d'édification, parmi lesquels on remarque particulièrement : *Trostbibel fur kranke und Leidende* (Bible de Consolation pour les malades et les affligés, extraite des psaumes, et accompagnée d'explications); Hambourg, 1827, in-8°; 2e édit., Brême, 1835, in-8°.

M. N.

J. G. Walch, *Biblioth. Theologica selecta.* — Wirna, *Handbuch der theolog. Literatur.*

* **I-KIANG**, célèbre princesse chinoise, mourut en l'an 701 avant l'ère chrétienne. Elle avait épousé Siouen-Koung, prince de Weï, et lui avait donné un fils nommé *Ki*, lequel, en qualité d'enfant d'épouse légitime, devait succéder à son père. Mais Siouen-Koung étant devenu amoureux de la fille du prince de Tsi, donna à cette princesse le premier rang qui appartenait de droit à I-Kiang. De cette façon Ki cessa d'être prince héréditaire, et *Chéou*, fils de la princesse de Tsi, fut proclamé à sa place. — I-Kiang se plaignit amèrement de l'injustice dont elle et son fils étaient l'objet de la part du prince de Weï, son époux; et comme celui-ci ne fit point attention à ses plaintes, elle se pendit de désespoir, la dix-neuvième année du règne de Houan-Wang (701 avant notre ère). Cet événement fut le début d'un sanglant drame, dont on trouvera le récit au nom du prince *Ki* (*voy.* ce nom). R. F.

Toung-Kien-Kang-Mou, *Hist. de la Chine.* — Mailla, *Histoire générale de la Chine*, vol. II.

* **IKMALIOS**, artiste grec de l'âge homérique; il est cité dans l'*Odyssée* (XIX, 56) comme ayant fabriqué le siége orné d'ivoire et d'argent qui servait à Pénélope. G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, *Supplément au Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 336.

* **ILBERNAZ** (*Francisco de Faria*), explorateur brésilien, né à Saint-Paul, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il découvrit les riches lavages d'or situés au pied du pic escarpé d'*Itabira*, dont le nom signifie la *pierre qui brille*. Il résidait, vers l'année 1720, dans les mines d'Itambé, lorsqu'il se décida, accompagné de ses frères, à entreprendre de nouvelles explorations, qui devaient le conduire vers une montagne pyramidale, que l'on avait remarquée à dix lieues au nord de sa résidence. Il arriva au bord d'une fontaine qui roulait dans ses eaux des pépites de couleur argentine (*fonte da plata*). C'était de l'or et non de l'argent qu'Ilbernaz venait de trouver en si grande abondance, et bientôt une exploitation régulière démontra quelle était l'importance de ce gisement. Des maisons s'établirent sur les bords de ce ruisseau, une chapelle s'y éleva, et ainsi fut fondée l'une des bourgades les plus riches du pays de Minas. Quant à Ilbernaz et à ses compagnons, après avoir exploité les portions aurifères les plus opulentes de leur nouvelle dé-

converte, ils vendirent aux nouveau-venus « les vastes possessions qu'ils avaient acquises par le droit du premier occupant, et ils se retirèrent dans la province de Goyaz et à Saint-Paul, leur patrie ». On ne connaît guère la biographie de ces hommes intrépides que par la date, bien récente encore, de leurs découvertes. Ce qui peut donner une idée de la richesse prodigieuse du territoire d'Itabira lors de l'ouverture de l'exploitation, c'est qu'on y trouva, sous la direction d'Ilbernaz lui-même, un fil d'or d'une demi-toise de longueur et qui adhérait, dit un savant naturaliste, au minerai de fer pierreux dont se compose la roche. Une seule *batea* (c'est le nom qu'on donne aux grandes sébiles propres à exécuter le lavage) a fourni plus récemment vingt-huit marcs d'or.

F. D.

Documents particuliers. — Aug. Saint-Hilaire, *Voyage dans les provinces de Rio de Janeiro et de Minas Geraès*, t. I, p. 272.

ILDEFONSE (Saint), archevêque espagnol, né à Tolède, en 607, mort le 23 février 669. Il appartenait à une des plus illustres familles de la Castille (1), et eut pour précepteur saint Isidore, évêque de Séville. A la mort de ce prélat, Ildefonse revint à Tolède, et entra dans le couvent des Saint-Cosme-et-Damien, où Hellade, évêque de Tolède, lui conféra les ordres sacrés. Il passa ensuite au monastère d'Agali, dont il devint abbé après Adéodat. Il assista au neuvième concile tenu à Tolède en décembre 653, où le roi Récesuinthe fit sa profession, et où il fut décidé, par cinquante-deux évêques présents, que désormais l'élection des rois d'Espagne se ferait dans l'endroit où le prédécesseur serait mort, et que cette élection serait faite par les évêques qui s'y trouveraient présents et par les grands-officiers du royaume. Les douze canons adoptés dans ce concile ne furent guère observés; leur rédaction est d'un style si diffus et si figuré qu'on doit croire qu'Ildefonse, alors abbé seulement, et dont les écrits concis et sentencieux témoignent d'un certain mérite, n'y prit aucune part. Saint Eugène III, oncle maternel d'Ildefonse, gouvernait à cette époque l'église de Tolède; ce prélat étant mort à la fin de 657 ou en janvier 658, son neveu fut élu pour lui succéder, et vécut encore neuf ans. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Léocadie de Tolède. On ne sait s'il fut canonisé d'une manière régulière; toutefois l'Espagne l'honore comme un de ses patrons, le 23 janvier. La vie de saint Ildefonse a été écrite par Cixila et par Julien, qui furent l'un et l'autre ses successeurs et lui attribuent plusieurs miracles, entre autres d'avoir retrouvé le lieu où gisait le corps de sainte Léocadie et d'avoir reçu une chasuble des mains de la Vierge (2).

Les écrits de saint Ildefonse sont nombreux, mais plusieurs lui sont contestés. Voici les noms de ceux que les hagiographes lui accordent généralement : *De Viris illustribus Scriptoribus ecclesiasticis*, pour servir de continuation à l'ouvrage de saint Isidore. Les notices de saint Ildefonse sont au nombre de quatorze. On les trouve ordinairement à la suite des catalogues de saint Jérôme et de Gennade; — *Librum Prosopopœiæ, imbecillitatis propriæ*, aujourd'hui perdu; — *De Virginitate S. Mariæ, contra tres infideles*, édité d'après Mich. Alph. Carranza; Valence, 1556, in-8°; Bâle, 1557, in-8°; Louvain, 1569, in-8°; d'après Jérôme Welæcus; Paris, 1576, in-8°; Douai, 1525, in-4°; et dans les diverses *Bibliothèques des Pères*. Les trois infidèles sont Jovinien, Helvidius, et le Juif, perfide et incrédule. L'auteur établit contre Jovinien « que Marie a conservé sa virginité dans son enfantement »; contre Helvidius, « qu'elle est demeurée vierge après avoir mis Jésus-Christ au monde »; et contre les Juifs, « qu'elle a conçu sans perdre sa virginité »; — *De Proprietate personarum Patris et Filii et Spiritus Sancti*; — *Libri duo adnotationum de Cognitione baptismi, et de itinere deserti quo pergitur post baptismum*; dans les *Miscellan.* de Baluze, t. IV, p. 5 et 104; — *Epistolæ duæ ad Quiricium* (ou *Cyricium*), *episcop. Barcilonensem*, dans le *Spicilége* de dom d'Acheri, t. II; ces lettres ont encore pour objet la virginité perpétuelle de Marie. Les ouvrages attribués à saint Ildefonse sont

(1) Nicolas Antonio en donne la généalogie dans sa *Bibliotheca* (*vetus*) *Hispana*, t. I, lib. V, cap. VII, p. 297.

(2) Dieu, rapporte Cixila, sensible aux prières d'Ildefonse, permit qu'à la vue de tous les assistants la tombe du sépulcre de la sainte, que trente hommes n'auraient pas pu soulever, s'élevât d'elle-même et que la glorieuse Leocadie se montrât aux yeux de tous. Saint Ildefonse, pénétré d'une faveur si signalée, embrassa la sainte avec respect et humilité, et le roi Récésuinthe, qui était présent, tira sa dague et coupa un morceau du voile de la bienheureuse. » Ce fut la seule relique que l'on put avoir de sainte Leocadie; et depuis lors on expose à la vénération des fidèles le morceau de voile et la dague dans la métropole de Tolède. »

Cixila s'exprime ainsi : « Le 18 de décembre, fête de l'Annonciation, saint Ildefonse se leva de grand matin pour aller prier à l'église, et se fit accompagner de quelques ecclésiastiques avec des flambeaux, parce qu'il ne faisait pas clair. Arrivé à l'église, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, et l'intérieur en parut éclairé d'une céleste lumière. Ildefonse, enhardi par cette confiance que donne la pureté de conscience, entra dans l'église, mais ceux qui le suivaient n'osèrent l'y suivre. Le saint évêque aperçut sur la chaire d'où il avait coutume de donner sa bénédiction la reine des anges, assise et environnée du chœur des vierges qui chantaient des motets. La sainte mère de Jésus-Christ le fit approcher, et lui présenta un vêtement sacré, lui disant qu'elle le lui apportait des trésors de son fils, en récompense des ouvrages qu'il avait faits en son honneur, afin que dès cette vie il fût revêtu des habits de la gloire. » Après qu'elle eut achevé ces mots, elle disparut avec tout son auguste cortége. Ferreras, qui rapporte la version de Cixila, ajoute : « L'habillement que la sainte Vierge donna à saint Ildefonse fut une chasuble, que l'on garde encore dans l'église d'Oviedo, à ce que l'on prétend, quoique je doute fort que personne l'ait vue. A l'égard de la pierre où la sainte Vierge a posé les pieds, on la conserve dans la métropole de Tolède, où je l'ai vénérée plusieurs fois. Aucun archevêque n'a osé depuis s'asseoir sur la chaire qui a servi de siége à Notre-Dame, excepté le malheureux Sisbert. »

principalement : un *Liber Epistolarum*, qui est évidemment l'œuvre de plusieurs personnes demeurées inconnues; — des *Missæ*, des *Hymni* en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie; — des *Epitaphia* et des *Epigrammata*; — des *Officia*, *Annuntiationes*, etc.; — enfin neuf *Sermones* ou homélies; savoir : six sur l'Assomption, deux sur la Nativité, un sur la Purification, que Mabillon, d'Acheri, Pozze et Ceillier attribuent au bénédictin Paschase Ratbert ou à un auteur plus récent. Cette opinion a cependant été combattue par le comte Andreazzi de Saint-André, dans un ouvrage intitulé : *Vindiciæ Sermonis sancti Ildefonsi, archiepiscopi Toletani, de perpetua virginitate ac parturitione Dei genitricis Mariæ*; etc.; Rome, 1743, in-8°. Les œuvres complètes de saint Ildefonse, avec celles qui lui ont été attribuées, recueillies par du F. Feuddent de l'ordre des Frères Mineurs, ont paru à Paris, en 1576, et depuis dans les Bibliothèques des Pères. A. L.

Julien Pomerio, *Vita Ildefonsi*; dans Surius, *Vitæ Sanctorum*, au 23 janvier, p. 307. — Cixila, *Vita Ildefonsi*; et la même par Julien, dans les *Acta Sanctorum* (Anvers), t. II, p. 535 et seq. — Gregorio Mayans, *Vida de S. Ildefonso, arzobispo de la santa yglesia de Toledo*; Valence, 1727, in-12. — Trithème et Bellarmin, *De Scriptoribus Ecclesiasticis*. — Le Mire, *Bibliotheca Eccles.* — Possevin, *Apparatus sacer*. — Baronius, *Annales*, cont. 607, nos 5-6. — Woss, *De Hist. Latin.* — Mariana, *Hispania illustrata*, t. IX. — Fabricius, *Bibliotheca latina Mediæ et infimæ Ætatis*, vol. III, p. 765-770. — Du Pin, *Bibl. Ecclésiastique*, septième siècle. — Baillet, *Vies des Saints*, 23 janvier. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique*. — Juan de Ferreras, trad. de d'Hermilly, *Histoire générale d'Espagne*, t. II, p. 343-357. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (vetus) *Hispana*, t. I, p. 388-666. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs Sacrés et Ecclés.*, t. XVII, p. 712 et suiv. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — *Histoire Littéraire de la France*, t. III, p. 540 et 643.

*ILEPOUSCHIN, poëte russe contemporain. Il tient une boutique d'épiceries dans un village des environs de Saint-Pétersbourg, et a composé des poésies pastorales qui ont été couronnées par l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. Pce A. G—n.

Notice sur les plus remarquables Poëtes de la Russie, par le prince Elim Metcherski.

ILICINO, poëte italien. *Voy.* Glicino.

*ILIN (*Nicolas-Ivanovitch*), auteur dramatique russe contemporain. On lui doit plusieurs traductions de comédies françaises en russe, et la fondation de *L'Ami des Enfants*, journal qui paraît à Moscou depuis 1809, et qui lui a valu le titre de *Berquin russe*. Pce A. G—n.

Doc. partic.

*ILINSKI (*Ivan*), philologue russe, mort à Saint-Pétersbourg en 1735, a enseigné la littérature russe au prince Antiochus Kantémir, connu par ses satires, et a traduit du latin l'ouvrage de ce dernier sur la religion mahométane. Pce A. G—n.

Doc. partic.

*ILITCHEBSKI, poëte russe, mort en 1837. Ami de Pouchkin, il a composé des épigrammes pleines de verve.

Elim Metcherski, *Notice sur les plus remarquables Poëtes de la Russie*.

ILIVE (*Jacob*), controversiste anglais, né vers 1710, mort en 1763. Il tenait à la fois une fonderie de caractères et une imprimerie. Il publia en 1733 un discours destiné à prouver la pluralité des mondes. Il y prétendait que la Terre est un enfer, et que les âmes des hommes sont des anges tombés. Avant d'imprimer son ouvrage, il en avait fait des lectures publiques, et après sa publication, il continua, sur des sujets analogues, des prédications fort peu orthodoxes. Dans la même année de 1738 parut un second volume, intitulé : *A Dialogue between doctor of the Church of England and M. Jacob Ilive upon the subject of the oration*. En 1751 il publia une prétendue traduction du *Livre de Jasher* (*The book of Jasher*), ouvrage qu'il attribuait à un certain Alcuin de Bretagne, et dont il était l'auteur. Un nouveau pamphlet, intitulé *Modest Remarks on bishop Sherlock's Sermons*, lui valut deux ans de prison. Il profita de son séjour forcé à Clerkenwell Bridewell, pour publier : *Reasons offered for the reformation of the House of correction in Clerkenwell*. Au milieu de toutes ces productions bizarres et hétérodoxes, Ilive rendit un véritable service aux études bibliques en imprimant la seconde édition des *Concordantiæ Sacrorum Bibliorum* de Calasio; Londres, 1747, 4 vol. in-fol. Z.

Gough, *British Topography*. — Wilson, *Hist. of dissenting Churches*. — Chalmers, *Gen. Biog. Dictionary*.

*ILLGEN (*Christian-Frédéric*), théologien protestant allemand, né à Chemnitz, le 16 septembre 1786, et mort à Leipzig, en décembre 1844. Il fut d'abord professeur de philosophie à l'université de Leipzig depuis 1818. En 1823 il fut nommé professeur de théologie. Il est surtout connu par l'excellent journal qu'il publia à Leipzig depuis 1832 jusqu'à sa mort, avec le concours de plusieurs théologiens érudits, et qui paraît encore, sous la direction de M. Ch. W. Niedner. On a d'Illgen : *Ueber den Werth der christlichen Dogmengeschichte* (De la Valeur de l'Histoire des Dogmes chrétiens); Leipzig, 1817, in-8°; — *Histor. theol. Abhandlungen* (Mémoires historico-théologiques); Leipzig, 1818-1824, 3 vol. in-8°, publiés par la société formée à Leipzig pour l'étude de la théologie historique; — *Die Verklærung des irdischen Lebens durch das Evangelium* (La Transfiguration de la vie terrestre par l'Évangile); Leipzig, 1823, in-8°; — *Vita Lælii Socini*; Leipzig, 1814, in-8°; — *Symbolæ ad Vitam et Doctrinam Lælii Socini illustrandum*; Leipzig, 1826, 2 part. in-4°; — *Memoria utriusque catechismi Lutheri*; Leipzig, 1829-1830, 4 part. in-4°; — *Historia Collegii Philobiblici*; Leipzig, 1836-1837, 2 part. in-4°. M. N.

Conv.-Lex.

*ILLIERS (1) (*Florent* d'), capitaine fran-

(1) Illiers, chef-lieu de canton, arrondissement de Chartres, est une vieille petite ville, située sur les confins du

çais, né vers 1400, mort le 10 août 1475. Il était capitaine de Châteaudun, lorsqu'en 1428 et 1429 les Anglais vinrent attaquer, au cœur de ses domaines, le duc d'Orléans, seigneur du comté de Chartres, qui comprenait le *Dunois*, dont *Châteaudun* était la capitale. Le 28 avril 1429, F. d'Illiers arriva dans Orléans à la tête de quatre cents chevaliers, servis chacun par plusieurs écuyers ou auxiliaires. Il prit une part considérable à toutes les opérations du siége qui fut soutenu par cette ville, et qui se termina, comme on sait, par la déroute des Anglais. Florent y combattit parmi les plus braves, à côté de la Pucelle, en compagnie du bâtard d'Orléans, de Lahire, etc. Aussitôt que le salut de la ville fut assuré, le 7 mai 1429, il prit congé de ses compagnons d'armes et retourna en toute hâte à son poste de Châteaudun.

Florent d'Illiers ne tarda pas toutefois à reparaître dans Orléans, et sortit de nouveau, le 11 juin 1429, de cette ville, pour accompagner la Pucelle au siége de Gergeau. En 1432, vers le mois d'avril, il pénétra, par un coup de main hardi, dans la ville de Chartres, où il rétablit l'autorité de Charles VII (1). La même année, avec La Hire, il défendit Louviers contre les Anglais. En 1435 il se signala par la prise de Meulan. En 1449 s'ouvrit la campagne de Normandie, à laquelle Florent d'Illiers participa d'une manière importante. Le 20 juillet de cette année il fut chargé d'assiéger la tour de Verneuil (2). Il contribua spécialement à expulser les Anglais des comtés de Chartres, de Dunois, du Vendômois, ainsi que du Perche, et prit sur eux Neubourg, Beaumesnil et Verneuil.

Florent d'Illiers s'était trouvé, dès sa jeunesse, en contact et en rapport de fonctions avec le célèbre bâtard d'Orléans, plus connu sous le nom de comte de Dunois. Simon de Phares, astrologue de Charles VIII, et natif de Châteaudun, rapporte dans ses mémoires que cet illustre capitaine faisait le plus grand cas de Florent d'Illiers, « par le conseil duquel il se gouvernoit, dit-il, en ses hautes entreprises, par espécial ès conquestes de Normandie et Guyenne (3) ». Charles VII, par lettres-patentes du 2 novembre 1457, le nomma bailli et gouverneur de Chartres. Il disparut de la scène après la fin de ce prince, mort le 22 juillet 1461 (1).

Florent d'Illiers avait épousé Jeanne de Contes, petite-fille de Jean Le Mercier, grand-maître de France, sous le roi Charles VI. Il en eut sept fils. Milon ou Miles d'Illiers (2), frère de Florent, par le crédit de ce dernier et à la recommandation de Jean, comte de Dunois, fut nommé évêque de Chartres le 8 septembre 1459. Ce prélat mourut en 1492 (3). Il eut pour successeur l'un de ses neveux, René d'Illiers, fils de Florent, qui occupa le siége de Chartres jusqu'en 1507 (4). VALLET DE VIRIVILLE.

Godefroy, *Histoire de Charles VII*, Paris, 1661, in-folio, pages 849 et suivantes. — *Chronique* de Jean Chartier, *édition elzévirienne*, 1858, in-16, tome Ier, pages 72, 141, 162, et II, page 82.— Quicherat, *Procès de la Pucelle*, à la table : *Illiers*. — *Mémoires de Laisné, prieur de Mondonville*, ms. de la Bibliot. impériale, vol. I, fol. 34. — De Lépinoy, *Histoire de Chartres*; 1858, in-8°, tome II.

* **ILLUS**, général byzantin, dont le nom est écrit différemment Ἰλλός, Ἴλλους, Ἴλλος, et Ἰλλοῦς par les Grecs, *Illus*, *Ellus*, et *Hyllus* par les Latins, mis à mort en 488. Il était Isaurien. On ignore la date et le lieu de sa naissance. Il remplit des fonctions élevées sous l'empereur Léon Ier (457-472), et se lia intimement avec son compatriote Zénon. L'avénement de Zénon au trône impérial mit fin à leur amitié. Illus, indigné des vices et de l'incapacité du nouvel empereur, se joignit à l'impératrice douairière Verina et à Basilicus, frère de celle-ci, pour le chasser de Constantinople en 475. Il fut chargé avec son frère Trocondus de le poursuivre en Isaurie où il s'était réfugié. Les deux frères défirent l'empereur fugitif en juillet 476, et l'assiégèrent sur une colline appelée Constantinople. Pendant le blocus, Illus et Trocondus, à l'instigation du sénat qui détestait Basilicus, mécontents eux-mêmes de l'usurpateur et séduits par les promesses de Zénon, se déclarèrent brusquement pour ce dernier, unirent leurs forces aux siennes et marchèrent sur Constantinople. A Nicée, en Bithynie, ils rencontrèrent les troupes de Basilicus, commandées par son neveu Harmatus. Ce général ne fut pas plus fidèle que les autres, et une nouvelle trahison précipita Basilicus du trône en 477. Illus fut seul consul en 478 et 479. Il réprima la révolte de Marcien, et usa de son influence en faveur des sciences et des lettres. Parmi ses protégés se trouvait un Pamprépius, natif d'É-

pays chartrain et du Perche. On y voyait encore, au temps de Louis XIV, un château très-ancien, mouvant, pour la juridiction féodale, de la grosse tour de Chartres. Les seigneurs d'Illiers étaient au nombre des plus anciens barons de ce comté. On les regardait comme issus des puînés de la maison de Blois. Florent d'Illiers, fils aîné de Pierre, appartenait à cette race.

(1) Par lettres données à Selles en Berry, le 10 août 1432, le roi fit présent d'un coursier acheté au prix de cinq cents moutons d'or à « son amé et féal chevalier et chambellan Florent d'Illiers ». (Original, parchemin; cabinet des titres.)

(2) Le cabinet des titres renferme une quittance originale sur parchemin signée *Fleurentin d'Illiers* en autographe. Fl. d'Illiers, capitaine de Châteaudun, reconnaît avoir reçu 10 livres tournois, qu'il a dépensées pour la solde de ses francs-archers, à Verneuil.

(3) Autobiographie de Simon de Phares. *Voy. Histoire de l'Instruction publique*, 1849, in-4°, page 379.

(1) Fleurentin d'Illiers, seigneur de Maisoncelles près Le Mans, reçut, en 1451, 1458, 1466 et 1467, divers hommages (cabinet des titres). Il paraîtrait pas que ce seigneur de Maisoncelles est le même que le personnage objet de cet article.

(2) En 1453 et 1454, Miles d'Illiers, doyen de l'église de Chartres et conseiller du roi, fut chargé par ce prince (Charles VII) de tenir au nom du souverain les assises ou échiquier de Rouen, au terme de Pâques (Cabinet des titres).

(3) Voyez *Documents relatifs à la biographie de Jean comte de Dunois* dans le *Cabinet historique*, revue mensuelle, 1857, in-8°, page 116, note 2.

(4) Les armes d'Illiers sont d'or, à six anneaux de gueules.

gypte, poëte et grammairien distingué, mais païen déclaré et connu surtout par l'art de prédire l'avenir. Pamprépius prit une grande influence sur Illus, qui, élevé à la dignité de patrice et de maître des offices, se voyait exposé à la jalousie de l'empereur et avait eu même à repousser plusieurs tentatives d'assassinat. Illus, irrité de voir ses services si mal récompensés, quitta la cour avec son ami Pamprépius, se saisit du commandement en chef des troupes d'Asie, et proclama empereur le patrice Léonce en 484. Zénon opposa aux rebelles une armée composée de Macédoniens et de Scythes (Huns et Ostrogoths), sous les ordres de Jean le Scythe et de Théodoric. Léonce, Illus et son frère Trocondus furent complétement défaits près de Séleucie en Isaurie, en 485, et forcés de s'enfermer dans le château fort de Papyrius. Dans les premiers temps du siége, Trocondus essaya de percer la ligne de blocus et de tenter une diversion, mais il tomba entre les mains des ennemis, qui lui tranchèrent la tête. Comme les assiégés ignoraient cet événement, Pamprépius les amusait par ses prédictions, leur promettant chaque jour que Trocondus allait arriver avec du secours. Enfin, après trois ans de siége, Léonce et Illus, à bout de vivres, comprirent que leur prophète était un imposteur, et lui firent couper la tête. Quelques jours après, la trahison d'un beau-frère de Trocondus livra le fort aux assiégeants. Illus et Léonce eurent la tête tranchée (488). Tillemont et Le Beau regardent la révolte d'Illus comme une tentative pour rétablir le paganisme; mais rien ne prouve que le général isaurien poursuivît un but aussi important et aussi lointain : il paraît n'avoir eu d'autres mobiles que son ambition et le soin de sa sûreté. Y.

Suidas, aux mots Ζήνων, Παμπρέπιος. — Zonaras, XIV. 2. — Théophane, *Chronog.*, p. 108, édit. du Louvre. — Evagrius, *Hist. eccles.*, III, 8, 16, 24, 26, 27. — Candidus, dans la *Bibl.* de Photius, cod. 79. — Malchus, dans la *Bibl.* de Photius, 78. — Damascius, dans la *Bibl.* de Photius, cod. 242. — Procope, *Bel. Vand.*, I, 7. — Marcellinus, *Chronicon*. — Victor de Tunes, *Chronicon*. — Théodoret, *Hist. Eccles.*, I, 27; II, 3, 4. — Jornandes, *De Reg. success.*, c. 47. — Cedrenus, *Compendium*. — Liberatus Diaconus, *Breviarium Causæ Nestorianorum et Eutychianorum*, c. 16, 17, dans la *Bibl. Patrum* de Galland, vol. X. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. VI. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, l. XXXV, XXXVI.

ILLYRICUS (*Flaccus*). *Voy.* FRANCOWITZ.

* **ILMONI** (*Immanuel*), médecin finlandais, né à Nummis, le 29 mars 1797, mort à Helsingfors, le 14 avril 1856. Après avoir étudié à Abo et à Stockholm, et voyagé de 1828 à 1832, il fut nommé professeur de médecine à l'université d'Helsingfors (1834). On a de lui : *Physiologia Systematis Ossium*; 1825-1826, 2 part.; — *Bidrag till Nordens sjukdoms historia* (Documents pour l'Histoire Nosologique du Nord); Helsingfors, 1846-1853, 3 vol. in-8°; le 4e est resté inachevé, etc. E. B.

Unsere Zeit, 1857, p. 410. — L. H. Tœrnoth, Notice dans *Finska vetenskaps societetens Handlingar*, t. V, 1858.

IMAD ED-DAULAH (*Abou'l-Hassan Ali-ben-Bouyah* ou *Boweih*), fondateur de la dynastie des Bouides, né dans le Daïlem, vers 281 de l'hégire (994 de J.-C.), mort le 16 djoumada premier 338 (novembre 949). Il faisait remonter son origine aux rois sassanides de Perse. Son père, Abou-Schodja-Bouyah, était, selon les uns, un pauvre pêcheur, selon les autres, un puissant général au service des Sassanides. Quoi qu'il en soit, les trois fils d'Abou-Schodja se mirent à la solde de Merdawidj, prince de Ghilan et de Thabaristan. L'aîné Abou'l-Hassan-Ali fut nommé gouverneur de Karadj, et se rendit maître d'Ispahan, où Motzaffer-Ibn-Yacouth commandait au nom du khalife de Bagdad. Quoiqu'il n'eût alors sous ses ordres qu'environ 1,000 hommes, ses succès portèrent ombrage à Merdawidj, qui le dépouilla de sa nouvelle conquête. Forcé de chercher fortune ailleurs, il se jeta sur Arrendjan, d'où il chassa Motzaffer, en 320 (932), puis sur la province de Fars, dont le chef-lieu, Schiraz, tomba en son pouvoir, en 322 (934). Il sauva cette ville du pillage, afin d'en faire la capitale de ses États, et prit le nom de *Imad ed-Daulah* (Soutien de l'État). Après la mort de Merdawidj, il reconquit Ispahan, et chargea ses frères Abou-Ali-Hassan (plus tard Rokn ed-Daulah) et Abou'l-Hassan-Ahmed (plus tard Moïzz ed-Daulah) de réduire l'Irak et le Kerman. Ayant fait occuper Bagdad, il s'arrogea, sinon la dignité, du moins l'autorité khalifale. Imad ed-Daulah était un prince juste, humain et fort aimé de ses sujets. Comme il mourut sans laisser d'enfants, il eut pour successeur son frère Rokn ed-Daulah, gouverneur de Bagdad. E. BEAUVOIS.

Ibn-Khallikan, *Biographical Dictionary*, trad. par Mac Guckin de Slane, t. II, p. 322. — Hamdallah-Mostaufi, *Tarikh-i Guzideh*. — Mirkhond, *Geschichte der Sultane aus dem Geschlechte Bujeh*, texte et trad. par Fr. Wilken; Berlin, 1835, in-4°, p. 60-63. — G. Weil, *Geschichte des Chalifen*, t. II, III. — Price, *Chronological Retrospect, or memoirs of the principal events of mohammedan history*, t. II, p. 283 et suiv.

IMAD ED-DIN (*Mohammed*), secrétaire particulier du grand Saladin, et désigné souvent par le titre de *al-Kâteb*, ou le secrétaire, naquit à Ispahan, dans la Perse, l'an 1125 de l'ère chrétienne (518 de l'hégire), et mourut en 1201 (597 de l'h.), à Damas. Son vrai nom est *Mohammed : Imad ed-Din* n'est qu'un titre, qui signifie en arabe *colonne de la religion*, et qui, à l'exemple des autres titres que prenaient alors les hommes de plume et d'épée, témoignait, dans un temps où les religions chrétienne et musulmane étaient en présence, d'un zèle ardent pour l'islamisme. On était alors au plus fort de l'excitation des guerres des croisades, et ces guerres avaient à la fois pour théâtre l'Asie Mineure, la Syrie, la Mésopotamie, l'Égypte, ainsi que l'Afrique et l'Espagne.

Imad ed-Din étudia successivement dans le lieu de sa naissance et à Bagdad. Son goût pour la littérature se montra de bonne heure, et ne le quitta pas jusqu'à sa mort; en même temps il cherchait

à donner à ses connaissances littéraires une application pratique. Après avoir parcouru la Mésopotamie et l'ancienne Chaldée, visitant les gens de lettres et tâchant de se rendre compte des intérêts politiques des princes qui dominaient sur ces contrées, il passa en Syrie, et devint le secrétaire de Nour ed-Din, alors maître de Damas et d'Alep. A la mort de Nour ed-Din, les troubles qui agitèrent le pays le privèrent de son emploi; mais au bout de quelque temps Saladin, qui régnait sur l'Égypte, soumit toute la Syrie et même une partie de la Mésopotamie à ses lois. Imad ed-Din se rendit auprès de lui et servit de secrétaire au sultan jusqu'à sa mort. Ce fut lui qui rédigea en grande partie la correspondance de Saladin avec le khalife de Bagdad et les autres souverains de son temps. Saladin étant mort, il renonça à la politique, et ne s'occupa plus que de la composition de ses ouvrages.

Imad ed-Din paraît avoir eu un caractère noble et généreux. Dans une des expéditions de Saladin contre les chrétiens, le sultan ayant fait plusieurs prisonniers, ordonna de leur couper la tête; il voulut même que les hommes pieux et dévots de son armée se chargeassent de cette exécution. Pour Imad ed-Din, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, il refusa de souiller ainsi ses mains; il se contenta de demander le plus jeune des prisonniers, qu'il éleva auprès de lui.

On est redevable à Imad ed-Din de quatre ouvrages. Les deux premiers sont relatifs aux exploits de Saladin contre les chrétiens. L'un est intitulé *Al-Barc al-Schamy* (éclair de Syrie), et a pour sujet les conquêtes de Saladin dans la Syrie, la Palestine et la Phénicie; il n'est point parvenu en Europe, et nous ne le connaissons que par les extraits qui en ont été faits par les écrivains postérieurs. L'autre, dont l'objet est analogue, porte le titre de *Kitab al-fath al-Kossy fylfath al-Kodsy*, ou livre de l'éloquence de Koss relativement à la conquête de Jérusalem (sur les croisés). *Koss* est le nom d'un évêque arabe qui vivait au temps de Mahomet, et qui passait pour l'homme le plus éloquent de l'époque; c'est comme si l'auteur eut dit : « Ouvrage qui, par son élégance, rappelle la gloire des anciens temps. » En effet Imad ed-Din n'a rien négligé pour mériter sous ce rapport le suffrage de ses contemporains. L'ouvrage, par son objet, était digne de la plus grande attention. Il commence aux préparatifs de Saladin contre la ville sainte, et se termine à la mort du sultan et au partage de ses États entre ses enfants; malheureusement, le goût n'a presque jamais été bien pur en Orient, et il ne l'était guère à une époque d'ailleurs remarquable par les souvenirs qu'elle a laissés. L'auteur s'occupe plus des mots que des choses, plus de la forme que du fond; naturellement le récit est en prose, mais cette prose est découpée en membres qui se terminent par les mêmes lettres et ce style factice a nécessité l'emploi de termes d'un usage ra[...] et de tournures extraordinaires. C'est la ma[...] de Hariri, dans le récit des aventures roma[...] ques d'Abou-Zéid; mais ici, bien qu'il s'a[...] de faits réels, l'exagération dépasse toutes [...] bornes. La grandeur des événements n'a pas [...] pour maintenir le narrateur dans des li[...] quelconques; tout occupé de la forme, il [...] prend pas les faits au sérieux, de ma[...] qu'un livre qui, par l'importance du sujet [...] position de l'écrivain, était susceptible du [...] haut intérêt, tombe sans cesse des mains, [...] laisse que le regret de tant de soins inutiles [...] peut juger des bizarreries du style du livre [...] l'extrait qu'Albert Schultens en a publié à la [...] de la vie de Saladin par Boha ed-Din, avec [...] arabe et traduction latine.

Le troisième ouvrage d'Imad ed-Din, qui [...] même était susceptible de la même impo[...] et qui est déparé par les mêmes défauts, [...] histoire de la dynastie des Seldjoukides, de[...] première arrivée de ces princes en Perse ju[...] temps de l'auteur. Le titre du livre est N[...] *alfitré oua ousret al-fithré* (Secours [...] la langueur, et refuge pour l'activité d'e[...] La Bibliothèque Impériale possède à la [...] vrage et un abrégé de l'ouvrage qui fut [...] de temps après la mort de l'auteur par [...] ses compatriotes appelé Fath-al-Bondary. [...] de Bondary a été de dégager les faits des [...] outrées sous lesquelles ils étaient comme [...] Bondary avait entrepris le même travail po[...] *clair de Syrie;* malheureusement cet abr[...] nous est point parvenu.

La quatrième ouvrage d'Imad ed-Din me[...] être le plus intéressant de tous. C'est un [...] de notices de poëtes, classés par pays, av[...] échantillons de leurs poésies. Le titre es[...] *ridet al-casr oua djeridet al-asr* (La [...] du Palais et la Palme du Temps). Plusi[...] cueils analogues avaient précédé celui-ci, [...] ment le *Yetimet-al-Dahr* de Tsalebi; [...] Imad ed-Din n'a commencé que là où ses [...] ciers finissent, c'est-à-dire aux premières [...] du sixième siècle de l'hégire, douzième [...] de l'ère chrétienne. Ici Imad ed-Din, qui [...] sa vie s'était occupé de littérature, et q[...] ses écrits avait toujours visé au style [...] se trouvait dans son élément. Personne [...] leurs n'était mieux placé que lui pour [...] à un recueil de ce genre le développeme[...] il était susceptible. Il avait dès son jeu[...] beaucoup voyagé, et, dans ses voyages, [...] manquait pas de visiter les gens de lettres [...] tous alors n'auraient pas cru mériter c[...] s'ils ne s'étaient pas exercés plus ou moins [...] la poésie. De plus, sa position élevée l'av[...] en rapport avec les plus grandes notabi[...] ce temps. On pourra juger du parti qu'il e[...] sible de tirer de ce recueil pour l'histoire [...] raire de l'époque à laquelle il est consacré [...] la notice de Hariri, qui est placée en tê[...]

...xième volume de l'édition des Séances de ...riri par MM. Reinaud et Derenbourg.

La Bibliothèque impériale possède plusieurs ...mes du *Kheridé*, notamment ceux qui trai... ...t des poëtes de la Mésopotamie, de l'Espagne ... de la Sicile. D'autres portions existent dans ...tres bibliothèques. On trouvera la série ...plète des notices dont se compose ce recueil ...s le deuxième volume du catalogue des ma... ...crits orientaux de la bibliothèque de Leyde, ...r M. Reinhart-Dozy, pag. 208 et suiv.

...ad ed-Din laissa aussi un recueil de lettres ...n recueil de poésies. Ni l'un ni l'autre ne ... sont parvenus. Les lettres sont probable... ...t celles qu'il avait successivement rédigées ...ntre de Nour ed-Din et de Saladin. Plu... ...rs de ces lettres ont été rapportées dans les ...s historiques consacrés à la partie corres... ...nte des annales musulmanes. Comme toutes ... qui sortent des chancelleries arabes, per... ... et turques, elles sont écrites dans un style ...ulé et emphatique, au milieu duquel il est ...ifficile de démêler les faits qui y ont donné ...

REINAUD.

...tionnaire biographique d'Ibn-Khallikan, traduction ...ise de M. de Slane, tom. III, pag. 308 et suiv. — ...ils des Historiens arabes des Guerres des Croi... ...par M. Reinaud; Paris, 1829.

...ERDIS (*André*), historien et magistrat ...s, né vers 1810, à Ambert (Puy-de-Dôme). ... avocat après la révolution de Juillet, il ... la parole dans plusieurs procès politiques ...s contre le parti républicain, notamment ... celui des accusés d'avril 1835, et fut pen... longtemps attaché au barreau de Clermont-...nd. Depuis 1848, il occupe un siége de ...ller à la cour impériale d'Alger, et c'est en ... de président des assises d'Oran qu'au ... de novembre 1857 il a dirigé, avec beau... ...de fermeté, les longs et pénibles débats re... ...l'assassinat d'un chef arabe, et qui eut pour ...t la condamnation à mort du principal ..., le capitaine français Doineau. M. Imberdis ...rd écrit un recueil de poésies et quelques ...; mais nous citerons de préférence ses ...s historiques, entre autres : *Histoire des ...res religieuses en Auvergne pendant les ...me et dix-septième siècles*; 1840-1841, ... in-8° : couronnée en 1839 par l'Académie ...es Lettres de Clermont-Ferrand, et réim... ...en 1846, avec beaucoup d'additions; — ...*rgne historique depuis les Gaulois jus... ... dix-huitième siècle*; 1851, in-8°; — et ...euse étude de psychologie morale inti... : *Les Nuits d'un Criminel*; 1844, 2 vol.

P. L—Y.

...*ature française contemporaine*. — *L'Auvergne* ... — *Journal de la Librairie*.

...RT (*Pierre*), troubadour du treizième ... On sait peu sur son compte. Il est resté ...une chanson où il invoque l'amour. G. B.

...ard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V, ...

IMBERT, fou de Henri IV, connu aussi sous le nom d'*Angoulevent* ou d'*Engoulevent*. *Voy.* JOUBERT (*Nicolas*).

IMBERT (*Jean*), jurisconsulte français, né à La Rochelle, vers 1522, mort à Fontenay-le-Comte, à la fin du seizième siècle. Après avoir étudié le droit à Poitiers, il s'établit à Fontenay-le-Comte, où il exerça pendant trente ans, et avec une grande distinction, la profession d'avocat. Il était parvenu à un âge avancé lorsqu'il devint lieutenant criminel au siége royal de la même ville, fonctions qu'il remplissait encore au moment de sa mort. On a de lui : *Institutionum Forensium Galliæ, pene totius quæ moribus regitur, communium Libri quatuor*, etc.; Lyon, 1542, in-8°. L'auteur en publia une traduction intitulée : *Institutiones Forenses*, ou *Practique judiciaire, translatée de latin en françois*; Paris, 1548, 1554, 1560, in-8°; Poitiers, 1563, in-4°; Paris, 1602, 1604, 1610, 1627 et 1727, in-4°, avec les commentaires de P. Guenois et de B. Automne. Suivant Dreux du Radier, une seconde traduction est due à Guillaume. Lymandas. Fontanon en a donné une accompagnée de notes; Paris, 1577 et 1581, in-4°. Cet ouvrage, fort estimé, renferme, dans la partie relative au droit criminel, le premier commentaire des ordonnances de 1536 et de 1539. On doit encore à Imbert un livre intitulé : *Enchiridion Juris Scripti*, *Galliæ moribus et consuetudine frequentiore usitati, itemque abrogati*, Lyon, 1558, in-8°; traduit en français et augmenté par Thévenau, Poitiers, 1559, in-4°. Guenois en a donné une nouvelle édition; Paris, 1603, in-4°. Imbert était un savant jurisconsulte dont Cujas a dit : *Quo ad trituram forensem nullus melior*. E. REGNARD.

Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*. — Dupin, *Lettres sur la profession d'avocat*, par Camus, 5e édit., tom. II, p. 722. — Ch. Menardière, *Essai sur les Jurisconsultes poitevins antérieurs au Code Civil*; Poitiers, 1848, in-8°. — *Catalogue de la Bibliothèque de la Cour de Cassation*.

IMBERT (*Benoit*), poëte latin moderne, né en Auvergne, en mars 1630, mort au Puy, le 16 décembre 1696. Il entra dans la Société des Jésuites le 10 septembre 1645, et après avoir enseigné plusieurs années la rhétorique et la philosophie, il se consacra à la prédication. On a de lui : *Carmen heroïcum Armando de Bethune, episcopo Aniciensi*; Le Puy, 1668, in-4°; — *Carmen adventorium et Ode panegyrica Hyacintho de Serroni, archiepiscopo Albiensi*; Toulouse, 1678, in-4°; — *Sectæ Calvinianæ in Gallia jam tota catholica Tumulus*; Valence, 1686, in-4°; — *Carmen sæculare eucharisticum consulibus urbis Aneciensis*, etc.; Le Puy, 1689, in-4°; — *Petro, cardinali Bonzi, archiepiscopo Narbonnensi, Carmen*, in-4°. A. DE L.

Le P. Oudin, dans *Le grand Dictionnaire universel* de Moréri. — Augustin et Alois de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*.

IMBERT (Le F. *Joseph-Gabriel*), peintre français, né à Marseille, en 1654, mort à Ville-

neuve-lès-Avignon, en 1740. Il eut pour maître, dans sa patrie, un artiste habile, mais peu connu, Serre; il vint ensuite à Paris, et se perfectionna sous les inspirations de Charles Le Brun et de van der Meulen. Il prit chez le maître français de la correction dans le dessin et de la vigueur dans l'exécution, et chez le maître flamand une belle couleur et l'art de la perspective. Sa réputation était établie lorsque, dans un voyage qu'il fit en 1688 dans sa ville natale, il entra tout à coup dans l'ordre de Saint-Bruno. Un amour malheureux et la trahison d'un ami le décidèrent, dit-on. L'art le consola et lui aida à supporter la vie monotone du chartreux. Ses supérieurs, gens éclairés, lui facilitèrent, d'ailleurs, les moyens d'exercer ses talents, mais il ne travailla plus que pour les maisons de son ordre. Imbert décora ainsi plusieurs chartreuses, surtout celles de Villeneuve-lès-Avignon et de Marseille : c'est dans cette dernière que se trouvait son chef-d'œuvre : *Le Calvaire*, qu'on admirait au maître-autel. Ses *Pèlerins d'Emaüs*, qu'il acheva quand il était déjà plus qu'octogénaire, mirent le sceau à sa réputation. A. DE L.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

IMBERT (*Barthélemi*), poëte français, né à Nîmes, en 1747, mort à Paris, le 23 août 1790. Il fit ses études dans sa ville natale, puis, à l'âge de vingt ans, il vint à Paris, et y prit rang parmi les jeunes poëtes qui, enviant les succès de Dorat, cherchaient à imiter sa manière. Imbert y réussit mieux qu'un autre, et par son *Jugement de Pâris* il se plaça d'un seul coup à côté du maître, si même il ne le dépassa pas. « Ce poëme, écrit Desessarts, fut une espèce de phénomène. Ce trait de la fable, si rebattu dans la poésie ancienne, si souvent et si faiblement traité dans la poésie moderne, parut rajeuni sous la plume d'Imbert, et enrichi d'une invention plus piquante, et d'un nouveau ressort qui produit le plus grand effet. Sans s'assujettir aux traditions de la mythologie, le génie d'Imbert créa son héros, et le caractère qu'il lui donna est des mieux imaginés et des mieux soutenus. Rien de plus ingénieux et de plus simple que le plan de ce poëme. Les trois déesses y sont représentées sous des couleurs riantes et très-distinctes, selon les attributs que la fable leur a départis. L'élégance, le naturel, l'aménité répandent sur les détails un air de vie qui égaye l'imagination, la fixe sur tous les objets et les lui rend sensibles. » Après cet éloge, un peu trop bienveillant, Desessarts est forcé de convenir que l'œuvre d'Imbert contient beaucoup de longueurs, des discours interminables et des incorrections fâcheuses. Imbert avait une prodigieuse facilité, qui l'égara souvent; les succès faciles, les petits triomphes de société le flattèrent et l'empêchèrent d'en chercher de plus durables. Il essaya tous les genres. Très-médiocre dans le tragique, il réussit mieux dans le comique et dans la poésie légère; mais, malgré sa fécondité et sa facilité, il n'a rien fait qui soit supérieur à son premier ouvrage. Imbert avait un caractère aimable, généreux jusqu'à l'excès; il avait peu d'aptitude pour les affaires, ce qui nuisit à ses intérêts. De la littérature, recherché et bien accueilli dans le monde, il mena une existence brillante; la douceur et la bonté de son caractère lui avaient attiré beaucoup d'amis auxquels il était très-attaché. On a de lui : *Poinsinet et Molière*, dialogue; 1770, in-8°; — *Thérèse d'Anet à Euphémie*; 1771, in-8°; — *Le Jugement de Paris*, poëme en quatre chants; Amsterdam, Paris, 1772, 1774, 1777, l'édition de 1772 est la plus recherchée. Cet ouvrage a été réimprimé dans des recueils; — *Œuvres diverses*; 1772, in-8°; — *Élégie sur la mort de Piron*; 1773, in-8°; — *Fables nouvelles*; Amsterdam, 1773, in-8°; — *Historiettes ou Nouvelles en vers*; Londres, 1774; Amsterdam, Paris, 1774, in-8°; — *Lettre d'une Religieuse à la Reine*; 1774, in-8°; — *Le Gâteau des Rois*, comédie en vers avec prologue; 1775, in-8°; — *Les Bienfaits du Sommeil, ou les quatre rêves accomplis*; 1776, in-8° avec fig.; — *Les Égarements de l'amour, ou lettres de Fanny et de Milfort*; Paris, 1776, 2 vol. in-8°; 1793, 3 vol. in-12. Ce roman est plein d'intérêt et écrit avec pureté; — *Réveries philosophiques*; La Haye, 1777, in-8°; — *Œuvres poétiques*; La Haye, 1777, 2 vol. in-12; — *Gabrielle de Passy*, parodie de *Gabrielle de Vergy* (avec Dussieux); 1777, in-8°; — *Les Deux Frères, ou la famille comme il y en a tant*; Amsterdam, 1779, in-8°; — *Le Lord et le Chevalier français*, comédie en vers libres; Paris, 1780, in-8°; — *Les Deux Sylphes*, comédie en vers libres, mêlée d'ariettes; Paris, 1781, in-8°; — *Le Jaloux sans amour*, comédie en cinq actes et en vers libres; Paris, 1781, 1785, in-8°; nouv. édit., Paris, 1819, in-8°; — *L'Inauguration du Théâtre-Français*, drame en vers libres; Paris, 1782, in-8°; — *Lectures du matin, ou nouvelles historiques*; Paris, 1782, in-8°; — *Lectures du soir, ou nouvelles historiques*; Paris, 1783, in-8°; — *Lectures variées, ou bigarrures littéraires*; Paris, 1783, in-8°; — *Choix d'anciens fabliaux*, mis en vers; Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *La Fausse Apparence, ou le jaloux malgré lui*, comédie en trois actes et en vers; 1789, in-8°; — *Marie de Brabant, reine de France*, tragédie en cinq actes; Paris, 1790, in-8°. — On a publié ses *Œuvres poétiques*; La Haye, 1777, 2 vol. in-12; — ses *Œuvres diverses*; 1782, in-8°; — ses *Œuvres choisies en vers*; Paris, an V (1797), 4 vol. in-8°. Imbert a rédigé pendant quelques années l'article *Spectacle* dans le *Mercure*, et fournissait dans le même temps des pièces à d'autres recueils et journaux, tels que l'*Almanach des Muses*, la *Bibliothèque universelle des Romans*, etc.; enfin il fut ce-

éditeur des *Annales Poétiques*, recueil intéressant. A. Jadin.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.* — Quérard, *La France Littéraire.*

IMBERT DE BOUDEAUX (*Guillaume*), littérateur français, né à Limoges, en 1744, mort à Paris, le 19 mai 1803. Sa famille le força à entrer dans l'ordre des Bénédictins : aussi ne cessa-t-il de protester contre cette violence et quitta-t-il le couvent aussitôt qu'il le put. Il se livra alors à ses goûts pour la critique politique et littéraire, et fit paraître des recueils périodiques qui le firent mettre trois fois à la Bastille. Redoutant de nouveaux emprisonnements, il alla habiter Neuwied (Prusse rhénane). Il revint pourtant dans sa patrie vers 1790 et y termina ses jours. On a de lui : *État présent de l'Espagne et de la Nation espagnole*, trad. de l'anglais, de Clarke; 1770, 2 vol. in-12. Ce livre fut défendu en France et en Espagne dès son apparition; — *Dissertation sur l'Origine de l'Imprimerie en Angleterre*, trad. de l'anglais de Conyers Middleton; Londres et Paris, 1775, in-8°. L'auteur y établit que Caxton apporta le premier à Westminster les procédés de cet art, et repousse l'opinion qui place le berceau de l'imprimerie anglaise à Oxford, où elle aurait été introduite par un étranger; — *Correspondance littéraire secrète*, publiée chaque semaine, du 4 juin 1774 à octobre 1785. Une grande partie de ces feuilles hebdomadaires ont été réimprimées sous la rubrique de *Londres*, de 1787 à 1790, en 18 vol. in-12 et continuées à Neuwied jusqu'au 7 mars 1793 par Beaunoir; — *La Philosophie de la Guerre*, extrait des *Mémoires du général Henri Lloyd*, trad. par *un officier français* (Romance, marquis de Mesmon); 1790, in-12; — *Anecdotes du dix-huitième Siècle*; Londres, 1783-1785, 2 vol. in-8° : Imbert eut plusieurs collaborateurs pour cet ouvrage; — *La Chronique scandaleuse, ou mémoires pour servir à l'histoire des mœurs de la génération présente*; Paris, 1783, in-12; 1785, 2 vol. in-12; 1785 et 1791, 5 vol. in-12; — *Mémoire politique et militaire sur la Défense et l'Invasion de la Grande-Bretagne*, trad. de l'anglais du général H. Lloyd; Limoges et Paris, an IX (1801), in-8°, avec carte et plan. Cet ouvrage fut réfuté par le général Jacques-François-Louis Grobert, dans ses *Observations sur le Mémoire du général Lloyd concernant l'Invasion et la Défense de la Grande-Bretagne*; Paris, 1803, in-8°. Une réplique d'Imbert fut défendue par le gouvernement. H. Lesueur.

Barbier, *Examen critique des Dictionnaires.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France.* — Boucher de La Richarderie, *Bibliothèque des Voyages*, III, p. 391.

IMBERT-COLOMÈS (*Jacques*), homme politique français, né à Lyon, en 1725, mort à Bath, en 1809. Issu d'une riche famille de commerçants, il se faisait remarquer par son goût pour les sciences et surtout pour la chimie, lorsque ses concitoyens le choisirent pour leur premier échevin. Imbert-Colomès occupait cette magistrature au moment de la disette et du froid rigoureux qui affligèrent la France en 1788. Il rendit alors de grands services à ses administrés, en faisant arriver de toutes parts des vivres et des combustibles et en dirigeant la distribution de ces secours d'une manière équitable et intelligente. En février 1790, il se trouvait encore à la tête de la municipalité lyonnaise lorsque le peuple se révolta au nom de la liberté. Imbert-Colomès essaya d'arrêter le mouvement et se déclara hautement partisan du régime monarchique; il perdit aussitôt sa popularité, vit sa maison assaillie et fut obligé de s'enfuir à Bourg. Il passa de là en Suisse, puis en Piémont, en Allemagne, en Russie, et devint l'un des agents les plus actifs de la branche aînée des Bourbons. Il ne craignit pas de rentrer à Lyon en 1797, et sut se faire nommer, en avril 1797, député du Rhône au Conseil des Cinq Cents. Il se fit rayer de la liste des émigrés, mais se lia avec les Clichyens, et ne cessa de seconder les projets du parti royaliste en attaquant sans cesse le Directoire. Compris dans la liste de déportation du 19 fructidor an V (5 septembre 1797), il fut réintégré sur la liste des émigrés, et put gagner l'Allemagne, mais ne fut pas amnistié par le gouvernement consulaire; au contraire, en juillet 1801, sur la réquisition de Bonaparte, il fut arrêté à Bayreuth par les autorités prussiennes. Rendu à la liberté en 1809, il alla rejoindre Louis XVIII, et mourut quelques mois après. Le gouvernement français fit imprimer les papiers saisis chez Imbert-Colomès sous le titre de *Papiers saisis à Bayreuth et à Mende*. H. Lesueur.

Moniteur universel, an 1789, n° 102; an 1790, n° 48; an V, 269, 276, 280, 304, 322, 349, 350, 352, 356. — *Galerie historique des Contemporains*; Bruxelles, 1819. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*; 1823.

IMBERT-DELONNÈS, médecin français, né à Vaqueiras (comtat d'Avignon), vers 1745, mort à Paris, en 1820. Reçu docteur à la faculté de médecine de Caen, il fut chirurgien particulier du duc d'Orléans. Pendant les troubles de la révolution, il vécut dans la retraite à Montgeron, près de Paris, et ne fut appelé qu'après le 9 thermidor an II au service supérieur des armées, où il remplit les fonctions de chirurgien en chef de divers corps. On a de lui : *Traité de l'Hydrocèle et de plusieurs Maladies des Parties de la Génération de l'homme*; Paris, 1785, in-4°; 2e édit., 1791, in-8° : il place le siége de l'hydrocèle non dans la tunique vaginale, mais dans la tunique albuginée; — *Progrès de la Chirurgie en France guéris par les opérations modernes sur la fin du dix-huitième siècle* : publié par ordre et aux frais du gouvernement; Paris, an VIII, in-8°; — *Opération courte, facile et sans danger pour guérir entièrement l'Hydrocèle; com-*

paraison de cette découverte avec le traitement de cette maladie par les injections; Avignon, an XI, in-8°; cet opuscule fait suite au livre précédent; — *Nouvelles Considérations sur le Cautère actuel; apologie de ce puissant remède comparé avec les caustiques*, etc.; Paris, 1812, in-8° avec fig. G. DE F.

Barjavel, *Dictionnaire histor. du Dép. de Vaucluse.* — *Biographie Médicale.*

IMBONATI (Le P. dom *Carlo-Giuseppe*), biographe italien, né à Milan, mort à Rome après 1696. Il appartenait à la congrégation réformée de Saint-Bernard-de-la-Pénitence, et fut l'élève et le compagnon d'études du P. Giulio Bartolocci de Celleno. Imbonati aida beaucoup Bartolocci dans sa *Bibliotheca magna Bodletnica*, dont il acheva même seul le quatrième volume. On lui doit en outre: *Bibliotheca Latina-Hebraica;* Rome, 1696, 2 vol. in-fol. Ce grand ouvrage contient les notices des auteurs qui ont parlé des Hébreux et de ce qui se rapporte à leur histoire; — *Chronicon tragicum, sive de eventibus tragicis principum;* Rome, 1696, in-4°. L—Z—E.

Journal des Savants, année 1668, p. 277 et 281. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.* — *Dictionnaire Historique* (1822).

* **IMBREX** (*Caius-Licinius*), ancien poëte comique latin, vivait vers 200 avant J. C. Aulu-Gelle et Festus le citent; Vulcatius Sedigitus lui assignait la quatrième place sur la liste des poëtes comiques latins. Il ne reste rien de ses pièces, dont l'une était intitulée *Neæra*. Vossius suppose que Licinius Imbrex est le même que le Licinius Tégula mentionné par Tite Live, puisque *imbrex* (tuile) est une espèce de *tegula;* mais Festus donne au premier le prénom de *Caius*, tandis que Tite Live appelle le second *Publius L. T.* Y.

Festus, aux mots *Imbrex* et *Obstitum.* — Aulu-Gelle, XIII, 22; XV, 24. — Vossius, *De Poetis Latinis*, p. 8.

IMHOF (*Jacques-Guillaume* DE), généalogiste allemand, né à Nuremberg, le 8 mars 1651, mort le 20 décembre 1728. Après avoir étudié à l'université d'Altorf, il parcourut l'Allemagne, visita les Pays-Bas, la France et l'Italie. De retour dans sa ville natale en 1673, il y occupa plusieurs places dans l'administration publique; mais il ne voulut jamais, comme on l'en sollicitait, entrer au conseil supérieur, afin de pouvoir se vouer librement aux recherches généalogiques, pour lesquelles Bœcler et Spener, dont il avait fait la connaissance pendant ses voyages, lui avaient inspiré un goût marqué. Ses travaux sur ces matières attestent une rare érudition, et on les consulte encore aujourd'hui pour ce qui s'y trouve rapporté sur la noblesse de l'Allemagne; quant aux ouvrages d'Imhof concernant les familles des autres pays, ils n'ont pas la même autorité. On a de lui: *Spicilegium Ritterhusianum;* Tubingue, 1683-1685, 6 vol., in-fol.; cet ouvrage contient soixante-dix tables généalogiques nouvelles, qui forment un supplément au livre de Ritterhus; — *Notitia S. R. G. Imperii procerum, tam ecclesiasticorum quam secularium historico-heraldico-genealogica;* Tubingue, 1684, 2 vol., in-8°; ibid., 1687, in-4°; ibid., 1693 et 1699, in-fol.; une cinquième édition, augmentée, fut donnée par Kœler, Tubingue, 1732-1734, 2 vol. in-fol., avec 15 planches d'armoiries; c'est l'ouvrage le plus important d'Imhof; — *Excellentium in Gallia Familiarum Genealogiæ;* Nuremberg, 1687, in-fol.; il s'y trouve 157 tables généalogiques des maisons nobles de France; — *Genealogiæ Familiarum Bellomaneriæ, Claromontanæ, de Gallerande et Memmiæ;* Nuremberg, 1688, in-fol.; — *Regum Pariumque Magnæ Britanniæ Historia genealogica;* Nuremberg, 1690-1691, 2 vol. in-fol.; — *Genealogicæ Historiæ cæsareorum, regiarum et principalium Familiarum, quæ in terris Europæis post romanæ extinctionem monarchiæ huousque imperarunt;* Francfort et Leipzig, 1701, in-fol.: c'est une édition très-augmentée et corrigée des *Tables Généalogiques* de Lohmeier, à la première édition desquelles Imhof avait déjà collaboré; — *Historia Italiæ et Hispaniæ genealogica, exhibens instar prodromi stemma Desiderianum;* Nuremberg, 1701, in-fol.; — *Corpus Historiæ genealogicæ Italiæ et Hispaniæ;* Nuremberg, 1702, in-fol.; — *Recherches historiques et généalogiques des Grands d'Espagne;* Amsterdam, 1707, in-12; — *Stemma Regium Lusitanicum;* Amsterdam, 1708, in-fol.; — *Genealogiæ XX illustrium in Italia Familiarum;* Amsterdam, 1710, in-fol.; — *Genealogiæ XX illustrium in Hispania Familiarum;* Leipzig, 1712, in-fol.; — *Genealogia Ruthenorum Comitum ac Dominorum in Plauen;* Nuremberg, 1715, in-fol.; — *Albanensis Familiæ Arber genealogica, illustrata historica relatione;* Nuremberg, 1722, in-fol. E. G.

Kœler, *Lebensgeschichte Imhof's* (dans le tome II des *Historische Münzbelustigungen* de Kœler). — Will, *Nürnberger Gelehrten-Lexikon*, t. II. — Ersch et Gruber, *Encyclopädie.* — Ulmschling, *Histor. litter. Handbuch.*

IMHOFF (*Gustave-Guillaume*, baron D'), gouverneur général des Indes hollandaises, né en 1705, à Lier (Ost-Frise), d'une famille distinguée d'Amsterdam, mort à Batavia, le 1er novembre 1751. Son grand-père avait été l'un des directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes orientales; il s'engagea au service de la même Compagnie, et arriva à Batavia en 1725, en qualité de sous-commis. L'année suivante, il fut fait commis, et successivement secrétaire de la régence et fiscal des eaux (1730), conseiller extraordinaire des Indes (1733), et gouverneur de Ceylan (1736) en remplacement de Doemburg. Entre autres bons effets de son administration dans cette île, on vit sortir de l'imprimerie qu'il y avait établie plusieurs livres de piété, la *Bible* et les quatre évangélistes en caractères chingulais, pour l'instruction des in

salaires. Il fit un nouveau traité avec l'empereur de Candy, et partit pour la Hollande, où il fut élevé à la dignité de conseiller ordinaire. Dès 1740 il était de retour à Batavia. Il prit une part active dans l'affreux massacre des Chinois à Batavia, (9 octobre 1740) où dix mille de ces malheureux perdirent la vie. « On enfonça leurs portes, dit Du Bois, on les arracha de leurs maisons; et le carnage en fut si grand, que le sang, répandu dans les rues à la hauteur de la cheville du pied, ruisseloit dans les canaux et dans la rivière. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que ces gens, malgré leur nombre et la quantité de leurs armes, se laissaient tuer et poignarder sans résistance comme des moutons à la boucherie. » Après une pareille Saint-Barthélemy, les Hollandais n'ont plus rien à reprocher aux massacreurs de la Ligue. Ce drame sanglant est complété par ces lignes de l'historien hollandais : « Il n'échappa en ce jour à la fureur commune que ceux qui se sauvèrent sur les toits de leurs maisons, pour éviter la présence d'une foule d'Européens, la plupart matelots, moins acharnés au massacre qu'au pillage. » Le tort des Chinois était à cette époque d'être trop actifs, trop riches, et trop nombreux; ils menaçaient les Hollandais de les exproprier de leur colonie; ceux-ci jugèrent convenable de les prévenir. Imhoff fomenta ensuite une opposition contre le gouverneur général, Adrien Walkenaer, qui le fit arrêter et le déporta en Hollande; là Imhoff, arrivant comme prisonnier, reçut à son débarquement la nouvelle de sa promotion au gouvernement général des Indes, décidée dès le 2 décembre 1740. Les directeurs de la Compagnie firent même construire un navire nouveau, *Hersteller* (le Restaurateur) pour le reconduire à Batavia. Il y continua une guerre d'extermination contre les Chinois; et, s'il parvint ainsi à préserver la suprématie hollandaise, du moins priva-t-il la colonie de son élément le plus fécond. En février 1745, Imhoff soumit le prince de Madura, révolté par les exigences de la Compagnie; il eut, les années suivantes, à soutenir de grands démêlés contre les Français, les Espagnols et les Anglais : il sut les terminer ou du moins en atténuer l'effet. Sous son administration, la colonie arriva à un degré de prospérité qu'elle n'avait jamais atteint. Il mourut comme on meurt à Batavia, encore jeune d'années, mais considéré par ses compatriotes comme un de leurs grands hommes.

Alfred DE LACAZE.

Du Bois, *Vies des Gouverneurs hollandais*, p. 336-345.

IMILCON. *Voy.* HIMILCON.

IMMERMANN (*Charles*), poëte allemand, né à Magdebourg, le 24 avril 1796, mort à Dusseldorf, le 25 août 1840. Il fit ses études au collége de sa ville natale et à l'université de Halle, et assista à la campagne de 1815. De retour à Halle, il s'opposa à l'esprit d'indépendance qui se manifestait à cette époque dans la jeunesse allemande, et écrivit à ce sujet une brochure : *Ueber die Streitigheiten der Studirenden zu Halle* (Des Querelles parmi les Étudiants de Halle); Leipzig, 1817, qui fut solennellement brûlée par les étudiants assemblés en 1817 sur la Wartbourg. Bientôt après Immermann obtint une place de référendaire au tribunal de Magdebourg. Il passa de là à Munster, et de cette dernière ville, en 1827, à Dusseldorf, où il exerça pendant plusieurs années les fonctions de conseiller du tribunal. Dans l'intention de former une troupe d'acteurs modèles, il se chargea de la direction du théâtre de Dusseldorf. Ses efforts échouèrent contre l'indifférence du public.

M. Julian Schmidt, dans son ouvrage sur la littérature du dix-neuvième siècle, dit d'Immermann : « C'est un artiste très-raisonnable, qui réfléchit mûrement sur ce qui peut causer la pitié, la peur, la frayeur; mais la naïveté lui manque; il n'a pas la puissance de créer le tragique, et il ne sait peindre que ce qui inspire la terreur et même le dégoût. » Ses principaux ouvrages sont : *Die Prinzen von Syrakus* (Les Princes de Syracuse), comédie; 1821; — *Das Thal von Ronceval* (La Vallée de Roncevaux), tragédie; 1822; — *Kœnig Periander* (Roi Periander), tragédie; 1823; — *Das Auge der Liebe* (L'Œil de l'Amour), spirituelle comédie; 1824; — *Gedichte* (Poésies); Hamm, 1825; — *Cardenio und Celinde* (1826), tragédie; — *Das Trauerspiel in Tirol* (La Tragédie dans le Tyrol), célèbre poëme dramatique; 1828; — *Friedrich II*, tragédie; 1828; — *Die Verkleidungen* (Les Déguisements), comédie; 1828; — *Die Schule der Frommen* (L'École des Dévots), comédie; 1829; — *Der im Irrgarten der Metrik umhertaumelnde Cavalier* (Le Cavalier chancelant dans le labyrinthe de la Métrique), comédie aristophanique, dans laquelle Immermann se moque des prétentions du poëte Platen (*voir* ce nom); Hambourg, 1829; — *Neue Gedichte* (Nouvelles Poésies); Stuttgard, 1830; — *Tulifäntchen*, conte drôlatique; Munster, 1830; — *Alexis*, grand poëme dramatique; 1832; — *Merlin*, poëme mythique; 1832; — *Reise journal* (Journal d'un Voyageur); Dusseldorf, 1833-1835; — *Epigonen*, roman; Dusseldorf, 1836, 2 vol.; — *Münchhausen*, roman comique; Dusseldorf, 1838-1839, 4 vol.; 2e édition, 1841; — *Ghismonda oder die Opfer des Schweigens* (Ghismonda, ou les Victimes du silence), tragédie; 1839. Les *Œuvres complètes* d'Immermann ont été réunies dans une édition qui a paru à Dusseldorf; 1834-1843, 14 vol.

R. LINDAU.

Conversations-Lexikon der Gegenwart. — Jul. Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur im 19 ten Jahrh.*, 2e édit.; Leipzig, 1855, vol. II, p. 338-346.

IMOLA (*Domenico* DA). *Voy.* FERRETTI (*Giovanni-Domenico*).

IMOLA (*Innocenzio* DA). *Voy.* FRANCUCCI (*Innocenzio*).

IMPARATO (*Francesco*), peintre italien, né à Naples, vers 1530, vivait en 1565. Après avoir étudié les principes de son art sous Gianfilippo Criscuolo, il passa à Venise dans l'école du Titien, dont il parvint à imiter le style avec assez de bonheur. De retour dans sa patrie, il peignit divers tableaux, parmi lesquels un *Saint Pierre martyr*, pour l'église consacrée à ce saint, tableau justement vanté par Carracciolo et Dominici. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

IMPARATO (*Girolamo*), peintre, fils du précédent, mort vers 1620. Élève de son père, il parcourut comme lui l'Italie, pour se perfectionner par l'étude des maîtres modénais, lombards et vénitiens. Il peignit pour les églises de Naples un assez grand nombre de tableaux qui lui valurent une certaine renommée, inférieure toutefois à celle de son père. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

IMPERATO (*Ferrante*), naturaliste italien, vivait dans le seizième siècle. Pharmacien à Naples, il fonda un jardin botanique, et rassembla une collection de minéraux. Il était en correspondance avec les plus célèbres naturalistes de son temps, tels que Guilandini, Meranta, qui lui dédia son *Traité de la Thériaque*, et Aldrovande, qui le cite dans ses ouvrages. On a de lui : *Dell' Istoria naturale Libri XXVIII*; Naples, 1599, in-fol. : c'est moins une histoire naturelle, qu'un catalogue raisonné et descriptif de plantes, de minéraux et de pierres précieuses. Cet ouvrage n'a pas une grande valeur; on prétendit cependant qu'Imperato l'avait acheté pour cent ducats à Nicolas Stelliola. Toppi et Nicodemo ont rejeté cette accusation, qui, suivant Tiraboschi, ne manque pas de vraisemblance. L'*Istoria naturale* d'Imperato fut réimprimée à Venise; 1672, in-fol.; elle a été traduite en latin et publiée à Cologne; 1695, in-4°. Z.

Placcius, *Theatrum Anonymorum*, 213. — Toppi, *Bibliotheca Napoletana*, avec les additions de Nicodemo. — Tiraboschi, *Storia della Litterat. Ital.*, t. VII, P. II, p. 27.

IMPERIALE (*François*), poëte espagnol, d'origine italienne, vivait au commencement du quinzième siècle. Il était né à Gênes; mais, conduit jeune en Espagne et vivant à Séville, il devint tout à fait Espagnol par le langage, et figura avec honneur dans la brillante et artificielle école poétique dont les noms les plus connus sont, après Impériale, Villasandino, Diego de Valencia, Baëna, Fernan Perez de Guzman et Ferrant-Manuel de Lando. Le principal de ses poëmes célèbre la naissance du roi Jean en 1405. Parmi ses autres compositions poétiques, presque toutes consacrées à des circonstances sans intérêt, il en est une fort curieuse. Tamerlan avait envoyé du fond de l'Orient une de ses captives au roi Henri III de Castille. La singulière destinée de cette femme inspira à François Imperiale des vers touchants et gracieux. Plusieurs poésies d'Imperiale ont été insérées dans la *Biblioteca Española* de Castro, t. I, *siglo XV*. Z.

Sanchez, *Poesias Castellanas*, t. I, p. IX, 205, etc. — Argote de Molina, *Nobleza del Andaluzia*, et dans la préface de sa *Vida del Gran Tamorlan*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 359.

IMPERIALE. *Voy.* LECARI.

IMPERIALI (*Jean-Vincent*), poëte italien, né à Gênes vers 1570, mort dans la même ville vers 1645. Fils de Jean Imperiali, nommé doge en 1617, il fut envoyé en ambassade auprès du roi d'Espagne Philippe IV, qui l'accueillit avec faveur et le chargea d'une mission pour le duc de Mantoue et la cour de Rome. Il eut à son retour un commandement naval, et l'exerça avec fermeté dans plusieurs occasions, particulièrement dans le port de Messine, où il défendit le pavillon génois contre les prétentions de l'ordre de Malte. Il débarrassa le littoral génois des pirates qui l'infestaient, et contribua beaucoup aux embellissements de la ville. Malgré ses services, il fut banni à un âge déjà avancé. Il mourut peu après son rappel. On a de lui : *Lo Stato Rustico*, poëme en vers *scialti* sur l'agriculture; Gênes, 1611; Venise, 1613, in-12 : « Ce poëme, dit Tiraboschi, fut reçu avec beaucoup d'applaudissements, bien qu'il ne puisse soutenir la comparaison avec la *Coltivazione* d'Alamanni »; et plusieurs autres ouvrages peu importants. Il écrivit des *Arguments* pour la *Gerusalemme conquistata* du Tasse; Gênes, 1604, in-12, et publia les *Opere Spirituali* du chanoine Baptiste Vernacia, de Gênes. Z.

Soprani, *Scrittori Liguri*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VIII, p. 279.

IMPERIALI (*Jean-Baptiste*), médecin italien, de la noble famille génoise des Imperiali, né à Vicence, en 1568, mort dans la même ville, le 26 mai 1623. Il étudia la médecine à Bologne et à Padoue. De retour dans sa patrie, il publia son premier ouvrage, pour défendre Alexandre-Masaria, son compatriote et l'un de ses maîtres, contre les critiques d'Horace Augène, médecin alors célèbre. Lui-même se fit un nom par sa pratique médicale, et surtout par des poésies latines où l'on trouva qu'il imitait fort heureusement Catulle. Venise, Messine et Padoue essayèrent vainement de l'attirer; il resta fidèle à sa ville natale. Son principal ouvrage est intitulé : *Exotericarum Lectionum Libri duo*; Venise, 1603, in-4°. Z.

Moréri, *Grand Diction. Historique*. — Éloy, *Diction. historique de la Médecine*.

IMPERIALI (*Jean*), médecin italien, fils du précédent, né à Vicence, en 1602, mort dans la même ville vers 1664. Il étudia la médecine à Padoue, et la pratiqua avec succès dans sa patrie. On a de lui : *Pestis anni* 1630 *Descriptio historico-medica*; Vicence, 1631, in-4°; —

Museum historicum et physicum. In primo illustrium litteris virorum imagines ad vivum expressæ continentur, additis elogiis eorum vitas ac mores notantibus. In secundo animorum imagines, sive ingeniorum naturæ perpenduntur; Venise, 1640, in-4°. La première partie de cet ouvrage a été réimprimée à la suite des *Apes urbanæ* d'Allatius, Hambourg, 1711, in-4°; elle renferme cinquante-quatre éloges. « La seconde partie est extrêmement remarquable, dit la *Biographie Médicale*, et mérite d'être signalée aujourd'hui qu'on examine la biologie sous un point de vue plus philosophique. L'auteur, à la suite d'observations sur le caractère des hommes célèbres dont il a donné les éloges dans la première partie, se livre à des réflexions curieuses sur l'influence que les circonstances physiques au milieu desquelles ils vivaient ont pu exercer à l'égard du développement de leurs dispositions naturelles. » ; — *Le Notte Barberine, ovvero discorsi fisici, medici*, etc.; Venise, 1663, in-4°. Z.

Konig, *Bibliotheca vetus et nova*. — Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, t. II, l. 2, p. 303.

IMPERIALI (*Joseph-René*), prélat italien, de la famille génoise de ce nom, né à Oria, dans la terre d'Otrante, le 26 avril 1651, mort à Rome, le 15 janvier 1737. Fils de Michel de Francavilla, marquis d'Oria et de Brigitte Grimaldi de Monaco, neveu du cardinal Laurent Imperiali, il entra dans les ordres et parvint rapidement aux dignités ecclésiastiques. Clerc de la chambre apostolique sous Clément X, trésorier général de la même chambre sous Innocent XI, il fut nommé cardinal le 13 février 1690, et chargé la même année de la légation de Ferrare, où il se montra administrateur éclairé et bienveillant. En 1711 il alla à Milan en qualité de légat *a latere* reconnaître Charles VI comme empereur et comme roi d'Espagne. Dans le conclave de 1730, il ne lui manqua, le 21 mars, qu'une voix pour être élu pape; et comme son parti augmentait chaque jour, il aurait été élu si le cardinal Bentivoglio ne lui eût appliqué l'exclusion au nom de la cour d'Espagne. Imperiali était fort généreux : il protégeait les gens de lettres, et leur ouvrait son palais, où il avait rassemblé une magnifique bibliothèque, dont Montfaucon a fait l'éloge dans son *Diarium Italicum*, et dont Fontanini publia le catalogue, Rome, 1711, in-fol. Il chargea par son testament son neveu et légataire le prince de Francavilla de faire disposer sa bibliothèque dans un local ouvert au public, et légua une somme pour l'entretien et l'accroissement de cette collection. Un second catalogue de la bibliothèque d'Imperiali fut publié à Rome, 1793, 2 vol. in-8°. Z.

G. Chiapponi, *Legazione del card. Gius.-Ren. Imperiali a Carlo III, re delle Spagne, l'anno* 1711; Rome, 1712, in-4°. — *Mercure de France*, mars 1737. — Moréri, *Grand Diction. Historique*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII.

IMPERIALI (L'). *Voy.* FERNANDI (*Francesco*).

IMPICCATI (*Andrea* DEGLI). *Voy.* CASTAGNO (*Andrea* DEL).

* **IN-KYÔ TEN-WÔ**, vingtième mikado ou empereur japonais, né en 375 de notre ère, mort en 453. Il fut le successeur du mikado Fan-Syô Ten-wô; mais ce ne fut que plus d'un an après la mort de ce prince qu'il consentit à prendre les rênes du gouvernement. C'est à ce souverain que l'on doit l'introduction des noms de famille et des surnoms chez les Japonais et la révision des titres de famille des sujets de son empire. In-Tok Ten-wô eut pour maîtresse une sœur de sa femme, appelée So-Towori Fimé (*voy.* ce nom) : les poésies que cette princesse composa pour son amant ont été conservées; plusieurs d'entre elles passent pour être très-remarquables. In-Tok Ten-wô mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant le trône à son fils *An-Kô Ten-wô*. L. Léon DE ROSNY.

Nippon-wô dai-itti-ran (Coup d'œil sur les Dynasties des Empereurs japonais, liv. in-4°. — *Wa-nen-Kei*, édit. de Ko-Tching-Tchang, avec trad. de J. Hoffmann. — Titsingh et Klaproth, *Annales des Empereurs du Japon*.

IN-TO-TSE, nom chinois du père Prosper Intoratta, missionnaire sicilien en Chine. *Voy.* INTORATTA.

* **IN-YOUEN**, appelé au Japon *In-Gen Zen-Si*, célèbre bonze chinois, né à Foû-Thsing (département de Foû-Tcheou-Fou), dans le Foû-Kien, en 1592, mort en 1673. Le 6 du septième mois de l'année 1654, il arriva de Chine à Nagasaki pour réformer la religion bouddhique et réunir les nombreuses dissidences qui s'étaient formées parmi les sectateurs du culte de Çakya-Mouni. L'empereur Go-Kwô Myô-In, qui régnait alors au Japon, le reçut avec les plus grands égards et lui donna pour demeure un temple situé sur la montagne Wô-Bak, près de Myako. In-Youen a joué un rôle très-important dans les annales religieuses du Japon. L. DE R.

Klaproth, *Suppl. aux Annales des Dairi* de Tettingh., in-4°.

INA, roi du royaume anglo-saxon de Wessex de 689 à 729. Il succéda à Ceadwalla, et surpassa tous ses prédécesseurs par sa sagesse et son habileté. Dans la cinquième année de son règne, il réunit un witenagemot, et de l'avis de cette assemblée il publia un code en soixante-dix-neuf lois, qui réglait l'administration de la justice, fixait le taux de la compensation pour les crimes, limitait les haines héréditaires, et punissait les fraudes dans les transactions commerciales et les mutations de propriété. Ina poursuivit, comme ses aïeux, le projet de soumettre tous les Bretons à la domination saxonne. Il ajouta successivement plusieurs districts aux provinces occidentales de son royaume, et, après de longues guerres, il parvint à conquérir la Cornouailles sur le prince gallois Gerwent. Moins heureux contre Ceolred, roi de Mercie, auquel il livra la bataille indécise de Wodnesbury en 715, il renonça à ses plans d'agrandissement, et s'efforça de rétablir la paix dans ses États

troublés par les prétentions de ses feudataires. Deux nobles saxons, Cenulf, et Eadbyrht, essayèrent de s'emparer du trône. Ina les vainquit; mais, fatigué de ces troubles continuels, il abdiqua. Quelque temps après, il partit pour Rome avec sa femme Ethelburge, et alla prier sur les tombeaux des apôtres Pierre et Paul. Dans sa pieuse ardeur, il voulut vivre confondu avec les pauvres. Il refusa de se faire raser la tête ou de prendre l'habit monastique, s'entretint du travail de ses mains, et accomplit ses dévotions sous le costume d'un pauvre pèlerin inconnu à tous. Il mourut avant la fin de l'année. Z.

Chronicon Saxonicum. — Guillaume de Malmesbury, *Gesta Regum Anglorum*, edit. de Londres, 1840. — Lingard, *Histoire d'Angleterre* (trad. par Roujoux), t. I, c. III.

***INARUS** (Ἰνάρως), prince égyptien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Chef de quelques tribus libyques situées à l'ouest de l'Égypte, il se révolta en 461 contre les Perses qui étaient alors maîtres de ce pays. L'insurrection, partie de l'extrémité occidentale du Delta, s'étendit bientôt sur toute l'Égypte. Inarus appela à son secours les Athéniens, qui avaient alors près de l'île de Cypre une flotte de deux cents galères. La flotte athénienne remonta le Nil, et mit le siége devant Memphis. Inarus avec ses alliés remporta sur les Perses une grande victoire, dans laquelle Achéménès, frère du roi Artaxerxès, périt par la main même du chef des révoltés. Mais celui-ci fut moins heureux contre le nouveau général perse Mégabyse. Après une défaite complète, il tomba, suivant Thucydide, au pouvoir des vainqueurs qui le firent mettre en croix. Ctésias donne plus de détails sur cet événement. D'après lui, Inarus, voyant l'Égypte reconquise, se retira dans la ville de Byblos, où il capitula à condition qu'il aurait la vie sauve. Mégabyse le conduisit à la cour d'Artaxerxès, qui, pendant cinq ans, respecta la convention de Byblos, mais qui enfin, cédant aux instances d'Amytis, sa mère et la mère d'Achéménès, fit mourir Inarus sur la croix. Mégabyse, indigné, se révolta. Au rapport d'Hérodote, quoique Inarus eût fait plus de mal aux Perses qu'aucun homme avant lui, son fils conserva le gouvernement des tribus libyques. Y.

Hérodote, III, 12, 15; VII, 7. — Diodore, XI, 74. — Thucydide, I, 104, 110. — Ctésias, *Frag.*, 34.

INCA MENDEZ Y SOTOMAYOR (Don *Bernardo*), calligraphe espagnol, vivait à Cordoue en 1709. Il était allié aux plus anciennes familles d'Espagne et comptait parmi ses ancêtres un des derniers membres de la famille royale péruvienne; il excellait dans le dessin à la plume. On cite surtout de lui les portraits de *Samuel Scott* et de *Paul Romain*, qui sont des modèles de ressemblance et de correction. A. de L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

INCHBALD (*Elisabeth* Simpson, mistress), actrice et femme de lettres anglaise, née à Stanningfield, près de Bury Saint-Edmunds, dans le
comté de Suffolk, le 15 octobre 1753, morte
1er août 1821. Elle était fille d'un fermier
Simpson. Son père, fermier aisé, mourut
elle avait à peine dix-huit ans, laissant
mille nombreuse; la jeune Élisabeth, affligée
défaut de prononciation dont elle ne se
que difficilement par la suite, fuyait le
les plaisirs de son âge pour dévorer des
et des pièces de théâtre. Elle copiait des
apprenait par cœur, et s'exerçait à les
L'exemple d'un frère qui se fit acteur
lui tourner la tête. D'humeur indépendante,
un peu coquette, mais résolue et
d'elle-même, la voilà courant de Stanning
Londres, et adressant à tous les directe
sollicitations que ses dix-huit ans et
figure rendaient fort dangereuses; mais
elle rencontrait plus d'hommages que
ragements, et, pour sortir de cette posi
voque, elle s'estima heureuse d'accorder
à l'acteur Inchbald, l'un des plus mûrs
plus honnêtes de ses soupirants. Cet év
eut lieu à Londres en 1772. Peu de temps
les deux époux partirent pour Bristol,
tress Inchbald débuta dans le rôle de
du *Roi Lear*. Elle n'obtint pas, à cette
épreuve, tout le succès qui fut depuis la
pense de ses efforts. Sa beauté, son
prévenaient le public en sa faveur; mais
teur qu'elle était obligée de mettre dans
bit pour articuler distinctement nuisait à
dramatique. Nous ne la suivrons pas
bourg, à Glasgow, à Liverpool, etc., ville
s'exerça dans la tragédie, dans la comé
quefois même dans la pantomime.
courte excursion en France, elle revint à
en 1777. La perte de son mari, qui
près, lui fit plus que jamais une néc
tirer parti de ses talents. Elle contract
gagement de plusieurs années à Covent
En même temps, elle se mit à arranger
théâtre des farces et des comédies tirées
souvent de l'allemand et du français.
de ces pièces, *Le Conte mogol*, *Je*
rai, *L'Heure de Minuit*, *Chacun a ses*
eurent du succès, et lui attirèrent
avantageuses de la part des libraires.
cha son nom à plusieurs collections de
théâtre qu'elle enrichit de préfaces et
Mais son roman, *Simple Histoire*,
son apparition dans toutes les langues
rope, et vingt fois réimprimé depuis
comme une de ces créations qui se
dans nos souvenirs avec les impress
vie réelle. Miss Milner, Sandford, lord
sont des types familiers à toutes les
C'est un phénomène littéraire assez
cette œuvre si pure et si naïve, écrite
des coulisses, par une femme de
éducation, mais qui avait beaucoup
l'imagination et par le cœur. Ses autres
Lady Mathilde, suite de *Simple His*

la Nature et l'Art, sans avoir la fraîcheur d'une première inspiration ni l'éclat d'un premier succès, vinrent ajouter de nouveaux titres à la réputation littéraire de l'auteur. Mistress Inchbald, retirée du théâtre depuis 1789, portait dans la société le charme qui s'attachait à la plupart de ses écrits. Mais dans les dernières années de sa vie, sans rien perdre de la vivacité de son esprit, elle était revenue à des penchants de solitude, de frugalité et même de dévotion (elle était catholique) qui ne l'avaient jamais abandonnée à travers les vicissitudes de sa vie aventureuse. La presque totalité de ses revenus était affectée au soulagement de sa famille et à des actes de charité. Voici les titres des ouvrages dramatiques de mistress Inchbald : *A mogul Tale*, drame ; 1784, non imprimé ; — *Appearence is against them*, farce ; 1785, in-8° ; — *I'll tell you what*, comédie ; 1786, in-8° ; — *Widow's Vow*, farce ; 1786, in-8° ; — *All on a summer's Day*, comédie ; 1787, non imprimée ; — *Animal Magnetism*, farce ; 1788, non imprimée ; — *The Child of Nature*, drame ; 1788, in-8° ; — *Midnight Hour*, comédie ; 1788, in-8° ; — *Such things are*, pièce ; 1788, in-8 ; — *Married Man*, comédie ; 1789, in-8° ; — *The Hue and Cry*, farce ; 1791, non imp. ; — *Neat Door Neighbours*, coméd. ; 1791, in-8° ; — *Young Men and old Women*, farce ; 1792, non imp. ; — *Every one has his fault*, comédie ; 1793, in-8° ; — *The Wedding Day*, com. ; 1794, in-8° ; — *Wives as they were, and Maids as they are*, com. ; 1797, in-8° ; — *Loves'r Vows*, pièce ; 1798, in-8° ; — *Wise Man of the East*, pièce ; 1799, in-8° ; — *To Marry or not to Marry*, comédie ; 1805, in-8°. On a de plus de mistress Inchbald : *A Simple Story*, roman ; 1791, 4 vol. in-12 ; traduit en français par Deschamps, Paris, 1791, 4 vol. in-18 et in-8° ; — *Nature and Art*, roman, 1796, 2 vol. in-12 ; trad. en français par Deschamps, Paris, 1796, 2 vol. in-18 et 1 vol. in-8° ; et par Paquis, Paris, 1830, 2 vol., in-12. Mistreess Inchbald a publié aussi, avec des remarques critiques et biographiques : *The British Theatre*, collection de pièces ; 1806-1809, 25 vol. ; — *The Modern Theatre* ; 1809, 10 vol. ; et une collection de *Farces*, en 7 vol. Elle avait écrit un récit de sa vie ; elle le refusa à un éditeur qui lui en offrait 1,000 l. st., et par son testament elle ordonna qu'il fût détruit. Mais on a conservé son journal, et d'après ce document et sa correspondance M. Boaden rédigea les *Mémoires de Mistress Inchbald*. [M. Ratery, dans l'*Encyc. des G. du M.*, avec addit. par Z.]

Boaden, *Memoirs of Mistress Inchbald* ; 1788. — *Biographia Dramatica*.

INCHOFER (*Melchior*), savant jésuite allemand, né à Vienne, en 1584, mort le 28 septembre 1648. Après avoir étudié à Rome la jurisprudence, il entra à l'âge de vingt-trois ans dans l'ordre des Jésuites, et fut envoyé par ses supérieurs quelques années après à Messine, pour y professer la théologie et les mathématiques. Cité en 1630 devant la congrégation de l'*Index*, pour avoir publié un commentaire sur une lettre apocryphe de la Vierge aux Messinois, il se rendit à Rome, où il se concilia l'indulgence de ses juges, n'ayant péché que par une trop grande crédulité. Après être retourné en Sicile en 1634, il revint à Rome, deux ans après, pour y travailler à un grand ouvrage sur le *Martyrologe Romain*, dont plusieurs manuscrits, conservés à l'abbaye de Saint-Sauveur de Messine, lui avaient donné l'idée. Mais ayant improuvé par écrit le genre de mutilation auquel on soumettait alors des enfants pour leur faire obtenir une voix agréable, il s'attira le ressentiment de ceux qui défendaient cette coutume ; cela, joint à diverses tracasseries auxquelles il fut en butte, lui fit quitter Rome en 1647. Il partit pour Macerata, où il eut à diriger le collége que son ordre avait dans cette ville. Quelque temps après il se rendit à Milan pour y consulter un manuscrit contenant plusieurs vies des saints ; mais à peine arrivé, il y mourut épuisé par le travail et les veilles. Inchofer avait beaucoup d'érudition ; mais il manquait de critique. On a de lui : *Epistolæ B. Mariæ ad Messanenses Veritas vindicata* ; Messine, 1629, in-fol., très-rare ; d'après une décision de la congrégation de l'*Index*, cet ouvrage fut modifié par Inchofer, et parut alors sous le nouveau titre de : *De Epistola B. Virginis ad Messanenses Conjectatio* ; Viterbe, 1632, in-fol. ; le vrai lieu d'impression était Rome ; — *Tractatus syllepticus, in quo quid de Terræ Solisque motu vel statione secundum Sacram Scripturam sentiendum ostenditur* ; Rome, 1633, in-4° : ouvrage écrit pour combattre le système de Kopernic ; — *Historia sacræ Latinitatis, hoc est de variis linguæ latinæ mysteriis* ; Messine, 1635, in-4° ; Munich, 1638, in-8° ; — *Grammaticus Pædicus, sive puerilis* ; 1638, in-12 : écrit dirigé contre Scioppius et publié sous le pseudonyme d'*Eugène Lavanda*, ainsi que le suivant : *Grammaticus Palæphatius, sive nugivendus, hoc est, in tres consultationes Scioppii De Ratione Studiorum notationes* ; 1639, in-12 ; — *Annales ecclesiastici regni Hungariæ, tomus I* ; Rome, 1644, in-fol. ; cet ouvrage, qui est resté inachevé, s'étend jusqu'à l'an 1059 ; — *De Eunuchismo*, inséré dans les *Symmista* d'Allatius. — Inchofer a encore publié divers opuscules sur des matières de théologie et d'astronomie ; enfin il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres le *Martyrologium Romanum*, auquel il travailla pendant une grande partie de sa vie. On a faussement attribué à Inchofer une satire violente contre les jésuites, publiée sous le titre de : *Lucii Cornelii Europæi Monarchia Solipsorum* ; Venise, 1645, in-12 ; cet écrit est d'un autre jésuite, nommé Jules Scotti (*voy.* ce nom). E. G.

Alegambe, *Bibliotheca Script. Soc. Jesu*. — L. Allatius,

Apes urbanæ. — Bayle, *Dictionnaire*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXV. — Chauffepié, *Nouveau Diction. Hist.*

INCLEDON (*Benjamin-Charles*), chanteur anglais, né vers 1764, à Saint-Keveran (comté de Cornouailles, mort à Worcester, en 1826. A l'âge de huit ans, il fut confié au compositeur Jackson d'Oxford, et passa sept ans sous sa direction, comme choriste de la cathédrale d'Exeter. Il quitta son maître en 1779, et s'embarqua comme matelot à bord du *Formidable*. Il y resta cinq ans, et fit le voyage des Indes occidentales. A son retour, il s'essaya sur les théâtres de Southampton et de Bath, et fut engagé au mois d'octobre 1790 à Covent-Garden. Il devint bientôt et resta jusqu'à sa mort un des chanteurs les plus populaires de l'Angleterre. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

* **INDACO** (*Jacopo* de Florence, dit L'), peintre de l'école florentine, vivait en 1534, et mourut à Rome, à l'âge de soixante-huit ans. Élève de Domenico Ghirlandajo, il travailla à Rome avec Pinturicchio, et fut lié d'amitié avec Michel-Ange, qui venait chercher dans sa conversation un repos à ses fatigues du corps et de l'esprit. L'Indaco était appelé à tenir un rang distingué dans son école; mais, malheureusement, il détestait le travail autant qu'il aimait le plaisir, et ses ouvrages s'en ressentirent. On y trouve cependant une vérité qui fait regretter d'autant plus l'absence des autres qualités qu'il eût pu acquérir par un peu d'étude. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Bottari, *Note alle Vite del Vasari*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Guida di Volterra*.

* **INDACO** (*Francesco*, dit L'), peintre de l'école florentine, frère du précédent, vivait en 1536. Il fut, comme son frère, élève de Domenico Ghirlandajo. Il était bon dessinateur, et modelait en stuc et en terre avec habileté. Vasari le qualifie de peintre éminent, tout en lui reprochant, comme à Jacopo, une paresse qui nuisit à ses progrès. Malheureusement les fresques qu'il avait peintes à Monte-Pulciano, à Arezzo et à Florence ont toutes disparu. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **INDIA** (*Tullio*), dit *l'ancien*, peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, florissait en 1545. Il fut habile peintre à fresque, excellent copiste, et ne réussit pas moins dans l'art du portrait. Il jouit de son vivant d'une grande réputation, et l'on peut voir, par une curieuse lettre de cet artiste, publiée par Gualandi, que les plus grands seigneurs cherchaient à l'attacher à leur service, mais qu'il préféra toujours son indépendance, quelque dorées que fussent les chaînes qui lui étaient offertes. Peu de ses nombreuses fresques sont parvenues jusqu'à nous; on voit cependant encore avec plaisir de jolis enfants dans des rinceaux formant la frise du palais Miniscalchi de Vérone. E. B—N.

Pozzo, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti Veronesi*. — Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Benassuti, *Guida di Verona*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*.

* **INDIA** (*Bernardino*), peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né à Vérone, vivait de 1572 à 1584. Après avoir reçu de son père les premiers principes de son art, il entra à l'école que Jules Romain avait ouverte à Mantoue; on trouve dans ses ouvrages une visible imitation de la force de l'illustre élève de Raphael, qualité qui n'exclut pas le charme et la grâce. Les peintures de India sont nombreuses à Vérone; parmi les fresques, les principales sont les plafonds des palais Giuliari et Canossa et la façade du palais Murari; parmi les tableaux, les plus importants sont à S.-Bernardino, la *Nativité de Notre-Seigneur*, portant la date de 1572, et *La Vierge entre saint Roch et saint Sébastien*; à S.-Zeno-Maggiore, *La Vierge et plusieurs saints*; à Saint-Nazaire-et-Saint-Celse, la *Conversion de saint Paul*, peinte en 1584. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Benassuti, *Guida di Verona*.

INDIBILIS ('Ανδοβάλης dans Polybe, 'Ινδίβιλις dans Appien), prince espagnol, tué en 205 avant J.-C. Il était roi ou chef de la tribu des Ilergètes, qui prit une grande part à la lutte des Carthaginois contre les Romains dans la seconde guerre punique. Il est mentionné pour la première fois en 218. Commandant les auxiliaires espagnols au service de Hannon, gouverneur des provinces situées au bord de l'Èbre, il fut vaincu avec ce général par Cnéius Scipion, et fait prisonnier. On ignore par quels moyens il recouvra sa liberté; mais l'année suivante on le retrouve avec son frère dévastant le territoire des tribus soumises aux Romains. Il fut repoussé, et les succès des deux Scipions le forcèrent au repos. En 212 il conduisit 7,500 hommes au secours du général carthaginois Asdrubal, et ce fut en voulant intercepter ce corps d'armée que P. Scipion périt. La victoire des Carthaginois amena le rétablissement d'Indibilis et de Mandonius dans leurs États, d'où les Romains les avaient chassés; mais le hautain et violent Asdrubal s'aliéna bientôt les deux chefs espagnols en leur imposant une contribution de guerre et en exigeant comme otages la femme de Mandonius et les filles d'Indibilis. Publius Scipion le jeune s'empara de ces otages à la prise de Carthagène, et les traita avec une distinction qui gagna le cœur des deux frères. Indibilis et Mandonius vinrent avec toutes leurs forces se joindre à Scipion au printemps de 209, et firent sous ses ordres la campagne qui se termina par la victoire de Bæcula. Ils restèrent fidèles à l'alliance romaine tant que Scipion fut près d'eux; mais sur le faux bruit de sa mort, en 206, ils se soulevèrent et firent révolter les tribus celtibériennes voisines. Scipion accourant les rejeta dans leurs États, les y poursuivit et les força d'implorer un pardon qu'il leur accorda au prix d'une contribution de guerre. Sa clémence fut mal reconnue par les deux frères, qui aussitôt

après son départ, en 205, recommencèrent la guerre avec 30,000 fantassins et 4,000 cavaliers. Les lieutenants de Scipion L. Lentulus et L. Manlius Acidinus marchèrent contre les insurgés et les vainquirent après une lutte acharnée. Indibilis périt sur le champ de bataille. Mandonius s'échappa avec les restes de son armée; mais ses compagnons d'armes le livrèrent aux généraux romains, qui le firent tuer immédiatement. Y.

Polybe, III, 76; IX, 11; X, 18, 35, 38, 40; XI, 26, 29, 31-33. — Tite-Live, XXII, 21; XXV, 34; XXVI, 49; XXVII, 17, 19; XXVIII, 24, 25, 31-34; XXIX, 1-3. — Diodore de Sicile, XXVI, *Excerp. Vat.* — Appien, *Hispan.*, 37, 38. — Zonaras, IX, 10.

INDORTÈS, prince espagnol, tué en 232 avant J.-C. Il était chef d'une des tribus celtibériennes situées dans le voisinage de l'Èbre. Après la défaite d'Istolatius par le général carthaginois Amilcar Barca, Indortès, qui le remplaça dans le commandement des Celtibériens, n'osa pas, malgré le nombre de ses soldats (50,000, au rapport de Diodore), engager une bataille contre les Carthaginois, et se retira sur une hauteur où Amilcar l'assiégea. Il tenta alors de s'échapper pendant la nuit; mais il tomba au pouvoir du général carthaginois, qui le fit mettre en croix après lui avoir infligé diverses tortures. Y.

Diodore de Sicile, XXV, 10.

INDULF, roi d'Écosse, régna de 959 à 969. Il succéda à Malcolm. Les premières années de son règne furent paisibles; mais vers 967 les Danois, irrités de son alliance avec les Anglais, firent des incursions dans ses États. Une bande de ces pirates ayant débarqué au nord de l'Écosse, Indulf marcha contre eux, et les força de regagner leurs vaisseaux. Comme il les poursuivait avec trop d'ardeur, il fut tué d'un coup de flèche. Y.

Buchanan, *Historia Scotica*.

* **INDUNO** (*Dominique*), peintre italien, né à Milan en 1815. Il fréquenta les cours de l'Académie royale de cette ville ainsi que l'atelier de M. Hayez, et remporta en 1837 un grand prix de peinture, distinction qui lui permit d'aller passer plusieurs années à Rome aux frais du gouvernement autrichien. Cet artiste, qui réside à Milan, se distingue par de sérieuses qualités de composition, et a obtenu une médaille d'honneur à l'exposition de Gênes (1852) et une mention honorable à celle de Paris (1855). On cite parmi ses toiles d'histoire et de genre : *Samuel et David*, qui se trouve au musée de Vienne; — *Les Contrebandiers*; — *Pain et Larmes*; — *La Douleur du Soldat*; — *Le Village incendié*; — *La Quête*, etc. P. L—Y.

Sirot, *Livrets des Salons*.

INDUTIOMARE (*Indutiomarus* ou *Induciomarus*), un des chefs des Trévires (habitants de Trèves), mort en 54 avant J.-C. Quand César pénétra sur le territoire des Trévires, Indutiomare, qui était à la tête du parti opposé aux Romains, leva des troupes et se prépara vigoureusement à la guerre. Mais lorsqu'il vit les principaux de l'État, entraînés par Cingétorix, chef du parti romain, se rendre auprès de César, il lui envoya aussi des députés. César accepta ses excuses et exigea de lui deux cents otages; en même temps il engagea fortement les chefs trévires à se rallier autour de Cingétorix. Exaspéré de l'atteinte portée à son influence, Indutiomare attendit avec impatience l'occasion de se venger des Romains. Elle se présenta plus tôt qu'il ne l'espérait. César fut obligé, par la rareté des vivres, de mettre ses troupes dans des quartiers d'hiver éloignés les uns des autres. Indutiomare décida Ambiorix et Cativolcus, chefs des Éburons, à attaquer les légions romaines stationnées dans leur pays, et marcha contre Labienus, qui campait chez les Rèmes sur la frontière des Trévires. La nouvelle de la victoire de César sur les Nerviens l'obligea momentanément à la retraite. Il renforça son armée, et marcha une seconde fois contre Labienus, dont il entoura le camp. Une soudaine sortie des Romains mit ses troupes en fuite, et lui-même fut tué dans la déroute en passant une rivière (peut-être la Meuse). Y.

César, *Bel. Gal.*, V, 3, 26, 53, 55, 58. — Dion Cassius, XL, 11, 31.

INEZ DE CASTRO (Dona), reine célèbre du Portugal, née dans la Galice espagnole, vers les premières années du quatorzième siècle, morte assassinée, le 7 janvier 1355. Il y a dans la vie de cette princesse deux parties bien distinctes, la légende, qui a transmis son nom parmi tous les peuples, et qui la fait revivre après cinq cents ans; l'histoire réelle, que toutes les investigations de l'école moderne n'ont pu encore élucider complétement : ce sera la réalité des faits que nous tenterons de découvrir. — On ignore complétement l'époque précise de la naissance d'Inez, et l'on ne sait pas d'une manière plus certaine en quel lieu elle vint au monde. Son père appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Galice (1), et se nommait don Pedro Fernandez de Castro; il était seigneur de Sarria e Lemos et grand-majordome du roi de Castille Alphonse XI; sa mère s'appelait dona Aldonça Soares de Valladares, et elle était fille de Lourenço Soares de Valladares, garde des frontières (*fronteiró mor*) de la province de *Entre-Douro-e-Minho*. L'union de cette grande dame avec le père d'Inez n'avait pas été ratifiée par un mariage valable, et ses enfants passaient pour bâtards (2); peut-être le grand seigneur galicien, qui comptait des rois parmi ses aïeux, aspirait-il à une alliance royale, et ne voulut-il pas compromettre sa situation en épousant dona Aldonça (3). Parmi les grands noms

(1) A en juger par ses armes, la famille des Castro remontait aux époques antiques, où les peuples gaels se confondaient avec les Ibères; les *castros* ne sont autre chose que des enceintes circulaires de pierre, servant au culte druidique. Voy. *O panorama Jornal literario*, t. VII, p. 269. *Os castros em tras os montes*.

(2) Le *Nobilario* du comte de Barcellos renferme cependant les détails les plus précis sur le mariage dont sortirent Inez et ses frères.

(3) Voy. *Inventaire général du royaume d'Espagne*, manuscrit de la Bibl. imp. de Paris.

historiques qui avaient illustré leur maison, les Castro nommaient avec orgueil Laïn Calvo : ils faisaient remonter leur généalogie jusqu'à Crastinius, ce Romain valeureux qui, à la bataille de Pharsale, alla le premier attaquer Pompée.

Les poëtes de la péninsule ont épuisé toutes les formes d'une admiration hyperbolique pour nous donner une idée de la beauté d'Inez, et leurs portraits sont si variés, qu'il est difficile d'y voir un écho de la tradition. Le surnom que lui donne l'histoire sert à faire comprendre la grâce indicible qui charma ses contemporains et lui donna une réputation populaire de beauté qui retentit encore dans le Romancero. La belle Edith s'appelait *Swanes Hales* (cou de cygne); on avait surnommé Inez *Collo de Garza* (cou de héron). Les femmes de sa race avaient une grande réputation de beauté, de discrétion et de courage. Le poëte admiré d'Érasme, Gil-Vicente (1), a dit :

As mulheres de Crasto sao de poucafalla.
Formosas e firmes como Suberès;

et, se trouvant à Coïmbre, dans le lieu même où périt la victime d'Alfonse, il ajoute, comme un hommage à la beauté célèbre qu'il veut désigner :

Pola triste morte de Dona Ines,
A qual de Constante morreo n'esta Sala.

Nous ne savons absolument rien sur les premières années de la fille de don Fernandez de Castro; mais nous pouvons supposer qu'à la petite cour chrétienne où elle vivait, pâle reflet des fastueuses cours arabes, cette jeune fille relevait sa beauté naturelle de toutes les recherches du luxe oriental, qu'on ignorait alors dans les cours du Nord. Des miniatures (2) du treizième siècle, peintes pour orner les poésies d'Alfonse X, sont aujourd'hui des témoins irrécusables de la grâce vraiment originale, du mélange de splendeur orientale et d'élégance qui du harem des Musulmans avaient passé dans les châteaux des grands feudataires de la Castille et de l'Aragon. Un petit-fils de saint Ferdinand, Don Juan Manuel, duc de Peñafiel et marquis de Villena, l'un des hommes les plus spirituels et les plus instruits de son siècle, tenait alors une de ces cours semi-chrétiennes semi-orientales dans la capitale de la Galice. Ce fut dans le palais de ce prince qu'Inez dut être élevée; elle paraît avoir vécu dès l'origine avec Dona Constança Manuel, fille du duc, dont elle était la cousine (3), et qui, ayant refusé

(1) *Obras de Gil-Vicente, comedia sobre a divisa da cidade de Coimbra*, t. II, p. 133.

(2) Et surtout le *Livre des Échecs*. En reproduisant comme il le fait en ce moment ces précieuses miniatures dans son Iconographie espagnole, M. Valentin Carderera jette un jour inattendu sur l'histoire des mœurs chrétiennes dans la péninsule. Ces odalisques revêtues de vêtements diaphanes, qui environnent le fils d'un roi canonisé par l'Église en lui offrant des parfums, nous disent assez ce que devaient être ces cours voluptueuses, trop voisines de celles de Cordoue et de Grenade pour n'en point refléter les usages.

(3) D. Juan Manuel l'avait eue de son premier mariage avec Dona Constança, fille de Jayme, roi d'Aragon.

plusieurs fois des têtes couronnées, s'était
sidée à épouser D. Pedro, infant de Por
gal (1). Les deux jeunes filles quittèrent
la petite cour de Peñafiel en 1340, et
Castro vint demeurer à Lisbonne ou à Coïm
en qualité de *dama parente*. Ses frères l'av
probablement accompagnée, et la tradition
que tout aussitôt son arrivée à la cour d'
fonse IV, elle excita une vive passion
cœur de D. Pedro.

Les mœurs des musulmans, il faut bien le
s'étaient introduites peu à peu dans les
des princes chrétiens; rien n'était si
alors et rien n'était si toléré que la
d'honorer, comme une seconde épouse,
les Espagnols appelaient la *barragana*
Portugais la *barragão* (2). Inez de C
aimée passionnément par l'héritier du tr
vivant de l'épouse légitime, était d'un trop
lignage pour prendre ostensiblement un
pareil; mais on comprend que la cour
fonse IV ait vu sans étonnement une
légitimaient, pour ainsi dire, les habitud
quatorzième siècle. Il est bien certain,
moins, que les amours d'Inez et de don Pe
citèrent au plus haut degré la jalousie de
du duc de Peñafiel. S'il en eût été autre
une légende, qui s'est conservée jusqu'à nos
à Coïmbre, et que Faria y Souza nous a
mise, n'aurait pas été adoptée comme elle
par le peuple durant le dix-septième siècle.
qu'on visite à Coïmbre le jardin délicieux
sous le nom de *Quinta das Lagrimas*,
montre *La Fontaine des Amours;* si l'
croit M. Kinsey, ce parc aurait apparte
ancêtres d'Inez. Nous ignorons sur quelle
torités ce voyageur anglais se fonde;
prétend que lorsque les deux amants v
correspondre, un message écrit par don
était confié au ruisseau qui s'échappait
fontaine, et était transmis par ces eaux
à celle qui le devait recevoir (3). S'il
ainsi, Inez ne demeurait pas sous le
que dona Constança. Nous savons q
Pedro ne résidait pas toujours à Coïmbre
le commencement de son mariage; car l
mier enfant qu'il eut de son épouse légi
quit à Evora, le 6 avril 1342. Trois
tard, la malheureuse dona Constança mou
suites de ses couches (le 13 novembre

(1) M. de Puibusque a donné sur cette petite
les renseignements désirables dans son excell
duction au *Comte Lucanor*, livre très-curieux,
duc Juan Manuel est l'auteur.

(2) Ou Barregaa. *Voy*. la signification réelle de
dans l'*Elucidario de palavras antigas* de Santa
Viterbo. Les enfants qui procédaient de ces
lérées par la société, mais non admises par l'égl
naient la dénomination de *guança, gança* ou
(3) *Voy*. sur cette légende peu connue les not
ria y Souza, dans les *Rimas de Camoens*, 2e partie
page 87. *Voy*. aussi les *Mémoires de Mme la
d'Abrantès, souvenirs d'une ambassade*, t. II,
et 900.

A partir de cette époque, les liens qui s'étaient formés entre Inez et l'infant durent prendre un caractère fort différent de ce qu'ils étaient durant la vie de l'épouse légitime. Don Pedro eut plusieurs enfants d'Inez; mais on ignore la date de leur naissance, et il est bien certain que les premiers de ces enfants naquirent avant qu'une union longtemps projetée se réalisât, si jamais elle eut lieu. Vers 1354, neuf ans après la mort de dona Constança, don Pedro épousa à Bragance, en présence de l'évêque de Guarda et de quelques serviteurs, celle qui avait été durant si longtemps sa maîtresse; mais une circonstance fort singulière marque ce changement subit dans la position de la malheureuse Inez : le mariage fut béni, et nul acte valable ne le rappela; rien ne spécifia les droits qui étaient dévolus à la nouvelle épouse et à ses enfants; aucun des témoins du mariage et le prince lui-même quand il fut devenu roi ne purent assigner une date précise à ce mariage clandestin, qui, par la suite, devait donner une reine au Portugal. Quand on a sous les yeux les documents historiques de l'époque, on comprend parfaitement comment l'habile jurisconsulte Jean de Regras put contester, en 1385, avec tant de succès, la validité d'une union d'où devaient résulter tant de changements politiques (1).

En 1345, l'infant don Pedro n'avait que vingt-cinq ans, et le roi lui proposa plusieurs alliances; elles furent toutes refusées. Don Pedro, quittant la cour, se retira dès lors à Santa-Clara de Coïmbre, dans un palais fondé par sainte Élisabeth, la femme du roi Diniz. Là il reçut divers messages du roi tendant tous à obtenir de lui une décision définitive. Alfonse IV affirma qu'à plusieurs reprises il avait prié l'infant ou de contracter une union avec une princesse royale, ou de faire d'Inez sa femme légitime. Les indécisions de cette âme énergique et violente devaient amener les plus funestes résultats.

Rien dans les chroniques contemporaines ne prouve qu'une femme jeune, belle, dont toutes les actions dénotent une véritable élévation d'âme et une grande tendresse pour ses enfants, ait jamais provoqué la haine du peuple; elle apparaît, au contraire, dans les vieilles romances, revêtue du plus touchant caractère; sa mort fut le résultat d'une lutte orageuse qui s'éleva entre quelques rudes chevaliers.

En 1355, Alfonse IV avait transporté sa cour à Monte-mor-o-Velho, lorsque plusieurs personnages influents, ennemis de la famille que représentait alors avec éclat Pedro Fernandez de Castro, persuadèrent au monarque qu'il fallait diminuer les prétentions de cette maison puissante, qui se faisait presque autant redouter en Espagne qu'en Portugal, et que le plus sûr moyen de l'abaisser était d'ôter la vie à une jeune femme prête à monter sur le trône; les principaux instigateurs de cet attentat furent trois seigneurs ennemis de Pedro Fernandez : Alvaro Gonçalves (*meirinho mor* du royaume), Pedro Coelho, et Diogo Lopes Pacheco, seigneur de Ferreira. Selon Fernand Lopez, le grand historien auquel on a imposé le surnom de Froissart portugais, et qui avait eu, dans sa jeunesse, des rapports avec quelques-uns des hommes qui jouèrent un rôle dans ce drame, ce ne fut pas sans bien des combats intérieurs que le roi se décida à accomplir cette action détestable. « D'une part, il voyait le péril de son petit-fils, premier né, et la destruction du royaume; de l'autre, il considérait combien ce serait une action cruelle de faire mourir une femme, et une femme innocente, pour une faute qui lui était étrangère, et cela au moment où il était au sommet de la vie, alors qu'il devait se rendre Dieu propice et ne pas tacher ses mains par le sang d'un meurtre que beaucoup regarderaient comme un parricide. »

Quoi qu'il en soit, le vieux roi profita d'un moment où D. Pedro avait organisé une de ces grandes chasses où les princes du moyen âge retrouvaient une image de la guerre, et il se rendit secrètement au palais que l'infant occupait à Coïmbre. Nous allons laisser parler encore le vieil historien. « Quand dona Inez sut la venue du roi et les intentions qu'il avait contre elle, transportée de la douleur où elle était de ne pouvoir se sauver par aucun moyen, elle vint le recevoir à la porte avec un visage de femme qui voyait la mort présente; et pour s'assurer si elle trouverait dans le roi quelque pitié, elle amenait avec elle les trois innocents princes ses fils, enfants de peu d'âge et très-beaux. Avec eux donc, et employant beaucoup de larmes et de paroles touchantes, elle demanda pardon et miséricorde. Quoique dur de son naturel et rendu plus rigoureux encore par la persuasion des siens, le roi, voyant le spectable déplorable d'une femme si belle et si innocente qu'embrassaient de si beaux enfants, qu'elle prenait pour bouclier et pour défense, le roi, dis-je, s'en allait déjà et lui laissait la vie; mais quelques chevaliers, qui venaient avec lui pour être présents à la mort, principalement Alvaro Gonçalvez, huissier major, Pero Coelho et Diogo Lopez Pacheco, seigneur de Ferreira, ne pensèrent pas ainsi. Quand ils virent le roi sortir comme ayant révoqué la sentence, ils le supplièrent de les envoyer tuer Inez; car, disaient-ils, ils se trouvaient compromis, en raison de la détermination publique à la suite de laquelle il les avait amenés, et se voyaient en butte dorénavant au péril que leur faisait courir la forte haine de l'infant D. Pedro. Quelques-uns d'entre eux donc, entrant où elle était, la tuèrent cruellement

(1) Voyez à ce sujet : *Catalogo das Rainhas de Portugal por D. Jozé Barbosa*; Lisb., 1727. On y présente dans son étendue l'argumentation hostile de J. das Regras. D. Pedro avait cependant juré solennellement à Castanhede, en 1361, qu'il était uni légitimement à Inez.

comme des bouchers (1). Cette action fut reprochée au roi, comme une grande cruauté, par les gens en qui il y avait quelque humanité et quelque bon sens; car ils disaient qu'on aurait dû attendre les événements qui étaient à venir et encore incertains, au lieu de se jeter dans le péché. Ils ajoutaient qu'on avait évité un inconvénient pour tomber dans un plus grand encore, celui de tuer une innocente, à laquelle il ne manquait, de l'avis de tous, pour mériter d'être reine, que le mariage de son père avec sa mère; car par le lignage, par les qualités qui étaient en elle, elle le devait être certainement. »

Le corps d'Inez fut inhumé immédiatement à Santa-Clara. Mais le vieux chroniqueur, si bien au fait des moindres circonstances de ce drame sanglant, et qui nous racontera avec tant de pompe les funérailles de celle qui ne fut reine qu'après sa mort, comme disent les anciens dramatiques espagnols, Fernand Lopez, se tait complétement sur l'exhumation d'Inez et sur la cérémonie fantastique admise par la tradition. Sur ce fait important, il laisse le champ ouvert aux conjectures, et nous avouerons que si on ne peut complétement l'admettre, un antique usage, renouvelé de nos jours, et qui exigeait en Portugal qu'on vînt baiser la main du souverain glacée par la mort, tendrait à y faire croire; dans ce cas, cette cérémonie aurait été passée sous silence par le vieil historien uniquement parce qu'il avait été naturel qu'elle s'accomplît, comme étant trop conforme à la coutume établie pour qu'on dût s'en préoccuper. Une autre circonstance, d'ailleurs, a bien pu donner naissance à la légende si dramatique adoptée par quelques historiens, et qui a fourni le sujet d'un si beau tableau à M. Saint-Evre. Au quatorzième, au quinzième et au seizième siècle, les effigies des princes, moulées en cire et coloriées avec habileté, étaient toujours portées au-dessus du cercueil du grand personnage dont on célébrait les funérailles. Il est possible que bien des années après la mort d'Inez, et lorsqu'on lui fit des obsèques qui effacèrent tout ce que l'on avait vu en ce genre dans la Péninsule, le roi ait exigé qu'on rendît à l'effigie de celle qu'il honorait comme une épouse légitime l'hommage qu'on lui eût rendu à elle-même le lendemain de sa mort.

Ce que Fernand Lopez raconte longuement, ce sont les excès de la vengeance, les fureurs de l'infant, comme dit un autre vieil historien. Ce prince, que son siècle a surnommé le Cruel et le Justicier, et que le peuple a caractérisé en disant « qu'un tel souverain n'eût dû jamais naître ou n'eût dû jamais mourir », ce prince, disons-nous, commença son règne fécond et terrible à dater de la mort d'Inez; il se révolta ouvertement contre l'autorité de son père, et il ne fallut rien moins que les supplications d'une mère et l'intervention d'un saint prélat pour l'apaiser après des mois de lutte. En consentant à la paix, il garda du vivant d'Alfonse IV une partie de l'autorité royale. Le vieux roi comprit si bien que des idées de vengeance inassouvie obsédaient cette âme de feu, qu'il fut le premier à faire sortir du royaume les complices de la mort d'Inez, qu'il allait bientôt ne plus pouvoir protéger. Ceux-ci se réfugièrent en Castille, et ils y étaient à la fin de mai 1357, au moment où D. Pedro se voyait par la mort d'Alfonse investi de l'autorité entière. L'asile était mal choisi, car c'était Pierre le Cruel, propre neveu de Pierre le Justicier, qui régnait dans cette partie de la péninsule. L'accord fut promptement résolu; les deux monarques avaient à se venger tous les deux : les réfugiés furent livrés. Un seul des trois coupables échappa; c'était Diogo Lopez, qu'un mendiant, reconnaissant d'anciens bienfaits, sut faire évader, et qui parvint à gagner la France (1); quant à Pedro Coelho et à Pacheco, ils furent immédiatement conduits à Santarem, où les attendait une mort épouvantable. Conduits à l'échafaud, qu'on avait dressé devant la salle où dînait le roi, celui-ci les fit mettre à la gehenne en sa présence, voulant avoir la satisfaction de leur faire avouer leur forfait. Comme ils niaient leur culpabilité, D. Pedro s'emporta jusqu'au point de frapper avec son fouet Coelho au visage; et celui-ci ayant répondu par des injures à cette violence, le roi ajouta aux coups d'horribles railleries qui allaient devenir le signal du supplice. « Apportez-moi du sel, des oignons et du vinaigre, dit-il : il nous faut assaisonner ce lapin »; affreux jeu de mots qui roulait, comme on le voit, sur le nom de la victime, puisque *Coelho* signifie lapin en portugais. Le supplice et les paroles qui l'avaient accompagné excitèrent, à ce qu'il paraît, dans le public une certaine horreur; car le vieil historien avoue qu'il cache encore bien des détails qu'on doit céler pour l'honneur du monarque; ce qu'il raconte longuement, en revanche, ce sont les honneurs rendus à la mémoire d'Inez. Pour en donner une idée en peu de mots, nous dirons que de Coïmbre au couvent d'Alcobaça on ne compte pas moins de dix-sept lieues, et que cependant des hommes armés de torches se voyaient échelonnés le long de la route pour éclairer le cortége. Plusieurs milliers d'individus avaient été requis, nous dit Pedro de Mariz, pour former cette haie funèbre.

Inez de Castro fut déposée à Alcobaça, sous la nef, du côté de l'épître, dans une tombe de marbre blanc, portant une effigie couronnée,

(1) A coups de poignard, selon divers historiens. Le livre de la nonne de Santa-Cruz (o livro da noa de Santa-Cruz), qui remonte à cette période historique, dit, en fixant la date de cet assassinat : *Era MCCCXCIII die januarii decollata fuit donna Enes per mandatum regis Alfonsi IV*. Il s'agit ici de l'ère espagnole.

(1) Il est fort curieux de voir par la suite ce personnage reparaître sur la scène politique, et quoique extrêmement vieux s'attacher au parti d'un fils d'Inez, l'infant D. Diniz.

que D. Pedro avait fait préparer à l'avance, et près de laquelle il avait fait dresser sa propre sépulture. Ce beau monument de la statuaire du quatorzième siècle ne nous est malheureusement pas parvenu intact. Une curiosité presque sacrilége, une violence brutale, plus coupable encore, l'ont tour à tour endommagé (1).

La postérité d'Inez ne monta pas directement sur le trône, mais elle s'allia à toutes les têtes couronnées de l'Europe; il semble néanmoins qu'une cruelle fatalité ait pesé sur toute cette famille. L'aîné, D. Alfonse, mourut en bas âge; D. João, qui eût pu prétendre à la couronne, se souilla d'un crime abominable pour l'obtenir (2), et excitant plus tard les craintes de l'Espagne, qui l'avait d'abord accueilli, il succomba en captivité. Enfin D. Diniz, errant sans cesse d'Angleterre en Flandre, et prenant vainement le titre de roi, passa par les plus funestes aventures avant d'épouser dona Joanna, fille naturelle du roi de Castille. Enfin un neveu de cette femme malheureuse, pour expier tant de maux, se voua à la plus rude pénitence durant quarante-quatre ans dans les montagnes d'Arrabida, après avoir été un chevalier sans reproche. La fille seule d'Inez fit une exception heureuse à cette série de mésaventures bien ignorées aujourd'hui; elle s'appelait dona Britez, et, après avoir épousé D. Sancho, comte d'Albuquerque, fils illégitime d'Alfonse XI, elle eut de lui une nombreuse descendance, et mena, disent les chroniques contemporaines, la vie la plus sainte.

C'est d'Alvaro Pires de Castro, comte d'Arrayolos, grand-alcaide de Lisbonne et premier connétable du royaume, que descend, en ligne directe, la maison régnante actuelle de Portugal: D. Alvaro était le propre frère d'Inez.

Il est très-vrai, et nous nous sommes assuré de ce fait purement bibliographique, qu'en rassemblant tous les ouvrages qui ont été écrits sur Inez, et en en donnant une analyse succincte, on ferait un volume. A l'exception cependant du récit énergique et parfois grandiose de Fernand Lopez, de l'admirable épisode de Camoens, d'un sonnet de Boccage, et de la noble tragédie d'Antonio Ferreira, il reste de tous ces livres peu de chose à conserver. Nous aimons à rappeler ici que la première pièce régulière donnée en Europe après la *Sophonisbe* a été l'*Inez de Castro* que nous venons de signaler; ce fut bien plutôt une étude heureuse du théâtre antique qu'une pièce originale. M. Patin l'a signalée comme une véritable émanation du théâtre grec, et en a restitué l'honneur aux Portugais. M. Martinez de la Rosa a prouvé qu'un faux patriotisme ne devait plus égarer la critique.

En France, c'est aussi un drame qui a popularisé le nom d'Inez; la pièce de Lamotte fut représentée le 6 avril 1723. Voltaire a dit, à propos de cette tragédie, un mot qui rappelle assez bien l'effet qu'elle produisait alors: « J'allai hier à *Inez*: la pièce me fit rire, mais le cinquième acte me fit pleurer. Je crois qu'elle sera toujours au nombre de ces pièces médiocres et mal écrites qui subsistent par l'intérêt. »

Ferdinand DENIS.

Nobiliario do conde de Barcellos, éditions de Faria y Souza et de Lavanha; *voy.* aussi le ms. de la Bib. imp. Fernand Lopes, voy. le t. IV *de la Collecção de livros ineditos da historia Portugueza*, *Chronica del Rey D. Pedro*, pub. par Pereira Bayam, en 1735. — Pedro de Mariz, *Dialogos de varia historia*. — D. Luiz de Salaz y Castro, *Hist. Genealogica de la gran Casa de Castro*; Madr., 1685, fig. — *Lusiadas de Luis de Camoes, principe de los poetas de España, commentadas por Manuel de Faria i Souza*; 1639, 2 vol. in-fol. — Docteur Ant. Ferreira, *Poemas lusitanos*; Lisbonne, 1771, 2 vol., in-8°. C'est dans cette deuxième édition que se trouve contenue la *Castro*; elle avait paru d'abord dans le vol. intitulé *Comedias famosas dos Doctores* de Sa de Mirande Ant. Ferreira; 1622, in-4°. — *Théâtre européen*, *Ines de Castro*, tragédie en cinq actes, par Ant. Ferreira, trad. par Ferdinand Denis.

(1) Ce tombeau a été figuré pour la première fois dans le voyage pittoresque en Espagne publié par M. le baron Taylor; c'est de ce livre que le *Magasin pittoresque* et *L'Univers* ont tiré leurs gravures. L'infortuné prince Lichnowski en a donné une description très-complète. Les premières traces de dommages faits au monument remontent au seizième siècle, lorsque D. Sébastien fit ouvrir la plupart des tombes d'Alcobaça (*voy.* dans cette Biographie au mot FALLA). Il paraît que les ouvriers rencontrèrent alors une telle résistance, qu'on ne put satisfaire la curiosité du jeune roi; les choses se passèrent à peu près de même en 1704, lorsque l'empereur Charles VI, venu en Portugal sous le nom de Carlos III, roi d'Espagne, eut la même fantaisie. Durant l'invasion française, en 1810, le bruit se répandit malheureusement que de grands trésors étaient renfermés dans cette tombe. Cette fois la sépulture fut ouverte et la statue mutilée; la soldatesque lui brisa le nez. On dépouilla le cadavre de sa belle chevelure blonde; mais tout ne fut pas dérobé par les Français. Nous avons entre les mains une lettre du marquis de Rezende qui raconte comment la plus grande partie de ces cheveux ayant été apportés à Rio-de-Janeiro, un coup de vent violent les enleva au moment où ils étaient offerts à Jean VI par le comte de Linhares, sans qu'on pût les retrouver. Une petite mèche provenant de la même chevelure, que nous avions vue jadis dans le cabinet de Denon, est conservée aujourd'hui dans un reliquaire de la collection du comte Pourtalès. Si l'on s'en rapporte à une autre lettre écrite d'Alcobaça, le 30 avril 1811, par J. Teixeira Duarte, qui assista pour ainsi dire aux dévastations odieuses commises dans le couvent, ces cheveux étaient à peu près tout ce qu'il restait d'une beauté dont le souvenir est encore vivant dans la mémoire du peuple. Le squelette était complétement brisé (*o corpo estava todo despedaçado*). Ce fut le 26 septembre, avant l'affaire de Bussaco, qu'eut lieu cette profanation. Il est inutile de dire que le portrait conservé au dix-huitième siècle par le comte de Redondo, et qui a été successivement reproduit dans les *Retratos* et dans *Kinsey*, n'offre aucune garantie de ressemblance: sa date ne remonte pas au delà du dix-septième siècle.

(2) Dans l'espérance d'épouser la fille de D. Fernando, le roi régnant, il poignarda sa femme légitime, la belle Maria Telles de Menezès. Il en avait eu un fils que l'on appela D. Fernando de Eça (D. Fernand du Cercueil), qui fixa sa résidence en Galice: ce personnage pourrait bien être, soit dit en passant, le type du D. Juan espagnol. Une vieille chronique s'exprime en ces termes à son sujet. « Il eut une ample génération, car il avait une conscience si large qu'il se mariait à toutes les femmes du vivant les unes des autres. » Fernando de Eça, le petit-fils d'Inez, n'eut pas moins de quarante-deux enfants, tant fils que filles, tant légitimes que bâtards. C'était de D. João que descendait ce fameux marquis de Cascaès dont il est question dans les historiettes de Tallemant des Réaux, et qui, nommé ambassadeur auprès de Louis XIV, en 1644, étonna la cour de France par son faste. *Voy.* la belle édition in-8° donnée par M. Paulin Paris.

Voy. dans le même volume *Notice sur Inez de Castro, suivie d'un extrait des chroniques portugaises sur D. Pedro.* — *Primeras tragedias españolas, nise laureada, nise lastimosa*, que bajo el nombre de Antonio de Sylva publico Geronimo Bermudez; 1575. — Lope de Vega, *Dona Ines de Castro.* — Mexia de Lacerda, *Dona Inez de Castro;* — Velez, *Reynar despues de morir.* — Matos, *Ver y creer, segunda parte de Reynar, Despues de morir.* — *Dona Ignez de Castro* de Nicolas Luiz. — *Dona Ignez de Castro, a tragedy, from the portuguese* of Nicolas Luiz, by John Adamson ; New-Castle, 1808. — Manoel de Azevedo, *Saudades de Dona Ignez de Castro ;* Coïmbre, 1784, in-32. — Domingo dos Reis Quita, *Castro.* — *Ignez de Castro, a tragedy in three acts*, written by D. Quita, translated by Benj. Thompson ; 1800. — *Agnès de Castro, a tragedy*, written by a young lady (M^rs, Cath., afterward Mrs Cockburne); Londres ; 1696. — M^rs. Behn, *The History of Agnes de Castro.* — Elvira, *a tragedy*, written by Mallet, 1778. — *Saudades dos serenissimos reis de Portugal D. Pedro* 1° e *D. Inez de Castro*, escritas por D. Maria de Lara e Menezès. — Mlle S. B. de Brillac, *Agnès de Castro, nouvelle portugaise ;* 1688, et Amsterdam, 1710, in-12. — Juan Soarez de Alarcon, *La Infante coronada, per el Rey D. Pedro ;* Lisbonne, 1606 (poëme). — *Histoire d'Inez ;* dans les *Amusements historiques ;* 1786. — D. Jozé Barbosa, *Catalogo das Rainhas de Portugal ;* 1727. — *Histoire d'Agnès de Castro*, trad. de l'anglais (de Mme Behn); Amsterdam, 1761 fait partie d'un volume intitulé *Romans traduits de l'anglais*). — L'abbé Guyot Desfontaines, *Inez de Castro, ou histoire de Pierre de Portugal.* On a du même : *Histoire de D. Juan de Portugal, fils de D. Pedro et d'Inez de Castro ;* Paris, 1724, in-12. — Berthe de Bourniseu, *D. Pedro à Inez de Castro, heroïde ;* 1788, in-12. — D. Francisco Manoel de Mello, *Collecção de Sonetos a morte de D. Inez de Castro ;* Lyon, 1665. — Ieronymo Peixoto do Sylva, *Vida de D. Inez de Castro.* — *Réponse aux paradoxes de l'abbé Desfontaines contre Inez de Castro*, par M. de Bonneval, 1723, in-8°. — *Voy.* à la même époque, dans le *Mercure* du mois d'octobre 1723, une infinité d'écrits et de parodies, entre autres *Agnès de Chaillot*, imprim. à la suite de la représentation de la tragédie de Lamothe. — *Retratos e Elogios dos Varoens illustres ;* 1817. — M. Louis Dubois, *Recherches historiques sur Inez de Castro et sur D. Pedro.* — *Inez de Castro, tragédie de* Ferreira, trad. en ang. par Musgrave ; 1825. — J. Baptista Gomez Junior, *Nova Castro ;* Lisb., 1817 ; 3e édit., 1830. — Manuel de Figueiredo, *Inez de Castro, tragedia.* — Joaquim José Sabino, *Nova Castro.* — Davide Bertoletti, *Inez de Castro, tragedia ;* Milano, 1826. — Mme de Genlis, *Les Tableaux de M. de Forbin ;* in-8°. — *Inez de Castro, novela sacada de la historia de Portugal per madama de Genlis* (par Moura) ; Paris, 1828, 2 vol. in-18. — *Agiologio Lusitano*, t. I, p. 267. — Alexis Collot de Jantillet, *Horæ subsecivæ ;* Lisbonne, 1679, in-12. — J. X. de Matos, *Rimas ;* Lisb., 1800, 3 vol. in-8°. — *Retratos et biographias de personnagens illustres de Portugal ;* Lisb., 1842, in-fol. — Kinsey, *Portugal illustrated*, p. 401. — Adolphe de Puibusque, *Le comte de Lucanor ;* 1854. — Ferdinand Denis, *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, t. Ier.

INFANTADO (*N*.... duc DE), homme d'État espagnol, né en 1773, mort à Madrid le 28 novembre 1841. Il appartenait à l'illustre famille de Silva, en faveur de laquelle un duché fut érigé en 1475, et affecté à une seigneurie de la Castille, qui prit le nom d'Infantado parce qu'elle avait été auparavant un apanage des infants d'Espagne. Il fut élevé en France sous les yeux de sa mère, qui était une princesse de Salm-Salm. Dans la guerre de 1793, il leva un régiment à ses frais, et fit la campagne de Catalogne. Après la conclusion de la paix de Bâle avec la république française, le jeune duc se livra avec ardeur à des entreprises utiles. Il établit en Catalogne des filatures de coton, qui prospérèrent sous la direction de chefs habiles appelés d'Angleterre. Il fit la

campagne de 1800 contre le Portugal, s[...]
ordres de Godoi, et visita Lisbonne après la [...]
« Plus instruit que la plupart des seigneu[...]
pagnols, dit la *Biographie* Rabbe, et d'u[...]
ractère doux et affable, il devint très-popu[...]
Sa haute naissance, des revenus très-consi[...]
bles, et surtout le bon usage qu'il faisait [...]
fortune firent pendant quelques années [...]
qu'il deviendrait le régénérateur de son [...]
et le public vit de bon œil l'intimité qui s'é[...]
bientôt entre le prince des Asturies, depu[...]
dinand VII, et le duc de Infantado. » Cep[...]
cette liaison ayant donné de l'ombrage au[...]
de la Paix et à la reine, le duc reçut l'or[...]
quitter Madrid en 1805. Malgré son exil, [...]
tinua d'entretenir des relations avec l'héri[...]
trône ; et lorsque celui-ci fut arrêté, en 18[...]
trouva dans ses papiers la nomination d[...]
de Infantado à la place de généralissime [...]
mées espagnoles. Impliqué dans le pro[...]
l'Escurial, le duc de Infantado allait ep[...]
temps qu'Escoïquiz être condamné à mo[...]
que les sentiments connus du peuple et [...]
vention de l'ambassadeur de France emp[...]
que cette sentence ne fût en effet prono[...]
1808, le duc de Infantado accompagna [...]
nand VII à Bayonne ; il signa, le 7 juil[...]
la constitution que Napoléon avait prépar[...]
l'Espagne, et la proclamation des notabl[...]
gnols réunis à Bayonne, engageant leurs [...]
triotes à reconnaître Joseph Bonaparte p[...]
verain. De plus il entra comme colonel [...]
garde du nouveau roi. Mais il se démit [...]
places après la capitulation de Baylen, e[...]
la nation aux armes contre la France. [...]
le proscrivit comme traître, dans un dé[...]
12 novembre. Placé en 1809 à la tête d'[...]
d'armée espagnol, le duc d'Infantado [...]
deux fois sous les murs de Saint-Séba[...]
malgré sa bravoure, il perdit son comma[...]
avec la confiance de la junte supérieure. Il [...]
alors à Séville. En 1811 les cortès le [...]
rent président du conseil d'Espagne et d[...]
et le chargèrent d'une mission extra[...]
auprès du prince régent d'Angleterre. [...]
1812 il revint à Cadix, et en 1813, aprè[...]
part des Français, il se rendit à Madri[...]
la junte lui intima l'ordre de quitter la [...]
comme un des chefs du parti des servil[...]
dinand VII l'appela alors auprès de lui, le [...]
président du conseil de Castille et le tr[...]
une faveur toute particulière. Après le [...]
sement de la constitution en 1820, le du[...]
fantado résigna ses fonctions et se retira [...]
terre, près de Madrid, d'où il fut exilé [...]
jorque. En 1823, il fut appelé à la prési[...]
la régence instituée à Madrid par les [...]
pendant la guerre ; et au mois d'août, co[...]
ment avec son collègue le prélat Victor [...]
remit, à Puerto Santa-Maria, le gouverne[...]
roi, qui le nomma membre de son con[...]
duc conçut alors le plan d'organisation de[...]

…s des gardes, et il employa son crédit à … la somme dont Ferdinand VII avait be… pour faire en 1824 le voyage d'Aranjuez. …née suivante il remplaça Zea Bermudez … chef du ministère. Il transforma la junte …rative de son prédécesseur en un conseil …t; mais ayant à lutter contre les intrigues …antes du parti apostolique, il ne put réa… ses projets de réforme, et se vit obligé, en …, de rentrer dans la vie privée. Il vécut de… à Madrid en simple particulier, mais tou… sévèrement surveillé; on ne lui permit … pas en 1830 de partir pour l'Italie. Ce…ant, après la mort de Ferdinand VII, il quitta …gne et se rendit en France. Il rentra en… Espagne, et y vécut dans la retraite jus… mort. J. V.

…, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. … portat. des Contemp.* — *Encyclopédie des Gens …* — *Dict. de la Conversation.* — *Conversa…*

…FANTE (*João*), navigateur portugais, … au quinzième siècle. Il commandait le se… navire faisant partie de la célèbre expédition …, en 1486, à Barthélemy Dias; il avait pour … Alvaro Martins et maître Jean le Grec, …ait acquis de la réputation comme marin, … que ses deux compagnons. Le navire … ses ordres s'appelait le *Saint-Pantaléon;* …age devait en être à peu près aussi consi… que celui de Dias, et il est à présumer …ão Infante eut à résister, comme ce hardi …teur, aux injonctions de son équipage, qui … d'avancer plus loin. Arrivé par les … à vingt-cinq lieues de l'Ilot da Cruz, In… fut le premier qui débarqua sur la côte; de … qu'on donna son nom au fleuve qui se jette … mer en cet endroit. L'*infant héritier* de …ronne, comme on le peut voir, n'est pour … cette dénomination. On a cependant à tort affirmé le contraire. Après une na…ion de seize mois et dix-sept jours, Infante … avec Dias en 1487; il avait pris part à une …ion de trois cent cinquante lieues. F. D.

… Eannez de Azurara, *Conquista de Guiné*

…FESSURA (*Stephano*), historien italien, … à la fin du quinzième siècle. D'abord juge …, ensuite chancelier du pape, il paraît … un personnage de quelque importance; … l'exemple de Burchardt (*voy.* ce nom), …ignant sur le papier les faits dont il était …, et il a laissé un *Diarium urbis Romæ*, …rtie en latin, partie en italien, et allant … 1371 à l'an 1494; ce journal a été im… dans le *Corpus Scriptorum Medii Ævi* …, t. II, p. 1863, et dans Muratori, *Re… Italicarum Scriptores*, t. III, p. 1109; … faut observer que, dans ce dernier recueil, …sages où l'historien retrace les scandales … par Alexandre VI sont retranchés, cir…tance qui a été relevée avec raison, en Alle…gne, par Schelhorn, dans les *Acta Ienensia*, t. IV, et par Saxe, *Quæstiones Litterariæ et Historicæ*. G. B.

Schelhorn, *Acta Ienensia*, t. IV.

*INGANNATI (*Pietro* DEGL'), peintre de l'école vénitienne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On ne possède aucun renseignement sur cet artiste, dont on ne connaît qu'un seul tableau, *une Madone et plusieurs saints*, au musée de Berlin. Dans ce tableau, signé *Petrus de Ingannatis*, on reconnaît un élève ou au moins un imitateur de Jean Bellini. E. B—N.

Siret, *Dictionnaire historique Des Peintres*.

INGE ou INGON, roi de Suède, fils de Stenkil, vivait au commencement du douzième siècle. Son long règne n'est guère connu que par le *Supplément du Hervara*. Voici un résumé de cette *saga*: Inge était bon chrétien; il abolit les sacrifices offerts aux dieux dans le Suithiod et ordonna à tout le peuple de se faire baptiser. Mais les Suédois tenaient à leurs idoles. Dans un *thing* (assemblée), ils proposèrent à Inge de maintenir l'ancien culte ou d'abandonner le pouvoir. Inge refusa de quitter sa croyance; alors les Suédois lui lancèrent des pierres et le chassèrent du thing. Il se réfugia en Vestrogothie, pendant que Sven, son beau-frère, régnait à sa place. Au bout de trois hivers, il revint avec une armée et attaqua à l'improviste Sven, qui fut vaincu et tué. Il reprit le pouvoir, rétablit le christianisme et gouverna tranquillement jusqu'à sa mort. Inge eut deux filles, *Marguerite*, surnommée *Fridkulla* (Vierge de la paix), qui épousa Magnus *Barfot*, roi de Norvége, et *Christina*, qui fut fiancée au grand-duc de Russie. Comme il ne laissa pas d'enfant mâle, la couronne passa à son frère Halstan. Celui-ci eut pour successeur ses deux fils, Philippe et Inge. Le premier mourut en 1118. La date de la mort du second est incertaine, mais il ne vivait plus en 1129. Il fut empoisonné. Avec lui finit la maison de Stenkil. Z.

Snorro Sturleson, *Konûnga. Sögur*. — Geyer, *Histoire de Suède* (traduite par Lundblad), c. III.

INGE ou INGON Ier, roi de Norvége, fils de Harald *Gillichrist*, régna de 1135 à 1161. A la mort d'Harald, en 1135, ses trois fils Sigurd Bronch, Egstein et Ingon se partagèrent ses États. Tandis que Sigurd prenait, en qualité d'aîné, le titre de roi, Inge eut pour fief la Norvège méridionale. La mort de Sigurd, en 1155 amena entre Ingon, son frère Egstein et son neveu Haquin *Herdebred*, qui se disputaient le pouvoir suprême, de longues querelles, terminées à la bataille d'Opsols (3 février 1161) par la défaite et la mort de Ingon. Sous le règne de ce prince, le cardinal Nicolas Brekespeare (depuis Adrien IV) fut envoyé en mission en Norvège par le pape Eugène III, et fonda l'évêché de Drontheim.

On voit encore figurer dans la série des rois de Norvège un INGE ou INGON II, dont le règne

obscur, de 1207 à 1217, mérite à peine une mention (*voy*. HAQUIN V et VI). Z.

Torfæus, *Historia Rer. Norving.*, t. III. — Snorro Sturleson, *Noregs Konünga Sögur*. — G. Schœning, *Norges Riges Historie*.

INGELBURGE, reine de France, née en Danemark, en 1176, morte à Corbeil, le 20 juillet 1236. Elle était fille de Waldemar le Grand, roi de Danemark, et sœur de Canut VI, qui régnait en ce pays, lorsque, en 1193, Philippe-Auguste, veuf depuis trois ans, fit demander la main de cette princesse. Aucun motif politique n'avait influencé le jeune monarque français dans le choix de sa seconde épouse. La réputation de beauté d'Ingelburge avait apparemment enflammé l'imagination de ce prince, dont les passions étaient ardentes. Sa proposition d'alliance fut acceptée par le roi de Danemark, et Ingelburge ayant été conduite à Amiens, où Philippe était allé l'attendre, la double cérémonie du mariage et du couronnement de la princesse danoise eut aussitôt lieu en cette ville. Mais le lendemain matin, au grand étonnement et au grand scandale des seigneurs français, non moins que des personnes de la suite de la nouvelle reine, Philippe déclara sa résolution de la répudier et de la renvoyer en Danemark. La plupart des historiens, ne sachant à quoi attribuer ce caprice du roi de France, ont présumé qu'Ingelburge avait quelque défaut physique ou quelque infirmité qui inspirait du dégoût pour elle à Philippe; d'autres, imbus des superstitions de l'époque à laquelle ils écrivaient, supposent que l'aversion instantanée du roi pour une jeune femme dont la grâce naïve donnait à sa beauté un charme de plus, fut l'effet d'un maléfice. La France tout entière ressentit les funestes conséquences de la conduite de son souverain en cette occasion. Philippe, fondant sa demande de divorce sur une prétendue parenté entre Ingelburge et Isabelle de Hainaut, sa première épouse, convoqua à Compiègne une assemblée d'évêques, présidée par l'archevêque de Reims. Ingelburge assista à cette procédure dont elle connaissait le but, mais dont elle ne comprit pas un mot, car elle ne savait pas le français. Son mariage avec le roi fut déclaré nul; lorsqu'on signifia cette sentence à la princesse, elle ne put que s'écrier en entrecoupant ses paroles de sanglots et de larmes : *Male* France! *Male* France!.... Rome! Rome! » — C'était du pouvoir pontifical qu'elle attendait la réparation de l'affront qu'on lui faisait. Néanmoins, on l'engagea à retourner en Danemark; elle y consentit d'abord, puis, appréhendant que sa soumission ne fût considérée comme une adhésion au jugement prononcé par les évêques, elle demeura en France. Le roi Canut porta plainte pour sa sœur au pape Célestin III; ses réclamations furent à peine écoutées. Comme l'affaire restait ainsi en suspens à Rome, Philippe, se croyant suffisamment autorisé par la décision des prélats de son royaume à contracter de nouveaux liens, épousa, en 1196, Agnès de Méranie. Cependant les instances de Canut, soutenues par la réfutation que, d'après ses ordres, son ministre avait dressée de la généalogie qui établissait un degré prohibé d'affinité entre les deux époux, déterminèrent Célestin à envoyer à Paris des légats chargés d'examiner de nouveau cette affaire; ceux-ci la trouvèrent si épineuse qu'ils n'osèrent pas se prononcer positivement contre le roi de France. Mais Innocent III ayant succédé à Célestin, la procédure fut encore reprise par un concile que ce pape réunit à Lyon, cité alors libre, et gouvernée par ses archevêques : la volonté du monarque français ne pouvait pas y exercer autant d'influence que dans les autres villes du royaume. Cette fois, Ingelburge gagna sa cause; Philippe fut condamné à quitter Agnès, et à reconnaître la princesse danoise pour son épouse légitime, sous peine d'excommunication et d'interdit. Philippe n'avait pas moins d'amour pour Agnès que d'aversion pour Ingelburge; il s'efforça de résister à la puissance papale; mais Innocent III, homme sévère, impérieux, et qui (remarque un historien) *traitait les princes couronnés comme les souverains traitent leurs vassaux*, lança les foudres de l'Église sur le roi et sur ses sujets. Les annalistes des siècles où le saint-siége sévissait sur des millions d'innocents pour châtier un prince coupable ou réputé tel, ont tracé à diverses époques le lugubre tableau de la désolation qu'un interdit pontifical répandait sur tout un royaume. Philippe, exaspéré, mais non vaincu, fit arracher Ingelburge du couvent dans lequel elle s'était retirée à Soissons, et la princesse fut enfermée dans le château d'Étampes, où on la traita très-rigoureusement. Enfin, le roi, cédant aux clameurs de ses sujets et aux conseils de deux autres légats qui arrivèrent en France, se décida à se séparer d'Agnès et à tirer Ingelburge de sa prison royale; toutefois, au bout de cinq semaines la princesse danoise se vit obligée de retourner dans un couvent à Soissons. Philippe parut ensuite devant le concile assemblé en cette ville, à sa demande, au mois de mars 1201. Il s'y présenta accompagné de canonistes. Le roi de Danemark, de son côté, y avait envoyé des jurisconsultes. Tout à coup, le roi, vraisemblablement las d'une si pénible lutte avec Rome, résolut d'en brusquer le dénoûment. Il quitte l'assemblée au moment où la discussion est le plus animée; il va trouver Ingelburge, lui dit qu'il reconnaît la validité de leur mariage, l'emmène hors du couvent, la fait asseoir en croupe sur son propre cheval, ordonne qu'on aille avertir les évêques de cette issue inopinée, et part avec la princesse pour Paris. Ainsi se terminèrent les nombreuses péripéties de l'existence d'Ingelburge. Néanmoins, malgré sa position dès lors reconnue de reine de France, elle vécut longtemps encore délaissée par son mari; ils ne furent véritablement réconciliés que quel-

ques années après leur réunion. Camille Lebrun.

Rigord, *Histoire de Philippe-Auguste.* — De Thou, *Histoire universelle.* — Daniel, *Histoire de France.* — Roger Hoveden, *Chronique.* — Mezeral, *Histoire.*

INGEGNERI (*Angiolo*), littérateur italien, né à Venise en 1550, mort vers 1613. On ne sait rien des premières années de sa vie. En 1572 il traduisit en vers italiens le *Remedium amoris* d'Ovide, et dédia au comte de Villachiara cet ouvrage qui parut à Avignon quatre ans plus tard. Se trouvant à Turin en 1578, il recueillit le Tasse fugitif, qu'il avait beaucoup connu à Venise, et le conduisit au palais du marquis Philippe d'Este. Il alla ensuite à Parme, et pendant que le Tasse était détenu dans un hôpital de fous, il publia sa *Jérusalem délivrée*, d'après une copie authentique faite sur un manuscrit corrigé de la main du poëte. Il en donna deux éditions dans la même année (1581), l'une à Parme, l'autre à Casalmaggiore. Il séjourna encore plusieurs années à la cour de Parme, et y composa en 1583 une pastorale intitulée la *Danza di Venere*. Cette pièce, commencée à la demande de l'Académie Olympique de Vicence dont il était membre, fut achevée sur les encouragements de la marquise de Soragna, et la fille de la marquise, Camilla Lupi, jeune personne d'une grande beauté, y joua le principal rôle. La *Danza di Venere* parut à Vicence en 1584, in-8°, avec une dédicace à la jeune Camilla qui avait joué le rôle d'Amarilli. Le poëte, dans son épître dédicatoire, se plaint du mauvais état de ses affaires et implore le patronage de la marquise et de sa fille. On ne sait si Ingegneri dut à la protection des belles dames de la cour d'être appelé à Guastalla en 1585 par le duc Ferrante II de Gonzague, non pour composer des pastorales, mais pour fabriquer du savon. Le fait est assez bizarre pour que Tiraboschi, en le publiant le premier, ait cru devoir citer comme preuves des lettres du duc et d'Ingegneri tirées des archives de Guastalla. Le duc, dans une lettre adressée à son secrétaire Marliani, recommande d'achever la construction d'une maison pour y loger Ingegneri avec les instruments du métier, entre autres deux chaudières fabriquées à Mantoue, d'acheter pour lui à Venise du savon pour quatre cents écus; enfin, de lui faire compter cent écus pour son voyage et celui de sa famille. Malgré les bons offices du duc Ferrante, Ingegneri ne s'enrichit pas; il fit même des dettes, fut obligé de se constituer prisonnier en 1587, et ne dut la conservation de son mobilier qu'à l'intervention du duc. Dégoûté de l'industrie, il revint aux lettres, et alla chercher fortune à Rome. Il entra au service du cardinal Cinthio Aldobrandini, généreux protecteur du Tasse, et renoua son ancienne liaison avec ce poëte. Il devint l'éditeur de la *Jérusalem Conquise* comme il l'avait été de la *Jérusalem Délivrée*, et conserva le poëme des *Sept Journées*. « Il était en ce moment plus assidu que jamais auprès du Tasse, dit Ginguené, et recueillait avec autant de prestesse que d'exactitude tous les vers que le poëte allait sans cesse, ou récitant de vive voix, ou écrivant en abrégé sur de petits papiers, précaution heureuse, et sans laquelle une grande partie de ce poëme, imparfait encore, mais, tel qu'il est, l'un des fruits les plus précieux des derniers temps de l'auteur, aurait infailliblement péri. » Du service du cardinal Aldobrandini, Ingegneri passa en 1598 à celui du duc d'Urbin. Celui-ci l'envoya, en 1599, tenir en son nom un enfant du duc de Modène, marque de faveur dont Ingegneri ne tira point parti pour sa fortune. On le retrouve en 1608 à la cour de Turin, toujours pauvre, et forcé de recourir à la générosité du duc de Guastalla. On l'entrevoit une dernière fois en 1613 à Venise, où il fit imprimer des poëmes en idiome vénitien, et on ignore le lieu et la date de sa mort. Un malheur si constant, sans cause connue, et malgré le bon vouloir de plusieurs protecteurs, a fait penser à Ginguené que Ingegneri avait en lui-même la cause de son infortune, qu'il était ou dissipateur incorrigible, ou de cette insouciance qui nuit quelquefois autant que la prodigalité. On a de lui : *Ovidio, de' Remedj contra l'amore, fatto volgare e ridetto in ottava rima*; Avignon, 1576, in-4°; Gènes, 1583, in-16; Bergame, 1604, in-4°; — *La Danza di Venere*; Vicence, 1585, in-8° : la scène de cette pastorale est en Sicile, dans une vallée près du mont Erga; l'intrigue, plus compliquée que celle de l'*Aminta*, en est une imitation; le style, assez peu poétique, a le mérite d'une certaine simplicité, et la pièce en somme ne manque pas d'intérêt; elle est plus décente et moins maniérée que les autres pastorales de cette époque; — *Del Buon Segretario Libri tre*; Rome, 1594, in-4°; Venise, 1595, in-8° : ouvrage d'une morale assez commune, mais d'un bon style; — *Discorso della Poesia rappresentativa*; Ferrare, 1595, in-8° : dans ce petit traité il est surtout question des pièces pastorales, et l'auteur se montre fort dur à l'égard du *Pastor fido*; — *Tomiri*, tragédie; Naples, 1602, 1607, in-4°; — *Versi alla veneziana, zoè canzone, satire, lettere amorose, matine, canzonette in ajerè modernè, cone altre cose belle, opera del signor Anzolo Inzegner ed altri bellissimi spiriti*; Venise, 1613, in-12. Quadrio cite encore de Ingegneri un traité en vers contre l'alchimie, intitulé : *Palinodia dell' Argonautica*; enfin ce poëte a donné une édition des *Rime* de Curzio de Gonzage; Vicence, 1585. Z.

Quadrio, *Storia e Ragione d'ogni Poesia*, t. VI, p. 78. — Apostolo Zeno, *Note al Fontanini*, t. I, p. 187. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VII, par. 3, p. 310. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. VI, p. 371.

INGEGNO (L'). *Voy.* Assisi (*Andrea* d').

* **INGELGER**, premier comte héréditaire d'Anjou, mort en 888. Il était fils de Tertulle, sénéchal de Gâtinais, et petit-fils de Torquat, un des forestiers d'Anjou, descendant de ces

Bretons chassés d'Armorique par la conquête romaine. Un gracieuse légende raconte qu'Adèle, dame de Château-Landon, allait périr condamnée pour crime d'adultère, quand Ingelger, qui était son filleul, s'offrit pour champion de la dame et tua en champ clos l'accusateur, convaincu d'imposture. Ce fut le commencement de sa fortune. Adèle, en demandant au roi, juge du combat, l'autorisation de se retirer dans un monastère, le pria de permettre qu'une partie de ses biens passât à son défenseur, au détriment de parents qui n'avaient pas daigné la protéger. Ingelger, à peine âgé de seize ans, se trouva ainsi héritier tout au moins d'une partie du Gâtinais, où sa famille possédait déjà des bénéfices importants. Sa parenté avec Hugues l'Abbé, duc de Bourgogne, le désignait d'ailleurs d'assez près à la faveur royale. Charles le Chauve lui confia bientôt la vicomté d'Orléans et la sénéchausée de Tours, où il épousa Aélinde, d'une des plus puissantes familles du pays. Ce mariage lui apporta en patrimoine Buzançais, Châtillon, Amboise, dont le roi se chargea de faire relever les ruines, et bientôt, grâce à l'influence de sa nouvelle famille, il obtint celui des deux comtés d'Anjou, qui avait pour principale ville Angers, alors partie intégrante du duché de France. Il tenait ainsi, comme le remarque plus tard Foulques Réchin, « tout son fief directement du roi, non pas d'un roi de la descendance d'un usurpateur, mais bien de la race de Charles le Chauve, qui fut fils de Louis, fils de Charles le Grand, » et se trouvait placé à l'extrême frontière, en face des Normands et des Bretons, que les barons ses voisins, las de guerres, lui laissèrent volontiers prendre seul à partie. Mais le fait saillant de la vie d'Ingelger, celui qui le signala à l'admiration des chroniqueurs ecclésiastiques, c'est la campagne qu'il entreprit pour faire restituer à l'église de Tours le corps de saint Martin, mis en dépôt pendant les guerres normandes à Auxerre, et injustement détenu par l'évêque. Le roi refusant d'intervenir, Ingelger, sollicité par l'archevêque de Tours, par les évêques d'Orléans et d'Angers et par la voix des peuples, rassembla plusieurs milliers d'hommes, et, accompagné d'un nombreux cortége de clercs et de chanoines, s'en alla querir le précieux dépôt, qui fut rapporté en triomphe, aux chants des hymnes et des psaumes, à travers les populations accourues de toutes parts pour se prosterner sur le passage du grand saint. Les chanoines de Tours, pour récompenser le zèle d'Ingelger, lui donnèrent un fragment des reliques, et en outre, à perpétuité, une prébende dans leur église dont ses successeurs s'honorèrent toujours de porter le titre, avec le droit d'arborer, en toutes leurs guerres, l'étendard ou chappe de saint Martin contre tous leurs ennemis, le roi de France excepté. Ingelger était beau de visage, généreux de cœur, affable, éloquent. Foulques Réchin déclare ignorer même le lieu de sa sépulture. Au rapport du moine Jean, postérieur pourtant encore d'un siècle, mais plus à portée des sources historiques, il fut inhumé à Saint-Martin de Châteauneuf près Tours. — Le fils d'Ingelger lui succéda : c'est *Foulques le Roux*.

Célestin PORT.

Chroniques d'Anjou, publiées par la Société de l'Histoire de France. — *Chroniques de Touraine*, publiées par Salmon, p. 101-103.

INGELMAN (*C.-G.*), poëte suédois, né en 1788, mort en 1845. Il était attaché à un ministère. On a de lui : *Skaldefærsœk* (Essais poétiques); Stockholm, 1828 et suiv.; et *Valda Skaldefærsœk* (Essais poétiques choisis); ib., 1843 : ouvrages bien écrits et remplis de jolies descriptions; — *Helge de Œhlenschlæger*, traduit en suédois; ib., 1830, in-8°. E. B.

Lenstrœm, *Svenska Poësiens historia*, p. 701.

* **INGELRAMNE**, évêque de Metz, mort en 791. Élève des écoles monastiques de Gorze et de Saint-Avold, Ingelramne était à la fois recommandé par sa naissance et par son mérite, quand, en l'année 768, Charlemagne lui conféra le double titre d'évêque de Metz et d'archi-chapelain du palais. Nous le voyons vers le même temps abbé de Senones-en-Vosges. Cette accumulation de charges et de revenus sur une seule tête était un fait ordinaire au huitième siècle. Il paraît toutefois que les moines de Senones se révoltèrent contre cette coutume, qu'ils osèrent considérer comme un abus. Pour les apaiser, Ingelramne leur envoya le corps de saint Siméon, évêque de Metz. La possession d'une sainte relique procurant dès lors de grands profits, la générosité du prélat devait, pensait-il, faire oublier l'irrégularité de l'abbé. Mais il se trompait. Pour témoigner qu'ils étaient avant tout jaloux de leur indépendance, les religieux de Senones allèrent même jusqu'à fermer les portes de leur église aux restes vénérables de l'évêque Siméon. N'espérant plus alors vaincre leur résistance, Ingelramne abdiqua le gouvernement de l'abbaye rebelle, et l'attribua, par voie de transmission, suivant un usage déjà consacré, à son ancien maître, Nargaud, moine de Gorze. L'épiscopat d'Ingelramne n'a pas laissé de traces nombreuses dans les fastes de l'église de Metz. Ses fonctions auliques ne lui permirent pas sans doute de consacrer beaucoup de temps aux affaires de son évêché. L'archi-chapelain de Charlemagne l'accompagnait, en effet, dans tous les lieux où l'appelaient les nécessités de l'Empire ou les fantaisies de son caractère, vif, inquiet, impatient de tout repos. Ainsi la mort vint surprendre Ingelramne dans la ville de Chunisberg, ou de Commeberg, lorsqu'il se rendait à la suite de Charlemagne dans les lointaines retraites de Huns. C'est à sa prière que Paul Warnefried composa *l'Histoire des Évêques de Metz*. On doit, en outre, à Ingelramne une collection de canons, qu'il envoya au pape

Adrien pour justifier quelques actes de son administration. B. Hauréau.

Gallia Christ., t. XII, col. 704.

* **Ingelramne**, surnommé *le Sage*, abbé de Saint-Riquier, né dans le bourg même de Saint-Riquier, mort le 9 décembre 1045. Il fut admis dès son enfance parmi les religieux de l'abbaye, et distingué de bonne heure par son mérite. Aussi toutes les voix l'appelèrent-elles à la première dignité de cette illustre maison, lorsqu'il s'agit de donner un successeur à Ingelard. Ingelramne refusa d'abord le titre que lui décernaient ses confrères, et courut se cacher dans une forêt voisine. Mais le roi Robert, qui le connaissait et l'aimait, le fit arracher à cette retraite. On raconte que vers la fin de sa vie il retint la crosse en ses mains défaillantes avec autant d'ardeur qu'il avait mis autrefois d'obstination à la repousser. Comme il était atteint de paralysie et ne pouvait plus convenablement remplir tous les devoirs de sa charge, le roi Henri lui avait donné pour successeur un moine nommé Foulques. Celui-ci venant prendre possession, Ingelramne ne consentit pas à céder la place; bien plus : se faisant transporter auprès du roi, il lui reprocha vivement sa conduite, et obtint l'éloignement de l'abbé désigné. Sous le gouvernement d'Ingelramne, l'école de Saint-Riquier fut très-florissante : on en vit alors sortir Guy, qui devint évêque d'Amiens, et Drogon futur pasteur de l'église de Térouane. Il avait un goût très-vif pour les lettres, et donnait tous ses soins à l'instruction de ses moines; mais s'il a lui-même beaucoup écrit, il n'a jamais été qu'un poëte médiocre. On a cependant conservé une partie de ses œuvres. Le plus considérable des différents poëmes qui lui sont attribués est une *Vie de saint Riquier* dont Mabillon a publié seulement le premier et le dernier livre, *Acta SS. Ord. S. Ben.*, t. II, p. 201. B. H.

Centul. Chronicon, dans le tome IV du *Spicilegium* de d'Achery. — *Hist. Littér. de la France*, t. VII, p. 351. — *Gallia Christiana*, t. X, col. 1248.

* **Ingemann** (*Bernhard-Severin*), poëte et romancier danois, né le 28 mai 1789, à Torkildstrup (île de Falster), où son père était pasteur. En 1818 et 1819, il voyagea, aux frais de l'État, en Allemagne, en France, en Suisse, en Italie, et se lia intimement avec le poëte Tieck. Nommé, en 1822, lecteur de langue et de littérature danoises à l'Académie de Sorøe, il devint, en 1842, directeur de cet établissement. C'est l'un des écrivains danois les plus féconds. Il divise lui-même sa vie littéraire en trois périodes, dont la première (1811-1814) est caractérisée par un excès de romantisme et de sentimentalité, et la seconde par des tendances presque exclusivement dramatiques. Dans la troisième (à partir de 1821) ses meilleures productions sont des poëmes et des romans historiques, à l'imitation de Walter Scott, et des nouvelles dans le goût germanique. Ses romans, qui font assez bien connaître les mœurs des Danois du moyen âge, sont beaucoup lus du peuple. Voici le titre de ses principales œuvres : *Digte* (Poésies); Copenhague, 1811-1812; 2ᵉ édit., 1817, in-12; — *Procne*, recueil de poésies, 1813; — *Ungdomsdigte* (Poésies de jeunesse, 1813-1818), 3 vol. in-8°; 3ᵉ édit., 1845; — *De Sorte Riddere* (Les Chevaliers Noirs), épopée romantique en neuf chants, 1814; 2ᵉ édit., 1845; — *Masaniello*, tragédie; 1815; — *Blanca*, tragédie, 1515; trad. en vers allemands par D. W. Lewetzow, Copenhague, 1815; — *Røsten i Œrkenen* (La Voix dans le désert), drame biblique; 1815; — *Hyrden af Tolosa* (Le Pasteur de Tolosa), tragédie, 1816; trad. en allemand par Hell, dans *Bühne aus Auslænder*, Dresde, 1819, et par L. H. Scholtz, Schleswig, 1820; — *Løveridderen* (Le Chevalier du Lion), ibid., 1816; trad. en vers allem. par Fr. M. Lange, Altona, 1825; — *Tassos Befrielse* (La Délivrance du Tasse), poëme dramatique, 1819; traduit trois fois en allem., et notamment par Garthausen, Leipzig, 1826; — *Kampen for Valhal* (Bataille pour la possession du Valhal), tragédie, 1821; — *Magnetismen i Barbeerstuen* (Le Magnétisme dans la boutique du barbier), comédie en cinq actes; 1821; — *De Underjordiske* (Les Êtres souterrains), tradition de l'île de Bornholm; 1817; — *Eventyr og Fortællinger* (Contes et Récits), 1821; — *Reiselyren* (Lyre de Voyage); 1820, deux part.; 2ᵉ édit., 1845; — *Psalmer* (Psaumes), 1825; 3ᵉ édit., 1845; — *Waldemar den store og hans Mænd* (Waldemar le Grand et ses compagnons), 1824; 3ᵉ édit., 1847 : poëme historique en dix chants, qui est le chef-d'œuvre de l'auteur; — *Waldemar Seier* (Waldemar vainqueur), roman en quatre part., 1826; 6ᵉ édit., 1855; trad. en allemand et en anglais; — *Noveller*; 1827; — *Erik Menveds Barndom* (Jeunesse de Erik Menved), roman en trois part., 1828; 5ᵉ édit., 1857; trad. en allemand, en anglais et en français par M. Duckett, Paris, 1843, 2 vol. in-8°; autre édit., 1845; — *Smaadigte og Reiseminder* (Poésies détachées et Souvenirs de voyages); 1832; — *Kong Erik og de Fredløse* (Le Roi *Erik og de Fredløse* (Le Roi Erik et les Proscrits), roman, deux part., 1833; 4ᵉ édit., 1851; — *Prinds Otto af Danmark og hans Samtid* (Le Prince Otton de Danemark et son siècle), roman, 1835; 4ᵉ édit., 1851; — *Dronning Margareta* (La Reine Marguerite), poëme en dix chants; 1836; 4ᵉ édit., 1856; — *Holger Danske* (Ogier le Danois), 1837; 3ᵉ édit., 1847 : poëme national, dont le héros, suivant les traditions populaires, apparaît dans toutes les circonstances difficiles pour sauver le Danemark; — *Renegaten* (Le Renégat), poëme dramatique; 1838; — *Salomons Ring* (L'Anneau de Salomon), poëme dramat.; 1839; — *Kunnuk og Naja*, ou les Groenlandais, nouvelle, 1842; — *Blandede Digte* (Poésies diverses), 1842; 4ᵉ édit., 1845; — *Ahasverus* et poésies déta-

tachées; 1845; — *De Fire Rubiner* (Les Quatre Rubis), conte; 1849; — *Den stumme Frœken* (La Demoiselle muette), nouvelle; 1850; — *Lansbybœrnene* (Les Enfants de Village), roman, en quatre part.; 1852; — *Tankebreve fra en Afdœd* (Lettres d'un décédé), poëme; 1855; — *Guldæblet* (La Pomme d'Or), conte en vers, en douze chants; 1856. Tous ces ouvrages ont été réunis sous le titre de *Samlede Skrifter*, en quatre séries: I. Œuvres dramatiques, 1853, 6 vol.; II, Poëmes et Romans historiques, 1847-1855, 12 vol.; III, Contes et Nouvelles, 1847-1853, 12 vol.; IV, Romances, Poésies, Contes en vers, 1845-1856, 9 vol. E. B.

Molbach, *Dansk-poetisk Anthologie*, t. IV, p. 117-128. — P.-L. Mœller, *Dansk Pantheon*. — X. Marmier, *Littérat. scandin.* — W. et M. Howitt, *The Litterature and Romance of northern Europe*; Londres, 1852, t. II, p. 186-206. — Erslew, *Forfatter-Lex.*

* **INGEN** (*Willem* VAN), peintre hollandais, né en 1651 ou 1657, mort à Amsterdam. Il fut d'abord élève d'Antoine Grebber, et se rendit ensuite en Italie (1670), où il se perfectionna sous les leçons du célèbre Carlo Maratti, qui lui procura de grands ouvrages dans plusieurs églises de Rome. Il résida quelque temps à Venise, puis à Naples, où il fut très-occupé. De retour dans sa patrie, il se fixa à Amsterdam. Ses tableaux, devenus rares, renferment de très-belles parties, mais le dessin y laisse beaucoup à désirer. Le meilleur élève d'Ingen fut Albert Spiers. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 351-353. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 153-156.

INGENHOUSZ (*Jean*), naturaliste et chimiste hollandais, né à Bréda, en 1730, mort à Bowood (Angleterre), le 7 septembre 1799. Reçu docteur, il exerça pendant quelque temps la médecine dans sa ville natale. Venu ensuite en Angleterre, il s'y fit remarquer par son talent médical. Il fut surtout apprécié par Pringle, président de la Société royale de Londres, qui le désigna à Marie-Thérèse, lorsque cette princesse, désespérée d'avoir perdu deux de ses enfants, victimes de la petite vérole, demandait un médecin habile pour opérer l'inoculation de la famille impériale. Ingenhousz partit aussitôt pour Vienne, où il vaccina plusieurs princes et princesses. En récompense de ses services en cette occasion, il devint conseiller aulique et médecin de la famille impériale. Il fut estimé de Joseph II, qui aimait à le visiter dans son cabinet, et se plaisait à faire avec lui des expériences de physique. Quelques années plus tard, Ingenhousz retourna en Hollande; puis il visita la France et l'Allemagne. Il mourut dans une maison de campagne appartenant au marquis de Lansdown, chez lequel il était venu s'établir en dernier lieu. On doit à Ingenhousz l'emploi des plateaux de verre dans la construction des machines électriques dont Ramsden s'était attribué l'invention. Il a fait aussi d'importantes recherches sur la différence de vitesse avec laquelle la chaleur se propage dans des métaux différents, et confirma les expériences de Thomas Percivalt sur la nutrition des plantes; enfin il a démontré que les végétaux vivants exposés à la lumière émettent de l'oxygène, tandis qu'à l'ombre ils exhalent de l'acide carbonique. C'est Ingenhousz qui, le premier, introduisit dans la médecine l'usage du dernier gaz. On a de lui: *Experiments on vegetables discovering their great power of purifying the common air in suns-hine, but injuring it in the shade or night*, 1779; traduit de l'anglais en allemand; Vienne, 1786; — *Nouvelles Expériences et observations sur divers objets de physique*; ouvrage écrit primitivement en anglais; — une traduction latine du Traité du Calcul, du Scorbut et de la Goutte par Hulme; Leyde, 1776, in-8°; — de nombreux *Mémoires*, insérés dans les *Transactions Philosophiques*, et dans les *Actes* de l'Académie des Sciences de Rotterdam. V. R.

Biographie Médicale. — Rose, *New Biogr. Dict.*

INGENUUS, un des usurpateurs énumérés par Trebellius Pollion, sous le titre des *trente tyrans*, tué vers 260 après J.-C. Il était gouverneur de la Pannonie, lorsque l'empereur Valérien partit pour son expédition de Perse, laissant le gouvernement à son fils Gallien. Plein de mépris pour ce prince dissolu, et redoutant peut-être sa cruauté, Ingenuus prit la pourpre impériale. Mais Gallien, qui en cette circonstance montra beaucoup d'activité et de résolution, traversa rapidement l'Illyrie, et rencontra l'usurpateur à Mursia. Les rebelles furent complétement défaits, et Ingenuus périt dans l'action ou, selon d'autres récits, se tua pour éviter de tomber vivant au pouvoir du vainqueur. Suivant Pollion, l'insurrection d'Ingenuus éclata sous le consulat de Fuscus (ou plutôt Tuscus) et de Bassus, c'est-à-dire en 258, l'année même du départ de Valérien pour la Perse. Aurelius Victor, au contraire, place cet événement deux ou trois ans plus tard, après la défaite de Valentinien. Y.

Trebellius Pollion, *Triginta Tyranni*. — Aurelius Victor, *De Cæs.*, XXXIII. — Zonaras, XII, 24.

INGENUUS, sculpteur romain, auquel on attribue une statue de *Mercure* conservée au musée du Vatican, et dont la plinthe porte en gros caractères le mot: INGENVI. G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 336. — Visconti, *Museo Pio-Clementino*, t. III, p. 33.

INGHIRAMI (*Tommaso*, surnommé *Fedra*), humaniste italien, né à Volterra en 1470, mort le 6 septembre 1516. Après avoir été conduit à Florence dès l'âge de deux ans, il se rendit en 1483 à Rome, où il se livra avec ardeur à l'étude des auteurs de l'antiquité. Ayant joué avec le plus grand succès le rôle de Phèdre dans la tragédie de Sénèque, que le cardinal Rafaël de San-Giorgio fit représenter dans son palais, il en reçut le surnom de *Fedra*, qui a été considéré par plusieurs de ses biographes, tels que Vossius et Bayle, comme son nom de famille. Ses discours lui

firent, au rapport d'Érasme, donner le surnom de *Cicéron de son époque*. En 1493, accompagnant le cardinal Carvajal, nonce du pape auprès de l'empereur Maximilien, Inghirami prononça devant ce dernier un discours d'apparat, dont le style élégant lui fit obtenir la couronne poétique et le titre de comte palatin. De retour à Rome, il devint chanoine du Latran; vers la fin du quinzième siècle, il fut nommé professeur d'éloquence. Sous Jules II il fut appelé aux fonctions de clerc de la chapelle papale, de conservateur de la bibliothèque du Vatican et de garde des archives sécrètes du château Saint-Ange. Sa réputation, attestée par les éloges que lui donnent les littérateurs les plus célèbres de son temps, tels que Bembo et Sadolet, allait toujours en croissant, lorsqu'il mourut par suite d'une chute. Voici le jugement que porte sur lui Érasme : *Ibidem (Romæ) cognovi et amavi Th. Phædrum, lingua verius quam calamo celebrem; mira erat in dicendo tam copia quam autoritas*. On a de lui : *Oratio in Funere cardinalis Lud. de Podocataro*; — *Oratio in Laudem Ferdinandi, Hispaniæ regis*; — *Oratio in Laudem Petri di Vicenis, episcopi Cesenatensis*; ces trois discours ont été publiés par Galetti dans les *Aneddoti letterarji di Roma* d'Amaduzzi; — *Orationes duæ in Funere Galeotti Franciotti, cardinalis vice-cancellarii; altera item funebris pro Julio II*; Rome, 1777, in-8° : ces discours furent découverts par Galetti dans la bibliothèque de Guarnacci, dans laquelle il s'en trouvait beaucoup d'autres, ainsi que des lettres et des poëmes d'Inghirami. Celui-ci a laissé en manuscrit : *Apologia Ciceronis in obtrectatores*; — *Annalium Breviarium*; — *Ad Plautum Quæstiones*; — *In Horatii Poeticam Commentaria*; — *In Rhetoricam Introductio*. C'est à tort que Vossius et d'autres ont attribué à Inghirami la *Chronique étrusque apocryphe* publiée par Curzio Inghirami. E. G.

Bayle, *Diction.* (au mot *Phèdre*). — *Elogj d'Illustri Toscani*, t. II, p. 227. — Galetti, *Elogio d'Inghirami* (dans le tome III des *Aneddoti* d'Amaduzzi). — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, parte III. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

INGHIRAMI (*Curzio*), érudit italien de la même famille que le précédent, né le 29 décembre 1614, à Volterra, mort le 23 décembre 1655. Pendant toute sa vie, il s'occupa de l'étude de l'antiquité, et s'acquit un certain renom parmi les archéologues de son pays; mais il eut le malheur de croire à l'authenticité d'une Chronique étrusque apocryphe, écrite soit-disant en l'an 700 de Rome par un certain Prosper Fesulanus, mais fabriquée évidemment par quelque faussaire peu de temps avant qu'elle ne vînt dans les mains d'Inghirami, qui s'empressa de la publier sous le titre de : *Ethruscarum Antiquitatum Fragmenta, quibus urbis Romæ aliarumque gentium primordia, mores et res gestæ indicantur*; Florence, 1636; Francfort, 1637, in-fol. Henri Ernst attaqua le premier, dans ses *Variæ Observationes ad Antiquitates Ethruscas*, l'authenticité de ces fragments d'histoire; mais ce fut surtout Léon Allatius qui prouva dans ses *In Antiquitatum Etruscarum Fragmenta Animadversiones*, Paris, 1640, in-4°, qu'Inghirami avait été la dupe d'une supposition aussi audacieuse que mal déguisée. Le malheureux éditeur fit paraître pour sa défense un *Discorso sopra l'opposizioni fatte al antichità Toscane*, Florence, 1645, in-4°; mais il avoua bientôt lui-même qu'il s'en était laissé imposer. Quant à sa bonne foi, il y a des raisons suffisantes pour ne pas en douter. L'auteur de cette supercherie n'a jamais pu être découvert; c'est à tort qu'on en a accusé Th. Fedra Inghirami. E. G.

Elogj degli Toscani Illustri, t. III. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*, t. VIII. — Placcius, *Theatrum Anonymorum*. — *Classical Journal* (année 1817). — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

* **INGHIRAMI** (*François*), célèbre archéologue italien, descendant du précédent, né en 1772, à Volterra, mort à Florence, le 17 mai 1846. Destiné à la marine par son père, il se rendit en 1785 à Naples, où il entra à l'École militaire. Il y fréquenta beaucoup la maison de son oncle Domenico Venuti, directeur de la fabrique de porcelaine et du *Museo Borbonico*, ce qui lui donna l'occasion de se familiariser avec les chefs-d'œuvre de l'art antique et à entrer en relation avec des artistes et des antiquaires. Après quelque résistance, son père l'autorisa à quitter la carrière militaire et à se livrer entièrement à son goût pour les arts. Inghirami se rendit à Florence, où il apprit à fond le dessin, et où il étudia l'archéologie sous la direction du célèbre Lanzi. En 1799, il alla rejoindre à Pise son ami Phil. Hackert (*voy.* ce nom), et s'exerça auprès de lui dans la peinture du paysage et dans l'art de graver. De retour à Volterra, où il avait précédemment donné une impulsion nouvelle à l'exploitation de l'albâtre, il y fut nommé conservateur de la bibliothèque publique, dans laquelle se trouvait placée une collection considérable d'antiquités étrusques. La faire connaître au monde savant, tel fut dès lors son but constant. Par un procédé optique particulier, il dessina avec une exactitude complète les objets de cette collection, qu'il suivit en 1811 à Florence, lorsqu'elle y fut transportée. Après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions de bibliothécaire à la bibliothèque Marcelliane, il alla ensuite établir avec plusieurs élèves qu'il avait formés, une imprimerie et un atelier de gravure dans l'ancienne abbaye de Fiesole, établissement auquel il donna le nom de *Poligrafia Fiesolana*. C'est là qu'il publia son grand ouvrage sur les *Monumenti Etruschi*, par lequel il réhabilita le nom d'Inghirami, que la mésaventure de son aïeul avait décrédité. Le reste de sa vie fut consacré à des travaux d'archéologie et d'histoire, dont plusieurs ont une grande importance. On a d'Inghirami : *Dichiarazione delle Pitture di un servito di tavola*; Naples, 1790; —

Relazione officiale delle Imprese fatte dall' armi Volterrane nel litorale toscane; Livourne, 1799; — *Osservazioni sopra i Monumenti antichi,* insérées en appendice à l'édition donnée par Inghirami de l'*Italia avanti il dominio dei Romani* de Micali; Florence, 1811; — *Estratto del libro intitolato :* De Pateris antiquorum, *con aggiunto di osservazioni e note;* Gênes, 1829; — *Descrizione del Palazzo dei Pitti;* Florence, 1819; — *Ragionamento sopra una Patera Etrusca;* Gênes, 1819; — *Monumenti Etruschi o di etruscho nome;* Poligrafia Fiesolana, 1820-1827, 10 vol., in 4°, en soixante-six livraisons, dont chacune contient douze planches; — *Ragionamento sull' Influenze Lunari;* ibidem, 1820; — *Viaggio alla Vallombrosa;* Florence, 1823; — *Osservazioni sull' Antichità di Selinunte;* Florence, 1825; — *Galleria Omerica, o raccolta di monumenti antichi esibita per servire allo studio dell'* Iliade *e dell'* Odissea; Florence, 1827-1838, 3 vol., in-8°, ouvrage de luxe, qui contient près de quatre cents planches; — *Lettere di Etrusca Erudizione;* Florence, 1828 et 1839; — *Pitture dei Vasi fittili per servire di studio alla mitologia ed alla storia degli antichi popoli;* Florence, 1831-1837, 4 vol., in-4°, avec quatre cents planches; — *Memorie storiche per servire di guida all' osservatore in Fiesole;* Poligrafia Fiesolana, 1839; — *Storia della Toscana, compilata ed in sette epoche distribuita;* Florence, 1841-1845, 16 vol. : ouvrage inachevé. — Inghirami a aussi édité les *Notizie della Scultura degli Antichi,* ouvrage de Lanzi, en tête duquel il a publié une biographie de l'auteur; — *Nuova Collezione di Opuscoli e Notizie di scienze, lettere ed arti;* Poligrafia Fiesolana, 1820-1823, 4 vol., in-8°. Enfin il a pris une part active à la publication du *Museo Etruscho-chiusino;* Florence, 1833, 4 vol., avec deux cent seize planches. E. G.

Brandes, *Litterarische Zeitung* (Berlin, année 1846, n° 50). — Gersdorf, *Leipziger Repertorium*, année 1846. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

INGIALD ILLRADA, roi du Suithiode ou d'Upsala (Suède), fils d'Anund et dernier prince de la famille d'Ynglinga, vivait dans le septième siècle après J.-C. Il appartient à la période légendaire de la Suède, et ne nous est connu que par la *Saga d'Ynglinga*. Nous résumerons ce récit poétique qui doit être fondé sur des faits réels, mais qui contient sans doute aussi une large part de fiction. Le royaume de Suithiode s'était subdivisé entre plusieurs branches de la famille royale, et Ingiald n'hérita que d'une principauté très-bornée. Pour célébrer son avénement, il fit construire une grande salle qu'il appela la *salle des Sept Rois*, et invita à un banquet les rois du Suithiode, et les jarls. Six rois se rendirent à son invitation. Pendant le repas, il jura de reculer au loin les bornes de l'héritage paternel, et, le soir même, il fit périr les six rois au mi[lieu] des flammes. Après cet événement, resté cél[èbre] sous le nom d'*incendie d'Upsala*, Ingiald dé[trui]sit par trahison douze rois, et mérita le surn[om] d'*Illrada* (féroce). On raconte que dans so[n en]fance il avait mangé le cœur d'un loup, ce qu[i l'a]vait rendu cruel. Asa, sa fille, partagea ses cru[autés] et son surnom. Mariée à Gudrod, roi de Sc[anie], elle tua son époux, et revint auprès de son [père]. Indigné de tant de crimes, un neveu de Gu[drod], Ivar Widfamne, rassembla une armée, et m[archa] contre Ingiald. A son approche, le roi d'U[psal] et sa fille ne se sentant pas assez forts pou[r ré]sister, donnèrent un banquet à leurs fi[dèles], s'enivrèrent avec eux, et, incendiant la [salle] royale, périrent consumés avec tous leurs [con]vives. La mort d'Ingiald fut le signal d'un[e ré]volte générale contre la famille d'Ynglinga[, qui] fut partout dépouillée du pouvoir. La po[stérité] d'Ingiald se réfugia dans la Norvége, qu['un de] ses descendants, Harald Harfager, érigea [plus] tard en royaume. L.

Saga d'Ynglinga; dans le *Koninga-Sagur* de Sturleson. — Geyer, *Histoire de Suède* (trad. par [Lund]blad), c. I.

* **INGLES** (Le maître *Jorge*), peintre [espa]gnol, vivait dans le quinzième siècle. Il [se dis]tingua dans l'histoire et le portrait. Il [reste] assez de belles fresques de cet artiste pour [qu'on] puisse expliquer le surnom de *maître* q[ue ses] contemporains lui avaient donné. Il décor[a, à Gre]nade, en 1455, le grand autel et les porti[ques laté]raux de l'église de Buitrago. Il y peignit [plusieurs] des membres de la famille des Santillana, [fonda]teurs de cet établissement, un *Saint Ge[orges]*, un *Saint Jacques*, et un *Saint Sébastien*. [Le] couleur et le dessin en sont irrépro[chables]; mais la composition laisse à désirer : [elle est] lourde; l'air et la lumière circulent mal [dans] des espaces trop remplis. C'est d'ailleurs [le dé]faut de l'école et de l'époque de ce peintre. [Beau]coup d'établissements religieux ou de c[...] l'Aragon possèdent des œuvres du maître Ingles. Quelques-uns de ses portraits [ont été] gravés habilement par dom Fernand Se[...]
A. DE L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — [...] *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **INGLES** (Don *Jose*), peintre espagnol, [né à] Valence, en 1718, mort dans la même [ville] 1786. Il était élève de don Antonio Ri[char...] en fit un excellent coloriste. Il peignait [...] le portrait et montrait une rare habileté [dans la] peinture à fresque. Quoiqu'il ait exé[cuté de] nombreux morceaux, ses sujets sont [...] variés et d'une composition nouvelle. [Il fut] sous-directeur de l'Académie de Valen[ce. Ses] principales productions se remarquent d[ans sa] ville natale (qu'il quitta peu), au couvent [de la] Merced, dans l'église de Saint-Augustin [et] la paroisse du Campanar. A. DE L.

Philippe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pi[ntura],* publiés par Antonio Pons; Madrid, 1788. — *Las* [...]

titucionas y Actas del Academia de Valence. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

INGLIS (*Esther*). *Voy.* ENGLISH.

INGLIS (*Henri-David*), littérateur anglais, né en 1795, en Écosse, mort en 1835. Passionné pour les voyages, il profita du rétablissement de la paix pour visiter la plupart des contrées de l'Europe; sa vie se passa presque tout entière sur les grands chemins. Au milieu de ces fatigues continuelles, il fut atteint d'une affection de poitrine qui le mit rapidement au tombeau. Ses principales relations de voyages, écrites avec une agréable facilité, sont : *The Tales of Ardennes, solitary walks through many lands;* — *Travels in Norway and Sweden; Spain in* 1830; — *the New Gil Blas;* — *Ireland in* 1834, sa dernière production. Cet auteur a signé ses premiers ouvrages du pseudonyme de *Derwent Conway*. P. L—Y.

Rose, *Biographical Dictionary*. — *Gentleman Magazine*, 1836.

***INGLIS** (Sir *Robert-Harry*), homme politique anglais, né en 1786, mort le 8 mai 1855. Avocat, membre du conseil du collége royal, directeur d'une société d'assurances sur la vie et membre du parlement, y siégea parmi les conservateurs, et vota pour la protection de l'agriculture en 1846. Il siégea à la chambre des communes pour Dundalk de 1824 à 1826, et pour Ripon de 1826 à 1828. Depuis cette époque il représenta l'université d'Oxford, qui l'élut à la place de sir Robert Peel lorsque celui-ci crut devoir donner sa démission pour mettre ses commettants en état de se prononcer sur son changement de conduite relativement à l'émancipation des catholiques. J. V.

Parliamentary Companion.

***INGOLI** (*Matteo*), architecte et peintre de l'école vénitienne, né à Ravenne, en 1587, mort de la peste, en 1631. Il fut élève à Venise de L. Benfatti dal Friso; mais il s'appliqua surtout à imiter les ouvrages de Paul Véronèse et du Palma, se formant un style plus solide qu'agréable. Ses principaux tableaux sont, à Venise, une *Cène*, dans l'église des Saints-Apôtres, et six sujets de la vie de la Vierge, dans celle de Saint-Sébastien. Ingoli s'occupa aussi d'architecture; mais sa mort prématurée ne lui permit de laisser aucun monument de quelque importance. E. B—N.

Boschini, *Carta del Navegar pittoresco*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ridolfi, *Vite degli Illustri Pittori e dello stato*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

***INGOMAR**, hagiographe et historien breton, vivait dans le onzième siècle, sous Geoffroi Ier et Alain III. Il avait composé divers ouvrages dont on ne possède aujourd'hui que des fragments, savoir : une *Généalogie des Princes de la Domnonée*, fondue dans la *Chronique de Saint-Brieuc* (D. Morice, *Pr.*, t. I, col. 7-102), dans l'*Histoire* de L. Raud et dans la *Vie des Saints* de D. Lobineau; — une *Vie de saint Judwal*, citée par D. Lobineau; — une *Vie de saint Judikhael;* et une *Vie de saint Winnoch* (De Morice, *Pr.*, t. I, col. 204-206 et 211-215). La légende de saint Winnoch, écrite dans le huitième siècle par un auteur anonyme, retouchée et augmentée par Ingomar, a été aussi publiée par Surius, au 6 novembre; par Mabillon, dans *Acta ord. s. Benedict.* et surtout par Ghisquière, bollandiste, avec des notes, dans les *Acta Sanctorum Belgii*, t. VI, imprimés à l'abbaye de Tongerloo, en 1794. Ingomar, dont Surius relève le mérite, écrivait avec plus de goût et de discernement que les autres légendaires ses contemporains. P. LEVOT.

D. Morice, *Histoire de Bretagne*. — D. Lobineau, *Vie des Saints*, etc. — Surius, *Vitæ Sanctorum*, etc.

INGON. *Voy.* INGE.

***INGONI** (*Donino*), sculpteur modénais, mort en 1604. Il travailla beaucoup pour le roi de France et le vice-roi de Naples, et revint finir ses jours dans sa patrie comblé d'honneurs et de présents. E. B—N.

Vidriani, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Modenesi*. — Orlandi, *Abbecedario*.

***INGONI** ou **JUGONI** (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, vers 1528, mort en 1608. Il fut, selon Vasari, l'émule de Niccolò dell' Abbate, et travailla beaucoup à Rome, à Pérouse et à Modène. Cependant on connait peu de tableaux de ce maître; mais dans le petit nombre de ceux que l'on possède, on trouve un coloris agréable, des poses de bon goût et des figures pleines d'expression. E. B—N.

Vidriani, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Modenesi*. — Vasari, *Vite*. — Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*.

INGOUF (*Pierre-Charles*), graveur français, né à Paris, en 1746, mort vers 1800. Il apprit la gravure sous J.-J. Flipart. Il a gravé avec goût différents morceaux d'après divers maîtres. On remarque entre autres : *Quatre têtes*, pleines d'expression, d'après Greuze; — *La Paix du ménage*, d'après le même; — *La bonne Éducation*, d'après le même; — *Jeune Fille séduite qui caresse un chien ou l'Innocence trompée consolée par l'Amitié*, d'après le même; — *Portrait de Jean-Georges Wille;* — une *Scène de* Tome Jones (acte I, scène III), d'après P.-A. Wille; — *La Mère contente*, d'après le même; — *La Mère en courroux*, d'après le même, etc. A. DE L.

Notizie degli Intagliatori, par G. Gori Gandellini, continuation de l'abbé Luigi de' Angelis, t. II, p. 197-198.

INGOUF (*François-Robert*), graveur français, frère du précédent, né à Paris, en 1747, mort le 18 juin 1812. Il fut aussi élève de J.-J. Flipart. On a de lui un grand nombre d'estampes, parmi lesquelles on distingue : *Les Canadiens pleurant sur la tombe de leur enfant*, d'après Lebarbier; — *La Nativité*, d'après Raphael; — la même, d'après Ribera; ces deux gravures se trouvent dans le *Recueil du Museum* de Laurent; — un *Buste de Jean-Jacques-Rousseau;* —

Gerard Dow jouant du violon; — le *Portrait d'Armand-Jérôme Bignon*, maître des cérémonies, d'après Drouais; — *Le Soldat en semestre*, d'après Freudenberg; — *Le Négociant ambulant*, d'après le même; — *Le Retour du Laboureur*, d'après Benezech; — plusieurs planches du *Voyage de Cassas* et du grand ouvrage de la commission d'Égypte.

L'abbé Luigi d'Angeli, *Notizie degli Intagliatori* (continuation de G. Gori Gandinelli), t. II, p. 186-187.

INGRAM (*Robert*), théologien anglais, né en 1727, à Beverley (Yorkshire), et mort en 1804. Il étudia à l'université de Cambridge, y fut chargé de l'enseignement théologique, et administra successivement plusieurs paroisses des comtés de Kent, de Nottingham et d'Essex. Il a laissé beaucoup de commentaires sur le texte des Écritures Saintes, dont il tirait parfois les interprétations les plus étranges; nous rappellerons entre autres : *A View of the great events of the seventh plague*; — *Account of the ten Tribes of Israel being in America*, publié dans l'origine par Manassé ben Israel; — *Explanation of the Prophecy of the seven vials of wrath*, etc.

P. L—Y.

Rose, *Biographical Dictionary*.

INGRAND (*François-Pierre*), homme politique français, né à Usseault (Poitou), le 9 novembre 1756, mort à Paris, le 21 juillet 1831. Il était d'une famille protestante ruinée lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il exerçait la profession d'avocat au commencement de la révolution, et en accepta les principes avec une grande ardeur. En 1790, il fut nommé l'un des administrateurs de son département, qui le députa à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale. Le 17 décembre 1792, il fit décréter l'annihilation des procédures relatives aux troubles de Copet et de Saint-Étienne. En janvier 1793, Ingrand était membre du comité de sûreté générale. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Il fut ensuite chargé de missions dans la Vienne et la Vendée, et déploya dans ces départements une grande sévérité; aussi, après le 9 thermidor, fut-il accusé d'avoir exercé des rigueurs inutiles et excessives. Thibaudeau l'accusa même d'avoir fait arrêter arbitrairement son père. Ingrand prouva qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres des comités. Il prit plusieurs autres fois la parole sur la nécessité de rendre aux patriotes leur énergie et d'imposer silence aux aristocrates, et dénonça les progrès que faisaient les contre-révolutionnaires dans les départements de l'ouest. Après la session conventionnelle, il devint membre du Conseil des Cinq Cents, d'où il sortit en 1797. Nommé inspecteur forestier à Beauvais, puis à Château-Thierry, il se fit remarquer par son intégrité. Frappé en février 1816 par la loi contre les régicides, il dut se retirer à Bruxelles, où il vécut fort malheureux. La révolution de juillet 1830 lui permit de venir mourir dans sa patrie.

H. LESUEUR.

Le Moniteur général, an 1792, n° 354; an Ier, nos 5, 25, 135; an II, nos 121, 357; an III, n° 6. — *Biographie Moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1823).

INGRAND DE SAINT-MAUR, chef de chouans, né vers 1775. Il ne figura dans la guerre civile qu'en 1799, et se mit à la tête des bandes qui, sous le prétexte de royalisme, désolèrent le département de l'Eure. Il s'acquit une certaine réputation de bravoure par plusieurs combats soutenus contre les troupes. Il fut l'un des derniers à accepter l'amnistie accordée par le gouvernement, et ne déposa les armes que lorsqu'il se vit traqué de toutes parts. Il se trouvait à Paris lors de l'explosion de la machine infernale (3 nivôse an IX = 24 décembre 1801), et fut incarcéré au Temple. Sa participation active ne put être prouvée; néanmoins il fut transféré à la citadelle de Besançon, d'où il ne sortit qu'en 1805 pour être mis en surveillance dans le département des Côtes-du-Nord. Il ne reparut plus sur la scène politique.

H. L.

Biographie Moderne (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie des Contemporains* (1823).

INGRASSIA ou **INGRASSIAS** (*Giovanni-Filippe*), médecin sicilien, né à Palerme, en 1510, mort dans la même ville, le 6 novembre 1580 (1). Il fit ses études à Padoue, où il fut reçu docteur en médecine en 1537. Il enseigna avec un grand succès à Naples. Ses critiques anatomiques sur Galien sont remarquables par la justesse de ses observations sur les os. Il a donné une description exacte du sphénoïde et de l'ethmoïde; il connaissait les *sinus sphénoïdaux*, et les *trous orbitaires antérieur et postérieur*. Il paraît être le premier qui ait parlé de l'*étrier* (2). Colombo, il est vrai, s'en est arrogé la découverte; mais Ingrassia l'a constamment traité de plagiaire. Fallope, moins avide de gloire que jaloux de la vérité, renonça au mérite de cette découverte qu'il croyait, lui-même, avoir faite, pour l'attribuer à Ingrassia. Coiter, qui vivait en même temps, et qui était disciple de Fallope, l'attribue aussi à Ingrassia. A son tour Eustachi décrivit l'*étrier*, et soutint que le premier il l'avait reconnu. Éloy ne doute pas que la découverte n'appartienne à Ingrassia, et Portal ajoute « qu'Ingrassias parle aussi fort au long de la *cavité du tympan*; qu'il a connu les *fenêtres ronde et ovale*, le *cordon du tambour*, qui traverse cette cavité, la plupart des éminences qui s'y trouvent, le *limaçon* et les *canaux demi-circulaires*, les *cellules mastoïdiennes*; et, si l'on en juge par une des planches de son ouvrage, il a connu aussi le *muscle du marteau*, dont on accorde généralement la découverte à Eustachi. » En 1563, Philippe II, roi d'Espagne, nomma Ingrassia protomédecin de la Sicile. L'ardeur avec laquelle il soutint l'honneur de sa profession le fit passer pour un homme dur et sévère; mais il ramena vers

(1) Selon d'autres biographes, il serait né aux environs de Palerme, ou même à Rackersbourg (basse Styrie).

(2) Petit os de l'intérieur de l'oreille interne.

lui l'affection générale pendant la peste qui désolait Palerme en 1575. Malgré son âge avancé, on le vit se multiplier, braver la fatigue et l'épidémie, secourir les malades, rassurer les valides et donner des ordres si sages que le fléau s'arrêta bientôt. Toute la ville lui décerna le titre d'*Hippocrate sicilien*, et lui vota une pension annuelle de 3,000 écus d'or. Il consacra cette somme à l'ornement et à l'entretien d'une chapelle sous le vocable de Sainte-Barbe dans le cloître des Dominicains de Palerme, où il y fut enterré. On a de lui : *Iatropologia. Liber quo multa adversus barbaros medicos disputantur;* Venise, 1544, 1558, in-8°; — *Scholia in Iatropologiam;* Naples, 1549, in-8°; — *De Tumoribus præter naturam;* Naples, 1553, in-fol.; — *Raggionamento fatto sopra l'infermita epidemica dell' anno* 1558, suivi d'un *Trattato di due Mostri nati in Palermo in diversi tempi;* Palerme, 1560, in-4°; — *Constitutiones et Capitula, necnon juridictiones regii Proto-Medicatus officii, cum Pandectis ejusdem reformatis;* Palerme, 1564, 1575, in-4°; — *De Purgatione per medicamentum, atque obiter etiam de sanguinis missione*, etc.; Venise, 1568, in-4°; — *Galeni Ars medica;* Venise, 1573, in-fol. Le traducteur y a joint beaucoup de commentaires, — *De frigido Potu post medicamentum purgans;* Venise, 1575, in-4°; Milan, 1586, in-4°; — *Informatione del Pestifero e contaggioso Morbo il quale afflige e have afflito la città di Palermo e molte altre città e terre del regno di Sicilia nell' anno* 1575 *e* 1576; Palerme, 1576, in-4°; trad. en latin par Joachim Camerarius, sous le titre de : *Methodus curandi pestiferum contagium;* Nuremberg, 1583, in-8°; — *Methodus dandi relationes pro mutilatis torquendis, ante a tortura excusandis, pro deformibus venenatisque judicandis; pro elephantiacis extra urbem propulsandis, sive intus urbem sequestrandis, vel fortassis publice conservandi dimittendis;* Venise, 1578-1637, in-fol.; — *In Galeni librum de ossibus doctissima et expertissima Commentaria;* Messine, 1603, in-fol.; Venise, 1604, in-fol. Cet ouvrage, plein d'érudition, est divisé en vingt-quatre livres : les figures sont gravées d'après les dessins de Vésale.

L—Z—E.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — *Biographie Médicale.*

* INGRES (*Jean-Auguste-Dominique*), célèbre peintre français, est né à Montauban en 1780. Son père, peintre et musicien distingué, professait le dessin dans cette ville. M. Ingres eut à choisir entre les deux arts; d'abord il les cultiva tous deux avec une égale ardeur; mais la peinture prit le dessus. Cet enfant, qui préférait un crayon à tous les jouets de son âge, montra bientôt les plus heureuses dispositions, copiant les gravures du temps, copiant la nature, et, ce qui fait l'éloge de son instinct d'artiste, commençant dès lors à démêler le bon du mauvais, et préférant Raphael et Nicolas Poussin aux peintres à la mode, Boucher, Fragonard et Vanloo.

Les premières années de M. Ingres furent studieuses, mais sans contrainte et sans ennui. Le père de M. Ingres, voulant mettre à profit la brillante organisation de son fils, le conduisit, encore enfant, à Toulouse, et le confia aux soins d'un de ses collègues de l'Académie de Peinture, M. Roques. Ce professeur habile avait séjourné en Italie, et dans un temps où l'on ne jurait, en province surtout où le retour de David vers l'antique était encore ignoré, que par Vanloo et Fragonard, il étudiait Raphael avec goût et intelligence. Une belle copie de *la Madone alla seggiola*, que M. Roques avait rapportée de Florence, révéla d'un seul coup à M. Ingres ces grandes vérités de l'art qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Raphael devint son modèle de prédilection et presque son idéal. Sous la direction de M. Roques, les progrès du jeune artiste furent rapides, et dès lors il n'hésita plus sur sa vocation. A onze ans il obtint à l'Académie de Toulouse le grand prix de dessin et les honneurs de l'ovation du Capitole. A seize ans, M. Ingres était maître de son crayon, et dessinait avec une vérité et une précision peu communes. C'est alors qu'il vint à Paris, et, comme le patronage académique de l'école était indispensable pour obtenir les prix qui conduisent à Rome, il entra à l'atelier de David, malgré de secrètes répugnances; c'était, je crois, en 1796. Le peintre de *Socrate*, des *Horaces* et de *Bélisaire*, revenu du déplorable enivrement de la terreur, reprenait ses pinceaux. Derrière les préceptes rigoureux et conventionnels du maître, derrière cette étude abstraite du dessin anatomique, astreint à certaines règles mathématiques, M. Ingres entrevoyait toujours Raphael et sa ligne si vraie, si souple, si correcte dans sa grandeur. Raphael pour le jeune artiste, soumis momentanément à la discipline de l'école régnante, c'était la nature dans toute sa grâce et sa perfection; c'était presque la liberté.

Cependant, M. Ingres, élève de David, débuta comme tous les artistes du temps par la reproduction conventionnelle du bas-relief et de la statue. *Achille recevant dans sa tente les députés d'Agamemnon*, et *Antiochus renvoyant à Scipion l'Africain son fils fait prisonnier sur mer*, sont ses deux premiers tableaux. L'*Antiochus* obtint le second prix de peinture en 1799, et l'*Achille* le grand prix en 1802. On assure que Flaxman répétait que le tableau de ce débutant était ce qu'il avait vu de mieux en France. Quoiqu'il eût obtenu le grand prix dès 1802, M. Ingres ne se rendit cependant en Italie que vers 1804. L'Académie avait été supprimée depuis 1793; et le voyage à Rome était remplacé par une pension de mille francs. A l'Académie de Rome, M. Ingres rencontra Guérin, Granger et Menjaud, pensionnaires comme lui, mais dont il

se distingua aussitôt par sa manière originale. Ces premières velléités d'indépendance et ce retour vers la réalité se manifestent surtout dans le tableau d'*Œdipe expliquant l'énigme*, que M. Ingres exposa en 1808, au sortir de l'École de Rome. La tête de l'Œdipe se distingue essentiellement de ces types de beauté conventionnelle que reproduisaient tous les artistes du temps; aussi l'accusa-t-on de laideur et de vulgarité. Les nouvelles tendances de l'artiste apparaissent également dans le naturel parfait de la pose, dans la netteté du contour que l'on qualifia de sécheresse; elles se montrent encore dans la fermeté du dessin musculaire et dans cette extrême simplicité d'exécution qui s'écartait singulièrement du genre gréco-fleuri de l'époque. A Rome M. Ingres exécuta, dans les salles du palais de Monte-Cavallo, des fresques dont l'histoire romaine et les poëmes d'Ossian avaient fourni le sujet : *Le Triomphe de Romulus, vainqueur d'Acron, roi des Céciniens*, vaste peinture qui a été exécutée en détrempe; *Le Sommeil d'Ossian*, plafond peint à l'huile. Pendant son séjour en Italie, outre ses peintures du palais de Monte-Cavallo, M. Ingres composa un certain nombre de tableaux, dont quelques-uns seulement nous sont connus. C'est de cette époque que datent *La Chapelle Sixtine*, *Raphael et la Fornarina*, *Francesca da Rimini*, *Le cardinal Bibiena fiançant sa nièce à Raphael*, *Virgile lisant son poëme devant Auguste*, etc. M. Ingres, à cette époque de sa vie, eut à soutenir une lutte pénible avec le besoin, et dut faire un grand effort de volonté pour ne pas s'écarter de cette ligne rigoureuse qui ne pouvait le conduire que bien lentement à la fortune et à ce qu'il ambitionnait plus encore, à la gloire. M. Ingres persista; se refusant à toute concession au goût du moment, il entreprit de régenter ses critiques : joignant les œuvres à la prédication, il voulut leur montrer comment l'étude de la nature et l'étude de l'antique pouvaient se combiner : il composa *La grande Odalisque*. A son apparition au salon de 1819, ce tableau causa dans l'école alors en vogue une sorte de soulèvement. On cria au mauvais goût, à la barbarie. Landon, dans son *Salon de Peinture de* 1819, et M. de Kératry dans son *Annuaire* du même salon le condamnèrent sans rémission. Cependant, le coloris de L'*Odalisque* doit à l'empâtement des ombres une solidité qu'on rencontre rarement dans les peintures de la même époque (1819), dont les ombres, indiquées par quelques glacis de bitume, manquent de fermeté, et dont les clairs même sont à peine empâtés. Aussi, après moins de trente années, la plupart de ces tableaux se sont-ils désaccordés, tandis qu'au contraire le coloris de *L'Odalisque* a gagné et gagnera encore, le temps ne pouvant qu'harmoniser des tableaux dont toutes les parties sont exécutées avec le même soin consciencieux, la même horreur de l'à-peu-près.

Cette période de lutte, qui comprend près de quinze années, de 1810 à 1825, fut favorable au talent de M. Ingres; la critique a pu lui arracher des cris de douleur ou de colère, elle ne l'a jamais accablé. Cette loi, qui veut que la résistance seule amène le complet déploiement des forces, est surtout applicable aux beaux-arts. Pendant la seconde partie de son séjour en Italie, M. Ingres, mis au ban de l'École, et que les commandes importantes n'allaient pas chercher, ne produisit guère, outre des portraits, que des compositions de petite dimension. *La Chapelle Sixtine*, *Raphael et la Fornarina*, *Francesca da Rimini*, *La maréchal de Berwick*, *L'Arétin*, *Les deux tableaux de Henri IV*, *la Mort de Léonard de Vinci*, *Roger et Angélique*, et *L'Entrée de Charles V* à Paris, furent exécutés durant la période dont nous parlons.

Vers 1824, M. Ingres, décidé à revenir en France voulut préparer son retour par un coup d'éclat. Il exposa au salon de cette année trois tableaux et plusieurs portraits; l'un de ces tableaux, *Le Vœu de Louis XIII*, était le plus important que M. Ingres eût encore composé; et c'est un de ses meilleurs ouvrages. L'effet fut grand et répondit à l'attente de l'artiste. La critique ne désarma pas; elle accusa le peintre de réminiscence; c'était couvrir sa retraite : cinq ans plus tôt on eût crié au plagiat. *La Madone de Saint-Sixte de Raphael* avait, disait-on, fourni à l'artiste le motif de sa composition. L'observation était fondée; mais les reproches auxquels elle servait de prétexte n'étaient pas mérités. Se pénétrer du grand sentiment de Raphael, rappeler un de ses chefs-d'œuvre en restant original, n'est pas un mérite si commun. Imiter ainsi, c'est créer. On loua généralement l'ordonnance à la fois simple et majestueuse de la composition, et l'on accorda même au peintre une qualité que jusqu'alors on lui avait refusée, le mérite de l'exécution. Cette composition ouvrit à M. Ingres les portes de l'Institut. De retour en France, M. Ingres, dont la foi avait grandi dans son exil volontaire, fut aussitôt entouré d'adeptes fervents. L'époque de l'enseignement, nous dirions presque de l'apostolat, commençait. Raphael était le dieu que révélait le disciple fidèle. Une gravure de *la Madone* de Saint-Sixte ou de *la Tranfiguration* servait de texte à sa prédication. Il fallait entendre avec quelle verve ardente et convaincue l'apôtre exaltait son dieu, et lançait l'anathême contre ceux qui l'avaient ou méconnu ou renié. C'est vers ce temps que M. Ingres peignit son *Apothéose d'Homère*. Cette composition, la plus vaste que M. Ingres ait produite, et celle que ses admirateurs proclament son chef-d'œuvre par excellence, le montre sous une face imprévue. La figure d'Homère, malgré son extrême décrépitude et son attitude contrainte, et, en quelque sorte, égyptienne, annonce admirablement cette forte et féconde vieillesse, commencement de l'immortalité. Les deux

figures allégoriques de l'Iliade et de l'Odyssée, assises sur les degrés du sanctuaire, rappellent les plus heureuses inspirations de l'art grec continué par le génie italien; mais le coloris de leurs ajustements n'est-il pas d'une vivacité par trop primitive?

Vers le même temps, M. Ingres, fatigué de s'entendre reprocher l'imitation exclusive des qualités secondaires de Raphael, conçut le tableau de *Saint Symphorien*. Cette composition, où domine le style florentin dans toute sa vigoureuse âpreté, rappelle, dans quelques-unes de ses parties, et principalement dans l'étude si accentuée des membres nus des personnages de la droite et dans le geste énergique de la mère du saint, la manière grandiose et violente de Michel-Ange. La saillie des muscles des bourreaux est extraordinaire: leur relief, poussé jusqu'à la dureté, et la singularité des attitudes, accusent un souvenir distinct de la manière du peintre de la chapelle Sixtine. La figure du saint et particulièrement l'expression si sublime du regard appartiennent entièrement à M. Ingres, et suffiraient pour constituer l'originalité de l'œuvre. Il n'y a là ni imitation de Raphael ni réminiscence de Michel-Ange. Ce regard exprime une série de pensées particulières de notre époque, qui, croyante à sa manière, a remplacé les cruelles superstitions du quatorzième siècle par une religion plus consolante et plus sublime. Le tableau du *Martyre de saint Symphorien* fut exposé au salon de 1834. C'est le dernier ouvrage de M. Ingres qui ait figuré dans nos expositions annuelles.

D'inconvenantes manifestations de la part des quelques enfants perdus des écoles dissidentes, et, il faut le dire, la froideur et la surprise avec lesquelles la majeure partie du public avait accueilli son œuvre de prédilection, déterminèrent l'artiste à prendre une de ces résolutions extrêmes que dicte l'amour-propre. Grâce au ciel, M. Ingres ne brisa pas ses pinceaux; mais s'il continua à produire, il se refusa à cette publicité sans réserve des expositions du Louvre. En 1835 M. Ingres se rendit à Rome comme directeur de l'Académie de France. Sa direction fut surtout signalée par l'ardeur qu'il mit à rallier les fidèles et à les discipliner. Cette préoccupation un peu exclusive porta même ombrage à l'Institut, qui crut de son devoir de protester. M. Ingres laissa dire, endoctrina, catéchisa, et, chose singulière, ces cinq années de retraite et d'éloignement, de 1835 à 1840, furent aussi favorables aux progrès de son école que les dix années qu'il avait passées autrefois à Rome et à Florence avaient été profitables à sa renommée.

Il nous reste maintenant à parler de M. Ingres comme peintre de portraits. C'est moins sa vocation que la nécessité qui l'engagea à cultiver cette branche si importante de l'art. A l'étranger, les grandes commandes n'arrivaient pas, et les petits tableaux se plaçaient difficilement. Faites des portraits, disait-on à l'artiste dans le besoin. « Mais cela est bien difficile », répondait-il, comme ce peintre du dernier siècle dont nous parle Diderot. Néanmoins, comme il fallait vivre, il luttait contre la difficulté et faisait des portraits. Ceux qu'il a composés dans sa première manière trahissent de singulières velléités archaïques et manquent parfois de modelé. Ceux qu'il a produits dans ses dernières années, et, dans le nombre, les portraits de *M. Molé*, de *M. Bertin*, de *Cherubini*, en dernier lieu le portrait de *Mme d'Haussonville*, sont exécutés dans un tout autre système et dénotent une imitation plus rigoureuse de la nature.

Ici se présente cette importante question: « quelle a été l'action de M. Ingres sur l'école française. Son influence sera-t-elle stérile ou féconde? » A peine revenu en France, après un long séjour en Italie, M. Ingres vit de nombreux élèves se presser dans son atelier. La nouveauté de sa manière comparativement à ce qui se faisait alors, ses prédilections si tranchées, l'éloquence avec laquelle il exposait ses principes et combattait ses adversaires, quelque chose d'absolu et de paternel à la fois dans la façon dont il imposait ses croyances, et par-dessus tout cette foi exclusive de chef d'école, lui acquirent aussitôt une influence sans bornes sur l'esprit de la plupart de ses élèves. Son autorité fut d'autant plus grande, qu'il l'exerçait sympathiquement et cherchait moins à dominer qu'à convaincre. Nul homme, en effet, n'est plus exempt que M. Ingres de cette vulgaire ambition qui fait aimer la domination pour elle-même. Le pouvoir pour lui n'est qu'un moyen de répandre ses doctrines. M. Ingres ne dit pas: Obéissez-moi; mais: Croyez-moi. Et on croit en lui, et on lui obéit. M. Ingres n'a pas seulement des disciples, il a des fanatiques qui ont poussé jusqu'à leurs conséquences les plus extrêmes les doctrines qu'il professe, et qui ont exagéré sa manière jusqu'à la rendre méconnaissable. Les uns ont renversé l'autel du divin Raphael sous les yeux de son apôtre; remontant aux premières époques de l'art, ils ont copié Cimabué et Giotto, et se sont livrés à toutes sortes de folies archaïques dont M. Ingres lui-même doit être le premier à sourire. Les autres, péchant par excès de fidélité, s'en sont tenus à une imitation littérale de la manière du peintre d'Homère, et ont fait abnégation de toute personnalité. Les plus sages, et dans le nombre MM. Mottez, Lehmann et Flandrin, ont su, en n'abdiquant pas complétement leur indépendance, dégager des leçons du maître des conséquences plus fécondes.

L'influence de M. Ingres ne s'est pas seulement exercée dans l'atelier, et au moyen du professorat; elle s'est rapidement étendue de proche en proche, et s'est surtout manifestée par les modifications que la plupart des artistes ont apportées à leurs manières. Des élèves de Gros et de Gérard sont devenus dessinateurs, ont cherché la ligne précise, le modèle sculptural, et mettant

du blanc dans leurs ombres et du gris dans leurs lumières, ont amorti ce que leur coloris avait de trop diaphane ou de trop ardent. Les maîtres eux-mêmes, tels que MM. Paul Delaroche et Scheffer, n'ont pas échappé à cette influence; fatale peut-être à ce dernier, elle a, sans nul doute, été profitable au peintre de *Henri III*, d'*Élisabeth* et de *Richelieu*, dont elle a évidemment agrandi la manière. Cette transformation est surtout sensible dans la vaste composition qui décore l'hémicycle du palais des Beaux-Arts. Entre le plafond d'Homère et cette peinture, qui en est en quelque sorte la magnifique paraphrase, l'analogie est frappante. L'influence de M. Ingres s'est également étendue sur les écoles étrangères. Les Allemands l'ont acceptée avec cette docilité bienveillante qu'ils montrent à l'égard de toute autorité légitime et non contestée; les Italiens, avec la passion qu'ils apportent dans toute chose. La jeune école italienne jure aujourd'hui par M. Ingres, comme Bossi, Camuccini et Benvenuti juraient naguère par David.

En dehors des écoles, il existe certain nombre d'esprits indépendants et aventureux qui tiennent avant tout à leur individualité : chacun de ces esprits cherche à s'ouvrir une route qui lui soit propre. L'influence de l'illustre chef d'école sur ces artistes indépendants n'aura pas été si stérile qu'on se plaît à le répéter et qu'eux-mêmes le pensent; elle s'exercera négativement, c'est-à-dire, que, si elle ne multiplie pas les chefs-d'œuvre, elle empêchera beaucoup de mal. A la suite de tant de révolutions successives, quand le trouble était dans les esprits et qu'à la faveur de la confusion les barbares s'efforçaient de pénétrer dans le sanctuaire, il est heureux qu'un homme d'un goût sûr et d'une volonté énergique se soit résolument décidé à leur tenir tête. Par les *barbares*, nous n'entendons pas désigner ces esprits vigoureux et naturels qui ont tenté pour le coloris une révolution analogue à celle que M. Ingres a opérée pour la forme. MM. Eugène Delacroix et Decamps, par exemple, nous paraissent, chacun dans son genre, des peintres d'un ordre fort relevé. La barbarie, pour nous, c'est la banalité facile et féconde, l'à-peu-près qui se satisfait à si peu de frais, la naïveté prétentieuse, le mauvais goût grossier, l'imitation aveugle et servile, en un mot la médiocrité sous toutes ses formes. Les barbares, comme on voit, sont bien nombreux, et M. Ingres aura grandement à faire pour les mettre à la raison. Nous sommes certain du moins que la volonté et le courage ne lui feront pas défaut.

Parvenu à l'âge où tant d'autres se retirent de la lice par prudence ou par épuisement, M. Ingres a, en effet, conservé toute la verdeur de la jeunesse, toute l'énergie de sa volonté, toute la puissance de son talent, et ce même amour de l'art qui, dès sa première enfance, a été le mobile de toutes ses actions. Il semble même qu'à l'exemple de certaines natures calmes et fortes, il ait réservé sa fécondité pour l'arrière-saison. M. Ingres, en effet, dans ces dernières années s'est plu à multiplier ses œuvres en imprimant à chacune d'elles un cachet de grâce, de force et de variété, toujours frappant et toujours nouveau.

Nous ne pouvons même énumérer ici tous ces ouvrages; nous nous contenterons de citer les plus éminents, tels que l'*Apothéose de Napoléon*, pour l'hôtel de ville, cette vaste et abstraite composition qui relève de l'art antique le plus élevé; la *Jeanne d'Arc; La Vierge à l'Hostie;* la *Vénus Anadyomène* et *La Source*, les deux plus charmants ouvrages du maître et dont le dernier semble un chant de Moschus ou de Théocrite; et tout récemment *Molière et Louis XIV*, et *Jésus au milieu des docteurs*, composition distinguée à laquelle l'artiste n'a pas mis encore la dernière main. A cette liste nous pourrions ajouter de nombreux portraits, parmi lesquels nous distinguerons ceux de *Mme la duchesse de Broglie* et de *M. Ingres* lui-même. On voit que si la nature favorise M. Ingres en lui ménageant une de ces vastes et vigoureuses vieillesses qu'elle accorda autrefois aux Michel-Ange, aux Titien, l'illustre artiste a su tirer de cette faveur un glorieux parti pour garder la place que depuis plus d'un tiers de siècle il occupe à la tête de l'école française.

DE MERCEY.

Livrets des Salons. — Documents particuliers.

ING-TSOUNG, empereur de la Chine, de la dynastie des Ming, né en 1427, mort en 1465. Il était fils aîné de l'empereur Siouen-tsoung, auquel il succéda le premier mois de l'année 1436. Comme il n'avait que huit ans à la mort de son père, l'impératrice Tchang-chi, sa grand'-mère, se fit déclarer régente. Toutefois, l'autorité passa bientôt entre les mains de l'eunuque Wang-tching, favori astucieux du jeune empereur, qui, après avoir encouru la haine de la régente, sut captiver l'esprit de cette princesse, et devenir le maître réel, sinon le chef nominal de l'empire. A la mort de l'impératrice (1443), le jeune empereur se mit à la tête du gouvernement. Quant à l'eunuque Wang-tching, il ne perdit rien à ce changement; sa puissance, de nouveau reconnue, se maintint en dépit des murmures des grands et du peuple. Peu d'années après, ce même eunuque attira de grands malheurs à l'empereur Ing-tsoung et à ses sujets. Yésien (*voy.* ce nom), chef des Tartares, à la tête de troupes formidables, parcourait alors les frontières de la Chine qu'il menaçait de franchir. L'empereur en fut informé; mais l'eunuque Wang-tching n'ayant point jugé convenable de tenir compte de ces avis, Yésien put continuer tranquillement ses préparatifs menaçants contre la Chine. A l'exemple de son père, Yésien avait envoyé (1450) demander en mariage une des filles de l'empereur; Wang-tching fit entendre que cette demande était accordée. En conséquence, le chef des Tar-

tares dépêcha une nombreuse ambassade pour offrir à la cour ses présents de noces et demander la fille de l'empereur. Wang-tching reçut les présents comme un tribut; et, comme l'empereur ignorait la promesse qu'il avait faite en son nom, il ne craignit point de renier sa parole et de renvoyer dédaigneusement les Tartares sans leur remettre la princesse. Yésien, irrité à cette nouvelle, jura d'en tirer vengeance, et, dès la septième lune de la même année (1450), il fit invasion sur le territoire chinois, et parut se diriger sur Péking. Wang-tching engagea l'empereur Ing-tsoung à se mettre à la tête de l'armée destinée à arrêter la marche envahissante des Tartares. Cette armée, composée d'environ cinq cent mille hommes, fut bientôt décimée par la faim et les maladies, contre lesquelles cet eunuque ignorant n'avait su prendre aucune précaution. Ce misérable favori, jaloux de diriger par lui-même cette difficile expédition, et sourd aux représentations des généraux chinois les plus expérimentés, fit camper les troupes impériales dans une si fâcheuse position, qu'elles furent investies par les Tartares, et perdirent tout espoir de se défendre. Attaqués brusquement par les forces de Yésien, les Chinois perdirent cent mille hommes, deux généraux, trois ministres et une foule d'autres mandarins de tous les grades. Ing-tsoung lui-même fut fait prisonnier et conduit dans l'intérieur de la Tartarie. L'impératrice mère et l'impératrice régnante envoyèrent tous leurs bijoux pour payer sa rançon : ces présents furent acceptés; mais le chef des Tartares, les jugeant d'une valeur insuffisante pour la rançon d'un aussi illustre prisonnier, déclara qu'il ne serait point rendu à ce prix. Tchu-kien-tchin, fils de l'empereur captif, fut déclaré prince héréditaire; mais, comme il n'avait alors que deux ans, Tching-wang, frère puîné de Ing-tsoung fut chargé de gouverner par intérim. Le neuvième mois de l'année 1450, il fut proclamé empereur, sous le nom de King-ti, bien qu'alors Yésien offrit de rendre son prisonnier moyennant une nouvelle rançon. King-ti conserva le trône jusqu'en 1457, époque à laquelle il fut frappé d'une maladie mortelle qui devait l'emporter deux ans plus tard (1459). Ing-tsoung reprit les rênes du gouvernement (1458), et donna aux années de son règne l'épithète de *tien-chun*. Il récompensa tout d'abord ceux qui avaient travaillé à son rétablissement, et fit charger de chaînes et emprisonner ceux qui lui avaient été hostiles. Plusieurs d'entre ces derniers perdirent la vie. Ing-tsoung mourut à l'âge de trente-huit ans et trois mois, laissant le trône à son fils Tchu-kien-chin, qui régna sous le nom de Hien-tsoung (1). L. Léon de Rosny.

Sources originales : *Ming-sse : Annales des Historiens de la Dynastie des Ming* (dans la grande *Collection des Historiens de la Chine*). — *Histoire du premier Règne de Ing-tsoung* (Tsien-ki), livr. X. — *Histoire de la Restauration de Ing-tsoung* (Heou-ki), livr. XII. (Le livre XI• renferme l'*Histoire de la Chine durant la captivité de Ing-tsoung, sous le gouvernement de King-ti*). — *Li-tai ti-wang nien-piao*, (Chronologie des Empereurs de la Chine), dynast. des Ming, fol. 8, v° et sq. — *Toung-kien-kang-mou* (Miroir de l'Histoire de la Chine). — Cf. Mailla, *Hist. génér. de la Chine*, vol. X).

(1) Ce prince avait déjà pris en main les affaires, à cause de la maladie de son père. Cf. Ming-sse (*Collect. des Hist. de la Chine*), *Kiouen XII*, f° 7, v°.

***INGUIOMER** (*Inguiomerus*), prince germain, frère de Sigimer et oncle d'Arminius, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il avait été longtemps attaché aux Romains; mais, après la révolte victorieuse de son neveu, il prit parti contre eux, et fut un des principaux chefs des Chérusques révoltés. Lorsque Germanicus, en l'an 16 après J.-C., pénétra jusque dans la plaine d'Idastavisus, entre le Weser (*Visurgis*) et les montagnes voisines, Arminius voulait attendre la sortie des Romains hors de leur camp et les attaquer dans leur marche au milieu des marais et des bois; Inguiomer, au contraire, fut d'avis d'assaillir les Romains dans leur camp. Ce conseil téméraire coûta cher aux Chérusques, qui furent complétement défaits. Inguiomer échappa avec peine au carnage. L'année suivante, jaloux de la puissance d'Arminius, il abandonna la confédération chérusque, et passa avec tous ses clients du côté de Marobodus, roi des Suèves. Marobodus et son nouvel allié furent vaincus par Arminius. Y.

Tacite, *Annales*, I, 60; II, 17, 21, 45, 46.

INGULF ou **INGULPHUS**, chroniqueur anglais, né vers 1030, mort en 1109. Il obtint la faveur de Guillaume le Conquérant, qui le choisit pour scribe ou secrétaire. Il visita ensuite Jérusalem, devint moine, puis prieur de Fontenelle, sous l'abbé Gerbert, et fut rappelé dans son pays natal par le roi Guillaume, qui le nomma abbé de Croyland ou Crowland, dans le comté de Lincoln, à la place d'Ulfketel, privé de sa dignité par les Normands en 1075. Ingulf mourut après avoir gouverné cet ancien et célèbre monastère pendant près de trente-cinq ans, à une époque de troubles. Ces faits sont empruntés à Orderic Vital, qui connaissait bien l'histoire de l'abbaye de Croyland, et qui paraît y avoir résidé trois ans après la mort d'Ingulf. On peut donc les regarder comme certains; mais il n'en est pas de même d'un récit bien plus détaillé, qui se trouve dans l'*Histoire du Monastère de Croyland*, publiée sous le nom d'Ingulf. L'auteur raconte que ses parents étaient des bourgeois de Londres, qui l'envoyèrent à l'école de Westminster et de là à l'université d'Oxford. « Quand j'eus, dit-il, plus profité dans Aristote que beaucoup d'enfants de mon âge, j'étudiai aussi profondément le premier et le second livre de la Rhétorique de Tullius. » A mesure qu'il grandit, Ingulf devint honteux de l'humble condition de ses parents, et les abandonna pour fréquenter la cour, où son goût du luxe et de la pompe s'accrut chaque jour. Il se trouvait à la cour lorsque le duc Guillaume de Normandie vint visiter le roi d'Angleterre, en 1051.

Le duc emmena Ingulf en qualité de scribe, et lui accorda bientôt une confiance qui excita la jalousie des autres courtisans. En 1064, Ingulf se joignit à une troupe de sept mille pèlerins qui se rendaient en Terre Sainte. En passant à Constantinople il salua *l'empereur Alexis* (Alexis ne monta sur le trône qu'en 1081); et, après avoir été attaqué et pillé en Lycie, il arriva à Jérusalem, où il fut recueilli par le patriarche Sophronius. De retour en Normandie, il devint moine de Fontenelle. Ce récit fait partie, comme nous l'avons dit, d'une *Histoire du Monastère de Croyland*. Henry Wharton, Hicks et d'autres critiques avaient déjà émis des doutes sur l'authenticité de ce document, lorsque sir Francis Palgrave démontra que la prétendue *Histoire de Croyland* était une sorte de fiction historique, *an historical novel*, composée par quelque moine au treizième ou au quatorzième siècle. On y trouve beaucoup de faits intéressants et probablement vrais, mais elle contient aussi un grand nombre de chartes évidemment fabriquées, d'erreurs et d'anachronismes. La vie d'Ingulf est une amplification malheureuse du récit d'Orderic Vital, et les détails de son éducation se rapportent au treizième et au quatorzième siècle beaucoup plus qu'au onzième. Nous avons déjà signalé l'anachronisme relatif à l'empereur Alexis : Ingulf ne l'eût point commis; mais un compilateur, voyant les noms de l'empereur Alexis dans tous les récits de la première croisade, a imaginé de faire intervenir ce prince dans le pèlerinage d'Ingulf. Enfin ni Orderic Vital, qui avait visité Croyland, et qui recherchait avec soin les documents historiques, ni Guillaume de Croyland, qui, dans sa *Vie du comte Waltheof*, mentionne plusieurs fois Ingulf, ne parlent de cette histoire de Croyland. Il paraît donc prouvé qu'elle fut rédigée longtemps après le onzième siècle (au treizième ou au quatorzième), bien qu'elle contienne peut-être des passages écrits par Ingulf lui-même. Il y est question d'une *Vie de saint Guthlac* par Ingulf, laquelle n'est mentionnée nulle part ailleurs, et dont on ne connaît aucun manuscrit. L'*Historia Monasterii Croylandensis* fut publiée pour la première fois, mais incomplétement, dans les *Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui* de sir Henri Savile, Londres, 1596, in-fol., Francfort, 1601, in-fol., p. 850-916; elle fut publiée entièrement et avec la continuation de Pierre de Blois dans le *Rerum Anglicarum Scriptorum veterum Tomus primus*, de Gale, Oxford, 1684, in-fol., p. 1-107. Une traduction anglaise de l'*Histoire* attribuée à Ingulf et de la continuation de Pierre de Blois par T.-H. Riley forme un volume de l'*Antiquarian Library* de Bohn.

Z.

Orderic Vital, *Historia Eccles.*, l. IV, p. 287-289, de l'édit. Le Prevost. — Guillaume de Croyland, *Vita et Passio Waldevi comitis*; dans les *Chroniques Anglo-Normandes*, vol. II, p. 101, 118, 122. — H. Wharton, *Origines Britannicæ*. — Francis Palgrave, dans le *Quarterly Review*, juin 1826, n° 67, n° 289. — Lappenberg, *Geschichte von England*, t. Ier, p. LXIII, LXIV. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

INGUIMBERT (Le P. *Joseph* d'), connu aussi sous le nom de dom *Malachie*, prélat français, né à Carpentras, le 26 août 1683, mort dans cette ville, le 6 septembre 1757. Après avoir terminé ses humanités au collége des jésuites de Carpentras, il prit en 1698 l'habit de dominicain, passa à Rome, et devint professeur de théologie à Pise. Son noviciat terminé, il fut envoyé par ses supérieurs à Aix en Provence. Bientôt, entraîné par son goût vers la vie solitaire, il embrassa la réforme de La Trappe, introduite dans l'abbaye de Notre-Dame *di buon Sollazzo*, située à quelques lieues de Florence. Il prit en entrant dans cette maison le nom de *dom Malachie*, qu'il a continué à porter depuis. Malgré la règle, il fut autorisé à s'occuper de travaux de cabinet, et il y composa quelques ouvrages ascétiques qui l'obligèrent d'aller quelquefois à Florence, surtout pour y consulter les dépôts littéraires et les savants. L'évêque de Pistoie l'établit pendant quelque temps supérieur de son séminaire. Plus tard, le cardinal-camerlingue Annibal Albani, neveu de Clément XI, ayant demandé au grand-duc des religieux de l'abbaye *di buon Sollazzo*, pour introduire la réforme dans celle de Cazamari, Inguimbert fut choisi pour être le chef de cette pieuse colonie. Le pape l'appela deux fois auprès de sa personne pour prendre des conseils sur les affaires qui agitaient alors l'Église de France. Après la mort de Clément XI (1721), il fut chargé par Albani d'écrire la vie de ce pontife, et, pour cet objet, reçut la permission de se fixer à Rome, en conservant le titre et la pension de théologien que lui faisait le grand-duc. Mais, au bout de six ans, la mésintelligence qui se mit entre le cardinal et lui l'empêcha de terminer la tâche qu'il avait entreprise. Albani l'accusait d'avoir communiqué à la cour de France et au P. Quesnel des pièces relatives à la bulle *Unigenitus*; il lui fit donner l'ordre de retourner sur-le-champ à son monastère. Toutefois, Inguimbert trouva de puissants protecteurs auprès de Benoît XIII; la princesse de Piombino le fit placer chez le cardinal Corsini, qui l'admit dans son palais et le nomma son bibliothécaire (1727). Il dressa le catalogue de sa riche collection de livres, qu'il contribua à rendre publique à Rome. Ce prélat, élevé à la papauté en 1730, sous le nom de Clément XII, lui accorda les plus amples priviléges; il le fit consulteur du saint-office et prélat domestique, lui donna plusieurs bénéfices et l'archevêché titulaire de Théodosie. Enfin, dom Malachie devint, vers la fin de ses jours, évêque de Carpentras, sa ville natale. C'est lui qui fit construire l'hôpital de Carpentras. Ayant acheté, au prix de 40,000 livres, la précieuse bibliothèque du président de Mazaugues, il en dota sa ville natale, en l'augmentant de 4,000 volumes qu'il avait rapportés de Rome, et il consacra les revenus d'un capi-

tal de 60,000 fr. à l'entretien de cette bibliothèque (1). Ses principaux ouvrages sont : *Nicolai Baccettii, Florentini, ex ordine Cisterciensi, abbatis Septimianæ Historiæ Libri VIII*, avec préface, notes et observations ; Rome, 1724, in-8° ; — *Vita di D. Armando-Giovanni Le Bouthilier di Rance, abbate regolare e reformatore del monastero della Trappa*, etc. ; Rome, 1725, 2 vol. in-4° : la bibliothèque de Carpentras possède un manuscrit non autographe de cet ouvrage ; — *La Teologia del Chiostro, overo la santità e la obligationi della vita monastica*, etc. ; Rome, 1731, 3 vol. in-folio ; — *Trattato teologico dell' Autorita ed Infaillibita del Papi*, etc. ; Rome, 1731, in-fol., avec le portrait du pape Clément XII. La bibliothèque Corsini, à Rome, possède plusieurs manuscrits d'Inguimbert, entre autres la *Vie de Clément XI*.

GUYOT DE FÈRE.

Olivier Vitalis, *Notice histor. sur la Vie de Malachie d'Inguimbert* ; Carpentras, 1812, in-4°, avec le portrait de ce prélat. — *Annuaire de Vaucluse*, 1835. — Millin, *Voyage dans le Midi de la France*. — Barjavel, *Dictionnaire histor. de Vaucluse*.

INIGO (*Jean* COLLET, plus connu sous le nom D'), graveur anglais, d'origine espagnole, né vers 1720, mort à Londres en 1780. On n'a pas de détails sur sa vie, mais on connaît de lui deux gravures très-remarquables dans le genre d'Hogarth et de Callot, savoir : *Antiquarian Smelling to the chamberpot of queen Boadicea* ; — *A Monkey pointing to a very dark Gicture of Moses stricking the rock*. On s'étonne qu'un artiste capable de deux ouvrages aussi distingués n'en ait pas fait un plus grand nombre.

Z.

Strutt, *Biographical Dictionary of Engravers*.

INNES ou **INNÈS** (*Louis*), historien écossais, vivait dans le dix-septième siècle. Issu d'une noble famille d'Écosse, il fut élevé en France, entra dans les ordres, et devint principal du collége des Écossais. Jacques II, roi d'Angleterre, se réfugia en France après la révolution de 1688 ; il choisit Innes pour secrétaire, et le nomma aumônier de sa femme, la reine Marie. Barbier attribue à Innes les *Mémoires* de Jacques II qui furent publiés par le docteur Clarke, Londres, 1816, 2 vol. in-4° ; il donna sur ce curieux ouvrage les renseignements suivants : « Le chevalier de Saint-Georges, fils de Jacques II, l'a revu et corrigé. Toutes les phrases que l'on y trouve en lettres italiques sont de son écriture. Cet ouvrage, formant quatre volumes, a été soigneusement conservé par tous les princes de la famille des Stuarts, jusqu'à ce que la mort du dernier d'entre eux le fit tomber dans les mains de sa femme, la comtesse d'Albany. Celle-ci en mourant le légua à l'abbé Waters, procureur général des bénédictins anglais à Rome, lequel le céda au prince régent d'Angleterre (depuis Georges IV), pour une pension. Le manuscrit fut remis au docteur Clarke, qui le fit imprimer après un travail de plusieurs années. » — Ces *Mémoires* sont précieux parce qu'ils sont extraits des papiers de Jacques II, collection fort intéressante que ce prince avait déposée au collége des Écossais, et qui fut détruite pendant la révolution française ; ils ont été traduits en français par Cohen ; Paris, 4 vol. in-8°.

Z.

Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

INNES ou **INNÈS** (*Thomas*), historien écossais, frère du précédent, né en 1662, mort le 9 février 1744. Il fit ses études au collége de Navarre, embrassa l'état ecclésiastique, et remplaça son frère dans les fonctions de principal du collége des Écossais. Malgré quelques persécutions que lui attirèrent ses opinions jansénistes, il resta jusqu'à sa mort à la tête de cet établissement. On a de lui : *A critical Essay on the ancient Inhabitants of the northern parts of Britain* ; Londres, 1729, 2 vol. in-8°, ouvrage dans lequel il réfute les assertions de la *Chronique* de Fordun relatives à l'histoire ancienne de l'Écosse.

Z.

Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*. — *Journal des Savants*, année 1764. — Rose, *Gen Biographical Dictionary*.

INNOCENT Ier (Saint), quarante-deuxième pape, successeur d'Anastase Ier, né à Albano, près de Rome, élu le 27 avril 402, mort le 12 mars 417 (le 28 juillet, suivant Baronius). Saint Jean-Chrysostome venait d'être chassé de Constantinople : son zèle contre l'arianisme, ses attaques contre l'impératrice Eudoxie l'avaient fait exiler en Bithynie. Innocent Ier prit hautement sa défense ; il voulut d'abord renvoyer l'examen de cette affaire à un concile où seraient réunis les évêques d'Orient et d'Occident ; il chercha ensuite à négocier avec l'empereur, mais ses députés furent maltraités et durent regagner l'Italie sans avoir rien obtenu. Saint Jean-Chrysostome mourut sur ces entrefaites ; sa mort ne termina pas cette lutte entre les églises d'Orient et d'Occident ; Innocent résolut de n'avoir avec Constantinople aucun rapport tant que la mémoire du saint n'aurait pas été réhabilitée. Mais l'Occident lui-même était loin d'être tranquille : en Afrique l'Église était divisée par la secte des donatistes ; le concile de Carthage (23 août 405) les condamne ; à Rome le savant Vigilance se déclare énergiquement contre les abus introduits dans la religion ; il blâme le célibat ecclésiastique, le culte des reliques et la vie monastique. Mais une terrible nouvelle vient étouffer cette voix : Alaric, à la tête des Goths, s'avançait sur Rome. Les chrétiens effrayés courent dans les temples implorer la protection du ciel, et Innocent accorde aux païens l'autorisation d'offrir des sacrifices à leurs dieux. Prières et sacrifices furent inutiles ; il fallut négocier avec Alaric, et

(1) Une délibération du conseil municipal, en 1833, a donné le nom d'*Inguimbert* à une nouvelle place de la ville. Son portrait est placé dans une des salles de l'hôpital qu'il a fondé, et une copie orne la salle du conseil de l'hôtel de ville.

le pape, pour payer la rançon de Rome, ordonna de dépouiller les temples de ces idoles qui s'étaient montrées sourdes aux prières, et de fondre toutes les statues d'or et d'argent. Le roi des Goths consent donc à lever le siége; il gagne Rimini pour être plus à même de régler avec l'empereur les conditions de la paix; mais ils ne parviennent point à s'entendre. Innocent se rend lui-même à Ravenne, auprès d'Honorius. Alaric revient sur Rome, s'en empare (24 août 410), et la livre au pillage; l'année suivante cette ville est pillée une seconde fois par Astolffe, beau-frère d'Alaric. Quand l'ennemi a disparu, Innocent revient; il trouve les chrétiens désolés et réduits à la plus affreuse misère; il s'efforce de calmer leurs maux. Son zèle le fit chérir des Romains, et rapprocha du christianisme beaucoup d'idolâtres. Les dernières années de son pontificat s'écoulèrent sans trouble, et ne furent marquées que par la condamnation du pélagianisme, qui niait la doctrine du péché originel, la corruption de la nature humaine et la nécessité de la grâce. Condamné à Rome par Innocent, Pélage passe en Palestine, où il justifie sa doctrine devant le concile de Diospolis (415), qui l'absout; il est de nouveau anathématisé par le concile de Carthage (416) et par celui de Milène (417) auquel Innocent, consulté par saint Augustin, envoie trois lettres dirigées contre le pélagianisme. Innocent se montra toujours fort jaloux de la grandeur de l'Église et fort attaché à ses droits; il écrivait facilement, mais son style est loin d'être un modèle d'élégance. Les *Conciles* de Labbe, t. II, p. 1245 à 1308, contiennent trente lettres de ce pape. Gennadio, *De Scriptoribus Ecclesiasticis*, chap. III, lui attribue : *Decretum occidentalium et orientalium ecclesiis adversus pelagianos datum*, qui fut publié par Zosime Ier, successeur d'Innocent.

Alfred FRANKLIN.

Zosime, *Histoire Romaine*, livre V, trad. du président Cousin, in-4°, p. 915. — Bruys, *Histoire des Papes*, 1785, 5 v. in-4°; t. Ier, p. 160. — Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia*, 1671, 15 v. in-fol; t. II, p. 1241 à 1553. — Baronius, *Annales Ecclesiasticæ*, 1738, 9 v. in-fol.; t. VI, p. 401 à 632; VII, 1 à 95. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique*, 1757, 37 v. in-4°; liv. V, ch. 21. — Vossius, *Histor. Pelag.*, passim. — Sozomène, *Histoire Ecclésiast.*, trad. Cousin, l. VIII, ch. 26. — H. de Noris (Norisius), *Histoire du Pélagianisme*. — Alletz, *Hist. des Papes*, 1776, 2 v. in-12; t. Ier, p. 95. — Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Roman. Pontificum*; Rome, 1718, 4 v. in-fol.; t. Ier, p. 278. - Ciaconius, *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum*, Rome, 1718, 4 v. in-fol.; t. Ier, p. 63.

INNOCENT II (*Grégoire*), cent soixante-dixième pape, successeur d'Honorius II, né à Rome, élu le 14 février 1130, mort le 13 septembre 1143. Pour prévenir les désordres qui accompagnaient les élections, tous les cardinaux s'étaient engagés à s'assembler dans l'église Saint-Marc, pour nommer un nouveau pape, dès que la mort d'Honorius serait connue. Honorius meurt; les cardinaux qui l'approchaient de plus près cachent cette nouvelle, se réunissent à Saint-Jean-de-Latran, et élisent Grégoire qui prend le nom d'Innocent II. Le soir même, les autres cardinaux se rendent, suivant leur convention, à Saint-Marc, et nomment Pierre de Léon, qui fut appelé Anaclet. Grégoire avait été moine à Saint-Jean-de-Latran, puis abbé du monastère de Saint-Nicolas; Urbain II l'avait fait cardinal et Calixte II l'avait envoyé comme légat en France (1124) avec Pierre de Léon. Celui-ci était le petit-fils d'un juif converti par Léon IX, qui lui avait donné son nom; il avait étudié à Paris; Pascal II l'avait rappelé à Rome et nommé cardinal. Grégoire jouissait de l'estime générale; il était affable, doux, éloquent, et dix-sept cardinaux avaient concouru à son élection. Pierre avait, au contraire, mené, pendant son séjour en France, une vie scandaleuse; suivant Arnoul de Lisieux (t. II, p. 336), il eut des enfants de sa propre sœur. Mais il possédait d'immenses richesses, et gagna le peuple romain par ses libéralités. Innocent et les cardinaux de son parti durent se réfugier dans les maisons fortifiées des Frangipani, et bientôt après quitter Rome. Les négociations commencèrent et n'aboutirent à rien. Anaclet écrit de tous côtés pour soutenir ses droits; sa lettre à Lothaire, roi des Romains, est contresignée par vingt-sept cardinaux; celle qu'il adresse au roi de France (Louis VI) est portée par le légat Otton, qui a ordre de respecter tous les principes de l'Église gallicane. L'Orient reste indécis entre les deux papes; mais l'Italie entière reconnaît Anaclet. Innocent, de son côté, avait traversé Pise et la Toscane, la Provence et l'Auvergne, et s'était réfugié chez les moines de Cluny. Pendant ce voyage, Louis le Gros avait réuni un concile à Étampes, et saint Bernard, choisi comme arbitre, s'était déclaré en faveur d'Innocent. Le roi vint donc jusqu'à Saint-Benoît-sur-Loire audevant du pape, se prosterna à ses pieds, et lui offrit ses services pour lui et pour l'Église. Pendant que saint Bernard en Angleterre et Gauthier de Ravenne en Allemagne font reconnaître Innocent, celui-ci parcourt la France, visitant les monastères. Le 19 avril 1131, il était à Saint-Denis, où il célébra la fête de Pâques avec la plus grande magnificence. L'abbé Suger vint audevant de lui; le pape, monté sur un cheval blanc richement caparaçonné, était coiffé d'une tiare brodée et ornée d'un cercle d'or; les barons et les vassaux de l'abbaye marchaient autour du pontife; les nobles précédaient le cortége, et écartaient le peuple en lui jetant de l'argent. Innocent passa en France toute l'année 1131; les monastères qu'il visitait subvenaient à ses besoins, de gré ou de force d'ailleurs. Bruys (t. II, p. 636) l'accuse d'avoir ravagé les plus riches églises de France; car le pape ne pouvait rien tirer alors des revenus du saint-siége. Le 18 octobre, il convoque à Reims un concile, où il fait approuver son élection, et excommunie Anaclet; il célèbre à Cluny la fête de la Purification, et y reçoit les lettres d'obédience de

Guillaume, patriarche de Jérusalem. Il reprend enfin, accompagné de saint Bernard, la route d'Italie, traverse la Lombardie, tient un concile à Plaisance, et réconcilie les Pisans et les Génois (bulle du 19 mars 1133, dans Ughelli, t. IV, p. 1187). Le roi Lothaire vient le rejoindre à la tête d'une armée; ils marchent sur Rome et y entrent le 1er mai 1133. Lothaire reçoit des mains d'Innocent la couronne impériale à Saint-Jean-de-Latran (4 juin 1133). Anaclet était maître de l'église Saint-Pierre, du château Saint-Ange et de quelques forteresses d'où il maltraitait la petite armée de son rival. Lothaire dut retourner en Allemagne. Innocent, ne se croyant plus en sûreté dans Rome, se retira à Pise; là il assembla un concile, où Pierre de Léon fut encore excommunié. Lothaire repassa les Alpes avec une nombreuse armée, et saint Bernard entreprit un nouveau voyage en Italie. Lothaire prit plusieurs villes sur Roger, protecteur de l'antipape, pendant que saint Bernard cherchait à gagner des défenseurs à la cause d'Innocent. Anaclet meurt sur ces entrefaites (7 janvier 1138); les cardinaux de son parti élisent, au mois de mars suivant, Grégoire, prêtre-cardinal, qu'ils nomment Victor; leur intention était d'ailleurs moins de perpétuer le schisme que de gagner du temps pour se réconcilier plus avantageusement avec Innocent. Aussi, deux mois après son élection, Victor alla se jeter aux pieds du pape, et le schisme fut terminé le 29 mai 1138. Innocent reprit toute l'autorité dans Rome; il rétablit le culte, fit faire des processions solennelles, repeupla les colonies désertes et rappela les exilés. Enfin le 8 avril 1139 s'ouvrit le concile général de Latran (deuxième de Latran, dixième œcuménique); plus de mille évêques s'y trouvaient. Les ordinations faites par Pierre de Léon et les autres schismatiques furent déclarées nulles; puis Innocent appela chacun des évêques ordonnés pendant le schisme, et, après leur avoir reproché leur conduite avec indignation, il leur arracha la crosse, l'anneau et le pallium. Saint Bernard blâma cet excès de rigueur, surtout envers Pierre de Pise, à qui le pape avait déjà pardonné. Roger, roi de Sicile, apprend que le concile l'a excommunié; il arrive à Salerne le 7 mai, et soumet toute la Pouille. Innocent veut résister : il est fait prisonnier, et doit, en échange de la liberté, accorder la Sicile à Roger, confirmant ainsi le titre donné par Anaclet. Saint Bernard avait regagné la France; jaloux des succès d'Abeilard, il saisit avec empressement l'occasion qui se présenta de l'accuser d'hérésie. Au concile de Sens (2 juin 1140), en présence du roi de France et d'un grand nombre de prélats, il dénonce comme hérétiques treize propositions extraites des ouvrages d'Abeilard. Celui-ci en appelle au saint-siége, qui, circonvenu par saint Bernard, condamne l'accusé sans l'entendre. L'année suivante (1141), Albéric, archevêque de Bourges, meurt; Innocent le remplace par Pierre de La Châtre. Louis le Jeune, irrité de cette nomination, jure que, lui vivant, Pierre ne sera jamais archevêque de Bourges. Pierre va à Rome et se fait sacrer par le pape, qui met toute la France en interdit. Thibaud, comte de Champagne, prend parti pour le nouvel évêque; le roi porte la guerre en Champagne et brûle Vitry-le-Français. Saint Bernard se chargea de négocier la réconciliation entre le roi et le pape; le saint avait perdu déjà beaucoup de son influence auprès d'Innocent, qui ne pouvait lui pardonner de se mêler à toutes les affaires de l'Église et de parler trop souvent en maître. L'Italie n'était pas tranquille : Innocent avait depuis longtemps excommunié les Tiburtins et tenait leur ville assiégée; il les contraignit enfin (1143) à se rendre, et leur pardonna. Mais les Romains, souvent battus par eux, exigèrent que le pape fît abattre leurs murailles. Innocent refuse; les Romains s'assemblent au Capitole, rétablissent le sénat et commencent la guerre. Le pape ne put supporter cette dernière épreuve, il tomba malade et mourut après un pontificat de treize ans et sept mois. On trouve quarante-trois lettres d'Innocent dans les *Conciles* de Labbe, t. X, p. 946 à 971; Ughelli en a reproduit une, dans son *Italia Sacra*, t. IV, p. 456. Innocent II eut Célestin II pour successeur. Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. X, p. 944 à 1034. — Bruys, t. II, p. 627. — Baronius, t. XVIII, p. 427 à 624. — Fleury, liv. XIV, ch. 68. — Alletz, t. Ier, p. 482. — Ughelli, *Italia Sacra*; Venise, 1717-22, 10 v. in-fol.; t. IV, p. 456.— Velly, Villaret et Garnier, *Histoire de France*, 1770, 15 v. in-4°; t. II, p. 28. — Platina, *Istoria delle Vite de i Summi Pontefici*, Venise, 1613, in-4°, p. 146. — De Potter, *Esprit de l'Église*; Paris, 1821, 8 v. in-8°; t. VI, p. 114. — Artaud de Montor, *Histoire des Souv. Pontifes romains*; 1847-49, 8 v. in-8°; t. II, p. 264. — A. du Chesne, *Hist. des Papes*, 1653, 2 v. in-fol.; t. II, p. 94. — D. Delannes, *Hist. du Pontificat d'Innocent II*; 1751, in-12. — Suger, *Vie de Louis le Gros*. — De Villefore, *Vie de saint Bernard*. — Ciaconius, t. Ier, p. 971. — Arnulphus Lexioviensis (Arnoul de Lisieux), *Tractatus de Schismate orto post Honorii II papæ decessum*; dans le *Spicilege* d'Achéry, 1657, in-4°; t. II, p. 336. — *Vita Innocentii papæ II ex ms Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*, dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, Milan, 1723, 27 v. in-fol.; t. III, p. 433 et s. — J. Hartmann, *Vita Innocentii II, pontificis romani*; 1744, in-4°.

INNOCENT III, cent soixante-onzième pape, né à Rome, vers l'an 1160, mort à Pérouse, le 16 juillet 1216. Son père, qui se nommait le comte Trasmondo, appartenait à l'illustre maison des Conti; Claricia, sa mère, était de celle des Scotti. Il reçut en naissant, sur les fonts baptismaux, le nom de Lothaire. Dès sa jeunesse, Lothaire fut voué à l'église. Trois de ses proches parents étaient cardinaux, et quoique l'Église romaine ait toujours condamné le népotisme, il n'a jamais été tout à fait indifférent, dans l'Église romaine, d'être ou de n'être pas bien parenté : les principes ont leurs droits, mais la faiblesse humaine a les siens. Il n'y avait pas, vers la fin du douzième siècle, une autre école de théologie que celle de Paris. Envoyé dans cette ville, Lothaire y eut pour maître Pierre de Corbeil, pour condisciple Robert de

Courçon. On le vit ensuite étudier le droit canonique à l'école de Bologne. Ses études achevées, il revint à Rome. C'est alors que son oncle maternel, Paulin Scolaro, fut élevé sur le trône pontifical, sous le nom de Clément III, le 20 décembre 1187. Quelques années après, en 1190, Clément nomma Lothaire cardinal-diacre, au titre de Saint-Serge et de Saint-Bacch. Ce fut, pendant longtemps, le plus jeune des cardinaux. Si Clément l'avait appelé trop tôt à une aussi haute dignité, et avait confié de trop graves affaires à son active inexpérience, Célestin III, succédant à Clément III, l'éloigna trop de ses conseils : Lothaire se sentit offensé par cette marque de défiance, quitta Rome, se retira dans une terre de sa famille, à Anagni, et composa dans cette retraite un traité : *De Contemptu Mundi, sive de miseriis humanæ conditionis.* Célestin III mourut le 8 janvier 1198. Le jour même de sa mort, les cardinaux réunis lui donnèrent Lothaire pour successeur. Il prit alors le nom d'Innocent III.

Le pontificat d'Innocent III a été la matière de déclamations contradictoires. Tous les historiens se sont accordés à louer les qualités de l'homme, l'austérité de ses mœurs, sa vigilance assidue, sa constante sérénité, la rare fermeté de son caractère, et son goût passionné pour la grandeur. Mais on a diversement apprécié l'usage qu'il a fait de ces brillantes qualités. Il a été pour les uns l'héroïque vengeur de tous les droits méconnus; pour les autres, un ambitieux sans frein, un effronté violateur de tous les pactes. En d'autres termes, les jugements que les historiens ont portés sur Innocent III ont varié selon leurs sentiments favorables ou contraires à la papauté. Le temps n'est-il donc pas enfin venu de juger avec un parfait désintéressement le rôle joué par la papauté durant le moyen âge? Nous n'éprouvons, pour notre part, aucun embarras à concilier ces deux opinions : l'une, que les peuples ne doivent aujourd'hui tolérer en aucune manière l'intervention du pape dans le règlement de leurs affaires civiles; l'autre, que les papes furent vraiment au moyen âge, en présence de tant d'empereurs, de rois, d'exarques, de princes, de seigneurs, d'usurpateurs ou de tyrans barbares, les organes temporaires de l'éternelle justice. Qu'on se soulève contre des prétentions posthumes, soit! Mais, d'autre part, qu'on accorde le témoignage d'une équitable reconnaissance aux grands papes qui ont été pour les peuples opprimés de si secourables patrons. Les plus grands ne se sont pas toujours, il est vrai, montrés assez modestes. L'orgueil est le vice commun des hommes. Mais encore ont-ils eu moins d'orgueil que d'ambition, et l'ambition est un sentiment qui n'est jamais sans noblesse. Il y a d'ailleurs beaucoup à dire pour excuser l'ambition des papes. Ils n'auraient pu sans doute exercer efficacement leur bienfaisant patronage, si la papauté, tellement faible à son origine, alors pourvue par des décrets équivoques d'une autorité tellement précaire, n'avait pas avec le temps acquis assez de force pour faire valoir sa juridiction, et créer moins des difficultés à ceux qui prétendaient s'y soustraire. Condamnons donc librement, même au moyen âge, les mauvais papes, ceux qui n'ont été que des turbulents et ont invoqué de grands principes pour servir de médiocres intérêts; mais ayons de l'indulgence même pour les faiblesses des ambitieux qui, avec plus d'intelligence et de droiture, ont travaillé de si grand cœur à l'accroissement de l'autorité qu'ils ont ensuite vaillamment exercée. Innocent III fut un de ceux-ci. Qu'il ait eu de l'ambition, cela n'est pas contestable : n'est-il permis qu'aux fils des rois d'aspirer à l'éclat d'une grande renommée? Il se trompa quelquefois, et ne servit pas toujours la meilleure cause. Ce sont de regrettables erreurs; mais que l'on trouve dans son temps un prince animé d'intentions plus loyales que les siennes, plus habile à discerner le bien du mal et moins souvent abusé par son intérêt personnel. Il ne reconnut pas de bornes à l'exercice de son influence, et prétendit donner son avis sur toutes les affaires agitées dans le monde chrétien; mais nous sommes à la fin du douzième siècle : tous les rois chrétiens sont des rois absolus; on ne peut leur parler de justice sans invoquer les prescriptions de la loi divine; et qui a ce droit, si ce n'est le pape? Remarquons, d'ailleurs, qu'en montant sur le trône pontifical, il voit, partout où se promènent ses regards, l'anarchie, la guerre, tous les princes, tous les peuples armés, les plaines, les villes dévastées par mille incendies, et qu'il ne peut prétendre à cette universelle influence qu'au profit des nations impitoyablement traitées par leurs maîtres, au profit de la paix.

Il y avait de grands désordres dans l'administration temporelle de la ville de Rome et de graves abus dans la comptabilité fiscale de la cour romaine. C'est par là que le nouveau pape commença ses réformes. Avant d'entreprendre la correction des autres, il faut se corriger soi-même. Cette méthode est à tous les points de vue la meilleure. Qui s'est montré d'abord sévère pour ses propres vices, sera mieux écouté faisant ensuite des remontrances à son prochain. De Rome la sollicitude d'Innocent III se porte bientôt sur la province romaine, de la province romaine sur les villes italiennes, arrachées en divers temps au domaine de saint Pierre, et possédées sans titre par des vassaux de l'Empire, la plupart allemands. Innocent commande à ces étrangers de quitter le territoire latin, écrase ceux qui résistent, déjoue les ruses de ceux qui diffèrent d'obéir, et repousse même hautement les captieuses soumissions de ceux qui offrent de lui demandant qu'on veuille bien à ce prix agréer leurs hommages. La première année de son pontificat n'était pas achevée, qu'Innocent III

ouvré dans les marches Ancône, Fermo, Fano, line, Sinigaglia, Jesi, Cesena; dans le duché Spolette, Assise, Spolette, Rieti, Foligno, ra, Todi; et, en outre, Sabine, Pérouse, le comté de Bénévent. Enfin, mettant à pro-les embarras où se trouvait Constance, reine Sicile, non-seulement il exige d'elle la recon-sance de la suzeraineté romaine, mais il ne renouvelle l'investiture qu'après l'avoir con-te à condamner publiquement les usurpa-qu'elle avait faites sur les droits de l'É- Ainsi fut assurée pour quelque temps la de l'Italie. Au centre, au nord, au midi, il est plus qu'un souverain, représenté par des s plus ou moins zélés ou des vassaux plus oins dociles.

nomenclature des actes d'Innocent III, la mention des lettres, des diplômes qui son nom occuperait un fort volume. une question n'a de son temps profondé-agité les esprits qui ne lui ait été sou-, ou qu'il n'ait évoquée. Nous ne pouvons relater ici que les principaux événements vie si occupée. Quels sont donc ceux qui intéressent davantage? Ceux-là même que le plus souvent discutés, et que l'on dis-le plus souvent encore.

i l'Empire d'Allemagne que se disputent compétiteurs, Othon, comte de Poitou, et e, duc de Souabe. Si tous les électeurs fait le même choix, l'Allemagne serait ix; mais les suffrages s'étant partagés, prépare à la guerre. Le pape n'a pas été sur cette question, et il n'a pas mani-de préférence : il importe de le remarquer. rigine de ce grave débat, la personne du est absente; on ne peut donc l'accuser de r provoqué. Mais dès que les adhérents de et de l'autre candidat se séparent courrou-s'adressant de mutuelles menaces, dès que rt aux armes, qu'on lève des troupes, et clairon des batailles fait retentir en tous es provocations homicides, Innocent n'a-le droit de se jeter entre les deux partis, proposer une solution pacifique au diffé-qui va tout à l'heure ensanglanter l'Europe e? Séparons-nous du temps présent pour ainement le temps passé. Aujourd'hui les affaires internationales sont portées de-s congrès, qui les décident d'une manière ine. Mais la pratique de ces congrès est écente. Au moyen âge, à défaut de con-n'y avait que le glaive ou le pape pour r une controverse entre deux princes ins, entre deux rois. Si donc Innocent t entre Othon et Philippe, et, pour épar-l'Europe les malheurs qu'on redoute, as-les deux parties devant son tribunal, il cera qu'un droit reconnu. Mais il n'a pas d'envoyer cette assignation; il n'a pas de courir au-devant des armées, et de ncer aux oreilles des prétendants la me-nace des vengeances divines. Othon envoie le premier des ambassadeurs au pontife romain, et, pour obtenir une décision qui le favorise, il prodigue les promesses. Philippe, dit-il, est un impie; sa conduite passée témoigne trop qu'il n'entend respecter aucune des franchises ecclésiastiques. Othon proclamé, sacré par le pape, Rome aura sur le trône impérial le plus fidèle, le plus soumis des clients. Quelle est, pendant ce temps, la conduite de Philippe? Comme s'il ne reconnaissait pas même à l'évêque de Rome le droit de consacrer l'empereur des Romains, il ne lui fait pas savoir que des suffrages plus ou moins nombreux ont décerné la couronne impériale à l'héritier des ducs de Souabe. En ce moment il n'y a donc pour Innocent qu'un élu : c'est le comte de Poitou. Cependant, sa prudence lui conseille d'ajourner un choix qu'il n'est pas encore obligé de faire. L'Allemagne est évidemment partagée. Se prononcer aussitôt pour tel ou tel prétendant, c'est peut-être s'attacher au parti qui, les glaives tirés, se trouvera le moins valide, et succombera. Mieux vaut attendre, et disposer encore les esprits à la conciliation. Enfin le duc Philippe, sentant qu'il ne peut rien sans l'appui du pape, le sollicite. Ainsi la force des choses établit Innocent arbitre de l'élection. Dès que cet arbitrage lui est enfin proposé par les deux parties, Innocent ne l'accepte pas seulement, il est vrai, comme un devoir; il va l'exercer encore comme un des priviléges de la tiare papale. C'est ce qu'il déclare dans les termes les moins ambigus aux envoyés mêmes de Philippe. Cependant, cette déclaration faite, il suspend encore l'arrêt qu'on lui demande. Les armées s'ébranlent, le fer et la flamme commencent leurs ravages. Innocent négocie toujours un accommodement. N'est-ce pas déjà trop temporiser? Ce n'est pas, du moins, usurper avec une impétueuse violence une autorité contestable et contestée. Innocent ne se prononça pour Othon qu'en l'année 1201, toutes les tentatives de conciliation ayant échoué. Si la division continua, si l'Allemagne fut, après la déclaration du pape, de plus en plus troublée, qu'on ne rejette donc pas sur lui la responsabilite de ces déchirements. Que l'on accuse de tant de malheurs celui des deux compétiteurs qui osa s'inscrire contre l'arrêt de l'arbitre et maintenir des prétentions condamnées; que l'on accuse surtout les prélats, les abbés allemands, les archevêques de Magdebourg, de Brême, de Salzbourg, et tant d'autres, qui, désertant la cause de l'Église pour servir leurs propres intérêts, restèrent aux côtés du duc de Souabe, et continuèrent à fomenter la discorde. Cela dura sept années. Après sept années de luttes presque sans trêve, le parti d'Othon se trouva le plus affaibli; on put même croire que sa cause était désespérée. Que fit alors Innocent III? Qu'on le remarque bien, car c'est un des actes de son pontificat qui l'honorent le plus. Pendant sept années, il a, disons-nous, servi les intérêts d'O-

thon. Enfin celui-ci se trouve réduit à de telles extrémités que le patronage d'Innocent est désormais tout ce qui lui reste. Innocent craint alors d'être considéré comme un obstacle à la paix. N'avait-il pas contre Philippe des griefs considérables? Oui sans doute; mais il les oublie. Philippe à ces griefs anciens avait, pendant sept années, joint une foule d'outrages contre le pape, contre la papauté. Innocent fera taire ses rancunes. Pour donner le repos à l'Allemagne, à la chrétienté, il se tourne vers Philippe, lui envoie des ambassadeurs, et traite avec lui. Les clauses de ce traité allaient être rendues publiques, quand un de ces vigoureux bandits que Philippe avait pour commensaux, Othon, duc de Bourgogne, le frappe d'un coup d'épée pour venger une injure privée, et termine d'une autre manière la querelle de l'Empire. Le comte de Poitou fut alors proclamé par toutes les voix. Même en de telles circonstances, cet heureux résultat n'était guère prévu, tant les esprits étaient divisés par la contrariété des intérêts; mais les actives démarches d'Innocent, sa facilité naturelle à pardonner toutes les injures, l'autorité de ses promesses, la certitude où chacun était qu'elles seraient sanctionnées par toutes les parties, préparèrent, achevèrent enfin la réconciliation générale, qui fut signée, le 11 novembre 1208, dans la ville de Francfort. Othon fut ensuite couronné roi des Romains dans la basilique de Saint-Pierre, le 4 octobre 1209.

Mais Othon, revêtu des insignes impériaux, ne se montra pas moins zélé pour les prétentions de l'Empire que Philippe de Souabe aurait pu l'être. Or c'était le sentiment de tous les princes enrôlés sous ses drapeaux, que l'empereur, héritier des césars, devait toujours aspirer à reconstituer leur ancien domaine, qu'au pape, chef spirituel de l'Église, n'appartenait aucune juridiction temporelle, et que les Latins, comme les Siciliens et les Lombards, étaient les sujets révoltés des Germains. Ces Germains assistaient en grand nombre à la cérémonie du couronnement : telle fut alors leur conduite dans la campagne, dans la ville même de Rome, que le peuple prit les armes pour leur donner une leçon de modestie et de politesse. Elle fut sanglante. Othon, forcé de quitter Rome avec les débris de son armée, se promit une vengeance. S'emparant donc de toutes les villes qu'il traversa dans sa retraite, il répondit aux admonitions du pape qu'il reprenait un bien usurpé. Il fit ensuite, poursuivant les conséquences du même principe, une expédition dans le royaume de Sicile, et accueillit avec d'autres sarcasmes les nouvelles remontrances d'Innocent. Nous entendons des historiens modernes qui applaudissent à ces sarcasmes. Eh bien, ils se trompent, s'ils pensent qu'on n'est plus philosophe dès qu'on refuse d'y applaudir avec eux. Dans les jugements qu'elle porte sur les faits historiques, la sage philosophie tient compte des temps ainsi que des lieux. Oui, sans doute, l'étrange doctrine de l'empereur Othon offre l'apparence d'un syllogisme régulier : qui doit, en effet, être le maître de Rome, si ce n'est le roi des Romains? Mais la philosophie ne consacre pas légèrement un syllogisme qui porte dans ses flancs d'aussi formidables tempêtes. Encore une fois nous sommes à la fin du douzième siècle, et quand alors Innocent eût laissé déposséder la papauté de toute souveraineté temporelle, assurément ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Espagne n'eussent ratifié cette abdication. C'était donc une guerre engagée entre toutes les autres puissances chrétiennes et l'Allemagne. Innocent ne manqua pas de patience. Mais quand il dut être persuadé qu'Othon avait fermement résolu de ne pas reculer, il l'excommunia, réclama la protection de la France, et invita les électeurs de l'Empire à faire choix d'un autre empereur.

Ce qui est bien remarquable en cette affaire, ce qui prouve, de la manière la plus convaincante, quel était alors l'ascendant de la papauté, et quelle était la fragilité des pouvoirs civils, c'est qu'on vit, à la simple requête d'Innocent III, les électeurs se réunir, déposer Othon, et lui donner Frédéric pour successeur. Mais accuse-t-on Innocent d'avoir abusé de cet ascendant? Dépossédé de toutes ses villes, tout à l'heure assiégé dans Rome même, il prit enfin le parti de se défendre. Où est l'abus? Il se défendit en usant du glaive pontifical, l'excommunication. Serait-il immédiatement excusé s'il avait d'abord invoqué l'autre glaive? Corrigeons-nous donc de cette faiblesse pour le meurtre et les meurtriers. Ce qui est regrettable, ce n'est pas qu'Othon excommunié ait été si vite destitué de son titre par les électeurs de l'Empire; c'est bien plutôt qu'il ait encore, après l'élection de Frédéric, conservé trop d'amis. Il ne désespéra pas, en effet, de rétablir ses affaires, resta sous les armes, et bientôt engagea le combat. Le dernier coup lui fut porté par Philippe-Auguste dans les champs de Bouvines.

Les affaires d'Allemagne furent assurément celles qui inquiétèrent le plus Innocent III. Ses démêlés avec le roi de France occupent ensuite la place la plus importante dans l'histoire de son pontificat. Nous venons de nommer ce roi de France, Philippe-Auguste, tour à tour allié du pape contre Jean d'Angleterre et contre l'empereur Othon. Ce n'était pas sans doute un allié désintéressé; mais les intérêts de Philippe et ceux d'Innocent se trouvaient le plus souvent d'accord. Innocent n'avait d'ailleurs à redouter de Philippe aucune fourberie. La loyauté était une de ses rares vertus. Puisque le souverain pontife, destitué de toute force militaire, devait être l'ami d'un roi qui fût toujours en mesure de lui prêter main forte, Innocent devait pratiquer cette alliance avec Philippe : il n'aurait pas trouvé mieux. Cependant jamais Innocent ne s'inclina devant cette nécessité, au point de tout per-

mettre à son allié, afin de conserver son appui. Il lui donna même plus d'une leçon. Nous rappellerons simplement l'affaire du divorce.

Le divorce de Philippe avec Ingelburge était une des questions les plus difficiles que Célestin III eût transmises à son successeur. Nous ne voulons pas dire que le droit de chacun fût dans cette question, incertain, équivoque. Le roi Philippe avait juré, comme le plus humble de ses sujets, d'observer ponctuellement les lois de l'Église en ce qui regarde le sacrement du mariage et les autres sacrements : or, en chassant du lit nuptial sa femme légitime, Ingelburge, en n'alléguant pour justifier cette brutalité que les plus indécents et les plus ridicules prétextes, il avait manifestement provoqué, mérité la sentence déjà rendue contre lui par Célestin III. Le mariage n'était-il pas alors un contrat religieux, fait devant Dieu représenté par ses ministres? Qui donc pouvait le rompre sans leur assentiment? Et cet assentiment solennellement refusé, n'était-ce pas sortir soi-même de l'Église, s'exiler volontairement de la société chrétienne, que de maintenir en fait ce qui n'existait pas en droit? Rien de plus clair assurément. Mais une brouille avec la France pouvait être bien funeste à la papauté, déjà menacée du côté de l'Allemagne. L'intérêt bien entendu conseillait à Innocent d'abandonner à son triste veuvage cette femme venue des rives glacées de la Baltique, dont l'injure ne touchait qu'un prince impuissant. Cependant, le devoir lui conseillait une autre conduite. Innocent n'hésita pas à suivre l'inspiration du devoir. Dès son installation sur le siége de saint Pierre, il écrit à Philippe, que, « protecteur des faibles, des femmes opprimées, il ne peut voir avec indifférence le coupable abandon d'Ingelburge; que préposé par Dieu même à la police de la société chrétienne, il ne peut admettre qu'un prince donne l'exemple d'un si grand scandale, et, sous les yeux de ses peuples, place une concubine dans le lit de l'épouse légitime ». Philippe n'entend pas encore ce langage. C'est un homme plus prompt à commander qu'à obéir. Innocent renouvelle ses plaintes, et y ajoute des menaces. Les menaces sont aussi vaines que les prières. Un concile est convoqué pour le 6 décembre 1199, et Philippe est sommé d'y comparaître. Il fait jeter hors de son palais les deux abbés qui viennent lui porter cet ordre. Cependant le concile s'assemble, et, après sept jours employés à délibérer sur cette si grave et si triste affaire, le concile, où siégeaient la plupart des évêques français, met l'interdit sur le royaume de France. Telle est la loi religieuse. La loi civile réserve à la bigamie d'autres châtiments. L'Église se contente de proclamer qu'un roi bigame n'est plus un roi chrétien. On dit que Philippe, ayant vainement essayé de fléchir le pape, s'écria dans son impatience : « Je veux me faire infidèle. Heureux Saladin! il n'avait point de pape! » Ce jeu d'esprit n'est pas heureux : la religion de Saladin, en lui permettant la polygamie, l'assujettissait à d'autres règles. « Heureux Philippe! aurait pu dire Saladin : il n'a pas de muphti pour lui interdire la douce ivresse qu'on trouve au fond d'une coupe de Syracuse! » La société, la religion se protégent elles-mêmes par des lois que nul ne peut enfreindre sans encourir la peine qu'elles prononcent. Philippe finit par le comprendre, et son arrogance est ébranlée. Les évêques du royaume se sont déclarés contre lui; il convoque les barons. Les barons font la même réponse que les évêques. Les parents de Philippe s'éloignent eux-mêmes à son approche. La nation entière contemple avec un morne effroi le ciel voilé de lugubres ténèbres. Philippe ne rit plus alors des menaces du pape; il le supplie d'apprécier sans colère d'humbles objections, de croire d'abord à sa parfaite bonne foi dans toute cette affaire, et de considérer ensuite que la rupture du second mariage aura de plus graves conséquences que celle du premier. La belle Agnès de Méranie, l'imprudente complice du royal adultère, joint ses larmes aux prières de Philippe, et parle pour elle-même, pour ses jeunes enfants, en des termes qui nous émeuvent encore aujourd'hui, tant il y a d'éloquence dans leur sincérité! Innocent III est inexorable, comme la loi. Philippe doit céder : il cède enfin. Agnès, écartée, meurt peu de temps après. Philippe prie du moins le pape de légitimer ses enfants. Pourquoi l'Église n'eût-elle pas souscrit à ce vœu? Innocent accorda ce qui lui était demandé. Quelques seigneurs français, suivant Rigord, murmurèrent contre cette faiblesse. Elle les surprit chez un tel pape : c'est qu'ils ne l'avaient pas compris usant de sa force. Innocent a châtié l'époux coupable; mais il lui convient de se montrer ensuite plein de commisération pour le père malheureux.

Est-ce l'Angleterre qui proteste contre les nombreux diplômes d'Innocent III qui concernent son église et ses rois?

Innocent est prié, dès la première année de son pontificat, de tourner ses regards vers l'Angleterre. C'est le roi Richard qui fait un appel à la justice du pape. Les ducs de Souabe et d'Autriche ont pris Richard dans une embûche, l'ont jeté captif dans une prison, et ne l'ont ensuite affranchi de cette dure captivité qu'après avoir reçu le prix de sa rançon. C'est ainsi que des princes chrétiens ont traité le chef d'une armée chrétienne, au retour d'une expédition malheureuse contre les infidèles. Richard réclame, du moins, la restitution des sommes que ces traîtres lui ont extorquées. Aussitôt Innocent se charge de sa cause, la plaide avec énergie, et déclare au duc d'Autriche aussi bien qu'au duc de Souabe, récent empereur d'Allemagne, que s'ils n'offrent pas à Richard une prompte satisfaction, ils seront, comme l'équité l'ordonne, excommuniés.

Ce Richard est d'ailleurs pour le roi de France un voisin incommode. Des griefs réciproques

les animent l'un contre l'autre, et ils sont constamment aux prises. Ce ne sont que combats, incendies et pillages. La rivalité des deux rois cause aux deux peuples des maux infinis. Innocent, ami de Richard, brouillé avec Philippe, ne va-t-il pas s'interposer entre les combattants, adopter, appuyer les griefs de l'Angleterre, et commander à la France de céder? Cette conduite eût été celle d'un pape moins sage. Innocent ne veut pas aigrir le débat en s'y mêlant. Mais parmi les intérêts engagés dans cette question, quel est le plus sérieux? Celui des peuples que ruine la guerre. Le cardinal Pierre de Capoue, envoyé par Innocent, va négocier la paix, et, comme résultat des plus laborieux efforts, il obtient du moins une trêve de cinq ans.

Après la mort de Richard, Jean occupe sa place. Les mœurs de Jean sont celles de son frère. Rien ne doit résister à l'emportement de ses brutales passions, et il n'a pas, comme Richard, le goût des nobles aventures. Par l'assassinat d'Arthur, son neveu, il met le comble à ses crimes. On accuse Innocent d'avoir voulu les ignorer. C'est une accusation contre laquelle il est, en effet, assez difficile de le défendre. Cependant s'il abandonnait Jean, il fortifiait son rival, le roi de France, et tout accroissement de territoire, de puissance pour celui-ci, tournait contre le parti qu'Innocent favorisait alors en Allemagne. Ainsi tous ses efforts étaient déconcertés. On doit croire qu'Innocent entendit plus d'une fois sa conscience protester contre les bienveillantes missives qu'il adressait au meurtrier d'Arthur. Mais il ne pouvait créer les chefs des nations, il ne lui était pas permis de refuser ceux que la loi du sang lui présentait. Et de quel prince eût-il accepté le concours, s'il n'avait voulu serrer d'autres mains que des mains pures? Les nécessités de la politique imposèrent donc à Innocent de fâcheuses indulgences. Remarquons toutefois qu'après avoir trop longtemps ménagé l'indigne successeur de l'intrépide Richard, il se montra d'autant plus sévère à son égard quand les plaintes de l'Église opprimée éveillèrent enfin sa justice. La défense de l'Église était un devoir avec lequel il ne pouvait transiger.

On le vit bien dans l'affaire de l'archevêché de Cantorbéry. Après deux ans de troubles, une élection, longtemps contrariée par des rivalités ecclésiastiques et plus encore par les intrigues et les violences du roi, avait enfin appelé sur le siége de Cantorbéry un des plus érudits des clercs anglais, Étienne Langthon. Jean ne voulut pas accepter le résultat du scrutin, et ses persécutions allèrent chercher à la fois l'élu, les électeurs, séculiers et réguliers. Les évêques de Londres, d'Ély, de Winchester se rendirent auprès de Jean, lui parlèrent des libertés ecclésiastiques, et lui firent entrevoir quels dommages pouvait lui causer le ressentiment du pape. Jean répondit à leurs supplications par les plus véhémentes menaces. Que le pape ose interdire son royaume, il fera saisir archevêques, évêques, clercs et moines, et les transportera tous sur le continent les yeux crevés, le nez coupé, les chargeant d'aller apprendre au pape quel cas un roi d'Angleterre fait de son autorité. L'interdit prononcé, Jean frémit de colère, exile les évêques, les religieux, saisit leurs biens, met les scellés sur leurs granges, et fait vendre leurs meubles à l'encan. La lutte qu'Innocent avait voulu prévenir est donc engagée. Se demande-t-on où est la justice? Si, comme trop d'historiens l'ont prétendu, tout ce qui s'accorde le mieux avec l'intérêt des rois est légitime, les torts peuvent être imputés à Innocent III; mais si, sous l'empire des gouvernements les plus despotiques, il reste quelques droits aux sujets, assurément les clercs de Cantorbéry pouvaient, d'accord avec le pape, leur chef spirituel, préférer pour archevêque un cardinal anglais, homme de grande maison et de grand savoir, au candidat que le roi Jean avait choisi parmi ses familiers; et, leur élection faite, ils pouvaient encore la maintenir. C'est là du reste ce que Jean lui-même ne tarda pas trop à reconnaître ; après avoir commis de grandes violences, il fit, du moins, paraître un grand repentir, et offrit lui-même au pape une réparation qui fut d'abord jugée suffisante. Mais il ne voulait en réalité qu'apaiser le pape irrité. Aussitôt qu'il crut avoir atteint ce résultat, il s'abandonna à de nouveaux excès. La persécution recommença contre les ecclésiastiques, contre les étudiants, traînés devant les juges laïcs. Un grand nombre d'évêques ne purent se soustraire à la fureur du roi que par l'exil. Alors Innocent fit succéder à l'interdit l'excommunication personnelle. Mais personne n'osa publier cette nouvelle sentence, et Jean, continuant ses prouesses, accumula crimes sur crimes, jusqu'au jour où les barons anglais, se conjurant enfin contre cette peste publique, offrirent eux-mêmes la couronne d'Angleterre au roi de France, le suppliant au plus tôt de mettre fin à un règne exécré. Innocent ratifia cette offre, et une croisade fut proclamée. Il connaissait Jean plus brutal que brave, et espérait le faire changer de conduite par une menace énergique. En effet, à la nouvelle des armements préparés contre lui, Jean manifeste un profond désespoir, et demande au pape à quel prix lui seront pardonnés les méfaits dont il reconnaît que sa conscience est chargée. Une négociation est commencée, mais elle est bientôt interrompue. Il est un principe que Jean ne veut pas accepter; c'est l'indépendance de l'Église. Les menaces d'Innocent deviennent alors plus vives, et le châtiment paraît plus proche. Jean s'incline enfin, et plus bas même qu'il ne lui était commandé de le faire. Il dépose sa couronne entre les mains des messagers apostoliques, déclare qu'il ne sera plus roi que par la grâce du pape, et, cette grâce lui étant accordée, il rend au pape l'hommage prosterné d'un vassal

pénitent. Il y a peu d'exemples d'un abaissement pareil. Est-il donc fait pour nous inspirer du moins quelque pitié? Les barons d'Angleterre, d'abord soulevés contre les iniquités du roi, s'indignèrent ensuite de sa lâcheté. Cette indignation est encore le sentiment que l'on éprouve en racontant l'histoire d'une si honteuse déchéance.

En Sicile, Constance étant morte, le Germain Markwald, déjà chassé des Marches par Innocent, arrive à la tête de quelques partisans, et réclame, au nom de l'empereur, la tutelle du jeune roi. Celui-ci répond que le pape lui a été donné pour tuteur par sa mère, qu'il n'en veut pas accepter un autre, et somme Markwald de s'éloigner. Mais, en donnant cet ordre, le fils de Constance suit les conseils du parti national, des seigneurs italiens. Or le royaume de Sicile est plein d'Allemands dont l'entreprise de Markwald flatte les cupides espérances : il s'agit pour ces étrangers de dominer en Sicile et d'en usurper les plus beaux domaines. Se ralliant donc autour de Markwald, ils l'encouragent à tout oser; et voici qu'une armée de Normands, de Germains, d'aventuriers envahit, pille les champs voisins du mont Cassin, occupe la ville de San-Germano, enveloppe l'antique monastère, et en fait le siége. Que dirait-on d'un tuteur qui, dans ces extrémités, eût abandonné son pupille? Innocent fait pénétrer quelques troupes dans l'État de Sicile, et appelle aux armes les comtes, les barons, les bourgeois, tout le peuple de Capoue, de l'Apulie, de la Calabre; une croisade est prêchée contre l'étranger, le sacrilége dévastateur des domaines ecclésiastiques, le fléau de la noblesse sicilienne, le farouche bourreau des clercs et des moines. Celui-ci promet au pape, s'il veut simplement détourner ses regards de la Sicile, l'hommage futur d'une loyale soumission, et par avance offre 20,000 onces d'or au trésor pontifical, jurant d'envoyer bientôt une plus forte somme. Quelle opinion aurait-on d'Innocent acceptant cet or, et pactisant avec l'usurpation germaine? Il repousse les présents, déjoue les perfidies de Markwald, le force à quitter le continent et le poursuit encore dans l'île de Sicile. Une sorte de paix est ensuite conclue. Mais les partisans de Markwald n'y trouvent pas leur compte. La guerre leur offre, en effet, les profits quotidiens du pillage. La paix est donc rompue, une armée de Sarrasine vient se ranger sous les enseignes de Markwald, et des bandes allemandes, sarrasines parcourent dans tous les sens l'île de Sicile, dévastant les bourgs et les villes, n'épargnant pas plus les lieux saints que les profanes. Innocent est de nouveau contraint de porter secours à son pupille. L'armée royale et l'armée rebelle se rencontrent sous les murs de Palerme, et Markwald est vaincu. Markwald mort, l'état des affaires n'est pas meilleur dans le royaume de Sicile. D'autres factions se forment, prennent des gages, aspirent et travaillent à dominer. Le jeune roi, entouré d'ambitieux et de traîtres, ne commande plus à personne; les fermiers de ses douanes versent en des mains ennemies le produit des impôts; on vend même ses domaines, et on les vend en son nom, sans lui en donner le prix. Seul Innocent le protège encore, et lui envoie des conseils, des soldats, des écus. Enfin, en 1208, après dix années d'efforts, Innocent parvient à rétablir le bon ordre dans ce pays, si longtemps affligé, et, le parcourant en tuteur fidèle, en vigilant pontife, il y recueille les hommages dus à sa persévérante loyauté.

Nous voyons dans le même temps les messagers pacifiques d'Innocent parcourir l'Espagne, le Portugal, la Pologne, le Danemark, la Hongrie, Constantinople, la Bulgarie : sur toute contrée de l'Europe, durant dix-huit années, s'étendit la main puissante de ce grand pape. On peut même remarquer qu'aux froides limites du monde chrétien, en Norvège, son intervention ne fut pas moins active, moins efficace que dans les pays dont les frontières étaient celles du domaine pontifical. La Norvège se trouvait depuis longtemps en proie à de sanglantes discordes. Swerrer le Grand, arrogant parvenu, dont l'ambition égalait le courage, opprimait et l'État et l'Église, n'admettant personne au partage du pouvoir qu'il avait conquis par ses heureux efforts. Cependant il y avait chez cet homme entreprenant, inflexible, qui faisait tout céder à son caprice, quelques traits de ressemblance avec les grands réformateurs : s'il avait peu d'égards pour les anciens priviléges de la noblesse et pour les droits assez mal définis de l'Église norvégienne, il savait du moins écouter, entendre la voix du peuple, et le peuple ratifiait volontiers les décrets de sa pleine puissance. L'Église et la noblesse adressèrent leurs plaintes au pape. Célestin occupait encore le siége pontifical. Il voulut, avant de se prononcer, mieux connaître l'état des choses, et par ses ordres un cardinal se rendit en Norvège. Mais il était impossible de composer avec Swerrer. Le cardinal, d'abord enclin à le favoriser, se vit bientôt forcé de l'abandonner. Alors les violences et les fraudes de Swerrer ne respectèrent plus rien : pour comprimer toutes les plaintes, il ne se contenta pas de multiplier les confiscations, les supplices; il alla jusqu'à fabriquer des lettres papales, ornées d'un sceau frauduleux, à la faveur desquelles il promulgua lui-même l'approbation de ses crimes. Tout cela devait-il être supporté? En alléguant le principe moderne de l'autonomie nationale, de l'indépendance individuelle des nations, on pourra sans doute soutenir qu'Innocent n'avait point affaire de savoir comment Swerrer le Grand se comportait en Norvège. Mais c'est lui-même qui par ses ambassadeurs interrogea le saint-père sur sa conduite, réclamant son intervention contre des évêques, contre des vassaux révoltés; et le saint-père interrogé le condamna, déclara son usurpation criminelle,

exhorta le peuple norvégien à secouer le joug de ce faussaire, de ce tyran.

L'ambition d'Innocent III fut donc d'établir en tous lieux la liberté de l'Église à l'égard des rois, et la paix entre les peuples. C'est le double but qu'il poursuivit avec la plus constante énergie. Tous les moyens lui semblèrent-ils bons pour l'atteindre ! C'est une question qui doit être posée.

Jus et fas multos faciunt; Ptolemæe, nocentes...

La grande politique recherche l'utile et méprise le juste. C'est la maxime de Photin et de plusieurs autres conseillers de semblables tyrans. Elle est exécrable, et nous n'hésitons pas à croire qu'Innocent l'eût condamnée. Cependant il faut reconnaître qu'il n'eut pas toujours, dans la pratique des affaires, cette horreur de l'intrigue, des moyens détournés, des suggestions ingénieusement perfides, qui est à bon droit considérée comme la marque des grands cœurs et des grands esprits. Mais il faut encore ici tenir compte des temps. Il est, en effet, certain que la conscience humaine s'est beaucoup anoblie depuis le douzième siècle. Chez aucun des contemporains d'Innocent III vous ne trouverez l'idée du juste et de l'honnête, telle que notre intelligence la conçoit et la définit. Si donc aujourd'hui nous ne pouvons approuver tous les moyens employés par Innocent pour atteindre les résultats que nous estimons louables, nous ne lui reprocherons pas toutefois avec une excessive sévérité de n'avoir pas scrupuleusement observé la règle qu'il connaissait mal.

Une autre remarque à faire sur la série des lettres et diplômes d'Innocent III, c'est que son intervention dans les affaires des Églises s'étend bien plus loin que son intervention dans les affaires des États. En ce qui regarde les Églises même les plus lointaines, il n'y a pas de si misérable débat dont il ne s'occupe, quand il en est prié : comme pasteur de tous les fidèles, comme administrateur suprême de la grande famille ecclésiastique, il se doit à tous et à chacun, il est le serviteur de quiconque lui demande un service. Mais il ne touche ordinairement qu'aux plus hautes questions de l'ordre civil, à celles qui préoccupent à la fois l'Église et l'État, ou bien encore à celles où se trouvent engagés les premiers intérêts des nations; alors même, en effet, qu'elles sont purement civiles, ces questions peuvent encore être appelées sociales, et elles doivent être résolues suivant les principes de la justice par un arbitre désintéressé. Innocent paraît avoir entendu que le gouvernement intérieur des États appartenait aux rois et ne devait leur être disputé qu'en de rares occasions. Ajoutons même que lorsqu'il a cru devoir, soit au nom d'un droit équivoque, soit à la requête des parties, déclarer son propre sentiment sur les contestations agitées entre les rois et leurs peuples, il ne l'a pas toujours fait avec bonheur. Il s'est, par exemple, gravement trompé dans l'affaire de la grande charte d'Angleterre, lorsqu'il s'est prononcé contre les justes réclamations des barons. En ces circonstances, il subordonnait volontiers le droit des peuples, dont il se souciait peu, aux intérêts présents de la papauté, dont alors il se souciait trop.

Ceci nous conduit à dire que l'histoire, lorsqu'elle considère la papauté comme ayant, durant le moyen âge, servi la cause des peuples en donnant des leçons aux rois, ne doit pas cependant attribuer aux papes des intentions qu'ils n'ont point eues. Ils ont heureusement contenu le despotisme farouche des hommes d'épée; ils ont fait prévaloir l'autorité de l'intelligence sur la force matérielle, et ils ont ainsi facilité cette émancipation graduelle des âmes qui a eu pour conséquence ultérieure l'essor des peuples vers la liberté. Mais jamais ils n'ont poursuivi, jamais ils n'ont entrevu ce résultat. Le but qu'ils ont recherché, bien différent de celui vers lequel ont ensuite tendu les vœux des nations, a été la liberté de l'Église à l'égard des rois, de l'Église servilement docile à l'autorité des papes.

Chaque siècle doit sa part d'efforts à une œuvre dont Dieu seul connaît la fin. Ne soyons pas trop exigeants à l'égard du passé, puisque notre présent aura l'avenir pour juge. Voilà ce qu'il suffit de comprendre, pour apprécier à leur vraie mesure les services rendus à la société moderne par Grégoire VII, par Innocent III, par les papes animés du même esprit. Ils n'ont pas tout fait, ils ne pouvaient tout faire. Ils ont été les ouvriers de leur heure; d'autres devaient venir et sont venus après eux.

Considérons maintenant sous une autre face le pontificat d'Innocent III. Tous les gouvernements ont à lutter contre deux partis, celui qui veut les rappeler en arrière, et celui qui prétend les pousser trop vite en avant. L'histoire est toujours dure pour le premier de ces partis; elle applaudit même sans aucune pitié à tous ses désastres. Pour le second, au contraire, elle professe de publiques sympathies, et, forcée d'enregistrer ses échecs, ne pouvant même se défendre de les regarder comme inévitables, elle les déplore néanmoins. S'il est, en effet, téméraire de réclamer plus qu'il ne peut être accordé, cette témérité prend son origine dans un élan généreux. Qu'il nous soit donc permis de manifester un vif intérêt pour ces novateurs inconsidérés qu'Innocent III sacrifia sans aucun scrupule au seul intérêt qu'il comprit et put comprendre, l'unité de l'Église, et dont plus tard, à cette autre heure qu'on ne sait pas assez attendre, les ombres vengeresses sont venues assiéger le chevet de Léon X.

Innocent n'avait pas de haine contre les infidèles. Il ne mit autant d'ardeur à précipiter l'Europe sur l'Asie que pour affranchir le tombeau du Christ. Bien des prélats, bien des seigneurs chrétiens se sont croisés pour exterminer des musulmans, pour mettre à sac des cités mu-

sulmanes : ce sont de tout autres sentiments que respirent les lettres d'Innocent III prêchant la croisade contre les conquérants de la Palestine. A l'entendre, c'est une question d'honneur pour tous les chrétiens que de posséder les lieux où est né, où a souffert, où est mort le divin auteur de leur religion; mais il ne conseille pas l'extermination ou le pillage des infidèles. Entendons-le maintenant parler des juifs. On est généralement persuadé que, durant le moyen âge, la cour de Rome inspira toutes les violences qui furent commises contre les enfants d'Israel. Partout les rois les persécutent, les seigneurs les rançonnent, les peuples les lapident. Mais écoutez Innocent : c'est d'une voix attendrie qu'il entreprend leur défense, et les arguments qu'il invoque en faveur de ces infortunés sont presque ceux de nos derniers philosophes : « Si les juifs ont fermé leur cœur à la grâce, du moins ils pratiquent la loi. A ce titre, ils ont déjà droit à la considération des chrétiens. » Mais un principe supérieur les protège encore. Ce principe, Innocent III ose en être l'éloquent interprète, c'est le respect des consciences. Si les juifs s'obstinent à refuser le baptême, c'est leur affaire, non celle des chrétiens. « Il n'est permis, écrit-il, à aucun chrétien de forcer un juif à recevoir le baptême. » Et aussitôt il suspend la menace de l'excommunication sur la tête des gens qui prétendraient exercer sur eux cette barbare contrainte. Mais voici le secret de cette charité pour les juifs. N'appartenant pas à la famille chrétienne, ils étaient pour Innocent des étrangers, des étrangers dont la faiblesse ne pouvait lui inspirer aucune crainte. Mais combien son langage et sa conduite diffèrent lorsqu'il s'agit des albigeois!

Les albigeois ou patarins, répandus dans le midi de la France, depuis Béziers jusqu'à Bordeaux, professaient une doctrine religieuse qui, sur beaucoup de points, était peu conforme à la doctrine romaine. Aussi avaient-ils en horreur le nom de Rome. De plus, il s'était produit parmi eux beaucoup de beaux esprits, gais troubadours, logiciens érudits, théologiens audacieux, qui, élevant leur séparation de l'Église romaine à la hauteur d'un système, prétendaient que la liberté des consciences est un droit supérieur à tous les décrets des conciles et des papes. Non-seulement Innocent leur envoya des missionnaires apostoliques chargés de réfuter leurs erreurs; mais ces missionnaires faisant peu de prosélytes, Innocent fit un appel au bras séculier. On connait la suite. Les albigeois, poursuivis de ville en ville, de retraite en retraite, furent tous massacrés. Le souvenir de ce drame sanglant consterne la pensée. Vers la fin de la guerre, Innocent protesta contre la rapacité des meurtriers, cela est vrai; mais auparavant il avait prêché le meurtre. Il l'avait, hélas! prêché sans aucune hésitation, sans aucun trouble. L'unité de l'Église était menacée; donc il fallait la défendre. Que Bourges, Bordeaux, Poitiers se déclarent aujourd'hui séparées de la nation française, qu'elles se donnent un gouvernement, un code à part, qu'elles refusent à l'armée française leurs soldats, au trésor national leurs écus : ces villes seront considérées comme rebelles, et il semblera légitime de les réduire par la force. Voilà ce qu'un jour peut-être on appellera le préjugé de notre temps. Eh bien! le préjugé du moyen âge était l'*unité de l'Église*. Terminant l'éloge de Philippe-Auguste, Condillac s'exprime en ces termes : « Je ne lui reproche pas la guerre qu'il fit aux albigeois; ce reproche tomberait plus sur son siècle que sur lui. » Que cette excuse ne soit pas moins valable pour Innocent III que pour Philippe-Auguste! L'un et l'autre ont eu les idées, les passions de leur siècle, et ils n'ont pu soupçonner les scrupules du nôtre.

Il nous reste à mentionner les ouvrages d'Innocent III. Un très-grand nombre de ses Lettres avaient été publiées par Baluze, en 1682, en 2 vol. in-fol., sous le titre de : *Epistolarum Innocentii III, romani pontificis, Libri XI.* Mais cette collection considérable était encore bien incomplète. MM. de Bréquigny et La Porte du Theil ayant fait copier à Rome, par les ordres du gouvernement français, une longue suite d'autres lettres pontificales, ajoutèrent, en 1791, à la collection de Baluze, deux volumes in-fol. Quant à ses traités théologiques, on en connait plusieurs éditions : de Cologne, 1552, 1575; de Venise, 1578. B. HAURÉAU.

Frédéric Hurter, *Hist. du Pape Innocent III.* — M. Léop. Delisle, *Itinéraire d'Innocent III.* — Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes romains*, t. II. — Fleury, *Hist. Ecclésiast.* — La Porte du Theil, *Notices et Extraits des Manuscrits.* — Baronius, *Annales, passim.* — Pagi, *Breviarium Historico-chronologico-criticum.*

INNOCENT IV (*Sinibalde* DE FIESQUE), cent-quatre-vingt-sixième pape, successeur de Célestin IV, né à Gênes, élu à Anagni, le 24 juin 1243, mort à Naples le 10 décembre 1254. Célestin IV mourut dix-huit jours après son exaltation; c'est donc au pontificat de Grégoire IX que se relient les événements qui amenèrent Innocent IV sur le trône pontifical. Frédéric II retenait encore prisonniers les deux cardinaux qu'il avait pris sur mer; les autres ne pouvaient s'entendre : chacun voulait la tiare pour soi; ils se dispersèrent donc en différentes villes, espérant qu'en retardant l'élection, la mort éclaircirait les rangs des prétendants. L'empereur et le roi de France les prient en vain de faire cesser une vacance qui durait depuis dix-huit mois. Pour ôter tout nouveau prétexte de retard, Frédéric met en liberté les deux cardinaux qu'il retenait; puis, voyant l'inutilité de cette mesure, il marche sur Rome (avril 1243), met les cardinaux au ban de l'Empire, et permet à ses troupes de ravager leurs terres et celles de l'Église; les gibelins profitent de cette autorisation pour piller et détruire. Les cardinaux se rendent enfin

et élisent Sinibalde de Fiesque, qui prend le nom d'Innocent IV. On l'avait choisi à cause de l'amitié que lui portait Frédéric; mais celui-ci, plus pénétrant que ses flatteurs, leur répondit d'un air affligé que cette élection « lui ferait perdre l'amitié d'un cardinal et lui attirerait la haine d'un pape ». Il était temps de conclure la paix avec le saint-siége; l'empereur s'engagea à rendre toutes les terres qui avaient appartenu aux papes avant la guerre, de réparer tous les torts faits aux prélats qui avaient été prisonniers, et d'obéir en tout au pape, sans préjudice de l'Empire. Ces articles furent jurés solennellement à Rome. Mais Frédéric se repentit bientôt de ses concessions, et fit savoir à Innocent qu'il n'exécuterait le traité qu'après avoir reçu des lettres d'absolution. Le pape redoute une nouvelle guerre et s'enfuit à Gênes; de là il écrit aux rois de France, d'Aragon et d'Angleterre pour leur demander un asile. Ils refusèrent tous les trois, et Innocent dut se réfugier à Lyon (1244), ville neutre qui appartenait à son archevêque. Frédéric est alors excommunié pour la cinquième fois; mais cela ne suffit point au pape. Suivant les traces de Grégoire IX, il assemble un concile général (premier de Lyon, treizième œcuménique), y accuse l'empereur de parjure, de sacrilége et d'hérésie. Les ambassadeurs de Frédéric le justifient avec énergie, et reprochent au pape ses usures, ses taxes sur le clergé et d'autres abus. Mais l'empereur était condamné d'avance; sa déposition fut solennellement prononcée. Frédéric était à Turin quand il apprit cette nouvelle; il envoie aussitôt son fils Conrad en Allemagne, et écrit à saint Louis pour se plaindre de l'audace du pape, qui, de son côté, pressait les princes allemands d'élire un autre empereur. Saint Louis était loin d'approuver la conduite d'Innocent; il eut avec lui quelques entrevues à Cluny (1245 et 1246), mais sans pouvoir réconcilier les deux ennemis. Pendant que les archevêques de Mayence et de Cologne élisent roi des Romains Henri, landgrave de Thuringe, le pape excommunie Sanche II, roi de Portugal et Jacques Ier, roi d'Aragon. Ce dernier avait fait couper la langue à l'évêque de Girone pour le punir d'avoir révélé la confession royale. Saint Louis venait de partir pour la Terre Sainte; mais la croisade que le pape prêchait contre Frédéric nuisit beaucoup à celle du roi de France; car Innocent accordait pour toutes deux les mêmes indulgences. L'Allemagne, divisée entre le pape et l'empereur, était en feu; les évêques s'excommuniaient réciproquement: Frédéric reprend alors la route d'Italie. Dans la Pouille, un médecin, gagné par Innocent, tente de l'empoisonner (1249); il offre enfin la paix au pape, et meurt le 13 décembre 1250. Aussitôt Innocent écrit en Allemagne pour y maintenir la révolte, et en Sicile pour tâcher d'usurper les droits de l'empereur sur cette contrée. Une telle conduite lui aliène tous les partis; il en est réduit à offrir le trône d'Allemagne à Haquin, roi de Norvége, qui répond publiquement qu'il veut bien combattre les ennemis de l'Église, mais non ceux du pape. Alors Innocent fulmine une nouvelle excommunication contre la mémoire de Frédéric et contre Conrad, son fils, publie une croisade contre ce dernier, et quitte Lyon le 19 avril 1251, pour regagner l'Italie. Conrad, débarqué à Pescara, allait, aidé des Vénitiens, prendre possession du royaume de Sicile, quand il meurt (21 mai 1254), laissant pour successeur Conradin, un enfant de deux ans, dont Mainfroi, fils naturel de Frédéric, obtient la tutelle. Mainfroi se soumit d'abord à toutes les exigences du pape; mais Innocent n'avait pas renoncé à ses prétentions sur la Sicile. Mainfroi s'en aperçut à temps; il se jette dans Nocéra habitée par des Sarrasins, se met à leur tête et bat les troupes pontificales dans plusieurs rencontres. Innocent IV mourut sur ces entrefaites. Son instruction, ses grandes connaissances en droit, ne peuvent faire oublier son avarice insatiable, son caractère hautain et inflexible, son ambition démesurée, ses entreprises insensées sur les droits des souverains, et surtout les guerres sanglantes qu'il alluma et entretint pendant les onze années de son pontificat. On prétend que c'est lui qui le premier donna le chapeau rouge aux cardinaux. Il a laissé : *Apparatus super decretales*, in-fol., souvent réimprimé; — *De Potestate Ecclesiastica et Juridictione Imperii*; — *Officium in octavis festi Nativitatis B. Mariæ; — Interpretationes in Vetus Testamentum*. On trouve dix-neuf lettres de ce pape dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 598 à 632; quarante-huit dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, passim; cinq dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 412 et 861. — Innocent IV eut Alexandre IV pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia*, 1671, 15 vol. in-fol.; t. XI, p. 597 à 716. — Ughelli, *Italia Sacra*; Venise, 1717, 10 vol. in-fol. — Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, 1717, 5 vol. in-fol.; t. V. — Bruys, *Hist. des Papes*, 1732, 5 vol. in-4°; t. III, p. 192. — Raynaldi, *Continuation de Baronius*; Lucques, 1747, 18 vol. in-fol.; t. II, p. 286 à 518. — Alletz, *Hist. des Papes*, 1776, 2 vol. in-12; t. Ier, p. 335. — Fleury, *Hist. Ecclésiastique*, 1757, 37 vol. in-4°; t. XVII, ch. LXXXII. — Joinville, *Mémoires*, collect. Petitot, 1re série, t. II, p. 78 à 121. — *Vita Innocentii papæ IV*, *ex ms. Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem scripta a fratre Nicolao de Curbio*; dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*; Milan, 1733, 27 vol. in-fol.; t. III, p. 589 et 592. — J. Hartmann, *Dissertatio de Vita Innocentii IV*; 1738, in-4°. — Ph. de Mornay, *Hist. de la Papauté*, 1612, in-12, p. 376 à 404. — Ciaconius, *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum*; Rome, 1677, 4 vol. in-fol.; t. II, p. 99. — Paolo Panza, *Vita del gran Pontefice Innocenzio Quarto*; Naples, 1601, in-4°.

INNOCENT V (*Pierre* DE CHAMPAGNI ou *de* CHAMPAGNIACO), cent quatre-vingt-onzième pape, successeur de Grégoire X, né à Moustier en Savoie, en 1225, élu le 20 janvier 1276, mort à Rome le 22 juin 1276. Pierre de Champagni entra très-jeune dans l'ordre des Frères Prêcheurs, où il acquit bientôt une grande réputa-

tion sous le nom de *Pierre de Tarentaise;* il succéda à saint Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris, passa en 1272 sur le trône archiépiscopal de Lyon, puis fut nommé évêque d'Ostie et grand pénitencier. Élu pape dix jours après la mort de Grégoire X, il se rendit aussitôt à Rome, et fut couronné dans l'église Saint-Pierre, le 23 février 1276. Son premier soin fut de rétablir la paix en Italie; il releva les Florentins des censures prononcées contre eux par son prédécesseur, et envoya en Toscane deux légats qui, unis aux ambassadeurs de Charles de Sicile, parvinrent à réconcilier les Lucquois et les Pisans. Enfin, il était sur le point de décider Michel Paléologue à confirmer l'acte de réunion fait au concile de Lyon, quand la mort l'emporta après un pontificat de cinq mois et deux jours. Innocent V, qu'on avait surnommé *famosissimus doctor*, a laissé des commentaires : *Super IV libros Sententiarum ;* Toulouse, 1652, 3 vol., in-fol.; — *Super Pentateuchum; super Lucam; super Epistolas Pauli;* Cologne, 1478; Anvers, 1617, in-fol. — Divers traités : *De Unitate Formæ ; — De Materia Cœli ; — De Æternitate Mundi; — De Intellectu et Voluntate;* et quelques autres ouvrages manuscrits dont on trouve les titres dans Quétif, *Scriptores Ordinis Prædicatorum ;* Paris, 1719, 2 vol., in-fol.; t. Ier, p. 350. A. F.

Labbe, t. XI, p. 1007. — Bruys, t. III, p. 263. — Ciacconius, t. II, p. 203. — Raynaldi, t. III, p. 387 à 402. — Alletz, t. II, p. 17. — Fleury, liv. XVIII, ch. LXXXVI. — A. du Chesne, *Hist. des papes*, 1653, 2 vol., in-fol.; t. II, p. 200. — J.-B. de Glen, *Hist. pontificale*, Liége, 1600, in-4°; p. 700. — Platina, *Istoria delle vite de i pontefici ;* Venise, 1612, in-4°, p. 174. — *Vita Innocentii papæ V, ex ms. Bernardi Guidonis;* dans Muratori, t. III, p. 606.

INNOCENT VI (*Étienne* AUBER), deux cent-troisième pape, successeur de Clément VI, et résidant à Avignon, né au village du Mont, près de Pompadour (Limousin), élu le 18 décembre 1352, mort le 12 septembre 1362. Auber avait professé le droit civil à Toulouse; appelé successivement à l'évêché de Noyon et à celui de Clermont, il fut créé cardinal en 1342, et devint deux ans après évêque d'Ostie et grand-pénitencier. Après la mort de Clément VI, les cardinaux, craignant que son successeur ne réprimât les abus ecclésiastiques, rédigèrent un règlement qui, à cet égard, liait les mains du futur pape, et que tous jurèrent de respecter. Le premier soin d'Innocent, après son élection, fut d'annuler cet acte, qui restreignait son autorité en la soumettant, sur certains points, à la sanction des cardinaux; puis il opéra une partie des réformes qu'exigeait depuis si longtemps l'Église. Il obligea à la résidence les prélats et les bénéficiers, révoqua les commandes, suspendit les réserves qu'avait établies son prédécesseur, mit un terme à l'impunité que le meurtre trouvait, à prix d'argent, auprès des officiers ecclésiastiques, et assigna des revenus aux auditeurs de la Rote pour laisser sur eux moins de prise à la corruption; enfin, il réduisit le luxe de la cour pontificale et le faste des cardinaux. L'état de l'Italie ne réclamait pas moins impérieusement l'attention et l'énergie du pape : des tyrans dominaient presque toutes les villes soumises au saint-siége; Rome était le théâtre des plus grands désordres; l'anarchie y régnait. Pour ramener le pays à son obéissance, Innocent y envoya, en qualité de légat, le cardinal Gilles d'Albornos, accompagné de Nicolas Laurent, qui, sous le pontificat précédent, avait exercé à Rome une dictature éphémère. Le légat chercha d'abord à réduire Jean de Vico, qui, s'intitulant préfet de Rome, s'était emparé de quelques villes du patrimoine de Saint-Pierre; excommunié par Jean XXII et par Clément VI, il méprisait les censures ecclésiastiques. Albornos l'excommunia de nouveau et lui enleva la ville de Toscanelle. Les Romains, à la nouvelle de ce succès, traitèrent avec le légat, invoquèrent sa protection, et Laurent reprit son ancienne autorité sous le titre de sénateur. Vers cette époque, Charles IV, empereur d'Allemagne, sacré à Aix-la-Chapelle, négocia avec le pape pour être couronné à Milan et à Rome, selon l'usage. Innocent y consentit, mais en exigeant de lui la promesse de quitter Rome le jour même de la cérémonie. Charles IV se soumit à cette condition humiliante. Aussitôt après son couronnement, il prétexta une partie de chasse, et alla coucher à Saint-Laurent hors des murs. Cette condescendance lui fut amèrement reprochée par le poëte Pétrarque qui, dans une lettre très-violente, l'accusa d'avoir abaissé sa dignité d'empereur. La même année, Jean Paléologue offrit au pape de soumettre l'Église grecque à l'autorité du saint-siége; pour prix de son concours, il demandait des secours contre Mathieu Cantacuzène; mais cette condition, qu'Innocent ne put remplir, fit échouer la proposition. Le saint-siége eut d'ailleurs bientôt besoin de concentrer autour d'Avignon toutes ses forces disponibles. Après la bataille de Poitiers, une partie des troupes françaises se débanda, et, sous la conduite d'Arnaud de Cervole, gentilhomme du Périgord, se répandit dans la Provence, qu'elle saccagea; les licenciements qu'amena la paix de Brétigny grossirent encore leur troupe, qui étendit ses dévastations et pilla la ville de Saint-Esprit, située sur le Rhône, à sept lieues d'Avignon. Le pape, effrayé, prêche aussitôt une croisade, mais sans succès; car le mauvais état des finances empêchait de soutenir les fidèles autrement que par des indulgences. Innocent VI mourut à Avignon après un pontificat de dix années; les historiens louent sa droiture, sa charité et la protection qu'il accordait aux gens de lettres. Sous son pontificat, les Fratricelles, qui persistaient à attaquer l'autorité du saint-siége, subirent de nouvelles persécutions et deux d'entre eux furent brûlés à Montpellier. Un frère mineur, nommé Jean de Rochetaillade, eut le même sort à Avignon, pour avoir prêché contre les abus ec-

clésiastiques et les envahissements de la papauté. On a une lettre d'Innocent dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 1930; quatre dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, et deux cent cinquante dans le *Thesaurus* de D. Martène, t. II, p. 843 à 1072. — Innocent VI eut pour successeur Urbain V.

A. F.

Labbe, t. XI, p. 1929 à 1935. — Bruys, t. III, p. 464. — Alletz, t. II, p. 95. — A. du Chesne, t. II, p. 261. — Reynaldi, t. VI, p. 571 à 635; VII, 1 à 77. — Fleury, liv. XX, ch. LXXXXVI. — Platina, p. 196. — De Glen, p. 819. — Velly, Villaret et Garnier, t. IX, p. 42. — Martène, *Thesaurus novus Anecdotorum*; Paris, 1717; 5 vol. in-fol.; t. II, p. 843. — Sismondi, *Hist. des Français*, 1844, 31 v in-8°; t. X, p. 397 à 596.

INNOCENT VII (*Cosme* MELIORATI), deux cent dixième pape, successeur de Boniface IX, né à Sulmone, dans l'Abruzze, en 1336, élu à Rome le 17 octobre 1404, mort dans cette ville le 6 novembre 1406. On était au milieu du grand schisme d'Occident; la lutte continuait entre les papes de Rome et ceux d'Avignon. A la mort de Grégoire XI (1378), les Romains, irrités de voir les papes livrer la ville sainte au désordre et à la misère pour aller voluptueusement s'ensevelir dans les délices de la cour d'Avignon, avaient réclamé avec menaces un pontife italien; les cardinaux nomment le Napolitain Urbain VI. Mais bientôt, fatigués, eux aussi, du séjour de Rome, ils déclarent que cette élection leur a été arrachée par la violence; ils somment le nouveau pape d'abdiquer, et, sur son refus, ils le remplacent par Robert de Genève, qui prend le nom de Clément VII. L'Europe se partage entre les rivaux, qui s'excommunient réciproquement, et une lutte terrible commence. Urbain meurt. Boniface IX prend sa place; Clément VII meurt, Benoît XIII lui succède, et la guerre continue. La France et l'Angleterre, impatientes de mettre fin au schisme, se réunissent, et, au nom de la paix, supplient les deux papes d'abdiquer la tiare. Ceux-ci se cramponnent au saint-siége; mais un violent accès de colère emporte Boniface IX. Les cardinaux s'assemblent et jurent sur l'Évangile que celui d'entre eux qui sera élu emploiera aussitôt tous les moyens propres à rendre la paix à l'Église, sans excepter même l'abdication. Les suffrages se portent sur Cosme Meliorati qui prend le nom d'Innocent VII. C'était un bon choix. Innocent avait passé par tous les grades de l'état ecclésiastique, et avait successivement occupé les siéges de Ravenne et de Bologne; enfin, ce qui valait mieux dans les circonstances où se trouvait l'Église, il était doux, affable, rompu aux affaires et d'une conduite irréprochable. Innocent notifia son élection à tous les princes de l'Europe dans des lettres qui respirent le plus ardent désir de la paix; Benoît XIII y répond en accusant son concurrent de parjure, et la faction de Benoît excite à Rome des séditions si violentes qu'Innocent doit se sauver à Viterbe, après avoir plus d'une fois couru le risque d'être massacré. Les deux papes recommencent leurs protestations en faveur de la paix, et s'accusent réciproquement de mettre leur propre in-térêt au-dessus des intérêts de l'Église. Inno-cent peut enfin rentrer à Rome devenue pl[us] tranquille. Il y mourut, d'apoplexie suivant [les] uns, par le poison suivant les autres, après [un] pontificat de deux années. Les cardinaux se r[éu]nirent, et chacun s'engagea solennellement, [s'il] était élu, à renoncer à son droit aussitôt [que] Benoît XIII renoncerait au sien; le choix [se] porta sur Grégoire XII; on a vu (t. X[XI,] page 822) de quelle manière il tint son serm[ent]. On trouve une lettre d'Innocent VII dans l'*Ita[lia] Sacra* d'Ughelli, t. Ier, p. 1381; on a en [outre] de lui *Oratio de Ecclesiastica Unione*; — *[Ap]probatio regulæ fratrum et sororum de pœ[ni]tentia ordinis S. Dominici*. A. F.

Labbe, t. XI, p. 2062. — Bruys, t. III, p. 632. — Ray[naldi,] t. VIII, p. 119 à 166. — Fleury, liv. XX, ch. 99. — [A. du] Chesne, t. II, p. 299. — J.-B. de Glen, p. 890 — A[lletz,] t. II, p. 122. — Platina, p. 206. — Sismondi, t. [...] p. 211. — Santo-Domingo, *Esprit des Papes*; 1839, [...] p. 178. — Maimbourg, *Hist. du grand Schisme* [d'Oc]*cident*. — Martène, *Thesaurus*, t. II. — Léo[nard] Arétin (Bruni d'Arezzo), *De Rebus Italicis* et *Ep[istolæ] familiares*. — Juvénal des Ursins; *Hist. de Charles* [VI.] — Ciaconius, t. II, p. 712. — Lenfant, *Hist. du C[oncile] de Pise*.

INNOCENT VIII (*Jean-Baptiste* CIBO), [deux] cent vingt-deuxième pape, successeur de Six[te IV,] né à Gênes en 1432, élu le 24 août 1484, [mort] le 25 juillet 1492. La famille d'Innocent [était] originaire de la Grèce; son père s'appelait A[ran], lui-même était resté longtemps au service [d'Al]fonse d'Aragon, roi de Naples. Paul II [lui] donna l'évêché de Savone et Sixte IV cel[ui de] Melfe, et il fut fait cardinal en 1453. Sa [con]duite avait été fort déréglée; il avait eu [des] enfants de différentes femmes; il était d'[ailleurs] marié avant son entrée dans les ordres. [De] troubles sérieux suivirent la mort de Sixte, et l'élection du nouveau pape fut loin [d'être] édifiante. A la tête des intrigants qui ag[itaient] le conclave était le chancelier Borgia, si [tris]teusement célèbre depuis sous le nom [d'A]lexandre VI; ses brigues en faveur de Cibo [réus]sirent. Innocent VIII acheta la tiare moy[ennant] des bénéfices, des légations, des palais [et des] sommes considérables; c'est donc par a[llusion] plutôt à son nom qu'à sa conduite qu'[il prit] pour devise ces paroles du psaume 25: [*Ego*] *autem in innocentia mea ingressus sum*. [Son] premier soin fut de travailler à réconcili[er les] princes italiens et à rapprocher du saint[-siége] ceux que son prédécesseur en avait éloignés. Bajazet, à la tête des Turcs, poursuiv[ait ses] conquêtes, et ses nouveaux préparatifs [sem]blaient menacer l'Italie. Le pape, alarmé, é[crit à] tous les princes chrétiens, et les invite à ter[miner] leurs différends, pour s'opposer à l'ennemi [com]mun du christianisme, et à envoyer de l'a[rgent] s'ils ne sont pas en mesure de lever des [trou]pes. Des sommes immenses furent ainsi re[cueil]lies par le saint-siége, qui n'entreprit rien c[ontre] les Turcs, sous prétexte que l'on ne pouvait

ter l'ennemi sans la participation des princes al-mands; et les guerres qui divisaient Mathias, roi Hongrie, et l'empereur Frédéric, Albert de Bran-bourg et Othon de Bavière, ne leur permettaient de prendre part à la croisade. C'est contre le de Naples que ces richesses furent employées : dinand Ier refusait de payer au pape le tribut outumé de quarante mille écus d'or, soute-t que la reine Jeanne n'avait cédé au saint-e le comtat d'Avignon que pour remplacer redevance. Ferdinand commence par apaiser seigneurs de son royaume; il s'efforce en-d'engager Innocent dans une guerre civile; et tout en œuvre pour soulever le peuple et ardinaux contre le pontife et faire déclarer élection irrégulière. Innocent place son ée sous le commandement de San-Severino; déjà les environs de Rome ont été saccagés, nce et Milan tiennent pour Ferdinand, e et Gênes pour le pape; l'Italie est en feu. aix se conclut enfin, mais le roi de Naples d'exécuter les clauses du traité. Innocent mmunie et le déclare privé de son royaume ofit du roi de France (Charles VIII), qui ndait y avoir des droits. Ferdinand se rit tte sentence, arme le roi de Hongrie contre pe, et fait égorger, après un repas, quel-seigneurs romains. Innocent prononce e lui deux nouvelles sentences d'excom-ication; puis, ne pouvant réussir à organiser croisade pour soutenir le saint-siége dans lutte, il presse Charles VIII de venir prendre ssion du royaume de Naples, et Ferdinand met en apprenant les préparatifs faits dans t par le roi de France.

Turcs étaient toujours menaçants. Zizim, fuir la colère de Bajazet, son frère, avait se réfugier à Rhodes, et le grand maître ubusson) le faisait garder en France. La rt des princes désiraient avoir Zizim en pouvoir; d'Aubusson le livra au pape, e le chapeau de cardinal. Zizim fut pré-au pontife dans un consistoire public par ssadeur de France, mais on ne put le r à baiser les pieds du pape. Une fois de Zizim, Innocent déclare qu'il est résolu guerre acharnée contre les Turcs; tous nces chrétiens sont prévenus : on convient hacun contribuera à cette sainte croisade l'infidèle en envoyant des troupes, des , ou de l'argent, et que le pape pourra lever les annates et les décimes. Sur efaites, on arrêta à Rome un misérable é Macrin, qui avoua être envoyé de Constan-e par Bajazet pour tuer Innocent et Zizim; ire du pape, Macrin fut déchiré avec nailles rougies au feu. Bajazet ne re-point à ses projets contre son frère; il a un ambassadeur à Innocent pour lui ser une alliance et lui offrir cent vingt écus d'or s'il veut retenir Zizim en prison. assadeur turc est reçu à Rome en grande pompe; des officiers du saint-siége vont au-devant de lui; il est admis en audience publique en présence de tout le sacré collége. Innocent accepte l'indigne marché qu'on lui offre, et en reçoit le prix, conduite d'autant plus odieuse que le soudan d'Égypte venait de demander Zizim pour le mettre à la tête de l'armée qui marchait contre Bajazet; il proposait, en échange, de rendre Jérusalem aux chrétiens, et de remettre au pape toutes les conquêtes que l'on ferait sur les Turcs. Bajazet, du reste, se montra généreux envers son complice : le 29 mai 1492 il lui envoya le fer de la lance dont on avait percé le flanc de Jésus-Christ sur la croix; il provenait des trésors que Mahomet II avait recueillis après la prise de Constantinople. Tout le clergé alla en grande cérémonie recevoir cette relique, qui était en Europe la troisième de son espèce; car l'empereur d'Allemagne croyait l'avoir à Nuremberg et le roi de France à la Sainte-Chapelle. En 1491, Innocent, à la suite d'une attaque d'apoplexie, avait perdu beaucoup de sa liberté d'esprit; il eut dès lors un pressentiment de sa fin prochaine. Il se prépara à la mort avec résignation et se reprocha les immenses richesses qu'il avait accumulées sur ses enfants légitimes et naturels. — Innocent VIII avait confirmé (1485) l'institut des religieuses de la Conception, que Béatrix de Sylva avait fondé à Tolède. Il canonisa (1485) Léopold d'Autriche, mort au douzième siècle en odeur de sainteté; il condamna les thèses de Jean Pic de La Mirandole (1487), autorisa la réunion à la couronne d'Espagne des trois ordres militaires de Calatrava, de Saint-Jacques, et d'Alcantara (1488); il consentit, sur la demande d'Henri VII, à diminuer les priviléges du droit d'asile en Angleterre (1488); il approuva la Confrérie de la Miséricorde, instituée à Rome pour assister les criminels condamnés à mort et avoir soin de leur sépulture (1490). On a deux lettres de ce pape dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, t. I, p. 710; V, 948. Innocent VIII eut Alexandre VI pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XIII, p. 1468. — Bruys; t. IV, p. 268. — Raynaldi; t. XI, p. 98 à 207. — Fleury, liv. XXIII, ch. XV. — A. Duchesne, t. II, p. 850. — J.-B. de Glen, p. 852 — Alletz, t. II, p. 186. — Santo-Domingo, p. 200. — Sismondi, t. XIV, p. 604; XV, 8. — Ciaconius, t. III, p. 90. — Ph. de Mornay, p. 609. — F. Serdonati, *Vita e Fatti d'Innocenzo VIII*; Milan, 1829, in-8°. — Leger, *Hist. des Églises vaudoises*, t. II. — De Prades, *Abregé de l'Hist. ecclésiastique*, Berne (Berlin), 1768, 2 v. in-12; t. II, p. 193. — F.-M. Vialardo, *Istoria delle Vite de' Sommi Pontefici Innocenzo VIII....*; 1613, in-fol. — De Potter, *Esprit de l'Eglise*, 1821, 8 v. in-8°; t. IV, p. 183. — Macquer et Lacombe, *Abrégé de l'Hist. ecclés.*, 1757, 2 v. in-8°; t. II, p. 298. — Comines, *Mémoires*, liv. VII, ch. Ier.

INNOCENT IX (*Jean-Antoine* FACHINETTI), deux cent trente-neuvième pape, successeur de Grégoire XIV, né à Bologne en 1519, élu le 30 octobre 1591, mort le 30 décembre de la même année. Le court pontificat d'Innocent IX fut employé tout entier en réformes intérieures;

le nouveau pape se conduisit avec tant de prudence qu'il sut contenter en même temps la noblesse, le peuple et les ministres étrangers. Rempli d'un ardent désir de soulager la misère des Romains, il tint après son couronnement un consistoire où il exposa les desseins qu'il avait conçus dans ce but. Il voulut qu'on établît une caisse de secours pour subvenir aux besoins du peuple et du saint-siége, qu'on diminuât les impôts et qu'on prît toutes les mesures nécessaires pour faire renaître l'abondance; il exprima l'intention de faire nettoyer le port d'Ancône pour faciliter la navigation, et de creuser un canal près du château Saint-Ange, afin de mettre la ville de Rome à l'abri des fréquentes inondations du Tibre. Malheureusement la mort le surprit avant qu'il eût eu le temps de mettre ces projets à exécution. Innocent IX, quoique d'un extérieur grave et sévère, était doux et affable; ses mœurs étaient très-pures et sa sobriété extrême. Il eut Clément VIII pour successeur. A. F.

Labbe, t. XV, p. 1480. — Bruys, t. V, p. 100. — Alletz, t. II, p. 352. — Du Chesne, t. II, p. 457. — De Glen, p. 888. — Fleury, liv. XXVI, ch. 179. — Sismondi, t. XXI, p. 124. — Ciaconius, t. IV, p. 238. — Ranke, *Hist. de la Papauté pendant le seizième et le dix-septième siècle*, traduction de J.-B. Haller, 1838, 5 vol. in 8°; t. III, p. 278. — Palma-Cayet, *Chronologie Novenaire* et *Journal de l'Estoile*; dans la *Collection* Petitot, t. XL, p. 348; XLVI, 200. — B. Justiniani, *Oratio habita in funere Innocentii IX*; Rome, 1592, in-4°.

INNOCENT X (*Jean-Baptiste* PANFILI), deux cent quarante-cinquième pape, successeur d'Urbain VIII, né à Rome, en 1572, élu le 15 septembre 1644, mort le 7 janvier 1655. Le conclave qui porta Innocent X au trône pontifical fut fort agité : les Barberini, neveux d'Urbain VIII, pressaient l'élection de Sachetti; sur l'opposition du parti espagnol, ils présentent Ferenzola, cardinal de Saint-Clément; le parti français le repoussa parce qu'il était connu comme ennemi de Mazarin. Grâce à cette double exclusion, Panfili put être élu; il avait été successivement avocat consistorial, auditeur de la Rote, nonce à Naples, dataire dans la légation de François Barberini en France et en Espagne; enfin Urbain VIII l'avait créé cardinal en 1629. Les historiens sont loin d'être d'accord sur la personne et le caractère d'Innocent X; les uns le représentent comme un homme de haute stature, d'un regard imposant, d'une démarche grave et majestueuse, unis à un naturel hardi, à une âme élevée, à une pénétration merveilleuse; les autres disent qu'il était laid, difforme, faux, artificieux, ignorant, et qu'il contrefaisait admirablement en public une dévotion qu'il raillait en secret. Quoi qu'il en soit, Innocent X, ennemi déclaré du cardinal Mazarin, ne tarda pas à rompre la paix que la France avait négociée entre le saint-siége et le duc de Parme; l'occasion se présenta d'elle-même. Innocent X nomme à l'évêché de Castro un évêque dont Rainuce II, duc de Parme, avait eu à se plaindre; celui-ci prie le pape de faire un autre choix, l'évêque nommé appuie lui-même cette demande. Innocent X n'a aucun égard à ces représentations; l'évêque est sacré, et il allait prendre possession de son siége quand il meurt assassiné. Ce crime avait été commis avec de telles précautions que le coupable ne put être découvert. Innocent en accuse Rainuce, fait démolir la ville de Castro et élève sur son emplacement une pyramide portant cette inscription : *Qui fù Castro*; en même temps le duc est déclaré déchu de son trône. Innocent montra la même énergie vis-à-vis des Barberini, qui avaient appuyé son élection; irrités de voir le pape dispenser à ses neveux des grâces et des fonctions auxquelles ils croyaient que leur dévouement leur avait donné droit, ils se plaignirent hautement; le pape répondit en les accusant de concussions et en dirigeant contre eux des poursuites. Le cardinal Antoine Barberini, plus exposé que les autres en cette circonstance à cause de ses fonctions de camerlingue, implora l'appui du cardinal Mazarin, et se réfugia en France, où il fut reçu avec distinction; il gagna même si bien la cour qu'il fut plus tard (1653) nommé archevêque de Reims. Mais Innocent fit aussitôt saisir ses biens, et distribua ses titres et ses charges à de nouveaux favoris. François Barberini n'avait pas tardé à rejoindre son frère en France; Innocent publia contre eux une bulle terrible (21 février 1646) : elle déclarait que les cardinaux qui s'éloigneraient sans autorisation verraient tous leurs biens confisqués; s'ils n'étaient pas revenus six mois après la publication de la bulle, ils seraient dépouillés de leurs bénéfices, de leurs emplois, et l'entrée des églises leur serait interdite; enfin, s'ils persistaient dans la désobéissance, ils seraient privés du chapeau de cardinal, et le sacré-collége lui-même ne pourrait le leur rendre. Tous les cardinaux alors absents de l'État ecclésiastique se trouvaient atteints par cette bulle, qui dérogeait à tous les canons, à toutes les constitutions apostoliques et à toutes les décisions des conciles. Innocent avait ainsi trouvé moyen d'attaquer à la fois les Barberini et leur protecteur le cardinal Mazarin, qui ne se souciait nullement d'aller vivre à Rome en simple particulier; il montra d'ailleurs qu'il était assez fort pour braver de tels coups. Le parlement de Paris fut saisi de cette bulle par suite d'un appel comme d'abus, et M. Talon, avocat général, la signala comme nulle et abusive. Aussitôt un arrêt du conseil défend d'envoyer désormais de l'argent à Rome pour l'expédition des bulles, et on menace le pape de lui enlever Avignon. Quelques préparatifs ont lieu dans ce but; Innocent change alors de ton, cherche à se réconcilier avec les Barberini, et notifie bientôt, qu'à la considération du roi très-chrétien qui les avait honorés de sa protection, il leur rend leurs biens et leurs dignités.

Le soulèvement de l'Italie méridionale fournit à Innocent X une nouvelle occasion de s'incliner devant la puissance de Mazarin. L'Espagne, ruinée

par la guerre, avait dû obliger les vice-rois de Naples et de Sicile à surcharger le peuple d'impôts; une révolte éclate à Naples et à Palerme; Henri II, duc de Guise, était alors à Rome, où il sollicitait la cassation de son mariage avec la comtesse de Bossu, afin de pouvoir épouser mademoiselle de Pons. Henri de Guise, descendant du roi René par les femmes, avait des droits sur le royaume de Naples: les Napolitains l'appellent à leur secours et s'offrent à lui. Innocent, espérant plaire à la France, engage vivement le jeune prince à tenter l'expédition; elle échoue par la volonté de Mazarin, qui refuse de la soutenir. Innocent donne alors le chapeau à Pierre Mazarin, archevêque d'Aix et frère du cardinal-ministre, comptant par son influence faire restituer Piombino au prince Ludovisio, son neveu. Mazarin se montra fort peu sensible à une faveur qu'on lui avait fait trop longtemps attendre; il remercia à peine le pape, et ne fit rien en faveur de Ludovisio. Il est temps de parler d'une femme qui joua un grand rôle sous le pontificat d'Innocent X: la liaison de dona Olympia Maldachini avec le pape, son beau-frère, datait de loin; cette femme avait su prendre sur lui un ascendant qui grandit encore avec le temps. Bruys (t. V, p. 202) dit qu'elle lui avait appris l'art de tout dissimuler, sauf l'amour qu'il avait pour elle. Les choses en vinrent au point que dona Olympia sembla occuper seule le trône pontifical; elle recevait les placets et entendait les plaintes du peuple, donnait audience, faisait et abrogeait des règlements. D'une avarice sordide, elle se servait, pour satisfaire cette passion, de l'empire qu'elle avait sur l'esprit du pape, et vendait au plus offrant les charges civiles et ecclésiastiques. Olympia fut bientôt l'objet de la haine publique; en 1649, les satires et les pamphlets dirigés contre le pape et sa belle-sœur devinrent si nombreux et virulents, qu'Innocent dut se résoudre à la renvoyer; mais il la remplaça presque aussitôt par la princesse de Rossano, sa nièce, et les satires recommencèrent. Cette nouvelle favorite activa la nomination au cardinalat du chef de la Fronde, Paul de Retz, coadjuteur de Paris (1652). Mazarin, irrité, fait enfermer le nouveau cardinal au château de Vincennes; le pape envoie à Paris l'archevêque de Lyon pour exiger que le jugement du prisonnier soit réservé au saint-siége; mais le prélat trouva à Lyon une défense de passer outre. L'archevêque de Paris mourut sur ces entrefaites, et sa mort fit naître une autre contestation: le pape et le cardinal Mazarin prétendaient tous deux au droit de pourvoir au gouvernement du diocèse; on convint que le premier choisirait pour grand vicaire un des sujets que proposerait le second. Une lutte plus grave se préparait: la fameuse dispute sur la grâce, entre les jésuites et les jansénistes, se compliquait chaque jour. Dès 1650, Habert, évêque de Vabres, avait dénoncé au pape cinq propositions attribuées à Jansenius, et qui, l'année précédente, avaient été déférées à la faculté de théologie; Innocent établit pour les examiner une congrégation particulière qui tint sa première séance le 20 avril 1651; de Saint-Amour et quelques autres docteurs, que les jansénistes avaient envoyés à Rome, furent entendus le 19 mai 1653. Mais le P. Annat, jésuite, nous apprend que la décision était déjà prise et rédigée. Enfin le 30 mai Innocent donna une bulle (*Cum occasione*) pour la condamnation des cinq propositions, qui y sont qualifiées chacune en particulier et déclarées fausses, hérétiques, scandaleuses, impies, et blasphématoires. Louis XIV, par lettres patentes du 4 juillet, autorisa la réception de cette bulle en France; le 11 les évêques présents à Paris l'acceptèrent à l'unanimité, et dressèrent le formulaire d'acceptation, qui fut envoyé à tous les prélats du royaume. Innocent X ne survécut pas longtemps à la conclusion de cette affaire. Accablé de vieillesse, tourmenté par de violentes attaques de goutte, incapable de se tenir debout, il rappela auprès de lui dona Olympia, qui eut bientôt repris sur lui tout l'empire qu'elle avait eu précédemment; elle sut lui inspirer la crainte que des ennemis ne cherchassent à l'empoisonner, et dès lors il se confia tout entier à elle. Dona Olympia lui donnait à manger, prenait ses repas auprès du lit du vieillard, et défendit qu'on l'approchât en son absence. A la fin de décembre, les médecins le condamnèrent; personne n'osant lui annoncer son état, le cardinal Azzolina en chargea un théatin, confesseur du pape. Cette nouvelle sembla réveiller Innocent de sa torpeur; il donna sa bénédiction à ses neveux et nièces, puis apercevant près de son lit le cardinal Sforce, il lui dit: « Vous voyez où vont aboutir toutes les grandeurs pontificales. » Il ordonna ensuite qu'on laissât ouvertes pendant trois jours les portes du palais, afin que tout le monde pût approcher de son corps. Il mourut dans la nuit du 6 au 7 janvier, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il avait fait bâtir à Rome deux magnifiques églises, et laissa des trésors immenses, qui furent d'un grand secours à Alexandre VII, son successeur. On a imprimé à Paris: *Décret du pape Innocent X qui condamne cette proposition: Saint Pierre et saint Paul sont deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un*; 1647, in-4°; — *Bulle d'Innocent X où sont définies et déterminées cinq propositions en matière de foi, avec la déclaration de S. M. pour l'exécution de la bulle*; 1653, in-4°.

Alfred Franklin.

Bruys, t. V, p. 283. — A. Du Chesne, t. II, p. 333. — Ranke, t. IV, p. 310. — Alletz, t. II, p. 309. — De Prades, t. II, p. 320. — De Potter, t. IV, p. 281. — Ciaconius, t. IV, p. 642. — Sismondi, t. XXIV, p. 78. — *Relation des Délibérations du clergé de France sur la Constitution et sur le Bref de N. S. P. le pape Innocent X*; Paris, 1656, in-fol. — De Lalane, *Défense de la Constitution du pape Innocent X et de la Foi de l'Église*; 1655, in-4°. — *De Electione Innocentii X*; Helmestædt, 1681, in-4°. — Andreæ Taurelli, *De novissima Electione Innocentii X*; Bologne, 1644, in-fol. — *Vie de madame Olympe Maldachini, qui a gouverné l'Église pendant le pontificat*

d'Innocent X; Amsterdam, 1666, in-18. — *Mémoires de Fontenay-Mareuil*; dans la *Collection* Petitot, 1re série, t. LI, p. 310 à 351. — O. Talon, *Mémoires*, 1732, 8 vol. in-8°; t. III, p. 366 à 399; IV, 1 à 42. — Aubéry, *Hist. du cardinal Mazarin*, livre II. — *Mémoires du cardinal de Retz*, livre III. — De Harrey, *Hist. de Louis XIV*. — *Mémoires d'Henri de Guise*; Paris, 1671, in-12, livre 1er. — L. de Saint-Amour, *Journal de ce qui s'est fait à Rome dans l'affaire des cinq propositions*; Paris, 1662, in-fol. — J.-C. Rosstenscher, *Historia Innocentii X*; 1676, in-4°.

INNOCENT XI (*Benoît* ODESCALCHI), deux cent quarante-neuvième pape, successeur de Clément X, né à Côme, dans le Milanais, en 1611, élu le 10 septembre 1676, mort le 21 août 1689. Odescalchi avait failli être élu au conclave précédent; l'austérité de ses mœurs, sa sévérité avaient seules effrayé les cardinaux, qui lui préférèrent Clément IX. La famille d'Innocent XI s'était enrichie dans le commerce; lui-même, après avoir fait ses études chez les jésuites, avait suivi quelque temps la carrière des armes; à la suite d'une blessure assez dangereuse, il se fixa à Rome, et entra dans les ordres. Urbain VIII le fit successivement protonotaire apostolique, président de la chambre, commissaire de la province de la Marche et gouverneur de Macerata, Innocent X le créa cardinal en 1647, nomination due à l'influence de dona Olympia (*voy*. INNOCENT X). Pendant les premières années de son pontificat, Innocent XI s'efforça de rétablir la discipline ecclésiastique, de corriger les abus qui s'étaient glissés dans l'Église, de faire revivre chez le clergé la science et la vertu; il défendit sévèrement l'usure aux juifs; il renvoya dans leurs diocèses tous les évêques qui habitaient Rome; il pourvut libéralement aux besoins des pauvres, et assigna une pension considérable à la reine Christine, qui s'était réfugiée au pied du Vatican; enfin il envoya des nonces en Espagne, en Portugal et en France pour engager ces États à la paix. A l'égard du dernier, l'exhortation eut peu de succès; le pontificat d'Innocent XI fut presque exclusivement rempli par des démêlés avec la France, et le caractère hautain du pontife dut plus d'une fois s'humilier devant le fier despotisme de Louis XIV. Les querelles commencèrent à l'occasion des franchises : à Rome les palais des ambassadeurs ne jouissaient pas seuls de l'inviolabilité; ce droit s'étendait encore sur toutes les places et rues qui les entouraient; aucun officier de police ne pouvait s'y montrer. Plusieurs papes avaient vainement tenté de réformer cet abus; les bulles rendues à cet égard par Jules II, Pie IV, Grégoire XIII et Sixte V étaient restées sans exécution. Alexandre VII ayant laissé violer les franchises, Louis XIV saisit Avignon, et força le pape à céder. Innocent XI, inflexible dans ses volontés, osa rallumer la querelle : il publia une déclaration qui abolissait les franchises et autorisait les gens chargés de la police à pénétrer partout pour exercer leurs fonctions. Louis XIV déclara qu'il ne renoncerait jamais à aucun droit de sa couronne; les autres nations promirent de céder dès

que la France leur en donnerait l'exemple; la q
relle s'assoupit cependant, mais pour se révei
plus vive encore dix ans plus tard. Un nouve
démêlé venait de naître. On sait que la rég
était, entre les mains du roi, le droit de tou
les revenus des évêchés du royaume, et de c
férer, pendant la vacance des siéges, les béné
qui n'ont point charge d'âmes. Louis XIV en 1
avait rendu un édit pour étendre le droit d
gale dans les provinces de Languedoc, de Guye
de Provence et de Dauphiné, qui jusque-l
avaient été exemptes; cet édit ayant so
quelque opposition, Louis XIV en donna u
cond en 1675; cette fois les évêques d'Alet (
villon) et de Pamiers (Caulet) protest
seuls; le roi fit saisir les revenus de leurs (
chés, et nomma, par droit de régale, aux b
fices vacants dans leurs diocèses; les deux
ques excommunient les nouveaux bénéfici
portent plainte à Innocent XI. Le pape p
parti pour les évêques, et envoie au roi un
(27 décembre 1679) dans lequel il l'exho
*rétracter et abolir l'ordonnance et to
qui a été fait contre la liberté et les d
de l'Église*; autrement, le pape *craint trè
que le roi n'encoure l'indignation* c
Louis XIV n'en tint aucun compte. La mo
évêques d'Ales et de Pamiers ne termina p
différend : le chapitre et les grands vicair
sistaient toujours; de son côté l'archevêq
Toulouse, métropolitain de Pamiers, nom
vicaire général qui défend le droit de rég
le parlement de Toulouse fait le procès au
Cèle, qui se disait grand-vicaire du dioc
Pamiers; du fond de sa prison, Cèle casse
les sentences de l'archevêque, et excomm
grand-vicaire et le promoteur nouvellemen
més. Deux brefs du pape viennent encor
tenir les anti-royalistes et envenimer la q
Le clergé de France demandait un concile
ral pour maintenir les droits de l'Église g
et de l'État; le roi convoque une assemb
nérale. L'assemblée déclara (3 février
qu'elle approuvait l'extension du droit de r
qu'elle approuvait l'édit du roi. L'assembl
cida qu'elle écrirait à Innocent, au nom
le clergé de France, pour lui faire connaît
décision. En attendant la réponse de Rome
semblée continua ses séances; résolue à
un terme aux empiétements du saint-siég
fixer d'une manière solennelle la doctrine
glise gallicane sur la puissance tempore
papes, leur infaillibilité et l'indépendance
elle rendit (16 mars) la fameuse déclara
1682, dont l'article 1er met les conciles gé
au-dessus du pape; l'article 2 établit que l
porel des rois ne peut être atteint par les p
ni les sujets déliés par eux du serment de f
l'article 3 limite la puissance papale par l'a
des canons apostoliques; l'article 4 nie l'i
bilité du pape et reconnaît celle des c
œcuméniques. Louis XIV défend d'enseign

France toute autre doctrine. A cette nouvelle, Innocent XI tient un consistoire solennel, condamne les évêques et fait brûler ignominieusement les quatre propositions; puis il adresse à l'assemblée (11 avril 1682) un bref qui annule toutes les décisions qu'elle a prises. En même temps Innocent refuse d'accorder ces bulles aux ecclésiastiques de second ordre qui avaient assisté à l'assemblée et qui venaient d'être nommés évêques. Louis XIV, de son côté, fait défendre de se pourvoir en cour de Rome pour avoir des bulles, et déclare en appeler au prochain concile à l'égard de tout ce que le pape pourrait entreprendre contre les droits de la couronne de France. Les années suivantes furent marquées par la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades contre les protestants, par la condamnation prononcée à Paris contre le dominicain François Malagola, qui, dans une thèse, avait affirmé la souveraineté temporelle et spirituelle du pape, enfin par les lois somptuaires d'Innocent, qui, sous peine d'excommunication, ordonna aux femmes de se couvrir le sein et les épaules jusqu'au cou, et les bras jusqu'au poignet. Le 12 mai 1687, le pape rallume la querelle des franchises par un bref qui les abolit de nouveau et excommunie ceux qui prétendaient les conserver. Louis XIV ordonne au marquis de Lavardin, son ambassadeur, de ne pas céder, et le marquis fait son entrée à Rome (16 novembre 1687) en homme bien résolu d'exécuter les ordres de son maître; il avait un cortége de huit cents personnes armées; les douaniers se présentent pour visiter les bagages de Son Excellence: on les menace de leur couper le nez et les oreilles. Innocent, voyant qu'on bravait son autorité jusque dans Rome, prétendit que, en vertu du bref, Lavardin était notoirement excommunié et résolut de le traiter comme tel. Lavardin demande une audience au pape, qui la refuse; il annonce l'intention d'aller à Saint-Jean-de-Latran : le pape donne ordre de cesser le service; l'ambassadeur entre le jour de Noël dans l'église Saint-Louis, paroisse des Français : le pape interdit l'église et le clergé (26 décembre 1687). L'ambassadeur proteste contre cette sentence : Louis XIV, irrité, renvoie l'examen de l'affaire au parlement, qui reçoit l'avocat général appelant comme d'abus contre la bulle du pape, et supplie le roi de tenir un concile national, afin d'aviser aux moyens de faire cesser les désordres produits par la situation de plusieurs évêchés aux titulaires desquels le pape refusait des bulles. Les archevêques et évêques présents à Paris s'assemblèrent et se prononcèrent en faveur de l'appel au prochain concile; le clergé de Paris et l'université se joignirent à eux et soutinrent énergiquement les intérêts et les droits de l'Église gallicane. On s'assura de la personne du nonce, et Louis XIV saisit le comtat d'Avignon; Innocent, toujours inflexible, cherche à mortifier le roi en refusant l'archevêché de Cologne au cardinal de Furstemberg, qui était soutenu par la France. Cette querelle se prolongea pendant tout le reste du pontificat d'Innocent XI, et ne se termina que sous Innocent XII. L'année précédente, le pape avait condamné le *quiétisme* dans la personne de Michel Molinos, prêtre espagnol du diocèse de Saragosse. Molinos comptait à Rome un grand nombre de disciples; il avait développé sa doctrine dans *La Guide spirituelle*, ouvrage qui fit longtemps l'admiration des personnes les plus pieuses; des plaintes arrivèrent pourtant jusqu'à l'oreille du pontife, qui abandonna Molinos au tribunal du saint-office; son procès fut instruit : il se vit condamné à faire abjuration publique de ses erreurs. La cérémonie eut lieu le 3 septembre 1687, dans l'église de Sainte-Marie-de-la-Minerve, en présence des cardinaux, des prélats de la cour de Rome et du peuple, à qui l'on avait promis des indulgences, s'il s'y trouvait; Molinos fut ensuite enfermé pour le reste de ses jours dans les cachots de l'inquisition. Quant à sa doctrine, le tribunal avait condamné soixante-huit propositions de Molinos comme hérétiques, scandaleuses, détruisant la monarchie chrétienne, etc., et le pape confirma par une bulle la sentence de l'inquisition. Rappelons qu'à la fin de 1676 Innocent avait défendu aux jésuites de recevoir des novices; ces Pères prétendirent que le pape était janséniste et firent faire des prières pour sa conversion. Innocent XI était tourmenté depuis longtemps par des humeurs catarrheuses; ses médecins crurent le soulager en lui faisant des incisions aux jambes; mais le pontife, accablé d'infirmités et de vieillesse, ne put supporter ce remède; le 8 août 1689, la fièvre devint si violente qu'on désespéra de sa vie. Innocent, se voyant près de sa fin, fit appeler son neveu Livio et lui recommanda de se retirer dans ses terres, et de ne pas se mêler aux intrigues qu'il prévoyait devoir éclater dans le prochain conclave; il voulut ensuite que les généraux et deux religieux de tous les ordres vinssent lui donner leur bénédiction, et fussent présents à sa mort, qui arriva le 12 août, à quatre heures du soir. On a de ce pape deux lettres dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, t. IV, p. 513; X, 53. On a publié à Paris : *Breve ad Franciscum episcopum Apamiensem*; in-4°; — *Decretum de sacræ communionis Usu datum*; 1679, in-4°; — *Différents brefs touchant les évêques d'Alet, de Pamiers et autres*; in-4°; — *Bref pour la confirmation des chapitres généraux de l'ordre de Citeaux des années* 1672 *et* 1683; in-4°. Innocent XI eut pour successeur Alexandre VIII.

Alfred FRANKLIN.

Ughelli, *Italia Sacra*; Venise, 1717-22, 10 vol. in-fol. — Ranke, t. IV, p. 452. — Macquer et Lacombe, p. 561. — Sismondi, t. XXV, p. 811 et s. — De Prades, t. II, p. 232. — Santo-Domingo, p. 286. — Bruys, t. V, p. 300. — Alletz, t. II, p. 435. — J.-A. Costa (R. Simon), *Hist. de l'Origine des Revenus ecclésiastiques*, Francfort, 1684; in-12, p. 116 à 177. — De La Fayette, *Mémoires de la Cour de France pendant les années* 1688 *et* 1689. — M. Misson, *Nouveau Voyage d'Italie*; 1702, 3 vol. in-12. — De Lar-

roque, *Nouveau Traité de la Régale*; 1685, in-12. — Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, année 1686. — Heidegger, *Historia Papatus*; Amsterdam, 1698, in-4°, 2e partie. — *Mémoires de M. de M****; dans la *Collection Petitot*, 2e série, t. LIX, p. 219. — De La Luzerne, *Sur la Déclaration de l'assemblée du clergé de France en 1682*; Paris, 1821, in-8°. — F. Macedo, *Panegyricus Innocentio XI*; 1677, in-fol. — F. Buonamici, *De Vita et Rebus gestis Innocentii XI*; Rome, 1776, in-8°.

INNOCENT XII (*Antoine* PIGNATELLI), deux cent cinquante et unième pape, successeur d'Alexandre VIII, né à Naples, le 13 mars 1615, élu le 12 juillet 1691, mort le 7 septembre 1700. Le conclave qui suivit la mort d'Alexandre VIII fut troublé par des brigues qui le firent durer plus de cinq mois; aussi l'élection de Pignatelli fut-elle accueillie dans Rome avec une grande faveur. Le nouveau pape avait été élevé dans un séminaire; Urbain VIII l'avait nommé vice-légat du duché d'Urbin; Innocent X, grand-inquisiteur de Malte, gouverneur de Viterbe et nonce à Florence; Alexandre VII, nonce en Pologne et à Vienne; Clément X évêque de Lucques, secrétaire de la Congrégation des Évêques et des Réguliers; Innocent XI l'avait fait cardinal et nommé évêque de Faenza, légat de Bologne, puis archevêque de Naples. Ce fut par reconnaissance pour ce pape qu'il prit le nom d'Innocent XII. Aussitôt après son élection, il s'efforça de faire cesser les désordres qu'avait causés la longue vacance du saint-siége, et ne voulut donner à ses parents aucun bénéfice; en revanche, son affection pour les pauvres était si grande, qu'il les appelait ses neveux, et répandait sur eux tous les biens que la plupart de ses prédécesseurs prodiguaient à leurs favoris. Le 23 juillet, dans son premier consistoire, il déclara qu'il voulait travailler uniquement à la gloire de Dieu et de l'Église, qu'il ne donnerait les emplois qu'aux hommes de mérite, sans avoir égard à la naissance, à l'amitié ni à la parenté; il défendit sévèrement aux officiers de justice d'accepter aucun présent. Alexandre VIII avait endetté le saint-siége de cinquante millions d'écus; Innocent supprima toutes les charges inutiles, économisant ainsi quatre-vingt mille écus par an à la chambre apostolique. Il apporta la même parcimonie dans l'organisation de son palais, et ordonna qu'on ne dépensât, pour son dîner, jamais plus d'un teston (environ un franc cinquante centimes de France). Un mois après son élection, il commença à donner chaque lundi audience publique à tous ceux qui voulaient le consulter; un accident le força à abandonner cette sage coutume. Mais il continua à s'occuper activement de l'ordre, de la police et de l'Église; il força les curés de Rome à s'assembler tous les mercredis pour discuter des cas de conscience, leur défendit de porter perruque, et leur recommanda d'être modestes et convenables dans leurs sermons; il interdit tous les jeux de hasard. Par son ordre, un duc qui avait insulté un prélat fut enfermé au château Saint-Ange, et un cavalier, pour le même fait, fut banni de la ville : il avait pour oncle un cardinal, qui intercéda vainement en sa faveur. Innocent s'efforça de réformer la vie licencieuse que menaient les moines réguliers. Puis il tourna ses regards vers la France, où ses prédécesseurs avaient laissé plusieurs querelles à terminer. La question des franchises et celle de la régale (*voyez* INNOCENT XI) se présentaient les premières; il y avait alors en France plus de trente prélats auxquels le pape avait refusé des bulles. Louis XIV avait déjà rendu Avignon; il abandonna le droit de franchise, et Innocent, de son côté, accepta tacitement les édits du roi sur la régale. Il restait à s'entendre sur les prélats qui avaient assisté à l'assemblée de 1682 et sur les quatre articles de l'Église gallicane. Innocent, à l'égard des prélats, exigeait un acte de soumission; ils s'y décidèrent, et écrivirent au pape une lettre d'excuse; ils y déclaraient que leur dessein n'avait pas été de supprimer des droits à l'Église romaine, et que si les articles pouvaient être interprétés comme portant préjudice à la puissance ecclésiastique et à l'autorité des papes, il les regardaient comme non avenus. Cette lettre, longuement discutée, et qui subit trois rédactions consécutives, fut assez sévèrement jugée en France : on accusa avec raison les prélats d'avoir compromis la dignité et les droits de l'Église gallicane; car les termes dans lesquels cette lettre était conçue pouvaient la faire regarder comme une révocation de ce qui s'était fait dans l'assemblée. Il est pourtant juste de reconnaître que les prélats prouvèrent bien par la suite qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de rétracter la déclaration de 1682. Quoi qu'il en soit, cette lettre fut reçue à Rome avec la plus grande joie; Innocent XII pardonna tout et envoya des bulles aux prélats. L'affaire du *quiétisme* reparut alors; cette doctrine avait fait de grands progrès en Italie, et Bossuet accusait Fénelon de l'avoir favorisée dans son ouvrage intitulé : *Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure*, qui avait été publié en 1697. Bossuet défère le livre à Rome; Innocent nomme une congrégation pour l'examiner; les deux partis produisirent plusieurs mémoires. L'affaire resta longtemps en suspens; le pape prononça enfin, par un décret du 12 mars 1799 sur le livre en général, et en particulier sur vingt-trois propositions accusées de tendre à établir la réalité d'un état où l'on aime ici-bas Dieu seulement pour lui-même, et d'exclure ainsi les motifs de crainte et d'espérance, le désir des récompenses et de la béatitude. Un bref fit connaître ce décret au roi de France. Fénelon publia aussitôt un mandement par lequel il se soumettait à la décision du pontife, et décida dans un synode, qu'il tint à cette occasion, que le roi serait supplié d'ordonner par lettres patentes que les ouvrages faits pour défendre l'*Explication des Maximes des Saints* fussent supprimés. Innocent XII ne survécut que quelques

mais à la conclusion de ce différend. On a publié à Paris : *Bref portant suspension de toutes indulgences pendant l'année du jubilé* 1700; 1699, in-4°; — *Actes et délibérations concernant la Constitution de N. S. P. le pape Innocent XII portant la condamnation du livre de Fénelon*; 1700, in-4°. Innocent XII eut Clément XI pour successeur. A. F.

Bruys, t. V, p. 484. — Alletz, t. II, p. 390. — Ranke, t. II, p. 484. — Sismondi, t. XXVI, p. 69. — Macquer et Lacombe, t. II, p. 571. — De Prades, t. II, p. 388. — N. P. Giannettasio, *Panegyricus in funere Innocentii XII*; Naples, 1700, in-8°.

INNOCENT XIII (*Michel-Ange* Conti), deux cent cinquante-troisième pape, successeur de Clément XI, né à Rome, le 15 mai 1655, élu le 8 mai 1721, mort le 7 mars 1724. Cinquante-cinq cardinaux composaient le conclave qui suivit la mort de Clément XI; une seule voix manqua au nouveau pape : ce fut la sienne, qu'il avait donnée au cardinal Tanara, doyen du sacré collége. La famille des Conti était une des plus illustres de Rome; elle avait déjà fourni huit papes à la chrétienté. Michel-Ange Conti avait été nommé gouverneur de Viterbe en 1693, archevêque de Tarse en 1695, nonce à Lisbonne en 1698, cardinal en 1707, légat de Ferrare en 1709, évêque de Viterbe en 1712. Les discussions relatives à la constitution *Unigenitus* étaient loin d'être terminées. Le 9 juin 1721 sept évêques de France écrivirent à Innocent pour lui représenter que cette constitution soutenait les mauvais principes qui s'étaient introduits pendant le siècle précédent, et qu'il était de l'honneur du saint-siége de la révoquer. Le cardinal d'Althan, au nom de l'empereur d'Allemagne, se plaignit également des troubles que la constitution soulevait dans l'Empire. Le pape reçut assez bien les observations de l'empereur; mais, choqué de le voir entrer dans cette dispute, il pressa le tribunal de l'inquisition, qui publia un décret contre la lettre des sept évêques français; elle fut déclarée schismatique et contenant des propositions injurieuses à la mémoire de Clément XI et au saint-siége. Des discussions relatives aux États de Parme et de Plaisance occupèrent ensuite Innocent : l'Espagne, par l'entremise de la France, venait de demander à l'empereur l'investiture de ces trois États; Innocent soutint avec chaleur qu'ils devaient être considérés comme fiefs immédiats du saint-siége; ses réclamations restèrent inutiles. En 1723, Innocent termina l'affaire du cardinal Alberoni, qui s'était retiré à Rome après sa disgrâce. Dans le consistoire du 20 décembre, il déclara que les crimes dont Alberoni avait été accusé n'étant point prouvés, il devait continuer à jouir de tous les droits attachés à sa dignité de cardinal. Le pontificat d'Innocent XIII serait presque sans reproche si l'on pouvait passer sous silence la promotion de Dubois au cardinalat; les détails de ce marché sont trop connus pour que nous les rappelions ici; disons cependant que Dubois fut présenté comme candidat au chapeau par l'ambassadeur de France, au nom du régent, et que les mille fils de l'intrigue nouée à cette occasion ont pu tromper le pape. Innocent, qui avait renouvelé la défense faite aux jésuites de recevoir des novices, allait dissoudre cette compagnie quand il mourut. Sa mort fit naître d'injurieux soupçons d'empoisonnement : on oubliait que le pape, depuis son avénement au pontificat, avait toujours été tourmenté par plusieurs maladies. Innocent était peu capable, mais plein de piété, de désintéressement et d'amour pour la paix. Son successeur fut Benoît IX.

Alfred Franklin.

Bruys, t. V, p. 489. — Alletz, t. II, p. 400. — Sismondi, t. XXVII, p. 442. — Lalande, *Voyage d'un Français en Italie pendant les années* 1765 *et* 1766, 1786, 9 vol. in-12. — Mongez, *Vie privée du cardinal Dubois*; Londres, 1789, in-8°. — De Piosseus, *Memoires de la Régence du duc d'Orléans*; 1749, 3 vol. in-12. — A. Tricaud, *Relation de la Mort d'Innocent XIII*; Nancy, 1724, in-12.

* **INNOCENT**, jurisconsulte romain, contemporain de Constantin. Entre autres ouvrages, il en avait composé un sur les règles relatives à la mesure des terres et sur les contestations qui pouvaient s'élever à cet égard; cet écrit était divisé en douze livres au moins; il ne s'en est conservé que quelques extraits dans la collection des *Gromatici* ou auteurs qui se sont occupés de cette matière (*voir* p. 220 de l'édition de Goes.) G. B.

Baehr, *Geschichte der römischen Literatur*, § 380. — Bach., *Historia Jurisprudentiae Romanae*, p. 542.

* **INNOCENT** (*Gizel*), prélat russe, naquit dans la Pologne prussienne, de parents luthériens, au commencement du dix-septième siècle, et mourut à Kief, le 24 février 1684. Il embrassa fort jeune la religion grecque, et l'état monastique, et fut appelé par le métropolite Pierre Mohila à fonder une chaire d'éloquence latine à Kief. Ses talents lui méritèrent, après avoir passé par différents grades, d'être placé à la tête de la grande Laure de Kief; ses vertus lui valurent une *Oraison funèbre* d'un de ses disciples que l'Église russe a canonisé, Dmitri de Rostof. Il existe trois ouvrages d'Innocent Gizel : — un livre intitulé : *De la Paix entre Dieu et l'homme*, Kief, 1669, qu'un oukaze du synode de 1766 a mis à l'index; — un *Sommaire* (*Synopsis*) *de l'Histoire russe, depuis l'origine de la nation slave jusqu'au règne de Théodore Alexiévitch* [1676]; Kief, 1674 : lequel a été douze fois réimprimé, parce que c'est le seul livre historique qu'eurent les écoles jusqu'à Lomonosof; — des *Instructions sur le sacrement de la Pénitence*; Kief, 1671. La Bibliothèque synodale de Moscou possède, en outre, un manuscrit polonais intitulé : *Prawdziva Weira* (La Foi véritable), dans lequel ce moine essaye vainement de réfuter un livre *Sur la Suprématie de saint Pierre et la Procession du Saint-Esprit*, que le P. Benoît Boym (*voy.* ce nom) venait de publier à Vilna en 1668. Pce A. G—n.

Gretch. *Slovar pisateliakh doukhovnago tchina greko-rosjiiskoi Tzerkvi.*

* **INNOCENT**, prélat russe, né en 1800, à Sievsk, gouvernement d'Orel, mort à Odessa, le 6 mai 1857. Un discours qu'il prononça au séminaire de Kief sur la mort d'un de ses camarades révéla de bonne heure son talent oratoire. Il prit à vingt-quatre ans l'habit de Saint-Basile; deux ans après, il était inspecteur de l'académie théologique de Saint-Pétersbourg, et recteur de celle de Kief en 1830. Sacré évêque en 1836, il continua de demeurer quatre ans comme vicaire dans cet antique berceau du christianisme, passa de là huit mois à Vologda, sept ans à Kharkof, fut appelé au siége de Kherson en 1848, et désigné membre du saint Synode en 1856. Ses principaux ouvrages sont : *Les derniers Jours de la vie terrestre de Christ*; 1828; — *La Vie du saint apôtre Paul*; ibid.;—*Discours et Sermons*, 3 t., 1843: M. Stourdza en a traduit une partie;—*Sermons prononcés à Vologda*; — *La Prière de saint Éphrem*; — *Du Péché et de ses conséquences*; 1844; —*Dieu est avec nous!* 1845;— *Sermons prononcés à Kharkof*, 3 t.; 1847; — une traduction de l'admirable *Doctrine chrétienne de S. Augustin*; — *De la Chute d'Adam*, etc., etc. Plusieurs de ces travaux sont dignes d'être connus en Occident, et un lecteur quelque peu attentif y découvrirait sans peine qu'il n'y a qu'un cheveu, en quelque sorte, qui s'oppose à cette réunion des deux Églises qui transformerait aussitôt et avantageusement la face du monde.

P^ce^ Augustin GALITZIN.

Rousskaia Khrestomatia Galakhova. — *Journal d'Odessa* du 30 mai 1857.

INTAPHERNE. *Voy.* DARIUS.

INTERIANO (*Giorgio*), voyageur génois du quinzième siècle, a résidé plusieurs années, vers 1450, en Circassie, et a décrit les mœurs de ses habitants. Son récit, intitulé : *Della Vita de' Zychi, altrimente Circæsi*; Venezia, apud Aldum Manutium; 1502, in-8°, n'a été reproduit que par *Ramusio*, II, 196. P^ce^ A. G—N.

Storia dell' antica Liguria e di Genova del Marchese Serra; Turin, 1834, IV, 234.. — Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland, bis* 1770.

INTERIANO (*Paul*), historien et astronome italien, né à Gênes, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *Ristretto delle Istorie Genovesi*; Gênes, 1506, in-8°; Lucques, 1551, in-4°; — *Invenzione del Corso della Longitudine, col ristretto della sfera*; Lucques, 1551, in-8°. « Dans ce traité, dit Tiraboschi, Interiano s'efforça, mais avec peu de succès, si on le compare aux autres astronomes, de fixer les degrés de longitude. » Z.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. I, p. 434; II, p. 358.

INTERIANO DE AYALA (*Juan*), littérateur espagnol, né en 1656, mort à Madrid, le 20 octobre 1730. Il faisait partie de l'ordre royal et militaire de la Sainte-Vierge de la Rédemption des Captifs, autrement dit *de la Merci*. « Il était, rapporte Moréri, poëte, historien, cri[...] théologien, traducteur, et n'a cessé d'é[...] qu'avec la vie. La poésie du P. Interiano e[...] cile et naturelle, mais souvent trop pros[...] Il prenait les titres de théologien de son o[...] et professeur jubilé de l'université de [...] manque, prédicateur et théologien de Sa M[...] le roi d'Espagne, etc. » Il était en relatio[...] les savants les plus connus de son temp[...] plus grand nombre de ses ouvrages est en l[...] espagnole, et écrit avec pureté et élégan[...] connaît entre autres : *Relation des Actio[...] bliques et des Réjouissances faites par l[...] versité de Salamanque, pour célébrer l[...] reuse naissance du prince Louis, prem[...] ce nom en Espagne*; Salamanque, 1707, [...] — *Examen sérieux de la Vérité : D[...] tration historique de l'état religieux d[...] Pierre Pascal de Valence, évêque de Ja[...]* en réponse à un écrit de don Juan Fe[...] Madrid, 1721, in-4°. Après avoir lu l'o[...] d'Interiano Ferreras il déclara qu'i[...] trompé au sujet de S. P. Pascal; — *S[...] prêchés en différentes occasions*; [...] trois parties, 1720-1722, in-4°; — *R[...] des Cérémonies observées aux obsèq[...] Louis Ier, roi d'Espagne, réitérées p[...] funérailles de Jean-Emmanuel-Fer[...] Pacheco, marquis de Vilna, premier [...] tuteur et directeur de l'Académie d'E[...]* Madrid, 1725; Valence, 2 vol. in-8°; — [...] *christianus eruditus*; Madrid, 1730[...] L'auteur y relève les erreurs dans l[...] tombent la plupart des peintres de ta[...] piété; — *Humaniores atque amœniore[...] sas Excursus, sive opuscula poetica*. L-[...]

Grégoire de Mayans, *Epistolæ* (Valence, 17[...] p. 106-314. — Moréri, *Le grand Dictionnaire* [...]

* **INTHARATCHA**, souverain siamois, [...] l'an 780 du chunlasakkarat, ou petite[...] soixante ans (1418 de J.-C.). Bien que c[...] appartint à la famille royale de Siam[...] parvint au trône qu'en s'en emparant [...] force. Après s'être rendu maître de Yo[...] célèbre qui fut longtemps la plus impor[...] du royaume de Siam, il y établit sa r[...] Il envoya ensuite ses trois fils dans la [...] septentrionale dont il les fit gouverneu[...] sam fut roi dans la ville de Thâinat, C[...] Soup'an, Chao-Yi à P'rèksiratcha. A la[...] leur père, ces deux derniers princes s[...] à Youthia, dans le dessein de s'em[...] trône. S'étant rencontrés, au milieu [...] montés sur des éléphants, ils s'élanc[...] contre l'autre, et leurs armes après s'[...] choqués leur tranchèrent la tête à to[...] Chao-sam, couronné sous le nom de *B[...] ticahathirat*, resta ainsi seul et tranq[...] tier du trône d'Intharatcha. L. LÉON DE [...]

P'ong-sa va dan (Annales de Siam), 2e parti[...] mois). — Pallegoix, dans sa *Gramm. linguæ* [...] 1850, in-4°).

INTHIEMA (*Feico* DE), littérateur ho[...]

né vers 1650, à Coudem (Geesterland), mort après 1605. Ses parents, quoique d'origine noble, cultivaient eux-mêmes leurs champs, et Frédéric d'Inthiema conduisit lui-même la charrue. Ce fut contre le gré de sa famille qu'il entra au collége et étudia la jurisprudence à Louvain, où il prit le grade de licencié en l'un et l'autre droit. Il exerça ensuite la profession d'avocat à Worcum, dont il devint bourgmestre. Plus tard, il alla s'établir à Leuwarde, où il épousa Marguerite de Hesling, dont il eut six garçons. Les guerres qui dévastaient la Frise l'obligèrent de fuir en Hollande. Le comte Jean d'Embden l'accueillit et le fixa près de lui dans la petite ville de Lier. On a d'Inthiema : *Querella Batavorum*; — *Carmen de Nativitate, Sepultura, et Resurrectione Christi*; — *De Arcis Lynganæ Deditionis Causa ejusdemque in posterum evitandæ cautela, et de consequentia probabile*, etc.; — *De Malorum Regum Gubernatione Libri tres*; — *Consilia Juris*. Paquot croit que ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. L—z—e.

Suffred. Petri, Décade XVI, n. 2, p. 454-356. — Vriemoët, *Athen. Fris.*, p. 383. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire Littéraire des Pays-Bas*, t. VI, p. 220-221.

INTHIEMA (*Hero* DE), jurisconsulte et poëte hollandais, fils du précédent, né dans l'Ost-Frise en 1576, mort à Franeker, en novembre 1623. Il fit ses études à Franeker, où il fut reçu docteur, le 28 juillet 1593. Il retourna dans sa province, qu'il quitta pour exercer l'emploi de *censor militaris* (grand-prévôt, juge militaire) dans les troupes du comte de Nassau, gouverneur de Frise. En 1618, il devint bibliothécaire et secrétaire de l'université de Franeker. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1621. Suivant Paquot, c'était un médiocre écrivain. On a de lui : *Circa gentilitias familiarum Domos, earumque appendentes prærogativas masculas, et defunctorum supremas super iisdem voluntates, malæque fidei possessorum machinationes*, etc.; Leuwarde, 1619, in-4°; — *Disceptatio juridica super esse inter Comitem Frisiæ orientalis Ennonem et Fridericum, liberum baronem in Schwartzenborch*; Leuwarde, 1619, in-4°; — *Censura, Judicium, sive opinio super C*** et contra atrocissimos Evangelii implacabiles, insatiabiles et hostes belligerandi fides, quam Ernestus, princeps et comes Mansveldiæ, et Christianus Brunswicensis præstiterunt*, etc.; 1621, in-4°; — *Elegia, in qua ex causis probabilibus, per inconsideratam Bergopzomæ faciam obsidionem, regni Hispanici periodus prædicitur*; 1621, in-4°. L—z—e.

Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 383. — Vriemoët, *Athen. Fris.*, p. 283-285. — Paquot, *Mém. pour servir à l'His. Litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 232.

IN-TI, second et dernier empereur de Chine de la dynastie des Han postérieurs, élu en 948, mort en 950 de notre ère. Il succéda à son père, Kao-tsou, fondateur de la seconde dynastie des Han. Avant de monter sur le trône, In-ti s'appelait *Lieou-tching-yeou*. Sous son règne les eunuques recouvrèrent toute leur puissance dans le palais impérial; le caractère faible de In-ti le fit tomber de faute en faute. Ayant donné ordre de mettre à mort Kouo-weï, général qui avait contribué à placer son père sur le trône, et qui lui avait rendu de signalés services, ce général marcha avec ses troupes vers la capitale, et mit en fuite l'armée impériale; de sorte que In-ti, resté presque seul, dut se sauver dans un village, où il fut tué avant d'avoir été reconnu. L'empire passa dès lors entre les mains de Kouo-weï, qui fonda, sous le titre de Taï-tsou, la dynastie des Tcheou postérieurs. R. F.

Mailla, *Histoire générale de la Chine*, tome VII.

INTIERI (*Barthélemy*), économiste et mécanicien italien, né à Pistoie, dans la Toscane, vers 1676, mort à Naples, le 21 février 1757. Il vint très-jeune à Naples y étudia particulièrement la philosophie et les mathématiques, et enseigna ensuite ces deux sciences. La famille Corsini lui confia la direction de vastes domaines dont il doubla rapidement le revenu; le grand-duc de Toscane voulut aussi l'avoir pour intendant des propriétés qu'il possédait dans le royaume de Naples, et la maison Rinuccino de Florence le chargea de surveiller ses intérêts dans le même pays. Ces occupations multiples familiarisèrent Intieri avec les faits qui servent de base à l'économie politique; en même temps, les profits considérables qu'il en retira lui permirent de consacrer une partie de sa fortune aux progrès de cette science. Il établit à Naples une école de commerce. Il introduisit la méthode d'emmaganiser les blés dans les silos, et imagina l'étuve à blé, machine destinée à préserver les grains en les privant par la dessiccation de leur faculté germinative. Il perfectionna le *paloreis*, anciennement employé par les habitants d'Amalfi et de Vico pour transporter le bois du sommet des montagnes au bord de la mer; il rendit cette machine plus commode et plus puissante. Il trouva une manière d'imprimer les billets de loterie qui rendit la contrefaçon impossible et produisit, pour le trésor royal, si l'on en croit Galanti, une économie de quatre mille ducats par an. Enfin il fonda à ses frais, en 1754, dans l'université de Naples, une chaire de commerce (ou d'économie politique), dont le premier titulaire fut son ami le P. Genovesi. On a d'Intieri : *Della perfetta Conservazione del Grano*; Naples, 1754, in-fol.; on a quelquefois attribué à Galiani cet ouvrage dont Intieri aurait fourni l'idée et la matière. On a prétendu aussi qu'Intieri et le marquis de Rinuccini avaient fourni à Galiani les matériaux de son traité *Sur la Monnaie*. Z.

Genovesi, *Discorso sopra il Fine delle Scienze*. — Galanti, *Elogio storico dell' ab. Genovesi* (troisième édit.); Florence, 1781, p. 161. — Villarosa, *Ritratti*, p. 165. —

Biografia universale (édit. de Venise). — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I, p. 78.

INTORCETTA (1) (Le père *Prosper*), missionnaire sicilien en Chine, de la Compagnie de Jésus, né à Piazza, en 1625, mort le 3 octobre 1696. A l'âge de seize ans, il s'échappa du collége de Catane, et abandonna l'étude du droit pour aller auprès des jésuites de Messine leur faire part de sa vocation arrêtée pour les missions chrétiennes. Après avoir acquis des connaissances suffisantes en théologie, il partit pour la Chine avec seize autres jésuites. Intorcetta prononça ses vœux à Macao, et pénétra, dans le courant de la seizième année du règne de Chun-tchi (1659), dans la province de Kiang-si, où il s'établit. Il y construisit une église, et un grand nombre de Chinois furent baptisés par ses soins. Dénoncé au vice-roi de la province, il eut son église rasée et dut se cacher pour éviter le péril qui le menaçait. En 1664, il fut condamné à la bastonnade et à l'exil; mais cette persécution fut réduite à un emprisonnement à Macao. Un autre missionnaire s'étant offert à sa place, il put se rendre à Rome pour exposer au général de son ordre la triste condition des chrétiens dans l'empire chinois. De retour en Chine, il y retrouva ses compagnons de captivité libérés. Il s'établit ensuite à Hang-tcheou, capitale du Tche-kiang. Lors de la persécution de 1690, il comparut devant divers tribunaux chinois érigés contre les missionnaires chrétiens : il y fit preuve d'une grande énergie, qui lui valut l'admiration même de ses juges. On a du père Prosper Intorcetta les ouvrages suivants, pour la plupart extrêmement rares en Europe : *Tai-hio* (ou La grande Étude de Confucius et de son disciple Tseu-sse), texte original avec une traduction latine par le père Ignace de Costa, jésuite portugais, édition xylographique imprimée à Kien-tchang-fou (province du Kiang-si) en 1662; — *Tchoung-young* (ou l'Invariabilité dans le milieu, l'un des quatre Livres de Confucius et de son école); édition imprimée partie xylographiquement à Canton, partie typographiquement à Goa, en 1669, petit in-fol. Cet ouvrage, extrêmement rare, est précédé d'un *Confucii Vita*. La réimpression de ce livre à Goa (1611, in-8°), citée par Pinèlo, est inconnue jusqu'à présent des bibliophiles; — *Lun-yu* (Le Livre des Discussions philosophiques de Confucius), sans lieu ni date, 1 vol. petit in-fol. (rarisime); — *Testimonium de Cultu Sinensi*; Lyon, 1700, in-8°; — *Compendiosa Narratione dello Stato della Missione Cinese, cominciando dall' anno* 1581 *sino al* 1669, *offerta in Roma all' Em. Sign. Card. della sacr. Congregat. de Propag. Fid.*; Rome, 1671 ou 1672 (?), in-8°. Il reste du père Prosper Intorcetta une paraphrase complète et inédite des livres de Confucius communément désignés sous le nom de *Les Quatre-Livres* (en chinois : *Se-chou*). P. F.

Nouveaux Mélanges asiatiques, par Abel Rémusat (tome II); in-8°. — *Histoire générale de la Chine*, par le père Moyriac de Mailla (tome X); in-4°. — Gemelli Careri, tom. IV, p. 176. — *Ching-Kiao-sin tching* (Notice sur les missionnaires chrétiens en Chine); in-8°, en chinois.

(1) Le nom *Intorcetta* est écrit en chinois *In-to-tse* (prononciation mandarine).

INVEGES (*Augustin*), historien sicilien, né à Sciacca en 1595, mort à Palerme au mois d'avril 1677. Il embrassa l'état ecclésiastique et passa quelque temps dans la société de Jésus, où il enseigna la philosophie et la théologie. Il en sortit pour se consacrer tout entier à l'étude des Pères de l'Église et à des recherches sur l'histoire de la Sicile. La riche bibliothèque de Fr. Schiafani, prêtre de Palerme, lui fournit une grande quantité de matériaux, dont il tira habilement parti. On a de lui : *Palermo Antico, parte prima degli Annali della felice città di Palermo, prima sedia, corona del re e capo del regno di Sicilia*; Palerme, 1649, in-fol.; cet ouvrage, estimé et rare, a été inséré dans le *Thesaurus Antiquitatum Siciliæ* de Burmann, t. X; — *Palermo Sacro*; deuxième partie des *Annali... di Palermo*; Palerme, 1650, in-fol.; — *Palermo Nobile*, troisième partie des *Annali*; 1651, in-fol.; — *La Carthagine Siciliana, historia della città di Caccamo, divisa in libri dui*; Palerme, 1651, in-4° : le troisième livre parut après la mort de l'auteur, par les soins d'Amati; Palerme, 1708; Burmann a inséré cet ouvrage dans son *Thesaurus Antiquitatum Siciliæ*, t. X; — *Historia Sacra Paradisi terrestris et S. S. Innocentiæ status*; Palerme, 1651, in-4°. Inveges laissa plusieurs ouvrages inédits, entre autres des *Annales Regni Siciliæ* en 4 vol. in-fol., dont l'introduction seule a été publiée par le P. Michel de Giudice, sous ce titre : *Ad annales siculos præliminaris Apparatus*; Palerme, 1709, in-4°. Z.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, t. I, p. 87. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, t. XI.

* **ION** (Ἴων), poëte et historien grec, né à Chios, vers la 74e olympiade (484-481 avant J.-C.), mort vers la 89e olympiade (421-424 av. J.-C.). Il était fils d'Orthomène. Les Athéniens le surnommèrent fils de Xuthus, par allusion au mythologique Ion (1). Il vint jeune à Athènes, comme on le voit par sa liaison familière avec d'illustres habitants de cette ville, beaucoup plus âgés que lui. Dans ses *Souvenirs*, dont il ne reste malheureusement que de rares fragments, il racontait ses conversations avec Cimon, dont il était l'admirateur, avec Eschyle, dont il fut l'ami intime et qui lui enseigna l'art dramatique. Il connut aussi Périclès, se brouilla avec lui pour une rivalité d'amour, et ne lui pardonna jamais. Il fit jouer sa première tragédie dans la 82e olym-

(1) Ion, le fabuleux ancêtre des Ioniens, était, suivant les mythographes, fils d'Apollon et de Creuse, fille d'Erechthée et femme de Xuthus. La légende d'Ion a fourni le sujet d'une des plus belles pièces d'Euripide.

piade (452 avant J.-C.). Cimon mourut peu après, et Periclès devint tout-puissant : ce fut pour Ion un double motif de quitter Athènes. Il revint à Chios, où en 440 il eut l'occasion de dîner avec le poëte Sophocle, qui allait prendre le commandement de l'expédition de Samos. Le récit de ce banquet avec les propos enjoués des convives et le badinage hardi de Sophocle, se lit dans une charmante page des *Souvenirs* conservée par Athénée. On ne sait combien se prolongea le séjour d'Ion à Chios; mais en 429 il était de retour à Athènes, et faisait jouer une tragédie en compétition avec Euripide et Iophon. Il mourut avant 421, puisque Aristophane, dans sa comédie de *La Paix*, jouée cette année même, le place au nombre des hommes devenus *astres* après leur mort.

Ion remporta une fois le prix de la tragédie, et comme il avait gagné en même temps celui du dithyrambe, il manifesta sa reconnaissance pour les Athéniens en leur faisant distribuer à chacun une cruche de vin de Chios. Une pareille munificence prouve qu'Ion était riche. Les critiques portent diversement le nombre de ses tragédies à douze, à trente et à quarante. Nous avons les titres et quelques fragments de dix tragédies : Ἀγαμέμνων, Ἀλκμήνη, Ἀργεῖοι, Μέγα Δρᾶμα, Φρουροί, Φοῖνιξ ἢ Καινεύς, Φοῖνιξ δεύτερος, Τεῦκρος, Εὐρυτίδαι, Λαέρτης, et d'un drame satirique Ὀμφάλη. Longin traite très-sévèrement les tragédies d'Ion. Il n'y voit qu'élégance sans vigueur, et estime que toutes ensemble elles ne valent pas *Œdipe* de Sophocle. Les contemporains d'Ion et les critiques d'Alexandrie semblent en avoir jugé autrement, puisque les uns le couronnèrent, et les autres le placèrent sur le *canon* des cinq poëtes tragiques athéniens. Il eut pour commentateurs Arcésilaüs, Batton de Sinope, Didyme, Épigène et même Aristarque.

Le scoliaste d'Aristophane dit que, outre ses tragédies, Ion composa des poëmes lyriques, des comédies, des épigrammes, des péans, des hymnes, des scolies et des élégies. Quant aux comédies, comme il n'en est pas question ailleurs, le scoliaste peut avoir fait une confusion entre comédie et tragédie, bien que son assertion n'ait rien d'improbable eu égard à la fécondité d'Ion. Il reste de ses élégies quelques fragments recueillis par Brunck (*Analecta*, vol. I, p. 161). Le même scoliaste cite d'Ion les ouvrages en prose suivants : Πρεσβευτικόν; — Κτίσις; — Κοσμολογικός; — Ὑπομνήματα, et quelques autres qu'il ne spécifie pas. On ne sait ce que pouvait être le premier de ces ouvrages, qui parut supposé même aux anciens; le titre complet du second était Κτίσις Χίου : histoire de Chios écrite dans le dialecte ionien et dans le genre, sinon à l'imitation d'Hérodote. Le Κοσμολογικός devait être un ouvrage de philosophie, probablement le même que le Τριαγμός ou Τριαγμοί attribué aussi à Ion, et qui expliquait la formation du monde suivant la théorie orphique ou pythagoricienne des triades. Nous avons déjà parlé des Ὑπομνήματα (Souvenirs), que certains critiques identifient avec un autre de ses ouvrages intitulé : Ἐπιδημίαι ou Ἐκδημητικός, lequel contenait soit le récit de ses propres voyages, soit la relation des visites faites à Chios par d'illustres personnages. On a souvent confondu Ion de Chios avec Ion d'Éphèse, rapsode du temps de Socrate, et qui a donné son nom à un des dialogues de Platon; Bentley a démontré clairement que c'était une erreur. Les fragments de Ion ont été recueillis par C. Nieberding : *De Ionis Chii Vita, Moribus et Studiis doctrinæ*, Leipzig, 1836; par Kopke : *De Ionis poetæ Vita et Fragmentis*, Berlin, 1836, et dans le *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1836, p. 589-605; les restes de ses tragédies ont été insérés dans les *Fragmenta Tragicorum Græcorum* de Wagner (*Bibl. Græca* de A. F. Didot), et les fragments de ses ouvrages en prose dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* de C. Müller, t. II, p. 44 (même collection). L. J.

Strabon, XIV, p. 645. — Suidas, Eudocie, Harpocration, au mot Ἴων. — Plutarque, *Cimon*, 5, 9, 16; *Periclès*, 5, 28; *De Profect. in Virt.*, 8, p. 79. — Aristophane, *De Pace*, 130, avec la note du scoliaste. — Athénée, X, XI, XIII, XIV. — Diogène Laerce, IV, 31. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. II, p. 307. — Bentley, *Epistola ad Joh. Millium Chronico Joannis Malalæ subjuncta*, Oxford, 1691, et dans ses *Opuscula*. — Nitzsch, *Proleg. ad Plat. Ion.* — Welcker, *Die Griech. Trag.*, p. 938-958. — Kayser, *Historia critica Trag. Græc.*, Gœttingue, 1845, p. 178-190.

* **IOPHON**, poëte tragique athénien, fils de Sophocle et de Nicostrate, vivait vers 420 avant J.-C. Il fit jouer des tragédies du vivant de son père, et l'on prétend même qu'il lutta contre lui. Il eut le second prix en 429, dans un concours où Euripide fut le premier et Ion le troisième. Il remporta, on ignore à quelle époque, une brillante victoire (ἐνίκησε λαμπρῶς, dit le scoliaste). On n'a point d'autres détails sur sa vie, mais l'on sait qu'il vivait encore en 405. Dans ses *Grenouilles*, représentées à cette date, Aristophane parle de lui comme du seul bon poëte tragique qui reste aux Athéniens; mais il doute que, privé de son père (qui venait de mourir), il puisse maintenir sa réputation, donnant par là à entendre que les tragédies du fils étaient retouchées, peut-être composées par le père. Les anciens en connaissaient cinquante; dont les suivantes sont mentionnées par Suidas : Ἀχιλλεύς, Τήλεφος, Ἀκταίων, Ἰλίου πέρσις, Δεξαμενός, Βάκχαι, Πενθεύς : les deux derniers titres appartiennent évidemment à la même pièce. Peut-être faut-il ajouter à cette liste un drame satyrique intitulé Αὐλῳδοί, mentionné par Clément d'Alexandrie (*Stromata*, I). Ces pièces, dont il ne reste presque rien, ont moins contribué à faire connaître Iophon que le procès qu'il intenta à son père (*voy.* SOPHOCLE). Il se réconcilia avec lui, et inscrivit sur sa tombe une épitaphe où il était question de l'*Œdipe à Colone*, tragédie

qui avait eu tant d'influence sur la décision des juges. Y.

Suidas, aux mots Ἰοφῶν, Σοφοκλῆς. — Aristophane, *Ranæ*, 73-78, avec les *Scolies*. — Valère Maxime, VIII, 7. — Welcker, *Die Griech. Trag.*, p. 975-977. — Kayser, *Hist. crit. Trag. Græc.*, p. 76-79.

IOUSOUF. *Voy.* YOUSOUF.

IPHICRATE (Ἰφικράτης), général athénien, né en 419 avant-J.-C., mort vers 350 avant J.-C. Il était fils d'un cordonnier nommé, à ce que l'on croit, Timothée. Il se distingua d'abord à une bataille navale (peut-être celle de Cnide, en 394) où il s'empara d'un vaisseau ennemi. Cet exploit lui valut, malgré sa jeunesse, le commandement des troupes envoyés au secours des Béotiens après leur défaite à Coronée. L'année suivante, il conduisit un corps de mercenaires à la défense de Corinthe; il ne put pas empêcher le général Praxitas de vaincre les forces réunies des Corinthiens, des Argiens, des Béotiens et des Athéniens, mais l'empêcha de profiter de sa victoire. Comprenant que dans l'état de lassitude où se trouvaient les divers peuples de la Grèce, une bataille rangée n'était pas probable, et que les parties belligérantes s'en tiendraient à une guerre d'escarmouches, d'incursions et de ravages, il modifia dans cette prévision l'organisation de ses soldats, et leur donna plus de légèreté. Au lourd bouclier il en substitua un plus petit, remplaça la vieille cotte de mailles par une cuirasse en toile, et fit porter à ses soldats une légère chaussure, qui fut appelée de son nom *iphicratides* (ἰφικρατίδες). Il leur donna en même temps des épées et des piques plus longues. Avec ces troupes, devenues plus mobiles sans avoir perdu de leur solidité, il se porta rapidement sur le territoire de Phlius, en Arcadie, et obligea les Spartiates d'envoyer leurs forces de ce côté. Il vint ensuite au printemps de 392 tenir garnison avec ses *peltastes* (soldats armés du petit bouclier) à Peiræum, sur le territoire de Corinthe. Cette ville, menacée par Agésilas, appela à son secours Iphicrate. Le mouvement d'Agésilas était une feinte. Il en voulait réellement à Peiræum, et il s'empara de cette forteresse aussitôt qu'elle eut été abandonnée par le général athénien. Celui-ci prit une éclatante revanche en détruisant près de Corinthe un détachement spartiate. Il profita de ce succès pour reprendre Sidus et Crommyon, qui avaient été conquis par Praxitas, et pour enlever à Agésilas la ville d'Œnoé. Il aurait probablement forcé le roi spartiate, si les Argiens, qui redoutaient son ambition, n'avaient obtenu son rappel. Les Athéniens l'envoyèrent en 389 dans l'Hellespont contre Anaxibius, qui fut vaincu et tué. Iphicrate fut encore une fois arrêté au milieu de ses succès par la pacification générale connue sous le nom de *traité d'Antalcidas* (387). Au lieu de revenir à Athènes, il offrit ses services à Senthers, roi des Odrysses, et le rétablit sur le trône, puis à Cotys, qui lui donna sa fille en mariage et lui fournit les moyens de bâtir la ville de Drus. En 377 les Athéniens l'envoyèrent avec vingt mille mercenaires à Pharnabaze, qui se préparait à envahir l'Égypte insurgée. Les préparatifs de l'expédition durèrent plusieurs années, et, dès les débuts de la compagne, il s'éleva un désaccord entre Iphicrate, qui aurait voulu attaquer immédiatement Memphis, et le satrape, qui temporisa, laissa passer le moment et fut forcé de se retirer devant l'inondation. Iphicrate, se rappelant comment les Perses avaient traité Conon, et craignant pour sa sûreté personnelle, s'enfuit à Athènes en 374. Pharnabaze rejeta sur lui le mauvais succès de l'expédition et demanda qu'il fût mis en jugement; les Athéniens le poursuivirent, mais les circonstances ne leur permettaient pas de se priver de ses secours. La guerre s'était rallumée entre eux et les Spartiates. Iphicrate, avec une flotte réunie à la hâte en 373, fit voile pour Corcyre, battit les renforts que Denys de Syracuse envoyait aux Lacédémoniens, et poussa les opérations avec une vigueur qui hâta la conclusion de la paix, en 371.

Lors de l'invasion du Péloponnèse par Épaminondas, en 369, Iphicrate commanda les troupes envoyées par Athènes au secours de Sparte. Il ne put, ou ne voulut rien faire, et laissa les Thébains opérer tranquillement leur retraite à travers l'isthme de Corinthe. Il partit ensuite pour Amphipolis dont les Athéniens méditaient le siége. Ne pouvant rien entreprendre contre cette ville avec le faible corps qui lui était confié, il s'occupa des affaires de la Macédoine. Eurydice, veuve d'Amyntas II, vint implorer son secours contre le prétendant Pausanias. Plaçant ses deux fils Perdiccas et Philippe sur les genoux du général athénien, et lui rappelant qu'Amyntas l'avait autrefois adopté pour fils, elle le conjura de défendre deux enfants qui étaient ses frères d'adoption. Iphicrate chassa en effet Pausanias, et Ptolémée d'Alorus, qui passait pour être l'amant d'Eurydice, devint régent de Macédoine. Le nouveau régent montra peu de reconnaissance aux Athéniens, et s'opposa à leurs projets sur Amphipolis. Iphicrate n'en parvint pas moins avec le secours de l'aventurier Charidème à réduire cette ville à l'extrémité, et il allait s'en emparer lorsque Timothée le remplaça dans son commandement. Ses liaisons avec les barbares l'avaient rendu suspect aux Athéniens, qui ne voulaient pas le laisser à la tête de leurs troupes lorsqu'ils étaient en guerre avec son beau-père Cotys. Timothée insistait même pour qu'Iphicrate fût privé par un jugement de ses droits de citoyen. Iphicrate échappa à cette condamnation, et se retira d'abord à Antissa, puis dans sa ville de Drus. Les Athéniens le rappelèrent après la mort de Chabrias, et lui donnèrent un commandement dans la guerre sociale. Il avait pour collègues Timothée, Ménesthée et Charès. Celui-ci, voyant ses plans contrariés par les autres généraux, les accusa devant le peuple, et obtint leur

mise en jugement. Iphicrate et Ménesthée furent acquittés, en 355; Timothée seul fut condamné à une forte amende, en 354. On ne connaît rien des dernières années d'Iphicrate, mais on sait qu'il ne vivait plus à l'époque où Démosthène prononça son discours contre Midias, en 348.

Iphicrate appartient, comme Chabrias et Charès, à cette classe de hardis hommes de guerre qui maintinrent au quatrième siècle la puissance d'Athènes, mais qui n'eurent pas les qualités nationales des Cimon, des Aristide et des Périclès. Chefs de mercenaires, employés à des expéditions lointaines, ils ne venaient guère à Athènes que pour recevoir des récompenses ou répondre à des accusations, et prenaient à peine part aux affaires publiques. Ils avaient soin de se ménager l'appui de quelques orateurs célèbres, et Iphicrate fut particulièrement lié avec Lysias.

Iphicrate, fils du précédent, fut un des ambassadeurs envoyés de Grèce à Darius Codoman. Ses collègues et lui tombèrent après la bataille d'Issus, en 333, entre les mains des Macédoniens. Alexandre, qui se rappelait les rapports de la famille royale avec Iphicrate le père, traita le fils avec beaucoup d'égards. Celui-ci mourut peu après, et ses os furent rapportés à ses parents.

Y.

Cornelius Népos, *Iphicrates*. — Suidas, aux mots Κάρινος, Ξενικόν, Δρῦς, Ἰφικράτης. — Harpocration, aux mots Ξενικόν et Δρῦς. — Plutarque, *Apoph.*; *Pelops.* 2; *Agesil.*, 22; *Vitæ decem orat. Lysias.* — Aristote, *Rhet.*, I, 7, 9; II, 23; III, 10. — Démosthène, *Philip.*, 1; *cont. Arist.*, *cont. Timot.*, *cont. Meid.* — Scoliaste sur le *Plutus* d'Aristophane, 173. — Diodore de Sicile, XIV, 86, 91, 92; XV, 29, 41-43, 47; XVI, 87. — Polyen, I, 9; III, 9. — Xénophon, *Hellen.*, IV, 4, 5, 8; VI, 2, 3. — Platon, *Menex.* — Andocide, *De Pace.* — Strabon, VIII, p. 380. — Pausanias, III, 10. — Athénée, IV, p. 131. — Isée, *De Hæred. Menecl.* — Æschine, *De falsa Legatione.* — Denys d'Halicarnasse, *De Lysia.* — Dinarque, *Cont. Philocl.* — Quintilien, V, 10. — Arrien, *Anabasis*, II, 15. — Quinte-Curce, III, 10. — Rehdantz, *Vitæ Iphicratis, Chabriæ, Timothei Athen.*; Berlin, 1848, in-4°. — G. Grote, *History of Ancient Greece*, t. IX et X.

IRAILH (*Augustin-Simon*), historien et littérateur français, naquit au Puy-en-Velay, le 16 juin 1719, et mourut au mois de mars 1794. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint chanoine de l'église collégiale de Monistrol, et ensuite prieur-curé de Saint-Vincent dans le diocèse de Cahors. S'il faut s'en rapporter à une indication donnée par l'abbé Sabatier de Castres, il fut chargé de l'éducation d'un des petits neveux de Voltaire, ce qui expliquerait, selon ce critique, l'espèce de partialité avec laquelle l'abbé Irailh a rendu compte des démêlés de l'auteur de *La Henriade* avec l'abbé Desfontaines, J.-J. Rousseau et Maupertuis, dans son principal ouvrage, recherché encore aujourd'hui, et qui a pour titre : *Querelles littéraires, ou mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours*; Paris, 1761, 4 vol. in-12, avec cette épigraphe, *Tantæne animis cœlestibus iræ!* Ces Mémoires sont divisés en trois parties distinctes; la première traite des querelles d'auteur à auteur; la seconde, des querelles générales, ou sur de grands sujets; la troisième, de querelles des corps contre d'autres corps, ou même contre un seul particulier. L'intérêt que l'auteur a su répandre sur l'exposé des divers incidents de ces tournois littéraires, les anecdotes singulières ou piquantes dont il est semé, expliquent suffisamment le succès du livre, qui a de plus le mérite d'être si bien écrit qu'il fut d'abord attribué à Raynal et ensuite à Voltaire. L'abbé Sabatier assure même « qu'on n'y peut méconnaître en plusieurs endroits la touche et les « idées de l'historien du siècle de Louis XIV; « c'est sa manière d'écrire, sa tournure d'esprit « et sa façon de penser ». On aurait pu sans doute grossir le livre d'un plus grand nombre de démêlés littéraires, ayant eu plus ou moins de retentissement; mais l'auteur nous semble s'être maintenu dans des limites fort sages, en se bornant au choix qu'il a fait parmi tant de matériaux que l'esprit d'hostilité scientifique ou littéraire mettait à sa disposition. On doit à l'abbé Irailh un autre ouvrage également intéressant par son objet, et qui a mérité la même estime; c'est *l'Histoire de la Réunion de la Bretagne à la France, où l'on trouve des anecdotes sur la princesse Anne, fille de François II, duc de Bretagne*; Paris, Durand, 1764, 2 vol. in-12. *La France littéraire* de 1778 mentionne comme ayant été composée par lui, mais sans en faire connaître la date ni le format, une tragédie en cinq actes et en prose, intitulée : *Henri le Grand et la marquise de Verneuil, ou le triomphe de l'héroïsme, accompagnée de notes ainsi que de plusieurs lettres de Henri IV à la marquise*. Il y a lieu de croire que cette espèce de drame n'a pas été imprimé; car on en cherche vainement le titre dans plusieurs collections dramatiques, et notamment dans celle de M. de Soleinne, la plus complète et la plus étendue de celles qui aient été formées. On a aussi attribué à l'abbé Irailh l'*Histoire de miss Honora, ou le vice dupe de lui-même*, 1766, 4 parties, in-12; mais elle est de Lefèvre de Beauvray, qui, dans une lettre écrite aux auteurs du *Journal Encyclopédique*, a prétendu avoir dicté ce roman « à un galant homme de ses amis » (l'abbé Irailh), qui s'en fit « ensuite l'éditeur et le vendeur ». C'est un trait qui aurait pu servir de complément à la nomenclature des querelles littéraires.

J. Lamoureux.

Quérard, *La France Littéraire.* — *Docum. partic.*

IRALA YUSO (Fra *Mathias-Antonio*), peintre et graveur espagnol, né à Madrid le 25 février 1680, mort dans la même ville le 16 décembre 1753. Il appartenait à une riche famille du Guipuscoa, et montra dès sa jeunesse de grandes dispositions pour le dessin et la peinture. Des motifs, restés inconnus, le déterminèrent, le 22 mars 1704, à entrer chez les franciscains de Madrid, et, durant quarante-huit années, il professa ou pra-

tiqua dans sa cellule l'art qui fit sa réputation. Irala Yuso a formé de bons élèves. Parmi ses meilleurs tableaux on distingue à Madrid, *Saint François de Paule distribuant des plantes médicinales à des malades* et plusieurs autres traits de la vie du même saint; à Alcala de Henarès, *Saint Thomas d'Aquin*. Il a beaucoup gravé, et les musées de Madrid et de l'Escurial possèdent une grande quantité de ses esquisses, dessins, estampes, etc. A. DE L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Don Mariano-Lopez Aguado, *El real Museo* (Madrid, 1835). — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

IRALA. *Voy.* YRALA.

IRELAND (*Samuel*), écrivain et graveur anglais, né à Londres, vers 1750, mort en 1800. D'abord ouvrier tisserand à Spitalfields, il devint marchand de curiosités dans le Strand. Il savait passablement dessiner et graver. Pour tirer parti de ce talent, il écrivit des voyages avec des vues gravées principalement à *l'aquatinta* des endroits qu'il avait visités. Il débuta par *a Tour through Holland, Brabant, and a part of France, made in the autumn of 1789, illustrated with prints*; Londres, 1790, 2 vol. in-8°. Ensuite parurent : *Picturesque Views on the river Thames*; 1792, 2 vol. in-8°; — *Picturesque Views on the river Medway*; 1793, in-8°; — *Graphic illustrations of Hogarth*; 1794-1799, 2 vol. in-8°; — *Picturesque Views on the Upper or Warwickshire Avon*; 1795, in-8°. Il eut le malheur de devenir le complice involontaire d'une fraude littéraire de son fils (*voy.* *Samuel-Wil.-Hen.* IRELAND); le regret qu'il en ressentit hâta, dit-on, sa mort. On a encore de lui : *Picturesque Views and an historical account of the Inns of Court in London and Westminster*; 1800, in-8°. Ces ouvrages ont peu de valeur; cependant ils sont encore utiles à consulter pour l'histoire de certaines localités qui ont beaucoup changé depuis le siècle dernier. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

IRELAND (*Samuel-William-Henry*), littérateur anglais, fils du précédent, né à Londres, dans le Strand, en 1777, mort le 17 avril 1835. Il fut élevé dans une école privée en France. En 1795, il accompagna son père dans un voyage à Stratford-sur-Avon. Voyant que celui-ci, plein d'enthousiasme pour Shakspeare, ne désirait rien tant que d'en trouver quelque relique, il imagina d'en fabriquer une. Il lui présenta un autographe de Shakspeare, et déclara l'avoir trouvé parmi de vieux papiers. Émerveillé d'une si belle découverte, Ireland encouragea son fils à continuer ses recherches. Le jeune faussaire continua en effet, et il en résulta une masse de manuscrits qui, étalés dans la maison de Samuel Ireland, trompèrent la crédulité publique. Entre autres productions se trouvait une tragédie de *Vortigern*, que Sheridan acheta pour le théâtre et fit jouer devant une salle comble et très-disposée à applaudir. Mais toute la bienveillance de l'auditoire ne put tenir contre cette détestable rapsodie, où l'on cherchait en vain quelque trait digne de Shakspeare. Aussi quand l'acteur Kemble prononça ce vers de son rôle :

Et maintenant c'en est fait de cette solennelle moquerie,

la tempête éclata, et il fallut baisser le rideau. *Vortigern* disparut pour toujours du théâtre. En même temps les attaques de Malone et d'autres critiques éveillèrent les soupçons d'Ireland père, qui interrogea son fils, en obtint l'aveu de la fraude, et reconnut publiquement son erreur. Samuel William Ireland quitta la maison paternelle, et vécut des nombreux produits de sa plume. À la fin de 1796, il publia un opuscule où il se reconnaissait l'auteur des manuscrits qu'il avait produits sous le nom de Shakspeare. Ce petit ouvrage reparut, fort augmenté, avec le titre de *Confessions*, en 1805. Ireland écrivit aussi des romans : *The Abbess*; 1799, 4 vol.; — *Gondez the Monk*; 1804, 4 vol.; — *The Woman of feeling*, 4 vol.; et un poëme : *Neglected Genius*; 1812. Toutes ces productions ne valaient pas mieux que les prétendus manuscrits de Shakspeare, et attirèrent infiniment moins l'attention. Jusqu'à la fin de sa vie, il continua d'écrire pour les libraires. Parmi ses derniers ouvrages le plus important est la partie descriptive d'une *Histoire illustrée du Comté de Kent*, en 4 vol. Z.

Gentleman's Magazine, 1796-7. — *Monthly Review*, vol. XII, XX, XXII, XXVII, XXXV. — Malone, *Inquiry*. — Chalmers, *Apology for the believers*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

IRELAND (*John*), amateur anglais, né vers 1720, aux environs de Wrem (comté de Salop), et mort en 1808. Adopté dans son enfance par la veuve de Wycherly, auteur dramatique distingué, il manifesta pour les beaux-arts un goût très-vif, qui devint la passion dominante de toute sa vie. Après avoir fait une excursion malheureuse dans la carrière commerciale, il s'occupa de tableaux, d'estampes et de livres, et devint en ces matières un des amateurs les plus éclairés de son temps. On a de lui deux monographies estimées, l'une sur l'acteur Henderson : *Life and letters of Henderson*; Londres, 1786, 2 vol.; — et l'autre sur le peintre Hogarth : *Hogarth illustrated*; Londres, 1791-1798, 3 vol. grand in-18, avec 133 planches; réimprimé en 1793 et en 1804. P. L—Y.

Rose, *New Biographical Dictionary*. — Brunet, *Manuel de l'Amateur de Livres*.

IRENÆUS. *Voy.* GIESELER.

IRÈNE (Εἰρήνη), impératrice de Constantinople, née à Athènes, vers 752, morte dans l'île de Lesbos, le 15 août 803. On ne sait rien de ses premières années. L'éclat de sa beauté et de son génie attira l'attention de l'empereur Constantin Copronyme, qui la destina à son fils et héritier présomptif, Léon. Irène fit son entrée à Constantinople le 1[er] septembre 769, au milieu d'un magnifique cortége. Les fiançailles furent célébrées dans la chapelle du palais deux jours

après, et le mariage s'accomplit le 17 décembre. La princesse reçut le même jour le titre d'*augusta*. Léon, avant et après son avénement, en 775, lui témoigna beaucoup de tendresse; mais un motif religieux amena une rupture entre les deux époux. Irène, élevée dans le culte des images, avait dû y renoncer solennellement pour se conformer aux opinions de Constantin et de Léon, tous deux zélés iconoclastes. Cependant elle avait gardé, peut-être par inattention, deux images dans sa chambre. L'empereur les découvrit, entra dans une violente colère, et rompit tout commerce avec l'impératrice. Il aurait même pris à son égard des résolutions plus rigoureuses, s'il n'était mort presque aussitôt après, le 8 septembre 780, laissant le trône à son fils Constantin VI, Porphyrogénète, alors à peine âgé de dix ans. Irène, régente de l'empire, gouverna avec une vigueur qui alla jusqu'à la cruauté. Les principaux actes de son administration ont été racontés à l'article Constantin VI; nous n'insisterons ici que sur les faits qui se rapportent directement à elle-même. Elle se contenta d'abord de suspendre les poursuites contre les orthodoxes (adorateurs des images) et de les favoriser secrètement; mais, en 786, elle convoqua un concile à Constantinople pour rétablir le culte des images dans tout l'empire. Les soldats de la garde, peut-être par haine contre l'impératrice et son favori l'eunuque Stauratius, étaient très-attachés aux opinions iconoclastes; ils se soulevèrent et dispersèrent les prélats du concile. Irène dissimula son indignation, fit passer les soldats en Asie sous prétexte d'une expédition contre les Sarrasins, les licencia, et les remplaça par une autre garde composée de Thraces et commandée par Stauratius. L'année suivante, elle rassembla à Nicée un nouveau concile (le septième général) qui s'ouvrit le 24 septembre et se termina le 25 octobre. Le concile rétablit le culte des images, déclara faux et hérétique le concile tenu sous Constantin Copronyme, frappa d'anathème les prélats iconoclastes, et donna au jeune empereur le titre de nouveau Constantin, et à Irène celui de nouvelle Hélène. Les décisions du concile excitèrent de nombreux mécontentements, que Constantin essaya plus tard d'exploiter pour se dérober à la tutelle de sa mère. Ses tentatives, plusieurs fois renouvelées, ne réussirent jamais complétement, et finirent par amener sa déposition et sa mort, en 797. Irène, qui avait été l'âme du complot et qui n'avait pas hésité à faire crever les yeux à son fils, resta seule maîtresse de l'empire. Elle gouverna avec toute la fermeté dont elle avait toujours fait preuve et en général avec une modération que l'on ne pouvait guère attendre d'elle. Cependant la raison d'État lui fit commettre des actes de cruauté en usage à la cour de Byzance. Les quatre fils de Constantin Copronyme, dont l'un, Nicéphore, avait eu les yeux crevés, tandis qu'on avait coupé la langue aux trois autres, voulurent revendiquer le trône; mais ils furent facilement arrêtés et exilés à Athènes. Une seconde tentative ne leur réussit pas mieux. Irène leur fit crever les yeux à tous, et les transféra à Panorme, dans la Macédoine. Tout pliait sous son ascendant, et les échecs de ses armes contre les Sarrasins dans l'Asie Mineure ne portèrent pas atteinte à son pouvoir intérieur. Le lundi de Pâques de l'année 799 elle se rendit à l'église des Saints-Apôtres, dans un char enrichi d'or et attelé de quatre chevaux blancs. Quatre patrices des plus éminents tenaient les guides. L'impératrice, magnifiquement vêtue, la couronne sur la tête, le sceptre et le globe à la main, s'avança au milieu des acclamations populaires. Les intrigues de Stauratius et d'un autre favori, nommé Aétius, qui se jalousaient et cherchaient à se renverser, créèrent des difficultés à Irène, et auraient peut-être amené la guerre civile si Stauratius n'était mort à propos, en 800. Vers la même époque, des négociations se renouèrent entre la cour de Constantinople et celle d'Aix-la-Chapelle. Si l'on en croit les historiens grecs, Irène offrit sa main à Charlemagne, et ce prince agréa ou même conçut le premier le projet d'une union qui aurait reconstitué l'empire romain; Aétius fit manquer ce plan grandiose. Le silence des Occidentaux et surtout d'Éginhard rend bien douteuse l'assertion des chroniqueurs byzantins. Irène continua de gouverner l'empire avec autant d'habileté que d'énergie, sans pouvoir faire oublier le crime auquel elle devait le trône. Elle prodigua au peuple le trésor impérial; elle fonda des hôpitaux pour les vieillards, pour les étrangers, pour les pauvres; elle fit une remise générale des dettes du fisc, et diminua les charges publiques. Ces bienfaits n'ajoutèrent rien à la stabilité de son pouvoir. Malgré sa prudence, elle se laissa tromper par les protestations de dévouement du grand-logothète (trésorier) Nicéphore, ambitieux qui joignait à une avarice sordide l'ingratitude et l'hypocrisie. Sept eunuques, commandants de la garde et hauts dignitaires du palais, s'associèrent à ses projets. Le 31 octobre 802, tandis qu'Irène était retenue par une maladie au fond du palais d'Éleuthère, les conjurés, usant de leur autorité sur la garde, se saisirent de l'impératrice, qu'ils enfermèrent dans le grand palais. Le lendemain Nicéphore, après s'être fait couronner par le patriarche intimidé, alla rendre visite à Irène, et obtint qu'elle lui livrerait ses trésors. Il promettait à ce prix de la laisser en possession du palais d'Éleuthère; mais il s'inquiéta peu de tenir sa parole : il la relégua dans l'île des Princes, où elle avait fondé un monastère, et la fit conduire peu après à Mitylène, dans l'île de Lesbos. Par haine et par avarice, il la laissa manquer même du nécessaire, et cette princesse, autrefois si magnifique, fut réduite à filer pour gagner sa vie. Elle survécut moins de dix mois à sa chute. Elle était âgée d'environ cinquante ans. Les Grecs, oubliant son crime et ne se rappelant que la protection accordée au culte des images, l'ont placée au nombre

des saintes. Ils célèbrent sa fête le 15 août, jour supposé de sa mort. L. J.

Cédrène, *Chron.*, p. 478, etc., édit. du Louvre. — Théophane, p. 399, etc., éd. du L. — Zonaras, vol. II, p. 120, etc., éd. du L. — Glycas, p. 285, éd. du L. — Vincent Mignot, *Histoire de l'Impératrice Irène*; Amsterdam, 1762. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXV et LXVI. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. . — Schlosser, *Geschichte der bilderstürmenden Kaiser des Ost. Römischen Reiches*.

IRÈNE, jeune Grecque célèbre par sa beauté. Voy. MAHOMET II.

IRÉNÉE (Saint), Εἰρηναῖος, second évêque de Lyon et martyr, naquit dans l'Asie Mineure, à Smyrne ou dans les environs, à une époque sur laquelle les historiens de l'Église ne sont pas parfaitement d'accord (1), mais qu'il semble légitime de fixer entre les années 135 et 145 de J.-C., et mourut vers 202, pendant la persécution ordonnée par Septime Sévère. Tout ce qui concerne l'origine d'Irénée, la condition de ses parents, leur religion, les premières années de sa vie est couvert d'une profonde obscurité. Tout au plus peut-on dire qu'il était Grec; on sait au moins que c'est dans cette langue qu'il a composé ses ouvrages. Une lettre qu'il adressait à Florinus, un de ses condisciples, et dont Eusèbe nous a conservé un fragment, nous apprend qu'il vit et entendit saint Polycarpe. Il était à peine sorti de l'enfance (ἔτι παῖς ὤν), et l'enseignement du saint vieillard fit une si profonde impression sur lui qu'arrivé lui-même à une vieillesse avancée, il se souvenait non-seulement de ses discours, mais se représentait fort distinctement le lieu où il réunissait ses disciples et les moindres particularités de sa vie et de ses habitudes. Indépendamment de saint Polycarpe, il eut encore pour maître saint Papias, évêque d'Hiérapolis. On peut donc dire qu'il puisa la foi chrétienne aux sources primitives de la pure doctrine apostolique.

Irénée joignit à la méditation des Saintes Écritures l'étude approfondie des sciences profanes. Son âme était ardente et curieuse de toutes les connaissances humaines. Tertullien l'appelle *omnium doctrinarum curiosissimus explorator*. Dans un temps où le christianisme avait à se défendre non-seulement contre les attaques violentes de ses ennemis, mais encore contre les dangereuses nouveautés de partisans téméraires; quand il fallait répondre aux critiques des écrivains païens et en même temps combattre les entreprises et les tendances dangereuses de certains chrétiens, fourvoyés dans le mysticisme oriental, il était nécessaire, pour entrer dans l'arène, d'être armé de toutes pièces, de connaître le fort et le faible de chaque doctrine, et par conséquent de les avoir toutes examinées, même les plus superstitieuses et les plus fausses. Le commerce des philosophes et des poëtes de la Grèce, sans refroidir sa ferveur, communiqua à l'esprit d'Irénée une clarté, une élégance, une grâce que les premiers apologistes de l'Église ont trop souvent dédaignées, et à son raisonnement une souplesse et une force remarquables. C'est une question de savoir combien de temps Irénée demeura en Asie, ce qu'il y fit et s'il y fut revêtu des fonctions sacerdotales. Les auteurs anciens se taisent sur tous ces points. Grégoire de Tours rapporte qu'il fut envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe (1). Cette mission, dont on ignore le motif immédiat, n'est pas douteuse, mais il est vraisemblable que, quand il en fut chargé, son ancien maître avait cessé d'exister.

Saint Photin, évêque de Lyon, le reçut et l'attacha à son église en qualité de prêtre. Il ne tarda pas à se faire connaître, et fut apparemment un des adversaires les plus actifs de la secte de Montanus, qui, chassée de Rome, essayait de s'introduire en Gaule et d'y recruter des partisans. Le rôle qu'il joua dans cette occasion le désigna sans doute aux martyrs de Lyon, qui, écrivant au pape Éleuthère au sujet de l'hérésie montaniste, le chargèrent de porter leur lettre à Rome : « Nous avons, disaient-ils, prié notre très-cher frère et collègue Irénée de te remettre cette lettre; nous te le recommandons, et nous te prions de le regarder comme un homme brûlant de zèle pour l'Évangile de Jésus-Christ. Si nous pensions que son mérite pût être relevé par sa dignité, nous te le recommanderions très-particulièrement en qualité de prêtre (2). »

Pendant le séjour d'Irénée à Rome, le sang des chrétiens coulait en Gaule. Photin ayant reçu la couronne du martyre, Irénée fut élu à sa place évêque de Lyon (178).

Le fardeau de l'épiscopat était alors lourd à porter : aux maux permanents d'une persécution que la résignation des martyrs ne pouvait lasser s'ajoutaient, au sein même de l'Église, des divisions et des dangers domestiques. Le gnosticisme, avec ses subtilités panthéistiques, son *plérôme* et ses interminables générations d'*éons*, compromettait gravement la profonde simplicité de la métaphysique chrétienne; les sectateurs de Montanus, avec leurs extases, leur dédain excessif de la nature, et leurs aspirations vers une perfection outrée qui captivait les âmes contemplatives, tendaient à éloigner les faibles, en leur proposant un idéal inaccessible, et en rompant en visière avec les conditions les plus natu-

(1) Dom Ceillier et Lenain de Tillemont placent la naissance d'Irénée vers 120; Dupin la recule jusqu'en 140; Massuet, dans la vie d'Irénée qui précède l'édition qu'il a donnée de ses œuvres, a adopté cette dernière date, et de même Mœhler, dans sa patrologie. Saint Polycarpe est mort entre 164 et 168; Irénée raconte lui-même qu'étant encore enfant il a entendu le saint martyr, déjà parvenu à l'extrême vieillesse (πάνυ γηραλέος). Si on suppose qu'Irénée est né en 120 et qu'il a reçu les leçons de Polycarpe à douze ou quatorze ans, il se sera écoulé trente-quatre ou trente-six ans entre cette époque où Polycarpe, d'après le témoignage même d'Irénée, était déjà très-vieux, et sa mort, ce qui semble très-difficile à admettre. Il paraît plus légitime de placer la naissance d'Irénée entre les années 125 et 145.

(1) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, I, 28.
(2) Eusèbe, liv. V, ch. IV.

règles de la vie; d'autre part, l'époque de la célébration de la Pâque divisait les évêques d'Orient et d'Occident. La conférence de saint Polycarpe et du pape Anicet sur ce point avait plutôt ajourné que terminé le différend. Outre ces difficultés générales, la situation particulière du christianisme dans les Gaules exigeait d'Irénée un zèle infatigable; car la religion nouvelle n'avait pas encore de fortes racines dans ce pays, et, avant de pacifier et d'unir, il fallait gagner des âmes à la foi. Irénée se donna tout entier à cette œuvre, et avec un succès auquel Grégoire de Tours rend témoignage en disant que par sa prédication il parvint, dans un court espace de temps, à faire de Lyon une ville chrétienne. En même temps il étendait et propageait la foi par des missions apostoliques à Valence et à Besançon, et combattait les hérétiques dans des livres où il dévoilait et réfutait leurs doctrines. Les trois premiers livres de son traité contre les hérésies furent écrits sous le pontificat d'Éleuthère.

Le débat qui divisait les Églises d'Orient et d'Occident sur le jour où l'on devait célébrer la Pâque menaçait de tourner en schisme. Des deux côtés on invoquait la tradition apostolique. Le pape Anicet, sur le conseil de Polycarpe, et pour éviter tout déchirement, avait laissé les églises suivre librement leur usage sur un point où la foi n'était pas intéressée. Le pape Victor entreprit de rétablir l'unité; mais il rencontra une vive opposition de la part des évêques de l'Asie Mineure et particulièrement de Polycrate d'Éphèse. La résistance l'irrita. Irénée s'entremit, et lui persuada de suivre la politique sage et modérée de ses prédécesseurs, en lui représentant avec une respectueuse fermeté les embarras dans lesquels il engagerait l'Église. Grâce à son intervention, la question fut encore réservée. Ce fut seulement le concile de Nicée (325) qui fixa le jour de la Pâque au dimanche qui suivait la pleine lune la plus rapprochée de l'équinoxe du printemps. C'est ainsi, dit Eusèbe, qu'Irénée, remplissant toute la signification de son nom, se montra véritablement amateur de la paix par la douceur de ses mœurs, par la modération de sa conduite, et par les mouvements qu'il se donna pour la procurer à l'Église (1).

Irénée fut une des nombreuses victimes de la persécution de Septime Sévère. Les actes de son martyre n'existent plus : du temps de Grégoire le Grand, ils étaient déjà introuvables.

La liste des ouvrages de saint Irénée est longue, et prouve mieux que tous les discours son zèle et son activité. Par malheur, à l'exception de son grand traité *Contre les Hérésies* et de quelques rares fragments conservés par Eusèbe, nous avons tout perdu. Saint Jérôme cite expressément une *Épître au pape Victor sur la célébration de la Pâque*. Nous possédons encore un passage de cette lettre; — une *Épître contre Blastus*, περὶ σχίσματος. Ce Blastus paraît avoir été un chrétien judaïsant. Il s'agissait probablement dans cette lettre du débat au sujet de la Pâque; — deux *Épîtres à Florinus*, l'une *Sur la Monarchie*, ou sur cette question *Que Dieu n'est pas l'auteur du mal;* l'autre *Sur l'Ogdoade*, où il combattait l'erreur valentinienne sur le nombre de huit; — une *Épître à son frère Martin sur la tradition apostolique* (Περὶ τοῦ Ἀποστολικοῦ κηρύγματος; — un *Livre contre les Grecs*, ou *Sur la science* (Πρὸς Ἕλληνας ἢ περὶ ἐπιστήμης; — un *Recueil de traités de différents genres* (Βίβλιον διαλέξεων διαφόρων); — Eusèbe fait entendre clairement qu'Irénée avait écrit contre Marcion, et Irénée lui-même, dans sa réfutation des hérésies, marque plusieurs fois l'intention d'en parler. Saint Maxime cite d'Irénée un traité *De Fide*. Les fragments en latin d'un ouvrage qui porte ce titre, que Feuardent a donnés, ne paraissent pas pouvoir lui être légitimement attribués; il en faut dire autant d'autres fragments découverts dans un manuscrit de la bibliothèque de Turin. Le débat qui s'est élevé à ce sujet entre le chancelier Pfaff de Tubingue et Scipion Maffei n'a rien éclairci (1).

Le seul ouvrage d'Irénée qui soit venu jusqu'à nous est incontestablement le plus considérable de tous ceux qu'il a composés. Son titre exact est celui-ci : *Exposition et réfutation des Mensonges de la Gnose* (Ἔλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως). On le désigne plus communément sous le titre de *Traité contre les Hérésies*. Ce traité forme un des plus longs ouvrages de polémique de l'antiquité chrétienne. Il se divise en cinq livres. Le texte grec a péri, sauf quelques fragments assez étendus; mais la traduction latine que nous en avons est très-ancienne et peut-être contemporaine d'Irénée. Au reste, elle est fort barbare, hérissée d'hellénismes et souvent d'une intelligence très-difficile. Les objections que Semler a élevées contre l'authenticité de cet ouvrage sont peu sérieuses et ne valent pas la peine qu'on s'y arrête. Le premier livre est consacré à mettre dans tout son jour les mystères du gnosticisme valentinien. Irénée y expose cette théologie bizarre où la théorie panthéiste des émanations s'allie au dualisme oriental : il décrit la génération des éons, leur rapport avec Dieu et avec le monde, opposant les variations et les contradictions de cette doctrine à la simplicité de la tradition apostolique, une et invariable; puis il rapporte l'origine du gnosticisme à Simon le Magicien, et le suit dans ses diverses transformations jusqu'à ses derniers partisans. Le deuxième livre est employé à réfuter la doctrine gnostique. L'hypothèse de la formation du monde par une volonté et une puissance autres que celles de Dieu est inadmissible et contradictoire : Irénée montre le danger des interpréta-

(1) Eusèbe, liv. V, ch. IV.

(1) Mœhler, *Patrologie*, tom. I, pag. 397 et suiv.

tions téméraires des Saintes Écritures, et les conséquences morales de l'anthropologie des gnostiques. Dans le troisième livre, Irénée pose la question sur le terrain de l'histoire et de la tradition positive. Il fait voir que les hérétiques ne sauraient se prévaloir de l'autorité de la tradition dans l'établissement de leurs dogmes. Dans l'Église chrétienne, la tradition se perpétue par les docteurs et les évêques qui se la transmettent, pour ainsi dire, de main en main sans interruption. Ensuite il expose cette tradition elle-même et ses immuables enseignements sur les rapports du Père et du Fils, et démontre cette doctrine par l'autorité des quatre Évangiles et les décisions des Apôtres. Les raisons que donne Irénée pour établir qu'il n'y a que quatre Évangiles, ni plus ni moins, ne paraissent pas très-frappantes; il ne semble pas qu'on puisse conclure rien de semblable « de ce qu'il y a quatre régions du monde dans lequel nous vivons, et quatre points cardinaux ». Dans le quatrième livre, Irénée marque le rapport étroit de la théologie de l'Ancien Testament avec celle qui se trouve dans le Nouveau. La loi nouvelle, bien que supérieure à l'ancienne, loin de la contredire, la complète et l'achève. La Loi mosaïque n'avait d'autre but que de dompter l'opiniâtreté du peuple juif, d'en réprimer les passions sauvages et de préparer les âmes à l'avénement du Christ, au règne de la charité. Aussi la Loi nouvelle a-t-elle été donnée, non pas aux seuls Juifs, mais à toutes les nations. Ce livre se termine par une défense du libre arbitre contre les sectes gnostiques et par quelques considérations qui se rattachent à cette question. Le cinquième et dernier livre a pour objet d'expliquer les effets de la rédemption, et d'établir sur des preuves solides la résurrection des corps. Irénée insiste longuement sur ce dernier point. La doctrine de la résurrection des corps était une de celles qui avaient suscité le plus d'objections contre le christianisme, de la part des philosophes et de celle des hérétiques. Un philosophe chrétien, contemporain d'Irénée, Athénagore, venait récemment de composer un traité dans lequel il prétendait démontrer la résurrection des corps par les seules lumières de la raison. Irénée entreprend de prouver que le dogme de la résurrection de la chair est intimement lié au dogme de l'incarnation. Dans la dernière partie de ce livre, on trouve l'opinion d'Irénée sur le millénaire ou règne de mille ans, auquel il croyait comme son maître Papias et comme saint Justin, son contemporain. C'est sur ce point seulement qu'Irénée pourrait être taxé d'hétérodoxie. Sa doctrine même est assez bizarre : il prétend que les âmes des justes ne parviennent pas immédiatement après leur mort à la contemplation de Dieu; mais que, comme Jésus-Christ, qui, avant de monter au ciel, a passé trois jours aux enfers, elles doivent traverser différents états intermédiaires. Le premier est celui où elles attendent la résurrectio[n de] leur corps, dans une bienheureuse com[muna]tion avec Jésus-Christ. Le second celui où, r[essus]cités, ils doivent régner avec Jésus-Christ [sur] terre au milieu de toutes les jouissanc[es. Le] troisième enfin est celui où ils sont adm[is à la] contemplation de Dieu. Cette tache, qu'[on peut] justement reprocher à Irénée, disparaît [...] dans l'ensemble de son exposition de la d[octrine] chrétienne.

Nous avons un grand nombre d'éditions [des œu]vres d'Irénée : Érasme donna la première, [...] en 1526. Elle fut réimprimée plusieurs f[ois jus]qu'en 1560, tant à Bâle qu'à Paris, in-fol. [...] en 1563. Les protestants Nicolas Gal[lasius et] Grynæus en donnèrent une nouvelle éditio[n, l'un à] Genève en 1570, l'autre à Bâle en 1571. [...] Feuardent, frère mineur et professeur de l['Univer]sité de Paris, donna la troisième édition, [su]périeure aux précédentes, à Paris, 1639 [...] in-fol. Ernest Grabe est l'auteur de la [...] édition, publiée à Oxford en 1702. Cette [...] très-remarquable pour l'exécution typog[raphique]. Enfin Massuet, bénédictin de Saint-[...] en 1700 à Paris, et en 1734 à Vienne, [...] son excellente édition. Ce travail, [...] offre le parfait modèle d'une édition [...] On y trouve tous les fragments d'Irén[ée] ceux de Pfaff et la polémique de ce de[rnier avec] Scipion Maffei. B. Au[...]

Œuvres d'Irénée, édit. de Massuet, Paris[...] Tertullien. — Saint Jérôme, *De Viris illustr[ibus]* [...] goire de Tours, l. 20. — Eusèbe, *Hist. Eccl[és.]* [...] Dom Remy Ceillier, *Hist. génér. des Aut. Sacr[és et Ecclésiast]iques*, tom. II. — Lenain de Tillemont, *Mém[oires]*, tom. III. — Fleury, *Hist. Ecclés.*, tom. IV. [...] *Patrologie*, tom. II, et toutes les histoires de[...]

IRÉNÉE (Saint), martyr en Toscane, [...] Suivant les hagiographes, il fut arrêté [...] persécution ordonnée contre les chré[tiens par] l'empereur Aurélien. Le préteur de la [...] Turcius, le fit conduire à Chiusi. « Il [...] rapporte Baillet, qu'on l'étendit sur le [...] qu'on lui déchirât les côtes avec des [...] fer, qu'on lui appliquât des torches ard[entes sur] les flancs. » Irénée mourut au milieu [de ces] cruels supplices; il avait pour compagne [de mar]tyre une dame nommée Mustiole, qui [...] sous des coups de fouet plombé. Tille[mont re]connait que les actes de ces saints « [...] graves, ne sont pas originaux »; cepen[dant l'É]glise les honore le 3 juillet. A. [...]

Tillemont, *Memoires Ecclésiastiques*, t. IV. — [...] *Vies des Saints*, t. II, 3 juillet. — Richard et G[iraud,] *Bibliothèque Sacrée*.

IRÉNÉE (Saint), martyr, décapité le [...] ou le 6 avril 304, à Sirmich, en Pann[onie (au]jourd'hui la Hongrie). Il était évêque de [...] lorsque Probus, gouverneur de la Pa[nnonie, le] fit sommer de renoncer à la religion ch[rétienne.] Probus agissait en vertu des ordres d[es empe]reurs Dioclétien et Maximien. Il offrit à [...] divers moyens de transiger avec les [...]maines; mais le saint prélat ne daigna p[...]

lui répondre. Après avoir subi diverses tortures, Irénée eut la tête coupée. L'histoire de son martyre semble authentique. L'Église l'honore le 25 mars. A. L.

Dom Ruinart, *Acta sincera*. — Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*, t. V. — Baillet, *Vies des Saints*, t. I, 25 mars. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

IRÉNÉE, évêque de Tyr, vivait dans la première moitié du cinquième siècle. D'abord comte de l'empire, il représenta l'empereur Théodose II au concile d'Éphèse en 431, et prit parti pour les nestoriens. A la fin du concile il se rendit en toute hâte à Constantinople pour combattre dans l'esprit de l'empereur l'influence du parti contraire. Il y réussit pendant quelque temps; mais Théodose, après de longues hésitations, se déclara contre les nestoriens, et bannit Irénée de la cour, vers 435. Les évêques orientaux, qui partageaient ses opinions religieuses, l'élurent évêque de Tyr en 444. Un décret impérial ordonna de le déposer de l'épiscopat et de le priver du caractère ecclésiastique. La sentence fut exécutée en 448. Irénée écrivit dans sa retraite une histoire de la controverse nestorienne, sous ce titre : *Tragœdia, seu commentarii de rebus in synodo Ephesina ac in Oriente gestis*. Le texte grec de cet ouvrage est perdu; mais il reste des fragments étendus d'une vieille traduction latine publiée par Christian Lupus sous le titre fort inexact de : *Variorum Patrum Epistolæ ad concilium Ephesinum pertinentes*; Louvain, 1682. Y.

Mansi, *Sacr. Concil. Nov. Collect.*, vol. V, p. 817, 731. — Tillemont, *Mém. Ecclés.*, vol. XIV. — Cave, *Hist. Literaria*.

IRÉNÉE, grammairien grec, dont les Latins traduisirent le nom en celui de *Pacatus*. On manque de détails sur sa vie, mais on sait qu'il vivait sous les Ptolémées et qu'il était établi à Alexandrie; il s'occupa surtout de recherches sur le dialecte de l'Attique et sur celui d'Alexandrie. Suidas mentionne plusieurs ouvrages d'Irénée sur différents sujets de grammaire; ils sont aujourd'hui perdus. Il avait aussi écrit un commentaire sur Apollonius, cité à diverses reprises dans les scolies qui nous sont parvenues sur ce poëte. G. B.

Suidas, *Lexicon*, t. II, p. 80, édit. de Kuster. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VI, p. 170.

IRÉNÉE, surnommé *le Référendaire*, prêtre grec, qui paraît avoir été contemporain de Justinien; il reste de lui trois pièces du genre érotique; elles ont été insérées dans l'*Anthologie*. G. B.

Anthologia, édit. de Jacobs, t. III, p. 231 et XIII, 205.

* **IRÉNÉE** (*Klementievski*), théologien russe, né en 1753, à Klementief (gouvernement de Vladimir), mort à Saint-Pétersbourg, le 24 avril 1818, était un moine fort érudit, qui fut évêque de Tver et archevêque de Pskof. Il a écrit des commentaires sur les douze petits prophètes, sur les Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Hébreux, et a prononcé des sermons à la cour, imprimés à Saint-Pétersbourg en 1794. Il a, en outre, traduit en russe, soit du grec, soit du latin, plusieurs traités de différents Pères de l'Église, ainsi que les commentaires sur les psaumes du cardinal Bellarmin; Moscou, 1807, 2 vol. in-4°, et deux opuscules ascétiques de ce célèbre théologien. Pce A. G—n.

Slovar pisatelei doukhovnago tchina greko-rossiiskoi Tzerkvi.

* **IRÉNÉE** (*Falkovski*), prélat russe, né le 28 mai 1762, mort le 29 avril 1823, était fils d'un pauvre curé de campagne. Non content de posséder l'hébreu, le latin, le français et l'allemand, il alla en Hongrie étudier la philosophie, l'histoire et les mathématiques. Le mérite seul l'éleva à l'épiscopat, dont les prêtres mariés sont exclus en Russie. On a de lui : *Chronologie ecclésiastique*; Moscou, 1797; — *Christianæ orthodoxæ dogmatico-polemicæ Theologiæ Compendium*; Moscou, 1802, t. II, in-8°; — et des commentaires sur les Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Galates; Kief, 1806, 2 t. in-8°. Pce A. G—n.

De la Théologie dans l'Église russe, par le P. Gagarin; Paris, 1857, p. 83.

IRETON (*Henry*), homme politique et général anglais, né à Attenton, dans le comté de Nottingham, en 1610, mort le 15 novembre 1651. Il reçut son éducation au collége de La Trinité à Oxford, et il étudiait encore le droit à Middle Temple lorsque éclata la guerre civile. Il se déclara avec ardeur pour la cause du parlement, et montra des talents militaires. On prétend même que Cromwell apprit de lui les premiers éléments de l'art de la guerre. En 1646 Ireton épousa Bridget, fille aînée de Cromwell, et reçut bientôt après une commission de capitaine de cavalerie, puis de colonel. Il fut peut-être l'auteur le plus direct de la mort de Charles Ier. Les parlementaires négociaient avec ce prince, et Cromwell ne repoussait pas l'idée d'un accommodement, lorsque Ireton intercepta une lettre du roi. Cette missive prouvait que Charles n'était pas sincère et qu'au lieu des honneurs qu'il promettait aux chefs révolutionnaires, il leur réservait les plus rigoureux châtiments. Ireton et Cromwell, destinés les premiers à la vengeance royale, ne voulurent plus entendre parler de conciliation, et poussèrent impitoyablement au jugement, à la condamnation et au supplice de Charles Ier. Après l'établissement de la république, Ireton se rendit en Irlande, comme premier lieutenant de Cromwell, et au départ de ce général, il le remplaça dans le gouvernement de l'île. Sa réputation de vigueur ramena presque toute l'Irlande à l'obéissance sans coup férir. Il était au comble du succès lorsqu'il fut atteint devant Limerick d'une maladie contagieuse qui l'enleva à l'âge de quarante et un ans. Ses ennemis le représentent comme cruel dans la guerre, dissimulé, traître, hypocrite en politique. Pour son parti, au contraire, il fut un grand général, un homme d'État et un saint. Ses talents sont in-

contestable ; la sincérité de ses opinions est plus douteuse; mais s'il montra une ambition peu scrupuleuse sur les moyens, il fit du moins preuve de désintéressement : il refusa une rente annuelle de 2,000 livres sur les propriétés confisquées du duc de Buckingham ; le parlement la conféra après sa mort à sa veuve et à ses cinq enfants (un fils nommé Henri et quatre filles). Son corps, enseveli dans la chapelle de Henri VII, dans l'abbaye de Westminster, fut exhumé après la Restauration, attaché au gibet et brûlé à Tyburn. Z.

Biographia Britannica. — Granger, *Biographical History of England.* — Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre.*

IRIARTE (*Ignacio*), habile paysagiste espagnol, né à Azcoitia (Guipuscoa), en 1620, mort à Séville après 1669. Il étudia la peinture dans l'atelier de Herrera le Vieux (1642), et prit le goût et la couleur de ce maître; cependant il ne put réussir à représenter la figure. Il se consacra donc au paysage, et se plaça bientôt au premier rang dans ce genre. Murillo, longtemps son ami et son admirateur, exécutait les personnages de ses compositions : celles-là sont les plus précieuses. La jalousie brouilla ces deux artistes, et depuis lors Iriarte n'anima plus ses toiles. Il fut l'un des fondateurs de l'académie de Séville, dont il fut le premier secrétaire (4 janvier 1660). Les paysages d'Iriarte se font admirer par la légèreté du feuillage, le naturel vigoureux des arbres, la profondeur de l'horizon, l'heureux choix des sites, la transparence des ciels, la l'impidité des eaux, l'entente du clair-obscur, enfin par une harmonie générale; aussi les tableaux de ce maître quoique nombreux ont-ils conservé un prix élevé. A. de L.

Las Constitutiones y Actas de la Academia de Séville. — Raphael Mengs, *Las Obras*, etc.; Madrid, 1780. — Guevarra, *Los Commentarios de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

IRIARTE. Voy. YRIARTE.

IRICO (L'abbé *Jean-André*), érudit italien, né à Trino, près de Verceil, le 6 juin 1704, mort dans la même ville, le 2 mars 1782. Il fit ses études sous la direction de son oncle, chanoine de Casal, entra dans les ordres, et fut nommé chanoine à Livorno, dans le comté de Verceil. Ses travaux sur les annales de la Lombardie le mirent en relation avec plusieurs savants de Milan qui l'attirèrent dans cette ville. Il fut nommé en 1740 un des préfets de la bibliothèque ambrosienne. Il quitta cette position en 1764 pour aller occuper dans sa ville natale la dignité de prévôt et de curé de l'église paroissiale qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Rerum patriæ Libri tres, ab anno urbis æternæ 154, ad annum Christi 1672, ubi Montferrati principum, episcoporum, aliorumque virorum gesta ex monumentis plurimis nunc primum editis recensentur; accedit dissertatio de sancto Oglerio, Locediensis monasterii abbate, cum figuris et indicibus*; Milan, 1745, in-fol.; — *Codex Evangelio[...] sancti Eusebii Magni, episcopi et mart[...] manu exaratum ex autographo Ba[...] Vercellensis, ad unguem exhibitus;* [...] *primum in lucem prodit.*; Milan, 1748, [...] in-4°. Irénée fournit beaucoup de matéri[...] Irico pour sa *Bibliotheca Scriptorum* [...] *lanensium*, et laissa un grand nombre d[...] nuscrits parmi lesquels on distingue : *De* [...] *chità ecclesiastiche, in opposizione a* [...] *dell' Inglese Bingam.*

De Gregory, *Storia della Letteratura Vercell[...]* [...]paldo, *Biographia degli Italiani illustri*, vol. [...]

IRLAND (*Robert*), jurisconsulte écoss[...] vers 1475, mort le 15 février 1561. D[...] plus anciennes familles d'Écosse, il pr[...] carrière des lettres à celle des armes; [...] avoir étudié la philosophie dans son pay[...] en France, vers 1496, et se fit recevoir [...] en droit à Poitiers, où il obtint une [...] 1502. Il eut pour élèves le célèbre Bar[...] dédia son *Economia Pandectarum*, [...] Chiverny, chancelier de France, Achille [...] lay, Christophe de Thou, Brisson, [...] autres hommes distingués, qui mar[...] toujours à leur savant maître la plus [...] considération. E[...]

Dreux du Radier, *Histoire Littéraire du Po[...]*

IRLAND (*Bonaventure*), jurisconsu[...] çais, fils du précédent, né à Poitiers, [...] mort vers 1612. Il étudia la philosoph[...] direction du célèbre Ramus; quant à [...] prudence, il eut pour maîtres son pè[...] moulin. Ses grandes capacités sont [...] par une lettre de Scaliger, dans laquel[...] lèbre savant, répondant à diverses que[...] droit et de littérature que lui avait adre[...] land, alors à peine âgé de vingt ans, fai[...] grand éloge de la science précoce de [...] correspondant. Irland, nommé en 1579 [...] de droit à Poitiers, joignit deux ans a[...] emploi celui de conseiller au présidial [...] qui lui était léguée par le don d'Aubert [...] maternel. On a d'Irland : *Remontran[...] Henri III, au nom du pays de Poi[...]*tiers, sans date, in-8°; — *De Empha[...] postasi ad recte judicandi ration[...] ratio*; Poitiers, 1599, in-8° : dans cet [...] l'auteur se propose d'enseigner les m[...] se garantir de l'influence des préjugés [...] erreurs spécieuses, surtout en matière [...] et de religion; — *Publicæ Lætitiæ* [...] *ob natum delphinum*; Poitiers, 160[...]

Irland, *Epistola dedicatoria ad Ph.* [...] tête du traité *De Emphasi et Hypostasi* [...] Dreux du Radier, *Hist. Littér. du Poitou.*

* **IRMINON**, abbé de Saint-Germain[...] au commencement du neuvième siècle [...] ture se trouve après le testament [...] magne, et divers actes de son [...] mentionnent en 812 et en 817. On lui [...] cueil bien précieux : le *Polyptyque*, [...]

censier de l'abbaye de Saint-Germain au neuvième siècle. M. Benjamin Guérard l'a publié, avec des notes et une préface, qui est elle-même un des plus beaux monuments de l'érudition contemporaine. B. H.

Hist. litt. de la France.

IRNERIUS (1), célèbre jurisconsulte italien (2), né à Bologne, dans la seconde moitié du onzième siècle, mort après 1118. Il devint d'abord maître ès arts, et enseigna pendant quelque temps dans sa ville natale le *trivium* et le *quadrivium*. Consulté un jour par un professeur de théologie sur les significations du mot *as* chez les Romains, il fut conduit à faire des recherches dans les textes du droit romain, qu'il se mit ensuite à étudier avec ardeur, tout seul, sans professeur ni guide. Ce droit, sur lequel quelque temps auparavant des juristes de Ravenne d'abord et ensuite un certain Pepo de Bologne avaient essayé de faire des leçons, n'était plus alors l'objet d'aucun enseignement. Irnerius, étant arrivé peu à peu à s'initier aux principes de la législation romaine, se mit, vers la fin du onzième siècle, à l'expliquer dans des cours publics. Son entreprise fut couronnée de succès et les élèves affluèrent autour de sa chaire. C'est ainsi qu'Irnerius devint le rénovateur de l'étude du droit romain en Occident, fait qui eut une immense influence sur la marche de la civilisation. Il acquit bientôt une grande réputation, et fut appelé aux fonctions de juge. En 1118 l'empereur Henri V l'envoya à Rome pour y faire hâter l'élection du pape. A partir de cette année, on n'a plus de renseignements sur Irnerius; mais un passage du *Chronicon Uspergense* fait croire qu'il vécut encore quelque temps. De l'école de droit fondée par lui sortirent les fameux quatre docteurs, qu'on a même déclaré plusieurs fois, quoique probablement à tort, être ses disciples immédiats; cette école enfin fut le fondement de la célèbre université de Bologne. Irnerius a écrit : *Glossæ* : remarques sur les diverses parties du droit romain; elles sont de deux sortes : interlinéaires et marginales. Les premières, intercalées dans le texte, ne sont qu'une explication succincte de ce texte, et sont imprimées dans toutes les éditions glosées du *Corpus Juris* (3). Les secondes, qui contiennent une interprétation plus approfondie des difficultés du texte, à la marge duquel elles se trouvent dans les manuscrits, n'ont pas encore été publiées; on en rencontre dans divers manuscrits, dont Savigny a donné l'indication dans le t. IV de son *Histoire du Droit Romain au moyen âge*, et qui se conservent la plupart à la Bibliothèque impériale de Paris. Dans les gloses d'Irnerius, qu'on distingue de celles des autres commentateurs par les sigles G., Y. ou J, qui les accompagnent, se remarque une dialectique serrée, résultat des premières études philosophiques de l'auteur. Celui-ci fait preuve d'une grande sagacité critique en cherchant à plusieurs reprises à épurer les textes qu'il a devant lui. Reconnaissons donc avec Savigny tout le mérite d'Irnerius, qui, par les seules ressources de son intelligence, inventa pour l'interprétation du droit romain une méthode entièrement nouvelle et féconde en résultats. Ses autres ouvrages sont : *Authenticæ*; extraits des nouvelles de Justinien, qu'on trouve intercalés dans le texte des Institutes et dans celui des neuf premiers livres du Code de Justinien; d'après les recherches de Savigny, il est hors de doute que c'est à Irnerius qu'est due la majeure partie de ces extraits, qui sont imprimés dans beaucoup d'éditions du *Corpus Juris* (*voy.* sur ce point : Bynkershoek, *De Auctore Authenticarum*, et Biener, *Historia Authenticarum*); — *Formularium Tabellionum*, ouvrage perdu dès la fin du treizième siècle; — *Quæstiones*, écrit également perdu, de même qu'un traité *De Actionibus*. Notons en dernier lieu que c'est Irnerius qui inventa le nom d'*Infortiatum*, par lequel on désignait au moyen âge la partie des Pandectes qui commence au troisième titre du livre XXIV et qui va jusqu'au livre XXXIX.

Irnerius n'eut d'abord à sa disposition que le *Digestum novum*, qui va du premier livre au troisième titre du livre XXIV, le *Digestum vetus*, ou les onze derniers livres des Pandectes, les Institutes et les neuf premiers livres du Code; les autres parties du *Corpus Juris* étaient restées à Ravenne. Mais quelque temps après on transporta de là à Bologne ce qui manquait pour compléter les Pandectes, sauf un dernier morceau qui, commençant par les mots *Tres partes*, par lesquels on les désigne, ne fut découvert que plus tard. C'est alors qu'Irnerius proposa pour la seconde partie des Pandectes le nom d'*Infortiatum*, indiquant que cette partie venait d'être *renforcée* ou augmentée. Bientôt après enfin on reçut à Bologne les trois derniers livres du Code et les Novelles. E. G.

Trithemius, *De Scriptoribus Ecclesiasticis*. — Diplovataccius, *De Præstantia Doctorum*. — B. Nihusius, *Irnerius*; Cologne, 1642, in-8°. — Sarti, *De Claris Archigymnasii Bononiensis Professoribus*; pars I, p. 11. (L'article qui concerne Irnerius est réimprimé dans : *Biga libellorum authenticos illustrantium* de Zepernik). — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. IV. — Savigny, *Histoire du Droit Romain au moyen âge*, t. IV.

(1) C'est le nom sous lequel il est le plus généralement connu; dans les documents où il figure comme témoin, il est désigné tantôt par *Warnerius*, tantôt par *Gernerius*; mais déjà au douzième siècle des auteurs l'appellent *Yrnerius*, ou *Irnerius*.

(2) Son nom germanique a fait dire à plusieurs de ses biographes qu'Irnerius était d'origine allemande; cela est complétement inexact.

(3) On a souvent prétendu, mais à tort, que toute la glose interlinéaire était due à Irnerius; il n'en a rédigé que la plus grande partie.

IRSON (*Claude*), grammairien et mathématicien français, né en Bourgogne, au dix-septième siècle. « Claude Irson paraît, dit Barbier, avoir tenu une des petites écoles de Paris pendant une grande partie de sa vie. Il aimait cet état, et l'on voit, par ses épîtres dédicatoires, qu'il cherchait

des protecteurs, pour n'être point troublé dans ses fonctions par des envieux. Vers 1678, il devint juré teneur de livres de compte, par lettres patentes du roi. » On a de lui : *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement les Principes et la Pureté de la Langue Française;* Paris, 1656, in-8°; 2e édit., augmentée, 1662 : la première édition est dédiée à Santeul, la seconde à Gaudin; toutes deux contiennent une liste précieuse *des auteurs les plus célèbres de notre langue*, avec de courts jugements sur leurs ouvrages; — *Méthode abrégée et familière pour apprendre à lire;* Paris, 1667, in-12; — *Arithmétique universelle;* Paris, 1674, in-4°; 4e édition sous ce titre : *Arithmétique pratique et raisonnée;* Paris, 1692, in-4°; il en a paru un abrégé en 1695, in-12; — *Méthode pour bien apprendre toutes sortes de Comptes, composée par ordre de Colbert;* Paris, 1678, in-fol.; — *Traité des Changes étrangers;* Paris, 1688, in-4° : l'auteur a donné un abrégé de ce traité en 1694, in-12. « L'abbé Papillon a eu tort, dit Barbier, d'attribuer à un fils de notre grammairien l'*Arithmétique universelle* et autres ouvrages de ce genre. Les différents catalogues insérés par Claude Irson à la suite de plusieurs de ses ouvrages prouvent qu'il a composé ceux qui regardent la grammaire et ceux qui concernent les mathématiques. » J. V.

Papillon, *Bibliothèque de Bourgogne.* — Goujet, *Biblioth. franç.* — Barbier, *Examen crit. et compl. des Dict. Histor.*

* **IRVING** (*Washington*), littérateur américain, né à New-York, le 3 avril 1783. Le nom de M. Irving jouit aux États-Unis d'une brillante renommée, et il est presque aussi populaire en Angleterre même. C'est, en effet, un des écrivains les plus gracieux et les plus ingénieux que présente la première moitié du siècle. Il a touché à plusieurs genres, les essais de mœurs, les voyages et l'histoire, sinon avec la même supériorité, du moins avec un rare talent de penseur et d'artiste. Son père était Écossais d'origine et négociant à New-York. Son éducation fut principalement dirigée par ses frères aînés, qui, tout en s'occupant de commerce, étaient remarquables par leur intelligence et leur goût pour les lettres. Sa santé étant un peu délicate, on lui laissa toute liberté de parcourir les sites pittoresques de l'île de Manhattan; et c'est dans ces excursions, où il observait à la fois les paysages et les mœurs, qu'il recueillit une foule de vieilles traditions, de traits singuliers et amusants qu'il introduisit dans ses ouvrages. Il débuta par des essais sur les théâtres, les mœurs de la ville et sujets de ce genre, dans le *Morning-Chronicle*, journal publié par un de ses frères, essais qu'il signa d'un nom emprunté, *Jonathan Oldstyle*. A l'âge de vingt ans, quelques signes de consomption s'étant manifestés, il fut envoyé dans le midi de la France, résida ensuite à Gênes, visita la Sicile, Naples, Rome,

et, traversant toute l'Italie et la Suisse,
passer plusieurs mois à Paris. De là, il
en Angleterre, après avoir visité avec
Hollande. Il recueillit ainsi une foule de
et d'observations qui plus tard ont
base à plusieurs de ses essais les plus
Sa santé étant tout à fait rétablie, il
New-York, après une absence d'environ
(1806). Il reprit l'étude du droit, qu'il av
rompue, se fit recevoir au barreau,
réalité ne pratiqua jamais comme avoc
tôt il commença avec un de ses amis,
ding, une espèce de revue, *Salmagu*
raissant tous les quinze jours, et retra
beaucoup d'*humor* et de piquant les
les mœurs, les personnages excentri
jour. Ce recueil obtint aussitôt une gra
larité. Quelques difficultés avec l'édite
l'interrompre brusquement après une
succès (1808). En décembre 1809, il
l'*Histoire de New-York* par *Diedric*
kerboker. C'est une histoire comique,
sonnée de beaucoup de railleries, d'ex
bouffonnes, de fictions enjouées, de l
hollandaise de New-York. Les ancie
milles qui en descendaient furent d'ab
quées de voir traiter avec cette irrév
mœurs et les souvenirs de leurs ancêt
la majorité des lecteurs y trouva tan
et d'amusement, que dès ce moment
devint un des auteurs les plus popul
nom de *Knickerbocker* se propage
ment; et on le trouve aujourd'hui appli
foule d'hôtels, de bateaux à vapeur et
ments. En 1810 deux de ses frères quit
les affaires, l'un chef de la maison de N
et l'autre à Liverpool, lui donnèrent u
mais en lui laissant la liberté de pour
travaux littéraires. Pendant la guerre
gleterre (1812-1814), partageant les
patriotiques de l'époque, il publia, d
lectic Magazine, des biographies élo
principaux capitaines de marine am
fut nommé aide de camp du général
gouverneur de New-York, avec le ti
lonel. La paix ne tarda pas à être ré
abandonnant son titre et la carrière
il fit voile pour Liverpool (1815). Il
les parties agrestes du pays de Galle
beaux comtés d'Angleterre, et les *Hi*
l'Écosse. Son intention était de faire
voyage sur le continent, lorsque des
résultat de la brusque transition de l
la paix, vinrent frapper la maison de
de ses frères et changer sa position
jets. Il eut recours à sa plume, et comm
tion et comme ressource. Mettant en
observations qu'il avait faites sur la vi
les mœurs, il commença à écrire les
son célèbre *Sketch Book* (*Livre* d'E
et les envoya à New-York, où ils ob
grand succès. Le premier volume étant

en Angleterre, de nombreux extraits en furent publiés dans un journal hebdomadaire en renom, la *Literary Gazette*, dirigée par Jerdan, et furent extrêmement goûtés (1819). M. Irving résolut alors d'en faire une édition anglaise. Malgré les démarches amicales de Walter Scott, qui peu d'années auparavant l'avait très-gracieusement reçu à Abbotsford, il ne réussit pas à s'entendre avec un libraire, et il se hasarda à le publier à ses propres frais. C'est ainsi que parut le premier volume en Angleterre (1820). Mais survint bientôt un fâcheux incident. Au bout d'un mois, l'éditeur auquel il avait été confié fit faillite, et la vente fut suspendue. Dans cette perplexité, M. Irving s'adressa encore à Walter Scott; et celui-ci, étant venu à Londres, entama des négociations avec le célèbre libraire Murray, qui consentit à s'en charger. Dès lors M. Irving eut pour ses autres ouvrages un éditeur assuré, et qui dans toutes ses relations montra l'esprit le plus libéral. Murray lui accorda 200 livres sterling (5,000 fr.) pour ses droits d'auteur, et l'ouvrage ayant obtenu le plus brillant succès, il lui envoya sans aucune promesse antérieure une autre somme de 200 liv. sterling. M. Irving devint aussi célèbre en Angleterre qu'il l'était aux États-Unis. On admira généralement l'esprit de bon aloi, la grâce piquante, la douce sensibilité, et le style *addisonien* qui distinguent ces charmants essais. L'*Histoire de Rip Van Winkle* eut en particulier une immense popularité.

Après avoir résidé cinq ans en Angleterre, M. Irving vint se fixer à Paris (1820), et c'est là qu'il fit la connaissance du poëte Moore et qu'il écrivit *Bracebridge Hall, or the Humourists*, qui présente une suite d'esquisses de la vie rurale en Angleterre, et qui ajouta encore à sa réputation (1822). Il passa l'hiver suivant à Dresde, revint à Paris en 1823, et à la fin de 1824 il publia : *Tales of a Traveller* (Contes d'un Voyageur), dont il avait glané l'idée première dans ses nombreux voyages, et qu'il développa avec autant d'esprit que d'imagination. Moore nous dit dans son *Journal* que pour cet ouvrage Murray lui donna 1,500 liv. sterl., et qu'il aurait pu en avoir 2,000. Il passa l'hiver de 1825 dans le midi de la France, et c'est alors qu'il fut invité par Alex. Everett, alors ministre des États-Unis en Espagne, à venir à Madrid pour examiner des documents nouveaux relatifs aux voyages de Colomb, qui avaient été recueillis par Navarette. Le ministre pensait qu'on pouvait en faire une traduction intéressante. M. Irving se rendit à Madrid au printemps suivant, et, après examen, se convainquit qu'au lieu de les traduire, il était infiniment préférable de s'en servir pour une histoire nouvelle de l'illustre amiral. Il se mit donc avec ardeur à la besogne ; et, comme les archives espagnoles lui étaient libéralement ouvertes, il put mettre à profit beaucoup de documents aussi nouveaux qu'intéressants. De là son ouvrage *History of the Life and Voyages of Christophe Columbus* (Histoire de la Vie et des Ouvrages de C. Colomb), qui parut en 1828, et fut suivi, en 1831, par un autre qui en était le complément, *Voyages and Discoveries of the Companions of Columbus*. Sa résidence en Espagne, ses recherches historiques, le spectacle des débris encore magnifiques des monuments arabes lui inspirèrent un très-vif intérêt pour les Maures de Grenade, et le résultat de ses travaux fut une espèce de roman historique intitulé : *A Chronicle of the Conquest of Grenada, by Fray Antonio Agapida* (1829). De nouvelles études, des excursions dans les vieilles cités d'Espagne et un séjour de quelques mois dans l'ancien palais de Grenade lui fournirent une série d'esquisses qu'il publia en 1832 sous le titre de *Alhambra*; plus tard, de retour en Amérique, il donna ses *Legends of the Conquest of Spain* (1835), qui avec *Mahomet and his successors* (1849-1850) complètent la série des sujets espagnols et maures, qu'il a traités avec l'éclat d'une imagination orientale.

Dans l'été de 1829, il quitta l'Espagne pour l'Angleterre, où il avait été nommé secrétaire de la légation américaine, poste qu'il remplit deux ans. Il était une des célébrités de l'époque, et recherché dans les meilleures sociétés. En 1830, il reçut une des deux médailles d'or de la Société royale de Littérature, l'autre ayant été décernée à l'historien M. Hallam. Au printemps de 1832, il retourna en Amérique, après une absence de dix-sept ans, et fut reçu à New-York et ailleurs avec les témoignages les plus flatteurs d'estime et d'enthousiasme. Mais il ne resta pas longtemps dans sa ville natale. Jusqu'ici il n'avait traité que des sujets européens. Il saisit avec empressement l'occasion d'accompagner M. Ellsworth, un des commissaires pour les affaires indiennes, afin de voir de ses yeux le *Far West*, d'étudier cette nature sauvage et les mœurs des tribus. Il en résulta un volume qui fut publié sous le titre de : *Tour on the Prairies* (1835). Cet ouvrage fut suivi par les souvenirs d'*Abbotsford et de l'Abbaye de Newstead*. L'année suivante, 1836, il donna *Astoria*, qui retrace l'expédition hardie entreprise vingt-cinq ans auparavant pour franchir les Montagnes Rocheuses et pénétrer dans la Colombie (aujourd'hui Orégon); et en 1837, *Adventures of Captain Bonneville, in the Rocky-Mountains and the Far-West*, dont les manuscrits lui avaient été confiés, mais dont il fit un ouvrage original par le talent de composition et de style. On peut considérer ces travaux comme son tribut de reconnaissance à l'Amérique et un moyen de soutenir sa popularité. Les critiques ne pouvaient plus dire qu'il avait négligé entièrement les sujets nationaux. En 1842 il fut nommé, sans aucune sollicitation, ministre des États-Unis en Espagne. Ce choix fut très-bien accueilli à Madrid, où sa

résidence antérieure et sa *Vie de Colomb* lui avaient fait de nombreux amis. Il occupa ce poste quatre ans, et donna sa démission lorsque le candidat du parti démocratique, James Polk, arriva à la présidence (1846). Il revint aux États-Unis, et s'établit dans une charmante maison de campagne, sur les bords de l'Hudson, à vingt-cinq milles de New-York, et qu'il avait préparée et embellie d'avance comme l'asile de ses vieux jours. Il lui a donné le nom poétique de *Sunnyside*, qui est tout à fait justifié par sa belle exposition. Malgré l'âge avancé et le charme du repos, après tant de voyages et de travaux littéraires, il n'y resta pas inactif. Il commença une nouvelle édition de ses œuvres complètes, auxquelles il ajouta des préfaces et des améliorations notables. De 1849 à 1850, il publia, comme nous l'avons déjà indiqué, son ouvrage de *Mahomet et ses Successeurs*, et plus tard, une biographie étendue d'*Olivier Goldsmith*. En 1855, il donna un volume d'esquisses, dont quelques-unes avaient paru dans les *Magazines* de New-York, sous le titre de *Chronicles of Woolfert's Roost and other papers*, qui rappellent le style élégant et ingénieux, l'*humour* et la force qui avaient donné tant d'éclat au *Sketch-Book*.

Un dernier ouvrage, du plus vif intérêt pour les Américains, est en voie de publication. On savait que, même avant son ambassade en Espagne, M. Irving recueillait les matériaux pour une nouvelle biographie de Washington, et que c'était le sujet par lequel il voulait clore tous ses travaux littéraires. Le premier volume a paru en 1855, deux autres ont suivi et un quatrième est annoncé. Le récit en est remarquable par l'élégance et l'excellent style; mais l'auteur ne vise ni à la profondeur ni aux vues philosophiques. Il se distingue par beaucoup d'impartialité, tout en rendant pleine justice aux qualités morales et aux talents du héros, et en exprimant une vive sympathie pour sa noble entreprise, la fondation d'un pays et d'un peuple libre.

Nous avons évité de faire avec détails une appréciation critique des divers ouvrages de M. Irving; l'espace ne le permettait pas. C'e[st] surtout comme *essayiste* qu'il arrivera à la p[os]térité; car c'est dans ses divers essais que [se révè]lent au plus haut degré les qualités qui le dis[tin]guent, la finesse d'observation, la morale sai[ne,] la peinture fidèle de mœurs ou de paysa[ges,] l'*humour* et l'esprit ingénieux, et surtout [la] forme artistique et l'élégance exquise de style.

J. Chanut.

Cyclopædia of American Literature. — *Ra[...] Cyclopædia* (*Biography*). — *Men of the Tim[e].* — *Documents particuliers.*

IRWIN (*Eyles*), poëte anglais, né à Calc[utta] en 1748, mort à Clifton, le 14 octobre 1817. [A]mené tout enfant en Angleterre, il fut é[levé à] Chiswick, et revint dans l'Inde en 1767 co[mme] employé civil. Il fut suspendu de ses fonc[tions] en 1777, à cause de son attachement à lord [...] et résolut d'aller demander justice à la co[ur des] directeurs à Londres. Son voyage, marq[ué de] nombreux incidents, ne dura pas moins de [...] mois. Il obtint facilement sa réintégration, [et se] hâta d'aller reprendre son poste à Madras. [Dans] l'état de crise où se trouvaient les possessio[ns an]glaises par suite de la guerre de l'Angleterre [avec] la France, il rendit à la Compagnie des ser[vices] importants, et se plaignit d'être mal récomp[ensé]. Rappelé en 1785, il fut rétabli en 1792 da[ns les] fonctions de surintendant des affaires de la C[om]pagnie à la Chine. Il revint en Angleterre d[eux ou] trois ans après, et, malgré ses démarches, i[l n'ob]tint plus d'emploi dans la Compagnie. On a d[e lui]: *Adventures during a voyage up the Re[d Sea] and a journey across the desert*; Lo[ndres,] 1780, in-8°; — *Inquiry into the feasib[ility of] Buonaparte's Expedition to the East*; [...] in-8°; et beaucoup de petits de poëmes [...] *Thomas's Mount*; 1771, in-4°; — *Be[...] an indian pastoral*; 1776, in-4°; — *Ea[stern] Eclogues*; 1780, in-8°; — *Ode on the D[eath of] Hyder Ali*; 1784; — *Buonaparte in E[gypt]*; 1798, in-8°; — *Nilus, an elegy on th[e vic]tory of admiral Nelson*; 1798; — *Ele[gy on] the Fall of Saragossa*; 1809; — *Napole[on, or] the vanity of human wishes*; 1814, in-4[°].

Annual Biography. — Rose, *New general Biog[raphi]cal Dictionary.*

FIN DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT-SIXIÈME.

—

Isaac. — Joséphine.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Vingt-Sixième.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVIII.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE

GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

I

ISAAC, patriarche hébreu, fils d'Abraham et de Sarah, né 1892 ans avant J.-C., mort à Mamré, à l'âge de cent quatre-vingts ans. Son père avait cent ans quand il naquit, et sa mère quatre-vingt-dix. Dieu annonça en ces termes à Abraham cette naissance miraculeuse : « Voici que Sarah, ta femme, t'enfantera un fils, et tu l'appelleras Isaac, et j'établirai mon alliance avec lui en alliance perpétuelle pour sa postérité après lui. »

Lors d'une nouvelle apparition, le Seigneur dit à Abraham : « Où est Sarah, ta femme? » Et lui, répondant, dit : « Elle est dans sa tente: » Et il reprit : « Je reviendrai vers toi en ce temps et à ces heures, et Sarah aura un fils. » Or, Sarah écoutait à la porte de sa tente, derrière laquelle elle se tenait. Abraham et Sarah, dit le texte sacré, étaient avancés en âge, et Sarah n'avait plus aucun indice de fécondité. Sarah se prit à rire, et dit : « Rien de pareil ne m'est arrivé jusqu'à ce jour, et mon maître lui-même est vieux. » Le Seigneur reprocha à Sarah l'incrédulité dont elle venait de faire preuve. Sarah était femme; elle nia, mais Dieu lui dit : « Oui vraiment, tu as ri. » Au temps prédit, Sarah mit au monde un fils, qui reçut le nom d'Isaac, dont le sens est *rire*, et il fut circoncis le huitième jour de sa naissance. Le jour où il fut sacré fut célébré par un banquet. Sarah ne revint pas facilement de sa surprise. « C'est chose risible que le Seigneur m'a faite là, et quiconque l'entendra en fera un sujet de plaisanterie. » La femme du patriarche aima tendrement cet enfant, qui lui était né dans la vieillesse; c'est pourquoi elle vit avec dépit la présence du fils d'Agar dans la tente patriarcale. Elle exigea et obtint d'Abraham le renvoi du fils de l'Égyptienne, comme elle l'appelait. Le patriarche ne se prêta d'abord qu'avec peine à cette exigence; mais Dieu l'y encouragea. « Fais, dit-il à Abraham, ce que demande Sarah; car c'est par Isaac que te viendra une postérité. » Toutefois, le Seigneur soumit Abraham à la plus terrible épreuve : « Prends ton fils, lui dit-il, le fils que tu aimes, et va-t'en vers le pays de Morija, et là, sacrifie-le sur une des montagnes que je t'indiquerai. »

Abraham obéit; le récit de son abnégation en cette occurrence est plein de grandeur et de simplicité. Abraham part avec son fils, ses serviteurs et un âne. A une certaine distance de la montagne, il laisse ses serviteurs et leur monture, puis il se dirige avec son fils, vers l'endroit fatal. Le rôle d'Isaac est tout passif : il demande à son père où est la victime, et c'est tout. « Dieu y pourvoira, répondit Abraham. » Isaac se laissa lier sur l'autel, et Abraham étendait sa main vers le glaive destiné à sacrifier son fils, quand un ange arrêta ce bras d'un père doué d'une foi si vive. Le mariage d'Isaac avec Rébecca (*voy.* ce nom), fille de Bathuel, allié d'Abraham, suivit ce grand acte de dévouement et de piété. Eliézer, le plus ancien serviteur d'Abraham, fut chargé de préparer et de réaliser cet événement. Il réussit à souhait. Interrogée si elle suivrait Éliézer, Rébecca répondit affirmativement. Isaac la rencontra sur le chemin, où elle le voyait venir de loin. A son aspect, dit le livre sacré, elle se laissa choir de son chameau. Puis, ayant appris d'un serviteur que le promeneur était Isaac, elle se couvrit vivement de son voile. Isaac entra dans la maison de sa mère. Il y reçut Rébecca, qui devint son épouse; et « il l'aima, dit l'Écriture, et il se consola de la mort de sa mère Sarah ».

Les dernières années de la vie du patriarche furent remplies par quelques événements de peu d'importance, dont la Bible nous a conservé le souvenir : voyages dans le désert, campements, recherches de sources d'eau et querelles des pasteurs entre eux à cette occasion. Lorsqu'il vint au pays de Gérar, où régnait Abimélech,

et craignant de payer de sa vie la beauté de Rébecca, exposée à la brutale convoitise des habitants, Isaac eut recours au subterfuge accoutumé : il fit passer sa femme pour sa sœur; mais Abimélech les vit un jour plaisanter ensemble d'une manière à trahir leur stratagème : il en fit des reproches à Isaac, et prononça la peine de mort contre quiconque attenterait à la pudeur de Rébecca. Devenu vieux, Isaac se prit de prédilection pour Ésaü, son fils aîné, qui, chasseur intrépide, lui donnait de sa venaison. Isaac allait bénir Ésaü, quand Rébecca, qui avait pour Jacob, son fils puîné, une préférence marquée, lui conseilla de se présenter en costume de chasse à son père, devenu aveugle, et de le régaler d'une façon de gibier afin de surprendre ainsi la bénédiction paternelle destinée à son frère. C'est ce qui arriva, au grand dépit d'Ésaü.

Les derniers jours d'Isaac ne présentèrent plus rien de remarquable : il s'endormit du sommeil éternel, à l'âge de cent quatre-vingt-six ans.

V. R—D.

Genèse. — Winer, *Bibl. real-Lex.*

ISAAC (Saint) vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il existe deux histoires de sa vie « faites apparemment l'une sur l'autre, dit Tillemont, et qui ne paraissent ni très-anciennes ni très-authentiques ». Elles rapportent qu'Isaac, né en Orient, embrassa la vie monastique dès sa première jeunesse, et se rendit à Constantinople par ordre de Dieu. Il venait pour admonester l'empereur, qui s'était abandonné à l'arianisme. Trois fois il se présenta à l'empereur, qui le fit emprisonner et battre de verges. Il se retira dans les environs de Constantinople. Un jour que Valens, partant pour une expédition contre les Goths, passait devant sa cellule, Isaac lui prédit qu'il perdrait son armée et ne reviendrait pas. L'empereur ordonna que le solitaire fût retenu en prison jusqu'à son retour; mais il ne revint pas. Isaac rentra dans sa cellule pour n'en plus sortir, et fonda un monastère. On place sa mort le 26 mai 383. Il eut pour successeur son disciple saint Dalmace. Y.

Vitæ S. Is., dans Bollandus, au 30 mai, p. 247. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. V, p. 122-128, 703-705.

ISAAC *le Syrien*, écrivain ecclésiastique, né en Syrie, mort vers 456. Il fut d'abord moine, puis prêtre d'Antioche. Il écrivit en syriaque, peut-être aussi en grec, différents traités théologiques, dont plusieurs sont dirigés contre les nestoriens et les eutychiens. Son principal ouvrage, s'il était de lui, serait un *Traité sur le Mépris du Monde;* mais cet ouvrage paraît être d'un autre Isaac *le Syrien* (*voy.* plus bas). On a plus de raison pour lui attribuer un traité *De Cogitationibus*, dont le texte grec, avec une traduction latine, a été publié par Petrus Possinus, dans ses *Ascetica*. D'autres productions d'Isaac existent en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican et ailleurs. Y.

Gennadius, De Script. Eccles. — Cave, *Historia Literaria.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XI, p. 214.

ISAAC *le Syrien*, écrivain ecclésiastique, vivait vers le milieu du sixième siècle. Évêque de Ninive, il se démit de l'épiscopat, et entra dans un couvent, dont il devint abbé. Après y avoir passé plusieurs années, il se retira dans un monastère près de Spolète, et mourut en Italie. On lui attribue généralement le traité *De Contemptu Mundi, de Operatione corporali et sui Abjectione Liber*, publié dans la seconde édition des *Orthodoxographi*, Bâle, 1569; dans la *Bibliotheca Patrum* de Cologne, vol. VI; dans la *Bibliotheca Patrum* de Paris, vol. V; dans la *Bibliotheca novissima* de Lyon, vol. XI; et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. XII. Dans toutes ces collections il est imprimé en grec avec une traduction latine, mais le texte grec paraît être aussi une traduction du syriaque. On a encore de lui quatre-vingt-sept *Sermons ascétiques* en grec (manuscrits de la bibliothèque de Vienne) et des *Homélies* (ms. de la Bibliothèque bodleyenne). Y.

Cave, *Hist. Lit.* — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. XI, p. 215.

ISAAC, évêque de Langres, mort à Châlons, le 18 juillet 880. C'est lui, pense-t-on, qui, en 849, siégea dans le concile de Kiersy, avec le titre de diacre de l'église de Laon. Un événement qui occupe une place importante dans l'histoire de l'Église au neuvième siècle commença la fortune d'Isaac. A la mort de Theutbalde, Vulfade s'était emparé du siége épiscopal de Langres, et, sans beaucoup se soucier des canons, qu'on l'accusait de n'avoir pas respectés, il paraissait défier ses adversaires. Mais quand le terrible Hincmar, archevêque de Reims, se fut déclaré contre lui, le roi Charles le Chauve, qui ne savait pas contredire Hincmar, obligea Isaac de quitter la place. C'est alors que l'abbé laïc de Saint-Denis, Hilduin, recommanda le clerc, le diacre, ou plus simplement le moine Isaac comme successeur de Theutbalde. C'était une recommandation puissante. Isaac fut aussitôt établi sur le siége de Langres, et ordonné vers 856. Nous le voyons ensuite aux conciles de Toul et de Langres en 859, de Tousy en 860, de Pistes en 862, de Verberie et de Soissons en 866, etc., etc. Sa présence dans un si grand nombre d'assemblées épiscopales, convoquées en des lieux et pour des objets si divers, nous prouve assez quel cas on faisait de son expérience et de ses conseils. La douceur de son caractère lui a fait donner le surnom de *Bonus*, le Bon, le Débonnaire : mais cette bonté, si grande qu'elle fût, ne lui gagna certainement pas toute l'autorité qu'il paraît avoir eue. Le martyrologe de l'église de Dijon célèbre la sainteté d'Isaac, *mirandæ sanctitatis refulgens gratia*. Mais le neuvième siècle nous offre beaucoup d'autres saints qui moururent obscurs et sans crédit. Il faut donc admettre qu'Isaac avait d'autres titres encore à

la considération publique, à l'estime du roi Charles, à la confiance de ses collègues. On a, du reste, une preuve importante de son zèle pour la réforme des mœurs cléricales : ce sont ses *Canons*, publiés par le P. Sirmond, dans le tome III de ses *Conciles*, par le P. Labbe, et par Baluze, dans le tome II de ses *Capitulaires*.

B. H.

Gallia Christ., t. IV, col. [illegible]. — *Hist. Litt. de la France*, t. V, p. [illegible].

ISAAC Ier *Comnène* (Ἰσαάκιος ὁ Κομνηνός), empereur de Constantinople, de 1057 à 1059. Fils de Manuel Comnène, préfet de tout l'Orient, sous le règne de Basile II, il perdit son père de bonne heure, et fut élevé avec son frère par les soins de l'empereur. Basile conféra aux deux jeunes gens d'importants emplois civils et militaires. Isaac épousa Catharina ou Aicatharina, fille d'un roi des Bulgares (Samuel ou Jean Wladislas), laquelle était alors captive à la cour de Byzance. Pendant les règnes orageux des huit princes qui dans la courte période de trente-deux ans occupèrent successivement le trône de Constantinople, après la mort de Basile II, Isaac se comporta avec assez de prudence pour échapper aux dangers que lui faisaient courir son mérite et sa haute naissance. Lorsque les violences de Michel VI eurent poussé les hauts fonctionnaires au désespoir, un complot se forma contre lui. Les conjurés offrirent la couronne à un général distingué, le vieux Catacalon, qui la refusa et proposa de la décerner à Isaac Comnène. Celui-ci vivait retiré à Castamone, en Paphlagonie. Quelques-uns des chefs du complot se rendirent auprès de lui, sans l'avoir prévenu de leur dessein, l'entraînèrent malgré sa résistance dans la plaine de Gunarie, où ils avaient rassemblé des troupes, et le proclamèrent empereur le 8 juin 1057. Catacalon le rejoignit bientôt, et tous deux marchèrent sur Nicée. Ils rencontrèrent et battirent l'armée impériale à Hadès. Michel VI, effrayé, offrit la moitié du pouvoir avec le titre de césar à Isaac, qui aurait accepté la proposition si Catacalon ne s'y fût opposé. Michel VI dut déposer la pourpre et se retirer dans un cloître. Isaac, reconnu empereur, récompensa libéralement les chefs de la conspiration, mais sans compromettre son autorité; il leur donna soit des gouvernements éloignés, soit des dignités purement honorifiques. Il partagea les importantes fonctions de curopalate entre Catacalon et son frère Jean. Trouvant le trésor épuisé, il introduisit une économie sévère dans toutes les branches de l'administration, et réduisit de beaucoup les dépenses de la maison impériale. Il osa même toucher aux biens de l'Église, et voulut que le clergé participât aux charges publiques. Les prêtres s'y refusèrent, et le patriarche de Constantinople, Michel Cerularius, disait audacieusement à l'empereur : « Je t'ai donné la couronne, je sais bien comment te l'enlever. » Il aurait peut-être tenu parole si la mort n'eût délivré l'empereur de ce hautain prélat. Il fut remplacé par Constantin Lichudès, qui se conforma à la politique impériale. A peine sorti de cet embarras intérieur, Isaac courut sur le Danube, en 1059, pour repousser une invasion des Hongrois, et les força de lui demander la paix. Au retour de cette expédition, il prenait le plaisir de la chasse sur la côte d'Asie, lorsqu'il fut attaqué d'une pleurésie. On le ramena à Constantinople dans un état presque désespéré. Se sentant incapable d'exercer longtemps le pouvoir suprême, il voulut remettre la couronne à son frère Jean, qui la refusa. Il désigna alors pour son successeur Constantin Ducas, général renommé et un des chefs de la conspiration contre Michel. L'empereur recouvra la santé; mais, malgré les instances de sa famille et du peuple, il refusa de reprendre la couronne, et se retira dans un couvent. Sa femme et sa fille imitèrent son exemple, et prirent le voile. Isaac fut un des meilleurs empereurs byzantins, et on regrette qu'il ait volontairement mis fin à un règne qui avait déjà beaucoup contribué à la prospérité de l'État. Il survécut deux ans à son abdication, s'abaissant aux plus humbles offices de la vie monacale, et consacrant ses loisirs à l'étude. Homère était son auteur favori. Isaac écrivit sur l'Iliade des *scolies* qui se trouvent dans plusieurs bibliothèques et n'ont pas été imprimées. On a encore de lui en manuscrit : Περὶ τῶν καταλειφθέντων ὑπὸ τοῦ Ὁμήρου (Sur les Ouvrages laissés par Homère); — Χαρακτηρίσματα (*Caractéristiques*) des chefs grecs et troyens mentionnés dans l'*Iliade*. Isaac ne laissa pas d'enfant mâle; mais la famille Comnène, qui était montée avec lui sur le trône de Constantinople en reprit possession après une interruption de vingt années, et l'occupa pendant plus d'un siècle.

L. J.

Cédrène, p. 797, édit. du Louvre. — Zonaras, vol. II, p. 265, éd. du L. — Scylitzès, p. 807, éd. du L. — Glycas, p. 322, éd. du L. — Joel, p. 184, éd. du L. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. LXXIX. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 550.

ISAAC II, *l'Ange* (Ἰσαάκιος ὁ Ἄγγελος), empereur de Constantinople, régna de 1185 à 1195. Il était fils aîné d'Andronic l'Ange, et descendait par sa grand'mère Théodora de la famille impériale des Comnène. Il naquit vers le milieu du douzième siècle. Sa naissance le fit arriver rapidement à de hautes dignités, sous l'empereur Manuel Comnène. Mais son caractère apathique l'empêcha de se mettre en évidence, et son obscurité le sauva de la cruauté d'Andronic. Cet impitoyable destructeur de la noblesse byzantine le crut trop lâche pour mériter la mort, et le laissa vivre. Cependant Isaac fut cause de la révolution qui arracha le trône et la vie à Andronic. Vers la fin de l'été 1185, l'empereur s'était retiré dans une de ses maisons de campagne sur la côte d'Asie, laissant le gouvernement de Constantinople à son lieutenant Hagiochristophorite. Celui-ci, ayant entendu prédire par un devin qu'Andronic aurait pour suc-

cesseur un Isaac, pensa que la prophétie désignait Isaac l'Ange, et résolut de le faire périr. Il se rendit immédiatement à sa demeure avec quelques soldats, et lui ordonna de les suivre. Le danger donna du courage à Isaac. Il monta à cheval, se fit jour à travers les soldats, tua Hagiochristophorite, qui cherchait à l'arrêter, et se réfugia dans le sanctuaire de Sainte-Sophie. La foule, enhardie par l'absence de l'empereur, se pressa autour du proscrit, et promit de le défendre. Bientôt on força les portes des prisons. Les détenus qu'Andronic y avait entassés sortirent, et donnèrent à l'émeute des soldats et des chefs. Isaac fut proclamé empereur, tandis que Andronic, tombé entre les mains des insurgés, périt dans des supplices qui durèrent plusieurs jours. Quand l'effervescence populaire fut calmée, et que Isaac se vit maître paisible du trône, il retomba dans son apathie naturelle. « Il dormait sur le trône, dit Gibbon, et ne s'éveillait qu'au bruit du plaisir. Ses heures inoccupées étaient amusées par des comédiens et des bouffons, et même pour ces bouffons l'empereur était un objet de mépris. Ses fêtes et ses bâtiments dépassaient les exemples du luxe royal; le nombre des eunuques et des domestiques montait à vingt mille; la dépense journalière de sa maison et de sa table s'élevait à quatre mille livres d'argent ou quatre millions de livres sterling par an. Il remplissait par des exactions le vide de son trésor, et le mécontentement public s'enflammait également contre les abus dans la collection et dans l'emploi du revenu. » Peu après son avénement, ce prince si peu capable de faire la guerre se trouva engagé dans une lutte terrible contre les Bulgares. Depuis que Basile II s'était emparé du puissant royaume bulgare, qui s'étendait sur presque toute la péninsule thrace, les Bulgares avaient supporté avec impatience la domination byzantine. Deux frères appartenant à cette belliqueuse nation, Pierre et Asan, poussèrent les Bulgares à la révolte en 1186, pénétrèrent jusqu'à Thessalonique et battirent le général grec Jean Cantacuzène. Ce premier succès donna plus d'étendue à la révolte, qui se recruta parmi les Blaques ou Valaques campés au delà du Danube, et gagna d'autres Valaques qui vivaient dans les montagnes de la Thessalie et de la Macédoine. Les Grecs reprirent l'avantage en 1193; mais, malgré une victoire, Isaac reconnut comme roi indépendant des Bulgares Joannicus ou Jean, successeur d'Asan. Il fut plus heureux contre un de ses généraux, Branas, qui, après s'être fait proclamer empereur, fut vaincu et tué dans une bataille livrée sous les murs de Constantinople en 1187. Il parvint aussi à reprendre sur Guillaume II, le Bon, roi de Sicile, les conquêtes que ce prince avait faites en Épire, dans la Thessalie et dans la Macédoine. La révolte du Lydien Mancaphas l'appela en Asie en 1189. Mancaphas, vaincu, se réfugia chez les Turcs, qui le livrèrent à l'empereur. Isaac le condamna à une prison perpétuelle. Vers le même temps, un danger plus sérieux menaça l'empire grec. En 1189 l'empereur Frédéric se rendant en Terre Sainte parut sur la frontière occidentale de l'empire avec une armée de 150,000 hommes. En dépit des menaces d'Isaac, Frédéric traversa tranquillement la Bulgarie, et prit ses quartiers d'hiver à Andrinople. Il passa ensuite le Bosphore sans vouloir se mêler à la guerre des Grecs et des Bulgares. Isaac, terrifié de la marche de Frédéric à travers l'empire et du succès des croisés, offrit son alliance à Saladin contre les Latins. Il demandait en même temps la restitution du saint sépulcre aux chrétiens; Saladin refusa. Sous le règne d'Isaac, l'île de Cypre, enlevée par Richard Cœur de Lion à Alexis Comnène, et cédée par lui à Gui de Lusignan, fut définitivement perdue pour l'empire grec. Isaac, indolent et malheureux, s'était attiré le mépris général. Une révolte éclata à Constantinople pendant que l'empereur chassait dans les montagnes de la Thrace, et son plus jeune frère Alexis fut élevé sur le trône. A cette nouvelle, Isaac prit la fuite. Il fut arrêté à Stagyra en Macédoine, et conduit devant Alexis, qui lui fit crever les yeux et le fit jeter dans une prison. Alexis, fils d'Isaac s'échappa heureusement, et trouva un asile en Italie. Il s'adressa aux barons français, qui se préparaient à une nouvelle croisade, et les décida à se diriger sur Constantinople. Cette expédition eut pour résultat la prise de Constantinople en 1203, et la restauration du vieil Isaac, qui régna conjointement avec son fils Alexis IV jusqu'en 1204. Une nouvelle révolution amena la chute des deux princes. L'usurpateur, Alexis Ducas Murzuphle, épargna Isaac; mais le vieillard ne survécut que quelques jours à ce dernier malheur. (« Quant ce oï l'emperére Sursac que ses fils fut pris, e cil fu coronez, si ot grant paor, et li prist une maladie, ne dura mie longuement, si moru. » Ville-Hardouin, p. 53, édit. de Michaud.)

L. J.

Nicetas, *Isaacius Angelus*; *Isaacius et Alexis filius*. — Ville-Hardouin, *La Conquête de Constantinople*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XCII. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, c. LX.

ISAAC, moine anglais, mort avant l'année 1169. Après avoir embrassé la règle de Cîteaux dans un des monastères de sa terre natale, il s'exila, dit-il, en France. Nous le voyons après l'année 1147 succéder à Bernard, abbé de L'Étoile, au diocèse de Poitiers. Son administration ne fut pas toujours tranquille. Il raconte lui-même, dans une de ses lettres, une aventure qui lui causa de grands dommages et de plus grandes alarmes. Hugues de Chavigny était un seigneur du voisinage qui n'aimait pas les Anglais. En de tels sentiments, il arrive un jour aux portes de l'abbaye de L'Étoile, disperse les serviteurs d'Isaac, frappe ses moines, enlève ses bœufs, et se retire chargé de butin, annonçant qu'il reviendra bientôt faire une expédition nouvelle contre

l'abbé lui-même. Telle était la piété de nos pères au temps même des croisades.

Les œuvres d'Isaac ont été recueillies par dom Tissier dans le tome VI de la *Bibliothèque de Cîteaux*. Ce recueil se compose de cent cinquante-deux *Sermons*, et de deux *Lettres*, l'une *sur la Nature de l'âme*, l'autre *sur les Offices Divins*. Cette dernière avait été d'abord attribuée par d'Achery à Isaac, évêque de Langres ; mais le docte bénédictin a plus tard reconnu son erreur. Enfin notre abbé de L'Étoile est considéré comme auteur d'un commentaire inédit sur le *Cantique des Cantiques*, qui se trouve à la suite de sa *Lettre sur la Nature de l'Ame* dans le manuscrit du Roi qui porte le numéro 1252.

B. H.

Gallia Christ., t. II, col, 1352. — *Hist. Littér. de la France*, t. XII, p. 678.

* ISAAC BEN-JOSEPH, plus connu sous le nom d'*Isaac de Corbeil*, né dans cette ville, vers le commencement du treizième siècle, et mort en 1280, selon Rossi, et non en 1240 ou 1270, comme l'"indiquent Jachia Ghedalia et Abraham Zakuth. Il est auteur d'un ouvrage célèbre intitulé : *Hamoudè Golath* (Colonnes de l'exil), imprimé à Constantinople, en 1510, in-4° ; ensuite à Crémone, en 1557, in-4°, et enfin à Cracovie, en 1596, in-4°; avec des gloses de Perez ben-Élia, avec les indications des passages cités de la *Bible* et du *Talmud*, et le *Harba Turim* de Rambau. Le *Hamoudè Golath*, extrait du *Sepher Mitsvoth godol* (Le grand Livre des Préceptes) de Moïse de Coucy, et désigné aussi sous le nom de *Semak*, mot formé des lettres initiales des trois mots hébreux *Sepher mitsvoth Katon* (Le petit Livre des Préceptes), renferme un abrégé des préceptes de la religion juive, et est divisé en sept sections, dont chacune contient les prescriptions relatives à un des jours de la semaine. Isaac de Corbeil le composa en 1277, à la demande générale des juifs de la France, qui voulaient avoir un manuel clair et commode qui pût leur servir de guide dans les choses de la religion.

Jekukel Salman ben-Moïse, de Posen, en fit un compendium qui a été imprimé à Cracovie en 1579, in-4°.

M. N.

Bartolocci, *Magna Biblioth. Rabbin.* — Wolf, *Biblioth. Hebraica.* — Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei.* — *J. Fürst, Biblioth. Judaica*, t. I, pag. 186.

* ISAAC BEN-JUDA BEN-NATANAEL, surnommé *Hasseniri*, poëte juif, né à Beaucaire au treizième siècle. On a de lui des chants sacrés, conservés dans les *Machazov* (Recueils de prières pour les fêtes solennelles) d'Avignon et de Tripoli. Une de ses poésies a été publiée par M. Duckes, dans le *Literaturblatt des Orients* (Feuille littéraire orientale), 1843, n° 44. C'est un cantique de pénitence intitulé *Thocakhah*.

M. N.

I. Fürst, *Biblioth. Judaica*, t. II, p. 142.

* ISAAC BEN-SCHESCHATH, surnommé *Barphath*, né à Alger vers le milieu du quatorzième siècle. Il eut pour maîtres Perez Hacohen, Nissim ben-Ruben de Girone, et Chasdai Kreskas. Il fut d'abord rabbin à Saragosse. La persécution qui sévit contre les juifs en 1391 dans la Catalogne, la Castille et l'Aragon le força de se retirer en Afrique. Il fut alors rabbin à El-Madia et ensuite à Alger. On a de lui : *Scheheloth outhschouboth* (Questions et Réponses), imprimé pour la première fois à Constantinople en 1547, in-fol., par les soins de Samuel Lévi, et réimprimé depuis très-souvent, et en dernier lieu à Lemberg, 1808, in-fol. Cet ouvrage contient des discussions et des décisions sur divers points de jurisprudence juive. Isaac ben Scheschath a laissé quelques autres écrits qui n'ont pas été imprimés, et parmi lesquels on cite un commentaire sur le Pentateuque.

M. NICOLAS.

Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei.* — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 145.

ISAAC LEVITA ou *Jean* ISAAC LEVI, rabbin du seizième siècle. Il embrassa le culte luthérien et professa l'hébreu à Cologne. Sa conversion ne l'empêcha point de défendre avec ardeur contre Guillaume Lindanus le texte de la Bible, que cet auteur, dans l'ouvrage intitulé : *De optimo Scripturas interpretandi Genere*, Cologne, 1558, critiquait vivement en se basant sur la Vulgate. La réfutation d'Isaac Levita a pour titre : *Defensio Veritatis Hebraicæ*; Cologne, 1558. Au jugement de Richard Simon, Isaac Levita compte parmi les plus célèbres grammairiens juifs. On prétend aussi qu'il a traduit en latin la physique hébraïque d'Aben-Tibbon ainsi qu'une lettre de Maïmonide sur l'astrologie.

V. R.

Bartolocci, *Bibl. Rabb.* — M. Rivet, *Isagoge ad Sacr. Script.*

* ISAAC BEN-ABRAHAM, célèbre docteur juif caraïte, né à Trock (Lithuanie), vers le milieu du seizième siècle, et mort en 1594. Il est surtout connu par son *Khisouk Hamounah* (Défense de la Foi). Il laissa ce livre, dont il acheva la rédaction peu de temps avant sa mort, à son disciple Joseph Malinvoski, qui y ajouta une table détaillée des chapitres. Cet ouvrage est divisé en deux parties; la première, comprenant cinquante chapitres, présente d'abord une apologie de la religion mosaïque, et ensuite une attaque générale contre le christianisme; la seconde contient un examen critique de cent passages des livres du Nouveau Testament, et est destinée, dans la pensée de l'auteur, à réfuter les preuves tirées de l'Ancien Testament en faveur de la divinité de la religion chrétienne. Le *Khisouk Hamounah* passe pour l'ouvrage le plus habilement fait par les juifs contre le christianisme. Il est certain que son auteur a mis en œuvre, avec une grande affectation d'impartialité, et avec autant d'art que de méthode, tous les arguments qui lui ont paru propres à invalider les preuves que les théologiens chrétiens ont coutume de tirer de l'Ancien Testament pour démontrer que Jésus-Christ est le messie pro-

mis et annoncé aux enfants d'Israel. Wagenseil publia le premier cet écrit, avec une traduction latine dans *Tela ignea Satanæ*, Altdorf, 1682, in-4°, d'après un manuscrit que lui avait donné un juif d'Afrique. Depuis, les juifs ont fait imprimer le texte hébreu à Amsterdam, 1705, in-12, et Gousset l'a publié avec une traduction latine et une réfutation à Amsterdam, 1712, in-fol. Wolf en a donné, dans sa *Bibliotheca Hebraica*, un supplément et des variantes qu'il trouva dans un manuscrit apporté de Hongrie. En outre des deux traductions latines déjà indiquées, il en existe d'autres en juif-allemand (Amsterd., 1717, in-8°), en allemand par Gebling, et en espagnol par Is. Athia. Cet ouvrage a provoqué de nombreuses réfutations; à celles de Wagenseil et de Gousset il faut ajouter : *J. Muller*, *Confutatio libri* Chiruk Emuna; Hambourg, 1644, in-4°; — *Gebhard*, *centum loca Novi Testamenti vindicata adversus* Chiruk Emuna; Grifwald, 1699, in-4°; — *J.-P. Stovv*, *Evangelische Glanbenslehre gegen das Werk* Chiruk Emuna (Doctrine évangélique contre l'ouvrage *Chirouk Emuna*); Tubing., 1703, in-8°; — *K. Kidder*, *Demonstration of the Messias* (Démonstration du Messie); Londres, 1684-1700, 3 part. in-8°. M. NICOLAS.

Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei*. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*. — Bartolocci, *Magna Biblioth. rabbin*. — Wolf, *Biblioth. Hebraica*.

ISABEAU DE BAVIÈRE. *Voy*. ÉLISABETH.

* **ISABEAU** ou **ÉLISABETH** *de France* (La Bienheureuse), princesse française, née en mars 1225, morte à Longchamp, le 23 février 1270. Elle était fille de Louis VIII, dit *le Lion*, roi de France, et de Blanche de Castille. Son père lui légua vingt mille livres, somme considérable pour le temps. Elle fut recherchée en 1244 par l'empereur Conrad IV, et promise en 1250 à Hugues de Lusignan XI, dit *le Brun*, comte de la Marche. Mais, renonçant au monde, elle fonda, en 1255, le monastère de Longchamp, près de Paris, où elle se retira en 1260. Après y avoir langui pendant six ans d'une maladie causée par ses austérités, elle y mourut, mais sans avoir pris le voile. A. L.

Agnès d'Harcourt, *Vie de sainte Isabelle de France*, publiée par Du Cange, dans son *Histoire de saint Louis* de Joinville, 1668. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, au 31 août. — Sébastien Rouillard, *La Sainte Mère, ou la vie de sainte Isabelle de France*; Paris, 1619, in-8°. — Nicolas Caussin, jésuite, *La vie neutre des Filles dévotes, qui font état de n'être ni mariées ni religieuses*, etc.; Paris, 1644, in-12, et 1647, in-8°. — François Giry, *Recueil des Vies des Saints*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Le père Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*. — Sismondi, *Histoire des Français*, VIII, 179.

* **ISABEAU** ou **ÉLISABETH** *de France*, dauphine de Viennois, vivait en 1333. Elle était fille de Philippe V, dit *le Long*, roi de France, et de Jeanne de Bourgogne. Elle fut fiancée, le 16 juin 1316, à Guigues VIII, dauphin de Viennois, qu'elle épousa le 17 mai 1323. Mézerai raconte que le seigneur de Sassenage, l'un des vassaux du dauphin, étant venu faire la demande de la princesse, un maître d'hôtel du roi lui dit [...] talement : « qu'une si belle dame n'était [...] faite pour un gros cochon comme le d[...] phin »; injure que l'ambassadeur vengea su[...] champ en traversant de son épée l'insulteu[...] comte de Savoie, qui se trouvait à Paris, d[...] retraite au meurtrier, et fit sa paix avec l[...] Guigues ayant été blessé mortellement le [...] juillet 1333 devant le château de La Per[...] Élisabeth épousa en secondes noces Jean, [...] de Faucogney. A. D'E—P—C.

Guichenon, *Histoire générale de la Maison de S[...]* I, 360. — Valbonnais, *Histoire du Dauphiné*, [...]

* **ISABELLE** ou **ÉLISABETH** *de V[...]* princesse française, morte à Fontevra[...] 11 novembre 1349. Elle était fille de Charl[...] France, comte de Valois, et de Cather[...] Courtenay, princesse héréditaire de l'emp[...] tin. Elle prit l'habit de l'ordre de Saint-[...] nique à Poissy, et y devint prieure. Plus ta[...] fut choisie pour abbesse de Fontevrault, [...] mourut. A. [...]

Le père Anselme, *Histoire Chronologique*. — [...] *Grand Dictionnaire Historique*. — *Chroni[...] Comtes de Valois*, dans l'*Art de vérifier les dates*, [...]

* **ISABELLE** (La dame), femme po[...] treizième siècle, prit une place au nom[...] troubadours. Il paraît qu'elle apparten[...] famille Malaspina. Elias Cairels, poète [...] renom, conçut de l'amour pour elle à l[...] de Montferrat, et composa des vers à sa l[...] Quant aux compositions de cette dame, [...] sont restées enfermées dans des manuscr[...] explorés jusqu'à présent. G. B.

Raynouard, *Choix de Poésies des Troubado[...]* p. 227. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XI[...]

ISABELLE DE FRANCE, reine d'Angl[...] née à Paris, en 1290, morte au château [...] sings, en 1357. Elle était fille de Philip[...] dit *le Bel*, roi de France, et de Jeanne [...] varre. En 1298 Philippe IV et le roi d'[...] terre Édouard Ier, qui se disputaient la p[...] sion de la Guienne, acceptèrent la médi[...] Boniface VIII. Ce pontife stipula, entre [...] conventions, dans sa bulle prétendue c[...] toire, la restitution à Édouard de la Gu[...] confisquée par le roi de France, et le m[...] du prince de Galles avec Isabelle. Sous p[...] rapports, cette bulle mécontenta les pri[...] les seigneurs français; les deux clau[...] nous venons de mentionner restèrent sa[...] jusqu'en 1302. Édouard et Philippe con[...] alors définitivement le mariage de leurs e[...] et firent, d'un commun accord, insérer [...] contrat que le prince de Galles recev[...] *apanage* et que la princesse Isabelle app[...] *en dot* cette province de Guienne objet p[...] pal des contestations entre les deux souv[...] Plusieurs années s'écoulèrent avant l'a[...] plissement de ce traité d'alliance. Édou[...] mourut en 1308; son fils Édouard II lui [...] céda, et au commencement de l'année su[...]

il alla en France chercher sa fiancée. Le 25 janvier 1309, il débarqua à Boulogne, où Philippe le Bel avait amené sa fille; le lendemain même de ce jour, le jeune roi d'Angleterre épousa Isabelle. Cette cérémonie fut un spectacle superbe, tant à cause de la magnificence qu'y déployèrent les deux cours que par la remarquable beauté physique qui distinguait tous les princes et les princesses de la famille royale de France; Isabelle particulièrement était réputée *la plus belle femme de l'Europe*. Après les fêtes publiques qui accompagnèrent cette alliance, Édouard II emmena son épouse à Londres, où ils furent couronnés ensemble.

Dès son arrivée en Angleterre, la jeune reine éprouva de vifs déplaisirs. *Hautaine et hardie*, elle ne devait pas moins souffrir de l'esprit d'opposition par lequel les barons du royaume protestaient contre le favoritisme, qui fut une des plaies du règne d'Édouard II, que de l'influence exclusive des favoris de ce prince. Toutefois, pendant une longue série d'années, Isabelle ne sépara pas ostensiblement ses intérêts particuliers de ceux de la nation et de la couronne. Tantôt cette princesse soutenait les barons; tantôt elle excitait le roi contre eux, suivant les suggestions de son orgueil, que froissaient, tour à tour, un monarque faible et une noblesse arrogante. Lorsque, après la fin tragique de Gaveston, Hugues Spencer eut la témérité de remplacer ce favori, la reine ne lui témoigna pas d'abord de malveillance; elle attendait, pour se prononcer pour ou contre lui, de savoir s'il deviendrait son auxiliaire ou son antagoniste. Elle garda même une situation neutre, lorsque, plus tard, le parlement bannit du royaume les Spencer père et fils. Peu de temps après l'expulsion de ces deux seigneurs, Isabelle força, pour ainsi dire, Édouard à relever l'autorité souveraine par des actes de vigueur auxquels ce prince, dépourvu de fermeté, ne se serait pas hasardé sans l'insistance de la reine. En 1321, Isabelle étant allée en pèlerinage à Canterbury, voulut, un soir, s'arrêter au château royal de Leeds, qui se trouvait sur sa route. Lord Badlesmere, gouverneur de cette forteresse, en était alors absent, et sa femme refusa à l'épouse du souverain de l'Angleterre le gîte que la princesse demandait pour une nuit. Il y eut un conflit entre les gardes du château et les gens de l'escorte de la reine; quelques-uns de ceux-ci furent tués. Isabelle se plaignit violemment de l'insulte qu'elle avait reçue; à son instigation, Édouard s'empara du château de Leeds, et fit pendre le gouverneur, qui y était revenu, ainsi que plusieurs chevaliers, ses partisans. Quant à lady Badlesmere, elle fut renfermée dans la Tour de Londres. A la suite de ces rigueurs, le roi recouvra momentanément le pouvoir que ses mains inhabiles devaient bientôt laisser encore échapper. Si l'harmonie se fût établie dans le ménage royal, la dignité de la couronne aurait pu être maintenue par l'énergie d'Isabelle; mais, en 1324, une scission complète se fit entre les deux époux. A cette époque, lord Roger Mortimer, convaincu pour la troisième fois de trahison envers la royauté, fut arrêté et emprisonné dans la Tour; avant son jugement, il parvint à s'évader, grâce à la secrète coopération d'Isabelle. Dès lors l'épouse d'Édouard II, qui s'était éprise de Mortimer, n'eut plus qu'une pensée, celle de joindre ce jeune seigneur sur le continent. Les Spencer, rappelés par le roi après l'affaire du château de Leeds, agirent, sans le savoir, conformément au secret désir de la reine, maintenant leur ennemie, parce qu'ils étaient les adversaires politiques de Mortimer. Le caractère absolu et vindicatif de cette princesse les tenait dans une anxiété continuelle; mais comment éloigner de la cour et, qui plus est, faire sortir du royaume l'épouse de leur souverain? Vers ce temps, Jean XXII s'efforçait en vain de rétablir la bonne intelligence entre le monarque anglais et le roi de France Charles le Bel; les Spencer gagnèrent les envoyés du pape, et ceux-ci persuadèrent à Édouard II que l'entremise de la reine, qui était sœur de Charles, serait plus efficace que toute autre tentative conciliatrice. En conséquence, au commencement du mois de mars de l'année 1325, Isabelle se rendit, avec une suite brillante, à Paris, où elle retrouva son amant; Mortimer était entré dans la maison du comte de Valois, oncle du roi de France et de la reine d'Angleterre. Le frère et la sœur rédigèrent alors ensemble un traité tout au désavantage d'Édouard; cependant ce dernier l'accepta, quoiqu'avec répugnance; puis il passa à son tour sur le continent, pour rendre hommage à Charles. Isabelle, qui travaillait à amoindrir la puissance de son époux, afin de la renverser ensuite plus facilement, avait préparé à ce prince une nouvelle humiliation. Charles, pour complaire à sa sœur, exigea d'Édouard qu'il transférât au prince de Galles toutes ses possessions en France; cette condition fut encore acceptée par le roi d'Angleterre. De retour dans ses États, il envoya son fils Édouard prêter foi et hommage au monarque français pour le duché de Guienne et le comté de Ponthieu; c'était là ce qu'attendait la reine pour se mettre en hostilité ouverte avec son mari. Après la cérémonie de l'hommage, elle resta à Paris, et y retint le jeune prince, en dépit des injonctions opposées du roi d'Angleterre. Loin de chercher à cacher au public sa liaison avec Mortimer, Isabelle donna à son amant la surintendance de sa maison. Charles le Bel protégeait implicitement les amours adultères de sa sœur, en feignant de les ignorer et d'attribuer la résistance de cette princesse aux ordres d'Édouard II à la crainte des dangers auxquels l'eût exposée la haine que Spencer lui avait vouée. Le peu de fondement de cette crainte est démontré par le passage suivant, extrait d'une

lettre par laquelle Édouard pressait sa femme de rentrer en Angleterre. « Vous nous avez donné avis que vous ne vouliez pas venir, par crainte de Hugues Spencer et du danger auquel vous vous exposeriez, ce dont nous sommes étonnés au plus haut point, d'autant plus que vous et lui vous vous êtes traités l'un l'autre très-amicalement en notre présence, et que même, lors de votre départ, vous lui avez fait des promesses et donné des marques d'une amitié positive, et qu'ensuite, — il n'y a pas longtemps de cela, — vous lui avez envoyé des lettres très-affectueuses, qu'il nous a montrées.... »

Cependant, les Spencer, inquiets des menées de la reine, qui, de Paris où elle continuait de résider, ne cessait de fomenter des troubles en Angleterre, et persistait à garder l'héritier de la couronne hors du royaume, recoururent, pour la faire revenir à Londres, aux mêmes moyens dont ils s'étaient servis pour l'en faire partir. Les remontrances et les injonctions du pape décidèrent enfin le roi de France à congédier sa sœur; mais il n'entrait pas dans le plan d'Isabelle de retourner alors en Angleterre. Accompagnée de son fils et de Mortimer, elle alla chercher un asile à la cour du comte Guillaume de Hainaut, vassal du roi de France. Guillaume accueillit d'autant mieux la sœur de son suzerain, que cette princesse lui demanda, avec les secours nécessaires pour envahir le royaume de son époux, la main de Philippa, seconde fille du comte, pour le jeune Édouard. Leur contrat de mariage fut même immédiatement signé par la reine, malgré la défense que lui avait faite le roi de procéder à aucun engagement de ce genre.

Isabelle était non moins expéditive qu'opiniâtre dans l'accomplissement de ses desseins; elle avait quitté la cour de son frère au commencement de juillet 1326; elle débarqua le 24 septembre suivant à Orewell, dans le comté de Suffolk, avec deux mille hommes d'armes commandés par Jean de Hainaut. Tous les mécontents, — et ils étaient nombreux, — accoururent à la rencontre de la reine, qui allait, pensait-on, délivrer le royaume du joug exécré des favoris. Les propres frères du roi, adoptant cette opinion, désertèrent, sans hésiter, le parti d'Édouard, pour passer dans celui d'Isabelle; les prélats les plus considérables se déclarèrent aussi, instantanément, pour la reine et pour le prince de Galles, contre les Spencer; et l'évêque d'Hereford affirma, dans un conseil tenu peu après le débarquement d'Isabelle, que ses jours seraient en danger si elle avait l'imprudence de se réunir à son époux. Édouard II n'était pas matériellement ni moralement capable de faire face à ses ennemis; se voyant abandonné de tous ses sujets, même des habitants de Londres, il sortit de sa capitale, et s'enfuit, avec les deux Spencer, dans la direction de Bristol. La reine et ses adhérents les poursuivirent. Spencer le père se renferma dans la ville de Bristol; le fils s'embarqua avec le roi pour une petite île située dans le canal. Aucun de ces trois fugitifs ne put échapper à la vengeance d'Isabelle. Spencer le père tomba le premier en son pouvoir; la reine dévoila toute la férocité de son caractère par l'horrible supplice qui termina la vie de ce vieillard. L'exécution de Hugues Spencer fut signalée, non par les mêmes excès de cruauté, mais par des raffinements d'insulte. Quant à Édouard II, que sa femme avait d'abord fait renfermer dans la forteresse de Kenilworth, il fut dépouillé de sa royauté par un parlement que la reine convoqua à Westminster; dans cette assemblée, le prince de Galles, âgé de quatorze ans, fut proclamé roi, sous le nom d'Édouard III, et sa mère déclarée régente. Lorsqu'on annonça cette décision à Isabelle, elle joua une scène d'hypocrisie, donnant des marques d'une vive douleur, accusant le parlement d'avoir outrepassé ses pouvoirs, et exhortant le jeune Édouard à refuser une couronne qui appartenait à son père. Personne ne fut la dupe de cette comédie.

Isabelle triomphait; son ambition, sa cruauté, son amour, ses haines étaient satisfaites; mais le soin de sa propre sécurité l'entraîna à commettre un nouveau crime. Le malheureux Édouard II, après avoir été traîné pendant six mois de forteresse en forteresse, dans l'espérance que des privations et des humiliations de toutes sortes abrégeraient naturellement sa vie, périt assassiné, dans le château de Berkeley, par ses geôliers, auxquels Mortimer avait transmis les volontés de sa maîtresse. Nous avons dit que l'ambition d'Isabelle était satisfaite; cependant, en 1328, non contente de gouverner l'Angleterre sous le nom de son fils encore mineur, cette reine aspira à la régence du royaume de France, bien que cette régence eût été déférée par le dernier roi à son cousin Philippe de Valois, pour toute la durée de la grossesse de la reine Jeanne. Isabelle appuyait ses prétentions sur sa proche parenté avec le feu roi, et sur cette bizarrerie des coutumes françaises qui, nonobstant la loi salique, attribuent volontiers les régences à des princesses. Les historiens ne disent pas comment, en cas de réussite, dans sa réclamation, Isabelle eût concilié les devoirs des deux régences dont elle se fût ainsi trouvée chargée.

Après l'assassinat d'Édouard II, Isabelle ne mit plus de bornes au scandale de sa passion pour Mortimer; elle avait fait donner à ce seigneur la majeure partie des biens confisqués des Spencer et de plusieurs de leurs partisans. En 1328, un traité de paix ayant été conclu entre l'Angleterre et l'Écosse, il fut stipulé que la princesse Jeanne, sœur d'Édouard III, épouserait le fils et héritier du roi d'Écosse, et que celui-ci payerait au roi d'Angleterre une somme de trente mille marcs, en compensation du

dommage que lui avait occasionné la dernière guerre. La régente conduisit sa fille à Berwick, où elle épousa le prince écossais; puis Isabelle se fit remettre les trente mille marcs, et les partagea avec Mortimer. Cette alliance avec l'Écosse fut généralement désapprouvée en Angleterre; la nation n'y vit point d'autre motif que le désir de la reine de trouver des moyens nouveaux pour subvenir à ses prodigalités envers son amant. Cependant, le pouvoir abusif dont jouissait ce favori, bien autrement audacieux que ne l'avaient été Gaveston et Spencer, son impudente familiarité avec la reine mère, la part manifeste qu'il avait eue à la fin tragique d'Édouard II pesaient lourdement sur la tête d'Isabelle, et cette princesse n'ignorait pas qu'elle était généralement méprisée et détestée. Comme on ne s'arrête guère dans la voie du crime, lorsqu'on y est entré avec préméditation, Isabelle ne recula pas devant un assassinat juridique pour se délivrer d'une influence qui l'inquiétait. Jalouse de la confiance que le jeune roi témoignait à son oncle Edmond, comte de Kent, elle s'entendit pour le perdre avec Mortimer, son complice habituel; et le comte de Kent, faussement accusé de conspiration, périt sur l'échafaud. Cet acte d'iniquité fut le dernier qu'Isabelle eut la possibilité de commettre : une période d'expiation ne tarda pas à commencer pour elle. Le comte de Kent avait été décapité le 21 mars 1330; le 19 octobre de la même année, la cour étant à Nottingham, pendant une session du parlement, Isabelle, qui logeait, ainsi que son fils et Mortimer, dans la tour principale du château, fut brusquement réveillée au milieu de la nuit par des gémissements et des éclats de voix. Ce bruit partait de la chambre de Mortimer, contiguë à la sienne, et dans laquelle ce seigneur, averti qu'une conjuration dont le jeune roi était le chef, menaçait sa vie, tenait en ce moment-là conseil avec quelques-uns de ses affidés. Les gémissements qu'entendait la reine étaient les derniers soupirs de deux chevaliers qui avaient voulu disputer le passage aux conjurés; les voix étaient celles d'Édouard III et du favori de sa mère. Isabelle comprit sur-le-champ que la perte de Mortimer avait été jurée. « Cher fils, beau fils, épargnez mon bien-aimé Mortimer! » cria-t-elle de son lit. Puis, cédant à ses craintes pour la vie de son amant, elle se leva et courut dans la chambre où s'exécutait ce coup d'État, en continuant de demander merci pour Mortimer; mais Édouard resta sourd aux supplications de sa mère. Mortimer fut arrêté, et, le roi ayant déclaré le lendemain qu'il prenait dans ses mains les rênes du gouvernement, le favori d'Isabelle fut jugé, condamné et exécuté dans le courant du mois de novembre. La reine dut aux sollicitations du pape en sa faveur, de ne pas être à son tour publiquement jugée. Édouard se borna à la séquestrer dans son château de Risings, où cette femme « *cruelle par nature* » vécut encore vingt-sept ans, dans une obscurité qui faisait son supplice, pleurant, dit un historien, « ses malheurs plutôt que ses crimes ».

Camille Lebrun.

Rymer, *Annals*. — Orleton's, *Apology*. — Walsingham, *Annals*. — Froissart, *Chronique*. — Mézeral, *Histoire de France*. — Lingard, *History of England*. — Hume, *History of England*.

* **ISABELLE DE PORTUGAL**, duchesse de Bourgogne, troisième femme de Philippe le Bon, née à Eura (Portugal), le 21 février 1397, morte le 10 ou le 17 décembre 1471 (1). Isabelle était fille de Jean Ier, roi de Portugal, qui descendait de la maison de Bourgogne, et de Philippa d'Angleterre. En 1428, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, veuf pour la seconde fois, désira contracter une troisième union. Il envoya de Bruges à Lisbonne, en ambassade, le seigneur de Roubaix, pour négocier son mariage avec l'infante Isabelle. Le célèbre peintre Jean Wan Eyck accompagnait le sire de Roubaix, et fut chargé de reproduire les traits de la princesse. Ce portrait, aujourd'hui perdu, fut apporté au duc, et le mariage ne tarda pas à se réaliser. Isabelle et Philippe furent unis à Bruges le 10 janvier 1430. Le duc de Bourgogne, parvenu alors au plus haut point de sa puissance politique et de sa splendeur, déploya en cette circonstance toute la pompe et toute la magnificence possible. La duchesse prit possession d'une cour et d'un état de maison qui servit de modèle aux cours les plus puissantes de l'Europe. Philippe le Bon institua à cette occasion l'ordre de la Toison d'Or.

Isabelle de Portugal se montra digne, par son intelligence et par ses vertus, du rôle considérable que son nouveau titre l'appelait à jouer. Les mœurs et les lois de cette époque ouvraient aux femmes, beaucoup plus que de nos jours, le théâtre de la vie publique. Isabelle fut bientôt mise en scène. En 1434, le duc et la duchesse résidaient à Dijon. Philippe dut s'éloigner pour se rendre en Flandres. Il confia le soin du gouvernement de la Bourgogne à la duchesse son épouse, pour tout le temps que devait durer son absence. Pendant cet intervalle la guerre s'éleva au sein du duché. Isabelle convoqua le ban des vassaux, et fit face à toutes les difficultés qu'entraînaient les circonstances présentes. A partir de ce moment, la duchesse de Bourgogne prit une part active et suivie à toutes les grandes affaires dans lesquelles cette puissance était engagée. Pourvue des avantages personnels les plus favorables pour exercer un pareil genre d'influence, elle se chargea particulièrement des négociations diplomatiques de premier ordre. En 1435, elle fut présente au congrès d'Arras, et contribua, d'une manière très-notable, au succès de cette réunion, qui mit un terme à la situation périlleuse de la couronne de France. En 1436, les Brugeois s'adressent à la duchesse pour résoudre leurs différends avec

(1) Dates communiquées par M. Ferdinand Denis.

Philippe le Bon. Vers 1437 elle négocie le mariage de l'héritière de Penthièvre, qui termina la querelle entre les branches aînée et cadette de la maison de Bretagne. En 1439 elle traite avec l'Angleterre au sujet des relations commerciales à établir ou à conserver entre ce pays et les États de Flandres ou de Bourgogne. Le duc d'Orléans, prisonnier des Anglais (1) pendant vingt-cinq ans, dut aux efforts d'Isabelle, à son habileté diplomatique, à son intervention persévérante, le recouvrement de la liberté, ainsi que la main de Marie de Clèves, princesse bourguignonne. De 1440 à 1445 Isabelle de Portugal poursuivit une série de négociations non moins importantes avec les rois de France, d'Angleterre et autres souverains. A partir de cette époque, la maturité de son âge lui fit une obligation d'embrasser une existence plus sédentaire. En 1457 elle se retira du monde, et vint se fixer au château de Nieppe (2), qu'elle avait fait disposer et préparer pour servir à cette élégante retraite. Isabelle finit ses jours au sein de cette résidence même, ou du moins en Flandre, dans un âge assez avancé. La médecine pratique, selon la coutume des dames de haut parage d'alors, était une de ses occupations familières. Elle était fort adonnée au soin des pauvres, des malades, et à toutes les œuvres de piété.

Les portraits physiques (3) et moraux qui nous sont restés d'Isabelle de Portugal nous représentent en elle une beauté sévère, une personne grave, habile, sagace et très-propre à soutenir le rang d'une grande princesse du moyen âge. *Les Honneurs de la Cour*, ouvrage curieux et connu des érudits, ont été écrits par Aliénor ou Éléonore de Poitiers, pour ainsi dire sous la dictée de la duchesse de Bourgogne. Ce livre, premier code de l'étiquette des cours, est demeuré la base de la doctrine ou de la législation en cette matière (4). Isabelle de Portugal mit au monde, en 1433, Charles le Téméraire, qui fut le dernier duc de Bourgogne.

A. Vallet de Viriville.

D. Antonio Caetano de Souza, *Historia genealogica da Casa real Portugueza desda a sua origen*, etc.; Lisbonne, 1735-1749, 20 t. in-4°, tome II, pages 115 et suiv. — Duarte Nunez de Leão, *Descripção de Portugal*, p. 144; Mss. Bréquigny, vol. 82; Colbert, 915; 2. V[illegible] 800, fol. 602. — *Instructions de 1441*, recue[illegible] bibloth. impériale. — Dom Plancher, *Histoire de [illegible]gne*; 1781, in-folio, t. IV. — Labarre, *Mémoires de [illegible]gne*, 1729, in-4°; tome II, pages 210 et suiv. — *Jour[illegible] Paix d'Arras*, 1651, in-12, *passim*. — *Archives [illegible] vault*, n° 487. — Champollion-Figeac, *Mélanges*, t. II, p. 186. — Bruneel, *Revue du Nord*, 1834, [illegible] p. 161-465. — Monstrelet, Berry, Ol. de la Marche, [illegible] Santarem, *Quadro Elementar*, etc., t. III, p. 41, [illegible]

(1) En 1415, à la bataille d'Azincourt.

(2) Canton de Bailleul, arrondissement d'Hazebrouk (Nord).

(3) Voici quelques indications bibliographiques relatives aux effigies qui nous sont restées de cette princesse et quelques renseignements historiques sur les portraits d'Isabelle qui ne nous ont pas été conservés. Pour les *Portraits subsistants*, voyez Gaignières, *Maisons étrangères*, tome, I, p. 30; *Monuments de la Monarchie française*, tome III, planche XLIX, figure 4. Gailhabaud, *Architecture du cinquième au dix-septième siècle*, in-4°, 1857; chromolithrographie : tableau de la chartreuse de Bâle. Messager de Gand, in-8°, 1855, dernière livraison, et *Revue universelle des Arts*, Paris, 1856, page 408. Pour les *Portraits disparus*, voy. Laborde (le comte Léon de), *Les ducs de Bourgogne*, in-8°, 1849, *preuves*, t. I, page XXX et suiv.; A Michiels, *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise*, t. 2, pages 160, 378; n° 91, etc., etc.

(4) Voyez le *Moyen Age et la Renaissance*, 1849, in-4°, tome III, article *Cérémonial*.

ISABELLE DE LORRAINE, femme [illegible] d'Anjou, reine de Sicile, duchesse d'A[illegible] Lorraine et de Bar, comtesse de Prove[illegible] en 1410, morte le 28 février 1453. Isab[illegible] la fille aînée de Charles II, duc de Lor[illegible] de Marguerite de Bavière. Dès l'âge de [illegible] par contrat du 20 mars 1419, elle fut [illegible] pour épouse à René d'Anjou, comte de [illegible] Le cardinal de Bar et la reine de Sicile, [illegible] d'Aragon, mère de René, furent les au[illegible] cette union, toute politique. Héritière du [illegible]culin de la Lorraine, Isabelle porta en d[illegible] époux cette couronne ducale. Le droit [illegible] l'appelait à exercer elle-même le gouver[illegible] L'occasion ne tarda pas à s'en présen[illegible] Isabelle. En 1431, René d'Anjou fut [illegible] fait prisonnier à Bullégneville par A[illegible] Vaudémont, son cousin et son compé[illegible] duché de Lorraine. Isabelle suppléa [illegible]tement son mari, et prit le gouverne[illegible] duché. Grâce à son intelligente énergie, [illegible]session de la Lorraine fut conservée [illegible] d'Anjou. Ses instantes négociations r[illegible] bientôt à son époux une liberté du m[illegible]visoire. René quitta sa prison à la fin [illegible] 1432, à la condition toutefois d'y rentre[illegible] temps après. Il dut se constituer de nou[illegible]sonnier le 1er mai 1434.

Pendant que ce prince était retourné [illegible]tivité, le trône de Naples vint à lui é[illegible] délégation testamentaire. Mais ce royau[illegible] d'une succession litigieuse, était à c[illegible] Isabelle de Lorraine, lieutenante-généra[illegible] barqua vers le mois d'octobre 1435 à [illegible] et fit voile pour Naples et la Sicile. [illegible] cinq années elle séjourna dans ce p[illegible] elle dut faire face à de grands embarr[illegible]tiques et aux nécessités d'une guerre [illegible] René sortit de prison en 1437, et vint [illegible] à Naples la reine de Sicile. Par acte d[illegible] 1438, René créa Isabelle duchesse de [illegible] Il n'eut qu'à approuver les mesures p[illegible] sagesse et de vigueur que la régente av[illegible] dans son intérêt, et lui continua ses pou[illegible] fut Isabelle qui, en 1439, défendit N[illegible] succès contre Alfonse d'Aragon. La fo[illegible]tefois finit par se tourner contre les d[illegible] En 1442 René d'Anjou, obligé de renon[illegible] possessions d'Italie, regagna la France. [illegible] de Lorraine l'avait déjà précédé de q[illegible]tervalle de temps (1).

(1) La date et les circonstances de ce reto[illegible] qui touche Isabelle de Lorraine, ne sont pa[illegible]ment établies dans l'*Histoire de René d'Anjou* [illegible]

Isabelle résidait en Lorraine en 1444, et présidait à l'administration de ce duché pendant que René suivait la cour de France ou habitait l'Anjou. Des démêlés anciens divisaient entre eux le duc ou l'État de Lorraine d'une part, et de l'autre la petite république de Metz, ville libre ou impériale. Les Messins réclamaient à René d'Anjou une somme considérable de deniers que ce prince leur avait empruntée pour payer sa rançon. Au mois de mai de cette année, le pape Eugène IV avait accordé des indulgences publiques en faveur d'une grande assemblée, ou *pardon*, qui eut lieu vers la Pentecôte, à Saint-Antoine-de-Pont-à-Mousson, en Lorraine. Suivant les mœurs et habitudes de ce temps, la reine-duchesse Isabelle se rendit, en grande pompe et en grand équipage, à cette solennité. Des émissaires messins, apostés, saisirent de vive force les chariots chargés des meubles et bagages que la princesse avait envoyés devant elle. Isabelle ayant vainement réclamé auprès des gouverneurs de Metz, partit aussitôt pour l'Anjou, province où résidait alors le roi de Sicile. René, sur les représentations d'Isabelle, intéressa dans sa querelle le roi de France; et telle fut l'origine de la guerre ou campagne de Metz, qui eut lieu en septembre 1444. Le résultat de cette guerre fut, comme on sait, la réduction des Messins, qui se virent obligés de capituler.

La dernière période de la vie de cette princesse s'étend de 1445 à l'époque de sa mort. Isabelle, pendant cette période, continua de prendre une part considérable et intime aux affaires politiques de son temps; mais elle cessa de jouer un rôle saillant sur la scène de l'histoire. Elle mourut à Angers à la suite d'une longue maladie. Les divers historiens qui ont parlé d'Isabelle s'accordent à la représenter comme douée des dons les plus heureux du corps (1) et de l'esprit. « Ceste vraye amazône, dit en parlant d'elle Estienne Pasquier, qui, dans un corps de femme, portoit un cueur d'homme, fist tant d'actes généreux pendant la prison de son mary, que ceste pièce doit être enchâssée en lettres d'or dedans les annales de Lorraine. » De son côté, l'Italien Philippe de Bergame lui assigne un rang parmi les femmes illustres dans son traité latin, qui fut un des premiers recueils consacrés par la littérature moderne à la biographie historique.

A. VALLET DE VIRIVILLE.

Comptes de René d'Anjou, à la direction générale des Archives, p. 1339, 1340. *Comptes* du receveur Othin d'Amance, 1438-1442, aux archives de la Meurthe à Nancy. —Philippus Bergamensis, *De Claris Mulieribus*, 1497, in-4°, chap. 158, fol. 145, v°. — Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*. — Anselme, *Histoire Généalogique*. — Bourdigné, *Chroniques d'Anjou*, édition Quatrebarbes; 1842, 2 vol. in-8°. — Villeneuve-Bargemont, *Histoire de René d'Anjou*; 1825, 3 vol. in-8°., etc.

ISABELLE, reine de Castille, surnommée *la Catholique*, née le 22 avril 1451, morte le 26 novembre 1504. Elle était fille de Jean II, roi de Castille, et d'Isabelle de Portugal, seconde femme de ce prince. Isabelle de Castille avait à peine quatre ans lorsque son père mourut, laissant le trône au prince Henri, né de son premier mariage avec Marie d'Aragon. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle vécut obscurément, près de sa mère, dans la petite ville d'Arevalo. Les historiens espagnols attribuent en grande partie la supériorité de caractère et d'esprit dont Isabelle a donné d'incontestables preuves, à la vie retirée qu'elle mena pendant cette première période de sa jeunesse. Il nous semble qu'ils seraient plutôt dans le vrai, en donnant pour source unique à cette supériorité l'excellence de l'organisation intellectuelle de la princesse de Castille. L'uniformité et la solitude relative de son existence à Aravelo, ainsi que l'éducation bigote qu'Isabelle reçut sous les yeux de la reine douairière ne concoururent-elles pas, au contraire, à faire germer dans son esprit, naturellement grave et spéculatif, les semences du fanatisme dont les tristes conséquences ont pour le moins balancé les heureux effets de l'administration de cette souveraine?

Lors de l'avénement de Henri IV, son frère consanguin, au trône de Castille, Isabelle ne paraissait avoir que des droits très-éventuels à sa succession. Nonobstant la bizarre teneur de la déclaration de nullité du mariage de ce prince (surnommé plus tard *l'Impuissant*), avec Blanche d'Aragon (1), on pouvait encore présumer qu'une seconde épouse lui donnerait des héritiers directs; d'ailleurs Isabelle avait un autre frère, nommé Alfonse, et quoiqu'il fût plus jeune qu'elle d'environ trois ans, il aurait eu, en sa qualité d'héritier mâle, des titres supérieurs aux siens. Cependant Isabelle eut à peine atteint sa neuvième année que la maison d'Aragon songea à resserrer, par le mariage de l'infant Ferdinand avec la sœur du roi Henri IV, les liens qui l'unissaient déjà à la maison de Castille. Cette nouvelle alliance, ne pouvant, en raison du jeune âge du prince et de la princesse, se réaliser avant un laps de plusieurs années, resta longtemps à l'état de projet. Ferdinand était fils de

Villeneuve Bargemont. (*Voy.* cet ouvrage, tome II, p. 211 et 212.) Isabelle de Lorraine était au château de Tarascon le 5 avril 1441, nouveau style. Ainsi le prouvent des lettres patentes datées de ce lieu, dont le texte nous a été conservé (Mémorial K, fol. lxxj *ter*, de la chambre des comptes). D'autres documents attestent que de là elle se rendit en Lorraine, où elle passa l'hiver de 1441 à 1442.

(1) On connaît deux effigies ou portraits qui peuvent nous instruire à ce sujet : 1° portrait peint sur un vitrail des Cordeliers d'Angers; dessiné dans Gaignières, *Maisons étrangères*, t. I, page 18; gravé dans Montfaucon, *Monuments de la Monarchie françoise*, tome III, planche XLVII, n° 11; 2° sa statue funéraire à Saint-Maurice d'Angers, reproduite dans les deux collections qui viennent d'être citées, à côté de la première effigie. Voyez aussi Villeneuve-Bargemont, tome III, pages 178-179, et Bourdigné-Quatrebarbes, tome II, page 206, note 2.

(1) La nullité du mariage de Blanche et d'Henri, prononcée par l'évêque de Ségovie et confirmée par l'archevêque de Tolède, fut motivée sur une « *impuissance respective, due à quelque maligne influence* ».

Jean II, roi d'Aragon et de sa seconde femme Jeanne Henriquez, qui sortait de la maison royale de Castille; Jeanne détestait le fils aîné de Jean, don Carlos, qui était issu du premier mariage de ce roi avec une princesse de Navarre. En 1460, époque à laquelle Carlos se trouva, en conséquence des malveillantes dispositions de sa belle-mère pour lui, le plus ouvertement en disgrâce auprès de son père, le roi de Castille lui fit proposer la main de sa sœur. Ce mariage, très-disproportionné quant à l'âge, — Carlos avait quarante ans et Isabelle seulement onze, — eût contrarié les desseins du roi d'Aragon pour son fils favori Ferdinand. Don Carlos, d'abord arrêté sous prétexte de conspiration, puis relâché à la suite de l'insurrection des Catalans en sa faveur, mourut des effets d'un poison qui lui avait été administré pendant son emprisonnement. Telle fut la fin du premier compétiteur de Ferdinand à la main d'Isabelle. En 1462, la reine de Castille, Jeanne de Portugal, étant accouchée d'une fille à laquelle on donna le nom de sa mère, et la naissance de cette princesse ayant paru suspecte à la nation, Isabelle et son jeune frère Alfonse quittèrent leur retraite pour aller vivre à la cour de Tolède, sur l'ordre du roi qui était bien aise de les avoir tous deux sous sa surveillance immédiate. Ce fut une précaution inutile. En 1464, une partie de la noblesse castillane refusa de prêter à la petite princesse Jeanne le serment de fidélité qui lui était dû comme à l'héritière présomptive de la couronne, basant ce refus sur l'illégitimité de cette enfant, dont la voix publique attribuait la paternité à Beltran de La Cueva. Une confédération se forma contre Henri, et proclama roi en sa place l'infant Alfonse. Henri chercha au dehors un appui capable de le soutenir contre ses sujets rebelles; il voulut marier sa sœur au roi de Portugal, qui se nommait aussi Alphonse V. Isabelle avait un secret penchant pour Ferdinand, bien qu'elle n'eût point vu ce prince; mais il existait entre elle et lui une parité d'âge, des liens de famille et autres analogies qui faisaient défaut au roi Alfonse V. Sans se laisser émouvoir par les menaces et les instances de Henri, Isabelle le força de renoncer à son dessein par une opposition passive, fondée sur cette juste allégation que l'on ne pouvait pas disposer de la main d'une infante de Castille sans le consentement des « nobles du royaume ». Deux ans plus tard, cependant, la confédération faisant toujours des progrès, Henri espéra la vaincre en rattachant à son propre parti les Pacheco, famille puissante à laquelle appartenaient l'archevêque de Tolède et le marquis de Villena. Un autre des membres de cette famille, don Pedro Giron, grand-maître de l'ordre militaire de Calatrava, homme d'un caractère farouche, d'un esprit turbulent, et de mœurs dissolues, osa aspirer à une étroite alliance avec la maison royale de Castille; Isabelle allait être sacrifiée aux intérêts du faible Henri, qui, en cette circonstance, resta so[…] aux supplications et aux larmes de sa s[…] lorsque le grand-maître mourut presque s[…]tement. Cette fin soudaine, qui, pensa-t-on, a[…] été provoquée par les nombreux envieux d[…] haute fortune de Pedro, délivra Isabelle d[…] prétendant pour lequel elle éprouvait une p[…]fonde aversion.

En 1468, une mort qui fut plus soudaine[…] core, et qui ne parut pas plus naturelle que[…] du grand-maître de Calatrava, enleva le p[…] ou, — comme l'appelait la confédération, — […] roi Alfonse, aux factieux qui l'avaient m[…] leur tête; la guerre civile eut un temps d'[…] Depuis un an, Isabelle avait quitté la co[…] Tolède pour se joindre à son jeune frère, […] s'était emparé de Ségovie et qui y résidait. […] démarche de l'infante fut, à ce qu'il se[…] moins une manifestation de son adhésion[…] parti des insurgés, que la conséquence de[…] pulsion pour la licence de mœurs qui rég[…] la cour d'Henri IV. A la mort d'Alfonse[…] princesse se retira dans un couvent à Avi[…] insurgés lui offrirent le sceptre, par l'org[…] l'archevêque de Tolède, qui était l'âme de la[…] fédération. Soit loyauté sincère, soit po[…] bien entendue, Isabelle répondit qu'elle n[…] trônerait pas son frère Henri, mais qu'e[…] gnerait volontiers après lui. Il est à rem[…] que, en toute circonstance, les paroles d'I[…] étaient toujours l'expression vraie de sa p[…] et que sa pensée ne vacillait jamais; […] quoique les pressantes instances de l'arche[…] fussent corroborées par celles d'une dép[…] des habitants de Séville, qui vint lui a[…] que l'Andalousie tout entière la proclama[…] de Castille, elle persista dans sa rés[…] Les confédérés cherchèrent alors à en[…] accommodement avec Henri; et ce prin[…] de lutter avec une rébellion qui avait p[…] toujours eu l'avantage sur lui, consentit […] connaître sa sœur princesse des Asturies e[…] tière légitime du royaume de Castille, a[…] judice de sa prétendue fille Jeanne, inju[…]ment surnommée par le peuple *Beltr*[…] Cette convention fut signée à Toros de G[…] par le frère et la sœur; mais un traité d[…] principe fondamental est le déshonneur […] des parties qui l'acceptent ne peut av[…] solidité. Henri, conseillé par le marquis d[…] lena, que des motifs d'intérêt personnel re[…] opposé au projet d'alliance avec la mais[…] ragon, chercha à se soustraire à ses engag[…] par des moyens détournés et à donner un […] sa sœur. Le roi de Portugal fut secrètement[…] à renouveler sa proposition de mariage av[…] de notoriété et d'éclat que la première f[…] même temps, on ouvrit, avec ce même p[…] une négociation tendant à faire épouser à […] et héritier, Jean, la princesse Jeanne q[…] établie, aurait pu, dans la suite, faire […] avec succès ses titres à l'héritage de He[…]

fermeté d'Isabelle déjoua cette intrigue. Sa réponse formellement négative à l'archevêque de Lisbonne, venu en grande pompe à Ocaña, où résidait alors la nouvelle princesse des Asturies, mit cependant sa liberté en danger. Sans les démonstrations publiquement faites en sa faveur par le peuple, Isabelle aurait peut-être fini ses jours dans le château fort de Madrid, où Villena voulait la reléguer. Cette tentative contre le libre arbitre de la princesse sur le choix de son époux constituait une infraction au traité de Toros, dont une des clauses était qu'Isabelle ne pouvait ni contracter mariage sans le consentement du roi, ni être contrainte à le faire contre sa propre volonté. En conséquence, Isabelle, se regardant comme déliée à l'égard de son frère, par le manque de foi de celui-ci, jugea le moment opportun pour procéder elle-même au choix de son époux. Parmi les prétendants à sa main se trouvaient le duc de Guienne, frère de Louis XI, et un prince de la maison royale d'Angleterre. Castillo, l'auteur de la *Chronique d'Henri IV*, en mentionnant ce dernier projet d'alliance, ne nomme pas le prince auquel il se rapportait. Mais les raisons politiques aussi bien que les convenances personnelles militaient en faveur de l'Infant d'Aragon; ce fut à lui qu'Isabelle donna la préférence. L'archevêque de Tolède et l'amiral de Castille, Frédéric Henriquez, aïeul maternel de Ferdinand, entretinrent la princesse dans ces dispositions. Le 5 mars 1469, le contrat de mariage d'Isabelle et de Ferdinand fut signé à Cervera par le prince aragonais auquel son père avait récemment donné le titre de roi de Sicile. Tous les articles de ce contrat étaient à l'avantage des Castillans.

Pendant ce temps, Isabelle était circonvenue, espionnée par ses ennemis, auxquels elle avait espéré d'échapper en changeant furtivement de résidence; mais ses démarches trahirent le secret de ses négociations avec la cour de Saragosse, et Villena aurait mis à exécution ses précédentes menaces d'emprisonnement, si l'amiral de Castille et l'archevêque de Tolède, auxquels la princesse donna avis du péril où elle se trouvait, ne fussent venus en toute hâte, à la tête d'une troupe de cavaliers, la chercher à Madrigal, d'où ils la conduisirent à Valladolid. Ce fut en cette ville que, au mois d'octobre suivant, eut lieu la première entrevue d'Isabelle et de Ferdinand. L'arrivée du jeune roi de Sicile causa une agréable surprise à la princesse; pour parvenir jusqu'à elle, sans être arrêté par les émissaires de Henri, il avait dû faire son voyage sous un déguisement, et accompagné seulement de quatre serviteurs auxquels le roi Jean l'avait confié, ne pouvant, faute d'argent, lui procurer l'escorte armée nécessaire pour protéger son entrée dans le royaume de Castille. Les dangers que le roi de Sicile avait courus pendant ce court mais aventureux voyage le rehaussèrent encore aux yeux de la princesse des Asturies. A la nouvelle de son approche, Isabelle s'était empressée d'envoyer un message à Henri pour lui notifier la présence du prince aragonais en Castille, et leur intention à tous deux de procéder immédiatement à la célébration de leur mariage, pour leqnel elle sollicitait l'approbation de son frère et souverain. La cérémonie nuptiale eut effectivement lieu à Valladolid, le 19 du même mois d'octobre, mais sans la royale approbation demandée par Isabelle. Mariana nous apprend que les jeunes époux se trouvaient l'un et l'autre dans un tel embarras pécuniaire qu'il leur fallut recourir à un emprunt pour subvenir aux dépenses de leur mariage. Don Diego Clemencin, qui a rédigé le sixième volume des *Memorias de la Real Academia*, publiés en 1821, rapporte que la bulle de dispense nécessaire pour rendre valide le nœud conjugal entre deux personnes unies par les liens du sang à un degré prohibé par l'Église avait été fabriquée par l'archevêque de Tolède, de connivence avec le vieux roi d'Aragon et son fils, et à l'insu d'Isabelle. La crainte d'un refus du pape, qui s'était ouvertement déclaré pour le roi de Castille, fut le motif de cette supercherie; Isabelle ne la découvrit que plusieurs années après, lors de la promulgation de la véritable bulle de dispense qui lui fut donnée par Sixte IV.

Henri fut très-mécontent de ce mariage, dont les Aragonais témoignèrent aussi du déplaisir; l'agrandissement de la domination de leur futur souverain les inquiétait; leur territoire en Espagne était beaucoup moins étendu que celui des Castillans; et malgré l'importance de leurs nouvelles possessions en Italie (Alfonse V, frère aîné de Jean II, ayant enlevé Naples à la maison d'Anjou), leurs voisins en Espagne ne s'étaient pas désistés de leurs prétentions à une prééminence qui froissait leur orgueil.

Le roi et la reine de Sicile envoyèrent ensuite à Tolède un ambassadeur chargé de remettre à Henri la copie de leur contrat de mariage, et de lui demander son approbation. Le roi de Castille répondit qu'il en référerait à son conseil. Villena l'engagea à se prévaloir de cette circonstance qu'Isabelle s'était mariée sans son assentiment, pour déclarer nul le traité de Toros. Sur ces entrefaites, le roi de France Louis XI, qui cherchait un moyen de se débarrasser de la présence dans ses États du duc de Guienne, son frère, proposa à Henri de donner ce prince pour époux à l'infante Jeanne, et cette princesse, alors âgée de neuf ans, fut fiancée par procuration au duc de Guienne. Le roi et la reine de Castille, après avoir affirmé par serment que la naissance de Jeanne était légitime, la reconnurent de nouveau pour leur héritière. Bien que cette déclaration parût à tout le monde une scène de comédie, elle n'en devint pas moins préjudiciable à la cause d'Isabelle; l'alliance du roi de France était d'un grand poids dans la

balance où se pesaient les destinées des deux princesses aspirant à la succession de Henri IV, et, pendant quelques années, l'avenir d'Isabelle fut très-problématique. Mais le dédain que témoigna le duc de Guienne pour cette alliance, et la mort de ce prince, qui arriva en 1472, relevèrent le parti de la reine de Sicile; Henri sacrifia encore une fois les intérêts de Jeanne à sa propre tranquillité. La réconciliation du frère et de la sœur s'effectua à Ségovie, vers la fin de l'année 1473; elle fut suivie de réjouissances. Au milieu d'une fête donnée par un seigneur, partisan dévoué d'Isabelle, Henri ressentit la première atteinte d'un mal aigu qui mit sa vie en danger. En ces temps de discordes, la méfiance et l'ignorance ne manquaient presque jamais d'expliquer par un empoisonnement les maladies instantanées et les morts imprévues. Ce fut ce qui arriva alors, bien que le caractère loyal d'Isabelle dût la garantir de toute imputation de ce genre. Henri, à peine rétabli, quitta Ségovie, où sa sœur demeura. Elle s'y trouvait encore au mois de décembre 1474, lorsqu'une nouvelle atteinte du même mal qui l'avait saisi l'année précédente, à pareille époque, enleva le roi de Castille. Isabelle se fit aussitôt reconnaître reine par les habitants de Ségovie. On dressa au milieu de la place publique un échafaud sur lequel on éleva un trône. Isabelle sortit de son palais, à cheval, et vint, suivie de toute sa cour, s'asseoir sur ce trône; elle reçut l'hommage de ses sujets, et jura, sur les Saints Évangiles, de ne jamais violer les libertés du royaume. Aussitôt ce serment prononcé, les étendards royaux de Castille furent déployés, et un héraut d'armes proclama l'avènement d'Isabelle, dans toutes les rues de la ville, au bruit des fanfares et des décharges de l'artillerie. Puis, la nouvelle reine se rendit à la cathédrale pour entendre chanter le *Te Deum* et remercier Dieu de la protection qu'il lui avait accordée jusqu'alors. L'exemple de Ségovie fut suivi par toutes les villes qui avaient embrassé le parti d'Isabelle du vivant d'Henri IV, et par une fraction considérable de la noblesse. Au mois de février de l'année suivante, les états, convoqués à Ségovie par la reine, donnèrent la sanction constitutionnelle à tous ces faits accomplis. A ce propos, M. William Prescott, qui, dans sa consciencieuse *Histoire du Règne de Ferdinand et d'Isabelle*, s'est montré tout à la fois un compilateur judicieux et un appréciateur équitable, a remarqué que la plupart des écrivains du quinzième siècle font dériver les titres de la sœur d'Henri IV à la couronne de Castille de l'illégitimité probable, mais non légalement prouvée, de Jeanne, sans mentionner le droit, beaucoup plus positif, qu'Isabelle tirait de la volonté de la nation, telle que ses représentants l'exprimèrent dans les cortès; le pouvoir de ce corps politique pour interpréter les lois de la succession et pour déterminer la succession

elle-même de la manière la plus absolue, a
été établi par des précédents répétés depuis
époque très-reculée.

Tandis que ces événements importants se
saient en Castille, Ferdinand était auprès
vieux roi Jean, qui se trouvait engagé dans
guerre avec Louis XI au sujet du Roussillon
avait réclamé l'assistance de son fils. Lorsque
dernier revint à Ségovie, après que sa f
avait été reconnue souveraine de Castille p
états, on s'occupa de régler la part que cha
deux époux devait avoir dans le gouvernem
prince aragonais parut d'abord piqué de
Isabelle et lui ayant été proclamés conjoin
on avait ajouté au titre de reine, donné à la
de Henri IV, la qualification de *propri*
Les apanages et les prérogatives de la r
de Castille étaient déférés à Isabelle, et Fer
ne pouvait exercer dans les États de sa
d'autre autorité que celle qui lui serait dé
par cette princesse. Ces conventions chagri
et humilièrent Ferdinand au point qu'il
Isabelle de la quitter et de retourner p
jours en Aragon. La reine parvint cepen
apaiser ce mécontentement, sans rien c
aux conventions établies par les cortès.
lui prête en cette occasion un long disco
l'on doit regarder comme la paraphrase
servations sensées par lesquelles elle su
mer. Du reste, pendant tout le cours
règne, Isabelle, quoique gouvernant p
même, soutint la dignité personnelle de s
en ayant soin de le consulter sur toutes
faires de l'État et en paraissant ne rien
d'après son opinion.

Cependant Jeanne Beltraneja, de son c
tait fait reconnaître héritière de la cou
Escalona. Son parti se grossit peu à
tous les ambitieux que l'équité d'Isabelle
tisfaisait pas. La défection de l'archev
Tolède, jaloux de la faveur méritée d
doza, archevêque de Séville, jouissait a
la reine, fut particulièrement nuisible à l
qui fit de vaines tentatives pour le ramen
Cette princesse se rendit même à Tolè
voya prévenir le prélat, qu'elle espérait
par une si grande marque de sa cons
pour lui, de la visite qu'elle se propos
faire; mais il répondit que si Isabelle
dans son palais par une porte, il en sort
sitôt par l'autre. Cette rupture ouverte
peu après l'irruption des troupes du roi
tugal en Espagne. Alfonse, qui gardait
à Isabelle des refus par lesquels elle avait
deux fois à ses propositions de mari
tait tourné du côté de Jeanne. Cette prin
vait l'épouser dès qu'il serait parvenu à
sur le trône de Castille. La situation d'
devenait extrêmement critique; mais le
de cette princesse n'en fut que plus
elle consacrait les journées à des excu
cheval dans les places dont la garnison

habitants avaient besoin d'être encouragés dans leur fidélité, et ses nuits à travailler avec ses conseillers ou à dicter des dépêches à ses secrétaires. Ferdinand la secondait dans ses efforts, grâce auxquels ce jeune roi parvint à réunir une armée capable de faire face à celle d'Alfonse; cependant cette guerre dura plus de quatre ans. En 1479, la paix fut conclue entre le roi de Portugal et le monarque castillan, par l'intermédiaire de l'infante dona Béatrix, tante maternelle d'Isabelle et belle-sœur d'Alfonse. Jeanne, que ses partisans abandonnèrent, fut emmenée par son protecteur Alfonse en Portugal, où elle prit le voile. Au commencement de cette même année, Ferdinand était devenu roi d'Aragon par la mort de son père. Malgré cette pacification et cet accroissement de puissance, Isabelle eut encore pendant longtemps des rébellions à étouffer. Néanmoins, elle s'occupa activement de l'administration et de la législation de son royaume. Le nombre de réformes et d'améliorations importantes que, dans le court espace de deux ans, elle parvint à introduire dans ces deux branches du gouvernement, est presque incroyable. Malheureusement, sa prudence et sa fermeté de caractère « fermeté bien rarement poussée à ce degré de constance, chez l'un ou l'autre sexe, » selon la remarque d'un écrivain de nos jours, lui firent défaut sur un point... Elle permit l'établissement dans ses États du redoutable tribunal appelé le *saint-office* (1). Nous disons qu'elle le permit; d'autres ont pensé qu'elle le demanda, en réalisation de la promesse solennelle que lui avait autrefois arrachée le dominicain Torquemada, son confesseur, « de se dévouer à l'extirpation de l'hérésie, si un jour elle parvenait au trône ». Autrement, en effet, il ne serait guère compréhensible qu'une princesse qui ne craignait pas de lutter avec l'esprit dominateur de l'Église romaine toutes les fois que celle-ci voulut s'attaquer aux prérogatives royales, et qui s'appliqua constamment à réduire l'autorité que le clergé exerçait dans les affaires civiles, ne se fût pas opposée à une institution aussi arbitraire et absolue que celle du saint-office, si elle l'eût désapprouvée. Sans doute, le zèle de la reine de Castille pour le maintien et la propagation des doctrines catholiques n'était pas contraire à ces rigueurs; le courant d'intolérance religieuse au milieu duquel elle vivait l'entraîna sans qu'elle fit de résistance. Ce fut le 2 janvier 1481 que le tribunal de l'inquisition de Castille, dont la nomination demandée à Sixte IV par Ferdinand et Isabelle datait de la fin de l'année 1478, entra en fonctions, par la publication de plusieurs édits contre les juifs, lesquels édits furent bien vite suivis de rapides procédures, de condamnations sans appel et d'*autos-da-fé*. Le nombre des victimes atteignit, dans le cours de deux années seulement, un chiffre si effrayant qu'Isabelle éprouva quelques mouvements de pitié dont elle fit part à Sixte; mais ce pontife tranquillisa la conscience de la reine en lui faisant remarquer que les succès des armes castillanes dès le début de la guerre avec les Maures d'Espagne était visiblement la récompense de son zèle religieux.

La guerre avec les Maures avait commencé à la fin de l'année 1481; elle ne dura pas moins de dix années. Les vicissitudes inévitables, pendant une si longue lutte, n'eurent d'autre effet, à l'égard d'Isabelle, que d'augmenter sa fortitude d'âme. Partout et toujours on la voit soutenant le courage de l'armée espagnole, et la persévérance de Ferdinand par ses exhortations et ses consolantes prévisions. Tantôt elle trouve moyen de faire parvenir des subsistances aux troupes, quand les communications semblent être coupées de tous côtés; tantôt elle organise des hôpitaux militaires dont l'invention, dit-on, lui est due; ou bien, bravant mille dangers pour joindre le roi, son époux, elle arrive inopinément sur le théâtre de la guerre, et soudain le découragement fait place à la confiance, l'abattement à l'enthousiasme. Isabelle possédait tous les dons naturels qui impressionnent et captivent les masses : la majesté du port, tempérée par la grâce, le calme de la physionomie, l'aménité des manières, la fermeté du commandement, la promptitude de la résolution et la hardiesse de l'exécution. D'après Alvarez de Colmenard, sa figure était, quoi qu'en aient dit d'autres historiens, plutôt agréable que précisément belle; ses traits avaient assez de régularité; ses yeux verts, ou, comme nous disons aujourd'hui, pers, étaient vifs; sa chevelure, blonde, tirait un peu sur le roux; son teint avait une pâleur olivâtre; sa taille, un peu au-dessus de la moyenne, était élégante.

Au printemps de l'année 1491, Isabelle se rendit, accompagnée des infantes ses filles et d'une brillante cour, au camp espagnol, devant Grenade, dont Ferdinand avait entrepris le siége. Son arrivée causa une grande joie aux Castillans. Vers le milieu de juillet, un incendie, qui commença la nuit dans le pavillon de la reine, ayant occasionné une panique, Isabelle ordonna qu'on remplaçât ces tentes si inflammables par des maisons de pierre, afin, dit-elle, d'éviter le renouvellement d'un semblable accident; mais son véritable motif fut de prouver aux assiégés, par cet ouvrage extraordinaire, l'immuable détermination des assiégeants de ne se point retirer avant la prise d'assaut ou la reddition de la place. Trois mois suffirent aux troupes espagnoles pour édifier une ville spacieuse et régulière qui reçut d'Isabelle le nom de Santa-Fé. Suivant les prévisions de la reine, cette preuve de la résolution fermement arrêtée des Castillans jeta le découragement parmi les Maures; le sultan Abdallah,

(1) L'inquisition religieuse existait depuis plusieurs siècles en Castille; mais les persécutions exercées contre les hérétiques (notamment par Jean II, père d'Isabelle, dans la Biscaye, où il y avait beaucoup d'albigeois) étaient autorisées par des ordonnances des souverains, non par des décrets de l'Église.

plus généralement appelé Boabdil par les chrétiens, entama des négociations avec Ferdinand; la capitulation de Grenade fut signée le 25 novembre, mais la prise de possession de cette ville par leurs altesses castillanes (les rois et reines d'Espagne n'avaient pas encore le titre de majestés), n'eut lieu que le 2 janvier suivant. Ce fut à l'occasion, et « *sous l'ombre*, dit Comines, de la conquête de Grenade que le pape voulut attribuer au roi et à la reine de Castille, le nom de Très-Chrétiens, et l'ôter au roi de France; et plusieurs fois leur avaient écrit ainsi, au-dessus des brefs qu'il leur envoyait, et parce que aucuns cardinaux contredisaient à ce titre, leur en donna un autre, en les appellant Très-Catholiques. »

Isabelle avait été le véritable chef de l'armée qui s'empara de Grenade; elle fut la protectrice de Christophe Colomb. Ce grand homme avait été regardé comme un visionnaire jusqu'au moment où il fut présenté à Isabelle et à Ferdinand; cette première présentation eut lieu en 1491, à Santa-Fé. Elle n'eut pas d'abord de résultat positif, Ferdinand ayant prêté une oreille peu bienveillante aux explications du pilote génois; même, lorsque Colomb émit sa prétention au titre et à l'autorité d'amiral et de vice-roi sur toutes les terres qu'il découvrirait, le roi voulut le renvoyer comme un fou plein d'arrogance. Mais la reine le fit revenir, l'écouta avec bonté, et déclara ensuite qu'elle se chargeait de l'entreprise, pour sa propre couronne de Castille et qu'elle était prête à engager ses joyaux pour en défrayer les dépenses si les fonds disponibles du trésor n'y suffisaient pas. Colomb partit et découvrit un monde nouveau. (*Voy.* COLOMB.)

L'influence de l'esprit profond et du jugement perspicace d'Isabelle se faisait sentir jusque dans les entreprises auxquelles elle devait et voulait rester étrangère. Bien qu'elle ne prît point de part à la direction de la guerre que Ferdinand, qui avait hérité du royaume de Naples en même temps que de celui d'Aragon, soutint en Italie contre les Français, la reine contribua aux succès des armes espagnoles en recommandant à son mari Gonzalve de Cordoue, l'homme de guerre le plus capable d'être mis à la tête d'une expédition militaire importante. Le roi suivit le conseil que lui donnait sa femme, car il sentait la supériorité morale qu'elle avait sur lui. Ferdinand n'était cependant pas dépourvu de talents politiques; mais il s'en fallait qu'il fût, même sous ce rapport, à la hauteur d'Isabelle. Il avait l'esprit des affaires, elle, le génie du gouvernement. C'est ainsi, ce nous semble, que l'on peut résumer les jugements portés sur cette femme illustre non pas seulement par les historiens espagnols, qui pourraient être taxés de partialité, mais aussi par les chroniqueurs étrangers contemporains de son époque. Parmi ces derniers se trouvent Comines, Érasme, Brantôme, qui, certes, ne furent pas des panégyristes.

Le *Loyal-Serviteur*, pseudonyme de l'au[...] des *Mémoires de Bayard*, exprime ain[...] propre opinion sur le mérite de la reine de C[...] tille : « L'an 1504, une des plus triomphant[...] glorieuses dames qui puis mille ans ait é[...] terre, alla de vie à trépas; ce fut la reine I[...] bel de Castille, qui aida, le bras armé, à c[...] quester le royaulme de Grenade sur les M[...] Je veux bien assurer aux lecteurs de cette [...] sente histoire que sa vie a été telle, qu'elle a [...] mérité couronne de lauriers après sa mort[...] Le Vénitien Andrea Navagiero écrivait, qu[...] années après la mort d'Isabelle, les lign[...] vantes : « Par son singulier génie, par sa [...] fortitude et autres vertus, peu ordina[...] notre propre sexe aussi bien qu'au sie[...] reine Isabelle non-seulement coopéra p[...] ment à la conquête de Grenade, mais l[...] termina. Ce fut, en vérité, une femme [...] rare vertu et dont les Espagnols parlent [...] coup plus que de leur roi, tout sagace e[...] marquable qu'il fût pour son temps. » — [...] ciardini, en mentionnant dans son *Histo*[...] *talie* le roi et la reine de Castille, vante la [...] sagesse, la magnanimité et la pureté de [...] d'Isabelle. Enfin Prescott, historien mo[...] n'hésite pas, en établissant le parallèle d'I[...] de Castille avec Élisabeth Tudor, à don[...] palme à la première de ces deux prin[...] non-seulement sous le rapport des vert[...] vées, mais aussi au point de vue des [...] politiques. Un semblable jugement, insc[...] les tables de l'histoire par une plume a[...] fait autorité, d'autant plus que le même [...] déplore, avec tous les esprits sages, le[...] sécutions religieuses auxquelles cette [...] donna son approbation. C'est encore à l[...] que revient l'honneur des progrès que fi[...] des Espagnols pour les sciences et les [...] Elle attira et fixa en Castille des savants [...] gers, qui ouvrirent des écoles publiques.[...]

La vie si remplie d'Isabelle fut abrég[...] une longue suite de peines morales. Ver[...] de l'année 1490, l'infante Isabelle, l'aî[...] enfants du roi et de la reine de Castille [...] épousé le prince Alfonse, fils unique d[...] roi de Portugal, et d'Éléonore; mais elle [...] veuve presque aussitôt après son mari[...] jeune prince « se rompit le cou, devant [...] Comines, en passant une carrière sur l[...] nêt, trois mois après qu'il l'eut épou[...] Isabelle retourna en Espagne, où elle p[...] années, livrée à sa douleur, à laquelle [...] voulait d'autre allégement que celui qu'[...] vait dans les pratiques d'une piété un p[...] bre. En 1496, le roi et la reine de Casti[...] clurent avec l'empereur Maximilien un [...] d'alliance que ces souverains voulurent c[...] par le double mariage de l'archiduc P[...] d'Autriche avec Jeanne d'Aragon, et de [...] prince des Asturies, avec Marguerite d'Au[...] Vers la fin de l'été de cette même année[...]

...tte espagnole mit à la voile dans le port de ...puscoa, pour transporter en Flandre la ...née du prince autrichien. Isabelle accom... sa fille à Guipuscoa, et ne la quitta qu'au ...ment de son embarquement. A peine la prin...e fut-elle partie qu'une violente tempête ...a sur l'Océan; elle dura plusieurs semaines, ...scadre castillane, jouet des vents et des flots, ...ignit les côtes de la Flandre qu'après avoir ...yé des pertes considérables d'hommes et de ...eaux. Aux angoisses d'Isabelle pendant ... pénible et longue incertitude sur le sort ...nne, se joignit la douleur que lui causa ...rt de la reine douairière; cette princesse, ...ie depuis quelques années d'aliénation ...le, était l'objet des plus tendres soins de sa ... Les vents impétueux qui avaient rendu si ...sé la traversée de l'infante Jeanne con...rent encore la flotte espagnole à son re... des Pays-Bas, et la princesse Marguerite, ... amenait à la cour de Castille, courut des ...s plus imminents que ceux auxquels sa ...eur s'était précédemment trouvée ex... Le mariage de Marguerite d'Autriche avec ...er présomptif des deux couronnes d'Ara... de Castille fut célébré le 3 avril 1497; ... octobre suivant le prince des Asturies ..., âgé seulement de dix-neuf ans, à la ...'une fièvre dont il s'était senti atteint au ... des fêtes que la ville de Salamanque ... au jeune couple. Isabelle ne put recevoir ...ier soupir de son fils; ne prévoyant pas ... issue de l'indisposition, d'abord en ap... légère, de ce prince, elle avait conduit sa ...e à Valencia d'Alcantara, où elle fut unie ...de Portugal Emmanuel, cousin et beau... feu roi Jean. Comines prétend, au con...s annalistes espagnols, que le roi et la ... Castille n'avaient donné qu'à regret leur ...Emmanuel, afin de n'avoir point d'en...s la péninsule, et « aussi, ajoute-t-il, ...cier du douaire de cette dame et de ...baillé ». Mais comme Marguerite d'Au...qui était dans un état de grossesse assez ... lorsqu'elle perdit son mari, accoucha ...me *d'une fille toute morte*, la nouvelle ... Portugal devenait l'héritière présomp...la monarchie espagnole. « Ces roy et ... Castille eurent alors grande douleur ...ariage, » dit l'historien français, à ...ochage, que Charles VIII avait envoyé ...de à Tolède vers ce temps, raconta tout ...ait ouï et vu pendant son séjour à la ... Castille; « car il faut entendre, » ...Comines, « qu'il n'est nation au monde ...spagnols haïent tant que les Portu... se les méprisent et s'en moquent. ... il déplaisait bien aux dessus dits d'a...é leur fille à homme qui ne serait point ...au royaume de Castille et à autres ...eigneuries; et s'ils l'eussent eu à faire, ...ssent jamais fait..... Toutefois, leurs douleurs passées, ils les ont menés par toutes les principales cités de leurs royaumes, et fait recevoir le roi de Portugal pour prince (des Asturies) et leur fille pour princesse. » (Cela n'avait pas eu lieu sans une forte opposition de la part des Aragonais, la législation de leur pays n'établissant pas, pour les femmes, le droit de succession à la couronne). « Et un peu de reconfort leur est venu; c'est que la dite dame princesse de Castille et reine de Portugal a été grosse d'un enfant bougeant; mais il leur advint le double de leurs douleurs. Et croy qu'ils eussent voulu que Dieu les eust ôtés du monde; car cette dame mourut en accouchant de son enfant. » Cet enfant, qui fut nommé Miguel, ne vécut pas plus de deux ans. Toutes ces tristesses dont la reine de Castille ne fut passagèrement distraite que par les préoccupations de la guerre d'Italie et des négociations avec la France, altérèrent sensiblement sa santé, déjà fort affaiblie par les fatigues physiques qu'elle ne s'était jamais épargnées, même pendant ses grossesses, lorsqu'elle pensait que le succès d'une entreprise dépendait de la promptitude de ses mouvements, et surtout par la constante application d'esprit qu'elle mettait à la direction des affaires de l'État. Cependant un chagrin plus profond encore que ceux dont nous venons d'indiquer la cause était réservé à Isabelle. L'infante Jeanne, devenue par la mort de son frère et de sa sœur aînée, héritière présomptive des deux couronnes de Castille et d'Aragon, avait un esprit faible et une imagination exaltée. L'excès de l'amour que lui avait inspiré son mari et de la jalousie dont ce prince lui donnait des motifs réels troubla sa raison. Les mauvais procédés de Philippe à son égard, procédés dont Isabelle avait été témoin pendant un séjour que les deux époux firent en Espagne, augmentaient encore les craintes maternelles de cette princesse. Le savant Milanais Pierre Martyr, qui, en 1487, avait accompagné le comte de Tendilla en Espagne, et s'y était fixé, sur la gracieuse invitation de la reine, rapporte, dans sa volumineuse correspondance, recueillie et réunie sous le titre de *Opus Epistolarum*, une scène étrange, qui prouve la démence, dès lors incurable, de la princesse Jeanne, et qui impressionna sa mère plus péniblement que tous ses autres précédents malheurs domestiques.

Depuis ce moment la santé d'Isabelle déclina de plus en plus rapidement; sentant que sa fin approchait, elle voulut utiliser pour le bien de l'État le peu de temps qui lui restait à vivre. Grâce à ses calculs, à ses avis et à ses efforts pour grossir par de nouvelles levées de soldats l'armée insuffisante de Ferdinand, ce prince eut les moyens de repousser sans effusion de sang l'invasion que le maréchal de Rieux tenta de faire en Espagne au mois d'octobre de l'année 1503. Ce fut la dernière opération militaire dont se mêla Isabelle. Depuis cette époque jus-

qu'à sa mort, qui arriva le 26 novembre 1504, à Medina del Campo, elle s'occupa surtout, dans les instants qu'elle ne consacrait pas à des exercices de piété, de préparer ce célèbre testament qui, dit un historien, « réfléchit si clairement les qualités de son esprit et de son caractère ». Parmi les principaux articles de cette pièce, dont il existe plusieurs copies, on remarque ceux qui traitent de la succession au trône de Castille. La princesse Jeanne y était nommée héritière universelle de sa mère, conjointement avec Philippe, et au cas que par quelque motif de santé ou autre, elle ne pût avoir le gouvernement de ses États, Ferdinand devait l'exercer en sa place jusqu'à la majorité du jeune prince Charles, fils aîné de Jeanne. Dans ce testament, elle révoquait aussi toutes les gratifications accordées à son avénement, et qui se trouvaient contraires au bien de l'État, « la nécessité y ayant eu plus de part que son inclination ». Suivant la volonté d'Isabelle, sa dépouille mortelle fut transportée à Grenade et déposée dans le monastère franciscain de l'Alhambra. Après la mort de Ferdinand, elle fut inhumée à côté de ce prince, dans le magnifique mausolée qu'on lui éleva dans la cathédrale de Grenade. Isabelle avait eu cinq enfants : *Isabelle*, *Jean*, *Jeanne* surnommée *la Folle*, *Marie* qui épousa Emmanuel, veuf d'Isabelle, et *Catalina* ou *Catherine* qui, après avoir été fiancée au prince anglais Arthur, devint la femme du roi Henri VIII.

Camille LEBRUN.

Zuniga, *Anales de Sevilla*. — Zurita, *Anales de Aragon*. — Lucio Marinœo, *Cosas Memorables*. — Castillo, *Cronica de Enrico Quarto*. — Carbajal, *Anales*. — Llorent, *Histoire de l'Inquisition d'Espagne*. — Oviedo, *Quinquagenas*. — Garibay, *Historia de España*. — Mariana, *Historia de España*. — Palencia, *Cronica*. — Alvarez de Colmenard, *Annales d'Espagne et de Portugal*. — William Prescott, *History of Ferdinand and Isabella the Catholic*. — Comines, *Mémoires*. — La Clède, *Histoire du Portugal*.

* **ISABELLE II** (*Marie-Louise*), reine d'Espagne, née le 10 octobre 1830. Fille aînée de Ferdinand VII et de Marie-Christine des Deux-Siciles, sa quatrième femme, elle succéda à son père, le 29 septembre 1833, en vertu de l'ordre de succession réglé par Ferdinand VII. Ce prince n'ayant point de fils, et voulant empêcher la couronne de passer à son frère don Carlos, héritier du trône en vertu de la loi salique, introduite en Espagne par Philippe V, petit-fils de Louis XIV, abolit cet ordre de succession le 29 mars 1830, et désigna pour le remplacer l'enfant qu'il attendait de son quatrième mariage. Par son testament, Ferdinand VII (*voy.* ce nom) nomma sa femme régente du royaume et tutrice de sa fille pendant sa minorité. A la mort du roi, Marie-Christine (*voy.* ce nom) prit en effet la direction des affaires au nom de sa fille, avec le titre de reine régente. Elle assura une constitution à l'Espagne, et soutint les droits de sa fille contre don Carlos; mais la guerre civile était à peine éteinte
lorsqu'elle fut obligée d'abandonner la régence,
10 octobre 1840, et de quitter l'Espagne. Esp
tero (*voy.* ce nom) fut alors élu régent par
cortès, et Arguelles déclaré tuteur de la r
Espartero fut à son tour renversé par une in
rection fomentée par le parti de la reine mère
au parti progressiste ou radical, et il dut s'e
Le nouveau gouvernement provisoire ôta la tu
de la jeune reine à Arguelles pour la do
Castanos, duc de Baylen; mais une résol
des nouvelles cortès déclara Isabelle II ma
dès le 8 novembre 1843, et cette jeune prin
prit la direction des affaires, ayant à
atteint sa treizième année. Elle s'effor
plaire à tous les partis, et, moins soucie
gouverner que de faire du bien, elle sut
cher la nation. La question de son mariag
vint une affaire européenne, et amena une
mésintelligence entre la France et l'Angle
Le 10 octobre 1846, elle épousa son cousin
çois-d'Assises-Marie-Ferdinand, duc de Ca
de l'infant François de Paule, frère de
nand VII et de don Carlos, en même temp
la sœur de la reine, Marie-Ferdinande-L
épousait le duc de Montpensier, fils du ro
Français Louis-Philippe.

Le mariage de la reine Isabelle fut d
rempli de nuages, et on put croire qu'il se
rile. Cependant le 12 juillet 1850, elle acc
d'un prince qui mourut presque aussitôt.
heureuse le 20 novembre 1851, elle e
fille, Marie-Isabelle-Françoise, qui vit enc
1852 elle eut une autre fille, qu'elle per
commencement de 1854; elle fit une
couche en 1855, et une autre en 1856; enfi
novembre 1857, elle est accouchée d'un prin
portant, qui a reçu le nom de François-Al
qui assure la succession mâle de sa dyn
2 décembre 1852, au moment où la reine
se disposait à se rendre, avec sa fille nouve
née, à l'église d'Atocha, un prêtre
nommé Martin Marino, tenta de l'ass
mais il ne parvint qu'à la blesser légère
bras d'un coup de poignard; arrêté et co
à mort, il fut bientôt après exécuté par la
Cet attentat, habilement exploité par le p
réaction, servit de prétexte pour prendre
sures de répression et dissoudre les co
gouvernement constitutionnel paraissait p
Espagne, lorsque, le 28 juillet 1854, éc
de Madrid une insurrection militaire. L
raux O'Donnell et Dulce, entraînant les
d'un camp, soulevèrent la population de la
et rétablirent un gouvernement très-av
reine proclama alors une amnistie, r
exilés dans leurs titres, ouvrit de nouvell
et sanctionna à contre-cœur une loi ord
vente des biens de main-morte. En 18
sorte de coup d'État, tenté par O'Donnell,
à la reine plus de pouvoir, et rétablit la
tution de 1845 avec quelques changeme
belle put alors arrêter la vente des bi

clergé, se rapprocher de la cour de Rome, étendre l'amnistie aux carlistes, et parvenir à se faire reconnaître enfin par les cours du Nord, qui avaient jusqu'alors refusé d'accréditer des agents auprès de son gouvernement.

Le règne d'Isabelle a été un des plus agités dont l'histoire fasse mention. Commencé au milieu de la guerre civile, il a été une succession non interrompue de révolutions, de coups d'État et de contre-révolutions. Ses ministres ont dissous peut-être autant d'assemblées délibérantes que les assemblées délibérantes ont renvoyé de ministères. Depuis vingt-cinq ans l'Espagne a essayé à peu près toutes les formes de constitution ; et chaque changement de ministère est presque un changement de régime. Depuis que la reine Isabelle a pris le gouvernement, Narvaez, Sartorius, O'Donnell, Espartero, Isturiz (*voy.* ces noms) ont surtout conduit les affaires du pays. Peu d'années se sont passées sous le règne d'Isabelle II sans *pronunciamentos* militaires ou *pronunciamentos* de villes.. Les uns réussissaient, les autres étaient réprimés d'une manière sanglante, sans que la reine perdit de sa popularité. C'est qu'en général elle s'occupe peu des affaires politiques, qui la fatiguent et l'ennuient; menaçant toujours d'abdiquer, n'empêchant guère ses ministres de faire ce qu'ils veulent, résistant seulement autant qu'elle peut aux actes de violence, mais les acceptant avec facilité lorsqu'ils sont accomplis en dehors de son action, cédant même parfois à une pression directe, elle ne gêne personne, et reste comme un modérateur que chacun est intéressé à conserver. Sa manière de vivre varie peu. Elle se lève tard, passe à son cabinet de toilette, s'occupe de sa correspondance, fait de la musique, s'amuse au volant ou à la balle, s'habille et gagne ainsi l'heure du dîner. Elle descend ensuite au jardin, danse quelques heures, change de toilette, va au spectacle, et à la rentrée du théâtre fait de la musique dans ses appartements avec ses professeurs jusqu'à deux heures du matin; elle soupe alors et se couche. Dans les audiences qu'elle donne, elle fait presque toujours attendre. Ses ministres sont souvent renvoyés sans être reçus, puis rappelés à une ou deux heures de la nuit. Elle écoute avec attention ce qu'on lui dit; mais rien ne l'émeut et ne l'intéresse autant que les actes de bienfaisance qu'on lui propose, et les récompenses des traits de vertu et de courage qu'on lui signale. Dans ces circonstances, elle accorde ordinairement plus qu'on ne lui demande, et avec une grâce infinie elle donne tout ce qu'elle peut. Cette exquise sensibilité la place au-dessus de la crainte. Elle conduit elle-même des attelages à deux et quatre chevaux; intrépide à cheval, elle défie souvent en plaisantant les meilleurs cavaliers de sa suite de faire ce qu'elle fait ou de monter certains chevaux qu'elle seule parvient à dompter. Elle aime la musique et chante souvent dans les concerts qu'elle donne. La toilette est une de ses passions dominantes, et elle aime surtout à causer de chiffons avec les dames de sa cour. Sa vie active lui a donné une force et une santé que son enfance maladive ne permettait pas d'espérer. Attachée à son entourage, elle eut souvent à lutter contre les prétentions de ses ministres, qui craignaient l'influence de la camarilla, toujours trop forte en Espagne. L. Louvet.

Dictionnaire de la Conversation. — Men and Women of the Time. — Conversations-Lexikon.

* **ISABELLE-MARIE**, infante de Portugal, troisième fille de Jean VI et de Charlotte-Joachime d'Espagne, son épouse, née le 4 juillet 1801. A la fin de 1807, son père l'emmena au Brésil, d'où elle revint avec lui en 1821. Son éducation avait été négligée; mais, grâce à ses heureuses dispositions, elle sut y suppléer. Pendant la durée du régime constitutionnel et après la contre-révolution opérée en 1823 par la faction dont la reine sa mère était le chef, elle se conduisit avec circonspection, se tenant à l'écart, et restant étrangère à toutes les intrigues. Ses opinions libérales l'avaient rendue chère à la nation, qui accueillit avec joie la nouvelle que Jean VI, avant de mourir en 1826, l'avait nommée pour présider la régence qui devait gouverner le royaume jusqu'à l'arrivée de son successeur dom Pedro, empereur du Brésil. Celui-ci accorda une charte constitutionnelle à la nation portugaise, et abdiqua la couronne de Portugal en faveur de sa fille aînée, dona Maria, qui devait épouser son oncle dom Miguel. Dom Pedro confirma l'infante Isabelle-Marie dans les fonctions de régente, qui lui appartenaient de droit, d'après la nouvelle charte, jusqu'à la majorité de la jeune reine, l'infante étant son parent majeur le plus proche. Dom Miguel était exclu par un article du même acte constitutionnel, qui déclarait les fonctions de régent incompatibles avec la qualité d'époux de la reine régnante; mais l'Angleterre et l'Autriche se mirent d'accord pour établir dom Miguel en Portugal. L'ambassadeur anglais à Lisbonne, sir W. A' Court Heytesbury (*voy.* ce nom), qui avait d'abord paru favorable au régime constitutionnel, changea de langage; il poussa la régente à renvoyer du ministère tous les partisans du système parlementaire. Dès le mois d'août 1826, il annonça la prochaine arrivée de dom Miguel, qui, selon l'agent anglais, devait être reconnu pour régent à sa majorité, laquelle avait lieu au mois d'octobre 1827. En attendant, les agents de l'Angleterre et de l'Autriche demandaient à dom Pedro la nomination de son frère comme régent du royaume et son lieutenant. L'infante Isabelle-Marie tomba malade au mois d'avril 1827, et l'on craignit même un instant pour ses jours. Un bâtiment fin voilier porta cette nouvelle à Rio-Janeiro, et dom Pedro consentit à ce qu'on lui demandait. Pendant ce temps l'infante s'était rétablie. Dès qu'elle connut les décrets de son frère, elle se soumit, et se

laissa conduire par sir W. A'Court, dont l'influence était devenue toute-puissante depuis le débarquement d'un corps de troupes auxiliaires anglaises en Portugal. Dom Miguel débarqua à Lisbonne au commencement de 1828. Il se rendit à la séance publique des cortès, où la régente lui remit le gouvernement. Tant que dom Miguel put garder le pouvoir, il soumit sa sœur à une surveillance incessante, à laquelle elle tenta plusieurs fois d'échapper. Depuis elle vécut loin des affaires. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

* ISABELLE (*Charles-Édouard*), architecte français, né au Havre en 1808. Admis à l'École des Beaux-Arts en 1818, il y remporta plusieurs médailles, et partit en 1824 pour l'Italie. A son retour en France, en 1828, il fut attaché comme sous-inspecteur et inspecteur aux travaux de La Madeleine. En 1834, il se trouva chargé, après un concours, de l'édification de l'hôtel des douanes de Rouen. Il a construit, en outre, le théâtre de Béziers et exécuté d'autres travaux importants, comme l'École des Arts et Métiers du Midi, l'agrandissement des bains de Vichy, etc. Il a publié : *Parallèle des Salles Rondes de l'Italie, antiques et modernes, considérées sous le rapport de leur destination, de leur disposition, de leur construction et de leur décoration, d'après des matériaux recueillis en Italie de* 1824 *à* 1828; Paris, 1831, gr. in-fol.; — *Notice sur le tombeau de Napoléon;* 1841, in-8°; — *Les Édifices circulaires et les Dômes classés par ordre chronologique et considérés sous le rapport de leur disposition, de leur construction et de leur décoration*, publié sous les auspices du ministre de l'intérieur et du ministre d'État; Paris, 1843-1856, 20 livraisons in-fol. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle.*

ISACS (*Pierre*), peintre hollandais, né à Helvezor, en 1569, mort vers 1620. Il étudia la peinture à Amsterdam, sous Cornille Ketel, puis sous Jean van Achen, qu'il suivit en Allemagne et en Italie. De retour dans sa patrie, il quitta le genre historique pour le portrait, dans lequel il excella. Ses têtes sont pleines de vie et ses mains parfaitement dessinées; il imitait les satins, les velours, les dentelles avec une grande vérité. Les galeries d'Amsterdam et des principales villes de Hollande renferment beaucoup de toiles d'Isacs. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 181.

ISAÏE, en hébreu *Ieschaïahou*, c'est-à-dire *salut de Jéhovah*, en grec Ἡσαΐας, et *Esaias* d'après la Vulgate, vivait dans la première moitié du septième siècle avant J.-C., et prophétisa sous les rois Jotham, Achaz et Ézéchias. Il vit même les commencements de Manassé, fils de ce dernier prince. Il était fils d'Amos, et on le regarde comme le premier des quatre grands prophètes. On a peu de détails sur sa vie, et il n'est connu que par ses prophéties, qui constituent, en quelque sorte, l'histoire des règnes mémorables dont il fut contemporain. Il eut, dit-on, deux fils, désignés sous des noms figuratifs, et une fille, devenue l'épouse de Manassé, roi de Juda. C'est à ce prince qu'est attribuée la mort du prophète, scié par son ordre à l'âge de cent ans. A cet égard il est assez difficile de rien affirmer; les preuves ne sont pas suffisamment concluantes; il en est de même des fonctions de précepteur d'Ézéchias qu'Isaïe aurait remplies et de celle d'annaliste du royaume dont il aurait été chargé ensuite. On ne peut tirer d'inductions à ce sujet que d'un passage d'Isaïe (XXXVI, 3, 22), où lui-même parle d'un autre annaliste. Comme la plupart des grands esprits qui ont figuré dans l'histoire de la pensée humaine, Homère, par exemple, Isaïe est tout entier dans son œuvre. On y voit, en quelque sorte, passer sous les yeux les grands événements accomplis dans Juda et Israel pendant sa longue carrière prophétique. On sait avec quelle fermeté, parfois voisine du martyre, les prophètes accomplissaient leur ministère. Organes de la volonté divine, ils frappaient d'anathème les rois impies comme ils encourageaient les princes disposés à faire le bien, tels que Ézéchias, ou relevaient leur foi défaillante, témoin ce jour où après avoir annoncé à ce souverain qu'il devait se préparer à la mort, Isaïe revint sur ses pas pour lui annoncer une prolongation d'existence, méritée par la résignation dans les desseins du Seigneur. « Retourne, dit Dieu au prophète, et dis à Ézéchias, conducteur de mon peuple : Ainsi dit l'Éternel, le Dieu de David, ton père : J'ai exaucé ta prière; j'ai vu tes larmes; voici, je vais te guérir dans trois jours, tu monteras dans la maison de l'Éternel. » En preuve de cette annonce de la miséricorde divine, Isaïe fit rétrograder l'ombre du soleil sur le cadran d'Ézéchias.

Tout a été dit sur la magnificence, sur la sublime splendeur des prophéties d'Isaïe. Aux yeux des moins prévenus, elles peuvent être comparées aux pages les plus admirables de l'épopée homérique, et l'on ne va pas trop loin, ce semble, en les jugeant supérieures au poëme grec. La pensée peut à peine mesurer le style grandiose de cette vision, où il représente le Seigneur séant sur son trône... Les Séraphins se tenant au-dessus de lui... et criant l'un à l'autre et disant : « Saint, saint, saint, est l'Éternel des armées », puis l'ébranlement des poteaux, des seuils, et la fumée remplissant le céleste édifice.

Isaïe fit cette prophétie l'année de la mort d'Osias. En même temps elle fut le point de départ de sa vocation prophétique. Il ne se passa plus rien d'important dans le royaume de Juda où l'on

n'entendit retentir sa grande et puissante voix. Elle évoqua même l'avenir comme elle ressuscita le passé. Quel prophète trouva de plus sublimes accents pour annoncer la volonté de celui dont « le ciel est le trône et la terre le tabouret, qui a roulé les cieux comme un tapis, pétri la terre comme une boule, pesé cette boule dans sa main, de celui dont chaque pas ébranle l'univers »? Et maintenant il faut l'entendre gourmander l'ingratitude : « J'ai nourri et élevé des enfants, et eux se sont révoltés contre moi; » ou stigmatiser la corruption, les désordres scandaleux de ses contemporains, rejeter avec une hauteur vraiment divine les pratiques hypocrites, démasquer l'adulation et montrer à l'orgueil des hommes et des nations le néant où il doit disparaître. « Où est la puissance? Dans la poussière, s'écrie le prophète. Où est l'orgueil? On l'entend à peine tant il parle bas. La forfanterie s'est réfugiée dans l'asile de la chouette, dans les trous des rochers. » — Parfois, à ces anathèmes foudroyants succèdent des accents plus doux; la consolation et l'espoir reparaissent pour les rafraîchir dans ces pages brûlantes. « Une mère oublie-t-elle son enfant? Non plus Jéhovah son Israel. » Et d'autres images gracieuses. Ainsi, tous les accents du cœur humain se trouvent exprimés dans ces magnifiques inspirations du prophète.

On a pu se demander toutefois si Isaïe n'a pas espéré plutôt qu'annoncé le messie; s'il n'a pas fait craindre, comme résultant de la force des choses, plutôt que prophétisé l'exil d'Israel à Babylone; s'il n'a pas calculé plutôt qu'affirmé le retour des juifs de la captivité, le rétablissement de Jérusalem, la reconstruction du temple. Isaïe ayant vécu longtemps avant la captivité (qui eut lieu de l'an 600 à l'an 530 avant J.-C.), les passages de ses prophéties que nous venons de signaler ont pu passer pour peu authentiques aux yeux de quelques exégètes. Le doute s'est étendu plus loin : il n'y aurait d'authentiques que les douze premiers chapitres, et encore faut-il y comprendre de quelques interpolations. Les prophéties ainsi jugées par la critique seraient donc celles que contiennent les chapitres XIII, XIV, XXI, XXIV, XXVII, XXXIV, XXXV, XL, LXVI et suivants. Il serait difficile de se prononcer en si grave matière, et le champ reste ouvert aux conjectures. En rapprochant les textes, les locutions, les formes antithétiques, les allusions, enfin les idées philosophiques et religieuses, on est cependant porté à croire que même les chapitres contestés forment un tout émané d'une même inspiration. Mais quelle remarquable et souvent quelle haute portée philosophique ou religieuse! Telle allusion foudroyante aux crimes ou aux déportements de son époque pourrait être écrite d'hier et n'aurait rien d'insolite si elle retentissait encore dans nos temples ou sur nos places publiques. Bossuet, Racine, les poëtes lyriques les plus renommés, se sont inspirés d'Isaïe :

Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices?

dit l'auteur d'*Athalie*, et l'on reconnaît tout d'abord le verset 13 du chapitre premier du prophète hébreu.

Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété,

ajoute le poëte chrétien, et aussitôt on se rappelle le verset 17 : « Apprenez à bien faire, y est-il dit; redressez celui qui est foulé; faites justice à l'orphelin; défendez la cause de la veuve. » Et ainsi de tant d'autres pensées, répandues dans ce poétique monument du passé. C'est à la fois un grand livre d'histoire et une grande œuvre d'art et de philosophie.

Parmi les commentateurs d'Isaïe, on cite particulièrement Aben-Ezra, Abarbanel, saint Jérôme, Lowth, dom Calmet, Rosenmüller, Hitzig, Hendewerk, Gesenius.

V. Rosenwald.

Le prophète Isaïe. — Kimchi, *Lexicon Rabbinicum*. — Knobel, *Prophétisme des Hébreux*. — Ewald, *Die Propheten des alten Bundes*. — Le même, *Geschichte des Volkes Israël bis Christus*.

ISAMBERT (*François-André*), jurisconsulte et homme politique français, né à Aunay, commune d'Auneau, arrondissement de Chartres, département d'Eure-et-Loir, le 30 novembre 1792, mort à Paris, le 13 avril 1857. Issu d'une famille honorable de cultivateurs, Isambert commença ses études au collége de Chartres, avec un tel succès qu'il obtint, pour les terminer, une demi-bourse au lycée impérial. Lorsqu'elles furent finies, M. Gueroult, alors directeur de l'École Normale, le fit nommer élève de cette école; mais le jeune Isambert préféra se destiner au barreau et suivit les cours de l'École de Droit. Il assista, en même temps, au cours de littérature grecque que Gail faisait au Collége de France; il l'aida dans ses travaux, et dressa pour lui les cartes d'Hérodote et la plupart de celles qui composent le grand Atlas de géographie ancienne que publia cet helléniste. A la même époque Isambert travailla aussi chez un notaire, dont il ne tarda pas à devenir principal clerc. A peine âgé de vingt-cinq ans, Isambert devint, en 1818, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. Ce fut dans cette honorable et laborieuse carrière qu'il acquit une réputation de jurisconsulte et de publiciste qui le conduisit plus tard dans les assemblées législatives et aux plus hautes fonctions de la magistrature. Pénétré des principes de la liberté et de la légalité, il combattit avec énergie les abus qu'il crut remarquer dans le gouvernement de la Restauration. Il nous serait difficile d'énumérer ici tous les procès politiques auxquels il prit part. Nous ne signalerons que les principaux. Il défendit, devant la cour de cassation, le général Berton et le lieutenant-colonel Caron, condamnés à mort pour avoir voulu rétablir prématurément l'empire. Il défendit encore Armand Carrel devant la même juridiction, et ce fut aussi sur sa plaidoirie que fut rendu le mémorable arrêt qui cassa, le 7 décembre

1822, l'arrêt de la cour d'assises de la Seine ayant condamné quatre journaux pour avoir rendu un compte prétendu infidèle des débats, à la suite desquels était intervenue la peine de mort prononcée contre les quatre sergents de La Rochelle, coupables sans doute de conspiration, mais dont la jeunesse, le malheur et le courage avaient vivement excité la sympathie publique et auraient dû préserver leur tête de l'échafaud. Isambert, qui s'était associé aux efforts de la partie libérale du barreau pour assurer la sincérité des élections, qui avait pris part aux procès de tendance dirigés contre les journaux *Le Courrier français* et *Le Constitutionnel*, qui avait signé la consultation du comte de Montlosier, dut surtout sa grande renommée à l'affaire des hommes de couleur de La Martinique. Il adressa au roi, en son conseil des ministres, un mémoire dans lequel il dénonça l'état misérable où se trouvait placée, par la législation coloniale, la population libre de couleur, et l'inconstitutionnalité des règlements et des ordonnances qui régissaient alors nos colonies. Puis, il suivit avec une constance courageuse les diverses phases du procès dirigé contre Bissette, Fabien et Volny, condamnés, par une cour illégalement composée, aux galères à perpétuité et à la marque, pour avoir fait circuler clandestinement, à La Martinique, une brochure imprimée à Paris et intitulée : *De la Situation des Gens de Couleur libres aux Antilles françaises*. Isambert obtint, le 30 septembre 1826, de la cour de cassation, avec la coopération de son confrère Chauveau-Lagarde, l'arrêt cassant celui qui avait prononcé cette inique condamnation. La participation d'Isambert à ce grand procès lie d'une manière indissoluble son nom à celui des philanthropes qui ont amené l'abolition de l'esclavage. Il a rempli en France, avec quelques autres amis de l'humanité, tels que Condorcet, La Rochefoucauld, le duc de Broglie, le rôle que Clarkson, Wilberforce, Erskine ont joué en Angleterre. Ce sera l'éternel honneur d'Isambert d'avoir ainsi contribué à l'émancipation de toute une race d'hommes. Auteur d'un article qu'il fit insérer, en 1826, dans la *Gazette des Tribunaux*, contre les arrestations arbitraires, Isambert fut traduit sur les bancs de la police correctionnelle. Il eut pour défenseurs MM. Dupin aîné et Barthe. Condamné à 100 fr. d'amende en première instance, il fut acquitté en appel, et il rendit encore par ce procès un éminent service à la cause de la liberté. Malgré ces ardentes luttes judiciaires, Isambert n'en trouva pas moins le temps de se livrer à de nombreux travaux de jurisprudence et d'histoire du droit. Ce fut ainsi qu'il publia, à partir de 1820, un *Recueil complet de Lois et Ordonnances du royaume à compter du 1er avril 1814*, ouvrage dans lequel il inséra plusieurs savantes dissertations et un grand nombre de documents historiques et diplomatiques. Il conduisit ce recueil jusqu'en 1827, inclusivement.

Il publia aussi, en 1822 et années suivan[...]
avec Decrusy, Jourdan, Armet et l'auteur [...]
cette notice, le *Recueil général des Ancien[...]*
Lois françaises; qui ne contient pas moin[...]
29 vol. in-8°. Travailleur infatigable, il [...]
jour, en 1826, le *Manuel du Publiciste* [...]
l'Homme d'État (Paris, 1826, 4 vol. in[...]
et à la même époque un *Traité de la* [...]
urbaine, en 2 vol. in-12. Indépendamme[...]
la publication de ses ouvrages, Isamb[...]
aussi un des collaborateurs du *Courrier f[...]*
çais, dont Châtelain était alors rédacteur [...]
cipal, de la *Gazette des Tribunaux* [...]
la *Gazette des Cultes*, dont il fut un des [...]
dateurs.

Telle était la position qu'Isambert s'était [...]
dans la politique et au barreau, lorsque [...]
volution de 1830 éclata. Il fut d'abord [...]
directeur du *Bulletin des Lois* par la com[...]
municipale de Paris, fonction purement [...]
tuite, et dont il se démit au bout de q[...]
mois. Puis son ami Dupont (de l'Eure), [...]
ministre de la justice, l'appela auprès de [...]
position officielle; mais il le présenta p[...]
au roi Louis-Philippe pour une place de c[...]
à la cour de cassation, place à laquelle il fut [...]
par ordonnance du 27 août 1830. Au mo[...]
tobre suivant, les électeurs de son départ[...]
fiers de l'avoir pour compatriote, l'élurent [...]
bre de la chambre des députés. Depu[...]
entrée à la chambre jusqu'à la révolu[...]
février 1848, Isambert ne discontinua [...]
siéger dans les rangs de l'opposition consti[...]
nelle. Il était de ceux qui voulaient sinc[...]
l'alliance de la monarchie et de la liberté [...]
fut pas réélu à Chartres aux élections [...]
mais, en 1832, il fut adopté par l'arrondi[...]
de Luçon, dans la Vendée; et il fut const[...]
réélu par ce collége jusqu'à la révolution [...]
vrier. Isambert a pris une part active aux [...]
de la chambre. Pendant toutes les légi[...]
dont il fut membre, son esprit ardent [...]
tigateur lui fit livrer de nombreux com[...]
abus du pouvoir et dans l'intérêt de l[...]
constitutionnelle, à laquelle il avait voué [...]
Les grandes questions se rattachant à l[...]
religieuse et à l'émancipation des esclav[...]
vèrent surtout en lui un défenseur [...]
gable.

Si on songe au temps que lui demandai[...]
paration de ses discours à la chambre [...]
putés et la rédaction de ses rapports à la [...]
criminelle de la cour de cassation, on s'é[...]
de ce qu'il ait pu encore continuer ses [...]
d'histoire, de numismatique, de géog[...]
de philologie. Dès 1825, il avait été un [...]
dateurs de la Société de Géographie; et c'[...]
raison que le savant président de cette s[...]
M. Guigniaut, membre de l'Institut, [...]
lui dans la séance publique du 17 avril 1[...]
déplorant sa perte, « qu'il était un m[...]
digne de nos anciens parlements, qui, à l'e[...]

des Estienne Pasquier, des Brisson, des Bouhier, et tant d'autres, associaient, par une noble alliance, les laborieux délassements de l'érudition et les devoirs austères de la judicature ». Isambert fut aussi un des membres les plus zélés de la Société de l'Abolition de l'Esclavage, dont il était secrétaire. Il est inutile de dire que sa vie toute militante lui attira de nombreuses calomnies, qu'il sut mépriser et qui ne lui enlevèrent pas un seul de ses amis.

Les principaux ouvrages publiés par Isambert pendant la période du gouvernement de Juillet sont le *Code Électoral et Municipal*, 2e édit.; Paris, 1831, 3 vol. in-8°; — *L'État religieux de la France et de l'Europe, d'après les sources les plus authentiques*, avec la collaboration de MM. de Lasteyrie et Condorcet-O'Connor, mais dont il eut la principale part; Paris, 1844, 1 vol. in-8°; — un volume intitulé : *Du Projet de loi relatif à la restitution du chapitre de Saint-Denis*; Paris, décembre, 1847, in-12, etc., et plusieurs brochures de polémique religieuse et politique.

Immédiatement après la révolution de 1848, Isambert fut élu membre de l'Assemblée constituante par le suffrage universel des électeurs d'Eure-et-Loir. Il se signala, dans cette assemblée, comme un des plus chauds partisans de la cause de l'ordre, et fit la première proposition pour la fermeture des clubs. Il n'abdiqua pas cependant les principes de toute sa vie, et resta fermement attaché à l'opinion libérale. Après la session de cette assemblée, obligé, aux termes de la nouvelle constitution, d'opter entre ses fonctions législatives et celles de la magistrature, il donna la préférence à la dernière, et il quitta la vie politique active pour ne plus s'occuper que de ses travaux judiciaires et historiques. Il mit alors la dernière main à son édition des *Anecdota* de Procope, dont il donna le texte grec et la traduction avec des notes philologiques, géographiques et numismatiques. Après cette savante publication, il mit au jour l'*Histoire de Justinien*, sans texte grec, mais reproduisant une partie de l'ouvrage précédent; Paris, novembre 1856, 1 vol. in-8°, en deux parties. Isambert a laissé trois ouvrages inédits et terminés : *La Traduction des Œuvres complètes de l'historien des Juifs, Flavius Josèphe*, avec un grand nombre de notes et de cartes; — *La Traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe*; — *L'Histoire des Origines du Christianisme*. Il est à désirer que ces ouvrages, qui attestent une grande science et de profondes études, soient bientôt publiés(1).

Isambert vivait au milieu de sa famille, qui l'entourait de son amour, lorsque, fatigué par tant de luttes et de labeurs, il fut frappé de mort subite, le 13 avril 1857, entre les bras de sa femme et de ses fils. Sa perte fut sentie vivement par ses collègues et ses amis. M. Odilon-Barrot s'est rendu l'interprète de la douleur de ces derniers dans le discours qu'il a prononcé sur sa tombe, et M. Dupin, en reprenant ses fonctions de procureur général à la cour de cassation, a dit de lui que c'était un « magistrat docte, laborieux et assidu, et que sa dernière publication sur Procope et Justinien a révélé un genre d'érudition et des connaissances géographiques et philologiques que ne soupçonnaient pas en lui ceux qui le croyaient absorbé par ses travaux juridiques ».

La mort d'Isambert a causé une profonde sensation dans les colonies, et un grand nombre d'hommes de couleur, qui déjà, en 1838, avaient fait frapper une médaille en son honneur, ont fait remettre des adresses de condoléance à la digne veuve de celui qui s'était montré leur constant et courageux défenseur. A. TAILLANDIER.

Biographie des Contemporains, par Rabbe et de Boisjolin. — *Le Biographe et le Nécrologe réunis*. — *Le Moniteur*. — *La Gazette des Tribunaux*. — *Documents particuliers*.

* ISAMBERT (*Baptiste-Anténor*), jurisconsulte français, fils du précédent, né à Paris, le 14 mars 1817. Lauréat du concours général des colléges en 1835 (prix de version grecque, en rhétorique), avocat à la cour de Paris le 31 août 1839; en 1848 substitut près le tribunal de la Seine, et secrétaire du comité consultatif adjoint à M. Biesta, administrateur du séquestre des biens du duc d'Aumale, M. Isambert a publié : *Consultation sur le Mariage des Prêtres*, 1832; Paris, broch. in-4°; — *Plaidoyer pour Toussaint Michel; question de liberté de conscience*; 1844, broch. in-8°; Paris; — *Notice sur le maréchal Brune*, dans le recueil des *Hommes utiles*, dirigé par M. Jarry de Mancy.

Documents partic.

Son frère, *Émile* ISAMBERT, né en 1828, à Auteuil, reçu docteur en médecine en 1856, a publié une excellente dissertation sur le *Chlorate de potasse*, Paris, 1856, in-8°, et un *Manuel du Voyageur en Orient*. Il a collaboré aussi à la *Biographie générale* (articles BLANDIN, BÉRARD, etc.).

Documents partic.

ISARN (1) (*Samuel*), littérateur et poëte français, naquit à Castres, en 1637, et mourut à Paris, en 1673. Son père, greffier en chef de la chambre de l'édit (de Castres), lui fit faire d'excellentes études. Pélisson, son compatriote et son ami, qui avait su apprécier son mérite, le fit

(1) Nous devons ajouter ici que M. Isambert était un des collaborateurs à la fois les plus actifs, les plus érudits et les plus consciencieux de la *Biographie générale*, et qu'il a enrichi ce recueil de nombreux articles, témoignant d'études aussi patientes que profondes. (*Note du directeur.*)

(1) Ce nom est écrit ISARD ou SARD, dans le *Dictionnaire Historique* de Chaudon et Delandine. C'est ainsi, à la vérité, qu'on le prononçait, par euphonie, dans les provinces méridionales; mais il fallait lui restituer sa véritable orthographe.

venir à Paris, et chercha à le pousser dans le monde. Présenté par lui à mademoiselle de Scudéry, il chercha à plaire à cette *Sapho moderne*, comme on l'appelait; mais, malgré la laideur de Pélisson, elle continua de lui donner la préférence sur un jeune rival doué de tous les avantages physiques qui manquaient à son plus ancien soupirant; le dernier n'avait sans doute éprouvé pour elle qu'un amour purement platonique, car sa laideur égalait presque celle de Pélisson. L'amitié de celui-ci pour Isarn n'en fut point altérée; car il le recommanda à Colbert, et l'habile ministre crut ne pouvoir faire un meilleur choix qu'en chargeant Isarn d'accompagner le marquis de Seignelay, son fils, en qualité de gouverneur dans les cours étrangères. Ils parcoururent ensemble l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, etc. A leur retour, Isarn dont la mission avait été dignement remplie, continua d'être attaché à la personne du marquis, position qui lui promettait un heureux avenir. Mais il paya cher cet avantage; un jour il se trouva mal dans une chambre dont un laquais de M. de Seignelay avait emporté la clef par mégarde; Isarn, n'ayant pu appeler au secours, perdit connaissance et succomba, faute des premiers soins qui l'eussent peut-être sauvé. Il avait cultivé la poésie dès son jeune âge; mais il n'est resté de lui qu'un seul ouvrage, ingénieux, mêlé de prose et de vers, qui obtint un grand succès. Cet ouvrage parut pour la première fois sous ce titre : *La Pistole parlante, ou la métamorphose du louis d'or*, dédiée à mademoiselle de Scudéry; Paris, 1660 et 1661, in-12. D'autres impressions en furent faites, et notamment en 1695, sous la rubrique de *Cologne, Pierre Marteau*, indication fictive qui avait alors le privilége de piquer la curiosité des amateurs. La Monnaye le reproduit encore dans le *Recueil de Poésies choisies, tant en prose qu'en vers;* La Haye, 1714, 2 vol. in-12 (tom. II, p. 241 à 272). Mademoiselle de Scudéry ne crut pas pouvoir se dispenser de répondre aux galanteries de son nouvel adorateur, et lui dit, entre autres jolies choses :

Et pour ce *Louis d'or* que je reçois de vous,
De qui la gloire est immortelle,
Qui ne craint plus ni touche ni coupelle,
Il fait seul un trésor dont mon cœur est jaloux.

La Monnoye rapporte avec une espèce de complaisance que Richelet, dans son *Traité de la Versification françoise*, avait rangé Isarn « au nombre de nos poëtes modernes les plus renommés ». Jusque dans ces derniers temps, on n'avait élevé aucun doute sur les droits d'Isarn à l'*immortalité;* mais on déterra dans les manuscrits de Conrart déposés à la Bibliothèque de l'Arsenal un passage duquel il semblait résulter que c'était Ménage qui aurait composé la *Pistole parlante*, et qu'il en aurait laissé attribuer le mérite à Isarn, quoiqu'il en ait lui-même indiqué ce dernier comme auteur, dans son *Dictionnaire étymologique de la Langue françoise*. Il y a lieu, ce nous semble, de ne pas admettre avec trop de facilité l'assertion de Conrart, qui pouvait avoir quelque motif secret de contredire l'opinion commune. On ne voit pas bien d'ailleurs quel eût été le motif déterminant de Ménage, qui était plus disposé à exploiter les auteurs ses confrères qu'à les enrichir de ses productions. Ainsi, continuons jusqu'à nouvelle preuve à regarder Isarn comme l'auteur du *Louis d'Or*. J. LAMOUREUX.

Journal des Savants, 1714. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique*. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Barbier fils, *Lettres sur un Pseudonyme*.

ISCANUS. *Voy.* JOSEPH D'EXETER.

ISÉE, un des dix orateurs attiques, vivait dans la première partie du quatrième siècle avant J.-C. On n'a point de renseignements sur sa vie, et il en était déjà ainsi dans l'antiquité, car Hermippus, qui écrivit des notices sur les disciples d'Isocrate, ne mentionna même pas Isée. On sait seulement qu'il florissait (ἤκμαζε) entre la fin de la guerre du Péloponnèse (404 avant J.-C.) et l'avénement de Philippe de Macédoine (348). Fils de Diagoras, né à Chalcis, ou peut-être à Athènes, il passa dans cette dernière ville la plus grande partie de sa vie. Après avoir reçu les leçons de Lysias et d'Isocrate, il s'adonna à l'éloquence judiciaire, fort lucrative à Athènes, et ouvrit une école de rhétorique. Il eut Démosthène pour disciple, et l'instruisit, gratuitement d'après Photius, ou pour la somme de dix mille drachmes, si on croit Plutarque. Il l'aida aussi à composer des plaidoyers contre ses tuteurs (*voy.* DÉMOSTHÈNE).

Les anciens avaient, sous le nom d'Isée, soixante-quatre discours ou plaidoyers, dont cinquante et un étaient reconnus comme authentiques; onze seulement sont venus jusqu'à nous dans leur intégrité, mais on a les titres et les fragments de cinquante-six. Les onze discours qui subsistent ont pour objet des questions d'héritage. Isée semble avoir été particulièrement versé dans cette partie du code athénien, et ses discours, restreints à des discussions particulières, n'ont pas le même intérêt que ceux des autres orateurs attiques. Aussi, bien qu'il figurât le cinquième sur le *canon alexandrin*, ses productions oratoires ne trouvèrent qu'un seul commentateur, Didyme d'Alexandrie. Mais Denys d'Halicarnasse et Photius lui ont consacré des notices qui, avec ce qui reste de lui, permettent de se rendre compte de son talent. Isée appartient à la génération oratoire intermédiaire qui se forma aux leçons de Lysias et d'Isocrate, et qui forma à son tour les orateurs de la période suivante, Démosthène, Eschine, Hypéride. Pour la pureté, la clarté et la concision du style, il imite et égale Lysias; il le surpasse même pour le poli et le brillant de la diction. Cette préoccupation de l'art d'écrire, ce souci continuel de l'élégance du langage n'enlèvent rien à la so-

lidité de ses pensées, à la force de son argumentation. Il ne s'entendait pas moins à combiner les parties d'un discours que les membres d'une phrase, et ses contemporains lui reprochaient de pousser jusqu'à l'artifice l'habile distribution des arguments. D'après Photius, il tourna le premier l'éloquence du côté de la politique. Mais l'éloquence politique n'atteignit la perfection qu'avec Démosthène; et c'est assez pour la gloire d'Isée d'avoir été le maître des grands orateurs attiques. Dix discours d'Isée, connus depuis la renaissance, furent imprimés dans les collections des *Orateurs attiques* des Alde; Venise, 1513, in-fol.; de Henri Estienne, 1575, in-fol.; de Miniati, Hanovre, 1619, in-fol.; et de Reiske, t. VIII; Leipzig, 1773, in-8°. Le onzième discours d'Isée, Περὶ τοῦ Μενεκλέους κλήρου (Sur la Succession de Ménéclès), fut publié, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Florence, par Th. Thyrwitt, Londres, 1785, in-8°, et plus tard dans le *Götting. Biblioth. für alte Lit. and Kunst* pour 1788, part. III, et par J.-C. Orelli, Zurich, 1814, in-8°. En 1815, A. Maï découvrit, dans un manuscrit de la Bibliothèque Ambrosienne, la plus grande partie du discours d'Isée sur l'héritage de Cléonyme; il la publia à Milan, 1815, in-8°, et dans son *Corpus Classicorum Auctorum*, Rome, 1831, t. IV, p. 280. Les discours avec les additions de Thyrwitt et de Maï ont été insérés dans les *Collect. des Or. At.* de Bekker, de Baiter et Sauppe, et de A. F. Didot. On a de bonnes éditions séparées de G.-H. Schæfer, Leipzig, 1822, in-8°, et de G.-F. Schœmann avec des notes critiques et un commentaire, Greifswald, 1831, in-8°. Les discours d'Isée ont été traduits en français par Ath. Auger, 1783, in-8°, et en anglais par William Jones, Londres, 1779, in-4°. L. J.

Denys d'Halicarnasse, *Isæus I; Epistol. ad Ammon.*, I, 2. — *Vitæ Decem Oratorum*. — *De Glor. Athen.* — Γένος Ἰσαίου, par un anonyme. — Quintilien, XII, c. 10. — Westermann, *Gesch. d. Griech. Beredtsamkeit*, 51, et *Beilage*, V, p. 298. — J.-A. Liebmann, *De Isæi Vita et Scriptis*; Halle, 1831, in-4°.

ISÉE, sophiste et rhéteur grec, né en Assyrie, vivait dans le premier siècle après J.-C. Dans sa jeunesse il s'abandonna à la dissipation; mais, parvenu à l'âge mûr, il changea son genre de vie, et se distingua par la sévérité de ses mœurs. Il vint à Rome sous le règne de Titus, à l'âge d'environ soixante ans, et excita une vive admiration par sa prodigieuse facilité d'élocution. Si on veut avoir une idée de son talent et de sa réputation, il faut lire la lettre de Pline à Népos. En voici quelques passages : « La renommée publiait des merveilles d'Isée avant qu'il parût; et la renommée n'en disait pas encore assez. Rien n'égale la facilité, la variété, la richesse de ses expressions. Jamais il ne se prépare, et il parle toujours en homme préparé. Il se sert de la langue grecque, et surtout de l'attique. Ses exordes sont polis, déliés, insinuants, quelquefois nobles et majestueux. Il demande plusieurs sujets de controverse. Il en laisse le choix aux auditeurs, et prend le parti qu'il leur plait. Il se lève, il se compose, il commence; tout se trouve sous sa main. Ses pensées sont profondes; les paroles (mais quelles paroles!) les plus propres et les plus choisies semblent courir et voler au-devant de ses pensées... L'étude et l'exercice lui ont acquis ce merveilleux talent... Je ne crois donc pas seulement Isée le plus éloquent, mais encore le plus heureux homme du monde. » Il ne reste rien de ce brillant improvisateur. Y.

Ἰσαίου γένος; dans les *Vitarum Scriptores græci minores* de Westermann, p. 261. — Pline, *Epist.*; II, 3, trad. de Sacy. — Juvénal, III, 74, avec les *Scolies*. — Philostrate, *Vitæ Sophist.*, I, 20.

ISELIN (*Jacques-Christophe*), théologien et philologue suisse, né à Bâle, le 12 juin 1681, mort le 14 avril 1737. Après avoir acquis une connaissance complète des langues anciennes, notamment du grec, qu'il parlait couramment, il étudia l'hébreu et la théologie, et devint ministre de l'évangile en 1701. Quatre ans après il fut appelé à Marbourg comme professeur d'histoire et d'éloquence. En 1707 il retourna à Bâle, où il fut d'abord chargé de la chaire d'histoire et d'antiquités, et en 1711 de celle de théologie. En 1716 il se rendit en France; il en avait déjà visité une partie en 1698. A Paris il fut accueilli avec la plus grande prévenance par le chancelier d'Aguesseau; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le nomma membre associé peu de temps après son retour à Bâle, en 1717. Iselin était en relation suivie avec beaucoup d'hommes de mérite, tels que le cardinal Passioneï, l'archevêque de Cantorbéry, Wake, le marquis de Beretti-Laudi, ambassadeur d'Espagne et autres. Il se montra toujours d'une complaisance infatigable pour les érudits qui lui demandaient communication des trésors de la bibliothèque de Bâle, dont il était administrateur. C'est ainsi qu'il fournit à Korte des variantes très-précieuses sur Salluste et à Lenfant des documents nombreux sur le concile de Bâle. On a de lui : *De Gallis Rhenum transeuntibus, Carmen heroicum*; Bâle, 1696, in-4°; — *De Historicis Latinis Melioris Ævi*; Bâle, 1697, in-4°; — *In Sententiam Jac.-Ben. Bossuet de Babylone bestiisque et meretrice Apocalypseos*; Bâle, 1701, in-4°; — *Specimen observationum atque conjecturarum ad orientalem philologiam et criticen pertinentium*; Bâle, 1704, in-4°; — *De Magorum in Persia Dominatione*; Marbourg, 1707, in-4°; — *De Collatione Auctorum veterum in quovis historiarum genere cum junioribus*; Bâle, 1707, in-4°; — *Dissertatio qua mundi æternitas argumentis historicis confutatur*; 1709, in-4°; — *De antiquo Lapide Tergestino, cum non uno in romanam antiquitatem excursu*; Bâle, 1711, in-4°; — *De Canone Novi Testamenti*, écrit dirigé contre Dodwel et inséré dans le

tome III des *Miscellanea Groningana;* — *Depulsio Calumniarum in diario gallico* Bibliothèque raisonnée *sibi impactarum;* Bâle, 1734, in-4° : réponse à plusieurs reproches d'ignorance portés contre l'auteur; on en trouve une analyse dans le *Mercure Suisse* (numéro d'avril 1734). Iselin a encore publié diverses dissertations intéressantes : *Vindicatio Erasmi ab accusatione auctoris Prolegomenorum in Novum Testamentum;* dans le tome I des *Miscellanea Duisburgensia* de Gerdes; — *Lettre sur un livre rare, que l'on a prétendu être la plus ancienne pièce imprimée, et par lequel on a voulu attribuer l'origine de l'imprimerie à la ville de Bâle;* — *Recherches sur l'Année de l'impression d'un livre italien :* Decor Puellarum, *que l'on prétend communément avoir paru en* 1461; — *Lettre sur le livre intitulé :* Reformatorium Vitæ Morumque Clericorum; — *Observation sur une inscription trouvée à Moudon.* Ces quatre morceaux ont paru dans le *Mercure Suisse*, années 1734 et 1735; — *Notæ in vetus Carmen de originibus typographiæ*, dans le tome I[er] des *Amœnitates* de Schelhorn; — *Dissertations sur le projet de l'empereur Tibère, de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux de Rome*, dans les tomes XXXII et XXXIII de la *Bibliothèque Germanique;* — *Sur la Manière de lire les mots abrégés Cer. Per. sur trois médailles de la ville de Sidon;* dans le tome V des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions;* — *Conjectura in caput VII et VIII Dialogi de causis corruptæ eloquentiæ;* dans le tome II de la *Tempe Helvetica* d'Altmann. Iselin a aussi prononcé les oraisons funèbres de la princesse Dorothée de Brandebourg, de Paul Reboulet, et de Rodolphe Wetstein. E. G.

Beck, *Vita Iselini;* dans le tome III de la *Tempe helvetica.* — *Éloge d'Iselin;* dans le tome VI de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions.* — Schelhorn, *Lebensbeschreibung Iselins;* dans le tome II des *Acta Historico-Ecclesiastica. Voy.* aussi t. III, p. 1156, et tome IV, p. 1160 du même ouvrage. — Moréri, *Dictionnaire.* — Chauffepié, *Dictionnaire.* — *Bibliothèque Germanique*, t. XLI. — *Mercure Suisse*, année 1747. — J. Rod. Iselin, *Laudatio Iselini.*

ISELIN (*Jean-Rodolphe*), jurisconsulte et historien suisse, né à Bâle, le 20 juin 1705, mort le 3 mars 1779. Après avoir obtenu en 1724 le grade de maître en philosophie à l'université de sa ville natale, il se livra à l'étude de la jurisprudence, et fit ensuite un voyage en Allemagne, dans les Pays-Bas et en France. Nommé en 1725 membre de l'Académie de Berlin, il était de retour l'année suivante à Bâle, où il se fit recevoir docteur en droit en 1726. Il y remplit successivement les fonctions de prévôt du séminaire, de membre de la faculté de droit, enfin en 1757 celles de professeur d'Institutes et de droit public. On a de lui : *De Origine Fontium;* Bâle, 1721, in-4°; — *Brevis Romanorum Judiciorum Historia;* Bâle, 1722, in-4°; — *De Dominio eminente;* Bâle, 1726, in-4°; — *De Amore sui;* Bâle, 1727, in-4°; — *Hist[orischer] und politischer Versuch von dem D[urch]zug der kaiserlichen und spanischen [Ar]mee 1633 über Stadt Basel Bot[mässigkeit]* (Essai historique et politique sur le Passage des armées impériales et espagnoles à travers le territoire de Bâle en 1633), sans lieu ni date; — *De Jure Legationum Helveticarum;* [Bâle], 1737, in-4°; — *De Gestis inter Sigism[undum] et Carolum Pugnarum;* Bâle, 1737, in-4°; — *Laudatio funebris Jac.-Christ. Iselini;* [Bâle], 1738, in-4°; — *De Jure monetandi Basil[eæ] Julio II concesso;* Bâle, 1743, in-4°. Il a aussi donné une édition de : *Ægidii Tschudi Schweitzerische Chronik, mit Anmerk[ungen]* (Chronique suisse de A. Tschudi, avec notes); Bâle, 1734, 2 vol. in-fol.; et de *Petri de ... neis Epistolæ;* Bâle, 1740, 2 vol. in-4°. — Plusieurs lettres d'Iselin se trouvent dans les *[Epis]tolæ epigraphicæ* de Hagenbuch. E. G.

Hamberger, *Germania erudita*, pars II. — *... Räurien.* — Adelung, *Supplém. à Jöcher.* — *... erolog denkwürdiger Schweitzer.*

ISELIN (*Isaac*), jurisconsulte et publiciste suisse, né le 17 mars 1728, à Bâle, mort le ... juin 1782. Élevé par sa mère dans des sentiments très-religieux, il se rendit à Göttingue, où il se fit recevoir docteur en droit en ... Après avoir passé quelque temps à Paris, où il se lia avec plusieurs savants et littérateurs, madame de Graffigny entre autres, avec laquelle il entretint plus tard un commerce de lettres sur la littérature allemande, il revint à Bâle, et s'y prépara par des études de philosophie et d'histoire à l'enseignement de ces matières. Mais le sort, qui disposait des chaires à l'université de Bâle, ne lui fut pas favorable. Il entra en 1754 dans le grand conseil, et deux ans après second secrétaire d'État, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. Tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires furent consacrés par lui à propager les idées de réforme dans l'administration publique et dans l'éducation, idées qui commençaient à pénétrer en Europe. En relation avec tous les hommes remarquables de la Suisse, il fonda en 17.. avec le concours de Gesner et Hirzel la Société helvétique, qui, se réunissant d'abord à Schinznach, puis à Œten, et enfin à Zofingue, eut pour but d'amener des rapports de bonne amitié entre les hommes distingués de la Suisse. On a de lui : *Freimüthige Gedanken über die Entvölkerung unserer Vaterstadt* (Idées libres au sujet de la dépopulation de notre ville natale); Bâle, 1758, in-8°; — *Philosophische und patriotische Træume eines Menschenfreundes* (Rêves philosophiques et patriotiques d'un philanthrope); Zurich, 1759, in-8°; — *Politischer Versuch über die Berathschlagung, mit einem Anhang vermischter Schriften* (Essai politique sur la Délibération, avec un appendice d'œuvres diverses); Bâle, 1761; —

die Gesetzgebung (Sur la Législation); Bâle, 1764, in-8°; — *Ueber die Geschichte der Menschheit* (Sur l'Histoire de l'Humanité); Francfort, 1764 et 1770, in-8°; Bâle, 1779 et 1786, 2 vol. in-8° : c'est le principal ouvrage d'Iselin; — *Vermischte Schriften* (Œuvres mêlées); Zurich, 1770, 2 vol. in-8°; — *Ephemeriden der Menschheit oder Bibliothek der Sittenlehre und Politik* (Éphémérides de l'humanité, ou bibliothèque de morale et de politique), revue mensuelle publiée à Bâle à partir de 1776, et continuée après la mort d'Iselin par G. Gottl. Becker jusqu'en 1786. — Le tome IV du *Patriotisches Archiv* de Moser contient la correspondance qu'Iselin avait entretenue avec un homme d'État de l'Allemagne, de 1764 à 1771.

É. G.

Sal. Hirzel, *Denkmal Is. Iselin gewidmet*; Bâle, 1782, in-8°. — J. G. Schlosser, *Rede auf Iselin*; Bâle, 1783, et dans le *Deutsches Museum* de 1783. — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch*.

ISENACO *Voyez* EISENHART.

ISENDOORN (*Gisbert* VAN), philosophe hollandais, né à Eede (Gueldre), le 3 décembre 1601, mort à Harderwyk, vers 1657. Il commença ses études à Harderwyck dès mai 1607, et y apprit les langues latine, grecque et hébraïque, sous Hœynck et Antoine Thysius, la physique sous Pontanus, le droit, la morale et la politique sous Jacob Werner. En 1616, il visita les Académies de Groningue, de Franeker, de Leyde, et se rendit à Sedan, où il suivit les leçons de philosophie de Gautier Donaldson, d'Arthur Johnston et de Jean Smith; Boucquillon le perfectionna dans la langue hébraïque; André Melvinus, Daniel Tilenus et Jacques Cappel, dans la théologie. Il parcourut ensuite les Pays-Bas catholiques et une partie de la France. Toujours avide d'apprendre, il s'arrêta à Saumur, et y entendit les savants professeurs François Gomar, Franco Burgersdicius et Louis Cappel. Enfin durant deux années il suivit à Paris les cours de philosophie de Jean Cécile Frey et ceux de mathématiques de David de Sainclair et de Jacques Martin. Reçu maître ès arts en 1620, il s'embarqua à Marseille pour Carthagène et Alicante. De là il passa en Italie, séjourna à Gênes, à Pise, à Sienne, à Rome, à Naples, à Lorette, à Bologne, et revint à Paris, où il s'appliqua à la médecine. En 1629, il était de retour en Hollande. Le 21 mars 1634 il accepta la chaire de philosophie de Deventer; il la quitta le 2 septembre 1647, pour créer celle de l'université de Harderwyk, qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Effatorum Philosophicorum Centuriæ Duæ*; Deventer, 1633 et 1642, in-12; — *Collegii philosophici Daventriensis, pars I, in qua Exercitationes, fere Logicæ XXIV*; Deventer, 1636, in-12; Pars II, *in qua Exercitationes Ethicæ XVIII*; Deventer, 1638, in-8°. Cette seconde partie a été réimprimée, sous le titre de *Breviarium Ethicum*; — *Compendium Logicæ peripateticæ*, Deventer, 1642, in-4°; augmenté de neuf cents questions, Deventer, 1643 et 1653, in-4°; — *Effatorum philosophicorum, quibus præsertim explicantur prædicabilia et prædicamenta, centuriæ quinque*; Deventer, 1643, in-4°; et depuis avec des additions; — *Logica peripatetica*; Deventer, 1645 et 1652, in-4°; — *Ethica peripatetica, in duos libros tributa per succinctas tabulas, et quæstiones plus* CC, *ex variorum auctorum monumentis collecta et digesta*, ouvrage posthume terminé par Arnold Senguerd, et publié par *Nicolas* von Isendoorn, fils de l'auteur; Harderwyck, 1659, in-4°; cet ouvrage est suivi d'un *Sermo de noctis, amoris et vini Usu et Abusu*; — *Logica peripatetica, per theoremata et quæstiones controversas scholastice tractatas*; Harderwyck, 1649, in-4°; — *Medulla Physicæ generalis et specialis*; 1658, in-12. — Jacques Revius a inséré dans son *Daventria illustrata*, p. 695-697, une lettre de Gisbert van Ysendoorn qui contient un abrégé de la vie de ce philosophe.

L—Z—E.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. VI, p. 54-59.

ISERT (*Paul-Edmond*), voyageur danois, né en 1757, mort en Guinée, en 1789. Il se rendit, en 1783, dans les possessions danoises d'Afrique, en qualité de chirurgien supérieur, et résida trois ans au fort de Christiansborg, sur la côte de Guinée. En 1786, ayant guéri une sœur du roi des Achantis, il obtint toutes les facilités désirables pour visiter les contrées occupées par cette peuplade. Il était dans le pays des Aquapims, lorsqu'il fut rappelé par le gouverneur danois. A la suite d'une maladie bilieuse, dont il faillit être victime, Isert quitta l'Afrique en octobre 1786, et rentra dans sa patrie (1788), après avoir visité les Antilles. Chargé de fonder une colonie en Afrique, il s'établit d'abord dans l'île du Rio-Volta, près de Malfy; mais les difficultés que lui suscitèrent les indigènes et les marchands d'esclaves le forcèrent d'abandonner cet établissement. Il se transporta dans les montagnes d'Aquapim, où il mourut de la fièvre, après avoir vu succomber un grand nombre de ses compagnons. On a de lui : *Reise nach Guinea und den Caraibischen Inseln in Columbien* (Voyage en Guinée et dans les îles Caraïbes de l'Amérique), en allemand, Copenhague, 1788, in-8°; publié en danois, dans la collection de Gyldendal, t. III, 1790, in-8°, et traduit en hollandais, en suédois et en français, Paris, 1793, in-8°. C'est un recueil de lettres adressées par l'auteur à sa famille et à ses amis. On y trouve l'histoire d'une guerre entre deux peuplades nègres, des renseignements sur la religion, les mœurs, la langue des Akréens, un vocabulaire de trois idiomes indigènes, et des observations météorologiques faites de 1783 à 1785. Le voyage en Amérique est décrit très-brièvement dans les deux dernières lettres.

BEAUVOIS.

Minerva, III, 265. — Thaarup, *Archiv for Statistik*, t. III, p. 231-268; — H. Ch. Monrad, *Bidrag til en Skil-*

dring af Guinea-Kysten og dens Indbyggere; Copenhague, 1822. — Nyerup, *Dansk-Norsk Literatur-Lex.* — *Esprit des Journaux*, oct. 1791 et sept. 1793.

* **ISFORDING** (*Jean*), écrivain religieux allemand, né en 1566 à Munster, mort à Passau, le 24 avril 1639. Entré dans la Société de Jésus en 1591, il administra pendant plusieurs années le collége de Molsheim, devint recteur de celui de Passau, et reçut les libéralités de l'archiduc Léopold d'Autriche. On a imprimé sous le nom d'Isfording : *Elementa Christianæ Perfectionis, a Thoma de Kempis, quatuor libris* De Imitatione Christi *olim comprehensa, nunc iisdem verbis novo ordine per locos communes digesta ;* Dillingen, 1626, in-16. Cet ouvrage a été traduit en français, sous ce titre : *Les élémens de la Perfection Chrétienne, ou les quatre livres de l'*Imitation de Jésus-Christ *rédigés en lieux communs selon l'ordre alphabétique;* Paris, 1686, in-12; réimprimé sous ce nouveau titre : *Dictionnaire spirituel, contenant les maximes les plus essentielles à la perfection chrétienne, tirées du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ *et rangées par ordre alphabétique ;* Paris, 1690, in-12.
J. V.

Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* — Barbier, *Dissertation sur soixante trad. franç. de l'Imitation de Jésus-Christ.*, p. 106-107.

ISHAK BEN-HONEIN (*Abou-Yacoub*), plus connu sous le nom d'*Isaac*, célèbre médecin arabe, mort en rebi second, 298 de l'hégire (décembre 910 de J.-C.). Il jouit de la protection du khalife Motadid-Billah et de plusieurs grands personnages, et finit par s'attacher exclusivement au vizir Kasim ben-Obéidallah, qui le traitait en ami intime. Non moins versé dans la philologie que son père Honéin, il traduisit, du grec en arabe, un grand nombre d'ouvrages philosophiques et médicaux: Il composa en outre un traité des simples, des pandectes médicales, une histoire des médecins. Deux de ces ouvrages ont été traduits en latin : *Joannitii* (fils de Jean ou d'Honéin) *Isagoge in Artem parvam Galeni ;* Leipzig, 1498, in-4°; Strasbourg, 1534, in-8°; Venise, 1557, in-fol.; — *Nicolai Damasceni De Plantis Libri duo, ex Isaaci ben-Honein versione arabica, latine vertit Alfredus;* Leipzig, 1841, in-8°.
E. B.

Ibn-Khallikan, *Biograph. Dictionary*, trad. par Mac-Guckin de Slane, t. I, p. 187. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.* — Zenker. *Bibl. Orient*, n°s 1180 1281, 1291.

* **ISIDORE**, sculpteur grec, d'âge et de pays incertain. Pline le mentionne (*Hist. Nat.*, XXXIV, 8) comme l'auteur d'une statue d'Hercule digne d'éloges. Ce nom se retrouve aussi sur la base d'une statue découverte sur l'emplacement du forum de Cumes. G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn.* — *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 337.

* **ISIDORE** d'*Ægæ*, poëte, qui vivait probablement dans le premier siècle après J.-C. Il reste de lui cinq épigrammes, insérées dans l'*Anthologie Grecque.* Sa vie est tout à fait inconnue. Brunck a conjecturé, d'après le style de ses épigrammes, qu'il vivait du temps de Néron. Y.

Brunck, *Anal.*, II, p. 478 ; *Lectiones*, p. 288. — Jacobs, *Anthologia Græca*, vol. III, p. 177 ; XIII, p. 905.

ISIDORE *de Charax*, géographe grec, d'une époque incertaine. Il composa un ouvrage intitulé, suivant Athénée, Παρθίας περιηγητικός (*Description de la Parthie*), et dont le traité qui nous reste, sous le titre de Σταθμοί Παρθικοί (*Itinéraire parthique*), paraît n'être qu'une partie ou plutôt un abrégé. Si on en juge par quelques citations de Pline, l'ouvrage d'Isidore embrassait non-seulement la Parthie, mais tout le monde connu des anciens. Un passage de l'*Itinéraire* où il est question de la fuite de Tiridate ne permet pas de placer Isidore avant le règne de Tibère. Cependant Lucien le fait vivre du temps de Ptolémée Ier, lorsque l'empire des Parthes n'existait pas encore. Pour expliquer cette contradiction, il est inutile de recourir à l'hypothèse de deux Isidore de Charax; il vaut mieux admettre une erreur chronologique de la part de Lucien. Les Σταθμοί Παρθικοί ont été insérés dans les *Geographi minores* de Hœschel, de Hudson, 1703, de Miller (*Supplément aux dernières éditions des Petits Géographes ;* Paris, 1839) et de C. Müller, dans les *Bibl. Grecq.* de A.-F. Didot. Y.

Athénée, III, p. 93. — Lucien, *Macrob.* 15. — Pline, *Hist. Nat.*, II, 108; IV, 4; V, 6, etc. — Dodwell, *Dissertatio de Isidoro Characeno*, dans l'éd. de Hudson. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. IV, p. 612-614. — Letronne, *Fragments des poëmes géographiques de Scymnus ;* Paris, 1840. — Sainte-Croix, *Mémoire sur Isid. de Ch.*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, t. I. — Masson, *Illustration. of the Route from Seleucia to Apobatana or Ecbatana* (*Hamadan*) *as given by Isidorus of Charax ;* dans le *Journal of the Roy. Asiat. Soc. of Great Britain*, vol. XII, 1850, p. 97-124, avec carte.

ISIDORE (Saint), évêque de Cordoue, historien et théologien espagnol, mort en 380. La chronique de Flav. Dexter lui attribue une continuation du *Chronicon* de saint Jérôme jusqu'en l'an 380 ; Sigebert de Gembloux le fait auteur d'un *Commentarius in Orosii Libros Regum ;* mais Florez et Antonio contestent avec raison que ces ouvrages aient jamais été écrits par Isidore; l'existence même de ce dernier a été niée, par des motifs très-plausibles, par Antonio, de même que celle d'un autre Isidore, également évêque de Cordoue de 400 à 430, que la chronique de Dexter donne comme ayant redigé un *Liber Allegoriarum* et un *Commentarius in Lucam.* E. G.

Bivarius, *Notæ ad Dextrum*, — Antonio, *Biblioth. Hispana vetus*, t. I, p. 249. — Fabricius, *Bibl. Med. et Infimæ Latinitatis.*

ISIDORE *d'Alexandrie* (Saint), né en Égypte, vers 318 après J.-C., mort à Constantinople, en 403. Il mena pendant plusieurs années la vie d'anachorète dans la solitude de la Thébaïde et dans le désert de Nitria. Saint Athanase lui conféra la prêtrise, et le chargea de la direction d'un hôpital fondé pour recevoir les pauvres et les étrangers. Cet emploi a fait donner à saint

Isidore le nom d'*Hospitalier*. Après la mort de saint Athanase, il défendit courageusement sa mémoire et ses écrits contre les attaques des ariens. Il se brouilla avec le patriarche d'Alexandrie, Théophile, qui le chassa d'Alexandrie, puis du désert de Nitria et de la Palestine, où il s'était successivement réfugié. Il trouva enfin un asile à Constantinople, où il mourut. L'Église grecque célèbre sa fête le 15 janvier. Y.

Palladius, *Hist. Lausiaca*.

ISIDORE *de Peluse* (Saint), écrivain ecclésiastique, né à Alexandrie, vers 370 après J.-C., mort en 450. Il passa sa vie près de Peluse, dans un monastère dont il était l'abbé, et où il pratiquait le plus sévère ascétisme. Grand admirateur de saint Chrysostome, il le défendit contre les attaques des patriarches Théophile et Cyrille d'Alexandrie. On n'a plus l'ouvrage qu'il écrivit contre les gentils; mais il reste de lui un grand nombre de lettres, presque toutes consacrées à l'interprétation de l'Écriture Sainte, et également remarquables par la piété et le savoir. Ces lettres, au nombre de 2013, mais qui ne sont peut-être pas toutes de saint Isidore, forment cinq livres. Les trois premiers furent imprimés avec une traduction latine et des notes par J. de Billy, Paris, 1585, in-fol., et réimprimées avec addition du quatrième livre par Conrad Rittershausen, Heidelberg, 1605, in-fol.; le premier livre fut publié pour la première fois, d'après un manuscrit du Vatican, par André Schott, Anvers, 1623, in-8°; et réimprimé avec une traduction latine et des notes, Francfort-sur-le-Mein, 1629, in-fol. Enfin une édition complète parut à Paris, 1638, in-fol. Y.

Photius, *Bibliotheca*, cod. 228, 232. — Schröckh, *Christliche Kirchengeschichte*, vol. XVII, p. 520-529. — Hermann, *Dissertatio de Isidoro Pelusiota, ejusque epistolis*; Gœttingue, 1737, in-4°. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. X, p. 480-494.

ISIDORE DE SÉVILLE (*Isidore Hispalensis*), surnommé *le jeune* (pour le distinguer d'Isidore de Cordoue), célèbre prélat espagnol, la principale lumière de son temps, naquit vers 570, à Carthagène, de Severinus et de Théodora, fille d'un roi goth, et mourut à Séville, le 4 avril 636. Il avait pour frères saint Léandre, évêque de Séville, saint Fulgence, évêque de Carthage, pour sœurs l'abbesse Florentine, et, selon Baronius (t. VII de ses *Annales*, an. 569), Théodorie, femme du roi Levigilde. Les Goths occupaient l'Espagne depuis environ un siècle et demi lorsque Isidore vint au monde. D'épaisses ténèbres étaient alors répandues sur les contrées du nord et de l'occident de l'Europe : la Germanie, partagée en une multitude de tribus, adorait encore ses idoles; la Suède, la Norvège, le Danemark et l'Écosse étaient des pays de légendes; l'Irlande et l'Angleterre venaient de recevoir à peine quelques lueurs du christianisme; de faibles et obscurs souverains se disputaient la France; enfin l'Orient allait bientôt être ébranlé par Mahomet et ses sectateurs conquérants. Isidore fut élevé chez son frère, Léandre, auquel il succéda dans l'évêché de Séville, en 601. Son premier soin fut d'établir une école pour l'éducation de la jeunesse. Puis il se rendit à Rome pour se mettre en rapport avec Grégoire le Grand, présida en 619 le second concile de Séville, et, en décembre 633, le concile œcuménique de Tolède, déployant, en toute circonstance, le plus grand zèle à propager la foi orthodoxe et à combattre les hérésies, surtout l'arianisme. Il fut canonisé peu de temps après sa mort. Isidore ne nous apprend lui-même aucune particularité de sa vie, si ce n'est que dans une lettre, d'une authenticité d'ailleurs contestable, il invite plusieurs évêques de se joindre à lui pour prononcer, par une sentence synodale, la déposition de l'évêque de Cordoue, qui s'était rendu indigne du sacerdoce par sa vie luxueuse et mondaine (1). Parmi ses élèves on cite particulièrement saint Ildefonse, archevêque de Tolède.

Isidore jouissait de la plus haute renommée auprès du clergé, alors seul capable d'apprécier tous les genres de mérite. Les Pères du huitième concile de Tolède lui décernèrent publiquement les plus grands éloges, avec les épithètes de *doctor egregius, Ecclesiæ catholicæ novissimum decus, præcedentibus ætate postremus, doctrinæ comparatione non infimus, atque, et quod majus est, jam sæculorum finitorum doctissimus, cum reverentia nominandus, Isidorus* (2). Au rapport de saint Ildefonse, son disciple, c'était un homme singulièrement éloquent : son abondance de la parole était telle que ses auditeurs en étaient comme stupéfaits (*in stuporem verteret audientes*); et quand on l'avait écouté une fois, on ne pouvait résister au désir de l'entendre de nouveau. Parmi les livres de sa composition, et qui reçoivent par là un cachet d'authenticité irrécusable, Ildefonse cite : *De Genere Officiorum* (d'ordinaire intitulé de *Officiis ecclesiasticis*), *Liber Proœmiorum*, *De Ortu et Obitu Patrum* (sanctorum), *Liber Synonymorum* (*sive lamentationis*), *De Natura Rerum*, *Liber Sententiarum*, *Liber Etymologiarum* (*Origines*). Le Livre des *Origines* fut probablement le dernier de ses ouvrage (3). Isidore mourut après avoir occupé le siége de Séville avec gloire pendant quarante ans.

L'édition *princeps* des œuvres de saint Isidore fut donnée par Michel Somnius, Paris, 1580, in-fol.; celle de Madrid, 1599, 2 vol., in-fol., est plus complète et plus soignée; elle a été exécutée particulièrement sur les manuscrits d'Alvar. Gomez; et enrichie de notes de J.-B. Perez et de

(1) Saint Isidore, *Opera*, édit. de Jacques Dubreuil, p. 684.

(2) *Voy.* J. Cochlæus, dans la dédicace du traité *De Officiis ecclesiast.*

(3) *Quem cum multis annis conaretur perficere, in ejus opere diem extremum visus est conclusisse.* Saint Ildefonse de Tolède, *De Viris illustribus*, chap. 17, p. 786.

Grial, l'éditeur. L'édition de Paris, 1601, in-fol., par Jacques Dubreuil, et celle de Cologne, 1617, ont été calquées sur celle de Madrid. La plus récente, et qui passe pour la meilleure, parut par les soins de F. Arevoli ; Rome, 1797-1803, 7 vol. in-4°.

Voici une analyse détaillée des ouvrages de saint Isidore de Séville d'après l'édition de Paris (de 1601), que nous avons sous les yeux (1). En tête se trouvent les *Origines* (*Etymologiarum libri XX*) (2), véritable Encyclopédie des sciences au moyen âge ; c'est un des plus précieux monuments pour l'histoire des connaissances humaines : il fait, sans contredit, le mieux connaître le côté intellectuel d'une des périodes le plus diversement jugées de l'histoire. Et comme c'est en même temps un ouvrage fort peu lu, quoique souvent cité, il mérite que nous en donnions ici une analyse détaillée.

Livre I : *De la Discipline et de l'art. Disciplina* vient de *discere*, et *art* du grec ἀρετή, vertu. La discipline traite des choses qui ne peuvent pas être autrement, et l'art de celles qui peuvent être autrement (chap. I). Les disciplines des sept arts libéraux sont 1° la *grammaire*, c'est-à-dire la science de s'exprimer ; 2° la *rhétorique*, qui, à cause des finesses et des moyens d'éloquence, passe pour très-nécessaire dans les questions civiles ; 3° la *dialectique* ou *logique*, qui distingue dans les discussions subtiles le vrai du faux ; 4° l'*arithmétique*, qui donne les causes et les divisions des nombres ; 5° la *musique*, qui s'occupe de la poésie et du chant ; 6° la *géométrie* qui comprend les dimensions et mesures de la terre ; 7° l'*astronomie*, qui traite de la loi des astres (ch. 2). — Les lettres sont des signes qui nous transmettent le langage des absents sans le secours de la voix : elles parlent, par leurs signes, aux yeux et aux oreilles, et préservent de l'oubli des choses dont la mémoire des hommes ne pourrait se rappeler. Après avoir donné l'histoire abrégée des alphabets grec, latin et hébreu, etc., l'auteur arrive à l'explication mystique de quelques lettres : « Le Y, dit-il, a été formé par Pythagore à l'image de la vie humaine : la ligne d'en bas (jambe) indique le premier âge, encore incertain de quel côté il doit incliner, du vice ou de la vertu ; à la bifurcation commence l'adolescence : le chemin (ligne) de droite est ardu, mais il conduit à la béatitude ; celui de gauche est plus facile, mais il mène à la perdition » (ch. 3). A côté de ces détails, qui nous paraissent aujourd'hui puérils, il y a quelques renseignements curieux. Ainsi, il nous apprend que jusqu'au temps d'Auguste les Romains n'avaient point fait usage de l'*x* et du *z*, et qu'ils remplaçaient ces lettres, essentiellement grecques, par *cs* et par *ss* (ch. 4). Les chapitres suivants (ch. 5-19) contiennent les définitions grammaticales des parties du discours, *oratio* (le mot *oratio* est dérivé de *oris ratio*, raison de la bouche, parce que *orare*, prier, c'est remuer la bouche ou parler), telles que le nom, *nomen* (qu'il dérive de *notamen*, quod *res notas* afficiat), le pronom, le verbe (*verbum*, quod *verberato* aere sonat), l'adverbe, le participe, la conjonction, les prépositions, l'interjection ; puis il traite de la voix, de la syllabe (*syllaba*, à cause de la réunion des lettres, ἀπὸ τοῦ συλλαμβάνειν τὰ γράμματα), des pieds en versification, des accents, de la ponctuation. Le chapitre 20 (*De Notis Sententiarum*) donne les figures de certains signes, tels que l'*astérique*, * ; l'*obelus* ; la *cryphia*, Ʊ, pour indiquer une question douteuse ; l'*antisigma* sans point, Ɔ, lorsqu'il y a des vers à transposer ; l'*antisigma* avec un point, ϵ, lorsqu'il y a doute sur le choix de deux vers ; le *diple*, ⋗, que les scribes employaient dans les livres ecclésiastiques pour faire ressortir les témoignages des Saintes Écritures, etc. : tout ce chapitre est important pour la lecture des plus anciens manuscrits. Les chapitres 21-24 traitent des signes abréviatifs ou tachygraphiques en usage chez les anciens. Enfin les philologues trouveront quelques renseignements instructifs dans les chapitres 25-43 intitulés : *De Orthographia*, *De Analogia*, *De Etymologia*, *De Tropis*, *De Metris*, *De Fabula*, etc.

Livre II : *De la Rhétorique* (1). Dans ce livre, l'auteur traite non-seulement de l'art de bien parler, divisé en plusieurs catégories (ch. 2, 21), mais de la dialectique, de la philosophie (qu'il définit *rerum humanarum divinarumque cognitio cum studio bene vivendi conjuncta*), des catégories d'Aristote, des syllogismes « qui guident le lecteur dans la recherche du vrai », de la division des définitions, extraites de Marius Victorinus, des topiques, et des antinomies (ch. 22-31).

Livre III : *De l'Aritméthique*. Après avoir expliqué comment *arithmétique* et les noms des nombres dérivent du grec (ch. 1-3), il parle de l'utilité des nombres, qui « servent surtout à saisir le sens mystique de certains passages des Saintes Écritures », et les divise en pairs et impairs (ch. 5) ; puis il consacre quelques courts chapitres aux définitions de la géométrie (qu'il distingue de l'arithmétique, parce qu'elle a pour caractère la multiplication, tandis que celle-là repose sur l'addition) ; de la musique, dont il attribue l'invention à Tubal, de la race de Caïn ; enfin de l'astronomie, qu'il distingue ainsi de l'astrologie (ch. 6-25) : « L'astronomie s'occupe du mouvement des astres ; l'astrologie est en partie naturelle et en partie superstitieuse ; l'astrologie naturelle observe le cours du Soleil, de la Lune et des astres ; l'astrologie superstitieuse cherche des rapports entre les douze signes du zodiaque et les éléments de l'âme et du corps » (ch. 26). *Mundus*, selon l'auteur, viendrait de *motus*, « parce que le monde est toujours en mouvement, » et *cælum* de *cælatum*, ciselé, « parce que les figures des constellations y sont ciselées comme sur un vase (*vas cælatum*) (ch. 30). « La sphère céleste, en tournant en vingt-quatre heures autour de la Terre, va si vite, que, si les astres qui vont au-devant d'elle à sa rencontre n'en retardaient pas le mouvement, elle causerait la ruine du monde » (ch. 33). L'orient et l'occident sont les portes du ciel (*januæ cæli*), parce que par l'une le Soleil y entre, et par l'autre il en sort (ch. 39).

Livre IV : *De la Médecine*. L'auteur la divise en

(1) Sancti Isidori, Hispalensis episcopi, Opera omnia quæ exstant, partim aliquando virorum doctissimorum edita, partim nunc primum exscripta, et ad chirographa exemplaria accuratius quam antea emendata, per fratrem Jac. Dubreuil ; Paris, 1601, in-fol.

(2) Ce fut, de tous les écrits de saint Isidore, le premier imprimé (Vienne, 1472), par Ginterus Zainer de Neuttingen. Mais il existe encore trois éditions, en caractères gothiques, et sans date, qui paraissent être antérieures à 1472. L'édition la plus correcte des *Origines* forme le troisième volume du recueil de Lindemann, *Corpus Grammaticorum veterum* ; Leipzig, 1833, in-4°.

(1) Ce livre a été publié séparément dans Pithou, *Antiqui Rhetores latini* ; Paris, 1599, in-4°.

trois écoles, la *méthodique*, qui a pour fondateur Apollon : elle s'occupe des remèdes et des amulettes; l'*empirique*, qui relève d'Esculape, ne repose que sur l'expérience; *la logique*, qui a pour chef Hippocrate, combine l'art de guérir avec l'examen de l'âge, des climats, des tempéraments, etc. (ch. 4). La santé consiste dans le mélange tempéré du chaud et de l'humide, qui est le sang : elle est donc comme l'état normal du sang (*sanitas quasi sanguinis status*). Toutes les maladies proviennent des quatre humeurs, qui sont le sang, la bile, l'atrabile et le phlegme. Ces quatre humeurs sont calquées sur les quatre éléments : le sang sur l'air, la bile sur le feu, l'atrabile sur la terre et le phlegme sur l'eau. Les humeurs, comme les éléments, dans leurs juste proportion, conservent le corps (ch. 5). Puis l'auteur traite des maladies aiguës, des maladies chroniques, des maladies de la peau, beaucoup plus fréquentes au moyen âge qu'aujourd'hui, des remèdes, etc. (6-12). On y remarque, entre autres, cette célèbre proposition que « tout traitement est fondé sur les contraires et les semblables (*omnis curatio aut ex contrariis aut ex a similibus adhibetur*) » : c'est le résumé de toute la querelle des allopathes et des homéopathes. Dans le chapitre 12, Jules César est cité comme l'inventeur d'un onguent (1); il y a sans doute là une erreur de nom : il est vrai qu'on n'y regardait pas de si près au moyen âge, où le grand dictateur romain était souvent mis à toute sauce.

Livre V : *Des Lois*. On y trouve la définition des différentes espèces de lois, des témoins, des formes de testament, des peines (ch. 1-27). Ce dernier chapitre est fort curieux pour l'histoire du droit criminel : il contient des mots inconnus depuis l'abolition de la torture. Ainsi, *boya* était une espèce de joug de bœuf qu'on mettait aux condamnés; le *culeus* était un sac de cuir dans lequel on enfermait les parricides en compagnie d'un singe, d'un coq et d'un serpent, et que l'on jetait ensuite à la mer. Les chapitres 28-39 traitent de la division du temps et des différentes ères.

Livre IV : *Des Saintes Écritures*. Il y est question de l'Ancien et du Nouveau Testament « qui est le royaume des cieux », de la division de leurs parties, des bibliothèques, etc. Isidore estime celle d'Alexandrie à 70,000 volumes), etc. (ch. 1-8). Les chapitres 8-13, sur les matériaux de l'écrivain, sur le papier, le parchemin, la confection des livres, etc., offrent de l'intérêt pour l'archéologie. Les autres (14-19), sur les canons des Évangiles, les canons des conciles, le cycle pascal, où l'on trouve la première mention de la décision du concile de Nicée relativement à la fête de Pâques (2), sur les fêtes et les offices, intéressent particulièrement l'histoire de l'Église dans les premiers siècles. Dans le chap. 19, *De Officiis*, on apprend, par exemple, que du temps d'Isidore on n'admettait que trois sacrements, le baptême, l'extrême-onction et l'eucharistie, qu'on soufflait sur les nouveau-nés pour en chasser le diable, qui était entré dans leurs corps avec le péché originel (*exsufflatur ille* (sc. *diabolus*), *sub quo sunt omnes qui in* *peccato nascuntur*), et que quiconque désire que sa prière s'élève au ciel doit lui donner pour ailes le jeûne et l'aumône (*faciet illi duas alas, jejunium et eleemosynam*).

Livre VII : *De Dieu*. L'auteur fait dériver le mot Dieu du grec δέος, crainte : *Deus græce dicitur* Θεός *quasi* δέος, *timor*, *quod eum colentibus sit timor*; puis il passe en revue les différents attributs de Dieu (ch. 1). Les chapitres qui suivent (2-14) traitent du Fils de Dieu, de même substance que le Père (*homousios Patri*), dogme qui, opposé à *homoiousios Patri* a fait couler tant de sang; du Saint-Esprit (*qui ex Patre Filioque procedit*), également un dogme sanglant; de la Trinité, qu'il définit *totum unum ex tribus*; des anges (*angeli*, i. e. *nuncii*, *ab eo quod domini voluntatem populis nunciant*); de l'étymologie de plusieurs noms de l'Ancien Testament; des patriarches; des prophètes; des apôtres; des martyrs; du clergé (à propos du souverain pontife, il rappelle que les rois étaient anciennement en même temps des pontifes); des moines (du grec μονὰς, solitude), qu'il divise en cénobites (*in commune viventes*), en anachorètes (*qui post cænobialem vitam deserta petunt*, et en érémites (*qui et anachoritæ ab hominum conspectu remoti*).

Le Livre VIII est une suite du livre précédent. On y remarque des notices sur l'Église, « qui date du moment où l'Esprit Saint descendit du ciel »; sur la foi; sur les principales hérésies (les simoniens (1), les ménandrins (2), les nicolaïtes (3), les gnostiques (4), les carpocratiens, qui n'admettaient que la nature humaine de Jésus-Christ, résultat du rapprochement des deux sexes; les cérinthiens, qui admettaient la circoncision (5); le nazaréens, qui observaient, avec l'Évangile, les lois de l'Ancien Testament; les Ophites, qui adoraient un serpent, pour rappeler celui du paradis; les valentiniens, selon lesquels Jésus-Christ n'a fait que passer par le sein de la Vierge comme à travers un tube (*quasi per fistulam transiisse*), sans avoir rien retenu de son corps; les appellites, selon lesquels le Christ n'avait pas en réalité paru comme Dieu mais comme homme; les adamiens, qui prient nus, les melchisédéchiens, qui disent que Melchisédech n'était pas un homme, mais le prêtre de Dieu; les caïniens, qui adorent Caïn; les séthiens qui identifient Seth avec le Christ; les aquariens, qui n'emploient que l'eau dans l'eucharistie; les sévériens, qui ne boivent pas de vin, et rejettent l'Ancien Testament et la résurrection; les tatiens, qui s'abstiennent de toute chair; les alogiens, qui ne croient pas au Dieu-Verbe et rejettent l'Évangile et l'Apocalypse de saint Jean; les paulianiens, qui datent l'origine du Christ de la Vierge; les hermogéniens, qui croient à la divinité de la matière; les anthropomorphites, qui se figurent Dieu sous forme humaine; les héraclites, qui rejettent le mariage; les novatiens, les précurseurs des anabaptistes; les étiens et eunomiens, qui admettent des dissemblances entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit; les Ori-

(1) *Unguentum*... cujus Julius Cæsar meminit, dicens : *Corpus suavi telino unguimus*.

(2) L'auteur s'exprime ainsi : Antiquitus Pascha decima quarta luna cum Judæis celebrabatur, quocumque die occurreret : *Quem ritum sancti Patres in Nicæna synodo prohibuerunt, constituentes non solum lunam paschalem et mensem inquirere, sed etiam et diem resurrectionis dominicæ observare; et ob hoc pascha a decima quarta luna usque advigesimam primam extenderunt, ne dies dominicus omitteretur* (cap. 17).

(1) De Simon le Magicien : ils disaient que la créature n'émane pas de Dieu, mais d'une certaine vertu supérieure (ch. 5).

(2) De Ménandre, disciple de Simon : ils disaient le monde créé non par Dieu, mais par les anges.

(3) De Nicolas, diacre de Jérusalem : ils admettaient la promiscuité des femmes.

(4) Soutenant que l'âme est la nature de Dieu, ils admettaient un bon et un mauvais Dieu.

(5) On les appelait aussi les *chiliastes*, parce qu'ils enseignaient qu'il y aurait après la résurrection mille ans de jouissances charnelles.

géniens, qui enseignent que les âmes ont péché dès l'origine du monde, que, selon la différence de leurs péchés, elles sont tombées des cieux aux terres (*pro diversitate peccatorum de cœlisque ad terras lapsas*), qu'elles avaient mérité différents corps comme des prisons (*diversa corpora quasi vincula meruisse*), et que pour cette raison le monde avait été créé ; les sabelliens, qui n'admettent qu'une seule personne en le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; les ariens, qui nient la coéternité du Fils avec le Père, et admettent des substances différentes dans la Trinité : les macédoniens, qui nient l'identité de Dieu avec le Saint Esprit ; les patriciens, qui croient que la chair humaine est une création du diable ; les donatistes, qui rebaptisaient les catholiques, disant que le Fils est moins grand que le Père, et le Saint Esprit moins grand que le Fils, les circumcelliens ; qui se tuaient eux-mêmes par l'amour du martyre ; les tertullianistes, qui croyaient l'âme corporelle, quoique immortelle, et que les âmes des pécheurs se changeraient, après leur mort, en démons ; les pélagiens, qui mettent le libre arbitre au-dessus de la grâce ; les nestoriens, selon lesquels la Vierge n'était que la mère de l'homme, etc.) (1). Puis viennent les chapitres sur les sectes des philosophes, sur les poëtes, les sibylles, les mages, les païens, les dieux des païens (2) (ch. 6-8).

LIVRE IX : *Des Langues*, etc. Il admet trois langues principales : l'hébreu, le grec, et le latin (ch. 1). Puis il mentionne des noms propres étrangers, surtout orientaux, parle des divisions du pouvoir civil et militaire, des citoyens (*cives vocati quod in unum coeuntes vivant, ut vita communis et ornatior fiat et tutior*). On trouve dans ce chapitre (le 4e) le mot *burgarii* qu'il explique ainsi : *Burgarii a burgis dicti, quia crebra per limites habitacula constituta burgos vulgo vocant; unde et Burgundionum gentis nomen inhæsit : quos quondam, subacta Germania, Romani per castra disposuerunt, atque ita ex locis nomen sumpserunt;* cette étymologie du mot *Bourgogne*, si elle n'est pas vraie, est au moins fort ingénieuse. Les autres chapit. (ch. 5-8) peuvent servir de modèles à des arbres généalogiques.

Le LIVRE X est un véritable lexique latin, contenant la définition et l'étymologie d'environ 500 mots de toutes espèces, classés par ordre alphabétique. Nous signalerons comme curiosités étymologiques : *Misericors : quod miserum cor faciat dolentis alienam miseriam; peccator : quasi pellicator* (3), *a meretrice vocatus; severus : quasi satis verus; secundus : sexus pedes : tractus est sermo a sequentibus servis, pedissequis*, etc.

LIVRE XI : *De l'Homme et des Parties du Corps*. L'homme, *homo*, est ainsi appelé parce qu'il est fait de terre (*ex humo*) ; corps, *corpus*, parce qu'il périt de corruption (*corrumptum perit*) ; les yeux, *oculi*, parce qu'ils sont cachés par les paupières (*quia eos ciliorum tegmenta occultant*) ; les narines, *nares*, parce que c'est par là que l'odeur ou l'air ne cesse de sortir (*nare non desinit*) ; les doigts, *digiti*, parce qu'ils sont au nombre de dix (*decem*), etc. (ch. 1). La vie de l'homme est divisée en six périodes (*ætates*) : l'enfance (*infantia*), depuis la naissance jusqu'à sept ans ; la jeunesse impubère (*pueritia*), de sept à quatorze ; l'adolescence (*adolescentia*), de quatorze à vingt-huit ans (multiple de 7) ; l'âge mûr (*juventus*), de vingt-huit à cinquante ans ; l'âge grave (*gravitas*), de cinquante à soixante-dix ans ; la vieillesse (*senectus*), depuis soixante-dix ans jusqu'à la *mort*, nom pour lequel l'auteur propose trois étymologies : il vient ou de ce que la mort (*mors*) est amère (*amara*), ou de *Mars*, le grand tueur des mortels, ou de la morsure (*morsus*) du premier homme dans la pomme qui le perdit (ch. 2). Le 3e et 4e chapitres traitent des monstres, des cynocéphales, des cyclopes, des gorgones, des antipodes, « qui ont huit doigts aux pieds, » etc.

LIVRE XII : *Des Animaux;* c'est la zoologie du moyen âge, où dominent les étymologies les plus hasardées et le goût du merveilleux. Le *gryphe* est un quadrupède penné, qui vit dans les régions hyperboréennes ; son corps est celui d'un lion, sa face celle d'un aigle ; il est le plus grand ami des chevaux. L'ichneumon porte le nom de *enhydros*. Le basilic, *basiliscus*, est ainsi appelé parce que c'est le roi des serpents : dès que ceux-ci le voient, ils s'enfuient, car il les tue avec son haleine ; il tue aussi l'homme par la simple vue. Cependant il est vaincu par les belettes, que les hommes lâchent après lui. Il a un demi-pied de longueur, et est tacheté de blanc.

LIVRE XIII : *Du monde et des Phénomènes qui s'y voient*. Le monde est toujours en mouvement, parce qu'il est composé de particules extrêmement petites, invisibles, insécables, appelées *atomes*. Les atomes, dont se compose tout ce qui est, paraissent être doués de mouvements très-rapides, et voltiger çà et là, comme les grains de poussière impalpables dans un rayon de soleil qui pénètre dans une chambre obscure (ch. 2). Les chapitres qui traitent des eaux, des mers, des golfes, des lacs, des rivières (12-21) contiennent quelques détails curieux pour l'histoire de la géographie.

Le LIVRE XIV est un traité de géographie. « La terre occupe le milieu du monde : elle est également éloignée de toutes les parties du ciel, comme le centre l'est de tous les points de la circonférence (ch. 1) » ; c'est là l'idée qui a dominé la science pendant de longs siècles. L'auteur parle ensuite de l'Asie, de l'Afrique (Libye), et de l'Europe, où il mentionne particulièrement la Germanie (ainsi appelée parce qu'il y germe beaucoup de peuples) ; elle produit des oiseaux d'une forme de bouc (*aves hircinas*), à plumage luisant la nuit, des bisons (*bisontes*), des ours, des élans, etc.

La Gaule (*Gallia*) doit son nom au teint de ses habitants, qui est, à cause du climat tempéré, d'une blancheur de lait (en grec *gala*). Le dernier chapitre (ch. 9) est consacré aux enfers (*De Inferioribus terræ*). « A raison de la pesanteur, tout ce qui est plus bas est aussi plus lourd. Le point où l'on pèse le plus c'est le centre de la terre ; c'est là aussi qu'est l'enfer, qui est comme le cœur dans l'animal » (ch. 9).

Le LIVRE XV traite des villes, particulièrement de l'Orient ; il mentionne aussi quelques villes de la Gaule et de l'Espagne, Narbonne, Bordeaux (*Burdegalis*), Cadix, Séville, bâtie par Jules César : celle-ci doit son nom (*Hispalis*), à ce qu'elle fut construite sur pilotis (*palis*) dans un lieu marécageux (ch. 1.). Le reste du livre est consacré aux édifices

(1) Tous ce chapitre (ch. 5e), l'un des plus importants, contient l'énumération des sectes du christianisme naissant, condamnées par les premiers conciles.

(2) C'est dans ce chapitre (le 11e), qu'il donne la définition de l'*Antichrist*, que des ignorants appelaient, déjà du temps d'Isidore l'*Antechrist*. Voici ses paroles : *Antichristus appellatur, quod contra Christum venturus est; non quomodo quidem simplices intelligunt Antichristum ideo dictum ante Christum venturus sit, et post eum veniat Christus. Non sic, sed Antichristus græce dicitur*, etc.

(3) De là vient sans doute le français *paillard*.

publics et sacrés, aux fortifications, aux tombeaux, aux mesures de terrain, etc.

Le Livre XVI est un véritable *lapidaire* : il traite des terres, des pierres communes, des différentes espèces de marbre, des pierres précieuses (émeraude, topaze, rubis, onyx, améthyste, saphir, etc.), des cristaux, du verre, des verres colorés, des métaux, de l'or (*aurum : ab aura dictum, id est a splendore*), de l'argent, de l'airain, du fer (il y est question de la trempe de l'acier dans l'huile), du plomb, de l'étain, et du succin (*electrum*), qui passait pour le métal le plus pur, débarrassé de toutes les parties terrestres (*defæcatius est enim hoc metallum omnibus metallis*). Les deux derniers chapitres (24 et 25) sont consacrés aux poids et aux mesures.

Le Livre XVII contient tout ce qui est relatif à l'agriculture, y compris les auteurs qui en ont parlé (Hésiode, Démocrite, Caton, Celse, Julius Atticus, Columelle). Parmi les différentes espèces d'orge, il cite l'orge à six rangées (*hordeum hexastichum*) (1) et l'orge à deux rangées d'épillets (*h. distichum*). Du reste, l'auteur n'a fait le plus souvent que copier Pline et Dioscoride.

Le Livre XVIII traite fort sommairement des divers instruments de guerre, des spectacles, de la comédie, de la tragédie, des historiens, des chevaux, des cavaliers, etc.

Le Livre XIX parle des objets les plus variés, tels que cordes, filets, beauté, peinture, couleurs, costumes des prêtres, vêtements des hommes et des femmes, laine, ornements, animaux et chaussures.

Le Livre XX renferme principalement ce qui est relatif à l'alimentation des tables (mets, boissons, vases de différents genres) ainsi qu'à l'ameublement (lits, véhicules, instruments rustiques, etc.). Ce dernier livre est suivi de quelques fragments (*De Ponderibus, De Mensuris, De Variis Vocabulis*) d'après un ancien manuscrit du fonds de la Bibl. de Saint-Denis.

A la suite des *Origines* vient le traité *De Differentiis sive Proprietate Verborum*, en deux livres, vrai trésor philologique, où la plupart des grammairiens ont depuis puisé leur science pour la distinction des synonymes. Ses caractéristiques sont aussi nettes que concises. Exemples : *album* diffère de *candidum* en ce que le premier se dit de ce qui est blanc *naturellement*, et l'autre de ce qui l'est *artificiellement*. — *Pecudes* et *pecora* : le premier ne se dit que des moutons ou brebis, tandis que le second peut s'appliquer à tous les bestiaux. — *Nescire* et *ignorare* : le premier s'emploie quand on manque de toute connaissance, le second quand on ignore quelque chose (*qui ignorat aliquid nescit*). — *Tacere* et *silere* : ce dernier se dit de celui qui cesse de parler, et le premier de celui qui n'a pas encore commencé à parler (liv. Ier). — Le IIe livre a pour titre : *De Differentiis Spiritualibus*, parce que la distinction porte sur des mots particulièrement employés par les théologiens, tels que *Deus* et *Dominus*; *essentia* et *substantia*, etc.

A ce traité se rattache le Livre des Différences, *Differentiarum sive de Proprietate Sermonum Liber*, publié pour la première fois dans l'édition de Madrid de 1599, réimprimé dans celle de Dubreuil (1). Dans une courte préface, l'auteur avertit le lecteur que ce traité est un extrait de divers écrivains, parmi lesquels il a surtout pris pour modèle le livre de Caton sur le même sujet. Divisé par lettres, il commence par la différence qu'il y a entre *aptum* et *utile* : « le premier n'est vrai que pour un temps, le dernier pour tous les temps » ; et finit par la différence qui existe entre *zelus* et *invidia*; « *zelus* se prend aussi quelquefois en bonne part, tandis que *invidia* vient toujours d'un mauvais sentiment ». Quiconque aspire à devenir bon latiniste doit posséder à fond les traités grammaticaux de saint Isidore de Séville.

L'ouvrage en deux livres que l'auteur a dédié à son frère Bzaulion, archidiacre, et qui est intitulé tantôt *Synonyma*, tantôt *Soliloquia*, n'est cependant ni un traité des synonymes, ni un monologue : c'est un dialogue ou plutôt un petit drame qui se passe entre l'*Homme* et la *Raison*. Le premier se désespère en présence des misères du siècle courant (le septième). Pendant ce monologue, la Raison (*Ratio*) arrive pour consoler (2) l'Homme, dont elle relève l'âme abattue en lui montrant le chemin de la béatitude et de la vie éternelle par la pénitence et l'espoir du pardon de ses péchés. — Les deux opuscules qui suivent, *De Contemptu Mundi Libellus aureus* (3) et *Norma vivendi* (4), sont des extraits de l'ouvrage précédent et ne paraissent pas avoir pour auteur saint Isidore. La fin de la *Norma vivendi* est éloquente et belle. « Si tu veux vivre tranquille, ne désire rien du siècle (*nihil sæculi appetas*). Tu auras le repos de l'esprit, si tu secoues les soucis du monde, et tu jouiras du calme éternel si tu sais t'isoler au milieu du tourbillon des choses terrestres. Que tes biens servent à soulager le malheureux; la vertu doit se reconnaître à ses œuvres. Le malheureux que tu dois soulager, ne le choisis pas, de crainte de passer à côté de celui qui mérite de recevoir. Donne à tous, de peur que celui à qui tu n'as rien donné ne soit Jésus-Christ lui-même : *Omnibus da, ne forte cui non dederis ipse sit Christus*. » C'est là résumer d'une manière aussi simple que sublime la vraie doctrine de l'Évangile. On voit que, même au septième siècle, à cette époque de barbarie, l'humanité ne manquait pas de préceptes pour se guider dans les ténèbres.

L'*Exhortatio ad Pœnitentiam* (5), suivi d'une épître à l'évêque Massanus, *De Lapsu Sacerdotis et reparatione* (6), est un écrit ascé-

(1) Le texte donne inexactement *hexaticum*.

(1) Pag. 741-776.
(2) Pag. 305-322.
(3) Pag. 323-329.
(4) Pag. 330-33.
(5) Pag. 334-351.
(6) Pag. 352-353. Cette épître, datée le 2e jour des calendes de mars de la 3e année du règne de Victericus (*regnante domino nostro Victerico glorioso rege*), a été

tique, où règne ce ton de mansuétude et cet esprit de charité vraiment chrétien qui caractérisaient saint Isidore. — Dans son introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament (*Liber procemiorum de libris Veteris ac Novi Testamenti*) (1), dans ses commentaires sur le Pentateuque, sur les livres des Juges et des Rois, dans ses allégories de l'Ecriture Sainte (*Allegoriæ quædam Sacræ Scripturæ*) (2), enfin dans son commentaire sur le Cantique des Cantiques (*Expositio in Canticum Canticorum Salomonis*) (3), l'auteur s'y montre aussi théologien consommé qu'habile dialecticien. Parmi les écrits qui étaient particulièrement destinés à combattre les hérésies et les iniquités du temps, il faut citer : son histoire de Jésus-Christ (*De Nativitate Domini, Passione et Resurrectione, Regno atque Judicio*), dédiée à sa sœur Florentine (4); sur le mouvement des nations à la voix des prophètes (*De Vocatione gentium*), dédié à la même (5); les trois livres de sentences (*Sententiarum Libri tres*) (6), où l'auteur traite des sujets les plus divers, mais principalement de la philosophie et de la théologie. Ce traité a joui pendant longtemps d'une grande autorité; aussi nous saura-t-on peut-être gré d'en donner ici une rapide analyse.

Dieu est, débute l'auteur, le suprême bien (*summum bonum*), parce qu'il est immuable; la créature aussi est un bien (*creatura bonum est*), mais elle n'est pas le bien suprême, parce qu'elle est muable. Dieu seul peut-être dit immortel, parce qu'il est immuable; l'âme meurt, lorsque abandonnant Dieu elle change en mal. La division du temps en passé, présent et futur est de l'homme : le tout existe à la fois en Dieu. Les divisions du temps ne sont pas l'œuvre de nos sens, il faut les chercher dans notre esprit. » Dans le livre I[er], ch. 8 (*De Mundo*), on trouve pour la première fois très-nettement formulée la fameuse théorie du macrocosme et du microcosme : « Le monde se compose de tout ce qui est visible et saisissable; l'homme aussi réunit en lui l'universalité des choses; c'est en quelque sorte un second monde en miniature (*homo ex rerum universitate compositus, alter in brevi quodam modo creatus est*)... » Il faut étudier les œuvres du Créateur, de façon à les supposer toujours immenses (7). Plus loin (ch. 11.) l'auteur ajoute : « Tout ce qui est sous le ciel (*sub cælo*) a été fait à cause de l'homme, et l'homme à cause de lui-même; c'est pourquoi tout est rapporté, au figuré, à son image. La dissension et la lutte, qui ont élu leur domicile dans l'esprit humain, sont la peine du péché originel : celui (Adam) qui ne voulut point rester uni à Dieu fut condamné à être divisé avec lui-même, et celui qui refusa d'obéir aux ordres de Dieu dut être rebelle contre lui-même : il servira malgré lui sa pr… personne celui qui ne voulut pas servir Dieu de… gré (*sibi serviet nolens, qui Deo noluit vole…* C'est donner, en quelques mots, la définition la… précise du péché originel. — En parlant (d… de l'*Église*, il dit qu'elle a deux genres de tr… tions à supporter : le martyre de la part des p… et la controverse de la part des hérétiques. … sainte Église catholique tolère patiemment da… sein ceux qui vivent mal, mais elle repousse … qui croient mal (*male viventes in se patient… lerat, male credentes a se repellit*). Ce fut là … une des principales maximes de l'Église mili… « Quelle est la cause de toute hérésie? L'exc… la foi. Et le chemin qui y conduit est l'obscu… Saintes Écritures... Ni les bonnes œuvres d… ritiques et leur justice ne leur servent de rien. … comme à l'appui de cette sentence, l'auteur n… rien dans le Nouveau Testament, il a recours, … l'ont toujours fait les évêques dans des cas … gues, à l'Ancien Testament, à la Bible des J… Cependant il existe une différence profond… l'Ancien et le Nouveau Testament, comm… Isidore le reconnait lui-même (ch. 20), q… nous apprend qu'il y a des chrétiens qui … mettent pas l'Ancien Testament (seuls con… avec eux-mêmes), sans les traiter pour cela d… ques. C'est aussi l'autorité du prophète Isaïe … voque, lorsqu'il dit (ch. 57, liv. III, *De Oppre… Pauperum*) : « Que les juges et les princes … qu'en punition des fardeaux qu'ils impo… peuples, ils seront brûlés dans le feu éternel. … loin (ch. 59) il dit : « Dans ce siècle on ne … que les riches, et on ne songe pas que ce … que des hommes. » Cette remarque, appliq… l'auteur au septième siècle, a été, avant et d… tous les temps.

A cette catégorie d'ouvrages appartien… core : *De Conflictu Vitiorum et Virtut…* et *De Officiis ecclesiasticis Libri II* (… fut pour la première fois édité en 1… un érudit saxon, J. Cochlæus, d'après … nuscrit du neuvième siècle de la Biblioth… Trèves. C'est un document précieux p… qui s'intéressent à l'histoire des rites et d… rarchie de l'Église. On y trouve, entre aut… l'observation des jours maigres (vendre… medi) n'était pas encore d'obligation (… c. 42); que les prêtres pouvaient se … mais devaient se contenter d'un premier … (liv. II, c. 2), et que les membres d… (*clerici*) se divisaient en deux classes, … qui vivaient sous le régime des évêqu…

publiée d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

(1) Pag. 405-412.

(2) Pag. 413-425

(3) Pag. 719-732.

(4) Pag. 543-561.

(5) Pag. 562-579.

(6) Pag. 617-692.

(7) Ideoque sic divina scrutare opera, ut semper ea cogites immensa.

(1) Il cite à son appui ce passage d'Isaïe : *Quia … tus es, ecce ego annunciabo justitiam tuam … tua non proderunt tibi.* Nous répéterons ici … toujours à la Bible des Juifs (à l'Ancien Testa… est obligé de s'adresser *exclusivement* (l'Évangi… nit aucune arme de ce genre) lorsqu'il s'agit … colère des hommes, et de les exciter à des gu… tricides et impies.

(2) Pag. 709-718. Cet opuscule est d'un auteur … il parut pour la première fois parmi les œuvres … Isidore dans l'édition de Madrid (1599); mais il … été imprimé auparavant dans les œuvres de … Léon (Paris, 1511), dans le t. IX des œuvres de s… gustin, et dans celles de saint Ambroise (Rome …

(3) Pag. 580-615.

siastiques (*ecclesiasticorum sub regimine episcoporum degentium*); 2° les *acéphales*, qui vivaient sans chefs : ils étaient traités par les autres avec dédain. Cette dernière classe était alors fort nombreuse dans l'Europe occidentale, de l'aveu même de saint Isidore : *Quorum sordida atque infami numerositate, satis superque nostra pars occidua polluitur*. Quant à la suprématie des papes, il n'en est encore nulle part question dans les écrits de saint Isidore, à moins que l'on ne considère comme authentique sa lettre au duc Claude, où il appelle le pontife de Rome *Dei vicarius* (1). La *Regula Monachorum* (2) offre le plus grand intérêt pour l'histoire des communautés. C'est un recueil des principaux règlements relatifs aux institutions religieuses, c'est le code des moines. On y apprend que les monastères devaient être situés loin des villes, et les cellules des frères à côté de l'Église (ch. 1); que les abbés devaient leur rang à l'élection : le choix devait être dirigé sur des hommes d'un certain âge, habitués à une vie sainte, et donnant, par l'exemple, force à l'autorité, « car on ne peut pas commander aux autres ce que l'on ne fait pas soi-même » (*neque enim aliquid imperasse cuique licebit quod ipse non fecerit*) (ch. 2). Quant aux moines, ils devaient mener une vie apostolique, et avoir tout en commun, cœurs et biens. « Il faut fuir surtout la colère, la médisance, l'amour de l'argent, l'envie, la paresse et la bonne chère (ch. 3). Que chaque moine travaille de ses mains et qu'il pratique un métier, conformément aux paroles de l'Apôtre, qui dit : « Nous avons gagné « notre pain en travaillant nuit et jour... » Les moines doivent de leurs propres mains cultiver leur jardin, préparer leurs mets et construire leurs bâtiments » (ch. 5). L'abbé était tenu d'inspecter sévèrement les dortoirs. « La nuit, après l'heure du coucher, ils ne doivent point parler l'un à l'autre; que le dortoir soit toujours éclairé par une lumière et que chacun chasse loin de soi toute mauvaise pensée » (ch. 13) (3).

Les ouvrages de saint Isidore, remarquables surtout par leur intérêt historique, sont : sa Chronique générale (*Chronicon*), qui commence, comme presque toutes les chroniques, à la création du monde, et finit à la cinquième année du règne de Sisebut ou Suinthilon, roi des Goths, contemporain d'Héraclius, laquelle correspond à l'an 626 du nôtre (4). On y voit que les rois goths et autres princes barbares s'effaçaient, par le peu de place qu'ils occupaient, devant l'éclat des empereurs de l'Occident et de l'Orient. La chronique spéciale des Goths, des Vandales et des Suèves (*Chronicon Gothorum, Vandalorum et Suevorum*) est un document historique incomparablement plus précieux que la chronique générale à laquelle elle fait suite (1). Les Goths sont, suivant l'auteur, d'origine scythe : « Ils descendent, dit-il, de ces guerres qu'Alexandre disait qu'il fallait éviter, que Pyrrhus redoutait et que César abhorrait (2). » Il porte leur première apparition à l'année 176, sous le règne de Valérien et de Galien. Ayant franchi les montagnes qu'ils habitaient, ils vinrent dévaster le Pont, la Macédoine, la Grèce et l'Illyrie. L'auteur ne dit rien de l'origine des Vandales et des Suèves; il parle seulement de leurs invasions, mais d'une manière trop succincte. Le traité biographique *De Viris illustribus* (3), auquel il faut joindre *De Scriptoribus ecclesiasticis* (4) et *De Vita vel Obitu Sanctorum* (5), intéresse beaucoup moins l'histoire profane que l'histoire ecclésiastique.

Enfin, le *De Natura Rerum* (6), dédié au roi Sisibut, qui le lui avait demandé, est un traité ou plutôt une compilation de physique générale et d'astronomie, telles que l'on comprenait ces sciences durant tout le moyen âge, si l'on excepte, pour la physique, Roger Bacon. Ce traité, en grande partie extrait de saint Cyprien, de saint Ambroise, et d'autres Pères qui ont disserté çà et là sur ces matières, est divisé en quarante-sept chapitres. Les premiers traitent de la division du temps (jour, nuit, semaine); il compare les phases de la Lune aux différents âges de l'homme, et définit l'année *circuitus Solis ac reditus per duodecim menses* (ch. 1). Dans les chapitres suivants, l'auteur parle des saisons, du solstice et de l'équinoxe, des cinq cercles du monde, correspondant aux cinq zones climatériques, des parties du monde, par lesquelles il entend les quatre éléments (*ignis*, tenuis, acutus et mobilis; *aer*, mobilis, acutus et crassus; *aqua*, crassa, obtusa et mobilis; *terra*, crassa, obtusa et immobilis) (ch. 7-11). Puis viennent le ciel, ou, dans le sens spirituel, l'Église, qui, dans la nuit de cette vie « brille de la clarté des astres par les vertus des saints »; les planètes, dont il ne donne que les noms; les eaux du firmament; la nature du Soleil. En parlant de la grandeur du Soleil et de la Lune, il rapporte comme une opinion des savants que le Soleil est plus grand et la Lune plus petite que la Terre, ce qui tiendrait à une certaine infirmité de notre vue, *propter quandam ægritudinem visualem*. Les chapitres suivants traitent du cours du Soleil, de la lumière de la Lune; des éclipses du Soleil et de

(1) *Op.*, pag. 694.

(2) Pag. 695-708.

(3) Qui nocturna illusione polluitur publicare hoc patri monasterii non moretur, culpamque suæ merito hoc tribuat, et occulte pœnitentiam agat.

(4) Pag. 378-397. C'est la réimpression de l'édition de Garcia de Loaisa, avec des notes du savant éditeur.

(1) Pag. 399-404.

(2) Isti enim sunt quos Alexander vitandos pronunciavit, Pyrrhus pertimuit, Cæsar abhorruit.

(3) Pag. 777-788. Il ne faut pas confondre cet opuscule avec un autre, portant le même titre, et imprimé dans l'édition de Dubreuil des Œuvres de saint Isidore, mais qui a pour auteur saint Ildefonse (p. 733-740), bien postérieur, et qui donne, au ch. 9, à peu près tout ce que nous savons de saint Isidore.

(4) 526-530.

(5) Pag. 531-542.

(6) Pag. 554-573.

la Lune; du cours des astres; de la position des astres errants, qu'il nomme dans l'ordre des cercles concentriques, en commençant par les plus éloignés, Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, la Lune; puis viennent le Feu, l'Air, l'Eau, et la Terre, qui occupe le centre. Il dit aussi que les étoiles reçoivent leur lumière du Soleil. Les derniers chapitres traitent du tonnerre, des éclairs, de l'arc-en-ciel, des nuages, des pluies, de la grêle, des vents, des signes du beau temps, de la marée, qu'il attribue, soit à des vents qui règnent au fond de l'Océan, soit, *sicut quidam volunt*, aux phases de la Lune (ch. 40). Les tremblements de terre (ch. 45), il les attribue aussi à des vents qui ont pénétré dans l'intérieur du sol.

Une édition des Œuvres choisies de saint Isidore reste encore à faire. F. Hoefer.

Saint Ildefonse, *De Viris Illustribus*. — Sigebert de Gembloux, *De Script. Ecclesiast.*, c. 55. — Trithelm, *De Script. Eccles.*

ISIDORE *de Milet*, architecte grec, vivait dans la première partie du sixième siècle. Il fut associé à Anhemius de Tralles pour la construction de la grande église de Sainte-Sophie à Constantinople, en 537. Son frère Isidore le jeune rebâtit le dôme de Sainte-Sophie, qui avait été renversé par un tremblement de terre, en 554, et fit quelques additions à l'intérieur de l'église. Y.

Procope, *De Ædif.*, I, 1. — Agathias, V, 9. — Malalas, p. 81. — O. Müller, *Archæol. d. Kunst*, 194. — Kugler, *Kunstgeschichte*.

ISIDORE MERCATOR (1), nom supposé du compilateur qui rédigea, vers le milieu du neuvième siècle, le fameux recueil de droit canon connu sous le nom de *Collection du Pseudo-Isidore*. Il est constant que cet auteur habitait le royaume de Charles le Chauve; mais son véritable nom n'a pas encore pu être découvert. Quant à la collection elle-même, nous allons résumer en quelques mots les résultats fournis sur son histoire par la critique moderne.

Après un premier *Codex Canonum*, rédigé en Espagne vers la fin du sixième siècle, on vit apparaître dans ce pays, peu d'années après, un autre recueil de canons, attribué sans fondement au célèbre Isidore de Séville. Vers la fin du huitième siècle des copies de ce recueil furent apportées dans l'empire franc, et elles y furent bientôt multipliées. Mais, au milieu du siècle suivant, cette collection fut tout à coup remplacée par une autre, l'ouvrage du soi-disant Isidore Mercator qui a pour base le recueil espagnol, mais qui contient des additions considérables, composées de pièces apocryphes. Beaucoup de ces pièces avaient déjà cours depuis quelque temps, et elles n'ont pas été toutes fabriquées par le Pseudo-Isidore. Dans la compilation des Capitulaires, rédigée de 840 à
par Benoît Levita (1), se trouvent déjà
extraits nombreux de plusieurs des docum
supposés, que nous rencontrons dans le re
d'Isidore. Le travail de ce dernier se co
de trois parties : la première contient les ca
apostoliques, la donation de Constantin, e
quante-neuf lettres ou décrétales attri
faussement à trente papes des premiers
de l'Église; la seconde partie est une tra
tion fidèle des textes authentiques, réuni
la collection espagnole; la troisième, enfin,
tient encore trente-sept décrétales apocr
ainsi que quelques autres pièces du
genre. L'authenticité de ces documents,
doute au quatorzième siècle par Wiclef et
de Padoue, et combattue au quinzième
Pierre Comestor, le dominicain Kalteisen,
dinal Nicolas de Cuse, et le canoniste Tur
mata, se trouve déjà entièrement niée dan
édition du *Corpus Juris Canonici* donnée
nise en 1501. Aussi, lorsque les centuriateurs
Magdebourg eurent établi pleinement l'é
de la contrefaçon, n'eurent-ils presque
contradicteur. Mais au moment même
fausses décrétales furent répandues pour l
mière fois dans le public, elles ne soulevèr
une seule réclamation. Cela ne s'explique
un fait, prouvé du reste surabondamment
part, à savoir que les fausses décrétales
pas été fabriquées pour donner crédit à de
vations, mais qu'elles contiennent soit des
cipes puisés aux sources les plus anti
ou établis par une pratique de plusie
cles, soit les conséquences rigoureuses
principes. La majeure partie de ces décréta
tient des dispositions sur la liturgie et l
La constitution de l'Église est loin d'a
pour base la collection du Pseudo-Isi
quelle n'eut jamais de crédit que dans l
occidentale. En Espagne elle ne fut pas
avant le seizième siècle; en Allemag
Italie, on n'en trouve qu'un très-petit n
manuscrits. Les papes ne commencent à
fausses décrétales que vers le milieu du
siècle. En 1085 encore, au synode de Ger
le légat du pape exprime, d'accord a
évêques saxons, son peu de confiance
valeur de la collection du Pseudo-Isidore

Ce dernier s'est servi, pour la rédaction
œuvre, des histoires de Rufin et de Ca
du *Liber Pontificalis*, des ouvrages d
des décisions des conciles, des véritables
tales, de l'Écriture, qu'il cite, comme l
Richter, d'après la Vulgate revue par
Maur; et enfin il s'est servi du droit rom
il avait un abrégé en langue visigot

(1) C'est le nom que portent tous les plus anciens manuscrits; on a voulu lui substituer celui de *Peccator*, surnom que beaucoup d'évêques se donnaient à cette époque.

(1) B. Levita passe, sans raison plausible, pou
sonne cachée sous le nom d'Isidore Mercat
souvent analogie entre les textes des deux au
il y a aussi parfois divergence. Ce qui est cert
qu'il ont puisé souvent aux mêmes sources.

deux dernières circonstances indiquent particulièrement que le Pseudo-Isidore habitait, comme nous l'avons dit, le royaume de Charles le Chauve. On a plusieurs fois donné Mayence comme le berceau des fausses décrétales et Riculfe ou Otgar, archevêques de cette ville, comme les ayant fait fabriquer. Mais cela est infirmé, entre autres, par le fait que Rhaban Maur, qui succéda en 847 à Otgar sur le siége de Mayence, ignorait complétement l'existence de ces documents. Quant à l'époque de la rédaction, elle doit être fixée au milieu du neuvième siècle. En effet le Pseudo-Isidore rapporte les décrets du concile de Paris tenu en 829; il a connu, selon toute vraisemblance, l'ouvrage que Rhaban Maur composa de 842 à 849 contre les chorévêques, et enfin, c'est en 857, au synode de Chiersy que la collection pseudo-isidorienne fut pour la première fois produite publiquement.

Quoi qu'il en soit, il reste toujours beaucoup de points obscurs sur l'histoire de cette collection; on parviendrait peut-être à en éclaircir quelques-uns par une comparaison attentive des nombreux manuscrits qui en existent. Parmi ces manuscrits il faut surtout noter le *Codex Vaticanus*, n° 630, écrit de 858 à 867, sur lequel on trouve des détails dans le tome VI des *Notices et extraits des Manuscrits*, p. 265-301. La collection d'Isidore ne se trouve publiée dans son intégrité que dans le tome Ier des *Concilia generalia* de Merlin (Paris, 1523; Cologne, 1530, in-fol.; Paris, 1535, in-8°).

Il est à peu près certain qu'on doit attribuer à la même personne qui s'est déguisée sous le nom d'Isidore Mercator les *Capitula Angilramni*, autre document apocryphe de droit canonique. Ernest Gascoigne.

Centuriatores, *Ecclesiastica Historia*, t. VI, cap. VII, et t. III, cap VII. — Blondel, *Pseudo-Isidorus et Turrianus vapulantes*. — Van Espen, *De Collectione Isidori* (dans le tome III des *Opera*). — Ballerini, *De antiquis Collectionibus*, part. III, cap. VI (dans le tome I de la Sylloge de Gallandi). — Blascus, *De Collectione Isidori* (dans le tome II de la Sylloge de Gallandi). — Zaccaria, *Antifebronio*, t. I, dissert. III. — Spittler, *Geschichte des canonischen Rechts*, p. 248. — A. Theiner, *De Pseudo-Isidoriana Collectione*. — Knust, *De Fontibus et Consilio Pseudo-Isidori*; Gœttingue, 1832, in-4°. — Mœhler, *Fragmente aus und über Pseudo-Isidor*; dans le tome I des *Vermischte Schriften*. — Eichhorn, *Die spanische Sammlung*, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin et dans la *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft*, t. XI. — Wasserschleben, *De Patria Decretalium Pseudo-Isidori*, Breslau, 1844, et *Beitraege zur Geschichte der falschen Decretalen*. — Kunstmann, *Fragmente über Pseudo-Isidor*, dans la *Neue Sion*, année 1845, et *Pseudo-Isidorische Sammlung*, dans le t. IV des *Bonner Kirchenlexikon*. — Hefele, *Über den gegenwärtigen Zustand der Pseudo-Isidorischen Frage*, dans la *Tübinger Quartalschrift*, année 1847. — Gfrorer, *Untersuchung über Alter, Ursprung und Zweck der Decretalen des falschen Isidorus*, Fribourg, 1848, et la *Geschichte der Carolinger*, t. I, p. 71. — Rosshirt, *Zu den kirchenrechtlichen Quellen und zu den Pseudo-Isidorischen Decretalen*; Heidelberg, 1849. — Walter, *Kirchenrecht*. — Richter, *Kirchenrecht*. — Phillips, *Du Droit Ecclésiastique dans ses sources*.

* ISIDORE DE MOSCOU, célèbre métropolite russe, né à Thessalonique, à la fin du quatorzième siècle, décédé à Rome, le 27 avril 1463. Archimandrite du couvent de Saint-Dmitri à Constantinople, ensuite coadjuteur de l'archevêque d'Illyrie, il monta sur le siége métropolitain de toutes les Russies en 1437, et se rendit la même année au concile de Florence, à la tête d'une centaine d'évêques et prêtres russes. On sait que ce concile, réglé avec la plus sage maturité, opéra la réunion des Églises grecque et latine; Isidore y joua avec Bessarion (*voy.* ce nom) un des rôles les plus importants. Dès que son rôle fût terminé (26 juin 1439), sans attendre la pourpre romaine, qui lui était promise, le pieux pasteur se hâta d'aller annoncer cette réunion à ses ouailles et de la proclamer dans la cathédrale du Kremlin. « Ecclésiastiques et laïques, tous y accédèrent avec joie », rapporte le savant métropolite Platon; seul, le grand-duc Vasili l'aveugle, dit Karamsin (1), s'aperçut que l'épiscopat de l'univers entier s'était écarté des maximes des saints Pères, en reconnaissant la procession du Saint-Esprit par le Père et le Fils, et jeta Isidore dans un cachot, dont celui-ci ne parvint à s'évader que le 15 septembre 1443, au moment où, condamné à être brûlé vif, on allait le traîner au bûcher. Accueilli comme un martyr par Eugène IV, son successeur l'envoya à Constantinople pour essayer de détourner les calamités qui allaient fondre sur cette ville; mais les Grecs s'écrièrent à sa vue : « Nous aimons mieux le turban du Turc que le chapeau du cardinal. » Et la justice divine laissa entrer l'islamisme (1453) dans cette ville, qui visait à la suprématie de toutes les puissances et n'existe plus que par leur protection. Témoin de cet événement, qui mit au tombeau Nicolas V, Isidore en a consigné le récit, avec un grand air de vérité dans deux *Lettres* latines, dont la première a été publiée par Reisner (t. IV, *Lettres turques*); la seconde, complétement inédite, datée de Candie du 7 juillet 1453, doit se trouver dans la bibliothèque Riccardini de Florence. Plusieurs Annales russes, particulièrement celle de Nikon, renferment aussi des extraits de quelques-uns des *Sermons* et de *Mandements* d'Isidore, empreints d'une suave tolérance. Inhumainement traité à Moscou, ignominieusement expulsé de Constantinople, Isidore n'en continua pas moins jusqu'à son dernier soupir de travailler à l'indépendance et au bonheur de ces deux Églises, si pleines d'avenir, et finit, doyen du sacré collége, sa méritante carrière à l'ombre de Saint-Pierre, où sa dépouille mortelle fut solennellement inhumée et repose encore aujourd'hui. Pce Augustin Galitzin.

Nanamnuikre schoba Opcoba. — *Drevnaia Rossiiskaia Biblioteca*, XI. — Strahl, *Der Russische Metropolit Isidor und sein Versuch die russisch-griechische Kirche mit der Römisch-katolischen zu vereinen*; Tubingen, 1833. — Ciaconii et Oldoini, *Vitæ et res gestæ Pontificum et Cardinalium*; Romæ, 1677, II, 905. — Stenzel

(1) T. V, p. 331, de la première édition russe de son *Histoire*.

Concilii Florentini; Florence, 1818. — *Histoire du Schisme des Grecs*, par Maimbourg. — *Vicissitudes de l'Église en Pologne et en Russie*, par le P. Theiner, I, 38.

ISIGONUS (Ἰσίγονος), historien grec, d'une époque incertaine. Suivant Étienne de Byzance, il était né à Nicée. Saint Cyrille, au contraire, le ferait naître à Cittium, si l'épithète de ὁ Κιττιεύς qu'il lui donne n'était probablement une faute de copiste pour Νικαιεύς. On ne sait à quelle époque il vivait; mais comme Aulu-Gelle l'appelle un ancien historien d'une grande autorité, et que Sotion et Pline ont fait usage de son livre, il ne peut pas être plus récent que le commencement de l'ère chrétienne, et paraît même plus ancien. Tzetzès l'appelle « historien »; cependant le seul livre que l'on connaisse de lui porte le titre de Ἄπιστα (Choses incroyables), et semble appartenir à ce genre de recueils dont les auteurs se nommaient écrivains de choses merveilleuses (παραδοξογράφοι). Il ne reste des Ἄπιστα d'Isigonus qu'un petit nombre de fragments, recueillis dans les Παραδοξογράφοι de Westermann, p. 162, 163, et dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* de C. Muller, t. IV, p. 935. Y.

Étienne de Byzance, au mot Νικαία. — Saint Cyrille, *Ad. Julian.*, 3. — Aulu-Gelle, IX, 4. — Tzetzès, *Ad Lycoph.*, 1021; Chil. VII, 144. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 144.

ISLA (Le P. *Jean*), écrivain satirique espagnol, né en 1703, mort à Bologne, en 1781. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et lorsque les membres de cette compagnie furent expulsés d'Espagne, il se retira en Italie, où il mourut. Sa vie est dans ses ouvrages, dirigés principalement contre le mauvais goût qui dominait dans l'éloquence sacrée. Il débuta par son *Triomphe de la Jeunesse* (*Inventud triunfante*); Salamanque, 1727, in-4°. Il y raconte une fête célébrée cette année même pendant onze jours à Salamanque, en l'honneur de deux très-jeunes saints de l'ordre des Jésuites, qui venaient d'être canonisés. Cette relation, mêlée de poëmes, qui ne sont pas tous du genre sérieux, et du compte-rendu des mascarades et des combats de taureaux auxquels la fête avait donné lieu, est d'une gaieté qui touche de bien près à la satire, tout en évitant l'irrévérence à l'égard des deux saints. La satire se produisit plus hardiment dans son second ouvrage, intitulé : *Dia grande de Navarra* (*Le grand Jour de la Navarre*). L'avénement de Ferdinand VI avait été célébré à Pampelune par des cérémonies pompeusement ridicules, dont on pria le P. Isla de faire le récit. Il y consentit, et glissa dans sa relation une raillerie si fine qu'elle passa d'abord inaperçue. Le conseil municipal de Pampelune le remercia officiellement; l'évêque et l'archevêque le complimentèrent, et les personnes les plus considérables de la ville lui firent des présents. Que l'on juge de la colère générale lorsque l'ironie cachée sous les éloges se révéla. Isla eut beau s'étonner, s'indigner qu'on lui attribuât une intention aussi perfide, il lui

fallut quitter Pampelune. Il s'occupait d
de devoirs plus sérieux, et il allait donne
plus haute preuve de son esprit satiriqu
puis l'âge de vingt-quatre ans il prêchait
succès. D'abord, dit-on, il avait cédé au t
et parlé à peu près comme ses confrères;
bientôt, révolté des extravagances de pe
de langage, des jeux de mots et des jeux d
des basses bouffonneries qui déshonorai
loquence de la chaire, il revint courage
à l'exactitude de la pensée, à la pureté
propriété du style, et sans avoir la rich
la ferveur de Louis de Léon et de Léon d
nade, il ne se montra pas indigne de ce
maîtres de l'éloquence espagnole. Non c
de donner le bon exemple, il résolut d'a
directement l'abus même, et publia son *H*
del famososo predicador Fray Geru
Campazas; Madrid, 1758, in-8° : c
vie d'un prédicateur populaire depuis
sance dans un obscur village, le récit
éducation dans un couvent à la mode, et
aventures comme missionnaire. Ce rom
par le plan, ressemble au *Don Quichotte*,
par l'exécution, rappelle le genre de R
moins la grossièreté, est la meilleure p
des mœurs espagnoles au dix-huitième
Le premier volume de *Fray Gerundio* fu
à l'insu de l'auteur, sous le nom d'un
amis, Francisco Lobon de Salazar, pr
Villagarcia, et obtint un succès extraor
Les prédicateurs, tournés en ridicule,
tèrent, et l'inquisition condamna le livr
l'auteur était trop aimé du public, trop
dans son ordre pour que l'arrêt de l'inq
eût de graves conséquences, et son livre é
répandu pour braver toute tentative de s
sion. Le décret de l'inquisition n'eut d'au
que de retarder la publication du second v
qui parut pour la première fois en An
(1772), traduit en anglais par l'interméd
Baretti, qui avait reçu le manuscrit de l'
Une édition de tout l'ouvrage en espagn
à Bayonne bientôt après; enfin, il s'en
édition à Madrid, 1813, 4 vol. in-12. Ma
nouvelle défense, en 1814, *Fray Geru*
un des livres les plus répandus dans les
intelligentes de l'Espagne. La brutale ex
des Jésuites en 1767 et les embarras d'u
voyage causèrent au P. Isla une attaque
ralysie dont il ne se remit jamais compl
Pendant les quatorze années qu'il vécut
malade et pauvre, il continua d'écrire.
posa un poëme intitulé *Cicéron*, en seiz
et douze mille vers. Sous prétexte d'écrir
du grand orateur romain, il tourne en
la manière de vivre des belles dames d
huitième siècle et le système d'éducati
en usage. L'Italie, la poésie, la musiq
théâtres lui fournissent des motifs de
sions qui n'ont aucun rapport avec son
son héros n'a pas encore dix-huit moi

poëme. Isla n'obtint pas la permission de pu- son ouvrage, dont le manuscrit se trouve jourd'hui dans la bibliothèque de l'Athenæum Boston. Le plus connu des ouvrages de Isla ès son *Fray Gerundio* est sa traduction de *Blas*, qui parut sous ce titre : ***Aventuras de Blas de Santillane, robadas á España, adas en Francia por Mons. Le Sage, resti- á su patria y a su lengua nativa por un ñol zeloso, que no sufre que se burlen de ion;*** Madrid, 1787, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage comme le titre l'indique, une revendication l'Espagne du chef-d'œuvre de Le Sage. aire avait le premier avancé, avec une in- ble légèreté, que *Gil Blas* est entièrement du *Marcos de Obregon* d'Espinel. Cette as- n, répétée dans deux ou trois ouvrages sans ité, donna à Isla l'idée de traduire *Gil* en espagnol, de le continuer, et d'attribuer t à un avocat andalous, qui aurait com- qué son manuscrit à Le Sage, alors en Es- comme secrétaire ou ami de l'ambas- r français. Si cette supercherie est une ication dans le genre du *Dia grande de rra*, le P. Isla a passablement réussi; mais voulu sérieusement en imposer à la posté- il s'y est pris maladroitement, car il n'in- point où se trouve le manuscrit du *Gil* espagnol, ne donne pas le nom de l'auteur, lie que Le Sage n'a jamais fait le voyage gne. L'origine française de *Gil Blas* est sus de toute contestation, et il ne reste de ercherie de Isla qu'une excellente traduc- t une malheureuse continuation du chef- re de Le Sage. On a encore de Isla : *El rio general;* Madrid, 1784, in-18; — *de Juan de la Enzina;* Madrid, 1784, — *Cartas familiares;* Madrid, 1785- 1790, 6 vol. in-12; — *Coleccion de Pa- critico-apologeticos;* 1788, 2 vol. in-18; *usco;* Madrid, 1790, in-18; — *Sermones;* d, 1792, 6 vol. in-8°, et des articles dans *inario Erudito*, t. XVI, XX, XXXIV. Z.

Vida de Isla; Madrid, 1803, in-12. — François chàteau, *Mémoire sur Gil Blas*, 1818, et dans son de *Gil Blas;* Paris, 1820, 3 vol. in-8°. — Lorente, tions sur *Gil Blas;* Paris, 1822, in-12. — Everett, l *and miscellaneous Essays*. — Ticknor, *History nish Literature*, t. III, p. 239-250.

AEL. *Voy*. AGAR et ABRAHAM.

AEL BEN-ÉLISÉE, HA-COHEN, théologien ophe juif, né dans la Galilée supérieure, vers du premier siècle de l'ère chrétienne, et n 121, victime d'une des nombreuses per- ns de cette époque. Disciple de Josué ben- nia et de Nechania Ben-Ha-Kana, il fut en- maître du célèbre Simon Ben-Jochaï. Les ux ouvrages que lui attribue la tradition t pas certainement de lui; il est probable ant que le fond lui appartient, et qu'au- de ce fond se sont groupés peu à peu des ppements et des commentaires dus à des juifs postérieurs; c'est ainsi qu'ont dû se former les écrits qui portent son nom. Nous n'indiquerons que ceux qui ont été imprimés : *Pirké Hekaloth* (Chapitre des Temples), dé- signé aussi sous le titre de *Sepher Khanok* (Livre du Khanok), parce qu'il commence par ce dernier mot. C'est un écrit de théologie mys- tique, dans lequel l'auteur a traité des diverses classes des êtres composant l'armée des cieux, du trône divin, du temple céleste, de la forma- tion du monde et de l'âme. Des extraits en ont été imprimés dans le recueil intitulé *Harzé Le- banon*, Venise, 1601, in-4°, et Cracovie, 1648, in-4°, et à part sous le titre de *Drousch Pirké Hekaloth* (Exposition du Chapitre des Temples); Venise, 1777, in-8°; Zolhiew, 1833, in-8°. Un fragment de cet ouvrage a été inséré dans le *Zohar;* — *Chihour komah* (Estimation de la Stature), intitulé aussi *Sepher Hakomah* (Le livre de la Stature), écrit de philosophie kabba- listique, traitant, dans un langage allégorique, de l'essence et des attributs de Dieu. Un frag- ment en a été imprimé dans le *Sepher Rezihel* (Livre des Secrets de Dieu), d'Efasar Ben-Juda de Worms; Amsterdam, 1701, in-4° : deux autres édit.; — *Sepher Hatmounah* (Livre des Figures), petit écrit kabbalistique sur la forme et la valeur mystique des lettres, imprimé avec un long commentaire; Korez, 1774, in-4°. — *Tephillah* (Cantique), prière kabbalistique, imprimée dans l'édition in-8° du *Pirké Hekaloth* et plusieurs autres fois dans des recueils ascétiques; — *Me- kilthut*, célèbre commentaire allégorique des chapitres XII à XXIII de l'*Exode*, dans les- quels il est question des cérémonies de la loi mosaïque. Il en existe un grand nombre d'édi- tions; la première est de Constantinople, 1515, in-fol., et la dernière de Wilna, 1844, in-fol. Ce commentaire a été commenté lui-même par plusieurs écrivains juifs, et traduit en latin par Ugolino, *Thesaurus Antiquitatum*, tom. XIV; — *Chlich hechrah Middoth hathorah* (Les treize Manières ou règles d'interpréter la loi). Ces règles se trouvent dans le Talmud, d'où elles ont été extraites et publiées avec les commentaires de plusieurs écrivains juifs; Constantinople, 1510, in-4°, et un grand nombre d'autres fois. On en a aussi publié des traductions latines avec le texte hébreu. Michel NICOLAS.

Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei*. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tome II, page 75-78.

ISMAÏL Ier, schah de Perse, fondateur de la dynastie des Sofis ou Sefewis, né le 28 redjeb 892 de l'hégire (17 juillet 1487), mort à Ardé- bil, le 19 redjeb 930 (19 mai 1524). Issu d'Ali par Mousa-Kazem, le septième imam, il comptait parmi ses ancêtres un grand nombre d'hommes pieux. L'un d'eux, Sefi ed-Din, qui était de l'ordre monastique des Sofis, devint supérieur d'une foule de Turcs, prisonniers de Tamerlan, qui s'at- tachèrent à lui par reconnaissance, et se vouèrent à la vie monastique, après avoir été mis en li- berté à sa prière. Le nombre des disciples de

Djonéid, aïeul d'Ismaïl, était si considérable, que le prince de Kara Coïnlou (Mouton Noir), Djihan-Schah, maître de l'Adherbaïdjan, en prit alarme, et expulsa d'Ardébil ces religieux avec leur chef. Djonéid passa en Diarbékir, auprès du prince du Mouton blanc, Ouzoum Hassan, qui ne crut pas se mésallier en lui donnant la main d'une de ses sœurs. Il arma tous les Sofis, dont il avait la direction, et fit diverses tentatives pour rentrer dans l'Adherbaïdjan; mais il périt dans un combat. Son fils Haïder épousa une fille d'Ouzoun Hassan. Il continua les entreprises de son père, et succomba, comme lui, sur le champ de bataille. Son fils aîné, Sultan-Ali, enfermé en Istakhar (Fars) par ordre de Yacoub, successeur d'Ouzoun Hassan, s'échappa au bout de quatre ans, et fut tué à Ardébil. Ses partisans se dispersèrent, et son frère puîné, Ibrahim, étant mort dans le Ghilan, lieu de sa retraite, Ismaïl, troisième fils de Haïder, resta à la tête des Sofis de l'Adherbaïdjan, en 898 (1492). Il vécut dans l'obscurité jusqu'à l'âge de quatorze ans, où il réunit les débris de l'armée de son frère, et vainquit en 905 (1499) le schah de Schirwan, ennemi de sa famille. Il défit ensuite les troupes du prince d'Ak-Koïnlou, Elwend-Beg, fils de Yacoub, se rendit maître de l'Adherbaïdjan, et fit de Tébriz le siége de sa domination, en 906 (1500). A la suite d'une grande victoire, qu'il avait remportée sur le même prince, en 907 (1501), il s'arrogea le pouvoir suprême, et fit battre monnaie en son nom. Chacune des années suivantes furent signalées par de nouvelles guerres. De 908 (1502) à 915 (1509), il conquit l'Irak persan, le Fars, Yezd et ses dépendances, le Ghilan, le Kourdistan, la province de Coum, le Diarbékir, Saghdad et l'Irak arabe, enfin les places fortes du Schirwan. Il ne lui restait plus, pour achever de rendre à la Perse ses limites naturelles, qu'à y joindre le Khorassan. Le khan des Ouzbeks, Schahi-Beg ou Scheïbani, qui venait d'enlever cette province aux fils de Hosséin Mirza, était beaucoup plus redoutable que les petits souverains précédemment dépouillés par Ismaïl. Mais, comme ce dernier était guidé aussi bien par la ferveur religieuse que par l'ambition, il ne tint aucun compte de la puissance de son adversaire. Zélé propagateur des doctrines schiites, qu'il avait imposées de gré ou de force à tous ses sujets, il se fit un mérite d'attaquer des sunnites, et envahit le Khorassan en 916 (1510). Après s'être arrêté quelque temps à Meschéd pour y distribuer des aumônes aux dervisches et visiter le tombeau de l'imam Ali ar-Ridha, il marcha contre le général ouzbek Djan Wefa Mirza, qu'il défit et poursuivit jusqu'aux portes de Merw. Manquant d'artillerie et de provisions, il ne jugea pas à propos de faire le siége de cette ville, et opéra sa retraite, afin d'attirer l'ennemi en pleine campagne. Schahi le poursuivit, en effet, avec 25,000 cavaliers; il éprouva une déroute complète et périt. Son cadavre, dém par ordre du vainqueur, fut transporté d diverses villes et exposé à la curiosité de populace. Sa tête fut envoyée à Bajazet sultan des Turcs. Ismaïl s'était réservé le c pour s'en faire une coupe. Il ordonna le mass des habitants de Merw et de tous les Ou établis dans le Khorassan. Un de ses pr soins fut de substituer le culte des sch celui des sunnites; et, pour vaincre la ré de ses nouveaux sujets, il les persécuta et mourir un grand nombre. Trois campagnes cessives contre les Ouzbeks (917-919), lui rèrent la possession définitive du Khorassan qu'aux rives de l'Amou. A peine avait-il ter cette conquête, qu'il se vit obligé de vol défense de ses provinces occidentales en par les Turcs. Le sultan Sélim avait con ses sujets à la guerre sainte, après s'être f livrer par le mufti une décision judiciaire (fe portant qu'il était plus méritoire de tu schiite que soixante-dix chrétiens. Grâce à l périorité de son artillerie et à l'habileté q troupes avaient acquise dans les guerres rope, il vainquit Ismaïl à Tchaldiran, en (1514), et se rendit maître de Tébriz. Le narque persan éprouva un tel chagrin de cet é que son caractère enjoué prit et conserva jours une teinte de tristesse. Délivré, peu de la présence des Ottomans, que la disette contraints à la retraite, il franchit l'Araxe tablit sa réputation d'heureux guerrier p conquête de la Géorgie. Le reste de sa v fut marqué par aucun autre exploit. Il m en faisant une pèlerinage au tombeau de se à Ardébil, et eut pour successeur son fils Schah-Tahmasp Ier. Ce prince dut ses succ moins à ses talents et à son courage qu' illustre origine. De même que plusieurs d ancêtres, il fut révéré comme un saint. Il du goût pour la poésie, et écrivit des v turc et en persan. E. Beauvois.

Sam Mirza, fils d'Ismael, *Tedzkiret*, fragm. tr de Sacy, dans *Not. et Extr. des Mss.*, t. IV, p. Louthf-Ali-Beg, *Atesch-Kedah*, t. I. — Malcolm, *Hist. of Persia*, t. I, p. 499. — Price, *Chronolog. Retrospect.* — De Hammer, *Hist. de l'Emp. Ott.* — W. Erskine, *The Hist. of India under Baber and Humayun*, t. I.

ISMAÏL II, schah de Perse, petit-fils du précédent, mort le 13 ramadhan 985 de l' (20 décembre 1577 de J.-C.). Durant le de son père Schah-Tahmasp, qui, pour a la couronne à son cinquième fils Haïder-avait relégué ses autres enfants dans des vernements lointains, ou les avait privés liberté, Ismaïl fut enfermé au fort de K la mort de son père, en 984 (1576), il dis couronne à Haïder, qu'il fit périr et resta du trône. Lorsqu'il eut comprimé la révo Sultan-Hosséin, son cousin, qui avait pr armes à Candahar, il fit massacrer tous les de sa famille, à l'exception de son frère Kh

bendeh (Mohammed Mirza), qui fut protégé par sa cécité. Délivré dès lors de toute crainte, il se livra sans retenue à sa tyrannie et à ses débauches, et fut un matin trouvé mort, dans la boutique d'un confiseur où il était allé prendre de l'opium. On eut quelque soupçon qu'il avait été empoisonné; mais il était tellement détesté, que personne ne prit la peine d'éclaircir cette affaire. K. B.

Malcolm, *Hist. of Persia.* — Price, *Chronol. Retrospect.*

ISMAÏL-HADJI (Le mewlewi *Mohammed*), réformateur musulman, né le 28 schawal 1196 de l'hégire (11 septembre 1781 de J.-C.), au village de Pholah, dans le district de Dehli, tué en 1247 (1831). Issu d'une famille qui avait produit plusieurs théologiens distingués, il commença de bonne heure à écrire et à prêcher contre les pratiques superstitieuses qui s'étaient introduites dans le culte des musulmans de l'Hindoustan. En 1819 il s'attacha au séyid Ahmed, avec qui il se rendit à La Mecque en 1820. Durant six ans les pèlerins parcoururent l'Arabie et la Turquie, et visitèrent Constantinople, où ils furent traités avec la plus grande considération. L'exemple des Wahabites, qui avaient possédé jusqu'en 1817 la plus grande partie de l'Arabie, les affermit dans le dessein de fonder dans l'Inde un empire théocratique et de ramener l'islamisme à sa simplicité primitive. Le fondement de leur doctrine fut l'unité de Dieu. Retournés dans leur patrie, ils firent diverses excursions pour propager leur réforme, et en moins de deux ans ils se virent à la tête d'une secte nombreuse. Le succès de leurs prédications alarma les partisans de la religion dominante. A la suite de plusieurs disputes, les principaux docteurs des deux partis se réunirent en concile, dans la grande mosquée de Dehli, afin de terminer le différend. Mais on ne s'accorda pas, et, peu de temps après, l'autorité civile interdit les réunions des adhérents d'Ahmed et d'Ismaïl. Ces derniers se retirèrent, en 1827, dans le Pendjab, où ils furent rejoints par une partie de leurs disciples, et trouvèrent un allié dans Omar, khan afghan de Pandjtor. Ils déclarèrent la guerre aux Sikhs, dont la religion est un mélange d'islamisme et de brahmanisme. Après avoir formé des établissements dans les montagnes de Yousoufzaï, ils attaquèrent Peschawer (1829), dont le possesseur, Yar-Mohammed-Khan, s'était allié aux Sikhs. Ce prince fut tué, et son armée mise en déroute. Sa capitale, défendue par le général Ventura, fut, après la retraite de ce dernier, prise par le séyid Ahmed, qui en fit le siége de sa domination, et battit monnaie, comme un prince souverain. Mais bientôt, abandonnés des Afghans, Ahmed et Ismaïl durent s'enfuir au-delà de l'Indus. Ils furent tués en combattant contre les Sikhs, dans les montagnes de Pakhli. Leur secte, qui se rattache à celle des Sonnites, est appelée *tharicat-i mohammediyat* (voie mahométane). Ismaïl composa, en dialecte ourdou, à l'usage de ses disciples *Tagwiyat Al-iman* (Corroboration de la Foi), qui a été édité à Calcutta et traduit dans *The Journal of the R. Asiatic Society of Great-Britain*, t. XIII, 1852, p. 317-367. C'est à tort qu'on lui a attribué la deuxième partie de ce traité, le *Sirat al-mostakim* (Vrai Sentier), qui a été publié en persan à Calcutta, et traduit dans le *Journal de la Société Asiatique de Bengale*, 1852, t. I.

E. Beauvois.

Shamamat Ali, note dans le *Journ. Asiat. de la Grande-Bretagne*, XIII, 310-316. — Garcin de Tassy, *Hist. de la Littérat. hindoustani*, I, 251.

ISNARD (*Achille-Nicolas*), économiste français, né à Paris, mort dans la même ville vers 1803. Connu par des travaux sérieux et une grande pratique, il était ingénieur en chef des ponts et-chaussées, lorsque le sénat conservateur l'appela, le 5 nivose an VIII (26 décembre 1799), à faire partie du Tribunat. Quoique court, son rôle dans cette assemblée fut très-actif. Le 13 ventôse suivant, il attaqua le projet de loi relatif à la conscription militaire, et demanda que les hommes valides seuls fussent forcés de fournir des remplaçants, s'ils n'aimaient mieux servir. Le 5 germinal il fit un rapport relatif à la taxe de l'entretien des routes. Le 6 il combattit le projet de loi tendant à autoriser la construction de ponts et canaux par des particuliers. Le 16 prairial il exprima le vœu qu'il ne fût créé ou supprimé aucun officier public, ni déterminé aucun traitement public qu'en vertu d'une loi. Il prit encore souvent la parole dans des discussions relatives aux finances, au cadastre, etc. Il sortit du Tribunat en mars 1802. On a de lui : *Traité des Richesses*; Londres (*Lausanne*); 1781, in-8°; — *Cathéchisme Social*, ou *instructions élémentaires sur la morale sociale à l'usage de la jeunesse*; Paris, 1784, in-8°; — *Observations sur le Principe qui a produit les Révolutions de France, de Genève et d'Amérique dans le dix-huitième siècle*; Paris, 1789, in-8°; — *Les Devoirs de la seconde Législature, ou des législateurs de la France*; Paris, par cahiers, du 31 juillet 1790 au 23 juillet 1791; — *Considérations théoriques sur les Caisses d'Amortissement de dette publique*; Paris, an IX (1801), in-8°. L—z—e.

Moniteur universel, an VIII, p. 386, 692, 778, 782, 782, 1044, 1048, 1050; an IX, p. 811, 823, 716, 719, 737. — Quérard, *La France Littéraire*.

ISNARD (*Maximin*), né à Grasse (Provence), le 16 février 1751, mort dans la même ville en 1830. Il était fils d'un riche propriétaire, et reçut une bonne éducation. Une âme ardente, une imagination exaltée lui firent embrasser avec enthousiasme les principes révolutionnaires. Élu député par le département du Var à la Convention nationale (septembre 1791), il s'y dessina de suite comme républicain, et, en cela, il différa du reste des girondins, qui craignaient la répu-

blique sans oser lui résister, ou la désiraient sans oser la servir. Iil se prononça avec véhémence contre les émigrés, les prêtres, la cour et les ministres, déclarant, quant à ces derniers, qu'il ne pouvait y avoir pour eux, en présence de la gravité de leurs fonctions, d'autre responsabilité que la peine de mort. A la fin de décembre, il appuya la mise en accusation des princes émigrés, frères de Louis XVI (1). Le 10 mars 1795 il vota le décret d'accusation contre de Lessart, ministre des affaires étrangères. Le 15 mai, il présenta un rapport sur la situation politique de la France; il soutint que les courtisans égaraient le roi, et dénonça un plan de contre-révolution tramé par un comité autrichien; il donna même à entendre que la reine était la présidente occulte de ce comité. Le 27 du même mois, après avoir dénoncé avec force la composition de la garde constitutionnelle de Louis XVI, il en demanda le licenciement. Le lendemain il fit décréter que l'intendant de la liste civile serait traduit à la barre de l'assemblée pour s'expliquer sur les papiers qu'il avait brûlés à Sèvres par ordre du roi. Le 20 juin il fut nommé, avec Vergniaud, membre de la commission chargée de défendre la famille royale, et rendit compte le même jour de sa mission. Le 13 juillet il se déclara le défenseur de Pétion et de Manuel, poursuivis pour leur conduite équivoque durant la journée du 20 juin. Le 3 août il reprocha à Louis XVI de n'être fidèle à la constitution que dans ses discours. Par une pareille accusation, il dépassait certainement l'esprit général du parti girondin, qui ne voulait pas le renversement immédiat de la monarchie, mais sa modification progressive. C'était saper le pouvoir qu'il désirait conserver et provoquer une anarchie qu'il redoutait. Il faut le reconnaître, les girondins donnèrent l'impulsion et jamais la direction. Buzot, Gensonné, Guadet furent des orateurs quelquefois sublimes, mais toujours impuissants; Isnard seul eut le talent de remuer les masses, et mérita d'être surnommé le *Danton de la Gironde*.

Après le 10 août 1792, que ses attaques vigoureuses à la tribune avaient concouru à préparer, il fut envoyé à l'armée du nord, pour la faire prononcer en faveur de la révolution, contre laquelle l'armée semblait vouloir se déclarer. Il réussit dans sa mission, et vint en rendre compte dans les premiers jours de septembre. Il fut réélu à la même époque par les électeurs du Var à la Convention nationale, et se rapprocha décidément du parti girondin, dont son énergie l'avait séparé jusqu'alors. Il fut effrayé à la fois par l'esprit dominateur de Robespierre et par la tyrannie des membres de la commune de Paris : il prononça à cette occasion un discours, où il disait « que si le feu du ciel était entre ses mains, il en frapperait tous ceux qui attentera à la souveraineté du peuple ». Il vota la mo Louis XVI sans appel ni sursis, ajoutant « fidèle à ses principes; il demandait que les frères émigrés de Louis fussent jugés par u bunal criminel ». Il s'écria ensuite, prévoya venir : « O mes collègues, quelles que soie opinions, notre cause est commune : nous mes tous passagers sur le vaisseau de la lution; il est lancé, il faut qu'il aborde brise. Il n'est qu'un moyen de nous sauver il faut que la masse des citoyens forme losse puissant qui, debout devant les saisisse d'un bras exterminateur le glaive nal, le promène sur la terre et sur les mer verse les armées et les flottes, etc. » était du nombre des députés proscrits conspirateurs de la nuit du 9 au 10 mars; manda que les auteurs de cette tentative nelle fussent traduits devant le tribunal tionnaire, qui venait d'être institué. Apost les tribunes, qui partageaient les sentim factieux : « Peuple, dit-il, la liberté est placé le despotisme et l'anarchie; tu as brisé le de ces écueils; crains de te briser contre cond. » Nommé le 26 mars 1793 mem comité de défense générale, il fit adopter la séance du 5 mars, le décret qui org comité en *comité de salut public* : in terrible qui devint, en peu de temps, fata créateurs. Le 16 mai, il fut élu préside Convention, et eut dès lors à lutter à contre les jacobins et la commune. Il o le fauteuil, le 27 mai, lorsque le consei ral de cette commune se présenta à la pour demander la mise en liberté d'Hé *Le Père Duchesne*) (*voy.* ce nom). La et une partie de la droite royaliste app cette demande. Isnard, cédant à son i tion, fit cette réponse imprudente : « Éco que je vais vous dire. Si jamais, par une insurrections qui depuis le 10 mars se re lent sans cesse, il arrivait qu'on portât la représentation nationale, je vous le au nom de la France entière, Paris serait Bientôt on chercherait sur les rives de la si Paris a existé. » Un tumulte épouvant vit ces paroles, et Isnard, menacé et in toutes parts, mais personnellement par de l'Oise, dut céder le fauteuil à Hérault chelles (*voy.* ce nom).

On a diversement interprété la répon nard : il a depuis déclaré, et les événem confirmé sa croyance : « Que dans ce jou vait se décider l'avenir de la Conventi voulait contraindre les factieux à trem vant l'assemblée, tandis qu'au contraire de Séchelles mit la Convention à leurs pie

Le 2 juin, lorsque Barrère, au nom mité de salut public, proposa, pour le r sement du calme, que les représentants cés fussent invités à se suspendre volont

(1) 14 septembre : ce fut dans cette séance qu'il s'écria, emporté par son exaltation philosophique : « La *Loi*, voilà mon Dieu, je n'en connais point d'autre. »

de leurs fonctions, Isnard y consentit. « Le comité de salut public vous présente, dit-il, la suspension des membres dénoncés comme la seule mesure qui puisse éviter les grands maux dont nous sommes menacés. Eh bien, je me suspends, moi, et je ne veux d'autre sauvegarde que celle du peuple, pour qui je me suis constamment sacrifié ! Et qu'on ne dise pas que ce que je fais soit une action lâche : je crois avoir fait preuve de courage jusqu'ici, et je pense que ce dernier acte est digne du caractère de représentant du peuple. » Cet acte de condescendance, qui ne fut pas imité par ses collègues, préserva Isnard des suites immédiates du 31 mai. Arrêté par Renaudin, juré au tribunal révolutionnaire, sa force herculéenne lui permit de s'échapper. Il ne fut mis hors la loi que le 3 octobre, sur le rapport d'Amar. Le bruit de sa mort, répandu à la même époque, contribua à son salut : il était alors caché chez un ami fidèle, et ne reparut dans la Convention que le 4 décembre 1794. Il fut bientôt envoyé en mission dans le département des Bouches-du-Rhône. Le parti royaliste s'y livrait à une réaction que le tempérament méridional peut seul expliquer. Les plus horribles excès furent commis contre les révolutionnaires. Isnard chercha d'abord à calmer l'exaltation générale. Puis, s'adressant aux républicains, il prononça ces paroles restées célèbres : « Si vous n'avez pas d'armes, fouillez la terre, cherchez les ossements de vos pères et courez sur les assassins. »

Isnard passa en septembre 1796 au Conseil des Cinq Cents, et en sortit en 1797. Il fut ensuite attaché aux tribunaux du Var. A l'avénement de Napoléon il s'éloigna complétement des affaires, et se consacra à la littérature. L'étude des vérités de la métaphysique, particulièrement de l'immortalité de l'âme, occupa ses loisirs. Loin des objets qui avaient excité son indignation et enflammé son effervescence naturelle, il exprima plus tard, dit Norvins, « le regret d'avoir employé, pour faire triompher des opinions modérées, des moyens opposés à la pureté de ses intentions. » Il ne remplit aucune fonction pendant les Cent Jours, et ne fut point compris dans la loi du 12 janvier 1816. Le reste de sa vie s'écoula dans l'obscurité. Voici le portrait qu'en trace Charles Nodier : « L'homme du parti girondin qui possédait au plus haut degré le don de ces inspirations véhémentes qui éclatent comme la foudre en explosions soudaines et terribles, c'était Isnard, génie violent, orageux, incompressible... Sa mémoire, riche et ornée, fournissait abondamment aux élans de sa brusque improvisation... Mais cette éloquence était gâtée par une figure dont Isnard faisait l'abus le plus fatigant, et qui était à vrai dire le moule naturel des conceptions de cet esprit exalté, sans direction positive, sans principes fixes en aucune matière, sans goût, sans règles et sans mesure, auquel il faut reconnaître les brillantes saillies du génie, mais qu'on ne proposera jamais pour modèle : cette figure, c'est l'hyperbole. » On a d'Isnard : *Discours sur la chose publique*, et *Projet d'interpellation nationale à adresser au roi par le Corps législatif au nom du peuple français*; 1792, in-8°; — *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*; dédié à Pie VII; seconde édition augmentée, 1805, in-8°; — *Proscription d'Isnard*, 1795, in-8°; — *Isnard à Fréron*; an IV (1796), in-8°; — *Réflexions relatives au sénatus-consulte du 28 floréal an* XII (portant Bonaparte à l'empire); Draguignan, 1804, in-8°.

H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, année 1791, nos 306 à 326; année 1792, no 6 à 337; an 1er, nos 56 à 276; an 2e, nos 34 à 360; an 5, nos 126, 250. — *Galerie historique des Contemporains*; 1819. — Arnault, Jay, Jouy, et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV et V. — De Lamartine, *Histoire des Girondins*, passim.

ISNARDI (*Jean-Baptiste*), savant piémontais, né à Poggetto-Theniers, près de Nice, le 10 août 1749, mort à Boulogne-sur-Mer, le 22 novembre 1830. Il fit ses études chez les Oratoriens, et entra dans leur communauté de Toulon en 1773. Versé dans la chimie et la physique, il fut envoyé par ses supérieurs, dès 1775, professer à Condom, au Mans, à Arras. Durant la révolution, il quitta l'état ecclésiastique, et se maria à Boulogne-sur-Mer, où le gouvernement républicain l'avait envoyé pour former la bibliothèque d'une école centrale. Isnardi rassembla avec intelligence et à grand'peine les débris des bibliothèques des monastères de la Picardie, entre autres de Saint-Vaast, de Saint-Pol, de Saint-Omer, qui contenaient des trésors d'érudition et d'archéologie. Il consacra le reste de ses jours à augmenter l'œuvre qu'il avait créée et dont une des galeries porte son nom. Membre de plusieurs sociétés savantes, il a laissé divers mémoires, parmi lesquels on remarque : *De l'Influence des Méthodes sur la Marche et les Progrès de l'Esprit humain*; — *Sur les Monuments de l'Inde et de l'Égypte*; — *Sur la Grèce considérée sous le rapport des lettres et des beaux-arts*; — *Sur le Génie commercial des Anglais*. Il a laissé inachevé un *Cours d'Histoire*.

L—z—e.

Tippaldo, *Contemp. illustr. d'Italia*.

ISOARD (*Joachim-Jean-Xavier* D'), prélat français, né à Aix (Provence), le 23 octobre 1766, mort à Paris, le 8 octobre 1839. Sa famille, originaire du Dauphiné, était très-ancienne. Il perdit son père lorsqu'il était encore enfant, et fut placé au séminaire d'Aix par sa mère. Il s'y lia avec le jeune Fesch d'une amitié qui devait avoir une grande influence sur sa vie. Lorsque la famille Bonaparte dut se réfugier sur le continent, elle trouva quelque appui dans la famille Isoard. Vers le même temps, le jeune Isoard partit pour l'Italie, et, en 1794, il était auprès du comte de Provence à Vérone. De retour dans sa ville natale, la même année, il fit partie d'une bande royaliste, et se trouva, dit-on, en position de sauver la vie à

Lucien Bonaparte, compromis comme partisan des idées nouvelles. Après le 18 fructidor, d'Isoard retourna en Italie. Il revint en France sous le consulat, et fut parfaitement accueilli à Paris, grâce à la protection de l'abbé Fesch. Celui-ci, devenu archevêque de Lyon, cardinal et ambassadeur à Rome en 1803, emmena d'Isoard avec lui, et le fit nommer auditeur de Rote, la même année. Lorsque Pie VII fut amené captif en France, d'Isoard le suivit. Napoléon lui proposa de hauts emplois, et même une place au sénat; il refusa. Après le désastre de Moscou, les prélats présents dans la capitale se réunirent à huis-clos, et résolurent d'engager le souverain pontife à résister avec énergie à toutes les concessions que pourrait lui demander l'empereur. Un mémoire fut rédigé dans ce sens; et d'Isoard se chargea de le faire parvenir au saint-père, qui le fit remercier de son dévouement. Pendant les Cent Jours, Napoléon voulait le nommer son agent à Rome; mais des difficultés surgirent à propos de son traitement, et le désastre de Waterloo mit fin aux négociations. A son retour, Louis XVIII voulut envoyer à Rome un auditeur de Rote de son choix; mais la cour pontificale refusa de le recevoir, déclarant qu'elle regardait cette charge comme inamovible. D'Isoard garda sa place et contribua au concordat de 1817. Comme doyen de la Rote, d'Isoard fut un des exécuteurs testamentaires de Pie VII, qui l'avait ainsi désigné dans son testament. Jusqu'alors il n'avait reçu que les ordres mineurs, en 1825, il se fit ordonner prêtre à Rome. Le 25 juin 1827, le nouveau pape, Léon XII, le créa cardinal au titre de Saint-Pierre-ès-Liens, qu'il changea plus tard contre celui de La Trinité-au-Mont-Pincius. Revenu en France, le cardinal d'Isoard fut pourvu de l'archevêché d'Auch, et sacré à Paris le 11 janvier 1829, par le cardinal de Latil. Le 24 du même mois Charles X l'appela à la pairie avec le titre de duc. Il fit encore le voyage de Rome pour assister aux conclaves qui suivirent la mort de Léon XII et de Pie VIII. La révolution de Juillet lui avait enlevé son titre de pair. Il revint du moins dans son diocèse, et sut s'y faire aimer. Deux fois il refusa l'archevêché d'Aix, et même l'archevêché de Bordeaux après la mort du cardinal de Cheverus. Le cardinal Fesch étant mort au mois de mai 1839, le cardinal d'Isoard fut désigné pour le remplacer le 14 juin. Il était à Paris attendant ses bulles d'institution, quand la mort l'enleva par suite d'une inflammation de poitrine. L. L—T.

Journal des Débats du 10 octobre 1839. — *L'Ami de la Religion*, 10 octobre 1839.

ISOCRATE (Ἰσοκράτης), célèbre orateur et rhéteur athénien, fils de Théodore, né à Athènes, en 436 avant J.-C., mort en 338. Son père, riche fabricant d'instruments de musique, lui fit donner une excellente éducation. Il eut pour maîtres les sophistes les plus célèbres du temps, Tisias, Gorgias, Prodicus, et perfectionna son intelligence dans les entretiens de Socrate et de Théramène. Il aurait voulu, comme les jeunes Athéniens qui avaient de la fortune et du talent, se consacrer aux affaires publiques; mais sa faible constitution et une insurmontable timidité l'empêchèrent toujours de se produire devant le peuple. Cependant il ne renonça pas à la gloire de l'éloquence, et résolut de développer par ses leçons et ses écrits l'art qu'il ne pouvait pas pratiquer. Suivant quelques récits, il se consacra à l'enseignement pour relever sa fortune, détruite dans la guerre du Péloponnèse. Il établit d'abord une école de rhétorique dans l'île de Chios. Son succès ne fut pas rapide, et il ne compta d'abord que neuf élèves; mais, lorsqu'il eut quitté Chios pour Athènes, il vit accourir des disciples de toutes les parties de la Grèce. Il en eut jusqu'à cent; et chacun lui payait 1,000 drachmes (environ 960 fr.). Le nombre et la célébrité de ses élèves ont fait dire à Cicéron que la maison d'Isocrate était un gymnase, un atelier d'éloquence, et que de son école, comme du cheval de Troie, sortit toute une troupe de héros. Timothée, fils de Conon, Xénophon, Théopompe de Chios, Éphore de Cyme, le poëte tragique Asclépiade, Théodecte de Phasélis, Léodamas, Lacrite, comptèrent parmi ses disciples. Hypéride et Isée furent aussi du nombre. On prétend que Démosthène avait voulu le devenir, mais que la modicité de sa fortune ne lui permit pas de recevoir des leçons aussi coûteuses. Cependant Plutarque assure qu'Isocrate n'exigeait pas de rétribution des jeunes Athéniens. Outre le produit de son enseignement, Isocrate se faisait un revenu en écrivant des compositions pour des personnes riches. Son seul *Discours à Nicoclès* lui fut payé vingt talents (115,200 fr.). Il acquit ainsi une fortune considérable, et fut plusieurs fois élevé à la charge dispendieuse de triérarque. Une première fois, en 355, il s'excusa sur sa mauvaise santé; et ses ennemis l'accusèrent d'avarice. Il répondit à la médisance en s'acquittant trois ans plus tard, des fonctions de triérarque de la manière la plus splendide : ce fut la seule part effective qu'il prit aux affaires de son pays. Il eut le mérite d'apercevoir le premier l'importance, et le but de l'art de la parole appliqué à l'administration. En même temps il essaya de fonder l'éloquence sur les principes de la morale. Sur ce point il se sépara nettement des sophistes, qui dans l'art oratoire ne voyaient que l'art lui-même, indépendamment de toute base morale, tandis qu'il se rapprocha d'eux par son dédain ou son ignorance de la vie politique réelle. Dans ses belles théories, il ne tient aucun compte des circonstances où se trouvaient Athènes et la Grèce entière. Avec une confiance qui serait très-blamable si elle n'avait été sincère, il préconisa la politique de Philippe, roi de Macédoine, et affirma qu'elle ne menaçait pas la liberté de la Grèce. Lorsque l'événement eut prouvé le contraire, Isocrate expia noblement sa faute. Il ne voulut pas sur-

vivre au triomphe d'une politique qu'il avait servie sans en prévoir les conséquences, et se laissa mourir de faim après la bataille de Chéronée. Dans sa jeunesse Isocrate avait vécu avec des courtisanes; à un âge déjà avancé il épousa la veuve du sophiste Hippias, Plathane, dont il adopta le plus jeune fils Aphareus.

Les critiques alexandrins assignaient à Isocrate la quatrième place dans le canon des orateurs grecs. Le cas que les anciens faisaient de son talent est attesté par le nombre de ses commentateurs, parmi lesquels on distingue Philonicus, Hiéronyme de Rhodes, Cléocharès, Didyme et autres. Hermippus composa même un traité séparé sur les élèves d'Isocrate. Ces ouvrages sont perdus et quelques pages de Denys d'Halicarnasse sont tout ce que la critique grecque nous a légué sur ce maître de l'éloquence attique. Si on isolait Isocrate de son temps, si on jugeait son talent à un point de vue général et sans tenir compte des circonstances, on l'apprécierait sévèrement. La lecture de ses discours ne saurait avoir autant de charme pour nous que pour les Athéniens, amateurs si passionnés et si éclairés des belles formes du langage. Il nous est presque impossible d'apprécier les délicatesses de son style, élaboré avec un soin infini, et qui a peut-être plus d'élégance que de grâce, plus de parure que de beauté naturelle; nous trouvons de la monotonie à ses périodes, soigneusement arrondies, qui se déroulent harmonieusement, sans jamais se briser; enfin il nous semble qu'il s'est trop occupé de polir sa diction, et trop peu inquiété de la justesse et de l'énergie des idées. Les anciens eux-mêmes n'admiraient Isocrate qu'avec réserve. Cicéron ne lui accorde que ce genre d'éloquence « doux, lâché et coulant, plein de pensées fines et de paroles sonores; plus propre à la parade qu'au combat, consacré aux gymnases et à la palestre, méprisé et chassé du forum ». Quintilien a dit dans le même sens : « Isocrate est brillant et paré, plus propre à former un athlète qu'à combattre lui-même. Il a ambitionné toutes les beautés du style; et il a eu raison, car il ne se proposait pas de parler devant les tribunaux, mais devant l'auditoire d'une école. Il a l'invention facile, l'amour du beau et de l'honnête; il est si soigné dans la composition, que ce soin lui est reproché comme un défaut. » Denys d'Halicarnasse fait ressortir avec plus de détails à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts, et il insiste sur la valeur morale des œuvres d'Isocrate, sur son vif amour du bien et de la vertu, que Quintilien exprime par les mots « honesti studiosus ». En analysant ses principaux discours, il montre qu'ils ont tous pour but d'inspirer aux villes, aux princes, aux particuliers, des sentiments d'honneur, de bonne foi, de modération, d'équité, d'amour du bien public, de zèle pour la conservation de la liberté, de respect pour la sainteté du serment et des traités; et il les signale à l'attention et à l'étude des princes et des magistrats comme des livres qui contiennent tous les principes de la saine et véritable politique. Sans pousser l'admiration aussi loin, il est juste de reconnaître que parmi les monuments littéraires il en est peu qui aient exercé une influence plus puissante et jusqu'à un certain point plus salutaire que les œuvres d'Isocrate. Sa mission, qu'il remplit avec un rare bonheur, était de fixer la prose grecque. Il livra aux historiens et aux orateurs venus après lui un instrument parfaitement approprié au génie grec, et des modèles irréprochables de diction pure et harmonieusement construite. « Isocrate est la plus nette perle du langage attique, » dit Paul-Louis Courier (1). L'antiquité possédait soixante discours sous le nom d'Isocrate; mais Cécilius, rhéteur du temps d'Auguste, n'en reconnaissait que vingt-huit comme authentiques, et de ceux-là vingt seulement sont venus jusqu'à nous. Huit appartiennent à des cas judiciaires, et sont destinés à servir de modèles à ce genre d'éloquence; les autres sont des discours politiques ou d'apparat. Outre ces vingt compositions oratoires, on a les titres et des fragments de vingt-sept autres. Il existe aussi sous le nom d'Isocrate un recueil de dix lettres sur des sujets politiques, et qui sont probablement authentiques, sauf la dixième. Un ouvrage beaucoup plus précieux, et malheureusement perdu, était un *Traité de Rhétorique* (Τέχνη ῥητορική), où Isocrate enseignait les principes de l'art qu'il possédait si bien. Il n'en reste que de courts fragments.

Les discours d'Isocrate ont été insérés dans les diverses collections des orateurs grecs, depuis celle d'Alde jusqu'à celle de A.-F. Didot. La première édition séparée est de Démétrius Chalcondylas; Milan, 1493, in-fol.; elle fut suivie de beaucoup d'autres principalement fondées sur l'édition d'Alde (Haguenau, 1533, in-8°; Venise, 1542, 1544, 1549, in-8°; Bâle, 1546, 1550, 1555, 1561, in-8°). Celle de H. Wolf, Bâle, 1553, in-8°, fort supérieure aux précédentes, servit de base à plusieurs réimpressions; Henri Estienne donna, 1593, in-fol., un texte amélioré, qui fut reproduit en 1604, 1642, 1651, in-8°; à Londres, 1615, in-8°, et à Cambridge, 1686, in-8°. L'édition d'Auger, Paris, 1782, 3 vol. in-8°, mérite d'être mentionnée, bien qu'il n'ait pas suffisamment profité des nombreux manuscrits dont il disposait. Parmi les éditions récentes on remarque celles de W. Lange, Halle, 1803, in-8°; de Coray, Paris, 1807, 2 vol. in-8°; de G. S. Dobson, Londres, 1828, 2 vol. in-8°, avec une traduction latine, des notes et des scolies,

(1) Louis Courier écrivait encore, dans une lettre familière adressée au savant suédois Akerblad : « Quel écrivain que cet Isocrate! nul n'a mieux su son métier; et à quoi pensait Théopompe lorsqu'il se vantait d'être le premier qui eût su écrire en prose? Ce n'est pas non plus peu de gloire pour Isocrate que de tels disciples... Tous ceux qui en même temps que lui excellèrent dans son art l'avaient appris de lui. »

de Baiter et Sauppe, Zurich, 1839, 2 vol. in-12.
L. J.

Denys d'Halicarnasse, *Isocrates*, I. — Plutarque, *Vitæ Decem Oratorum*. — Suidas, au mot Ἰσοκράτης. — *Vie d'Isocrate* par un anonyme, dans les Βιογράφοι de Westermann. — Photius, *Bibliotheca*, cod. 260. — Philostrate, *Vitæ Sophist.*, I, 17. — Athénée, XIII. — Quintilien, X, 1. — *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. I, p. 142; t. VII, p. 83; IX, p. 155; XII, p. 183; XIII, p. 162. — Schirach, *Dissertationes II de Vita et Genere scribendi Isocratis*; Halle, 1765, in-4°. — Bilmark, *De Isocrate oratore græco*; Abo, 1790, in-4°. — Leloup, *Commentatio de Isocrate*; Bonn, 1823, in-8°. — Olund, *De Isocratis Vita et Scriptis*; Berlin, 1833, in-4°. — Baumgarten-Crusius, *De Oratoribus Græcis, maxime Isocrate, egregiis institutionis publicæ magistris*; Misnie, 1833, in-4°. — Mang, *Programma de Isocratis Ingenio et Præstantia*; Neubourg, 1835, in-4°. — Lichtenauer, *De Isocrate*; Landshut, 1843, in-4°. — Westermann, *Gesch. der Griech. Beredts.*, 46-49, et *Beilage*, IV, p. 288-293. — O. Müller, *History of Literat. of ancient Greece*, c. XXXII. — Th. Mitchell, *Index Græcitatis Isocratis*; Oxford, 1827, in-8°. — Hoffman, *Bibliograph.-Lexicon*.

* **ISOCRATE** *d'Apollonie*, rhéteur grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il a été souvent confondu avec le précédent, dont il fut le disciple. Il semble avoir joui d'une grande réputation comme orateur, puisqu'il figura dans le fameux concours ouvert par Artémise de Carie pour l'éloge funèbre de son mari, Mausole, en 352. Suidas mentionne les titres de cinq de ses discours, mais il n'en est rien venu jusqu'à nous. Quelques critiques lui attribuent le *Traité de Rhétorique* généralement compté parmi les œuvres du premier Isocrate. Y.

Epistol. Socrat., XXVIII, p. 65, 67. — Suidas, au mot Ἰσοκράτης. — Eudocia, p. 247. — Spalding, *Ad Quintil.*, II, 15. — Westermann, *Gesch. d. Griech. Beredtsamk.*, 50, n°s 3 et 4.

ISOLANI (*Giacomo*), légiste et cardinal italien, né à Bologne, et mort à Milan, le 19 février 1431. Il avait une grande réputation comme savant versé dans les droits civil et canonique, lorsque la perte de sa femme le décida à entrer dans l'état ecclésiastique. Son mérite le fit bientôt distinguer; et, après avoir rempli plusieurs fonctions importantes, le pape Jean XIII le fit cardinal en 1414, et le laissa son vicaire à Rome, où il fut fait prisonnier par les troupes de Ladislas, roi de Naples. Il fut rendu à la liberté par les soins de Giacomo Sforça Attendole, et Felippe-Maria Visconti le créa gouverneur de Gênes. Isolani a laissé des *Consilia* et d'autres ouvrages de droit.
A. L.

Pancirole, *De Claris Leg. Interp.* — Bumaldi, *Bibl. Bonon.* — Sigonius.

ISOLANI (*Isodoro*), théologien italien, né à Milan, vécut de 1480 à 1550. Il fut élevé et fit profession dans le couvent des dominicains de Sainte-Marie-des-Grâces de sa ville natale. Il occupa ensuite plusieurs chaires de philosophie et de théologie dans les congrégations lombardes de son ordre. Avec l'assistance du roi de France François I[er], il devint premier bachelier et régent des lectures à Bologne; aussi témoigna-t-il de sa reconnaissance en dédiant au monarque l'un de ses ouvrages : *Inexplicabilis mysterii Gesta B. Veronicæ, virginis monasterii Sanctæ Marthæ urbis Mediolanis*; Milan, 1518, in-4°, réimprimé dans les *Acta Sanctorum*, janvi t. I, p. 887-929. Isodoro Isolani se fit surtout marquer l'un des premiers par son zèle à c battre les doctrines de Luther; il écrivit co le novateur allemand de nombreux ouvra aujourd'hui perdus ou oubliés, mais qui, à attirèrent sur leur auteur une grande répu de savoir et de piété. Échard dit de lui : « posteris reliquit ingenii sui monumenta, arguunt omni prope scientiarum genere stantissimum, dicendique facilitate et p gratum. » Le même auteur, outre l'ouvrag tionné, cite d'Isolani : *De Mundi Æterni contra Averroistas, Libri IV*; Pavie, 1 1512, in-8°; Lyon, 1528 et 1580, in-4°; — *Velocitate Motuum F. Alberti de Saxoni dinis Prædicatorum*, etc.; Pavie et 1521; — *De Imperio militantis Eccl* Milan, 1517, in-fol.; — *De Patriæ urbis dibus Panegyricus, in quo gestorum ej urbis quæ totius Galliæ Cisalpinæ polis habetur epitome*; Milan, 1519, in- *Epitome Quæstionum F. Joannis Capr IV libros Sententiarum a F. Paulo nate*, etc.; Pavie, 1552, in-8°; Lyon, 1528, et 1580, in-4°; — *Disputationes cath* 1° *De Igni Inferni*; 2° *De Purgatorio*; *Merito Animarum Purgatorii et Cog propriæ Beatitudinis futuræ*; 4° *De sitione dantis et recipientis indulg* 5° *De Modo Remissionis factæ per ind tias*; Milan, 1517, in-fol.; Padoue, 1528; 1580, in-4°; — *Summa de Donis S. J* Pavie, 1522, in-4°; — *De Regum et Pri Institutis*; Milan, s. d.; — *Explicatio l talitatis humani Animi, secundum p phos*; 1509 et 1520, in-4° : très-rare. A

Échard, *Scriptorum Ordinis Prædicatorum*, t. — Argelati, *Scriptorum Mediolan.* — Cave, *De toribus Eccles.*, sæc. XVI. — Ghilini, *Theat. d'E ter.*, t. II, p. 170.

* **ISON**, moine allemand, né vers 841, dit-on, à l'abbaye de Grandfel, le 14 La jeunesse d'Ison s'écoula au mon Saint-Gall. Après y avoir achevé ses é y remplit les fonctions de scolastique. là qu'il fut appelé par Rodolphe, duc de gogne, qui le pria de venir présider à l'é littéraire des moines de Grandfel. Ses élèves, Notker, Ratpert, Salomon, n'ont sauvé son nom de l'oubli : il nous res plusieurs opuscules, dont la presse a les exemplaires. Nous désignerons d' histoire de la translation des restes Othmar, abbé de Saint-Gall, publié tome IV des *Acta* de Mabillon. On lui en outre, des *Scolies sur Prudence*, été jointes par Weitzius, en 1613, au ce poëte, et des *Formules* recueillies chior Goldast dans ses *Rerum Aleman Scriptores*, t. II. Enfin Du cange et les de l'*Histoire littéraire de La France*

convient de joindre au catalogue de ses ...res un *Glossaire* qui nous est offert par les ...scrits sous le nom de Salomon.

...*Litt. de la France*, t. V, p. 899.

...RAEL. *Voy.* JACOB.

...RAELI (*Isaac* D'), littérateur anglais, né ...field, près de Londres, en 1766, mort à Bra...n-House, dans le comté de Buckingham, ... janvier 1848. Son père, riche négociant, ...aire de Venise et issu d'une famille juive, ...tina au commerce, et l'envoya voyager sur ...tinent. Le jeune Isaac, qui avait déjà reçu ...bonne éducation classique, profita de son ... pour apprendre plusieurs langues vi... Il revint en Angleterre avec des con...nces très-variées, et, renonçant au com..., il débuta dans les lettres, vers 1788, par ...ticles au *Gentleman's Magazine*. A partir ...e époque, sa vie n'offre guère d'autres in... que la publication de ses nombreux ou... Bien qu'il s'essayât dans la poésie, le ...et l'histoire, il ne fut ni un poëte ni un ...n, mais un critique plein de curiosité, ...ience et de goût, un des plus ingénieux ...onneurs d'anecdotes littéraires qui aient ... Il appartenait au parti tory, et travailla ...ent au *Quarterly Review*. Les articles ...ion qu'il publia dans ce recueil sont ins... et agréablement écrits; ils se lisent avec ... plaisir que les trois ou quatre volumes ...és par d'Israeli à l'histoire de Charles Ier, ...nés à la défense des principes tories. Voici ...s de ses principaux ouvrages : *Defence ...ry*; Londres, 1790, in-4°; — *Curiosities ...rature*; 1791-1823, 6 vol. in-8° : malgré ...eurs sévèrement relevées par M. Bolton..., cet ouvrage, dont les volumes se succé... à des intervalles inégaux, est le chef-d'œu...sraeli; c'est, comme le titre l'indique, un ... de faits curieux dédaignés par les histo...littéraires, que l'auteur rapporte en les ...gnant de remarques ingénieuses qui rap... Montaigne et Bayle. Les *Curiosities of ...ture* ont eu une quinzaine d'éditions en ...erre; les deux premiers volumes ont été ... en français par E.-P. Bertin; Paris, ... vol. in-8°; — *Literary Characters*; ...-8°; — *Literary Miscellanies*; 1796, — *Calamities of Authors*; 1812-13, ...-8°; — *Quarrels of Authors*; 1814, ...-8°; — *The literary and political ...er of James I*; Londres, 1816, in-8°; — ...*taries of the Life and Reign of Char-...*; Londres, 1828-1831, 5 vol. in-8°; — *Hampden and Pym*; Londres, 1832, — *The Amenities of Literature*; Londres, ... vol. in-8°. Les œuvres complètes d'Isaac ... ont été recueillies à Londres, 1849, avec ...ce par son fils Benjamin d'Israeli.

...n d'Israeli, *Notice sur Isaac d'Israeli*, en tête ...*uvres complètes*; Londres, 1849.

...RAELI ou DISRAELI (*Benjamin*), romancier, biographe, et célèbre homme d'État, fils du précédent, est né à Londres en 1805. On raconte que, tout jeune, et dans le cours de ses études, il exprima plus d'une fois sa ferme résolution d'arriver au parlement et à se distinguer parmi ses contemporains. Il travailla d'abord quelque temps chez un avoué de la capitale, et donna des articles à un journal tory, *Le Représentant*, qui, après une courte existence, disparut en 1826. Pour se faire connaître du public, des moyens prompts et brillants sont nécessaires, M. d'Israeli résolut d'exploiter le roman. Bientôt parut *Vivian Grey*, suivi à divers intervalles par *Le jeune Duc*, *Henrietta Temple*, *Contarini Fleming*, *Venetia*, *Le Conte merveilleux d'Alroy* et autres ouvrages remarquables d'imagination. Mais, tout en poursuivant ses succès comme romancier, il n'oubliait pas de viser au parlement. Comme descendant d'une famille juive, il sentait une vive sympathie pour l'Orient; de plus, un voyage devait être une moisson d'idées nouvelles et peut-être une chance de réputation. Il partit en 1829, passa tout un hiver à Constantinople, et parcourut ensuite la Syrie, l'Égypte et la Nubie. A son retour en Angleterre, en 1831, il trouva le pays violemment agité par la question de la réforme parlementaire. Ambitieux d'y jouer un rôle, et jugeant l'occasion propice, il se présenta comme candidat au bourg de Chipping-Wycombe (1832), recommandé par M. Hume et sir E.-L. Bulwer. Il ne s'appelait ni whig ni tory, et la plupart de ses vues touchaient au radicalisme, Ainsi il s'était prononcé pour un parlement triennial et le vote au scrutin. Trois fois il se présenta aux élections, et trois fois il échoua, la dernière en 1835. Il paraît que lord Grey, en apprenant que M. d'Israeli disputait le bourg de Wycombe à son parent, le colonel Grey, demanda à quelqu'un : *Qui est donc ce candidat?* Et le jeune candidat, furieux de ce dédain, publia un pamphlet véhément sous ce titre, plein d'éloquence et aussi de déclamations contre les whigs. Joseph Hume ne lui montrait plus que réserve et même froideur. M. d'Israeli modifia ses opinions avancées, et se présenta à Taunton, comme candidat conservateur de la couleur Lyndhurst. Il échoua encore. Quelques remarques un peu tranchantes sur O'Connell amenèrent une violente dispute avec le grand agitateur. Celui-ci, qui ne reculait pas devant l'expression grossière et outrageante, dit, en faisant allusion à l'origine juive de son adversaire : « Si l'on examinait bien sa généalogie, on trouverait qu'il est le véritable héritier du larron endurci qui est mort sur la croix. » A cet outrage, M. d'Israeli répondit par une provocation de duel à un fils d'O'Connell. Le duel fut refusé, M. d'Israeli mis sous caution, et la correspondance publiée. On remarqua beaucoup la fin de sa lettre à O'Connell : « *Nous nous retrouverons à Philippes*, et là je saisirai la première occasion de vous châtier des

insultes que vous m'avez prodiguées si honteusement. » C'était une prophétie un peu hardie, téméraire même après tant d'échecs; mais il avait la conscience de son talent, et de plus un grand fonds de résolution et d'énergie.

Sa correspondance avec O'Connell lui avait porté atteinte comme homme public. Le public n'y avait vu qu'un texte de plaisanteries et de brocards. Il fallait se relever de cette position fâcheuse. M. d'Israeli recourut à la presse, sa grande ressource en tous temps. Il écrivit un essai d'un talent supérieur, intitulé : *Défense de la Constitution anglaise*, et peu après, dans le *Times*, une série de lettres pleines d'habileté et d'éloquence, publiées ensuite en un volume, sous le titre de *Lettres de Runnymède*. Elles brillaient par ce qui pouvait agir vivement sur les esprits, l'éclat du style, une instruction solide, une satire piquante, et de temps en temps des échappées d'insolence.

Enfin il parvint à conquérir ce siége au parlement si ardemment recherché. C'était aux élections générales de 1837. Il fut nommé au bourg de Maidstone, et s'empressa de débuter devant la chambre des communes. Il avait préparé pour cette occasion solennelle, pour son *maiden speech*, un discours plein d'emphase, de grandes phrases et de pensées ambitieuses. Jamais échec ne fut plus complet et plus humiliant. Presque à chaque période il fut interrompu par des éclats de rire, et le lendemain les journaux y ajoutèrent leur commentaire charitable, et dirent que, « dans ce début, il s'était élevé avec l'éclat d'une fusée volante, et était descendu comme une obscure baguette. » Qu'on imagine le cruel désappointement de l'orateur! Pourtant il ne se laissa ni déconcerter ni accabler. Vers la fin, bravant les rires qui parfois éclataient encore, il s'écria avec force : « Maintes fois j'ai recommencé plusieurs choses, et souvent j'ai fini par y réussir. Je m'assieds maintenant, mais le temps viendra *où vous m'écouterez!* » Ce temps est en effet venu depuis bon nombre d'années, et il est reconnu aujourd'hui comme un des plus grands orateurs du parlement.

La leçon avait été rude; il sut en retirer tous les fruits. Il pratiqua pendant une session *le talent du silence*, étudia avec soin le caractère de l'assemblée, s'appliqua à se corriger de ses défauts et à bien connaître le ton et la tactique convenables pour chaque question. Au bout de dix-huit mois il prit enfin la parole, et prononça un excellent discours, à l'occasion d'une pétition chartiste. On fut surpris, et on admira l'habileté et la mesure de son éloquence. En 1842, ses discours sur les droits d'auteur et sur l'éducation, et surtout sa célèbre attaque sur les consulats anglais à l'étranger furent accueillis avec de vifs éloges, et ces succès contribuèrent à effacer le souvenir de son premier échec. Sir Robert Peel avait formé en 1841 un ministère conservateur, composé des chefs du parti tory, et qui avait une grande majorité dans les chambres. M. d'Israeli figura quelque [illegible] parmi les partisans du premier ministre. M[illegible] 1844 la scène changea, soit que son [illegible] eût aspiré à une place dans le ministère et [illegible] eût été blessé de se voir oublié, soit que [illegible] les ultra-tories eussent conçu de sérieuses [illegible] mes des mesures économiques que Robert [illegible] introduisait graduellement, et l'eussent [illegible] comme organe de leur irritation et [illegible] de leurs intérêts blessés, M. d'Israeli com[illegible] contre le premier ministre une guerre [illegible] nelle, incessante et impitoyable. Pendant [illegible] sessions, ce ne furent que discours [illegible] de passion et d'éloquence, où l'ironie et les [illegible] casmes alternaient, où la politique du [illegible] était présentée sous d'odieuses couleurs, [illegible] un mélange d'hypocrisie et de faux cal[illegible] les insinuations et les accusations se [illegible] de la plus rare élégance pour le dégrad[illegible] perdre dans l'opinion. Et quand on pen[illegible] chaque année depuis a apporté son exp[illegible] et ses leçons, que ces attaques, ces [illegible] étaient dirigées contre un ministre qui a [illegible] plus noble réputation, contre des mesu[illegible] fondément prévoyantes et libérales, et [illegible] 1848 ont très-probablement prévenu une [illegible] sion en Angleterre, on ne peut se défen[illegible] pitié, presque de dédain pour une telle élo[illegible] ainsi employée, quelque brillante qu'elle [illegible] être. Le ministre, quoique souvent fort [illegible] rassé et irrité, parvint, à l'aide du parti [illegible] à accomplir ses mesures fiscales en 1846 [illegible] depuis deux ans, le nombre des [illegible] mécontents n'avait cessé de grossir, et [illegible] jorité hostile finit par le renverser du [illegible] Les whigs arrivèrent au ministère. Les [illegible] avaient vaincu, mais non à leur profit [illegible] rurent d'abord tout déconcertés et incert[illegible] plan à suivre. Sous la direction de lord [illegible] Bentinck, M. d'Israeli se mit à l'œuv[illegible] organiser une opposition contre les [illegible] whigs. Il devint l'âme, le chef des conser[illegible] mais, malgré son habileté, ce parti fut [illegible] à de rudes épreuves. Leur bill pour [illegible] les chemins de fer en Irlande fut rej[illegible] élections générales de 1847, bien qu'elles [illegible] donné à M. d'Israeli un siége pour le c[illegible] Buckingham, ne réalisèrent pas leurs [illegible] rances; et leurs votes sur le bill concern[illegible] juifs causèrent de telles dissensions [illegible] que le lord, leur chef officiel, aband[illegible] poste. Mais malgré tous les échecs, [illegible] attaques des peelistes et des chartistes, qui [illegible] l'assaillir sur son banc d'opposition, M. [illegible] ne se découragea pas, et, pour s'ass[illegible] partisans, pour rendre la vie aux idées [illegible] tection, il continua à tourner en ridic[illegible] mesures du ministère whig, à dénoncer [illegible] litique de l'école de Manchester, à [illegible] à former des plans, à recruter peu à p[illegible] former une phalange solide et aguerrie.

l'automne de 1848, alors que l'horizon s'éclaircissait, la mort enleva brusquement lord Bentinck. M. d'Israeli resta seul chef des conservateurs, et son premier acte, à la session suivante, fut de demander une réduction des taxes qui pesaient sur les terres et une enquête sur l'état du pays. Après la mort de Peel (*voyez* ce nom), la conduite de ses amis et disciples à la chambre sur la question des agressions du pape fournit à M. d'Israeli l'occasion de prendre une position plus influente, et, en février 1852, après la publication de sa biographie politique de lord Bentinck, le jour arriva enfin où les conservateurs parvinrent au pouvoir. Le ministère de lord Russell venait de succomber. Lord Derby, chargé de former un cabinet, y appela M. d'Israeli, qui devint chancelier de l'échiquier et fut chargé de diriger la chambre des communes. C'était un spectacle tout nouveau que de voir dans l'aristocratique Angleterre un romancier chargé de l'administration des finances. Aussi y eut-il d'abord beaucoup de jugements peu favorables de la part des gens sages et prudents, et des bordées de quolibets et de plaisanteries de la grosse masse du public. M. d'Israeli surprit les uns et les autres par un exposé de finances qui fut accueilli avec de vifs applaudissements par une chambre hostile, et mérita même les éloges de la part de ses rivaux. Quelques mois plus tard, il développa complétement ses vues dans un discours de cinq heures de durée. Les mêmes éloges se renouvelèrent de la part des journaux et d'une partie du public. Mais tout à coup, au sein du parlement, surgit une attaque sur deux branches du revenu; une discussion passionnée s'ensuivit. M. d'Israeli refusa de modifier son budget; le ministère eut contre lui une majorité considérable, et le cabinet de lord Derby fut obligé de se retirer. Il fut remplacé par celui qu'on a appelé *le cabinet de tous les talents*, avec lord Aberdeen, comme premier ministre (1852). C'est celui qui a eu à soutenir la guerre contre la Russie, et qui, en février 1855, a fait place au ministère de lord Palmerston. Ce premier ministre ayant succombé à son tour d'une manière imprévue sous une coalition de ressentiments divers, lord Derby et ses amis sont revenus au pouvoir, et M. d'Israeli a repris son poste de chancelier de l'échiquier (1858). Ce ministère est en présence d'une majorité libérale, de questions graves à résoudre, de réformes importantes à accomplir : pour se maintenir, il aura besoin d'une habileté consommée et surtout de larges concessions.

Dans cette notice, nous avons donné plus d'attention à l'homme politique qu'au romancier, car c'est là le trait dominant de la carrière de M. d'Israeli. Il est juste de dire pourtant que ses romans ont eu beaucoup de succès et offrent des qualités supérieures, surtout l'imagination et la passion. Les deux plus remarquables sont *Coningsby* (1845), et *Sybil* (1847), où la politique et la fiction sont singulièrement mêlées ensemble. J. CHANUT.

Men of the Time. — Documents particuliers.

ISSELT (*Michel* VON), historien hollandais, né vers le milieu du seizième siècle, à Dokkum (Frise), mort dans un couvent près de Hambourg, le 17 octobre 1597. Ayant montré dès son enfance de l'aptitude pour les études sérieuses, il fut envoyé par sa famille à Louvain, où il suivit successivement les cours de philosophie. Il était entré dans les ordres, lorsque les troubles qui survinrent le rappelèrent dans sa patrie; il y remplaça souvent les ecclésiastiques dans la prédication et dans d'autres parties de leurs fonctions. Les *gueux* ayant obtenu d'importants succès, Isselt, qui tenait pour le parti espagnol, fut contraint de se rendre à Cologne, où il passa plusieurs années. Il se retira ensuite à Nimègue, puis à Hambourg, où il exerça son ministère. On a de lui : *Historiæ Belli Coloniensis Libri IV*; Cologne, 1584, in-8°; nouv. édit. augmentée; Cologne, 1586, in-8°. Cet ouvrage, qui est l'histoire de Truchsès, archevêque de Cologne, remplacé, après son changement de religion, par le prince Ernest de Bavière, a été traduite en français par Joseph de Cantarel; Paris, 1688, in-12; — *F. Laur. Surii*, *carthusiani*, *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum, ab anno* 1500 *ad* 1567; *nunc vero recens ab anno* 1570 *auctus et ad annum* 1586 *opera Michaeli ab Isselt productus*; Cologne, 1586, in-8° : le récit d'Isselt s'arrête à la prise d'Anvers par les gueux; — *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum a capta Antverpia, anno* 1585, *usque ad septembrem anni* 1586; Cologne, 1586, in-8°; — *Mercurius Gallo-Belgicus, sive historia rerum in Gallia et Belgio gestarum ab anno* 1588 *usque ad annum* 1594; Cologne, 1596, in-8°, publié sous le pseudonyme de *Jansonius Doccomensis*. Isselt a traduit de l'italien en latin les sermons de Corneille Musso, auxquels il a joint une vie de cet évêque. Il a en outre traduit de l'espagnol en latin divers ouvrages ascétiques du père Louis de Grenade, dont Foppens donne la liste. E. REGNARD.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 894. — G. Burmann, *Trajectum Eruditum*, t. II, p. 162. — Moréri, *Le Grand Dict. Historique*. — *Bibliotheca Hulthemiana*, t. III, IV et V. — Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*.

ISTER ou **ISTRUS** (Ἴστρος), historien grec, vivait vers 240 avant J.-C. Diverses autorités le font naître à Cyrène, en Macédoine, à Paphos, dans l'île de Cypre. On a concilié ces assertions contradictoires en supposant que Ister, né à Cyrène, se rendit ensuite à Alexandrie avec Callimaque, et qu'après y avoir vécu quelque temps, il se retira à Paphos, alors soumise aux rois d'Égypte. Il fut d'abord l'esclave, puis l'ami du poëte Callimaque. Comme la plupart des littérateurs alexandrins, il fut grammairien, poëte et historien. Ses ouvrages historiques, dont il reste des fragments, semblent n'avoir été que des com-

pilations; en voici les titres : Ἀττικά, en seize livres au moins, souvent cité sous les titres de Ἀτθίς, Ἀτθίδες; Ἀτθίδων συναγωγή; — Ἀπόλλωνος ἐπιφάνειαι : recueil des événements par lesquels Apollon avait signalé sa puissance; — Ἀργολικά; — Ἠλιακά; — Ἀποικίαι τῆς Αἰγύπτου ou Αἰγυπτίων : colonies des Égyptiens; — Ὑπομνήματα, mémoires; — Πρὸς Τίμαιον ἀντιγραφαί; — Συναγωγὴ τῶν Κρητικῶν θυσιῶν; — Περὶ ἰδιότητος ἄθλων; — Περὶ Ἡλίου ἀγώνων : ce traité paraît être une partie du précédent; — Πτολεμαΐς : cette *Ptolémaïde* était sans doute un poëme; — Ἀττικαὶ λέξεις; — Μελοποιοί, *Vies des poëtes*, parmi lesquels une *Vie de Sophocle* : ce dernier ouvrage est probablement d'un autre Ister, né à Calatis sur le Pont-Euxin et auteur d'un traité estimé sur la tragédie. Les *Fragments* d'Ister ont été recueillis par Siebelis : *Fragmenta Phanodemi, Demon. et Istri;* Leipzig, 1812, in-8°, et par C. Müller dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum*, dans la *Bib. Gr.* de A.-F. Didot, t. I, p. 418, etc.; t. IV, 649.

Suidas, au mot Ἴστρος. — C. Muller, *Frag. Hist. Græc.*, t. I, p. XC.

ISTAKHRI (*Abou-Ishak al-Farsi*). *Voy.* AL-ISTAKHRI.

ISTHVANFI (*Nicolas*), homme d'État et historien hongrois, né en 1535, mort le 1er avril 1615. Il se rendit de bonne heure en Italie, où il étudia les belles-lettres à Pavie et à Bologne. Il apprit les langues anciennes ainsi que celles de l'Europe moderne, qu'il parlait presque toutes très-couramment. De retour dans son pays, il choisit d'abord la carrière des armes, à laquelle il fut initié par le fameux comte Zrin, et il se signala notamment, en 1566, au siége de Sigeth. Il devint successivement secrétaire à la chancellerie de Hongrie, juge, et enfin, en 1587, sous l'empereur Rodolphe II, son protecteur, vice-palatin de Hongrie. Il assista ensuite à plusieurs opérations militaires contre les Turcs, avec lesquels il fut plus tard chargé de traiter de la paix. Dans ses dernières années, il se mit à écrire le récit des événements qui s'étaient passés sous ses yeux; il en légua le manuscrit à son ami le cardinal Pierre Pezman. Ce dernier fit publier l'ouvrage d'Isthvanfi sous le titre de *Historiarum de Rebus Hungaricis Libri XXXIV, ab anno* 1490 *usque ad annum* 1605; Cologne, 1622, in-fol.; réimprimé avec beaucoup de fautes; Cologne, 1662 et 1685, in-fol.; Cologne, 1724, in-fol., avec une continuation du P. Ketteler; et enfin Vienne, 1758, in-fol. : la narration de l'auteur se distingue par l'exactitude, l'impartialité et l'élégance du style. E. G.

Th. Balasfy, *Vita Isthvanfi*, dans le *Supplementum ad Lambecium* de Kœllar et dans les *Memoriæ Hungarorum* d'Alexis Horang. — Mencken, *Biblioth. Doctorum Militum*. — Czvittinger, *Specimen Hungariæ litteratæ*.

ISTRIE (Duc de). *Voy.* BESSIÈRES.

* **ISTURIZ** (Don *François-Xavier* DE), ministre et homme d'État espagnol, né à Cadix en 1790. Son père, originaire du pays basque, avai[t]
fondé une grande maison de commerce à Ca[dix]
et fait sa fortune par le négoce avec l'Améri[que]
du Sud. Il fit donner une bonne éducation à
deux fils, Thomas et Xavier de Isturiz. Lors
l'invasion de leur patrie par les armées franç[aises]
les deux frères se firent remarquer parmi les
ardents partisans de l'indépendance natio[nale].
Après la restauration de Ferdinand VII,
mécontents se réunirent fréquemment en s
dans la maison des frères Isturiz, qui avait
le surnom de *la Casa Otomana*. C'est là qu
prépara l'insurrection qui éclata le 1er ja[nvier]
1820 sous la direction de Quiroga et de
La constitution ayant été rétablie, Xavi[er]
Isturiz se rendit à Madrid, où, d'accord ave[c]
cala Galiano et d'autres libéraux, il ameut[a]
pinion publique contre les ministres Arg
Martinez de la Rosa et leur parti. N
membre des cortès en 1822 par sa ville
il présida en 1823 cette assemblée, qu'il
d'abord à Séville, où il vota la suspension d
puis à Cadix. Condamné à mort après l
tauration du roi, Xavier de Isturiz s'enf
Angleterre, où il devint un des associés
maison Zulueta. Compris dans l'amnistie ac
en 1834 par la reine régente, il revint en Esp
et fut élu député aux cortès par la provi[nce]
Cadix. Il se rattacha de nouveau au parti av
et avec Alcala Galiano, Calatrava, Caballer
Navas et autres, il provoqua, le 15 août 1
soulèvement de la milice qui avait pour l
renversement du ministère Toreno, mais
comprimé par le général Quesada. Q
temps après, Mendizabal, son ami, de
chef du cabinet. M. Isturiz fut appelé à l
dence de la chambre des *procuradores*, r
novembre 1835, puis dissoute par Mendi[zabal]
janvier 1836. M. Isturiz se brouilla bient
Mendizabal, qui l'empêcha d'être réé
présidence de la nouvelle chambre des d
et il travailla de tout son pouvoir au renve[rsement]
du ministère. Mendizabal, n'ayant pu co
son cabinet, avait gardé quatre porte[feuilles]
dans ses mains. D'aigres explications eur
entre les deux anciens amis, et elles
un tel caractère de personnalité, qu'u
au pistolet s'ensuivit : les deux advers[aires]
se firent aucun mal. Après la chute de M
bal, M. Isturiz fut nommé, le 15 mai 18
nistre des affaires étrangères et prési[dent du]
conseil. La chambre des procuradores
qu'il n'avait pas sa confiance; il recon
dissolution, et convoqua une nouvelle as
sous le nom de *cortes revisadores*, l
devait sanctionner et modifier l'*Estatu[to]*
ou bien décider s'il n'y aurait pas lieu à
une nouvelle charte. Ces mesures furent
dées comme rétrogrades; on prêtait en
Isturiz l'intention d'appeler l'interventio[n]
France. Pendant les élections, des trouble[s]
tèrent de tous côtés; l'insurrection, réprim

côté, triomphait de l'autre ; enfin elle l'emporta à la Granja (12 août 1836). M. Isturiz trouva un asile dans la maison du général Seoane, et tandis que le peuple de Madrid demandait sa tête, il réussit à s'échapper sous l'habit d'un courrier anglais. Il gagna Lisbonne, et de là s'embarqua pour l'Angleterre. Peu de temps après il se rendit à Paris, où il se lia avec Toreno, Miraflores, le duc de Frias, et d'autres émigrés du parti opposé à celui qu'il avait servi jusque-là. Ayant prêté serment à la constitution de 1837, il fut élu par la province de Cadix aux cortès de 1838, et devint président du congrès. Quoique ennemi personnel d'Espartero, il sut pendant la régence du général (1841-1843) se maintenir en Espagne, et travailla habilement dans les intérêts de la reine Marie-Christine. Après le retour de cette princesse et l'expulsion d'Espartero, il devint président du conseil des ministres et sénateur. Grand partisan de l'alliance française, il négocia les mariages de la jeune reine avec son cousin et de la sœur de la reine avec le duc de Montpensier. Son ministère succomba peu de temps après. En 1850, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire d'Espagne en Angleterre, et ne cessa ses fonctions qu'après la révolution de 1854. A la fin de 1856, la reine Isabelle le nomma son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Russie, puissance qui venait de reconnaître le gouvernement espagnol. Le 5 janvier 1858, M. Isturiz devint président du sénat espagnol, et dix jours après président du conseil, ministre des affaires étrangères. Son ministère a déjà eu des difficultés à traverser, et le 5 mai 1858 les séances des cortès ont été suspendues par une ordonnance contresignée X. Isturiz. L. L—T.

E. Pascallet, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — *Conversations-Lexikon*.

ITALINSKI (*André-Jarowlewitch*), diplomate russe, né à Kiew, le 15 mai 1743, mort à Rome, le 27 juin 1827. Il descendait d'une famille de Cosaques Zaporogues, qui, à la suite des troubles suscités par Mazeppa, s'était établie près de Kiew. Pendant son séjour à Saint-Pétersbourg, où il étudia la médecine et la chirurgie à partir de 1761, il fut témoin de la révolution qui plaça Catherine II sur le trône. Pour se perfectionner dans la science à laquelle il s'était voué, il se rendit à Londres, puis à Édimbourg, où il séjourna plusieurs années. A Paris, il fit la connaissance de Grimm. Celui-ci le présenta en 1780 au grand-duc Paul, qui voyageait alors sous le nom de *comte du Nord*. L'année suivante Italinski fut nommé secrétaire de l'ambassade russe à Naples. La liaison intime qu'il contracta dans cette ville avec sir W. Hamilton (voy. ce nom) le conduisit à étudier l'archéologie et à se créer une riche collection d'antiquités. Arrivé au trône, l'empereur Paul nomma Italinski conseiller d'État, chambellan et ambassadeur à Naples. Dans les premières années de son règne, l'empereur Alexandre l'envoya avec le même titre à Constantinople. Italinski y resta jusqu'au moment où éclata la guerre entre les Russes et les Turcs à laquelle mit fin en 1812 la paix de Bucharest. Il négocia et signa ce traité en commun avec le général Kutusof, et ensuite il retourna à Constantinople comme ministre plénipotentiaire. En 1817 il passa avec le même titre à Rome, où il séjourna jusqu'à sa mort. J. V.

Italinsky's. Nekrolog, dans le *Morgenblatt*, 1827. — *Zeitgenossen*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*. — *Conversat.-Lex*.

* **ITAPARICA** (*F. Manoel* DE SANTA-MARIA), poëte brésilien, né vers 1704, mort dans la seconde moitié du siècle. Né dans l'île dont il prit le nom, il fit probablement ses études à Bahia, qui en est à quelques heures. Entré chez les jésuites de cette ville, il fit profession au couvent de Paraguassée, et se livra à la prédication. On ignore l'époque précise de sa mort. Jaboatão, qui probablement l'avait connu, affirme qu'on eut pu faire plusieurs volumes de ses poésies. L'œuvre unique qui nous soit parvenue de lui est un poëme auquel il n'a pas attaché son nom, et qui porte ce titre : *Eustachidos, poema sacro et tragi-comico, em que se contem a vida de santo Eustachio martyr, chamado antes Placido, e de sua mulher e filhos ; por un anonymo, natural da Ilha de Itaparica, termo da cidade de Bahia, dado à Luz por um devoto do Santo ;* sans lieu ni date, in-4° de 128 pages. On voit que le martyr, objet des sollicitudes d'un de nos plus vénérables curés, qui craignait qu'on ne le rangeât parmi les saints apocryphes, trouva un chantre harmonieux dans un couvent du Brésil dès le dix-huitième siècle. M. Adolfo de Varnhagen a donné quelques fragments de l'*Eustachidos*, et a réuni dans son *Florilegio* diverses autres poésies d'Itaparica. F. D.

Revista trimensal de Historia e Geographia, t. IV. — *Florilegio da Poesia Brasileira, ou collecção*, etc. ; Madrid, 1850-1853, 3 vol. petit in-18.

ITARD (*Jean-E.-Marie-Gaspard*), médecin français, né à Oraison (Provence), mort à Paris, le 5 juillet 1838. Il commença ses études au collége de Riez, et les termina chez les oratoriens de Marseille. Il entra aussitôt dans une maison de banque ; mais, atteint par la réquisition, il sut se soustraire à la loi en se faisant passer pour étudiant en médecine, et malgré sa complète ignorance en l'art médical, il fut placé comme chirurgien sous-aide dans l'hôpital militaire de Soliers (Var). Il comprit l'importance de son rôle, et s'empressa d'y satisfaire : jour et nuit il travailla, et devint bientôt un habile opérateur. Il était chirurgien interne à l'hôpital d'instruction de Paris, lorsqu'en 1796 il obtint, par la voie du concours, la place de chirurgien aide-major du Val-de-Grâce de Paris. Trois ans plus tard il fut nommé médecin de l'Institution des Sourds-Muets. Là il eut de nombreuses occasions d'étudier les altérations morbides de l'organe de l'ouïe, et des succès remar-

quables rendirent sa réputation européenne. Itard ne borna pas ses études à cette spécialité, il fit d'excellents travaux sur les hydropisies, sur le bégayement. Il a fait mieux qu'imaginer le cathétérisme de la trompe d'Eustache, il l'a établi sur des règles d'une simplicité et d'une solidité parfaites. Il inventa plusieurs instruments nécessaires à sa méthode de traitement. On lui a reproché d'avoir échoué dans l'expérience qu'il fit en 1799 pour rendre l'usage de la parole à un jeune garçon de douze ans qui avait été trouvé errant et nu dans les bois de la Caune, près Saint-Sernin, et qui acquit alors une certaine célébrité sous le nom du *Sauvage de l'Aveyron* ; il est fâcheux que le sourd-muet sur lequel s'exerça Itard fût idiot, mais le but de l'expérimentateur n'en reste pas moins honorable. On doit critiquer davantage Itard d'avoir soutenu que les études anatomiques étaient de peu d'utilité, la nature étant le réparateur par excellence. Cette opinion, peut-être vraie pour la médécine, est insoutenable à l'égard de la chirurgie. Le testament d'Itard prouve les sentiments philanthropiques qui animèrent sa vie : il légua à l'Institution des Sourds-Muets cent soixante mille francs, et à l'Académie de Médecine, dont il était membre honoraire, une rente de mille francs destinée à fonder un prix triennal en faveur du meilleur ouvrage de médecine pratique ou de thérapeutique appliquée. On a de lui : *De l'Éducation d'un Homme sauvage, ou des premiers développements physiques et moraux du jeune Sauvage de l'Aveyron* ; Paris, 1807, in-8° ; l'auteur y rend un compte intéressant des moyens qu'il a mis en usage pour éveiller chez son pensionnaire la sensibilité, exciter et régulariser l'action des organes des sens et réveiller l'intelligence ; — *Sur le Pneumo-Thorax* ; Paris, 1803, in-8° ; — *Rapport sur les nouveaux Développements et l'état actuel du Sauvage de l'Aveyron* ; Paris, 1807, in-8°. « Ce mémoire, dit le secrétaire de l'Institut, écrivant au ministre de l'intérieur, contient l'exposé d'une suite de phénomènes singuliers et intéressants, d'observations fines et judicieuses, et présente une combinaison de procédés instructifs propres à fournir des données nouvelles à la science. » — *Sur les Médications de l'Oreille interne*, dans le *Journal universel des Sciences médicales*, t. III et IV. On trouve dans ce mémoire l'histoire d'un sourd-muet auquel Itard rendit le sens de l'ouïe par la perforation de la membrane du tympan et le cathétérisme de la trompe d'Eustache ; — *Sur le Bégayement*, même *Journal*, t. VII ; — *Des Maladies de l'Oreille et de l'Audition* ; Paris, 1821, 2 vol.-in-8°, avec planches. Excellente monographie des organes du sens de l'ouïe, dans laquelle l'auteur décrit avec soin ces organes chez l'homme et chez les animaux, retrace l'histoire des recherches anatomiques sur l'oreille depuis Galien jusqu'à nos jours, examine toutes les opinions émises sur ce sujet depuis Alcmaéon jusqu'à Marcel, et donne la nature et le traitement des maladies dont elle peut être affectée. « Cet ouvrage, dans lequel, selon la *Biographie Médicale*, l'auteur s'est montré aussi grand observateur qu'habile praticien, contient plus de choses neuves que ceux qu'on a publiés depuis vingt années ; » — Des *notes* à la traduction de l'*Hygiène domestique* ou *Art de conserver sa santé et de prolonger sa vie*, du docteur Willich ; Paris, an XI (1802), 2 vol., in-8° ; — des *Articles* ... *La Médecine légale relative aux Aliénés* ... *aux Sourds-Muets* de Hoffbauer ; 1827.

L—z—e.

Biographie Médicale. — Quérard, *La France littéraire.*

ITHACE, évêque d'Ossonoba, maintenant ... tombar, en Portugal, né dans la seconde ... du quatrième siècle, mort vers 391. Il ... en 380 au concile de Saragosse, où furent ... damnés Priscillien (*voy.* ce nom) et ses ... hérents, contre lesquels Ithace fut chargé ... faire observer les décisions du concile. L'... suivante, il se rendit avec Idace, évêque de ... rida, à Trèves, auprès de l'empereur Gr..., duquel il obtint l'ordre de faire exiler les ... cillianistes, ce qu'il exécuta dès son retour ... Espagne. En 382 Priscillien, autorisé à ... nir en Espagne, obtint de Volventius, ... de ce pays, le bannissement d'Ithace. Ce ... nier, s'étant retiré à Trèves, y fut pou... par les agents des priscillianistes, qui ... ordre de le ramener de force en Es... mais il sut échapper à leurs recherches ... n'écouta-t-il que sa vengeance, lorsqu'il ... pelé, en 384, à porter accusation contre les ... cillianistes, dont le procès s'instruisait à ... par ordre de l'empereur Maxime. Saint ... ayant supplié Maxime de remettre le jugement ... ces hérétiques aux évêques, ou au moins ... tous les cas de ne pas faire répandre de s... vit traité lui-même d'hérétique par Ithace ... pendant, lorsque la sentence de mort all... prononcée, Ithace se désista de son accus... ce qui n'empêcha pas la mise à mort des p... llianistes. Cela fut cause que plusieurs év... des Gaules déclarèrent Ithace exclu de la ... munion de l'Église, comme ayant trempé ... jugement à la peine capitale ; mais Ma... protecteur d'Ithace, fit réunir, en 386, à ... un semblant de concile, lequel proclama ... cence d'Ithace. Il n'en fut pas moins, en 38... communié par d'autres évêques. Cette ... confirmée, en 389, par le concile de Milan, ... outre déposa Ithace de l'épiscopat, et l'... exil, où il mourut peu de temps après. « ... dit Sulpice Sévère, n'avait ni la sainteté ... gravité d'un évêque ; il était hardi jusqu'... pudence, grand parleur, dépensier et ... bonne chère. »

E. G.

Sulpitius Severus, *Historia Sacra*, liv. II. — ... *Chronicon.* — Idace, *Chronicon.* — Isidore de ... *De Scriptoribus Ecclesiasticis*, n° XIV.

***ITHIER** (*Bernard*), bibliothécaire de ... Martial, à Limoges, né en 1163, mort le 27 ...

1225. A l'âge de quatorze ans, il entra comme moine écolier à l'abbaye de Saint-Martial, reçut le diaconat à Bourges en 1185 et la prêtrise en 1189. Nommé trésorier ou sacristain de son monastère, il passa de ces fonctions à celles de sous-bibliothécaire, en 1195, puis de bibliothécaire en chef (*armarius*) en 1204. Il nous apprend aussi qu'il fut troisième prieur de Tharn, prédicateur à Saint-Martial, et qu'il visita Cluny, Clermont, Poitiers et Tours. Il a laissé plusieurs notes manuscrites, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Les unes roulent sur les vertus du nombre sept, sur la généalogie des sept péchés capitaux; sur trois de nos facultés intellectuelles auxquelles il assigne dans le cerveau une case particulière; sur dix abus scandaleux, entre autres l'esprit de chicane des moines; — une *chronique* écrite sur les marges d'un vieux manuscrit sur parchemin, commençant à la création du monde et s'arrêtant à l'an 1224. Divers faits qui se rattachent à l'histoire civile et ecclésiastique du Limousin, la succession des barons d'Aquitaine, leurs guerres et les principaux événements du règne de Philippe-Auguste, la rendent doublement précieuse. Salviniac et Hélie Dubreuil, deux autres bibliothécaires de l'abbaye de Saint-Martial, en furent les continuateurs, le premier jusqu'en 1264, et le second jusqu'en 1297. Une partie de cette chronique (de 1179 à 1230), a paru dans la *Collection des Historiens de France*, t. XII et XVIII. — Le *Catalogue des livres de l'Abbaye de Saint-Martial*, ms. 1085 de la Bibliothèque impériale; — un *Office des Saints*. « Celui qui le récitera chaque jour, dit Bernard Ithier, recevra sa récompense des anges et de tous les saints. » — Ithier avait une grande foi en la prière. Dès le 1er septembre 1214, il récita cinquante fois par jour une prière à la Vierge. Martial Audoin.

Mss. de la Bibl. imp., nos 1012, 1085, 1248, 1338, 1812, 2037, 2400, 2768, 3719, 5505. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XVII, p. 288 et suiv.

I-TI, empereur chinois, de la dynastie des Han, et fils supposé de l'empereur Hiao Hoéi-ti, vivait à la fin du second siècle avant l'ère chrétienne. La célèbre impératrice Liu-heou (*voy.* ce nom), ayant fait périr un enfant qu'elle avait placé sur le trône comme fils de Hoéi-ti, choisit le jeune I-ti pour le remplacer. Et bien que les grands de l'empire aient su que ce prince n'était point fils du défunt empereur, ils n'osèrent s'opposer à son couronnement. I-ti, que l'impératrice Liu-heou avait déjà créé prince de Hen-chan, fut en conséquence proclamé empereur en 184 avant J.-C., et Liu-heou gouverna l'empire à son caprice. De R.

Toung-kien kang-mou, in-4°.

I-TSOUNG, dix-septième empereur chinois de la dynastie des Tang, né en 842, mort en 873 de notre ère. Ce règne fut troublé par plusieurs révoltes. D'une part, Kieou-fou, chef d'insurrection dans la province du Tché-kiang, défit à plusieurs reprises les troupes impériales. D'autre part, ce fut le prince de Nant-tchas (province du Yunnan), qui, mécontent de ce que l'empereur I-tsoung tardait à lui conférer le diplôme lui reconnaissant le titre de *regulus*, alla attaquer les forces chinoises, et s'empara du territoire d'Annam. Mais peu de temps après (866) Kaspien, général de l'empereur I-tsoung, en fit de nouveau la conquête. I-tsoung prit peu de part aux affaires de l'État. Adonné aux plaisirs d'une cour turbulente, il ne se plaisait qu'à entendre jouer de la musique ou aux représentations théâtrales. Vers la fin de sa vie, ce prince se livra, avec une grande dévotion, au culte bouddhique, et en 872 il envoya une ambassade extraordinaire au couvent Fa-men-sse, pour en rapporter un os prétendu de Fo, et cela malgré les représentations des grands de sa cour, qui lui rappelaient que Hien-tsoung, son prédécesseur, était mort peu de temps après avoir fait venir un os semblable. I-tsoung persévéra dans son dessein, se contentant de leur répondre : « Si j'ai le bonheur de voir cet os une fois dans ma vie, je mourrai content. » L'os fut reçu en grande pompe le cinquième mois de l'année 873. Deux mois plus tard I-tsoung, bien que d'une complexion robuste, mourut à la fleur de son âge, laissant le trône à son fils aîné, *Hitsoung*, âgé de douze ans. De Rosny.

Histoire générale de la Chine de Mailla, vol. VI.

ITTIG (*Thomas*), théologien allemand, né à Leipzig, le 31 octobre 1643, mort dans cette ville le 7 avril 1710. Il fit ses études aux universités de Leipzig, de Rostock et de Strasbourg, exerça pendant quelques années le ministère ecclésiastique, et occupa depuis 1697 une chaire à la faculté théologique de sa ville natale. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Emblemata XVIII supremis in philosophia honoribus, totidem doctissimorum virorum juvenum consecrata, exhibuit IX cal. Febr. Th. Ittigius*; Leipzig, 1667, in-4°; — *Animadversiones in censuram facultatis theologicæ Parisiensis*, etc.; Leipzig, 1685, in-4°; — *De Hæresiarchis ævi apostolici et apostolico proximi*; ibid., 1690 et 1703, in-4°; — *Prolegomena ad Flavii Josephi Opera græcolatina*; Cologne, 1691, in-folio; — *Bibliotheca Patrum apostolicorum græco-latina. Præmissa est dissertatio de Patribus apostolicis, seu scriptoribus ecclesiasticis, qui Apostolorum comites et discipuli fuisse perhibentur*; Leipzig, 1699, 2 vol. in-8°; — *Operum Clementis Alexandrini Supplementum, exhibens ejusdem 1° Librum, quis dives salutem cossequi possit; 2° Adumbrationes in epistolas aliquot catholicas; 3° Fragmenta collegit et cum præfatione sua fasciculoque observationum miscellanearum edidit. Th. Ittig*; Leipzig, 1700, in-8°; — *Exercitationum Theologicarum varii argumenti*, etc. *Accedunt duæ orationes inaugurales*, etc.; Leipzig, 1702; — *Exercitatio theologica de novis fanaticorum quorundam nostræ ætatis purga-*

toris; Leipzig, 1703, in-4°; — *De Synodi Carentonensis a reformatis in Gallia ecclesiis anno* 1631 *celebratæ indulgentia erga Lutheranos*, etc., etc. *Dissertatio theologica historica. Accedunt quatuor Programmata*; Leipzig, 1705, in-4°; — *Historia Synodorum nationalium a reformatis in Gallia habitarum, ex actis synodicis et aliis scriptoribus, in epitomen redacta; observationibus nonnullis theologicis theoreticis pariter ac practicis illustrata*, etc.; Leipzig, 1705; — *De Bibliothecis et Catenis Patrum, variisque veterum scriptorum ecclesiasticorum collectionibus, Tractatus*; Leipzig, 1707, in-8°; — *Historiæ ecclesiasticæ primi a Christo nato sæculi Selecta Capita de scriptoribus et scriptis ecclesiasticis, conciliis, doctrina, ritibus, hæresibus, persecutionibus et martyribus, aliisque personis et gestis memorabilibus delineata. Præmissa est de scriptoribus historiæ ecclesiasticæ recentioribus Dissertatio*; Leipzig, 1709, in-4°; — *Historiæ ecclesiasticæ secundi a Christo nato sæculi Selecta Capita*, etc. *Præmissa est de scriptoribus historiæ ecclesiasticæ antiquioribus Dissertatio*; Leipzig, 1711, in-4°; — *Schediasma de autoribus qui de scriptoribus ecclesiasticis egerunt*; Leipzig, 1711, in-8°; — *Historia Concilii Nicæni*; Leipzig, 1712, in-4°; — *Opuscula varia, edita cura Christiani Ludovici*; Leipzig, 1714, in-8°. R. L.

F. Kern, *De Vita, Obitu, Scriptisque Th. Ittigii epistolica Dissertatio*; Leipzig, 1710. — *Acta Eruditorum Lipsiensia*, p. 221. — Nicéron, *Mémoires*, vol. 29, p. 241, 252. — Sax, *Onomasticon Literarium*, P. V, p. 392. Append. VI, p. 585. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — J. Fabricius, *Historia Bibliothecæ*, P. V, p. 140, 141, 302-303, 310; P. VI, p. 456.

ITURBIDE (D. *Augustin*), empereur du Mexique, né à Valladolid (Mexique), aujourd'hui Morelie, le 27 septembre 1783, fusillé le 19 juillet 1824. Il eut pour père D. Joaquin de Iturbide, né à Pampelune, dans le royaume de Navarre, et pour mère Dona Josepha de Arambura, appartenant tous deux à la partie la plus distinguée de la population. Il apprit à lire dans sa ville natale, et étudia la grammaire latine au séminaire conciliaire. A l'âge de quinze ans, il entra au service comme *alférez* ou porte-drapeau, dans le régiment d'infanterie provinciale de Valladolid. En 1805 il se maria avec dona Maria Huarte, et peu après il se rendit avec son corps à Jalapa, où le vice-roi Iturrigaray rassemblait des troupes. Quand la guerre de l'indépendance éclata à Dolores, le 16 septembre 1810, Iturbide fut invité par le chef de l'insurrection, le célèbre curé D. Miguel Hidalgo y Costilla, à prendre part au mouvement. Il refusa, et rejoignit D. Torenuto Trujillo, qui disputait aux insurgés la route de la capitale. Le jeune officier se battit, pour la première fois, au passage du mont de Las Cruces, mérita les éloges de ses chefs, et fut promu au grade de capitaine d'une compagnie du bataillon provincial de Tula, et passa au sud pour servir sous les ordres de Garcia Rio. Tombé malade, il vint à Mexico. Cet incident imprévu l'empêcha de périr, comme son chef, par les mains des insurgés. Il se dirigea ensuite sur Valladolid, sa patrie, et bientôt après sur Guanajuato, comme second du commandant général Garcia Conde. Dans toutes les rencontres, il se signala par sa valeur. Il se saisit d'Alvino Garcia, qui fomentait la révolte, et gagna tous ses grades sur le champ de bataille. Nommé colonel du régiment de Coloya, il établit son quartier général à Irajuato. Bientôt il organisa la défense de San-Miguel, Chamacuero, Saint-Juan de la Vega, et dispersa les forces de D. Rafael Rayon, Tovar et du P. Torres : il fit, dans toutes ces expéditions, fusiller un grand nombre d'insurgés. Avant ces dernières opérations, il accourut sur l'ordre de Llano au secours de Valladolid, que, sur la fin de 1813, Morelas attaquait avec toute son armée. Llano lui commande de pousser avec trois cent soixante hommes une reconnaissance sur la position des ennemis. Non content de remplir sa mission, il attaque à la faveur de la nuit le camp de Morelos, défendu par vingt mille hommes, et jette les insurgés dans un tel trouble qu'ils se débandent. Ensuite Iturbide accompagna Llano à l'attaque de la hauteur de Coporo. Bien qu'il eût développé par écrit son avis sur la non-réussite de l'assaut projeté par le chef espagnol, il fut mis à la tête de la colonne d'attaque; les troupes furent repoussées comme il l'avait prédit. L'année suivante le vice-roi lui confia le commandement des provinces, de Guanajuato de Valladolid et de l'armée du nord. Mais diverses personnes influentes se plaignirent d'Iturbide pour des excès de sévérité, des abus de pouvoir; et bien qu'il fût absous, on lui enleva le commandement. Le gouvernement n'avait pas du reste une grande confiance dans les chefs mexicains, et l'évêque élu de Michoacan, Orbad Yquelpe, prédit que la réputation et les victoires d'Iturbide pourraient être plus tard fatales à la cause espagnole.

En 1820 la constitution espagnole, proclamée par le mouvement révolutionnaire de l'île de Léon, servit d'exemple aux troupes de Mexico, et les idées d'indépendance commencèrent à se répandre. Iturbide connaissait le véritable état du pays, et d'après cette connaissance, il conçut un plan fondé sur trois bases essentielles : l'*Union*, la *Religion* et l'*Indépendance*. Ce plan, qui reçut de son auteur le nom de plan des trois garanties, fut ensuite habilement exécuté.

Pour le mener à bonne fin, il était nécessaire d'obtenir le commandement d'un corps d'armée. Il mit dans le secret diverses personnes influentes, dont il usa pour qu'on le mît à la tête des forces qui devaient marcher sur le sud et combattre Guerrero, le dernier des chefs de l'insurrection de 1810. Iturbide sortit de Mexico, le 16 novembre 1820, avec son ancien régiment de Celaya, recueillit d'autres forces qu'il y avait. et,

réunissant environ 2,479 hommes, il établit son quartier général à Telcolapam. Il attira à son parti tous les chefs et officiers qui se trouvaient sous ses ordres. Pour tromper le gouvernement et se donner plus de prestige, il voulut d'abord en finir avec les insurgés de cette contrée. Mais bientôt il jugea nécessaire de se concilier Guerrero. Ce dernier, sûr des bonnes intentions d'Iturbide, accepta son plan, et, par un désintéressement qui l'honore, se mit sous ses ordres. Iturbide put dès lors proclamer publiquement son plan des *trois garanties* dans la ville d'Iguala, le 24 février 1821, et en faire part au vice-roi. Auparavant il avait envoyé des émissaires pour communiquer son projet aux chefs les plus distingués, comme Quintanar, Barragan et Porres à Michoacan, Bustamente et Cortazar Guanajuato et au brigadier Neyrete qui avait des idées libérales. Sur tous ces points il fut immédiatement secondé; mais le vice-roi chargea le général D. Pascual Linan d'aller étouffer le mouvement révolutionnaire. La position d'Iturbide était critique: ses troupes désertaient, et sur d'autres points, comme à Acapulco, des réactions se manifestaient en faveur du vice-roi. Iturbide crut que l'inaction lui serait fatale; il se dirigea donc sur Bajio, laissant Guerrero dans le sud. En chemin, il reçut d'heureuses nouvelles; l'opinion publique, disait-on, se déclarait pour son plan; D. Vicente Filisola et D. José Codallos l'avaient secondé à Ritacuaro; D. Luis Cortazar à Amoles, par l'occupation de Salvatierra et de Celaya; D. Anastasio Bustamente en prenant possession de Guanajuato; D. Joaquin Barrayan, à Ario, et D. Juan Dominguez à Apatzuigan. Iturbide vint à Zitacuaro, et de là à Acambaro; au milieu d'avril 1821, il comptait une armée de 6,000 hommes. Il eut ensuite une entrevue avec les généraux espagnols Cruz et Neyrete, et ce dernier prit parti pour les indépendants.

Cette campagne de sept mois ne fut guère qu'une promenade militaire, puisque presque toutes les populations acceptaient le plan d'Iguala. Iturbide prit par capitulation San-Juan-del-Rio, fit rendre les armes, avec les forces que commandait Echavarri, aux troupes qui de San-Luis Potosi venaient au secours de Queretaro sous les ordres de Bracho et San-Julian; cette dernière ville se rendit enfin, et Luaces prit parti pour l'indépendance. Le vice-roi réunit dans la capitale la majeure partie des corps expéditionnaires jusqu'au nombre de 5,600 hommes environ; c'était un suprême effort, la révolution éclatait de toutes parts; les troupes qui occupaient Saltello et Monterey, commandées par Nicolas du Moral, D. Pedro Lemus et D. Gaspar Lopez, se prononcèrent, et Arredondo, qui commandait ces provinces, dut se retirer à San-Luis. Bravo et Herrera marchaient sur Puebla. Cependant la désunion éclatait à Mexico; le comte de Venadito fut déposé par les troupes espagnoles et remplacé par le maréchal Novella, qui hâta la construction des fortifications, et ordonna la formation de corps de patriotes espagnols, dernier effort de la défense. En même temps débarquait à Vera-Cruz O'Donojù, envoyé d'Espagne pour ménager une transaction entre les deux partis. O'Donojù eut une entrevue avec Iturbide, et conclut avec lui, le 24 août 1821, un traité par lequel il tâcha, comme unique avantage dans ces circonstances extrêmes, d'assurer le trône de Mexico à Ferdinand VII, ou à ses frères D. Carlos, ou à D. Francisco de Paula, ou au prince héritier de Lucques; mais les cortès mexicaines exigèrent qu'on leur laissât la libre élection d'un empereur. Puebla tomba au pouvoir d'Iturbide, qui y entra au milieu de mille démonstrations de joie; et marcha ensuite contre Mexico. Quand Novella eut reconnu O'Donojù, la ville fut évacuée par les troupes espagnoles. Le 27 septembre 1821, le libérateur fit son entrée triomphale dans la capitale, à la tête de 16,000 hommes, au milieu d'un enthousiasme général. Iturbide annonça à la nation mexicaine qu'elle était libre; sa proclamation se terminait par ces paroles : « Vous savez la manière d'être libres; à vous de montrer la manière d'être heureux. »

La junte du gouvernement se réunit le 28 septembre 1821 pour exécuter le plan signé à Iguala; O'Donojù y prit place, et dans la nuit fut dressé l'acte d'indépendance qui décernait de grands éloges à Iturbide, et tout le Mexique accepta le plan d'Iguala. La forteresse de Saint-Jean d'Ulloa, commandée par le général Davalos, resta seule fidèle au gouvernement espagnol. Iturbide envoya des forces dans le Guatemala, qui s'incorpora au Mexique.

Iturbide, par un plan aussi sagement conçu qu'heureusement exécuté, put sans représailles, et avec peu de sang versé, gagner la sympathie générale. Élevé au-dessus de ses compatriotes par son talent et ses services, il était l'homme le plus digne et le plus capable de gouverner son pays, mais il ne put établir un gouvernement solide. Ébloui par l'ambition, il aspira à mettre sur son front la couronne impériale.

La junte organisa quatre ministères, forma quatre capitaineries générales, créa l'ordre de la Guadeloupe et des décorations pour la milice. Le congrès convoqué se réunit, et déclara qu'en lui résidait la souveraineté et que les députés étaient inviolables. Mais bientôt Iturbide se mit en désaccord avec cette assemblée; son parti travaillait sourdement à son élévation, que vint hâter la nouvelle que les cortès espagnoles ne reconnaissaient pas les traités de Cordoba. Le sergent du régiment de Celaya, Pio Marcha, fit proclamer Iturbide empereur du Mexique dans une révolte militaire, la nuit du 18 mai 1822. Ce mouvement fut secondé par toute la garnison, au milieu du bruit du canon et du son des cloches. Le congrès repoussa l'élection; mais, pressé par le peuple et la garnison, il céda enfin, et le 21 Iturbide prêta serment devant le congrès. La cérémonie du

couronnement se célébra à la cathédrale, le 21 juillet, avec une extrême magnificence, et Iturbide se forma une maison impériale à l'imitation des cours d'Europe.

Les provinces reçurent cette nouvelle avec une allégresse plus apparente que réelle ; le peuple mexicain, qui avait versé son sang pour la liberté, désirait les formes républicaines et la représentation nationale la plus complète et non une parodie de la cour espagnole. Iturbide oublia bientôt les promesses d'Iguala.

Un grave désaccord ne tarda pas d'éclater entre l'empereur et le congrès. Iturbide, poussé par ses amis et les chefs militaires, prononça la dissolution du congrès le 31 décembre, chargea D. Luis Gortazar de mettre son décret à exécution, et adressa un manifeste à la nation afin d'expliquer sa conduite. Mais Santa-Anna, colonel du régiment n° 8 d'infanterie, qui naguère avait été un de ses plus grands adulateurs et l'avait félicité dans les termes les plus exagérés sur son élévation à l'empire, proclama la république le 2 décembre 1822. L'assemblée qui avait remplacé le congrès et qui s'occupait d'utiles mesures gouvernementales, convint avec l'empereur de faire partir aussitôt Cortazar et Labato avec deux divisions qui, après quelques escarmouches où elles restèrent victorieuses, arrivèrent sous les murs de Vera-Cruz, et s'y arrêtèrent sans pouvoir pénétrer dans la ville.

Guerrero, qui s'était humilié devant l'empereur, lors de son couronnement, proclama la république dans le sud avec Bravo, et tous deux soutinrent leur entreprise les armes à la main. Dans l'action d'Almolonga, où mourut Épitacio Sanchez du côté des impériaux, Guerrero fut blessé. Mais, malgré ces succès, tout conspirait à renverser l'empereur : sous prétexte d'étouffer l'ambition d'un soldat habile et heureux, toutes les passions se déchaînaient. Le plan de Casamata fut proclamé le 1er février 1823, et accepté dans presque tout le Mexique. Les généraux en qui l'empereur avait mis sa confiance, Echavarri, Neyrete, Calderon, Moran, Quintanar, Barrayan, Otero, Armijo et d'autres, tournèrent contre lui les armes qu'il leur avait confiées pour sa défense. Iturbide, dans des circonstances si difficiles, voulut traiter avec les révoltés, et il rétablit le congrès, en adressant au peuple une proclamation où il rappelait ses services. Mais il dut renoncer à sa couronne devant le congrès et se retirer à Tulancingo. Le congrès, sans tenir compte de cette abdication, déclara nulle l'élection d'Iturbide et lui ordonna de quitter le Mexique et d'aller se fixer en Italie. On lui accorda le titre d'Excellence avec 25,000 pesos par an (120,000 fr.). Le plan d'Iguala, les traités de Cordoba furent déclarés nuls, et la nation redevint libre de se donner la constitution qui lui paraîtrait la meilleure. Iturbide s'embarqua à Antigoa pour Livourne le 11 mai 1823.

L'ex-empereur arriva à Livourne, où l'on ne lui permit pas de rester plus d'un mois, et fit le voyage de Florence, où le grand-duc de Toscane le reçut avec une grande considération. N'ayant pu obtenir la permission d'aller à Rome, il quitta Livourne pour la dernière fois le 17 décembre, et, passant par la Suisse, les bords du Rhin et la Belgique, il se dirigea sur Ostende, et de là il mit à la voile pour Londres, d'où il publia un manifeste qui fut traduit en anglais et en français.

Les nouvelles qu'il recevait de ses amis du Mexique lui peignaient le pays dans un état complet d'anarchie. Iturbide, croyant ou feignant de croire que l'on désirait son retour, fit part au congrès de son arrivée en Angleterre dans un exposé du 13 février, et mit à la disposition de l'assemblée sa personne, ses services, des armes, des munitions, de l'argent. Le congrès, pour toute réponse, le proscrivit comme traître, et le menaça de la mort s'il mettait le pied sur le territoire de la république. Sans connaître cette détermination, Iturbide s'embarqua à Londres le 4 mai 1824, avec son épouse, ses deux plus jeunes fils, les ecclésiastiques Lopez, Trevino et Morandini, et le lieutenant-colonel polonais Reneski. Il arriva plein de confiance sur le rivage mexicain le 14 juillet.

Pour ne faire naître aucun soupçon, le colonel Reneski descendit à terre, et demanda au commandant militaire, D. Felipe de La Garza, l'autorisation de descendre à terre lui et ses compagnons, avec lesquels il venait pour former une colonie. Iturbide débarqua ; mais, malgré son déguisement sa dextérité à monter à cheval le rendit suspect au sergent qui gardait la côte, et il détacha quelques soldats qui le saisirent près des Arroyos et le présentèrent à Garza. Iturbide se fit connaître à ce chef, en lui déclarant qu'il ne venait pas avec des dispositions hostiles, puisqu'il arrivait seul avec une partie de sa famille. Mais Garza le retint prisonnier, et le conduisit à Soto-la-Marina, en lui annonçant de se préparer à mourir dans trois heures. Iturbide écouta la sentence avec calme, envoyant à celui qui le condamnait ainsi sans l'entendre le brouillon d'une adresse qu'il écrivait au congrès, et lui demanda de permettre que son chapelain, qu'il avait laissé à bord, vînt lui prêter le secours de son ministère. Garza fut alors ému de compassion, suspendit l'exécution, et rendit compte de sa capture au congrès de l'État de Tamaulipas, qui se trouvait réuni à Padilla, et il conduisit son prisonnier dans cette ville. Chemin faisant il prit la singulière résolution de confier à Iturbide le commandement des forces qui le gardaient, et il arriva à Padilla le 19. Le congrès, érigé en tribunal, décréta, quelques heures avant l'arrivée du prisonnier, l'exécution immédiate de la sentence. Alors Garza reprit le commandement des troupes, et présenta Iturbide au congrès, en faisant valoir que ce chef à son départ d'Angleterre ignorait la loi de proscription, et que ses intentions n'avaient rien de révolutionnaire. Malgré tous les efforts de Garza, le congrès condamna l'ex-empereur

à la peine de mort. A six heures du soir, Iturbide lui-même prévint le poste qui le gardait que l'heure de l'exécution était arrivée. En marchant, il dit aux soldats de l'escorte : « Au revoir, mes enfants, je vais donner le dernier regard au monde ». Il tourna ses yeux de tous côtés, demanda quel était le lieu du supplice. Arrivé à l'endroit désigné pour l'exécution, il confia à l'ecclésiastique qui l'avait accompagné la montre et le rosaire qu'il portait à son cou, pour qu'il les remît à son fils aîné, et une lettre pour sa femme. Il voulut qu'on distribuât à la troupe qui assistait à l'exécution trois onces et demie d'or en petite monnaie qu'il avait dans sa bourse, et, s'adressant à la foule, il lui dit d'une voix ferme et claire qui put être entendue de toute la place : « Mexicains, au moment même de mourir, je vous recommande l'amour de la patrie, l'observance de notre sainte religion : c'est elle qui doit vous conduire à la gloire. Je meurs pour être venu à votre aide, et je meurs content parce que je meurs parmi vous ; je meurs avec honneur et non comme un traître ; je ne laisserai pas cette tache à mes fils et à leur postérité ; je ne suis pas un traître, non. Gardez la subordination et prêtez obéissance à vos chefs ; en exécutant leurs ordres, vous accomplirez la volonté de Dieu. Mes paroles ne sont point inspirées par la vanité ; je suis loin d'en avoir. »

Puis il commanda à l'adjudant Castillo de faire feu, et il tomba frappé de plusieurs balles ; on l'enterra dans le cimetière de Padilla. Les congrès de tous les États félicitèrent celui de Tamaulipas, et le pouvoir exécutif, composé de Vittoria, Guerrero et Dominguez, offrit à Garza le grade de général de brigade en même temps qu'on le blâmait de son hésitation à accomplir la loi. Les noms des députés qui avaient voté la mort d'Iturbide furent inscrits en lettres d'or dans les salles d'assemblée de diverses législatures. Il semblait qu'on avait purgé la terre du plus infâme criminel, tant cette exécution capitale causa de démonstrations de joie. Pendant l'administration du général Bustamente, en 1838, sur sa demande et sur une disposition du congrès, les restes de l'empereur Iturbide furent transportés à Mexico en grande pompe. La cérémonie eut lieu le soir du 25 septembre 1838, et les cendres de la malheureuse victime furent déposées à la chapelle de San-Felipe de Jésus de la cathédrale de Mexico, dans une urne de marbre. Un récit circonstancié de la translation, écrit par le ministre de la cour de justice et publié en 1838, a été réimprimé en 1849, par ordre du président de la république D. José Joaquin de Herrera. MAGNABAL.

M. J. Quin, *Mémoires autographes d'Iturbide, contenant le détail des principaux événements de sa vie publique*, trad. de l'anglais par J. T. Parisot ; Paris, 1824, in-12. — Soulier, *Catastrophe de D. Augustin de Iturbide* ; Paris, 1825, in-8°.

ITURRIBALZAGA (*D. Antonio* DE GAZTANETA), navigateur espagnol, né à Motrico, le 11 août 1656, mort en 1728. Il commença à naviguer dès l'âge de douze ans, et reçut d'excellents principes de son père, qui était lui-même un habile marin ; il fit ses premières campagnes dans les mers de l'Amérique du Sud, et ne tarda pas à obtenir le titre d'amiral, mais sans se démettre de celui de pilote en chef, *piloto mayor*. Par l'impulsion qu'il donna alors au service, il se rendit d'une grande utilité ; il se livra particulièrement à la construction navale. Chargé du commandement d'une escadre en 1718, il eut à combattre dans la Méditerranée l'amiral Binghs, et se comporta en cette occasion avec une rare intrépidité. Il ne se rendit que lorsque, blessé cruellement, il eut perdu la plus grande partie de son équipage. En 1726 il sauva un trésor immense, qu'apportaient les bâtiments du Nouveau Monde ; il lui fut accordé à l'issue de cet événement une pension considérable. On a d'Iturribalzaga un excellent ouvrage intitulé : *Las Reglas y proporciones para la construccion de bajeles*, publié avec des plans en 1721. Il paraît toutefois que l'auteur se dirigea beaucoup plus dans cet ouvrage par ses observations pratiques que par la théorie scientifique, qui a prévalu. F. D.

Fernandez de Navarrete, *Historia de la Nautica*.

IVAN, nom commun à six souverains de Russie, dont voici l'histoire :

IVAN Ier, mort le 31 mars 1340, après un règne de douze ans, est le premier souverain russe qui ait pris le titre de *grand-prince de toutes les Russies* et qui ait conçu le projet de fondre tous les apanages en une vaste monarchie. Pour réaliser ce plan, il alla solliciter la protection et le secours d'Usbek contre le prince de Tver, que ce khan fit lâchement égorger dans sa horde ; il obligea le chef de l'Église russe de transporter sa résidence de Vladimir à Moscou, et d'abaisser son autorité spirituelle au service de sa politique profonde. Ivan Ier a été surnommé *Kalita*, qui signifie *bourse*, parce qu'il en portait toujours une à sa ceinture, afin de ne jamais refuser l'aumône. Les princes, quand ils ne périssaient pas sur le champ de bataille ou par le fer des assassins, revêtaient l'habit monastique aux approches de la dernière heure : Ivan ne manqua pas à cet usage, et finit ses jours dans un couvent de Moscou.

Pce A. G—N.

IVAN II, fils du précédent, né en 1326, mort en 1359, était un prince paisible, en tout dissemblable à son père : son manque de fermeté permit aux petits princes de recommencer leurs luttes intestines ; sa mansuétude ne réussit pas à les apaiser. Il mourut, après un règne peu marquant de six ans, laissant à la Russie dans un enfant de onze ans (*voy.* DMITRI DONSKSOÏ) le jeune héros qui devait la délivrer du joug des Tatars. Pce A. G—N.

Histoires de Russie de Karamzin, Solovief et Oustrialof.

IVAN III, grand-prince à vingt-trois ans, depuis 1462 jusqu'à 1505, a reçu le surnom de *Grand Ivan*, quoiqu'il ne l'ait pas entièrement mérité, tout en donnant à la Russie un bien plus

précieux que l'accroissement territorial : la liberté unie à la vraie foi. C'est à lui que la Russie est redevable de l'abolition radicale des apanages (opérée sans effusion de sang, mais non sans astuce), de la conquête de Novogorod (ternie quelque peu, après une lutte de sept ans, par des supplices), et de la restauration solennelle de son indépendance vis-à-vis des Tatars. En 1471, il envoya à Rome une députation brillante pour négocier auprès du pape son mariage avec la dernière des Paléologues et protester faussement de son désir de se réunir à l'Église. Consenties à cette condition, les fiançailles de la princesse Sophie avec le prince de Moscou furent pompeusement célébrées, en présence de Sixte IV, dans la basilique de Saint-Pierre, le 1er juin 1472. Cette alliance, origine de la politique que l'on a prêtée à la Russie, lui attira les regards de l'Europe : le Kremlin, à peine élevé, vit des ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, du pape et du sultan, des rois de Pologne, de Danemark et de la république de Venise; Ivan conclut des traités avec ces souverains, et fit profiter la Russie de la chute de la Grèce en accueillant ses émigrés, de la renaissance des lettres et des arts en Italie en faisant venir d'Italie des artistes en tous genres. Il convoqua deux conciles sur la fin de son règne (1503). « Dans le premier, dit l'évêque de Voronège, on condamna les judaïsants, les uns à être brûlés vifs, les autres à avoir la langue arrachée. Malgré les sentiments de componction que tous témoignaient, le métropolite Joseph fut d'avis qu'on ne devait pas faire attention à un repentir provoqué par la crainte du châtiment » (1). Dans le second concile, il fut statué, entre autres, que le prêtre qui perdrait sa femme ne serait plus apte à exercer ses fonctions sacerdotales, règlement bizarre, encore aujourd'hui en vigueur.

Fier dans ses relations avec les autres souverains, Ivan III, dit le plus éclatant et le plus patriotique des historiens russes (2), aimait à déployer une grande pompe devant les ambassadeurs; il introduisit l'usage de baiser la main du monarque, en signe de faveur distinguée, et voulut, par tous les moyens extérieurs possibles, s'élever au-dessus des hommes pour frapper fortement l'imagination. Ayant enfin pénétré le secret de l'autocratie, il devint comme un Dieu terrestre aux yeux des Russes, qui commencèrent dès lors à étonner tous les autres peuples par une aveugle soumission à la volonté de leur souverain. Le premier il reçut en Russie le surnom de *Terrible*, mais terrible seulement à ses ennemis et aux rebelles. Cependant, sans être un *tyran*, comme son petit-fils Ivan IV, il avait reçu de la nature une certaine dureté de caractère, qu'il savait modérer par la force de sa raison. Les fondateurs de monarchies se so[...] rement fait distinguer par leur sensibilité, [...] fermeté nécessaire pour les grandes actio[...] litiques est bien voisine de la rudesse. [...] qu'un seul regard d'Ivan, lorsqu'il était e[...] de colère, suffisait pour faire évanouir les [...] timides; que les solliciteurs craignaient d[...] procher du trône; qu'à sa table même le[...] tremblaient devant lui, n'osant proférer [...] role ni faire le plus léger mouvement; et [...] le monarque, fatigué d'une bruyante conv[...] et échauffé par le vin, s'abandonnait au s[...] vers la fin du repas, tous, assis dans un [...] silence, attendaient un nouvel ordre pou[...] vertir, ou pour se livrer eux-mêmes [...] L'histoire n'étant point un panégyrique, [...] impossible qu'elle trouve tout à louer d[...] des hommes réputés les plus grands. A [...] dérer que l'homme dans Ivan III, il n'eut [...] aimables qualités de Monomaque ni [...] Dmitri Donskoi; mais comme souverain [...] un nom ineffaçable. Toujours guidé par la [...] pection, il parut quelquefois timide ou [...] mais cette irrésolution fut de la prudenc[...] qui nous charme moins qu'une générosi[...] rité. Combien d'illustres héros n'ont lé[...] postérité que le souvenir de leur gloire [...] laissé un empire d'une immense étendu[...] sant par le nombre de ses peuples, et [...] core par l'esprit de son gouvernement.

Pce A. G[...]

Herberstein, *Rerum Moscoviticarum C[...]* Vienne, 1549. — *Antiquités de la Russie*, 1re [...] *Bibliothèque Russe*, XIV. — Raynaldi, *Annales* [...] *an.* 1470 et 1472.

IVAN IV, *Groznoi*, ou *le Menaçant*, [...] du précédent, né en 1529, mort en 15[...] prince qui a le plus longtemps et le plu[...] quement gouverné la Russie. Agé de [...] à la mort de son père, Vasili III, à pe[...] celle de sa mère, livré pendant dix a[...] teurs qui trouvaient l'intérêt de leur [...] à exciter ses instincts cruels, le malh[...] éducation explique sa conduite sans [...] Sacré *tzar* le 16 janvier 1547 (1), sa p[...] sa plus belle action fut la conquête d[...] (1552), suivie de celle d'Astrakan [...] força les Tatars à se retirer en [...] lieu de leur enlever ce dernier refuge, [...] vant de briser la barrière qui le séparait [...] cident, détruisit l'ordre teutonique (1[...] grand-maître de cet ordre célèbre, K[...] foulé en Courlande, [...] de sa [...] ne cédant ses droits sur la Livonie qu'[...] prince de Lithuanie. L'Esthonie écha[...]

(1) *Histoire des Hérésies dans l'Église russe*, par Ignace, évêque de Voronège; Saint-Pétersbourg, 1849, t. I, p. 78.

(2) Karamzin, *Histoire de Russie*, t. IV, p. 134.

(1) Voltaire a dit que le titre de tzar vient [...] du royaume de Kasan, et qu'Ivan Basiliéde [...] quand il conquit ce royaume. La date du [...] suffit pour renverser cette assertion, que le [...] écrivains étrangers ont répétée. Voyez pour l'é[...] de ce mot une savante dissertation que M. S[...] placée dans son *Histoire intime de la Russie*, [...] vrage publié avant que la guerre d'Orient n'eût [...] une masse de libelles incorrects. (A. G[...]

à Ivan en se mettant sous la protection du roi de Suède ; l'évêché d'Œsel se donna au roi de Danemark, et de ce partage funeste, dont le jeune tzar ne se dédommagea que faiblement en s'emparant de Polotsk (1563), surgit le long débat que l'épée de Pierre I[er] parvint seule à trancher : c'est le traité de Nystadt (10 septembre 1721), qui donna définitivement à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, et une partie de la Finlande et de la Carélie. Héros sur le champ de bataille, quoi qu'en dise M. Mérimée (1), Ivan fut également au début de son règne un législateur habile. Guidé par d'intègres conseillers, Sylvestre et Adachef, il réforma les lois du pays, et les rassembla en un code intitulé *Soudebnik* (1550). Porté par tradition et par goût à s'ingérer dans les affaires de l'Église, il convoqua un concile (1551), dont les cent délibérations, appelées *Stoglavnik*, incomplétement éditées jusqu'aujourd'hui, présentent un tableau curieux des mœurs de cette époque ; le dernier article de ce précieux document est ainsi conçu : « De toutes les coutumes hérétiques, il n'y en a pas de plus condamnable que celle de se raser la barbe. *L'effusion de tout le sang d'un martyr ne saurait racheter cette faute.* Raser sa barbe pour plaire aux hommes, c'est violer toutes les lois et se déclarer l'ennemi de Dieu, qui nous a créés à son image (2). »

Comme son aïeul, il attira auprès de lui un grand nombre d'artistes. Ivan est le premier souverain qui ait admis à sa cour des médecins étrangers, qui ait ouvert ses ports aux marchandises anglaises et qui, bien mieux que cela, ait doté son pays d'une imprimerie. Les *Actes des Apôtres* (1564) sont le premier livre qui ait paru en Russie par les soins du diacre Ivan Féodorof et de Pierre Mstislavtz ; expulsés ensuite de Moscou, ces deux typographes, dont les bibliophiles doivent enregistrer les noms, ont publié en Pologne, en 1582, une Bible splendide, connue sous le nom de *Bible d'Ostrog*.

Mais le succès et l'autocratie transformèrent bientôt ce monarque, d'abord d'une conduite exemplaire, en un monstre dont le délire fit promptement oublier ses premières treize années d'administration féconde et glorieuse. Soupçonneux comme tous les despotes, s'imaginant n'être entouré que de traîtres, Ivan n'eut bientôt plus qu'une pensée, mettre la main sur des ennemis fictifs, et n'eut qu'une occupation, les supplicier lui-même, en enveloppant toute leur famille dans un châtiment raffiné, sans épargner les jeunes filles, les vieillards, les femmes enceintes, ni les petits enfants. Novogorod, difficilement résignée à la perte de sa liberté, fut la première victime de ses fureurs (1570). Il s'y transporta avec ses *opritchniki*, espèce de prétoriens comme il s'en trouve au service de toutes les iniquités historiques, et durant cinq semaines il y égorgea chaque jour, sans rémission et relâche, cinq à six cents de ses habitants. Rentré à Moscou, il en trouve les rues désertes ; ils les parcourt en

(1) *Les faux Démétrius*, p. 1.

(2) Les articles suivants du *Stoglavnik* sont encore assez singuliers pour être cités :

« IV. Des abus et des désordres de tous genres ont corrompu les mœurs du clergé. Que voyons-nous dans les couvents ? Ce n'est plus le salut de son âme qu'on va y chercher, mais bien le repos et les jouissances corporelles. Les archimandrites et les igoumènes ne s'asseoient plus à la table commune ; ils traitent dans leurs cellules des convives étrangers ; les moines ont des domestiques ; ils ne rougissent pas de faire venir des femmes : ils vivent dans la joie et les plaisirs, et dissipent les biens du couvent. Désormais il n'y aura qu'une table dans chaque couvent, et elle sera commune pour tous ; les moines devront congédier leurs jeunes domestiques et s'abstenir de rechercher aucune femme ; ils ne devront avoir ni vin ni hydromel, et ne pourront aller courir les villes et les bourgades pour passer le temps. Quiconque violera ces règlements sera chassé. Que l'abstinence, la mortification et la chasteté soient respectées par le clergé tout entier. »

« VIII. Comme beaucoup de moines, de frères lais et laïques se vantent d'avoir le don surnaturel du somnambulisme et de la divination de l'avenir, courent de lieu en lieu avec de saintes images, recueillent d'une manière condamnable de l'or et de l'argent, scandale qui a étonné les peuples voisins par son audace, l'ordre sera publié sur tous les marchés de ne plus souffrir un pareil désordre. Que l'on n'écoute plus ces vagabonds, qu'on les chasse et qu'on les dépouille de leurs images. »

« X. Qu'aucun ecclésiastique ne porte plus un habit étranger à sa profession. Le serviteur de l'Église doit-il se couvrir d'or et de pierres précieuses, et se parer et s'attifer comme une femme ? Les évêques nommeront les archimandrites et les igoumènes, mais le tzar confirmera leur choix. Les prêtres et les diacres veufs ne pourront pas s'acquitter des fonctions sacerdotales ; les moines et les nonnes ne pourront vivre ensemble dans l'intérieur d'un couvent ni en dehors ; nous en renouvelons la défense, qui a déjà été faite. »

« XII. Le clergé devra veiller particulièrement à ce que certains abus honteux, dignes du paganisme, disparaissent. Ainsi, lorsqu'un combat judiciaire doit avoir lieu, on voit des sorciers prétendre lire dans les étoiles à qui sera la victoire, ce qui ne fait qu'augmenter l'effusion du sang. Ces hommes de peu de foi ont entre les mains d'absurdes livres aristotéliques et astrologiques, des zodiaques, des almanachs et autres ouvrages qui ne sont remplis que d'une science païenne ; à la nuit de la Saint-Jean, ils se réunissent pour jouer, boire et danser jusqu'au matin, et ils font de même pendant la veille de Noël, de saint Basile et de l'Épiphanie. Le jour de la Pentecôte, ils versent des pleurs, poussent des cris, se répandent dans les cours des églises en hurlant et en sanglotant, frappent des mains et chantent des chansons diaboliques. Le matin du jeudi saint, ils brûlent de la paille et appellent les noms des morts ; les prêtres mettent du sel sur l'autel, et cherchent à guérir les malades avec ce sel. De faux prophètes courent de village en village, nus, sans chaussures aux pieds, les cheveux épars ; ils tremblent de tout leur corps, se roulent par terre et racontent des apparitions de saint Anastase ou d'autres. Des troupes de possédés, qui s'élèvent quelquefois jusqu'à cent, tombent tout d'un coup dans un village, vivent aux frais des habitants, s'enivrent et finissent par dépouiller les voyageurs. Les enfants des boyards fréquentent en foule les cabarets, où ils perdent tous leurs biens aux jeux de hasard. Les hommes et les femmes vont ensemble aux bains, et l'on a vu des moines ne pas rougir d'y aller avec des nonnes. On achète dans les marchés des lièvres, des canards et des coqs de bruyère étouffés ; on mange du sang et des boudins, contrairement aux lois œcuméniques ; on suit les usages des Latins, on se rase la barbe, on coupe sa moustache, on porte des vêtements étrangers, on jure par le saint nom de Dieu, etc., etc. »

criant que personne n'avait rien à redouter. Le peuple ajoute foi à la parole du tzar, le suit sur la place Rouge, et là il découvre trois cents infortunés, étendus et liés par dizaines, que ce nouveau Caligula le force, non à décapiter, mais à déchiqueter! Et ces exécutions, impossibles à énumérer et à détailler, se succédèrent sans interruption pendant un quart de siècle (1)! Ces atrocités, dont le souvenir fait frissonner, eurent pour résultat de détacher davantage la Livonie de la Russie et de rendre celle-ci moins apte à repousser ses constants ennemis; les Tatars en profitèrent pour venir incendier Moscou (1571); les Polonais, peu agressifs sous Henri III, ranimés par Étienne Batori, avaient repris Polotsk (1579) et menaçaient le Kremlin. Aussi pusillanime qu'il était entreprenant au commencement de son règne, il semblait qu'Ivan n'eût plus d'autre ressource que d'accepter l'hospitalité que lui avait offerte la reine Élisabeth (2), lorsqu'il s'avisa d'implorer la médiation de Grégoire XIII, en lui promettant de reconnaître sa juridiction toute spirituelle. Fidèle aux traditions du saint-siége, qui ne laisse échapper aucune occasion de se ménager des relations avec la Russie, détournée de ses voies premières, le pape s'empressa de charger Antoine Possevin d'arrêter Batori et de donner suite aux intentions apparentes du tzar humilié. Autant le célèbre jésuite professeur de saint François de Sales réussit dans la première partie de sa mission (1582), autant il échoua dans la seconde. — Abattu sans être touché, Ivan eut encore à son déclin une fortune inattendue : un Kosaque vint lui apprendre qu'il était maître de la Sibérie (*voy*. IERMAK).

(1) *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.*
Pourquoi les Russes se laissèrent-ils gouverner par un fou féroce ? (F. H.)

(2) Cette offre de la sanguinaire princesse est ainsi exprimée dans une lettre missive conservée aux archives de l'empire :

« Au cher et très-grand, très-puissant prince, notre frère, empereur et grand-duc Ivan Vasili, souverain de toute la Russie. Si à une époque il arrive que vous soyez par quelque circonstance casuelle, ou par quelque conspiration secrète, ou par quelque hostilité étrangère, obligé de changer de pays, et que vous désiriez venir dans notre royaume, ainsi que la noble impératrice, votre épouse, et que vos enfants chéris, avec tout honneur et courtoisie nous recevrons et nous traiterons Votre Altesse et sa suite comme il convient à un si grand prince, vous laissant mener une vie libre et tranquille avec tous ceux que vous amènerez à votre suite. Et il vous sera loisible de pratiquer votre religion chrétienne en la manière que vous aimerez le mieux, car nous n'avons pas la pensée d'essayer de rien faire pour offenser Votre Altesse ou quelqu'un de vos sujets, ni de nous mêler en aucune façon de la conscience et de la religion de Votre Altesse, ni de lui arracher sa foi par violence. Et nous désignerons un endroit dans notre royaume que vous habiterez à vos propres frais, aussi longtemps que vous voudrez bien rester chez nous. Nous promettons ceci par notre lettre et par la parole d'un souverain chrétien. En foi de quoi, nous, la reine Élisabeth, nous souscrivons cette lettre de notre propre main en présence de notre noblesse et conseil. A notre palais de Hampton-Court, le 18 mai, 12e de notre règne et l'an de N. S. 1570. »

« Ce prince, dit Karamzin (1), grand, bien fait, avait les épaules hautes, les bras musculeux, la poitrine large, de beaux cheveux, de longues moustaches, le nez aquilin, de petits yeux gris, mais brillants, pleins de feu, et au total une physionomie qui ne manquait pas d'agréments. Mais le crime le changea tellement qu'à peine pouvait-on le reconnaître. Une sombre férocité déforma tous ses traits. L'œil éteint, presque chauve, il ne lui resta plus bientôt que quelques poils à la barbe, inexplicable effet de la fureur qui dévorait son âme! » — Voici comment cet excellent historien, irrécusable en cette matière, nous peint le genre de vie de ce prince : « A trois heures du matin, le tzar, accompagné de ses enfants, allait au clocher pour sonner matines; aussitôt, tous les courtisans couraient à l'église; celui qui manquait à ce devoir était puni par huit jours de prison. Pendant le service, qui durait jusqu'à six ou sept heures, le tzar chantait, lisait, priait avec tant de ferveur que toujours il lui restait sur le front des marques de ses prosternations. A huit heures, on se réunissait de nouveau pour entendre la messe, et à dix tout le monde se mettait à table, excepté Ivan, qui lisait, debout et à haute voix, de salutaires instructions. L'abondance régnait dans les repas : on y prodiguait le vin, l'hydromel, et chaque jour paraissait un jour de fête. Les restes du festin étaient portés sur la place publique pour être distribués aux pauvres. Le tzar dînait après les autres; il s'entretenait avec ses favoris des choses de la religion, sommeillait ensuite, ou bien allait dans les prisons pour faire appliquer quelques malheureux à la torture. Ce spectacle horrible semblait l'amuser; il en revenait chaque fois avec une physionomie rayonnante de contentement. Il plaisantait, il causait avec plus de gaieté que d'ordinaire. A huit heures, on allait à vêpres; enfin, à dix, Ivan se retirait dans sa chambre à coucher, où, l'un après l'autre, trois aveugles lui faisaient des contes qui l'endormaient pour quelques heures. A minuit il se levait, et commençait sa journée par la prière. Quelquefois on lui faisait à l'église des rapports sur les affaires du gouvernement; quelquefois les ordres les plus sanguinaires étaient donnés au chant des matines ou pendant la messe. Pour rompre l'uniformité de cette vie, Ivan faisait ce qu'il appelait des tournées. Il visitait alors les monastères voisins ou éloignés, ou il allait poursuivre les bêtes fauves dans les forêts, préférant à tout la chasse de l'ours. »

Sept fois marié, au mépris des canons de l'Église russe, qui n'autorisent pas les quatrièmes noces, Ivan ne se contenta pas, à l'instar d'Henri VIII, de répudier ou d'exterminer ses femmes; il alla, comme Pierre Ier, dans un accès de rage, jusqu'à assommer son propre fils avec le bâton ferré qui ne le quittait pas; puis il

(1) *Hist. de Russie*, t. IX.

fit semblant de le pleurer. Ivan IV, dit *le Menaçant* et *le Cruel*, fut puni de ce crime épouvantable par la rapide extinction de sa race (1). Usé par les débauches, qu'il alliait aux minutieuses pratiques de dévotion qui rappellent Louis XI, dévoré de remords, qui furent peut-être pour lui un plus affreux tourment que tous ceux qu'il a fait subir à un si grand nombre de ses sujets, Ivan, en voyant approcher la mort, se revêtit d'une robe de bure, prit le nom de frère Jonas, et finit ses jours, le 19 mars 1584, après avoir fourni, dans ses dernières vingt-quatre années, une page à l'histoire de Russie qu'on voudrait déchirer. On ne saurait toutefois soustraire aux méditations des esprits sérieux que les excès de l'absolutisme n'entraînent jamais à justifier les excès contraires, mais stimulent uniquement à mieux apprécier les bienfaits d'une liberté que tant de sang partout répandu devrait avoir conquise à l'humanité opprimée.

P^ce^ Augustin GALITZIN.

Heidenstein, *De Bello Moscovitico*; Franc., 1600. — *Anglorum Navigatio ad Moscovitosa.*; Franc., 1690. — Oderborn, *Joannis Basilidis Vita*; Franc., 1600. — *Guagnini Moscoviæ Descriptio*; Franc., 1600. — *Antonii Possevini Opera*; Colon., 1586. — *Reni Muschowitici Sciographia ab Petro Petreio*; Stockholm, 1615. — Theiner, *La Suède et le Saint-Siége*, Augsbourg, 1838; et *Vicissitudes de l'Église en Pologne et en Russie*, Paris, 1843.

IVAN V, né le 27 août 1666, mort le 29 janvier 1696, était le cinquième fils du tzar Alexis Mikhaïlovitch et de Marie Miloslavski, sa première épouse. C'est à lui qu'il appartenait de monter incontestablement sur le trône à la mort de Théodore II, le 27 avril 1682, lorsque le patriarche Joachim, dévoué à Nathalie Narichkin, seconde épouse du tzar Alexis, appuyé d'une main sur l'Évangile, tenant de l'autre la croix, se présenta au peuple avec ces paroles : « Le tzar a passé au repos éternel laissant deux frères, les tzarévitchs Ivan et Pierre; le tzarévitch Pierre a neuf ans, le tzarévitch Ivan est majeur; mais son âme est souffrante, son corps est faible; de ces deux tzarévitchs, lequel doit être tzar de toutes les Russies? » Sondoyé par les Narichkin, plus turbulents qu'illustres, le peuple répondit : « Que Pierre soit notre tzar! » Excité, trois semaines plus tard, par les partisans de la légitimité, toujours nombreux en Russie, le même peuple s'écria : « Que tous les deux règnent ensemble! » Tous deux, en effet, furent couronnés le 23 juin; mais la langueur de l'un, l'enfance de l'autre mirent naturellement le gouvernail de l'État entre les mains de leur intelligente sœur, la tzarevna Sophie. Plus encore absorbé par la dévotion que délicat, Ivan ne régna que sept ans; l'honneur de ce règne revient entièrement à la princesse Sophie, dont la régence, systématiquement, grossièrement calomniée, depuis Voltaire jusqu'à nos jours, vient d'être récemment retracée d'une manière équitable par deux écrivains russes d'une nuance opposée mais d'un patriotisme également sincère (1).

Étranger à la politique dont il était le trop débile jouet, malade des yeux, sans être toutefois aveugle, et épileptique, comme on l'a représenté, peu soucieux, en un mot, de ses droits, Ivan y renonça volontairement quand des baïonnettes étrangères jetèrent sa tutrice dans un couvent et amenèrent Pierre au Kremlin (7 sept. 1689) : *Orta nova rebellione, Ivanus Alexowiczius*, dit Korb, *quietis amantior, sceptrum sponte fratri ex integro cessit*. — Sa sœur lui avait choisi pour épouse (9 janvier 1684), Prascovie Soltikof, d'une rare beauté; il en eut cinq filles : Marie et Théodosie, mortes en bas âge; Catherine, qui épousa le duc Charles-Léopold de Mecklembourg-Schwerin; Anne qui, après avoir été peu de temps mariée au duc Frédéric-Guillaume de Courlande, fut impératrice de Russie, de 1730 à 1740, et enfin Prascovie, morte non mariée, en 1730.

P^ce^ A. G—N.

Anatomia Russiæ deformatæ, oder Beschreibung der beiden Grossfürsten Ivan und Peter Alexiewicz, Gebrüder; Zittau, 1688. — Korb, *Diarium Itineris in Moscoviam*; Vienne, 1700, p. 186 et 178. — *Relation nouvelle et curieuse de Moscovie*, par Neuville (Baillet); Paris, 1698.

IVAN VI, arrière-petit-fils du précédent, plus communément désigné sous le nom d'Ivan III, né à Saint-Pétersbourg le 23 août 1740, assassiné à Schlusselbourg le 16 juillet 1764, était fils du prince Antoine-Ulric de Brunswick-Wolfenbütel-Bevern et d'Élisabeth-Catherine-Christine de Mecklembourg-Schwerin, unique petite-fille d'Ivan V. Il n'avait que huit semaines quand la Russie lui prêta serment comme à son légitime empereur et accepta pour régent Biren, conformément au testament de l'impératrice Anne. Mais ce dernier lui avait causé trop de maux pour y être plus longtemps supporté : un coup d'État (18 novembre 1740) lui enleva bientôt la régence pour la confier à la mère du souverain emmaillotté; un second coup d'État (6 décembre), moins bien motivé, tramé par le chirurgien Lestocq, plaça sur le trône la fille de Pierre Ier, qui n'était point née dans la pourpre. N'écoutant que son cœur, qui était sensible, la nouvelle souveraine renvoya en Allemagne Ivan avec ses parents. Déjà ces infortunés avaient atteint Riga lorsque, la politique l'emportant sur la conscience, Élisabeth ordonna de les enfermer dans la citadelle de cette ville, d'où, après un emprisonnement de dix-huit mois, on les transféra à Dunamund, puis à Ranenbourg dans le gouvernement de Rezán; là, on sépara

(1) Le fils d'Ivan, Théodore Ier, mourut sans postérité, ce qui fit passer le sceptre dans la maison Romanof; le petit-fils de Pierre Ier, Pierre II, mourut avant d'être marié, ce qui le fit passer dans la famille de Holstein-Gottorp, heureusement régnante, et, d'ailleurs, d'une origine beaucoup plus illustre que celle des Romanof. (A. G—N.)

(1) *Voy. La régence de la tzarevna Sophie* par Stchébalski, traduite par le prince S. Galitzin; Carlsruhe, 1857, et *Document inédit sur l'expulsion des jésuites de Moscou en 1689*, par le P. Gagarin; Paris, 1857.

l'enfant de son père et de sa mère; ceux-ci furent relégués à Kholmogori, à moins de trois degrés du cercle polaire, et y moururent misérablement (1); Ivan fut mis au secret à Schlusselbourg. Pierre III fut l'y visiter (1762), adoucit sa détention, et eut même, à ce qu'on suppose, la louable intention d'y mettre un terme. Mais son épouse, en saisissant les rênes du gouvernement, resserra davantage cette captivité; toutefois, on ne saurait l'accuser, avec des écrivains peu mesurés dans leurs conjectures, du meurtre d'Ivan, drame enveloppé d'obscurités et provoqué par une tentative insensée. Un sous-lieutenant, appelé Mirovitch, de garde dans la forteresse de Schlusselbourg, essaya, dans la nuit du 15 juillet 1764, de le délivrer avec les cinquante hommes qu'il commandait. Deux officiers, Vlasief et Tchekin, veillaient, par un ordre récent de l'impératrice, sur le jeune prince, qui se trouvait dans l'impossibilité de résister à toute agression. Ces deux misérables geôliers, sûrs de l'impunité, se précipitèrent sur leur prisonnier endormi et le poignardèrent.

Voici comment l'impératrice Catherine elle-même raconte cet événement, qui, « quoique malheureux, observe-t-elle, avait cependant, par la protection du ciel (1), détourné un plus grand malheur » :

« Lorsque, par la volonté de Dieu et au gré des vœux unanimes de tous nos fidèles sujets, nous montâmes sur le trône de Russie, nous étions instruite que le prince Ivan, né du mariage du prince Antoine de Brunswick-Wolfenbüttel avec la princesse Anne (2) de Mecklembourg, était encore existant. Ce prince, comme on le sait, avait à peine reçu le jour qu'il fut illégitimement désigné pour porter la couronne impériale de Russie; mais, par les décrets de la Providence, il fut peu de temps après exclu pour toujours, et le sceptre revint à la *légitime* héritière, fille de Pierre le Grand, notre très-chère tante l'impératrice Élisabeth, de glorieuse mémoire.

« A notre avénement au trône, nos premiers soins, après avoir rendu nos justes actions de grâces au ciel, furent, par un effet de l'humanité qui nous est naturelle, d'adoucir, autant qu'il serait possible, le sort de ce prince, détrôné par la volonté divine et malheureux dès son enfance. Nous nous proposâmes d'abord de le voir pour juger par nous-même des facultés de son âme et lui assurer, conformément à ses goûts et à l'éducation qu'il avait déjà reçue, une vie tranquille et aisée. Mais quelle fut notre surprise de voir, qu'outre un bégayement incommode pour lui-même et qui rendait sa parole presque inintelligible aux autres, il était absolu-

(1) *Voy.* le récit du renvoi en Danemark des frères et des sœurs d'Ivan VI dans *Actes de l'Académie impériale Russe*, première partie.

(2) Elle avait pris ce nom en embrassant politiquement la confession grecque.

ment dépourvu d'esprit et de raison. To
qui nous accompagnaient virent combi
cœur souffrait à la vue d'un objet si p
exciter notre compassion; ils furent e
temps convaincus qu'il ne nous restait
secours à donner à ce prince, né si mal
sement, que de le laisser où il était
procurer toutes les aisances conven
situation. Nous donnâmes nos ordres e
quence; mais son état ne lui permit pas
sensible : il ne savait distinguer le bi
le mal, ni faire usage de la lecture pou
server de l'ennui; il mettait, au contr
sa félicité dans des choses qui marqu
le désordre de son esprit.

« Pour empêcher que, par des vue
lières, quelque malintentionné ne cherch
quiéter d'aucune manière, ou ne voulût
de sa personne pour troubler le repo
nous lui fîmes donner une garde sûre,
auprès de lui deux officiers connus
probité et leur fidélité, l'un le capitai
l'autre le lieutenant Tchekin, qui, par le
services militaires, avaient mérité u
pense et un emploi paisible pour le re
jours. Il était recommandé à ces deu
de prendre les plus grands soins de la
de ce prince.

« Cependant, malgré toutes ces pré
a été impossible d'empêcher qu'un sc
une méchanceté des plus noires et
même de sa vie, ne commît à Schl
un attentat dont la seule pensée fait f
sous-lieutenant du régiment de Smolen
Basile Mirovitch, né en Ukraine, p
premier rebelle qui suivit Mazeppa, ét
semble que le parjure se soit trans
sang, ayant passé sa vie dans la débau
sipation et le désordre, s'était privé
moyens légitimes de faire un jour u
honorable; ayant enfin perdu de v
devait à la loi de Dieu et au serment
qu'il nous avait prêté, ne connaissant
Ivan que de nom et bien moins enc
fauts de son corps et de son esprit, il
tête de faire par son moyen une
tante, à quelque prix que ce fût, et
sanglante que la scène pût devenir p
blic. Pour l'exécution de ce projet,
table que dangereux pour la patrie et
son auteur, ce sous-lieutenant deman
notre voyage en Livonie, qu'on l'enve
que ce ne fût pas son tour, faire la g
relève tous les huit jours dans la f
Schlusselbourg. La nuit du 4 au 5 de
nier, à deux heures après minuit, il
d'un coup sa garde, la rangea de front,
donna de charger à balles. Berednikof,
dant de la forteresse, ayant entendu
sortit de son quartier et en demanda l
Mirovitch lui-même; pour toute répo
belle lui donna sur la tête un coup de

de son fusil, et le fit arrêter. Il alla ensuite avec sa troupe attaquer avec furie le petit nombre de soldats qui gardaient le prince Ivan; mais ceux-ci, qui se trouvaient sous les ordres des deux officiers mentionnés plus haut, le reçurent de manière qu'il fut obligé de se retirer. Par une disposition particulière de la Providence, qui veille à la conservation de la vie des hommes, il faisait cette nuit un brouillard fort épais, qui, joint à la situation intérieure de la forteresse, empêcha qu'il n'y eût personne de blessé ni de tué. Le peu de succès de cette première tentative ne pouvant faire désister de son projet de rebellion cet ennemi du repos public, le désespoir lui suggéra l'idée de faire amener d'un bastion une pièce de canon avec les munitions nécessaires. Le capitaine Vlasief et son lieutenant Tchokin, voyant une force à laquelle ils ne pouvaient résister, craignirent un malheur beaucoup plus grand si le prince qui leur était confié venait à être délivré, et voulant épargner le sang innocent qui en coûterait à la patrie dans de pareils troubles, ils prirent entre eux l'unique parti qu'ils croyaient leur rester, celui d'assurer la tranquillité publique en abrégeant les jours de l'infortuné prince. Considérant, d'ailleurs, que, s'ils lâchaient un prisonnier qu'on s'efforçait de leur arracher avec tant d'acharnement, ils risquaient d'être punis suivant toute la rigueur des lois, ils ôtèrent la vie au prince, sans être retenus par la crainte de recevoir la mort de la main d'un scélérat réduit au désespoir. Ce monstre, voyant devant lui le corps du prince sans vie, fut si frappé de ce coup inattendu, qu'il reconnut à l'instant même sa témérité et son crime, et en marqua son repentir en présence de sa troupe, qu'une heure auparavant il avait séduite et rendue complice de son forfait.

« Ce fut alors que les officiers qui avaient étouffé cette révolte dès sa naissance s'assurèrent, avec l'aide du commandant, du rebelle, ramenèrent les soldats à leur devoir, et envoyèrent à notre conseiller privé et sénateur Panin, sous les ordres duquel ils se trouvaient, le rapport de cet événement, qui, quoique malheureux, avait cependant, par la protection du ciel, détourné un plus grand malheur encore (1). »

Loin d'être absolument dépourvu d'esprit et de raison, Ivan avait donné des marques d'intelligence et n'était nullement bègue, comme on s'était plu à le faire accroire; il avait six pieds de haut, une blonde et superbe chevelure, la barbe rousse, des traits réguliers et la peau d'une extrême blancheur; aussi sa beauté, rapporte Castéra (*Hist. de Catherine II*), sa jeunesse faisaient encore mieux sentir le malheur de sa destinée et la cruauté de ses bourreaux. Son corps fut enveloppé d'une peau de mouton, exposé durant trois jours aux regards du peuple; puis mis entre deux planches et jeté sans aucune cérémonie dans une fosse ignorée.

L'impératrice Catherine a fait refondre toutes les monnaies frappées à l'effigie d'Ivan V, brûler tous les papiers attestant son règne de quatorze mois et huit jours, et déclarer coupables de lèse-majesté ceux qui en resteraient détenteurs; mais elle n'a pu ôter à Ivan VI l'auréole d'une victime. P^ce^ Augustin Galitzin.

Roussku|a Istoria Oustrialova. — *Zapiski, Kniazia Chakhovskago* — *Geschichte von dem Leben, der Regierung und Verstossung vom Throne Ivans III Kaisers von Russland*, 1766. — B. V. Wichmann, *Chronologische Uebersicht der Russischen Geschichte*; Leipzig, 1821. — *Les Nouvelles historiques, généalogiques et faits notables des principales Cours de l'Europe*, t. I, part. 10. »

IVANOF (*Fedor* Fedorovitch), auteur dramatique russe, né en 1777, mort à Moscou, le 31 août 1816. Représentées avec succès, ses pièces : *La Vertu récompensée*, Moscou, 1805; *La Famille des vieillards*, 1806; *Les Nouveaux Mariés*, 1808, etc., n'ont pas encore vieilli. Ivanof a traduit *Mérope* en vers; mais son manuscrit fut anéanti dans l'incendie de Moscou, et il n'eut plus le temps que d'en recommencer les trois premiers actes. P^ce^ A. G—n.

Doc. particuliers.

* **IVARA** ou **JUVARA** (*Filippo*), architecte italien, né à Messine, en 1685, mort à Madrid, en 1735. Tout en se livrant à l'étude du dessin et de l'architecture, Ivara se destinait à l'état ecclésiastique, et, jeune encore, il entra dans les ordres. Il hésitait encore entre les deux vocations quand il arriva à Rome; la vue des monuments de la ville éternelle eut bientôt fait pencher la balance, et il entra dans l'atelier de Carlo Fontana. Il paraît que dans son pays il s'était imbu des idées alors à la mode, car lorsqu'il soumit à son nouveau maître un projet de palais qu'il croyait magnifique, Fontana lui répondit, après l'avoir examiné : « Si vous voulez rester avec moi, il faut oublier tout ce que vous avez appris. » Ce mot décida de l'avenir d'Ivara; brisant les idoles qu'il avait encensées, il ne prit plus pour modèle que les meilleurs ouvrages des grands maîtres, et apprit ainsi à résister au torrent qui entraînait alors l'art de l'architecture sur les traces du Borromini. Bientôt, grâce à la protection du cardinal Ottoboni, Ivara fut chargé de quelques travaux qui lui valurent assez de réputation pour que le duc de Savoie, devenu roi de Sicile, lui confiât l'exécution d'un palais sur le port de Messine. Ce fut le commencement de sa fortune. Le prince, satisfait, le nomma son architecte, avec le traitement, alors considérable, de 3,500 livres. Il le ramena avec lui à Turin, où il lui fit don de sa riche abbaye de Selve, dont le revenu dépassait 5,000 livres. La ville de Turin, après les guerres de la succession et les victoires du roi Victor-Amédée, tendait à réparer ses ruines, et ouvrait une vaste carrière à l'architecture; malheureusement déjà le P. Guarini, le plus extravagant des sectateurs du Borromini,

(1) Oukaze de l'impératrice Catherine du 17 août 1764; traduction faite sur le texte original, qu'on essayerait vainement aujourd'hui de se procurer.

infestait cette ville de ses productions hybrides. Ivara osa lutter contre ce goût dépravé, devenu si fort à la mode; et s'il ne réussit pas entièrement, il eut au moins la gloire d'avoir tenté des efforts parfois couronnés de succès. Un seul de ses ouvrages, la façade de Sainte-Christine, élevée en 1718, accuse un entier sacrifice aux idées de l'époque; mais Ivara se relève dans le grand escalier du palais du roi, dans le palais Birago de Borgaro, aujourd'hui ambassade de France, cité comme un modèle de distribution; dans l'église del Carmine, malheureusement restée inachevée; dans la grande chapelle de Saint-Joseph à l'église Sainte-Thérèse; dans la décoration intérieure de l'église de La Trinité, l'une des plus belles de Turin; enfin dans la construction du beau palais de chasse de Stupinigi, dont le plan original présente au centre un salon autour duquel rayonnent quatre appartements disposés en forme de croix grecque.

L'église Saint-Philippe n'a été achevée qu'en 1772, sans qu'on se soit éloigné des dessins donnés par Ivara.

En 1715, cet artiste commença la construction de ses chefs-d'œuvre, le magnifique temple et le vaste monastère de la Superga, destinés à consacrer le souvenir de la levée du siége de Turin par les Français en 1706, et l'accomplissement du vœu fait à cette occasion par le roi Victor Amédée Ier. Cet immense édifice, l'une des merveilles de l'Italie, fut achevé dans l'espace de seize ans. On ne saurait donner trop d'éloges à la coupole, l'une des plus belles et des plus heureusement conçues que l'on connaisse. On peut sans doute reprocher à la Superga un excès d'ornementation dont il était bien difficile alors de se défendre entièrement; mais on doit savoir gré à Ivara de n'avoir pas entièrement cédé au torrent et d'avoir su, à cette époque, produire un monument qui, vu, à quelque distance, présente un ensemble qui ne manque ni de grandeur ni d'une sorte de simplicité au moins apparente.

Ces nombreux travaux n'absorbèrent pas tellement Ivara, qu'il ne trouvât aussi le temps de faire quelques voyages dans les autres villes de l'Italie et de les enrichir de quelques-unes de ses productions. A Rome, il avait donné des projets pour la sacristie de Saint-Pierre et pour l'escalier de La Trinité-du-Mont; mais la première de ces entreprises fut ajournée, et pour la seconde on préféra les dessins de Francesco de' Sanctis, qui pourtant, de l'avis des connaisseurs, ne valaient pas ceux d'Ivara. A Mantoue, cet architecte éleva la belle coupole de Saint-André; à Milan, la façade de Saint-Ambroise. Appelé en Portugal par don Jean V, il donna les plans de l'église patriarcale et du palais royal de Lisbonne, travaux qui lui valurent la croix de chevalier de l'ordre du Christ et une pension de 15,000 livres. Enfin Philippe V l'ayant invité à venir à Madrid pour reconstruire son palais détruit par un incendie, Ivara partit pour ville, et dès son arrivée se mit à l'œuvre; il avait à peine commencé ses dessins qu'il malade et fut enlevé aux arts à peine âgé quante ans. Ivara a gravé un assez grand de planches représentant des ornements d' tecture dessinés à Rome d'après les édif Michel-Ange, de Bernin, de l'Algarde, etc.

E. Breton.

Milizia, *Memorie degli Architetti antichi e* — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *nario*. — Quatremère de Quincy, *Vies des Ar célèbres*. — G. Stefani D. Mondo, *Torino e torni*. — Pirovano, *Guida di Milano*. — *Prospetto di Mantova*.

IVERNOIS (*Philippe* d'), général né à Genève, en 1753, et mort en 1813, mille noble d'origine française qui, de Nantes, s'était établie d'abord à tel. Par suite de cette circonstance, membres de sa famille avaient servi en D'Ivernois voulut aussi suivre la carrière et le roi Frédéric le Grand l'admit d'em le grade de capitaine. Pour justifier cette d'Ivernois se conduisit dès la premièr pagne (1778) de manière à recevoir l'o mérite, distinction fort rare alors. En 1 dant que l'empereur Napoléon s'établi la Vistule, le colonel d'Ivernois fut en Angleterre pour négocier le débarque deux divisions anglaises à Stralsund e Weser, pour faire une diversion sur les des Français. Déjà ces troupes avaient lorsque la paix de Tilsitt coupa court à En 1808 d'Ivernois fut nommé général. lorsque la grande coalition des souver mands fit prévoir que les armées fran laient être repoussées au delà du Rhin nois fut désigné pour être gouverneur de toutes les provinces entre l'Elbe et le et chargé d'en prendre possession aus les événements le permettraient. La m permit pas d'exercer ce commandement tant. Marié à Mlle de Bidersec, il a fils qui a suivi la carrière militaire et a de camp du roi Frédéric-Guillaume III.

Documents particuliers.

IVERNOIS (*François* d'), frère dent, économiste français, naquit à G 1757, mort dans cette ville, le 16 Doué d'un esprit ardent et de tale quables, qu'une éducation soignée dév se passionna tout jeune pour la politiq fendit avec ardeur les idées libérales querelles entre les *bourgeois* et les la petite république. Mais lorsque éc volution française, il en prévit les ex combattit les tendances exagérées avec clat et de hardiesse, qu'en 1798, bien après qu'il avait quitté Genève pour à la hache révolutionnaire, le traité ce petit État à la république française son article Ier : « Les citoyens Mallet

du Roveray et d'Ivernois ne seront jamais admis à l'honneur d'être citoyens français. » Exception peut-être unique dans l'histoire des traités.

Quelques années auparavant, un tribunal révolutionnaire, imité de ceux de Paris, ayant été installé à Genève, d'Ivernois avait été condamné à mort (1794); mais il réussit à s'échapper, et gagna l'Angleterre, où ses talents le firent bien vite apprécier. Il écrivit plusieurs ouvrages contre le gouvernement révolutionnaire de France, contre son système financier, et plus tard contre celui de Napoléon et contre le blocus continental, qui, disait-il, enrichissait l'Angleterre au lieu de la ruiner. Le roi Georges III lui conféra le titre anglais de *chevalier*, distinction dont il n'y a peut-être pas un second exemple à l'égard d'un étranger. Il est vrai que d'Ivernois se trouvait en quelque sorte être devenu citoyen anglais; car une petite ville d'Irlande qu'il habitait lui avait offert une bourgeoisie d'honneur, avant la réunion de cette île à l'Angleterre. En 1814 d'Ivernois rentra dans sa patrie, après vingt et un ans d'absence. Il y fut immédiatement nommé conseiller d'État et chargé, avec M. Pictet de Rochemont, de représenter Genève au congrès de Vienne. Ses relations déjà anciennes avec la plupart des hommes d'État de l'Europe facilitèrent la tâche des deux envoyés. Genève reçut un agrandissement de territoire, et fut, suivant ses vœux, annexée à la Confédération Helvétique, son ancienne alliée. Ivernois ne cessa pas jusqu'à sa mort de s'occuper de recherches d'économie politique. Il a publié de savants et importants travaux, dans lesquels il s'est attaché à démontrer « que l'état proportionnel de la mortalité et des naissances dans une population quelconque est une mesure certaine de son aisance; mais que pour juger de cette aisance il faut examiner, non point seulement le nombre des naissances, qui s'accroît toujours avec la misère, mais aussi et surtout celui des *vies utilisables* ». Il prouva que la vie moyenne la plus longue existe précisément dans les pays où il naît proportionnellement le moins d'enfants, et dressa sur ces différents sujets des statistiques du plus haut intérêt. Marié à Mlle de Bontems Le Fort, il a laissé dix fils et une fille. Ses principaux ouvrages sont : *Tableau historique et politique des Deux Dernières Révolutions de Genève*; Londres, 1789, 2 vol. in-8°; — *Histoire impartiale des Révolutions de Genève dans le dix-huitième siècle jusqu'à celle de 1789 inclus.*; Genève, 1791, 3 vol. in-8°; — *Les Révolutions de France et de Genève*; Londres, 1783, in-8°, réimprimé sous le titre : *La Révolution française à Genève*, continué jusqu'en juillet 1795; in-8°; — *Réflexions sur la Guerre*, en réponse aux *Réflexions sur la Paix* de Mme de Staël : adressées à M. Pitt et aux Français; Londres, 1795, in-8°; — *Coup d'œil sur les assignats*; Londres, 1795, in-8°; — *État des Finances et des Ressources de la République française au 1er janvier 1796*; Londres, 1796, in-8°; — *Histoire de France pendant l'année 1796*; Londres, 1796, in-8°; — *Tableau historique et politique de l'Administration de la République française pendant l'année 1797; des causes qui ont amené la révolution du 4 septembre et de ses résultats*; 1798, 2 vol. in-8°; — *Tableau historique et politique des Pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce*; Londres, 1799, in-8°; — *Des Causes qui ont amené l'Usurpation de Bonaparte et qui préparaient sa Chute*; Londres, 1800, in-8°; — *Les Cinq Promesses, tableau de la conduite du gouvernement consulaire envers la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et surtout la Suisse*; Londres, 1802, in-8°; seconde édition, augmentée d'un supplément à l'introduction et d'un appendice sur la Suisse; Londres, 1803, in-8°; — *Les Recettes extérieures*; Londres, 1805, in-8°; — *Des Effets du Blocus continental sur la richesse, les finances, etc., de l'Angleterre*; Londres, 1811, in-8°; — *Napoléon administrateur et financier, pour faire suite au Tableau historique et politique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce*; Reichenbach, 1812, in-8°; seconde édition revue et corrigée; Genève, in-8°; — *Exposé de la Situation de l'empire français et des comptes des finances de France*; Genève, 1813, in-8°; réimprimé la même année à Berlin, in-4°; — — *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipzik*; Londres, 1814, in-8°; — *Matériaux pour aider à la recherche des effets passés, présents et futurs du morcellement de la propriété en France*; Genève et Paris, 1826, in-8°; — *Lettre sur l'accroissement de la population dans les Iles Britanniques*; Genève, 1830, in-8°; a paru dans la *Bibliothèque universelle de Genève*; — *Sur la Mortalité proportionnelle de quelques populations, considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation*; Genève, 1832; — *Sur la Mortalité proportionnelle des populations normandes considérées comme mesure de leur aisance et de leur civilisation*. première lettre à M. le docteur Villermé; Genève, 1833; — *Sur la Mortalité des peuples considérée*, ib., deuxième et troisième lettre à M. le docteur Villermé; Genève, 1833 et 1834; — *De la Fécondité et de la Mortalité proportionnelles des peuples considérées comme mesure*; idem; Genève, 1836. Ces derniers écrits de d'Ivernois ont paru dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, mars 1830, octobre 1832, mars 1833, sept. et octobre, 1833, sept. et octob. 1834. D'I.

Docum. particuliers.

IVERSEN (*Christian-Henri*), écrivain da-

nois, né le 6 août 1748, à Copenhague, mort le 1er mars 1827. Il établit en 1779 une imprimerie à Odensée, où il publia plusieurs traductions et plusieurs recueils rédigés par lui : *Fyens Stifts Journal* (Journal du Diocèse de Fionie); 1780-1827, in-4°, continué après sa mort; — *Almeennyttige Samlinger* (Collections d'une utilité générale); 1780-99, 40 vol., avec gravures représentant les écrivains danois du temps; — *Danmarks litterariske Progresser* (Progrès littéraires du Danemark); 1781-1789, 4 vol.; — *Samling af hidtil utrykte Poesier* (Recueil de Poésies inédites); 1782-1785, 4 vol. in-12. E. B.

Erslew, *Forfatter-Lex.*

*IVES (*John*), antiquaire anglais, né en 1750, à Yarmouth, mort en 1776. D'après les conseils de Thomas Martin, il se livra à l'étude de l'archéologie et de la numismatique, devint membre de la Société des Antiquaires et de la Société Royale, et publia entre autres mémoires : *Remarks upon the Garianorum of the Romans*, 1774, in-12; et *Remarks on english Coins*, in-12. P. L—Y.

Rose, *New Biographical Dictionary*.

IVES. *Voy*. YVES.

IVETEAUX. *Voy*. VAUQUELIN DES YVETEAUX.

IWAN. *Voy*. IVAN.

IXTLILXOCHITL (D. *Fernando* DE ALVA), historien mexicain, né à Tezcuco, vers 1568, mort vers 1648. Sorti de race royale, il était l'arrière-petit-fils du roi puissant dont il portait le nom, et dont la coopération fut d'une telle utilité à Cortez que l'on peut douter que le conquistador eût accompli sa glorieuse et terrible mission si l'aide de ce souverain guerrier lui eût manqué. Ixtlilxochitl procédait du mariage que son aïeul avait contracté avec doña Beatriz Papantzin, fille de Cuitlahuac, avant-dernier roi de Mexico. Bien qu'initié à la connaissance des anciens hiéroglyphes, auxquels on confiait toutes les traditions nationales, Ixtlilxochitl reçut une éducation libérale selon la véritable acception du mot européen (1). Il fut un des meilleurs élèves du collége de Santa-Cruz, fondé à Tezcuco par le marquis de Mendoza. Sa haute naissance, son instruction incontestable ne l'empêchèrent pas de tomber dans un état voisin de la pauvreté. Il peint lui-même, en des termes touchants, la pénible situation à laquelle lui et sa famille se trouvaient réduits. Dans une requête qu'il adresse au roi d'Espagne, il fait ressortir la déplorable décadence d'une famille royale descendue, par suite des événements de la conquête, à la condition d'Indiens tributaires. « Pour payer l'impôt forcé, dit-il, nos femmes et nos enf[ants] travaillent aussi bien que nous-mêmes, car [le] strict nécessaire nous fait défaut; les fils et [les] filles, les petits neveux et les parents de Ne[tza]hualcoyotzin et de Netzahualpizintli vont lab[ou]rant et creusant la terre pour avoir de q[uoi] manger et pour que chacun d'eux soit en ét[at de] payer à V. M. dix réaux d'argent et une de[mi] fanègue de maïs! Car, après nous avoir fait en[trer] dans la liste du contrôle et nous avoir sou[mis à] la taxe, non-seulement les Mazehuales se t[rou]vent taxés et payent le tribut dont il vient d'[être] parlé, mais nous-même, descendant de la [bran]che royale, nous n'y pouvons pas échapp[er], cela contre toute espèce de droit; pareille [exac]tion constitue, en vérité, une charge insup[porta]table. »

Quoi qu'il en soit, Ixtlilxochitl paraît [avoir] trouvé un protecteur dans un haut digni[taire de] l'Église, qui fut aussi chargé de la directio[n spi]rituelle du Mexique : l'archevêque vi[ce-roi] D. Fray Garcia Guerra dut l'aider d[ans ses] justes réclamations. Dès l'année 1602, c'[est-à-]dire neuf ans avant l'administration de ce [prélat,] une cédule royale était venue de Madrid ap[porter] quelque adoucissement à l'état malheur[eux du] descendant du roi de Tezcuco. En 1602, [après] la mort de son frère aîné, Ixtlilxochitl a[vait ob]tenu la cession d'une petite seigneurie [que] Charles Quint avait reconnue jadis aux [fils] du roi Tezcuco. Becerra Tanco nous dit [aussi] qu'il fut nommé interprète du tribunal [des In]diens de la vice-royauté. Ce fut probabl[ement] à cette époque qu'il écrivit la plupart [de ses] curieux traités.

Comme annaliste, le grand défaut d'I[xtlilxo]chitl se trouve principalement dans l'in[exacti]tude extrême qu'on reconnaît en lui [lorsqu'il] cherche à établir les faits d'après une c[hronolo]gie quelque peu rigoureuse. Veytia, dont [le prin]cipal mérite est d'avoir mis dans un meil[leur lan]gage ses récits, parfois incorrects, a fait [de vains] efforts pour redresser sous ce rapport [l']historien qui lui a servi de guide : le D. Jozé Fernande Ramirez dit, avec [beaucoup] de raison, qu'il n'y a pas toutefois de m[otif va]lable pour abandonner une pareille t[âche,] bien que Prescott ait constaté l'extrême [confu]sion qui règne dans la chronologie de l'[histoire] des Chichimèques. « Une édition criti[que, due au] savant conservateur du musée de M[exico,] nous donnerait les diverses publica[tions de cet] historien, soigneusement collationnées [sur] les textes, et basée sur un système u[niforme de] chronologie, auquel il n'est pas imp[ossible de] réduire ses calculs, aujourd'hui si discor[dants et] si variables, serait un service import[ant rendu] à la littérature nationale en même temps [qu'il] serait un tribut justement payé à la m[émoire] du plus illustre des historiens de la r[ace indi]gène. »

(1) Suivant Bustamente, il se faisait aider par un vieil Indien, descendant comme lui des souverains de Tezcuco, que l'on appelait D. Lucas Cortes Calanca, et qui n'avait pas, dit-on, moins de cent huit ans lorsqu'il mourut. Ce vénérable Mexicain possédait les chants historiques, qu'il avait appris encore enfant; il paraît, d'après la même autorité, que notre historien commença à écrire vers 1608; par décret du 18 mai 1602, il avait été déclaré héritier des titres et des biens de sa famille.

Les ouvrages d'Ixtlilxochitl ont été publiés en grande partie dans le tome IX des *Antiquities of Mexico* de lord Kingsborough, et nous en donnerons ici les titres :

Summario Relacion de todas las cosas que han succedido en la Nueva-España y de muchas cosas que los Tultecas alcanzaron y supieron desde la creacion del mundo hasta su destruccion, y venida de los terceros pobladores Chichimecas hasta la venida de los Españoles sacada de la original historia de la Nueva-España, en cinq relations; — *Historia de los señores Chichimecas hasta la venida de los Españoles*, en douze relations; — *Continuacion de la Historia de Mexico*; — *Pintura de Mexico* : c'est une simple liste de 154 noms de localités; — *Las Ordenanzas que hizo Netzahualcoyotl*; — *La Orden y ceremonia para hacer un señor, la qual constituyo Topiltzin señor de Tula*; — *La Venida de los Españoles a esta Nueva-España*; — *Entrada de los Españoles en Tezcuco*; — *Noticias de los Pobladores y Naciones de esta parte de America llamada Nueva-España*, en treize relations : cet opuscule n'est qu'un résumé substantiel des traités qui l'ont précédé; il est contenu en neuf pages de l'édition de Kingsborough. — *Relacion succincta en forma de memorial de las historias de Nueva-España y sus señorios, hasta el ingreso De los Españoles sumaria Relacion de la historia general de esta Nueva-España desde el origen del mundo hasta la hora de agora colegida y sacada de las historias peinturas y caracteres de los naturales de ella y de los cantos antiguos conque la observaren*; — *Historia Chichimeca* quatre-vingt-quinze chapitres. Ce travail est sans contredit l'écrit le plus étendu et le plus méthodique de notre auteur; — *Cantares de Nezahualcoyotl*; — *Fragmentos historicos de la vida del mismo*. Ces traités, sans lesquels on ne saurait aborder sérieusement l'histoire du Mexique, se trouvent en manuscrit aux archives nationales de Mexico. Ferdinand DENIS.

Ramirez, *Dictionnaire encyclopédique*, publ. à Mexico. — *Theatro de la Nueva-España*, ms. — *Catalogo del Museo historico Indiano*. — Clavigero, *Notizia de los Escritores de la Historia antiqua*, de Mexico. — Beristain, article *Alva* (*D. Fernando*).

IYAD *Voy.* ÉIAD.

IZARN, poëte languedocien du treizième siècle; il était dominicain et inquisiteur; il reste de lui en langue romane un dialogue en vers présentant une dispute avec un évêque albigeois; l'abbé Millot a donné une traduction de cet écrit, qui offre un certain intérêt sous le rapport de la connaissance des doctrines de la plus célèbre des hérésies du moyen âge. G. B.

Millot, *Histoire des Troubadours*, t. III, p. 43-77. — Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V, p. [illegible].

IZARN. *Voy.* ISARN.

IZIASLAF, grand-prince de Russie, appelé *Dmitri* dans les chroniques contemporaines parce qu'il avait en effet reçu ce nom au baptême, naquit en 1025, et mourut le 3 octobre 1078. Il était le fils aîné du grand Jaroslaf (*voy.* ce nom), et lui succéda en 1054. Expulsé de Kief en 1068 par son cousin Vseslaf, un autre de ses cousins, Boleslas II, roi de Pologne, l'y ramena triomphalement le 2 mai de l'année suivante. Religieux et attentif à consolider les relations que Iaroslaf avait nouées avec l'Europe, il envoya son propre fils à Rome l'an 1053 : le but et le résultat de cette mission nous sont révélés par une épître de Grégoire VII, dont l'importance et même la date ont été obscurcies par une critique amère. Cette épître, intégralement insérée dans le *Discours de l'Origine des Russiens par Baronius*, Paris (Techner), 1856, p. 12, est du 16 mars 1074. Tous les historiens ont supposé qu'elle a été adressée à Iziaslaf durant son séjour en Allemagne (1075-1077); mais il est incontestable qu'elle lui a été adressée bien auparavant, et, par conséquent, que si le grand-prince a eu recours dans l'exil à la papauté, c'est qu'il était déjà parfaitement en rapport avec elle. Ce remarquable document établit irréfragablement une fois de plus que la Russie à cette époque était entièrement en dehors du schisme qui désolait l'Orient. Pendant que le fils d'Iziaslaf était à Rome, ses frères, Sviatislaf et Vsévolod, se levèrent contre lui et le contraignirent derechef de réclamer l'aide des Polonais (1075); cette fois, non-seulement ils le lui refusèrent, mais encore le dépouillèrent de ses richesses. Alors, Iziaslaf se transporta à Mayence et demanda justice aux deux chefs, souvent désunis, de l'univers féodal : au pape et à l'empereur. Le fait est certifié par Voltaire. « Les Russes, dit-il, dans ses *Annales de l'Empire*, commençaient alors (1075) à être chrétiens et connus dans l'Occident. Un Démétrius (car les noms grecs étaient parvenus jusque dans cette partie du monde), chassé de ses États par son frère, vint à Mayence implorer l'assistance de l'empereur; et, ce qui est plus remarquable, il envoie son fils à Rome aux pieds de Grégoire VII, comme au juge de tous les chrétiens. L'empereur passait pour le chef temporel et le pape pour le chef spirituel de l'Europe. » — Henri IV, en guerre avec les Saxons, se contenta d'envoyer à Kief l'évêque de Trèves Burchard, beau-frère de Sviatoslaf (1), pour l'engager vainement à descendre du trône qu'il avait usurpé. Grégoire VII prit davantage à cœur la cause d'Iziaslaf : il obligea le roi de Pologne à lui restituer ce que ses sujets lui avaient dérobé,

(1) « Wir finden daher namentlich vor der Mongolenzeit noch manche Relationen Russlands mit Rom und dem Occident, insbesondere Heirathen von Gliedern des russischen Fürstengeschlechts mit Katholisch-lateinischen Fürstenhäusern, was schwerlich gestattet worden, wenn man Russland nicht für katholisch erachtet. » *Wird Russlands Kirche das Papstthum anerkennen? von August Freiherrn von Haxthausen*, Münster. 1857, p. XIII.

et, conformément au vœu formel du pontife souverain, qui savait opposer sa houlette de pasteur aux sceptres des rois, il allait aider le prince russe à reconquérir ses États lorsque la mort de Sviatoslaf (1076), suivie de la soumission de Vsévolod, les lui rendit sans combat (3 juillet 1077). A peine rétabli à Kief, Iziaslaf vola au secours de ce même frère qui l'en avait banni, et périt en repoussant ses ennemis, les Polovtzi. Il était beau de visage, rapporte Nestor, d'une haute stature; il avait l'âme sensible et le cœur droit; il détestait le mensonge et les trompeurs; il n'était ni artificieux ni dissimulé; intègre et plein de droiture, il rendait le bien pour le mal; et, pour preuve, il ne chercha jamais à se venger des Kiéviens, qui l'avaient tant offensé en le chassant et en mettant son palais au pillage.

Prince Augustin GALITZIN.

Histoires de Russie de Karamzin et de Solovief. — Tourguéniel, *Historica Russiæ Monumenta*, t. I. — Lambert d'Aschaffembourg, *Chronicon*. — Mansi, *Collectio Concilior.*, t. XX, p. 183. — *Histoire du Pape Grégoire VII et de son Siècle*, par Voigt.

* **IZMAÏLOF** (*Léon-Vasiliévitch*), diplomate russe, né en 1686, mort le 13 janvier 1738. Il s'est rendu célèbre par la mission en Chine dont il s'est acquitté en 1719. Parti de Moscou le 7 septembre, avec une suite nombreuse, ce n'est que le 18 novembre de l'année suivante qu'il fit son entrée à Pékin, au son des trompettes, des timbales et l'épée au poing, comme cela ne s'était encore jamais pratiqué en pareille occurrence. Kan-Khi gouvernait alors le Céleste Empire depuis cinquante-neuf ans. Père de soixante-dix enfants du sexe masculin, sans compter ceux de l'autre sexe, influencé par les jésuites, qui l'avaient initié aux mathématiques et à l'astronomie, il avait accordé (1692) aux chrétiens le libre exercice de leur croyance dans tout son empire, professait une grande estime pour leurs prêtres, et s'en servit, comme il l'avait déjà fait auparavant (*voy.* GOLOVIN et IDES), pour traiter avec Izmaïlof. Flatté de ce que le tzar lui donnait le titre d'empereur et omettait poliment dans ses missives la longue énumération de ses propres titres, Kan-Khi accueillit l'ambassadeur avec pompe et aménité, sans toutefois le dispenser de se tenir toujours à genoux en sa présence; il ne le releva de cette posture humiliante que pour lui dire : « Ton souverain est un grand et illustre monarque, ses États sont immenses; or, il m'est revenu qu'il poursuit lui-même ses ennemis sur des vaisseaux. La mer est un dangereux élément. N'a-t-il pas assez de guerriers vaillants et de serviteurs fidèles pour exécuter ses ordres, et ne lui conviendrait-il pas mieux de rester en repos? Je désire vivre éternellement en paix avec lui; car pourquoi nous disputer? L'empire russe est froid et lointain; si j'y envoyais mon armée, elle y gèlerait, et quand même elle y remporterait quelque victoire, à quoi cette victoire me servirait-elle? Notre empire est chaud; si vos soldats y pénétraient, ils y périraient inévita[illegible] blement. Quels biens la guerre peut-elle n[illegible] apporter? Nos empires ne sont-ils pas suffisam[illegible] ment vastes? N'ose pas me répliquer; m[illegible] graves soigneusement ces paroles dans ta m[illegible] moire, afin de les répéter exactement à [illegible] maître. » Izmaïlof dut se contenter de ces [illegible] accompagnés de présents; il eut beau se p[illegible] terner docilement devant le souverain de c[illegible] empire, il ne réussit pas à conclure avec lu[illegible] traité de commerce qui était l'objet de sa m[illegible] sion, et, après une pérégrination de huit m[illegible] rentra, le 13 janvier 1722, à Moscou, où l'att[illegible] la colère de Pierre Ier, peu disposé à rec[illegible] des conseils de qui que ce fût, et à plus [illegible] raison d'un Chinois. Rentré en faveur sous [illegible] therine Ire, Izmaïlof se distingua sous l'im[illegible] trice Anne en Pologne (1734), et en C[illegible] (1736), et mourut lieutenant général, à l'[illegible] cinquante-deux ans.

P^ce A. G—n.

Die Gesandtschaft J. K. M. vom Grossrussland[illegible] Sinisischen Kaiser; Lubeck, 1727. — *Slovar* [illegible] *Kamenskago*. — *Mémoires historiques sur la* [illegible] par le général comte de Manstein; Lyon, 1772.

* **IZMAÏLOF** (*Vladimir-Vasilié*[illegible] écrivain russe, né à Moscou, en 1773. C[illegible] littérateur plus méritant qu'original. Aute[illegible] *Voyage dans la Russie méridionale*, 4 [illegible] Moscou, 1802, rédacteur du *Patriote* [illegible] du *Messager de l'Europe* (1814) et du [illegible] *Européen* (1815), il a spécialement [illegible] service à la presse russe en l'enrichiss[illegible] traductions de Millevoye, de Rousse[illegible] Ségur et de Châteaubriand.

P^ce A. G—n.

Docum. partic.

IZMAÏLOF (*Alexandre-Efimovitch*)[illegible] liste russe, né à Moscou, le 7 avril 1779[illegible] à Saint-Pétersbourg, en 1831. Il fut [illegible] l'Institut des Ingénieurs des Mines, et [illegible] fort jeune encore un roman qui fut peu [illegible] (1798); cet insuccès ne le découragea [illegible] en composa un meilleur, qui fut mieux ac[illegible] *Biédnaia Macha*; Saint-Pétersbourg, [illegible] Vice-gouverneur d'Arkhangel, puis de [illegible] quitta le plus tôt qu'il put un service act[illegible] ment en apparence pour se vouer au c[illegible] plus fécond des lettres et des savants, et [illegible] tablir à Saint-Pétersbourg. Il ne tarda pa[illegible] justement apprécié : la *Société des Ama*[illegible] *Littérature, Beaux-Arts et Sciences* le [illegible] pour son président; il fonda une revue [illegible] *La Corbeille de Fleurs* (1809), et ré[illegible] cessivement *Le Nouvelliste de Saint-*[illegible] *bourg* et *Le Bien intentionné* (1812 [illegible] Mais si Izmaïlof, comme l'a observé [illegible] ducteur, a été habile dans différents g[illegible] littérature, c'est dans la fable qu'il a p[illegible] ment excellé. La sensibilité d'âme [illegible] l'exquise délicatesse de ses sentiments s'[illegible] trent à découvert. Si ce fabuliste est i[illegible] peut-être à Krilof dans les sujets qui [illegible] de la gravité, il marche son égal, si [illegible] ne le surpasse, quand il s'agit de tra[illegible]

caractères ou de peindre avec verve des scènes de mœurs populaires. Izmaïlof, par bonheur, affectionnait précisément le genre de sujets qu'il était le plus habile à traiter; il en résulte que son recueil de fables abonde en tableaux de mœurs d'une vérité frappante. Maintes fois réimprimées en Russie depuis 1804, les meilleures *Fables* d'Izmaïlof ont été traduites en vers français par le prince Emmanuel Galitzin et insérées dans *Le Conteur russe*; Paris, Amyot, 1846. P^ce A. G—N.

Gretch, *Opit kratkoi istorii rouskoi literatouri*.

IZOARD (*Jean-François-Auguste*), député à la Convention, né à Embrun, en 1765, où il mourut le 14 juillet 1840. Avant la révolution il était procureur du roi au bailliage de sa ville natale. Nommé par ses compatriotes député à la Convention, il s'efforça, avec la partie modérée de l'assemblée, de sauver Louis XVI. Il dénia à la représentation nationale le droit de juger le prince, et demanda en conséquence que Louis fût traduit devant un *tribunal judiciaire*. La majorité en ayant décidé autrement, il vota, avec tous les autres députés des Hautes-Alpes, pour le sursis. Le 14 pluviôse an III, la Convention révoqua, sur le rapport d'Izoard, les lois rigoureuses qui pesaient sur Lyon. Il montra les Lyonnais comme assez punis de leur rébellion, et donna pour preuve de leur amour actuel pour la république l'enthousiasme avec lequel ils venaient de célébrer l'*anniversaire du supplice du dernier roi des Français*. Entré au Conseil des Cinq Cents en l'an IV (20 mai 1797), il en sortit le 1er prairial an V. Il a fait à cette assemblée deux rapports, l'un sur le député de Torcy (8 flor. an IV), l'autre sur les élections de la Guyanne (27 brum., 2 et 3 frim., an V). Sous l'empire, il devint payeur de la guerre à Chambéry. On a de lui : *Vœux de J.-F.-Auguste Izoard sur les questions* : *Le jugement qui sera rendu par la Convention nationale sur Louis sera-t-il soumis à la sanction du peuple? Quelle peine infligera-t-on à Louis?* Paris, 1793, in-8°; — *Rapport fait à la Convention nationale dans la séance du 14 pluviôse an III, au nom des comités de sûreté générale et de législation sur les décrets rendus contre la commune de Lyon*; Paris, Imp. nat., an III, in-8°. A. ROCHAS.

Biographie moderne. — *Biographie des Hommes vivants*. — *Manuel des Assemblées parlementaires*. — *Biogr. nouvelle des Contemporains*. — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné*.

IZQUIERDO DE RIBERA Y LEZAUN (Don *Eugène*), diplomate espagnol, né à Saragosse, mort à Paris, en 1813. Il appartenait à une famille peu fortunée, et fut tiré de l'obscurité par le comte de Fuentès, qui lui fit donner une excellente éducation et le produisit à la cour. Sous le ministère de Grimaldi, le roi d'Espagne le nomma directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid. Chargé de plusieurs missions par les ministres Florida Blanca, Lerena et Valdès, il fut présenté en 1797 à Godoï, qui le prit sous sa protection, et le fit nommer par Charles IV conseiller d'État honoraire. Izquierdo voyagea ensuite en Europe, et, ayant tout à fait gagné la confiance du prince de la Paix, il se dévoua à son service, et fut chargé par lui de plusieurs négociations confidentielles à Paris pendant le Directoire; plus tard, il négocia un emprunt en Hollande. En 1806 il reçut les pleins pouvoirs du roi pour conclure un traité avec le plénipotentiaire nommé par l'empereur des Français, et vint à Paris à cet effet, muni de lettres de créance signées par don Pedro Cevallos, alors ministre des affaires étrangères. Les négociations languirent pendant l'année 1806 et l'année suivante; mais, le 27 octobre 1807, le traité fut signé à Fontainebleau entre Duroc et Izquierdo, stipulant le partage du Portugal au profit de la famille d'Espagne, de l'empire français et du prince de la Paix. Ce traité resta sans exécution, par suite de la double abdication de Charles IV et de Ferdinand, son fils. Lorsque Izquierdo s'aperçut que le traité qu'il venait de signer ne serait pas exécuté, il retourna à Madrid, et dévoila au roi les projets de l'empereur. Sur son avis, on arrêta un voyage de Charles IV à Cadix, d'où il devait s'embarquer pour le Mexique; mais les événements lui firent prendre une autre direction. Izquierdo revint à Paris, et Charles IV s'étant réfugié en France, il fut pendant quelque temps chargé des affaires du roi et de la famille royale près du gouvernement français; mais lorsque l'ex-roi d'Espagne fut envoyé en Italie, ses relations avec l'empereur eurent lieu par l'entremise du ministre de la police, et Izquierdo rentra dans la vie privée. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

IZZ ED-DIN. *Voy*. EZZ ED-DIN.

IZZET-MOLLA, surnommé *Ketchedjizadeh* (fils du cuisinier), poëte turc, né à Constantinople, mort vers 1830. Il remplit diverses fonctions judiciaires. Les nombreuses pièces de vers qu'il composa en l'honneur de Mahmoud lui acquirent la faveur de ce prince. Lors de l'insurrection des Grecs (1822), chargé par les vizirs de supplier le sultan d'éviter une rupture avec la Russie, il échoua dans cette mission délicate, et fut consigné dans sa maison. Plus tard il fut exilé à Siwas, pour avoir écrit des épigrammes contre le souverain à l'occasion du manifeste de ce dernier contre les Russes (1828). Vers la fin de sa vie, il rentra en grâce, et retourna à Constantinople. On a de lui : *Diwan* (Recueil de Poésies) imprimé à Boulak, en 1255 de l'hégire (1840 de J.-C.), pet. in-fol.; — *Diwantché* (Petit Diwan), écrit en 1828, imprimé à Constantinople en 1257 (1841); — *Mihnet Keschan*, recueil de poésies élégiaques, lithographié en 1855. La plupart des pièces contenues dans ces recueils sont des chronogrammes (*tarikh*),

c'est-à-dire que chacune d'elles renferme un vers dont les lettres ont une valeur numérale. Le total de ces chiffres est la date de l'événement dont le poëte fait connaître quelques circonstances. Les œuvres de Izzet-Molla ont peu de valeur poétique ; mais elles offrent de grandes ressources au chronologiste et à l'historien.

Un autre *Izzet-Bey*, mort en 1224 (1809), fut nommé en 1218 (1803) secrétaire du grand-vizir, et fut en 1223 (1808) l'un des trois plénipotentiaires chargés de négocier la paix avec la Russie. Il écrivit un *Diwan*, imprimé à Constantinople en 1258 (1843), in-4°. E. B—s.

De Hammer, *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, t. IV, p. 806-820. — *Notice* en tête du *Diwan* d'Izzet-Beg. — *Journal Asiatique* de Paris, 1846, t. II, p. 276.

IZZI (*Soléiman*), historien turc, mort e 1168 de l'hégire (1755 de J.-C.). Il était l'ordre monastique des Nakhshbendés, dev maître des cérémonies à la cour ottomane, et h toriographe impérial. Son *Histoire* (*Tarikh*), primée à Constantinople, en 1199 (1784), in- s'étend de 1157 à 1166 (1744 à 1752). La ture en est des plus fatigantes, à cause boursouflure du style et du grand nombre chronogrammes que l'auteur y a insérés. E.

De Hammer, *Gesch. der Osmanischen Dicht* t. IV, p. 178.

J

JAAPHER (Ebn-Tophail). *Voy.* Ibn-Topheil.

JABALOT (*François-Ferdinand*), prédicateur italien, d'origine française, né à Parme, en 1780, mort à Rome, le 9 mars 1834. Né de parents français qui s'occupaient de commerce à Parme, il fit ses études à l'université de cette ville, et, à l'âge de dix-huit ans, il entra comme novice chez les dominicains. Il alla ensuite à Rome pour faire sa théologie, au couvent de La Minerve, et apprit les langues orientales, notamment l'hébreu. Ses succès dans l'éloquence de la chaire le firent rechercher pour prononcer des oraisons funèbres ou prêcher des carêmes dans les cathédrales. Plusieurs académies l'appelèrent dans leur sein, et son ordre lui décerna les plus hautes dignités. C'est ainsi qu'il devint maître général et consulteur de la congrégation de l'Index et des indulgences, et enfin examinateur des évêques. Il a laissé : *Degli Ebrei nel loro rapporto colle nazioni cristiane*; Rome, 1825, in-12; — *Orazione funebre in Morte del conte Antonio Cerati, detta in Parma nel* 1816, in-4°. J. V.

Le père Maurice Olivieri, *Éloge funèbre du Père Jabalot*.

* **JABEL**, fils de Lamach et d'Ada, pasteur de la famille de Caïn, vivait dans les premiers âges du monde. Il fut le père ou plutôt l'instituteur des pasteurs qui habitaient sous des tentes dans les champs. Il n'est pas néanmoins le premier qui ait eu des troupeaux, puisque Abel en possédait avant lui. V. R.

Genèse, c. 4, v. 20. — D. Calmet, *Comment. litt. sur la Genèse*.

JABIN, roi d'Azor, vivait au quinzième siècle avant J.-C. Il se ligua avec trois autres rois contre Josué, qui tailla en pièces son armée. Il fut ensuite assiégé dans sa capitale : prise d'assaut, ses habitants furent passés au fil de l'épée.

JABIN, descendant du précédent, vivait en l'an 1285 avant J.-C. Il assujettit Israel, que Barak, dirigé par la prophétesse Déborah, délivra ensuite. Sisara, général de Jabin, perdit la bataille et la vie; Jabin éprouva le même sort en voulant venger son lieutenant. Prise de nouveau, sa capitale fut rasée entièrement. V. R.

Josué. — *Les Juges*.

JABINEAU (*Henri*), écrivain religieux français, né à Étampes, mort au commencement de juillet 1792. Après avoir fait ses études à Paris, il rentra chez les doctrinaires, et fut envoyé comme professeur au collége de Vitry-le-Français. Il ne prit pas d'abord les ordres, ne voulant pas souscrire le formulaire; mais l'évêque de Châlons-sur-Marne consentit à les lui conférer sans cette condition. Jabineau fut ensuite recteur du collége de Vitry, et se livra à la prédication. Interdit par M. de Juigné, en 1765, il vint à Paris. Interdit encore une fois par M. de Beaumont, il quitta les doctrinaires, obtint un prieuré et une place de chapelain de l'église Saint-Benoît. Il continua à prêcher dans les maisons particulières et dans les provinces. Puis il se fit recevoir avocat en 1768, et suivit le palais, où il plaidait et donnait des consultations. S'étant mêlé des querelles du parlement, il fut enfermé à la Bastille sous le chancelier Maupeou. En 1791 il combattit la constitution civile du clergé, et, le 15 septembre de la même année, il commença un journal intitulé : *Nouvelles Ecclésiastiques, ou mémoires pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé*, qu'il voulait opposer aux *Nouvelles Ecclésiastiques* de l'abbé Guénin. Sans renoncer à ses opinions sur l'appel, il combattit la nouvelle Église. Jabineau a écrit divers mémoires sur les matières de droit et sur les questions du temps. Il s'était fait surtout de la réputation par des sommaires ou instructions abrégées sur la religion. On lui doit en outre : *Mémoire à consulter et Consultation sur la Compétence de la puissance temporelle relativement à l'érection et à la suppression des siéges épiscopaux*; 1760, in-8°; — *Préservatif contre les actes du clergé*; 1765, in-8°; — *Cinq Lettres à M. l'évêque de *** sur les derniers événements*; 1769, in-12; — *Réflexions préliminaires sur le nouveau Rituel de M. de Juigné*; in-12 : l'auteur donna de *Secondes Réflexions* sur le même sujet : *Les Empêchements dirimants du Mariage*; 2 mars 1787; — *Épîtres et Évangiles des Dimanches et Fêtes de toute l'année, avec de nouvelles réflexions*; Paris, 1775, in-12; — *Lettres à un Ami de province*, à propos de la discussion qui eut lieu en 1779 entre les écrivains jansénistes relativement à l'immolation réelle dans le sacrifice de la messe; ces lettres sont au nombre de trois; — *Dénonciation à monseigneur l'Archevêque de Paris*; 1786, in-12; — *L'usure considérée relativement au droit naturel, ou réfutation de l'ouvrage intitulé : La question de l'usure éclaircie, par l'abbé Beurrey. On y établit en même temps que l'usure est contraire au droit divin* (avec Maultrot); Paris, 1786-1787, 4 vol. in-12; — *Lettre d'un Magistrat de province à M***. au sujet des protestants*; 1787, in-8°; — *Lettre à*

un Ami de province sur la Destruction des Ordres religieux; 1789, in-8°; — *Lettre à M. Agier sur la Consultation pour l'abbé Saurine*; 1790, in-8°; — *Mémoire sur la Compétence de la puissance temporelle pour l'érection et la suppression des siéges épiscopaux*; 1790; — *Réplique au Développement de Camus sur la constitution civile du clergé*; 1790, in-8°; — *La vraie Conspiration dévoilée*; 10 août 1790, in-8°; — *La Légitimité du Serment civique, par M. Baillet, convaincue d'erreur*; Paris, 1791, in-8°; — *Lettre à l'auteur du Préservatif contre le Schisme*; 1791, in-8°; — *Réponse de M. J. à M. M*** relativement à l'opinion de M. Camus*; 1791, in-8°. Après la mort de Jabineau, on fit paraître une *Exposition des Principes de la Foi catholique sur l'Église, recueillie des instructions familières de M. Jab ****; Paris, 1792, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Barbier, *Examen critique et Complément des Dict. Histor.*

JABLONOWSKI, nom d'une famille princière de la Pologne dont la souche primitive, telle que l'établissent les armoiries, appelée *Zaremba* dans le principe, prit plus tard le nom de *Jablonowo*, tiré d'un château situé dans la haute Pologne, qui fut la propriété de cette maison dont les personnages les plus marquants sont:

JABLONOWSKI (*Stanislas*), né en 1631, mort en 1702. Après avoir commencé la carrière des armes sous le grand Czarniecki, il s'éleva par ses services militaires et civils jusqu'aux dignités éminentes de grand-général de la couronne et de castellan de Cracovie ou de premier sénateur laïc du royaume. Il commanda sous les murs de Vienne, en 1683, l'aile droite de l'armée de Sobieski, et servit durant la campagne de 1685. Lors de la maladie du roi, il dirigea seul les troupes polonaises. Ayant pénétré en Moldavie, il faillit être enveloppé par les Turcs et les Tatares. Il n'attendit pas que l'armée royale le vînt secourir, et se dégagea par des prodiges de valeur. Il prit ainsi part à tous les faits d'armes qui se succédèrent jusqu'à la paix de Carlowitz, et obtint de l'empereur Léopold le titre de prince du Saint-Empire romain, titre qu'il ne porta cependant pas, mais qui, plus tard, fut renouvelé en faveur de ses descendants par l'empereur Charles VII. Il laissa une nombreuse postérité, qui, par l'éclat de sa fortune et de ses alliances, ne cessa depuis d'occuper une des premières positions sociales dans son pays. — Anne, sa fille, épousa Raphael Lesczynski, et devint mère du roi Stanislas de Pologne, duc de Lorraine et de Bar; les Jablonowski sont par conséquent parents de la branche aînée des Bourbons, issue de Marie Lesczynska, femme de Louis XV. V. R.

De Jonsac, *Hist. de Stanislas Jablonowski*; Leipzig, 1774, 4 vol. in-4°. — C. Morozewicz, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

JABLONOWSKI (*Jean-Stanislas*, comte), palatin de Russie, né en 1669, mort en 1731. Il [...] voïvode de Volhynie à dater de 1694, et c'est [...] cette qualité qu'il présida l'ambassade ch[...] d'aller féliciter à Tarnowitz le roi Auguste [...] nouvellement élu (11 juillet 1697). Ce f[...] qui le harangua en latin, et son discours [...] pour un modèle d'élégance. En 1705 il [...] pour Stanislas Leszczinski, élu roi de Polo[gne] grâce à l'influence de la Suède. Jablono[wski] était versé dans plusieurs branches de la [lit]térature; il cultiva surtout la poésie. On a [...] en vers polonais l'*Occupation chrétienne* [...] *Vie et Passion du Seigneur*, publié par [...] suite Perkowitz en 1700; — une *Tradu[ction] choisie des Fables d'Ésope*, 1731, 1750; — [...] traduction de quelques *fables de La Font[aine]*, publiée par le comte Zaluski, et réimprimée [dans] la *Bibliothèque des poëtes polonais*, tom[e ...] — une traduction de *Télémaque*. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

JABLONOWSKI (*Joseph-Alexandre*), p[rince], palatin de Novogorod, né le 11 février 1[...] mort à Leipzig, le 1er mars 1777. Au m[ois de] mai 1755 il fut nommé voïvode de No[vogro]dek. Mais les fonctions publiques eurent [...] d'attraits pour lui que la science, au pr[ogrès] de laquelle il s'efforça toujours de co[ntri]buer et dont il fut le Mécène. Venu à R[ome en] 1762, il fut gracieusement accueilli par le p[ape] auquel il dédia son ouvrage intitulé: *Astro[nomiae] Ortus et Processus et de Systemate Cop[erni]ciano*. A l'époque où éclatèrent les tr[oubles] dont la Pologne fut longtemps le théâtre, J[ablo]nowski se retira en Saxe. En 1768 il fo[nda à] Leipzig la *Société Jablonowski*, encore su[bsis]tante, qui avait pour objet l'étude des sci[ences] physiques, mathématiques et économiques, e[t] décernait des prix annuels d'une valeur [de ...] ducats pour les meilleurs ouvrages sur ces [ma]tières. Son pays lui doit sa première gr[ande] carte géographique, connue sous le nom de *[...] noni*. La société fondée par ce prince en [...] a publié six volumes in-4° de *Acta Soci[etatis] Jablonovianæ*; Leipzig, 1771-1787; co[ntinués] par les *Nova Acta*. On doit à l'auteur [...] de cette fondation: *Vindiciæ Lechi et [Cze]chi*; Leipzig, 1770, 1775, in-4°; — *De [...] Telluris*; Lemberg, 1760; Rome, 1763; D[...] 1765, avec additions; — *Museum Polonic[um]*, t. I, A.-P; Lemberg, 1752, in-4°; — *L'E[...] des Sarmates*, etc.; Halle, 1842. On a [...] de lui une *Vie des douze Grands-Génér[aux de] la couronne de Pologne*, en polonais. V. R.

C. Morozewicz, dans l'*Encycl. des Gens du Mo[nde]*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

JABLONOWSKI (*Ladislas*), général p[olo]nais, né en 1769, en Pologne, mort dans l'[expé]dition de Saint-Domingue, en 1802. Envoy[é à] l'école de Brienne pour achever ses études, [il] fut le condisciple de Napoléon, avec le[quel il] eut une querelle d'écoliers. En 1789, il e[ntra] comme lieutenant dans le régiment Royal-[...]

mand au service de la France. Rappelé en Pologne par les événements en 1791, il combattit en 1792 et 1794 dans les rangs de ses compatriotes pour l'indépendance de sa patrie, et se distingua, le 4 novembre 1794, à Praja. Il revint ensuite en France, servit en 1798 dans l'armée républicaine en Italie, commanda une des légions levées par Dombrowski, et devint en 1799 adjudant général. La paix d'Amiens le rendit un instant au repos; mais le premier consul ayant résolu, en 1802, d'envoyer des troupes sous les ordres du général Leclerc (*voy.* ce nom) contre Saint-Domingue, Jablonowski s'embarqua pour ce pays à Toulon, à la tête de la légion polonaise, et périt dans cette déplorable expédition, comme presque tous ceux qui en faisaient partie. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

JABLONSKI (*Daniel-Ernest*), célèbre théologien allemand protestant, né à Dantzig, le 20 novembre 1660, et mort à Berlin, le 25 mai 1741. Il était le petit-fils de Comenius, auteur du *Janua Linguarum*. Après avoir fait ses études classiques au gymnase de Lissa (Pologne), il suivit les cours de théologie de l'université de Francfort-sur-l'Oder, où il prit ses grades. Il visita ensuite, de 1680 à 1682, les écoles de la Hollande et de l'Angleterre. A son retour, en 1683, il fut nommé pasteur d'une des églises réformées de Magdebourg. Chargé, en 1686, du rectorat du gymnase de Lissa, il mit tous ses soins à faire fleurir cet établissement, auquel il se reconnaissait redevable de son goût pour l'étude. En 1690, il fut appelé à Kœnigsberg comme pasteur. Nommé prédicateur du roi de Prusse en 1693, il s'établit à Berlin. Depuis il fut nommé conseiller du consistoire en 1718, membre du directoire des églises réformées en 1727, et président de l'Académie royale de Berlin en 1733. Sur l'invitation du roi Frédéric Ier, il travailla longtemps, mais avec plus de zèle que de succès, à la réunion des diverses communions protestantes. La plus grande partie de sa vie fut consacrée à l'étude. Il avait de grands talents pour la chaire.

Jablonski a traduit de l'anglais en latin les huit discours de Rich. Bentley contre l'athéisme, le traité de Jos. Woodward sur les sociétés pieuses de Londres, et celui de Burnet sur la prédestination et la grâce. Il a publié une édition de la Bible hébraïque avec des notes et une préface; Berlin, 1699, in-8°; 2e édit., 1712, in-12. On trouve à la fin de ces deux éditions le catalogue dressé par Leusden de 2,294 versets choisis, contenant tous les mots hébreux qui se rencontrent dans le texte de l'Ancien Testament. La préface de Jablonski a été jointe à d'autres éditions de la Bible hébraïque. On cite aussi de lui une édition du Talmud. Ses différents écrits sont : *Kleiner Judencatechismus für einfæltige Anfænger* (Petit Catéchisme pour les prosélytes juifs); sans lieu ni date, 1708, in-8°; — *Das betrübte Thorn;* Berlin, 1725, in-4°; traduit en français par C.-L. de Beausobre, sous ce titre : *Thorn affligée, ou relation de ce qui s'est passé dans cette ville depuis le* 16 *juillet* 1724 *jusqu'à présent;* Amsterdam, 1726, in-12, avec fig.; — *Christliche Predigten* (Sermons chrétiens); Berlin, 1716 et suiv., 10 part., in-4°; — *Genium Stephani Javorskii II ex ejus postumo theosophico Petra fidei dicto, in epistola familiari revelatum;* Berlin, 1730, in-4°; — *Historia Consensus Sandomiriensis inter evangelicos regni Poloniæ et Lithuaniæ, in synodo generali evangelicorum utriumque partis;* Berlin, 1731, in-4° : Neuminster, pasteur à Hambourg, publia une critique violente de cet ouvrage; Jablonski y répondit dans une lettre dont la traduction française fut insérée dans la *Biblioth. Germanique*, tom. XXIII, pag. 162-194. Michel NICOLAS.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

JABLONSKI (*Jean-Théodore*), grammairien allemand, frère du précédent, né à Dantzig, non en 1665, comme le porte la *Biographie universelle*, mais plusieurs années auparavant, et mort à Berlin, en 1731. Modeste, aimant la retraite et se livrant à l'étude par goût et par plaisir, il cultiva à la fois les lettres et la jurisprudence. Il fut chargé de l'éducation du margrave Frédéric, pour lequel il composa un cours de morale, resté inédit. Il fut conseiller d'État et membre de l'Académie de Berlin, dont il était depuis longtemps secrétaire. On a de lui : *Dictionnaire Francais-Allemand et Allem.-Franç.;* Leipzig, 1711, in-4°; — *Dictionnaire universel des Arts et des Sciences* (en allemand); Leipzig, 1721, in-4°; — une traduction allemande, suivie de notes, de l'écrit de Tacite Sur les Mœurs des Germains; Leipzig, 1724, in-8°; — *Memoria honori divi Friderici Borussorum regis;* Berlin, 1713, in-fol. M. N.

Biblioth. Germanique, tom. XXII, p. 216 et 217.

JABLONSKI (*Paul-Ernest*), théologien, philologue et érudit allemand, fils de Daniel-Ernest, né à Berlin, en 1693, et mort à Francfort-sur-l'Oder, le 14 décembre 1767. Il fit ses études à l'université de Francfort-sur-l'Oder. La langue copte attira surtout son attention, et il devint bientôt l'heureux émule de Lacroze, qui avait été son maître. En 1714, il obtint de voyager, aux frais du gouvernement prussien, dans les pays lettrés de l'Europe, pour se perfectionner dans la connaissance de cette langue et pour étudier les manuscrits coptes. Il visita dans ce but les riches bibliothèques d'Oxford, de Leyde et de Paris. Après son retour dans sa patrie, il fut nommé, en 1720, pasteur à Liebenberg, l'année suivante professeur de philosophie à l'université de Francfort-sur-l'Oder, et en 1722 professeur de théologie. Il fut admis

peu de temps après dans l'Académie royale de Berlin.

Ern. Jablonski a publié plus de cinquante ouvrages. Nous n'indiquerons ici que les principaux : *Disquisitio de Lingua Lycaonica;* Berlin, 1714, in-4°; 2° édit., Utrecht, 1724 : il veut prouver, dans ce livre, et en suivant Grotius et Bentley, que la langue lycaonienne dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres*, XIV, 11, n'avait aucune analogie avec la langue grecque; — *Exercitatio historico-theologica de Nestorianismo, et illa imprimis Nestorianorum phasi qua humanam Christi naturam templum divinitatis vocare solebant;* Berlin, 1724, in-8°; traduit en allemand par Immermann; Magdebourg, 1752, in-4°. Cette dissertation, destinée à justifier le nestorianisme, excita une vive controverse parmi les théologiens allemands; — *Remphan, Ægyptiorum Deus, ab Israelitis de serto cultus;* Francfort-sur-l'Oder, 1731, in-8°; — *Dissertationes academicæ VIII de Terra Gosen;* Francfort-sur-l'Oder, 1735, in-4°. On trouve une analyse de cet ouvrage dans la *Biblioth. Germaniq.*, tom. XXXII, pag. 8 et suiv.;— *Dissert. exeg.-histor. di Serapi parabolico, ad Matth.*, XIII, 31 et 32; Francfort-sur-l'Oder, 1736, in-4°; —*De ultimis Pauli apostoli Laboribus a beato Luca prætermissis;* Berlin, 1746, in-4°; — *Pantheon Ægyptiorum, sive de diis eorum commentarius, cum prolegomenis de religione et theologia Ægyptiorum;* Berlin, 1750-1752, 3 vol. in-8° : ouvrage qui est resté classique jusqu'au moment où les travaux de Champollion et des savants qui ont marché sur ses traces ont jeté de nouvelles lumières sur tout ce qui concerne l'Égypte ancienne. On en trouve plusieurs extraits dans la *Nouvelle Biblioth. Germaniq.;* — *De Memnone Græcorum et Ægyptiorum, hujusque celeberrima in Thebaide statua, Syntagmata III;* Francfort-sur-l'Oder, 1753, in-4°, fig. Ce traité, qui se rattache au précédent ouvrage, a été traduit en français par Langlès et publié, avec des augmentations, dans le tom. II de sa traduction du voyage de Norden; —*Institutiones Historiæ christianæ antiquioris;* Francfort-sur-l'Oder, 1753, in-8°; *Institutiones Historiæ christianæ recentioris ;* Francfort-sur-l'Oder, 1756, in-8°. Ces deux ouvrages, réunis sous le titre de : *Institutiones Historiæ christianæ*, ont été imprimés à Francfort-sur-l'Oder, 1766 et 1767, 2 vol, in-8°; nouvelle édition, revue et augmentée par E.-A. Schulze; ibid., 1783, 1784, 2 vol. in-8°. E.-H. D. Stosch a ajouté à cet ouvrage un troisième volume, contenant l'histoire du dix-huitième siècle; ibid., 1767, in-8°. Ab.-Ph.-God. Schie-Kedanz revit ce troisième volume, et le compléta; ibid., 1786, in-8°; — *Opuscula quibus lingua et antiquitas Ægyptiorum, difficilia sacrorum librorum loca et historiæ ecclesiasticæ capita illustrantur*, publiés, après la mort de l'auteur, par J.-S.-T. *Water*, à Leyde, 1804-1810, 3 vol. in-8°. La plupart ces dissertations avaient été déjà publiées s[...] ment; mais elles ont reçu ici des correct[...] des additions tirées des papiers laissés par l'a[...] Les *Miscellanea Berolinensia*, les *Nova [Mis]cellanea Lipsiensia* et divers autres r[...] savants contiennent de nombreux mémoi[res] Jablonski. On trouve aussi de lui dans la [...] *nologie* de Desvignoles des remarques [...] canon des rois de Thèbes donné par [...] thène. Michel Nicolas.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklop.*

JABLONSKI (*Jean-Ernest*), fils du [...] dent, est auteur de quelques ouvrages, [...] lesquels la *Nouv. Biblioth. Germaniq.* [...] suivant : *Spicilegii animadversionum de [...] virtutum sacro apud gentes profanas [...] men;* Francfort-sur-l'Oder, 1752, in-[...]

Nouv. Biblioth. Germ.

JACCARD (*François*), missionnaire [...] lique, né à Ornion, en Savoie, le 6 s[...] 1799, mort à Quand-Tri, le 21 septemb[re] [...] Ayant manifesté de bonne heure sa [...] pour les missions étrangères, il partit [...] courant d'août 1821. Il évangélisa la [Co]chine, et acquit si promptement la co[nnaissance] de la langue anamite que le roi du p[ays le fit] venir à sa cour et l'employa comme i[nterprète] à traduire des lettres et des livres écri[ts en ca]ractères européens. Il ne tarda pas, ma[lgré cela,] à être condamné, comme chef d'une [...] prohibée, à la peine du service milita[ire. Ap]pelé par le roi, qui lui confia un trava[il sur la] position et les forces respectives des [...] États de l'Europe, il n'en était pas m[...] tif, et se trouvait dans la prison de C[...] compagnie de malfaiteurs. Il resta [...] près de deux ans, et le 13 juillet 18[...] chargea d'une lourde cangue pour le [...] au chef-lieu de la province, à Quand-Tri[...] dans ce lieu, le mandarin du lieu or[donna de] commencer la torture. On étendit l'a[bbé Jac]card par terre, et il fut attaché à [...] pieux enfoncés dans le sol; différents b[...] lui assénèrent quarante-cinq coups de [...] 21 septembre suivant on le conduisit au [...] supplice, où il rendait son âme à Dieu.

Archives des Missions étrangères.

JACKSON (*Thomas*), théologien a[nglais, né] à Witton, dans le comté de Durham [...] mort en 1640. Il fit ses études à l'[...] d'Oxford, entra dans les ordres, et fut p[ourvu de] la cure de Saint-Nicolas. Il était alors [...] rigide. Ses opinions se modifièrent d[ans la so]ciété de Neile, évêque de Durham, dont [il fut] le chapelain, et Laud, sur la recom[mandation] de Neile, le fit nommer successivem[ent pré]sident du collége du Corps-du-Christ, [chapelain] de Charles Ier, prébendaire de Winch[ester et] doyen de Peterborough. Jackson était [...] truit, et il a laissé des commentaires [...]

sur la *Bible*. Ses œuvres complètes ont été recueillies en 1672 et 1673, 3 vol. in-fol. Z.

Biographia Britannica. — Fuller, *Worthies.* — Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I.

JACKSON (*John*), controversiste anglais, né à Thirsk, dans le comté d'York, en 1686, mort en 1763. Après avoir achevé ses études à Cambridge, il entra dans les ordres, et fut nommé recteur de Rossington. En 1714, il publia trois lettres apologétiques de la doctrine de Samuel Clarke sur la Trinité. Ce fut son premier pas dans la carrière des controverses, et jusqu'à la fin de sa vie il n'en sortit pas. Il entra tour à tour en lice avec Waterland, Tindal, William Law, Warburton et autres. Sa polémique, aussi peu conforme à l'orthodoxie anglicane qu'à la charité, l'empêcha d'arriver aux dignités ecclésiastiques; mais il succéda à son ami Clarke dans la place de directeur du duché de Lancastre. Ses principaux ouvrages sont : *Novatiani presbyteri romani Opera quæ supersunt omnia, post Jacobi Pamelii Brugensis recensionem præmittitur dissertatio de Filii Dei homoousia*; 1728, in-8°; — *A Dissertation on Matter and Spirit; with some remarks on a book entitled An Enquiry into the nature of human soul, written by M. Baxter*; 1735, in-8°; — *Chronological Antiquities, or the antiquities and chronology of the most ancient kingdoms from the creation of the world, for the space of five thousand years*; 1752, 3 vol. in-4°. Z.

Sutton, *Memoirs of life and writings of Jackson*, 1764. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

JACKSON (*William*), conspirateur irlandais, né vers 1720, mort en 1795. Quoique homme d'église et membre de la communion anglicane, il se mêla activement aux complots des patriotes irlandais contre l'Angleterre. Dans la première partie de sa vie, il fut lié avec la duchesse de Kingston, qui le choisit pour chapelain. Il résida quelque temps en France, où il se mit en rapport avec le gouvernement révolutionnaire. Il se rendit ensuite en Angleterre pour voir si ce pays était disposé à la révolte, et alla continuer ses menées en Irlande. Accusé de haute trahison pour avoir correspondu avec la France, il fut mis en jugement, le 23 avril 1795, et reconnu coupable. On le ramena le 30 du même mois devant le tribunal pour entendre sa sentence, et il mourut subitement tandis que ses avocats, Curran et Ponsonby, tâchaient d'obtenir un sursis. On suppose qu'il s'était empoisonné. Z.

Rose, *General Biographical Dictionary*.

JACKSON (*William*), connu sous le nom de JACKSON D'EXETER, musicien anglais, né à Exeter, au mois de mai 1730, mort dans la même ville, au mois de juillet 1803. Son père était un respectable marchand. Le jeune Jackson reçut une éducation libérale, et ayant annoncé du goût pour la musique, il fut confié aux soins de l'organiste de la cathédrale, et alla compléter son instruction musicale à Londres, sous Travers, organiste de la chapelle royale. Jackson retourna ensuite et s'établit dans sa ville natale, où en 1777 il fut nommé sous-chantre, organiste, vicaire laïque et maître des chœurs de la cathédrale. Il se fit connaître comme compositeur par la publication de *Twelve Songs*, qui répandirent immédiatement son nom dans tout le royaume. Ensuite il fit paraître *Six Sonates for the harpsichord*, qui eurent moins de succès. En revanche *Six Elegies for three voices* établirent complétement sa réputation. Elles furent suivies par son *Opera IV*, contenant une douzaine de chants. Ensuite il fit paraître deux autres recueils d'un même nombre de chants chacun. Ses *Twelve Canzonets for two voices* firent longtemps les délices des réunions musicales. W. Jackson fit représenter en 1780 au théâtre de Drury-Lane : *The Lord of the Manor*, opéra. On lui attribue aussi la musique du drame de *Lycidas*, représenté à Covent-Garden en 1769, et celle des *Métamorphoses*, opéra joué sans succès à Drury-Lane en 1783. W. Jackson fut en outre un écrivain de mérite. Il a laissé : *Thirty Letters on various subjects*; Londres, 1782, 2 vol. in-12; — *Observations on the present State of Music in London*; Londres, 1791, in-8°; — *Preliminary Discourse to a scheme demonstrating the perfection and harmony of sounds*; Londres, 1791, in-8°. Il cultiva aussi la peinture avec succès, s'adonnant surtout au paysage; il avait pris son ami Gainsborough pour modèle. J. V.

English Cyclopædia (*Biography*). — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

JACKSON (*André*), général américain, septième président de la république des États-Unis, né dans la Caroline du sud, le 15 mars 1767, mort près de Nashville (Tennessée), le 8 juin 1845. Sa famille, originaire d'Écosse, était venue s'établir en Irlande au seizième siècle, et en 1765 son père émigra aux États-Unis avec sa femme et deux jeunes fils. Il acheta une certaine quantité d'acres dans le district de Waxhaw (Caroline du sud), et c'est là que naquit, deux ans après, son fils André, le troisième de ses fils. Peu de jours après le père mourut, laissant à sa veuve une ferme à demi cultivée, sans esclaves, et peu de ressources pour élever trois jeunes enfants. Le jeune André paraît avoir été le favori de la mère, et le futur président des États-Unis fut destiné à l'église. Dans cette vue, il fut placé de bonne heure à l'académie de Waxhaw, et y étudia le latin, tout en suivant les branches ordinaires d'une éducation anglaise. Mais ses études n'allèrent pas très-loin. La guerre de l'indépendance avait éclaté; un enthousiasme patriotique s'était emparé de la jeune génération. L'aîné des frères s'enrôla dans la milice de la Caroline du sud, et périt peu de temps après. André, bien qu'âgé seulement de treize ans, s'enrôla à son tour avec son autre frère en 1780, et tous deux servirent jusqu'à la fin de la guerre. On dit qu'ayant été faits prisonniers, André reçut

un jour l'ordre de nettoyer les bottes d'un officier anglais, et qu'il refusa avec un air d'indignation, disant qu'il était prisonnier de guerre et non domestique; sur quoi il aurait reçu un coup de sabre et une blessure assez grave. L'acte était odieux, et dut laisser une profonde impression dans l'âme ardente du jeune homme. Ce qui est positif, c'est qu'homme fait, il traita avec une sévérité impitoyable les Anglais toutes les fois qu'il les trouva sur son chemin.

Son frère, puis sa mère moururent vers la fin de la révolution. Abandonné à lui-même et entraîné par l'exemple des désordres de la vie militaire, il tomba dans la dissipation; mais, avec une rare énergie, il sut s'arrêter à temps. Rompant tout à coup avec ses habitudes, il entra en 1784 chez un avocat distingué pour s'y livrer à l'étude du droit. Après trois ans de travail assidu, il fut nommé par le gouverneur de la Caroline du nord *solicitor* (avocat général) pour la partie ouest de cet État qui est devenue le Tennessée (1787). Là il eut souvent à guerroyer avec la milice contre les Indiens qui occupaient les frontières du territoire, et il y apporta une telle énergie qu'il reçut de ces ennemis intérieurs les titres expressifs de *Couteau tranchant* et de *Flèche acérée*. Il continua ainsi ses doubles fonctions de magistrat et de milicien jusqu'en 1796, où, après avoir contribué, comme membre d'une convention, à établir la constitution du Tennessée, il fut élu membre de la chambre des représentants. L'année suivante, il fut nommé au sénat des États-Unis; mais après la session il donna sa démission. La législature de son État l'appela alors au poste de juge de la cour suprême et de major général de la milice. En 1804 il résigna sa dignité de juge, et s'établit sur une ferme à quelques milles de Nashville, activement occupé d'agriculture, et où il resta jusqu'à la guerre de 1812 avec l'Angleterre. Alors commence une phase très-remarquable de sa carrière.

Jackson avait quarante-cinq ans. Jusque là il s'était distingué comme chef habile et audacieux de miliciens dans les guerres du *border*; il avait rempli avec intelligence les places de membre du congrès, de sénateur, de juge, mais sans acquérir une de ces réputations qui mettent un homme hors ligne. La fortune lui offrait enfin de nouvelles et magnifiques chances de se distinguer et de servir son pays. Il rassembla deux ou trois mille volontaires, et reçut ordre de descendre le Mississipi pour protéger la Nouvelle-Orléans et le voisinage (nov. 1812). Mais au bout de quelques semaines les services de ce petit corps ne parurent plus nécessaires, et il fut licencié. Au commencement de 1813, Jackson fut chargé d'une expédition contre les Creeks au sud, qui, de concert avec les Indiens du Nord, commettaient beaucoup de ravages et de massacres sur les frontières. Pendant que le général Harrison agissait au nord, Jackson poussa la guerre au sud avec une

extrême énergie. Aussi audacieux qu'infatig
il poursuivit partout les Indiens, les battit,
massacra par centaines, les anéantit ou les d
persa. Son principe était de ne pas faire les
ses à demi. La guerre pour lui n'était que
termination complète de l'ennemi. Elle fini
un traité, d'après lequel les Indiens consenti
à déposer les armes (août 1814). Au mi
mai de cette année, Jackson reçut le titre
major général dans l'armée des États-Unis (
tenant général). Ayant appris qu'un corp
troupes anglaises était à Pensacola (alors
session de l'Espagne), pour recruter et e
les Indiens, il engagea son gouvernement à
parer de ce port. La réponse ayant été di
il prit sur lui d'agir, et à la tête de 3,000
mes il fondit sur Pensacola, et s'en empara.
suré sur ce point, il revint en Louisiane,
de la Nouvelle-Orléans son quartier g
(1er décembre). On parlait depuis que
mois d'une invasion prochaine des Anglais;
lement, on était incertain sur le chemin
quel ils pénétreraient: il y avait dans la
de la population beaucoup d'inquiétude
terreur. Le général Jackson commença
fortifier la ville, et, pour prévenir tout
d'obstacle, déclara la loi martiale; il s'a
des pouvoirs absolus, et s'en servit d'une m
absolue. Instruit que les Anglais venaient
de s'établir à dix milles au-dessous de la
au nombre de 10 ou 12,000 hommes, il
cha hardiment à leur rencontre. Il avai
commandé aux habitants de se défendre a
soin jusqu'à la dernière extrémité et
qu'en cas de nécessité il était résolu à
la ville plutôt que de voir les Anglais s'y
blir. Les choses étaient au point de cri
une terrible anxiété dominait les esprits.
son ayant atteint les Anglais leur livra
mier combat où il eut l'avantage, mais
sultat décisif (21 décembre). Il remonta
le Mississipi, et vint s'établir à six mill
dessous de la ville, dans une bonne positio
fortifia encore par de larges fossés et de
parts de balles de coton. Il avait avec lui
6,000 hommes, dont une partie était co
des habiles tireurs du Kentucky et du Te
Après quelques jours d'escarmouches, les
glais traversèrent le fleuve pour l'attaq
leur arrivée, ils furent reçus avec une fu
meurtrière, qui jeta un peu d'hésitation
les troupes. Le général en chef, Packenh
lance pour les rallier et les encourager,
frappé d'une balle. Les autres généraux
rent l'action avec la fermeté de vieux
mais les volées qui partaient des balles de
et des autres troupes devinrent si destru
qu'après deux heures de lutte, les A
se retirèrent en désordre, laissant 2,000 h
tués ou blessés. En outre, ils avaient perdu
autres généraux, et bon nombre d'officiers,
avaient été le point de mire des chasseu

Kentucky et du Tennessée. On dit que Jackson ne perdit que 13 hommes, 7 tués et 6 blessés (8 janvier 1815). Cette brillante et décisive victoire, due principalement à ses habiles dispositions et à l'énergie qu'il avait su communiquer aux Américains et aux créoles, produisit le plus vif enthousiasme, et donna au général une immense popularité. Non-seulement elle flattait au plus haut point l'orgueil national, mais les résultats étaient des plus importants. L'armée anglaise s'était rembarquée à la hâte; au sud, comme au nord, l'Amérique n'avait plus rien à craindre. Mais le général n'en maintint pas moins les mesures sévères qu'il avait établies dès son début. Il avait défendu par un ordre du jour à tous les journaux de rien publier qui fût relatif à l'armée. Quelques semaines après la bataille, et lorsque même le bruit de la paix entre l'Angleterre et les États-Unis commençait à se répandre, un journal s'avisa de contrevenir à cet ordre. Jackson fit saisir le rédacteur, et celui-ci ayant déclaré que l'auteur de l'article était un membre de la législature, le général fit arrêter le législateur indiscret. Le juge de la cour des États-Unis s'étant interposé, Jackson le fit arrêter lui-même et conduire hors de la ville. Quelque temps après, il fut pour ce fait cité devant la cour et condamné à une amende de 1,000 dollars, qu'il paya immédiatement, mais qui plus tard lui fut rendue par une souscription publique. Cette anecdote peint le caractère de l'homme et les mœurs du pays.

Trois ans après (1818), il fut chargé, de concert avec le général Gaines, de réprimer les déprédations des Séminoles de la Floride sur les frontières. Ce territoire appartenait alors à l'Espagne. Jackson ne voyait dans une guerre contre les Indiens que le but à atteindre. Il s'engagea hardiment dans l'intérieur, poursuivit les ennemis à outrance, s'empara de plusieurs forts appartenant à l'Espagne, avec laquelle on était en paix, et même de Pensacola, où il établit des officiers américains. Il porta le fer et la flamme dans les villages indiens, et réduisit leurs guerriers à se cacher dans les marais ou l'intérieur des bois. Deux Anglais, Arbuthnot et Ambrister, avaient été arrêtés, l'un dans un fort espagnol en société avec deux chefs indiens, l'autre dans une expédition d'un petit corps chargé de détruire un village séminole. Les deux chefs indiens furent pendus sans délai et sans procès; les deux Anglais, après quelques jours de prison, livrés à une cour martiale. Le premier fut condamné à mort, et l'autre au fouet et à la prison. Mais cette sentence ne convint pas au général, et, de sa propre autorité, il fit pendre l'un et fusiller l'autre. Les partisans du général ont dit qu'il n'était pas douteux que ces Anglais avaient excité les Indiens à la guerre, et qu'ainsi ils avaient mérité d'être traités comme ennemis; mais plus tard cet acte et d'autres violences soulevèrent de vives accusations contre Jackson au sein du congrès, de la part de ses adversaires politiques, et une censure formelle fut hautement demandée. Les amis du général, soutenus par l'enthousiasme populaire, qu'avaient exalté sa réputation militaire et ses professions démocratiques, le défendirent avec une grande énergie, et obtinrent une majorité de votes en sa faveur. Ses procédés à l'égard des autorités espagnoles auraient pu amener des difficultés sérieuses; elles furent étouffées dans leur germe par la cession de la Floride aux États-Unis moyennant indemnité. Cette acquisition, tout en flattant l'orgueil national, avait une importance particulière, car elle donnait au sud l'unité et une position plus forte (1821). Le général Jackson fut chargé des négociations relatives à cette cession, et fut ensuite nommé par le président Monroe premier gouverneur du territoire. Il n'occupa ce poste qu'une année, et revint dans son État, qui le nomma de nouveau sénateur au congrès (1823). Vers la fin de 1824, lorsqu'eut lieu l'élection pour un nouveau président, le général fut un des cinq candidats qui briguaient cette magistrature suprême. Il obtint plus de voix que ses compétiteurs, mais pas assez pour être élu.

D'après la constitution, la chambre des représentants eut à décider le choix définitif, et donna la préférence à John Quincy Adams, qui appartenait au parti fédéral ou whig. Au bout de quatre ans, le général fut de nouveau candidat. Ses amis et ses partisans avaient eu le temps d'organiser leurs forces, d'exalter l'esprit populaire par l'éloge de ses exploits et de ses grandes qualités, et il triompha de J. Q. Adams à une forte majorité (1828). Bien des hommes sages n'avaient pas vu sans inquiétude ses chances de succès. Ils rappelaient son caractère violent, audacieux et obstiné, ses haines implacables contre ses adversaires, les habitudes de procédés absolus qu'avait développées ou fortifiées chez lui le commandement militaire. Mais, d'un autre côté, sa loyauté, sa haute probité, son chaleureux patriotisme semblaient à beaucoup d'hommes éclairés et influents des garanties suffisantes; et comme le cœur des masses était à lui par suite du prestige de la victoire de 1815 et de ses autres exploits, son élévation à la présidence parut toute naturelle. Il fut inauguré le 4 mars 1829; il avait alors soixante-deux ans, c'est-à-dire l'âge où l'amour du repos se fait sentir, où les passions sont amorties, où l'expérience et la modération deviennent les guides dominants de la vie; mais les années avaient glissé sur la constitution de fer et le caractère indomptable du général, et pendant les deux termes de sa présidence (1829 à 1833 — 1833 à 1837), on le vit montrer l'activité, l'énergie de volonté, la violence de passions, en même temps que la vive intelligence et le jugement supérieur qui rappelaient les qualités et les défauts du passé, et qui étonnèrent à la fois ses partisans et ses ennemis. Aucun président, Washington excepté, n'a joui de son

vivant d'une plus grande popularité, et en même temps aucun n'a soulevé contre lui des inimitiés plus violentes. Deux choses expliquent ce phénomène : l'extrême énergie de son caractère, qui se maintint jusqu'au bout, et la circonstance qu'il fut le chef et la personnification au plus haut degré de la démocratie américaine.

Les premiers temps de son administration furent marqués par un caractère de modération et de dignité qui calma les craintes qu'elle avait inspirés d'avance. Le président resta assez fidèle à ses promesses, à ses déclarations de principes; il écoutait les avis des membres du cabinet et des chefs influents du parti démocratique. Mais peu à peu les tendances absolues prirent le dessus.

La position des fonctionnaires publics aux États-Unis n'est pas la même qu'en Europe. Tous dépendent de la seule volonté du président; et comme à chaque avénement au pouvoir il y a bon nombre d'ambitions et de services à satisfaire et à récompenser, l'usage s'était établi que plus ou moins de ces fonctionnaires fussent renvoyés uniquement pour faire place au parti qui avait triomphé. Les autres présidents avaient usé de leur privilége à cet égard avec modération et équité. Il n'en fut pas de même du général Jackson. Pendant la première année de son administration presque tous les whigs furent renvoyés et remplacés par des candidats de son parti. Il en résulta de vives plaintes et récriminations dans la presse et dans le public; mais le général n'était pas homme à s'en affecter. Récompenser ses amis et dédaigner ses ennemis, voilà ce qu'il annonça assez ouvertement comme principe de son administration, et il saisit toutes les occasions d'élections pour bien imprimer dans les esprits, au moyen de circulaires et de ses agents, qu'il y avait tout avantage à travailler pour lui et tout danger, pour celui qui occupait une place ou qui y aspirait, à travailler contre lui. En s'adressant ainsi à l'intérêt personnel, il inspirait à ses partisans une singulière ardeur pour le succès de leur opinion, et, au moyen des comités organisés dans chaque État, chaque comté, chaque ville ou village, les électeurs de son bord agissaient dans toute l'Union avec la régularité et la puissance d'une armée bien disciplinée. C'est sous le président Jackson que s'établit comme doctrine : *Aux vainqueurs les dépouilles!* Cette doctrine, il faut le reconnaître, a été aussi adoptée par le parti opposé, qui en cas de victoire regarderait comme très-légitime de la mettre en pratique. En Europe, on doit considérer comme une chose grave et fâcheuse ce changement presque général de fonctionnaires suivant l'opinion qui triomphe dans l'élection présidentielle; mais c'est un résultat inévitable du jeu des institutions et du principe *rotation in office* (changement de fonctionnaires). Du reste, il y a tant de ressources aux États-Unis que pour une foule d'Américains les effets en sont en grande partie neutralisés.

Ce qui produirait en Europe ruine et mi[illegible]
produit chez eux qu'un changement de car[illegible]
de métier ou de profession. Cette instabilité [illegible]
pêcha pas de rechercher avec ardeur les p[illegible]
du gouvernement.

Un conflit très-grave, l'affaire de la *n*[illegible]
cation, vint bientôt réclamer toute l'é[illegible]
toute l'habileté du président. Les États [illegible]
sont exclusivement agricoles. Les États d[illegible]
voisins de l'océan, renferment presque [illegible]
les manufactures de l'Union. Pour les p[illegible]
contre la concurrence anglaise, et aussi [illegible]
créer un revenu public, diverses lois de [illegible]
plus restrictives furent passées de 1816 à [illegible]
On établit ainsi des droits qui, except[illegible]
quelques articles principaux de laine et de [illegible]
et pour le fer, étaient généralement au[illegible]
de 40 pour 100. En 1832, sur les plaintes [illegible]
velées et très-vives des États du sud, l[illegible]
des douanes fut révisé; mais les modifica[illegible]
rent insignifiantes, et les réclamations [illegible]
redoublèrent, et passèrent de la mena[illegible]
mesures sérieuses. En octobre 1832, la lé[illegible]
de la Caroline du sud convoqua une con[illegible]
de délégués du peuple de l'État, à F[illegible]
prendre un parti sur les lois du congr[illegible]
tives aux douanes, et sur celles de la m[illegible]
ture qui pourraient être faites à l'ave[illegible]
que sur les moyens auxquels le gouv[illegible]
fédéral pourrait recourir pour les faire e[illegible]
En novembre, cette convention, à la [illegible]
de 136 voix contre 26, passa une *ordo*[illegible]
qui devait être obligatoire à partir du 1[illegible]
1833, à moins que le congrès n'eût a[illegible]
le tarif, et qui statuait que les divers [illegible]
congrès sur les douanes, et notamment [illegible]
mai 1828 et de juillet 1832, n'étaient p[illegible]
torisées par le pacte fédéral, qu'elles en [illegible]
l'esprit, et qu'en conséquence *elles* [illegible]
nulles et non avenues, et que l'État [illegible]
terait. A l'appui de cette déclaration de [illegible]
la Caroline arma et exerça sa milice. L[illegible]
États du sud, et notamment la Vir[illegible]
Géorgie et l'Alabama, avaient manifesté [illegible]
sympathie pour cette doctrine, et s[illegible]
aussi que la souveraineté des États é[illegible]
solue, qu'ils avaient le droit de *nulli*[illegible]
acte du gouvernement qui y portait a[illegible]
attendaient le moment opportun d'agir. [illegible]
lait d'un pacte d'alliance dans tout le [illegible]
danger était grand; l'existence même d[illegible]
ne tenait plus qu'à un fil. Dans cette circ[illegible]
critique, le général Jackson déploya un [illegible]
admirable de fermeté et de modération[illegible]
avoir longtemps patienté, il répondit a[illegible]
feste de la Caroline par un message [illegible]
où toute expression blessante était évit[illegible]
il adjurait les dissidents avec un chal[illegible]
triotisme à revenir à la sainte cause d[illegible]
En même temps il fit des préparatifs d[illegible]
et obtint un acte du congrès (*Force bi*[illegible]
l'autorisait à employer tous les moyens p[illegible]

respecter les droits du gouvernement. A ce moment de crise, une imprudence, une étincelle eût suffi pour mettre le pays en feu. Alors se présenta Henri Clay, qui douze ans auparavant était noblement intervenu dans une conjoncture aussi grave, amenée par une cause différente, et avait fait passer le célèbre *Compromis* du Missouri. Défenseur des manufactures, en qualité de whig, il proposa une nouvelle loi de douanes de nature à concilier les intérêts opposés; elle passa aux deux chambres, et fut sanctionnée par le président le 1er mars. Cette loi stipulait la réduction graduelle du tarif, de deux en deux ans, par dixièmes de la différence entre le chiffre actuel et le chiffre définitif, avec une réduction considérable, des cinq dixièmes de cet excédant, au 30 juin 1842. Le droit à partir de cette date ne devait dépasser 20 pour 100 pour aucun article. Quelques jours après, la convention de la Caroline rappela son ordonnance du mois de novembre. Cependant, pour maintenir son droit, elle conserva les lois de la législature sur la milice, et passa même une ordonnance qui *nullifiait* un acte du congrès appelé *Force bill*, dont l'objet était de donner au président certains pouvoirs à l'effet d'assurer la perception des droits dus au trésor fédéral. Mais de fait la nouvelle loi rétablit l'harmonie dans l'Union en ce qui concernait les douanes; et si la doctrine des droits absolus des États particuliers, de la *nullification*, a encore aujourd'hui un parti puissant dans le sud, c'est le danger de l'avenir. La crise qui avait si fortement passionné les esprits et causé de si graves inquiétudes était finie. La satisfaction publique fut vive, et le général Jackson fut proclamé le sauveur de la constitution. Ces éloges étaient mérités; car dans toute cette affaire il montra un rare mélange de modération, d'énergie et de prudence.

Presque immédiatement suivit la rude guerre que le président fit à la Banque des États-Unis. A ce sujet, M. Michel Chevalier dit dans une de ses lettres sur l'Amérique du Nord (décembre 1834) : « Dans la chaleur du débat et au bruit des acclamations qui suivirent le rétablissement de l'ordre (affaire de la Caroline), le vieux levain guerrier acheva de se soulever dans l'âme du général Jackson; sans prendre de repos, il entama une vigoureuse campagne contre la Banque. C'était une guerre à peu près sans provocation, et certainement sans justice. » Rien de plus naturel que cette opinion ait été exprimée en 1834, au milieu même de la lutte passionnée des deux pouvoirs, le président et la Banque. Mais depuis, plus de vingt ans se sont écoulés; les esprits ont eu le temps de réfléchir, et surtout d'apprécier les résultats de cette guerre, et aujourd'hui l'opinion aux États-Unis donne complétement raison à Jackson, sinon pour les formes, au moins pour le fond et le but qu'il voulait atteindre, c'est-à-dire « le rétablissement de l'or et de l'argent comme seul signe représentatif reconnu par la constitution », au lieu des innombrables billets de banque, qui dépassaient immensément tout le numéraire du pays et fournissaient les moyens de spéculations effrénées et d'énormes friponneries. La Banque des États-Unis avait été autorisée en 1816 jusqu'au 3 mars 1836. Son capital était de 35 millions de dollars (187 millions de francs), partagés en 350,000 actions de 100 dollars. Elle était une banque d'escompte et de prêt, de circulation, et de dépôt : elle jouissait des bénéfices inhérents à ces trois sortes d'opérations. Son principal établissement était à Philadelphie. Elle avait vingt-cinq succursales (*branches*), dans les villes les plus importantes de l'Union, avec droit de les multiplier suivant son jugement. Ses billets circulaient et étaient reçus dans tous les États-Unis, et avant les hostilités du général Jackson ses actions étaient à 25 ou 30 pour 100 de prime. Elle faisait des affaires immenses; et on l'accusait sourdement d'en faire de téméraires et dangereuses, de nature à amener des catastrophes. L'opinion de Jackson sur la Banque était formée depuis longtemps. Déjà en 1830 il l'avait fait pressentir en disant, dans son message de fin d'année, à propos du renouvellement de la charte (qui n'expirait qu'en 1836) : « La constitutionnalité et l'avantage de la loi qui ont créé cette banque ont été mis en question par une grande partie de nos concitoyens; tous sont tombés d'accord qu'elle avait manqué son but important, d'établir une circulation de valeurs solides et uniformes; » et il insinuait au congrès qu'il devait refuser ce renouvellement. En 1832 un bill pour renouveler la charte de la Banque fut présenté au congrès, et passa dans les deux chambres. Le président y opposa son *veto*. Il y eut un concert de plaintes et d'accusations violentes de la part de la presse dévouée à la Banque et de ses nombreux partisans. Le général ne s'en émut point. Vers la fin de la même année, il fut réélu président à une grande majorité; et en 1833 ses mesures devinrent plus énergiques et plus hostiles. Non content de l'avoir frappée dans son avenir, il prit hardiment l'initiative d'un coup plus sensible, et, malgré l'avis de la majorité de son cabinet, il ordonna de retirer à la Banque les fonds du gouvernement qui lui étaient confiés en vertu de sa charte, et qui lui donnaient le moyen d'étendre avec grand avantage ses opérations; car ces fonds s'élevaient alors à 10 millions de dollars. Il avait dit à son cabinet, qui le désapprouvait : « J'en prends la responsabilité ! » Le secrétaire du trésor refusait d'exécuter une mesure qu'il regardait comme un funeste abus de pouvoir; il fut renvoyé. Les fonds furent retirés. La Banque se plaignit avec autant d'amertume que d'éclat. La guerre se passionna et s'envenima de plus en plus. Comme représailles, et pour soulever le mécontentement public contre le président, la

banque restreignit ses escomptes, d'abord, disait-elle, parce que l'enlèvement des fonds du gouvernement diminuait la somme de numéraire qu'elle avait dans ses caves, et aussi parce qu'étant gravement menacée dans son existence par le *veto* du président, la prudence voulait qu'elle préparât de longue main sa liquidation. Il en résulta que les autres banques, sur lesquelles elle exerçait une puissante action, restreignirent également leurs escomptes et leurs opérations. Les sources du crédit furent tout à coup resserrées; il y eut dans les villes commerciales de l'Union un ébranlement général, et bientôt la gêne, la détresse et des centaines de faillites. Alors éclatèrent plus que des plaintes. C'étaient des imprécations furieuses contre un président qui « violait les lois, qui violait la constitution pour satisfaire ses haines, aussi injustes qu'implacables ». C'étaient des accusations formelles pour le rendre odieux au pays et le faire juger et dégrader par le congrès. Il semblait que le général dût succomber devant la violence de l'ouragan; mais il tint bon : il ne plia pas et ne rompit point. Jackson fut dans cette circonstance ce même Old-Hickory (1) que les Indiens trouvaient toujours et partout acharné sur leurs traces, qu'ils ne pouvaient ni lasser ni surprendre, avec qui la ruse et la force ouverte étaient également sans succès. Violemment attaqué, abandonné par une foule de partisans, il se défendit avec autant d'énergie que d'habileté. Que ses actes fussent despotiques ou non, il les défendait au nom des principes, au nom de la liberté; et comme il avait une merveilleuse intelligence des masses, comme il savait bien que sa force était dans la classe agricole, qui était la plus considérable, tous ses arguments furent choisis en conséquence. En septembre 1833, dans son dernier message annuel, et dans une pièce officielle lue à ses ministres, le président accusa la Banque: 1° « d'avoir intrigué pour que la question du renouvellement de sa charte fût soumise au congrès pendant la session de 1831-32, afin de le mettre, lui président, dans l'alternative de donner son consentement à la décision affirmative du congrès ou de tourner contre lui les votes des amis de la Banque lors de l'élection à la présidence, s'il opposait son *veto* à la décision du congrès; 2° de s'être mêlée de politique en travaillant contre lui lors de l'élection présidentielle de 1832, et d'avoir à cet effet augmenté la somme de ses escomptes et avances de 28 millions de dollars; 3° d'avoir voulu pervertir la liberté de la presse, soit en se livrant à des publications sans fin de discours et de brochures, soit en gagnant les journaux à sa cause ».

Outre ces déclarations officielles, ses amis entretenaient dans les journaux une série d'articles habilement rédigés, et où, sous toutes les formes et sur tous les tons, ils représentaient que « la Banque, qui accusait le pouvoir exécutif d'usurpation et de tyrannie, était le véritable tyran; qu'elle cherchait par tous les moyens à renverser le gouvernement, à asservir et à corrompre le peuple; qu'elle prodiguait l'argent pour acheter les membres du congrès et la presse; qu'à volonté elle produisait la gêne et la ruine, paralysait le commerce et l'industrie, et réduisait les travailleurs à la détresse, le tout pour assurer le triomphe de son système financier et la durée de son existence ». Et comme on savait bien que le président de la Banque, les directeurs et les financiers en relation avec la banque n'étaient pas en bonne odeur parmi les masses, on ajoutait : « N'est-il pas étrange que dans un pays libre le président de la banque vive dans la magnificence d'un prince du sang royal; que de son palais d'*Andalousie* il vienne chaque jour à son palais de marbre de Philadelphie pour publier les ukases qui amènent la hausse ou la baisse dans tout le pays? N'est-il pas un vrai souverain d'argent, lui dont la volonté rend l'argent abondant ou rare, élève ou rabaisse la propriété, rend les hommes riches ou pauvres? lui dont la faveur est richesse, l'inimitié ruine? lui qui est un gouvernement sur lequel le peuple n'a et ne peut avoir action? Et quand le général Jackson, le *héros des deux guerres*, qui au péril de sa vie a repoussé de l'Union les baïonnettes anglaises, veut purifier le sol de la patrie de ce suppôt de tyrannie et de corruption, c'est lui qu'on a l'audace d'insulter et d'accuser de tyrannie! » — La Banque soutint la lutte jusqu'au bout, opposant la ruse à la ruse, la violence à la violence. Mais le résultat des élections en 1833, 1834 et en 1836 tourna contre elle, et grossit le parti de l'administration dans la chambre des représentants. Lorsque arriva le terme fatal, la Banque ne réussit pas à obtenir son renouvellement. Elle se reforma comme banque locale de l'État de Pensylvanie, et peu d'années après sa liquidation définitive fut des plus désastreuses et ruina quantité de familles.

Il ne nous reste à considérer qu'un fait important, le caractère donné par le général Jackson à sa politique extérieure. Organe de la démocratie, il se montra parfois dans ses rapports avec les puissances étrangères impérieux jusqu'à l'arrogance, et dans une occasion insolent jusqu'à la menace envers la monarchie de Juillet. Voici à quel sujet. Depuis longtemps les États-Unis réclamaient de la France une indemnité considérable pour la valeur des bâtiments américains saisis et confisqués en exécution des décrets de Berlin et de Milan. L'empire avait repoussé la demande; la Restauration l'avait éludée

(1) L'*hickory* est une espèce de noyer particulière à l'Amérique, et d'un bois dur, compacte et très-difficile à rompre. Les Indiens en avaient donné le nom au général Jackson, auquel ses amis l'ont conservé. Il était extrêmement populaire sous ce nom d'*Old-Hickory*. Quand un de ses amis, James Polk, se présenta comme candidat à la présidence, le nom de *Young Hickory* contribua beaucoup à le rendre populaire.

[illegible]vers ajournements. En 1830, elle fut re[illegible]velée d'une manière pressante; et le ministre [illegible]États-Unis, M. Rives, profitant des em[illegible] de la dynastie d'Orléans, réussit à con[illegible] le 4 juillet 1831, un traité qui fixait l'in[illegible]té à payer à 25 millions de francs, à la [illegible]ion, pour le gouvernement américain, de [illegible]re 1,500,000 francs, pour faire droit [illegible]clamations dirigées contre lui par des ci[illegible] français. Par une distraction singulière, [illegible]é, contenant promesse d'argent, avait ou[illegible] réserver le droit des chambres. L'indem[illegible]vait être payée en six termes. Le gou[illegible]ent des États-Unis, persuadé que le paye[illegible] d'une dette reconnue par un traité n'é[illegible]rait aucune difficulté, envoya sa première [illegible] Le ministère, qui avait ajourné à plusieurs [illegible] la demande d'argent aux chambres, dans [illegible] d'une disposition favorable, fit une ten[illegible] 1834, et fut repoussé avec perte. L'ar[illegible] refusé. La traite américaine revint aux [illegible]s protestée. Nous avons vu quel était [illegible]é de patience et de mesure du général [illegible] Blessé de tous ces retards, et spécu[illegible]ement sur le caractère du roi Louis-Phi[illegible] les faibles lui étaient bien connus, [illegible]bliant qu'il s'adressait à la France, la [illegible] et généreuse alliée des États-Unis, il [illegible] son message de fin d'année (1834) [illegible]ge hautain jusqu'à la menace, et où il [illegible] que les États-Unis se fissent *justice par [illegible]ains*, et demandait au congrès, au cas où [illegible]ne serait pas voté dans la session pro[illegible]les chambres, d'autoriser la saisie des [illegible]s françaises. Cette déclaration, dans un [illegible] officiel, produisit grande sensation en [illegible]. Ce fut d'abord de l'étonnement. Puis [illegible]national, si prompt à s'échauffer, s'exal[illegible] l'influence des journaux, les passions [illegible]s, dont le cri a été dès l'origine : *Our [illegible] right or wrong* (Notre pays, qu'il [illegible] qu'il ait raison !), proclamèrent, comme [illegible] sublime de patriotisme le défi de mau[illegible]ur et l'adroite tactique de leur prési[illegible]ri : une immense majorité de voix [illegible] les États-Unis avaient parfaitement [illegible] la France complétement tort. Qu'a[illegible]re le gouvernement français, comme [illegible]à cette menace? Une déclaration en très[illegible]ts et à l'adresse du président des États- [illegible] Faites-vous justice par vos mains, si [illegible] » ; puis attendre dans une attitude [illegible] dignité et de fermeté. Nous sommes [illegible]que, malgré toute sa fougue et son opi[illegible] le général Jackson, qui n'était pas un [illegible] n'aurait point *osé*, pour bien des rai[illegible], jeter son pays dans une guerre contre [illegible] Qu'arriva-t-il en France, où cette in[illegible] causé un étonnement mêlé d'irrita[illegible] majorité parlementaire qui avait [illegible] l'exécution d'un traité à l'amiable, cé[illegible] sollicitations secrètes du roi et aux intrigues des ministres, accorda ce qu'on lui demandait sous le coup d'une menace! A la vérité, on jugea *digne*, avant de payer, de demander un désaveu, de la part de Jackson, de toute intention menaçante. Ce désaveu fut à moitié obtenu, et l'affaire finit par cette scène de comédie.

Vers la fin de 1836, le général adressa au congrès son dernier message justificatif de toute sa politique, et dans lequel il recommandait à M. Van Buren, son successeur, dont il avait lui-même préparé et appuyé l'élection, de persévérer dans la ligne qui avait présidé à son administration. Le 4 mars 1837, il se retira de la vie publique, et alla vivre dans son domaine de l'Hermitage, près de Nashville (Tennessee), conservant toujours une grande popularité, visité et consulté avec respect par les principaux chefs du parti démocratique. Il y mourut, en 1845, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Malgré ses longs services, comme général et comme homme politique, il ne laissa qu'une fortune médiocre. A l'exemple de ses illustres prédécesseurs, il avait pratiqué toute sa vie l'intégrité et le désintéressement. Ce fut là une des sources de sa popularité et de son influence. On lui a élevé dans le square du président, à Washington, une statue colossale. — Le colonel Burr, ancien vice-président des États-Unis en 1801, parlait un jour du général avec deux ou trois personnes. C'était à l'époque du premier terme de sa présidence : « Jackson, dit-il, possède toutes les qualités d'un président propre à gouverner un tel peuple : c'est un homme d'une volonté de fer, de fer ouvré, et sans le moindre alliage de fonte. — Mais, dit quelqu'un, est-ce un homme d'un esprit cultivé, d'une éducation classique? — Cela n'est pas nécessaire pour le président des États-Unis, dit Burr. André Jackson ne gouverne pas d'après les livres; c'est un homme d'un jugement sain, et qui gouverne avec sa volonté (1) ». C'était juger en peu de mots cet homme remarquable.

Jackson n'était pas orateur, ni capable de bien écrire. Son instruction politique n'était pas très-étendue : il savait très-peu l'histoire ancienne et moderne. Mais il avait une sagacité très-remarquable pour les choses présentes et pratiques. Les hommes étaient ses livres; il les étudiait avec grande attention et les pénétrait à fond. Il comprenait le génie du peuple américain, et connaissait parfaitement ses désirs secrets et ses antipathies. Sa politique a été de les flatter et de s'en servir habilement. Le résultat de son administration a été d'organiser et de fortifier son parti, de manière à lui assurer une puissance dominante qui subsiste encore, de donner plus de force et de résolution au gouvernement, de détruire une banque colossale qui aspirait à dominer le président, le congrès et le pays par la toute-puissance du dollar, de modifier pro-

(1) *Life and Times of A. Burr*, by J. Parton, p. 638

fondément le système monétaire de cette république commerciale, et de rendre à l'or et à l'argent la prééminence qu'avait usurpée le papier des banques. Le général Jackson a laissé dans le pays une profonde empreinte de son caractère, de ses passions et de ses opinions. Après vingt ans, elles vivent encore, et, pour bien des actes, sont devenues règles de gouvernement. Nous ne pouvons mieux clore cette notice que par ces paroles d'un écrivain très-judicieux et souvent profond (Mallet-Dupan), qui dit : « De toutes les formes de gouvernement, la démocratie chez un grand peuple est celle qui électrise le plus fortement et généralise le plus vite les passions. Elle développe cet amour de la domination qui forme le second instinct de l'homme. Rendez-lui aujourd'hui l'indépendance, demain il l'aimera comme moyen d'autorité, et, une fois soustrait à la puissance des lois, son premier besoin sera de l'usurper. » J. CHANUT.

American Biography. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — *Lettres* de M. Michel Chevalier *sur les États-Unis.*

JACKSON (*Jean*), peintre anglais, né à Lastingham (Yorkshire), en 1778, mort à sa maison de Saint-John's Wood, le 1er juin 1831. Son père, qui exerçait la profession de tailleur, le destinait à la même carrière; mais il détestait cette occupation, et, en allant voir la collection de tableaux de lord Mulgrave et les peintures du château Howard, il éprouva le désir de devenir peintre. Une copie qu'il fit d'un tableau de Reynolds ayant été montrée à lord Mulgrave, celui-ci, croyant apercevoir en lui quelques germes de talent, l'encouragea, et avec sir Georges Beaumont racheta les deux années d'apprentissage qu'il lui restait à faire. En 1797, sir Georges lui accorda une pension et un logement dans sa maison de Londres, si bien que Jackson put poursuivre ses études à l'Académie royale. Il se fit bientôt un nom par ses portraits à la mine de plomb et à l'aquarelle; mais au bout de quelques années il fut également heureux dans la peinture à l'huile. Ses premiers essais en ce genre datèrent de 1806, et en 1817, lorsqu'il fut élu membre de l'Académie royale, sa réputation n'était guère inférieure à celle de Lawrence. Dans l'été de 1819, Jackson visita l'Italie avec Chantrey ; il y peignit le portrait de Canova. Il étonna les peintres romains en copiant en quatre jours L'*Amour sacré et l'Amour profane* de Titien. Jackson fut élu membre de l'Académie de Saint-Luc à Rome. Il exécutait ses peintures avec une grande rapidité : au rapport de Passavant, il fit en un seul jour les portraits de cinq gentlemen, et reçut 25 guinées pour chacun. Ses principales œuvres sont les portraits de lady Dover, de Flaxman, et de lui-même, peint deux fois pour lord Dover, et le portrait déjà mentionné de Canova. Jackson exposa à l'Académie royale, de 1804 à 1830, cent quarante-cinq tableaux. L. L—T.

Cunningham, *Lives of British Painters.* — Passavant, *Kunstreise durch England.* — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **JACKSON** (*Charles T...*), chimiste américain, docteur en médecine, professeur à l'université de Boston, est un des inventeurs de l'éthérisation. Ayant vu des élèves s'enivrer avec de l'éther et devenir insensibles dans le laboratoire de Cambridge, il eut l'idée de respirer lui-même de la vapeur éthérée pour se guérir de la migraine ou calmer des irritations de poitrine qu'il avait contractées en inspirant du chlore. Ses expériences et ses remarques le portèrent à conclure que les vapeurs d'éther pouvaient rendre l'homme insensible à l'action des agents extérieurs. Il avait même, à ce qu'il paraît, fait quelques essais en ce genre lorsque M. Morton (*voy.* ce nom), dentiste, vint s'établir chez lui dans le but d'étudier la chimie et la physique. Un jour que M. Morton parlait de l'utilité qu'il y aurait pour les dentistes à pouvoir supprimer la douleur causée par leurs opérations, le docteur Jackson lui conseilla de faire respirer de l'éther à ses patients. Cette idée fit réfléchir M. Morton, qui inventa des appareils et parvint en effet à extraire les dents sans douleur à des personnes éthérisées. Bien plus, il conseilla aux chirurgiens du grand hôpital de Massachusets de rendre les malades insensibles au moyen de l'éther, avant de pratiquer leurs opérations, et sur ses instances cet agent anesthésique fut effectivement employé avec succès. Le docteur Jackson, qui ne croyait pas trop d'abord au succès des expériences de M. Morton, réclama alors comme il réclama aussi plus tard l'invention des télégraphes électriques. Il partagea avec M. Morton le prix Montyon à l'Académie des Sciences de Paris, en 1850, au concours des années 1846 et 1847, pour les grandes découvertes médicales. M. Jackson reçut une médaille de 2,500 fr. pour ses observations et expériences sur les effets anesthésiques de l'éther sulfurique, et M. Morton une médaille pareille pour avoir introduit la méthode d'éthérisation dans la pratique chirurgicale d'après les indications du docteur Jackson.

Dès 1846 M. Jackson avait cédé tous ses droits, brevets et intérêts dans cette découverte, à M. Morton ou à son représentant. Ce n'était pas d'ailleurs une idée absolument nouvelle. « L'espoir de rendre l'homme insensible à l'action des instruments chirurgicaux remonte si loin dans l'histoire, dit M. Velpeau, qu'on le trouve nettement exprimé dans les plus anciens auteurs. La *pierre* dite *de Memphis* réduite en poudre et dissoute dans le vinaigre servait à cet usage, si l'on en croit les Grecs et les Romains; la mandragore a surtout joui d'une grande réputation sous ce rapport. La décoction vineuse de mandragore fait dormir et apaise les douleurs : c'est pour cela qu'on l'administre, au dire de Dodonée, à ceux auxquels on veut couper, scier ou brûler quelque partie du corps. Dioscoride et Matthiole parlent même

de deux espèces de mandragore, l'une que l'on mange, l'autre dont on boit la décoction pour rendre insensible pendant les opérations chirurgicales; et Pline avait dit avant eux que le suc épaissi des baies de mandragore engourdit contre la douleur ceux qui doivent subir l'amputation ou la ponction de quelques organes. Les chirurgiens du moyen âge étaient fort au courant de l'emploi de certains anesthésiques. Hugues de Lucques, praticien distingué du treizième siècle, s'explique très-clairement à ce sujet. Une éponge imbibée des sucs de morelle, de jusquiame, de ciguë, de laitue, de mandragore, d'opium, mise sous le nez, endormait les malades pendant les opérations : on les réveillait ensuite en leur présentant une autre éponge trempée dans le vinaigre, ou en leur mettant du suc de rue dans les oreilles. N'avons-nous pas vu, par une communication de M. Julien, qu'il y a plusieurs siècles les Chinois savaient aussi rendre les malades insensibles pendant les opérations. Boccace raconte que de son temps le chirurgien Mazet de la Montagne, de la fameuse école de Salerne, opérait ses malades après les avoir endormis au moyen d'une eau de sa composition. Des formules ne se sont-elles pas transmises d'âge en âge pour donner à quelques malfaiteurs le moyen d'endormir leurs victimes avant de les dévaliser ou de les faire périr sans violence ? Qui ne sait qu'à la renaissance certains prisonniers parvenaient à se procurer quelques-unes de ces drogues dans le but de supporter sans douleur les tortures auxquelles on soumettait alors tant de malheureux ? Ne dit-on pas, enfin, que des empiriques turcs endorment aussi ceux auxquels ils doivent pratiquer la circoncision ? Si depuis toutes tentatives de ce genre ont été dédaignées, il faut s'en prendre à ce que les faits annoncés par Théodoric et par d'autres manquant de détails précis, d'authenticité suffisante, ont volontiers été rangés parmi les fables ou les actes de sorcellerie, et aussi à ce que l'usage des moyens indiqués était de nature à inspirer de véritables inquiétudes sur le compte des malades qu'on y soumettait. Et selon toute apparence les résultats n'étaient ni assez complets, ni assez constants, ni assez passagers pour engager les chirurgiens prudents à essayer sérieusement l'emploi de semblables ressources. L'activité de l'esprit humain s'est tellement attachée à la question des anesthésiques, au surplus, qu'elle n'a jamais cessé complétement de s'en occuper, et nous retrouvons dans le siècle actuel le même genre de tentatives, mais avec d'autres substances que dans les siècles passés. En 1818, sir H. Davy ayant fait usage par lui-même du gaz oxyde d'azote pour calmer des douleurs de dents, n'hésite pas à dire que l'on pourrait *probablement* employer ce gaz avec avantage dans les opérations chirurgicales. Sans parler de quelques expériences tentées peu de temps après par Thénard et d'autres dans l'amphithéâtre de Vauquelin, qui l'essaya aussi sur lui-même, pour vérifier les propriétés anesthésiques et hilarantes de ce singulier corps, il n'est pas douteux au moins qu'un dentiste de Harford, M. H. Wells, s'en servait avec succès dès 1842 ou 1844 pour extraire les dents sans douleur. On a trop oublié en outre qu'un Anglais, M. Hickman, se fit annoncer à Paris vers 1821 comme capable de rendre insensibles à la douleur les malades qu'on opère, en leur faisant respirer certaine substance gazeuse dont il ne paraît pas du reste avoir fait connaître le nom. Sous ce rapport, les propriétés de l'éther lui-même n'étaient pas tout à fait ignorées des médecins. Quelques toxicologues, Orfila, M. Christison, entre autres, avaient constaté que, donné à l'intérieur et à certaines doses, l'éther peut rendre les animaux insensibles. Comme calmant, il a souvent été prescrit à l'homme sous forme de vapeur. Mérat parle déjà, comme l'avait fait Nysten, d'un appareil, d'un flacon à double tubulure, destiné à faire respirer la vapeur d'éther aux malades pour calmer les douleurs. Un savant anglais, M. Faraday, fit même remarquer que l'inhalation de l'éther agit sur l'homme comme le gaz protoxyde d'azote et que son action, exhilarante d'abord, ne tarde pas à devenir stupéfiante. Les éléments, les matériaux de la découverte existaient dans la science, et n'attendaient depuis longtemps qu'une main hardie ou un heureux hasard pour se dégager de la confusion qui les avaient soustraits jusque-là aux regards des savants. Il était réservé au Nouveau Monde, à la ville de Boston, de donner à ce que chacun croyait impossible, la force d'un fait accompli. Deux hommes se sont en quelque sorte associés pour la démonstration du fait. » J. V.

Velpeau, *Rapport à l'Académie des Sciences sur la Decouverte de l'Éthérisation* ; Paris, 1850, in-4°. — Dr W. H. Bissell, *The select Committee to whom was referred the memorial of Dr. W. T. G. Morton, asking remuneration from Congress for the discovery of the anesthetic or pain-subduing properties of sulphuric ether ; Report.*

JACOB (*Iaakob* signifie *supplanteur*, ou celui qui tient quelqu'un par le talon), nom donné à l'un des patriarches les plus célèbres, second fils d'Isaac et de Rébecca, à cause d'une particularité observée lors de sa naissance (*Genèse*, XXV, 26), et qu'on lui conserva plus tard à cause de sa ruse et de la supercherie qu'elle lui dicta (XXVII, 36).

Isaac, ce fils d'Abraham tant désiré, si tendrement aimé, et sur lequel néanmoins s'était levé le glaive paternel, eut la douleur de voir la division s'élever au sein de sa propre famille, entre ses deux fils, Ésaü (ou Édom) et Jacob (ou Israel). Le premier, frustré par son frère de son droit d'aînesse, conçut contre lui une haine extrême, ce qui força Jacob de quitter la maison paternelle et de se retirer pour quelque temps en Mésopotamie, auprès de Laban, son parent. Il avait quitté le pays de ses pères, lorsqu'il vit en songe l'échelle mystérieuse qui lui paraissait réunir le ciel et la terre. C'est alors que lui

échappèrent ces mots naïfs et qui peignent si bien ses idées peu développées sur la nature de Dieu : « Certainement l'Éternel est ici, et je n'en savais rien ! » (*Gen.*, XXVIII, 16.) Après avoir séjourné pendant de longues années auprès de Laban, dont il épousa les deux filles, Lia et Rachel, et après avoir amassé des richesses considérables, qu'il dut en partie à la ruse, il quitta son beau-père, et retourna dans la terre de Canaan avec sa nombreuse famille. Revenu auprès de son frère, celui-ci fit preuve d'un grand désintéressement et d'un sincère amour fraternel en se réconciliant avec lui et en lui abandonnant la Palestine, que Jacob parcourait avec ses troupeaux, tandis qu'Ésaü se retira en Idumée. Nous raconterons ailleurs l'histoire de Joseph, l'un des deux fils que Jacob eut de Rachel, sa femme chérie, laquelle mourut en donnant le jour à Benjamin, le dernier enfant du patriarche. On sait que Joseph, vendu en Égypte par ses frères (Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, Dan, Nephthali, Gad et Asser), y arriva aux plus grands honneurs. Le pharaon d'Égypte, en reconnaissance des services que lui avait rendus Joseph, appela Jacob dans ses États, et lui assigna pour lieu d'habitation le pays de Gessen ou Gossen, dans le Delta. Jacob n'en resta pas moins attaché à sa patrie : aussi, avant de mourir, recommanda-t-il soigneusement à son fils Joseph de l'enterrer dans le pays de Canaan. Il avait vécu cent quarante-sept ans.

Le nom d'*Israel* (c'est-à-dire héros de Dieu ou qui a lutté avec Dieu) fut donné à Jacob lors de son retour de la Mésopotamie, en commémoration d'un événement raconté d'une manière fort obscure dans la *Genèse* (XXXII, 28). C'est de là que les *Israélites*, c'est-à-dire les descendants des douze fils de Jacob, ont pris leur nom. [Th. Fritz, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Pentateuque. — Winer, *Bibl. Real-Lexicon.*

JACOB, dit *le Maître de Hongrie*, aventurier hongrois, chef des *pastoureaux*, au treizième siècle. Quoique rien ne soit bien certain sur son origine, on le croit Hongrois de naissance. Entré jeune dans l'ordre de Cîteaux, il en serait sorti pour abjurer la croyance chrétienne et embrasser l'islamisme; mais ce sont peut-être là des contes inventés après la défaite des pastoureaux. On le représenta en effet alors comme un homme qui avait puisé dans les enseignements des Arabes en Espagne la connaissance des sciences occultes et le pouvoir de commander aux esprits infernaux, comme un homme vendu au soudan et qui soulevait les paysans pour livrer la France à ses ennemis. Quoi qu'il en soit, il se trouva, aux fêtes de Pâques de l'année 1251, à la tête du mouvement qui se manifesta dans le peuple en faveur du roi saint Louis, qui était toujours prisonnier à Césarée et paraissait abandonné de la chrétienté. Ce mouvement avait commencé en Flandre. Le pape suscitait alors les seigneurs contre la maison de Hohenstaufen; les moines levaient une armée contre l'Allemagne; mais la noblesse française, indignée de l'abandon du champion de la foi contre les infidèles, défendait à leurs gens d'y prendre part. Bientôt le bruit se répandit parmi le peuple des campagnes que c'était aux bergers, dans leur humilité et leur simplicité, à recouvrer des mains des infidèles cette terre sainte où le salut du monde avait été annoncé à des bergers. Le clergé, aveuglé par son ambition et sa haine contre la famille impériale, devait être écarté de cette croisade, aussi bien que la chevalerie, qui se fiait en sa bravoure plus que sur l'appui du Très-Haut. Saint Louis était le héros du peuple : sa piété, ses exploits lointains étaient faits pour exalter l'enthousiasme populaire. Le peuple se leva donc en masse à l'appel du maître de Hongrie, qui était vraisemblablement doué d'une grande éloquence. Il avait le visage pâle et décharné; une longue barbe blanche descendait sur sa poitrine. Il parlait également bien l'allemand, le latin et le français. Ses paroles étaient solennelles et mystérieuses. Il tonnait contre les vexations et le libertinage des seigneurs et des moines, et annonçait la croisade nouvelle où ne seraient admis que les pauvres villageois. « Dieu, disait-il, avait abandonné les seigneurs croisés à cause de leurs péchés. » Il se prétendait envoyé de Dieu pour reconquérir la Palestine et délivrer le roi Louis des fers des Sarrasins. Il assurait qu'il en avait l'ordre de la sainte Vierge par écrit, et portait cette précieuse missive dans une de ses mains qu'il n'ouvrait jamais; il y ajoutait le récit de visions, d'entretiens mystérieux avec la mère de Dieu et avec les anges. Il avait fait peindre leurs images sur ses bannières, et sur la sienne on voyait un agneau portant la croix. A sa voix, des laboureurs quittaient leurs charrues, des bergers abandonnaient leurs troupeaux et le suivaient sans souci de l'avenir. Des enfants, des jeunes filles se mêlaient dans leurs bandes, formées surtout de bergers et de paysans, ce qui leur fit donner le nom de *pastoureaux*. Jacob divisa sa troupe par centaines et par mille; il donna un chef à chaque division, se posant comme patriarche et prophète, chef suprême de l'expédition. Il avait sous ses ordres immédiats deux lieutenants qui prirent le titre de *maîtres*. De toutes parts on leur apportait des vivres, et l'adroit imposteur assurait qu'ils se multipliaient par sa miraculeuse intercession; mais l'abondance des aumônes était telle au commencement qu'il pouvait suffire aux besoins de tous. La troupe n'eut d'abord que la croix pour arme. Les magistrats ne virent dans cette immense réunion de gens qu'un pieux pèlerinage sans danger. La reine Blanche croyait que cette cohue se dissiperait d'elle-même; et lorsqu'elle vit Jacob à la tête d'un si grand nombre d'hommes elle conçut l'espoir de l'employer utilement à la délivrance de son fils. Elle donna des ordres formels pour qu'ils ne fussent pas troublés dans leur marche, et qu'on leur procurât tous les secours dont ils

auraient besoin. Les pastoureaux, partis de la Flandre, traversèrent la Picardie et se dirigèrent sur Paris. Ils n'avaient jusqu'alors donné lieu à aucune plainte sérieuse; mais bientôt leurs rangs se grossirent d'une foule de vagabonds, de voleurs, de pillards, qui n'avaient pu se faire admettre dans les grandes compagnies; ils obtinrent bientôt toute la confiance du Maître de Hongrie. Les premiers pastoureaux restèrent désarmés; mais leurs nouveaux compagnons se montrèrent avec des épées, des haches, des poignards, et mis comme des hommes de guerre. L'audace des pastoureaux s'accrut avec leur nombre; ils étaient trente mille quand ils se présentèrent à Amiens. Toute la population de la ville et des environs s'empressa de pourvoir à leur subsistance; une foule de nouveaux compagnons se joignirent à eux, et bientôt ils s'élevèrent au nombre de cinquante mille. « Leur haine pour les prêtres se manifestoit à l'égal de leur haine pour les infidèles, dit Sismondi. Ils avoient des prédicateurs qui prêchoient sans être revêtus des ordres de l'Église; dans leurs enseignements ils s'écartoient de la foi orthodoxe, et ils s'arrogeoient l'autorité de dispenser de la discipline ecclésiastique; ils prononçoient des divorces, ils permettoient des mariages que les curés déclaroient n'être point canoniques. » — La rivalité entre les prêtres de l'église et les prédicateurs pastoureaux se changea bientôt en une haine acharnée; ceux-ci, pour n'être point traduits devant les tribunaux, ne prêchoient qu'entourés de gens armés. — « Dans leurs discours, dit Matthieu Paris, ils taxoient les deux ordres des frères mineurs et des prédicateurs d'être des vagabonds et des hypocrites; les moines de Cîteaux, de ne songer qu'à envahir des terres et dévorer des troupeaux; les moines noirs, d'être gloutons et superbes; les chanoines, d'être demi-séculiers et nourris de viandes délicates; les évêques et leur officialité, de courir après l'argent et d'être plongés dans les délices; la cour romaine enfin de réunir tous les genres d'opprobre. » — Ce n'était plus, comme on voit, cette troupe de pèlerins humbles et silencieux, ne vivant que d'aumônes offertes par la charité publique et acceptées avec reconnaissance, mais une immense troupe portant les armes hautes, toujours la dague au poing et la menace à la bouche. Les magistrats, effrayés, ne tardèrent pas à se repentir de leur funeste imprévoyance. Bientôt le sang coula; plusieurs moines furent massacrés, et les populations, séduites, égarées, ne témoignèrent ni regret ni pitié pour les victimes. Les pastoureaux, arrivés à Paris, n'éprouvèrent d'abord aucune opposition. Le Maître de Hongrie osa officier en habits pontificaux dans l'église Saint-Eustache et y consacrer l'eau bénite. De nouveaux massacres de prêtres signalèrent pourtant le séjour des pastoureaux dans la capitale. Leur nombre allait toujours croissant; on en comptait cent mille, hommes, femmes de tout âge et enfants.
Le Maître de Hongrie se crut assez fort pour diviser sa troupe, et, sous prétexte d'aller s'embarquer dans plusieurs ports, pour se rendre en Palestine, les bandes prirent diverses directions. L'une d'elles arriva à Orléans le jour de Saint-Barnabas. L'évêque de cette ville, Guillaume de Bussy, interdit à ses clercs d'assister aux prédications des pastoureaux, car, disait-il, ce sont *les souricières du diable*. Un des enthousiastes de cette troupe avait commencé son discours lorsqu'un étudiant de l'université lui dit : « Tais-toi, hérétique méchant et menteur, car tu trompes ce peuple innocent en mentant par ta gorge. » A peine avait-il dit ces mots qu'un des ribauds qui entouraient le prédicateur frappa l'interrupteur d'un coup de hache à la tête. Ce crime devint le signal d'une horrible boucherie. La multitude poursuit tous les prêtres dans les rues et dans les maisons. Il y en eut vingt-cinq de tués ou de noyés, outre ceux qui furent blessés et maltraités. L'évêque se barricada dans son palais, les étudiants se rallièrent, et résistèrent courageusement pendant que l'évêque mettait la ville en interdit. Après cette affaire, les pastouraux continuèrent leur route. La catastrophe d'Orléans eut un grand retentissement. La reine régente se repentit de la protection qu'elle avait accordée aux pastoureaux; des ordres furent expédiés aux prélats pour lancer l'anathème contre ces bandes d'aventuriers, aux magistrats pour les faire arrêter, et aux populations pour leur *courre sus* partout où ils se présenteraient. La horde partie d'Orléans s'était avancée jusqu'à Bourges. L'archevêque et les magistrats avaient défendu aux ecclésiastiques de se montrer et fait fermer les portes de la ville; mais la foule, toujours ignorante et crédule, les ouvrit. Les pastoureaux étaient encore trop nombreux pour être reçus dans l'intérieur de la cité; une partie se répandit dans les campagnes; aucun moine, aucun prêtre ne parut. Les pastoureaux n'en firent pas moins un riche butin; ils se ruèrent sur les juifs, dévastèrent leurs synagogues, mirent leurs livres en pièces et les brûlèrent.

Le Maître de Hongrie se trouvait encore dans la capitale. Il prêchait devant un nombreux auditoire, lorsqu'un bourreau aux ordres de la reine, se mêlant avec sa hache parmi les ribauds qui lui servaient de garde, s'approcha de lui et lui abattit la tête d'un seul coup au milieu de son sermon. Des chevaliers qui étaient en embuscade chargèrent en même temps les auditeurs à grands coups d'épée : plusieurs furent massacrés sur la place, les autres s'enfuirent et l'attroupement fut dissipé. La bande qui était à Bourges eut bientôt le même sort. Attaquée à quelque distance de la ville, elle fut dispersée; quelques-uns furent arrêtés, jetés dans les prisons, condamnés au gibet et exécutés. Le bruit se répandit partout que les pastoureaux étaient des hérétiques excommuniés qui avaient fait des pactes avec le diable et le soudan d'Égypte. Les habitants de Bourges

firent prévenir ceux de Marseille et d'Aigues-Mortes. Les pastoureaux qui se dirigeaient vers ces deux villes pour s'embarquer furent traqués comme des bêtes fauves, arrêtés, tués ou pendus. Le chef d'une autre bande qui se présenta aux portes de Bordeaux fut contraint de s'en éloigner; ses compagnons se dispersèrent, poursuivis sans relâche par les troupes du comte de Leicester, gouverneur du pays pour le roi d'Angleterre. Le chef s'était sauvé déguisé à bord d'une barque, mais des papiers trouvés sur lui le trahirent, et il fut jeté à la mer. Un autre chef était parvenu à se sauver en Angleterre; il chercha à séduire la multitude, mais il périt misérablement. Ainsi finirent ces rassemblements redoutables.

L. L—T.

Matthieu Paris, *Hist. Angliæ*. — Guillaume de Nangis, *Chron. in Spicil.* — Matthieu de Westminster, *Historia*. — *Chron. de Saint-Denys.* — Sismondi, *Histoire des Français*, tome VII, p. 475 et suiv. — Dufey (de l'Yonne), *Dict. de la Conversation*, article PASTOUREAUX.

JACOB ERLANDSEN, archevêque de Lund et primat de Danemark, mort le 10 mai 1274. Sa famille était alliée à la maison royale de Suède et à plusieurs maisons princières. Il était doyen du chapitre de Lund, lorsqu'il fut chargé de représenter Eric IV au concile de Lyon, en 1245. Nommé évêque de Roeskilde, il donna des coutumes à la petite ville de Copenhague, qui faisait partie de son diocèse, et fut élu en 1253 archevêque de Lund. Le roi Christophe, dont il était depuis longtemps l'ennemi déclaré, refusa durant un an de confirmer cette élection. Jacob entreprit de réduire l'autorité du roi et de la noblesse au profit du peuple et surtout de l'Église. Il fit décréter au concile de Veile que les évêques étaient indépendants de la puissance civile. Il noua des relations avec Hakon IV, roi de Norvége, de Jarimar, prince de Rugen, et de Borevin, seigneur de Rostock. Non content de s'allier avec les ennemis de l'État, il excita à la révolte les paysans de Sélande et de Scanie, qui dévastèrent en effet un grand nombre de châteaux. La première de ces provinces ne se soumit qu'à la suite de la victoire remportée par le roi à Leireboe, la seconde qu'après la réconciliation de Christophe avec le primat, en 1256. Mais les brouilles ayant recommencé au bout de six mois, le roi confisqua les terres des ecclésiastiques. Irrité de ce que les évêques, obéissant aux ordres de leurs chefs, refusaient de sacrer son héritier présomptif, Erik Glipping, il fit arrêter le primat, en 1259, et le retint prisonnier au château de Hagenskov, près de Assen. Il fut empoisonné la même année par le chanoine Arnfalt. Jacob recouvra alors la liberté. Il récompensa Arnfalt en le plaçant sur le siége épiscopal de Aarhuus, excommunia l'évêque de Viborg, qui avait sacré le jeune roi Eric Glipping, et poussa Jarimar à ravager l'île de Bornholm. Cité au tribunal du souverain pontife, à la requête de la régente Marguerite Sambiria, en 1263, il refusa de comparaître, et continua de

remplir ses fonctions. Après avoir été ex
munié par Innocent IV, ses biens furent
trés; mais les paysans de son diocèse
les armes en sa faveur. A l'avénement de
ment IV, il se rendit à Rome, et obtint
royaume de Danemark fût mis en interdit (1
Traité moins favorablement par le pape
goire X, à qui la régente était venue fai
représentations, il écrivit à Erik Glipping, et
mit d'oublier le passé si son siége lui était
Cette réconciliation fut scellée au conc
Lyon (1274), où se trouva l'archevêque Jo
de Tommerup, envoyé danois. Jacob Erl
mourut en retournant à Lund, et eut pour
cesseur son frère Erland. E. B

Hvitfeldt, *Chronike*, I. — Rainaldi, *Historia
siast.*, an. 1263 et suiv. — S. Jœrgensen, *Hist. C
tionis regum Daniæ Christophori I, Erici VI
cum archiepiscopis J. Erlandi et Johanne* Gr
penhague, 1774, in-8°. — Baden, *Danmarks ri*
t. I, p. 342-375.

JACOB BEN-CHAJIM, savant juif, né à
vers la fin du quinzième siècle. Il se r
Venise au commencement du seizième
et il entra comme correcteur dans la
imprimerie de Daniel Bomberg. Il est
connu par l'édition de la Bible hébraïque de
en 4 vol. in-fol., désignée d'ordinaire
nom de *Biblia Rabbinica Bombergia
cunda*, et restée le type de toutes celles
été faites depuis. En outre du texte h
cette remarquable publication contient une
préface de Jacob ben-Chajim, les t
d'Onkelos, de Jonathan, de Jérusalem,
seph l'Aveugle et le second targum sur E
la Masore, des commentaires de Raschi, d
Ezra, de D. Kimchi, de Lévi ben Gerve
Saadias Gaon; elle se termine par un rec
variantes, et par un traité de Banasser
accents hébreux. Deux choses méritent
principalement l'attention : d'abord le tex
est devenu le texte reçu, et ensuite le
que le savant correcteur a fait sur la M
Jacob ben-Chajim a pris évidemment po
de son texte celui de l'édition de la Bi
Bomberg de 1518, due à Félix Praten
suivit lui-même l'édition de Brescia de
mais il l'a corrigé d'après la Masore,
être aussi, en quelques rares passages,
ses propres conjectures. Il est fâcheux q
ignore de quels documents il se servit et
quels principes il procéda dans sa révision
le texte qu'il a donné, malgré quelques
rections et quelques leçons vicieuses qu
signalées, a été jugé digne de rester d
et les corrections proposées par les c
modernes, Kennicat, Rozzi, J. D. Michaelis
n'y apporteraient pas des améliorations
bles. On peut consulter sur sa valeur la *Di
zione preliminare* de Rossi, dans le 4e v
ses variantes du texte hébreu de l'Ancien
ment. Son travail sur la Masore ne fait pas
d'honneur à son érudition, à sa sagacité et à

tience. Jacob ben-Chajim revit avec le plus grand scrupule la masse indigeste de notes critiques, entassées par les rabbins autour du texte biblique, depuis le premier ou le second siècle de l'ère chrétienne, et après avoir mis quelque ordre dans ce chaos, il fit imprimer sur les marges de son édition de l'Ancien Testament ce qu'on appelle la petite et la grande Masore, et à la fin de chaque livre toutes les notes s'y rapportant qui n'avaient pu entrer dans les marges et qu'il classa alphabétiquement; cette dernière partie est ce qu'on désigne du nom de *Masora maxima* ou *finalis*. — Il présida aussi à l'impression de l'ouvrage de Maimonides *Jad hakhazaka* (La Main forte); Venise, Dan. Bomberg, 1524, in-fol. M. NICOLAS.

Eichhorn, *Einleitung in das A. T.*, § 394. — Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei*. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 17.

JACOB BEN-ASCHER, savant juif, né en Allemagne, et mort vers 1340, à Tolède, où son père s'était établi. Il est connu par un célèbre ouvrage intitulé : *Arba Thourim* (*Quatuor Ordines*, les quatre codes). C'est un abrégé de tout ce que les docteurs juifs avaient écrit sur les lois et les rites de leur nation : il est divisé en quatre parties, dont chacune porte un titre spécial, la première celui de *Orakh Khajim* (Via Vitæ), la seconde celui de *Joré Dequah* (Docens sapientiam), la troisième celui de *Khochen hamichphath* (Pectorale Judicii), et la quatrième celui de *Eben haguezer* (Lapis Auxilii). Imprimé pour la première fois à Pieve di Sacco, en 1475, il a eu depuis plusieurs éditions; la meilleure passe pour être celle de Hanau, 1610, 1 vol. pet. in-fol., sur deux colonnes, de 407 pages. Cet ouvrage a trouvé de nombreux commentateurs, dont les écrits ont été imprimés, les uns séparément et les autres avec le texte de l'*Arba Thourim*. Enfin un fils de Jacob ben-Ascher en a fait un résumé sous ce titre : *Kitsour Phiske harosch* (Abrégé des Décisions de R. Ascher), imprimé avec l'*Arba Thourim*; Constant., 1520, in-fol.; d'autres éditions, et séparément, Venise, sans date, in-fol., et Constantin., 1606, in-fol. Ce résumé, rédigé sous forme de propositions fort courtes, est une espèce de table de matières. — On a encore de Jacob ben-Ascher : *Perousch al hathora* (Commentaire sur le *Pentateuque*); Zolkiew, 1806, in-8°; meilleure édit., Hanovre, 1838, in-4°; — *Parperaoth al hathorah* (Tabellæ memoriales in Legem); c'est comme un supplément à l'ouvrage précédent; imprimé seul plusieurs fois, d'abord à Constantinople, 1500, in-4°, puis avec le commentaire de Jacob ben-Ascher sur le *Pentateuque*, plusieurs fois, d'abord à Furth, 1752, in-4°, et enfin dans quelques-unes des nombreuses éditions du *Pentateuque*. M. NICOLAS.

Bartolocci, *Mag. Biblioth. Rabbin.* — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*.

JACOB BEN-MACHIR BEN-TIBBON, astronome et philosophe juif, né à Montpellier vers 1250. Il est aussi désigné sous le nom de don Profiat Tabon. Il étudia à Lunel, et, d'après Rossi, il vécut à Cordoue et à Séville. Il est connu principalement par les traductions qu'il fit de l'arabe en hébreu de plusieurs ouvrages d'astronomie, de mathématiques, d'histoire naturelle et de philosophie. Quelques-unes de ces traductions hébraïques ont été imprimées. Il prit part aux discussions soulevées parmi les juifs pour les ouvrages de Maimonides. Il composa à cette occasion un écrit intitulé : *Miktabim* (Lettres), dont un fragment a été imprimé dans l'ouvrage intitulé : *Minchat-Kenaoth*; Presbourg, 1838, in-8°. M. N.

Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei*. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 22.

JACOB DE SAINT-CHARLES (*Louis*), savant bibliophile français, né à Châlons-sur-Saône le 20 août 1608, mort le 10 mai 1670, à Paris. Son père, Jean Jacob, était originaire de Sienne. Le fils reçut au baptême le prénom de *Charles*; qu'il changea contre le nom de *Louis de Saint-Charles*, lorsqu'il entra dans l'ordre des Carmes. Il prit en effet l'habit de cet ordre à Châlons mêmes en 1625, et fit profession l'année suivante. Les progrès qu'il avait faits dans l'étude de la théologie et des belles-lettres lui procurèrent un accueil favorable dans les bibliothèques publiques et dans les cabinets des savants, qui secondèrent ses recherches bibliographiques et sur l'histoire littéraire. Le Père Louis Jacob fit un voyage en Italie en 1639 et demeura quelque temps à Rome, où il eut le malheur de perdre dans les catacombes un recueil d'épitaphes qu'il avait réunies dans ses voyages tant en France qu'en Italie. Il eut soin de visiter toutes les bibliothèques, ramassant partout des matériaux pour les ouvrages qu'il projetait. Il était à Lyon en 1642, et publia dans cette ville la *Bibliotheca Pontificia*, qu'il avait entreprise à Rome à la sollicitation de Gabriel Naudé. Venu ensuite à Paris, il fut bibliothécaire de l'abbé de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, et depuis cardinal de Retz. Il eut, en outre, le titre de conseiller et d'aumônier du roi. Il fut plus tard bibliothécaire d'Achille de Harlay, premier président du parlement, qui lui donna un logement chez lui; mais il ne s'y plaisait pas, suivant le *Ménagiana*, et se plaignait de ce qu'on le méprisait, quoiqu'il mangeât à la table du président. Il mourut chez ce magistrat, et fut inhumé chez les carmes des Billettes. « C'étoit, dit Nicéron, un homme fort laborieux, et qu'une étude continuelle avoit mis assez au fait des livres et des auteurs. Il avoit formé en ce genre de grands desseins dont on auroit pu voir l'exécution si sa vie avoit été plus longue; mais il n'en a paru qu'une partie. Il lui manquoit cependant plusieurs choses qui lui étoient nécessaires pour réussir dans ce travail : il n'avoit point cette justesse de discernement, et ce goût critique sans lesquels on ne peut guère éviter les fautes, et la

connoissance qu'il avoit des livres était superficielle, et se terminoit à ce qu'ils ont d'extérieur. » Ses principaux ouvrages sont : *Bibliotheca Pontificia, duobus libris distincta. In primo agitur ex professo de omnibus Romanis Pontificibus a S. Petro usque ad Urbanum VIII, ac de Pseudo-Pontificibus qui scriptis claruerunt. In secunda vero de omnibus Auctoribus qui, cum in generali tum in particulari, eorum vitas et laudes nec non præcellentiam auctoritatemve posteritati consecrarunt. Cui adjungitur Catalogus Hæreticorum qui adversus Romanos Pontifices aliquid ediderunt. Accedit fragmentum libelli S. Marcelli Romani martyris, B. Petri apostoli discipuli, hactenus ineditum, de disputatione B. Petri et Simonis Magi;* Lyon, 1643, in-4° : « Le Père Jacob a fait bien des fautes dans cet ouvrage, dit Nicéron, tant à l'égard des livres qu'à l'égard des auteurs... La principale cause de ces fautes est que le Père Jacob a copié sans discernement les catalogues qu'il a trouvés sous sa main et ne s'est pas embarrassé de connoître les livres mêmes ; » — *Traité des plus belles Bibliothèques du monde, divisé en deux parties;* Paris, 1644, in-8°. « Dans ce gros traité, dit Baillet, il paraît avoir eu un peu trop de diligence et trop peu de discernement sur des choses qui sont incertaines et sur d'autres qu'il tire par les cheveux pour les faire venir à son sujet. Outre que comme il avait le naturel bon, il croyoit un peu trop facilement tout ce qu'on lui disoit et ce qu'on lui écrivoit, et se reposoit avec un peu trop de crédulité sur la bonne foi d'autrui. C'est ce qui lui a fait multiplier si fort le nombre des belles bibliothèques, et qui l'a porté à nous faire passer pour très-amples et très-bien choisies celles qui à peine auroient mérité place parmi les cabinets les plus médiocres ; » — *Elogium Venerabilis Sororis Joannæ de Cambri, Tornacensis, monialis S. Augustini*, imprimé en tête d'un traité français de cette religieuse *Sur la Destruction de l'Amour-propre et Bâtiment de l'Amour divin;* Paris, 1644, in-8° ; — *Bibliographia Parisina, hoc est catalogus omnium librorum Parisiis annis* 1643 *et* 1644 *inclusive excusorum;* Paris, 1645, in-4°. Il continua cet ouvrage pour les années 1645, 1646, 1647, 1648, 1649 et 1650. Les livres imprimés à Paris y sont rangés suivant l'ordre des facultés. L'auteur s'est contenté de copier les titres sans y rien ajouter ; — *Bibliographia Gallica universalis, hoc est catalogus librorum per universum regnum Galliæ annis* 1643, 1644 *et* 1645 *excusorum;* Paris, 1646, in-4°. C'est un supplément à la *Bibliographia Parisina*, où l'on trouve les livres imprimés dans les autres villes du royaume. Ce travail a aussi été continué pour les années 1646, 1647, 1651, 1652 et 1653 ; — *Elogium Mariæ Schurmanæ, virginis Batavæ eruditissimæ;* Paris, 1646, in-8° ; Leyde, 1648, in-8° ; Utrecht, 1652, [illegible] avec les ouvrages de Schurman : cet [illegible] été imprimé en français à Paris, en 1646, [illegible] dans la traduction de Paul Jacob, avocat [illegible] lement de Paris ; — *De Claris Scrip[illegible] Cabilonensibus Libri tres. In primo agi[illegible] tis qui vel ortu vel aliqua dignitate [illegible] runt. In secundo qui in diœcesi et [illegible] tura Cabilonensi nati sunt. In tertio [illegible] eadem diœcesi mortui sunt;* Paris, [illegible] in-4°. « Il y a beaucoup de recherches [illegible] ouvrage, dit Nicéron ; mais il y en aur[illegible] davantage si l'auteur avoit eu soin de [illegible] les livres de ceux dont il parle ; » — *El[illegible] illustrissimæ ac eruditissimæ Annæ C[illegible] næ, imperiali sanguine ortæ;* Paris, [illegible] in-fol. : cet éloge se trouve en tête de l'*Ale[illegible]* de cette princesse ; — *Elogium Joannis [illegible] tistæ Agni Begati, senatus Burgundiæ [illegible] cipis;* Lyon, 1652, in-4°, en tête du *Com[illegible] taire de Jacques-Auguste de Chevan[illegible] la Coutume de Bourgogne;* Châlons, [illegible] in-4° ; — *Elogium eruditissimi viri J[illegible] de Pringles, advocati senatus Divion[illegible]* imprimé avec l'éloge précédent ; — *El[illegible] Roberti Pulleini, S. R. E. Cardinalis;* [illegible] 1655, in-fol. : cet éloge se trouve en t[illegible] trois livres des *Sentences* du cardinal [illegible] Pullus, donnés au public par le bénédict[illegible] Claude-Hugues Mathoud ; — *Elogium B[illegible] lomæi Raccoli, ex-priore generali car[illegible] rum, episcopi Massiliensis ;* Lyon, 1656, [illegible] — *Elogium Agnetis de Harcourt, m[illegible] Longi-Campi prope Parisios, ordinis S[illegible] ræ;* Paris, 1663, in-fol. ; — *Gabrielis Na[illegible] Parisini, Bibliothecæ Mazarineæ pr[illegible] Tumulus;* Paris, 1659, in-4° : c'est la r[illegible] des éloges qui furent donnés à Naudé [illegible] mort ; — *Elogia Petri Naturelli, præc[illegible] Petri San-Juliani Baleurrei, decani, C[illegible] Roberti, majoris archidiaconi, et G[illegible] Bernardoni, decani Ecclesiæ Cabilon[illegible]* ces éloges se trouvent dans le IIe vo[illegible] l'*Histoire de Châlons*, imprimée à Ly[illegible] 1662, in-4°, parmi les preuves ; — *Pro[illegible] Narbonæ Carmelitarum compendiosa [illegible] criptio;* Lyon, 1664, in-8° ; — *Relatio [illegible] gine Aurelianensi supposita.* « Cette r[illegible] que le Père Jacob avoit transcrite d'un [illegible] crit de la Bibliothèque du roi intitulé : *Ha[illegible] ses de plusieurs Rois et Empereurs,* [illegible] voyée, dit Nicéron, par Colletet à Sy[illegible] Guyon, qui la fit imprimer dans la secon[illegible] tie de son *Histoire d'Orléans* sous le [illegible] Colletet, sans faire aucune mention d[illegible] Jacob, qui s'en est plaint dans le catalogue [illegible] donné de ses ouvrages. » Enfin le Père Lo[illegible] cob a été l'éditeur des ouvrages suivants : *S. Pipionis, Belnensis levitæ et conf[illegible] diœcesis Senonensis*, transcrite d'un [illegible] manuscrit et publiée par le père Labbe d[illegible] tome Ier de sa *Nova Bibliotheca Manuscri[illegible]*

rum; — *Lettre du Père Séraphin de Jésus, religieux carme de l'observance de Rennes, à M. le marquis de Fontenay Mareuil, ambassadeur du roy très-chrestien auprès du pape Urbain VIII, sur la mort du cardinal duc de Richelieu;* Lyon, 1642, in-4° : le Père Léon de Saint-Jean, provincial des Carmes de la province de Tours, est, selon Nicéron, le véritable auteur de cette lettre; — *Avis salutaires et charitables de François Irénée sur les questions de la Prédestination et de la Fréquente Communion;* Paris, 1643, in-8° : Nicéron attribue encore ce livre au père Léon de Saint-Jean; — *Catalogus Abbatum et Abbatissarum Benedictionis Dei, ordinis Cisterciensis, diœcesis Lugdunensis*, imprimé dans le 4e volume du *Gallia Christiana* de l'ancienne édition; — *Catalogus Abbatum Caroli Loci, ordinis Cisterciensis in diœcesi Silvanectensi*, imprimé dans le même volume que le précédent; — *Catalogus Codicum manuscriptorum Bibliothecæ Caroli de Montchal, archiepiscopi Tolosani*, imprimé dans le *Specimen Novæ Bibliothecæ mss.*; — *Catalogus Codicum manuscriptorum Bibliothecæ PP. Carmelitarum Escalceatorum Claromontensium in Arvernia*, imprimé dans le même ouvrage que le précédent; — *Le Testament de Jean de Châlons, prince d'Orange*, avec *Sept Lettres et Épîtres du même prince*, dans le onzième volume de l'*Histoire de Châlons;* Lyon, 1662, in-4°, parmi les preuves. Le Père Jacob promettait encore un si grand nombre d'ouvrages que la vie la plus longue « n'auroit pas suffi, ajoute Nicéron, à exécuter une partie de ses projets ». Le seul qu'il paraît avoir fini était la *Bibliotheca Carmelitarum*, qui se conservait manuscrite dans le couvent des carmes des Billettes. Il y donnait le détail exact de ses ouvrages, tant de ceux qu'il avait publiés que de ceux dont il avait seulement formé le projet. On en trouve une liste dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* de Papillon. J. V.

Le R. P. Cosme de Saint-Étienne, carme d'Orléans, *Mémoire sur le Père Louis de Saint-Charles*, tiré de sa *Biblioth. Carmelitana*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des Hommes illustres dans la républ. des lettres*, tome XL, p. 87. — Kœnig, *Bibliotheca Vetus et Nova*. — Reinesius, *Epistol. ad Hoffmann*. — Labbe, *Bibliotheca Bibliothecarum*. — Le Père Lelong, *Biblioth. Sacra*, et *Biblioth. hist. de France*. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Chauffepié, *Nouveau Dict. Histor. et Critique*. — *Menagiana*. — Baillet, *Jugement des Savants*.

JACOB (*Paul*), littérateur français, né à Lyon, dans le dix-septième siècle, avocat au parlement de Paris, a traduit en français : *La Clavicule, ou la science de Raymond Lulle, avec toutes les figures de rhétorique;* Paris, 1646, in-8°; — *La Rhétorique* de Cicéron; Paris, 1652, in-12 : c'est la *Rhétorique* à Herennius, insérée sans indication du nom du traducteur dans le tome Ier du recueil de Du Ryer; — *Éloge de Marie Schurmann*, etc. J. V.

J. V. Leclerc, *Œuvres de Cicéron*, tome Ier, notice bibliogr. — Breghot du Lut et Péricaud aîné, *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.

* **JACOB** (*Maximilien-Henri-Nicolas*), général français, fusillé dans la plaine de Grenelle, le 24 septembre 1796. Soldat à l'époque de la révolution, il s'éleva jusqu'au grade de général. Il servit à l'armée du nord, à l'armée du Rhin et dans la Vendée. Ayant pris part à la conspiration qui éclata au camp de Grenelle dans la nuit du 23 au 24 messidor an IV, « dans le but, dit le jugement, d'égorger la troupe, le Directoire exécutif, le Corps législatif, afin de rétablir la constitution de 1793, » il fut condamné à mort par une commission militaire siégeant au Temple, le 3e jour complémentaire de l'an IV (23 septembre 1796) avec Lay, Cailleux, Menard, Claudel, Molet, Delabarre, Montjustin, Jamain, Hiver, Gatelot et Chamaux, tous convaincus d'être les chefs du complot. Jacob fut exécuté le lendemain avec ses complices. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Moniteur*, 2 vendémiaire an IV.

JACOB (*Louis-Léon*, comte), amiral français, né à Tonnay-Charente, le 11 novembre 1768, mort à Paris, le 16 mars 1854. Il reçut les premiers éléments d'instruction à l'école royale de mathématiques et de dessin de Rochefort. Entré d'abord comme écrivain dans les bureaux de la marine à Rochefort, il passa bientôt dans la marine active en qualité d'aspirant volontaire, et profita de ses voyages aux Antilles, dans les mers d'Afrique et aux Indes orientales pour se perfectionner surtout dans l'art de lever les plans des côtes. Embarqué en 1793 sur l'aviso *L'Espoir*, sa conduite dans un engagement contre l'ennemi lui mérita le grade d'enseigne de vaisseau. L'année suivante, il passa en qualité d'officier de manœuvre sur la frégate *La Fraternité*, et fut peu de temps après envoyé au port de Toulon, où il s'embarqua comme lieutenant en pied sur *Le Ça-ira*. Ce vaisseau de quatre-vingts canons soutint un glorieux combat dans les journées des 13 et 14 mars 1795 : entouré par six vaisseaux anglais, dont deux à trois ponts, il fit une résistance héroïque, et compta deux cents hommes tués, quatre cents blessés; sur treize officiers, onze avaient été tués ou blessés. Le commandement du navire était échu au lieutenant Jacob, qui essaya encore de gagner la terre; mais, contrarié par le vent, il fut amariné par les vaisseaux ennemis. En récompense de sa belle conduite, il reçut le grade de capitaine de frégate. Après quelques mois de captivité en Corse, il fut échangé. En 1798, il montait *La Bellone*, qui, après un service de croisière, fit partie de la division sortie de Brest, le 16 septembre, pour débarquer sur les côtes d'Irlande un corps de 3,000 hommes. Cette division eut à combattre, le 12 octobre, l'escadre de sir John Warren. Après trois combats successifs, *La Bellone* dut se rendre; elle avait la majeure partie de ses mâts et de ses vergues cou-

pés, cinq pieds d'eau dans la cale et trente-cinq hommes de son équipage hors de combat. A peine avait-elle amené que le reste de sa mâture tomba. Échangé bientôt après, Jacob fit la campagne de Saint-Domingue en 1801 comme adjudant du contre-amiral Dordelin. Chargé après la rupture du traité d'Amiens de réunir une flottille, la célérité qu'il apporta à la construction de deux cent douze canonnières et péniches lui valut le grade de capitaine de vaisseau le 24 septembre 1803. Commandant de la marine à Granville, il fit enlever, le 15 juillet 1805, deux bricks anglais qui étaient venus mouiller aux îles Chansey. A la même époque il inventa le système des signaux sémaphoriques, qui fut adopté par le gouvernement. En 1806 il fut nommé commandant supérieur de la marine à Naples, puis préfet maritime par le roi de Naples. Commandant de *La Calypso* à la fin de 1806, il participa au glorieux combat que soutint cette frégate, de concert avec *L'Italienne* et *La Cybèle*, contre une division anglaise sous les ordres du vice-amiral Robert Stopford, le 24 février 1809, sur la rade des Sables-d'Olonne. Malgré la disproportion de ses forces, la division française soutint pendant deux heures et demie un combat acharné, qui se termina par la fuite des vaisseaux anglais. Napoléon le choisit en 1811 pour l'accompagner dans sa visite des ports d'Anvers et de Cherbourg, et lui donna le commandement de la gabare *La Panthère*. Jacob conçut alors un projet de fortification de l'île d'Oléron, dont l'empereur ordonna la mise à exécution. Au mois de septembre de la même année, il prit le commandement de l'escadre que l'on réunissait à l'île d'Aix, changea les dispositions des batteries destinées à la défense de la rade, et proposa un système de signaux télégraphiques par pavillons qui fut adopté. Promu contre-amiral le 1er mai 1812, il soutint sa réputation dans plusieurs combats, et força les Anglais à se tenir à distance des côtes. En 1814, il préserva Rochefort de l'occupation d'un corps d'armée anglais, en transformant ses vaisseaux en citadelles battant les routes de terre. Plutôt que de laisser tomber aux mains de l'ennemi un vaisseau et trois bricks qui étaient mouillés dans la Gironde, il les fit incendier. Après la restauration, il resta sans commandement. Pendant les Cent Jours il fut appelé à la préfecture maritime de Lorient. A la rentrée des Bourbons, il fut mis de nouveau en disponibilité. En 1820 le baron Portal lui confia le commandement d'une escadre qui se réunissait à Naples. Dans la position critique où se trouva le régent, pendant que le roi Ferdinand était au congrès de Laybach, Jacob lui fut d'un utile secours. L'année suivante, il prit le commandement de la station navale de la Martinique. Dans ce nouveau poste il rendit de grands services aux Français menacés par les troupes de Boyer et les exigences du gouvernement de Saint-Domingue. En 1823 il fut appelé au gouvernement de la Guadeloupe, qu'il administra jusqu'en 1826 d'une manière remarquable, au milieu des circonstances les plus difficiles amenées par de terribles ouragans. A son retour en France, il fut créé vice-amiral, et nommé à la préfecture maritime de Toulon. C'est par ses soins que furent armées l'expédition de Morée et la flotte qui en 1830 alla conquérir Alger. Le commandement de cette dernière expédition lui était réservé, mais une maladie grave l'empêcha d'accepter. Il entra alors au conseil d'amirauté, où, selon l'expression de M. Ch. Dupin, rapporteur du budget de la marine, « il fut une des lumières de la marine ». Après la révolution de Juillet, il se rallia avec empressement à la nouvelle royauté, et fut nommé grand'croix de la Légion d'Honneur et pair de France le 19 novembre 1831, puis président du conseil des travaux de la marine. Le 19 mai 1834, à la mort de l'amiral de Rigny, il accepta le ministère de la Marine. Lorsqu'au mois de novembre suivant, il fut remplacé dans le ministère, Louis-Philippe l'attacha à sa personne en qualité d'aide de camp. L'amiral Jacob conserva cette position jusqu'à la révolution de février 1848, qui lui enleva aussi son titre de pair de France. Depuis cette époque il vécut dans la retraite. L. L—T.

Hennequin, *Biogr. des Marins célèbres*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. VI, 1re partie, p. 178. — Champagnac, dans le *Dict. de la Convers.*, suppl.

JACOB-KOLB (*Gérard*), écrivain et archéologue français, né à Reims, le 15 octobre 1775, mort à Paris, le 15 janvier 1830. Son père, d'abord avocat et poëte, entreprit plus tard le commerce des vins. Gérard acheva en Allemagne les études qu'il avait commencées dans sa ville natale. De retour à Reims en 1796, il devint l'associé de son père, et voyagea en Allemagne, en Angleterre, en Russie, et dans les autres États du Nord. Tout en s'occupant du placement de ses vins, il se livrait à d'autres recherches. S'étant d'abord épris pour l'histoire naturelle, il se composa un riche cabinet. La minéralogie le fixa à son tour, et, pensant que la montagne de Reims recélait de la houille, il fit faire des fouilles à ses frais aux Vanzillons : on trouva seulement de la lignite schisteuse. Gérard Jacob se passionna alors pour la numismatique, et réunit un grand nombre de médailles grecques, romaines, françaises et autres, qu'il vendit bientôt après. Il forma ensuite un recueil d'une trentaine de volumes de ce qui avait été écrit sur les antiquités grecques, romaines, gauloises, etc. L'abbé Gérusez ayant fait imprimer sa *Description historique et statistique de la ville de Reims*, Gérard Jacob-Kolb fit paraître, sous le nom de son père, des *Notes et critiques* sur ce livre. Après cela le goût des autographes s'empara de lui. Il en ramassa une belle collection, qu'il vendit 25,000 fr. à un Anglais. En 1827, il quitta le commerce et vint se fixer à Paris. Il rechercha alors les beaux livres, formant des exemplaires

uniques en y joignant des gravures de choix, des autographes, etc. Il dépensa ainsi 10,000 francs, et en retira 30,000. Ce fut sa dernière opération. On a de lui : *Recherches historiques sur les Antiquités d'Augst, ancienne colonie romaine, située près de Bâle en Suisse, ouvrage traduit de l'allemand et augmenté de notes et d'observations critiques*; Reims, 1823, in-8° ; — *Traité élémentaire de Numismatique ancienne, grecque et romaine, composé d'après celui de Eckhel, augmenté d'un grand nombre d'articles, de remarques et observations des meilleurs auteurs modernes*; Paris, 1824, 2 vol. in-8° ; — *Description historique de la ville de Reims*; Reims, 1825, in-8° : travail incomplet, fait en quelques jours à l'occasion du sacre de Charles X ; — *Notice sur la rareté des médailles antiques, leur valeur et leur prix, calculés par approximation, d'après Jean Pinkerton et Jean Godefroi Lipsius, avec des notes et observations du traducteur*; Paris, 1828, in-8° ; — *Recherches historiques sur les Croisades et les Templiers, l'origine de la noblesse et de l'ancienne chevalerie, les cours d'amour, les tournois, les duels ou combats judiciaires, les tribunaux secrets; suivies de la Description de l'ancien Musée ou dépôt central de l'Artillerie de France à Paris*; Paris, 1828, in-8° ; — *Voyage philosophique dans l'Amérique méridionale, rédigé par l'éditeur de L'An 2440*; Paris, 1829, in-12 ; — *Le Frondeur, ou observations sur les mœurs de Paris et de la province au commencement du dix-neuvième siècle*; Paris, 1829, in-12. M. Quérard lui attribue *L'an 2440*, in-8°. Jacob-Kolb a en outre rédigé le texte des *Arts et Métiers des Anciens représentés par les monuments*, publiés par Grimaud de la Vincelle, et il a donné une *Notice sur un monument du culte druidique situé à deux lieues sud de la ville de Reims*, dans le tome Ier des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1820. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

JACOB. *Voy.* JACQUES et JAKOB.

JACOB. *Voy.* MONTFLEURY.

JACOB (Le *Bibliophile*). *Voy.* LACROIX (*Paul*).

JACOBÆUS, *Voy.* JACOBI.

JACOBATIUS. *Voy.* GIACOBAZIO.

*JACOBBER (*Jacob* BER, dit), peintre français, né à Bliescastel, en Bavière, vers 1796, naturalisé Français. Il trouva longtemps des obstacles pour suivre la carrière des arts où l'entraînait son goût. Enfin, en 1822, après avoir suivi les leçons de Gerard van Spaendonck, il exposa au Salon ses deux premiers tableaux de fleurs à l'huile, genre auquel il s'adonna depuis exclusivement. Il entra, vers cette époque, comme peintre à la manufacture de Sèvres, à laquelle il fut longtemps attaché. Il a successivement exposé, aux divers Salons de 1822 à 1856, des fleurs et des fruits peints à l'huile, à l'aquarelle et quelques-uns sur porcelaine. Au Salon de 1831, il reçut une médaille de deuxième classe. En 1834, un tableau de fruits, peint à la cire, lui valut le rappel de cette médaille. En 1839, un tableau de fleurs et de fruits, peint à l'huile, lui fit obtenir une médaille de première classe : ce tableau, acquis par le roi, a été placé à la galerie du Luxembourg. Enfin, le 6 juin 1843, il reçut la croix de la Légion d'Honneur. G. DE F.

Documents particuliers.

JACOBI (*Holger*), naturaliste danois, né le 6 juillet 1650, à Aarhuus (Jutland), où son père, Jacob Mathiesen ou Madsen, était évêque, mort le 18 juin 1701. Il étudia, de 1670 à 1672, aux universités de Hollande, d'Allemagne, de France et d'Italie, fut reçu docteur en médecine à Leyde. De retour dans sa patrie, il fut nommé professeur de médecine à l'université de Copenhague (1680). On a de lui : *Observationes de Ranis et Lacertis*; Paris, 1676 ; Copenhague, 1686 ; — *Bartholomæi Scalæ Historia Florentinorum, edita ex bibliotheca Medicea*; Rome, 1677, in-4° ; — *Oratio in obitum Th. Bartholini*; Copenhague, 1681, in-4° ; — *Compendium Institutionum Medicarum*; Copenhague, 1688-1692, 4 part. in-4° ; 2e édit., 1694, in-8° ; — édition de *Fr. Ariosti de Oleo Montis Zibinii Libellus*; ibid., 1690, in-8° ; — *Museum regium, seu catalogus rerum, tam naturalium quam artificialium, quæ in basilica bibliothecæ Christiani V Hafniæ asservantur*; ibid., 1696, in-fol. ; avec un supplém., 1699, réédité et continué par J. Laurentzen ; ibid., 1710, in-fol. ; — Extraits de son journal de voyage, dans *Ny Samlinger til den danske Historie*, édité par Nyerup, t. III, p. 175-189 ; Copenhague, 1792. E. B.

Nicéron, *Mém.*, t. I, p. 378, X, 74. — Nyerup, *Litteratur-Lex.*

JACOBI (*Christian-Frédéric*), littérateur danois, né le 12 mars 1739, à Asminderœd (Seeland), où son père était pasteur, mort en 1810. Après avoir voyagé en Allemagne, en Hollande et en France, il devint précepteur des pages de la reine mère Juliane-Marie, et fut nommé, en 1772, lecteur du roi et assesseur au tribunal suprême. L'Académie des Sciences le choisit pour son secrétaire en 1780. Membre de la direction du théâtre, il a traduit du français diverses comédies. Ses autres écrits sont : *Lovtale over Erkebisp Absalon* (Éloge de l'archevêque Absalon) ; Copenhague, 1770, in-8° : ouvrage couronné par la Société pour l'Encouragement des Lettres, qui l'inséra dans ses *Essais* (Forsœg) ; — *Sørgetale over H. Hjelmstjerne* (Oraison funèbre de H. H.) ; ibid., 1780 ; — *Amindelsestale over Lüxdorf* (Éloge de Lüxdorf) ; ibid., 1788 ; — *De la Musique Danoise*, notice insérée dans *Essai sur la Musique* de La Borde ; Paris, 1780, t. II, p. 397. Le recueil des œuvres de Jacobi a été publié par F. Lie-

benberg : *Samlede Skrifter*; ibid., 1817, in-8°.

Un autre JACOBI (*Haldor*), né en Islande, mort en 1804. Nommé, en 1757, *sysselmand* (administrateur) du district de Vestmandoe, il fut destitué, en 1790, pour s'être emparé d'effets échoués. On a de lui : *Efterretning om de i Island ildsprudende Bjerge* (Notice sur les Montagnes de l'Islande qui jettent des flammes); Copenhague, 1757, in-8°; — *Bjarne Halthorsens Levnet* (Vie de Bjœrn Haldorsen); ibid., 1777; — *Heimsins Timatal* (Essai de Chronologie); Hrappsoe, 1781, in-4°. E. B.

Not. sur Ch. Fr. Jacobi, en tête de ses *Œuvres*. — Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litteratur-Lex*.

JACOBI (*Jean-Georges*), poëte allemand, né à Dusseldorf, le 2 septembre 1740, mort le 4 janvier 1814. Il montra de bonne heure un penchant décidé pour la poésie, et composa à l'âge de quinze ans une tragédie en vers français ainsi qu'une autre en allemand. S'étant rendu en 1758 à Gœttingue dans l'intention d'y étudier la théologie, il abandonna bientôt ce projet pour se familiariser avec les principaux auteurs de l'antiquité et de l'Europe moderne. En 1761 il partit pour Helmstædt afin d'y suivre des cours de jurisprudence; mais sa santé délabrée et son caractère mélancolique ne lui permirent pas de continuer longtemps l'étude de cette science. Sur le conseil de Klotz, avec lequel il se lia vers cette époque, il se fit recevoir en 1765 maître en philosophie, et il fut appelé la même année à Halle comme professeur extraordinaire de littérature. En 1766 il entra en relations suivies avec Gleim, qui l'engagea à composer de nouveau des poésies dans sa langue maternelle, et lui procura en 1769 un canonicat à Halberstadt. Dès lors Jacobi se consacra entièrement pendant plusieurs années à la publication d'œuvres poétiques, qui, par l'imagination vive et féconde qui les anime, ainsi que par la tendresse des sentiments qui s'y trouvent exprimés, furent très-appréciées du public. Il rédigea aussi une revue littéraire, *l'Iris*, qui exerça une influence notable sur la formation du goût en Allemagne, et il collabora ensuite au *Deutscher Mercur* de Wieland, avec lequel il entretint une correspondance active. En décembre 1784, par suite de nécessités pécuniaires, il se vit forcé de quitter son ami Gleim et d'accepter une chaire de philosophie à Fribourg en Brisgau, où il mourut. La grâce et la pureté de sa diction, qui distinguent ses poésies légères ainsi que les compositions plus sérieuses de ses dernières années, lui ont mérité une place parmi les bons poëtes de second ordre. On a de Jacobi : *Vindiciæ Torquati Tassi*; Gœttingue, 1763, in-4° : ouvrage écrit pour défendre le merveilleux de la *Jérusalem délivrée*; — *Poetische Versuche* (Essais Poétiques); Dusseldorf, 1764; — *Briefe von Gleim und Jacobi* (Lettres de Gleim et de Jacobi); Berlin, 1768, et 1778; — *Briefe von Jacobi* (Correspondance de Jacobi); Berlin, 1768 et 1778; — *Sämmtliche Werke* (Œuvres complètes); Halberstadt, 1770-1774, et 1773-1775, 3 vol. in-[…] — *Iris*, revue de littérature; Dusseldorf et Berlin, 1774-1776, 8 vol.; — *Auserlesene Lie[der]* (Chants choisis); Bâle, 1784, in-8°; — *Th[ea]tralische Schriften* (Œuvres Théâtrales); Leipzig, 1792, in-8° : recueil de plusieurs li[vrets] d'opéras. — Jacobi a encore publié divers [opus]cules, ainsi qu'un certain nombre d'articles [dans] plusieurs revues; ils ont été réunis avec [les au]tres productions littéraires et reproduits [dans] ses *Sämmtliche Werke* (Œuvres compl[ètes]); Zurich, 1807-1822, 8 vol. in-8°; ibid., [...] 4 vol. in-12. E. G.

Rotteck, *Gedächtnissrede auf Jacobi*; Fribourg[…] — Gradmann, *Gelehrtes Schwaben*, p. […] — […]ben *Jacobi's* (forme le tome VIII des *Säm[mtliche] Werke* de Jacobi). — Kütner, *Charaktere d[eutscher] Dichter*, p. 477. — Jördens, *Lexikon deutscher D[ichter] und Prosaisten*, t. II, p. 486, et t. VI, p. […] — […]nossen. — Ersch et Gruber, *Encyklopädie*.

JACOBI (*Frédéric-Henri*), philosophe [alle]mand, frère du précédent, né à Dusseldo[rf le] 28 janvier 1743, mort le 10 mars 1819. Son [père] lui préférait l'aîné, Jean-Georges, qui avait plus de facilité et de talent : il le destina [aux] études et Frédéric-Henri au commerce. C[elui-]ci, cependant, de bonne heure porté vers la [ré]flexion, était à la fois tourmenté de doutes [phi]losophiques et entraîné vers les méditations [et] les pratiques religieuses. Il raconte lui-[même] comment, étant encore enfant, il comme[nça à] s'inquiéter des choses d'un autre monde et [à con]cevoir sur ce sujet des idées singulières qui [lui] restèrent. A l'âge de huit à neuf ans, [l'idée] d'une durée infinie le frappa un jour avec [une] telle force et une telle clarté, qu'il jeta un [grand] cri et tomba dans une sorte de défaillance. [Ayant] repris connaissance, cette idée lui revint à [l'es]prit et le remplit d'abord d'un véritable d[éses]poir. Si jusqu'alors la pensée du néant [l'avait] frappé d'horreur, elle lui devint, depuis [cette] époque, plus horrible encore; mais en [même] temps la perspective d'une durée éternelle était insupportable et le remplissait d'[épou]vante. Peu à peu il réussit à dompter [cette] sorte d'apparition intellectuelle; mais [tout à] coup, au sortir de l'adolescence, l'idée d'[é]ternité lui apparut de nouveau plus vive, [plus] effrayante que jamais. Cette fois, il entr[eprit] de la regarder en face, et il s'assura que [ce n'é]tait pas un fantôme. « Depuis ce temps, [dit] Jacobi lui-même, dans un ouvrage éc[rit en] 1787, cette vision est encore souvent ve[nue me] surprendre, malgré le soin avec lequel je [l'évite], et j'ai lieu de croire qu'il dépendrait de [moi de] l'évoquer à mon gré et de me tuer en la [faisant] plusieurs fois de suite. »

Pour dissiper ses doutes, Jacobi s'[unit], jeune encore, à une société de piétistes qui [s'ap]pelaient les *Fins* (*die Feinen*), et qui te[naient] des assemblées religieuses en dehors de l'É[glise].

C'est ainsi que plus tard, devenu homme, il se réfugia dans le sein de la philosophie, de la foi et du sentiment, pour échapper aux témérités de la spéculation. A seize ans, il fut placé dans une maison de commerce à Francfort-sur-le-Mein; mais il ne put s'habituer à cette position. Son père lui permit de l'échanger contre une place à Genève et de profiter pour ses études de tous les loisirs que lui laisseraient les devoirs de son apprentissage commercial. Le séjour de Genève fut décisif pour Jacobi, qui compta, toute sa vie, parmi les meilleurs temps de sa jeunesse les trois années qu'il passa dans cette ville. Il s'y lia surtout avec le physicien Lesage, dont les conseils exercèrent sur lui la plus heureuse influence, et se familiarisa avec la langue et la littérature françaises. Il conçut une grande admiration pour les écrits de Rousseau, et se laissa vivement impressionner par les *Considérations* de Duclos *sur les Mœurs*. Il quitta Genève, en 1763, avec d'autant plus de regret que son père, loin de déférer à son désir de se vouer entièrement aux lettres, le chargea, après son retour à Düsseldorf, de la direction de sa maison de commerce, tandis que lui-même entreprit une fabrique qui depuis causa sa ruine. Il n'avait pas plus de vingt ans lorsque, par les soins de son père, il fut marié à une riche héritière, Betty de Clermont, femme d'un mérite peu commun, et qui fit son bonheur pendant vingt ans. Les travaux du comptoir ne l'empêchèrent pas de se tenir au courant de la littérature, et ses rapports avec les personnages les plus considérables du pays lui firent obtenir de l'électeur palatin la place importante de conseiller des finances pour les duchés de Berg et de Juliers. Jacobi put alors renoncer au commerce, et, tout en s'acquittant avec succès de ses fonctions d'économiste, consacrer plus de temps à l'étude et se préparer à prendre rang parmi les philosophes de sa nation.

Ayant fait, vers cette époque (1770), la connaissance de Wieland, il se lia avec lui d'une amitié pleine d'enthousiasme. C'était alors pour l'Allemagne le temps des grandes liaisons littéraires, des longues et intimes correspondances. Cet enthousiasme cependant, faiblement partagé par Wieland, ne fut pas de longue durée. L'esprit de l'auteur d'*Obéron* et d'*Agathon*, fin et délicat plutôt que profond et élevé, son caractère, froid et raisonné, sa philosophie, plus conforme à celle d'Épicure qu'à celle de Platon, différaient trop de l'esprit plein de feu et d'exagération et de la philosophie essentiellement religieuse de Jacobi. La publication du *Mercure allemand*, que Wieland entreprit par le conseil de Jacobi, donna lieu à de fréquentes querelles entre les deux amis; à force de réconciliations, leur amitié s'usa. Enfin Wieland ayant inséré dans le *Mercure* un article sur le *droit divin* des gouvernements, sur le *droit de la force*, d'après les idées de Linguet, Jacobi lui écrivit : « Entre l'esprit qui dicta cet article et le mien existe l'inimitié la plus décidée. » Il y eut encore quelques lettres, quelques compliments d'échangés, et puis tout fut fini entre eux. Sa liaison avec Gœthe, jeune encore, fut plus durable et plus féconde pour Jacobi, malgré la différence de leurs génies et de leurs tendances. En lisant, quarante ans après, dans la vie de Gœthe, le récit de sa première entrevue avec ce grand poëte, il répéta qu'il lui avait donné pour ainsi dire une âme nouvelle. Gœthe lui donna en effet une conscience plus vive de ce qu'il y avait en lui de force et de talent. Jusque-là, Jacobi s'était borné à faire des traductions, des critiques, des extraits : maintenant il conçut le plan de deux romans philosophiques, *Woldemar* et la *Correspondance d'Alwill*, et en publia les premiers fragments.

Les succès de Jacobi comme administrateur appelèrent sur lui la faveur de son gouvernement. Mandé à Munich, il fut consulté sur les plus grands intérêts, et eut une part notable à plusieurs mesures d'économie politique. Il reçut un grade et un traitement plus élevés; mais une sorte de disgrâce suivit de près cette justice rendue à son mérite. Jacobi résista énergiquement au projet d'étendre sur les duchés de Juliers et de Berg le système des douanes de Bavière, en insistant sur les inconvénients du système prohibitif. Le projet fut abandonné, mais ceux qui l'avaient conçu ne pardonnèrent pas leur défaite à Jacobi; ils profitèrent de leur position pour lui nuire. On lui ôta une partie de son traitement, en lui laissant sa charge et son influence. Dans sa maison de Pempelfort, près de Düsseldorf, il goûtait à cette époque (vers 1780) tous les plaisirs de l'opulence, des lettres et des arts, de la société et de la vie de famille. Pempelfort, devenu le rendez-vous des esprits les plus distingués de ce temps, était, après Weimar et en dehors des villes universitaires, le point de réunion le plus remarquable de l'Allemagne littéraire. Gœthe, Hamann, Lavater y vinrent visiter Jacobi, et avec plusieurs autres il entretenait une correspondance suivie et animée. Une entrevue qu'il eut avec Lessing, peu d'années avant la mort de ce grand écrivain, et dans laquelle il se convainquit que l'auteur de *Nathan-le-Sage* était spinoziste, donna lieu aux *Lettres à Mendelssohn sur la philosophie de Spinoza* et à une polémique qui ne demeura pas sans influence sur la marche des idées philosophiques en Allemagne. Au moment où parut la *Critique de la Raison pure*, et où Jacobi était occupé à formuler sa philosophie, deux partis divisaient ce pays sur les questions religieuses et morales : les déistes de Berlin, Nicolaï, Biester, Gedicke, représentant en Allemagne le parti voltairien, et les hommes plus ou moins sincèrement religieux, plus ou moins orthodoxes, qui avaient à leur tête Jacobi, Stolberg, Lavater. Ce dernier surtout était vivement attaqué, et Jacobi, sans partager toutes les opinions du théologien

poëte de Zurich, se distingua dans cette mêlée.

Au plus fort de cette lutte éclata la révolution française, qui vint absorber toute l'attention du public et captiva toute celle de Jacobi. Malgré ses sympathies pour les idées au nom desquelles se fit cette révolution, Jacobi ne partagea pas les illusions qu'elle fit naître. Il prévoyait que la génération qui l'accomplissait en serait la victime, et que ce règne de la raison et de la vertu qu'elle semblait annoncer serait encore longtemps à se réaliser. Il reprit alors *Alwill* et *Woldemar*, et les publia sous leur forme actuelle. Cependant l'orage approchait. Les Français menacèrent Düsseldorf vers la fin de 1794, et Jacobi, faisant ses adieux à son cher Pempelfort, alla se réfugier auprès de ses amis du Holstein. Il passa dix années dans le nord de l'Allemagne, à Wandsbeck, près de son ami Claudius, à Hambourg, à Eutin. C'est là, dans cet exil volontaire, qu'il écrivit entre autres son *Épître à Fichte* et une partie de l'ouvrage intitulé : *Des Choses Divines*. Il ne sortit qu'une fois de cette retraite, en 1801, pour aller voir ses enfants, restés sur les bords du Rhin, et pour faire un voyage à Paris. Il revint à Eutin, où il comptait terminer ses jours.

Cependant, en 1804, ayant été appelé à Munich comme membre de la nouvelle Académie des Sciences qui devait y être instituée, il se rendit à cet appel malgré son âge et son amour de l'indépendance. Il n'était plus riche : il avait perdu les deux tiers de sa fortune par les malheurs qu'éprouva la maison de commerce à laquelle il l'avait confiée. En 1807, il fut nommé président de cette même Académie, avec un traitement annuel de 5,000 florins. Le discours qu'il prononça lors de son installation prouve qu'il comprenait bien quels devoirs lui imposait ce poste élevé. Mais on sait de quelles luttes la Bavière fut alors le théâtre : les vues les plus avancées et les plus arriérées à la fois, les partis les plus opposés s'y entrechoquaient sans cesse dans le domaine de l'intelligence. La vieillesse d'ailleurs commençait à faire sentir à Jacobi tout son poids. A soixante-dix ans, il résigna ses fonctions. Le roi lui conserva son titre et son traitement. Le dernier travail de Jacobi fut la révision de ses œuvres : il ne put l'achever.

Jacobi n'a composé aucun ouvrage de longue haleine, si l'on excepte son roman de *Woldemar*, et aucun n'a la forme sévère du traité. Une philosophie qui s'adresse presque toujours au sentiment, aux convictions naturelles, qui est inspirée par un vif intérêt pratique et par les besoins du moment, ne s'accommode guère des lenteurs méthodiques des ouvrages uniquement entrepris en vue de la science. Jacobi, homme du monde, philosophe opposant et passionné pour la vérité, ne se mettait pas beaucoup en peine des formes de l'école ; il s'adresse à la société et ne s'occupe des questions philosophiques que dans leurs rapports avec l'humanité. Sa

pensée s'exprime le plus volontiers sous la
du roman, du dialogue, de la familiarité
laire ou de la gravité un peu prétentieus
aphorismes. Sa manière est en général
passionnée, abrupte, mais vive, énergique,
quente, variée. Il est presque toujours
toujours intéressant. Quelquefois sa
l'emporte trop loin, sans que le lecteur
partager son enthousiasme. Avec le
défauts s'effacèrent, tandis que ses qualité
parèrent sans s'amoindrir. L'Allemagne,
d'hui encore, le place à la fois parmi ses
leurs écrivains et ses plus grands philos

Sa philosophie, que la Critique de Kant
toute faite, et qui ne subit depuis que de
modifications, s'était formée par opposi
scepticisme de Hume, à l'idéalisme de
et au matérialisme des philosophes
Cette opposition se transforma par l'é
spinozisme, qu'il regardait comme le
logiquement le plus parfait, en une pré
systématique contre toute philosophie
elle se formula en une énergique et
protestation du sentiment, de la consci
rale et religieuse, du sens commun,
prétentions et les subtilités de l'esprit spé
L'existence d'un Dieu vivant et pers
réalité du sentiment externe et interne,
absolue de la vertu, la divine origine de
humaine, la conscience immédiate de
voilà ce qu'il ne cessa d'affirmer avec
siasme et de défendre, envers et cont
A la fois réaliste et rationaliste, en ce
admettait, d'une part, la vérité de la
et du sentiment, et que, de l'autre,
l'esprit de l'homme dépositaire d'un
médiat qu'il ne s'agissait que de comp
d'analyser, sa pensée s'assimila tout
trouva d'analogue dans Aristote et dans
dans Locke et dans Leibnitz, dans les
dans Rousseau, dans Hemsterhuys.

Jacobi, préoccupé surtout du soin de
mir les convictions naturelles et de les
contre les subtilités de la spéculation,
nonça non moins vivement contre tout
laire dogmatique et moral que contre
physique. Il s'appliqua surtout à
philosophie spontanée et naturelle contre
losophie de réflexion ; la sienne était
sur la conscience immédiate de l'esp
Dieu. « La vraie science, disait-il, c'est
qui rend témoignage de lui-même et de
nité. Nous ne savons rien ; tout ce
savons, nous le devons à la révélation
en nous. » Dans le langage de Jacobi,
la réalité qui existe indépendamment du
qui, selon lui, se révèle immédiatement
La vérité est la réalité pensée et recon
telle par le sujet pensant. Le vrai est
chose d'antérieur au savoir et hors de
la raison le suppose comme son objet
Voici comment Jacobi a lui-même ré

philosophie. « De même, dit-il, que la réalité qui se révèle par les sens externes n'a pas besoin d'être prouvée, parce que sa meilleure garantie est en elle-même, ainsi la réalité qui se révèle par ce sens tout intime que nous appelons la raison est le mieux attestée par elle. L'homme s'en rapporte nécessairement à ses sens, et il a nécessairement foi en sa raison; il n'y a pas de certitude qui soit plus certaine que cette foi. Pour avoir voulu prouver la réalité de nos idées d'un monde matériel existant indépendamment d'elles, on est arrivé à l'*idéalisme*; et, pour avoir voulu prouver la vérité de nos idées d'un monde immatériel, de la substantialité de l'âme, d'un Dieu créateur intelligent de l'univers, on est tombé dans le *nihilisme*. Toute réalité ne peut être connue que par le sentiment. Si l'homme était borné aux sens et à l'intelligence des choses sensibles, il arriverait par la réflexion à ce résultat que la nature seule est, et que hors d'elle il n'y a rien. Mais il est esprit, et cet esprit qui vient de Dieu est la vraie essence de l'homme, et par lui seulement l'entendement devient entendement humain. Il est vrai que nous ne comprenons pas mieux l'existence de l'univers comme ouvrage d'un créateur libre et intelligent que comme nature éternelle et indépendante; mais ce que nous savons, c'est que, si la Providence et la liberté ne sont pas primitives, elles ne sont rien; qu'elles ne peuvent pas venir à naître; que, par conséquent, l'homme est trompé par sa conscience, qui lui impose ces idées; que sans la réalité de ces mêmes idées, l'homme tout entier est un mensonge, et le Dieu de Socrate, le Dieu des chrétiens, le héros imaginaire d'un conte. » Jacobi regarde donc la réalité comme indépendante de toute activité intellectuelle et comme donnée immédiatement. C'est par là qu'il se distingue de tous les philosophes dogmatiques, qui s'accordent à considérer l'existence comme ne pouvant être saisie par l'esprit que par l'intermédiaire de la pensée. [M. WILM, dans l'*Enc. des G. du M.*]

On a de Jacobi : *Briefe ueber die Lehre des Spinoza* (Lettres sur la Philosophie de Spinoza); Leipzig, 1785, avec un *Supplément*, dans lequel Jacobi réfute Mendelssohn; — *Wider Mendelssohns Beschuldigungen*; Leipzig, 1786; — *David Hume ueber den Glauben oder Idealismus und Realismus* (David Hume sur la Foi, ou idéalisme et réalisme); ibid., 1787; — *Allwill*, roman, 1792; — *Woldemar*, roman, 1792; — *Von den gœttlichen Dingen und ihrer Offenbarung* (Des Choses Divines et de leur révélation); Leipzig, 1811 : cet ouvrage, dirigé contre la philosophie de Schelling, provoqua une polémique entre Jacobi et Schelling. Les œuvres complètes de Jacobi ont été publiées par F. Kœppen; — *Jacobi's Sämmtliche Werke*; Leipzig, 1812-1820, 6 vol. — F. Roth a fait paraître un choix de la correspondance de Jacobi : *Auserlesener Briefwechsel*; Leipzig, 1825-1827 2 vol. R. L.

Schlichtegroll, Weiller, Thiersch, *Jacobi nach seinem Leben, Lehren und Wirken*; Munich, 1819. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

JACOBI-KLÆST (*N*..... baron DE), diplomate prussien, mort à Dresde, en 1817. Entré dans la diplomatie, il débuta en 1791, à la cour de Vienne, en qualité d'envoyé de la Prusse. Il remplissait les mêmes fonctions en 1799, au congrès de Rastadt, lorsque les hussards autrichiens le volèrent et l'insultèrent, parce qu'en homme généreux il avait tenté de soustraire à leur rage les ministres français qui y furent assassinés, contre le droit des gens et de l'honneur. Jacobi publia à cette époque une relation de cet attentat, signa le procès-verbal qui en fut dressé par le corps diplomatique à Rastadt, et y déclara formellement le colonel autrichien Barbacksy responsable de l'assassinat des plénipotentiaires français et des suites qui pourraient en résulter. De plus, il assista aux funérailles des ministres Bonnières et de Roberjot. Jacobi fut ensuite envoyé en Angleterre comme ministre plénipotentiaire, et il eut besoin de toute son habileté pour empêcher en 1805 la rupture entre les cours de Londres et de Berlin à la suite de l'occupation du Hanovre par les troupes prussiennes. Malgré ce succès il quitta l'Angleterre; mais les hostilités entre son pays et la France le ramenèrent à Londres, où il resta jusqu'en 1817. Il retournait à Berlin lorsque la mort le surprit à Dresde. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains*. — *Moniteur*, an VI, n° 214; an VII, n°s 228, 229, 231, 234, 239, 240.

JACOBI (*Charles-Gustave-Jacob*), célèbre mathématicien allemand, né le 10 décembre 1804, à Potsdam, d'un négociant aisé de cette ville, et mort le 18 février 1851 à Berlin. Il apprit les premiers éléments des langues anciennes et des mathématiques de son oncle maternel M. Lehmann, et entra ensuite au gymnase de Postdam. L'enseignement des mathématiques était alors considéré comme une affaire de mémoire; le jeune élève, dont l'intelligence était supérieure, ne put donc s'arranger d'une semblable direction. De là des difficultés avec les professeurs; mais du moment où les maîtres comprirent qu'ils devaient laisser plus de liberté à cette intelligence exceptionnelle, les rapports devinrent meilleurs. On lui permit de s'occuper de l'*Introductio* d'Euler, tandis que les autres élèves récitaient avec peine des propositions élémentaires. On peut se faire une idée de son talent en mathématiques par les essais auxquels il se livra dès cette époque sur la résolution de l'équation du cinquième degré dont il a fait mention depuis dans l'un de ses mémoires. A l'université de Berlin, Jacobi partageait son temps entre les études philosophiques, philologiques et mathématiques. La part qu'il prenait aux études du séminaire philologique attira bientôt l'attention du savant M. Boekh, directeur de cet établissement. Cet académicien, frappé de la pénétration et de l'originalité d'esprit de ce

jeune homme, le prit en amitié et lui témoigna une bienveillance toute particulière. Dès ce moment Jacobi suivit moins les cours de mathématiques qui avaient un caractère trop élémentaire; il s'appliqua à lire les ouvrages des géomètres et à se faire une idée générale des précieux trésors que renferment les collections académiques. Après deux ans d'études universitaires, Jacobi reconnut la nécessité de prendre un parti : il fallait renoncer, soit à la philologie, soit aux mathématiques. La résolution qu'il prit eut des conséquences importantes pour lui et pour la science, à laquelle il se consacra dès lors exclusivement. Il choisit comme sujet de dissertation pour le doctorat une question traitée bien souvent, *la décomposition des fractions algébriques*. Après y avoir démontré des formules remarquables que Lagrange avait données sans démonstration dans les mémoires de Berlin, il termine par des recherches sur la transformation des séries et fait déjà remarquer un nouveau principe, dont il s'est servi plus tard dans ses travaux ultérieurs.

Après sa promotion, Jacobi se fit agréger à l'université, et ouvrit un cours sur la théorie des surfaces courbes et des lignes à doubles courbures. D'après le témoignage d'un de ses auditeurs, M. Minding, aujourd'hui professeur à l'université de Dorpat, son talent pour l'enseignement était dès ce premier début très-développé. Quoique n'ayant que vingt et un ans, il fit preuve d'une maturité de jugement bien précoce; car sans se laisser égarer par le discrédit dans lequel était tombée la méthode des infiniment petits, il la suivit dans toutes ses démonstrations, et finit par convaincre ses auditeurs que la méthode frappée de suspicion ne diffère de la méthode rigoureuse des anciens que par sa forme abrégée, qui en rend l'emploi en quelque sorte indispensable dans toutes les questions compliquées.

La réputation de Jacobi attira alors l'attention du ministre de l'instruction publique, qui l'invita à continuer ses leçons à Kœnigsberg provisoirement comme professeur particulier, parce que la chaire de mathématiques qui était devenue vacante depuis peu dans cette ville lui offrait plus de chance d'avancement qu'à Berlin. Son séjour à Kœnigsberg lui permit de faire la connaissance personnelle du grand astronome Bessel. On a remarqué que l'activité incessante de ce savant exerça sur le jeune géomètre la plus puissante influence. Par une rencontre heureuse, les débuts de Jacobi coïncidèrent avec la fondation du *Journal de Mathématiques*, qui a donné une si grande célébrité à M. Crelle, le fondateur. Jacobi, qui fut un des premiers collaborateurs de ce recueil, lui resta fidèle jusqu'à sa mort.

On n'aurait qu'une idée incomplète de l'influence exercée par ce savant sur les progrès de la science, si l'on ne faisait remarquer l'activité qu'il a déployée dans l'enseignement public. Il n'était pas dans ses habitudes de prendre des sujets connus et déjà exposés pour les r
péter de nouveau. Dans ses cours, il traitait t
jours des questions tout à fait en dehors d
matières de l'enseignement classique et en
sait exclusivement les parties de la scien
il avait exercé lui-même ses facultés créatri
Son exposition se distinguait par une clarté
dessus du vulgaire. Avant tout, il cherch
expliquer les idées mères qui servent de b
chaque théorie. Si maintenant, en Allema
la connaissance des méthodes d'analyse est
pandue à un point dont les temps antér
n'offrent aucun exemple, si tant de jeunes m
thématiciens étendent et enrichissent toutes
parties de la science, c'est grâce à l'influence
Jacobi. Jamais le talent une fois reconnu
manqué auprès du maître des conseils et des
couragements nécessaires.

En dehors de la sphère scientifique, s'il f
le dépeindre tel qu'il apparaissait à ceux
sont étrangers aux sciences mathématiques,
pourrait dire, et c'est là le trait dominant de
caractère, qu'il vivait tout entier dans le m
des idées, et que la méditation, à laquelle la
part des hommes remarquables ne peuvent
lever qu'en triomphant de leur propre na
était devenue pour lui un état habituel. Lors
dans les choses ordinaires de la vie, comme
la science, un objet avait attiré son atten
il n'avait point de repos qu'il ne s'en fût ap
prié l'idée, à force de travail. A cette ac
d'esprit il joignait une mémoire si heureuse
jamais il n'oublia le souvenir des objets
avaient passé sous ses yeux.

La science qu'il avait acquise et la sou
de son esprit lui permettaient de se mettre
portée de tous les âges et de toutes les in
gences. Ce qui donnait à sa conversatio
grand prix dans le monde, c'est qu'il ab
avec empressement et sans préparation les
tions scientifiques. Seulement, il fallait qu
convaincu que ceux avec lesquels il s'entre
prenaient un intérêt réel à son entretien. Cro
au contraire remarquer une insouciante cu
ou entendait-il avancer avec suffisance des
nions tranchantes, alors la patience l'aband
et il mettait fin à la conversation avec une i
mordante. On lui a souvent reproché d'
trop fait sentir dans de telles occasions sa s
riorité intellectuelle. Cependant si ceux qui
critiqué avaient su à quel prix il avait ac
droit de s'estimer si haut, ils auraient ch
d'opinion. Dans sa vie il a toujours prouvé
l'intelligence était tout pour lui, et il en d
l'exemple le plus frappant dans le calme av
quel il supporta le malheur de perdre to
fortune que son père lui avait laissée en hé
Cependant cette perte devait lui être d'autan
sensible que, marié depuis dix ans, il avait à
tenir une nombreuse famille. Ceux qui l'o
accourir auprès de sa mère lorsqu'elle fut frap
par un semblable malheur ont pu remarquer

lui le même calme et la résignation la plus complète. Jacobi se plaisait à reconnaître le mérite intellectuel dans toutes les branches; et il recevait avec d'autant plus d'empressement une découverte faite dans sa science d'adoption, que cette découverte se faisait remarquer par un cachet d'originalité.

Ce géomètre fixa tellement l'attention publique lorsque ses recherches sur les fonctions elliptiques furent appréciées par des juges compétents que de professeur privé il devint presque aussitôt professeur extraordinaire, et bientôt après professeur titulaire. Legendre, géomètre français, qui s'était plaint tant de fois de l'indifférence de ses contemporains, et qui peu de temps avant les travaux du géomètre allemand avait exprimé le regret de voir sa science favorite si fortement négligée, salua avec enthousiasme les découvertes d'Abel et de Jacobi. Bientôt après, l'Académie des Sciences de Paris, quoiqu'elle n'eût point ouvert de concours sur la théorie des fonctions elliptiques, décerna aux travaux d'Abel et de Jacobi un de ses grands prix pour les sciences mathématiques; c'est en 1829, après avoir publié ses *Fundamenta nova Theoriæ Functionum Ellipticarum*, qui ne renferment qu'une partie de ses recherches sur ce sujet, qu'il fit son premier voyage à l'étranger. Il passa par Gœttingue pour connaître personnellement Gauss, et se dirigea vers Paris, où il resta plusieurs mois. Outre Legendre, avec lequel il était déjà en relation, il fit connaissance avec Fourier, Poisson et d'autres géomètres éminents. En 1831 il épousa une femme distinguée par les qualités de l'esprit, et en 1842 il entreprit son second voyage, en compagnie de son épouse. L'homme d'État qui était alors à la tête de l'administration dans la province de Prusse crut qu'il était utile, dans l'intérêt de la science, que Bessel et Jacobi se rendissent, conformément à l'invitation qu'ils avaient reçue, à la réunion scientifique annuelle qui se tient en Angleterre. Il proposa donc au roi de faire pour eux les frais du voyage, ce qui fut accueilli avec une munificence royale. De retour, Jacobi éprouva les symptômes d'une maladie incurable. Lorsque le danger fut un peu écarté, on lui conseilla de faire un séjour assez long dans le Midi. Le roi, sur la demande de M. de Humboldt, fit encore un nouvel acte de générosité: il assigna une somme considérable pour le voyage de Jacobi en Italie.

La douceur du climat de Rome lui rendit la vie, et pendant les cinq mois qu'il passa dans cette ville, non-seulement il écrivit un mémoire important et volumineux destiné au journal de Crelle, mais encore il entreprit de collationner au Vatican les manuscrits de Diophante. De retour dans sa patrie, il fut appelé de Kœnigsberg à Berlin, dont le climat est un peu plus doux. Au commencement de 1851, il fut atteint de la grippe, et peu après on reconnut qu'il était malade de la petite vérole; tout espoir disparut le 18 février 1851. Jacobi fut un des mathématiciens qui ont eu la carrière scientifique la plus longue; elle embrasse un quart de siècle.

Outre les *Fundamenta nova Theoriæ Functionum Ellipticarum* (Konigsberg, 1829), on a de lui: *Canon Arithmeticus*; Berlin, 1839; — un très-grand nombre de mémoires sur les diverses branches des mathématiques transcendantes, parmi lesquels on remarque: *Über Gauss neue Methode, die Werthe der Integral näherungsweise zu finden*; — *De Residuis Cubicis Commentatio numerosa*; — *Euleri Formulæ de Transformatione Coordinatarum*; — *Über eine besondere Gattung algebraischer Functionen, die aus der Entwicklung der Function* $(1-2xz+z^2)^{\frac{1}{2}}$ *entstehen*, etc., etc. JACOB.

Mémoires de l'Acad. de Berlin (1852). — Lejeune Dirichlet, *Gedachtnissrede auf Carl Gustav Jacob Jacobi* (traduit par Jules Houel). — *Journal des Mathématiques pures et appliquées*, par Aug. Léopold Crelle; Berlin: de 1826 à 1851. — *Journal des Mathématiques pures et appliquées*, par Joseph Liouville.

* **JACOBI** (*Morin-Hermann*), physicien allemand, frère du précédent, est né à Potsdam, vers 1790. À l'âge de vingt-huit ans, il n'avait encore aucune position fixe. Son frère l'engagea à aller chercher fortune en Russie. Il partit donc de Berlin avec une lettre de recommandation de M. de Humboldt à Saint-Pétersbourg; peu de temps après, ses recherches en physique fixèrent l'attention publique. En effet, le baron Schiling de Kanstadst avait, comme on le sait, cherché à utiliser les découvertes d'Œrsted. Une de ses plus belles applications était sans contredit la construction d'un télégraphe qui a même servi de modèle à Wheatstone. Jacobi à son tour proposa le premier, à cette occasion, de faire usage des électro-aimants, dont l'invention était due à Arago; il établit donc en 1830 un télégraphe entre le palais d'hiver et l'administration du comte Kleinmichl, ami intime de l'empereur Nicolas, et en même temps son ministre. Comme l'expérience avait réussi complétement, on le chargea deux ans après d'en établir un autre entre le palais d'hiver et la résidence impériale d'été de Tsarskoié-Selo, dont la distance est de 29 kilomètres. Les fils conducteurs furent placés sous terre dans des tubes de verre réunis avec le caoutchouc, parce qu'à cette époque on ignorait encore la gutta-percha. C'est avec ce télégraphe que Jacobi fit ses nombreuses expériences qui ont eu tant de retentissement. Ainsi il découvrit ce fameux principe qui agrandit l'importance des télégraphes, savoir que l'on peut à volonté former le courant avec la terre et par suite éviter les doubles fils dans la construction des télégraphes. A cette époque M. Jacobi fit un cours public de mécanique, qui n'eut pas tout le succès qu'il espérait. On le nomma en 1834 professeur à Dorpat, où il apprit la langue russe, car jusque-là il n'avait encore professé qu'en allemand. Ses applications avaient bien attiré l'attention du monde savant, mais la réputation de M. Jacobi n'était pas encore populaire comme elle le devint lorsqu'en 1840 il fit sa

belle découverte de la galvanoplastie, présentée à l'empereur par le prince Demidoff. A la suite d'un pareil succès, il fut nommé conseiller à la cour, et reçut le titre de membre de l'Académie pour les mathématiques. C'est à cette époque que M. Jacobi proposa à l'empereur la création d'un régiment modèle de *sapeurs galvaniques*. Son but était de faire appeler dans ce régiment des soldats et des sous-officiers tirés de tous les corps d'armée, et de les faire exercer à Saint-Pétersbourg au maniement de l'électricité. Une école de ce genre flatta beaucoup les goûts de l'empereur Nicolas, qui lui ouvrit un immense crédit. Dès lors la plus fameuse batterie du monde fut construite, et la plus belle collection d'instruments de physique fut acquise pour faire un établissement modèle. M. Jacobi reçut le titre de capitaine du régiment galvanique, et il en porta l'uniforme.

Parmi ses mémoires insérés dans le recueil de l'Académie de Saint-Pétersbourg (de 1834 à 1857), on cite : *Application de l'Électro-Magnétisme; — Lettre à M. Lenz sur la Chaîne galvanique; — Sur l'Étincelle électrique; — Sur les Phénomènes d'Induction dans la Pile voltaïque; — Sur les Lois des Aimants électriques; — Mesure comparative de l'Action de deux couples voltaïques, l'un cuivre zinc et l'autre platine-zinc; — Sur la Galvanoplastie; — Description d'un Voltagomètre perfectionné; — Rapports circonstanciés sur ses travaux d'application du Galvanisme à la Galvanoplastie, à l'inflammation de la poudre à de grandes distances, à la télégraphie, à la séparation des métaux et au mouvement des machines*, etc. JACOB.

Documents particuliers.

JACOBILLI (*Louis*), historien, biographe et écrivain ascétique italien, né à Rome, en 1598, mort à Foligno, en 1664 ou 1670. S'étant voué de bonne heure aux études historiques, pour lesquelles son parrain, le cardinal Baronius, lui avait inspiré du goût, il étudia encore la jurisprudence, et se fit recevoir docteur en droit à Pérouse en 1619. Il entra ensuite dans les ordres, et devint protonotaire apostolique. S'étant fixé plus tard à Foligno, il y réunit une bibliothèque de huit mille volumes, et consacra son temps à l'étude de l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de l'Ombrie et des contrées avoisinantes. Ses principaux ouvrages, tous imprimés à Foligno, sont : *Vita del beato Tomasuccio, con le sue Profetie; — Vide de' Vescovi di Foligno; — Rime di diversi Poeti dell' Umbria; — Vite de' Sancti e Beati di Foligno*; 1628, in-4°; — *Vite de' Sancti e Beati di Gualdo e della regione di Taivo, nell' Umbria*; 1638, in-4°; — *Vita de Santo Domenico di Foligno; — Discorso della Città di Foligno, cronologia de' vescovi, governatori e podestà*; 1646, in-4°; — *Vite de' Sancti e Beati dell' Umbria*; 1647-1656, 3 vol. in-fol.; — *Cronica della Chiesa e Monasterio di S. Croce di Sass[...] nel territorio di Foligno*; 1653, in-4°; — [...] *Nocera nell' Umbria e sua diocesi e cro[...] logia de' vescovi di essa città*; 1653, in-4°; [...] *Bibliotheca Umbriæ, sive de scriptoribus p[...] vinciæ Umbriæ*; 1658, in-4° : notices sur [...] millier d'écrivains nés en Ombrie; la biblio[...] phie y est loin d'être exacte; — *Vite del' sa[...] tissimo summo pontefice Pio V, del B.* [...] *naparte, della B. Filippa e delli servi [...] Dio P. Paulo, uno de' quatro institutori [...] Teatini et del P. D. Francesco riform[...] ed ampliatore della Congregatione di S.* [...] *vatore di Bologna, tutti cinque della f[...] glia Ghisliera, con un' elogio sopra* 111 [...] *mini illustri de' Ghislieri*; 1661, in-4° [...] Jacobilli a aussi publié un certain nomb[...] vies de saints et d'ouvrages de piété; il [...] laissé lui-même la liste des ouvrages rest[...] manuscrits, qu'il se proposait de faire p[...] et qui doivent encore se trouver dans les [...] thèques d'Italie; on y remarque : *Inscrip[...] antiquæ existentes in variis locis Um[...] cum earum interpretatione; — Cronica [...] Città di Foligno; — Annali della Pro[...] dell' Umbria*, etc. E. [...]

Jacobilli, *Bibliotheca Umbriæ*, p. 181 (auto[...] phie). — Mandosi, *Bibliotheca Romana*, t. I, [...] Fabricius, *Conspectus Thesauri litterari* [...] p. 308.

* JACOBINI (*Camille*), homme d'État [...] né en 1791, à Genzano, mort à Rome, le [...] 1854. Il appartenait à une famille aisée, [...] livra à l'étude des sciences économiques. [...] vait encore pris aucune part aux affaires [...] ques, lorsque la commission gouverne[...] instituée par le pape Pie IX le choisit p[...] nistre du commerce, de l'agriculture, des [...] arts et des travaux publics, après le r[...] sement de l'autorité papale, le 14 se[...] Malgré les difficultés du temps, on lui [...] réparation du pont Molle sur le Tibre, d[...] arche avait été détruite par la révolution; [...] tauration artistique de l'antique voie Ap[...] sur une longueur de près de dix milles ro[...] le commencement du déblai de la ro[...] Panthéon; le magnifique pont ou plutôt l[...] ponts superposés d'Aricia; enfin les p[...] concessions de chemins de fer dans le[...] Romains. L. [...]

Sylv. de Sacy, *Journal des Débats* du 28 [...]

JACOBS (*Pierre*), en latin JACOBI (*P*[...] chroniqueur frison, né à Bolswerd, ve[...] mort après 1550. Il était fils d'un charp[...] navire. Désirant vivre tranquille et à l'[...] factions qui troublaient sa patrie, Jacob[...] chez les chanoines réguliers de Thabor, [...] Sneeck. Il n'y fut que frère lai. Il savait [...] de latin, mais se rendit habile dans les [...] matiques, et surtout dans la géométrie [...] tage. L'empereur Charles V même l'[...] sous la direction de maître Martin de D[...] mesurer la terre de Bild en Frise. Jacob[...]

le *Chronicon Frisiæ*, commencé par son confrère Vorper, et le continua depuis l'an 751, c'est-à-dire depuis l'origine du christianisme dans la Frise, jusqu'en 1550. L--z—e.

Suffridus Petri, décade XI, n° 6, p. 154-156. — Paquot, *Mémoires pour l'Histoire des Pays-Bas*, t. IV, p. 305-306.

JACOBS (*Simon*), peintre hollandais, né à Gouda, tué à Harlem, en 1572. Il était élève de Charles d'Ypres; il apprit de ce maître à peindre à l'huile et à fresque. Sa manière, tout italienne, se rapprochait de celle du Tintoret. Il réussissait fort bien dans le genre historique; « mais l'appât du gain, dit Descamps, l'engagea à peindre le portrait, où il réussit ». A une grande facilité pour saisir la ressemblance, il joignait une bonne couleur et une touche gracieuse. Il prit les armes pour affranchir sa patrie du joug des Espagnols, et fut blessé mortellement, jeune encore, au siége de Harlem. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 77.

JACOBS (*Chrétien-Frédéric-Guillaume*), célèbre philologue et littérateur allemand, né à Gotha, le 6 octobre 1764, mort dans cette même ville, le 30 mars 1847. Il fit ses études au collége de sa ville natale, aux universités de Iéna et de Gœttingue, et obtint en 1785 une place de professeur à Gotha; en 1807 il fut appelé à Munich pour y enseigner la littérature ancienne. Il s'acquitta de ces fonctions avec zèle et ponctualité, mais ne put vaincre la méfiance qu'il inspira, étant protestant, aux habitants catholiques de cette ville. Il retourna alors à Gotha (1810), y devint directeur du gymnase, et conservateur de la Bibliothèque et du cabinet numismatique. Nommé tour à tour membre des principales académies de l'Europe, il succéda, le 18 décembre 1835, à son ami Bœttiger comme associé étranger de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-lettres). Par une suite de nombreux et importants travaux, Jacobs s'est acquis une grande réputation comme auteur dans sa propre langue. Ses principaux travaux philologiques et littéraires sont : *Specimen emendationum in autores veteres, cum græcos, tum latinos*; Gotha, 1786; — *Animadversiones in Euripidem*; ibid., 1790; — *Emendationes in Anthologiam græcam*; Leipzig, 1793; — édition critique des *Antehomerica* de Tzetzès; ibid., 1793; — *Charactere der Dichter aller Nationen* (Caractères des principaux Poëtes de toutes les nations); Leipzig, 1793-1803, 7 vol. Cet ouvrage est destiné à servir de supplément à la *Théorie des Belles-Lettres* de Sulzer (Theorie der schoenen Wissenschaften). Il a été rédigé en commun avec Manso et Schatz. Les articles : Pindare, Eschyle, Sophocle, Euripide, Callimaque, ceux sur les fabulistes grecs et latins, les deux Sénèque, Marot, Corneille, Molière, La Fontaine, Fontenelle, Gresset, Goldoni, Métastase, Milton, sont dus à Jacobs. M. de Sinner ajoute que « personne n'a mieux apprécié que Jacobs, dans ce recueil trop peu connu, les principaux poëtes anciens et modernes; » — traduction allemande de *Velleius Paterculus*; Leipzig, 1793, ouvrage précieux, grâce aux excellentes notes et à l'introduction historique qui l'accompagnent; — *Anthologia Græca*; Leipzig, 1794-1814, 13 vol., nouvelle édition corrigée : *Anthologia Græca, ad fidem codicis olim Palatini nunc Parisini ex apographo Gothano edita*; Leipzig, 1813-1817, 4 vol. Il avait préparé une nouvelle édition de l'Anthologie, lorsqu'il remit tous ses documents à M. Amb. Firmin Didot pour l'édition qui doit faire partie de sa Bibliothèque Grecque; — *Emendationes criticæ in Scriptores veteres*; ibid., 1796-1797, 2 vol.; — *Tempe*; ibid., 1803, 2 vol., recueil de traductions de l'Anthologie grecque; — traductions de *Discours de Demosthènes*; Leipzig, 1805, 2e édit., 1833; — *Elementarbuch der griechischen Sprache* (Éléments de la Langue Grecque); Iéna, 1805, 4 vol.; — une *Chrestomathie Grecque*, qui sous diverses formes a été popularisée dans les principaux pays de l'Europe et même en Amérique, et dont MM. Hamel et de Sinner ont publié une édition française; — une *Chrestomathie Latine*; Iéna, 1808-1821, 6 vol., faite en commun avec Doering. Les 1er, 3e, 5e et 6e vol. sont de Jacobs seul; — *Additamenta Animadversionum in Athenæi Deipnosophistas*; Iéna, 1809; — une édition critique d'*Achilles Tatius*; Leipzig, 1821, 2 vol.; — *Vermischte Schriften* (Écrits divers); Gotha, 1823-1824, vol. 1-3; Leipzig, 1829-1844, vol. 4-8; le dernier volume de cet intéressant recueil contient, sous le titre *Personalien*, l'autobiographie de l'auteur; — une édition critique, faite en commun avec Welcker, de *Philostrati Imagines et Callistrati Statuæ*; Leipzig, 1825; — *Delectus Epigrammatum Græcorum*; Gotha, 1826; — *Lectiones Stobenses*; 1827; — une édition critique du *De Natura Animalium* d'Ælianus; Iéna, 1832, 2 vol.; — *Beitræge zur ælteren Literatur oder Merkwürdigkeiten der œffentlichen Bibliothek zu Gotha* (Documents pour servir à l'étude de la Littérature ancienne, ou curiosités de la Bibliothèque publique de Gotha); Leipzig, 1835-1843, 3 vol. in-8°.

Comme auteur allemand, Jacobs s'est fait connaître par une série de contes et de romans philosophiques qui ont obtenu tous les suffrages de ses compatriotes. La plupart de ses écrits en ce genre se trouvent réunis dans les recueils : *Æhrenlese aus dem Tagebuche des Pfarrers zu Mainau* (Extraits du Journal du pasteur de Mainau); 1823-1825, 2 vol.; — *Erzæhlungen* (Contes); 1824-1827, 7 vol.; — *Schule fuer Frauen* (L'École des Femmes); Leipzig, 1827-1829, 7 vol.; — *Schriften fuer die Jugend* (Écrits pour la Jeunesse); Leipzig, 1842-1844, 3 vol.

Jacobs a collaboré en outre à la *Bibliothèque*

de traductions allemandes des Prosateurs grecs (Bibliothek deutscher Uebersetzungen der griechischen Prosaiker), à la traduction des *Œuvres de Cicéron;* Leipzig, 1840-1841, 2 vol.; — à la *Bibliothèque de Littérature et de l'Art classiques* (Bibliothek der alten Literatur und Kunst); — au *Musée Attique* de Wieland (Attisches Museum); — aux *Analectes Littéraires* de Wolf (Literarische Analekten), et à plusieurs autres revues et recueils littéraires.

R. LINDAU.

Jacobs, *Personalien*, formant le 8e vol. des *Vermischte Schriften;* Leipzig, 1844. — M. de Sinner, dans l'*Encyclopédie des G. du Monde.* — *Conv.-Lex.*

JACOBS (*Pierre-François*), peintre belge, né à Bruxelles, vers 1780, mort en 1808, à Rome. Il remporta presque tous les prix des académies où il concourut, et alla étudier à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, l'académie de Milan proposa pour sujet de concours : *Théodate présentant à César la tête de Pompée.* La grandeur de ce sujet frappa l'imagination de Jacobs : il l'exécuta d'enthousiasme ; mais sa santé déjà délicate s'altéra, et il mourut au moment où il était proclamé vainqueur. A la prière du maire de Bruxelles, l'Académie envoya au père du jeune artiste le tableau qui avait mérité le prix, et le vice-roi d'Italie y joignit une médaille d'or. M. Boschaert, conservateur du musée de Bruxelles, prononça un discours sur la tombe du jeune artiste.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. Belge.*

JACOBSEN (*Michel*), marin français, né vers 1560, à Dunkerque, ville qui faisait alors partie des Pays-Bas espagnols, mort en Espagne en 1633. Dans la fameuse flotte armée, en 1588, par Philippe II contre Élizabeth, reine d'Angleterre, Michel Jacobsen fut employé en qualité de pilote. On connaît le sort de cette *invincible armada,* qui, à son entrée dans la Manche, fut assaillie d'une si violente tempête qu'elle fut mise hors de combat avant d'avoir vu l'ennemi. Les vaisseaux qui échappèrent à la destruction durent leur salut, dit Faulconnier, historien de Dunkerque, à l'habileté et à l'énergie de Jacobsen. Ce fut sous sa direction et, en quelque sorte, sous son commandement que les débris de cette flotte regagnèrent les ports de l'Espagne. En 1590 il se distingua dans la guerre contre les Anglais. En 1595 il commandait *Le Lévrier,* et sortit de Dunkerque avec Daniel Koster, montant *Le Saint-Éloi.* Ces deux hommes de mer, également redoutés des Hollandais, contre lesquels ils étaient dirigés, rentrèrent dans le port après de brillants combats et ramenant plusieurs prises. Il en fut de même en 1597. Les Hollandais, toujours surpris et battus par Jacobsen, le surnommèrent *Le Renard de la mer.* Le roi d'Espagne ayant fait équiper, en 1602, une armée navale à Dunkerque, Jacobsen en fit partie avec le grade de capitaine de vaisseau. Il figura avec le même grade dans une escadre de dix vaisseaux armés dans le même port en 1606. [Il] fut chargé, en 1609, du commandement d'[une] escadre de onze vaisseaux neufs, lancés dans [les] chantiers de Dunkerque ; mais une trêve c[on]clue empêcha cette escadre de prendre la m[er]. En 1632, ayant le titre d'amiral, il alla cherc[her] en Espagne quatre mille hommes de troupes, q[u'il] ramena à Dunkerque malgré un grand nom[bre] de vaisseaux hollandais qui bloquaient le p[ort]. Ayant fait voile de nouveau vers l'Espagne, [au] mois de mai 1633, il y arriva heureuse[ment] après avoir battu, sur sa route, dix vaiss[eaux] turcs. Il mourut quelques jours après son [ar]rivée, d'une fièvre chaude « qui, en lui ô[tant] la vie, dit Faulconnier, ne lui laissa pour [ré]compense de ses belles actions qu'un nom e[t une] pompe funèbre des plus magnifiques que l[e roi] d'Espagne lui fit faire en considération de [cin]quante années de services ». Son corp[s fut] déposé dans la cathédrale de Séville, où rep[osent] les cendres de Colomb et de Cortez. CH. [...]

JACOBSEN (*Jean*), fils du précédent, s'e[st im]mortalisé par une action qu'a reproduite de [nos] jours l'illustre commandant du *Vengeur.* [En] 1622, il commandait *Le Saint-Vincent,* vai[sseau] d'une escadre espagnole. Attaqué par neuf na[vires] hollandais et abandonné des autres vaisse[aux de] l'escadre, il prit la résolution de se dé[fendre] seul, fit faire serment à son équipage de n[e pas] se rendre, combattit pendant treize he[ures], coula le vaisseau de commandant ennemi, [Her]mann Kleuter, puis, quand il vit ses ho[mmes] hors de combat et son vaisseau désemp[aré], mit le feu aux poudres.

La fille et la sœur de ces deux intr[épides] marins, *Agnès* JACOBSEN, épousa Michel [Bart,] qui fut l'aïeul du célèbre Jean Bart. Ai[nsi le] chef d'escadre de Louis XIV était l'arrière[-petit-]fils de Michel Jacobsen, et le petit nev[eu de] l'héroïque Jean, comme l'ont démontr[é les] recherches de M. Vanderest, dans son *Hi[stoire] de Jean Bart.*

JACOBSEN (*Corneille-Guislain*), pare[nt des] précédents, né à Bourbourg, près de Dunk[erque,] en 1708, mort en 1787. Il s'établit à Noi[rmou]tier (Vendée), vers 1740. Aide-major de la [capi]tainerie garde-côte de cette île, il créa, en [...] et années suivantes, d'importants *polders* [à la] façon de ceux de Hollande, et déroba à l[a mer] le vaste et fertile terrain de La Crosnière, e[n l'en]ceignant d'une digue de plus de dix mille m[ètres].

JACOBSEN (*Jean-Corneille*), fils du p[récé]dent, né à Noirmoutiers en 1750, mort d[ans la] même ville en 1834. Il continua l'œuvr[e des] desséchements, commencée par son p[ère, et] livra à l'agriculture plus de 400 hectar[es au]paravant recouverts par l'Océan. La S[ociété] d'Encouragement pour l'Industrie nation[ale lui] décerna en récompense de ces services u[ne mé]daille d'or en 1829. Maire de Noirmoutiers [et con]seiller général de la Vendée, de 1806 à 1[...], [il] avait rassemblé dans sa demeure une coll[ection]

importante de livres, d'objets d'art et d'autographes. Parmi ces derniers figuraient ceux qui provenaient du cabinet de Thieriot, correspondant et légataire de Voltaire, ce qui lui permit de publier un volume intitulé : *Correspondance et pièces inédites de Voltaire;* Paris, Pierre Didot, 1820, un vol. in-8° et in-12.

Ch. DE SOURDEVAL (de Tours).

Histoire de Dunkerque, par Faulconnier. — *Hist. de Jean Bart*, par Vanderest.

JACOBSON (*Louis-Levin*), chirurgien danois, né à Copenhague, le 10 janvier 1783, mort le 29 août 1843. Fils d'un Israélite qui était graveur de la cour, il enseigna, de 1807 à 1809, la chimie à l'académie chirurgicale, et fit en 1811 un voyage en Allemagne et en France. Il fut nommé en 1842 médecin en chef de la garde à pied. En 1833, l'Académie des Sciences de Paris l'élut membre correspondant, et lui décerna un prix de 4,000 francs pour la découverte du lithoclaste ou lithotriteur. Cet instrument a été décrit par l'inventeur dans *Magazin der auslændischen Heilkunde* de Gerson et Julius, 1830, t. XX et 1833, t. XXV; par Segalas d'Etchepare: *Sur un Lithrotriteur de M. Jacobson;* Paris, 1833; enfin par Doubovitzki; *Reproduction fidèle des discussions sur la Lithotritie et la Taille;* ib., 1833. Jacobson fit plusieurs autres découvertes, auxquelles se rapportent les mémoires suivants: *Description anatomique d'un organe observé dans les mammifères*, par Cuvier, dans *Annales du Museum d'Histoire Naturelle*, t. 18 (1811), p. 412; — *Mémoires sur l'Anatomie et la Physiologie d'un Système Veineux particulier aux Reptiles*, par Jacobson, dans *Nouveau Bulletin des Sciences de la Société Philomathique,* avril 1813; — *De Anastomosi Nervorum Nova in Aure detecta,* aussi appelée *Anastomosis Jacobsonii,* dans *Nova Acta R. Societatis Medicæ Hafniensis*, 1819, t. I, p. 292, et dans *Répertoire d'Anatomie et de Physiologie*, t. II, 1826, part. 2, p. 366. On a encore de Jacobson des mémoires en diverses langues dans *Bibliothek for Læger*, t. I et III (1809 et 1823); — dans *K. Dansk Videnskabernes Selskabs Afhandlinger*, in-4°; t. III et V (1828 et 1832); — dans *Isis* de Oken; — et dans *Journal de Physique* de Laméthrie. E. B.

C. N. David, *Ved L. Jacobsen* [sic] *Baare;* Copenhague, 1843. — H. Ch. Œrsted, *Tale ved prof. Jacobsens Liigfærd;* ib. — Eschricht, *Éloge de L. L. Jacobson;* Copenh., 1845, in-8°. — P.-L. Möller, notice dans *Dansk Pantheon*. — Erslew, *Forf.-Lex.*

* **JACOMETTI** (*Tarquinio*), sculpteur et fondeur italien, né à Ricanati, dans la marche d'Ancône, vers 1570. Il fut élève de son oncle Antonio Bernardino Calcagni, qu'il aida dans l'exécution de l'une des belles portes de bronze de l'église de Lorette. Après la mort de Calcagni, en 1593, Jacometti fut chargé avec Sebastiano Sebastiani de terminer cet important travail, qui ne fut achevé qu'en 1596. Ces particularités sont attestées par des inscriptions gravées au bas des bas-reliefs des portes mêmes. Les sujets sont tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament.

E. B—N.

Baldinucci, *Notizie de' Professori*. — L. Gianuizzi, *Santa Casa di Loreto*.— Orlandi, *Abbecedario*.—Ticozzi, *Dizionario*.

* **JACOMETTI** (*Pietro-Paolo*), sculpteur, fondeur, architecte et peintre de l'école romaine, frère du précédent, né à Ricanati, dans la marche d'Ancône, en 1580, mort en 1655. Issu d'une noble famille, Jacometti eût pu aspirer à une haute position dans sa patrie; mais, dès son enfance, il se sentit entraîné vers les arts, et surtout vers celui de la sculpture. Cette vocation fut inspirée et entretenue par son oncle Antonio Calcagni, qui devint son maître, ainsi que celui de son frère aîné Tarquinio. Ce fut en compagnie de ce dernier que Jacometti exécuta les statues de bronze de la fontaine qui s'élève sur la place du sanctuaire de Lorette. Parmi les ouvrages dont il fut seul auteur, les principaux sont les fonts baptismaux portés par quatre taureaux qu'il fondit pour la cathédrale d'Osimo, le tombeau du cardinal d'Ara-Cœli, dans l'église Notre-Dame de la même ville, la fontaine de Faenza, château d'eau construit en 1621 et orné de trois lions et d'autant de chimères, de bronze, les figures qui décorent les fonts baptismaux de Cività della Penna, un monument colossal également de bronze représentant la Vierge et la translation de la *Santa Casa*, groupe de demi-ronde-bosse qui décore la façade de la maison commune de Ricanati, la statue du cardinal Pio, placée à Macerata sur la porte del Borgo, le tombeau du cardinal Cenci dans la cathédrale de Jesi, etc.

Jacometti étudia la peinture sous le Pomarancio, qu'il aida dans l'exécution des fresques de la coupole de Lorette. Il fit à Ricanati quelques tableaux pour les religieuses de Saint-Étienne et de Saint-Benoît, et pour l'église de San-Giusto et une *Cène* pour le réfectoire des conventuels de Saint-François; il peignit même à fresque une *Assomption de la Vierge*. Enfin, cet artiste universel paraît avoir également cultivé l'architecture, car c'est sur ses dessins que l'église des Jésuites de Ricanati a été mise dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie de' Professori*.— L. Gianuizzi, *Santa Casa di Loreto*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*.

JACOMIN (*Jean-Jacques-Hippolyte*), homme politique et administrateur français, né à Nyons, le 13 août 1764, mort à une époque inconnue. Administrateur de la Drôme en 1792, ses compatriotes le nommèrent la même année député à la Convention. Il y vota la mort de Louis XVI, puis contre l'appel au peuple et le sursis. En l'an III, il fit partie du comité de l'approvisionnement de Paris, et fut envoyé pour cet objet, au mois de prairial de la même année, en mission dans le département de l'Oise. A Senlis, il faillit tomber victime de la fureur du peuple, irrité par la famine. En l'an IV il passa au Conseil

des Cinq Cents, où, par des élections successives, il fut maintenu jusqu'à l'an VIII. Ce conseil, dont il fut secrétaire, le compta parmi ceux de ses membres le plus fermement attachés aux institutions républicaines. Il prit une part active à la journée du 18 fructidor, pendant laquelle il fut nommé membre de la *commission* dite *des inspecteurs*, chargée d'assurer le salut public. On le vit plusieurs fois monter à la tribune pour dénoncer des hommes qu'il considérait comme contre-révolutionnaires (4 et 5 vend., 17 vent. an VI). Il entra au Corps législatif lors de sa formation (an VIII), et y resta jusqu'à 1804. De cette époque à 1815, il occupa l'emploi de directeur des droits réunis à Besançon. La loi du 12 janv. 1816 contre les régicides le força de s'expatrier. A. R—s.

Biographie moderne. — Delacroix, *Statistique de la Drôme.* — *Galerie des Contemporains.* — *Biographie des Hommes vivants.* — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

* **JACONE** (*N****), peintre de l'école florentine, vivait dans la première moitié du seizième siècle, et mourut en 1553. Il fut élève et l'un des bons imitateurs d'Andrea del Sarto, qu'il aida dans plusieurs de ses travaux. Le plus célèbre de ses ouvrages était la façade du palais Buondelmonti, place Santa-Trinità, qu'il avait peinte à fresque en camaieu et qui rappelait dans toutes ses parties la manière du grand maître florentin. Vasari vante beaucoup certaines peintures l'huile que Jacone avait exécutées pour la ville de Cortone; ces éloges ne sont pas entièrement justifiés par *La Vierge sur un trône, entre saint Roch et saint Ubald*, que l'on voit encore dans cette ville, à l'église du Gesù.

Sans ordre, sans tenue, livré à la débauche et à la plus sordide malpropreté, Jacone mourut encore jeune dans une misère dont aurait dû le préserver un talent réel qui lui valait de nombreuses commandes. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie.*

JACOPI (*Joseph*), anatomiste italien, né à Modène, en 1779, mort le 11 juin 1813. Élève de Scarpa, il fut adjoint à son maître à l'école de chirurgie pratique de Pavie, et devint professeur de physiologie et d'anatomie comparée à l'université de cette ville. Il paraissait destiné à être le continuateur de son maître, dont il avait fait paraître, en 1808 et 1809, les leçons de physiologie et d'anatomie sous le nom de *Elementi*, 3 vol. Au moment où une mort prématurée l'enleva aux sciences, il préparait un livre sur les théories chirurgicales qui a paru sous ce titre : *Prospetto della Scuola di Cirurgia pratica della regia universita di Pavia per l'anno scolastico* 1811 *e* 1812; Milan, 1813, 2 vol. in-8°. On lui doit aussi un *Esame della Dottrina di Darwin sul moto retrogrado dei linfatici.*

J. V.

Chiappa, dans la *Biografia degli Italiani illustri*, de Tipaldo, tome III, p. 62. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. Médicale.*

JACOPO DI PIETRO, sculpteur toscan, vivait en 1368. Élève d'Andrea Orcagna, il imita son style avec tant de bonheur que Vasari, et après lui presque tous les historiens, ont attribué à ce maître les six *Vertus* en demi-relief qui décorent la loge des *Lanzi* à Florence; quelques-uns seulement ont bien voulu convenir que Jacopo l'avait aidé dans ce travail. Baldinucci le premier a restitué avec toute justice ces belles figures à leur véritable auteur, ayant découvert dans un registre de 1367, conservé dans les archives de la cathédrale, cette note écrite par le provéditeur Stieri degli Albizzi : *Jacobo Pieri magistro pro manifactura Virtutum cardinalium pro loggia Dominorum Priorum et Vexelliferi Flor.* 2 *sol.* 1, 1. Plusieurs notes extraites d'un autre registre de 1384 confirment cette assertion, et nous apprennent aussi que Jacopo avait sculpté des figures d'anges pour la façade de la cathédrale. Ces figures ont disparu sans doute lorsqu'on démolit cette facade à peine commencée (1586). E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Baldinucci, *Notizie.* — Ticozzi, *Dizionario,* — Fantozzi, *Guida di Firenze.*

JACOPONE ou **JACOPO** *da Todi* (le Bienheureux), poëte ascétique italien, né dans le treizième siècle, mort le 25 décembre 1306. Il naquit à Todi, de la noble famille des Benedetti, et reçut le prénom de *Jacopo*, qui fut plus tard changé en *Jacopone*, quand le poëte, par excès d'humilité chrétienne, contrefit l'insensé. Il exerça d'abord la profession de jurisconsulte, et mena une vie mondaine. A la mort de sa femme, il se convertit, abandonna tous ses biens, s'agrégea au tiers ordre de Saint-François, et, après dix ans d'une existence vagabonde, sur laquelle l'histoire ou plutôt la légende du bienheureux donne d'étranges détails, il entra dans un couvent de franciscains. Il ne voulut être que frère convers. Non content de rechercher les emplois les plus pénibles, il s'attira volontairement de rudes punitions, et ses supérieurs, se prêtant à son amour de la pénitence, le firent enfermer dans l'endroit le plus infect du couvent. Au fond de sa prison il composa, dit-on, le cantique qui commence ainsi : « O réjouissance du cœur, qui fait chanter d'amour. » Un peu plus tard le pape Boniface VIII lui fournit un nouvelle occasion d'expier ses péchés. Ce pontife assiégeait les Colonna dans Palestrine. Indigné de voir le pape consacrer à la guerre un temps qui aurait été mieux employé à guérir les maux de l'Église, Jacopone, qui se trouvait dans Palestrine, écrivit deux cantiques, dont le premier commence par ces paroles : « Elle gémit, l'Église, elle gémit et souffre »; et dont le second débute ainsi : « O pape Boniface! combien tu t'es moqué du monde. » Après la prise de la ville, Boniface fit emprisonner Jacopone, et le condamna à vivre de pain et d'eau. Cette seconde incarcération fut

courte durée. On raconte que le pape, pas- t devant le cachot de Jacopone, l'aperçut, et lui manda quand il en sortirait : « J'en sortirai nd tu y entreras », lui répondit le bien- reux. « Et véritablement il en fut ainsi, dit dio dans sa *Vie de Jacopone* : il sortit de prison nd le pape fut pris et incarcéré par Sciarra lonna, et il prédit aussi la cruelle mort de iface, qui périt malheureusement en prison. » dernières lignes contiennent une erreur lente, puisque Boniface, arrêté dans Anagni Nogaret, fut presque aussitôt délivré par les itants, et alla mourir à Rome. Tout le récit caractère d'une légende. Il est douteux que ape ait pu voir en passant Jacopone dans cachot, puisque le bienheureux se repré- e comme enfermé dans un souterrain et ne nt que le serviteur qui lui apprête ses ali- ts. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'ar- tion de Boniface amena la mise en liberté du ciscain. Jacopone vécut encore trois ans. Il des *Chants spirituels* (*Cantici spiri- li*), plus remarquables par la vivacité du sen- nt que par l'élégance du langage, et qui ce- dant ont été placés par l'académie de *la usca* au nombre des autorités de la langue enne (*testi di lingua*). Sa diction rude est ée de locutions siciliennes et lombardes. ais ses sentiments sont élevés, dit Tiraboschi, se voit en lui une inspiration, un feu, qui probablement l'effet de l'amour divin dont ûlait. » La plus ancienne édition des *Can- est* celle de Florence; 1490, in-4° (bien l'*index* du Vatican en cite une de 1480). mi les autres éditions très-nombreuses, les lleures sont celles de Rome, 1558, in-4°, avec *Discours moraux* sur chaque *Cantique*, et *Vie* du bienheureux par Giambattista Modio, elle de Venise publiée sous ce titre : *Le Poesie rituale del B. Jacopone, accresciute di lti altri suoi cantici, novamente ritrovati istinti in VII Libri*, 1617, in-4°, avec les es de Francesco Tresatti da Lugano. C'est dernière édition que cite *la Crusca*. Wad- revendique pour le F. Jacopone la célèbre e d'église *Stabat Mater dolorosa*, qui se ve, avec beaucoup d'autres pièces du même re, réunie aux poésies italiennes dans une édi- de Venise (*Laude de lo contemplativo tatico B. F. Jacopone*); 1514, in-8°. Parmi *proses* d'église on remarque un *Stabat Ma- speciosa*, qui paraît être aussi de Jacopone et est la contre-partie du *Stabat Mater dolo-*. Z.

b. Modio, *Vita del B. F. Jacopone*; dans l'édition *Cantici* de 1558. — Crescimbeni, *Comment. della* ia, t. II. part. II. — Quadrio, *Storia della Poesia*, p. 172 — Wadding, *Annales Orde Min.*, vol. V, *ad* 1298, n° XXIV, etc., *ad ann.* 1306, n° VIII. — Ti- schi, *Storia della Litteratura Italiana*, t. V, p. 411. inguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. II, p. 306. anam, *Les Poètes Franciscains*.

JACOTIN (*Pierre*), officier et géographe fran- , né à Champigny, près de Langres, le 11 avril 1765, mort à Paris, le 4 avril 1827. Dès l'âge de dix-huit ans il était attaché au cadastre de la Corse, sous la direction de son oncle Testevuide et de Tranchot. Le 21 mai 1794, la ville de Bastia ayant été forcée de capituler, les plans du terrain furent remis aux Anglais ; mais les Français s'étaient réservé le droit d'en lever une copie. Jacotin fut chargé de la faire, et il en vint à bout malgré le mauvais vouloir des Anglais. Ce travail achevé, Jacotin revint en 1796 en France, où il resta jusqu'au moment de l'expédition d'Égypte. Son oncle, mis à la tête des ingénieurs géographes de cette expédition, l'emmena pour le seconder; mais Testevuide ayant péri assassiné avec plusieurs centaines de Français pendant l'insurrection du Caire, Jacotin le remplaça comme directeur du corps des ingénieurs géographes. Il s'occupa du travail de la carte d'Égypte avec un rare talent, beaucoup d'ardeur et de dévouement. Non content de diriger au Caire le corps des ingénieurs, de provoquer et de coordonner leurs travaux, il se livrait lui-même à des opérations topographiques, et parcourait le pays. Dans un de ces voyages il se blessa en tombant de cheval. Le 23 janvier 1800, il fut nommé membre de l'Institut d'Égypte. Il quitta ce pays l'un des derniers, au mois d'août 1801. De retour en France, il fut promu au grade de colonel, lors de la formation des ingénieurs géographes en corps militaire. Il montra une grande habileté dans la rédaction définitive de la carte de l'Égypte. Son expérience consommée dans l'art de diriger et d'exécuter les opérations topographiques le firent placer en 1802 à la tête de la section de topographie au dépôt de la guerre, où il rendit les plus grands services. Il dirigea encore avec succès l'exécution de l'*Atlas de l'Égypte et de la Syrie*, en cinquante-trois feuilles. Il forma à cette occasion une pépinière d'artistes qui continuèrent à assurer à la France une certaine supériorité dans la gravure topographique. Dès 1807 cette grande carte était terminée; mais l'empereur voulut qu'elle restât secrète, et ce beau travail ne put être apprécié du public que beaucoup plus tard. Pendant vingt ans Jacotin dirigea un grand nombre de travaux topographiques. Il a fait graver la belle *Carte de la Corse* en huit feuilles, qui est une réduction des feuilles du cadastre; il rassembla en outre les matériaux d'une carte de l'Espagne, prépara celle qui servit à la campagne du duc d'Angoulême, et surveilla enfin les opérations de sa compétence dans la construction de la nouvelle carte de France. J. V.

Jomard, *Discours prononcé sur la tombe du colonel Jacotin*. — Larenaudière, *Notice sur le colonel Jacotin*, lue dans une séance publique de la Société de Géographie. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JACOTOT (*Pierre*), physicien français, né à Dijon en 1755, mort dans la même ville le 14 juillet 1821. Il étudia d'abord la théologie; mais, sans goût pour l'état ecclésiastique, il pré-

féra la carrière de l'enseignement. A l'organisation de l'École Polytechnique, en 1794, Jacotot en fut nommé bibliothécaire, secrétaire du conseil d'administration, et examinateur pour l'admission des élèves. L'année suivante il donna sa démission, et retourna dans sa ville natale, où il fut successivement professeur de physique, de chimie, de mathématiques et d'astronomie à l'école centrale, puis au lycée, dont il devint plus tard proviseur. En 1809 il fut nommé recteur de l'académie de la même ville. Mais les événements de 1815 lui firent perdre sa place; il en fut dédommagé par un particulier qui lui légua ses biens, montant à une trentaine de mille francs de rente. Dijon doit à Jacotot un cabinet de physique et de chimie et un observatoire. Ses cours avaient eu un grand succès. Ce savant professeur a publié : *Cours de Physique expérimentale et de Chimie à l'usage des écoles centrales, et spécialement de l'école centrale de la Côte-d'Or*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°, et atlas in-4°; 2e édition augmentée et refondue sous ce titre : *Éléments de Physique expérimentale, de Chimie et de Minéralogie, suivis d'un Abrégé d'Astronomie, à l'usage des lycées et autres établissements d'instruction publique*; Paris, 1804, 2 vol. in-8°, avec atlas in-4°. J. V.

Notice sur P. Jacotot, dans l'*Abeille*, tome V, p. 71. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

JACOTOT (*Joseph*), philosophe et instituteur français, auteur de la méthode d'émancipation intellectuelle qui porte son nom, naquit à Dijon, le 4 mars 1770, et mourut à Paris, le 30 juillet 1840. Son père, d'abord boucher, puis teneur de livres, était chargé de onze enfants. L'aîné, Joseph, qui montrait une grande ardeur à s'instruire, suivit les classes du collége de Dijon. Ses maîtres ne trouvèrent d'abord en lui qu'un élève indocile et turbulent : il n'admettait rien sur leur parole, repoussait tout ce qu'il ne voyait pas clairement, refusait d'apprendre par cœur le texte des rudiments, mais il gravait volontiers dans sa mémoire les passages des auteurs qui lui plaisaient le plus, et il en faisait des citations heureuses pour appuyer son sentiment dans les discussions auxquelles il se livrait. Il fut nommé à dix-neuf ans professeur d'humanités au collége de Dijon, et obtint le grade de docteur ès lettres. Plus tard il étudia le droit, se fit recevoir avocat, et se livra en même temps à de profondes études mathématiques. En 1788 il organisa la fédération de la jeunesse dijonnaise avec celle de Bretagne et d'autres provinces pour la défense des principes qui devaient amener la révolution. Lors de la formation du bataillon de la Côte-d'Or, il fut élu capitaine de la compagnie d'artillerie qui en 1792 demandait à aller combattre les ennemis de la patrie. Envoyé à l'armée du nord, il prit part à la courte et glorieuse campagne de Belgique. Il paya de sa personne au siége de Maestricht, à La Chartreuse, Nerwenden, à la Montagne de Fer, et donna, da diverses rencontres, tout des preuves de val Appelé à Paris pour suppléer, au bureau cent des poudres et salpêtre, le chimiste Fourcr Jacotot instruisit les ouvriers dans la fabricat de la poudre, et devint secrétaire de la co *mission d'organisation du mouvement des a mées*. Lors de la création des écoles centrales, dant au désir de rentrer dans sa ville natale, alla occuper à Dijon la chaire instituée sou titre de *méthode des sciences*. Sa manière d seigner était dès lors empreinte d'un grand chet d'originalité. Il se bornait pour tout cours à énoncer simplement l'objet et les sions de la discussion; il donnait ensuite parole aux élèves, les exhortant à prendr parti motivé et à le soutenir avec une en liberté; il terminait par un résumé précis sentiments émis et des arguments allégués. il ne façonnait point à son gré l'esprit de élèves, mais il les poussait à la vie et à l'a et les mettait en état de marcher par leur p travail, et de s'affermir par l'exercice assi leurs propres forces. Il s'y prit de la même nière pour donner l'impulsion à l'étude des gues anciennes et orientales. Les résultats q tenaient ses nombreux disciples furent sig par le ministre Fourcroy.

Les écoles centrales ayant été remplacées les lycées et les facultés, Jacotot occupa les ch de mathématiques transcendantes, puis de thématiques pures et de droit romain, jusq chute de l'empire.

Lors de l'invasion de la France en 181 prince de Hesse-Hombourg, commandant corps autrichien qui occupait la Côte-d'Or leva nuitamment de leur domicile Josep cotot et un petit nombre d'autres citoyens bles de Dijon, les transporta près de la fro et les tint sous garde militaire pendant plu semaines. Quand on lui demanda la caus cet acte de violence, si contraire au droi gens, il répondit qu'il prenait des otages s'assurer de la soumission des Dijonnais député pendant les Cent Jours, Jacotot ét petit nombre de ceux qui soutenaient o ment l'empereur constitutionnel; nommé porteur de la commission pour le projet d'ad proposé par Manuel, il fit adopter, avec adresse amendée, le vote en faveur de N léon II. La réaction violente qui suivit la conde restauration ne lui permit pas de re ner à Dijon; il y fut destitué de ses chai rayé du tableau des avocats. Poursuivi co ennemi des Bourbons, menacé de perdre la l et la vie, il quitta la France avec sa fe ses deux fils et sa jeune sœur, à laquelle il vait de père. Retiré à Mons, puis à Brux il y vécut dans l'intimité de plusieurs co tionnels, donnant des leçons particulières remplacer les ressources dont l'expatriation

vait dépouillé. Le ministre Falk ayant voulu nommer Arnault à une chaire de faculté, celui-ci refusa, en disant : « Vous avez ici quelqu'un beaucoup plus apte que moi à remplir le poste que vous m'offrez ; c'est Joseph Jacotot, l'homme le plus éloquent que je connaisse. » Cette généreuse recommandation eut son effet; elle fut justifiée par l'éclat extraordinaire que Jacotot sut donner à son enseignement public. Il fut nommé, le 15 octobre 1818, lecteur pour la langue française à l'université catholique de Louvain. C'est de cette époque qu'il a daté lui-même la fondation de sa méthode en Belgique.

Cette méthode, dont le principe et les procédés sont uns quoique distincts, a été exposée et reproduite en diverses langues, par une foule d'auteurs de tous les pays du monde. La plupart, frappés de la nouveauté des procédés qu'elle recommande, n'en ont vu que la partie matérielle, pour ainsi dire, et, détournant l'attention du principe moral qui la constitue, ils ont égaré ceux qui les suivaient, en ne leur donnant qu'une idée fausse, incomplète ou parodiée de la méthode qu'ils prétendaient faire connaître. Ainsi ont été amoindris et retardés les fruits qu'elle devait produire. Après l'avoir expérimentée trente ans, d'abord sur nous et sur notre famille, puis sur un nombre très-considérable d'individus de tout sexe et de tout âge, nous devons reconnaître que, pour en donner l'idée la plus exacte, il convient de puiser exclusivement dans les écrits de son fondateur.

De sa longue et multiple expérience (il avait enseigné les principales branches des connaissances humaines) Jacotot conclut que lorsque l'homme de bonne volonté semble pécher par l'intelligence, c'est l'attention ou la mémoire qui fait défaut. En conséquence, il conseillait la *répétition quotidienne* et la *vérification* de ce qui avait été appris. Dès les premières séances de son cours public à Louvain (c'est lui-même qui le raconte), il s'aperçut que parmi les auditeurs qui remplissaient la salle il y en avait qui ne le comprenaient pas du tout : c'étaient des Flamands et des Hollandais. Il leur indiqua une édition du *Télémaque* qui portait en regard du texte la traduction hollandaise; il les engagea à apprendre par cœur le premier livre, à le répéter tous les jours, à se rendre compte de ce qu'ils répétaient, à raconter simplement les livres suivants, et enfin à parler comme les personnages que représente Fénelon. Au bout de quelques jours, il constata que ceux qui avaient suivi ses conseils comprenaient parfaitement ses discours ; il vit ensuite, et il en fut surpris, qu'en continuant avec persévérance les mêmes exercices sans aucune explication de sa part, ces étrangers arrivaient à parler et à écrire comme parlent et écrivent les Français, et que de plus ils faisaient d'eux-mêmes la théorie du peu de conjugaisons et de syntaxe que comporte notre langue. Le même principe et les mêmes procédés appliqués à la musique, à la peinture, à la sculpture, aux mathématiques, à la lecture, à l'écriture, etc., donnèrent les mêmes résultats. La répétition quotidienne, maintenue tant que l'on veut apprendre, et la vérification libre de l'objet répété et de tous les autres que l'on y rapporte sans cesse, forment le mécanisme spécial propre à la méthode Jacotot, recommandée comme méthode d'instruction.

Jacotot vit que sa découverte convenait principalement à l'éducation de famille, parce qu'en général les pères et mères sont libres, sinon dans l'espèce des connaissances que leurs enfants doivent posséder, au moins dans le choix des moyens propres à les leur faire acquérir. Il la présenta aux familles de tous les pays, et il voulut l'offrir comme un bienfait; en conséquence il promit de n'en tirer pour lui aucun lucre; et il a tenu cette promesse avec scrupule jusqu'à la fin de ses jours. Pendant vingt-deux ans il a vu recourir auprès de lui, tant à Louvain qu'à Valenciennes et à Paris, des consulteurs de tous pays et de toutes classes ; il appelait sans cesse les pauvres pour les convaincre qu'eux et leurs enfants pouvaient, sans aucuns frais et sans aide étrangère, apprendre tout ce qu'ils voudraient étudier ; riches et pauvres venaient pêle-mêle, et tous s'en retournaient charmés par sa bonté infatigable, qu'aucune insistance ne lassait, et par sa parole lucide, abondante, incisive, qui raillait sans amertume et persuadait sans s'imposer.

Jacotot souffrait depuis 1816 d'un torticolis spasmodique, qui l'obligeait à maintenir sa tête avec un bandeau : ses souffrances, qui devinrent très-grandes sur la fin de sa vie, n'altéraient point sa sérénité. Il ne croyait pas que sa méthode pût être adoptée dans les écoles publiques, non qu'il niât les fruits qu'elle y pouvait produire : il offrait à tous les gouvernements « un moyen simple et économique de rendre les colléges cent fois plus utiles qu'ils ne sont » ; mais il savait toute la force de résistance inerte de la routine organisée en corporations. Au reste, il ne refusait point ses conseils aux établissements qui les demandaient : il a dirigé lui-même l'épreuve qui fut faite à l'École normale des Cadets par l'ordre du roi des Pays-Bas, épreuve à la suite de laquelle il fut décoré du Lion belge. Les institutions de Marcdis et Deschuyfeleer à Louvain, de Seprès à Anvers, Deshouillères et Frèrejean à Paris, Guillard frères à Lyon, Tourrier à Londres, le gymnase de Deux-Ponts (Bavière), l'École des Cadets de la marine de Gatchina (Russie), sont les plus connues parmi celles qui adoptèrent depuis sa méthode et en ont recueilli et propagé les fruits (1).

(1) L'Université de France a fait récemment de louables efforts pour introduire la méthode de Jacotot dans ses établissements (règlement général du 7 septembre 1852). Voyez le *rapport* présenté en 1853 à l'empereur par le ministre de l'instruction publique : « Il a été ordonné (y est-il dit) aux professeurs d'instruire leurs élèves des secrets mouvements de la pensée, *non plus, comme autrefois*, par de longues expositions qui pouvaient ne mettre en travail

Aussitôt après la révolution de 1830, Jacotot s'empressa de rentrer en France. Il séjourna sept ans à Valenciennes pour ne pas s'éloigner de la famille de sa femme, et revint en 1838 à Paris, où il finit ses jours. Un monument fut élevé à sa mémoire au cimetière de l'Est, au moyen d'une souscription, en tête de laquelle s'inscrivit le ministre de la guerre. Les traits de Jacotot ont été reproduits par Dantan et par madame Rude.

Ses ouvrages sont : *Enseignement universel. Langue maternelle;* Louvain et Dijon, 1823; 7e édition, Paris, 1852; deux traductions allemandes; — *Langue étrangère*; Louvain, 1824; 7e éd., 1852; — *Musique, Dessin et Peinture;* Louvain, 1824; 4e éd., 1852; — *Mathématiques;* Louvain, 1828; 3e éd., Paris, 1841; — *Droit et Philosophie panécastique;* Paris, 1835; 2e éd., 1841; — *Mélanges posthumes;* Paris, 1841; — un grand nombre d'articles instructifs insérés dans le *Journal de l'Émancipation intellectuelle.* — Dans le nombre immense d'ouvrages et brochures qui traitent de la méthode Jacotot, on peut distinguer : *Sommaire des Leçons publiques de M. Jacotot, recueillies et publiées par* S. V. D. W.; in-12, 1822, Louvain; — *Simple exposé et rappel de la Méthode; Télémaque*, en cinq langues, 1829 et 1830, in-12, — *Résumé des Principes et des Exercices*, par l'abbé Deshouillères; Paris, in-12, 1830; — *De la Connaissance de soi-même;* dans les *Actes du Congrès scientifique de Lyon;* — *Lettres sur l'éducation*, par J. Devaureix, directeur général de *La Providence agricole;* Paris, 1842, in-8°; *Le Moniteur des Familles*, par Wurth; 1844, Liége; — *Intellectual Emancipation*, par B. Vidal; — *Considérations sur l'Organisation des Colléges*, par Baguet, membre de l'Acad. des Sciences de Belgique; Louvain, 1845; — mémoires et notes insérés dans le *Bulletin* de cette Académie jusqu'en 1856; — *Manuel de l'Émancipatatiou intell.*, extrait des écrits du fondateur, par ses fils H. et H.-Victor Jacotot; Paris, in-8°, et in-18. — Il existe à Paris une *Société d'Émancipation intellectuelle*, qui tient séance mensuelle à l'hôtel de ville; une autre existe en Belgique, présidée par M. Quetelet, et faisant des publications pour l'instruction populaire. Achille Guillard.

Archives de la Famille Jacotot; Notice, de A.-N. Lelennier. — *Rapport au ministre*, par M. Kinker, commissaire royal. — *Rapport à M. de Vatismenil*, par F.-M. Baudoin. — *Rapport à l'amiral de Krusenstern*, par le baron de Chabot; Pétersbourg, 1856, in-8°. — *Journal de l'Émancipation intell.;* Louvain et Paris, 1829-42, 6 vol. in-8°. — *Revue trimestrielle;* Bruxelles, 1853-56.

* **JACQUAND** (*Claudius*), peintre français, né à Lyon, en 1805. Élève de Fleury Richard, il obtint une médaille de deuxième classe à l'exposition de 1824, et vint se fixer à Paris en 1833. En 1836 il reçut une médaille de première classe, et fut décoré de la Légion d'honneur en 1839. Parmi ses tableaux on cite : *Thomas Morus;* 1827 : au musée de Lyon; — *Jeanne d'Arc prisonnière;* 1827; — *Mort d'Adélaïde de Comminges;* 1831; — *Louise Labbé présentée à François Ier;* 1834; — *Cinq-Mars et de Thou;* 1835; — *Mort de Menzikoff;* 1835; — *Voltaire à Francfort;* 1835; — *J.-J. Rousseau fuyant de la vallée de Montmorency;* 1835; — *Comminges;* 1836; — *Les Quatre Ages d'une Femme;* 1836; — *Jocelyn;* 1837; — *Cinq-Mars;* 1837; — *Le jeune Gaston, dit l'Ange de Foix;* 1838; — *Louis XI à Amboise;* 1839; — *La Bénédiction des Fruits;* 1839; — *Sainte Thérèse en extase;* 1839; — *L'Arrivée du Vicaire;* 1839; — *L'Aveu;* 1840; — *L'Après-dîner;* 1841; — *Le Ministre médecin;* 1842; — *Le Café Procope;* 1843; — *Le Droit de haute et basse justice;* 1845; — *La Redevance d'automne;* 1846; — *Charles-Quint au couvent de Saint-Just;* 1847; — *Jésus sur le chemin du Golgotha;* 1850; — *Un Comptoir à Alger;* 1851; — *Le Sacrilége;* 1853; — *Dernière Entrevue de Charles Ier avec ses enfants;* 1855; — *Clémence de Pierre le Grand;* 1857. Il a peint pour le musée de Versailles : *Charlemagne couronné roi d'Italie;* 1838; — *Le Chapitre de Rhodes;* 1839; — *Henri de Bourgogne recevant l'investiture du Portugal;* 1842; — *Conseil des ministres aux Tuileries le* 15 *août* 1842, *pour la discussion de la loi de régence;* 1845; — *La Prise de Jérusalem;* 1846. On cite aussi son tableau de la *Mort du prince royal duc d'Orléans* (dans la chapelle commémorative de Saint-Ferdinand); et le musée du Luxembourg possède de lui : *Saint Bonaventure refusant les insignes du cardinalat;* 1852; — et *L'Amende honorable dans un couvent des Frères chevaliers Ermites de Saint-Maurice;* 1853. — M. Jacquand a été chargé d'exécuter l'*Histoire de la Vierge* à l'église Saint-Philippe du Roule. Enfin, il a exposé de nombreux portraits, parmi lesquels on a remarqué, entre autres, celui de *Jung Bahadour, sultan de Nepaul.* L. L—t.

Lacaine et Laurent, *Biogr. et nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle.* — *Livrets des Salons*, 1824 à 1857. — Delécluze, *Journal des Débats*, du 11 août 1857.

JACQUARD (*Joseph-Marie*), mécanicien français, né à Lyon, en 1752, mort à Oullins, le 7 août 1834. Il était fabricant de chapeaux de paille, lorsque, après la paix d'Amiens, les communications se rouvrirent entre la France et l'Angleterre : un journal anglais lui tomba entre les mains, et il y lut l'annonce d'un prix proposé pour la construction d'une machine destinée à fabriquer des filets ou de la dentelle. Cette annonce l'engagea à rechercher les moyens de rem-

que l'esprit du professeur, mais, suivant l'exemple que quelques maîtres excellents ont renouvelé de Socrate, par des interrogations qui à chaque instant font participer l'intelligence des élèves à l'analyse et, pour ainsi parler, à la découverte des lois de la raison. » Le ministre signale encore la *récitation intelligente*, l'exercice de la *réflexion* accompagnant toujours celui de la *mémoire*, les *opérations pratiques* venant aboutir à la théorie, etc.

plir les conditions proposées. Dès son enfance, il s'était senti pour la mécanique un goût très-prononcé, et en 1790 il avait imaginé un mécanisme propre à perfectionner le métier à tisser; il avait oublié cette inspiration de son génie, quand la lecture du journal anglais vint la lui rappeler. Il réussit parfaitement dans son nouvel essai; mais il se contenta de sa propre satisfaction : aussitôt le résultat obtenu, il n'y songea plus, et confia à un ami la pièce de filet ou de dentelle qu'il avait fabriquée. Le préfet en eut connaissance, et fit appeler l'inventeur, pour lui demander à voir sa machine. Jacquard obtint un délai de trois semaines, afin de la remettre en état et d'y ajouter quelques perfectionnements. Au bout de ce temps, il transporta son appareil chez le préfet; puis, le priant de poser le pied sur une pédale, il lui montra comment un nouveau nœud venait s'ajouter à la pièce montée sur le métier. La machine fut aussitôt expédiée à Paris; peu après arriva l'ordre d'y envoyer Jacquard. Les autorités lyonnaises ne donnèrent pas même à l'ouvrier le temps d'aller faire chez lui quelques préparatifs de voyage, et on le fit partir immédiatement. On ajoute même que, par suite d'un malentendu, on prit l'ordre pressant du ministre pour un ordre d'arrestation, et que Jacquard, regardé comme conspirateur, fut accompagné par la gendarmerie. A son arrivée à Paris, la machine fut examinée au Conservatoire des Arts et Métiers par une commission spéciale. « C'est donc toi, dit Carnot, quand l'ouvrier lui fut présenté; c'est donc toi qui prétends faire l'impossible : un nœud avec un fil tendu ». A la suite de l'épreuve qui répondit à cette question, Jacquard fut attaché au Conservatoire, où toute son attention se porta dès lors vers le perfectionnement des métiers à fabriquer les soieries. Avant lui, tous les fils qui doivent se lever ensemble pour former les dessins des étoffes brochées étaient levés par des cordes que tirait un enfant auquel le tisseur était obligé de les indiquer. L'appareil Jacquard soumit cette manœuvre compliquée à un procédé régulier, tirant son mouvement d'une simple pédale que l'ouvrier fait jouer lui-même. Il en fit un modèle, et le présenta en 1801 à l'exposition de l'industrie. Il fut gratifié par le jury d'une médaille de bronze « pour avoir trouvé, dit simplement le rapport, un mécanisme qui supprime un ouvrier dans la fabrication des tissus brochés! ». Le 23 décembre suivant, Jacquard prit un brevet d'invention. En 1804, il retourna à Lyon, où il fut d'abord employé comme chef d'atelier. Ce fut seulement en 1806 qu'il put monter un métier de sa façon. Un décret impérial de la même année lui accorda une pension de 3,000 fr., sous la condition de travailler au perfectionnement de son appareil, de le faire adopter par les manufacturiers de Lyon, et de diriger les travaux de fabrique des établissements communaux. Mais lorsque les ouvriers virent que le nouveau métier rendait inutiles les auxiliaires nécessaires avec l'ancien, ils s'irritèrent contre l'inventeur, et lui firent une opposition qui se traduisit en actes de brutalité. Insulté, poursuivi, Jacquard eut plusieurs fois à essuyer d'indignes traitements; il fallut même un jour l'arracher des mains d'une troupe de furieux prêts à le jeter dans le Rhône. D'un autre côté, des gens qui n'avaient pas su mettre en œuvre sa machine le traduisirent devant le conseil des prud'hommes en réclamant des dommages et intérêts. Le métier fut brisé publiquement, par sentence du conseil, le fer vendu comme vieux fer, et le bois comme bois à brûler. Mais Jacquard aimait sa patrie, et surtout sa ville natale. Ni ces violences ni les offres brillantes de l'étranger ne purent l'engager à transporter ailleurs son invention. Plus tard, il demanda au gouvernement une prime pour chacun de ses métiers; on la lui accorda; il en avait fixé lui-même la quotité à 50 fr. Napoléon, en signant le décret, s'écria : « En voilà un qui se contente de peu ». Cependant, dès l'année 1809, le nouveau métier se répandait; car les tisseurs lyonnais commençaient à éprouver les effets de la concurrence étrangère. En 1812, il était généralement adopté, et à l'exposition de 1819 l'inventeur reçut une médaille d'or avec la croix d'Honneur. Jacquard se retira alors avec sa modeste pension à Oullins, près de Lyon, où il vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans. L—z—e.

Mémoires de l'Académie, ann. 1801, 1806. — Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Biblіog. portative des Contemporains*.

* JACQUE (*Charles-Émile*), peintre et graveur français, né à Paris, le 23 mai 1813. On a de lui un grand nombre de vignettes gravées sur bois ou en taille-douce; mais son œuvre d'artiste renferme surtout de nombreuses pièces gravées à l'eau-forte et estimées des amateurs. Ses gravures, qui se distinguent par l'énergie du dessin et la bonne distribution de la lumière, ne sont en général que des essais trouvés au bout de la pointe, sauf un certain nombre de compositions, plus importantes. M. Jacque a exposé des eaux-fortes en 1845 et en 1850, et, à cette dernière exposition, il obtint une médaille de troisième classe. Vers 1846 il commença à peindre, répétant sur la toile à peu près les mêmes sujets que dans ses eaux-fortes, et ses petits tableaux de genre ont obtenu du succès en dehors des salons; nous citerons entre autres un *Intérieur*, une *Basse-Cour*, la *Sortie du Troupeau*, etc. L. L—t.

Renseignements particuliers.

JACQUELIN (*Jacques-André*), auteur dramatique et chansonnier français, né à Paris, le 18 mars 1776, mort dans la même ville, le 21 août 1827. Il était premier commis au ministère de la guerre. A la rentrée des Bourbons, il affecta un grand dévouement à leur cause, et leur consacra un *Hommage poétique* qui offre cette particularité curieuse qu'une des strophes,

sauf deux mots, était la même qu'une des strophes d'une ode sur la naissance du roi de Rome publiée trois ans auparavant. L'auteur n'en fut pas moins récompensé par un emploi d'inspecteur des théâtres secondaires de Paris. Chansonnier, il fut depuis 1815 secrétaire général de la Société du Caveau, et publia : *Le Chansonnier de la Cour et de la Ville;* 1811 et 1812, 2 vol., in-18; — *Le Chansonnier Franc-Maçon*, etc. (avec Rougemont); 1816, in-18. Auteur dramatique, il a donné, au Vaudeville et aux Variétés, diverses pièces, soit seul, soit en collaboration avec Rougemont, Coupart, etc. On a, en outre, de lui : *Honorine, ou mes vingt-deux ans, histoire véritable de Mlle D., publiée sur ses mémoires;* 1803, 3 vol. in-12; — *Histoire des Templiers, ouvrage impartial, recueilli des meilleurs écrivains;* 1805, in-12; — *Odes, Stances, Pot-pourri sur la naissance de S. M. le roi de Rome;* 1811, in-8°; — *La petite Galerie Dramatique, dialogue entre un Anglais et M. Martinet, libraire;* 1813, in-4°; — *Henri IV, les Bourbons, la Paix, hommage poétique;* 1814, in-8°; — *Le Sang des Bourbons, galerie historique des rois et princes de cette famille, depuis Henri IV jusqu'à nos jours;* 1820, 2 vol. in-4°, avec 22 pl. GUYOT DE FÈRE.

Biogr. des Contemporains. — Quérard, *La France Litt.*

JACQUELINE de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, née en 1401, morte en 1436. Elle était la fille unique et l'héritière de Guillaume IV de Bavière, comte de Hainaut, et de Marguerite de Bourgogne. A l'âge de cinq ans, Jacqueline fut mariée, par un traité conclu entre Guillaume et Charles VI, roi de France, au prince Jean, frère du dauphin Louis, et qui était, lui aussi, un enfant. En 1415, le fils aîné de Charles VI étant mort, Jean prit le titre de dauphin du Viennois; néanmoins, il ne quitta pas immédiatement la cour du comte de Hainaut, son beau-père, auprès duquel il vivait alors avec sa jeune épouse : la France était déchirée par les factions; ce fut seulement en 1417 que Jean rentra dans le royaume. Trois jours après l'arrivée du dauphin à Compiègne, il mourut empoisonné par les Armagnacs. Jacqueline ne resta pas longtemps veuve : vers la fin de cette même année 1417, elle épousa, avec une dispense que lui donna le concile de Constance, son cousin germain Jean, duc de Brabant. Ce prince était un peu plus jeune que sa femme, aux yeux de laquelle la faiblesse et l'incapacité de son esprit le rendirent bientôt méprisable. Jacqueline avait le caractère résolu, actif, remuant; elle quitta son mari, et se retira d'abord à Valenciennes, où résidait sa mère, la comtesse douairière de Hainaut. Guillaume IV était mort. En 1420, la duchesse de Brabant passa en Angleterre; ses charmes « et surtout son héritage », dit un historien, captivèrent Humphrey ou Onfroi, duc de Glocester et frère du roi Henri V. Feignant de considérer comme non valide l'union de Jacqueline et de Jean, Humphrey proposa à la jeune comtesse de Hainaut de l'épouser; elle y consentit. Cependant, la réalisation de leur projet de mariage fut retardée par l'opposition du roi d'Angleterre : ce monarque avait intérêt à se tenir en bonne intelligence avec la maison de Bourgogne, et Philippe le Bon, le duc alors régnant, soutenait dans sa querelle conjugale Jean de Brabant, dont il était aussi le proche parent. Glocester persista dans son attachement et dans son ambition. Henri V étant mort en 1422, Jacqueline fit annuler son mariage avec le duc de Brabant par l'anti-pape Benoît XIII, et épousa Glocester, auquel le parlement anglais venait de décerner « le protectorat du royaume et de l'Église », en l'absence de son frère aîné, le duc de Bedford, nommé régent de France pendant la minorité de son neveu Henri VI. Glocester réclama au duc de Brabant les États qui appartenaient à Jacqueline. Jean, à qui le duc de Bourgogne avait promis son appui, déclara à Glocester son intention de recourir à la force des armes pour repousser ses prétentions. Jacqueline et son nouvel époux quittèrent alors Londres, débarquèrent à Calais et entrèrent dans le Hainaut à la tête d'une armée de cinq mille hommes, détachée par Humphrey d'un renfort de troupes que le duc de Bedford attendait en France. De son côté, le duc de Brabant appela à son aide Philippe le Bon. Celui-ci lui envoya des secours; mais quand ils arrivèrent en Flandre, Jacqueline avait déjà repris possession de ses États. Il y eut seulement un échange de messages insultants et de défis entre le duc de Bourgogne et le duc de Glocester; puis le premier de ces deux princes ayant rappelé ses troupes, le second retourna en Angleterre, laissant Jacqueline à Mons, à la demande des habitants de cette ville. Mais à peine Glocester fut-il parti que le duc de Brabant recommença la guerre; le Hainaut retomba en son pouvoir, et ces mêmes citadins de Mons, qui avaient voulu garder au milieu d'eux leur jeune souveraine, sous prétexte de l'attachement qu'ils lui portaient, la livrèrent à ses ennemis. Le prince d'Orange la conduisit à Gand, où elle devait rester prisonnière jusqu'à ce que le saint-siége eût prononcé son jugement sur la validité du mariage de la comtesse de Hainaut avec le duc de Brabant. Mais Jacqueline parvint à s'échapper, à cheval, sous un habit d'homme, par une nuit obscure. Elle ne s'arrêta dans sa fuite que lorsqu'elle eut atteint la frontière de Hollande. Les habitants de ce comté accueillirent avec joie la comtesse, et ils lui restèrent fidèles pendant toute la durée de la guerre dont la Hollande devint le théâtre. Le duc de Brabant mourut au mois d'avril 1426, très-peu de temps après que la cour de Rome eut prononcé un jugement en sa faveur sur la validité de son mariage avec la comtesse de Hainaut. Jacqueline reprit alors le titre de duchesse de

Glocester, comme si la mort de Jean effaçait l'illégalité du troisième mariage que cette princesse avait contracté pendant la vie de son second époux. Enfin, en 1428, Jacqueline, à qui Glocester n'avait pu envoyer que de faibles renforts d'hommes d'armes, reconnut l'impossibilité de lutter plus longtemps contre la puissance de son cousin le duc de Bourgogne. Ce prince avait été poussé à prendre le parti du feu duc de Brabant par des motifs d'intérêt personnel : proche parent de l'un et de l'autre de ces deux époux, il aspirait à recueillir leur double succession. Jusqu'alors la comtesse de Hainaut avait refusé de le reconnaître pour son héritier ; et c'était pour la forcer à cette reconnaissance qu'il continuait à lui faire la guerre. Cependant, l'abandon dans lequel la laissait le duc de Glocester découragea Jacqueline : elle consentit à signer un traité de paix avec Philippe. Ce traité était une honteuse capitulation : Jacqueline déclarait explicitement qu'elle n'était pas la femme du duc de Glocester; elle désignait pour son héritier le duc de Bourgogne, lui accordait le droit de mettre des garnisons dans toutes les places fortes des divers comtés à elle appartenant, et s'engageait à ne plus se remarier, sans l'assentiment de Philippe. Sur ce dernier point, Jacqueline manqua bientôt à sa parole. Glocester, dont l'ambition n'avait plus rien à espérer du côté de la comtesse de Hainaut, céda aux suggestions de l'amour qu'il éprouvait pour une femme de haute naissance, dont l'immoralité égalait, dit-on, la beauté. Éléonore Cobham, après avoir été la maîtresse de plusieurs seigneurs anglais, avait contracté avec le duc de Glocester une liaison que l'union passagère de ce prince avec Jacqueline n'avait pas même interrompue. Cette liaison fut resserrée par les nœuds du mariage aussitôt après la signature du traité de la comtesse de Hainaut et du duc de Bourgogne. Alors, Jacqueline donna sa main à un simple gentilhomme (François de Borcelen) gouverneur de la Zélande. Philippe, ayant appris ce mariage, fit arrêter et emprisonner Borcelen; Jacqueline, désolée, acheta la liberté de son époux par la cession immédiate de ses États au duc de Bourgogne, ne se réservant pour elle-même qu'une pension viagère. La comtesse de Hainaut mourut à l'âge de trente-cinq ans; elle n'avait eu d'enfants d'aucun de ses quatre maris. Camille Lebrun.

Monstrelet, *Chronique*. — Petit, *Chronique ancienne et moderne de Hollande*. — Lingard, *History of England*. — Moréri, *Dictionnaire Historique*.

JACQUELOT. *Voy.* Jaquelot.

JACQUEMARD (*Étienne*), grammairien français, né à Paris, le 24 septembre 1772, mort à Bourguignon-le-Morey, le 3 août 1830. Fils d'un valet de pied du comte d'Artois, il fit ses études au collége Louis-le-Grand, et suivit les cours de l'abbé Delille, qui lui enseigna les règles de la versification. Il fut ensuite attaché à la surveillance du palais et des jardins de Saint-Cloud. Congédié après le 20 juin 1792, il fut bientôt atteint par la réquisition et incorporé dans un bataillon qui se rendait à l'armée du nord; la faiblesse de sa santé et de sa vue lui valut d'être placé chez le quartier-maître. Réformé au bout de deux ans, il décida ses parents à quitter Paris et à aller s'établir dans un petit village de la Franche-Comté, d'où ils étaient originaires et où il leur restait un petit bien. Il emporta des livres, de la musique, des crayons, et, pour se désennuyer, il s'amusait à donner des leçons de grammaire aux jeunes gens de ce village. Le succès qu'il obtint le poussa à rédiger pour ses élèves des *Éléments de Grammaire Française*, qu'il fit imprimer en 1805, in-4°. Ils contiennent une suite de locutions et de constructions vicieuses avec leur corrigé, une théorie des participes, des exemples bien choisis, et des notes souvent plus longues que le texte. Il traduisit ensuite en vers la première *Églogue* de Virgile, *Le Vieillard de Vérone*, de Claudien; *La Maison de Campagne*, d'Ausone, et un épisode du *Prædium rusticum* de Vanière; toutes ces pièces ont été imprimées dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône*, dont il était correspondant. Il donna, en 1811, une édition améliorée de sa grammaire, sous le titre d'*Abrégé de Grammaire Française*. Maire de son village pendant quelques années sous la Restauration, il s'occupait d'histoire, de géographie, de statistique et de poésie. En apprenant la révolution de Juillet, il voulut courir chercher des nouvelles, et tomba du haut d'une roche dans un abîme, où on le trouva mort. On a de lui des *Essais de Fables*, Besançon, 1820, in-18, et un *centon*, composé de vers de Virgile, adressé à Bonaparte en 1802, et inséré dans la *Décade*, tome XXII. J. V.

Biogr. des Hommes vivants. — Quérard, *La France Littéraire.*

JACQUEMART (*Nicolas - Thierry*), poëte français, né à Sedan, vers 1730, mort en 1803, à Villers-Cernay. Novice chez les chartreux, puis chez les bénédictins, il devint ensuite curé à Tahure, aux Grandes-Loges, à Épernay, à Villers-Cernay, à Villers devant Mézières, et enfin de nouveau à Villers-Cernay. Plus occupé de plaisirs que de sa charge, il laissait le soin de son troupeau à son vicaire. Négligé dans sa mise, d'un esprit caustique et frondeur, il était d'un extérieur peu agréable. Ses vers étaient souvent graveleux. Il aimait surtout à faire des monorimes. On a de lui : *Voyage en vers à l'abbaye de Lavaldieu;* Liége, 1756, in-8°. J. V.

Feller, *Biogr. univ.*, édit. revue par M. Weiss, Suppl.

JACQUEMART (*Nicolas-François*), écrivain français, frère du précédent, né à Sedan, le 2 octobre 1735, mort à l'hospice de La Charité, à Paris, le 2 avril 1799. Il exerça d'abord la profession de libraire dans sa ville natale. En 1771 il vint à Paris, où il vendit et composa des livres sans pouvoir sortir de la misère. On a de lui les ouvra-

ges anonymes suivants : *Réflexions d'un Cultivateur américain sur le Projet d'abolir l'Esclavage et la Traite des Nègres, ouvrage traduit de l'anglais ;* Londres (Paris), 1790, in-12 ; — *Remarques historiques et critiques sur les Trente-trois Églises paroissiales de Paris, après la nouvelle circonscription, par ordre numérique ;* Paris, 1791, in-8° ; — *Remarques historiques et Critiques sur les Abbayes, Collégiales, Paroisses et chapelles supprimées dans la ville et faubourgs de Paris, d'après le décret de l'Assemblée nationale du 2 février* 1791 ; Paris, 1791, in-8° ; réimprimé sous ce titre : *Les Ruines parisiennes depuis la révolution de* 1789 *et années suivantes, avec des remarques historiques ;* Paris, 1792, in-8° ; — *Étrennes aux Émigrés ;* Paris, 1793, in-12 ; — *Le Théophilanthrope dévoilé, par Fr. J*** ;* Paris, 1798, in-8° : la police fit saisir cet ouvrage. M. Quérard attribue à Jacquemart deux autres ouvrages qui sont de l'abbé Jacquemin du Valdaon et du sergent-major Roux. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

JACQUEMIN (*Jacques-Alexis*), prélat français, né à Nancy, le 4 août 1750, mort dans la même ville, le 15 juin 1832. Il reçut de bonne heure les ordres sacrés, et remplit les fonctions de vicaire d'une paroisse de sa ville natale. Il montra d'abord du talent pour la prédication et du zèle pour assister les condamnés. Nommé professeur de théologie à l'université de Nancy, en 1778, il travailla dans les premières années de la révolution au journal intitulé : *Le Catholique de Nancy,* refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé en 1791, et alla rejoindre en Allemagne son évêque, de La Fare. Celui-ci l'ayant nommé son vicaire général, l'abbé Jacquemin rentra en France, et courut quelques dangers pendant la terreur. Plus tard, l'abbé Jacquemin professa la philosophie au lycée de Nancy. En 1823 il fut appelé à l'évêché de Saint-Dié ; mais l'âge et les infirmités le forcèrent bientôt à donner sa démission, et il se retira à Nancy, avec le titre de chanoine évêque du chapitre de Saint-Denis. Outre un traité *De Incarnatione Verbi Domini,* on a de lui un *Abrégé des mémoires de l'abbé Barruel, pour servir à l'histoire du jacobinisme ;* Hambourg (Nancy), 1801 ; Paris, 1817, 2 vol. in-12. J. V.

Henrion, *Annuaire Biographique,* 1830-1834. — *Biogr. des Hommes vivants.*

JACQUEMIN (*Charles-Joseph*), dit *Charles de Lonpoigne,* chef d'insurgés belges, né à Bruxelles, en 1762, mort dans le bois de Neeryssche, près de cette ville, le 30 juillet 1799. Il avait fait quelques études, et paraissait se destiner à la chirurgie lorsque la révolution belge éclata. Il entra alors dans un corps de volontaires, se distingua par son intelligence et son activité, et parvint au rang d'officier : il avait donné surtout des preuves de bravoure à la bataille du 22 septembre 1790. Mais la cause nationale ayant succombé, ne pouvant rester dans l'inaction, il embrass[a le] parti de ceux qu'il avait combattus, s'en[gagea] en 1791, dans les hussards de l'archi-du[chesse] Marie-Christine, gouvernante des Pays-Ba[s, ob]tint, à sa recommandation, le grade de lieu[tenant] au régiment de Laudon vert, infanterie [...] et fut chargé du recrutement de ce co[rps]. [La] guerre qui eut lieu alors entre l'Autriche [et la] France lui fournit l'occasion de se dis[tinguer] dans diverses incursions qu'il fit en Fran[ce à la] tête de sa compagnie. Lors de la conquê[te des] Pays-Bas, il fut chargé d'escorter la cai[sse mi]litaire à Dusseldorf : il remplit sa mission, [...] il fut fait prisonnier et envoyé dans l'in[térieur] de la France. Il se mit alors en correspo[ndance] avec les chefs vendéens, entre autres ave[c Geor]ges Cadoudal, s'échappa, et rentra secrète[ment à] Bruxelles. Découvert quelque temps apr[ès, il fut] arrêté ; mais aucune preuve matérielle n'[existant] contre lui, il fut relaxé. Il se retira alors [à Lon]poigne, dans le pays wallon, d'où il prit [le nom] de *Charles de Lonpoigne.* Il paraissa[it] tranquille lorsque tout à coup il se montra [aux en]virons de Genappe, à la tête d'environ de[...] partisans de l'Autriche, se disant envoyé p[ar l'em]pereur et l'archiduc Charles. Cette tr[oupe fut] bien vite dissipée par les forces envoyées [contre] elle. Jacquemin, qu'on ne put saisir, [fut jugé] par un tribunal militaire, et condamné [à mort] par contumace, le 6 ventôse an IV (25 [février] 1796). Il se tint caché jusqu'à l'an VII, [lors de l'in]troduction de la conscription militaire [...] quelques soulèvements partiels dans le[s dépar]tements belges réunis à la France. Jacq[uemin se] mit à la tête des insurgés, qu'un débar[quement] d'Anglo-Russes en Hollande devait e[...] Quand les troupes envoyées par le Dire[ctoire en] Belgique eurent défait les insurgés, Ja[cquemin] se retira dans la forêt de Soigne, et y [...] les débris de ses forces. Les recherches [...] actives ne purent pendant longtemps [le faire] tomber dans les mains des autorités. [Il osa] même enlever aux portes de Bruxelles [...] sards français, qu'il fit prisonniers. P[eut-]eût-il échappé encore aux nombreu[x détache]ments envoyés contre lui, mais on arr[êta un de] ses émissaires, qui fit connaître sa retra[ite. On] l'atteignit dans le bois de Neeryssche, le [12 ther]midor an VII (30 juillet 1799), au mom[ent où il] distribuait de l'eau-de-vie à ses gens. A[ttaqué à] l'improviste, il se défendit avec cou[rage, tua] un sergent de grenadiers hors de combat, [et tomba] mortellement frappé d'une balle à la [...] tête, portée à Bruxelles, fut placée su[r un po]teau planté devant l'hôtel de ville, [afin que le] peuple fût convaincu de sa mort. Plu[sieurs de] ses compagnons, jugés militairement, [furent] condamnés à mort et fusillés à Bruxelles. [Ce qui] restait de sa troupe se dispersa alors [...]tement. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv.* [...]

temp. — *Biogr. générale des Belges.* — *Biogr. Univ. avec les Célébrités belges.*

JACQUEMINOT (*Jean-Ignace*), comte DE HAM, homme politique français, né à Naives-devant-Bar (Lorraine), en 1758, mort à Paris, le 13 juin 1813. Il était avocat au parlement de Nancy à l'époque de la révolution. Partisan des nouvelles idées, il défendit cependant avec courage plusieurs de ceux qui leur étaient opposés. C'est ainsi qu'en 1790 il sauva d'une mort certaine le général Malseigne, envoyé pour réprimer l'insurrection militaire de Nancy, et que les soldats voulaient massacrer. Nommé député au Conseil des Cinq Cents en 1797 par le département de la Meurthe, Jacqueminot y jouit d'une certaine faveur auprès du Directoire; il fut au nombre de ceux qui approuvèrent les mesures de proscription après le 18 fructidor, et parla en faveur de mesures contre la liberté de la presse. Rallié au coup d'État du 18 brumaire, il fut nommé sénateur peu de temps après, et obtint successivement la sénatorerie du département du Nord et le titre de comte de Ham. Après sa mort il fut inhumé dans les caveaux du Panthéon ou église Sainte-Geneviève, consacrés par décret impérial à la sépulture des grands hommes. J. V.

Lacépède, *Éloge funèbre de M. le comte de Ham, sénateur.*

* **JACQUEMINOT** (*Jean-Baptiste-François*), comte DE HAM, fils du précédent, administrateur français, né à Nancy, le 3 octobre 1781. Il entra en 1789 dans l'administration militaire comme élève commissaire des guerres, et parcourut tous les degrés de ce corps jusqu'au grade d'ordonnateur, qu'il obtint à l'âge de trente ans. A l'organisation de l'intendance militaire, en 1817, il fut nommé intendant. Il a fait les campagnes de 1790 en Italie et toutes celles qui suivirent, en Allemagne, en Russie et en France. Appelé au conseil d'État en service ordinaire après la révolution de Juillet, il fut nommé intendant militaire de la garde nationale de Paris en 1831, fonctions qu'il garda jusqu'en 1842. Créé pair de France le 7 novembre 1832, il prit part à plusieurs discussions importantes, notamment à celles relatives aux projets de loi sur les majorats, sur la Légion d'Honneur, sur la police du roulage, sur l'organisation de l'état-major de l'armée, sur le recrutement, sur la police de la chasse, etc. La révolution de Février lui enleva ses fonctions de pair et de conseiller d'État. L. L—T.

Le Biographe et le Nécrologe réunis, 1835, p. 227. — *Galerie nationale des Notabilités contemporaines*, t. II, p. 376.

* **JACQUEMINOT** (*Jean-François*, vicomte), général français, frère du précédent, né à Nancy, le 23 mai 1787. Entré à l'École Militaire en 1803, il en sortit bientôt avec le grade de sous-lieutenant de dragons, et se distingua à Austerlitz. Successivement lieutenant et capitaine, il passa à l'état-major du maréchal Oudinot, dont il devint promptement le premier aide de camp, avec le grade de colonel. Il fit auprès du maréchal toutes les campagnes du Nord. Atteint de deux balles à Essling, il voulut encore assister à la bataille de Wagram. Dans la retraite de Russie, il se fit remarquer par son intrépidité au pasage de la Bérézina. Resté en non-activité pendant la première restauration, il reprit du service après le retour de l'empereur de l'île d'Elbe, et, nommé au commandement d'un régiment de lanciers, il se signala par une charge brillante à l'affaire des Quatre-Bras. Blessé sept fois, il avait gagné ses premiers grades de la Légion d'Honneur à Iéna et à Bautzen. Après le désastre de Waterloo, il prit le commandement de la brigade du général Wathier, qui avait été blessé, et la conduisit jusqu'à Muret; là le général Lyon, s'étant présenté pour en opérer le licenciement, le colonel Jacqueminot brisa son épée, déclarant qu'il n'assisterait pas à cette opération. Il fut enfermé pendant un mois à la prison de l'Abbaye avec les généraux Drouot et Belliard et le colonel Moncey. Rentré dans la vie privée, le colonel Jacqueminot forma dans la Meuse et dans le Bas-Rhin de vastes établissements manufacturiers, où près de six mille ouvriers trouvaient du travail. L'établissement de Bar recueillit un grand nombre de vieux débris des armées de la république. En 1827, M. Jacqueminot fut élu député par le département des Vosges. A la chambre il se fit remarquer en demandant le renvoi des gardes suisses et la réforme des gardes du corps, proposition qu'il renouvela l'année suivante. Nommé un des secrétaires de la chambre, il vota l'adresse des deux cent vingt et un, qui déclarait que la chambre n'avait pas confiance dans le ministère Polignac. Accouru à Bar à la nouvelle de l'insurrection de 1830, il organisa et dirigea avec le général Pajol l'expédition de Rambouillet, qui détermina Charles X à quitter la France. M. Jacqueminot aida de tout son pouvoir à l'établissement de la nouvelle dynastie, et lorsqu'on discuta la proposition de Tracy pour l'abolition de la peine de mort, il prononça un discours empreint de sentiments généreux, disant que « le lendemain d'une victoire il n'aurait pas frappé du plat de son sabre les prisonniers de la veille ». Dans la session il fut un des orateurs qui prêtèrent le plus efficacement leur appui à la loi sur la garde nationale. Lorsque le général La Fayette se démit de ses fonctions de commandant supérieur des gardes nationales du royaume, le colonel Jacqueminot fut nommé chef d'état-major de la garde nationale de Paris et promu au grade de maréchal de camp. Constamment réélu député dans les Vosges, il fut choisi pour représentant par les électeurs du premier arrondissement de la ville de Paris en 1834, et jusqu'en 1846 il garda ce mandat. En 1836, il présenta à la chambre le rapport d'un projet de loi relatif à la garde nationale de la Seine. Devenu vice-président de la chambre des députés, il défendit avec vigueur la politique dite *conservatrice*, fut nommé lieutenant général le 24 août 1838, combattit la coalition, et se prononça contre le cabinet du

1er mars 1840, présidé par M. Thiers. A la retraite du maréchal Gérard, en 1842, il fut choisi pour le remplacer dans le commandement supérieur des gardes nationales de la Seine. Le 27 juin 1846 Louis-Philippe le créa pair de France. Sous sa direction, la garde nationale élargit ses cadres, et l'uniforme devint obligatoire : depuis que, dans une revue du roi, des cris inconstitutionnels s'étaient fait entendre, Louis-Philippe cessa de se montrer à la garde citoyenne. Quand les événements de février 1848 arrivèrent, le ministère, qui savait que la majorité de la garde nationale lui était hostile, se garda bien d'appeler la milice citoyenne sous les armes : des journaux l'engagèrent à se montrer; mais le général Jacqueminot engagea ses camarades par une proclamation à ne pas se réunir sans les ordres de leurs chefs. Cependant, quelques uniformes se montrèrent dans les groupes; on se décida alors à convoquer la garde nationale, qui, mécontente, contraria les mouvements des troupes, et détermina la chute du ministère. Le lendemain, trompée par les lenteurs constitutionnelles, sans ordre, sans chef certain, elle laissa la révolution s'accomplir. L'hôtel du commandant supérieur fut pillé et une somme considérable en bons du trésor appartenant au général fut enlevée. Le gouvernement provisoire mit le général Jacqueminot à la retraite au mois d'avril 1848. Un décret de l'Assemblée législative le rétablit dans ses droits l'année suivante, mais le général n'en profita pas et resta éloigné des affaires publiques.

L. L—T.

Le Biographe et le Nécrologe réunis, 1834, p. 232. — Birague, *Annuaire Histor. et Biogr.*, 1844, tome Ier, 2e partie, p. 69. — *Dict. de la Conversation*. — *Biogr. des Députés*. — *Moniteur* de 1828 à 1849.

JACQUEMONT (*Victor*), voyageur et naturaliste français, né à Paris, le 8 août 1801, d'une famille originaire de Hesdin (Artois), mort à Bombay, le 7 décembre 1832. En 1816, après avoir achevé ses études classiques au lycée Impérial, il se mit à étudier les sciences, et suivit le cours de chimie de M. Thenard. Bientôt une passion malheureuse vint le distraire de ses travaux. Son frère aîné, Porphyre Jacquemont, capitaine d'artillerie, le décida à voyager pour se distraire, et Victor s'embarqua dans l'été de 1826 pour New-York. Après quelques mois passés dans le nord de l'Amérique, il alla rejoindre son second frère, Frédéric, consul de France à Haïti. Ce fut dans cette île que Victor Jacquemont reçut des administrateurs du Jardin des Plantes la proposition de voyager pour le compte de cet établissement scientifique. On lui laissa le choix des pays qu'il préférerait visiter; ce fut lui-même qui désigna l'Asie, l'Inde anglaise et les monts Himalaya. Revenu d'abord en France pour régulariser sa position et faire approuver son plan d'exploration, il passa en Angleterre afin de s'assurer le concours bienveillant des savants et des hommes d'État de la Grande-Bretagne. Il fut bien accueilli par la cour des directeurs de la Compagnie des Indes, et réussit
faire recevoir *fellow* (membre) de la Soc
Asiatique de Londres. Muni d'un grand n
de lettres de recommandation, il revint en Fr
le 26 août 1828, et s'embarqua à Brest à b
de *La Zélée*. Après avoir touché à Sainte-C
de Ténériffe, séjourné à Rio-Janeiro, au c
Bonne-Espérance (où il se lia avec Dumont d
ville, qui rapportait alors de Vanikoro les dé
naufrage de La Peyrouse), Jacquemont rel
Bourbon, à Pondichéry, et arriva enfin à Ca
le 5 mai 1829. Il s'aperçut bientôt qu'ave
subvention de 6,000 francs il était beaucoup
pauvre pour voyager dans un pays où le m
capitaine reçoit un traitement de 30,000 fr
Convaincu de l'insuffisance de son budg
adressa au gouvernement français une de
d'allocation supplémentaire, et attendit sept
à Calcutta au milieu des splendeurs de l'h
talité britannique. Lassé des lenteurs de l'a
ministérielle, se fiant à ses seules forces,
mit en route, le 20 novembre 1829. Il av
reste, employé ce séjour forcé à apprendr
doustani et à recueillir tous les renseigne
propres à l'aider dans son entreprise. Il
successivement les villes les plus célè
l'Inde, Sasseram, Mirzapour, Agra, Ca
Paniput, Benarès, la ville sainte des Hi
traversa tout le désert de sable brû
s'étend depuis Syra jusqu'à Delhi. Jacq
fut présenté en pompe au Grand-Mog
même, le vieux Schah-Mohammed-Ak
Rhazi. Le descendant direct de Tamerl
un *derbas* (cour solennelle) tout exprè
recevoir le jeune et courageux voyageur fr
Ce fut dans cette grande capitale de l'em
dien que Jacquemont reçut la nouvelle d
volution de juillet 1830, et que dans un
dide repas donné à cette occasion, il pro
toast chaleureusement accueilli : « A l'u
la France et de l'Angleterre. »

Arrivé le 24 avril 1830, à Dehra d
Dhoon (vallée de la vallée), il commen
pénible et aventureux pèlerinage dans l'Hi
Le bambou et le marteau à la main, il c
ou descendait chaque jour 12 ou 1,500
sans compter les distances. Les pentes d
malaya que Jacquemont visitait étaient
près connues; mais un très-petit nom
voyageurs avaient descendu celles qui re
le Thibet. Franchissant une chaîne de mo
de 5,500 mètres d'élévation, il pénétra
Beker, première ville de la Tartarie chi
malgré l'hostilité des officiers du Céle
pire, il sut se maintenir assez de temps
pays pour y faire une collection d'hist
turelle contenant une foule d'objets no
De retour à Simlah (13 octobre 1830)
trouva une lettre du général Allard, co
dant en chef des armées de Rundjet-Sing
verain des Sikas et le seul des monarq
dous qui avait su jusque-là se soustraire

domination britannique. Allard invitait Jacquemont à se rendre à Lahore, et lui offrait aide et protection dans les recherches qu'il pourrait diriger au nord du Suledge, notamment dans la province de Cachemyr. C'était une véritable bonne fortune pour Jacquemont, qui allait ainsi pouvoir visiter une contrée inaccessible depuis Bernier, c'est-à-dire depuis 1663, aux voyageurs européens. Le gouverneur général des Indes, lord William Bentinck, remit en même temps au savant français une lettre de recommandation adressée à Rundjet-Sing. Aussi, le voyage et le séjour de Jacquemont à Lahore furent-ils, écrit-il lui-même, « une véritable féerie, un rêve des *Mille et une Nuits* »; chaque étape, chaque journée de résidence étaient marquées par des présents en vivres, en châles, en chevaux, en argent. Cette aubaine arrivait à propos au voyageur, déjà souffrant, et complétement à bout de ressources. Entré le 2 mars 1831 dans les États de Rundjet-Sing, Jacquemont les traversa dans toute leur longueur, pour arriver le 8 mai à Cachemyr, où il fut installé par les soins du général Allard dans le Shâlibeg (petit palais de plaisance des anciens empereurs mogols). Il resta dans ce séjour poétique cinq mois, durant lesquels il observa un grand nombre d'espèces nouvelles d'oiseaux, de poissons, d'herbes et d'insectes. « C'est pour moi une création nouvelle; cependant l'excessive chaleur a brisé mon énergie européenne », écrivait-il de l'île des Platanes, le 8 août 1831. Une expédition de vingt-cinq jours dans les montagnes froides et désertes qui séparent le Cachemyr du Thibet le ranimèrent un peu. Le 19 septembre il revit Lahore, et l'affection qu'il avait su inspirer à Rundjet-Sing était telle que le souverain sikh lui offrit, dit-on, la vice-royauté du Cachemyr. Mais la science l'emporta sur l'ambition, et Jacquemont revint à Delhi, où il se reposa quelques mois dans l'hospitalité européenne. Le 14 février il se remit en route pour Bombay, en traversant la Radjputna. Il arriva à Poonah le 5 juin, et y fut attaqué du choléra, qui le tint cinq jours entre la vie et la mort. A peine rétabli, il reprit sa route, et arriva le 9 octobre à Bombay, épuisé de fatigues. Le lendemain, il prit le lit pour ne plus le quitter. Il ne se fit pas illusion sur son sort : il mourut d'une inflammation du foie dont il avait pris les germes dans les forêts empestées de l'île de Salsette. Au bout de trente jours de maladie, et malgré les soins les plus constants et les plus empressés de son hôte, M. Nicol, et du docteur Lennan, condamné par les médecins et par lui-même, il écrivait à son frère Porphyre ces touchants adieux : « Ma fin est douce et tranquille.... Si tu étais là, assis sur le bord de mon lit, avec notre père et Frédéric, j'aurais l'âme triste, et je ne verrais pas venir la mort avec cette résignation et cette sécurité. — Console-toi, console notre père, consolez-vous mutuellement, mes amis. Mais je suis épuisé par cet effort d'écrire. Il faut vous dire adieu ! — Adieu ! oh ! que vous êtes aimés de votre pauvre Victor ! Adieu pour la dernière fois ! » Jacquemont ne survécut que cinq jours à cette dernière lettre. Digne jusqu'au bout, le gouverneur général lui fit faire de splendides obsèques, et remit au consul français toutes les collections du jeune voyageur. — On a de Victor Jacquemont deux volumes in-8° de sa *Correspondance*, publiés par sa famille, et le *Journal complet de son voyage, avec les descriptions zoologiques et botaniques* (revues par MM. Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire, Cambessèdes, etc.); Paris (Firmin Didot), in-fol., édité sous les auspices de M. Guizot. Son buste, en marbre, dû au ciseau de M. Talnet, a été placé dans une des galeries du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. L'académie d'Arras avait proposé au concours de 1855 l'*Éloge historique de Victor Jacquemont;* mais elle ne reçut aucun mémoire. M. le comte Édouard de Warren a pris pour sujet de discours de réception à l'académie de Stanislas, à Nancy, le 24 juin 1852, *La Vie et les Œuvres de Jacquemont;* Nancy, 1852, in-8°.

Alfred de Lacaze.

Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Biographie portative des Contemporains*. — Al. de Lacaze, dans l'*Illustration* du 9 septembre 1854.

I. Jacques saints.

Jacques, Ἰάκωβος (Saint), l'*Ancien* ou le *Majeur* (*major natu*), naquit à Bethsaïde, en Galilée, et mourut martyr, en 44 de J.-C. C'est le quatrième des douze premiers apôtres. Il était fils d'un pêcheur nommé Zébédée, et sa mère, qui s'appelait Salomée, était au nombre des saintes femmes qui ensevelirent le corps de Jésus. Selon les évangélistes saint Matthieu et saint Marc, Jésus, après avoir été baptisé par saint Jean et avoir jeûné quarante jours, rencontra aux bords du lac de Tibériade deux frères, Simon dit *Pierre* et André, occupés à la pêche : il les engagea à le suivre, et ils s'empressèrent de lui obéir. Un peu plus loin, il vit deux autres frères, Jacques et Jean, avec leur père Zébédée : ils allaient aussi jeter leurs filets. Jésus les appela, et aussitôt ils quittèrent leur barque pour le suivre : ils parcoururent ainsi avec le Seigneur toute la Galilée (1). Saint Luc raconte ces faits un peu différemment. Au rapport de cet évangéliste, en général plus détaillé, Jacques et Jean, fils de Zébédée, étaient les aides ou plutôt les associés (κοινωνοὶ) de Simon Pierre, et le Sauveur avait déjà fait bien des miracles et prêché dans une grande partie de la Galilée lorsqu'il les rencontra, occupés à pêcher dans le lac de Tibériade (2). Enfin l'évangéliste saint Jean ne fait pas mention des fils de Zébédée, Jean et Jacques, bien qu'il cite au nombre de ceux qui les premiers avaient suivi le Seigneur : André, Simon Pierre et les deux frères Philippe et Nathanaël (3).

(1) Saint Matthieu, IV, 18, 21-22. Saint Marc, I, 16-20.
(2) Saint Luc, V, 2-11.
(3) Saint Jean, I. 40-49.

Saint Jacques fut parmi les disciples qui accompagnèrent Jésus, au moment de sa passion (1), dans le jardin des Oliviers, et qui assistèrent à sa transfiguration sur le mont Thabor. Ce fut pour lui et son frère que Salomée demanda à Jésus une large part dans le royaume du ciel : « Fais, lui disait-elle, asseoir mes deux fils l'un à ta droite et l'autre à ta gauche. » Voyant ses autres disciples indignés de cette demande, le Seigneur leur dit ces belles paroles : « Vous savez que les princes règnent sur leurs peuples, et que les grands exercent sur eux le pouvoir. Il n'en sera point ainsi chez vous : que celui qui voudra vous dominer soit votre serviteur; car le Fils de l'homme n'est point venu pour se faire servir, mais pour servir les autres et donner sa vie pour le salut du grand nombre (2). »

Après la résurrection de Jésus-Christ, saint Jacques revint à Jérusalem, qu'il avait quitté au moment de la mort du maître, et prêcha l'Évangile avec tant de zèle que les membres du sanhédrin demandèrent sa mort à Hérode Agrippa. Ce faible tétrarque, pour se concilier l'affection des principaux Juifs, condamna saint Jacques à périr par le glaive. Ce fut le premier apôtre qui versa son sang pour la religion nouvelle (3). Sa mémoire se célèbre le 25 juillet. On sait que saint Jacques est l'apôtre des Espagnols (4). — Un *Évangile* et quelques autres livres attribués à saint Jacques furent condamnés comme apocryphes par le pape Innocent XI, en 1682 : on les avait trouvés, dit-on, en 1595 sur une montagne du royaume de Grenade, écrits de la main même de saint Jacques sur des plaques de plomb (5). F. H.

Les Évangiles. — Actes des Apôtres. — Acta Sanctorum.

JACQUES (Saint), *le Jeune* ou *Mineur*, surnommé *le Juste*, mort l'an 62 de J.-C. Fils d'Alphée et de Cléophas ou Marie, sœur de la sainte Vierge, par conséquent cousin et non précisément frère de Jésus, Jacques était consacré à Dieu dès sa conception au sein de sa mère. Le Seigneur se l'attacha comme disciple ainsi que saint Jude (frère de saint Jacques), dans la seconde année de sa prédication. Après l'Ascension de Jé[sus-]
Christ, saint Jacques fut mis par les apôtres
tête de l'Église de Jérusalem : il la gouv
comme premier évêque, pendant vingt-neuf
aimé de tout le peuple par sa piété et sa do
Dans le premier concile de Jérusalem (l'an
il fit dispenser les gentils devenus chréti
la circoncision et des cérémonies prescrites
Juifs par la loi Moïse, et ne leur ordonna q
s'abstenir de l'idolâtrie, « des souillures de
les, de la fornication et du sang » (*Act.*
c. 15). Les principaux Juifs, chefs de la syna
s'alarmèrent des progrès du christiani
grand pontife Ananus profita de l'abse
gouverneur romain, dont il connaissait l'
de tolérance, pour citer saint Jacques de
sanhédrin fanatisé. Sommé de déclarer q
sus n'était point le Fils de Dieu, saint J
s'y refusa énergiquement, et fut précipit
l'ordre d'Ananus, de la terrasse du temp
rapport de la tradition, l'apôtre martyr,
la gravité de sa chute, parvint à s'appuyer
genoux, et les mains levées au ciel, il pri
ses ennemis, lorsqu'un foulon lui fracass

L'Église célèbre la mémoire de saint J
le Mineur le 1er mai. Il passe généraleme
l'auteur de la célèbre *Épître* encyclique
son nom. Occupant le premier rang parmi
noniques, cette épître, adressée aux *douze*
dispersées, c'est-à-dire à des *Juifs* c
est un des plus beaux morceaux du Nouv
tament : c'est le résumé pur de la subli
trine de l'Évangile. « Que tout homme,
« dit, soit prompt à entendre, lent à p
« lent à s'irriter... Il faut pratiquer la p
ne pas seulement l'écouter, en se t
soi-même (γίνεσθε ποιηταὶ λόγου καὶ μ
ταὶ μόνον παραλογιζόμενοι ἑαυτούς). C
écoute seulement la parole sans la prati
semble à l'homme qui voit son visage d
glace : il passe et n'y pense plus.... Cel
croit religieux et ne refrène pas sa lan
qu'une vaine religion. La religion pure
devant Dieu consiste à visiter les orp
les veuves, et à se conserver exempt
puretés du monde (1)... Si vous exé
loi royale (νόμον βασιλικόν), selon l'É
Aime ton prochain comme toi-même
ferez bien; mais si vous regardez la p
(εἰ προσωποληπτεῖτε), vous commettez
ché, et serez puni comme si vous aviez
la loi (2)... A quoi bon, mes frères, de di
la foi, quand on n'en montre pas l
(ἔργα) : est-ce que la foi seule pourra s
Si un frère ou une sœur était sans vê
sans pain, et que quelqu'un vînt leur di
Dieu vous soit en aide, » mais sans l
donner, à quoi cela servirait-il? C'est
la foi, sans les œuvres, est une foi mort

(1) Saint Marc, XIV, 32 et suiv.

(2) Saint-Matthieu, XX, 21-28.

(3) On raconte que celui qui avait d'abord porté témoignage contre lui s'avoua ensuite lui-même chrétien, que l'apôtre lui pardonna, et qu'ils périrent tous deux par le même glaive. Sur le lieu qu'on montrait comme celui du supplice de saint Jacques s'éleva plus tard un couvent d'Arméniens (*voy.* Châteaubriand, *Itin. à Jerusalem*).

(4) Bien qu'il soit facile de démontrer, sur l'autorité des *Actes des Apôtres*, que saint Jacques n'est jamais venu en Epagne, les Espagnols prétendent, d'après une ancienne tradition, conserver le corps du saint apôtre dans la cathédrale de Compostelle (d'où le nom de *saint Jacques de Compostelle*), qui attira, pendant le moyen âge, d'innombrables pèlerins. Voy. sur cette tradition le P. Cuper (dans le vol. VI des *Acta Sanctorum*). Saint Isidore de Séville (*De Vita et Morte Sanctorum*, c. VI) affirme que saint Jacques répandit l'Évangile en Espagne et dans l'occident de l'Europe; en même temps il lui attribue l'*Épître canonique*, ce qui est évidemment une erreur.

(5) *Voy.* Bivar, dans ses notes, sur la fausse *Chronique* de Fl. Dexter.

(1) *Épître*, ch. I, 19-27.

(2) Ch. II, 9.

(ἡ πίστις, ἐὰν μὴ ἔχῃ ἔργα, νεκρά ἐστι καθ' ἑαυτήν) (1)... Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu, et vous faites bien; mais les démons aussi le croient et tremblent (2)... Vous voyez donc bien que l'homme est justifié par les œuvres, et non pas seulement par la foi... De même que le corps sans l'esprit est mort, de même aussi la foi sans les œuvres est morte (ἡ πίστις χωρὶς τῶν ἔργων νεκρά) (3) ».

Nous ne connaissons rien de mieux dit et pensé que ce beau et éloquent passage de l'Épître de saint Jacques, qu'Érasme semble avoir pris pour texte de son traité *De Lingua* : « Nous nous faisons obéir des chevaux avec la bride; les navires, quelque grands et agités qu'ils soient par les vents, nous les dirigeons avec un petit gouvernail. La langue aussi est un petit membre (μικρὸν μέλος), mais elle fait de terribles choses (μεγαλαυχεῖ). Voyez quelle forêt est incendiée par quel (petit) feu? La langue aussi est un feu; le monde de l'iniquité (ὁ κόσμος τῆς ἀδικίας) est établi dans nos membres ; la langue, qui souille tout le corps, attisée par l'enfer, brûle la racine de la vie. Tous les animaux féroces et les monstres de la mer sont domptés par l'homme : mais la langue, nul homme ne peut la dompter; elle est d'une activité malfaisante et pleine d'un venin mortel. C'est avec elle que nous louons le Seigneur et le Père ; c'est avec elle que nous maudissons notre prochain. C'est de la même bouche que sort la bénédiction et la malédiction. Mes frères, il n'en doit point être ainsi. Est-ce que de la même source peut jaillir de l'eau douce et de l'eau amère? Est-ce qu'un figuier peut donner de l'huile et une vigne des figues? Qui d'entre vous se dit sage et discipliné? Qu'il le montre par ses œuvres (4) ».

L'épître de saint Jacques a toujours été une pierre d'achoppement pour les théologiens de toute secte qui mettent la *foi* au-dessus des *œuvres*, en entendant par ce mot, non pas les simples pratiques ou cérémonies religieuses, mais les *actes* conformes à la *loi royale*. Aime ton prochain comme toi-même. Luther fut un des plus violents à attaquer l'authenticité de l'*Épître de saint Jacques* (5). Aussi le protestantisme n'est-il qu'un malentendu : à la messe on a substitué le prêche, aux psaumes les cantiques. Quant à la vraie religion, si admirablement résumée dans l'Épître de saint Jacques, elle attend encore sa réalisation. F. H.

Actes des Apôtres. — *Acta Sanctorum*. — Isidore de Séville, *De Vita et Morte Sanctorum*. — Winer, *Bibl. Real-Lexicon*. — Thécle, *Comment. sur l'Épître de saint Jacques*; Leipz., 1833, — Kern, *Comment.*; Tubingue, 1838.

JACQUES (Saint), *de Nisibe*, surnommé *le Grand*, né à Nisibe ou Antioche de Mygdonie, ville importante de l'empire d'Orient sur la frontière de la Perse, dans la seconde moitié du troisième siècle après J.-C., mort vers 350. Il est plus connu par la légende que par l'histoire, et les nombreux détails que les écrivains ecclésiastiques nous ont transmis sur sa vie ne sont pas toujours instructifs et croyables. Nous n'en rapporterons que quelques-uns. Jacques mena la vie d'un ascète, vivant sur les montagnes, dormant en plein air dans le printemps, l'été et l'automne, et cherchant en hiver l'abri d'une caverne. Élu évêque de Nisibe, il dut quitter sa solitude pour la ville ; mais il continua de porter des vêtements grossiers, et de vivre avec une extrême austérité. Il s'acquitta avec beaucoup de zèle de ses devoirs épiscopaux, et souffrit pour la foi dans la persécution de Dioclétien. Il assista au concile de Nicée en 325, et fut un des défenseurs du parti orthodoxe ou consubstantiel ; mais rien ne prouve qu'il ait écrit contre Arius. On trouve son nom parmi les prélats qui souscrivirent les décrets du concile d'Antioche en 341. Le plus remarquable incident de sa vie fut sa conduite pendant le siége de Nisibe. Cette ville, attaquée par Sapor II, roi des Perses, et vaillamment défendue par ses habitants, dut son salut aux prières de son évêque. Du moins on attribua à la miraculeuse intervention de saint Jacques les nuées de moustiques qui s'abattirent sur la cavalerie des Perses, y portèrent le désordre et forcèrent Sapor à lever le siége. On croit que saint Jacques survécut peu à ce mémorable événement, qui ne peut cependant servir à fixer la date de sa mort. Il y eut deux siéges de Nisibe par Sapor en 338 et en 350, et tous deux se terminèrent par la retraite des Perses : on ne sait auquel des deux siéges se rapporte le miracle cité plus haut. Si, comme on le pense, saint Jacques assista au concile d'Antioche en 341, la question se trouve tranchée en faveur du second siége. C'est, en effet, cette date que préfère Tillemont. Théodoret, le principal historien de saint Jacques, nous le représente sous un jour aimable, comme l'ami et le bienfaiteur des pauvres, le gardien des veuves et des orphelins, le

(1) *Épître*, ch. II, 14-17.
(2) *Ibid.*, 19.
(3) *Ibid.*, 24 et 26.
(4) Ch. III, 3-16.
(5) Il est bon de faire remarquer que l'Église catholique, d'accord avec l'Église de Syrie, dont l'origine remonte aux premiers temps du christianisme, n'a jamais mis en doute l'authenticité de cette épître, qui fut, selon quelques théologiens, écrite avant l'assemblée des apôtres mentionnée dans les *Actes des Apôtres*, ch. XV. — C'est sur les versets 14 et 16 du ch. V de l'épître de saint Jacques que l'Église catholique a fondé surtout l'institution de l'extrême onction et de la confession auriculaire : c'était assez, aux yeux de quelques protestants, pour ranger cette épître parmi les livres apocryphes. Il n'y a d'apocryphe, sous le nom de saint Jacques, que le *Protévangile* ou *Évangile de l'Enfance de Marie*, rapporté de l'Orient par Postel, qui en donna une version latine, en 1552, in-8°, très-rare, reproduite avec le texte grec dans le recueil des *Orthodoxographes* (2e édit.), et dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti* de J. A. Fabricius. Il y a encore d'apocryphe, malgré les efforts du cardinal Bona et du savant Léon Allatius pour établir le contraire, la *Liturgie* (attribuée à saint Jacques) que Claude de Sainctes publia en grec, Paris, 1560, in-fol. (rarissime); traduite en latin, la même année, Anvers, in-8°.

protecteur des opprimés, doux et miséricordieux même dans ses châtiments. Saint Ephrem, chassé de la maison paternelle pour avoir refusé de prendre part au culte des idoles, trouva un refuge auprès de Jacques, et devint son disciple. Les historiens arméniens prétendent que saint Jacques de Nisibe était fils d'une sœur de saint Grégoire l'Illuminateur, apôtre d'Arménie. Les Maronites célèbrent sa fête le 13 janvier, les Grecs le 31 octobre, les Syriens le 18 janvier, les Arméniens le 15 décembre, et les Latins le 15 juillet.

La question de savoir si saint Jacques de Nisibe a écrit est fort controversée. Saint Jérôme, qui le mentionne dans sa *Chronique*, ne parle pas de lui dans son traité *De Viris Illustribus*, et Théodoret, qui donne sur sa vie d'amples détails, ne dit rien de ses écrits. Ebed-Jesu garde le même silence dans son livre sur les écrivains syriaques. Gennadius, au contraire, attribue à Jacques un ouvrage en vingt-six parties, ou peut-être vingt-six ouvrages distincts, tous écrits en syriaque. Il cite, entre autres, une *Chronique*. Il ne reste rien de ces ouvrages; on doute même qu'ils aient jamais existé, et on pense que Gennadius a confondu Jacques de Nisibe avec quelque autre écrivain ecclésiastique du même nom, tel que Jacques de Batna ou Jacques d'Edesse. On a sous le nom de S. Jacques de Nisibe un volume intitulé : *S. Jacobi, episcopi Nisibeni, Sermones, armenice et latine, cum præfatione, notis et dissertatione de ascetis. Omnia nunc primum in lucem prodierunt*; Rome, 1756, in-fol. Ce recueil comprend une série de discours adressés à Grégoire l'*Illuminateur* et une lettre synodale. On n'a pas de motif sérieux d'en contester l'authenticité, bien que la lettre et les discours soient écrits en arménien et non en syriaque. Le texte arménien avec la traduction latine a été insérée dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland; Venise, 1765; le texte seul a été réimprimé à Constantinople en 1824. Y.

Saint Jérôme, *Chronicon; De Viris Illustribus*. — Saint Athanase, *Epistola ad Episcopos Æg. et Ly. contra Arianos*, c. 8, *Opera*, vol. I, p. 278, éd. des Bénédictins. — Gennadius, *De Viris illustribus*. — Philostorge, *Histor. Eccles.*, III, 23. — Théodoret, *Hist. Eccles.*, I, 7, 11, 26. — Théophanes, *Chronographia*, p. 16, 28, éd. de Paris. — Nicéphore Calliste, *Hist. Eccles.*, IX, 28; XV, 22. — Labbe, *Concilia*, vol. II, col. 50, 581. — Cave, *Hist. Lit.* — Oudin, *De Script. Eccles.* — Bollandus, *Acta Sanctorum*, juillet, vol. IV, p. 28. — Tillemont, *Mémoires*, vol. VII, p. 260. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IX, p. 289. — Assemani, *Bibliotheca Orientalis*., vol. I, p. 17. — Newmann, *Versuch einer Geschichte der armenischen Literatur*, p. 18-19. — Smith, *Dictionary of Greek ad Roman Biography*.

JACQUES (Saint) *l'Ermite*, le dernier des ermites du Berry, vivait au neuvième siècle. Il était Grec d'origine. Dans sa jeunesse il combattit en qualité de soldat sous les drapeaux de l'empereur Léon l'Arménien; puis, saisi d'une de ces conversions si fréquentes en cet âge de foi, il résolut de renoncer au monde, se fit clerc et vint en Gaule. Errant d'abord de cité en cité, il entreprit de se fixer tour à tour à Bourges et à Vierzon, moine dans l'une de ces villes, ermite dans l'autre. Enfin il s'arrêta à ce dernier parti, tout en changeant de résidence, et alla s'établir sur un autre point du département du Cher, alors dévasté par suite des guerres. Cette localité, où se voyaient encore quelques ruines, se nommait *Saxiacus vicus* (le bourg du rocher), et plus tard Sasseau. C'est aujourd'hui la chapelle d'Angillon. Il y fonda un ermitage, qui par ses soins, finit par s'orner d'une chapelle, d'où la ville actuelle a tiré son nom. La vie du saint s'écoula dans les austérités et les extases de l'illuminisme. On prétend qu'il avait prédit la mort de différents personnages de son temps. Enfin, après avoir annoncé une invasion de Normands, il mourut en 866. Il y avait trois ans qu'il menait en ce lieu la vie du solitaire. Il fut enterré dans la chapelle qu'il avait fait bâtir. BOYER.

Acta SS. Ord. S. Benedicti. — La Thaumazière *Histoire du Berry*. — Raynal, *id*.

II. JACQUES rois d'Angleterre.

JACQUES Ier, roi d'Angleterre (*Jacques VI d'Ecosse*), né le 19 juin 1566, à Édimbourg, mort le 27 mars 1625, était fils de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse, et de son second mari, Henri Stuart, lord Darnley, qui descendait comme elle de Marguerite Tudor, fille de Henri VII; de là les droits de la maison d'Écosse sur la couronne d'Angleterre. Jacques, à la mort de son père, assassiné en 1567, était encore au berceau. Après l'abdication arrachée à Marie, prisonnière au château de Lochleven, il fut couronné roi à Stirling, sous le nom de Jacques VI, le 29 juillet 1567. C'est là qu'il demeura pendant l'administration de lord Murray (1567 à 1570), du comte de Lennox (1570), du comte de Mar (1570 à 1572) et du comte de Morton (1572 à 1578) successivement régents du royaume. Jacques, élevé dans la religion protestante, grandit au milieu des troubles religieux et politiques qui désolaient le pays; mais son caractère, au lieu d'y gagner en énergie, contracta dès lors une timidité qu'il conserva jusqu'à sa mort. On prétend que ce prince, qui ne pouvait regarder une épée nue, devait cette pusillanimité à la terreur de sa mère, qui, étant enceinte, vit égorger sous ses yeux son favori Rizzio (*voy*. ce nom). La même timidité régnait dans toutes ses idées et ses actions. Pour remédier autant que possible à ces défauts naturels, on prit le plus grand soin de son éducation, dont on chargea le célèbre Buchanan. Sous cette direction, le jeune prince montra de bonne heure de l'aptitude et du goût pour les études classiques; mais il étudia l'antiquité plutôt en grammairien qu'en roi, et comme on demandait à son précepteur pourquoi il avait fait de son royal élève un pédant : « C'est faute d'en avoir pu faire autre chose, » répondit-il. Cette absence de courage et de résolution aurait eu du moins pour effet d'éloigner tout danger d'un prince dont per-

sonne ne semblait avoir rien à redouter, si l'ascendant qu'il accorda à ses favoris, dès qu'il commença à gouverner par lui-même, en 1579, n'eût excité la jalousie des seigneurs écossais. La première conspiration éclata en 1582, causée par le crédit de deux favoris, Esmé Stuart, créé comte puis duc de Lennox, et le second plus obscur, Jacques Stuart, comte d'Arran. Les conjurés se saisirent du roi et le transportèrent au château de Ruthven appartenant au comte de Gowries. Le roi resta plusieurs mois entre leurs mains, et consentit enfin à exiler ses favoris, promettant en outre un entier pardon à tous les auteurs du complot. Mais il n'oublia pas la violence qu'il avait subie, et deux ans après Gowries, leur chef, la paya de sa tête, tandis que les autres furent bannis du royaume. Lennox était mort à l'étranger, mais Arran avait repris son ancien pouvoir. Une seconde conspiration le renversa, en 1585. 10,000 hommes, secrètement soutenus par la reine Élisabeth d'Angleterre, investirent le roi dans son château de Stirling, et Arran, cette fois abandonné pour toujours par son maître, fut dépouillé de tous ses biens et dignités. Tandis que l'Écosse était ainsi livrée aux orages d'une minorité, la mère du roi, Marie Stuart, languissait depuis dix-sept ans captive de la reine Élisabeth, et son procès en 1586 vint occuper toute l'Europe. De tous les souverains de de cette époque, Jacques, bien que déjà âgé de vingt ans, fut peut-être celui qui parut le moins y songer. Toutefois, après la condamnation de sa mère, par respect pour lui-même, il ne put se dispenser d'intervenir; il menaça même Élisabeth de son ressentiment; mais sa colère fut de courte durée, grâce à son peu de goût pour la guerre et à la crainte de perdre la couronne d'Angleterre, dont il était l'héritier légitime: il se contenta d'envoyer à Élisabeth un de ses favoris, le maître de Gray, avec ordre de négocier. Cet ambassadeur, gagné, dit-on, à la cause de l'Angleterre, se borna à de vaines représentations, et l'exécution de la reine eut lieu le 18 février 1587. A cette nouvelle Jacques parut d'abord ne respirer que la vengeance; il refusa de recevoir l'envoyé d'Élisabeth. Cependant l'affection de ce prince pour sa mère, qu'il n'avait jamais connue, n'était guère qu'une question de convenance; aussi se décida-t-il quelque temps après à accepter les explications qu'on lui apportait, et permit-il que des relations amicales fussent rétablies entre les deux royaumes.

Deux ans plus tard (1589) Jacques se maria. Il épousa à Upsal, en Norvège, la princesse Anne, fille du roi de Danemark Frédéric II. Pendant son absence, qui dura un an, l'Écosse demeura paisible; mais à peine le roi fut-il de retour que l'Écosse fut de nouveau déchirée par des troubles religieux et politiques. L'ambitieux Francis Stuart, comte de Bothwell, petit-fils de Jacques V, après plusieurs tentatives pour s'emparer de la personne du roi, se ligua avec les comtes de Huntly et d'Erral, chefs du parti catholique en Écosse. Vainqueurs de l'armée royale à Glenlivat, en 1594, les confédérés furent dispersés par une expédition que Jacques lui-même conduisit contre eux. De tous les événements qui menacèrent alors la vie ou la liberté du prince, aucun n'est plus mystérieux que la conspiration de Ruthven. Le comte de Gowries, l'un des auteurs du raid de Ruthven, avait laissé plusieurs enfants. Deux de ses fils devinrent les favoris de Jacques, qui leur rendit les biens et les honneurs de leur père. Le 5 août 1600, ils invitèrent le roi, qui chassait aux environs, à leur faire l'honneur de visiter leur château situé dans la ville de Perth. A peine eut-il franchi la porte qu'Alexandre Ruthven trouva moyen de le séparer de sa suite et de l'amener dans une tourelle éloignée, où se trouvait un soldat armé de toutes pièces, qui devait, quels qu'ils fussent, servir les projets de ses maîtres. Dès qu'ils furent entrés, Ruthven appelant cet homme à son aide, tira un poignard et en menaça le roi sans l'en frapper. Une lutte s'engagea, dont l'homme d'armes demeura le muet témoin. Enfin Jacques parvint à ouvrir une fenêtre; ses cris furent entendus, et ses officiers se précipitèrent à son secours. Alexandre Ruthven périt le premier et son frère aîné, le comte de Gowries, fut aussi massacré quelques instants après. On ignore encore aujourd'hui le but de cette mystérieuse tentative.

Le grand événement que chacun attendait s'accomplit enfin. La reine Élisabeth mourut en 1603. On sait que Jacques descendait, par sa mère, de Marguerite, fille de Henri VII, mariée au roi d'Écosse Jacques IV. Élisabeth n'ayant pas d'enfants, depuis longtemps les deux royaumes regardaient son cousin comme l'héritier présomptif de la couronne (1). Celui-ci, pour ne point rencontrer d'opposition, avait noué en Angleterre des intrigues secrètes, et l'on dit même que Cecil, le favori et le ministre d'Élisabeth, entretenait avec lui une correspondance régulière. A la mort de la reine, rien ne s'opposa donc à l'avénement de Jacques; les intérêts des deux pays voisins l'exigeaient, les guerres sanglantes qui désolaient les frontières allaient cesser; les protestants savaient Jacques un zélé défenseur de la religion réformée et les catholiques voyaient en lui le fils de Marie Stuart. Jacques prit aussitôt le titre de roi de la Grande-Bretagne, quitta l'Écosse, et se rendit à Londres, traversant ses deux royaumes comme en triomphe (1603).

Malgré l'unanimité avec laquelle avait été accueilli ce nouvel événement, un effort sans succès fut tenté en faveur d'Arabella Stuart, parente de Jacques. L'âme de cette conspiration était le célèbre Raleigh (*voy.* ce nom), qui, d'abord gracié, paya néanmoins de sa tête quelques années plus tard la part qu'il avait prise à cette

(1) Il y avait quatorze prétendants à la succession royale à titre héréditaire. Mais Jacques paraissait l'héritier le plus direct de la postérité d'Henri VII, qui régnait alors.

tentative. Quant à l'infortunée princesse, après de romanesques aventures, elle périt misérablement dans la prison de la Tour. A cette émotion politique succédèrent les agitations religieuses. Une pétition, connue sous le nom de millénaire, parce qu'on disait qu'elle était signée par mille ministres de l'Église, fut portée à Jacques. Les pétitionnaires y demandaient l'abolition de certaines règles hiérarchiques de l'Église anglicane. Un rendez-vous fut assigné à Hampton-Court entre la députation des millénaires et dix-huit évêques, et Jacques, dont l'une des maximes favorites était « plus d'évêques, plus de rois », ne dédaigna pas de se mêler avec passion à une controverse sans dignité. Ces débats se terminèrent par des violences exercées contre les non-conformistes (1), et ce fut là le principe des troubles qui prirent un si grand développement sous le règne suivant.

Mais le danger le plus grand ne venait pas alors de ce côté. Les catholiques, frustrés dans leurs espérances de liberté religieuse, en conçurent un profond ressentiment : ce fut la cause ou le prétexte du complot connu dans l'histoire sous le nom de *conspiration des poudres*. Quelques fanatiques résolurent de détruire d'un seul coup le parlement d'Angleterre et la famille royale. Ils imaginèrent à cet effet de faire sauter la salle où se tiendrait la séance d'ouverture du parlement. Un nommé Fawkes (*voy.* ce nom), officier au service d'Espagne, loua sous la chambre des lords une cave, et y introduisit en secret plusieurs barils de poudre. Une indiscrétion d'un de ses complices donna l'éveil, et le roi, avec une rare perspicacité, comprit d'où venait le danger. Par ses ordres, on explora le sol, et on découvrit bientôt les barils cachés sous des fagots (1605). Cette conspiration eut pour résultat d'amener entre le souverain et son parlement un rapprochement momentané. En effet, dès l'ouverture du premier parlement (1604), il s'était manifesté dans les communes des tendances d'opposition dont Jacques s'était irrité. Peu après la réconciliation, née du danger commun, la querelle se ralluma de nouveau à l'occasion d'une modification arbitraire faite au tarif des douanes par la couronne en 1606. Ces discussions et les plaintes qui les accompagnaient au sujet des prodigalités royales lassèrent le roi; il prit les débats parlementaires en haine, et par deux prorogations successives le parlement fut ajourné à l'année 1610.

Jacques régnait déjà depuis trois ans, et n'avait su gagner par aucun acte l'estime et l'affection de son peuple. Affranchi du contrôle de son parlement, il s'adonna sans mesure et tout entier à ses goûts favoris, partageant son temps entre les plaisirs de la chasse, de la table et des spectacles. Sa femme, Anne de Danemark, qui unissait de grands talents à beaucoup d'espr[...]
qui, après avoir autrefois souvent pris [...]
main les rênes de l'État et fait rougir le [...]
sa faiblesse, avait cessé d'intervenir dans la [...]
litique depuis l'avénement de Jacques au [...]
d'Angleterre, ne parut plus occupée, comme [...]
époux, que de jeux, de bals et de festins, o[...]
plus nobles convives se montraient souvent [...]
un honteux état d'ivresse.

Jacques se reposait encore à cette é[...]
des soins du gouvernement sur son min[...]
Robert Cécil, comte de Salisbury, fils du c[...]
Burleigh qui, formé à la grande école d[...]
père, fit prévaloir pendant quelque temps l[...]
tique d'Élisabeth, en continuant avec succès [...]
tenir en Europe la cause du protestantisme c[...]
la maison d'Autriche. Il fut moins heureux [...]
térieur; malgré ses efforts le parlement, r[...]
nouveau en 1610, refusa son concours au[...]
positions de la couronne, et depuis lors ju[...]
1621 le roi ne convoqua plus qu'un seul parl[...]
(1614), qui fut dissous sans avoir passé [...]
bill et dont les membres les plus indépe[...]
furent jetés en prison. Le roi, réduit alors [...]
venus ordinaires de la couronne, insu[...]
pour un prince prodigue, eut recours à [...]
expédients mis en usage par ses prédéce[...]
Il y ajouta la vente des dignités du roy[...]
institua le nouveau titre de chevalier ba[...]
qu'il vendit au prix de 2,000 livres sterli[...]

Jacques perdit en 1611 son fils aîné, le [...]
Henri, dont les talents et la popularité [...]
lui faisaient ombrage. On a même fait pl[...]
le père d'horribles soupçons, que rien ne [...]
L'année suivante, 1612, Salisbury mour[...]
roi s'abandonna complétement à ses favori[...]
quels il prodigua une tendresse aveugle [...]
dons insensés. Le premier qui grandit da[...]
veur royale fut un jeune Écossais, nom[...]
bert Carr, dont la chute fut aussi rapide [...]
lévation. Il eut pour successeur Georges [...]
(*voy.* ce nom), créé duc de Buckingham, [...]
écuyer, premier juge du Banc du Roi, co[...]
de Windsor, gardien des Cinq-Ports, gouv[...]
de Westminster et lord grand-amiral d[...]
terre. Tant de dignités sur une seule [...]
mandaient une fortune proportionnée. [...]
accrut pour son favori sa propre pénurie. [...]
les préjugés et les intérêts de ses sujets, c[...]
caressait, depuis plusieurs années, la pens[...]
alliance entre son fils Charles, héritier [...]
couronne, et une infante d'Espagne. Il [...]
avec douleur ses espérances traversées [...]
débuts de la célèbre guerre dite de *Tren*[...]
qui embrasa bientôt toute l'Europe et [...]
quelle fut entraîné l'époux de sa fille É[...]
l'électeur palatin, Frédéric V (*voy.* ce n[...]
roi de Bohême en 1619 par les Bohé[...]
voltés contre la maison d'Autriche. C[...]
lutte du protestantisme et du catholici[...]
ques fut obligé de se joindre aux défense[...]
première de ces causes; il convoqua u[...]

(1) On appelait ainsi tous ceux qui ne reconnaissaient pas les prescriptions de l'Église anglicane.

sième parlement 1621, et demanda des subsides pour soutenir la guerre. Mais il ne rencontra que plaintes et hostilités au sein des communes. C'est dans cette crise que succomba le chancelier Bacon (*voy.* ce nom), convaincu de concussion et de corruption, et sacrifié par la cour comme une victime à l'irritation publique. C'est aussi ce parlement qui, en réponse à l'assertion du roi prétendant que les priviléges des communes n'existaient que par tolérance, fit enregistrer dans son journal une protestation fameuse (21 décembre 1621) dans laquelle était en germe la prochaine révolution. « Les libertés, franchises, priviléges, juridictions du parlement, y était-il dit, sont le droit natif, ancien, incontesté et l'héritage des sujets de l'Angleterre. » Après une déclaration si formelle, Jacques comprit qu'il n'avait rien à espérer des communes. Il biffa de sa propre main leur protestation sur le journal des séances, et cassa la chambre. Au milieu de ses discordes politiques, Jacques songeait toujours à l'union de son fils avec l'infante d'Espagne, sœur de Philippe IV, qui venait de succéder sur le trône à son père Philippe III. Une négociation à cet effet était activement conduite par son ambassadeur Digby, comte de Bristol, et Jacques, pour satisfaire son impatience et son orgueil, se montra disposé à faire, soit au roi d'Espagne, soit au pape toutes les concessions les plus contraires aux instincts de l'immense majorité de la nation anglaise. Un caprice du frivole Buckingham, chargé d'accompagner le prince Charles à Madrid, déjoua tous ces plans. Le prince et son favori revinrent en Angleterre, et une rupture entre les deux cours devint imminente. Dans cette conjoncture, il fallait des fonds; Jacques convoqua un quatrième parlement (1624), et protesta en l'ouvrant de son respect pour les libertés publiques et de son attachement à la cause du protestantisme. Les communes accueillirent avec enthousiasme et cette déclaration et la perspective d'une guerre avec l'Espagne. Deux corps d'armée furent équipés, soldés et envoyés au secours de Maurice de Nassau, alors en guerre avec l'Espagne.

Le règne de Jacques touchait à sa fin et s'éteignit au milieu d'interminables négociations entre ce prince et la cour romaine pour le mariage de son fils avec la jeune Henriette de France, fille de Henri IV et sœur du roi régnant Louis XIII. Il rechercha cette alliance avec la même ardeur qu'il avait mise précédemment à poursuivre l'union de son fils avec l'infante, et après avoir solennellement promis à son parlement de maintenir la législation existante contre les catholiques, il souscrivit, pour obtenir la dispense du pape, à une série d'articles dans lesquels il s'engageait à employer tous ses efforts pour la faire abroger. Il ne vécut pas assez pour voir conclure ce mariage, objet de ses vœux ardents. Atteint d'une fièvre dangereuse et d'un accès de goutte dans l'estomac, il aggrava son mal en refusant tout remède. Instruit de sa fin prochaine, cet homme, si pusillanime durant sa vie, ne montra en face de la mort aucune faiblesse : il édifia tous les assistants par sa résignation et sa piété, et mourut dans la cinquante-neuvième année de son âge et la vingt-deuxième de son règne, le 27 mars 1625.

Le jugement de la postérité sur le règne et le caractère de ce prince est résumé dans une épigramme contemporaine ainsi conçue :

Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus.

Après un grand règne et à la veille d'un conflit formidable entre la couronne et la nation, Jacques porta la plus funeste atteinte à la royauté en la déconsidérant aux yeux de son peuple. Ce prince, que ses flatteurs appelaient *le Salomon du siècle*, et qui eût siégé avec honneur peut-être dans une académie de grammairiens ou de théologiens, ignorait les premiers éléments de la science des rois. Étranger à la pratique des hommes et des affaires, il fit voir toute la distance qu'il y a entre un érudit sans jugement et un homme d'État; entre un pédant et un roi. Il composa de nombreux ouvrages écrits en latin, en anglais ou en français. Les principaux sont le *Basilicon doron* ou (le Don royal) et la *Loi des Monarchies libres*. Dans le premier de ces livres, qu'il composa pour son fils Henri, il expose les devoirs d'un roi; dans le second, il formule, en opposition avec le titre de l'ouvrage, la doctrine du pouvoir absolu. Il faut encore citer : *Les Loisirs poétiques du roi; Le Récit de la Conspiration de Gowries; La Démonologie*, et un traité *Contre le Tabac*, dont l'usage commençait à s'établir en Europe. Jacques s'occupa surtout avec passion de théologie; il publia plusieurs ouvrages sur cette matière. Il est regrettable qu'en matière de religion il ne se soit pas borné à réfuter ses adversaires la plume à la main ; mais il crut, avec son siècle, faire acte de piété en poursuivant impitoyablement les ennemis de son culte, et plusieurs bûchers furent encore allumés en Angleterre sous son règne. Il apporta même un zèle insensé au milieu des controverses soulevées dans les Provinces-Unies par la querelle de deux célèbres professeurs de l'université de Leyde, Arminius et Gomar, sur le libre arbitre, la prédestination et la grâce. Le premier avait proposé quelques tempéraments à la sombre doctrine calviniste sur ces grands mystères, et son disciple Vorstius avait publié une savante défense des opinions de son maître. Jacques lut ce livre, où il signala de sa main une longue série d'hérésies, et jugea l'auteur digne de mort. Profitant du besoin que les Hollandais avaient de son alliance, il exigea que tous les disciples d'Arminius fussent dépouillés de leurs charges dans la république et persécutés. — Outre la littérature et la théologie, Jacques cultiva aussi et sans plus de succès l'art oratoire. L'histoire nous a conservé quelques-uns

de ses discours, dont nous citerons des fragments comme modèles de l'éloquence de ce prince et du goût du temps. Parlant au parlement de l'union désormais accomplie de l'Angleterre et de l'Écosse, il disait : « Je suis le mari et elle est ma femme légitime ; j'espère donc qu'il ne se trouvera personne assez déraisonnable pour vouloir que moi, qui suis un roi chrétien sous l'Évangile, je tombe dans le crime de polygamie, que je sois le mari de deux femmes, qu'étant une seule tête je me joigne à un corps double et monstrueux. » Une autre fois, reprochant aux députés des communes leur refus à ses demandes de subsides, il leur disait : « Je vous ai joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé ; je vous ai fait entendre des lamentations, et vous ne vous êtes pas lamentés avec moi. »

Jacques Ier avait eu d'Anne de Danemark sept enfants, dont deux seulement lui survécurent, *Charles*, son successeur au trône, et *Élisabeth*, femme de l'électeur palatin Frédéric V, dont le treizième enfant fut l'électrice de Hanovre Sophie, mère de Georges Ier, qui par conséquent tenait de son aïeule ses droits sur la couronne d'Angleterre.

E. DE BONNECHOSE.

Rapin Thoiras, *Histoire d'Angleterre.* — D'Israeli, *Curiosités Littéraires.* — Hallam, *Histoire Constitutionnelle d'Angleterre.* — Stow, *Annales.* — Roberston, *Histoire d'Écosse.* — Néal, *Histoire des Puritains.* — Hum, *Hist. d'Angleterre.* — Lingard, *Histoire d'Angleterre.* — Winwoads, *Memorials.* — Clarendon, *Hist. de la Rebellion.* — Lefèvre de La Boderie, *Lettres et Négociations.* — Walter Scott, *Histoire d'Écosse.* — Chateaubriand, *Les Quatre Stuarts.* — Sir Anthony Waldon, *Court and character of King James.* — Arthur Wilson, *Life and Reign of King James the First king of Great-Britain.* — Sir Edward Peyton, *Divine Catastrophe of the Kingly family of the house of Stuarts.* — Sir Ralph Wenwood', *Memorials of Affairs of State on the reign of queen Elisabeth and king James I.* — Francis Orberne, *Traditional Memoirs on the Reign of king James.* — Roger Coke, *Detection of the Court and State of England.* — James Welwood, *Memoirs.*

JACQUES II, roi d'Angleterre (*Jacques VII* d'Écosse), né le 15 octobre 1633, mort le 6 septembre 1701, était le second fils survivant de Charles Ier, roi d'Angleterre, et d'Henriette de France, fille de Henri IV. Il porta jusqu'à son avénement au trône le titre de duc d'York, et c'est sous ce nom qu'il joua un rôle important avant et après la restauration des Stuarts. Prisonnier de Fairfax lors de la capitulation d'Oxford (1646), il fut remis au parlement, qui le retint captif dans le palais de Saint-James. Le jeune prince parvint à s'échapper en 1648, sous des habits de femme, et gagna la Hollande. De là il passa en France, où il servit sous les ordres de Turenne, et sut mériter, par son aptitude et son courage, les éloges de ce grand capitaine. La paix, conclue en 1655 entre Louis XIV et Cromwell, l'obligea à quitter le territoire français ; il se rendit alors dans les Pays-Bas, et prit du service dans les armées espagnoles.

A la restauration (1660), le duc d'York revint en Angleterre avec le roi son frère Charles II, et fut aussitôt créé lord gardien des Cinq-Ports et
grand-amiral du royaume, poste dont il se m
tra digne par les victoires qu'il remporta, et
d'heureuses inventions, entre autres le per
tionnement des signaux sur mer. Mais déjà p
çaient les défauts de son caractère. Adonné
plaisirs comme son frère, sans posséder l'
banité de langage et la grâce des manières
lesquelles Charles captivait la bienveilla
défaut de l'estime, il avait l'âme dure, vi
cative, arrogante, l'esprit étroit autant qu
niâtre. Toutefois il écoutait plus que son
les scrupules de sa conscience, et il était cap
de travail et d'application. Jacques, au mo
de la restauration, ne s'était pas encore con
au catholicisme ; mais son penchant pour
culte n'était pas un secret, et causait déjà
alarmes aux protestants ; il ne déguisait
davantage une dangereuse prédilection pou
formes d'un gouvernement monarchique
franchi des embarras de la constitution et
lois. A peine de retour en Angleterre, Jac
épousa Anne, fille du chancelier Hyde, de
comte de Clarendon, qu'il avait connue en
lande pendant son exil, et qu'il perdit en 1
Elle lui laissa deux filles, Marie et Anne,
toutes deux furent reines d'Angleterre.
guerre ayant éclaté en 1665 entre les Holl
et les Anglais, le duc d'York prit la mer
sa flotte, et remporta à Harwich, sur l'a
Opdam, une grande victoire (1665) qui co
l'ennemi dix-neuf vaisseaux. La guerre re
mença en 1672, et les flottes alliées des An
et des Français, sous les ordres du duc d'Y
de l'amiral d'Estrées, obtinrent à Solebay un
vel avantage sur la flotte hollandaise com
dée par l'illustre Ruyter (1672). Malgré ses
tants services, le duc d'York, héritier néce
de la couronne (Charles II n'avait pas d'e
légitime), ne put calmer l'inquiétude des
munes, causée par sa conversion publique
religion catholique (1671). Les communes vo
en conséquence un acte célèbre connu so
nom d'acte du *test* ou *témoignage*, et p
quel toute personne exerçant un emploi
l'État devait faire une profession de foi
les dogmes anglicans. Le duc d'York ré
à cette attaque en donnant sa démissi
toutes ses charges et en annonçant son
riage avec une princesse catholique,
d'Este, sœur du duc régnant de Modène (
C'est alors qu'éclatèrent les indignes et m
gères révélations de l'imposteur Titus
(*voy.* ce nom), qui prétendit que les cath
avaient comploté une nouvelle Saint-Barth
en Angleterre (1678). Au milieu du déc
ment des passions populaires, le duc d'
principal objet de la haine publique, fut
par son frère à ne point provoquer ses en
et à se conformer comme lui aux pratiques
rieures du culte anglican. Le duc, ayant
ment refusé de feindre, fut éloigné, et se
à Bruxelles pendant quelques mois (1679)

exil momentané ne suffisait point aux communes. On proposa dans leur session un bill par lequel tout prince de la religion catholique était formellement exclu du trône d'Angleterre et d'Irlande. Ce bill, qui occupait tout le royaume, passa dans les communes, mais fut rejeté par la chambre des lords (1680). Un nouveau parlement, convoqué à Oxford l'année suivante, montra les mêmes dispositions, et le roi, inquiet de cette opposition, de jour en jour plus menaçante, en prononça la dissolution (1681), acte de vigueur à la suite duquel se produisit dans l'opinion publique une grande réaction en faveur de la famille royale. Pendant ce temps, le duc d'York exerçait en Écosse l'autorité royale sous le titre de commissaire de la couronne. Ce pays venait d'être profondément agité par des troubles religieux (*voy.* SHAP-CAMERON, etc.). Le duc s'y montra d'abord indulgent aux sectaires; mais quand il se crut assez fort, il inaugura un système de tyrannie exécrable. Tout le territoire devint le théâtre d'horribles exécutions, et l'atroce procédure de l'inquisition y fut mise en vigueur. Au milieu de cette crise, le duc fut rappelé à Londres, et reprit sur son frère sa fatale influence. L'habileté perfide avec laquelle le parti de la cour confondit la conspiration conduite par lord Russel, Essex et Monmouth (*voy.* ces noms), et le complot régicide de Rye House, affermit le duc d'York et lui conserva la direction suprême dans le gouvernement. Charles II, cependant, malgré l'abaissement des whigs (1), paraissait inquiet, et on l'entendit un jour dire à son frère: « Je suis trop vieux pour recommencer mes voyages; vous pouvez le faire si cela vous plait. » On assure même qu'il voulait secouer le joug, et renvoyer le duc en Écosse; mais la mort le surprit (1685), et son frère lui succéda sans opposition, sous le titre de Jacques II (1685).

L'un des premiers actes du nouveau souverain avait été de protester de son attachement au gouvernement établi dans l'État et dans l'Église; mais il donna bientôt la mesure de sa sincérité en s'adjugeant, sans le concours du parlement, les revenus de la douane et de l'accise, et en pratiquant publiquement l'exercice du culte catholique. Le calme des premiers jours ne tarda pas à être troublé. Une double insurrection fut tentée à la fois en Écosse par le marquis d'Argyle (*voy.* ce nom), et en Angleterre par les whigs, à la tête desquels on plaça le faible duc de Monmouth (*voy* ce nom), fils naturel de Charles II et réfugié en Hollande. Ces deux tentatives échouèrent; Argyle fut pris et exécuté à Édimbourg (1685). Quant au duc de Monmouth, débarqué près de Towton, il prétendit que sa naissance était légitime, et que ses droits au trône avaient été usurpés par son oncle, dont il prit le titre et le nom. Battu à Sedgemoor par les troupes royales, sous les ordres de Feversham, il fut fait prisonnier et conduit à Londres. Le roi voulut le voir, et repût ses yeux du spectacle des angoisses du captif. Monmouth tomba à ses genoux en lui demandant la vie. Jacques lui commanda de signer une déclaration par laquelle il reconnaissait que sa mère n'avait jamais été mariée avec le feu roi. L'infortuné signa, dans l'espoir de racheter ses jours; mais il fut envoyé au supplice (1685). Feversham, vainqueur, souilla son triomphe par de grandes cruautés contre les rebelles; il ne fut que trop secondé par lord Jeffries (*voy.* ce nom), grand-juge du Banc du Roi, dans la tournée que Jacques nommait en plaisantant sa campagne, mais à laquelle ses contemporains et l'histoire donnèrent le nom des *sanglantes assises*. Jacques n'ignorait pas les atrocités commises, soit dans la capitale, soit dans les comtés; il ne fit cependant rien pour en arrêter le cours, et s'en rendit même solidaire en élevant Jeffries à la dignité de chancelier.

Jacques, après avoir triomphé des insurrections du nord et de l'ouest, se trouvait plus puissant qu'aucun roi d'Angleterre depuis les Tudors. Il put se croire un moment l'arbitre de l'Europe, qui espérait toujours son assistance contre les envahissements de Louis XIV, et l'on croit qu'il fut tenté un moment par ce noble but; mais l'intérêt dominant de Jacques était le rétablissement du catholicisme en Angleterre. Il reconnut le besoin qu'il avait de l'assistance du grand roi pour y parvenir; loin de le combattre, il reçut donc ses subsides, et lui fut ainsi attaché par le même lien honteux qui avait avili son frère. Un nouveau parlement fut convoqué, suivant l'usage, au début du règne; la chambre des communes, élue en majeure partie par des corporations mutilées et renouvelées au gré de la couronne, était, à l'exception d'une quarantaine de membres, composée, selon les vœux du monarque, de tories (1) dévoués et partisans zélés de la prérogative. Jacques, dès lors, ne jugea plus nécessaire de dissimuler, et marcha ouvertement à son but. Cependant les tories autant que les whigs étaient attachés à l'Église établie. Désespérant d'obtenir, pour la renverser, le concours de son parlement, il usa d'autres moyens. Déjà plusieurs institutions avaient succombé : les circonstances antérieures et des usurpations successives avaient mis dans sa main une force presque irrésistible : les cités avaient perdu leurs chartes; par les jurés que choisirent les *sherifs* et les juges révocables, la volonté royale dominait dans les tribunaux; par une commission ecclésiastique qu'il institua comme un tribunal suprême dans l'Église (1686), il s'assujettit l'Église, où il ne nommait que ceux qui inclinaient vers le catholicisme; par une

(1) On appelait *whig* le parti ultra-libéral et protestant de la nation.

(1) Les tories, adversaires des whigs, penchaient vers les doctrines du droit divin.

armée permanente, maintenue sur pied sans l'aveu du parlement, il comprima tout mouvement; enfin par la loi martiale, rétablie malgré les statuts existants, il fut maître de cette armée. Toute manifestation libre de la pensée par la presse ou du haut de la chaire était interdite sous des peines sévères : il prétendait hautement au privilége de s'élever au-dessus de toutes les lois en dispensant ses coréligionnaires de l'exécution de celle du *test*. Enfin, pour s'assurer de plus dociles instruments de ses volontés, il fit sortir de son conseil tous ceux de ses ministres qui refusaient d'embrasser la religion catholique, entre autres les Hyde, ses propres beaux-frères (1687). Jacques jusqu'alors n'avait rencontré de résistance que sur deux points, le rappel de l'*habeas corpus* et du *test*, que son parlement même refusa de voter. Mais la chute des Hyde, derniers défenseurs de la religion de l'immense majorité, ouvrit les yeux à la nation, qui résolut désormais de lutter pour la défense de sa foi et de sa liberté. L'occasion s'en présenta bientôt. Le roi avait toujours paru plus hostile aux dissidents (1) qu'à l'Église épiscopale, et il avait même permis que celle-ci les persécutât avec violence; mais il comprit que dans un pays où les catholiques ne formaient pas le cinquantième de la population, il ne parviendrait jamais à rétablir la suprématie de Rome, s'il avait à combattre à la fois l'Église anglicane et les dissidents. Il chercha donc dans ceux-ci un appui contre l'adversaire commun, contre cette Église anglicane qui les avait persécutés avec tant d'acharnement. La grande mesure au moyen de laquelle il se flattait de les séduire et de les captiver fut l'acte célèbre publié en Écosse d'abord, puis en Angleterre, sous le nom *d'acte d'indulgence* (1687). Il supprimait la pénalité de l'acte du *test* pour les non-conformistes catholiques ou protestants, et leur accordait à tous tolérance et liberté entière pour l'exercice de leur religion. Les mesures qui suivirent la publication de cet édit en firent apprécier la portée. En effet, les lois du royaume défendaient de correspondre avec Rome; non-seulement Jacques II avait envoyé un ministre indiscret et inhabile, lord Castelmaine, auprès du pape Innocent XI; il voulut que ce pontife fût ouvertement représenté à la cour. Le sage pontife, en désignant le cardinal Addo pour son nonce en Angleterre, crut qu'il était prudent de déguiser son caractère aux yeux des Anglais (2). Mais Jacques exigea que le cardinal fit son entrée en grande pompe, et il lui fit à Windsor une réception solennelle. Dans son zèle aveugle, il attaqua dans leurs principes les deux plus fortes citadelles de l'anglicanisme, les

(1) Les dissidents anglais étaient partagés en quatre grandes séries : les presbytériens, les indépendants, les baptistes et les quakers.

(2) La cour de Rome blâmait toutes les mesures imprudentes et violentes. — « Il faudrait, disait-on au Vatican, excommunier Jacques comme le plus grand ennemi de la religion catholique. »

universités de Cambridge et d'Oxford, aux... il voulut imposer des maîtres de son culte, ... parmi eux un moine bénédictin; enfin, il y... tout lieu de croire que si le pape eût second... impatience, le roi aurait fait asseoir sur le ... archiépiscopal d'York le jésuite Pétri, son c... fesseur.

Une violente opposition répondit dans la ... tion, chez ceux même qu'il protégeait, à ... d'indulgence, dont le but dès lors n'échap... personne. Jacques tenta alors d'obtenir la ... tion d'un parlement; il renvoya l'ancien (... et un nouveau fut convoqué. Le roi n'hési... à intervenir lui-même dans les manœuvres ... torales; ainsi il mandait auprès de lui les ... considérables, et usait dans le tête à tête ... binet de tous les moyens d'influence. Les ... férences alors tenues dans le cabinet (... donnèrent naissance à l'expression prov... *closetting*. Mais il mit le comble à l'exa... populaire en ordonnant que lecture de l'a... rait faite durant deux dimanches consécu... les ministres en fonctions dans chaque ... paroissiale, et les évêques reçurent l'or... distribuer copie de la déclaration dans le... cèses respectifs. C'eût été de la part des év... souscrire à l'humiliation et à la ruine d... Église. Aussi l'Angleterre était-elle dans l'a... ses regards fixés sur les prélats. Ceux-... nombre de sept, réunis sous la présid... primat Sancroft, archevêque de Cant... résolurent de résister à l'injonction ro... signèrent et présentèrent au roi une ... mémorable, dans laquelle ils rejetaie... d'indulgence comme inconstitutionnel, ... qu'il n'avait pas reçu la sanction du par... Tout le clergé anglican suivit cet exemp... peine quelques prêtres sur dix mille d... lecture de l'acte royal. Le roi, pour fra... évêques, les accusa de félonie, comme a... blié un libelle sous forme de pétition, ... enfermer à la Tour en attendant leur j... Ce célèbre procès eut lieu à Westmi... 29 juin 1688, et se termina par un acqui... qu'accueillirent les acclamations d'un... innombrable. Jacques fut plus irrité de ... nifestations de la joie publique que du ... d'acquittement, et ne dissimula pas sa ... Résolu dès lors à ne s'appuyer que sur l... et ne comptant plus sur ses troupes an... il fit venir d'Irlande une armée étrangè... l'apparition sur le sol de l'Angleterre ... un cri d'indignation et d'effroi. C'est ... Jacques, répétant toujours que son pèr... perdu par ses concessions, approchait de ... et l'événement qui devait l'arrêter ... au contraire à la précipiter. La reine, ... longtemps réputée stérile, venait d'acc... d'un fils; mais cette nouvelle, accueillie ... public avec incrédulité, accrut l'irritation ... rale comme une supercherie inventée ... jésuites pour écarter du trône Guillaume

range (*voy.* ce nom) comme héritier légitime.

Ce prince, époux de Marie, fille aînée de Jacques, était l'espoir du protestantisme. Invité par les chefs du parti whig à défendre et à sauver les institutions civiles et religieuses de l'Angleterre, il se prépara à franchir la mer. Il se fit précéder d'un manifeste où il exprimait les griefs de la nation contre Jacques II, et déclarait que son seul but était la convocation d'un parlement arbitre des destinées du royaume. En présence de ce danger, Jacques essaya de revenir en arrière; il offrit de faire toutes les concessions qu'on exigerait de lui, mais il était trop tard : le prince d'Orange, après avoir évité la flotte royale, débarqua à Torbay (5 novembre 1688). L'armée royale marcha à sa rencontre; mais déjà les désertions commençaient, et le roi, qui s'était avancé de sa personne jusqu'à Salisbury, n'osa livrer bataille, et se replia sur la capitale. Dans sa retraite, il se vit abandonné par sa fille Anne et par le prince Georges de Danemark, son mari. A cette nouvelle, le malheureux père demeura accablé, et il s'écria : « O Dieu! secourez-moi : mes propres enfants m'ont abandonné..! » Dès ce moment, il perdit tout courage, et ne songea plus qu'à mettre en sûreté, par la fuite, la reine, le jeune prince de Galles et lui-même. Pour tromper Guillaume sur ces projets, il feignit d'abord de vouloir convoquer un parlement et traiter avec son gendre, mais c'était pour gagner du temps; il confia sa femme et son fils au fastueux comte de Lauzun, qui vivait alors en exil à Londres, et qui réussit à conduire en France le précieux dépôt. Jacques, de son côté, disposait tout pour sa fuite pendant que son rival s'avançait en triomphe à travers l'Angleterre. Après avoir licencié son armée, il sortit de son palais au milieu de la nuit, traversa la Tamise, jetant dans la rivière le grand sceau du royaume, et se dirigea vers l'île de Sherness, où il comptait s'embarquer. Mais là il fut arrêté par des pêcheurs et retenu prisonnier. Délivré par un escadron de gardes, Jacques reprit le chemin de Londres et rentra à Whithall, où il tint encore un conseil, le dernier de son règne. Cependant l'armée hollandaise s'approchait et occupait déjà les faubourgs de Londres. On remit à Jacques une lettre de son gendre qui l'invitait à quitter la capitale. Il obéit, et se retira à Rochester, sur les bords de la Tamise. Il y resta plusieurs jours, insensible aux instantes prières de ses partisans, du primat Sancroft, chef des protestants tories, qui lui demeuraient fidèles, et de ses propres coréligionnaires, qui le suppliaient de ne point fuir, lui promettant tous de défendre ses droits et la couronne, si par une déclaration solennelle il abdiquait une politique funeste. Jacques, dont l'intelligence étroite était alors comme paralysée par la crainte, ne se montra préoccupé que des soins de sa sûreté personnelle, et tremblait pour sa vie lorsque son trône seul était en danger : il rejeta le conseil salutaire qui lui était donné, et dans la nuit du 22 décembre 1688, tout étant prêt pour sa fuite, il fit voile pour la France, et aborda à Ambleteuse, en Picardie. Les illustres fugitifs furent reçus à Saint-Germain par Louis XIV, qui leur offrit une hospitalité vraiment royale; mais, s'il faut en croire les mémoires du temps, la tournure, le bégayement et surtout le commerce assidu de Jacques avec les jésuites excitèrent les railleries des courtisans français, peu touchés de son malheur. Louis XIV venant à la rencontre de la reine d'Angleterre lui avait dit qu'il lui rendait là un triste service, mais qu'il espérait lui en rendre bientôt de plus grands. En effet, il ne négligea rien pour rétablir son mari sur son trône. Guillaume d'Orange venait d'être élu roi (23 février 1689) par les suffrages d'une convention formée des lords et des membres des communes qui avaient siégé sous les deux derniers règnes. L'Angleterre et l'Écosse échappaient à Jacques; mais un parti puissant lui restait dans la catholique Irlande. C'est là qu'on résolut de frapper le premier coup. Une flotte française transporta Jacques à Kingsale avec une armée, et le 24 mars 1689 il fit son entrée triomphale à Dublin, où il convoqua le parlement d'Irlande et exerça pendant une année les droits du souverain. Presque tout le pays lui était soumis, quand sa fortune échoua devant la petite ville de Londondery, dont la population résista à un siége de quatre mois (1689). Peu après il éprouva un autre revers décisif. Guillaume avait enfin passé en Irlande. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de la Boyne (1690), et Jacques, vaincu, s'enfuit de nouveau en France. Un nouvel effort fut tenté par Louis XIV; c'était en Angleterre cette fois que le débarquement devait avoir lieu, et une flotte nombreuse fut rassemblée à cet effet sur les côtes de la Manche. Là s'engagea à La Hogue, près Cherbourg, entre les flottes anglaise et française un terrible combat qui se termina par la destruction de cette dernière (1692). Jacques, sur le rivage, avait été témoin de la lutte; on dit même qu'entraîné par le patriotisme, il faisait tout haut des vœux pour le succès de ses anciens compagnons d'armes. Quoi qu'il en soit, c'est après ce désastre qu'il écrivit à Louis XIV cette lettre, restée célèbre. « Ma mauvaise étoile a fait sentir son influence sur les armes de Votre Majesté, toujours victorieuses jusqu'à ce qu'elles aient combattu pour moi; je vous supplie donc de ne plus prendre aucun intérêt à un prince aussi malheureux, mais de me permettre de me retirer avec ma famille dans quelque coin du monde où je ne puisse être un obstacle au cours ordinaire des prospérités et des conquêtes de Votre Majesté. »

Cependant Louis ne se découragea pas; il prépara à Dunkerque une troisième expédition (1696), pendant que les partisans de Jacques complotaient en Angleterre. Mais toutes ces tentatives avortèrent, et le prince exilé dut renoncer à reconquérir la couronne qu'il avait perdue. Il

vécut dès lors retiré à Saint-Germain, entouré d'un simulacre de grandeur rehaussée par le dévouement de fidèles sujets qui avaient tout quitté pour suivre leur roi. C'est à une compagnie de ces gentilshommes-soldats partant pour la guerre d'Espagne qu'il adressa ces paroles touchantes : « Messieurs, mes propres infortunes me touchent moins que les vôtres; si quelque chose me fait tenir encore à la vie, c'est votre fidélité. D'après vos désirs, vous allez entreprendre une longue route. J'ai pris soin que vous soyez pourvus de tout ce qui peut vous être nécessaire. Craignez Dieu; aimez-vous les uns les autres. Faites-moi connaître directement vos besoins, et soyez assurés que vous trouverez toujours en moi votre roi et votre père. » Malgré tant d'échecs, l'intérêt de Louis XIV ne se lassait pas; désespérant de rétablir son allié sur le trône d'Angleterre, il lui offrit celui de Pologne, alors vacant; mais Jacques refusa, disant « qu'accepter tout autre sceptre que celui d'Angleterre serait abdiquer ses droits légitimes et renoncer pour ses enfants à l'héritage qui leur appartenait ». La paix de Ryswick survint (1697). Louis, forcé de reconnaître Guillaume pour roi de la Grande-Bretagne, lui proposa de reconnaître à son tour le jeune prince de Galles, son beau-frère, pour son héritier. Guillaume, qui n'avait pas d'enfants, y consentait; Jacques s'y refusa. « Je me résigne à l'usurpation du prince d'Orange, dit-il; mais mon fils ne peut tenir la couronne que de moi; l'usurpation ne saurait lui donner un titre légitime. »

Une dernière consolation était réservée à ce malheureux roi à la fin de sa vie. Louis XIV vint le voir sur son lit de mort, et, entraîné par un mouvement généreux, il lui jura qu'il pouvait mourir en repos sur le prince de Galles, et qu'il le reconnaîtrait roi d'Angleterre. Jacques expira le 16 septembre 1701.

Il y a deux hommes en Jacques II. Comme prince il en est peu qui aient commis de plus grandes fautes et qui aient plus lâchement défendu ce qu'ils avaient criminellement entrepris. C'était sur le trône d'Espagne et non sur celui d'Angleterre que Jacques aurait dû s'asseoir. Mais dans l'affliction, son caractère s'éleva. Apprenant que plusieurs de ses officiers méditaient de le quitter pour rejoindre le prince d'Orange en marche sur Londres : « Qu'ils se nomment, s'écria-t-il, je leur donnerai des passeports pour leur épargner la honte de trahir leur roi. » Sa dévotion, qui, poussée à l'excès, fut une des causes de sa chute, s'épura dans la suite; elle retrempa son âme et le rendit plus grand dans la mauvaise fortune qu'il n'avait été sur le trône. « Il y a, dit l'illustre auteur du *Génie du Christianisme,* dans la conduite de ce roi après la ruine de ses espérances, une sorte de politique négative et magnanime. Jacques détrôné, et n'étant plus qu'un simple chrétien, cessait d'être un homme vulgaire. La piété lui tenait lieu de puissance; retiré dans sa conscience, empire dont il ne pouvait être chassé, ses souvenirs le ... vivre dans le passé, sa religion dans l'aven... avait écrit de sa propre main cette courte pri... « Je vous remercie, ô mon Dieu, de m'avoir ... trois royaumes, si c'était pour me rendre meille...

De sa première femme, Anne Hyde, Jacq... avait eu plusieurs enfants; deux seulement survécurent, *Marie* (*voy.* ce nom), épouse ... prince d'Orange, et *Anne* (*voy.* ce nom), ép... du prince Georges de Danemark. Toutes d... portèrent la couronne d'Angleterre. Sa seco... femme, Marie de Modène, lui donna égale... plusieurs enfants, qui moururent tous en bas âg... l'exception de *Jacques-François-Édouard*, ... en 1688, et connu sous le nom du *premier p... tendant*, et d'une fille née à Saint-Germain ... 1692, et qui vécut vingt ans environ. Jacques ... en outre, de nombreux bâtards, dont le plus cél... est *Jacques Fitz-James*, duc de Berwick et ... réchal de France, dont la mère était Arabelle C... chill, sœur du duc de Marlborough.

Dans son exil, Jacques s'était occupé à é... ses mémoires. Après sa mort le manuscrit ... porté au collége des Écossais à Paris, où il ... jusqu'à la révolution française. A cette ép... on voulut le faire passer en Angleterre, et ... l'envoya dans ce but à Saint-Omer. Mais la p... sonne à laquelle le paquet fut adressé ... d'être arrêtée comme suspecte, et sa femme, ... gnant que cet ouvrage royal ne fût une pre... sa charge, détruisit les volumes. Il n'existe ... aujourd'hui qu'un ouvrage abrégé, rédigé p... auteur inconnu d'après le manuscrit de Jacq... c'est l'ouvrage connu sous le nom de *Mém... de Jacques II.* E. DE BONNECH...

Burnet, *Histoire de mon Temps.* — Hallam, *Hi... constitutionnelle d'Angleterre.* — Hume, *Histoire ... gleterre.* — Lord Macaulay, *Hist. d'Angleterre ... l'avénement de Jacques II.* — Lingard, *Hist. d'A... terre.* — Mackintosh, *Hist. de la Révolution de ...* Welwood, *Mémoires.* — Barillon, *Correspondance ...* Dalrymple, *Mémoires.* — Rapin Thoiras, *Hist. d'A... terre.* — Mazure, *Hist. de la Révolution de 1688.* — ... geau, *Journal.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV* ... Saint-Simon, *Mémoires.* — A. Pichot, *Hist. de Ch... Édouard.* — Châteaubriand, *Les quatre Stuarts.* — ... poléon III, *Œuvres.* — *Mémoires de Jacques II.* — ... vigné, *Lettres.* — Fox, *Hist. du Règne de Jacques ...*

III. JACQUES rois d'Écosse.

JACQUES Ier, roi d'Écosse, fils de Robe... né en 1394, assassiné le 20 février 1437. ... frère l'envoya en France pour le soustraire ... embûches de son oncle, le duc d'Albany; ... vaisseau qui le portait fut pris par les Ang... le jeune prince avec toute sa suite fut enf... la Tour de Londres. Il y reçut une exc... éducation par l'ordre du roi d'Ang... Henri IV. Pendant sa captivité son père ... et le duc d'Albany se saisit de la régence. ... fit aucune tentative pour obtenir la liberté de ... neveu, qui resta captif pendant dix-huit ans ... devenu libre après la mort de Henri V et ... la régence du duc de Bedfort, il épousa Je... Beaufort, fille de la duchesse de Clarence, ...

vint dans son royaume, que gouvernait Mardoc, fils du duc d'Albany. Jacques avait alors trente ans. Indigné de voir que le duc d'Albany et son fils avaient aliéné les plus importantes possessions de la couronne, il fit aussitôt arrêter tous les membres de cette famille et leurs principaux adhérents. Mardoc, duc d'Albany, ses deux fils, et son beau-père, le duc de Lennox, furent mis en jugement, déclarés coupables et exécutés; leurs biens firent retour à la couronne. Cet acte de vigueur intimida les turbulents seigneurs écossais, et Jacques put sans être troublé mettre un peu d'ordre dans un royaume où l'anarchie féodale avait régné jusque-là (1). Il fit faire de bonnes lois par ses parlements; mais, dans le but de grossir les revenus, il commit des actes tyranniques qui le rendirent odieux à la noblesse. En 1436, il donna sa fille Marguerite en mariage au dauphin, fils de Charles VII, et envoya la jeune princesse en France avec une suite splendide et un corps de troupes. Les Anglais, qui avaient vainement tenté d'empêcher cette union, essayèrent d'intercepter la flotte écossaise au passage; mais ils manquèrent leur but, et la princesse arriva en sûreté à La Rochelle. Exaspéré d'un acte d'hostilité aussi déloyal, Jacques déclara la guerre à l'Angleterre, et mit le siége devant le château de Roxburgh. Il se hâta de le lever en apprenant que ses nobles conspiraient contre lui, et licencia ses troupes, auxquelles il n'osait pas se fier. Il se retira dans un monastère de chartreux qu'il avait fondé à Perth, et il vécut en simple particulier. Cette retraite volontaire, au lieu de prévenir l'exécution du complot, la rendit plus facile. Les deux chefs de la conspiration, Robert Graham et Walter, comte d'Athol, oncle du roi, étaient poussés l'un par le désir de venger plusieurs de ses parents, l'autre par l'espoir de s'emparer du trône. Les conjurés gagnèrent des domestiques, qui les introduisirent dans les appartements du roi. Les dames de la reine, éveillées par le bruit, essayèrent de défendre la porte de la chambre à coucher; l'une d'elles, Catherine Douglas, enfonça son bras dans la gâche de la porte, et la tint fermée aux assaillants jusqu'à ce que son bras fût brisé. Les assassins, conduits par Graham, massacrèrent le roi et épargnèrent la reine. Ce crime ne resta pas impuni. La reine réussit à faire arrêter la plupart des assassins. Leur supplice fut terrible; plusieurs eurent la chair arrachée du corps avec des tenailles ardentes. Robert Graham subit d'horribles tortures, et pendant qu'il vivait encore son fils fut égorgé sous ses yeux. De son mariage avec Jeanne Beaufort, Jacques eut deux filles et un fils, qui lui succéda.

(1) Un moine contemporain, cité dans l'*Essay* de Innes, I, 272, représente ainsi l'état de l'Écosse à cette époque : « In diebus illis non erat lex in Scotia, sed quilibet potentiorum juniorem oppressit; et totum regnum fuit unum latrocinium; homicidia, deprædationes, incendia et cætera remanserunt impunita; et justitia, relegata extra terminos regni, exulavit. »

Le roi Jacques fut un poëte distingué. Ses vers, quoique souvent écrits dans la forme allégorique, si chère au quatorzième et au quinzième siècle, sont curieux à titre de peinture de mœurs, et sont lus avec plaisir par ceux qui comprennent le vieux dialecte écossais. Jacques fut aussi habile musicien, et l'on rapporte qu'il jouait du luth et de la harpe mieux qu'aucun musicien de profession. Suivant une tradition un peu douteuse, il composa la musique de plusieurs de ses chansons. Quelques-uns de ces vieux airs, *Katherine Ogie* et *Cold and Row*, se chantent encore, et ont servi de modèle à ces anciennes mélodies écossaises, si suaves, si mélancoliques qui ne ressemblent à la musique d'aucun autre peuple. Burney, dans son *Histoire de la Musique*, a contesté la vérité de cette tradition. Les mélodies écossaises, longtemps conservées par une simple transmission orale, furent recueillies au commencement du dix-huitième siècle par Thomson. Les poésies de Jacques I[er] parurent un peu plus tard, sous le titre de *Poetical Remains of James the First*; Édimbourg, 1783, in-8°. Z.

Buchanan, *Rerum Scotticarum Historia*. — Rymer, *Acta publica*, t. IV, part. I et II. — Dalrymple, *Annals of Scotland*. — Tytler, *History of Scotland*. — Irvine, *Lives of the Scotish Poets*. — Walpole, *Royal and noble Authors*, édit. de Park. — Ellis, *Specimens*. — Burney, *General History of Music*.

JACQUES II, roi d'Écosse, fils du précédent, né le 14 octobre 1430, mort le 3 août 1460. A la mort de son père, Jacques n'avait que six ans et quatre mois. Le gouvernement fut confié à sir Alexandre de Livingston, tuteur du jeune roi, et à sir William Crichton, chancelier du royaume. Ces deux seigneurs, jaloux de la puissance des Douglas, résolurent de se défaire des chefs de cette illustre maison. Dans cette intention, ils invitèrent les Douglas à venir au château d'Édimbourg. Sur la foi d'un sauf-conduit, Douglas et son frère David, s'y étant rendus, furent arrêtés et condamnés à avoir la tête tranchée. Un autre Douglas, William VII, n'en devint que plus redoutable à la couronne. Jacques, qui régnait alors par lui-même, crut l'apaiser en le nommant lieutenant général du royaume. Mais l'ambitieux Douglas visait à l'indépendance : privé de son emploi presque aussitôt qu'il en avait été revêtu, il se retira dans son château, et se prépara à la guerre. Uni, par un traité secret, au comte de Crawfurd, tout-puissant dans les comtés d'Angus, de Perth et de Kincardine, et au comte de Ross, qui exerçait une égale autorité dans le nord de l'Écosse, il forma le projet de renverser Jacques et de se mettre à sa place. Le roi, dissimulant sa colère, parut vouloir terminer à l'amiable ces dissensions intestines. Douglas, escorté d'une troupe formidable, consentit à se rendre à Stirling au mois de février 1452, pour conférer avec le roi. Celui-ci l'attira au château, et parut l'accueillir avec cordialité. Après le repas du soir, il le conduisit dans l'embrasure d'une croisée, et là, il l'exhorta vivement à

rompre la ligue formée par lui avec Ross et Crawfurd. Douglas résista fièrement aux injonctions pressantes du roi. Jacques, furieux, tira son poignard, et le lui enfonça dans la poitrine, en lui disant : « Voilà qui rompra la ligue. » Les Douglas et leurs partisans coururent aux armes; Stirling fut envahi et pillé. Un accommodement suspendit quelque temps les haines; mais le nouveau comte de Douglas, Jacques, poursuivant les projets de son prédécesseur, entra en campagne avec une armée composée des clans des basses terres, et bien supérieure, par le nombre et par la valeur, à celle que le roi avait à lui opposer. Jacques et son vassal se rencontrèrent à Abercorn. Le succès d'une bataille n'aurait point été douteux, si Douglas avait eu l'énergie si naturelle aux chefs de sa race. Mais, au moment d'agir, il se montra indécis, et l'archevêque de Saint-André, le sage et habile conseiller du roi, profitant de la faiblesse de son adversaire, trouva moyen de semer la division parmi les seigneurs du parti de Douglas. Celui-ci fut abandonné, et alla cacher sa honte en Angleterre. Avec lui s'évanouit sans retour l'espoir ambitieux qu'avait conçu la famille des Douglas. Le calme rétabli au dedans, Jacques attaqua l'Angleterre (1456). Dans le cours de cette guerre, les Écossais gagnèrent la bataille de Sarck; mais Roxburgh restait au pouvoir des Anglais. Jacques, alors franchement secondé par la noblesse, assiégea cette forteresse. Pendant que l'armée livrait un assaut à la place, il ordonna une décharge de toute l'artillerie. Un des canons en batterie creva auprès de lui, et ce prince, frappé à la cuisse par les débris de la pièce, mourut sur-le-champ. [LATENA dans l'*Enc. des G. d. M.*]

Buchanan, *Rer. Scot. Hist.* — Robertson, *History of Scotland.* — Martène, *A New History of England,* t. II. — Rymer, *Acta publica,* t. V.

JACQUES III, fils du précédent, né en 1453, mort le 11 juin 1488. Il n'avait que sept ans lorsqu'il fut proclamé roi, devant Roxburgh. Tant que l'archevêque Kenneth et après lui Gilbert Kenneth, tuteur de Jacques, dirigèrent les affaires de l'État, la minorité de ce prince fut heureuse. Mais lord Boyd, Alexandre son frère, et ses deux fils étant parvenus à s'emparer de l'esprit de Jacques, l'autorité royale perdit entre leurs mains tout ce qu'elle avait acquis par ces deux sages conseillers de la couronne. Une chute, rapide comme leur élévation, détruisit la faveur des Boyd. Les Hamilton leur succédèrent, et passèrent comme eux. Après ceux-ci, Jacques résolut de régner par lui-même. Craintif jusqu'à la pusillanimité, uniquement occupé d'amasser des trésors par toutes sortes d'exactions, employant une partie de son or à satisfaire des goûts bizarres, de viles passions, il ne se montrait que rarement en public, et vivait enfermé au château de Stirling, dans la société intime des plus ignobles favoris; mais il n'en poursuivait pas moins, comme ses prédécesseurs, l'abaissement de l'aristocratie. Les barons, qui le haïssaient et le méprisaient également, résolurent de défendre contre lui leurs prérogatives. Les deux frères du roi, Alexandre, duc d'Albany, et Jean, comte de Marr, prirent part à leurs ligues. Mais le premier fut enfermé dans le château d'Édimbourg, et le comte de Marr périt, selon quelques historiens, étouffé dans un bain. Ce crime ne fit que rendre plus critique la position du roi. Albany parvint à s'échapper, et passa en France. Entraîné par la vengeance et par l'ambition, il prit le titre de roi d'Écosse, et traita ouvertement avec Édouard IV, roi d'Angleterre. Édouard devait aider le duc d'Albany à détrôner Jacques III; de son côté, le duc promettait de renoncer à l'alliance de la France, et de se reconnaître vassal du roi d'Angleterre, de lui livrer, pour garantie de sa foi, les places les plus fortes et les comtés les plus riches de l'Écosse. Le duc de Glocester (depuis Richard III) ne tarda pas à entrer en Écosse à la tête d'une armée. Alors Jacques se vit obligé d'implorer le secours de ces mêmes barons qu'il avait si peu ménagés. Ceux-ci répondirent à son appel, et en peu de temps une armée de 50,000 hommes se trouva rassemblée près d'Édimbourg. Les lords, quoique disposés à repousser les Anglais, ne l'étaient pas moins à briser le joug honteux des favoris de Jacques. Ils tinrent conseil à ce sujet, dans l'église de Lawder. Après avoir fait main basse sur les favoris, ils conduisirent Jacques au château d'Édimbourg, et marchèrent contre les Anglais, qui venaient de s'emparer de Berwick. Albany, touché sans doute des malheurs dont l'Écosse était menacée, obtint du duc de Glocester une suspension d'armes. Il en profita pour ménager un traité, non-seulement entre les deux nations, mais encore entre le roi et les lords révoltés. Jacques recouvra sa liberté, et la bonne intelligence parut renaître entre lui et le duc d'Albany. Ce dernier, pendant que son frère se livrait, comme par le passé, à ses frivoles occupations, administra les affaires du royaume avec assez d'habileté et de succès. Bientôt son ambition et ses liaisons criminelles avec les Anglais donnèrent de l'ombrage aux Écossais. Sous le prétexte qu'on avait cherché à l'empoisonner, il se retira à son château de Dunbar, puis en Angleterre, et enfin en France, où il termina ses jours.

Jacques, affranchi de la tutelle du duc d'Albany, se laissa gouverner par d'autres favoris aussi méprisables que ceux dont on l'avait délivré. La noblesse, irritée par de nouvelles hostilités de la part du roi, ne tarda pas à renouveler ses murmures et ses complots. Les plus puissants d'entre les seigneurs prirent les armes, s'emparèrent de la personne du comte de Rothsay, héritier présomptif de la couronne, et publièrent en son nom des proclamations portant que, Jacques III ayant livré les frontières du royaume aux Anglais, les chefs de la noblesse s'étaient réunis pour le renverser du trône et mettre son

fils à sa place. Jacques, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, voulut essayer de défendre sa couronne. Il marcha contre les rebelles, et les joignit, le 11 juin 1488, à un mille de Bannockburn, lieu célèbre par la victoire que le grand Robert Bruce y avait autrefois remportée sur les Anglais. Les seigneurs de son parti se préparaient à combattre avec dévouement, lorsque ce faible monarque, épouvanté du bruit des armes et de certaines prédictions sinistres, s'enfuit du champ de bataille. Ne pouvant maîtriser le cheval qu'il montait, il alla tomber à quelque distance de là, près d'un moulin appelé Beaton's Mill. Transporté à grand'peine sur le lit du meunier par les habitants du moulin, il demande un prêtre. En ce moment, un inconnu se présente, se disant prêtre. Arrivé près du roi mourant, il le frappe de plusieurs coups de poignard au cœur, puis, chargeant le cadavre sur ses épaules, il disparaît. Jamais le corps de l'infortuné Jacques ne put être retrouvé; on ignore même qui fut son meurtrier. Jacques III n'avait encore que trente-six ans. Sa fuite du champ de bataille avait mis fin au combat; les troupes royales se retirèrent vers Stirling, et les vainqueurs rentrèrent dans leur camp. [LATENA dans l'*Enc. des G. du M.*]

Buchanan, *Rer. Scot. H.* — Rymer, *Acta publica*, t. V. — Article *Jacob von Skottland*, dans l'*Encyklopædie* d'Ersch et Gruber.

JACQUES IV, fils du précédent, né en mars 1473, mort le 9 septembre 1513. Il fut proclamé sur-le-champ par les seigneurs coalisés. L'indignation qu'avait excitée le meurtre du roi Jacques III et la crainte d'une excommunication les avaient déterminés à user modérément de leur victoire : aussi Jacques IV prit-il sans opposition les rênes du gouvernement. C'était, selon Robertson, un prince brave, généreux, et dont l'âme s'ouvrait facilement aux nobles passions. Allié fidèle de la France, Jacques, sur la recommandation de Charles VIII et de l'empereur Maximilien Ier, s'empressa de soutenir, contre Henri VII, roi d'Angleterre, Perkins Warbeck, qui se prétendait fils d'Édouard IV, et auquel il avait fait épouser la belle Catherine Gordon, fille du comte de Huntley. Il fit une incursion dans le Northumberland; mais, n'ayant trouvé dans les populations anglaises aucune sympathie pour cet aventurier, il l'abandonna. Après sept ans de trêve (depuis cent ans, il n'y avait pas eu de traité de paix entre l'Angleterre et l'Écosse), Henri VII, qui voulait réunir ces deux royaumes, offrit à Jacques IV sa fille Marguerite avec une forte dot. Une paix de dix ans suivit ce mariage (1503). Pendant cette période de tranquillité, Jacques, d'accord avec le parlement, rendit plusieurs lois utiles à la prospérité de l'Écosse. Il encouragea le commerce et l'agriculture, et régla la représentation des différentes classes de la nation au parlement avec toute l'équité possible à cette époque.

Henri VIII ayant succédé à Henri VII, son père, la mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre Jacques IV et lui. En 1513, Henri se préparant à attaquer la France, Jacques, trop peu ménagé par son orgueilleux beau-frère, et de plus excité par Anne de Bretagne, femme de Louis XII, qui le nommait son chevalier, déclara la guerre à l'Angleterre, malgré les représentations de la reine Marguerite et de ses plus sages conseillers. A la tête de la plus brillante armée que l'Écosse eût encore mise sur pied, il entra en Angleterre, et prit rapidement plusieurs forteresses. Mais charmé, dit-on, de la beauté de lady Hérond de Ford, il s'arrêta près d'elle, et ne se réveilla qu'à la nouvelle de l'approche d'une armée anglaise sous les ordres du comte de Surrey. L'armée écossaise, manquant de vivres, affaiblie par les désertions, recula jusqu'à Flowdon, et prit position sur une colline qui s'élève au-dessus de la plaine du Till. Surrey, n'osant attaquer de front les Écossais, alla se placer entre Jacques et son royaume. Au lieu de rester ferme dans la position avantageuse qu'il avait prise, Jacques marcha à la rencontre des Anglais, et le 9 septembre 1513 s'engagea la plus sanglante bataille que se fussent encore livrée les deux nations rivales. Malgré les efforts de Jacques et de ses seigneurs, l'armée écossaise, forcée dans la nuit d'abandonner le champ de bataille, y laissa 10,000 de ses meilleurs soldats et l'élite de la noblesse du royaume. Les Anglais avaient perdu de 5 à 6,000 hommes. Jacques, après avoir combattu vaillamment, avait disparu dans la mêlée. Longtemps après la fatale bataille de Flowdon, les Écossais conservaient l'espoir de le voir reparaître. Sir Walter Scott raconte que le corps de ce prince, retrouvé sur le champ de bataille par lord Dacre et transporté à Berwick, fut reconnu par deux de ses anciens serviteurs. Comme il était excommunié, son corps resta privé de funérailles. Sa royale dépouille, enfermée dans un cercueil de plomb, fut envoyée au monastère de Sheen, dans le comté de Surrey (1). [LATENA, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*. — Rymer, *Acta publica*, t. V et VI. — Hume, *History of England*, t. III. — Mortimer, *A New History of England*, t. II.

JACQUES V, fils du précédent, né en 1512, mort le 14 décembre 1542. Agé d'un an et quelques mois à la mort de son père, il lui succéda, sous la régence de la reine Marguerite d'Angleterre, sa mère. L'Écosse était alors plongée dans la stupeur et le deuil par la défaite de Flowdon. Le comte de Surrey n'avait point cherché à profiter de sa victoire, et Henri VIII, qui voulait se concilier l'affection des Écossais, les comprit volontiers dans le traité qu'il conclut avec la France. La reine mère, investie de la régence à condition

(1) Il y a à cet égard des versions différentes : selon l'une, les Anglais emportèrent le corps du roi tué par eux dans la mêlée; et Henri VIII, après avoir obtenu du pape qu'il fût relevé de l'excommunication, le fit enterrer à Saint-Paul de Londres. *Voir* Rymer, *Acta publica*, VI, 1re p.

qu'elle ne se remarierait pas, épousa bientôt après Douglas, comte d'Angus. L'élévation de ce jeune seigneur excita la jalousie des autres. Ils ôtèrent la régence à la reine, et rappelèrent de France le comte Jean d'Albany, fils du comte Alexandre, frère de Jacques III. Le nouveau régent chercha à continuer le système d'accroissement de la puissance royale adopté par les derniers rois. Pour arriver à ce but, il fit mettre à mort lord Hume et exiler le comte d'Angus, qui lui portait ombrage. Lorsqu'il déclara la guerre à l'Angleterre, la noblesse refusa de le seconder. Après une lutte infructueuse, pendant laquelle la reine et le comte d'Angus reparurent un instant sur la scène politique, Albany, désespérant de vaincre une opposition à laquelle la nation s'était réunie, retourna en France. Alors Jacques, âgé de treize ans, prit les rênes du gouvernement, avec l'aide de huit conseillers (1524). Mais Douglas parvint à ressaisir l'autorité, malgré les intrigues de la reine mère et du comte d'Arran, que cette princesse soutenait contre son mari, dont elle s'était séparée. Le jeune roi haïssait le comte d'Angus qui s'était rendu maître de sa personne. Lennox et Buccleuch essayèrent vainement de le soustraire à cet esclavage. Douglas déconcerta leurs projets, et renferma Jacques dans le château de Falkland. Mais, trompant la vigilance de ses gardiens, celui-ci s'évada, et gagna le château de Stirling, où résidait la reine mère. Douglas et le comte d'Arran furent dès lors éloignés des affaires (1528) et condamnés à l'exil, où ils restèrent tant que vécut Jacques V.

Affranchi de la tutelle des Douglas, Jacques déploya les qualités d'un roi sage et plein de fermeté. Juste et vaillant comme son père, il fit de bonnes lois et protégea de ses armes ses sujets contre l'oppression des grands. Les frontières étaient alors livrées au plus affreux désordre : à force de vigueur, il y rétablit si bien le calme et l'exercice des lois que depuis on disait communément parmi le peuple : « Les buissons à présent gardent les troupeaux. » Jacques fut secondé dans ses projets de réforme par le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André, et par ses autres ministres, avec une énergie souvent poussée jusqu'à la cruauté. Il fonda le collége de justice, cour suprême de l'Écosse; donna un grand développement à la marine, fit exploiter avec succès des mines d'or jusqu'alors inconnues ou négligées; enfin il signala son goût pour les beaux-arts, déjà en honneur dans le midi de l'Europe, et il mérita le surnom de *roi des communes*. Ce prince semblait, par sa prudence et par la forte trempe de son caractère, devoir échapper aux infortunes dont jusqu'à lui sa famille avait été accablée. Mais son inflexible sévérité avait laissé dans l'âme des seigneurs un ressentiment profond, et bientôt il put reconnaître que les intentions les plus justes, quand elles ne sont pas dirigées par la modération, produisent souvent de funestes résultats. Henri VIII, son oncle, devenu, en Angleterre, le chef de la religion réformée, voulait aussi l'établir en Écosse. Aucune promesse ne fut épargnée par lui pour déterminer son neveu à entrer dans ses projets. Mais Jacques fut arrêté par l'influence du clergé catholique et par son attachement à l'alliance française. Non-seulement il donna des secours au roi François Ier contre Charles-Quint, il passa même en France, en 1536, et épousa Madeleine de Valois, fille de ce roi. Trois ans après, la reine étant morte, il prit pour femme Marie, duchesse douairière de Longueville et fille du duc de Guise. Pendant ce temps, Henri VIII, qui redoutait l'alliance de Jacques avec les puissances du continent, lui proposa une entrevue à York pour régler leurs intérêts et établir entre eux les bases d'une union solide. Le roi d'Écosse promit d'abord de s'y rendre; mais le clergé parvint encore à changer ses dispositions, et Jacques refusa enfin de se présenter à la conférence, où déjà le roi d'Angleterre l'attendait. Henri VIII, outré de cet affront, lui déclara la guerre en 1542, et le duc de Norfolk parut sur les frontières d'Écosse, à la tête d'une nombreuse armée. Jacques obtint un avantage assez important sur les Anglais; mais les seigneurs déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin, et il fut obligé de se retirer. Quelque temps après, il leva une nouvelle armée, espérant cette fois trouver plus d'obéissance dans ses sujets. Déjà les troupes écossaises avaient franchi le golfe de Golway, lorsque les défiances de la noblesse mirent de nouveau le désordre dans leurs rangs. Cinq cents cavaliers anglais, profitant de l'occasion, chargèrent avec impétuosité l'armée écossaise, qui prit la fuite sans opposer la moindre résistance. Cette honteuse déroute, l'affaire de Fala, la mort prématurée de ses deux fils, et, en outre, les remords qu'excitait en lui le souvenir de ses cruautés, jetèrent le malheureux roi dans un violent désespoir. Renfermé dans le château de Falkland, il s'abandonnait à sa douleur, lorsqu'on lui annonça que la reine venait d'accoucher d'une fille : « Une fille, s'écria-t-il, la couronne est entrée dans notre famille; elle en sortira par une fille. » Ce furent là, dit-on, ses dernières paroles. Il expira à peine âgé de trente et un ans, laissant la couronne à sa fille au berceau, à l'infortunée Marie Stuart. [LATENA dans l'*Encycl. des G.* du M.]

Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*. — *Acta publica*, t. VI. — Robertson, *History of Scotland*. — Hume, *History of England*, t. IV.

JACQUES VI. *Voy.* JACQUES Ier, roi d'Angleterre.

IV. JACQUES rois d'Espagne ou d'Aragon.

JACQUES Ier, roi d'Aragon, surnommé le *Conquérant*, né à Montpellier, le 1er février 1208, mort à Xativa, le 27 juillet 1276. À la mort de son père, Pierre II, survenue en 1213, ses oncles Sanche, comte de Roussillon, et Fernand, abbé de Montaragon, cherchèrent à s'emparer du royaume; mais, grâce à l'entremise

pape, le jeune Jacques reçut l'année suivante à Lerida l'hommage des états rassemblés. Son éducation fut confiée à Guillaume Moredon, maître des chevaliers de Saint-Jean. En 1217 Jacques, gardé à vue dans le château de Monzon par son oncle Sanche, qui, devenu régent du royaume, aspirait toujours à s'en rendre maître, s'évada et s'enfuit à Saragosse, où les états, réunis en 1218, arrêtèrent pour quelque temps les empiétements des oncles du roi. Ceux-ci n'en continuèrent pas moins de soutenir secrètement quelques barons révoltés contre Jacques, qui, pour s'assurer de l'appui d'Alfonse IX, roi de Léon, épousa en 1221 Éléonore, la fille de ce prince. Pendant les années suivantes il lutta avec une bravoure et une adresse remarquables pour son âge, contre les difficultés et les périls que son oncle Fernand lui suscita, et il parvint enfin, en 1227, à faire reconnaître son autorité dans tout le royaume. Dès lors son activité ardente se tourna contre les Maures. En 1229 il partit avec dix-huit mille hommes pour Majorque, dont il fit la conquête; trois ans après ses troupes s'emparèrent des autres îles Baléares. En 1233 Jacques fit invasion dans le royaume de Valence, gouverné alors par Zeian, chef maure, qui était parvenu à faire chasser, comme trop favorable aux chrétiens, le souverain légitime Zeyt-Ebn-Zeyt. Le courage de Jacques, ainsi que sa modération dans la victoire, lui procurèrent en peu d'années la soumission d'une partie considérable de ce pays. En 1238 le roi vint faire le siége de Valence, où s'était réfugié Zeian. Ce dernier fut contraint d'abandonner, par un traité, presque tout son royaume à Jacques, qui fit partager le territoire en fiefs donnés à ses compagnons d'armes (1). Quelques années après, Jacques eut à apaiser les troubles causés par son procédé envers son fils aîné Alonso, auquel il ne voulait laisser que le royaume d'Aragon, proprement dit, réservant la Catalogne, le royaume de Valence et ses possessions au delà des Pyrénées aux fils qu'il avait eus d'Yolande, princesse de Hongrie, qu'il avait épousée en 1235, après s'être fait séparer d'Éléonore pour cause de parenté. L'habileté du roi, l'admiration des Espagnols pour le courage guerrier d'Yolande, triomphèrent du bon droit d'Alonso, qui se vit enfin forcé, en 1253, de se rendre à la décision de son père. En 1256 Jacques étouffa avec peine une révolte des Maures du royaume de Valence, exaspérés par l'ordre que leur avait donné le roi de quitter ce pays. En 1257 il fit un accord avec saint Louis, pour régler l'état de leurs possessions respectives dans le midi de la France. En 1260 il se rapprocha de son fils Alonso; mais celui-ci mourut peu de temps après, miné par les chagrins que lui avait causés l'injustice de Jacques. En 1264 ce dernier, sollicité par son gendre Alfonse X, roi de Castille, de lui venir en aide contre les Maures, ne put obtenir pour cela le concours des nobles, irrités de l'appui donné par le roi aux mesures énergiques prises par les villes pour arrêter les brigandages des barons. L'année suivante Jacques, ayant accordé aux nobles des prérogatives importantes, put enfin entrer en campagne, et fit en peu de temps la conquête du royaume de Murcie, qu'il remit entre les mains de son gendre. Pressé par une ambassade du khan de Tartarie, il s'embarqua en 1265 avec vingt mille hommes, pour aller combattre les musulmans en Palestine; mais une tempête des plus violentes, qui dura plusieurs semaines, fit échouer son entreprise. En 1272 une lutte ouverte, qui troubla tout le royaume, s'engagea entre Pierre, devenu alors l'aîné des fils de Jacques, et Sanchez, un fils naturel de ce dernier. Le roi, d'abord porté pour Sanchez, cessa ensuite de le soutenir, écoutant les calomnies perfides répandues par Pierre contre Sanchez. Après s'être rendu en 1274 au concile de Lyon, il trouva à son retour les barons de la Catalogne et plusieurs de ses vassaux d'Aragon, ayant à leur tête son fils Sanchez, en pleine révolte contre son autorité. Mais Sanchez ayant été pris et noyé par ordre de Pierre, l'entente fut rétablie en 1275. L'année suivante Jacques se rendit avec de nombreuses troupes dans le royaume de Valence, menacé par une attaque générale des Maures contre tous les chrétiens de la Péninsule. Un échec éprouvé par un des corps de son armée lui causa un violent chagrin, à la suite duquel il mourut peu de temps après, ayant confirmé à son fils Jayme (*voy.* ce nom) la possession du royaume de Majorque, qu'il lui avait déjà destiné en 1262. Jacques joignait aux qualités d'un grand capitaine une sollicitude constante pour la prospérité de ses sujets. Il surveilla lui-même la rédaction des Coutumes de son royaume, qu'il fit dresser en 1247. Il était d'une très-grande générosité surtout envers l'Église, dont il fut toujours un serviteur dévoué. Quoique son éducation eût été entièrement négligée sous le rapport littéraire, il n'en aimait pas moins la poésie, et protégeait ceux qui la cultivaient. Il a rédigé lui-même le curieux récit de sa vie, qui fut publié sous le titre de : *Chronica del rey en Jaime feyta e scritta per aquell;* Valence, 1557. C'est dans d'autres sources naturellement qu'il faut chercher des détails sur deux taches qui se remarquent dans la vie de ce monarque : sa dureté envers son fils Alonso, et son penchant, excessif pour la volupté. E. G.

Miedes, *Vita Jacobi I;* dans le t III de l'*Hispania illustrata* de Schott. — Zurita, *Indices.* — Ferreras, *Hist. d'Espagne*, t. IV. — Schmidt, *Geschichte Aragoniens.* — Blancas *Arragonensium Rerum Commenta-*

(1) Les lois données par Jacques pour les nouveaux habitants du pays furent rédigées en langue catalane, parce que la majorité des chrétiens qui vinrent alors s'établir dans ces contrées appartenaient au peuple catalan; les Aragonais demandèrent; mais en vain, qu'elles fussent écrites en latin.

tia; dans le t. III du recueil de Schott précité. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JACQUES II, roi d'Aragon, surnommé *le Juste*, petit-fils du précédent, né vers 1260, mort le 2 novembre 1327. Il était le second fils de Pierre III, roi d'Aragon, qui lui laissa par testament la royauté de Sicile, dont Jacques prit possession en 1286. Pendant les années suivantes il combattit avec succès les armées de Charles II de Naples. En 1291, la mort de son frère Alfonse le fit monter sur le trône d'Aragon; il se rendit en Espagne, vivement regretté par les Siciliens, à qui il confia la garde de Constance, sa mère, et de son frère Frédéric. En 1295, l'esprit de révolte qui régnait parmi les nobles d'Aragon ainsi que l'interdit prolongé qui pesait sur ce pays décidèrent Jacques à faire la paix avec Charles de Naples, dont il épousa la fille. Il renonça en même temps à tous ses droits sur la Sicile, dont les habitants choisirent pour roi Frédéric, le frère de Jacques. En 1296, ce dernier, ligué avec Alonso de La Cerda, entra en Castille, qui fut enlevée à Ferdinand IV, encore mineur, et obtint pour sa part le royaume de Murcie. L'année suivante il se rendit à Rome, où il fut investi par le pape des grands fiefs de l'Église, la Sardaigne et la Corse, sous l'obligation de faire obtenir la Sicile à Charles de Naples. En conséquence, Jacques vint attaquer, en 1298, son frère Frédéric, sur lequel il remporta plusieurs victoires, qu'il ne poursuivit pas, lorsque le pape se mit à soutenir les droits de Ferdinand de Castille. Marie, la mère de Ferdinand, encouragea les grands d'Aragon à se soulever contre Jacques, qui réprima leur révolte avec énergie. En 1306 il conclut enfin avec Ferdinand un accord, qui lui laissa une partie de la Murcie. Trois ans après, les deux rois attaquèrent les Maures de Grenade, mais sans succès durable; en revanche, Jacques força en 1314 le dey de Tunis à payer un tribut annuel. En 1323 il envoya son fils Alonso s'emparer des îles de Corse et de Sardaigne, dont il était le souverain titulaire, sous la suzeraineté du pape, mais qui étaient en réalité sous la puissance des républiques de Gênes et de Pise; après une résistance acharnée, ces deux îles se soumirent à Jacques, en 1326. L'année suivante Jacques mourut, après avoir su maintenir dans ses trois royaumes, dont il décréta l'unité indivisible en 1318, un état de tranquillité qui contrastait avec les troubles qui avaient régné sous ses prédécesseurs. Son amour de la justice, qui contribua pour beaucoup à ce résultat, lui fit entreprendre la révision réitérée des lois de son pays, tant qu'il s'y trouva des dispositions ambiguës ou incomplètes, pouvant donner matière à des procès. Il cherchait si bien à établir la concorde parmi ses sujets, qu'il exila le fameux jurisconsulte Ximenez Radz, pour avoir, par ses subtilités, fait naître beaucoup de contestations. Il encouragea aussi les sciences et les lettres, pour l'avancement desquelles il fonda en 1300 l'université de Lerida, de même qu'il chercha constamment à augmenter la prospérité matérielle de ses sujets, entre autres par les traités de commerce conclus par lui avec divers princes de l'Afrique et de l'Asie. E. G.

Nicolaus Specialis, *Hist. Sicula* (Muratori, *Scriptores*, t. X). — Zurita, *Indices*. — Ferreras, *Histoire d'Espagne*, t. IV. — Mariana, *Histoire d'Espagne*, t. — Blancas, *Arragonensium Rerum Commentarii*. — Schmidt, *Geschichte Aragoniens*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

V. JACQUES théologiens, littérateurs, savants, artistes, etc., classés par ordre chronologique.

*JACQUES DE PORTA RAVENNATE (1), jurisconsulte italien, né à Bologne, vers le commencement du douzième siècle, mort le 11 octobre 1178. Il étudia la jurisprudence dans sa ville natale, et y devint professeur de droit et juge. Au dire de Pierre de Blois, Jacques était appelé par ses contemporains *le soleil de la Lombardie*. Il était un des fameux quatre docteurs dont l'autorité était si grande en matière de jurisprudence, qu'aux champs de Roncaglia ils furent mis par Frédéric II à la tête de la commission chargée de déterminer les droits de l'empereur. Jacques a écrit des *Glossæ* ou remarques sur le droit romain; elles se trouvent encore inédites dans divers manuscrits, indiqués par M. de Savigny. Dans le recueil intitulé *Dissensiones Dominorum*, publié par Haenel (*voy.* ce nom), les idées de Jacques sur les matières controversées du droit romain se trouvent souvent rapportées. E. G.

Sarti, *De Claris Archigymnasii Bononiensis Professoribus*. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. VII. — Savigny, *Histoire du Droit Romain au moyen âge*.

*JACQUES D'ARRAS, théologien belge, mort probablement en 1225. Il fut d'abord archidiacre de Cambrai, puis abbé du Mont-Saint-Martin, ordre de Prémontré, en 1220 ou... De ses ouvrages assez nombreux, mais tous inédits, on ne connaît que les titres : *De Laudibus B. Mariæ Libri VIII*; — *De Conceptione B. Mariæ Epistola*; — *Responsiones ad quæstiones sibi propositas Liber I*; — *In ultimam visionem Ezechielis Liber*; — *De triplici Fructu evangelico*; — *Epistolæ*; — *Sermones*.

Gallia Christiana, t. III, col. 193. — Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 400. — *Hist. litt. de la France*, t. XVII, p. 404.

*JACQUES DE VITRY, prélat et historien français, né, suivant l'opinion la plus accréditée, à Vitry-sur-Seine, dans le diocèse de Paris, mort à Rome, le 30 avril 1240. Il fut d'abord prêtre paroissial à Argenteuil. Ensuite, vers l'année 1210, il quitta la France, alla visiter en Brabant une sainte femme qu'on disait douée de plusieurs

(1) Ce surnom lui fut donné parce qu'il habitait le quartier de la ville de Bologne qui touchait à la porte de Ravenne.

surnaturelles, Marie d'Oignies, et, ne l'ayant pas trouvée au-dessous de sa renommée, il devint son zélé partisan. Marie d'Oignies n'avait pas l'esprit parfaitement sain; Jacques de Vitry était, de son côté, un enthousiaste. Ils s'excitèrent mutuellement aux excès d'une dévotion intempérante. Jacques quitta l'habit séculier et se fit admettre chanoine régulier dans le monastère de Villebrouk en Brabant. Peu de temps après, il entra au monastère d'Oignies, où l'on observait aussi la règle de Saint-Augustin. Mais pouvait-il se résigner à la vie claustrale?

Jacques, qui parlait avec facilité et avait le don d'émouvoir les masses par son langage véhément, se mit alors à prêcher une croisade contre les Albigeois, appelant tous les fléaux de la terre et du ciel sur ces trop libres penseurs. Il va sans dire que son ardente piété ne pouvait être satisfaite que par leur extermination. Pour contribuer lui-même à cette œuvre, il prit la croix, et conduisit en Languedoc une légion d'autres fanatiques. Cependant le succès de ses prédications l'avait déjà fait connaître en de si lointains pays, que, sur sa renommée, en l'année 1217, ou environ, les clercs de Saint-Jean d'Acre, en Syrie, le désignèrent pour leur évêque. Acceptant le titre et la charge, Jacques se rendit aussitôt dans sa ville épiscopale. Il assistait en 1218 au siége de Damiette, et l'on raconte que ce missionnaire, cet évêque à l'humeur belliqueuse, prétendant diriger toutes les opérations de l'armée chrétienne, troublait l'accord des chefs et poussait ses soldats à des entreprises aventureuses qui avaient, à ce qu'on rapporte toujours la même issue, un revers ou désastre. Quittant ensuite la Palestine, Jacques revint à Rome en 1227, et de là regagna son monastère d'Oignies. En 1229, il était de retour à Rome, et déposait ses insignes épiscopaux entre les mains de Grégoire IX. Il devint ensuite cardinal, évêque de Tusculum, légat en France, en Allemagne, et patriarche latin de Jérusalem; mais il mourut sans avoir été prendre possession de son patriarchat.

Jacques de Vitry obtint sa grande célébrité par ses prédications. Étienne de Borbon nous l'atteste : *Prædicando adeo totam commovit Franciam, quod non putat memoria aliquem ante vel post sic movisse:* « Avant lui, après lui, jamais il n'y eut un tel prédicateur. » Cependant, les *Sermons* que Jacques de Vitry nous a laissés ne justifient aucunement un aussi prodigieux succès. Les exemplaires manuscrits en sont assez nombreux. Il en existe encore de plus nombreux extraits, sous le titre d'*Exempla*, notamment dans le numéro 1750 à la biblioth. de Troyes, et dans les numéro 1693, 1721 du fonds de la Sorbonne, à la Bibliothèque impériale (1). La presse nous a même donné une ample édition de ces *Sermons*, qui, toutefois, n'est pas complète; Anvers, 1575, in-fol. Or, sur le rapport de M. Daunou, ils n'offrent rien qui soit digne de remarque. Les *Lettres* de Jacques de Vitry sont beaucoup plus intéressantes. Si Jean de Trithenheim méritait quelque confiance, on dirait, sur son témoignage, que le recueil des *Lettres* de Jacques de Vitry formait un livre, *Epistolarum ad diversos Liber I*, et l'on regretterait vivement la perte de ce livre ou volume. Quoi qu'il en soit, nous avons conservé six lettres de cet auteur, toutes relatives aux affaires d'Orient. Quatre ont été publiées par Martène (*Thesaur. Anecdot.*, t. III), une par d'Achery (*Spicileg.*, t. VIII, p. 373), et la sixième par Bongars (*Gesta Dei per Francos*). On y trouve de très-utiles renseignements sur la conduite et sur les mœurs des croisés. — Nous désignerons aussi parmi les œuvres de Jacques de Vitry le *Liber de Mulieribus Leodiensibus*, inséré par Vincent de Beauvais dans le livre XXX du *Speculum Historiale*. Les dames liégeoises, dont l'auteur nous recommande les merveilleuses vertus, étaient des rivales de Marie d'Oignies, qui montraient dans la pratique des devoirs religieux plus de passion que de raison. Jacques de Vitry a, en outre, écrit la vie de Marie d'Oignies, *Vita B. Mariæ, Oigniacensis beghinæ*; Arras, 1600, in-8°, en trois parties. La troisième est de Thomas de Cantimpré. Cette biographie apologétique contient moins de faits croyables que de fabuleux récits. Les divers écrits que nous venons de mentionner n'auraient guère, à l'exception de ses *Lettres*, sauvé de l'oubli le nom de Jacques de Vitry. Divers bibliographes en nomment d'autres du même genre, qui paraissent perdus et que personne ne sera sans doute curieux de rechercher. Mais on lit encore et on relira longtemps ses deux compositions historiques intitulées : *Historia Orientalis* et *Historia Occidentalis*. Elles ont été souvent imprimées, mais toujours assez imparfaitement. Nous en désignerons la première édition, qui paraît encore la plus complète; elle est de Douai, 1597, in-8°. La première partie, qui concerne l'Orient, n'offre, il est vrai, que des descriptions ou des narrations sommaires; mais comme cet ouvrage est d'un homme qui a vu la plupart des choses dont il parle, les opinions qu'il exprime, les conjectures même qu'il hasarde, en un mot tout ce qu'il dit sollicite l'attention. Il n'y a pas un orientaliste moderne qui n'ait quelquefois invoqué l'autorité de cet historien. L'*Historia Occidentalis* n'est pas du tout composée sur le même plan. Le premier chapitre de l'ouvrage est une déclamation contre les mœurs occidentales : « Il n'y a plus de piété chez les chrétiens; clercs et laïcs sont souillés des mêmes vices; la ville jadis la plus fidèle n'est

(1) M. Daunou a négligé de vérifier si les *Exempla* sont un ouvrage historique, tout à fait différent des Sermons, ou de simples extraits. C'est une vérification qui a été faite par l'auteur du Catalogue de la bibliothèque de Troyes.

plus qu'une prostituée; au milieu des peuples, les princes sont des lions rugissants, les juges des loups ravissants, etc. »; et quand la Bible ne fournit pas au déclamateur d'assez fortes figures pour exprimer la perversité des mœurs, il cite Juvénal. Vient ensuite l'éloge de quelques contemporains, qui se sont signalés comme censeurs des mœurs, et des divers ordres religieux au sein desquels se sont réfugiés les vrais fidèles, jaloux d'échapper à la corruption de la société laïque et de l'Église séculière. On reconnaît à ces imprécations contre la vie mondaine le zélé sectateur de Marie d'Oignies. L'*Historia Occidentalis* est donc moins précieuse que l'*Historia Orientalis* : on y trouve néanmoins plus d'un renseignement digne d'être recueilli. Le chapitre VII, qui concerne la ville de Paris, est un des plus curieux. Nous ne pouvons le citer tout entier : les mystiques enthousiastes ont pour habitude de décrire tout ce qui se rapporte à la corruption des mœurs avec une liberté de langage qui révolte les mondains; nous n'emprunterons donc à ce chapitre que le passage suivant : « Presque tous les écoliers de Paris, étrangers venus de loin, ne s'inquiètent que d'apprendre, de connaître quelque chose de nouveau : les uns simplement pour savoir, ce qui est curiosité; les autres pour être ensuite écoutés, ce qui est vanité; d'autres enfin pour faire commerce de la science, ce qui est cupidité, condamnable simonie. Bien peu s'instruisent pour être édifiés ou édifier autrui. Et non-seulement à cause de la diversité de leurs sectes, ou à l'occasion de leurs dissentiments dogmatiques, ils se querellent et se contredisent; ils sont encore animés les uns contre les autres par des rivalités nationales, qui les poussent à se détester, à se décrier, à s'adresser impudemment toutes sortes d'injures et d'outrages. On appelle les Anglais ivrognes et paillards (1); les Français sont, dit-on, orgueilleux, efféminés, attifés comme des femmelettes; les Teutons sont représentés comme des furieux, qui prodiguent à table les propos obscènes; les Normands passent pour vains et glorieux, les Poitevins pour traîtres, inconstants comme la fortune; les Bourguignons sont réputés des lourdeaux et des sots; quant aux Bretons, on les tient pour des étourdis, des vagabonds, auxquels on reproche souvent le meurtre d'Arthur (2); les Lombards, pour des avares, des fourbes et des lâches; les Romains, pour des querelleurs, prompts à la violence et mordant les mains (3); les Siciliens pour de cruels tyrans; les Brabançons pour des hommes de sang, des incendiaires, des bandits, des voleurs; les Flamands, pour des gens amis de la superfluité, prodigues, adonnés aux festins, mous et flasques comme du beurre. Et après qu'on s'est renvoyé ces qualifications injurieuses, on va souvent des mots aux coups. » B. H.

(1) *Caudatos*. Voir Du Cange, à ce mot.
(2) Arthur, duc de Bretagne, abandonné par les Bretons, et massacré par Jean sans Terre, roi d'Angleterre.
(3) *Manus rodentes*. Ce texte n'est-il pas corrompu?

Elogium Jacobi de Vitriaco a Francisco ... in fronte Historiæ Orientalis, édit. de Douai. — *Hist. littér. de la France*, t. XVIII, p. ... — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Ciaconius, *Vitæ Pont. et Cardin.*, t. II. — Fr. Duchesne, *Hist. des Card. Franc.*, t. I. — Vincent de Beauvais, *Specul. Hist.* lib. 30.

*JACQUES DE VITERBE, archevêque de Naples, mort en 1308. Il avait été d'abord religieux de Saint-Augustin, et la grande renommée de son savoir l'avait dans la suite élevé au siége métropolitain de Naples, après la mort de Philippe Minutoli. Le P. Gandolfo, dans sa dissertation qui a pour titre *De Ducentis Augustinianis*, lui attribue un grand nombre d'ouvrages, tous inédits. On en retrouvera la liste dans l'édition de Fabricius revue par Dominique Mansi. Nous ne pouvons donner de renseignements certains que sur ses *Quodlibeta*, dont il existe un exemplaire dans le fonds de Saint-Victor, num. 357, et trois dans le fonds de Sorbonne, num. 546, 704, 705. Faisons toutefois remarquer que le numéro 546 de la Sorbonne ne contient qu'une partie de l'ouvrage. On reconnaît bientôt, après avoir lu quelques articles des *Quodlibeta*, que Jacques de Viterbe était un habile docteur, et qu'il n'ignorait aucune des subtilités de l'enseignement scolastique. B. H.

Fabricius, *Bibl. Med. Ætat.* — Ughelli, *Italia* ...

*JACQUES DE THERMES, ou DE THERMES, en latin *de Thermis*, *de Tharmis*, docteur en théologie, mort à Pontigny, comme le déclare son épitaphe, le 18 octobre 1321. Il fut d'abord abbé de Chaalis, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Senlis, et siégea en cette qualité au concile de Vienne en 1311. Nous le voyons ensuite abbé de Pontigny, diocèse d'Auxerre. En ... il fut consulté sur quelques articles de foi proposés par des religieux franciscains, et les jugea contraires aux dogmes reconnus par l'Église ; les auteurs de ces articles furent en conséquence conduits au bûcher dans la ville de ... Charles de Visch a dressé le catalogue de ses ouvrages, parmi lesquels nous indiquerons : *Tractatus contra Impugnatores exemptionum et privilegiorum*. Il s'agit des priviléges monastiques, et le traité de Jacques de Thermes, composé pour la défense de ces priviléges, porte la date du concile de Vienne, 1311. La bibliothèque de Troyes en possède un exemplaire, sous le numéro 2143. Voici les titres des autres écrits de Jacques de Thermes, qui sont également inédits : *Defensorium Juris; — Contra Pseudo-P... tas ; — Quæstiones Theologiæ; Collatio... Apocalypsim*. B. H.

Fabricius, *Bibl. Med. Ævi*. — Carol. de Visch, *Biblioth. Cisterc.*, p. 166. — *Catalog. des Bibl. des ...* t. II. — Sanderus, *Biblioth. Belg. Manuscripta*, ... p. 106. — *Gallia Christ.*, t. X, col. 1511, et t. XII, ...

JACQUES DE LAUSANNE, théologien ... né dans la ville dont il porte le nom, ... 1322, dans le couvent de Pons, au diocèse ...

Rochelle. Bachelier en 1316, licencié en 1317, il fut nommé prieur provincial de France en 1318, et mourut lorsqu'il occupait cette charge. On a donc eu tort de l'inscrire au catalogue des évêques de Lausanne. Les ouvrages laissés par Jacques de Lausanne sont : *Sermones Dominicales* et *festivales;* Paris, 1530, in-8° ; — *Moralitates;* Limoges, 1528, in-8° ; — *Tractatus de Sanctis*, ouvrage inédit qui se trouve dans le numéro 1367 de Saint-Germain des Prés ; — *Super Sententias*, ouvrage également inédit. Il faut remarquer que le titre commun de *Moralitates* a été donné à un grand nombre de gloses sur l'Écriture Sainte, qui sont conservées dans diverses bibliothèques sous le nom de Jacques de Lausanne, et que le volume publié à Limoges est loin de renfermer toutes ces gloses.

B. H.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.*, t. I, p. 547.

JACQUES *l'Anglais*, théologien du treizième siècle ; son surnom indique sa patrie ; il entra dans l'ordre de Cîteaux, professa à Paris dans le collége des Bernardins, y laissa divers ouvrages, entre autres des *Sermons sur les Évangiles* et des *Commentaires* sur le *Cantique des Cantiques*. G. B.

Fabricius, *Biblioth. Med. Latinit.*, IV, 4. — Du Boulay, *Hist. univ. de Paris*, III, 692. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 485.

JACQUES DE TOULOUSE, théologien français, vivait au milieu du treizième siècle. On sait qu'il entra dans l'ordre des Dominicains, mais on manque de détails sur sa vie. Il laissa un ouvrage en deux gros volumes, intitulé : *Dictionarium Theologicum;* ce manuscrit est inédit, et ne sera sans doute jamais imprimé : d'après les extraits qui en ont été fournis, il paraît n'offrir qu'une compilation faite sans discernement. G. B.

Quétif, *Scriptores Ord. Prædicatorum*, t. I, p. 472. — *Hist. Littéraire de la France*, t. XVIII, p. 299.

JACQUES (*Jacques*), poëte français, sur lequel on possède peu de renseignements ; il était chanoine d'Embrun, ville où il était né, et il vivait au milieu du dix-septième siècle. Il a laissé un ouvrage que ses singularités font encore rechercher de quelques curieux : *Le Faut mourir, et les excuses inutiles qu'on apporte à cette nécessité;* 1657 ; une autre édition, augmentée de *L'Avocat nouvellement marié* et de *Pensées sur l'Éternité, le tout en vers burlesques*, vit le jour à Lyon en 1684. *Le Faut mourir* a eu un grand nombre d'éditions. C'est un recueil de dialogues, une sorte de danse macabre, où l'on voit paraître successivement des personnages de toute condition, depuis le pape jusqu'au mendiant. Chacun d'eux y expose les vices de sa profession, et la Mort leur débite ensuite des discours dans lesquels on remarque, à côté de pensées bizarres et burlesques, de grandes maximes et des principes de morale fort élevés. L'honnête chanoine s'explique ainsi lui-même sur son livre dans l'épître au lecteur : « Je débite, dit-il, toutes ces vérités en riant. N'attends pas de la délicatesse dans mes vers, ni des pointes d'esprit, ni des pensées relevées. Tu n'y trouveras que la simple rime, et la naïveté telle que demande la façon des vers burlesques, et, à te dire la vérité, quand je voudrais faire autrement, je ne sçaurois ; je n'ai pas cette vanité de vouloir passer pour poëte du temps : il faut être plus poli et plus subtil que je ne suis. Je te débite ma pensée telle que je l'ai dans le cœur, sans fard, sans affectation ni dissimulation, puisque je ne suis double que de nom. » Un autre écrit du même auteur, *Le Démon travesti, découvert et confus*, Lyon, 1673, in-12, met en scène, sous des travestissements multipliés, l'esprit malin, qui essaye de pervertir les humains avec lesquels il se trouve en rapport. Cette idée aurait pu, dans les mains d'un véritable poëte, donner lieu à des développements ingénieux ; mais Jacques Jacques n'était guère en mesure de manier la plaisanterie : il est resté lourd et ennuyeux. On cite encore comme sortis de sa plume : *Le Médecin libéral, qui donne gratis ses remèdes salutaires contre les frayeurs de la mort* (troisième partie du *Faut mourir*), Lyon, 1666, in-12, et *L'Ami sans fard, qui console les affligés*, Lyon, 1664, in-12 ; deux ouvrages en vers burlesques, genre très en vogue à cette époque et dont le chanoine d'Embrun s'engoua au point de mettre, selon Saint-Marc (notes sur Boileau), la passion de Jésus-Christ en vers burlesques. Jacques Jacques paraît d'ailleurs avoir été un homme jovial, voulant à la fois édifier et divertir et n'ayant rien de double, si ce n'est son nom, observation qui est de lui, comme on vient de le voir. G. B. et A. R—s.

Goujet, *Bibliothèque Française;* t. XVI, p. 222. — Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique*, t. I, p. 579. — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné*.

* JACQUES (*Blonitzki*), moine et savant philologue russe, né à Orlovtza, le 27 janvier 1711, mort dans l'obscurité, à Kief. On lui doit une *Grammaire Grecque* en latin ; Moscou, 1744 ; — une traduction en slavon du traité *Du Sacerdoce* de saint Chrysostôme ; *De la Hiérarchie céleste et ecclésiastique* de Denis l'Aréopagite et des *Actes du Concile de Jérusalem de* 1672, qui a anathématisé Calvin. La passion de la science lui fit entreprendre en 1751 le voyage du mont Athos ; sa singulière aptitude pour les langues lui permit d'y composer pendant les dix ans qu'il y séjourna : un *Dictionnaire Grec-Slavon et Slavon-Grec*, ne renfermant pas moins de quatre-vingt mille mots ; — un *Dictionnaire Latin-Slavon*, riche de quarante-deux mille mots ; — une *Grammaire Slavonne ;* ce dernier ouvrage se trouve avec ses traductions aux archives du synode à Moscou. Ses *Dictionnaires*, trésors d'érudition, n'ont malheureusement pas été édités, et sont vraisemblablement

enfouis dans quelque monastère, si les vers n'en ont pas fait leur pâture. Pce A. G—N.

Slovar Evguénia.

JACQUES (*Matthieu-Joseph*), théologien, grammairien et mathématicien français, né à Arc-sous-Montenot, près Salins (Franche-Comté), le 27 octobre 1736, mort à Lyon le 16 février 1821. Son père était agriculteur. Le jeune Jacques adopta la carrière de l'enseignement, prit les ordres sacrés, exerça pendant quelques années les fonctions de vicaire, et fut appelé au collége de Lons-le-Saulnier pour y professer la philosophie et les mathématiques. Deux ans après il obtint au concours une chaire de mathématiques qu'on venait de créer au collége de Besançon. Ayant adressé à D'Alembert, par l'intermédiaire de Bergier, l'exposé d'une découverte sur les propriétés des lignes courbes, le savant géomètre s'écria : « Je ne croyais pas qu'on trouvât en province des mathématiciens de cette force. » Reçu membre de l'Académie de Besançon, Jacques lut à cette société un *Précis de la Vie des Mathématiciens de la Franche-Comté*; puis un *Discours sur l'utilité des mathématiques*, et un *Projet de Cartes géographiques et chronologiques pour faciliter l'étude de l'histoire*. A la fin de 1775, il concourut avec succès pour la chaire de théologie de l'université de Besançon, vacante par la mort de Bullet. Au mois de mai 1791, il émigra en Suisse, et pour vivre il fut obligé de donner des leçons d'allemand et de français : il avait appris par cœur la grammaire de Gottsched et le *Dictionnaire des deux nations*. Il résida d'abord à Fribourg, puis à Constance, et entra comme précepteur chez un riche particulier de Munich. De retour en France en 1801, l'abbé Jacques se fixa à Paris, où il publia divers ouvrages. En 1810 il fut nommé professeur et doyen de la faculté de théologie de Lyon, fonctions qu'il remplit pendant dix ans. Devenu aveugle dans les trois dernières années de sa vie, il continuait de donner des leçons dans sa chambre. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Prælectiones theologicæ de Deo et Trinitate in quibus scholasticorum missis altercationibus, id tractatur unum quod utile videatur*; Besançon, 1781, in-12; — *De Incarnatione Verbi divini*; ibid., 1782, in-12; — *De Ecclesia Christi*; ibid., 1783, in-12; — *De Religione*; ibid., 1785, in-12; — *De Gratia*; ibid., 1786, in-12; — *De Scriptura Sacra et traditione*; ibid., 1786, 2 vol. in-12; — *Preuves de la Vérité de la Religion catholique, en forme de dialogue à la portée des peuples*; Neuchâtel, 1793, in-12; Paris, 1804, in-12; Dôle, 1812, in-12 : la première édition est suivie d'une *Réfutation des Principes de l'Église constitutionnelle*; la seconde a pour titre : *Preuves convaincantes de la Vérité de la Religion chrétienne, à la portée de tout le monde*; — *Nouvelle Grammaire Allemande, d'après les principes de Gottsched et Junker, avec un petit dictionnaire français-allemand*; Strasbourg et Paris, sans date (vers 1795), in-8°; — *Éléments de la Grammaire Française*; Paris, 1804, in-12; — *Moyens de doubler au moins les progrès de la Langue Latine*; Paris, 1804, in-12; — *Démonstration simple et directe des Propriétés des Parallèles rencontrées par une sécante*; Paris, 1804, in-8°; — *Moyen peu dispendieux et généralement applicable de mettre les enfants en état de traduire la plupart des auteurs latins à l'âge où l'on a coutume de les envoyer aux premières écoles de latinité*; Paris, 1805, in-12; — *La Logique et la Métaphysique rappelées à leurs principes*; Paris, 1805, in-12; — *Les Traits les plus intéressants de l'Histoire ancienne et de l'Histoire romaine, tirés des meilleurs auteurs, Justin, Cornelius Nepos, Quinte-Curce, César, Salluste, Tite Live, etc., liés par des sommaires des autres faits historiques*; Paris, 1820, 2 vol. in-12 : c'est une traduction des *Narrationes excerptæ* de Dumonchel. L'abbé Jacques avait composé un livre sur les dissensions de l'Église de France à la fin du dix-huitième siècle; mais il le brûla, parce que les principes qu'il y défendait n'étaient pas en harmonie avec le concordat. J. V.

J.-B. Béchet, *Éloge de l'abbé Jacques*, lu à l'Académie de Besançon. — *Notice sur l'abbé Jacques*, dans *L'Ami de la Religion*, tome XXVII, p. 167. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, pour 1821. — L'abbé Lambert, *Mémoires de famille*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

* **JACQUES** (*Nicolas*), peintre en miniature français, né à Jarville, près de Nancy, en 1780, mort à Paris, à la fin du mois de mars 1844. « Entré fort jeune dans l'atelier de David, dit M. Delécluze, il en fut d'abord le plus brillant élève, et de ses premiers essais le maître augurait un grand peintre d'histoire; mais la pauvreté le força de renoncer à un avenir de célébrité pour embrasser un genre plus promptement lucratif : il entreprit la miniature sous la direction d'Isabey, dont il devint l'ami. Son talent a toujours gardé l'empreinte de cette double éducation : c'était une alliance exquise de la sévérité du goût antique restauré par David avec la finesse et la grâce du pinceau d'Isabey. » Jacques fit les portraits des membres de la famille impériale, notamment de Joséphine, de la princesse Borghèse, de la reine Hortense, de Bernadotte et d'autres. Il fut aussi plus tard pendant longtemps le peintre de prédilection de la famille d'Orléans. C'est à lui qu'on doit le beau portrait de Benjamin Constant gravé en tête de ses discours, et celui de Cuvier, qui a été gravé par Lorichon. De 1810 à 1840, il exposa successivement les portraits du duc de Holstein, de Mlle Rose Dupuis, de Cherubini, du colonel Boissière, du colonel Bro, de Mme Gavaudan, de Louis-Philippe,

duc d'Orléans, etc. Deux grandes médailles d'or lui avaient été décernées, l'une en 1810, l'autre en 1817 : la première lui avait été méritée par un portrait de Mlle Mars qui avait attiré tous les regards. L. L—T.

Delécluze, dans le *Journal des Débats* du 1er avril 18... — *Livrets des Salons*, 1810 à 1840. — *Dict. de la Convers.*, suppl.

* **JACQUES** (*Amédée-Florent*), philosophe français, né à Paris, le 4 juillet 1813. Après avoir fait de brillantes études universitaires, il fut admis, en 1833, à l'École Normale, enseigna la philosophie à Versailles et au collége Louis-le-Grand, passa en 1837 les examens de doctorat ès lettres, et fut obligé, à la suite du coup d'État de 1851, de quitter la France. On a de lui : *De Platonica Idearum Doctrina*; 1837, in-8°; — les éditions des *Œuvres philosophiques de Fénelon* et des *Œuvres de Leibnitz*, qu'il a fait précéder d'une *Introduction*; — *Mémoire sur le sens commun comme principe et méthode philosophiques*; 1841, in-8°; — enfin un grand nombre d'articles dans *La Liberté de penser* (1850-1851). P. L—Y.

Louandre et Bourquelot, *Littérature française contemporaine*.

JACQUES Ier, empereur d'Haïti. *Voy.* DESSALINES.

JACQUES CŒUR. *Voy.* CŒUR.

JACQUES (Frère). *Voy.* BAULOT.

JACQUES. *Voy.* VORAGINE.

JACQUES (*Cousin*). *Voy.* BEFFROY DE REIGNY.

JACQUET (*Louis*), écrivain français, né à Lyon, le 6 mars 1732, mort près de la même ville, en 1793. Il fit ses études chez les jésuites, entra dans leur ordre en 1749, et fut envoyé au collége de Dôle, où il professa successivement les humanités et la rhétorique. A la suppression de la société de Jésus, le père Jacquet revint à Lyon, où il fut nommé chancelier de l'église de Saint-Jean. Reçu membre de l'Académie de Lyon en 1766, il exerçait aussi la profession d'avocat. « L'abbé Jacquet, admirateur de J.-J. Rousseau, dit la *Biographie* Chaudon, avoit dans ses habitudes et la tournure piquante de ses conceptions plusieurs traits de ressemblance avec cet écrivain. De la force, de l'originalité dans les idées, un style net et précis distinguent ses ouvrages. » On lui doit un *Parallèle des Tragiques grecs et français*; 1760, in-12. Il remporta deux prix à l'Académie de Besançon, le premier sur cette question : *La Candeur et la franchise ne sont-elles pas communément plus utiles dans le maniement des affaires que la ruse et la Dissimulation?* Le second sur celle-ci : *Le désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes est-il conforme à la nature et à la raison?* 1761, in-8°. On a encore de lui : *Coup d'œil sur les quatre concours qui ont eu lieu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, pour le prix offert par l'abbé Raynal sur la découverte de l'Amérique*; Lyon, 1791, in-8°. Jacquet travaillait à un long ouvrage sur l'*Origine du Langage, des Arts et de la Société* lorsqu'il mourut à la campagne, où il s'était réfugié. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Hist., Crit. et Bibliogr.* — Barbier, *Examen crit. et compl. des Dict. histor.* — Quérard, *La France Littéraire*.

JACQUET (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Grenoble, et mort dans cette ville, au mois d'avril 1766. Il était avocat au parlement de Paris, et a publié : *Abrégé du Commentaire de la Coutume de Touraine*; Auxerre, 1761, 2 vol. in-4°. On a fait pour une partie de l'édition ce nouveau titre : *Abrégé du Commentaire général de toutes les Coutumes et des autres Lois municipales en usage dans les différentes provinces de France*; Paris, 1764; — *Traité des Fiefs*; Paris, 1762, in-12; — *Traité des Justices seigneuriales et des Devoirs en dépendant*; Paris, 1764, in-12; — *La Clef du Paradis, ou prières chrétiennes extraites des meilleurs livres de l'Église*; Paris, 1766, in-12. R—S.

Dujardin Sailly, *Nécrologe*. — Dupin, *Bibl. de Droit*, n° 1287, § 9. — Feller, *Dictionnaire*. — Rochas, *Biographie du Dauphiné*.

JACQUET (*Eugène-Vincent-Stanislas*), orientaliste belge, né à Bruxelles, le 10 mai 1811, mort à Paris, le 7 juillet 1838. Amené en France avant d'avoir atteint l'âge de deux ans, il demeura dans cette patrie d'adoption jusqu'à la fin de sa courte et laborieuse carrière. Ce fut dans les environs de Paris, à Saint-Germain-en-Laye, qu'il commença son éducation; à onze ans il entra au collége Louis-le-Grand, où il obtint bientôt les plus éclatants succès. Après s'être profondément initié à la connaissances des littératures classiques, Eugène Jacquet résolut d'entreprendre l'étude des langues orientales; et, dans ce but, il se mit à suivre avec ardeur les principaux cours de l'École spéciale des Langues orientales et du Collége de France. C'est ainsi qu'il s'initia au persan avec Chézy, à l'arabe avec Sylvestre de Sacy, au turc avec Amédée Jaubert et au chinois avec Abel-Rémusat. En peu d'années, il avait tellement bien profité des leçons de ces illustres professeurs qu'il acquit leur estime et bientôt après leur admiration. A la mort de Chézy, il s'attacha à Eugène Burnouf, auquel fut donnée la chaire de sanscrit; et sous la direction de ce nouveau maître, il se pénétra de la nouvelle méthode philologique qui commençait seulement à se faire jour parmi nous. Admis en 1829 dans le sein de la Société Asiatique, il ne tarda pas à en devenir un des membres les plus laborieux. Ce fut, en effet, dans le *Journal Asiatique*, qu'il publia les savants mémoires qui établirent sa réputation scientifique. Eugène Jacquet préféra toujours résumer ses travaux et ses découvertes dans de simples articles de revues plutôt que d'en faire l'objet de livres de longue haleine. Ses recherches se portèrent successivement sur toutes sortes de questions de philo-

logie, d'histoire, d'ethnographie, de géographie et de numismatique : le champ de ses investigations s'étendit successivement à la Perse, à l'Inde, à l'Asie centrale et à la Chine, à tout l'archipel malay et au reste de la Polynésie. Il serait trop long de donner ici la liste complète des articles publiés par Eugène Jacquet dans le *Journal Asiatique*. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de mentionner au moins un certain nombre d'entre eux, tant parce qu'ils font connaître la variété et l'importance des travaux du savant belge, que parce qu'ils représentent généralement autant de progrès réalisés dans le vaste domaine de l'orientalisme. — ÉTUDES MALAYES, JAVANAISES ET POLYNÉSIENNES, comprenant : *Considérations sur les Alphabets des Philippines* (1831) ; — *Bibliothèque Malaye* (1832), travail qui renferme une foule de renseignements puisés aux meilleures sources ; — *Vocabulaire Arabe-Madécasse* (1833), rédigé à l'aide des manuscrits madécasses originaux retrouvés parmi les manuscrits de l'ancien fonds arabe de la Bibliothèque impériale de Paris ; par cette publication, Eugène Jacquet a puissamment contribué à établir l'affinité de l'idiome de Madagascar avec la langue malaye, et à étendre ainsi jusqu'aux parages africains la grande famille océanienne. — ÉTUDES CHINOISES : *Légende de l'Entrevue du docteur Iutsingi avec l'Esprit du Foyer*, traduite du chinois (1831) ; — *Éclaircissements sur la Mappemonde chinoise* (1833), et divers autres mémoires qui ne manquent pas d'un certain intérêt, mais qui se ressentent de la connaissance superficielle du chinois qu'il était seulement possible d'acquérir au cours d'Abel-Rémusat, savant et spirituel fondateur de la sinologie en France. — ÉTUDES INDIENNES : l'*Épisode de Viçvâmitra*, traduit en français (1839). C'est un extrait d'une grande et célèbre épopée sanscrite, le *Râmâyana*, dont le texte avait déjà été traduit à Bonn, par G. de Schlegel. — ÉTUDES PERSES. Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes du système perse est redevable à Eugène Jacquet de plusieurs résultats importants : cinq lettres de l'alphabet cunéiforme arien ont été lues par lui pour la première fois et son *Examen critique* DES ALTPERSISCHEN KEILINSCHRIFTEN VON PERSEPOLIS de Lassen, bien qu'inachevé, prouve combien le savant orientaliste belge avait de sagacité et de *devination* pour les interprétations si incertaines des écritures et des langues si inconnues. — NUMISMATIQUE : *Notice de la Collection des Médailles bactriennes et indo-scythiques rapportées par le général Allard* (1836), travail non achevé, mais qui renferme un grand nombre de renseignements, aussi savamment coordonnés que soumis à une critique subtile et rigoureuse. Eugène Jacquet fut un des orientalistes qui surent tirer le meilleur parti de leur érudition toute spéciale : les manuscrits qu'il a laissés inachevés prouvent combien il eût réalisé de travaux importants si la mort n'était venue le surprendre à la fleur de son âge. Dans la soirée du 7 juill[et] 1838, comme il était occupé à lire, la plume à la main, un mémoire du général Court, relati[f à] une collection de médailles de l'Inde qu'il ve[nait] de recevoir, il fut pris par un violent accès [de] toux qui l'emporta en un instant. Eugène Ja[c]quet n'eut aucune fonction publique à Paris ; [il] vécut content au milieu de la solitude dans [la]quelle il pouvait s'adonner librement à ses lon[gues] et pénibles recherches ; il ne rechercha point [les] honneurs : la réputation dont il jouit auprès [des] orientalistes est due au seul mérite de son [sa]voir et de ses écrits. L. LÉON DE ROSNY.

Documents particuliers. — Félix Nève, *Mémoire [sur] la Vie d'Eugène Jacquet*; Bruxelles, 1856. — *Jour[nal] Asiatique*, 1839 (juillet), 1840 (décembre).

JACQUET (*Élisabeth-Claude-Jacquet [de] LA GUERRE*), musicienne française, née à P[aris] en 1669, morte dans la même ville, en 1729. [Elle] chantait admirablement et excellait à to[ucher] le clavecin. Elle se fit aussi remarquer d[ans la] composition musicale. Elle a fait la musiq[ue de] l'opéra de Duché intitulé : *Céphale et Pro[cris]*. On lui doit aussi des *Cantates*, des *Sonates*, [etc.] V. R—A.

Fétis, *Biogr. gén. des Musiciens*.

JACQUET DE MALZET (L'abbé *Louis-[Sé]bastien*), géographe français, né à Nancy [...] en Suisse), en 1715, mort le 17 août 1[...] entra dans les ordres, mais n'exerça poin[t le] ministère. Appelé aux fonctions de biblioth[écaire] du prince de Bar, il alla résider à Vienne e[n Au]triche ; il devint ensuite chanoine titulaire d[u col]lége de Saint-Jean à Varsovie, et enfin profe[sseur] de géographie à l'académie militaire de Vi[enne]. Il a publié à Vienne (Autriche) les ouvrag[es sui]vants : *Cours de Géographie*; 1733, in-8° ; [—] *Éléments Géographiques, ou description [abré]gée de la surface du globe*; 1755, in-8° ; — *Militaire citoyen, ou emploi des sujets*; [...] in-8°, et Paris, 1760, in-12 ; — *Élémen[ts de] l'Histoire ancienne*; 1769-70, in-8° ; — *L[ettre] d'un abbé de Vienne à un de ses amis à [...]bourg, sur l'Electrophore perpétuel*; 1[...] in-8° ; — *Précis de l'Électricité, ou ex[...] expérimental et théorique des phéno[mènes] électriques*; 1776, in-8°. G. DE F.

Quérard, *La France Littéraire*.

JACQUET DROZ. *Voy.* DROZ.

JACQUIER (*François*), mathématicien [fran]çais, né à Vitry-le-Français, le 7 juin 1711, [mort] à Rome, le 3 juillet 1788. Entré jeune dans l'[ordre] des Minimes, il passa en Italie après av[oir fait] profession, se livra à l'étude des mathéma[tiques], devint professeur d'Écriture Sainte au coll[ége de] la Propagande, obtint ensuite la chaire d[e phy]sique expérimentale, puis celle de mathém[atiques] au collége romain. Ses principaux ouvrages [sont] : *Isaaci Newtoni Principia Philosophiæ [Natu]ralis Mathematica*, etc. (avec le père Le [Seur]); Genève, 1739-1742, 3 vol. in-4° ; Vi[...]

Dauphiné, 1760, 4 vol. in-4°; Prague, 1780, avec des commentaires de J. Tessaneck; — *Parere e Reflessioni sopra i Danni della Cuppola di S. Pietro;* Rome, 1743, in-4°; — *Elementi di Perspettiva, secondo i principj de Taylor;* 1755, in-8°; — *Institut. Philosophica ad studia theologica potissim. accommodata;* 1757, 6 vol. in-12; — *Éléments de Calcul intégral;* Parme, 1768, 2 vol. in-4°; — *Trattato intorno la Sphera;* Parme, 1775. J. V.

J.-B. Avanzo, *Elogio di Fr. Jacquier;* 1790. — De Lalande, *Bibliogr. Astronomique.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JACQUIN (*Armand-Pierre*), littérateur français, né à Amiens, le 20 décembre 1721, mort vers 1780. D'abord chapelain de l'église cathédrale d'Amiens, il fut attaché, au même titre, en 1771, à la maison du comte de Provence. Deux ans après, le comte d'Artois le nomma son historiographe. Jacquin était membre honoraire des Académies d'Arras, de Rouen et de Metz. On a de lui : *Entretien sur les Romans, ouvrage moral et critique;* Paris, 1755, in-12; — *Lettres philosophiques et théologiques sur l'Inoculation de la Petite Vérole;* Paris, 1756, in-12 : l'auteur cherche à prouver que la religion condamne l'inoculation; — *Lettres parisiennes sur le Désir d'être heureux;* Paris, 1758, 2 vol. in-8°; — *Discours sur la connaissance et l'application des Talents;* Paris, 1760, in-12; — *De la Santé, ouvrage utile à tout le monde;* 4e édit., Paris, 1771, in-12 : la première édit., de 1762, est anonyme et intitulée : *Traité de la Santé;* — *Les Préjugés;* Paris, 1760, in-12 (anonyme); — *Sermons pour l'Avent et le Carême;* Paris, 1769, 2 vol. in-12 : « Ils offrent, dit Feller, de la méthode, de la clarté, quelquefois de la véhémence et toujours du naturel. » Jacquin est auteur de quatre *Lettres sur les Pétrifications trouvées à Albert en Picardie;* elles sont insérées dans *Le Mercure* de juin et de décembre 1755, de novembre 1757, et de février 1758. Il a fourni quelques articles au même recueil pour les années 1764, 1765, 1773, 1774 et 1775. Enfin il a revu et publié l'*Introduction à la Science des Médailles* de dom Thomas Mangeart; Paris, 1763, in-fol. Ersch lui attribue un *Almanach des Voyageurs*, Paris, 1769, in-16, et des *Sermons* sur divers sujets. E. Regnard.

Daire, *Histoire Littéraire de la ville d'Amiens.* — Feller, *Biographie Universelle.* — *Biographie du Département de la Somme.*

JACQUIN (*Nicolas-Joseph*, baron), célèbre botaniste hollandais, né à Leyde, le 16 février 1727, et mort à Vienne, le 24 octobre 1817. Descendant d'une famille française qui avait émigré en Hollande, il se lia d'amitié avec Théodore Gronovius, un des meilleurs élèves de Linné, et fit de bonnes études à Anvers, à Leyde et enfin à Paris, où il suivit les leçons d'Antoine et de Bernard de Jussieu. Son compatriote van Swieten, ancien ami de sa famille, l'attira en Autriche. Arrivé à Vienne, il poursuivit avec zèle ses études de botanique, et fut remarqué par François Ier, qui à plusieurs reprises l'avait rencontré à Schoenbrunn, discutant et travaillant avec les jardiniers van Steckhoven et Richard van der Schot. Bientôt après l'empereur le chargea de dresser un catalogue systématique des plantes du jardin de Schoenbrunn, et plus tard il l'envoya en Amérique pour y recueillir des végétaux inconnus. Jacquin partit en 1754, et s'arrêta d'abord dans la France méridionale, où il fit connaissance avec Sauvage et de La Condamine, et d'où il expédia dix-sept caisses de zoophytes et de fossiles au cabinet d'histoire naturelle de Vienne. Le 1er janvier 1755, il s'embarqua à Livourne, et durant plus de quatre ans il explora les Antilles et une partie de l'Amérique du Sud. L'influence fâcheuse que le climat du Nouveau Monde exerça sur sa santé ne l'empêcha pas de faire une ample récolte de plantes, d'autres objets d'histoire naturelle et de quelques curiosités ethnographiques. De retour en Europe, il publia ses découvertes, dont il enrichit le jardin de Schoenbrunn, qui ne tarda pas à devenir, grâce à ses soins, l'un des plus beaux de l'Europe, et dont on admire surtout les magnifiques serres chaudes. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma, en 1763, professeur de chimie et de minéralogie à l'académie de Chemnitz, et le rappela plus tard à la capitale, où il remplaça Laugier dans la chaire de botanique et de chimie à l'université de Vienne. Créé baron par l'empereur François II (1806), en récompense de ses nombreux et utiles travaux, il fut successivement admis dans la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Il conserva jusqu'à la fin de sa longue carrière une grande vigueur d'esprit et publia encore, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, un livre : *Genitalia Asclepiadearum controversa, cum tab. cal.;* Vienne, 1811, in-fol., que Wildenow appelle un « *aureus libellus* », la botanique lui doit la découverte de cinquante nouveaux genres de plantes et un grand nombre d'ouvrages utiles. Son nom a été donné par Linné à un genre de plantes (*jacquinia*) de la famille des sapotiliers (*pentandria monogynia, L.*). On a de Jacquin : *Enumeratio systematica Plantarum quæ in insulis Caribæis vicinoque Americæ continente detexit, novas aut jam cognitas emendavit;* Leyde, 1760, in-8°; — *Enumeratio Stirpium plerarumque, quæ sponte crescunt in agro Vindobonensi et in montibus adjacentibus;* Vienne, 1762, in-8°. A la suite de cette flore, qui ne consiste qu'en un simple catalogue de noms, on trouve des observations sur les plantes les plus rares et sur quelques végétaux exotiques; — *Selectarum Stirpium Americanarum Historia;* Vienne, 1763, et 1781, in-fol.; Mannheim, 1788, in-fol.; cet ouvrage remarquable est orné de 183 planches coloriées, dont les dessins avaient été faits par l'auteur même. Ces planches manquent dans l'é-

dition de Mannheim; — *Observationum Botanicarum Partes I-IV;* Vienne, 1764-1772, in-fol.; — *Examen chymicum doctrinæ Meyerianæ de Acido pingui, et Blackianæ de Aere fixo, respectu calcis;* Vienne, 1769, texte allemand; Francfort et Leipzig, 1770, in-8°; — *Index Regni Vegetabilis, qui continet plantas omnes quæ habentur in Linnæi Systematis editione novissima duodecima;* Vienne, 1777, in-4°; — *Hortus Botanicus Vindobonensis, seu plantarum rariorum in illo cultarum descriptio;* Vienne, 1771, in-fol., ouvrage orné de 300 figures de plantes dessinées sous les yeux de l'auteur; — *Floræ Austriacæ, sive plantarum selectarum in Austriæ archiducatu sponte crescentium, Icones ad vivum coloratæ et descriptionibus ac synonymis illustratæ;* Vienne, 1773 - 1777, in-fol.; ce magnifique ouvrage contient 500 planches; — *Miscellanea Austriaca, ad Botanicam, Chemiam et Historiam naturalem spectantia;* Vienne, 1778-1781, 2 vol. in-4°; — *Selectarum Stirpium Americanarum Historia, in qua ad Linnæum systema determinatæ descriptæque sistuntur plantæ illæ, quas in insulis Martinica, Jamaica, Sancto-Domingo, etc., observavit Jacquin, adjectis iconibus ab authoris archetypo scriptis;* Vienne, 1780, in-fol. Cet ouvrage, qu'il ne faut pas confondre avec *Selectarum Stirpium Americanarum Historia* de 1763, contient 137 feuilles avec 264 figures peintes (non gravées). Il est extrêmement rare, car l'on n'en a tiré que douze exemplaires; — *Icones Plantarum rariorum;* Vienne, 1781-1794, 14 tomes in-fol., avec 100 planches; — *Anfangsgruende der medicinischpraktischen Chymie* (Éléments de Chimie médico-pratique); Vienne, 1783, 1785, et 1791, in-8°; — *Collectanea ad Botanicam, Chemiam et Historiam naturalem spectantia;* Vienne, 1786-1790, 4 tomes, in-4°; — *Oxalidis Monographia;* Vienne, 1774, in-4°; — *Pharmacopœa Austriaca provincialis emendata;* Vienne, 1794, in-8°; — *Plantarum rariorum horti Cæsarei Schoenbrunnensis Descriptiones et Icones;* Vienne, 1797-1804, 9 vol. in-fol.; — *Stapeliarum in hortis Vindobonensibus cultarum Descriptiones, figuris coloratis illustratæ;* Vienne, 1806-1807, in-fol.

Le fils de N.-J. Jacquin, *Joseph-François* de Jacquin, ancien professeur de chimie à l'université de Vienne, a coopéré avec Stœrek et Schosulan à la *Pharmacopée autrichienne* et a publié : *Beitræge zur Geschichte der Vægel* (Études sur l'Histoire naturelle des Oiseaux); Vienne, 1784, in-4°; — *Lehrbuch der allgemeinen und medicinischen Chemie* (Traité de Chimie générale et médicale); Vienne, 1793; 1798, 1808, 2 vol. in-8°; traduction latine, ibid., 1794, in-8°.

R. LINDAU.

F. V. Lupin, *Biographie jetzt lebender oder erst im Laufe des gegenwærtigen Jahrhunderts verstorbener Personen*, 1er vol., p. 498. — Meusel, *Gelehrtes T*... *land*, 5e édit., vol. III, p. 496, 497; vol. X, p. 7; v... p. 286; vol. XVIII, p. 248; vol. XXIII, p. 9. — *A*... *medicinische Annalen auf das Jahr*, 1818, p. ... Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

JACQUINOT (*Charles-Claude*, baron ... néral français, né à Melun, en 1772, mort ... en avril 1848. Élève de l'École militaire d... à-Mousson, il partit en 1791 comme li... dans le premier bataillon de la Meurthe... blessé dans sa première affaire. Il se trou... batailles de Valmy, de Jemmapes, d'A... Fleurus, aux passages de la Roër et du ... à Hohenlinden. Arrivé au grade de major, ... battit à Austerlitz comme aide de camp de ... fut nommé colonel du 11e de chasseurs ... à la tête duquel il fut blessé à Iéna, et se... encore à Lubeck, Pultusk et Eylau. No... 1809 général de brigade, il exerça les f... de gouverneur de Custrin après la bat... Wagram. En 1812 il fit la campagne de ... fut blessé à Dennewitz en 1813, et pr... grade de général de division après la ba... Leipzig. Il fit encore la campagne de Fr... se distingua aux affaires de Bar-sur-A... Saint-Dizier. En 1814 il fut envoyé en m... Vienne pour hâter la délivrance des pri... A Waterloo, il commandait deux divi... cavalerie qui se distinguèrent dans ... charges contre la cavalerie anglaise. ... la restauration il fut employé dans de... tions. En 1833 et 1834 il commanda de... d'instruction, et en 1835 il reçut le com... ment de la 3e division militaire, qu'il c... jusqu'en 1837, époque à laquelle il fut ... pair de France. La révolution de Févrie... dit à la vie privée.

J.

Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes* ... tome II, 2e partie, p. 317. — Lacaine et Laurent, *Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuv*... — Birague, *Annuaire historique et biograph*... 4e partie, p. 63.

JACQUINOT-PAMPELUNE (*Claude-*... *çois-Joseph-Catherine*), magistrat et ... français, né à Dijon, en 1771, mort à P... 1835. Son père était docteur en droit ... fesseur à l'université de Dijon. Encore ... première jeunesse lorsque la révolution ... Jacquinot se voua à la défense des ma... traduits devant le tribunal spécial cri... la Côte-d'Or et devant les commissi... taires, et il eut le bonheur d'en sauv... sieurs. La réputation brillante qu'il se ... lui valut une noble alliance avec la fille ... quis de Genouilly de Pampelune, dont il ... plus tard le nom au sien. Il était un des p... avocats du barreau de Dijon lorsque ... le choisit en 1811 pour avocat général ... cour impériale de cette ville. Peu de ... après il fut nommé procureur général ... cour impériale de La Haye. Non-seulement ... fallait introduire en Hollande la nouvelle ... tion française, mais le chef du parquet ... viser toutes les anciennes condamnations

coup plus sévères que celles édictées par les nouvelles lois. De retour en France, après le soulèvement des Pays-Bas, il fut d'abord nommé procureur général impérial à Colmar, mais il ne prit pas possession de ce siége. Appelé par Louis XVIII aux fonctions de procureur du roi près le tribunal civil de la Seine, il fut l'organe du ministère public dans le procès de la conspiration du 19 août 1821, et il poursuivit *La Quotidienne* en 1824. Nommé député de l'Yonne en 1815, il fut constamment réélu jusqu'en 1831. Assis sur les bancs ministériels, il prit part aux discussions les plus importantes, justifia les cours prévôtales, soutint la loi contre les journaux, parla dans la discussion sur la puissance paternelle, sur la presse, sur la réforme du jury, sur la liberté individuelle, sur la censure. Dans une discussion sur les délits de la presse, il voulait défendre tous les corps constitués contre les agressions de la presse, et prétendait que l'article de la Charte qui permettait la libre manifestation des opinions ne pouvait s'entendre des gravures, dessins et caricatures. Il pensait aussi que la chambre devait être maîtresse d'accorder ou de refuser un défenseur aux accusés cités devant elle pour offense : son opinion fut combattue par B. Constant et le général Foy. En 1825 Jacquinot-Pampelune proposa à la loi d'indemnité des émigrés plusieurs amendements et un article additionnel. Le 12 juillet 1826 il fut nommé procureur général près la cour royale de Paris. Il soutint encore à la chambre les nouvelles propositions ministérielles contre la presse, mais avec plus de modération. Il posa en principe qu'en matière de publication l'éditeur est le principal coupable, et l'auteur seulement complice, admettant cependant certains cas où l'éditeur pourrait avoir agi sans intention criminelle. En 1829, il soutint à la chambre des pairs, en qualité de commissaire du roi, le projet de loi sur les crimes et délits de l'armée et celui de la contrainte par corps. A la chambre des députés il discuta l'organisation des tribunaux militaires et fit partie de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la suppression des juges et conseillers auditeurs. La révolution de Juillet lui fit perdre son emploi de procureur général. Il rentra alors au barreau. A la chambre des députés, il resta fidèle à ses principes, soutint le pouvoir, et déclara que son vote était assuré à toute mesure ayant pour but le maintien de la dignité de la France au dehors, de l'ordre et de l'exécution des lois au dedans. Il échoua dans les élections de 1831, mais il fut réélu en 1834, et parut encore à la tribune pour proposer un amendement au projet de loi sur la responsabilité des ministres. Il mourut dans le cours de cette session. J. V.

Philippe Dupin, *Discours prononcé sur la tombe de M. Jacquinot de Pampelune*. — *Le Biographe et le Nécrologe réunis*, 1834, p. 240.

JACQUINOT-GODARD (*Simon-Edme-Paul*), magistrat français, frère du précédent, né à Dijon, en 1779, mort à Paris, le 20 avril 1858. Il appartint longtemps au barreau de sa ville natale, et les talents qu'il y déploya le firent appeler aux fonctions d'avocat général à la cour royale de cette ville. Plus tard il passa en qualité de conseiller à la cour royale de Paris, où il se fit surtout remarquer comme président des assises. Nommé en 1834 président de chambre, il reçut en 1840 le titre de conseiller à la cour de cassation, et fut admis à la retraite en 1854. J. V.

Le Biographe et le Nécrologe réunis, 1834, p. 243. — — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Necrol. des Hommes marquants du Dix-neuvième siècle*.

* **JACQUINOT** (*Charles-Hector*), amiral français, né le 4 mars 1796, à Nevers. Entré à l'âge de seize ans dans la marine impériale, il devint successivement enseigne (15 mai 1820), lieutenant de vaisseau (22 mai 1825) et capitaine de frégate (22 janvier 1836). Ce fut en cette qualité que, de 1837 à 1840, il commanda *La Zélée*, conserve de *L'Astrolabe* dans le voyage de circumnavigation exécuté sous les ordres de Dumont d'Urville. A son retour, il fut nommé capitaine de vaisseau (21 décembre 1840). Depuis cette époque, il a obtenu les grades de contre-amiral (3 février 1852) et de vice-amiral (1er décembre 1855). M. Jacquinot a été chargé, après la mort de Dumont d'Urville, de la publication de son *Voyage au Pôle sud et dans l'Océanie*.

Son frère, *Honoré* Jacquinot, né le 1er août 1814, à Moulins-en-Gilbert (Nièvre), chirurgien de marine pendant plusieurs années, a dirigé, avec M. Hombron, la partie d'histoire naturelle de l'ouvrage cité, et il a en outre écrit le tome II de la zoologie (1846) qui renferme, entre autres, des *Considérations générales sur l'Anthropologie*. P. L—y.

Annuaire de la Marine française, 1857. — *Littérature française contemporaine*.

* **JACQUOT** (*Georges*), statuaire français, né à Nancy, le 15 février 1794. Il fut élève d'abord de Ramey père, puis de Bosio et de Gros. A la fin de l'année 1813, il fut reçu à l'École des Beaux-Arts, où il obtint, en 1817, le second grand prix, et en 1820 le premier (prix de Rome) sur le sujet ronde-bosse de *Caïn maudit par Dieu*. Ses principaux ouvrages sont : *Jésus-Christ confondant l'incrédulité de saint Thomas*, exposé au salon de 1824 ; — *Jeune Baigneur*, statue en marbre exposée au même salon et qui est à Trianon ; — *L'Amour jouant avec un Cygne*, marbre, exécuté pendant son séjour à Rome, qui fit partie du salon de 1827 et qui fut acheté par le duc d'Orléans ; — *Saint Joseph*, modèle en plâtre, même salon ; — *Amour porté par un dauphin*, marbre, exécuté aussi à Rome et placé au même salon ; — *Mercure, ou l'Origine du Caducée*, modèle en plâtre, fait à Rome, exposé au même salon ; depuis en marbre pour Versailles ; — *Amour avec flèches d'or et en bronze*, même salon, aujourd'hui à Versailles ; — *Pâris*, figure en

marbre, même salon, aussi à Versailles; — *La Loi hébraïque*, statue en bronze; — *La Loi de grâce*, aussi en bronze : ces deux figures, exposées au salon de 1827, sont dans l'église Saint-Germain-des-Prés; — statue colossale, en plâtre, du roi *Louis-Philippe*, salon de 1831; — *Enfant sur un dauphin*, bronze, même salon; — *Odalisque*, en plâtre, salon de 1831; en marbre, salon de 1833; — *Faune et Bacchante*, salon de 1833 et exposition universelle de Paris, 1855; — statue colossale de *Stanislas*, en bronze, pour la ville de Nancy; — *Jeune Fille surprise au bain*, salon de 1835; — *Hercule enlevant Alceste*, groupe en plâtre, salon de 1836; — *L'Amour à la colombe*, marbre, salon de 1840; — *La Surprise*, marbre, salon de 1842 et exposition universelle de Paris, en 1855; — *Hercule délivrant Déjanire des mains de Nessus*, en plâtre, salon de 1843; — *Le Génie de la guerre*, groupe en plâtre, salon de 1844; — *Le dernier Soupir du Christ*, groupe en plâtre, salon de 1847; — *Les Saisons*, *la Chasse*, *la Pêche*, groupe d'enfants, plateau de bronze, salon de 1849; — *La Peinture*, *la Sculpture*, *l'Architecture*, groupe d'enfants, plateau en bronze, même salon; — *Le Génie destructeur*, plâtre, salon de 1850; — *L'Exaltation de la croix*, bas-relief en plâtre, salon de 1857. Cet artiste a fait aussi des bas-reliefs à l'arc de triomphe de l'Étoile, plusieurs bustes, entre autres ceux de *Quatremère de Quincy*, du *Général Ruty*, de *Louis-Philippe*, du *Grand-maréchal Duroc*, ce dernier pour le Musée de Versailles. M. Jacquot a reçu une médaille de deuxième classe au salon de 1831, et une mention honorable à celui de 1833.

Guyot de Fère.

Annuaire statistique des Artistes. — Archives de l'École imp. des Beaux-Arts. — Livrets des Expositions.

JACQUOT (*Blaise*). *Voy.* Jaquot.

JACQUOTOT (M[me]). *Voy.* Jaquotot.

* **JACUBOVITCH**, anatomiste russe, professeur à Saint-Pétersbourg, est connu par ses ouvrages sur le système nerveux en général, dont le plus important est intitulé : *Mittheilungen über die feinere Structur des Gehirns und Rückenmarks*; Breslau, 1857. « Il est peu de travaux, a dit M. Flourens (séance de l'Académie des Sciences du 7 septembre 1857), qui puissent être comparés à ce livre pour leur importance, et il est certainement destiné à faire faire un pas immense à la connaissance du mystérieux centre des opérations si complexes de l'organisme humain. » P[ce] A. G—n.

Bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, 1856 et 1857.

JADELOT (*Nicolas*), médecin français, né à Pont-à-Mousson, en 1738, mort le 27 juin 1793. A l'âge de vingt-cinq ans, il obtint la chaire d'anatomie et de physiologie vacante à l'université de sa ville natale, et devint bientôt un des meilleurs professeurs de l'école. Cinq ans après, il vint s'établir à Nancy, où l'université avait été transférée. Partageant son temps entre l'enseignement, l'étude et une pratique très-étendue, il acquit une grande réputation. On lui doit : *Dissertatio med. de Causis Mortis subitaneæ*; Pont-à-Mousson, 1759, in-4°; — *Questio phys. med. an visui miopum vitra concava*; Pont-à-Mousson, 1760, in-4°; — *Quæstio pathol., an ob insensibilis transpirationis defectu morbi acuti et chronici*; Pont-à-Mousson, 1763, in-4°; — *Oratio inaug. de variis medicinæ fatis*; Pont-à-Mousson, 1766, in-4°; — *Lettre à Messieurs de la Faculté de Paris*; 1769, in-4°; — *Thesis physiol. de Legibus quibus regitur machina vivens, sentiens et movens*; Nancy, 1769, in-4°; traduit en français sous le titre de *Tableau de l'Économie animale*; Nancy, 1769, in-8°; — *Mémoire sur les Causes de la Pulsation des artères*; Nancy, 1771, in-8°; — *Lettre d'un Professeur en médecine à un Docteur*; Nancy, 1773, in-8°; — *Cours complet d'Anatomie*; Nancy, 1773, in-fol. : ouvrage resté inachevé; — *Éloge historique de Bagard, médecin ordinaire du roi de Pologne*; Nancy, 1773, in-8°; — *Physica Hominis Sani, sive explicatio functionum corporis humani*; Nancy, 1781, 2 vol. in-12; — *Dissertation anatomico-physiologique, contenant la description d'un agneau sans tête et sans avant-train*; 1784, in-4°; — *Pharmacopée des Pauvres*; 1784, in-8°; 2[e] édit., 1800, in-8°; — *Réponse de l'université de Nancy aux Réclamations de la ville de Pont-à-Mousson*; Nancy, 1789, in-4°; — *Adresse à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale sur la nécessité et les moyens de perfectionner l'enseignement de la médecine*; Paris, 1790, in-8°.

Son fils, *J.-Fr.-Nic.* Jadelot, a publié : *Description anatomique d'une Tête humaine extraordinaire, suivie d'un essai sur l'origine des nerfs*; Paris, 1799, in-8°; — *De l'Art d'employer les Médicaments, ou du choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies*; Paris, 1805, in-8°; — *Notice sur le Traitement de la Gale au moyen des bains sulfureux*; Paris, 1814, in-8°. J. V.

Biogr. Médicale. — Quérard, *La France Littéraire.*

* **JADIN** (*Louis-Emmanuel*), compositeur français, né à Versailles, le 21 septembre 1768, et mort à Paris, en juillet 1853. Fils d'un habile violoniste attaché à la chapelle du roi, son père lui enseigna les principes de son art, et le fit entrer aux pages de la musique de Louis XVI. Après sa sortie de la maîtrise de la chapelle royale, le jeune Jadin reçut des leçons de son frère, Hyacinthe Jadin, pianiste d'un grand talent, puis devint accompagnateur au théâtre de Monsieur, et occupa cette place jusqu'au départ des chanteurs italiens, en 1792. Pendant la révolution, Jadin qui s'était déjà fait connaître comme compositeur par plusieurs ouvrages représentés sur divers théâtres, écrivit beaucoup de morceaux d'harmonie pour

la musique de la garde nationale, et un grand nombre de pièces pour les fêtes patriotiques. En 1802 il fut nommé professeur au Conservatoire, et joignit à cette place, en 1806, celle de chef d'orchestre du théâtre Molière, qui existait alors rue Saint-Martin. Après la Restauration, en 1814, il quitta son emploi de professeur au Conservatoire pour aller remplir les fonctions de gouverneur des pages de la musique du roi, et occupa cette position jusqu'en 1830, époque à laquelle la chapelle royale ayant été supprimée, il fut mis à la retraite. Jadin se retira à Montfort-l'Amaury; il vint ensuite séjourner quelque temps à Versailles, puis se fixa au milieu de sa famille, à Paris, où il mourut dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il avait été décoré de la Légion d'Honneur en 1824. C'était un homme excellent, ami surtout des jeunes artistes; il fut un des premiers à encourager les essais de Boïeldieu, qui, disons-le, n'oublia jamais la bienveillance que lui avait témoignée Jadin au début de sa carrière. Louis Jadin jouait bien de plusieurs instruments, particulièrement du violon et du piano; il passait de son temps pour un des meilleurs accompagnateurs de Paris. Comme compositeur il fut aussi l'un des plus féconds; sa musique, gracieuse et purement écrite, eut beaucoup de succès.

Voici la liste des principales productions de ce musicien : MUSIQUE DE THÉATRE : *Guerre ouverte, ou ruse contre ruse*, trois actes, au théâtre de la cour (1788); — *Constance et Gernand*, un acte, au théâtre des Jeunes-Artistes (1790); — *Joconde*, trois actes, au théâtre de Monsieur (1790); — *La Religieuse danoise*, trois actes, au théâtre Montansier (1791); — *Le Duc de Woltza*, au même théâtre (1791); — *La Suite d'Annette et Lubin*, un acte, au théâtre de Monsieur (1791); — *L'heureux Stratagème*, deux actes, à l'Opéra (1791); — *Il Signor di Purçognac*, trois actes, au théâtre de Monsieur (1792); — *Amélie de Montfort*, trois actes, au théâtre de Monsieur (1792); — *L'Avare puni*, un acte, au théâtre de Monsieur (1792); — *Les Talismans*, trois actes au théâtre des Amis de la Patrie, salle Louvois (1793); — *Le Coin du Feu*, un acte, au théâtre Favart (1793); — *Le Congrès des Rois*, trois actes, en collaboration avec d'autres compositeurs, au même théâtre (1793); — *L'Apothéose du jeune Barra*, un acte, au théâtre Feydeau (1793); — *Le Siége de Thionville*, deux actes, à l'Opéra (1793); — *Alisbelle, ou les crimes de la féodalité*, trois actes, au Théâtre-National, salle Montansier (1794); — *Le Héros de la Durance, ou Agricola Viala*, un acte, au théâtre des Amis de la Patrie, salle Louvois (1794); — *Le Négociant de Boston*, trois actes, au théâtre Favart (1794); — *L'Écolier en Vacances*, un acte, au même théâtre (1794); — *Hymne à J.-J. Rousseau*, à l'Opéra (1794); — *Le Cabaleur*, un acte, au théâtre Favart (1795); — *La Supercherie par amour*, trois actes, au même théâtre (1795); — *Le Mariage de la Veille*, un acte, id. (1796); — *Le Lendemain de Noces*, un acte, au théâtre Feydeau (1796); — *Les deux Lettres*, deux actes, au théâtre Favart (1797); — *Candos, ou les sauvages du Canada*, trois actes, au théâtre Feydeau (1797); — *Les bons Voisins*, un acte, au même théâtre (1797); — *Mahomet II*, trois actes, à l'Opéra (1803); — *Le grand Père, ou les deux âges*, un acte, au théâtre Feydeau (1805); — *La Partie de Campagne*, un acte, au même théâtre (1810); — *Mon Cousin de Paris*, un acte, au théâtre des Variétés (1810); — *L'Auteur malgré lui, ou la pièce tombée*, un acte, au théâtre Feydeau (1812); — *L'Inconnu, ou le coup d'épée viager*, trois actes, au théâtre Feydeau (1816); — *Fanfan et Colas*, un acte, au même théâtre (1822). — CHANTS POUR LES FÊTES NATIONALES, CANTATES DE CIRCONSTANCE ET AUTRE MUSIQUE DE CHANT : *Ennemis des Tyrans*, chœur avec orchestre; — *Citoyens, levez-vous*, id.; — *Au banquet des Vertus*, idem; — *Le Chant de l'Esclave affranchi*, cantate exécutée à l'Opéra (1794); — *Hommage à Marie-Louise, impératrice des Français*, cantate (1810); — *Le Serment français*, cantate, au théâtre Feydeau (1814); — *La Fête du Roi*, cantate à l'Opéra (1817); — *Les Défenseurs de la Foi* (1822); — quatorze recueils d'Airs pour une seule voix, de Canzonettes, de Romances, de Nocturnes à deux voix, avec accompagnement de piano. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : *La Bataille d'Austerlitz*, symphonie à grand orchestre; — Symphonie militaire, pour instrument à vent; — Deux Ouvertures, idem; — Plusieurs suites d'Harmonies militaires; — Un grand nombre de Trios, Quatuors, Quintettes, Sextuors, et de Symphonies concertantes pour divers instruments. — Il a écrit une quantité considérable de morceaux de musique pour le piano, tels que Concertos, Sonates, Airs variés, Fantaisies, Rondeaux, etc., etc.

Jadin avait eu deux frères, dont il était l'aîné. Le second, *Hyacinthe* JADIN, pianiste distingué, né à Versailles, en 1769, et mort à Paris, en 1802, fut professeur au Conservatoire lors de la fondation de cet établissement; il a laissé des Œuvres de piano, des Trios et des Quatuors de violon qui attestent son mérite comme compositeur. — *Georges* JADIN, frère cadet des précédents, né à Versailles, en 1771, professa le chant à Paris; on connaît de lui deux recueils contenant chacun six Romances. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Journal *L'Assemblée nationale* du 8 juillet 1853.

* JADIN (*Adolphe*), auteur dramatique français, fils du précédent, né à Paris, le 4 mai 1794. Il embrassa fort jeune la carrière militaire, mais occupa ses loisirs à travailler pour le théâtre. On a de lui : *Fanfan et Colas*, opéra-comique en un acte, musique de son père (théâtre Feydeau)

au Vaudeville : *Le Parc*, un acte ; — *Le Vieux Marin*, deux actes ; — Au théâtre des Nouveautés : *Quoniam*, deux actes ; — puis sur d'autres scènes : *La Demoiselle en Loterie*, un acte ; — *Fray Eugenio*, deux actes ; — *Les Fleuristes*, un acte ; — *L'Appartement d'Emprunt*, un acte ; — *Le Lundi des Ouvriers*, un acte ; — *L'Amour et l'Homéopathie*, deux actes ; — *Le Carnaval et les Arrêts*, un acte, etc. —A. Jadin a publié en 1832 les *Souvenirs de France et d'Écosse*, un vol. in-8°. Il fut longtemps l'un des rédacteurs de *La Quotidienne*, et il a publié un grand nombre d'articles dans le *Journal des Enfants*, dans celui des *Demoiselles*, dans la plupart des recueils destinés à la jeunesse, enfin dans la *Biographie Générale*. A. DE L.

Doc. partic.

* JADIN (*Louis-Godefroy*), peintre français, frère du précédent, né à Paris, le 30 juin 1805. Il commença de bonne heure à étudier la peinture chez M. Roehon père, puis chez Abel de Pujol et Hersent. Paul Huet, Bonington et Decamps le guidèrent tour à tour dans ses premières études. Il exposa pour la première fois en 1831. Ses principaux tableaux, appréciés pour la vigueur de l'exécution et la chaleur des tons, sont : *Une Vue de la Forêt de Rambouillet* ; — *Une Vue d'Aigues-Mortes*. — *La Fabrique du Poussin*, campagne de Rome ; — *La Villa d'Este à Tivoli*. — *Le Château Saint-Ange et Les Cascines de Florence*. Ces tableaux ont été exécutés en Italie pendant le voyage que Godefroy Jadin fit en 1836 avec Alexandre Dumas père. — *La Meute du duc d'Orléans* ; — plusieurs tableaux de chasse, les uns pour la galerie du duc d'Orléans, les autres pour le comte de Greffulh. M. Jadin a décoré la *Salle du Banquet* à l'hôtel de ville, et peint le plafond du Salon d'*Hercule*, représentant *l'Aurore*. On voit de lui au palais du Luxembourg : — *Hallali d'un cerf*. — *Le Chien du Batelier* ; — *La Retraite prise* ; — *Les Sept Péchés capitaux*, etc., etc. M. Godefroy Jadin a obtenu des médailles d'or aux expositions de 1834, 1841 et 1855, et a été décoré en 1853 de la croix d'Honneur.

A. DE L.

Doc. partic.

JAEGER (*Herbert*), médecin et naturaliste hollandais, qui vivait vers la fin du dix-septième siècle. Entré au service du gouvernement hollandais, il passa plusieurs années aux Indes orientales. Les *Actes* de l'Académie des Curieux de la Nature (de Bonn) contiennent trois *Mémoires* de lui sur l'*Indigo* et sa préparation, sur la *Sementine* et sur le *Cachou*. Dr L.

Biographie Médicale.

JAENISCH (*Godefroi-Jacques*), médecin allemand, né à Hambourg, le 17 octobre 1751, mort le 18 novembre 1730. Il étudia la médecine à Gœttingue, se mit à pratiquer dans sa ville natale en 1775 et devint médecin de l'hôpital des pauvres. On a de lui : *Dissertatio sistens phthiseos ex ulcere curationes* ... Gœttingue, 1775, in-4°. Il a pris une gra... à la publication de la *Pharmacopœa Pa... in usum instituti clinici Hambur...* Hambourg, 1781 et 1785, in-8°. E. ...

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon*.

JÆRTA (*Jean*), homme politique et p... suédois, né à Næs (Dalécarlie), le 11 ... 1774, mort à Upsal, le 6 avril 1847. ... baron et colonel Charles Hjerta, il ... 1800, à la diète de Norrkœping, comme ... taire d'une famille noble. Il prit la dé... six membres de son ordre, qui avaient ... duits devant le tribunal de Gothie, en r... leurs discours à la chambre des noble... tent de ce que ses collègues eussent ... règlements, il déclara qu'il cessait de faire ... de l'ordre équestre, et reprit le nom d... qu'avaient porté ses ancêtres avant le... blissement. Le gouvernement le priva ... fonctions qu'il remplissait depuis 179... à ... nistère. A la chute de Gustave IV, en 1... fut l'un des rédacteurs de la constitution ... git encore la Suède. Nommé secréta... au département du commerce et des ... (12 juin 1809), il prit sa retraite le 18 ma... et devint gouverneur de Stora-Kopparb... 1852), puis directeur des Archives du ... (1827-1844). Il était l'un des dix-huit ... démie suédoise (1819), et membre de ... mie des Sciences de Stockholm (1828). ... lui : *Nagra tankar om sættet att ... och befæsta den urgamla fransk... chien* (Idées sur la manière de réta... maintenir l'ancienne monarchie françai... holm, 1799, in-8° ; — *Underdanigste ... telse om Stora-Kopparbergs Læn* (... sur le gouvernement de Stora-Kopparbe... lun, 1823 ; et 1826 ; — *Odalman...* Paysan propriétaire) ; revue, ibid., 1... — *Om Sveriges Læroverk* (Sur l'... en Suède) ; Upsal, 1832 ; — *Færsæk ... tælla svenska lagfarenhetens ...* (Essai sur l'Histoire de la Jurispru... doise), 1832 : couronné par l'Acad... Belles-Lettres, qui l'inséra dans son ... (*Handlingar*, t. XIV), etc.

Un autre JÆRTA (*Charles-Thomas*) ... Stockholm le 2 septembre 1802, mort ... vembre 1841, fut nommé en 1838 p... d'éloquence et de politique à l'université ... Il publia : *Opiniones Historicorum de ... incolarum Sueciæ pristinis tempor... magno, quanam probilitate nitant...* 1827-1838, cinq parties in-8° ; — ... *sur les Causes de l'abdication de C...* couronné en 1824 par l'Académie su... l'inséra dans le t. XI de ses *Handli...* *Éloge de Gustave-Adolphe et de C... Gustave*, dans le t. XVIII du même ...

E. BEAUV...

A. W. Staal, *Minnestal œfver H. Jærta*; Up...

in-8°. — Skogman, *Notice dans Handlingar* de l'Académie suédoise. — Atterbom, *Not. sur J. Jærta*; Upsal, 1847. — *Not.* dans *Handlingar* de l'Académie des Sciences de Stockholm, 1848, part. II, p. 437-441. — *C.-Th. Jærta*; Stockholm, 1844; in-8°. — *Biographiskt-Lexikon*, t. VI.

JAGELLONS (Les), dynastie qui régna en Pologne aux quinzième et seizième siècles, et qui a pour fondateur le personnage suivant :

JAGELLON, grand-prince de Lithuanie et roi de Pologne, né en 1354, et mort en 1434. Fils d'une princesse de Tver, qui était chrétienne, il perdit trop tôt sa mère pour en adopter la religion; mais elle sut lui inspirer une secrète aversion pour le paganisme. Appelé par la mort de son père, Olgerd (1377), à monter sur le trône lithuanien, son premier soin fut d'embellir et de fortifier sa capitale. Son aïeul Guédimin (*voy.* ce nom), sur le conseil d'un grand-prêtre, dont descendent les Radzivil (1), s'était établi sur une colline escarpée qui dominait la Vilia; Jagellon remplaça les habitations qu'il y avait construites à la hâte par des édifices solides et réguliers, et Vilna acquit rapidement par le commerce et la tolérance une force et un développement considérables. Maître de la Lithuanie et de la Samogitie, Jagellon possédait la Polésie, la Podlachie, Vitepsk, Polotsk Smolensk, la Sévérie tout entière, la Kiovie, la Volhynie et une partie de la Podolie. Sa puissance, sa valeur déployée à refouler les Teutons, dont la funeste influence retarda d'un siècle la civilisation en Lithuanie, engagèrent les Polonais à lui offrir, avec la main de leur jeune reine, la couronne des Piast. Hedvige (*voy.* ce nom), fiancée à Guillaume d'Autriche, ne se prêta pas d'abord à cette avantageuse alliance; mais dès qu'elle eut vu Jagellon, rapportent les chroniques, elle l'aima. D'une taille peu élevée, mais bien fait de sa personne, il avait les cheveux et la barbe très-foncés, une physionomie agréable, où se reflétaient la bienveillance et la loyauté naturelles à son cœur, et il recherchait le luxe et l'élégance dans les vêtements. Les historiens polonais affirment qu'il était encore païen à cette époque; les historiens russes, auxquels on ne saurait recourir sur ce point sans précaution, disent qu'il était déjà baptisé dans la confession grecque, et portait le nom de *Jacques* (Solovief, III, 347; — Oustrialof, 5ᵉ édit., I, 166 et suiv.). Quoi qu'il en soit, il est notoire qu'il embrassa la foi catholique le 14 février 1386, prit le nom de *Vladislas*, et que, dès qu'il fut uni à Hedvige, il signala son zèle pour le christianisme par un éclatant hommage, digne de toucher le cœur de sa pieuse épouse, en détruisant l'idolâtrie dans ses États. Une fois sacré roi de Pologne, il se fit un art de donner à ses ordres la forme de conseils, et par ses qualités supérieures comme par sa douceur et son esprit, il conquit plus d'empire dans l'État qu'il n'en aurait eu par tous les droits imaginaires d'un pouvoir despotique. Abhorrant la guerre en ses conseils, il prouva sur le champ de bataille que ce n'était pas pour lui qu'il redoutait les fatigues, les dangers et la mort.

Conrad, duc de Mazovie, gêné par les incursions des Prussiens, avait appelé en 1229 des chevaliers teutoniques pour l'aider à les repousser, et leur avait concédé le pays de Culm. Les malheurs des croisades augmentèrent considérablement en 1291 le nombre de ces chevaliers en Pologne. Se sentant puissants, ils cessèrent d'être religieux, s'unirent aux porte-glaive (1306), et firent repentir la Pologne de l'hospitalité qu'elle leur avait accordée. Jagellon la délivra de ces demi-moines, qui juraient de ne jamais embrasser leurs mères et leurs sœurs, et commettaient impunément toutes sortes d'atrocités; il en *faucha* quarante mille dans la plaine de Tanneberg (15 juillet 1410), où tomba leur grand-maître Ulrich Jungingen; et, peu de temps après, il compléta sa victoire à Koronovo (1).

Les hussites proposèrent à deux reprises (1402-1420) la couronne de Bohême à Jagellon; il la refusa parce que sa croyance, au moins on le lui fait dire, ne lui permettait pas de régner sur des hérétiques qui prétendaient n'être point inquiétés dans l'exercice de la religion qu'ils professaient.

Outre l'immense pays qu'il réunit à la Pologne, Jagellon racheta le territoire de Dobrzyn, prit en hypothèque le comté hongrois de Zips, dont Boleslas III avait fait une dot à sa fille, et retira des mains de l'empereur Sigismond, son ancien rival et constant antagoniste, les attributs de la royauté, que le roi Louis avait transportés en Hongrie. Malgré tant de services rendus aux Polonais, lorsqu'il voulut lever un impôt extraordinaire pour le rachat de Dobrzyn, la noblesse exigea la convocation des états, qui eut lieu à Korczyn, palatinat de Sandomir, où l'ordre équestre se fit représenter pour la première fois par des députés qu'on appela ensuite *nonces*; c'est là l'origine des *diètes* et *diétines* de Pologne, et depuis cette époque la levée des impôts resta entièrement à la disposition de l'ordre équestre. Veuf en 1399 d'Hedvige, morte en odeur de sainteté, Jagellon épousa en 1415 Anne, nièce du grand Casimir, morte le 21 mars 1416, puis Élisabeth, fille d'Othon de Pilcza, morte après trois ans de mariage, et enfin, en 1422, Sophie, fille d'André, duc de Kiovie : de ce quatrième lit, Jagellon laissa deux fils, dont la postérité porta, non sans gloire, le sceptre polonais jusqu'en 1572. Il mourut à Cracovie, le 31 mai 1434, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir régné neuf ans en Lithuanie, quarante-huit en Pologne. « L'honneur et la probité, dit un historien, d'ailleurs peu

(1) *Radzi* signifie *qui conseille*; *vil* est une abréviation de Vilna.

(1) V. Petri de Duisburg, *Chronicon Prussiæ*; Iéna, 1679. — *Histoire de l'Ordre Teutonique*, par un chevalier de l'ordre (Wal); Paris, 1784. — Weber, *Das Ritter-Wesen*; Stuttgard, 1837. — Schölzer, *Die Hansa und der deutsche Ritter-Orden*; Berlin, 1851.

enclin à l'indulgence pour le héros lithuanien (1), la candeur et la bonne foi étaient la base et le fond de son caractère ; mais il avait moins de fermeté que de droiture, plus de modération dans le bonheur que de constance dans les disgrâces. Sa politique ne cédait point à sa valeur, et il sut la rendre quelquefois plus redoutable que ses armes. Un génie naturellement heureux le rendait propre à tout ce qu'il voulait entreprendre ; mais, moins vif que profond, il balançait longtemps ses projets et compensait enfin la lenteur de ses entreprises par la justesse des moyens qu'il employait pour y réussir. Libéral, il donnait avec joie, avec profusion, avec grâce, sans intérêt, et il regardait comme un service digne de nouvelles largesses le plaisir qu'on avait eu de recevoir ses bienfaits. Il n'était avare que du temps ; c'était le seul bien qu'il craignait de perdre : il ne le ménageait que pour les malheureux, à qui il devait la justice, et pour la chasse, qui était son unique divertissement. On l'accuse de superstition, aveuglement de l'esprit, et non vice du cœur, qui n'exclut pas les plus solides vertus ; mais il ne fut jamais hypocrite : sa piété fut d'autant plus sincère qu'elle ne mettait point de bornes à sa charité. » Ajoutons à cette esquisse que pardonner était un besoin pour son âme généreuse, et qu'il plaçait la clémence au premier rang des vertus d'un souverain.

P^ce^ Augustin GALITZIN.

M. Cromeri, *De Origine et Rebus gestis Polonorum*; Bâle, 1558. — Okolski, *Orbis Polonus*; Cracovie; 1641. — Kocaiswiez, *Historia Lithuaniæ*; Dantzig, 1650, et Anvers, 1669. — Dlugosz, *Historiæ Poloniæ Libri XII*; Leipzig, 1711. — Narbutt, *Dziene Narodu Litowskiego*; Wilna, 1836. — Roepell's, *Geschichte Polens*.

JAGELLON (*Alexandre*). *Voy.* Alexandre JAGELLON.

* **JAGO** (*Richard*), poëte anglais, né en 1715, à Beaudésert (comté de Warwich), mort en 1781. Il étudia à l'université d'Oxford, embrassa l'état ecclésiastique, et occupa diverses cures, entre autres celle de Kimcote. On le range parmi les bons écrivains de second ordre du dernier siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Edge-Hill*, poëme descriptif en vers blancs ; et *Labour and Genius*, légende populaire qui renferme des traits agréables. P. L—Y.

Rose, *New general biographical Dictionary*.

JAGOT (*Grégoire-Marie*), législateur français, né dans le Bugey, en 1751, mort en janvier 1838. Il était juge à Nantua lorsque éclata la révolution, dont il adopta avec chaleur les principes et trop souvent les excès. Il réussit à se faire nommer en 1789 député à l'Assemblée législative par le département de l'Ain, et à se faire réélire l'année suivante à la Convention nationale. Il ne prit guère la parole que dans la séance du 4 février 1792, lorsque Gorguereau s'éleva contre l'usage abusif que l'on faisait du droit de pétition. Jagot prétendit que son collègue n'avait fait qu'une diatribe contre le peuple, et s'opposa [illegible] forces à ce qu'on apportât aucune restric[illegible] droits sacrés des citoyens. Il trouva ainsi[illegible] de se faire applaudir par les tribunes. Il [illegible] mission à l'armée du Mont-Blanc lors[illegible] procès de Louis XVI eut lieu, et ne put [illegible] mais il s'empressa d'écrire à la Conventio[illegible] « convaincu des crimes de Louis, il p[illegible] çait sa condamnation ». Le 9 septembre [illegible] fut nommé membre du comité de sûreté [illegible] rale, qui le chargea spécialement de la [illegible] pondance. Merlino, son collègue du dépar[illegible] de l'Ain, le dénonça, après la chute de [illegible] pierre, l'accusant de s'être caché dans [illegible] constances périlleuses de la législature [illegible] soutenir les *Hébertistes* et les *Robespie*[illegible] qui faisaient gémir son département sous l'[illegible] sion la plus tyrannique ; il concluait en de[illegible] que Jagot fût immédiatement remplacé au [illegible] de sûreté générale, ce que l'Assemblée déc[illegible] sitôt. Peu de temps après Jagot, eut le cou[illegible] se joindre à ses collègues Carnot et Robert [illegible] pour défendre les membres du Comité de [illegible] public. Mis en état de prévention devant [illegible] vention, à la suite des troubles de mai 17[illegible] nouvelle dénonciation s'éleva contre lui [illegible] l'accusa d'avoir, lorsqu'il était membre [illegible] mité de sûreté, soustrait des pièces relati[illegible] *terroristes* du département de l'Ain q[illegible] présentant avait adressées au comité. J[illegible] décrété d'arrestation, et resta en prison [illegible] l'amnistie de l'an IV (octobre 1795). Il s'[illegible] Toul (Meurthe) et cessa dès lors de pre[illegible] aux affaires publiques. GUYOT DE F[illegible]

Arnault et Jay, *Biographie des Contemp*[illegible] *Moniteur*, 1791 à 1795.

JAGUCHINSKI (Le comte *Paul Ivan*[illegible] homme d'État russe, né en Pologne, [illegible] mort à Saint-Pétersbourg, le 6 avr[illegible] était fils d'un bedeau de l'église luthéri[illegible] Moscou. Un jour, en 1701, le hasard le [illegible] la rue en face de l'empereur. Frappé de [illegible] sionomie et de son air d'intelligence, Pierre [illegible] corpora immédiatement dans sa nouvelle [illegible] et l'attacha ensuite à sa propre personne [illegible] de *denchtchik*, emploi correspondant à [illegible] *brosseur* dans l'armée d'aujourd'hui, [illegible] portant alors, car Pierre confiait à ses [illegible] *chiks* les commissions les plus graves, ave[illegible] d'espionner ses ministres. Le jeune Pol[illegible] si bien complaire à son maître dans ce [illegible] subalterne, qu'il parvint dès 1712 au g[illegible] chambellan et d'aide de camp général. [illegible] Copenhague en 1713, il y conclut avec [illegible] ric IV une alliance agressive contre la [illegible] que l'Angleterre fit échouer ; en 1717 il [illegible] pagna le tzar à Paris. Ministre au co[illegible] land, en 1719, il fut chargé l'année suiv[illegible] ler à Vienne rétablir l'entente qui existai[illegible] nement entre cette cour et la Russie, [illegible] restituer le Slesvig au duc de Holstein; [illegible] vait en 1721 assister au congrès de N[illegible]

(1) *Histoire générale de Pologne*, par le chevalier de Solignac.

mais, aussi avide de plaisirs qu'ambitieux, il resta deux jours à Wyborg, et arriva trop tard pour la signature du traité qui porte le nom de Neustadt. Au moment d'entreprendre la guerre contre la Perse, Pierre Ier nomma Jaguchinski procureur général, et le présenta au sénat avec ces paroles : « Voici mon œil ; c'est par lui que je verrai tout. Il connaît mes intentions ; il sait tous mes désirs et il les remplira. C'est à vous de vous régler là-dessus, et de faire tout ce qu'il jugera convenable de vous proposer. Lors même que vous croirez vous apercevoir qu'il agit contre mes intérêts et contre ceux de l'État, vous ne balancerez pas d'être fidèles à ma volonté (*Bantich Kamenski*) ». Telle était la confiance que Pierre Ier avait en Jaguchinski, qui, il faut bien l'ajouter, avait voté sans sourciller la mort du tzarévitch Alexis. Décoré de l'ordre de Saint-André, au couronnement de Catherine Ire, le 7 mai 1724, Jaguchinski était lieutenant général et capitaine des chevaliers gardes, qui venaient d'être formés, quand son bienfaiteur ferma les yeux. C'est à son zèle et à celui de son camarade de fortune Menchikof que la maîtresse polonaise de Pierre Ier dut son élévation inespérée au trône : elle l'en récompensa par le titre de comte, et Pierre II le fit grand-écuyer. Lorsque ce dernier rejeton mâle des Romanof mourut subitement, le conseil de l'empire proposa la couronne à Anne, duchesse douairière de Courlande, fille du tzar Ivan V, mais à la condition expresse de ne déclarer la guerre ni de prélever de nouveaux impôts sans sa sanction, de ne plus punir personne sans jugement, et de ne jamais confisquer les biens d'un gentilhomme. Jaguchinski avait coopéré à la rédaction de ces articles constitutionnels ; prévoyant toutefois qu'Anne ne s'y soumettrait pas, il lui fit secrètement parvenir, au péril de sa tête, l'avis de tout signer à Mittau, quitte à tout déchirer une fois à Moscou, ce qu'elle exécuta en effet, au grand détriment du bonheur de la Russie ; mais Jaguchinski y gagna la place de sénateur et des propriétés considérables. Une dispute avec Biren devint cause qu'il fut relégué comme ambassadeur à Berlin, en 1731 ; mais l'impératrice Anne n'oublia pas le service qu'il lui avait rendu, et le nomma ministre du cabinet : il en remplissait les fonctions lorsqu'il mourut, usé par l'intempérance et l'intrigue.

Pce Augustin GALITZIN.

Golikof, *Anektodi petra velikhago*. — Bantich Kamenski, *le Siècle de Pierre le Grand*. — Weydemer, *Coup d'œil sur les principaux événements advenus depuis la mort de Pierre le Grand jusqu'au règne d'Élisabeth Petrovna*; Saint-Pétersbourg, 1835.

JAHN (*Frédéric-Louis*), célèbre littérateur allemand, plus connu sous le nom de *Vater Jahn* (Père Jahn), né à Lanz, le 11 août 1778, et mort à Fribourg, le 15 octobre 1852. Il fit ses études à Halle, à Gœttingue et à Greifswald, où il se lia avec Maurice Arndt, et devint en 1810 professeur au gymnase de Berlin. Jahn fut un des chefs de la conspiration contre le gouvernement de Napoléon : persuadé que le meilleur moyen pour réveiller l'esprit national serait de développer l'énergie physique de la jeunesse, il établit en 1811 une école de gymnastique, qui attira une grande partie de la jeunesse de Berlin, et lutta, par ses écrits, par ses paroles, par ses actions, contre tout ce qui ne portait pas le cachet du caractère purement germanique. Lorsque enfin le peuple allemand se souleva contre le joug étranger, il entra dans le corps des volontaires de Lützow, et prit part comme chef de bataillon aux mémorables campagnes de 1813, 1814 et 1815. De retour à Berlin, il ouvrit un cours public qui fit sensation à cause de la passion avec laquelle le professeur attaquait l'étranger et prêchait l'amour de la patrie germanique. L'État le chargea à cette époque de la fondation et de la direction d'un grand établissement de gymnastique. Peu de temps après, cependant, les gouvernements eurent peur de l'état d'effervescence dans lequel Jahn s'appliquait à entretenir la jeunesse. Son établissement fut fermé, et lui-même, au moment de se rendre comme professeur à Greifswald, fut arrêté, accusé de menées démagogiques. On le conduisit d'abord à Spandau, puis à Custrin, enfin devant une commission spéciale à Berlin. Les pièces de conviction manquant, on lui assigna comme domicile la forteresse de Kolberg, dans laquelle il demeura, sous la surveillance de la police, jusqu'en 1824. Il fut condamné alors à deux ans de prison « pour avoir critiqué et censuré outrageusement le gouvernement prussien dans le but d'exciter le mécontentement de la population ». L'année suivante le tribunal suprême de Francfort-sur-l'Oder cassa ce jugement ; Jahn fut rendu à la liberté, mais il lui fut interdit de s'approcher de la capitale ou de séjourner dans une ville dans laquelle se trouverait une université ou un collége. Depuis lors il vécut alternativement à Fribourg sur l'Unstrutt, à Kœlleda, et à Fribourg en Brisgau. Lors de l'avénement de Frédéric-Guillaume IV au trône de la Prusse, Jahn, déjà vieux, obtint la permission de circuler librement en Allemagne, et quelque temps après il obtint la croix de Fer, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à sa patrie vingt-sept ans auparavant. En 1848 il fut nommé membre du parlement de Francfort. Il vota sous les auspices de l'extrême droite ; mais, passant pour un homme d'une autre époque, il n'exerça aucune influence sur ses collègues. Parmi ses ouvrages, écrits dans un style vigoureux, mais qui n'est pas exempt d'affectation, nous ferons remarquer : *Das deutsche Volksthum* (La Nationalité germanique) ; Lubeck, 1810 ; 2e édit., 1817 ; ouvrage traduit en français par P. Lorret, Paris, 1825 ; — *Die deutsche Turnkunst* (L'Art gymnastique allemand) ; Berlin, 1816, en commun avec Eiseln ; — *Runenblætter* (Feuilles runiques) ; Naumbourg, 1814 ; —

Neue Runenblätter (Nouvelles Feuilles runiques); ibid., 1828; — *Merken zum deutschen Volksthum* (Sur la Nationalité allemande); Hildburghausen, 1833, ouvrage dans lequel il combattit l'enthousiasme qu'excitait en Allemagne la révolution française de 1830.

R. Lindau.

Conv.-Lex. — Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur im 19 ten Jahrh*, vol. II, p. 298.

JAHN (*Jean*), orientaliste et célèbre théologien catholique allemand, né le 18 juin 1750, à Taswitz en Moravie, et mort le 16 août 1816, à Vienne. Il fit ses études à Znaym, Olmütz et Bruck, prit les ordres, et exerça pendant quelque temps le ministère ecclésiastique à Mislitz. Rappelé à Bruck pour y enseigner les langues orientales et l'herméneutique biblique, il se fit bientôt une grande réputation par ses savantes leçons, et obtint une place de professeur à l'université de Vienne (1789). Il y occupa jusqu'en 1806 la chaire de langues orientales, d'archéologie biblique et de dogmatique; mais il dut renoncer alors à l'enseignement, à cause des attaques dont il avait été l'objet de la part de la cour de Rome : dès 1792, le cardinal Migazzi avait adressé des lettres officielles à l'empereur François II, dans lesquelles Jahn était accusé de propager, par ses écrits et ses paroles, des doctrines dangereuses et contraires à la religion chrétienne. Une commission spéciale fut nommée pour juger cette affaire, et rendit un verdict qui ordonna à Jahn de modifier, dans une nouvelle édition, quelques passages de son *Introduction à l'Ancien Testament*. On lui conseilla en même temps de ne plus manifester à l'avenir des opinions qui pourraient servir à interpréter la religion contrairement aux dogmes établis par l'Église. (*Voir* Hencke, *Archiv fur die neueste Kirchengeschichte*, vol. II, p. 51-59, et Ph. J. S. Huth, *Versuch einer Kirchengeschichte des 18 ten Jahrh*, vol. II, p. 375-376.) Jahn se soumit entièrement à ce jugement; mais son obéissance ne désarma pas ses adversaires, auxquels ses mérites littéraires et son caractère inspiraient de la jalousie et des craintes. Pour éviter le scandale que la destitution d'un professeur aimé et respecté aurait causé, on le nomma chanoine du chapitre métropolitain de Vienne, et on le força ainsi à renoncer lui-même à l'enseignement. Personne ne prit le change à cet égard, et Jahn écrivit lui-même à un de ses amis : « Après avoir été pendant dix-neuf ans professeur titulaire, j'ai offert d'enseigner journellement, pendant trois heures, sans rétribution. On a refusé mon offre, en me faisant comprendre que l'on ne se servirait de moi comme professeur à aucune condition. » (Lettres de Jahn dans l'ouvrage : *Nachtraege zu Jahn's theologischen Werken*, p. 5.) En renonçant à sa chaire, Jahn crut pouvoir vivre en paix; mais ses adversaires ne cessèrent de le troubler. Chaque passage de ses ouvrages, dont plusieurs servent encore au-

jourd'hui, dans l'Allemagne catholique, de
à l'étude de la Bible, fut soumis à une cri
sévère, souvent malveillante, et deux de ses
qui avaient été très-répandus aux unive
autrichiennes : *Introductio in libros*
veteris fœderis in compendium red
Vienne, 1804, et *Archæologia Biblica in*
pendium redacta, Vienne, 1805, furent
l'index. Depuis cette époque Jahn s'o
presque exclusivement de la publication de
littéraires qui ne touchaient pas à des qu
religieuses. On a de lui, outre les ouvrag
tés : *Hebræische Sprachlehre fuer Anf*
(Grammaire Hébraïque à l'usage des co
çants); Vienne, 1792, gr. in-8°; — *Ara*
che oder chaldæische und syrische Sp
lehre fuer Anfænger (Grammaire ara
ou de langue chaldéenne et syriaque à l
des commençants); Vienne, 1793. Ce
grammatical a été traduit en latin par A.
leitner et augmenté de quelques
Vienne, 1820; — *Einleitung in die*
chen Schriften des alten Bundes (
tion aux Saintes Écritures de l'Ancien Test
Vienne, 1793; 2e édition, considérable
mentée, 1802, 1803, 2 vol.; — *Ar*
Sprachlehre (Grammaire Arabe); Vienn
Biblische Archæologie (Archéologie Bi
Vienne, 1797-1805, trois parties en cinq v
1er et 2e vol., 2e édit., 1817-1825. La
partie de cet excellent ouvrage traite de l'
logie domestique; la seconde de l'Ar
politique et la troisième de l'Archéologie
des principaux peuples mentionnés dan
ble; — *Elementarbuch der hebræisch*
che (Traité élémentaire de la Langue Hé
Vienne, 1799, 2 vol. Le premier volume
pose d'une nouvelle grammaire, le sec
dictionnaire de la langue hébraïque; —
dæische Chrestomathie (Chrestomathie
déenne); Vienne, 1800; — *Arabische C*
mathie (Chrestomathie Arabe); ibid.,
— *Lexicon Arabico-latinum, Chresto*
Arabicæ accomodatum; ibid., 1802. C
derniers ouvrages étaient, jusqu'à l'app
la *Chrestomathie* de Sylvestre de Sacy,
dérés comme les meilleurs travaux de ce g
Chrestomathia Arabica cum glossario
leitner, Vienne, 1823-1824, 2 vol., n'est
seconde édition, augmentée, du travail de J
Biblia Hebraica; Vienne, 1806, 4 vol.
— *Grammatica Linguæ Hebraicæ*; ibid
Ce traité est suivi d'une *Disputatio de*
sitate Studii Linguarum Biblicarum
lectorum hebraicæ cognatarum a
Difficultate vel Facilitate et Method
Studii; — *Enchiridion Hermeneutic*
ralis tabularum, veteris et novi f
Vienne, 1812, suivi d'un *Appendix herm*
s. exercitationes ex exegeticæ; ibid.,
Vaticinia Prophetarum de Jesu Messi
mentarius criticus in libros prophet

teris Testamenti; Vienne, 1815; — plusieurs articles insérés dans les *Archives* de Bengel (*Archiv fuer die Theologie*, vol. II, p. 557; vol. III, p. 168 et p. 553; vol. IV, p. 79 et 365).

Après la mort de Jahn, un de ses amis, auquel il avait confié le manuscrit, publia ses *Nachtræge zu Jahn's theologischen Werken* (Suppléments des œuvres théologiques de Jahn); Tubingue, 1821. On trouve dans cet ouvrage quelques lettres de Jahn, qui donnent des éclaircissements sur l'origine des persécutions dont il a eu à souffrir durant sa vie. R. LINDAU.

Felder, *Gelehrten-Lexikon der Katholischen Geistlichkeit*, vol. I, p. 337. — H. Doering, *Die gelehrten Theologen Deutschlands*, vol. II, p. 7 et suiv. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, 5e édit., vol. III, p. 510; vol. X, p. 13; vol. XI, p. [illegible]; vol. XIV, p. [illegible]; vol. XVIII, p. [illegible]; vol. XXIII, p. 18. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

JAHN (*Frédéric*), médecin allemand, né le 25 février 1766, à Meiningen, mort dans cette même ville, le 19 décembre 1813. Il étudia la médecine à l'université de Iéna, et s'établit ensuite dans sa ville natale, où il se fit la réputation d'un habile praticien. Il est auteur d'un grand nombre d'articles sur l'art des accouchements et sur la médecine pratique, insérés dans les *Archives* de Stark, dans le *Nouveau Magasin* de Baldinger et dans les *Actes de l'Académie des Curieux de la Nature*. On lui doit en outre: *Versuch eines Handbuchs der populæren Arzneykunde* (Essai d'un Manuel de Médecine populaire); Iéna, 1790, in-8°; — *Auswahl der wirksamsten einfachen und zusammengesetzten Heilmittel, oder praktische Materia medica* (Choix des principaux Remèdes simples et composés, ou *Materia medica* pratique); Erfurt, 1797-1800, 2 vol.; ibid., 1807, et 1818, in-8°; — *Beytrag zur Berichtigung der Urtheile ueber das Brownische System* (Documents pour servir à rectifier l'appréciation du système de Brown); Iéna, 1799, in-8°; — *Neues System der Kinderkrankheiten, nach Brownischen Grundsætzen ausgearbeitet* (Nouveau Système des Maladies d'Enfants, d'après la théorie de Brown); Arnstadt et Rudolstadt, 1803, 1807, in-8°; — *Ueber den Keuchhusten* (De la Coqueluche); Rudolstadt, 1805, in-8°. Quelque temps après la mort de Jahn, on publia, sous le nom de ce médecin, l'ouvrage: *Klinik der chronischen Krankheiten* (Clinique des Maladies chroniques); Erfurt, 1815-1821, 4 vol. Le premier volume seulement de ce travail est dû à Jahn; les trois autres ont pour auteur le docteur Henri-Auguste Erhard. Dr L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — *Biographie Médicale*.

JAHN (*Ferdinand-Henri*), historien danois, naquit le 5 février 1789, à Neumünster, où son père était pharmacien, et mourut à Copenhague, le 29 juillet 1828. Entré dans l'armée en 1804, il fit partie du contingent danois qui tint garnison en France (1816-1817), et fut nommé capitaine en 1820. Chargé, en 1823, d'écrire l'histoire militaire du Danemark, il publia des ouvrages estimés dont voici les titres: *Grundtræk til Christian den fjerdes Krigshistorie* (Esquisse de l'histoire militaire de Christian IV); Copenhague, 1820, 1822, 2 vol. in-8°; — *Almindelig udsigt over Nordens, især Danmarks Krigsvæsen i Middelalderen* (Coup d'œil général sur l'Art militaire chez les peuples du Nord, et principalement les Danois, au moyen âge, jusqu'à l'introduction de la poudre); ib., 1825, in-8°, avec cinq grav. in-f.; — *Danmarks politisk-militaire Historie Under Unionskongerne* (Histoire politique et militaire du Danemark au temps de l'Union, depuis les règnes de Olauf et de Marguerite Waldemar, jusqu'à celui du roi Jean), édité après la mort de l'auteur par C. Ewald, J.-A. Fibiger et Ch. Molbech; ibid., 1835, in-4° avec deux cartes et une planche. Enfin Jahn a publié des mémoires étendus dans *Magazin for militair videnskabelighed* (Magasin pour les Sciences militaires), t. I-X, 1818-1827, et dans le *Nouveau Magasin*, t. I, 1828.

Son fils, *Jens-Harald-Fibiger* JAHN, né à Kiel, le 7 juin 1818, nommé sous-lieutenant en 1835, a publié: *De Danske Auxiliairtropper* (Les Militaires danois au service de l'étranger); Copenhague, 1840: deux parties in-8°, contenant l'histoire des troupes danoises au service de l'Angleterre de 1689 à 1697, et de celles qui prirent part à la guerre de la succession d'Espagne.

E. BEAUVOIS.

J.-A. Fibiger, not. dans *Nyt Magazin for militair Videnskabelighed*, 1828, t. II, p. 121-151. — P.-E. Müller, *Litteratur-Tidende*, 1828, p. 770-778. — Molbech, *Nordisk Tidsskrift for Historie*, t. III, p. 88-105. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, [illegible], p. 598. — Erslew, *Forfatter-Lex.*

JAILLOT (*Charles-Hubert*), géographe français, mort en 1712. Il s'adonna d'abord à la sculpture; mais, ayant épousé la fille d'un enlumineur de cartes géographiques, il prit goût à la géographie. Les Sanson lui laissèrent la plus grande partie de leurs dessins, qu'il fit graver avec une exactitude extrême. Il ne cessa d'augmenter son recueil jusqu'à sa mort. Les cartes qui concernent la France offrent beaucoup de détails et sont la plupart exactes; celles de la Lorraine sont surtout remarquables. En 1668 et 1669, il publia les cartes des quatre parties du monde d'après les dessins de Sanson.

Ses descendants ont marché sur ses traces: *Jean-Baptiste* RENOU *de Chauvigné*, plus connu sous le nom de *Jaillot*, parce qu'il épousa une des petites-filles de Charles-Hubert Jaillot, devint géographe du roi et mourut le 5 avril 1780, après avoir publié des *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, avec le plan de chaque quartier*; 1772, 5 vol. in-8°: ouvrage plein de recherches intéressantes. C'est à lui qu'on doit le *Livre des*

Postes, dont la propriété lui fut enlevée par l'administration. G. DE F.

Feller, *Dictionn. Historique*.

JAILLOT (*Claude-Hubert*), historien français, fils du précédent, né à Paris, le 18 février 1690, mort le 31 juillet 1749, à La Rochelle. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut envoyé par ses supérieurs à La Rochelle, où il devint curé de la paroisse de Saint-Sauveur. Il resta trente-quatre ans dans cette ville. L'Académie de La Rochelle, qui l'avait admis au nombre de ses membres, l'invita à faire quelques recherches sur l'histoire de la ville, pour les insérer dans ses *Éphémérides Rochelaises*. Le comte de Matignon lui fit remarquer qu'au lieu de se borner à quelques notes, il serait bien préférable qu'il travaillât à une histoire de La Rochelle. Jaillot adopta cette idée, et se mit à rechercher les matériaux, à les accumuler pendant plusieurs années; il fit même plusieurs voyages à Paris pour les compléter; mais il mourut sans avoir publié l'ouvrage ainsi préparé. Le P. Arcère, qui l'avait secondé dans les derniers temps, après avoir recueilli encore quelques documents, mena l'œuvre à bonne fin, et l'*Histoire de La Rochelle*, en 2 vol. in-4°, vit le jour en 1756, sept ans après la mort de Jaillot. La bibliothèque de La Rochelle conserve quelques manuscrits de son ancien curé. GUYOT DE FÈRE.

Arcère, *Éloge histor. lu dans l'assemblée publique de l'Acad. roy. de La Rochelle*; 1750, in-4°. — Rainguet, *Biogr. Saintongeaise*.

JAKOB (*Louis-Henri* DE), philosophe et économiste allemand, né à Wettin, le 26 février 1759, mort à Lauchstädt, le 22 juillet 1827. Il fit ses études aux colléges de Mersebourg et de Halle. Il étudia ensuite la théologie à l'université de cette dernière ville (1777), fut nommé professeur au collége, se fit recevoir docteur, et obtint une chaire de philosophie à l'université, en 1791. A partir de 1800, il s'occupa plus particulièrement de philosophie, de droit, de législation positive et d'économie politique; et il fit sur toutes ces sciences, et notamment sur l'économie politique, des cours très-remarquables, qui obtinrent un grand succès. Le gouvernement russe lui avait fait offrir à plusieurs reprises une chaire d'économie politique à Kharkow; la suppression de l'université de Halle en 1806 l'engagea à accepter cette proposition (1807). Il apprit très-rapidement le russe, et ne tarda pas à faire ses cours dans cette langue : il obtint même du gouvernement l'autorisation de publier des leçons de philosophie, pour l'enseignement des colléges, et en 1812 il avait fait paraître, en langue russe, dix ouvrages de ce genre. Jakob se fit dans ces livres le vulgarisateur de la philosophie de Kant, qu'il avait déjà cherché à populariser dans ses cours et ses publications, pendant son séjour en Allemagne. En 1809 il fut appelé à Saint-Pétersbourg, pour prendre part aux travaux des conseils législatifs de l'empire, et en 1810 il fut nommé président de la section criminelle de la commission législative impériale. Il occupa ensuite une position importante au ministère des finances. En 1816 il quitta la Russie, et alla reprendre son cours d'économie politique à Halle, dont l'université avait été rétablie. Le gouvernement russe, en récompense des services qu'il avait rendus, lui conféra le titre de conseiller d'État, et lui accorda une pension. Jakob a été l'un des économistes allemands les plus éclairés et les plus judicieux. « Il fut des premiers à séparer la théorie des richesses, ou l'économie politique proprement dite, des sciences administratives, avec lesquelles on la confondait jusqu'alors en Allemagne, pour la traiter comme une science spéciale. » (*Dict. d'Économie politique*). Son *Manuel d'Économie politique* est fort estimé. « Cet ouvrage traite, dans les quatre sections dont il se compose, des éléments de la richesse nationale, des conditions d'origine de celle-ci, et de son accroissement en général. Suivent les causes spéciales de l'accroissement des richesses, les principes de leur distribution; et enfin les phénomènes de la consommation. » (Th. Fix.) Jakob a publié aussi, sur *la science financière*, un ouvrage qui se distingue par sa clarté et sa simplicité, et qui contient des faits nombreux et intéressants : les détails qui se rapportent à la Prusse sont surtout très-curieux et très-complets.
J. Robert DE MASSY.

On a de Jakob : *Dissertatio philosophica de Allegoria Homerica*; Halle, 1785; — *Pruefung aller speculativen Beweise fuer das Dasein Gottes* (Examen de toutes les Preuves spéculatives de l'Existence de Dieu); Leipzig, 1786; — *Prolegomena zur praktischen Philosophie* (Prolegomènes de Philosophie pratique); Halle, 1787, in-8°; — *Grundriss der allgemeinen Logik, und Kritische Anfangsgruende zu einer allgemeinen Metaphysik* (Éléments d'une Logique générale et Éléments critiques d'une Métaphysique générale); Halle, 1788, in-8°; 2e édition entièrement refondue, 1791; 3e édit., 1793; 4e édition augmentée et corrigée, 1800; — *Ueber das moralische Gefuehl* (Du Sentiment moral); ibid., 1788; — *Beweis fuer die Unsterblichkeit der Seele aus dem Begriff der Pflicht* (Preuve de l'Immortalité de l'Ame, puisée dans l'idée du Devoir); Zullichau, 1790; 2e édit. augmentée, 1794; — *Ueber den moralischen Beweis fuer das Dasein Gottes* (De la Preuve morale de l'Existence de Dieu); Liebau, 1791, in-8°; 2e édition augmentée et corrigée, 1798; — *Grundriss der Erfahrungsseelenlehre* (Éléments de Psychologie empirique); Halle, 1791, in-8°; 2e édition entièrement refondue, 1795; 3e édit., 1800; 4e édition nouvellement augmentée et corrigée, 1810; — *Anti-Macchiavell oder ueber die Grenzen des buergerlichen Gehorsams* (Anti-Machiavel, ou des limites de l'obéissance du citoyen); Halle, 1794; et 1796; — *Philosophische Sit-*

tenlehre (Morale philosophique); Halle, 1794, in-8°; — *Philosophische Rechtslehre* (Jurisprudence philosophique); Halle, 1795, in-8°; 2e édition, 1810; — *Die philosophischen Artikel aus Baylens historisch-kritischem Woerterbuche abgekuerzt und herausgegeben zur Beførderung des Studiums der Geschichte der Philosophie und des menschlichen Geistes* (Abrégé des Articles philosophiques du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, publiés dans l'intérêt de l'étude de l'histoire, de la philosophie et de l'esprit humain); Halle, 1796, gr. in-8°; — *Vermischte philosophische Abhandlungen aus der Teleologie, Politik, Religionslehre und Moral* (Études philosophiques de Téléologie, Politique, Religion et Morale); ibidem, 1797, in-8°; — *Die Allgemeine Religion* (La Religion universelle); Halle, 1797, gr. in-8°; — *Grundsætze der Weisheit und des menschlichen Lebens* (Principes de Sagesse et de la Vie humaine); Halle, 1800-1801, 2 vol. in-8°; — *Abriss einer Encyklopædie aller Wissenschaften und Kuenste* (Éléments d'une Encyclopédie des Sciences et Arts); ibid., 1800, in-8°; — *Theorie und Praxis in der Staatswirthschaft* (Théorie et Pratique de l'Économie politique); ibid., 1801, in-8°; — *Grundsætze der Nationalœkonomie oder Theorie des Nationalreichthums* (Principes d'Économie nationale, ou théorie de la richesse des nations); Halle et Leipzig, 1805, in-8°; 2e édit., Kharkow, Halle, Leipzig, 1809; 3e édit., considérablement augmentée, 1825, 2 vol.; — *Ueber Polizeigesetzgebung und Polizeianstalten* (De la Police); Halle, 1809, in-8°; — *Grundriss der empirischen Psychologie zum Gebrauch fuer Schulen* (Éléments de Psychologie empirique, à l'usage des écoles); Riga, 1814; — *Ueber die Arbeit leibeigener und freier Bauern, in Beziehung auf den Nutzen der Landeigenthuemer, vorzueglich in Russland* (Du Travail des Serfs et des Paysans libres, considéré par rapport au profit qui en résulte pour les propriétaires, plus particulièrement pour les propriétaires russes); Saint-Pétersbourg, 1814 : ce travail a été couronné par la Société économique de Saint-Pétersbourg; — *Ueber Russlands Papiergeld* (Du Papier-Monnaie russe); Halle, 1817; — *Entwurf einer Kriminalgesetzgebung fuer das russische Reich* (Éléments d'un Code criminel pour l'empire russe); ibid., 1818, in-8°; — *Einleitung in das Studium der Staatswissenschaften* (Introduction à l'Étude de l'Économie nationale); Halle, 1819, in-8°; — *Akademische Freiheit und Disciplin* (De la Liberté et de la Discipline aux Universités); Leipzig, 1819; — *Die Staatsfinanzwissenschaft theoretisch und praktisch dargestellt und erlaeutert durch Beispiele aus der neuern Finanzgeschichte Europæischer Staaten* (Traité théorique et pratique de la Science des Finances, avec des exemples tirés de l'histoire financière moderne des États européens pour commentaires); Halle, 1820, 2 vol. gr. in-8°; Reutlingen, 1824, 2 vol. Jakob rédigea en outre les Annales de Philosophie (*Annalen der Philosophie und des philosophischen Geistes*); Halle, 1795-1797, 12 livraisons; il collabora à plusieurs revues littéraires, et publia des traductions allemandes de : *Sur la Nature humaine*, de David Hume; Halle, 1790; — *Observations sur les différentes Formes de Gouvernement*, d'Algernon Sidney; Erfurt, 1795; — *L'Economie Nationale* de J.-B. Say; Halle, 1807, 2 vol., etc., etc. On lui doit aussi un ouvrage français intitulé : *Essais philosophiques sur l'Homme, ses principaux Rapports et sa Destinée, fondés sur l'expérience et la raison, suivis d'Observations sur le Beau*; Pétersbourg, 1819; Paris, 1823; mais Jakob dit lui-même que ce travail fut rédigé d'après des manuscrits qui lui avaient été confiés, et que l'on attribue généralement au Russe Poletika.

La fille de Jakob s'est fait connaître sous le nom de *Talvj*; Gœthe (*Kunst und Alterthum*, v. 2, p. 57) faisait grand cas de ses traductions de poésies serviennes. Elle a épousé le professeur E. Robinson. R. L.

Conversations-Lexikon. — *Dictionnaire de l'Économie politique.* — *Histoire de l'Économie politique*, par Blanqui, membre de l'Institut, 2 vol. — *Zeitgenossen*, n° 18, p. 121-178.

* JAKOUBOVITCH, mort en 1839. « Emule de Poushkin, Jakoubovitch, dit le prince Élim Mecherski, était un jeune poëte de la plus grande espérance. » On n'a de lui que quelques pièces fugitives, parmi lesquelles on distingue *Le Chêne* de Peterhof. Pce A. G.

Les Poëtes russes; Paris, Amyot, 1846.

JAKUBOWSKI (*Vincent*), écrivain polonais, né à Maniew (palatinat de Cracovie), le 18 mars 1751, mort à Varsovie, dans le mois de septembre 1826. Après avoir fait ses études à Rzeszow, il entra en 1765 chez les piaristes, et devint professeur dans le collége des nobles. Envoyé en 1788 à Vienne, il en revint muni de plusieurs instruments de physique destinés au collége de Lomza. En 1807, il fut élevé aux fonctions de supérieur de la congrégation des Piaristes. Trois ans plus tard, il fut nommé recteur à Gora; mais, atteint d'une maladie grave, il vint mourir à Varsovie. Il avait traduit en polonais l'*Avis au Peuple*, de Tissot, 2 vol. On lui doit en outre des *Poésies latines*, des *Sermons du dimanche*, et une traduction en vers polonais des dixième, onzième et douzième livres de l'*Énéide* de Virgile, servant de complément à la traduction de Fr. X. Dmochowski. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

* JAL (*A.*), littérateur français, né à Lyon, vers 1791. Il avait suivi d'abord la carrière de marin, mais il la quitta au bout de quelques années : il vint à Paris, et se mit à écrire dans quelques petits journaux. En 1834, il fut chargé par le ministre de la marine d'une mission en

Italie, dans le but de recueillir des matériaux pour l'histoire de la marine. Il adressa sur cette mission un rapport qui fut inséré dans le *Moniteur* du 5 janvier 1842. A cette occasion, il prit le titre d'historiographe de la marine. Ses principaux ouvrages sont : *L'Ombre de Diderot et le Bossu du Marais, dialogue critique sur le Salon de* 1819; Paris, 1819, in-8° : publié sous le nom de *Gustave* Jal; — *L'Artiste et le Philosophe, entretiens critiques sur le Salon de* 1824; Paris, 1824, in-8°, avec des pl.; — *Esquisses, Croquis, Pochades, ou tout ce qu'on voudra sur le Salon de* 1827; Paris, 1827, in-8°; — *Napoléon et la Censure ;* Paris, 2 vol. in-12; — *Résumé de l'Histoire du Lyonnais;* Paris, 1828, in-18; — *Salon de* 1831, *Ébauches critiques ;* Paris, 1832, 3 vol. in-8°; — *De Paris à Naples, études de mœurs, de marine et d'art;* Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *Archéologie navale;* Paris, 1839, 2 vol. gr. in-8°, avec 70 vignettes sur bois : publié par ordre du roi, cet ouvrage obtint le prix Gobert à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'auteur en avait recueilli les matériaux principalement dans sa mission en Italie; — *Les Soirées du Gaillard d'arrière ;* Paris, 1840, 3 vol. in-8°; — *Mémoire sur les Trois Couleurs nationales ;* Paris, 1845, in-8°; — *Virgilius Nauticus; examen des passages de l'Énéide qui ont trait à la marine;* Paris, 1849, 9 vol. in-8°; — *Glossaire Nautique, répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes;* Paris, 1850, in-4°. M. Jal a enfin collaboré à beaucoup de journaux ou recueils littéraires. G. DE F.

Bourquelot, *La Littérature contempor.* — *Documents particuliers.*

JALABERT (*Jean-François-Joseph*), écrivain religieux, né à Toulouse, le 29 août 1753, mort à Paris, le 17 mai 1835. Ses études achevées, il reçut les ordres sacrés, et se trouvait directeur du petit séminaire de sa ville natale à la révolution. Il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et se rendit à Paris, où il se lia avec l'abbé Émery, qui le fit entrer, lors du rétablissement du culte, dans le conseil de l'administration diocésaine. A l'époque du concordat, il fut promu chanoine de Notre-Dame. Après la mort du cardinal de Belloy, il fut nommé grand-vicaire capitulaire, et en cette qualité il prononça à Notre-Dame l'oraison funèbre de ce prélat, en 1808. En 1811 il prononça celle de l'ancien archevêque de Juigné. Les Sulpiciens ayant été obligés d'abandonner la direction du grand séminaire de Paris, Jalabert fut appelé à les remplacer. A la chute de Napoléon, il remplit encore les fonctions de grand-vicaire capitulaire. En 1819 le cardinal de Périgord, grand-aumônier de France, le nomma archidiacre de Notre-Dame et premier grand-vicaire. Chargé plusieurs fois de porter la parole à l'autorité au nom du clergé, Jalabert le fit toujours avec adulation. On lui doit : l'*Oraison funèbre de monseigneur Antoine-Éléonore-Léon Leclerc de Juigné, ancien archevêque de Paris, chanoine du chapitre de Saint-Denis, comte de l'empire, etc.*; Paris, 1811, in-8°. On lui attribue : *Examen des Difficultés qu'on oppose à la Promesse de Fidélité à la constitution;* Paris, 1800, in-8°; — *Projet de charger les ecclésiastiques d'éclairer les fidèles sur leurs droits contre les entreprises du despotisme, et de propager la doctrine de la souveraineté des peuples par l'envoi de missionnaires en pays étrangers; avec un aperçu de l'esprit actuel de l'Église constitutionnelle*; Paris, 1801, in-8°. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

*JALABERT (*Charles-François*), peintre français, né à Nîmes, vers 1815, entra dans l'atelier de Paul Delaroche, et obtint en 1842, à l'École des Beaux-Arts, le prix de la demi-figure peinte. Au salon de 1847 il exposa *Virgile lisant ses Géorgiques devant Horace et Varius chez Mécène*, tableau qui lui valut une médaille de troisième classe. Au salon de 1850, ses portraits lui méritèrent une médaille de deuxième classe. En 1852 il exposa *Saint Luc l'évangéliste* et *Villanella, souvenir de Rome*. En 1853 il mit au salon *L'Annonciation* et *Les Nymphes écoutant les chants d'Orphée*. Ces toiles lui valurent une médaille de première classe, récompense qui lui fut renouvelée après l'exposition universelle de 1855, et confirmée par la décoration de la Légion d'Honneur. En 1857, il exposa les *Adieux de Romeo et Juliette* et *Raphael travaillant à la Madone de Saint-Sixte*. J.

Livrets des Salons, 1847-1857. — Delécluze, *Journal des Débats*, 21 mars 1831, 20 novembre 1855, 2 juillet. — Th. Gauthier, *Moniteur*, 22 septembre 1855.

*JALEY (*Jean-Louis-Nicolas*), statuaire français, né à Paris, le 27 juillet 1802. Élève de Cartellier, il exposa plusieurs bustes en 1827. En 1833 il enrichit le salon d'une statue en marbre, représentant *La Prière*; en 1834 on admira de lui une statue de *La Pudeur*. En 1838 il exposa un *Groupe d'A*[illegible] en 1839, une statue de *Louis XI*; en 1840 un bas-relief représentant *Le Génie de la France ramenant les cendres de Napoléon*; en 1842 *L'Amour enfant*, statue en marbre; en 1848, une statuette en bronze; en 1852, une *Bacchante*, statue en marbre, et *La Rêverie*, statue en marbre, souvenir de Pompéi; en 1853, le buste en marbre de *Dalayrac*, acheté par le ministère d'État pour le foyer de l'Opéra-Comique; en 1855 on vit de nouveau à l'exposition universelle les statues de *La Pudeur* et de *La Prière* : toutes deux furent acquises par la maison de l'empereur. Elles suffiraient, lors même que Jaley n'aurait produit que ces ouvrages, pour lui assurer une place parmi les statuaires les plus habiles de son époque. (1). Th. M.

(1) Après avoir obtenu une médaille de deuxième classe à l'exposition de 1835, M. Jaley a été élu membre de

Revue des Salons. — L'Artiste. — Livrets de l'Exposition.

* **JALLABERT** (*Étienne*), physicien suisse, d'origine française, né à Saint-Hippolyte de Caton, en 1658, mort en 1724. Reçu ministre de l'Évangile le 26 novembre 1681, il devint pasteur à l'église qui s'assemblait chez le vicomte d'Entraigues. Il sortit de France à la révocation de l'édit de Nantes, et se retira à Genève, où il fut reçu bourgeois en 1700, et nommé professeur de mathématiques en 1704, puis professeur de philosophie en 1713. On a de lui : *Theses totius Physicæ summam includentes*; Genève, 1714, in-4° ; — *Theses ex omnibus Philosophiæ partibus dirumptæ*; Genève, 1716, in-4° ; — *De Felicitate*; ibid., 1717, in-8° ; — *De Affectibus*; ibid., 1718, in-8° ; — *Theses generales ex tota Philosophia dirumptæ*; ibid., 1718, in-8° ; — *De Barometro*; ibid., 1718, in-8° ; — *Theses Philosophicæ totius logicæ summam complectentes*; ibid., 1719, in-8° ; — *De Enunciatione seu Judicio*; ibid., 1720, in-8° ; — *De Terræ Motu*; ibid., 1721, in-4° ; — *De Maris Æstu*; ibid., 1722, in-4° ; — *De Sono*; ibid., 1722, in-4° ; — *De Memoria*; ibid., 1723, in-4° ; — *De Calore et Frigore*; ibid., 1723, in-4°. Le *Catalogue de la Bibliothèque de Genève* lui attribue encore un traité *De Electricitate*; Genève, 1747, in-4°, qui pourrait bien plutôt appartenir à son fils. L. L—T.

Haag, *La France protestante*.

JALLABERT (*Jean*), physicien suisse, né à Genève, en juillet 1712, mort au mois d'avril 1768. Fils du précédent, il apprit les mathématiques, la physique, la théologie, et fut reçu ministre en 1737. La même année les magistrats de Genève créèrent en sa faveur une chaire de physique expérimentale. Avant d'en prendre possession, Jallabert parcourut la Suisse, la Hollande, l'Angleterre et la France. De retour dans sa ville natale en 1739, il ouvrit un cours de physique. Peu de temps après, il fut associé à Beaulard et à Abauzit dans la direction de la bibliothèque publique de Genève, qu'il disposa avec plus d'ordre, et dont il fit connaître les richesses en publiant des extraits de ses manuscrits les plus précieux. Il vint en 1742 à Montpellier pour remettre sa santé. « Ce fut en 1748, dit Desgenettes, qu'il fit connaître au public ses longs et précieux travaux sur l'électricité. C'est un modèle de méthode en ce genre. La pensée philosophique qui dominait ses travaux, et qui fut toujours présente à l'esprit de Jallabert dans ses recherches et ses expériences, c'est que la nature récompense plus volontiers la patience de ceux qui l'étudient que la curiosité de ceux qui veulent la deviner. Il n'en était pas moins persuadé que les conjectures ne sont point inutiles et que ce serait arrêter les progrès de la physique que de les bannir entièrement. Jallabert appliqua le premier avec avantage l'électricité au traitement d'un paralytique, et, comme quelques autres physiciens très-recommandables de ce temps, il crut avec trop de précipitation à la vertu de ce moyen de guérison. » En 1752 Jallabert fut chargé de la chaire de mathématiques et de philosophie à Genève, devenue vacante par la mort de Cramer. Il avait des connaissances étendues en histoire naturelle, et avait formé une riche collection de médailles. Dès 1746, il était entré dans le conseil des deux cents. En 1757 il devint conseiller d'État, et peu après il fut élevé au syndicat. Rendu à la vie privée, il avait repris la culture des sciences lorsqu'il fit dans un voyage une chute de cheval, dont il mourut en peu d'heures.

Les travaux de Jallabert sont insérés dans diverses collections. Son ouvrage le plus étendu est celui qui a pour titre : *Expériences sur l'Électricité, avec quelques conjectures sur la cause de ses effets*; Genève, 1748, in-8°. Il avait ouvert son cours, en 1739, par un discours intitulé : *De Philosophiæ experimentalis Utilitate, illiusque et matheseos concordia*. On cite encore de lui : *De Libertate humana*; Genève, 1734, in-4° ; — *Trombe observée sur le lac de Genève* (dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences de Paris*, 1741) ; — *Observations sur les Seiches*, (même recueil, 1742) ; — *La Guérison d'un Paralytique par le moyen de l'Électricité* (même recueil, 1748) ; — *Réflexions sur les Baromètres et l'huile de Tartre* (même recueil, 1749) ; — *Description du tremblement de terre arrivé à Genève en* 1756 (même recueil, 1756 ; — *Academicæ Quæstiones de Vesuvio* (dans le *Museum Helveticum*, tome VI) ; — *Oratio exponens vitam, fata et virtutes Gab. Cramer* (même recueil, tome VII). Il prononça dans plusieurs circonstances, et particulièrement aux distributions des prix de l'Académie de Genève, des discours remarquables. Les objets qu'il traita furent l'histoire et la théorie des éruptions du Vésuve ; la cause de la couleur des nègres ; l'examen des effets attribués à l'imagination des mères enceintes ; les amours des plantes, ou le mode de leur reproduction ; des observations sur les crues subites et passagères des eaux du lac de Genève. Dans un dernier discours il combattit l'opinion de quelques savants sur le bouleversement général que devait avoir éprouvé le globe terrestre. On trouva dans ses papiers des projets de mémoires sur la théorie de la terre, sur la congélation du mercure, sur la réduction de l'eau en vapeur ; sur la force expansive des liquides. Il avait aussi rédigé un cours complet de chimie, et sa correspondance très-étendue offre un recueil précieux pour l'histoire des sciences. L. L—T.

J. Sennebier, *Hist. Littér. de Genève*, t. III, p. 126, et *Catalogue raisonné des Manuscrits de la Biblioth. de Genève*. — De Ratte, *Éloge de M. Jallabert*, prononcé le 14 décembre 1773, devant la Société royale des Sciences de Montpellier ; 1774, in-4°. — Desgenettes, dans la *Biog. Médicale*. — Haag, *La France Protestante*. — Priestley, *Hist. de l'Électricité*.

cadémie des Beaux-Arts (section de sculpture), en remplacement de David d'Angers, le 28 février 1856. L. L—T.

JAMBE-DE-FER (*Philibert*), musicien français du seizième siècle. Selon M. Fétis, ce ne serait point à La Fère, comme le dit Walther, que ce musicien serait né, mais à Lyon. Les biographes se taisent d'ailleurs sur les événements de sa vie; on sait seulement qu'il fut un des zélés partisans de la religion réformée, mais on ignore s'il avait cessé de vivre avant la Saint-Barthélemy ou s'il périt victime de cette catastrophe. On connaît de Philibert Jambe-de-Fer : *Les cent Psalmes de David mis en françois par Jean Poictevin*, *à quatre parties;* Poitiers, Nicolas Pelletier, 1549, in-8°. L'épître de cette première édition, qui est datée de Poitiers, le 19 juillet 1549, fait supposer que le compositeur séjourna dans cette ville, du moins pendant quelque temps. Une seconde édition du même recueil parut également à Poitiers, en 1551 ; une troisième a été publiée à Paris, en 1558, chez Nicolas Duchemin; — *Les vingt-deux Octonnaires du psalme* 119 *de David, traduits par Jean Poictevin, mis en musique à quatre parties;* Lyon, 1561; — *Les cent cinquante Psaumes de David mis en rimes françoises par Clément Marot et Théodore de Bèze, à quatre et cinq parties;* Paris, Nicolas Duchemin, 1561, in-4°, et à Lyon, en 1564.

Dieudonné DENNE-BARON.

Walther, *Musikalisches Lexikon oder Musikalische Bibliothek*, etc.; Leipzig, 1732. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **JAMBES** ou **CHAMBES** (*Jean* DE), seigneur de *Montsoreau* (1), diplomate français, né vers 1400 ou 1410, mort après 1465, fut successivement premier maître d'hôtel de Charles VII, capitaine et gouverneur de La Rochelle, capitaine de Niort et de Talmont-sur-Gironde. En 1452, les Anglais, à peine expulsés de Guyenne, y suscitèrent une révolte contre l'autorité du roi de France nouvellement rétablie dans cette province. En ce moment même, le dauphin, qui fut depuis Louis XI, en mésintelligence avec son père, s'était retiré dans son gouvernement du Dauphiné. D'accord avec son beau-père Louis, duc de Savoie, le dauphin suscita au roi de France un nouvel ennemi, en la personne de ce duc. Jean de Jambes fut alors envoyé par Charles VII pour concilier les différends qui avaient ainsi surgi entre le roi de France d'une part, et les deux princes nommés, de l'autre. Il réussit dans cette négociation. L'année suivante, au mois d'octobre 1453, J. de Jambes fut délégué de nouveau, avec le caractère de négociateur, à la suite de l'expédition militaire chargée de reconquérir la Guyenne. Il fut un des plénipotentiaires qui traitèrent, au nom du roi, avec les Bordelais et qui signèrent la capitulation de Bordeaux. En 1457, J. de Jambes, toujours membre du grand conseil, n'avait cessé de compter parmi les intimes serviteurs et les familiers du roi. Le pape Pie II, en 1459, convoqua l'assemblée de Mantoue, destinée à enrôler les divers princes de la chrétienté dans une croisade contre le Turc. Charles VII nourrissait des desseins contraires à cette vue. Pendant que ses ambassadeurs, avec ceux des autres puissances, prenaient part au congrès de Mantoue, J. de Jambes fut envoyé par le roi à la cour de Venise. Le but de cette ambassade était d'opérer une diversion active et de neutraliser les effets que le souverain pontife attendait de l'assemblée de Mantoue. J. de Jambes nous a laissé lui-même la relation de son ambassade à Venise, dans deux lettres fort curieuses et fort importantes pour l'histoire, qui subsistent à la Direction générale des Archives. Cette relation a été imprimée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. III, p. 183 et suiv.

Louis XI, à son tour, apprécia les talents diplomatiques du seigneur de Montsoreau, et les utilisa dans la guerre du Bien public (1465) (1).

V. DE V.

Direction générale des archives : K, 69. — *Chronique de Mathieu* d'Escouchy ou de Coucy, chapitre 78. — Anselme, *Histoire Généalogique*. — Vallet de Viriville, *Charles VII et ses Conseillers;* 1858, in-8°.

JAMBLIQUE (Ἰάμϐλιχος), romancier grec, Syrien d'origine, vivait vers 150 après J.-C. Suidas, dans le court article qu'il lui consacre, nous apprend « qu'il était un affranchi, qu'il avait écrit les *Babyloniques*, c'est-à-dire les *Amours de Rhodanès et de Sinonis*, en trente-neuf livres. » Nous ignorerions les autres particularités de sa vie, si une *scolie* grecque, découverte par Henri Estienne sur la marge d'un manuscrit de Photius, ne nous en apprenait quelques-unes. « Ce Jamblique, dit le scoliaste, était Syrien de père et de mère; il ne descendait point de ces Grecs qui s'établirent en Syrie après la conquête, mais des naturels du pays. Il nous apprend lui-même qu'il fut élevé dans la langue et les mœurs des Syriens, jusqu'au moment où un Babylonien fut chargé de son éducation, et l'instruisit dans la langue, les mœurs, les traditions des Babyloniens. Jamblique confesse avoir puisé son roman dans une de ces traditions........ Ce Jamblique possédait donc sa langue naturelle, c'est-à-dire la syrienne; ensuite il avait appris celle des Babyloniens; enfin il s'était appliqué à celle des Grecs, de manière à pouvoir l'écrire et la parler avec élégance et facilité. » Dans la même scolie il est dit que le Babylonien précepteur de Jamblique avait été fait prisonnier pendant l'expédition de Trajan en Mésopotamie (115); d'un autre côté, il est fait mention : dans les *Babyloniques*, de la défaite de Vologèse, roi des Parthes, en 162;

(1) Il acquit cette terre de Louis de Chabot, son beau-frère, le 9 février 1461.

(1) J. de Jambes avait épousé, en 1446, Jeanne Chabot, qui lui donna deux filles. *Colette de Jambes*, la première; est connue pour être devenue la maîtresse de Charles, duc de Berry et de Guyenne, frère de Louis XI. L'autre, nommée *Hélène de Jambes*, appartient à l'histoire par un titre plus honorable : elle épousa Philippe de Commines, seigneur d'Argenton, l'historien de Louis XI.

c'est donc entre ces deux dates et après la dernière qu'il faut placer la vie de Jamblique. Les *Babyloniques* (Βαβυλωνικά ou Ροδάνους καὶ Σινωνίδος ἔρως) formaient trente-neuf livres, suivant Suidas; mais Photius, qui donne une analyse du roman, ne mentionne que seize livres; l'ouvrage ne nous est connu que par cette analyse de Photius, qui a la sécheresse et le décousu d'une table des matières. Il contenait les amours de Rhodanès et de Sinonis, et formait un tissu d'aventures invraisemblables, qui cependant ne manquaient pas d'intérêt. « On regrette, dit Photius, que Jamblique, qui brille par la beauté du style, la régularité du plan et l'ordonnance des récits, n'ait pas déployé toute sa force et tout son art dans des sujets sérieux, au lieu de les prodiguer à des fictions puériles. » Ce roman, aujourd'hui perdu, s'était conservé en entier si l'on en croit Colomiès (*Rimelia Litteraria*) dans la bibliothèque de l'Escurial jusqu'en 1670, époque où il fut détruit dans un incendie. Outre l'analyse de Photius, il reste des *Babyloniques* des fragments dispersés dans le lexique de Suidas, un fragment publié par Leo Allatius dans ses *Excerpta varia Græcorum Sophistarum ac Rhetorum*, p. 250, sous le nom d'Adrien de Tyr, mais qui paraît appartenir au roman de Jamblique; enfin un fragment d'une certaine étendue découvert par A. Maï et publié dans sa *Nova Collectio Scriptorum veterum*, vol. II, p. 349. L'analyse de Photius et les fragments ont été recueillis par Chardon de La Rochette dans ses *Mélanges de Critique et de Philologie*, p. 18-90, et par Passow, *Corpus Erotic.*, vol. I. Y.

Suidas, au mot Ἰάμβλιχος. — Photius, *Bibl.*, cod., 94. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, VIII, 152. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 275, édit. de Westermann.

JAMBLIQUE (Ἰάμβλιχος), philosophe néoplatonicien, né à Chalcis, dans la Cœlé-Syrie, d'une famille riche et puissante, vivait sous Constantin, dans la première moitié du quatrième siècle après J.-C. Le peu que l'on sait de sa vie se trouve dans Eunape, biographe crédule et peu digne de foi. Jamblique eut pour premier maître un certain Anatolius, qui le présenta à Porphyre. Devenu maître à son tour, il rassembla autour de lui de nombreux disciples, parmi lesquels on remarque Sopater de Syrie, Édésius, Eustathe de Cappadoce, Théodore le Grec et Euphrasius. Il exerçait sur eux une grande influence, moins peut-être par la nouveauté de ses doctrines que par des actes difficiles à expliquer, soit qu'on les attribue à l'imposture du maître ou à la crédulité du biographe. Un jour qu'il se promenait avec ses disciples, il s'arrêta tout à coup en donnant des marques de dégoût : « Quittons ce chemin, dit-il, un enterrement va passer ici. » Parmi ceux qui l'accompagnaient, les uns, par respect, n'osèrent le quitter; d'autres, voulant s'assurer de la véracité de la prédiction, poursuivirent leur chemin et ne tardèrent pas à rencontrer le convoi. Mais, ajoute Eunape, on peut supposer que Jamblique avait de meilleurs yeux ou l'odorat plus fin que ses disciples. » Malgré cette preuve de sa faculté prophétique, quelques disciples demandaient un signe plus décisif. Jamblique résistait, disant qu'il ne pouvait faire naître l'occasion. Enfin, s'étant rendu avec toute son école aux sources chaudes de Gadara en Syrie, il demanda aux habitants le nom des deux sources les plus petites et les plus pures; elles se nommaient Eros et Anteros. Il n'eut qu'à toucher l'eau de la main en murmurant quelques paroles; aussitôt on en vit sortir deux beaux enfants, les deux génies des sources, qui l'entourèrent de leurs bras. Ce miracle fit taire les plus incrédules. « On racontait de lui bien d'autres merveilles, ajoute Eunape, mais bizarres et invraisemblables, et je craindrais de les raconter, car les dieux défendent de mêler des fables et des récits mensongers à une histoire consciencieuse et véridique. J'éprouverais même quelque scrupule à rapporter ces exemples s'ils ne venaient de témoins oculaires, et cependant ni Édésius ni ses amis n'ont osé prendre sur eux de les mettre dans leurs ouvrages. » On ne peut rien imaginer de plus contraire à la philosophie que de pareilles légendes et que les doctrines qui en ont été le prétexte. Jamblique, plus encore que les chefs de l'école néo-platonicienne, Plotin et Porphyre, témoigne de la perturbation irrémédiable de la pensée hellénique par suite de l'invasion des idées orientales. Autant qu'on peut en juger par les fragments de ses œuvres épars dans le commentaire de Proclus sur le *Timée*, il renchérit sur les subtilités de ses maîtres, subdivisa la trinité de Plotin, et en fit sortir une série de triades. Une courte analyse, empruntée à M. Vacherot, donnera une idée de ces stériles et confuses abstractions. « Dans le second principe, Jamblique distingue d'abord trois triades purement *intelligibles*, puis trois triades *intellectuelles*, ce qui formait l'ennéade νοητήν et l'ennéade νοεράν. Outre la grande triade démiurgique, il admet une série de démiurges inférieurs compris sous le nom de νέοι δημιουργοι, lesquels portent au loin l'action des premiers. Il se distingue encore de Plotin et de Porphyre par un goût excessif et presque superstitieux des formules numériques. Il ramène aux nombres tous les principes de sa théologie : à la monade, l'unité suprême, principe à la fois de toute unité et de toute diversité; à la dyade, l'intelligence, première manifestation, premier développement de l'unité; à la triade, l'âme ou le démiurge, principe du retour à l'unité pour tous les êtres qui se portent en avant; à la tétrade, le principe d'harmonie universelle, contenant en elle toutes les raisons des choses; à l'ogdoade, la cause du mouvement (χώρησις) qui entraîne tous les êtres hors du principe suprême et les disperse dans l'univers; à l'ennéade, le principe de toute identité et de toute perfection; enfin à la décade, l'ensemble de toutes les émanations

du τὸ Ἕν. Ni Plotin ni Porphyre, quelque estime qu'ils aient eue pour les doctrines de Pythagore, ne réduisaient à ce point leurs principes à des abstractions numériques. » Telles sont les vérités que Jamblique révèle en vertu de son pouvoir surnaturel, vérités qui n'ont rien à démêler avec la raison et appartiennent entièrement à la théurgie. Ce philosophe consomma l'œuvre de ses prédécesseurs. Grâce à lui, la magie, les sacrifices, les miracles dominèrent dans les doctrines néo-platoniciennes, et l'école d'Alexandrie devint l'alliée suspecte et inutile du polythéisme mourant.

Jamblique composa un grand nombre d'ouvrages. « Ses écrits, dit Eunape, sans être obscurs ou incorrects, ne sont pas remplis de grâce et d'agrément comme ceux de Porphyre; ils n'en ont pas la lucidité, la pureté; mais comme Platon le dit de Xénocrate, Jamblique n'avait pas sacrifié aux grâces; aussi, loin d'attirer et d'attacher le lecteur, il le fatigue et le repousse. » Il reste de lui un traité : Περὶ Πυθαγόρου αἱρέσεως (Sur la Philosophie de Pythagore), destiné à servir d'introduction à l'étude de Platon, et composé primitivement de dix livres, dont cinq sont perdus. Le premier, intitulé Περὶ τοῦ Πυθαγορικοῦ βίου, contient un récit détaillé de la vie de Pythagore et de son école. C'est une compilation sans critique, mais qui a du prix, parce que les ouvrages d'après lesquels elle a été faite n'existent plus. Cette *Vie de Pythagore* fut publiée pour la première fois par J. Arcerius Theodoretus, en grec et en latin; Franeker, 1598, in-4°. Les meilleures éditions sont celles de L. Kuster, Amsterdam, 1707, in-4°; de Th. Kiessling; Leipzig, 1815-1816, 2 vol. in-8°, et de Westermann à la suite de Diogène Laerce dans la *Bibliothèque Grecque* de A.-F. Didot. Le second livre se compose de Προτρεπτικοὶ λόγοι εἰς φιλοσοφίαν, discours exhortatoires ou préparatoires à la philosophie (de Platon). C'est aussi une compilation faite d'après d'anciens auteurs, mais sans méthode. Le dernier chapitre contient l'explication de trente-neuf *symboles* pythagoriques. Ce second livre a été publié pour la première fois avec le précédent par Arcerius; la meilleure édition est de Th. Kiessling; Leipzig, 1813, in-8°. Le troisième livre, intitulé Περὶ κοινῆς μαθηματικῆς ἐπιστήμης, contient de nombreux fragments des ouvrages d'anciens pythagoriciens, particulièrement de Philolaüs et d'Archytas; il a été publié pour la première fois par Villoison, dans ses *Anecdota Græca*, vol. II; p. 188, et réimprimé séparément par J.-G. Fries, Copenhague, 1790, in-4°. Le quatrième livre, intitulé Περὶ τῆς Νικομάχου ἀριθμητικῆς εἰσαγωγῆς (Sur l'Introduction arithmétique de Nicomaque), fut publié pour la première fois par Sam. Tennulius; Deventer et Arnheim, 1668, in-4°. Le cinquième et le sixième livre, qui traitaient de la physique et de l'éthique, sont perdus; le septième, intitulé Τὰ θεολογούμενα τῆς ἀριθμητικῆς, a été publié par Ch. Wechel, Paris, 15[…] in-4°, et Fr. Ast, Leipzig, 1817, in-8°. Tout ce que l'on sait des autres livres, c'est que le [hui]tième contenait une introduction à la mu[sique], le neuvième une introduction à la géométrie, le dixième la théorie sphérique de Pyth[agore]. Le second ouvrage que l'on a sous le n[om de] Jamblique porte le titre de Περὶ μυστηρίων. [C'est] une réfutation de la lettre de Porphyre à [Ane]bon; elle est censée écrite par un certain [prêtre] égyptien nommé Abammon; mais une tra[dition] qui remonte jusqu'à Proclus, l'attribue à [Jam]blique. Si elle n'est pas de ce philosophe, [elle a] dû être composée par un de ses discip[les et] probablement sous ses yeux. Jamblique, [Abam]mon, ou l'auteur, quel qu'il soit, du *Trai[té des] Mystères*, répond à une question de Por[phyre]. Il étale une érudition à propos d'Hermès [qui] avait, dit-il, composé cent livres sur les [dieux] empyrées, cent sur les dieux éthéréens, [et] sur les dieux célestes. L'auteur ne place cep[endant] la sagesse des Égyptiens qu'au second ra[ng] bien au-dessous de celle des Chaldéens. N[ous ne] donnerons pas une analyse de cet ouvrage, [parce] qu'il est impossible de tirer aucun profit [d'un] mélange d'érudition infidèle et de creuses [rêve]ries. Le traité Περὶ μυστηρίων a été publi[é avec] une traduction latine par Marcile Ficin, V[enise], 1483, in-4°; par N. Scutellius, Rome, 1556, et par Th. Gale, Oxford, 1678, in-8°. — [Outre] ces ouvrages, on cite de Jamblique un trai[té Περὶ] ψυχῆς, dont Stobée a conservé un fragment (tit. 25, 6); — des *Épîtres* sur des sujets [théolo]giques; — et un grand traité Περὶ τῆς τε[λειοτάτης] Χαλδαϊκῆς φιλοσοφίας, dont on trouve [des ex]traits dans Damascius. Enfin il avait é[crit des] commentaires sur le *Parménide*, le [Timée,] le *Phédon* de Platon et sur les *Analyti[ques d'A]ristote*. L. [J.]

Suidas, au mot Ἰάμβλιχος. — Eunape, *Vitæ So[ph.]* — Julien, *Orat.*, IV, p. 146; *Epist.*, 40. — Dodwell, [*De*] *et Ætate Jamblichi*, dans ses *Exerc.* *de Ætate* [...] 1704. — Hebenstreit, *Dissertatio de Jamblici D[...]*, Leipzig, 1704, in-4°. — Brucker, *Historia critica [philoso]phiæ*, t. II, p. 260, 431. — Tillemont, *Histoire des [Empe]reurs*, t. VI, p. 268. — Tennemann, *Geschichte [der Phi]losophie*, t. VI, p. 266. — Ritter, *Geschichte der [Philo]sophie*, t. IV, p. 647. — Fabricius, *Bibliotheca* [...] t. IV, p. 282, et t. V, p. 759, édit. de Harles. — [...] *Judicium de libro qui de mysteriis Egyptiorum [inscri]bitur*, dans les *Mémoires de l'Académie de G[...]*, t. IV, part. III, p. 80. — Tiedmann, *Geist der sp[ek.] Philosophie*, t. III, p. 453. — Jules Simon, *Histoire [de l'É]cole d'Alexandrie*, t. II, p. 187-263. — Vacherot, [...] *critique de l'École d'Alexandrie*, t. II, p. 57-[...]

JAMBLIQUE d'Apamée, philosophe [néo-pla]tonicien, contemporain de Julien et de Li[banius], vivait dans la seconde partie du quatrième [siècle]. Il a été souvent confondu avec le précédent; [mais] son intimité avec Julien prouve qu'il v[écut un] peu plus tard. L'empereur Julien le com[ble d'é]loges extravagants.

Un Jamblique, médecin à Constantinople, [est] mentionné dans une épigramme de Léon[ce, dans] l'*Anthologie Grecque*.

Libanius, *Epist.*, p. 000, éd. Wolf. — Julien, *Epist.*, 24, 40. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. V, p. 761.

JAMBULUS (Ἰάμβουλος), voyageur grec, d'une époque incertaine. Il composa une description des Indes, dans laquelle il donnait sur lui-même des détails que Diodore de Sicile a recueillis. « Jambulus, dit-il, fut dès son enfance curieux de s'instruire; à la mort de son père, qui était marchand, il se livra au commerce. Passant par l'Arabie pour se rendre dans le pays des aromates, il fut, avec ses compagnons de voyage, saisi par des brigands. On l'employa d'abord à garder les troupeaux avec un de ses compagnons. Ils tombèrent ensuite tous deux entre les mains de quelques brigands éthiopiens qui les emmenèrent dans la partie maritime de l'Éthiopie. Ainsi enlevés, ils furent, comme étrangers, destinés à la pratique d'une cérémonie expiatoire pour purifier le pays. » (Diodore donne ici le détail de cette expiation, qui consistait à placer deux étrangers sur un vaisseau et à les livrer à la mer). « Après avoir navigué pendant quatre mois et lutté contre les tempêtes, Jambulus et son compagnon abordèrent dans l'île désignée. » Ici se place la description de l'île merveilleuse. « Après un séjour de sept ans, Jambulus et son compagnon de voyage furent expulsés comme des hommes méchants et de mauvaises habitudes. Ils furent donc forcés d'équiper de nouveau leur barque, et de l'approvisionner pour le retour. Au bout de plus de quatre mois de navigation, ils échouèrent du côté de l'Inde, sur des sables et des bas-fonds. L'un périt dans ce naufrage, l'autre, Jambulus, se traîna jusqu'au village; les habitants le conduisirent devant le roi, résidant dans la ville de Palebothra, éloignée de la mer de plusieurs journées. Ce roi, aimant les Grecs et l'instruction, lui fit un très-bon accueil, et finit par lui donner une escorte chargée de le conduire jusqu'en Perse. De là Jambulus gagna la Grèce sans accident. » Cette biographie et la description appartiennent à ce genre de romans géographiques si communs chez les Grecs, et dont l'histoire vraie de Lucien est une imitation et une parodie. Jambulus n'avait probablement jamais vu le pays sur lequel il racontait tant de merveilles. Y.

Diodore de Sicile, l. II, 55 (trad. de M. Hoefer). — Tzetzès, *Chil.*, VII, 144. — Lucien, *Ver. Histor.*, 3. — Osann, *Beitrage zur Griech u Röm. Lit. Gesch.*, vol. I, p. 288.

JAMERAY-DUVAL. *Voy.* DUVAL.

JAMES (*Thomas*), controversiste et philologue anglais, né à Newport, dans l'île de Wight, en 1571, mort en 1629. Il commença ses études à Winchester, et les acheva au New-College d'Oxford, auquel il fut agrégé en 1593. Il recueillit et collationna une foule de manuscrits précieux, et publia un catalogue de ceux qui se trouvaient dans les divers collèges des deux universités. Sir Thomas Bodley, qui venait d'établir une bibliothèque à Oxford, l'en nomma le premier bibliothécaire, en 1602. James montra contre les catholiques un zèle qui fut assez mal récompensé par deux petits bénéfices, l'un à Wells, l'autre à Mongeham, dans le comté de Kent. Membre de la convocation d'Oxford dans la première année du règne de Charles Ier, il proposa de former une commission qui collationnerait les manuscrits des Pères de l'Église; mais il ne put faire adopter son projet. Il se mit alors à l'œuvre lui-même, et commença un travail, qui devait, selon lui, révéler beaucoup de falsifications des catholiques romains et porter un grand coup à leurs doctrines. « Il laissa, suivant Wood, la réputation du plus ingénieux et du plus infatigable écrivain qu'Oxford ait opposé aux papistes depuis la réforme. » On a de lui : *The moral Philosophy of the Stoics*, traduit du français; Londres, 1598, in-8°; — une édition du *Philobiblion* de Richard de Bury, évêque de Durham; Oxford, 1599, in-4°; — *Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis, sive catalogus manuscriptorum in utraque academia*; Londres, 1600, in-4°; suivi de deux pièces intitulées : *Cyprianus redivivus; spicilegium D. Augustini*; — *Bellum papale, sive concordia discors Sixti V et Clementis VIII, circa Hieronymianam editionem, cum utriusque editionis vulgatæ illorum pontificum, et postremæ Lovaniensium, comparatione*; Londres, 1600, in-4°; — *Catalogus librorum bibliothecæ Bodleianæ*; Oxford, 1605, in-4°; — *Concordantia sanctorum Patrum, id est vera et pia libri Canticorum per Patres universos, tam græcos quam latinos, expositio*; Oxford, 1607, in-4°; — *Apology for John Wickliffe*; Oxford, 1608, in-4°; — *A Treatise of the Corruption of Scriptures, councils and fathers*; Londres, 1611, in-4°; — *The Jesuits' Downfall threatened for their wicked lives, accursed manners, heretical doctrine, and more than machiavelian policy*; Oxford, 1612, in-4°; — *Index generalis sanct. Patrum ad singulos versus c. V secundum Matthæum*; Londres, 1624, in-8°; — *Vindiciæ Gregorianæ, seu restitus Gregorius Magnus*; Genève, 1625, in-4°; — *Notæ ad Georgium Wicelium de methodo concordiæ ecclesiasticæ*; Londres, 1625, in-8°; — *Manuduction, or introduction unto divinity*; Oxford, 1625, in-8°; — *Specimen Corruptelarum pontificiorum in Cypriano, Ambrosio, Gregorio Magno, et auctore operis imperfecti et in jure canonico*; Londres, 1626, in-4°; — *Index librorum prohibitorum a pontificiis*; Oxford, 1627, in-8°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — *Biographia Britannica.* — Chalmers, *General Biograph. Dictionary.* — Nicéron, *Mémoires pour servir a l'Histoire des Hommes illustres*, t. IX, p. 62.

JAMES (*Richard*), érudit anglais, neveu du précédent, né à Newport, dans l'île de Wight, en 1592, mort en 1638. Il fit ses études à Exeter-College, à Oxford, puis à Corpus-Christi, dont il devint agrégé en 1615. En 1619 il visita le pays de Galles et l'Écosse, et de là passa en Russie. Il connaissait outre les langues anciennes presque

toutes les langues de l'Europe, l'allemand, le slave, l'italien, le français et l'espagnol. Comme érudit et critique, il était supérieur à son oncle, et il fut d'un grand secours à Selden pour l'interprétation des *marbres d'Arundel*, à sir Robert Cotton pour l'arrangement de sa belle bibliothèque. « Il ne lui manqua, dit Wood, qu'une prébende ou une sinécure; s'il eût obtenu l'une ou l'autre, les travaux d'Hercule eussent été un jeu pour lui. » Le bénéfice ne vint pas et James mourut pauvre. Il a écrit beaucoup de traités de controverse qui n'ont plus aucun intérêt aujourd'hui. Son principal ouvrage est intitulé : *Observations made on the countrey, with the manners and customs of Russia and Rusland*; 1619, in-8°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — *Biographia Britannica*. — Chalmers, *General Biogr. Diction.*

JAMES (*Robert*), médecin anglais, né en 1703, à Kinverston, dans le comté de Stafford, mort à Londres, le 23 mars 1776. Après avoir fait ses études au collége Saint-John, à Oxford, il pratiqua la médecine à Sheffield, à Lichfield et à Birmingham. Il se rendit ensuite à Londres, où il se fit connaître par un *Dictionnaire de Médecine*, et surtout par une poudre fébrifuge de son invention. Cette poudre, malgré l'opposition de la faculté, obtint un grand succès, et devint pour James une source de richesse. On n'en connaît pas bien la composition, qu'il cachait soigneusement. « Pearson, qui l'avait analysée, dit la *Biographie Médicale*, la supposait composée de phosphate de chaux et d'oxyde d'antimoine. Celle qu'on débite aujourd'hui sous le même nom est un mélange de sulfate de potasse avec du phosphate de chaux et d'antimoine, qu'on obtient en calcinant ensemble un mélange d'os brûlés à blanc, de nitre et de sulfure d'antimoine réduit en poudre. On ne la regarde plus comme un fébrifuge presque infaillible, vertu qu'on lui attribuait, il y a un demi-siècle, soit en Angleterre, soit même en France. » On a de lui : *Medicinal Dictionary*; Londres, 1743-1744, 3 vol. Cet ouvrage important, dans lequel James eut pour collaborateur l'illustre lexicographe Samuel Johnson, fut traduit en français par Diderot, Eidous et Toussaint; Paris, 1746-1748, 4 vol. in-fol.; — *The Practice of Physic*; Londres, 1746, 2 vol. in-8°; — *On canine Madness*; Londres, 1760, in-8°; — *A Dispensary*; Londres, 1764, in-8°; — *A Dissertation upon Fevers*; Londres, 1778, in-8°; — *A short treatise of the Disorders of Children*; Londres, 1778, in-8°. Z.

Chalmers, *Gener. Biog. Diction.* — *Biogr. Médicale.*

* **JAMES** (*Georges* Payne Rainsford), écrivain anglais, né à Londres en 1801. Il reçut sa première éducation à l'école de Greenwich, prit ensuite des leçons d'un émigré français, et fut placé, sous la direction de W. Carmalt, avec lequel il visita la France. Il fit d'abord quelques nouvelles pour son amusement et pour celui de ses amis, et débuta dans la carrière littéraire par une série de ces petits romans qu'il don[...] la *Literary Fund Society*, et qui furent ré[...] plus tard sous le titre de *String of Pearls*. [...] couragé par Washington Irving et Walter S[...] il publia une suite de romans, un poème, [...] férents ouvrages historiques, des contes, etc. [...] rant le règne de Guillaume IV, il fut n[...] historiographe de la Grande-Bretagne; ma[...] circonstances firent supprimer cette place. [...] 1852, il fut nommé consul britannique à [...] folk en Virginie, et partit pour l'Amérique [...] il publia de nouveaux romans et des conte[...] romans sont pleins d'invention; mais on l[...] proche d'avoir gaspillé son talent par une [...] abondante production. On a de lui : *The B[...] of Arles*; 1829; — *Richelieu, a tale of Fr[...]* 1829; — *Darnley*; 1830; — *Delorme*; [...] — *The History of Chivalry*; 1830; — [...] *lippe Auguste*; 1832; — *The Memoirs of [...] Commanders*; 1832; — *The History of C[...]lemagne*; 1832; — *Henry Masterton*; [...] — *John Marston Hall*; 1834; — *Mari[...] Bourgogne*; 1835; — *The Gipsy*, a [...] 1835; — *One in a Thousand*; 1835; — [...] *ruined City*; — *Book of the Passions*; — [...] *the educational Institutions of Ger[...]* 1835; — *Attila*; 1836; — *The History [...] Live of Edward the Black Prince*; 18[...] *Memoirs of celebrated Women*; 1837; — [...] *of foreign Statesmen* : suite d'essais biog[...]ques fournis au *Cabinet Cyclopædia* de La[...] — *The Life and Times of Louis XIV*; [...] 4 vol.; — *The Robber*; 1838; — *The [...] not*; 1839; — *Charles Tyrrel*; 1839; — [...] *de Leon, or the brigand*; 1841; — [...] *Vernon's Letters from* 1696 *to* 170[...]; 3 vol.; — *Morley Ernstein, or the t[...] of the heart*; 1842; — *A History of t[...] of Richard Cœur de Lion, king of En[...]* 1842-1849; 4 vol.; — *Arabella Stuart*; — *Arrah Neil*; 1845; — *Russell*; 1[...] *Heidelberg*; 1849; — *John Jone's [...]* 1849 : contes tirés de l'histoire d'Anglet[...] les enfants; — *Aims and Obstacles*; New-[...] 1851; — *Pequinillo*; 1852; — *A Life of [...] situdes*; 1852; — *Agnes Sorel*; Londres, [...]
L. L—[...]

English Cyclopædia (Biography). — *Men of the [...]* — *Conv.-Lex.* — *Dictionnaire de la Conversation.*

* **JAMES** (*Constantin*), médecin fr[...] né à Bayeux (Calvados), en 1793. Il [...] docteur à la Faculté de Médecine de P[...] 1840. Étant interne des hôpitaux de Paris [...] chargé de la rédaction des cours de phy[...] de Magendie, avec lequel il fit un voyage [...]tifique en Italie, dont la relation pa[...] 1844. Pendant les années 1841 et [...] M. James a fait un cours de médecine [...]thénée de Paris et des conférences sur [...] points scientifiques au Cercle agricole. On [...] lui les ouvrages suivants : *Leçons sur les [...]nomènes physiques de la Vie*, profess[...]

Collége de France par M. Magendie; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Leçons sur les Fonctions du Système nerveux, professées au Collége de France par M. Magendie;* Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Rapport à l'Académie royale de Médecine sur l'Empoisonnement de Soufflard;* Paris, 1839, in-8°. L'auteur, appelé à donner ses soins au condamné Soufflard, qui avait voulu s'empoisonner à la Conciergerie, fut à même de faire sur lui diverses observations : Il constata chez ce criminel l'absence de toute protubérance du meurtre, et de là l'origine d'ardentes discussions avec la Société Phrénologique et de plusieurs mémoires sur le système de Gall; — *Observations de Guérison d'une Paralysie complète de la face avec perte de la vue, du goût, de l'ouïe et de l'odorat;* présenté à l'Académie royale de Médecine le 20 octobre 1840; suivi de *Considérations générales sur les Causes et le Traitement de ces Paralysies;* 1841, in-8°; — *Des Névralgies et de leur traitement;* Paris, 1841, in-8°; — *Voyage scientifique à Naples, fait avec M. Magendie en* 1843; Paris, 1844, un vol. gr. in-8°; — *Études sur l'Hydrothérapie ou traitement par l'eau froide, faite pendant un voyage en Allemagne;* Paris, 1846, in-8°; — *Guide pratique aux principales Eaux minérales de France, d'Allemagne, de Suisse, de Savoie et d'Italie,* etc.; Paris, 1851, in-18; 4e édit., 1857, avec une carte itinéraire des eaux et de nombreuses vignettes gravées sur acier; — *De l'Emploi des Eaux minérales dans la Syphilis;* Paris, 1853, in-8°; — *Du Choix des Eaux minérales dans le Traitement des Maladies de poitrine;* Paris, 1853, in-8°.

G. de Fère.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — *Doc. partic.*

*JAMES (L'abbé *Aimé-François*), théologien français, né en 1804, à Ryes, près Bayeux (Calvados). Il fut d'abord attaché au diocèse de Nevers. Il passa ensuite à Paris, où il devint grand-vicaire et fit paraître les ouvrages suivants : *Histoire de l'Ancien Testament,* etc.; Paris, 1835-1836, 2 vol. in-4°, avec grav.; — *Histoire du Nouveau Testament et des Juifs;* Paris, 1836 et 1849, in-4°; — *Dictionnaire de l'Écriture Sainte;* Paris, 1836, 1837, 1844, 1851 et 1853, in-8°; — *Repertorium Biblicum, seu collectio et concordantia præcipuarum materiarum quæ circa finem amoris in utroque Testamento continentur;* Paris, 1844, in-8°; — *Essai sur le Concile de Jérusalem, à l'occasion de l'assertion d'un écrivain prétendant que saint Jacques exprima un avis contraire à celui de saint Pierre; réfutation de cette assertion et de quelques autres, avancées par Fleury et Calmet;* Paris, 1846, in-8°; — *Saint Pierre, successeur de Jésus-Christ dans le gouvernement de l'Église militante, ou explication de ces paroles :* Sequere me, *adressées par le Sauveur à saint Pierre;* Paris, 1846, in-8°; — *Tableau historique et synoptique de la Vie de Jésus-Christ;* 1842, in-plano; — *Tableau chronologique, synchronique et synoptique de l'Histoire universelle de l'Église et de l'Église de France;* 1832. M. James a aussi revu la 5e édition du *Dictionnaire de la Bible* de Calmet.

G. de F.

Statistique des Gens de Lettres. — *La Litt. Cont.*

JAMESON ou JAMESONE (*Georges*), peintre écossais, surnommé *le Van Dyck de l'Écosse,* né à Aberdeen, en 1586, mort en 1644. Il alla étudier son art en Flandre, sous Rubens et Van Dyck, et retourna en Écosse en 1628. Il s'appliqua surtout à peindre le portrait à l'huile, et exécuta aussi des tableaux d'histoire et des paysages. Il peignit d'abord sur bois, puis sur toile fine. Ses tableaux se distinguent par la délicatesse et la douceur, par la clarté et la beauté de la couleur. Lorsque Charles Ier visita l'Écosse en 1633, les magistrats d'Édimbourg chargèrent Jameson de représenter les traits des souverains d'Écosse; le roi fut si content de ce travail qu'il posa lui-même devant le peintre pour un portrait en pied. Plusieurs des familles les plus considérables de l'Écosse possèdent des œuvres de cet artiste. La principale collection est celle de Taymouth, résidence du comte de Breadalbane. Différents manoirs du comté d'Aberdeen possèdent des portraits peints par Jameson.

J. V.

Walpole, *Anecdotes.* — Pinckerton, *Scottish Gallery.* — Thom, *History of Aberdeen.* — Pennant, *Tour in Scotland.* — Chalmers, *General Biogr. Dictionary.* — Rose, *New General Biographical Dictionary.* — *English Cyclopædia.*

JAMESON (*William*), historien écossais, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il était professeur d'histoire à l'université de Glascow. On a de lui : *Spicilegia Antiquitatum Ægypti atque vicinarum Gentium;* Glascow, 1720, in-8°. Cet ouvrage, où l'auteur s'efforce de faire concorder la Bible et l'histoire profane, est rempli d'hypothèses hasardées et de suppositions gratuites. Saxe cite encore, sous le nom de William Jameson, *Sum of the episcopal Controversy,* Glascow, 1703, in-8°; mais c'est probablement l'ouvrage d'un autre Jameson. Z.

Sax, *Onomasticon,* t. VI, p. 334; *Anal.,* p. 706.

JAMESON (*Robert*), minéralogiste anglais, né à Leith, le 11 juillet 1774, mort à Édimbourg le 10 avril 1854. Il étudia d'abord la médecine, et en 1792 il suivit les cours de Walker, professeur d'histoire naturelle à Édimbourg. Bientôt après, il fut nommé conservateur du muséum de cette ville. Une société d'histoire naturelle s'était formée à Édimbourg; Jameson en fit partie, et y lut plusieurs mémoires. En 1794, il fit un voyage aux îles Shetland, et trois ans après à l'île d'Arran, l'année suivante aux îles Hébrides, et en 1799 aux îles Orcades. En 1800 il alla à Freyberg. Partout Jameson étudiait l'histoire naturelle et la constitution géologique des lieux qu'il visitait. De retour à Édimbourg en 1804, il succéda à Walker dans la place de professeur

d'histoire naturelle. En 1808 il fonda la Société Wernérienne, dont il devint président, On a de lui : *Esquisse de la Minéralogie des îles Shetland et de l'île d'Arran ;* 1798, in-8° ; — *Voyages minéralogiques dans les îles Hébrides, Orkney et Shetland, et sur le continent de l'Écosse;* Londres, 1800, 2 vol. in-4° ; — *Éléments de Géognosie ;* Londres, 1809, in-8° ; — *Traité sur les Caractères extérieurs des Minéraux ;* Londres, 1805, in-8° ; — *Système de Minéralogie ;* Londres, 1804-1808, 1816, 1823, 2 vol. in-8° ; — *Manuel de Minéralogie ;* Londres, 1823, in-8° : basé sur les principes de Mohs, professeur de Freyberg. En 1814, Jameson publia la traduction en anglais de l'*Essai sur les Révolutions du Globe* de Cuvier, par Kerr, qu'il accompagna d'une introduction et d'un grand nombre de nouvelles observations minéralogiques. Il mit aussi une notice intéressante sur Léopold de Buch en tête d'une traduction anglaise du *Voyage* de ce dernier *en Norvège et en Laponie*, et ajouta à cette traduction diverses notes relatives à l'histoire naturelle de la Norvège. Enfin Jameson a fourni de nombreux articles au *Journal de Nicholson*, aux *Annales de Philosophie* de Thomson, aux *Transactions de la Société Wernérienne*, à l'*Edinburgh Philosophical Journal*, fondé en 1819 par lui et M. Brewster; à l'*Encyclopædia Britannica*, à l'*Edinburgh Encyclopædia*, à l'*Edinburgh Cabinet Library*. Jameson a en outre donné une édition de l'*American Ornithology* de Wilson, en 4 vol. J. V.

Annual Register, 1854. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **JAMESON** (*Anna* MURPHY, mistress), femme de lettres irlandaise, née à Dublin, le 19 mai 1797. Fille de Murphy, peintre ordinaire de la princesse Charlotte, elle reçut une éducation distinguée, et se fit connaître par le journal d'un voyage en France et en Italie, publié sous le voile de l'anonyme et sous le titre de *Diary of an Ennuyée*. Après son mariage avec M. Robert Jameson, elle voyagea en France, et visita à plusieurs reprises l'Italie et l'Allemagne. Elle séjourna longtemps à Weimar, à Vienne et à Dresde, et entretint une correspondance avec Gœthe, avec le prince de Metternich, la princesse Amélie de Saxe, et une foule d'autres célébrités contemporaines. La nomination de son mari en 1834 à des fonctions judiciaires dans le haut Canada lui fournit aussi l'occasion d'étudier l'Amérique. Son mariage, paraît, du reste, n'avoir pas été très-heureux dans ses résultats. On a de Madame Jameson : *Loves of the Poets ;* 1829, 2 vol. ; — *Lives of celebrated female Sovereigns ;* 1831 ; — *Characteristics of Women, moral, poetical and historical ;* 1832 ; — *Beauties of the Court of Charles II ;* 1833 ; — *Visits and Sketches at home and abroad* 1834, 4 vol. ; — *Characteristics of the female characters of Shakespeare*, illustré de gravures dessinées par l'auteur ; — *Winter-studies and Sommer Rambles in Canada ;* 1838 ; — *Handbook to the public Galleries of Art in and near London ;* 1842 ; — *Companion to the private Galleries of Art in London ;* 1844 : cet ouvrage a fait connaître au public une partie des trésors artistiques enfouis dans les galeries de la noblesse anglaise ; — *Memoirs and Essays, illustrative of Art, Literature and social Morals ;* 1846. On y remarque entre autres, un Essai sur la mission et la position de la femme et un autre sur les relations des mères avec les gouvernantes ; — *Sacred and legendary Art, or Legends of the Saints and martyrs ;* 1848 ; — *Legends of the Monastic Orders, as represented in the fine arts ;* 1850 ; — *Legends of the Madonna ;* 1852 ; — *A Common place-book of Thoughts, Memories, and Fancies, original and selected ;* 1854 ; — *Sisters of Charity abroad and at home ;* 1855. J. V.

English Cyclopædia. — *Men and Women of the Time* — *Convers.-Lexik.* — *Journal des Debats* du 3 août 1855.

JAMET (*Lyon* ou *Léon*), poëte français, né à Sussy (Poitou) d'une famille noble, vers le commencement du seizième siècle, mort vers 1561. Il vint à la cour sous le règne de François Ier, et se lia avec Clément Marot, à qui il ressemblait pour l'esprit, la liberté des opinions et la légèreté des mœurs. Marot, renfermé au Châtelet pour avoir fait gras en carême, implora la protection de Jamet dans une agréable épître, où, jouant sur le nom de son ami, il lui rappelle qu'un rat sauvé par un lion le délivra à son tour. Après avoir conté la fable du *Lion et du Rat*, il ajoute :

> Or viens me voir, pour faire le lion ;
> Et je mettrai peine, sens et étude
> D'être le rat exempt d'ingratitude :
> J'entends si Dieu te donne autant d'affaire
> Qu'au grand lyon : ce qu'il ne veuille faire.

Marot ne tarda pas à être mis en liberté. Jamet, suspect des mêmes doctrines, fut forcé de quitter la France en 1535, et se retira auprès de la fille de Louis XII, Renée, duchesse de Ferrare. Cette princesse le choisit pour secrétaire, et le duc lui confia des missions importantes. Après huit ans d'exil, Jamet écrivit à son ancien ami Marot, et l'invita à venir chercher un asile à la cour de Ferrare. Cette épître fait plus d'honneur à ses sentiments qu'à son talent poétique. Cependant, malgré la gêne d'une versification compliquée, elle offre de la facilité et de la grâce. Il reproche doucement à son ami de le négliger :

> Mais voirement, ami Clément,
> Tout clairement, dis-moi comment
> Tant et pourquoi tu te tiens quoi (coi, tranquille) :
> D'écrire à moi qui suis à toi?
> T'ai-je laissé par le passé?
> T'ai-je offensé ou courroucé?

Marot aurait sans doute répondu à cette aimable invitation, s'il n'était mort à Turin, quel-

ques mois après l'avoir reçue. Jamet rentra en France avec la duchesse Renée. Outre l'*Épître à Marot*, on a de lui l'épitaphe du même poëte en vers de huit syllabes, et quatre petites pièces qui ont été insérées dans le recueil des *Poésies* de Marot, et enfin une ballade *Sur la sainte Vierge*, publiée dans les *Récréations Historiques* de Dreux du Radier, t. I, p. 162. Z.

Marot, *Œuvres*. — Dreux du Radier, *Histoire littéraire du Poitou*.

JAMET (*Pierre-Charles*), écrivain français, né à Louvières, près d'Alençon, le 15 février 1701, mort vers 1770. Il entra en 1720 dans les bureaux de l'intendance de sa province, devint en 1723 commis des finances à Paris, et premier commis de la Compagnie des Indes à Lorient en 1735. Il était revenu à Paris et avait repris son emploi dans les bureaux du contrôle général, lorsqu'il fut mis à la Bastille pour avoir participé à la composition de pamphlets contre la cour. On a de lui : *Essais Métaphysiques*; 1732, in-12 ; — *Les Pieds de mouche, ou les nouvelles Noces de Rabelais*; 1732, 6 vol. in-8° : en collaboration avec Th. S. Gueullette, suivant *La France Littéraire* de 1769 ; — *Lettre en forme de dissertation sur la Création*; 1733, in-8° ; — *Idée de la Métaphysique, traduit de l'anglais d'Atjem* ; 1739, in-12 : c'est un ouvrage de sa composition; — *Daneche Men-Kan, philosophe mogol, avec des remarques*; 1740, in-12 ; — *Lettre sur les caractères de différence de la Métaphysique et de la Logique*; 1740, 1757, in-12; — *Lettres à M. Lancelot sur l'Infini ou l'Unité de substance, et à l'auteur de la Philosophie des Jeunes Gens* (Miron) ; 1740, in-8° ; — *Lettres critiques sur le Goût et sur la Doctrine de Bayle*; 1740, in-8°; — *Promptuaire de la Métaphysique du Dictionnaire de Bayle*; 1740, in-12; — *Lettre de M. J*** l'aîné à M. le chevalier de P**** (Pacaroni), *auteur de Bajazet Ier, sur la Métaphysique et la Logique*; Paris, 1742, in-12; — *Lettre sur le Lieu et l'Espace*; 1742, in-12; — *Lettre sur le principe de saint Augustin : Sub Deo justo nemo miser, nisi mereatur*; 1743, in-8° ; — *L'Épitaphe du Bibliothécaire*; 1747, in-4°: pièce satirique en vers contre Lenglet-Dufresnoy; — *Trois Lettres aux Imprimeurs du Dictionnaire de Trévoux*; 1748-1750, in-4° ; — *Lettre aux Auteurs de l'Encyclopédie* ; 1750, in-4° ; — *Petit Écrit sur les Devoirs des Gens en place*; 1753, in-fol. ; — *Lettres de M. Jamet au sujet de ses Mémoires manuscrits concernant le Commerce des Indes*; 1754, in-fol. ; — *Observations pour perfectionner les* Dictionnaires *de Trévoux et de Moréri*; 1756, in-12 : ce travail est daté de la Bastille, mai 1756. Jamet a fourni plusieurs articles pour la dernière édition du *Dictionnaire de Trévoux*, de 1752, et pour le *Dictionnaire de Droit et de Pratique* de Ferrière. Il est auteur de la préface du *Recueil des pièces sur l'affaire des Paniers de la cour et des Prérogatives des ducs*; 1728. Il a donné avec Gueullette de nouvelles éditions des *Essais* de Montaigne (1725) et des *Œuvres* de Rabelais (1732). J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *La France Littéraire*.

JAMET *jeune* (*François-Louis*), bibliophile français, frère du précédent, né à Louvières, en 1713, mort à Paris, le 30 août 1768. Il devint fort jeune le secrétaire de M. de La Galaizière, intendant de Soissons, et le suivit à Nancy, où il passa vingt ans; il servit quelque temps dans la gendarmerie, et acquit le goût des livres en faisant connaissance avec le docte bénédictin dom Calmet, qu'il visitait souvent dans son abbaye de Sénones. Jamet réunit un assez grand nombre de livres en tous genres, et vint plus tard se fixer à Paris, où il passa sa vie chez les libraires et dans un cercle de littérateurs. Travailleur laborieux, il n'a cependant livré à l'impression que quelques articles dans les journaux du temps, tels que l'*Année Littéraire*, les *Mémoires de Trévoux*, etc. Ses loisirs étaient surtout consacrés à former des recueils de pièces détachées, à copier des opuscules fort rares ou des morceaux inédits, à couvrir de notes les volumes qui lui appartenaient : leurs gardes, leur frontispice, leurs marges portent les traces de cette manie d'annotation, souvent intempestive, que Charles Nodier a appréciée, toutefois, avec quelque exagération, lorsqu'il a dit : « Il ne faut à Jamet qu'un prétexte pour étaler à plaisir le luxe le plus effréné d'athéisme et de libertinage, et ce prétexte n'est jamais difficile à trouver pour son imagination débauchée; il brode des polissonneries sur un moraliste et des impiétés sur un sermon. On ne peut lui refuser toutefois une vaste et curieuse érudition. Quelques-uns des volumes annotés par lui peuvent prendre place sur les tablettes d'un amateur délicat et y figurer honorablement parmi les curiosités les plus piquantes. L'écriture de Jamet est fort jolie, et ses manuscrits sur le premier volume venu sont des modèles de bavardage spirituel. » Jamet n'est certes pas scrupuleux, il s'en faut; toutefois, il n'est pas habituellement aussi ennemi de l'honnêteté que le ferait supposer le langage du spirituel académicien. Indépendamment de ses notes, Jamet avait pris la peine de tenir un journal qui forme 2 volumes in-4° de 2,200 pages environ, et qu'il a lui-même qualifié de *chaos*; il y a inscrit pêle-mêle des détails sur ses repas, ses voyages, ses amours, des extraits relatifs aux querelles ecclésiastiques de l'époque, des vers peu édifiants. C'est un fouillis où se trouvent çà et là quelques particularités curieuses et intéressantes. Ce recueil, après avoir fait partie du cabinet du libraire Chardin, a passé dans la Bibliothèque impériale; l'auteur l'avait intitulé *Stromates*; la Bibliothèque impériale

possède également un volumineux recueil d'opuscules, relatifs aux femmes, que Jamet avait formé peu à peu, et qui a fourni, comme on peut croire, matière à ses gloses malignes. M. de Soleinne avait placé dans sa riche collection dramatique neuf volumes intitulés *Stromates sur la Comédie*. L'auteur de cet article s'est attaché à réunir dans les catalogues de bibliothèques publiques et particulières les titres des livres que Jamet avait annotés, et qui sont aujourd'hui dispersés de tous côtés; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus minutieux détails sur ce philologue original que M. Quérard a, par suite d'une faute d'impression sans doute, qualifié d'*abbé*. G. Brunet.

Nodier, *Mélanges extraits d'une petite Bibliothèque*, p. 44. — Quérard, *La France Littéraire*.

Jamieson (*John*), philologue écossais, né à Forfar, en 1758, mort à Édimbourg, le 12 juillet 1838. Il résida d'abord à Forfar, puis à Édimbourg, où il passa les quarante dernières années de sa vie, comme pasteur d'une communauté dissidente de l'Église écossaise. Les commencements de sa carrière littéraire furent remplis par plusieurs publications poétiques et théologiques, où il combattit tour à tour l'esclavage des colonies et le philosophisme anti-religieux. Mais bientôt son *Etymological Dictionary of the Scottish Language* vint révéler à l'Europe savante un lexicographe et un antiquaire distingué. Publié d'abord à Édimbourg, 1808-1809, en 2 vol. in-4°, cet ouvrage était depuis longtemps épuisé, lorsqu'en 1818 l'auteur en donna un abrégé in-8°; en 1825, il y ajouta un supplément, également en 2 vol. in-4°; enfin, au commencement de 1840, M. John Johnstone en a fait paraître, à Édimbourg, une nouvelle édition, d'après les notes laissées par l'auteur. Ce dictionnaire, où l'histoire et la philologie se prêtent un mutuel appui, est précédé de savantes recherches sur les divers idiomes et sur les anciens habitants de l'Écosse et de l'Angleterre. D'autres travaux sur la littérature, l'histoire et les antiquités, surtout dans leurs rapports avec l'Écosse et les pays du Nord, exercèrent la plume de Jamieson. Outre l'*Etymological Dictionary*, on a de lui : *The Sorrows of Slavery*, poëme; 1780; — *Eternity, a poem, addressed to freethinkers and philosophical christians*; 1798; — *An Alarm to Britain, or an inquiry into the causes of the rapid progress of infidelity*; 1795; — *Vindication of the Doctrine of Scripture, and of the primitive faith concerning the divinity of Christ, in reply to Dr Priestley's History of early opinions*; 1795, 2 vol. in-8°; — *Remarks on Rowland Hill's Journal*; 1799; — *The Use of Sacred History*; 1802, 2 vol. in-8°; — *An historical Account of the ancient Culdees of Iona and of their settlement in England, Scotland und Ireland*; Londres, 1811, in-4° : c'est un essai sur les anciens *culdées* d'Iona ou clergé de la primitive Église scoto-celtique; — *Hermes Scythicus, or the radical affini[ties] of the greek and latin languages to the [Go]thic*; 1814, in-8°; — *A Grammar of Rhe[toric] and polite Literature*; 1818. En 1817 il p[ublia] dans les *Philosophical Transactions* d'É[dim]bourg un mémoire sur la coutume de br[ûler les] morts : *On the Origin of Cremation or [bur]ning of the dead*. [Ratherry, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*, avec additions par Z.]

Rose; *New general Biographical Dictionary*.

Jamin (Dom *Nicolas*), théologien fr[ançais], né à Dinan (Bretagne), en 1711 (non e[n ...] comme l'ont dit la plupart des biographes), [mort] le 9 février 1782. Il entra dans l'ordre de [Saint-] Benoît, et y fit profession en 1728. Le c[hapitre] général tenu dans l'abbaye de Saint-Germ[ain-des-] Prés en 1763 le nomma prieur de cette [...]. Les principaux ouvrages de Jamin sont : *Pe[nsées] théologiques relatives aux Erreurs du t[emps]*; Paris, in-12. Il ne se borna pas, dans ce[t ouvrage,] à combattre les incrédules : il attaqua aus[si ceux] que l'on accusait, sous le nom d'*Appel[ants], de* mettre le trouble dans l'Église. Ces derni[ers eu]rent assez de crédit pour faire révoquer [le pri]vilége accordé pour l'impression de l'ouvr[age, et] les exemplaires furent supprimés par ar[rêt du] conseil du 4 février 1769, dans la crainte [de] renouveler les disputes qui commençai[ent à se] calmer. Jamin changea quelques passages [de son] livre, et le fit imprimer en allemand. [On at]tribua à ces *Pensées* la conversion de [Guil]laume, comte palatin du Rhin, qui était [...]. Une édition en a été faite à Bruxelles [...] in-12, avec des augmentations et les pe[nsées mi]ses dans un meilleur ordre; d'autres édi[tions ont] paru à Toulouse, en 1820 et 1822, et en [d'autres] villes. Peignot en a donné une en 18[..], et Paris, in-12; — *Placide à Mach[...] les Scrupules*, Paris, 1773, in-12, a [été tra]duit en italien avec des notes par le P. [...] Maria Riccardi; Turin, 1782, in-12; — [*Traité] de la Lecture chrétienne, dans lequ[el on ex]pose les règles propres à guider les [fidèles] dans le choix des livres*; Paris, 1774, [...] 1825, in-12; réimprimé en 1827 dans [la *Bi*]*bliothèque Catholique*; — *Le Fruit [de mes] Lectures, ou pensées tirées des aut[eurs pro]fanes relatives aux différents ordre[s de la] société, accompagnées de quelques ré[flexions] de l'auteur*; Paris, 1775 et 1776, in-12; [...] et Paris, 1825, in-12 : cette dernière é[dition est] plus correcte. Ces divers ouvrages ont [été tra]duits en allemand. G. de F.

Peignot, *Notice* en tête de l'édition du *Fruit [de mes] Lectures*, de Jamin, donnée en 1825. — *Journal [...] et Littéraire*, 15 juillet 1774.

Jamin (*Jean-Baptiste-Auguste-*[...]), marquis de Bermuy, général français, né [...] 1773, à Louvigné-du-Désert (Bretagne), [mort à] Waterloo, le 18 juin 1815. Sous-lieute[nant en] juin 1792, dans un régiment de cavaleri[e, il fit] ses premières armes à l'armée du nord, [...]

comme lieutenant à l'armée de Sambre et Meuse, avec laquelle il fit les campagnes de l'an IV à l'an VI. Aide de camp du général Nansouty à l'armée du Rhin en l'an VII, il fut promu capitaine par le général Moreau en l'an VIII. Chef d'escadron en l'an X, il se distingua comme aide de camp de Massena en Italie en l'an XIV, et se rendit à Naples en 1806 comme aide de camp du roi Joseph, qui le nomma major des chevau-légers de la garde napolitaine. Colonel de ce régiment en 1807, il le conduisit en Espagne en 1808, à la suite du roi. Promu maréchal de camp en 1810, il reçut du roi d'Espagne le titre de marquis de Bermuy, et prit au mois de février 1811 le commandement de deux régiments de cavalerie de la garde royale, à la tête desquels il combattit, le 21 juin 1813, à la malheureuse affaire de Vittoria. Ayant rejoint le maréchal Soult, il obtint le commandement provisoire de la brigade de la garde royale espagnole, qu'il conserva jusqu'au désarmement de ces troupes. Réadmis au service de la France, le 20 janvier 1814, il fit la campagne de Champagne à la tête d'une division de cavalerie légère du deuxième corps, fut nommé major des grenadiers à cheval de la garde le 16 mars, et suivit l'empereur à Fontainebleau, où il resta jusqu'au moment de l'abdication. Maintenu comme major aux cuirassiers de France après la restauration, il rentra dans les grenadiers à cheval de la garde impériale à la réorganisation du 14 avril, et fut tué à l'affaire du Mont-Saint-Jean en chargeant sur les pièces qui soutenaient les carrés de l'infanterie anglaise. « Le général Jamin, estimé comme un de nos meilleurs généraux de cavalerie, dit de Courcelles, se faisait remarquer par une bravoure froide et tranquille, un coup d'œil rapide et sûr dans l'action, et une grande fermeté d'âme. » J. V.

De Courcelles, *Dict. histor. et biogr. des Généraux français*. — C. Mullié, *Biogr. des Célébr. militaires des Armées de terre et de mer de* 1789 *à* 1850.

*JAMIN (*Jean-Baptiste*, vicomte), général français, né à Villers-Claye, près de Montmédy, le 20 mai 1772, mort en février 1848. Il fit ses études au collége de Verdun, et il avait à peine vingt ans lorsqu'il s'engagea dans un régiment d'infanterie au commencement de la révolution. Il obtint bien vite les épaulettes de lieutenant, fit les campagnes de 1793 et années suivantes dans les armées des Ardennes, de Sambre et Meuse, de Mayence et du Danube. Capitaine en 1799, il fit la campagne de Suisse. L'année suivante, il fut envoyé à l'armée d'Italie, où il emporta une redoute pendant le siége de Gênes, ce qui lui valut le grade de chef de bataillon. Blessé au passage du Mincio, il fut nommé major (lieutenant-colonel) en 1803. Il fit en Allemagne les campagnes de 1806 à 1809 comme colonel, et passa à l'armée d'Espagne, où il se distingua dans diverses affaires. Sa santé, épuisée par les fatigues et de nouvelles blessures, le força à rentrer en France en 1812. Après quelques mois de repos, il fut appelé avec le grade de général de brigade à la grande armée d'Allemagne en 1813. Blessé à la bataille de Lutzen, le 2 mai 1813, il combattait encore à Bautzen le 20 et le 21. Après la journée de Leipzig, il eut pendant quelque temps le commandement du deuxième corps d'armée sous les ordres du duc de Bellune, et le 1er février 1814 il se rendit à Brienne pour se mettre à la tête de la deuxième division de la jeune garde impériale. Au combat de La Fère Champenoise, il fut fait prisonnier en protégeant la retraite du maréchal Mortier. Pendant les Cent Jours, il combattit à Waterloo. Cependant, après le retour du roi, dès le 8 juillet 1816, il reçut le commandement du département du Lot. En 1818 il devint inspecteur général d'infanterie, et il obtint le titre de vicomte en 1822. Dans la campagne de 1823, il commanda la division du haut Èbre, et fut chargé du blocus et du siége de Pampelune. Il fut nommé lieutenant général le 23 septembre 1823. En 1832 et 1833, il fit la campagne de Belgique, et assista au siége d'Anvers. L'âge le fit passer dans la section de réserve en 1837. En 1842, les électeurs de Montmédy le choisirent pour député, et ils lui renouvelèrent leur mandat jusqu'en 1846, époque à laquelle il fut nommé pair de France, et remplacé à la chambre des députés par son fils, Paul-Victor Jamin, aide de camp du duc d'Aumale. Tous deux étaient attachés aux principes conservateurs. La révolution de février rendit le général Jamin à la vie privée. L. LOUVET.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. Ier, 1re partie, p. 274. — *Le Biographe et le Nécrologe réunis*, 1834, p. 191. — *Biographie statistique de la Chambre des Députés*. — C. Mullié, *Biogr. des Célébr. militaires des Armées de terre et de mer de* 1789 *à* 1850.

JAMME (*Alexandre-Auguste*), avocat et littérateur français, né à Toulouse, en 1736, mort dans la même ville, le 13 octobre 1818. Il fit ses études au collége de l'Esquille, sous les doctrinaires. En 1759, il prononça l'éloge du professeur Dèzes, qui venait de mourir, et s'en acquitta si bien que l'académie le récompensa en lui conférant d'un coup tous les grades. L'année suivante, Jamme prononça sur la tombe de Combette d'Hauteserre un discours latin qui obtint tous les suffrages, et l'université, renouvelant d'anciens priviléges qui lui avaient été accordés par François Ier, en 1522, créa Jamme chevalier ès-lois. L'Académie des Jeux Floraux couronna aussi en 1760 son poëme *Le Télescope*. Jamme eût obtenu six prix en 1761, si les mainteneurs ne s'étaient aperçus que tous les ouvrages qu'ils avaient distingués étaient de lui. Lorsque Jamme parut au barreau, sa réputation était déjà faite. Il plaida avec succès des causes remarquables, et soutint au nom des avocats les droits et priviléges de sa ville natale; à cette occasion, ses confrères lui offrirent, en 1788, une médaille avec cette inscription : *Orator patriæ*. Il défendit encore la cause des parlements et celle de la monarchie, et, en 1793, il dut émigrer avec sa famille. Ses

biens furent confisqués. Lors du rétablissement de l'université, Jamme fut mis au nombre des professeurs et nommé recteur de l'académie de Toulouse. Il fut un des sept mainteneurs qui en 1805 rétablirent l'Académie des Jeux Floraux, et en 1806 il en devint modérateur. Lors de sa nouvelle institution, l'Académie des Sciences de Toulouse le choisit pour président. On a de lui : *Lettres des Avocats du Parlement de Toulouse à monseigneur le Garde des Sceaux pour le maintien des droits et privilèges de la ville et de la province;* 1788; — *Recherches sur l'histoire et la nomenclature de tous les gouverneurs du Languedoc, depuis les premiers temps de la domination des Romains jusqu'à nos jours;* 1800, in-4°; — *Discours prononcé le 2 novembre 1807, jour de la rentrée de l'école spéciale de droit de Toulouse et de son inauguration dans le bâtiment de l'ancienne université;* 1807, in-4°; — *Éloge de Louis XVI;* Toulouse, 1815, in-8°; — *Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie, le 21 janvier 1815;* Toulouse, 1815, in-8°. On trouve de lui dans le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : Le Télescope*, poëme; — *La Grandeur de l'Homme*, ode; — *L'Inoculation*, poëme; — *L'Arc-en-ciel imité par le prisme.* Parmi ses plaidoyers, on cite surtout celui qu'il fit pour le comte de Provence. J. V.

Tajan, *Éloge de M. Jamme;* dans le *Recueil de l'Acad. des Jeux Floraux* pour 1819. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

* **JAMSILLA** (*Nicolas* DE), historien italien, vivait au treizième siècle, et appartenait au parti gibelin; c'est tout ce qu'on sait sur son compte. Il a laissé une *Historia de Rebus gestis Friderici II, imperatoris, et filiorum Conradi et Manfredi, Apuliæ et Siciliæ regum;* cet ouvrage comprend une période de près de cinquante ans (1210 à 1258); il a été publié par Ughelli, *Italia Sacra*, t. VIII, p. 752, et *editio secunda*, t. X, p. 562; par Eccard, *Scriptorum Medii Ævi Corpus*, t. I, p. 1025; par Carasi, *Bibliotheca Sicula*, t. II, p. 675; dans le grand recueil de Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. VIII, p. 489, où il est accompagné d'une continuation par Saba Malespina, s'étendant jusqu'à l'année 1265. L'*Historia* de Jamsilla n'est pas indigne de ces reproductions; elle a de l'importance pour la connaissance des faits relatifs à la domination de la maison de Souabe en Italie. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letterat. d'Italia*, t. VIII, p. 143.

JAMYN (*Amadis*), poëte français, né à Chaource (Champagne), vers 1530, mort vers 1585. Il se lia de bonne heure avec Ronsard, qui « le nourrit page et le fit instruire », dit Claude Binet. Il eut pour maîtres Dorat Turnèbe et d'autres érudits qui joignaient à une profonde connaissance des anciens le désir de voir transporter en français les beautés des littératures grec[que] et latine. Si l'on prend à la lettre un passag[e] la première élégie de son cinquième livre, i[l] dans sa jeunesse de longs voyages.

> En mille endroits au loin j'ai voyagé,
> Sans que mon cœur y restât engagé.
> J'ai vu Paphos, Amathonte et Érice,
> Cypre, qui fut de Vénus la nourrice;
> J'ai vu l'Asie, et en tous ces endroits
> Mille beautés non indignes des rois.

Ces voyages n'ont peut-être jamais eu lie[u] dans l'imagination du poëte; mais il paraî[t] tain qu'il visita le midi la France. Son mé[rite] le crédit de Ronsard lui procurèrent la pl[ace] secrétaire de la chambre de Charles IX. [...] les disciples de Ronsard, Amadis Jamyn [...] des plus distingués; mais il n'approcha p[as] son maître, et il est peu de ses poésies [...] lise aujourd'hui avec plaisir. Elles parurent [...] le titre d'*Œuvres poétiques;* Paris, 1575, [...] in-4°; 1579, 1582, in-12. En 1584, Jamyn [...] à son recueil un second volume de poésies [...] sacrées en général à des sujets chréti[ens] quelques pièces morales en prose, entre au[tres] *Discours de philosophie à Passicharis [...] Rodanthe, avec sept Discours acadé[miques]*; Paris, 1584. Amadis Jamyn continua la [...] tion de l'*Iliade* que Hugues Salel avait c[...] jusque vers le milieu du treizième livre [...] traduisit le douzième chant et le commen[cement] du treizième, et y ajouta successivement [...] autres chants; la première édition de sa tra[duction] parut séparément à Paris, 1574, in-8°; il d[...] une nouvelle édition précédée de la trad[uction de] Hugues Salel, qu'il revit et corrigea. Sa[lel avait] adopté le vers de dix syllabes; Jamyn pr[éféra l'a]lexandrin, d'après le précepte de Ronsar[d...] alexandrins sont surtout bons pour les tra[...] « Jamyn, dit M. Egger, est en géné[ral ...] rieur à Salel. Il atteint plus souvent [...] tude et l'élévation du vers homérique; s[...] lorsqu'elle n'est pas trop chargée de d[...] fort sottement composés à la manière [...] ne manque ni de force ni d'éclat. » [...] Jamyn traduisit aussi les trois premier[s ...] de l'*Odyssée*. Ce travail contient quelq[ues ...] heureux et naïfs, entre autres les [...] qui ont été cités par M. Egger. Téle[maque] à Minerve qui le visite sous la figure de [...]

> Dy moi quels mariniers t'ont icy amené,
> En quel vaisseau, comment, et par quel [...]
> Car je pense qu'à pied tu n'as fait ce voyag[e ...]

Et plus bas :

> Je te diray le vray : certe ma mère dit
> Que je suy fils d'Ulysse, et tel je me le [...]
> Quant à moy, je ne say, car il n'y a perso[nne]
> Qui sache assurément de quel père il est [...]

« C'est presque une paraphrase, ajou[te M. Eg]ger, mais si conforme au génie du vieux [...] qu'on n'ose pas désirer mieux. »

Jamyn avait un frère qui portait le m[ême] nom d'Amadis, et qui cultiva aussi la p[oésie ...] ignore les particularités de sa vie.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Fr[...]*

t. III, édit. de Rigoley de Juvigny. — Goujet, *Bibliothèque Françoise*, t. XIII. — Egger, *Revue des Traductions françaises d'Homère*, dans la *Nouvelle Revue Encyclopédique*, août 1846.

* **JAN**, chroniqueur russe, moine de Kief, né en 1016, mort en 1106. Il était le compagnon de Nestor, le plus ancien chroniqueur des Slaves du Nord, et l'a aidé à composer sa *Chronique*, qui est aujourd'hui l'autorité la plus compétente pour les antiquités russes. P^ce A. G.

Gretsch, *Opit Kratkoi istorii rouskoi literatouri.*

** **JAN DE LA HAMELINAYE** (*Jacques-Félix*, comte), général français, né le 22 février 1769, à Montauban (Bretagne). Sous-lieutenant en 1791 dans un régiment de ligne, il fit la campagne de 1792 sous Custines. Capitaine en 1794, il se trouvait au passage de la Roer sous Jourdan, et contribua au succès de la journée. Chef d'état-major de la division Souham en 1800, il combattit à Elchingen, en 1805. En 1807, Bernadotte le choisit pour premier aide de camp, et l'emmena dans son gouvernement des villes Anséatiques. En 1809 Jan mérita le grade de général de brigade au combat de Lintz. Chargé d'attaquer le village de Wagram avec trois bataillons saxons, il se trouva dans un moment critique dont il se tira avec honneur. Nommé baron de l'empire en 1810, il commanda en Calabre une brigade de la division Lamarque. Il eut ensuite le commandement des côtes depuis Scilla jusqu'à Reggio de 1810 à 1811, et se défendit habilement contre les attaques des flottes anglaises. En 1811, il se distingua en Catalogne, et devint chef de l'état-major de cette armée. Le 15 janvier 1814, il fut promu général de division, et fit en cette qualité la campagne de France. Il était à peine rétabli d'une maladie, lorsqu'il reçut du duc de Feltre, ministre de la guerre, le commandement d'Orléans. En apprenant l'abdication de l'empereur, il envoya son adhésion au gouvernement des Bourbons. Au mois de juin, il eut le commandement du département de la Mayenne. Lors du retour de Napoléon, il résista tant qu'il put à l'entraînement des troupes; mais il se soumit enfin, et le 24 mai il fut envoyé à Tours comme chef de la vingt-deuxième division militaire. Dès le 12 juillet, il fit reprendre la cocarde blanche aux troupes, et le lendemain, à l'arrivée d'autres troupes et d'officiers sans emploi, il courut les plus grands dangers. Il essaya inutilement de réunir la garde nationale, qu'il voulait faire marcher contre la troupe. Croyant arrêter le désordre, il permit au général Nicolas de reprendre la cocarde tricolore que les soldats n'avaient pas voulu quitter. Le lendemain il vint à Paris rendre compte de sa conduite: le roi l'approuva, et le renvoya à Tours, où il resta jusqu'au 10 novembre et où il licencia neuf régiments. Depuis, le général Jan de la Hamelinaye exerça plusieurs commandements. Il fut créé vicomte en 1827, comte en 1829. Il était à Dijon en 1830. Mis en disponibilité en 1831, il obtint sa retraite en 1832 et se retira dans la Mayenne. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemp.* — C. Mullié, *Biog. des Célébrités des Armées de terre et de mer de 1789 à 1850.*

* **JANDOVY**, *morbischaba*, ou chef d'une nation brésilienne, vivait au dix-septième siècle. Il commandait un corps de 3,000 Indiens, et eut une grande influence durant les guerres qui se prolongèrent au Brésil sous le gouvernement de Maurice de Nassau. Il se déclara avec énergie pour la Hollande; les Indiens qu'il conduisait bravement au combat appartenaient à la nation improprement appelée *Tupuyas* par les Portugais: ce mot signifiait simplement *les ennemis*. Jandovy n'avait pas moins de soixante enfants; ses fils étaient guerriers comme lui. Maurice de Nassau faisait grand cas de ce chef, et l'appelait *Jan de Wy*. F. D.

Montanus, *Beschrijving van America.* — Piso et Marcgraff, *Historia naturalis Brasiliæ.* — Southey, *History of Brasil.*

JANET, famille de peintres français du seizième siècle, dont le véritable nom est Clouet ou plutôt Cloët, ainsi que l'exigerait leur origine flamande. Le plus célèbre fut le troisième du nom, François Clouet, à qui les auteurs anciens et les amateurs modernes, tels que l'abbé de Marolles, Mariette, Félibien, Lenoir, Nagler, etc. et tous les catalogues d'art, se copiant les uns les autres, attribuent indistinctement la plupart des portraits qui ont été peints en France depuis 1500 jusqu'en 1620. Cette confusion, d'autant plus regrettable qu'elle porte sur de grands artistes que sans trop de désavantage on peut placer à côté d'Holbein, a été signalée pour la première fois par M. de Laborde, dans sa savante étude sur la renaissance des arts à la cour de France. Les renseignements qui les concernent sont encore bien incomplets; nous les rattacherons à leur nom de famille et non à leur surnom, qui paraît n'avoir surtout distingué que le dernier d'entre eux.

Clouet ou Cloet (*Jean*), peintre belge, mort vers 1490. On ne sait presque rien de lui, sinon qu'il était Flamand de naissance, qu'il a habité Bruxelles et qu'il a décoré en 1475 une résidence appartenant au duc de Bourgogne, ainsi que le témoigne une quittance collective de travaux d'art où il prend la qualité de peintre. On pense qu'il a été attiré à la cour de France vers la fin de sa carrière. Il avait assurément fréquenté l'école de Van Eyck, dont son fils était appelé à perpétuer les sévères traditions, en opposition à la brillante école italienne de Fontainebleau.

Clouet (*Jean*), peintre français, né vers 1485, mort vers 1545, en France. Fils du précédent, il succéda à Jean Bourdichon dans la charge de peintre de François Ier, et devint ainsi le collègue de Jean de Paris; ses gages étaient de deux cent quarante livres tournois. « Il falloit, fait « observer M. de Laborde, qu'il jouît déjà d'une « grande réputation pour qu'on le nommât à cet « emploi et qu'il se fût acquis par ses manières « et son savoir-faire une certaine faveur pour ob- « tenir en outre le titre de valet de chambre »,

titre sans fonctions qui permettait de vivre à la cour. Dans le compte des dépenses royales, il figure tantôt sous le nom de Jehannot et Jehannet Clouet, tantôt sous le sobriquet, qui a survécu, de Janet. Des nombreux portraits qu'il a exécutés, deux surtout, représentant François Ier, méritent d'attirer l'attention des connaisseurs : l'un, à cheval, de petite dimension, placé dans la galerie de Florence sous le nom de Jean Holbein; l'autre, en buste, grand comme nature, et qui, après avoir figuré au palais de Fontainebleau, se trouve aujourd'hui dans la salle des rois à Versailles. On attribue faussement ce dernier à Jean de Mabuse. Il y a dans ces ouvrages des qualités précieuses, telles que fidélité au modèle, soin des détails, exécution minutieuse, simplicité d'effet; ils forment un contraste complet avec la manière théâtrale de l'école italienne, alors en faveur.

Clouet (*François*), dit Janet, peintre francais, né vers 1510, mort vers 1580. Fils et élève du précédent, il porta au plus haut degré de talent et de célébrité ce sobriquet de Janet, sous lequel on devait abriter non-seulement les œuvres de son père et de son grand-père, mais encore les innombrables copies exécutées par des artistes peu connus, plus désireux de gain que d'honneur. Il succéda à son père dans la double charge de peintre et de valet de chambre du roi, et l'occupa jusqu'à la fin du règne de Charles IX; puis on perd complétement ses traces, et l'on ignore l'époque précise de sa mort. Tous ses contemporains parlent de lui avec les plus grands éloges; la pléiade, et Ronsard en tête, le célébra sur tous les tons. Travaillant avec facilité, traitant également la miniature, le dessin et le portrait, il a été en France le dernier des peintres primitifs; vers la fin de sa vie, l'observation patiente, l'étude religieuse de la nature firent place à une certaine habileté de main qui rend ses productions plus difficiles à reconnaître. « Il n'est « pas de musée, dit M. de Laborde, pas de col« lection particulière qui ne se vante de pos« séder un ou plusieurs Janet. » En mettant de côté les imitations ou les répétitions habiles des copistes, il reste encore bon nombre de portraits historiques sur l'authenticité desquels la critique moderne n'est pas fixée; parmi les plus remarquables, nous signalerons d'abord *Henri II*, *Charles IX* et la reine *Élisabeth d'Autriche*, qui sont au Louvre, où l'on en compte encore une quinzaine d'origine tout à fait douteuse; le premier est regardé comme un chef-d'œuvre qui, pour la finesse et la naïveté, se rattache à l'école flamande primitive; il y a de l'éclat, du charme, de l'élégance et surtout une réalité puissante. Les deux autres, quoique encore remarquables, dénotent une sorte d'affadissement dans l'harmonie générale du ton et l'exactitude servile des détails. Nous indiquerons ensuite : *François II enfant*, au musée d'Hampton-Court; — *Catherine de Médicis et ses enfants*, qui appartient à lord Carlisle; — *François II dauphin* et *Marie Stuart*, à lord Spencer; — *Le duc d'Anjou*, au musée de Berlin; — et des séries considérables de portraits à deux ou trois crayons. On avait encore, sous le nom de Janet, huit tableaux de petite dimension, dont les sujets étaient tirés de la vie de Catherine de Médicis; ils se trouvaient dans le cabinet doré, au Luxembourg, et Bailly, dans son *Inventaire*, les a décrits minutieusement. Ils ont disparu à l'époque de la révolution.

Paul Louisy.

Marolles, *Catalogue des Livres d'Estampes*; 1672, in-12. — Félibien, *Entretiens sur la Vie des Peintres*; 1688. — *Abecedario Pittorico*; 1719, in-4°. — Bailly, *Catalogue des Tableaux du Luxembourg*; 1777, in-12. — A. Lenoir, *Histoire des Monuments français*. — Passavant, *Kunstreise durch England und Belgien*; 1833, in-8°. — Nagler, *Künstler-Lexikon*. — Waagen, *Kunstwerke und Künstler in Paris*; 1839, in-12. — Kugler, *Handbuch der Geschichte der Malerei*; 1847, tome II. — Laborde, *La Renaissance des Arts à la cour de France*; 1850, tome I, p. 1-150 et passim. — *Archives de l'Art français*.

* JANET-LANGE (*Ange-Louis* Janet, dit), peintre français, né à Paris, le 19 novembre 1818. Après avoir fait ses premières études dans l'atelier de M. Ingres, il fréquenta celui de M. Horace Vernet, dont il reproduit avec bonheur la composition large et la touche brillante. Parmi les tableaux qu'on a vus de lui aux salons annuels, nous rappellerons : *Le Haras* (1836); — *Le Christ aux Oliviers* (1839), qui se trouve à Castelnaudary; — *L'Abdication de Fontainebleau* (1844), à Tours; — *Le bon Pasteur* (1845); — *Les Pèlerins d'Emmaüs* (1849); — *Néron disputant le prix de la course aux chars* (1855), et *Napoléon III distribuant des secours aux inondés de Lyon* (1857). Cet artiste a également fourni à diverses publications un grand nombre de dessins, notamment à l'*Illustration*, et en 1846 il a été chargé par le maréchal Soult d'une série d'uniformes militaires, qui fait partie des archives du ministère de la guerre.

P. L—y.

Livrets des Salons. — *Documents particuliers*.

JANFORTIUS. *Voy.* Forti (*Raymond-Jean*).

JANI (*Chrétien-David*), philologue allemand, né le 10 décembre 1743, à Glaucha, près de Halle, mort le 5 octobre 1790. En 1760 il se rendit à Halle, où il étudia d'abord la théologie et ensuite la philologie. Trois ans après il devint professeur au *Pædagogium*, et en 1764 co-recteur au gymnase de Halle, dont il suppléa ensuite le recteur pendant plusieurs années. Après avoir obtenu en 1772 le grade de docteur en philosophie, il devint en 1780 recteur du gymnase d'Eisleben, qui prospéra bientôt sous sa direction intelligente. On a de lui : *Initia Dialecticæ cum Historiæ philosophicæ Tabula, in usum gymnasii*; Halle, 1770, in-4°; — *Artis Poeticæ Libri IV*; Halle, 1774, in-4°; — *De Moribus Horatii*; Halle, 1774, in-4°; — *De Ingenio Horatii*; Halle, 1775, in-4°; — *Horatii Opera, perpetua annotatione illustrata*; Leipzig, 1778-

1782 et 1809, 2 vol. in-8°; dans cette excellente édition, qui ne comprend que les odes d'Horace, Jani a cherché à commenter les productions de ce poëte, d'après la méthode que Heyne venait d'employer pour l'explication de Virgile; il y a cependant, comme Lauten et Wagner l'ont établi dans la *Bibliotheca critica*, t. I, part. III et IV, un point défectueux dans le travail de Jani : ce sont les rapprochements qu'il fait des passages d'Horace avec les poëtes grecs, qui ne lui étaient pas assez familiers; — *De Alcæo, poeta lyrico ejusque fragmentis*; Halle, 1781, in-4°, réimprimé dans les *Nova Acta Eruditorum*, année 1776; — *Anmerkungen zu Horazens Satyren und Epistlen* (Remarques sur les Satires et les Épîtres d'Horace); Leipzig, 1795, in-8°; publié par Baumgærtner d'après des notes prises au cours de Jani. Enfin Jani a aussi donné une traduction de deux ouvrages pédagogiques de Pearsal ainsi que divers opuscules sur des sujets de philologie. E. G.

Hopfner, *Jani's Leben* (dans le t. VI du *Bremisches Magazin für Schulen*). — Meusel, *Lexikon der von 1750-1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*, t. VI. — Sax, *Onomasticon*. — Schlichtegroll, *Nekrolog* (année 1790, t. II, et Supplément aux années 1790-1793). — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

JANIÇON (*François-Michel*), littérateur français, né à Paris, le 24 décembre 1674, et mort d'apoplexie, à La Haye, en 1730, le 19 août, selon Nicéron, et le 21 selon Jöcher. Il faisait ses études à Maëstricht, quand l'édit de Nantes fut révoqué. Son père, qui jouissait d'une certaine considération parmi les protestants, et qui avait été chargé plusieurs années auparavant, par les églises de la Guyenne, de défendre leurs droits devant le conseil d'État, fut exilé à Vierzon, et se fit bientôt après catholique. Un de ses oncles, Michel Janiçon, ancien ministre de Blois et réfugié alors à Utrecht, l'appela auprès de lui, et lui fit suivre les cours de l'Académie de cette ville. Peu de temps après, Janiçon entra comme cadet dans le régiment d'infanterie de La Melonnière, et parvint promptement au grade d'aide-major. A la paix de Ryswyck, son régiment fut envoyé en Irlande, et au bout de quelques mois licencié. Il reprit alors ses études, à l'université de Dublin, dans le dessein de prendre le grade de bachelier à la fin de l'année scolaire. Mais, manquant des ressources nécessaires, il fut obligé d'entrer comme précepteur chez un seigneur irlandais. La mort de son oncle, suivie de celle de son père, le ramena en Hollande, en 1705. Il y acheta une terre dans la province de Gueldre, et épousa en 1706 une demoiselle réfugiée en Hollande pour cause de religion. Son goût pour la retraite le retint huit ans à la campagne. Mais enfin le désir d'utiliser ses connaissances le décida à se fixer à Amsterdam. Plusieurs articles qu'il fournit à la *Gazette d'Amsterdam*, rédigée par Du Breuil père, donnèrent de ses talents d'écrivain une opinion avantageuse. On le chargea de la rédaction de la *Gazette de Rotterdam*, et, quelque temps après, sur l'invitation des magistrats d'Utrecht, il entreprit la publication d'un journal français dans cette ville. La connaissance qu'il avait de plusieurs langues, son esprit d'ordre, la solidité de son jugement, la clarté et la simplicité de son style, le rendaient très-propre à un travail de ce genre. Aussi son journal ne tarda pas à se faire une place à part au milieu de la foule des écrits périodiques qui inondaient alors la Hollande. Mais un de ses amis ayant abusé de sa confiance pour faire imprimer avec ses presses un libelle hostile au gouvernement, on lui intenta un procès, et, pour se dérober aux conséquences désagréables qui pouvaient en résulter, il se retira à La Haye. Il fut nommé peu de temps après résident du landgrave de Hesse auprès des états généraux.

Janiçon a traduit de l'anglais : *La Bibliothèque des Dames, contenant des règles générales pour leur conduite dans toutes les circonstances de la vie, écrite par une dame et publiée par Rich. Steele*; Amsterdam, 1717 et 1719, 2 vol. in-12. Le troisième vol. de l'ouvrage anglais n'a pas été traduit; — *Le Passe-partout de l'Église romaine, ou Histoire des tromperies des prêtres et des moines en Espagne par Ant. Gavin*; Londres (Amsterdam), 1726, 3 vol. in-12. On a de lui : *État présent de la République des Provinces-Unies et des pays qui en dépendent*; La Haye, 1729 et 1730, 2 vol. in-12; 4e édit., La Haye, 1755, 2 vol. in-12. Le premier volume de cet ouvrage avait à peine paru qu'il fut vivement attaqué par J. Rousset, dans un écrit intitulé : *Lettre critique sur le premier volume de l'État* présent de la République des Provinces-Unies; Liége, 1729, in-12. Janiçon lui répondit dans le premier des *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants*; La Haye, 1740 et suiv., volume 12 vol. in-8°. Michel NICOLAS.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XVIII. — *Lettres sérieuses et badines*, t. IV. — MM. Haag, *La France Protestante*.

JANICKI. *Voy*. JANITIUS.

JANIN (Le P. *Joseph*), historien français, né à Lyon, en 1715, mort dans cette ville, le 15 mars 1794. Religieux des grands-augustins de Lyon, il devint le bibliothécaire de son couvent et vicaire principal de son ordre. Après quelques travaux d'archéologie, il s'occupa de faire un abrégé des *Annales de la Chine*, sur la version française du *Fong-Ping-Tchin*, faite par le jésuite Moyria de Mailla, qui forme 12 vol. in-4°, et que l'abbé Grosier publia en 1777. Montazet, archevêque de Lyon, à qui le P. Janin avait fait don de cet abrégé, le déposa dans la bibliothèque de cette ville, où il est resté inédit. Lors de la révolution, le P. Janin ayant refusé le serment constitutionnel, et ne voulant pas quitter la ville, pour être encore utile aux

fidèles, fut arrêté et jeté en prison. Calme et résigné, ce malheureux prêtre, alors presque octogénaire, causait paisiblement avec Delandine de Saint-Esprit, bibliothécaire de la ville de Lyon, lorsque le bourreau vint le chercher pour le conduire à l'échafaud. La bibliothèque de Nîmes conserve du P. Janin des lettres qu'il écrivit à J.-F. Seguier, relativement à plusieurs objets d'antiquités découverts à Lyon. G. DE F.

L'abbé Guillon de Mauléon, *Les Martyrs de la Foi*, t. III. — Prudhomme, *Dictionn. des Individus condamnés à mort pendant la Révolution*, t. II. — *Catalogue de la Bibliothèque de Lyon*, t. Ier.

JANIN DE COMBE-BLANCHE (*Jean*), chirurgien français, né à Carcassonne, le 11 janvier 1730, mort vers 1790. Il s'adonna spécialement aux maladies des yeux, pour lesquelles il se fit une grande réputation. Plusieurs grands personnages se rendirent près de lui pour obtenir ses soins ou des consultations. On cite particulièrement le duc de Modène, qui se fit opérer à quatre-vingts ans d'une cataracte, et recouvra la vue. Janin devint professeur honoraire de l'université de Modène. Dans les dernières années de sa vie, il s'occupa des moyens de combattre les méphitismes, et vint à Paris pour faire des expériences à ce sujet devant une commission nommée par les Académies des Sciences et de Médecine. Il a publié : *Observations sur la Maladie des Yeux;* 1767, in-12; — *Mémoire et Observations anatomiques, physiologiques et physiques sur l'Œil et la maladie qui affecte cet organe;* Lyon, 1772, in-8°; trad. en italien par Selle, Berlin, 1776 et 1788, in-8°; — *Recherche sur le triste sort des personnes qui, sous l'apparence de mort, ont été enterrées vivantes, ou précis d'un mémoire sur la cause de la mort subite et violente*, etc.; Paris et La Haye, 1772, in-8°; — *Traité sur la Fistule lacrymale;* 1776, in-8°; — *L'Antiméphitique, ou moyen de détruire les exhalaisons pernicieuses et mortelles des fosses d'aisances, l'odeur infecte des égouts, celle des hôpitaux, des prisons, des vaisseaux de guerre;* imprimé par ordre du gouvernement, Paris, 1781, 1782, in-8°; — *Détail de ce qui s'est passé dans les expériences faites par M. Janin, les 18 et 23 mars, en présence des commissaires réunis de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, concernant l'anti-méphitique;* Paris, 1782, in-8°; — *Dissertation et Lettres sur le méphitisme et l'antiméphitisme adressées à M. Cadet;* Paris, 1784, in-8°; — *Réponse à M. O'Ryan, professeur de médecine à Lyon, sur le magnétisme animal;* Genève et Lyon, 1784, in-8°; — *La Vérité mise en évidence;* Paris et Lyon, 1785, in-12. On le croit auteur d'un pamphlet contre Guérin, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Lyon, qui s'était occupé aussi des maladies des yeux; cette brochure a pour titre : *Lettre écrite de la région des morts*, par Daniel, oculiste du roi, au sieur Guérin, 1769, in-12. Goyot ...

Quérard. *La France Littéraire.*

* **JANIN** (*Antoine*, baron), général franç... né le 16 septembre 1775, à Chambéry (Savoie... Enrôlé volontaire au 14e régiment de chass... à cheval (15 septembre 1792), il franchit e... an les grades subalternes, obtint en 1793 l'ép... lette de sous-lieutenant, et passa, en l'an x, d... la gendarmerie d'élite, où il devint successive... capitaine et chef d'escadron avec rang de co... (5 décembre 1810). Lorsque le prince Eugè... nommé vice-roi d'Italie, M. Janin fut chargé... ganiser sa garde à Milan; puis il suivit l'e... reur en Espagne et en Russie, gagna da... dernier pays le titre de baron, et fit partie ... commission instituée pour juger les incendi... de Moscou, laquelle, s'il faut en croire l'a... des *Victoires et Conquêtes*, rendit six ... arrêts de mort. En 1814, il escorta Marie-L... à Blois; quelques jours après l'arrivée de ... princesse, sur l'ordre de M. La Bouillerie, ... sorier général du domaine extraordinair... ramena à Paris les fourgons contenant les ... sors et les diamants de la couronne impé... qui furent conduits, dit-on, au palais des ... ries, et non au trésor public. Après être ... dans les mousquetaires avec le grade d'... major, M. Janin fut nommé maréchal de ... (19 mars 1815), et passa, en 1823, au ... mandement des Basses-Pyrénées. Se tr... par intérim à Bordeaux lors de la révolu... Juillet, il se laissa aller au mouvement qu... tait pas assez fort pour comprimer, ar... drapeau tricolore, et reçut en récompense ... vet de lieutenant général (20 août 183... que le commandement supérieur de la ... En 1845 il fut placé dans le cadre de r... où il se trouve encore. P. Lou...

Biographie des Hommes vivants. — Germain ... *Les Hommes du Jour*. — *Annuaire militaire.*

* **JANIN** (*Jules-Gabriel*), célèbre é... français, né à Saint-Étienne (Loire), le ... cembre 1804. Son père était un habile et ... praticien, qui l'envoya d'abord au collè... Lyon, et bientôt à Paris au collége Lo... Grand. Le jeune écolier tint sa place à c... meilleurs élèves de cette génération qui a ... tant d'hommes distingués dans les arts ... guerre et de la paix. L'abbé Guillon et l'... Frayssinous furent ses premiers patron... sortie du collége, en 1823, il refusa un ... que l'abbé de Frayssinous, alors grand m... l'Université, lui offrait dans le minist... l'instruction publique. Le jeune homme ... avec zèle les cours de l'école de droit, pr... tes ses inscriptions et passa tous ses ex... M. Janin a raconté lui-même, dans la pr... ses *Contes Nouveaux*, ses premières an... studieuse et contente jeunesse, à côté de sa ... tante, morte à quatre-vingt-treize ans. Il ... aussi par quels hasards il devint un des ... teurs du *Figaro* de 1825. « C'était, dit M. ...

nin, un journal plein d'indignation et de fiel : chaque matin éclataient de nouveaux sarcasmes, de nouvelles colères. Nous étions tous méchants sans méchanceté, et cruels sans le savoir. » Un morceau qu'il écrivit à propos des *Pères de l'Église grecque et latine*, que publiait l'abbé Guillon, fut remarqué, et Michaud s'en vint le demander comme collaborateur à l'abbé Guillon. M. Janin avait à peine écrit pendant dix-huit mois dans le petit journal d'épigrammes, où il s'était plutôt signalé par la fantaisie que par la malice, et comme il était royaliste, à l'exemple de son père et de toute sa famille, il n'hésita pas à écrire les *variétés* et même la politique de la *Quotidienne*. Il resta deux ans à ce journal sans vouloir l'abandonner, quelque promesse qui lui fût faite; mais lorsque le prince de Polignac arriva au pouvoir, à l'heure où la *Quotidienne* et ses principes semblaient prévaloir, au moment où toute faveur allait venir à l'écrivain, M. J. Janin se retira ; il prit congé de Michaud qui lui dit en l'embrassant : « Vous êtes trop jeune, en effet, pour être aussi avancé que nous ! » Un instant, M. Jules Janin écrivit quelques articles pour *le Messager;* mais enfin, au bout de six semaines, Bertin l'aîné, rédacteur en chef du *Journal des Débats*, qui avait remarqué sa façon d'écrire, et qui le trouvait bien pensant, lui ouvrit les portes de ce journal où il commença par écrire la politique. Lui-même a rapporté dans le tome Ier de son *Histoire de la littérature dramatique* son entrée et ses premiers travaux au *Journal des Débats*, et comment un an après la révolution de juillet, Duvicquet ayant pris sa retraite, une part du feuilleton lui fut confiée ; il n'avait alors que les petits théâtres, Loewe-Weimars avait les autres.

« M. Janin, dit M. Sainte-Beuve, s'est fait un genre et une manière à part, et il a créé un feuilleton qui porte son cachet... Obligé de parler de mille choses qui le plus souvent n'en valent pas la peine, et qui n'offrent aucune prise sérieuse ni agréable, il s'est dit de bonne heure qu'il n'y avait qu'une manière de ne pas tomber dans le dégoût et l'insipidité; c'était de se jeter sur *Castor et Pollux*, et de parler le plus qu'il pourrait, à côté, au-dessus, à l'entour de son sujet. Il a beaucoup demandé à la fantaisie, aux hasards de la rencontre, à tous les buissons du chemin ; les buissons aussi lui ont beaucoup rendu. C'est un descriptif que M. Janin, qui vaut surtout par le bonheur et par les surprises du détail. Il s'est fait un style qui, dans ses bons jours et quand le soleil rit, est vif, gracieux, enlevé, fait de rien, comme ces étoffes de gaze, transparentes et légères que les anciens appelaient de l'*air tissé*, ou encore ce style prompt, piquant, pétillant, servi à la minute, fait l'effet d'un sorbet mousseux et frais qu'on prendrait en été sous la treille... Et ne croyez pas que le bon sens manque à travers ces airs habituels de courir les champs et de battre les buissons. Bien que la critique que M. Janin affectionne soit surtout celle de fantaisie et de broderie, elle lui a servi plus d'une fois à recouvrir l'autre, la vraie critique digne de ce nom. Quand il se mêle d'avoir du bon sens, il en a, et du meilleur, du plus franc. Il a de la gaîté, du naturel ; il aime Molière : ce sont là des garanties... Il a le goût sain au fond et naturel quand il juge des choses du théâtre. Il est un peu comme ses personnages gaillards de Molière, ces Dorine et ces Marton qu'il aime à citer, et qui disent des vérités le poing sur la hanche... Mais pour que M. Janin ait tout son bon sens, il faut qu'il se sente libre, qu'il n'ait pas affaire à l'un de ces noms qui bon gré mal gré ne se présentent jamais sous sa plume qu'avec un cortége obligé d'éloges... Même quand il a affaire à ces noms illustres dont je parle et auxquels il attache aussitôt toutes sortes d'épithètes, M. Janin a une manière de s'en tirer en homme d'esprit et de marquer jusqu'à un certain point sa contrainte : il les loue trop. Il s'en fait presque une malice. Il accumule tout d'abord tant d'éloges à leur sujet, qu'il est bien aisé de sentir que cette fois l'éloge ne tire pas du tout à conséquence... Jamais on n'a mieux parlé que lui de ces choses fugitives et rapides qui pourtant ont été l'événement d'un jour, d'une heure, et qui ont vécu. Sur un brouillard du soir, sur un violoniste qui passe, sur une danseuse qui s'en va, sur une bouquetière qui meurt, il a écrit des pages délicieuses qui méritent d'être conservées. »

C'est dans le *Journal des Débats* que le talent de M. J. Janin a jeté le plus d'éclat; il y a déployé beaucoup d'imagination, de verve, de saillie; il y a fait jouer sous ses mille faces un esprit vif, capricieux, pétillant, original. « Il ne faut pourtant pas chercher, dit un critique, chez M. Jules Janin des jugements suivis, appuyés sur des principes, des appréciations déduites et raisonnées, des tableaux historiques du progrès ou des vicissitudes de l'art ; à propos d'une pièce de théâtre ou d'un roman, il parle de tout ; une digression appelle une autre digression ; l'écrivain se laisse aller au courant de l'imagination et du caprice; sa causerie vagabonde et légère voltige sur mille sujets divers. On est étonné au point d'arrivée de se trouver aussi éloigné du point de départ. On ne lui en veut pas pour cela : il vous a amusé par sa gaîté originale ; il vous a diverti par ses divagations à travers mille routes fleuries; il vous a étonné par sa facilité et sa merveilleuse abondance. »

Lorsque M. Véron fonda la *Revue de Paris*, il appela M. J. Janin à « l'illustrer, comme disent les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, par sa phrase artistement drapée. » Il y donna, en effet, des articles remarquables sur sa ville natale, sur Mirabeau, lord Byron, etc. Il travailla aussi à la *Revue des Deux Mondes*, à *L'Artiste*, au *Magasin des Familles*, et à d'autres recueils. On dit M. J. Janin grand hu-

maniste; nous le croyons; et pourtant il est rarement heureux quand il parle des anciens. Les mœurs et le langage populaires lui vont mieux à notre avis. Plusieurs fois il a demandé aux tribunaux la réparation d'imputations injurieuses ou calomnieuses lancées contre lui par quelques-uns de ses confrères. On sait que M. J. Janin parle volontiers de lui-même. Nous avons déjà dit qu'il a raconté au public son enfance, sa jeunesse et ses débuts. On se rappelle qu'il annonça son mariage au monde littéraire dans un feuilleton intitulé : *Le Critique marié*. Bienveillant et enthousiaste, un peu vain d'ailleurs, il a souvent encouragé de jeunes talents; mais il ne reste pas indissolublement uni à ceux qu'il a lancés. Rachel, Ponsard, et bien d'autres l'ont éprouvé. Souvent le même feuilleton contient l'éloge et le blâme. Mais une justice à rendre à M. J. Janin, c'est que jamais il n'a frappé les vaincus, et quand il critique avec le plus de véhémence, c'est souvent le lendemain d'un succès. Aussi a-t-on essayé d'expliquer certaines boutades du *prince des critiques* par l'intervention de son dieu habituel, le caprice. Du reste, il n'a jamais cherché les places et les honneurs, s'en tenant toujours avec sagesse à sa position de critique du *Journal des Débats*.

En 1839, dans un voyage en Italie, M. J. Janin se trouvait à une soirée, chez un membre de la famille Bonaparte, lorsqu'on lui offrit un billet d'une loterie de bienfaisance. Il accepta le numéro qu'on lui donnait sans faire attention, et fut tout étonné à son retour à Paris d'apprendre qu'une petite maison aux bains de Lucques lui était échue. Il la garda vingt-deux ans : elle valait huit mille francs.

On a de M. Janin : *L'Ane mort et la Femme guillotinée;* Paris, 1829, 1830, 1832, 2 vol. in-12; 1837, in-8°; 1841, in-18; édit. illustrée par Tony Johannot, 1841, in-8°; — *Tableaux anecdotiques de la Littérature française depuis François Ier jusqu'à nos jours;* Paris, 1829, in-8°; — *La Confession;* Paris, 1830, 2 vol. in-12; — *Barnave;* Paris, 1831, 4 vol. in-12; — *Histoire du Théâtre à quatre sous;* Paris, 1832, in-12; — *Contes fantastiques et Contes littéraires; histoire de la Poésie et de la Littérature chez tous les peuples;* Paris, 1832, 4 vol. in-12; — *Contes nouveaux;* Paris, 1833, 4 vol. in-12; — *Romans, Contes et Nouvelles littéraires :* 1re SÉRIE, *L'Orient*, tome Ier, *Les Arabes : Voyage de Victor Ogier en Orient;* Strasbourg, 1834, in-12; — tome II, *Les Hindous et les Persans : Les Fils du rajah;* Strasbourg, 1834, in-12; — tome III, *Les Chinois : Han Wen le lettré;* Strasbourg, 1834, in-12; — 2e SÉRIE : *La Grèce;* tome Ier : *Homère, ou la Poésie épique;* Strasbourg et Paris, 1835, in-12; — tomes II et III : *L'Enfance et la Jeunesse de Lysis;* Paris et Strasbourg, 1835, 2 vol. in-12; — *Le Chemin de traverse;* Paris, 1836, 2 vol. in-8°; 3e édit., revue et corrigée; Paris, 1844, in-8°; — *Un Cœur pour Deux Amours;* Paris, 1837, in-8°; — *Fontainebleau, Versailles, Paris (juin* 1837); Paris, 1837, in-18 : c'est la relation des fêtes du mariage du duc d'Orléans; — *Histoire de France, servant de texte explicatif aux galeries historiques de Versailles,* publiées par Ch. Gavard; Paris, 1837-1843, in-fol., in-4° et in-8°; — *Versailles et son Musée historique. Description complète de la ville, du palais, du musée, des jardins et des deux Trianons; précédée d'un Itinéraire de Paris à Versailles*, etc.; Paris, gr. in-18; — *Les Catacombes; Romans, Contes, Nouvelles et Mélanges littéraires;* Paris, 1839, 6 vol. in-18; — *Voyage en Italie;* Paris, 1839, in-8°; édit. illustrée, 1842, in-8°; — *Le Prince royal;* Paris, 1842, in-18; — *Un Hiver à Paris, tableau de mœurs contemporaines*, illustré par Eug. Lami; Paris, 1842, in-8°; 1847, in-8°; — *La Normandie historique, pittoresque et monumentale;* Paris, 1842-1843, in-8°; — *L'Été à Paris, tableau de mœurs contemporaines;* Paris, 1843, in-8°; — *Les Beautés de l'Opéra, ou chefs-d'œuvre lyriques illustrés;* Paris, 1844, in-8°; — *La Bretagne historique, pittoresque et monumentale;* Paris, 1844, gr. in-8°; — *Clarisse Harlowe,* précédée d'un *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Samuel Richardson;* Paris, 1846, 2 vol. in-12 : le roman de Richardson a été réduit par M. J. Janin à deux vol. au lieu de quatorze; — *Suite de l'Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut* (avec MM. Arsène Houssaye et Sainte-Beuve); Paris, 1847, in-16; — *Le Gâteau des Rois*, symphonie fantastique; Paris, 1847, in-18; — *Voyage de Paris à la mer, description historique des villes, bourgs, villages et sites sur le parcours du chemin de fer et les bords de la Seine;* Paris, 1847, in-16; — *La Religieuse de Toulouse;* Paris, 1850, 2 vol. in-12; — *Les Gaietés champêtres;* Paris, 1851; — *Les Petits Bonheurs*, illustrés par Gavarni; Paris, 1856; — *Les Symphonies de l'Hiver*, illustrées par Gavarni; Paris, 1857, in-8°; — *Histoire de la Littérature dramatique;* Paris, 1851-1856, 4 vol. in-18 : c'est une réimpression choisie et arrangée des principaux feuilletons de M. J. Janin dans le *Journal des Débats;* mais le choix fait par l'auteur ne répond pas toujours à celui qu'aurait fait le public.

M. J. Janin a rédigé un grand nombre de préfaces, de biographies, d'appréciations littéraires, soit dans le *Journal des Débats*, soit dans d'autres feuilles périodiques, soit en tête d'éditions spéciales. On cite principalement : *Essai sur la Vie et les Ouvrages de J. de La Fontaine*, en tête d'une édition des fables de ce poëte; 1829; — *Notice sur Stern et sur Mackensie*, en tête de morceaux de ces écrivains; 1829; — *Histoire de la Poésie moderne*, en tête d'un *Choix de Poésies contemporaines;* 1829; — *Notice sur la vie de Boïeldieu*, à la suite de

trois romances favorites de ce compositeur; 1834, in-4°; — Préface aux *Œuvres de Walter Scott*; 1837; — *Préface historique* à la traduction des *Mille et une Nuits* de Galland; — *Notice historique et biographique sur l'abbé Prévost*, précédant son *Histoire de Manon Lescaut et du chevalier Desgrieux*; 1839; — *Notice sur Lesage*, en tête du *Diable Boiteux*; 1840; — *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Fénelon*, en tête des *Aventures de Télémaque*; 1840; — *Introduction* au *Jocelyn* de M. de Lamartine; 1840; — *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Martial*, précédant les *Épigrammes*; 1841; — *Préface à l'Histoire des Français des divers États aux cinq derniers siècles*, par Monteil; 1842; — *Notice biographique, et littéraire* en tête des *Œuvres* de J.-J. Fiévée; 1842; — *Notice sur Marivaux*, dans la *Vie de Marianne, ou les aventures de Mme la comtesse de****; 1843; — *Notice* précédant *Franciscus Columna*, dernière nouvelle de Charles Nodier; 1844; — *Notice biographique* devant les *Lettres de Mlle de Lespinasse*; 1847; — *Essai* précédant *Le Petit Carême* et un *Choix de Sermons* de Massillon. Panckoucke a donné pour prospectus et préface de la seconde série de sa *Bibliothèque Latine Française* deux articles écrits par M. J. Janin dans le *Journal des Débats*. Il est aussi l'auteur de l'*Introduction* au *Choix de Soixante Roses*, publié par Redouté; 1836; — de l'*Introduction historique* du *Jardin des Plantes* de Boitard; 1842; — d'une *Biographie de Louis-Philippe*, dans *Les Rois contemporains*; Paris, 1845, in-8°. Il a donné à *La Quotidienne* : *Les Cheveux de la Reine*; — au *Livre des Cent et un* : *Asmodée*; — *L'abbé Châtel et son Église*; — *Les petits Métiers*; — *Le Marchand de Chiens*; — *Nécrologie des Cent et un*; — dans le *Keepsake américain* : *Le Télégraphe du Raincy*; — *Le Voyage imaginaire*; — dans *Les Français peints par eux-mêmes* : l'*Introduction*; — *La Grisette*; — *Le Gamin de Paris*; — *La Dévote*; — dans *Les Cent et une Nouvelles* : *Le Ressentiment*; — dans la *Revue des Deux Mondes* : *Honestus* (15 mai 1832); — *La Mort du duc de Reichstadt* (15 août 1840); — *Le Voyage d'un homme heureux* (15 décembre 1840); — *Horace* (1er janvier 1842); — dans *Paris-Londres*, *Keepsake* : *Lady Blessington*; — dans les *Actrices célèbres contemporaines* : *Mlle Mars* (1842); — dans la *Revue nouvelle* : *Pline le jeune et Quintilien, ou l'éloquence sous les empereurs*; 1846, tiré à part in-8°; — dans le *Journal des Enfants* : *La Biographie des Enfants célèbres*; — *Les Promenades dans Paris*, et une *Histoire des Prix Montyon et de ceux qui les ont mérités*. On trouve en outre de lui un grand nombre d'articles dans le *Dictionnaire de la Conversation*, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, *La Chronique de Paris*, *L'Album de la Mode*, *Le Fruit défendu*, *Les Étrangers à Paris*, etc. M. Janin a fait en 1834, à l'Athénée de Paris, un *Cours sur l'Histoire du Journal en France*, qui a été imprimé in-8°. Les détails du procès de M. J. Janin contre M. Félix Pyat ont paru sous ce titre : *Tribunal correctionnel de la Seine, audience du 7 février 1844. Procès en diffamation. M. J. Janin contre M. F. Pyat; condamnation, incidents, protestations et réflexions de plusieurs avocats à ce sujet*; Paris, 1844, in-8°.
L. Louvet.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Revue Générale, Biographique et Littéraire*, 1841. — F. Fayot, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Conversation*. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — S. de Sacy, *Variétés littéraires*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 13 mai 1850 et 18 octobre 1851; tome II, page 82, et tome V, p. 18. — Quérard, *La France littéraire* et *Supercheries littéraires*. — Bourquelot et Alf. Maury, *La Littér. franç. contemp.* — F. Pyat, *Marie-Joseph Chénier et le Prince des Critiques*; 1844, in-8°. — A. Bussière, *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1837. — Eug. Pelletan, *Presse*, 28 juillet 1851. — L. Ratisbonne, *Journal des Débats*, 1er sept. 1854. — Ed. Thierry, *Moniteur* du 12 février 1856.

JANITIUS ou JANICKI (*Clément*), poëte latin polonais, né le 4 novembre 1516, à Jamuszig, village de la grande Pologne, mort en 1543. Son talent précoce pour la poésie latine le fit bien venir auprès d'André Cricius, archevêque de Gnesne, ainsi qu'auprès de Pierre Kmita; ce dernier procura libéralement à Janitius les moyens d'aller étudier à l'université de Padoue. Janitius y reçut les honneurs du Laurier poétique et se rendit ensuite à Cracovie, où il mourut peu de temps après. On a de lui : *Vitæ regum Polonorum elegiaco carmine descriptæ*; Anvers, 1563, in-8°; Cracovie, 1634, in-8°; — *Vitæ archiepiscoporum Gnesnensium*; Cracovie, 1574, in-8°; — *Querela reipublicæ regni Poloniæ elegis conscripta*, sans nom de lieu, 1638, in-4°; — *Tristia, elegiæ et epigrammata*, sans lieu ni date, in-8°. — Les poésies complètes de Janitius ont été recueillies par J.-Chr. Bœhme en un volume intitulé : *Janitii Poemata in unum libellum collecta*.
E. G.

Boehme, *Præfatio* en tête des *Poemata* de Janitius. — Janoski, *Bibl. Zalusk.*, t. II, p. 44. — *Janosiana*, t. II, p. 120. — Adelung, *Supplément* à Jöcher.

JANNEQUIN (*Clément*), célèbre musicien du seizième siècle, vivait sous les règnes de François Ier et de Henri II. Les biographes ne donnent point de détails sur les événements de sa vie; les uns pensent qu'il naquit en Belgique, d'autres le font Français; selon l'opinion la plus généralement admise, ce serait en France qu'il aurait vu le jour. Quelques-uns disent qu'il fut élève du célèbre Josquin Desprez, mais le fait est au moins douteux; rien ne prouve non plus qu'il ait été attaché, comme on l'a supposé, au service de François Ier et de son successeur. Quoi qu'il en soit, Clément Jannequin fut un des plus remarquables musiciens de son temps. Jusqu'alors le mérite des compositeurs avait consisté dans leur habileté à combiner des sons selon les

règles du contre-point, mais on ne voit encore dans leurs œuvres aucune trace de goût sous le rapport de la mélodie et de l'expression. Jannequin est l'un des premiers de qui l'on peut dire : il a eu réellement du génie. Le recueil qu'il publia, en 1544, sous le titre justement appliqué d'*Inventions musicales à quatre et cinq parties*, contient en effet des pièces pleines d'invention et d'une originalité qu'on ne rencontre nulle part dans les productions des autres musiciens contemporains; nous citerons notamment parmi ces pièces celles qui sont intitulées : *Les Oiseaux*, *Le Caquet des Femmes*, et *La Bataille, ou défaite des Suisses à Marignan*, morceau écrit à quatre parties, et dans lequel on trouve tous les termes militaires usités dans un combat et l'imitation du bruit du canon, du cliquetis des armes et des instruments de guerre. On ignore l'époque de la mort de Clément Jannequin, on sait seulement qu'il vivait encore en 1559, car dans le courant de la même année il parut une nouvelle édition du recueil que nous venons d'indiquer, et dont le titre porte que cette édition a été revue et corrigée par l'auteur lui-même.

On connaît de ce musicien : plusieurs *Messes* composées sur des motifs de chansons françaises; ces messes se trouvent dans les recueils manuscrits des archives de la chapelle pontificale, à Rome; le nom de l'auteur y est écrit de différentes manières, *Jannequin*, *Janequin*, *Jennequin*; — *Sacræ Cantiones, seu motectæ quatuor vocum;* Paris, 1533, chez Pierre Attaignant, in-4°, obl.; — *Chansons;* Paris, 1537; — *Canzoni Francesi a quattro voci;* Venise, 1538; — *Inventions Musicales de Jannequin : premier, second, troisième et quatrième livres, où sont contenus le Caquet des Femmes, à cinq parties, La Guerre, La Bataille, La Jalousie, Le Chant des Oiseaux, Le Chant de l'Alouette, Le Rossignol, La Prise de Boulogne*, etc.; Lyon, 1544, in-4°. Une autre édition des mêmes morceaux a été publiée sous ce titre : *Verger de Musique, contenant partie des plus excellents labeurs de maître C. Jannequin, à quatre et cinq parties, nouvellement imprimé en cinq volumes, reveus et corrigez par lui-même;* Paris, 1559, chez Adrian Le Roy et Robert Ballard, in-4°. On trouve dans ce recueil : *Le Chant des Oiseaux*, à quatre parties; — *Le Chant du Rossignol*, idem; — *Le Chant de l'Alouette*, idem; — *La Prinse de Boulongne*, idem; — *La Bataille*, idem, avec une cinquième partie, ajoutée par Verdelot; — *Le Siége de Metz*, à cinq parties; — *La Bataille*, idem; — *Le Caquet des Femmes*, idem ; — *La Jalousie*, idem ; — *La Chasse au Cerf*, à sept parties, et *La Guerre de Renty*, à quatre parties; — *Le septième Livre des Chansons nouvellement composées en musique à quatre parties par bons et excellents musiciens*, in-4°, publié à Paris, en 1557, chez Adrian Le Roy et Robert Ballard, et le huitième livre du même recueil ainsi que le deuxième livre du *Recueil des Recueils*, *composé de chansons à quatre parties de plusieurs autheurs ;* ibid., 1564, contiennent des chansons françaises de Clément Jannequin.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gerber, *Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkünstler*, etc. — Burney, *A general History of Music*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Patria, *Histoire de l'Art Musical en France*.

JANNEQUIN (*Claude*), sieur DE ROCHEFORT, voyageur français, né à Châlons-sur-Marne, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il fit d'abord partie de la suite de M. de Bellièvre lorsque ce diplomate fut envoyé en ambassade en Angleterre. Jannequin y prit le goût des voyages, revint à Dieppe, et s'embarqua comme volontaire à bord d'un navire commandé par le capitaine Lambert, qui allait exploiter les côtes de l'Afrique occidentale. Le capitaine le chargea de la tenue des écritures et du journal de l'expédition. On mit à la voile le 5 novembre 1637, et après une violente tempête les navigateurs gagnèrent Ouessant (1) et les Sorlingues. Jannequin, dans le récit de son voyage, fait longuement la narration de la traversée jusqu'à la côte de Barbarie, qu'il suivit jusqu'au Cap Blanc. On relâcha aux environs de ce promontoire, dans le dessein de construire une barque nécessaire pour entrer dans le fleuve du Sénégal. Les Français y trouvèrent peu d'hospitalité; les naturels prenaient la fuite aussitôt que les navigateurs s'avançaient dans les terres : il est vrai que la conduite violente des Portugais légitimait les craintes des sauvages. On souffrit beaucoup de la soif. Le vaisseau mit à la voile pour le Sénégal et ancra près de la barre. Jannequin entra en rivière et aborda à Byurt ou Bièvre (2). L'équipage y construisit une maison, moitié en briques, moitié en bois, avec l'aide des indigènes. Les Français reçurent deux *alkatis* (chefs de village) nègres, l'un du *damel* (3), l'autre du *brac* (4); des traités furent conclus avec ces ambassadeurs. Jannequin remonta le fleuve jusqu'à Terrier-Rouge (5). Dans tous les lieux de leur passage, les chefs du pays venaient leur vendre des denrées et leur envoyaient des nègres. Cependant Jannequin demeura persuadé que la crainte avait plus de part à leurs services que l'affection. Il nous apprend que sur les rives du Sénégal on trouve quatre royaumes : « celui des nègres de *Libye*, commandé par *Damel ;* celui des Foules (Foulahs), par *Brac ;* celui des Maures de Barbarie, par *Camalingue* (6), et celui des Maures et Barbares voisins du royaume de Tom-

(1) Jannequin écrit *Ouessen*, et les traducteurs anglais *Uschant*.

(2) *Bieurt* sur la carte de d'Anville.

(3) Souverain du royaume de Cayor.

(4) Souverain du royaume de Hoval, au sud du Sénégal.

(5) Ce lieu est sur la rivière du nord, à soixante-dix lieues du Fort-Louis.

(6) Ce royaume est évidemment celui des Mandingues.

buto (Tombouctou) (1), qui est commandé par le grand sambalam. Il est évident que le voyageur français prend ici des titres, *damel, brac, camalingue*, etc., pour des noms propres; cela doit faire douter de l'autorité générale de son récit. Il assista à un combat entre Camalingue et un lion; le prince resta vainqueur, et Jannequin ajoute « que les nègres de ce pays l'emportent tellement sur les Européens pour la force et le courage, qu'un de ces barbares renversait aisément d'une seule main le plus robuste des Français; de sorte que s'il était question d'en venir aux coups, corps à corps, il ne doute pas que l'avantage ne demeurât toujours aux nègres ». L'expérience dément chaque jour cette opinion de Jannequin. Il parle ailleurs du commerce des noirs avec l'esprit malin, et cela dans des termes qui ne font pas honneur à ses lumières, déclarant « que les jeunes nègres ne peuvent apprendre à lire et à écrire l'arabe sans le secours de l'esprit malin (2) et que les *marbuts* (marabouts) reçoivent de Satan des informations sur les choses dérobées (3) ».

En fait de géographie, Jannequin ne paraît pas mieux renseigné. C'est ainsi qu'il avance que le Niger, après avoir traversé le royaume de Tombuto, se divise en trois branches, dont l'une passe en Barbarie, sous le tropique du Cancer; que la seconde arrose les quatre royaumes précédemment nommés, et se jette dans la mer entre la Barbarie et le Sénégal; et que le troisième, dont le cours est plus long que celui des deux autres, se décharge près de la côte de Guinée. Ce fut d'après ces renseignements erronés qu'on dessina longtemps sur les cartes les fleuves de l'intérieur de l'Afrique.

Les incommodités du climat forcèrent les Français à abandonner le pays; Lambert mit à la voile pour les îles du cap Vert. Jannequin constate que tous les matelots étaient malades. Il recueillit néanmoins les débris d'un équipage français naufragé dans la baie du cap Saint-Vincent. La famine vint encore accabler les navigateurs, « et réduisit les plus robustes à la figure d'autant de squelettes ». Jannequin raconte qu'il n'était plus reconnaissable même à ses propres yeux. L'expédition atterrit enfin au Camaret en 1639. Le reste de la vie de Jannequin demeure inconnu. Il publia le récit de son voyage sous ce titre : *Voyage de Libye, au royaume de Sénégal, le long du Niger, avec la description des peuples qui sont le long de ce fleuve, leurs coutumes et façon de vivre, les particularités les plus remarquables de ce pays*; Paris, 1643, in-12. Alfred de Lacaze.

C. A. Walckenaër, *Collection des Voyages en Afrique*, t. II, p. 323-348.

JANNOT (*Philippe*), poëte français, né à Bourg (Ain), en 1809, mort dans la même ville, le 20 août 1834. Fils d'un artisan, il apprit à lire dans une école primaire et n'ayant pour ainsi dire d'autre maître que l'instinct, qui le poussa à cultiver la poésie. Ses premiers essais parurent dans le *Journal de l'Ain*. Après sa mort une souscription fut ouverte pour publier ses *Poésies*; Bourg, 1834. Le surplus fut employé à lui élever un modeste monument funéraire dans le cimetière de Bourg. J. V.

Depery, *Biogr. des Hommes célèbres du Départ. de l'Ain*. — Bourquelot et A. Maury, *La Littér. franç. contemp.*

JANOD (*Jean-Joseph-Joachim*), magistrat français, né à Clairvaux, en 1761, mort à Paris, en mai 1836. Après avoir fait ses études à Besançon, il débuta au barreau de cette ville en 1786. Il alla ensuite s'établir à Lons-le-Saulnier. D'abord favorable aux principes de la révolution, il fut élu membre de l'administration départementale du Jura, et tenta avec ses collègues, en 1793, d'organiser la résistance au pouvoir de la Convention. Appelés à la barre de cette assemblée pour rendre compte de leur conduite, ils se tinrent prudemment cachés jusqu'à la journée du 9 thermidor. A la mise en activité de la constitution de l'an III, il fut élu député par son département au conseil des Cinq Cents, et il s'y fit remarquer par sa modération. Après le 18 brumaire, il fit partie du corps législatif, qui le choisit pour l'un de ses secrétaires. Réélu en 1809, il appartenait encore à cette assemblée à la Restauration. Juge au tribunal de première instance de la Seine en 1804, il en devint vice-président en 1814, et fut nommé conseiller à la cour royale de Paris en 1829, fonctions qu'il remplissait encore à sa mort. J. V.

Moniteur, 1809, 1811.

JANOTZKI (*Jean-Daniel-André*), littérateur polonais, dont le véritable nom est *Janisch*, né à Wiborg, en 1720, mort à Babimost, en 1786. Après avoir terminé ses études et embrassé la religion catholique, il quitta l'Allemagne, et se rendit en Pologne, où il occupa pendant quelque temps la place de secrétaire et de bibliothécaire du comte de Zaluski, grand-référendaire de la couronne de Pologne. Ses travaux sur la littérature polonaise lui valurent un canonicat à Kiew et à Scarbimir, et en 1771 la place de prévôt du chapitre ecclésiastique de Babimost. On a de lui : *Literarum in Polonia Instauratores*; Leipzig, 1744; — *Kritische Briefe an vertraute Freunde* (Lettres critiques à des amis intimes); Dresde, 1745-1746, 2 vol.; — *Literarum in Polonia Propagatores*; Dantzig, 1746; — *Nachrichten von den in der Zaluskischen Bibliothek sich befindenden raren polnischen Büchern* (Notices sur les livres polonais rares qui se trouvent à la bibliothèque Zaluski); Dresde, Breslau, 1747-1754, 5 vol.; — *Polonia Literata nostri temporis*; Breslau, 1750; — *Lexicon der jetzt lebenden Gelehrten*

(1) Le royaume voisin de Tombouctou, séjour du grand sambalam, ne peut être que celui de Bambarra.
(2) P. 118.
(3) P. 120.

in Polen (Lexique des Savants de la Pologne contemporaine); Breslau, 1755, 2 vol.; — *Excerpium Polonicæ Literaturæ hujus atque superioris ætatis;* ibid., 1764-1766, 4 vol.; — *Janociana, s. clarorum atque illustrium Poloniæ Auctorum Mæcenatumque memoriæ Miscellæ;* Breslau et Leipzig, 1776-1779, 2 vol. grand in-8°. Cet ouvrage contient par ordre alphabétique des notices sur des écrivains ou des protecteurs des lettres, natifs ou habitants de la Pologne. Le premier volume en contient 115, et le second 162. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopädie.* — Meusel, *Lexicon der von 1750 bis 1800 verstorbenen teutschen schriftsteller.* — Bernoulli, *Reisen,* vol. VI, p. 144. — Sax, *Onomasticon litterarium,* P. VIII, p. 79.

JANSEN (*Henri*), traducteur hollandais, né à La Haye, en 1741, mort en avril 1812. Il croyait descendre d'une branche de la famille de Jansenius. Venu à Paris en 1770, il y vécut du produit de ses traductions. Il fut quelque temps libraire, et s'attacha au prince de Talleyrand, qui lui confia le soin de sa bibliothèque; il devint plus tard, par la protection de ce prince, censeur impérial. On lui doit : *Agon, sultan de Bentam*, tragédie, traduite du hollandais de Haren; 1770; — *Histoire de l'Amérique*, traduite de l'anglais de Robertson (avec Suard); Paris, 1778, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12; — *Recherches historiques sur l'état de la Religion chrétienne au Japon, relativement à la nation hollandaise*, traduites du hollandais du baron Onno Swier de Haren; Paris, 1778, in-12; — *Lettres écrites du Portugal sur l'état ancien et actuel de ce royaume*, traduites de l'anglais de miss Philadelphie Stewens; Londres et Paris, 1780, et à la suite du *Tableau de Lisbonne en* 1796, par Carrère, publié par Jansen; Paris, 1797, in-8°; — *Lettres familières de M. Winckelmann*, traduites de l'allemand; Amsterdam (Paris), 1781, 2 vol. in-12; — *Œuvres de M. le chevalier Antoine-Raphael Mengs*, publiées en allemand par J.-C. Fuessli, et traduites en français; Paris, 1781, in-8°; — *Remarques sur l'Architecture des Anciens*, traduites de l'allemand de Winckelmann; Paris, 1783, in-8°; — *Recueil de Lettres sur les Découvertes faites à Herculanum, à Pompéi, à Stabia, à Caserta et à Rome, avec des notes critiques, par Winckelmann*, traduites de l'allemand; Paris, 1784, in-8°; — *Aventures de Friso, roi des Gangarides, poëme en dix chants, par G. de Haren, avec quelques autres pièces du même auteur*, traduit du hollandais; Paris, 1785, 2 vol. in-8°; — *Recueil de différentes pièces sur les arts, par Winckelmann*, traduites de l'allemand; Paris, 1786, in-8°; — *Le Grand Livre des Peintres, par Girard de Lairesse*, traduit du hollandais; Paris, 1787, 2 vol. in-4°; — *Recueil de Pièces intéressantes concernant les Antiquités, les Beaux-Arts, les Belles-Lettres et la Philosophie*, traduites de l'anglais et de l'allemand (avec Kruthoffer); Paris, 1787 et ann. suiv. : ce recueil a aussi paru sous ce titre : *Conservatoire des Sciences et des Arts;* — *Discours prononcés à l'Académie royale de Peinture de Londres, par Joseph Reynolds*, traduits de l'anglais; Paris, 1787, 2 vol. in-8°; — *Histoire du Charbon de terre et de la Tourbe*, traduite de l'allemand de Pfeffer; Paris, 1787, in-12; 1795, in-8°; — *Idées sur le Geste et l'Action théâtrale*, par Engel, traduit de l'allemand; Paris, 1788, 2 vol. in-8°; — *Tableaux d'Arithmétique linéaire, du Commerce, des Finances et de la Dette nationale d'Angleterre*, traduits de l'anglais de Williams Playfair; Paris, 1789, in-4°; — *De la Culture du Tabac en France, avec la Méthode de cultiver et préparer cette plante en Hollande, suivi du Précis d'un plan d'une Caisse de prévoyance destinée à diminuer la mendicité;* Paris, 1791, 1801, in-8°; — *Discours sur l'Égalité des Hommes*, traduit de Paulus; Paris, 1795, in-8°; — *De l'Allégorie, ou traité sur cette matière, par Winckelmann, Addison, Lutzer*, traduit de l'anglais et de l'allemand; Paris, 1799, in-8°; — *Rose et Damette*, roman pastoral, traduit du hollandais de Loosyes; Paris, 1806, in-12; — *Essai sur l'Origine de la Gravure en bois et en taille-douce, et sur la Connaissance des Estampes des quinzième et seizième siècles;* Paris, 1808, 2 vol. in-8°; — *Recherches historiques sur l'Usage des Cheveux postiches et des Perruques dans les temps anciens et modernes*, traduites de l'allemand de Christ.-Fréd. Nicolas; Paris, 1809, in-8°; — *De l'Invention de l'Imprimerie, ou analyse de deux ouvrages sur cette matière par M. Meerman;* Paris, 1809; — *Précis de l'Histoire universelle, politique, ecclésiastique et littéraire, depuis la création du monde jusqu'à la paix de Schœnbrunn*, traduit de J.-N. Zopf; 1810, 5 vol. in-12; — *Voyages de Hæfner dans l'Inde;* in-8°; — *Voyages de Mirza-Abu Taleb-Kan en Asie, en Afrique et en Europe*, écrits par lui-même, traduits du persan en anglais par C. Stewars, et de l'anglais en français; 1811, 2 vol. in-8°. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JANSENIUS (*Corneille*), théologien belge, né à Hulst, en 1510, mort le 10 avril 1576, à Gand. Il étudia la théologie à l'université de Louvain, et s'appliqua en même temps à connaître à fond l'hébreu et le grec. En 1538, il fut appelé par les religieux prémontrés de Tongerloo à venir enseigner chez eux la théologie. Après avoir été en 1550 pourvu de la cure de Saint-Martin de Courtray, il devint douze ans après doyen de la faculté de théologie de Louvain, et fut envoyé peu de temps après par Philippe II au concile de Trente. De retour dans les Pays-Bas, il fut nommé en 1568 évêque de

Gand. Ses travaux sur l'Écriture jouissent d'une estime méritée. On a de lui : *Concordia Evangelica et ejusdem Concordiæ Ratio ;* Louvain, 1549, in-8° ; — *Paraphrasis in omnes Psalmos Davidicos ;* Louvain, 1549, in-4° ; — *Commentarii in Concordiam ac totam Historiam Evangelicam ;* Louvain, 1572, 1577 et 1617, in-fol.; Lyon, 1597 et 1606 in-fol., réimprimé encore plusieurs fois à Anvers et Venise ; c'est l'ouvrage capital de Jansenius ; — *Annotationes in librum Sapientiæ Salomonis ;* Anvers, 1589, in-4° ; — *Commentarii in Proverbia Salomonis et Ecclesiasticam ;* Jansenius a encore publié plusieurs ouvrages théologiques, intéressant spécialement son diocèse. E. G.

P. Simonis, *Oratio in funere Jansenii.* — *Gallia Christiana*, t. VI. — Sander, *De illustribus Gandis.* — Genebrardus, *Chronicon.* — Foppens, *Bibl. Belgica.* — Miræus, *De Scriptoribus Sæculi* XVI. — Pope-Blount, *Censura Autorum.* — Fabricius, *Histor. Biblioth.*

JANSENIUS (*Corneille* JANSEN, plus connu sous le nom DE), théologien flamand, célèbre pour avoir donné son nom à une doctrine religieuse qui, dans le dix-septième siècle, eut un grand retentissement au sein de l'Église catholique, naquit en 1585, au village d'Acquoi, près de Leerdam, et mourut le 6 mai 1638. C'était un savant théologien et un modeste ecclésiastique, de mœurs simples, de vie studieuse et solitaire, qui fit peu parler de lui tant qu'il vécut, et dont le nom est pourtant devenu le drapeau d'une secte et d'une controverse qui, pendant plus d'un siècle, ont troublé l'Église. Après avoir fait ses premières études à Utrecht, il alla faire sa philosophie et sa théologie à l'université de Louvain. A la suite d'une maladie grave dont il fut atteint, les médecins lui conseillèrent d'aller respirer l'air de la France. Il vint donc à Paris, où il retrouva Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qu'il avait connu à l'université de Louvain, et qu'il suivit à Bayonne, son pays, où il se livra à l'éducation de la jeunesse. De là, rappelé à Louvain, il devint d'abord principal du collége de Sainte-Pulchérie. Mais comme les soins qu'exigeaient ses nouvelles fonctions absorbaient tout son temps, il donna sa démission, afin de vaquer à ses études chéries, et, par la suite, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Louvain. Il fut envoyé deux fois en Espagne, en 1624 et 1625, pour y traiter des affaires de l'université, qui dépendait alors de ce pays. Enfin sa réputation le désigna pour un épiscopat au choix du roi d'Espagne qui, vers l'année 1636, le nomma évêque d'Ypres ; mais la peste qui ravagea la Flandre l'enleva deux ans après.

Au commencement de ses études théologiques, il se mit à lire les Pères de l'Église et les docteurs scolastiques : il ne tarda pas à remarquer que le plus grand nombre de ces derniers s'écartaient beaucoup de saint Augustin sur le point capital de la grâce et du libre arbitre. Il est assez probable que le mouvement imprimé précédemment par Baïus aux travaux de l'école de Louvain ne fut pas étranger à cette direction des études de Jansenius. Quoi qu'il en soit, il conçut le désir de pénétrer à fond la doctrine de saint Augustin, et, jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa d'en lire les ouvrages. Il avouait les avoir lus plus de dix fois d'un bout à l'autre, avec une attention sérieuse, et jusqu'à trente fois les livres contre les pélagiens. Nul génie, pas même Aristote ou Archimède, ne lui paraissait comparable à saint Augustin. Mais, dans son esprit, la pratique de la vie se rattachait par une étroite dépendance aux préceptes de la doctrine. Il lui paraissait impossible d'atteindre à une vie parfaitement spirituelle et vraiment chrétienne, si l'on ne commençait par croire à cette doctrine, parce que seule elle enseigne vraiment l'humilité. Telles sont, en effet, les conséquences d'une certaine manière d'entendre le christianisme. Sous le prétexte que l'orgueil a perdu l'homme, on travaille à ruiner complétement en lui le sentiment de sa force personnelle; on immole la liberté humaine à la grâce divine, on déclare notre nature radicalement corrompue et impuissante à produire par elle-même aucun bien. Tel est le système que Jansenius employa plus de vingt ans de sa vie à exposer dans son *Augustinus*, comme la pure et essentielle doctrine de saint Augustin. Il y travaillait encore la veille de sa mort, et il en traça les dernières lignes de sa main défaillante. Par son testament, dicté le 6 mai 1638, une demi-heure avant de mourir, il légua le manuscrit à son chapelain Reginald Lamé, qu'il chargea de le publier, conjointement avec deux autres amis. Ce testament, très-court, finissait par ces mots : « Je sens que des changements seraient difficiles ; si cependant le saint-siége exige quelque changement, je suis un fils obéissant et soumis à l'Église, dans laquelle j'ai toujours vécu jusqu'à mon lit de mort. » Les exécuteurs testamentaires de Jansenius, Lamé, Fromond et Calenus publièrent l'*Augustinus*, qui parut sous ce titre : *Augustinus ..... seu doctrina sancti Augustini de humanæ naturæ sanctitate, ægritudine, medicina, adversus Pelagianos et Massilienses ;* Louvain, 1640, in-fol.

Ce gros livre, qu'on ne lit plus aujourd'hui, et que lurent peut-être bien peu de ceux qui en firent tant de bruit, fut l'occasion d'une guerre acharnée entre deux partis qui, dans l'Église de France, se disputaient le crédit et la direction des consciences. La rivalité des jésuites et de Port-Royal fut le levain qui aigrit une controverse essentiellement scolastique. Peut-être aussi, au fond de cette guerre du jansénisme et du molinisme, s'agitait dès l'origine une double querelle : sous la question particulière de la grâce, dans laquelle de bons esprits pouvaient donner raison aux jésuites, se cachait la question générale de la liberté religieuse. L'ancien condisciple de Jansenius, l'abbé de Saint-Cyran,

avait été dans la confidence de la composition de l'*Augustinus;* il partageait les opinions de l'auteur; et, quand parut ce livre posthume, il le répandit et l'accrédita parmi les solitaires de Port-Royal, dont il était l'âme. Sans vouloir donner ici une analyse de l'ouvrage, qu'il nous suffise d'en indiquer les divisions générales.

L'*Augustinus* est composé de trois parties, dont la première contient l'exposé historique de l'hérésie pélagienne, qui consistait à exalter la puissance du libre arbitre et à nier la corruption primitive de la nature humaine, conséquence du péché originel. Dans la seconde partie, l'auteur résume les idées de saint Augustin sur la nature humaine, soit dans son état de pureté primitive, soit dans son état de dégradation depuis la chute du premier homme. Enfin la troisième partie reproduit les idées de saint Augustin sur la grâce, remède par lequel Jésus-Christ nous relève de notre corruption, et sur la prédestination des hommes et des anges.

La thèse fondamentale de l'*Augustinus* est celle-ci : « Depuis la faute d'Adam, le libre arbitre n'existe plus pour l'homme, les bonnes œuvres sont un don purement gratuit de Dieu, et la prédestination des élus est un effet non de la prescience qu'il a des œuvres, mais de sa libre volonté. » C'est, comme on voit, la reproduction du dogme peu libéral prêché dans le siècle précédent par Calvin. Les principes de l'*Augustinus* étaient en opposition directe avec ceux qui avaient été émis en Espagne et en Hollande par les jésuites Molina et Lessius, lesquels avaient tâché de faire accorder avec le dogme de la grâce un certain degré de liberté chez l'homme. Jansenius avait, d'ailleurs, personnellement encouru la haine de la Compagnie, en faisant révoquer la permission que la cour d'Espagne avait accordée aux jésuites, de professer les humanités et la philosophie à Louvain; et, d'un autre côté, il avait aussi attiré d'avance sur ses disciples l'inimitié du cardinal de Richelieu, en publiant le *Mars Gallicus*, critique fort vive de l'alliance conclue par la France avec les puissances protestantes.

Le livre fit peu de bruit les premières années, malgré une bulle du pape Urbain VIII, en date du 6 mars 1642, qui le condamnait. Mais en 1649, Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, rédigea, de concert avec quelques jésuites, les cinq fameuses propositions qu'il déféra au jugement de la Sorbonne, comme la substance de tout l'ouvrage de Jansenius. Voici ces propositions : 1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes qui veulent les accomplir, et qui s'efforcent de le faire selon les forces qu'ils ont, s'ils n'ont pas la grâce qui les leur rendrait possibles; 2° dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure; 3° dans l'état de nature tombée, pour mériter ou démériter, il n'est pas nécessaire que l'homme ait une liberté exempte de nécessité : une liberté sans contrainte lui [...]
4° les semi-pélagiens admettaient la néc[...] d'une grâce prévenante pour toutes les b[...] œuvres, même pour le commencement [...] foi; et ils étaient hérétiques en ce qu'ils [...] laient que cette grâce fût telle que la v[...] de l'homme pût y résister ou s'y soum[...] 5° c'est être semi-pélagien que de dire q[...] sus-Christ est mort et a répandu son sang [...] tous les hommes (1).

Il faut convenir d'ailleurs que tout le co[...] ce débat présente une série d'arguties et d[...] tilités sur des questions de forme, bi[...] qu'une discussion sérieuse et précise [...] dogme même. Ainsi, pour repousser cett[...] tative faite auprès de la faculté de thé[...] soixante docteurs se pourvurent devant [...] lement, soit contre l'introduction d'u[...] grand nombre de religieux mendiants d[...] semblée, soit contre la divulgation anti[...] la censure. D'un autre côté, en 1651, [...] vingt-huit évêques de France pressaient [...] cent X de terminer la querelle par une d[...] solennelle; onze autres, au contraire, [...] citaient de ne pas se prononcer contre d[...] positions qu'ils disaient n'être tirées, [...] Jansenius, ni d'aucun autre auteur, et q[...] leurs étaient, selon eux, susceptibles de p[...] sens. Cependant le pape nomma des co[...] pour examiner ces propositions, et elles [...] frappées d'anathème par la bulle *In Occ*[...] donnée le 31 mai 1653. Les jansénistes, [...] tout en reconnaissant que la condamnati[...] juste, si on prenait les propositions co[...] dans le sens hérétique, prétendirent [...] pouvait atteindre l'auteur de l'*Augus*[...] que le sens dans lequel il avait écrit [...] forme aux principes de l'orthodoxie. [...] qui s'occupait peu de théologie, mais [...] vait pu encore se faire pardonner à l'a[...] restation du cardinal de Retz, saisit l'[...] qui se présentait d'être agréable au pape [...] au Louvre, le 26 mars 1654, une assem[...] trente-huit évêques, où l'on déclara que [...] damnation prononcée par le saint-siège [...] être entendue comme portant positivem[...] la doctrine de Jansenius, et que l'on [...]

(1) Voici le texte de ces cinq propositions [...]
1. Aliqua Dei præcepta hominibus justis vol[...] conantibus secundum præsentes quas habent v[...] impossibilia : deest quoque illis gratia qu[...] fiant.
2. Interiori gratiæ, in statu naturæ lapsæ, [...] resistitur.
3. Ad merendum et demerendum, in s[...] lapsæ, non requiritur in homine libertas a [...] sed sufficit libertas a coactione.
4. Semi-pelagiani admittebant prævenien[...] interioris necessitatem ad singulos actus, eti[...] tium fidei; et in hoc erant hæretici, quod v[...] gratiam esse talem, cui posset humana vol[...] tere vel obtemperare.
5. Semi-pelagianum est dicere Christum p[...] omnibus hominibus mortuum fuisse et sang[...] disse.

vrait comme hérétiques ceux qui soutiendraient les propositions condamnées. Une circulaire dans ce sens fut adressée aux chefs de tous les diocèses de France; enfin, l'assemblée rendit en même temps compte de sa délibération au pape, qui l'approuva par bref du 29 septembre.

Dans les premiers jours de janvier 1656, la Sorbonne censura deux lettres dans lesquelles Antoine Arnauld déclarait n'avoir pas trouvé dans Jansenius les cinq propositions condamnées. La faculté prononça en même temps l'exclusion de ce docteur et de soixante autres qui avaient refusé de souscrire à la censure. Elle eut toutefois peu à se féliciter de cette mesure de rigueur; car Pascal ayant pris en main la cause d'Arnauld, le vengea en poursuivant ses juges de sa mordante ironie, dans ses premières *Provinciales*. L'assemblée générale du clergé, tenue en septembre de la même année, devait nécessairement s'occuper des affaires du jansénisme. De Marca, archevêque de Toulouse, y proposa et fit adopter un premier formulaire dont voici les termes : « Je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions de Cornelius Jansenius, contenues dans son livre intitulé *Augustinus*, et que le pape et les évêques ont condamnées, laquelle doctrine n'est point celle de saint Augustin, que Jansenius a mal expliquée, contre le vrai sens de ce saint docteur. » Une bulle d'Alexandre VII, du 16 octobre, ratifia les décisions de l'assemblée, et déclara, en termes exprès, que les propositions condamnées exprimaient les doctrines de l'évêque d'Ypres. Alors naquit la distinction du fait et du droit. Les jansénistes, tout en reconnaissant l'infaillibilité du souverain pontife en matière de foi, niaient qu'elle pût s'étendre à une question de fait. La signature du formulaire, prescrite par l'assemblée à tous les ecclésiastiques et à tous les membres des congrégations religieuses, éprouva partout des difficultés. Louis XIV, dans l'esprit duquel l'innocente opposition des jansénistes se confondait avec la révolte de la Fronde, donna en vain à l'autorité ecclésiastique l'appui du pouvoir royal. Il avait rendu, par une ordonnance de 1660, la signature obligatoire pour l'admission aux ordres sacrés; mais tandis que les moines rigides d'entre les nouveaux sectaires se retranchaient dans un silence respectueux, d'autres, tels que les solitaires et même les religieuses de Port-Royal, croyant ne pouvoir signer sans parjure, opposèrent au pouvoir une résistance opiniâtre. Enfin une déclaration royale du 29 avril 1664 n'exigea plus que la signature pure et simple, avec menace toutefois de saisie des revenus d'interdiction, et même d'excommunication. Mais tous ne cédèrent pas encore, et Lemaître de Sacy, directeur des religieuses de Port-Royal, à l'influence duquel on attribuait leur opposition, fut mis en 1666 à la Bastille, où il resta trois ans. L'ancien condisciple de Jansenius à Bayonne, Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui, le premier, avait introduit les opinions de l'*Augustinus* dans ce monastère, avait déjà, trente ans auparavant, expié à Vincennes son zèle théologique. Pour vaincre tant de résistance, le roi sollicita du pape une nouvelle bulle. Elle fut publiée le 15 février 1665, avec un nouveau formulaire dressé par le saint-siége, portant adhésion expresse aux constitutions apostoliques d'Innocent X et Alexandre VII, et condamnation des cinq propositions dans le sens de Jansenius. La bulle et le formulaire furent immédiatement enregistrés en lit de justice. Mais, malgré ce concours de mesures, quatre prélats, Pavillon, évêque d'Aleth, Caulet, évêque de Pamiers, Bujenval, évêque de Beauvais, et Arnauld, évêque d'Angers et frère du docteur, osèrent renouveler dans leurs mandements la distinction du fait et du droit, et nier l'infaillibilité de l'Église en matière de faits. Une semblable hardiesse fit d'abord grand scandale, et l'on s'apprêta à leur faire leur procès. Cependant dix-neuf de leurs confrères présentèrent au roi et au pape un plaidoyer en leur faveur; de chaque côté, on fit quelques concessions; enfin, en septembre 1668, les quatre évêques opposants signèrent en promettant pour le fait une soumission de respect et de discipline; et le pape, par bref du 19 janvier suivant, finit par déclarer qu'il n'y avait pas obligation à croire que les propositions se trouvassent ni explicitement ni implicitement dans Jansenius, mais seulement de les condamner comme hérétiques en quelque livre et en quelque endroit qu'elles se pussent trouver. Cette déclaration, qui fut appelée la paix de Clément IX, suspendit les hostilités, et fut suivie d'une période de calme qui dura trente-quatre ans. La guerre, qui n'avait jamais entièrement cessé, recommença plus vive que jamais à la publication du fameux cas de conscience imprimé en 1702. On y supposait un confesseur embarrassé de répondre aux questions qu'un ecclésiastique de province lui avait proposées, et obligé de s'adresser à des docteurs de Sorbonne pour se guérir de ses scrupules. Un de ces scrupules roulait sur la nature de la soumission qu'on devait aux décisions des papes contre le jansénisme, et l'avis des docteurs portait qu'à l'égard de la question des faits le silence respectueux suffisait pour l'obéissance due à ces décisions. A peine le *cas de Conscience* fut-il connu à Rome, que le pape Clément XI le condamna avec les qualifications les plus sévères, par un bref du 12 février 1703, et écrivit au roi pour se plaindre de ceux dont la témérité tendait à faire renaître toutes les anciennes contestations. Enfin, par la bulle *Vineam Domini*, du 15 juillet 1705, il confirma et renouvela toutes les bulles portées par ses prédécesseurs contre les cinq propositions du livre de Jansenius. Cette bulle fut acceptée par l'assemblée du clergé, et enregistrée au parlement. Mais, dans le même temps,

la quatrième édition des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, par le P. Quesnel, connu pour ardent janséniste, soulevait d'autres orages, dont le retentissement s'est prolongé pendant une grande partie du dix-huitième siècle.

Les querelles du jansénisme et du molinisme continuèrent, en devenant toujours moins importantes sur le fond, sans rien perdre de leur acrimonie. A cette troisième époque se rattachent le diacre Pâris et les prétendus miracles opérés sur son tombeau, les scènes des convulsionnaires, les refus de billets de confession, et les démêlés de l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont avec le parlement.

Dès lors on avait bien perdu de vue les questions du dogme, qui étaient le côté sérieux de ces controverses. La doctrine de l'entière soumission à Dieu et à sa volonté sans bornes, la vocation gratuite à la foi et au salut, le choix d'un petit nombre d'élus sur lesquels Dieu répand ses miséricordes, l'action toute-puissante de Dieu sur les cœurs, l'efficacité de la grâce par elle-même, la manière dont la grâce s'accorde avec le libre arbitre, restaient toujours comme autant de problèmes sur lesquels la curiosité de l'esprit humain n'était pas complétement satisfaite. Remarquons ici que, dans ce duel entre la liberté et le fatalisme, les partisans du système de la nécessité faisaient profession de la morale la plus rigide, dans la spéculation et dans la pratique, comme si, à force de vertus, et en poussant l'austérité jusqu'à l'excès, ils avaient voulu expier envers la société les conséquences destructives de la morale qu'on imputait à leur doctrine métaphysique. Enfin, par une de ces inconséquences dont les exemples ne sont pas rares dans l'histoire de l'esprit humain, les jansénistes défendaient un dogme illibéral avec une indépendance opiniâtre, tandis que les jésuites soutenaient les droits de la liberté morale, en prêchant la soumission la plus aveugle à l'absolutisme du saint-siége.

Outre le livre qui a servi de point de départ à cette longue controverse, on a de Jansenius : *Oratio de interioris hominis Reformatione*; 1627, traduit en français par Arnauld d'Andilly; — *Alexipharmacum pro civibus silvæ ducensibus, adversus ministrorum suorum fascinum, sive Responsio brevis ad libellum eorum provocatorium*; Louvain, 1630; — *Spongia notarum, quibus Alexipharmacum aspersit Gisbertus Voetius*; Louvain, 1631, in-8°; — *Tetrateuchus, sive commentarius in quatuor Evangelia*; Louvain, 1639, in-4°; — *Pentateuchus, sive commentarius in quinque libros Moysis*; Louvain, 1641, in-4°; — *Analecta in Proverbia, Ecclesiasten, Sapientiam, Habacus et Sophoniam*; Louvain, 1644, in-4°; — *Mars Gallicus, seu de justitia armorum et fœderum regis Galliæ, libri II*, 1633. [ARTAUD dans l'*Enc. des G. du M.* avec additions.]

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — *Vita Jansenii*, en tête de son *Jansenius*. — Bayle, *Dictionnaire critique*. — Dumas, *Histoire des Cinq Propositions*. — Leydecker, *Historiæ Jansenismi Libri VI, quibus de Corn. Jansenii vita, morte et dogmatibus disseritur*; Utrecht, 1695, in-8°. — Frick, *Uebersetzung der Bulle Unigenitus und Einleitung zur Historie des Corn. Jansenii*; Ulm, 1717, in-4°. — Colonia, *Dictionnaire des livres jansénistes, ou qui favorisent le jansénisme*. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I et II.

JANSON ou **JENSON** (*Nicolas*), graveur et imprimeur français, mort vers 1481. « Le 3 octobre 1458, le roi ayant sçu que messire Gutenberg, chevalier, demeurant à Mayence au pays d'Allemagne, homme adextre en tailles et de caractères de poinçons, avoit mis en lumière l'invention d'imprimer par poinçons et caractères, curieux de tel trésor, le roy avoit mandé aux généraux de ses monnoyes luy nommer personnes bien entendues à la dite taille et pour envoyer au dit lieu secrètement (1) soy informer de la dite forme et invention, concevoir et apprendre l'art d'icelles. A quoy fut satisfait au dit seigneur roy, et par Nicolas Janson fut entrepris tant le dit voyage que semblablement de parvenir à l'intelligence du dit art et exécution d'iceluy au dit royaume, dont premier a fait devoir du dit art d'impression au dit royaume de France. (2) » Les lignes qui précèdent contiennent un fait historique intéressant et peu connu. Elles renferment en même temps l'une des principales notions qui nous sont restées touchant la biographie de Nicolas Janson (3). Chalmel le regarde

(1) Le compte de l'*argenterie* ou dépenses courantes du roi Charles VII nous est resté pour l'année *financière* (qui s'étendait alors du 1er octobre au 30 septembre) 1458-1459. Nicolas Janson n'y est point nommé; mais on y voit figurer Guillaume Janson, probablement son frère ou son parent, *orfèvre et varlet de chambre du roi nostre sire*. Au mois d'octobre 1458, Charles, margrave de Bade, qui était venu visiter Charles VII à Vendôme, s'en retourna en Allemagne. Le roi lui fit divers présents, et lui donna notamment de l'argenterie qui avait été confectionnée par Guillaume Janson. Le margrave partit ensuite avec une escorte, et retourna à Bade, en passant par Strasbourg, ville où Gutenberg avait fait ses premiers essais. Tout porte à croire que la visite du margrave de Bade au roi se rattache, au moins occasionnellement, à l'imprimerie. Le roi fut sans doute informé par ce margrave de la découverte récemment inaugurée à Mayence. Il paraît également probable que Nicolas Janson profita du retour de l'ambassade vers le Rhin pour accomplir la mission dont il avait été chargé. Voy. *Comptes des Rois de France*, KK, n° 51, aux feuillets 52, 91, 115, 116, 122 et autres. — Nicolas Janson était Français, comme l'attestent beaucoup de preuves ou témoignages imprimés par lui-même. Il est juste toutefois de remarquer que ce nom appartient, sous la forme *Janssen*, à un autre imprimeur hollandais, et sous la forme *Janson* (ou *Johnson*) à l'Angleterre et à l'Écosse. On trouve dans le registre JJ, 188, fol. 8, du trésor des Chartes, des lettres de rémission données par Charles VII à Tours au mois de décembre 1458 en faveur de « *Nicolas* JANSON, jeune compagnon, âgé de vingt-deux à vingt-trois ans ou environ, natif d'Escosse, coupable de meurtre par imprudence ». Un nommé Jensson figure, en 1456, parmi les gens et officiers de la duchesse d'Orléans, Marie de Clèves (Laborde, *Ducs de Bourgogne*; *preuves*, t. III, 1852, in-8°, p. 378, n° 6916.)

(2) Manusc. de l'Arsenal, H. F., n° 467, p. 410-411.

(3) Ces renseignements ont pour auteur un savant du seizième siècle, nommé Hautin, homme très-estimé par ses connaissances en matière de *monnaie* et très-versé dans l'histoire de cette matière. Sous le titre de *Monnaies de*

comme Tourangeau, et affirme qu'il était en 1458 maître de la monnaie de Tours. D'autres variantes du manuscrit Hautin ajoutent que Nicolas Janson revint au bout de quelques années, rapportant au roi le fruit de sa mission, mais que Charles VII étant mort dans l'intervalle, Janson ne fut point accueilli avec faveur par Louis XI.

Nicolas Janson, en effet, n'a laissé aucune trace connue d'œuvre qui se rattache à l'art d'imprimer, exécutée par lui à cette époque et en France. Mais les annales de l'imprimerie nous le montrent, en 1470 (1), établi tout récemment à Venise. « Ancien graveur de monnaie, Janson, dit M. Aug. Bernard (2), apporta tous ses soins à la gravure de son caractère, dont il avait choisi les formes dans les manuscrits italiens les plus parfaits. Il réalisa ainsi un type si harmonieux qu'il fut adopté universellement et s'est perpétué jusqu'à nos jours. » Le mérite de Nicolas Janson fut reconnu par le pape Sixte IV, qui, en 1475, accorda à cet imprimeur le titre de comte palatin. De 1470 à 1480, Janson donna une suite d'éditions célèbres, les unes dans le caractère rond ci-dessus mentionné, les autres dans un caractere gothique dont la beauté fut également admirée. La France peut revendiquer en lui le précurseur des Alde, qui, effectivement, succédèrent, peu de temps après sa mort, à son fonds d'imprimerie.

En 1480, affaibli sans doute par l'âge, il s'associa un de ses confrères, Jean de Cologne, imprimeur à Venise, et mit un autre typographe à la tête de son atelier. On pense qu'il était mort au mois de septembre 1481. Il l'était certainement à la date du 3 février 1482. A cette date, André d'Asula, son successeur immédiat, imprimait avec les caractères de Janson, et attestait expressément la mort de ce dernier. André d'Asula eut pour gendre, pour élève et successeur, Alde Romain ou Alde I[er]. VALLET DE VIRIVILLE.

Comptes des rois de France, à la Direction générale des Archives (aux endroits ou passages ci-dessus allégués). — J. B. Egnatius, *De Exemplis illustrium Virorum*, etc.; Venise, 1554, in-4°, lib. VIII. — *De Impressione Librorum*, p. 176. — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, in-4°, t. XIV, p. 237 et suiv. — Heinecken, *Idée générale d'une Collection d'Estampes*, etc., in-8°, p. 166. — Maittaire, *Annales typographici*. — *Histoire de l'ancienne Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIV. — J. Sardini, *Esame su i Principj della francese ed italiana Tipografia, ovvero de Nic. Jenson*; Lucques, 1796-1798 (dans la 3e partie on trouve la liste des ouvrages imprimés par Janson). — L. Santander, *Dictionn. Bibliographique*. — Baillet, *Jugements des Savants*, ann., 1772, t. I. — *Mémorial de Chronologie*, t. I. — Chalmel, *Histoire de Touraine*, 1828, in-8°, t. IV, p. 232. — Ambr.-Firmin Didot, *Essai sur la Typographie*; Paris, 1852. — Auguste Bernard, *De l'Origine et des Débuts de l'Imprimerie en Europe*, etc.; Paris, 1853, in-8°; à la table.

JANSON. *Voy.* FORBIN-JANSON.

JANSSE (*Lucas*), écrivain protestant, né à Rouen, vers 1605, et mort à Rotterdam, le 24 avril 1686. Après avoir fait ses études de théologie à Sedan, il fut ministre à Rouen depuis 1632 jusqu'à 1682, époque à laquelle les infirmités de la vieillesse l'obligèrent de renoncer à l'exercice de ses fonctions. A la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Rotterdam. A une instruction solide il joignait un esprit fort piquant. Il est principalement connu par un petit écrit intitulé : *La Messe trouvée dans l'Écriture*; Villefranche (Rouen), 1647, in-12 de 32 p. C'est un dialogue satirique, dans lequel le P. Véron est tourné en ridicule, pour avoir, dans l'édition faite à Paris, en 1646, de la *Bible* de Louvain, traduit le commencement du verset 2 du chapitre XIII des *Actes des Apôtres* par « Eux disant la messe au Seigneur ». Le parlement de Rouen informa contre cet opuscule. Jansse, pour éviter les poursuites, en retira tous les exemplaires avec un soin qui a rendu cette première édition fort rare; mais ce petit écrit a été depuis fort souvent réimprimé. On le trouve dans le *Recueil de plusieurs pièces curieuses*; Villefranche (Hollande), 1678, in-12. Il a été publié à part sous ce nouveau titre : *Le Miracle du P. Véron sur la Messe*; Londres, 1699, in-12. On a attribué cette pièce tantôt à Charles Drelincourt, tantôt à Dav. Derodon; mais on s'accorde aujourd'hui à regarder Jansse comme son véritable auteur. On a encore de lui : *Traité de la Fin du Monde*; Rouen et Quevilly, 1656, in-8°; — *Le Chrétien au Pied de la Croix, ou entretiens sacrés de l'âme fidèle avec son Sauveur sur l'histoire de la Passion*; Rouen, 1683, in-8°. Jansse laissa en manuscrit une *Chronologie des Rois de France*, en vers latins, dédiée au duc de

France, il composa, sous le règne de Henri III, un livre orné de planches, imprimé et gravé. Ce livre, plein de faits historiques des plus curieux et puisés aux meilleures sources, a été détruit presque entièrement. On n'en connait aujourd'hui que des copies peu nombreuses et manuscrites, à l'exception d'une partie des planches, qui se conservent imprimées.

(1) En 1470, l'année même où parut le premier livre imprimé à Paris, Janson fit paraître aussi, à Venise, l'un des premiers livres imprimés dans cette ville. Il a pour titre : *Eusebii Pamphili de Evangelica Præparatione, Georgio Trapezuntio interprete*, in-folio. Il en est un, néanmoins, le *Decor Puellarum*, qui porte une date plus ancienne, celle de 1461. Une discussion a été soulevée à ce sujet. Tandis que le savant bibliographe Maittaire maintenait cette date pour exacte, dans ses *Annales Typographiques*, plusieurs érudits (de Boze entre autres), ont soutenu que ce chiffre était une erreur d'impression, et qu'il fallait lire 1471. Une telle erreur est étrange, sans doute; mais il ne semble pas vraisemblable que Janson ait pu faire paraître un volume imprimé à Venise quelques années seulement après les premiers essais des inventeurs à Mayence, et bien avant qu'aucune autre ville, même Strasbourg, eût une seule presse en activité. Le *Decor*, d'ailleurs, est une œuvre typographique trop parfaite pour pouvoir être regardée comme un premier essai. De Boze fait remarquer aussi que dans le chap. 3 du livre VII de ce livre il est fait mention d'un autre ouvrage que Janson avait imprimé antérieurement sous le titre de : *Luctus Christianorum*. Enfin il fait observer que dans le volume ayant pour titre *Fratris Joannis ad fratres suos Cartusienses De Humilitate interiori*, on trouve la date de 1460, au lieu de 1480. Maittaire fait un éloge magnifique de Nicolas Janson, qui a tout d'un coup atteint la perfection de son art et qui fondit de beaux caractères; son caractère romain fut généralement adopté, et il est encore en usage aujourd'hui. (Note de M. GUYOT DE FÈRE.)

(2) *Origine de l'Imprimerie*, t. II, p. 124.

Montausier. Un distique était consacré à chaque roi, et contenait l'indication de l'année de sa mort. M. Nicolas.

Chauffepié, *Diction. Hist.* — MM. Haag, *La France Protestante*.

JANSSENBOY (*Nicolas*), théologien hollandais, né à Zierikzée, dans l'île de Schouwen (Zélande), dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 21 novembre 1634. Il prit l'habit de Saint-Dominique à Anvers, devint régent puis supérieur du collége de Lire, dans le Brabant, et professeur de théologie à Louvain. Ses succès dans les Pays-Bas le firent envoyer avec le père Jacques de Brewer dans le Danemark, afin de ramener les luthériens au sein de l'Église catholique. Il parcourut le Holstein, la Norvége et quelques autres provinces du Nord, et alla à Rome rendre compte de sa mission au pape et proposer les moyens qu'il croyait propres à amener des résultats. Ses vues ayant été goûtées, il partit muni de nouvelles instructions, en 1628. La congrégation des cardinaux lui adjoignit deux de ses frères, Corneille et Dominique. Le roi de Danemark leur permit de prêcher dans tous ses États, et Janssenboy obtint le libre exercice de la religion catholique à Frederikstadt, ville nouvellement bâtie par Frédéric II dans le Holstein. Plusieurs familles dispersées dans les Provinces-Unies se réfugièrent dans la nouvelle ville, qui devint pour elles un refuge où elles purent exercer librement leur religion. On a de Nicolas Janssenboy : *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin*; Louvain, 1621, in-8°; — *Vie de saint Dominique*; Anvers, 1622, in-8°; — *Animadversiones et Scholia in Apologiam nuper editam de vita et morte Joannis Duns Scoti, adversus R. P. F. Abrahamum Bzovium, Ord. Prædic. S. T. M. et hist. eccles. scriptorem*; Cologne, 1622; — *Defensio Fidei catholicæ et apostolicæ romanæ opposita admonitioni necessariæ Joannis Mulleri, lutherani prædicantis Hamburgensis*; Anvers, 1631, in-8°; — *Beneficia FF. Prædicatoribus a diva Virgine collata*; Anvers, 1632, in-12. J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

JANSSENBOY (*Corneille*), missionnaire hollandais, frère du précédent, mort dans une tempête, le 11 octobre 1637. Après avoir achevé ses études à Louvain, il prit l'habit des dominicains à Bois-le-Duc, et se rendit en Italie au commencement du dix-septième siècle. Bien qu'il fût étranger, il se mit bientôt en état de prêcher dans la péninsule, et enseigna dans les écoles de Bologne. La congrégation de la Propagande le fit partir en 1623 pour les provinces du Nord en même temps que son frère Nicolas. Pendant que celui-ci prêchait dans le Holstein, Corneille essayait de ramener au catholicisme les habitants des provinces de la basse Saxe. Il n'obtint pas tout le succès qu'on pouvait attendre de son zèle. Rappelé par ses supérieurs en Flandre, il s'arrêta quelque temps à Monikkendam, petite ville des Pays-Bas; et, s'étant embarqué pour aller à Rome, il périt dans la traversée. Il a écrit quelques ouvrages de piété et d'histoire, qui ne furent imprimés qu'après sa mort, et il a fait paraître en 1635 une apologie de l'ouvrage de son frère intitulé : *Défense de la Foi catholique*, qui avait été attaqué par les ministres luthériens. J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*.

JANSSENBOY (*Dominique*), missionnaire hollandais, frère des précédents, mort à Amsterdam, le 14 mars 1647. Il prit aussi l'habit des dominicains au couvent de Bois-le-Duc, et fut envoyé dans le Nord par le saint-siége en même temps que ses deux frères. Il s'établit en 1623 à Hambourg, et y disputa contre les pasteurs réformés. Jean Muller publia contre lui un libelle, et fit si bien que le sénat ordonna au père Dominique de sortir de la ville sous deux jours. Cet ordre fut pourtant révoqué avant son exécution; mais, en 1634 le père Dominique fut contraint de se retirer. Il vint d'abord à Cologne, d'où il entra au monastère d'Anvers. En 1643, ses supérieurs l'envoyèrent à Amsterdam. Pendant son séjour à Cologne, il avait publié quelques ouvrages en latin et en allemand pour expliquer les pratiques de l'Église romaine attaquées par les luthériens, et montrer que la doctrine de ceux-ci n'était pas moins opposée à l'Écriture Sainte qu'à la tradition. J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

JANSSENBOY (*Léonard*), missionnaire hollandais, frère des précédents, mort à Bois-le-Duc, le 21 février 1663. Il fit aussi profession dans le couvent des Dominicains de Bois-le-Duc, et se trouvait dans cette ville lorsqu'elle tomba au pouvoir des Hollandais, commandés par le prince d'Orange, en 1629. La capitulation portait que les ecclésiastiques et les religieux sortiraient de la ville à la suite de leur évêque. Mais Léonard Janssenboy reçut de ses supérieurs l'ordre de rentrer dans la ville, avec la permission d'y porter l'habit séculier. Il y resta jusqu'à sa mort. Dans ses moments de loisir, il composait de petits livres de dévotion. Ses cantiques spirituels, écrits en flamand, furent imprimés à Anvers, en 1635. Il a aussi donné une histoire abrégée de quelques saints personnages de l'ordre des Dominicains, qui fut imprimée en 1644. J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

JANSSENBOY (*Ambroise*), missionnaire hollandais, frère des précédents, mort dans le même naufrage que son frère Corneille, le 11 octobre 1637. Il entra, comme ses frères, chez les dominicains; mais sa vie est peu connue, et il ne

paraît pas qu'il ait écrit. Il se rendait avec son frère à Rome lorsqu'une tempête engloutit le vaisseau qui les portait, ainsi que tout l'équipage. J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

JANSSENS (*Érasme*), en latin *Erasmus Johannis*, théologien unitaire hollandais, né vers 1540, mort à Clausembourg après 1595. Il était recteur du collége d'Anvers lorsque, embrassant les doctrines du socianisme, il dut quitter son emploi en 1576, et passa au rectorat du collége d'Embden (Oost-Frise). En butte à de nombreuses persécutions, il s'arrêta quelque temps à Francfort (1579), se réfugia en Pologne, et se rendit en 1584 à Cracovie. Il demanda aux unitaires de cette ville qu'il lui fût permis d'expliquer publiquement les raisons qu'il avait de ne pas croire avec eux que le Fils unique de Dieu n'existait que depuis la naissance qu'il a reçue de Marie, et de soutenir avec les anciens ariens qu'il avait été créé de rien avant toutes les autres créatures. On lui accorda sa demande, et on lui opposa le célèbre Fauste Socin. La dispute dura deux jours (29 et 30 novembre 1584), et se passa assez paisiblement; mais les deux adversaires ayant publié chacun de leur côté un compte-rendu de cette conférence, ils s'accusèrent mutuellement d'infidélité, et échangèrent de vives paroles. Cependant Janssens ayant trouvé l'occasion d'obtenir une place de ministre des unitaires à Clausembourg, il s'empressa de rétracter ses sentiments, et adopta ceux de Socin, comme on l'exigea de lui : il conserva cette position jusqu'à sa mort, dont l'époque est incertaine. Ses principaux ouvrages sont : Un écrit qu'il publia secrètement à Anvers pendant son rectorat (vers 1574) pour répandre son arianisme, mais qui fut arrêté et détruit par les soins de Guillaume, prince d'Orange, alors gouverneur d'Anvers; — *Clara Demonstratio Antichristum immediate post mortem apostolorum cœpisse regnare in Ecclesia Christi*; 1584, in-12. Suivant Pierre Bor, dans cet ouvrage Janssens se met au-dessus des Pères et des conciles, et traite les uns et les autres avec un grand dédain. L'autorité donna l'ordre de poursuivre l'auteur et de détruire le livre; ce fut alors que Janssens, traqué en Allemagne de ville en ville, se réfugia en Pologne; — *Antithesis doctrinæ Christi et Anti-Christi de uno vero Deo* (anonyme), 1585, in-12; avec la *Réfutation* de Jérôme Zanchio, Neustadt, 1586, in-4°; — *Scriptum quo causas propter quas vita æterna contingat complectitur : et in quo de triplici justitia filiorum Dei tractat*; 1589; — *Epistola ad Faustum Socinum*, avec la *Réponse* de celui-ci, en date du 20 avril 1590; — *De Unigeniti Filii Dei Existentia, sive disputatio inter Erasmum Johannis, affirmantem Christum fuisse unigenitum Dei Filium, etiam antequam ex Virgine nasceretur, et Faustum Socinum, contrariam sententiam asserentem; ubi ille argumentantis, hic vero respondentis partes perpetuo obtinet*; Cracovie, 1595, in-12; et dans le second tome des *Œuvres de Socin*, Amsterdam, 1668; — *De Quatuor Monarchiis*; — *Commentarius in Apocalypsin*, que Sandius qualifie « operosus ac diffusus ». Janssens a aussi corrigé la version latine des *Prophètes par Junius et Tremellius*, sous le titre de *Bibliorum Pars IV, id est Libri Prophetici, latini recens ex Hebræo facti, brevibusque scholiis illustrati ab Immanuele Tremellio et Franc. Junio*; Francfort, 1579. A. L.

Dierckxens, *Antwerpia Christo nascens*, etc., p. 878. — Triemont, *Athen. Belg.*, p. 188, ex Adnot. ms Jacobi Isbr. Harkenrothii. — Pierre Bor, lib. XIX, fol. 49. — Fauste Socin, *Epistola III, ad Matth. Radecium*, p. 386 et 437. — Sandius, *Bibliotheca Antitrinit.*, p. 72, 84, 87, 88 et 108. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Pays-Bas*, t. VII, p. 328-333.

JANSSENS (*Abraham*), peintre flamand, né à Anvers, en 1569, mort en 1631. Il était contemporain de Rubens. Doué d'une grande facilité et peignant bien l'histoire, il devint jaloux du grand maître flamand et prétendit l'égaler. Cet orgueil développa son talent, et bientôt il produisit des œuvres remarquables par un coloris brillant, une composition magistrale. Ses draperies surtout imitent les étoffes et sont bien disposées. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : *La Foi et l'Espérance soutenant la Vieillesse*; — *L'Escaut et Anvers*, tableau allégorique; — *L'Adoration des Mages*; — *La Vierge soutenant le corps de son Fils*. A. DE L.

Biographie générale des Belges.

JANSSENS (*Daniel*), peintre belge, né à Malines, en 1636, mort au commencement du dix-septième siècle. Son chef-d'œuvre est l'*Arc de Triomphe* qu'il exécuta, en 1680, pour le jubilé de saint Rombaut, à Malines. A. DE L.

Biographie générale des Belges.

JANSSENS (*Victor-Honorius*), peintre belge, né à Bruxelles, en 1664, mort dans la même ville, en 1739. Protégé par le duc de Holstein, ce prince lui procura les moyens d'aller à Rome, perfectionner son talent. Il y étudia surtout l'Albane, dans le goût duquel il continua à peindre, même lorsque, de retour dans sa patrie, il travailla pour les communautés religieuses : on remarque parmi ses meilleurs tableaux : *Saint Charles Borromée*; — *Le Sacrifice d'Énée*; — *Bataille grotesque entre Sept Femmes*; — *Didon faisant bâtir Carthage*, etc. A. DE L.

Biographie générale des Belges.

JANSSENS (*Jean-Guillaume*), général hollandais, né à Nimègue, le 12 octobre 1762, mort le 1er juin 1835. Il entra fort jeune dans le régiment où son père était officier, et le devint lui-même à l'âge de quinze ans. Dix ans après il fut promu capitaine. Blessé devant Menin le 13 septembre 1793, il resta au service jusqu'en 1795; mais alors ses blessures s'étant rouvertes,

il obtint une pension de retraite. Il rentra cependant plus tard dans l'administration des troupes françaises que la Hollande eut à solder, et y fut chargé des fonctions de commissaire général, ce qui lui donna plusieurs fois l'occasion de venir à Paris. Lorsque cette administration fut supprimée, en 1802, l'estime qu'il y avait acquise lui valut d'être nommé général en chef des troupes du cap de Bonne-Espérance et gouverneur de la colonie. Il était allé visiter l'intérieur des terres, où il avait entamé des négociations avec les chefs cafres lorsqu'il apprit que les Anglais projetaient une attaque contre ce pays; Java était également menacé, et Janssens reçut l'ordre de faire passer à Batavia la meilleure partie de ses troupes. La situation du Cap devint très-critique, et, vers les premiers jours de 1806, le général anglais Baird débarqua avec 10,000 hommes. Janssens n'en avait que 1,900 à opposer, et encore étaient-ce des colons peu exercés et quelques Hottentots. Sa conduite habile lui mérita du moins une capitulation honorable. Il fut ramené avec ses troupes par les Anglais en Hollande, où le roi Louis-Napoléon l'accueillit avec distinction, lui donna le titre de conseiller d'État en service extraordinaire et de secrétaire général du département de la guerre. Janssens présida, comme conseiller d'État en service ordinaire, les sections de la guerre et de la marine, et fut enfin ministre de la guerre en 1807. Remplacé en 1809, il conserva, outre le grade de lieutenant général, le titre de conseiller d'État. En revenant d'Italie, Louis-Napoléon porta les yeux sur lui pour le gouvernement des possessions hollandaises dans les mers des Indes; mais avant de pouvoir exécuter ce projet, il crut devoir abdiquer, et en cette circonstance il envoya Janssens auprès de l'empereur. Napoléon eut un long entretien avec l'envoyé de son frère, et après la réunion de la Hollande à l'empire français, Janssens fut inscrit au nombre des généraux de division, puis il fut chargé, avant la fin de l'année, de l'administration des anciens établissements de la Hollande aux îles de la Sonde, où il remplaça Dændels. L'armée était nombreuse à Batavia; mais les Javanais, enrôlés malgré eux, étaient mal disposés. Napoléon envoya 3,000 Européens : un dixième seulement de ce renfort parvint à sa destination. Janssens fut attaqué dans ses retranchements le 26 septembre 1811. Sa valeur et le dévouement des officiers offraient quelques chances de succès; mais les soldats indigènes s'enfuirent, et le général dut ordonner la retraite. Parvenu à Buitenzorg, il refusa la capitulation que lui offrait lord Minto, gouverneur des Indes anglaises. Les faibles débris qu'il put réunir ne lui permettaient pas de conserver cette position; il se retira jusqu'à Samarang, où quelques chefs lui amenèrent des troupes qui se dispersèrent à l'approche du péril. Forcé de céder, il fut fait prisonnier et puni de sa longue résistance. Ses officiers furent envoyés au Bengale, et lui fut transporté en Angleterre. Au mois de novembre 1812, on lui permit de se rendre en France sur sa parole de ne point servir contre la Grande-Bretagne. En arrivant à Paris, il demanda à justifier sa conduite devant un conseil de guerre; mais l'empereur lui répondit : « J'ai moi-même examiné votre affaire; je vous ai justifié complétement. » Il lui confia en effet le commandement de la 31e division militaire, dont le quartier général était à Groningue, l'indemnisa de ses pertes, et le fit baron de l'empire. Une émeute ayant donné de l'inquiétude dans l'Ost-Frise, il parvint à l'apaiser sans faire de victimes. Lorsque des frégates anglaises parurent devant Hambourg, il fit observer qu'il ne pouvait agir contre les troupes de cette puissance, puisqu'il n'avait pas encore été échangé, et qu'il n'était libre que sur parole, et le gouvernement le fit passer au commandement de la 2e division à Mézières, où son acte d'échange arriva au commencement de 1813. L'année suivante, au mois de mars, il reçut l'ordre de ne laisser dans les places fortes que le tiers des troupes disponibles et de rejoindre l'empereur avec le reste. Ce renfort de six mille hommes arriva à Reims le lendemain du jour où les Russes, commandés par Saint-Priest, avaient été obligés d'abandonner la ville. Sa division fut placée sous les ordres du maréchal Ney; mais il en résigna le commandement en alléguant son inexpérience. Il demanda même à ne pas retourner à Mézières, où il pouvait avoir à combattre ses compatriotes. Il retourna alors à Paris, où il se trouvait lors de l'entrée des alliés. Il offrit aussitôt ses services au roi des Pays-Bas, qui les accepta, lui conserva son grade et lui confia la réorganisation de son armée. Il fut ensuite chargé de l'administration de la guerre en Belgique réunie à la Hollande; mais, dès le mois de mai 1815, il fit accepter sa démission, et depuis il vécut dans la retraite. Le roi de Hollande lui conféra le titre d'écuyer pour lui et ses descendants. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve; *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

* **JANSSENS** (*N.......*), sculpteur belge, né à Bruxelles, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort en 1816. Il fit de bonne heure des progrès dans le dessin et la sculpture, et il voyagea en Italie pour se perfectionner dans son art. De retour dans sa ville natale, il fut chargé avec le sculpteur Olivier des embellissements du parc. Plus tard le gouvernement français le nomma inspecteur des travaux publics. Il laissa une famille sans fortune. On cite de lui : *Neptune en courroux*, morceau d'un travail achevé, placé en 1776 sur une fontaine de Bruxelles, et dérobé peu de temps après sans qu'on ait pu découvrir l'auteur du larcin; — une statue d'*Apollon* copiée de l'antique; — statue colossale de *David*, placée sous le portail de l'église de Caudenberg; — statues de *Flore* et d'*Hébé*, dans les jardins du palais de Laeken; — *La Religion* et *La Charité*,

figures allégoriques, dans la cathédrale de Gand. « Janssens avait une opinion singulière sur le Torse, dit la *Biographie* Rabbe; il prétendait que c'était le débris d'une statue représentant Ulysse tirant de l'arc. Il le restaura, suppléa aux membres qui manquaient à cet ouvrage suivant son hypothèse, et en fit un chef-d'œuvre qui décèle un génie vigoureux et une profonde connaissance de l'antiquité. » L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Biogr. générale des Belges morts et vivants.*

JANT (*Jacques* DE), historien français, né à Dijon, en 1626, mort au mois de septembre 1676. Son père était trésorier de France au bureau des finances de Dijon. Jacques de Jant devint chevalier servant de l'ordre de Malte, intendant et garde du cabinet des raretés de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Dans un passe-port du 22 février 1655, le roi lui donne la qualité de capitaine et garde général des frontières de son royaume, et dans un brevet du duc de Vendôme, surintendant général de la navigation de France, du 1er février de la même année, le chevalier de Jant est qualifié de commissaire de la marine. Il eut ordre d'en aller remplir les fonctions à Lisbonne, et reçut en même temps des instructions pour négocier au nom du roi avec le Portugal. Le chevalier de Jant portait aussi le titre de conseiller d'État. Ses ouvrages sont : *L'Histoire d'Osman, fils du sultan Ibrahim, empereur des Turcs et frère de Mahomet IV, qui est celle du R. P. Ottoman, de l'ordre des Frères Prêcheurs*, Paris, 1665, in-12; même ouvrage, *avec plusieurs additions concernant l'histoire des Turcs, où est décrit le combat naval des chevaliers de Malthe, les intrigues du serrail et de la Porte au sujet de la sultane et de son fils, et l'histoire du sultan Jacaya, avec un abrégé de l'histoire des Turcs jusqu'à présent*, Paris, 1670, in-12; — *Théologie curieuse, contenant la naissance du monde, avec douze questions belles et curieuses sur ce sujet, traduites du docteur Osorio, Portugais*; Dijon, 1666, in-12; — *La Méduse, bouclier de Pallas, ou défense pour la France contre un libelle intitulé : Le Bouclier d'État pour ce qui concerne le Portugal, traduction du portugais en français*, sans date ni nom de ville (Dijon, 1768), in-12 : la première partie seulement a vu le jour; — *Prédictions tirées des Centuries de Nostradamus, qui vraisemblablement se peuvent apliquer au tems présent et à la guerre qui va commencer entre la France et l'Angleterre contre les Provinces-Unies*; sans nom de ville et sans date, in-4°; — *Prophétie de Nostradamus sur la longueur des jours et la félicité du règne de Louis XIV*; sans nom de ville, in-4° : Jant a écrit de sa main sur un exemplaire : « Ces prophéties ne se trouvent dans les plus anciennes éditions de Michel Nostradamus; elles sont tirées d'une ancienne Centurie qui fut ajoutée aux autres, et dédiée au roi Henri IV par Vincent Seve de Beaucaire en Languedoc. » Le président Bouhier conservait un manuscrit in-folio contenant les *Instructions et négociations du chevalier de Jant à la cour de Portugal.* J. V.

Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, tome Ier, p. 333.

JANTET (*Antoine-François-Xavier*), mathématicien français, né le 6 mars 1747, au Bief-du-Foury, dans les montagnes du Jura, mort d'apoplexie, à Besançon, en 1805. Ses parents étaient sans fortune; mais le goût qu'il montra dès son enfance pour l'étude les détermina à soigner son éducation. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut chargé, à l'âge de vingt et un ans, d'une classe de latin dans la maison des orphelins à Dôle. Lorsque Bossut fit paraître son *Traité d'Hydrodynamique*, l'abbé Jantet envoya des observations à l'auteur, qui conçut de l'estime pour son jeune critique et l'engagea à venir se fixer à Paris. Jantet remercia son bienveillant protecteur, et continua d'enseigner le latin à Dôle jusqu'en 1773, où il obtint la chaire de philosophie du collége de la même ville, au concours. A la suppression de ce collége, il passa à l'école centrale du Jura, où il remplit la chaire de mathématiques transcendantes, et plus tard il fut envoyé avec le même titre au lycée de Besançon, lors de sa création. Ami de ses élèves, il les encourageait souvent de sa bourse. On a dit de Jantet qu'il avait traversé son siècle sans s'apercevoir qu'il fût corrompu. « Dans les temps orageux de la révolution, dit la *Biographie* Rabbe, lorsque tous les colléges étaient fermés, il soutint seul l'instruction publique, faisant toutes les classes sans rétribution, et sans qu'on l'exemptât de monter sa garde. » Peu partisan de la méthode des infiniment petits, il disait un jour que se servir de cette méthode, « c'était employer un cabestan pour déboucher une bouteille ». On a de lui : *Traité élémentaire de Mécanique*; Dôle, 1785, in-8°. Il a laissé en manuscrit un *Essai sur l'origine des mots français tirés de la langue hébraïque*, que son frère a donné à la bibliothèque de Dôle. L. L—T.

Abbé Bequet, *Notice nécrologique sur l'abbé Jantet*; Besançon, 1805, in-8°. —Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JANUS PANNONIUS. *Voy.* CISINGE.

JANVIER (Saint), patron du royaume de Naples, né dans cette ville, et mort en 305. Il gouvernait l'église de Bénévent sous les empereurs Dioclétien et Maximien. Il fut arrêté par l'ordre de Timothée, gouverneur de la province, qui avait succédé à Dracone. Ce gouverneur lui fit couper la tête ainsi qu'à Festus et à Proculus, ses diacres; son lecteur Didier, Sosie, diacre de l'église du cap de Misène, Eutichès et Acuce,

laïcs, eurent le même sort. Le corps de saint Janvier fut transporté à Naples, où on l'honore comme le patron du royaume. Ce fut le 13 janvier 1497 que Ferdinand, roi de Naples, fit apporter dans sa capitale les reliques de saint Janvier. « Le jour même, rapportent les hagiographes, la peste qui affligeait depuis longtemps la ville cessa ses ravages. » Naples, au dire des mêmes écrivains, fut encore redevable de son salut à saint Janvier, dans les éruptions du Vésuve en 1631, 1696 et 1707. On porta chaque fois processionnellement sa châsse au pied du volcan ; le feu s'éteignit, la fumée se dissipa, les laves s'arrêtèrent, et le calme revint dans la nature. Les Grecs célèbrent la fête de saint Janvier et de ses compagnons le 21 avril et le 18 ou 19 septembre. Les Latins lui ont consacré ce dernier jour. « Ce qui rend son culte fort célèbre, disent Richard et Giraud, est un miracle que l'on prétend qui se renouvelle tous les ans. On dit, continuent ces théologiens, que quand on approche de son chef une fiole de son sang, il s'échauffe et paraît liquide et bouillant; au lieu que, dans les autres temps, il est dur comme d'autre sang caillé ou pétri avec de la terre (1). » A. L.

Tillemont, Mémoires Ecclésiastiques, t. V. — *Baillet, Vies des Saints*, 19 septembre. — L'abbé de Romagne, *Dictionnaire historique des Miracles*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

JANVIER (*René-Ambroise*), moine bénédictin français, né à Sainte-Osmane, au Maine, en 1613, mort à Paris, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, le 25 avril 1682. Il avait fait profession dans l'abbaye de Vendôme, le 12 octobre 1637. Ce fut un des plus célèbres hébraïsants de la congrégation de Saint-Maur. On lui doit une traduction latine des Commentaires de David Kimhhi sur les Psaumes : *Rabbi Dav. Kimhhi Commentarii in Psalmos ex hebræo latine redditi*; Paris, 1666, in-4°. C'est la seule des traductions de Janvier qui ait été publiée. Mais les manuscrits nous en offrent une autre, celle du *Liber Recti* de Jacob Tam. La date même de cette traduction nous est connue : elle est de l'année 1651. On la trouvera dans le volume 393 des manuscrits latins de Saint-Germain des Prés. C'est à dom Janvier que nous devons l'édition des Œuvres de Pierre de Celles, publiée en 1671, in-4°, chez Louis Billaine : cette édition a été reproduite dans la grande bibliothèque des Pères, Lyon, 1677; elle fait partie du tome XXIII. Enfin, il faut mentionner parmi les œuvres d'Ambroise Janvier une pièce de vers hébreux à la louange de Jérôme Bignon, imprimée à la fin des *Formules* de Marculphe. B. H.

Hist. Littér. de la Congrégation de Saint-Maur, p. 101. — B. Hauréau, *Histoire Littéraire du Maine*, t. II, p. 115. — N. Desportes, *Bibliographie du Maine*.

JANVIER (*N....*), poëte français du dix-huitième siècle. Chanoine régulier de Saint-Symphorien à Autun, il a publié un *Poëme sur la Conversation*, Autun, 1742, in-8° : sorte de paraphrase d'un poëme latin du père Tarillon, jésuite, intitulé : *Ars confabulandi*. Le poëme du Père Janvier eut peu de succès; il fut pourtant réimprimé sous le titre de *L'Art de Conver*[...] poëme, Paris, 1757, in-8°, sous le nom [...] Gadot, qui refit seulement une vingtaine [...] vers. Ce plagiat n'a été reconnu que beau[...] plus tard. J. V.

Décade Philosophique, 11 avril 1807. — *Notes du* [...] *La Conversation*, par Jacques Delille.

JANVIER DE FLAINVILLE (*Jean-Fran*[...]*çois-Augustin*), avocat et archéologue fran[...] né à Chartres, le 5 août 1717, mort en 17[...] exerça sa profession jusqu'en 1759, épo[...] laquelle il la quitta pour la place d'insp[...] des études de l'École royale Militaire. A[...] révolution de 1789, il fut le second m[...] Chartres. On a de lui : *Projet de Diction*[...] *Universel, ou philologie alphabétique*; 17[...] *Lettre d'un Comédien de Paris à un Com*[...] *de province au sujet d'un article des* O[...]vations sur les écrits modernes; 1742, [...] in-12; — *Lettres d'un Archer de la Co*[...] *française à M. de La Chaussée*, sur l'[...] des Mères; 1744, in-12; — *Relation de* [...] *trée des évêques de Chartres et des cé*[...]*nies qui l'accompagnent*; Chartres, 1780, [...] — le tome II des *Causes amusantes* ([...] contient un mémoire de Janvier *Pour le* [...] *des Apothicaires de Chartres et du* [...] *chartrain contre Mallet et Lunel, autr*[...] *thicaires, et encore contre la comm*[...] *des marchands merciers et épiciers*; — [...]*toire ecclésiastique, civile, naturelle* [...]*téraire des ville et duché de Chartres*, [...] *et pays chartrain avec des plans et* [...] *en taille-douce et pièces justificatives* [...] manuscrit, appartenant à la Bibliothèque [...]munale de Chartres, ne comprend pas m[...] 13 vol. in-fol. ; six volumes sont cons[...] l'*histoire*, trois à la *chronologie*, trois au[...]*ques* et un aux *abbayes*. Janvier y a tr[...] dès l'année 1755, et l'on voit qu'il n'a c[...] s'en occuper qu'à la mort... C'est sans co[...] tout ce qui a été recueilli et colligé de plu[...] plet sur Chartres et sur le pays chartrain[...]

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

Doyen, *Hist. de la Ville de Chartres*, t. II, [...] *Statistique d'Eure-et-Loir*, par l'auteur de cet [...] p. 194.

JANVIER (*Antide*), horloger françai[...] Saint-Claude, le 1er juillet 1751, mort à l'[...] Dieu de Paris, le 23 septembre 1835. S[...] était un laboureur qui s'était fait horloger [...] même. Il initia son fils à la mécanique. [...] Tournier lui apprit à calculer les relatio[...] engrenages par une méthode dont il était l'[...]teur, et que Janvier a publiée plus tard. E[...]

(1) Le miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier se produit, dit-on, par un artifice facile à imiter.

(1) Ces plans et ces figures n'existent pas, l'[...] n'ayant pas été imprimé.

du 1er avril 1764 l'engagea à se perfectionner dans l'astronomie, dont l'abbé Tournier lui avait montré les premiers éléments. Ce dernier, qui n'admettait pas le nouveau système du monde, passait son temps à écrire contre ce qu'il appelait l'hypothèse de Copernic, et à combattre les *Institutions Astronomiques* de Lemonnier, l'Académie des Sciences et Cassini. Les leçons de l'abbé Tournier contenaient des erreurs évidentes ; mais, enseignées avec toute la bonne foi de la persuasion, elles eurent une grande influence sur son jeune élève, qui dut aux principes de son maître l'idée de chercher à représenter mécaniquement les révolutions célestes. Dès l'âge de quinze ans, il exécuta une sphère où il représentait mécaniquement les mouvements des corps célestes. Cette machine, présentée à l'Académie de Besançon en 1768, mérita les éloges de ce corps savant, et les magistrats de cette ville, pour l'exciter à rester parmi eux, accordèrent des lettres de bourgeoisie à son père. Plus tard, lorsque Janvier fut obligé de reconnaître ses erreurs et d'admettre le mouvement de translation de la Terre autour du Soleil, il tourna plus d'une fois ses regards en arrière, regrettant toujours l'illusion sous laquelle il avait dressé avec succès un premier planisphère représenté au commencement de ses *Révolutions des Corps célestes*. « On ne peut s'empêcher de reconnaître, dit Delambre, dans les moyens employés par l'artiste, une adresse et une sagacité qui promettaient tout ce qu'il a fait depuis pour le système véritable. On peut même regarder ce premier essai comme une composition destinée à représenter les mouvements apparents des planètes autour de la Terre réputée immobile, et dans ce sens il ne mériterait que des éloges. » Après quelques années passées à Besançon, Janvier vint à Paris, et se lia avec les astronomes et les mécaniciens horlogers dont les ouvrages avaient fixé son attention. Il conçut une machine destinée à représenter le mouvement vrai de la Lune; F. Berthoud en donna la description dans son *Histoire de la Mesure du temps*. En 1771 Janvier construisit pour l'enseignement un grand planétaire de trois pieds de diamètre. Cet instrument représentait les inégalités des planètes, leurs excentricités, la rétrogradation des points équinoxiaux, avec des rouages en racine de buis. Au mois d'octobre 1773, il perfectionna et exécuta en cuivre cette machine, réduite à dix pouces de diamètre. Admis à présenter cette machine au roi Louis XV à Fontainebleau, il eut le malheur de répondre avec inconvenance au maréchal de Richelieu, qui le fit enfermer à la Bastille. Sartines, le lieutenant de police, le fit sortir de cette prison en lui conseillant de quitter la capitale. Janvier s'établit alors à Verdun, où il se maria, en 1774. Il resta dix ans dans cette ville, exerçant l'état d'horloger, et s'occupant toujours du perfectionnement de ses machines astronomiques. Il revint à Paris au mois de mars 1784 avec deux petites sphères mouvantes réduites à quatre pouces de diamètre. La composition de ces machines étonna l'astronome Lalande. Il recommanda leur auteur à La Ferté, intendant des menus plaisirs, qui le fit présenter au roi par le duc de Fleury, le 24 avril 1784. Louis XVI garda Janvier à Paris pour son service, avec le titre d'horloger-mécanicien du roi et un logement au Louvre. En 1786, Janvier composa une petite horloge à équation et à remontoir. Par la disposition de cette machine, le remontoir était seul chargé de la conduite des aiguilles et de lever les détentes de sonnerie : c'était la première construction de cette espèce. Il conçut aussi le projet d'une machine à marées, indiquant par le moyen de l'horlogerie et sans le secours des tables ou calculs l'heure de la haute et de la basse mer pour quatre-vingts ports des principaux lieux de la terre. Le baron de Breteuil, alors ministre, en ordonna l'exécution pour le roi. Au mois de février 1789, Janvier présenta à l'Académie des Sciences une pendule planétaire, la plus complète qui eût encore paru; honorée des suffrages de ce corps savant, elle fut acquise par Louis XVI et placée dans sa petite bibliothèque à Versailles; depuis elle a été posée dans le salon vert du château des Tuileries. En 1792, il termina une pendule planétaire qui fut placée au Musée. Quoique naturellement favorable aux principes de la révolution, il ne prit aucune part aux événements de cette époque. Seulement, il sollicita la création d'une école d'horlogerie, à la tête de laquelle il se mit, et qu'il fut obligé de soutenir de ses deniers. En 1800 Janvier présenta à l'Institut national de France une sphère mouvante, l'une de ses premières conceptions, machine remarquable à plusieurs égards, et particulièrement par la démonstration sensible de la différence entre les jours solaires vrais et les jours solaires moyens. En 1802, il acheva une machine dont l'exécution l'occupait depuis huit ans; exposée au Louvre, elle valut à son auteur une médaille d'or. On doit en outre à cet habile mécanicien une pendule à équation, remarquable par sa simplicité, et sa pendule par départements, dont le cadran est une carte géographique de la France d'une projection particulière, et qui indique à chaque instant l'heure et la minute que l'on compte dans chaque chef-lieu des départements français. Cette machine a été placée au palais de Fontainebleau. A l'exposition de 1819, il présenta trois pendules « remarquables, dit le Rapport du jury, par la précision du travail et par les combinaisons qui servent à indiquer les divisions du temps ». En 1823, il exposa une horloge à secondes et à poids, qu'il regardait comme son chef-d'œuvre. Il obtint chaque fois le rappel de sa médaille d'or, et le jury dit en 1823, que « personne n'avait plus contribué que Janvier à porter l'horlogerie française à l'état de prospérité où elle était parvenue ». Peu occupé de sa fortune, Janvier avait consacré au perfectionnement de son art les faibles avantages pécuniaires qu'il avait

pu retirer de ses longs et honorables travaux. Tombé dans la misère, il vendit successivement ses livres, ses dessins, ses machines, ses meubles, et vint mourir à l'hôpital. On a son buste par Huguenin.

Janvier a publié les ouvrages suivants : *Étrennes chronologiques pour l'an* 1811, *ou précis de ce qui concerne le temps, ses divisions, ses mesures, leurs usages*, etc.; Paris, 1810, in-12; réimprimé sous le titre de *Manuel Chronologique, ou précis*, etc.; Paris, 1815, 1821, in-12; — *Essai sur les Horloges publiques pour les communes de la campagne;* Paris, 1811, in-8°; — *Des Révolutions des Corps célestes par le mécanisme des rouages;* Paris, 1812, in-4°; — *Éloge des Mathématiques;* Paris, 1814, in-4°; — *Précis des Calendriers civil et ecclésiastique;* Paris, 1824, in-12; — *Du Pouvoir des Sciences sur le Bonheur des Hommes;* Paris, 1825, in-8°; — *Recueil de Machines composées et exécutées par Antide Janvier;* Paris, 1827, in-4°; — *Manuel de l'Horloger, ou guide des ouvriers qui s'occupent de la construction des machines propres à mesurer le temps* (avec Lenormand), dans la collection des *Manuels Roret;* nouv. édit., 1850, in-18. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littérature française contemporaine.* — De Lalande, *Bibliographie Astronomique*, et *Hist. abrégée de l'Astronomie.* — *Rapports des Jurys des Expos. de l'Industrie*, 1802, 1819 et 1823.

JAPHET, fils du patriarche Noé. Suivant l'Écriture Sainte, Sem resta sur les bords de l'Euphrate; Cham et sa famille descendirent vers l'Arabie et l'Égypte; mais Japhet, dont le nom hébreu signifie *extension*, développa les ramifications de sa race d'une part dans les vallées du Caucase, jusqu'aux rives du Gange, de l'autre, dans l'Asie Mineure, et par les îles jusqu'aux rivages de la Grèce et aux environs du Parnasse. [M. F. DEHÈQUE, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.*]

Genèse, IX, 27.

JAQUELOT (*Isaac*), théologien français, naquit le 16 décembre 1647, à Vassy, où son père était ministre, et mourut d'apoplexie à Berlin, le 20 octobre 1708. Reçu ministre à l'âge de vingt et un ans, il devint le collègue de son père. Ses connaissances et son talent pour la prédication le firent rechercher par plusieurs églises; mais il ne voulut pas quitter le poste qui lui avait été confié. Il y fut obligé cependant par la révocation de l'édit de Nantes. Il se retira d'abord à Heidelberg, où il fut accueilli avec bienveillance. Au commencement de 1686, il passa à La Haye, où il devint pasteur de l'église française. Une maladie de langueur, dont il eut de la peine à se remettre, le força pendant quelque temps de suspendre ses travaux. Le roi de Prusse, l'ayant entendu prêcher, témoigna le désir de l'avoir pour pasteur français à Berlin. Jaquelot, las des tracasseries que Jurieu, Benoît et quelques autres lui avaient suscitées en Hollande, accepta ces fonctions, et alla se fixer dans cette ville en 1702. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertations sur l'Existence de Dieu, où l'on démontre cette vérité par l'histoire universelle de la première antiquité du monde, par la réfutation du système d'Épicure et de Spinosa, par les caractères de divinité qui se remarquent dans la religion des Juifs et dans l'établissement du christianisme;* La Haye, 1697, in-4°; Paris, 1744, 3 vol. in-12; — *Dissertations sur le Messie, où l'on prouve aux Juifs que Jésus-Christ est le Messie promis et prédit dans l'Ancien Testament;* La Haye, 1699, in-8°; — *Lettres à messieurs les prélats de l'Église gallicane;* La Haye, 1700, in-4°, avec une préface et une table des matières. Ces lettres, qui sont au nombre de vingt-sept, publiées d'abord en feuilles volantes, sans nom d'auteur, paraissaient tous les mois. La première est datée du 13 avril 1698, et la dernière du 23 mars 1[…]. Jaquelot exhortait dans ces lettres les év[…] français à user de douceur envers les réf[…] en leur représentant avec modération les [rai]sons que ceux-ci avaient de ne pas se ré[unir à] l'Église romaine. Ces lettres n'atteigni[rent pas] leur but; et d'un autre côté leur modératio[n dé]plut à plusieurs réfugiés, entre autres à B[enoît,] pasteur de l'église walonne de Delft, qui att[aqua] Jaquelot dans neuf lettres publiées en 1698, [sans] noms d'auteur et d'imprimeur. Benoît s'ét[ant fait] connaître à la fin de sa dernière lettre, Ja[quelot] se plaignit de la vivacité et de l'injustice de [ses at]taques. Dans un écrit adressé aux églises w[alon]nes, sous ce titre : *Lettres à messieurs les [pas]teurs et conducteurs des églises walon[nes des] Provinces-Unies*, La Haye, 1698, in-4°, B[enoît] répondit à cet lettres, et Jaquelot publi[a :] *Réplique au dernier Écrit de M. Benoît;* [La] Haye, 1699, in-4°; — *Avis sur le* Tableau [du] Socinianisme; La Haye, 1690, in-8°, sans [nom] d'auteur. C'est une réponse aux lettres de J[urieu] intitulées : *Tableau du Socinianisme.* Ja[quelot] entreprit de réfuter ces lettres à mesure q[u'elles] paraissaient; mais, après avoir publié les [deux] premières parties de ce travail, qui devait en [avoir] trois, il l'abandonna, pour se délivrer des [atta]ques de Jurieu. Il fit cependant paraître [un écrit] sur ce même sujet : *Réflexions sur l'é[crit à] propos de la troisième lettre de M. Ju[rieu] touchant le* Tableau du Socinianisme, [pour] *être joint au premier traité de l'*Avis [sur le] Tableau; La Haye, 1790, in-8°; — *Ex[amen] d'un écrit qui a pour titre :* Judicium [de] Argumento Cartesii pro existentia Dei p[etito ab] ejus idea (Bâle, 1699); dans l'*Histoire des [Ou]vrages des Savans*, mai 1700. Dans cette [dis]sertation, Jaquelot prit la défense de l'argu[ment] de Descartes, que Werenfels avait atta[qué]

n'être qu'un sophisme. L'abbé Brillon attaqua à son tour les raisons que Jaquelot avait fait valoir, dans un article inséré dans le *Journal des Savans*, 1701, 2ᵉ num. Jaquelot lui répondit dans une lettre insérée dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, mai 1702. Un nouvel adversaire était cependant descendu dans l'arène. Desmaizeaux publia dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, 1701, novembre, une lettre dans laquelle il prenait parti pour Werenfels, et soutenait que Jaquelot avait pris le change dans ce qu'il avait écrit sur ce sujet. Celui-ci fit paraître aussitôt dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, 1701, décembre, une nouvelle lettre dans laquelle il justifia son sentiment. Desmaizeaux répondit assez vivement dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, 1702, juillet, et Jaquelot opposa à cette réplique quelques courtes observations dans le même journal, 1702, septembre; — *La Conformité de la Foi avec la Raison, ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le* Dictionnaire historique et critique *de M. Bayle*; Amsterdam, 1705, in-8°. Cet ouvrage, divisé en deux parties, dont la première n'est qu'un résumé de ses *Dissertations sur l'Existence de Dieu* et la seconde une réfutation des difficultés soulevées par Bayle contre le christianisme, et surtout de celles qui concernent le manichéisme, le brouilla décidément avec le célèbre sceptique, et fut le commencement d'une longue discussion, à laquelle appartiennent les deux ouvrages suivants; — *Examen de la théologie de M. Bayle*; Amsterdam, 1706, in-8°; — *Réponse aux Entretiens composés par M. Bayle contre la Conformité*, etc.; Amsterdam, 1707, in-8°; — *Traité de la vérité et de l'inspiration du Vieux et du Nouveau Testament*; Rotterdam, 1715, in-8° : c'est un des meilleurs ouvrages de Jaquelot; — *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte, prononcés devant Sa Majesté le roi de Prusse*; Genève, 1750, 2 vol. in-12. Michel Nicolas.

Histoire des Ouvrages des Savans; décembre 1708. — *Nouvelles de la République des Lettres*; décembre 1708. — *Vie de Jaquelot*; dans l'édit. de Paris, 1744, de la *Dissertat. sur l'Existence de Dieu*. — *La Vie de Jaquelot*, par David Durand; Londres, 1785, in-8°. — Chauffepié, *Diction.* — Nicéron, *Mém.*, t. VI. — Haag, *La France Protest.*

JAQUES (*Christovam*) ou Jaquez, navigateur portugais, né au quinzième siècle, mort dans la première moitié du seizième (1). Il y avait peu d'années que Jean III était monté sur le trône, et le Portugal s'inquiétait avec raison des nombreux armements faits par la France pour les diriger contre le Brésil, lorsqu'on arma en 1526 à Lisbonne une flottille pour leur résister; elle se composait d'un gros navire et de cinq caravelles; le commandement en fut donné à Jaques. Comme capitão mór, il avait sous ses ordres Diego Leite, Gonçalo Leite et Gaspar Correa. L'expédition quitta l'Europe à la fin de l'année, et, allant jeter l'ancre dans le canal qui sépare le continent de l'île d'Isamaraca, y forma une factorerie près du fleuve que les Indiens appelaient l'Iga-Assou (*le Grand Canot*); ce fut le second établissement durable fondé au Brésil et, selon M. de Varnhagen, l'endroit du débarquement s'appelait primitivement Paranambuco, qui signifie *bras de mer* (1). Abandonnant momentanément la factorerie qu'il venait de fonder, Jaques explora la côte jusqu'au Rio de la Plata, puis il rétrograda, et revint vers le nord; il rencontra, à son retour, Diego Garcia et Sébastien Cabot, le fils du fameux navigateur, et il demeura durant quelque temps dans l'établissement qu'il avait fondé et d'où il envoyait du bois de teinture en Portugal. Il continua bientôt l'exploration de la côte avec quatre bâtiments qui lui restaient. Trois bâtiments, sortis d'un port de Bretagne, s'étant présentés devant lui, il les attaqua et s'en empara; il rentra à Pernambuco avec plus de 300 prisonniers; la tradition veut que ce combat naval ait eu lieu dans la baie de Tous-les-Saints; ce dernier fait est mis en doute par M. de Varnhagen; mais, ce qui est bien certain, c'est que Jaques, connaissant admirablement ce beau pays, et appréciant ses ressources, se mit sur les rangs pour être au nombre des donataires, en offrant d'y conduire mille colons. Ses plans ne furent suivis d'aucun effet, et, après avoir joué un rôle important dans les premières années de l'histoire du Brésil, son nom cesse tout à coup de paraître.

Ferd. Denis.

Ayres de Cazal, *Corographia Brasilica*, t. I. — Ad. de Varnhagen, *Historia general do Brazil*, t. I.

JAQUET DROZ. *Voy.* Droz.

JAQUIN (*Armand-Pierre*), polygraphe français, né à Amiens, en 1721, mort vers 1780. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut chapelain de la cathédrale, puis de Monsieur, frère du roi, et de madame Victoire. Il se fit connaître par plusieurs ouvrages; les principaux sont: *Entretiens sur les Romans, ouvrage moral et critique, dans lequel on traite de leur origine et de leurs différentes espèces, tant par rapport à l'esprit que par rapport au cœur*; Paris, 1754, in-12; — *Introduction à la Science des Médailles ...... ouvrage propre à servir de supplément à* l'Antiquité expliquée *de dom Mont-*

(1) Il était gentilhomme de la maison du roi et, selon Cazal, il aurait été expédié au Brésil dès 1503; mais ce point historique est sujet à discussion.

(1) De *Parana*, mer, et *buco* ou *mbuk*, bras. On sait combien d'opinions bizarres ont été fournies sur l'origine de ce nom; cette étymologie a l'avantage d'être parfaitement naturelle. Christovam Jaques fut le premier Européen qui certainement colonisa le riche territoire de Pernambuco; on voit, dans le récit de Hans Stadt, avec quelle rapidité Iga-Assou, qu'il appelle Iguarassou, avait prospéré. Des armateurs marseillais envoyèrent leurs navires sur ce point, et un second établissement y fut fondé : ce fut celui que détruisit Duarté Coelho Pereira en 1531. La bourgade d'Igarassou est à deux lieues de la mer, par les 7° 49' de lat. et les 37° 17' de long. ouest. On évalue sa population à 5,000 habitants.

faucon; — *Discours sur la Connaissance des Talents*; Paris, 1760, in-12; 4e édit., en 1771; — *Sermons pour l'Avent et le Carême*; Paris, 1769, 2 vol. in-12. G. DE F.

Dusevel et P. A. Scribe, *Description du Dép. de la Somme*, t. II.

JAQUOT (*Blaise*), jurisconsulte français, né à Besançon, vers 1580, mort après 1632. Entré d'abord chez les jésuites, il les quitta pour étudier la jurisprudence; et, après un voyage en Italie, il fut nommé professeur de droit à Dôle. Il entra ensuite au service du prince de Phaltzbourg, qui le fit nommer, en 1624, doyen de la faculté de droit de Pont-à-Mousson. Jaquot fit exécuter dans toute leur teneur les priviléges de l'université de cette ville, et fermer les écoles de philosophie établies par les jésuites, qui se servirent d'une fille possédée pour faire passer Jaquot pour sorcier. En 1628, celui-ci se vit forcé de retourner à Besançon. On a de lui: *Peplum Cæsareum*; Turin, 1610, in-8°; abrégé de l'histoire des empereurs; — *De Jurisdictione Commentarius*; Bruxelles, 1613, in-8°; en tête se trouve un discours: *De Origine Legum et Magistratuum*; — *Mars Togatus, sive de jure et justitia militari*; Pont-à-Mousson, 1625, in-8°. Jaquot a encore écrit un poëme latin, inséré dans le t. I du *Vesuntio civitas* de Chifflet, sur un ancien canal conduisant les eaux d'Arcier à Besançon et construit, selon les uns, par César, selon d'autres par Agrippa, et d'après Dunod par Marc-Aurèle. E. G.

Abram, *Hist. Acad. Mussipont.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

JAQUOTOT (*Marie-Victoire*), peintre sur porcelaine, Française, née à Paris, en 1778, morte en 1855. Attachée à la manufacture de Sèvres, elle commença à se faire connaître sous l'empire par diverses peintures sur porcelaine. Elle peignit entre autres un service de dessert donné par Napoléon à l'empereur de Russie après la paix de Tilsitt. Elle exécuta, depuis 1812, des copies sur porcelaine, d'après Raphaël, telles que *La Vierge et l'Enfant Jésus* (1812); *La Madone de Foligno* (id.); *La Vierge à la Chaise* (1814); *La Belle Jardinière* (1817); *La Vierge aux Poissons* (id.); *La Vierge aux Œillets* (1819); *La Sainte Famille* (1822); d'après d'autres maîtres: *La Belle Féronnière*, de Léonard de Vinci (1812); *La Maîtresse du Titien*, d'après Titien (1822); *Psyché et l'Amour*, de Gérard; la tête de *Corinne*, d'après le même (1827); un *Portrait d'homme*, d'après Van Dyck, (id.); celui d'*Anne de Boulen*, d'après Holbein (id.); *Danaé*, d'après Girodet (1828); *Atala* d'après le même (id.). En 1819, elle composa une collection de portraits de personnages célèbres commandés par le roi Louis XVIII pour son usage particulier. En 1828, elle fut nommée premier peintre sur porcelaine du roi. Sous Louis-Philippe, madame Jaquotot cessa de travailler pour la cour, et s'en tint éloignée. Cette artiste a puissamment contribué au perfectionnement de la peinture sur porcelaine, non-seulement l'expérience des procédés matériels, mais par l'exemple d'un dessin précis, fin, pur, par un coloris suave, sérieux et vrai,

GUYOT DE FÈRE.

Annuaire statistique des Artistes français, … *documents particuliers.*

JARAVA (*Jean*), médecin et traducteur espagnol, vivait dans le seizième siècle. Il séjourna longtemps à Louvain, et traduisit en espagnol plusieurs ouvrages anciens et modernes … ces traductions on cite: *Historia de las Yerbas y Plantas sacada de Dioscoride, Anazarbeo y otros insignes autores*; Anvers, 1557; Sous ce titre inexact se cache la traduction … *Abrégé de l'histoire des Plantes* de L. F… abrégé qui parut sans nom d'auteur à … 1548, in-8°, et qui est l'ouvrage de … *Filosofia natural breve*; Anvers, 1546, in-8°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — *Dictionnaire historique de la Médecine.*

JARCHI, rabbin juif. *Voyez* RASCHI.

JARD (*François*), prédicateur français, … Bollène, près d'Avignon, le 3 mars 167… le 10 avril 1768. Il fut prêtre de la … chrétienne. Dans les querelles sur la bulle *Unigenitus*, il se mit avec ardeur au nombre des *appelants*. Il s'acquit, comme prédicateur, une grande réputation; ses sermons étaient … tifs. Mais ils ne présentaient rien de … pour le fond ni pour la forme. On a de lui: ses sermons publiés en 1768, 5 vol. in-… *Religion chrétienne méditée dans le* … *esprit de ses maximes*; Paris, 17… 6 vol. in-12; nouvelle édit., Lyon, 181… in-12. G. …

Feller, *Dict. Histor.* — Barjavel, *Biographie de Vaucluse.*

JARD-PANVILLIERS (*Louis-Alexandre* … ron), homme politique français, né à … 1757, mort à Paris au mois d'avril 182… çait la médecine dans sa ville natale … révolution éclata. Favorable aux nouveaux principes, il fut nommé successivement … syndic du département des Deux-Sèvres, … à l'Assemblée législative en 1791, et à la Convention nationale au mois de septembre 17… le procès de Louis XVI, il vota avec la … et après la condamnation à mort, il se … pour le sursis. Sa modération à l'… dans les départements où il fut envoyé en mission lui valut les attaques de Marat. Il se tint dans l'ombre, et ne reparut à la … qu'après le 9 thermidor, où il s'éleva contre Carrier. Entré au Conseil des Cinq Cents … la session de la Convention, il s'éleva, … d'octobre 1796, contre la loi du 3 brumaire qui excluait les parents d'émigrés des fonctions publiques. En l'an V il devint secrétaire du C… l'année suivante il combattit le projet … qui tendait à soustraire les citoyens à … juges naturels, en cas de guerre, pour les …

justiciables des tribunaux militaires, et en l'an VII il repoussa la loi des otages et la déclaration de la patrie en danger. Après le coup d'État du 18 brumaire, il fut envoyé en qualité de commissaire dans les départements de la Vendée et du Poitou, et entra ensuite au Tribunat, dont il fut successivement secrétaire, président et questeur. Au mois de mai 1804 il fit partie de la commission chargée d'examiner la proposition de Curée pour décerner le titre d'empereur au premier consul Napoléon Bonaparte, et le 6 il présenta le rapport de cette commission qui concluait par l'affirmative. Jard-Panvilliers, oubliant sa prudence habituelle, y laissa passer quelques phrases inconvenantes pour la famille des Bourbons. Chargé de présider la députation qui porta au sénat les vœux du Tribunat, il reçut en récompense le titre de baron. Il fut aussi présenté par le collége électoral des Deux-Sèvres comme candidat au sénat conservateur, mais il n'y fut pas appelé. Après la suppression du Tribunat, en 1808, il fut nommé l'un des présidents de la cour des comptes. Il harangua Napoléon en cette qualité après les désastres de l'hiver 1812, et lui renouvela les plus grandes protestations de fidélité. Le 5 avril 1814 il adhéra pourtant à la déchéance de l'empereur; et, l'année suivante, cinq jours après le retour de Napoléon, il signa l'adresse de sa compagnie en faveur du rétablissement de l'empire; ce qui ne l'empêcha pas, le 3 mai 1816, de venir parler au roi de son dévouement à la famille des Bourbons. Nommé en 1815 à la chambre des députés par les électeurs des Deux-Sèvres, il y vota avec la minorité libérale. Réélu après le 5 septembre et sous la loi du 5 février 1817, il siégea et vota en silence avec le centre gauche. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JARDIN (*Jacques* DU), poëte latin flamand, né à Lille, en 1585, mort à Liége, le 9 novembre 1633. Il entra en 1604 dans la Compagnie de Jésus, y devint régent des humanités et répétiteur des novices. En 1626 il fut appelé à Liége pour diriger la Congrégation de la Sainte-Vierge, établie pour les gens de lettres, et réussit, par ses cours demi-religieux, demi-littéraires, mais toujours intéressants, à attirer un grand nombre d'auditeurs. Il avait le titre de coadjuteur spirituel lorsqu'il mourut. On a de lui : *Elegiarum sacrarum Libri tres; De Arte forensi Libri duo*, publiés après sa mort; Douai et Anvers, 1636, in-12; et Douai (éditio emend.), 1639, in-16. Le premier livre renferme vingt-huit élégies, dont les deux premières concernent la *Vie du Christ* et l'*Institution de l'Eucharistie*: les vingt-six autres roulent sur *la Passion*. Les onze élégies contenues dans le deuxième livre ont pour sujet *les Images miraculeuses de la Vierge* et les *Exercices des congrégations instituées en son honneur*. Dans le troisième livre, on trouve les *Éloges de saint Ignace de Loyola; de saint François de Borgia; des martyrs du Japon; du jésuite Matthias-Casimir Sarbiewski*, poëte lyrique; *du P. Gilles Boucher*, chronologiste; *de François de Montmorency; du comte de Tilly*; enfin du *nonce Pierre-Louis Carafa*, auquel l'ouvrage est dédié. Les deux livres *De Arte forensi* contiennent ving-sept élégies, adressées aux principaux jurisconsultes qui fréquentaient les congrégations de la Vierge. On remarque dans toutes ces élégies le tour aisé et les grâces naturelles qui doivent caractériser ce genre de poésie; la diction y est pure, élégante, aisée, mais le sentiment y manque généralement. On y remarque aussi des comparaisons peu heureuses; enfin le P. Du Jardin a quelquefois trop emprunté à d'autres poëtes, entre autres à Sannazar. On trouve une ode de Du Jardin, *Ad Legiam Protrepticon*, en tête de la *Vie de saint Lambert*, publiée par le P. Jean Roberti; Tournay, 1633, in-12 (rare). A. L.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 208. — Sotwell, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 373. — Paquot, *Mémoires pour l'Histoire des Pays-Bas*, t. IV, p. 4-7.

JARDIN (*Susanne* HABERT, veuve DU), poëtesse française, morte en 1633. Elle avait épousé Charles Du Jardin, l'un des grands officiers du roi de France Henri III. Restée veuve à vingt-quatre ans, elle se consola de la perte de son mari par l'étude. Elle apprit l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, la philosophie et même la théologie. En 1613, elle se retira à l'abbaye de Notre-Dame-de-Grâce, à La Ville-L'Évêque près Paris. Elle a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits. Ses *Œuvres poétiques* ont été publiées en 1632. E. D—s.

Prudhomme aîné, *Répertoire universel des Femmes célèbres.*

JARDIN (*Nicolas-Henri*), architecte français, né à Saint-Germain-des-Noyers (Brie), le 22 mars 1720, mort dans la même ville, en 1799. A l'âge de vingt-deux ans, il remporta le grand prix d'architecture, et partit pour Rome le 7 juin 1744. A son retour d'Italie en 1754, il fut appelé par le roi de Danemark, Frédéric V, pour la construction d'une église, et reçut à son arrivée à Copenhague le titre d'intendant général des bâtiments du roi. Il resta dix-huit ans en Danemark et revint mourir dans son pays. Son *Œuvre* a été gravé en grande partie de sa main. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.*

JARDINIER (*Claude-Donat*), graveur français, né à Paris, en 1726, y est mort, en 1774. Il fut un des meilleurs élèves de Cars, qu'il a beaucoup aidé dans ses travaux. Ses principales gravures sont : *La Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après Carle Maratte; — *Génie de la Gloire*, d'après A. Carrache : ces deux planches font partie du musée de Dresde; — *Le Silence*, d'après Greuze; — *Soldats jouant aux cartes dans un corps de garde*, d'après Carle Vanloo; — *Portrait de M*[lle] *Clairon dans le rôle de*

Médée; ce portrait, commandé par le roi, ne plut point à la tragédienne, qui s'y trouvait enlaidie; il fut retouché par Beauvarlet.

GUYOT DE FÈRE.

Bazan, *Dictionn. des Graveurs.*

JARDINS (DES). *Voy.* DESJARDINS et VILLEDIEU.

JARENTON, abbé de Saint-Benigne de Dijon, né sur le territoire de Vienne, en Dauphiné, vers l'année 1045, mort, comme il semble, le 10 février 1113. Élevé dans sa jeunesse à l'abbaye de Cluny, il y montra de brillantes facultés, une intelligence facile et un goût très-vif pour l'étude des lettres. Mais il se sentait alors si peu de vocation pour la vie du cloître, qu'ayant atteint l'âge de l'adolescence, il sortit du monastère, et se lança dans les libres espaces du siècle, pour s'y comporter, dit-on, de manière à offenser par ses désordres mêmes les consciences les moins scrupuleuses. Cependant il y a peut-être quelque exagération dans ce récit : les anciens biographes ont trop souvent pratiqué l'art des poëtes, trop souvent ils ont laissé de côté la simple vérité, pour recourir aux artifices de la mise en scène. Il y a un coup de théâtre dans la subite conversion de Jarenton, rompant avec la vie la plus dissipée pour se retirer dans l'humble et pauvre abbaye de La Chaise-Dieu, et y donner aux compagnons de sa retraite l'exemple des plus rigides vertus. Cet événement eut lieu en 1074. Jarenton fut bientôt nommé prieur de La Chaise-Dieu. Trois ans après, le choix de l'évêque de Langres et les suffrages des moines de Saint-Bénigne l'appelaient au gouvernement de cette illustre maison. Nous croyons volontiers Hugues de Flavigny dans tout ce qu'il nous raconte des réformes entreprises et conduites à bonne fin par l'abbé Jarenton. La vigueur de son caractère, ainsi que la haute prudence de son jugement, nous sont d'ailleurs attestées par d'autres contemporains. En 1082, Hugues de Die, légat du pape, le charge d'une mission importante : il l'envoie à Metz prononcer la tardive absolution de l'évêque Hérimanne, qui s'était commis avec les schismatiques. Deux ans après, étant à Rome, Jarenton se met au service de Grégoire VII, enfermé par l'empereur dans le château Saint-Ange : il se rend auprès de Robert Guiscard, le décide à venir combattre l'armée impériale, et sauve ainsi la papauté. C'est un service dont Grégoire VII ne perdit jamais la mémoire : on le vit dans la suite témoigner à Jarenton la plus constante amitié. Il n'eut pas moins de crédit auprès d'Urbain II, qui le chargea d'aller en Angleterre réconcilier Guillaume le Roux et Robert, duc de Normandie. C'était une mission pleine de difficultés. Tout parut d'abord conspirer contre Jarenton, et il ne réussit pas auprès de Guillaume; mais, s'étant fait transporter en Normandie, il se concilia l'esprit de Robert, entama des négociations nouvelles, et les conduisit à une fin heureuse; avant son éloignement des terres normandes, il vit les deux princes conclure et signer la paix. Enfin il rentra dans son abbaye en 1097, et ne la quitta plus, si ce n'est pour aller assister, en l'année 1100, au concile de Valence.

On n'a conservé de Jarenton qu'une lettre à Thierry, abbé de Saint-Hubert. Elle a été publiée dans l'*Ampliss. Collect.* de Martène, t. I, p. 669.

B. H.

Gallia Christ., t. IV, col. 680. — Hugo Flavin., *Chronicon Virdunense*, in *Biblioth. Manusc.*, Phil. Labbe, t. I. — *Hist. Litt. de la France*, t. IX, p. 526. — Mabillon, *Annal. Bened.*, lib. 64, 65, 68, 71.

JARJAYES (*François-Augustin* RÉGNIER DE), général français, né dans le département des Hautes-Alpes, le 2 octobre 1745, mort à Paris, le 11 septembre 1822. Son oncle, le général Bourcet, l'initia de bonne heure à la science militaire, et le prit pour aide-de-camp (1769-1779). En 1779, Jarjayes passa à l'état-major de l'armée. Louis XVI le nomma maréchal-de-camp en 1791 et directeur adjoint au dépôt de la guerre. La reine, dont il avait épousé une femme de chambre, le chargea, après l'affaire de Varennes, d'une mission secrète auprès du comte d'Artois, alors à Turin : il s'agissait de détourner le prince de Condé du projet de pénétrer en France par Lyon, ce qui eût compromis la famille royale. Il réussit, non sans peine, dans cette négociation. Consulté par le roi, dans la nuit du 9 au 10 août, sur le plan de défense du château, il le trouva impraticable, et dit à Mme Campan, qui rapporte le fait, « qu'elle pouvait rassembler tout ce qu'elle avait de précieux, la défaite étant inévitable. » En effet, le jour même il accompagnait le monarque prisonnier dans la loge du *Logographe*. Il resta dans la capitale, « qu'il avait reçu l'*ordre formel* de ne pas quitter, » dit Goguelat. Après la mort de Louis XVI, en février 1793, Toulan et Lepitre, membres de la commune, chargés de la garde de la famille royale au Temple, se mirent en relation avec de Jarjayes pour favoriser l'évasion des prisonniers. Ils parvinrent à l'introduire auprès de ceux-ci sous les habits d'un Savoyard, allumeur de réverbères. Des pourparlers eurent lieu; des lettres furent échangées; mais la surveillance étant devenue plus sévère, la reine renonça à ce projet. Elle chargea alors le général de porter à Monsieur, qui était à Hamm, le cachet de Louis XVI, son anneau, et un paquet renfermant des cheveux de toute la famille, mission qu'il accomplit heureusement; mais il n'eut pas le même bonheur à l'égard d'une intéressante correspondance qu'elle lui avait également confiée et qui fut perdue. En 1795, il devint aide-de-camp du roi de Sardaigne. Revenu en France, à la suite du 18 brumaire, il obtint du gouvernement la vice-présidence des salines de l'Est. En 1815, Louis XVIII le nomma lieutenant général.

A. ROCHAS.

Mémoires de Mme Campan, t. II, p. 242. — Goguelat, *Mémoires sur les événements relatifs au voyage de Louis XVI à Varennes, suivis d'un précis des tentatives qui ont été faites pour arracher la reine à la captivité du Temple*; Paris, 1823, in-8°. — *Annuaire Nécrologique*

de Mahul, pour 1822. — *Biographie des Hommes vivants.* — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Dictionnaire* de Feller. — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

JARMORINI (*Giuseppe*), architecte et peintre de l'école bolonaise, né à Bologne en 1733, mort en 1816. Élève de Pietro Scandellari, il se distingua surtout comme peintre d'ornements, et a laissé dans sa patrie de nombreux travaux.

E. B—N.

Malvasia, *Pitture, Sculture ed Architetture di Bologna.* — M.-A. Oretti, *Memorie originali di Belle Arti.*

JARNAC (*Gui* CHABOT, seigneur DE), gentilhomme français originaire du Poitou. Dès 1536, il fut attaché avec Castel-Paix, Castelnau, San-Pietro et quelques autres jeunes nobles gascons, à la maison du duc d'Orléans, second fils du roi François Ier. Déjà il était connu par sa valeur. Suivant Tavannes, l'un de ses compagnons, « leur temps étoit employé en exercices : sauter, ruer la barre, lutter, combattre, éprouver les périls en paix pour ne les craindre en guerre... Ils avoient promis un temps de ne marcher aux villes que par-dessus les maisons, sautant de toit à autre les rues étroites, se précipitant dans les puits, faisant passer leurs chevaux au travers les flammes... se battant à coups d'épée à inconnus, faisant embuscade aux siens propres pour s'éprouver; blessés et blessant en se jouant, faillant à étrangler Jarnac, sans qu'on lui coupât la corde; se moquant des dames, méprisant l'amour, et laissant un pendu couché avec Mme de Crussols, feignant l'entretenir... C'étoit, ajoute l'auteur, une « bande d'enragés ». Jarnac fit les guerres d'Italie sous Montluc, et se distingua ensuite à la bataille de Cérisoles (14 avril 1544), gagnée par le duc d'Enghien contre les Allemands, les Espagnols et les Italiens, commandés par le marquis del Guasto. « En 1547, on avoit, rapporte Le Laboureur, jeté un écrit dans la chambre de Henri II, contenant l'imprécation et la malédiction prononcées contre Ruben, pour donner à entendre au roi que sa maîtresse avoit été auparavant la maîtresse de son père. Henri, loin de se révolter de cette image, s'amusoit à trouver des images semblables autour de lui; et il avoit répété que Jarnac étoit l'amant de sa belle-mère, et que c'étoit avec l'argent qu'il recevoit d'elle qu'il faisoit figure à la cour. Jarnac, sans paroître savoir d'où l'imputation étoit venue, l'avoit repoussée comme calomnieuse. La Châtaigneraye, qui passoit pour la meilleure épée du royaume, et qui étoit déjà l'un des favoris du roi, comptoit s'élever davantage en adoptant une querelle que celui-ci n'osoit avouer; il se déclara l'auteur du propos déshonorant, et prétendit en tenir les détails de Jarnac lui-même. Henri II accorda le combat, ne doutant pas qu'il ne dût être fatal à ce dernier. Les lices furent ouvertes le 10 juillet, dès six heures du matin, à Saint-Germain en Laye. Le roi y assistoit avec toute sa cour; le duc d'Aumale avoit accepté l'office de parrain de La Châtaigneraye; Charles Gouffier de Boisy étoit parrain de Jarnac; on fit le choix des armes avec tous les rites de l'ancienne chevalerie. Lorsqu'enfin l'un des hérauts d'armes prononça ces paroles : « Laissez « aller les bons combattants », ils s'élancèrent l'un sur l'autre, et se portèrent plusieurs coups d'épée; tout à coup La Châtaigneraye tomba, blessé au jarret d'une manière inattendue : d'où est venu le proverbe d'un *coup de Jarnac*. Le vainqueur ne voulut point l'achever; tour à tour il lui crioit : « Rends-moi mon honneur! »; puis il revenoit vers le roi, lui criant : « Sire, prenez-le, « je vous le donne! » La Châtaigneraye ne voulut jamais se rendre, et le roi hésita et garda longtemps le silence avant de l'accepter en don. Cependant le vaincu fut emporté du champ de bataille; le vainqueur fut embrassé par le roi, qui lui dit : « Vous avez combattu en César, et « parlé en Aristote. » Et comme La Châtaigneraye se laissa mourir, plus de dépit et de honte que de la gravité de sa blessure, dont il arracha les bandages, Henri II, délivré d'un témoin qui seroit devenu incommode, accorda dès lors sa faveur à Jarnac. » — Brantome, neveu de La Châtaigneraye, ajoute que « son oncle fut de son temps un des plus adroits gentilshommes de France en toutes armes et façons; et pour la lutte, il n'y avoit si bon lutteur breton, ou autre fust-il, qu'il ne portast par terre; car, outre sa force, il avoit une grande adresse. Monsieur de Jarnac craignant qu'on ne vinst aux prises, y pourveut fort bien, par l'advis et invention (que trouva le capitaine Caize, Italien, qui luy apprenoit à tirer des armes pour ce combat) d'un certain brassard tout d'une venue qui ne plyoit nullement, ains faisoit tenir le bras gauche du bouclier tendu et roide comme un *pau* (pieu), ce qui fut un grand désadvantage pour mondit oncle, d'autant que de son bras droit de l'espée, il estoit aucunement estropié, au moins peu remis encor, à cause d'une grand harquebusade qu'il avoit receue à l'assaut de Conys (Coni) en Piedmont. » C'est à cette singulière invention qu'il attribue la blessure de La Châtaigneraye. Si cette victoire fit peu d'honneur à Jarnac, elle fut une tache pour Henri II, seule cause du combat. Ce duel est demeuré célèbre, surtout parce qu'il fut le dernier régulièrement autorisé et auquel assista la cour.

Jarnac, fort vaillant d'ailleurs, se distingua sous les ordres de Coligny en défendant Saint-Quentin contre les Espagnols. Il y fut fait prisonnier le 27 août 1557. Il s'attacha au parti des Guise, qu'il servit activement. Plus tard, en 1568, Charles IX l'envoya sommer les Rochelois de recevoir garnison royale. Jarnac ne réussit pas dans cette mission. Il succomba peu après dans une de ces rencontres singulières si fréquentes à cette époque.

A. DE L.

Gaspard de Tavannes, *Mémoires*, t. XXVI, chap. IV, p. 38. — Blaise de Montluc, *Mémoires*, t. XXII, liv. II, p. 245. — Martin du Bellay, t. X, p. 103-106. — Vieilleville, t. XXIX, l. II, chap. XII, p. 24, chap. XXXXI, p. 270. — Le Laboureur, additions à Castelnau, t. II, liv. I, p. 770;

liv. VII, chap. 1, p. 302-304. — De Thou, *Historia sui Temporis*, lib. III, p. 259; lib. XIX, p. 322. — Brantôme, *Mémoires*, t. III (touchant *les Duels*), p. 46, 47. — Rabutin, *Mémoires*, t. XXXIX, p. 71, 83. — Coligny, *Mémoires*, p. 280-290. — La Popelinière, t. XXIV, f° 58-61. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVII, p. 68, 138, 135, 184, 314-316; t. XVIII, p. 57, 127; t. XIX, p. 25.

JARNOWICK (*Jean-Marie* GIORNOVICCHI, connu sous le nom DE), musicien italien, né à Palerme, en 1745, mort à Saint-Pétersbourg, le 21 novembre 1804. Élève de Lolli, il devint un violoniste distingué. Arrivé à Paris, vers 1770, il débuta au concert spirituel par un concerto de son maître, dans lequel il eut peu de succès, parce qu'il ne possédait pas les qualités d'exécution nécessaires pour le faire valoir. Plus heureux avec un autre concerto du même maître, d'un style agréable et léger, il fit fureur, et dès lors il devint le musicien à la mode : pendant près de dix ans il jouit dans la capitale de la France d'une vogue dont on n'avait pas encore vu d'exemple. Ami du plaisir, du jeu et de la débauche, il s'occupait peu pourtant de perfectionner son talent. Il s'abandonnait parfois à de graves écarts. Dans la chaleur d'une dispute, il se laissa aller à donner un soufflet au chevalier de Saint-Georges, aussi bon musicien que fort dans l'art de l'escrime. « J'aime trop ton talent, lui dit Saint-Georges, pour me battre avec toi. » Des circonstances plus graves, où son honneur était compromis, selon M. Fétis, forcèrent Jarnowick à quitter Paris en 1779. Il se rendit en Prusse, où le prince royal, qui fut depuis Frédéric-Guillaume II, le fit entrer dans sa chapelle; des discussions continuelles avec ses camarades le forcèrent à partir de Berlin en 1783. Il se mit à voyager, visita Vienne, Varsovie, Saint-Pétersbourg et Stockholm, et partout il obtint des succès. Venu à Londres en 1792, il y fut applaudi d'abord, mais l'arrivée de Viotti (*voy.* ce nom) dans cette capitale fit pâlir son étoile. Rencontrant un jour son adversaire dans la rue, il l'aborda et lui proposa de lutter avec lui sur leur instrument. Jarnowick dut s'avouer vaincu; mais il s'en échappa en disant : « Ma foi, mon cher Viotti, il faut avouer qu'il n'y a que nous deux qui sachions jouer du violon. » Dans une dispute qu'il eut avec le pianiste J.-B. Cramer, il poussa l'insulte si loin que celui-ci crut devoir le provoquer en duel : Jarnowick n'accepta pas. Sa conduite irrégulière et son arrogance envers les artistes lui attirèrent encore d'autres désagréments, et il dut abandonner Londres en 1796. Il se rendit à Hambourg, où il donna quelques concerts, cherchant surtout à se faire des ressources de son talent au jeu de billard. En 1802, il vint à Berlin, où il donna un concert dans lequel il étonna encore ses auditeurs. De là il partit pour Saint-Pétersbourg, où il brilla jusqu'à l'arrivée de Rode. Il mourut subitement en jouant au billard. « Les qualités de son talent, dit M. Fétis, étaient particulièrement une justesse parfaite, la netteté dans l'exécution des traits, et le goût dans le choix des ornements; mais il tirait peu de son de l'instrument, et manquait de largeur et d'expression. » On raconte plusieurs anecdotes qui montrent l'originalité de son caractère. Dans un voyage qu'il fit dans une ville de province, il annonça un concert à six livres le billet. Le prix parut trop élevé; personne n'y vint. Le lendemain, il fit annoncer le même concert à trois livres : la salle était pleine; mais au moment de l'exécution, on apprit que Jarnowick venait de partir en poste. L'argent fut fidèlement rendu; et les auditeurs désappointés n'eurent qu'à rire de leur mésaventure. Ayant un jour cassé par mégarde, chez un marchand de musique, un carreau de la valeur de trente sols, il présenta un écu pour le payer; mais le marchand n'ayant pas de monnaie, « Il est inutile d'en chercher, » dit le musicien en cassant un autre carreau. On a de Jarnowick : quinze concertos pour le violon; — trois quatuors pour deux violons, alto et basse; — des duos pour deux violons; — des sonates pour violon et basse; — des symphonies exécutées au concert des amateurs. Toutes ses œuvres ont été gravées à Paris. J. V.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JAROPOLK Ier, quatrième souverain russe, né en 961, mort en 980, n'avait que onze ans lorsqu'il succéda à son père Sviatoslaf. Il déclara la guerre à son frère Oleg, prince des Drévliens, parce que celui-ci avait tué le fils d'un de ses conseillers, et le défit à Ovroutch (977). Redoutant un pareil sort, son second frère Vladimir, qui régnait à Novogorod, s'enfuit chez les Varègues, en revint au bout de trois ans, et, aidé par ces étrangers, surtout par la trahison de Bloud, favori de Jaropolk, il le vainquit facilement à son tour, et le fit assassiner au moment même où Jaropolk, trop confiant, était animé par une pensée conciliatrice : la guerre, qui ne donne plus que le droit de tuer l'ennemi armé, autorisait alors à commettre tous les crimes et à s'en vanter. Doux et bienfaisant, Jaropolk aimait les chrétiens; s'il ne le devint lui-même, par fausse honte, il n'empêchait pas ses sujets de le devenir; mais ceux-ci, enclins à la polygamie, peu disposés, par conséquent, pour le christianisme, s'attachèrent volontiers à Vladimir, qui, outre cinq épouses *légales*, entretenait trois cents concubines à Vichgorod, trois cents à Bielgorod et deux cents à Berestof; de sorte que la chute de Jaropolk fut le triomphe temporaire du paganisme en Russie, jusqu'à ce que ce même Vladimir, devenu chrétien et chaste, mit autant de zèle à l'extinction du polythéisme (988) qu'il en avait mis d'abord à sa propagation. Jaropolk avait pour épouse une Grecque, religieuse défroquée, qui fut la mère de Sviatopolk (*voy.* ce nom); « tant il est vrai, observe Nestor, que d'une souche pourrie il ne peut naître qu'un fruit corrompu. » Il est à remarquer, avec Lau-

d'Aschaffenbourg, que des députés de Ja-
parurent le 10 avril 973 à la cour de
pereur Othon, à Quedlimbourg (*cum ma-
muneribus*), et que Tatichef mentionne,
part, que Jaropolk reçut en 979 une
ade du pape et une autre de Byzance, qui
présenter le même tribut que la Grèce
précédemment payé à son père et à son

P^ce A. Galitzin.

Chronique de Nestor. — Karamzin et Solovieff, *Histoire*

JAROPOLK II, grand-prince de Kiew, mort
février 1139. A la mort de son frère Mstis-
habitants de Kiew l'appelèrent à lui suc-
mais il trouva un compétiteur dans son
Vsévolod, prince de Novogorod. Il le sa-
lui donnant son propre apanage de Pé-
. Cette cession causa des troubles
Les habitants de Péréiaslavle chassèrent
nouveau prince, et ceux de Novogorod
de le recevoir; ils l'admirent cepen-
limitant son pouvoir. Puis ils l'expulsè-
nouveau et se détachèrent de la princi-
de Kiew. Jaropolk essaya vainement de
placer sous sa suzeraineté, et il eut de la
à défendre son trône contre les entreprises
d'Oleg, princes de Tchernigof. Une grande
se livra aux bords du Sipoï. On raconte
s'enfuit lâchement avec une grande partie
armée, tandis que sa garde fut exterminée
Jaropolk acheta la paix en cédant aux
Oleg Koursk et une partie de la princi-
de Péréiaslavle. La guerre ne tarda pas
allumer et se termina par un traité qui
aux princes de Tchernigof toute leur puis-
Jaropolk survécut peu à ce traité, qui pré-
l'avénement de Vsévolod, fils d'Oleg. Z.

, *Histoire de Russie*, t. II, p. 224. — Lévesque,
de Russie, t. I, p. 217. — Esneaux, *Histoire phi-
et politique de Russie*, t. I, p. 410.

JAROSLAF, septième souverain russe, qua-
fils de saint Vladimir et de Rognéda, naquit
fin du dixième siècle, on ne saurait dire
année (1), et mourut en 1054. Prince
Novogorod à la mort de son père (1015), il
contre son frère aîné Sviatopolk que
celui-ci, ayant massacré saint Boris et
Gleb (2), le menaçait du même sort. D'a-
vainqueur (1016), puis vaincu par Boleslas
(3) (1017), ce n'est qu'en 1019 qu'il
vengea le sang de saint Boris sur le lieu même
où il avait été inhumainement répandu. Défait
(1023) par un autre de ses douze frères, Mstis-
laf, forcé de partager avec lui son patrimoine, ce
n'est qu'à la mort de ce dernier (1035) que Ja-
roslaf fut maître de l'empire de saint Vladimir,
qui, dès le premier siècle de son existence, l'em-
portait en étendue sur presque toutes les puis-
sances d'Europe. Audacieux et habile, il profita
des troubles qui agitèrent la Pologne sous Mie-
cislaf pour lui reprendre la Russie Rouge qu'elle
lui avait enlevée : déjà (1030), il avait étendu
sa domination vers le nord et fondé chez les
Tchoudes la ville d'Iourief, aujourd'hui Dor-
pat. Un Russe ayant été assassiné à Constanti-
nople, Jaroslaf y expédia sur-le-champ (1043)
son fils Vladimir avec 100,000 hommes pour en
tirer satisfaction; mais il échoua dans cette en-
treprise. Une tempête se joignit au feu grégeois
pour engloutir la flotte des Russes, qui purent
cependant se consoler de leur défaite en coulant à
fond vingt-quatre galères grecques envoyées à
leur poursuite. La vraie gloire de Jaroslaf est
d'avoir été l'apôtre de la religion chrétienne. Il
avait élevé à Novogorod une école publique où
trois cents enfants s'instruisaient à ses frais.
Il bâtit beaucoup d'autres églises, agrandit les
villes existantes, en fit construire de nouvelles,
telles que Jaroslaf, la plus gracieuse ville de
Russie, qui garde son nom. C'est à lui qu'on est
redevable du premier code écrit, appelé *Rouskaia
Pravda*, tableau fidèle de l'enfance de la Russie,
dont elle n'a pas à rougir. Sa cour était célébrée
par les troubadours d'alors comme l'asile des
princes malheureux (1). Jaroslaf avait marié
ses fils à d'illustres maisons; quant à ses filles,
Elisabeth devint reine de Norvége; *Anastasie*,
reine de Hongrie, et *Anne*, quadrisaïeule de saint
Louis. Ces alliances montrent que Jaroslaf n'é-
tait pas un *duc inconnu d'une Russie ignorée*,
comme l'a légèrement avancé Voltaire.

P^ce Augustin Galitzin.

Chronique de Nestor. — *Les Histoires de Russie*, par
Karamzin, Solovief et Lévesque. — *Chronique ou Annales*
de Jean Zonare, trad. par J. de Millet de Saint-Amour;
Lyon, 1560. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. VII,
47; t. XVI, 381 et 483. — *Istoria Khristianstva v Rossii*
Makaria.

*JARQUE ou XARQUE (*D. Francisco*), jésuite
américain, vivait au dix-septième siècle. Il entra
dans les missions du Paraguay, où il acquit une
connaissance approfondie de la langue guarani.
Il fut nommé par la suite curé du Potosi et doyen
d'Albarradin, et publia alors *Estado presente
de las Missiones en el Tucuman, Paraguay
e Rio de la Plata*; 1687, in-4°. Cet ouvrage se
rencontre bien rarement en Europe; il n'est pas
mentionné dans la bibliothèque américaine de
Ternaux-Compans. Jarque est mis au rang des

(1) biographes le font mourir à l'âge de soixante-
et seize, par conséquent, en 978; mais cela est
possible, parce qu'il serait alors l'aîné de Sviatopolk.
ne nous indique qu'une chose avec certitude,
Rostof lui fut concédé en apanage en 988 et
vingt-huit ans dans le nord de la Russie avant
sur le trône de son père.

(2) accord avec l'Église catholique, l'Église russe cé-
2 mai et le 24 juillet la fête de ces deux jeunes
anges tutélaires de la Russie, qui avaient pris au
les noms de *Roman* et *David*. *Voy. Synodus Ru-
habita in civitate Zamoscia anno MDCCXX*;
1720.

(3) sont les Russes qui, après avoir battu avec dif-
ficulté ce roi de Pologne, lui donnèrent ce surnom, qui
lui est resté, et qui signifie *le Brave*.

(1) *Essai sur les Mœurs*, c. 80.

plus habiles linguistes qui se soient occupés du guarani. F. D.

Ruiz de Montoya, *Tesoro de la Lingua Guarani*, préface. — Léon Pinelo, *Bibliotheca Oriental y Occidental*.

* **JARRIGE** (*Pierre* et *Pardoux* DE), père et fils, chroniqueurs français. Le premier naquit à Saint-Yrieix en Limousin, le 1er mars 1529, et mourut dans la même ville, le 25 mars 1574. Le second, Pardoux de Jarrige, naquit le 26 janvier 1561, à Saint-Yrieix, et mourut en 1630. Tous deux successivement juges vigniers de Saint-Yrieix, ils ont laissé sur les événements de leur temps des mémoires curieux et inédits, 1558-1591. M. Leymarie, dans son *Limousin Historique*, en cite quelques fragments relatifs aux premiers progrès du protestantisme en Limousin, et la Société Archéologique de Limoges, dans un de ses bulletins, leur a emprunté le récit du long siége supporté en 1591 par la ville de Saint-Yrieix. — Un de leurs arrière-petits-neveux, le comte Henri de Montaigut-Jarrige, s'occupe en ce moment de leur publication, qui jettera un jour tout nouveau sur plusieurs points historiques peu connus : les premiers progrès de la Ligue, l'escarmouche de La Roche-l'Abeille, où Henri IV fit ses premières armes, l'arrivée de Wolfang de Bavière, duc des Deux-Ponts, et sa mort subite à Nexon, la conduite peu noble du comte Des Cars, gouverneur du Limousin, etc. Enfin ce *journal* ou ces *mémoires*, comme on les voudra appeler, nous donne presque mensuellement le prix de toutes les denrées au seizième siècle. H. DE P.

Leymarie, *Limousin Historique*. — *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 1852.

JARRIGE (*Pierre*), controversiste français, né à Tulle, en 1605, mort le 26 septembre 1660. Il entra dans la congrégation des Jésuites, et enseigna la rhétorique au collége de Bordeaux. Il se voua à la prédication, parcourut plusieurs villes de France; et comme la foule s'empressait autour de sa chaire et proclamait ses talents d'orateur chrétien, il se crut appelé aux plus hautes fonctions cléricales. Ne les obtenant point, il en conçut un violent dépit, résolut d'embrasser le calvinisme, et abjura dans le consistoire de l'église de La Rochelle en 1647. Il passa ensuite à Leyde, où il prêcha devant une nombreuse assemblée sur les causes de son changement de religion. Les états généraux lui accordèrent une pension, et il reçut la promesse d'un pastorat, après les quatre années d'épreuves voulues par les synodes protestants. Les jésuites, indignés de cette apostasie, firent informer contre lui, et il fut condamné, au présidial de La Rochelle, à être pendu, puis brûlé. C'est alors qu'il écrivit son livre *Les Jésuites mis sur l'échafaud* (1), satire violente où cette société est accusée de tous les crimes. Le P. Beaufès y répondit, [illegible] répliqua avec plus d'aigreur encore. [illegible] paraissait devoir être irrémédiable, [illegible] P. Ponthelier, qui était attaché à l'ambassade de France à La Haye, s'entremit, et décida Jarrige à rentrer dans le sein de l'Église catholique [illegible] retirer chez les jésuites d'Anvers, 1650. [illegible] y écrivit une rétractation de son ouvrage, *avorton*, dit-il, *que la mauvaise conscience a conçu, que la mélancolie a formé et que la vengeance a produit*. « Depuis [illegible] parler de lui, dit Pierre Restaut dans la [illegible] de sa traduction de la *Monarchie des Solipses*. On sait ce que les jésuites en ont [illegible] mais non pas ce qu'ils en ont fait. » [illegible] avait prévu cette accusation lorsqu'il [illegible] son livre : « Je sais bien que les [illegible] messieurs que j'ai quittés diront que je suis [illegible] ou emprisonné; mais faites-moi cette grâce de dire à ceux qui viendront à Anvers de me [illegible] voir dans le collége, et je vous promets que je [illegible] parlerai, libre et à mon aise, et s'ils le [illegible] je les accompagnerai par la ville et ferai [illegible] avec eux dans les terres catholiques (2) ». [illegible]

Martial Au[illegible].

Konig, *Bib. Vetus et Nova*. — Bayle, *Dict. [illegible] Crit.* — Baluze, *Hist. de Tulle*. — *Hist. de l'[illegible] Nantes*, t. III, p. 93. — Restaut, *Traduction de [illegible]narchie des Solipses*. — Lelong, t. I, nº 14[illegible], et [illegible]ment. — *La Morale pratique des Jésuites*, t. I, [illegible]

(1) Il en existe deux éditions. La seconde est intitulée : *Les Jésuites mis sur l'échafaud, pour plusieurs crimes capitaux par eux commis dans la province de Guienne, avec la Réponse aux calomnies de Jacques Beaufès*; Leyde, 1649, in-12. On l'a traduite en latin, sous ce titre : *Jesuita in ferali pegmate*, etc., *cum judicio* [illegible] *de hoc ordine*; Leyde, 1665, in-12.

(1) *Rétractation du P. Pierre Jarrige*, [illegible] *double apostasie par la miséricorde de Dieu*; [illegible] 1650, in-12. Ezéchiel Daunois, ministre du [illegible]gile, et Nicolai, membre de l'église française [illegible]dam, y ont fait chacun une réponse assez [illegible]

(2) Dans une lettre adressée à G. M., marchand [illegible] et imprimée à Leyde en 1650, il s'exprimait [illegible]

« Anvers, 8 mai [illegible]

« Je sais bien que les hérétiques, réglant les [illegible]trui à la mesure des leurs, feront courir de [illegible] qu'un poison préparé m'a fait sortir du monde [illegible] je suis enfermé dans un cachot d'où je ne vois [illegible] que par un trou; que le R. P. Ponthelier, qui [illegible] principal instrument dont Dieu s'est servi pour [illegible] de l'abîme, m'a séduit et arraché finement du [illegible] Provinces-Unies et d'un asile assuré pour me [illegible] les mains de mes ennemis ou à la mort; mais [illegible] la conversion de tous les apostats du [illegible] sont encore dans la fange de l'erreur et n'y [illegible] que par la crainte des peines, de savoir que [illegible] sont faux et que je suis sorti de la griffe des [illegible] entrer dans le sein d'un pasteur miséricordieux [illegible] gloire de porter sa brebis égarée sur ses épaules [illegible] si j'étais traité à l'égal de mes crimes, une [illegible] ans ne suffirait pas pour les expier; mais [illegible] retiré dans le sein de mon père [illegible] péché a excédé deux ans, la grâce aujourd'hui [illegible]bonde. » Ces paroles paraîtront peut-être [illegible] Baluze, compatriote de Jarrige, a écrit dans [illegible] *de Tulle* que Jarrige, ayant quitté le [illegible] se rendit à Paris, où il resta pendant [illegible] jésuites. Ceux-ci lui firent bon accueil, et [illegible] pape qu'il pût vivre, hors de leur société, [illegible] séculier. Il se retira alors à Tulle, où il [illegible] demain on l'inhuma dans la chapelle de l'église [illegible] Pierre. Tel est le récit de Baluze, que confirme [illegible] mortuaire de Jarrige, rapporté dans l'*Addition* [illegible] marques du tome III de Moréri, édition de [illegible] appelle Jarrige « un malhonnête homme ».

— *Discours d'un des membres du parlement de Paris*, 2 avril 1762, in-4°.

JARRY (*Madelon*), sieur DE WRIGNY, poëte français, né dans le Maine, en 1527, mort dans sa terre de Wrigny, près de Sablé, en 1576. La Croix du Maine lui attribue une histoire de France intitulée : *Des Faits des Français*, des *noëls*, des *épigrammes*, des *sonnets*, etc., etc., en vers français et en vers latins. Mais toutes ces œuvres de Jarry, n'ayant pas été multipliées par la presse, paraissent aujourd'hui perdues, à l'exception d'une *épigramme* latine, qui se trouve en tête des *Decreta* de P. Ayrault, et dans la *Vie d'Ayrault* par Ménage. B. H.

Hist. de Sablé par G. Menage, seconde partie. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 396.

JARRY (*Nicolas*), célèbre calligraphe français, né à Paris, vers 1620, mort à une époque ignorée. Debure lui donne le titre de maître écrivain, ce qui a fait penser qu'il tenait école d'écriture. Louis XIV le nomma son *écrivain et noteur de musique*. La beauté de son écriture effaça tout ce qu'on connaissait jusqu'à lui de supérieur en ce genre. Parmi ses manuscrits on cite : *Heures de Notre-Dame*, 1647, in-8°; composées de 120 feuillets sur vélin, écrits en lettres rondes et bâtardes. Ces heures se trouvaient dans la bibliothèque de La Vallière, et Debure les désigne ainsi : « Elles sont un chef-d'œuvre d'écriture. Le fameux Jarry, qui n'a pas eu encore son égal en l'art d'écrire, s'y est surpassé, et a prouvé que la régularité, la netteté et la précision des caractères du burin et de l'impression pouvaient être imitées avec la plume à un degré de perfection inconcevable. Ce beau manuscrit, orné de sept miniatures, a été vendu en 1784, 1601 livres » ; — *La Guirlande de Julie*, que le duc de Montausier (*voy.* ce nom) fit exécuter pour Julie d'Angennes, qu'il épousa plus tard ; 1641, in-fol. Ce manuscrit sur vélin, appelé par Huet le chef-d'œuvre de la galanterie, est illustré de trente miniatures représentant des fleurs peintes par Robert, et contient soixante et un madrigaux relatifs chacun à la fleur dessinée et tous écrits sur un feuillet séparé. Il a été vendu en 1784 14,510 livres après avoir été acheté 780 livres à la vente de Gaignat. Une copie de ce même manuscrit, simple in-8° sur vélin, ne contenant, en quarante feuillets écrits en bâtarde, que les madrigaux sans peinture, s'est vendue 406 livres ; une troisième copie a figuré à la vente Debure ; — *Missale solemne*, 1641, in-fol., de 100 feuilles de vélin, sur deux colonnes avec le chant noté, vendu 601 fr. en 1813 ; — *Livre d'Emblèmes*, in-4° de 60 feuilles vélin, enrichi de trente dessins emblématiques lavés à l'encre de Chine ; ce volume, qui ne porte pas le nom de Jarry, mais que Debure n'hésite pas à lui attribuer, a été vendu 1,601 fr. à la vente La Vallière ; — *La Prigione di Filindo il constante*, poëme italien, écrit en 1643, appartient à la Bibliothèque impériale ; — *Prières dévotes* ; 1645, in-24 ; — *Livre de prières de Louis XIV*, 1646 ; 24 feuillets avec encadrements et lettres ornées : vendu en 1855 106 fr., à la vente de Duchesne aîné. Louis XIV, qui avait eu ce livre à l'âge de huit ans, en fit cadeau à son maître d'écriture, lequel en gratifia son gendre, M. de Florimond ; la fille de celui-ci le donna à Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du roi et père du dernier possesseur ; — *Officium beatæ Mariæ Virginis* ; 1648, in-16 : exécuté pour l'archevêque de Narbonne Rebé, aujourd'hui à la Bibliothèque de Besançon ; — *Petit Office de la sainte Vierge, accompagné de plusieurs autres prières* ; 1650, in-18 de 159 pages de vélin ; vendu 302 fr. en 1811 ; — *Preces christianæ cum parvo Officio B. Mariæ Virginis* ; 1652, in-12 ; — *Les Sept Offices de la Semaine, avec leurs litanies* ; 1653, in-24 ; — *Office de la bienheureuse Vierge Marie* ; 1655, in-18 ; — *Les Sept Offices pour la Semaine* ; 1659, in-16 de 74 feuillets vélin ; — *L'Office de la Vierge et l'Office de sainte Anne* ; 1660, in-32, vélin ; — *Les sept Offices pour la semaine* ; 1663, in-18 de 128 pages décorées de fleurs peintes : vendu 800 fr. — *L'Office de la Vierge* ; in-24, sur vélin ; — *Petit Livre de Prières* ; in-18, 58 feuillets vélin ; — *Adonis*, poëme de La Fontaine, in-4°, avec miniature, exécuté pour le surintendant Fouquet ; — *Airs nouveaux de la Cour* ; in-8°, avec des initiales en or. Laporthe-Dutheil attribuait à Jarry un *Recueil des Poésies de Tristan l'Ermite*, commençant par l'ode à Madame : *Noble Sang des rois d'Idumée* ; in-4°, écrit sur vélin : acquis en 1739, par échange par la Bibliothèque du Roi. Les *Prières durant la Messe*, manuscrit in-12, attribué à Jarry, s'est vendu 100 fr. en 1855, à la vente Parison. L—z.

Catalogues de La Vallière, de Scherer, de Mac-Carthy, d'Ourches, de Brienne, du baron d'Heiss, d'Hangard, de Filheul, de Duchesne aîné, de Parison, etc. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Abbé Rive, *Notice sur la Guirlande de Julie* ; Paris, 1779. — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

JARRY (*Pierre-François-Théophile*), écrivain religieux français, né à Saint-Pierre-sur-Dives (Normandie), en mars 1764, mort à Lisieux, le 31 août 1820. Après avoir achevé ses études à Paris, il fut nommé curé d'Escots ; mais ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé, il s'exila en 1791 à Jersey, d'où il passa l'année suivante en Angleterre, et plus tard en Allemagne. Il séjourna quelque temps dans l'évêché de Liége et à Maestricht, et on lui attribue une instruction pastorale de l'évêque de Liége contre la révolution. L'évêque d'Auxerre ayant rencontré l'abbé Jarry en Allemagne le choisit pour grand-vicaire en 1798, et Pie VI, exilé à Florence, le nomma archidiacre et chanoine tréfoncier de l'église princière de Liége ; mais il ne put prendre possession de cette fonction. Il demeura longtemps à Munster, où il participa à la conversion du comte de Stolberg. Le concordat ne le fit point revenir en France, qu'il visita cependant en 1807. Après la Restauration,

il s'établit à Falaise, où il passa le reste de sa vie, près d'une parente, avec le titre de vicaire-général que lui avait accordé l'évêque de Bayeux. On a de Jarry : *Questions sur le Serment décrété par l'Assemblée nationale;* 1791, in-8° ; — *L'Abbé Fauchet peint par lui-même, et ses crimes dévoilés;* Jersey, 1791, in-8° ; — *Vie de l'abbé Fauchet;* Paris, 1791, in-8° ; — *Contraste entre un Quaker et l'abbé Fauchet;* Paris, 1792, in-8°. Ces écrits, dirigés contre l'abbé Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados, ont été publiés sous le nom d'abbé de Valmeron ; — *Discours sur la Délivrance de Maestricht;* 1793, in-8° ; — *Dissertation sur l'épiscopat de saint Pierre à Antioche, avec la défense de l'authenticité des écrits des saints Pères;* Paris, 1807, in-8° ; — *Examen d'une Dissertation* (de l'abbé Emery) *sur la mitigation des peines des damnés;* Leipzig, 1810, in-8° ; — *Du Rétablissement de l'Empire Germanique tel qu'il était avant* 1792, *par un tréfoncier de Liége;* Paris, 1814, in-8° ; — *Discours sur la Catastrophe du* 20 *mars et sur le retour du roi;* Paris, 1815, in-8° ; — — *De la Liberté de la Presse. En quoi consiste et jusqu'où peut s'étendre la liberté de la presse dans un gouvernement représentatif?* Paris, 1819, in-8° ; — *Sur la petite Église;* Falaise, 1819, in-8°. J. V.

Biographie des Vivants. — Quérard, *La France littéraire.*

* **JARRY DE MANCY** (*Adrien*), littérateur français, né à Paris, en 1796. Élève de l'École Normale de 1813 à 1816, et professeur d'histoire à Paris, de 1820 à 1852, il a publié, avec le concours de M. de Las Cases, l'*Atlas des Littératures*, etc., 1826-1830, comme complément de l'*Atlas* de Lesage ; — tableau de l'*École polytechnique*, même méthode ; — *Pologne*, *Suisse*, etc., manquant dans Lesage. Nommé professeur d'histoire à l'École des Beaux-Arts, 1828, J. de Mancy a, l'un des premiers, propagé en France le procédé anglais de gravure sur acier, dans deux collections : *Iconographie instructive*, petits portraits encadrés de texte ; — *Hommes utiles*, 1833-1841, portraits et notices, in-8°, au nom de la *Société Montyon et Franklin.*

Quérard, *La France Littéraire.* — Doc. partic.

JARRY (*Laurent* JUILHARD, abbé DU). *Voyez* JUILHARD.

JARS (*François* DE ROCHECHOUART, chevalier DE), courtisan français, mort le 10 avril 1670. Admis dans l'intimité de la reine Anne d'Autriche, il dut être suspect au cardinal de Richelieu, qui, après la journée des Dupes, le fit exiler en Angleterre. Jars y passa le temps de son exil dans les fêtes et les plaisirs. Rappelé en 1631, il prit naturellement part aux intrigues de la cour ; Richelieu le fit arrêter au commencement de 1632 et conduire à la Bastille, où il resta treize mois dans un cachot. Accusé d'avoir voulu faire passer la reine mère et Monsieur en Angleterre, ce dont on n'avait aucune preuve, il fut interrogé quatre-vingts fois par Laffemas, et il se défendit toujours avec fermeté, sans se contredire et sans rien avouer qui pût compromettre ses amis. Il fut ensuite transféré à Troy[es] et Laffemas s'y rendit pour le jugement. [Le] chevalier de Jars fut condamné à être décap[ité]. La sentence lui fut lue ; il monta avec calme [sur] l'échafaud, et au moment de recevoir le co[up] mortel, on lui annonça sa grâce. Comme il é[tait] près de descendre de l'échafaud, un des ju[ges] l'exhorta, s'il faut en croire Jean Leclerc, [à] reconnaître la clémence du roi en découvr[ant] les desseins de Châteauneuf ; mais Jars répo[ndit] que s'il les avait sus, rien ne serait capable de [lui] faire trahir ses amis. Mme de Motteville dit, [au] contraire, qu'après sa grâce il fut reconduit [en] prison, et qu'il resta sans pouvoir parler [et] comme privé de sentiment. Ayant obtenu sa [li]berté, Jars passa en Italie, et revint en Fra[nce] après la mort de Louis XIII. A Rome il co[nnut] Mazarin, et le servit auprès de la reine m[ère] ; mais il se brouilla avec le cardinal dès qu['il le] trouva hostile à ses amis. Jars joua un rôle d[ans] les premiers troubles de la Fronde, et s'entr[emit] entre Châteauneuf et Mazarin. Chevalier [de] Malte, il reçut la commanderie de Lagny-le-[...] et l'abbaye de Saint-Satur. Il était du petit n[om]bre d'hommes qui ne quittaient guère la rég[ente]. Il paraît cependant qu'il abandonna la [...] quelque temps avant de mourir. L. L—[...]

Mme de Motteville, *Mémoires.* — Leclerc, *Vie du Cardinal de Richelieu.* — Cardinal de Richelieu, *Mém[oires].* — Bazin, *Histoire de Louis XIII.* — Sismondi, *Hi[st. des] Franç.*, tome XXIII, p. 218. — Moréri, *Grand Dic[tionnaire His]tor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor[ique] et Bibliogr.*

JARS (*Gabriel*), métallurgiste français, [né à] Lyon, le 26 janvier 1732, mort à Clermont [(Au]vergne), le 20 août 1769. Son père était [inté]ressé dans les mines du Lyonnais. Il m[ontra] beaucoup de goût pour la métallurgie, et Tru[daine] le fit entrer à l'École des Ponts-et-Chaussées. [Il] acquit les connaissances nécessaires à l'ex[ploi]tation des mines, et alla visiter celles de l'[étran]ger. En 1757, il partit avec Duhamel pour [visiter] les mines de la Saxe, de la Bohême, de [l'Au]triche, de la Hongrie, et termina en 17[..] [sa] tournée par le Tyrol, la Styrie et la Carin[thie]. En 1765 il fut chargé seul d'aller examin[er les] mines de l'Angleterre et de l'Écosse. En 1[...] son frère l'accompagna dans l'électorat de [Ha]novre, le duché de Brunswick, la Hesse, [la] Norvège, la Suède, les pays de Liége et de [Na]mur, et enfin la Hollande. De retour de [ces] missions minéralogiques, il fut reçu me[mbre] de l'Académie des Sciences de Paris en 17[..] [; il] ne jouit pas longtemps de cet honneur, la [mort] l'ayant enlevé l'année suivante. Son frère a p[ublié] le fruit de ses travaux sous le titre de *Voy[ages] Métallurgiques, ou recherches et obs[erva]tions sur les mines et forges de fer, la fa[bri]cation de l'acier, celle du fer-blanc*, et p[...]

sieurs mines de charbon de terre, faites depuis l'année 1757 jusques et y compris 1769, en Allemagne, Suède, Norvége, Angleterre et Écosse; suivies d'un Mémoire sur la circulation de l'air dans les mines, et d'une Notice de la jurisprudence des mines de charbon dans le pays de Liége, la province de Limbourg et le pays de Namur; Lyon et Paris, 1774-1781, 3 vol. in-4°. « C'est, dit Chaudon, une collection complète de minéralogie théorique et pratique, à la fois curieuse et méthodique. Les procédés prescrits y sont traités avec clarté et précision, et on y trouve des dessins exacts des machines et des fourneaux nécessaires pour l'exploitation des mines. » On doit encore à Gabriel Jars : *L'Art de fabriquer la brique et la tuile en Hollande, et de les faire cuire avec la tourbe, pour servir de suite à l'Art du Tuilier* (par Duhamel et autres); Paris, 1767, in-fol. Il a donné aux recueils de l'Académie des Sciences : *Description d'une nouvelle Machine exécutée aux mines de Chemnitz, en Hongrie, au mois de mars* 1755 (*Savants étrangers*, tome V, 1768); — *Observations sur la circulation de l'air dans les mines; les moyens qu'il faut employer pour l'y maintenir* (*Mém.*, 1768); — *Observations sur les mines en général, et particulièrement sur celles de la province de Cornwall en Angleterre* (1770); — *Mémoire sur les mines de la Norvége* (*Sav. étrang.*, tome IX, 1780). J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JARS (*N....*), homme politique français, né à Lyon, en 1774, mort en mars 1857. Élève de l'École Polytechnique, il entra dans le corps du génie, et prit son congé comme capitaine en 1810. Il revint alors à Lyon, dont il fut nommé maire en 1815. En cette qualité, il appela les populations à résister à l'étranger. Le 17 juillet 1815 il dut résilier ses fonctions entre les mains de Fargues. Élu député par un des colléges électoraux de Lyon en 1827, il siégea parmi les membres de l'opposition, et vota avec les deux cent vingt et un. Rallié à la nouvelle monarchie sortie des barricades de 1830, il vota constamment avec les membres du centre. Il se déclara pour des restrictions à la liberté de la presse, contre l'adjonction des capacités dans les élections municipales et départementales, contre la réduction du cens électoral, pour l'inamovibilité de la magistrature; il parla en faveur de l'hérédité de la pairie, vota contre les associations, pour la dotation, les fortifications, contre l'extension des incompatibilités et contre l'adjonction des capacités à la liste électorale; en un mot, il soutint toutes les mesures présentées par le gouvernement, à l'exception de la loi de disjonction. En 1842, il échoua contre M. Martin, et depuis il vécut dans la retraite. Sous l'empire et la restauration, Jars avait obtenu, dit-on, sur les théâtres de vaudevilles un certain nombre de succès, ce qui lui avait valu sans doute d'être nommé membre de la Commission des Théâtres en 1831.

L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome I, 2e partie, p. 28. — *Biogr. des Députés.*

JASIDSCHIOGHLI ou **IBN-KATIB** (*le fils du scribe*), poëte turc, né à Gallipoli, vivait vers le milieu du quinzième siècle; il a laissé un ouvrage composé de 9,909 distiques, et offrant, sous le titre de *Mohammedijet* (La Tour de Mahomet), un exposé du système religieux de l'islamisme. M. de Hammer en a donné des extraits. G. B.

Hammer-Purgstall, *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, 1836, t. I, p. 127-131.

JASIKOF. *Voy.* JAZIKOF.

* **JASINSKI** (*Barlaam*), mort le 22 août 1707, métropolite de Kief, est auteur d'un *Tableau du Patriarcat moscovite*, conservé manuscrit à la bibliothèque patriarcale de Moscou, riche de plus d'un document inédit. A. G.

Slovar pisateliakh doukhovnago tchina greko-rossiiskoi Tserkvi.

JASINSKI (*Jacques*), général polonais, né en Lithuanie, mort à Varsovie, le 10 octobre 1794. Il fit la campagne de 1792 contre les Russes comme lieutenant d'artillerie dans les troupes polonaises. Deux ans plus tard, à la tête de quelques hommes dévoués, il tomba à l'improviste sur les troupes russes qui occupaient Wilna, et les fit prisonnières avec leur général. Après ce coup audacieux, Jasinski parcourut rapidement toute la Lithuanie, qui était occupée par les Russes, la souleva, et y forma une armée. Kosciuszko appela ce chef entreprenant auprès de lui et le plaça dans le conseil national. Jasinski commandait une division à Varsovie lorsque Souvarof vint faire le siége de cette ville, et il périt les armes à la main en défendant le faubourg de Praga. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **JASMIN** (*Jacques*), ou *Jaquou* **JANSEMIN**, poëte languedocien, né à Agen, en 1798. Il est fils d'un pauvre tailleur. Dans un agréable poëme intitulé *Mes Souvenirs*, il a raconté, peut-être en les poétisant un peu, les incidents de sa jeunesse. « Vieux et cassé, dit-il, l'autre siècle avait seulement une couple d'années à passer sur la terre, quand au coin d'une vieille rue, dans une masure peuplée de plus d'un rat, le jeudi gras, à l'heure où l'on fait sauter les crêpes, d'un père bossu, d'une mère boiteuse, naquit un enfant, et cet enfant c'était moi. » Ce père bossu était aussi poëte dans son genre, et composait des chansons pour les charivaris de la localité. Aussitôt que Jasmin put marcher, il accompagna son père à ces burlesques amusements. Mais son plus grand plaisir était d'aller ramasser du bois dans les petites îles de la Garonne. « Pieds nus, nu tête, dit-il, j'allais à la ramée; je n'étais pas seul, nous étions vingt, nous étions trente. Oh! que mon âme tressaillait quand nous partions tous,

au coup de midi, en entonnant : « L'agneau que tu m'as donné ». De ce plaisir le souvenir encore m'exalte! » Le soir la bande enfantine revenait avec son agreste butin. « Trente voix chantaient le même air en chœur et trente fagots dansaient sur trente tête. » Mais au milieu de la gaieté et de l'insouciance de ses jeunes années, il s'attristait à l'idée que ses parents étaient trop pauvres pour l'envoyer à l'école. Un jour cette pauvreté lui apparut sous la forme la plus poignante. Tandis qu'il jouait sur la place, il vit passer son grand-père que l'on portait à l'hôpital. « C'est là que les Jasmins meurent », lui dit le vieillard. Le poëte a eu le bonheur de faire mentir la prédiction en entourant d'aisance les derniers jours de son père. Cependant Jasmin ne resta pas tout à fait sans éducation. Un de ses cousins, maître d'école, consentit à lui apprendre à lire pour rien, et quelques mois après il entra gratuitement au séminaire. Une peccadille d'écolier, qu'il raconte très-plaisamment, l'en fit renvoyer. Il devint apprenti chez un coiffeur, et profita de ses rares loisirs pour ajouter un peu à son instruction. Plus tard il eut son petit salon de coiffure, qui prospéra. Il se maria. « Vous savez le reste, dit-il, en terminant ses *Souvenirs*. Quinze ans se sont passés. Les *Papillotes* et d'autres chansons ont attiré dans ma boutique un petit ruisseau si argentin, que dans mon ardeur poétique j'ai brisé le terrible fauteuil (où ses ancêtres s'étaient fait porter à l'hôpital). Mes craintes s'en sont allées; si bien que, lisant l'autre jour que « Pégase est un cheval qui porte les poëtes à l'hôpital !, » j'ai rempli toute la maison d'un éclat de rire. Pour ma part ce coursier m'a conduit, non à l'hôpital, mais à l'étude d'un certain notaire, et maintenant, dans le plein orgueil de ma grandeur, je me réjouis de me voir figurer sur la liste du collecteur, étant le premier de ma famille qui ait eu cet honneur. Il est vrai l'honneur coûte quelque chose, mais qu'importe! » — Le premier ouvrage de Jasmin, le poëme burlesque du *Charivari*, publié en 1825, annonçait un versificateur gai, facile, habile à manier son idiome natif, cette vieille langue des troubadours, qui, privée depuis cinq siècles de presque toute culture littéraire, a dégénéré en patois, mais qui garde encore tant de naïveté, de couleur et d'harmonie. Des odes sur des événements politiques et de jolies romances prouvèrent qu'il était capable de sentiments élevés et pathétiques, et enfin les *Souvenirs* révélèrent un véritable poëte. Ces diverses productions, réunies sous le titre *Los Papillotos* (Les Papillotes), Agen, 1835, in-8°, obtinrent du succès, se répandirent dans tout le midi, et franchirent même la Loire. Charles Nodier les loua. M. Sainte-Beuve leur donna aussi son suffrage dans la *Revue des Deux Mondes*, et en 1840 M. Jasmin vint en personne produire sa poésie gasconne dans les salons de Paris. Il réussit parfaitement, et s'en retourna dans sa ville natale avec une pension de mille francs sur le ministère de l'intérieur, laquelle fut suivie, quelques années après, de la croix de la Légion d'Honneur. Malgré un accueil aussi flatteur, Jasmin a résisté à la tentation de venir habiter Paris; il est resté fidèle à sa petite boutique de coiffeur, tout en s'accordant de temps en temps des vacances. Il a parcouru plus d'une fois le midi de la France, promenant de ville en ville, comme les anciens troubadours, ses poésies, que font si bien valoir sa déclamation harmonieuse et sa pantomime expressive, recueillant des applaudissements et faisant servir la faveur publique à des œuvres de bienfaisance. Ses autres œuvres qui ont paru depuis *Les Papillotes* témoignent d'un progrès continu dans la manière du poëte; elles sont peu nombreuses et travaillées avec un art exquis. La première, intitulée l'*Abuglo de Castel-Cuillé* (l'Aveugle de Castel-Cuillé), 1836, est l'histoire d'une jeune fille qui, défigurée par la maladie, fut abandonnée de son fiancé et mourut de douleur. Sur ce fond si simple Jasmin a répandu les grâces et l'émotion d'une poésie charmante. « La douleur de la pauvre abandonnée, dit M. Sainte-Beuve, son changement de couleur, son attitude, ses discours, ses projets, le tout encadré dans la fraîcheur du printemps et dans l'allégresse riante d'alentour, porte un caractère de nature et de vérité auquel les maîtres seuls savent atteindre. On est tout surpris, en voyant ce simple tableau, d'être involontairement reporté en souvenir à d'autres tableaux bien expressifs des anciens, et de Théocrite par exemple. C'est que la vraie poésie, en puisant aux mêmes sources, se rencontre et se réfléchit par les mêmes images. » Les mêmes qualités délicates et originales se retrouvent avec plus de force et de développement dans les autres poëmes de Jasmin : *Françonette;* 1840; — *Marthe la Folle;* 1844; — *Les deux Frères jumeaux;* 1845; — *La Semaine d'un Fils;* 1849. « Dans toutes ces compositions (1), Jasmin a une idée naturelle, touchante; c'est une histoire, ou de son invention, ou empruntée à la tradition d'alentour. Avec sa facilité improvisatrice, encore aidée des ressources du patois dans lequel il écrit, Jasmin pourrait courir et compter sur les hasards d'une rencontre heureuse comme il n'en manque jamais aux gens de verve et de talent : mais non, il trace son cadre, il dessine son canevas, il met ses personnages en action, puis il cherche à retrouver toutes leurs pensées, toutes leurs paroles les plus simples, les plus vives, et à les revêtir du langage le plus naïf, le plus fidèle, le plus transparent, d'un langage vrai, éloquent et sobre... Il n'est jamais plus heureux que lorsqu'il entend et qu'il peut emprunter d'un artisan ou d'un laboureur « un de ces mots qui en valent dix ». C'est ainsi que ses poëmes mûrissent pendant des années avant de se produire

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV.

au grand jour, selon le précepte d'Horace, que Jasmin a retrouvé à son usage, et c'est ainsi que ce poëte du peuple, écrivant dans un patois populaire et pour des solennités publiques qui rappellent celles du moyen âge et de la Grèce, se trouve être, en définitive, plus qu'aucun de nos contemporains, de l'école d'Horace que je viens de nommer, de l'école de Théocrite, de celle de Gray et de tous ces charmants génies studieux qui visent dans chaque œuvre à la perfection. » Les poésies de M. Jasmin forment aujourd'hui trois volumes, dont le dernier a paru en 1851. L'*Aveugle de Castel-Cuillé* a été traduit en anglais par l'illustre poëte américain Longfellow. N.

Revue des Deux Mondes, 1er mai 1837, 15 janvier 1848 ; 15 avril 1846. — *Revue de Paris*, 13 et 16 juillet 1844. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. IV. — *The Westminster and Foreign Quarterly Review*, octobre 1849. — *Men of the Time.*

JASON, fils d'Onias, vivait en 175 avant J.-C. Il fut grand-pontife des Juifs, et obtint d'Antiochus Épiphane, à prix d'argent, la dignité de grand-prêtre, occupée d'abord par son frère. Dès qu'il fut en possession de cette dignité, il s'efforça d'abolir les coutumes judaïques pour leur substituer celles des païens. Deux ans plus tard, il fut privé du pontificat et remplacé par Ménélaüs, frère de Simon. Quelque temps après, il profita de l'annonce de la mort d'Antiochus pour entrer à main armée dans Jérusalem et en chasser Ménélaüs. Il ne réussit pourtant pas à recouvrer ses fonctions sacerdotales. Il se réfugia alors chez Arétas, roi des Arabes, qui le chassa de ses États. Il éprouva le même sort en Égypte, et termina ses jours à Lacédémone dans un état si misérable que son corps même fut privé de sépulture. V. R.

Le Liv. des Machabées. — Josèphe, *De Bello Jud.*

JASON (Ἰάσων), tyran de Phères et *tagus* (chef suprême) de Thessalie, mort en 369 avant J.-C. On croit qu'il était fils de Lycophron, qui établit son pouvoir sur les ruines de l'aristocratie de Phères vers la fin de la guerre du Péloponnèse et aspira à la souveraineté de toute la Thessalie. On ne sait rien de ses premières années; on ignore à quelle époque il succéda à Lycophron, qui vivait encore en 395. Suivant une conjecture ingénieuse de Wyttenbach, le Prométhée mentionné par Xénophon comme l'ennemi de la vieille aristocratie thessalienne ne serait autre que Jason. Il est certain en effet que ce surnom convient très-bien au rusé et entreprenant Jason. Il étendit les projets ambitieux de Lycophron, et en poursuivit l'accomplissement avec une énergie aussi habile que peu scrupuleuse. En 375, toutes les villes thessaliennes avaient accepté la souveraineté de Jason, excepté Pharsale, gouvernée par Polydamas. Alcétas, roi d'Épire, était son allié ou plutôt son vassal, et les Thébains recherchaient sa protection contre les Spartiates. Il avait sous ses ordres 6,000 mercenaires bien disciplinés; et s'il pouvait obtenir le titre de tagus, il allait avoir à sa disposition les forces fédérales de la Thessalie, consistant en 6,000 cavaliers et 10,000 fantassins; les tribus voisines lui fourniraient les meilleures troupes légères de la Grèce. Avec les excellents bois de construction de la Macédoine, avec les pénestes thessaliens dont il était facile de faire de solides matelots, Jason pouvait improviser une marine supérieure à celle des Athéniens. Maître de la Thessalie, il était maître de la Grèce, et maître de la Grèce, il espérait conquérir l'empire des Perses, dont la retraite des Dix mille et l'expédition d'Agésilas avaient démontré la faiblesse. Mais il fallait d'abord s'emparer de Pharsale. Avant d'employer la force, il eut recours à la négociation, et tenta d'amener Polydamas à ses vues, en lui offrant la première place après lui. Polydamas objecta ses engagements avec les Spartiates, et leur demanda secours. Les Spartiates, lui avouant franchement qu'ils étaient hors d'état de l'assister, lui conseillèrent de traiter. En conséquence il accéda aux propositions de Jason, qui fut élu tagus en 374. Il se hâta de mettre sur pied le contingent fédéral et de resserrer son alliance avec la Macédoine, l'Épire et Athènes, où il se rendit avec Alcétas en 373, pour intervenir en faveur de Timothée, et sans doute pour observer de plus près la politique des villes grecques. Il crut inutile de prendre part immédiatement à la lutte de Sparte contre Thèbes, et lorsque les Thébains réclamèrent ses secours au nom de leur alliance, il mit tant de lenteur dans sa marche qu'il n'arriva qu'après la bataille de Leuctres. Comme il ne se souciait pas de voir les Thébains remplacer les Spartiates à la tête de la Grèce, il empêcha les vainqueurs d'abuser du succès, et obtint pour les vaincus la permission de se retirer dans le Péloponnèse sans être inquiétés. En retournant en Thessalie, il détruisit la colonie lacédémonienne d'Héraclée en Trachinie, qui commandait le passage de la Thessalie dans la Grèce méridionale. Se croyant alors en mesure de s'emparer de la suprématie des Grecs, il annonça qu'il se rendrait aux prochains jeux Pythiens à la tête d'un corps de troupes thessaliennes, et qu'il les présiderait. Les Delphiens, tremblant pour la sûreté des trésors du temple, consultèrent l'oracle à ce sujet, et reçurent pour réponse que le dieu y veillerait lui-même. Quelques jours après Jason passait en revue sa cavalerie, lorsque sept jeunes gens, s'approchant de lui, le percèrent de coups. Deux assassins furent tués sur-le-champ par les gardes du corps, les autres trouvèrent un asile dans les villes grecques. Ainsi mourut un prince qui avait conçu les projets que Philippe et Alexandre accomplirent plus tard, et qui les aurait peut-être réalisés si un tragique accident ne l'eût arrêté presque au début de sa carrière. Ses contemporains le représentent comme réunissant les qualités d'un grand général et d'un homme d'État consommé; actif, prudent, capable d'en-

durer les plus rudes fatigues, non moins habile que Thémistocle à cacher ses propres desseins et à pénétrer ceux de ses ennemis. La dignité suprême resta dans sa famille, et passa successivement à ses deux frères et à son gendre Alexandre de Phères. Y.

Xénophon, *Hell.*, II, 3; VI, 1, 4; *Memor.*, I, 2. — Diodore, XIV, 82; XV, 30, 57, 60; — Valère Maxime, IX, 10. — Plutarque, *Politica præcept.*, 24; *Regum et Imp. Apoph.*, 18; *De Gen. Socr.*, 24. — Pausanias, VI, 17. — Isocrate, *Epistola ad Jason.* — Cicéron, *De Natura Deorum*, III, 28. — Thirlwall, *History of Ancient Greece*, vol. V. — Grote, *History of Greece*, t. X et XI.

JASON *de Cyrène*, Juif hellénisant, vivait dans le second siècle avant J.-C. Il écrivit une histoire en cinq livres des Machabées et des guerres des Juifs contre Antiochus Épiphane et son fils Eupator. On croit que le second livre des *Machabées* est un abrégé de l'ouvrage de Jason. Y.

Machabées, II, 21-24. — Vossius, *De Historicis Græcis.* — Prideaux, *The Old and New Testament connected in the history of Jews and neighbouring nations*, vol. III, p. 264, 265, éd. de 1729. — C. Müller, *Scriptores Rerum Alexandri Magni*, page 161, à la suite de l'éd. d'Arrien.

JASON *de Nysa*, philosophe stoïque, fils de Ménécrate, vivait vers le milieu du premier siècle avant J.-C. Il était petit-fils du côté maternel du philosophe Posidonius, dont il fut aussi le disciple et le successeur. Suidas mentionne de lui deux ouvrages aujourd'hui perdus; savoir: *Vies des Hommes illustres* (Βίοι ἐνδόξων) et *Écoles des Philosophes* (Φιλοσόφων διαδοχαί). Quant aux deux traités intitulés: *Description de la Grèce* (Βίος Ἑλλάδος) et *Sur Rhodes* (Περὶ Ῥόδου), que ce biographe lui attribue, ils appartiennent plutôt à Jason d'Argos. Y.

Suidas, au mot Ἰάσων.

JASON *d'Argos*, historien grec, vivait dans le second siècle après J.-C. Il composa un ouvrage en quatre livres, contenant l'histoire ancienne de la Grèce (Ἀρχαιολογία), le récit de l'expédition d'Alexandre jusqu'à sa mort, et de la prise d'Athènes par Antipater, père de Cassandre. On cite encore de Jason trois livres intitulés *Sur Cnide* (Περὶ Κνίδου), *Sur Rhodes* (Περὶ Ῥόδου) et *Sur les Sacrifices d'Alexandre* (Περὶ τῶν Ἀλεξάνδρου ἱερῶν). Sainte-Croix pense que dans ce dernier ouvrage Jason avait repris un sujet traité trop rapidement dans son Histoire générale de la Grèce.

Plutarque mentionne un JASON *de Byzance*, et lui attribue des Τραγικά ou plutôt des Θρᾳκικά. On ne sait rien d'ailleurs ni de l'auteur ni de l'ouvrage. Y.

Suidas, au mot Ἰάσων. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 264, édit. de Westermann. — Jonsius, *Script. Hist. Philos.*, III, 2, 2. — C. Müller, *Scriptor. Alexandri*, p. 159, à la suite de son édit. d'Arrien. — Sainte-Croix, *Examen critique des Historiens d'Alexandre.*

JASON DE THESSALONIQUE vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Il fut parent de saint Paul, qui logea chez lui, avec Silas, à Thessalonique. Les Juifs, irrités des progrès de la doctrine nouvelle, résolurent d'attaquer l'apôtre dans la maison où il trouvait l'hospitalité. N'ayant pas réussi dans ce dessein, ils enlevèrent Jason lui-même, et le conduisirent devant les magistrats, qui le laissèrent aller, à la condition de représenter l'accusé. Il paraît, d'après l'*Épître aux Romains*, que Jason était parent de saint Paul. Les Grecs font de lui un évêque de Tarse en Cilicie et honorent sa mémoire le 28 avril. V. R.

Actes des Apôt., 17 et 20. — *Épit. aux Rom.*, c. 16. — Tillemont, *Mém. pour servir à l'Hist. de l'Égl.*

JAUBERT DE BARRAULT (*Jean*), prélat et théologien français, mort à Paris, le 30 juillet 1643. Fils d'Émeri, comte de Barrault, baron de Blaignac, ambassadeur de Louis XIII auprès de Philippe III, il étudia à La Flèche en philosophie et en théologie. Abbé de Saint-Pierre de Solognac, au diocèse de Limoges, il fut consacré évêque de Bazas à Rome au mois d'août 16[illegible]. Deux ans après il se trouva à l'assemblée du clergé qui se tint à Paris. Il avait été désigné pour être grand-aumônier de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre; mais les protest[illegible] réussirent à l'empêcher d'arriver à cette posi[illegible]. En 1630, il fut nommé à l'archevêché d'Arles, présida l'assemblée du clergé tenue à Paris [illegible] 1635. On a de lui: *Erreurs et Faussetés* [illegible] *marquables contenues dans un livre inti*[illegible] Bouclier de la Foi, *composé par Pierre* [illegible] *Moulin*, ouvrage dédié à Louis XIII; Borde[illegible] 1622-1631, 2 vol. in-8°. J. V.

Gallia Christiana, aux évêques de Bazas et ar[illegible] vêques d'Arles. — Moréri, *Grand Dict. Hist.*, — Ch[illegible] et Delandine, *Dict. Univ., Hist., Crit. et Bibliog.*

JAUBERT (*Pierre*), écrivain français, n[illegible] Bordeaux vers 1715, mort à Paris vers 1[illegible] Curé de Cestas, près de sa ville natale, il c[illegible] tiva la littérature et les sciences sans n[illegible] ses fonctions de pasteur. On a de lui: *Disse*[illegible] *tion sur un Temple octogone et sur plus*[illegible] *Bas-reliefs trouvés à Sestas*; Bordeaux, 1[illegible] in-12; — *Éloge de la Roture*, *dédié aux* [illegible] *turiers*; Paris, 1766, in-12; — *Des Causes* [illegible] *la dépopulation, et des moyens d'y reméd*[illegible] Londres et Paris, 1767, in-12; — *Burdig*[illegible] *Encomium*, *poema* (Éloge de la ville [illegible] Bordeaux); poëme latin, avec la traduction, [illegible] laquelle on a ajouté des notes très-curieu[illegible] Paris, 1767, in-12; — *Œuvres d'Ausone*, *tra*[illegible] *duites en français*, avec le texte; 1769, 4 v[illegible] in-12; — *De l'Imitation de Jésus-Christ*, *tra*[illegible] *duction nouvelle*, dédiée à la duchesse [illegible] Chartres; Paris, 1770, in-12: « Tout ce qui [illegible] trouve entre deux crochets, dit le traducteur da[illegible] sa préface, vient des éditions qui ont été fa[illegible] sur les originaux français, ce qui prouve q[illegible] celui qui a traduit en latin l'*Imitation de Jés*[illegible] *Christ* s'est quelquefois donné la licence d'abr[illegible] son auteur »; — *Anecdotes Ecclésiastiques*, *co*[illegible] *tenant tout ce qui s'est passé dans les Égli*[illegible] *d'Orient et d'Occident* (avec l'abbé Dinouart) Paris, 1772, 2 vol. in-8°; — *Dictionnaire rai*[illegible] *sonné universel des Arts et Métiers*, *contenant* *l'histoire*, *la description*, *la police des fa*[illegible] *briques et manufactures de France et des p*[illegible]

étrangers; Paris, 1773, 5 vol. in-8° : c'est une nouvelle édition d'un ouvrage qui n'avait paru d'abord qu'en deux volumes in-8°. L'abbé Jaubert, qui n'en était pas le premier auteur, se chargea de le revoir et de l'augmenter; il y a joint l'historique de chaque art, son origine et ses degrés de perfection; il a encore introduit un grand nombre d'arts qui manquaient à la première édition. L'abbé Jaubert a aussi laissé en manuscrit des *Recherches sur Bordeaux*, ville dont il se proposait d'écrire l'histoire. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Histor., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire.* — Barbier, *Dissertation sur soixante traductions de l'Imitation de Jésus-Christ*, p. 76.

JAUBERT (*Nicolas-Antoine*), médecin français, né en 1741, mort à Aix (Provence), en 1823. Il était médecin de l'hospice civil et membre de l'académie de cette ville. On a de lui : *Dissertatio medica circa tres quæstiones ab Academia Divionensi*; 1778, in-12; — *Discours sur la meilleure Méthode de poursuivre les Recherches en Médecine*, par James Sims, traduit de l'anglais; 1778, in-12; — *Observations sur les Maladies épidémiques, avec des remarques sur les fièvres pernicieuses et malignes*, traduit de l'anglais de James Sims; Avignon, 1778, in-8°; — *Dissertation sur la Méthode curative dans les Fièvres exanthématiques* (couronnée par la Société royale de Médecine de Paris); 1778, in-8°; trad. en allemand, Vienne, 1791, in-8°; — Jaubert a laissé en manuscrit un *Traité sur la Nature et les Causes des Fièvres intermittentes*. L—z—E.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1823.

JAUBERT (*Antoine-Pierre*), magistrat français, né à Pélissanne (Provence), le 9 janvier 1748, mort à Vaugirard, près de Paris, en juin 1822. A l'époque de la révolution, il était avocat au parlement d'Aix. Nommé en 1790 procureur syndic du département des Bouches-du-Rhône, il fut poursuivi en 1793, et vint se réfugier à Paris. Après le 9 thermidor il fut nommé substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de la Seine, puis juge, et enfin président d'une section. La révolution du 18 fructidor lui fit perdre ses fonctions. Il ouvrit alors un cabinet d'avocat, et ses connaissances en jurisprudence lui procurèrent des ressources. Élu membre du corps législatif en 1806, il y siégea cinq ans, et devint conseiller à la cour impériale de Paris. Le 10 janvier 1816, il prit sa retraite avec le titre de conseiller honoraire. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JAUBERT (*Louis*, comte), écrivain français, né à Thionville, le 19 février 1764, mort à Metz, le 27 septembre 1823. Élevé au collége des Augustins de sa ville natale, il finit son éducation dans une école militaire, de laquelle il sortit élève d'artillerie en 1781. Il fit la campagne d'Amérique comme lieutenant en troisième, et revint en France lieutenant en premier. En 1791 il émigra avec ses camarades et son colonel, et alla vivre treize ans en Allemagne. De retour en France, sous le consulat, il fut nommé en 1804 bibliothécaire de la ville de Metz, où il rédigea, de 1810 à 1819, le *Journal de la Moselle*, dont il était propriétaire. Jaubert a fourni quelques pièces de vers au *Spectateur du Nord*. On a en outre de lui : *Aperçu d'un Plan d'Éducation à l'usage d'un jeune seigneur*; Vienne, 1796, in-8°; — *Tableau historique des Coutumes, des Mœurs et des Usages des principaux Peuples de l'antiquité et du moyen âge*, traduit de l'allemand de Robert de Spallart; Metz, 1804-1809, 7 vol. in-8° : cet ouvrage, qui devait avoir 10 volumes, n'a pas été achevé. J. V.

Teissier, *Histoire de Thionville.* — Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JAUBERT (*François*, comte), magistrat et administrateur français, né à Condom (Gers), le 3 octobre 1758, mort à Paris, le 17 mars 1822. Il se fit remarquer de bonne heure au barreau de Bordeaux, où brillaient les Ferrère, les Ravez, les Lainé. Nommé en 1790 membre de la première municipalité constitutionnelle de cette ville, et bientôt après commissaire près le tribunal civil, Jaubert résista avec courage aux excès révolutionnaires, et fut mis hors la loi par un décret du 6 août 1793. Rendu par le 9 thermidor à ses fonctions d'avocat, il les exerça jusqu'en 1802, époque où il fut nommé membre du Tribunat, qu'il présida en 1804. Napoléon apprécia cet esprit net et positif qui s'alliait chez Jaubert à un caractère doux, flexible et conciliant. Il le nomma chevalier de la Légion d'Honneur, dès la création de cet ordre, et le fit entrer dans le comité de consultation de l'ordre; bientôt après, il le nomma inspecteur général des écoles de droit, conseiller d'État, membre du comité contentieux de la liste civile, comte de l'empire, gouverneur de la Banque, et dans les Cent Jours directeur général des droits réunis. La Restauration fut moins prodigue de faveurs envers le comte Jaubert, qui cependant s'était rallié à elle. Il perdit le gouvernement de la Banque, et se vit même exclu, en 1815, d'une place de conseiller à la cour de cassation, à laquelle il avait été nommé, en 1814, par Louis XVIII. Mais il y rentra au mois de décembre 1818, et continua d'y siéger jusqu'à sa mort. Administrateur intègre, jurisconsulte habile, Jaubert eut une grande part, comme tribun et conseiller d'État, à la rédaction des codes qui composent le droit civil et criminel; et les rapports lumineux dont il fut l'auteur, sur diverses matières spéciales, telles que les donations, les testaments, les contrats, seront toujours consultés avec fruit par ceux qui veulent se pénétrer de l'esprit de la législation française. [M. Rathery, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Notice sur M. le comte Jaubert (anonyme); Paris, 1820, in-8°. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-

Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

JAUBERT (*Guillaume-Auguste*), prélat français, frère du précédent, né à Condom (Gascogne), le 9 janvier 1769, mort dans la même ville, au mois de mars 1825. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé, après le concordat de 1801, curé de Notre-Dame de Bordeaux, puis grand-vicaire du diocèse de cette ville. Il obtint ensuite, par le crédit de son frère, de remplacer, comme évêque de Saint-Flour, l'abbé de Voisins, curé de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, qui avait été nommé à cet évêché et qui était mort avant d'avoir reçu ses bulles du saint-siége. L'abbé Jaubert n'eut rien de plus pressé que de demander au pape l'institution canonique pour succéder à l'abbé de Voisins dans son siége épiscopal; mais à cette époque l'harmonie n'existant plus entre le saint-siége et l'empereur, le saint-père ne répondit pas. Jaubert se rendit néanmoins à Saint-Flour, et prit possession de l'administration du diocèse. Le pape, se montrant plus facile en 1811, consentit à donner des bulles à l'abbé Jaubert ainsi qu'aux évêques de Liége et d'Asti, qui se trouvaient dans la même situation. Pie VII n'y faisait pas mention de la nomination impériale, et semblait les désigner de son chef. Napoléon ne permit pas qu'on fît usage de ces bulles, et elles restèrent dans les cartons du ministère des cultes, d'où les titulaires ne purent les tirer qu'après la restauration de 1814. Mais les Cent Cours survinrent, et malgré ses démarches, l'abbé Jaubert ne put parvenir à se faire sacrer. Il ne fut pas plus heureux après la seconde restauration. Enfin il donna sa démission en 1816, et obtint une pension, avec laquelle il alla vivre dans son pays natal. En qualité d'évêque nommé, il avait assisté en 1811 au concile national. Plus tard, il s'était fait présenter au pape à Fontainebleau, et en avait reçu un accueil peu obligeant. Il avait reçu du gouvernement impérial le titre de baron. Pendant la session de 1814 il vint siéger au corps législatif pour le département du Cantal, et y vota avec la minorité. L'abbé Jaubert a traduit de l'italien : *Vraie Idée du Saint-Siége*, par l'abbé dom P. Tamburini; Paris, 1819, in-8°. Dans l'avertissement, le traducteur fait profession de principes gallicans et constitutionnels, et émet des opinions de tolérance et de charité. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

JAUBERT (*Pierre-Amédée-Émilien-Probe*, chevalier), orientaliste français, né à Aix (Provence), le 3 juin 1779, mort à Paris, le 28 janvier 1847. Élève distingué de Sylvestre de Sacy, il était désigné, en 1798, pour une des places d'élève à Constantinople, et attendait son ordre de départ à Toulon lorsque, à l'âge de dix-neuf ans, il fut adjoint à l'expédition d'Égypte comme interprète. Ses camarades ayant suivi les généraux divisionnaires et l'interprète en chef Venture étant tombé malade, Jaubert resta seul auprès de Bonaparte pendant la campagne de 1799. Nommé premier secrétaire interprète, il traduisit les proclamations, la correspondance avec les chefs du pays, tous les discours, toutes les réponses du général en chef; il rédigea les traités conclus par la république avec les peuples du Liban et les capitulations des places conquises. La douceur et l'aménité de son caractère contribuèrent à le rendre agréable à Bonaparte, et il fut du petit nombre de ceux qui revinrent en France avec lui. Nommé successivement en 1[illegible] et 1801 secrétaire interprète du gouvernement et professeur de turc à l'école des langues orientales vivantes, il repartit en 1802 pour l'Orient avec le colonel Sebastiani. En 1804, pendant l'ambassade du général Brune, il fut envoyé à Constantinople pour la négociation relative à la reconnaissance de Napoléon comme empereur par la Porte Ottomane. Revenu après le succès, il reçut, au commencement de l'année suivante, une mission en Perse, où il devait négocier un traité avec le chah. Arrêté près de Bayazid par le pacha de cette ville, et dépouillé des riches présents qu'il portait, il fut jeté au fond d'une citerne desséchée, où il resta prisonnier plus de quatre mois avec un fidèle serviteur. La mort du pacha spoliateur lui rendit la liberté. On lui remit ses présents, et, après mille dangers, il put parvenir auprès d'Abbas-Mirza, héritier du trône de Perse, et enfin auprès de Feth-Ali-Chah, qui le reçut avec beaucoup de distinction, et s'entretint, dit-on, avec lui sans interprète. Il revint ensuite en 1807, à travers bien des difficultés, à Varsovie, où se trouvait Napoléon, et servit d'interprète à l'ambassadeur persan. Au mois d'avril 1815, il fut nommé chargé d'affaires à Constantinople; mais la seconde restauration annula presque aussitôt cette mission. En 1[illegible] il fit un nouveau voyage en Orient dans le but de rechercher, avec l'aide du gouvernement, la race des chèvres thibétaines qui fournissent la laine cachemire. Sur 1,300 chèvres qu'il acheta il en ramena environ 400, qui formèrent le premier troupeau de ces animaux en France. Dès lors il se livra exclusivement à l'étude des langues orientales et à l'enseignement du turc, du persan et de l'arabe, tout en publiant des ouvrages importants. Nommé professeur de persan au Collége de France, il fut élu en 1830 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à la place de Barbier du Bocage, et le 25 décembre 1841 le roi le créa pair de France et conseiller d'État en service extraordinaire. Le chevalier Jaubert excellait surtout à déchiffrer les caractères compliqués d'ornements et de ligatures en usage dans l'écriture des chancelleries d'Orient, et rien n'égalait son obligeance pour fournir la transcription et la traduction des pièces de ce genre. Sa fille a épousé M. Dufaure.

On a de Jaubert : *Lettre du Divan du Caire à Bonaparte*, traduit de l'arabe; 1803; — [illegible]

en Arménie et en Perse, fait dans les années 1805 et 1806, *suivi d'une Notice sur le Ghilân et le Mazenderan*, *par le colonel Trezel, accompagné d'une Carte dressée par Lapie*; Paris, 1821, in-8°; — *Éléments de la Grammaire Turque*; Paris, 1823-1834, in-4°, avec cinq tableaux et trente pages lithogr.; — *Notice d'un Manuscrit turc en caractères ouigours, envoyé par M. de Hammer à M. Abel Rémusat* (extrait du *Journal Asiatique*); Paris, 1825, in-8°; — *Notice et Extrait de la Version turque de Bakhtiar-Nameh, d'après le manuscrit en caractères ouigours que possède la bibliothèque d'Oxford* (Extrait du *Journal Asiatique*); Paris, 1827, in-8°; — *Mémoire sur l'ancien Cours de l'Oxus*; Paris, 1834, in-8° : extrait du *Journal Asiatique*, 1re série, t. XII; — *Géographie d'Édrisi*, traduite de l'arabe en français, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, Paris, 1836-1840, 2 vol. in-4° : on attribue cette traduction à M. Kazimirski de Biberstein, laquelle aurait été seulement revue par Jaubert; — *Relation de Ghanat et des Coutumes de ses habitants*, traduite de l'arabe, in-4°; — *Opinion de M. le chevalier Amédée Jaubert sur l'opportunité d'accorder à messieurs les membres libres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres droit de suffrage dans la nomination des commissaires chargés de décerner en premier ressort les prix de l'Académie*; Paris, 1841, in-8°. Il a revu *Grammaire et Dictionnaire abrégé de la Langue Berbère*, par Venture de Paradis; Paris, 1844, in-4°. On remarque encore de lui dans le *Journal Asiatique : Sur les Ruines de Carthage*, 1re série, tome I; — *Notice sur un traité persan de Physiognomonie*; tome XII; — *Traduction de quelques extraits du Djihan-Numa sur les Fleuves de l'Arménie*; même vol.; — *Constantinople en* 1830; tome XV. Il a en outre donné diverses notices dans la *Revue Encyclopédique*. J. V.

Ed. Biot, *Notice biographique sur M. Jaubert*. — *Journal des Débats* du 30 janvier 1847. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

* JAUBERT (*Hippolyte-François*, comte), homme d'État et naturaliste français, neveu du comte François Jaubert, et adopté par lui en 1821, est né à Paris, le 28 octobre 1798. Il était fils unique et posthume d'Hippolyte Jaubert, commissaire en chef de l'armée navale d'Égypte, tué au combat d'Aboukir. Sa mère, qui avait épousé en secondes noces le baron Micoud, ancien préfet, lui fit donner une éducation solide. Du collége Charlemagne, il passa sur les bancs de l'École de Droit, et fut reçu avocat en janvier 1818. Aux travaux sérieux qu'exige la carrière du barreau il joignit l'étude des langues et des sciences naturelles, surtout de la botanique. A la mort de son père adoptif et de son beau-père Micoud, qui lui laissa une partie de ses biens, il se trouva possesseur d'une fortune considérable, à laquelle vint se joindre plus tard celle de sa mère. Il acheta dans le Berry, où celle-ci avait déjà des propriétés, la terre de Givry, située sur les bords de la Loire, vis-à-vis des forges de Fourchambault. De là les liens politiques qui n'ont cessé de l'attacher depuis au département du Cher. Ces précédents, joints à des opinions libérales qui avaient surtout éclaté par une adhésion publique au refus d'impôt dont on menaçait les derniers ministres de Charles X, et qui lui avait valu sa destitution des fonctions de maire, le désignèrent, lors des élections générales qui suivirent la révolution de Juillet, au choix des électeurs de l'arrondissement de Saint-Amand, qu'il n'a cessé de représenter à la chambre élective jusqu'à sa nomination à la pairie. Dans les six premières années du règne de Louis-Philippe ses opinions politiques eurent une couleur gouvernementale très-prononcée, qui le désigna alors à la haine des charivariseurs et des journalistes. Ami de M. Guizot, beau-frère de M. Duvergier de Hauranne, il votait en général avec le parti doctrinaire, sauf les cas où l'indépendance un peu indisciplinée de son caractère le portait à s'en séparer. Aussi l'adhésion momentanée qu'il prêta au ministère du 15 avril 1837, et qu'il comparait lui-même, dans une de ses ingénieuses saillies, à un *mariage de raison*, ne tarda pas à dégénérer en froideur, puis en rupture ouverte. La *coalition* de 1839 le compta parmi ses membres les plus ardents, et le cabinet du 1er mars 1840 trouva en lui, comme ministre des travaux publics, un auxiliaire quelque peu imprévu, mais ferme et utile. M. Jaubert, qui avait été secrétaire de la chambre des députés dans la session de 1836, avait montré, indépendamment d'une aptitude générale aux affaires secondée par une élocution vive, facile et spirituelle, des connaissances toutes spéciales dans les questions relatives aux forêts, aux rivières, aux douanes; aux routes, aux canaux, etc. Plusieurs de ses rapports avaient été remarqués, entre autres celui du 6 mai 1836, sur les crédits demandés pour l'achèvement des monuments de Paris, où il attaqua vivement le président du conseil, son futur collègue. Son passage au ministère des travaux publics, jugé diversement sous le point de vue de la politique générale, ne peut que lui faire honneur sous le rapport de l'habileté et de l'activité qu'il y déploya. Il travailla avec le zèle le plus louable, on pourrait dire avec passion, à améliorer nos voies de communication. Son projet de loi sur les canaux, tendant à l'abaissement des tarifs au moyen de traités amiables avec les compagnies, avait été développé par lui avant son entrée au ministère, et fut pris en sérieuse considération par ses successeurs. Les chemins de fer, sur lesquels il avait déjà eu occasion d'exercer un haut patronage comme directeur de la compagnie du chemin de Paris à Rouen, dit *des Plateaux*, abandonné depuis, et comme membre de la commission spéciale,

trouvèrent en lui un de leurs plus chauds partisans et de leurs promoteurs les plus efficaces. C'est lui qui proposa à la chambre, le 15 juillet 1840, les projets de loi relatifs aux chemins de fer de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, de Strasbourg à Bâle, d'Andrézieux à Roanne, de Montpellier à Nîmes, de Lille et de Valenciennes à la frontière de Belgique.

Après la chute du cabinet du 1er mars 1840, M. Jaubert vint s'asseoir sur les bancs de l'opposition, et, à quelque temps de là, on eut à lui reprocher une indiscrétion qui fit du bruit dans le monde parlementaire, relativement aux îles Baléares. Il ne tarda pas néanmoins à se rapprocher du ministère du 29 octobre, et le 27 novembre 1844 il fut nommé pair de France. A la chambre des députés il s'était constamment montré opposé à l'occupation de l'Algérie. La révolution de Février le rendit à ses études. Membre de plusieurs sociétés savantes, il a présidé la Société de Géographie et la Société de Botanique. Le 3 mai 1858, l'Académie des Sciences l'a élu membre libre à la place de M. Largeteau. De mai à septembre 1839, M. Jaubert, qui depuis longtemps consacrait ses loisirs à l'étude de la botanique, a parcouru une grande partie de l'Orient et rapporté de ce voyage de riches herbiers.

On a de lui : *Vocabulaire du Berry et de quelques cantons voisins, par un amateur du vieux langage;* Paris, 1833, 1842, in-8°; — *Illustrationes Plantarum orientalium, ou choix de plantes nouvelles ou peu connues de l'Asie occidentale* (avec M. Ed. Spach); Paris, 1842-1846, 2 vol. in-4°; — *Relations de Voyages en Orient*, par Aucher Éloi, revues et annotées; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Glossaire du centre de la France;* 1856-1858, 2 vol. et suppl., couronné par l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), en 1856; — *Sur l'Aménagement des Eaux et les Irrigations pour éviter les inondations*, dans le *Journal des Débats* du 1er juillet 1856. R—Y et L. L—T.

Biogr. des Députés, 1832 à 1842. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — *Moniteur*, 1832 à 1848.

* **JAUBERT DE PASSA** (*François-Jacques*, baron), agronome français, né à Passa, le 24 avril 1785. Son enfance s'écoula au milieu des bergers. A treize ans il commença son éducation. Élève du prytanée français, il entra comme officier dans un régiment de dragons, et bientôt après il fut nommé auditeur au conseil d'État. Il quitta cette carrière pour se livrer à l'agriculture; mais en 1810 il fut rappelé au conseil d'État. Nommé sous-préfet de Perpignan en 1812, il fut remplacé sous la restauration. Un décret impérial le rappela à ce poste, et la seconde restauration lui fit encore perdre cette position. Plus tard il fut nommé conseiller de préfecture, et destitué en 1822. En 1818 la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris lui demanda des renseignements sur la législation des cours d'eau; il lui adressa en réponse un volume qui fut publié aux frais de la Société et communiqué au conseil d'État, qui s'occupait d'un projet de loi sur la matière. M. Decazes chargea alors M. Jaubert d'aller recueillir en Espagne de nouveaux renseignements sur les cours d'eau et sur la législation domaniale; M. Jaubert accepta cette mission, et l'accomplit à ses frais. En 1820, il adressa son nouvel ouvrage au ministre de l'intérieur. La Société d'Agriculture en fit les frais d'impression. On a de lui : *Notice historique sur la ville et le comté d'Empurias, en Catalogne;* Paris, 1822, in-8°; — *Voyage en Espagne dans les années* 1816-1817, *ou recherches sur les arrosages, sur les lois et coutumes qui les régissent*, etc.; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; — *Essai historique sur les Gitanos;* Paris, 1827, in-8°; — *Recherches historiques et géographiques sur la Montagne de Roses et le Cap de Creus;* Paris, 1833, in-8°; — *Recherches sur les Arrosages chez les peuples anciens;* Paris, 1846-1847, 4 vol. in-8° : cet ouvrage traite des arrosages dans l'Empire Assyrien, dans l'Hindoustan et les vallées du Gange, en Chine, en Syrie, en Arabie et en Égypte, en Orient, dans l'Empire Romain, en Sicile, etc.; — *De l'Arrosage dans le département des Pyrénées-Orientales, et des Droits des Arrosants sur les Eaux;* Paris, 1848, in-8°. Il a donné des articles aux *Annales de la Société d'Agriculture*, aux *Mémoires de la Société des Antiquaires*, etc., parmi lesquels on cite : *Recherches historiques sur la Langue Catalane;* — *Mémoire sur la Nécessité de l'Enseignement Agricole;* — *Mémoire sur les Cortès de Catalogne et d'Aragon;* — *Traité sur la Culture du Chêne-Liége et la Fabrication du Liége;* — *Recherches géognostiques sur le revers méridional des Pyrénées-Orientales*, etc. Il a rédigé une *Statistique du Département des Pyrénées-Orientales*, et un *Traité de la Culture de l'Olivier*, qui n'ont pas été imprimés. J. V.

Mattes, *Notice biographique sur M. Jaubert de Passa;* dans le *Bulletin de la Soc. agr., scient. et littér. des Pyrénées-Orientales*, 1858. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome V, 1re partie, p. 181.

* **JAUBERT** (*Maximilien-Joubert*), magistrat français, frère de l'orientaliste, né à Aix, en janvier 1781. Comme son père, il suivit la carrière du barreau et de la magistrature. Substitut du procureur impérial au tribunal de première instance de la Seine, puis à la cour impériale de Paris, dont il devint avocat général en 1812, il conserva ces fonctions après la restauration. Nommé conseiller à la cour de cassation en 1829, il a été mis à la retraite le 2 février 1856 avec le titre de conseiller honoraire. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JAUCOURT, famille française très-ancienne, alliée avec les premiers ducs de Bourgogne,

partagée en huit branches, et qui s'est signalée dans toutes les guerres de l'ancienne France. Deux de ses membres se sont distingués de nos jours, l'un dans la carrière des lettres, l'autre dans celle des affaires.

JAUCOURT (*Louis*, chevalier DE), polygraphe français, né à Paris, le 27 septembre 1704, mort à Compiègne, le 3 février 1779. La féodale maxime qu'un seigneur ne doit pas devenir un lettré ne régnait pas parmi ses parents. Ils l'élevèrent avec soin, et l'envoyèrent ensuite faire ses études à Genève, circonstance qui décida de la tournure de son esprit et de sa carrière. Le génie particulier aux habitants des Alpes et du Jura façonna cette jeune et souple intelligence : elle prit une teinte grave et sévère, tempérée pourtant par la finesse et l'élégance parisiennes. Genève était encore la pépinière des théologiens. Sans jamais songer à prêcher l'Évangile, Jaucourt prend part à leurs travaux et se laisse captiver par l'importance de ces questions que leur enseignement cherche à résoudre et qui concernent nos plus hauts intérêts. Le goût de ces études et la conformité des mœurs génevoises et anglaises l'attirèrent ensuite en Angleterre, au milieu du mouvement imprimé aux sciences par la reine Anne. C'est dans la patrie de Newton qu'il veut étudier les mathématiques; établi à Cambridge, il y consacra trois années entières. De là il se rendit en Hollande. Les secrets de l'esprit lui avaient été dévoilés par la théologie, ceux de la matière par la physique : il brûla de connaître aussi ce mélange harmonieux et inexplicable de l'esprit et de la matière qu'on appelle l'organisme humain. La théologie prétend guérir la raison, la médecine le corps. Jaucourt aimait l'humanité autant que la science : il voulut étudier la médecine sous Boerhaave. A Leyde, il connut Tronchin, qui allait opérer dans le régime des gens du monde une révolution semblable à celle que J.-J. Rousseau produisit dans l'éducation; ils devinrent amis intimes, et afin de donner une consécration pour ainsi dire académique à cette liaison, ils soutinrent leur thèse le même jour et reçurent ensemble le bonnet de docteur. Son dessein n'était pas de pratiquer la médecine : cependant, il en continua l'étude toute sa vie; il fit comme ce spirituel et savant Gatti, si fort recherché dans les salons de Paris, surtout depuis qu'il eut divisé les maladies en deux classes, celles dont on ne meurt pas et celles dont on meurt; il fit mieux, en employant sans cesse ses talents à soulager l'indigence. En 1736, le soin de sa fortune le fit revenir à Paris; il y passa près de trente ans de suite, dans une retraite studieuse, où il s'entretint plus souvent avec les morts qu'avec les vivants. Pendant son séjour dans les Provinces-Unies, le chevalier de Jaucourt composa l'*Histoire de la Vie et des Œuvres de Leibnitz* (Leyde, 1734). Cet essai, qui est un chef-d'œuvre, peut se mettre à côté, sinon au-dessus, des meilleurs morceaux de Fontenelle. Aux yeux de l'auteur, Leibnitz était le parfait modèle du savant, et dès sa première jeunesse il avait cherché à l'imiter. L'universalité des connaissances était aussi son ambition, et s'il n'égalait pas Leibnitz pour le fond des idées, il avait au moins un avantage sur lui, l'élégance de l'expression. Il semblait ainsi naturellement désigné pour coopérer avec Diderot et D'Alembert à la construction du plus grand monument littéraire du dix-huitième siècle : aussi son nom est-il demeuré attaché à l'Encyclopédie. Sciences, langues, lettres, arts, politique, histoire, philosophie, il avait tout embrassé. C'est avec Buffon et d'autres qu'il partageait le soin des articles de physiologie, de chimie, de botanique et de pathologie; mais il fut loin de borner là son active coopération : il a travaillé avec succès à toutes les parties de cet édifice. En tant que philosophe, il tient une place à part dans le siècle de la philosophie; seul il sut se dérober aux préjugés philosophiques de l'époque; seul il ne proscrivit point le christianisme et la morale religieuse. C'est que chez lui la conscience l'emportait sur l'opinion dominante, et l'amour du vrai sur l'amour de la gloire; son caractère avait quelque chose d'antique, dû à son âme candide et développé par l'étude de la nature et par la solitude où il vivait. De là la douceur de son commerce, sa bienfaisance infatigable, sa répugnance à solliciter aucune faveur, son refus d'entrer dans aucun parti littéraire. « Sans besoins, sans désirs, sans ambition, sans intrigue, il chercha son repos dans l'obscurité de sa vie. » Mably et Condillac, l'un aussi audacieux en politique que l'autre en métaphysique, sont les écrivains qu'il voyait le plus souvent, et le plus souvent pour les contredire. Le chevalier de Jaucourt parlait la plupart des langues modernes, et il cultivait avec succès la littérature ancienne et nouvelle, comme le prouve son travail sur les *Synonymes*; mais il montra toujours une prédilection marquée pour la médecine. Il continua les observations de Boerhaave en spiritualiste, à la manière de Bonnet, tandis que Lamettrie les interprétait en matérialiste. Il avait rédigé en latin, en six vol. in-fol., un lexique universel de médecine, dont il envoya par mer le manuscrit à un imprimeur d'Amsterdam. Le malheur voulut que le vaisseau fît naufrage sur les côtes de la Hollande septentrionale, et il perdit ainsi le fruit de ses veilles. Après un malheur semblable, Guarino avait vu blanchir en une nuit tous ses cheveux : Jaucourt eut plus de résignation, et son exemple a sans doute profité à François de Neufchateau, lorsqu'il *naufragea* vingt mille vers.

Les travaux de Jaucourt enrichirent, outre la grande *Encyclopédie*, la *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savants de l'Europe* (1728-1740), ainsi que la *Description du Musée de Seba* (1734-1765). Le mérite qui les distingue se retrouve dans ses *Recherches sur*

l'origine des Fontaines, dans sa *Dissertation anatomique sur l'Allantoïde humaine*, dans sa traduction latine du *Traité* de Duverney *sur l'Organe de l'Ouïe*. La Société royale de Londres, les Académies de Berlin, de Stockholm et de Bordeaux l'ont inscrit parmi leurs membres. La postérité peut lui faire le même reproche qu'il a adressé à Leibnitz : il n'a opposé à l'injure des temps que des feuilles volantes, il n'a consacré aucun monument durable à sa gloire. La raison en est qu'il était encore plus avide de s'instruire lui-même que d'instruire les autres, et plutôt philosophe qu'auteur. Tel fut son génie, et un dernier trait achève de le caractériser. Comme Voltaire avait accueilli le P. Adam, il choisit pour secrétaire un autre jésuite; c'est avec lui qu'il se retira, quelques mois avant sa fin, à Compiègne, où il espérait vivre plus tranquille : il y expira subitement, et l'on assure que le jésuite disparut dans la même nuit, emportant, entre autres choses, de précieux manuscrits et des livres couverts d'annotations de la main du chevalier. [Ch. BARTHOLMESS, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Haag, *La France Protestante.* — *Dict. de la Conversation.*

JAUCOURT (*Arnail-François*, marquis DE), homme politique français, né à Paris, le 14 novembre 1757, mort à sa terre de Presles, près de Tournan (Seine-et-Marne), le 5 février 1852. Il n'avait pas seize ans lorsqu'il commença à servir sous le prince de Condé, protecteur de ses parents; en 1789 il était colonel du régiment de Condé-Dragons. L'esprit d'une sage liberté, inséparable du vrai patriotisme et entretenu par les perpétuelles persécutions exercées contre les protestants, lui avait été communiqué par le sang et par l'éducation. Il salua avec transport l'aurore d'un âge nouveau, dans lequel les citoyens seraient égaux devant la loi et les priviléges anéantis par le droit commun. Concourir à doter la France d'un régime constitutionnel analogue à celui qui a fait la grandeur de l'Angleterre, voilà dès lors sa pensée dominante : tout y fut soumis, sacrifié, durant sa longue carrière. L'Assemblée constituante ayant ouvert ce drame européen qu'on appelle la révolution, il fait ses adieux à Versailles, où les grâces de son esprit aimable et la trempe chevaleresque de son caractère avaient été fort goûtées; il va souscrire avec joie à tout ce que la nouvelle législation décréta pour le bonheur national. Loin de s'arrêter à ces premières marques d'assentiment, il se rend dans le département de Seine-et-Marne, sa résidence politique, comme elle était celle du général La Fayette; il prend part à l'administration siégeant à Melun, et bientôt il en est élu président. En cette qualité il écrit, le 4 juillet 1791, à l'Assemblée nationale pour prêter le serment constitutionnel, et comme administrateur et comme militaire. Déjà la cour et la noblesse l'accusaient de désertion, d'ingrati[...] mais il lui avait fallu de puissants motif[s] [...] abandonner un parti où il voyait, entre [...] et Condé, son cousin, le marquis de Jauc[ourt] qui avait dirigé ses premiers pas, qui réc[em]ment avait émigré avec les princes, et av[ec] quel plusieurs historiens l'ont à tort co[...] En immolant ses affections à son devoir, Ja[ucourt] avait offert à la révolution un hommage é[...] mais sa modération, son amour de la justi[ce] sympathie pour tous les intérêts légitime[s] persévérance à soutenir l'autorité royale en [pré]sence de l'autorité populaire, furent a[...] violemment par le parti précurseur de la Gi[ronde] et de la Montagne. Cependant il poursu[...] voie où ses lumières et sa conscience l'a[vaient] fait entrer. Une compagnie dite du Bo[...] avait soulevé le peuple à Brie-Comte-Ro[bert] il y court, et parvient à apaiser l'émeute[...] moins quotidiens de son zèle infatigable[...] électeurs de Seine-et-Marne, en septembre [...] l'envoient comme député à l'Assemblée [légis]lative, événement qui ne change ni ses o[...] ni ses desseins. Nommé membre du comi[té mili]taire, il rend à l'armée des services in[...]tables. Il siége avec la minorité, le p[...] Feuillants; son drapeau est celui des Ra[...] des Dumas, des Beugnot. Il s'oppose a[...] portées contre les émigrés, qui ne lui sav[...] cun gré de ses efforts; il combat le proje[t de] formation d'un camp de 24,000 homme[s sous] les murs de Paris; et, le 20 avril 1792, i[l tente] d'abord de détourner l'assemblée de déc[larer la] guerre à l'empereur d'Allemagne; mais e[n] voyant l'inutilité de ses observations, il v[...] la majorité. Plus tard, il justifie le mi[nistre des] affaires étrangères de Lessart. Il s'é[lève] énergiquement contre les excès des clubs[...] plaidé chaudement la cause du comp[...] gloire de Washington; partout il avait [...] indépendance et courage. Aussi mille [...] se déchaînèrent contre lui dans l'assem[blée et] au dehors, et il crut convenable d'[...] démission. Aussitôt la municipalité d[...] s'empare de sa personne; il demande va[...] à comparaître à la barre de l'assemblée[...] rendre compte de tous ses actes parlem[...] Lacroix détermine ses collègues à passer [à l'ordre] du jour. En amie dévouée, Mme de S[...] termine à son tour Manuel, alors proc[ureur de] la commune, à lui ouvrir les portes de l'[...] Manuel cède, va le trouver dans la pr[ison et] l'en fait sortir la veille même des mass[acres de] septembre : il demeura l'ami de Jauc[ourt qu'il] n'avait pas connu auparavant. Toujours [...] Jaucourt quitte alors la France en c[...] de Talleyrand, et reste en Angleterre [...] après le 21 janvier. Pensant que la mor[t ...] toire de Louis XVI devait avoir apaisé [...] de la discorde, il revint; mais son s[éjour fut] de courte durée : il se retira en Suisse [...] les bords du lac de Bienne. Là, il [...]

qu'un autre état de choses fût possible et que l'abîme révolutionnaire se fermât. Alors les amis de l'ordre purent se remettre au service du pays. Ce ne fut cependant que peu de jours avant la fin du siècle que Jaucourt retourna aux affaires; « aimant sagement la liberté », il fut nommé membre du Tribunat. A ce titre, il fut chargé, en avril 1802, avec Lucien Bonaparte, de défendre le concordat près du corps législatif; et naturellement, il songea surtout aux intérêts du culte protestant. Il fut élu président du Tribunat, le 25 octobre 1802. En septembre 1803, Jaucourt fut présenté par le collége électoral de la Nièvre comme candidat au sénat, et le 30 octobre en fut élu membre. Un certain esprit d'opposition le rapprochait de Joseph Bonaparte : en 1804, il devint un des principaux officiers de sa maison; depuis, il l'accompagna à Naples. En 1810, le sénat le proposa comme candidat à la sénatorerie de Florence; mais l'empereur lui préféra le général Ferino, plus avancé dans le service. Son aversion pour la monarchie militaire augmentait journellement; il resta cependant fidèle à l'empereur jusqu'au jour où Marie-Louise quitta Paris. Alors il ne balança plus : on lui offrit de faire partie du gouvernement provisoire, et il accepta : il crut qu'il était temps que l'empire de la force fît place à l'empire de la loi.

Le 13 mai 1814, Louis XVIII nomma le marquis de Jaucourt ministre d'État et pair de France; le 4 juin suivant il le chargea du portefeuille des affaires étrangères, pendant que Talleyrand représentait la France au congrès de Vienne. La durée de la première restauration fut courte, comme on sait : Louis XVIII s'enfuit, en mars 1815, à Gand; Jaucourt l'y accompagna, et la colère de Napoléon l'y suivit : il fut du petit nombre de ceux qu'il mit hors la loi. L'épisode des Cent Jours terminé, Jaucourt passa au ministère de la marine. Mais, ayant refusé de signer la reddition de Landau, le cabinet dont il faisait partie fut obligé de se retirer et remplacé par le ministère Richelieu. Le roi marqua ses dernières faveurs au marquis de Jaucourt en le nommant lieutenant général et grand'croix de la Légion d'Honneur. Depuis ce moment, on le vit s'éloigner insensiblement de la branche aînée des Bourbons.

Descendant, par les femmes, de Duplessis-Mornay, Jaucourt s'employa particulièrement à la prospérité du protestantisme, gravement menacé. Deux sociétés importantes, dont il resta président jusqu'à sa fin, lui doivent leur origine : la Société Biblique protestante de Paris et la Société d'Encouragement de l'Instruction primaire parmi les protestants de France. Dans la chambre des pairs, où il prit parfois la parole, il persista de même dans sa foi politique. La révolution de Juillet trouva en lui un sincère partisan; jamais son attachement aux institutions établies ou renouvelées par elle ne s'est démenti. La révolution de Février le rendit à la vie privée. Il se retira à sa terre de Presles; C'est là que, dans le calme d'une pieuse sérénité, il se préparait à ce qu'il nommait la *maîtresse heure*, sans s'attiédir un seul instant pour ce qui arrivait soit à ses amis, soit à la France, ni même pour ce qui se passait dans le monde littéraire. Le 20 décembre 1851, il prit part encore au vote pour la présidence du prince Louis-Napoléon. Durant le mois de janvier 1852, une langueur croissante, interrompue par de vives douleurs, éteignit graduellement la force qui animait ses organes. On a pu trouver des contradictions dans la vie, si longue, du marquis de Jaucourt; mais pour qui sait comprendre toutes les difficultés de temps pareils, ces contradictions ne sont qu'apparentes, parce qu'elles viennent du dehors, et non du caractère ou de la volonté de l'homme. Établir ou maintenir le gouvernement constitutionnel et soutenir le protestantisme, tel a été le double but de l'activité publique de Jaucourt, et, soit dans le dernier siècle, soit dans celui-ci, il a sacrifié ses affections et ses intérêts à cette mission. [C. Bartholmess, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

C. Bartholmess, *Le marquis de Jaucourt*, dans le *Journal des Débats*, 6 et 8 avril 1852. — Haag, *La France Protestante*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*.

JAUFFRET (*Gaspard-Jean-André-Joseph*, abbé), prélat français, né à La Roque-Brussane (Provence), le 13 décembre 1759, mort à Paris, le 13 mai 1823. Après avoir fait ses études au collége de Toulon et à l'université d'Aix, il embrassa l'état ecclésiastique, et, quoique bien jeune encore, il fut nommé chanoine de la collégiale d'Aulp. Mais, désireux de développer la somme de ses connaissances dans la carrière de publiciste, il vint à Paris, étudia chez les prêtres de Saint-Roch et de Saint-Sulpice, puis débuta avec succès sous les auspices de l'abbé de Boulogne, son compatriote. Il fonda en 1791 les *Annales de la Religion et du Sentiment*, journal dans lequel il se prononça contre la constitution civile du clergé. Il partit après le 10 Août, se rendit à Orléans, et de là en Provence après le 9 thermidor. Il reprit l'exercice du culte catholique, publia plusieurs écrits sur la religion, et fut un des principaux rédacteurs des *Annales Religieuses*. Lors du concordat de 1801, Jauffret fut chargé d'aller administrer le diocèse de La Rochelle, dont de Larry était évêque; mais avant qu'il ait pu se rendre à son poste, le cardinal Fesch le prit pour grand-vicaire à Lyon; pendant l'ambassade du cardinal à Rome, l'abbé Jauffret administra ce grand diocèse, où il eut à ramener les catholiques opposés au concordat. C'est pendant son administration que furent fondés, à Lyon, les petits et grands séminaires, que furent rétablis les frères des écoles chrétiennes et les sœurs de Saint-Charles. Appelé à Paris par le cardinal Fesch, en qualité de secrétaire de la grande-aumônerie, l'abbé Jauffret s'occupa

activement des établissements religieux. Par son crédit et celui de son protecteur, différentes corporations religieuses furent autorisées par décret. Les Missions Étrangères, les Sœurs Hospitalières et Institutrices, les Dames de Saint-Maur et de Saint-Michel durent beaucoup à sa protection. Lorsqu'on forma le service ecclésiastique de la maison de l'empereur, l'abbé Jauffret fut nommé chapelain; et le 15 juillet 1806 il fut nommé évêque de Metz, en remplacement de Bienaimé décédé. Son sacre eut lieu le 8 décembre et son titre de chapelain fut remplacé par celui d'aumônier. Dans ce diocèse, où le grand âge de son prédécesseur lui avait laissé tout à faire, Jauffret déploya beaucoup d'activité. Il rétablit le grand séminaire, et en fonda trois petits. Stimulant le zèle du clergé et des fidèles, il parvint en un an à voir six ou sept cents élèves étudier pour l'état ecclésiastique dans les écoles instituées à Metz, à Charleville, à Luxembourg et à Bastogne. Les communautés religieuses de femmes furent surtout l'objet de ses soins. Outre les anciennes, qu'il réforma, il en institua deux nouvelles, à Metz les Dames de Sainte-Sophie tenant des pensionnats pour les jeunes filles, et à Luxembourg les Sœurs de Sainte-Catherine, tenant des écoles gratuites et donnant en outre leurs soins aux pauvres. L'empereur le désigna en 1810 pour faire partie du cortége envoyé audevant de l'archiduchesse Marie-Louise, dont il devint le confesseur. Il fut un des dix-neuf évêques qui écrivirent au pape pour obtenir une ampliation de l'indult sur les dispenses de mariage. Le 5 janvier 1811 il fut nommé archevêque d'Aix. Un vif dissentiment régnait en ce moment entre le pape et l'empereur; aussi Jauffret hésita-t-il, et, tout en prenant le gouvernement du diocèse d'Aix avec les pouvoirs d'administrateur capitulaire, il donna à l'abbé Laurent, nommé évêque de Metz, des pouvoirs de grand-vicaire pour administrer ce diocèse. Le pape improuva ces dispositions, qui mettaient Jauffret dans cette singulière position que, tout en exerçant les pouvoirs d'archevêque d'Aix, il conservait le titre du siége pour lequel il avait reçu ses bulles. Il signa comme évêque de Metz la lettre adressée au pape le 27 avril 1811, pour le prier d'accueillir une députation de trois évêques. Lorsqu'arriva la Restauration, il publia un mandement dans lequel il annonça qu'il renonçait à l'administration du diocèse d'Aix et reprenait le gouvernement de son ancien diocèse. Mais en 1815, pendant Cent Jours, l'abbé Jauffret, qui venait de publier un mandement sur le retour des Bourbons, ayant appris que Laurent, auquel il avait repris l'évêché de Metz, voulait faire revivre ses droits, il vint à Paris et reconnut ainsi le gouvernement des Cent Jours. A la seconde entrée de Louis XVIII, il reprit son évêché, et s'occupa toujours des congrégations religieuses. L'abbé Jauffret mourut subitement pendant un court voyage qu'il fit à Paris. On a de lui : *De la Religion à l'Assemblée nationale, discours philosophique et politique*; 1790 et 1791, in-8°. Cet écrit a été plusieurs fois réimprimé sous divers titres : *De la Religion, aux Législateurs; De la Religion, aux Français*; 4ᵉ édit., in-8°; — *Du Culte public, ou de la nécessité du culte public en général, et de l'excellence du culte catholique en particulier*; 1795, 2 vol. in-8°; 3ᵉ édit., 1815. Cet ouvrage parut d'abord par extraits dans les *Annales religieuses*; — *Les Consolations, ou recueil choisi de tout ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolations aux malheureux*; 1796, 15 vol. in-18, avec fig. On a extrait de cet ouvrage et vendu à part : *Les Consolations des Divines Écritures*, 3 vol. in-18, et *Du Suicide*, 2 vol. in-18; — *Examen critique du Calendrier*; 1797, in-8°; — *L'Adorateur en esprit et en vérité, ou les exercices de la vie chrétienne réglée selon l'esprit de J.-C. et de son Église*; 1800, 3 vol. in-18 : cet ouvrage se compose des *Méditations* du P. Bourdaloue et du P. Bouhours, souvent refondues par Jauffret; — *Des Services que les Femmes peuvent rendre à la Religion, ouvrage suivi de la Vie des Dames françaises les plus illustres en ce genre dans le dix-septième siècle*; 1800, in-12; la seconde édit. de cet ouvrage, qui a pour titre : *Vie des Dames Françaises*, 1816, in-12, n'est pas due à M. Jauffret; — *Examen particulier de divers Sujets, à l'usage des Sœurs qui se consacrent à l'éducation gratuite ou aux fonctions de servantes des pauvres*, in-12; — *Méditations sur les Souffrances de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivies d'une instruction sur les indulgences*; 1800, in-12; — *Les illustres Victimes vengées des Injustices de leurs Contemporains*; 1802, in-8° (douteux); — *Mémoire pour servir à l'Histoire de la Religion et de la Philosophie, à la fin du dix-huitième siècle*; Paris, 1803, 2 vol. in-8° (anonyme); — *De la Vraie Sagesse, pour servir de suite à l'Imitation de Jésus-Christ*, par Thomas à Kempis; — *Opuscules rédigés en un nouvel ordre de livres et de chapitres, suivis des Consolations de la Vraie Sagesse dans les derniers moments d'une jeune mère chrétienne*; 1804 et 1812, in-12; 3ᵉ édit. (posthume), Metz, 1823, in-18, avec pl.; — *Entretiens sur le Sacrement de Confirmation*; 1809, in-8°; — *Recueil choisi des Mandements de Mgr l'évêque de Metz*; Metz, 2 vol. in-8° (vers 1820); — *Le Paradis de l'Ame*, trad. du latin d'Horstius, 2 vol. in-12; — *Lettres sur les Avantages de l'Amitié chrétienne*; — Jauffret a été l'éditeur des ouvrages suivants : *Œuvres choisies de Fénelon*; Paris, an VII (1799), in-12; — *Éloge des Évêques*, par Godeau, évêque de Grasse, 1802, in-8°. Ce volume, dont les additions forment à peu près la cinquième partie, est enrichi d'une *Vie de Godeau* qui se trouve à son rang parmi celles des

évêques. On lit dans une notice, publiée dans *L'Ami de la Religion et du Roi*, que Jauffret s'était occupé, pendant bien des années, d'un grand ouvrage sur la religion, qui lui avait demandé beaucoup de recherches et de travail. « Cet ouvrage, dit l'auteur de la notice, qu'il nous a été donné de voir en manuscrit, est destiné à montrer comment on peut séparer les dogmes primitifs, reconnus par tout le genre humain, des erreurs que l'ignorance et les passions y ont mêlées, et comment on peut arriver ainsi à la religion véritable. Le prélat venait de terminer ce travail, auquel il attachait une grande importance, et il l'avait même fait imprimer à un petit nombre d'exemplaires, et par manière d'épreuves, pour le soumettre aux corrections de quelques personnes en qui il avait confiance. » Le même auteur dit plus bas : « *L'Art Épistolaire* et *Les Paroles des Grands Hommes de l'Antiquité et des Temps Modernes* (2 vol. in-18), qui ont paru sous le nom de M. Louis-François Jauffret, frère de l'évêque, sont, dans le fait, des productions du prélat lui-même. »

A. JADIN.

Ami de la Religion et du Roi, t. XXXVI, p. 65-74. — *Chronique Religieuse*, t. VI, p. 280-288. — Quérard, *La France Littéraire*.

* JAUFFRET (*Louis-François*), littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 4 octobre 1770, mort vers 1850. Proviseur du lycée de Montbrison à la création de l'université, il était en 1823 secrétaire de la faculté de droit de l'académie d'Aix ; plus tard il devint bibliothécaire et l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie de Marseille. « Un caractère aimable, un esprit orné, le rendaient propre, dit la *Biographie* Rabbe, à parler à l'enfance, et il employa à son égard, dans ses ouvrages, le langage de Berquin. Tous ses livres sont intéressants, contiennent une morale pure, et ont le précieux avantage de présenter l'instruction sous des formes qui éloignent ce qu'elle a de répugnant pour la jeunesse. » Parmi ses nombreux ouvrages on cite : *Les Charmes de l'Enfance et les Plaisirs de l'Amour Maternel*; 1791, in-12; réimprimé sous ce titre : *Étrennes Sentimentales aux Mères et aux Enfants*; 1792, in-12; — *Gazette des Tribunaux*; 1791-1793, 7 vol. in-8°; — *Histoire impartiale du Procès de Louis XVI*; 1793, 9 vol. in-8°; — *Romances historiques*, 1796, in-8°; — *Le Courrier des Enfants et des Adolescents*; 1796, in-12; — *Petit Théâtre de Famille, ou recueil de drames propres à être joués par les adolescents, et destinés à leur former le cœur et l'esprit*; 1797, 3 vol. in-8°; — *Voyage au Jardin des Plantes, contenant la description des galeries d'histoire naturelle*; 1798, in-8°; — *Dictionnaire étymologique de la Langue Française, à l'usage de la jeunesse*; 1799, 2 vol. in-18; — *L'Art Épistolaire, ou dialogues sur la manière de bien écrire les lettres*; 1799, 3 vol. in-18; — *Les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune autour du monde*; 1799 et ann. suiv., 6 vol. in-18; — *Les Merveilles du Corps Humain, ou éléments d'anatomie à la portée de l'enfance*; 1799, in-18; — *Les Deux Frères*, comédie en quatre actes et en prose, traduite de Kotzebue et arrangée pour la scène française (avec MM. Weiss et Pétrat); 1799, 1837, in-8°; — *Géographie des diverses Régions, tant de l'Ancien que du Nouveau Continent*; 1800, in-4°; — *Œuvres de Berquin, mises en ordre*; 1802, 22 vol. in-18; — *Abrégé du Spectacle de la Nature* de Pluche, revu et mis en ordre; 1803, 8 vol. in-18; — *Promenades à la Campagne, dans les plus beaux sites des environs de Paris, faites dans le dessein de donner aux jeunes gens une idée du bonheur qui peut résulter pour l'homme de l'étude de lui-même et de la contemplation de la nature*; 1803, in-18; — *Projet d'établir en France une Manufacture de Végétaux artificiels qui doit occuper utilement dans l'enceinte de Paris environ quatre mille femmes*, d'après les nouveaux procédés de T.-J. Wentzel; 1803, in-8°; — *Le Taureau*, roman; 1804, 2 vol. in-18; — *Les Six Jours, ou leçons d'un père à son fils sur l'origine du monde, d'après la Bible*, 1805, 1839, 2 vol. in-18; — *Géographie Dramatique de la Jeunesse, ou nouvelle méthode amusante pour apprendre la géographie, mise en dialogues et en scènes propres à être représentées dans les pensionnats et dans les familles*; Paris, 1807, 1828, 1836, in-12; — *Les Veillées du Pensionnat*; 1808, in-12; — *Théâtre des maisons d'éducation*; 1811, in-12; — *Fables nouvelles*; 1814, 2 vol. in-12; — *Quelques Fables inédites, lues aux séances publiques de l'Académie de Marseille*; Marseille, 1838, in-8°.

J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Biogr. des Hommes Vivants*. — Quérard, *la France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Franç. contemp.*

JAUFFRET (*Joseph*), canoniste français, frère des précédents, né à la Roque-Brussane, le 6 décembre 1781, mort à Paris, le 9 mars 1836. A vingt-et-un ans il fut choisi par Portalis, directeur des cultes, comme chef du secrétariat de cette division. Lors de la discussion du concordat, il fut initié à tout ce qui se fit alors. Après la mort de Portalis, en 1807, il resta au ministère des cultes, et en devint même secrétaire général. Nommé maître des requêtes au conseil d'État en 1814, il était le plus ancien des fonctionnaires de cet ordre à sa mort. On a de lui : *Examen des Articles Organiques publiés à la suite du Concordat de 1801, dans leurs rapports avec nos libertés, les règles générales de l'Église et la police de l'État*; Paris, 1817, in-8°; — *Examen du Projet de loi relatif au Nouveau Concordat*; Paris, 1817, in-8°; — *Mémoires Historiques sur les Affaires Ecclésiastiques de France pendant les premières

années du dix-neuvième siècle; Paris, 1819-1824, 3 vol. in-8°; — *Des Missions en France*; Paris, 1820, in-8°; — *Des Nouvelles Officialités, ou réfutation d'un écrit de M. le comte Lanjuinais, pair de France, contre une ordonnance de Mgr l'évêque de Metz qui rétablit, quant au spirituel, l'officialité diocésaine*; — *De la Juridiction épiscopale, à l'occasion d'un écrit de feu M. le comte Lanjuinais, pair de France, contre les Nouvelles Officialités*; Paris, 1821, in-8°; nouvelle édition, *à laquelle on a joint quelques réflexions sur la décision de l'officialité diocésaine de Paris du 22 juillet 1826 qui déclare un mariage nul*; Paris, 1827, in-8°; — *Des Recours au Conseil d'État dans les cas d'abus en matières ecclésiastiques*; Paris, 1825, 1830, in-8°; — *Du Célibat des Prêtres, à l'occasion d'une ordonnance rendue par le président du tribunal de première instance de la Seine, le 16 février 1828*; Paris, 1828, in-8°. L'abbé Jauffret pratiquait aussi la peinture, qu'il avait étudiée dans l'atelier de David. J. V.

L'Ami de la Religion, 30 avril 1836. — Quérard, *La France Littéraire*.

* JAUFFRET (*Pierre*), agronome français, né à Ventabreu, près d'Aix en Provence, en 1776, mort à Bordeaux, en 1837. Cultivateur sans fortune, et n'ayant jamais fait d'études spéciales, Jauffret est arrivé, par une puissance d'observation remarquable, et par une persévérance infatigable, à rendre d'utiles et importants services à l'industrie agricole. Ayant reconnu que dans les contrées pauvres en ressources fourragères et en bestiaux, les progrès de l'agriculture se trouvaient surtout paralysés par le manque d'engrais, il essaya de restituer à ces régions déshéritées ce puissant élément de fertilisation, en convertissant les végétaux indigènes en un véritable terreau. Depuis longtemps, les habitants de la Provence étaient parvenus à employer comme engrais des roseaux et des arbustes, en les entassant, et en en provoquant la fermentation par l'humectation; Jauffret substitua à l'eau ordinaire dont se servaient ses compatriotes, une lessive fortement alcaline ou caustique, principalement composée de matières fécales, de suie, de plâtre, de chaux, de cendres de bois, de sel marin et de salpêtre. L'engrais préparé avec toutes espèces de plantes herbacées ou d'arbustes et les éléments que nous venons d'indiquer reçut depuis le nom d'engrais *Jauffret*. On a produit des résultats remarquables dans un grand nombre de contrées, notamment en Provence, en Bretagne, dans la Guienne et le Berry. Le seul inconvénient que paraît présenter la méthode Jauffret, c'est d'entraîner une dépense assez considérable pour la confection de l'engrais; mais l'auteur n'en a pas moins eu le mérite de signaler aux cultivateurs des pays pauvres les ressources que pouvaient leur procurer les plantes indigènes. Jauffret ne reçut pas la récompense de ses efforts et de ses travaux; il « succomba, dit M. Heuzé, au milieu des plus douloureux chagrins et victime de son dévouement aux progrès de l'agriculture de son pays ». Un avocat de Bordeaux, M. Turrel, a fait connaître pour la première fois le procédé de Jauffret dans un recueil périodique, intitulé : *Le Véritable Assureur de Récoltes*. La méthode a été décrite dans une brochure ayant pour titre : *Abrégé de la Nouvelle Méthode de P. Jauffret, pour la Fabrication des Engrais, éprouvée par quarante ans d'expérience, à l'usage et à la portée de tous les cultivateurs, ou moyens de faire, sans bestiaux, en moins d'un mois, et avec une grande économie, l'engrais de première qualité agissant sur trois récoltes successives*, 2e édition entièrement refondue et corrigée; Paris, 1838.

J. Robert de M[illegible]

Littérature Française Contemporaine (Dict. bibliographique), 1852. — Quérard, *La France Litt.* — G. Heuzé, *Matières Fertilisantes*; Versailles, *Journal d'Agriculture pratique*.

JAUFFRET (*Louis*). *Voy.* GOFFRIDI.

JAUGEON (N......), mécanicien français, mort à Paris, en 1725. Reçu à l'Académie des Sciences en 1699, il se chargea, avec le P. [illegible]chet et Desbillettes, de la *Description des Arts, de l'Imprimerie*, dans la grande Collection des Arts et Métiers, publiée sous la direction du savant auquel il appartenait. Il y rassembla les alphabets alors connus, et déchiffra le premier l'alphabet étrusque sur les monuments; fournit le dessin des caractères qui servirent à l'impression de l'*Histoire de Louis XIV par les médailles*; Paris, 1702, in-fol. La même année, il montra à l'Académie des Sciences un mortier de bronze de son invention, lequel lançait à la fois une douzaine de grenades à [illegible] cents pas; un seul homme pouvait le [illegible] avec son affût, et il pouvait résister à l'explosion. On trouve dans les recueils de l'Académie des Sciences de Paris un grand nombre d'observations de physiologie, d'histoire naturelle et de technologie dues à Jaugeon. Parmi ces observations, on cite : *Description de la [illegible] des Poinçons*; 1703; — *Histoire naturelle du Ver à Soie*; 1705; — *Mémoire sur les différentes Préparations que subit la Soie avant d'être mise en œuvre*; 1706; — *Description des Métiers à soie*; 1707; — *L'Art du [illegible] de Livres*; 1708; — *Mémoires sur la [illegible] des Bas à l'aiguille et au métier*; 1709; — *Mémoire sur l'Origine des Caractères [illegible]*; 1710; — *Mémoire sur l'Origine des Caractères Français*; 1711; — *Nouvelles Observations sur l'Art du Relieur*; 1718. On a en outre de Jaugeon : *Le Jeu du Monde, ou l'intelligence des plus curieuses choses qui se trouvent dans tous les estats, les terres et les mers du monde, enrichi des devises des plus grands princes de l'Europe*; Paris, 1684, in-[illegible]; *Carte nouvelle et générale, contenant les Mondes céleste, terrestre et civil, en [illegible]*

nière d'apprendre sensiblement l'astrologie, la géographie et l'histoire. J. V.

Hist. de l'Acad. des Sciences. — Mém. de l'Acad. — Desessarts, *Les Siècles Littéraires.*

JAULNAY (*Pierre*), littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle; on manque de détails sur sa vie: nul biographe n'a fait mention de lui. Il est auteur de deux petits volumes, imprimés à Paris en 1671: *Les Horreurs sans Horreur, poëme comique tiré des visions de F. de Quevedo*; c'est une composition dans le mauvais genre burlesque alors à la mode; elle est suivie de deux satires et de quelques petites pièces, qui ne sont pas mal tournées. L'autre ouvrage de Jaulnay, *Questions d'amour*, est en prose; c'est une série de demandes et de réponses destinées à guider les voyageurs dans les pays de *Tendre*. G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 544.

JAULT (*Auguste-François*), médecin et orientaliste français, né à Orgelet (Franche-Comté), le 1er octobre 1700, mort le 25 mai 1757. Après être resté douze ans chez les jésuites, où il avait appris surtout les langues, il étudia, en 1730, la médecine, et se fit recevoir docteur à la faculté de Besançon; mais il ne se livra point à la pratique. Il fut interprète du duc d'Orléans pour les langues orientales, et même pour l'hébreu et le syriaque, dont il avait acquis une connaissance parfaite. En 1746 il fut nommé professeur de langue syriaque au Collége de France; il occupa cette chaire jusqu'à sa mort. Il a traduit et publié les ouvrages suivants: *Traité des Maladies venteuses* d'Astruc; 1740, 4 vol. in-12; le traducteur n'a donné que les quatre premiers livres: les deux derniers manquent; — *Traité des Opérations de Chirurgie*, de Sharp, 1742, in-12; — *Histoire des Sarrasins sous les onze premiers califes*, trad. de Simon Ockley; 1748, 2 vol. in-12: Jault y a joint des notes, un précis historique de la vie de Mahomet et une table chronologique; — *Recherches sur l'état présent de la Chirurgie*, trad. de Sharp; 1751, in-12 avec fig.; — *La Pneumatopathologie, ou traité des maladies venteuses*, trad. de Cambalusier; 1754, 2 vol. in-12; — *Traité de l'Asthme*, traduit de Floyer; 1761, in-12; — *Traité de Médecine pratique*, trad. de Sydenham; 17...; le traducteur y a ajouté une préface et des notes. Toutes ces traductions sont estimées pour leur exactitude. Jault a donné une édition du *Dictionnaire Étymologique* de Ménage, avec des augmentations; 1751, 2 vol. in-folio. Il a laissé manuscrite une *Défense de la Vulgate contre les Rabbins*, ouvrage conservé à la Bibliothèque impériale. G. DE F.

Notice de Courbouzon, dans le t. II des *Mémoires de l'ancienne Académie de Besançon*. — *Dictionn. des Sciences médicales*, partie biographique.

JAUME-SAINT-HILAIRE (*Jean-Henri*), botaniste français, né à Grasse, le 30 octobre 1772, mort à Paris, le 18 février 1845. Il commença ses études dans sa ville natale, et les termina à Paris. Destiné à la finance, il travailla deux ans chez un de ses oncles; mais la révolution l'appela à l'armée. Enrôlé dans le corps de l'artillerie, il fit avec distinction cinq campagnes, et parvint au grade d'officier. Après la signature des préliminaires de Leoben, il donna sa démission, et revint dans la capitale, où il se livra avec ardeur à l'étude des sciences naturelles. Il suivit les cours de Daubenton, de Jussieu, de Lamark, de Desfontaines, apprit le dessin sous Lebreton et la peinture des fleurs sous Van Spaendonck. Il s'occupa ensuite d'agriculture; et en tête des services qu'il rendit à la science agricole on place l'introduction en France de la culture du *polygonum tinctorium*, plante colorante qui produit un beau bleu d'indigo. On a de lui: *Notice des principaux Objets d'Histoire Naturelle conservés dans la galerie du Muséum d'Histoire Naturelle*; Paris, 1802, in-12; — *Exposition des Familles naturelles et de la Germination des Plantes, contenant*: 1° *la description de deux mille trois cent trente-sept genres de botanique, et d'environ quatre mille espèces les plus utiles et les plus intéressantes*; 2° *cent dix-sept Planches*, etc.; Paris, 1805, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°; 2e édit., 1833; — *Collection des Plantes de France, ouvrage contenant l'histoire, la culture, les usages, et une figure en couleur d'environ onze cents espèces d'arbres forestiers, d'arbrisseaux d'ornement et de plantes vivaces ou annuelles*; Paris, 1806-1813, 10 vol. in-4° ou in-8°; — *Traité des Arbres forestiers et des Arbrisseaux de France*, extrait de l'ouvrage précédent; — *Mémoire sur l'Administration et sur l'Aménagement des Forêts*; Paris, 1814, in-8°; — *Observations sur l'État actuel de la France et de l'Europe, relativement aux Bourbons et à Bonaparte*; Londres, 1816, in-8°; — *Mémoires sur les Indigofères du Bengale et de la Chine, ou histoire et description de quelques végétaux peu connus, et dont les feuilles donnent un très-bel indigo*; Paris, 1826, in-fol.; — *Mémoire sur la Culture du Poirier noir*; Paris, 1827, in-fol.; — *La Flore et la Pomone française, ou histoire et figures en couleur des fleurs et des fruits de France ou naturalisés sur le sol français*; Paris, 1828-1831, 76 livraisons, in-8°: ouvrage non terminé; — *Flore Parisienne, ou description des plantes qui croissent aux environs de Paris et dans les départements voisins, avec l'indication de leurs usages en agriculture, en médecine et dans les arts, accompagnée de la figure d'une ou de plusieurs espèces de chaque genre, avec l'analyse des parties de la fleur, du fruit et de la graine, dessinées de grandeur naturelle et grossies*; Paris, 1835, treize livr. in-8°: l'ouvrage devait former cinquante livraisons; — *Catalogue raisonné des Plantes inutiles ou nuisibles aux terres cultivées et*

aux prairies naturelles, ou vénéneuses pour les bestiaux, avec l'indication des meilleurs moyens de les détruire; Paris, 1843, in-4°; — *Histoire abrégée de la Destruction des Forêts en France*, dans le tome III de *L'Agronome*, journal mensuel d'agriculture. On lui doit encore : — *Mémoire sur le Mois de l'année le plus favorable à la Coupe des bois destinés aux constructions civiles et navales;* 1834, in-8°; — *Mémoire contenant des Expériences et des Observations sur la Croissance des Arbres* (avec MM. Duhamel et Fougeroux); 1841, in-8°. Les livres VII, IX à XVI du *Traité des Arbres* de Duhamel sont de Jaume-Saint-Hilaire. Il a en outre fourni des articles aux premiers volumes du *Dictionnaire des Sciences Naturelles*, au *Journal* de Devaux, au *Bulletin universel* de Férussac, aux *Annales d'Agriculture* de Tessier, et à l'*Institut Horticole* de Soulange-Bodin. Enfin, l'Académie des Sciences a ordonné l'impression de quatre *Mémoires sur la Botanique et la Physique végétale* lus par Jaume devant ce corps savant. J. V.

Mérat, *Notice nécrologique sur M. Jaume Saint-Hilaire, lue à la Société royale et centrale d'Agriculture, dans la séance du 19 février* 1845. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemporains.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

JAUNEZ (*Pierre-Sylvestre*), ingénieur français, né à Metz, le 31 décembre 1755, mort dans cette ville, le 21 décembre 1844. Il embrassa la profession d'ingénieur civil, après avoir fait d'excellentes études dans sa ville natale et à Paris. Il s'adonna d'abord à l'architecture, et, à l'époque où chacun payait de sa personne pour la défense de son pays, il fut employé à l'armée comme constructeur en chef. Peu de temps après son retour, il fut appelé aux fonctions d'ingénieur en chef du cadastre dans le département de la Moselle. Son fils lui ayant succédé dans cet emploi, il continua de se livrer à son goût pour l'architecture. Parmi les nombreux travaux qu'il exécuta, on cite le quai et le pont de Sierk, le marché couvert de Metz et les maisons qui font face à ce marché.

Son frère, *Jean-Pierre* JAUNEZ, né à Metz, en 1748, et mort dans un âge avancé, fut ingénieur de cette ville, dont l'académie lui décerna, en 1786, une médaille d'or pour la construction d'un nouveau pressoir. En 1804, il publia un *Traité du Jaugeage*, et, en 1816, le *Traité du Vigneron du département de la Moselle.* G. DE F.

E. Michel, *Biographie populaire de la Moselle.*

JAUREGUY (*Jacques* ou *Jean* DE), régicide belge, né en 1562, mort le 18 mars 1582. Commis d'Amiastro, banquier espagnol établi à Anvers, il tenta, à la persuasion de son maître, qui lui offrit 25,000 écus de récompense, d'assassiner Guillaume, prince d'Orange. Il lui tira un coup de pistolet, le 18 mars 1582, au moment où il se levait de table pour se rendre à sa chambre; mais la balle traversa les deux joues du prince sans produire aucun accident mortel. L'assassin fut massacré à l'instant. On crut d'abord qu'il avait été dirigé par le duc d'Anjou, mais on trouva sur lui un papier qui prouvait qu'il était Espagnol. On prétendit aussi qu'il avait été excité à ce crime par un jésuite fanatique, qui lui avait promis une place dans le ciel au-dessus de la Vierge, s'il exécutait son dessein. J. V.

De Thou, *Hist. sui temp.* — Sully, *Économies roy...* — Watson, *Hist. de Philippe II.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Histor., ... et Bibliogr.* — Sismondi, *Hist. des Franç.*, t. XX, ...

JAUREGUY Y AGUILAR (Don *Juan*), ... et peintre espagnol, né en Biscaye, vers 1570, ... en 1640. Il était d'une noble famille, chevalier de Calatrava et écuyer de la reine Élisabeth, femme de Philippe IV. Il fit un voyage à Rome, y ... le goût de la peinture, étudia d'après l'antique et les grands maîtres, devint excellent dessinateur et portraitiste des plus distingués. Carducho dit que ses compositions, exécutées dans le genre florentin, « étaient des modèles de génie et de goût ». Jaureguy dessina les estampes qui illustrent l'*Investigatio Arcani Sensus in Apocalypsi* du P. Lopez Alcazar; Anvers, ... in-fol. Il fit aussi un portrait demeuré célèbre de *Michel Cervantes*. En 1607, pendant son séjour à Rome, il publia une traduction de l'*Aminte* du Tasse, et fut dès lors compté parmi les ... poëtes de son temps. Cette traduction, revue avec soin, reparut en tête du recueil que Jaureguy donna à Séville en 1618, in-4°; elle est, ... gement de Ticknor, « la plus achevée et la ... belle traduction qui existe en espagnol ... pièces originales contenues dans le même recueil, quoique déparées parfois par le mauvais goût que Gongora avait mis à la mode, ... grandes beautés. On en trouve encore, ... avec des défauts plus marqués, dans son ... poëme en cinq chants sur la légende d'Orphée, publié en 1624, et jusque dans sa *Farsalia*, imitation libre de la *Pharsale* de Lucain, ... parut que longtemps après sa mort, en ... Sans être exempt des défauts de Gongora, Jaureguy les attaqua dans un *Discours contre le style cullo et obscur*, en 1628. Ses œuvres ont été réimprimées par Fernandez, dans sa *Coleccion*, t. VI, VII, VIII; la meilleure édition de l'*Amynte* est celle de Sedano, dans son *Parnaso*, t. I. A. DE L. et ...

Vincente Carducho, *Los Dialogos de la Pintura* (Madrid, 1633). — Francesco Pacheco, *El Arte de la Pintura;* Séville, 1649. — Lopès de la Vega, *Obras* ..., t. I, p. 38. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres* ... — Sedano, *Parnasso*, t. IX, p. xxii. — Signorelli, ... *de' Teatri*, 1813, t. VI, p. 13. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 502.

JAUREGUY Y JAUREGUY (Don ...), surnommé *El Pastor*, chef de guerillas espagnol, né vers 1780, à Villareal, mort à ... au mois de décembre 1844. Il était berger ... que l'Espagne se souleva contre Napoléon, ... mit à la tête de quelques paysans, dont il ...

une guérilla. Le major Acedo, chef d'un bataillon franc de Cantabrais, joignit sa bande à celle du *Pasteur*, et tous deux firent beaucoup de mal aux troupes françaises. Jaureguy allait tantôt seul, tantôt avec Acedo, attaquer les détachements qui traversaient les gorges de la Biscaye, et il y réussit presque toujours. A son retour, Ferdinand VII récompensa les services de Jaureguy en l'élevant au grade de brigadier des armées espagnoles. Acedo ayant été impliqué dans la conspiration de Renovales, qui, en 1815, tenta vainement d'exciter des mouvements constitutionnels dans sa patrie, Jaureguy déposa contre son ancien ami, et livra une lettre confidentielle qu'il avait reçue de lui au sujet de la conspiration. Lors de la révolution de 1820, Jaureguy se prononça pourtant fortement pour les nouvelles institutions, et il servit la cause constitutionnelle avec zèle. Employé sous les ordres du général Torrijos, il harcela par des marches multipliées l'armée française en Catalogne et dans la Navarre. Les Français essayèrent souvent en vain de le forcer dans ses retranchements naturels. Forcé de s'expatrier, au rétablissement de l'autorité absolue en Espagne, El Pastor se réfugia en Angleterre. Après la mort de Ferdinand VII, il rentra dans sa patrie, devint major général, et mourut des suites de ses anciennes blessures. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JAUSSAUD (*Louis* DE), traducteur français, né à Uzès, le 29 mars 1580, mort le 15 juillet 1665. Il fit d'excellentes études, et à l'âge de vingt ans il donna une traduction assez estimée de Thucydide, imprimée à Leyde en 1600. Il obtint plus tard une place de conseiller à la chambre mi-partie de Castres, et en témoigna sa reconnaissance au roi par un petit poëme latin intitulé : *Carmen de Rebus gestis Ludovici XIII*. Jaussaud était un des membres les plus zélés de l'Académie de Castres. Il laissa trois fils : l'aîné, qui portait aussi le prénom de *Louis*, né le 13 janvier 1630, mort le 15 janvier 1688, hérita des talents poétiques de son père et de sa place à la chambre mi-partie. Il ne paraît pas qu'il ait rien fait imprimer, quoiqu'il ait été aussi membre de l'Académie de Castres, et qu'on lui ait attribué les ouvrages de son père. J. V.

Biographie Castraise. — Haag, *La France Protestante.*

JAUSSIN (*Louis-Amand*), archéologue français, mort à Paris, le 25 mars 1767. Il suivit en qualité d'apothicaire les troupes auxiliaires sous les ordres du maréchal de Maillebois, envoyées par la France en Corse pour comprimer l'insurrection de cette île contre la république de Gênes. On a de lui : *Ouvrage Historique et Chimique, où l'on examine s'il est certain que Cléopâtre ait dissous sur-le-champ la perle qu'on dit qu'elle avala dans un festin*; Paris, 1749, in-8°; — *Mémoires historiques, militaires et politiques sur l'île de Corse, avec l'Histoire naturelle de ce pays*; Lausanne, 1758, 2 vol. in-12; — *Mémoires historiques et militaires sur les Principaux Événements arrivés dans l'île de Corse depuis 1738 jusqu'en 1741*; Lausanne, 1759, 2 vol. in-12; — *Lettre à M. l'abbé de la Porte*; Paris, 1759, in-12; — *Lettre au sujet des nouvelles Formules de Pharmacie*; — *Mémoire sur le Scorbut*, in-12. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JAVERCY (*Pierre* DE), poëte français du seizième siècle. Les lettres P. P. qui accompagnent son nom ont fait croire à Colletet qu'il était professeur en l'université de Paris : Professeur Parisien. On a de lui : *Récréations puériles mises en vers françois*, dédiées à J.-Aug. de Thou, gentilhomme parisien; Paris, 1589, in-12. « On y trouve, dit Barbier, la traduction d'un petit poëme qui enseigne à la jeunesse les civilités qu'elle doit observer à table, composé par Jean Sulpice Verulan, lequel avait été interprété en français par Guillaume Durand, maître d'école à Lyon, ensuite la traduction du traité d'Érasme *De Civilitate Morum puerilium*, et enfin celle de quelques *Dialogues des Dieux* de Lucien. » J. V.

Barbier, *Examen critique et compl. des Dict. Histor.*

* **JAVERSAC** (*N*..... BERNARD, sieur DE), poëte français, né à Cognac, vers 1607, mort après 1661. Son père avait eu, à ce qu'il dit, « plusieurs députations et des charges des plus importantes de l'assemblée des religionnaires avant les rébellions »; mais lui ne persévéra pas dans la réforme, puisqu'il affirme « qu'il n'y a pas catholique qui ait une croyance plus orthodoxe que lui ». Venu à Paris, il fit paraître : *Discours d'Aristarque à Nicandre* (Balzac) *sur le jugement des esprits de ce temps et sur les fautes de Phyllarque* (le Père Goulu); Paris, 1628; Rouen, 1629, in-8°. Dans ce livre, il soutenait qu'il fallait dire *ruette* et non *ruelle*, *livraire* et non *libraire*. Les deux adversaires se quittèrent un instant pour tomber sur le malencontreux auteur qui s'était mêlé de leur querelle. Un matin du mois d'août 1628, trois inconnus se présentent dans la chambre à coucher de Javersac, et l'un d'eux le frappe à coups de bâton. Javersac saute de son lit, saisit son épée, et poursuit ses agresseurs jusqu'à la porte de sa maison, « se montrant en chemise à plus de deux cents personnes. » Le lendemain on criait sur le Pont-Neuf : *La défaite du paladin Javersac par les alliez et confédérez du prince des feuilles*, libelle attribué à Balzac et réimprimé dans ses œuvres. « Les amis de Phyllarque, y était-il dit, joints en ceci avec ceux du parti contraire, avaient juré d'exterminer autant de Javersac qu'il s'en présenterait, et de faire voir aux mauvais poëtes qu'outre le siècle d'or, le siècle d'airain et celui de fer, qui sont si célèbres

dans les fables, il y a encore à venir un siècle de bois, dont l'ancienne poésie n'a point parlé, et aux misères et aux calamitez duquel ils auront beaucoup plus de part que les autres hommes. » Javersac répondit à ces gentillesses par son *Discours d'Aristarque à Calidoxe,* 1628; et cette affaire, qui occupa la ville et la cour, enfanta beaucoup d'autres libelles. Balzac avait d'abord rejeté sur le Père Goulu l'insulte faite à Javersac; mais Javersac l'en déclara innocent et ne l'imputa qu'à Balzac, « et les personnes discrètes, ajoute Moréri, n'en accusoient ni l'un ni l'autre ». Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a publié que Balzac, au moment de mourir, s'étant ressouvenu que, dans ses premières années, il s'était passé quelque chose entre Javersac et lui, envoya un de ses amis près de Javersac le prier de venir le voir pour avoir la joie de l'embrasser avant que de trépasser; qu'il l'embrassa, en effet, avec un transport de joie ineffable, versa dans son sein une effusion d'amour qui étouffa agréablement dans leur esprit le souvenir de leur ancienne querelle, et que Javersac en fut si touché que, sur l'heure, les yeux tout trempés de larmes, il fit un sonnet pour pleurer la perte de son ami. On a encore de Javersac : *L'Éloge funèbre et le Tombeau royal de Louis XIII;* Lyon, 1643, in-4°; — *Vers sur la Mort du cardinal Mazarin;* 1661. De plus l'abbé Goujet dit avoir vu de lui : *Horoscope de M. le Dauphin*, poëme qu'il adressa pour étrennes à Mme de Montausier, gouvernante du prince; — *Échantillons amoureux,* recueil de sonnets, de madrigaux et autres petites pièces qu'il présenta au duc de Montausier; — *Le Prince inconnu, ou l'adieu de la France au fils naturel de Charles II, roi de la Grande-Bretagne,* élégie. L. L—T.

Bayle, *Dict. Critique.* — Goujet, *Biblioth. Française.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Haag, *La France Protestante.*

* **JAVOLENUS PRISCUS**, jurisconsulte romain, né l'an 79 de l'ère chrétienne, mort en l'an 138. Il fut successivement préteur et proconsul en Syrie et l'un des conseillers particuliers d'Antonin. De nombreux extraits de ses écrits se trouvent dans les Pandectes; ils se font remarquer par la netteté de l'expression et la pureté du style. Malgré ses talents, Javolenus ne joua pas, dans le maniement des affaires publiques, le rôle auquel il aurait pu prétendre, parce qu'il était affecté d'une maladie qui lui ôtait parfois l'usage de la raison. Pline le jeune en a fait mention dans ses *Lettres* (liv. VI, ch. 15), ainsi que Capitolin dans sa *Vie d'Antonin*. G. B.

Jenichen, *Dissertatio de Prisco Javoleno;* Leipzig, 1734, in-4°. — G. van Alphen, *De Javoleno Prisco;* Utrecht, 1768, in-4°. — Zimmern, *Geschichte des römischen Privatrechts,* t. I, p. 323. — Puchta, *Einleitung in die Rechtsgeschichte,* p. 441.

JAY (*John*), homme d'État américain, né le 12 décembre 1745, à New-York, mort le 17 mai 1829, à Bedford. Sa famille, originaire de la province de Guienne, quitta la France à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, et vint s'établir dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. Lorsque la révolution éclata, John Jay, qui avait fait de bonnes études au collége de la Colombie, occupait au barreau de New-York une place où il se fit remarquer par ses talents et sa probité. Délégué, à l'âge de vingt-huit ans, au premier congrès, il y fut un des signataires de la fameuse déclaration d'indépendance rédigée par Jefferson, présida cette assemblée en 1778, et prit, l'année suivante, une part importante à la discussion de la constitution provinciale de New-York; en 1778, il fut placé à la tête de la magistrature de cet État. Après avoir occupé l'ambassade d'Espagne, il fut, en 1782, employé dans les négociations qui, en mettant fin à la guerre, consolidèrent l'existence de la nouvelle république; le traité ayant été signé à la fin de septembre 1783, il passa quelques mois dans son pays, et fut de nouveau choisi pour ministre plénipotentiaire près la cour de Londres (1784). C'est en cette qualité que John Jay rédigea et conclut le traité de commerce connu de son nom et où était admis le principe que le pavillon ne couvre pas la marchandise. Cet article causa aux États-Unis une grande fermentation; le négociateur, traité sévèrement par l'opinion publique, fut rappelé aussitôt et perdit par cet acte de faiblesse la popularité qu'il s'était acquise. Quoique relégué désormais au second plan, il dut aux éminents services rendus par lui à la cause de l'affranchissement son élection au poste de gouverneur de l'État de New-York (1795-1801), ainsi qu'à celui de grand-juge (chief justice) de l'Union fédérale. Dans les premières années de ce siècle, il se retira de la vie politique, et alla terminer sa vie dans un petit domaine qu'il possédait aux environs de Bedford.
Paul Louisy.

William Jay, *Life and Correspondance of John Jay.* — J. Sparks, *American Biography.* — Allen, *Dictionary of American Biography.* — *American Cyclopaedia.*

JAY (*Antoine*), littérateur et publiciste français, né le 20 octobre 1770, à Guitres (Gironde), mort le 9 avril 1854, à Chambreville (même département), étudia d'abord au collége des Oratoriens de Niort, où il eut pour maître un homme alors fort obscur, bien célèbre depuis, et qui ne fut pas sans quelque influence sur sa vie, Fouché de Nantes. Il vint compléter ses études au grand collége de Toulouse, et suivit la carrière du barreau. Il était avocat quand éclata la révolution de 89; il l'accueillit avec enthousiasme. En l'an III il exerça momentanément des fonctions administratives dans le district de Libourne; mais bientôt, soit dégoût, soit par fantaisie, il quitta la France, en 1795, et s'en alla passer sept ans en Amérique. Il visita le Canada, les États de l'ouest, les Florides et la Louisiane, se lia avec plusieurs personnages importants, entre autres Jefferson, fut même attaché à

rédaction d'un journal, et acquit dès lors cette connaissance approfondie des mœurs et de la constitution politique et sociale des États-Unis qu'on a pu remarquer dans plusieurs de ses ouvrages. Rentré en France en 1802, il avait repris dans son pays la profession d'avocat, après avoir publié dans le *Nouveau Journal des Voyages* quelques-unes de ses notes sur l'Amérique, quand l'ancien oratorien de Nantes, Fouché, alors tout-puissant, l'appela à Paris pour lui confier l'éducation de ses trois fils. Jay garda ce poste six ans, suivit même en Italie le duc d'Otrante disgracié, et rentra à sa suite, quand l'empereur eut permis à Fouché le séjour d'Aix en Provence. Jay revint alors à Paris, et se fit inscrire au tableau des avocats de la cour impériale; mais il plaida rarement, et seulement des causes gratuites.

C'est de cette époque que date son premier succès littéraire. Dès 1806, un sujet de concours proposé par l'Académie Française, le *Tableau littéraire du Dix-huitième Siècle*, avait attiré son attention. Trois années de suite, les candidats échouèrent. En 1810 Jay présenta un mémoire, et, malgré la concurrence de M. de Barante, il fut jugé digne du prix, de moitié toutefois avec Victorin Fabre. Il fut moins heureux en 1812, pour l'*Éloge de Montaigne;* il n'eut que l'accessit, et M. Villemain fut couronné. Cette même année, Jay fut chargé par le duc de Rovigo, ministre de la police, de la traduction raisonnée des journaux anglais, qui était mise tous les matins sous les yeux de l'empereur, et il obtint la direction du *Journal de Paris*, auquel il s'attacha à donner une tournure philosophique, et, autant que le comportaient les circonstances, libérale. Il fit aussi paraître une sorte de recueil critique et humoristique : *Le Glaneur, ou essais de Nicolas Freeman*. Devenu professeur d'histoire à l'Athénée de Paris, il commença, dans son discours d'ouverture, à se déclarer contre la littérature allemande et contre les nouvelles doctrines littéraires qui cherchaient déjà à s'introduire en France, préludant ainsi dès cette époque à cette guerre acharnée qu'il fit depuis à la littérature romantique. En mai 1815, dans la chambre convoquée pendant les Cent Jours, il représenta le département de la Gironde, et fit preuve de libéralisme éclairé et de courageux patriotisme. Il fut chargé, lui cinquième, de porter la parole devant les soldats campés sous les murs de Paris, pour les engager à déposer les armes et à souffrir que l'armée coalisée entrât dans la capitale. Peu de temps après la seconde restauration, il publia son principal ouvrage historique, l'*Histoire du Ministère du Cardinal de Richelieu*, « ouvrage écrit avec un grand sens, a dit M. Henri Martin, et dans un esprit vraiment national ».

Ce n'est pas là pourtant le premier titre de gloire de Jay. Historien distingué et littérateur estimable, il est célèbre surtout comme journaliste. Avec MM. Étienne, Jouy, Tissot, et quelques autres, il fonda, dès le commencement de la restauration, *L'Indépendant*, devenu bientôt *Le Constitutionnel*, et un peu plus tard, en 1818, *La Minerve;* il conserva pendant plus de quinze ans la direction de ces deux journaux. On n'ignore pas la popularité qui s'attacha pendant toute la durée des règnes de Louis XVIII et de Charles X au *Constitutionnel* et à *La Minerve*, et l'influence qu'exercèrent ces feuilles sur l'esprit public d'alors par un habile mélange d'idées libérales exprimées avec passion et de sympathies plus ou moins avouées pour les souvenirs de l'empire. Presque tous les hommes politiques célèbres du temps de Louis-Philippe et même de notre temps sont sortis de cette école, et Jay sut à la fois les accueillir et les diriger convenablement.

En 1823, Jay ayant entrepris avec MM. Arnault, Jouy et Norvins la publication de la *Biographie nouvelle des Contemporains*, fut incriminé pour un article sur *Boyer-Fonfrède*, et condamné à un mois de prison. Jouy, également attaqué pour un délit de même nature, subit la même peine. Ce fut une occasion pour les deux amis de publier, sous les verroux de Sainte-Pélagie, et après leur élargissement, deux écrits spirituels et suffisamment hardis, qui eurent alors grande vogue : *Les Hermites en prison* et *Les Hermites en liberté*.

Jay ne quitta *Le Constitutionnel* qu'en 1832 : la dynastie qui régnait alors lui devait, à n'en pas douter, quelque partie de sa fortune. Le 19 mars de cette même année 1832, il fut reçu à l'Académie Française, en remplacement de l'abbé de Montesquiou. Dès ce moment, il abandonna peu à peu la vie active, et ne sortit plus guère de sa retraite. Cependant, lors des derniers scrutins pour la présidence décennale et le rétablissement de l'empire, ses sympathies napoléoniennes se réveillèrent, et on le vit soutenir autour de lui de toute son influence les mesures du gouvernement. Antoine Jay mourut trois ans après, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans; un de ses vieux amis littéraires et politiques, M. Tissot, l'avait devancé de huit jours. M. de Sacy lui a succédé, le 18 mai 1854, à l'Académie Française.

Outre un nombre très-considérable d'articles publiés dans divers journaux et recueils, tels que le *Nouveau Journal des Voyages* (1803), le *Journal de Paris*, *Le Mercure du Dix-neuvième Siècle*, *L'Indépendant*, *Le Constitutionnel*, *La Minerve*, *L'Abeille* (1822), les *Constitutions des différents Peuples*, le *Recueil de Pièces concernant Napoléon*, la *Biographie nouvelle des Contemporains*, etc., on a de Jay : — *L'Éloge de Corneille*, 1808, in-8°; — le *Tableau littéraire du Dix-huitième Siècle;* 1818, in-8°, couronné par l'Institut, traduit en allemand par un professeur de l'université d'Iéna; — *L'Éloge de Montaigne;* 1812, in-8°, couronné par l'Institut · — *Le Glaneur, ou essais*

de Nicolas Freeman, recueillis et publiés par M. A. Jay; Paris, 1812, in-8°; traduit en allemand, l'année même de sa publication, par L.-A. Hesse; — *Histoire du Ministère du Cardinal de Richelieu;* Paris, 1815, 2 in-8°; — *Les Hermites en prison, par E. Jouy et A. Jay, pour faire suite aux Observations sur les mœurs et les usages français au commencement du dix-neuvième siècle par E. Jouy, membre de l'Institut;* Paris, 1823, 2 vol. in-12 (5e édition); — *Les Hermites en liberté, par E. Jouy et A. Jay, pour faire suite aux Hermites en prison et aux Observations...* etc.; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; — *La Conversion d'un Romantique, manuscrit de Jacques Delorme, suivi de deux Lettres sur la Littérature du siècle et d'un Essai sur l'Éloquence politique en France;* Paris, 1830, in-8°, pamphlet mordant et spirituel contre le romantisme en général et surtout contre M. Sainte-Beuve; le converti de M. Jay n'est autre que le fameux *Joseph Delorme,* le poëte des *Rayons Jaunes. L'Essai sur l'Éloquence politique,* qui est un des meilleurs morceaux sortis de la plume de Jay, avait servi primitivement d'avant-propos à l'édition des *Discours du général Foy;* Paris, 1826, 2 vol. in-8°. En 1831, Jay donna une édition de ses *Œuvres littéraires,* 4 vol. in-8°. « Sur dix volumes, a-t-il dit lui-même, que je pouvais publier, j'en ai choisi quatre qui ne m'ont pas semblé indignes de l'attention des amis des lettres; le reste est condamné à l'oubli. » Nous remarquons dans ces quatre volumes, à part plusieurs ouvrages déjà cités : les *Nouvelles Américaines,* pleines de vérité et de naturel; — les *Dialogues des Morts;* — une *Notice sur Raynal* (1821); — une *Critique de l'état des Protestants en France,* par Aignan, etc. Mentionnons encore quelques brochures : *Histoire Moderne à l'usage de tous les partis;* 1816; — *Considérations sur l'État politique de l'Europe,* 1820; — *Le Salon d'Horace Vernet,* 1822, en collaboration avec M. Jouy; une traduction du *Voyage au Brésil* de Koster, 1817; et une édition des *Œuvres de Mesdames de La Fayette et Dufrénoy.* Charles Defodon.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Ch. Nisard, article *Jay,* dans le *Supplément au Dictionnaire de la Conversation.* — Tyrtée Tastet, *Histoire des Quarante Fauteuils.* — *Discours de réception de M. de Sacy à l'Académie Française,* dans *Le Constitutionnel* du 29 juin 1855; — *Le Constitutionnel* du 15 avril 1854. — *Annuaire de l'Institut,* 1854.

JAY. *Voy.* Le Jay.

JAYME ou **JACQUES Ier**, roi de Majorque, né le 30 mai 1243, à Montpellier, mort en 1311. Son père, Jayme Ier, roi d'Aragon, lui donna par testament en pleine suzeraineté les îles Baléares, la province de Roussillon et la baronnie de Montpellier, possessions qui furent comprises sous le nom de royaume de Majorque, et dont Jayme prit possession en 1256. Pendant toute sa vie, Jayme fut en guerre, d'abord avec son frère Pèdre III, et ensuite avec le fils de celui-ci, Alfonse III; ces deux rois d'Aragon voulaient faire rentrer dans la dépendance de leur couronne la partie que Jayme Ier en avait détachée pour son fils. Jayme, ainsi attaqué injustement, fut soutenu par les papes et les rois de France. En 1298 il fit un accord définitif avec Jayme II d'Aragon, pour régler les rapports des deux monarchies. Depuis lors il s'occupa de faire renaître dans son royaume l'agriculture et l'industrie; son administration, sage et juste, lui concilia l'affection de ses sujets. E. G.

Hermilly, *Hist. du Royaume de Majorque,* p. ... — Mariana, *Hist. d'Espagne.* — Zurita, *Indic.,* p. ... — Gariel, *Series,* I. — Ferreras, *Hist. d'Espagne,* t. IV. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

JAYME II, roi de Majorque, petit-fils du précédent, né en 1315, à Catane, en Sicile, mort ... 25 octobre 1349. Élevé au trône de Majorque en 1324, par la mort de son oncle Sanche, ... fut, grâce aux démarches habiles de son oncle ... tuteur Philippe, reconnu par ses deux suzerains Jacques II d'Aragon et Charles IV de France. Devenu majeur, il repoussa avec succès les attaques des Maures, et fit en 1330 la guerre ... Génois, en commun avec Alfonse d'Aragon, dont il avait épousé la fille. Pierre IV ayant succédé en 1337 à Alfonse, une inimitié réciproque ne tarda pas à s'établir entre lui et son beau-frère Jayme. En 1242, au moment où Jayme s'était mis imprudemment en lutte ouverte ... le roi de France, à propos de la seigneurie ... Montpellier, Pierre IV, sous le prétexte le ... frivole, fit citer Jayme devant lui pour qu'il vînt répondre à une accusation de félonie. Jayme n'ayant pas obtempéré à cette assignation, P... le dépouilla, en 1244, de toutes ses possessions, déployant dans cette œuvre d'iniquité ce mé... de fourberie et de violence qui faisaient le ... de son caractère. Malgré l'appui du pape, ... les efforts de Jayme pour reconquérir ... royaume restèrent sans succès. En 1349 il ve... au roi de France la seigneurie de Montpellier, pour cent vingt mille écus d'or, qui lui servi... à équiper une flotte avec laquelle il tenta de s'emparer de Majorque. Mais il fut entièrement ... fait à Zluch-Major, et périt dans la déroute. E. G.

Hermilly, *Histoire du Royaume de Majorque.* — ...rita, *Indices.* — Ferreros, *Histoire d'Espagne,* t. ... Mariana, *Hist. d'Espagne.* — Ersch et Gruber, *Ency... pædie.*

JAYME III, roi de Majorque, fils du précédent, né à Perpignan, le 24 août 1336, m... 1375. Fait prisonnier dans la bataille où ... père perdit la vie, il fut détenu pendant ... ans à Barcelone, où son oncle Pierre IV ... ragon ne lui épargna ni privations ni hu... tions. En 1362, étant parvenu à s'évader, ... retira à Naples, et sut y gagner les ... grâces de Jeanne de Naples (*voy.* ce nom), ... épousa l'année suivante. Poursuivi par le dés... rentrer dans l'héritage de ses aïeux, le roy... de Majorque, il quitta Naples peu de temps ap...

et se rendit à Avignon auprès d'Urbain V, son protecteur. En 1366 il prit le commandement de l'arrière-garde de l'armée conduite en Espagne par le prince de Galles, pour réintégrer sur le trône de Castille Pierre le Cruel. Ce dernier promit d'aider Jayme à reprendre Majorque; mais une fois rétabli en Castille, il ne songea plus à remplir ses engagements envers Jayme, dont les services lui avaient cependant été très-utiles. Peu de temps après, Jayme fut fait prisonnier par Henri de Traustamare. Mis en liberté en 1369, après que Jeanne de Naples eut payé pour lui une forte rançon, il tenta à plusieurs reprises de s'emparer d'une partie des possessions ayant appartenu à son père; mais les forces supérieures du roi d'Aragon l'empêchèrent toujours d'obtenir des succès durables. En 1375 Jayme, repoussé sur le territoire de Castille par les troupes de Pierre IV, fut subitement pris d'une maladie aiguë, attribuée au poison par quelques historiens, et mourut quelques jours après. Il ne laissa pas d'enfants. Sa sœur Isabelle, marquise de Montferrat, qui l'avait accompagné dans ses dernières campagnes, se retira en France, où elle mourut au commencement du quinzième siècle. Avec elle finit la race des rois de Majorque.

E. G.

Hermilly, *Histoire du Royaume de Majorque*. — Zurita, *Indices*. — Ferreras, *Hist. d'Espagne*, t. V. — Mariana, *Hist. d'Espagne*, t. III. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JAYME. *Voy.* JACQUES.

* JAZET (*Jean-Pierre-Marie*), graveur français, né à Paris, le 31 juillet 1788. Il eut pour maître Débucourt, son oncle, qui a appliqué en France d'une manière large le procédé de gravure à l'*aqua-tinta*. Le père de M. Jazet était vérificateur des bâtiments de la Couronne sous Louis XVI, et se fit remarquer, dans la révolution, parmi les hommes dévoués au pays. Il était entré dans l'artillerie de la garde nationale de Paris; en 1793 il fut blessé mortellement par l'explosion d'une pièce de canon; il laissa sans fortune et sans appui une jeune femme et un enfant. Ce moment est celui où commença le dur apprentissage de M. Jazet. Débucourt était alors dans la force de son talent. C'est sous la direction de cet oncle que le jeune enfant fut d'abord placé. Il apprit à dessiner, et devint un des élèves intelligents de Débucourt. Sa journée était pénible, vouée à un travail ingrat; mais le zèle de l'élève et son amour de l'étude trouvaient une nouvelle journée dans la nuit. On le voyait à la lueur d'une vieille lampe, souvent d'un bout de chandelle, copier une gravure de maître, ou un dessin, ou composer et graver, pour nourrir sa mère, quelques petits sujets de chasse, qui étaient vendus aux marchands d'images de la rue Saint-Jacques. D'un essai à un autre, il devint habile, et recueillit la clientèle de son oncle, quand celui-ci, fatigué et vieux, dut abandonner la gravure. Le jeune artiste perfectionna le genre de l'*aqua-tinta*, et c'est de cette époque que commença pour M. Jazet cette continuité de publications brillantes, de succès, qui attache son nom aux tableaux célèbres de David, de Gros, de Carle Vernet, et surtout d'Horace Vernet, de Steuben, de Destouches, de Grenier, de Guet, etc. M. Jazet a consacré longtemps ses efforts à populariser les souvenirs patriotiques; ses gravures ont rappelé les grands faits d'armes de l'empire, et étaient une séduction pour tout le monde lorsque les chansons de Béranger étaient la poésie du pays, et qu'on y puisait l'espérance de l'avenir. En 1816, M. Jazet vit chez son oncle, un des premiers, un tableau d'Horace Vernet qui alluma sa verve: c'était la *Bataille de Somo-Sierra;* il sentit que c'était là son peintre, et il alla, jeune homme ignoré, chez l'artiste déjà en renom, pour solliciter la gravure d'une de ses compositions. M. H. Vernet terminait le charmant petit tableau du *Bivouac du colonel Moncey;* il accueillit franchement M. Jazet, et lui confia sur-le-champ la reproduction de ce tableau. Cette planche réussit au delà de toute espérance, et son succès dans le monde artiste commença cette longue et durable amitié qui a été si utile à la popularité du peintre et du graveur.

M. Jazet a gravé un grand nombre de belles planches parmi lesquelles on cite: *La Barrière de Clichy*, *Les Adieux de Fontainebleau*, *une Course à Rome*, *Mazeppa*, *Le Cavalcatore*, *Les Brigands italiens*, *Les Arabes*, *Arcole*, *Rebecca*, *Judith*, *Agar*, *L'Atelier de Vernet*, *Le Giaour*, *La Chasse au Lion et au Sanglier*, *Constantine*, *Raphael au Vatican*, *Louis XV à Fontenoy*, *Le Trapiste en prière*, d'après Horace Vernet; *Le Retour de l'île d'Elbe*, *Napoléon à Waterloo*, *La Mort de Napoléon*, *Pierre le Grand et les Strélitz*, d'après Steuben; le *Serment du Jeu de Paume*, *Le Couronnement de l'impératrice Joséphine*, d'après David; *La Mort d'Élisabeth*, d'après Paul Delaroche; *L'Orpheline*, *Le Départ pour la Ville*, traduction des tableaux de M. Destouches; *Le Mauvais Sujet*, *Les Enfants surpris par un loup*, *Les Enfants surpris par un garde*, d'après Grenier; *Le Général Lassalle*, *Le Combat de Nazareth*, d'après la belle esquisse de Gros, et beaucoup d'autres planches d'après Carle Vernet, Léon Cogniet, Scheffer, Blondel, Bellanger, Biard, Eugène Lamy, Guet, etc. Il a été décoré de la Légion d'Honneur en 1846. M. Jazet a appris son art à ses deux fils *Eugène* et *Alexandre-Jean-Louis* JAZET. Le premier a été malheureusement enlevé à sa famille le 8 avril 1856. [M. Fréd. FAYOT, dans l'*Encyc. des G. du M.*].

Alfr. Mainguet, dans le *Dict. de la Conv.* — Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle*. — Guyot de Fère, *Statistique des Beaux-Arts*. — *Livrets des Salons*, 1819 à 1837.

* JAZIKOF (*Nicolas-Mikhailovitch*), poëte lyrique russe, né à Simbersk, en 1801, mort à Moscou, en 1846. Les premières rêveries du jeune poëte au bord du Volga eurent une grande

influence sur la direction de son talent. Plus tard un voyage aux bords du Rhin lui inspira son ode la plus harmonieuse: Dans les deux volumes de poésies qu'il a publiés à Moscou en 1833 et en 1845, on remarque surtout une *Imitation des Psaumes* et *Le Tremblement de Terre*, chef-d'œuvre qui a suffi pour le placer au rang des meilleurs poëtes de son pays. P^{ce} A. G.

Galakhof, *Rousskaia Khrestomatica*. — *Le Monde Slave*, par M. Cyprien Robert, I, 68. — *Les Poëtes Russes*, par le prince Elim Mecherski, II, 178.

I. Jean saints.

JEAN-BAPTISTE (Saint), dit *le Précurseur*, mort vers l'an 31 de J.-C. Sa vie est racontée par les quatre évangélistes, qui ne se contredisent pas, comme on l'a prétendu, mais se complètent. Le plus détaillé est saint Luc. Voici ce qu'il nous apprend, avec cette simplicité qui le caractérise : Sous le règne d'Hérode, roi de Judée, il y eut un prêtre, de la tribu d'Abia, nommé Zacharie. Sa femme, descendant des filles d'Aaron, s'appelait Élisabeth ; tous deux étaient déjà avancés en âge et n'espéraient plus d'enfants. Un jour, pendant qu'il s'acquittait de son devoir de pontife, brûlant de l'encens dans le temple, Zacharie fut terrifié par une apparition soudaine. « Ne crains rien, lui dit l'ange du Seigneur, placé à la droite de l'encensoir ; ta prière est exaucée : ta femme te donnera un fils, que tu nommeras Jean ; ta joie sera grande, et beaucoup se réjouiront de sa naissance, car il sera grand devant le Seigneur ; il ne boira ni vin ni aucun suc fermenté (σίκερα) ; il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le ventre de sa mère, et ramènera (ἐπιστρέψει) un grand nombre des fils d'Israel au Seigneur, leur Dieu... » Zacharie dit à l'Ange : « Comment y croirais-je ? car je suis vieux et ma femme n'est plus jeune. » — Et l'ange répondit : « Je suis Gabriel, placé devant Dieu, et j'ai été envoyé pour t'annoncer cette bonne nouvelle. » — Dès ce moment Zacharie resta muet, et sa femme devint grosse, comme l'ange l'avait annoncé. Six mois après, Marie, femme de Joseph à Nazareth, eut la même apparition, suivie du même effet. — Le salut de l'ange Gabriel, la réponse de Marie au salut d'Élisabeth, son amie, qui vint la visiter, et le discours de Zacharie recouvrant la parole au moment où son fils reçut le nom de Jean, ont fourni à l'Église trois grandes prières : l'*Ave* (saint Luc, I, 28), le *Magnificat* (ibid., I, 46) et le *Benedictus* (ibid., I, 67).

Les trois autres évangélistes ne rapportent aucun de ces détails ; ils se taisent sur la naissance de Jean, et ne donnent pas même les noms de ses parents. Ils ne nous le montrent que lorsqu'il s'était déjà acquis la renommée d'un prophète et qu'il avait réuni autour de lui un grand nombre de disciples. Quelques-uns voulaient même voir en lui le Messie (1), si impatiemment attendu vers l'époque où Jésus-Christ v au monde. Mais Jean se borna au simple r de précurseur dont parle le prophète Ma chie (III, 1). Lorsque les envoyés des pha siens vinrent le voir à Bethabara, au delà Jourdain, où il était occupé à baptiser (βαπτίζ et qu'ils l'interrogèrent en ces termes : « Q es-tu ? » Il répondit : « Je ne suis pas le Me (ὁ Χριστός) (1). — « Qui es-tu donc ? Es Élie ? » — « Pas davantage. » — « Es-tu un p phète ? » — « Non. » Et lorsqu'ils insistèrent p savoir ce qu'il était, « Je suis, leur annonça-t- voix de celui qui crie dans le désert (φωνὴ βο τος ἐν τῇ ἐρήμῳ) : préparez la voie du Seign comme l'a dit le prophète Isaïe. » — « Pour baptises-tu, si tu n'es ni le Messie, ni Élie, n prophète ? » — « Je baptise, répliqua Jean, de l'eau. Il est déjà au milieu de vous celui vous ne connaissez pas : c'est lui qui vie après moi, et dont je ne suis pas digne de d la courroie de la chaussure (οὐκ εἰμὶ ἐγὼ ἵνα λύσω αὐτοῦ τὸν ἱμάντα τοῦ ὑποδήματος) (— « Celui-là baptisera avec le Saint-Esprit, dis que je ne baptise qu'avec de l'eau (3). » Matthieu et saint Marc seuls nous donnent, à près dans les mêmes termes, les renseigne que voici sur les mœurs du Précurseur : « avait un vêtement en poil de chameau et ceinture de peau autour des lombes (περ ὀσφὺν) ; sa nourriture se composait de sauterel de miel sauvage. Jérusalem, toute la Judée environs du Jourdain allaient vers lui (4). sus-Christ vint aussi le voir et se fit bapti lui : à ce moment le ciel s'entr'ouvrit, le S Esprit en descendit sous forme d'une co (ὡσεὶ περιστερά), détail qui se trouve m dans les quatre évangélistes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est la parfaite concorda la prédication de Jean avec celle de Jésus-C La religion avait été réduite, par les prêtres, cérémonies stériles, à de vaines croyances de simples formules de prières ; les pharisie dévots du judaïsme, qui, se frappant la poi priaient à tous les coins de rue, étaient agneaux au dehors et des loups féroces dans ». C'est contre ces dehors trompeurs qu levaient, avec une égale éloquence, le Chri son précurseur. « Engeance de vipères (γεννή ἐχιδνῶν) » disait le Baptiste aux pharisiens e sadducéens, qui vous a montré de fuir la c qui vous menace ? Donnez des fruits dig repentir ; ne vous glorifiez pas de dire en v même : « Nous avons Abraham pour père ; je vous déclare que de ces pierres mêmes peut susciter des enfants à Abraham. Dé

(1) Saint Matthieu, XXI, 26.

(1) Le mot hébreu *Maschiah*, Messie, signifie dont Χριστός, *Christ*, est une traduction grecque rale. Le *Christ* et le *Messie* signifient donc la chose, seulement en deux langues différentes.

(2) Saint Jean, I, 19-28.

(3) Saint Marc, I, 8 ; et saint Matthieu, III, 11.

(4) Saint Matth., III, 4 et 5 ; saint Marc, I, 5-6.

cognée gît à la racine des arbres (ἤδη ἡ ἀξίνη πρὸς τὴν ῥίζαν τῶν δένδρων κεῖται) : tout arbre qui ne donne pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu... Et comme la multitude lui demandait : « Que devons-nous faire? » Il répondit : « Que celui qui a deux habits en donne un à celui qui n'en a point, et que celui qui a des aliments en fasse autant. » Aux publicains (τελῶναι) qui venaient pour se faire baptiser il disait : « N'exigez rien au delà de votre droit. » Aux gens de guerre : « Ne faites de mal à personne et contentez-vous de votre solde (1). » C'est donc dans les *actes* (ἔργα) que le Précurseur faisait, comme le Christ, consister la vraie religion.

La mission de saint Jean-Baptiste, dont le séjour favori paraît avoir été Énon, près de Salim (2), tombe dans la quinzième année du règne de Tibère (l'an 29 de J.-C.), « Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée et Hérode tétrarque de Galilée (3) ». Ses discours, avidement recueillis par le peuple, déplurent fort aux grands et aux membres du sanhédrin. Jean n'y ménageait pas Hérode lui-même, qui avait épousé Hérodiade, la femme de son frère Philippe; aussi ce prince le fit-il mettre en prison (4), où bientôt après, sur un caprice de la fille d'Hérodiade, il fut mis à mort. Voici à quelle occasion : Pour fêter l'anniversaire d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa devant le prince. Il en fut si charmé qu'il promit, par serment, de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait. Celle-ci, à l'instigation de sa mère, qui désirait se débarrasser d'un censeur incommode, demanda la tête de Jean : « Elle fut apportée sur un plat et donnée à la jeune fille, qui la remit à sa mère (5) ». Cette fin de saint Jean-Baptiste a fourni à de grands maîtres le sujet d'admirables tableaux.

Outre les Évangiles, Josèphe, dans ses *Antiquités Juives*, mentionne la vie austère de Jean et du baptême qu'il donnait. Selon les traditions apocryphes du Protévangile de saint Jacques (c. XXII et suiv.), le Baptiste aurait eu, dans son enfance, beaucoup de persécutions à essuyer de la part d'Hérode; pour s'y soustraire, il se serait caché avec sa mère dans une montagne qui se serait miraculeusement entr'ouverte devant lui. Les livres sacrés des Johannites en font le véritable Messie et le Fils de Dieu (6). F. H.

(1) Saint Matthieu; III, 7-12; saint Luc, III, 4-17.
(2) Saint Jean, III, 23.
(3) Saint Luc, III, 1-2.
(4) Ibid., III, 19-20, et saint Matthieu, XIV, 1 et suiv.
(5) Saint Matthieu, XIV, 1-11.
(6) M. Strauss, qui s'était fait par sa *Vie de Jésus* une renommée aussi facile qu'éphémère, donne, dans la première édition de cet ouvrage, Jésus-Christ pour un disciple de Jean-Baptiste, « qui, pendant la vie de ce dernier, n'aurait rien fait pour agir sur le peuple, et auquel l'idée de se faire passer pour le Messie ne serait venue qu'après la mort de son maître ». Cette opinion fut plus tard abandonnée par M. Strauss lui-même, dans la troisième édition de son livre. Voilà l'inconvénient de toute hypothèse hasardée, et qui souvent n'a d'autre motif que le désir de faire parler de soi.

Les Quatre Évangélistes. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVIII, 5, 2.

JEAN (Saint), évangéliste et l'apôtre chéri de Jésus-Christ, fils de Zébédée et de Salomé, par conséquent frère de saint Jacques (*voy.* ce nom), mourut vers la fin du premier siècle de notre ère à un âge fort avancé. Il paraît avoir été l'un des disciples de saint Jean-Baptiste, que le Précurseur adressa lui-même au Christ. Admis dans l'intimité du nouveau maître, il consacra tous ses moyens au service du Sauveur, et après la mort de celui-ci il se chargea des soins de Marie, sa mère. Il se montra plein de zèle et d'activité pour propager ou raffermir la religion naissante. C'est dans ce but que nous le voyons faire un voyage à Samarie, en compagnie avec son ami saint Pierre; puis un autre à Jérusalem, dont parle saint Paul (*Epist. ad Galat.*, II, 2-9); enfin, sur les témoignages unanimes de saint Irénée, de saint Clément d'Alexandrie, d'Origène, de saint Jérôme et d'Eusèbe, il parcourut l'Asie Mineure et séjourna longtemps à Éphèse. Son exil à l'île de Pathmos est très-incertain aux yeux de ceux qui n'admettent pas l'authenticité de l'Apocalypse. Mais tous les auteurs sont d'accord sur l'extrême vieillesse qu'atteignit ce grand apôtre; selon quelques-uns, il revint de son exil sous Nerva et mourut sous l'empereur Trajan. Le caractère de saint Jean est tout d'amour et de mansuétude. Heureux de se trouver aux côtés de son divin Maître, il l'accompagna jusque devant les juges, ne se sépara de lui que quand il le vit attaché à la croix, et arriva l'un des premiers au tombeau du Christ ressuscité. Une tradition ancienne, reproduite par saint Clément d'Alexandrie, rapporte le trait suivant : l'apôtre avait recommandé à un évêque un néophyte de la plus belle espérance; mais le jeune homme entra dans une mauvaise voie, et finit par devenir chef de brigands. A cette nouvelle, saint Jean, déjà fort vieux, se fait conduire dans la forêt où ce malheureux s'était retiré. L'apôtre tombe, comme il le prévoyait, entre les mains de la bande, qui l'amène devant le chef. Celui-ci, reconnaissant le saint, prend la fuite. Jean le rappelle et le ramène à la vertu par ses prières et ses larmes. — Au rapport de saint Jérôme, saint Jean, ne pouvant plus marcher à cause de son grand âge, se fit porter dans l'assemblée des chrétiens pour les exhorter une dernière fois à s'aimer les uns les autres, « ce commandement ayant été donné par le Seigneur comme la somme de tous nos devoirs ». D'après l'autorité de Tertullien, jointe à celle de saint Jérôme, ce grand apôtre aurait été conduit à Rome sous Domitien, jeté dans un tonneau d'huile bouillante et sauvé miraculeusement.

Saint Jean est peut-être de tous les disciples de Jésus-Christ celui qui a le mieux saisi le caractère et la doctrine du maître. Son *Evangile*, rédigé en grec, se distingue des trois autres tout à la fois par un langage plus relevé, aimant un peu l'anti-

thèse, et s'adressant à une classe plus instruite de lecteurs, par sa forme dogmatique, empreinte d'un certain mysticisme, et principalement par l'unité de plan : tout y tend, en effet, vers un seul et grand but, celui de montrer que Jésus-Christ, fils de Dieu, est venu sur la terre pour le bonheur du genre humain. Dès son début, l'Évangile de saint Jean fait entendre pour ainsi dire le langage solennel du grand-pontife initiateur de la religion nouvelle : « Au commencement était la *Raison* (1), et la Raison était chez Dieu, et Dieu était la Raison. Elle était chez Dieu dès l'origine : tout a été fait par Elle, et en dehors d'Elle il n'existe rien de ce qui a été fait. En Elle était la Vie, et la Vie était la lumière des hommes, et la lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise (ἡ σκοτία αὐτὸ (sc. φῶς) οὐ κατέλαβεν) (2). » Ce thème se trouve développé dans plusieurs passages du même Évangile. Ainsi, à l'occasion de la femme adultère, que les scribes et les pharisiens avaient amenée à Jésus pour le tenter en lui demandant son avis sur la loi de Moïse, qui ordonnait de lapider la coupable, le Seigneur, après avoir fait fuir les hypocrites et dévots accusateurs par ces simples et magnifiques paroles : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre, » ajoute : « Je suis la lumière du monde; quiconque me suivra ne marchera point dans les ténèbres (3). » Ailleurs il dit : « Je suis venu dans le monde une lumière, afin que quiconque croit en moi ne reste pas dans les ténèbres (4). » L'évangéliste se plaît à revenir souvent sur ces paroles du Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde (5) », et à signaler en même temps tous les efforts du divin Maître à établir l'harmonie entre son royaume et ce monde. L'un des passages à cet égard les plus caractéristiques est le suivant : « Et quand j'aurai été élevé de dessus la terre, je les attirerai tous à moi (κἀγὼ ἐὰν ὑψωθῶ ἐκ τῆς γῆς, πάντας ἑλκύσω πρὸς ἐμαυτόν) (6).

Dans le récit historique, saint Jean s'attache, beaucoup plus que les autres évangélistes, à l'ordre chronologique. Après avoir donné l'histoire détaillée de Jean-Baptiste, il suit le Seigneur, depuis son baptême, avec une scrupuleuse exactitude (I, 29 et suiv.; II, 11); il se guide d'après les fêtes des Juifs, auxquelles Jésus-Christ assista (II, 13; V, 1; VI, 4; VII, 2; X, 22; XII, 1); et il indique même les heures auxquelles les

(1) En grec λόγος, qui ne signifie pas seulement *verbe, mot* ou *discours*, mais encore *raison*. C'est certainement la dernière version que les interprètes auraient dû choisir. Mais, soit caprice, soit ignorance, ou tout autre motif, ils ont préféré employer *Verbum* (Vulgate), *Wort* (Luther), etc. Il leur aurait été impossible de choisir plus mal parmi les nombreux équivalents de λόγος. Nous n'avons pas cru devoir les imiter, et il serait temps que tous les théologiens suivissent notre exemple.

(2) Saint Jean, I, 1-5.

(3) Saint Jean, VIII, 3-11.

(4) Ibid., XI, 46.

(5) Ibid., XVII, 25-26; XVIII, 36.

(6) Ibid., XII, 32.

événements eurent lieu (XIX, 14; XX, 19). [...] dis que saint Matthieu, saint Marc et saint [...] insistent particulièrement sur ce qui s'était p[...] en Galilée, les discours que Jésus-Christ y a[...] sait au peuple, saint Jean retrace surtout [...] événements accomplis en Judée et ce qu[e le] Sauveur enseignait à Jérusalem. Si les pre[...] aiment à rapporter les miracles et les p[...] boles, saint Jean s'y étend peu; il ne parl[e] même de la transfiguration de Jésus-Christ ni de l'institution de la Cène, tandis qu[...] est question dans les trois autres évangé[...] En revanche, l'évangéliste saint Jean est [...] à mentionner la noce de Cana (2), la résu[rrec]tion de Lazare (3), la parabole du bon [pas]teur (4), le lavage des pieds (5), l'entre[tien de] Jésus-Christ avec Nicodème (6), le Parac[...] le coup de lance donné dans le flanc (8), [...]

Le récit des miracles était simplement d[...] à corroborer la foi. Saint Jean le dit exp[...] ment : « Jésus fit encore, devant ses di[...] beaucoup d'autres signes, qui ne sont pas [...] dans ce livre (l'Évangile); et ceux qui y [...] écrits l'ont été afin que vous croyiez que [...] est le Messie, fils de Dieu (9) ». Et la fo[i] même est beaucoup moins méritoire que l'[...] tion de la volonté du divin Maître. Cette v[...] voici en quels termes la fait connaître le d[...] chéri qui pendant la Cène s'appuyait sur le s[...] Jésus (ἀνακείμενος ἐν τῷ κόλπῳ τοῦ Ἰησοῦ) [...] celui à qui le Christ sur la croix recomm[...] sa mère (11), celui, enfin, qui devait êt[re] particulièrement initié aux pensées inti[...] Seigneur : « Je vous donne un nouveau co[m]dement (ἐντολὴν καινὴν) : *Aimez-vous l[...] les autres* comme je vous ai aimés; c'est [...] que chacun reconnaîtra que vous êtes m[...] ciples (12) ». Et plus loin, le Seigneur a[...] « Si vous m'aimez, vous garderez mes com[man]dements (13). » Ces commandements, le [...] évangéliste les répète encore plus d'une [...] afin que chacun soit bien convaincu de [...] importance fondamentale : « Voici mon [...] mandement (dit Jésus) : Aimez-vous les u[...] autres (ἀγαπᾶτε ἀλλήλους) comme je v[...] aimés (14). » Et un peu plus loin : « Aimez[...] les uns les autres; c'est là ce que je vous [...]

(1) Cependant, au rapport de saint Matthieu, [...] Marc et de saint Luc, l'évangéliste saint Jean se [...] au nombre des trois disciples qui accompagn[...] le Seigneur.

(2) II, 1-11.

(3) XI, 1 et suiv.

(4) X, 1 et suiv.

(5) XIII, 15.

(6) III, 1-21.

(7) XIV, 25; XV, 26; XVI, 7.

(8) XIX, 34.

(9) XX, 30.

(10) XIII, 23.

(11) XIX, 26-27.

(12) XIII, 34-35.

(13) XIV, 15, 21, 23.

(14) XV, 12.

monde (1) ». Saint Matthieu, saint Marc, saint Luc reproduisent le même commandement, presque dans les mêmes termes. Là donc point d'omission ni de contradiction : les quatre évangélistes sont tous d'accord. S'ils enseignaient la divinité de Jésus-Christ par le récit des miracles, c'était afin de donner plus d'autorité aux préceptes du Sauveur : ils voulaient réunir la forme au fond. Malheureusement, ici comme en toutes choses, les hommes se sont attachés à la forme, et ont complétement négligé le fond. La boussole que le Christ leur a donnée, au lieu de s'en servir pour se guider dans l'océan de la vie, ils ont disputé sur son enveloppe (les dogmes), et se la jettent à la tête depuis dix-huit siècles. Aussi, la fin de la prière sacerdotale : « Mon Dieu et Père, le monde ne t'a point connu (2) », ainsi que ces paroles du commencement de l'Évangile de saint Jean : « Les ténèbres n'ont point compris la lumière », sont-elles encore vraies aujourd'hui.

Quelques théologiens protestants, par esprit d'innovation plutôt que par des raisons solides, ont voulu révoquer en doute l'authenticité de l'Évangile que saint Jean paraît avoir composé vers la fin de sa vie. Mais cette authenticité est reconnue par les témoignages unanimes de l'antiquité chrétienne, qui remontent jusqu'à Polycarpe, disciple de saint Jean lui-même. Et saint Irénée, qui dans sa jeunesse avait connu saint Polycarpe, dit positivement, à propos des Évangiles, que Jean, disciple du Seigneur, a composé le sien en grec à Ephèse en Asie (3). Saint Irénée s'en servit principalement pour combattre les hérétiques. Saint Jean connaissait sans doute les Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc lorsqu'il écrivit le sien.

Des trois Épîtres de saint Jean, la première est incontestablement de l'auteur du quatrième Évangile : on y retrouve les mêmes idées, le même amour de Dieu et du prochain : « Ceci est le message (ἡ ἀγγελία) que vous avez entendu dès l'origine : Aimez-vous les uns les autres (4) ». Le septième verset du premier chapitre passe pour une interpolation, « parce qu'il n'est pas mentionné par les auteurs anciens ». Cette raison nous paraît tout à fait insuffisante. La deuxième Épître, adressée à une certaine Kyria, et la troisième, à Caïus, passaient déjà pour non authentiques aux yeux d'Origène et d'Eusèbe, bien qu'elles ne renferment rien qui soit en opposition avec l'esprit et le style de saint Jean.

Quant à l'authenticité de l'*Apocalypse*, elle a été en tous temps un sujet de controverse parmi les théologiens. Le style de cet ouvrage, empreint d'un profond mysticisme, est hérissé d'hébraïsmes, souvent négligé, et diffère beaucoup de celui du quatrième Évangile. L'imagination déborde dans l'Apocalypse, tandis que la plus grande sérénité règne dans l'Évangile. — Parmi les innombrables commentateurs de l'Apocalypse, on est étonné de rencontrer Christophe Colomb et Newton. F. H.

(1) Saint Jean, XV, 17.
(2) XVII, 25.
(3) *Advers. Hæret.*, III, 1.
(4) I, Épître III, 11.

Évangile de saint Jean. — Saint Irénée, *Adv. Hæret.* — Wegscheider, *Introduction à l'Évangile de saint Jean ;* Gœtt., 1806. — Bruno, *Kritik der Evangel. Geschichte des Johannes ;* Brême, 1840. — Winer, *Bibl. Real-Lex.*

JEAN DE LA CROIX (Saint), *Voy.* CROIX.

JEAN CAPISTRAN (Saint). *Voy.* CAPISTRANO.

JEAN CHRYSOSTOME (Saint). *Voy.* CHRYSOSTOME.

JEAN CLIMAQUE (Saint). *Voy.* CLIMAQUE.

JEAN COLOMBINI (Saint). *Voy.* COLOMBINI.

JEAN (Saint) *l'Aumônier* (*Eleemosynarius*), patriarche d'Alexandrie, vivait au commencement du septième siècle après J.-C. Les faits authentiques de sa vie sont peu nombreux. Il fut nommé patriarche en 606, ou, selon quelques autorités, en 609, et mourut avant 616. Les hagiographes sont plus explicites : ils racontent qu'il naquit à Amathonte, dans l'île dont son père était gouverneur. Il se maria, et eut des enfants. Après la mort de sa femme et de ses enfants, il fut placé, malgré lui, sur le siége patriarcal d'Alexandrie. Ses goûts charitables, qui remontaient à sa jeunesse, ne connurent plus de bornes. Il se fit donner une liste exacte de tous les pauvres de la ville, qu'il appelait *ses maîtres* et *ses seigneurs ;* et quoiqu'ils se trouvassent au nombre de plus de sept mille cinq cents, il ordonna de leur distribuer chaque jour de quoi vivre. Malgré les immenses revenus de sa dignité, il pratiquait toutes les austérités des solitaires. Sa charité trouva surtout à s'exercer lorsque l'invasion des Perses força beaucoup de Syriens à se réfugier en Égypte. Les Perses menaçant l'Égypte d'une invasion, Jean se retira dans l'île de Cypre, et mourut dans sa ville natale. Les Grecs célèbrent sa fête le 12 novembre, et les Latins le 23 janvier. Il existe de lui trois notices biographiques : l'une par Jean Moschus et Sophronius ; une seconde par Léontius, évêque de Néopolis à Cypre, dont Anastase le Bibliothécaire a donné au neuvième siècle une édition, souvent réimprimée ; la troisième vie est de Syméon Métaphraste ou de quelque écrivain grec plus ancien. Y.

Bollandus, *Acta Sanctorum*, 23 janvier, vol. II, p. 498. — Aloysius Lippomani, *De Vitis Sanctorum*, 12 novembre. — Surius, *De probatis Sanctorum Vitis*, 23 janvier. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 699 ; vol. VIII, 333 ; X, 262.

JEAN *Damascène*, ou *de Damas* (Saint), Ἰωάννης Δαμασκηνός, écrivain ecclésiastique, né vers 676 après J.-C., mort vers 756. Il était natif de Damas, et appartenait à une famille d'un rang élevé. Son talent oratoire lui valut le surnom de *Chrysostome*. Il reçut aussi de ses

ennemis les sobriquets de *Sarabaïta*, *Mansour* et *Arclas*. Il embrassa la vie ecclésiastique, et, après avoir obtenu la prêtrise, il entra dans le monastère de Saint-Sabas à Jérusalem, et y passa le reste de ses jours, occupé de travaux littéraires et d'études théologiques. Tels sont les faits avérés de la vie de saint Jean Damascène; sa biographie par Jean, patriarche de Jérusalem, en contient beaucoup d'autres qui ne méritent peut-être pas une entière confiance. D'après cet hagiographe, le père de Jean Damascène, qui était chrétien et gouverneur de la province de Damas, quoiqu'elle fût alors au pouvoir des Sarrasins, confia son éducation à un religieux italien nommé Côme. Sous ce maître habile, le jeune Damascène acquit autant d'instruction que de piété. Le prince des Sarrasins voulait le nommer chef de son conseil; mais Jean, dégoûté du monde, se retira dans le monastère de Saint-Sabas. Il combattit fortement pour le culte des images sous les règnes des empereurs Léon l'Isaurien et Constantin Copronyme. Il vint même à Constantinople à ce sujet, et n'épargna rien pour conquérir la couronne du martyre. L'empereur Léon, irrité de son zèle, fit contrefaire son écriture, et envoya au calife une prétendue lettre où Jean offrait de livrer Damas aux Grecs. Le calife, indigné, fit couper la main droite au saint; mais elle lui fut remise pendant son sommeil par l'intercession de la sainte Vierge. L'Église grecque célèbre sa fête le 29 novembre et le 4 décembre, et l'Église latine le 6 mai. Tous les écrivains anciens qui mentionnent saint Jean Damascène s'accordent à reconnaître qu'il surpassa tous ses contemporains comme philosophe et par l'étendue de son savoir. Les nombreux ouvrages qui nous restent de lui justifient jusqu'à un certain point sa réputation, bien qu'ils soient dénués de critique. Ils n'ont pas tous été imprimés; nous ne citerons que ceux qui ont été insérés dans l'édition de Michel Le Quien; Paris, 1712, 2 vol. in-8°, la meilleure, quoiqu'elle soit loin d'être complète: Κεφάλαια φιλοσοφικά (Sommaires philosophiques); — Περὶ αἱρέσεων (Sur les Hérésies); Ἔκδοσις ἀκριβὴς τῆς ὀρθοδόξου πίστεως (Exposition de la Foi orthodoxe); — Πρὸς τοὺς διαβάλλοντας τὰς ἁγίας εἰκόνας (Contre les Adversaires des Saintes Images); — Λίβελλος περὶ ὀρθοῦ προνοήματος (Profession de Foi orthodoxe); — Τόμος (ouvrage contre les Jacobites, les Monophysites et les Eutychiens; — Κατὰ Μανιχαίων Διάλογος (Dialogue contre les Manichéens); — Διάλογος Σαρακηνοῦ καὶ Χριστιανοῦ (Dialogue entre un Sarrasin et un Chrétien); — Περὶ δρακόντων (Sur les Dragons); — Περὶ ἁγίας Τριάδος (Sur la sainte Trinité); — Περὶ τοῦ τρισαγίου ὕμνου (Sur l'Hymme trois fois saint); — Περὶ τῶν ἁγίων νηστειῶν (Sur les saints Jeûnes); — Περὶ τῶν ὀκτὼ τῆς πονηρίας πνευμάτων (Sur les huit Esprits du mal); — Εἰσαγωγὴ δογμάτων στοιχειώδης (Instruction élémentaire sur les dogmes chrétiens); — Περὶ συνθέτου φύσεως (Traité dirigé contre les Acéphaliens); — Περὶ τῶν ἐν τῷ Χριστῷ δύο θελημάτων καὶ ἐνεργειῶν καὶ λοιπῶν φυσικῶν ἰδιωμάτων (Sur les deux Volontés et Actions en Jésus-Christ et ses autres propriétés physiques; — Ἔπος ἀκριβέστατον κατὰ θεοστυγοῦς αἱρέσεως τῶν Νεστοριανῶν (Contre l'hérésie des Nestoriens). — Des fragments sur divers sujets; — Πασχάλιον (Canon paschal); — Fragment d'une *Lettre sur la Nature Divine*; — un *Traité sur ceux qui sont morts dans la foi du Christ, et sur la manière dont leurs âmes peuvent être assistées par des messes et des aumônes*; — *Lettre sur la Confession*; — Λόγος ἀποδεικτικὸς περὶ τῶν ἁγίων καὶ σεπτῶν εἰκόνων (Discours sur les Saintes Images); — une *Épître* sur le même sujet, adressée à Théophile; — Περὶ τῶν ἀζύμων (Sur les Pains azymes; — une épître adressée à Zacharias, évêque de Doari; — *Exposition de la Foi chrétienne*, en latin, traduit de l'arabe; — quelques poëmes en vers iambiques sur des sujets sacrés; — un abrégé de l'interprétation des *Épîtres* de saint Paul par Jean Chrysostome; — Ἱερὰ παράλληλα (Parallèles sacrés consistant en passages de l'Écriture comparés avec les doctrines des Pères de l'Église); — des *homélies*.

La plupart des auteurs anciens qui ont parlé de l'office divin et du chant de l'Église grecque attribuent à saint Jean de Damas la restauration de ce chant, et la composition d'un grand nombre d'hymnes et de cantiques qui sont encore en usage. « Il est certain, dit Fétis, que prenant pour base de son travail *Le Typique*, formulaire le plus ancien de l'office, dont l'original existait de son temps au monastère de Saint-Sabas, il en tira les *Canons*, les *Troparia* ou antiennes, strophes, répons et hymnes, et les *Stichera*, cantiques en vers, dont il composa une partie des mélodies. Les nombreux manuscrits qui existent dans les bibliothèques de l'Europe et dans les monastères de l'Orient attestent qu'il est en effet l'auteur de la plupart de ces mélodies. A l'égard de l'organisation de ce chant en système régulier et tout différent de la musique de l'ancienne Grèce, il paraît également hors de doute qu'elle appartient en partie à ce Père de l'Église; mais il n'est pas exact de dire qu'il a inventé la musique ecclésiastique grecque, ni d'affirmer qu'il fut aussi l'inventeur de la notation de la musique... Ce qui paraît appartenir en propre à ce saint personnage, c'est l'abandon définitif de l'ancien système grec, dont la simplicité ne pouvait convenir aux hommes de l'Orient. » Il existe dans les monastères grecs et dans plusieurs bibliothèques de l'Europe un traité de la musique ecclésiastique attribué à saint Jean Damascène. L'abbé Gerbert en a publié le texte en fac-similé dans le deuxième volume de son traité *De Cantu et Musica Sacra*. Ce traité a pour titre Ἀρχὴ τῶν σημείων τῆς ψαλτικῆς τέχνης· τῶν ἀνιόντων καὶ καθιόντων σωμάτων τε καὶ πνευμά-

των, καὶ πάσης χειρονομίας (Tableau de l'Art du Chant, des corps et des esprits ascendants et descendants de toute la cheironomie). M. Villoteau en a donné une traduction française dans son mémoire *Sur l'État actuel de l'Art musical en Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. 14, p. 380 et suiv. Y.

Jean de Jérusalem, *Vie de saint Jean de Damas*, dans les *Vitæ Sanctorum* de Surius, au 6 mai. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, IX, p. 682-744. — Cave, *Hist. Litter.*, I, p. 482, édit. de Londres, 1688. — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*.

JEAN GUALBERT (Saint), fondateur de l'ordre de Val-Ombreuse, né à Florence, mort le 12 juillet 1073. Il abandonna le monde pour se faire religieux bénédictin dans le monastère de Saint-Miniat. Ensuite il se retira quelque temps près de saint Romuald, à Camaldoli, et, se croyant suffisamment édifié, il vint à Val-Ombreuse (Toscane), en 1040, jeter les fondements de son institut monastique, que le pape Alexandre approuva en 1070. Saint Jean Gualbert, que ses vertus et ses miracles rendent célèbre, fut canonisé par le pape Célestin III l'an 1193.

A. de L.

Asor, *Inst. Moral.*, lib. XII, cap. XXI. — Genébrard, *Vita Alex.*, II. — Onuphre, *Chron.* — Saint Antonin, part. II, tit. V, cap. XVII. — Baronius, *Annales*, 1051, 1073. — Le même, *Martyr.*, au 12 juillet. — Baillet, *Vies des Saints*.

JEAN DE MEDA (Saint), fondateur d'ordre religieux, né sur la fin du onzième siècle à Meda, près Côme, mort le 26 septembre 1159. Il appartenait à la famille des Oldrati de Milan. Ayant reçu les ordres, il se retira dans la solitude de Rondenario, près Côme, qu'il quitta pour entrer dans l'ordre des *Humiliés*. Cet ordre n'était alors composé que de laïcs : Jean de Meda en devint bientôt le supérieur. Il y fit accepter la règle de Saint-Benoît, mais en changeant les dénominations de *frères* et de *moines* en celles de *chanoines*. Il y introduisit l'obligation de dire tous les jours l'office de la Vierge, et composa un breviaire particulier, sous le titre d'*Office des Chanoines*. Par là les Humiliés devinrent un véritable ordre religieux, composé d'ecclésiastiques et de laïcs. Les prédications de saint Jean de Meda lui attirèrent un grand nombre de prosélytes, ce qui lui procura le moyen de fonder plusieurs établissements dans la Lombardie. Il se fit surtout remarquer par une grande charité. Quelques jours après sa mort, il fut canonisé par le pape Alexandre III,

A. de L.

Saint Antonin, *Hist.*, part. II, tit. XV, cap. XXIII. — Sylvestre Maurolyc, *Mare Ocean di tutti li Relig.* — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

JEAN DE MATHA (Saint), fondateur de l'ordre de la Sainte-Trinité, dit aussi de la Rédemption des Captifs (1), né le 24 juin 1160, au bourg du Faucon, près Barcelonnette (Provence), mort à Rome, le 21 décembre 1213. Il commença ses études à Aix (Provence), et les acheva à Paris, où il devint docteur en théologie. Il entra ensuite dans les ordres. « Dès sa première messe, à ce qu'il raconte lui-même, Dieu lui fit connaître qu'il le destinait à la rédemption des captifs chrétiens pris par les musulmans. » Il s'associa dans ce but charitable au saint ermite Félix de Valois, et ils mûrirent ensemble leurs pensées dans la solitude de Cerfroi, entre Gandeleu et La Ferté-Milon, sur les confins de la Brie et du Valois. Fixés sur leurs statuts, ils allèrent à Rome, et en demandèrent la confirmation au pape Innocent III, qui la leur accorda solennellement le 2 février 1199. Il fut convenu que leur vêtement serait une longue robe blanche, avec une croix rouge et bleue sur la poitrine. Le pape voulut que l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Victor en rédigeassent les règles (1). Philippe-Auguste leur permit de recevoir les établissements qu'on leur offrirait, et Gaucher III de Châtillon leur donna presque aussitôt le domaine de Cerfroi, où ils élevèrent un monastère. Cet édifice devint le chef d'ordre. Quand leurs règles furent dressées, Jean de Matha retourna à Rome, qui non-seulement lui accorda son approbation, mais lui donna une église. Jean de Matha obtint aussi plusieurs autres monastères et hôpitaux en France et en Espagne. De là il passa en Barbarie, d'où il ramena cent vingt captifs, qu'il avait rachetés. Il resta à Rome deux années, qu'il employa à visiter les prisonniers, à consoler et à assister les malades. Il fit un second voyage en Barbarie, où il eut peine à échapper à tous les périls qui l'environnaient. De retour à Rome, il s'adonna à la prédication, et mourut âgé de soixante et un ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Thomas *in formis*, d'où son corps fut transféré en Espagne. Canonisé le 30 juillet 1679, par le pape Innocent XI, sa fête fut fixée au 8 février. Le P. Ignace Dillaud a publié en 1695 une *Vie de saint Jean de Matha*.

A. de L.

Bullaire, t. I, Const. 9, *Innocent III*. — Gaguin, *Hist. Franc.*, lib. VI. — Le Mire, *Orig. Monast.*, lib. I, cap. VIII. — Sabellicus, *Ennead.* 9. — Sponde, *Annales*, douzième siècle. — Rutebeuf, *Les Ordres de Paris*. — Bouche, *Histoire de Provence*. — *Dictionnaire de Trévoux*, au mot *Trinitaires*. — Baillet, *Vies des Saints*, 8 février.

JEAN DE DIEU (Saint), fondateur de La Charité, né à Monte-Môr-el-Novo, le 8 mars 1495,

(1) L'ordre fondé par Jean de Matha, réformé à Barcelone par saint Pierre de Nolasque, gentilhomme français, prit en Espagne le nom de *Pères de la Merci*; à Paris, il se nomma *des Mathurins*, parce qu'ils s'établirent d'abord dans une chapelle dédiée à saint Mathurin. Elle était située entre les rues Saint-Jacques et de la Harpe, et occupait une partie de l'emplacement des Thermes de Julien.

(1) Ces prélats remplirent en conscience la mission qui leur avait été confiée. Les trinitaires durent s'abstenir de poisson et ne manger de viande que le dimanche : encore fallait-il qu'elle leur fût donnée par aumône ; ils ne devaient porter que des vêtements grossiers, des chemises de serge, et dans leurs voyages ils ne pouvaient cheminer que sur des ânes, ce qui leur fit donner par le peuple le nom de *frères aux ânes*.

mort à Grenade, le 8 mars 1550. Son père, homme pauvre et obscur, se nommait Andrea Ciudad. Un prêtre, demeuré inconnu, enleva le jeune Jean de Dieu à l'insu de sa famille et l'abandonna à Oropesa (Castille); de sorte que Jean, à peine âgé de dix ans, fut obligé d'entrer au service d'un simple fermier nommé Mayoral, dont il garda les troupeaux. Il prit ensuite la carrière des armes, et s'en dégoûta après avoir couru deux fois risque de la vie. Il revint alors trouver Mayoral, qui l'accueillit de nouveau et lui offrit même une de ses filles en mariage; mais le goût de la dissipation entraîna derechef Jean, qui s'engagea dans l'armée que Charles-Quint envoyait en Hongrie contre les Turcs. La guerre terminée, et de retour dans sa patrie, il entra comme économe chez une riche Andalouse, qu'il quitta pour passer en Afrique. Arrivé à Gibraltar, il se mit au service d'un gentilhomme portugais que l'on menait avec sa femme et ses quatre filles en exil à Ceuta. Jean se dévoua pour cette famille, et la soutint quelque temps du salaire qu'il gagnait dans des travaux publics. Cependant, il crut devoir revenir à Gibraltar, où il se mit à vendre des images et des livres de piété. Il parcourut en colporteur le midi de l'Espagne. A Grenade « il fut si touché, disent les révérends PP. Richard et Giraud, d'un sermon du célèbre Jean d'Avila, que, fondant en larmes, il remplit l'église de cris et de lamentations qui le firent prendre pour un forcené. Il continua à courir les rues de Grenade en contrefaisant le fou, jusqu'à ce que, réduit à deux doigts du tombeau par les coups de fouet qu'on lui donnait tous les jours jusqu'au sang, il quitta cette folie volontaire et entra à l'hôpital. » Une si singulière pénitence ne lui sembla pas suffisante pour expier « les fautes considérables de sa jeunesse »; il résolut de se consacrer au service des malades. Il jeta aussitôt les fondements de son institut, et quitta le nom de sa famille pour prendre celui *de Dieu*, que lui confirma l'évêque de Tui. Ses quêtes et un travail incessant le mirent, dès 1540, en état de louer une maison pour y retirer les malades indigents. Cependant, Jean de Dieu ne vit pas l'organisation de son ordre; il mourut à cinquante-cinq ans, et n'avait donné d'autre règle à ses disciples que son exemple. Ce fut le pape saint Pie V qui, en 1572, leur imposa la règle de saint Augustin, et fit les autres règlements, en y ajoutant un quatrième vœu, celui de se consacrer au service des malades. Saint Jean de Dieu avait pour habitude de dire : « Faites bien, mes frères; » et c'est pour cette raison que les Italiens appellent ses disciples *Fate ben, Fratelli*. Ils portent en Espagne le nom de *Frères de l'Hospitalité* (1). Le

(1) Les religieux de La Charité ne s'établirent en France qu'en 1601 : Marie de Médicis leur donna dans le faubourg Saint-Germain la place où existe aujourd'hui un des plus beaux hôpitaux de Paris : *La Charité*, entre les rues Saint-Benoît et des Saints-Pères.

pape Alexandre VIII a canonisé Jean de Dieu 16 octobre 1690; sa fête est célébrée le 8 m

A. de L.

Castro et Girard de Ville-Thierri, *Vies de saint de Dieu*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Histo* — Baillet, *Vies des Saints*, 8 mars. — Richard et *Bibliothèque Sacrée*. — Héliot, *Histoire des Ordre nastiques*, t. IV, chap. XVIII.

II. Jean papes.

Jean Ier (Saint), cinquante-quatrième mort le 26 mai 526. Il était Toscan de nais et fils de Constantius. Après avoir reçu gnité de prêtre-cardinal, il fut élu pon 13 août 523. En 525 il fut envoyé par le roi doric, qui était favorable aux ariens, l'empereur Justin, pour obtenir la révocati mesures que l'empereur avait prises pour poser à la propagation de l'hérésie arienne. que Jean fut arrivé à Constantinople, Justi s'agenouiller devant lui, et demanda à être ronné par le pape, ce qui n'avait pas encore Les empereurs précédents se faisaient cour par le patriarche de Constantinople. La cér fut célébrée le 25 mars 525, dans la cathé où le patriarche de Constantinople éta au-dessous du pape, pour marquer la sup de ce dernier. Jean décida Justin à aux ariens quelques adoucissements; chef de l'Église catholique ne crut pas réclamer pour tous les hérétiques les av que Théodoric désirait leur voir concédé que Jean fut de retour à Ravenne, le roi, de ce que ses ordres n'avaient pas été dans toute leur teneur, fit jeter en pape, qui y mourut bientôt après, à la mauvais traitements qui lui avaient été Selon Fleury, le pape Jean et les quatre que le roi Théodoric lui avait donnés compagner dans son ambassade furent en prison comme complices de Boëce maque.

E. G

Acta Sanctorum (mai, t. VI, p. 702). — *Vita Pontificum*. — Fleury, *Hist. Ecclés*, t. 523-525. — Artaud, *Hist. des Souv. Pontifes*

Jean II, cinquante-septième pape, né dans la seconde moitié du cinquième mort le 26 mai 535. Renommé pour quence, qui lui fit donner le surnom de il devint prêtre-cardinal de Saint-Clément élevé à la papauté le 31 janvier 532. Il roi Athalaric à rendre un édit les dons et promesses simoniaques qui faits dorénavant à l'occasion de l'élect papes; mais cela n'empêcha pas ce prince de décréter que les papes payera ou à ses successeurs trois mille, les tains deux mille et les évêques cinq d'or, pour être confirmés après leur En 533 l'empereur Justinien envoya une sade solennelle auprès de Jean, qu'il dans la lettre qu'il lui adressa de *capu Dei sacerdotum cunctarumque Eccl*

…; il priait le pape de s'expliquer sur l'or-…doxie de la proposition *unus de Trinitate …ssus est in carne*, laquelle avait été écartée …r le pape Hormisdas comme inopportune et …vant être mal interprétée par les eutychiens. …danger n'existant plus, Jean approuva la …position, et ordonna aux moines acémètes, qui …repoussaient, de l'accepter, sous peine d'ex-…mmunication. Les deux lettres qu'il leur écri-… à ce sujet se trouvent dans le Code de Justi-…. Quelque temps après, Jean, averti par …ire, évêque d'Arles, des délits graves … avait été convaincu Contumeliosus, évê-… de Riez, déposa ce dernier, et le fit enfer-… dans un cloître. La députation envoyée par … Pères du concile de Carthage auprès de Jean, …hargée de lui soumettre les décisions du …ile, n'arriva à Rome qu'après la mort de ce …, qui eut pour successeur Agapit Ier. Les …res de Jean se trouvent dans la *Collectio …iliorum* d'Hardouin, t. II, p. 1145.
E. G.

…tase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Libera-… *Breviarium*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum Roma-…*. — Fleury, *Hist. Eccl.*, l. XXXII, an. …. — Ar-… *Hist. des Souverains Pontifes*.

…AN III, soixante-deuxième pape, mort le …illet 573. Fils d'Anastase, noble romain, … élu le 18 juillet 560. Il admit en 570 …el formé par les évêques d'Embrun et de … contre les décisions du concile de Lyon, …s avait déposés. Les évêques, réintégrés … leurs siéges par l'ordre du pape, ordre exé-… par Gontran, roi de Bourgogne, furent …ard de nouveau condamnés par le concile …alons. Jean, dont le règne ne fut marqué …cun événement important, termina à Rome …ilique des Douze-Apôtres, qu'il fit décorer …saïques et de peintures. On lui a attribué … lettres insérées dans le tome III de la *Col-… Conciliorum* du P. Hardouin; mais elles … apocryphes (*voy.* D. Ceillier, *Hist. des Au-… Sacrés*, t. VIII, p. 157). E. G.

…ase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Gré-… de Tours, *Hist. Ecclesiastica*, liv. V, cap. 20 et 27. …acconi, *Vitæ Pontificum*. — Artaud, *Hist. des …rains Pontifes*. — Baronius, *Annales*.

…AN IV, soixante-quinzième pape, mort le …tobre 642. Né à Zara en Dalmatie, il se … à Rome, où il devint diacre-cardinal. Le …embre 640, il fut élevé à la papauté. Avant … consacré, il reçut une députation, envoyée … de lui par les évêques d'Écosse, pour de-…er des instructions sur le temps où l'on … célébrer la Pâque et sur les mesures à …re contre l'hérésie de Pélage. Il répondit …fallait suivre au sujet de la Pâque l'usage …me, et que les erreurs pélagiennes devaient …ternent réprouvées. Peu de temps après, …it un concile, où il fit condamner l'hérésie …onothélites et l'*Ecthèse* ou déclaration de …ereur Héraclius qui recommandait cette …e. Dans une lettre adressée à Constan-… successeur d'Héraclius Jean établissait combien c'était à tort que les monothélites s'appuyaient sur les lettres d'Honorius Ier; cela détermina Constant, fils de Constantin, à révoquer l'*Ecthèse*. Jean employa la plus grande partie de ses revenus au rachat des chrétiens faits prisonniers par les Slaves, qui avaient envahi la Dalmatie et l'Istrie. Il eut pour successeur Théodore Ier. On a de lui trois lettres, qui se trouvent dans le tome III de la *Collectio Conciliorum* du P. Hardouin. E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum*. — Baronius, *Annales*.

JEAN V, quatre-vingt-troisième pape, né en Syrie, dans la première moitié du septième siècle, mort le 1er août 687. A cause de sa connaissance du grec, il fut envoyé comme diacre-cardinal au sixième concile œcuménique de Constantinople. Élu pape le 10 juin 686, il fit restituer à l'Église de Rome l'ordination des Églises de Sardaigne, qui avait été accordée pendant quelque temps aux archevêques de Cagliari. On lui attribue deux lettres adressées aux rois Ethelred et Alfred, insérées dans le tome Ier des *Concilia Angliæ* de Spelman. Selon Platina, Jean a aussi écrit un traité *De Pallii Dignitate*. E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum*. — Artaud, *Vies des Souverains Pontifes*.

JEAN VI, quatre-vingt-sixième pape, mort le 9 janvier 705. Grec de naissance, il fut élu pape le 28 octobre 701. Peu de temps après, l'empereur byzantin Tibère envoya à Rome l'exarque de Ravenne pour forcer le pape à certaines concessions, dont la nature ne nous a pas été rapportée. Mais l'armée impériale, formée en grande partie d'Italiens, se révolta contre l'exarque, qu'elle aurait massacré sans l'intervention de Jean. Celui-ci arrêta peu de temps après, au moyen de présents considérables, les dévastations commises par Gisulfe, duc de Bénévent, sur les terres de l'Église. En 703 Jean accueillit avec bienveillance saint Wilfrid, évêque d'York, qui, excommunié par un concile d'évêques anglais, était venu à Rome pour appeler du jugement rendu contre lui. Sur la décision du pape, Wilfrid fut déclaré innocent et réintégré sur son siége épiscopal.
E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum*. — Paul Diacre, *Gesta Longob.*, l. VI, cap. 27. — Beda, *Hist. Ecclesiastica*, l. V, cap. 20. — Fleury, *Hist. Eccl.*, l. XLI, an 711-705. — Artaud, *Hist. des Souverains Pontifes*.

JEAN VII, quatre-vingt-septième pape, mort le 18 octobre 707. Il était Grec de naissance. Après avoir été promu à la dignité de diacre-cardinal, il fut élu pontife le 1er mars 705. Quelque temps après, l'empereur Justinien II lui envoya les actes du fameux concile *in trullo*, en le priant de confirmer ce qu'il y approuverait, et de casser ce qu'il n'y approuverait pas. Mais Jean refusa de se prononcer et fit remettre les actes à l'empereur sans les avoir lus, donnant pour motif que le concile avait été tenu hors de la présence des légats du pape. Cette action a été souvent taxée

de pusillanime; on l'explique cependant, quand on songe à la cruauté dont les empereurs de Constantinople usaient envers ceux qui osaient être d'un avis différent du leur et quand on se rappelle la perfidie de Justinien II, qui n'aurait pas manqué d'exagérer outre mesure la portée d'une ratification partielle du concile. En 707 Jean reçut d'Aribert, roi des Lombards, un diplôme écrit en lettres d'or, par lequel ce prince restituait au saint-siége plusieurs domaines dans les Alpes Cottiennes, lesquels avaient été enlevés aux papes lors de l'invasion des Lombards. Quelques lettres de Jean se trouvent dans le tome III de la *Collectio Conciliorum* du P. Hardouin et dans le tome V des *Miscellanea* de Baluze. E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum*. — Artaud, *Hist. des Souverains Pontifes*.

JEAN VIII, cent onzième pape, successeur d'Adrien II, né à Rome, élu le 14 décembre 872, mort le 15 décembre 882. Le pontificat de Jean VIII n'offre aucun événement remarquable jusqu'au concile de Pise, qui se réunit au mois de janvier 876. Charles le Chauve avait été sacré empereur à Rome le 25 décembre 875 : il se rendit aussitôt à Pavie, où il reçut la couronne de Lombardie; l'assemblée convoquée à cette occasion est comptée au nombre des conciles; elle rendit dix-sept canons relatifs à la discipline. En France, le concile de Pontion (juin 876) confirma l'élection de Charles; c'est de cette assemblée que date le titre de *primat des Gaules;* il fut donné par Jean VIII à l'archevêque de Sens, Ansegise, qu'il chargea de toutes les affaires ecclésiastiques dans les provinces de la Gaule et de la Germanie. L'année suivante, les Sarrasins, qui faisaient de grands ravages en Italie, s'approchent de Rome, pillent les environs, massacrent tous les habitants, détruisent les églises et s'emparent des religieuses et des prêtres. Le pape envoya aussitôt en France deux évêques chargés d'implorer des secours de Charles le Chauve; celui-ci, occupé par les invasions des Normands, hésita longtemps; il partit enfin pour l'Italie; Jean vint au devant de lui jusqu'à Pavie. Là, sur la nouvelle que Carloman, révolté contre Charles, son oncle, approchait avec une nombreuse armée, le pape et le roi se retirèrent précipitamment à Tortone, où le pape couronna l'impératrice Richilde. Charles, effrayé des progrès de Carloman, se sauve vers la France, pendant que celui-ci, se croyant poursuivi par son oncle, prend également la fuite. Jean VIII revint à Rome avec des présents pour l'église Saint-Pierre, mais sans troupes; il demanda vainement l'appui de l'empereur Basile, et fut obligé de traiter avec les Sarrasins; il s'engagea à leur payer chaque année un tribut de vingt-cinq mille marcs d'argent. Une guerre plus funeste survint alors. Lambert, duc de Spolète, et quelques seigneurs qui s'étaient déclarés en faveur de Carloman, pénétrèrent en Italie; sans se laisser effrayer par les excommunications, ils entrent dans Rome, arrêtent le pape, et chassent à coups de bâton les évêques et les moines qui venaient en procession faire leurs prières à Saint-Pierre. Le pape excommunia de nouveau Lambert et ses complices, mit l'église Saint-Pierre en interdit, et prit la résolution de passer en France, dans le dessein d'y assembler un concile universel pour remédier aux maux de l'Église. Lambert fermant la route par terre, Jean s'embarque furtivement en Toscane; furieux, il marque chaque pas de son voyage par des anathèmes : à Châlons, il excommunie un homme qui lui a enlevé deux chevaux; à Flavigny, il prononce solennellement la même sentence contre un prêtre qui lui a dérobé une écuelle d'argent. Avec l'autorisation de Louis le Bègue, il s'arrête à Troyes, où il se donne des peines infinies pour rassembler le grand concile qu'il a rêvé; vingt-six évêques français consentent seuls à s'y rendre; le nombre des assistants ne fut donc que de trente, en y comprenant le pape et les trois évêques italiens qu'il avait amenés. Le concile s'ouvrit enfin le 11 août 878 dans l'église cathédrale de Troyes; il fut aussi peu utile aux intérêts particuliers du pape qu'à ceux de la religion. Le 7 septembre 878 Jean VIII alla couronner Louis le Bègue, qui le renvoya à Troyes chargé de présents. A la clôture du concile, le pape, s'adressant aux évêques, leur dit : « Je désire que vous vous unissiez avec moi pour la défense de l'Église romaine, avec tous vos vassaux armés en guerre jusqu'à ce que je retourne à Rome, et je vous prie de me donner, sans différer, une réponse certaine sur ce point »; puis, s'adressant au roi : « Je vous prie, mon cher fils, de venir sans délai, défendre et délivrer la sainte Église romaine, comme vos prédécesseurs l'ont fait;... autrement, craignez d'attirer sur vous et sur votre royaume les châtiments que subirent quelques anciens rois qui épargnèrent les ennemis de Dieu » (Labbe, t. IX, p. 313). L'histoire reste muette sur la réponse du roi et des évêques; ils ne pensaient pas que le pape pût prescrire au roi de quelle manière il devait employer ses forces, ni qu'il eût rien à ordonner aux évêques en tant que seigneurs temporels et vassaux du roi. Jean VIII dut donc revenir seul à Rome, en 874, et tourner ses vues d'un autre côté. Photius, déposé et exilé depuis huit ans, était rentré dans les bonnes grâces de l'empereur Basile; la mort de saint Ignace, arrivée le 24 octobre, lui facilitait les voies; il parvint à remonter sur le siége de Constantinople; restait à obtenir le consentement du pape. Jean reçut avec douceur les envoyés de Photius, et, contre les règles de la discipline ecclésiastique (Baronius, t. XV), il résolut de le reconnaître pour patriarche légitime, espérant, par cette concession, obtenir des secours de l'empereur. Celui-ci se montra reconnaissant; il envoya en Italie une flotte assez nombreuse, qui remporta une grande

victoire sur les Sarrasins; mais Rome n'en fut pas délivrée pour cela. Jean s'adressa alors à Charles le Gros, à qui il promit l'Empire. Charles accepta, et vint se faire couronner à Rome le jour de Noël 881; il refusa ensuite, sous divers prétextes de remplir les engagements qu'il avait pris. L'année qui précéda la mort de Jean VIII fut presque exclusivement employée à des excommunications; elles avaient d'ailleurs été tellement prodiguées sous ce pontificat, qu'elles étaient reçues souvent avec indifférence. Jean VIII fut empoisonné. Ceux qui lui avaient donné le breuvage, voyant qu'il n'opérait pas assez promptement, brisèrent à coups de marteau la tête du pontife. On trouve trois cent vingt-trois lettres de Jean VIII dans les *Conciles* de Labbe, t. IX, p. 2 à 246; les trois dernières sont apocryphes (Dupin, t. IX, p. 652); sept lettres sont reproduites dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, t. I, p. 442, 1085; II, 146; IV, 765, 766; VI, 79, 316, et dix-huit dans les *Historiæ* de Duchesne, t. III, p. 828. On a faussement attribué à ce pape un règlement relatif aux cardinaux; mais c'est, dit-on, d'après son ordre, que Jean, diacre de l'Église romaine, écrivit l'histoire de Grégoire le Grand. Jean VIII eut Martin II pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. IX, p. 1 à 256. — Baronius, t. XV; p. 268. — Bruys, t. II, p. 139. — Luitprand, p. 116. — De Glen, p. 664. — Ciacconius, t. Ier, p. 659. — Platina, p. 101. — Alletz, t. Ier, p. 321. — Pagi, t. II, p. 139. — A. Duchesne, t. Ier, p. 567. — *Regesta Pontificum*, p. 260. — Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*; Paris, 1641, 5 vol. in-fol., t. III, p. 328. — Maimbourg, *Hist. de la Décadence de l'Empire*, liv. Ier. — De Potter, *Esprit de l'Église*, Paris, 1821, 8 vol. in-8°; t. III, p. 19. — De Prades, *Abrégé de l'Hist. Ecclésiastique*; Berne (Berlin), 1766, 2 vol. in-12; t. Ier, p. 232. — Ph. de Mornay, *Hist. de la Papauté*; 1612, in-8°, p. 204. — Velly, Villaret et Garnier, *Hist. de France*; Paris, 1770, 15 vol. in-4°; t. Ier, p. 336. — *Annales Fuldenses*; *Metenses*; *Bertiniani*. — Macquer, *Abrégé de l'Hist. Ecclés.*; 1757, 2 vol. in-8°; t. Ier, p. 525. — Sismondi, *Histoire des Français*; Paris, 1844, 31 vol. in-8°; t. III, p. 97. — Spanheim, *Histoire de la Papesse Jeanne*, traduite par Lenfant; 1758, 2 vol. in-12; t. Ier, p. 108. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique*, continuée par le P. Fabre; Paris, 1757, 37 vol. in-4°; t. XI, l. 53. — Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes*; Paris, 1847-49, 8 vol. in-8°; t. II, p. 23.

JEAN IX, cent dix-septième pape, né à Tibur, vers le milieu du neuvième siècle, mort le 30 novembre de l'an 900. Après être entré dans l'ordre de Saint-Benoît, il devint diacre, et fut élevé à la papauté au mois de juillet 898, après la mort de Théodore II. Il eut pour compétiteur le prêtre Sergius, qui, forcé de quitter Rome, se retira en Toscane, d'où il revint en 904 pour monter sur le siége de saint Pierre. En 898, Jean fut contraint de couronner empereur Berengaire, duc de Frioul, qui était entré dans Rome avec une armée considérable. Mais après le départ de Bérengaire, le pape assembla un concile, qui déclara empereur Lambert, duc de Spolète. Celui-ci se rendit en personne à un second concile, tenu par Jean, en 898, à Ravenne, où le pape fit annuler et jeter au feu la procédure intentée par Étienne VI contre la mémoire de Formose. Ce concile prit aussi plusieurs mesures importantes concernant le gouvernement de l'Église et la discipline ecclésiastique, que le pape, dont la sagesse et la piété nous sont attestées par les auteurs contemporains, avait à cœur de faire maintenir dans sa pureté. Quatre lettres de Jean se trouvent dans la *Collectio Conciliorum* du P. Hardouin, t. VI, pars I, p. 467. E. G.

Luitprand, *Antapodosis*. — Baronius, *Annales* (édition de Mansi, qui a rectifié quelques erreurs commises par Baronius à propos de Jean IX). — Ciacconius, *Vitæ Pontificum Romanorum*. — Artaud, *Hist. des Souverains Pontifes*.

JEAN X, pape, de 914 à 928. Il était déjà dans les ordres lorsque la toute-puissante Théodora s'éprit de lui, et le fit élire d'abord évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne. A la mort du pape Landon, elle agit avec tant d'adresse auprès du clérgé et de la noblesse de Rome, que son amant fut placé sur le saint-siége. Malgré cette origine impure, le pontificat de Jean X ne tourna pas au détriment de l'Église et de l'Italie. Ce pape gouverna avec justice et fermeté. Il réunit les princes rivaux qui se partageaient l'Italie contre leurs ennemis communs, les Sarrasins, et remporta sur ceux-ci une victoire signalée aux bords du Garigliano. La mort de Théodora mit en danger l'autorité de Jean X. Sa fille Marosia, héritière de sa puissance, ne le trouvant pas assez docile, résolut de le renverser. Elle s'empara du môle d'Adrien (aujourd'hui le château Saint-Ange), et avec l'assistance de Guido, duc de Toscane, dont elle accepta la main, elle fit tuer Pierre, frère de Jean X, et jeter le pape lui-même dans un cachot, où il mourut bientôt après. On prétend qu'il fut étranglé ou étouffé sous un oreiller. Z.

Luitprand, *Historia*, l. II, 13, 14; III; 12 — Baronius, *Annales Ecclesiastici*. — *Anonymi Carmen panegyricum de laudibus Berengerii*, dans les *Scriptores Rer. Ital.*, t. II.

JEAN XI, pape, de 931 à 936. Il était le second fils de Marosia et, dit-on, du pape Sergius. Il avait à peine vingt et un ans lorsque sa mère le fit élire pape. Il se borna aux seules fonctions ecclésiastiques, et laissa l'autorité temporelle à Marosia. Il fut entraîné dans la chute de cette orgueilleuse princesse, et partagea la prison où son autre fils Albéric la fit enfermer. On ignore la date de sa mort, mais il cessa d'être reconnu comme pape en 936. Z.

Luitprand, *Historia*, l. III, c. XII. — Baronius, *Annales*.

JEAN XII, pape, fils du patrice Albéric, né en 938, mort en 964. Il s'appelait Octavien. Son père lui laissa la principauté de Rome comme un héritage. Albéric avait nommé successivement plusieurs papes, et les avait tenus dans une dépendance absolue. Octavien n'imita pas cette politique; il se fit consacrer lui-même pape sous le nom de Jean XII, en 956, deux ans après la mort de son frère. C'est le premier pape qui ait changé de nom. Comme sa puissance sur Rome était contestée par les autorités municipales de la

ville et par Béranger, roi d'Italie, il crut la fortifier en appelant Othon le Grand en Italie, et il lui posa sur la tête la couronne impériale, le 2 février 962 (1). La bonne intelligence ne dura pas longtemps entre Othon et Jean XII, qui se ligua contre lui avec Béranger. Le roi d'Italie fut fait prisonnier, et Othon marcha contre Rome. Le pape s'enfuit à Capoue avec Adalbert, fils de Béranger. Othon assembla un concile à Rome pour juger Jean XII. Cette assemblée mit au jour la dépravation du jeune pape, et l'empereur l'invita à venir se justifier. « Sachez, lui écrivait-il, que vous êtes accusé, non point par un petit nombre, mais par tous, par des gens de votre ordre aussi bien que des séculiers, de vous être rendu coupable d'homicide, de parjure, de sacrilége, d'inceste avec deux sœurs vos proches parentes. Ils ajoutent, ce qui est horrible à entendre, qu'à table vous avez bu à la santé du diable; qu'au jeu vous avez imploré le secours de Jupiter, de Vénus et des autres démons. Nous supplions donc avec ferveur votre paternité de venir, et de ne pas tarder à vous purger de ces accusations. » La lettre est datée de novembre 963. Jean refusa de reconnaître l'autorité du concile, et menaça d'excommunier ceux qui procéderaient à l'élection d'un nouveau pape. Sans s'arrêter à cette menace, le concile le déclara déchu de sa dignité, et lui donna pour successeur Léon VIII. Le peuple romain, qui redoutait l'établissement de la puissance germanique, vit avec regret le changement opéré sous l'influence d'Othon. D'ail-

(1) « Après l'onction sacrée, Jean fit serment à l'empereur sur le corps de saint Pierre, avec tous les citoyens et les grands, de ne jamais renoncer à son obéissance, et de ne donner aucun secours à Béranger ni à Adalbert, son fils. Othon, de son côté, rendit à l'Église romaine ce qui lui avait été ôté dans toute l'Italie, et fit au pape en particulier de grands présents d'or et de pierreries. Il confirma par un acte authentique les donations de Pepin et de Charlemagne, comprenant la ville de Rome, son duché et ses dépendances, plusieurs villes de Toscane, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, plusieurs places de Lombardie, plusieurs de Campanie, le duché de Spolète et celui de Bénévent, l'île de Corse, le patrimoine de Sicile, si Dieu le met entre nos mains, dit l'empereur; car elle était au pouvoir des Sarrasins. Cette donation est copiée presque mot pour mot de celle de Louis le Débonnaire; mais Othon y ajoute, de son royaume de Lombardie, Rieti, Amiterne et cinq autres villes (Frédégaire Chr. Sup. Reg., an. 962). A la fin est la clause importante: « sauf en tout notre puissance et celle de notre fils et de nos descendants. »

« On régla ensuite l'élection du pape. Tout le clergé et la noblesse de Rome s'obligèrent par serment de la faire canoniquement, et le pape élu ne sera point sacré qu'il n'ait promis publiquement, en présence des commissaires de l'empereur, de conserver les droits de tous. Il y aura toujours des commissaires du pape et de l'empereur qui lui rapporteront tous les ans comment les ducs et les juges rendent la justice. Ils porteront premièrement au pape les plaintes qu'il recevront, et il choisira ou d'y faire remédier aussitôt ou de souffrir qu'il y soit remédié par les commissaires de l'empereur. Cette clause montre bien que l'empereur se réservait toujours la souveraineté et la juridiction en dernier ressort sur Rome.

« Après la signature d'Othon et de son fils sont celles de dix évêques. L'original, daté du 13 février 962, est écrit en lettres d'or et gardé à Rome, au château Saint-Ange. »
(Fleury, *Hist. Eccles.*, l. LVI, ann. 961.)

leurs, le souvenir du gouvernement d'Albéric
protégeait son indigne fils. Après le départ de
l'empereur, les Romains se soulevèrent contre
Léon VIII, qui prit la fuite, et rappelèrent Jean XII.
Le pape survécut peu à ce retour de fortune. On ra-
conte sa mort de diverses manières. *L'Art de véri-*
fier les dates dit vaguement, d'après Pagi et Mu-
ratori, qu'une maladie de huit jours l'emporta, l
14 mai 964, sans qu'il eût reçu les sacrement
Suivant Fleury et Sismondi « le pape, surpris
nuit dans un rendez-vous de galanterie chez u
femme mariée, fut frappé à la tempe d'un c
dont il mourut peu de jours après. (*Sup. Reg.*
an 964). L'évêque de Crémone (Luitpr
dit que ce fut par les mains du diable, tandis q
les incrédules accusèrent le mari jaloux ».

Luitprand, *Historia*, l. VI, c. 11. — Baronius, *Ann*
— *Art de vérifier les dates*, t. III, édit. de 1818. — Fl
Hist. Eccl., liv. LVI, an. 962. — Sismondi, *Histoire des*
publiques Italiennes, t. I, p. 117.

JEAN XIII, pape, du 1[er] octobre 965 au 5
tembre 972. Il était Romain de naissance,
évêque de Narni. Son élection était due à l'influ
germanique. Il fut intronisé en présence d'O
évêque de Spire et de Luitprand, évêque de
mone, envoyés par l'empereur pour assister à
élection et la confirmer. Les Romains, ind
de voir leur pontife soumis aux étrangers,
chassèrent de la ville. Il se retira dans un
teau de la Campanie, et appela Othon à son
L'empereur accourut avec une armée.
avant son arrivée, les Romains rappelèrent le
Cet acte de soumission ne désarma pas Jean
souilla son retour par de nombreuses cr
Soutenu par les soldats d'Othon, il fit ar
du tombeau et jeter au vent les cendres d
cien préfet de Rome, Roffredo. Le nouve
fet fut promené sur un âne, et exposé à la
publique; les consuls romains furent ent
exil au fond de l'Allemagne, et les douze t
périrent sur l'échafaud. La responsabilité
atrocités, qui excitèrent l'indignation de l
de Constantinople, retombe également sur
et sur sa créature, Jean XIII. Le jour de N
cette même année 967, le pape couronna
reur Othon le jeune. Il mourut après avo
cupé le saint-siége un peu moins de sep
Baronius lui attribue l'institution du bapt
cloches; mais dom Martenne a montré qu
institution était plus ancienne de deux
ans.

Baronius, *Annales Eccles.* — *Vie du pape Jean*
dans les *Scriptores Rerum Italicarum*, t. III, p
p. 330, et *Legatio Luitprandi*, dans le même rec
p. 479.

JEAN XIV, pape, du 19 octobre 984 au 20
985. Né à Pavie, il en devint évêque, et fut
par l'empereur Othon II sur le siége de s
Pierre. Il se nommait Pierre, mais il chang
nom par respect, à ce que l'on croit, pour
Pierre. Son pontificat ne dura que dix
L'anti-pape Boniface Francone, revenant de C
tantinople, où il s'était réfugié, profita de

...ment populaire pour renverser Jean XIV, ... peu après mourut de faim dans un cachot du ...âteau Saint-Ange. Z.

...ronius, *Annales Ecclés.* — Platina, *Vitæ Pontificum.* ...Ciaccolius, *Vitæ Pontificum.*

JEAN XV ou XVI (1), pape, du 25 avril 986 à ... Fils du prêtre Léon, il fut placé sur le siége ... Rome, à une époque où le consul Crescentius ...uvernait la ville et ne laissait aux pontifes ...sque aucune autorité temporelle. Jean XV ...aya de secouer le joug du consul, fut chassé ...Rome, et appela Othon III à son secours. Pour ...lar l'intervention des Allemands, Crescentius ...réconcilia avec Jean XV. Sous le pontificat de ...n XV eut lieu la première canonisation solen...le : ce fut celle de saint Uldaric, évêque d'Augs...urg. Saint Abbon, qui visita Rome dans les der...res années de Jean XV, disait qu'il avait trouvé ...ape « avide de lucre honteux et prêt à ...dre toutes choses (turpis lucri avidum, atque ...omnibus venalem repetit) ». Z.

...ronius, *Annales.* — *Art de vérifier les dates*, t. III, ..., édit. de 1818.

JEAN XVI, pape ou anti-pape, de 997 à 998. ...ait Grec d'origine, et se nommait *Phild*...e. Crescentius l'éleva au siége pontifical pour ...poser à Grégoire V, parent et créature ...thon III, roi de Germanie. Grégoire, chassé de ...e, y rentra avec le secours d'Othon, et, après ... accablé d'outrages son rival, il le fit périr ... GRÉGOIRE V). Z.

...onius, *Annales.* — Platina, *Vitæ Pontificum.* — ... Damien, *Epist. ad Card.*, dans ses *Opera*, éd. de ...1888. — Rad. Glaber, *Hist.*, I, 4. — Fleury, *Histoire* ...*siastique*, l. LVII.

JEAN XVII ou XVIII, pape, du 9 juin 1003 ... octobre de la même année. Il se nommait ... ou Secco. Il succéda à Silvestre II. Selon ..., il était de naissance obscure. L'*Art de* ...*er les dates* prétend, d'après une vieille ...ption que, « né d'une ancienne maison, ...âteau de Repugnans (Ripa Jani), dans la ...e d'Ancône, au diocèse de Formiano, il ...au sortir de l'enfance, à Rome, où il fit ses ... dans la maison du consul Pétrone. Ses ...ès dans les lettres et la vertu le firent gé...ment estimer ». Le pontificat de Jean XVII ... moins de cinq mois, et ne fut signalé par ... événement. Après sa mort le saint-siége ... quatre mois et demi. Z.

...na, *Vitæ Pontificum.* — *Art de vérifier les dates*, ... p. 285.

JEAN XVIII ou XIX, pape, du 26 décembre ... mois de mai 1009. Fils du prêtre Orso, il ... avant son élection le nom de Phasian. Il ...da à Jean XVII, et occupa la chaire de saint ... pendant cinq ans et quatre mois. Il abdiqua la papauté au mois de mai 1009 pour embrasser la vie monastique, et se retira dans l'abbaye de Saint-Paul. Fleury place sa mort au 18 juillet de la même année. Cet auteur ne signale aucun fait remarquable sous le pontificat de Jean XVIII, sinon qu'il y avait alors dans Rome, « vingt monastères de religieuses, quarante de moines, soixante de chanoines, sans ceux qui étaient hors de la ville ». Z.

Baronius, *Annales.* — Platina, *Vitæ Pontificum.* — Duchesne, *Histoire des Papes.* — Fleury, *Histoire Ecclés.*, l. LVIII, 11.

JEAN XIX ou XX, pape, du 19 juillet 1024 au 8 novembre 1033. Avant son élévation au pontificat, il était consul, duc et sénateur; mais il n'était pas encore entré dans les ordres. Il se fit élire à force d'argent. « Un même jour le vit laïque et pape, dit Romuald de Salerne (uno eodemque die laicus et pontifex fuit). » — Le patriarche de Constantinople essaya, dit Fleury, de concert avec l'empereur Basile et avec quelques autres Grecs, d'obtenir le consentement de ce pape pour se donner le titre d'évêque universel dans l'Église orientale, comme le pape le prenait par toute l'Église. Le patriarche envoya donc à Rome des députés, chargés de grands présents, tant pour le pape que pour les autres qu'ils trouveraient favorables à sa prétention; et comme l'avarice dominait alors à Rome plus qu'en aucun lieu du monde, les Grecs furent écoutés, et les Romains cherchèrent les moyens de leur accorder secrètement ce qu'ils désiraient; mais le bruit s'en étant répandu par toute l'Italie, cette nouveauté excita un grand tumulte..... Enfin les Grecs furent obligés de s'en retourner à Constantinople, sans avoir rien fait ». En 1027, Jean XIX couronna, le jour de Pâques, l'empereur Conrad II et l'impératrice Gisèle, sa femme. Rodolphe, roi de Bourgogne et Canut d'Angleterre assistèrent à cette cérémonie. En 1033 plusieurs nobles romains conspirèrent contre le pape et le chassèrent de Rome. Mais l'empereur Conrad l'y ramena. Jean XIX mourut la même année, et eut pour successeur son neveu Théophylacte, un enfant de douze ans (*voy.* BENOIT IX). Z.

Papebroch, *Conatus chronologico-historicus ad catalogum Romanorum Pontificum.* — Glaber, *Chronic.*, IV, 8, 5. — Ciacconius, *Vitæ Pontificum.* — Baronius, *Annales.* — Fleury, *Hist. Ecclés.*, l. LIX, de 1-31.

JEAN XX ou XXI, pape, du 13 septembre 1276 au 16 mai 1277. Né d'une famille noble, dans la ville de Lisbonne, en Portugal, il se nommait Pierre, fils de Julien. Après avoir fait ses études à Paris et pris des grades dans toutes les facultés, ce qui lui valut le titre de clerc universel, il revint dans sa ville natale, où il fut élu maître des études de Lisbonne. Il devint ensuite archidiacre de l'église de Braga. Il se rendit à Rome, et remplit les fonctions d'*archiatro* (premier médecin) auprès de Grégoire X, qui l'éleva à la dignité d'archevêque de Braga et le créa évêque-cardinal de Frascati. Il fut élu pape, à

(1) ... place quelquefois sur la liste des papes avec le ...m *Jean*, fils de Robert, qui fut élu après la mort ... XIV. « Soit qu'il mourût avant d'avoir été or...é, dit l'*Art de vérifier les dates*, soit que son or...n n'ait pas été canonique, on ne le compte point ...les papes, sinon pour servir au nombre. Il mourut ...le mois de juillet 985. »

Viterbe, le 15 septembre 1276, et couronné le 20. Pendant son pontificat, qui fut très-court, il s'efforça de rétablir la concorde entre Philippe, roi de France, et Alfonse, roi de Castille, et obtint qu'Alfonse III, roi de Portugal, cessât de dépouiller les églises de leurs biens. Il envoya des légats à Michel Paléologue, pour demander à ce prince la ratification de l'union des deux Églises, jurée par ses ambassadeurs au concile de Lyon, et essaya de décider les princes chrétiens à une croisade. Jacques Ier, roi d'Aragon, sur lequel se fondait son espérance pour une guerre sainte, mourut en 1276. Le 7 octobre de la même année, Charles, roi de Naples et de Sicile, fit hommage de son royaume au pape, qui lui en donna l'investiture. Jean formait de grands projets et se promettait une longue vie, mais un accident l'arrêta au début de sa carrière pontificale : une chambre récemment construite de son palais de Viterbe s'écroula sur lui; il fut blessé mortellement, et expira six jours après. Platina lui attribue un traité de médecine intitulé : *Thesaurus Pauperum*. Jean XX eut pour successeur Nicolas III. Z.

Papebroch, *Conatus chronolog.* et *Suppl.* — Platina, *Vitæ Pontificum*. — Ciacconius, *Vit. Pont.* — Louis Jacob, *Bibliothèque Pontificale*. — Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes romains*, t. III. — Fleury, *Histoire Ecclés.*, l. LXXXVII, 1-7.

JEAN XXI ou **XXII**, né à Cahors, vers l'année 1244, mort à Avignon, le 4 décembre 1334. Son nom de famille était Jacques d'Euse. L'opinion commune est que son père, Armand d'Euse, exerçait à Cahors l'humble profession de cordonnier. Cependant, il y a de bonnes raisons à faire valoir pour appuyer l'assertion toute contraire de Baluze. Suivant cet historien, Jacques d'Euse, né d'un père noble, aurait été dans sa jeunesse, par égard pour son origine, admis à la cour du roi de Sicile, et plus tard l'éclat de son mérite l'aurait fait appeler par ce prince à la dignité de chancelier. Les circonstances de sa vie sont toutes ignorées, obscures, ou du moins incertaines, jusqu'au 5 septembre 1300, où nous le voyons, évêque consacré de Fréjus, intervenir avec Guillaume, archevêque d'Embrun, dans un procès concernant les droits de l'église de Gap. Le 29 août 1310, Clément V le transféra sur le siége métropolitain d'Avignon, et deux ans après, en 1312, il le nomma cardinal-évêque de Porto. Qui devint alors, après Jacques d'Euse, archevêque d'Avignon? C'est le fils de sa sœur, Jacques *de Via*, et l'on suppose que ce Jacques *de Via* avait pour père un baron de Vilamur, célèbre parmi les bienfaiteurs de l'église d'Avignon. Voilà une bien illustre alliance pour la fille du prétendu cordonnier de Cahors. A la mort de Clément V, vingt-trois cardinaux se réunirent en conclave dans le palais de l'évêque de Carpentras. Trois mois après ils étaient encore assemblés dans le même lieu. Telle était la division des esprits. Les habitants de Carpentras, obligés de fournir à la dépense des cardinaux, ainsi que de leurs nombreux domestiques, trouvant alors qu'on leur imposait trop longtemps une bien lourde charge, portèrent l'incendie dans le palais de l'évêque, et dispersèrent ainsi le conclave. Cet événement eut lieu le 23 juillet 1313. On se demandait encore trois ans après si le veuvage de l'Église devait enfin avoir un terme, quand le roi Philippe V, par une résolution vigoureuse, contraignit les cardinaux à reprendre leurs délibérations interrompues. Enfermés le 23 juin 13[illegible] dans le couvent des Dominicains, à Lyon, ils se séparèrent quarante jours après, ayant élu p[illegible] l'archevêque d'Avignon. Jacques d'Euse, après avoir pris le nom de Jean XXII, se fit couron[illegible] à Lyon le 5 septembre de cette année, par le cardinal Napoléon Orsini. De Lyon il se rend[illegible] Avignon, où il arriva le 2 octobre, ayant ch[illegible] cette ville pour sa résidence.

Un des premiers actes de Jean XXII fut [illegible] canoniser le frère aîné de Robert, roi de Na[illegible] Louis, évêque de Toulouse, mort vingt an[illegible] paravant. Cette canonisation est du 7 avril [illegible] Peu de temps après, le 25 juin, Jean érig[illegible] glise de Toulouse en métropole, et donna [illegible] suffragants à l'archevêque de Toulouse les [illegible] ques de Montauban, de Saint-Papoul, de Ri[illegible] de Lombès. Comme il connaissait la Fran[illegible] l'habitait, il montra beaucoup de zèle pour [illegible] les affaires de son Église (1). C'est à lui qu'on [illegible] encore la fondation des évêchés de Saint-P[illegible] d'Aleth, dans la province de Narbonne; de [illegible] tres et de Vabres, dans la province d'Al[illegible] Saint-Flour, dans la province de Bourg[illegible] Condom, de Sarlat, de Maillezais, de L[illegible] dans la province de Bordeaux. Tout cela f[illegible] en quelques mois. Le nouveau pape é[illegible] homme actif, qui concevait, puis ex[illegible] promptement, n'hésitant pas à sacrifier l[illegible] térêts qui ne lui semblaient pas les plus [illegible] tables, lorsqu'il s'agissait de pourvoir à [illegible] gentes nécessités. Il avait l'esprit réfor[illegible] On doit encore aux premiers temps de so[illegible] tificat le recueil des Constitutions de Clé[illegible] qui a pris place dans les Décrétales sous l[illegible] de *Clémentines*. Par les ordres de Jean [illegible] ce nouveau manuel de jurisprudence ca[illegible] fut envoyé, dès le mois d'octobre 13[illegible] universités de Paris et de Bologne, et r[illegible] mandé non-seulement aux professeurs de[illegible]

(1) Le roi Philippe le Long venait d'être sacré à [illegible] à l'âge de vingt-trois ans (le 9 janvier 1317). L[illegible] pape lui écrivit, le 18 janvier, une lettre où on l[illegible] seils paternels : « Nous avons appris que lorsq[illegible] assistez à l'office divin, particulièrement à la me[illegible] parlez tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et vous [illegible] pliquez à des affaires qui vous détournent de l'[illegible] que vous devez aux prières qui se font pour vous [illegible] le peuple. Vous devriez aussi, depuis votre sacre, [illegible] des manières plus graves, etc. »

Il adressa des conseils du même genre à Robert [illegible] Naples, et à Édouard II, roi d'Angleterre, auquel [illegible] voya deux légats, tous deux cardinaux; mais [illegible] pouvoir parvenir auprès du roi, ils furent dévali[illegible] de Dresington par un parti d'Anglais qui couraient [illegible] sous prétexte de repousser les Écossais.

mais encore aux juges appelés à siéger dans les tribunaux ecclésiastiques. Enfin, dans la même année, Jean donna une constitution nouvelle à l'ordre de Grandmont, et publia ses premières lettres sur les graves et tumultueuses dissensions qui s'étaient élevées dans la congrégation de Saint-François. Telle était la question débattue entre les deux partis qui divisaient les franciscains. L'un de ces partis s'était déclaré pour la *commune observance*, justifiant et travaillant à maintenir sous ce nom tous les changements apportés à l'institution primitive. Les mœurs de l'Église séculière s'étaient beaucoup relâchées depuis quelque temps : l'exemple donné par les souverains pontifes, les évêques, les chapitres collégiaux, avait été suivi de loin par les abbés bénédictins, cisterciens, augustins, et même par les cénobitaires de l'ordre austère qu'avait fondé saint François d'Assise; ils ne mendiaient plus sur les grandes routes leur pain de chaque jour, mais ils possédaient en propre des greniers pleins, des caves pleines, et commençaient même à thésauriser : ce qui, suivant leurs adversaires, était un criminel abus. Ceux-ci, surnommés, en divers lieux *Fraticelli*, *Béguins*, *Bizoques*, *Spirituels*, etc., etc., s'étaient d'abord séparés de leurs moins rigides confrères, pour prêcher et pratiquer le plus absolu renoncement à toute possession temporelle, et, devenus bientôt un parti nombreux, ils avaient alors prétendu réformer la congrégation tout entière. De là de vives querelles, des outrages réciproques, et même, comme il était arrivé dans les villes de Narbonne et de Beziers, des ligues armées, des voies de fait. Sans aborder le détail de ces contestations, Jean XXII se prononça pour le parti de la commune observance. C'était le plus considérable, le seul régulièrement constitué, et, d'ailleurs, ce relâchement même, qui lui était reproché avec tant de véhémence, devait être considéré comme une transaction opportune avec les mœurs du temps, par le chef d'une Église qui se montrait chaque jour plus mondaine, plus différente, elle aussi, de son état primitif.

L'année 1318 vit fonder par Jean XXII les évêchés de Tulle, de Lavaur, de Mirepoix, en France, de Saragosse, en Espagne, et de Sultanie, en Perse. C'est un pape qui entend les affaires et qui sait les conduire. Mais il ne se laisse pas entraîner, au nom même de la religion, à des entreprises aventureuses, où la chrétienté pourrait recueillir plus de dommages que de profits. Ainsi, les rois de France et d'Angleterre avaient, chacun de leur côté, conçu le dessein d'aller guerroyer en Palestine. Dès qu'il en est informé, Jean s'empresse de leur écrire qu'ils feront beaucoup mieux de s'employer à pacifier leurs États, et que d'ailleurs il existe trop de divisions entre les rois, entre les princes, entre les peuples chrétiens, pour que des forces suffisantes puissent être envoyées contre les Turcs. Cette affaire des croisades lui causa bien d'autres soucis. Pendant que les rois sont invités à suspendre les préparatifs de leurs expéditions, les peuples s'agitent en France, en Angleterre, avec une simultanéité qui semble révéler un mystérieux concert : les paysans quittent leurs sillons, se précipitent sur les villes, et, comme pour satisfaire un irrésistible besoin de destruction, ils commencent par dévaster, piller, incendier toutes les cités qu'ils trouvent sans défense, avant de diriger vers l'Orient leur course vagabonde. Ils furent un instant maîtres de Paris, et quelque temps après ils menaçaient Avignon, la ville du pape. Et cependant ils marchaient sous la conduite de moines fanatiques, se proclamaient les soldats du Christ, et massacraient avec une atroce fureur tous les juifs qu'ils rencontraient sur leur passage. Jean fulmina contre eux plusieurs manifestes, où l'on voit quelle terreur ils inspirèrent. Il faut aussi remarquer dans ces manifestes les termes dont le pape fait usage en parlant des juifs. Puisqu'il s'agit de leur vie, de leurs biens, ce ne sont plus des infidèles, ce sont des hommes, qui ont droit à la même protection que les autres; et, en effet, Jean ordonne de rassembler des troupes et d'opposer le glaive aux assauts furieux des assassins.

On rapporte à l'année 1320 la condamnation de Jean de Poilli, docteur en théologie de l'université de Paris. Dans une controverse touchant l'administration du sacrement de la pénitence, il avait soutenu que le pouvoir des prêtres est d'institution divine, puisqu'ils possèdent ce pouvoir comme représentants des apôtres; et il avait ajouté que les papes, choisis plus tard parmi les évêques pour être les chefs de la police ecclésiastique, et simplement chargés d'exercer en des limites déterminées une haute surveillance sur leurs collègues, n'avaient pas été investis de cette autorité par Dieu même, mais par les conciles, avec l'assentiment des empereurs. La papauté ne pouvait entendre sans déplaisir et même sans effroi exposer et développer cette thèse historique. Jean de Poilli fut assigné devant le tribunal du souverain pontife, et contraint de rétracter ses propositions. C'est une rétractation qu'il fit sans doute avec les lèvres, pour éviter d'autres poursuites. Jean de Poilli ne pouvait ignorer que, sur la même question, beaucoup d'autres théologiens pensaient comme lui; mais il avait parlé trop tôt et trop haut.

On ne pouvait s'exprimer avec liberté sur les droits du pape que sur les terres de l'Empire. Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche se disputant la couronne impériale, Jean soutenait les prétentions de Frédéric. Mais le parti de Louis de Bavière était le plus puissant, et celui-ci ne se contentait pas, comme la plupart de ses prédécesseurs, d'envahir et de piller les terres papales, il protégeait, et, dit-on, soudoyait un grand nombre d'habiles clercs, qui discutaient publiquement les droits de la papauté, opposaient à l'Église présente la primitive Église, et célé-

Viterbe, le 15 septembre 1276, et couronné le 20. Pendant son pontificat, qui fut très-court, il s'efforça de rétablir la concorde entre Philippe, roi de France, et Alfonse, roi de Castille, et obtint qu'Alfonse III, roi de Portugal, cessât de dépouiller les églises de leurs biens. Il envoya des légats à Michel Paléologue, pour demander à ce prince la ratification de l'union des deux Églises, jurée par ses ambassadeurs au concile de Lyon, et essaya de décider les princes chrétiens à une croisade. Jacques Ier, roi d'Aragon, sur lequel se fondait son espérance pour une guerre sainte, mourut en 1276. Le 7 octobre de la même année, Charles, roi de Naples et de Sicile, fit hommage de son royaume au pape, qui lui en donna l'investiture. Jean formait de grands projets et se promettait une longue vie, mais un accident l'arrêta au début de sa carrière pontificale : une chambre récemment construite de son palais de Viterbe s'écroula sur lui; il fut blessé mortellement, et expira six jours après. Platina lui attribue un traité de médecine intitulé : *Thesaurus Pauperum*. Jean XX eut pour successeur Nicolas III. Z.

Papebroch, *Conatus chronolog.* et *Suppl.* — Platina, *Vitæ Pontificum*. — Giacconius, *Vit. Pont.* — Louis Jacob, *Bibliothèque Pontificale*. — Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes romains*, t. III. — Fleury, *Histoire Ecclés.*, l. LXXXVII, 1-7.

JEAN XXI ou **XXII**, né à Cahors, vers l'année 1244, mort à Avignon, le 4 décembre 1334. Son nom de famille était Jacques d'Euse. L'opinion commune est que son père, Armand d'Euse, exerçait à Cahors l'humble profession de cordonnier. Cependant, il y a de bonnes raisons à faire valoir pour appuyer l'assertion toute contraire de Baluze. Suivant cet historien, Jacques d'Euse, né d'un père noble, aurait été dans sa jeunesse, par égard pour son origine, admis à la cour du roi de Sicile, et plus tard l'éclat de son mérite l'aurait fait appeler par ce prince à la dignité de chancelier. Les circonstances de sa vie sont toutes ignorées, obscures, ou du moins incertaines, jusqu'au 5 septembre 1300, où nous le voyons, évêque consacré de Fréjus, intervenir avec Guillaume, archevêque d'Embrun, dans un procès concernant les droits de l'église de Gap. Le 29 août 1310, Clément V le transféra sur le siége métropolitain d'Avignon, et deux ans après, en 1312, il le nomma cardinal-évêque de Porto. Qui devint alors, après Jacques d'Euse, archevêque d'Avignon? C'est le fils de sa sœur, Jacques *de Via*, et l'on suppose que ce Jacques *de Via* avait pour père un baron de Vilamur, célèbre parmi les bienfaiteurs de l'église d'Avignon. Voilà une bien illustre alliance pour la fille du prétendu cordonnier de Cahors. A la mort de Clément V, vingt-trois cardinaux se réunirent en conclave dans le palais de l'évêque de Carpentras. Trois mois après ils étaient encore assemblés dans le même lieu. Telle était la division des esprits. Les habitants de Carpentras, obligés de fournir à la dépense des cardinaux, ainsi que de leurs nombreux domestiques, trouvant als qu'on leur imposait trop longtemps une lo lourde charge, portèrent l'incendie dans le p lais de l'évêque, et dispersèrent ainsi le concla Cet événement eut lieu le 23 juillet 1313. se demandait encore trois ans après si le veuvag de l'Église devait enfin avoir un terme, qua le roi Philippe V, par une résolution vigoureus contraignit les cardinaux à reprendre leurs dé bérations interrompues. Enfermés le 23 juin 13 dans le couvent des Dominicains, à Lyon, ils séparèrent quarante jours après, ayant élu l'archevêque d'Avignon. Jacques d'Euse, a avoir pris le nom de Jean XXII, se fit couron à Lyon le 5 septembre de cette année, par le c dinal Napoléon Orsini. De Lyon il se rend Avignon, où il arriva le 2 octobre, ayant ch cette ville pour sa résidence.

Un des premiers actes de Jean XXII f canoniser le frère aîné de Robert, roi de N Louis, évêque de Toulouse, mort vingt an paravant. Cette canonisation est du 7 avril Peu de temps après, le 25 juin, Jean érig glise de Toulouse en métropole, et donna suffragants à l'archevêque de Toulouse les ques de Montauban, de Saint-Papoul, de Ri de Lombès. Comme il connaissait la Fr l'habitait, il montra beaucoup de zèle pour les affaires de son Église (1). C'est à lui qu'e encore la fondation des évêchés de Saint-P d'Aleth, dans la province de Narbonne; de tres et de Vabres, dans la province d'Al Saint-Flour, dans la province de Bourg Condom, de Sarlat, de Maillezais, de L dans la province de Bordeaux. Tout cela en quelques mois. Le nouveau pape é homme actif, qui concevait, puis e promptement, n'hésitant pas à sacrifier térêts qui ne lui semblaient pas les plus tables, lorsqu'il s'agissait de pourvoir gentes nécessités. Il avait l'esprit réfor On doit encore aux premiers temps de s tificat le recueil des Constitutions de Clé qui a pris place dans les Décrétales sous de *Clémentines*. Par les ordres de Jean ce nouveau manuel de jurisprudence c fut envoyé, dès le mois d'octobre 131 universités de Paris et de Bologne, et r mandé non-seulement aux professeurs de

(1) Le roi Philippe le Long venait d'être sacré à à l'âge de vingt-trois ans (le 9 janvier 1317), le pape lui écrivit, le 18 janvier, une lettre où en seils paternels : « Nous avons appris que lo assistez à l'office divin, particulièrement à la parlez tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et vous pliquez à des affaires qui vous détournent de que vous devez aux prières qui se font pour le peuple. Vous devriez aussi, depuis votre sacre, des manières plus graves, etc. »

Il adressa des conseils du même genre à Robe Naples, et à Édouard II, roi d'Angleterre, au voya deux légats, tous deux cardinaux; mais pouvoir parvenir auprès du roi, ils furent dé de Dresington par un parti d'Anglais qui courai sous prétexte de repousser les Écossais.

mais encore aux juges appelés à siéger dans les tribunaux ecclésiastiques. Enfin, dans la même année, Jean donna une constitution nouvelle à l'ordre de Grandmont, et publia ses premières lettres sur les graves et tumultueuses dissensions qui s'étaient élevées dans la congrégation de Saint-François. Telle était la question débattue entre les deux partis qui divisaient les franciscains. L'un de ces partis s'était déclaré pour la *commune observance*, justifiant et travaillant à maintenir sous ce nom tous les changements apportés à l'institution primitive. Les mœurs de l'Église séculière s'étaient beaucoup relâchées depuis quelque temps : l'exemple donné par les souverains pontifes, les évêques, les chapitres collégiaux, avait été suivi de loin par les abbés bénédictins, cisterciens, augustins, et même par les dignitaires de l'ordre austère qu'avait fondé saint François d'Assise; ils ne mendiaient plus sur les grandes routes leur pain de chaque jour, mais ils possédaient en propre des greniers pleins, des caves pleines, et commençaient même à thésauriser : ce qui, suivant leurs adversaires, était un criminel abus. Ceux-ci, surnommés, en divers lieux *Fraticelli*, *Béguins*, *Bizoques*, *Spirituels*, etc., etc., s'étaient d'abord séparés de leurs moins rigides confrères, pour prêcher et pratiquer le plus absolu renoncement à toute possession temporelle, et, devenus bientôt un parti nombreux, ils avaient alors prétendu réformer la congrégation tout entière. De là de vives querelles, des outrages réciproques, et même, comme il était arrivé dans les villes de Narbonne et de Beziers, des ligues armées, des voies de fait. Sans aborder le détail de ces contestations, Jean XXII se prononça pour le parti de la commune observance. C'était le plus considérable, le seul régulièrement constitué, et, d'ailleurs, ce relâchement même, qui lui était reproché avec tant de véhémence, devait être considéré comme une transaction opportune avec les mœurs du temps, par le chef d'une Église qui se montrait chaque jour plus mondaine, plus différente, elle aussi, de son état primitif.

L'année 1318 vit fonder par Jean XXII les évêchés de Tulle, de Lavaur, de Mirepoix, en France, de Saragosse, en Espagne, et de Sultanée, en Perse. C'est un pape qui entend les affaires et qui sait les conduire. Mais il ne se laisse pas entraîner, au nom même de la religion, à former des entreprises aventureuses, où la chrétienté pourrait recueillir plus de dommages que de profits. Ainsi, les rois de France et d'Angleterre avaient, chacun de leur côté, conçu le dessein d'aller guerroyer en Palestine. Dès qu'il en est informé, Jean s'empresse de leur écrire qu'ils feront beaucoup mieux de s'employer à pacifier leurs États, et que d'ailleurs il existe trop de divisions entre les rois, entre les princes, entre les peuples chrétiens, pour que des forces suffisantes puissent être envoyées contre les Turcs. Cette manie des croisades lui causa bien d'autres soucis. Pendant que les rois sont invités à suspendre les préparatifs de leurs expéditions, les peuples s'agitent en France, en Angleterre, avec une simultanéité qui semble révéler un mystérieux concert : les paysans quittent leurs sillons, se précipitent sur les villes, et, comme pour satisfaire un irrésistible besoin de destruction, ils commencent par dévaster, piller, incendier toutes les cités qu'ils trouvent sans défense, avant de diriger vers l'Orient leur course vagabonde. Ils furent un instant maîtres de Paris, et quelque temps après ils menaçaient Avignon, la ville du pape. Et cependant ils marchaient sous la conduite de moines fanatiques, se proclamaient les soldats du Christ, et massacraient avec une atroce fureur tous les juifs qu'ils rencontraient sur leur passage. Jean fulmina contre eux plusieurs manifestes, où l'on voit quelle terreur ils inspirèrent. Il faut aussi remarquer dans ces manifestes les termes dont le pape fait usage en parlant des juifs. Puisqu'il s'agit de leur vie, de leurs biens, ce ne sont plus des infidèles, ce sont des hommes, qui ont droit à la même protection que les autres; et, en effet, Jean ordonne de rassembler des troupes et d'opposer le glaive aux assauts furieux des assassins.

On rapporte à l'année 1320 la condamnation de Jean de Poilli, docteur en théologie de l'université de Paris. Dans une controverse touchant l'administration du sacrement de la pénitence, il avait soutenu que le pouvoir des prêtres est d'institution divine, puisqu'ils possèdent ce pouvoir comme représentants des apôtres; et il avait ajouté que les papes, choisis plus tard parmi les évêques pour être les chefs de la police ecclésiastique, et simplement chargés d'exercer en des limites déterminées une haute surveillance sur leurs collègues, n'avaient pas été investis de cette autorité par Dieu même, mais par les conciles, avec l'assentiment des empereurs. La papauté ne pouvait entendre sans déplaisir et même sans effroi exposer et développer cette thèse historique. Jean de Poilli fut assigné devant le tribunal du souverain pontife, et contraint de rétracter ses propositions. C'est une rétractation qu'il fit sans doute avec les lèvres, pour éviter d'autres poursuites. Jean de Poilli ne pouvait ignorer que, sur la même question, beaucoup d'autres théologiens pensaient comme lui; mais il avait parlé trop tôt et trop haut.

On ne pouvait s'exprimer avec liberté sur les droits du pape que sur les terres de l'Empire. Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche se disputant la couronne impériale, Jean soutenait les prétentions de Frédéric. Mais le parti de Louis de Bavière était le plus puissant, et celui-ci ne se contentait pas, comme la plupart de ses prédécesseurs, d'envahir et de piller les terres papales, il protégeait, et, dit-on, soudoyait un grand nombre d'habiles clercs, qui discutaient publiquement les droits de la papauté, opposaient à l'Église présente la primitive Église, et célé-

braient dans les termes les plus emphatiques l'excellence des anciennes mœurs, des anciennes libertés. Au plus fort de cette controverse, un allié considérable vint à Louis de Bavière. Jean ayant fait examiner de nouveau la doctrine des franciscains rigides, ou spirituels, la condamna plus énergiquement qu'il ne l'avait fait encore, déclarant, en 1323, dans la bulle *Cum inter nonnullos*, que Jésus-Christ et ses apôtres avaient possédé certaines choses, soit en particulier, soit en commun, et que la proposition contraire était hérétique. Mais en quelques années le parti des spirituels avait acquis tant d'influence, qu'on entendit aussitôt protester contre la sentence papale les docteurs principaux et le général même de l'ordre de Saint-François, Michel de Césène. Tandis que cette querelle s'envenime, inquiète Jean XXII, et menace même, tant elle prend chaque jour d'importance, toute possession ecclésiastique, Louis de Bavière soulève l'Italie. Jean l'excommunie le 20 octobre 1327. A quelque temps de là Louis se rend à Rome même, se fait couronner roi des Romains, dans le Vatican, par Jacques Alberti, évêque de Venise, et Gerard Orlandini, évêque d'Aleria, déclare Jean *de Cahors*, ainsi qu'il le nomme, déchu de tous ses droits à la tiare, et place Pierre de Corbario sur le siége pontifical. Pendant ce temps une active propagande répand dans toutes les mains les écrits les plus contraires aux prétentions des papes. Ils se disaient les tuteurs des peuples, les conservateurs de la paix dans le monde chrétien : Marsile de Padoue, célèbre docteur, publie son *Defensorium Pacis* pour démontrer que l'Europe ne jouira de la paix qu'après avoir imposé des limites à leur puissance, et châtié leur insupportable orgueil. C'est encore l'opinion de Jean de Jandun et celle de Guillaume d'Ockam, le plus brillant, le plus intrépide régent de l'école franciscaine. Et non-seulement on dénonce l'ambition des papes, on soulève les peuples contre leurs décrets, on proclame que les rois sont affranchis par Dieu même de leur joug oppressif; mais on leur conteste le droit de décider souverainement en matière d'orthodoxie; on prouve, par l'exemple même de Jean XXII, qu'ils peuvent être, qu'ils sont hérétiques. Jean, disait-on, avait avancé, dans un de ses écrits, que les âmes bienheureuses ne jouiront pas de la vue de Dieu avant la dernière heure de ce monde. Tous les passages des Pères qui pouvaient être allégués pour le contredire sont extraits, cités et commentés. Partout sont entendues des voix accusatrices. Ainsi se vérifient ces paroles prophétiques : *La terre crie contre son maître!* Enfin, Guillaume d'Ockam et son supérieur, Michel de Césène, menacés par le pape, se jettent dans une barque envoyée pour les recueillir par Louis de Bavière, et passent dans ses États. « *Défends-moi avec ton glaive*, lui dit Guillaume d'Ockam, *et je combattrai pour toi avec ma plume.* »

Dans tous les temps il s'était rencontré des princes, des docteurs qui, par intérêt ou par scrupule dogmatique, avaient attaqué la puissance des papes : jamais encore il n'y avait eu ce concert, cette audace, cette véhémence dans les efforts des adversaires de la papauté. Jean ne manque ni de résolution ni de prudence. Élevé sur le siége pontifical un siècle plus tôt, il se serait montré supérieur à toute agression; mais que peut pour sa propre défense un pape de qui la conscience publique a douté? Il réunit des assemblées de juges, obtient des sentences et les promulgue; mais trop de gens ne craignent plus ses foudres : c'est une allégorie qui a perdu son prestige. Jean XXII épuise dans cette lutte les dernières années de sa vie. A l'heure de sa mort il recevait la nouvelle d'une insurrection gibeline à Bologne. Cependant, s'il n'avait pu vaincre ses ennemis nombreux et divers, ceux-ci ne l'avaient pas vaincu. C'est ainsi qu'on peut résumer l'histoire de son pontificat. B. H.

Platina, *Hist. de Vitis Pontific. Roman.* — Ciaccon., *Vitæ et Res gestæ Pontific. Roman.* — Fleury, *Hist. Ecclés.*, t. XIX de l'édit. in-4° — Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes*, t. III.

JEAN XXII ou XXIII (*Balthazar* Cossa), deux cent treizième pape, successeur d'Alexandre V, né à Naples, élu le 17 mai 1410, déposé le 29 mai 1415, mort à Florence, le 22 novembre 1419. Onze jours après la mort d'Alexandre V, les cardinaux, réunis à Bologne, élurent pape Balthazar Cossa, qui prit le nom de *Jean XXIII*. Ce choix était singulier, car Cossa ne s'était encore fait connaître que par son avidité et ses violences. On l'explique, selon quelques auteurs, par l'argent qu'il répandit dans le conclave; d'autres prétendent qu'il l'intimida en l'entourant de soldats dévoués; peut-être aussi son élection fut-elle due à l'influence de Louis II d'Anjou, qui, espérant trouver en lui un appui contre Ladislas, le recommanda aux cardinaux français. Cossa était d'une famille noble; obéissant d'abord à ses instincts de désordre, il profita des factions qui agitaient alors l'Italie pour exercer le métier de corsaire; puis, donnant bientôt un autre cours à son ambition, il se rendit à Bologne, sollicita des fonctions ecclésiastiques, et fut nommé archidiacre de cette ville; Boniface IX ne tarda pas à l'apprécier; il le créa successivement camérier, cardinal-diacre de Saint-Eustache en 1402, et enfin légat à Bologne : il s'était acquis des droits exceptionnels à la faveur du pape par son industrie et son audace à multiplier les exactions qui enrichissaient la cour pontificale. Balthazar Cossa avait du reste à conquérir sa nouvelle dignité, car Bologne était tombée aux mains du duc de Milan. Il assiégea la ville, s'en empara et la gouverna, moins en légat qu'en tyran. Les déprédations et les vexations de toutes sortes qu'il exerçait sur les habitants prirent un tel caractère que Grégoire XII, deuxième successeur de Boniface, s'en émut, mit Bologne en interdit et excommunia Cossa, qui ne tint aucun compte de cette sentence. Tels étaient ses titres à la

lorsque, en 1410, il fut élu pape. Peu d'hommes d'ailleurs auraient pu s'élever à la hauteur du rôle qu'exigeait d'un souverain pontife à cette époque l'état du saint-siége : la situation religieuse et politique était terrible ; pour la dominer, il eût fallu l'énergie et l'autorité morale d'un Grégoire VII. La chrétienté gémissait des scandales du schisme, qui, perpétué depuis dix ans, donnait plus d'éclat et d'influence à l'hérésie de Wicleff, ressaisie et popularisée en Bohême par Jean Huss. L'Italie était mise en feu par les dissensions de Louis II d'Anjou et de Ladislas, qui se disputaient le trône de Naples ; le premier, héritier des droits qu'avait livrés à son père la reine Jeanne, emprisonnée par Duras ; le second comme fils et successeur de ce dernier, qui, adopté par Jeanne, l'avait fait étouffer pour s'emparer plus sûrement du trône. A son avénement au saint-siége, Jean XXIII trouvait deux concurrents au trône pontifical : Benoît XIII, élu par les cardinaux d'Avignon, et que reconnaissaient l'Espagne, l'Écosse, les comtes de Foix et d'Armagnac ; Grégoire XII, qui n'était accepté que par quelques princes d'Allemagne et d'Italie. Le concile de Pise, en les déposant tous deux pour les remplacer par Alexandre V, avait ordonné que dans le délai de trois ans un concile serait réuni afin d'aviser à la réformation de l'Église. Le premier soin de Jean XXIII fut de confirmer les sentences portées contre Benoît XIII, et de révoquer une bulle de son prédécesseur en faveur des ordres mendiants. Dans la querelle qui divisait Naples, Jean s'était déclaré pour Louis d'Anjou ; aussi Ladislas voulut-il profiter, pour surprendre Rome, des réjouissances officielles qu'y occasionnait l'élection récente du pape ; mais il fut repoussé par Paul des Ursins, qui tailla son armée en pièces. Jean XXIII cherchait contre Ladislas des alliances en Allemagne, et les événements parurent le servir à souhait. Robert venait de mourir : Sigismond de Luxembourg se présentait pour lui succéder. Ce candidat, ennemi implacable de Ladislas, qui lui avait disputé le trône de Hongrie, parut au pape très-propre à seconder ses desseins contre le roi de Naples, et il le recommanda vivement aux électeurs. Sigismond, aussitôt après son élévation à l'Empire, envoya des ambassadeurs au pape, pour lui demander sa protection contre les Vénitiens, s'engageant de son côté à restituer plusieurs biens ecclésiastiques dont il s'était emparé. Jean XXIII avait porté sur le trône pontifical ses mœurs dépravées et son insatiable avidité ; il envoya des légats en France avec mission de réclamer les décimes des bénéfices ecclésiastiques qui, selon lui, appartenaient de droit divin au pape et à la chambre apostolique. L'université protesta au nom des immunités de l'Église gallicane contre ces prétentions ; elle députa Juvénal des Ursins pour supplier le roi de repousser la demande des légats, et le parlement ne leur accorda des secours qu'en apprenant les nouvelles menées du roi de Naples. Ladislas cherchait en effet à s'emparer de Rome pour y installer Grégoire XII, pape à sa dévotion, qui de Gaëte, où il s'était retiré, venait d'envelopper dans une même excommunication ses deux adversaires, Jean XXIII et Benoît XIII. Mais Louis d'Anjou, de retour en Italie, atteignit Ladislas le 19 mai 1411, aux bords du Garigliano, et gagna sur lui une bataille demeurée célèbre ; ce triomphe cependant resta stérile pour le vainqueur, qui, faute d'argent, ne put poursuivre ses avantages. Jean XXIII, suppléant par les armes spirituelles aux ressources effectives qui lui manquaient, excommunia Ladislas, et prêcha une croisade contre lui ; mais celui-ci ne s'en préoccupa point. L'année précédente le pape avait de même, sans plus de succès, anathématisé Jean Huss, qui appelait la Bohême à l'indépendance religieuse. Toujours infatigable, le roi de Naples devint bientôt plus redoutable que jamais, et Jean XXIII, épouvanté, consentit à un accommodement. Le traité fut également honteux pour les deux partis ; tous deux, par un mutuel accord, se sacrifièrent réciproquement leurs alliés. Ladislas proclama Jean XXIII seul pape légitime et abandonna Grégoire XII, qui se vit forcé de quitter précipitamment Gaëte. De son côté, Jean, désertant la cause de Louis d'Anjou, reconnut Ladislas comme roi de Naples, et s'engagea à lui fournir des secours pour conquérir la Sicile. Mais Ladislas ne tarda pas à se brouiller avec Jean XXIII ; il surprit Rome et s'en empara. Le pape s'enfuit, gagna rapidement Sutri, Florence et enfin Bologne. L'empereur seul pouvait lui fournir un appui. Jean lui envoya des ambassadeurs, et, pour le mieux disposer à son égard, il lui laissa le choix du lieu où devait se réunir le concile dont, à Pise, en 1409, on avait ordonné la convocation. Jean souhaitait ardemment que le choix tombât sur une ville italienne, afin de la tenir sous son influence ; mais Sigismond voulait de même dominer le futur concile, et désigna Constance, ville impériale, dans le cercle de Souabe. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le pape ; il chercha vainement à éviter le piége que lui tendait l'empereur. Forcé de céder, il fixa au 1er novembre 1414 l'ouverture du concile ; redoutant d'ailleurs les décisions de cette assemblée, il assura autant que possible la sécurité de son séjour à Constance, et tint à rester maître de l'abréger ; il stipula en outre qu'il serait reçu avec les honneurs et le cérémonial habituels en pareil cas, et qu'on le reconnaîtrait comme seul et vrai pape ; puis, pour plus de sûreté, il se ménagea à prix d'argent la protection du duc d'Autriche et du marquis de Bade. Ces précautions ne le rassuraient point, et la mort de Ladislas, améliorant tout à coup sa position en Italie, lui inspira un moment la pensée de retourner à Rome et d'y appeler le concile. De tristes pressentiments l'agitaient ; il craignait

avec raison que ce concile, convoqué pour réformer les abus du clergé, ne commençât par exiger sa propre retraite; aussi, arrivé sur une montagne, d'où l'on apercevait la petite ville de Constance qui s'étageait en amphithéâtre : *Voilà*, dit-il en se tournant vers ses compagnons, *le fossé où l'on prend les renards*. Jean XXIII ouvrit le concile le 7 novembre; les votes eurent d'abord lieu par tête, mais ce mode de procéder assurait la prépondérance au pape, car le nombre des prélats italiens gagnés par lui dominait; aussi fut-il résolu qu'on opinerait par nation, ce qui déplaça la majorité. Bientôt, au nom du bien de l'Église, le concile demanda à Jean de renoncer à la tiare; après quelques hésitations, il y consentit, et offrit successivement deux formules trop vagues pour être admises; il se résigna enfin à accepter celle qu'on lui proposait, et la lut publiquement dans la seconde session du concile, qui, plein de joie, exalta ce désintéressement. Jean XXIII était en réalité au désespoir d'avoir abdiqué; ses allures équivoques le trahirent, et Sigismond le fit garder à vue. Il parvint à tromper cette surveillance, et, combinant un plan d'évasion avec le duc d'Autriche, qui donna un tournoi pour distraire l'attention des gens de l'empereur, il s'enfuit, déguisé en palefrenier, et gagna Schaffhouse, puis Lauffembourg, où il protesta contre une cession arrachée, disait-il, par la violence; et, dans l'espoir de gagner du temps, il mit à sa soumission des conditions inacceptables. Le concile, un moment consterné, reprit bientôt son énergie, grâce à la fermeté de Sigismond et de J. Gerson, qui, dans un sermon, proclama hautement la prééminence des conciles généraux sur la papauté. Jean XXIII, sommé de comparaître à Constance, s'y refusa; mais bientôt, abandonné par le duc d'Autriche, trop faible pour résister à l'empereur, il fut arrêté à Fribourg et conduit à Rudolfcell. Sa déposition une fois résolue, la procédure fut rapidement menée; trente-sept dépositions de témoins livrèrent au concile une liste d'accusations contenant soixante-dix chefs; c'était un résumé presque complet de tous les scandales et de tous les crimes qui peuvent déshonorer un homme. Aussi, dans la séance du 29 mai 1415, fut-il déclaré simoniaque, impudique, dissipateur des biens de l'Église, et, comme tel, indigne du pontificat. La sentence fut notifiée, et il la ratifia spontanément. Jean Gerson a attaché son nom à cet acte hardi qui, faisant revivre les antiques prérogatives des évêques, plaçait résolument le concile au-dessus du pape et le lui donnait pour juge. De Rudolfcell, Balthazar Cossa fut transféré dans la forteresse de Gotleben, où il trouva Jean Huss, que, dès les premiers jours du concile, il avait fait arrêter, au mépris d'un sauf-conduit formel. L'empereur confia le pape déposé à la garde de l'électeur-palatin, qui lui donna pour prison le château de Heidelberg, où il fut traité avec les plus grands égards. Après quatre années de captivité, il recouvra sa liberté, qu'il acheta au prix de 30,000 écus d'or à l'électeur, au moment où, sur les instances de Côme de Médicis, le nouveau pape venait d'obtenir son élargissement. Cossa, après un voyage à Gênes, alla se jeter aux pieds de Martin V, et le reconnut comme seul pape légitime; le saint-père, touché d'une démarche aussi inattendue, le créa cardinal-évêque de Frascati et le fit doyen du sacré collége; mais ces nouvelles dignités ne le consolèrent point de sa déchéance, et il mourut de chagrin, dit-on, quelques mois après. Selon certains auteurs, son humeur turbulente donnait encore des craintes pour le repos de l'Église, et le poison avança ses jours. On trouve deux lettres de ce pape dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, t. V, p. 908 et 921.

Alfred FRANKLIN.

Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia*, t. XI, p. 2221. — Ughelli, *Italia Sacra*. — Bruys, *Hist. des Papes*; La Haye, 1732, 5 vol. in-4°; t. IV, p. 1. — Platina, *Historia delle Vite de i Sommi Pontefici*; Venise, 1613, in-4°; p. 210. — Ph. de Mornay, *Hist. de la Papauté*; 1612, in-12; p. 533. — De Prades, *Abrégé de l'Hist. Ecclésiast.*; t. II, p. 159. — De Potter, *Esprit de l'Église*, t. VI, p. 194. — De Glen, *Hist. Pontificale*; Liége, 1600, in-4°, p. 834. — Bouché, *Idolâtrie des Papes*; Paris, 1847, in-12; p. 108. — Ciacconius, *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum*; t. II, p. 786. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XII, p. 345. — Du Chesne, *Hist. des Papes et souverains Chefs de l'Église*; t. II, p. 306. — Alletz, *Hist. des Papes*; 1776, 2 vol. in-12; t. II, p. 129. — De La Luzerne, *Sur la Déclaration du Clergé de France en 1682*; Paris, 1821, in 8°, p. 390. — Fleury, *Hist. Ecclésiastique*, continuée par le P. Fabre; t. XX, l. 100. — Th. de Niem, *Historia de Vita Joannis XXIII*, 1620, in-4°; reproduite dans Meibomius, *Rerum Germanic. Scriptores*, 1688, 3 vol. in-fol.; t. Ier, p. 1.

A. JEAN rois d'Angleterre.

JEAN, nom commun à un assez grand nombre de souverains, classés par ordre alphabétique de pays.

JEAN Ier, surnommé *Sans Terre*, ou *Lackland*, roi d'Angleterre (1), né en 1166, mort en 1216, était le quatrième fils de Henri II et d'Éléonore d'Aquitaine. Dès l'âge de douze ans il fut choisi par son père comme son représentant en Irlande. Il se rendit à son poste en 1185; mais ses débuts dans le gouvernement ne furent pas heureux. Entouré de courtisans normands, dont la cupidité et la violence soulevèrent la population indigène, le prince, après une honteuse administration de neuf mois, fut appelé en Angleterre. Pendant les premières querelles de Henri II et de ses fils, Jean resta fidèle à son père, qui reporta ainsi sur sa tête toute sa tendresse; mais lors de la dernière révolte en 1189, quand le vieux roi, vaincu, eut demandé les noms des sujets qui avaient trahi sa cause, l'un des premiers qu'il entendit fut celui de son fils bien aimé. Cette triste révélation aggrava la maladie dont il souffrait depuis longtemps, et ce faible et

(1) Jean fut surnommé *Sans Terre*, ou *Lackland*, parce que, étant mineur à la mort de son père, Henri II, il n'avait pu encore posséder aucun fief en son nom propre, quoiqu'il fût souverain désigné d'Irlande

malheureux père expira en maudissant ses enfants. Richard lui succéda, et partit pour la croisade. En quittant son royaume, il espéra attacher son frère à ses intérêts, en lui concédant, outre le comté de Mortagne, en Normandie, ceux de Cornwall, de Dorset, de Glocester, de Nottingham et plusieurs autres, représentant à peu près le tiers du territoire. Cette générosité ne fit qu'accroître l'ambition de Jean, qui, se flattant de l'espoir que son frère périrait dans son expédition, songeait déjà aux moyens de parvenir au trône. Il existait cependant un héritier plus direct; c'était son neveu Arthur, fils de Geoffroy, son frère aîné. Instruit de ses dangereux desseins, Richard transmit à son chancelier, Guillaume de Longchamp, l'ordre de veiller aux intérêts du jeune prince orphelin, et dès lors s'engagea entre le ministre et le frère du roi un lutte longue et ténébreuse qui venait de se terminer par l'exil du chancelier, quand on apprit en Angleterre la captivité du roi Richard. Ce prince en revenant de Palestine, était tombé entre les mains de son ennemi, Léopold, duc d'Autriche. A cette nouvelle, Jean passe en France, rend hommage à Philippe-Auguste pour les possessions continentales du royaume, et retourne précipitamment en Angleterre afin d'assurer son usurpation. Mais, selon l'expression du roi de France, « il n'était pas homme à réussir par la force quand la force pouvait lui être opposée ». Aussi, en présence de l'hostilité publique, n'osa-t-il aller plus loin ouvertement; mais, d'accord avec le monarque français, Jean fit à l'empereur d'Allemagne, auquel Léopold avait cédé son prisonnier, de magnifiques promesses pour prolonger sa captivité; on dit même que le prix de 20,000 livres d'argent lui fut offert pour chaque mois. Tant de méfaits remplirent de colère le cœur de Richard; il revint en Angleterre altéré de vengeance. Le coupable s'enfuit en Normandie pour laisser passer l'orage, et quelques mois plus tard il ne rougit pas d'implorer à genoux un pardon qu'il avait si peu mérité. Cédant aux instances de sa mère Éléonore, le roi se laissa désarmer et pardonna à son frère, tout en confisquant ses domaines et ses châteaux. La mort de Richard, survenue six ans après, rendit à Jean sa puissance et son audace. L'héritier du trône, comme nous l'avons dit plus haut, était, selon l'ordre de primogéniture, le jeune Arthur, duc de Bretagne; mais Jean avait été désigné, dit-on, par Richard comme son successeur, et c'est à lui que la reine mère Éléonore transmit l'hommage des riches provinces dont elle avait hérité. Jean fut donc élu roi d'Angleterre à Northampton, dans une assemblée solennelle de barons et d'évêques, sous la condition formelle qu'il respecterait les droits de chacun (1199). La Normandie se soumit, et le reconnut pour duc; mais le Maine, la Touraine et l'Anjou se déclarèrent pour son neveu Arthur, dont les droits étaient défendus par Philippe-Auguste, à qui sa mère Constance, veuve de Geoffroy, l'avait confié. Philippe l'abandonna cependant après une courte guerre, vendant à Jean sa neutralité au prix du comté d'Évreux et de plusieurs grands fiefs, et Arthur, trop faible pour résister, rendit hommage à son oncle pour le duché de Bretagne.

Jean se vit alors au faîte de la fortune : il régnait paisiblement sur l'Angleterre, et sa puissance s'étendait sur tout le littoral de la France depuis la Somme jusqu'aux Pyrénées. Il perdit tout par ses violences, ses injustices et sa lâcheté. Sa première querelle sérieuse fut avec son ancien allié, le roi de France : il la provoqua par l'enlèvement d'Isabelle d'Angoulème, qu'il ravit à Hugues, comte de la Marche, son mari, et qu'il épousa en répudiant la fille du comte de Glocester. Hugues implora et obtint contre le ravisseur le secours du roi de France, leur commun suzerain. Le traité récent, conclu entre les deux rois, fut rompu; Philippe tira l'épée, appelant sous sa bannière les barons angevins et manceaux, tandis qu'Arthur faisait de nouveau valoir ses droits à la couronne.

Le roi Jean obtint au début de cette guerre un succès inespéré. Le jeune duc de Bretagne s'était emparé de vive force du château de Mirebeau en Poitou, résidence de la reine Éléonore, et il tenait son aïeule assiégée dans une tour de cette place, lorsque, instruit du danger de sa mère, Jean accourut, surprit les assiégeants, et fit son neveu prisonnier. Il le retint d'abord au château de Falaise, où il essaya en vain d'arracher de lui une renonciation à ses droits. Sur son refus, Arthur fut transféré à Rouen. Là, le 3 avril 1202, à minuit, il reçut l'ordre de sortir de la tour où il était enfermé. Il trouva à la porte, sur une barque, son oncle accompagné de Mauluc, son écuyer. L'infortuné jeune homme, saisi d'effroi, demanda en vain la vie; et comme Mauluc hésitait à frapper, Jean saisit son neveu par les cheveux, le frappa de deux coups de poignard et jeta son corps dans la Seine. Avec ce crime commencèrent ses revers. Les Bretons, exaspérés, demandèrent vengeance, et députèrent à cet effet l'évêque de Rennes au roi de France, suzerain du meurtrier. Philippe-Auguste cita Jean à comparaître, comme duc de Normandie et possesseur d'autres grands fiefs, devant la cour des pairs pour y prouver son innocence. L'accusé n'ayant pas paru, la cour prononça le jugement suivant : « Attendu que Jean, duc de Normandie, en violation de son serment à Philippe, son suzerain, a assassiné le fils de son frère aîné, vassal de la couronne de France et proche parent du roi, et qu'il a commis ce crime dans la seigneurie de France, il est déclaré coupable de félonie et de trahison, et en conséquence condamné à perdre toutes les terres qu'il tient par hommage. »

Les Français et les Bretons envahirent aussitôt les domaines continentaux du roi d'Angleterre. Jean eut recours au pape; il provoqua les

censures ecclésiastiques contre son suzerain, et, en même temps, leva des soldats en Angleterre et en Irlande, et arma la flotte, qu'il mit sous les ordres du comte de Pembroke. Mais il n'osa pas même défendre sa cause. Enivré par les plaisirs, il assista de Rouen à la conquête de toute la Normandie, se plaisant à répéter que les progrès des alliés l'inquiétaient peu, car en un jour il ferait plus qu'eux en un an. L'approche de Philippe décida sa fuite : il regagna en hâte ses États d'outre-mer, abandonnant au vainqueur toutes ses possessions continentales, qui furent réunies à la couronne de France (1204).

La mort de l'archevêque de Cantorbéry Hubert et l'élection de son successeur suscitèrent de nouveaux périls au roi Jean, et ouvrirent un abîme sous ses pas. De même que ses prédécesseurs, il avait juré, en montant sur le trône, de maintenir les priviléges ecclésiastiques et en particulier le droit d'élection des évêques par les chapitres. Néanmoins, prétextant l'intérêt politique, il voulut annuler une élection déjà faite et imposer au clergé de Cantorbéry un prélat de son choix : c'était Jean de Gray, son confident et l'un de ses justiciers. Le chapitre refusa, et la cause fut portée devant le célèbre pape Innocent III. Ce pontife repoussa les deux candidats, et désigna pour ce poste éminent le cardinal Étienne Langton, et sans attendre la confirmation royale il consacra le nouveau primat. Ce mépris de ses prérogatives irrita profondément le roi d'Angleterre ; il chassa du royaume les moines de Cantorbéry, les dépouilla de leurs biens, et jura que jamais le cardinal Langton n'entrerait dans ses États. Innocent mit tout en œuvre pour vaincre l'obstination du roi : prières et menaces, tout ayant échoué, il prononça enfin l'interdit contre son royaume, délia ses sujets de leur fidélité, et choisit Philippe-Auguste, l'ennemi le plus redoutable de Jean, comme l'exécuteur de sa sentence. Le monarque français rassembla aussitôt une armée formidable, et se disposa à franchir le détroit pour déposséder son rival. Jean, de son côté, appela ses sujets aux armes ; ils se rendaient sous ses drapeaux plutôt pour abjurer son autorité que pour la soutenir. Le prince, par le scandale effroyable de ses mœurs, par ses exactions et par ses cruautés, avait été, à lui-même, son plus grand ennemi : il s'était aliéné ses barons et leurs vassaux, et des soixante mille hommes qui composaient son armée, dit un historien contemporain, à peine s'en trouvait-il un seul qui lui fût dévoué. A la tête d'une flotte nombreuse et d'une armée magnifique, il ne se sentait point affermi ; le souvenir de ses crimes se réveillait dans son cœur, et il se voyait en horreur à toute l'Europe chrétienne. Dans cette extrémité, on prétend qu'il sollicita le secours de l'émir Al Moumenin, dont les conquêtes rapides en Espagne semblaient présager une nouvelle invasion musulmane. Les négociations échouèrent, et il ne resta plus au roi d'Angleterre qu'à courber la tête devant le pontife. Le légat Pandolphe fut l'intermédiaire entre les deux souverains ; il réconcilia Jean avec l'Église, et celui-ci, pour prix de ce pardon, fit hommage de son royaume au pape, et consentit à le tenir de lui en fief (1213). Cette cruelle humiliation détourna au moins l'orage : Pandolphe défendit à Philippe-Auguste de poursuivre son entreprise.

Le roi Jean cependant songeait à venger ses alarmes en portant en France le fer et la flamme ; mais ses barons refusaient de s'embarquer jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction à leurs collègues ecclésiastiques et laïques, injustement frappés dans la querelle du roi et du chapitre de Cantorbéry. Le roi plia devant la nécessité ; il révoqua la sentence d'exil contre Langton et ses partisans. Le primat, après avoir fait promettre au monarque d'abolir toutes les coutumes illégales, prononça publiquement sur le seuil de la cathédrale la révocation des bulles d'excommunication. Aussitôt Jean franchit le détroit, débarqua sur les côtes du Poitou, et remonta jusqu'en Bretagne, où ses progrès furent arrêtés par l'armée française sous les ordres de Louis, fils de Philippe ; mais c'est en Flandre que furent portés les coups décisifs. L'empereur Othon, Ferrand, comte de Flandre, et le comte de Boulogne s'étaient alliés au roi Jean et tentaient vers le nord une puissante diversion. Philippe-Auguste marcha au-devant des confédérés, et remporta sur eux la célèbre bataille de Bouvines (1213). Cette victoire enleva au roi Jean toute espérance de recouvrer ses provinces perdues sur le continent ; il obtint du vainqueur une trêve de cinq ans, et retourna dans son royaume pour y soutenir une dernière lutte, plus redoutable encore que les précédentes et causée, comme celles-ci, par ses débordements et ses crimes.

Malgré le serment solennel prononcé par le roi entre les mains du primat Langton, ses sujets connaissaient trop bien l'esprit vindicatif et dissimulé de leur souverain pour ne pas craindre ses fureurs et ses rapines ; les barons laïques et ecclésiastiques avaient donc formé contre sa tyrannie une étroite ligue. Le roi Jean essaya d'abord de les désunir et de gagner le clergé ; il lui promit une charte d'élections libres et prit la croix. Mais le primat Langton ne se laissa point abuser, et au nom des barons il demanda le renvoi des troupes mercenaires dont le roi s'était entouré. Sur son refus, les confédérés se proclamèrent l'armée de Dieu et de la sainte Église, armèrent leurs vassaux, choisirent pour chef Robert Fitz Walter et ouvrirent la campagne par le siége de Northampton. Invités bientôt par les habitants de Londres, qui avaient également tout à souffrir ou à craindre de la tyrannie royale, ils entrèrent dans la capitale aux acclamations du peuple. Entouré d'ennemis secrets et déclarés, et voyant la métropole aux mains des révoltés, le roi fléchit de nouveau devant l'orage, et fut prodigue de serments qu'il se hâtait de violer

dès que l'autorité lui était rendue. Il invita les chefs confédérés à une conférence à Runnymead, et là, en sa présence et devant Pandolphe, envoyé du pape, fut rédigée cette charte fameuse, considérée avec raison par les Anglais comme l'une des plus fermes bases de leurs libertés (1215). Elle était censée ne contenir aucune innovation, mais seulement la réforme des abus féodaux les plus criants, introduits par Guillaume et ses successeurs. Elle confirmait les libertés et priviléges de l'Église, fixait ensuite pour les tenanciers le taux des reliefs ainsi que les droits des héritiers, des pupilles et des veuves, qui, pour se remarier, n'étaient plus soumises à une odieuse contrainte. Les aides ou subsides forcés furent limités à trois cas spéciaux, savoir : la captivité du roi, l'admission de son fils aîné dans l'ordre de la chevalerie, et le mariage de sa fille aînée. En toute autre circonstance, il fut dit qu'aucune taxe ne serait imposée ou levée sans le consentement du grand conseil des barons et autres tenanciers en chef. Une cour fut établie d'une manière fixe à Westminster sous le nom de *cour de plaids communs*, pour les jugements des causes civiles. De sages règlements furent arrêtés pour l'administration de la justice, dans laquelle des chevaliers de chaque comté furent annexés aux juges ambulants : il fut dit qu'aucun homme libre ne serait arrêté, emprisonné ou poursuivi que par jugement légal selon la loi du pays ; les comtes, les barons, les hommes libres ne devaient être jugés que par leurs pairs ; la charte assura indistinctement les libertés et les droits des grands et des petits tenanciers, des marchands, des laboureurs. On décida que les amendes seraient toujours modérées et proportionnées aux délits ; que le marchand conserverait sa marchandise et le laboureur ses instruments aratoires ; des bornes furent mises aux exigences des pourvoyeurs royaux, et enfin les priviléges des cités, bourgs et ports de mer furent définis et maintenus. Les droits des étrangers furent même sauvegardés ; un article spécial accorda aux marchands étrangers la liberté de venir en Angleterre, d'y séjourner et d'en partir sans exaction. Une autre charte dite *des forêts* détruisit les odieux abus qui s'étaient introduits dans l'administration et dans la législation en vigueur pour cette partie des domaines royaux ; elle rendit au domaine public les forêts créées depuis le commencement du règne, et un comité de douze chevaliers dans chaque comté fut choisi pour rechercher les mauvaises coutumes et pour les supprimer. Les sous-tenanciers et hommes libres furent tous déclarés participants aux avantages concédés ou confirmés par ces chartes ; on élut enfin un comité de vingt-cinq barons chargés de veiller à leur exécution.

Le roi signa sans contrainte apparente, et affecta, pendant la durée des conférences de Runnymead, de se résigner de bonne grâce aux restrictions apportées à son autorité ; mais à peine l'assemblée fut-elle dissoute qu'il exhala sa fureur par d'incroyables transports et par des actes qui étaient moins ceux d'un homme que d'une bête féroce, grinçant les dents, mordant la paille et le bois de sa couche. Il envoya lever en Flandre, en Picardie, en Poitou et en Guyenne des mercenaires, qu'il appela sous sa bannière royale ; il fortifia ses châteaux, et, en même temps, il députa au pape Innocent III, pour le supplier d'embrasser sa défense et de déclarer, en sa qualité de suzerain, nulles et injurieuses à son autorité toutes les concessions faites sans son aveu par lui, son vassal.

De toutes parts accoururent des soldats avides de pillage : Jean les conduisit à l'attaque de la ville de Rochester, qu'il avait donnée en gage aux barons ; il investit cette place, l'emporta, et signala sa vengeance par le supplice de ses défenseurs. On apprit en même temps l'annulation des chartes de Runnymead par Innocent III et l'excommunication de tous les chefs confédérés.

Le roi mit alors deux armées en campagne, et tandis que l'une ravageait le midi, l'autre, conduite au nord par Jean lui-même, portait le fer et la flamme dans le comté d'York ; cette contrée malheureuse fut de nouveau le théâtre d'effroyables barbaries, dont le roi donna l'exemple en incendiant de sa main une maison où il s'était arrêté pour la nuit : les barons du pays, incapables d'arrêter ce torrent dévastateur, implorèrent le secours du jeune roi d'Écosse Alexandre III, et lui transférèrent leur hommage. La plupart de ceux qui avaient assisté aux conférences de Runnymead se tenaient alors enfermés dans Londres, dont les habitants faisaient cause commune avec eux. Convaincus alors qu'il n'y avait aucun fond à faire dans la parole du roi et redoutant de terribles vengeances, ils prirent une résolution extrême, et, retirant leur allégeance au roi Jean, ils offrirent la couronne d'Angleterre à Louis, fils aîné de Philippe-Auguste. Ce prince répondit à leur appel et débarqua à Sandwich en 1216.

Jean était à Douvres quand il apprit cet événement. A cette nouvelle, l'effroi le saisit, il décampa avec son armée et laissa son rival arriver jusqu'à Londres, où Louis reçut l'hommage de ses nouveaux sujets. Jean se vit alors abandonné de la plupart de ses mercenaires et d'une partie des barons qui lui étaient restés fidèles : le légat du pape Guelo essayait presque seul de soutenir son courage, et combattait pour lui avec des armes spirituelles. Le roi cependant occupait encore les principales forteresses et peu à peu sa fortune se releva ; le souvenir de sa tyrannie s'affaiblit devant la honte secrète d'accepter la loi d'un prince étranger. Plusieurs puissants vassaux revinrent à lui, et sa fortune prenait une face nouvelle lorsqu'en marchant à la rencontre de l'ennemi, ses équipages, ses joyaux et son trésor furent engloutis au passage du Ward. La fureur et le désespoir causés au roi par ce dé-

sastre se joignant à la fatigue de longues débauches et à celles de la marche, lui donnèrent une fièvre dangereuse. On le porta au château de Newark, où il expira au bout de trois jours, le 19 octobre 1216, dans sa quarante-neuvième année et dans la dix-septième de son règne.

Malgré un portrait flatteur que l'historien Sirald trace de Jean dans sa jeunesse, la vie de ce prince, depuis ses premières années, ne présente qu'une longue suite de fautes et de crimes. Fils ingrat, frère dénaturé, époux parjure, souverain fourbe et méprisable, il joignait à une ambition sans frein une lâcheté qui l'empêcha toujours de pousser ses projets jusqu'au bout. Sa dissimulation était si bien connue qu'elle ne trompait personne, et sa cruauté naturelle trouvait un nouvel aliment dans le besoin de la vengeance. Il raillait souvent ses victimes; on raconte que quand l'archidiacre Geoffroy eut quitté sa place à l'échiquier lors de la querelle du saint-siége et du roi, celui-ci le fit arrêter, et dit en riant « qu'il veillerait à ce qu'il n'eût pas froid dans sa prison ». Il lui envoya donc une énorme chape de plomb sous laquelle on le laissa mourir de faim. Enfin la corruption des mœurs de Jean, restée célèbre en Angleterre, fut, disent les historiens, une des causes principales de la haine de ses sujets, dont un grand nombre avaient à venger l'honneur de leur famille. Jean laissa trois fils et trois filles nés de son mariage avec Isabelle d'Angoulême, et plusieurs enfants naturels, fruits de ses criminelles amours. Son fils aîné lui succéda sous le nom de Henri III.

Émile DE BONNECHOSE.

Mathieu Paris, *Historia major Angliæ*. — Lingard, *Hist. d'Angleterre*. — Hume, *Hist. d'Angleterre*. — Mackintosh, *Hist. d'Angleterre*. — Hallam, *Hist. constitutionnelle d'Angleterre*.

B. JEAN, roi de Bohême.

JEAN *de Luxembourg*, roi de Bohême, né vers 1295, tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346. Fils aîné du comte Henri III de Luxembourg, qui devint plus tard roi de Germanie sous le nom de Henri VII, et de Marguerite de Brabant, il hérita des défauts et des qualités de son père, prince loyal et brave, mais impolitique et inconstant. A quinze ans, Jean épousa Élisabeth, fille de Wenceslas IV, roi de Bohême, dernier rejeton mâle des Przémilides, et obtint pour elle et pour lui en 1311, malgré l'opposition de la maison de Habsbourg, la couronne de Bohême. Après la mort de son père, des troubles éclatèrent à l'occasion d'une double élection à l'Empire; il se déclara pour Louis de Bavière, et l'accompagna, chaque fois que la révolte n'exigeait pas sa présence en Bohême, dans les divers combats qu'il eut à soutenir. Il le suivit en Italie en 1315, et revint à Prague en 1322, après avoir visité les cours d'Avignon et de Paris, ainsi que le Luxembourg. La même année il participa à la victoire de Muhldorf. Sa sœur avait épousé, quelques jours auparavant, le roi de France Charles IV, ce qui le rattachait au parti français. En 1324, il combattit aussi pour le roi de France en Lorraine, et en 1328 il soutint ce même prince dans sa lutte contre les Flamands. Au milieu de l'hiver de 1329 il courut au secours des chevaliers de l'ordre Teutonique en Prusse; il perdit un œil dans cette campagne, et la même année il revint en France, où le roi Philippe VI le nomma son lieutenant dans le Languedoc. Son fils, qui fut depuis l'empereur Charles IV (*voy.* ce nom), avait épousé Blanche de Valois, sœur du roi de France. Plus tard la fille de Jean de Bohême épousa le prince Jean de Fr[illegible] Pendant ses courses aventureuses, Jean laiss[illegible] sa femme à Prague, où elle rassemblait l'[illegible] qu'il gaspillait de tous côtés. Il réussit pourta[illegible] agrandir ses États en 1327 par l'acquisition [illegible] duché de Nassau, qui lui échut en vertu d[illegible] traité conclu avec le duc Henri, mort san[illegible] fants. En 1330, Jean se mit à parcourir l'It[illegible] déchirée alors par des dissensions intesti[illegible] L'empereur Louis le soupçonna d'aspirer [illegible] couronne impériale; mais ils finirent par s'[illegible] dre en 1332, et après avoir tiré de nouvelles [illegible] mes d'argent de Prague, Jean se rendit à P[illegible] puis à Avignon, où il épousa en secondes n[illegible] Béatrix de Bourbon. Plein de zèle pour la [illegible] son de France, il fut plusieurs fois chargé [illegible] missions près de l'empereur ou près du pape. [illegible] 1340, il perdit, des suites d'un rhumatisme, [illegible] qui lui restait, et dès lors il fut surnommé J[illegible] *l'Aveugle*. Cette infirmité ne l'empêcha p[illegible] continuer sa vie guerroyante. A la batail[illegible] Crécy, il se tenait armé à cheval au milieu d[illegible] troupe. « On vient lui rapporter, dit Frois[illegible] « que tous les Génois sont deconfits, [illegible] commandé le roi à eux tous tuer, et [illegible] entre nos gens et eux a si grand touill[illegible] merveilles, car ils chéent et trébuchent [illegible] sur l'autre, et nous empeschent trop g[illegible] ment ». Le roi de Bohême comprit dan[illegible] danger se trouvait l'armée : « Je vous [illegible] et requiers très-spécialement, dit-il à ses c[illegible] pagnons, que vous me meniez si avant q[illegible] puisse férir un coup d'épée. » Ses chevalie[illegible] rent donc les freins de leurs chevaux [illegible] et tous ensemble se précipitèrent sur les [illegible] mis, frappant devant eux en aveugles. Ils all[illegible] si avant qu'ils y furent tous tués, et qu'on [illegible] retrouva le lendemain autour de leur seig[illegible] avec leurs chevaux encore attachés ens[illegible] « Jean de Bohême passoit, dit Sismondi, [illegible] le plus brillant chevalier de son siècle; h[illegible] tous les exercices du corps, brave jusqu'[illegible] témérité, galant dans les cours, prodigue [illegible] ses amis, il avoit eu plus que personne le [illegible] de gagner les cœurs; mais il joignoit à ses [illegible] lités chevaleresques des manières sédu[illegible] une éloquence entraînante, beaucoup d'a[illegible] et beaucoup de grâce dans l'esprit; et cepen[illegible] Jean de Bohême avoit été loin d'être un [illegible] roi. »

J. V.

Froissart, *Chroniques*. — Œlenschlæger, *Römisches Kayserthum*. — Raynaldi, *Annal. Eccles*. — Sismondi, *Hist. des Français*, tomes IX et X.

C. JEAN empereurs de Constantinople.

JEAN Ier ZIMISCÈS. *Voy*. ZIMISCÈS.

JEAN II *Comnène* ou CALO-JEAN (Καλο-Ιωάννης ὁ Κομνηνός), empereur d'Orient, fils aîné et successeur d'Alexis Ier Comnène, né en 1088, mort le 8 avril 1143. Sa petite taille, sa laideur le distinguaient à son désavantage parmi les autres princes de la belle famille des Comnène, et son surnom de *Calo-Jean* (Jean le Beau) lui fut donné ironiquement, à moins qu'il ne s'appliquât aux qualités qui firent de ce prince un des meilleurs et des plus grands empereurs de Constantinople. Alexis Ier, quoique pressé à son lit de mort de laisser le trône à son gendre Bryenne, résista aux instances de sa femme et de sa fille Anne, et désigna Calo-Jean pour son successeur. Le nouvel empereur monta sur le trône le 15 août 1118. Presque aussitôt après, Anne Comnène et Nicéphore Bryenne tramèrent contre lui une conspiration qui échoua. Les coupables ne furent punis que par la confiscation de leurs biens. Dans ce péril, Jean II fut particulièrement assisté par son jeune frère, Isaac Sebastocrator, et par son ministre, le Turc Axuch, qui, fait prisonnier sous le règne d'Alexis, s'était élevé par ses grands talents et l'affabilité de ses manières au poste éminent de grand-domestique ou premier ministre, qu'il garda pendant tout le règne de Calo-Jean. La conspiration d'Anne et de Bryenne fut le seul fait de ce genre sous le règne de Calo-Jean. Ce prince gagna tellement les cœurs de ses sujets qu'il put sans danger abolir la peine de mort, et mérita le nom de *Marc Aurèle Byzantin*. Malheureusement son administration est peu connue. Ses deux historiens Nicétas et Cinname ont particulièrement insisté sur les guerres qui remplirent son règne, et qui furent autant de triomphes pour les armes grecques. Les campagnes de Jean II contre les Turcs commencèrent peu après son avénement, et ne finirent qu'à sa mort. Il prit Laodicée en 1119 et Sozopolis en 1120. Une invasion des Pétchenègues ou Patzinaces, qui avaient passé le Danube, le rappela en Europe. Il les arrêta dans les défilés des Balkans, et au printemps de 1122 il leur livra une bataille où il montra la vaillance d'un soldat et les talents d'un général. Les barbares, mis en déroute, repassèrent précipitamment le Danube, laissant beaucoup de prisonniers qui furent incorporés dans les troupes impériales ou établis en Thrace. En 1123 il marcha contre les Serves révoltés, et les ramena à la soumission. L'année suivante, il attaqua Étienne II, roi de Hongrie, qui avait profité de la révolte des Serves pour s'emparer de Belgrade et de Branizova; il prit Francochorium, près de Sirmium, conquit le pays entre la Save et le Danube, et força les Hongrois à cesser leurs attaques contre l'empire byzantin. Il paraît cependant que la fin de l'expédition ne fut pas heureuse. Les historiens grecs ne s'accordent pas sur ce point avec les annalistes hongrois, et, par une bizarrerie inexplicable, chaque auteur attribue l'avantage à la nation ennemie. Jean revint ensuite à ses expéditions contre les Turcs, et leur enleva Castamonia et Gangra, qu'ils ne tardèrent pas à reprendre. En 1131, il commença contre les Arméniens de Cilicie ou Arménie Mineure une série d'opérations qui aboutirent à l'occupation des domaines du prince arménien Livon ou Léon, lesquels furent réunis à l'empire en 1131, sous le titre de quatrième Arménie. Cette conquête le mit en contact avec Raymond, prince d'Antioche, qui refusait de reconnaître la suzeraineté de l'empire grec, et qui ne céda qu'à ses menaces. En 1138 il fit son entrée dans Antioche, et le prince Raymond et le comte d'Édesse tinrent la bride de son cheval en signe de soumission. Pendant son séjour dans cette ville, Jean courut de grands dangers par suite d'une insurrection populaire, et fut forcé de s'enfuir. Il regagna son camp, et se préparait à tirer une vengeance exemplaire de la ville rebelle, lorsque Raymond obtint la grâce des habitants. Les armées réunies de Jean et de Raymond firent une campagne heureuse contre les Turko-Atabecks de Syrie. L'empereur retourna à Constantinople en 1141, et sur sa route il enleva plusieurs places au sultan d'Iconium. Encouragé par le succès et fier de commander une armée brave et bien disciplinée, il conçut le projet de conquérir les principautés de Jérusalem et d'Antioche et de chasser les Atabecks de Syrie. En 1142 il marcha sur la Cilicie avec une puissante armée, sous prétexte de faire un pèlerinage à Jérusalem. Dans le printemps de 1143, il était à Anazarba. Un jour qu'il chassait dans une forêt sur les bords du Pyramus, il attaqua un sanglier, et réussit à le percer de son épée; mais dans la lutte son carquois se brisa et une des flèches lui perça la main. Le trait était empoisonné, et comme l'empereur ne voulut pas se laisser amputer la main, il mourut des suites de sa blessure. Il laissa le trône à son quatrième fils, *Manuel*, au préjudice de son troisième fils, *Isaac*. Ses deux autres fils, *Alexis* et *Andronic*, étaient morts un peu avant lui. Sa femme Irène, fille de Wladislas Ier, roi de Hongrie, était morte en 1124. Y.

Nicétas, *Joannes Comnenus*. — Cinname, I, II, 1-15. — Guillaume de Tyr, *Chron*.— Du Cange, *Familiæ Byzantinæ*, p. 178. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XVI (édit. de Saint-Martin).

JEAN III (Vatatzes). *Voyez* VATAZE.

JEAN IV (Lascaris). *Voyez* LASCARIS.

JEAN V (Cantacuzène). *Voyez* CANTACUZENE.

JEAN VI (Paléologue). *Voyez* PALÉOLOGUE.

JEAN VII (Paléologue). *Voyez* PALÉOLOGUE.

D. JEAN rois de Danemark.

JEAN (en danois *Hans*), roi de Danemark, de Suède et de Norvége, fils de Christian Ier, né à Aalborg (Jutland) en 1455, mort le 20 février 1513,

dans la même ville. Désigné héritier de la triple couronne à l'âge de trois ans par les états des trois royaumes, il monta sur le trône à la mort de son père, en 1481. Cependant une opposition s'était formée en Norvége, et il ne fut reconnu roi dans ce pays que deux ans plus tard en signant une *capitulation* (charte) qui assurait des priviléges exorbitants à la noblesse et au clergé, et obligeait les habitants du pays, si le roi essayait de s'y soustraire, de l'y contraindre par la force. Avec la Suède, dont les députés avaient pourtant approuvé la même capitulation, Jean dut négocier pendant quatorze ans sans résultat, le gouverneur Steen Sture ayant, dans l'intérêt de l'indépendance suédoise, apporté de nombreux obstacles à l'exécution de la convention. Le roi Jean fit alors une descente en Suède avec une force considérable, et, profitant du désaccord éclaté entre le sénat et Steen Sture, il défit complétement l'armée de celui-ci près de Stockholm, le 28 octobre 1497. Après une seconde défaite de Steen Sture, Stockholm se rendit, et Jean fut couronné roi de Suède, le 28 novembre 1497, cent ans après l'union de Calmar (1). Il se montra envers son ennemi d'une grande douceur, et Steen Sture non-seulement reçut des fiefs considérables, mais il fut exempté de rendre compte de son gouvernement. Après deux ans employés à organiser les affaires embrouillées de la Suède, et ayant obtenu pour son fils Christian le droit de succession au trône, Jean retourna en Danemark. Déjà, en 1490, pour mettre un terme aux sentiments hostiles de son frère Frédéric (depuis le roi Frédéric Ier), et cédant à l'influence de sa mère Dorothée, il avait consenti à partager avec ce frère les duchés de Holstein et de Slesvig, partage qui fut l'origine des troubles continués jusqu'à nos jours. Dans un coin du Holstein existait alors un petit État, la Ditmarsie, gouvernée par une oligarchie républicaine, qui n'avait jamais reconnu l'autorité des rois de Danemark ni des ducs voisins. S'autorisant d'une cession faite par l'empereur Frédéric III à Christian Ier, Jean résolut de soumettre ce petit pays, défendu assez fortement par des marécages et des canaux, et de plus déclaré par le pape dépendance immédiate de l'Église. De concert avec son frère, le duc Frédéric, le roi marcha en 1500 contre les Ditmarses, avec une armée de quinze mille hommes, recrutés en majeure partie parmi les mercenaires saxons, déjà employés avec succès en Suède; ils furent complétement défaits dans un combat livré à mille Ditmarses près d'Hemmingstedt. Les écluses des digues furent ouvertes, et la plupart des envahisseurs (près de onze mille, dit-on) périrent noyés, laissant aux vainqueurs un immense butin. Le roi et son frère échappèrent à peine au carnage qui suivit l'inondation. A cette occasion disparut la célèbre et ancienne bannière des Danois, le *danebrog*, héritage des Valdemars. La nouvelle de ce désastre devint le signal d'une insurrection en Suède. Ayant chassé des places fortes les garnisons danoises, Steen Sture marcha contre Stockholm, que la reine Christine, femme de Jean, dut rendre après huit mois d'une héroï-que défense. Le roi arriva avec une flotte, mais trop tard pour rien entreprendre. En Norvége aussi éclatèrent, en 1502 et en 1508, des insurrections qui furent promptement et vigoureusement r[...]primées par le prince royal (depuis Christian [...] Jean passa les dernières années de son règ[ne à] négocier et à guerroyer avec les Suédois, [...] sans résultat, même après la déclaration de l'[em]pereur Maximilien par laquelle toute la Suède [...] mise au ban de l'Empire (sorte d'excommunica[...]tion politique). En même temps s'éleva une gu[erre] contre les villes hanséatiques, lésées dans l[eurs] intérêts par la défense qui leur fut fai[te de] commercer avec la Suède tant que ce pays [ne] reconnaîtrait pas la suprématie du Danem[ark]. Lubeck était surtout irritée d'un traité de c[om]merce conclu par le roi avec l'Angleterre [en] 1490. La flotte danoise, puissante alors et c[om]mandée par Rud et Norbye, dévasta quel[ques] villes du littoral de la Baltique, et enleva la [...] hanséatique de Wismar. La paix fut faite à [...] moë en 1512, aux conditions dictées par l[e ...] et la même année il vit ses droits reconnu[s en] Suède. Jean voyageait souvent dans les prov[inces] pour rendre la justice et veiller à la prosp[érité] de ses États; mais dans son dernier voya[ge en] Jutland il fit une chute de cheval dont les [...] causèrent sa mort. C'était un roi économe, [...] jusqu'au mysticisme, simple dans ses m[...] et jaloux du maintien de la prépondéranc[e du] Danemark. P. L. MOLLER (de Copenhag[ue]).

Arild Huitfeldt, *Danmarks Riges Krönike*; Co[...] 1595-1604. — J. Meursii *Historia Danica*; Flo[...] 1746. — Holberg, *Danmarks Riges Historie*; [...] L.-A. Gerhardi, *Geschichte der Königreiche Dan[...] and Norvegen*; Halle. 1770. — Mallet, *Histoire d[e Da]nemark*; Copenh., 1758-77. — F.-H. Jahn, [...] *politisk-militaire Historie fra Kong Oluf og Dron[ning] Margrite tel Kong Hanses Död*; Copenh., 18[..]. — [...] Pontefontani, *Cronicon s. Historia Johannis reg[...]niæ*; 1860.— P.-W. Becker, *De Rebus inter Jo[...] Christian. II ac Ludovicum XII et Jacobum IV* [...] Copenhague, 1835. — C. Molbech, *Historie om D[it]kerkrigen*; Copenh., 1813.

E. JEAN rois d'Espagne (Aragon et Castille).

JEAN Ier, roi d'Aragon, né le 27 décembre 1[...] mort le 19 mai 1395. Il était fils de Pierre I[V le] Cérémonieux, avec lequel il se brouilla, [...] épousé, en 1384, à l'insu de son père, Yola[nde ...] du duc de Bar et petite-fille du roi de F[rance] Jean le Bon. A la mort de Pierre, en 1387, [...] qui lui succéda, fit arrêter Sibylle, sa belle-[...] comme ayant empoisonné le roi; peu de t[emps] après, il lui rendit la liberté, mais il confisqua [les] biens de Sibylle, et les donna à sa femme. C[elle-ci] eut bientôt en main la direction de l'admini[stra]tion du royaume, tandis que Jean, amateur [...]

(1) Dans cette campagne on fit, pour la première fois dans le Nord, usage d'artillerie et d'armes à feu, sans que les arcs et les flèches fussent entièrement abandonnés.

repos et des plaisirs, passait son temps dans des festins splendides, auxquels il attirait des musiciens et des poëtes, personnes dont il recherchait surtout le commerce. Il envoya en France une députation solennelle, chargée d'engager des troubadours à venir exercer la gaie science en Espagne, et il fonda ensuite à Barcelone, sur le modèle des Jeux Floraux de Toulouse, une académie de poésie, qu'il dota richement. Yolande essaya aussi de son côté de faire adopter par ses sujets les manières galantes de la cour de France. Mais les Aragonais, leur préférant l'ancienne simplicité et la rudesse primitive de leurs mœurs, élevèrent les plaintes les plus vives contre la vie efféminée du roi. Exaspérés de ce que Jean ne tenait aucun compte des représentations faites par les cortès au sujet de l'influence prépondérante que Caroza de Villaruyt, une favorite de la reine, exerçait dans le gouvernement, ils se soulevèrent en masse, et ne purent être apaisés que par l'exil de Caroza. A peine la tranquillité intérieure était-elle rétablie, que le comte d'Armagnac, auquel Isabelle de Montferrat, dernière héritière des rois de Majorque dépossédés par ceux d'Aragon, avait légué ses prétentions, entra en 1390 sur les terres de Jean, et les dévasta; mais le roi le força bientôt à repasser les Pyrénées. En 1392 Jean fit réduire à l'obéissance l'île de Sardaigne, qui, se fiant à l'incurie du roi, s'était révoltée presque tout entière contre les Aragonais. Il envoya ensuite des secours considérables à son neveu Martin, duc de Montblanc, pour conquérir la Sicile. Jean mourut peu de temps après, à la suite d'une chute de cheval dans une partie de chasse. Ce prince, ne laissant que des filles, eut pour successeur Martin, son frère. E. G.

Zurita, *Indices*. — Ferreras, *Histoire d'Espagne*. — Mariana, *Histoire d'Espagne*.

JEAN II, roi d'Aragon, né le 29 juin 1397, mort le 19 janvier 1479. Il était fils de Ferdinand le Juste, roi d'Aragon. En 1420, il se rendit à la cour de Castille, dans l'intention de diriger le jeune et faible roi de ce pays, Jean II, son cousin (*voy.* ce nom), qu'il soutint contre les menées de son frère Henri. Quoique devenu, en 1425, roi de Navarre, par la mort de Charles III, dont il avait épousé la fille, du nom de Blanche, il n'en continua pas moins à se mêler activement des intrigues de la cour de Castille, qu'il ne quitta qu'en 1428, voyant toute l'autorité passer entre les mains d'Alvaro de Luna. Il se rendit alors en Aragon, et prit part aux entreprises dirigées par Alfonse V, son frère, roi de ce pays contre Jean de Castille. Il partit ensuite avec Alfonse pour l'Italie, et fut pris avec lui à la bataille navale de Ponza. Relâché peu de temps après, il fut envoyé par Alfonse en Aragon, pour administrer ce royaume. Il chercha de nouveau à s'emparer de l'esprit du roi de Castille, et il parvint à le dominer entièrement en 1441, s'étant ligué avec le fils du roi, Henri, prince des Asturies, auquel il avait donné sa fille en mariage. Mais en 1444 Henri, lassé des exigences de Jean, rassembla une armée, et marcha contre son beau-père, qui se retira en Aragon; l'année suivante Jean, étant rentré en Castille, fut entièrement battu à Olmedo. N'ayant pu décider les cortès d'Aragon à déclarer la guerre à la Castille, Jean ne fut pas en état de venger sa défaite. En 1452, son fils Charles, qui gouvernait au nom de son père en Navarre, se souleva contre lui, poussé par le parti puissant des Beaumont, qui cherchaient une occasion d'entrer en lutte contre les Agrammont, partisans de Jean. Après avoir obtenu quelques succès, Charles fut vaincu et fait prisonnier; mais, par l'entremise des cortès, il fut mis en liberté en 1453, et il obtint, outre plusieurs grands fiefs, la moitié des revenus de la couronne de Navarre. En 1454 Jean reçut de Henri IV, roi de Castille, trois millions et demi de maravedis, comme indemnité de ses possessions dans ce pays, qui avaient été confisquées par Jean II de Castille. En 1455 la lutte recommença entre Jean et son fils Charles, qui, après avoir été complétement battu, se réfugia auprès de son oncle Alfonse V. Celui-ci étant mort en 1458, Jean, devenu roi d'Aragon, eut de nouveaux démêlés avec son fils Charles, qu'il fut enfin forcé de reconnaître comme son héritier, et auquel il dut abandonner le gouvernement de la Catalogne. Charles étant mort en 1461, empoisonné, s'il faut en croire la rumeur populaire, les Catalans s'insurgèrent contre Jean, et choisirent comme roi d'abord Pierre, infant de Portugal, et après le décès de Pierre, René d'Anjou. Jean, privé du secours de son fils Ferdinand, qui, marié à Isabelle la Catholique, avait à sauvegarder ses droits sur la Castille, attaqué par son gendre, le comte de Foix, qui réclamait la Navarre, abandonné enfin par Louis XI, son seul allié, mit onze ans à soumettre la Catalogne. Après être parvenu, en 1472, à réduire cette province à l'obéissance, il entra en guerre contre Louis XI à propos des comtés de Roussillon et de Cerdagne, dont le roi de France avait pris possession, comme lui ayant été engagés par Jean pour une somme que celui-ci n'avait pas remboursée au terme convenu. D'abord victorieux, puis repoussé par les Français, Jean mourut avant la conclusion de la paix. Ce prince, doué d'un grand courage et d'une rare activité, plongea son pays dans une suite de troubles et de malheurs, par son ambition démesurée ainsi que par son injustice envers son fils. Il prit plusieurs mesures utiles pour l'administration de son royaume, telles que la détermination des fonctions des *Justitia major* et la limitation des anoblissements, qui, étant devenus très-nombreux et créant des exemptions d'impôts, avaient excité les plaintes des villes. Comme son frère Alfonse, Jean chercha à répandre la culture des lettres parmi les Arago-

nais, qui étaient restés longtemps sans en reconnaître l'avantage. E. G.

Zurita, *Indices*: — Galland, *Mémoires pour l'Histoire de Navarre*. — Ferreras, *Hist. d'Espagne*. — Mariana, *Hist. d'Espagne*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*.

JEAN Ier, roi de Castille, né le 24 août 1358, mort le 9 octobre 1390. Ayant succédé en 1379 à son père, Henri de Transtamare, il rassembla en cette même année les cortès, qu'il décida à se déclarer en faveur du pape Clément VII. Les actes des longues délibérations tenues à ce sujet se trouvent à la Bibliothèque impériale de Paris. En 1380, Jean conclut un traité d'alliance avec Ferdinand, roi de Portugal, dont la fille unique, Béatrice, fut fiancée à Henri, fils aîné de Jean. Mais l'année suivante Ferdinand entra en pourparlers avec Jean, duc de Lancastre, qui, ayant épousé une fille de Pierre le Cruel, prétendait au trône de Castille. Jean, ayant eu connaissance de ces menées, envoya sur les côtes du Portugal une flotte qui défit entièrement celle de Ferdinand. Lui-même fit invasion en Portugal, où il prit plusieurs villes, qu'il rendit à Ferdinand en 1382, après avoir fait avec lui un traité de paix, à la suite duquel Béatrice fut fiancée cette fois à Ferdinand, le second fils de Jean. Éléonore d'Aragon, épouse du roi de Castille, étant venue à mourir peu de temps après, le roi de Portugal offrit en mariage à Jean sa fille Béatrice, alors âgée de dix ans, qui avait déjà été fiancée aux deux fils de ce prince. Celui-ci accepta, après avoir stipulé que la couronne de Portugal lui appartiendrait en cas du décès de Ferdinand jusqu'au moment où l'enfant qu'il aurait de Béatrice aurait atteint sa majorité. Ferdinand étant mort en 1383, Jean entra en Portugal, pour s'y faire reconnaître roi. Mais une partie considérable du peuple, ne voulant pas être gouvernée par un prince étranger, refusa de se soumettre à lui, et nomma régent du royaume le grand-maître d'Aviz. Jean, soutenu par la majeure partie de la noblesse portugaise, n'en serait pas moins parvenu à s'emparer du pays, si la fièvre jaune ne l'avait pas forcé de lever le siége de Lisbonne, ville prête à se rendre, et de retourner en Castille. En 1385 le grand-maître fut élu à la royauté par les cortès du Portugal, et monta sur le trône sous le nom de Jean Ier (*voy.* ce nom). Jean vint l'attaquer avec une armée considérable, mais il fut complétement battu à Aljubarota. En 1386, le duc de Lancastre, appelé par Jean de Portugal, auquel il donna sa fille en mariage, débarqua en Castille pour y faire valoir, les armes à la main, ses droits à la couronne. La guerre, conduite pendant deux ans sans succès sérieux des deux côtés, se termina en 1388 par un arrangement, d'après lequel Henri, fils de Jean, épousa la fille du duc de Lancastre, lequel reçut six cent mille florins d'or. Constance, la femme du duc, obtint quelques villes et une pension. Il fut de plus ordonné que dorénavant l'héritier de la couronne de Castille porterait le nom de prince des Asturies. En 1389, Jean conclut une trêve de six ans avec le roi de Portugal; l'année suivante, il la fit ratifier par les cortès, qui furent aussi appelées par le roi à fixer les dépenses de sa maison et à statuer sur diverses questions importantes, telles que l'étendue de la juridiction royale, l'ordre de succession pour les vassaux du roi, etc.; l'armée fut en même temps réduite à quatre mille lances, quinze cents chevau-légers, et mille archers. Quelques mois après cette réunion de cortès, qui eut lieu à Guadalaxara, Jean mourut d'une chute de cheval. Ce prince avait de grandes qualités; mais il était loin de posséder l'habileté de son père. E. G.

Ferreras, *Hist. d'Espagne*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*.

JEAN II, roi de Castille, né le 6 mars 1405, mort le 21 juillet 1454. En 1406, après la mort de Henri III, son père, il fut proclamé roi et placé sous la tutelle de sa mère, Catherine, et de son oncle, Ferdinand, qui refusa de se saisir de la couronne, quoiqu'il y fût engagé par une partie notable des cortès. Ferdinand étant monté, en 1412, sur le trône d'Aragon, la régence resta à Catherine, qui mourut en 1418, des suites de sa passion pour le vin. Le pouvoir passa alors à l'archevêque de Tolède et à Alvaro de Luna, autrefois page, qui, élevé avec le roi, avait su prendre un grand ascendant sur l'esprit faible de son souverain. Jean ayant épousé en 1418 sa cousine Marie d'Aragon, Henri, frère de celle-ci, vint à la cour de Castille, et, devenu grand-maître de Saint-Jacques, il chercha à s'emparer de l'autorité suprême. Il y parvint en 1420, après avoir emprisonné le roi et Luna. Mais quelques mois après, Jean s'évada et enleva à Henri toutes ses possessions en Castille, avec l'aide de Jean II d'Aragon, frère de Henri. Ce dernier, s'étant rendu en 1422 auprès de Jean pour obtenir son pardon, fut jeté en prison, d'où il ne sortit que trois ans après, sur les réclamations de son frère Alfonse d'Aragon. L'année suivante Jean, sur le conseil de Luna, élevé depuis peu à la dignité de connétable, fit des préparatifs pour attaquer les Maures de Grenade, qui cherchaient à éluder les conditions de paix que Ferdinand, l'oncle du roi, leur avait imposées en 1412. Mais il fut détourné de cette entreprise par les intrigues de Henri et de Jean de Navarre, qui ne se reposèrent qu'après avoir, en 1427, fait exiler Luna. Les troubles produits par ces luttes intestines laissèrent aux brigands, alors très-nombreux, toute liberté pour désoler le pays; la confusion en vint à un tel degré, que le connétable fut bientôt rappelé pour rétablir l'ordre. A peine de retour, il fit éloigner, sous des prétextes honorables, Jean de Navarre et Henri, son frère, qui revinrent bientôt après en Castille avec des troupes, et attaquèrent l'armée que Jean leur opposa. La guerre, interrompue plusieurs fois par des trêves, dura jusqu'en

1436, année où elle cessa, par le traité de Tolède, dont les principales clauses furent que Henri recevrait une pension considérable, sans pouvoir rester en Castille, et que Henri prince des Asturies, fils de Jean, épouserait Blanche, fille de Jean de Navarre. Ce dernier ainsi que son frère Henri n'en cessèrent pas pour cela d'encourager secrètement les révoltes incessantes des nobles de Castille, qui désiraient de se soustraire à l'autorité croissante de Luna, dont l'immense fortune excitait l'envie des grands. En 1439 Jean fut forcé de prononcer de nouveau contre son favori la peine de l'exil, qu'il dut prolonger en 1441, s'étant laissé surprendre à Medina del Campo par les rebelles. Tout pouvoir lui fut alors enlevé, grâce à l'union intime entre Jean de Navarre et Henri prince des Asturies. Mais en 1444 ce dernier, las des prétentions du roi de Navarre, qui voulait gouverner la Castille sans aucun contrôle, délivra son père de la prison où il était tenu. Jean rassembla une armée considérable, et défit entièrement à Olmedo, en 1445, le roi de Navarre et le frère de celui-ci, Henri, qui fut tué. Le connétable revint en triomphe à la cour, plus puissant que jamais; il fut nommé grand-maître de Saint-Jacques. Il se brouilla bientôt avec Henri prince des Asturies, qui, voyant son père donner raison à Luna, prit, en 1446, les armes contre Jean, avec lequel il ne se réconcilia que cinq ans après, sur les vives exhortations du pape. En 1453, Isabelle de Portugal, que Jean avait épousée en 1447 en secondes noces, sur les instances réitérées de Luna, se concerta avec Henri pour perdre le connétable; à force d'obsessions, elle arracha à Jean l'ordre de faire arrêter Luna, qui, après un procès sommaire où toutes les règles de justice étaient violées, fut décapité à Valladolid le 7 juin 1453, malgré tous les efforts du roi pour le sauver. L'année suivante Jean, qui depuis longtemps n'éprouvait aucun bonheur sur le trône, qu'il avait voulu abandonner plusieurs fois, mourut par suite du chagrin que lui causa la fin malheureuse de son favori. Outre beaucoup de vertus privées, il possédait un grand courage militaire; mais l'inconsistance de son caractère ne lui permit jamais de régner par lui-même et de mettre à exécution ses projets bien intentionnés. Il parvint cependant à répandre parmi ses sujets le goût de la poésie et de la culture intellectuelle. Ce qui compense un peu les malheurs de son règne, ce sont les nombreux succès que ses armées obtinrent sur les Maures de Grenade, dont le roi fut forcé de se déclarer vassal de Castille. E. G.

Guzman, *Cronica del principe don Juan II*. — *Cronica de don Alvaro de Luna*. — Zurita, *Annales*, t. III. — Ferreras, *Hist. d'Espagne*. — Mariana, *Hist. d'Espagne*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

V. JEAN rois de France.

JEAN Ier, *le Posthume*, roi de France et de Navarre, était fils de Louis X, surnommé le Hutin, et de la reine Clémence de Hongrie, tante du roi Louis le Grand et arrière-petite-fille, par son père Charobert, de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Philippe de France, comte de Poitou, ayant appris à Lyon, où il se trouvait pour accélérer l'élection du pape Jean XXII, que le roi Louis, son frère, était mort le 5 juin 1316, laissant sa femme enceinte, se hâta de revenir à Paris, fit célébrer ses funérailles à Saint-Denis, convoqua un parlement, et s'y fit décerner par les seigneurs la garde et le gouvernement des royaumes de France et de Navarre, jusqu'à la délivrance de la reine Clémence, et dans le cas où elle accoucherait d'un enfant mâle, jusqu'à ce que cet enfant fût parvenu à sa dix-huitième année. Ici, le continuateur de Guillaume de Nangis se trouve en désaccord avec le chroniqueur de Saint-Victor et Godefroi de Paris, qui affirment tous deux que la majorité de l'enfant de la reine Clémence fut fixée à vingt-quatre ans; mais on peut croire qu'il y a erreur de copiste, car un fragment de la chronique d'Étienne de Conti, moine et official de Corbeil, cité par Dominicy, dans son *Assertor gallicus contra* Vindicias Hispanicas *J.-J. Chiffletii*, marque l'âge de quatorze ans, et l'on sait que c'est celui que prescrivit plus tard le roi Charles V dans son ordonnance sur la majorité des rois. « Lorsque le jeune prince serait devenu majeur, son oncle devait lui remettre le royaume et lui obéir comme à son souverain seigneur. Mais au cas où la reine Clémence accoucherait d'une fille, le comte de Poitou devait être reconnu roi par toute la nation et s'engageait à pourvoir à l'existence de la veuve de son frère suivant le droit et la coutume. » Cet acte était une première application de l'ancienne loi salique ressuscitée par les légistes, laquelle loi déclarait les femmes exclues de la succession à la terre salique : *in terram salicam mulieres ne succedant*. C'est ainsi que sous la race mérovingienne les princes francs s'étaient partagé la royauté en se partageant les provinces. Après avoir ravivé ainsi une loi faite pour d'autres temps, les légistes lui donnèrent une interprétation qu'ils accommodèrent aux circonstances, et déclarèrent le royaume et la France terre salique, *terram salicam regnum Franciamque esse interpretabantur*, comme l'écrivait Paul Émile. On attendit donc la délivrance de la reine Clémence. Cette princesse, malade d'une fièvre quarte, accoucha au château du Louvre le lundi 15 novembre 1316, d'un enfant qu'elle fit nommer Jean, pour remplir un vœu qu'elle avait fait à saint Jean-Baptiste, et qui mourut le vendredi suivant. Cependant dom Germain Millet prétend qu'il vécut vingt jours, et les frères Sainte-Marthe affirment que certains historiens, qu'ils ne nomment pas du reste, lui ont prêté une existence de près d'un mois. Le lendemain de sa mort, ses grands-oncles Charles, comte de Valois, et Louis, comte d'Évreux, et le comte de Poitou, son oncle, devenu roi de France, accompagnaient son corps à l'église

de Saint-Denis, et lui faisaient donner la sépulture aux pieds du roi son père. On lui éleva une statue dans le chœur, du côté de l'Évangile, auprès de celle de Louis le Hutin. Lors de la profanation des tombeaux de Saint-Denis, en 1793, cette statue fut transportée à Paris, au musée des Petits-Augustins, qui dut tant aux soins éclairés d'Alexandre Lenoir, et d'où elle fut plus tard reportée à Saint-Denis. Cette statue, en marbre blanc, délicatement travaillée, représentant un enfant aux cheveux noués par une simple bandelette, et sans couronne (probablement parce qu'il ne fut pas sacré), se voit aujourd'hui dans les cryptes circulaires de la basilique; elle est placée debout, entre les fenêtres de la chapelle, à gauche de l'autel expiatoire du rond point de l'abside. Une autre statue du petit roi Jean se trouvait également dans la grande salle du Palais; l'incendie du 7 mars 1618 l'a anéantie avec toutes celles qui s'y trouvaient.

La mort subite du roi Jean a excité des soupçons, et beaucoup d'historiens semblent croire qu'elle aurait été le résultat d'un crime. Le comte de Poitou, Philippe, qui en profita en lui succédant, ambitionnait la couronne et était surtout poussé à s'en emparer par sa belle-mère, Mahaut, comtesse d'Artois. Cette princesse, dérangée dans ses projets par la naissance d'un enfant mâle, avait tout d'abord déclaré qu'il n'était pas né viable, et, s'il faut en croire la *chronique de Flandres*, elle se l'était fait livrer sous prétexte de le montrer au peuple, et l'avait fait mourir traîtreusement. Selon les uns, elle l'avait étouffé en le pressant dans ses bras, selon d'autres, elle lui avait frotté les lèvres avec du poison. Voici ce qu'écrivait à ce sujet de Brianville, dans l'*Abrégé méthodique de l'Histoire de France*, qu'il publia, en 1668, à la demande de la duchesse de Montausier, pour la première éducation du dauphin, s'appuyant probablement sur quelque ancienne autorité et surtout aussi sur une tradition acceptée à la cour de France. « Quelques-uns ont dit que sa nourrice l'avait fait mourir en lui enfonçant une longue aiguille dans la tête, afin qu'on ne s'aperçût pas de la cause de sa mort. » Cependant, les historiens italiens prétendent que c'est un autre enfant qui fut substitué à l'enfant royal et tué par la comtesse Mahaut; le jeune prince, ainsi sauvé de la mort, aurait été élevé à Sienne, chez un banquier, qui le croyait son petit-fils. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'enfant élevé par ce banquier, connu à Sienne sous le nom de *Jean de Guccio*, se fit passer plus tard en Europe pour le fils de Louis le Hutin, fut reconnu pour tel à Rome par le tribun Rienzi, en Hongrie par le roi Louis le Grand, neveu de la reine Clémence, vint en France à la tête des grandes compagnies, pendant la captivité du roi Jean II, pour revendiquer la couronne, fut fait prisonnier en Provence par le sénéchal qui gouvernait cette province au nom du roi de Sicile, et fut transporté à Naples, où il finit ses jours, enfermé au château de l'Œuf, sans qu'on ait cherché à le convaincre d'imposture. *Voir* Guccio (*Giannino di*). E. Bréhaut.

Chroniques de France. — *Chronique* de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs. — *Chroniques de Flandres* publiées par Denis Sauvage. — *Chronique métrique* (de Godefroi de Paris) : Collection des *Chroniques nationales* de Buchon. — *Chroniques de Saint-Denis.* — Dom Félibien, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis.* — Dom Germain Millet, *Trésor Sacré, ou inventaire des sainctes reliques et autres précieux joyaux qui se voyent en l'église et au trésor de l'abbaye royale de Saint-Denis en France.* — Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris.* — Jean Rabel, *Antiquités et Singularités de Paris.* — Alexandre Lenoir, *Musée des Monuments français.* — *Annales Victoriani.* — *Consuetudines Feudorum.* — J.-J. Chifflet, *Ad Vindicias Hispanicas lumina salica.* — Marc-Antoine Dominicy, *Assertor Gallicus contra* Vindicias Hispanicas *J.-J. Chifletii.* — David Blondel, *Genealogiæ Franciæ plenior Assertio.* — J.-A. Le Tenneur, *Veritas vindicata adversus J.-J. Chiffletii* Vindicias Hispanicas. — Le P. Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France.* — Scévole et Louis de Sainte-Marthe, *Histoire généalogique de la Maison de France.* — Dupuy, *Traité de la Majorité de nos Rois et des Régences du royaume.* — Du Haillan, *De l'Estat et Succès des Affaires de France.* — Ibidem, *Histoire de France.* — De Brianville, *Abrégé méthodique de l'Histoire de France.* — Le président Hénault, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.* — De Monmerqué, *Dissertation historique sur Jean Ier, roi de France.*

JEAN II, dit *le Bon*, roi de France, né en (1)..., mort en 1364, était fils de Philippe VI de Valois et de Jeanne de Bourgogne. Il avait déjà atteint l'âge mûr quand il succéda à son père (1350). Son éducation, quoiqu'elle eût été soignée, avait fait de lui bien plus un vaillant chevalier qu'un roi sage et expérimenté : impétueux de caractère, irrésolu d'esprit, téméraire autant que brave, prodigue, obstiné, vindicatif et plein d'orgueil, parfaitement instruit des lois de la chevalerie et ignorant les devoirs du trône, il fut toujours prêt à sacrifier aux préjugés de l'honneur, tel qu'on l'entendait alors, les droits de ses sujets et les intérêts de l'État. La France était épuisée à l'époque de son avénement, et cependant il n'épargna rien pour les fêtes de son sacre : la dépense fut si prodigieuse et l'appauvrissement du trésor royal était tel que le roi, dès l'année suivante (1351), se vit obligé de convoquer les états du royaume. Les premiers actes de son règne furent caractérisés par la violence et le despotisme; il s'empara de la personne du comte d'Eu, connétable, qui, prisonnier des Anglais et libre sur parole, était venu en France pour recueillir sa rançon. Jean l'accuse de trahison et lui fait trancher la tête sans jugement. Il rend, la même année, dix-huit ordonnances pour altérer les monnaies, en augmentant et diminuant tour à tour la valeur du marc d'or, et confisque les créances des marchands juifs et lombards établis dans le royaume.

Une nouvelle guerre avec les Anglais allait éclater. En même temps un autre ennemi redoutable, Charles le Mauvais (*voy.* ce nom), roi de Navarre et comte d'Évreux, se déclarait contre la France et entretenait les insurrections causées par les

(1) On ignore la date exacte de la naissance du roi Jean. Il faut la placer entre 1310 et 1320.

impôts sur divers points du royaume. Une réconciliation apparente avait cependant eu lieu, et le roi de Navarre était assis à Rouen à la table du dauphin quand le roi Jean, suivi d'une nombreuse escorte, pénétra dans la salle du festin, fit saisir les hôtes de son fils et en fit décapiter quatre, parmi lesquels le comte d'Harcourt. La dignité royale sauva Charles de Navarre : Jean épargna sa tête, mais il le retint prisonnier et saisit son apanage.

Cet acte de violence attira les plus grands maux sur le royaume. Philippe de Navarre, frère du roi Charles, et Geoffroy d'Harcourt, oncle du comte décapité, s'unissent aussitôt au roi d'Angleterre, le reconnaissent pour roi de France et lui font hommage de leurs domaines. Deux armées anglaises envahissent le territoire, l'une par la Normandie et l'autre par l'Aquitaine sous les ordres du prince de Galles, surnommé *le Prince Noir* (*voy.* Lancastre, fils d'Édouard III). Jean, en présence de cette double invasion, convoque ses vassaux dans les plaines de Chartres, et marche à la rencontre du Prince Noir, qu'il joint près de Poitiers. L'armée française comptait 60,000 hommes, les ennemis n'étaient que 8,000 et de plus menacés par la famine. La fougue du roi perdit tout. Il imposa au Prince Noir de telles conditions que celui-ci préféra courir les chances d'une bataille; elle s'engagea donc, et fut désastreuse pour les Français. La déroute fut complète. Le roi Jean, presque seul, à pied, tête nue, blessé, joua bravement de la hache avec son plus jeune fils; il fallut se rendre (1356). Le Prince Noir, à peine âgé de vingt-six ans, se montra digne de sa bonne fortune : il entoura de respect le roi vaincu, déclarant qu'il avait mérité le prix de la valeur dans cette journée mémorable. Jean fut conduit de Poitiers à Bordeaux, puis à Londres. D'effroyables dissensions intestines, que le dauphin Charles (*voy.* Charles V) fut impuissant à comprimer, suivirent cette captivité. Les états généraux sont convoqués en 1357, et l'on tâche en vain de réformer les abus sous lesquels gémissait la nation. Charles de Navarre est proclamé capitaine général par les bourgeois de Paris sous l'inspiration du célèbre Marcel (*voy.* ce nom), prévôt des marchands. La guerre civile éclate et avec elle se montre un nouveau fléau, *la Jacquerie* (1358).

Pendant ce temps le roi Jean, las de sa longue captivité, avait souscrit à un honteux traité qui cédait la moitié de la France à l'Angleterre. Le traité fut rejeté tout d'une voix par le régent et par les états de 1359. Le traité de Brétigny (1360) termina enfin les hostilités entre les deux royaumes : les principaux articles portaient que la Guienne, le Poitou, la Gascogne au midi; le Ponthieu, Calais et quelques fiefs au nord, demeureraient en toute propriété au roi d'Angleterre; qu'Édouard renoncerait à ses prétentions sur la couronne de France, et que Jean payerait trois millions d'écus d'or pour sa rançon.

Le royaume fut de nouveau écrasé d'impôts, et la famine, suivie d'une peste de cinq ans, combla les maux de ce pays infortuné. C'est à cette époque cependant que Jean acquit la Bourgogne par la mort de Philippe de Rouvre, dernier duc, auquel il succéda en qualité de plus proche parent. Mais il ne comprit point l'importance de cette adjonction dans l'intérêt national, et il s'empressa de détacher de nouveau cette belle province de sa couronne en la donnant pour apanage à Philippe le Hardi, son quatrième fils, tige de la seconde maison de Bourgogne, (1362). Chacun des actes de ce roi paraît être marqué du sceau de la plus déplorable fatalité. Après tant de fautes et au milieu des cris de détresse de la nation, il médite de s'unir au roi de Chypre. Engagé dans une nouvelle croisade et encouragé par le pape Urbain V, il prend la croix à Avignon; mais il sut bientôt que le duc d'Anjou, son fils, s'était enfui d'Angleterre, où il l'avait laissé comme otage; il en éprouva le plus vif chagrin : coupable de complicité avec son fils, le roi eût violé les lois de la chevalerie, qu'il respectait jusqu'au scrupule. Impatient de se justifier, il retourna en Angleterre, où il mourut en 1364. Peu de rois, avec des qualités estimables et des intentions droites, ont attiré plus de maux sur leurs peuples. On attribue à ce prince cette belle parole : *Si la bonne foi était bannie du reste du monde, il faudrait qu'on la retrouvât dans le cœur des rois;* noble maxime qui ferait encore plus d'honneur au roi Jean si elle eût toujours inspiré ses actions. Le surnom de *Bon*, que lui a conservé l'histoire, est plutôt un hommage rendu à ses malheurs qu'une preuve de la douceur de ses mœurs.

Jean eut de sa première femme, Bonne de Luxembourg, quatre fils et quatre filles : *Charles V*, son successeur, *Louis d'Anjou*, depuis roi de Sicile, Jean, duc de Berry et Philippe, duc de Bourgogne; l'aînée de ses filles épousa Charles le Mauvais, roi de Navarre; la seconde le comte de Bar et la troisième Galeas Visconti de Milan, qui acheta 100,000 florins l'honneur de cette alliance. Jean épousa en secondes noces Jeanne de Boulogne, dont il n'eut point de postérité survivante. E. de Bonnechose.

Froissard, *Chroniques*. — Sismondi, *Hist. des Français*. — Michelet, *Hist. de France*. — H. Martin, *Hist. de France*.

G. Jean duc de Bourgogne.

Jean *Sans Peur*, duc de Bourgogne, fils aîné de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, né à Dijon, le 28 mai 1371, assassiné à Montereau, le 10 septembre 1419. Il eut pour parrain le pape Grégoire XI, représenté par Charles d'Alençon, archevêque de Lyon, et pour marraine sa bisaïeule Marguerite de France. A la mort du comte de Flandre, son grand-père, il reçut le titre de *comte de Nevers*, qu'il porta pendant toute la vie de son père. Dès 1384, il se distingua par l'énergie et l'activité qu'il déploya

en Bourgogne à lever des subsides pour la guerre que le duc eut à soutenir quand les villes de Bruges, Ypres et Gand refusèrent de reconnaître ses droits. Nommé lieutenant-général de Bourgogne, il menaça de faire saisir tout le temporel du clergé, et le contraignit ainsi à payer sa part dans la taxe de quarante mille livres que le duc avait obtenue des états de Dijon. L'année suivante, le 12 avril 1385, fut célébré le mariage du comte de Nevers avec Marguerite, fille du duc Albert de Bavière. Les avantages de cette alliance, qui lui assuraient la tranquille possession de la Flandre, firent renoncer Philippe le Hardi à un ancien projet de mariage entre son fils et Catherine, sœur du jeune roi de France Charles VI.

Le 6 avril 1396, le comte de Nevers quitta Paris pour se mettre à la tête de la brillante armée qui se rendait à la croisade contre les Turcs. La Hongrie était menacée, et Bajazet se vantait de traverser les royaumes de la chrétienté pour aller à Rome « faire manger l'avoine à son cheval sur le maître autel de Saint-Pierre ». Les chevaliers français prirent leur route à travers l'Allemagne et l'Autriche, pleins d'espoir, après avoir délivré la Hongrie, d'affranchir la Palestine et le saint sépulcre. Mais, vers le mois de décembre de la même année arrivèrent en France de tristes nouvelles. L'armée avait été battue le 28 septembre à Nicopolis; le comte de Nevers et quelques chevaliers avaient, avec peine, échappé au carnage et au massacre qui suivirent la bataille, et il fallait s'occuper de racheter les prisonniers. Au prix d'une énorme rançon, le comte revint en France, et arriva à Dijon le 28 février 1398, ne rapportant de sa malheureuse expédition que le surnom de *Sans Peur*, qui désormais resta attaché à son nom. En 1401 Philippe le Hardi, prévoyant que la guerre allait éclater contre le duc d'Orléans, partagea ses États entre ses fils, de peur que la discorde ne se mît parmi eux s'il mourait subitement.

Jean devait avoir le duché de Bourgogne, et après la mort de sa mère les comtés de Flandre et d'Artois, les seigneuries de Malines, Alost et Termonde, la comté de Bourgogne et la seigneurie de Salins. Le reste des États de Philippe fut partagé entre ses deux autres enfants. Trois ans après, le duc Philippe mourut à Hall en Hainaut (23 mai 1404).

Laissant son jeune frère conduire en Bourgogne les restes de son père, le nouveau duc se rendit sans délai à Paris pour prêter foi et hommage au roi Charles VI, qui se trouvait alors dans un de ses rares intervalles de raison. Il rejoignit de là le cortége de son père à Saint-Seine et l'accompagna jusqu'à l'église des Chartreux de Dijon, où les funérailles eurent lieu le 16. Le 17, Jean sans Peur fit son entrée solennelle à Dijon. Il resta quelques jours dans son duché, et y confirma les nominations d'officiers que son père avait faites. Mais il ne tarda pas à partir pour Paris, où se célébraient le mariage de sa fille, Marguerite de Bourgogne, avec le dauphin Louis, duc de Guyenne, et les fiançailles de son fils aîné, Philippe, avec Michelle de France. D'autres motifs encore l'appelaient à Paris : il avait hâte de prendre place au conseil, et partageait déjà la haine que son père avait vouée au parti d'Orléans.

La lutte ne tarda pas à s'engager entre les deux rivaux, et, dès l'abord, Jean Sans Peur sut reprendre le rôle populaire qu'avait adopté Philippe le Hardi. Au commencement de l'année 1405, le duc Louis d'Orléans proposa au conseil une nouvelle taille générale; le duc de Bourgogne s'opposa vivement à cette mesure, et déclara que quand même cette tyrannie serait acceptée par le reste du conseil, il saurait en garantir ses sujets. La majorité s'étant déclarée contre lui, le duc quitta Paris avec éclat, tandis qu'on proclamait l'impôt par la ville (mars 1405). Quelques jours après (16 mars) mourut la duchesse douairière, et Jean recueillit presque tout le vaste héritage de sa mère. Il s'empressa de prendre possession de ses nouveaux États flamands et leur accorda divers priviléges, instruit par l'expérience de son père du besoin qu'il avait de bien vivre avec la Flandre. Pendant ce temps, une armée anglaise attaquait le port de L'Écluse et s'emparait de Gravelines; le duc de Bourgogne, après avoir repris cette place, forma le dessein de ressaisir Calais. Son conseil, qu'il assembla à Arras, pensa qu'il ne fallait rien entreprendre sans l'assentiment du roi de France. Le duc envoya des ambassadeurs à Paris pour offrir de mettre le siége devant Calais. Le duc d'Orléans, tout puissant alors, répondit par un refus; mais presque aussitôt le duc Jean fut rappelé au conseil du roi. Il partit sans retard avec huit cents lances. A la nouvelle de son arrivée, le duc d'Orléans et la reine Isabelle s'enfuirent à Melun, emmenant à leur suite le jeune dauphin. Le duc de Bourgogne rejoignit le dauphin à Juvisy et le ramena à Paris, où le lendemain, 26 août, fut convoqué le conseil. La popularité du duc Jean fut portée au comble par une ordonnance qui sortit de ce conseil et qui permit aux bourgeois de Paris de reprendre les armes qui leur avaient été enlevées, de refaire les chaînes des rues et de fermer les portes de la ville, qui étaient ouvertes depuis vingt-trois ans. La guerre semblait imminente; les deux ducs armaient chacun de son côté. On ne combattit pourtant pas; les deux rivaux reculèrent devant les conséquences d'une lutte décisive, et acceptèrent la médiation des autres membres du conseil. Ils consentirent à un accommodement, et rentrèrent ensemble dans Paris le 16 octobre. Le gouvernement fut repris en commun, et le duc de Bourgogne continua, dans le conseil, son rôle de défenseur du peuple. Du reste, sa popularité ne s'arrêtait pas à Paris; il était fort aimé en Bourgogne, et obtenait facilement de ses sujets l'argent dont il avait besoin pour ses grandes dé-

penses. Ce fut à cette époque que, pour la première fois, en Bourgogne, les offices de notaires, huissiers, greffiers et autres officiers publics furent réunis au domaine et donnés à ferme (1406). Le 27 janvier 1406 parut un acte du roi qui substitua entièrement le duc Jean de Bourgogne à son père dans la garde du dauphin et des enfants du roi dans le cas où il les laisserait mineurs. Ce titre assurait au duc une place importante dans le conseil. Vers la même époque fut célébré à Arras le mariage de ses deux filles, Marie de Bourgogne avec Adolphe, comte de Clèves, et Isabelle avec le comte de Penthièvre. La guerre éclatait en même temps contre les Anglais; Jean Sans Peur se fit donner le gouvernement de la Picardie et le commandement de l'armée destinée à reprendre Calais, tandis que le duc d'Orléans allait mettre le siége devant Blaye en Guyenne. L'entreprise du duc d'Orléans échoua; celle du duc de Bourgogne manqua faute d'argent. Au moment d'entrer en campagne, les trésoriers ne purent fournir la paye de l'armée; tout avait été dépensé d'avance par le duc d'Orléans. Jean Sans Peur revint à Paris fort désappointé, et reprit ses fonctions au conseil, où de nouvelles querelles venaient chaque jour envenimer sa haine. Vers le milieu de novembre 1407, on eut pourtant l'espoir d'accorder les deux rivaux. Le duc de Berry, oncle du roi et leur collègue au conseil, les fit communier ensemble à l'église des Augustins, le dimanche 20 novembre. Mais le 23, à huit heures du soir, le duc d'Orléans, qui venait de visiter rue vieille du Temple la reine Isabelle récemment accouchée, fut assailli, rue Barbette, par dix-huit assassins et laissé sur le pavé mort et horriblement mutilé. A la nouvelle de ce meurtre, le duc de Bourgogne parut aussi affligé que les autres : « Jamais, disait-il, plus traître coup ne fut exécuté dans le royaume. » Le vendredi, quand le corps fut transporté à l'église des Célestins, Jean Sans Peur, vêtu de deuil, tint un des coins du drap mortuaire. Les recherches furent poursuivies contre les assassins par le sire de Tignonville, prévôt de Paris, qui vint demander au conseil l'autorisation de faire fouiller les maisons des princes. Quand cette autorisation fut accordée, on vit le duc de Bourgogne pâlir, et peu après, tirant à part le duc de Berry, il avoua que, « tenté par le diable, il avait commis le meurtre ». Sur cet aveu, le conseil se sépara, et le duc Jean rentra chez lui en grand désordre. Mais, le lendemain, il résolut de payer d'audace, et se présenta au conseil, dont les portes lui furent fermées. Se trouvant trop faible pour résister ouvertement, il prit la fuite en toute hâte, suivi de dix hommes dévoués. Quittant Paris par la porte Saint-Denis, il passa l'Oise, fit couper derrière lui le pont Saint-Maxence, et ne s'arrêta qu'à Bapaume, à une heure de l'après-midi. En mémoire du péril qu'il venait d'éviter, il donna l'ordre que les cloches sonnassent dorénavant à l'heure où il était entré dans la ville; c'est ce qu'on appela longtemps *l'Angelus du duc de Bourgogne*. De Bapaume il se rendit à Lille, où il convoqua son conseil, ses barons et le clergé. L'assassinat, qu'il avoua désormais hautement, ne fit qu'augmenter sa popularité; le peuple prit cette vengeance pour la sienne, et les nombreux vassaux de Jean Sans Peur se déclarèrent prêts à l'aider dans tout ce qu'il entreprendrait.

L'impression produite à la cour de France par la mort violente du duc d'Orléans fut vive et profonde; le roi fut gravement affecté de la perte de son frère, et la veuve du défunt, Valentine de Milan, excitait le ressentiment royal par ses larmes et ses prières. Mais les préparatifs militaires de Jean Sans Peur arrêtèrent les dispositions hostiles du conseil; on jugea plus prudent de négocier que d'attaquer un adversaire si bien défendu. Le comte de Saint-Pol fut envoyé en Flandre et chargé d'offrir au meurtrier l'impunité pour sa personne, à condition d'abandonner les assassins subalternes à la justice du parlement. Sur le refus de Jean Sans Peur, le duc de Berry et le roi de Sicile vinrent eux-mêmes à Amiens pour amener un accommodement. Fort de l'appui de ses vassaux, le duc se montra intraitable; il avoua hautement son crime, et annonça son intention d'aller à Paris s'adresser lui-même au roi. Il partit en effet à la tête de huit cents gentilshommes, et fit dans Paris une entrée triomphale au milieu des cris de joie de la populace. Il exigea une audience publique où sa justification serait entendue, et le conseil dut accéder à sa demande. Le 8 mars 1408, devant une assistance nombreuse, le cordelier Jean Petit entreprit longuement la justification du duc, et prouva qu'il avait agi « pour le bien du royaume, du roi et de ses enfants ». Ces propositions parurent étranges à bon nombre de gens; pourtant l'assemblée approuva par son silence. Quelques jours après, la reine et les princes s'étant retirés à Melun, le duc de Bourgogne resta maître de Paris, mais il n'y demeura pas longtemps; les Liégeois venaient de chasser leur évêque, son beau-frère, et étaient en pleine révolte. Jean quitta précipitamment Paris. La reine Isabelle y rentra aussitôt avec Valentine et son jeune fils. Une audience nouvelle fut convoquée le 11 septembre. Ce fut la contrepartie de celle du 8 mars. Le bénédictin Serisi, abbé de Saint-Fiacre, réfuta le *sermon* du cordelier. Les lettres de pardon furent annulées, et le meurtrier condamné à comparaître devant le parlement. Mais l'éclatante victoire de Hasbain (23 septembre) changea les dispositions de la cour, et Valentine elle-même comprit qu'il fallait renoncer à sa vengeance. Le 24 novembre Jean Sans Peur rentra dans Paris, et dans les premiers mois de l'année suivante une réconciliation solennelle eut lieu à l'église de Notre-Dame de Chartres entre le duc de Bourgogne et les enfants d'Orléans. Quelques mois s'écoulèrent tranquillement. Jean Sans Peur

augmentait son influence sur les Parisiens en leur rendant la libre élection du prévôt des marchands, qu'ils avaient perdue depuis vingt-six ans; il regagnait en même temps plusieurs princes hostiles, le roi de Navarre et une partie de la maison de Bourbon. Voulant éviter le retour des tailles, qui avaient écrasé la France pendant les dernières années, il résolut de prendre aux particuliers ce qu'il n'osait demander au peuple. Ce fut l'arrêt de mort du surintendant des finances Jean Montaigu, dont la cour se partagea les dépouilles. D'autres financiers, plus heureux, rachetèrent leur vie à prix d'or. Enfin, le 27 décembre 1409, la garde et le gouvernement du dauphin confiés au duc de Bourgogne mirent le comble à son autorité. Mais, dès le commencement de l'année suivante, il vit une vaste ligue se former contre lui. Un traité d'alliance fut signé à Gien entre tous ses ennemis, excités par le comte Bernard d'Armagnac. Une armée fut levée dans l'ouest et le midi; elle s'avança jusqu'à Paris, pillant tout le pays environnant, mais sans oser livrer bataille à l'armée bourguignonne. Jean Sans Peur de son côté évitait aussi tout engagement, et ouvrait des négociations pour la paix, qui fut signée le 2 novembre 1410, à Bicêtre. Chacun se retira dans son gouvernement, et un nouveau conseil fut formé, dans lequel il n'entrait aucun prince. Le pays ne respira pas longtemps; les Armagnacs reprirent bientôt les armes et se mirent à ravager les environs de Paris; il fallut rappeler le duc de Bourgogne (28 août 1411). Le duc quitta Douai à la tête de son armée, pénétra dans le Vermandois, s'empara de la ville de Ham, et rencontra l'ennemi sur les bords de l'Oise; mais alors se renouvela son hésitation de l'année précédente. Au lieu de terminer la guerre en détruisant une armée fort inférieure à la sienne, il alla se faire recevoir avec acclamations par les Parisiens. Ce fut le moment de son plus grand pouvoir. Maître du roi et du dauphin qui portaient ses devises et ses couleurs, il pouvait se croire le véritable roi de France. Mais bientôt, du sein de ce peuple de Paris dont, pendant tant d'années, on ne s'était soucié que pour l'accabler de tailles et d'impôts, sortit une révolution terrible et un parti qui devint avant peu plus puissant que les Bourguignons et les Armagnacs. Pendant deux ans les *cabochiens* régnèrent sans partage dans la ville. Leurs désordres et leur tyrannie lassèrent enfin les bourgeois et les soulevèrent contre eux et en même temps contre le duc de Bourgogne, qui n'avait pas su leur résister, qu'on accusait d'être leur complice et qui fut enveloppé dans leur chute. Le 23 août 1413, Jean Sans Peur, ne se trouvant plus en sûreté dans Paris, s'enfuit en Flandre. La conséquence de son départ était le retour des Armagnacs. Pourtant, au bout de quelques mois, le dauphin rappelait le duc de Bourgogne. Le duc en effet vint jusqu'aux portes de Paris, comptant sur un soulèvement en sa fa-

veur, mais le peuple ne remua pas. Le par
d'Orléans restait maître de la ville et combatt
son ennemi par tous les moyens. L'évêque de
Paris Montaigu et le chancelier de l'universit
Gerson condamnaient publiquement les prop
sitions de Jean Petit. Le duc en appela au con
cile de Constance. Pendant ce temps, l'armée d
Armagnacs s'emparait de Compiègne et de Soi
sons, et s'arrêtait devant Arras, où les difficult
du siége vinrent à l'appui des ouvertures de pa
faites par Jean Sans Peur. La paix d'Arras ne f
du reste qu'une trêve de quelques jours. Je
mécontent des conditions qu'on lui faisait, r
avec les Anglais les négociations commencées
moment du siége de Soissons, tout en contin
à traiter avec la cour. En attendant, les An
débarquaient en France, s'emparaient d'Harfl
et rencontraient l'armée française à Azinco
Jean Sans Peur restait immobile en Bourgog
offrant ses services au roi, qui voulait bien
armée, mais ne voulait pas de sa personne.
après la défaite d'Azincourt, le conseil craig
encore plus l'arrivée du duc de Bourgogne
les Anglais. Le 7 novembre 1415, on lui offrit
pension de quatre-vingt mille écus et le gouv
nement de la Picardie pour son fils, en le pri
de retarder encore son arrivée à Paris.

Quand le duc apprit la mort de ses frè
Azincourt, il entra dans une grande colère, e
voya provoquer le roi d'Angleterre; mais
courroux s'apaisa bientôt: le duc avait hâte de
venir à Paris, dont le dauphin continuait à l
terdire l'entrée. Il s'avança jusqu'à Lagny;
les dispositions des Parisiens étaient bien c
gées à son égard: les Armagnacs étaient to
maîtres dans la ville. Après de longues
tions et de longues négociations, la guerre
et cette fois encore le duc de Bourgogne se
procha des Anglais; il alla passer neuf jo
Calais auprès d'Henri V, mais il ne put rien
clure, et reprit ses tentatives auprès de la
Le dauphin semblait pencher en sa faveur,
la mort de ce jeune prince vint enlever au
tout espoir de reprendre le gouvernement (
Le nouveau dauphin était fort mal disposé;
le duc essaya-t-il de triompher par la
Maître de Beauvais, Senlis et Pontoise, il
mettre le siége devant Paris, que la trahison
Perrinet Leclerc lui livra dans la nuit du 30
1418. Tandis que Tanneguy Duchatel empo
le dauphin dans ses bras, le duc s'établissait
la ville, cherchant à rétablir l'ordre et à
cesser les massacres. Les Anglais assiég
Rouen, et le duc se mit à lever lentement
troupes tout en essayant de traiter avec Henr
tentatives inutiles, il fallut se résoudre à la gu
Le duc emmena le roi prendre l'oriflamme
Saint-Denis et le conduisit à Beauvais, ren
vous de l'armée. Pendant ce temps Rouen
mandait en vain des secours que Jean Sans P
hésitait à lui donner. Enfin, ne se sentant pa
force de résister à l'ennemi, il congédia ses

mes d'armes, et conseilla à Rouen de se rendre. Rouen se rendit le 13 janvier 1419. Le chemin de Paris était ouvert, à la honte du duc de Bourgogne. Le rapprochement des deux partis pouvait seul sauver la France. Une trêve fut conclue le 14 mai. Le 11 juillet, le duc Jean et le dauphin se rencontrèrent sur le pont de Pouilli-le-Fort près de Melun, se jurèrent mutuelle amitié, et promirent de s'employer à chasser le roi d'Angleterre hors de France. Le dauphin retourna en Poitou et le duc partit pour Pontoise. La paix semblait assurée; mais elle ne parut pas suffisante aux partisans du dauphin. Le duc étant arrivé à Troyes le 10 août, Tanneguy Duchatel vint l'inviter de la part de son maître à une seconde entrevue pour délibérer sur les affaires du royaume. Le rendez-vous fut fixé à Montereau-Faut-Yonne, où se trouvait le dauphin avec son armée. Jean refusa d'abord; mais, sur de nouvelles instances, il s'avança jusqu'à Bray-sur-Seine. Là, il s'arrêta, agité de sombres pressentiments; enfin, pressé par les prières du dauphin, et persuadé par les conseils de son favori Jossequin et de la dame de Giac, sa maîtresse, il partit le 10 septembre pour Montereau. Vers trois heures de l'après-midi il arriva sur le pont, dont les barrières furent refermées derrière lui, et au moment où il s'inclinait devant le dauphin, il reçut un coup de hache qui l'étendit à terre; il voulut se relever et tirer l'épée, mais il fut entouré et accablé sous le nombre. Ses amis arrivèrent trop tard à son secours; des soldats embusqués les tuèrent ou les firent prisonniers. Le dauphin s'était retiré dès le commencement du tumulte.

Ainsi finit Jean Sans Peur, victime d'un crime qui vengeait le crime dont il avait donné l'exemple douze ans auparavant sur la personne du duc d'Orléans. Les haines de parti avaient de nouveau amené une solution sanglante à la grande querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Les conséquences de ce dernier meurtre devaient être plus terribles encore que celles de l'attentat à la vie de Louis d'Orléans. Le premier assassinat n'avait amené que la guerre civile, le second livrait la France à l'étranger. Le dauphin, dont la complicité à ce crime semble complétement établie, n'en devait retirer aucun profit.

Le duc Jean de Bourgogne mourait âgé de quarante-huit ans, dans la seizième année de son règne. Il était très-aimé de ses sujets, pour lesquels il s'était toujours montré juste et modéré. Sa mort lui rendit en France la popularité que lui avaient fait perdre, dans les dernières années de sa vie, son alliance avec les cabochiens et ses fatales hésitations pendant le siége de Rouen. Son corps fut enseveli à Montereau, puis exhumé en 1420 et porté à Dijon dans l'église des Chartreux, où Jean de La Huerta lui construisit un magnifique tombeau. Jean sans Peur avait eu de Marguerite de Bavière, sa femme, morte le 23 janvier 1423, huit enfants, dont sept filles et un fils, le comte de Charolais, qui lui succéda sous le nom de *Philippe le Bon*, et fut père de Charles le Téméraire. Paul Pougin.

Monstrelet. — Le religieux de Saint-Denis. — Juvénal des Ursins. — Christine de Pisan. — *L'Art de vérifier les dates*. — M. de Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. I, II, III, IV. — Henry Martin, *Histoire de France*, t. VI. — Michelet, *Histoire de France*.

JEAN D'ALBRET, roi de Navarre. *Voy.* ALBRET.

II. JEAN ducs de Bretagne.

JEAN Ier, dit *le Roux*, duc de Bretagne, né en 1217, mort le 8 octobre 1286. Fils aîné de Pierre Mauclerc et d'Alix, il fut reconnu duc de Bretagne en 1237 par les états, après que son père lui eut remis le pouvoir. Il vint rendre hommage à saint Louis, et se fit couronner à Rennes. Marchant sur les traces de son père, il s'attira comme lui des excommunications, et, malgré sa fierté, il fut obligé en 1256 d'aller à Rome pour obtenir son absolution. Les conditions qui lui furent imposées le brouillèrent avec ses barons. En 1257, il abandonna les droits qu'il avait sur la Navarre par sa femme, Blanche, fille de Thibaut IV, comte de Champagne. Le roi d'Angleterre avait saisi le comté de Richemont sur Pierre Mauclerc; le mariage du fils de Jean, duc de Bretagne, avec la fille de ce monarque finit par en ramener la restitution. En 1270, le duc et la duchesse de Bretagne, avec le comte et la comtesse de Richemont, leurs fils et bru, accompagnèrent saint Louis dans sa croisade, et furent témoins de sa mort en Afrique. Il revint ensuite dans ses États. Jean le Roux eut de fréquentes altercations avec les évêques de son pays au sujet de la régale et de leurs droits temporels. L'évêque de Nantes lui résista avec le plus de force, et finit par faire sa paix avec lui. Il augmenta ses domaines par l'acquisition qu'il fit en 1276 du comté de Léon.

Dom Lobineau et dom Morice, *Histoire de Bretagne*. — *Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XIII, p. 214. — Daru, *Histoire de Bretagne*. — Roujoux, *Histoire des rois et des ducs de Bretagne*. — D'Argentré, *Hist. de Bretagne, des rois, ducs, reines*, etc. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. VII.

JEAN II, duc de Bretagne, d'abord comte de Richemont, né le 4 janvier 1239, mort à Lyon, au mois de novembre 1305. Fils aîné du duc Jean Ier, il épousa Béatrix d'Angleterre, fille du roi Henri III, qui lui rendit le comté de Richemont. Il accompagna Louis IX à sa croisade en 1270, et après la mort du saint roi, il fit voile pour la Syrie, avec le prince Édouard d'Angleterre, cinq cents Frisons et d'autres troupes; le roi de Chypre vint les rejoindre. Leur dessein était de faire lever le siége de Saint-Jean-d'Acre à Bendochar, mais ils n'obtinrent aucun succès, et revinrent en Europe en 1272. Trois ans après, il perdit sa femme. En 1285, il accompagna Philippe le Hardi dans son expédition d'Aragon. L'année suivante, il succéda à son père. En 1294,

Il prit le parti de l'Angleterre contre la France, et s'embarqua pour aller commander l'armée anglaise en Gascogne. Mécontent des Anglais, il se rapprocha de la France l'année suivante. En 1297 il arrêta le mariage de son petit-fils Jean, fils d'Arthur, avec Isabeau, fille aînée de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, âgée seulement de trois ans, et à cette occasion il fut créé duc et pair de France par le roi. En 1300 il tint une assise où il proclama de nouveaux règlements. Voulant terminer le différend qui subsistait toujours entre le clergé et la noblesse de sa province, il alla trouver le pape Clément V à Lyon en 1305. A la procession qui se fit pour le couronnement de ce pontife, le 14 novembre, le duc Jean fut écrasé sous les ruines d'un mur qui s'écroula, et mourut des suites de cet accident quelques jours après. Son corps fut transporté en Bretagne.

J. V.

Dom Lobineau et dom Morice, *Hist. de Bretagne*. — Raynaldi, *Annal. Eccles.* — *Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XIII, p. 216. — Daru, *Histoire de Bretagne*. — Roujoux, *Hist. des Rois et des Ducs de Bretagne*. — D'Argentré, *Hist. de Bretagne, des rois, ducs, reines*, etc. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. VIII.

JEAN III, dit *le Bon*, duc de Bretagne, né à Châteauceaux, le 8 mars 1286, mort à Caen, le 30 avril 1341. Fils d'Arthur II et de Marie, fille du vicomte de Limoges Gui IV, il fut envoyé par son père auprès du pape Clément V pour obtenir la réduction des droits que le clergé de Bretagne percevait sur l'héritage et le mariage des fidèles; il réussit dans sa mission. En 1312, il succéda à son père. Attaché au roi Philippe de Valois, il suivit ce prince, en 1339, dans son expédition de Flandre, à la tête de 8,000 hommes, et mourut en revenant dans ses États. Il s'était marié trois fois, et ne laissa d'enfants qu'un bâtard nommé Jean. En 1338, il avait marié sa nièce Jeanne, fille de Gui, comte de Penthièvre, avec Charles de Blois, fils puîné de Gui de Châtillon, comte de Blois, et de Marguerite de Valois, sœur de Philippe de Valois, roi de France, et avait désigné Charles de Blois pour son successeur.

J. V.

Dom Lobineau et dom Morice, *Hist. de Bretagne*. — *Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XIII, p. 218. — Daru, *Histoire de Bretagne*. — Roujoux, *Histoire des Rois et des Ducs de Bretagne*. — D'Argentré, *Hist. de Bretagne, des rois, ducs, reines*, etc. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. IX et X.

JEAN IV, *de Montfort*, fils d'Arthur II, duc de Bretagne et de sa seconde femme, Yolande, fille de Robert IV, comte de Dreux, mort le 26 septembre 1345, à Hennebon. En apprenant la mort de son frère Jean III, il se rendit à Nantes et se fit reconnaître duc de Bretagne. En peu de temps il s'empara de presque tout le duché. Charles de Blois en porta ses plaintes au roi de France. Montfort, cité à comparaître devant le roi, vint à Paris avec 400 gentilshommes et se retira avant la décision de son affaire. Les pairs, assemblés à Conflans, rendirent le 7 septembre 1341 un arrêt en faveur de Charles; pour faire exécuter cette sentence, le roi [envoya] une armée en Bretagne sous la conduite de [son] fils, duc de Normandie. Assiégé dans Nantes, il s'était enfermé, Jean de Montfort fut [obligé] de se rendre. La querelle semblait term[inée,] mais Jeanne de Flandre, épouse de Je[an de] Montfort, releva le drapeau de son mari; [elle] se trouvait à Rennes avec son fils. Sans se l[aisser] intimider, elle se mit à la tête de ses parti[sans] et se retira à Hennebon afin d'y attendre le [se]cours de l'Angleterre. Assiégée dans cette p[lace] par Charles de Blois, elle parvint à s'y m[ain]tenir par son courage et la confiance qu'elle [sut] inspirer à la garnison. Pendant le siège, au moment d'un assaut furieux, elle sort[it à] la tête de 300 cavaliers et chargea si bien [les] assaillants qu'elle les força à reculer. Co[upée] de la place, elle se retira à Auray, rass[embla] des gens de son parti, et rentra le sixième [jour] par surprise, à Hennebon. A l'arrivée des [An]glais, Charles de Blois fut obligé de lever [le] siège : il perdit successivement Guérande, V[an]nes, Carhaix, et éprouva une défaite à Quim[per.] En 1342, une seconde tentative sur Hen[nebon] n'eut pas un meilleur succès, et malgré un [grave] échec que Jeanne de Montfort subit sur [mer] près de Guernesey, elle n'en continua pas [moins] la guerre en Bretagne. Cette même année l[e roi] d'Angleterre vint en personne à son secour[s et] s'avança jusque devant Rennes. Le [roi de] France accourut de son côté et pénétra j[usqu'à] Ploermel. Mais au mois de janvier une trê[ve de] trois ans fut conclue entre les deux souv[erains] par la médiation du pape. Le champ de b[ataille] resta donc abandonné aux partisans des deu[x] ces prétendants. En 1344, Olivier de Cliss[on (père du connétable de] ce nom), seigneur breton du parti de Cha[rles de] Blois, fut arrêté et décapité à Paris, sur [l'ac]cusation d'intelligences avec l'ennemi. Sa v[euve,] Jeanne de Belleville, assembla aussitôt [des] troupes et s'empara, par surprise de p[lusieurs] places et les remit avec sa petite armée à J[ean] de Montfort. Jean de Montfort s'étant évadé [de sa] prison en 1345, par l'adresse de quelques [bra]vés gens qui le déguisèrent en marchand, [alla] d'abord en Angleterre, puis revint en Franc[e;] il mourut bientôt après, laissant un fils qu[i finit] par posséder le duché de Bretagne.

J. V.

Dom Lobineau et dom Morice, *Hist. de Bretagne*. — Le Baud, *Hist. de Bretagne*. — *L'Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XIII, p. 219. — Daru, *Hist. de Bretagne*. — Roujoux, *Hist. des Rois et des Ducs de Bretagne*. — D'Argentré, *Hist. de Bretagne, des rois, ducs, reines*, etc.

JEAN IV ou **V** (suivant que l'on ne compte pas ou que l'on compte le précédent), *le Vaillant*, duc de Bretagne, né en 1339, à Nantes, le 1er novembre 1399. Fils de Jean de Montfort et de Jeanne de Flandre, il était encore enfant à la mort de son père. Sa [mère] soutint courageusement ses droits. Charles de Blois remporta d'abord quelques avantages

tiels, et prit Quimper en 1346; mais la bataille de Crécy le priva de l'appui de la France, et à l'affaire de La Rochederrien, en 1347, Charles de Blois fut fait prisonnier par Ageworth, général des forces anglaises; l'année suivante il fut transféré à Londres et enfermé à la Tour. Sa femme, Jeanne de Penthièvre, prit la conduite de ses affaires, et les deux princesses se livrèrent plusieurs combats qui ne décidèrent rien. Cette guerre n'offrit d'ailleurs d'autre épisode remarquable que le combat des Trente, qui a illustré le nom de Beaumanoir. En 1352 ou 1353, Charles de Blois recouvra sa liberté par un traité avec Édouard III, roi d'Angleterre; mais le traité ayant été rompu, Charles dut retourner en Angleterre, et ne redevint libre qu'à la fin de 1356, en donnant deux de ses fils pour otages. Les hostilités recommencèrent avec des succès divers. Deux nouveaux champions, Olivier de Clisson et Du Guesclin, avaient paru sur la scène, l'un dans le parti de Montfort, l'autre dans le parti de Blois. Le traité de Londres, consenti par le roi Jean, en abandonnant la Bretagne aux Anglais, aurait dès lors décidé la question en faveur de Montfort si les états généraux de France n'avaient repoussé ce traité. Le traité de Brétigny, en 1360, remit la décision à l'arbitrage des deux rois de France et d'Angleterre; mais les conférences ouvertes à ce sujet n'amenèrent aucun résultat. Enfin, en 1363, au moment où les deux partis allaient en venir aux mains sur la lande d'Évran, des évêques proposèrent un arrangement d'après lequel la Bretagne serait partagée entre les deux contendants. Le traité fut signé le 12 juillet; mais Jeanne de Penthièvre, mécontente de ce partage, força son mari à rompre le traité. Le 29 septembre 1364, Charles de Blois perdit la vie à la bataille d'Auray, qu'il livra contre l'avis de Du Guesclin (voy. ce nom). Par suite de cet événement, Jean de Montfort devint possesseur de la Bretagne. Un traité signé à Guérande, le 11 avril 1365, ne laissa à la veuve de Charles de Blois, dont les fils étaient retenus en otage par l'Angleterre, que le comté de Penthièvre. « La Bretagne avait été ravagée vingt-trois ans et 200,000 hommes avaient péri, dit le général de Vaudoncourt, pour décider si elle aurait pour duc un imbécile, bigot et superstitieux (Charles de Blois) ou un fou furieux dont les caprices troublèrent et compromirent le pays pendant trente ans. » Jean de Montfort rendit hommage au roi Charles V; mais le souvenir des obligations qu'il avait aux Anglais et l'espoir d'en être toujours efficacement soutenu ne lui permirent pas de rester fidèle à la France. Ayant pris parti pour l'Angleterre dans les querelles qui s'élevèrent entre les deux puissances, il plongea la Bretagne dans de nouveaux malheurs. Poursuivi par les armes victorieuses des Français, il fut souvent obligé de quitter ses États et de se réfugier dans le comté de Richemont, en Angleterre. En 1372, il renouvela ses alliances avec les Anglais en même temps qu'il envoyait des ambassadeurs au roi de France pour l'assurer de sa fidélité. L'année suivante une flotte anglaise entra à Saint-Malo. Le roi de France fit aussitôt marcher une armée en Bretagne sous les ordres de Du Guesclin. Celui-ci se rend maître de Rennes, de Vannes et d'autres villes. Le duc de Bretagne, qui s'était retiré en Angleterre, arrive à Calais avec le duc de Lancastre, à la tête d'une nombreuse armée, et ravage la Picardie. En 1374, se voyant abandonné des Bretons, il se retire en Angleterre. Quatre ans après, le roi Charles V assembla sa cour des pairs, et lui demanda la confiscation du duché de Bretagne; un arrêt conforme à la volonté du monarque fut rendu le 8 décembre 1378. La comtesse de Penthièvre forma opposition à ce jugement pour elle et pour ses enfants; le traité de Guérande l'y autorisait, puisque les droits de la maison de Blois avaient été réservés pour le cas de l'extinction de la maison de Montfort. Les réclamations de la comtesse de Penthièvre furent admises; mais, en attendant, le roi se disposa à prendre possession de la Bretagne. Une armée y fut envoyée en 1379, et la gabelle y fut établie. Ce coup d'autorité souleva les Bretons. Ils avaient chassé leur duc pour éviter le joug anglais; ils le rappelèrent pour s'affranchir du joug français. Jean arrive à travers les plus grands dangers, le 20 août, à Rennes, où il est reçu avec acclamation. En 1380 les états s'assemblent à Rennes, et écrivent au roi une lettre pour lui marquer leur attachement envers leur duc. La paix se conclut à Guérande, le 15 janvier 1381, entre le nouveau roi Charles VI et le duc Jean, qui vint faire hommage au roi le 27 septembre. En 1382, Jean envoya une ambassade au roi d'Angleterre Richard II pour redemander sa femme, que ce monarque, neveu de cette princesse, retenait prisonnière. Elle lui fut rendue, mais Richard resta sourd à d'autres propositions que lui fit le duc. En 1383, Jean accompagna le roi de France dans son expédition contre la Flandre, et il fut taxé de trahison pour avoir conseillé au roi de laisser échapper les Anglais avec leur butin au siége de Bourbourg. En 1387, le connétable Olivier de Clisson délivra le comte de Penthièvre, qui depuis trente-six ans était prisonnier des Anglais, en payant sa rançon, moyennant que le comte épousât Marguerite, fille cadette du connétable. Jean de Montfort prit ombrage de cette union, et, craignant la puissance de Clisson, il l'attira, en 1388, dans le château de l'Hermine, qu'il venait de faire bâtir près de Vannes, et l'y retint prisonnier. Le soir même il ordonna de le faire mourir; mais cet ordre ne fut pas exécuté, et le lendemain le duc accorda la liberté au connétable, moyennant 10,000 livres et toutes ses places fortes. Aussitôt élargi, Clisson ne respire que vengeance. Il réunit ses partisans, et enlève plusieurs places au duc. Cette guerre dura neuf ans, pendant lesquels on fit plusieurs

traités qui ne reçurent pas d'exécution. Enfin, la médiation du duc de Bourgogne rendit la paix à la Bretagne par le traité conclu à Aucfer, près de Redon, le 19 octobre 1395. Ce fut dans le cours de cette guerre que Pierre de Craon attaqua Clisson dans Paris, en 1392 : « Vous avez fait deux fautes dans la même journée, lui dit le duc : la première d'avoir attaqué le connétable; la seconde de l'avoir manqué. » Le duc Jean désirait beaucoup recouvrer Brest, qui était occupé par les Anglais. Il l'obtint du roi Richard, le 12 juin 1397, à la demande du roi de France; mais à la condition de garder la paix avec le connétable. Le bruit public attribua au poison la fin du duc Jean. « Ce prince était extrême en tout, dit un de ses historiens, aimant jusqu'à la folie, haïssant jusqu'à la fureur, et ne revenant jamais de ses préventions. Ce fut lui qui institua l'ordre militaire de l'Hermine. Ce qu'il y avait de particulier dans cette chevalerie, c'est que les dames pouvaient y entrer; la devise était : *A ma vie*. Deux chaînes formaient le collier, où pendait une double couronne. Le duc voulait marquer, par la devise, qu'il avait exposé deux fois sa vie pour conserver sa dignité, et, par les deux couronnes, qu'il avait conquis deux fois la Bretagne. » Il avait successivement épousé : Marie, fille d'Édouard III, roi d'Angleterre; Jeanne, fille de Thomas Holland, comte de Kent; Jeanne, fille de Charles le Mauvais, roi de Navarre. De cette dernière épouse, qui se remaria avec Henri IV, roi d'Angleterre, il laissa quatre fils et trois filles.

J. V.

Dom Lobineau et dom Morice, *Hist. de Bretagne*. — *L'Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XIII, p. 222. — Daru, *Hist. de Bretagne*. — Roujoux, *Hist. des Rois et des Ducs de Bretagne*. — D'Argentre, *Histoire de Bretagne, des rois, des ducs, des reines*, etc. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. X, XI et XII. — G. de Vaudoncourt, dans le *Diction. de la Conversation*, article BRETAGNE.

JEAN V ou VI, dit *le Bon* et *le Sage*, duc de Bretagne, né le 24 décembre 1389, mort le 28 août 1442, au château de La Touche, près de Nantes. Fils de Jean de Montfort qui précède, et de Jeanne, fille de Charles le Mauvais, roi de Navarre, il succéda à son père en 1399, sous la tutelle et régence de sa mère. L'année suivante celle-ci traita avec le sire de Clisson, et assura par là le repos de la Bretagne. La duchesse ayant épousé par procuration le roi d'Angleterre Henri IV, le 3 avril 1402, le duc de Bourgogne vint prendre la tutelle et la régence du jeune duc de Bretagne et de ses frères et sœurs le 19 octobre, et le 3 décembre il les emmena à Paris. L'année suivante la guerre se ralluma entre la France et l'Angleterre; une escadre anglaise vint faire des prises sur les côtes de la Bretagne. Clisson excite les Bretons. Une flotte de trente vaisseaux est armée; elle atteint la flotte anglaise dans la Manche, au mois de juillet, l'attaque, lui tue cinq cents hommes, lui prend quarante vaisseaux et fait mille prisonniers. Animés par ce succès, les Bretons font un nouvel armement, avec lequel ils vont piller et brûler Plymouth, et reviennent chargés de butin. En 1404 Jean, déclaré majeur, rendit hommage au roi de France. Deux ans après il se brouilla avec le nouveau duc de Bourgogne, fils de son tuteur, et embrassa le parti du duc d'Orléans. Le connétable de Clisson, dépouillé de ses charges par le duc de Bourgogne, avait été assigné pour répondre devant le juge de Ploermel sur plusieurs crimes et maléfices. Retiré dans son château de Josselin, il y tomba malade, et ne répondit point à l'ajournement qui lui avait été signifié. Le duc Jean marcha avec des troupes pour l'assiéger. Clisson détourna cet orage en offrant cent mille livres au duc. Sincèrement attaché à la France, Jean marcha en 1415 au secours des Français contre les Anglais, avec 10,000 hommes; mais il ne les rejoignit qu'après la malheureuse affaire d'Azincourt. Pour le dédommager, le roi lui rendit la ville de Saint-Malo. En 1416 Jean accepta la mission d'aller à Lagny sommer le duc de Bourgogne de se retirer dans les Pays-Bas; mais il ne fut pas écouté. Voyant plus tard la guerre se renouveler entre la France et l'Angleterre, il obtint une trêve de dix mois pour son duché. En 1418 et 1419, il eut plusieurs entrevues avec le roi d'Angleterre sans pouvoir ramener la paix en France. Le 13 février 1420, les Penthièvre arrêtent par trahison le duc Jean et son frère Richard, et les retiennent prisonniers dans une tour de Châteauceau, d'où ils sont transférés en diverses places et en dernier lieu dans celle de Clisson. La duchesse de Bretagne, sœur du dauphin, assemble les états, et implore des secours pour venger l'insulte faite à son époux. Toute la Bretagne prend les armes et force les Penthièvre à rendre le duc, après cinq mois de captivité. Il lui en coûta plus de 326,000 livres pour recouvrer la liberté, outre plusieurs vœux qu'il accomplit, comme de donner à Notre-Dame de Nantes son pesant d'or et à Saint-Yved son pesant d'argent, le tout s'élevant à 380 marcs 7 onces. En 1421, il fit un traité avec le dauphin; mais peu de temps après, intimidé par le roi d'Angleterre, il en signa un tout opposé, et pendant tout son règne il tint à peu près la même conduite, reconnaissant tantôt Charles VII, tantôt Henri VI pour roi de France. Par ce moyen il entretint la paix chez lui, et fut assez tranquille. « C'était le plus beau prince de l'Europe, dit l'*Art de vérifier les dates*; magnifique dans ses habits, dans ses meubles et dans sa dépense, honnête dans ses manières, juste et charitable, il ne pécha que par trop de facilité et de bonté. » De sa femme, Jeanne de France, décédée le 20 septembre 1433, il eut trois fils et une fille.

J. V.

Dom Lobineau et dom Morice, *Hist. de Bretagne*. — *L'Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XIII, p. 225. — Daru, *Hist. de Bretagne*. — Roujoux, *Hist. des Rois et des Ducs de Bretagne*. — D'Argentré, *Hist. de Breta-*

gne, des rois, des ducs, des reines, etc.— Sismondi, *Hist. des Français*, t. XII et XIII.

I. Jean duc de Lorraine.

JEAN, duc de Lorraine, fils de Raoul de Lorraine et de Marie de Blois, mort à Paris en 1390. En 1346, et étant encore mineur, il succéda à son père tué à la bataille de Crécy. Sa minorité fut troublée par les guerres dont la Lorraine était le théâtre. Secouru par l'empereur Charles IV, il défit les Bretons, qui ravageaient ses États; il combattit avec Charles de Blois contre Jean de Montfort, duc de Bretagne; enfin il expulsa de la Lorraine les bandes qui infestaient cette province, et apaisa plusieurs séditions. Il se proposait de suivre le duc d'Anjou dans le royaume de Naples quand il mourut, empoisonné, dit-on, par son secrétaire. V. R.

D. Calmet, *Hist. eccl. et civ. de Lorraine*.

J. Jean roi de Pologne.

JEAN Ier ou **JEAN-ALBERT**, roi de Pologne, fils de Casimir IV, né le 27 décembre 1459, mort le 17 juin 1501. Il se signala, sous le roi son père, par de beaux faits d'armes contre les Tatars, qui avaient porté leurs ravages dans la Podolie et d'autres provinces. La valeur qu'il déploya contre eux le fit élire par les états pour succéder à son père, mort en 1492. Dès son avénement, Jean renouvela pour trois ans le traité conclu par son père avec le sultan Bajazet II. Deux ans plus tard, les Tatars de Crimée envahirent de nouveau la Podolie et la Wolhynie. A l'expiration de l'armistice conclu avec le sultan, il résolut de faire la guerre aux Turcs. Après quelques démonstrations, auxquelles d'ailleurs firent diversion les hostilités avec des princes limitrophes, notamment l'hospodar Étienne, un nouvel armistice fut conclu à Pétrikau, pour cinq ans, entre Bajazet et le roi Jean (1501). Il y eut aussi un accommodement, mais non suivi d'effet, avec le khan des Tatars. Le roi de Pologne se disposait à aller ensuite complimenter à Thorn le prince Frédéric de Saxe, élu grand-maître de l'ordre Teutonique, quand il mourut, frappé d'apoplexie. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

JEAN II ou **JEAN CASIMIR**. *Voy.* Casimir V.

JEAN III. *Voy.* Sobieski.

JEAN DE PORTUGAL. *Voy.* Joao.

K. Jean princes de Salerne.

JEAN, princes de Salerne; trois personnages historiques ont porté ce nom :

JEAN Ier, fils de Mansone, duc d'Amalfi et patrice impérial. Ayant chassé Pandolfo II de Salerne, en 982, il en partagea la souveraineté avec son père, mais disparut dès l'année suivante, expulsé par le peuple révolté.

JEAN II, *Lambert*, Toscan de naissance, mort en 944. Il fut appelé à la souveraineté par le vœu populaire après la fuite du précédent. Il s'associa son fils aîné Gui Ier; tous deux gouvernèrent cinq ans. Gui étant mort en 988, Jean II appela son second fils, Gaimar III (*voy.* ce nom), à partager avec lui le pouvoir. Il ne reste de souvenir de leur règne que l'érection de Salerne en archevêché par le pape Benoît VII.

JEAN III mourut en septembre 1018. Il était fils aîné de Gaimar III, qui se l'associa en l'an 1016. Le jeune prince ne partagea le pouvoir que deux années. (*Voir* Gaimar III.) A. de L.

Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. I, passim. — Blasi, *Anon. Salern.*, c. 119.

L. Jean souverains de Saxe.

JEAN *le Constant* ou *le Ferme*, électeur de Saxe, naquit le 30 juin 1467, et mourut à Schweinitz, près de Wittemberg, le 16 août 1532. Il succéda à Frédéric le Sage après avoir été élevé à la cour de l'empereur Frédéric III, son parent du côté maternel. Il prit part à la guerre contre les Hongrois sous Maximilien, et dès son avénement à l'électorat, il mit fin par d'énergiques mesures à la guerre des paysans. En 1526, il se lia étroitement, à Torgau, avec le landgrave Philippe de Hesse pour la défense des principes de la réformation. A cette alliance accédèrent plusieurs villes considérables. En 1529 Jean donna une preuve de son zèle pour les progrès de la foi nouvelle en protestant avec d'autres princes contre la décision de la diète de Spire, portant défense d'adhérer à la réformation. Il provoqua aussi d'autres mesures dans l'intérêt de l'avenir du luthéranisme, et le 25 juin 1530 il fit proclamer à la diète d'Augsbourg la *Confession* de ce nom. Il poussa plus loin le zèle dont il était animé en provoquant la formation de la ligue de Schmalkalde, de manière à mettre les partisans de la doctrine luthérienne en état de repousser la force par la force. Jean mourut après avoir eu la satisfaction de voir consacrer par un premier succès la paix de Nuremberg, ses constants efforts pour le triomphe de la cause qu'il avait embrassée. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*. — Michelet, *La Réforme*.

JEAN-FRÉDÉRIC Ier, *le Magnanime*, fils de Jean le Constant, électeur de Saxe, né à Torgau, le 30 juin 1503, mort le 3 mars 1554. A la mort de son père, il administra l'électorat en son nom et celui de son frère mineur, Jean Ernest. En 1533 il fit opérer dans tous ses États des réformes ecclésiastiques par les soins de Spalatin, Jonas et Amsdorf. En 1534 il reconnut officiellement Ferdinand Ier comme roi des Romains, ce qui, l'année suivante, lui valut d'être investi solennellement à Vienne du titre d'électeur. En 1538, il retira d'otage le burgraviat de Magdebourg, et put ainsi ajouter à ses titres celui de burgrave de cette ville. Uni aux confédérés de Schmalkalde, il parvint à chasser de ses États Henri de Brunswick, qui, ennemi de cette ligue, portait le ravage chez ses voisins. En 1542 il fut sur le point de faire au duc Maurice de Saxe, son cousin, une guerre que l'intervention de Philippe de Hesse parvint à empêcher. Lorsque Charles-Quint eut résolu d'a-

néantir la ligue de Schmalkalde, Jean-Frédéric fit avancer dans la Franconie, en 1546, une armée à laquelle vinrent se joindre les autres membres de la ligue. Ceux-ci n'ayant pas pris à temps leurs mesures, Maurice de Saxe put s'emparer de presque tous les États de son cousin, à l'exception de Wittemberg, Eisenach et Gotha. Ce succès ne fut qu'éphémère, et Jean-Frédéric reprit bientôt sur Maurice toutes ses possessions; il s'empara même des États du duc. Mis au ban de l'Empire par Charles V et fait prisonnier après la bataille de Mühlberg, le 24 avril 1547, il fut condamné à mort le 10 mai de la même année. Le 18 cette sentence fut commuée en une convention aux termes de laquelle Jean-Frédéric dut renoncer à l'électorat pour lui et ses descendants. Il resta néanmoins prisonnier de l'empereur, qui s'empara de même de la personne de Philippe de Hesse. Maurice de Saxe s'offrit alors pour caution des deux princes, dont il négocia la liberté; ne l'ayant pas obtenue, il s'avança en Souabe avec 25,000 hommes, et fut sur le point de se saisir de l'empereur, qui n'eut que le temps de prendre la fuite après avoir rendu Jean-Frédéric à la liberté. Ce prince revint en septembre dans la Thuringe, où il fut accueilli avec enthousiasme. En 1553 il succéda à son frère Jean-Ernest, mort sans postérité. Il tenta en vain de reprendre la dignité d'électeur lorsque le duc Maurice, son cousin, mourut. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Luden, *Hist. de l'All.*

JEAN-FRÉDÉRIC II, duc de Saxe, fils de Jean-Frédéric Ier, né le 8 janvier 1529, mort le 9 mai 1595. Ayant réussi, après la bataille de Mühlberg, à gagner Gotha, il prit avec son frère Jean-Guillaume l'administration des États concédés à la ligne Ernestine en vertu de la capitulation de Wittemberg. En 1552 il fonda et en 1558 il inaugura l'université d'Iéna. D'après les dispositions testamentaires laissées par Jean-Frédéric Ier, les trois fils de ce prince durent régner en commun; mais dès le mois de mars 1557 les deux plus jeunes frères abandonnèrent à leur aîné, pour un temps déterminé, le gouvernement des États héréditaires. A la mort de Frédéric III, l'un des frères, il y eut partage entre les frères survivants; l'aîné eut pour trois ans le pays de Gotha et le plus jeune ceux de Weimar. Jean-Frédéric II prit une vive part aux querelles religieuses de son temps, ce qui occasionna parfois des mécontentements parmi ses sujets. Son alliance avec Guillaume de Graumbach, qui, grâce à lui, put s'emparer de Wurtzbourg et fut ensuite (1563) mis au ban de l'Empire, eut des suites encore plus graves. Invité à retirer son appui au condamné, il s'y refusa obstinément, ce qui détermina l'empereur à prononcer contre le duc lui-même une sentence analogue. Chargé de l'exécuter, Auguste de Saxe s'empara le 13 avril 1567 de la place de Grimmenstein: Graumbach et ses complices furent exécutés. Quant à Jean-Frédéric II, il fut amené prisonnier d'abord à Dresde, puis à Vienne, et en dernier lieu, par suite de la guerre des Turcs, dans la Styrie, où il mourut. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Luden, *Hist. d'Allem.*

JEAN-GEORGES Ier, électeur de Saxe, fils de l'électeur Christian Ier, né le 5 mars 1585, mort le 8 octobre 1656. Il succéda le 23 juin 1611 à son frère Christian II. Après avoir voyagé en Italie, il prit part, en 1607, au gouvernement. Son règne fut en grande partie signalé par la guerre de Trente Ans, durant laquelle sa conduite fut si équivoque que la Saxe ne trouva aucune occasion de jouer un rôle quelque peu indépendant. Jean-Georges eut moins de souci de faire triompher la foi religieuse que de profiter des circonstances pour agrandir ses États. En 1620 il suivit les conseils de son chapelain Hoë de Hoenegg, tout dévoué à l'Autriche, et embrassa la cause de l'empereur Ferdinand II, lui abandonnant la Lusace et en 1621 la Silésie. Cependant, il parut s'éloigner de l'empereur lors de l'élévation de Maximilien de Bavière à l'électorat du Palatinat. La rétrocession de la Lusace, qui lui fut consentie à titre de gage en 1623, le ramena de nouveau à la cause impériale. Puis il se posa en intermédiaire entre l'empereur et Gustave-Adolphe. Il eut ensuite la satisfaction de se voir à la tête d'une ligue imposante, formée à Leipzig par les états protestants et à laquelle il dut laisser adhérer Gustave-Adolphe. Il ne fut pas sincère avec ce prince, dont il abandonna à la fin la cause. La paix de Prague, qu'il conclut avec l'empereur le 30 mai 1635, lui valut l'abandon de la Lusace à titre héréditaire et de propriété, tandis qu'il ne l'avait eue qu'à titre de gage. Cette paix ne fut pas heureuse pour la Saxe. Jean-Georges ayant, le 6 octobre 1635, déclaré la guerre à la Suède, ses États furent ravagés à la fois par les armées impériale, française et suédoise. Il n'obtint quelque répit que par suite de la trêve conclue avec la Suède le 27 août 1645, à Kœtschenbroda. La paix de Westphalie le maintint en possession de la Lusace et des évêchés de Meissen, Mersebourg et Naumbourg, de l'archevêché de Magdebourg, du vivant seulement de l'administrateur Auguste, et sauf retour au Brandebourg. Jean-Georges mourut sans avoir rien fait pour rendre à la Saxe le calme et la dignité qu'elle avait perdus. V. R.

Luden, Kohlrausch, etc., *Hist. d'Allemagne.*

* **JEAN** (*Népomucène-Marie-Joseph*), roi de Saxe, né à Dresde, le 12 décembre 1801. Fils cadet du prince Maximilien et de sa première épouse, Caroline de Parme, il reçut sa première éducation par les soins du général de Forell et du baron de Weisenberg. Le général de Watzdorff fut nommé plus tard son gouverneur. Les leçons de ses précepteurs lui inspirèrent du goût pour les sciences mathématiques; il s'appliqua aussi avec zèle à l'étude du droit, de l'histoire et de la politique. Il se délassait de ses études sérieuses par la musique et la culture de son domaine de Johannishausen. L'italien était sa langue de prédilec-

tion, et un voyage qu'il fit en Italie, en 1821, l'attacha plus fortement encore à la littérature de ce pays. En 1826 il fit imprimer, sous le pseudonyme de *Philalèthès*, les dix premiers chants de l'*Enfer* de Dante, en vers libres allemands de onze syllabes, avec une préface et quelques notes, et en 1839 il fit suivre cet essai de la traduction en vers de l'ouvrage entier de Dante, *La divina Commedia*, avec des commentaires critiques et historiques (Leipzig et Dresde; 1839-1849, in-4°). Il fit en outre imprimer à part une esquisse sur l'histoire, si obscure, de la Romagne, de 1274 à 1302. En 1821 le prince Jean fut nommé membre du collége des finances, dont il devint vice-président en 1825; il y déploya beaucoup d'habileté. Son activité devint plus grande encore après les événements de 1830. Son frère aîné ayant été nommé co-régent, il fut appelé lui-même à la présidence de la commission instituée pour maintenir la tranquillité publique et au commandement général de la garde civique. Il obtint en même temps et occupa jusqu'à sa dissolution un siége au conseil secret, et eut la présidence du conseil d'État. Il fut nommé en outre premier président du conseil des finances, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1831. La nouvelle constitution, à la rédaction de laquelle il prit une grande part, l'appela à siéger dans la première chambre des États en sa qualité de prince du sang. Membre de la commission chargée de préparer un projet de code criminel, il voulut en faire le rapport, et il s'acquitta avec talent de cette tâche difficile. Dans l'été de 1838, il fit un voyage à Rome, à Naples et en Sicile, dont M. Klemm, qui l'accompagnait, a publié la description. Le 9 août 1854, son frère, Frédéric-Auguste, étant mort des suites d'une chute de voiture, le prince Jean prit les rênes de l'État. Attaché à l'Église catholique et aux principes conservateurs, il y avait à craindre qu'il ne se trouvât en opposition avec les idées essentiellement protestantes de la population de la Saxe. Cependant, il se montra fidèle aux principes constitutionnels et de tolérance religieuse, occupant ses loisirs à visiter les hôpitaux, les établissements de bienfaisance, les usines, les établissements pénitentiaires, etc. Il a institué dans tout le pays des juges de paix royaux, malgré les réclamations des seigneurs, qui voulaient maintenir leurs justices féodales, et il a érigé une synagogue juive à Leipzig. Pendant la guerre d'Orient il se rallia à la politique prussienne, et se montra peu favorable aux puissances occidentales.

Marié en 1822 avec la princesse Amélie-Auguste, fille du roi de Bavière Maximilien, il en a eu neuf enfants, dont trois fils : *Albert*, né le 23 avril 1828; *Ernest*, né en 1831, et *Georges*, né en 1832. L'aînée de ses filles, *Elisabeth*, née en 1830, avait épousé en 1850 le duc de Gênes, frère du roi de Sardaigne; elle est devenue veuve en 1855. J. V.

Conversations-Lexikon. — *Men of the Time.* — *Moniteur*, 1855-1856.

M. JEAN rois de Suède.

JEAN I[er], surnommé *le Débonnaire*, roi de Suède, mort à Wisingsoe, en 1222 ou 1223. Il était fils de Sverker *le jeune* et d'Ingierd, fille du puissant seigneur Birger Brosa. Jean remplaça sur le trône le roi Éric X. Le jeune roi se trouva entouré de conseillers ecclésiastiques, qui gouvernaient en quelque sorte sous son nom. Il augmenta les priviléges du clergé, et, pour propager la foi chrétienne, il fit des incursions dans l'Esthonie. Mais il ne fut pas heureux dans ces sortes de croisades : ses troupes furent battues en 1216; toutefois, elles prirent la ville de Leal. Jean mourut sans postérité. Il laissa la réputation d'un prince doux et clément.

Incerti scriptoris Sueci Chronic. dans *Langenbeck.* — Ersch et Gruber, *Allg. Ency.*

JEAN II, roi de Suède. Voy. JEAN I[er], roi de Danemark.

JEAN III, roi de Suède, fils de Gustave Wasa, né le 21 décembre 1537, mort le 19 octobre 1592. Il reçut une éducation peu commune à cette époque, et fut l'objet des préférences du roi, ce qui excitait le mécontentement et la jalousie de l'héritier présomptif, Eric, dont il entreprit de négocier le mariage avec la reine Élisabeth d'Angleterre. Jean voyait dans cette union, qui n'aboutit pas, un moyen de réaliser ses projets ambitieux sur la couronne de Suède au détriment d'Eric. Ce prince allait se rendre en Angleterre quand le roi Gustave mourut (29 septembre 1560). Jean ne laissa pas régner longtemps son frère aîné : il se souleva contre lui, l'assiégea dans Stockholm, qui tomba en son pouvoir le 29 septembre 1568. Une diète complaisante, celle de 1569, approuva cette usurpation et toutes ses conséquences, telles que l'incarcération et l'empoisonnement du malheureux Eric XIV (*voy.* ce nom) (25 février 1577). A l'extérieur, Jean III termina la guerre avec le Danemark, commencée par son frère Éric. Le traité du 17 décembre 1570 régla les différends qui divisaient les deux couronnes. La Suède dut garder la Norvége ainsi que diverses places et provinces; quant au droit au trône de Danemark, il demeurait réservé. D'assez longues hostilités éclatèrent entre le tzar Iwan de Russie et le roi Jean; les Moscovites pénétrèrent en Esthonie et en Livonie, et ravagèrent ces provinces (1572). Mais la fortune se déclara pour les Suédois en 1579. La paix fut conclue en 1583. A l'intérieur (1570-1580), Jean avait songé à arrêter dans ses États les progrès de la religion réformée; mais il ne poussa pas plus loin ses desseins à ce sujet. Il réussit en 1586 à faire élire roi de Pologne son fils Sigismond. La reine sa femme, appelée Gunnila Bjelke et fille d'un noble suédois, cacha, dit-on, pendant deux jours, la mort du roi Jean. V. R.

Luden, Pfister, etc., *Hist. d'Allemagne.*

N. JEAN de Leyde.

JEAN DE LEYDE, dont le véritable nom était *Jean* BOCKELSON, BOCKOLD ou BOCKHOLT, chef des anabaptistes de Munster, né à Leyde vers 1510, mort dans les supplices, le 13 février 1536. Fils d'un magistrat municipal de La Haye, il courut le monde comme garçon tailleur et revint s'établir de son état dans sa ville natale. Joyeux compagnon et aimant mieux les plaisirs de la table que les travaux de sa profession, on le voyait figurer dans les associations poétiques du temps comme auteur et comme acteur, favorisé par un extérieur agréable, une éloquence naturelle et une imagination ardente. S'étant épris des doctrines des anabaptistes, il devint un de leurs prophètes ambulants les plus fanatiques et les plus influents. Au commencement de 1533, il se rendit à Munster avec Jean Matthys, nommé aussi Mathiesen de Harlem, et le seconda avec autant de zèle que de succès dans son œuvre de propagande. Quand la révolte éclata, le premier vendredi de carême 1534, Jean Bockold aida puissamment Matthys à s'emparer du pouvoir. Après la mort de ce chef, tué par les soldats de l'évêque Waldeck, dans une sortie, Jean de Leyde en prononça l'oraison funèbre; et le comparant aux Macchabées, il montra que cette mort, loin de devoir être un sujet de découragement, était une récompense que Dieu avait donnée à son prophète. On se rassura en effet, et les troupes de l'évêque ayant été repoussées, Waldeck au lieu de persister à prendre la ville de force, se décida à la bloquer. Bockold, que les siens regardaient depuis longtemps comme un second Élie, fut investi de l'autorité suprême, et il commença à tourner son esprit vers les choses du gouvernement. On avait, dès l'origine, mis tous les biens en commun; les logements avaient été partagés; chaque jour on distribuait aux habitants les vivres dont on avait fait un amas considérable. Matthys avait établi une sorte de régime républicain avec des consuls et un sénat. Jean Bockold rêva un gouvernement unitaire et monarchique. Bientôt le prophète entra en retraite pour converser avec l'esprit de Dieu, et devenu tout à coup muet comme Zacharie lorsqu'il vit l'ange, il prit un papier et y inscrivit publiquement les noms de douze personnes qu'il institua juges du peuple, en mémoire des douze juges d'Israel. Cette nouvelle forme de gouvernement ne dura guère que deux mois. Une sédition éclata, et bien qu'elle eût été promptement réprimée, la création d'une autorité centrale parut nécessaire à Bockold, qui se décida à ceindre la couronne royale. Un orfèvre de Warendorb, nommé Jean Tuscoscheirer, vénéré du peuple pour ses prophéties, l'aida puissamment en cette occasion, affirmant que, d'après une parole expresse venue de Dieu, Jean de Leyde devait monter sur le trône de David, tirer le glaive sacré contre les rois, et étendre peu à peu son royaume sur la terre. Le 24 juin 153[illegible] de Leyde fut proclamé solennellement *roi* *Sion*, ou *de la nouvelle Jérusalem*. Dès [illegible] il s'entoura de toute la pompe de la royauté, ne parut plus en public que la couronne s[illegible] tête et environné de gardes. Il se déclara même le roi d'élection du monde dont il est q[illegible] tion dans l'Apocalypse et fit battre monnaie à [illegible] effigie (1). Pour donner l'exemple de ce [illegible] appelait la liberté chrétienne, il avait épo[illegible] la fois la veuve de Matthys et trois autres [illegible] mes. La première eut seule le titre de re[illegible] le droit de porter la couronne, les autres [illegible] taient qualifiées que du nom d'épouses. [illegible] nombre, qui n'était pas limité, s'éleva ju[illegible] quinze. Toutes étaient richement parées, et [illegible] augmentaient la magnificence du cortége d[illegible] prophète. Cependant la ville était toujours [illegible] siégée, et il fallait songer à nouer des rel[illegible] avec les anabaptistes du dehors. Vers le [illegible] d'août, le peuple s'assembla sur la grande [illegible] du cimetière pour célébrer la cène. Il y ava[illegible] tables pour cinq mille personnes. A la fin du r[illegible] le peuple défila devant le roi, qui offrait à c[illegible] le morceau de pain rompu en disant : « P[illegible] et annoncez la mort du Seigneur; » la rei[illegible] sentait de même une coupe de vin en d[illegible] « Buvez et annoncez la mort du Seigneur. [illegible] milieu de l'enthousiasme, Jean désigna vin[illegible] personnes pour aller annoncer la parole de [illegible] aux quatre coins du monde. Ces nouveaux [illegible] tres partirent la nuit même en trompant [illegible] gilance des gardes de l'évêque et se répa[illegible] dans différentes villes. Tous périrent da[illegible] mission, à l'exception d'Hilversum, qui, [illegible] laissé gagner, ne revint à Munster qu[illegible] trahir les siens. Le 10 mai 1535, les anab[illegible] conduits par Jean de Geelen, furent pour[illegible] le point de s'emparer d'Amsterdam; ils étai[illegible] maîtres de l'hôtel de ville, lorsqu'ils [illegible] cernés par la garde bourgeoise et ma[illegible] Partout les efforts des émissaires de Je[illegible] Leyde furent comprimés par les supplic[illegible] roi de Sion n'avait plus de secours à e[illegible] et la famine commençait à sévir dans la [illegible] de Munster. De sourds murmures se fi[illegible] entendre. Bockold puisa dans la terreur [illegible]

(1) Le musée de Hanovre possède de Jean de Ley[illegible] pièce en argent. C'est une médaille à bords très-[illegible] d'une exécution lourde quoique assez soignée. Elle [illegible] sente d'un côté le roi de Sion debout, revêtu du m[illegible] royal et tenant à la main droite un [illegible] l'autre main un sceptre; il a le cou entouré d'une [illegible] chaîne à laquelle est suspendu un globe surmont[illegible] croix. Au bas on lit en vieil allemand : *Jean de L[illegible] roi des Anabaptistes. Portrait véritable.* De l'au[illegible] de la médaille sont les armoiries adoptées par le [illegible] Sion : un globe surmonté d'une croix et sur le[illegible] croisent deux glaives, avec cette devise en all[illegible] mand : *La puissance de Dieu est ma force.* En [illegible] trouve le millésime *M. D. X. X. X V.* — D'autres [illegible] de Jean de Leyde portent sur le revers ces inscr[illegible] en allemand : *Le Verbe s'est fait chair, et il ha[illegible] nous. Quiconque n'est pas né d'eau et d'esprit ne [illegible] entrer dans le royaume de Dieu. Un roi au-dess[illegible] nous, une foi, un baptême. A Munster,* 1534.

énergie nouvelle. Deux de ses pages, ayant été arrêtés au moment où ils cherchaient à s'esquiver de la place, furent mis à mort par son ordre. Une de ses femmes ayant laissé échapper quelques paroles de découragement, le roi, pour effacer l'effet que cela avait produit dans la ville, la conduisit sur la place du marché; là, entouré de sa cour, il fit mettre cette femme à genoux, et, de sa propre main, il lui abattit la tête avec le glaive sacré. Le peuple exalté entonna le *Gloria in excelsis*, et Jean de Leyde lui-même, emporté par une sorte de transport, se mit à conduire la cérémonie avec sa suite, en dansant au bruit des chœurs autour du cadavre de la suppliciée. Comme la famine continuait de s'accroître, on essaya de ranimer le zèle des assiégés par des disputes théologiques, et Jean de Leyde finit par faire ouvrir les portes à ceux qui voulaient sortir de la ville. Les malheureux qui tentèrent de s'échapper furent tués par les assiégeants. Néanmoins Bockold faisait toujours bonne contenance, disant que ses sujets ne devaient avoir aucune inquiétude puisque lui seul était responsable de leur salut devant Dieu. Enfin, le roi de Sion fut trahi, et les troupes de l'évêque purent s'introduire par surprise dans la place de Munster, dans la nuit du 24 au 25 juin 1535. Le roi prophète, averti par l'alerte générale, se mit à la tête de ceux des siens qu'il put réunir; mais malgré ses vaillants coups d'épée il fut bientôt fait prisonnier. La nouvelle de sa capture ôta tout courage à ceux qui se défendaient encore, et la troupe épiscopale ne tarda pas à être maîtresse de la ville entière. Ce fut alors un massacre général. Tous les hommes qui échappèrent au sabre des soldats furent livrés au bourreau; les femmes, qu'on avait d'abord épargnées pour les livrer à la troupe, se révoltèrent, et on se décida à les envoyer au supplice. Quant à Jean de Leyde, il fut conduit devant l'évêque. Celui-ci lui ayant demandé quelle rage l'avait poussé à plonger son peuple dans un tel abîme de maux : « Tu te plains à tort, lui répondit fièrement Bockold; Munster était une ville faible, je te la rends forte. Et quant à l'argent que le siége t'a coûté, enferme-moi dans une cage de fer et me fais promener par le pays en ne demandant aux curieux qu'un florin par tête pour voir le roi de Sion, tu retireras de quoi acquitter tes dettes et augmenter encore tes revenus. » L'évêque suivit, dit-on, ce conseil, et fit promener le roi de Sion de ville en ville; puis on le ramena à Munster où, livré à un tribunal criminel, il subit une mort horrible. Durant une heure, le bourreau le tenailla avec des pinces brûlantes, sur toutes les parties du corps, et on finit par lui ouvrir le ventre. Aux derniers moments de sa vie, Jean de Leyde faiblit; anéanti, il avouait humblement ses fautes. Son corps, remis dans la cage de fer, fut hissé au sommet de la tour de l'église Saint-Laurent, où l'on montre encore cette cage. L. LOUVET.

Kersenbroch, *Narratio de Obsidione Monasteriensi*. — Hamelmann, *Historia ecclesiastica renati Evangelii in urbe Monasteriensi*. — *Specimen Historiæ Anabaptisticæ*; 1701. — Dietrich de Hambourg, *Glaubiger Anzeig von der Münsterischen Auffruhr, Verstockung und Jammer*, 1535. — Jochmus, *Geschichte der Münster'schen Wiedertäufer*. — Ant. Corvin, *De miserabili Monasteriensium Anabaptist. Obsidione et Excidio*. — Dorp, *Warhafftige Historie*. — *Chronicon Monast.* — Lambert Hortensius, *De Tumultu Anabaptistarum*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyk.* — Jean Reynaud, dans l'*Encycl. nouvelle*, article ANABAPTISTES. — Eug. Haag, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — *Conv.-Lex.*

✪. JEAN dauphins de Vienne.

JEAN Ier, dauphin de Viennois, mort en 1281, succéda en 1270 à son père, Guigues VII (*voy.* ce nom). Il ne figure en quelque sorte que pour mémoire dans la liste des anciens souverains du Dauphiné, car il mourut étant encore sous la tutelle de Béatrix de Savoie, sa mère. En lui s'éteignit la deuxième race des dauphins de Viennois. Jean Ier eut pour successeur Humbert Ier (*voy.* ce nom). A. R.

Valbonnays, *Histoire du Dauphiné et des Princes qui ont porté le nom de Dauphins*. — Claude de Rubys, *Histoire des Dauphins et des Vicomtes de Viennois*. — Trienut, *Histoire des Dauphins français*. — André Duchesne, *Histoire généalogique des Dauphins*.

JEAN II, dauphin de Viennois, mort près d'Avignon, en 1318, succéda en 1307 à son père Humbert Ier. Ce prince, rempli de douceur et de modération, s'appliqua à soulager ses sujets des impôts dont son père les avait accablés. Il augmenta considérablement son domaine en acquérant le comté de Genève (1316) et la propriété de la plus grande partie des biens de l'illustre famille de Clermont (1317). Sous son règne, les rois de France, poursuivant leurs vues sur le Dauphiné, ne se contentèrent plus d'avoir les souverains de ce pays pour vassaux, ils voulurent s'en faire des alliés. Dans ce but, Philippe le Bel promit à Jean II, pour Guigues son fils aîné, la main de l'une de ses petites-filles, et Louis le Hutin augmenta en sa faveur de 2,000 liv. la rente assignée en 1294 aux successeurs d'Humbert Ier. Jean II eut pour successeur Guigues VIII, son fils. A. ROCHAS.

André Duchesne, *Hist. gén. des Dauphins*.

IV. Princes non souverains.

* **JEAN**, deuxième duc d'Alençon, comte du Perche, etc., né au château d'Argentan, le 2 mars 1407, mort à Paris, en 1476. Il était fils de Jean, comte puis premier duc d'Alençon, et de Marie de Bretagne. Le premier duc étant mort en 1415, à la bataille d'Azincourt, son fils, à peine âgé de huit ans, lui succéda dans tous ses domaines. Dès l'an 1423, au mois de janvier, il prit séance dans le conseil du roi ou grand conseil. En 1423, il fut le parrain de Louis, dauphin, qui devint Louis XI. Il fit ses premières (1) armes la même

(1) D'après le religieux de Saint-Denis, Jean, duc d'Alençon, âgé de quatorze ans, accompagnait le dauphin aux siéges de Montmirail (en Perche) et de Gallardon (juin 1421); édit. Bellaguet, t. VI, p. 463.

année au combat de La Broussinière. En 1424, Jean prit part à la bataille de Verneuil, où il se conduisit très-vaillamment. Abattu dans la mêlée, il allait périr, lorsque son frère naturel, le bâtard d'Alençon, se jeta en travers pour le protéger, en criant : *Alençon! Alençon!* Le duc fut ainsi préservé d'une fin imminente. Confondu, puis relevé parmi les morts, il fit partie du butin qui échut au duc de Clarence. Celui-ci l'emmena prisonnier au château du Crotay en Normandie, et Jean demeura captif depuis le 17 août 1424 jusqu'au 3 octobre 1427, époque où il revint, malade, en sa ville de Fougères.

Le duc d'Alençon, pour recouvrer sa liberté, avait dû souscrire à une rançon de 200,000 saluts d'or. Après s'être procuré, en argent monnayé, une partie de cette somme, il donna des otages pour ce qu'il lui restait à payer. Il ne put s'acquitter définitivement qu'en aliénant, avec un amer regret, la plus grande partie de ses domaines, déjà ruinés, pour la plupart, ou conquis de vive force par les Anglais. Lorsqu'il fut revenu en santé, le duc se rendit auprès du roi de France. Charles VII l'accueillit avec bonté. En réponse à ses doléances et à ses prières, le roi promit au duc de lui offrir, en combattant les Anglais, une prochaine occasion de reconquérir ses propres terres. Au mois de février 1428, Jean, duc d'Alençon, avait repris son rang dans les conseils du roi. Il se trouvait avec sa femme et sa mère à Saint-Florent, près Saumur, lorsque la Pucelle vint trouver Charles VII à Chinon dans les premiers jours de mars 1429.

Jean avait épousé, en 1421, Jeanne d'Orléans, fille du duc-poëte (morte en 1432). Le jeune prince s'émut en apprenant la venue de l'héroïne française. Il se rendit aussitôt à la cour, et vit à Chinon la Pucelle tout récemment arrivée. Il fut témoin de ses premières épreuves, et de l'étrange révélation qu'elle fit au roi (1). Il la vit aussi courir une lance au pré devant le château. Jean d'Alençon fut si ravi de la bonne mine et de tout ce qu'il voyait de cette jeune fille si courageuse, qu'il lui fit immédiatement don d'un magnifique coursier. A partir de ce moment, le duc conçut pour Jeanne Darc une vive et durable sympathie. La Pucelle, de son côté, répondit à cette affection cordiale et rare alors autour d'elle. Bientôt elle alla visiter à Saint-Florent les dames d'Alençon, tout éplorées encore de la ruine et de la captivité du jeune prince, et pleines d'appréhensions pour ses nouveaux périls. Jeanne les rassura et leur promit de leur rendre leur duc « en aussi bon et meilleur état qu'il était alors ».

Après la délivrance d'Orléans, Charles VII, vaincu dans ses scrupules et ses défiances, résolut d'employer activement la Pucelle. Le 2 juin 1429, le roi nomma le duc Jean son lieutenant général, et lui confia la charge de la Pucelle, « en lui mandant expressément qu'il usast et feist entièrement par le conseil d'elle (1) ». Jeanne avait pour le jeune duc une préférence marquée, « et faisoit pour lui ce qu'elle n'eust fait pour ung autre (2) ». En effet, indépendamment de la bravoure du prince, de sa belle prestance, etc. (3), la jeune inspirée voyait particulièrement en lui le gendre du duc d'*Orléans*, qu'elle avait pour mission spéciale de rendre à la liberté, et dont le nom seul était comme un symbole de la cause qu'elle venait défendre.

Le nouveau lieutenant général débuta par un échec. La garnison anglaise de Marchenoir le dupa en obtenant de lui une trêve impolitique, dont les Anglais profitèrent pour se ravitailler et qu'ils rompirent aussitôt contre la foi jurée. Cependant l'union de Jeanne avec le duc produisit les plus heureux résultats, et le temps que dura cette alliance fut pour ainsi dire, en ce qui concerne ce dernier, la période héroïque de sa carrière. A Jargeau (10 juin), l'un et l'autre combattirent vaillamment côte à côte. Jeanne, fidèle à sa promesse envers les dames d'Alençon, sauva la vie du duc, en lui désignant une pièce d'artillerie chargée et pointée spécialement sur lui. Puis vinrent les actions de Meung, Beaugency, Patay, etc., où se continuèrent les succès de cette guerre merveilleuse. Le duc d'Alençon conduisit le roi au sacre de Reims. Il fit le roi chevalier, avant l'onction, et le servit, comme pair, en remplacement du duc de Bourgogne absent, qui portait les armes contre la couronne. Une fois sacré, le roi, satisfait de la campagne, se souciait peu de poursuivre la vie militaire. Négocier, à tout prix, avec le Bourguignon, telle était l'idée fixe, la chimère qui préoccupait Charles et son gouvernement. Marcher sur Paris, puis sur Rouen, poursuivre l'ennemi l'épée dans les reins, tel était au contraire le dessein, l'inspiration de la Pucelle. Jean, duc d'Alençon, à l'encontre des volontés manifestes et des instructions qu'il recevait des conseillers du roi, épousa le parti de la Pucelle. Il l'accompagna, la soutint dans la campagne de *Picardie*, qui ramena le théâtre de la guerre aux portes de la capitale. Là, il seconda, par de nouveaux et énergiques efforts, les desseins, toujours désavoués et contrariés de l'héroïne. Il jeta un pont sur la Seine, écrivit aux Parisiens, et s'usa dans une inutile résistance à l'hostilité, non pas des Anglais ou des assiégés, mais des conseillers

(1) Voyez, dans le t..... de ce recueil, l'article DARC (*Jeanne*).

(1) *Journal du Siége.*

(2) Cagny.

(3) « ... Il fut l'un des grands et beaux personnages qui fussent en France de son temps... bien formé de tous ses membres, si que il n'estoit trouvé homme de meilleure proportion qu'il estoit, et avoit le visaige de couleur brune... Il avoit langue diserte et affable plus que nul autre prince,... ayant grosse parole... Il estoit homme de cœur prompt et hardy aux armes... et libéral plus que nul autre... mais estoit un peu vindicatif... » (Continuateur de Cagny, *Chronique des Ducs d'Alençon.*) La Pucelle ne l'appelait jamais que *mon beau duc*. Mais ce nom de *beau* se prodiguait dans le langage du temps.

mêmes de la couronne. Il fallut enfin se courber sous ces dernières influences. Le 13 septembre 1429 le roi décampa de Saint-Denis, et licencia son armée. Vainement la Pucelle, désespérée, joignit ses instances à celles du lieutenant général. Tous deux suppliaient qu'on leur permît de combattre, non plus le Bourguignon en *France* ou en Picardie, mais les Anglais en Normandie. Instances inutiles. Jean, disgracié, se retira dans sa vicomté de Beaumont. Peu de temps après, son commandement lui fut retiré. Le comte de Vendôme, en 1430, fut nommé lieutenant général à sa place. Ce dernier trait laissa dans le cœur vindicatif du duc d'Alençon une amertume et un ressentiment qui ne s'éteignirent qu'avec la vie.

Le 29 septembre 1431, Jean de Malétroit, évêque de Nantes et chancelier du duc de Bretagne, revenait d'une ambassade auprès du roi de France. Accompagné du personnel de la légation et de ses gens, il cheminait pacifiquement, muni d'ailleurs de sauf-conduits en bonne forme. Il avait déjà mis le pied sur le territoire de son diocèse, et se trouvait au milieu d'une lande ouverte, à deux lieues de Nantes, en un point nommé Carquefou. La nuit tombait. Tout à coup, Jean, duc d'Alençon, embusqué avec un gros d'hommes déterminés, fond à l'improviste sur le prélat, maltraite et blesse les gens, en s'emparant de la vaisselle et du bagage. L'ambassadeur et tout le cortége, ainsi faits prisonniers, furent conduits, par une pluie battante et au milieu de la nuit, à douze lieues plus loin, sous la main du duc Jean, à Château-Gontier. L'évêque fut ensuite transféré à Pouancé, autre forteresse du duc.

Jean d'Alençon, avait, du chef de sa mère, ou prétendait posséder une créance de deniers sur son parent maternel Jean VI, duc de Bretagne. Comme ce dernier ne s'était point empressé de satisfaire aux réclamations du créancier, Jean, duc d'Alençon, se fit justice lui-même par le moyen qui vient d'être raconté : il se saisit du chancelier de Bretagne, afin de contraindre Jean VI à lui payer la somme réclamée.

Le duc de Bretagne, en guerre ou plutôt en hostilité sourde contre le roi de France, favorisait alors les Anglais. Le duc d'Alençon était soutenu, dans cet attentat, par le conseil de Charles VII. L'évêque de Nantes, inutilement réclamé, fut détenu pendant quatre mois à Pouancé. Enfin, vers la fin de janvier 1432, le duc de Bretagne envoya devant Pouancé un corps de troupes anglo-bretonnes, commandées par son frère, Arthus de Richemont, connétable de France, qui firent le siége en règle de cette place. Jean, duc d'Alençon, secouru par le roi de France (1), se défendit pendant quelque temps; mais il fut obligé de capituler. Le 28 mars 1432 il se rendit à l'église cathédrale de Nantes. Là, dans l'une des chapelles et par-devant l'official, il souscrivit un traité dont il existe deux expéditions originales (1). Le duc, par cet acte authentique, implore l'absolution de son sacrilége, s'engage à payer à l'évêque une indemnité de 10,000 livres de Bretagne, plus 2,000 écus d'or; à restituer, suivant les dire et estimation même des détroussés, leur bagage, et à ne plus commettre à l'avenir de semblables actions envers le chancelier de Bretagne.

Au mois de janvier 1434 un soulèvement populaire, conduit par un nommé Cantepie ou Chantepie (2), contre les Anglais, éclata dans la basse Normandie. Le duc d'Alençon s'associa de tous ses moyens à cette tentative infructueuse d'insurrection et d'affranchissement. Jean fut représenté en 1435 au congrès d'Arras. Cependant, toujours tenu éloigné du conseil, il en gardait un profond ressentiment. Dès le mois de mai 1437, il fut mandé à Angers, pour se réunir avec le roi de Sicile et le duc de Bourbon, qui de là se rendirent en Bretagne. Ces princes, mécontents du roi, qui commençait à gouverner par lui-même, cherchaient à rassembler en faisceau leurs griefs communs, ainsi que leurs doléances. Tels furent les premiers mouvements d'une ligue qui, renouvelée des plus mauvais jours de Charles VI, éclata, sous le nom de *Praguerie*, en 1440, avec une notable gravité. Le duc d'Alençon, après le dauphin et le duc de Bourbon, occupait le troisième rang dans cette conspiration, pleine de dangers pour la monarchie. Charles VII parvint heureusement à étouffer cet incendie naissant. L'*assemblée de Nevers*, qui eut lieu vers la fin de l'année suivante (1441-2), fut pour ainsi dire un dernier jet de cette flamme mal éteinte. Jean d'Alençon prit également part à cette assemblée. Il paraît néanmoins qu'il fut compris dans la réconciliation du roi et de sa famille, réconciliation qui mit fin à cette double et tumultueuse manifestation (3).

A la fin de 1449 s'ouvrit la campagne de Normandie. Jean ne reçut du roi aucun emploi ni commandement militaire. Mais, en qualité de grand baron, il dut répondre au ban ou convocation du souverain. Le duc se rendit à cet appel avec d'autant plus de zèle qu'il avait à com-

(1) Quittance originale sur parchemin, en date du 12 février 1432. Raoul de Gaucourt, conseiller, chambellan du roi, gouverneur du Dauphiné, a reçu du receveur du Dauphiné la somme de trois mille florins pour les frais « de gens d'armes et de traiet, qu'il a, par commandement du roi, menés par devers Monseigneur d'Alençon, pour le secourir à l'encontre des Anglois et Bretons qui estoient au siége devant sa ville et chastel de Pouencey, où estoient mesdames sa mère et sa femme. » (Cabinet des titres, Dossier *Gaucourt*.)

(1) Archives de M. le marquis du Hallay-Coëtquen.

(2) Ce personnage, qui appartient à l'histoire, figure dans les historiens modernes sous le nom altéré de *Quatrepieds*. Voyez sur ce point la chronique de Jean Chartier, édition elzevirienne, tome I, page 172, note 1.

(3) Jean, duc d'Alençon, figure comme membre du grand conseil à Saumur, où résidait pour le moment Charles VII, à la date du mois d'octobre 1443. (*Charles VII et ses conseillers*.)

battre et à conquérir *pro aris et focis.* Il prit successivement sur les Anglais les villes d'Essay, d'Alençon et autres qui composaient son domaine héréditaire, et déposa les armes après que la province de Normandie eut été entièrement replacée sous la domination de Charles VII. Le duc, rentré en possession de tous ses apanages, jouissait, au sein de ses États, de tout le bien-être que comportaient son rang et sa prospérité. Il avait à Alençon une somptueuse chapelle, dans laquelle vingt-quatre chantres, musiciens excellents, lui faisaient entendre la messe tous les jours. Il avait, ajoute son chroniqueur, la plus belle écurie de France, peuplée de vingt-quatre chevaux de prix pour son service personnel. Vingt-quatre haquenées servaient à la duchesse d'Alençon, Marie d'Armagnac, qu'il avait épousée en 1437. Sa vénerie était la plus riche et la première, etc., etc.

Cependant le duc, en proie aux tourments de l'imagination et de l'âme, n'était pas heureux. Il s'irritait, avec un sentiment qui s'exaltait par la durée, de voir que le roi, ne tenant aucun compte de ses services, ne lui accordait aucune pension, aucune grande charge. « Le roi, disait-il, demeure inaccessible pour ses proches, et prodigue ses faveurs et sa confiance à de méchantes gens, de petit état et sans naissance. » Le duc avait pour confident un certain religieux à la fois médecin, astrologue, et prévôt de l'abbaye de Westines-sur-la-Lys, qui jouissait d'une grande autorité sur son esprit. Jean d'Alençon, en 1451, se sentit malade de douleurs qui se portaient à la tête, aux reins et au bas-ventre. Depuis quelques années il n'avait plus d'enfants mâles. Le duc rattachait ces deux genres de peines l'un à l'autre (1).

Le duc s'abandonna bientôt à de plus funestes égarements. Dès l'an 1453, au moment même où les Anglais évacuaient définitivement la Guyenne, Jean s'était mis en rapport avec les fils de Talbot. Il se rapprocha ensuite du duc de Bourgogne, vassal toujours redoutable et incertain de Charles VII. Le dauphin Louis, révolté contre son père, eut en lui un correspondant et un auxiliaire empressé. Jean écrivit au duc d'York. Sa fille devait épouser le fils du duc d'York. Jean serait doté d'un nouveau comté ou duché, soit en France, soit en Angleterre. Vingt mille écus devaient lui être expédiés tout d'abord. Jean offrait au duc d'York son artillerie, ses services, et lui déroulait, avec les plus vives provocations et les plus fortes instances, tout un plan d'expédition contre la France. Ceci se passait au commencement de l'année 1456 (1). Il était convenu que le duc s'absenterait de Normandie au moment où les Anglais y opéreraient leur débarquement. Il leur laissait ainsi le champ libre et masquait sa trahison. Un messager à qui le duc remit une dernière dépêche, renfermée dans un bâton creux, fut chargé de la porter à Calais, pour être transmise au conseil d'Angleterre.

Le duc quitta sur ces entrefaites Alençon, et se rendit à Paris. Il y était le 3 mai 1456, et déposa comme témoin dans le procès de réhabilitation de Jeanne Darc. Cependant le messager, averti du péril et de la gravité de sa mission, au lieu de porter sa dépêche en Angleterre, alla la remettre au bailli de Rouen, l'un des conseillers les plus dévoués du roi de France. Par ordre de Charles VII, en date du 14 mai 14[illegible], Jean, duc d'Alençon, fut arrêté dans l'hôtel qu'il habitait rue Saint-Antoine, et enlevé de Paris, puis amené devant le roi, qui lui fit faire son procès. Cette cause fut jugée par la cour des pairs, réunie en lit de justice à Vendôme, dans le plus grand appareil judiciaire (2). Convaincu de haute trahison et de lèse-majesté, Jean, duc d'Alençon, fut condamné, le 10 octobre 145[illegible], à avoir la tête tranchée et ses biens confisqués. Le roi toutefois sursit à l'exécution de la sentence, et le duc fut conduit au château de Loches, [illegible] retenu captif.

Louis XI, en octobre 1461, succédant à son père, ouvrit à son parrain et à son complice les portes de la prison. Mais Jean, duc d'Alençon, ne tarda pas à prendre à son tour en haine [illegible] haïssable libérateur. Il entra en 1465 dans la ligue du *Bien public*. En 1469, après le [illegible] de Conflans, le duc d'Alençon conspira de nouveau contre le roi de France. Se voyant [illegible] à merci dans son propre château par les arch[illegible] de Louis XI, il résolut de se jeter entre les [illegible] du duc de Bourgogne, de lui vendre ses [illegible] et de partager la fortune de Charles le Téméraire. Louis XI coupa court à ces projets en faisant arrêter celui qui allait les accomplir. Le 2 fé[illegible] 1473, Jean fut de nouveau constitué prisonnier au nom du roi et conduit au château de Loches, témoin de sa première captivité. De là [illegible] mené à Paris au château du Louvre, et traduit devant les juges du roi comme prévenu des mêmes crimes qui avaient déjà motivé contre lui une condamnation capitale. Marie d'Armagnac, duchesse d'Alençon, bannie elle-même du manoir [illegible] (qui avait été mis en la main du roi), fut r[illegible]

(1) Il s'adressa au prévôt, qui, sur ses instances, finit par lui envoyer un écusson, rond et grand comme une petite pièce de monnaie. Cet écusson était composé d'une feuille d'or, frappé, ainsi que cela se pratiquait pour la monnaie, d'une empreinte où se voyait un lion au milieu du soleil. Il lui envoya aussi une poudre faite avec de la peau de serpent brûlée. Jean avait également entendu parler d'une herbe merveilleuse, nommée *martagon*, qu'il fit chercher à grands frais par toute l'Europe et qu'on lui vendit (ou l'équivalent) après de longues années de correspondance. L'herbe avait pour vertu de mettre le possesseur en la grâce des dames. L'écusson placé dans la bouche devait communiquer une éloquence irrésistible. Beaucoup d'autres propriétés comparables à celles-ci étaient attachées à ces diverses drogues.

(1) Ancien style, c'est-à-dire après Pâques, qui tom[illegible] cette année le 28 mars.

(2) Voir dans le manuscrit 38 de la bibliothèque de [illegible] nich l'admirable frontispice peint par J. Fouquet.

pée à Mortagne. Elle y mourut de chagrin le 3 avril 1473. Le duc d'Alençon fut condamné mort une dernière fois, le 14 juillet 1474.

Louis XI, quoique peu sensible, hésita lorsqu'il s'agit de répandre sur la place publique le ng royal de ce vieillard, ce sang qui coulait ns ses propres veines, et qui était celui de son re d'après les liens de la parenté religieuse. La ture se fit pour ainsi dire elle-même l'aide du rreau pour exécuter la sentence. Jean, duc Alençon, abattu par les revers, par l'âge et la aladie, sortit, en 1476, des prisons du Louvre succomba peu de temps après à Paris.

VALLET DE VIRIVILLE.

irection générale des archives : J. 885 à 904, PP. 2299, 45. — Manuscrits de la Bibliothèque impériale de is : Mss. Legrand, tome Ier et VI. — Duchesne, me 48 (*Chronique des ducs d'Alençon*). — Dupuy, me 552. — Bréquigny, volume 82, à la date de 1441, ion 1300 bis (année 1442). — Ms. Baluze, 9037, 7; e 3, etc., etc. — Archives de la ville de Tours, comptes années 1429. — Anselme, *Histoire généalogique de Maison de France*, etc. — Bry de la Clergerie, *Histoire du Perche et du Duché d'Alençon*; 1620, in-4°. — thieu de Coucy ou Escouchy, dans Godefroy, *Historiens de Charles VII*; 1661, in-fol. — J. Quicherat, ès de la Pucelle, etc., à la table. — Jean Chartier, ion *elzevirienne*; Paris, Jannet, 1858, in-16. — onique de Cousinot, etc.; 1858, in-16, etc., etc. — arles VII et ses Conseillers, 1858, in-8°.

JEAN, comte d'Angoulême, prince et littérateur français, né à Orléans, le 26 juin 1404, rt à Cognac, le 30 avril 1467. Il était le troime fils survivant de Louis, duc d'Orléans, assiné à Paris, près l'hôtel ou porte Barbette, 23 novembre 1407. Sa mère, la belle Valentine Milan, quitta Blois, et vint demander justice roi Charles VI. Pour attirer sur elle l'attention de ce malheureux prince, malade d'esprit, entine se présenta devant lui en grande pompe, e de sa beauté, de ses larmes, et de ce n pourrait appeler l'éloquent appareil de sa eur. Elle tenait d'une main Isabelle de France, du roi, belle-fille de Valentine, et de l'autre, dernier né, Jean, comte d'Angoulême, âgé trois ans. Ses requêtes furent vaines. Valentine mourut de ses peines, en décembre 1408. n d'Angoulême demeura, de la sorte, orphelin, sous la tutelle de l'aîné de ses frères, rles d'Orléans, le duc poëte, qui était âgé de e ans (1). Vers le 1er novembre, en 1412, Jean livré aux Anglais, par son frère Charles, r servir de garantie à une créance de cent e écus. Cette dette, reliquat d'une plus forte me, avait été contractée pour soudoyer une ée d'auxiliaires anglais que le duc avait ap-le en France au secours de son parti. Le e comte se rendit d'abord en Guyenne, auprès du duc de Clarence, puis en Angleterre, où il demeura captif pendant plus de trente-deux ans. Jean d'Angoulême était à Cherbourg le 9 avril 1445 (1). De là il passa bientôt à Nancy, où se trouvait Charles VII avec sa cour, et retourna peu après se fixer dans son comté d'Angoulême. Jean avait donc passé les quarante premières années de sa vie au sein de l'exil et des loisirs forcés de la captivité. Compagnon de son frère, le poëte, prisonnier à Londres de 1415 à 1440, il demanda, comme lui, à la littérature un refuge et une consolation.

Jean avait eu pour instituteur Eudes de Fouillay, qui nous a laissé divers écrits estimables ou curieux. Le comte d'Angoulême cultiva lui-même les lettres, et principalement l'étude des théologiens et des moralistes. L'histoire exerçait également sur lui son attrait naturel. On doit à ce dernier goût du prince un monument historique important. Vers 1429, Guillaume Cousinot, chancelier d'Orléans, rédigea pour le comte et lui expédia en Angleterre un abrégé fort intéressant et très-bien fait des annales de France. Ce mémorial se terminait par un récit plus développé des derniers événements qui s'accomplissaient alors sous les yeux mêmes du rédacteur. Jean, comte d'Angoulême, lorsqu'il vint saluer le roi de France à Nancy, avait dans ses bagages, avec lui, l'exemplaire original de ce livre (2), qui nous a été conservé. Ce recueil a pour titre : *Gestes des nobles François, descendus du roi Priam*, etc. Possédé et continué par Cousinot de Montreuil, cet ouvrage primitif, et demeuré inédit jusqu'à ce jour (3), est devenu le canevas d'une composition historique très-connue et même célèbre sous la désignation anonyme de *Chronique de la Pucelle*. On tient aujourd'hui pour constant que cette dernière composition n'est elle-même qu'un fragment d'une grande chronique de France qui s'étendait jusqu'à la fin du quinzième siècle et qui a existé sous le nom de *Chronique de Cousinot*.

Jean, comte d'Angoulême, avait personnellement composé ou compilé un livre qu'il écrivit de sa propre main, pendant le cours de sa captivité. « Il l'intitula, dit un des biographes du comte, *Le Caton moralisé*, qui contenoit pour le moins quatre fois autant que ce Caton vulgère qu'on baille à lire aux petitz enfants estudiantz.... Nostre comte, après son retour d'Angleterre, fit présent de son *Caton moralisé* à

(1) Il existe au Cabinet des titres, dans les cartons d'Orléans-Valois, une pièce d'où il résulte que Charles, duc d'Orléans, allouait à son frère la somme de cent sous tournois par mois « pour faire *nostre* plaisir et voulenté ». C'est ainsi que le comte s'exprime dans une quittance originale signée de sa main : *Jehan*, le 29 mars 1412, pour cent sous de son mois de janvier précédent.

(1) Cherbourg appartenait encore aux Anglais. Lettre autographe de Jean relative à sa delivrance. K, carton 64, dossier n° 37, pièce n° 17.

(2) Manuscrit 10297 français, ancien fonds du roi. En tête du volume on voit sur les feuilles de garde le programme d'un ballet qui fut dansé par les princes et princesses, à Nancy, en 1445. Les armes du comte, propriétaire du livre, sont au frontispice.

(3) Cette chronique est sous presse et doit paraître incessamment ; voir au Bulletin bibliographique qui termine cet article.

l'église cathédrale de Saint-Pierre d'Angolesme; lequel a depuis demeuré attaché avec une petite cheane de fer au cheur d'icelle, en mémoire de ce bon prince, jusques à ce que la ville d'Angolesme fut prise par les Huguenots et les temples d'icelle pillez et ruinez en l'an 1562 (1). »

Le comte d'Angoulême, pour recouvrer si tardivement sa liberté, dut acquitter peu à peu le payement de 100,000 écus ou 209,000 livres tournois. Il lui fallut à cet effet vendre son comté de Périgord, qui passa de la sorte à Jean de Bretagne, vicomte de Limoges. Le bâtard d'Orléans surtout et ensuite le duc Charles contribuèrent puissamment à le libérer. De retour en France, Jean, comte d'Angoulême, épousa, en 1449, Marguerite, fille du vicomte de Rohan. Le 6 mai 1451 il se rendit, au mandement du roi devant la ville de Mont-Guyon, assiégée par les troupes de Charles VII, qui avait résolu de reconquérir cette province à main armée sur les Anglais.

Jean servit sous les ordres de son frère naturel, Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois, lieutenant général pour le roi et entouré dès lors d'une très-grande renommée militaire. Le comte d'Angoulême figura nominativement dans le traité de capitulation signé par les assiégés. Il parut ensuite au siége de Blaye, du 15 au 20 du même mois. Il devint, en juin, gouverneur de Fronsac, et le 30 de ce mois il prit part à l'entrée solennelle qui eut lieu au nom du roi Charles VII dans la ville de Bordeaux. La conquête de cette province ainsi terminée, Jean revint (juillet 1451) dans ses foyers, à Angoulême.

En 1453 eut lieu la deuxième et dernière campagne de Guyenne, commandée par le roi en personne. Le 17 juillet, le comte Jean partit de sa ville d'Angoulême avec le roi Charles VII, et se rendit au siége de Libourne. A la fin de cette guerre, qui se termina en octobre, le comte regagna ses foyers. Mieux fait pour la vie d'intérieur que pour les champs de bataille, il ne la quitta plus que pour assister en 1458 au procès du duc d'Alençon, en 1461 aux obsèques de Charles VII, et en 1462 au sacre de Louis XI. Il vécut retiré de la scène, alors fort orageuse, où s'agitèrent à l'extrême les princes ses parents. Jean, comte d'Angoulême, mourut au milieu des livres, des travaux paisibles et des œuvres de piété.

Ceux qui ont écrit sa vie rapportent qu'en 1431, lors du concile de Bâle, la couronne pontificale fut déférée à Jean, comte d'Angoulême, et qu'il la refusa. Il mourut en odeur de sainteté; ajoutent-ils, et ses dépouilles mortelles (2) suscitèrent de nombreux miracles.

(1) Du Port, 1602, page 60.

(2) Jean avait été inhumé dans la cathédrale d'Angoulême, et cette sépulture, ouverte par intervalles, était livrée à la curiosité du public. François Ier, entre autres, visita de cette manière la tombe de son aïeul. Les traits de Jean le Bon, reproduits d'après nature après sa mort, nous ont été transmis par la gravure dans l'ouvrage de Thevet : *Les vrais Portraits et Vies des Hommes illustres*, etc.; Paris, 1584, in-fol., page 300 et suiv. Ce portrait, fort curieux, a été reproduit de nouveau en fac-similé dans l'édition de Jean Du Port, donnée en 1852 par M. Eusèbe Castaigne. Voyez *Bulletin bibliographique*.

Le roi François Ier était le petit-fils, en ligne directe et masculine, de Jean, dit *le Bon*, comte d'Angoulême. Louise d'Angoulême, sœur du roi, voulut faire canoniser son aïeul, et les instances, commencées à cette époque auprès de la cour de Rome, se poursuivirent, quoique sans succès, jusque vers le dix-septième siècle. Indépendamment de ses enfants légitimes, Jean le Bon eut un fils naturel, ignoré de ses biographes ou historiographes. Jean, bâtard d'Angoulême, fut légitimé par lettres de Charles VII données à Beaugency en juin 1458, et qui subsistent au trésor des Chartes (1). VALLET DE VIRIVILLE.

Direction générale des archives : K 59, nos 5, 8, 11 et 16 bis; K 64, nos 37. Cabinet des titres : Orléans-Valois. — Papyrii Massoni, *Vita incliti principis Joannis Engolismæ et Petracoriorum comitis*; Paris, 1588, in-8o. La même vie en français, 1613, in-8o. — Jean du Port, Sr des Rosiers, *Vie du très-illustre et vertueux prince Jean*, etc.; Angoulême, 1589 et 1602, in-8o; seconde édition, 1852, in-8o, par M. Eusèbe Castaigne. — Anselme, *Histoire généalogique*, etc. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1re série, t. I, p. 585 et suiv. — *Chronique de la Pucelle*, ou *chronique de Cousinot*, etc.; Paris, Delahaye, 1858, in-18. — *Chronique de Jean Chartier*, 1858, in-16, t. 2 et 3, à la date.

(1) JJ 187, fos 150 et 182.

JEAN, comtes d'Armagnac. *Voy.* ARMAGNAC.

JEAN DE SOUABE, dit *le Parricide*, prince d'Autriche, né en 1289, mort à une époque incertaine, fut l'assassin de son oncle, l'empereur Albert Ier. Son père, Rodolphe V, d'Autriche, fils, comme Albert, de Rodolphe de Habsbourg, avait hérité, à la mort de celui-ci, des domaines héréditaires d'Autriche et du comté de Kybourg, qui avait été particulièrement assigné comme douaire à sa mère Agnès; et du chef de celle-ci, fille d'un roi de Bohême, il avait recueilli, à la mort de Wenceslas, des droits fondés à la succession collatérale au trône de Bohême. Quand il eut atteint sa majorité, Jean réclama à plusieurs reprises son patrimoine; mais Albert, malgré l'intercession de plusieurs évêques, refusa même de lui rendre Kybourg, son héritage maternel, de la possession duquel il avait déclaré se contenter. Exaspéré, Jean résolut de se venger; il forma contre la vie de son oncle un complot dans lequel entrèrent plusieurs chevaliers de la haute Souabe, Walter d'Eschenbach, Rodolphe de Palm, Rodolphe de Wart, Conrad de Tegernfeld, Walter de Castelen, etc., qui avaient à se plaindre aussi de l'empereur. Le 1er mai 1308, alors qu'Albert était sur le point de traverser la Reuss pour se rendre à Brugg, les conjurés se jetèrent sur lui, et l'égorgèrent avant que les gens de sa suite eussent pu le

dre, non loin de Windisch (l'ancienne *Vindonissa*) et sur le sol même de ses domaines. Les conjurés s'enfuirent ensuite chacun de leur côté. Palm, déguisé en moine, se sauva en Italie, où il vécut dans l'obscurité. Selon quelques auteurs, il serait venu plus tard à Avignon solliciter son pardon du pape Clément V, et après l'avoir obtenu il serait mort moine de l'ordre des Augustins à ..., le 18 avril 1313. Selon d'autres, il aurait vécu sous le costume d'un ermite, et sans être reconnu, sur son domaine héréditaire d'Eigen, et ce ne serait qu'à sa mort, arrivée en 1368, qu'on aurait appris que cet ermite n'était autre que le duc de Souabe. Quoi qu'il en soit, l'empereur Henri VII, après son avénement au trône, mit les meurtriers de son prédécesseur au ban de l'Empire; mais Élisabeth, veuve d'Albert, et sa fille Agnès, reine douairière de Hongrie, avaient déjà tiré vengeance des conjurés et même de leurs parents. Leurs châteaux avaient été détruits, et plus de mille personnes innocentes, hommes, femmes et enfants, avaient péri, la plupart de la main du bourreau. Palm se cacha longtemps à Bâle, et finit par disparaître; Walter d'Eschenbach servit pendant trente-cinq ans comme berger dans le pays de Wurtemberg; Rodolphe de la Wart, qui s'était enfui dans la Haute Bourgogne, auprès du comte Dietpold de ...mont, livré par celui-ci, fut traîné à la queue d'un cheval, et cloué vivant sur une roue, où il mourut après trois jours et trois nuits d'horribles souffrances, pendant lesquels sa femme ne le quitta pas. La reine Agnès fonda sur le terrain où le meurtre avait été commis un couvent d'hommes et de femmes, appelé *Kœnigsfeld*, qui fut doté de biens considérables, et dont le maître autel fut placé à l'endroit même où l'empereur était mort. J. V.

...., *Scriptores Rer. Austriac.* — Herrgott, *Genealogia diplomatica aug. Gentis Habsburgicæ.* — Schmidt, *Geschichte der Teutschen.* — Laguille, *Hist. d'Alsace.* — ...th, *Geschichte des œsterreichischen Kaiserstaates.* — Brantôme, *Vies des Grands Capitaines.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

JEAN (*Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien*), archiduc d'Autriche, général autrichien, ex-vicaire de l'empire d'Allemagne, né le 20 janvier 1782. Septième fils de l'empereur Léopold II et de l'infante Marie-Louise, fille de Charles III, roi d'Espagne, il dut son instruction bien plus à lui-même qu'à ses maîtres. Son goût pour l'art de la guerre se manifesta de bonne heure, et il en fit une profonde étude, ainsi que de l'histoire et des sciences naturelles. Il sollicita en vain cependant, en 1797 et 1799, l'honneur de prendre part aux campagnes de son frère l'archiduc Charles. Ce ne fut que lorsque ce prince eut quitté l'armée, en 1800, et que son successeur, Kray, eut essuyé des défaites réitérées, que l'on donna le commandement de l'armée battue à l'archiduc Jean. Il ne fut guère plus heureux : le 3 décembre 1800, le général Moreau le défit à Hohenlinden, et l'affaire de Salzbourg ne put arrêter les Français victorieux. Après la paix de Lunéville, l'archiduc Jean fut nommé directeur général du corps du génie et des fortifications, et directeur de l'Académie des Ingénieurs à Vienne, ainsi que de celle des cadets à Wienerisch-Neustadt. Dès le mois de septembre 1800, il avait parcouru le Tyrol, étudiant avec soin les moyens d'assurer la défense de cette province et d'en favoriser les progrès matériels; aussi en 1805, peu de temps avant que la guerre éclatât, il y accourut pour activer l'armement des populations; il commandait le corps d'armée qui battit les Bavarois au Pas de Strub, et défendit courageusement le Scharnitz; mais inutilement. Lorsque Napoléon marcha sur Vienne, l'archiduc Jean conçut le projet de se jeter sur les derrières de l'ennemi; mais le désastre éprouvé par la brigade Szenassy l'empêcha d'exécuter ce plan. Il dut se borner à opérer sa jonction avec l'archiduc Charles en Carinthie pour essayer de couvrir Vienne : la bataille d'Austerlitz força l'Autriche à la paix, et rendit ces opérations inutiles. A partir de ce moment, choisissant les Alpes Noriques et les Alpes de Salzbourg, de Styrie et de Carinthie pour objet de ses études, il parcourut ces pays dans tous les sens, accompagné de naturalistes, d'antiquaires, de dessinateurs et de peintres, pour éclaircir l'histoire, l'antiquité et l'état actuel de ces contrées, sous le rapport de l'ethnographie, de l'économie politique et de l'économie rurale. Avec le baron Hormayr sous ses ordres, l'archiduc Jean dirigea les préparatifs de l'insurrection du Tyrol, soulevé par André Hofer (*voy.* ce nom); et lorsque la guerre de 1809 éclata, il fut chargé du commandement de l'armée de l'Autriche intérieure, destinée à observer l'Italie et le Tyrol. Successivement vainqueur à Venzone et à Pordenone, il battit près de Sacile le vice-roi Eugène, et était déjà parvenu jusqu'à l'Adige lorsque les désastres de l'armée autrichienne à Landshut, à Eckmühl et à Ratisbonne le forcèrent de se mettre en retraite. Il livra encore sur la Piave un combat qui lui fut défavorable, et l'affaire de Tarvis le força de continuer son mouvement en arrière. Le plan qu'il avait conçu pour rouvrir les communications avec le Tyrol, délivrer l'Autriche centrale, et diviser par une marche sur Vienne les forces de Napoléon, fut déjoué, par suite de la bataille de Raab, qu'il perdit contre le prince Eugène, le 14 juin, et qui l'empêcha d'opérer sa jonction avec l'archiduc Charles. L'archiduc Jean ne prit point part aux campagnes de 1813 et de 1814; en 1815 il dirigea le siége de Huningue, qu'il fit raser après la capitulation. Depuis cette époque, il resta éloigné des affaires publiques, et M. de Metternich l'empêcha même de visiter de nouveau le Tyrol, pays pour lequel l'archiduc avait conservé une affection particulière. Retiré à Grætz, qui lui doit de nombreux embellissements, il y consacrait ses loisirs à l'étude des sciences, lorsque éclata la révolution de 1848. Son état d'isolement et de suspicion,

les souvenirs de la guerre de 1809, l'intérêt qu'il prenait aux progrès des arts et de l'industrie, l'appui qu'il accordait à des entreprises utiles, avaient popularisé son nom au delà de la Styrie. On lui prêtait un mot plein de patriotisme; on lui avait fait dire dans une circonstance officielle : « Plus d'Autriche, plus de Prusse; qu'il n'y ait plus qu'une Allemagne! » Aussi, lorsque la diète germanique fut dissoute et remplacée par une puissance centrale provisoire créée par l'assemblée nationale « dans la confiance que les divers gouvernements de l'Allemagne y donneraient leur assentiment », les regards des Allemands se dirigèrent sur l'archiduc Jean, qui fut effectivement élu *vicaire de l'Empire d'Allemagne* par le parlement réuni à Francfort, le 29 juin 1848. Il avait obtenu 436 voix contre 52 données à M. Henri de Gagern, 32 à M. Adam d'Itztein, 1 à l'archiduc Étienne; vingt-cinq membres s'étaient abstenus. Avant l'élection, le président de l'assemblée avait rappelé que c'était la première fois depuis des siècles que le peuple allemand était appelé à se donner un gouvernement. « L'unité, avait-il dit, qui jusqu'ici ne reposait que dans notre conscience, est devenue un fait. » Après le vote, le président exprima le vœu que le vicaire de l'Empire « fût le solide soutien de l'ordre et un rocher pour les libertés conquises par le peuple ». Une députation de sept membres se rendit à Vienne pour annoncer cette élection à l'archiduc Jean. Il accepta les fonctions que l'assemblée nationale lui déférait, et se rendit à Francfort, où il prit possession de sa charge dans l'église Saint-Paul. « Ici-bas, dit-il à cette occasion, il ne faut pas faire les choses à demi; il faut savoir se dévouer complétement à la mission qu'on a reçue, et qui est d'assurer le bonheur de la nation allemande. » — Depuis la chute de M. de Metternich, l'archiduc Jean avait déjà été ramené sur la scène politique en Autriche. Après sa fuite à Inspruck, l'empereur Ferdinand l'avait nommé son lieutenant général, et lui avait confié le soin d'arranger les affaires de la Hongrie et de la Croatie; il le chargea en outre de présider à l'ouverture de la diète constitutionnelle à Vienne le 22 juillet. L'archiduc se consacra plus particulièrement à ses devoirs de vicaire de l'Empire, il constitua même un ministère; mais la direction que prirent les délibérations relatives à la constitution fut loin de répondre à ses idées et à ses vœux ; et plus la discussion approcha de son terme, plus il se montra le défenseur énergique des intérêts autrichiens. Après le vote de la constitution de l'Empire, en date du 28 mars 1849, et lorsque le roi de Prusse eut été élu empereur d'Allemagne, l'archiduc Jean manifesta d'abord l'intention de résigner ses pouvoirs ; il les garda cependant, et, peu soucieux sans doute de faire fonctionner la nouvelle constitution, il se sépara de ses ministres à la fin d'avril, par suite de son refus d'accepter le programme que lui présenta à ce sujet le cabinet Gagern. Les ministres donnèrent leur démission, et furent remplacés par MM. Grævell, Jochmus, Detmold et Merck. A la mort de Grævell, ce ministère ne fut plus en réalité qu'un comité autrichien. L'archiduc combattit alors la prétention de la Prusse de le maintenir dans les fonctions de vicaire de l'Empire, et il resta à Francfort comme le représentant et le défenseur des intérêts de l'Autriche. A l'expiration du délai fixé par l'intérim, il résigna ses fonctions, le 20 décembre 1849. Il quitta alors Francfort et s'en retourna à Grætz, où il habite depuis, aussi étranger qu'autrefois à la politique.

En 1827, l'archiduc Jean avait épousé morganatiquement la fille d'un simple maître de poste, Mlle Anna Plochel, née le 6 janvier 1804, qui a été créée depuis comtesse de Méran et baronne de Brandhof. Il en a eu un fils, François, né le 11 mars 1839, qui depuis 1845 porte le titre de comte de Méran. L. LOUVET.

J. Frank, *Erzherzog Johann von Œsterreich, der deutsche Reichsverweser, und sein bisheriges Verhältniss zum deutschen Volke*, etc.; Leipzig, 1848, in-8°. — Frey, *Kurzer Lebensabriss des Reichsverwesers Erzherzog Johann von Œsterreich*; Nuremberg, 1848, in-12. — Lyser, *Erzherzog Johann, der Freund des Volkes; biographische Skizze*; Vienne, 1848, in-8°. — *Das Büchlein vom Erzherzog Johann*; Leipzig, 1849, in-16. — *Conversations-Lexikon*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur*, 1848-1849.

JEAN DE FRANCE, duc de Berry. *Voy.* BERRY.

JEAN I à III, ducs de Brabant. *Voy.* BRABANT.

JEAN, prince de Danemark, frère de Christian IV, roi de Danemark, alla à Moscou, en 1602, pour épouser la fille de Boris Godounof (*voy.* ce nom). Il fit une entrée triomphale, le 19 septembre 1602, et mourut le 28 octobre suivant, à peine âgé de vingt ans, après une si courte indisposition qu'on l'a supposée peu naturelle. On possède une curieuse *relation* allemande de cet épisode, due probablement à la plume d'un de ses secrétaires, qui ne laisse planer aucun soupçon sur Godounof. Imprimée à Magdebourg, en 1604, in-4°, cette relation, ornée d'un titre de vingt-cinq lignes, commençant ainsi : *Warhafftige Relation der Reussischen und Muscowitischen Reyse und Einzug dess Durchlauchtigen, Hochgebornen Fürsten und Herren, Herren Hertzog Johansen dess jüngern, auss Königlichem Stamm Dennemarck*, etc. ; cette *Relation*, d'une extrême rareté, n'a été littéralement réimprimée que par Büsching : *Magasin für Historie und Geographie*, VII. On conserve en outre, aux archives de Copenhague, un document relatif à cet événement, qui est intitulé : *F. N. Hertzog Hans til Schleswig-Holsteen hans Reyse att Rysland anno* 1602, et un autre dans la Bibliothèque de la même ville, intitulé : *Hertug Hansis Reise til Rusland, som angik den förste Augusti anno* 1602; ce dernier a paru à Copenhague en 1606. Rien ne saurait donner une idée plus exacte de la

cour du Kremlin à cette époque que ces diverses pièces, émanées de témoins oculaires, portées plutôt au dénigrement qu'à une servile exagération.

P^ce A. Galitzin.

Sievernii Arkhiv, 1822, n° 8. — Müller, *Samml. Russ. Geschichte*, V. — Adelung, *Sam. der Reisenden in Russland bis* 1700. — *Histoire de Russie* de Lévesque, III, 148.

JEAN-CASIMIR, comte palatin, né le 1er mars 1543, mort le 6 janvier 1592. Il était le second fils de l'électeur-palatin Frédéric III, dit *le Pieux*, et de Marie de Brandebourg-Anspach. Comme son père, et selon l'usage des princes de sa maison à cette époque, il fut élevé à la cour de France. L'un et l'autre furent « blasmés depuis, comme parle Brantôme, d'avoir esté ingrats de ceste nourriture ». D'un caractère grave et studieux, il réussissait également dans les exercices du corps et les travaux de l'esprit, et à un âge où l'on subit d'ordinaire toutes les impulsions, il fit preuve de mœurs sévères au milieu de la cour brillante et frivole gouvernée par la belle duchesse de Valentinois. En 1559 l'avénement de Frédéric III à l'électorat le rappela dans son pays; il prit la part la plus active aux changements religieux opérés par son père, qui substitua dans ses États le calvinisme au luthéranisme; il l'accompagna, tenant sa Bible à la main, à la diète tenue à Augsbourg en 1566, lorsque celui-ci s'opposa seul à l'interdiction prononcée par les princes allemands contre le culte réformé. Les chefs des protestants de France, le roi Antoine de Navarre, Coligni, le prince de Condé étaient en relations fréquentes avec l'électeur et son second fils. Quand la seconde guerre civile du règne de Charles IX éclata, les calvinistes, qui venaient de perdre la bataille de Saint-Denis, se tournèrent vers le Palatinat, comme leur dernière espérance. Sacrifiant, à ce moment de détresse, les intérêts de la nationalité à ceux de la secte, ils promirent à Jean-Casimir de lui donner, en cas de succès, l'administration des Trois-Évêchés, qu'Henri II avait réunis à la France et qui seraient rentrés ainsi sous la domination allemande. Au commencement de 1568, Casimir entra en Lorraine, malgré les ordres réitérés de l'empereur, avec une armée grossie du contingent du landgrave de Hesse, et dont l'effectif s'élevait à onze mille hommes. De Pont-à-Mousson le prince palatin écrivit au roi qu'il n'avait pris les armes qu'à la sollicitation de ses co-religionnaires de France, pour obtenir le libre exercice de leur culte. Sa jonction avec les huguenots et les progrès de leurs armes amenèrent la paix de Longjumeau, conclue au mois de mars suivant. Il ne prit pas de part directe à la troisième guerre civile de France, où son cousin Wolfgang de Deux-Ponts trouva la mort. Ses rapports avec le roi semblèrent même changer de caractère. En janvier 1572, un agent secret (1), envoyé par Charles IX, qui, dans les rares intervalles de son règne que la paix laissa à la diplomatie, reprit la politique de son père contre la maison d'Autriche, visita Casimir en se rendant auprès du landgrave de Hesse et de l'électeur de Saxe. Quelques mois plus tard, Schomberg fut chargé d'offrir au prince palatin le commandement de l'expédition qui devait être dirigée contre le duc d'Albe. On sait que ces projets n'eurent pas de suite, et que la nuit néfaste de la Saint-Barthélemy vint donner aux événements une direction bien opposée. Quelques-uns des proscrits les plus illustres trouvèrent un asile dans le Palatinat; et la faction des *politiques* s'étant unie aux calvinistes revenus de leur première stupeur, le prince de Condé conclut un traité d'alliance avec Casimir, qui, parti de Lautern le 5 décembre 1575, entra de nouveau en France par l'Alsace et la Lorraine. Il se dirigea sur Langres, et vint mettre le siége devant Nuits, qui se rendit au bout de deux jours et fut abandonné aux excès d'une soldatesque ivre de vin et de vengeance. A Marcigny on passa la Loire pour se réunir au duc d'Alençon. Il n'y eut du reste aucune rencontre importante. Pendant que l'armée alliée descendait la Loire, la cour se résolut à la paix. La reine mère vint au camp, et le 6 mai 1576 un traité fut signé. On promit à Casimir l'arrérage de la solde de ses troupes, une forte somme d'argent pour lui avec le comté de Château-Thierry et l'usufruit du duché d'Étampes. On tint mal ces conditions, imposées par la nécessité et dont le plus grave inconvénient était d'attirer sur la France les armes étrangères par l'appât du gain. Lorsque le comte-palatin rentra à Heidelberg, Frédéric III, déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard, conduisit solennellement au temple son fils bien-aimé pour remercier avec lui Dieu qui l'avait conservé et qui le ramenait à temps.

La mort de l'électeur amena de grands changements dans la situation de ses peuples et de sa propre famille. Au lieu de celui qui s'était si intimement associé à ses vues religieuses et politiques, la loi de primogéniture lui donnait pour successeur l'aîné de ses fils, Louis VI, qui devait détruire l'ouvrage du père, en rétablissant le luthéranisme par des moyens très-violents. La divergence d'opinions entre les deux frères se manifesta d'une manière éclatante le jour même des funérailles paternelles. Par ordre du nouveau souverain, le ministre luthérien, Paul Schechsius, prononça l'oraison funèbre. Lorsque le calviniste Tossanus prit à son tour la parole, Louis fut remplacé par Jean-Casimir qui n'avait pas assisté au service luthérien. Accompagné de sa mère, celui-ci se retira dans son apanage, formé du bailliage de Lautern, de Frankenthal et de Neustadt-an-der-Hagen. La prévoyance de Frédéric avait ainsi placé sous la domination de Casimir les colonies d'anabaptistes wallons échappés à la persécution du duc

(1) Hector Maniquet, sieur du Fayet, maître d'hôtel de la reine de Navarre.

d'Albe et établis sur le territoire des anciennes abbayes dépossédées. Tandis que des théologiens de la Saxe ou du Wurtemberg rétablissaient dans l'électorat ce qu'ils appelaient l'orthodoxie, les savants hommes que le feu électeur avait rassemblés autour de lui, chassés maintenant de l'université de Heidelberg, venaient fonder dans l'asile ouvert par le jeune prince à Neustadt l'académie Casimirienne, le *Casimirianum*, qui subsista, non sans éclat, jusqu'au règne suivant. Jérôme Zanchius, Zacharias Ursinus, Daniel Tossanus, François du Jon, Français plus connu sous le nom de *Junius*, Balthazar Coppius, Georges Hanfeldus dans la théologie; Nicolas Dobbin dans la jurisprudence; Henri Smets dans la médecine; Lambert Ludolphus, Philippe Pareus, le père de l'historien, Simon Stenius, Fortunat Crell, Jean Piscator, Jean Nebelthau, Witekind, Pithopœus, Jean et Christophe Jungnitz dans la philosophie et les belles-lettres, représentaient le mouvement intellectuel le plus avancé du temps. La petite cour de Neustadt devint le centre le plus actif de la politique calviniste. Le prince de Condé, Dandelot, Châtillon, Montmorency-Thoré, et plusieurs autres seigneurs français, Théodore de Bèze, des envoyés d'Angleterre et de Pologne, y parurent successivement pour y chercher un refuge ou s'entendre avec le prince. Comme son père avant lui, Jean-Casimir était en effet le chef des réformés en Europe. La fameuse formule des théologiens de Torgau, à laquelle on donna si improprement le nom de *Concorde*, lui fournit une première occasion d'exercer cette direction, qui lui était si universellement attribuée dans son parti. Non content de résister aux instances de l'électeur palatin qui l'engageait à signer cet acte par lequel s'élargissait, au profit du luthéranisme, le différend entre les deux sectes au sujet de la Cène, il envoya des émissaires en Angleterre, en France, en Suisse, en Hollande, en Bohême, en Pologne, en Hongrie, partout où il existait des calvinistes. Une assemblée de représentants de tous les pays, réunie à Francfort-sur-Mein le 26 septembre 1577, fut ouverte par un discours de Wenceslas Zuleger, conseiller de Jean-Casimir, qui développa les plans de son maître. On décida que l'Anglais Robert Bell et le jurisconsulte hollandais Paul Knib présenteraient aux princes luthériens un mémoire rédigé par le célèbre réfugié Hubert Languet, où les dangers pour l'unité de l'Allemagne de la scission entre protestants étaient signalés avec une hauteur de vues remarquable pour l'époque, et où l'on demandait que l'on écartât, dans l'intérêt de la paix, les questions en litige. On sent que cet appel au patriotisme et à la conciliation ne pouvait conduire à aucun résultat décisif. Les principes de la réforme contenaient des éléments de discorde plus puissants que la volonté des hommes, et la tolérance pour des doctrines opposées était encore bien loin des idées générales.

En 1578 Jean-Casimir conduisit une armée au secours des Hollandais révoltés; mais il ne put s'entendre avec le duc d'Alençon, que l'on avait choisi pour chef, et ses reîtres se mutinèrent faute d'être payés, ce qui arrivait souvent alors. Accusé auprès de la reine Élisabeth d'être la cause de l'insuccès de la campagne, il se justifia si bien qu'il reçut l'ordre de la Jarretière, distinction si rarement accordée à un étranger. Mais, pendant son absence, ses troupes, découragées, battues et dispersées, avaient repris le chemin de l'Allemagne. Il ne devait pas être plus heureux dans l'affaire de Cologne. Ses conseils avaient beaucoup contribué à la détermination de Gebhard Truchsess de Waldbourg, archevêque de Cologne, qui, forcé de renvoyer sa maîtresse Agnès de Mansfeld, ou de se démettre de sa dignité, crut pouvoir garder l'un et l'autre en abjurant le catholicisme. Il épousa Agnès et prétendit conserver, sa vie durant, l'électorat ecclésiastique; mais à la suite d'une longue guerre, à laquelle son protecteur prit une part stérile, il fut dépossédé, chassé, et mourut dans l'abandon et la misère.

Sa participation à tous les événements importants, qui intéressaient les réformés, n'empêcha pas Jean-Casimir de veiller à l'administration de ses petits États. La population s'accrut rapidement dans les villes fondées par son père; il y établit des manufactures et des métiers; l'agriculture aussi bien que l'industrie atteignirent un degré de prospérité, qui a laissé des résultats féconds. La mort de son frère ([illegible]) ouvrit un champ plus vaste à son activité. D'après la Bulle d'Or et les dernières volontés de Frédéric III, reconnues et acceptées par Louis VI lui-même, la tutelle du jeune électeur Frédéric IV était dévolue à Jean-Casimir. Mais le testament du dernier souverain associait à la régence le duc Louis de Wurtemberg, le landgrave Louis de Hesse, le margrave George-Frédéric de Brandebourg, et exprimait l'intention formelle que le prince fût élevé dans la confession d'Augsbourg. Ces précautions prises pour conserver la prépondérance à la religion dominante échouèrent devant la résolution de Jean-Casimir, devant les sympathies qu'il rencontrait dans les populations. Malgré les réclamations des co-régents, il resta seul maître du pouvoir, et fit enlever le testament de Louis VI, dont l'université de Heidelberg essaya vainement de conserver le dépôt. Il transforma cette université, en rétablissant dans leurs chaires les hommes auxquels il avait donné asile à Neustadt. La réaction calviniste, dont ces mesures n'étaient que le prélude, s'opéra avec plus de lenteur que le mouvement luthérien qui l'avait immédiatement précédé. Soit habileté, soit tolérance naturelle, Jean-Casimir laissa à ses adversaires religieux quelques-unes de leurs églises et une part de l'enseignement public. Ce ne fut qu'à la suite d'attaques violentes des plus fa-

natiques d'entre eux qu'il se regarda comme autorisé à supprimer le libre exercice de leur culte. Du reste, il gouverna l'électorat avec autant d'habileté et de sagesse qu'il avait fait jusque-là du comté de Lautern, et il donna une nouvelle impulsion aux études. Sous son administration, le Palatinat prit part, avec d'autres États protestants, à deux expéditions dirigées, en 1587 et en 1591, contre les ligueurs de France. Des chagrins domestiques avaient depuis longtemps ébranlé la santé de Casimir; la perte de son beau-frère l'électeur Auguste de Saxe, auquel l'unissait une entière conformité de convictions religieuses, lui porta le dernier coup. Il mourut à l'âge de quarante-neuf ans. De son mariage avec Élisabeth de Saxe (1568), qui ne fut pas heureux, il ne laissa qu'une fille. Son apanage échut à l'électeur Frédéric IV, qui persista dans le calvinisme, où il l'avait élevé. Jean-Casimir fut un des plus intrépides représentants de cette vaillante race d'électeurs palatins qui aspira à conquérir, à la faveur du mouvement de la réformation, le rôle revendiqué plus tard avec succès par la Prusse, et qui finit par succomber dans sa lutte avec la maison d'Autriche. Réputé pour un des premiers et plus braves capitaines de son époque, il fut cependant rarement heureux dans ses entreprises; il échoua souvent contre les vices d'une organisation militaire qui livrait encore les projets du chef au caprice de troupes mercenaires, presque toujours mal payées, commettant de grands ravages dans les pays amis ou ennemis qu'elles traversaient. D'un autre côté, il fut accusé, en plusieurs circonstances, d'avoir sacrifié la cause de ses alliés à ses avantages personnels. Mais il montra la capacité et les vues de l'homme d'État; il comprit l'importance que pouvait prendre en Europe l'alliance de tous les États protestants, sans distinction de communion. D'une modération relative, remarquable dans son siècle, pour les diverses sectes qui se partageaient la réforme, il garda vis-à-vis du catholicisme l'âpreté intolérante du religionnaire. Il aimait les lettres et se plaisait au commerce des savants. Parmi les trésors de la Bibliothèque Palatine, transportés au Vatican par le sort des armes, on trouve des manuscrits autographes de Jean-Casimir, qui nous laissent peu de conjectures à hasarder sur le fond de son caractère. Ce sont des jugements sur ses amis et ses adversaires, des réflexions inspirées par les sujets religieux ou politiques qui le préoccupaient, jusqu'à des cantiques, où respire le sombre fanatisme contemporain. Plusieurs oraisons funèbres, parmi lesquelles il faut citer celles qui furent prononcées par Reuter et Tossanus, le prédicateur de la cour; un grand grand nombre d'élégies latines et des pièces du temps, nous donnent de précieux détails biographiques sur lui, et témoignent de la sensation profonde que sa mort causa parmi les réformés.

Anatole de GALLIER.

Daniel Parens, *Historia Palatina*. — L. Hausser, *Geschichte der rheinischen Pfalz*. — Hub. Languet, *Arcana Seculi XVI*. — François et Jean Hotomann, *Epistolæ*. — De Thou, *Histoire Universelle*. — Castelnau, *Mémoires*. — D'Aubigné, *Histoire Universelle*. — L. Ranke, *Französische Geschichte*.

V. JEAN théologiens, philosophes, savants, littérateurs, artistes, etc.

JEAN D'ANTIOCHE, surnommé *le Scolastique*, légiste grec, vivait au sixième siècle; il embrassa la profession ecclésiastique, et s'éleva à Constantinople aux plus hautes dignités de l'Église, puisqu'il devint patriarche (de 564 à 578); il entreprit de rédiger une collection de lois ecclésiastiques, qui se distingue des recueils qui l'avaient précédée par sa plus grande étendue ainsi que par son arrangement systématique, et qui resta chez les Grecs la base du droit canonique; un autre ouvrage de Jean, intitulé *Nomocanon*, avait pour but de rapprocher des dispositions antérieures les constitutions émanées de Justinien et relatives à l'Église. L'un et l'autre de ces écrits, fort estimés durant plusieurs siècles, ont été insérés dans la *Bibliotheca Juris canonici veteris*, publiée à Paris, en 1661, par Voell et Justel (t. II, p. 603 et 789). G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XI, p. 100.

JEAN, moine italien, mort après l'année 945. Il était chanoine à Rome, lorsqu'il rencontra dans cette ville Odon, abbé de Cluni, que les affaires de sa maison ou un ordre du saint-siége avaient appelé de l'autre côté des monts. Odon et Jean furent bientôt unis par une étroite amitié, et ils vinrent ensemble en France. A Cluni, Jean se fit moine. Les deux amis firent ensuite un nouveau voyage en Italie, et l'on suppose qu'à cette époque Jean exerça ses fonctions de prieur dans l'abbaye de Saint-Paul à Rome, réformée par Odon. Enfin, suivant une autre conjecture, Jean serait mort en France, abbé de quelque monastère cistercien. Mais ce sont, disons-nous, de simples conjectures, que nous ne voulons aucunement garantir. On ne connaît rien de certain sur Jean, si ce n'est ce qu'il raconte lui-même dans sa *Vie de saint Odon*, publiée par Mabillon, *Acta Sanct.*, t. VII, p. 152. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* nous paraissent avoir bien sévèrement traité cette *Vie de saint Odon*: elle est, il est vrai, fort incomplète, mais nous la trouvons composée et même écrite avec assez d'art. On doit encore au moine Jean des extraits des *Moralia* de saint Grégoire. C'est le titre de ces extraits inédits qui nous apprend que vers la fin de sa vie Jean fut abbé. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. VI, p. 265.

JEAN, abbé de Saint-Arnoul de Metz, mort vers l'année 977. Sa vie nous est inconnue avant l'année 960, où nous le voyons succéder à Anstée dans l'administration de l'abbaye de Saint-Arnoul. C'était un homme instruit et libéral pour son temps. La générosité de ses sentiments nous est prouvée par la charte d'émancipation

qu'il accorda en 967 aux habitants de Maurville, serfs de l'abbaye de Saint-Arnoul. Il les affranchit, en effet, de toutes les conditions de la servitude, instituant chaque chef de famille en la possession d'un petit domaine, qui avait en long quarante perches de dix pieds et quatre en large, et ne réservant à l'abbaye sur ces terres libérées d'autres droits que la perception de certains impôts. Quant à son expérience littéraire, elle est suffisamment établie par les deux écrits qui nous restent de lui, la *Vie de sainte Glodesinde*, publiée par Mabillon, *Acta Sanct.*, t. II, col. 1087, et la *Vie de saint Jean de Vendière*, abbé de Gorze, qu'on trouve dans le recueil de Bollandus, au tome III du mois de février. Ce sont des morceaux d'un bon style pour le dixième siècle. B. H.

Gallia Christ., t. XIII, col. 900. — *Hist. Litt. de la France*, t. VII, p. 421.

JEAN, hagiographe flamand, vers la fin du dixième siècle. Tout ce qu'on sait des circonstances de sa vie, c'est qu'il était religieux de Saint-Amand et contemporain d'Herluin, évêque de Cambray. A la demande de ce prélat, Jean composa sur la vie de sainte Richtrude, abbesse de Marchiennes, un poëme dont les Bollandistes ont publié de longs fragments.

B. H.

Hist. Littér. de la Fr., t. VII, p. 184.

JEAN, qu'on appelle aussi *Jeannelin*, abbé de Fécamp, né au territoire de Ravenne, mort le 22 février 1079. Un catalogue des abbés de Fécamp, publié par le P. Labbe, le nomme *Jean Dalye* ou *d'Alye*. C'est un nom de famille ou de lieu tellement défiguré, qu'on n'a pas encore su le corriger convenablement. Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, était Italien d'origine. Jean vint en France avec lui, et se rendit expert dans toutes les sciences, sous la conduite de ce docte maître. N'oublions pas de remarquer qu'il fit une étude particulière de la médecine. Bernier le compte au nombre des savants médecins formés dans les monastères du moyen âge. Il ne nous est pas permis d'apprécier quelle fut, en cette discipline, l'étendue de son savoir : à cet égard les documents historiques nous font défaut; il est néanmoins constant qu'il pratiqua la médecine avec assez de succès. L'abbé Guillaume ayant été chargé de réformer l'abbaye de Fécamp, en Normandie, et d'y conduire une colonie de moines bénédictins, Jean quitta Saint-Bénigne par les ordres de son père spirituel, et se rendit avec lui sur les bords de l'Océan. Nous le voyons d'abord prieur du nouveau monastère, sous l'abbé Guillaume; plus tard, en 1028, Guillaume déposant tous ses titres et allant chercher au delà des monts, aux lieux qui l'avaient vu naître, une tranquille retraite pour sa vieillesse épuisée par tant de travaux, Jean fut désigné par lui comme abbé de Fécamp, favorablement accueilli par Robert, duc de Normandie, et consacré par Hugues, évêque d'Avranches. En toutes choses l'abbé Jean se proposa son ancien maître pour modèle, et il en acquit presque une aussi grande renommée. Dès l'année 1032, le comte Roger lui confia la réformation de l'abbaye de Blanzy, et Jean la fit aussitôt gouverner par un de ses moines. On dit qu'il se montra dans plusieurs occasions trop jaloux de son autorité, et que ses inférieurs eurent à souffrir de la dureté de son caractère. Il est, du moins, certain qu'il réussit à faire respecter son indépendance, même par les plus hautains prélats. Guillaume, archevêque de Rouen, ayant frappé d'interdit toutes les églises de Normandie, l'abbé de Fécamp refusa de lui obéir, et brava la menace de l'excommunication. Excommunié, il fit appel à Rome, et le pape Pascal II, le soutenant dans sa résistance, fulmina contre l'archevêque la plus sévère des sentences. En 1050, Jean revenait de Rome, où il avait été remplir une mission diplomatique. Il nous apprend lui-même, dans une de ses lettres à Léon IX, que, durant son voyage, il fut maltraité par quelques Italiens. L'Italie tout entière était alors soulevée contre les Normands, qui venaient de faire une excursion dans la Pouille; et Jean, Italien d'origine, mais abbé d'un monastère normand, était pour ses anciens compatriotes, chose pire qu'un ennemi; c'était un renégat, un transfuge. En 1052, Halinard, abbé de Saint-Bénigne, fut nommé archevêque de Lyon; aussitôt les moines de Saint-Bénigne appelèrent Jean au gouvernail de leur abbaye. Il accepta d'abord cette dignité, sans toutefois abandonner Fécamp; mais quelques années après, en 1056, il déclara qu'il ne pouvait plus longtemps supporter ce double fardeau, et, sur sa démission, les moines de Saint-Bénigne eurent à nommer un autre abbé. Il fit en 1054 un voyage en Angleterre, et y fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par le roi Édouard. Plus tard, il se rendit en Palestine, curieux de voir, avant de mourir, Bethléem, le Jourdain, le Calvaire, tous les lieux nommés dans les Évangiles, où la méditation avait si souvent conduit sa pensée. Mais à peine avait-il abordé en Orient, qu'il fut pris et retenu captif par les Musulmans. On suppose qu'il resta longtemps entre leurs mains, et qu'il ne revint pas en France avant l'année 1076.

Parmi les œuvres de l'abbé Jean nous désignerons d'abord un recueil de prières, dont Mabillon n'a publié que la préface dans ses *Analecta*, t. I, p. 133. Mais on remarque trois chapitres empruntés à ce recueil dans la compilation qui a pour titre *Meditationes sancti Augustini*. Puisque cette compilation a longtemps passé pour un ouvrage authentique de l'évêque d'Hippone, nous n'avons pas à prouver le mérite qui distingue les productions de notre abbé. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* lui attribuent, en outre, avec Mabillon, un traité *De Divina Contemplatione*, imprimé en 1539, sous le titre de

Confessio Theologica, et sous le faux nom de Jean Cassien. Enfin, quelques lettres de l'abbé Jean ont été recueillies et publiées par Mabillon et par Martène. Ses autres ouvrages paraissent perdus. B. H.

Gallia Christ., t. XI, col. 206. — *Hist. Litt. de la France*, t. VIII, pag. 48.

JEAN, prélat français, mort au mois de septembre 1079. Fils de Raoul, comte de Bayeux, il était appelé par sa naissance aux plus hauts emplois. Aussi, quoiqu'il ne fût encore ni clerc ni moine, fut-il élevé par Guillaume le Bâtard sur le siége épiscopal d'Avranches au mois de septembre 1060. Le bienheureux Maurille, archevêque de Rouen, étant mort en 1067, le peuple et le clergé de cette métropole réclamèrent pour chef le célèbre Lanfranc, alors abbé de Saint-Etienne de Caen. Mais celui-ci, s'obstinant à refuser cette dignité, on l'offrit à l'évêque d'Avranches. Jean ne figure pas dans les actes de l'église de Rouen avant l'année 1070; on suppose néanmoins avec quelque fondement qu'il occupa ce siége dès l'année 1069, peut-être dès l'année 1068. C'était un prélat zélé pour la discipline. Mais il ne savait pas tempérer les effets de ce zèle; et la violence de son caractère, en lui faisant beaucoup d'ennemis, compromit le succès de ses réformes. Un jour, il provoqua dans la ville de Rouen, par un éclat de son humeur, une émotion populaire où il faillit perdre la vie. C'était le jour où l'on célébrait à Saint-Ouen la fête du glorieux patron de cette église. Après avoir quelque temps attendu l'archevêque, qui leur avait fait annoncer sa visite, les moines de Saint-Ouen s'étaient décidés à commencer l'office divin en son absence, et ils chantaient le *Gloria in Excelsis*, lorsque Jean arriva dans la nef, d'un pas précipité, le regard plein de menaces, et tout à coup, sans imposer quelque frein à cette subite colère, prononça contre toutes les personnes présentes une sentence d'excommunication. Aussitôt le désordre est dans l'église; l'abbé de Saint-Ouen abandonne l'autel, les moines s'enfuient, les clercs venus à la suite de l'archevêque s'emparent du chœur et continuent la cérémonie interrompue. Mais, pendant ce temps, un des moines, ou un de leurs serviteurs, pénètre dans la tour, et sonne la grosse cloche de l'abbaye. Aussitôt toute la population de Saint-Ouen sort des maisons pleine d'alarme, s'enquiert de l'événement à l'occasion duquel on trouble son travail, son repos, s'indigne contre le hautain prélat, et bientôt s'arme d'épées, de haches, pour faire le siége de l'église. Jean n'a plus même le temps de fuir : il se retranche dans un coin du temple, derrière un échafaudage de siéges et de pupitres. Sans l'arrivée du vicomte de Rouen, qui accourut à la tête de quelques troupes pour le délivrer, Jean aurait pu succomber dans cette mêlée, ce qui eût été sans doute un châtiment sévère pour son orgueil. Dans les dernières années de sa vie, il fut affligé par une succession de cruelles infirmités, qui furent alors considérées comme autant de châtiments divins. Il fut enfin obligé de renoncer au ministère épiscopal, à cause d'une paralysie qui lui ôta l'usage de la parole, et il ne survécut que deux mois à son abdication.

On a de lui un *Tractatus de Officiis ecclesiasticis*, autrement intitulé *Enchiridion Consuetudinarium*, *liber de diversis consuetudinibus ecclesiarum*, qui a été imprimé plusieurs fois, et notamment à Rouen en 1679, in-8°. C'est un ouvrage plein d'utiles renseignements; Jean l'a composé lorsqu'il était encore évêque d'Avranches. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. VIII, p. 64. — *Gallia Christ.*, t. XI, col. 31 et 478.

JEAN, dit *l'Italien*, philosophe byzantin, vivait au onzième siècle; il fut en faveur auprès de l'empereur Michel Ducas, et obtint la dignité de chef des philosophes (ὕπατος φιλοσόφων) en remplacement de Michel Psellus, qui avait embrassé la profession ecclésiastique. Il écrivit sur les doctrines de Platon et d'Aristote, et se fit remarquer par son habileté dans la dialectique; aucun de ses ouvrages n'a été imprimé, mais il s'en trouve plusieurs parmi les nombreux manuscrits que possèdent les Bibliothèques impériales de Vienne et de Paris. G. B.

Anne Comnène, *Alexias*, édit. de Paris, p. 148. — Lambecius, *Comment. Bibliothecæ Cæsareæ*, t. IV, p. 322; VII, p. 148. — *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. IX, part. II, p. 149. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XI, p. 646.

JEAN DE SALISBURY, philosophe scolastique, né dans la ville dont il porte le nom, vers l'année 1110, mort à Chartres, le 25 octobre 1180. A son nom de *Joannes* il joint souvent celui de *Parvus*, qui paraît être la traduction latine de son nom de famille. Mais à quel mot anglais répond ce mot latin *parvus*? Les auteurs du *Gallia Christiana* et M. de Pastoret l'appellent sans hésiter Jean *Petit*. N'est-ce pas suivre l'exemple de ces historiens français qui, trouvant en latin le nom de Jean de Torquemada, le célèbre dominicain, sous la forme de *Joannes de Turre Cremata*, l'ont naïvement nommé *Jean de La Tour Brûlée*? Il vaut mieux, à notre avis, ne pas traduire que traduire ainsi. Jean de Salisbury vint en France achever ses études, et se fit compter parmi les auditeurs d'Abélard, d'Albéric, de Robert de Melun, de Guillaume de Conches, de Richard l'Évêque, de Pierre Hélie. C'est Abélard qu'il paraît avoir considéré comme le plus brillant et le plus profond de ces docteurs : jugement que la postérité a ratifié. Quel fut, en effet, parmi les contemporains d'Abélard, celui qui pouvait mieux le comprendre que cet ingénieux écolier, si prompt à railler les sectateurs gourmés de la routine? A son tour Jean de Salisbury devint maître; il ouvrit une école à Paris vers l'année 1140. Cependant il ne paraît pas avoir obtenu de grands succès dans sa chaire, malgré la variété de ses connaissances, la distinction et

la liberté de son esprit. L'indigence le contraignant alors à quitter Paris, il alla chercher une retraite à l'abbaye de Moutier-la-Celle, diocèse de Troyes, où il fut admis avec l'emploi le plus modeste, celui de clerc attaché au service de l'abbé. Plus tard, vers l'année 1151, Jean de Salisbury traversa de nouveau le détroit, espérant trouver dans sa patrie une condition meilleure. Sur la recommandation de Pierre de Celle et de saint Bernard, Théobald, archevêque de Cantorbéry, le choisit pour secrétaire. Quelque temps après, reçu dans la maison de Thomas Becket, chancelier du royaume, Jean fut chargé par lui de plusieurs négociations avec la cour romaine, sous les papes Eugène III, Anastase IV, Adrien IV. Il devint alors un personnage : en mourant l'archevêque Théobald le désigna parmi ses exécuteurs testamentaires. Son crédit fut plus grand encore auprès de Becket, quand celui-ci eut été pourvu de l'archevêché de Cantorbéry. Pierre de Blois l'appelle l'œil et le bras droit de cet illustre prélat. Il n'est pas douteux qu'il l'ait encouragé dans sa résistance aux volontés du roi. Aussi fut-il persécuté pour la même cause, la cause de l'indépendance épiscopale. Pour fuir cette persécution, Jean revint en France. Il ne s'y trouva pas moins dépourvu de ressources qu'autrefois, ses biens ayant été confisqués. Nous le voyons alors errer à travers la France, l'Italie, plaidant aux oreilles de tous les chefs de l'Église la grande affaire qui est l'objet de ses constantes préoccupations. Quand, enfin, le roi sembla faire trêve à ses ressentiments contre l'archevêque et ses complices, Jean reparut à Cantorbéry. Peu de temps après, le sang de Thomas Becket inondait l'autel principal de l'église métropolitaine. On connaît toutes les circonstances de ce forfait. Quelques historiens ajoutent aux détails souvent racontés que Jean de Salisbury était lui-même une des victimes désignées au fer des assassins, et qu'un heureux hasard le sauva. Ce qui est mieux prouvé, c'est qu'il honora constamment d'un culte spécial la mémoire du martyr. Ayant été nommé évêque de Chartres en 1176, Jean de Salisbury osa professer publiquement en maintes occasions qu'il ne devait pas cette élévation à ses mérites personnels, mais à ceux de son patron béatifié, saint Thomas de Cantorbéry : *Joannes divina dignatione et meritis sancti Thomæ Carnotensis ecclesiæ minister humilis*; tel est le préambule d'un assez grand nombre de ses actes. Jean de Salisbury fut consacré dans l'église de Sens, par Maurice, évêque de Paris, le 8 août 1176. En 1179 il assistait au concile de Latran. Nous ne rappellerons qu'un de ses actes pendant son court épiscopat : c'est la sentence qu'il rendit, comme délégué du saint-siége, entre l'évêque de Meaux et les moines de Saint-Maur-des-Fossés. Si nous désignons particulièrement cette pièce, c'est qu'on ne la trouvera pas mentionnée dans la *Table des Diplômes*. Nous l'avons, en effet, publiée pour la première fois en 1850, dans le tome II, p. 31, du *Bulletin des Comités*, d'après le recueil manuscrit de l'abbé De Camps.

La vie de Jean de Salisbury est intéressante; mais ses écrits le sont bien davantage. Tous ceux que nous avons conservés ont été récemment réunis et publiés à Oxford, par M. Giles, en 5 volumes in-8°. Il faut nommer d'abord le *Polycraticus, sive de curialium nugis et vestigiis philosophorum*, satire en huit livres, pleine de traits heureux, qui a beaucoup d'analogie avec le *De Vanitate Scientiarum* de Henri Corneille Agrippa. Mais Agrippa est un écrivain du seizième siècle; il appartient à une génération de lettrés qui pensent librement, et son esprit, d'ailleurs original, reçoit de toutes parts l'inspiration du dédain sceptique. Jean de Salisbury n'a pas et ne peut avoir de modèles. Des auteurs anciens, ceux qu'il lui est permis de connaître sont tous dogmatiques, et parmi ses contemporains aucun ne sait sourire. M. de Pastoret veut que Jean de Salisbury ait été de la secte des réalistes. Cela n'a pas le moindre fondement. Avec plus de vraisemblance Tennemann et M. Cousin ont pu le supposer nominaliste, en l'entendant louer son maître Abélard; mais il ne l'est guère davantage. Le nominalisme est sans doute une doctrine critique, puisqu'elle poursuit de ses vives censures les abstractions transcendantales du réalisme; mais là s'arrêtent ses négations. Celles de Jean de Salisbury paraissent aller beaucoup plus loin. Cicéron lui ayant transmis les données principales de la nouvelle académie, il les adopte : *In philosophicis academice disputans pro rationis modulo quæ occurrebant probabilia sectatus sum*; voilà ce qu'on lit dans le prologue du *Polycraticus*; et l'auteur ajoute aussitôt à sa précédente déclaration : *Nec Academicorum erubesco professionem, qui, in his quæ dubitabilia sunt sapienti, ab eorum vestigiis non recedo*. On comprend que si difficile à contenter en logique, si peu soumis aux décrets de l'antique sagesse, il ait encore moins d'égards pour les fausses maximes des cours et les passions des courtisans. « Leur vie est, dit-il, active, inquiète, tumultueuse; mais ils s'agitent pour des riens, *nugæ* : toute ambition humaine est une folle convoitise, une soif maladive qu'on s'efforce de rassasier avec des liqueurs dont le propre est d'altérer; il n'existe ici-bas ni vraie joie ni vraie gloire. » Cependant, faut-il prendre à la lettre cette profession d'universel scepticisme? Non, sans doute, car elle n'est pas faite de bonne foi. Jean de Salisbury n'est aucunement un sceptique; c'est un logicien, un moraliste indépendant, qui n'entend subir aucune contrainte extérieure, et qui ose résolûment s'inscrire contre quiconque prétend lui dicter un avis : il réclame même cette entière liberté sur un ton d'aigreur, avec des mouvements d'impatience qui dénotent une âme attristée par de trop fortes épreuves; mais

il lui reste, sur plusieurs points réservés, des convictions si fermes, si solides, qu'il les exprime avec une brutalité quelquefois choquante. Ainsi, dans plusieurs passages du *Polycraticus*, il traite à fond la question de l'autorité des rois, et en des termes tels que M. de Pastoret les a qualifiés de *blasphèmes*. Jean de Salisbury subordonne le glaive temporel au glaive spirituel : les rois sont pour lui les ministres des papes, et le plus intime confident de Thomas Becket ne ménage guère ces ministres souvent révoltés contre leur maître. De telles maximes ne sont plus, en effet, de notre temps, et M. de Pastoret a pu les réprouver comme *factieuses*. Cependant, une distinction doit être ici proposée. Voici la formule employée par Jean de Salisbury et reproduite par M. de Pastoret : « Celui qui a reçu de Dieu sa puissance l'exerce légitimement; on n'est qu'usurpateur si l'on n'a pas reçu de lui le pouvoir d'en user. » Et l'usurpateur étant défini, notre docteur le poursuit de véhémentes apostrophes, invoque contre lui toutes les colères. Cela n'est pas assurément mal pensé. Mais où nous ne sommes plus d'accord avec Jean de Salisbury, c'est lorsqu'il fait intervenir le pape dans le commentaire de sa formule, et prétend nous l'imposer comme le mandataire général de toutes les volontés de Dieu. Là est l'erreur. Condamnons-la; non, toutefois, sans tenir compte des temps où l'auteur a vécu. Il n'admettait pas les rois affranchis de toute responsabilité, absolument libres d'user et d'abuser; et comme il ne trouvait aucun obstacle, aucun frein, soit à l'usurpation, soit à la tyrannie, ailleurs que dans l'autorité du pontife romain, il lui déférait ce pouvoir supérieur dont les peuples se sont ultérieurement réservé l'usage : si la conclusion de ce raisonnement est fausse, la même fausseté n'est pas dans les prémisses; disons même que l'intention de cette doctrine est libérale, et non pas absolutiste. Accusé devant Henri II, Jean de Salisbury répondait à ses accusateurs : *Professio libertatis, veritatis defensio crimina mea sunt*. Quant à la vérité, nous faisons nos réserves; mais nous acceptons volontiers notre docteur au nombre des martyrs de la liberté. Voilà ce que M. de Pastoret ne nous paraît pas avoir bien compris. Ces explications n'étaient pas superflues. Le *Polycraticus* est un livre d'un mérite singulier, où l'on rencontre de grandes vivacités, de grandes hardiesses : l'auteur de ce livre est-il donc tout simplement un fanatique, qui a mis trop d'esprit au service d'une mauvaise cause, et qui a fait effrontément litière de tous les principes, de toutes les grandeurs humaines, au profit d'un détestable paradoxe? Non, sans doute. Le spirituel et courageux écrivain est encore, malgré les erreurs qu'on signale dans son ouvrage, un honnête homme, qui a le cœur d'un bon citoyen. Le succès du *Polycraticus* a été grand au moyen âge et même à une époque beaucoup plus rapprochée de la nôtre : on l'imprimait encore au milieu du dix-septième siècle. En outre, il a été plusieurs fois traduit en français.

Nous parlerons ensuite du *Metalogicus*. L'esprit de ce livre paraît, au premier abord, tout autre que l'esprit du livre précédent. Loin d'y favoriser le scepticisme, Jean de Salisbury y combat en plusieurs rencontres les sceptiques de son temps, auxquels il donne le nom de *Cornificiens*. Cornificius, suivant Donat, était le détracteur de Virgile : les Cornificiens de Jean de Salisbury sont les adversaires d'Abélard, de Bernard de Chartres, de Guillaume de Conches, de tous les philosophes du douzième siècle. Cependant, aussi bien dans le *Metalogicus* que dans le *Polycraticus*, l'auteur parle à sa manière, c'est-à-dire librement; et il n'épargne pas plus maintenant les faux logiciens qu'il n'épargnait tout à l'heure les frivoles et hautains courtisans de la monarchie temporelle. On a souvent signalé les passages du *Metalogicus* qui contiennent des renseignements précieux pour les historiens de la philosophie. Les jugements de Jean de Salisbury ne sont pas en général longuement motivés, mais ils sont d'une remarquable finesse; en quelques mots il résume une méthode, une doctrine, et depuis que l'érudition a dégagé de la poussière, où ils étaient depuis si longtemps ensevelis la plupart des monuments philosophiques du douzième siècle, ces appréciations concises de notre docteur, qui étaient autant de mystères pour Brucker et pour Tennemann, ont été toutes reconnues exactes et fidèles.

L'*Entheticus de Dogmata Philosophorum*, récemment publié par M. Giles, est un poëme où reparaissent sous de faux noms, empruntés pour la plupart au vocabulaire de l'antiquité, quelques-uns des maîtres contemporains de l'auteur. Ce sont des portraits satiriques; mais encore ici Jean de Salisbury ne plaisante tels ou tels docteurs que pour en venger d'autres. Politique, logicien et poëte, il est toujours homme d'esprit, il a toujours le ton railleur; mais jamais il ne se propose de contester les inviolables droits de la morale, de la science. M. de Pastoret a commis une assez grande erreur en confondant l'*Entheticus* avec la préface en vers du *Polycraticus* (*Hist. Litt.*, t. XIV, p. 112). L'*Entheticus*, qui commence par :

Dogmata discutiés veterum fructumque laboris,

ne contient pas moins de mille huit cent cinquante-deux vers élégiaques. Cette préface serait longue. Il est désirable qu'un poëme aussi considérable et qui renferme tant d'allusions aux mœurs, aux doctrines du douzième siècle, soit pris pour matière de quelques dissertations critiques; nous soupçonnons qu'une étude attentive y découvrirait de très-utiles renseignements sur diverses écoles dont l'histoire est peu connue. Jean de Salisbury n'est pas d'ailleurs un de ces ignorants et grossiers versificateurs comme on en rencontre tant au moyen âge; en vers

comme en prose, c'est un élégant et subtil écrivain, qui tient toujours l'esprit en éveil par quelque mot heureux, et le travail que nous recommandons n'offrirait certes pas moins d'agrément que de profit.

La collection de M. Giles nous présente après l'*Entheticus* un autre poëme, moins étendu, qui a pour titre : *De Membris conspirantibus*; c'est l'apologie des membres révoltés contre l'estomac. Viennent ensuite les *Vies de saint Anselme* et *de saint Thomas*, archevêques de Cantorbéry. Les nombreuses *Lettres* de Jean de Salisbury forment aussi un bien précieux recueil. M. de Pastoret a pris soin d'analyser celles qui lui ont paru les plus intéressantes, et c'est la meilleure partie de son travail sur notre docteur. Il suffit de lire cette analyse pour voir dans le secrétaire de l'archevêché de Cantorbéry, dans l'évêque de Chartres, un homme occupé de toutes les grandes affaires de son temps, intervenant avec autorité dans toutes les contestations où quelque principe d'ordre public est en cause, et prompt à déclarer son sentiment sur toute question, sans aucun égard pour la condition sociale des personnes dont il ose être l'adversaire. On joint encore aux œuvres de Jean de Salisbury quelques traités théologiques. Nous lisons dans l'édition de M. Giles un opuscule intitulé : *De Septem Septenis*, qui commence par ces mots : *Chaldæi et Græci Sapientiam quærunt*. Cet opuscule est-il bien placé parmi les œuvres de Jean de Salisbury ? Nous avons à cet égard des doutes. D'abord aucun des anciens bibliographes ne l'a mentionné. En outre, si quelque souvenir confus ne nous abuse pas, il y a des copies manuscrites du même traité qui portent un autre nom. Le *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul*, publié à Amsterdam en 1646, in-4°, comme appartenant à Jean de Salisbury, lui a été, suivant M. Giles, attribué sans preuves. Le *Pénitentiel*, ou *Summa de Penitentia*, inscrit par Pits Ceillier au catalogue du même écrivain, et désigné par M. de Pastoret parmi les manuscrits de la bibliothèque Bodleyenne, est d'un certain *Joannes decanus Sarisberiensis*, Jean, doyen de l'église de Salisbury, bien différent de notre évêque. Enfin, M. de Pastoret signale le premier, et il s'en félicite, un commentaire de Jean de Salisbury sur la *Hiérarchie céleste* et la *Hiérarchie ecclésiastique*, qui se trouve, dit-il, dans le n° 1619 des manuscrits (fonds du roi). Mais il se trompe : le numéro 1619 des manuscrits du roi nous offre le texte du faux Denys, avec le commentaire de Hugues de Saint-Victor, et il n'y a pas un mot dans ce volume qu'on puisse légitimement attribuer à Jean de Salisbury. Enfin, pour les autres ouvrages inédits ou perdus de Jean de Salisbury, nous renvoyons au catalogue qu'en a dressé M. de Pastoret. Nous venons de signaler plusieurs fautes dans le catalogue, et il y en a probablement d'autres. Mais on doit plus souvent au hasard qu'à une recherche particulière la découverte de ces fausses attributions (1). B. HAURÉAU.

Hist. Littér., t. XIV, p. 89. — *Gallia Christ.*, t. VIII, col. 1146. — B. Hauréau, *De la Philosophie Scolastique*, t. I, p. 353. — Baleus, cent. 3, c. 1. — Ceillier, *Hist. des Aut. Sacrés*, t. XXIII, p. 279. — Préface de l'édit. de M. Giles.

JEAN, moine de Bèse, mort vers l'année 1120. On ne connaît rien de sa vie, si ce n'est qu'il l'employa fort utilement pour ses confrères en religion, en copiant, ou faisant copier un grand nombre de manuscrits précieux. Nous lui devons, en outre, une chronique de son monastère, *Besuensis monasterii Chronicon*, qui a été publiée par Luc d'Achery au tome Ier du *Spicilegium*. On avait combattu l'attribution de cette Chronique à Jean de Bèse. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* l'ont défendue et suffisamment justifiée. On remarque d'ailleurs dans l'ouvrage du moine Jean des emprunts considérables faits à la *Chronique de Saint-Bénigne* de Dijon. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. X, p. 270.

JEAN, moine de Saint-Évroul, né à Reims, mort le 23 mars 1125. Ses parents étaient de basse condition. Ordéric Vital, son contemporain et son disciple, nous représente Ilvertus, père de Jean, élevant son jeune fils avec les profits de son alène :

> De sutoris lucro puerum quem pavit origo;

et l'on ignore par quelle faveur du destin cet enfant fut tiré de l'échoppe paternelle, introduit dans une école, et poussé si loin dans l'étude des sciences et des lettres. Admis vers l'année 1077 au monastère de Saint-Évroul, il fut bientôt choisi comme modérateur de l'école claustrale. C'est ainsi qu'il eut Ordéric Vital pour élève. L'illustre historien nous a laissé un petit poëme en l'honneur de son maître. On trouvera ce poëme dans les œuvres d'Ordéric et dans le t. XI de l'*Histoire Littéraire de la France*, p. 16. La même *Histoire* nous offre un catalogue des nombreux ouvrages du moine Jean, que l'on

(1) Il nous conviendrait de terminer par ces mots. Cependant nos regards viennent de rencontrer, vers la fin de la notice consacrée par M. de Pastoret à Jean de Salisbury, une erreur tellement surprenante et tellement grave qu'il nous paraît impossible de la taire. Rappelant quelques noms d'auteurs anciens cités dans les différents écrits de l'évêque de Chartres, M. de Pastoret s'exprime en ces termes au sujet de la 183e lettre : « Jean de Salisbury rapporte « cinq vers d'un ancien poëte, dont « je ne crois pas que les ouvrages soient arrivés jusqu'à « nous ; de Focinus, ou Phocinus :

> Dat pœnas laudata fides, cum sustinet illos
> Quos fortuna premit, etc., etc. »

L'ancien poëme auquel sont empruntés ces vers est, en effet, parvenu jusqu'à nous, puisque c'est la *Pharsale* de Lucain. Ils appartiennent au discours de l'eunuque Pothinus, conseillant l'assassinat de Pompée, *Phars.*, lib. VIII, vers 484 et suiv. Qui n'a commis aucune inadvertance peut être sans pitié pour celles des autres. C'est donc un droit qui ne nous appartient pas. Mais il ne faudrait pas que, trompé par un illustre savant, membre de l'Académie des Inscriptions, quelqu'un dénonçât un jour une lacune dans la *Biographie Générale*, pour n'avoir pas parlé du poëte Phocinus (B. H.).

conservait à la fin du siècle dernier, dans la bibliothèque de Saint-Évroul. Aucun de ces opuscules en prose ou en vers n'a été imprimé.

B. H.

Ordéric Vital, *Hist.*, lib. V. — *Hist. Littér.*, t. XI, p. 18.

JEAN, abbé de Baugerais, mort après l'année 1193. La maison claustrale de Baugerais, en Touraine, avait d'abord reçu des chanoines de Saint-Augustin. Entre les années 1168 et 1173, Henri, roi d'Angleterre, en déposséda les chanoines, et y plaça des religieux Cisterciens, dont Jean fut le premier abbé. Il paraît dans la liste de son abbaye dès l'année 1173. En 1193, Jean transigea avec Milon, trésorier de Saint-Martin. On a de cet abbé de Beaugerais cinq lettres écrites à Geoffroi, sous-prieur de Sainte-Barbe, et qui ont été publiées par Martène, *Anecdota*, t. I.

B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XV, p. 78. — *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 331.

JEAN, abbé de Gemblou dès l'année 1159, mort en 1195, est auteur d'une relation insérée dans le *Gallia Christiana*, t. III, p. 559, relation dont M. Daunou a loué le style élégant et rapide. Cette pièce est d'ailleurs pleine de traits historiques. Elle a pour objet de raconter les déprédations commises dans le monastère de Gemblou, vers l'année 1186, par Henri, comte de Namur, et son neveu Beaudouin, comte de Hainault.

B. H.

Gallia Christ., t. III. — *Hist. Littér. de la France*, t. XV, p. 609.

JEAN, métropolite de Kief de 1164 au 12 mai 1166. Élevé à cette dignité par le patriarche de Constantinople Lucas Chrysoberges, il est célèbre par ses relations avec Alexandre III. « Sa lettre au pape, dit le continuateur de Baronius, respire la douceur, l'amour et le respect; on y voit partout le vif désir de cimenter l'union des deux Églises; il y mentionne tous les sujets de dissension qui les sépare, notamment en matière de discipline, prie humblement le pape de mettre fin à cette déplorable querelle, et le conjure de s'adresser à cet effet au patriarche de Constantinople, à tous les métropolitains de l'Église d'Orient : il déclare qu'il s'estimerait heureux de recevoir une réponse du saint-père, et termine en le priant d'agréer les humbles salutations des évêques, du clergé, du grand-duc, des boyards et grands du royaume. Plusieurs bibliothèques possèdent des copies manuscrites de cette remarquable épître (*voy.* Fabricius, *Bibliotheca Græca*, XI, 651, et XII, 197, édit. d'Hambourg, 1790). Un livre rare, intitulé *Kirilovoi*, Moscou, 1644, en a donné des extraits; le comte Tolstoï l'a intégralement insérée dans ses *Monuments de la Littérature russe du douzième siècle*, Moscou, 1821, et Herberstein l'a traduite en latin. Les bibliographes ont longuement discuté sur le nom du pape auquel aurait été adressé ce document; mais nul n'en a attaqué l'authenticité, et il ne reste qu'à faire ressortir le grand enseignement qu'il renferme.

Pce A. G—N.

Herberstein, *Rer. Mosc. Commentarii*; Bâle, 1556, p. 30. — Allatius, *De Ecclesiæ occidentalis atque orientalis Perpetua Consensione*; Cologne, 1648, p. 474. — Kulczynski, *Specimen Eccl. Ruthenicæ*; Rome, 1733. — *Document relatif au Patriarcat moscovite*; Paris, p. 91.

JEAN, *de Lyon*, célèbre vaudois, mort probablement vers la fin du douzième siècle. Il se qualifiait lui-même *évêque par la grâce de Dieu*. On a perdu ses ouvrages, qui formaient un gros volume en dix cahiers. Mais nous apprenons ce qu'ils contenaient, en lisant le livre que le dominicain Reinerius a composé pour les réfuter. Jean de Lyon attaquait à la fois les théories catholiques de la Trinité et de la création; il soutenait la transmigration des âmes, et attribuait en outre une part considérable au principe du mal dans la production et la conservation des choses. C'était, on le voit, un novateur qui ressuscitait une vieille doctrine, celle des gnostiques. L. P. Colonia et M. Daunou le considèrent comme un des contemporains de Pierre Valdo.

Colonia, *Hist. Littér. de Lyon*, t. II, p. 248. — *Hist. Littér. de la France*, t. XV, p. 803.

JEAN, moine de Saint-Mars-la-Futaye, prieuré dépendant de Saint-Jouin-de-Marne, au diocèse du Mans, historien du douzième siècle. On l'a quelquefois confondu avec Jean de Marmoutiers. Ils vivaient dans le même temps, mais ils n'habitaient pas la même province, et le nom de Jean est si commun au douzième siècle qu'il ne peut autoriser aucune hypothèse d'identité. Il en est de même, disons-le en passant, des noms de Guillaume, Hugues, Geoffroi, Reginald, Robert et Raoul. Celui de Pierre, par exemple, était alors beaucoup moins en usage, et celui de Paul ne se rencontre jamais. Notre Jean de La Futaye est auteur d'une courte narration concernant les seigneurs du Maine qui se croisèrent en 1158, et allèrent combattre en Palestine avec leur suzerain Geoffroi de Mayenne. La scène se passe dans la ville de Mayenne. Guillaume, évêque du Mans, donne la croix aux volontaires du Christ. Ceux-ci, aussitôt après l'avoir reçue, se signent au front, à la bouche, à la poitrine et au cœur, et revêtent le manteau que la croix décore. Ensuite le doyen du Mans chante le psaume *Benedictus Dominus Israel*, et sort de l'église suivi par les croisés et toute la foule du peuple. La procession faite, les croisés rentrent dans le chœur de l'église, et, à genoux devant le grand autel, jurent de consacrer à Dieu, pendant trois ans, leurs armes, leurs biens, leurs vies. Juhel de Mayenne, père de Geoffroi, jure à son tour, à haute voix, de veiller pendant le même temps, en patron fidèle, sur les femmes, les fils, les filles, les serviteurs, les biens des chevaliers absents. Enfin, l'évêque du Mans fait sur leur front un nouveau signe de croix, disant à chacun : « Tous tes péchés te sont remis si tu accomplis ce que tu viens de promettre ». Telles étaient au douzième siècle, suivant un témoin oculaire, les principales circonstances d'une prise de croix. Les seigneurs du Maine qui firent partie

de cette expédition étaient au nombre de 102, et l'historien a transmis fidèlement à la postérité tous leurs noms : en l'année 1162, il en revint 35 ; les autres étaient morts au pied du Sinaï. La courte chronique de Jean de La Futaye se termine par ces mots : « Hoc scripsit præsens et adfuit, Joannes, monachus B. Benedicti patris nostri ad Fustaiam, anno Dom. MCLXIII, die 22 mensis junii. » Cette chronique a été publiée par Ménage, *Hist. de Sablé*, pr. part., p. 179, et par M. Cauvin, dans sa *Géographie ancienne du Diocèse du Mans, Instrumenta*, p. 82.

B. H.

— *Hist. Litt. de la France*, t. XIII, p. 365.

JEAN DE MONTMÉDI ou **DE MONTMOYEN** (*de Montemedio*), moine français, au douzième siècle. On ne connaît rien sur sa vie, si ce n'est qu'il embrassa l'institut des Chartreux dans la maison des Portes en Bugey, au diocèse de Lyon. On a de lui cinq lettres publiées par le P. Chifflet dans son *Manuel des Solitaires*. Dans la première, il désigne comme son frère, selon la chair et selon l'esprit, un certain Étienne de Chalmet, qui se fit ensuite chartreux comme lui et qui est auteur d'une autre lettre publiée dans le *Manuel* de Chifflet.

B. H.

Hist. Litt., t. XII, p. 424.

JEAN DE CORNOUAILLES, théologien français ou anglais, car la France et l'Angleterre le revendiquent, et le lieu de sa naissance est incertain, mort vers la fin du douzième siècle. La vie de ce docteur est encore un problème : tout ce qu'on en sait, c'est qu'il fréquenta les écoles de Paris, au temps de Pierre Lombard et de Robert de Melun. On n'est pas mieux renseigné au sujet de ses ouvrages. Il en est un, toutefois, qui lui est attribué sans contestation. Celui-ci a pour titre *Eulogium*, et il a été publié dans les *Anecdota* de Martène, t. V, col. 1637. C'est un traité spécial sur l'humanité de Jésus-Christ. Gilbert de La Porrée et quelques autres scolastiques, n'osant attribuer à la catégorie de la substance ce en quoi Jésus avait participé de la nature humaine, imaginent de dire que Jésus, en tant qu'homme, *quoad hominem*, ne peut être considéré comme une personne, *aliquis*. Suivant les termes de cette thèse, l'humanité qui est la substance même, ou la forme substantielle de Socrate, n'aurait été que la forme contingente ou accidentelle de Jésus. Au concile de Tours, en 1163, le pape Alexandre III fait condamner ces trop subtiles docteurs, qui prétendent expliquer ce que toute explication doit nécessairement compromettre, et Jean de Cornouailles vient ensuite les poursuivre de ses arguments. Voilà la matière de l'*Eulogium*. Un autre traité sur le même sujet se trouve dans le tome III des œuvres de Hugues de Saint-Victor, avec le titre de : *Apologia de Verbo incarnato*. Casimir Oudin, remarquant dans ce traité un certain nombre de locutions qui n'ont pas été souvent en usage avant le quatorzième siècle, *quæ sapiunt scholasticam sæculi quatuordecimi*, a cru devoir le contester au Victorin. Et, se contredisant ensuite lui-même, il l'a réclamé pour Jean de Cornouailles, contemporain du célèbre chanoine. A cet égard nous ferons simplement observer que la plupart des exemplaires manuscrits de l'*Apologie* sont anonymes ; que si cet ouvrage a été composé durant le quatorzième siècle, il n'est assurément ni de Hugues de Saint-Victor ni de Jean de Cornouailles, et que, s'il appartient réellement au douzième siècle, il n'y a pas lieu de l'attribuer à Jean de Cornouailles plutôt qu'à Hugues de Saint-Victor. Casimir Oudin s'est encore persuadé que le *Libellus de Canone mystici libaminis*, inséré, comme le précédent traité, dans le tome III des œuvres du chanoine de Saint-Victor, doit être aussi restitué à Jean de Cornouailles. Ellies Dupin l'avait assigné de son côté à Robert Paululus, et dom Tissier l'a publié dans la *Bibliothèque de Cîteaux*, sous le nom de Guillaume de Saint-Thierry. Enfin, le numéro 723 des manuscrits de la Sorbonne le donne à Richard de Saint-Victor. Toutes ces attributions paraissent également conjecturales. Un assez grand nombre d'autres opuscules sont attribués à Jean de Cornouailles par les bibliographes anglais ; mais comme ils sont restés manuscrits, et comme on n'en signale en France aucun exemplaire, nous ne pouvons les faire connaître.

B. H.

Cas. Oudin, *De Script. Eccles.* — *Hist. Litt. de la France*, t. XIV.

JEAN, moine de Marmoutiers, historien, né et peut-être mort dans le douzième siècle. Les écrits de ce moine ont acquis une grande notoriété ; mais on ne sait rien de sa vie. S'agit-il de déterminer son pays natal ? Dom Brial affirme résolument que Jean était Angevin ; et à l'appui de cette affirmation le savant critique cite une phrase de la chronique intitulée : *Gesta Consulum Andegavensium*, dont l'auteur désigne, en effet, l'Anjou comme le lieu de sa naissance ; mais nous prouverons tout à l'heure que, sur ce point, dom Brial s'est trompé ; que les *Gesta Consulum* ne sont point l'ouvrage du moine Jean. L'éditeur des *Chroniques de Touraine*, M. André Salmon, n'hésite pas davantage à le déclarer Tourangeau ; mais la base de cette autre conjecture est encore bien faible. Le moine Jean a pu décrire les fortifications de Châteauneuf, et célébrer dignement les charmes séducteurs des Tourangelles, sans être né dans la Touraine ; il connaissait autant que personne ce beau pays, puisqu'il l'habitait, étant moine de Marmoutiers. On ne sait pas beaucoup mieux vers quel temps il composa ses ouvrages. De ces ouvrages le seul qui porte son nom, l'*Historia Gaufredi comitis*, commence par une lettre dédicatoire à l'adresse de l'évêque du Mans, Guillaume de Passavant, qui mourut le 26 janvier 1187. D'où il faut conclure que l'ouvrage est antérieur à cette date. Cependant, à la fin du premier livre

de cette chronique, Jean, parlant du même Guillaume, le désigne par ces mots, qui ne peuvent convenir à un vivant : *piæ recordationis Guillelmus*. Mais n'est-ce pas une interpolation ? On le voit assez ; tout ce qui regarde la patrie, l'époque, la vie du moine Jean est enveloppé de ténèbres. Nous parlerons de ses œuvres avec un peu plus d'assurance.

L'*Histoire de Geoffroy*, comte d'Anjou et duc de Normandie, lui appartient incontestablement. Telle est, en effet, la première phrase de cette intéressante chronique : « Dom. Guillelmo, reverendo episcopo Cenomanorum... frater Joannes, Majoris Monasterii, humillimus monachorum... » Publiée pour la première fois en 1610, par Laurent Bochel, à la suite de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, elle a été depuis insérée dans le tome XII des *Rerum Gallic. Scriptores*, et tout récemment, par MM. Marchegay et Salmon, dans le t. Ier des *Chroniques d'Anjou*. « Il serait à souhaiter, suivant dom Brial, que nous eussions, pour le moyen âge, beaucoup d'histoires aussi bien écrites que celle-là. » C'est une très-sage observation. Ajoutons que l'ouvrage du moine Jean se recommande par d'autres qualités encore que par un style vraiment littéraire : aux grâces du langage se joint, en effet, l'abondance, la fidélité de la narration, et l'instructive variété de la mise en scène.

Dans le prologue de cette chronique, Jean nous avertit en ces termes qu'il a composé d'autres histoires : « Cum multorum aliorum principum historias collegerimus, circa hunc affectuosius immoramur. » C'est une phrase qui a beaucoup exercé les critiques. Quelles sont, en effet, ces histoires qu'il convient d'attribuer encore au même auteur? On désigne d'abord l'opuscule intitulé : *Historia abbreviata Consulum Andegavorum*, que nous offrent le tome III du *Spicilegium* de Luc d'Achery, édition in-fol., et le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*. C'est une attribution qui paraît bien fondée. Comme l'a depuis longtemps observé le rédacteur des *Notes sur les Épîtres de Pierre de Blois*, p. 702, quelques manuscrits de cette compilation en désignent expressément l'auteur, et ce nom se trouve, en effet, dans l'édition donnée par MM. Salmon et Marchegay : « Joannes, frater Majoris Monasterii, humillimus monachorum et parvissimus clericorum. » M. Salmon remarque en outre, dans la préface de ses *Chroniques de Touraine*, que l'*Historia abbreviata* fut composée vers l'année 1169, c'est-à-dire quelques années avant l'*Historia Gaufredi comitis*, et il ne trouve pas vraisemblable que l'abbaye de Marmoutiers ait eu dans le même temps deux religieux du même nom, qui tous deux s'employaient à écrire l'histoire de la même province. Pour l'*Historia abbreviata* et pour l'*Historia Gaufredi comitis*, il n'y a donc qu'un auteur, notre moine Jean.

Mais ces deux mentions complètent-elles le catalogue des ses œuvres ? Il existe une autre histoire bien plus étendue : *De Gestis Consulum Andegavorum*, que Luc d'Achery, coupable de tant d'erreurs analogues, a maladroitement confondue avec l'*Historia abbreviata*, ne faisant qu'un seul ouvrage de ces deux histoires, qui l'une et l'autre racontent les mêmes événements. Ce qui nous étonne davantage, c'est que dom Brial, judicieux critique, n'ait pas vu l'étourderie commise par son ancien confrère, et ait successivement analysé les deux chroniques comme deux parties différentes du même ensemble. Non-seulement ce sont deux ouvrages très-distincts l'un de l'autre, mais il nous est clairement prouvé qu'ils ne sont pas du même écrivain. En effet, comme le remarque M. Salmon, l'auteur de l'*Historia abbreviata*, rappelant qu'un autre a pris soin d'écrire avant lui l'histoire des comtes d'Anjou, *quidam ante me*, cite littéralement deux phrases qu'il déclare emprunter à ces anciennes annales, et ces phrases appartiennent au prologue du *De Gestis Consulum*. Ainsi, que l'on recherche encore l'auteur de la grande Chronique des Comtes d'Anjou ; assurément ce n'est pas l'auteur de la Chronique abrégée, ce n'est pas le moine Jean, ce n'est même pas tout à fait un de ses contemporains, puisque après l'avoir cité, Jean continue en ces termes : « Nos autem moderni, antiquorum æmuli. »

Dom Brial croit qu'on peut « sans témérité » considérer encore le moine Jean comme auteur d'un opuscule intitulé : *Liber de Compositione Castri Ambasiæ et ipsius Dominorum Gestis ;* et la preuve qu'il en donne, c'est que cet ouvrage sur les seigneurs d'Amboise est parsemé de sentences, de citations, qui se retrouvent dans la grande Chronique d'Anjou, et qu'à d'autres traits encore on reconnaît qu'il est de la même plume. Cette observation de dom Brial est d'autant plus juste, que le *Liber de Compositione Castri Ambasiæ* est, en quelque sorte, le premier livre d'un grand ouvrage dont le *De Gestis Consulum Andegavorum* est le livre deuxième, et dont le troisième a pour titre spécial : *Gesta Dominorum Ambasiensium*. C'est ainsi que ces trois livres ont été rapprochés et réunis par MM. Salmon et Marchegay dans le tome Ier des deux *Chroniques d'Anjou*. Or, nous avons établi, sur le témoignage exprès du moine Jean lui-même, que cette ample chronique est d'un auteur plus ancien que lui.

Vient ensuite une assertion de Chalmel, qui, dans son *Histoire de Touraine*, t. IV, p. 253, attribue à notre religieux de Marmoutiers le *Chronicon Turonense magnum*. Mais l'*Histoire de Touraine* est pleine de conjectures aussi mal justifiées. Le *Chronicon Turonense Magnum*, finissant avec l'année 1227, ne peut être du moine Jean, qui n'a certainement pas vécu jusque là. M. Salmon suppose que cette Chronique est d'un chanoine qu'il nomme Péan ou Payen

Gatineau. C'est une hypothèse à vérifier. Il faut du moins accorder à M. Salmon que l'ouvrage n'a pas été composé par un moine de Marmoutiers, mais par un chanoine de Saint-Martin.

Enfin M. Salmon, après avoir de beaucoup réduit le catalogue des œuvres authentiques du moine Jean, y ajoute l'écrit anonyme inséré dans les *Chroniques de Touraine*, sous le titre suivant : *Narratio de Commendatione Turonicæ provinciæ*. Plusieurs circonstances sont et peuvent être invoquées à l'appui de cette attribution; cependant, elle n'est confirmée par aucun de ces témoignages précis devant lesquels l'esprit de critique s'incline et se tait. M. Salmon avait promis au public une dissertation plus étendue sur les œuvres de Jean de Marmoutiers; mais c'est une promesse qu'une mort prématurée est venue lui défendre de remplir, et elle reste un engagement pour son savant collaborateur, M. Paul Marchegay. B. Hauréau.

Hist. Littér. de la France, t. XIII, p. 353. — *Chroniques de Touraine*, notice préliminaire.

Jean, abbé de Saint-Victor, que l'on appelle aussi Jean *le Teutonique*, du nom de son pays natal (*qui natione Theutonicus est,* dit Césaire d'Heisterbach), né dans le diocèse de Trèves, suivant le *Gallia Christiana*, mort à Paris, le 28 novembre 1229. Après avoir achevé ses études à Paris, il se fit admettre chez les chanoines réguliers de Saint-Victor, et devint leur abbé à la mort d'Absalon, en 1203. On le voit, dès l'année 1204, chargé de nombreuses missions par Innocent III; ce qui prouve quel était son crédit à la cour de Rome. Les auteurs du *Gallia Christiana* nous font aussi connaître, d'après divers cartulaires, qu'il intervint comme arbitre dans un grand nombre de procès entre les abbayes et les églises séculières : autre témoignage de la considération qu'il avait acquise par son savoir, par sa prudence. C'est peut-être encore ce que semblerait indiquer l'historiette rapportée par Césaire d'Heisterbach. Un procès avait amené devant le roi Philippe l'abbé Jean et ses chanoines. leurs adversaires ayant plaidé, le roi dit à Jean : « Eh bien! seigneur abbé, qu'avez-vous à répondre? — « Je ne sais », répond celui-ci. Et le roi, touché par cette réponse, ajouta : « C'est bien! je parlerai pour vous ». En effet, tandis que Jean s'en retournait à son logis, le roi défendit sévèrement qu'on le troublât dans la possession de la chose disputée. Jean avait abdiqué la dignité abbatiale quelque temps avant sa mort. Il nous a laissé trente-sept *Sermons*, que conserve la Bibliothèque impériale (manuscrits de Saint-Victor). Nous ne refusons pas d'admettre que ces *Sermons* aient été fort estimés autrefois; cependant, nous devons faire observer que Daunou, rapportant qu'ils ont été loués par Jacques de Vitry, cite à contre-temps cet historien. Le passage auquel la citation de M. Daunou renvoie ne concerne pas plus, en effet, Jean de Saint-Victor que tout autre abbé de sa robe. B. H.

Césaire d'Heisterbah., *Illustr. Mirac. et Hist. Mem.*, lib. VI, c. 12. — Jacques de Vitry, *Hist. Occident.*, c. 2. — *Hist Litter. de la France*, t. XVIII, p. 67. — *Gallia Christ.*, t. X, col. 678.

* **Jean d'Ypres**, abbé de Saint-Bertin, né, probablement, dans la ville dont il a reçu le nom, mort vers la fin du carême 1230. D'abord moine de Lobes, diocèse de Cambrai, il devint abbé de Saint-Bertin, en 1187, et fut un des plus célèbres dignitaires de cette maison. On lui attribue une *Vie de saint Bernard le Pénitent* et une *Légende de saint Erkembodon*, qui l'une et l'autre ont été publiées par les Bollandistes, avec des notes d'Henschenius, au 19 avril, et au 12 du même mois.

Trois abbés de Saint-Bertin sont connus sous ce nom de *Jean d'Ypres*. Celui dont nous parlons ici est le troisième. Il ne faut pas non plus le confondre avec un autre Jean *d'Ypres*, auteur d'une *Chronique de Saint-Bertin*, mort en 1383.

Hist. Littér. de la France, t. XVIII, p. 108.

* **Jean de Blanasque ou de Blanosque**, jurisconsulte français, né dans la Bourgogne ou l'Autunois, professa en 1256. Il eut de son vivant une grande célébrité, suivant Panciroli et Jean de Tritenheim. Cependant, tout ce qu'on apprend de sa vie, c'est qu'après avoir occupé plusieurs chaires de droit, il fut archidiacre de Bologne. Ses écrits sont : *De Actionibus Advocatorum*; Mayence, 1539; — *Ordo Judiciarius*; Lyon, 1515; — *De Feudis*; — *De Hommagiis*; — *Variarum Quæstionum Liber* : ces trois derniers ouvrages ne paraissent pas avoir été imprimés. B. H.

Panciroie, *De claris Leg. Interp.* — Fabricius, *Bibl. Med. Ætat.* — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. ...

Jean de Roquignies, théologien français, né dans le village dont il a reçu le nom, mort le 29 août 1269. Il étudia la théologie à Paris, où il eut pour maître Alexandre de Halès. Ayant ensuite pris l'habit des religieux de Prémontré, il fut d'abord abbé de Villers-Cotterets, en latin *Clarus Fons*, diocèse de Soissons, puis, dès le mois de juin 1247, abbé de Prémontré, diocèse de Laon. C'était la première dignité de l'ordre. On doit à Jean de Roquignies une importante fondation, celle du collége de Prémontré, rue Hautefeuille, à Paris. Il fit construire ce collége sur un emplacement que lui vendirent les religieuses de Saint-Antoine-des-Champs. Le texte du contrat est inséré tout au long dans le *Théâtre des Antiquités* de J. Du Breul. On peut, en outre, consulter, sur la dernière fortune de ce collége, le manuel de M. Fr. Lock, intitulé *Guide alphabétique des Rues et Monuments de Paris*. Corrigeons en passant la date que l'*Histoire Littéraire* assigne à cette fondation : ce n'est pas l'année 1252, mais, comme on peut le voir dans le *Gallia Christiana*, l'année 1262. L'acquisition des terrains n'eut lieu qu'en 1255.

Jean de Roquignies est encore célèbre à d'autres titres. On a parlé de ses miracles : on l'a compté parmi les bienheureux : *quem morum integritas et miraculis sanctitas probata beatorum albo inscripserunt*. C'est, de plus, un écrivain autrefois estimé. L'auteur de la *Bibliothèque de Prémontré*, Le Paige, attribue à Jean de Roquignies une *Summa Theologica*, et un recueil d'*Homélies*. Ces ouvrages sont inédits. B. H.

Gall. Christ., t. IX, col. 681. — Le Paige, *Bibl. Præmonstr.* — L. Hugo, *Annal. Præmonstr.*, t. I, col. 28. — *Hist. Litt. de la France*, t. XIX, p. 482.

JEAN DE LA ROCHELLE, théologien français, né sans doute dans la ville dont il porte le nom, vers le commencement du treizième siècle, mort à Paris, en 1271, suivant Luc Wadding. Ayant embrassé la règle de Saint-François, il eut pour maître en théologie le célèbre Alexandre de Halès, et fut, il paraît, son plus brillant disciple, puisqu'il le remplaça dans sa chaire en 1238. Jean de La Rochelle céda lui-même cette chaire à saint Bonaventure, en 1253. Il doit paraître singulier que les presses de la fin du quinzième siècle ne nous aient transmis aucun de ses livres. Puisque le nom de Jean de La Rochelle s'unit à deux si grands noms dans l'histoire de l'ordre de Saint-François, comment a-t-on oublié ou dédaigné ses œuvres, quand on prenait soin de répandre à profusion et au plus loin les œuvres de ses deux collègues? Il est incontestable que les leçons de Jean de La Rochelle eurent le plus grand succès; mais le succès de ses livres, surtout après sa mort, a été beaucoup moindre. Cela tient sans doute à ce que l'école franciscaine, engagée par Alexandre de Halès dans le mysticisme, conduite plus loin encore dans la même voie par saint Bonaventure, s'accoutuma bientôt à considérer comme des étrangers ceux de ses docteurs qui n'avaient pas suivi la même méthode, ou, pour mieux parler, n'avaient pas donné dans les mêmes écarts. Or, Jean de La Rochelle n'est aucunement un mystique. Parmi les livres saints, il a commenté ceux de Salomon, d'Ézéchiel, de Daniel, les *Évangiles* de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc, les *Épîtres* et l'*Apocalypse*. Oudin, Fabricius, Sbaraglia désignent divers manuscrits de ces gloses. Les *Sermons* de Jean de La Rochelle existent aussi dans plusieurs bibliothèques, parmi lesquelles nous citerons la bibliothèque de Troyes. Daunou a démontré que la *Somme théologique*, et la *Somme sur les vices*, inscrites au catalogue de Jean de La Rochelle, sont un même ouvrage, qu'il n'est pas loin de revendiquer pour Guillaume Pérauld. Oudin a exprimé des doutes semblables sur l'authenticité de quelques autres attributions faites au profit de notre docteur. Un ouvrage que personne ne lui conteste, c'est le traité *De Anima*, qui nous est offert par le manuscrit 528, du fonds de Saint-Victor. Nous n'hésitons pas à croire que si Daunou s'était un peu relâché de ses préventions contre les philosophes du treizième siècle, et avait bien voulu lire quelques chapitres de ce commentaire péripatéticien, il l'aurait estimé. Jean de La Rochelle est, en effet, parmi les régents de nos écoles, un des premiers qui aient interprété le Περὶ Ψυχῆς d'Aristote, et il s'est acquitté de cette difficile entreprise de façon à recommander et son savoir et son esprit. Saint Thomas, qui vint après lui, lui a peut-être fait plus d'un emprunt : ce qui est certain, c'est que, n'ayant pu rien emprunter à saint Thomas, il s'est exprimé sur les mêmes problèmes avec la sagesse, avec la décision que l'on admire dans tous les commentaires de l'illustre dominicain. B. H.

Cas. Oudin, *De Script. Eccles.* — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 171. — B. Hauréau, *De la Philosophie Scolastique*, t. I, p. 475.

JEAN DE VARSY, théologien français, né dans le bourg dont il porte le nom, mort en 1278. Admis dans la congrégation des Frères prêcheurs, il professa la théologie dans leur maison de la rue Saint-Jacques, à Paris, et se fit ensuite connaître du public par d'éloquentes prédications. Tous ses ouvrages sont demeurés manuscrits : *Postilla super Librum Sapientiæ*, dans la bibliothèque de Bâle; — *Super Cantica*, manuscrit signalé par Échard, qui en donne des extraits; — *Sermones*, dans les numéros 1018 de la Sorbonne et 1012 de Saint-Victor. B. H.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.* — *Hist. Litt. de la France*, t. XIX, p. 435.

JEAN DE VERCEIL, dominicain italien, né dans la ville dont il porte le nom, mort à Montpellier, le 30 novembre 1283. Après avoir achevé ses études à Paris, il y professa le droit canonique. Ensuite il embrassa l'institut de Saint-Dominique, et fut élu général de l'ordre le 7 juin 1264, après la démission de Humbert de Romans. On loue la prudence de son administration : il s'employa surtout à calmer les vives rivalités qui dès l'origine s'élevèrent entre les Dominicains et les Franciscains. En 1278, Nicolas III le pressa d'accepter le patriarchat de Jérusalem; mais Jean refusa cette dignité. B. H.

Échard, *Script. Ord. Prædic.* — *Hist. Litt. de la France*, t. XIX, p. 383.

JEAN DE PARME, ou plutôt **Jean Borellus**, ou **Burallus**, né à Parme, vers 1209, supérieur général de l'ordre de Saint-François, mort à Camerino, en 1289. Après avoir professé la théologie à Naples, à Bologne, à Paris, il avait acquis la réputation du plus savant docteur de son ordre, lorsqu'en 1247 un chapitre rassemblé dans la ville d'Avignon le nomma supérieur général. Ses premiers actes, dès qu'il occupa cette charge, le firent connaître comme un zélé réformateur. Il parcourut à pied, accompagné d'un seul moine, plusieurs contrées, visitant les maisons de son ordre, et y recommandant les plus sévères prescriptions de la règle franciscaine. En 1249, il fit, par les ordres d'Inno-

cent IV, un voyage en Grèce. Le but de cette mission était de réconcilier les deux Églises. Mais toute l'éloquence de Jean de Parme devait échouer dans une telle entreprise. Il était de retour en Italie en 1251. La France et même l'Italie étaient alors très-agitées par la controverse théologique. La renaissance des études avait eu pour conséquence nécessaire un périlleux essor vers la liberté, ou, du moins, vers la nouveauté, et dans les écoles franciscaines et dominicaines, quelques docteurs érudits tenaient des discours étranges, qui offensaient beaucoup d'oreilles. Par une réaction non moins naturelle, les théologiens attachés au maintien des traditions se montrèrent bientôt plus scrupuleux en matière d'orthodoxie, plus âpres dans la recherche et la poursuite de tous les délits contre la foi des Pères. Jean de Parme devint une de leurs victimes. Un chapitre tenu à Rome, en 1256, l'accusa de complicité dans les erreurs de Joachim, abbé de Fiore, et le déposa ou le força d'abdiquer. Quelque temps après, l'héritier de son titre, Bonaventure Fidanza, le fit condamner à un long emprisonnement. La protection du cardinal Ottoboni, qui fut ensuite le pape Adrien V, lui épargna cette peine. Contraint néanmoins de cacher sa tête, flétri par une sentence ecclésiastique, Jean de Parme dut se retirer dans le couvent de Grecchia près de Rieti. Il vécut trente-deux ans dans cette obscure retraite. Ayant ensuite formé le dessein de retourner en Grèce, il mourut au début de son voyage, avant d'avoir quitté l'Italie. Les choses d'ici-bas ont de singulières vicissitudes. Nous avons vu Jean de Parme tomber de la plus haute situation dans la plus humble. Cinq siècles après sa mort, ce prétendu fauteur d'une hérésie qui tendait à bouleverser toute l'Église fut admis au nombre des bienheureux par un décret de la congrégation des Rites!

Daunou a, le premier, distingué les écrits authentiques de Jean de Parme de toutes les productions étrangères qui lui ont été légèrement attribuées par divers bibliographes. Aucun de ces écrits n'a été imprimé. B. H.

Hist. Litter. de la France, t. XX, p. 23. — Wadding, *Script. Ord. Minorum*. — Fleury, *Hist. Ecclésiast.*, passim. — Ireneo Affo, *Memorie degli Scrittori et Litterati Parmigiani*. — Sbaraglia, *Supplem. et castig. ad Script. Ord. S. Francisc.*

JEAN DE CHAMPLAY, évêque du Mans, né dans le bourg dont il porte le nom, mort, selon toute vraisemblance, en l'année 1292. Il occupait un rang modeste parmi les évêques du Mans. On lui a fait dans ces derniers temps une plus grande renommée. Mais nous allons en discuter les titres et prouver qu'ils sont tous également vains. Dans son *Histoire des Évêques du Mans*, Le Corvaisier l'appelle Jean de Tanlay, et suppose qu'il était fils de Jean de Courtenay, sieur de Tanlay, illustre chevalier dont l'écusson présentait la marque d'une plus illustre origine, les Courtenay descendant en ligne directe de Pierre de France, fils de Louis le Gros. Le Corvaisier a rencontré le plus âpre censeur dans le bénédictin Jean Bondonnet. Celui-ci, toutefois, n'a pas cru devoir apprécier la valeur de cette hypothèse, et elle s'est accréditée. M. Lajard est, nous le croyons, le premier qui l'ait tenue pour suspecte; mais, trompé par Le Corvaisier, il ne l'a pas heureusement corrigée. Le Corvaisier avait lu, disait-il, dans quelques titres *Joannes de Tanlaio* et *Joannes de Challeio*, et il avait préféré *Tanlaio* comme offrant matière à une glorieuse généalogie. Adoptant *Challeio*, M. Lajard devait naturellement admettre que ce nom de lieu désignait le bourg de Challes, voisin du Mans. Challes est ainsi devenu le pays natal de l'évêque Jean. Mais cette seconde supposition n'est pas mieux fondée que la première, comme va le démontrer péremptoirement la bulle du pape Nicolas III relative à l'institution de cet évêque. Dans cette pièce, qui porte la date du 3 octobre 1279, nous lisons : *Demum attendentes quod si Cenomanensis ecclesiæ provisio differretur, multis subjaceret periculis... ad personam tuam nostræ mentis oculos duximus dirigendos. Et licet ad regimen ecclesiæ Autissiodorensis, tunc pastore vacantis, discorditer fuisses electus, ... te tunc archidiaconum Sigaloniæ, in ecclesia Aurelianensi, prædictæ Cenomanensi ecclesiæ in episcopum et pastorem præfecimus*, etc., etc. Ce qu'il faut interpréter en ces termes : Jean était archidiacre de Sologne, dans l'église d'Orléans, quand il fut appelé par quelques suffrages sur le siége épiscopal d'Auxerre, d'où la mort venait de faire descendre Gérard de Lesignes. Dans le même temps il y eut au Mans une autre vacance et une autre élection contradictoire. Pour terminer tous ces débats, le souverain pontife mit Guillaume, doyen de Chartres, sur le siége d'Auxerre, et préposa Jean, l'un des élus d'Auxerre, à l'administration de l'église du Mans. Mais on se demande sans doute pour quel motif plusieurs chanoines d'Auxerre appelaient au milieu d'eux et à leur tête cet archidiacre de Sologne, dignitaire d'une église lointaine, et d'un médiocre renom. A cette question nous trouvons encore une réponse dans la bulle du 3 octobre 1279; elle commence, en effet, par ces mots : *Nicolaus venerabili fratri Joanni de Chanlaio*... Chanlay ou Champlay était une paroisse voisine de Joigny, au diocèse d'Auxerre. Originaire de cet humble lieu, l'archidiacre Jean était donc le compatriote de ses zélés électeurs. Il y a plus, avant de devenir archidiacre de Sologne, il avait été lui-même chanoine d'Auxerre. Ce titre lui est, en effet, donné le jour des ides de septembre 1262, dans une lettre du pape Urbain IV. A cette date, Urbain ayant pourvu Guillaume *de Bellatesta* d'une prébende dans l'église de Saint-Amat de Douai, écrit à Jean de Champlay, chanoine d'Auxerre, de requérir pour

ledit Guillaume la collation de cette charge (1). Voilà de simples explications qui renversent à la fois plusieurs hypothèses. Et nous aussi nous avons autrefois reproduit ces trompeuses conjectures (2); mais puisque nous avons découvert, pour les contredire, des témoignages authentiques, nous sacrifions bien volontiers l'erreur à la vérité.

Jean de Champlay se trouvait à Rome quand il fut appelé sur le siége du Mans par le *motu proprio* du souverain pontife. Il écrivit aussitôt au roi Philippe que, retenu quelque temps encore au delà des monts par le soin de nombreuses affaires, il envoyait auprès de lui, avec le titre de procureurs, Gervais de Clinchamp et Guillaume de Poillé, archidiacres du Mans. Plus tard il vint en personne prendre possession de son siége, et ne s'y comporta pas, dit-on, de manière à laisser de bons souvenirs. Mais ne considérons pas Jean de Champlay par ce côté. Nous sommes plus curieux de parler des ouvrages qui lui sont attribués, et dont aucun ne lui appartient.

Il s'agit d'abord de trois sermons prononcés à Paris, en 1273, par un frère mineur nommé Jean du Mans, *Joannes de Cenomanis*, et recueillis par Pierre de Limoges. Les historiens de l'ordre de Saint-Dominique, Quétif et Échard, désignent ces trois sermons en dressant l'exact catalogue du manuscrit de la Sorbonne qui les contenait. Ce manuscrit ne paraît pas avoir été transmis à la Bibliothèque impériale. Mais il n'importe : Jean de Champlay ne pouvait, en l'année 1273, être nommé Jean du Mans, ou Jean du Maine, puisque, né près de Joigny, chanoine d'Auxerre ou archidiacre de Sologne, il ne tenait encore par aucun lien à cette église du Mans, dont un étrange concours de circonstances devait le faire évêque en l'année 1279. Jamais, d'ailleurs, Jean de Champlay n'a été franciscain.

Il s'agit en second lieu du *Liber Cantoris* inscrit avec plus d'assurance au catalogue de ses œuvres, et qu'il en faut également retrancher. Le manuscrit 3702 de l'ancien fonds du Roi est un recueil composé de diverses liasses, qui toutes sont de diverses mains. Une de ces liasses, qui occupe environ le tiers du volume, a pour titre *Liber Cantoris*, et, au-dessous de ce titre, une autre main a écrit : *Ex dictis I., Cenom. episc.* Les mots *Liber Cantoris* s'appliquent évidemment à toute la liasse, et comme elle est formée de fragments empruntés à divers auteurs, et notamment à saint Bernard, ces mots désignent un possesseur, et non pas un auteur. Le *Liber Cantoris* était la propriété personnelle ou héréditaire du grand chantre de quelque cathédrale. Où commencent dans cette liasse les extraits de saint Bernard? Au verso du onzième feuillet. Ce qui précède ne lui appartient pas, et à ce qui précède se rapporte le sous-titre : *Ex dictis I., Cenom. episc.* La question est donc de savoir si l'évêque du Mans indiqué par l'initiale abréviative est notre Jean de Champlay, et si ce premier fragment est son ouvrage. On l'a supposé; mais c'est une supposition manifestement erronée. Les dix premiers feuillets du *Liber Cantoris* doivent être, en effet, restitués à un écrivain célèbre, qui ne vivait pas à la fin du treizième siècle, mais au commencement du douzième : c'est un mélange de sentences morales, détachées des œuvres d'Hildebert de Lavardin. Le premier extrait, dont M. Lajard reproduit quelques phrases, appartient au livre Ier des lettres d'Hildebert, col. 38 de l'édition de Beaugendre. Que si l'authenticité de cette attribution était contestée, elle serait aussitôt confirmée par ce passage même inséré dans le *Liber Cantoris*, au verso du deuxième feuillet : *Optamus te bene semper in Christo valere, et scire quod vicem rependis nobis si diligis nos et oras pro nobis. Maxime autem hoc in tempore orationibus tuis egemus Romam fatigandi, quo papa Calixtus, extramontanis episcopis et abbatibus convocatis, generale concilium in urbe est celebraturus. Nobis illuc profecturis*, etc., etc. » Ce concile général, convoqué par le pape Calixte, ne peut être, en effet, que le concile de Latran, célébré par ce pape en l'année 1123, et l'on sait d'ailleurs qu'Hildebert y assista. Il convient donc de lire ainsi le sous-titre du *Liber Cantoris : Ex dictis Ildeberti, Cenomanensis episcopi.*

Que reste-t-il encore des œuvres attribuées à Jean de Champlay? Rien. Et c'est là ce qu'il importait de prouver. B. HAURÉAU.

Hist. Littér. de la France, t. XX. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 408, et Instr., col. 140.

JEAN DE FLANDRE, prélat flamand, mort le 14 octobre 1292. Il était fils de Guy, comte de Flandre. Comme il avait trois frères aînés, Jean fut destiné à l'Église. Son tempérament ne répondit guère à cette destination. Il fut d'abord prévôt de Saint-Pierre de Lille et de Saint-Donatien de Bruges. Le 2 janvier 1280, Nicolas III le pourvut de l'évêché de Metz. Mais il négligea les obligations de cette charge, et n'en prisa que les revenus. Ces revenus, thésaurisés, lui servaient à acquérir des terres en Flandre. Nommé peu de temps après évêque de Liége, il prit possession de sa nouvelle église le 31 octobre 1282. En 1285 il se brouille avec les échevins de Liége, quitte la ville, emmenant avec lui son clergé, et se retire dans le bourg de Huy. Cet exil dura vingt-deux mois. De retour à Liége en vertu d'un accord, Jean se ligue bientôt avec son beau-frère, le duc de Brabant, contre Renaud, comte de Gueldre. En 1288, pendant qu'il s'amusait à la chasse, selon l'habitude des prélats de bonne maison, il fut enveloppé par des gens apostés, et conduit dans une prison où il resta

(1) Dans les lettres des papes copiées à Rome par les soins de M. La Porte du Theil, Biblioth. impér.
(2) *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 58.

cinq mois. Il n'en sortit pas avant d'avoir payé le prix de sa rançon. Jean a publié, en 1287, des statuts synodaux qui ont été recueillis par D. Martène, *Thes. Anecd.*, t. IV, col. 829.

Hist. Littér. de la France, t. XX, p. 141. — *Gallia Christ.*, t. XIII, et t. V. — Foullon, *Hist. Leodiensis*, t. I.

* **JEAN DE LIMOGES**, théologien français, né, selon toutes les vraisemblances, dans la ville dont il porte le nom, mort vers le milieu du treizième siècle. Il était moine à Clairvaux. C'est tout ce que nous savons de sa vie. Mais nous avons de nombreuses additions à faire au catalogue de ses ouvrages dressé par Sander, Fabricius et Daunou. Sander lui attribue un livre intitulé *De Stylo Dictionnario*. C'est un titre inintelligible, c'est-à-dire évidemment corrompu. Le voici corrigé : *Libellus de Dictamine, et Dictatorio syllogismorum*. C'est un ouvrage inédit : il nous est offert par un manuscrit de Clairvaux, que possède aujourd'hui la bibliothèque de Troyes, sous le num. 893. La même bibliothèque a reçu de la même abbaye plusieurs autres traités de Jean de Limoges également inconnus aux bibliographes. En voici les titres : *Expositio super Psalmum : Beati immaculati in via*, en onze livres ou sermons, sous les num. 556, 1534, 1624, 1714, 1857 ; — *Versus de S. Cruce, de Sacramento Altaris, de B. Maria Virgine, de S. Mauricio et S. Guillelmo, episcopo Bituricensi*, sous les num. 556, 1534 ; — *Hymnus de S. Bernardo*, sous le num. 1534 ; — *De Silentio Religionis*, sous les num. 556, 1534 ; — *De Mysterio Iniquitatis*, sous le num. 1534 ; — *Elucidarium Religionis*, dans le même volume ; — *Epistolæ*, sous le num. 1452. Le seul ouvrage de Jean de Limoges dont la presse ait multiplié les exemplaires est son *Exposition sur le Songe de Pharaon*, publiée par Fabricius en 1713 et en 1722. Daunou a analysé ce livre, et ne l'a pas recommandé. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XVIII, p. 888. — *Catalog. des Manuscrits des Biblioth. départem.*, t. II.

* **JEAN**, chancelier de l'Église de Paris, mort dans la première moitié du treizième siècle. Il est nommé dans les titres *Joannes de Candelis*. Daunou traduit *Jean de Candel*. C'est plutôt, il nous semble, *Jean de Chandelles*. Chandelles, en latin *Candela*, est une commune du canton de Nogent-le-Roi, diocèse de Paris. Nous voyons Jean chanoine de Paris, au mois de septembre 1209, dans un acte qui concerne la soumission offerte à l'évêque par un prêtre incarcéré pour divers méfaits (*Chartul. eccl. Paris.*, t. I, p. 113). A la même date, il fut nommé chancelier de Notre-Dame ; cette charge ayant été laissée vacante par Præpositivus. Mais il ne l'occupait plus en 1215, puisque le chancelier de l'Église de Paris était alors maître Étienne, ainsi que nous l'apprend une des pièces du cartulaire déjà cité, t. I, p. 345. Jean de Chandelles eut de graves démêlés avec l'université de Paris. Exerçant en vertu de son titre une suprême juridiction sur toutes les écoles, il prétendit se faire payer les licences ou permissions d'enseigner ; exiger des professeurs un serment d'obéissance ; les excommunier à sa fantaisie, et enfin interdire l'enseignement de la théologie ainsi que du droit canon dans toutes les écoles qui n'étaient pas épiscopales ou claustrales. On se souleva contre ces prétentions, et, sur l'avis de ses délégués, Innocent III les condamna. Les immunités universitaires furent maintenues. C'est sans doute à Jean de Chandelles qu'il faut attribuer un traité manuscrit *De Promotione et ordines*, qui, dans le catalogue de Montfaucon, porte le nom de *Joannes de Candelo*. B. H.

Chartul. eccl. Paris., edente B. Guérard, loc. cit. — *Hist. litter. de la France*, t. XVII, p. 222.

JEAN DE HOLYWOOD, en latin *Joannes de Sacro Bosco* (1), mathématicien anglais, né à Holywood, dans le comté d'York, mort vers le milieu du treizième siècle. Élève de l'école d'Oxford, Jean de Holywood fut professeur à Paris : il enseigna dans cette célèbre université les mathématiques et l'astronomie. Les autres circonstances de sa vie sont restées obscures. C'est un des premiers docteurs du moyen âge qui aient fait usage des écrits astronomiques des Arabes, et il a condensé toute la science qu'ils lui ont transmise dans un petit traité *De Sphera*, dont on compte soixante-cinq éditions, et au moins autant de commentaires. On ne trouverait peut-être pas un autre livre qui ait joui d'une aussi grande renommée dans les écoles du moyen âge ; et parmi ces manuels de l'érudition scolastique, il n'y en a certainement pas un seul qui soit aujourd'hui plus oublié. Les ouvrages philosophiques, comme les compositions littéraires, échappent à cette loi fatale, parce que les uns et les autres doivent peu au temps. On a encore de Jean de Holywood un *Traité de l'Astrolabe* et un *Traité de l'Algorithme*. Le second de ces traités a été plusieurs fois imprimé. B. H.

Fabricius, *Biblioth. Mediæ Ætat.* — Delambre, *Astron. du Moyen Age*, t. II. — *Hist. littér. de la France*, t. XIX, p. 1.

JEAN DIACRE (*Joannes Diaconus*), chroniqueur napolitain, vivait au commencement du dixième siècle. Son principal ouvrage est un *Chronicon Episcoporum Neapolitanorum usque ad annum* 872, inséré dans les *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori, t. I. On a encore de lui : *Vita Joannis Episcopi Neapolitani anno 853 defuncto*, dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus, avril, t. I ; — *Martyrium S. Procopii, episcopi Tauromenitani ejusque sociorum*, dans les *Vitæ Sanctorum Siculorum* d'Octave Cajetan, t. II, dans la *Bibliotheca historica Siciliæ* de J.-B. Carusio, et dans les *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori, t. I ; — *Historia Translationis Reliquiarum*

(1) Il est regardé en Angleterre comme ayant introduit l'usage des chiffres arabes. V. DE L.

S. Severini, Noricorum apostoli, dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus, t. I, janvier 7; — *Martyrium XL Sanctorum Sebastenorum sub Licinio*, traduit du grec d'Evodius, dans les *Acta Sanctorum*, mars, t. II. Z.

Fabricius, *Bibliotheca Latina Mediæ et Infimæ Ætatis*.

JEAN ITALUS (Ἰταλός), philosophe et hérésiarque grec, vivait sous le règne d'Alexis Ier Comnène (1081-1118). Il prit son nom de l'Italie, pays de sa naissance, et passa ses premières années dans les camps avec son père, qui était au service de l'empire d'Orient. Après la révolte du général byzantin Georges Maniacès contre Constantin X, en 1042, le père et le fils quittèrent l'armée rebelle et revinrent en Italie. Jean se rendit ensuite à Constantinople. Il possédait déjà quelques connaissances, particulièrement en logique. Il les perfectionna à l'école de plusieurs maîtres, et, en dernier lieu, de Michel Psellus le jeune. Il se brouilla bientôt avec ce professeur, parce qu'il était incapable, si l'on en croit Anne Comnène, de comprendre les finesses de sa philosophie, et qu'il avait un caractère arrogant et querelleur. Anne le représente comme ignorant, présomptueux et fanfaron, remplaçant le savoir, qui lui manquait, par sa haute taille et sa voix de tonnerre; mais, en traçant ce portrait, Anne n'était pas impartiale; elle a évidemment exagéré les défauts d'un philosophe qui avait à ses yeux le tort d'être Italien et de n'avoir pas été en faveur à la cour d'Alexis. Cependant, faute d'une autre source de renseignements, il faut bien accepter les faits tels qu'elle les rapporte. Jean se fit remarquer de l'empereur Michel Ducas (1071-1078). Ce prince, méditant de reprendre les parties de l'Italie anciennement réunies à l'empire byzantin, voulut profiter de la connaissance qu'Italus avait de ce pays, et l'envoya en mission à Dyrrachium. Il paraît que Jean Italus abusa de la confiance de Michel et trahit les intérêts de l'empire. Ses intrigues se découvrirent, et il n'évita une arrestation qu'en s'enfuyant à Rome. Là il protesta de son repentir, obtint la permission de retourner à Constantinople, et se fixa dans le monastère de Pége. Lorsque Psellus fut banni de la capitale, en 1077, et forcé d'embrasser la vie monastique, Jean obtint la dignité de Ὕπατος τῶν φιλοσόφων (premier professeur de philosophie), et il remplit cette place avec beaucoup de succès et toutes les apparences d'un grand savoir. Cependant, il était plus versé dans la logique et dans la philosophie d'Aristote que dans les autres parties de la science, et il connaissait peu la grammaire et la rhétorique. Il était passionné, rude dans la dispute, s'emportant jusqu'aux violences personnelles, mais prompt à reconnaître ses torts quand ses accès de fureur étaient passés. Il expliquait à ses nombreux disciples Proclus et Platon, Jamblique, Porphyre et Aristote, et les commentait dans un sens peu conforme à l'orthodoxie chrétienne. Alexis, peu après son avénement au trône, s'inquiéta des doctrines d'Italus, et, après l'avoir fait examiner par le sébastocrator Isaac, il le cita devant une cour ecclésiastique. Quoique protégé par le patriarche Eustratius, Jean l'Italique fut sur le point d'être massacré par la populace de Constantinople, et forcé de rétracter et anathématiser publiquement onze propositions hérétiques extraites de ses leçons. On lui reprochait entre autres choses « d'enseigner la transmigration des âmes, d'avoir des opinions erronées sur les idées, et de tourner en ridicule le culte des images ». Malgré sa rétractation, il continua de professer les mêmes doctrines. L'empereur le fit alors anathématiser par une assemblée de prélats. Cette sentence produisit sur Jean plus d'effet que la première. Craignant d'être livré au bras séculier, il garda désormais le silence. On dit même que, dans la suite, il revint de bonne foi de ses erreurs, et donna toutes les marques d'une véritable conversion. Plusieurs de ses ouvrages existent en manuscrit, entre autres: Ἔκδοσις εἰς διάφορα ζητήματα (Réponses à différentes questions); ces questions avaient été principalement posées par Michel Ducas et Andronicus; — Ἔκδοσις εἰς τα Τοπικά (Exposition des *Topiques* d'Aristote); — Περὶ διαλεκτικῆς (Sur la Dialectique); — Μέθοδος ῥητορικῆς ἐκδοθεῖσα κατὰ σύνοψιν (Méthode de Rhétorique exposée synoptiquement); — un *Epitome* du traité d'Aristote sur l'*Interprétation*; — des *Discours*. Y.

Anne Comnène, *Alexias*, V, 8, 9. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, p. 218, 217; vol. VI, p. 131, vol. XI, p. 646, 652. — Cave, *Hist. Litter.*, vol. II, p. 154. — Oudin, *Commentarius de Scriptoribus et Scriptis Ecclesiasticis*, vol. II, col. 760. — Lambèce, *Commentar. de Biblioth. Cæsar.*, édit. Kollar, t. III, col. 411. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, LXXXI, 49. — Hase, dans les *Notices des Manuscrits*, t. IX.

JEAN DE CAPOUE (*Joannes de Capua*), traducteur italien, vivait dans le treizième siècle. Né à Capoue, de parents juifs, il embrassa le christianisme, et reçut avec le baptême le nom de *Jean*. Il dédia à Matthieu, cardinal de Sainte-Marie-dans-le-Portique, une traduction latine d'un ouvrage hébreu du rabbin Joel. Le texte hébreu était lui-même la traduction d'un livre qui avait passé du sanscrit en pehlvi, du pehlvi en persan, du persan en arabe et qui est encore célèbre sous le titre de *Calila et Dimna*. C'est un recueil de fables attribuées à Bidpai ou Pilpay (*voy.* ce nom). La traduction de Jean de Capoue est intitulée: *Directorium Humanæ Vitæ, alias parabolæ antiquorum sapientium*. Prosper Marchand en cite une édition « imprimée in-4°, en caractères gothiques, sans indication de ville, d'imprimeur ni de date, mais avec quantité de figures en bois. » Le *Directorium Humanæ Vitæ* a été traduit en espagnol sous ce titre: *Esemplario contro los Engaños y Peligros del Mundo*; Burgos, 1498, in-fol. Z.

Fabricius, *Bibliotheca Latina Med. et Inf. Ætatis*, t. I, p. 917. — Wolf, *Bibliotheca Hebraica*, t. III, p. 380. — Prosper Marchand, *Dictionnaire Historique*. — Silvestre

de Sacy, *Calila et Dimna*; Paris, 1816, in-4°. — Chezy, dans le *Journal des Savants*, mai 1817.

JEAN DE MONTPELLIER, astronome et mathématicien du treizième siècle. Il est resté de lui un petit ouvrage intitulé : *Tractatus Quadrantis Veteris*; l'usage du cadran, le mouvement du Soleil, la manière de trouver la latitude d'un lieu, telles sont les principales questions traitées dans cet écrit, qui ne mérite point d'ailleurs de sortir de l'oubli dans lequel l'ont laissé les historiens des sciences. G. B.

Histoire Littéraire de la France, t. XIX, p. 308.

JEAN DE LIMOGES, émailleur et orfévre français du treizième siècle. Le tombeau de Gauthier de Merton, évêque de Rochester, ayant été commandé à Limoges, l'émailleur suivit ce monument jusqu'en Angleterre, où il toucha 40 livres 6 sols et 6 deniers pour son travail (1276). Des membres de la famille de Jean de Limoges émaillèrent aussi le tombeau du cardinal de La Chapelle-Taillefer, « morceau de gothicité superbe, dit Beaumesnil, tant par la richesse de la matière que par l'excellence du travail. Il est démonté pièces par pièces et entassé dans l'alcôve d'un des chanoines. Il a resté longtemps dans un grenier, d'où on l'a tiré pour faire place à d'autres, et l'effigie du fondateur périclite pendant que les chanoines mangent les revenus qu'il leur a fondés. » Martial AUDOIN.

Manuscrit de la bibliothèque d'Oxford. — Manuscrit de Beaumesnil, à la bibliothèque Mazarine. — *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Limousin*, t. I, p. 42 et suiv. — Maurice Ardant, *Émailleurs et Émaillerie de Limoges*.

JEAN DE SAINT-JUST, écrivain français, vivait au commencement du quatorzième siècle. On ne possède aucun renseignement sur son compte, si ce n'est qu'il a laissé un journal du voyage que Philippe le Bel fit de Paris à Gand et à Bruges, en revenant par la Picardie, la Normandie et l'Orléanais; cette tournée dura du 28 avril au 29 octobre 1301. La relation s'en est conservée presque entière sur quatorze tablettes de cire qui ont attiré l'attention de divers érudits. G. B.

A. Cocchi, *Lettera critica sopra un Manoscritto in cera*; Florence, 1746, in-4°. — Prosper Marchand, *Dictionnaire Historique*, t. II, p. 164. — Lebeuf, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XX, p. 276.

JEAN LE MOINE, en latin *Johannes Monachus*, canoniste français, né à Cressi (Ponthieu), mort en 1313. Il fut moine de Cîteaux, et devint cardinal. Après avoir glosé des Décrétales de Boniface VIII et de Benoît IX, il a écrit le premier sur le *Sextus* entier de Boniface VIII. Guido de Baisio l'a suivi, et Johannes Andreæ les a, dit-on, surpassés tous deux. La glose de Jean le Moine a été annotée et publiée par Phil. Probus, docteur de l'école de Bourges. Les écrits de Jean le Moine ont pour titres: *Glossæ in sextum decretalium*, manuscrit de la bibl. pub. de Chartres; — *Defensorium Juris*; il n'est pas prouvé que ce traité, qu'on attribue communément à *Johannes Monachus*, soit de lui.

R. (de Chartres.)

Savigny, t. IV, p. 274. — *Catalogue de la Biblioth. de Chartres*.

JEAN LE MILANAIS, médecin italien, vivait au onzième siècle. D'après un manuscrit du quinzième siècle, dont Silvius s'est servi pour son édition du *Regimen Scholæ Salernitanæ*, Jean serait l'auteur de ce recueil d'axiomes d'hygiène, qui se composait primitivement de douze cent trente-neuf vers léonins, et dont plus de la moitié n'est pas parvenue jusqu'à nous. Les plus anciens manuscrits du *Regimen*, pas plus que les premiers commentateurs de cet ouvrage, ne l'attribuent ni à Jean ni à une autre personne. Il est à présumer que le *Regimen* a été composé par plusieurs auteurs, chargés par les moines de Salerne, chez lesquels, depuis la fin du dixième siècle beaucoup de malades allaient se faire soigner, de réunir les préceptes de médecine les plus usuels et les mieux fondés sur l'expérience. Le *Regimen*, qui a dû être composé avant 1100, année où il fut présenté à Robert, fils de Guillaume le Conquérant, lequel était venu à Salerne pour s'y faire guérir d'une blessure reçue en Palestine, contient beaucoup de prescriptions sages, qui méritent encore d'être suivies aujourd'hui. Le *Regimen Scholæ Salernitanæ* fut publié pour la première fois vers 1480, in-4°, sans indication de lieu ni de date, avec le commentaire composé sur cet ouvrage au milieu du treizième siècle par Arnaud de Villeneuve; cette édition fut suivie de beaucoup d'autres, parmi lesquelles nous citerons : Pa[…] 1484, in-4°; Strasbourg, 1491, in-4°; Paris, 1[…] et 1497, in-4°; Francfort, 1538, in-12; Pa[…] 1611 et 1625, in-8°. L'édition donnée par Silvius, La Haye, 1649, in-12, et réimprimée plusieurs fois, contient, à peu de choses près, le texte primitif dans sa pureté, tandis que beaucoup d'autres éditeurs n'ont pas pris soin de séparer ce texte des nombreuses interpolations qui y furent ajoutées dans le cours du moyen âge. Le *Regimen* a encore été publié à Salerne, 1789, 3 vol., in-8°; à Stendal, 1790; et à Londres, 1792, in-8°, par les soins d'Ackermann; à Oxford, 1830, in-12, par Croke; une révision critique du texte a paru avec une traduction allemande de Horner, Wurtzbourg, 1840, in-[…] beaucoup de fragments inédits ont été publiés par Rosenthal, dans ses *Poeseos Medii Ævi Specimina*; Breslau, 1842, in-8°, p. 8-43. [...] traduction du *Regimen* en vers français, de Bruzen de La Martinière, a paru à Amsterdam, 1743, in-12, et plusieurs fois depuis; le médecin Martin a publié une parodie du *Regimen* en vers burlesques, Paris, 1653, in-4°; 1654, in-12.

E. G.

Henschel, *Zur Geschichte der Medicin in Schlesien* (Breslau, 1837, in-8°), p. 100. — Ackermann, *De Scholæ medico Salernitano, de Regiminis Salernitani* […] (en tête de l'édition du *Regimen* donnée par Ackermann). — Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für die ältere Medicin*, p. 264.

JEAN, historien polonais, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. On ne s[…]

rien sur sa vie, sinon qu'il termina en 1359 son *Chronicon Polonorum* (inséré dans le t. I[er] des *Silesiacarum Rerum Scriptores* de Sommersberg), ouvrage bon surtout à consulter pour l'histoire de Pologne des soixante dernières années du treizième siècle. E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JEAN ou **JEHAN D'ARRAS**, ainsi appelé du nom de sa ville natale, l'un des plus anciens romanciers français, vivait en 1360. On sait qu'il fut secrétaire de Jean, duc de Berry et d'Auvergne, frère de Charles V, sur l'ordre duquel, paraît-il, et pour l'amusement de sa sœur, la duchesse de Bar, en 1387, il écrivit, probablement avec d'anciens titres ou plutôt avec des traditions légendaires, le roman de Mélusine (1). Cette œuvre ne manque pas d'une certaine élévation, et elle constitue même l'une des plus intéressantes de ce genre composées au moyen âge. Il a été avancé, mais non suffisamment prouvé, que ce roman aurait d'abord été conçu, en forme de chronique latine, par Jehan d'Arras, et que plus tard seulement il aurait été mis en français. Ne serait-il pas plutôt la mise en prose d'un vieux chant en roman, descendu de génération en génération jusqu'au quatorzième siècle? Ce n'est pas ici le lieu de nous prononcer sur cette question débattue.

Nous avons rencontré à la bibliothèque de l'Arsenal de Paris un manuscrit du roman de Mélusine traduit en vers français, vers 1440, par un poëte du nom de La Coudray, à la sollicitation d'un seigneur de Partenay ou de Lusignan, maison qui se prétend issue de Mélusine; voici le début de ces vers :

Ce philosophe fut mult sage
Qui dit, en la première page
De sa noble métaphysique.....

L'*Histoire de Mélusine* a été imprimée un grand nombre de fois, ce qui n'empêche pas les anciennes éditions d'être très-recherchées des amateurs. La première impression en fut exécutée par maistre A. Steinschaber, *natif de Suinfurt, en la noble cité de Genève, l'an de grâce* 1478, *au mois d'aoust*, in-fol. gothique, avec fig. sur bois; la seconde à Lyon, maistre Le Roi, sans date, in-fol. goth., fig. sur bois, etc. (*voy.* le *Manuel du Libraire*). Un savant bibliophile, M. Ch. Brunet, en a publié une nouvelle édition, conforme à celle de 1478, revue et corrigée, qui fait partie de la *Bibliothèque elzevirienne;* Paris, 1854. — Ce roman a été l'objet de divers travaux particuliers. M. Preissac, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, mort en 1855, a laissé un travail à moitié imprimé, intitulé : *Essai historico-bibliographique sur le roman de* Mélusine (*voy. Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXII, p. 37). Jules Perin.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I, p. 209. — Arthur Dinaux, *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France*, t. III, p. 289-292.

JEAN, archidiacre de Gnesne, historien polonais, mort au commencement du quinzième siècle. Il devint vice-chancelier de Pologne sous Casimir le Grand, qui aimait à le consulter sur les affaires importantes. Les rares détails que nous avons sur sa vie ont été rapportés par lui-même dans la relation qu'il composa pendant ses dernières années sur les événements qui s'étaient passés de son temps en Pologne (*voy.* les pages 99, 105 et 107 de sa *Chronica*). Cette relation, très-circonstanciée, en dépit de son titre de : *Cracoviæ brevior Chronica*, est écrite avec toute la candeur et même toute la naïveté de la bonne foi; elle est de la plus grande importance pour l'histoire de Pologne au quinzième siècle. L'ouvrage de Jean a été publié dans le tome II des *Silesiacarum Rerum Scriptores* de Sommersberg. E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

***JEAN D'ARRAS**, dit **CARON**, conteur français, vivait vers le milieu du quinzième siècle. Il collabora, avec maître Fouquart de Cambray et maître Antoine du Val d'Arras, aux *Évangiles des Quenouilles, faictes en l'honneur et exaucement des dames*. Aucun détail n'a été découvert jusqu'ici qui éclairât la biographie des trois auteurs à qui cette œuvre paraît devoir être attribuée; leur nom seul a été révélé par une note consignée sur la garde d'un manuscrit appartenant à une bibliothèque particulière, manuscrit qui peut-être est la rédaction originale elle-même. Les *Évangiles des Quenouilles* sont des menus propos ou des historiettes contées par de vieilles femmes, qui se réunissaient à la veillée ou *férie* pour filer la quenouille. Un jour il leur vint, disent les auteurs, l'idée heureuse de conserver ces causeries par écrit; l'un de ces auteurs aurait été alors chargé de tenir la plume et de remplir l'office de secrétaire. Ces observations curieuses, qui traitent un peu de tout, des sorciers, des charmes, des secrets, etc., et qui renferment bon nombre d'assez fines plaisanteries, jouirent d'une grande vogue au moyen âge. Aujourd'hui elles nous paraissent encore précieuses pour l'étude des mœurs, opinions et préjugés populaires dont beaucoup ont laissé trace dans nos campagnes. Ce livre est curieux aussi au point de vue philologique, comme un monument ancien du dialecte

(1) Il est peu de légendes en France qui soient aussi populaires que celle de la Mélusine. On peut consulter sur ce sujet une *Dissertation sur Mélusine* par Bullet, qui se trouve insérée dans la *Mythologie française*, in-12, dissertation que Liber a reproduite dans sa *Collection des meilleures Dissert. sur l'Hist. de France*, t. XVIII, p. 117-139; ainsi que le livre suivant de M. Babinet (Jérémie), *Mélusine, Geoffroy la Grand'Dent, légendes poitevines;* Poitiers, 1850, in-8°, avec deux fig. L'auteur y donne d'abord le précis de l'histoire de Mélusine, accompagné de détails intéressants; il apprend ensuite dans quelles circonstances ce roman a été composé et donne l'origine de Lusignan et son histoire; après ses recherches sur la Mélusine de Poitou viennent celles sur la Mélusine du Dauphiné, sur la Mélusine de Staufenberg, et enfin sur Geoffroy à la Grand'Dent.

artésien, car la plupart de ses locutions se sont conservées dans le patois du Pas-de-Calais. Voici l'indication de quelques-unes des principales éditions qui en ont paru : la première a été donnée par Colard-Mansion, à Bruges, vers 1475, in-fol.: on a cru à tort que ce recueil avait été composé, peut-être dans la ville de Bruges, par cet imprimeur lui-même, comme du reste l'avança le docte bibliographe Van Praët, dans sa *Notice sur Colard-Mansion* ; une autre édition est sortie des presses de Jehan Mareschal à Lyon, 1493, en caractères gothiques; plusieurs réimpressions ont suivi, que nous nous dispenserons de mentionner. Il était à propos de nos jours de publier une nouvelle édition des *Évangiles des Quenouilles*, revue sur les manuscrits : c'est ce qui a été fait en 1855, avec tout le soin désirable, dans la *Bibliothèque elzevirienne de P. Jannet*. Jules PERIN.

Arthur Dinaux, *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France* (Artésiens, p. 93 et 287 ; Cambrésiens, p. 103). — Viollet-le-Duc, *Catalogue de la Bibliothèque poetique*, avec notes bibliog.; Paris, 1847, p. 129. — *Magasin Pittoresque*, t. XIX, p. 214, etc.

JEAN dit *l'Évangéliste*, capucin, natif d'Arras, vivait à la fin du seizième siècle. On a de lui : *La Philomèle séraphique, divisée en quatre parties; — en la première, elle chante les dévots et ardans soupirs de l'âme pénitente qui s'achemine à la vraye perfection; — en la seconde, la Christiade, spécialement les mystères de la Passion; — en la troisième, la Mariade, avec les mystères du Rosaire; — en la quatrième, les Cantiques de plusieurs saincts, tous en forme d'oraison et de méditation, sur les airs les plus nouveaux, choisis des principaux auteurs de ce temps, avec le dessus et la basse;* Tournay, 2 vol. in-12; 1632, 1640, in-8°. Les exemplaires de cet ouvrage sont assez rares; les amateurs le recherchent pour les airs anciens qu'il contient, dont quelques-uns ont une naïveté telle que l'on n'en rencontrerait peut-être nulle part des échantillons analogues. J. P.

Viollet-le-Duc, *Catalog. de la Biblioth. poétique*, p. 9.

JEAN DE FALKENBERG, surnommé *Jacobita de Saxonia* et aussi *Doctor de Pratensis*, dominicain allemand, mort en 1431. Il se fit surtout remarquer lors du concile de Constance : il y prit avec chaleur la défense du pape Grégoire XII, quoique ce pape déchu ne fût pas en grande faveur chez les dominicains; mais cette apologie n'eut pas plus de succès que ses efforts pour justifier la thèse régicide de Jean Petit. Jean de Falkenberg souleva ensuite une véritable tempête par un libelle écrit à la sollicitation des chevaliers de la Croix contre le roi de Pologne Wladislas Jagellon. Produit devant le concile de Constance en 1417, par l'ambassadeur de Pologne à Paris, cet écrit fut déclaré diffamatoire et son auteur proclamé hérétique.

Jean de Falkenberg fut enfin traduit devant un chapitre général et condamné à la détention perpétuelle. L'application de cette sentence fut adoucie par le pape Martin V, qui, pour calmer le courroux du roi de Pologne, le retint prisonnier à Rome pendant quelques années. Rendu enfin à la liberté, Jean de Falkenberg alla trouver à Mariembourg le grand-maître des chevaliers de la Croix, Paul de Russdorf, auquel il demanda le prix de son libelle; on lui offrit quatre marcs, ce qui le fit entrer dans une si violente colère qu'il accabla Russdorf d'invectives. Ce dernier le fit emprisonner et condamner à être noyé. Jean de Falkenberg parvint à s'enfuir; il se retira au couvent de Kampen, où il composa un libelle contre les chevaliers ses ennemis. De là il se rendit au concile de Bâle (1431); en route, il fut rencontré par des gens appartenant à l'ordre des chevaliers, qui lui enlevèrent tous les exemplaires de son libelle. Il mourut à son voyage de retour du même concile. V. R.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.*

JEAN DE GISCALA, fils de Levius, natif de Giscala, mort l'an 70 de Jésus-Christ. Il fut un des chefs qui défendirent Jérusalem contre Titus. Pour échapper à la misère, il se livra d'abord au brigandage. Devenu chef d'une bande de 400 hommes, il offrit ses services à l'historien Josèphe, qui le chargea de fortifier Giscala; ce qui ne l'empêcha pas de chercher à remplacer Josèphe comme gouverneur de Galilée, et pour atteindre ce but, il ne vit rien de mieux que de recourir à l'assassinat. Josèphe eut le temps de prévenir ce dessein de Jean, qui prit la fuite et fit accuser Josèphe par ses émissaires. Assiégé ensuite dans Giscala par Titus, il prétexta le repos du sabbat, pour obtenir une trêve d'un jour, dont il profita pour gagner Jérusalem.

Cette ville était alors infestée par une multitude de gens sans aveu, qui, sous le nom de *zélateurs*, prétendaient la défendre contre les Romains. A son arrivée dans la capitale des Juifs, Jean de Giscala parut se ranger du côté du grand-prêtre Ananus, le plus énergique adversaire des zélateurs, tandis qu'en réalité il s'entendait avec eux. Il les engagea même à ouvrir les portes de Jérusalem aux Iduméens, qui vinrent en effet livrer cette ville au pillage. Les zélateurs se divisèrent entre eux et formèrent bientôt trois partis qui se réunirent cependant contre Titus. Jean de Giscala réussit à ruiner les premières terrasses élevées par les Romains du côté où il commandait; mais il ne parvint pas à faire tomber celles qui furent construites ensuite. Il fut enfin obligé de se retirer de la tour Antonia. Au moment de la prise de Jérusalem (70 de J.-C.), Jean chercha un asile dans un souterrain, d'où il sortit pressé par la faim. Il fut condamné ensuite à une détention perpétuelle. V. R.

Josèphe, *De Bello Jud.*

JEAN, dit *le Hollandais*, peintre du quinzième siècle, né et mort à Anvers. Sa vie est peu connue, mais ses tableaux sont rares et recherchés. Il excellait dans le paysage, soit à l'huile, soit en

détrempe. Son portrait, gravé d'après lui-même, figure dans la collection des plus habiles maîtres hollandais; Breughel a imité avec succès la manière de Jean. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 29.

Jean de Maubeuge. *Voy.* Mabuse.

* **Jean de Paris** (*Jean* Perreal, dit), peintre français, né dans la seconde moitié du quinzième siècle. Originaire de Lyon, son nom se trouve pour la première fois en tête d'une supplique adressée, en décembre 1496, à Charles VIII par les peintres, tailleurs d'images et verriers de cette ville. Emmené par le roi à Paris, il devint peintre en titre d'office, charge qu'il occupa sous Louis XII et François Ier. D'après un passage d'un poëme de Jean Lemaire, écrit en 1509, on voit que cet artiste avait suivi les troupes françaises en Italie et qu'il avait été chargé de reproduire sur la toile les principaux faits d'armes. Au delà de 1522, il n'est plus question de lui dans les comptes royaux. Malgré la réputation dont il jouissait de son temps, aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous. P. L—y.

J. Lemaire, *La Légende des Vénitiens*, poëme; 1509. — L. de Laborde, *La Renaissance des Arts à la cour de France*; 1850, t. Ier. — Péricaud aîné, *Notice sur Jean de Paris*; Lyon, 1858, in-8°.

Jean de Rouen, sieur de Commainville, natif de Normandie, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il était aumônier du roi Louis XIII. Bon prédicateur, il n'a laissé comme écrivain que : *L'Anniversaire ou Bout de l'An d'Adrien de Bréauté, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et général des arrière-bans de Normandie*; Paris, 1611, in-8°. L—z—e.

J. Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, t. III, n° 31885.

Jean de Séville ou **de Luna**, rabbin juif du douzième siècle. On a peu de détails biographiques sur lui. On sait seulement qu'il se convertit et prit le nom d'*Aven-Dreath*. Il cultiva avec succès les sciences mathématiques et l'astronomie, et traduisit aussi, à la demande de Raimond, archevêque de Tolède, quelques-uns des ouvrages arabes relatifs à la philosophie d'Aristote. Il fut aidé dans cette entreprise par l'archidiacre Dominique Gondisalvi. Il traduisait d'abord en castillan, puis il faisait passer en latin la version espagnole. Parmi ses traductions les plus remarquables, on cite *Epitome totius Astrologiæ*; in-4°; — *Joannes Hispalensis et Guidonis Donati Astronomia*, *cum Reinardi collectionibus*, manuscrit de la Bibliothèque Impériale (ancien fonds du roi); — *Chiromantia*; — *Alfarganum*, traduit vers 1142. Antonio conjecture avec raison qu'il n'avait rien de commun avec Jean de Séville mentionné par Hugues de Saint-Victor. V. R.

Antonio, *Bibl. Hisp. Vetus.*

Jean de Vicence, célèbre dominicain italien, né vers la fin du douzième siècle, mort après 1260. Après être entré vers 1220 dans l'ordre des Dominicains, il se mit en 1233 à prêcher à Bologne pour exhorter les habitants de cette ville, livrée alors comme l'Italie entière à toutes les horreurs de la guerre civile, à se réconcilier et à oublier leurs ressentiments mutuels. L'éloquence entraînante de Jean fit cesser bientôt toutes les inimitiés, et les magistrats le prièrent de retrancher des statuts de la ville tout ce qui pourrait plus tard amener de nouvelles dissensions. Jean, engagé par le pape Grégoire IX à aller rétablir la concorde à Florence et à Sienne, ne put se rendre dans ces villes; mais, vers la fin de mai 1233, il partit pour la Lombardie. Reçu par les habitants de Padoue avec les plus grandes démonstrations de respect, il fut choisi par eux pour arbitre de leurs différends, et il réforma leurs statuts ainsi que ceux d'un grand nombre de villes avoisinantes, telles que Trévise, Bellune, Vérone, Mantoue, etc., où il mit fin aux divisions qui, avant son arrivée, amenaient sans cesse des excès sanglants. Encouragé par le pape à persévérer dans son œuvre de pacification, il convoqua, le 28 août 1233, dans la plaine de Paquara, près de Vérone, une assemblée générale des Lombards, à laquelle assistèrent, dit-on, plus de quatre cent mille personnes. Jean y fit conclure un traité, qui se trouve dans le tome IV des *Antiquitates Italiæ* de Muratori, et par lequel un pardon réciproque des injures fut proclamé dans tout le nord de l'Italie. L'autorité immense que Jean avait ainsi conquise sur les esprits ne tarda pas à lui suggérer des projets d'ambition personnelle. Arrivé à Vicence quelque temps après l'assemblée, il se fit donner un pouvoir absolu sur la république avec les titres de duc et de comte; après avoir réformé les statuts de cette ville, il se rendit à Vérone où il obtint de même la direction suprême de l'État, dont il usa pour décréter un grand nombre de lois et aussi pour faire brûler comme hérétiques soixante membres des premières familles de la ville. Mais, dans l'intervalle, les Vicentins se soulevèrent (en septembre 1233) contre le podestat que Jean avait nommé. Celui-ci accourut pour réprimer la sédition; mais il ne put y parvenir, et fut lui-même fait prisonnier. Relâché sur les instances du pape, il retourna à Vérone; de là, voyant que son influence était entièrement détruite, il partit pour Bologne, où il vécut depuis dans la retraite : il n'en sortit qu'en 1247 pour procéder contre les hérétiques de la Lombardie, et en 1260 pour absoudre les Vicentins de l'excommunication prononcée contre eux par le pape. Jean, qui ne sut pas rester à la hauteur de sa mission, ne mérite cependant pas le blâme que déversa sur lui l'astrologue Bonati, qui, se souvenant que Jean improuvait hautement l'astrologie judiciaire, lança contre le célèbre dominicain des accusations qui ont été réfutées par Tiraboschi. E. G.

Cronica di Bologna; dans le tome XVIII des *Scrip-*

tores de Muratori, p. 257. — Gerardus Maurisius, *Historia*; Muratori, *Scriptores*, t. VIII, p. 37. — Rolandinus, *De Factis in Marchia Tarvisana*; même volume, p. 203. — Parisio di Cereta, *Chronicon Veronense*; même volume, p. 627. — Monachus Patavinus; même volume, p. 674. — Ant. Godi, *Chronicon Vicentinum*; même volume, p. 80. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 150. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Italiana*, t. IV, 214.

* **JEAN-BAPTISTE** (*N*....., Père), missionnaire français, mort à Macao, le 9 juillet 1847, à un âge très-avancé. Il avait accompagné en 1787 l'évêque d'Adran en qualité de grand-vicaire, lorsqu'il vint en France avec le fils de l'empereur de Cochinchine, Gya-Long. Bien reçu à la cour de Versailles, l'évêque d'Adran obtint de Louis XVI un traité par lequel la France accordait à Gya-Long, que la révolte avait chassé de Cochinchine et qui s'était réfugié près du roi de Siam, des secours considérables pour l'aider à reprendre possession de son trône. En échange l'empereur dépossédé concédait à la France la propriété de la baie de Touranne, ainsi que de plusieurs îles qui en dépendent, et de grands avantages commerciaux. Les événements ne permirent pas au roi Louis XVI d'exécuter ce traité. Néanmoins Gya-Long parvint à reconquérir ses États. Il attira à sa cour l'évêque d'Adran, le père Jean-Baptiste et plusieurs officiers français. Il rendit des édits favorables à la religion catholique, et fit faire à son peuple de grands pas dans la voie du progrès. L'évêque d'Adran fut nommé par l'empereur premier ministre, et il occupa ce poste jusqu'à sa mort, arrivée en 1817. Gya-Long mourut lui-même en 1819. Ming-Mang, son successeur, révoqua les édits favorables à la religion catholique, et tint une conduite opposée à celle de son prédécesseur. Le père Jean-Baptiste quitta Huë Fou, capitale de l'empire d'Annam, et se mit à voyager dans les pays de l'extrême Orient. Il se fixa en 1827 à Macao, dans le couvent de Saint-François, où il mourut, laissant, dit-on, une collection de documents curieux sur la Chine, l'empire d'Annam et les différents pays qu'il avait parcourus. J. V.

Constitutionnel, 17 octobre 1847.

JEAN PAUL. *Voy.* RICHTER.

JEAN, roi de Hongrie. *Voy.* ZAPOLY.

JEAN DE CALCAR. *Voy.* CALCAR.

JEAN BOLOGNE. *Voy.* BOLOGNE.

JEAN. *Voy.* GIOVANNI.

JEAN DE GAZA. *Voy.* GAZA.

JEAN VAN EYCK. *Voy.* EYCK.

JEAN D'AVILA. *Voy.* AVILA.

JEAN D'AUTRICHE. *Voy.* JUAN.

JEAN EZENGATSI et **JEAN GOLOD.** *Voy.* EZENGATSI et GOLOD.

JEAN L'ANGLAIS. *Voy.* GADDESDEN.

JEAN DE SACRO-BOSCO. *Voy.* JEAN DE HOLYWOOD.

JEAN DE MEUNG. *Voy* MEUNG.

JEANNE (La Papesse) fut, pendant plusieurs siècles, un personnage non douteux et un grand scandale accrédité. De vieilles chroniques, la
plupart écrites dans les cloîtres, admettaient
dans la série chronologique, un peu confuse, des
papes du neuvième siècle, entre Léon IV et Be-
noît III, une femme qui, assise dans la chaire
de saint Pierre, aurait gouverné l'Église. Cette
fable fut longtemps et généralement reçue
comme un fait, dans l'histoire des pontifes ro-
mains. Un savant du quinzième siècle (1), ami
du célèbre cardinal Bessarion, et dont Th...
thème fait un grand éloge, Barthélemi Sacchi,
connu sous le nom de *Platina*, bibliothécaire du
Vatican (1475), dans son histoire des papes,
treprise par l'ordre de Sixte IV, auquel il la
dia, fait du pape Jean VIII une femme qui d...
guisa son sexe (2). « C'était, raconte-t-il,
Anglaise, qui, après avoir fait de brillantes ét...
à Athènes, vint se fixer à Rome, où nul ne
surpassait dans la science des Saintes Écritures
et où son talent dans les controverses théolo-
giques lui acquit un tel renom qu'après la m...
de Léon IV (855), elle fut nommée son succes-
seur par un suffrage général (*omnium c...*
sensu). » Et le grave historien ajoute qu'é...
devenue enceinte (*a servo compressa*), et ay...
pendant quelques mois, réussi à cacher sa g...
sesse (*cum aliquamdiu occulte ventrem ...*
lisset), elle accoucha enfin (*tandem pepe...*
pendant qu'elle se rendait processionnelle...
la basilique de Saint-Jean-de-Latran, entre
théâtre du Colisée et l'église de Saint-Clém...
qu'elle mourut dans cet enfantement sur la v...
publique, après un an un mois et quatre jours
pontificat, et que ses funérailles n'eurent au...
pompe (*sine ullo honore sepelitur*).

Des historiens, dit Platina, rapportent ...
depuis cette époque, lorsque les papes se re...
à la basilique de Latran, ils prennent, par d...
tation du crime de cette femme, une autre ...
que celle du Colisée; et que, pour éviter ...
voir se renouveler à l'avenir un scandale ...
énorme, la chaire dans laquelle doit d'abord ...
seoir le pontife élu, a été perforée (*perfor...*
afin que le sexe du successeur de saint Pi...
puisse être vérifié. Platina ajoute, en termi...
« Ce que je viens de rapporter est l'opi...
commune, fondée néanmoins sur le témoig...
d'auteurs incertains et obscurs; et j'ai tout ...
conté en abrégé et nuement (*breviter et nu...*
afin qu'on ne me reproche pas d'avoir ...
sciemment ce que presque tout le monde ...
firme (*quod pene omnes affirmant*). Er...
donc, sur ce point, avec tout le monde (*erre...*
etiam hac in re cum vulgo), quoique ...
choses que j'ai rapportées soient de celles q...
peut croire pouvoir être arrivées (*quæ ...*

(1) Il existe des témoignages plus anciens de trois si...
comme celui de l'Écossais Marianus du onzième, et ...
tout celui du bibliothécaire Anastase, contemporain ...
prétendue papesse; mais le passage qu'on a trouvé ...
un manuscrit de ce dernier pourrait bien n'être qu...
interpolation. *Voir l'Histoire d'Halle de Lebret*, ...
de l'*Histoire universelle* de Halle, p 310 et suiv.

(2) *Mentitus enim sexum, cum femina esset.*

posse creduntur). » Tel est l'extrait fidèle du récit de Platina. On voit, par cet extrait, combien était accréditée, même dans le quinzième siècle, la fable de la papesse, puisque, dans une histoire des papes écrite par ordre de Sitxe IV, et qui lui est dédiée par son bibliothécaire du Vatican, cette fable est sérieusement rapportée et non réfutée. En effet, dans ce même siècle, mais plus de soixante ans avant que Platina écrivît, les Pères du concile général de Constance (1414), en examinant les propositions du livre de Jean Huss qui devaient être condamnées avec leur auteur, n'avaient trouvé rien à redire aux divers passages dans lesquelles ce novateur, s'appuyant de l'autorité de Ranulphe, évêque de Chester, parle « d'un pape Jean qui était une femme anglaise, nommée Agnès », ce qui a fait dire au fameux docteur Launoy qu'alors on regardait cette histoire « comme un fait incontestable ». Cette croyance a donc régné dans le monde chrétien depuis le neuvième siècle jusqu'après la Renaissance. Alors elle a été le sujet de beaucoup de controverses. L'*Histoire des Papes*, par Platina, si souvent réimprimée, a paru avec des annotations d'Onuphre Panvini et autres, portant réfutation du texte de l'écrivain. Le nombre des ouvrages qui ont été publiés sur la papesse est considérable. Les auteurs qui nient son existence font remarquer que Platina s'est évidemment trompé en ne faisant siéger Jean VIII qu'un an un mois et quatre jours, puisque l'histoire le montre gouvernant l'Église pendant dix ans révolus; tenant, dans la troisième année de son pontificat, un concile à Ravenne (874); couronnant empereur Charles le Chauve (876); couronnant roi Louis le Bègue, à Troyes (878); reconnaissant Photius pour patriarche légitime (879); et écrivant au prince des Slaves, établi en Moravie, pour ordonner l'impression des livres saints en langue slavonne (880), etc.

D'un autre côté, on ne peut placer, comme le veulent quelques partisans de la papesse, son prétendu pontificat entre Léon IV et Benoît III, puisque la vacance du saint-siége ne fut, en 855, que d'un mois et quatorze jours. C'est la chronologie, mieux étudiée, qui a détruit l'imposture de la papesse. Il n'est resté que des conjectures sur les motifs qui avaient donné lieu à sa supposition. Le cardinal Baronius a cru les découvrir dans la faiblesse de Jean VIII, qui s'était engagé à payer un tribut annuel de 25,000 marcs d'argent aux Sarrasins, et qui avait reconnu patriarche légitime Photius, condamné par son prédécesseur. On imagina donc, selon Baronius, de dire que le pontife était une femme, et dans des temps d'ignorance, de corruption et de barbarie, cette fable traversa les siècles, avec la persistance des erreurs populaires et leur déplorable durée. Mais Baronius oublie que Jean VIII avait sollicité en vain les secours de Charles le Chauve, de Louis le Bègue et de l'empereur Basile contre les Sarrasins qui promenaient alors l'incendie, le meurtre et le pillage dans les villes et dans les monastères des États pontificaux, renversant partout les temples du Seigneur, et s'avançant jusqu'aux portes de Rome; que le pontife abandonné fut réduit à consentir le tribut imposé; qu'il avait voulu engager Basile, dans le besoin urgent de sa défense, en reconnaissant Photius qui avait pour lui le chef de l'empire et les évêques d'Orient. On voit d'ailleurs dans l'histoire que Jean VIII excommunia depuis ce même Photius qu'il avait appelé son *frère* et même *votre sainteté*; on voit qu'il avait résisté à Louis le Germanique, à Carloman, et qu'il fut en général un des pontifes qui prodiguèrent le plus les excommunications. Sa faiblesse n'était donc point celle d'une femme, et la supposition du cardinal Baronius reste sans fondement.

La fable de la papesse, d'abord établie dans des chroniques monacales, et si longtemps reçue par les catholiques, était, pour les cultes dissidents, une mine féconde qu'ils ont exploitée. Mais si les plus savants défenseurs de la femme pontife ont été Frédéric Spanheim et Jacques Lenfant, celui qui a le plus complétement ruiné cette fable est un autre protestant, David Blondel, un des plus zélés partisans de la réforme. Il a prouvé que la papesse Jeanne n'avait point existé. Bayle et Basnage ont soutenu la même opinion, qui avait déjà été émise par Pierre Dumoulin et Samuel Bochart. Les philosophes du dix-huitième siècle n'ont osé faire revivre cette longue erreur; et Voltaire, qui d'ailleurs traite fort mal le pape Jean VIII, qu'il dit avoir été tué à coups de marteau par un mari jaloux, se moque du rôle de femme qui lui est attribué par les chroniqueurs. Ainsi l'intronisation dans l'Église d'une papesse est une des plus singulières et des trop nombreuses impostures de l'histoire.
[VILLENAVE, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.*]

Frédéric Spanheim, *Disquisitio historica de Papa fœmina*, etc.; Leyde, 1691, in-8°. Le même ouvrage en français; Cologne, 1694, in-12. — Jacques Lenfant, *Hist. de la Papesse Jeanne*; La Haye, 1720, 2 vol. in-12. — David Blondel, *De Joanna Papissa*, etc.; Amst., 1657, in-12. — Le même livre en franç.; Amst., 1647, in-12. — Allatius, *Confutatio fabulæ de Joanna Papissa*; Cologne, 1645, in-8°. — Marestus, *Joanna Papissa restituta*; Groningue, 1658, in-4°. — Congnard, *Traité contre l'Éclaircissement donné par Blondel*; Saumur, 1665.

JEANNE PLANTAGENET, princesse d'Angleterre, reine de Sicile et comtesse de Toulouse, fille de Henri II, roi d'Angleterre et d'Éléonore d'Aquitaine, morte à Rouen, en 1199 ou 1200. Cette princesse épousa en premières noces Guillaume II, roi de Sicile. Devenue veuve en 1189, elle se remaria avec Raymond VI, comte de Toulouse. Sœur de Richard Cœur de Lion, elle était aussi douée d'un grand courage. Raymond VI avait déjà eu trois femmes lorsqu'il épousa Jeanne, qui lui apporta, outre la paix avec l'Angleterre, l'Agénois pour dot. En 1198,

le comte Raymond étant à Nîmes pour régler l'élection des quatre consuls de cette ville, les seigneurs de Saint-Félix se soulevèrent et refusèrent de reconnaître Raymond pour leur seigneur suzerain. Jeanne vendit ses pierreries, enrôla des troupes, se mit bravement à leur tête, et vint mettre le siége devant le château de Cazar, où s'étaient réfugiés les rebelles. Jeanne avait rigoureusement bloqué la place, quelques sorties des assiégés avaient été repoussées; mais, malgré toute son énergie, le siége traînait en longueur, et la garnison, qui devait manquer de tout, ne capitulait pas. Jeanne cherchait en vain la cause de cette résistance, lorsque le baron de Frontenac, jeune gentilhomme dévoué à sa cause, vint la prévenir que les mercenaires qui étaient à sa solde, gagnés par l'or des seigneurs de Saint-Félix, fournissaient des vivres à la garnison, et qu'ils avaient promis de livrer la comtesse à ses ennemis. Conduite ou plutôt entraînée par des serviteurs fidèles, Jeanne alla rejoindre son frère Richard Cœur de Lion, qui assiégeait le château de Chalus, près Limoges. A peine avait-elle quitté le camp que ses propres soldats y mirent le feu et se mêlèrent aux assiégés. Jeanne voulait revenir avec son frère, venger la trahison dont elle était victime; mais au moment d'arriver elle apprit la mort de Richard, blessé avant l'assaut. Trompée dans son espoir, la princesse se dirigea sur Rouen, où son autre frère, Jean Sans Terre, rassemblait des troupes pour combattre Philippe-Auguste. Elle tomba malade dans cette ville, et sentant que sa maladie était mortelle, elle envoya chercher la prieure de Fontevrault; mais craignant que la prieure n'arrivât trop tard, elle supplia l'archevêque de Cantorbéry de la consacrer à Dieu. Le prélat lui fit observer qu'étant mariée elle ne pouvait se faire religieuse; Jeanne mit tant d'instances dans ses prières que l'archevêque, la regardant comme inspirée du ciel, la consacra à Dieu et à l'abbaye de Fontevrault; elle expira quelques instants après. Elle avait eu de son second mari un fils, *Raymond VII*, qui prit après son père la couronne ducale de Toulouse. A. JADIN.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Histoire des Comtes de Toulouse.*

JEANNE, comtesse de Flandre et de Hainaut, morte en 1243. Fille aînée de Baudouin IX, comte de Flandre, premier chef de l'empire latin fondé à Constantinople en 1204, et qui, fait prisonnier par les Bulgares à la bataille d'Andrinople en 1205, disparut sans qu'on ait pu savoir ce qu'il était devenu, elle lui succéda en Europe en 1206. Le comte de Namur, son tuteur, la fit conduire à Paris, où Philippe-Auguste la retint plusieurs années. En 1211 elle épousa Ferrand ou Ferdinand, prince de Portugal. Ce prince, forcé d'abord de consentir à l'occupation de Saint-Omer et d'Aire par les Français, aux termes d'un traité conclu au Pont-à-Wendin, réclama bientôt contre la violence qui lui avait été faite, et refusa de prendre part aux préparatifs que faisait la France contre l'Angleterre. Philippe tourna ses armes contre la Flandre. Pendant que la flotte s'emparait de Gravelines et de Dam, l'armée de terre prenait Cassel, Ypres, Bruges, et arrivait à Gand. De fâcheuses nouvelles obligèrent Philippe-Auguste de courir à Dam. Cette ville fut incendiée; Bruges, Ypres et Gand mises à rançon; Oudenarde, Courtray et Douay pillées; Cassel démantelée; Lille brûlée et ses habitants égorgés ou vendus. Après ces effroyables exécutions, Philippe reprit le chemin de sa capitale, et licencia son armée (1213). L'année suivante, le comte de Flandre se réunit avec des forces considérables à l'empereur Othon, qui venait menacer le roi de France. Philippe s'avança de nouveau sur les terres de Flandre, et les ravagea *royalement*, selon l'expression de Guillaume le Breton. Enfin, il rencontra l'ennemi au pont de Bouvines. Le comte Ferrand y fut fait prisonnier et mené au Louvre; mais ses États demeurèrent à Jeanne, sa femme, sous la seule condition de démolir les murs d'Ypres, Cassel, Valenciennes et Oudenarde. Jeanne était brouillée avec son époux, qui lui reprochait, disait-on, d'être plus experte que lui au jeu d'échecs. Ambitieuse et infidèle, Jeanne ne se pressa guère de réaliser la rançon de son mari. Au contraire; elle racheta des prisons du roi Arnaud d'Oudenarde, qui fut alors en grand crédit auprès d'elle, tandis « qu'elle eut plusieurs fascheries, dit le chroniqueur de Flandre, à raison du peu d'estime que le peuple faisoit d'elle ». Louis VIII, qui maintint la comtesse de Flandre, « lui rendit le service, dit M. Michelet, de garder son mari prisonnier à la Tour du Louvre ». Au mois d'avril 1225 Baudouin, que l'on croyait mort chez les Bulgares, reparut en Flandre; du moins l'homme qui se disait l'ancien empereur de Constantinople avait les mêmes traits que Baudouin; seulement, il semblait usé par la douleur et la vieillesse. Jeanne refusa de le reconnaître. Fatigués d'un joug que les exactions et les caprices de leur souveraine rendaient lourd, les Flamands s'empressèrent de croire à la véracité de Baudouin : ils prirent les armes, et Jeanne dut fuir auprès de Louis VIII. Le roi d'Angleterre, intéressé à admettre Baudouin pour acquérir un allié contre la France, promit des secours. « Malheureusement, dit M. Michelet, Louis VIII, dont la politique avait besoin de la conviction contraire, parce qu'une femme discréditée lui convenait mieux qu'un guerrier célèbre à la tête d'un des grands fiefs du royaume, soutint incontinent aussi l'opinion utile à sa situation. » Une armée française fut bientôt rassemblée à Péronne et Jeanne rétablie dans son autorité. Baudouin, sommé de comparaître à Péronne, devant le roi et les barons, ne refusa pas d'y venir. Il demanda seulement un sauf-conduit, qui lui fut ac-

cordé. Louis VIII, assisté du légat du pape, interrogea cet homme pour savoir s'il était en effet l'empereur de Constantinople ou seulement, comme Jeanne l'affirmait, un ermite de Champagne nommé Bertrand de Rains. « L'évêque de Beauvais l'interrogea, dit Oudegherst, sur plusieurs articles auxquels il répondit assez pertinemment, non pas toutefois aux trois derniers qui lui furent proposés; savoir : le lieu auquel il avait fait féauté et hommage au roi Philippe; le lieu et de qui il avoit reçu l'ordre de chevalerie; et le lieu et le jour auxquels il avoit épousé madame Marie de Champagne, sa femme. » — « Une prison de vingt ans et tous les tourments infligés par les barbares avoient peut-être, dit Sismondi, fait oublier ces détails au malheureux Baudouin : sa mémoire se troubla; Louis VIII s'emporta, et sans autre examen lui ordonna de sortir du royaume; il respecta néanmoins le sauf-conduit qu'il lui avoit donné et il le fit reconduire jusqu'aux frontières. Mais les adhérents de Baudouin, découragés par l'issue de cette conférence, l'abandonnèrent. Ce malheureux craignit de tomber aux mains de ses ennemis; il voulut s'enfuir sous un habit de marchand; bientôt il fut reconnu en Bourgogne, arrêté par un chevalier et livré à la comtesse. » Elle le paya 400 marcs d'argent, le fit mettre à la question, puis ordonna qu'il fût pendu. « De cette exécution, dit Oudegherst, procéda depuis entre le peuple un merveilleux murmure, au moyen que chacun disoit et maintenoit que la comtesse avoit fait pendre son père; et fut cette opinion tellement enracinée ès cœurs de la multitude comme encore moi-même j'ai entendu être pour le présent, et signamment en la ville de Lille, que par nulles excusations on ne les en pouvoit divertir. » La *Chronique de Tours* affirme aussi que Baudouin ne se démentit point, même à l'instant de sa mort, et que tout le peuple demeura persuadé que Jeanne était parricide. Cependant, pour faire cesser ces bruits, Jeanne envoya des messagers à Andrinople, chargés de s'informer des circonstances de la mort de son père. Ceux-ci rapportèrent à leur retour, « que le lieu où le corps de Baudouin avoit été jeté, auroit, à la vue et non sans grande admiration d'un chacun, été environné d'une merveilleuse clarté; qu'il auroit miraculeusement guéri d'une fièvre celui qui l'avoit recueilli ; » et la multitude se laissa persuader par le récit de ces prodiges. Jeanne assista en 1226 au sacre de Louis IX. Quant au comte Ferrand, il fut enfin tiré de sa prison, après douze ans de captivité, la même année 1226, par la reine Blanche, moyennant 20,000 livres, au lieu de 40,000 que stipulait un traité conclu à Melun en 1225. Il mourut de la gravelle, en 1234, et fut inhumé à l'abbaye de Marquettes, près de Lille. Trois ans après, Jeanne trouva un second époux en Thomas de Savoie, oncle de Marguerite, femme de saint Louis. Cette double union et beaucoup de faiblesses ne donnèrent pas de postérité à Jeanne. Marguerite, dite de Constantinople (*voy.* ce nom), sa sœur cadette, lui succéda. L. LOUVET.

Oudegherst, *Chronique et Annales de Flandre.* — Guillaume le Breton, *Histor. de Vita et Gestis Philippi-Augusti.* — *Gesta Ludovici VIII.* — Matth. Paris, *Histor. Angliæ.* — *Chron. de Saint-Denys* — Raynaldi, *Annal. Eccles.* — *Chron. Turonense.* — Michelet, *Hist. de France.* — Sismondi, *Hist. des Français*, tomes VI et VII.

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, morte à Roye, le 22 janvier 1325. Elle avait épousé Philippe le Long. Il ne faut pas confondre cette princesse avec Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe VI, ni lui attribuer les désordres reprochés à Jeanne de Navarre. Accusée d'adultère en 1313, et condamnée à une détention perpétuelle dans le château de Dourdan, elle n'y resta qu'un an; son époux, croyant ou feignant de croire à son innocence, la reprit avec lui. Elle eut un prince et quatre princesses. Veuve jeune encore de Philippe le Long, auquel elle survécut huit ans, elle habita, après la mort du roi son époux, la tour de Nesle. Mais tous les historiens ne l'accusent pas d'avoir pris part aux scandales dont cet hôtel fut le théâtre. A. J.

Art de vérifier les dates. — Prudhomme père, *Biog. des Femmes célèbres.*

JEANNE Ire, reine de Naples, née en 1327, morte en 1382. Elle était fille de Charles, duc de Calabre, et de Marie de Valois, seconde femme de ce prince. Le roi de Naples, Robert le Bon, aïeul de Jeanne et petit-fils de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, mourut en 1343; son fils et héritier légitime, Charles, l'ayant précédé dans la tombe, ce fut Jeanne qui lui succéda; elle avait alors seize ans. Cette princesse avait été mariée toute jeune à son petit-cousin, André de Hongrie; leur mariage était un acte de politique qui, suivant toutes probabilités, devait établir un bon accord parmi les nombreux descendants de Charles d'Anjou, en conciliant les intérêts des deux branches de cette maison, qui avaient des droits presque égaux au trône de Naples. Robert le Bon était le frère puîné de Charles Martel, roi de Hongrie; à la mort de Charles le Boiteux, leur père, les deux princes s'étaient disputé la couronne, que leur aïeul Charles d'Anjou avait usurpée en 1226 sur le jeune Conradin de Souabe; le pape Clément V s'était fait leur arbitre, et avait adjugé à Robert la possession du royaume de Naples. Bien que Charles Martel se fût soumis à la décision pontificale, Robert avait trouvé prudent, peut-être aussi équitable, de faire volontairement une sorte de composition entre ses droits et les prétentions de son frère, en appelant un des enfants de celui-ci à partager le trône dévolu à sa propre descendance. Mais il arriva le contraire de ce que Robert espérait. L'égalité de pouvoir dont il avait cru que chacun des deux époux se contenterait ne satisfit ni l'un ni l'autre. Jeanne et André ne s'étaient jamais aimés; ils se détestèrent quand ils furent assis sur le même trône.

Les Hongrois affluèrent à Naples; sûrs de la protection du roi, dont leur souverain était le frère, ils indignèrent par leur insolence la reine et les *Angevins* : ainsi appelait-on les partisans de Jeanne, quoique André de Hongrie appartînt comme elle à la maison d'Anjou. Il y eut scission complète à la cour, ou, pour mieux dire, il y eut deux cours dans le même palais. Jeanne était belle, vive, spirituelle; du vivant de son aïeul Robert, sa grâce et son aménité rehaussaient le prix du bienveillant accueil que ce roi faisait au talent et au génie. Accoutumée à plaire, à commander, à être obéie, cette jeune princesse fut révoltée de l'extrême condescendance d'André pour les sujets du roi de Hongrie, et de l'arrogance avec laquelle ces étrangers se mêlaient de toutes les choses relatives au gouvernement. André lui parut lâche et méprisable.

Une conspiration se forma contre le jeune roi de Naples; l'opinion la plus accréditée, c'est que la reine fut l'âme de cette conspiration. Un soir du mois de septembre de l'année 1345, la cour étant au château d'Averse, un chambellan du roi vint avertir ce dernier, qui se trouvait en ce moment chez la reine, que des dépêches d'une grande importance étaient arrivées de Naples. André sortit immédiatement pour se rendre dans son cabinet; comme il traversait une salle qui séparait l'appartement de Jeanne du sien, il fut entouré par les conjurés, saisi et pendu aux barreaux d'une fenêtre où on le laissa deux jours. La reine, en apprenant ce tragique événement, ressentit ou affecta de ressentir une horreur mêlée d'épouvante, et retourna aussitôt à Naples; mais elle ne fit point rechercher les assassins de son mari. Brantôme a prétendu que le cordon qui servit à étrangler André avait été tressé en fils d'or par les mains mêmes de la reine, « pour lui faire plus grand honneur », explique le chroniqueur. Dans cette préméditation qu'il prête à Jeanne, il y aurait eu une ironie atroce dont une jeune femme de dix-huit ans ne pouvait guère être capable. Clément VI ordonna, en sa qualité de suzerain des rois de Naples, que l'on poursuivît les auteurs du meurtre d'André; ces poursuites atteignirent seulement quelques individus obscurs, auxquels les tourments de la question arrachèrent des aveux vrais ou faux qui néanmoins ne compromirent pas Jeanne. Fort peu de temps après, la reine de Naples contracta avec un autre de ses parents, Louis de Tarente, un second mariage pour lequel elle ne demanda pas de dispense préalable. Sur ces entrefaites, Louis, roi de Hongrie, parut en Italie, à la tête d'une armée, et marcha sur Naples pour venger la mort de son frère; Jeanne s'enfuit, et se réfugia à Avignon : cette ville faisait partie de la Provence, qui était venue en la possession de la maison d'Anjou par le mariage de Béatrix, héritière de ce comté avec Charles, frère de saint Louis. La papauté avait son siége à Avignon, depuis 1305. Clément VI cita Jeanne devant un consistoire, afin qu'elle se justifiât de l'assassinat d'André. Cette princesse se trouvait dans de grands embarras; heureusement pour elle, le roi de Hongrie, dont les troupes étaient décimées par la peste, quitta Naples, où il laissa cependant des forces suffisantes pour empêcher Jeanne d'y rentrer. La reine n'avait ni soldats ni argent pour achever de chasser son adversaire de Naples; ce fut alors qu'elle céda au saint-siége, de son propre mouvement ou sur la proposition de Clément, la ville d'Avignon, pour la somme de quatre-vingt mille florins d'or (environ sept cent vingt mille francs d'aujourd'hui), et à la condition que le souverain pontife la déclarerait innocente du meurtre de son premier mari, et lui accorderait la dispense nécessaire à la validité de son union avec le prince de Tarente. Ce traité fut un coup de fortune pour le pape, qui possédait déjà le comtat Venaissin et désirait fort acquérir la ville d'Avignon et son territoire (1). De son côté, Jeanne avait un grand intérêt à s'assurer la protection de la cour pontificale. Les ressources pécuniaires que lui avait procurées la cession d'Avignon au saint-siége ne lui ayant pas suffi pour parvenir à recouvrer ses États en Italie, elle eut recours à la médiation du successeur de Clément VI, Innocent VI, dont les négociations la firent réintégrer dans son royaume de Naples, en 1352. Dix ans après, Louis de Tarente mourut; quoique la reine eût alors trente-six ans, elle ne mit pas moins de précipitation à se remarier que précédemment, après l'assassinat d'André. Elle jeta les yeux sur un jeune prince de la maison d'Aragon, Jacques, roi de Mayorque; en 1363 ce prince arriva à Naples, où il fut reçu avec les honneurs souverains; toutefois, en l'épousant, la reine lui donna seulement le titre de *prince de Calabre*. Ils vécurent en fort mauvaise intelligence, et Jacques craignant, présument quelques historiens, d'avoir le même sort qu'André de Hongrie, se retira en Espagne. Jeanne, se voyant sans postérité, deux filles qu'elle avait eues de Louis de Tarente étant mortes au berceau, fit épouser à Charles, duc de Durazzo, un de ses cousins, qui résidait en Hongrie, Marguerite de Durazzo, cousine germaine de Charles et nièce de la reine, dont elle se trouvait être aussi l'héritière présomptive. Mais ensuite, Jacques d'Aragon étant mort, Jeanne épousa, en 1376, Othon de Brunswick, dont l'âge était analogue au sien. Ce quatrième mariage mécontenta Durazzo; ce prince profita d'un schisme qui se forma dans l'Église romaine pour agir contre sa bienfaitrice. En 1378, le pape Grégoire XI étant mort, et les membres du sacré collége n'ayant pu s'entendre sur le choix de son successeur, deux papes furent élus, l'un, Urbain VI, par le parti romain, l'autre, Clément VII, par le parti français. Jeanne se déclara pour

(1) Le comtat avait été cédé, en 1273, à Grégoire X par Philippe le Hardi.

Clément. Urbain, pour se venger d'elle, appela à Rome Charles de Durazzo; ce prince quitta la Hongrie avec la permission de son parent, le roi Louis, au service duquel il était. A son arrivée, Urbain, usant du droit d'investiture, que les souverains pontifes s'étaient arrogé au onzième siècle à l'égard des rois de Naples, déclara Jeanne déchue du trône, et couronna lui-même Durazzo. Alors Jeanne, suivant le conseil de l'autre pape, Clément VII, qui résidait à Avignon, adopta Louis, duc d'Anjou, second fils de Jean, roi de France, et par son testament, qu'elle fit en juin 1480, elle reconnut ce prince pour son héritier universel. Mais Durazzo, s'appuyant sur ses propres droits et sur ceux de sa femme, envahit le royaume de Naples; les villes et les bourgs qui se trouvaient sur son passage lui ouvrirent spontanément leurs portes, et, malgré la résistance d'Othon, qui commandait les troupes napolitaines, il entra dans la capitale du royaume, et assiégea le Château-Neuf, dans lequel la reine s'était renfermée, espérant que le duc d'Anjou, qui s'était mis en marche pour venir à son secours, ne tarderait pas d'arriver. Mais Othon fut fait prisonnier dans une sortie; et Jeanne, forcée de se rendre au moment même où elle espérait effectuer son évasion de la citadelle pour se retirer en France, fut envoyée par Durazzo à Muro, ville forte de la Basilicate, où on la tint sous une dure captivité. Le nouveau roi de Naples envoya demander au roi de Hongrie quel sort devait être réservé à Jeanne; Louis condamna cette princesse au même supplice qu'elle avait, dit-il, fait autrefois subir à André. Le 22 mai 1382, comme le duc d'Anjou mettait le pied en Italie, Jeanne fut étouffée entre des coussins. Son corps resta plusieurs jours sans être enseveli, dans une église de Muro; il fut ensuite transporté à Naples. Othon avait été mis en liberté et renvoyé en Allemagne.

Malgré les efforts des anciens chroniqueurs italiens pour ébranler la croyance, à peu près générale, qu'André fut assassiné par les ordres de Jeanne, la plupart des compilateurs, qui ont pourtant travaillé d'après ces premiers documents historiques, ne mettent pas en doute la culpabilité de Jeanne. Plusieurs autres la traitent d'impudique, peut-être par suite de la similitude morale que l'on trouve, à certains égards, entre cette princesse et Jeanne seconde, sa nièce, similitude qui n'est cependant pas complète en ce qui concerne la licence des mœurs. Scipion Ammirato dit que « si cette reine a contracté trop précipitamment quatre mariages successifs, ce fut parce qu'elle espérait avoir des héritiers directs, ce qui eût été une sécurité pour l'État aussi bien que pour elle-même. » Costanzo remarque que si Jeanne n'eût pas été chaste, elle aurait préféré garder la liberté que l'état de veuve lui assurait. Angelo de Perugia la qualifie de *santissima;* il l'appelle l'*onore del mondo*, la *luce dell' Italia*. Sans nul doute, il y a dans ces louanges une exagération que l'on peut raisonnablement attribuer à la prédilection que Jeanne Ire, à l'exemple de son aïeul Robert, témoigna aux poëtes et aux savants. Boccace seul a terni les mœurs privées de Jeanne en prétendant que, dans sa première jeunesse, cette princesse avait eu des complaisances coupables pour le fils de la nourrice du duc de Calabre, son père; mais la plume de l'auteur du *Décaméron* a si souvent tracé des fictions galantes, qu'elle ne peut pas être précisément considérée comme une autorité lorsqu'il s'agit d'aventures historiques.

Camille Lebrun.

Scipion Ammirato, *Ritratti*. — Angelo da Perugia, *Consigli*. — Giannone, *Storia civile del Regno di Napoli*. — Mariana, *Historia de España*.

JEANNE II, reine de Naples, née en 1370, morte en 1435. Elle était fille de Charles de Durazzo, roi de Naples, et de Marguerite de Durazzo. Jeanne succéda (1414) à son frère Ladislas. Elle était alors veuve de Guillaume d'Autriche, son premier mari, dont elle n'avait pas eu d'enfants. Avant de monter sur le trône, elle s'était éprise du comte Pandolfello Alapo, selon les uns son échanson, selon les autres son maître d'hôtel. Leur commerce, tenu secret pendant le règne de Ladislas, ne fut plus un mystère pour personne lorsque Jeanne eut hérité de la couronne de Naples. Elle le nomma son grand-chambellan, et lui accorda toute sa confiance. Après lui avoir donné, dit l'historien Giannone, *il dominio della persona*, elle lui donna *il dominio del regno* (1). Pandolfello se montrait fort jaloux des seigneurs auxquels la reine témoignait de la bienveillance, craignant toujours que la fantaisie ne lui prît de se remarier; ce fut effectivement le parti auquel elle se décida, sur les instances de son conseil. Elle paraissait assez disposée à épouser Jacques d'Aragon, fils du roi Ferdinand, qui possédait aussi la Sicile; mais ce prince n'avait que dix-huit ans, et cette grande distance d'âge (Jeanne avait quarante-cinq ans) empêcha de donner aucune suite à ce projet. Le choix de la reine se fixa alors sur Jacques de Bourbon, comte de la Marche; ce prince était de la maison royale de France, quoique fort éloigné de la couronne. Peu de temps après ce mariage, Jules-César de Capoue, qui avait eu, sous le règne de Ladislas, le commandement de l'armée napolitaine, et qui avait des griefs particuliers contre le comte Alapo, découvrit au nouveau roi les désordres de la conduite passée et présente de Jeanne. Le grand-chambellan fut arrêté par l'ordre de Jacques; mis à la question, il avoua sa liaison avec la reine, et se reconnut également coupable des énormes abus de pouvoir dont on l'accusait: on lui trancha la tête sur la place du marché. Quant à Jeanne, elle fut d'abord tenue par son mari dans une rigoureuse réclusion. Jules-César, cédant à un sentiment de compassion ou à un cal-

(1) Le mot italien *dominio* exprime tout à la fois domination, possession et autorité.

cut de politique, fit secrètement prévenir la reine qu'il était tout prêt à conspirer en sa faveur contre Jacques. La reine, qui ne pouvait lui pardonner de l'avoir dénoncée à son mari, communiqua à ce dernier la proposition que lui avait faite Jules-César. Il s'ensuivit entre les deux époux une réconciliation apparente; mais Jeanne, « qui, dit Mariana, était douce et complaisante quand elle avait des sujets de crainte, et se montrait hautaine et ingrate quand elle était hors de péril », usa de la liberté qu'elle avait recouvrée pour faire emprisonner son mari dans un des châteaux forts de Naples. L'historiographe de la maison de Bourgogne, Olivier de la Marche, qui entrecoupe le récit des faits et gestes de ses maîtres de longues digressions sur des personnages étrangers à son sujet, attribue la réclusion à laquelle Jeanne condamna à son tour le roi à une méfiance « dont, dit-il, j'ai oui recorder diversement. Les uns disoient que le roi Jacques vouloit trop maîtrisemment vivre avec elle, tant sur le gouvernement du royaume comme sur ses plaisances et passe-temps; autres disoient que la reine ne prit pas bien en gré aucunes assemblées de dames par manière de festiment que journellement faisoit le roi.... » Le même historien prétend que « toutefois, la dite reine montra à son mari tel amour et affection par longue espace, qu'elle-même lui portoit et bailloit les mets de son boire et de son manger, doutant qu'autre ne sachant l'amour qu'elle lui portoit, et croyant complaire à elle, ne l'empoisonnât. Tant dura cette étrange amour et cette sûreté, sous main fermée et close, qu'elle éloigna privauté; et parfois se tenoit la reine en autres de ses palais et de ses châteaux; et le roi Jacques (qui était un très-beau chevalier) s'ennuyait de cette prison et avait regret d'user sa vie en telle captivité. » Les amis et les serviteurs de Jacques trouvèrent moyen de faire évader ce prince, dans une petite barque, le château où il était enfermé n'étant pas éloigné de la mer; cela se fit probablement du consentement de la reine. Ce prince Jacques demeura quelque temps en Italie, hors des États de sa femme, et, s'étant laissé conduire dans la voie de pénitence par une religieuse du pays de Bourgogne qui allait et venait par toute la chrétienté, il prit l'habit de Saint-François dans un couvent de cet ordre, à Besançon.

Ainsi délivrée d'un époux dont elle ne voulait « ni la mort ni la compagnie », Jeanne se laissa gouverner par Giovanni Caracciolo, qui avait été son favori pendant l'emprisonnement de Jacques; elle le fit alors grand-sénéchal. Bien que la reine eût passé depuis longtemps l'âge des amours, elle avait conçu une passion très-vive pour Caracciolo, et elle lui accorda un si grand pouvoir dans toutes les affaires du gouvernement que, suivant Giannone, « il ne lui manquait que le titre de roi ». Néanmoins, la reine étant devenue vieille, presque décrépite, non pas tant encore par le nombre de ses années que par le mauvais état de sa santé, l'influence du grand-sénéchal déclina. De graves préoccupations tourmentèrent la fin du règne de Jeanne II. Sous Ladislas, son frère, et pendant la régence de leur mère (la reine Marguerite), Louis d'Anjou, deuxième du nom, fils de celui que Jeanne Ire avait adopté, s'était désisté de ses prétentions à la couronne, moyennant la cession qu'on lui avait faite de la Provence. Mais sous Jeanne II, Louis III, fils de Louis II, encouragé par les mécontents du royaume et par les princes étrangers ennemis de cette princesse à faire valoir de nouveau les droits dont la renonciation avait pourtant été achetée à son père, saisit un instant qui lui parut favorable pour revendiquer Naples. Jeanne, n'ayant point d'enfants, appela à son aide et à sa succession Alfonse V, roi d'Aragon et de Sicile. A l'approche de ce prince, Louis d'Anjou, qui était venu assiéger Naples, se retira. La bonne intelligence de la reine et de son fils d'adoption ne dura pas plus de deux ans.

En 1423, Jeanne et Alfonse se brouillèrent en s'accusant mutuellement de perfidie; la reine de Naples se retrancha dans une des citadelles de la ville, le roi de Sicile dans une autre; la faction angevine et la faction aragonaise se montraient également menaçantes pour la reine et hostiles à son favori. Un jour, comme le sénéchal traversait la rue qui mène à la porte de Capoue, il fut enlevé de force par une troupe de gens d'armes au service d'Alfonse; ce fut le commencement d'une guerre intestine, qui dura plusieurs semaines. Dans un des petits combats qui se livraient à chaque instant sur les places et dans les rues de Naples, le roi d'Aragon faillit perdre la vie. Les soldats de ce prince pillèrent les maisons de Naples et assiégèrent la forteresse dans laquelle se tenait Jeanne; les partisans de cette princesse réussirent cependant à couvrir sa retraite de Naples à Averse. Lorsque la reine fut en sûreté, l'exaspération des partis se calma; on déposa de part et d'autre les armes; les prisonniers furent échangés. Caracciolo rejoignit la reine; mais cette dernière était trop irritée contre Alfonse pour consentir à lui laisser reprendre à sa cour la position qu'elle lui avait donnée. Bien que l'adoption de ce prince eût été d'abord faite par lettres, lesquelles lettres avaient été lues devant les états du royaume et approuvées par cette assemblée, puis confirmées par la cour de Rome, qui, avec son droit d'investiture, tenait toujours dans sa dépendance les rois et les reines de Naples, Jeanne révoqua toutes les dispositions précédemment prises par elle en faveur d'Alfonse, et désigna en sa place, pour son héritier universel, le même Louis d'Anjou contre lequel le roi d'Aragon était venu la défendre, et qui se trouvait en ce moment-là à Rome. Alfonse quitta l'Italie pour aller en Espagne faire une nouvelle levée de troupes. Il y eut encore bien des barcellements de la part des

deux compétiteurs à la succession de Jeanne, et bien des fluctuations dans l'esprit de cette princesse à l'égard de la désignation définitive de son héritier. La fin de son règne fut aussi troublée, à plusieurs reprises, par des dissensions intérieures et par des cabales de cour, dont Caracciolo, qui, comme tous les favoris, avait abusé de sa faveur et de son pouvoir, devait être un peu plus tôt, un peu plus tard, la victime. En 1432, le sénéchal périt, traîtreusement assassiné. La reine ne le regretta pas; depuis déjà plusieurs années Caracciolo était dans une sorte de disgrâce auprès de cette femme, dans le cœur de laquelle aucun sentiment ne remplaçait les passions éteintes. Louis III d'Anjou mourut en 1434, un an avant Jeanne, au moment où la reine de Naples venait de lui renouveler la donation de ses États et de ses biens, que, par sa dernière disposition testamentaire, elle transféra au frère puîné de Louis-René d'Anjou. Mais ce prince ne profita pas de cette disposition : lorsque arriva la mort de Jeanne, il était prisonnier du duc de Bourgogne, et Alfonse d'Aragon s'empara à son préjudice du royaume de Naples.

Camille Lebrun.

Giannone, *Storia civile del Regno di Napoli*. — Mariana, *Historia de España*. — Olivier de la Marche, *Mémoires*.

Jeanne de France, duchesse de Berry (la Bienheureuse), née en 1464, morte en 1504. Fille du roi Louis XI, cette princesse, qui était petite et contrefaite, épousa en 1476 son cousin, le duc d'Orléans. Cette union ne fut pas heureuse. Le duc d'Orléans, qui n'avait fait que céder à la volonté de Louis XI, ne dissimulait pas son aversion pour sa femme. Après la mort du roi, sous le règne de Charles VIII, son beau-frère, il n'osa pas encore s'en séparer; mais dès qu'il devint roi, sous le nom de Louis XII, il fit dissoudre son mariage par le pape Alexandre VI, en 1498. Jeanne supporta cette humiliation avec courage; elle se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'*Annonciation* ou de l'*Annonciade*. Alexandre VI, en 1501, et Léon X, en 1517, confirmèrent cette institution, dont il y eut bientôt plusieurs monastères en France et dans les Pays-Bas. Elle fonda encore un collége dans l'université de Bourges. Cette princesse, que tous ses penchants portaient à la retraite, et dont la vertu ne se démentit jamais, fut toujours bonne pour son ingrat époux. Lorsque Charles VIII exila le duc d'Orléans comme rebelle, elle imagina tous les moyens possibles pour obtenir sa liberté, et elle y parvint à force de larmes et de prières. Elle était, dit le père Berthier, d'une candeur et d'une simplicité remarquables. Quelques jours avant sa mort, elle remit à son confesseur un écrit ayant pour titre : *Testament;* dans cet écrit, elle lui conseillait de fuir les emplois de la cour, l'ambition et les intrigues du monde. Le pape Benoît XIV l'a béatifiée en 1343 (1).

A. Jadin.

Le père Attichi, *Vie de Jeanne de France*; 1625. — Le père Berthier, dans l'*Art de vérifier les dates*. — Prudhomme, *Biographie des Femmes célèbres*. — H. Martin, *Hist. de France*.

Jeanne, reine de Navarre et d'Aragon, née vers 1425, morte le 15 février 1468. Fille de Frédéric Henriquez, seigneur de Medina del Rio-Seco, comte de Melgar, amirante de Castille, elle fut mariée, en secondes noces, le 1er septembre 1444, à Jean II, roi de Navarre, dont son père était devenu le favori. Grâce à la fermeté de son caractère, elle prit beaucoup d'ascendant sur son époux, surtout depuis la naissance de l'infant don Ferdinand (1452), qui devait, sous le nom de Ferdinand le Catholique, réunir sur sa tête toutes les couronnes d'Espagne. Reconnue en 1458 comme reine d'Aragon, en même temps que Jean II succédait en ce pays à son frère Alfonse, elle laissa éclater toute la haine qu'elle portait aux enfants du premier lit, et résolut leur perte. L'aîné de ceux-ci, le prince de Viane, prit les devants, courut aux armes, et réclama pour lui le titre de *roi de Navarre*. Sous l'influence de sa femme, Jean II alla jusqu'à déshériter son fils; il le fit ensuite arrêter et emprisonner à Barcelonne. La Catalogne se révolta tout entière en sa faveur, et Jeanne, effrayée pour elle-même, s'empressa de délivrer le prince de Viane, qui mourut subitement à quelques jours de là. Cette mort donna lieu au bruit qu'il avait été empoisonné par sa belle-mère. L'insurrection, loin de s'apaiser, n'en devint que plus furieuse : la reine, assiégée en 1463, dans Girone, appela à son aide le comte de Foix, qui réussit à la délivrer. En 1467, elle combattit de nouveau pour faire rentrer dans le devoir cette province, qui s'était donnée à Jean, duc de Lorraine, fils de René d'Anjou.

P. L—y.

Juan de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*.

Jeanne de Portugal, reine de Castille, née en 1438, morte en 1475. Elle était fille d'Édouard, roi de Portugal, et d'Éléonore d'Aragon. Jeanne faisait l'ornement de la cour de son frère Alphonse V, qui régnait en Portugal, lorsque, en 1455, sa main fut demandée par Henri IV, roi de Castille. Deux ans auparavant, ce prince avait fait annuler son mariage avec Blanche de Navarre, sous le prétexte d'une stérilité dont il aurait dû accuser sa propre impuissance, résultat du libertinage auquel il s'était livré, disent les historiens, dès l'âge de quatorze ans. Jeanne était jolie, bien faite, gracieuse; elle avait l'esprit vif et brillant; son arrivée en Castille fut saluée avec enthousiasme non-seulement par les grands du royaume, mais aussi par les seigneurs étrangers qui se trouvaient à Ségovie. Les chroniqueurs du quinzième siècle rapportent que, à un bal donné par l'ambassadeur de France, celui-ci, ayant eu l'honneur de danser

(1) Il existe au musée dit des Souverains à Paris, parmi les collections du Louvre, un portrait de la bienheureuse Jeanne. Ce portrait consiste en un masque ou épreuve en plâtre moulée sur la figure de Jeanne après sa mort. V.

avec la jeune reine, fit vœu, dans le transport de sa gratitude pour une si haute distinction, de ne jamais danser avec aucune autre femme. Mais bientôt la légèreté, la coquetterie de la princesse portugaise, son goût excessif pour les plaisirs et son dédain de l'étiquette, choquèrent les graves Castillans. La médisance ne tarda pas de signaler à la malignité publique, comme ayant su plaire à l'épouse de Henri, le plus beau cavalier de la cour, Beltran de La Cueva, qui, depuis quelque temps, jouissait de la faveur du roi. Dans un tournoi qui eut lieu près de Madrid, en présence des souverains de la Castille, Beltran déclara qu'il était prêt à soutenir contre tout venant la supériorité de la beauté de sa dame; il fit en cette occasion de si brillantes prouesses, que le roi, enchanté, voulut perpétuer le souvenir de cette journée par la fondation d'un monastère dédié à saint Jérôme.... « Bizarre origine d'une congrégation religieuse, » remarque un historien. Bien que la dame objet de l'amour de Beltran n'eût point été nommée par le jeune Castillan, l'opinion générale fut que c'était la reine. L'immoralité du roi et de ses favoris disposait le public à accueillir les bruits les plus préjudiciables à la réputation de Jeanne. Parmi les nombreuses maîtresses de Henri, il y en eut une, et celle-là était au nombre des demoiselles d'honneur que Jeanne avait amenées de Portugal, dont l'ascendant sur ce prince voluptueux inquiéta la reine. Dona Guyomare osa un jour lui reprocher l'irrégularité de sa conduite. Jeanne souffleta cette insolente rivale : le palais se divisa d'abord en deux camps; mais ensuite le parti du roi et celui de la reine vécurent en bonne intelligence. Henri et ses maîtresses, Jeanne et ses favoris ne songèrent plus qu'à leurs plaisirs, sans se préoccuper de l'opprobre qu'un tel scandale déversait sur eux. Beltran de La Cueva, créé successivement comte de Ludesma et duc d'Albuquerque, eut la plus grande part aux libéralités de Henri; aussi lorsque, en 1462, la reine accoucha d'une fille qui fut nommée *Jeanne* comme elle, la nation flétrit cette naissance suspecte en donnant à la petite princesse le surnom de *Beltraneja*.

En 1463 une confédération de seigneurs castillans se forma, et demanda l'éloignement du duc d'Albuquerque de la cour, ce qu'elle n'obtint pas. Plus tard, elle se montra plus exigeante, en posant pour condition à un accommodement avec le roi le renvoi de la reine et de sa fille en Portugal. Cette condition fut acceptée mais non remplie par Henri. En 1467, les révoltés s'emparèrent de Ségovie; précédemment la petite Jeanne, que ses partisans ne trouvaient pas en sûreté dans cette ville, avait été conduite à Zamora. La reine faillit tomber au pouvoir de ses ennemis; elle parvint cependant à se sauver et à se réfugier dans le château d'Alaejos, qui appartenait à la puissante famille des Mendoza. Pendant le séjour qu'elle fit dans ce château, elle s'éprit de don Pedro de Castella, neveu de l'archevêque de Séville. Elle s'enfuit avec ce jeune seigneur, dont elle eut deux fils, *don Ferdinand* et *don Apostol*. Lorsque le roi de Castille eut mis fin à l'insurrection de ses sujets, en nommant sa sœur Isabelle princesse des Asturies, la reine rejoignit son mari et sa fille. Jeanne mourut « en odeur de sainteté », dit l'historien Prescott, six mois après Henri IV. Le corps de cette princesse fut déposé, d'après les ordres de Ferdinand et d'Isabelle, successeurs de Henri, dans un superbe mausolée.

Camille Lebrun.

La Clède, *Histoire générale de Portugal*. — Colmenar, *Annales d'Espagne et de Portugal*. — Mariana, *Historia de España*. — Prescott, *History of Ferdinand and Isabelle*.

JEANNE DE CASTILLE, surnommée *Beltraneja*, fille de la précédente, née en 1462, morte en 1530. Sa mère avait épousé en 1455 Henri IV, dit *l'Impuissant*, roi de Castille. Ce prince ayant été fortement soupçonné d'avoir favorisé (quelques-uns disent même autorisé) une liaison intime entre la reine et Beltran de La Cueva, seigneur castillan, dans l'espérance que leurs amours lui procureraient un héritier, Jeanne de Castille fut regardée généralement comme le fruit de ce commerce adultère. Cette princesse avait à peine deux ans lorsque Henri proposa à Alfonse V, roi de Portugal et frère de la reine de Castille, de conclure par un traité le mariage de Jeanne avec Jean, fils d'Alfonse; puis le roi de Castille convoqua les cortès, et leur fit prêter le serment de fidélité à Jeanne, comme héritière présomptive de la couronne. Mais peu de temps après une ligue se forma contre Henri, et élut roi en sa place Alfonse, son frère consanguin. Les confédérés s'assemblèrent à Burgos, et déclarèrent que le serment prêté à Jeanne était un acte forcé, conséquemment non valable, plusieurs de ceux qui l'avaient prononcé ayant protesté en particulier contre ce serment, dans la conviction que Jeanne n'était pas la fille du roi. En 1465 Henri, renonçant au mariage projeté avec Jean de Portugal, offrit aux ligueurs de reconnaître son frère Alfonse pour son héritier légitime, à la condition que ce jeune prince épouserait Jeanne. Ce projet n'eut pas de suite, parce que Henri indisposa de nouveau contre lui les confédérés en ne remplissant pas une des clauses les plus importantes du traité conclu avec eux, à savoir, la nomination d'une commission chargée d'effectuer des réformes dans le gouvernement. Alfonse de Castille étant mort en 1468, Henri IV se vit forcé par les rebelles de reconnaître solennellement Isabelle, sa sœur, pour son héritière légitime : c'était reconnaître [illegible] l'illégitimité de la naissance de Jeanne; cependant, Henri ne cessa pas de donner ouvertement à cette dernière des témoignages de [illegible] affection paternelle. A la vérité, en même temps qu'il signait le traité qui dépouillait Jeanne [illegible]

ses droits à la couronne de Castille, le roi concertait avec le marquis de Villena, qui venait d'abandonner les confédérés, les moyens d'éluder dans la suite l'exécution de ce traité. En 1469, Villena essaya de tout concilier, en proposant aux deux partis qui subsistaient en Castille de conclure le double mariage d'Alfonse V, le roi régnant de Portugal, avec Isabelle de Castille, et de Jean, fils et héritier d'Alfonse avec Jeanne; ce projet manqua encore par la ferme opposition qu'Isabelle mit à son accomplissement. En 1470, après qu'Isabelle eut épousé Ferdinand d'Aragon, Villena usa de son influence dans le conseil royal pour faire accepter par les états la demande de la main de Jeanne pour le duc de Guienne, frère du roi de France Louis XI, demande que ce monarque venait de faire par ambassadeur, à la sollicitation secrète de Villena. Le 26 octobre eut lieu dans la vallée de Lozoya, située entre la ville de Ségovie et celle de Buitrago, la conférence de la famille royale de Castille avec les envoyés de Louis XI. Henri rétracta la reconnaissance qu'il avait précédemment faite de sa sœur pour son héritière, et déclara qu'il rétablissait Jeanne dans tous ses droits. Le cardinal d'Albi, un des ambassadeurs de Louis XI ayant alors sommé le roi et la reine de Castille de jurer que la princesse Jeanne était véritablement leur fille, l'un et l'autre affirmèrent avec serment qu'ils l'avaient toujours regardée comme telle. Après cette déclaration, le cardinal fiança Jeanne au comte de Boulogne qui représentait, par procuration, le duc de Guienne. Bien que les nobles castillans qui avaient assisté à cette cérémonie eussent de nouveau juré fidélité à la jeune princesse, sa réintégration dans son droit de succession au trône de Castille ne pouvait être légale si elle n'était pas sanctionnée par les cortès. Vainement Henri chercha-t-il à obtenir cette sanction. Le duc de Guienne, d'ailleurs, ne parut attacher aucune importance à l'engagement que le roi son frère lui avait fait contracter; il sollicitait la main de l'héritière de Bourgogne, lorsqu'il mourut, en 1472. Après avoir fait de nouvelles et infructueuses tentatives pour procurer un appui à sa fille en la faisant épouser soit à son oncle Alfonse V, soit à son cousin Jean de Portugal, Henri, malade depuis longtemps, rendit le dernier soupir au mois de décembre 1474.

Villena, dont l'influence personnelle sur les grands de Castille pouvait rendre ceux-ci favorables à la cause de Jeanne, était descendu dans la tombe un peu avant le roi. On prétendit que Henri n'avait point fait de testament ni désigné son successeur; cette omission était contraire aux coutumes castillanes et si improbable, vu les divisions qui avaient eu lieu du vivant d'Henri au sujet de l'héritage de sa couronne, que les chroniqueurs espagnols varient d'opinion sur ce point. Carvajal, entre autres, admet l'existence d'un testament du roi, lequel testament aurait été soustrait à la connaissance de la nation, et que Ferdinand d'Aragon aurait détruit seulement après la mort d'Isabelle. Dans les lettres datées de mai 1475 et adressées aux différentes villes du royaume par la princesse Jeanne, il est expressément dit que Henri IV, à son lit de mort, avait encore une fois affirmé solennellement qu'elle était sa fille et son héritière légitime. Ni ce testament ni cette déclaration n'eussent suffi pour balancer les titres d'Isabelle à la couronne, ces titres ayant été reconnus par les états; mais évidemment les adversaires de Jeanne avaient intérêt à supprimer tout document qui aurait fortifié les droits si contestés de cette princesse à la succession de Henri.

Le marquis de Villena, fils de celui dont nous avons mentionné la mort, pressa le roi de Portugal de secourir une princesse dont il était le plus proche parent. Jeanne de Portugal étant morte quelques mois après Henri, son époux, Alfonse se décida à épouser lui-même Jeanne, dont la main lui avait été autrefois offerte pour le prince Jean. Il entra en Castille à la tête d'une armée de vingt mille hommes, et s'arrêta à Placentia, où le duc d'Arevalo et le marquis de Villena conduisirent Jeanne; cette princesse, alors âgée de treize ans, fut aussitôt fiancée à son oncle. Le mariage ne pouvait avoir lieu avant qu'on eût obtenu une dispense du pape. Alfonse et Jeanne prirent le titre de souverains de la Castille, et sommèrent Isabelle et Ferdinand de restituer à la fille de Henri IV la couronne qu'ils avaient usurpée. Il s'ensuivit une guerre qui se termina l'année suivante par la bataille de Toro. Les Portugais furent vaincus. Jeanne, ne se trouvant plus en sûreté à Zamora, où elle résidait, et dont le château fort était assiégé par Ferdinand, se retira en Portugal. Alfonse se rendit à la cour de Louis XI pour engager ce monarque à aider Jeanne à reconquérir le royaume de Castille, offrant au roi de France de se désister de ses propres prétentions à la main de cette princesse, et de la céder au dauphin Charles. Cette tentative ne réussit pas, « au très-grand préjudice et déplaisir du roi Alfonse », dit Comines.

En 1479, la paix fut conclue entre le roi de Portugal et les souverains de la Castille. Par ce traité, les intérêts de Jeanne se trouvèrent absolument sacrifiés, bien que le mariage de cette princesse avec don Juan, fils unique de Ferdinand et d'Isabelle, y fût stipulé; mais cette clause devenait presque dérisoire pour Jeanne par une réserve faite en faveur du prince qui était alors au berceau. Grâce à cette réserve, il aurait pu, si ce mariage ne lui agréait pas, lorsqu'il serait en âge de l'accomplir, rompre l'engagement pris par ses parents, sans que Jeanne eût droit à aucun dédommagement, sauf une somme de cent mille ducats. On n'accordait d'ailleurs à cette princesse qu'un délai de

quelques mois pour opter entre l'acceptation de cette alliance conditionnelle et sa retraite dans un couvent. Blessée dans sa dignité personnelle non moins que lésée dans ses intérêts, Jeanne entra immédiatement dans un monastère de l'ordre de Sainte-Claire à Coïmbre; elle y prit le voile l'année suivante. Ferdinand et Isabelle envoyèrent à Coïmbre, pour être témoins de cette cérémonie, Diaz de Madrigal, un des membres du conseil royal de Castille, et Ferdinand de Talavera, confesseur de la reine. Ce dernier adressa à Jeanne une exhortation dans laquelle il dit à la princesse qu'elle avait choisi « la meilleure part suivant les évangélistes ». Il termine son discours en déclarant que « aucun parent, aucun ami vrai, aucun conseiller fidèle ne voudrait la détourner d'une aussi sainte détermination ». Les vœux *irrévocables* prononcés par Jeanne n'empêchèrent pas que sa main ne fût recherchée en 1482 par le jeune roi de Navarre, François-Phœbus, fils de Gaston de Foix et de Madeleine de France, sœur de Louis XI. Cette proposition fut faite à l'instigation du roi de France: Louis cherchait à susciter des embarras au roi et à la reine de Castille, qui menaçaient d'envahir le Roussillon. Ferdinand et Isabelle, de leur côté, offrirent leur fille Jeanne à François-Phœbus; mais ce prince mourut inopinément. Vingt-cinq ans plus tard, Ferdinand d'Aragon, alors veuf d'Isabelle, fit, lui aussi, proposer à Jeanne Beltraneja de l'épouser; ce roi espérait parvenir, en faisant valoir les anciens titres de la princesse à la succession de Henri IV, à déposséder son gendre, Philippe d'Autriche, de la Castille, qu'il gouvernait au nom de son épouse Jeanne la Folle. Ferdinand échoua dans sa tentative auprès de la princesse qu'autrefois il avait fait déclarer fille adultérine de Jeanne de Portugal et de Bertran de La Cueva.

La religieuse de Coïmbre (c'est ainsi qu'on se plaisait en Castille à désigner la princesse Jeanne depuis qu'elle avait pris le voile) ne resta cependant pas toujours renfermée dans son monastère; elle en sortait souvent, et elle tenait à Lisbonne « un grand état », sous la protection des souverains du Portugal; ceux-ci considéraient Jeanne comme un gage des ménagements que la cour de Tolède devait avoir pour eux, et plus d'une fois ils insinuèrent qu'on pourrait faire revivre les titres de cette princesse à la couronne de Castille. Quoi qu'il en soit, Jeanne continua jusqu'à ses derniers moments à signer « moi, la reine ». Elle mourut dans le palais royal de Lisbonne, à l'âge de soixante-neuf ans.

Camille LEBRUN.

Castillo, *Cronica de Henrique*. — Mariana, *Teoria de las Cortes*. — Zurita, *Anales de Aragon*. — Clemancin, *Mémoires de la Real Academia*. — Marinao, *Cosas memorables de España*. — Mariana, *Historia de España*. — La Clède, *Histoire de Portugal*. — Alvarez de Colmenar, *Annales d'Espagne*. — Prescott, *History of the Reign of Ferdinand and Isabella*. — Comines, *Mémoires*.

JEANNE, reine de Castille (surnommée *la Folle*), née à Tolède en 1479, morte à Tordesillas en 1554. Cette princesse était la seconde fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. Le mariage de Jeanne avec l'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, avait été conclu en 1495, en même temps que le mariage de Marguerite, sœur de Philippe, avec le prince des Asturies, frère de Jeanne. Vers le milieu de l'été 1496, une flotte espagnole de cent trente vaisseaux, tant grands que petits, sous les ordres de don Fadrique Enriquez, amiral de Castille, transporta en Flandre la fiancée de Philippe; ce prince résidait dans les Pays-Bas, qui lui appartenaient du chef de sa mère. Une tempête furieuse, contre laquelle la flotte espagnole eut à lutter, rendit cette traversée très-longue et très-pénible pour l'infante. Les noces de Jeanne et de Philippe furent célébrées à Lille avec beaucoup d'éclat. A la fin de février de l'année 1500, l'archiduchesse donna un fils à son époux: ce fils fut Charles-Quint. Il reçut le titre de duc *de Luxembourg*. Le prince des Asturies, la reine de Portugal, sa sœur aînée, et l'infant don Miguel, fils de cette princesse et du roi Emmanuel, étant morts successivement dans le cours des années 1497, 1498 et 1499, Jeanne devint l'héritière présomptive de la couronne de Castille, et vers la fin de l'an 1501, elle décida Philippe à l'accompagner en Espagne: Isabelle et Ferdinand désiraient les présenter tous deux à leurs futurs sujets. L'archiduc voulut faire ce voyage par la voie de terre; il traversa la France avec son épouse; leur passage dans ce royaume donna à Jeanne l'occasion de manifester la fierté toute castillane de son caractère. Cette princesse refusa d'assister à la cérémonie de l'hommage que Philippe rendit au roi Louis XII comme à son suzerain pour le comté de Flandre. Peu après leur arrivée à Tolède, les deux époux reçurent les serments de fidélité des cortès, convoquées à cet effet dans cette ville par Isabelle. Les états d'Aragon, assemblés à Saragosse dans le même but par Ferdinand, les reconnurent également pour les futurs successeurs de ce prince dans le cas où il mourrait sans laisser de postérité mâle. A peine ces formalités furent-elles accomplies, que Philippe déclara son intention de retourner dans les Pays-Bas. Jeanne se trouvait dans un état de grossesse trop avancé pour pouvoir l'accompagner; cependant, ni les instances de cette princesse, ni les remontrances de la reine de Castille ne purent retenir l'archiduc : léger, sémillant et volage, ce prince, que ses contemporains ont surnommé *le Beau*, avait le goût des plaisirs et de la galanterie; il s'ennuyait à la cour de Tolède. Jeanne aimait passionnément son mari, mais elle n'était nullement jolie; elle avait l'humeur un peu bizarre, le caractère très-opiniâtre, et les emportements de sa jalousie fatiguaient Philippe. Le chagrin que ressentit Jeanne de dé-

part de son mari eut les conséquences les plus fâcheuses pour sa raison. Les symptômes de l'aliénation mentale à laquelle cette princesse fut en proie pendant une si grande partie de sa vie se révélèrent en cette circonstance, pour la première fois, par un sombre silence, dont la durée se prolongeait souvent pendant plusieurs jours, et qu'elle ne rompait que pour se livrer à des accès de colère ou de désespoir.

Au mois de mars 1503, Jeanne mit au monde un second fils; mais cet événement ne détermina point d'amélioration dans l'état de cette pauvre princesse. Une idée fixe, l'absence de l'époux qu'elle adorait, s'était emparée de son esprit. Au mois de novembre suivant, elle reçut de Philippe une lettre qui surexcita son impatience de le joindre. Elle voulait entreprendre ce voyage sur-le-champ, bien qu'Isabelle lui objectât le danger qu'il y aurait pour elle, soit à traverser la France dans un moment où ce royaume était agité par de grands préparatifs de guerre, soit à s'aventurer sur la mer dans une saison orageuse. Un soir, sans prévenir aucune des personnes dont se composait sa maison, Jeanne sortit furtivement, en *déshabillé*, de l'appartement qu'elle occupait dans le château de Medina del Campo. Ses serviteurs coururent sur ses pas; mais en vain la supplièrent-ils d'attendre jusqu'au lendemain matin pour effectuer son départ : elle ne voulut pas rentrer dans le château, dont on fut obligé de fermer les portes extérieures, pour mettre obstacle à la fuite de la princesse. Alors, l'irritation de Jeanne s'exhala en menaces de vengeance contre ceux qui avaient la hardiesse de s'opposer à sa sortie. Elle passa la nuit debout, appuyée sur la barrière, toute frissonnante de froid et tremblante de colère; elle ne voulut pas permettre qu'on la couvrît d'un vêtement plus chaud que celui qu'elle portait. Il fut impossible de la décider à rentrer dans l'intérieur du château, jusqu'à l'arrivée de la reine sa mère, qui se trouvait alors à Ségovie, et que l'on envoya prévenir de la triste situation de la princesse.

Au printemps suivant, Jeanne partit pour Gand; le contentement qu'elle éprouva d'abord en revoyant son mari ramena un peu de calme dans son esprit; mais bientôt des scènes déplorables dont le palais devint le théâtre trahirent le désordre de ses facultés mentales. Une dame de sa suite ayant excité particulièrement sa jalousie, Jeanne se précipita un jour sur elle, et lui arracha les belles boucles de cheveux que Philippe se plaisait à admirer. Le prince, de son côté, s'oublia au point d'accabler Jeanne des plus grossières injures.

Au mois de novembre de cette même année 1504 Isabelle mourut. Le soir même du jour où cette grande princesse rendit le dernier soupir, des hérauts proclamèrent au son des trompettes, sur un échafaud dressé au milieu de la grande place de Tolède, l'avénement de Jeanne et de Philippe au trône de Castille. Isabelle avait désigné dans son testament pour ses successeurs à la couronne l'infante Jeanne et l'archiduc Philippe, la première en qualité de *reine propriétaire*, le second en qualité d'époux de cette princesse. En cas d'absence de la reine ou d'incapacité de gouverner, la régence serait dévolue à Ferdinand jusqu'à la majorité du jeune duc de Luxembourg. Conformément à ce testament, dont la lecture fut faite dans une assemblée des cortès, à Toro, le 11 janvier 1505, Jeanne et Philippe furent reconnus rois de Castille par les états, et Ferdinand fut nommé gouverneur légitime du royaume, au nom de Jeanne. Toutes ces dispositions mécontentèrent Philippe, et augmentèrent la mésintelligence qui existait entre lui et son épouse. Jeanne ayant écrit à son père une lettre dans laquelle elle l'approuvait d'avoir conservé l'administration du royaume de Castille, et cette lettre étant tombée entre les mains de Philippe, il blâma fortement la jeune reine et la séquestra dans ses appartements, rigueur qui aggrava considérablement sa maladie mentale. Le 8 janvier 1506 le roi et la reine de Castille quittèrent les Pays-Bas pour aller prendre possession de leur nouveau royaume. A peine leur flotte fut-elle sortie du port, qu'une violente tempête l'assaillit; le vaisseau qui portait Jeanne et Philippe faillit couler bas. La reine montra en cette occasion beaucoup de calme et de sang-froid; son mari l'ayant avertie du péril où ils se trouvaient tous deux, elle se revêtit de ses plus riches habits, auxquels elle attacha une bourse contenant une somme considérable d'argent, « afin que, dit-elle, si elle périssait dans les flots et que son corps fût rejeté sur quelque rivage, on pût la reconnaître et lui faire des obsèques dignes de son haut rang ». Après avoir erré pendant plus d'une semaine sur une mer courroucée, la flotte flamande trouva un refuge dans le port de Falmouth; Philippe et Jeanne descendirent à terre pour prendre un peu de repos, tandis qu'on s'occupait à réparer leurs vaisseaux. Le roi Henri VII envoya complimenter le couple royal, et l'invita à venir passer quelques jours à Windsor. Jeanne et Philippe acceptèrent cette invitation; ils restèrent près de trois mois à la cour du monarque anglais. Celui-ci mit à profit ce long séjour, « qui ressemblait, dit un historien, à une brillante captivité. » Il obtint de ses hôtes divers traités avantageux en faisant entendre aux deux époux que leur liberté dépendait en ce moment de leur complaisance. Ayant ainsi accédé à toutes les exigences du roi d'Angleterre, Jeanne et Philippe se rembarquèrent. Après une traversée paisible, ils atteignirent le port de La Corogne, le 28 avril. L'archiduc ne laissa pas Jeanne avoir une entrevue avec son père; et Ferdinand, ayant remis le gouvernement de Castille aux mains de son gendre, se retira dans ses propres États, sans qu'il lui eût été permis

d'embrasser sa fille. Jeanne, de plus en plus accablée par la noire mélancolie qui étouffait son intelligence, refusa les fêtes que la ville de Valladolid avait préparées pour célébrer son arrivée. De Valladolid, Philippe conduisit sa femme à Burgos; ce fut là que Jeanne perdit l'époux ingrat dont les mauvais traitements n'avaient pu lui aliéner sa tendresse. Philippe mourut au mois de septembre, après une courte maladie. Cette mort plongea la reine dans un morne désespoir; elle ne versa pas une larme, mais lorsque, au moment de transporter le corps de son mari du monastère de Miraflores, où il avait été d'abord déposé, à la sépulture de la famille royale de Castille à Grenade, on essaya de la dissuader de faire ouvrir le cercueil pour qu'elle pût repaître ses regards de la vue de cette dépouille mortelle, sa colère éclata si furieuse que l'on céda à sa volonté. Elle voulut accompagner le funèbre cortége jusqu'à Grenade, ne voyageant que la nuit, « parce que, disait-elle, une veuve, qui a perdu le soleil de son âme, ne doit jamais s'exposer à la lumière du jour. » La jalousie, cause première de sa démence, exerçait encore son empire sur ce faible esprit; dans tous les monastères où le convoi faisait halte, une troupe d'hommes armés veillait aux alentours, afin qu'aucune femme ne profanât, par son approche, l'endroit où l'on déposait momentanément le cercueil du roi. Malgré l'obscurcissement presque total de sa raison sur toutes les choses qui se rapportaient à l'époux qu'elle avait perdu, Jeanne montrait parfois, sur d'autres sujets, des rayons d'intelligence et même des saillies d'esprit, rehaussées de sarcasmes. Elle donna quelques marques de sensibilité en revoyant son père, vers le milieu de l'année 1507, à Tortoles, où elle s'était arrêtée avec le convoi funèbre de Philippe, et où Ferdinand vint la trouver. Ce prince revenait de Naples avec sa jeune épouse Germaine de Foix. Depuis lors, Jeanne se laissa facilement gouverner par lui. Ferdinand la décida à fixer sa résidence à Tordesillas. Les restes mortels de son mari furent transférés dans le couvent de Sainte-Claire, adjacent au palais, et, de ses fenêtres, la princesse pouvait voir le tombeau de Philippe.

Vers cette époque, le roi d'Angleterre, qui était veuf, et qui, pendant le séjour forcé de Philippe et de Jeanne à sa cour, leur avait témoigné le désir d'épouser la princesse Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe, tourna soudain ses vues sur la veuve de ce prince. Aux objections que lui fit à ce sujet le roi d'Aragon, Henri VII répondit que la maladie mentale de Jeanne n'était que temporaire, ayant été occasionnée par les blâmables procédés de son mari. Ferdinand, qui, d'un côté, ne voulait pas perdre la tutelle de la reine de Castille, et qui, de l'autre, appréhendait d'indisposer contre lui un monarque puissant, recourut, pour sortir d'embarras, à des moyens dilatoires; il promit à Henri que si Jeanne recouvrait un jour la raison et qu'on pût la déterminer à contracter un second mariage, elle n'aurait pas d'autre époux que lui. Henri, n'ayant pas beaucoup de confiance dans la sincérité du roi d'Aragon, insista pour que son ambassadeur fût introduit auprès de la reine de Castille et reçût une réponse de la propre bouche de cette princesse. Cela ne put avoir lieu : la douleur de Jeanne se complaisait dans une solitude absolue, et le roi d'Angleterre dut renoncer à une espérance irréalisable.

Jeanne passa quarante-sept années dans le palais de Tordesillas, sans jamais sortir de son enceinte, et sans prendre part à aucune affaire publique, bien que son nom fût joint à celui de son fils Charles-Quint dans tous les actes du gouvernement. Cette princesse avait eu de son mariage avec l'archiduc Philippe deux fils, *Charles* et *Ferdinand*, tous deux empereurs, et quatre filles: *Isabelle*, reine de Danemark; *Éléonore*, reine de Portugal; *Marie*, reine de Hongrie, et *Catherine*, reine de Portugal. Les restes de Jeanne de Castille furent inhumés avec ceux de Philippe d'Autriche dans un mausolée que Charles-Quint leur érigea, dans la cathédrale de Grenade, près du tombeau de Ferdinand et d'Isabelle.

Camille Lebrun.

Carbajal, *Anales*. — Marineo, *Cosas memorables*. — Zurita, *Anales*. — Bernaldez, *Historia de los Reyes Catolicos*. — Mariana, *Historia de España*. — La Clède, *Histoire générale de Portugal*. — Prescott, *History of the Reign of Ferdinand and Isabella*. — Lingard, *History of England*.

JEANNE, *voy.* Darc, Grey, Hachette et Seymour.

JEANNE II D'ALBRET, reine de Navarre, née à Pau, le 7 janvier 1528, morte à Paris, le 9 juin 1572. Elle était fille unique de Jean II d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de France. Quoique Jean II portât encore le titre de roi de Navarre, il ne possédait plus intégralement cette monarchie; cependant, son pouvoir s'étendait encore sur la basse Navarre, le Béarn, les pays d'Albret, de Foix, d'Armagnac et autres grandes seigneuries. Charles-Quint convoitait ces belles propriétés, qui lui eussent donné une large entrée en France; il songea à s'en rendre maître d'une façon pacifique, et fit demander pour son fils, l'infant Philippe II, la main de Jeanne. Jean d'Albret eût cédé peut-être; mais François Ier s'y opposa formellement, comme oncle de Jeanne et comme roi de France. Ne consultant que la politique, il fiança la jeune princesse au duc de Clèves, dit le Pacifique; mais cette union fut rompue pour des raisons analogues à celles qui l'avaient fait conclure. Quand la jeune princesse fut présentée à la cour de France, elle y brilla de l'éclat le plus vif, autant par son esprit que par sa beauté. Sa position élevée attirait, d'ailleurs, de nombreux prétendants à sa main. Elle distingua parmi eux Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et l'épousa, à Moulins, en 1548. La nullité de ce prince, la fai

blesse de son caractère, ses torts comme roi, comme époux et père ont singulièrement contribué à faire ressortir les éminentes qualités de Jeanne. « Alors, suivant Brantôme, elle aimoit autant le bal qu'un sermon. » Indifférente à toute doctrine, elle conseilla à son époux, qui penchait pour le calvinisme, « de ne point s'embarrasser de toutes ces nouvelles opinions ».

Jeanne ne resta pas longtemps si indifférente à la politique, à la religion, et bientôt elle se montra, rapporte d'Aubigné, « l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires et le cœur invincible aux adversités » : En 15 , elle suivit son mari en Picardie où il commandait une armée destinée à agir contre les Espagnols. Devenue enceinte durant la campagne, elle alla faire ses couches en Navarre. Les historiens rapportent qu'elle chanta pendant les heures douloureuses de l'enfantement une chanson béarnaise qu'affectionnait son père.

Jean II d'Albret étant mort, Jeanne lui succéda avec son mari dans la souveraineté de Navarre et de Béarn. Le duc de Bourbon et sa jeune épouse se trouvaient alors à la cour de France; ils ne prirent possession de leur petit royaume que contre les ordres de Henri II, qui voulait à tout prix réunir le Béarn à la France. La résistance énergique de Jeanne triompha de l'ambition du roi, et, après une rupture de deux années, elle dut reparaître à la cour du Louvre. Jeanne ne déploya pas moins d'énergie dans sa lutte pour soustraire ses sujets à l'action des tribunaux religieux institués, contre les gens *suspects d'hérésie*, près de chaque parlement, par l'édit de Blois en 1559. Elle réussit à défendre ses États de toute inquisition; mais le saint-père (Paul IV), irrité, usant de son prétendu droit de disposer des couronnes, investit le roi d'Espagne Philippe II du royaume de Navarre. Cette mesure violente fut probablement une des causes qui déterminèrent Jeanne à embrasser le protestantisme, dont elle devint plus tard la protectrice zélée. Elle eut surtout à se défendre, après l'avénement de Charles IX, des intrigues combinées des Guise, de Rome et de la cour d'Espagne. Jouet facile de cette intrigue puissante, Antoine de Bourbon, d'abord si enclin aux nouveautés en matière de religion, revint au catholicisme dès qu'il vit Jeanne se faire protestante. Le 30 mars 1561, il fut nommé lieutenant général du royaume, et mourut, le 17 novembre 1562, des suites d'une blessure à l'épaule qu'il avait reçue en assiégeant Rouen. Dans l'espoir que lui avait donné, Philippe II, d'occuper un trône plus élevé, il venait de demander au pape Pie IV l'annulation de son mariage avec Jeanne, qu'il avait renvoyée en Béarn (février 1562). Cette princesse vit alors s'accroître l'ardeur de persécution dont elle était l'objet de la part de la cour de Rome et d'Espagne (1); elle n'avait pas craint, le 9 septembre 1561, d'assister au colloque de Poissy et de manifester sa sympathie pour les orateurs calvinistes. Une nouvelle menace (28 septembre 1563) lui fut faite d'être, comme hérétique, dépouillée de sa couronne et de ses biens si dans un délai de six mois elle ne venait chercher son absolution à Rome. Mais, loin d'être émue par la crainte, elle accepta le défi comme une occasion de faire tourner à la plus grande confusion du saint-siége cette prétention de suzeraineté universelle que, depuis les premières prédications de la réforme, l'opinion éclairée des nations, autant que le légitime intérêt des trônes, avait frappée de stérilité... Jeanne eut d'autant moins de peine à mettre en cette conjoncture la cour de France dans ses intérêts qu'il était plus évident que la spoliation dont elle était menacée s'effectuerait au profit de la maison d'Espagne, et Clutin d'Oisel, qui était alors ambassadeur à Rome, en porta des plaintes si énergiques que le pape laissa tomber la citation; mais il répliqua par une série de révoltes fomentées au cœur des États de Jeanne d'Albret, et, pour les comprimer, la reine se vit obligée d'armer les unes contre les autres ses provinces séparées par le dissentiment religieux. L'exaltation fanatique n'avait que trop bien préparé les unes comme les autres à tenir la lutte. Toutefois, en chargeant son fils de soumettre la basse Navarre insurgée, elle voulut qu'il ne procédât par les voies de la force qu'après avoir épuisé celles de la persuasion. Henri, qui n'avait que seize ans à peine, fut assez heureux pour arriver à ce but sans effusion de sang.

En août 1565, Jeanne reçut à Nérac la visite de Catherine de Médicis et du roi Charles IX. Les princes français exigèrent que la reine de Navarre laissât de nouveau célébrer la messe, qui, depuis longtemps, avait été interdite dans ses États. Jeanne y consentit par amour pour la paix, et suivit même Catherine à Paris; mais, dès avril de l'année suivante, elle quittait cette ville, doublement offensée et de l'insulte faite à Françoise de Rohan, sa proche parente, que le duc de Nemours avait épousée clandestinement et ensuite abandonnée pour la duchesse de Guise, et de l'affront qu'on lui avait fait à elle-même en voulant arrêter le ministre protestant qui prêchait dans sa chapelle. En 1567, elle publia, à la demande des états de Béarn, un édit pour l'établissement du calvinisme dans son royaume, et, craignant quelque nouvel attentat de la part de l'Espagne, elle partit de Nérac (6 septembre 1568) avec ses enfants Henri et Catherine, et, se dirigeant par

(1) Suivant La Planche, Philippe II, en février 1562, fit offrir au maréchal Blaise de Montluc l'investiture du comté d'Armagnac s'il voulait enlever et lui livrer Jeanne d'Albret et ses deux enfants. La prudence de la reine déjoua ce complot.

En 1565, Jeanne, étant à Pau, découvrit une nouvelle conspiration tramée dans le but de l'enlever avec son fils et sa fille et les livrer à l'inquisition. (De Thou, l. XXXVI, p. 497, 502, 505. — La Popelinière, l. X, fol. 378. — Davila, l. III, p. 142-143.)

Bergerac et Mucidan, elle recueillit, chemin faisant, les volontaires protestants que de Piles, Montamar, et Saint-Maigrin avaient soulevés dans le Périgord, le Quercy et l'Auvergne, en sorte qu'elle arriva à La Rochelle avec une véritable armée, composée de quarante-deux enseignes d'infanterie et huit cornettes de cavalerie. Le prince Louis de Condé et Coligny l'y attendaient; et bientôt arrivèrent les protestants du Poitou sous la conduite des seigneurs d'Yvoi et de Blosset; ceux de Périgord, sous de Soubise et de Puy-Viaud; ceux du Quercy, sous le comte de Clermont; Montgommery, comte de Lorges et du Colombier amenèrent les Normands; le vidame de Chartres et le brave Lavardin, les Picards; Dandelot et La Noue ne tardèrent pas à venir rallier l'armée protestante. La guerre commença sérieusement contre les catholiques, commandés par les ducs d'Anjou et de Montpensier. Jeanne aida son parti de toutes ses ressources financières. Après le combat de Jarnac et le meurtre du prince de Condé (13 mars 1569), la reine de Navarre se trouva le dernier appui du protestantisme en France; elle le comprit et multiplia ses efforts pour relever le moral des calvinistes. Elle accourut à Saintes, où s'étaient ralliées les forces protestantes; « n'ayant, rapporte d'Aubigné, d'autre pensée, d'autre passion que le service de Dieu et le progrès de la réforme; elle harangua les chefs et les soldats huguenots avec l'éloquence que lui donnoit son enthousiasme; elle mêla ses larmes à l'expression de ses espérances, de sa confiance dans le secours divin; elle leur présenta son fils, Henri de Béarn, alors âgé de quinze ans, et son frère Henri, nouveau prince de Condé, qui avoit seize ans et demi (1); elle leur demanda de les regarder désormais comme chefs des champions de la religion; elle prêta elle-même serment, et elle demanda que chacun le prestât à son tour, sur son âme, son honneur et sa vie de n'abandonner jamais la cause ». Sa profonde émotion et son zèle ardent ranimèrent tous les courages. Les deux princes furent reconnus pour chefs par les protestants; mais ils furent placés sous la direction de Coligny et Dandelot, les plus sages et les plus habiles capitaines du parti. Cependant, le succès ne répondit pas à l'attente de Jeanne : elle dut s'avancer jusqu'à Niort « pour, dit D'Aubigné, tendre la main aux affligés et aux affaires ». Enfin, la paix de Saint-Germain en Laye vint suspendre les affreux massacres qui de toutes parts décimaient la population française au nom des deux religions. Le revirement de politique adopté par Catherine de Médicis à l'égard des protestants ne mit point en défaut la sagacité de la reine de Navarre : les méfiances qu'elle conserva jusqu'au bout profitèrent en ce sens aux religionnaires, qu'on leur remit enfin les quatre places de sûreté stipulées par le traité de pacification. L'autorisation donnée par les théologiens protestants à l'union de son fils avec Marguerite de Valois, la sœur du roi de France, quoique de religions différentes, la détermina pourtant à donner son consentement à ce mariage, qu'elle prévoyait être un piége, et elle se décida à revenir à Blois, où Catherine de Médicis et Charles IX se rendirent de leur côté (1571). Toutes les marques de la plus vive amitié lui furent prodiguées; mais elle éprouvait [illegible] de tourments des intrigues auxquelles elle était livrée et des tromperies qu'elle devait déjouer pour le bonheur de son fils, qu'elle appelait [illegible] souffrance *être en mal d'enfant*. La réputation de la princesse Marguerite, l'éducation qu'elle avait dû naturellement recevoir à la cour corrompue de Catherine de Médicis, lui faisaient [illegible] douter ce mariage; mais elle mourut à Paris, le 9 juin 1572. On répandit le bruit d'un empoisonnement qui n'a jamais été prouvé, et qui, disait-on, s'était effectué au moyen d'une paire de gants.

Jeanne d'Albret, qui écrivait également [illegible] en vers et en prose, a laissé bon nombre de [illegible] la plupart inédits; quelques sonnets seulement ont été imprimés dans le recueil de Joachim [illegible] bellay.

A. D'E—P—C.

Théodore de Bèze, *Histoire Ecclésiastique*, t. II, [illegible] 190, 685-721. — Montluc, *Mémoires et Observations*, t. XXIV, p. 432, 450-453; t. XV, l. VI, p. 190. — [illegible] *Mémoires*, t. XXVII, p. 2, 41, 110. — Brantôme, [illegible] t. III, p. 311. — Davila, l. III, p. 55; l. IV, p. [illegible] — [illegible] tonnay, *Lettres*, p. 27, Reg. de la Planche, *Histoire de France*, l. VI, fol. 216-280, 757. — De Thou. *Historia sui temporis*, l. XXXV, p. 442; l. XXXVII, p. [illegible]; l. [illegible] p. 178; l. L, p. 489. — Fra Paolo, *Istoria del Concilio*, l. VII, p. 708; l. VIII, p. 790, p. 818. — — La Popelinière, *Hist. de France*, l. X, fol. 373, l. XIV, fol. [illegible]; [illegible] p. 86; l. XXIV, fol. II. — D'Aubigné, *Mémoires*, [illegible] chap. V, p. 206; l. V, chap. IX, p. 282; t. II, l. I, [illegible] Pasquier, *Correspondance*, l. V, let. VIII, p. 12[illegible] — [illegible] mondi, *Histoire des Français*, t. XIV, XVII, XVIII, [illegible] — Henri Martin, *Hist. de France*.

JEANNE D'ARAGON, épouse d'Ascagne Colonne, prince de Tagliacozzi, femme illustre du seizième siècle, née à Naples, morte en [illegible]. Ce ne fut pas seulement par son esprit et par sa beauté que Jeanne d'Aragon se fit remarquer; son courage, sa prudence et sa capacité se manifestèrent surtout dans les querelles qui s'élevèrent entre [illegible] lonne et le pape Paul IV. « On l'eût empoisonnée, dit Moréri, si l'on n'eût été retenu par le respect dû à son sexe; on se contenta de lui défendre de sortir de Rome. » Mais cette princesse, [illegible] d'être mieux à même de seconder les entreprises de son fils, Marc-Antoine Colonne, qui se couvrit de gloire à la bataille de Lépante, parvint par son adresse et son courage à s'évader de Rome en 1556. Elle était alors gardée en otage à Rome avec ses filles; mais pendant une trêve, qui [illegible]

(1) Par une singulière coïncidence, quatre princes du nom de Henri, et tous quatre dans la première jeunesse, se trouvaient alors (1569) à la tête des affaires. Henri, duc de Guise, né le 31 décembre 1550; Henri, duc d'Anjou, né le 19 septembre 1551; Henri, prince de Condé, né le 29 décembre 1552; et Henri, prince de Béarn, né le 13 décembre 1553. Le roi Henri II avait été leur parrain à tous quatre, et tous quatre, comme leur parrain, périrent de mort violente.

dait la surveillance moins rigoureuse, elle sortit de Rome à pied, avec ses filles, feignant d'aller se divertir dans une vigne voisine; mais dès qu'elle fut loin des sentinelles elle monta à cheval avec son enfant, et se rendit au camp du duc d'Albe qui l'accueillit avec beaucoup de joie. Elle donna, en 1575, aux capucines du Saint-Sacrement, l'emplacement où l'on fit bâtir le monastère qu'elles ont à Rome, fit rebâtir pour les jésuites l'église de Saint-André, que l'évêque de Tivoli leur donna en 1566. Les vers faits à la louange de Jeanne d'Aragon ont été recueillis par Jérôme de Bruscelli, à Venise, en 1555.

A. JADIN.

Histoire des Ducs d'Albe; Salamanque, [illegible]. — *Ritratta di Roma moderna*; Roma [illegible]. — Thomaso Costo, *Compendio dell' Istoria di Napoli*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

JEANNIN (*Pierre*), célèbre homme d'État français, né à Autun en 1540, mort, suivant les uns, à Paris, ou, selon d'autres, à sa terre de Montjeu, près d'Autun, le 31 octobre 1622 ou peut-être quelques années plus tard. Son père était tanneur, citoyen et échevin d'Autun. Il l'envoya étudier à Paris, où, selon Tallemant des Réaux, il mena une vie fort débauchée. Saumaise raconte à peu près la même chose. « Nous avons appris de tous ceux de son temps, dit-il, qu'il avait exercé toutes les libertés que la chaleur du sang et celle de l'âge peuvent imaginer en cette heureuse saison. Au demeurant, il était ami des exercices, adroit aux armes, savant aux jeux, accort aux assemblées, et partout ingénieux, admiré pour son esprit, et redouté pour son courage. » Il étudia à Bourges, sous Cujas, et fut reçu avocat à Dijon, en 1569. Suivant Papillon et Courtépée, il débuta dans la carrière judiciaire par les fonctions de procureur du roi à la châtellenie de Sagy, près de Louhans, dans le bailliage de Châlons. Il plaida sa première cause le 30 janvier 1570, et la gagna; il s'agissait de conserver à Autun des droits et priviléges que Beaune lui contestait (1). Jeannin ne resta au barreau que deux ans, et y laissa pourtant des souvenirs. Fevret le loue de son abondance, de sa gravité, de sa véhémence, de son tour pénétrant, de sa douceur. « Ce qui plaisoit dans cet homme d'un souffle élevé, dit-il, c'étoit une majesté tempérée de physionomie et de visage. Sa doctrine, sa science n'étoit pas des plus approfondies, des plus creusées, mais elle étoit suffisante et agréable. Suivant Saumaise il fut, dès son entrée au barreau, reconnu de tous, « facile aux affaires, subtil aux conseils, fertile aux raisons, haut à parler et profond à écrire ». Six semaines après avoir gagné sa première cause, il épousa Anne Gueniot, fille d'un médecin de Semur en Auxois, qui lui apporta quelques biens. Deux ans plus tard il fut choisi par les élus des états de Bourgogne pour être le conseil de la province (2). Le 26 août 1572, il fut appelé par le comte de Charny, grand-écuyer de France, et lieutenant général du roi en Bourgogne, à un conseil secret : deux gentilshommes étaient venus coup sur coup de Paris porteurs de lettres de Charles IX qui ordonnaient de faire ce qu'ils diraient, et tous deux disaient d'imiter la capitale, où l'on massacrait les protestants. Opinant le premier, comme le plus jeune et le moins qualifié, Jeannin demanda si les deux messagers consentiraient à donner cet ordre par écrit au nom du roi. Tous deux refusèrent, disant que le roi ne leur ayant rien donné par écrit, ils ne pouvaient le faire, mais qu'on devait croire leur parole. Sur ce refus, Jeannin allégua la loi de Théodose « qui, après avoir commandé par colère et trop précipitamment la mort d'un grand nombre de chrétiens, fut rejeté de la communion par saint Ambroise, qui le contraignit de venir à pénitence, et pour une entière satisfaction faire une loi par laquelle défenses étoient faites aux gouverneurs en l'administration de la justice qui présidoient dans les provinces de ne faire à l'avenir exécuter tels mandements extraordinaires qui étoient contre l'ordre et la forme de la justice, sans attendre trente jours, pendant lesquels ils envoyeroient à l'empereur pour avoir nouveau commandement en bonne et due forme, ainsi qu'il falloit envoyer au roi ». Cet avis fut adopté, et avant qu'on eût envoyé vers le roi, le contre-ordre arriva de Paris.

Le 19 juillet 1575, Jeannin fut pourvu de la charge de gouverneur de la chancellerie de Bourgogne. Député du tiers aux états de Blois de 1576, il a raconté comment les Guise poussèrent les membres de l'assemblée à l'emploi de la force contre les huguenots : le roi n'était pas de cet avis, ni la majorité des provinces dans le tiers état. Jeannin, comme député de la Bourgogne, qui avait titre de premier duché-pairie de France, dut opiner le premier; il appuya le parti de la modération et de la paix, donna toutes les raisons qu'il put trouver, et décida la majorité des voix du tiers à partager son avis; mais son collègue, chargé de porter la parole au nom du tiers état devant l'assemblée, faussa le vœu de la majorité de son ordre et parla en sens contraire, si bien que l'avis de la paix ne fut pas adopté. Au mois de juin 1579, Jeannin fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Dijon, office créé exprès pour lui, et il y fut reçu à condition de ne pouvoir résigner ce titre qu'après cinq années d'exercice. Henri III créa bientôt pour Jeannin une charge de président au même parlement, et il y fut reçu sans finance le 14 mars 1581. Il resta second président du parlement jusqu'en 1602, époque à laquelle Henri IV le fit intendant des finances. Le duc de Mayenne, devenu gouverneur

(1) M. de Mongis en donne de longs extraits dans les notes de son *Discours sur le président Jeannin*.

(2) « Les élus, dit M. Sainte-Beuve, étaient une commission de cinq membres; qui représentaient les états dans l'intervalle des sessions, et qui dirigeaient l'assiette des impôts, les travaux publics, et presque toute l'administration du pays. »

de la province de Bourgogne au nom du roi, s'était attaché Jeannin comme conseiller intime. Jeannin chercha d'abord à l'éloigner des tentatives ambitieuses des chefs de sa famille. Après la mort des Guise, il suivit le duc de Mayenne à Paris en 1589, et tant que vécut Henri III il ne cessa de prêcher au duc la soumission au roi. Après l'assassinat de ce prince, Jeannin s'occupa bien encore d'amener la pacification du royaume, mais avec moins de chaleur et d'entrain. « Le président Jeannin n'est pas pendant la ligue, dit M. Sainte-Beuve, le serviteur sous main et l'homme de Henri IV, il est l'homme du duc de Mayenne. Villeroy, ligueur malgré lui comme Jeannin, est de cœur ou du moins d'esprit avec Henri IV; il ne se considère engagé avec le mauvais parti qu'à bonne fin et en vue de ménager une négociation entre le roi et le duc. Le président Jeannin désire cette négociation, mais il est loin d'y voir et d'y mettre autant de facilité que Villeroy. Il a souci que le duc de Mayenne et le parti catholique y trouvent nettement leurs avantages. Il y a des moments où, en transmettant à Villeroy les intentions du duc de Mayenne, il a l'air de résister aussi pour sa part à une transaction trop prompte et sans garantie; car cette conversion de Henri IV, qui est nécessaire avant toute chose, il ne la croit pas aussi prochaine ni aussi aisée que Villeroy la lui présente. » Jeannin chercha aussi à éclairer Mayenne sur les intentions de l'Espagne. Envoyé près de Philippe II à la fin de 1590, il revint en août 1591. Au moment de s'embarquer à Marseille, il parvint à empêcher le duc de Savoie de s'emparer de cette ville, en faisant connaître aux notables que l'intention du duc de Mayenne était bien de s'allier aux étrangers pour combattre les ennemis communs, mais non de démembrer la France. Jeannin ne put dissuader cependant le roi d'Espagne de ses projets ambitieux sur le trône de France, qu'il voulait donner à l'infante, sa fille; mais il ne put non plus persuader le duc de Mayenne des véritables intentions de Philippe II. Néanmoins, Jeannin ne rompit pas avec l'Espagne; il objecta la loi salique, montra les difficultés qu'on aurait à faire triompher un pareil arrangement en France, et sans presser l'avenir il insista pour obtenir des secours. Le traité de la Ligue avec l'Espagne, écrit de la main de Jeannin, tomba au pouvoir de Sully, qui le remit à Henri IV. En janvier 1592, aux conférences qui se tinrent à La Fère entre le duc de Mayenne et le duc de Parme, Jeannin eut à traiter avec le président Richardot et don Diego d'Ibarra. Ceux-ci insistaient pour que l'on reconnût l'infante comme reine de France. Jeannin, sans rien refuser, souleva des difficultés, et s'en remit pour la suite aux états qui allaient s'assembler. Les négociateurs étrangers se plaignirent alors à leur cour de la tiédeur du duc de Mayenne et du président Jeannin. Une lettre du duc de Parme, dans laquelle il disait que Mayenne et Jeannin voulaient avant tout conserver l'intégrité de l'État, fut encore interceptée par le roi de Navarre, et Henri IV se prit dès lors d'estime pour le président.

Selon Villeroy, ce fut Jeannin qui fit choisir Paris pour la tenue des états généraux en 1593. Il écrivit et parla beaucoup dans cette assemblée. Il fit tout ce qu'il put pour la paix, sans sacrifier le duc de Mayenne. « Il y a dans le président, pendant la Ligue, deux hommes en quelque sorte, dit M. Sainte-Beuve; d'une part le conseiller politique, l'homme sage et patriote qui cherche le salut général et la pacification du pays, et de l'autre il y a l'ami, l'intime du duc de Mayenne, celui qui connaît le mieux l'intérieur de son cœur. Chez le président Jeannin, quand le conseiller politique avait épuisé ses raisons auprès du duc, l'ami intime, le serviteur fidèle conservait la place et continuait de le servir *quand même*... Jeannin servit donc Mayenne jusqu'à la dernière extrémité, et osa être du vaincu. Chacun faisait sa paix; le roi était converti, Paris était rendu, Villeroy était à la veille de redevenir ministre; Jeannin ne songeait pas à sa soumission, et il rendait à son duc, qui guerroyait encore et qui n'avait pas su faire sa paix à temps, tous les bons offices d'un serviteur loyal et d'un ami. » Enfermé à Laon, avec le second fils du duc, Jeannin refusa de traiter avec Henri IV, qui lui écrivit que « son opiniâtreté lui pourroit bien causer du repentir ». Il répondit qu'il ne craignait rien, parce qu'il mourrait sur la brèche. Néanmoins, les secours attendus n'arrivant pas, il fallut capituler en juillet 1594. L'année suivante, Henri IV, passant en Bourgogne, vit le président et lui fit bon accueil. Jeannin parut étonné des sentiments favorables du roi pour un vieux ligueur. « Monsieur le président, lui dit Henri, j'ai toujours couru après les honnêtes gens, et je m'en suis bien trouvé. » Le roi employa Jeannin dans plusieurs affaires et négociations importantes. La paix de Vervins ne se fit pas sans ses conseils; il prit une part active à la préparation de l'édit de Nantes, et ce fut lui qui signa le traité conclu avec le duc de Savoie en 1601, par lequel la Bresse était réunie à la France. Il entra ensuite au conseil d'État et devint intendant des finances. Sully lui reproche ainsi qu'à Villeroy le rétablissement des jésuites en France en 1604. « Ils avoient, dit-il, conservé quelque diminutif de semence espagnolique et ligueuse dans la fantaisie. » En 1607 Jeannin fut envoyé en Hollande pour empêcher les Provinces-Unies de se rapprocher de l'Espagne. Visant d'abord à une trêve indéfinie, il signa, au commencement de 1608, un traité d'alliance défensive avec les États-Généraux, traité qui permettait à la Hollande de ne rien précipiter dans la conclusion de la paix et assurait l'influence de la France. Il sut amener Henri IV à consentir à une longue suspension d'armes, et soutint à plusieurs reprises la même opinion dans l'assemblée des États Généraux. Il fut assez heureux pour l'emporter,

et une trêve de douze ans fut signée en avril 1609, sous la garantie de la France et de l'Angleterre. Avant de quitter la Hollande, Jeannin dut parler en faveur de la liberté de conscience pour les catholiques, et il le fit avec autant de raison que d'éloquence. La Hollande lui offrit un cadeau, qu'il n'accepta que sur l'ordre exprès du roi.

Jeannin était de retour à Paris au moins d'août 1609. Sully l'avait hautement félicité dans ses lettres. La bourgeoisie de la capitale lui fit fête; partout on voyait en Hollande le portrait du président. Il se présenta au roi à Fontainebleau. Henri IV, informé de son arrivée, se leva, et, prenant la reine par la main, il vint au-devant de Jeannin, l'embrassa cordialement, et dit à la reine: « Voyez-vous, madame, ce bonhomme, c'est un des plus hommes de bien de mon royaume, le plus affectionné à mon service et le plus capable de servir l'État. Et s'il arrive que Dieu dispose de moi, je vous prie de vous reposer sur la fidélité et sur la passion que je sais qu'il a pour le bien de mes peuples. » La faveur du président auprès de Henri IV grandit encore dans les dernières années de la vie de ce prince. « Le roi lui demanda à titre de service, dit M. Sainte-Beuve, de se charger d'écrire l'histoire de son règne, l'assurant qu'il entendait laisser la vérité en sa franchise, et à l'auteur la liberté entière de l'écrire sans fard ni artifice, et sans lui attribuer, à lui, ce qui était dû à la seule providence de Dieu ou à la vertu d'autrui. Dans ses derniers projets d'expédition et de guerre à l'étranger, il l'invitait en riant à se pourvoir d'une bonne haquenée pour l'accompagner et le suivre en toute entreprise. » Jeannin occupa en effet les loisirs de sa vieillesse à préparer cette histoire de Henri IV, dont nous n'avons que la préface, qui se trouve dans ses œuvres. « C'est un morceau dont la pensée élevée, dit M. Avenel, et le style sévère font regretter qu'une telle histoire n'ait pas été écrite par un tel homme. » Henri IV semblait se reprocher de n'avoir pas suffisamment récompensé Jeannin lorsqu'il disait « qu'il doroit plusieurs de ses sujets pour cacher leur malice, mais que pour le président Jeannin il en avoit toujours dit du bien sans lui en faire ». La haute estime du roi pour le président éclata dans tout son jour lorsque, dans un conseil, où il venait de déclarer qu'il avait à se plaindre d'une indiscrétion politique, et voyant les yeux se tourner vers Jeannin, il dit nettement : « Messieurs, je réponds pour le bonhomme; voyez entre vous autres quel est le coupable. »

Après la mort de Henri IV, Marie de Médicis se souvint du conseil que lui avait donné le roi, et continua de réclamer les services du président. Elle lui confia l'administration des finances et la direction de presque toutes les affaires, en lui conférant le titre de contrôleur général. Écarté un instant, en 1612, par les intrigues de Concini, il reprit ensuite le maniement des finances. Il diminua les impôts ordinaires, supprima entièrement les impôts extraordinaires, et exposa les résultats de son administration devant les états généraux en 1614. « Il fut obligé, dit M. Avenel, de se justifier devant cette même assemblée des calomnies dont le chargeait la haine; et il défendit en même temps Sully, également calomnié. Quelques années auparavant (1611), il avait déjà empêché qu'on ne fît le procès à ce fidèle ministre du feu roi, ainsi que le voulait le duc de Bouillon, ennemi de Sully. Cette circonstance n'est pas sans importance pour l'appréciation du caractère du président Jeannin; car, du vivant du roi, Sully n'avait pas vu sans quelque jalousie l'entière confiance dont l'honorait Henri IV. » Quoique catholique zélé, sa haute raison et son humanité le préservèrent toujours des excès. Jamais le fanatisme ne l'aveugla. Sous Louis XIII, il composa encore un mémoire pour prouver qu'il était plus utile pour le royaume de faire la paix avec les protestants que de continuer la guerre. Jeannin montre lui-même jusqu'où pouvaient aller ses principes tolérants en disant : « Le commandement n'est pas toujours absolu pendant les minorités. Le soin principal doit être lors de conserver le royaume, la paix et l'autorité royale, plutôt avec prudence, en dissimulant et achetant quelquefois l'obéissance, qu'on acquiert par ce moyen à meilleur prix que s'il y falloit employer la force et les armes qui mettent tout en confusion. » D'après l'avis de Jeannin, la reine avait fait d'abord aux grands des cadeaux et des présents, « qui étourdirent la grosse faim de leur avarice et de leur ambition, dit Richelieu; mais elle ne fut pas pour cela éteinte. » Son influence dans les conseils était grande encore en 1620, et la guerre de Bohême fut terminée selon ses idées. Plus d'une fois il fut invoqué comme une sorte d'arbitre et de conciliateur dans les graves démêlés qui s'élevèrent entre Louis XIII et sa mère. Une injustice qu'on fit à son gendre décida Jeannin à se retirer de la cour et des affaires. On place sa mort à l'année 1622; mais on trouve dans ses Œuvres une lettre adressée à la reine mère datée de Paris le 25 janvier 1623 : cette date, si elle était exacte, forcerait à reculer celle de la mort de Jeannin; mais la pierre de son tombeau porte 1622, et l'on peut plus facilement supposer une erreur dans l'impression de la date de la lettre qui contredit cette inscription. Tallemant des Réaux raconte que « le président Jeannin, du temps qu'il étoit à M. de Mayenne, traita ce prince à Autun dans la maison paternelle, et lui présenta son père avec son tablier de corroyeur, en lui disant : Monsieur, voilà le maître de la maison; c'est lui qui vous traite. M. de Mayenne le reçut à bras ouverts et le fit mettre au haut bout. » D'un autre côté, on dit qu'un prince ayant cherché à embarrasser le président en lui demandant de qui il était fils, il répondit : *De mes vertus*. Il n'en avait pas moins son écusson et ses armoiries; car la magistrature dans les cours souveraines

impliquait la noblesse, d'après un édit de Henri IV. Jeannin portait d'*azur à un croissant d'argent surmonté d'une flamme d'or*, avec une flamme d'or pour cimier. On voit encore son tombeau et celui de sa femme à la cathédrale de Saint-Lazare de Dijon, dans une chapelle qui avait été fondée par lui.

Les pièces relatives à la négociation de Hollande occupent une grande place dans les Œuvres de Jeannin. « Cette négociation, dit M. Avenel, est singulièrement propre à faire connaître cet habile diplomate. Il expose, dans cette correspondance, avec une rare sagacité l'état de toutes les puissances de l'Europe; il évente leurs intrigues, dévoile leurs projets, calcule leurs forces, avertit de ce qu'on doit craindre, conseille ce que l'on peut tenter et indique les meilleurs moyens d'obtenir le succès. Joignez à ces talents supérieurs un extrême désintéressement, un caractère antique, un esprit conciliant, une humeur douce et bienveillante, un zèle louable pour l'éducation de la jeunesse, enfin une sympathie éclairée pour les lettres ainsi que pour les hommes de science, et vous aurez l'ensemble des traits qui composent la physionomie de cet homme remarquable. » Grotius nous apprend « qu'il était si puissant en paroles et tellement maître des mouvements de son visage que quand il cachait le plus ses sentiments, il semblait toujours qu'il parlât à cœur ouvert ». Richelieu rend de Jeannin un grand témoignage : « On ne sauroit assez dire de ses louanges, écrit-il à l'occasion de sa mort. Jamais il n'embrassa plus d'affaires qu'il n'en pouvoit expédier... Jamais il ne flatta son maître; s'est toujours plus étudié à servir qu'à plaire; ne mêla jamais ses intérêts parmi les affaires publiques. Ce prud'homme étoit digne d'un siècle moins corrompu que le nostre, où sa vertu n'a pas été estimée selon son prix. » Saumaise rapporte que « les peuples le respectoient comme un oracle, et cette bouche de laquelle il sortoit tant d'excellentes choses au milieu d'un visage tout à fait vénérable, assembloit tout le monde pour le voir et pour l'entendre ».

« Jeannin aimoit et honoroit les gens de lettres pour eux-mêmes et pour l'utilité de leurs travaux, » dit Guyton de Morveau. « Il avoit accoutumé, dit Saumaise, de faire préparer tous les ans un dîner magnifique où tous les gens de lettres qui avoient pension du roi étoient invités. Après une conversation pleine de civilités et de remercîments de ce grand homme, il les exhortoit de continuer dans le service du roi et du public, et leur faisoit payer leur pension comptant; les priant de ne lui rendre aucune visite, sçachant que le tems étoit précieux aux personnes de leur profession, et qu'il se tiendroit plus leur obligé les sçachant dans leurs cabinets que s'il les voyoit tous les jours à sa porte. » Ce fut d'après son examen et son rapport au conseil privé que la seconde édition du livre *De la Sagesse* de Charron put être mise en vente, moyennant quelques changements qu'il y fit : « Ce sont livres pour le commun du monde, ... mais il n'appartient qu'aux plus forts et ... esprits d'en faire jugement; ce sont vrai... livres d'Estat. » Pendant son séjour en Holla... il avait voulu être utile à Scaliger, qui vivait p... vrement à Leyde; il avait demandé qu'on ... ce savant une pension que Henri III lui avait ac... dée autrefois. « On différa trop, dit M. Sai... Beuve, et Scaliger eut le temps de mourir av... bienfait. » Jeannin offrit un jour à Scaliger ... bourse de mille écus de sa poche; mais le ... ne voulut pas l'accepter. Jeannin recommanda ... roi un géographe nommé Plancius, qui soutenait qu'un passage devait exister entre les deux m... vers le pôle arctique. Henri IV, qui espérait ... ner son nom à ce détroit, équipa un navire à ... frais, et Jeannin fut chargé d'expédier en ... toutes les instructions au capitaine; mais il ... paraît pas que ce voyage ait eu lieu. Il pa... aussi pour avoir eu la première idée du ca... de jonction de la Saône à la Seine par l'inter... médiaire de l'Yonne.

Le président Jeannin n'avait eu qu'un fils, ... baron de Montjeu. Il passait pour un des ca... liers les plus braves et les plus accomplis de l... cour, et fut tué dans un duel ou combat ... pour une maîtresse, en 1612. Nervèze écrivit ... épître consolatoire au père. On prétend q... celui-ci, malgré sa douleur, présida stoïquem... le conseil le jour même de cette mort, com... à l'ordinaire. La fille unique du président ... épousé M. de Castille, qui avait commencé p... le commerce, et qui devint, grâce à son be... père, ambassadeur et intendant des finan... C'était un homme de faste et de grand ... Jeannin avait aussi son faible : il aimait ... bâtir, et il s'en accuse lui-même.

Les Négociations du président Jeannin, ... *vies de ses œuvres mêlées*, ont été bien ... fois réimprimées. La première édition fut don... par l'abbé Nicolas de Castille, son petit-fils, ... Paris, en 1656, in-fol. Elle est dédiée au ... tendant Fouquet. Nous citerons encore une é... tion imprimée à Paris en 1819, 3 vol. in-4°. O... trouve également les *Négociations* du prési... Jeannin dans les diverses *Collections de M... moires relatifs à l'histoire de France*.

L. LOUVET.

Jeannin, *OEuvres*. — Jean Meunier, *Mém. pour ser... à l'hist. d'Autun*. — Pierre Saumaise, *Éloge de M. Jean... nin*. — Thiroux, *Éloge du président Jeannin*. — Guyton de Morveau, *Éloge du président Jeannin*. — Duval, *Re... cherches inédites sur le président Jeannin*. — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*. — Foisset, *Éloge sur le président Jeannin*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Sully, *Économies royales*. — Villeroy, *Mé... moires d'État*. — De Thou, *Historia sui temp*. — L'Estoile, *Journal*. — Richelieu, *Mémoires*. — Fevret, *De cla... Fori Burgundi Oratoribus*. — Grotius, *Annales et his... toriæ Belgicæ*. — Laurent, *Notice* en tête des *Négocia... tions*, dans la *Collection des Mém. de l'hist. de France* de Petitot. — Avenel, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Sainte-Beuve, *Le président Jeannin, le négo... ciateur*, dans le *Moniteur* des 8, 15 et 22 mai 1854. — ... Mongis, *Discours sur le président Jeannin*, prononcé ...

l'audience de rentrée de la cour imp. de Dijon, le 5 nov. 1856.

JEANNIN (*Jean-Baptiste*, baron), général français, né à La Neyriat (Franche-Comté), le 22 janvier 1769, mort à Saulieu (Côte-d'Or), le 2 mai 1830. Engagé au 10e bataillon de volontaires nationaux du Jura, le 5 août 1792, il fit à l'armée du Rhin les campagnes de 1792, 1793, et à l'armée d'Italie celles des ans IV, V et VI. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, assista aux batailles des Pyramides, de Chébréiss, d'Aboukir et d'Héliopolis. Au siége de Saint-Jean-d'Acre, il fut chargé d'attaquer, la nuit, avec deux compagnies de la 69e demi-brigade, un des boyaux conduisant dans les retranchements turcs, qu'il enleva à la baïonnette. Il fut atteint à la tête d'un biscaïen parti des chaloupes canonnières anglaises qui flanquaient cette portion des ouvrages. Nommé colonel du 12e régiment d'infanterie légère le 3 fructidor an XIII, il fit à la grande armée les campagnes de l'an XIV, de 1806 et 1807 en Autriche, en Prusse et en Pologne. Il était au siége de Dantzick et à la bataille d'Heilsberg; il y fut blessé. Envoyé en Espagne et nommé général de brigade à la revue de Burgos, le 19 novembre 1808, il fit les campagnes de 1808, 1809, 1810 et 1811. Nommé général de division le 20 janvier 1815, il commandait à la bataille de Waterloo une des divisions du corps d'armée commandé par le général comte Lobau. Il fit partie de l'armée de la Loire. Après la chute de l'empire, il fut mis en non-activité.

De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

JEANNIN. *Voy*. JANIN ET JANNIN.

***JEANRON** (*Philippe-Auguste*), peintre français, né à Boulogne-sur-mer en 1809. Son père, d'abord ouvrier, puis militaire, ayant été fait prisonnier à Flessingue, l'emmena sur les pontons de Portsmouth. De retour en France à la paix, il suivit les cours du collége Bourbon. Comme peintre, M. Jeanron n'eut d'autre maître que la nature; cependant il reçut quelques conseils de Sigalon et de Souchon. Ami de M. Ledru-Rollin, à qui il avait été autrefois présenté par Godefroi Cavaignac, il fut nommé directeur général des musées nationaux après la révolution de février 1848, place qu'il conserva jusqu'en 1849. Dans cette position Jeanron s'occupa activement des réparations à faire aux galeries du Louvre et obtint que deux millions fussent votés par l'Assemblée constituante pour la décoration de la galerie d'Apollon et d'autres travaux importants. Après les événements du 13 juin 1849, M. Ledru-Rollin trouva un refuge dans le vieux Louvre, où il resta caché douze jours. Rendu tout entier à son art, M. Jeanron obtint la croix d'Honneur à l'exposition de 1855; il avait reçu une médaille de deuxième classe en 1833. Ses tableaux ont de l'ampleur et de la couleur, qualités qu'il exagère quelquefois; et son dessin n'est pas toujours assez pur. M. Jeanron a exposé, en 1831 : *Petits Patriotes*; — en 1833 : *Une Scène de halle*; — *Une Halle de Contrebandiers*; — *Une Scène de Paris*; — en 1834 : *Paysans limousins*; — *Un Aveugle mendiant*; — en 1836 : *Bergers du Midi*; — *L'Enfant sous la tente*; — *Pauvre Famille*; — *Philosophe campagnard*; — *Un Chasseur*; — *Charité du peuple : forgerons de la Corrèze*; — en 1838 : deux portraits; — en 1840 : *Criminels condamnés à cueillir le poison de l'upas*; — *Bords de la petite Briance* (*Haute-Vienne*); — en 1842 : deux portraits; — en 1846 : *Sixte Quint*; — en 1847 : *Le Repos du Laboureur*; — *Un Contrebandier*; — en 1848 : *Enfants jouant avec une chèvre*; — *Le Repos*; — *Les deux Colombes*; — *Rêverie*; — *Une Bohémienne*; — *Un Bohémien*; — en 1850 : *La Fuite en Égypte et le Repos en Égypte*; — *Le Mariage de sainte Catherine*; — *Les Bergers*; — *Vue du Port abandonné d'Ambleteuse* : acheté par le président de la république; — *Le Télégraphe électrique dans les rochers du cap Gris-Nez*; — *La Plage d'Andreselles*; — en 1852 : *Suzanne au bain*; — *Les Pêcheurs, vue prise au Creux Nazeux* (*Pas-de-Calais*); — *Les Pêcheurs à la traille*; *matin : vue prise d'Ambleteuse, du côté de Wimereux*; — en 1853 : *Portrait de M. Odier*; nouveau en 1855; — *Vue du cap Gris-Nez, effet du soir*; — *La morte Eau*; — en 1855 : *Fuite en Égypte*; — *Au Camp d'Ambleteuse* (août 1854); — *Au camp d'Equihem* (sept. 1854); — *Berger breton*; en 1857 : *Fra Bartolomeo*; — *Le Tintoret et sa fille dans la campagne*; — *Raphael et la Fornarina*; — *Pose du télégraphe électrique dans les rochers du cap Gris-nez*; — *Pêcheurs d'Ambleteuse*; — *Pêcheurs d'Andreselles*; — *Vue du fort de La Rochette au port abandonné de Wimereux*; — *La longue Absence : ustensiles de pêcheur*; — *Pêche à l'écluse de la Slaetz, port d'Ambleteuse*; — *Oiseaux de mer*; — portrait de Mme Ant. Odier.

M. Jeanron a écrit : *Espérance*; Paris, 1834, in-12; — *Origines et progrès de l'Art; études et recherches*; Paris, 1849, in-8°. Il a en outre annoté la traduction de la *Vie des Peintres* de Vasari par M. Léopold Léclanché; Paris, 1834-1842, 10 vol. in-8°.

Mme JEANRON (*Désirée-Angéline* SIREY) cultive aussi la peinture. Elle a exposé en 1844 : *Sainte Catherine d'Alexandrie*, et en 1850 *Saint Jean*. L. L—T.

Lefeuve, *Hist. du Lycée Bonaparte* (*collége Bourbon*). — *Livrets des Salons*, 1831-1857. — Edmond About, *Moniteur du 5 septembre 1857*. — Bourquelot et Maury, *La Littérature française contemp*.

***JEANSON** (*Barthélemy*), architecte et ingénieur français, mort en 1828. Ses aïeux exerçaient la profession d'architecte depuis Louis XIII. Élève de Soufflot, il travailla au Petit-Trianon, au palais de Saint-Cloud, et construisit le bâtiment des eaux thermales de Vichy. Il fit ensuite un pont en pierre à Decise, sur la Loire, établit une levée sur ce fleuve et perça une route importante dans le Bourbonnais.

Chargé des travaux pour l'établissement d'une manufacture d'armes à Moulins, il y construisit en outre une fonderie de canons; cette ville lui dut aussi une salle de spectacle et une rue. Nommé directeur de la fonderie du Creuzot, il y installa les machines propres à la fabrication de la grosse artillerie et des laminoirs pour faire de la tôle de grande dimension. Surpassant même les Anglais dans l'art de la fonderie, il parvint à couler une roue d'engrenage de vingt-quatre pieds de diamètre. Il perfectionna aussi la cristallerie du Creuzot en introduisant dans les produits des formes plus pures. La révolution lui fit quitter la France. Il se réfugia en Belgique, construisit à Mons un théâtre et un dépôt de mendicité; et en outre il éleva dans les environs de cette ville trois filatures de coton avec des moteurs hydrauliques. Plus tard le prince de Talleyrand lui fit édifier une jolie salle de spectacle à Avennes. En 1811, Jeanson établit à Maubeuge une machine propre à fabriquer annuellement 20,000 baïonnettes. Après la restauration, il rentra dans la maison du roi avec le titre de directeur des eaux de Versailles. J. V.

Biogr. univ., avec les Célébrités belges.

JEAURAT (*Edme-Sébastien*), astronome français, né le 14 septembre 1724 à Paris, et mort dans la même ville le 7 mars 1803. Fils d'un habile graveur du roi, et petit-fils, par sa mère, du célèbre Sébastien Leclerc, il apprit le dessin sous son oncle Étienne Jeaurat, peintre de la reine, et eut Lieutaut pour maître de mathématiques. A l'âge de vingt-deux ans, il obtint une médaille de dessin à l'Académie de Peinture, et, en 1749, il fut employé comme ingénieur-géographe à la grande carte de France, dont il leva six cents lieues carrées. En 1753, il devint professeur de mathématiques à l'École Militaire, dont le premier établissement provisoire fut formé alors à Vincennes. C'est là où Lalande eut occasion de le connaître. Il l'engagea de prendre part aux travaux astronomiques pour lesquels on manquait de sujets. Jeaurat répondit avec zèle à la bienveillance du célèbre astronome, calcula les oppositions de 1755 et des années suivantes, observa la comète de 1759, celle de 1760 et donna des formules analytiques pour calculer le mouvement des planètes. Ses formules renferment la sixième puissance de l'excentricité, et prouvent qu'il avait une grande faculté dans l'analyse dont les astronomes, à cette époque-là, faisaient rarement usage. En 1763 l'Académie des Sciences publia plusieurs des mémoires de Jeaurat dans le *Recueil des Savants étrangers* et partagea ses suffrages entre Bailly et lui pour succéder à l'abbé de Caille. En 1766 Jeaurat donna de nouvelles *tables de Jupiter*, qui parurent avec la théorie que Bailly avait faite pour les satellites. C'est à lui que l'on doit l'idée de la *lunette diplantidienne* exécutée par Navarre, un des plus habiles opticiens de l'époque. Cette lunette, ayant la propriété de donner deux images, l'une droite, l'autre renversée, permet d'observer directement l'instant où le centre d'une planète passe sous un fil horaire. Dès 1763, Jeaurat se procura un observatoire en bois à l'École Militaire et quelques instruments; mais en 1768 il obtint du duc de Choiseul la construction d'un observatoire complet et solide, qui ne fut complètement achevé qu'en 1788.

En 1775 l'astronome Jeaurat remplaça Lalande pour le calcul de la connaissance des temps, en publia successivement douze volumes, dont chacun contient des choses nouvelles, des tables de divers astronomes, et beaucoup de calculs, une réduction du grand catalogue britannique, des calculs de la Lune, une détermination des longitudes de tous les pays, la position des clochers de Paris, qu'il avait levés avec le concours de Prony et d'un autre ingénieur, ainsi que d'autres recherches utiles pour l'astronomie. L'Institut lui rendit un hommage flatteur en se l'adjoignant comme membre le 25 décembre 1796, malgré des concurrents très-redoutables. Lorsque l'âge ne lui permettait plus de travailler par lui-même, il s'intéressait encore aux travaux des astronomes; il aidait Rotrou dans l'observation du dernier passage de Mercure sur le Soleil, le 9 novembre 1802, quoiqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans. Presque toutes ses observations astronomiques ont été faites à l'École Militaire, qu'il quitta cependant pour passer à l'observatoire de Paris. Jeaurat mourut à la suite d'un refroidissement. C'était le plus âgé des astronomes de l'Europe. On a de lui : *Description des globes et sphères construites par Lalande et Barnes*; 1775, in-12; — *Tables de Jupiter pour la longitude géométrique*, 1766; — *Traité de Perspective*; Paris, 1750, in-4°, fig.; — un grand nombre de mémoires et d'observations insérés dans le *Recueil des Savants étrangers de l'Académie des Sciences* et dans les *Mémoires de l'Académie* de 1757 à 1788. JACOB.

Lalande, *Précis historique de l'Astronomie*, à la suite de *Astronomie bibliograph.*

JEBB (*Samuel*), médecin et philologue anglais, né à Nottingham vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1772. Étudiant à Cambridge, il s'attacha à la secte des non-jureurs, et fut quelque temps bibliothécaire de Jérémie Collier. En quittant l'université il épousa la parente d'un apothicaire. Ce mariage l'engagea dans l'étude de la pharmacie et de la chimie, et il pratiqua ensuite la médecine à Stratford. On a de lui : *S. Justini martyris cum Tryphone Dialogus*; 1719, in-8°; — *De Vita et Rebus gestis Mariæ, Scotorum reginæ dotariæ*; 1725, in-8°; — une bonne édition du rhéteur Aristide; 1728, 2 vol. in-4°; — une élégante et correcte édition de plusieurs opuscules de Caius: *Joannis Caii Britanni de Canibus Britannicis Liber unus*, *De rariorum Animalium et Stirpium Historia Liber unus*; *De Pronunciatione græcæ et latinæ linguæ, cum scrip-*

tione nova libellus; Londres, 1727, in-8°; — une édition de l'*Opus majus* de Bacon; 1733, in-fol.; — une édition du traité de Humph. Hody : *De græcis illustribus Linguæ Græcæ Litterarumque humaniorum Instauratoribus*; Londres, 1742, in-8°, avec une dissertation sur la vie et les écrits de Humphred Hody. En 1722 Jebb dirigea la publication d'un journal littéraire, *Bibliotheca Litteraria*, dont il ne parut que dix numéros, et où Masson, Wasse et d'autres érudits insérèrent de savantes observations. Z.

Nichols, *Anecdotes lit. et biog. of. W. Bowyer*. — Chalmers, *General Biog. Dictionary*.

JEBB (*John*), controversiste anglais, né à Londres, en 1736, mort en 1786. Il fut élevé au collége de La Trinité, à Dublin, et à Péter-House (Cambridge). Il se fit agréger à cet établissement, entra dans les ordres, et obtint en 1764 le rectorat d'Ovington dans le comté de Norfolk. Pendant plusieurs années il donna à Cambridge des leçons de théologie. Son enseignement fut interdit, en 1770, à cause de ses opinions sociniennes. En 1775 il quitta la robe de prêtre, s'appliqua à l'étude de la médecine, obtint le grade de docteur, et exerça la médecine. A son savoir théologique et médical il joignait la connaissance des langues classiques, de l'hébreu, de l'arabe et de l'allemand. Libre penseur en religion, il avait en politique des opinions démocratiques. Il réclama des parlements annuels le suffrage universel, et se prononça en faveur des insurgés américains. On a de lui : *Excerpta quædam e Newtonii Principiis Philosophiæ naturalis, cum notis variorum*; 1765, in-4° : en collaboration avec les révérends Thorpe et Wollaston. Jebb était membre de la Société royale de Londres, et publia des mémoires dans les *Philosophical Transactions*. Une collection de ses œuvres théologiques, politiques et médicales parut en 1787; 3 vol. in-8°. Z.

Disney, *Vie de J. Jebb*, en tête de ses Œuvres. — Aikins, *General Biography*.

JEBB (*John*), théologien irlandais, né à Drogheda, le 27 septembre 1775, mort à Limerick, le 7 décembre 1833. Ses succès à l'université de Dublin attirèrent l'attention de Broderick, évêque de Kilmore, qui lui conféra la cure de Swanlibar. Lorsque Broderick fut promu à l'archevêché de Cashel, Jebb l'accompagna, et reçut de lui en 1810 le bénéfice d'Abington, un des plus riches de l'Irlande. Un peu plus tard, il devint son archidiacre. Enfin, il fut nommé évêque de Limerick en 1823. Prélat protestant au milieu d'une population en grande partie catholique, il triompha par sa tolérance des préjugés de ses paroissiens, et défendit leurs intérêts contre une législation oppressive. Il commençait à s'occuper activement de politique, lorsqu'il fut atteint d'une paralysie qui le condamna au repos. On a de lui : *Practical Sermons* et un *Essay on Sacred Literature*. Depuis sa mort on a publié de lui : *Thirty Year's Correspondance between John Jebb, bishop of Limerick, and Alexander Knox*; 2 vol. in-8°. Z.

Ch. Forster, *Life of John Jebb, late bishop of Limerick*; Londres, 1837.

* **JECHIEL** de Paris, rabbin du treizième siècle, mort en 1268. On sait peu de chose sur sa vie. Il dirigea à Paris une école rabbinique, où sa réputation attirait de nombreux étudiants; en 1257 il quitta la France, et se rendit en Syrie, où il mourut. On montrait son tombeau à Khaifa. Il avait composé divers écrits sur le *Talmud*, et on lui attribue un écrit qui contient le compte-rendu d'une discussion que Jechiel soutint publiquement, le 25 et le 26 juin 1240, avec un rabbin converti au christianisme. La conférence eut lieu dans le palais de saint Louis, en présence du roi, de la reine, de toute la cour et du clergé. Selon l'usage, chacun des antagonistes conserva sa façon de voir et se proclama vainqueur. Quoi qu'il en soit, cette controverse publique est un témoignage important d'un sentiment de tolérance bien rare à cette époque. Une traduction latine de la relation favorable aux doctrines du rabbin Jechiel a été insérée dans le recueil d'écrits juifs contre le christianisme mis au jour en 1681 par Wagenseil, sous le titre de *Tela ignea Satanæ* (2 v. in-4°); un texte plus complet que celui publié par le savant allemand existe en hébreu à la Bibliothèque impériale à Paris. G. B.

Wolf, *Bibliotheca Hebræa*. — Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*, t. I, p. 166. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 506.

JEDAHIAH HAPPENINI BEDRASCHI ou **JEDAAIA'H BEN ABRAHAM HAPPENINI**, surnommé *Habbedrasci*, rabbin espagnol, né en 1250, à Barcelone. La date de sa mort est incertaine; on sait seulement qu'il vivait encore dans sa ville natale en 1298. Il était si versé dans la connaissance de la loi mosaïque que ses coréligionnaires le choisirent pour leur orateur. Il eut beaucoup de disciples; il se distingua aussi comme poëte. « Ce fut un très-excellent personnage, dit Philippe d'Aquin, qui traduisit son Appréciation du Monde; ce fut un savant d'un esprit clair et net, d'un sain et solide jugement, d'une érudition non vulgaire et très-éloquent, Espagnol de nation, comme son style même le montre, plein de saillies et de pensées chaudes, hardies et bien digérées. » A son tour, Buxtorf appelle Jedahiah le *Cicéron des Hébreux*. L'œuvre la plus remarquable de ce rabbin est son *Bechinath Olam* (Appréciation ou Examen du Monde). Il est divisé en quatorze parties ou traités, portant, entre autres sujets, sur la fragilité de la nature humaine, la vanité du monde, l'immatérialité de l'âme. *Liber insignis*, dit encore Buxtorf en parlant de cet ouvrage, *tam quoad res, quam quoad verba*. — Les principales éditions du *Bechinath Olam* sont celles de Mantoue, 1476; de Soncino, 1484; de Paris, 1629, in-8°, avec la traduction déjà mentionnée de Philippe d'Aquin; celle de Furth, 1807,

avec notes, commentaire et une traduction allemande en lettres hébraïques. Un contemporain, Michel Berr, de Metz, a donné une traduction française du *Bechinath Olam;* Metz, 1808. Les autres ouvrages de Jedahiah sont : — un poëme intitulé *Baquesha* (Oraison), qui se trouve imprimé à la suite du *Bechinath Olam* dans les éditions hébraïques de ce livre; — *Biour* (Explication); Jedahiah y commente particulièrement Aben Ezraï; — *Loshan Zahaw* (Langue d'Or) : c'est un commentaire des psaumes; Venise, Zanetti, 1593, 1599, in-4°; — des prières en acrostiches; — une *Apologie* de R. Salomon, qui avait adhéré à la décision par laquelle la synagogue de Barcelone interdisait l'étude de la philosophie avant l'âge de vingt-cinq ans; — une lettre à Isaac Aben-Latiph, dans laquelle il pose à ce rabbin trente-huit questions de philosophie. V. R.

Jean Buxtorf, *Bibl. Rabbin.* — Rossi, *Disquisitio Historico-critica de Hebraicæ Typog. Orig.* — Wolf, *Bibl. Hebr.* — Castro, *Bibl. Espan.*, I.

JEFFERSON (*Thomas*), célèbre homme d'État américain, troisième président de la république des États-Unis, né le 2 avril (vieux style, pour le 13) 1743, à Shadwell, comté d'Albemarle, dans la Virginie, mort le 4 juillet 1826, le jour même où l'on célébrait l'anniversaire de la déclaration d'indépendance, signée cinquante ans auparavant. — « Après les noms glorieux de Washington et de Franklin, dit lord Brougham, et parmi les hommes supérieurs qui fondèrent la république américaine, mérite d'être placé le nom de Jefferson. Sans doute il est à une distance considérable des deux premiers; il n'est ni le grand caractère et les éminentes vertus de l'un, ni le génie si remarquable de l'autre; mais il rendit à la grande cause de la liberté humaine d'importants services; sa vie entière fut consacrée à la défense de ses principes, et dans les scènes importantes où il fut appelé à jouer un rôle, il se distingua à la fois et par le courage et par les talents. »

La carrière de Jefferson a été longue, et, ainsi qu'il le dit lui-même dans un écrit, elle renferme plus d'un demi-siècle de services publics. Successivement il a été un membre distingué de la législature de Virginie, plusieurs fois membre du congrès, ambassadeur en France, secrétaire d'État pour les affaires étrangères dans le premier cabinet de Washington, président des États-Unis pendant deux termes; puis, une fois dans la retraite, il consacre ses dernières années à fonder et à rendre florissante l'université de Virginie. Il nous a paru utile, pour la clarté d'exposition, de marquer nettement les phases principales de cette longue vie. Elle présente quatre divisions : 1° depuis 1743 jusqu'à 1784, époque où il est envoyé comme ambassadeur en France; 2° depuis 1784 jusqu'en 1801, année où commence la présidence; 3° depuis 1801 jusqu'à 1809, où elle se termine; 4° depuis 1809 jusqu'à 1826, époque de sa mort. — Nous avons puisé presque uniquement dans les sources américaines; mais nous devons le dire, bien qu'à regret, rarement nous y avons trouvé sur le caractère, les principes politiques et l'administration de Jefferson une appréciation impartiale. Le parti démocratique, dont il fut le fondateur et le chef, s'est appliqué à retracer en magnifiques éloges tous ses actes et ses qualités, et le parti fédéraliste, plus tard nommé whig, a souvent poussé la sévérité d'opinion jusqu'au dénigrement. De là est résulté pour nous un long travail d'examen et de comparaison afin d'arriver à la vérité. Notre but, comme notre devoir, a été d'exposer les faits avec un esprit indépendant et impartial. Les panégyriques absolus et les satires ne sont point de l'histoire.

La famille de Jefferson était depuis longtemps établie en Virginie, et y jouissait d'une grande considération. Sa première éducation fut [illegible] par des instituteurs particuliers, et, à dix-[illegible] ans, il entra au collége de William et Mary, l'établissement le plus renommé de l'État. Il suivit avec ardeur les études classiques, et, [illegible] content d'approfondir les auteurs grecs et latins, il cultiva d'autres branches scientifiques, les mathématiques, la morale, la philosophie, etc. Il [illegible] ensuite, pour faire son droit, sous la direction [illegible] Georges Wythe, avocat de grande distinction, devenu plus tard chancelier de l'État de Virginie. Comme il se destinait au barreau, ses études sous ce maître habile, furent extrêmement [illegible] gnées, et à l'âge de vingt-quatre ans il fut [illegible] mis en qualité d'avocat à la cour générale (1) [illegible] Un incident de sa jeunesse, qu'il a raconté [illegible] même, fit sur son esprit une vive et pro[illegible] impression. Étant encore étudiant en droit, [illegible] trouvait présent à la célèbre séance de l'assem-blée de Virginie, où Patrick Henry présenta [illegible] résolutions hardies contre le projet de [illegible] timbre (*stamp act*), et où, avec une éloquence aussi véhémente que magnifique, il défen[illegible] droit de la colonie en matière de taxes, et [illegible] quant les usurpations du ministère britannique et l'obstination de la couronne, parut vou[illegible] lancer la foudre, à travers l'Océan, jusqu'au siége même de leur puissance. Ces *torrents* [illegible] *magnifique éloquence*, dit Jefferson lui-même, entraînèrent l'assemblée. Mais qu'on juge [illegible] l'effet que durent produire sur l'esprit ar[illegible] intelligent du jeune homme cette parole [illegible] mée, ces accents inconnus jusque-là de l'[illegible] pour défendre le droit des colons et les [illegible] cipes de liberté! Qu'on juge de ses transports, [illegible] son admiration et du profond souvenir qu'il [illegible] conserva! Ce dut être pour lui comme un [illegible] tême de feu. Les phases de sa vie nous en [illegible] sentent souvent les traces et les effets. Jefferson pratiqua pendant quelques années à la cour [illegible] nérale, et s'y fit remarquer par son jugement [illegible] capacité. Chaque cause ajoutait à sa réputation. Mais les querelles entre la mère patrie et les colo-nies s'aggravaient chaque jour. Il était difficile [illegible]

jeune avocat de talent de se consacrer uniquement à sa profession. En 1769, il fut élu pour représenter son comté à l'assemblée de Virginie. Des résolutions y furent adoptées à l'unanimité contre les mesures sanctionnées par les deux chambres du parlement sur la résistance du Massachusetts. En outre, on renouvela la déclaration que le droit d'imposer des taxes appartenait exclusivement à l'assemblée générale de la colonie, et le gouverneur, alarmé de cette opposition, renvoya brusquement la législature. Le jour suivant, les membres se réunirent à la taverne de Raleigh, et là ils s'engagèrent à ne plus importer ou acheter certaines marchandises anglaises, jusqu'à ce que le parlement eût révoqué l'acte passé pour lever des taxes. Il fut convenu de plus que chacun ferait adopter cet engagement à ses constituants. Cet acte fut signé par quatre-vingt-huit membres, parmi lesquels étaient Washington, P. Henry, Jefferson et quelques autres qui plus tard jouèrent le principal rôle dans les affaires. En 1773, il se joignit à plusieurs des plus hardis et des plus actifs de ses collègues dans la législature, et organisa avec eux le système des comités de correspondance entre les diverses colonies. Ce fut un des actes les plus importants de la révolution, car par là fut assuré le moyen de se concerter et de produire cette unité d'action et de sentiments qui seule pouvait produire une résistance efficace. Ces sentiments étaient partout; et comme le dit très-bien M. Guizot, « quand le roi Georges III et son parlement prétendirent taxer les colonies sans leur consentement, un parti nombreux, puissant, ardent, le parti national, se leva soudain, prêt à résister au nom du droit et de l'honneur du pays ». En 1775 il y eut en Angleterre, de la part des amis et des ennemis des colonies, quelques tentatives pour amener une réconciliation. Mais les efforts de lord Chatham ne trouvèrent dans la chambre haute qu'une indifférence glaciale, et les plans de Burke, bien que judicieux et présentés avec éloquence, n'eurent pas plus de succès dans la chambre des communes. Les chefs qui dirigeaient le parti national en Amérique avaient pressenti ce résultat. Ils avaient agi : un congrès général avait été convoqué à Philadelphie. Jefferson vint y siéger comme un des délégués de la Virginie (1775). Il fut aussitôt nommé membre d'un comité chargé de préparer une déclaration des motifs qui obligeaient le pays à prendre les armes. Le projet qu'il présenta fut en partie adopté, et contribua à amener les mesures plus décisives de l'année suivante. Le sang avait coulé; l'Angleterre achevait des préparatifs formidables de guerre. La question d'indépendance s'empara fortement de tous les esprits, et au mois de juin 1776 elle fut portée devant le congrès. A ce moment de crise, tous sentaient que la séparation était devenue inévitable, qu'il fallait vaincre ou périr, que l'énergie et l'audace devenaient prudence.

Après une discussion préliminaire, un comité fut nommé pour préparer une déclaration formelle d'indépendance. Il était composé de cinq membres, John Adams, Sherman, R. R. Livingston, Benj. Franklin et Jefferson. Ce dernier, qui avait eu le plus grand nombre de voix, en fut nommé président, et fut chargé par ses collègues de rédiger le projet. Cette tâche était grave et difficile; elle demandait un rare mélange de jugement, d'énergie, de prévoyance et de tact. Non-seulement une guerre sérieuse allait sortir de cette déclaration; mais le point important était d'avoir raison aux yeux du monde entier, de soutenir des principes fondés en droit et propres à servir de flambeau pour l'avenir. Jefferson s'acquitta de sa mission avec un talent supérieur. Son projet fut soumis à un examen approfondi de la part du congrès. Il subit divers retranchements et quelques modifications, et le 4 juillet 1776, jour à jamais mémorable, de quelque côté de l'Océan qu'on en juge les conséquences, il fut solennellement adopté et, au milieu d'une scène grave, signé par tous les membres du congrès, excepté un seul, qui eut des scrupules de conscience. Cette déclaration célèbre est citée dans beaucoup d'ouvrages. On ne peut se dispenser de la lire à propos de Jefferson, pour qui c'est un titre de gloire; mais nous pensons qu'il faut lire de préférence la déclaration primitive, où sont marqués les retranchements et les modifications émanant du congrès : on y trouvera matière à réflexion.

Dans les mois qui suivirent, Jefferson continua à prendre une part active aux délibérations et aux affaires du congrès; son nom est souvent mentionné comme membre de comités très-importants. Pendant une courte absence en Virginie, il fut désigné pour accompagner Franklin et Deane, envoyés à la cour de France; on sentait la nécessité de s'assurer son appui et d'y négocier des traités de commerce. Mais l'état de sa santé et la situation critique des affaires, surtout dans la Virginie, le déterminèrent à refuser. Il sentait qu'il serait plus utile en restant en Amérique qu'en acceptant une mission à l'étranger. Pendant la guerre il ne prit aucune part aux mouvements militaires, et se consacra principalement au service de son État. Ce fut dans ce but que, réélu délégué au congrès, il refusa l'honneur d'y siéger. La révolution, précipitant le cours des choses, imprima à la société américaine, dans le sens démocratique, un mouvement général et rapide. En Virginie on avait adopté un peu à la hâte une constitution qui respirait l'esprit le plus énergique d'égalité de droits et d'aversion contre l'arbitraire. Peu de mois après pourtant, une proposition sérieuse fut faite d'établir un dictateur, revêtu de tous les pouvoirs, judiciaire, civil et militaire, de vie et de mort, sur les personnes et sur les propriétés. Jefferson sentit l'absurdité et le danger d'un pareil projet, et ne contribua pas peu à le faire repousser. Il conçut le plan plus sage de réviser et de réformer les

lois de l'État. Ces changements eurent lieu dans le sens démocratique. Le principe de primogéniture fut aboli, et un égal partage fut établi pour tous les enfants. Les substitutions disparurent. L'Église perdit non-seulement ses priviléges, mais sa place officielle dans l'État. Le principe électif conquit le gouvernement tout entier. Le droit de suffrage reçut une grande extension. La législation civile, sans subir un changement radical, inclina de plus en plus vers l'égalité. Jefferson avait été l'âme de toutes ces réformes. En 1779 il fut nommé gouverneur de la Virginie pour deux ans. Ce fut une période très-critique, et qui exigea de sa part beaucoup de vigilance et d'activité. L'ennemi avait fait une invasion au sud de l'État, et semait partout le ravage et la désolation. Malgré le zèle que Jefferson avait montré, il fut en butte, à l'expiration de ses fonctions, à des reproches de négligence sur des faits que la malveillance avait fort exagérés. D'après son propre désir, la législature évoqua l'affaire, et, après examen, elle rendit un hommage complet et unanime *au jugement, à la probité et aux talents* qu'il avait montrés comme gouverneur de l'État (1781).

Ce fut alors qu'au milieu des embarras de la politique et de la guerre il composa l'intéressant ouvrage qui porte le simple titre de *Notes sur la Virginie*. M. de Marbois, secrétaire de la légation française aux États-Unis, lui avait adressé, sans doute d'après ses instructions, une série de questions sur l'État de Virginie, embrassant la géographie, les productions naturelles, la statistique, le gouvernement, l'histoire et les lois. Jefferson lui transmit bientôt ses réponses. M. de Marbois y trouva tant d'intérêt et de savoir, qu'il en fit imprimer en français quelques exemplaires pour son gouvernement et des amis. Ce fut d'après l'un d'eux qu'une traduction en anglais fut faite par fraude, et cela décida Jefferson à publier lui-même l'ouvrage, en 1787, sous le titre qu'il a conservé. Le charme de ce petit volume consiste dans la parfaite simplicité de style et la variété des renseignements. Des pages pleines d'intérêt y viennent tempérer le sérieux d'autres sujets; entre autres, la peinture des mœurs des Indiens et les souvenirs de leur éloquence naturelle : il n'est rien qui surpasse la beauté pathétique du célèbre discours de Logan.

Vers la fin de 1782, Jefferson fut désigné de nouveau ministre en Europe, pour travailler avec les autres envoyés au traité de paix qui était en voie de négociation. Il se disposait à partir malgré les rigueurs de l'hiver, quand on apprit que les préliminaires entre l'Angleterre et les États-Unis avaient été signés. Ses services au dehors furent encore ajournés. Il fut envoyé au congrès comme délégué de la Virginie. Il y joua aussitôt un des principaux rôles. On reçut enfin le traité définitif signé à Londres et à Paris (1783). Ce traité fut renvoyé sans délai à un comité présidé par Jefferson, et le 14 janvier 1784 ratifié à l'unanimité. L'indépendance était consommée et solennellement reconnue. La branche de la race anglo-saxonne qui s'était séparée de la mère patrie allait poursuivre sur ce vaste et magnifique continent ses nouvelles destinées. Ici commence pour l'Amérique et pour l'Europe une ère toute nouvelle : pendant que sous les auspices de Washington un gouvernement nouveau et la liberté se fondent et s'affermissent dans le Nouveau Monde, les orages et les révolutions, accompagnés de guerres et de scènes sanglantes, bouleversent la France et ébranlent toutes les vieilles monarchies de l'Europe. Cependant, malgré le vaste Océan, des relations que chaque année rend plus multipliées et plus intimes s'établissent entre les deux mondes. D'immenses intérêts de commerce, de finances, de politique se développent et grandissent encore pour les enchaîner étroitement l'un à l'autre, pour leur rendre communs et prospérités et désastres. Que sera l'avenir? C'est le secret de Dieu; mais le présent et surtout l'avenir doivent être pour les hommes d'État, pour tous ceux qui peuvent influer sur le progrès de l'humanité et de la civilisation, un sujet constant de réflexion et d'action.

La paix proclamée et établie, le congrès résolut d'envoyer en Europe un autre ministre, à l'effet de négocier, de concert avec John Adams et Franklin, des traités de commerce avec les puissances étrangères. Jefferson, déjà désigné deux fois pour une mission en Europe, fut naturellement choisi. Il accepta avec empressement, et partit au milieu de 1784. Depuis vingt ans il avait vécu dans l'agitation et les rudes labeurs de la politique et des affaires. Il sentait le besoin d'un peu de repos, d'une nouvelle société. A sa rentrée au congrès, il avait été frappé de certains changements dans son caractère et sa physionomie. Ce n'était plus, dit-il lui-même dans ses mémoires, ce corps qui avait agi pendant l'époque orageuse de la révolution, quand il était composé seulement de cinquante ou soixante membres, tous hommes d'affaires et hommes d'action. Et, se rappelant les jours où « les Washington et les Franklin étaient habitués à saisir le point important d'une question, laissant les points secondaires suivre d'eux-mêmes, et à ne jamais traiter deux sujets à la fois », il ajoute : « Si le congrès actuel a le tort de trop parler, comment peut-il en être autrement dans un congrès où le peuple envoie cent cinquante avocats, dont le métier est de contester toute chose, de ne céder sur rien, et de parler des heures entières. » Jefferson était avocat; un autre eût peut-être gardé le silence sur ce défaut de la profession. Sachons-lui gré d'avoir parlé en homme d'État, d'avoir en passant signalé ce fléau des assemblées délibérantes, le bavardage et l'intempérance de langue. Rien de plus grand et de plus beau que le talent de la parole, quand il est réglé par le dis-

cernement et l'amour sincère du bien; rien de plus funeste, même à la liberté, quand on ne songe qu'à étaler une rhétorique brillante dans les intérêts de sa vanité ou pour ses constituants. De pleins pouvoirs avaient été donnés aux envoyés pour former des alliances d'amitié et de commerce avec les nations étrangères sur les bases les plus libérales. Pendant toute une année ceux-ci s'occupèrent de ces négociations, mais sans le succès qu'avait espéré le congrès. Ils ne réussirent qu'avec la Prusse et le gouvernement de Maroc. John Adams et Jefferson se rendirent à Londres pour négocier plus activement. Ils firent tous leurs efforts pour établir une alliance cordiale entre deux pays que rapprochaient les liens du sang, la religion, les mœurs et l'intérêt commercial. Ils offrirent même un échange mutuel de naturalisation pour les citoyens et les navires de chaque peuple, dans ce qui concernait le commerce et la navigation. Mais ils furent reçus avec une froide politesse. Des sentiments hostiles, l'orgueil blessé dominaient la politique, et la dominèrent encore bien des années. Après avoir perdu deux mois en démarches inutiles, Jefferson retourna à Paris. Il avait déjà une forte antipathie contre le gouvernement et l'aristocratie d'Angleterre; mais comme il voyait l'intérêt des deux pays dans des relations commerciales, il avait fait cordialement des avances, et il fut blessé de les voir accueillies avec tant de froideur. Il s'en souvint lorsqu'il fut ministre et président. Disons en passant que dès 1815 le gouvernement anglais entra enfin dans une politique intelligente, et qu'aujourd'hui d'immenses relations de commerce existent entre les deux pays. Chaque année, l'Angleterre envoie en marchandises et produits de tous genres près d'un *milliard de francs* aux États-Unis, et en importe pour un chiffre quelquefois supérieur! Ceux qui à la moindre bourrasque prophétisent une guerre immédiate entre les deux puissances devraient songer d'abord à l'immensité des intérêts qui les enchaînent.

Au commencement de 1785 Jefferson fut à l'unanimité nommé par le congrès comme ministre à la cour de Versailles, à la place de Franklin, qui retournait aux États-Unis. On sait avec quelle habileté et quel succès le philosophe américain avait rempli sa mission, et l'enthousiasme qu'il avait inspiré à l'aristocratie et à la société philosophique de l'époque. Bien que très-différent de caractère et de talents, Jefferson possédait les qualités propres à réussir en France. On lui prêtait d'avoir dit, à propos de Franklin, « qu'il est des hommes à qui l'on succède et qu'on ne remplace pas ». Ce mot spirituel avait circulé dans les salons et donné bonne opinion de son tact. Mais, en outre, son instruction variée, sa conversation brillante, ses principes libéraux, sa vive sympathie pour la France et pour la nation, ses relations intimes avec les gens de lettres et les philosophes qui donnaient le ton, ne tardèrent pas à lui assurer une position aussi distinguée qu'influente. Les négociations dont il eut à s'occuper furent plutôt commerciales que politiques : il s'agissait surtout de traités à interpréter, de mesures pour augmenter leur efficacité ou remédier à leurs imperfections. Il n'avait pas l'occasion de montrer dans ces sujets les talents élevés dont il était doué. Mais les mémoires du temps témoignent de l'adresse et de l'habileté qu'il apportait dans les discussions. Parmi les avantages qu'il obtint, et qui furent maintenus jusqu'à la révolution, on cite l'abolition de plusieurs monopoles et l'admission libre en France du tabac, du riz, de l'huile de baleine, du poisson salé et de la farine provenant des États-Unis. Il profita de quelques loisirs pour visiter la Hollande, ce petit pays que le travail patient et l'habileté commerciale avaient élevé à la prospérité et à la puissance d'un grand État. Il fit aussi un voyage en Italie, où les chefs-d'œuvre des arts et les ruines magnifiques encore debout l'intéressèrent vivement; mais il y remarqua aussi les funestes effets du despotisme sur une nation intelligente qui s'était endormie dans les plaisirs et la mollesse. Son esprit observateur recueillit rapidement dans ces deux pays tout ce qui méritait attention. Mais ce qu'il préférait à tout, c'était le séjour de Paris. Sa correspondance montre combien ses occupations y étaient variées, et combien il était attentif à tous les perfectionnements de nature à améliorer la condition sociale de l'homme, à s'implanter et à grandir dans le Nouveau Monde. Il goûtait avec un charme infini les jouissances d'une civilisation si différente de ce qu'il avait vu aux États-Unis, et où, dans la haute société et parmi les gens de lettres, il trouvait le goût, l'élégance et la grâce de manières, l'esprit cultivé ou séduisant, l'instruction profonde et les talents supérieurs, et partout l'accueil le plus aimable. Qu'on ajoute à cela l'enthousiasme et l'admiration dont la révolution d'Amérique était alors l'objet, l'empressement avec lequel il était recherché par les familles ou les hommes qui étaient au premier rang par la distinction de rang et la réputation, et l'on comprendra la vive sympathie, je dois dire la sincère affection, qu'il conserva toujours pour la France et les Français, et dont, au milieu de ses hautes fonctions, il donna constamment des preuves. D'après son aveu, ce séjour de quelques années en France avait été l'époque la plus heureuse de sa vie. Il vit commencer la grande révolution de 1789. Il en jugea les premiers développements et l'avenir plutôt avec ses opinions qu'avec la sagacité de l'homme d'État. La liaison intime qu'elle lui semblait avoir avec la révolution d'Amérique, l'espoir d'unir étroitement la politique et les intérêts des deux pays, l'esprit ardent de réforme et de liberté qu'il voyait partout, tout cela le remplissait d'enthousiasme et de confiance. Comme tant d'autres, sa prévoyance n'en devina

ni les phases ni les résultats. Vers la fin de 1789, il profita d'un congé pour retourner en Amérique, emportant avec lui la ferme espérance (et il aimait à l'exprimer) que l'année après son retour « verrait la fin certaine et heureuse de cette grande lutte pour la liberté ». Il arriva à Norfolk le 20 novembre, et, peu après, il reçut de Washington, nommé depuis peu à la présidence, une lettre qui lui offrait la première place dans son cabinet, le poste de secrétaire d'État, embrassant alors les affaires étrangères et une partie des affaires intérieures, mais qui le laissait libre de retourner en France comme ministre, s'il n'entrait pas dans le cabinet. En raison de ses sentiments, Jefferson penchait fortement pour ses fonctions dans la carrière diplomatique; mais le président insista avec une affectueuse estime, disant que le pays avait besoin de ses talents et de son expérience. Jefferson accepta, et en mars 1790 il entra en fonctions. Ainsi à peine arrivé, il se trouvait ressaisi par le courant des affaires publiques et dans un poste de grande importance. Là commencent ses épreuves, les jugements sévères, et les différences d'appréciation sur son caractère.

Pendant la guerre de l'indépendance, il n'y avait eu qu'un sentiment et qu'une action: combattre et triompher. La victoire accomplie, les passions et les opinions différentes commencèrent à se manifester. Le projet de constitution nouvelle, soumis aux votes du peuple par la convention de Philadelphie (1787), avait pour la première fois divisé la nation entière en deux camps opposés. Deux noms de parti avaient surgi, *fédéralistes et anti-fédéralistes;* le premier, pris par les défenseurs de la ratification et du principe d'autorité dans le gouvernement, et le second, appliqué par eux à leurs adversaires, partisans d'une liberté plus démocratique. Les deux partis s'étaient combattus avec acharnement; mais, la constitution votée, la passion sembla s'éteindre. Elle se réveilla dès que le gouvernement nouveau eut été établi et entra en action. Les partis, bien qu'avec un peu de confusion, commencèrent à se réorganiser. Ce fut à ce moment que Jefferson prit sa place dans le cabinet. Il n'y avait alors que quatre ministres: l'habile secrétaire du trésor, Hamilton, le chef des fédéralistes, soutenu d'ordinaire par le général Knox, secrétaire de la guerre; Jefferson, représentant du parti démocratique ou anti-fédéraliste, et Edmund Randolph, attorney général, qui penchait aussi de ce côté. Les deux membres prépondérants étaient Hamilton et Jefferson; doués tous deux de talents supérieurs, ils étaient presque entièrement opposés de caractère, d'opinions politiques et de manière d'agir. L'un avait l'organisation et les idées anglaises, une admiration marquée pour les institutions d'Angleterre, et une médiocre confiance dans le jugement et la capacité du peuple pour le *self government*. Ce n'était pourtant pas la monarchie qu'il aspirait à fonder, comme on l'en a accusé, mais un gouvernement solide et populaire. Il a dit lui-même: « Ne faudrait-il pas avoir l'esprit perverti et insensé pour ne pas préférer l'égalité de droits politiques, la fondation d'une vraie république, si l'on peut les obtenir, avec l'ordre et la stabilité? » L'autre, au contraire, avait au plus haut point l'esprit français et les opinions philosophiques du dix-huitième siècle, une forte antipathie contre le gouvernement et l'aristocratie d'Angleterre, une prédilection prononcée pour la France, tout l'enthousiasme et les illusions de 89, une pleine confiance dans l'intelligence et les vertus populaires. Cet antagonisme amena entre les deux rivaux d'assez fréquentes querelles et une hostilité plus ou moins cachée. A la suite de délibérations irritantes, le président eut souvent à intervenir avec son esprit conciliant, son jugement calme et supérieur. Il y mit une sagesse consommée. Bien qu'il eût une préférence d'estime et d'affection pour Hamilton, il n'adoptait ses plans qu'après long examen, et en les modifiant, quand c'était possible, d'après les idées de Jefferson. Sa haute impartialité tenait la balance entre eux, pour faire servir leurs talents au bien du pays et gouverner dans un sens vraiment national.

Comme secrétaire d'État, Jefferson remplit ses devoirs avec une intelligence, une prudence et un zèle aussi honorables pour lui-même qu'utiles à son pays. A une époque difficile, il maintint avec autant de fermeté que d'habileté les lois d'une stricte neutralité dans ses relations avec les nations étrangères. Il soutint au dehors la dignité du nouveau gouvernement, et protégea avec soin les intérêts des nationaux. Il rédigea divers rapports sur des questions de diplomatie, de commerce, de politique intérieure, et qui témoignent de ses connaissances ainsi que de ses vues libérales et de la pénétration de son jugement comme homme d'État. Il eut à traiter des questions délicates avec l'Angleterre et l'Espagne, et les principes qu'il établit servirent de base à des négociations ultérieures. La plupart de ces documents se trouvent dans l'ouvrage que nous citons à la fin de l'article. Au printemps de 1793, on apprit que la France avait déclaré la guerre contre l'Angleterre. Une question grave s'éleva: quelle devait être la conduite des États-Unis? La reconnaissance du passé et la sympathie politique animaient une partie considérable de la nation. Mais le président craignit d'engager son pays dans une lutte dangereuse: il voyait avec inquiétude les excès et les crimes où avait été entraînée la révolution en France. Il soumit donc à son conseil une proclamation de neutralité, qui fut approuvée à l'unanimité. Le parti démocratique la dénonça comme un *édit royal* et une usurpation de pouvoir. Bientôt arriva, comme ministre de la république française, le *citoyen* Genêt. Une partie des ministres hésitait à le recevoir. Jefferson repré-

senta fortement que la révolution n'avait pas détruit les relations entre les deux pays, et que les obligations des traités antérieurs restaient les mêmes. Le président adopta cet avis. Malheureusement, Genêt était une tête ardente et de peu de jugement. Avant même d'avoir présenté ses lettres de créance, il se mit à organiser des clubs de jacobins, à armer des corsaires dans les ports américains et à prendre des airs de potentat. Le secrétaire d'État fut chargé de réfuter les vues exaltées et d'arrêter les agressions de l'envoyé, et il le fit avec talent et fermeté, tout en manifestant des sentiments d'amitié pour la France. Ses diverses lettres ont été publiées. Genêt fut choqué d'être ainsi blâmé pour ses entreprises belliqueuses; et comme il lui fut intimé que, s'il persistait, on aurait recours à la force, passant de l'audace à l'arrogance, il menaça d'en appeler du président au peuple. La fierté nationale fut blessée : beaucoup de ceux qui l'avaient bien accueilli comme ministre de France se refroidirent. Jefferson, malgré ses sympathies, commença à craindre que Genêt ne devînt un embarras sérieux, même pour le parti démocratique. « C'est, dit-il dans une lettre, un cerveau échauffé, sans jugement, et qui dans ses rapports avec le président pousse le manque d'égards jusqu'à l'indécence. Sa conduite ne peut être défendue même par le plus furieux jacobin. Il me fait une position horriblement difficile. » Dans son découragement, Jefferson résolut de donner sa démission; mais le président lui fit sentir que c'était déserter à la veille de la bataille, et insista pour qu'il restât jusqu'à la fin de l'année. Après mûre réflexion, Jefferson consentit (août 93). Sur l'ordre de Washington, il demanda au ministre américain à Paris le rappel de Genêt. Exaspéré par cette mesure, celui-ci redoubla d'insolence, et Jefferson lui rompit en visière avec dédain. Ses amis l'approuvèrent, et ses ennemis se turent. Washington lui sut gré de la fermeté avec laquelle il avait soutenu la cause du gouvernement américain. Jefferson reprit de l'ascendant dans le conseil. Dans presque toutes les discussions, son avis prévalut, et quand arriva le terme fixé, il se retira avec honneur, emportant l'estime de la nation, et laissant à son parti comme guide de conduite un rapport au congrès où il exposait un système de représailles contre la Grande-Bretagne par voie de règlements commerciaux (31 décembre 1793).

Ce fut avec un vif plaisir que Jefferson se retrouva dans sa plantation de Monticello. Il était las de partager le pouvoir avec ses adversaires, de passer sa vie dans leur société et sous leurs regards, d'avoir sans cesse à lutter, dissimuler, se contenir et se compromettre. Il divisa son temps entre l'éducation de ses enfants, la culture de ses terres, et ces études philosophiques qu'il avait été forcé d'interrompre et qu'il reprit avec une ardeur nouvelle. Mais le charme de ces jouissances et de ces travaux ne suffit pas longtemps à son activité, et, il faut le dire, à son ambition. Il revint promptement à la politique et aux intérêts de son parti. Même pendant qu'il était dans le cabinet, il y avait travaillé avec zèle, toutefois en y mettant l'adresse et la prudence que lui imposait sa position officielle. Non-seulement il encourageait sous main l'opposition que ses amis et les anti-fédéralistes faisaient dans le congrès à l'administration du président, mais même il descendit, à l'égard de Washington, à des manœuvres secrètes que ses adversaires lui ont justement reprochées comme manque de délicatesse et de loyauté. Chose singulière! c'est Jefferson lui-même qui, trente ans après, a laissé dans son *Journal* le témoignage qui a servi à l'accusation. Il avait donné dans ses bureaux une place de commis à un homme de lettres d'origine française, Philip Fréneau, qui était rédacteur en chef d'un journal d'opposition, où l'administration du président était attaquée avec beaucoup de virulence, dans le but d'affaiblir sa popularité et de rabaisser les fédéralistes les plus éminents. Fréneau avait même l'impudence d'envoyer chaque jour trois exemplaires du journal à Washington en personne. Le président garda assez longtemps le silence. Enfin un jour, dans un conseil, il mentionna le fait, et ajouta : « Ce drôle (*that rascal*) pense-t-il que je me ferai le distributeur de son journal? Je ne puis voir là que l'intention de m'insulter »; et il finit par des paroles sévères. Que fit Jefferson? Il faut citer ses paroles mêmes : « Le président me parla du journal, et dit qu'il méprisait toutes les attaques à lui personnelles, mais qu'il n'y avait pas un seul acte du gouvernement qui n'eût été dénigré. Il était évidemment blessé et avait le ton animé. Je compris qu'il désirait de ma part une censure ou le renvoi du commis. Mais je n'en ferai rien. Ce journal a sauvé notre constitution, qui marchait rapidement vers la monarchie. C'est un fait reconnu qu'il a arrêté l'ardeur et la carrière des monocrates; et le président, qui ne se doute pas des desseins du parti, n'a pas envisagé avec son bon sens et son sang-froid ordinaires les efforts et les effets d'une presse libre, et vu que si elle propage de mauvaises choses, le bien l'emporte immensément. » — Il faut que la passion ait étrangement aveuglé ici l'esprit de Jefferson. Quoi! il est membre du cabinet, et il protège non-seulement la violence d'opposition, mais encore un procédé insultant du rédacteur qui est sous ses ordres! Pourquoi rester dans le cabinet? Comment n'a-t-il pas senti que tôt ou tard on l'accuserait d'avoir manqué de loyauté et de droiture, que ses adversaires en prendraient texte pour dénigrer son caractère? Il faut le reconnaître, si l'homme d'État était remarquable chez Jefferson, il a été assez souvent dominé et rabaissé par les passions de l'homme de parti.

La présidence de Washington touchait à son terme. Comme il avait refusé d'être de nouveau candidat, les deux grands partis mirent en avant

leurs chefs, John Adams et Jefferson (sept. 1796). Quelques mois après, les votes furent examinés et comptés au sein du congrès, et l'on reconnut que le premier avait la majorité de quelques voix. Jefferson devint vice-président pour quatre ans. Il eut à présider le sénat pendant la session, mais ces fonctions n'avaient ni beaucoup d'éclat ni beaucoup d'importance. Il s'en servit pour entretenir avec ses amis une correspondance active, fortifier l'opposition dans la chambre des représentants, et grossir par une adroite tactique les forces de son parti au dehors. Cette tactique et sa réputation furent de nouveau compromises par la révélation imprévue d'un autre scandale. Au mois d'avril 1796, Jefferson avait écrit à un Italien de ses amis, Mazzei, qui avait vécu en Virginie et résidait alors à Florence, une lettre où il exprimait les opinions sur Washington et sa politique. On ne sait s'il était dans son intention qu'elle fût publiée ou non en Europe. De lui-même ou autrement, Mazzei en donna une traduction dans un journal de Florence, et le Directoire de la république en France, se trouvant en querelle avec le gouvernement américain, jugea qu'il était de bonne guerre de révéler l'opinion d'un des citoyens les plus éminents des États-Unis sur la politique de Washington. Il la donna tout au long dans *Le Moniteur* officiel (25 janvier 1798). En voici les passages saillants :

« Notre monde politique est bien changé depuis que vous nous avez quittés. A la place de ce noble amour de la liberté et du gouvernement républicain qui nous a fait triomphalement traverser l'épreuve de la guerre, nous avons vu surgir un parti anglais monarchique et aristocratique, qui a pour but avoué de nous donner en substance le gouvernement anglais, dont il nous a déjà imposé les formes. Cependant, la majeure partie des citoyens reste fidèle à ses principes républicains, ainsi que les hommes de talent. Mais nous avons contre nous le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire, deux des trois branches de notre gouvernement, tous les fonctionnaires publics, tous ceux qui aspirent à le devenir, tous les hommes timides qui préfèrent le calme du despotime à la mer orageuse de la liberté, les marchands anglais, les marchands américains qui se servent des capitaux anglais, les spéculateurs, les actionnaires de banques, détenteurs de la dette publique, toute cette classe qui a été créée pour nous assimiler en toutes choses au modèle anglais dans ses corruptions. Je vous donnerais la fièvre si je vous nommais tous les apostats qui ont passé à ces hérésies ; des hommes qui ont été des *Salomons* dans le conseil, et des *Samsons dans le combat*, mais dont les cheveux ont été coupés par la prostituée d'Angleterre (*whore of England*). »

Qu'on juge de l'agitation et du scandale, quand, d'après *Le Moniteur*, cette lettre parut dans les journaux des États-Unis ! Ainsi donc il était bien vrai, s'écria tout un parti, que Jefferson, tout en protestant de son amour pour la constitution, de sa haute estime pour Washington, s'occupait secrètement à les attaquer, à les diffamer ! L'embarras et le trouble de Jefferson furent grands à cette publication. Il écrivit à son ami Madison pour lui demander conseil. Il avoua qu'il ne pouvait « ni désavouer la lettre, parce qu'il en était bien vraiment l'auteur, ni l'avouer, dans la peur d'amener un différend personnel entre le général Washington et lui et de se brouiller avec tous ceux parmi lesquels le nom du général était encore populaire, c'est-à-dire les [illegible] dixièmes du peuple des États-Unis ». Il paraît [illegible] Madison ne put trouver d'expédient pour [illegible] de cet embarras. Jefferson garda le silence [illegible] un fait bien établi, c'est que depuis lors toute [illegible] lation cessa entre lui et Washington. L'[illegible] président n'était pas homme à souffrir des [illegible] fessions d'amitié en face et des imputations [illegible] venimées en secret et par derrière. Jefferson [illegible] fit plus une seule visite à Mont-Vernon. L'[illegible] toire ne peut cacher que, dans cette circonstance [illegible] sa complicité avec les détracteurs de Washington [illegible] était mise à nu, de manière à justifier de [illegible] reproches contre sa droiture. Les hommes [illegible] tous les partis peuvent y puiser une leçon.

L'époque pour une nouvelle élection de [illegible] sident étant arrivée, Jefferson fut de nouveau porté candidat par son parti. John Adams [illegible] fait des fautes qui avaient produit des mé[illegible] tentements et des dissidences parmi les [illegible] ralistes ; il fut écarté. Mais comme moyen d'[illegible] position à Jefferson, ils donnèrent des [illegible] au colonel Burr, qui était porté par une [illegible] tie notable des républicains. Il en résulta [illegible] les deux candidats eurent chacun exactement [illegible] même nombre de votes. Comme ce n'était [illegible] la majorité exigée par la loi, le choix du président revint à la chambre des représentants. La [illegible] y fut très-acharnée. Pendant une semaine [illegible] tière, il y eut trente-six ballottages. Enfin [illegible] guerre lasse, quelques partisans de Burr [illegible] dèrent, et Jefferson l'emporta à une majorité [illegible] sept voix seulement. Son rival devint [illegible] ment vice-président (février 1801).

Le parti anti-fédéraliste avait triomphé [illegible] son chef ; Jefferson remplaçait John Adams. « Depuis ce jour, dit M. Guizot (*Essai* [illegible] *Washington*), le parti démocratique gou[illegible] les États-Unis. Est-ce un bien ? Est-ce un [illegible] Pouvait-il en être autrement ? Le gouvernement prolongé du parti fédéraliste eût-il mieux [illegible] Était-il possible ? Quelles ont été pour les [illegible] Unis les conséquences du triomphe du parti [illegible] mocratique ? Sont-elles consommées ou [illegible] ment commencées ? Quelles transformations [illegible] déjà subies et subissent encore, sous leur [illegible] la société et la constitution américaines ? — Questions immenses, difficiles à résoudre, si je [illegible] m'abuse, pour les nationaux ; impossibles, [illegible] coup sûr, pour un étranger. »

Ce sont là, en effet, des questions immenses, et bien difficiles à résoudre. Il nous suffit d'en indiquer ici l'importance. Mais comme nous avons résidé longtemps aux États-Unis et observé le jeu des partis et des institutions, nous dirons quelques mots sur les causes d'un triomphe qui dure depuis près de soixante ans, et qui embrasse le passé, le présent et l'avenir. On y verra au moins l'état des choses à l'ouverture du siècle. Depuis le moment où les lignes de parti avaient été nettement tracées, l'opposition, c'est-à-dire le parti anti-fédéraliste, avait eu au fond une majorité numérique, en présence de laquelle il fallut aux fédéralistes, pour se maintenir au pouvoir pendant huit ans d'une lutte difficile, l'emploi constant de beaucoup d'activité, de prévoyance et d'habileté pratique, soutenu par le grand nom et l'influence respectée et prépondérante de Washington. Les fédéralistes, avec Washington et Hamilton à leur tête, représentaient l'expérience, la sagesse pratique, l'ordre et la stabilité, l'esprit et les instincts conservateurs du pays. L'opposition, dirigée par Jefferson, exprimait ses espérances, ses désirs, ses théories, la plupart impraticables, et surtout ses passions, ses sympathies et ses antipathies, et son impatience contre le frein. Les fédéralistes étaient puissants dans les régions peu étendues où la population concentrée avait produit et contribué à maintenir ces institutions complexes et ce respect pour l'ordre social qui, à mesure que les hommes se rapprochent, deviennent des besoins absolus d'existence. Les idées démocratiques de l'opposition dominaient dans les vastes régions où la population clair-semée et l'autorité despotique dont étaient revêtus les planteurs sur leurs esclaves tenaient la société dans un état imparfait et rendaient le frein légal d'autant plus désagréable qu'on en sentait moins la nécessité. De plus, le parti fédéraliste avait des tendances et surtout des paroles inconsidérées qui blessaient les masses; ses penchants d'aristocratie et ses idées de pouvoir soulevaient l'esprit ombrageux du grand nombre; enfin, il manquait souvent de tact pour toucher la fibre populaire ou nationale. Le parti démocratique, au contraire, abondait dans le sens populaire, posait les principes les plus larges de liberté, déclarait que partout le pouvoir, et en particulier le gouvernement fédéral, devait être rigoureusement surveillé, réprimé avec vigueur dans ses usurpations, exaltait sans cesse, avec un art consommé et toutes les formes de flatterie, l'intelligence, le bon sens et les vertus des masses, et répétait comme conclusion que lui seul comprenait leurs intérêts et leurs besoins et pouvait les servir avec honneur et efficacité.

Jefferson fut inauguré président le 4 mars 1801, au capitole, récemment terminé. Avant de prêter serment, il prononça un discours qu'on regarde comme un chef-d'œuvre d'éloquence et d'exposition, comme supérieur même, sous le rapport du talent, à la célèbre *Déclaration d'indépendance*. Il y traçait un tableau magnifique, presque idéal du gouvernement américain sous l'empire de la constitution, des bienfaits dont il devait être la source pour le pays, des lumières qui devaient en sortir pour les peuples et l'humanité entière. Il y parlait avec âme de modération, d'union, de patriotisme, et, insistant sur le rétablissement de cette harmonie et de cette affection entre citoyens, sans lesquelles, dit-il, « la liberté et la vie elle-même ne seraient que de tristes choses, » il ajoutait: « Chaque différence d'opinion n'est pas une différence de principe. Frères du même principe, on nous donne des noms différents, mais nous sommes tous républicains, nous sommes tous fédéralistes. » Comme il avait été souvent accusé d'hostilité à la constitution fédérale, de préférence partiale pour la France, et de doctrines qui tendaient à répudier la dette publique, il déclara, comme étant au premier rang de ses devoirs, « la conservation du gouvernement fédéral dans toute sa vigueur constitutionnelle, la paix, le commerce, une honorable amitié avec toutes les nations, sans alliance compromettante avec aucune, le prompt payement de leurs dettes, et la sainteté de la foi publique ».

La présidence de Jefferson est une partie de l'histoire des États-Unis; nous devons nous borner aux événements principaux qui la caractérisent, aux traits qui peignent l'homme public et l'homme privé. Démocrate par tempérament comme par opinion, Jefferson fit dès son début un changement qui avait une certaine importance. Washington avait introduit ses réceptions présidentielles, où il apportait des formes de cérémonie et une dignité imposante. Son exemple avait été suivi par John Adams. Jefferson annonça dans une lettre publique qu'à l'avenir il n'y aurait plus de *levers*. C'était inaugurer une simplicité ultra-républicaine et peu favorable aux relations sociales. Aussi ne se maintint-elle pas au delà de son administration, et huit ans après, M. Madison rétablit l'usage des réceptions, qui existe encore. Il annonça aussi qu'il n'y aurait plus de discours prononcé et de réponse à l'ouverture de la session, et qu'un message manuscrit du président, lu par un secrétaire, y serait substitué. Les fédéralistes remarquèrent malicieusement qu'il n'avait fait ce changement que par motif personnel, et que, manquant de dignité et de grâce dans les manières, ainsi que d'éloquence facile pour parler en public, il avait craint de s'exposer à des comparaisons fâcheuses avec ses prédécesseurs. Mais l'usage de ces messages s'est maintenu, a même été adopté dans plusieurs États : preuve qu'il s'y trouve un côté utile; mais il en est résulté aussi peut-être cette prolixité qui caractérise aux États-Unis les communications du pouvoir exécutif.

Dans son administration intérieure, Jefferson

pratiqua ses vues avec modération et habileté. Il s'occupa avec un zèle infatigable de toutes les mesures qui touchaient à la prospérité générale. Les fédéralistes occupaient presque toutes les places importantes dans les cours de justice et les douanes. La plupart furent peu à peu changés. C'était une conséquence inévitable de la défaite. Il fallait des récompenses pour le zèle et les talents du parti opposé. Cependant, il n'y eut pas proscription complète, et Jefferson ménagea les positions toutes les fois que le bien public lui parut l'exiger. On doit penser que les candidats étaient nombreux et ardents. Un refus que le président fit à l'un d'eux vint fournir aux mécontents un nouveau texte d'attaques. Jefferson s'était servi peu d'années auparavant de la plume d'un Irlandais qui n'était pas sans talent et travaillait aux journaux démocratiques. Cet Irlandais demanda la place de maître de poste à Richmond. Jefferson, qui n'avait plus besoin de ses services, se borna à lui envoyer cinquante dollars et un refus poli. Blessé dans son amour-propre, irrité qu'on lui refusât une récompense au jour du succès, le journaliste exposa, dans une série de lettres publiques, ses titres à la faveur de son ancien patron. C'était pour servir ses intérêts, et d'après ses instances, qu'il avait écrit, disait-il, ses articles et ses pamphlets contre les fédéralistes. Il citait les renseignements transmis, l'argent reçu, les épreuves d'articles soumises, les documents autographes. Jefferson fut blessé au vif; il ne pouvait nier des pièces authentiques que la prévoyance du pamphlétaire avait soigneusement conservées. Il chercha à flétrir « cette basse ingratitude », et le dénonça comme un « vil rénégat », disant que ses rapports avec lui avaient été seulement ceux d'un patron généreux qui avait accordé des secours à un homme de lettres dans le besoin. Le pamphlétaire ne s'en tint pas à ses premières révélations. Aidé par les renseignements des voisins fédéralistes de Jefferson, il publia l'histoire de sa vie privée. Il racontait entre autres choses ses tentatives pour séduire la femme d'un voisin de campagne, ses amours avec une mulâtresse, sœur, du côté du père, de sa femme légitime, les nombreux enfants qui en étaient résultés et qui vivaient comme esclaves sur la plantation, tout cela avec force particularités scandaleuses, qui ne furent pas contestées, et servirent d'aliment à l'animosité et aux pasquinades des ennemis politiques. Ainsi, encore une fois, Jefferson avait à se repentir d'avoir tant intrigué, usé de mauvais procédés, écrit ou fait écrire secrètement contre les fédéralistes. Son ancien instrument de diffamation contre eux était devenu leur vengeur et son châtiment, et cela, quand il était président des États-Unis (1802).

L'acquisition pacifique de la Louisiane est un des événements les plus importants de cette époque', et qui caractérise le mieux la politique de Jefferson. Un an auparavant, l'Espagne avait cédé cette colonie à la France, à qui elle avait autrefois appartenu. Le premier consul, prévoyant bien que la guerre se renouvelant avec l'Angleterre, il lui serait impossible de la conserver, fit donner une insinuation au ministre américain à Paris pour une cession moyennant indemnité. Jefferson y avait souvent pensé. Il sentait l'extrême importance pour les États-Unis d'être maîtres de tout le cours du Missisipi et d'acquérir un territoire de nature à étendre au plus haut point leur force et leur richesse. Il saisit cette ouverture avec empressement. Ses deux envoyés, Monroe et Livingston, furent chargés de suivre les négociations. Après quelques conférences, on tomba d'accord sur les bases du traité : soixante millions de francs devaient être payés à la France, et le gouvernement américain s'obligeait en outre à payer à ses nationaux vingt millions pour leurs réclamations sur la France. Le traité fut promptement ratifié, et le territoire fut solennellement remis aux autorités américaines par le commissaire français (20 décembre 1803). Cette acquisition fournit à Jefferson le moyen d'accomplir un projet qu'il avait nourri longtemps, l'investigation de l'immense territoire de l'ouest qui s'étend du Missisipi à l'océan Pacifique. Il en chargea Lewis et Clarke, deux officiers intelligents et instruits de l'armée. Il rédigea lui-même leurs instructions, qui signalaient à leur attention les objets les plus intéressants, la géographie, l'histoire naturelle, le climat et les ressources des pays à traverser, la force et la position des tribus indiennes, l'établissement de relations amicales avec elles, etc. Ce voyage fut accompli avec tout le succès possible. L'expédition partit de Saint-Louis en mai 1804, remonta le Missouri jusqu'aux chutes, de là traversa les Montagnes Rocheuses, toujours couvertes de neige, et, après avoir descendu par différentes rivières cent cinquante lieues, arriva aux eaux navigables de la Columbia, qu'elle suivit [illegible] de deux cents lieues, et atteignit enfin l'océan Pacifique. Les deux officiers et leurs hommes effectuèrent leur retour à Saint-Louis en septembre 1806, après avoir passé vingt-sept mois loin de toute civilisation. Ils furent les pionniers d'autres expéditions aussi hardies qu'intéressantes [illegible] ont été accomplies depuis.

L'acquisition pacifique de la Louisiane, la réduction des dépenses publiques, l'état prospère des finances, laissant tous les ans un surplus, la vaste extension du commerce américain [illegible] puis que la guerre s'était rallumée entre la France et l'Angleterre, avaient donné le démenti [illegible] sinistres prédictions des fédéralistes, qui [illegible] vaient cessé de dire que la nouvelle administration et le parti démocratique n'étaient pas [illegible] pables de bien mener le gouvernement. [illegible] ressources du pays s'étaient rapidement développées; l'argent abondait; les entreprises [illegible] multipliaient (1804). Cette prospérité avait [illegible]

favorablement disposé les esprits, et lorsqu'eut lieu l'élection présidentielle, Jefferson fut réélu cette seconde fois par 162 votes, tandis que le candidat fédéral n'en obtint que 14. Ainsi, malgré toutes les attaques passionnées, la force de l'opinion démocratique n'avait cessé de grandir, et Jefferson avait reçu de ses concitoyens le témoignage le plus flatteur de confiance pour sa capacité et ses talents.

La conspiration de Burr vint bientôt réclamer toute sa vigilance et sa fermeté. Perdu de réputation après son duel avec Hamilton, abandonné par son propre parti à l'élection présidentielle, presque ruiné par ses spéculations malheureuses, Burr ne vit de ressource que dans des projets désespérés. Ils sont restés assez obscurs, car les révélations authentiques manquent. On a dit qu'il avait voulu détacher le sud-ouest de l'Union et y devenir le chef d'un nouvel empire. Ce qui nous paraît le plus vraisemblable, c'est qu'il songeait sérieusement à faire une invasion au Mexique, pour y accomplir une révolution totale ou partielle, en détacher plusieurs provinces, où il aurait appelé, au nom de la liberté et du progrès, les aventuriers, les pionniers de l'ouest, les hommes ardents et ambitieux du parti démocratique, afin de s'y créer à lui-même une grande position et fournir à ses associés des moyens de fortune rapide. Au fond, cette conspiration célèbre n'était que le premier essor de l'esprit flibustier qui de nos jours s'est manifesté avec tant d'éclat à plusieurs reprises par des tentatives audacieuses contre Cuba ou dans les provinces du Mexique, et qui a trouvé tant de faveur dans une partie considérable de la population. Mais alors les idées n'étaient pas aussi avancées. Le président, instruit des menées et des préparatifs belliqueux de Burr, donna ordre de l'arrêter. Son procès fut instruit à Richmond, sous la double accusation d'avoir préparé une expédition militaire contre les possessions de l'Espagne et d'être coupable de trahison envers les États-Unis. Un nombre considérable de témoins fut entendu. Les preuves de culpabilité furent jugées insuffisantes, et Burr fut renvoyé sans condamnation, mais avec une flétrissure morale de plus (1807).

Les relations étrangères pendant cette période soulevèrent des questions très-importantes. Presque tout le revenu des États-Unis provenait alors de son commerce extérieur, et, au milieu de la guerre furieuse que se faisaient la France et l'Angleterre, les navires américains redoublaient d'activité pour transporter partout leurs produits, d'où résultaient des profits très-considérables. L'Angleterre avait exercé avec la dernière rigueur son droit de recherche sur les navires neutres pour marchandises et munitions destinées à l'ennemi, et de nombreuses saisies avaient été opérées. De son côté Napoléon, poursuivant à outrance le commerce anglais, avait, par ses décrets de Berlin et de Milan, ordonné les mesures les plus rigoureuses contre les navires neutres, et un grand nombre avaient été saisis et confisqués, sous l'accusation qu'ils portaient des munitions pour l'ennemi. Par suite de l'acharnement des belligérants, le commerce américain était, à la lettre, entre l'enclume et le marteau, et exposé à des pertes considérables et à la ruine (1807-1808).

Dans cet état de crise, Jefferson demanda au congrès un acte pour interdire aux navires américains la sortie des ports. La mesure était grave. Le président la demandait sous sa responsabilité. Il y eut peu de discussion et d'hésitation, et l'acte d'embargo fut décrété (décembre 1807). C'était un acte très-hardi, le trait saillant de l'administration de Jefferson; mais s'il portait provisoirement une atteinte grave à l'industrie nationale, c'était un moyen d'exercer des représailles au dehors, et de ramener les belligérants à une politique plus équitable et moins dure envers les États-Unis. Les manufacturiers du nord, les planteurs du sud eurent grandement à souffrir. Leurs produits ne trouvaient que peu de placement. L'opposition en fit un texte d'attaques violentes contre le président, et de sinistres prédictions sur la ruine du pays. L'administration resta ferme, en employant tous ses efforts pour activer les communications intérieures et donner aux produits des débouchés plus faciles et plus nombreux. Les négociants anglais, gravement lésés dans leurs intérêts par le haut prix qu'il fallait subir pour les produits américains, adressèrent au parlement des pétitions énergiques, et les cités commerciales, Londres, Liverpool et Manchester, retentirent de plaintes violentes. Le ministère persista encore quelque temps dans ses mesures. Enfin, en janvier 1809, Canning fit au ministre américain des ouvertures qui annonçaient une modification de politique. Des négociations s'ensuivirent, et le mois suivant le congrès prononça la levée de l'embargo, qui avait duré plus d'un an. La présidence de Jefferson touchait à son terme. Il avait soixante-cinq ans, et après une vie si laborieuse il aspirait aux douceurs d'une vie paisible. Il avait connu toutes les jouissances et aussi toutes les amertumes de l'ambition et du pouvoir. Il voulait achever ses jours au sein de la retraite et des occupations littéraires. Il y fut suivi par les hommages de respect et de louanges de la part du parti démocratique, de la presse, et de plusieurs législatures (mars 1809).

Dans sa retraite, Jefferson partagea son temps entre les soins de sa plantation, une correspondance très-étendue dans les deux mondes, et des relations amicales avec ses voisins. Il exerçait l'hospitalité d'une manière libérale, et recevait à sa table un grand nombre d'amis et d'étrangers distingués. Il témoignait en toute occasion un intérêt marqué aux jeunes gens, leur donnait des conseils d'études ou de conduite, et s'efforçait de leur être utile pour leur carrière.

Il stimula le zèle de la législature au sujet d'un plan d'université qu'il voulait établir en Virginie. Après divers délais, des commissaires furent enfin nommés avec pouvoir de choisir un site convenable et d'y construire un bel édifice (1818). Jefferson en fut nommé président à l'unanimité, et rédigea le rapport exposant les principes et les études qui devaient servir de base à l'institution. Le site fut choisi à Charlotteville, petite ville au pied de Monticello. Il fallut ses efforts persévérants pour accomplir les plans qu'avait adoptés la législature. Jefferson fut nommé recteur de l'université, et consacra quelques années à en développer le système et les études. Il vécut assez pour voir cette fille de sa vieillesse dans une condition prospère et promettant les résultats les plus étendus.

Ses dernières années furent affligées par des embarras d'argent, provenant en grande partie du dépérissement de sa plantation pendant ses quarante ans de vie publique et d'absence, de son hospitalité libérale, et d'obligations contractées pour payer les dettes d'un ami. La source de cette pauvreté était honorable. Il s'adressa à la législature pour obtenir la permission de vendre son domaine par voie de loterie, dans l'espoir de réaliser un prix plus élevé (1825). La permission lui fut accordée. Mais n'aurait-il pas été plus digne et plus juste de la part de la législature de voter, au nom de l'État, une somme convenable pour un de ses plus illustres citoyens, qui avait consacré sa jeunesse et son âge mûr au service public de son pays, et qui, après avoir occupé la première magistrature de la république, était rentré dans ses foyers avec une fortune médiocre?

L'année 1826 étant le cinquantième anniversaire de la déclaration d'indépendance, il fut résolu dans tous les États-Unis de le célébrer par des fêtes et des réjouissances d'un grand éclat. Des préparatifs considérables eurent lieu partout. Jefferson avait conservé, malgré ses quatre-vingt-trois ans, la vigueur de son esprit, et il en donna la preuve dans une réponse pleine d'éloquence et de dignité qu'il adressa à la fin de juin au maire de Washington, qui l'avait invité, comme un des signataires survivants de la déclaration, à s'associer à leur fête publique. Il tomba malade peu de jours après, et son état s'aggrava rapidement. Le 3 juillet, étant fort accablé, il exprima un vif désir de vivre au moins quelques heures de plus pour atteindre le 4, jour où avait lieu la célébration, et respirer l'air de ce cinquantième anniversaire. Il expira ce jour même, quand partout éclataient les réjouissances publiques. Il fut enseveli sur son domaine. On trouva dans ses papiers l'épitaphe qu'il s'était faite lui-même, et où il rappelait qu'il était l'auteur de la déclaration d'indépendance, du statut de la Virginie pour la liberté religieuse, et le fondateur de l'université de Virginie. Il n'avait rien dit de la dignité de président des États-Unis.

Voici le portrait qu'en trace M. Guizot dans son *Essai sur Washington* : « Le parti démocratique, non de la démocratie turbulente ou grossière de l'antiquité ou du moyen âge, mais de la grande démocratie moderne, n'a pas eu de représentant plus fidèle et plus éminent que Jefferson. Ami chaud de l'humanité, de la liberté, de la science; confiant dans leur vertu comme leur droit; profondément touché des injustices que la masse des hommes a subies, des souffrances qu'elle endure, et incessamment préoccupé, avec un désintéressement admirable, de les réparer ou d'en empêcher le retour; acceptant le pouvoir comme une nécessité suspecte, presque comme un mal contre un mal, et s'appliquant non-seulement à le contenir, mais à l'abaisser;.... cœur ouvert, bienveillant, indulgent, quoique prompt à se prévenir et à s'irriter contre les adversaires de son parti; esprit hardi, vif, ingénieux, plus pénétrant que prévoyant, mais trop sensé pour pousser les choses à l'extrême, et capable de retrouver, contre le mal et le péril pressant, une prudence, une fermeté qui, venues plus tôt et d'une façon plus générale, l'auraient peut-être prévenu » (1).

J. Chanut.

Memoirs and correspondence of Jefferson, publiés par son petit-fils, J. Randolph; 4 vol. in-8°. — *Writings of Jefferson*, publiés par ordre du Congrès; 1853. — *Biography of the Signers to the declaration of independence*. — *Life of Jefferson*, par G. Tucker; 2 vol. in-8°. — *History of the United-States*, par Hildreth; 3 vol. in-8°. — *Public Men of the Revolution*, par William Sullivan; 1 vol. in-8°. Tous ces ouvrages sont d'esprit différent. — *Biographie de Jefferson*, par Randall, qui vient de paraître à New-York.

JEFFERY (*John*), théologien anglais, né à Ipswich, en 1647, mort en 1720. Élevé à Catherine-hall (Cambridge), il entra dans les ordres, et accepta la cure de Dennington, dans le comté de Suffolk. Il devint ensuite ministre d'une paroisse de Norwich. Sa conduite exemplaire, ses prédications judicieuses, son grand savoir le rendirent populaire, et attirèrent l'attention de Édouard Atkyns, premier baron de l'Échiquier, qui le fit venir à Londres et le présenta à Tillotson. En 1687 il obtint les bénéfices de Kirton et Falkenham, et en 1694 Tillotson le nomma archidiacre de Norwich. Il était ennemi des controverses religieuses, et disait « qu'elles produisent plus de chaleur que de lumière ». Ses *Sermons* et quelques traités de morale chrétienne, publiés d'abord séparément, furent imprimés ensemble en 1751; 2 vol. in-8°. Jeffery publia : *Christian Morals*, de saint Thomas Browne; — *Moral and Religious Aphorisms*, tirés des papiers du docteur Wichcote. Z.

Vie de Jeffery, en tête de ses *Sermons*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

(1) Des hommes éminents aux États-Unis (Marshall entre autres) ont jugé avec une haute indépendance et une certaine sévérité quelques parties de la carrière de Jefferson. Pour être complètement vraie et utile, l'histoire doit tenir compte de ces opinions, car elle a pour mission de donner à tous de judicieuses leçons. (J. Ch.)

JEFFERY DE MONMOUTH. *Voy.* GEOFFROI DE MONMOUTH.

JEFFREY (*Francis*), célèbre critique et homme politique anglais, né à Édimbourg, le 23 octobre 1773, mort à Craigcrook, le 26 janvier 1850. Son père, Georges Jeffrey, était un député clerc de la cour de session, et sa mère, Henriette Loudoun, était fille d'un fermier du Lanarkshire. Francis, l'aîné des fils mais non des enfants d'une nombreuse famille, fut envoyé en 1781 à la haute école d'Édimbourg, où il passa quatre ans sous la direction d'un habile maître, Luke Fraser, qui eut successivement pour élèves Walter Scott, Jeffrey et Brougham. Ses camarades de classe se rappelaient plus tard « ce petit, intelligent et inquiet garçon presque toujours à la tête de sa classe, et ne perdant jamais sa place sans verser des larmes ». De la classe de Fraser Jeffrey passa en 1785 dans celle du docteur Adam, auteur des *Antiquités Romaines*. Dans l'hiver de 1786 à 1787, un jour qu'il marchait dans la rue Haute d'Édimbourg, il s'arrêta devant un homme dont l'attitude et la physionomie l'avaient frappé. « Hé, mon garçon! lui dit un marchand, debout sur le pas de sa porte, regardez bien cet homme : c'est Robert Burns. » Jeffrey ne revit plus le célèbre poëte écossais, mais il garda toujours de cet incident un souvenir agréable. Dans l'hiver de 1787 il fut envoyé à l'université de Glascow, et suivit les cours de grec de Young, de logique de Jardine, de philosophie morale d'Arthur, le successeur de Reid; mais il n'étudia pas le droit sous Millar, parce que son père, tory zélé, craignait pour lui les leçons d'un professeur whig. Dès cette époque Jeffrey lisait beaucoup et avec soin, prenait des notes, et s'exerçait à de petites compositions littéraires. Il persista dans cette habitude après son retour à Édimbourg, en 1789: Dans sa petite chambre de la maison paternelle, il lisait et écrivait continuellement, remplissant des manuscrits de notes, d'extraits et de dissertations critiques. Son biographe, lord Cockburn, donne la liste de trente et un manuscrits différents sur des sujets de littérature et de métaphysique écrits de novembre 1789 à mars 1790. En même temps Jeffrey étudiait le droit à l'université d'Édimbourg. En 1791 il alla compléter ses études au collége de la Reine à Oxford. Cette ville ne lui plut pas, et au bout de neuf mois il se réjouit de la quitter. « Je ne vois rien qu'on puisse apprendre ici, écrivait-il, excepté à prier et à boire. » De retour à Édimbourg, il continua de suivre les cours de l'université, et, le 12 décembre 1792, il devint membre de la fameuse *Speculative Society*, alors au plus haut point de réputation. Là il se lia avec W. Scott et beaucoup d'autres jeunes gens qui se distinguèrent plus tard comme jurisconsultes, littérateurs et hommes d'État. Pendant plusieurs années il fut un des ornements de cette société, où il lisait des *Essais*, et figurait avec éclat dans chaque débat. On a dit plus tard que Jeffrey, Horner et Brougham, dans leurs jours les plus glorieux, ne parlèrent jamais mieux que dans leurs exercices oratoires de la Société Spéculative. Dans ces discussions, Jeffrey, en dépit du torysme de son père, était un whig des plus prononcés. Mais la politique ne le détournait pas de la littérature. Il rêvait la gloire du poëte, et composait des vers, dont il n'était pas satisfait. « Je fais de bien méchants vers, écrivait-il à sa sœur, et cela me chagrine. Ma poésie me semble pire de jour en jour. Si j'en avais le courage, je jetterais le manche après la cognée. » Il écrivait au sujet d'une tragédie qu'il composa vers cette époque : « Elle est excessivement plate, lente et sans intérêt. J'ai voulu échapper à la magnificence creuse et au galimatias double de nos tragédies modernes, et je n'y ai pas mal réussi; je suis seulement tombé dans tous les défauts contraires. Languissante, affectée et pédantesque, la fable n'a pas de sens, et les caractères ne sont point caractérisés. C'est une suite de conversations à peu près privées d'action. Comme, d'ailleurs, j'ai voulu être simple et que j'y suis parvenu, ce n'est pas tout à fait mauvais, c'est simplement léthargique. » Quand on se juge soi-même avec cette sévérité, on est peut-être un grand critique, mais on n'est pas un poëte. Jeffrey le comprit, et, laissant de côté la poésie, il débuta au barreau. Il fut froidement accueilli. Il était whig, et la magistrature écossaise était tory; de plus il paraissait léger. Sans fortune, sans patrons, avec sa petite taille, ses yeux vifs et bruns, sa figure d'un ovale allongé, et ses lèvres souriantes, il ne parvenait pas à se faire prendre au sérieux par les graves têtes à perruque du tribunal, et par les plaideurs. « Quel est, se demandait-on, ce petit homme à l'œil noir, aux cheveux épais, bruns et frisés, qui semble pétri de vif-argent, qui babille, qui sautille, dont l'œil étincelle, et qui parle si vite? Ne vient-il pas de nous réciter d'une haleine tous les mots du dictionnaire? » La clientèle ne venait pas, et malgré son activité et son talent, Jeffrey gagnait à peine 100 livres sterling par an. Mais s'il s'attristait de cette position précaire, si son esprit le portait même à s'en exagérer les difficultés, il trouvait dans son caractère un excellent remède contre le découragement. « Je passe mon temps, écrit-il, à me répéter que je ne réussirai pas, et à me donner pour réussir toute la peine du monde. Pendant les vingt-quatre heures de la journée, je suis aussi étourdiment gai et aussi heureux que jamais; malgré cela, je n'ai pas la moindre confiance dans l'avenir. Théoriquement, le pessimisme et le désespoir constituent mon état habituel; dans la pratique, je suis optimiste comme un enfant, et je vais devant moi comme si je devais triompher. » En dépit de ses embarras pécuniaires, il se maria avec une de ses cousines, Catherine Wilson, aussi pauvre que lui. « C'est dans huit jours, écrivait-il à un de ses

amis, que la faim épouse la soif. » Le jeune couple prit sa résidence au troisième étage d'une maison de la place Buccleugh. Ce fut là, dans une soirée, que Jeffrey, Sidney Smith, Horner et Brougham conçurent le projet de la Revue d'Édimbourg (*Edinburg Review*). Sidney Smith en eut la première idée; les autres l'accueillirent avec ardeur; un libraire qui venait de s'établir, Constable, se chargea des frais d'impression, et le premier numéro de la *Revue* parut le 10 octobre 1802. Le succès en fut immédiat et très-grand. Au troisième numero la *Revue* se vendait à 25,000 exemplaires. A partir du quatrième numéro, Jeffrey en prit la direction, qui avait été confiée jusque-là à Sidney Smith, et il la garda jusqu'en 1829. Pendant cette période de vingt-six ans, sa carrière s'identifia avec celle de la *Revue*, qui, selon l'expression pittoresque de Jeffrey, « marchait sur deux jambes : la critique de la littérature courante et la politique whig ». Comme critique littéraire et comme politique, Jeffrey fut l'âme de la *Revue*. Pour apprécier l'influence qu'il exerça, il n'est pas nécessaire d'énumérer les deux cents articles qu'il inséra dans ce recueil, ni de rapporter les nombreuses controverses politiques et littéraires dans lesquelles il s'engagea, ni d'examiner ce qu'il y a de fondé ou d'erroné dans ses jugements sur les poëtes contemporains, tels que Scott, Byron, Southey, Coleridge, Wordsworth; son influence est un des faits les plus manifestes de la littérature moderne, et il est certain qu'elle a été salutaire. Jeffrey est un juge dans toute l'acception du mot : il en a l'honnêteté et l'impartialité. Ses erreurs ne tiennent jamais à des préjugés, mais à la nature même de son intelligence. Sa critique est rigoureusement consacrée à distinguer les beautés et les défauts de l'ouvrage qu'il examine. Si cette méthode le rend quelquefois insensible à des beautés originales déparées par des défauts choquants, elle le rend inflexible pour la médiocrité prétentieuse. Le plus grave reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir été peu sympathique à la haute poésie de Wordsworth. Quant à ses querelles avec Moore et Byron, elles furent suivies de franches réconciliations. Jeffrey, qui s'était battu en duel avec Moore en 1806, devint un de ses meilleurs amis, et la *Revue*, si sévère pour les débuts de Byron, accueillit ses poëmes avec une vive admiration. En politique, Jeffrey mit son honnête et spirituelle polémique au service de la cause libérale, et aucun journal ne contribua autant que la *Revue d'Édimbourg* au triomphe du parti whig. Le temps qu'il donnait à la direction et à la rédaction de la *Revue* ne l'empêchait pas de suivre le barreau; son succès de journaliste lui amena de nombreux clients. Il jouit bientôt de beaux revenus, et regretta de ne pouvoir les partager avec sa jeune femme, morte au commencement de cette ère de prospérité, en 1805. Après huit ans de veuvage, il se remaria. Sa seconde femme était une Américaine, miss Charlotte Wilkes, fille de Charles Wilkes, de New-York, et petite nièce du célèbre agitateur Wilkes. Jeffrey rencontra miss Charlotte dans un voyage qu'elle fit en Angleterre, la demanda en mariage, et comme elle repartit brusquement pour New-York, il alla en 1813 chercher sa fiancée en Amérique. A son retour il s'établit à Craigcrook, dans une belle propriété au pied des coteaux de Crotorphine, à deux milles d'Édimbourg.

En 1821 il fut élu lord recteur de l'université de Glasgow. La politique des whigs commençait à prendre le dessus en Écosse; et Jeffrey, comme chef de ce parti, présida aux meetings et aux différentes manifestations qui préparèrent la réforme. Choisi en 1829 pour doyen de la faculté des avocats, il regarda cette dignité comme incompatible avec la place de directeur de revue, et il se démit de ces dernières fonctions entre les mains de M. Napier. Il ne cessa pas de s'intéresser à la *Revue*, et lorsque la direction passa à son gendre Empson, on vit le vieux critique prendre plaisir à revoir des articles et à corriger des épreuves. En 1830 il fut élu membre du premier parlement de Guillaume. Son élection ayant été annulée, le comte Fitz. William le fit réélire immédiatement par le bourg de Malton. Il prit part aux débats de la réforme; et quand cette grande mesure eut été votée, en 1832, il fut envoyé au premier parlement réformé par la ville d'Édimbourg. Il y siégea pendant deux ans, et fut lord avocat d'Écosse sous l'administration du comte Grey. Ses succès parlementaires ne répondirent pas à ce qu'on attendait de lui d'après sa réputation d'avocat et de journaliste, et il saisit avec empressement l'occasion d'échanger son siége à la chambre contre une place de lord-juge à la cour suprême d'Écosse. Comme juge, il se fit une haute réputation de rectitude et de conscience. Il expédiait beaucoup plus d'affaires que ses collègues, et continua de remplir ses fonctions jusqu'à la courte maladie qui l'enleva, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Dans ses relations privées, lord Jeffrey apportait une douceur affectueuse, une cordialité faite pour surprendre ceux qui le connaissaient seulement par sa réputation de critique sévère. Quelques années avant sa mort il réunit, en 1843, ses articles de la *Revue d'Édimbourg*, et en forma quatre volumes, qui furent favorablement accueillis du public, mais qui n'ont pas pris dans la littérature anglaise la même place que les *Essais* de Macaulay, de Sidney Smith et de Carlyle. Il ne faut pas s'en étonner; l'humour de Sidney Smith, l'originalité de Carlyle; les vastes et éclatantes peintures de lord Macaulay ont un intérêt tout à fait indépendant des ouvrages qui ont servi de prétexte aux articles de ces trois critiques. Il n'en est pas de même des *Essais* de Jeffrey, qui s'assujettit au livre dont il parle, et qui en donne une analyse et des extraits. Quel que soit le sort réservé au recueil de ses

articles, la mémoire de Jeffrey est assurée; son nom est inséparable du journal périodique qui a été l'expression la plus complète de la critique dans les trente premières années du dix-neuvième siècle. L. J.

Lord Cockburn, *Life of Lord Jeffrey, with a selection from his correspondence*; Londres, 1852, 2 vol. in-8°. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — *Westminster Review*, avril 1850. — *Revue contemporaine*, 15 juin 1858. — *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1844. — Cucheval-Clarigny, *Histoire du Journalisme en Angleterre*. — *Quarterly Review*, juin 1852.

JEFFREYS (*Georges*, lord), chancelier d'Angleterre, né vers 1640, à Acton (comté de Denbigh), mort le 18 avril 1689, à la Tour de Londres. Après avoir reçu une bonne éducation classique à Shrewsbury, puis à Westminster, il fut admis à la société de Middle-Temple, où il se fit remarquer par ses progrès dans l'étude du droit. Comme son père avait une famille nombreuse à sa charge et qu'il était d'ailleurs d'habitudes parcimonieuses, le jeune homme ne recevait qu'une pension assez maigre, et à peine suffisante à l'élever au-dessus du besoin; aussi fut-il obligé d'avoir recours à toutes les ressources d'un esprit ingénieux jusqu'au moment où il put aborder le barreau, et la manière dont il y fut introduit était même tout à fait irrégulière : en 1666, quand les avocats, effrayés des ravages de la peste, désertaient à l'envi les tribunaux, il lui fut permis d'endosser la robe et de suppléer les absents. Pendant des années il n'eut d'autre clientèle que celle des mécréants les plus endurcis de la capitale. Déjà enclin par nature à l'insolence et à la colère, ce fut probablement à la fréquentation de cette compagnie, avec laquelle il se plaisait à lutter de ruse et d'injures, qu'il dut cette adulation hypocrite, ce mépris de lui-même et des autres, ce cynisme de sentiments et de paroles poussé parfois jusqu'à la caricature de l'éloquence, cette férocité bestiale, qui ont attaché à son nom l'immortalité vengeresse dont l'histoire punit les grands coupables. Il était devenu le matamore le plus achevé qu'on eût jamais rencontré dans sa profession, lorsque l'alderman Jeffreys, son homonyme et peut-être un de ses parents, le prit sous sa protection. Comme c'était à table un joyeux compagnon et qu'il possédait une faconde intarissable, whig enragé d'ailleurs et grand pourfendeur de papistes, il ne tarda pas à se pousser dans l'estime des marchands et à acquérir même une sorte de popularité turbulente; appuyé par eux, il devint tour à tour l'avocat ordinaire et le juge (*recorder*) de la cité. Une fois indépendant et sur le chemin de la faveur, il donna libre carrière à ses détestables instincts et surtout aux licences de sa langue. Jamais on n'avait vu pareille dérision de la justice humaine. Il mettait un enthousiasme diabolique dans sa manière de prononcer une condamnation, et rarement il rendait d'autres sentences. Après avoir condamné une femme au fouet, il apostrophait ainsi l'exécuteur : « Bourreau, je vous recommande d'avoir une attention toute spéciale pour cette dame. Fouettez-la moi vigoureusement, mon homme! fouettez-la jusqu'au sang! Nous sommes à la Noël, un temps un peu froid pour que madame se déshabille; en conséquence, ayez soin de lui réchauffer convenablement les épaules (1). » Peu de personnes pouvaient le voir ou l'entendre sans émotion pendant ces accès de raillerie impudente ou de sauvage fureur.

Mais Jeffreys était ambitieux. Aussitôt qu'il eut retiré de la corporation tout ce qu'elle pouvait lui donner, il songea à se vendre à la cour : de tête-ronde et de protestant il se fit effrontément tory et papiste. D'abord avoué du duc d'York, plus tard Jacques II, il déploya à son service une activité qui porta ses fruits. Rompu à la pratique du droit, retors, tenace et surtout doué d'une sagacité qui l'égarait rarement quand il avait le plein usage de ses facultés, il sut, par le gain d'un procès considérable, contribuer à l'accroissement des revenus du prince. Celui-ci le patronna avec obstination, et en peu d'années Jeffreys eut un avancement scandaleux : créé en 1680 chevalier et président de justice à Chester, baronnet en 1681, il fut en 1682 placé à la tête de la première cour du royaume (*chief-justice of the King's Bench*). Charles II ne cachait pourtant pas le dégoût profond qu'il lui inspirait. « Cet homme, disait-il, n'a ni science, ni bon sens, ni manières, et il a plus d'impudence que dix filles publiques (2). » Mais le gouvernement avait alors déclaré aux whigs une guerre implacable; au moment où il suspendait la loi et où il pratiquait une tyrannie ouverte, il cherchait autour de lui d'aveugles instruments de ses vengeances. Or, Jeffreys était là, le juge sans honneur et sans conscience, qui rendit au gouvernement les services qu'on attendait de lui. Son premier exploit, le meurtre judiciaire de William Russell et d'Algernon Sydney, fut inscrit au martyrologe de la liberté. Puis, frappant l'opposition au cœur, il fit déclarer par la cour que les franchises de la cité de Londres lui étaient retirées pour cause de forfaiture. D'autres actes suivirent, qui eurent cela d'odieux que, bien que répréhensibles et vexatoires, ils furent dérisoirement entourés des apparences de la légalité (3). Peu de temps après la mort

(1) *Journal des Sessions de Noël*, 1678.

(2) Titus Oates, Εἰκὼν Βασιλική.

(3) Revêtu de la plus haute charge de la magistrature anglaise, Jeffreys ne se départit pas un instant des habitudes crapuleuses de toute sa vie. « .... Maintenant qu'il « était à la tête du plus formidable tribunal du royaume, « presque tout le monde tremblait devant lui. Sa violence « était déjà suffisamment effrayante lorsqu'il était à « jeun; mais, en général, sa raison était encore obscur- « cie et ses mauvaises passions surexcitées par les fumées « de l'ivresse. Ses soirées étaient ordinairement consa- « crées à l'orgie.... Il était toujours entouré de bouffons, « choisis en grande partie parmi les plus vils avocats de « bas étage qui plaidassent devant son tribunal. Ces « hommes se bafouaient et s'injuriaient entre eux pour « l'amuser; il se joignait à leurs conversations obscènes,

de Charles II, sir Jeffreys obtint de son patron, devenu roi sous le nom de Jacques II, des marques plus éclatantes de son approbation : il fut adjoint au garde des sceaux, lord Guildford, eut un siége au cabinet et devint membre de la chambre haute avec le titre de baron Wem. Ce dernier honneur, la pairie, aucun grand-juge ne l'avait reçu avant lui depuis la refonte des lois anglaises, au treizième siècle. Aussi, dès son entrée en fonctions, suggéra-t-il à son maître un acte illégal par excellence : la perception du revenu des douanes imposée au nom du bon plaisir royal. Ce fut le plus ardent conseiller des mesures de violence et d'iniquité qui marquèrent ce règne de quatre ans. Non-seulement il intervint audacieusement dans les élections, mais il conduisit avec un redoublement de rage la persécution contre les protestants et les covenantaires (1).

Cependant, tout ce que nous venons de rapporter de cette vie souillée de vices et de bassesses ne ferait pas sortir Jeffreys de la foule des courtisans indignes ou des scélérats vulgaires s'il n'avait, par un raffinement de cruauté et de dévouement servile, ajouté au mépris de sa personne l'épouvante et l'horreur, cortége ordinaire des sanglantes renommées. Le duc de Monmouth, vaincu à Sedgemoor, venait d'être exécuté; sa folle invasion venait de livrer les comtés de l'ouest, où les partisans étaient accourus à lui par milliers, à l'esprit vindicatif du roi Jacques. Le colonel Kirke (*voy.* ce nom) les avait déjà décimés. L'implacable Jeffreys lui succéda, et montra que les rigueurs de la loi peuvent surpasser les emportements de la tyrannie militaire. Au mois de septembre 1685, il partit, accompagné de quatre juges, pour une tournée dont le souvenir n'est pas encore effacé de la mémoire de la nation. Afin de le stimuler, on lui dit qu'il pouvait compter sur la charge de lord chancelier comme récompense de ses futurs services. Il ouvrit d'abord les assises à Winchester; une seule victime s'offrit à lui. Lady Alice Lisle, veuve d'un des régicides qui avait joui d'une grande faveur sous Cromwell, fut recherchée pour avoir donné asile à deux rebelles le lendemain du combat de Sedgemoor. Jeffreys poussa le procès avec la plus ardente violence. En vain l'accusée représente que ces rebelles n'avaient été compris dans aucune proclamation, qu'il n'y avait aucune preuve qu'elle fût même informée du crime de ses hôtes; qu'enfin, bonne royaliste, elle avait envoyé son fils combattre ces rebelles qu'on l'accusait maintenant de protéger. Ces raisons émurent les jurés, dont le rapport fut par deux fois favorable; mais ils furent renvoyés chaque fois avec des reproches et des menaces qui les forcèrent de se prononcer contre l'accusée. Toutes les sollicitations furent inutiles pour obtenir un pardon de la cour; le roi dit qu'il avait promis à Jeffreys de ne pas faire grâce. Tout ce qu'on put obtenir fut que lady Lisle serait décapitée au lieu d'être brûlée. — Ce fut à Dorchester que le massacre judiciaire commença. Il y avait à juger plus de trois cents prisonniers. Jeffreys les exhorta, mais en vain, à lui épargner, par une libre confession, la peine de faire leur procès; vingt-neuf, qui voulurent en appeler au jury, furent condamnés, et, pour ajouter au châtiment du crime celui de leur désobéissance, il les fit conduire immédiatement au gibet. Les autres, effrayés de cet exemple, se déclarèrent coupables à l'envi : il n'y en eut pas moins de deux cent quatre-vingt-douze qui reçurent la sentence de mort; soixante-quatorze furent pendus sur-le-champ. — A Exeter, où la guerre civile avait à peine paru, de deux cent quarante-trois personnes à qui l'on fit leur procès, une grande partie fut condamnée et livrée au supplice. — Dans le comté de Somerset, principal siége de rébellion, deux cent trente-trois prisonniers furent en quelques jours pendus, brûlés, ou écartelés et coupés en quartiers. Toutes les routes étaient parsemées des têtes et des membres des rebelles; presque dans chaque village on voyait des cadavres chargés de chaînes se balancer au vent. Le grand-juge nageait dans la joie, dit un historien anglais; sa bonne humeur augmentait avec les supplices; il riait, beuglait, plaisantait et jurait avec un tel entrain, que beaucoup le croyaient ivre du matin au soir; mais il était difficile de distinguer en lui la folie produite par les mauvaises passions de la folie produite par l'eau-de-vie. Un prisonnier affirmait que les témoins qui avaient déposé contre lui ne méritaient aucun crédit; l'un d'eux, disait-il, était un papiste et l'autre une prostituée. « Impudent rebelle! cria le juge, oses-tu bien récriminer contre les témoins du roi! Je te vois, scélérat, je te vois déjà avec la corde autour du cou. » Un pauvre homme excitait la pitié des tories les plus invétérés. « Mylord, dirent-ils, cette pauvre créature vit des secours de la paroisse. — Ne vous inquiétez pas, répondit Jeffreys, je débarrasserai la paroisse de ce fardeau. » Ce n'était pas seulement contre les prisonniers qu'il exhalait sa fureur. Les personnes de la plus grande considération et du royalisme le plus dévoué, si elles se

« chantait avec eux, et, lorsque sa tête s'échauffait, il « les serrait sur sa poitrine et les embrassait en pleu- « rant.... Un des traits les plus odieux de son odieux ca- « ractère était le plaisir qu'il prenait à mortifier et à « humilier ceux que, dans ses accès de tendresse ba- « chique, il avait encouragés à compter sur sa bienveil- « lance. » (Macaulay, *History of England*, t. II.)

(1) Dans le procès du savant docteur Richard Baxter, il s'écria, après avoir traité ce vieillard de *coquin*, de *scélérat*, d'*imbécile* : « Richard, tu es un vieux drôle; tu as écrit assez de livres pour en charger une charrette, et chacun de ces livres est aussi plein de sédition qu'un œuf est plein de nourriture. Mais, grâce à Dieu, je veillerai sur toi. Je vois ici beaucoup de tes frères qui attendent pour savoir le sort réservé à leur honoré seigneur; mais, avec la grâce du Dieu tout-puissant, je vous écraserai tous. » Quelques-unes des personnes qui entouraient Baxter laissèrent entendre des sanglots. « Veaux pleurnicheurs! » dit le juge. (Calamy, *Life of Richard Baxter*.)

hasardaient à lui faire remarquer quelque circonstance atténuante, étaient presque toujours sûres de s'attirer ce qu'il appelait « une léchée du côté rude de sa langue » (*giving lick with the rough side of his tongue*). Pour punir un pair tory, lord Stawell, qui ne pouvait cacher l'horreur que lui inspirait cette impitoyable boucherie, il fit suspendre un cadavre enchaîné à la porte de son parc. Jeffreys se vantait d'avoir fait pendre plus de « traîtres » que tous ses prédécesseurs ensemble depuis la conquête (1). Le nombre des prisonniers qu'il fit transporter fut de huit cent quarante et un. Ce qu'il y eut de honteux, c'est qu'ils furent traités comme esclaves, divisés par lots, et concédés aux partisans de la cour, qui les revendaient au plus offrant. Les dames d'honneur de la reine donnèrent l'exemple de cet odieux commerce, et la reine elle-même demanda expressément une concession de cent déportés; le profit qu'elle en retira ne peut être estimé à moins de mille guinées. D'après l'estimation publique du grand-juge, toutes dépenses payées, chacun d'eux valait en moyenne de dix à quinze livres sterling. S'il dédaigna de toucher à ce gibier, c'est qu'il le trouvait trop maigre pour lui; il retenait sa bonne part des biens confisqués, et trafiquait du commerce des pardons. Ceux à qui leur grâce fut accordée payèrent des amendes qui les réduisirent à l'aumône. Ainsi fit Prideaux, gentilhomme du Devonshire : se voyant menacé de violences qui n'étaient alors bornées par aucun frein, il prit le parti, quoique innocent, de racheter sa liberté au prix de quinze mille livres. Jeffreys reçut cette somme énorme, et s'en servit pour acheter une propriété, à laquelle les puritains donnèrent le nom d'*Haceldama* (le Champ du Sang). Il était assisté dans cette œuvre d'extorsions par ses compagnons de débauche, auxquels il abandonnait une partie des dépouilles.

Lorsque Jeffreys se rendit à Windsor, il fut accueilli de la manière la plus cordiale par le roi Jacques, qui lui remit le grand sceau de l'Angleterre en déclarant solennellement que « cet honneur était la récompense des nombreux, éminents et fidèles services qu'il avait rendus à la couronne » (1er octobre 1685). Au reste, le maître ne prétendait pas, en dureté, rester au-dessous de sa créature. Voici comment il rendait compte au prince d'Orange de ce qu'il appelait gaîment *la Campagne de l'ouest de son lord grand-juge :* « Quelques centaines de rebelles « ont été condamnés; quelques-uns ont été pendus; il en sera pendu beaucoup plus encore, « et les autres seront envoyés aux plantations. » Cette campagne reçut de la terreur populaire un nom plus énergique : on l'appela *les Assises sanglantes*.

Il est inutile d'insister davantage sur le rôle politique de lord Jeffreys jusqu'à la chute des Stuarts : ce fut celui du plus lâche favori. En 1688, aussitôt que la fuite du roi fut connue, il perdit la tête; et, se sachant abhorré de tous, il se cacha dans un des bas quartiers de Londres sous le costume d'un matelot. Il buvait un pot de bière dans une auberge, lorsqu'un courtier, injurié, menacé et condamné par lui quelque temps auparavant, entra dans la salle et le reconnut (13 décembre). « Tant que je vivrai, avait-il dit en quittant l'audience, je n'oublierai cette terrible figure. » Il s'en souvint en effet, en ce moment de confusion générale et jeta l'alarme. La foule, armée de bâtons, se rua sur le misérable, qu'elle aurait mis en pièces sans la présence d'une compagnie de milice, qui eut beaucoup de peine à le traîner sain et sauf chez le lord-maire. Celui-ci, en voyant devant lui le magistrat dont la colère faisait trembler tout le royaume, fut saisi d'un tel accès de frayeur qu'il en mourut. Conduit devant les lords qui siégeaient à Whitehall, il fut envoyé à la Tour sous l'escorte de deux régiments. Des milliers d'hommes furieux, trouant çà et là le cortége, brandissaient des gourdins et des cordes jusque sous les yeux du prisonnier, qui, à demi mort de peur, les regardait d'un air égaré en criant : « Éloignez-les! pour l'amour de Dieu, éloignez-les! » Durant sa captivité, qui fut à peine de quelques mois, il reprit ses habitudes d'impudence et d'ivrognerie; assiégé d'hallucinations continuelles, il ressemblait tantôt à une bête furieuse, tantôt à un idiot; son regard glaçait encore d'épouvante tous ceux qui l'approchaient. Après avoir souffert une agonie inexprimable, il mourut à la Tour et fut enterré nuitamment dans une chapelle voisine. Lord Jeffreys laissa un fils unique qui hérita de ses titres et de son penchant à la débauche, et eut une fille mariée à Thomas, comte de Pomfret. « Plus tard, dit M. Macaulay, alors que les hommes de tous les partis parlaient avec horreur des Assises sanglantes, le mauvais juge et le mauvais roi essayèrent de se justifier en se rejetant mutuellement le blâme. Jeffreys, détenu, déclarait que, dans ses cruautés les plus extrêmes, il n'avait pas outrepassé les ordres de son maître, et qu'au contraire il était resté en deçà. Jacques, à Saint-Germain, aurait volontiers voulu faire croire qu'il penchait du côté de la clémence, et que c'était la violence de son ministre qui lui avait attiré ces reproches immérités. Mais aucun de

(1) Quand il ne tuait pas, voici comme il condamnait. Un jeune garçon, nommé Hutchin, était accusé d'avoir prononcé des paroles séditieuses : la sentence rendue contre lui portait qu'il serait emprisonné pendant sept ans et fouetté chaque année dans toutes les villes de marché du Dorsetshire pendant cette période. « Mylord, lui fit-on observer, le prisonnier est très-jeune; les villes à marché sont nombreuses dans notre comté; la sentence équivaut à une flagellation par quinzaine pendant sept ans. » — « Si c'est un jeune homme, répondit Jeffreys, en revanche c'est un vieux coquin. Le châtiment est de moitié trop doux pour lui : les prières de toute l'Angleterre ne me détermineraient pas à le modifier. » (*Les Assises sanglantes.*)

ces deux hommes au cœur de pierre ne doit être absous aux dépens de l'autre. »

Paul Louisy.

Life and Death of George lord Jeffreys; 1690, in-8°. — *Life and Character of lord chancellor Jeffreys*; 1725, in-8°. — Woolrych, *Memoirs of the Life of Jeffreys*, 1827, in 8°. — *Life of the lord Keeper North*. — Burnet, *Own Times*; t. I[er]. — *Gentleman's Magazine*, t. LV. — Nichols, *Leicestershire*, t. II. — *Les Assises sanglantes*. — Toulmin, *History of Taunton*. — Locke, *Rebellion in the West*. — *Diary of Evelyn*. — Kiffin, *Memoirs*. — Mackintosh, *Règne de Jacques II*. — Pennant, *Account of London*; 1790. — *Collections des Procès d'État*. — Hume, Lingard, *History of England*. — Granger, *Biographical History of England*. — *Biographia Britannica*. — Macaulay, *History of England*, t. II-IV. — Campbell, *Lives of the Lords Chancellors*; nouvelle édition, 1856.

JEFFREYS (*Georges*), poëte anglais, né en 1678, à Weldron (comté de Northampton), mort en 1755. Il était neveu du marquis de Chandos. Il acheva ses études à Trinity-College (Cambridge), refusa d'entrer dans les ordres, et se fit recevoir avocat; mais il ne pratiqua pas. Il passa une partie de sa vie dans la famille du marquis de Chandos. On a de lui deux tragédies : *Edwin*; 1724, in-8°; — *Merope*; 1731, in-8°; — et un oratorio : *The Triumph of Truth*. Ces trois productions furent insérées dans un recueil que Jeffreys publia sous ce titre, *Miscellanies in prose and verse*; 1754, in-8°. Les vers anonymes placés en tête du *Caton* d'Addison sont de Jeffreys. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Baker, *Biographia Dramatica*.

JEGHER (*Christophe*), habile graveur en bois flamand, né en 1678, mort vers 1638. « S'étant établi à Anvers, il plut tellement à Rubens, dit Basan, que ce grand peintre le choisit pour graver sous ses yeux quelques pièces dont il vouloit être l'éditeur. Après la mort de Rubens, la plupart de ces planches passèrent en la possession de Jegher, et il en débita les estampes. » Parmi ces estampes on cite particulièrement : *Suzanne et les Vieillards*; — *Le Couronnement de la Vierge*; — *Un Repas en Égypte*; — *L'Enfant Jésus et saint Jean jouant avec un agneau*; — *Hercule exterminant la Fureur et la Discorde*; — *Silène ivre soutenu par un Satyre*; — *Une Conversation entre plusieurs Amants*; — *La Famille de Rubens*. J. V.

F. Basan, *Dict. des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor. Crit. et Bibliogr.*

* **JÉHOTTE** (*Louis*), sculpteur belge, né à Liége, en 1805. Fils d'un graveur sur pierre, il alla étudier la sculpture à Rome, où il reçut les leçons du célèbre Thorwaldsen. M. Jéhotte est correspondant de l'Académie royale des Beaux-Arts de Belgique. Ses principaux ouvrages sont : *Le Monument de M. de Méan, prince-évêque de Liége*, groupe en marbre blanc; — *Le prince Charles de Lorraine* (1848), à Bruxelles; — *Une Baigneuse*, pour le duc d'Aremberg; — *Caïn* (1855), statue en bronze; et les *bustes du roi Léopold, du baron de Stassart et du général Despres*.

P. L—y.

Siret, *Dict. des Peintres*. — *Biogr. des Belges*.

JÉHU (en hébreu *Jéhou*; en grec Ἰοῦ, Ἰηοῦ, Ἰηοῦς), fils de Josaphat, roi d'Israel, mort en l'an 861 avant J.-C. Il fut d'abord un des officiers de l'armée de Joram. C'était à l'époque où les Israélites étaient livrés plus que jamais au culte des idoles, celui de Baal en particulier; les adorateurs du vrai Dieu, les prophètes surtout étaient persécutés. Le plus illustre d'entre eux, Élisée, menacé de mort par Joram, pensa trouver dans Jéhu un protecteur, un homme capable de rétablir le culte de Jéhovah, de rendre aux prophètes leur antique considération et de rappeler Israel à la foi primitive. Il manda un de ses disciples et lui dit : « Ceins tes reins, prends de l'huile et va-t'en à Rammoth-Galaad,... tu y verras Jéhu, fils de Josaphat, fils de Namsi; tu entreras, le tireras du milieu de ses frères et l'introduiras dans ta chambre, et tu prendras l'huile, la répandras sur sa tête avec ces mots : « Voici ce que dit le Seigneur : « Je t'ai oint roi sur Israel » ; et tu ouvriras la porte, et tu fuiras et ne resteras pas. » Le jeune prophète exécuta de tous points les ordres de son maître. Il sacra Jéhu roi d'Israel (en 884 av. J.-C.) et accompagna la formule de consécration de ces paroles : « Je t'ai oint roi d'Israel, et tu feras périr toute la maison d'Achab ton maître, et tu vengeras le sang des prophètes mes serviteurs, le sang de tous les adorateurs du Seigneur des mains de Jézabel et de celle de toute la maison d'Achab, et je te livrerai la maison d'Achab comme celle de Jéroboam, et les chiens dévoreront Jézabel sur le territoire de Jezrael, et elle n'aura point de sépulture. »

Jéhu annonça sa consécration aux autres officiers de Joram, qui désertèrent la cause de leur roi pour se rallier à celle d'un homme dont ils connaissaient le caractère hardi et entreprenant. Jéhu se rendit aussitôt à Jezrael, où Joram était allé se faire guérir des blessures qu'il avait reçues en assiégeant Remmoth-Galaad. Ochozias, roi de Juda, y vint également. Les deux rois montèrent l'un et l'autre dans leur chariot, et allèrent interroger les dispositions de Jéhu. Il reçut fort mal Joram, lui reprocha les crimes de Jézabel, et déclara qu'il ne pouvait exister entre eux deux que la guerre. « Trahison! » s'écria Joram en voyant venir Ochozias. En effet, Jéhu tint parole; il mit la main à son arc, dit le texte, et frappa Joram, dont la flèche traversa le cœur. Il fit jeter son cadavre dans le champ de Naboth à Jezrael. Quant à Ochozias, il voulut fuir; mais, rencontré par Jéhu, il fut frappé sur son char.

Le roi élu par Élisée poursuivit le cours des vengeances divines sur la race impie d'Achab. Le récit de la mort de Jezabel, que donne l'Écriture, est saisissant. A l'arrivée de Jéhu à Jezrael, Jézabel se peignit les yeux et s'arrangea la tête, puis elle regarda par la fenêtre. Jéhu leva les yeux, et

la vit, et il dit : « Qui es-tu ? descends vers moi ; » et comme deux eunuques, placés aux côtés de la reine, tournaient les yeux vers lui, il leur dit : « Précipitez-la ! » Et ils la précipitèrent ; et son sang alla rejaillir contre le mur et sur les chevaux, qui la foulèrent aux pieds. Il entra, mangea, but, et dit : « Visitez-la, je vous prie, cette maudite, et ensevelissez-la, puisqu'elle est fille de roi » ; et ils allèrent pour l'ensevelir, et ne trouvèrent plus que le crâne et les pieds. Ils rentrèrent et le dirent, et il répondit : « C'est la parole de Dieu qu'il a dite à Élie le Thisbite, disant : « Dans le terrain de Jezrael, les chiens mangeront la chair de Jézabel. »

Jéhu enveloppa dans cette proscription de la maison d'Achab les soixante-dix fils de ce roi restés à Samarie ; il manda aux anciens de cette ville d'avoir à lui livrer les têtes des fils de leur maître. Ils exécutèrent fidèlement cet ordre. Les soixante-dix princes furent égorgés. Ainsi fut exterminée toute la maison d'Achab ; Jéhu fit éprouver le même sort aux frères d'Ochosias. Exécutant jusqu'au bout la sentence divine, Jéhu massacra dans leur temple tous les adorateurs de Baal, et « il fit disparaître, dit l'Écriture, le culte de Baal du sein d'Israël ».

Ces actes de foi et de justice valurent à Jéhu l'annonce prophétique que sa famille occuperait le trône d'Israel jusqu'à la quatrième génération. Malheureusement il ne persista pas jusqu'au bout dans sa fidélité au culte du vrai Dieu ; il se laissa entraîner à l'idolâtrie. Dieu le châtia en livrant ses frontières aux ravages des troupes d'Hazael, roi de Syrie ; elles lui enlevèrent de plus tout le pays. Jéhu mourut après vingt-huit ans de règne. V. R.

Le livre des Rois, XI.

JEHUDAH AL-CHARIZI. *Voy.* CHARIZI.

JÉLIOTTE (*Pierre*), chanteur français, né près de Toulouse, en 1711, mort à Paris, en 1782. Il apprit la musique à la maîtrise de la cathédrale de Toulouse, et fut ensuite attaché au chœur de cette église comme haute-contre. Le prince de Carignan, qui avait l'inspection générale de l'Opéra, ayant entendu parler de la belle voix de Jéliotte, le fit venir à Paris. Il débuta à l'Académie de Musique, à Pâques 1733. En 1738 il avait 1,200 livres d'appointements fixes, 300 livres de gratification annuelle, et 500 livres de gratification extraordinaire. Ce traitement s'éleva jusqu'à 3,000 livres d'appointements et 2,000 livres de gratifications. Enfin, après vingt-deux ans de service, il se retira avec une pension de retraite de 1,500 livres. Il mourut pauvre et n'ayant d'autre ressource que cette pension. « C'est une voix des plus belles pour la netteté et les cadences, dit un manuscrit de l'époque. Il est grand musicien et joue de beaucoup d'instruments ; mais les débauches de toutes espèces seront la cause de sa perte. » Jéliotte avait « le mauvais goût des chanteurs français de son temps, ajoute M. Fétis, et il surchargeait la mélodie d'une multitude d'ornements qui en altéraient le caractère ; mais, outre sa belle voix, il possédait les qualités d'une expression très-dramatique et d'une connaissance parfaite de la musique. » Il avait de plus quelque mérite comme compositeur, et il donna à Versailles, en 1745, pour le mariage du dauphin, père de Louis XVI, un ballet de *Zelisca* qui obtint du succès. Laborde fait aussi l'éloge des chansons de Jéliotte. J. V.

Laborde, *Essai sur la Musique anc. et mod.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **JELLACHICH DE BUZIM** (*Joseph*, baron DE), ban de Croatie, général autrichien, né le 16 octobre 1801, à Peterwardein, dans la Slavonie. Fils aîné du baron François Jellachich de Buzim, qui mourut en 1810, lieutenant-feld-maréchal au service de l'Autriche, il fut élevé à Vienne, à l'école militaire appelée Académie Thérésienne. Il en sortit à l'âge de dix-huit ans, avec le grade de sous-lieutenant dans le régiment de dragons de son grand-oncle, le baron Knesevich de Sainte-Hélène, vice-ban de Croatie. Il amusa les loisirs de sa vie de garnison par la composition de poésies dont un volume circula vers 1825 entre les mains de ses camarades. Nommé en 1830 capitaine-lieutenant d'un des régiments-frontières des hulans, il alla passer quatre ans en Italie, et revint ensuite en Croatie faire le rude et périlleux service de la frontière. Il eut plus d'une fois à réprimer les déprédations des brigands bosniaques. Au commencement de 1837 il fut élevé au grade de major dans le régiment de l'archiduc Ernest, et devint adjudant du comte Lilienberg, alors gouverneur de Dalmatie. A la mort de Lilienberg, il devint lieutenant-colonel dans le premier régiment-frontière du banat, et en 1842 il obtint le grade de colonel. Il prit part en cette qualité à la lutte des troupes autrichiennes contre les bandes bosniaques, et montra beaucoup de décision et d'habileté au combat de Pasvid. Les événements lui permirent bientôt de déployer ses talents sur un plus grand théâtre. La Croatie, longtemps indépendante, avait été réunie à la couronne de Hongrie, malgré ses habitants, qui, séparés des Magyars par la race, le langage, les mœurs, supportaient avec une extrême impatience la suprématie étrangère. Lorsque les Magyars, en 1848, cherchèrent à s'émanciper plus complétement du gouvernement central de Vienne, Jellachich vit dans cette tentative une occasion favorable à ses idées patriotiques et ambitieuses : il représenta à ses compatriotes que les Magyars, délivrés de la suprématie impériale, feraient peser un joug plus lourd sur leurs vassaux les Croates et les Serbes. Il leur persuada que le salut de leur propre nationalité tenait à la conservation de l'empire d'Autriche. Les Croates, convaincus, envoyèrent à Vienne une députation qui déclara qu'ils étaient prêts à verser tout leur sang pour défendre l'intégrité de l'empire, et demanda pour Jellachich le titre de ban de Croatie. La

cour de Vienne, trop heureuse de rencontrer des défenseurs où elle craignait de trouver des rebelles, se hâta de conférer à Jellachich la dignité de ban, en y joignant les titres de conseiller privé et de général commandant en chef des districts du banat, de Waradin et de Carlstadt. Le premier soin de Jellachich fut d'assurer son autorité. Beaucoup de Croates voyaient avec peine toutes les forces de leur pays mises à la disposition de l'Autriche. Le ban, à force de finesse et d'énergie, et en employant l'influence du clergé, ramena les dissidents. Mais le danger conjuré d'un côté renaissait de l'autre. L'union armée des Croates, des Slavons et des Serbes sous un seul chef, coïncidant avec le soulèvement des Tchèques de la Bohême, fit craindre à la cour une ligue générale des Slaves de l'empire. Le ministère hongrois, profitant de cette disposition, réclama la destitution de Jellachich. L'empereur, alors retiré à Inspruck, ordonna au ban de venir rendre compte de sa conduite, et lui défendit de tenir la diète qui était convoquée à Agram pour le 5 juin. Sans s'arrêter à des ordres qu'il regardait avec raison comme peu sincères, Jellachich ne se mit en route pour Inspruck qu'après avoir tenu la diète et s'être fait consacrer par l'archevêque de Carlowitz. Arrivé dans la capitale du Tyrol, il refusa avec hauteur d'accepter pour lui et pour son pays le contrôle du ministère hongrois, et se ménagea la faveur toute puissante de l'archiduchesse Sophie. On ne lui parla même pas de l'accusation officielle de haute trahison lancée contre lui, et on l'admit à une audience solennelle de l'empereur. Là, en présence des princes de la famille impériale et des hauts dignitaires de la couronne, Jellachich, dans un discours qui ne dura pas moins de trois quarts d'heure, renouvela en son nom et au nom de ses compatriotes, la promesse de mourir pour la maison de Hapsbourg. Sa harangue fut fort bien accueillie; cependant, la cour ne voulait pas encore jeter le masque, et « le cher rebelle », comme l'appelait l'archiduchesse Sophie, resta sous le coup apparent d'une inculpation de haute trahison. Il s'en retourna triomphant dans son gouvernement, et en passant par Linz il lut dans un journal le décret impérial qui le déclarait traître et le privait de tous ses honneurs et dignités. Sans s'inquiéter de cette manifestation, il se rendit à Vienne, et eut avec le ministre hongrois Bathyani une entrevue sans résultats. Le 29 juin il harangua la foule qui se pressait sous ses fenêtres, et termina son discours par ces mots : « Je veux, mes frères, une Autriche grande, forte, puissante, libre et indivisible. Vive notre belle patrie! Vive l'Allemagne! » Ces paroles étaient une déclaration de guerre à la Hongrie. Les diètes slaves votèrent des levées extraordinaires, qui mirent à la disposition du ban une armée de quarante mille hommes, en même temps que la complicité de l'administration autrichienne lui livrait en abondance de l'artillerie et des munitions. Le 4 septembre 1848, un édit de l'empereur lui rendit ses dignités et ses fonctions en récompense de ses patriotiques services. Le ban traversa la Drave à Zegrad, le 9 septembre 1848, et, avec un corps de 35,000 hommes, il s'avança le long des bords méridionaux du lac Platten de Gross-Kanisa à Siotok. Il rencontra les Hongrois le 29 septembre et fut repoussé. Il conclut un armistice, qu'il employa à faire, pendant la nuit, une bonne retraite de Weissenbourg à Raab. Il transféra sa ligne d'opérations sur la grande route de Vienne, et laissa son arrière-garde sous le général Roth dans une si mauvaise position que ce général fut forcé de capituler. Le principal motif de ce mouvement était la situation de Vienne, où la révolution obtint un triomphe éphémère. A cette nouvelle Jellachich vint avec 18,000 hommes se réunir à l'armée du prince Windischgrätz, qui assiégeait la capitale insurgée. Il remporta sur les Hongrois la victoire de Swechat, qui décida du sort de Vienne, et le 2 novembre, entouré de ses *manteaux rouges* croates, il fit son entrée dans la ville conquise. Quelques jours après, les troupes austro-croates, sous les ordres supérieurs de Windischgrätz, pénétrèrent en Hongrie, et remportèrent d'abord de faciles succès. Mais, vers la fin de février 1849, les Hongrois, commandés par Georgei, prirent l'offensive et forcèrent les Autrichiens à évacuer Pesth. Tandis que le gros de l'armée autrichienne couvrait Vienne, Jellachich, devenu feldzeugmeister, descendait la rive droite du Danube, et allait protéger contre l'insurrection les provinces méridionales de l'empire. Après une série d'opérations partielles où les succès furent partagés, il tenta un effort décisif sur les troupes hongroises campées à Hegyes, le 14 juillet 1849, et, malgré d'éclatantes preuves de courage, il fut complétement battu. Pendant qu'il réorganisait ses troupes, Haynau et Paskiewitch portèrent les derniers coups à l'insurrection hongroise. A la fin de cette lutte, où il avait montré de l'habileté et de la décision politique plutôt que de grands talents militaires, Jellachich retourna à Agram comblé des témoignages de la faveur impériale. En 1853 lorsque les événements du Montenegro furent sur le point d'amener une rupture entre les Turcs et les Autrichiens, il eut le commandement du corps d'observation réuni sur le bas Danube. Ses *Poésies* de jeunesse ont été réimprimées à Vienne; 1851, in-8°. L. J.

Balleydier, *Histoire de la Guerre de Hongrie*. — H. Blaze de Bury, *Souvenirs et Récits des Campagnes de l'Autriche*. — *Conv.-Lex.* — *Men of the Time*.

JEMINA (*Marc-Antoine*), médecin piémontais, né à Villa-Nova, près de Mondovi, le [illegible] septembre 1732, mort du typhus, à Mondovi, le 4 juillet 1794. Reçu docteur à Turin, il exerça la médecine à Mondovi. On a de lui : *De Febri*

Epidemica; Mondovi, 1785, in-8°; — *De Pleurotide quæ Ormeam, Garessium aliaque oppida in valle Tanari fluminis sita populariter infestavit anno 1767*; Mondovi, 1789, in-8°. Cet ouvrage contient en outre : *De Carbone, sive carbunculo bovillo*; — *Ad meum De Febre Epidemica opusculum Appendix*; — *De gangrenosis Lumbarum Ulceribus*; — *De Miliarium Cessatione vel saltem raritate.*

J. V.

Bonino, *Biogr. Médic. piémontaise.*

JENCO A DOUMA, historien frison, vivait vers 1515. Il appartenait à une des premières familles de la Frise, et a composé une histoire abrégée de ce pays, sous le titre de : *Testamentum Jenconis a Douma.* L—z—e.

Suffride Petri, décade IX, n° 8, p. 120-121. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IV, p. 303.

JENISCH (*Bernard*, baron de), orientaliste autrichien, né à Vienne, le 10 novembre 1734, mort dans la même ville, le 23 février 1807. Après avoir étudié les langues orientales, il fut envoyé à Constantinople, comme jeune de langues (1755), puis à Temeswar, comme interprète de frontière (1757). Nommé, en 1772, chargé d'affaires auprès de la Porte Ottomane, il termina la délimitation de la Bukovine. Il devint, en 1791, directeur de la chancellerie italienne, et fut élevé au rang de baron en 1800. Il était, depuis 1772, conservateur de la Bibliothèque impériale. On a de lui : *Anthologia Persica*; Vienne, 1778, in-4°, contenant des fables extraites du Beharistan de Djami, des sentences, des poésies, des notices biographiques; — *De Fatis Linguarum Orientalium, nimirum persicæ et turcicæ*; ibid.; 1780, in-fol., aussi joint à la nouvelle édition du *Grand Dictionnaire Arabe-Persan-Turc* de Meninski, publié sous la direction de Jenisch; Vienne, 1780-1802, 4 vol. in-fol.; — *Historia Priorum Regum Persarum post firmatum in regno islamismum, ex Mohamede Mirchond*, en persan et en latin, avec notes; Vienne, 1782, in-4° (et non 1792, comme porte le titre). E. B.

Græffer, *Œsterreichische National-Encyclopædie.* — *Litteratur-Zeitung* de Leipzig, Append., 1807, p. 202.

JENKIN (*William*), théologien anglais, né en 1612, à Sudbury, mort le 19 janvier 1685, à Londres. Fils d'un ministre protestant, il entra aussi dans les ordres, administra quelques paroisses de province, vint ensuite à Londres, et fut attaché, en 1641, à Christ-Church, dans Newgate-Street; quelques mois après il devint prédicateur à Sainte-Anne de Blackfriars. Mais lorsque la révolution eut triomphé, il refusa de s'associer aux actions de grâces publiques décrétées par le parlement. Cet acte de désobéissance le fit destituer. A peu de temps de là il fut emprisonné à la Tour pour avoir trempé dans la conspiration de Love; on lui pardonna bientôt, et il reprit sa place à Christ-Church. La restauration, qu'il avait appelée de tous ses vœux, l'en chassa de nouveau, et Charles II lui-même se montra à son égard d'une dureté impitoyable : le crime de Jenkin était d'avoir adopté la profession de foi des non-conformistes et de la prêcher publiquement. Arrêté en 1684 et jeté à Newgate, il fut traité avec beaucoup de rigueur; le roi répondit à ceux qui demandaient un adoucissement aux souffrances du prisonnier, « qu'il serait détenu toute sa vie ». Quelques mois après Jenkin rendait l'âme. Un courtisan, raconte Calamy, apprit ainsi cette nouvelle à Charles II : « N'en déplaise à Votre Majesté, Jenkin a été rendu à la liberté. » — « Et qui s'est permis une telle audace ? demanda précipitamment Charles. — « Quelqu'un de plus grand que Votre Majesté : le Roi des rois ! » Cette réponse frappa le monarque, qui s'éloigna tout rêveur. On a de Jenkin : *An Exposition of the Epistle of Jude*; 2 vol. in-4° et in-folio; — quelques écrits de controverse et des sermons. P. L.

Calamy, *Ministers ejected*; I, 28. — Rose, *Biographical Dictionary.*

JENKIN (*Robert*), théologien anglais, né en 1656, à Minster, dans l'île de Thanet, mort en 1727. Élevé à Canterbury, il passa ensuite à l'université de Cambridge, et y devint successivement agrégé, principal du collége de Saint-Jean, et professeur de théologie; il remplit aussi l'emploi de chapelain auprès du docteur Lake, évêque de Chichester. Lors de la révolution de 1688, il refusa de prêter à la nouvelle dynastie le serment d'obéissance exigé de tous les fonctionnaires et détenteurs de bénéfices. Les tracasseries dont il fut l'objet réagirent sur son esprit; il se retira chez son frère aîné, se livra entièrement au travail, et, fatigué de la lutte qu'il soutenait contre d'anciens confrères, mourut dans un état d'imbécillité. On a de lui : *Examination of the Authority of general Councils*; Londres, 1688, in-4°; — *Defensio sancti Augustini versus J. Phereponum*; 1707, in-8°; — *Remarks upon IV books just published*, entre autres sur *l'Histoire des Juifs* de Basnage, la *Paraphrase de l'Épître de saint Paul* de Loke et la *Bibliothèque choisie* de Le Clerc; — *The Reasonableness of the christian Religion*, ouvrage dont il a paru six éditions; — et une traduction anglaise de la *Vie d'Apollonius de Tyane* de Tillemont; 1702, in-8°.

P. L—y.

Gorton, *General Biographical Dictionary.* — Nichol, *Literary Anecdotes.*

JENKINS (*Henri*), centenaire anglais, né en 1501, à Bolton, au comté d'York, mort en 1670, dans la même ville. On dit que dans sa vieillesse il donnait des détails sur la bataille de Flodden Field, et qu'il porta témoignage aux assises sur un fait passé depuis plus de cent quarante ans. Il conserva ses facultés jusqu'à la fin de sa vie, ainsi que l'atteste une inscription gravée sur un monument élevé en son honneur dans la paroisse de Bolton. Il faut cependant remarquer que lors-

que cet homme naquit les registres des paroisses n'étaient pas établis, si bien que pendant longtemps il ne s'en trouva aucune qui voulût le reconnaître et se charger de lui, en sorte qu'il fut obligé de mendier pour vivre. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Histor., Crit. et Bibliogr.*

* **JENKINS** (*David*), magistrat anglais, né en 1586, à Hensol (comté de Glamorgan), mort en 1667, à Cowbridge. Après avoir été reçu avocat, il fut nommé juge dans le pays de Galles, fonctions qu'il remplissait encore au commencement de la guerre civile. A cette époque, fidèle à la cause de Charles Ier, il punit de mort plusieurs des rebelles qui avaient couru aux armes dans son district. Tombé aux mains des parlementaires, lors de la prise d'Hereford, il fut traduit à la barre de la chambre des communes, récusa l'autorité de cette assemblée, et l'appela une *caverne de voleurs*; condamné à être pendu, il déclara qu'il marcherait au supplice la Bible d'une main, la Charte de l'autre. Un plaisant discours du député Henry Marten, espèce de bouffon parlementaire, lui sauva la vie; ses biens furent saisis, et il fut enfermé à Newgate. Il fut mis en liberté par la restauration; mais on oublia ses souffrances et la constance de son dévouement à la monarchie : on le trouva trop vieux pour siéger à la cour suprême, et il se retira dans le pays de Galles, où il mourut dans un âge fort avancé. On a de lui : *Works*; Londres, 1648, in-12, volume plusieurs fois réimprimé, et qui contient, entre autres écrits politiques, sa justification devant le parlement; — *A Preparative to the Treaty with the king*; 1648; — *Pacis Consultum or a directory to the public peace*; 1657, in-12, etc. Mais Jenkins est surtout connu comme jurisconsulte par la publication intitulée : *Reports, or Eighty centuries of Reports solemnly adjuged in the Exchequer chamber, or upon writs of error from 4 Henry III to 21 James I*; 1771 et 1777, in-folio. La première édition, qui date de 1661, in-folio, avait été publiée en français.

Paul Louisy.

Athenæ Oxonienses, t. II. — *Biogr. Brit.*, t. VI. — Lloyd's, *Memoirs*, in-fol. — Chalmers, *Biographical Dictionary*. — Bridgman, *Legal Bibliography*.

JENKINS (*John*), compositeur anglais, né en 1592, à Maidstone, mort en 1678, à Kimberley. Ayant acquis une grande habileté sur la basse de viole, il plut beaucoup à Charles Ier qui l'admit à son service. A la mort de ce roi, Jenkins alla vivre dans la retraite, composa un très-grand nombre de parties de viole, et mourut dans un âge avancé. On a de lui : une partie du poëme de Benlowes intitulé : *Theophila, or love's sacrifice*, à plusieurs voix; — *Douze Sonates pour deux violons et basse avec la basse continue pour l'orgue*; Londres, 1660, in-fol., et Amsterdam, 1664. On a recueilli une partie de sa musique de viole dans l'ouvrage hollandais intitulé : *Engels Speel-Thresoor*; Amsterdam, 1664, in-4°. P. L—y.

Fétis, *Biogr. des Musiciens*.

* **JENKINS** (Sir *Leoline*), homme politique anglais, né vers 1623, à Llantrissaint (comté de Glamorgan), mort le 1er septembre 1685, à Londres. Issu d'une famille fort attachée à la monarchie, il interrompit le cours de ses études à l'université de Cambridge pour faire une campagne dans les rangs de l'armée royale. A la mort de Charles Ier, il prit le diplôme d'avocat, et se retira dans son pays. Chargé par plusieurs familles nobles d'élever leurs enfants pour l'église, il ne tarda pas à être accusé d'entretenir un foyer de sédition, et, après avoir trouvé un refuge momentané à Oxford, il passa sur le continent (1655) et visita avec ses élèves la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. La restauration, en le rappelant en Angleterre, lui ouvrit la carrière des honneurs et des dignités. Successivement principal du collége de Jésus à Oxford (1661), official de l'archevêque de Canterbury, professeur de droit civil et juge à une des nombreuses cours de Londres (*Court of Arches*), il s'employa fort utilement dans la révision du code maritime ainsi que dans l'installation du conseil des prises (1664). Il siégeait depuis 1668 à la cour des prérogatives de Canterbury lorsqu'il fut envoyé en France pour terminer le différend auquel avait donné lieu la succession de la veuve de Charles Ier, Henriette d'Angleterre; il réussit à faire reconnaître les droits de son souverain, dont il gagna tout à fait les bonnes grâces par la conduite pleine de dignité et de réserve qu'il sut tenir durant cette délicate mission. Anobli peu de temps après, sir Leoline Jenkins fut chargé, avec le titre d'ambassadeur, de mettre fin par un traité de paix à la guerre contre la Hollande (1672); s'il ne fut pas heureux à cette occasion, il prit une revanche éclatante pendant les longues négociations d'où sortit le traité de Nimègue; son collègue, le chevalier Temple, lui rendit à cet égard une complète justice dans ses mémoires. De retour à Londres, il accepta le mandat parlementaire de l'université d'Oxford, entra au conseil privé, et exerça passagèrement la charge de secrétaire d'État. A l'avénement de Jacques II, il devint encore une fois député d'Oxford; mais, affaibli par une longue vie de travail, il dut renoncer complétement à prendre une part active aux affaires publiques. Sa correspondance et ses papiers politiques ont été publiés par W. Wynne, sous le titre général de *Works* (Œuvres); 1724, 2 vol. in-folio; c'est une collection estimée et qui renferme des documents intéressants pour l'histoire diplomatique de cette époque. P. L.

Life of sir L. Jenkins, par W. Wynne. — *Biographia Britannica*.

JENKINSON (*Anthony*), voyageur anglais, mort en 1584, était négociant de la cité de Londres. Il est connu pour avoir été cinq fois en

Russie, de 1557 à 1571, et pour avoir laissé un journal, d'un immense intérêt scientifique et politique, de chacun de ses voyages, journal que Hakluyt a reproduit dans son estimable *Collection of the early Voyages, Travels and Discoveries of the English Nation*. Purchas n'a inséré dans ses *Pilgrims* que la relation des deux premiers voyages de Jenkinson. Le *Recueil des Voyages du Nord*, t. IV, *Thévenot*, *Nikolaes Witsen*, et le *Sammlung aller Reisebeschreibungen*, t. VII, n'ont mis en lumière que son second voyage, effectué en 1558, dont il a paru une traduction latine sous ce titre : *Jenkinsonii Descriptio Russiæ;* Londres, 1562. On a aussi de Jenkinson une carte qui se trouve dans le *Thesaurus Orbis terrarum Ortelii* et dans l'*Atlas des plus célèbres Itinéraires* de Pierre van der Aa. A. G.

Murray, *Historical Account of Discoveries and Travels in Asia from the earliest ages to the present time;* Edimbourg, 1820, t. I. — Müller, *Samm. Russ. Gesch.*, VII, — Adelung, *Reisende in Russland bis*; 1700.

JENKINSON (*Jacques*), naturaliste anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On ne connaît de lui qu'un seul ouvrage, intitulé : *Description des genres et des espèces des Plantes de la Grande-Bretagne;* Kendal, 1775, et Londres, 1776, in-8°, d'après les travaux de Linné. P. L—Y.

Biographia Britannicà.

JENKINSON. *Voy.* LIVERPOOL.

JENKS (*Benjamin*), théologien anglais, né en 1646, mort en 1724. Il appartenait à une bonne famille du comté de Salop, et était parent du docteur Williams, évêque de Chichester, à qui est adressée la dédicace de son manuel de *Prières*. Simple et modeste, il passa presque toute sa vie dans l'administration des deux paroisses de Harlay et de Kenley. La première de ces petites villes a élevé dans son église un monument funèbre à la mémoire de Jenks. On a de lui : *Prayers and Offices of Devotion*, livre de piété devenu populaire, et dont la forme a été rajeunie depuis la 27e édition, qui date de 1810; — *Meditations upon various important Subjects;* 2e édit., 1756, 2 vol. in-8° : l'une de ces méditations a pour objet son cercueil, près duquel l'auteur avait pris l'habitude de travailler, et où il avait fait déposer les crânes de deux de ses amis. P. L—Y.

Orton and Stonehouse, *Letters*, vol. I.

JENNENS (*Charles*), littérateur anglais, mort en 1773. Maître d'une grande fortune acquise par sa famille dans l'industrie, il se fit remarquer, à l'époque de sa jeunesse, par le grand nombre de ses domestiques, le luxe de ses équipages et la prodigalité de son caractère; on lui avait donné le surnom de *Soliman le Magnifique*. Vaniteux comme un parvenu, il tenait chez lui table ouverte, et se montrait le Mécène généreux, sinon intelligent, des artistes et des gens de lettres; il avait de l'esprit, un sentiment confus des belles choses, mais il déparait ces qualités par le faux goût de son siècle. Quoique riche, il se piquait d'écrire à ses heures, et ce fut lui qui composa les paroles de quelques-uns des oratorios de Hændel, *Le Messie* entre autres; tâche facile, du reste, car il se contenta d'accommoder à la musique certains versets de la Bible. Sur la fin de sa vie, il se mit en tête de donner une édition critique du théâtre de Shakespeare, et fit paraître séparément les pièces suivantes : *King Lear;* 1771, in-8°; — *Hamlet;* 1772; — *Othello* et *Macbeth;* 1773. Le commentaire qui les accompagne est au-dessous du médiocre.

Paul LOUISY.

Nichols's, *Bowyer*. — Gorton, *Biographical Dictionary*.

JENNER (*Charles*), littérateur anglais, né en 1737, mort en 1774. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Cambridge, où il remporta des prix de poésie, il embrassa la carrière ecclésiastique, et exerça son ministère dans les comtés de Northampton et de Leicester. Doué d'une grande facilité, il composa, dans sa courte existence, beaucoup de romans moraux, d'ouvrages dramatiques et de vers, dont voici les titres : *Louisa*, conte; — *Poems*, in-4°; — *The Gift of Tongues* (Le Don des Langues) et *The Destruction of Nineveh*, poëmes sacrés; — *Letters from Lothario to Penelope*, 2 vol., suivis de *Lucinda*, divertissement; — *The Man of Family*, comédie; — *The Placid Man;* — *Letters from Altamont in the Capital*, etc. P. L—Y.

Bibl. Topog., n° 51. — Nichols, *Leicestershire*. — Rose, *New Biographical Dictionary*.

JENNER (*Édouard*), célèbre médecin anglais, connu surtout par l'invention de la vaccine, né le 17 mai 1749, à Berkeley (Glocestershire), mort dans la même ville, le 26 janvier 1823. Son père, Étienne Jenner, était maître ès arts de l'université d'Oxford, recteur de Rockhampton, vicaire de Berkeley, et possédait des terres dans le comté. Édouard perdit son père de bonne heure; mais son frère aîné prit grand soin de lui. Jenner reçut sa première éducation à Cirencester, et de là entra comme élève chez Daniel Ludlow, chirurgien de Sudbury. En 1770 il vint demeurer à Londres, chez Jean Hunter, où il resta deux ans, étudiant la médecine à l'hôpital Saint-Georges. « Le maître s'aperçut bientôt des heureuses dispositions de l'élève, dit M. le docteur Husson; il attacha son nom à plusieurs essais d'histoire naturelle qu'il publia, et lui offrit même de s'associer à lui pour un cours d'histoire naturelle qu'il se proposait de faire sur un plan nouveau et très-étendu. » Pour ne pas quitter son frère, Jenner refusa de s'embarquer avec l'expédition de Cook, comme anatomiste. En 1773 il se retira dans sa ville natale, où il pratiqua la chirurgie et la pharmacie jusqu'en 1792. Vers cette époque, il épousa miss Catherine Kingscote, sœur d'un co-

lonel, et vint s'établir à Cheltenham. Déterminé alors à se renfermer dans la pratique de la médecine, il prit le grade de docteur à l'université de Saint-André. Un jour, se trouvant à Bath, dans un grand dîner, on présenta sur la table un plat qu'il fallait réchauffer à la flamme d'une bougie; on discuta s'il valait mieux mettre le plat un peu au-dessus de la flamme ou tout près. Jenner se fit donner la bougie, mit sans hésiter le doigt dans le centre même de la flamme et l'y laissa un moment, puis le plaça verticalement au-dessus, et fut obligé de l'en retirer bien vite. « Voici, messieurs, dit-il, un argument démonstratif. » Cette méthode expérimentale plut au général Smith, qui était du dîner. Le lendemain il envoya à Jenner un billet par lequel il lui offrait dans l'Inde une place qui lui assurait au bout de deux ou trois ans une annuité de 300 livres sterling. Jenner fit part de cette proposition à son frère, et la refusa comme celle de Cook. Il s'occupait beaucoup d'histoire naturelle, et il a éclairci un point assez controversé jusqu'à lui en ornithologie, celui des habitudes égoïstes du coucou, sa ponte dans un nid étranger, et les moyens qu'emploient les jeunes coucous à peine éclos pour expulser du nid où ils ont vu le jour les œufs ou les autres petits oiseaux qui s'y trouvent avec eux. L'originalité de ses recherches excita l'attention des naturalistes, et lui mérita d'être reçu membre de la Société royale de Londres. Ensuite Jenner essaya de démontrer que les tubercules que l'on rencontre dans les poumons des phthisiques ne sont autre chose que des hydatides. Il imagina aussi un procédé nouveau et facile pour obtenir le tartre émétique pur. Il découvrit enfin, d'après le docteur Parry de Bath, la cause de l'angine de poitrine, qu'il attribue à l'ossification des vaisseaux sanguins, découverte que l'on accorde ordinairement à Heberden.

Avant Jenner, on pratiquait l'inoculation de la petite vérole comme préservatif de cette terrible maladie. A dater de 1776 Jenner observa que plusieurs individus qui n'avaient pas été atteints de cette affection contagieuse résistaient absolument à tous ses efforts pour la leur communiquer au moyen de l'inoculation. Il interrogea ces individus, consulta les gens du pays, rassembla les traditions du canton, et trouva que ces sujets réfractaires étaient pour la plupart occupés dans des laiteries, et qu'ils avaient contracté des boutons aux mains en trayant les vaches dont le pis présentait une éruption connue sous le nom de *cowpox*, fréquente surtout parmi celles qui habitaient des pâturages humides. Cela ne satisfit pas complétement l'esprit investigateur de Jenner. Remontant à la source de la maladie observée dans les laiteries de son voisinage, mais inconnue des vétérinaires, il acquit la conviction que le *cowpox* venait du cheval, et était engendré par la matière purulente qui suinte des talons des chevaux attaqués de ce que l'on appelle *les eaux aux jambes*, portée par les mains des garçons de ferme sur les trayons des vaches. Il s'assura ensuite que si les personnes chargées de la traire, n'ayant pas encore eu la petite vérole, avaient des excoriations aux mains, elles contractaient des vaches la maladie que dès lors il appela *variolæ vaccinæ*. « Jenner appuya son opinion sur des observations et des expériences convaincantes, dit M. Husson; il savait que le cowpox est inconnu en Écosse, en Irlande et en Autriche, où l'on n'emploie aucun homme dans les vacheries ou laiteries, et où par conséquent aucune communication n'est établie entre les individus qui pansent les chevaux et ceux qui trayent les vaches; il avait observé aussi que de même qu'on ne voit pas les eaux aux jambes pendant la sécheresse, de même aussi on ne voit point le cowpox; enfin, il n'avait point oublié qu'en Angleterre les inoculateurs avaient remarqué que lorsqu'on inocule des serruriers (qui dans la campagne font presque tous l'office de maréchaux ferrants), l'inoculation manquait souvent ou ne communiquait qu'une petite vérole anomale et imparfaite. » Poursuivant en silence ses recherches sur l'effet anti-variolique du vaccin, Jenner eut un moment de découragement: l'inoculation réussissait sur quelques individus qui avaient été atteints du cowpox. Ces exceptions étaient du reste en petit nombre, et enfin Jenner s'aperçut que le pis de la vache pouvait offrir différentes éruptions qui se communiquaient aux mains des personnes qui les soignent, et il arriva à distinguer la vraie de la fausse vaccine. Une personne atteinte du cowpox prit même la petite vérole, et Jenner découvrit alors que le cowpox a une période décroissante dans laquelle son action n'est plus suffisamment préservatrice. Ce sont là des vérités admises et reconnues aujourd'hui. Enfin, l'idée vint à Jenner qu'il serait possible de propager la vaccine par inoculation à la place de l'inoculation variolique, en prenant du pus de cowpox à la vache, et en l'inoculant ensuite d'un homme à un autre. Il essaya, réussit: la vaccine était inventée (1).

(1) « On lui a contesté le mérite de cette belle invention, dit le docteur Dupau, et l'on a cherché dans de vieilles chroniques ou d'anciennes coutumes des traces de l'inoculation du vaccin. Mais quand il serait vrai que ce ne fût pas une chose nouvelle, la vérité appartient à celui qui sait l'entourer de toutes les preuves et l'embrasser dans ses applications. Jenner a toujours le grand mérite d'avoir démontré l'utilité de cette pratique, de l'avoir défendue, popularisée, répandue dans le monde entier; et lorsqu'on songe à la ténacité des préjugés et des habitudes, je ne sais si cette victoire n'est pas plus glorieuse que la découverte même. » On a dit en effet que la première idée d'inoculer l'éruption de la vache sur l'homme pour le préserver de la variole avait été émise par Rabaut-Pommier, ministre protestant de Montpellier, devant un médecin anglais qui en avait fait part au docteur Jenner. Ces détails ont été certifiés par Chaptal, qui, étant alors professeur à l'école de Montpellier, a lu les lettres de M. Irland de Bristol, dans lesquelles cet Anglais rappelait à Rabaut-Pommier ses conversations sur l'inoculation de la picote de la vache

Jenner fut obligé de sacrifier ses douces habitudes à l'intérêt de son invention. Il se transporta à Londres pour suivre avec plus de facilité de nouveaux essais et répéter les expériences que rendaient nécessaires des objections imprévues. Il eut bientôt la satisfaction de voir tous les pays adopter l'inoculation de la vaccine. L'Angleterre s'empressa de lui accorder des distinctions flatteuses. Les chirurgiens et médecins de la marine royale anglaise firent frapper en l'honneur de Jenner, en 1801, une médaille représentant d'un côté Apollon, dieu de la médecine, rendant à l'Angleterre un matelot préservé par la vaccine, avec cette inscription : *Alba nautis stella refulsit.* Le parlement lui vota deux fois des remercîments publics et unanimes, et lui accorda, le 2 juin 1802, une somme de 10,000 livres sterling, à laquelle le roi ajouta 500 livres. Le chancelier de l'échiquier dit en appuyant cette proposition : « La chambre peut voter pour le docteur Jenner telle récompense qu'elle jugera convenable : elle recevra l'approbation unanime, parce qu'elle a pour objet la plus grande ou l'une des plus importantes découvertes que la société ait faites depuis la création du monde. » En 1807, la chambre des communes lui vota encore une récompense de 20,000 livr. sterl. Cuvier, dans un rapport au nom de l'Institut, dit : « Quand la découverte de la vaccine serait la seule que la médecine eût obtenue dans la période actuelle, elle suffirait pour illustrer à jamais notre époque dans l'histoire des sciences comme pour immortaliser le nom de Jenner, en lui assignant une place éminente parmi les principaux bienfaiteurs de l'humanité. » Une *Société Jennérienne,* dont Jenner devint de droit le président, fut établie en Angleterre pour l'extinction de la petite vérole. Toutes les Académies s'empressèrent de l'accueillir dans leur sein. De tous côtés des sociétés s'organisèrent pour la propagation de la vaccine. Les gouvernements y joignirent leurs encouragements. Lorsqu'il crut avoir assuré le succès de sa découverte, Jenner retourna à Cheltenham, dont il fut nommé maire en 1804. Au mois de décembre 1805, les *aldermen* de Londres lui décernèrent les droits de franchise et de cité, et lui en expédièrent le diplôme dans une boîte enri-

en 1781. Il lui parlait aussi de la promesse faite par le docteur Pew, son compagnon de voyage, de communiquer cette idée à son ami le docteur Jenner, qui ne publia ses recherches qu'en 1798. Mais une connaissance approfondie des faits prouve que Jenner s'était occupé de la vaccination vers 1776, et déjà, en 1780, il avait parlé à M. Gardner de la propriété anti-variolique de cette éruption. D'après Valentin on retrouverait plutôt les traces de cette découverte dans le journal allemand *Allgemeine unterhaltungen*, où, en 1768, un savant de Gœttingue a décrit avec beaucoup d'exactitude cette maladie des vaches et parlé de l'opinion qu'avaient les laitiers sur sa propriété anti-variolique et indiqué les recherches qu'il avait faites pour la vérifier. Mais la vaccination a encore une origine plus ancienne, puisqu'elle était connue de temps immémorial dans l'Inde et dans la Perse, s'il est vrai qu'on trouve dans le *San cteya Cruntham*, ouvrage sanscrit attribué à Hanvantory, une description très-exacte de l'inoculation vaccinale. Mais toutes ces notions étaient sans doute inconnues de Jenner, et n'ont été rappelées que depuis sa découverte. Il avait beaucoup souffert dans son enfance de l'inoculation de la petite vérole, et son esprit méditatif cherchait un moyen de soustraire l'humanité à ces souffrances. Il n'eut d'autre guide dans ses recherches que les bruits vagues répandus parmi les habitants de la vallée de Glocester. « Jenner était si loin de vouloir cacher la véritable origine de cette découverte, dit le docteur Dupau, qu'il rapportait plusieurs histoires pour prouver son ancienneté. » Le docteur Valentin lui a entendu raconter que la duchesse de Cleveland, femme très-jolie et favorite de Charles II, répondit à plusieurs personnes qui lui donnaient des craintes pour sa beauté au milieu d'une affreuse épidémie de petite vérole « qu'elle n'avait rien à redouter de ce fléau, parce qu'elle avait eu dans son pays une maladie qui en préservait ». Toutes les pensées de Jenner se portèrent vers la vérification d'un fait, « qui était regardé, dit le docteur Dupau, comme un préjugé par les hommes instruits et surtout par les médecins du pays. Les premiers essais qu'il tenta n'eurent aucun succès, parce qu'il fut trompé par les pâtres, qui eux-mêmes ne connaissaient pas bien la véritable éruption. Cependant, ramené vers cette recherche par une sorte d'instinct, il acquit une grande expérience dans l'observation de cette maladie, et il ne tarda pas à obtenir d'excellents résultats de cette pratique.... C'est en 1798 que Jenner, après avoir multiplié les expériences, publia sa découverte, dont le secret lui aurait procuré des richesses immenses. Il aurait cru commettre un crime envers la société s'il avait voulu lui dérober ou lui faire payer chèrement un moyen aussi précieux de conservation.... La malveillance et la jalousie prirent le masque de la prudence pour écarter un procédé qui contrariait de vieilles opinions et qui humiliait l'amour-propre par la gloire de son inventeur. On commença d'abord par nier que ce moyen fût un préservatif assuré; on prétendit que la vaccine ne préservait que pour peu de temps; on lui attribua tous les accidents qui accompagnent le développement des premières années de la vie; on alla même jusqu'à répandre que cette humeur animale donnait aux individus des goûts analogues à ceux de la vache dont elle provenait. Il est inutile de rapporter tout ce qu'imaginèrent la mauvaise foi et l'ignorance pour arrêter la propagation de la vaccine. Mais la constance, la véracité et la force persuasive de Jenner triomphèrent de tous les obstacles. Il répondit aux clameurs de ses adversaires avec calme et dignité, opposant toujours les expériences et les faits aux raisonnements et aux sophismes. » On sait que de nombreux exemples ont montré depuis que l'effet du vaccin était moins certain qu'on ne le croyait, qu'il pouvait y avoir une dégénérescence, et les revaccinations ont été préconisées. M. Hector Carnot a continué les attaques contre le vaccin, et lui attribue l'extension d'autres maladies, comme la fièvre typhoïde, qui paraissent sévir à présent avec plus de fureur qu'autrefois; mais on ne peut nier pourtant que la mortalité générale a diminué depuis l'introduction de la découverte de Jenner, et en tous cas la population a gardé plus de beauté, si elle n'a pas conservé autant de force. Le docteur Husson, qui l'un des premiers contesta à Jenner l'invention de la vaccine, s'exprime pourtant ainsi sur son mérite : « J'ai réuni des faits, dit-il, des traditions qui prouvent qu'elle était connue avant qu'il s'en fût sérieusement occupé; j'ai enfin revendiqué pour notre patrie l'honneur de l'idée première qui a pu conduire Jenner à appliquer toute son attention à l'examen régulier de la vaccine; mais j'ai déclaré hautement que, dans le cas où il ne serait pas à proprement parler l'inventeur de la découverte, on ne pouvait se refuser à proclamer qu'il a étudié, approfondi, expérimenté avec un rare talent d'observation tout ce qui est relatif à l'origine de la vaccine, et que c'est à lui que le monde entier devra un jour l'extinction d'un fléau qui a si souvent dépeuplé des contrées entières. Sous ce rapport, il lui reste encore une place assez élevée, puisqu'en perfectionnant il a su faire oublier tout ce qui avait été fait avant lui, et fixer l'attention exclusive des peuples sur ses travaux. »

chie de diamants. Ayant perdu sa femme en 1815, il se retira à Berkeley, où il chercha à étendre les applications de la vaccine à d'autres maladies, comme à la coqueluche ; et tout occupé des bons effets des éruptions artificielles, il publia, en 1822, une lettre adressée à son ami le docteur Parry, de Bath, dans laquelle il lui faisait part de quelques observations heureuses sur les éruptions déterminées à la peau par l'application de l'émétique dans les aliénations mentales et dans plusieurs autres maladies des organes internes. Ce fut là son dernier travail ; il mourut frappé d'apoplexie foudroyante dans sa bibliothèque. Le docteur Valentin, qui était allé le voir en Angleterre, et qui resta son ami, loue la candeur et la franchise de ses manières, la justesse et la sagacité de son esprit. Son plus grand désir était de faire le bien. Une statue de marbre blanc, exécutée par Sivier, lui fut élevée dans l'église cathédrale de Glocester. Une autre statue de Jenner a été placée, en 1858, à Trafalgar-Square, à Londres, près de celle de Nelson, et Boulogne doit en posséder une de M. Eug. Paul.

On a de Jenner : *A Process for preparing pure emetic tartar by recristallisation*, dans le 1er volume des *Transactions* de la société établie par Hunter pour l'avancement des sciences médicales et chirurgicales ; 1793 ; — *The natural History of the Cuckoo*, dans les *Transactions* de la Société royale des Sciences de Londres ; 1798 ; — *An Inquiry into the Causes and effects of the Variolæ Vaccinæ, a disease discovered in some of the western countries of England, particularly Gloucestershire, and known by the name of the cowpox*; Londres, 1798, in-4° ; 3e édition, 1801 ; traduit en latin à Vienne, par Careno, en 1799, et en français par le chevalier de La Rocque sous ce titre : *Recherches sur les Causes et les Effets de la Variolæ Vaccinæ*; Lyon, 1800, in-8° ; — *Further Observations on the Variolæ Vaccinæ or cowpox*; Londres, 1799, in-4° ; — *A Continuation of Facts and Observations relative to the Variolæ Vaccinæ or cowpox*; Londres, 1800, in-4° ; — *The Origin of the Vaccine Inoculation*; Londres, 1801, in-4° ; — *On the Effects of cutaneous Eruptions, or modifications of the vaccine variole*; dans le *Medical and Physical Journal*, tome XII, 1804, puis réimprimé sous le titre de : *On the Varieties and modifications of the Vaccine Pustule occasioned by an herpetic state of the skin*; Cheltenham, 1806, 1819, in-4° ; — *Observations on the distemper in dogs* et *Two cases of small-pox infection communicated to the fœtus in utero, under peculiar circumstances, with additional remarks*; dans le 1er volume des *Transactions* de la Société Médico-Chirurgicale ; — *Facts for the most part unobserved or not duly noticed, respecting Variolous Contagion*; 1808 ; — *In Reference to the influence of herpes in modifying the Vaccine Pustule*, publié par le docteur Villan dans son *Traité sur l'Inoculation de la Vaccine*; — *Letter to Ch. Henry Parry, M. D. F. R. S., on the influence of artificial Eruptions in certain diseases incidental to the human body, with an inquiry respecting the probable advantages to be derived from further experiments*; 1822. On trouve encore de Jenner quelques articles dans un journal intitulé *The Ar-tist*. L. L—T.

Dr Baron, de Glocester, *The Life of Edward Jenner*; Londres, 1827, in-8°. — Dr Valentin, *Notice histori[que] sur le docteur Jenner*; Nancy, 1824, in-8°. — Dr A[...] Dupau, *Notice historique sur le docteur Edward Jenner, inventeur de la vaccine*, dans la *Revue Encyclopédique*, janvier 1824, p. 21. — Dr Husson, dans la [...]graphie médicale, et dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, article *Vaccine*. — *English Cyclopedia* ([...]graphy).

JENNINGS (*David*), théologien anglais, [...] en 1691 à Kibworth (comté de Leicester), [...] en septembre 1762. Fils d'un ecclésiastique [dis]sident et dissident lui-même, il embrass[a la] même carrière, et exerça pendant plus de [qua]rante ans à Londres. Il déploya aussi beau[coup] d'aptitude pour l'enseignement de la théo[logie] dont il fut chargé dans une académie partic[ulière]. On a de lui : *The Beauty and Benefit of [...] Piety*; 1730, in-12 ; — *An Introduction to [the] Use of the Globes*; 1747 : travail fort re[...] pendant plus d'un demi-siècle ; — *An Ap[peal] to reason and common sense for the [...] of the Holy Scriptures*; — et deux ouv[rages] posthumes : *An Introduction to the Know[ledge] of Medals*; — et *Jewish Antiquities*, [...] *course of lectures on the III first bo[oks of] Godwin's Moses and Aaron*; 1766, 2 vol. [...] Ce dernier ouvrage est fort estimé, surtout [pour] tout ce qui concerne ses observations sur [l'An]cien Testament. P. L—T.

Ree, *Cyclopædia*. — *Protestant Dissenter [...]* vol. V.

JENNINGS (*John*), théologien anglais, [...] du précédent, mort en 1723. Ministre dis[sident], il fut à la tête d'une congrégation, et dirig[ea pen]dant longtemps à Kibworth une école parti[culière] pour les étudiants en théologie. Outre q[uelques] écrits de controverse, on a de lui : [...]*logical Table of the Kings of England*; [...] *Miscellanea in usum juventutis acad[emicæ]*; Northampton, 1721, in-12. P. L—T.

Aikin, *Biography*. — Wilson, *History of Di[ssenting] Churches in London*.

JENNINGS (*Jean*), agronome suédois, [né en] 1729 à Stockholm, mort en 1773 à Londres. [Fils] d'un commerçant anglais qui avait reçu du [gou]vernement suédois des lettres de noblesse, [il fit] ses premières études en Angleterre et les [com]pléta à l'université d'Upsal. Doué d'un goût vif pour les mathématiques, il en p[...] lui-même, ou par des mécaniciens habiles, [des] applications aux arts industriels ; ainsi il [...] la construction des fourneaux de fonte, [...] par des méthodes nouvelles un grand [...]

de terrains stériles, et dirigea l'attention publique sur la navigation des canaux. Ce fut lui qui donna la plus grande impulsion aux travaux du canal de Trollhætta, qui devait rectifier le cours de la Gotha, une des rivières les plus considérables de la Suède. Dans le but de s'instruire, il parcourut l'Angleterre, la Hollande et résida quelque temps en France. Membre titulaire de l'Académie des Sciences de Stockholm, il communiqua à cette compagnie divers mémoires d'utilité publique. P. L—Y.

Gorton, *General Biographical Dictionary*.

JENNINGS (*Henri-Constantin*), amateur anglais, né en 1731, à Shiplake (comté d'Oxford), mort le 7 février 1819 à Londres. Fils unique et appartenant à la même famille que la fameuse duchesse de Marlborough, il fut élevé au collége de Westminster, obtint à dix-sept ans un brevet d'enseigne aux gardes à pied, le vendit peu de temps après et se mit à voyager. Durant un long séjour en Italie, il prit le goût ruineux des collections, auquel la fortune immense qu'il hérita de son père vint donner l'extension la plus déraisonnable. Trois fois réduit à la misère par ses extravagances et surtout par ses acquisitions artistiques de toutes espèces, trois fois enfermé à la prison pour dettes de Londres, le hasard le tira trois fois de ce mauvais pas; mais aucune des nombreuses vicissitudes de sa vie ne lui enseigna la prudence, et il ne vit dans la richesse qui lui était rendue qu'un moyen de recommencer ses collections, plus confuses que bien choisies, de statues, de médailles, de tableaux, de livres, de minéraux, de coquilles, d'objets rares ou curieux. Ces trésors, qui lui avaient coûté tant d'argent, d'ennuis et de souffrances, furent vendus bien au-dessous de leur prix d'achat. Il finit par mourir en prison, où il avait passé une bonne partie de sa longue existence. On a de lui : *Summary and free Reflections, in which the great outline only and principal features of several interesting subjects are impartially traced and candidly examined*; Londres, 1798, in-8°; — *An Endeavour to prove that reason*, etc. (Essai sur les Preuves de la Religion); 1771, in-8°; — *Physical Enquiries into the Powers and properties of Spirit*; — *Cursory Remarks on Infancy and Education*; — *Thoughts on the Rise and Decline of the polite Arts*; — une traduction en vers blancs du Ve chant de *l'Enfer* de Dante, 1751, etc.

Paul Louisy.

Annual Biography. — Gorton, *Biographical Dictionary*. — Rose, *New Biographical Dictionary*.

* **JENNINGS** (*James*), écrivain anglais, mort à Greenwich, le 8 octobre 1833. On a de lui : *Jennings's Family Cyclopædia*; — *West of England Dialects*; — *Ornithology*; — *History of Cookery*, etc. Il travaillait à compléter ce dernier ouvrage au moment de sa mort. J. V.

Annual Register, 1833. — *Revue Encyclopédique*, t. IX, p. 133 et 339; tome XIII, p. 130; tome XVIII, p. 142.

JENSON (*Nicolas*). *Voy.* Janson.

JENYNS (*Soame*), littérateur anglais, né en 1704 à Londres, mort en 1787, dans cette ville. A peine sorti de l'université de Cambridge, il se maria; mais cette union, mal assortie, ayant amené bientôt une séparation, il mena la vie oisive et dissipée des jeunes élégants de l'époque, et débuta par un poëme *en l'honneur de la danse*. La mort de son père l'ayant mis en possession d'une fortune considérable (1741), il ambitionna les honneurs publics, obtint un siége au Parlement, et s'y fit remarquer par son attachement à la personne et aux idées de sir Robert Walpole, dont l'influence commençait pourtant à décliner. Cette conduite lui valut au bureau de commerce une place lucrative, que son ignorance et son dédain des affaires convertirent en une véritable sinécure; il en fit néanmoins partie de 1755 à 1780, sans interruption. Mais c'est surtout comme écrivain que Jenyns attira sur lui l'attention de ses contemporains. Deux de ses ouvrages donnèrent lieu à des discussions animées : dans l'un, *Free Inquiry into the Nature and Origin of Evil*, il posait en principe que le bien et le mal sont, dans leur essence, inséparables; qu'ils s'engendrent mutuellement l'un de l'autre, qu'ils découlent de la nécessité, et qu'on ne peut s'y soustraire sans tomber dans le chaos; dans l'autre, *View of the internal evidences of the Christian Religion*, il fait bon marché de la raison humaine en prêtant au christianisme une origine divine, ce qu'il prétend démontrer uniquement par la supériorité de sa morale. Voici la liste de ses productions : *Art of Dancing*; Londres, 1728, poëme; — *Free Inquiry into the Nature and Origin of Evil*; 1757 : qui lui attira une vigoureuse critique de la part de Johnson; — *View of the internal Evidences of the Christian Religion*; 1776; — *Disquisitiones on various subjects*; 1782, in-8°; — *Thougths on Parliamentary Reform*; — Divers écrits de polémique, des brochures, des pièces de vers, des articles de journaux, etc. On a réuni ces ouvrages en 4 vol. in-12, avec des notes et une vie de l'auteur par J.-N. Cole. Écrivain amusant et paradoxal, Jenyns cherche avant tout à briller; son style est vif, élégant, fécond en saillies et en traits plaisants; s'il pèche par l'imagination et le raisonnement, il observe toujours avec vérité et s'élève parfois jusqu'à l'enthousiasme.

Paul Louisy.

C.-N. Cole, Life prefixed to his *Works*. — Johnson et Chalmers, *English Poets*, 1810.

JEPHSON (*Robert*), auteur dramatique anglais, né en 1736, mort en 1803, près Dublin. D'origine irlandaise, il reçut une éducation libérale, embrassa la profession des armes et parvint au grade de capitaine d'infanterie; ayant donné sa démission en 1763, il remplit auprès du vice-roi la charge de grand-écuyer et siégea au parlement d'Irlande. Durant ses loisirs, il

s'adonna à la poésie dramatique, et obtint dans différents genres, d'honorables succès; parmi ses œuvres, nous citerons en première ligne : *Braganza* (1775) et *The Count of Narbonne* (1781), tragédies; viennent ensuite : *The Law of Lombardy* (1779); — *Julia* (1787); — *The Conspiracy* (1796), tragédie; — *The Campaign* (1785), opéra; — *Love and War* et *Two Strings to your Bow*, farces; cette dernière est encore remise de temps en temps à la scène. On a encore de lui : *Roman Portraits*, poëme; — et *The Confessions of James-Baptiste Couteau*; 1794, 2 vol. in-12; satire sur la révolution française

P. L—Y.

Life of W.-G. Hamilton. — *Biographia Dramatica.*

JEPHTÉ (en hébreu *Iphetach*, en grec Ἰεφθάς ou Ἰεφθῆς), neuvième juge d'Israel, mort en l'an 1182 avant J. C. « C'était un vaillant homme, dit l'Écriture, mais le fils d'une prostituée (*zonah*), qui l'engendra à Guilhad. La femme légitime de son père donna à celui-ci d'autres fils, qui, ayant grandi, chassèrent Jephté en lui disant : Tu n'hériteras pas dans la maison de notre père, puisque tu es le fils d'une femme de mauvaise vie. » Ainsi repoussé par la famille de son père, Jephté se réfugia dans le pays de Tob, où il s'associa à des aventuriers, des *hommes de rien*, comme les appelle le texte, et avec lesquels il se mit en campagne. Or il arriva que les Ammonites déclarèrent la guerre aux hommes d'Israel. Les anciens de Galaad vinrent trouver Jephté dans la terre de Tob, et ils le sollicitèrent de venir en aide à ses compatriotes. Le guerrier leur fit d'abord des reproches au sujet du passé; puis, après de longues instances, il se laissa persuader, à la condition qu'ils le reconnaîtraient pour leur chef. Avant de poursuivre les hostilités contre Ammon, le guerrier hébreu eut recours aux pourparlers. Ammon invoquait un droit au moins prescrit depuis longtemps. « Israel a pris mon pays, en montant de l'Égypte », disait-il. — « Quant à moi, répliqua Jephté, je ne t'ai pas offensé, et tu agis mal envers moi de me faire la guerre. Que Dieu juge entre nous aujourd'hui. » Le roi des Ammonites n'écouta pas ces objections si sages, et la guerre commença : « l'esprit de Dieu se répandit sur Jephté ». Au moment d'entrer en campagne, il fit un vœu au Seigneur et dit : « Si tu livres les fils d'Ammon entre mes mains, alors ce qui sortira de ma maison au devant de moi, quand je retournerai en paix sera à l'Éternel, et j'en ferai un holocauste. »

Vœu imprudent, et qui devait déchirer son cœur ! Il remporta la victoire, et les fils d'Ammon furent, ainsi que le porte le texte, « humiliés devant les enfants d'Israel ».

C'est à ce moment que se place le douloureux incident du vœu de Jephté victorieux. Le récit qu'en fait l'Écriture est d'une éloquence puisée dans la nature même du sujet. « Jephté étant arrivé à Mitspah, à la maison, voilà que sa fille sortit au-devant de lui avec des tambourins et des danses; elle était sa fille unique; hors d'elle il n'avait ni fils ni fille. L'ayant d[...] aperçue, il déchira ses vêtements et dit : Hélas ! ma fille, tu me fais fléchir les genoux, et c'est [...] qui me rends malheureux. Mais moi j'ai ouv[...] ma bouche au Seigneur; je ne puis que recul[er] — Elle lui répondit : — « Mon père, tu as ouv[...] la bouche au Seigneur; fais-moi comme cela e[...] sorti de ta bouche pour (1) que le Seigneur t'a[c]cordât des vengeances de tes ennemis, les [...] d'Ammon. — Et elle dit à son père : Qu'on m'a[c]corde seulement une demande (*hadaber*) ([...] laisse-moi deux mois ; j'irai, je me rendrai [...] les montagnes, et je pleurerai ma virginité, [...] et mes amies. — Il dit : « Va. » Il l'envoya [...] mois, et elle alla, elle et ses amies, et pleura [...] virginité sur les montagnes. Et au bout de [...] mois, elle revint auprès de son père, qui acc[om]plit sur elle son vœu qu'il avait formé; et [...] n'avait pas connu d'homme, et ce fut un [...]versaire (3) en Israel. Tous les an[s] [...] filles d'Israel allaient se lamenter sur la fille [...] Jephté le Guilhadite pendant quatre jours [...] an. »

Ce douloureux épisode, qui rappelle le s[acri]fice d'Iphigénie et le vœu d'Idoménée, a d[onné] lieu à de nombreux commentaires. Jephté [...] réellement sacrifié sa fille, ou faut-il sup[...] qu'il se contenta de la vouer à un célibat [...]nel ? Les vœux de ce genre étaient, il est vrai, [...]quents dans l'antiquité païenne, mais ils [...] formellement prohibés aux termes de la loi [...] Ce qui ferait cependant supposer que Jephté [...]somma le sacrifice, c'est qu'à cette époque [...] mœurs des peuples idolâtres étaient trop [...] volontiers imitées par les Israélites, qui [...] fréquemment dans l'oubli de la loi de [...] pères. Il n'est pas impossible non plus [...] fille de Jephté ait été condamnée à rester [...] ce qui en effet était considéré chez les [...] comme un sacrifice.

Quoi qu'il en soit, on en est aux conjec[tures] car on ne saurait rien induire de positif de[s] expressions du texte : « Et il accomplit su[r elle] le vœu qu'il avait fait. » On se demandera [...] jours de quelle manière.

Après avoir défait les Ammonites, Jephté [...] à guerroyer contre les Éphraïmites, jaloux [...] doute de son succès, auquel ils lui reproch[...] de ne les avoir point associés. Il leur rép[...] qu'ils n'avaient pas répondu à son appel; [...] il marcha contre eux à la tête des Guil[...] et les vainquit. Les suites de cette victoire [...]

(1) *Dum faceret*, dit la *Vulgate*; M. Cahen trad[...] le mot *après*, qui nous paraît moins rendre le s[...] la situation.

(2) Une *chose* : traduction de M. Cahen, inexacte [...] nous.

(3) Εἰς πρόσταγμα, dit le texte grec, *praec[eptum]* dit la *Vulgate*, et *chak* selon l'hébreu. M. Cahen tr[...] *coutume*; le mot *anniversaire* s'accorde, selon [...] mieux de ce récit.

rent sanglantes. Parmi les fuyards, tous ceux qu'à leur prononciation du mot *sibboleth* pour *schibboleth*, on reconnaissait comme appartenant à Éphraïm furent passés au fil de l'épée. Il en périt quarante-deux mille. — Jephté, ce vaillant juge, administra six ans le peuple qu'il avait sauvé de ses ennemis. Il mourut et fut enseveli dans une des villes de Guilhad.

V. Rosenwald.

Juges, XI-XII. — *La Vulgate*. — Cahen, *La Bible traduite*.

* **JERDAN** (*William*), journaliste anglais, né le 16 avril 1782, à Kelso, en Écosse. Incertain de la carrière qu'il devait embrasser, il travailla chez un procureur d'Édimbourg, fut ensuite employé dans une maison de commerce de Londres, pratiqua quelque temps la chirurgie à Portsmouth, et finit par se faire journaliste (1806). Après avoir été chargé des comptes-rendus parlementaires dans l'*Aurora*, le *Pilot*, le *Morning-Post*, la *British Press*, il acheta le *Satirist*, devint en mai 1813 éditeur du *Sun*, principal organe du parti aristocratique, et fit paraître en 1817 la *Literary Gazette*, recueil spécial qu'il a dirigé jusqu'en 1850. Deux ans plus tard (1852), il reçut du ministère Derby une pension de 100 liv. st. (2,500 fr.) pour services rendus aux lettres. Outre les innombrables articles de tous genres qu'il a fournis pendant plus de quarante années à la presse anglaise, on a de lui : *National Gallery of illustrious and eminent Personages of the nineteenth century*; Londres, 1829, 5 vol. in-8°, avec portraits; — et des mémoires particuliers, sous le titre d'*Autobiography*; Londres, 1852-1853, 4 vol. in-8°. P. L—y.

Men of the Time.

JÉRÉMIE, en hébreu *Iermyahou*, en grec Ἱερέμιας, l'un des grands prophètes de l'Ancien Testament, naquit au village d'Anatoth, dans la tribu de Benjamin, en l'an 650, et mourut vers 590 avant J.-C. Il était fils du prêtre Helcias, qui ne paraît pas devoir être confondu avec un Helcias qui, dans la huitième année du règne de Josias, trouva dans le temple de Jérusalem un exemplaire de la loi de Moïse. Il reçut fort jeune la vocation prophétique: « Je t'ai connu, lui dit le Seigneur, avant ta naissance et avant que tu fusses formé dans le sein de ta mère. « Je ne sais pas parler, répondit Jérémie; je suis un jeune homme (*nahar*). » — Et le Seigneur reprit : « Ne dis pas : Je suis un jeune homme, car tu iras partout où je t'enverrai, et tout ce que je t'ordonnerai tu le diras... » Le Seigneur étendit sa main, et me toucha la bouche, et le Seigneur me dit : — « Voici : J'ai mis ma parole dans ta bouche. Regarde, je t'ai établi aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes pour arracher et pour démolir, pour ruiner et pour détruire, pour bâtir et pour planter. »

Toute la carrière prophétique de Jérémie se trouve dans les versets qui précèdent. Dès lors il prophétisa dans Anatoth; c'était vers l'an 628 avant J.-C. et dans la treizième année de Josias, roi de Juda. Repoussé ensuite par ses compatriotes et repoussé même par des parents importunés d'entendre ses justes reproches (parents qui d'après les termes des chapitres XI et XII de ses prophéties auraient attenté à ses jours), il alla se fixer à Jérusalem où il passa ensuite une grande partie de sa vie, faisant entendre partout, sur la place publique, aux portes de la ville, dans les temples, enfin dans le palais des rois, sa voix sévère et prophétique.

Jamais peut-être Israel ne présenta un plus triste spectacle; le peuple était livré à l'idolâtrie, après la mort de Josias, qui avait essayé de réformer les mœurs de ses sujets; la corruption régna partout, et gagna les prêtres et même ceux qui se disaient prophètes du Seigneur. Au roi Joachas, élu par le peuple, mais privé de la couronne par Néchos, roi d'Égypte, avait succédé à Joachim, sa créature, et avec lui s'était introduit publiquement le culte des idoles.

Jérémie ne manqua pas alors de faire entendre sa voix fatidique. Il dicta à son secrétaire Baruch ses prophéties, et les lui fit lire à la porte du temple, un jour de jeûne. Le roi s'étant fait lire ces pages de l'avenir, les lacéra parce qu'il les jugeait accusatrices pour lui. Jérémie les fit transcrire de nouveau. Les malheurs du peuple de Dieu s'accrurent sous Joachin, successeur de Joachim; le royaume de Juda fut conquis par Nabuchodonosor, roi de Babylone; le roi fut conduit captif en Chaldée, et Sédécias établi à sa place par l'étranger victorieux. Ce roi, qui n'en avait que le nom, persécuta Jérémie, le fit incarcérer, et peut-être eût-il consenti à la demande de ceux qui voulaient faire mourir le prophète, si un courtisan plus juste n'eût obtenu sa grâce. Sédécias, que l'on pouvait considérer comme le lieutenant de Nabuchodonosor plutôt que comme un roi de Juda, ayant irrité ce prince, vit Jérusalem assiégée une seconde fois. La voix du prophète s'étant fait de nouveau entendre pour reprocher au peuple ses vices, Jérémie fut incarcéré. Rendu à la liberté par le roi, qui tenait à le consulter, puis emprisonné de nouveau, il ne quitta ses fers que pour donner au faible Sédécias des avis que ce prince ne sut pas suivre. Prise enfin par les Babyloniens, Jérusalem fut réduite en cendres. Jérémie, n'écoutant que la voix du patriotisme, consola, conseilla ses habitants emmenés captifs sur la terre étrangère. Il leur donna, pour leur servir de règle durant leur exil, le livre de la Loi. Tout fait supposer qu'il composa alors les *Lamentations* ou *Élégies* dans lesquelles il déplore les maux de la patrie, la ruine de Jérusalem. Autorisé par Nabuchodonosor à opter entre le séjour de Babylone et celui de sa patrie, il se décida d'abord pour ce dernier parti, dans la pensée qu'il pourrait être utile à ceux de ses compatriotes laissés à Jérusalem par le vainqueur, sous le gouvernement de Guedalyad. Mais Guedalyad ayant été tué par quel-

ques fanatiques, un grand nombre de Juifs se rendirent en Égypte où ils entraînèrent le prophète. Il y poursuivit la mission de toute sa vie en exhortant ses coreligionnaires au culte du vrai Dieu; mais ses exhortations, ses conseils furent peu écoutés par ce peuple, dont l'opiniâtreté causa si souvent les malheurs et la perte d'Israel.

On n'est pas bien fixé sur le genre de mort du grand prophète et les causes qui l'amenèrent : selon les uns il fut lapidé, selon d'autres il serait revenu en Judée; une troisième version le fait mourir auprès de Sédécias, à Babylone, ce qui est bien invraisemblable, puisqu'il n'eut jamais à se louer de ce prince. Enfin, il serait mort en Égypte, où pendant longtemps on montra son tombeau au Caire.

Jérémie n'a pas la sublimité d'Isaïe, mais son expression prophétique porte l'empreinte d'une âme profondément émue des malheurs de la patrie. Il exhorte, menace, supplie Israel, et tout le monde a retenu ses accents partis du cœur; et pour ne citer qu'un passage, le plus déchirant peut-être de cette voix qui se fait entendre sur les ruines de la patrie : « Une voix, dit-il, est entendue à Ramah, une plainte, des pleurs amères, Rachel pleurant pour ses enfants; elle refuse d'être consolée au sujet de ses enfants, car ils ne sont plus (1). »

Ailleurs il voudrait que ses yeux fussent une source de larmes pour pleurer les malheurs de la patrie. « Qui donnera à ma tête assez d'eau et à mes yeux une source de larmes? et je pleurerais nuit et jour les morts d'entre mon peuple. » On se rappelle à ces accents douloureux les beaux vers du grand poëte français :

> Jérusalem, objet de mes douleurs,
> Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
> Pour pleurer tes malheurs.

Parfois la voix du prophète s'élève et tonne. « Le bois, dit-il, en parlant de l'idolâtrie, ils l'appellent leur père, la pierre les a engendrés! » Parfois encore il fait un juste et sévère retour sur le triomphe trop fréquent des méchants ici-bas. « Tu es juste, Jéhovah, s'écrie le prophète, et je ne puis discuter contre toi. Comment se fait-il que la voie des méchants soit celle du succès et que les perfides sont tranquilles? » — En général le style de Jérémie porte l'empreinte des malheurs de la patrie; c'est pourquoi il se répète dans sa douleur. On a blâmé sa politique, en apparence vendue à l'étranger. « Comment ce petit canton de la Judée eût-il lutté contre le Chaldéen? dit un auteur moderne ». Nous répondrons que cette raison n'est pas suffisante : on doit toujours lutter contre l'étranger; seulement la Judée divisée, et trop souvent livrée à l'idolâtrie, ne puisait plus dans son organisation intérieure la force nécessaire pour défendre son indépendance. C'est probablement ce que Jérémie a compris. Il sacrifia à cette conviction sa réputation de patriotisme. La langue dans laquelle il a écrit manque parfois de pureté; elle renferme de nombreux araméismes. Peut-être faut-il attribuer certaines fautes à des copies inexactes. Quant à l'authenticité [illegible] prophéties de Jérémie, personne en général [illegible] l'a révoquée en doute; il n'y a d'exception [illegible] pour les chapitre L et suivants. Mais comme [illegible] n'y trouve que des répétitions de choses [illegible] dites précédemment, on peut sans inconvé[illegible] les retrancher.

On a attribué aussi à Jérémie un ouv[illegible] apocryphe mentionné par saint Jérôme dans [illegible] commentaire sur saint Matthieu à l'occasion [illegible] chapitre XXVII. V. ROSENWALD.

Rosenmüller, *Hist. interp. Lib. Sac.* — Dahler, *Jér[illegible] traduit*; Strasbourg, 182[illegible].

JÉRÉMIE, archevêque de Sens, mort le 7 [illegible] cembre 827. Jérémie paraît pour la prem[illegible] fois dans l'histoire avec le titre de chancelier [illegible] Charlemagne. On le voit ensuite, trésorier [illegible] monastère de Saint-Riquier, transporter les [illegible] ques précieuses de cette maison dans l'abbaye [illegible] Sainte-Colombe, diocèse de Sens : Il s'agit [illegible] soustraire aux mains rapaces des Norm[illegible] Cet événement doit donc être rapporté aux [illegible] mières années du règne de Louis le Débon[illegible] Il était à Sainte-Colombe en l'année 818, [illegible] mourut Magnus, archevêque de Sens. A[illegible] les vœux de l'église, privée de son past[illegible] tournèrent vers le trésorier de Saint-Ri[illegible] personnage considérable par sa naissance, [illegible] crédit à la cour, et dont on louait encore [illegible] voir et l'éloquence. On croit que, peu de t[illegible] après avoir pris possession du siége mé[illegible] tain, il obtint le titre d'abbé de Sainte-Co[illegible] Cette opinion ne paraît pas fondée. L'[illegible] de Sainte-Colombe s'était, à une date incer[illegible] affranchie de la tutelle des archevêques de [illegible] et, sur la réclamation de Jérémie, Louis le [illegible] bonnaire rétablit les choses dans leur ét[illegible] mitif. Ainsi l'archevêque de Sens recouvr[illegible] cette abbaye des droits qu'il avait perdus. [illegible] là sans doute ce qui a trompé quelques [illegible] riens. En 822, Jérémie remplit à Sens, a[illegible] comte Donat, les fonctions de missus d[illegible] *cus*. En 825, il se rend à Rome, avec J[illegible] évêque d'Orléans, chargé par l'empereur [illegible] porter au pape Eugène II la consultation r[illegible] par les évêques des Gaules sur le culte [illegible] images. Enfin, en l'année 827, il obtient de [illegible] pereur un diplôme mémorable, où sont [illegible] toutes les possessions ecclésiastiques de [illegible] vêché de Sens au neuvième siècle. On a [illegible] servé une lettre de Jérémie à Frotaire, [illegible] de Toul, qui a été publiée dans la coll[illegible] d'A. Duchesne, t. II. B. H.

Gallia Christ., tom. XII, col. 16. — *Hist. litt.* [illegible] *France*, t. V, p. [illegible]

JÉRÉMIE II, patriarche de Constan[illegible] né en 1536, mort en 1594. Chassé de son [illegible] dès la première année de son patriarcat (15[illegible] par un certain Métrophane, la mort de celui[illegible]

(1) Nous donnons ici la traduction à peu près littérale du texte hébreu.

l'y réintégra en 1580. Mais bientôt, accusé du crime de lèse-majesté auprès du sultan, il fut déposé, et mis dans les fers; relâché, grâce à l'intervention des ambassadeurs de France et de Venise, il fut de nouveau exilé dans l'île de Rhodes en 1585, et enfin replacé en 1587 sur le siége patriarcal à condition de payer annuellement 500 ducats à Théolept, qui s'y était installé en son absence. « C'est ainsi que, depuis le rejet du concile de Florence, le premier siége de l'Église grecque, remarque le P. Theiner, était devenu l'occasion du plus honteux scandale et l'objet de la risée et du mépris des fidèles eux-mêmes. » Ces luttes, dont Constantinople offre encore l'unique exemple, avaient épuisé le trésor de son église au point de ne plus pouvoir subvenir aux dépenses qu'exigeait la célébration du service divin. Cette détresse inspira à Jérémie l'idée de recourir à la charité du tzar de toutes les Russies : elle ne lui fit pas défaut; mais Boris Godounof le pria en revanche de créer patriarche le métropolite de Moscou dont il avait besoin pour usurper le trône des Rurik. Jérémie se plia sans difficulté à ce vœu, et, de retour à Constantinople, nonobstant l'opposition de l'épiscopat grec, il proclama dans un synode factice le métropolite de Moscou cinquième patriarche œcuménique, en remplacement de l'ancien. En quittant Moscou, pour gagner son pays, Jérémie s'arrêta quelque temps à Kief; il s'y livra, pour y ramasser de l'argent, à des abus qui révoltèrent les évêques de la Russie occidentale. Aussi désireux que leurs confrères de Moscou d'établir leur indépendance vis-à-vis du clergé simoniaque de Byzance, mais plus éclairés, ceux-ci préférèrent bien mieux atteindre le même but en se soumettant à l'évêque successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ (1). Quelques bibliographes ont avancé que Jérémie a souffert la persécution, parce qu'il était prêt à réunir l'Église grecque à l'Église latine. Une seule chose est avérée, c'est que ce prélat a répudié le premier, au nom de l'Église grecque, les erreurs de Luther. (*Voy. Acta et Scripta Theologorum Wirtembergensium et Patriarchæ Constantinopolitani D. Hieremiæ*, Wirtemberg, 1584, et Schelstadt; *Acta orientalis Ecclesiæ contra Lutheri heresim, monumentis, notis ac dissertationibus illustrata*; Rom. 1739.) Pce A. Gn.

Sobranie Gosoudarst. Grumot, II. — Halgold *Beilagen zum neuveränderten Russland*; Riga, 1769, I. — Karamsin, IX. — *Histoire de Russie* de Levesque, III, 117. — *Vicissitudes de l'Église des deux rites en Pologne et en Russie*, I, 47. — *Document relatif au Patriarcat Moscovite*; Paris, 1857.

JÉRÉMIE TSCHELEBI. *Voy.* Eremia.

JERMAK TIMOTEJEW. *Voy.* Iermak.

JERMANOWSKI ou **IERMANOWSKI** (*François*), homme politique polonais, né en 1737, mort en 1802. D'une famille ancienne et noble du palatinat de Lenczyca, il fut constamment élu nonce aux diètes de Pologne depuis 1764 jusqu'en 1791. Lorsqu'en 1795 il s'agit de ratifier le partage de la république polonaise entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, Jermanowski protesta avec la plus grande fermeté. Son éloquence exerça une grande influence dans les assemblées nationales, mais elle n'empêcha pas l'œuvre de la diplomatie de se consommer. Cette résistance attira sur lui les plus grands dangers, et ses biens furent confisqués. Rentré dans sa patrie, il eut le malheur de la voir succomber une seconde fois sous les coups de ses voisins puissants et ambitieux. Jermanowski a publié plusieurs ouvrages politiques qui sont encore consultés utilement par les diplomates. A. de L.

Biographie universelle belge, édit. de 1843-1847. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie*.

* **JERMOLOF** (*Alexis Petrowitch*), général et diplomate russe, né vers 1778. Descendant d'une des plus anciennes familles de la Russie, il entra de bonne heure au service, prit part aux campagnes de 1805 et 1807, de 1812 et 1813, et commandait en avril 1815 le deuxième corps de l'armée russe qui, sous les ordres de Barclay de Tolly, vint de Pologne sur le Rhin. Après l'invasion, il occupa quelques départements français. En 1817, il fut nommé gouverneur général des provinces transcaucasiennes et général en chef de l'armée du Caucase; puis envoyé en ambassade extraordinaire à la cour de Perse, avec une suite dans laquelle brillaient les plus grands noms de la noblesse russe. Sa mission était de combattre l'influence anglaise; il réussit complétement. De retour dans son gouvernement, le général Jermolof s'appliqua à y encourager les entreprises commerciales, à y fonder des colonies allemandes et à y favoriser le développement de la civilisation. Avec une armée dont il avait porté l'effectif jusqu'à 100,000 hommes, il repoussa en 1826 les attaques des Persans qui, sous la conduite d'Abbas-Mirza, avaient rompu la paix, et châtia les montagnards Tchetchenzes. Malgré ses succès, il fut remplacé en 1827 par le général Paskewitch, dans le commandement de l'armée contre les Persans. Depuis cette époque, le général Jermolof vécut retiré à Moscou, consacrant ses loisirs à la culture des lettres. Après la mort de l'empereur Nicolas, Alexandre II plaça le général Jermolof à la tête de la milice de Moscou; mais il ne conserva pas longtemps cette position. Un des chefs du vieux parti russe, le général Jermolof passe pour ne se gêner guère dans l'expression de ses opinions. Il s'est fait connaître dans un cercle restreint d'amis comme écrivain, et on cite de lui, entre autres, la relation de son voyage en Perse, celle de la campagne de 1812 et quelques livres sur l'art militaire; mais aucun de ces ouvrages n'a été publié. On assure que le général Jermolof relie lui-même ses livres avec un art merveilleux. Sa mine imposante, sa familiarité avec le soldat, son

(1) *Discours de l'origine des Russiens*, Paris, p. 4.

talent dans l'exécution des plans stratégiques ont illustré son nom dans le Caucase. J. V.

Conversations-Lexikon. — Dict. de la Conv.

JERNINGHAM (*Édouard*), poëte anglais, né en 1727, mort en 1812. Descendant d'une ancienne famille catholique du comté de Norfolk, il fut élevé au collége anglais de Douay, et alla achever ses études à Paris. Son premier ouvrage poétique fut une œuvre de bienfaisance. Il recommanda au public, par une pièce de vers, l'hôpital de la Magdeleine, et Jonas Hanway, un des principaux patrons de l'hôpital, déclara que cette composition avait vivement stimulé la charité. Presque toutes les productions de Jerningham sont des œuvres de circonstance; elles ont en général de la correction et de l'élégance, quelquefois même de la vigueur et de l'élévation; les principales sont : *The Shakspeare Gallery*; — *Enthusiasm*; — *The Rise and Fall of Scandinavian Poetry* : et elles ont été recueillies sous le titre de *Poems and Glays*; 1806, in-4°. Ce recueil contient trois pièces dramatiques : *The Siege of Berwick*, *The Welsh Heiress* et *The Peckham Frolic*. Outre ces ouvrages poétiques, on a de lui : *Select Sermons and funeral Orations, translated from the french of Bossuet*; 1801; — *The Dignity of human Nature*; 1805; — *The mild Tenour of Chistianity, an Essay, elucidated from Scripture and history; containing a new illustration of the characters of several eminent personnages*; 1807; — *The Alexandrian School; or a narrative of the first christian professors in Alexandria*; 1810. Z.

Gentleman's Magazine. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

JÉROBOAM Ier, roi d'Israel, mort en 954 avant J.-C. Il était fils de Nabath de Saréda dans Éphraïm et d'une veuve appelée Surva. Chargé par le roi Salomon de percevoir les impôts, il se trouva en rapport avec la plus grande partie de la population, et conséquemment à même de recueillir les plaintes des Juifs contre les prodigalités de Salomon, source de charges accablantes pour le royaume. Comme tous ceux qui aspirent au pouvoir, il accueillait les plaintes des imposables, s'associait à leurs peines, et se rendit ainsi populaire.

Les prophètes étaient presque toujours les organes des malheurs et des doléances des populations. Ahias, l'un d'eux, ayant un jour rencontré Jéroboam, il lui dit, en lui montrant le manteau neuf qu'il portait et qu'il déchira en douze parts : « Prends en dix pour toi, car le Seigneur a dit : — Je morcellerai le royaume de Salomon et j'en donnerai dix tribus à Jéroboam. Informé du fait, le superbe fils de David résolut de faire mourir ce concurrent trop populaire. Jéroboam n'eut que le temps de se soustraire au sort qui le menaçait et de fuir en Égypte. Après la mort de Salomon, Jéroboam revint en toute hâte et fut chargé de porter les doléances de la nation à Roboam, fils et successeur de ce prince. Comme il arrive si souvent aux jeunes rois inexpérimentés, Roboam ne voulut consentir à aucune concession, aucune réduction; loin de là, il annonça qu'il augmenterait plutôt les impôts. Cette réponse imprudente et peu paternelle amena une révolution. Dix tribus se détachèrent et formèrent un royaume séparé, celui d'*Israel* (975 av. J.-C.), et proclamèrent Jéroboam ... Le premier soin du nouveau monarque fut ... relever les murs de la ville de Sichem où il é... blit sa résidence; il fortifia aussi d'autres vi... pour mieux assurer la scission du nouv... royaume. Malheureusement la politique de Jé... roboam le poussa jusqu'à l'idolâtrie : il s'agi... d'empêcher les fidèles de faire le pèlerinage ... Jérusalem; il établit en conséquence à Béthel ... à Dan le culte d'Apis. Il fit, il est vrai, constr... un temple consacré au dieu d'Israel; mais ... culte était injurieux et sacrilége, en ce que l... établit, dans le temple, des sacrificateurs ... n'étaient pas lévites. Malgré la désertion d'... partie de la population attachée à la religi... ses pères, le reste du peuple suivit Jérobo... s'attacha aux pratiques nouvelles. Un prop... Judon, fut suscité pour rappeler ce prin... devoir envers le vrai Dieu. Jéroboam ayant ... nacé de la main l'envoyé du Seigneur, ... main se sécha sur l'heure et l'autel sur ... il sacrifiait se fendit. Guéri sur la prière m... du prophète outragé, Jéroboam ne persist... dans ses velléités de retour à la foi de ses p... Un nouvel avertissement plus terrible peut-... ne corrigea pas ce prince ou plutôt ne ch... pas sa politique : il avait fait demander au ... phète Ahias de Silo si son enfant malade re... drait à la santé, et l'organe du Seigneur lui ... répondu, ce qui arriva, « que l'enfant mour... moment où sa mère, chargée de le consu... mettrait le pied sur le seuil de la maison. ...

Jéroboam fut toujours en guerre avec le ... cesseur de Salomon. Il mourut après vingt-d... ans de règne. V. R.

Les Rois, liv. I, ch. XI et suiv. — Cahen, *La* ... *traduite*.

JÉROBOAM II, fils de Joas, roi d'Israel, ... en 785 avant J.-C. Il succéda à son père en ... 826, pendant qu'Amasias régnait sur Juda. ... que ses prédécesseurs, il fit de Samarie sa c... tale. Il imita et surpassa même la conduite im... des mauvais rois qui l'avaient précédé : Dieu, ... voulant cependant pas laisser périr le nom d'... raël, suscita à Jéroboam le prophète Jonas ... lui annoncer qu'il vaincrait les Syriens. Ce... nemis du royaume d'Israel lui avaient e... une partie de son territoire. Jéroboam leur d... la guerre, et leur prit Émath et Damas, ... tablit Israel dans ses anciennes limites. T... quille du côté de son ennemi le plus p... Joroboam régna paisiblement pendant qua... ans. V. R.

Les Rois, liv. I, ch. XI et suiv.

JÉROME, *Hieronymus* (Saint), naquit à Stridon ou Stridonia, ville de Dalmatie, aujourd'hui détruite, vers l'an 346 (1), et mourut à Bethléem, le 30 septembre 420. Son père s'appelait Eusèbe. Il était riche et chrétien, et fit donner à son fils, dans la maison paternelle, l'éducation des enfants de sa religion et de sa position sociale. Jérôme, blanchi par les travaux et par l'âge, se ressouvenait avec bonheur, dans Bethléem « de ces heureuses années de Stridon, et comment, tout petit encore, il courait çà et là à travers les chambres des serviteurs; comment, après avoir passé de longues heures à jouer, il se sauvait entre les bras de son aïeule pour ne pas être conduit au dur Orbilius (2); et combien la table de famille était abondante et recherchée (*consuetudine lautioris cibi*) (3) ».

Jérôme fut envoyé à Rome vers sa dix-huitième année, afin d'y perfectionner ses études. Bonose, son compatriote et son ami, l'accompagna : ils arrivèrent dans la capitale de l'empire vers l'automne de 363. L'enseignement scolaire de l'époque consistait à peu près exclusivement dans des cours de grammaire et de rhétorique. Les premiers s'élevaient des éléments des deux langues latine et grecque jusqu'à l'explication orale des poëtes et prosateurs des deux nations; les seconds façonnaient à l'art de discuter et de parler en public. Le grammairien le plus suivi alors était le célèbre Donat, auteur de la première grammaire systématique de la langue latine, de commentaires sur Térence, Virgile et autres poëtes, et auquel Jérôme nous apprend avoir entendu improviser dans une leçon sur *L'Eunuque* de Térence et à propos d'un vers du prologue (4), ce joli mot dont on a tant abusé depuis : *Pereant qui ante nos nostra dixerunt* (Malheur à ceux qui ont dit nos pensées avant nous) (5). Nos deux jeunes Dalmates suivirent les leçons de Donat et celles de Victorin (Cajus Marianus Victorinus) pour leurs études de rhétorique. Victorin était né en Afrique. Il enseigna avec un tel succès qu'on lui éleva une statue dans le forum de Trajan, et Jérôme lui a donné une place dans son livre des *Hommes illustres*.

Jérôme avait été richement doué des dons de l'intelligence. On reconnaît en lui, dès ses premiers ouvrages, un esprit vif, droit, ardent jusqu'à la véhémence, une mémoire heureuse et assimilatrice, une facilité d'élocution nette, polie, abondante, et l'on comprend les progrès d'une telle nature sous de tels professeurs. « Jérôme trouvait dans ces deux maîtres, dit M. Villemain (1), l'inspiration de deux écoles, ici le goût pur de la poésie profane, là les traditions de l'éloquence antique mêlées à la ferveur chrétienne (2). Lui-même confondait tout cela dans sa studieuse ardeur, aimant alors le christianisme plus qu'il ne le connaissait, cherchant le beau langage dans les orateurs, la vérité morale dans les philosophes, et lisant assez Empédocle et Platon pour en retenir beaucoup de maximes, qu'il croyait plus tard, disait-il, avoir apprises dans les épîtres des apôtres. » Cet enseignement développa et assouplit les instincts intellectuels du disciple; cependant, les tendances à la déclamation et les redondances d'images qui déparent certains de ses ouvrages ne viennent-elles point un peu des méthodes scolaires des Donat et des Victorin? Ces deux maîtres n'étaient point ennemis de ces tournois de paroles, si aimés de l'époque, dans lesquels on arguait *per fas et nefas* sur les questions les plus futiles, et dans lesquels Jérôme nous avoue avoir plus d'une fois jouté avec passion (3).

Cependant les préoccupations classiques n'absorbaient pas toute l'énergie de l'étudiant; « d'autres images, d'autres souvenirs s'offraient de toutes parts au futur apôtre de la foi dans la ville des Scipions et des martyrs. Son âme, naturellement grave et sévère, ne s'effrayait pas des images les plus tristes, et en recherchait la mélancolie. Souvent, avec quelques enfants de son âge, il descendait le dimanche dans les catacombes de Rome, et, parcourant lentement les sombres allées de cette ville mortuaire, contemplant les chapelles antiques entremêlées de tombeaux, il redisait ce vers de Virgile :

Luctus ubique, pavor et plurima mortis imago,

et il sentait la foi naître en lui, sous l'enseignement muet de ces voûtes sacrées (4). » Ce fut effectivement la vue et l'intelligence de Rome chrétienne qui détermina Jérôme à recevoir le baptême, qu'il n'était pas encore d'un usage général d'administrer aux enfants récemment nés. Il approchait de ses vingt ans, et le pape Tibère gouvernait l'Église. La sainte cérémonie ne préserva pas le nouveau chrétien de toutes faiblesses. Il tarda peu à expérimenter « combien est glissant le chemin de l'adolescence... Il tomba dans la Charybde de la luxure, ce gouffre qui dévore le salut, là où Scylla, avec sa figure de vierge, sourit et flatte pour entraîner les naufrages de la pudeur.... » Et s'il lui arriva dans l'âge mûr « d'élever jusqu'au ciel les gloires de la chasteté,

(1) Saint-Prosper, dans sa Chronique, place la naissance de saint Jérôme en 331; nous avons préféré adopter la chronologie de Vallarsi et Maffei : *S. Hieron. Vita*; 1738, Vérone.

(2) Allusion au précepteur d'Horace. Voir les Œuvres de ce poëte Ep., liv. II, 70-71.

(3) *Apolog. adv. Rufin* et *Epist.*, t. IV, édit. Martianay, 1693-1706, Paris. Nous avertissons nos lecteurs que toutes les citations placées entre guillemets sans indication d'auteur sont extraites des œuvres de saint Jérôme d'après cette édition, seul moyen de leur éviter des notes multipliées.

(4) *Nullum est jam dictum quod non dictum sit prius.* (Prolog., v. 41.)

(5) Hieron., *Comment. in Eccl.*, cap. I.

(1) *Tableau de l'Éloquence chrétienne*, édit. de 1837.

(2) Victorin était né païen, mais embrassa le christianisme.

(3) Sæpissime figuratas controversias declamavi.

(4) M. Villemain, *Tabl. de l'Éloq. chrét.*

c'est qu'il est pénétré d'une idée douloureuse pour un bien qu'il ne possède plus ». Il y eut donc chute; mais les erreurs de la jeunesse de Jérôme ne peuvent se comparer au désordre prolongé de celle de saint Augustin. Les instincts religieux du rude Dalmate se ravivèrent, au contraire, comme il arrive souvent, dans la sincérité et l'amertume de ses regrets, et il se remit avec une nouvelle ardeur à ses études d'avant la faute. Il comprit de plus le besoin de s'éloigner de Rome, et partit pour la Gaule et les bords du Rhin, dont les écoles florissaient en ce moment. On place ce voyage vers 369. Bonose y fut encore son compagnon. Ils se dirigèrent d'abord sur Trèves, parcoururent les autres cités savantes littorales du Rhin, visitèrent la Narbonnaise, la Gaule Belgique, l'Écosse et peut-être l'Angleterre, et vinrent s'arrêter à Aquilée. « Partout ils recherchèrent les enseignements donnés de vive voix, et qui, tombant de la bouche du maître dans l'oreille du disciple, s'y impriment plus fortement. »

Les études de Jérôme avant ce pèlerinage scientifique s'étaient portées, presque exclusivement, vers la littérature profane. Elles changèrent de but dans ce voyage, et, dès Trèves nous les voyons tournées à la théologie. La série des travaux dogmatiques du futur docteur de l'Église s'ouvrit par la copie faite de sa main d'un traité des synodes et d'un commentaire sur le psaume par saint Hilaire de Poitiers. Aquilée lui offrit de précieuses ressources dans cet ordre d'idées : Saint Valérien, évêque de cette ville, avait rassemblé autour de lui un grand nombre d'hommes pieux et doctes qui se lièrent d'amitié avec Jérôme; il faut nommer Jovin, Héliodore, Nicétas, qui tous eurent une certaine célébrité ecclésiastique et dont il est souvent parlé dans ses ouvrages, et surtout le catéchumène Ruffin, pendant de longues années son ami, et plus tard son plus infatigable adversaire. Jérôme s'était logé dans un monastère voisin de la ville, et c'est du séjour dans ce monastère qu'il faut dater sa véritable conversion; car ce fut là, au dire de tous les biographes, qu'il fit vœu de vivre dans la chasteté et d'embrasser la vocation monastique. Un malheur de famille l'obligea à quitter cette retraite. Aquilée se trouvait peu éloigné de Stridon. Des lettres venues de la maison paternelle lui apprirent que sa sœur « s'était écartée de la voie du salut ». Il se hâta de voler à son secours, et fût assez heureux « pour la ramener dans le devoir et la voir entrer dans un cloître ». Le nom de cette sœur est demeuré ignoré. Cette mission de cœur et d'honneur terminée, Jérôme partit pour Rome. Il devait y rester peu de mois. Une tempête imprévue, sur laquelle il ne s'explique que par un vers de Virgile peu explicite : *Subitus turbo convulsit*, quelque nouvelle faiblesse humaine suivie de trop d'éclat peut-être, comme semblent l'admettre divers écrivains, le décidèrent à s'embarquer pour l'Orient (372). Son fidèle Bonose refusa de l'accompagner cette fois. Cette agitation nomade, à laquelle Jérôme paraissait destiné, n'allait plus à son âme. Bonose se retira dans une île des côtes de la Dalmatie, où il embrassa la vie solitaire. Jérôme partit avec un prêtre d'Antioche nommé Évagre, et trois autres amis, Innocent, Héliodore et Hylas. Il traversa, avec des fatigues inouïes, la Thrace, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie, visitant les anachorètes et autres personnes dont la piété et le savoir pouvaient l'édifier ou l'instruire. Antioche l'arrêta quelque temps : Apollinaire, évêque de Laodicée, y donnait des leçons d'exégèse ou d'interprétation sur l'Écriture Sainte (1). Jérôme tint à les suivre. Mais bientôt, ne pouvant résister au besoin de repos et de solitude qui le tourmentait depuis Rome, il se retira dans une cellule du désert de Chalcis, peu éloigné d'Antioche. Là, sans autres compagnons que les livres qu'il avait apportés de Rome (Hylas et Innocent étaient morts; Héliodore avait regagné l'Italie; Évagre était resté dans la ville), Jérôme demeura quatre années appliqué à la pénitence et à l'étude, les deux grands pôles de sa longue existence. D'une complexion délicate et incessamment dévoré par une âme trop véhémente pour son enveloppe (la vérité historique s'écarte en ceci des traditions des ateliers), il fut attaqué de [illegible] ses maladies, moins pénibles pourtant que le souvenir des jours et des amitiés de Rome. [illegible] comme plus tard il a raconté à Eustochie cette période de sa vie. « Combien de fois, depuis que j'habite le désert, ai-je revu en pensée les délices de Rome. Le jeûne avait rendu mon visage tout pâle, et dans un corps qui n'avait plus de chaleur je brûlais des ardeurs de la concupiscence. [illegible] membres étaient couverts d'une bure hideuse, ma peau avait pris la teinte d'une peau d'Éthiopien; ma chaire était déjà morte, et mes passions étaient toujours bouillantes... Je tâchais vainement de réduire cette chair rebelle en [illegible] tant des semaines entières sans prendre de nourriture. Je me souviens d'avoir souvent passé le jour et la nuit à crier, à me frapper la poitrine. Je n'approchais de ma cellule qu'avec peine, comme si elle eût connu ma pensée...; d'autres fois, m'armant de rigueur contre moi-même, je m'enfonçais seul dans l'immensité du désert, et si j'y apercevais quelque ravin horrible, quelque rocher escarpé, c'était là que je me jetais à terre pour prier jusqu'à ce que Dieu, commandant à la tempête, rendît le calme à mon âme. Ainsi, moi qui, par crainte de la géhenne éternelle, m'étais condamné à la prison du désert, moi qui n'avais pour compagnons que des scorpions et [illegible]

(1) Apollinaire, qui devint plus tard l'instigateur d'une hérésie qui prit son nom, avait, pendant la persécution de Julien, rendu de grands services à l'Église, en traduisant en chants et dialogues populaires les principaux dogmes catholiques. Son père, Apollinaire l'ancien, avait aidé son fils dans ce travail.

bêtes farouches, je voyais, j'assistais en pensée aux danses des jeunes filles romaines » (1).

Si ces luttes de l'esprit contre la chair attestent une rare persévérance de volonté, cette persévérance se retrouve avec une égale énergie dans les études linguistiques du jeune solitaire. Depuis longtemps il avait compris l'importance des idiomes orientaux pour les travaux d'herméneutique auxquels il se sentait appelé. Dès Rome et pendant son voyage des Gaules, il avait appris les premiers éléments de l'hébreu, à Chalcis, et grâce au voisinage d'Antioche, il reprit ses travaux sur cette langue. « Pour me vaincre (c'était au plus fort des tentations dont il vient d'être parlé), je me remis à l'hébreu, et me fis le disciple d'un moine, qui de juif s'était rendu chrétien. Ce ne fut pas sans répugnance que moi, qui goûtais tous les préceptes de Quintilien, l'éloquence de Cicéron, la gravité de Fronton, la douceur de Pline, je me forçais à apprendre l'alphabet et à étudier une langue dont les mots sont si difficiles à prononcer. » Toutefois, l'ancien élève de Donat et de Victorin se permettait de fréquents retours vers les auteurs profanes, les christianisant autant que possible par des pratiques pieuses. Il jeûnait avant d'ouvrir Cicéron, ou passait de la lecture de Platon à celle des prophètes, dont le style lui paraissait alors rude et négligé. » Mais ces excursions mélangées dans les deux littératures condamnées par les exigences de l'époque ne laissaient pas de lui donner des scrupules et le plongeaient souvent dans une pénible anxiété. « Une nuit, dit-il, je me crus transporté en esprit devant le tribunal de Dieu. Il en sortait une clarté si éblouissante, que, retombé sur la terre, je n'aurais pu la fixer. Une voix se fit entendre, et me demanda : Qui es-tu? — Je répondis : Je suis chrétien. — Tu mens, me repartit la voix, tu es cicéronien et non chrétien. *Là où est ton trésor, là est ton cœur* (2). — Épouvanté, honteux, je promis au juge invisible de ne plus lire d'écrits profanes. » « Et quoique ceci, a-t-il écrit dans un ouvrage bien postérieur à l'événement, ne fût en réalité qu'un rêve, j'y vis un utile avertissement du ciel, et je résolus de m'y conformer par la suite (3). » Le saint docteur n'a pas toujours exactement tenu cette résolution de Chalcis.

« Un moine devant vivre du travail de ses mains, » Jérôme s'occupait dans le désert à copier et à faire copier par des écrivains à gages, qu'il appelait *antiquaires* (*qui antiquariæ arti serviunt*), les manuscrits dont ses amis lui demandaient des exemplaires, et il n'en refusait pas le salaire. Les premières œuvres du futur docteur, ou du moins celles qui commencèrent à attirer l'attention du monde sont datées de cette retraite de Chalcis. Ce furent une lettre à Héliodore sur le manichéisme, et deux lettres au pape Damase, l'une sur l'interprétation à donner au mot nouveau d'*hypostase*, l'autre sur le schisme qui désolait l'Église d'Antioche, où trois compétiteurs se disputaient le bâton pastoral, eurent pour résultat de populariser leur auteur et de lui créer des adversaires, qui venaient le poursuivre de leurs injures ou de leurs libelles jusque dans sa solitude. L'heure de la lutte semblait arrivée : Jérôme quitta Chalcis, et revint à Antioche; ce fut vers 378, et il avait trente ans. Peu de mois après, Paulin, un des trois compétiteurs dont il vient d'être parlé, ayant été reconnu évêque légitime de cette ville par une décision pontificale, sollicita Jérôme de se laisser ordonner prêtre. Celui-ci résista quelque temps, puis consentit, mais sous la condition expresse de n'être lié à aucune église locale, comme l'usage général l'eût voulu. Il fallait à cette nature de feu la liberté et l'espace. Aussi dès qu'il eut reçu le sacerdoce, il partit pour la Palestine et Constantinople. La terre d'Antioche, où parut le Christ, l'attirait par ses grands souvenirs, et il la parcourut tout entière « en recueillant auprès des plus habiles Juifs du pays les particularités relatives aux divers lieux dont il est question dans la Bible ». Il s'y fit même le disciple d'un rabbin qui parlait si correctement l'hébreu, que ses compatriotes l'appelaient *le Chaldéen*. Vers 379 ou 380 Jérôme aborda à Constantinople. Grégoire de Nazianze, le seul qui depuis l'apôtre saint Jean soit canoniquement désigné sous le nom de *théologien*, était alors évêque de cette métropole. Jérôme l'appelle en plusieurs endroits de ses ouvrages « son père, son précepteur, son catéchiste »; et se glorifie « d'avoir mieux pénétré dans le sens des Écritures sacrées sous cette grande lumière ». On rattache à cette époque et aux conseils de Grégoire diverses publications de notre saint : la traduction de la *Chronique* d'Eusèbe; la traduction de quatorze homélies d'Origène; un traité des Séraphins ou commentaire sur le 6e chapitre d'Isaïe. Le premier de ces ouvrages n'est point une version exacte du texte grec. Ce qui y précède le siége de Troie appartient à Eusèbe, mais le traducteur confesse avoir remanié le reste jusqu'à la vingtième année du règne de Constantin, et que ce qui suit cette date est son œuvre personnelle. Cette chronique s'arrête à la mort de Valens (378). Jérôme avait dicté ce travail, comme il le fit à Bethléem pour presque tous ses livres. Sa vue, délicate et fatiguée, ne lui permettait pas souvent d'écrire lui-même; de là viennent probablement les nombreuses variantes qui se rencontrent dans les copies manuscrites de cet ouvrage. En 382 le pape Damase convoqua un concile dans Rome. Les nombreuses hérésies qui agitaient les Églises d'Orient avaient du retentissement en Italie : c'était le moyen d'y remédier, et le pontife écrivit à Jérôme de s'y trouver.

(1) Une admirable fresque de Léonard de Vinci a reproduit cette vision de Jérôme sur les murailles du cloître de San-Onuphrio à Rome.
(2) *Matth. Evang.*, VI, 21.
(3) *Apol. adv. Rufin.*, liv. 1.

Celui-ci s'empressa d'obéir. Il fit autorité dans le concile, où pourtant il n'avait que voix consultative. Quand cette assemblée fut terminée, Jérôme s'apprêta à regagner l'Asie; mais le pape le retint près de sa personne avec le titre honorable et tout de confiance de *référendaire aux lettres latines*, c'est-à-dire la charge de correspondre avec les évêques de toute la catholicité. Jérôme resta dans Rome jusqu'à la mort de Damase (385). Il s'était choisi une retraite dans un monastère loin du centre de la ville; mais le pape l'en fit souvent sortir pour délibérer avec lui sur les plus graves affaires; le clergé vint l'y consulter sur les questions de dogme et d'exégèse, et les plus grandes dames de Rome s'y succédèrent pour lui confier la direction de leur conscience.

Les relations de Jérôme avec les matrones romaines, qui tinrent tant de place dans la vie de ce Père, rendent nécessaires certains éclaircissements. Il ne faut pas, la reflexion est de M. Villemain, assimiler « cette direction des âmes au quatrième siècle avec celle qui fut si fort en usage au siècle de Louis XIV. La différence des temps et des mœurs dément cette comparaison. Il ne s'agissait pas alors d'inspirer, au milieu d'une civilisation régulière et paisible, quelques vertus formalistes aisément conciliables avec la faiblesse de la grandeur et de la richesse. A cette première époque du christianisme, les grands sacrifices, les privations éclatantes étaient le seul signe du progrès dans la vie spirituelle. Les retraites de la duchesse de Longueville et même de la belle La Vallière sont de faibles efforts, si on les compare aux voyages périlleux qu'entreprit cette Paula qui, suivant l'expression de saint Jérôme, « fille des Scipions, descendue des Gracques, préféra Bethléem à Rome, et échangea l'or de ses palais contre une cabane de la Judée ». La raison de ces dures transformations se trouve dans la situation sociale. Le paganisme disparaissait peu à peu de la face du monde, mais la civilisation sensuelle qu'il y avait développée ne s'en effaçait pas aussi vite. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter les lettres adressées par Jérôme soit à cette Paula dont il vient d'être parlé, soit à Mélanie, Marcelle, Léa, Albine, Félicité, Fabiola, Eustochie, Læta, Pæmmachius et tant d'autres. La société mi-païenne, mi-chrétienne de l'époque y est dépeinte dans toute sa décrépitude, avec une âpreté d'images qui rappelle Juvénal, et mise en regard d'une dogmatique qui n'ignore point la mansuétude, mais dont l'esprit est la mortification des sens. Après les avoir lues on comprend les amitiés et les conversions qu'elles décidèrent.

Ces relations extérieures et délicates de Jérôme, sur lesquelles la calomnie contemporaine n'alla jamais au delà des rumeurs de carrefour, étaient loin d'absorber toute son activité. Un commentaire sur la parabole de l'Enfant prodigue; un traité contre Helvidius, qui attaquait la virginité de Marie mère du Christ; une première révision du texte latin des psaumes; une lettre sur la hiérarchie parurent à cette époque. La rude franchise avec laquelle l'auteur s'exprimait, soit dans ces divers ouvrages, soit dans ses conversations journalières sur les hommes et les choses, lui suscita des ennemis. Il ne ménageait pas le clergé et « surtout certains moines qui laissaient croître leurs cheveux comme ceux des femmes, nourrissaient une barbe de bouc et s'introdui-saient dans les maisons des riches ». — « Tout leur souci est dans leur vêtement; leur pied ne doit point ballotter dans une sandale trop lâche, leurs doigts sont chargés de bagues. Ils marchent en sautillant sur leurs *pointes*, et quand on rencontre de tels masques on les prend plutôt pour des fian-cés que pour que des moines. » Sa verve n'épar-gnait pas davantage « ceux dont la langue effron-tée est toujours armée de médisance, ni ceux qui de-vançaient le soleil près des personnes à succes-sion, ni ceux pour qui la chasteté restait un vê-tement de parade, ni les coureurs d'agapes sa-crées ». En un mot, les vices cléricaux de l'é-poque trouvaient en lui un contempteur qui les flagellait à la fois par l'ironie de la parole et par la gravité de ses mœurs. On travailla à l'éloi-gner de Rome. Les bruits de carrefour dont il a été déjà question furent habilement propa-gés. Ils trouvèrent de l'écho jusque dans les an-tichambres du palais pontifical, sans toutefois oser se faire entendre jusqu'aux oreilles de Da-mase. Mais ce pape mort, et son successeur Syr-[icius] n'ayant point continué à Jérôme les fonctions de référendaire, les calomniateurs levèrent la tête et lui rendirent un prolongement de séjour im-possible. Si l'on pouvait s'en rapporter à la lé-gende de Jacques de Gênes, imprimée à Ulm par Jean Zainer, en 1475, ses ennemis ne reculèrent pas devant un guet-apens infâme, et substituè-rent, pendant la nuit, une robe de femme à la tu-nique de moine que Jérôme avait laissée près de sa couche, afin que, se relevant pour l'office du matin, il revêtît l'une pour l'autre et donnât ainsi une preuve convaincante de ses mœurs corrom-pues. Quoi qu'il en soit de l'anecdote, Jérôme se décida à quitter Rome, où il ne devait plus reve-nir, et à retourner en Orient. Il emmena avec lui son jeune frère, Politien, et alla s'embarquer à Porto (385). Un grand nombre d'amis l'accompa-gnèrent jusqu'à la mer. Avant de se séparer d'eux il les chargea d'une lettre pour Mela, restée à Rome, dans laquelle il traça cette sublime apologie de son cœur et de sa conscience : « Saluez Paula et Eustochie, qui sont toujours, en dépit du monde, mes sœurs en Jésus-Christ. Saluez Albina, leur mère; Marcelle, Félicité, Marcellina, et dites-leur : Nous serons tous un jour devant le tribunal de Dieu, où chacun montrera la conscience qu'il a eue pendant la vie. »

Jérôme relâcha dans l'île de Chypre, où il re-trouva son ami saint Épiphane. De Chypre il gagna Antioche pour embrasser saint Paulin, vi-

passer le Carême à Jérusalem, d'où, après les fêtes de Pâques, il partit pour l'Égypte, qu'il n'avait pas encore visitée. Les leçons de l'aveugle Didyme, célèbre *exégétique*, le retinrent un mois à Alexandrie; puis il fit quelques excursions dans le désert, et revint enfin en Palestine se fixer à Bethléem, où devait s'écouler le reste de sa vie. Il y arriva dans toute la force de l'âge, trente-cinq ou trente-six ans; il y mourut dans sa soixante-quatorzième année. Cette retraite lui fut inspirée, non par rancune des injures reçues ou par appréhension de luttes futures, mais par cet attrait de la solitude, si général au cinquième siècle, qu'il portait partout avec lui, et qui déjà l'avait conduit dans le désert de Chalcis. Aussi cette retraite ne lui fut-elle jamais qu'un laborieux repos. Il n'ira plus aux autres; les autres viendront à lui, et pendant quarante années « l'Italie, la Gaule, l'Espagne, l'Afrique, la Palestine, la Grèce appelleront sans se lasser, au solitaire de Bethléem, de toutes les controverses religieuses de l'époque (1). » Peu d'événements se rencontrent dans cette longue et dernière période de la vie de saint Jérôme, et ils peuvent se grouper sous ces titres : *Solitude*, *Travaux littéraires*, *Polémique*, *Correspondance*, *Sainte Paula et sa fille*.

SOLITUDE. — Le grand souvenir de la naissance du Sauveur des hommes avait décidé Jérôme à préférer Bethléem à tous les autres lieux honorés par la personne du Christ, même à Jérusalem, « où tout était moins simple et moins champêtre ». Il n'habita jamais, comme on le crut longtemps, la grotte qui vit le miraculeux enfantement; il demeurait en dehors de la porte orientale de la bourgade, dans une cellule étroite et pauvre, tout au plus assez grande pour le recevoir lui et ses livres, à laquelle on arrivait par un petit sentier qui se détachait de la voie publique à l'angle du tombeau d'Archelaüs (2). Il s'étudiait dans cette cellule « à habiter en dedans de l'âme et à se préparer au jour du jugement, dont il entendait d'avance les trompettes. Il ne possédait rien et ne voulait rien posséder, vécut du travail de ses mains, tant que ses yeux le lui permirent, et dans les derniers temps des charités de Paula. Un peu de légumes, humectés d'huile les jours de fête, un pain grossier, l'eau sans aucun mélange de liqueur, suffisaient à sa nourriture quotidienne, et son temps se partageait entre le travail et l'étude pendant le jour, la prière et le chant des psaumes pendant la nuit » : sévérité de vie qui se continua jusqu'à la mort. Le seul délassement mondain que le saint se permit quelquefois, et encore faut-il s'en rapporter à ses ennemis, consistait à feuilleter quelques traités de Platon ou de Cicéron........ Tous les grands ouvrages de Jérôme sont datés de cette solitude.

TRAVAUX LITTÉRAIRES. — Les plus importants des travaux littéraires de saint Jérôme sont ceux sur l'Écriture Sainte. Ils se divisent en deux classes : la première contient les œuvres d'exégèse *textuelle*, à savoir la correction et la restitution du vrai texte biblique, ou sa traduction en langue latine, soit de l'hébreu, soit du grec : la deuxième, les œuvres d'exégèse *interprétative*, c'est-à-dire les commentaires, explications, corollaires du sens historique, allégorique ou mystique de ce même texte. Jérôme s'était senti appelé à ce genre d'étude dès sa jeunesse. Un des premiers ouvrages qu'il publia, ou plutôt qui fut publié à son insu, avait été un commentaire sur le prophète Abdias, traité qu'il remania plus tard. Ses voyages avaient eu pour principal but l'intelligence complète des langues sacrées, plusieurs fois il lui était arrivé de se faire écolier afin de l'atteindre. De retour à Rome, sous le pontificat de Damase, il se sentit assez fort pour entreprendre une révision du psautier latin en usage dans les églises d'occident, et bientôt après, une version de l'Ancien Testament d'après le texte grec des *Hexaples* d'Origène (*Voy.* ORIGÈNE). Voici ce qui le porta à entreprendre ce travail, auquel l'encouragea le pape Damase. La plus ancienne traduction de la Bible est celle en langue grecque dite des *Septante*, qu'on croit avoir été translatée de l'hébreu en syriaque, non par soixante-dix mais par soixante-douze savants hébraïsants, attirés à Alexandrie par Ptolémée Philadelphe, environ trois siècles avant l'ère chrétienne (1). Cette version fut celle qu'adoptèrent les apôtres et l'Église naissante pour la propagation de l'Évangile dans la contrée de l'Orient. Mais l'on comprend que lorsque le christianisme se propagea dans nos pays occidentaux, il devint nécessaire de translater le texte des *Septante* dans la langue occidentale, c'est-à-dire en latin. Or, cette traduction ne put se faire d'une façon régulière et méthodique au milieu des persécutions et des agitations de l'époque. Rien n'établit qu'elle ait jamais été, dans ces premières années, l'objet d'un travail d'ensemble contrôlé par une autorité compétente; seulement, et à mesure que le calme se produisit, on recueillit les fragments de traductions latines disséminés dans les écrits des Pères ou passés en usage dans les liturgies des églises, afin d'en former ce qu'on appelle l'ancienne version *italique vulgate*. Il est facile de concevoir combien, dans cet état de choses, l'intégrité du sens fut sujet à altérations, et combien il put s'introduire de variations dans des copies de texte faites à la hâte et sous l'appréhension du *tourmenteur*. Une révision semblait

(1) F. Amat de Graveson, *Hist. Eccl.*, lib. V.

(2) Hieron., *Lib. de Situ et Nominibus Loc. Hebr.*

(1) La *Bible des Septante*, qui n'avait pas été imprimée en France depuis 1628, l'a été de nouveau en 1858, par M. Amb. Firmin Didot : elle fait partie de sa magnifique et savante Bibliothèque des auteurs grecs. Le texte est conforme à celui qui a été publié par le cardinal Caraffa en 1587, avec l'autorisation de Sixte V, et la version latine qui l'accompagne est celle qu'on publia à Rome l'année suivante, d'après l'ancienne *italique vulgate*. Cette réimpression, véritable service rendu aux études sacrées, a reçu l'approbation de Grégoire XVI et l'éloge des célèbres cardinaux Angelo Mai et Mezzofanti.

donc nécessaire. Jérôme l'essaya; et comme le texte des *Septante* publié par Origène dans ses Hexaples passait dans toutes les églises pour exact et authentique, Jérôme le prit pour base de son travail. Il ne reste aujourd'hui de ce premier travail de Rome que le *Psautier*, le *Livre de Job* et de courts fragments des *Livres Sapientiaux*; la version complète n'a-t-elle pas été terminée alors ou s'est-elle perdue?.... Ces productions avaient attiré des critiques, et elles y prêtaient. Jérôme, dans sa retraite de Bethléem, les recommença de nouveau sur un plan plus scientifique, en entreprenant de transporter en latin les textes hébreu et syriaque. Cette version, hérissée de difficultés de toutes sortes, lui demanda douze années. Commencée vers 392, elle ne fut achevée qu'en 404; elle sert en majeure partie de texte à la Bible latine connue sous le nom de *Vulgate*, la seule maintenant en usage dans la liturgie catholique, d'après une décision du concile de Trente. Tous les philologues savent, et Jérôme l'a confessé lui-même, que cette traduction n'est pas exclusivement tirée du texte hébreu, mais que là où le grec des *Hexaples* concordait avec le texte hébreu, sa version est prise du grec; les érudits ès sciences sacrées savent également que les portions de la *Vulgate* qui ne sont pas de saint Jérôme proviennent de l'ancienne *italique*, qui, nous l'avons dit, remonte jusqu'aux temps apostoliques. Voici, d'après Vallarsi et Maffei, quelle serait la composition de la *Vulgate* actuelle: le livre de Baruch, la Sagesse et les deux livres des Machabées appartiendraient à la version *italique;* le psautier à la seconde correction de Jérôme; le reste de l'Ancien Testament à la traduction de ce Père. Le nouveau Testament à l'*italique* (1). A la vulgarisation du texte sacré Jérôme entreprit d'adjoindre des commentaires ou explications à la fois philologiques et morales, ou d'exégèse interprétative. Ces commentaires forment les 2°, 3°, et moitié du 4° volume in-fol. de ses œuvres, édition de dom Martianay. On y trouve en plus : 1° le livre des *Noms hébreux*; 2° le *Dictionnaire des Lieux hébreux*; 3° les *Questions hébraïques sur la Genèse*; 4° seize lettres sur des passages difficiles de l'Ancien Testament. Ces ouvrages ont peu vieilli; ils sont restés les chefs-d'œuvre de l'auteur, et servent toujours de rudiments aux études sur l'herméneutique.

POLÉMIQUE. — Des occupations si épineuses, qui demandaient tant de recherches et de calme, n'empêchaient point Jérôme de veiller à l'intégrité de la doctrine catholique dans le monde et de se présenter à l'hérésie partout où elle levait la tête. Il avait combattu les ariens et les sabelliens dans Antioche, écrit contre Helvidius à Rome; à Bethléem il écrivit deux livres contre Jovinien, puis une apologie de ces livres contre le Gaulois Vigilance; des dialogues sur les luciériens, et vers la fin de sa vie divers traités contre les pélagiens (1). A ce même ordre de faits appartiennent sa longue querelle avec Ruffin, et celle, presque aussi prolongée, avec saint Augustin.

(1) *Voy.* Amat de Graveson, *Hist. Eccles.*, lib. V.

Ruffin était un prêtre d'Aquilée, ami pendant de longues années de Jérôme, et qui, comme lui, s'était retiré du monde et vivait dans un monastère de la montagne des Oliviers. Outre la conformité de goût pour les études et la vie monastique, l'un et l'autre se rapprochaient encore par une commune admiration pour Origène. Aucun des deux n'approuvait les erreurs platoniciennes du plus érudit des Pères grecs; seulement, et de ceci naquit le dissentiment, Jérôme condamnait tout ce qui était condamnable dans les ouvrages d'Origène, Ruffin subtilisait sur la condamnation et désirait en retirer quelques épaves. Or, un évêque origéniste étant venu à Jérusalem, y suscita une première discussion entre les deux amis, discussion qui sembla se terminer par le départ de Ruffin pour Rome : il n'en fut rien. Les idées d'Origène avaient des partisans cachés dans cette ville; l'un d'eux, moine du nom de Macaire, pria Ruffin de lui traduire l'apologie de Pamphile en faveur de ce père, et l'ouvrage de ce dernier intitulé *Des Principes* (Περὶ Ἀρχῶν). Ce livre est le plus important de l'auteur et le plus saturé d'idées empruntées à l'école d'Alexandrie. Ruffin eut l'imprudence de le traduire, et insinua dans l'introduction de sa traduction que Jérôme pensait totalement comme lui, Ruffin, sur ce qu'on appelait les doctrines d'Origène. Le livre de Ruffin, quoique communiqué avec réserve, causa un grand scandale dans Rome. Jérôme ayant été informé de l'insinuation dont il était l'objet en ressentit un chagrin d'autant plus poignant qu'il ne pouvait se dissimuler se sentir un peu vulnérable. L'irritation l'inspira mal. Il crut que la meilleure manière de réfuter Ruffin était de traduire lui-même ce livre *Des Principes*. Mais cette nouvelle version, assez peu fidèle, prêta à Ruffin de nouvelles armes contre Jérôme. Cette querelle, toute théologique, et dans laquelle, il faut le dire avec Mœhler (2), le solitaire de Bethléem alla trop loin, remua le monde ecclésiastique d'alors, et ne cessa, après une trop longue durée, que par le silence de Ruffin, qui se retira à Aquilée. Jérôme se tut aussi, mais il garda rancune, et le ressentiment qu'il en fit paraître après la mort de son adversaire est une des ombres à sa mémoire (3). La discussion avec Ruffin n'était pas encore terminée, lorsqu'une lettre égarée en soulevait une autre, moindre dogmatiquement parlant, impor-

(1) Saint Hieron., *Opera*, t. I.

(2) *Patrologie*.

(3) Ruffin n'a jamais été déclaré hérétique. Il est auteur d'une continuation de l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe, de commentaires sur Osée, Joel, Amos, et autres ouvrages. Voir sur Ruffin le cardinal Noris, *Hist. Pelagiana* cap. I, lib. I.

tante cependant par le nom du nouvel antagoniste de Jérôme, le célèbre Augustin, évêque d'Hippone On ignore si les deux savants s'étaient jamais rencontrés. Il existait néanmoins entre eux un échange de compliments et des lettres : une de celles écrites par saint Augustin se perdit, ou plutôt tomba entre des mains indiscrètes, qui se hâtèrent d'en communiquer le contenu à Jérôme. Augustin engageait son ami à abandonner la traduction du texte hébreu, qu'il avait entreprise, pour celle du grec des *Septante*, et lui faisait cette prière au nom de toute l'Église d'Afrique. Il lui déclarait en second lieu, et ceci était personnel, ne pouvoir admettre son interprétation dans l'*Épître aux Galates*. Voici le passage de saint Paul qui donna lieu à cette contestation : *Cum autem venisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti, quia reprehensibilis erat* (1). Et cette résistance de Paul venait de ce que Pierre, pour ne pas choquer les préjugés des Juifs, s'abstint tout à coup de manger avec les païens convertis. Saint Jérôme disait « que les deux apôtres n'en avaient ainsi usé que par dispensation et par un artifice charitable; que saint Pierre, tout en soutenant que les gentils n'étaient point immondes, s'était séparé d'eux pour ne pas éloigner de l'Évangile la nation des Juifs, et que si Paul lui avait publiquement résisté, quoiqu'il sût bien que Pierre ne se trompait pas, ce n'était point pour le corriger, mais pour instruire en sa personne les autres Juifs et les désabuser de la nécessité des observances légales (2). » Saint Augustin vit dans cette interprétation une sorte de mensonge officieux, contraire à la vérité et à l'autorité de l'Écriture, et qui de plus ouvrait la porte à une foule d'erreurs. Aussi lui écrivit-il : « Armez-vous de cette sévérité ingénue qu'inspire la charité chrétienne; corrigez et retouchez votre ouvrage. Chantez la palinodie, et rappelez-vous Stésychore frappé de cécité par Castor et Pollux pour avoir compromis dans un poëme la réputation de leur sœur Hélène. » Le reproche était fondé; Jérôme devait y faire droit plus tard; mais la manière détournée dont il lui était parvenu blessa sa dignité. Il supposa que l'évêque d'Hippone avait rendu ses lettres publiques avant de lui en adresser l'original, et dans sa réponse à Augustin il insista longuement sur ce point, sans trop s'expliquer sur le reste, et terminait en disant : « Ne continuez pas, vous qui êtes jeune, à provoquer un vieillard sur le terrain des Écritures. Nous avons eu notre temps et nous avons couru tant que nous l'avons pu; maintenant que vous courez et avez force pour traverser l'espace, laissez-nous jouir du repos dont nous sentons le besoin. Mais si, à votre imitation, je voulais me permettre de rappeler un passage des poëtes à votre béatitude, je vous dirais : souvenez-vous de Darès et Entelle; rappelez-vous aussi cet axiome populaire : Le bœuf las de sa journée pose plus lourdement le pied sur le sol. » Une ou deux lettres succédèrent à celle-ci, écrites également avec une amertume tempérée par la religion et l'âge; mais enfin Augustin s'excusa, retira les expressions qui avaient blessé Jérôme, et ces deux nobles esprits redevinrent amis (année 405). On trouvera dans le quatrième volume des *Œuvres de saint Jérôme* les écrits contre Ruffin et les lettres à l'évêque d'Hippone.

CORRESPONDANCE. — Ces lettres et celles dont il a déjà été parlé à propos des dames romaines forment peut-être l'œuvre de notre saint la plus utile à consulter au point de vue historique et moral. Adressées aux plus illustres personnages de Rome, elles touchent aux plus graves questions de la spiritualité : le mariage, le célibat volontaire, le veuvage, le sacerdoce, les secondes noces, la parure, l'éducation des enfants. Plusieurs, et ce ne sont pas les moins attrayantes, pleurent les *Nénies* chrétiennes d'amis ou amies disparus. Quelques-unes de ces lettres sont de véritables traités, d'autres des confidences d'âme à âme, d'autres, enfin, de véritables pages d'histoire (1).

Le livre des *Hommes illustres*, qui devrait plus justement être intitulé des *Écrivains ecclésiastiques*, peut être catalogué avec la correspondance. On y retrouve, comme dans celle-ci, biographie et morale. L'auteur l'a divisé en trente-cinq chapitres. Il parle de lui-même dans le dernier, ce qui ne laisse pas d'étonner de sa part, quelque modestie qu'il y ait mis. Cet ouvrage, dont un illustre écrivain moderne fait un éloge auquel nous mettrions quelques réserves, est utile pour les indications d'auteurs et de livres dont il y est parlé (2).

PAULA ET EUSTOCHIE. — Paula et sa fille Eustochie avaient abandonné Rome peu de temps après le départ de Jérôme, et étaient venues le rejoindre à Bethléem. Elles y fondèrent plusieurs monastères; et la direction de ces nobles et ferventes chrétiennes devint le grand événement et comme la pieuse distraction de la vie studieuse et mortifiée du solitaire. Paula, avant de quitter Rome s'était appliquée à la langue hébraïque : elle était parvenue à la parler sans aucune trace de prononciation romaine, et sa fille Eustochie cherchait à l'imiter dans la piété et l'étude des livres saints. Bientôt de nombreuses religieuses vinrent se placer sous leur conduite. Une règle commune à toutes fixa les heures de la prière et du travail; « et bientôt le seul bruit qui se fit entendre de la bourgade de Jésus-Christ fut le chant des psaumes ». Jérôme eut la douleur de voir mourir Paula, après près de trente années de communauté, sinon de toit, du moins d'affections ré-

(1) *Ad Gal.*, II, 11.
(2) Collombet, *Histoire de saint Jérôme*, t. II, p. 305.

(1) Ces lettres ont été traduites en français à différentes époques; leur dernière traduction est celle de H. F. Z. Collombet.
(2) *S. Hieron. Opera*, t. IV.

ciproques et de fréquentations quotidiennes, que l'ombre d'un soupçon n'osa jamais calomnier; et quand il parle, dans ses lettres, de la mère et de sa fille, c'est pour donner des éloges à leur piété, à leur savoir, à leur amour pour le désert et les pauvres, quoiqu'il avoue que leur présence fit perdre un peu de silence à sa cellule.

Grâce à l'inépuisable charité de ces nobles femmes, Jérôme put bâtir un hospice pour les nombreux pèlerins qui visitaient Bethléem. Bientôt aux pèlerins vinrent s'ajouter les réfugiés de Rome. Alaric était entré dans la ville éternelle (410). Le meurtre et l'incendie l'avaient dévastée; plusieurs des amis que Jérôme y avait laissés accoururent lui demander un asile à Bethléem, où tous furent accueillis. Sept ans plus tard (417), les monastères, l'hospice des pèlerins, la cellule de Jérôme étaient visités à leur tour par le meurtre et détruits par le feu. Une troupe de bandits arabes, soudoyés par les hérétiques de Jérusalem, se jetèrent en furieux dans Bethléem, qu'ils dévastèrent. Jérôme leur échappa en se réfugiant dans une forteresse voisine; Eustochie et la jeune Paula sa nièce coururent les plus grands dangers; les moines et les vierges furent dispersés. Cet événement brisa la dernière énergie du vieux docteur. Il rentra dans sa retraite dès qu'on put lui dresser un lit; mais sa vie ne devait plus être qu'une lente et douloureuse descente vers la tombe. Il s'éteignit le 20 septembre 420, à l'âge de soixante-quatorze ans. Son corps, enterré d'abord sous les ruines d'un des monastères bâtis par Paula, fut plus tard rapporté à Rome, où il est maintenant déposé dans la chapelle de Sainte-Marie-Majeure ou Tibérienne, bâtie par Sixte V, et dans laquelle se trouve le tombeau de ce pape. Il faut dire de saint Jérôme ce qui a été dit de ce même Sixte V: *Is nihil medium, sed immensa omnia volebat animo* (1). La véhémence de caractère, qu'il ne domina jamais complétement, l'âpreté de sa polémique, qui allait chercher l'adversaire jusqu'au plus intime de la vie privée, la roideur de sa doctrine, ennemie des accommodements, blessèrent plusieurs de ses contemporains et lui ont suscité des critiques dans les siècles rapprochés du nôtre. Mais la justice s'est faite, et le nombre de ses admirateurs l'emporte de beaucoup. A l'opinion de Luther on peut opposer celle d'Érasme, qui se rendit éditeur de ce Père; à celles de Baillet et de Barbeyrac, celles de dom Ceillier, du savant Cave, de Fénelon. Et il reste vrai de dire que, comme docteur de l'Église et comme l'un des derniers représentants de la bonne latinité, saint Jérôme s'est fait un beau nom dans la piété, dans l'histoire et dans les lettres (2). L'abbé HÉRY.

(1) Sandini, *Sixti V Vita*.

(2) Saint Jérôme n'a jamais été cardinal; le chapeau dont les artistes accompagnent son image est purement symbolique de l'élévation de son génie, comme le lion couché est le symbole de la *force*.

Bibliographie. L'édition *princeps* de saint Jérôme, publiée à Rome, en 1467, in-fol., ne contient que quelques lettres et opuscules; elle est un des plus anciens spécimens de l'art typographique. La seconde édition, revue par André, évêque d'Aleria, et imprimée par Sweynheim et Pannartz, parut sous ce titre: *S. Hieronymi Tractatus et Epistolæ*; Rome, [illegible], 2 vol. in-fol. Elle fut réimprimée en 1470. La même année les *Lettres* (*Beati Ieronymi Epistolæ*), 1 vol. in-fol., sortirent des presses de Schœffer à Mayence. A partir de cette époque d'innombrables éditions de divers ouvrages de saint Jérôme parurent dans beaucoup d'endroits de l'Italie, de l'Allemagne, de la France. La première édition complète des œuvres de saint Jérôme est celle d'Érasme. Bâle, [illegible], 9 vol. in-fol.; réimprimée en 1526, 1527 (cette dernière est la meilleure), et aussi à Lyon, 1530, [illegible] in-fol. Ensuite vint celle de Marianus Victorius, Rome, 1566, 9 vol. in-fol.; réimprimée à Paris, [illegible], 1608, 4 vol., 1643, 9 vol. Une édition contenant les notes d'Érasme et de Victorinus, et publiée à Francfort et à Leipzig, 1684, 12 vol. in-fol., fut suivie de la célèbre édition des Bénédictins, Paris, 1693-[illegible], 5 vol. in-fol., dirigée jusqu'à la fin du premier volume par Pouget, et continuée après la mort de celui-ci par Martianay. Cette excellente édition [illegible] encore surpassée par celle de Vallarsi, Vérone, [illegible] 1742, 11 vol. in-fol.; réimprimée avec des additions, Venise, 1766, 11 vol. in-4°. Dans l'indication des ouvrages de saint Jérôme nous suivons l'[illegible] adopté par Vallarsi.

VOLUME I. EPISTOLÆ. Dans les premières éditions les lettres de saint Jérôme sont groupées [illegible] suivant leurs sujets et rangées en général sous les grands titres: *Theologicæ*, *Polemicæ*, *Morales*. [illegible] système vague et peu satisfaisant fut rejeté par les Bénédictins, qui, après avoir retiré de l'ensemble dix-huit lettres relatives à l'interprétation de l'Ancien Testament, et les avoir placées sous le titre *Criticæ* ou *Exegeticæ* immédiatement avant les commentaires sur les Écritures, rangèrent toutes les autres par ordre chronologique. Vallarsi [illegible] le travail des Bénédictins à une révision approfondie, et en corrigea les nombreuses imperfections. Il adopta aussi l'ordre chronologique, et divisa l'ensemble des lettres en cinq périodes ou classes. La première embrasse les lettres écrites de 370 à [illegible], époque à laquelle saint Jérôme quitta le désert pour retourner à Rome; la seconde, les lettres écrites pendant son séjour à Rome, de 382 à 385, époque de son départ pour Jérusalem; la troisième, les lettres écrites au monastère de Bethléem, depuis 386 jusqu'à la condamnation d'Origène par le synode d'Alexandrie, en 400; la quatrième, les lettres écrites depuis 401 jusqu'à sa mort, en 420; la cinquième, les lettres dont il est impossible de fixer la date avec précision. Les lettres de saint Jérôme et celles qui lui sont adressées sont au nombre de 126 dans l'édition des Bénédictins, et de 150 dans celle de Vallarsi.

VOLUME II, part. 1: *Opuscula seu Tractatus*. *Vita S. Pauli, primi eremitæ*, écrite vers [illegible] lorsque saint Jérôme était dans le désert de Chalcis (édit. des Bén., vol. IV, part. II, p. 68). — *Vita S. Hilarionis Eremitæ*, écrite vers 390 (éd. des [illegible], v. IV, part. II, p. 74); — *Vita Malchi, monachi captivi* (éd. des B., v. IV, part. II, p. 90); — *Regula S. Pachomii*, écrite primitivement en égyptien, traduite du syriaque en grec par un inconnu, et du grec en latin par saint Jérôme vers 405, après la mort de Paula; — *S. Pachomii et S. Theodori* [illegible]

Epistolæ et verba mystica; — *Didymi de Spiritu Sancto Libri III*, traduction d'un traité de Didyme, commencée à Rome en 382 et terminée à Jérusalem en 386; — *Altercatio Luciferiani et Orthodoxi*, écrite à Antioche vers 378 (éd. des B., v. IV, part. II, p. 289); — *Adversus Helvidium Liber*, traité sur la perpétuelle virginité de la mère de Dieu, contre un certain Helvidius, qui soutenait que Marie avait eu des enfants après la naissance du Sauveur, écrit à Rome vers 382 (éd. B., v. IV, part. II, p. 130); — *Adversus Jovianum Libri II*, écrits vers 393 (éd. des B., v. IV, part. II, p. 144); — *Contra Vigilantium Liber*, écrit vers 406 (éd. des B., v. IV, part. II, p. 280); — *Contra Joannem Hierosolymitanum*, écrit vers 399 (éd. B., v. IV, part. II, p. 336, sous le titre de *Epistola ad Pammachium*); — *Apologetici adversus Rufinum Libri III*, écrits en 402 (éd. B, v. IV, part. II, p. 349).

Volume II, part. 2 : *Dialogi contra Pelagianos*, en trois livres, écrits vers 415 (éd. B., v. IV, part. II, p. 483); — *De Viris illustribus, seu de scriptoribus ecclesiasticis*. C'est une série de cent trente-cinq courtes notices biographiques sur les principaux défenseurs du christianisme, commençant par les apôtres saint Pierre et saint Jacques, et finissant par saint Jérôme lui-même. Cet ouvrage fut écrit en 392; il en existe une traduction grecque par un certain Sophronius. Erasme la publia le premier dans son édition de saint Jérôme. Le *De Viris illustribus* se trouve dans le vol. IV, part. II, p. 98 de l'édition des bénédictins. Vallarsi a donné à la fois l'original et la traduction grecque.

Vol. III et IV : *De Nominibus Hebraicis;* explication des noms propres hébraïques qui se trouvent dans les Ecritures. Beaucoup de ces étymologies sont forcées, et quelques-unes même sont tout à fait fausses. Ce traité fut écrit vers 388 ou 389 (éd. B., vol. II, p. 1); — *De Situ et Nominibus Locorum Hebraicorum :* c'est en partie une traduction du traité d'Eusèbe sur le même sujet; elle fut écrite vers 388 (éd. B., v. II, p. 382); — *Quæstionum Hebraicarum in Genesim Liber :* dissertations sur des passage difficiles de la Genèse, écrites vers 388; — *Commentarii in Ecclesiasten*, écrit à Bethléem, vers 388 (éd. B. v. II, p. 715); — *In Canticum Canticorum Tractatus II*, traduits du grec d'Origène, en 388 (éd B., v. II, p. 807); — *Commentarii in Isaiam*, en dix-huit livres; c'est le plus important des travaux de saint Jérôme en ce genre; commencé vers 397, il ne fut pas terminé avant 411 (éd. B., vol. III, p. 1); — *Homiliæ novem in Visiones Isaiæ, ex græco Origenis*, rejetés dans la première édition de Vallarsi, comme apocryphe, mais admises dans la seconde; — *Commentarii in Jeremiam*, en six livres, commencés vers 415 et terminés vers le temps de la mort de l'auteur (éd. des B., vol. III, p. 526).

Volume V : *Commentarii in Ezechielem*, en quatorze livres, écrits de 411 à 414 (éd. B., v. III, p. 698); — *Commentarius in Danielem*, en un livre, écrit en 407 (éd. B., vol. III, p. 1072); — *Homiliæ Origenis XXVIII in Jeremiam et Ezechielem*, traduites du grec d'Origène en 380.

Volume VI : *Commentarii in XII Prophetas minores*, écrits entre 392 et 406 (éd. B., v. III, p. 1234-1806).

Volume VII : *Commentarii in Matthæum*, en quatre livres, écrits en 398 (éd. B., v. IV, part. I, p. 1); — *Homiliæ XXXIX in Lucam, ex Origene*, traduction faite en 389; — *Commentarii in Pauli Epistolas*, écrits vers 337 (éd. des B., v. IV, part. I, p. 222 242).

Volume VIII : *Chronica Eusebii*, traduction de la *Chronique* d'Eusèbe, avec des additions, surtout en ce qui concerne l'histoire romaine; elle est continuée jusqu'au sixième consulat de Valens, en 378.

Volume IX, X (vol. I de l'édion des Bénédictins). *Bibliotheca divina*, ou traduction des Saintes Écritures. On a donné plus haut des détails sur ces traductions; il suffit de rappeler brièvement de quels éléments se compose la *Vulgate :* 1° Ancien Testament, traduit directement de l'hébreu par saint Jérôme; — Les livres de Judith et de Tobie, traduits librement de l'original chaldéen par saint Jérôme; — Le Nouveau Testament formé d'anciennes traductions soigneusement revues et corrigées par saint Jérôme d'après l'original grec.

On trouve encore dans les œuvres de saint Jérôme une révision d'une ancienne traduction du livre de Job d'après les *Septante* (la révision de saint Jérôme fut faite sur les *Hexaples* d'Origène); deux révisions d'une ancienne traduction des psaumes d'après les *Septante*. La première révision, faite sur les *Septante*, fut adoptée par l'Église de Rome, et s'appelle *Psalterium Romanum;* la seconde, faite sur les *Hexaples*, fut adoptée par l'Église de Gaule, et s'appelle *Psalterium Gallicanum*.

Vallarsi a donné dans son XIe volume la liste des ouvrages perdus de saint Jérôme; il les divise en deux classes : ceux dont l'existence à une certaine époque est incontestable, ceux dont l'existence à une époque quelconque est fort incertaine. A la première classe appartiennent : *Interpretatio vetus S. S. V. T. ex græco τῶν LXX, emendata*, — *Evangelium juxta Hebræos;* — *Specimen Commentarii in Abdiam;* — *Commentarioli in Psalmos;* — *Versio latina libri Origeniani* Περὶ Ἀρχῶν; — *Versio libri Theophili Episcopi Alexandrini in S. Joannem Chrysostomum;* — *Epistolæ*. — A la seconde classe appartiennent : *Quæstiones Hebraicæ in Vetus Testamentum;* — *Commentarii breviores in XII Prophetas*, ὑπομνήματα *dicti;* — *Libri XIV in Jeremiam;* — *Alexandri Aphrodisei Commentarii latine conversi;* — *Liber ad Abundantium* ou *Antium;* — *De Similitudine Carnei Peccati, contra Manichæos*. Après avoir donné la liste complète des ouvrages authentiques de saint Jérôme, il serait superflu d'énumérer ceux qui lui ont été attribués à tort. Les Bénédictins en ont reproduit plusieurs dans le volume V de leur édition. Vallarsi en a placé quelques-uns à titre d'appendice parmi les authentiques, et a relégué les autres dans les 2e et 3e parties de son onzième volume. Y.

Voir sur saint Jérôme les notices biographiques extraites de ses ouvrages en tête des éditions d'Érasme, de Marianus Victorinus, des Bénédictins et de Vallarsi. — Surius, *Acta Sanctorum*, vol. V, du mois de septembre. — Sixte de Sienne, *Bibliotheca Sacra*, l. IV. — Dupin, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques* (cinquième siècle). — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés*, t. XI. — Martianay, *La Vie de saint Jérôme;* Paris, 1706, in-4°. — Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*, vol. XIII. — Schrœck, *Kirchengeschichte*, vol. XI, p. 1-244. — Sébastien Dolci, *Maximus Hieronymus, vitæ suæ Scriptor.*; Ancône, 1750, in-4°. — Le Nain de Tillemont, *Mémoire pour servir à l'Histoire ecclésiastique;* Paris, 1707, in-4°, t. XII. — D. Martianay, *La Vie de saint Jérôme;* Paris, 1706, in-4°. — F. Z. Collombet, *Histoire de saint Jérôme;* Paris, 1844, in-8°, 2 vol. — Godescard, *Vies des Pères, Martyrs*, etc., t. VII; Paris, 1833. — Fr. Ign. Hyacint. Amat de Graveson, *Historia Ecclesiastica, variis colloquiis di-*

gesta; t. I, lib. V; — Bassano, 1774, in-4°. — *Fr. Jacobus, Jannuensis, natione, ordine fratrum Prædicatorum, Legenda Sanctorum*; Ulm, 1478, in-4°, goth. — Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*; éd. 1857. — Piazza, *Emerologio di Roma*, t. II, in-fol.; Rome, 1718, etc. — Engelstoft, *Hieronymus Stridonensis, interpres, criticus, exegeta, apologeta, historicus, doctor, monachus*; Copenhague, 1797, in-8°. — Appendini, *Esame critico della questione intorno alla patria di S. Girolamo, libri IV*; Zara, 1833, in-8°. — Bæhr, *Gesch. der Röm. Litterat.*, suppl. Band. 14, Abtheil. 88. — Cölln, dans l'*Encyclopædie* de Ersch et Gruber. — Collombet, *Histoire de saint Jérôme*; Paris, 1844. — Schönemann, *Bibliotheca Patrum Latinorum*, vol. I, c. 4.

JÉRÔME DE MORAVIE, ainsi désigné parce qu'il était né dans la province de l'empire d'Autriche qui porte ce nom, vivait vers le milieu du treizième siècle, dans le couvent des frères prêcheurs de la rue Saint-Jacques à Paris, et y fut contemporain de saint Thomas d'Aquin. Il a écrit un traité de musique resté inédit jusqu'à présent, et qui est un des monuments les plus importants que l'on possède pour l'histoire de l'art au moyen âge. Pierre de Limoges, qui fut nommé membre titulaire de la Sorbonne en 1260, et qui possédait le manuscrit de l'ouvrage, le légua à cet établissement; vraisemblablement Jérôme de Moravie n'existait déjà plus à cette époque. Ce manuscrit, qui paraît être unique, ne laisse aucun doute sur les nom et profession de son auteur; car on y lit au commencement : *Incipit Tractatus de Musica, compilatus a Fratre Hieronymo Moravo ordinis Fratrum Prædicatorum*, et à la fin : *Explicit Tractatus de Musica Fratris Hieronymi de Moravia, ordinis Fratrum Prædicatorum*; il a passé de la Sorbonne à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 1817. L'ouvrage commence par un prologue, *Prologus*, et est ensuite divisé en 28 chapitres. Les premiers chapitres ne contiennent que ce que l'on trouve dans les traités des temps antérieurs et dans les contemporains; ce ne sont encore que des dissertations sur l'objet de la musique, son nom, son invention, la division de ses parties et son excellence; mais au dixième chapitre le savant dominicain entre réellement dans le sujet qu'il traite avec une remarquable clarté. Les 26° et 28° chapitres sont les plus importants : le 26° offre des renseignements du plus haut intérêt sur la notation, la mesure musicale et sur l'harmonie, qui s'y trouve divisée en plusieurs espèces désignées par les noms de *discantus*, *organum*, *duplex organum*, *conductus* et *mothetus*, et dont Jérôme trace les règles. Le 28° chapitre est un monument unique jusqu'à ce jour, en ce qu'il fournit l'indication à peu près complète des dimensions, de l'accord et de l'étendue des divers instruments à archet du treizième siècle et des temps antérieurs. L'intitulé, que nous allons reproduire, des 28 chapitres du livre de Jérôme de Moravie donnera d'ailleurs une idée complète des matières exposées dans ce précieux traité, que l'on peut considérer comme une sorte d'encyclopédie musicale de l'époque : *Dicto: Quid sit Musica; — Unde dicatur; — A quibus sit inventa; — Quot sint partes ipsius secundum sanctum Isidorum ethimologiarum* (sic); — *De Divisione musicæ secundum Alpharabium; — De Divisione ejusdem secundum Boetium; — De Subdivisionibus Musicæ secundum Richardum; — De Effectibus ... de Excellentia Musicæ; — De Subjecto ejusdem; — Dicendum erit de harmonicis ... vibus simul et vocibus; — De Locis dictarum Clavium et vocum, et de earumdem ... tionibus; — De ipsarum Vocum Mutationibus; — De tribus Vocum Divisionibus; — De ... norum Qualitatibus et de earumdem ... tionibus; — De ipsis Modorum Consonantiis; — De quibusdam Arithmeticis musicis ... sariis Subtilitatibus; — De ipsorum Sonorum ad arithmeticam Reductionibus; — De Campanarum in horologiis musicum sonum ... Formationibus; — De Monochordi Divisionibus et de ejusdem Utilitatibus; — ... Sedibus Tonorum duplicibus. — De eorum ... Tonorum, tam parium quam imparium ... gularibus Intensionibus et Remissionibus; ... De Tonis ecclesiasticis in speciali et ... eorumdem differentiis, antiphonarum ... choationibus et psalmorum intonationibus; — De diversorum Canticum B durali ... molli mutuis Commutationibus; — De ... cantandi et formandi notas et pausas ... siastici Cantus; — De Modo faciendi ... ecclesiasticos et omnes alios firmos ... nos Cantus; — De Modo diverso secundum ... diversos faciendi novos regulariter, ... cantandi omnes species ipsius discantus; ... De quibusdam græcorum Vocabulorum ... terarumque ad musicam pertinentium ... pretationibus, et per tria genera, et qu... tetracorda secundum Boetium de regul... monochordi dimensionibus; — Et ulti... tetracordis et pentachordis musicis in... mentis puta in viellis et similibus per ... sonantias chordis distantibus mediis ... Inventionibus.* Dieudonné Denne-B...

PP. Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædi...* — Proschaska, *Commentarius de sæcularibus ... artium in Bohemia et Moravia Fatis.* — Dom ... *La Science et la Pratique du Plain-Chant.* — W... *Musikalisches Lexikon oder Musikalische ... thek*, etc. — Fétis, *Biographie universelle des Mu...* — De Coussemaker, *Histoire de l'Harmonie au ... âge.*

JÉRÔME (*Hieronymus*), de Prague, ... disciple de Jean Hus, né à Prague vers 137..., à Constance, brûlé vif comme hérétique, le 30 ... 1416. L'histoire ne nous apprend rien ... premières années de Jérôme. Après avoir ... miné ses études et s'être fait recevoir ... et maître en théologie à Prague, il visita ... plus célèbres académies de l'Europe, et p... grade de maître ès arts aux universités de P... de Heidelberg et de Cologne. Il paraît ...

qu'il scandalisa fort les docteurs de ces diverses universités par la hardiesse et la nouveauté des thèses qu'il soutint. Quelques auteurs rapportent qu'il alla étudier à Oxford, et on l'accusa, en effet, au concile de Constance d'avoir copié en Angleterre les livres de Wycliffe et de les avoir introduits en Bohême. Dès 1402, s'il faut en croire le témoignage de Balbinus, Jérôme commença à répandre en secret les opinions de Wycliffe dans l'université de Prague. A cette époque cependant Hus n'avait pas encore rompu avec le clergé catholique. En 1408, lors du débat qui eut lieu à propos de la constitution de l'université de Prague, Jérôme soutint vivement Hus, et contribua pour une grande part à faire rendre l'ordonnance qui restituait aux Bohémiens *les trois voix* que les étrangers avaient usurpées dans les délibérations. Bientôt la paix fut rompue, et les semences de schisme que jetaient dans les âmes les prédications de Hus portèrent leur fruit. Un esprit de violence et de désordre souffla sur la ville de Prague. En vain l'archevêque Sbynko fit brûler les livres de Wycliffe, en vain Jean XXIII cita Jean Hus, l'excommunia comme contumace, et mit l'interdit sur Prague. Hus quitta la ville; mais la faction hussite était formée, et Jérôme, nature fougueuse et emportée, entretint l'incendie, et répondit aux menaces par des invectives contre Rome et le parti catholique. En 1411 pendant que Hus écrivait une réfutation des bulles d'indulgences fulminées par Jean XXIII contre Ladislas, prétendant au royaume de Naples, Jérôme échauffait les esprits par d'odieuses saturnales. La ville de Prague fut alors le théâtre de scènes violentes, et plus d'une fois le recteur de l'université dut prier Hus et Jérôme d'intervenir et de calmer les fureurs de leurs partisans. Il est difficile de déterminer exactement la part qui revient au maître et au disciple dans ce déchaînement des passions. Le feu de la lutte avait jeté Hus hors des voies de la modération, et Jérôme, l'orateur aimé des étudiants et l'agitateur des esprits, avait plutôt besoin de contenir que d'exciter.

Le concile de Constance s'ouvrit. Hus, cité seul, partit pour s'y rendre. « Cher maître, lui dit Jérôme, sois ferme; soutiens sans faiblir ce que tu as écrit et prêché contre l'orgueil, l'avarice et les autres dérèglements du clergé. Si j'apprends que tu cours quelque danger, j'irai, je volerai aussitôt à ton aide. » Un mois ne s'était pas écoulé depuis l'arrivée de Jean Hus à Constance qu'il était arrêté et mis en prison, et c'est de là qu'il écrivait à un de ses amis : « Dites au docteur Schmitz qu'il se garde de venir ici, ni lui, ni maître Jérôme, ni aucun des nôtres (1). » Jérôme hésita longtemps à tenir sa promesse; un pressentiment secret l'avertissait que s'il se rendait au concile, il n'en reviendrait pas. Il se mit cependant en route, et

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. LIV.

arriva à Constance le 4 avril 1415, avec un de ses disciples. Mille bruits sinistres circulaient sur le sort réservé à Jean Hus et à lui-même. Effrayé, il s'enfuit précipitamment, et ne s'arrêta qu'à Uberlingen. De là il écrivit à l'empereur, aux seigneurs de Bohême présents à Constance, et au concile pour demander un sauf-conduit. L'empereur le refusa, et le concile en offrit un *pour venir, mais non pour s'en retourner.* Jérôme fit alors afficher aux portes des églises, des monastères, et des maisons des cardinaux, à Constance, un écrit en latin, en allemand et en bohémien. Il y protestait qu'il était venu librement à Constance pour défendre la pureté de sa doctrine, et se justifier publiquement, prêt à subir la peine due aux hérétiques s'il était convaincu d'erreur et d'hérésie ; qu'à cet effet il suppliait l'empereur et le concile de lui accorder un libre et sûr accès. Il terminait par ces mots : « Que si envers moi, qui me présente volontairement et avant la preuve d'aucune faute me dévoue de la sorte au jugement, on se rendait coupable d'une arrestation, d'un emprisonnement ou d'une violence quelconque, dès ce jour il serait manifeste que le concile général ne procède pas selon la justice et l'équité, ce que je ne puis croire d'une aussi sainte et aussi sage assemblée (1). »

Le concile répondit à cette notification en adressant, le 17 avril, une citation à Jérôme. On lui donnait quinze jours pour comparaître, avec menace de procéder contre lui, ce terme expiré. On répondait à sa demande de sauf-conduit par ces termes équivoques : « Pour empêcher qu'on ne vous fasse aucune violence, nous vous donnons par les présentes un plein sauf-conduit, *sauf toutefois la justice, et autant qu'en nous est et que la foi orthodoxe le requiert* (2). » Jérôme avait quitté depuis quelques jours sa retraite d'Uberlingen, et retournait en Bohême, muni d'une attestation signée par soixante-dix personnes qui témoignaient qu'il avait fait toutes les démarches possibles pour rendre raison de sa foi, et ne s'était retiré que parce qu'on lui avait refusé un sauf-conduit en bonne forme. Il allait, dit Reichental, déclamant contre le concile, qu'il appelait « une école du diable et une synagogue d'iniquité ». Arrêté à Hirsau par des officiers du prince de Sultzbach, il fut conduit dans cette ville (25 avril), et de là, sur l'ordre du concile, amené à Constance chargé de chaînes. Il y arriva le 23 mai et fut mené à travers toute la ville au réfectoire des frères mineurs, où une congrégation générale l'attendait en frémissant. Il avait les menottes aux mains, et était de plus tenu au bout d'une longue chaîne comme un animal féroce.

(1) *Hist. et Mon. J. Hus et Hier. Prag.*, tom. II, fol. 349, verso.

(2) Von der Hardt, tom. IV, p. 106-119, cité par Lenfant, *Hist. du Concile de Const.*, t. I, p. 179.

On lut d'abord la lettre d'envoi du prince de Sultzbach, sur les terres duquel il avait été pris, puis la citation que le concile avait dressée contre lui. Alors un des évêques dit : « Jérôme, pourquoi as-tu fui ? Pourquoi, cité, n'as-tu pas comparu ? » — Et lui : « Parce que je n'ai pu obtenir ni du roi ni de vous un sauf-conduit et sentant que ce concile était rempli de mes ennemis, je n'ai pas voulu être seul cause de ma perte; mais si j'avais connu cette citation, je serais revenu sans hésiter, même de Bohême. » Et une grande multitude se levait et produisait tumultueusement contre lui des accusations diverses et des témoignages. Le silence s'étant rétabli, le chancelier de Paris, Gerson, dit : « Jérôme, quand tu étais à Paris, tu te figurais être un ange avec ton éloquence, et tu as troublé l'université, en posant en public dans les écoles beaucoup de conclusions erronées, notamment au sujet des universaux et des idées, et beaucoup d'autres thèses scandaleuses. » Jérôme lui répondit : « Les thèses que j'ai soutenues à Paris dans les écoles publiques et celles auxquelles j'ai répondu par les arguments des maîtres, je les ai posées philosophiquement, en qualité de philosophe et de maître en cette université; et si j'en ai soutenu quelques-unes que je ne devais pas soutenir, montre-moi qu'elles sont fausses, je veux humblement être corrigé et éclairé. » Il continuait; un autre l'interrompit, un maître en l'université de Cologne, qui, se levant, dit : « Et quand tu étais à Cologne, à l'université, tu as soutenu beaucoup d'erreurs. » Et Jérôme : « Indiquez-moi d'abord une erreur que j'aie soutenue. » Et lui, comme pris à l'improviste. « Il ne m'en vient pas en ce moment à l'esprit; mais plus tard on te les objectera bien. » Et un troisième se levant, dit : « Et quand tu étais à Heidelberg tu as avancé diverses erreurs sur la Trinité; tu l'as peinte dans un bouclier, sous l'image de l'eau, de la neige et de la glace. » Et Jérôme : « Ce qu'alors j'ai écrit et j'ai peint, je veux encore le dire, l'écrire et le peindre ici. Apprends-moi en quoi j'ai erré, je veux le désavouer humblement. » Cependant plusieurs criaient : « Qu'il soit brûlé ! qu'il soit brûlé! » Il leur répondit : « Si vous désirez ma mort, que la volonté du Seigneur soit faite. » Et l'archevêque de Salisbury dit : « Non, Jérôme, parce qu'il est écrit : Je ne veux pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il vive et se convertisse. » Après toutes ces clameurs et toutes ces récriminations, Jérôme fut livré aux hérauts de la ville pour être conduit le soir même en prison (1). L'archevêque de Riga le fit mener secrètement dans une tour de l'église de Saint-Paul, où on l'attacha à un poteau les mains liées au cou d'une même chaîne, en sorte que les mains tiraient la tête en bas. Il demeura deux jours et deux nuits dans cette cruelle posture, n'ayant d'autre nourriture [illegible] du pain et de l'eau. Ses amis de Bohême ne [illegible] vaient où il était. L'un d'eux l'ayant appris, lui fit passer des aliments. Jérôme tomba [illegible] demanda un confesseur, qu'il n'obtint qu'à grand' peine, et demeura étroitement gardé dans l'attente des dernières rigueurs.

Cependant le dénouement du procès de Jean Hus approchait, et celui-ci, qui savait Jérôme en prison, pensait que le même bûcher les [illegible] nirait : « Priez Dieu, écrivait-il à un de ses [illegible] qu'il accorde la constance à moi et à Jérôme mon frère en Christ; car je pense, comme [illegible] l'ai compris des députés, qu'il souffrira la [illegible] avec moi (1). » Il n'en fut pas ainsi [illegible] que la nouvelle du supplice de Hus [illegible] Prague et dans toute la Bohême, et la [illegible] altière que les seigneurs bohémiens [illegible] à cette occasion au concile [illegible] sarmé pour quelque temps. Treize jours après [illegible] mort de Hus (19 juillet), Jérôme subit un [illegible] interrogatoire. On ne sait rien de particulier [illegible] cette séance, sinon qu'il répondit sur l'[illegible] de l'Eucharistie : « Que dans le sacrement [illegible] l'autel la substance singulière du [illegible] pain qui est là est transsubstantiée [illegible] Jésus-Christ, mais que la substance [illegible] du pain demeure (2). » Il comparut [illegible] le 11 septembre dans une congrégation [illegible] La prison et la maladie avaient [illegible] mété. On fit tant par promesses et [illegible] consentit à se rétracter. Il le fit d'abord [illegible] restrictions que le concile ne pouvait [illegible] et enfin, le 23 septembre, il lut après l'arche[illegible] de Cambray une formule de rétractation [illegible] tout entière de sa main; il y [illegible] mellement les opinions de Wycliffe [illegible] Hus, adhérait aux sentences portées [illegible] par le concile, et déclarait [illegible] croyait en général et en particulier [illegible] l'Église et le concile croyaient; il [illegible] terminant que s'il lui arrivait jamais de [illegible] seigner contre sa rétractation, il se [illegible] à la sévérité des canons et se vouait au [illegible] éternel (3).

Il semble qu'après sa rétractation Jérôme dût être mis en liberté. Il n'en fut rien [illegible] on lui fit la grâce de l'[illegible] ment. Ses ennemis insinuèrent bientôt que [illegible] abjuration n'était pas sincère, et [illegible] qu'une plus ample information fut [illegible] cardinaux de Cambray, d'Aquilée, des Urs[illegible] de Florence inclinaient pour [illegible] On les accusa d'avoir été [illegible] par les [illegible] tiques et le roi de Bohême. De nouveaux [illegible] missaires furent nommés, à leur tête [illegible]

(1) Le récit de cet interrogatoire est extrait à peu près mot à mot du récit d'un témoin oculaire dans les *Mon. J. Hus et Hieronym. Prag.*, fol. 350, recto et verso.

(1) *Hist. et Mon. Joan. Hus* [illegible] recto, lettre XXVII.

(2) Jacque Lenfant, *Hist. du Concile de Const.*, liv. IV, p. 441.

(3) *Hist. et Mon., J. Hus et Hier. Prag.*, tom. II, [illegible] 351 recto.

patriarche de Constantinople, un des plus ardents instigateurs du supplice de Hus. Jérôme refusa longtemps de répondre dans sa prison, demandant le grand jour de l'audience publique. Il paraît qu'il céda à la fin, car le 27 avril 1416 Jean de Rocha vint rendre compte au concile de son interrogatoire. Jean Cochlée, dans son *Histoire des Hussites*, nous a transmis les vingt-quatre chefs d'accusation dressés contre lui (1). On peut les ramener à ces quelques points : 1° Jérôme, au mépris de la condamnation des écrits et des opinions de Wycliffe, les a enseignés et défendus dans les écoles et dans les temples, et a induit, par menaces et violences, les maîtres et les clercs à les enseigner et à les défendre; il a maltraité jusqu'à la mort plusieurs personnes qui souscrivaient à la condamnation faite à Rome de cette doctrine ; il a avancé publiquement que personne ne pouvait prétendre à l'auréole des confesseurs, des vierges et des martyrs, s'il ne croyait de cœur et ne confessait la foi et la doctrine de Wycliffe; il a soutenu que dans le sacrement de l'autel le pain matériel n'est transsubstancié que figurativement. 2° Il a enseigné que les laïques des deux sexes de sa secte peuvent, où et quand ils veulent, prêcher la parole de Dieu, officier, entendre les confessions et administrer les autres sacrements, en prononçant seulement les paroles sacramentelles, et cela avec plus de vertu et d'efficace que les prêtres de l'Église romaine ; et, afin que les paysans mêmes pussent connaître les paroles canoniques, il les a traduites en chants bohémiens. 3° Il a déclaré publiquement à Prague et en divers lieux qu'aucune excommunication n'est à craindre, à moins qu'on ne sache qu'elle a été auparavant portée par Dieu, et que personne, pas même le pape, n'a reçu de Dieu le pouvoir de lancer l'excommunication ni l'interdit; de même il a enseigné que le pape n'a pas le pouvoir de conférer des indulgences, et a persécuté, par le bras séculier, les prédicateurs d'indulgences, et a brûlé les lettres papales qui les annonçaient, après les avoir promenées au milieu des huées, suspendues au cou de deux filles de joie. 4° Il a détourné les hommes de la vénération des images, a souillé d'immondices l'image du Christ crucifié, a livré les reliques des saints au mépris et aux outrages de la multitude, et a osé dire qu'il fallait rendre un égal hommage à la peau de l'âne que le Christ a monté qu'au voile de la vierge Marie. 5° Il a excité et fortifié les Grecs de Russie dans leurs erreurs et dans leur schisme.

Le 23 et le 26 mai, Jérôme fut introduit en séance publique. L'acte d'accusation formé contre lui comprenait cent sept articles. C'était un filet mortel auquel il ne pouvait échapper. Il faut lire dans la lettre de Pogge à Léonard Arétin le récit de la défense de Jérôme. « Je ne me souviens d'avoir vu personne, dit-il, qui dans une accusation capitale, se soit autant approché de l'éloquence des grands maîtres de l'antiquité (1). » On lançait de toute part des accusations contre lui; des témoins venaient les confirmer : on voulait qu'il répondît successivement à chaque article, et lui refusait, soutenant qu'il devait plaider sa cause avant de répondre aux allégations injurieuses et aux calomnies de ses adversaires. Comme on refusait d'admettre cette prétention : « Quelle est cette iniquité, dit-il, après avoir, pendant trois cent soixante jours que je suis resté dans la plus dure prison, au milieu des ordures et des immondices, le corps chargé d'entraves, et dans l'indigence de toutes choses, entendu incessamment mes ennemis et mes persécuteurs, vous ne voulez pas me prêter l'oreille pendant une heure seulement... Vous m'avez jugé dans vos cœurs un homme pervers avant d'avoir pu savoir qui j'étais : pourtant vous êtes des hommes et non des dieux ; vous pouvez vous tromper, errer, être en proie à l'illusion et vous laisser séduire. On dit qu'ici brillent les lumières du monde, qu'ici siégent les plus sages de la terre : c'est une raison de plus de veiller à ne rien faire au hasard, légèrement, injustement. Pour moi, dont la vie est en jeu, je suis un être chétif et sans prix ; mais il me paraît indigne de la sagesse, que tant d'hommes prononcent contre moi injustement...» Il parlait de la sorte au milieu des murmures et des frémissements de l'assemblée. A la fin on décida qu'il répondrait d'abord à chaque chef d'accusation et qu'ensuite il aurait toute liberté de parler. « Il est incroyable, dit Pogge, avec quelle adresse et quelle force il se défendait. Il n'émit aucune parole qui fût indigne d'un homme de bien; à tel point, que s'il pensait en matière de foi ce qu'il disait en effet, non-seulement on ne pouvait trouver en lui aucune juste cause de condamnation, mais pas même du plus léger grief. » Il prétendait que tout était faux, inventé à plaisir par ses ennemis. Il sut trouver des paroles éloquentes et attendries sans bassesse; il sut percer ses adversaires de la pointe de ses sarcasmes; il sut même, dans cette triste scène, arracher le rire à son auditoire en tournant en plaisanterie plus d'une accusation. Quand il put s'expliquer librement, il commença son discours en rappelant que des hommes illustres dans tous les temps avaient péri écrasés sous de faux témoignages et victimes de condamnations injustes; il exposa sa vie, remplie par l'étude et la pratique du devoir. Tous attendaient, beaucoup désiraient qu'il se justifiât en renouvelant sa rétractation, et en demandant grâce pour ses erreurs. Mais il semblait, dans son exaltation, avoir soif de la mort. Il glorifia la mémoire et la sainteté de son maître Jean Hus, affirmant qu'il l'avait connu dès sa jeunesse, et que c'était un homme chaste, sobre, juste et zélé prédica-

(1) Jean Cochlée, *Hist. Hussit.*, liv. III, p. 128 et suiv.

(1) *Hist. et Mon. J. Hus et Hieron. Prag.*, tom. II, in-fol 358 recto.

teur du saint Évangile ; qu'il ne s'était jamais élevé contre la constitution de l'Église, mais seulement contre les désordres des clercs, contre l'orgueil et le faste des prélats. « Quand le patrimoine des églises est dû d'abord aux pauvres, il a paru à cet homme de bien indigne de la religion du Christ de le voir distribuer à des courtisanes, dépenser en festins, en vêtements magnifiques et autres choses méprisables. » Il ajoutait à la fin « que tous ses péchés n'étaient pas un aussi grand poids pour sa conscience que celui qu'il avait commis dans cette église de pestilence, quand dans sa rétractation il avait flétri injustement cet homme excellent et avait souscrit à la condamnation portée contre lui ; qu'il désavouait pleinement cette rétractation ; qu'il l'avait faite par défaillance et peur de la mort, et que, dans tout ce qu'il avait affirmé contre ce saint homme, il en avait menti par la gorge, et se repentait du fond du cœur de l'avoir fait. » De fréquentes protestations s'élevaient pendant ce discours, et Jérôme, sans se laisser déconcerter, couvrait ses interrupteurs de confusion, tantôt les frappant d'un mot incisif ; tantôt, s'arrêtant, il demandait qu'on voulût bien le laisser parler, lui, qu'on n'aurait plus bientôt la peine d'écouter. »

Jérôme ne l'ignorait pas : il venait de prononcer sa sentence de mort. On le ramena à sa prison, où on l'enchaîna rigoureusement. On l'en tira quelques jours après (30 mai) pour lui lire son arrêt en séance publique. Plusieurs personnages considérables, et entre autres le cardinal de Florence, avaient inutilement essayé de le fléchir dans sa prison. On l'exhorta de nouveau à venir à résipiscence ; mais lui : « J'atteste Dieu et je vous proteste, dit-il, que je crois tous les articles de la foi comme l'Église catholique ; mais je dois être à présent condamné parce que je ne veux pas approuver la condamnation de ces hommes saints que vous avez condamnés injustement à cause des articles où ils flétrissaient votre vie. »

Jacques, évêque de Lodi, prit la parole avant la lecture de la sentence. Il reprocha à Jérôme son inflexible obstination, et montra la nécessité de rigueurs salutaires. « Le fer est dur et difficilement maniable ; pour lui donner une forme, il faut le plonger dans un foyer ardent, et le soumettre aux coups répétés du marteau... C'est nuire aux bons que d'épargner les méchants... Il faut extirper les hérétiques pour qu'ils ne perdent pas les autres par de mauvais exemples.... » L'orateur rappela ensuite les excès et les violences que Jérôme avait commis à Prague de concert avec Jean Hus, et la douceur extrême dont le concile avait usé à son égard. « Tu sais, dit-il, comment on en use à l'égard des hérétiques : on doit les rechercher, les arrêter, les mettre dans une étroite prison. On doit recevoir contre eux toutes sortes d'articles et toutes sortes de témoins, même infâmes : des usuriers, des ribauds, des femmes publiques. On doit les obliger par serment à dire la vérité ; s'ils refusent de la dire, on doit les torturer sur un chevalet et les soumettre à divers tourments ; on ne doit laisser pénétrer personne auprès d'eux, si ce n'est pour quelque grande nécessité ; on ne doit pas les entendre en audience publique ; s'ils se repentent, on doit leur pardonner miséricordieusement ; mais s'ils persévèrent avec obstination, les condamner et les livrer au bras séculier (1). Il s'en faut qu'on ait agi à ton égard avec cette rigueur, bien que tu fusses plus di... qu'aucun hérétique... Tu as été saisi comme doivent l'être tes pareils et conduit au con... et là enfermé par la seule nécessité. Au ... de cette réclusion, nos très-révérends seigneurs les cardinaux de Cambray, des Ursins, d'Aq... et de Florence ont fait des démarches personnelles pour que tu fusses dans un lieu plus do... Et s'ils n'eussent pas craint que tu ne prisses la fuite, car tu avais fui plus d'une fois (2), chacun d'eux t'eût offert l'hospitalité bienveillante de sa maison, de sa chambre et de sa table. On n'a reçu contre toi que des témoignages d'hommes de bien, lesquels ont prêté serment en ta présence, sans que tu en récusasses aucun. Les articles dressés contre toi ont été prouvés pour la plus grande partie. Tu n'as pas été mis à la torture, et plût à Dieu que tu y eusses été ... mis. Ce supplice eût abattu ta superbe et ... rait dessillé les yeux. Tous ceux qui ont ... t'entretenir ont été introduits auprès de toi p... te consoler... L'audience publique t'a été accordée plusieurs fois, et plût au ciel que tu ne l'eu... pas obtenue. Car je crains bien que tu n'y ... puisé une plus grande audace... » Il lui reprochait ensuite d'avoir eu l'impudeur de faire publiquement l'éloge de Jean Hus après l'avoir anathématisé quelque temps auparavant. L'év... de Lodi concluait à la condamnation.

Après ce discours Jérôme, au milieu de l... monté sur un banc, répliqua une dernière f... Sa voix était douce, claire, sonore ; son d... plein de dignité, son geste oratoire, et ...

(1) Debent diligenter inquiri et capi ac carcere ... pari. Debent contra eos articuli recipi et testes qui... contra eos admitti, etiamsi sint infames et ... baldi et publice meretrices. Debent de veritate d... juramento adstringi : quam si præfati hæretici ... contempserint, debent eculeis torqueri et variis ... extendi. Non debent aliqui ad eos nisi magna ... causa intromitti. Non debent quoque publice au... resipuerint, debet eis misericorditer venia ... autem pertinaces existerint, debent condemnari, ... brachio seculari. (Jean Cochlée, Hist. Hussit. ... p. 136.)

(2) On ne saurait dire à quelles tentatives de ... l'évêque de Lodi fait allusion. Jérôme, quelques jours ... son arrivé à Constance, se retira à Uberlingen, d'où ... manda un sauf-conduit à l'empereur et au concile ... l'obtenant pas, il se mit en route pour retourner en ... hême. Arrêté sur les terres du prince de Sultzbach, ... mené à Constance, emprisonné, gardé presque ... à vue ou enchaîné, on ne voit pas quand et comment ... eût pu s'échapper. Cochlée place une tentative d'évasion après son abjuration. Jacques Lenfant, si exact dans le détail des choses, ne fait nulle mention de ce fait.

propre à exprimer l'indignation ou à exciter la pitié, qu'il ne demandait ni ne voulait obtenir. Il protesta de son innocence, et en appela à Dieu, le juge souverain.

Le patriarche de Constantinople donna alors lecture publique de la sentence. Elle se terminait par ces mots : « Il a donc été constant par tout ce qui précède que le même Jérôme est un disciple de Wycliffe et de Hus, et adhère à leurs doctrines, qui ont été condamnées comme eux ; qu'il a été et est encore leur fauteur, cause pour laquelle le sacré synode a résolu et ordonne que ledit Jérôme sera jeté dehors comme une branche sèche et pourrie; il prononce et déclare ledit Jérôme hérétique, relaps, excommunié, anathématisé; le condamne et l'abandonne au pouvoir du juge séculier pour recevoir efficacement une peine proportionnée à l'énormité de son crime, *intercedens, quatenus idem judex citra mortis periculum suam sententiam moderetur* (1).

On apporta alors une grande et longue mitre de papier où étaient peints des diables rouges. Jérôme la prit et la mit sur sa tête en disant : « Notre Seigneur Jésus-Christ, au moment de mourir pour moi, eut sur la tête une couronne d'épines ; et moi, au lieu de cette couronne, je veux, par amour pour lui, porter avec joie cette mitre. » Il fut ensuite saisi par les soldats, et marcha à la mort d'un front serein et le visage radieux, chantant les litanies et le *Credo*. Arrivé au lieu fatal, à l'endroit même où Hus avait rendu l'âme un an auparavant, il fléchit les genoux devant le poteau destiné à son supplice, et prononça une prière d'une voix mélancolique. Il priait dans cette posture : les bourreaux le relevèrent et le dépouillèrent de tous ses vêtements. Ses reins furent entourés d'un lambeau de toile, et il fut attaché au poteau avec des cordes mouillées et des chaînes de fer. On commença à entasser autour de lui de gros morceaux de bois entremêlés de paille. Debout il chantait des hymnes et le *Credo*. Après l'avoir terminé. « Chers enfants, dit-il, en s'adressant au peuple, ainsi j'ai chanté, ainsi je crois. Ce symbole est ma foi ; cependant je meurs aujourd'hui parce que je n'ai pas voulu accorder au concile et affirmer avec lui que Jean Hus a été justement et saintement condamné par lui ; car je sais bien qu'il était un fidèle prédicateur de l'Évangile de Jésus-Christ. » Quand le bois fut accumulé tout autour de lui jusqu'à la hauteur de la tête, on plaça ses habits sur les fagots et on y mit le feu. Le bourreau voulant allumer le bûcher derrière lui. « Viens ici, dit-il, et allume devant moi ; si j'avais craint ce feu, je ne serais pas venu ici, pouvant échapper. » La flamme brilla, et Jérôme chantait des hymnes sacrés ; bientôt, sentant les horribles atteintes du feu, il s'écria en bohémien : « Seigneur, Dieu tout-puissant, aie pitié de moi et pardonne-moi mes péchés, car tu sais que j'ai sincèrement aimé ta vérité. » Sa voix fut alors étouffée par la violence des flammes ; mais on le voyait encore remuer rapidement les lèvres comme s'il parlait et priait intérieurement.

Son corps consumé, on brûla tous les objets qui lui avaient appartenu, ou dont il avait fait usage dans sa prison, et toutes ces cendres furent jetées dans le Rhin.

« C'est ainsi que périt cet homme éminent, à part la foi (*vir præter fidem egregius*). J'ai vu sa mort, j'en ai suivi toutes les péripéties. Qu'il ait été coupable de mauvaise foi ou d'opiniâtreté, je ne sais, mais jamais on ne vit mort plus philosophique. Mucius n'a pas montré plus de courage à brûler sa main que lui son corps entier, et Socrate ne fit pas voir plus d'intrépidité à boire le poison que lui à souffrir le supplice du feu. » Telles sont les dernières lignes de la lettre de Pogge à Léonard Arétin. B. Aubé.

J. Hus et Hieronymi Pragensis Historia et Monumenta, tom. II, in-fol, 340 et suiv. — *Lettre* de Poggio à Léonard Arétin. — *Histoires de la Bohême* par l'évêque Dubravius, par Œneas Sylvius Piccolomini et par le jésuite Balbinus. — *Historia Hussitarum*, par Jean Cochlée. — *Epitome Rer. Bohem.*, par Theobaldus (Collection du docteur von der Hardt). — *Histoire du Concile de Constance* par Jacques Lenfant, tom. I, liv. II, III, IV, passim. — *Histoire de l'Église* par Fleury. — *Collection des Conciles* par Labbe. — *Histoire de l'Hérésie de Viclef Jean Hus, et Jérôme de Prague* par Varillas ; Lyon, 1682. — *Les Réformateurs avant la Réforme*, par M. Émile de Bonnechose.

JÉRÔME DE CARDI. *Voy.* Hieronyme.

JÉRÔME ÉMILIANI. *Voy.* Émiliani.

JÉRÔME DE SAINTE-MARIE. *Voy.* Joffrain (*Claude*).

JÉRÔME NAPOLÉON. *Voy.* Napoléon.

JERPHANION (*Gabriel-Joseph*, baron de), statisticien et numismate français, né au Puy, le 15 mars 1758, mort à Lyon, le 15 avril 1832. Descendant d'une famille noble, il fut nommé en 1785 syndic du Velay et siégea aux états de la province du Languedoc. Arrêté pendant la révolution, il resta dix-huit mois en prison. En 1800, il fut appelé à la préfecture de la Lozère et passa en 1802 à celle de la Haute-Marne. En 1809, le département de la Haute-Loire le présenta comme candidat pour le sénat. Louis XVIII le créa baron. Ayant obtenu sa retraite sous la restauration, Jerphanion se retira d'abord dans sa terre de Juzennecourt et ensuite à Lyon. Amateur de numismatique, Jerphanion s'était formé une belle collection de monnaies et de médailles antiques. On a de lui : *Mémoire sur la surcharge qu'éprouve le département de la Haute-Loire dans la répartition générale des contributions directes* ; Le Puy, 1797, in-8° ; — *Statistique du département de la Lozère* ; Mende, 1801, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.*

* **JERUNG** (*Henri*), théologien allemand,

(1) *Hist. et Mon. J. Hus et Hieron. Prag.* tom. II, in-fol., 353 recto et verso.

syndic de la ville de Nuremberg, dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il se livra aux études théologiques, qui absorbaient alors la majeure partie des intelligences, et il fut l'un des principaux rédacteurs de l'*Elucidarius Scripturarum*, publié à Nuremberg, 1776, gros volume in-folio tombé aujourd'hui dans l'oubli le plus profond. G. B.

Will, *Nürenb. Gelehrten-Lexikon*, t. VI, p. 170.

* **JERROLD** (*Douglas*), littérateur anglais, né en 1805, à Sheerness (comté de Kent), mort en 1857, à Londres. Fils d'un directeur de théâtre, il s'engagea de bonne heure dans la marine royale, servit pendant deux ans en qualité de *midshipman*, et donna sa démission pour venir à Londres chercher, dans les emplois civils, une vie plus conforme à ses goûts indépendants. La nécessité le pressant, il entra dans un atelier d'imprimerie et travailla à la composition d'un journal politique; il s'y révéla bientôt comme écrivain par un article critique sur le *Freyschütz* de Weber. A peu de temps de là, il obtint son premier succès dans un drame, *Suzanne aux yeux noirs*, qui fut joué une centaine de fois sur la scène de Drury-Lane. Doué d'un véritable talent d'observation, écrivant avec facilité, d'un caractère mobile et impressionnable, il traita les sujets les plus divers, souvent avec beaucoup d'originalité. Voyant que ses pièces avaient enrichi plusieurs directeurs, il essaya d'exploiter lui-même une scène secondaire, réussit pendant quelque temps à attirer la foule, et perdit le fruit de ses économies en prenant la gestion théâtrale de Drury-Lane. Alors il se mit à faire des romans et des articles de journaux. Rédacteur du *Punch* jusqu'en ces derniers temps, il fournit à cette feuille satirique, sous l'initiale Q, une joyeuse série de variétés, notamment *The Candle lectures, the Story of a Feather* et *Punch's Letters to his Son*. Cette collaboration assidue ne l'empêcha pas de fonder successivement l'*Illuminated Magazine*, le *Schilling Magazine* et le *Weekly London Newspaper* (1852), dont le tirage hebdomadaire dépasse 40,000 exemplaires. Selon l'habitude anglaise, il y a fait insérer la plupart de ses romans. On a de ce fécond écrivain les pièces suivantes, qui, entre autres mérites, ont celui de ne pas être empruntées au répertoire des scènes françaises : *Black-eyed Susan;* 1826; — *The Rent Day*, 1830, comédie jouée avec succès; — *Nell Gwynne*, drame; — *Time works wonders;* — *The Babbles of the Day;* — *The Cat's Paw;* — *Retired from Business;* 1851; — *The Heart of Gold*, drame; — *The Wedding Gown;* — *The Bride of Ludgate*, etc. Ces deux dernières comédies ont été reprises en 1855 à Drury-Lane. Parmi ses autres productions, nous citerons : *Heads of People;* 1837 : galerie de types originaux, illustrée par Cruikshank et traduite en français sous le titre : *Les Anglais peints par eux-mêmes;* 1839, in-8°; — *Men of character;* 1838, 3 vol. in-8°; 2e édit., 1850 : série nouvelle de portraits, qui suffirait à le placer au premier rang des humoristes anglais de notre époque; — *Chronicles of Clavernook*, roman satirique; — *Saint Gilles and Saint James*.

Paul Louisy.

Knight, *English Cyclopædia*. — *Men of the Time*. — *The Athenæum*, 1857. — *Weekly Newspaper*. — *Conversations-Lexikon*.

JÉRUSALEM (*Jean-Frédéric-Guillaume*), théologien allemand, né à Osnabruck, le 22 novembre 1709, mort le 2 septembre 1789. Il appartenait à une famille originaire d'Anvers. En 1724 il se mit à étudier à Leipzig les belles-lettres et la théologie. En 1727 il visita Leyde, et s'y lia avec Burmann, Muschenbroeck et S'Gravesande. En 1737 il fit un voyage en Angleterre, et y fit connaissance avec les évêques Potter et Sherlok, ainsi qu'avec Desmaizeaux. En 1742 il fut appelé à Wolfenbüttel comme prédicateur de la cour et précepteur du prince héréditaire. C'est sur son conseil que fut fondé à Brunswick le *Collegium Carolinum*, établissement d'instruction, destiné à tenir le milieu entre le collége et l'université. Jérusalem, chargé de la direction de cet établissement, sut le faire prospérer et y attirer un grand nombre d'élèves. En [illegible] il devint abbé du couvent de Riddagshausen, qui avait été converti par les protestants en séminaire, où se formaient de jeunes ministres de l'Évangile. En cette qualité il s'appliqua à répandre ses idées, portées en faveur de ce qu'il appelait le *christianisme éclairé*, doctrine honnête, mais vague et mal définie. Quoi qu'il en soit, ces idées eurent en Allemagne un très-grand retentissement, et Jérusalem, leur propagateur, était regardé comme une des principales lumières du siècle. La postérité ne ratifia pas ce jugement, mais elle reconnaît dans Jérusalem un homme d'un cœur excellent, qui chercha à défendre de son mieux qu'il put la morale de l'Évangile contre les attaques des philosophes matérialistes. Jérusalem, qui possédait une instruction générale et étendue quoique peu profonde, a exercé une influence salutaire sur les prédicateurs protestants, [illegible] livrés à l'emphase et à l'affectation, en leur donnant dans ses sermons l'exemple d'une simplicité qui n'exclut pas l'abondance du style. Il fut le digne successeur de Mosheim, qui le premier régénéra l'éloquence de la chaire dans l'Allemagne protestante. On a de Jérusalem : *Sammlung einiger Predigten* (Recueil de sermons); Brunswick, 1745-1752; 1756-1757; [illegible], 2 vol. in-8° : ces Sermons ont été traduits en hollandais et en suédois; six d'entre eux ont été publiés dans une traduction française, à Leipzig, en 1748; — *Leben des Prinzen von Braunschweig Albrecht Heinrich* (Vie d'Albert-Henri, prince de Brunswick); Brunswick, 1761 [illegible] 1764, in-8°; — *Briefe über die mosaischen Schriften* (Lettres sur les écrits de Moïse);

Brunswick, 1762, 1773 et 1783, in-8°; — *Betrachtungen über die vornehmsten Wahrheiten der Religion* (Considérations sur les Vérités fondamentales de la Religion); Brunswick, 1768-1779, 5 vol. in-8°; ibid., 1785, 2 vol. in-8° : cet ouvrage, le plus remarquable de ceux qu'a publiés Jérusalem, fut traduit en français, Yverdun, 1770, in-12; en danois, Copenhague, 1776 et 1780, in-8°; en hollandais, Amsterdam, 1780-1781, 2 vol. in-8°; en suédois, Upsal, 1783-1786, 3 vol. in-8°; — *Entwurf von dem Leben des Prinzen Wilhelm Adolph von Braunschweig* (Esquisse de la Vie de Guillaume-Adolfe, prince de Brunswick); Berlin, 1771, in-4°; — *Ueber die deutsche Sprache und Litteratur* (Sur la Langue et la Littérature Allemandes); Berlin, 1781, in-8°, sous l'anonyme : cet écrit fut rédigé sur la demande du grand Frédéric, qui, estimant beaucoup Jérusalem, le pria d'exposer les causes qui avaient empêché jusque alors les progrès de la littérature allemande; — *Nachgelassene Schriften*; 1792-1793, 2 vol. in-8° : recueil d'opuscules qui avaient paru dans différentes revues et de quelques écrits inédits. — Parmi les nombreuses lettres de Jérusalem, on n'a publié que sa correspondance avec Mayer (*Briefwechsel mit Mayer*); Cobourg, 1789. E. G.

Jérusalem, *Entwurf einer Selbstbiographie* (dans le t. II des *Nachgelassene Schriften*). — *Lebensgeschichte des seeligen Jerusalem*; Altona, 1790, in-8°. — Morrer, *Almanach für Prediger auf das Jahr*; 1791, p. 168. — Eschenburg, *Ueber Jerusalem* (dans la *Deutsche Monatschrift*, année 1791). — Küttner, *Charaktere deutscher Dichter und Prosaisten*, p. 291. — Jörden, *Lexikon teutscher Dichter und Prosaisten*, t. II et t. VI. — Hirsching, *Hist. litter. Handbuch*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JÉRUSALEM (*Charles-Guillaume*), philosophe allemand, fils du précédent, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1772. Après avoir étudié la jurisprudence à Gœttingue et à Wetzlar, il occupa dans cette dernière ville un emploi dans la diplomatie. Peu de temps après il se donna la mort, ne pouvant vaincre une passion violente que lui avait inspirée la femme d'un de ses amis. Ce triste événement, qui fit sensation en Allemagne, donna à Gœthe l'idée du dénouement de son roman de *Werther*. Dans les papiers de Jérusalem se trouvèrent cinq opuscules, traitant de matières philosophiques; ils furent publiés par Lessing; Brunswick, 1776. E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

***JERVAS** (*Charles*), peintre anglais, né en Irlande, mort en 1739. Élève de Godefroy Kneller, il obtint la permission de faire des copies d'après les collections d'Hampton-Court, et les vendit au docteur Georges Clark, sous le patronage duquel il put visiter la France et l'Italie. A son retour, il contracta un riche mariage, qui lui permit de vivre dans la plus haute société. Infatué de ses talents, il poussait la vanité jusqu'au ridicule; Pope, qui était son ami, parle de lui dans le *Tatler* comme du « plus grand peintre contemporain que l'Italie ait formé », et lui adressa une de ses épîtres. Parmi ses nombreux portraits, on cite celui de lady Bridgewater, beauté accomplie, qu'il se plaisait à citer comme un modèle de perfection. Il dessinait mal, composait médiocrement, s'il faut en croire Walpole; mais il rachetait ces défauts par beaucoup de vérité dans la ressemblance et l'ardeur du coloris. Il a aussi laissé d'excellentes copies d'après Carlo Maratti. Jervas a publié une traduction des *Aventures de don Quichotte*, bien qu'on l'ait accusé de ne pas savoir un mot d'espagnol. P. L—y.

Bowle, édition de Pope (index). — Walpole, *Anecdotes*. — Lord Orford, *Anecdotes of Painters*. — Chalmers, *Biographical Dictionary*.

JERVIS (*John*), comte DE SAINT-VINCENT, célèbre amiral anglais, né le 9 janvier 1734, à Meaford (Staffordshire), mort le 26 mars 1823. Il était le second fils de Swynfon Jervis, esq., auditeur de l'hôpital de Greenwich. Après avoir fait ses études à Burton-upon-Trent, il monta, comme midshipman, à bord du *Gloucester* (de 50 canons), et fit partie de la station de la Jamaïque. En 1755, il servait comme lieutenant sous les ordres de sir Charles Saunders, et prit part à l'expédition dirigée contre Québec. Il revint ensuite dans la Méditerranée, où il commanda successivement les navires *Experiment* (de 20 canons); en 1740, *Gosport* (de 40 c.); en 1760, *Alarm* (de 32 c.); enfin, en 1774, *Foudroyant* (de 84 c.). Il faisait alors partie de la flotte de l'amiral Keppel, et combattit vaillamment à la bataille d'Ouessant, livrée aux Français commandés par le comte d'Orvilliers (27 juillet 1778). Le 20 avril 1782, sous les ordres de l'amiral Barrington, Jervis captura le vaisseau français *Le Pégase* (de 74 can.), qui avait pour capitaine le chevalier de Cillart. Ce fait d'armes valut au vainqueur l'ordre du Bain (28 mai suivant). En octobre de la même année, Jervis accompagna lord Howe allant secourir Gibraltar, et assista aux divers combats qui signalèrent cette expédition. Il fut en 1784 élu membre de la chambre des communes. Nommé contre-amiral en 1787, il fut promu vice-amiral en 1790, et réélu la même année au parlement comme représentant de Chipping-Wicombe. En 1794, il accepta le commandement de l'escadre chargée de s'emparer des Antilles françaises. La Martinique, attaquée par l'armée de sir Charles Grey et par la flotte de Jervis, capitula le 25 mars 1794. Les vainqueurs allèrent ensuite à La Guadeloupe, qui se rendit le 24 avril, avec Marie-Galante, La Desirade et Les Saintes. En peu de temps la fièvre jaune affaiblit tellement les troupes anglaises que Jervis ne put empêcher la reprise de La Guadeloupe; le parlement lui vota néanmoins des remercîments. En 1795 il fut appelé à remplacer Hotham dans la Méditerranée, comme

chef de l'escadre bleue, et, le 14 février 1797, il battit sous le cap Saint-Vincent, l'amiral espagnol don José de Cordova, auquel il enleva quatre vaisseaux. Les Anglais ne comptaient que quinze voiles, tandis que les bâtiments des ennemis étaient au nombre de vingt-sept. A l'occasion de cette victoire, Jervis fut créé pair d'Angleterre, avec le titre de *comte de Saint-Vincent* et une pension héréditaire de 3,000 livres sterling. Le roi lui fit aussi présent d'une chaîne d'or. Par sa prompte décision et ses judicieuses mesures, le nouveau comte réprima une violente insurrection des marins de la flotte britannique formant le blocus de Cadix. Il détacha ensuite treize vaisseaux sous les ordres de Nelson avec mission d'intercepter l'expédition française que Bonaparte conduisait en Égypte (messidor an VI, juin 1798). Nelson, après avoir devancé les Français dans leur traversée, écrasa leur flotte à Aboukir (août 1798). On doit reporter une partie de cet événement à l'initiative prise par Jervis, qui lança son lieutenant avec une intelligente rapidité. En 1800, Jervis prit le commandement de la flotte de la Manche; l'année suivante il fut nommé premier lord de l'amirauté, et apporta de nombreuses améliorations dans les divers services militaires. Il céda son poste à lord Melville en 1804, et reprit en 1806 le commandement maritime dans la Manche. En mai 1814, il fut appelé au généralat des gardes marines. La Société Royale de Londres l'admit dans son sein l'année suivante. Le 19 juillet 1821, Georges IV le nomma *admiral of the fleet* (premier amiral). Jervis mourut deux ans plus tard, dans sa quatre-vingt-dixième année, et fut inhumé dans l'église de Saint-Paul, où un somptueux monument a été élevé à sa mémoire. Lord Saint-Vincent était d'une petite stature; son regard était plein d'intelligence et de pénétration. D'un tempérament fier et impétueux, il se montra rigide observateur de la discipline. Il appartenait en politique au parti des wgihs prononcés. Alfred DE LACAZE.

Edmond Lodge, *Portraits of illustrious Personnages of Great Britain*, t. VIII. — Rose, *New General Biographical Dictionary*.

JÉSABEL. *Voy.* JEZABEL.

JESSEN (*Juliane-Marie*), femme poëte danoise, née le 11 février 1760, à Copenhague, morte le 6 octobre 1832. Elle fut lectrice de la reine-mère, Juliane-Marie (1787-1790), et écrivit : *Ei blot til Lyst* (Non-seulement pour le plaisir), comédie; Copenhague, 1817; — *Smaa Markvioler* (Petites Violettes des Champs); ibid., 1819, recueil de poésies; — *Nationalsang* (Chant national); ibid., 1819, in-4°, reproduit dans *Ny Samling* (Nouveau Recueil), édité par la Société pour l'Encouragement des Belles-Lettres, t. I, et traduit en allemand dans *Eidora* de Gardthausen, 1823. — Elle fit aussi quelques traductions en danois. E. B.

Erslew, *Forf.-Lex.*

JESSEN-SCHARDEBŒL (*Erik-Jean*), géographe norvégien, né le 4 novembre 1705, à Jevensted, près Rendsburg (Slesvick), où son père était pasteur, mort en 1783. Après avoir étudié aux universités allemandes, il fut nommé assesseur au tribunal de la cour à Copenhague (1735), puis inspecteur général des églises (1746). Parmi ses ouvrages il faut citer : *Kongeriget Norge fremstillet efter dets naturlige og borgerlige Tilstand* (Le Royaume de Norvége; description physique de ce pays et état social de ses habitants); Copenhague, 1763, in-4°, précédé d'une bonne bibliographie des écrits relatifs à la géographie de la Norvége; — *Documents sur la Mission danoise dans la Laponie norvégienne*, inséré dans *Danische Bibliothek* de Ol. H. Mœller, t. VI; — *Traité sur le Paganisme des Lapons norvégiens*, dans *Beskrivelse œfver Finmarken* de Leem; ibid., 1767, in-4°. E. B.

Nyerup, *Dansk-norsk Litter-Lex.*

JESSENIUS, nom latinisé de *Jean de Jessen* ou JESSENSKY, médecin hongrois, né en 1566, à Nagi-Jessen, dans le comté de Turocz, mis à mort en 1621. Il enseigna la médecine à Prague, et fut successivement premier médecin des empereurs Rodolphe et Mathias. Lorsque Mathias eut désigné Ferdinand II pour son successeur, Jessenius fut un de ceux qui protestèrent contre ce choix et qui poussèrent le peuple de Prague à la révolte, en 1618. Il se rendit ensuite en Hongrie, et pressa ses compatriotes de se joindre aux Bohémiens soulevés. Arrêté à son retour et remis en liberté au bout de quelques mois, il fut arrêté de nouveau, et périt sur l'échafaud avec les chefs de l'insurrection de Prague. Gregorio Leti rapporte qu'en visitant le cachot de Jessenius après sa mise en liberté, on trouva écrit sur le mur les lettres I. M. M. M. M., qu'on interpréta ainsi : « Imperator Mathias mense martio morietur ». Ferdinand au contraire les expliqua de la manière suivante : « Jesseni, mentiris, mala morte morieris ». Prises dans ce sens comme dans l'autre, les lettres prophétiques eurent raison. Mathias mourut le 20 mars 1619, et deux ans plus tard Jessenius périt de mort violente. Mais Leti est un écrivain bien léger pour qu'on admette l'anecdote sur sa seule autorité. On a de Jessenius : *Zoroaster seu Philosophia de universo*; Wittemberg, 1593; — *Programma de Origine et Progressu Medicinæ*; ibid., 1600, in-8°; — *De Plantis*; ibid., 1601, in-4°; — *De Cute et Cutaneis Affectibus*; ibid., 1601, in-4°; — *Anatomiæ, Pragæ anno 1600 abs se solemniter celebratæ, Historia*; accessit *de Ossibus Tractatus*; ibid., 1601, in-8°; — *Vita et Mors Tychonis Brahei*; Hambourg, 1601, in-4°; — *Institutiones chirurgicæ, quibus universa manu medendi ratio ostenditur*; ibid., 1601, in-8°; — *De Generatione et vitæ humanæ Periodis*; ibid., 1602, in-4°; — *De Sanguine vena secta demisso Judicium*

cium; Prague, 1618, in-4°; — *Historica Relatio de rustico Bohemo cultrivorace*; Hambourg, 1628, in-8°. Z.

Gregorio Leti, *Istoria dell' Imperio romano in Germania*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Haller, *Bibliotheca Anatomica*. — Portal, *Histoire de l'anatomie*.

JÉSUS (Le P. *Dominique* DE). *Voy*. DOMINIQUE.

JESUS-MARIA (*Dominique* DE), théologien espagnol. *Voy*. DOMINGO.

JÉSUS SIRACIDE, ou fils de Sirach, auteur de l'*Ecclésiastique*. On ne connaît aucune particularité sur sa vie; l'époque à laquelle il a vécu est même incertaine. En combinant les passages du chapitre L, où l'auteur parle du grand prêtre Simon, qui était peut-être son contemporain, avec le prologue, où le traducteur dit avoir fait sa traduction sous Ptolémée Évergète, il paraîtrait assez facile de fixer l'époque à laquelle notre auteur a vécu; mais l'histoire fait mention de deux Ptolémées du surnom d'Évergète, dont l'un régna l'an 247 av. J.-C. et l'autre l'an 169. Il en est de même pour Simon : les Juifs avaient deux grands-prêtres de ce nom, l'un Simon le Juste, contemporain de Ptolémée fils de Lagus, l'autre Simon II, contemporain de Ptolémée Philopator. Enfin, ce qui complique encore davantage la question, c'est qu'il n'est pas sûr que l'un ou l'autre de ces deux Simon ait vécu du temps de l'auteur : les éloges que celui-ci lui prodigue peuvent fort bien avoir été donnés à Simon le Juste par un auteur qui vivait longtemps après lui, ce grand-prêtre étant devenu fort célèbre après sa mort. L'époque de 131, indiquée pour la rédaction de la traduction de l'*Ecclésiastique*, est assez généralement reçue; on se fonde, pour l'admettre, sur l'observation que le canon de l'Ancien Testament, tel que, dans son prologue, le traducteur paraît le supposer, ne pouvait guère avoir été arrêté dès l'an 250 av. J.-C.; mais il a pu l'être sous Évergète II, époque à laquelle la version des Septante existait. L'auteur de l'*Ecclésiastique* a puisé ses apophthegmes, partie dans l'Ancien Testament, surtout dans les *Proverbes*, dont on retrouve dans son livre de nombreuses réminiscences, partie, à ce qu'il paraît, dans d'autres recueils de sentences ou gnomes qui n'existent plus; en outre, il a donné le fruit de ses propres méditations, provoquées par la lecture de l'Ancien Testament. L'*Ecclésiastique* est mis par les protestants au nombre des apocryphes. M. Bretchneider a donné une bonne édition de ce livre, accompagnée d'une traduction et d'un commentaire développé (Ratisbonne, 1806). Le texte varie dans les différents manuscrits et dans les anciennes versions, tant pour l'arrangement des chapitres que pour des passages qui manquent dans quelques manuscrits. Le texte grec de l'exemplaire du Vatican est préférable à celui de l'édition Complute. [Th. FRITZ, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Winer, *Bibl. Real-Lexic*.

*JEUFFROY (*R...-V...*), graveur en pierres fines français, né à Rouen, en 1794, mort dans une maison qu'il possédait près de Saint-Germain en Laye, au mois de septembre 1826. Ses parents étaient sans fortune. Entraîné par son goût pour le dessin, il imita, encore fort jeune, et sans avoir eu aucun maître, une petite pierre gravée qui lui tomba dans les mains. Ce succès le poussa à fabriquer lui-même un tour et les outils dont il avait besoin pour continuer ce genre de travail. Il comprit bientôt que pour se perfectionner dans son art il était indispensable de visiter l'Italie. Il se rendit en effet à Rome, où pendant un an il grava de petites pierres pour Pichler, qui les vendait très-cher, comme antiques et les payait à peine au jeune artiste. De retour à Paris, Jeuffroy commença bien vite sa réputation par des ouvrages remarquables. Il fut nommé directeur de l'école de gravure sur pierres établie à l'Institution des Sourds-Muets, et élu membre de la classe des Beaux-Arts de l'Institut de France. Il rendait avec beaucoup de talent les têtes de femme. Parmi ses ouvrages on cite surtout : *Tête de Jupiter*; — *Piété militaire*; — *Amour voguant sur son carquois*; — *Tête de Régulus*; — *Portrait de Mirabeau*; — *Portrait de Dancarville*; — *Mme d'Éprémesnil en Minerve*; — *Mme Regnault de Saint-Jean-d'Angely*; — *Mme Cosway*; — *Méduse*, gravée en creux sur une améthyste; — *Le Génie de Bacchus dans un char*; — *Vainqueur buvant dans une coupe*; — *Bacchante*, camée; — *Portrait du premier dauphin, fils de Louis XVI*; — *Têtes des trois consuls de la république française*, médaille; — *Vénus de Médicis*, médaille; — *La Prison du Temple*, médaille, etc. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

*JEVON (*Thomas*), acteur anglais du dix-septième siècle, qui a donné au théâtre plusieurs pièces légères; la seule qui ait été imprimée, *The Devil of a Wife, or a comical transformation*, 1686, in-4°, obtint un succès tout à fait populaire. Le sujet paraît en être emprunté de l'*Arcadia*, roman de sir Philippe Sidney. P. L—Y.

Biographia dramatica, t. II.

* JEWEL (*Jean*), prélat anglais, né le 24 mai 1522, à Buden (comté de Devon), mort le 21 septembre 1571. Il fit d'excellentes études classiques à l'université d'Oxford, y prit en 1551 le diplôme de bachelier en théologie, et y tint une place obscure dans l'enseignement jusqu'à l'avénement de la reine Marie, qui ouvrit l'ère des persécutions pour les nombreux partisans de la réforme religieuse. Disciple et ami de Pierre Martyr, un des réformateurs de l'époque, il l'appuya de la plume et de la parole au milieu des disputes sans cesse renaissantes, et après avoir, dans un moment de faiblesse, adhéré à la foi catholique, le rejoignit à Francfort, puis à Zu-

rich, où un grand nombre de dissidents avaient trouvé un refuge. Quatre ans plus tard, la couronne ayant passé à Élisabeth, il put revenir en Angleterre (1558). Ses connaissances variées et la pureté de sa vie ne tardèrent pas à lui donner un ascendant marqué sur ses coreligionnaires. Appelé au siége épiscopal de Salisbury (1559), il travailla sans relâche à l'organisation et à la discipline de l'Église nouvelle, que la reine le chargea par deux fois de justifier publiquement, l'une à propos des attaques du concile de Trente, l'autre en réponse à la bulle d'excommunication lancée par Pie V. Très-versé dans l'étude de l'antiquité profane et sacrée, écrivant le latin d'une manière élégante, charitable et d'une tolérance extrême, il laissa l'exemple d'une vie aussi irréprochable que bien remplie. Il regardait comme un devoir rigoureux de se dévouer sans cesse à l'instruction morale et religieuse du peuple. « Un évêque, disait-il, doit mourir en chaire. » A part ses nombreux sermons et écrits de controverse, on a de lui : *Apologia Ecclesiæ Anglicanæ*; Londres, 1562, in-8°; traduite en six langues étrangères, et souvent réimprimée; il en existe une version anglaise de lady Bacon, la femme du chancelier, sous le titre d'*An Apology, or answer in defence of the Church of England*; 1562, in-4°; — *A Defence of the Apology*; ibid., 1564 et 1567, in-folio; la lecture de cette défense, regardée comme un chef-d'œuvre d'orthodoxie, fut obligatoire dans toutes les paroisses jusqu'au règne de Charles Ier; — *A View of a seditious Bull sent into England from Pius V*; ibid., 1562, in-8°; — *Treatise of the Holy Scriptures*; ibid., 1582, in-8°; — *Treatise of the Sacraments*; ibid., 1583, in-8°; — *Sermons preached before the Queen's Majesty*; ibid., 1609, in-folio. Paul Louisy.

Fuller, *Church History*. — Burnet, *History of the Reformation*. — L. Humfrey, *Life of John Jewel*; 1573. — Middleton, *Evangelical Biography*, 1816. — Chalmers, *Biogr. Dictionary*. — *Biographia Britannica*.

* **JEWSBURY** (Miss *Geraldine-Endsor*), femme de lettres anglaise, née en 1821 à Manchester. Élevée par sa sœur aînée, mistress Fletcher, qui a laissé quelques romans, elle prit de bonne heure le goût d'écrire, s'essaya d'abord dans les revues et *Magazines*, et publia ses ouvrages d'imagination, qui lui ont fait, parmi les *authoresses* de son pays, une réputation précoce; nous citerons notamment : *Zoe, or history of two lives*; 1845, 3 vol.; — *The Half-Sisters*; 1848, 3 vol.; — *Marian Withers*; 1850; — *Constance Herbert*; 1854; — *The Sorrows of the gentility*; 1856, 3 vol., etc. Cette dame réside à Manchester. P. L—y.

Men and women of the Time, nouv. édit.; 1858.

JÉZABEL ou **IZÉBEL**, fille d'Ethbahal, roi de Tyr et de Sidon, devint l'épouse d'Achab, roi d'Israel, vers l'an 907 av. J.-C. Étrangère au peuple israélite comme au culte de son dieu, dont elle persécutait les serviteurs et exterminait les prophètes, elle protégea les prêtres de Baal, dieu de Sidon, et l'Écriture a maudi l'impie Jézabel. Lorsque Élie (*voy.* ce nom) fit périr tous les prêtres de Baal, Jézabel voulut en tirer vengeance; mais le prophète s'échappa. Jézabel fit injustement lapider, en subornant de faux témoins, Naboth, qui avait refusé de vendre sa vigne à Achab. Élie eut moins de pouvoir sous ses deux fils, Ochozias et Joram, qui régnèrent après Achab, et qui semblaient se rapprocher des rois de Juda et du vrai Dieu, tandis que leur sœur Athalie cherchait à introduire le culte de sa mère dans le royaume de Juda. Une conspiration mit fin à la vie de Jézabel, déjà vieille, ainsi qu'à sa dynastie. Jéhu (*voy.* ce nom), fils de Josaphat, déclaré l'oint du Seigneur, abandonnant le siége de Ramoth-Galaad, qu'on lui avait confié, leva l'étendard de la révolte, et extermina tout ce qui tenait à la maison d'Achab, enfants, serviteurs, officiers, ainsi que tous les prêtres de Baal, et s'empara du sceptre d'Israel. Athalie s'en vengea sur les enfants d'Ochozias, ses petits-fils, qu'elle fit mettre à mort. Voici les détails que l'Écriture nous a transmis sur la mort de Jézabel. « Et Jéhu vint à Jezabel; et Jézabel, l'ayant entendu, farda son visage (1) et orna sa tête, et elle regardait par la fenêtre; et comme Jéhu entrait dans la porte, elle dit : En a-t-il « bien pris à Zimri, qui tua son seigneur? » « Et il leva la tête vers la fenêtre, et dit : » Qui « y a-t-il ici de mes gens? qui? » Alors deux ou trois officiers le regardèrent; et il leur dit : « Jetez-la en bas! » Et ils la jetèrent; de sorte qu'il rejaillit de son sang contre la muraille et contre les chevaux, et il la foula aux pieds. Il étant entré, il mangea et but; puis il dit : « Allez « voir maintenant cette maudite femme, et ensevelissez-la, car elle est fille de roi. » Ils s'en allèrent donc pour l'ensevelir; mais ils n'y trouvèrent rien que le crâne, les pieds et les paumes des mains. » L'Écriture ajoute qu'ainsi se réalisa la prophétie d'Élie, qui avait dit que les chiens mangeraient la chair de Jézabel. L. Louvet.

Rois, III, XVI, 31; XVIII, 4; XIX, 1, 2; XXI, 1 et suiv.; IV, IX, 1 et suiv.

JEZIERSKI (*François*), historien polonais, mort vers 1807. Il entra dans les ordres religieux, et devint abbé d'un riche monastère; il consacra alors tout son temps à la littérature et surtout à l'étude de l'histoire. Ses principaux ouvrages publiés en polonais sont : *Des Interrègnes et des Élections en Pologne, depuis Sigismond-Auguste jusqu'à nos jours*; Varsovie, 1790; — *Quelqu'un qui écrit de Varsovie*; Varsovie, 1790; — *Catéchisme sur les Mystères du gouvernement de Pologne, de l'an 1735*, trad. de l'anglais de Sterne; Varsovie, 1790, in-8°; — *Observations de Jérôme Kutasinski, gentilhomme de Lukow, sur les roturiers*; Varsovie, 1790, in-8°; — *Extrait*

(1) Pour réparer des ans l'irréparable outrage,
a dit l'auteur d'*Athalie* (acte II, scène 5).

de la chronique de Witykind, trad. par Grégoire Slupia vers 1375; Varsovie, 1790, in-4°; — *Notice sur l'union de la Pologne à la Lithuanie dans l'esprit de l'égalité et de la liberté*; Varsovie, 1790, in-8°. L—z—e.

Biographie Universelle belge, Bruxelles, 1843-1847. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie*. — Léonard Chodzko, *La Pologne illustrée*.

JEZIERSKI (***), publiciste polonais, né en Podlaquie, mort en 1826. Il était castellan de Lukow; membre de la diète, il se distingua parmi les orateurs du parti patriote, et prit une part active au mouvement révolutionnaire dirigé par Kosciusko. Il a écrit beaucoup (en polonais) sur l'économie politique de son pays. Ses principaux ouvrages sont : *Du Règne successionnel en Pologne*; Varsovie, 1790; — *Jezierski écrit comme il pense; lettre à un certain Anglais*; Varsovie, 1791. L—z—e.

Ersch et Gruber, *Encyclopædie*. — Léonard Chodzko, *La Pologne illustrée*.

JOAB, fameux guerrier juif, mort l'an 1014 avant J.-C. Il était fils de Zerouïah, sœur de David et de Zur, de la tribu de Juda. Déjà célèbre sous le roi Saül, il défit, dans la plaine de Gabaon, les troupes d'Isboseth, fils de ce prince, et délivra ainsi David d'un prétendant à la couronne. Il vint ensuite retrouver David à Hébron; puis, à la tête de guerriers déterminés, il alla poursuivre les brigands qui répandaient la terreur aux environs. Pendant qu'il était occupé à cette expédition, Abner, fils de Ner, autre guerrier renommé, vint offrir à David de placer sous sa domination tout Israel. Au retour de son expédition, Joab témoigna un vif mécontentement de l'entretien de David avec Abner dont il redoutait l'influence et qu'il cherchait à perdre dans l'esprit du futur successeur de Saül. « Ne connais-tu pas, lui dit-il, la perfidie d'Abner; il ne vient ici que pour espionner ce qui se passe. » Puis, laissant David, il fit mander à Abner, de revenir, l'attira dans un piége, et, feignant d'avoir à lui communiquer un secret, il le frappa de son glaive. A cette nouvelle David témoigna l'horreur que lui faisait éprouver ce guet-apens. « Je suis innocent, dit-il; que le meurtre d'Abner retombe sur Joab et sur toute la maison de son père! » Joab prétendit n'avoir songé qu'à tirer vengeance de la mort de son frère Asael, tué par Abner dans le combat de Gabaon. Remarquons ici que, tout en se plaignant de Joab, David l'employa toujours ainsi que ses frères. « Ces fils de Zerouïa, disait-il, me sont durs; que le Seigneur rende à chacun selon son œuvre! » David avait donc pour cette famille un véritable éloignement, que les intérêts de sa politique lui faisaient surmonter. Ce fut en effet Joab qui, ayant suivi David au siége de Jérusalem, y déploya une grande valeur et le premier atteignit les remparts de la ville. Plus tard il défit les Ammonites à Rabbath, mais il ne sut pas profiter de la victoire. L'année suivante il assiégea Rabbath, qui fut prise par David en personne. La conduite de Joab lors de la révolte d'Absalon témoigna sans doute de sa fidélité envers le roi en même temps qu'elle fournit une nouvelle preuve de son caractère farouche. Quoiqu'il eût réconcilié Absalon, revenu de son exil à Gedjur, avec le roi, indigné du meurtre d'Amnon, il n'hésita pas à marcher contre ce prince, qui s'était retranché dans la forêt d'Éphraïm. Un homme étant venu lui annoncer qu'il avait vu le jeune prince pendu à un arbre : « Pourquoi ne l'as-tu pas frappé, lui dit-il, je t'eusse donné dix pièces d'argent. » Eussé-je obtenu mille sicles du même métal, répondit cet homme, je n'aurais pas porté les mains sur le fils du roi, après la recommandation que je lui ai entendu faire à toi à Abisah et à Éthi de lui conserver le jeune Absalon. « Je l'oserai, moi, dit Joab, et il prit trois dards qu'il planta au cœur d'Absalon encore vivant et suspendu au chêne. » Ses serviteurs vinrent ensuite et achevèrent le malheureux prince. Quant à Joab, il pratiqua une large ouverture dans la forêt, creusa une fosse dans laquelle il descendit Absalon, et recouvrit le tout d'un monceau de pierres. A cet acte sauvage, il ajouta celui de forcer le roi à venir recevoir les félicitations de la multitude à propos de cette triste victoire. Cette violente pression de Joab sur les sentiments les plus naturels de David lui aliéna définitivement le cœur de ce roi, qui résolut d'enlever à son ambitieux lieutenant le commandement de l'armée pour le donner à Amasa. Joab songea aussitôt à se défaire de ce concurrent. La révolte d'un homme de mauvaise vie, du nom de Séba et de la tribu de Benjamin, contre David lui en fournit l'occasion. Il suivit Amasa, chargé de marcher contre ce misérable, le rencontra près de Gabaon, l'interrogea sur sa santé, et, lui prenant la barbe comme pour l'embrasser, il lui plongea son épée dans le cœur. « Il n'eut pas besoin, dit le texte, de frapper un second coup. Amasa était mort. » Après ce nouveau grief, David dissimula encore son mécontentement, puis il chargea Joab d'une opération qui fut toujours antipathique aux Juifs, celle de dénombrer le peuple. Joab l'accomplit contre son gré. Ne pouvant se venger de son vivant de cet officier, que ses talents et son influence rendaient redoutable, David légua ce soin à son successeur. Joab eut le tort de prendre parti pour Adonias contre Salomon; le superbe successeur de David ne manqua pas de saisir ce prétexte pour se défaire du vieux général de son père. Joab chercha un asile dans le tabernacle, et saisit en suppliant les cornes de l'autel. Salomon ne respecta pas cet asile, et fit arracher Joab de l'enceinte sacrée, où il disait lui-même à un émissaire du roi qu'il préférait mourir plutôt que d'en sortir. « Fais donc comme il le dit, répondit Salomon, tu l'enseveliras et tu lui feras expier ainsi tout le sang qu'il a répandu du temps de mon père et du mien. » Ainsi périt Joab, l'un des plus vaillants mais aussi des

plus perfides guerriers qu'aient eus les armées d'Israel. V. Rosenwald.

Les Rois, liv. II-III.

JOACHAZ, fils de Jéhu, roi d'Israël, mort en 839 avant J.-C. « Il fit le mal sous les yeux du Seigneur, et suivit les traces coupables de Jéroboam, fils de Nabath, qui induisit Israel au péché. » Le Seigneur s'irrita contre ce peuple coupable, et le livra à la domination d'Azael, roi de Syrie, et à celle d'Ader, fils de ce souverain. Joachaz s'humilia alors devant Dieu, qui l'exauça et délivra Israel de la domination du roi de Syrie. Ce peuple endurci ne renonça point à l'iniquité; il continua à sacrifier aux idoles. Joachaz déployait du courage dans les combats. Il régna dix-sept ans. V. R.

Rois, liv. IV, ch. XIV.

JOACHAZ, fils de Josias, roi de Juda, mort en 609 avant J.-C. Il avait vingt-trois ans quand il s'empara de la couronne au détriment de son frère Éliacim, que Néchao, roi d'Égypte, rétablit sur le trône sous le nom de Joachim. Il emmena Joachaz, qui mourut chez les Égyptiens. Il n'avait régné que trois mois. Ses malheurs furent considérés comme un juste châtiment de sa conduite impie. « Il fit le mal devant le Seigneur, dit le *Livre des Rois*, comme avaient fait ses pères. » V. R.

Rois, IV, 23.

JOACHIM, **JOAKIM** ou **ELIACIM**, fils aîné de Josias, roi de Juda, mort en 598 avant J.-C. Il avait vingt-cinq ans à l'époque où il fut placé sur le trône de Jérusalem par Néchao. Il s'engagea à payer à ce souverain un tribut annuel qu'il ne put d'abord acquitter qu'en imposant outre mesure son peuple. Bientôt même il fut hors d'état de le payer. Malheureusement aussi il imita l'impiété de quelques-uns de ses prédécesseurs. Jérémie fut vis-à-vis de ce prince l'organe du courroux céleste; il lui annonça la ruine de Jérusalem et la captivité des Juifs. Un officier du roi, ayant arraché des mains du prophète l'écrit menaçant où se trouvait consignée la volonté de Dieu, le porta au roi Joachim, qui fit livrer aux flammes la sentence prophétique et ordonna la mort de Jérémie. Le prophète n'eut que le temps de chercher un refuge dans une caverne. Mais il avait trop bien prédit le sort qui attendait cet orgueilleux souverain. Au retour d'une guerre qui eut pour résultat la soumision de la Syrie, Nabuchodonosor, roi de Babylone, marcha contre Joachim, qui fut son tributaire pendant trois ans, à l'issue desquels il tenta de secouer un joug devenu accablant pour lui et son peuple. Le roi de Babylone revint alors l'attaquer; il s'empara de Jérusalem, fit massacrer Joachim, dont, par son ordre, le cadavre fut jeté et laissé sans sépulture hors des murailles. Joachim avait occupé le trône de Juda pendant onze ans. V. R.

Josèphe, *Antiq. Jud.* — *Les Rois*, liv. IV, 23, 24.

JOACHIM ou **JECHONIAS**, fils du précédent, vivait dans la première moitié du sixième siècle avant J.-C. Il avait dix-huit ans quand, du consentement du roi de Babylone, il succéda à son père sur le trône de Juda (598). Il ne s'agissait plus que d'une apparence de royauté. En effet trois mois après cette prise de possession de la couronne, Jérusalem fut assiégée par Nabuchodonosor, qui craignait que Joachim ne voulût se rendre indépendant; la ville fut prise et Joachim, ses fils, sa mère, ses officiers, ses eunuques furent emmenés captifs à Babylone. Le temple et le palais furent dépouillés, et les vases sacrés, placés jadis dans la maison du Seigneur, furent brisés, « selon la parole du Seigneur ». En même temps furent emmenés captifs les chefs de la population et deux mille autres habitants : il ne resta à Jérusalem que ceux qui mendiaient leur pain. Nabuchodonosor établit à la place de Joachim Sédécias, oncle de ce roi malheureux. Ce dernier recouvra la liberté sous Evilmerodach, successeur de Nabuchodonosor, qui fit de lui le grand-maître de son palais. Tel fut le sort de ce roi déchu, destiné à réaliser dans sa personne les prédictions des prophètes. V. R.

Josèphe, *Antiq. jud.* — *Les Rois*, liv. IV, 25.

JOACHIM (*Georges*), surnommé *Rhæticus*, célèbre astronome suisse, né à Feldkirchen, dans le pays des Grisons (ancienne *Rhætia*), le 15 février 1514, mort le 4 décembre 1576, à Kaschau. Après avoir commencé l'étude des mathématiques à Zurich, sous la direction de Myconius, il vint fréquenter l'université de Wittemberg, où, s'étant fait recevoir maître en philosophie en 1535, il fut nommé deux ans après professeur de mathématiques élémentaires. En 1539 il se rendit à Frauenburg, auprès de Kopernic, qu'il aida dans ses observations astronomiques, et dont il fut le premier disciple. Au lieu de se borner, comme son maître, à présenter la rotation de la Terre comme une hypothèse, il la donnait comme entièrement prouvée, et se fit remarquer par la vivacité de ses attaques contre les partisans du système de Ptolémée. De retour à Wittemberg en 1542, il fit la même année un voyage à Nuremberg, où il acquit plusieurs manuscrits de Werner et de Regiomontanus. Après avoir ensuite enseigné les mathématiques à Leipzig, il se rendit en Pologne et de là en Hongrie auprès d'un magnat de ce pays; il y mourut peu de temps après d'un coup d'apoplexie. On a de lui : *Ad Jo. Schonerum, de libris Revolutionum eruditissimi Nic. Copernici Narratio*; Dantzig, 1540, in-4°; cet écrit, dont une seconde édition, à laquelle Joachim ajouta son *Encomium Borussiæ*, parut en 1541, à Bâle, in-8°, se trouve aussi reproduit dans l'édition des *Revolutiones Cœli* de Kopernic, donnée en 1566, ainsi que dans le *Prodromus Dissertationum Cosmographicarum* de Kepler; Kaestner en a donné, dans le t. II de sa *Geschichte der Mathematik*, une analyse qui prouve la foi de Joachim à l'astrologie; — *Orationes de Astro-*

mia et geographia et de physica; Nuremberg, 1542; — *Ephemeris ex fundamentis Copernici*; Leipzig, 1550: ce livre, très-rare, contient, outre des éphémérides se rapportant à l'an 1551, des détails intéressants sur la vie de Kopernic; — *Canon doctrinæ Triangulorum*; Bâle, vers 1580: cet ouvrage, dont une première édition parut, selon Gesner, en 1551 à Nuremberg, était l'ébauche d'un grand travail, dans lequel Joachim calcula les sinus, cosinus, tangentes, cotangentes, sécantes et cosécantes pour tous les degrés, de dix en dix secondes, pour un rayon de 10,000,000,000. Ce travail, dont l'auteur avait légué le manuscrit à Valentin Otho, son disciple, fut publié par ce dernier en 1596 à Heidelberg, in-fol., sous le titre de : *Opus palatinum de Triangulis*; le mot *palatinum* fait allusion aux subventions accordées à Otho par l'électeur-palatin pour l'impression de cet ouvrage, dont une seconde édition, extrêmement rare, qui contient pour les six premiers degrés de nombreuses corrections faites en partie d'après les manuscrits de Joachim, fut donnée par Pitiscus. L'*Opus palatinum* contient : *Libri tres de fabrica canonis doctrinæ triangulorum*; — *De Triquetris rectarum linearum in planitie*; — *De Triangulis globi cum angulo recto*; — *Magnus canon triangulorum*, ainsi que *De Triangulis globi sine angulo recto*, ouvrage que nous devons à Val. Otho. Dans ces divers écrits, Joachim se sert souvent de méthodes extrêmement prolixes et aujourd'hui entièrement abandonnées; mais il a le premier introduit les sécantes dans la trigonométrie, de même qu'il eut le mérite d'étendre l'usage des tangentes, dont l'idée lui fut donnée par les ouvrages de Regiomontanus. Une analyse détaillée de l'*Opus palatinum* se trouve dans le tome Ier de la *Geschichte der Mathematik* de Kaestner, dans une *Notice* fournie par Jean Bernoulli dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin* (année 1786) et dans le tome II de l'*Histoire de l'astronomie moderne* de Delambre; — *Thesaurus mathematicus, sive Canon sinuum*; Francfort, 1613, in-fol.; ces tables de sinus, publiées par Pitiscus d'après les manuscrits de Joachim, sont les plus complètes qu'il y eût; elles sont calculées à quinze décimales. Les exemplaires en sont très-rares (*voy. Journal des Savans*, année 1771). D'après une lettre adressée en 1568 par Joachim au célèbre Ramus, laquelle se trouve à la page 228 de l'*Epitome Bibliothecæ Gesneri* de Simler, Joachim se proposait de publier neuf livres *De Phenomenis*, contenant des conseils sur la pratique des observations; — *De Astronomia germanica*; — une *Philosophie de la Nature*, fondée uniquement sur l'étude de la nature, et ne tenant pas compte des idées des anciens; — enfin sept livres *De Artis chemicæ fundamentis*. Ces ouvrages, qui étaient presque tous terminés, n'ont jamais été publiés. E. G.

Weidler, *Historia Astronomiæ*. — Adami, *Vitæ Philosophorum*. — Vossius, *De Scientiis Mathematicis*. — Magirus, *Eponymologium*. — Kæstner, *Gesc. der Math.* — Delambre, *Histoire de l'Astronomie moderne*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JOACHIM I-II. *Voy.* BRANDEBOURG.

JOACHIM. *Voy.* MURAT.

***JOACHIM DE KORSUN**, premier évêque de Novogorod, mort en 1030. Chargé en 992 par le métropolite de Kief, Léonce, d'évangéliser le nord de la Russie, il eut la gloire d'y avoir planté le christianisme et d'avoir fondé l'église de Sainte-Sophie à Novogorod, où il mourut après un fécond épiscopat. Tatichtchef l'appelle « le premier annaliste russe », en lui attribuant, peut-être un peu trop légèrement, des fragments historiques, découverts dans un monastère en 1748, pleins de précieuses données sur les Slaves du Nord et leur existence primordiale, dans lesquelles Catherine II a puisé le sujet de deux drames : *Rurik* et *Oleg*. Pce A. G.—N.

Tatichtchef, *Histoire de la Russie*, t. I, c. 4. — Schlœtzer, *Probe Russischer Annalen*. — Baltin, *Remarques sur l'*Histoire *de Leclerc*. — *Le Messager de l'Europe*, 1811, I, 286.

JOACHIM, abbé de Fiore (Calabre), né en 1130 ou en 1145, dans le diocèse de Cosenza, mort en 1201 ou en 1207. Son père, nommé Mauro, exerçait la profession de notaire. Ayant quitté ses parents pour aller, très-jeune encore, faire un voyage en Palestine, il prit au retour l'habit des religieux Cisterciens, et devint successivement abbé de Curazio et de Fiore. Le reste de sa vie est obscur. Cependant, il eut de son temps une grande renommée. On raconte qu'il fit des miracles : il est plus certain qu'il composa des prophéties.

A cette occasion on peut remarquer, dès le treizième siècle, la différence en quelque sorte naturelle de l'esprit italien et de l'esprit saxon. L'abbé Joachim fit, en effet, mentir le vieux proverbe : dans son pays il fut prophète, et toutes ses visions, même les plus singulières, furent acceptées par ses compatriotes, par Dante lui-même, comme des inspirations divines. Mais écoutez Roger de Houveden, Matthieu Paris, interprètes de l'opinion anglo-saxonne : le même personnage n'est pour eux qu'un hypocrite, un imposteur. Tenons-le du moins pour un novateur extrêmement téméraire. L'argument fondamental de sa doctrine était que l'ère chrétienne devait finir vers l'année 1260, et qu'une ère nouvelle devait alors commencer, sous les auspices d'un autre révélateur, qui viendrait apportant aux peuples un autre Évangile. Ainsi, disait-il, les trois personnes divines se sont partagé le gouvernement des siècles : à l'empire du Père appartiennent les temps qui ont précédé la venue du Christ; l'empire du Fils comprend les douze siècles et demi que doit clore l'année 1260, et à cette date les peuples passeront sous l'empire de l'Esprit. Il ajoutait qu'on verrait alors s'opérer dans les consciences, et simultanément dans les institutions religieuses et civiles, un change-

ment, un progrès semblable à celui qui avait signalé la substitution du Nouveau Testament à l'Ancien. Ainsi l'homme avait eu trois états : sous l'empire du Père, il avait été charnel ; spirituel et charnel à la fois sous l'empire du Fils ; et devait être entièrement spirituel sous l'empire de l'Esprit. De là trois sociétés diverses où la prépondérance devait tour à tour appartenir aux guerriers, aux clercs séculiers et aux moines. Ces propositions et quelques autres encore du même genre sont attribuées à l'abbé Joachim par ses contemporains. Vers le milieu du treizième siècle, elles étaient partout répandues. Elles causèrent alors à la papauté de sérieuses alarmes, et les Joachimites, c'est-à-dire les partisans de l'abbé Joachim, furent poursuivis et condamnés comme hérétiques. Le texte même de ces révélations, de ces prophéties, est-il perdu, comme l'assure Daunou dans sa notice sur Jean de Parme ? Nous possédons un assez grand nombre d'opuscules manuscrits qui portent le nom de l'abbé Joachim, et quelques-uns de ces opuscules, s'ils lui sont légitimement attribués, doivent nous offrir l'exposé de ses visions. Ainsi on rencontre à la Bibliothèque impériale, sous le nom de Joachim : *Prophetiæ et Expositiones Sibyllarum*, fonds de Saint-Victor, num. 865 ; — *Excerptiones e libris Joachimi de Mundi fine, de Terroribus et Ærumnis, seu de pseudo-Christis*, fonds de la Sorbonne, num. 1726 ; — *Prophetiæ de Oneribus Provinciarum*, fonds de Saint-Germain, num. 836 ; — *Epistolæ Joachimi de suis Prophetiis*, même fonds, num. 58 ; — *Revelationes*, supplément latin, num. 673. Il est vraisemblable, disons-nous, qu'une étude attentive de ces divers manuscrits permettrait à quelque érudit de reconstituer toute la thèse prophétique de l'abbé Joachim, ce qui ne serait pas un travail inutile. Nous hésitons à croire que les plus intimes sentiments d'un tel homme, qui certainement eut beaucoup de penchant pour les paradoxes, aient été fidèlement et complétement reproduits par ses contemporains. — On doit en outre à l'abbé Joachim : *Concordia Veteris et Novi Testamenti*, ouvrage imprimé à Venise en 1519, et dont il existe quelque exemplaire manuscrit dans toutes les grandes bibliothèques. Sur un de ces exemplaires, qui se trouve dans le num. 249 de la bibliothèque de Troyes, on lit : *Hoc scriptum feci ego abbas Joachim et propria manu roboravi, anno Domin. Incarn. MCC, et sic me tenere confiteor sicut in eo continetur*. On a aussi imprimé tant à Venise en 1519, 1524, qu'à Cologne en 1577, une *Exposition sur Isaïe et sur Jérémie*, dans laquelle aucun passage hétérodoxe n'a encore été signalé. Nous mentionnerons enfin *Expositio super Apocalypsim*, que les presses de Venise publièrent en 1527. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XX, notice sur Jean de Parme. — Salvatore Spiriti, *Memorie degli Scrittori Cosentini*. — Dom Gervaise, *Histoire de l'abbé Joachim*. — Tiraboschi, *Storia della Letter. ital.*, t. IV de la 2e édit. — Grégoire Laude, *Vie de l'abbé Joachim*. — Car. de Wisch, *Bibliotl. Cisterciensis*.

* **JOACHIM** (*Jean-Frédéric*), historien et numismate allemand, né à Halle, le 23 juin 1713, mort le 24 décembre 1667. Après s'être fait recevoir en 1738 docteur en droit à l'université de Halle, il y devint, dix ans après, professeur extraordinaire de droit et d'histoire, et, en 17[illegible], professeur ordinaire d'histoire. Plus tard il fut nommé conservateur de la bibliothèque de l'université. On a de lui : *Jus Britanniæ regis, Brunsvico-Luneburgensis electoris in terram Mathildinam* ; Leipzig, 1735, in-4° ; — *Commentatio de Spurio Mathildino Dono* ; Halle, 1736, in-4° ; — *De Manumissionibus in Ecclesiis* ; Halle, 1737, in-4° ; — *De Archicamerario Rom. Imperii* ; Halle, 1737, in-4° ; — *De Archicancellariatu archiepiscopi Coloniensis per regnum Italiæ* ; Iéna, 1738, in-4° ; — *Commentatio de Ducatu Brandenburgico* ; Halle, 1738, in-4° ; — *Einleitung zur deutschen Diplomatik* (Introduction à la Diplomatique allemande) ; Halle, 1748, 1754 et 1785, in-8° ; — *Sammlung vermischter Anmerkungen, über unterschiedene in die Staats- und Lehn-Rechte, sowie auch in die Geschichte gehörige Sachen* (Recueil d'Observations sur divers points de droit public et féodal et d'histoire) ; Halle, 1753-1764, 4 vol. in-8° ; — *Unterricht von dem Münzwesen* (Instruction sur la Numismatique) ; Halle, 1754, in-8° ; — *Das neu eröffnete Münzcabinet, darin merkwürdige, bisher noch nirgends mitgetheilte Münzen zu finden* (Le nouveau Cabinet des Médailles, où se trouvent des monnaies curieuses, et non décrites jusqu'à ce jour) ; Nuremberg, 1761-1767, 3 vol. in-8° ; un quatrième volume a été ajouté par Reinhard ; — *Geschichte der teutschen Reichstage* (Histoire des Diètes de l'Empire d'Allemagne) ; Halle, 1762, in-8°. E. G.

Weidlich, *Jetztlebende Rechtsgelehrte*, t. I. — Büsching, *Hist. lit. Handbuch*. — Adelung, *Suppl.* à Jöcher. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JOANES (*Vincente*), peintre espagnol, chef de l'école hispano-italienne, né à Fuente-de-la-Higuera en 1523, mort à Bocairente, le 21 décembre 1579. Il alla étudier la peinture à Rome, et à son retour ouvrit dans sa patrie une académie que de nombreux élèves vinrent fréquenter. Joanes était certainement, à cette époque, l'un des meilleurs peintres de l'Espagne. Son pinceau, quoique un peu trop réservé, ne manquait pas d'énergie ; son dessin était pur et sévère. Il possédait la science des raccourcis, drapait largement ; son style est toujours noble, ses accessoires bien distribués ; sa couleur est celle de l'école romaine. Malgré ces qualités éminentes, Palomino a trop sacrifié au patriotisme en le comparant à Raphael, dont Joanes ne fut qu'un imitateur, quelquefois heureux. D'ailleurs

Lopez de Vargas s'est beaucoup plus rapproché du Sanzio que nul autre peintre espagnol.

« Joanes avait, rapporte Quilliet, une conscience si timorée, qu'il se préparait par les sacrements à l'exécution des tableaux qu'il devait peindre pour les temples. C'est à la suite d'expiations publiques qu'il fit pour les Jésuites une *Conception* ainsi qu'un *Saint Thomas de Villeneuve*, qui servit en Flandre comme modèle pour les tapisseries. » On conçoit qu'un artiste aussi dévot n'ait employé son pinceau qu'à la reproduction de sujets religieux. C'était, au surplus, le seul genre recherché en Espagne, et Joanes lui dut d'être continuellement employé. Ses tableaux se trouvent en nombre dans les églises et les couvents de Ségovie du Val-de-Cristo, de la Fuente-de-la-Higuera, du Castello-de-la-Plana, de Bocairente, de Valence, de Madrid. Dans le palais de cette dernière ville, on admire une suite de six tableaux représentant la *Vie de saint Étienne*, qui sont autant de chefs-d'œuvre. Paris possède une magnifique *Cène* et cinq ou six autres beaux morceaux de Vicente Joannes. On y voit que le peintre mettait un soin particulier à terminer les figures, les cheveux, les barbes. Il a répandu sur les têtes du Christ, qu'il s'est plu à souvent répéter, une douceur céleste. A. de Lacaze.

Palomino, *El Museo de la Pintura*. — Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Cean Bermudes, *Diccionario historico de los mas illustres Professores de las Bellas Artes en España*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Don Jose Mussoy-Vallente, *Coleccion de Cuadros que se conservan en reales palacios*; Madrid, 1828. — Mariano-Lopez Aguado, *El real Museo*; Madrid, 1835. — *Notizia de los Cuadros que se hallan collocados en la galeria del Museo del Rey*; Madrid, 1828. — Viardot, *Études sur l'Histoire des Beaux-Arts en Espagne*; Paris, 1835.

JOANES (*Juan-Vincente*), peintre espagnol, fils du précédent, vivait en 1606. Il fut élève de son père, qu'il chercha à imiter, mais qu'il n'égala jamais. Il a laissé néanmoins de bons tableaux. Il gâta complétement son goût et sa main à mettre *en couleur*, selon la mode du temps, des statues dans les églises et les couvents. On voyait dans le couvent des Carmes chaussés de Valence une *statue de Notre-Dame* sculptée par le P. Gaspar de Sainte-Marthe, que Juan-Vincente Joanes avait coloriée « par excellence ». A. de L.

Palomino Velasco, *Museo de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **JOANNE** (*Adolphe-Laurent*), littérateur français, né à Dijon le 13 septembre 1813. Venu à Paris en 1827, il fut élevé au collége Charlemagne, étudia le droit, et se fit recevoir avocat en 1836. Après avoir pratiqué le barreau pendant trois ans, il y renonça pour se consacrer tout entier à la littérature. Dès 1833 il avait débuté dans le journalisme sous la direction de M. Dubois, en fournissant au *Journal général de l'Instruction publique* le compte-rendu des cours du Collége de France et des séances de l'Académie des Sciences. Il collabora ensuite au *Journal des Tribunaux* (1837), au *Droit* (1838), qui inséra de lui deux séries d'études sur la magistrature et le barreau d'Angleterre; au *National* (1841), etc. De 1838 à 1850, il fut un des rédacteurs habituels de la *Revue Britannique*, où une grande connaissance des mœurs et de la littérature anglaises donnait à ses articles une certaine autorité. En 1843, de concert avec MM. Charton et Paulin, il fonda un des recueils les plus accrédités de ce temps, *L'Illustration*, dont il fut pendant plusieurs années sous-directeur: il n'a cessé d'y travailler qu'en 1852. Nous citerons parmi ses travaux : *Histoire générale des Voyages de découvertes maritimes et continentales*; 1840-1841, 3 vol. in-12 : trad. de M. Desborough-Cooley, en société avec M. Forgues; — *Histoire de la Grèce ancienne*; 1847, t. Ier, in-8° : trad. de l'évêque C. Thirlwall, ouvrage dont la continuation fut interrompue par les événements de Février; — *Voyage illustré dans les cinq parties du monde*; 1849, in-4°, — *Souvenirs des Alpes*, poésies; 1852; — *La Case de l'oncle Tom*; 1853, in-8° : trad. de Mme Beecher-Stowe, avec M. Forgues, etc. Depuis plusieurs années, M. Joanne, encouragé par la publication d'un excellent *Itinéraire descriptif et historique de la Suisse* (1841; 2e édit. entièrement refondue, 1853, in-18), a entrepris toute une série de guides semblables pour les diverses contrées ou capitales de l'Europe, et même pour quelques grandes lignes de chemins de fer. Ces compilations, très-soignées sous le rapport de l'exactitude historique et des renseignements de toutes espèces, ont déjà remplacé celles de Richard, d'Ebel et de Murray; en voici les principales : *Itinéraire de l'Écosse*; 1852, in-18; — *Itinéraire de l'Allemagne du nord*; 1854; — *Itinéraire de l'Allemagne du sud*; 1855; — *Les Environs de Paris*; 1856; — *De Lyon*; 1857, etc. Paul Louisy.

Documents partic.

* **JOANNES** (*Sylvestre*, baron), général français, né le 31 décembre 1772, à Paris, mort en 1850. Cavalier au régiment de Champagne en 1790, il rejoignit deux ans après l'armée de la Moselle, et tomba aux mains des Prussiens au combat de Fontoy, après avoir reçu sept coups de sabre. Compris dans l'organisation de la garde des consuls, il fit les campagnes de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, devint capitaine le 16 février 1807, suivit Napoléon en Espagne en 1808, combattit à Essling et à Wagram, et reçut la décoration d'officier de la Légion d'Honneur en 1810. Chef d'escadron le 23 octobre 1811, il fit, en cette qualité, avec la garde impériale, les guerres de Russie et de Saxe, et fut blessé d'un coup de baïonnette à la bataille de Hanau. Il avait rang de colonel depuis le 28 novembre 1813 lorsqu'à la tête d'un régiment de chevau-

légers il acheva la campagne de France. Maintenu en activité après les Cent Jours, il gagna, durant l'expédition d'Espagne, le grade de maréchal de camp (3 octobre 1823), fut employé à l'intérieur dans le commandement des départements, et prit sa retraite le 1[er] août 1834. Il avait été créé baron sous l'empire. P. L—y.

Victoires et Conquêtes. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Moniteur de l'armée.

JOANNET (L'abbé *Claude*), littérateur français, né à Dôle, le 16 juillet 1716, mort à Paris, en 1789. Après avoir cultivé la poésie, il s'occupa de métaphysique, et rédigea pendant dix ans un recueil périodique intitulé : *Lettres sur les Ouvrages de Piété, ou Journal chrétien ;* 1754-1764 , formant 40 vol. in-12. Ses autres ouvrages sont : *Éléments de Poésie française ;* Paris, 1752, 3 vol in-12. « On y trouve, dit l'abbé Sabatier, des réflexions judicieuses, une critique fine, des règles saines. Si le style en était toujours égal et correct, cet ouvrage pourrait être regardé comme le meilleur et le plus complet qu'on ait donné sur cette matière. » Les rédacteurs de l'*Encyclopédie* en ont extrait plusieurs morceaux, entre autres l'article *Jeu de mots,* mais sans en nommer l'auteur; — *Les Bêtes mieux connues, ou le pour et le contre sur l'âme des bêtes : Entretiens ;* Paris, 1770, 2 vol. in-12 : c'est une réfutation de l'*Essai* de Bouillier *sur l'âme des bêtes :* l'abbé Joannet y soutient qu'elles ne sont que des machines ; — *De la Connaissance de l'Homme dans son être et dans ses rapports ;* Paris, 1775, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, quoique diffus et mal écrit, fut bien accueilli lors de sa publication ; aujourd'hui il est oublié. L'abbé Joannet est aussi auteur de quelques poésies légères. G. de F.

Sabatier, Les trois Siècles de la Littérature.

JOANNICE ou **JEAN** I[er], surnommé *Calojean*, roi des Bulgares, régna de 1196 à 1207. Il était frère d'Asan et de Pierre, qui parvinrent à soustraire à la suzeraineté des empereurs d'Orient la partie de la vallée du Danube bornée au nord par les Carpathes, au sud par l'Hémus, et habitée par les Bulgares et les Valaques. Après la mort violente d'Asan, en 1196, Pierre lui succéda; mais il fut assassiné lui-même au bout de quelques mois, et la couronne passa à Jean ou Joannice, au détriment des fils de Pierre. Dans les premières années de son règne, il songea plutôt à affermir son pouvoir à l'intérieur qu'à l'étendre aux dépens de l'empire. Pour mettre une barrière de plus entre lui et le souverain de Constantinople, il envoya des ambassadeurs au pape Innocent III, et offrit de faire rentrer la Valaquie dans l'obéissance de l'Église romaine. Valaque de naissance, il était fier de descendre des anciens colons romains de la Dacie. Il reçut du pape le sceptre, la couronne et un étendard qui portait une croix et les clefs de l'Église. En 1202, il enleva aux Grecs deux places qui leur restaient sur les frontières de la Bulgarie , Constantia et Varna. Il se tint ensuite tranquille jusqu'en 1205, et ne profita pas, pour s'agrandir, des troubles qui amenèrent l'établissement de l'empire latin de Constantinople. Il proposa même son alliance à l'empereur latin Baudouin, qui accueillit les offres de Joannice avec hauteur et le somma de se reconnaître vassal de l'empire. Joannice, irrité, poussa les Grecs à se révolter contre les Latins, et vint au secours des insurgés, qui s'étaient concentrés dans Andrinople. Baudouin marcha de son côté sur cette ville, et en commença le siége vers la fin de mars 1205. Joannice arriva en vue de la place le 13 avril, avec une nombreuse armée, composée de Bulgares, de Valaques et de Comans. La bataille s'engagea le lendemain. Les cavaliers latins culbutèrent la cavalerie légère des Bulgares, et la poursuivirent l'espace de deux lieues ; mais ils furent à leur tour chargés par tous les cavaliers comans, et s'enfuirent en désordre. Baudouin, qui essaya de les rallier, fut fait prisonnier. Les troupes battues rentrèrent dans leur camp, et, levant le siége pendant la nuit, se retirèrent sur Rodosto. Joannice ne put les empêcher d'atteindre cette ville, et il ne tenta pas de s'en emparer; mais il ravagea le pays tout autour, et poussa ses courses jusqu'aux portes de Constantinople. Cette guerre d'escarmouches et de dévastations dura jusqu'à l'été. Joannice renvoya alors ses cavaliers comans, et, avec le reste de ses forces, il se jeta sur les terres du marquis Boniface, et s'empara de la ville de Serres en Thessalie. Le régent Henri profita de l'éloignement de Joannice pour conserver les places voisines, que la révolte des Grecs avait livrées aux Bulgares. Le succès des Latins rappela Joannice sur le territoire impérial. Le roi des Valaques avec toutes ses forces marcha sur Rodosto, qu'il enleva , et arriva encore une fois devant Constantinople, en 1206. Après avoir ruiné les environs de la ville, il revint sur ses pas pour s'emparer des deux dernières places fortes de l'empire, Andrinople et Didymotique, encore occupés par les Grecs. Cette tentative échoua. Les Grecs, menacés par les Bulgares, se réconcilièrent avec les Latins, et Joannice, qu'une partie de l'armée abandonna à l'approche de l'été, reprit le chemin de son pays. L'année suivante il s'allia avec Lascaris, qui s'était fait proclamer empereur en Asie, et vint mettre le siége devant Andrinople; mais les chaleurs de l'été l'arrêtèrent encore une fois. Il rétrograda vers les montagnes, et assiégea Thessalonique. La ville était sur le point d'être prise lorsqu'un événement imprévu la sauva du danger. Un matin Joannice fut trouvé dans son lit, baigné dans son sang qui sortait d'une large blessure. On soupçonna de ce crime Manastras, un de ses généraux. Le roi des Bulgares n'ayant pas laissé d'enfant mâle, son neveu Phrorilas lui succéda. Sa fille épousa Henri, empereur de Constantinople. Y.

Nicetas Choniates, *Historia*. — Ville-Hardouin, *La Conqueste de Constantinople*. — Du Cange, *Histoire des Empereurs français de Constantinople*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XCIII, XCIV, XCV, XCVI.

JOANNY (*Jean-Baptiste-Bernard* BRISSEBARRE, et non BRISEBARRE, dit), célèbre tragédien français, né à Dijon, le 2 juillet 1775, mort à Paris, le 5 janvier 1849. A l'âge de huit ans il fut placé dans les pages de la musique du roi; mais il montra si peu de dispositions qu'il fallut renoncer à en faire un musicien. Il travaillait dans l'atelier du peintre Vincent, lorsque, cédant à l'enthousiasme qui entraînait la jeunesse sous les drapeaux, il s'engagea dans le 1er bataillon de Paris. En 1793, il passa dans le 7e régiment de hussards, qui fut bientôt après envoyé à l'armée de la Moselle. Un coup de feu qu'il reçut à la main dans une attaque nocturne, et qui le mit hors de combat, le fit réformer du service. Il entra alors comme employé dans l'administration des Domaines, où son père était vérificateur; mais cette carrière ne convenant point à ses goûts, il la quitta, et reprit ses pinceaux. Sa seule distraction consistait dans la lecture, souvent répétée, d'un bouquin dépareillé qui renfermait de nombreux extraits de Corneille et de Racine. Cette lecture éveilla bientôt en lui la vocation qui devait décider du sort sa vie. Il s'essaya d'abord incognito sur diverses scènes bourgeoises, et, résolu de se faire un nom, il rechercha les conseils de mademoiselle Sainval aînée, et débuta, sous ses auspices, au Théâtre de la République, en juin 1797. C'est à cette époque que, par considération pour sa famille, fort opposée à ses projets, Brissebarre adopta le pseudonyme de *Joanny*, sous lequel il a été connu.

Les divisions intestines ayant dispersé les Comédiens français, Joanny accompagna, en qualité de *confident tragique*, Talma, qui allait donner des représentations à Bruxelles. Il revint ensuite en France, y menant une existence nomade et ayant à traverser les épreuves les plus pénibles. Cependant, trop fier pour se plaindre, il étudiait sans cesse, et ne désespérait pas de l'avenir. Trois ans plus tard (1806) commençait à Marseille et à Lyon sa réputation qui devait grandir d'année en année. Un ordre de début l'appela à la Comédie-Française, où il parut, le 10 juillet 1807, précédé d'une renommée qui nuisit à sa réussite. Néanmoins, les esprits d'élite et les critiques du temps reconnurent en lui « de belles inspirations et le germe de grandes qualités ». Mais ils lui reprochaient aussi : « de forcer ses moyens et de n'obtenir certains effets qu'aux dépens d'une expression noble et élevée ». Joanny comprit que le moment n'était pas encore venu pour lui; il retourna dans les départements. Pendant plusieurs années, Rouen, Bordeaux, Marseille, Strasbourg et Lyon l'applaudirent tour à tour, et sa renommée rivalisa bientôt avec celle de Talma.

L'Odéon ayant été, en 1819, érigé en Second Théâtre-Français, Joanny fut engagé pour tenir le grand emploi tragique. Il y débuta, le 4 septembre de la même année, dans *Adélaïde Du Guesclin*. Le 23 octobre suivant, il établissait dans *Les Vêpres siciliennes* le rôle de Procida. On se rappelle encore la manière sombre, ardente, énergique, avec laquelle il le rendit. Son succès eut tant de retentissement, que la Comédie-Française résolut de l'enlever à l'Odéon, et dans un dîner donné à cette occasion, chez mademoiselle Mars, on fit signer à Joanny un engagement brillant avec le premier théâtre; engagement qui ne fut pas ratifié par la surintendance des théâtres royaux. Joanny dut donc rester à l'Odéon, où Chilpéric, dans *Frédégonde et Brunehaut* (1821) de Lemercier (1), *Saül* (1822), *Fiesque*, lui valurent des triomphes mérités. Enfin, le 18 janvier 1826, il revint à cette Comédie-Française, où lui seul semblait propre sinon à remplacer Talma, dont le triste état de santé laissait pressentir la fin prochaine, du moins à lui succéder. Plusieurs rôles dont il fut chargé montraient toutes les ressources de son talent et donnaient une haute idée de son génie de composition. Les deux premiers qui le firent particulièrement remarquer furent le duc de Guise (*Henri III*, 11 février 1829), et *Othello* (24 octobre 1829). Plus tard vinrent Ruy-Gomez (*Hernani*, 1830), qu'il joua avec verve et ampleur; Saint-Vallier (*Le Roi s'amuse*, 1832) (2), rôle à propos duquel l'auteur a écrit « que Joanny n'avait pas seulement joué le rôle, qu'il l'avait inspiré, » et Tyrrel (*Les Enfants d'Édouard*, 1845), à qui il donna une physionomie si originale. Dans l'ancien répertoire, le souvenir de ce tragédien se rattache à tous les grands rôles. Personne, depuis Monvel et Talma, n'a interprété avec plus d'âme et de dignité les rôles d'Auguste, de don Diègue et du viel Horace. Joanny excellait surtout dans l'expression de ces beaux caractères de vieillards dont Corneille posséda le secret. Ce n'est pas à dire que le jeu de Joanny fût à l'abri de toute critique. Il offrait parfois des écarts brusques, soudains, inattendus, qui heurtaient et le regard et la délicatesse du spectateur. Son organe était plein et sonore; mais sa diction était quelquefois emphatique et entachée d'un léger vice de prononciation. Sa figure n'avait pas toute la noblesse désirable; mais le jeu de sa physionomie y suppléait. Ces inégalités l'ont empêché d'atteindre à la hauteur de Talma, cet artiste sublime, si

(1) Il devait aussi jouer le rôle principal dans *La Démence de Charles VI*, tragédie du même auteur (25 octobre 1820), lorsque cette pièce fut arrêtée par *décision du conseil des ministres*. Népomucène Lemercier imputa dans cette circonstance à Delaville de Mirmond (auteur d'une tragédie sur le même sujet, jouée en 1826 au Théâtre-Français, et qui fut comme le chant du cygne de Talma) des torts que l'opinion publique ne voulut pas reconnaître.

(2) Drame en cinq actes et en vers, par Victor-Hugo, qui fut interdit après la première représentation.

maître de lui-même. Mais à côté des défauts que nous venons de signaler, combien de qualités, quelle chaleur communicative et quelle intelligence de la scène ! Joanny compta également de beaux succès dans le drame, et, à cet égard, sa mémoire n'a rien à envier à celle de Talma. Nous nous bornerons à citer de lui, dans l'ancien répertoire : *Le Père de Famille ;* Hartley, dans *Eugénie; Le Philosophe sans le savoir*. Dans le nouveau répertoire : le Quaker (*Chatterton*, février 1835), et le général Lagrange (*Louise de Lignerolles*, 1838). Après une carrière théâtrale bien remplie, Joanny prit sa retraite en avril 1841.

Dans les loisirs que lui avait faits sa retraite, Joanny composa un certain nombre d'opuscules en vers destinés à ses amis. Voici les titres de ses compositions : *Un Enterrement au Village*; Paris, 1844, in-8° ; — *L'Épouse modèle ;* Paris, 1844, in-8° ; — *Conseils de l'Expérience ;* Paris, octobre 1844, in-8° ; — *L'Apothicaire et son Curé ;* Paris, 1844, in-8° ; 4 p. ; — *Biographie véridique, ou histoire d'un pauvre acteur écrite par lui-même ;* Paris, 1845, in-8°, 24 p. avec des notes; — *Epître à Arnal*, Paris, avril, in-8° ; — *Ma Confession* Paris, 1846, in-8°. Il a laissé inédites trente pièces, parmi lesquelles on distingue *L'Émeute*, poëme inspiré par les événements de 1848, et qui offre quelques passages remarquables; enfin, un *Journal théâtral de ses représentations, du* 1[er] *août* 1809 *jusqu'au* 15 *avril* 1846, dont les journaux ont donné quelques extraits piquants.

E. DE MANNE.

Almanachs des Spectacles. — Histoire Dramatique et littéraire, de J. Janin. — *Cours de Littérature dramatique*, de Geoffroy. — *Supercheries Littéraires*, par Quérard. — *Documents particuliers.*

JOAO ou **JEAN I[er]**, dixième roi de Portugal, fondateur de la dynastie d'Aviz, né à Lisbonne, le 11 avril 1357, mort le 14 août 1433. Il était fils de D. Pedro et de Theresa Lourenço, noble et belle Galicienne. A l'âge de sept ans il fut nommé grand-maître de l'ordre d'Aviz (1). Ferdinand étant mort sans enfants mâles, la souveraineté du Portugal fut réclamée par la Castille, comme revenant de droit à dona Brites ou Beatriz, qui avait épousé à Badajoz, le 14 mai 1383, Jean I[er], roi de Castille. En attendant que cette grave question politique fût vidée, la reine Lianor, veuve du dernier roi, fut déclarée administratrice du royaume. La conduite de cette reine adultère, et surtout son amour scandaleux pour Andeiro, comte d'Ourem, soulevait la haine des Portugais. Elle menait son deuil royal avec tous les rites bizarres qui se conservaient encore, par tradition, dans cette partie de la Péninsule, lorsque le mestre d'Aviz se fit à la fois le vengeur de son frère et le vengeur du peuple. Il s'en alla, accompagné de quelques braves, au palais de dona Lianor, força la consigne donnée par cette princesse, pénétra jusque dans l'appartement royal, et, après s'être conformé au cérémonial exigé en ces occasions à la cour des souverains du quatorzième siècle, il entraîna sous un prétexte futile le comte d'Ourem dans une des salles qui précédaient la chambre de la reine, et là, à la suite d'une discussion, il le frappa de sa lourde épée : le coup venait bien d'un bras vigoureux ; mais il était mal assuré; il n'eût pas tué le comte, si un glaive plus sûr n'eût pas achevé ce meurtre presque juridique, que la nation entière approuvait. Le tumulte qui suivit une action pareille, les cris qui l'accompagnèrent, firent supposer à la reine qu'il s'agissait encore cette fois d'une de ces lugubres députations des provinces lointaines, devant lesquelles des clameurs douloureuses se renouvelaient à intervalles marqués, sous les fenêtres du palais. Le mestre d'Aviz put sortir sans obstacles de la demeure royale, qu'il venait d'ensanglanter ; le temps n'était pas arrivé cependant où le mestre d'Aviz pouvait braver la reine impunément, il alla implorer sa grâce jusque dans l'asile qu'elle s'était choisi : ses émissaires travaillaient pendant ce temps l'esprit du peuple; l'archevêque de Lisbonne, qui était Espagnol, succomba durant une émeute populaire.

Le meurtre d'Andeiro avait eu lieu le 6 décembre 1383 ; le 16 du même mois, les habitants de Lisbonne acclamaient solennellement le mestre d'Aviz des titres de *défenseur et gouverneur du royaume*, et ce cri populaire était une déclaration de guerre à l'Espagne. D. João entra immédiatement dans l'exercice du pouvoir ; mais un fait doit être remarqué au début de sa carrière, c'est qu'il fut bien éloigné d'abord de s'attribuer ouvertement des droits à la couronne : l'infant dom João, celui qui s'était réfugié en Castille, après avoir immolé à sa ambition la sœur de la reine, Maria Telles, avait été emprisonné par le roi d'Espagne ; le mestre d'Aviz en fit de sa propre autorité un prétendant, auquel il attribuait des droits absolus devant lesquels disparaissaient ceux de Beatriz. Il fit peindre son effigie sur les bannières, et ce portrait d'un roi captif était couvert de barreaux de fer. Cette image, promenée dans les campagnes, exerçait alors une double influence : elle excitait les populations à la haine de l'Espagne, et consacrait des droits qui faisaient mettre en doute ceux de deux prétendants. Quel qu'ait été le courage du mestre d'Aviz, quelle que fût son énergie native, on ne peut se dissimuler que chez lui ces vertus du soldat furent servies singulièrement par l'habileté du rusé politique. D. João, qui aspirait à la couronne, eut l'art de bien choisir ceux qui devaient le servir dans ses prétentions. et D. Nuno Alvares Pereira, qu'il associa tout d'abord à sa fortune et qu'il créa plus tard connétable de Portugal, le seconda si

(1) Cet ordre religieux et militaire datait des premières années de la monarchie, sous Affonso Henriquez ; on l'appela *Ordem nova*, et il n'eut pas à l'origine de résidence fixe.

admirablement dans la lutte engagée entre lui et l'Espagne, qu'il y a impossibilité pour l'historien de séparer ces deux figures, auxquelles il faut en réalité rapporter tout ce qui se fit alors de grand dans le pays.

Les Espagnols avaient envahi le Portugal, et ils se dirigèrent même sur Lisbonne, dont ils firent le siége. Repoussés des abords de la capitale, mais toujours maîtres du port, ils commencèrent une guerre d'invasion, dont les périodes diverses furent marquées par les incidents les plus saisissants. Aux horreurs d'une guerre intestine vinrent se mêler les horreurs de la peste, qui, par bonheur pour le pays envahi, devint un auxiliaire puissant des Portugais. Animés uniquement par leur patriotisme, mais dépourvus des moyens matériels indispensables pour soutenir une guerre d'invasion, ils eurent alors un avantage décidé sur ceux qui prétendaient les asservir, sans qu'ils pussent toutefois les expulser. Dix-huit mois s'étaient écoulés dans ces luttes partielles, qui avec le fléau régnant décimaient les deux partis. Le mestre d'Aviz posa alors nettement ses prétentions, et, cessant de combattre pour un fantôme de roi, il établit ses droits au trône : l'opinion unanime d'ailleurs le lui donnait, et ce fut un docteur de l'école de Barthole, Joam das Regras, dont les raisonnements, quelque peu subtils, aplanirent les obstacles qui l'en séparaient encore. En 1385, les cortès furent convoquées dans l'église de San-Francisco à Coïmbre, et là, en présence des trois *bras* de la nation (c'était le terme alors consacré pour désigner les trois ordres, Joam das Regras, niant la validité des serments d'un roi et d'un évêque, déclara que le mariage de D. Pedro avec Inez étant nul, les droits de l'infant D. João, qu'on avait soutenus d'abord, ne pouvaient être admis. Restaient ceux de la reine Beatriz : on les écarta sans difficulté, et la couronne fut décernée au plus brave. Il s'en fallut de beaucoup néanmoins que les membres des cortès fussent aussi unanimes dans leur adhésion que le peuple s'était montré uni. Lorsque le grand-maître avait paru devant Coïmbre, la foule s'était portée à sa rencontre et l'avait salué du titre de roi. Le 6 avril de l'année 1385, vers les neuf heures du matin, les discussions avaient cessé dans l'assemblée et le grand-maître prenait le titre de roi du Portugal et des Algarves. Ainsi fut établie la dynastie nouvelle. Presque aussitôt on pourvut aux grands emplois, et le plus brave, après D. João Ier, dom Nuno Alvarez Pereira, fut salué du titre de connétable et de mórdomo-mór du palais. Des dispositions administratives excellentes prouvèrent dès le début avec quelle prudence saurait gouverner ce roi de vingt-huit ans, s'appuyant sur un connétable plus jeune que lui encore.

(1) L'infant Diniz, fils de D. Pedro et d'Inez de Castro, alors absent de la Péninsule, prenait aussi le titre de roi de Portugal et se prétendait seul légitime. Voy. Santarem, *Quadro Elementar*.

João Ier était dépourvu de finances; la plupart des places fortes de son royaume étaient occupées par des adhérents de la reine Beatriz, et le parti opposé au sien se recrutait sans cesse dans la noblesse, qui presque tout entière lui était opposée. Le peuple conserva la couronne à qui il l'avait donnée. Peu à peu les places fortes furent réduites, quelques avantages partiels furent remportés; mais l'Espagne ne se découragea pas, et bientôt une armée, commandée par le roi de Castille en personne, entra en Portugal. Le but que se proposait D. Juan, l'époux de Beatriz, était de s'emparer complétement de Lisbonne, qu'il tenait déjà bloquée par mer. Rien n'avait été négligé pour rendre ce grand corps d'invasion redoutable; quelques historiens le font monter à plus de 80,000 hommes. Il ne se composait pas seulement d'Espagnols, beaucoup de Portugais appartenant à la noblesse en faisaient partie, et des récrues venues de France le suivaient. João Ier était alors à Abrantès. Il comprit que de la rapidité de son attaque dépendait son succès, et malgré l'avis de son conseil il se porta résolument en avant; c'était beaucoup pour lui d'avoir l'opinion d'un brave qui ne lui avait jamais fait défaut : Nuno Alvarez Pereira pensait comme lui, et c'était l'invincible connétable qui commandait l'avant-garde de sa petite armée. Arrivé, à la tête de six cents lances, dans la lande qu'on a nommée depuis *La Batalha*, il donna l'ordre de l'attaque, et fut bientôt suivi du fameux bataillon *dos Namorados*. Cette poignée de braves était déjà repoussée par l'immense cavalerie espagnole lorsque João Ier, avançant à la tête du gros de l'armée, détermina la victoire. Cette grande bataille ne dura pas plus d'une demi-heure, disent quelques historiens, et son résultat fut si prompt que D. Juan de Castille n'eut le temps de sauver ni son étendard, ni son sceptre d'or, ni le fameux crucifix dans lequel était enchâssé un morceau de la vraie croix, sorte de palladium, que le roi d'Espagne avait apporté de Burgos. Le monarque puissant qui venait de se laisser vaincre ainsi pouvait disposer de seize bombardes; mais l'impétuosité de l'attaque des Portugais l'empêcha probablement d'en faire usage : accablé par la fièvre et certain, dès le début de l'action, que l'issue de cette journée laissait la couronne au mestre d'Aviz, D. Juan de Castille s'enfuit jusqu'à Santarem, et, descendant le Tage, il parvint au port de Lisbonne, où il s'embarqua pour regagner ses États. João Ier, auquel on ne pouvait plus contester son titre, prit solennellement possession du champ de bataille. Cette victoire mémorable reçoit toujours, dans les historiens portugais, le nom de *Batalha real de Aljubarotta;* elle fut livrée le lundi 14 août 1386. Quelques années plus tard, et sur l'emplacement même où l'armée espagnole avait été mise en déroute, s'éleva un monastère magnifique, qui devait servir de sépulture au vainqueur et aux princes de sa race.

Chef-d'œuvre de l'architecture anglo-normande, le couvent de Batalha n'a jamais été complétement achevé; mais il a donné lieu à divers ouvrages qui en rappellent l'histoire ou en décrivent les beautés (1).

Après cette journée célèbre, le connétable ne craignit pas de s'avancer jusque sur le territoire espagnol, où il gagna la journée de Valverde, qui n'eut pas des résultats moins importants. Plus tard João Ier se porta lui-même contre la Castille; là il mit vainement le siége contre Coria. Mais il fit alliance avec Jean, duc de Lancastre, oncle du roi d'Angleterre, et qui, se croyant, par sa femme Constance, des droits à la couronne de Castille, venait de débarquer à La Corogne. Cette alliance nouvelle donna bientôt à D. João une épouse digne de lui, et, après s'être fait relever de ses vœux religieux comme grand-maître de l'ordre d'Aviz (2), il s'unit à dona Felippa de Lancastre, cousine du roi d'Angleterre. Ce mariage fut conclu à Porto, le 2 février 1387. Felippa fut la mère de D. Édouard, le roi savant par excellence, de D. Pedro, duc de Coïmbre, de D. Henrique *le Navigateur* et du *saint Infant*.

Après cette heureuse alliance, João Ier conclut avec l'Espagne une trêve qui fut interrompue par diverses circonstances, mais qui conduisit à la paix durable de 1399. Le roi de Portugal ne demeura pas toutefois longtemps dans l'oisiveté: il passa en Afrique, le 21 août 1415, y fit la conquête de l'ancienne capitale de la Mauritanie Tingitane, et ajouta à ses titres celui de seigneur de la ville de Ceuta. Non-seulement il arma ses fils chevaliers dans cette cité musulmane, mais il sut en faire une sorte d'école où les plus hardis capitaines du Portugal se familiarisèrent avec la science navale et le métier des armes. En affermissant la paix, João Ier dota son pays d'une foule d'institutions utiles. Par ses ordres, João das Regras commença à rédiger les lois en langue vulgaire; et ce fut grâce à son ordonnance du 21 août 1420, ordonnance exécutée seulement en 1422, que l'on commença à abandonner l'ère de César dans la rédaction des actes et à suivre l'ère du Christ. Outre l'érection du grand monument religieux cité plus haut, on doit à ce souverain le monastère de Penha-Longa, fondé pour les Hiéronymites, celui de San-Francisco de Leiria, le couvent de Santa-Clara de Porto, celui da Carnota près d'Alenquer, sans compter nombre d'églises et les grandes constructions civiles qui vinrent orner Lisbonne, Santarem, Cintra et Almeirim. En paix avec les États voisins, fier d'une postérité nombreuse, le fondateur de la dynastie d'Aviz s'éteignit après quarante-huit ans de règne. Son corps fut déposé d'abord dans la cathédrale de Lisbonne, et le 25 août 1433 on le conduisit en grande pompe au couvent de Batalha. C'est dans cet édifice magnifique qu'il repose, environné d'une postérité nombreuse. On l'a surnommé le roi du bon souvenir.

F. Denis.

Fern. Lopes, *Collecção de Livros ineditos.* — *Historia Portugueza*, ou bien *Chronica del Rei D. João I*, *de boa memoria*; 1644, in-fol. — Duarte Nunes de Lião, *Chronica del Rey D. João de Gloriosa Memoria*, *1° deste nome.* — Damião de Goes, *Chronica do Serenissimo principe D. João*; Lisbonne, 1567 et 1724. — D. Fernando de Menezes segundo conde da Ericeira, *Vida e Acçoes del rey D. João I°*; 1677, in-4°. — José Soares da Sylva, *Memorias para a historia de Portugal, que comprehendem o governo del rey D. João I*. — La Clède, *Histoire générale de Portugal*. — Ussieu, *Histoire politique et littéraire de l'Espagne et du Portugal.* — Scheffer, *Histoire de Portugal.* — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*.

JOAO II, treizième roi de Portugal, né à Lisbonne, le 3 mai 1455, mort le 25 octobre 1495. Le fils d'Alfonse V et de la reine Léonor n'avait pas encore six semaines lorsqu'il fut reconnu solennellement, le 25 juin 1455, héritier du royaume. On lui donna pour gouverneur Diogo Suarez d'Albergaria. Il étudia les mathématiques sous des maîtres israélites, apprit le latin, et devint par la suite un écrivain assez élégant pour qu'on lui ait attribué un roman célèbre dans toute l'Europe, le *Palmerin d'Angleterre* (1). Le 22 janvier 1471 il fut marié à dona Leonor de Lancastre, fille de D. Fernando, duc de Viseu, sa cousine; ce mariage était prématuré: le jeune prince n'avait pas atteint sa seizième année, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une jeunesse fort orageuse. Son esprit belliqueux mit fin bientôt à cette vie de dissipation. Malgré le refus de son père, et malgré les craintes politiques qu'inspirait son départ, il accompagna Alfonse V, le 15 août 1471, dans sa glorieuse expédition d'Arzila. Cette ville importante se rendit, comme on sait, au bout de trois jours, et l'infant y reçut solennellement l'ordre de chevalerie dans la principale mosquée, transformée en église chrétienne. Le père, voulant frapper l'imagination de son fils par le spectacle d'un grand dévouement, l'amena devant le cadavre sanglant du noble comte de Marialva, et lui dit en lui donnant l'accolade: « Je prie Dieu, mon fils, qu'il vous fasse aussi bon chevalier que le fut D. João Coutinho, comte de Marialva, que vous voyez là, étendu mort pour le service de Dieu et pour le nôtre. » Toute grande pensée devait se graver profondément dans l'âme de ce jeune homme, qu'on appela parfois *le sévère infant*, et qu'on surnomma plus

(1) Le cardinal-patriarche D. F. Francisco de São-Luiz a consacré un long mémoire descriptif, publié par l'Académie des Sciences de Lisbonne, où il donne l'histoire de ce somptueux édifice. L'architecte anglais James Murphy en a publié une description purement architectonique, ornée de 27 gravures, en général exactes; il est intitulé: *Plans, Elevations, Sections, and Views of the Church of Batalha, in the province of Estremadura in Portugal*, etc.; Londres, 1795, in-fol.

(2) L'ordre militaire religieux d'Aviz suivait la règle de Saint-Benoît.

(1) Il a été bien avéré, depuis, que ce livre, traduit dans toutes les langues, avait pour auteur un écrivain beaucoup plus moderne, Francisco de Moraes, venu en France au temps de François Ier.

tard *le prince parfait*. De retour en Europe, D. João dut faire son apprentissage de roi. En effet, durant les guerres interminables que suscita entre l'Espagne et le Portugal les prétentions de cette princesse malheureuse, appelée en Castille la *Beltraneja* et à Lisbonne l'*excellente Senhora* (*voy*. au mot JEANNE), ce fut comme roi, et non comme régent, qu'Alfonse V présenta son fils à l'armée. Durant cette période orageuse, qui épuisa le Portugal d'hommes et d'argent, les événements notables qui eurent lieu appartiennent bien plus à la biographie d'Alfonse V qu'à celle de son fils. A la bataille de Toro, qui se livra en 1476, et où l'armée portugaise fut battue par l'armée de Ferdinand le Catholique, ce dernier fit des prodiges de valeur. On peut dire qu'à part les mesures administratives pour l'organisation de l'armée qui paraissent devoir être attribuées plus particulièrement à Alfonse V, tout ce qui se fit d'utile au royaume était dû aux mesures prises par l'infant. Durant le voyage du roi chevalier, si déplorablement trompé par Louis XI, João eut le pouvoir tout entier, et son père comprit si bien l'usage qu'il en savait faire, qu'il eut la grandeur d'âme et la sagesse de le lui abandonner à son retour en Portugal (1), ne se réservant, pour ainsi dire, au sein de ses états, qu'un titre honorifique. Le règne très-réel de ce prince commence donc, par le fait, bien avant le 31 août 1481, époque à laquelle il fut salué officiellement du titre de roi. Il est certain qu'à cette époque un notable changement se fit encore dans ses habitudes. Son penchant à une implacable sévérité s'allia parfaitement chez lui aux formes les plus chevaleresques. Un acte fort sujet à discussion au point de vue de la morale lui aliéna bien des esprits : toutes les promesses faites par lui lorsqu'il était simplement régent furent annulées par le roi. Il fit pour lui-même une investigation impartiale des droits qu'on avait à sa faveur, et il ne fut bruit bientôt que des étranges tablettes de João II, où les services réels de chacun étaient inscrits avec l'évaluation mentale des récompenses qu'on leur devait. Une distinction honorifique allait trouver à l'improviste celui qui n'eût osé la demander; une parole brève et menaçante avertissait celui qui allait faillir, mais qui pouvait se relever (2). Cette conduite, dont on ne le vit pas se départir, excita l'admiration du peuple, mais développa une haine profonde chez quelques-uns des grands vassaux, et les mécontents les plus audacieux se rencontrèrent dans sa propre famille. D. Fernando II, duc de Bragance, chef de la noblesse portugaise, avait eu des intelligences avec la Castille, qu'on pouvait taxer tout au plus d'imprudentes. Un serviteur infidèle livra des papiers compromettants; le duc fut arrêté. Il y avait présomption de culpabilité; il n'y avait pas même commencement d'exécution. João II livra le duc à un tribunal qu'il présida lui-même, et dont il est permis de supposer qu'il connaissait d'avance la décision; bien que le roi feignît la clémence, démentie par ses instigations minutieuses, le duc fut condamné, et exécuté sur la place d'Évora, le 21 juin 1483. Quelques mois plus tard, le comte de Montemór, qui s'était réfugié en Espagne, et que l'on accusait d'avoir pris une part aux menées des mécontents, fut décapité en effigie (1) et eut ses biens confisqués. Le duc de Viseu, frère de la reine, et petit-fils du roi D. Duarte, eut une fin bien autrement cruelle. Ce prince avait conspiré en effet contre son beau-frère. João II le sut, mais se garda bien de livrer le coupable aux hasards d'un jugement. Après avoir interrogé le duc sur le sort qu'il eût réservé à un homme capable d'attenter aux jours du roi, il le frappa d'un coup de poignard dans son propre palais, et par cet acte terrible il mit fin aux sourdes agitations qui menaçaient à la fois sa vie et la couronne.

Une fois qu'il n'eut plus à craindre ses ennemis à l'intérieur, João II voulut réaliser les vastes projets de l'infant D. Henrique. Si l'observatoire de Sagre n'existait plus, le roi avait su réunir dans son palais les hommes les plus savants de l'époque : les géographes les plus éclairés, les mathématiciens les plus habiles de la péninsule hispanique remplaçaient auprès de lui les étrangers éminents dont son grand oncle s'était entouré. A l'imitation d'Alfonse le Savant, il ne craignait pas de demander à la race persécutée des Juifs son concours de lumière : mestre Jozé et mestre Rorigo, à la fois médecins et cosmographes habiles, le guidaient de leur expérience dans ses persévérantes investigations; mais avant de risquer une grande expédition maritime, destinée à reculer jusqu'à l'extrême orient les efforts de ses devanciers, il résolut de demander à une exploration par terre des lumières qui manquaient alors complétement sur la situation de l'Inde. Aidés de leur connaissance des langues orientales, munis des instructions nécessaires, Covilhão et Païva se dirigèrent vers la mer Rouge, et l'un d'eux pénétra jusqu'à cette ville de Calicut où les Portugais devaient aborder deux ans avant que le siècle ne fût complétement fini. Les

(1) Cet acte d'une importance capitale, par lequel Alfonse V abandonne en faveur de son fils les prérogatives de la royauté, est en original à la Bibl. imp. dans ce que nous appelons *le fonds Saint-Hilaire*. Il en fut tiré primitivement deux copies; celle que nous possédons est datée de Portalégre, 26 avril 1475.

(2) « Vous ouvrez trop la main et vous fermez trop souvent la porte, » disait-il, par exemple, à un magistrat, qui acceptait facilement ce qu'on appelait alors les *épices*, et qui refusait trop souvent des audiences.

(1) On peut lire tout au long, dans la curieuse chronique de Jean II publiée par Garcia de Resende, le récit le plus circonstancié de cette étrange exécution. Un mannequin, représentant le comte et rempli d'un liquide rouge, fut monté sur l'échafaud, et donna au peuple le sanglant spectacle dont la fuite du prétendu coupable le privait.

empires fantastiques d'*Ogané* et du *prêtre Jehan* furent le but apparent de ces voyages audacieux. Néanmoins, il est bien certain que les glorieux résultats obtenus par Vasco da Gama, sous D. Manoel, furent préparés avec une habileté merveilleuse par les investigations de João II.

Réformateur de l'administration, protecteur intelligent de l'agriculture et de l'industrie, ce roi eut moins de bonheur dans la vie privée qu'il n'en eut comme chef de l'État. En 1490 son fils unique, Alfonse, avait épousé dona Isabelle, fille de Ferdinand le Catholique; ce mariage avait donné lieu à des fêtes qui effaçaient par leur splendeur tout ce qu'on avait vu en ce genre dans la péninsule. Sept mois n'étaient pas écoulés qu'une funeste catastrophe priva le roi de Portugal d'un fils bien aimé et livra la couronne à l'héritier du duc de Viseu. La cour se trouvait à Santarem, lorsque, le 13 juillet 1491, le jeune prince se tua en courant à cheval sur les bords du Tage. Il est impossible de peindre la douleur qui régna alors dans la cour : la princesse Isabelle fut ramenée en Castille, et les sollicitations ardentes de la reine firent reconnaître comme prince héritier ce D. Manuel, qui remplaçait à ses yeux le fils bien aimé qu'elle venait de perdre. Cette fois la ténacité de João II avait été vaincue, et pour conserver la paix intérieure il lui avait fallu se désister du plus cher de ses projets : il avait espéré un moment que sa volonté toute puissante ferait passer la couronne sur la tête de son fils naturel, D. Jorge, que l'on traitait d'Altesse du vivant même de son frère, et que lui-même il avait revêtu de toutes les dignités dont il pouvait accroître son apanage.

La sagacité profonde dans l'appréciation des hommes, qui fut le caractère distinctif de João II, lui fit défaut une fois; mais il sut remplacer par une modération qui honore sa mémoire le manque de prévision qu'on peut lui reprocher en cette circonstance, et qu'il partagea d'ailleurs avec plusieurs autres potentats. Conseillé jadis par l'évêque Calçadilha, il avait refusé d'écouter Christophe Colomb, et il avait laissé le grand homme demeurer durant plusieurs années à Lisbonne, sans lui donner aucune assistance. Colomb n'avait pas oublié les desseins du roi; mais, poussé par les temps orageux qui régnaient sur les côtes d'Espagne, lorsqu'il revenait de sa mémorable expédition, il n'hésita point à demander, le 1er mars 1493, un asile pour ses navires au port de Cascaes. João II le manda à sa résidence d'Almeria et l'heureux navigateur, entraîné par les joies du retour et surtout par le sentiment profond que lui causait une réussite mise en doute par les meilleurs esprits, se laissait aller devant le monarque portugais à des propos irréfléchis (1), dont l'assemblée et Calçadilha surtout se montraient vivement offensés. Il ne manqua pas alors d'odieux conseillers pour pousser João II à un meurtre politique; mais le roi résista à ces abominables suggestions et Colomb put aller jouir en paix du triomphe qui l'attendait à Barcelone.

Lorsque celui qu'on surnommait [illegible] alors le *prince parfait*, et que la grande [illegible] mettait sans hésiter au-dessus de tous les souverains de son temps, pouvait ainsi comprendre les changements immenses qui se préparaient dans le monde, il était bien près de sa fin. Sa mort était prévue, et il paraît certain que le poison qui lui aurait été donné aux noces de son fils lui avait enlevé peu à peu sa prodigieuse vigueur. Ce n'était plus l'homme qui se [illegible] sans crainte l'épée à la main devant un [illegible] furieux, ou bien qui du revers de sa lance [illegible] tait quatre torches réunies, ce que nul, [illegible] les chroniqueurs, n'avait jamais pu faire [illegible] son temps : c'était déjà un homme d'une [illegible] greur affreuse, miné par la maladie; [illegible] une hydropisie incurable se déclara. D. João [illegible] rendit à Villa de Alvor, dans le royaume des Al[illegible] garves; mais les eaux qu'on lui administra [illegible] sans efficacité, et il expira un 5 octobre, [illegible] lieu des pompes religieuses en prononçant [illegible] mots : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere mei.* On l'enterra d'abord dans la [illegible] tite ville de Sylves, capitale des Algarves, [illegible] y resta jusqu'en 1499, époque à laquelle D. Ma[illegible] noel le fit transporter en grande solennité [illegible] couvent de Batalha. Lorsque la nouvelle de la mort de João II arriva à Rome, un prince de l'Église, qui, s'il n'était l'ennemi de ce monarque, l'avait toujours redouté, s'exprima ainsi : « [illegible] vient de perdre le plus grand des rois; [illegible] son père était le meilleur des hommes. » Ces paroles, devenues célèbres, dépeignent, dans [illegible] concision, admirablement ces deux règnes ([illegible] ALPEDRINHA).

Ferdinand DENIS.

Damião de Goes, *Chronica do principe Dom João, que foi destes reynos segundo do nome*, etc.; [illegible] en 1724 et 1790. — Garcia de Resende, *Lyvro das obras de Garcia de Resende que trata da vida e grandissimas virtudes*, etc., *del Rey D. João o Segundo*; 1536; [illegible] en 1545, etc. — Ruy de Pina, *Chronica del Rey João II*; Lisbonne, 1792, in-fol. — Pedro de Mariz, *Dialogos de varia historia*. — D. Augustin-Manuel de Vasconcellos, *Histoire de la Vie et des Actions de D. Jean II, treiziesme roy de Portugal, dict le plus grand roy et le meilleur homme*, traduit de l'espagnol; Paris, [illegible] gr. in-12. — La Clède, *Histoire générale de Portugal*, édit. de Fortia d'Urban. — Schœffer, *Histoire de Portugal*. — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*.

JOAO III, quinzième roi de Portugal, [illegible] Lisbonne, le 6 juin 1502, mort le 11 juin [illegible] Il était fils de Manoel et de dona Maria, [illegible]

(1) On trouve ce fait raconté tout au long et très-naïvement dans l'amusante Chronique de Garcia de Resende. Ruy de Pina s'empare également du récit de son devancier; mais João de Barros se montre excessivement hostile à l'illustre Génois en faisant ressortir la modération de João II, et il l'appelle *homem muy fallador*, [illegible] grand parleur, *hâbleur* comme nous dirions aujourd'hui. Avec un sentiment plus modéré d'esprit national, [illegible] meux historien aurait vu qu'on pouvait se vanter a[illegible]

d'Isabelle et de Ferdinand. On l'entoura de maîtres habiles; mais il paraît certain qu'il était d'une intelligence médiocre, et qu'il ne put même s'initier à la connaissance élémentaire du latin. Les événements de sa jeunesse n'offrirent rien de remarquable; il succéda à son père, le 19 décembre 1521, et la cérémonie de l'acclamation eut lieu avec beaucoup de pompe, à Lisbonne, devant la porte du couvent de Saint-Dominique. Lorsque João III commença à gouverner, on peut dire que le Portugal était parvenu à l'apogée de sa puissance; le jeune monarque n'eut, pour ainsi dire, qu'à suivre l'impulsion qui avait été donnée par les ministres de D. Manoel, et à employer les trésors qu'avaient accumulés, dans les caisses de l'État les grands capitaines vainqueurs de l'Inde, qui venaient de se succéder. Il eut d'ailleurs pour le guider dans l'administration le secrétaire de Manoel, Antonio Carneiro et plus tard le propre fils de ce ministre, Pedro d'Alcaçova Carneiro, à l'habileté duquel il faut attribuer les grands actes qui marquent ce règne. Comme son père, João III eut l'art de bien diriger ses choix, et sa biographie ne consiste en réalité que dans la date des nominations des vice-rois et des gouverneurs qui allaient régir dans les trois parties du monde les conquêtes faites sous le règne de son père. Un de ses premiers actes, cependant, fut la réparation d'une grande injustice : il nomma, en 1524, à la vice-royauté des Indes Vasco da Gama, que Manoel avait voué à l'inaction, et qui fit retentir encore de quelques nobles paroles un pays où les plus grands capitaines n'avaient pu le faire oublier. Après lui, D. Henrique de Menezes devint le septième gouverneur des possessions portugaises en Asie, et commença les illustrations d'un règne qui, au milieu de ses splendeurs, laissait entrevoir cependant des principes de rapide dissolution.

Quatre ans après être monté sur le trône, João III épousa l'infante dona Catharina, fille de Philippe le Beau, et son mariage eut lieu le 5 février 1525. Cette princesse, qui dans la suite se fit remarquer par une haute prudence, accomplissait avec une régularité presque monacale les actes d'une grande dévotion; elle exerça certainement sur l'esprit de João III une influence que nul historien ne lui a contestée.

En dehors des conquêtes de l'Inde et de l'administration coloniale, qui fut marquée surtout dès 1534 par la division du Brésil en capitaineries (1), en dehors également des affaires d'Afrique, où l'on abandonna plusieurs places afin de concentrer les forces du Portugal dans Mazagão, le règne de João III fut marqué par deux actes politiques d'une immense importance et qui par la suite exercèrent l'influence la plus décisive sur les destinées du pays. Non-seulement il introduisit l'inquisition dans ses États d'Europe, laissant à la reine Catherine le soin d'établir le redoutable tribunal à Goa, mais il accueillit l'ordre naissant des Jésuites en 1540, et l'opinion générale veut qu'il ait été affilié à cette compagnie célèbre. Nul souverain, sans en excepter celui de l'Espagne, ne sentant plus que lui la nécessité de multiplier les missions, João III s'adressa au pape pour obtenir un certain nombre de religieux voués à la conversion des infidèles, et Paul III lui envoya le P. Simon Rodriguez de Azevedo ainsi que François-Xavier. Ces deux religieux arrivèrent à Lisbonne le 30 mai 1540, et furent d'abord reçus dans l'hospice de Todos los Santos pour que le roi les eût dans son voisinage immédiat, parce qu'il demeurait alors aux Estaos. Non content d'expédier les jésuites dans ses États de l'Inde et du Nouveau-Monde, João III prit immédiatement la détermination de remettre l'éducation de la jeunesse entre leurs mains et d'instituer un collége de leur ordre à Coïmbre; en conséquence, il leur assigna pour revenu les rentes considérables de la commanderie de Carquère. Mais les choses ne demeurèrent pas longtemps ainsi. Carquère fut troqué par le P. S. Rodriguez de Azevedo contre la commanderie de Benespera, afin que le collége de Santo-Antão, situé près du mont de Castello de Lisbonne, devînt la principale résidence de l'ordre; les jésuites s'y installèrent en effet le 5 janvier 1542, et ils y restèrent jusqu'à leur expulsion du Portugal. On a remarqué que João III fut le premier souverain qui concéda à cet ordre des propriétés dans ses États. Ce fut sous son règne, du reste, que débutèrent les vastes missions, qui, commencées dans les plaines de Piratininga, conquirent à la civilisation les hordes indomptées des Guaranis, des Carijos, des Tappes, des Tupis et de tant d'autres races indiennes, qui ont disparu en moins de trois siècles, et qu'on eût pu préserver de la destruction en suivant le système, essentiellement pratique, qui avait fondé les missions. La véritable place des compagnons de saint François-Xavier était bien moins à Lisbonne, à Coïmbre ou même à Goa, que sur les bords de l'Uruguay, du Parana ou du Paraguay.

Avant le règne de João III, dès 1515, une tentative avait été déjà faite pour établir le tribunal de l'inquisition à Lisbonne. Le crédit des nouveaux chrétiens avait fait échouer ces essais odieux, et diverses concessions, successivement confirmées depuis 1522 jusqu'en 1524, avaient assuré aux israélites et aux nouveaux chrétiens la protection des lois. João III détestait profondément la race hébraïque, et en cela il était parfaitement secondé par la classe populaire, qui ne pardonnait pas aux juifs l'influence que leur donnaient leur richesse et leur activité; c'était, comme l'a dit un habile historien « une lutte occulte, mais permanente ». Cette animosité secrète devait se manifester bientôt par d'affreux

(1) Voyez sur ce point, jusqu'à nos jours peu élucidé, les renseignements les plus précis et les plus positifs, dans la nouvelle *Historia geral do Brazil*, d'Adolfo de Varnhagen, t. I.

supplices; et bien que le tribunal de l'inquisition ne fût pas positivement établi en 1528, c'est sans contredit à cette date qu'il faut faire remonter les premières exécutions pour causes religieuses, puisque ce fut l'année durant laquelle on fit brûler trois habitants de Gouvea, accusés de judaïsme et exécutés à la requête de D. Martinho de Portugal, remplissant alors les fonctions de nonce du pape à la cour du roi João III. Bien d'autres actes funestes, s'ils n'eurent pas tous les mêmes conséquences, eurent lieu vers ce temps, et il paraît certain qu'à Olivença, qui appartenait alors au Portugal et qui se trouvait sous la juridiction de D. Henrique, évêque de Ceuta, l'inquisition existait de fait avant d'être régulièrement établie. Malgré l'opposition énergique de deux vertueux prélats, D. Fernando Coutinho, évêque des Algarves, et D. Diogo Pinheiro, évêque de Funchal, on commença dès 1531 à solliciter en cour de Rome l'établissement régulier du saint-office; l'ambassadeur portugais près du saint-siége, Brás Neto, fut chargé de hâter le décret pontifical que João III attendait avec une si vive impatience (1). Clément VII toutefois fut lent à se rendre, et il paraît que le cardinal Lorenzo Pucci, l'un des personnages les plus influents de la cour de Rome, s'y montra d'abord fort opposé. On voyait dans l'ardeur de ces sollicitations un désir secret de dépouiller de leurs richesses les Israëlites opulents du Portugal. Lorenzo Pucci changea d'avis, dit-on, mais il mourut avant d'avoir pu seconder João III de son adhésion complète, et le roi, se défiant de l'habileté de son ambassadeur, envoya à Rome Luiz Affonso au mois de septembre 1531, afin de poursuivre ses sollicitations. Celui-ci trouva un appui actif dans le cardinal, neveu de Pucci, et ce fut lui en réalité qui fit rendre la bulle du 17 décembre de la même année instituant Fr. Diogo da Sylva, moine de l'ordre des Minimes et confesseur du roi, en qualité de commissaire du siége apostolique et inquisiteur général dans le royaume de Portugal et ses dépendances. Ainsi s'évanouit le conte à moitié populaire, préconisé par Luiz Pàramo et admis par tant de gens, qui fait d'un audacieux imposteur, nommé Hernando de Saavedra, le légat *a latere*, fondant l'inquisition en Portugal pour aller plus tard aux galères. Diogo da Sylva exerça ses fonctions jusqu'en 1539, et l'on a remarqué que João III ne consacra pas moins de vingt ans à l'organisation du saint-office dans ses États, avant qu'il ne fût complétement établi.

(1) João III écrivait à son ambassadeur à ce sujet : *Vos encomendo e mando que o mais em breve que poderdes com muita diligencia e segredo peçaes*, etc. Il ne paraît pas que Pedro d'Alcaçova, l'habile ministre qui régnait en réalité sous le nom du fils de D. Manuel, ait rien fait pour l'introduction du saint-office en Portugal; et cependant, comme le fut à une époque postérieure le marquis de Pombal, dit M. Hercolano, « c'était le roi de fait dans la solution des questions les plus ardues. » Alcaçova, plus habile que le ministre de Joseph Ier, s'effaçait dans la pénombre du trône.

En même temps que l'on promulguait la bulle par laquelle Diogo da Sylva entrait dans les fonctions de grand-inquisiteur, c'est-à-dire en l'année 1534, João III changeait la résidence de l'université, et, revenant sur la pensée qui avait appelé ce corps savant à Lisbonne, il le renvoyait à Coïmbre et lui donnait une nouvelle organisation. Quelques auteurs, et entre autres Leitão Ferreira, repoussent ce changement dans l'instruction publique jusqu'en 1537, Quoi qu'il en soit, João III demanda alors à l'université de France les éléments d'une prospérité nouvelle, et le collége de Sainte-Barbe envoya, à la demande du gouvernement portugais, plusieurs professeurs habiles, qui devaient y asseoir l'enseignement sur des bases différentes. Parmi ces professeurs éminents, on nomme les Gouvea Diogo de Teive et Buchanan; plus tard, une série de boursiers, envoyés par le Portugal à Paris, entretenait entre les deux royaumes ces bons rapports intellectuels, qui avaient commencé dès le treizième siècle avec Aymeric d'Eberard, le saint prélat du Quercy, précepteur du roi Diniz, fondateur de l'université.

Ce fut encore par les soins de João III qu'on érigea en siéges épiscopaux Leiria, Portalègre et Miranda, sans compter ce que l'on appelait les évêchés d'outre-mer *das conquistas*. Plusieurs monuments importants datent aussi de cette époque : tandis que l'on continuait les vastes constructions de Belem, on réédifiait le somptueux aqueduc d'Evora. C'est au même temps qu'appartiennent la construction de la douane, celle de l'arsenal naval, les magasins royaux de la *Torre do Tombo* et les immenses accroissements de l'hôpital de Lisbonne.

João III perdit successivement ses fils, à l'exception du cardinal D. Henrique, et ses frères, dont la descendance n'était pas apte à lui succéder; toutefois, l'Infant D. João lui donna, trois ans avant sa mort, D. Sébastien, qui du vivant de son grand-père fut proclamé solennellement héritier du royaume. Comme D. Manoel, João III aurait pu être appelé *le roi heureux* : une mort prompte lui évita d'être témoin de plusieurs catastrophes qui se succédèrent dans l'Inde peu de temps après qu'il eut cessé de vivre. Frappé d'une attaque d'apoplexie, il mourut à Lisbonne, dans le palais même où il était né : il avait régné trente-cinq ans. Sa sépulture est au couvent de Belem.

Ferdinand Denis.

Francisco de Andrada, *Chronica do muito alto e muito poderoso rei destes reinos de Portugal D. João III*; Lisbonne, 1613, in-fol. — Antonio de Castilho, *Elogio del rei D. João III*; voy. les *Noticias* de Manuel Severim de Faria. — João de Barros, *Panegyrico a el rei D. João III*, voy. la 2e édition des *Noticias* de Severim de Faria; 1740, in-fol. — Luiz de Souza, *Annaes de D. João III* pub. par M. Herculano; in-4°. — A. Herculano, *Da Origem e Estabelecimento da Inquisição em Portugal*, *tentativa historica*; Lisbonne, 1854 et 1855, 2 premiers vol in-8°: l'ouvrage doit être continué. — Oliveira, *Descripção estatistica da cidade de Lisboa*; petit in-4°.

JOAO IV, vingt-et-unième roi de Portugal, né le 19 mars 1604, mort le 26 novembre 1656. Il

était fils de dom Theodosio II, septième duc de Bragance, et de doña Anna de Velasco, fille du duc de Frias, connétable de Castille, et il naquit dans le magnifique château de Villa-Viçosa, apanage de sa maison. Il n'eut pas besoin d'en sortir pour suivre ses études : on y appela des maîtres, et ce fut là que se fit son éducation. Il ne manquait pas de moyens naturels; c'était surtout à l'étude de la musique et aux exercices du corps qu'il employa les premières années de sa jeunesse. Passionné pour un art dans lequel il excellait, livré habituellement dans son parc de La Tapada au plaisir de la chasse, on ne soupçonnait pas à la cour d'Espagne qu'il pût devenir jamais un prétendant redoutable; on craignait beaucoup plus son frère D. Duarte, qui avait les goûts beaucoup plus guerriers, et qui était allé servir en Allemagne. Le 12 janvier 1633, Jean de Bragance épousa doña Luiza-Francisca de Gusman, fille de D. Juan-Manuel Pirez de Guzman, huitième duc de Medina-Sidonia, et l'opinion générale veut que ce soit cette alliance qui ait donné la couronne de Portugal à la maison de Bragance. La jeune duchesse n'apportait au duc ni une dot considérable ni des droits héréditaires qui pussent faire présager une haute fortune; elle lui donnait l'appui d'une pensée ferme et d'un cœur vraiment généreux. L'histoire prête à cette princesse un de ces mots qui prouvent une inébranlable résolution, et qui font parfois décerner une couronne : elle avait dit, et nul plus tard ne l'oublia : « Plutôt reine de Portugal un jour que duchesse de Bragance pendant une longue vie ».

La fin des soixante ans de captivité, comme on disait alors à Lisbonne, avait sonné; le mécontentement des Portugais était parvenu à son comble, celui de la noblesse était devenu audacieux jusqu'à l'imprudence, et il paraît à peu près certain aujourd'hui que le cardinal de Richelieu, profitant, en homme habile, des dispositions hostiles à l'Espagne, n'épargna ni les secours ni les promesses pour rétablir la nationalité portugaise.

Il n'y a pas dans l'histoire de la péninsule un seul événement peut-être dont le récit soit devenu plus populaire que celui qui mit sur un trône la maison de Bragance; il y en a peu qu'on ait acceptés avec aussi peu d'examen : cette fois l'esprit de routine s'est prolongé au delà de deux cents ans. Il le faut bien dire, l'histoire de l'abbé de Vertot, d'une part, et le drame de Lemercier, de l'autre, ont donné le change aux meilleurs esprits sur le caractère réel des personnages qui figurent dans cette révolution. Celui de João IV a été l'un des plus altérés. Les événements, présentés sous leur jour véritable, font voir que le duc de Bragance resta bien moins qu'on ne l'a cru étranger aux démarches secrètes qui se faisaient autour de lui pour rendre l'indépendance à la nation et lui donner un trône.

La duchesse de Mantoue gouvernait le Portugal au nom de Philippe IV, et s'en remettait de tous les soins de l'administration à un ministre corrompu, lorsqu'une lettre du souverain espagnol engagea le duc à se rendre à Lisbonne pour y discuter certains intérêts qui lui étaient particuliers, mais dont le simple énoncé indiquait une sorte de défiance. C'était en 1639. Le prince vint à Almada; mais durant deux mois il se garda bien d'entrer dans la capitale, et il paraît que ce fut dans ce court espace de temps que les premières ouvertures d'une conspiration dont il devait être l'âme lui furent faites. D. Antonio Mascarenhas fut le plus hardi dans ses propositions; elles furent d'abord reçues avec une apparente indifférence. L'entrevue du duc de Bragance et de la duchesse de Mantoue eut lieu, et le premier retourna immédiatement à sa résidence de Villa-Viçosa. Ce fut à partir de ce moment que l'opinion générale fit du duc Jean un prétendant; certaines prophéties, qu'on faisait circuler de longue main, de prétendus prodiges, que l'on allait contempler sur le bord de l'Océan, et qui désignaient tous le duc de Bragance comme devant occuper le trône de Portugal, disposaient les esprits à la réalisation d'un événement que tout le monde souhaitait (1). Enfin, l'espèce de pression que le gouvernement espagnol exerçait sur les grands à propos de l'expédition en Catalogne dut nécessairement hâter la conclusion d'un drame dans lequel chacun s'était déjà distribué les rôles principaux.

Des conciliabules étaient tenus à Xabregas, dans la maison de Georges de Mello, qui y réunissait plusieurs seigneurs influents, et le marquis de Ferreira fut alors chargé officiellement de faire des propositions positives au duc. Elles furent d'autant moins rejetées, que le Dr João Pinto Ribeiro, agent très-actif de la maison de Bragance à Lisbonne, préparait depuis plusieurs mois les esprits à un changement que les populations appelaient de leurs vœux. Homme instruit, entreprenant, plein de l'amour du pays, l'agent du duc de Bragance ne fut nullement une sorte de Figaro politique tel que le drame moderne nous l'a représenté : fortement aidé par l'archevêque de Lisbonne, par le marquis de Ferreira, le comte de Vimioso et Rodrigo de Mello, pendant plusieurs mois il multiplia ses entrevues avec le duc, malgré la distance qui les séparait de la capitale. Il exerça certainement une grande influence sur la détermination de son patron; mais, au dernier moment, et quand il fal-

(1) Les poésies de Bandara avaient été forgées dans ce sens. Il n'y avait pas jusqu'aux galets roulés par les vagues sur les rives d'Almada qu'on ne chargeât de confirmer la prédiction. Quelques-uns d'entre eux avaient montré en relief et très-clairement marquée la signature du duc. Une tradition voulait aussi qu'un certain jardin, désigné sous le nom *dos Machados*, ne pût pas recevoir un membre de la famille de Bragance sans que cette famille cessât d'être ce qu'elle était. Le duc Jean s'était promené dans le jardin *dos Machados* : donc il devait être couronné!

lait prendre résolument son parti et donner une réponse définitive, ce fut dans le conseil net et précis de son secrétaire intime, Antonio Paes, que D. João puisa sa dernière détermination ; le cœur viril de la duchesse fit le reste. Ajoutons qu'une fois résolu à tenter la fortune, le duc n'hésita plus. Au moment de l'exécution, néanmoins, dans la nuit du 28 novembre 1640, tout fut mis pour ainsi dire en question ; il avait été décidé qu'à l'instant où l'indépendance nationale serait proclamée, plusieurs des conjurés s'ouvriraient à ceux de leurs amis capables de les seconder. Ces confidences étaient périlleuses sans doute ; mais elles étaient devenues indispensables. Un jeune gentilhomme, qui venait de les recevoir et sur lequel on comptait, se montra tellement opposé aux projets de l'assemblée, qu'on crut devoir tout suspendre. Chargé d'avertir le duc, Pinto se garda bien de le faire en des termes qui eussent peut-être jeté le trouble dans une âme moins bien trempée que la sienne ; il se contenta de le prévenir de rester à Villa-Viçosa et de se tenir prêt à tout événement, durant plusieurs semaines s'il le fallait. Les conjurés ayant compris qu'il fallait laisser quelque chose aux chances de la fortune, le 1er décembre fut désigné pour marquer l'ère nouvelle de l'indépendance nationale (1). Au jour convenu, en effet, à neuf heures du matin, tous les hommes résolus qui avaient pris part à ce complot se trouvèrent réunis sur le territoire de Paço, vers lequel ils s'étaient dirigés par groupes peu nombreux. C'était là, en effet, que résidait la duchesse de Mantoue, la régente du royaume, et c'était sur la même place que se trouvaient les hôtels occupés par les ministères et par les tribunaux. Pinto Ribeiro avait été le premier à se rendre au lieu du rendez-vous, et il le fit avec une certitude de réussite telle, qu'un de ses amis, qui ne comptait pas parmi les quarante conjurés, mais qui avait montré de la sympathie pour la cause de l'indépendance, l'ayant rencontré et l'ayant interrogé familièrement sur la cause de sa promenade matinale, il lui répondit que son excursion jusqu'au Terreiro do Paço n'avait qu'un but : qu'il allait entrer dans la salle des Allemands, y faire un nouveau roi, puis rentrer chez lui.

Ce fut ce sang-froid au moment décisif qui sauva tout et qui donna un trône à D. João de Bragance. A la même heure éclata un même cri : les troupes espagnoles furent dispersées sans peine ; le corps des archers du palais, qui seul montra des velléités de résistance, laissa bientôt l'entrée libre aux conjurés. Il n'y eut à vrai dire qu'un seul soldat, faisant partie de la garde allemande, qui se fit tuer. D. Miguel d'Almeida s'élança alors vers le grand balcon du palais tenant à la main son épée nue, et là, s'adressant à la foule, qui grossissait d'instant en instant, il proclama D. João IV roi de Portugal ; le peuple lui répondit par ses acclamations.

On envahit bientôt le palais ; mais on respecta la vie de la duchesse régente : les hommes déterminés qui avaient fait cette rapide révolution n'en voulaient qu'à l'existence d'un seul homme. Autant le principal ministre de l'ancien gouvernement, Miguel de Vasconcellos, était apprécié par l'Espagne, en raison de ses rares talents comme financier, autant il était haï par la population de Lisbonne, et ce fut lui qui paya pour tous. On venait de lui dire qu'il était temps de se jeter dans une gondole et de fuir de l'autre côté du Tage ; mais il s'était moqué de ce conseil opportun. D. Antonio Tello, suivi de plusieurs conjurés, entra dans la galerie à l'extrémité de laquelle se trouvait le cabinet où d'ordinaire le ministre se retirait. Il n'eut que le temps de se saisir d'une carabine et de se cacher précipitamment dans une armoire encombrée de papiers. Ce fut, selon les uns, le bruit de ces paperasses amoncelées qui le trahit ; selon d'autres, une vieille servante, qu'on intimida et à laquelle on fit craindre pour sa propre vie, désigna du doigt la cachette où il se tenait blotti : arraché violemment de ce réduit, il put faire encore usage de son arme, mais il tira au hasard et sans succès. On le précipita à demi mort par une des fenêtres de la galerie et il alla tomber sur le pavé du *Terreiro do Paço*.

Pendant ce temps la duchesse de Mantoue appelait à la résistance d'une des fenêtres de la galerie, qui donne sur la chapelle. D. Antão d'Almada et son fils, suivis de quelques gentilshommes, montèrent en hâte dans les appartements où elle était en larmes, et, sans se départir d'une courtoisie qu'on aurait pu oublier dans cette situation extrême, ils forcèrent la petite-fille du roi D. Manuel, qui avait séparé sa cause de celle des Portugais, à se cacher au peuple et plus tard à s'enfuir en Espagne.

Dès ce moment la révolution était consommée. Au moment où D. Miguel de Almeida proclamait l'indépendance, D. Georges de Mello et son cousin, Estevam da Cunha, accompagnés d'Antonio de Mello de Castro, gagnèrent la place d'armes, et se mettant à la tête du peuple, dispersèrent les Espagnols, qui faisaient mine de résister. Bientot l'archevêque de Lisbonne, D. Rodrigo da Cunha, sortit solennellement de son palais, et vint bénir les armes qui rendaient l'indépendance au pays, et le comte d'Avranches, suivi des hérauts d'armes, proclama l'avénement du nouveau roi. Pendant que ce grand événement avait lieu à Lisbonne, João IV était encore dans son palais de Villa-Viçosa, mais il n'y demeurait pas oisif. Aussitôt qu'il eut appris avec quelle impatience on l'attendait dans Lisbonne, il fit des ex-

(1) C'était la Saint-Éloi et l'épître du jour contenait ces paroles, que l'on cita depuis comme une prophétie : *Fratres hora est jam nos de somno surgere ; nunc enim propior est nostra salus, quam cum credidimus.* (Saint Paul, *Épître aux Romains*.)

positions pour résister aux premiers efforts du parti espagnol ; puis il se mit en route, accompagné seulement de deux gentilshommes, et le 6 il était dans la capitale, où le peuple le reçut avec enthousiasme. Au bout de neuf jours une plateforme immense était dressée sur le *Terreiro do Paço*, et là il fut couronné solennellement. Ce fut le marquis de Ferreira qui remplit l'office de connétable. Le clergé tout entier et les innombrables confréries religieuses de la cité prirent part à ce grand acte politique, et le 29 janvier 1641 les cortès furent convoquées pour ratifier le choix que la nation venait de faire. La veille on avait reconnu comme héritier du royaume l'infant D. Théodose, qui n'avait que sept ans à peine, mais dont la vive et précoce intelligence faisait concevoir alors des espérances bien légitimes (1), que la mort devait interrompre.

Après que le premier mouvement d'enthousiasme fut passé, on vit que le royaume, qui s'était dégagé si résolument d'un joug détesté était littéralement sans finances, sans forces de terre, sans marine, et même sans armes pour soutenir le premier choc de l'Espagne : ce fut précisément cette faiblesse apparente qui sauva João IV, qu'on nommait encore le *duc de Bragance* à Madrid et que son beau-frère, le duc de Medina-Cœli, appelait sérieusement en champ clos, pour qu'il eût à se laver par les armes du crime de félonie. On envoya ce cartel ridicule, et on s'abstint de faire marcher immédiatement des troupes : on était parvenu à persuader au spirituel mais inhabile Philippe IV qu'une guerre offensive en Portugal était complétement inutile, et qu'avec deux mains de papier portant la signature royale tout rentrerait dans l'obéissance. João IV était plus fort qu'on ne le croyait ; il avait déjà l'appui de Richelieu, dont les tentatives pour faire triompher sa cause ne sont plus douteuses. Après la France, l'Angleterre, la Hollande, la Suède et le Danemark offrirent au nouveau monarque leur appui, de l'argent, des munitions ; les navires arrivèrent dans peu de temps, si bien que lorsque les Espagnols songèrent à attaquer le Portugal par Olivença, Mathias d'Albuquerque, choisi avec beaucoup de discernement par João IV pour conduire cette guerre de résistance, était prêt à le recevoir : il le prouva trois ans plus tard à Montijo.

Si le nouveau monarque n'eut pas d'abord à se défendre contre une armée d'invasion, il eut à redouter la guerre secrète qu'on lui fit par l'or et par la trahison. Dès 1641 D. Sébastien de Matos, archevêque de Braga, devint l'âme d'une conspiration, dans laquelle entrèrent le marquis de Villa-Real, le duc de Caminha, le comte d'Armamar, et D. Agostinho Manoel de Vasconcellos ; elle avait pour but de faire rentrer le pays sous le joug espagnol. En réalité ce fut surtout dans cette occasion critique que João IV donna des preuves de fermeté et d'habileté tout à la fois. Le procès des conspirateurs s'instruisait, et l'on ignorait encore quelle serait l'issue du jugement prononcé par la cour suprême, lorsqu'il fit sortir du port de Lisbonne les flottes de France et de Portugal en destination pour Cadix, « voulant ainsi prouver, dit le célèbre Vieira, qu'il était si bien roi, que pour faire tomber les têtes coupables il ne sentait nulle nécessité d'appeler à son aide les armes étrangères ou même de recourir à l'assistance des siens (1). »

João IV régna seize ans, et il marqua son passage au pouvoir par d'utiles institutions. A partir de l'année 1640 l'homme que nous sommes accoutumés à regarder en France comme l'âme de la révolution qui le mit sur le trône, s'efface complétement, tandis que le secrétaire d'État choisi par le roi, Francisco de Lucena, qui en réalité conduisit les affaires, d'une main vigoureuse, et par cela même s'attira la haine des grands, prend chez les historiens portugais une importance que nous ne soupçonnons pas. Haï particulièrement par D. Rodrigo da Cunha, archevêque de Lisbonne, ce ministre fut accusé publiquement de trahison, et les circonstances qui accompagnaient sa sortie des affaires n'apportèrent pas un médiocre ennui aux premières années d'un règne difficile. João IV et son fils durent les années de repos dont ils jouirent au gain de deux batailles où les armées espagnoles furent battues complétement. La première, celle que l'on désigne sous le nom de Montijo, eut lieu le 26 mai 1644 ; celle de Montes Claros fut gagnée par le marquis de Marialva sur le marquis de Caracena, le 17 juin 1665.

Malgré les soucis que lui donnait un trône peu affermi, João IV ne cessa pas de cultiver avec ardeur la musique et de s'occuper surtout de la théorie de cet art. On a de lui les ouvrages suivants, dont quelques-uns existent à la Bibliothèque impériale de Paris : *Defensa de la*

(1) Les panégyristes les plus modérés de la péninsule appellent ce jeune prince un *prodige de la nature*. Si l'on en juge par un appréciateur moins intéressé, le voyageur Monconys, il avait acquis de très-bonne heure de réelles connaissances dans les sciences exactes et même en littérature. Il mourut le 15 mai 1653, et fut enterré à Belem : s'il eût vécu tous les scandales donnés par Alfonse VI eussent été évités à la nation.

(1) Antonio Vieira, qui était initié on ne peut mieux à la politique du temps, témoigne une vive admiration pour la conduite de João IV en cette circonstance difficile. Une seconde conspiration fut tramée, en 1647, pour livrer de nouveau le Portugal à l'Espagne. C'était à la procession du *Corpus Christi*, où l'on promène avec tant de pompe le simulacre de saint Georges (depuis que ce saint guerrier a été choisi par Jean Ier pour être le protecteur du Portugal) que l'attentat devait éclater. Dans le but d'assassiner João IV, on avait placé sur le chemin de la procession, abrités par des habitations de la rue des Torneiros, plusieurs hommes armés d'arquebuses, qui devaient tirer ensemble sur le roi. L'exécution de ce projet échoua, et les conspirateurs payèrent de leur vie la tentative qui, si elle avait réussi, eût replacé leur pays sous le joug espagnol.

Musica contra la errada opinion del obispo Cyrillo Franco; Lisbonne, 1649, in-4°. L'évêque Cyrillo Franco avait écrit une lettre apologétique sur la musique ancienne et sur ses effets prodigieux, et le roi répondit au prélat par une louange très-exaltée de la musique moderne, dans laquelle il se pose en champion enthousiaste de la musique de Palestrina; — *Respuestas a las dudas, que se pusieron a la Missa : Panis quem ego dabo de Penestrina*, (sic) *impressa em el libro cinco de sus Missas*; Lisbonne, 1654, in-4°. Cet opuscule, écrit en espagnol et non en portugais, comme on l'a dit, fut traduit en italien, et parut à Rome en 1655 : les armes royales de Portugal gravées au frontispice peuvent, au besoin, servir à faire connaître leur auteur; — *Dous motetes* : ils ont été imprimés à la fin des œuvres musicales de João Rabello; Rome, 1657, in-4°; — *Magnificat* à quatre voix; — *Dixit Dominus Domino Deo*, à huit; — *Laudate Dominum omnes gentes*, à huit; — *Concertado sobre o canto châo do hymno : Ave Maris, stella*; sans date (1); — *Concordancia da Musica, e passos della, collegida dos mayores professores desta arte*; ms.; — *Principios da Musica, quem forão seus primeiros authores e os progressos que teve*; in-fol. Comme expression des sentiments politiques de ce souverain, on a les lettres suivantes, dont le nombre pourrait être certainement accru; — *Practica aos fidalgos em 28 de julho de 1641 quando forão prezos por inconfidencias o marques de Villa-Real e o duque de Caminha*; Lisbonne, 1641, in-fol.; — *Memoria, que deixou à rainha dona Luiza quando passou no anno 1643 à provincià de Alentejo, e lhe cometeo a regencia do Reino*; l'original se conservait jadis dans la bib. du duc de Cadaval. João IV avait réuni une bibliothèque musicale qui effaçait toutes les collections du même genre connues au dix-septième siècle, et il avait fondé dans son palais une typographie destinée surtout à imprimer la musique, qui jouit longtemps d'une grande renommée. M. Fétis a donné une excellente appréciation de D. João IV comme critique musical. On a remarqué, avec raison, que ce souverain avait transmis à sa descendance le goût passionné qu'il avait pour l'art.

Ferdinand Denis.

J. Pinto Ribeiro guarda mòr do real archivo, *Usurpacão Retenção, Restauração de Portugal*; Lisbonne, 1642, in-4°, et 2 partie des œuvres du même; Coimbre, 1730, in-fol. — João de Vasconcellos, *Restauracão de Portugal prodigiosa*; Lisbonne, 1648. — *Capitulos geraes apresentados a el Rei D. João IV, nas cortès celebradas em Lisboa com os tres estados em 28 de janeiro de* 1641; in-fol. — *Relação verdadeira da entrada que o governador das armas Mathias de Albuquerque fez em Castella no mez de abril de 1644 e successo de Montijo*; Lisbonne, 1644, 6 vol. in-4°. — *Victoriosos successos das armas de Sua Magestade el rei D. João IV nas fronteiras da Beira e Alemtejo no mez de outubro de 1643*; in-4°. — *Tacito Portuguez. Vida e Morte, Dictos e Feitos de el rei D. João IV de Portugal*, manuscripto de D. F. Manuel de Mello. Ce travail si précieux d'un habile écrivain a été reprodu[it] en partie dans le journal *L'Ilustração*, in-fol. — Comte de Ericeira, *O Portugal restaurado*; 4 vol. pet. in-4°. — Veloso de Lyra, *Espelho de Lusitanos em o cristal do psalmo quarenta e tres*. —Santarem, *Quadro elementar*. — R. Aubert Vertot d'Auboeuf (L'abbé), *Histoire des Révolutions de Portugal*; Paris, 1689, in-12. — Passarello, *Bellum Lusitanum*. — Laclède, *Histoire générale de Portugal*. — Pedro de Mariz, *Dialogos de varia Historia*, édition de 1758. — Le P. Antonio Vieira, *Obras*. — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*.

JOAO V, vingt-quatrième roi de Portugal, né à Lisbonne, le 22 octobre 1689, mort le 31 juillet 1750. Il succéda à son père, D. Pedro II, le 1er janvier 1707, et montra d'abord quelques dispositions heureuses. Il monta sur le trône à dix-sept ans, dans des circonstances difficiles, et en continuant la politique de son père il se trouva, à son insu et pour ainsi dire en dehors de ses sympathies, engagé dans la lutte contre la France; il persista néanmoins dans ce parti durant la guerre de la succession. Philippe V étant rentré dans Madrid et le duc de Berwick ayant remporté l'éclatante bataille d'Almanza, le 27 avril 1707, on peut dire que le début du règne de João commença par une défaite; sa résolution bien arrêtée de ne point abandonner les intérêts de l'Autriche lui coûta beaucoup d'hommes et d'argent. La bataille de Saragosse, gagnée le 20 août 1710, par le général Staremberg, releva un peu sa position, qu'affaiblit, l'année suivante, l'expédition dirigée par Duguay-Trouin contre Rio-de-Janeiro, le 13 septembre 1711.

Pendant ces événements, D. João V s'était déjà marié, depuis quelques années, avec Marie-Anne d'Autriche, fille de l'empereur Léopold Ier, et l'arrivée de la reine à Lisbonne, le 9 juillet 1708, sur une flotte de l'Angleterre, avait donné lieu à des fêtes splendides, propres à faire prévoir dès lors quels seraient les goûts fastueux du jeune roi. En effet, le traité d'Utrecht n'eut pas été plus tôt signé (1) et rétabli la paix dans la péninsule, que les sympathies du monarque portugais pour la cour de France se manifestèrent. Louis XIV devint pour lui un type vraiment royal, qu'il fallut imiter. João V voulut l'emporter en faste religieux sur tous les souverains catholiques de l'Europe, et il choisit parmi ses diplomates ceux qu'il jugeait les plus habiles pour obtenir du saint-siége ce qu'il souhaitait par-dessus tout.

(1) On reproduit ici la nomenclature fort sommaire donnée par Barbosa Machado. Des recherches attentives accroîtraient probablement ces renseignements bibliographiques sur l'œuvre musical du roi Jean.

(1) Ce traité important, dont la rédaction en ce qui touchait les possessions du Nouveau-Monde a été si légèrement adoptée, fut célébré à Utrecht dès 1713; mais il ne fut signé à Lisbonne que le 6 février 1715. Les diplomates qui y apposèrent leur signature étaient, pour la France : le maréchal d'Huxelles et M. Ménager; pour le Portugal, le comte de Tarouca et D. Luiz da Cunha. Lorsqu'on examine le dédale inextricable dans lequel se trouvent engagés ceux dont la mission est de fixer aujourd'hui les limites entre la Guyane et le Brésil, on ne peut s'empêcher de regretter amèrement la façon dont fut rédigé ce traité.

chose, certains priviléges exclusifs attachés à son église métropolitaine. Ce n'était plus, comme au temps des Almeida, des Albuquerque et des Castro, le désir de faire pénétrer le christianisme dans les parties les plus reculées de l'Orient qui préoccupait ce roi dévot sans véritable grandeur; il ne s'agissait plus pour lui de civiliser les nations sauvages du Brésil en leur prêchant l'Évangile, comme on l'avait fait sous João III; ce qu'il fallait obtenir du saint-siége, c'était le titre de *Majesté très-Fidèle* et la faculté de célébrer les cérémonies du culte avec une pompe toute pontificale et qui ne laissât rien à envier aux splendeurs de Rome. Cette négociation fut longue et coûteuse : ce fut seulement au mois de septembre 1741 qu'elle fut couronnée d'un entier succès. João V avait jugé à propos d'établir pour sa capitale une division ecclésiastique particulière, et jusqu'à la date indiquée ici le diocèse de Lisbonne avait été divisé en deux archevêchés (1). Par la bulle de Benoit XIV qui instituait un patriarche à Lisbonne, cet état de choses cessa : il n'y eut plus qu'un seul chapitre patriarcal pour tout le diocèse, et l'on établit en même temps dans les palais de l'archevêché un séminaire pour l'éducation des jeunes ecclésiastiques qui devaient se vouer désormais au service de l'église patriarcale de Lisbonne. Tout dans cette vaste métropolitaine fut calqué dès lors sur le rite de la cour pontificale, et il n'y eut pas jusqu'à la pourpre dont se revêtent les chanoines de ce chapitre souverain qui ne rappelât exactement la pompe des cardinaux.

Dès sa première jeunesse João V avait rêvé l'érection d'un palais monastique qui réunît le caractère religieux de l'Escurial et la splendeur plus mondaine de Versailles : l'édification de Mafra fut résolue. João V choisit un Allemand, d'origine italienne, que l'on nommait Ludovici, pour construire ce palais, dont la façade devait avoir environ 216 mètres de long, et le 17 novembre 1717 la première pierre du nouveau château fut posée. Dire ici les sommes immenses qui vinrent s'engouffrer dans la construction de ce vaste monument serait chose inutile; nous nous contenterons de rappeler que treize années entières furent employées à son édification et que la basilique ne put être consacrée que le 22 octobre 1730. Heureusement pour le monarque prodigue, que les mines fécondes du Brésil ne ménageaient pas leurs trésors; c'était le temps où le territoire de Villarica livrait sans le compter son or, et deux ans avant qu'on eût posé en Europe la première pierre de Mafra l'exploitation des diamants du Cerro-do-Frio avait laissé entrevoir ce qu'on pouvait se permettre à Lisbonne de folles prodigalités (1).

João V avait parfois, il faut en convenir, des inspirations plus heureuses, quoique son règne ait été marqué en littérature par un goût détestable. Il possédait l'amour des sciences et des recherches historiques : le 8 décembre 1720, il fit inaugurer l'*Académie d'Histoire* qu'il venait de fonder, et, ayant été informé que l'Académie des Arcades n'avait pas à Rome un lieu convenable pour y tenir ses séances, il donna des ordres à son ambassadeur pour que ce corps littéraire fût logé avec une sorte de dignité. Il encouragea l'étude des mathématiques; il donna à l'université d'Evora trois chaires de droit civil et deux de droit canonique; enfin, il eut tous les goûts d'un bibliophile, sinon éclairé, du moins zélé. On lui apporta à Lisbonne de tous les coins de l'Europe les éditions les mieux choisies et surtout les reliures les plus splendides. Ces beaux livres servaient peu, il est vrai, et n'occupèrent pas même systématiquement les rayons d'une bibliothèque; mais enfin leur présence à Lisbonne témoignait d'un louable désir.

Quant aux goûts privés, au caractère de ce roi, il y a longtemps qu'un mot piquant de Voltaire en a fait connaître les bizarres contrastes : « Les fêtes de Jean V étaient des processions; ses édifices des monastères et ses maîtresses des religieuses. » C'était à cela en effet que se bornaient les préoccupations du roi; pour les soins sérieux qu'exigeait l'administration, ce fut un moine récollet, fray Gaspard, qui en fut chargé : ce ministre, malgré son incapacité notoire, eut toute la confiance du monarque. Le 10 mai 1742 João V, ayant ressenti une violente attaque d'apoplexie, fut paralysé presque complétement du côté gauche; dès lors il tomba dans une sorte de marasme, et changea la plupart des habitudes de sa vie. Les bains de Caldas da Rainha amenèrent une légère amélioration dans sa santé; mais cet état dura près de neuf ans, et c'est fray Gaspard qui régnait. Le dernier événement important dont fut marquée la vie de ce monarque, celui dont il ressentit une joie sincère, fut la promulgation de la bulle de Benoit XIV, datée du 23 décembre 1748, bulle par laquelle le titre de *Majesté Très-Fidèle* lui était accordé ainsi qu'à ses successeurs. João V mourut à Lisbonne. Sa tombe est dans l'église de São-Vicente de Fóra. Le dernier événement politique de son règne, mais auquel il ne prit personnellement qu'une part bien faible, fut l'échange des Sept-Missions contre la colonie do Sacramento; échange visiblement contraire à ses intérêts. C'est enfin durant les dernières an-

(1) Nous ferons remarquer ici, en passant, que faute de connaître cette étrange division ecclésiastique, plusieurs bibliographes ont expliqué de la manière la plus bizarre les dénominations de *Lisboa oriental* et *Lisboa occidental*, qui marquent dans beaucoup de livres portugais le lieu d'impression.

(1) On évalue à environ deux milliards quatre cent millions de francs la somme qui fut exportée des mines du Brésil depuis la découverte de Minas Geraes jusqu'en 1755, c'est-à-dire dans un espace d'environ soixante ans.

nées de son règne que les Anglais préparèrent leur puissance aux Indes. F. DENIS.

F Francisco-Xavier dos Serafins Pitarra, dans les additions à l'ouvrage de Pedro de Mariz, *Dialogos de varia Historia*; Lisbonne, 1758, in-4°. — João Baptista de Castro, *Mapa de Portugal*. — *Vida, Successos e Fallecimento do rey fidelissimo João V*; Lisbonne, 1750, in-4°. — *O Panorama, jornal literario*; gr. in-8°, avec fig, première série. — Ferdinand Denis, *Portugal*. — Chaumeil et Stella, *Hist. de Portugal*. — *Hist. Genealogica*.

JOAO VI (*Marie-Joseph-Louis*), roi de Portugal, né le 13 mai 1769, à Lisbonne, mort le 10 mars 1826, dans la même ville. C'était le second fils de Marie Ire et de l'infant don Pedro, oncle et époux de cette princesse, qui par courtoisie lui accorda le titre de roi. Sa mère, ayant été déclarée inhabile à régner, par suite de la maladie mentale que l'exaltation religieuse avait développée en elle, il prit les rênes du gouvernement le 10 mars 1792; cependant tous les actes continuèrent à être promulgués au nom de Marie. A cette époque ce prince était un jeune homme timide et complétement dépourvu des connaissances nécessaires au chef d'un État. Livré aux moines dès l'enfance, il avait appris fort peu de chose; il faisait ses délices des cérémonies de l'église, était très-versé dans la liturgie, et se plaisait à chanter au lutrin. Un tel prince ne pouvait guère être que l'instrument de ses ministres. Aussi l'histoire de son règne, traversé des plus graves événements, est-elle plutôt celle des prétendus hommes d'État que les intrigues de cour portèrent successivement au pouvoir, et à l'administration desquels il n'eut qu'une part presque insignifiante. Le premier acte de son gouvernement fut des plus impolitiques. Au lieu de garder dans la guerre qui venait d'éclater entre l'Angleterre et la république française une neutralité dont le commerce et la navigation pouvaient tirer de grands avantages, il obéit à l'influence de plus en plus impérieuse du cabinet de Londres, et adhéra, le 1er septembre 1793, à la première coalition. Puis il se crut obligé par le *casus fœderis* stipulé précédemment entre le Portugal et l'Espagne de mettre à la disposition de cette puissance un corps d'armée auxiliaire, qui, sous les ordres du général anglais Forbes, déploya une grande bravoure dans la campagne du Roussillon et rendit des services signalés. Mais cette ostentation ridicule, ou plutôt ce dévouement servile d'un ministère vendu à l'Angleterre, eut pour le pays les résultats les plus déplorables. Jusqu'à la paix de Madrid, en l'espace de sept années, le Portugal perdit plus de 200 millions de francs; tous les riches navires du Brésil devinrent la proie des nombreux corsaires français; les droits d'entrée sur les marchandises tombèrent à un chiffre dérisoire, à cause de la contrebande anglaise entreprise presque ouvertement et sur une vaste échelle; le trésor, que Pombal avait laissé dans l'état le plus florissant, fut réduit à une pénurie telle, autant par l'excès des dépenses que par la corruption administrative, qu'il fallut créer dès 1797 un papier-monnaie portant intérêt à six pour cent, papier rapidement déprécié, et avec lequel le gouvernement remboursa une masse énorme d'anciennes créances. Enfin, au lieu de protéger les côtes par des croisières bien entretenues, on acheva d'épuiser les ressources pécuniaires pour équiper une petite escadre qui fut envoyée à Portsmouth, et dont les Anglais dédaignèrent les services.

Depuis la conclusion du traité de Bâle (22 juillet 1795), traité dans lequel, par mépris ou par ingratitude, l'Espagne, partie contractante, oublia de faire aucune mention de son allié, le prince Jean avait retiré de l'armée des Pyrénées les faibles restes de ses troupes. Le parti libéral fondait sur ce fait l'espoir d'un rapprochement prochain avec la France. Plusieurs tentatives de négociation eurent lieu dans ce but; il y en eut même une, habilement conduite par M. d'Araujo, en 1797, qui aboutit à un projet de traité des plus avantageux. Mais comment le Directoire pouvait-il croire à la sincérité de semblables ouvertures tant que les Anglais étaient maîtres de Lisbonne? En effet, cette capitale, occupée militairement par plusieurs régiments de Suisses et d'émigrés français, resta plusieurs années en leur pouvoir. Au milieu de ce désarroi général, le prince Jean jugea l'occasion favorable pour exercer pleinement l'autorité royale et secouer le joug importun de ses ministres; il prit le titre de régent, qu'il conserva jusqu'à la mort de sa mère, et fit rendre tous les actes en son propre nom (1799). Le chef du cabinet, Seabra, dont les talents ne pouvaient excuser la cupidité et les abus de pouvoir, fut remplacé par Pinto, homme d'une incapacité notoire, intrigant, bas et dissimulé. Quelques places honorifiques furent abandonnées au parti libéral, telles que la charge de généralissime au vénérable duc de Lafoẽns. Mais la cour n'en resta pas moins l'humble servante du cabinet de Saint-James, et le trop fameux Manique, un des favoris du prince, continua, à la direction de la police, son système d'espionnage et de persécution. On doit ajouter qu'un changement remarquable se manifesta à cette époque dans le caractère de Jean. S'il ne cessa de se montrer au public timide, faible et méfiant, il fit des progrès sensibles dans la connaissance de l'histoire contemporaine, se rapprocha de la bourgeoisie, encouragea l'instruction, et, quoique superstitieux en apparence, ne favorisa point les ambitieuses visées du clergé.

Des événements graves se préparaient au dehors; le Portugal allait porter la peine de la politique tortueuse que jusque là, par l'influence anglaise et la trahison du parti aristocratique, il avait suivie contre la France. En 1801, le général Bonaparte força l'Espagne à lui déclarer la guerre. Deux corps d'armée furent désignés pour l'envahir, l'un espagnol sous les ordres du prince de la Paix (*voy.* Godoi), l'autre fran-

çais commandé par le général Leclerc. La résistance était impossible; la désorganisation totale des troupes, le défaut d'approvisionnements, l'ignorance des officiers, la détresse du trésor public, la défection de l'Angleterre, qui ne mit à la disposition de son allié que 300,000 livres sterling de subsides, et la faible division campée à Lisbonne, tout conseillait au gouvernement une prompte adhésion aux volontés de Bonaparte. Mais on avait compté sans l'astucieux Pinto, qui avait à cœur d'abattre les libéraux, conseillers de la paix; il fit traîner les négociations en longueur de façon à laisser aux Espagnols le temps de franchir la frontière. Dès lors la paix n'était plus possible. Trois places furent prises, et l'insignifiante échauffourée de Portalègre, où toute l'armée lâcha pied devant l'attaque de quelques milliers de cavaliers, décida du sort d'un royaume. Le régent envoya Pinto à Badajoz, afin de s'entendre avec Lucien Bonaparte et le prince de la Paix. Ils signèrent dans cette ville le traité du 6 janvier 1801, qui fut bientôt suivi de celui de Madrid, en date du 6 juin de la même année. Par ce traité onéreux, les marchandises françaises furent placées sur le même pied que les marchandises anglaises pour les droits d'entrée; le Portugal consentait à fermer ses ports aux vaisseaux de la Grande-Bretagne, cédait à l'Espagne Olivença et son territoire, et à la France une étendue de soixante milles dans la Guyane, et s'obligeait de plus à payer à cette dernière puissance une somme de quinze millions de francs, qu'il fut forcé d'emprunter à la Hollande. Ces conditions exorbitantes furent, il est vrai, modifiées à la paix d'Amiens, dont la rupture faillit exposer le Portugal à de nouveaux dangers. Placé entre les menaces d'invasion, également impérieuses, de l'Angleterre et de la France, le régent eut cette fois l'adresse de les écarter, et, grâce à de grands sacrifices d'argent, il obtint, par la convention du 6 octobre 1803, de rester dans la neutralité, qui fait la force des États secondaires. Aussi, malgré la reprise des hostilités en Europe, cet acte de sage politique ouvrit au commerce et à la navigation une ère de bien-être maintenue sans interruption jusqu'aux événements de 1807. Cette période de quatre années de paix fut à peine troublée par les intrigues des partis; toutefois, on ne peut passer sous silence la ridicule tentative de quelques grands seigneurs, qui, pour restaurer les anciens priviléges de la noblesse, projetèrent de placer à la tête du gouvernement la propre femme du régent, Charlotte-Joachim de Bourbon (1805). Cette princesse, unie à Jean le 6 mai 1734, était fille du roi d'Espagne Charles IV; d'un esprit remuant et d'une conduite au moins légere, elle avait cessé depuis 1793 d'entretenir de bonnes relations avec son époux; en 1806, leur rupture devint publique, et le rapprochement qui suivit la contre-révolution de 1823 ne fut qu'une démonstration illusoire.

Le moment de la crise qui menaçait le Portugal approchait. Il était facile de prévoir que Napoléon, après avoir triomphé du nord, allait tourner son infatigable activité vers le midi, afin d'enlever à l'Angleterre tout le continent européen; le cabinet portugais, livré à une imprévoyante sécurité, ne prenait aucune mesure pour conjurer ce péril. Au mois d'août 1807, les propositions suivantes lui furent présentées par le gouvernement français, avec un délai de trois semaines pour y obtempérer : fermer tous les ports à l'Angleterre, lui déclarer la guerre en se joignant à la France et à l'Espagne, arrêter tous les sujets britanniques et confisquer leurs propriétés. Au lieu d'accéder franchement à tout ce qu'on exigeait de lui ou d'organiser une prompte résistance, le régent ne sut quel parti prendre; il promit d'abord, puis tergiversa, éluda, tenta de racheter son trône en dépêchant le marquis de Marialva à Napoléon, accepta les secours de l'Angleterre, favorisa l'embarquement de ses sujets et de leurs biens, n'osa point rappeler ses ambassadeurs de Madrid et de Paris et prépara tout en même temps pour la fuite. Quant à la conduite de ses ministres durant cette crise, elle décela l'incapacité la plus absolue; ils ignorèrent le traité de Fontainebleau (27 octobre 1807), où fut arrêté le partage du Portugal entre l'infante d'Espagne, reine d'Étrurie, le prince de la Paix et la couronne de France, et n'apprirent que par hasard l'arrivée des Français à Abrantès, le 26 novembre. Ce fut par lord Strangford que le régent connut le décret impérial du 11 qui prononçait la déchéance de la maison de Bragance. Dès ce moment, le départ fut sérieusement résolu. Un conseil de régence fut établi et l'ordre donné au peuple d'accueillir les conquérants en amis. L'embarquement de la famille royale, qui s'opéra le 27, présenta le spectacle d'une véritable panique. Toute la marine militaire, ainsi que plusieurs bâtiments armés par des négociants, fit voile pour le Brésil, emportant avec le gouvernement environ quinze mille individus et la moitié du numéraire en circulation dans le royaume. Il ne resta pas 10,000 crusades dans le trésor public, qui, en prévision d'une catastrophe, ne payait plus depuis six mois ni créanciers, ni employés, ni fonctionnaires. Un vent contraire empêcha la flotte d'entrer dans l'Océan avant le 29 novembre, et elle avait à peine dépassé la barre du Tage que l'avant-garde de Junot arriva au bourg de Sacavem, à deux lieues de Lisbonne. Très-mal équipée et à peine pourvue des objets les plus nécessaires, assaillie dans la traversée par deux tempêtes violentes, elle mouilla le 21 janvier 1808 à Bahia, et deux mois après à Rio-de-Janeiro.

Reçu au milieu des acclamations générales, le régent prit aussitôt l'initiative d'une suite de mesures dont plusieurs furent très-avantageuses pour le Brésil. Il ouvrit les ports du pays à toutes les nations réunies, autorisa l'exportation des

née en 1805; *Anna de Jesus Maria*, née en 1806, mariée au marquis de Loulé.

Paul Louisy.

Histoire de Jean VI, roi de Portugal; 1827. — *Edinburgh Review*, déc. 1826. — F. Denis, *Le Portugal* (Univ. pittor.). — Martens, *Recueil des Traités*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — Santarem, *Quadro elementar das relaçoes politicas et diplomaticas de Portugal*; 1842-1848. — *Essai sur l'Histoire du Portugal*; 1838, 2 vol. — *Mémoires du duc de Raguse*. — Rabbe, *Biog. univ. des Contemporains*.

JOAO-BAPTISTA (*Pedro*), voyageur africain portugais, né au dix-huitième siècle, mort dans la première moitié du dix-neuvième. Cet homme intrépide, originaire du royaume d'Angola, exécuta par ordre du capitaine général Antonio de Saldanha, résidant à Loanda, la contrepartie du prodigieux voyage du Dr Lacerda, à travers le continent africain. Le 22 mai 1806, il partit d'une localité nommée Morupue pour les provinces de Tette et de Sena. Après d'incroyables péripéties et des travaux qui méritaient plus de renommée, ce voyageur parvint avec sa suite et son compagnon Anastasio, à la bourgade de Tette; il y entra le 2 février 1811, et y fut reçu par le gouverneur des possessions orientales de l'Afrique. A peu près dépourvu d'instruction première, João-Baptista ne put malheureusement pas donner beaucoup de lumières sur les vastes régions qu'il avait parcourues; mais il avait eu le soin de tenir un journal exact de son voyage, et l'on trouvera ce précieux itinéraire dans la troisième série des *Annaes maritimos de Portugal*; Lisbonne, 1843, in-8°. En 1815 le digne João-Baptista fut promu au grade de capitaine des *pedestres*, compagnie de voyageurs, que l'on avait formée à la foire de Mucari dans l'intérieur d'Angola. Le personnage qui l'avait expédié, Francisco Honorato da Costa, fut promu à cette occasion au rang de brigadier de milice.

F. D.

Indice chronologico das Navigaçoes, viagens, descobrimentos; Lisbonne, 1841.

JOAS, en hébreu *Joash*, roi de Juda, mort en 838 avant J.-C. Il était fils d'Ahasjah et de Zivéa, et petit-fils d'Athalie, qui avait fait périr toute la descendance de la famille royale. Un seul prince survécut, Joas, qu'elle avait cru enveloppé dans la ruine de tous, mais que sa tante Josabeth, femme du grand-prêtre, sauva et cacha avec la nourrice du jeune prince dans le temple. Six ans plus tard, il fut élevé sur le trône par Joad. Sa cruelle aïeule se présentait à ce moment dans l'enceinte sacrée; elle vit Joas la couronne sur la tête et entouré d'une foule qui l'acclamait. C'est une conjuration! c'est une conjuration! s'écria-t-elle; puis elle déchira ses vêtements. Joad la fit entraîner hors de l'enceinte sacrée, et lui fit donner la mort. C'est l'histoire de cette restauration miraculeuse qui fait le sujet du chef-d'œuvre de Racine, d'*Athalie*. Joas régna avec sagesse tant qu'il se laissa guider par les conseils de Joad. A la mort de ce pontife, il se laissa entraîner à l'idolâtrie, et fit périr Zacharie (1), le fils de son bienfaiteur, pour avoir osé lui reprocher une conduite si coupable. Dieu suscita Hazael, roi de Syrie, pour le punir: ce prince prit la ville de Gath, et menaça Jérusalem. Il ne se retira que moyennant un tribut considérable acquitté par Joas en recourant aux trésors que recélait le temple et en faisant monnaie des objets précieux du sanctuaire. Cette circonstance fut probablement la cause de sa mort. Ses serviteurs conjurèrent contre lui, et le frappèrent dans une maison particulière. Il avait régné quarante ans.

V. R.

Rois, 12-21.

JOAS, roi d'Israel, fils et descendant de Joachas, régna de l'an 840 à l'an 825 avant J.-C. Il fut contemporain de son homonyme Joas, roi de Juda et d'Amasias, successeur de ce prince. Israel était faible alors par suite de longues dissensions intestines; le roi de Juda en profita pour lui déclarer la guerre. Le roi d'Israel eût voulu éviter les hostilités; contraint enfin à prendre les armes il vainquit le roi de Juda près de Bethsem, le fit prisonnier, s'avança ensuite vers Jérusalem, fit tomber une partie de l'enceinte de cette capitale, s'empara des trésors royaux et du temple, et ne se retira qu'après avoir emmené en otages les fils de son ennemi. Le roi d'Israel suivit, dit la Bible, les erreurs de ses prédécesseurs idolâtres. Toutefois, il se conduisit convenablement envers le prophète Élisée, qui lui annonça une triple victoire sur les Syriens. En effet, il reconquit sur Ben Adad, roi de Syrie, le territoire qu'Israel avait perdu sous son père Joachas.

V. R.

Rois, 13, 7, 24, 26.

* **JOASAF Ier**, quatrième patriarche russe, élu le 6 février 1634, mort le 28 novembre 1642. On a de lui un *Rituel*, contenant les *Statuts synodaux* de son prédécesseur Philarète.

JOASAF II, septième patriarche russe, élevé à cette dignité le 29 décembre 1667, et mort le 17 février 1672, a assemblé, la première année de son patriarcat, toujours pour livrer à l'anathème les sectaires, un concile, auquel assistèrent Païsi, patriarche d'Alexandrie, et Macaire, patriarche d'Antioche, et dont les principaux actes sont insérés dans le *Slougebnik*, ou Missel, 1668. On a de lui une *Lettre pastorale* (1668); une autre adressée aux sectaires, intitulée: *Ouvéchtchanié pravlénia*, réimprimée en 1753; — une *Instruction sur la manière de peindre les images* (1668), et une autre sur *la manière de se tenir à l'église*; cette dernière pièce a été réimprimée à Moscou en 1786.

A. G.

Slovar pisatéliakh doukhovnago tchina greko-rossiiskoi Tzarkvi.

JOATHAM, fils d'Osias, roi de Juda, mort en 742 avant J.-C. Il gouverna, sous le titre de

(1) C'est à la mort de Zacharie que Racine fait allusion dans *Athalie*:

« Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé? » etc.

maître du palais, du vivant de son père, qu'une lèpre au visage empêchait de paraître en public. Il imita Osias, dont la conduite fut meilleure que celle de la plupart de ses prédécesseurs. Seulement il laissa se continuer une pratique qui paraissait entrée dans les habitudes du peuple, le sacrifice sur les hauts lieux, toujours réprouvé par le Seigneur. Il embellit Jérusalem, dont il fit réparer les murailles, et construisit des tours pour en défendre l'accès à l'étranger. Joatham défit les Ammonites, les rendit tributaires de cent talents et de dix mesures de blé et d'avoine. Il gouverna dix années sous le nom de son père et six en son nom propre. V. R.

Rois, IV.

JOATHAN ou **JOTHAM**, le plus jeune des fils de Gédéon. Il échappa seul en se cachant du massacre de sa famille ordonné par Abimelech. On lui attribue un apologue qu'il aurait adressé à ses concitoyens de Sichem au sujet de leur gouvernement et dont on trouve le texte chap. IX et suiv. du livre des *Juges*. Joathan se retira dans le pays de Béir pendant tout le temps que dura l'administration d'Abimélech, persécuteur de sa famille. V. R.

Juges, IX, 7-20.

JOB (*Hiob*), nom d'un personnage biblique, dont l'histoire ou la légende primitive est empruntée à l'ouvrage d'un auteur resté inconnu. Les calculs les plus vraisemblables fixent l'existence de Job au quatorzième siècle avant J.-C. Ce qu'il fut, comment il vécut, c'est ce que l'on ne peut induire que du livre extraordinaire qui porte son nom. Job était établi au pays de Huz (en Arabie, présume-t-on); sa vie se divise en deux parties bien distinctes; durant la première, il jouit de tout ce qu'un homme peut désirer : famille, opulence, enfin tout ce qui peut faire le bonheur d'un patriarche. Il avait sept fils et trois filles; il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents couples de bœufs, cinq cents ânesses et un nombre de serviteurs proportionné à ce grand état de maison. Chose rare, parmi tant de richesses et de félicité, Job sut garder un cœur simple et droit, et tout pénétré de la crainte de Dieu. Ici la légende ou le miracle vient se mêler à la réalité historique. Un jour, porte le texte, que les fils de Dieu s'étaient rassemblés en sa présence, Satan parut aussi parmi eux. Il venait, disait-il, de faire le tour du monde, et l'avait parcouru en tous sens. Dieu lui demanda s'il avait vu Job, « qui n'avait point son pareil sur la terre : homme simple et droit, craignant Dieu et fuyant le mal? » Satan fit une réponse digne de lui. « Ce n'est pas pour rien, dit-il, que Job craint Dieu. » Puis il rappelle au Seigneur tous les biens dont Job a été comblé. « Mais étendez votre main, touchez ce qu'il possède, et vous verrez s'il vous bénira. » Dieu connaît le cœur de son serviteur; en conséquence il abandonne à Satan tout ce qui appartient à Job; il lui permet de frapper le saint homme dans tout son bien-être; seulement, il défend à l'esprit du mal de toucher à la personne de Job. Satan use largement du pouvoir qui lui est donné, et à partir de ce moment tout s'écroule autour de Job. Ses bœufs et ses ânesses sont enlevés par les Sabéens; le feu du ciel tombe sur ses brebis, et les consume avec les bergers; ses chameaux sont emmenés par les Chaldéens. Et parmi tant de désastres il ne reste que le courrier porteur de toutes ces terribles nouvelles. Jusque-là Job paraît tout supporter avec une certaine résignation; mais un dernier messager arrive : « Vos fils et vos filles mangeaient et buvaient du vin chez leur frère aîné, dit-il; et voici que le vent le plus violent, soufflant du désert, a secoué les quatre coins de la maison, et la maison s'est écroulée sur vos enfants, et ils sont morts... » Job n'y tient plus; son cœur est atteint : il se lève, déchire ses vêtements, et la tête rasée se jette par terre, se prosterne et dit : « Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y retournerai; Dieu l'a donné, Dieu l'a enlevé, sa volonté a été remplie : que le nom du Seigneur soit béni. » Cette résignation, cette patience admirable ne devait pas satisfaire Satan; il revint de son tour du monde, et en la présence du Seigneur, il fit entendre que Job éclaterait en blasphèmes le jour où sa personne même serait frappée. Dieu permit encore cette épreuve, mais il réserva la vie, que Satan ne devait pas se permettre d'atteindre. L'ange du mal se pressa d'agir, et Job fut couvert d'un ulcère cruel, qui le rongea de la tête aux pieds. Et de plus, la tentation, sous la forme de sa femme, se présenta à lui : « Eh, quoi! lui dit-elle, te voilà encore dans ta simplicité : bénis Dieu (ironiquement sans doute), et meurs. La réponse de cet homme si cruellement éprouvé fut sublime : « Ah! tu parles comme les femmes les plus insensées. Si nous avons reçu de Dieu le bien, pourquoi ne nous enverrait-il point le mal? » Ainsi la foi de Job demeurait inébranlable « et rien, porte le texte, ne put le faire pécher par les lèvres ».

Ce que tant de malheurs accumulés n'avaient pu faire, Satan espérait que la controverse l'opérerait. Il suscita à Job des visiteurs : Éliphaz de Théman, Baldad de Suh et Séphar de Naamath, vinrent ensemble pour consoler leur compatriote. Les grandes douleurs sont silencieuses. Les visiteurs s'assirent avec lui à terre, pendant sept jours et sept nuits, et personne ne lui adressait la parole. Enfin, Job ouvrit la bouche, et fit éclater sa souffrance.. « Périsse le jour où je suis né et la nuit où il a été dit : Un homme a été conçu! ... Que ne suis-je mort dans le sein maternel, que n'ai-je péri en naissant! Je dormirais maintenant dans le silence et je reposerais dans le sommeil. » Et il continuait ainsi d'exhaler sa plainte. Ses amis, convaincus que le malheur ne peut frapper que les coupables, l'engagent à s'humilier et à demander pardon à Dieu. Un

jeune homme, Élihu, prend à son tour la parole; il affecte l'impartialité, et condamne tout à la fois ce qu'il appelle la présomption de Job et les prétentions des trois autres visiteurs. Il fait la part de chacun : de Job, qui dans sa réplique à ses interlocuteurs, s'était laissé aller jusqu'à exiger pour ainsi dire que Dieu sorte de sa majesté impénétrable pour révéler les motifs de sa conduite; et des amis du saint homme, qui avaient eu la témérité de le condamner. Ce discours d'Élihu, qui n'avait pas encore paru parmi les interlocuteurs, ne donna lieu à aucune réplique de la part de Job; mais le Très-Haut fit entendre sa voix, et éclata en accents formidables : « Où étais-tu, dit-il à Job, quand je posais les fondements de la terre? Dis-le-moi, si tu as de l'intelligence. Qui en a réglé les proportions, le sais-tu? Qui a passé le niveau sur elle? » Tout le reste est sur ce ton majestueux et sublime. La conclusion est naturelle : l'homme ne sait rien des desseins de Dieu; il ne peut donc interpréter ses décrets; il n'a qu'une chose à faire, s'humilier devant la volonté du Seigneur et confesser son néant. Et c'est ce que fait Job; il se couvre de cendres et fait pénitence. Dieu le dédommagea amplement de tant de misères. Il lui donna le double de ce qui lui avait été si cruellement ravi. Job eut d'autres enfants, d'une beauté rare et dont il vit la postérité jusqu'à la quatrième génération, puisqu'il vécut encore cent quarante ans après ces événements mémorables.

On a beaucoup disserté sur l'auteur et l'authenticité du livre de Job. A-t-il écrit lui-même son histoire, ou faut-il penser avec Bossuet que ce livre est dû à la plume de Moïse? Il serait difficile de rien affirmer sur le premier point; mais si imposante que soit l'autorité de Bossuet, nous oserons être d'un autre avis. Il y a dans le livre de Job, sauf le moment où le malheur a atteint son point culminant, une résignation, une mansuétude qui ne se rencontrent presque jamais dans l'œuvre de Moïse. Guerrier législateur, le chef des Hébreux répond mieux à l'idée qu'en donne la statue de Michel-Ange : il est peu résigné, et se présente plutôt menaçant.

Nous comparerons le poëme de Job à un livre composé bien des siècles plus tard; nous voulons parler de l'*Imitation de Jésus-Christ*. La résignation, la patience, l'onction, sont presque les mêmes. Quant à l'expression, toujours poétique, elle prouverait encore que ce n'est point l'œuvre du divin guide des Hébreux. Le législateur d'Israel ne s'exprima que rarement en vers. Le livre de Job n'a aucune liaison avec les autres ouvrages de la Bible; il ne se rattache en rien aux annales des Hébreux. Quant à la forme, on y rencontre tous les genres de beautés. L'antiquité profane n'a rien qui le surpasse. Tout y est si naturel, si vrai, que la mémoire le retient aussitôt; il est tel passage qui ferait supposer que c'est l'œuvre d'une civilisation plus avancée. Job est à la fois émouvant, grandiose, et, s'il est permis de le dire, philosophe. Revient-il, par exemple, sur ses premières années, sa parole va au cœur et semble l'écho de toute pensée humaine. « Oh! qui fera, s'écrie-t-il, que je sois comme aux jours d'autrefois, alors que Dieu me gardait; alors que son flambeau brillait sur ma tête, et que sa lumière me guidait dans les ténèbres. Qui me rendra les jours de mon passé où Dieu était en secret sous ma tente? » Et la voix du Seigneur dans ce poème, qui en égala jamais les accents? Tout le monde a retenu ce magnifique chapitre XXXVIII, où, s'adressant à Job, Dieu lui dit : « Qui a renfermé la mer dans ses limites quand elle se précipitait comme de son propre sein? Lorsque je lui donnais la nuée pour vêtement et pour langes les ténèbres (le tourbillon?); que je lui assignais des barrières et des portes, et que je lui disais : Tu viendras jusqu'ici et n'iras pas plus loin; ici se briseront tes flots amoncelés »? Telle est cette œuvre admirable, nonobstant les obscurités léguées par le temps.

Il serait difficile d'analyser ici tous les commentaires sur le poëme de Job. La discussion s'est toujours renfermée entre ces deux points : l'existence même de Job et l'auteur probable de l'œuvre. Le prophète Ézéchias compte Job parmi les personnages réels. L'apôtre saint Jacques le mentionne de même, quand, écrivant aux premiers fidèles, il leur rappelle qu'ils ont appris quelle a été la patience de Job, et comment le Seigneur a terminé ses maux. Les Pères de l'Église ont abondé dans le même sens. Telle est aussi l'opinion des docteurs juifs. Tout en admettant que le drame lui-même a pu être disposé et écrit à loisir, la plupart des commentateurs modernes, Huet, le P. Lami, Jahn, Lowth, Rosenmuller, Schultens pensent que Job a existé; à quelle époque? Avant Moïse, peut-être même du temps des patriarches. Nous n'oserions soutenir le contraire, quoique le style de la légende porte l'empreinte d'une époque postérieure. Parmi les commentaires imprimés, on cite particulièrement ceux de Lowth et de Jahn. Celui de Jean Mercier, qui a trouvé tout un drame dans Job, a été imprimé à Amsterdam par Louis Elzevier, 1651, in-fol. L'historien De Thou et Young ont essayé de traduire en vers le livre de Job (1). Bacon a signalé dans cette œuvre les éléments des sciences physiques, et Bernardin de Saint-Pierre l'a citée au même point de vue dans ses *Études de la Nature* (2).

V. ROSENWALD.

(1) De nos jours (1839) un poëte français, M. Baour-Lormian a traduit en vers, et avec assez de bonheur, l'œuvre biblique. On doit à un autre littérateur, M. Dargaud, une élégante traduction du même ouvrage : Paris 1838.

(2) On a attribué à Job un écrit intitulé *Testament*, qui a été publié en grec, d'après une copie défectueuse, par le cardinal Angelo Mai, dans sa *Nova Collectio Scriptorum veterum*; il en a été inséré une traduction française dans le *Dictionnaire des Livres apocryphes de l'Ancien et du*

Le livre de *Job*. — Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, P. II, p. 101 et 401. — Buddeus, p. 282. — De Wette, *Introduction* (en allemand) *aux livres de l'Ancien Testament*; Berlin, 1833, 4e édition, p. 356-364. — L.-A. Lindemann, *Versuch einer Philosophie des Buchs Hiob*, Wittemberg, 1811, in-8°. — H. Ewald, *Die poetischen Bücher der Alten Testaments*; Erklärt (3e partie) *Das Buch. Job*; Gœttingue, 1836, in 8°.

* **JOB**, premier patriarche de Russie, en 1589, était archevêque de Rostof, avant d'arriver à cette dignité. Patriarche par la grâce de Boris Godounof (*voy.* ce nom), Job eut assez de crédit, à la mort de cet usurpateur, pour faire monter sur le trône son jeune fils, pas assez pour l'y maintenir, et, relégué par le *faux Dmitri* dans un couvent de Staritza, il y termina ses jours, le 8 mars 1607, abandonné par son clergé, qui n'avait pas attendu son dernier soupir pour reconnaître Hermogène comme patriarche, en 1606. Job est auteur d'une *Vie du tzar Théodore Ier*. L'ancienne bibliothèque russe de Novikof (tomes VI et XII) a conservé le *testament* de Job, où il parle plus de ses infortunes que de ses dernières volontés, et quelques *lettres* adressées à ses confrères d'Orient. La bibliothèque patriarcale, aujourd'hui synodale, possède encore en manuscrit trois épîtres de ce personnage dans l'histoire ecclésiastique russe, dont la plus intéressante est celle où il console la tzarine Irène de sa stérilité, qui mit fin à la race directe de Rurik. A. G.

Document relatif au Patriarcat moscovite; Paris, 1857. — Strahl, *Geschichte der Russischen Kirche*. — Gilovar Pisateleskh, *Deukhovnago tchina greko-rossiskoï Tserkvi*.

JOB ou **EYOUB** (*Salomon*), prince africain, né à Bondou (Sénégambie), vers 1705. Son père, roi de Bondou, était un des plus importants souverains, ou chefs de nègres, qui se partagent le territoire resserré entre le Sénégal et la Gambie (1). En 1730 Job vint trafiquer avec les Anglais sur les bords de la Gambie; il eut l'imprudence de traverser ce fleuve, et fut pris par les Mandingues, peuple voisin, dont le principal commerce consistait dans la traite des nègres. Le jeune prince fut aussitôt vendu à un capitaine anglais, qui le revendit à des Américains. Eyoub, emmené dans le Maryland, fut employé aux plus durs travaux. Il put s'enfuir, mais fut arrêté et incarcéré. Il fit connaître son origine à un négociant anglais, nommé Bluet, qui s'intéressa à son sort et se chargea de faire parvenir ses réclamations en Angleterre. La lettre de Eyoub, écrite en arabe, fut traduite en anglais par les orientalistes de l'université d'Oxford; depuis lors on s'intéressa beaucoup au jeune captif, qui bientôt, mis en liberté, fut présenté en 1733 à la cour de Londres. L'année suivante, il retourna en Gambie, où il apprit la mort de son père. On ignore ce qu'il devint dans la suite. Bluet a publié la relation des aventures de Job jusqu'à son départ d'Angleterre (*Mémoires de Job ben-Salomon, grand-prêtre de Boudda*); Londres, 1734, in-8°; c'est un livre curieux, au double point de vue physiologique et géographique. Sir John Slona a traduit plusieurs manuscrits arabes du prince de Bondou. A. DE L.

Dict. Hist.; 1822. — *Biog. Univ. Belge*; Bruxelles, 1845.

* **JOBA** (*Dominique*), général français, né le 19 novembre 1759, à Corny (Moselle), tué le 6 septembre 1809, devant Girone (Espagne). Surpris à Luxembourg en 1776, au moment où il dessinait le plan de cette forteresse, il fut contraint, malgré ses réclamations, d'entrer dans les troupes wallonnes au service de l'Autriche. Grâce à son instruction, il obtint le grade d'enseigne, et ce fut en cette qualité qu'il dirigea le siége de Blokuts en Silésie (1778), ainsi que les travaux de fortification sur l'Escaut (1783); on le trouve ensuite à l'armée du maréchal de Laudon, remplissant les fonctions d'ingénieur au siége de Belgrade. Ayant réussi à gagner la France à l'époque de la révolution, il organisa la garde nationale de son département, fut promu chef de bataillon, le 10 novembre 1792, et prit part aux campagnes de Belgique et de Hollande. Envoyé dans la Vendée, il contribua à la prise de Parthenay, brillant fait d'armes qui lui valut le rang de chef de brigade (1er septembre 1793), se distingua en plusieurs rencontres, notamment à l'affaire de Chollet, et mit deux fois en déroute les bandes de Charette. Traduit comme suspect devant le jury d'accusation de Tours et reconnu innocent des charges qui pesaient sur lui, il adressa un mémoire justificatif de sa conduite au comité de salut public, qui le renvoya à l'armée avec le grade de général de brigade (fructidor an II). Depuis cette époque, il servit en Allemagne. Son républicanisme bien connu le fit écarter de l'activité lors de la création de l'empire. Toutefois, il reprit du service en 1808, passa en Espagne, et fut tué au siége de Girone. Il était commandeur de la Légion d'Honneur. Son nom est inscrit sur les tables de bronze du Musée de Versailles. Paul LOUISY.

Fastes de la Légion d'Honneur, t. III. — *Biographie de la Moselle*.

* **JOBARD** (*Jean-Baptiste-A.-M.*), économiste belge, né le 14 mai 1792, à Baissey (Haute-Marne). Après avoir terminé ses études au collége de Langres, il entra en 1811 dans l'administration du cadastre, et fut envoyé à Groningue en qualité de géomètre de première classe; il remplit les mêmes fonctions à Maëstricht à dater de 1815. A cette époque il obtint du roi Guillaume des lettres de grande naturalisation, et se fixa définitivement en Belgique. En 1817, il donna sa dé-

Nouveau Testament; Paris, Migne, 1858, t. II, col. 403. Job a été l'objet de diverses compositions dramatiques. Nous indiquerons : *Jobus*, pièce en cinq actes, par J. Lorich, insérée dans les *Dramata Sacra*, Bâle, 1547. — *La Patience de Job... mystère, représenté par quarante neuf personnages*; Paris, in-4°, sans date, et 1549, in-16; une pièce en allemand, de Hans Sachs; 1547; — *Los Trabajos de Job*, par Felipe Godinez, pièce insérée dans le tome VI des *Comedias nuevas escogidas*; 1654.

(1) Le royaume de Bondou est situé entre 12° 50' et 15° 40' de lat. nord, et entre 12° et 14° 14' de long. ouest.

mission pour fonder, avec l'aide du gouvernement, un important établissement de lithographie, qui remporta, au concours universel de 1828, le premier prix de la Société d'Encouragement de Paris. La révolution de septembre 1830 l'ayant totalement ruiné, il fut obligé de donner une autre direction à son activité, et se mit à traiter dans la presse les questions d'économie sociale et industrielle, dont il s'est toujours occupé depuis. Après avoir collaboré activement de 1828 à 1830 à la *Revue des Revues*, il acquit en 1839 la propriété du *Courrier belge*, où il se fit à mainte reprise le promoteur des plus utiles inventions ou découvertes de notre temps. L'une des thèses favorites de M. Jobard est la création de la propriété intellectuelle, ce qu'il a appelé en d'autres termes le *Monautopole*. Il a signé de nombreux comptes-rendus scientifiques dans *La Presse* et dans l'*Illustration*, et il rédige aujourd'hui à Bruxelles le *Bulletin de l'Industrie belge*. Le nombre des brevets d'invention qu'il a pris en France et en Belgique est très-considérable. M. Jobard, qui est correspondant de plusieurs sociétés européennes, est, depuis quelques années, contrôleur au département des finances et conservateur du Musée de l'Industrie belge. Parmi les nombreux écrits qu'il a publiés sur les questions les plus diverses, nous citerons : *Projet de loi sur les Brevets d'Invention*; 1832; — *De la Propriété de la Pensée*; 1837; —*Création de la Propriété industrielle*; 1843; — *Nouvelle Économie sociale, ou Monautopole industriel, artistique, commercial et littéraire, fondé sur la pérennité des brevets d'invention, dessins, modèles et marques de fabrique*; Bruxelles, 1844, in-8°; — *Les Nouvelles Inventions*; ibid., 1857, 2 vol. in-8°.

P. L—Y.

Illustration, 1857. — *Moniteur belge*. — *Docum. particuliers*.

* **JOBBÉ-DUVAL** (*Arnaud-Marie-Félix*), peintre français, né le 16 juillet 1821, à Carhaix (Finistère). Venu à Paris de bonne heure, il fréquenta l'atelier de Paul Delaroche ainsi que l'École des Beaux-Arts, où il obtint au concours plusieurs prix, et exposa, dès 1841, de nombreux tableaux de genre et des portraits. En 1850, le jury lui a décerné une médaille d'or de troisième classe. Ses principaux ouvrages sont : *Marguerite dans le jardin de Marthe*; 1845; — *La Sainte Famille au nid*; 1848; — *La Moisson*; 1849 : qui est au musée du Mans; — *Le jeune Malade*; 1850 : acquis par le gouvernement; — *La Toilette d'une Fiancée*; 1855 : appartenant à M. Achille Fould; — *Les Juifs chassés d'Espagne*; 1857.

P. L—Y.

Livrets des Salons.

JOBELOT (*Jean-Ferdinand*), magistrat français, né à Gray (Franche-Comté), en 1620, mort à Besançon, en 1702. D'abord avocat général au parlement de Dôle, il en devint conseiller, puis premier président, en 1675, à la mort de Claude Jacquot de Dôle. Il siégea pendant plus de vingt-deux ans au parlement de Dôle, vingt-sept à celui de Besançon, et fut député vers les cantons suisses pour en obtenir des secours en cas d'attaque de la France. Lorsque Louis XIV prit possession de la province, il le harangua, et lui dit : « Sire, vous avez soumis nos villes par la force de vos armes; vos grandes qualités vous soumettent nos cœurs. » A sa mort il légua plus de 100,000 livres à l'hôpital Saint-Jacques de Besançon. On a de lui : *Suite du recueil des édits et ordonnances de Franche-Comté*; Lyon, 1664, in-fol.; — *Instruction pour dresser les procédures conformément à l'ordonnance de* 1667; Besançon, 1685, in-12. Il laissa en outre en manuscrit un recueil de notes sur le droit et sur les questions les plus intéressantes qu'il avait vu juger pendant sa longue carrière.

J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

JOBERT (*F.*), poëte dramatique français, vivait au milieu du dix-septième siècle; l'obscurité dans laquelle il est resté plongé nous prive de détails sur sa biographie : il est auteur d'une tragédie à laquelle il ne mit pas son nom : *[illegible], reine des Sarmates*; Paris, 1651, in-4°; il y a quelques beaux vers dans cette pièce, et, par un singulier hasard, un des personnages, nommé *Volture*, est un esprit fort, qui parle des dieux en homme qui n'y croit nullement.

G. B.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 285.

JOBERT (*Louis*), antiquaire français, né à Paris, le 27 avril 1637, mort dans la même ville, le 30 octobre 1719. Admis chez les jésuites à l'âge de quinze ans, il professa les humanités et la rhétorique avec succès. Plus tard il renonça à l'enseignement, suivit la carrière de la chaire, et fut compté parmi les bons prédicateurs. Il associait aux devoirs de son état l'étude de l'antiquité, et consacrait tous ses loisirs à la recherche des médailles. Il était l'un des plus assidus aux assemblées qui se tenaient chaque semaine à l'hôtel du duc d'Aumont. On a de lui: *La Dévotion des Serviteurs de la Mère de Dieu*; Paris, 1668, in-16; — *Pratique de dévotion pour les douze fêtes de la sainte Vierge*; Paris, 1670, in-12; — *Abrégé de la Vie du père Crasset, jésuite*, avec le traité de cet auteur : *De la Foi victorieuse*; Paris, 1680, in-12; — *Des Congrégations de Notre-Dame érigées dans les maisons de la Compagnie de Jésus*; Paris, 1694; — *La Science des Médailles*, pour l'instruction de ceux qui commencent à s'appliquer à la connaissance des médailles antiques et modernes; Paris, 1692, in-12; Amsterdam, 1693; nouv. édit., revue, corrigée et augmentée considérablement par l'auteur, avec quelques nouvelles découvertes faites dans la science des médailles; Paris, 1715, in-12; nouv. édit., enrichie d'un grand nombre d'additions et d'observations de J. Bimard de la Bastie

tie; Paris, 1739, vol. in-12; — *Lettre à M. de Vallemont sur la nouvelle explication qu'il a donnée à une médaille d'or de Gallien*; Paris, 1699, in-8°. Le père Jobert avait fait un *Abrégé de la Démonstration évangélique*, écrite en latin par Huet, évêque d'Avranches; mais il ne le publia pas, par condescendance pour Huet.

J. V.

J.-F. Vaillant, *Numismata coloniarum Ærea*. — Ez. Spanheim, *De præstantia et usu Numismatum Dissertat.* — *Lettres* du père Oudin, jésuite. — Préface de la 2e édition de la *Science des Médailles* et *Catalogue des auteurs* qui est dans le même ouvrage. — *Journal de Leipzig*; 1694. — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

* **JOBERT** *de Lamballe* (*Antoine-Joseph*), chirurgien français, né à Lamballe (Côtes-du-Nord), en 1799. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et au sortir du collége son goût pour l'art de guérir lui fit suivre pendant quelque temps les leçons d'un modeste praticien de campagne. Mais il voulait aller prendre ses grades à Paris; « et c'est à peine, dit un biographe, si sa position de famille lui permettait de faire les dépenses strictement nécessaires pour ses études médicales ». Grâce à la générosité d'un ami, il put cependant venir dans la capitale en 1819. L'année suivante, il fut admis comme externe dans les hôpitaux, et en 1822 il fut nommé par concours élève interne. Richerand le prit en amitié. En 1825, Jobert fut nommé aide d'anatomie près la faculté de médecine de Paris; en 1828 prosecteur de cette faculté, docteur en médecine, professeur agrégé à l'École de Médecine, et chirurgien du bureau central des hôpitaux. Enfin, après avoir fait plusieurs services intérimaires dans différents hôpitaux, il fut nommé définitivement, en 1830, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis. Ses cours et sa clinique étaient très-suivis, et il fit quelques opérations remarquables. Dans ces dernières années il fut appelé à l'hôtel-Dieu, nommé professeur de clinique externe à la faculté de médecine de Paris, et en 1854 chirurgien de l'empereur. Membre de l'Académie de Médecine depuis 1841 dans la section de pathologie externe, il a été élu membre de l'Académie des Sciences (section de médecine et de chirurgie) en 1856, à la place de Magendie. « Sa pratique est hardie et très-heureuse, dit un biographe. Plusieurs points de l'art de guérir lui sont redevables de procédés importants : ainsi l'invagination intestinale, telle qu'il la pratique par l'adossement des séreuses, a été adoptée dans la science. Il a dirigé aussi ses études vers l'autoplastie, à laquelle il a su emprunter d'heureuses ressources dans des cas désespérés. C'est ainsi qu'il a créé un procédé pour la cure radicale de la fistule vésico-vaginale, procédé auquel il a donné le nom d'*élitroplastie*, et qui consiste à venir remplacer la perte de substance à l'aide d'un lambeau de chair pris aux parties voisines. Dans une autre circonstance, il a créé un sourcil de toutes pièces à l'aide du cuir chevelu, en appelant cette opération *ophryoplastie*; toujours à l'aide de l'autoplastie, il a traité avec succès des cicatrices vicieuses, etc. Le premier en France il a lié l'artère carotide pour une tumeur érectile du fond de l'oreille, tumeur qui paraissait incurable; le malade a heureusement guéri. Les maladies de l'utérus lui sont redevables d'importants progrès dans leur traitement. » On a de M. Jobert : *Traité théorique et pratique des Maladies chirurgicales du canal intestinal*; Paris, 1829, 2 vol. in-8° : cet ouvrage a été couronné par l'Académie des Sciences; — *Plaies d'armes à feu*; 1830; — *Mémoire sur la Cautérisation du Col de l'Utérus, et description d'un spéculum à bascule*; Paris, 1833, in-8°; — *Études sur le Système Nerveux*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Traité de Chirurgie plastique*; Paris, 1849, 2 vol. in-8°, avec atlas. Parmi les cinq thèses qu'il a publiées à l'occasion des différents concours auxquels il s'était présenté, on remarque celles qui ont pour titre : *Sur les Hémorroïdes* et *Sur les Épanchements du Pus et du Sang dans l'Abdomen*; 1836, in-4°. Parmi les mémoires qu'il a lus devant l'Académie des Sciences, nous citerons : *Recherches sur la disposition des Nerfs de l'Utérus, et application de ces connaissances à la physiologie et à la pathologie de cet organe* (dans les *Mém. de l'Académie des Sciences; savants étrangers*; 1844); — *Recherches sur l'application de l'Électricité pour détruire les effets délétères de l'Éthérisation*; 1853; — *Considérations anatomiques et thérapeutiques sur les Fistules vésico-vaginales* (*Mém. présentés à l'Acad. des Sciences*, tome XIV). M. Jobert de Lamballe a en outre donné des articles à la *Gazette Médicale*, au *Journal Thérapeutique*, au *Bulletin Thérapeutique* à la *Gazette des Hôpitaux*, etc.

L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 1re partie, p. 148. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du Dix-neuvième Siècle*, tome III, p. 349. — Sachaile, *Les Médecins de Paris*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

JOBEZ (*Emmanuel*), homme politique français, né en 1775, à Morez (Franche-Comté), mort à Lons-le-Saulnier, le 9 octobre 1828. Son père, Claude Jobez, mort vers 1838, est considéré comme un des bienfaiteurs du pays. En 1819 il fonda un hospice à Morez, et lui assura 1,800 fr. de revenus. Dolard de Saint-Claude créa cette ville en y établissant une usine sur un emplacement qui n'était qu'un désert. Emmanuel Jobez fit ses études à Besançon, et vint les achever à Paris. Atteint par la conscription, il obtint bientôt son congé, et son goût pour la poésie le ramena dans la capitale, où il fut parfaitement accueilli de Palissot. Son père le rappela près de lui; et, devenu maire de Morez, Emmanuel Jobez fut élu pendant les Cent Jours membre de la chambre des représentants. Après la seconde restauration, il fut réélu député, et vota avec la mi-

norité en faveur des projets du ministère attaqué par le côté droit. Il fit alors imprimer son opinion sur la loi d'amnistie, qu'il voulait telle que le gouvernement l'avait proposée, opinion qu'il n'avait pu développer à la tribune. La chambre ayant été dissoute, Jobez fut réélu député, et dans la session de 1817 il attaqua le budget de la guerre. En 1820 il fut encore réélu, contre le gré du ministère, et il repoussa la nouvelle loi électorale. Ami de Manuel et de Dupont de l'Eure, il soutint le premier dans sa lutte contre la majorité. Aux nouvelles élections, il échoua dans le Jura; mais en 1828 il vint représenter à la chambre l'arrondissement de Besançon. De retour dans son pays après la session, il mourut d'une chute de cheval. Ses restes furent transportés à Siam, où il avait établi des forges. Outre ses discours et opinions, on a de lui : *Epître à Palissot, par un habitant du Jura;* Paris, 1806, in-8°. Il laissa en manuscrit *Les Éléments*, poëme dont le chant du *Feu* a été imprimé dans le *Recueil de l'Académie de Besançon* en 1808. On y trouve une magnifique description des forges. J. V.

D. Monnier, *Les Jurassiens*. — *Biogr. des Députés*. — *Moniteur*, 1815-1828. — Quérard, *La France Littéraire*.

* **JOBEZ** (*Alphonse*), industriel et littérateur français, fils du précédent, né le 1[er] août 1813, à Lons-le-Saulnier (Jura). Après avoir achevé son droit, il se consacra à l'agriculture, et devint maître de forges. Les améliorations qu'il apporta dans l'exploitation agricole ont métamorphosé le pays qu'il habite et assuré le bien-être d'une nombreuse population. Élu membre du conseil général du Jura en 1838, il échoua pour la députation en 1846. Nommé représentant du peuple à l'Assemblée constituante en 1848, il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. On a de lui : *Une préface au Socialisme, ou le système de Law et la chasse aux capitalistes;* Paris, 1848, in-8°; — *La Démocratie c'est l'Inconnu;* Paris, 1849, in-8°; — *La Femme et l'Enfant, ou misère entraîne oppression;* Paris, 1852, in-8°. J. V.

Le Saulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nat.* — *Biogr. des 900 Représ. à la Constituante.* — Raincelin de Sergy, *Véritable Physiol. de l'Ass. const. de* 1848, p. 233.

JOCELYN (*Robert*, vicomte), homme politique anglais, né en 1816, mort à Londres, le 12 août 1854. Fils aîné du comte de Roden et frère de la marquise de Londonderry, il épousa en 1841 lady Fanny Cowper, fille de la vicomtesse Palmerston. Lord Jocelyn entra de bonne heure dans la brigade des *rifles*, et il était secrétaire militaire de l'expédition de lord Saltoun en Chine en 1841. A son retour, il publia *Six Months in China*, volume très-intéressant, qui a été traduit en français par M. X. Raymond, sous ce titre : *La Campagne de Chine, ou six mois avec l'expédition anglaise;* Paris, 1841, in-18, avec fig. et carte. Bientôt après lord Jocelyn quitta le service, et entra au parlement, en 1842, comme représentant de Lynn Regis. Conservateur, mais favorable à la liberté du commerce, il devint un des secrétaires du bureau du contrôle pendant l'administration de sir Robert Peel. Quelques jours avant la démission de lord Derby, on offrit à lord Jocelyn les fonctions de secrétaire de la guerre; il les accepta, mais il ne put les remplir, par suite de la dissolution du ministère. Une attaque de choléra l'enleva subitement, à la résidence de lord Palmerston. Il laissait deux fils et une fille. L. L—T.

Parliamentary Companion. — *Observer* du 13 août 1854.

JOCHANAN BEN-ZACCAI-HA-COHEN, docteur juif, né vers l'an 50 avant J.-C., et mort, d'après les traditions juives, vers l'an 70 de l'ère chrétienne, à l'âge de cent vingt ans. Disciple de Hillel le Vieux et de Schammaï, il succéda à Siméon dans la dignité de patriarche. On lui attribue un si grand nombre de préceptes que, dit la légende juive, si les cieux étaient de papier, tous les arbres des forêts autant de plumes et tous les hommes autant de secrétaires, ils ne suffiraient pas pour écrire ses leçons. Les chroniques juives racontent qu'il eut des rapports avec Vespasien, dont il aurait gagné la faveur, au siége de Jérusalem, en lui donnant le titre de roi. Jochanan l'aurait salué de ce nom, parce qu'il savait que le temple devait être détruit par un roi. Selon d'autres traditions, ce serait à Titus, et non à Vespasien, qu'il aurait ainsi prédit l'empire. Quoi qu'il en soit, cette histoire n'est qu'une copie de celle que Josèphe raconte de lui-même. Bien accueilli par ces empereurs, il obtint la permission, après la ruine de Jérusalem, de transporter le sanhédrin à Japhné, et d'y ériger l'académie qui exista jusqu'à la mort d'Akiba. On ajoute qu'il fonda en même temps une autre académie à Lydde. Rien n'est moins certain que tous ces récits. Jochanan est évidemment devenu un personnage légendaire, autour duquel on a groupé une foule de faits invraisemblables. Les Juifs lui attribuent encore, sans le moindre fondement, le livre passablement absurde, et d'une date beaucoup moins ancienne, connu sous le titre de *Toledoth Jeschoua* (Généalogie de Jésus). C'est une prétendue vie de Jésus-Christ, écrite d'un point de vue polémique, aussi grossier qu'inintelligent. M. N.

Basnage, *Hist. des Juifs*, tom. V, pag. 15 et suiv., et tom. IX, pag. 95 et 96.

JOCHANAN BEN-NAPCHA, célèbre docteur juif, collecteur du *Talmud* de Jérusalem, né dans la Judée, vers l'an 185 de l'ère chrétienne et mort en 279. Il descendait de Joseph, d'après les traditions juives. Il eut pour maîtres Juda le Saint, Jannaï, Osciania Rabba et Ezéchiel ben Khija. Ramban lui en donne encore plusieurs autres. Il semble, d'après cela, qu'il dut consacrer beaucoup de temps à ses études. Une autre tradition le fait directeur de l'école de Tibériade, dès l'âge de quinze ans. Comme la plupart des anciens maîtres de la science parmi les descendants d'Israel, Jochanan est tombé dans le domaine de la légende. Sa vie est un tissu de

miracles et de faits extraordinaires. Tantôt on lui donne une merveilleuse beauté, et on ajoute qu'il avait coutume d'aller s'asseoir à la porte des bains, afin que l'imagination des femmes de sa nation fût frappée des charmes de sa personne et qu'elles missent au monde des enfants doués des mêmes avantages physiques. Tantôt on trace de lui un portrait peu propre à en donner une idée flatteuse : sa figure était, dit-on, privée de majesté, ce qui signifie qu'il n'avait pas de barbe; ses cils, d'une longueur démesurée, devaient être relevés par des épingles d'argent pour qu'il pût faire usage de ses yeux; il est vrai que son regard était si puissant qu'il pouvait donner la mort. Ces fables puériles sont rachetées par le récit touchant que la légende fait de ses malheurs. Jochanan avait dix fils; neuf moururent en bas âge, et le dixième périt à son tour misérablement, en tombant dans une chaudière d'eau bouillante. La seule partie de son corps qui resta intacte fut son petit doigt; Jochanan le conserva précieusement, et quand il rencontrait un affligé, il lui montrait ce triste reste de son dernier enfant, pour lui faire entendre qu'il avait lui-même éprouvé de plus grandes afflictions et qu'il avait su se résigner.

Jochanan est l'auteur du *Talmud* de Jérusalem; c'est à cet ouvrage qu'il doit son importance historique. Il recueillit, en les joignant à ses propres recherches, tous les travaux par lesquels, depuis Juda le Saint, on avait voulu compléter l'œuvre de ce célèbre docteur, et il les plaça à côté de la *Mischna*, comme une sorte de commentaire, destiné à déterminer les points restés indécis et à suppléer au silence gardé sur quelques autres. Cette explication, plus longue que le texte, s'étendait sans aucun doute sur les six parties de la *Mischna;* elle n'est arrivée jusqu'à nous qu'avec des lacunes considérables qui portent sur la cinquième partie, intitulée *Kadachim*, qui n'a plus de ghémare, et sur la sixième, intitulée *Taharoth*, sauf un seul de ses traités qui en est pourvu. Ce qui manque s'est perdu probablement, parce que, portant sur un ordre de prescriptions qu'il n'était plus possible de remplir, il ne fut pas reproduit par les copistes. Le *Talmud* de Jérusalem est écrit dans un chaldéen encore moins pur que celui de la *Mischna*. Quelques critiques, ne pouvant admettre que dans l'intervalle d'un siècle la langue se fût corrompue à ce point, ont soutenu que la rédaction de cet ouvrage était d'une époque de beaucoup postérieure à celle que nous lui avons assignée. Mais l'œuvre de Jochanan a été interpolée à diverses reprises. On peut expliquer déjà par là la présence dans ce recueil de beaucoup de mots étrangers, et la mention de faits comparativement récents. On peut croire aussi que la langue dut suivre le mouvement de rapide décadence qui entraînait les Juifs de la Palestine. Il n'est pas inutile d'ajouter que ce *Talmud* contient moins de discussions subtiles et de fables bizarres que celui de Babylone.

Il a été imprimé pour la première fois à Venise par Dan. Bamberg, in-fol., sans date, vers 1523, d'après Rossi. Le texte est accompagné de courtes gloses. Il en existe beaucoup d'autres éditions, parmi lesquelles on cite celles de Cracovie, 1609, in-fol.; de Dessau, 1743; et de Berlin, 1757. La plupart des traités qui le composent ont été souvent imprimés séparément, avec des notes plus ou moins étendues. On peut voir l'indication de toutes les éditions, soit de ce *Talmud*, soit de ses diverses parties, dans la *Bibliotheca Judaica* de M. J. Fürst. Le *Thesaurus* d'Ugolinus contient des traductions latines d'un grand nombre de ces traités.

Michel Nicolas.

Bartolocci, *Magna Biblioth. Rabbinica*. — Wolf, *Biblioth. Hebr.* — Chiarini, *Le Talmud de Babylone trad. en langue franç. Prolégomènes*, pag. 20 et suiv. — Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei*. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 94-99.

JOCINO (*Antonio*), peintre de l'école napolitaine, né à Messine, florissait dans cette ville vers 1730. Doué d'une imagination brillante, d'une exécution prompte et facile, il peignit avec un égal succès la marine, le paysage et la perspective. Son style semble indiquer qu'il fut disciple de quelqu'un des peintres flamands qui travaillèrent à Messine dans la première moitié du dix-septième siècle. E. B—n.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire des Peintres*. — Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*.

JOCONDE (Frère). *Voy.* Giocondo.

JODE (*Peter* de), dit *le vieux*, graveur flamand, né à Anvers, en 1570, mort dans la même ville, en 1634. Après avoir appris de Goltzius les premiers éléments de son art, il alla se perfectionner en Italie, où il grava plusieurs estampes d'après divers maîtres de ce pays. Il revint en 1601 à Anvers, où il grava : *La Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux*, d'après le Titien; — plusieurs portraits d'après le même : — *La Vie et les Miracles de sainte Catherine de Sienne*, d'après F. Vanni; — *Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre*, d'après Rubens; — *Le Jugement dernier*, très-grande composition, en plusieurs feuilles, d'après Jean Cousin; — *Les Métamorphoses d'Ovide*, d'après Tempesti. Jode avait un dessin correct; il est moins maniéré que Goltzius, son maître. Ses meilleures épreuves sont celles qui portent l'adresse d'Érasme Gravi Quillamus. G. de F.

Bazan, *Dictionn. des Graveurs*.

JODE (*Peter* de), dit *le jeune*, graveur flamand, fils du précédent, né à Anvers, en 1602, mort en 16... Il a gravé au burin avec une finesse et un moelleux remarquables; mais on lui reproche un peu de maigreur dans les hachures. Ses principaux ouvrages sont : des portraits d'après Van Dyck; — *La Sainte Famille*, grande planche d'après le Titien; — *Saint François*, d'après le Barroche; — *La Visitation*, d'après

Rubens; — *La Nativité*, d'après Jacques Jordaens; — *Le Miracle de saint Martin*, d'après le même; — *L'Ange de la mort*, représenté par un enfant endormi à côté d'une tête de mort, d'après Artémise Gentelisca; — *Saint François à genoux devant le crucifix*, d'après le Barroche; — *La Visitation de la Vierge*, grande et belle planches, d'après Rubens; — *Les trois Grâces*, d'après le même; — *Vénus sortant des eaux*, d'après le même; — *L'Alliance de la Terre et de la Mer*, représentée par celle de Cybèle et de Neptune (pendant de *L'Abondance*, gravée par Théod. Van Kessel d'après le même maître); — *Saint Augustin en extase*, d'après Van Dyck; — *Renaud témoignant sa surprise à la vue des charmes d'Armide*, d'après le même; — *Jésus-Christ présenté au peuple*, d'après Diepenbeck; — enfin, diverses pièces, d'après Vouet et autres maîtres.

Son fils, *Armand* DE JODE, a gravé diverses estampes, qui ne sont pas sans mérite, entre autres le portrait du *cardinal Pallavicini*, d'après le Titien; — *L'Éducation de l'Amour par Mercure*, d'après le Corrége; — *L'Enfant Jésus embrassant saint Jean*. G. DE FÈRE.

Bazan, *Dictionn. des Graveurs.*

JODELLE (*Étienne*), poëte dramatique français, né à Paris, en 1532, mort dans la même ville, en 1573. Il était d'une famille noble et seigneur de Lymodin. Il s'adonna de bonne heure à la poésie, et dès l'âge de dix-sept ans il publia des *Sonnets* et des *Odes*. Ronsard et du Bellay venaient de donner le signal d'une révolution littéraire. Ils entraînaient à leur suite beaucoup d'esprits ardents et distingués. Jodelle s'associa à leur entreprise. Il essaya de substituer aux *Mystères*, aux *Sotties* et aux *Moralités*, qui avaient composé jusque là tout le théâtre français, des pièces construites sur le modèle des tragédies grecques et des comédies latines. Il composa deux tragédies : *Cléopâtre captive*, *Didon* et une comédie intitulée *Eugène, ou la rencontre*. *Cléopâtre* fut jouée par Jodelle lui-même et ses amis, parmi lesquels étaient La Péruse et Remi Belleau. La représentation eut lieu à l'hôtel de Reims, en présence du roi Henri II et de sa cour. Jodelle fut très-applaudi. « Le roi, dit Pasquier, lui donna cinq cents écus de son épargne, et lui fit tout plein d'autres grâces, d'autant que c'était chose nouvelle et très-belle et très-rare. » Le succès de *Cléopâtre* donna lieu à un incident qui caractérise l'enthousiasme païen des poëtes de l'école de Ronsard, et qui, exagéré par des rumeurs mensongères, fit crier au sacrilége. A la suite de la représentation, Ronsard, Baïf, Belleau, La Peruse se rendirent à Arcueil avec Jodelle, et y célébrèrent la victoire du poëte, en lui offrant, à la manière des Grecs, un bouc couronné de fleurs. Baïf, dans un langage moitié français moitié grec, chanta un *pœan* en l'honneur de Bacchus et de Jodelle. Les partisans du vieux genre des *Mystères* et plus tard les protestants, chrétiens rigides, prétendirent que Ronsard et ses amis avaient poussé l'imitation de l'antique jusqu'à immoler le bouc à Bacchus. Ronsard, dans sa *Réponse à quelque ministre*, repousse cette accusation, et raconte ainsi la fête d'Arcueil :

Jodelle ayant gaigné par une voix hardie
L'honneur que l'homme grec donne à la tragédie,
Pour avoir, en haussant le bas style françois,
Contenté doctement les oreilles des rois,
La brigade qui lors au ciel levoit la teste
(Quand le temps permettoit une licence honneste),
Honorant son esprit gaillard et bien appris,
Luy fit présent d'un bouc, des tragiques le prix.
Jà la nappe estoit mise, et la table garnie
Se bordoit d'une saincte et docte compagnie.
Quand deux ou trois ensemble en riant ont poussé
Le père du troupeau à long poil hérissé;
Il venoit à grands pas ayant la barbe peinte,
D'un chapelet de fleurs la teste il avoit ceinte,
Le bouquet sur l'oreille, et bien fier se sentoit
De quoy telle jeunesse ainsi le présentoit :
Puis il fut rejeté pour chose méprisée,
Après qu'il eut servy d'une longue risée,
Et non sacrifié, comme tu dis, menteur,
De telle fausse bourde impudent inventeur.

La *Cléopâtre* de Jodelle méritait peu cet enthousiasme. « Si l'on dégage la tragédie de tout cet appareil poétique, ou, si l'on veut, de tout cet attirail pédantesque, dit M. Sainte-Beuve; si on l'estime en elle-même et à sa propre valeur, que ce soit une *Cléopâtre*, une *Didon*, une *Médée*, un *Agamemnon*, un *César*, voici ce qu'on y remarque constamment : nulle invention dans les caractères, les situations et la conduite de la pièce; une reproduction scrupuleuse, une contrefaçon parfaite des formes grecques; l'action simple, les personnages peu nombreux, des actes fort courts, composés d'une ou de deux scènes et entremêlés de chœurs; la poésie lyrique de ces chœurs bien supérieure à celle du dialogue; les unités de temps et de lieu observées moins en vue de l'art que par un effet de l'imitation; un style qui vise à la noblesse, à la gravité, et qui ne la manque guère que parce que la langue lui fait faute... Telle est la tragédie dans Jodelle et ses contemporains. Ils ne méritent pas le moins du monde l'honneur ni l'indignité d'être comparés aux Shakspeare et aux Lope de Vega.... C'étaient simplement des écoliers jeunes, studieux, enthousiastes. » Jodelle n'avait que vingt ans lorsqu'il fit jouer, en 1552, sa *Cléopâtre* et son *Eugène*, bientôt suivis (probablement dans la même année) de *Didon se sacrifiant*. Il n'avait, dit-on, consacré que quelques matinées à chacun de ces ouvrages. Cependant, malgré sa facilité, il ne produisit plus rien pendant vingt ans que dura encore sa vie. Il était fréquemment chargé par Henri II des divertissements, mascarades, devises et inscriptions qui amusaient la cour. Lorsque la ville de Paris donna une fête au roi et au duc de Guise, le 17 février 1558, Jodelle promit de tout exécuter en quatre jours, vers, musique, architecture; mais il ne put en venir à bout. Cette fête fut pour lui une cruelle

mésaventure ou plutôt un *désastre*, comme il l'appelle dans une brochure qu'il publia peu après, sous le titre de : *Le Recueil des Inscriptions, Figures, Devises et Mascarades*, etc.; Paris, 1558, in-4°. A partir de cette époque Jodelle végéta dans l'obscurité et la misère. Ses contemporains lui reprochent de l'inconduite et de l'ivrognerie. Il mourut à l'hôtel-Dieu (1). Jodelle n'avait jamais publié ses ouvrages; ils furent recueillis après sa mort par ses amis, et parurent sous le titre de : *Les Œuvres et Mélanges poétiques d'Étienne Jodelle, sieur du Lymodin*; Paris, 1574, in-4°, avec une notice par Charles de La Mothe. Il en parut une seconde édition; Paris, 1583, in-12. N.

Du Verdier, *Bibliothèque Française*. — Pasquier, l. VII, ch. 6. — L'Estoile, *Mémoires* et *Journal*, p. 29 de la collection Michaud et Poujoulat. — Bayle, *Dictionnaire Historique et critique*. — Goujet, *Bibliothèque Française*, t. XII. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hom. illustres*, t. XXVIII.— Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-Français*, t. III, p. 277-297. — Sainte-Beuve, *Poésie Française au seizième siècle*, p. 209 (édit. Charpentier). — Géruzez, *Essais d'Histoire littéraire*.

JODIN (*Pierre*), horloger mécanicien suisse, né à Genève, en 1715, mort en 1761. En 1759 il présenta à l'Académie des Sciences de Paris le modèle d'un moulin à lavure. On a de lui : *Les échappements à repos comparés à ceux à recul*; 1754, in-12; — *Examen des observations de M. de Lalande*; 1755, in-12. J. V.

J. Senebier, *Hist. Littér. de Genève*, tome III, p. 322.

JODOCUS SINCERUS. *Voy.* ZINZERLING.

* **JODRELL** (*Richard-Paul*), littérateur et savant anglais, né en 1745, mort en 1831. Il fut élevé à l'université d'Oxford, qui lui décerna le diplôme de docteur en droit (1793), et s'adonna d'abord à l'étude des auteurs anciens, sur lesquels il écrivit plusieurs mémoires. Ce fut à titre d'helléniste qu'il fit partie de la Société Royale et de la Société des Antiquaires. Mais il est bien plus connu comme auteur dramatique, où, dans des genres très-opposés, il obtint la faveur du public. On a de lui principalement : *Illustrations of Euripides*, 1781-1790, 2 vol. in-8°; — *A Widow and no Widow*, comédie, 1779; — *Seeing is believing*, comédie, 1783; — *The Persian Heroine*, tragédie, 1786; — *The Disguise*, comédie, 1787; etc. P. L—Y.

(1) L'Estoile donne sur la mort de Jodelle des détails intéressants, mais qui ne sont peut-être pas parfaitement exacts. Voici ce curieux passage : « Le proverbe qui dit : telle vie, telle fin, fut vérifié dans Estienne Jodelle, poëte parisien, qui mourut ceste année à Paris, comme il avoit vescu........ A la Saint-Barthélemy, il fut corrompu par argent pour escrire contre le feu admiral et ceux de la religion : en quoy il se comporta en homme qui n'en avoit point, déchirant la mémoire de ces povres morts de toutes sortes d'injures et menteries. Finablement, il fut employé par le feu roy Charles comme le poëte le plus vilain et le plus lascif. Pour le regard de ses œuvres, Ronsard a dit souvent qu'il eust désiré, pour la mémoire de Jodelle, qu'elles eussent été données au feu au lieu d'être mises sur la presse, n'ayant rien de si bien fait en sa vie que ce qu'il a voulu supprimer, estant d'un esprit prompt et inventif, mais paillard, yvrogne et sans aucune crainte de Dieu, auquel il ne croyoit que par bénéfice d'inventaire. »

Rose, *New Biographical Dictionary*. — *Biographia Dramatica*. — *Gentleman Magazine*.

JOECHER (*Christian-Gottlieb*), polygraphe allemand, né à Leipzig, le 20 juillet 1694, mort le 10 mai 1758. Son grand-père Meih. Ettmüller (*voy.* ce nom), médecin renommé, lui fit donner une éducation soignée. Jœcher, envoyé à l'âge de seize ans au gymnase de Zittau, y apprit les langues anciennes et orientales, sous la direction de God. Hoffmann, qui, étant à la tête de la bibliothèque de la ville, procura en même temps à son jeune élève toutes les facilités pour qu'il pût satisfaire son goût pour les études encyclopédiques. En 1712 Jœcher se rendit à l'université de Leipzig, où il étudia d'abord pendant deux ans la médecine, et ensuite la théologie et la philosophie, ainsi que les langues de l'Europe moderne. Après s'être fait recevoir en 1714 maître en philosophie, il commença à faire des cours d'histoire et de philosophie à l'université de Leipzig, où il devint l'année suivante assesseur de la faculté de philosophie. Signalé à l'attention publique par ses nombreuses oraisons funèbres, très-admirées de son temps, il fut nommé en 1730 professeur extraordinaire de philosophie; deux ans après il obtint la chaire d'histoire en remplacement de Mencke, son protecteur, et devint enfin, en 1742, conservateur de la bibliothèque de l'université, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort, qui fut hâtée par des veilles continuelles. Ses ouvrages se font remarquer par une grande érudition; mais ils manquent généralement de goût et surtout de critique. Les principaux sont : *De Viribus musices in corpore humano*; Leipzig, 1714, in-4°; — *De Biante Prienæo in argenteo numo*; 1714; — *De variis veterum studendi Modis*; Leipzig, 1716, in-4°; — *De Hæresi Orpheorum*; 1730; — *De Th. Wolstonii Paralogismis*; Leipzig, 1730-1734; — *Philosophia hæresium obex*; Leipzig, 1732, in-4°; — *Th. Wolstonii paralogismorum Examen*; Leipzig, 1734, in-4°; — *Trauer-Reden* (Oraisons funèbres); Leipzig, 1733, in-8°; — *De Antonii triumviri Timunio*; 1737; — *De Academia Pumbeditana*; 1737; — *De Feudis Langharum*; 1737; — *De Pythagoræ Methodo philosophiam docendi*; 1741; — *De Hadriani imperatoris Libris catacrianis*; — *De suspecta Livii Fide*; 1743; — *De Joh. Bredenbach jurisconsulto*; 1743; — *De Domitii Ahenobarbi Expeditione in Germania trans Albim*; 1749; — *Allgemeines Gelehrten-Lexikon* (Dictionnaire général des savants); Leipzig, 1750-1751, 4 vol. in-4°; Jœcher conçut l'idée de cet ouvrage, le plus important de ceux qu'il a publiés, en s'apercevant des nombreuses lacunes du *Compendioses Gelehrten-Lexikon* de Mencke, dont il avait donné en 1725 et en 1733 des éditions augmentées. Il refondit donc entièrement le travail de Mencke, en s'aidant de plus de trois cents ouvrages spéciaux concernant les

biographies des auteurs de tous les temps et de tous les pays, et il fit paraître, après dix-sept ans de recherches, son *Allgemeines Gelehrten-Lexikon*, recueil qui a été très-utile à ceux qui, après Jœcher, ont rédigé de semblables dictionnaires de savants et d'écrivains. L'ouvrage de Jœcher est cependant entaché de plusieurs défectuosités. D'abord il n'est pas complet, quoiqu'il contienne à peu près soixante mille notices; des suppléments, comprenant entre autres les biographies des auteurs de la seconde moitié du dix-huitième siècle, ont été publiés par Adelung et Rottermund (*voy.* ces noms), pour remédier aux omissions de Jœcher. Ensuite ce dernier n'a presque jamais fait connaître dans ses indications bibliographiques ni la date ni le lieu de publication, ni le format des ouvrages; — *De Numæ Pompilii libris Romæ combustis;* Leipzig, 1755, in-4°; — *De Ludolfo Magno, duce Saxoniæ;* Leipzig, 1759, in-4°. Jœcher a encore publié plusieurs dissertations sur des matières philosophiques et historiques, ainsi qu'une dizaine de préfaces mises en tête d'ouvrages émanant d'autres auteurs; il a aussi rédigé, à partir de 1720, les *Teutsche Acta Eruditorum*, recueil périodique, auquel il donna en 1742 le titre de *Zuverlæssige Nachrichten von dem gegenwærtigen Zustande der Wissenschaften*, et qu'il continua à faire paraître jusqu'en 1757; Jœcher, enfin, a fait insérer un grand nombre d'articles de critique dans les *Acta Eruditorum*. E. G.

Ernesti, *Memoria Jœcheri;* Leipzig, 1758, in-fol.; réimprimé dans les *Opuscula oratoria* d'Ernesti et dans la *Biographia selecta* de Sam-Mursinna. — Adelung, *Supplément à Jœcher.* — Götten, *Gelehrtes Europa*, t. II, p. 491. — Brucker, *Bildersaal.* — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.* — Ersch et Gruber, *Encyclopædie.*

JŒCK (*Charles*), graveur de cartes allemand, né à Ludwigsbourg (Wurtemberg), le 11 mars 1763, mort à Berlin, le 22 janvier 1809. Il se voua dès sa plus tendre jeunesse aux arts, et particulièrement à la gravure des cartes géographiques et des caractères, dans laquelle il acquit de la réputation. Après avoir voyagé quelque temps en Italie, en Angleterre, en Hollande et en France, il se fixa à Berlin. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*, *Histor.*, *Crit.* *et Bibliogr.*

JOËL, le deuxième des petits prophètes hébreux, vivait probablement dans la seconde moitié du huitième siècle avant J.-C. On présume qu'il prophétisa avant Amos, avant Ozias. Quelques-uns même prétendent qu'il n'écrivit qu'après la captivité des tribus. Il était selon les uns de la tribu de Gad, selon d'autres de celle de Ruben. Son œuvre est plus connue que sa personne. Elle est divisée en trois chapitres, où il traite de la captivité de Babylone et du jugement dernier. Le style de Joël a de la vivacité et de la couleur. V. R.

JOËL, fils aîné de Samuel, juge d'Israel, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle avant Jésus-Christ. Il rendait ses arrêts dans le pays de Bersabée; mais lui et son frère Abia vendaient la justice, et telle fut la réputation que leur valut cette conduite que les Israélites exigèrent de Samuel la déposition de ses fils et le choix d'un roi. On sait que Samuel, interprétant la volonté divine, se décida en faveur de Saül. V. R.

Rois, I, 8.

JOËL (Ἰωῆλος), historien byzantin, vivait à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième. On a de lui une *Chronographie générale* (Χρονογράφια ἐν συνόψει), court abrégé d'histoire universelle, et particulièrement de l'histoire byzantine. L'ouvrage commence à Adam et finit à la mort de l'empereur Alexis Ducas Murzuphle, et à la conquête de Constantinople par les Latins en 1204. D'après ses lamentations sur cet événement, il est probable que Joël assista à la prise et au pillage de la capitale de l'empire grec. Cet ouvrage n'a aucune valeur, excepté pour quelques périodes de l'histoire byzantine. La *Chronographie* fut publiée pour la première fois par Leo Allatius, avec une traduction latine et des notes; Paris, 1651, in-fol., avec Georges Acropolita; la seconde édit., dans la collection byzantine de Venise, et la troisième, dans la coll. byz. de Bonn; 1837, in-8°, avec Acropolita et Constantin Manasses. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 773. — Cave, *Hist. Lit.*

* **JOFRAIN** (*Claude*), connu sous le nom de *dom Jérôme de Sainte-Marie*, qu'il prit en religion, né à Paris, en janvier 1639, mort dans la même ville, le 17 mars 1721. Il entra fort jeune dans l'institut des Pénitents religieux du tiers ordre de Saint François, qu'il quitta pour passer chez les Feuillants (30 mai 1671). Il fut successivement maître et supérieur des novices, deux fois assistant du général de son ordre, et nommé prieur de Pignerol. Il prêcha pendant cinquante ans devant la cour et la famille royale avec un grand succès. On a de lui: *Nouveaux Sermons*; Liége (Paris), 5 vol. in-12. A. L.

Dictionnaire portatif des Prédicateurs. — Moréri, *le grand Dictionnaire Historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

JŒRGENSEN. *Voy.* JÜRGENSEN.

JOFFROI DE WATERFORD, dominicain du treizième siècle, né en Irlande. On manque complétement de détails sur sa vie, mais les travaux qui lui sont dus et dont il existe un manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, attestent qu'il savait le grec, le latin, l'arabe et le français. Ce sont des traductions en langue française d'Eutrope, de Darès de Phrygie, du livre attribué, bien à tort, à Aristote et intitulé: *Les Secrets des Secrets*. Joffroi ne se contente pas de traduire, il ajoute beaucoup au traité qu'il a sous les yeux; il prend de toutes mains et il ne craint pas de montrer Aristote invoquant l'autorité de Salomon, de Végèce et de saint Bernard. C'était d'ailleurs un homme d'un mérite remarquable pour son époque; son style a de la fermeté et de la concision, et entraîne par un

curiosité active, on le voit mettre à contribution les ouvrages grecs qu'il pouvait connaître et les auteurs arabes, dont il accueillait avec empressement la science, lors même qu'elle n'apportait que des chimères. G. B.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 467-469. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XIX, p. 216.

JOFRIDI, évêque d'Albi. *Voy.* GEOFROI (*Jean*).

JOHANNÆUS (*Finnus*) ou *Finn* **JOHNSEN**, historien islandais, né le 16 janvier 1704, à Hitterdal, où son père était pasteur, mort le 23 juillet 1789. Il commença ses études à Skalholt, et alla les achever à Copenhague (1725), où il se lia avec Gram et Arnas Magnæus. Retourné dans sa patrie (1729), il devint pasteur de Reikholt (1739) et fut nommé, en 1754, évêque de Skalholt. En 1774 l'université de Copenhague lui conféra le titre de docteur en théologie. On a de lui : *Historia Ecclesiastica Islandiæ*; Copenhague, t. I, 1772; II, 1774; III, 1775; IV, 1778, in-4° : cet excellent ouvrage, qui s'arrête à l'année 1740, a été continué par Pierre Petursson, jusqu'en 1840; ibid., 1841, in-4°; — *Historia Monastica Islandiæ*; ib., 1775, in-4°, réimprimé dans le t. IV de l'ouvrage précédent; — *Responsio apologetica ad Joh. Erici epistolam de chronologia Gunnlaugs Sagæ*; ibid., 1780, in-4°; — *De Noctis præ die prærogativa aut dubia aut nulla*; ib., 1782, in-8°; — *Vie de Snorzo Sturleson*, en tête du t. Ier de *Heimskringla*, édité par G. Schœning; ib., 1777, in-fol.

Son fils, FINNÆUS (*Johannes*) ou *Hans* FINSEN, né le 8 mai 1739, à Reikholt, mort le 4 août 1796, vécut longtemps à Copenhague, et suivit à Stockholm Kofod Ancher pour l'aider dans ses recherches historiques (1772). Nommé coadjuteur de son père, qui était affaibli par l'âge (1776), il lui succéda en 1789. On a de lui : *Norvegiæ Jus Ecclesiasticum quod Vicensium sive Priscum vulgo vocant*, texte et trad. latine avec notes; Copenhague, 1759, deux part. in-4°, avec complément; ib., 1765-66, deux part.; — *Dissertatio historico-litteraria de Speculo regali*; ibid., 1766, in-8°; réimprimé en tête de *Kongs-Skuggsio*; Soræ, 1768, in-4°; — *Efterretninger om Tildragelserne ved Bjerget Hekla i Aaret* 1766 (Relation de l'Éruption de l'Hékla en 1766); ibid., 1767, in-8°; — *Breve om Agerdyrkningens Mulighed i Island* (Lettres sur la possibilité de cultiver l'Islande); ibid., 1772, in-8°, trad. en français et en allemand. Cet écrit occasionna la fondation de la première société d'économie rurale en Islande; — *Islands Landnamabok : Liber originum Islandiæ, versione latina et indicibus illustratus*; ibid., 1774, in-4°; — *Qvældvœkur, eller Vinterafteverne* (Les Soirées d'hiver), en islandais; Leiraagarde, 1794-1796, deux part. in-8°; — des Mémoires dans le *Recueil* de la Société Littéraire islandaise, t. IV, XI, XIV. BEAUVOIS.

P. Petursson, *Hist. Eccles.*, p. 474-484. — Worm, *Historisk Ordbog.*, III, p. 389-391. — Büsching, *Magazin*, I, 619. — *Æfisaga Hannesor Finnsonar*; Leiraagarde, 1797. — *Minerva*, 1808, tom. II, p. 323-328.

JOHANNEAU (*Éloi*), antiquaire, naturaliste et littérateur français, né à Contres (Loir-et-Cher), le 2 octobre 1770, mort à Paris, le 25 juillet 1851. Il fit ses études à Meung-sur Loire et à Orléans, et se destinait à la médecine lorsqu'il fut nommé, en 1791, professeur au collége de Blois. De 1792 à 1794 il dirigea un pensionnat dans cette ville, et publia en le fondant le *Plan d'une maison d'éducation et d'un lycée pour les jeunes gens* (1792, in-8°). Nommé successivement commissaire pour la composition de la bibliothèque publique du district de Blois, membre de la commission des arts et monuments, et démonstrateur du jardin des plantes de cette ville, il fut envoyé comme élève à l'École Normale. Au retour de cette école on lui offrit les places de sous-directeur et de professeur d'histoire naturelle à l'école militaire de Pont-le-Voy; mais il ne les accepta pas, et se lia avec le fameux La Tour d'Auvergne, qui lui légua en mourant sa bibliothèque, en 1800. En 1805, Éloi Johanneau fonda avec Cambry, préfet de l'Oise, et Mangourit l'Académie Celtique, dont il fut nommé secrétaire perpétuel et dont il a publié les *Mémoires*. En 1813 cette société prit le nom de Société des Antiquaires de France, et Johanneau y garda sa position. En 1806 et 1807 il fit à ses frais un voyage dans plusieurs départements de la France, particulièrement dans celui de Loir-et-Cher, pour rechercher des antiquités nationales, et il étudia avec attention les monuments, la mythologie, les usages, les traditions, les origines et tous les vestiges du druidisme qui pouvaient encore exister. Le 16 mars 1811 il fut nommé censeur impérial de la librairie, place qu'il remplit pendant les trois années de la direction de Pommereul. « Ses fonctions, dit la *Biographie des Hommes du Jour*, n'avaient de rapport qu'au fisc, et non à la politique ni à la religion, puisqu'il était chargé particulièrement de la censure antiplagiaire pour assujettir au droit de cinq centimes par feuille tout ouvrage reproduit en totalité ou en partie de ceux tombés dans le domaine public; ce qui lui a fait faire une galerie curieuse de plagiats littéraires. » Après la seconde restauration, Éloi Johanneau reçut le titre de censeur royal honoraire. Plus tard il fut nommé conservateur des monuments d'art des résidences royales, emploi qu'il occupa durant tout le règne de Louis-Philippe, mais que lui retira le gouvernement de la république.

On a d'Éloi Johanneau : *Tableau synoptique de la Méthode botanique de B. et A.-L. de Jussieu*; Paris, an V; — *Tableau synoptique et dichotomique de la Méthode botanique de Durande comparée avec celles de Jussieu*, *de*

Tournefort et de Linné; Paris, an VI; — *Johannis Lathami Systema Ornithologiæ, sive index ornithologicus complectens avium divisiones in ordines, genera, species, ipsarumque varietates*, etc.; Paris, 1803, in-12; — *Nouvelle Ornithologie française, d'après la méthode de Lacépède*; Paris, 1805, in-12; — *Monuments celtiques, ou recherches sur le culte des pierres*, précédées d'une *Notice sur les Celtes et sur les Druides*, etc.; Paris, 1805, in-8°; quoique cet ouvrage porte le nom seul de Cambry et que celui d'Éloi Johanneau ne se trouve qu'à la fin, plus de la moitié lui appartient; — *Projet de statuts et règlements pour un Cœnobium littéraire ou Communauté libre de gens de lettres et d'artistes pour la continuation des grands ouvrages commencés par les bénédictins*; Paris, an XIII, in-8°; — *Mémoires de l'Académie Celtique, ou recherches sur les antiquités celtiques, gauloises et françaises*; Paris, 1807 et ann. suiv., 5 vol. in-8°: éditeur de ces *Mémoires*, Éloi Johanneau y a fourni un grand nombre de dissertations, qui ont presque toutes été publiées séparément; — *Alphabet de la Langue primitive de l'Espagne, et explication de ses plus anciens monuments ou inscriptions et médailles, par M. de Erro e Aspiroz; suivi de la Critique de cet ouvrage par D. J. A. C., traduits l'un et l'autre de l'espagnol en français, par extrait, avec des remarques sur la lecture et l'explication de ces inscriptions; et de l'Essai sur les alphabets inconnus qui se trouvent sur les médailles et les monuments les plus anciens de l'Espagne, par Velasquez, traduit également de l'espagnol en français*, avec six planches d'alphabets et de monuments celtibériens; — *Prosopopée à la Bibliothèque impériale par Necrexoris*; Paris, 1812, in-8°; — *Mélanges d'Origines Étymologiques et de Questions grammaticales*; Paris, 1818, in-8°; — *Le Retour de l'Age d'Or, ou l'Horoscope de Marcellus, églogue de Virgile, traduite en vers français, suivie d'un Hymne au Soleil, imité d'un hymne antique, avec des notes pour l'explication des allégories*; Paris, 1819, in-8°; — *Épigrammes de M. Val. Martial, traduction nouvelle et complète, par feu E. T. Simon, avec le texte en regard, des notes et les meilleures imitations en vers français depuis Cl. Marot*, etc.; Paris, 1819, 3 vol. in-8°: Éloi Johanneau a fourni à cet ouvrage cent soixante-six épigrammes de Martial traduites en vers français; — *Essais de Montaigne*, avec des notes (en collaboration avec Amaury Duval); Paris, 1821-1826, 3 vol. in-8°; — *De la Sagesse, par P. Charron, avec des sommaires, et des notes explicatives historiques et philosophiques* (avec le même); Paris, 1821, 3 vol. in-8°; — *OEuvres de Rabelais*, édition *variorum*, augmentée des pièces inédites, des songes drôlatiques de Pantagruel, ouvrage posthume, avec l'explication en regard, des remarques de Le Duchat, de Bernier, de Le Motteux, de l'abbé de Marsy, de Voltaire, de Ginguené, etc., et d'un nouveau commentaire historique et philologique (avec Esmangart); Paris, 1823-1826, 9 vol. in-8°. Éloi Johanneau, quoique nommé le second sur le titre, n'en est pas moins l'auteur de presque tous les commentaires de cette curieuse édition, où il a prétendu donner le sens d'allusions malignes de Rabelais aux personnages de son temps, et où l'on trouve un grand nombre de rapprochements neufs, d'anecdotes et d'éclaircissements; il cessa de s'occuper de ce travail à partir du 8e volume, et la fin de l'ouvrage est imparfaite et tronquée. En attribuant à l'œuvre de Rabelais le caractère d'une satire purement personnelle, Éloi Johanneau a poussé jusqu'à l'excès l'esprit du système, et la plupart de ses explications sont hasardées et même déraisonnables; — *Rhétorique et Poétique de Voltaire appliquées aux écrivains des siècles de Louis XIV et de Louis XV, ou principes de littérature, tirés textuellement de ses œuvres et de sa correspondance*; Paris, 1828, in-8°; — *Epigrammes contre Martial, ou les mille et une drôleries, sottises et platitudes de ses traducteurs, ainsi que les castrations qu'ils lui ont fait subir, mises en parallèle entre elles et avec le texte*; Paris, 1835, in-8°; — *Lettre à M. le baron de Schonen, ou clef du Cymbalum Mundi de Bonaventure Desperriers*; Batignolles, 1841, in-12; — *Inscriptions* (en vers français) *pour les monuments de la ville de Blois, suivies d'une note sur la mort et les manuscrits de La Tour d'Auvergne, et d'inscriptions diverses pour sa statue, son tombeau*, etc.; Blois, 1841, in-8°; — *Les Fastes de Montreuil aux Pêches, sa culture, ses embellissements et ses origines, épître*; Blois, 1842, in-8°; — *Antigone, tragédie de Sophocle, en cinq actes, avec des chœurs lyriques, traduite fidèlement en vers français*; Paris, 1844, in-8°; — *Lettres sur la géographie numismatique*; Paris, 1848, in-8°. Éloi Johanneau a travaillé en outre à beaucoup de journaux et de recueils, et il a laissé un grand nombre de manuscrits. Il s'était surtout occupé d'étymologies, qu'il rattachait principalement au celtique. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du jour*, tome III, 1re partie, p. 220. — Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. française contemporaine*. — *Dict. de la Conversation*.

JOHANNOT (*Charles*), graveur français, né à Offenbach-sur-le-Mein, en 1788, mort à Paris, en 1825. Il était l'aîné de trois frères qui se firent un nom dans les arts du dessin. Leur père était un riche négociant de Francfort, descendant d'une famille du haut Vivarais, exilée à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Un de ses ancêtres avait introduit en Allemagne la fabrication des papiers d'Annonay. Le père des trois Johannot était venu lui-même à Lyon apprendre le

métier de tisseur en soie et avait établi à Offenbach une manufacture de soieries. Peintre de fleurs habile, il avait le premier imprimé de la musique sur pierre à Offenbach, et le premier il importa la lithographie en France. Des revers de fortune le forcèrent à venir s'établir à Paris, en 1806. Plus tard il fut nommé inspecteur de la librairie à Hambourg; après la restauration, il occupa le même emploi à Lyon, et revint à Paris en 1818. Enfin, il se retira à Mannheim. Au milieu de la ruine de sa famille, Charles Johannot chercha une ressource dans la gravure, qu'il apprit à peu près sans guide au musée du Louvre, et exerça cet art à Paris, pendant que son père cherchait une position avec sa femme et ses autres enfants. Enfin, en 1818, tout le poids de cette pauvreté retomba sur le malheureux Charles, qui fit des efforts inouis pour soutenir ses parents, et apprit son art à son frère. Il dessinait avec goût, et l'on a de lui quelques jolies vignettes au pointillé d'après Desenne, pour l'ornementation de livres, et une grande planche, *Le Trompette blessé*, d'après M. Horace Vernet. L. L—T.

Haag, *La France Protestante*. — Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*.

JOHANNOT (*Charles-Henri-Alfred*), peintre et graveur français, frère du précédent, né le 21 mars 1800, à Offenbach-sur-le-Mein (Hesse), mort à Paris, le 7 décembre 1837. Son père l'amena avec lui à Paris, en 1806. Il reçut de sa mère son éducation, et, tout jeune encore, il alla étudier au Louvre. A Hambourg il prit quelques leçons de dessin, et de retour à Paris, en 1818, il se mit à graver sous la direction de son frère. Le besoin le fit commencer par des images pour les confiseurs, de petites images de sainteté, des légendes sacrées et populaires. A la mort de son frère Charles, tout le poids du soin de sa famille retomba sur lui. Les *Orphelins*, d'après Scheffer, attirèrent enfin l'attention publique; Gérard lui confia quelques planches, et sa réputation de graveur fut faite. La librairie ajoutait alors des gravures aux livres; de grandes commandes lui arrivèrent. Alfred Johannot s'adonna avec succès à la vignette. Il grava d'abord à la manière anglaise sous la direction de Desenne, et à la mort de celui-ci il devint le graveur le plus recherché en ce genre. Il avait à son tour initié son jeune frère Tony à son art, et tous deux employant le procédé, plus expéditif, de l'eau-forte, y réussirent parfaitement et illustrèrent ensemble un grand nombre d'ouvrages, comme Walter Scott, Fenimore Cooper et lord Byron. En 1831, Alfred Johannot exposa plusieurs tableaux, et le succès dépassa son attente. Il obtint une médaille d'or; la princesse Marie d'Orléans acheta deux de ses tableaux; le roi le décora, et la fondation des galeries de Versailles assura du travail à son pinceau. Cependant une phthisie pulmonaire le minait : il ne pouvait travailler que dans de rares moments, où sa volonté parvenait à triompher de la faiblesse de son corps. Il eut cependant encore la force de décorer une chapelle de Notre-Dame de Lorette, où il exécuta deux tableaux puisés dans la *Vie de saint Hippolyte*. En 1837 il fit un voyage à Mannheim pour revoir son père; il en revint mourant, et succomba peu de temps après son retour. Artiste bien organisé, il était bon musicien, et avait profondément étudié l'anatomie comparée. Sa couleur avait plus d'harmonie que de force; son dessin était correct, mais peu énergique; il brillait surtout par le goût et la délicatesse.

Alfred Johannot exposa, comme gravure : en 1824, vignettes d'après les dessins de Desenne et de Deveria; — *Ourika*, d'après Gérard; — *Les Orphelins*, d'après Scheffer; — en 1827, gravures pour les œuvres de W. Scott, Cooper et Byron; vignettes d'après Desenne; — et comme peinture : en 1831, *Don Juan naufragé trouvé par Haïdée* (lord Byron); — *Plusieurs sujets tirés de W. Scott*; *scène tirée du roman de Cinq-Mars*; — en 1833, *Annonce de la victoire d'Hastenbeck* : cette toile, qui se trouvait au Palais-Royal, a été détruite à la révolution de février 1848; — *Entrée de Mlle de Montpensier à Orléans pendant la Fronde en* 1652 : chef-d'œuvre de l'artiste, acheté pour le Luxembourg; — en 1834, *François Ier et Charles-Quint*; — *Cromwell*, aquarelle; — *Un trait de la vie de Bayard*, aquarelle; — *La maréchale d'Ancre*, aquarelle; — en 1835, *Le Courrier Verner saigné par le roi*; — *Henri II, roi de France, Catherine de Médicis et leurs enfants*; — en 1836, *François de Lorraine, duc de Guise, après la bataille de Dreux*, pour le château d'Eu; — *Marie Stuart quittant l'Écosse*; — en 1837, *Anne d'Este, femme du duc de Guise, vient à la cour de Charles IX*; — *Saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre à la porte d'Amiens*; — *La Bataille de Brattelen, dite de Saint-Jacques* (1644) : pour le musée de Versailles; — en 1840, *L'Embarquement d'Élisabeth d'Angleterre à Kenilworth* (composé par Alfred Johannot et peint par son frère Tony). L. L—T.

Jules Janin, *L'Art en province*, tome III, p. 88. — Paul Mantz, *Dict. de la Convers.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

JOHANNOT (*Tony*), peintre et graveur français, frère des précédents, né à Offenbach, le 9 novembre 1803, mort à Paris, le 4 août 1852. Élève de son frère Alfred, il fut moins heureux comme peintre et plus répandu peut-être comme graveur, et lorsque la mode d'*illustrer* les livres devint une sorte de manie, Tony Johannot se rangea bientôt au rang des plus habiles dessinateurs de vignettes. Son dessin est loin d'être toujours correct; mais ses compositions sont généralement empreintes d'une poésie douce et séduisante. « Il n'avait pas d'autre ambition et d'autre fortune, dit M. J. Janin, que de prendre sa part des poëmes, des romans, des contes et des œuvres de ses contemporains; il était leur

ami, leur compagnon, et parfois leur complice; il les aidait, d'un crayon net, ferme et rapide, à percer la foule, à conquérir l'attention publique, à remporter ces batailles de la pensée où les plus forts sont vaincus si souvent faute d'un peu d'aide et de soleil! Quiconque, de nos jours, pour son œuvre à peine accomplie obtenait l'aide et l'appui de Tony Johannot, celui-là était assuré que son livre ne pouvait pas mourir; et comme l'image était incrustée en plein texte et qu'on ne pouvait pas l'arracher du récit, dont elle était l'explication courante et l'ornement exquis, il arrivait que, vaincu par l'image, le lecteur se mettait à lire le récit illustré par Tony Johannot, si bien que tel écrivain qui faisait peur tout d'abord finissait par devenir populaire, grâce à cet interprète charmant, qui donnait la vie et la forme aux passions les plus confuses et même aux beautés les plus impossibles. Que de livres il a sauvés, ce cher camarade, et que de chefs-d'œuvre il a remis en lumière!.. Il était seul dans son art, et l'on ne pouvait le comparer à personne véritablement; dans cette route éclairée on rencontrerait bien des hommes d'un rare talent, Gavarni, Cham, Daumier..., des crayons, des couteaux, des ironies, des violences; mais pas un qui eût cette bonhomie et cette grâce, et ce sourire indulgent, et ce coup d'œil qui voyait en beau toutes choses. » T. Johannot a illustré Walter Scott, Cooper, La Fontaine, *Les sept Châteaux du roi de Bohême* de Nodier, Molière, *Paul et Virginie*, *Don Quichotte*, *Le Vicaire de Wakefield*, *Manon Lescot*, *L'Ane mort et la Femme guillotinée*, *Le Voyage sentimental* de Sterne, le *Werther* et le *Faust* de Gœthe, les *Contes* de Nodier, le *Voyage où il vous plaira*, le *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques*, le *Raphael* et les *Confidences* de M. de Lamartine. Son chef-d'œuvre en ce genre est sans contredit l'illustration de *Werther*, eaux-fortes. Il se fourvoya en voulant faire de la caricature pour le *Jérôme Paturot;* mais il était revenu bien vite à son genre naturel. Il achevait les vignettes des romans de Georges Sand lorsqu'il fut emporté par une attaque d'apoplexie. Il a exposé comme gravure: en 1827, *Les Enfants égarés*, d'après A. Scheffer; et comme peinture: en 1831, *Soldat auquel une femme donne à boire;* — en 1833, *Scène domestique;* — *Minna et Brenda sur le bord de la mer;* — en 1834, *La Mort de Duguesclin;* — en 1835, *Scène tirée de l'histoire d'Écosse;* — *Jeune Paysanne;* — en 1839, *Bataille de Rosebecque*, pour le musée de Versailles; — *Mort de Julien d'Avenel;* — en 1840, *Bataille de Fontenay en Auxerrois*, pour le musée de Versailles; — *L'Enfance de Duguesclin;* — *Deux jeunes Femmes près d'une fenêtre;* — en 1841, *La Sieste;* — *Une Halle;* — *Louis VII forçant le passage du Méandre*, pour le musée de Versailles; — en 1844, *Sujet tiré d'André*, de G. Sand; — *Sujets tirés des Evangiles et de l'Imitation de Jésus-Christ:* — en 1846, *Le Roi Louis-Philippe offrant à la reine Victoria deux tapisseries des Gobelins, au château d'Eu;* — en 1848, *L'heureuse Mère;* — *La Mère malheureuse;* — *Petits Braconniers;* — *Une jeune Fille;* — *Le Soir;* — *Le Matin;* — *Le Retour de la montagne;* — *Jeunes Femmes de la vallée de Larons* (Basses-Pyrénées); — *La Prière à la Vierge;* — *Contrebandiers espagnols;* — *Dames espagnoles faisant l'aumône;* — *Petits Pêcheurs;* — en 1850, *Mort de saint Paul, premier ermite;* — *Famille de pêcheurs;* — *Tircis et Amarante;* — *Le Fleuve Scamandre;* — en 1852, *Scène de pillage en* 1525; — *Les Plaisirs de l'automne.* En mourant il laissait inachevé un tableau représentant *Booz et Ruth.* Dans son agonie, il répétait doucement: « Mon tableau ne sera pas fini. » Il avait reçu des médailles en 1831 et en 1848, et avait été décoré en 1840. L. L—T.

J. Janin, dans *Journal des Débats*, 28 août 1852. — Paul Mantz, dans le *Dict. de la Conversation.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

* **JOHANSDORF** (*Albert* DE), minnesinger ou troubadour allemand; il était né en Bavière, et vivait à la fin du douzième siècle. Il reste de lui une quinzaine de pièces publiées dans le recueil de Hagen, *Minnesinger*, t. I, p. 321-325; t. III, p. 328; t. IV, p. 252-254. G. B.

Hagen, *Minnesinger.*

* **JOHEL**, abbé de La Coûture, au Mans, mort le 2 juin 1096. Il y a plusieurs erreurs dans la notice que lui ont consacrée les auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France.* D'abord, ils le supposent Manceau, et nous apprenons qu'il était Normand, né dans le diocèse d'Avranches. Il est vrai que sa famille semble originaire du Maine. Une charte signée par deux de ses frères nous fait connaître leur nom féodal: ils s'appelaient Gauthier et Raoul d'Artins. Or le bourg d'Artins, situé dans le Bas-Vendômois, non loin de Château-du-Loir, est une des plus anciennes paroisses du diocèse du Mans; elle est nommée même dans les actes de saint Julien. Mais dans la charte que nous venons de désigner, Gauthier et Raoul d'Artins donnent à l'abbaye de La Coûture l'église de Vesins, au diocèse d'Avranches, et Michel, évêque d'Avranches, confirme ensuite cette donation. Ce qui fait assez connaître que les terres patrimoniales des sires d'Artins étaient, au onzième siècle, en Normandie, et ce qui vient confirmer d'autres témoignages au sujet de la patrie de Johel. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* poursuivent en ces termes leur récit: « Avant l'année 1080, de simple moine il devint abbé de La Coûture; mais ayant manqué, moins par obéissance que par la crainte des périls du voyage, de se trouver à un concile que le légat Hugues de Die avait indiqué, il fut déclaré suspens. Un moine nommé Renauld, profitant de l'occasion pour satisfaire son

ambition, trouva le moyen de se faire reconnaître abbé en sa place. » Il n'y a rien de vrai dans cette narration; c'est un roman. En peu de mots voici l'histoire. Rainauld était abbé de La Coûture dès l'année 1072, puisque nous le voyons en cette année transiger avec les moines de Marmoutiers au sujet d'une métairie voisine de Laval. Vers l'année 1074, s'étant prononcé pour les comtes d'Anjou, qui disputaient le Maine à Guillaume, duc de Normandie, il fut mis hors de son abbaye et remplacé par Johel. Informé de cette aventure, Grégoire VII ordonna à Gébuin, archevêque de Lyon, d'expulser l'usurpateur Johel, et de rétablir le légitime abbé Rainauld au gouvernail de La Coûture. Cependant, comme nous l'atteste Gébuin, écrivant à Raoul, archevêque de Tours, ce premier exil de Rainauld dura cinq ans au moins. Sa crosse lui fut enfin rendue. Mais il ne la conserva pas longtemps. En effet, le 24 avril 1080, cédant aux instances du duc Guillaume, Grégoire VII ordonnait à l'évêque du Mans de chasser Rainauld et de rappeler Johel. C'est là ce que nous apprennent plusieurs pièces authentiques dont les auteurs de l'*Histoire Littéraire* ont ignoré l'existence. De l'année 1082 à l'année 1096, Johel gouverna paisiblement l'abbaye de La Coûture, et quand il mourut, il fut chanté par Bauday de Bourgueil, un des meilleurs poëtes de son temps.

Redressons encore une assez grave erreur de l'*Histoire Littéraire*. Si les rédacteurs de cette *Histoire* ont recueilli son nom et lui ont accordé les honneurs d'une notice, c'est qu'ils ont cru devoir le compter au nombre des écrivains du onzième siècle. Ils lui attribuent en effet une relation des miracles de saint Nicolas, évêque de Mire, relation inédite, mais conservée dans le numéro 470, aujourd'hui 498 des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés. Et ils ajoutent que Johel a dédié cet ouvrage à Noël, abbé de Saint-Nicolas d'Angers. Le numéro 498 de Saint-Germain contient, à la vérité, une lettre de Johel à Noël; mais cette lettre détruit l'assertion de l'*Histoire Littéraire*, loin de la confirmer. L'abbé de La Coûture écrit à l'abbé de Saint-Nicolas pour le féliciter d'avoir si convenablement raconté les miracles opérés sur la tombe de l'évêque de Mire et pour le remercier de lui avoir communiqué ce récit. Il faut donc restituer cet ouvrage à l'abbé Noël. B. HAURÉAU.

Hist. Litt., t. VIII, p. 444. — *Rer. Gallic. Script.*, t. XIV, p. 000. — *Hist. S. Petri de Cultura*, parmi les manuscrits de la Bibl. du Mans. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 472.

JOHN (*Jean-Denis*), médecin allemand, né à Tœplitz, le 18 janvier 1764, mort dans cette même ville, le 14 mars 1814. Il fit ses études à Dresde et à Prague, pratiqua l'art de guérir jusqu'en 1796 à Prague et depuis lors à Tœplitz, et fonda dans cette dernière ville un hôpital qui existe encore aujourd'hui. On a de lui: *Lexicon der K. K. Medicinalgesetze* (Lexique des Lois médicales de l'Autriche); Prague, 1790-1798, 6 vol. in-8°; — *Die Baeder zu Toeplitz in Boehmen* (Les Eaux de Tœplitz en Bohême); Dresde, 1792, in-8°; — *Dissertationes medicæ selectiones Pragenses, quas in prosequendum institutum Klinkosch collegit et edidit*; Dresde, 1793, in-8°; — *Medicinische Polizey und gerichtliche Arzneykunde in den K. K. Erblanden* (Police Médicale et Médecine Légale des États héréditaires de la monarchie autrichienne); Prague, 1795-1798, 2 vol.; — *Gesundheits Katechismus fuer die Schuljugend* (Catéchisme hygiénique de la Jeunesse des écoles); Prague, 1794, in-8°; — *Ueber den Einfluss der Ehe auf die Allgemeine Gesundheit und Bevoelkerung* (De l'Influence du Mariage sur l'État Sanitaire en général et sur la Population); Prague, 1796, in-8°; — *Arzneywissenschaftliche Aufsaetze Boehmischer Gelehrten* (Dissertations de Médecine de quelques Savants de la Bohême); Prague et Dresde, 1798, in-8°. Dr L.

Biographie Médicale. — *Abhandlungen* de l'Académie royale des Sciences de la Bohême, 1814, p. 57. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, 5e édit., vol. XXIII, p. 81.

JOHNES. *Voy.* JONES.

JOHNSEN. *Voy.* JOHANNÆUS et JONÆ.

JOHNSEN (*Richard*), écrivain anglais, vivait au commencement du seizième siècle. On manque de détails sur sa vie, mais il paraît avoir été versé dans les récits légendaires du moyen âge et de l'Orient, et il en fit l'objet d'une publication qui, mise au jour sans indication de lieu ni de date, reparut en 1608 et a été réimprimée à plusieurs reprises, notamment en 1755 et en 1824. Elle a pour titre : *History of the Seven Champion of Christendom*. Ces sept champions sont saint Georges, saint Denys, saint Jacques, saint Antoine, saint André, saint Patrice et saint David. L'auteur y entremêle, tant bien que mal, les histoires apocryphes d'Alexandre, de Turpin, de Roland et d'autres personnages plus ou moins fabuleux. G. B.

Warton, *History of English Poetry*, t. II, p. 412. — Fr. d'Adelung, *Uebersicht der Reisenden in Russland bis 1700*; Saint-Pétersbourg.

JOHNSON (*Thomas*), botaniste anglais, né à Selby (comté d'York), dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 30 septembre 1644. Il exerçait à Londres la profession d'apothicaire. Pendant la guerre civile, il montra tant de zèle pour la cause royale, que l'université d'Oxford le récompensa par le titre de docteur en médecine. Il mourut des suites d'une blessure reçue dans le Hampshire. Johnson fut, d'après Wood, « le meilleur herboriste de son temps ». Suivant la *Biographie médicale*, on doit le regarder « comme un des hommes qui ont le plus contribué à étendre le domaine de la botanique durant le cours du dix-septième siècle ». On a de lui : *Descriptio itineris investigationis plantarum causa in agro Cantiano suscepti*; Londres, 1629, in-4°; — *Tricetum Hamstedianum*; Londres, 1632, in-8°;

— *The Herbal, or general history of plants gathered by John Gerard improved, and augmented by T. Johnson;* Londres, 1633, in-fol. C'est le principal ouvrage de Johnson. Haller en a fait l'éloge; il l'appelle « l'abrégé de toute la botanique connue à cette époque ». Johnson, en prenant pour base le travail de Gérard, l'a beaucoup perfectionné; il y a ajouté plus de 800 planches; — *Mercurius Botanicus, seu plantarum gratia suscepti itineris anno 1634 Descriptio : cum eorum nominibus latinis et anglicis*; Londres, 1634, in-8°. Ce petit traité contient une liste de cent dix-sept plantes exotiques; Johnson y a joint une description des eaux de Bath (*De Aquis Bathonicis*); — *Mercurius Botanicus, pars altera, sive plantarum gratia suscepti itineris in Cambriam seu Walliam, Descriptio;* Londres, 1641, in-8°. Johnson a traduit en anglais les *Œuvres* d'Ambroise Paré; Londres, 1643, in-fol. Z.

Pulteney, *Botanical Sketches.* — Haller, *Bibliotheca Botanica.* — *Biographie médicale.*

JOHNSON (*Samuel*), controversiste anglais, né dans le comté de Warwick, en 1649, mort au mois de mai 1703. Il fut élevé au collége de La Trinité à Cambridge, et nommé en 1670 recteur de Cowingham, dans le comté d'Essex. Sa mauvaise santé le décida à s'établir à Londres, et il se lança dans le tourbillon de la politique. Ami de lord Essex et chapelain de lord William Russell, il prêcha avec beaucoup d'ardeur contre le papisme et la succession du duc d'York. Il attaqua le docteur Hickes, champion de l'obéissance passive, dans un pamphlet intitulé : *Julien l'Apostat*. Hickes répondit par son *Jovien*, et Johnson avait déjà préparé une réplique, lorsque la condamnation à mort de son patron, lord Russell, l'obligea à plus de prudence. Il s'abstint de publier cette réplique, qui portait le titre de : *Julian's Arts and Methods to undermine and extirpate christianity;* mais il n'en fut pas moins poursuivi pour son *Julien l'Apostat*, traduit devant le tribunal de Jeffreys et condamné à payer 500 marcs et à rester en prison jusqu'au payement de l'amende. De sa prison Johnson continua d'écrire contre le papisme, et il adressa à l'armée, en 1686, *An humble and hearty Address to all the protestants in the present army*, qui était un appel à la révolte. Pour ce nouveau pamphlet, Johnson fut condamné à être attaché au pilori, dans Palace-Yard, à Charing-Cross et devant la Bourse, à payer une amende de 500 marcs et à être fouetté de Newgate à Tyburn après avoir été dégradé de la prêtrise. L'exécution eut lieu le 1er décembre 1686. Johnson reçut avec une grande fermeté trois cent dix-sept coups d'étrivières. Après la révolution de 1688, le parlement déclara cruelle et illégale la sentence rendue contre Johnson, et le roi Guillaume III lui accorda une indemnité de 1,000 liv. sterl. et une pension de 300 liv. Il continua d'écrire contre ses anciens adversaires, les papistes. Une tentative d'assassinat, dont il fut l'objet en 1692, et à laquelle il échappa, dangereusement blessé, ruina sa santé sans affaiblir son zèle. Ses traités, qui méritent plutôt le titre de pamphlets, furent réunis en 1710, in-fol.; il en parut une seconde édition en 1713. Z.

Biographia Britannica.

* **JOHNSON** (*John*), théologien anglais, né le 30 décembre 1662, près Rochester, mort le 15 décembre 1725, à Cranbrook. Après avoir étudié à Cambridge, il prit les ordres, et administra diverses paroisses. Lors de la révolution de 1688, il s'empressa d'adhérer au nouvel ordre de choses; mais vers la fin de sa carrière il se rapprocha des dissidents, et refusa de reconnaître la suprématie royale dans les affaires purement religieuses; obligé pourtant de faire sa soumission, il ne s'y prêta point sans beaucoup de répugnance. On a de lui : *Paraphrase with notes on the Book of Psalms*; 1706, in-4°; — *Clergyman's Vade-mecum*; 1708 et 1709, 2 parties; — *Propitiatory Oblation in the Eucharist*; 1710, in-8°; — *The unbloody Sacrifice*; 1714 et 1717, 2 vol. in-8°; — *Collection of ecclesiastical Laws*; 1720; — *The canonical Codes of the primitive Church to 787*; in-4°, etc. P. L—Y.

Th. Brett, *Life of the rev. John Johnson*, 1748. — *General Dictionary.* — *Biographia Britannica.* — Chalmers, *Biogr. Dict.*

JOHNSON (*Charles*), poëte dramatique anglais, né en 1679, mort le 11 mars 1748. Il quitta le barreau pour la poésie dramatique, et fit jouer un grand nombre de pièces, qui furent bien accueillies du public. Pope l'a tourné en ridicule dans sa *Dunciad*. « Johnson, dit-il, dans une note de ce poëme, était fameux pour écrire une pièce par an, et pour se trouver chaque jour au café Button. Il eût probablement mieux réussi dans sa vocation s'il eût été un peu plus maigre; on peut justement l'appeler un martyr de l'obésité, et dire qu'il tomba victime de la rotondité de son esprit. » On a de Johnson dix-neuf pièces, tragédies, comédies, drames; la seule qui soit restée longtemps au théâtre est une comédie intitulée : *The contry Lasses, or the custom of the manoir*, jouée en 1715. Z.

Bakker, *Biographia Dramatica.*

JOHNSON (*Thomas*), philologue anglais, né à Stadhampton, dans le dix-septième siècle, mort vers 1740. Il était agrégé au collége de La Madeleine à Oxford, et professa à Eton, à Ipswich, à Brentford. Il s'est fait connaître par des éditions d'auteurs classiques, entre autres de Grotius, *De Venatione;* Londres, 1699, in-8°; — de Sophocle, Oxford, 1705, 3 vol.; — du *Græcorum Epigrammatum Delectus;* Londres, 1712, in-12; — de Cebes, *Tabula;* Londres, 1720, in-8°. Il fut un des éditeurs du *Thesaurus Linguæ Latinæ*, de Henri Estienne, publié en 1734. Z.

Chalmers, *Gener. Biogr. Dictionary.*

* **JOHNSON** (*Samuel*), auteur dramatique

nglais, né vers 1705, dans le comté de Chester, mort en 1773. Dans sa jeunesse il fut maître de danse; mais la singularité de ses habitudes, la tournure bizarre de son esprit, qui le firent plus d'une fois taxer de folie, ayant éloigné de lui ses rares élèves, il se mit à écrire pour la scène, et y obtint des applaudissements mérités. Recherché de l'aristocratie, qui voyait en lui une sorte de bouffon, il s'inquiétait peu de produire des œuvres littéraires; aussi rencontrait-il souvent d'excellents traits de verve comique et d'observation railleuse. On a de lui les pièces suivantes : *Hurlothrumbo, or the supernatural*; 1729, in-8° : une des farces les plus amusantes de l'ancien répertoire d'Haymarket; — *Cheshire Comics*; 1730; — *The Mad Lovers*; 1732; — *All alive and merry*; 1737; — *A Fool made wise*; 1741, etc. Il a aussi laissé une tragédie burlesque intitulée : *Pompey the Great*, qui n'a pas été imprimée. P. L—y.

Thespian Dictionary. — *Biographia Dramatica.* — Gorton, *Biographical Dictionary*, t. III.

JOHNSON (*Samuel*), un des plus célèbres moralistes et critiques anglais, né à Lichfield, le 18 septembre 1709, mort à Londres, le 13 décembre 1784. Il était fils de Michael Johnson, libraire. Dès sa jeunesse, il montra ces particularités physiques, intellectuelles et morales qui le distinguèrent plus tard : une grande force musculaire accompagnée de beaucoup de gaucherie et d'infirmités, une grande vivacité d'esprit avec une tendance maladive à la paresse; un cœur bon et généreux avec un tempérament triste et irritable. Il tenait de ses ancêtres une affection scrofuleuse que ne purent guérir ni l'art des médecins ni le contact des mains royales de la reine Anne, et qui défigura son visage et attaqua gravement les organes de l'ouïe et de la vue. En dépit de la maladie et de son indolence, Johnson fut le premier élève des écoles de Lichfield et de Stourbridge, et il les quitta parce que ses maîtres n'avaient plus rien à lui apprendre. De seize à dix-huit ans, il vécut à la maison paternelle, abandonné sans guide au milieu des trésors littéraires qu'elle contenait, et étudiant à son choix. Mais son choix le conduisait vers les ouvrages sérieux. S'il savait trop peu de grec pour prendre plaisir aux maîtres de la poésie et de l'éloquence attiques, il connaissait très-bien le latin, et lut ce que lui offrait en ce genre la librairie de son père. Dans ses lectures il s'attacha moins aux écrivains du siècle d'Auguste qu'aux auteurs de la Décadence, et surtout aux grands latinistes de la Renaissance. Tandis qu'il complétait ainsi son éducation, sa famille tombait dans la pauvreté. Son père, qui pouvait à peine faire face aux dépenses de la maison, eut été hors d'état de le placer à l'université, si un riche voisin n'eût proposé de subvenir aux dépenses de l'étudiant. Sur cette promesse, qui fut fort mal tenue, il partit pour Oxford, où il passa au collége Pembroke trois ans au milieu d'ennuis de toutes sortes. Il était pauvre jusqu'à la détresse. Dès le premier jour, la laideur de sa figure, l'excentricité de ses manières, l'étrangeté de son savoir étonnèrent ses camarades. Le temps ne les réconcilia pas avec sa mine bizarre, qui excitait la gaîté ou la pitié, deux sentiments également insupportables pour lui. Les humiliations, au lieu de le rendre servile, l'exaspérèrent. Il était à la tête de toutes les mutineries des étudiants. Un jour ses maîtres lui infligèrent comme punition de traduire en vers latins le *Messie* de Pope. Le style et le rhythme, sans être exactement classiques, furent admirés de beaucoup de personnes et de Pope lui-même. La misère força Johnson de quitter l'université sans avoir pris ses grades. Il revint au logis paternel. Son père mourut peu après, au mois de décembre 1731, lui laissant un héritage de 20 l. s. Ce fut avec cette petite somme, un corps dévasté par la maladie, un tempérament hypocondriaque, sujet à des accès de monomanie, avec un caractère aigri par la souffrance, éclairé quelquefois et plus souvent assombri par ses idées religieuses, que Johnson, abandonné à lui-même à l'âge de vingt-deux ans, eut à faire son chemin dans le monde. Il se fit maître d'école à Market-Bosworth, dans le comté de Leicester; il fut précepteur chez un gentilhomme de campagne; il tâcha de vivre des produits de sa plume, et traduisit pour un libraire de Birmingham le livre latin de Jérôme Labo sur l'Abyssinie. Il se proposa de publier par souscription les poëmes de Politien, avec des notes concernant l'histoire de la poésie latine moderne; mais les souscripteurs firent défaut, et l'ouvrage ne parut pas. Au milieu de cette vie errante et misérable, Johnson se prit de passion pour une veuve, mistress Elizabeth Porter, qui avait vingt ans de plus que lui, et qui n'était guère plus riche. Avec huit cents livres st. qu'elle lui apporta, il ouvrit une école. Dix-huit mois se passèrent, sans lui amener plus de trois élèves. Un d'eux était Garrick, qui, bien des années plus tard, faisait rire aux éclats la meilleure société de Londres en mimant les caresses que se prodiguaient le maître d'école et sa femme. A la fin, Johnson, à l'âge de vingt-huit ans, alla chercher fortune à Londres. Il avait quelques guinées, trois actes d'une tragédie d'*Irène* en manuscrit, et deux ou trois lettres de recommandation. Il arrivait à l'époque où les hommes de lettres, privés de la protection des grands seigneurs, et n'ayant pas encore dans le public un débit abondant pour leurs œuvres, étaient dans la position la plus difficile. Avec beaucoup de talent, un auteur, même laborieux, gagnait à peine de quoi vivre. Les privations que Johnson eut à subir dans cette période marquèrent son caractère et ses manières d'une empreinte ineffaçable. Déjà rude, il devint grossier. Il poussait très-loin la négligence de son costume, et même dans ses années de fortune il mangeait avec la voracité d'un homme qui a longtemps souffert

de la faim. Après un an de résidence à Londres, il eut le bonheur d'obtenir des appointements fixes du libraire Cave, éditeur du *Gentleman's Magazine*. Ce journal devait son principal succès à ses comptes-rendus parlementaires, alors interdits aux journaux. Cave osa éluder la loi, et ne craignit pas d'apprendre à ses lecteurs ce qui se passait au sénat de Lilliput. La France se nommait *Blefuscu*, Londres, *Mildendo*, le duc de Newcastle, *Nerdac*, lord Hardwicke, *Hargo Hickrad*, et William Pulteney, *Wingul Pulnub*. Johnson fut chargé de rendre compte de ces débats auxquels il ne pouvait pas assister. Il rédigeait en général ses débats parlementaires sur des notes courtes et inexactes, et il dut même plus d'une fois inventer les arguments et l'éloquence du ministère et de l'opposition. Malgré sa vie de misère et d'humiliations, il était tory, jacobite prononcé, grand partisan de la monarchie des Stuarts et de l'Église anglicane. Forcé d'avoir dans ses comptes-rendus du moins l'apparence de l'impartialité, il eut soin cependant que les chiens de whigs, comme il les appelait, n'eussent jamais le dessus. Peu de jours après avoir commencé cet obscur travail, il publia sa satire de *Londres*, vigoureuse imitation de Juvénal, qui lui fut payée dix guinées et qui eut du succès. Pope admira la satire et tâcha d'obtenir pour l'auteur un grade universitaire et la direction d'une école. Sa tentative échoua, et Johnson resta aux gages du libraire, vivant avec des littérateurs encore plus pauvres que lui, et dont l'un, le malheureux et coupable Savage, lui dut plus tard une partie de sa réputation. Savage mourut en 1743, et l'année suivante Johnson publia la *Vie* de ce poëte. « Le style de cette *Vie*, dit lord Macaulay, manque d'aisance et de variété, et l'écrivain est évidemment trop partial pour l'élément latin de notre langue. Mais ce petit livre, avec toutes ses fautes était un chef-d'œuvre. Il n'existait dans aucune langue morte ou vivante un plus beau spécimen de biographie littéraire; et un critique sagace pouvait prédire avec confiance que l'auteur était destiné à fonder une nouvelle école d'éloquence. » La *Vie* de Savage parut anonyme; mais on sut bientôt dans les cercles littéraires que Johnson en était l'auteur, et le bruit de son mérite commença à se répandre. Warburton le déclara un homme d'esprit et de talent. Sur cette recommandation plusieurs libraires le chargèrent, en 1747, de rédiger un dictionnaire de la langue anglaise en deux volumes in-fol. Ils s'engagèrent à lui payer quinze cents guinées, et sur cette somme il devait rétribuer ses collaborateurs. Johnson adressa le prospectus de son Dictionnaire au comte de Chesterfield, qui accueillit la dédicace avec affabilité, envoya quelques guinées à l'auteur, et évita de le recevoir. Johnson s'était d'abord flatté d'avoir terminé son Dictionnaire à la fin de 1750, mais ses deux énormes volumes ne furent prêts qu'en 1755. Durant les sept ans de cette tâche fastidieuse, il chercha des distractions dans des œuvres d'un genre plus agréable. En 1749 il publia *La Vanité des Désirs humains*, excellente imitation de la dixième satire de Juvénal, à peine inférieure à son modèle, et où l'on admire surtout une vigoureuse et pathétique peinture de la vie littéraire. La tragédie d'*Irène*, composée depuis de longues années, suivit de près *La Vanité des Désirs humains*, et parut au théâtre sous les auspices de Garrick, son ancien élève et maintenant son ami. Le public écouta sans impatience et pendant neuf représentations les cinq actes de déclamations monotones qui formaient la tragédie d'*Irène*. Cette pièce rapporta à l'auteur trois cents livres st., et ne nuisit pas à sa réputation. Un an après environ, il commença la publication de courts *Essais* sur la morale, les mœurs et la littérature. De mars 1750 à mars 1752, ces *Essais* parurent sous le titre du *Rambler*, le mardi et le samedi. Dès les premiers numéros le *Rambler* trouva des admirateurs parmi des hommes éminents, mais il fut froidement reçu du public. Il ne devint populaire que lorsqu'il eut été réimprimé. Malgré une monotonie pédantesque et un style artificiel, ces *Essais* sont remarquables par de fines observations sur les caractères et les mœurs, par la précision et l'éclat du langage. Johnson en avait à peine achevé le dernier numéro lorsque sa femme mourut. Dans la désolation où le jeta cette perte, il n'eut pas la force de reprendre le *Rambler*, et revint à son fastidieux travail de lexicographie. Le *Dictionnaire anglais* parut enfin. Il fut reçu avec un enthousiasme tel qu'un ouvrage de ce genre n'en excita jamais. On admira la finesse et l'exactitude de ses définitions, ses heureuses citations choisies dans les poëtes, les théologiens et les philosophes; on ne fut pas choqué de ses mauvaises étymologies et de son ignorance des origines de la langue anglaise. Le *Dictionnaire* augmenta la réputation de Johnson sans rien ajouter à ses ressources pécuniaires. Il fut encore réduit à d'ingrats et continuels labeurs. Il abrégea son *Dictionnaire*; il recueillit des souscriptions pour une édition de Shakspeare; il fournit des articles au *Literary Magazine*. Parmi ces articles se trouve un des meilleurs morceaux qui soient sortis de sa plume, son *Examen* de la *Recherche sur la Nature et l'Origine du Mal* de Jenyns; c'est un chef-d'œuvre de raisonnement et d'ironie. Dans le printemps de 1758 il commença la publication de son *Idler*, qu'il fit paraître chaque semaine pendant deux ans. Dans le cours de cette publication, il perdit sa mère. Pour subvenir aux frais des funérailles et payer quelques petites dettes qu'elle laissait, il écrivit en sept à huit jours le petit roman de *Rasselas*, qui obtint un brillant succès et resta longtemps le plus populaire des ouvrages de Johnson. Le style a l'élégance artificielle, monotone et un peu lourde, la solidité, la correc-

tion et l'éclat qui caractérisent en général ses écrits. Le plan n'est pas heureux, et l'idée de donner les mœurs anglaises à des personnages de l'Abyssinie et de l'Égypte est d'une invraisemblance choquante; mais dans ce cadre mal inventé Johnson a placé d'excellentes études morales, des réflexions amères, élevées, attristées et éloquentes, sur le sujet favori de ses méditations, la vanité des désirs humains.

En 1762 un événement imprévu mit fin à la vie de travail et de gêne qu'il menait depuis trente ans. Georges III était monté sur le trône, et les opinions tories avaient pris le dessus à la cour. Le vieux tory Johnson put donc accepter sans honte la pension de trois cents livres que lui offrit lord Bute. Il fut libre enfin de s'abandonner à ses goûts de paresse. Cependant il s'était engagé à donner à ses souscripteurs une édition de Shakspeare, et après de longs retards il dut enfin s'exécuter. Elle parut au mois d'octobre 1765. Cette édition ne fait pas honneur à Johnson. A part quelques bonnes remarques sur les caractères et les passions des personnages, elle ne contient rien d'utile, rien qui puisse contribuer à l'épuration et à l'éclaircissement du texte. Une fois qu'il se fut acquitté de cette dette, Johnson se livra enfin au plaisir de ne rien faire, et de 1765 à 1775, il ne publia que deux ou trois pamphlets politiques, dont le plus long ne lui aurait pas coûté quarante-huit heures, dans ses jours nécessiteux. Mais s'il n'écrivait pas il parlait, et sa conversation était supérieure à ses livres. Dans un club qui se forma en 1764, et qui réunit Goldsmith, Reynolds, Burke, Gibbon, Garrick, le grand orientaliste William Jones, l'habile helléniste Bennet Langton, et le spirituel Topham Beauclerck, Johnson dominait par son éloquence brillante et forte, et il a donné son nom au club qui rassemblait tant d'hommes éminents. Parmi les membres du club, on comptait un légiste écossais, d'une bonne naissance, James Boswell, qui, sans esprit et sans talent, s'est fait une réputation immortelle, et qui a beaucoup contribué à celle de Johnson. Il s'attacha au célèbre moraliste avec un dévouement obséquieux et une patience à toute épreuve; il tint compte de toutes ses actions et de toutes ses paroles; il nota jusqu'à ses gestes et ses interjections, et il rassembla ainsi les matériaux de la plus intéressante biographie. En 1765 l'université de Dublin envoya à Johnson le diplôme de docteur en droit; mais il ne prit le titre de docteur que lorsque l'université d'Oxford le lui conféra dix ans plus tard. En 1765 il se lia avec Henry Thrale, un des plus riches brasseurs de l'Angleterre, et trouva chez ce libéral et aimable Mécène la plus bienveillante hospitalité. La jeune femme de Thrale entoura de soins le vieillard morose, et adoucit un peu son humeur sauvage. Johnson eut son appartement à la brasserie de Southwark et à la maison de campagne de ses hôtes. Pendant seize ans, il passa plus de la moitié de sa vie sous leur toit. Il les accompagna de temps en temps à Bath, à Brighton, une fois dans le pays de Galles, et une fois à Paris. Mais il n'en conserva pas moins sa demeure dans une cour étroite et sombre de Fleet-Street. Là il avait entassé ses livres, et recueilli par charité une vieille dame aveugle, Mme Williams, une autre dame indigente, Mme Desmoulins, une demoiselle abandonnée, miss Carmichaël, et un vieux médecin sans pratiques, nommé Lewelt. Un domestique nègre, appelé Frank, complétait cet étrange ménage, où régnait une continuelle discorde. Les vieilles dames et le médecin ne s'accordaient jamais que pour tourmenter celui qui les nourrissait et qui, malgré sa violence, supportait tout de leur part.

En 1773 Boswell arracha pour quelques mois Johnson aux sociétés littéraires de Londres, et le conduisit en Écosse. Il le promena dans la région des Highlands, et jusque dans les îles Hébrides. Johnson en revint la tête remplie de nouvelles images, qu'il consigna dans un *Voyage aux îles Hébrides*, publié en 1775. Ce livre, quoique écrit avec un peu trop de pompe, est d'une lecture agréable. Les Anglais l'accueillirent favorablement; mais plusieurs Écossais furent blessés des remarques caustiques du voyageur. Ils lui en voulaient surtout d'avoir prouvé que l'*Ossian* de Macpherson était une impudente tromperie. Les récriminations que souleva le *Voyage aux Hébrides* ne firent aucun tort à Johnson, mais il s'en fit lui-même en écrivant, à la demande du ministère, un nouveau pamphlet contre les colons américains. Sa *Taxation no Tyranny*, où il tâchait d'être plaisant et n'était que pédantesquement ridicule, tomba complétement, et l'on pensa que les facultés vigoureuses qui avaient produit le *Dictionnaire* et *Rasselas* commençaient à baisser. Johnson prouva bientôt le contraire. En 1777 plusieurs libraires lui proposèrent d'écrire des notices pour une nouvelle *Collection des Poëtes anglais*. Il accepta, et, se laissant entraîner par un sujet qu'il connaissait parfaitement, au lieu de quelques feuilles qu'on lui demandait, il donna dix volumes. Les *Vies des Poëtes anglais* sont le meilleur ouvrage de Johnson. Ses récits sont pleins d'intérêt; ses critiques, souvent excellentes, quelquefois injustes, ne sont jamais ennuyeuses ni vulgaires.

Johnson avait soixante-et-onze ans; les infirmités de la vieillesse s'appesantissaient sur lui; et, chose plus triste pour lui qui aimait tant la société, le vide se faisait peu à peu autour de lui. Les hôtes bruyants de sa maison avaient disparu l'un après l'autre; le généreux Thrale était mort; sa femme, infidèle à sa mémoire, devint amoureuse d'un musicien italien. Johnson ne pouvait approuver cette folle passion, et il s'aperçut que sa présence importunait madame Thrale. Il quitta donc pour toujours cette maison qui lui avait été si hospitalière, et

rentra dans son logis solitaire. Là il fut frappé, au mois de juin 1784, d'une attaque de paralysie. Il échappa à cette première atteinte, mais bientôt se montrèrent les symptômes d'une hydropisie. La maladie fit des progrès rapides au commencement de l'hiver de 1784. Les amis de Johnson ne lui firent pas défaut dans cette extrémité. Tandis que les premiers médecins de Londres lui prodiguaient gratuitement leurs soins, Burke, Windham, Langton consolaient ses derniers moments. Il avait toujours montré une grande crainte de la mort; de près il la vit sans terreur, et il mourut dans les sentiments religieux qui ne lui avaient jamais manqué. Son corps fut déposé dans l'abbaye de Westminster. Les ouvrages de Johnson, quoique encore admirés, sont peu lus aujourd'hui, à l'exception de ses *Vies des Poëtes;* mais sa réputation n'a point baissé. La postérité oubliera peut-être ses livres; mais elle n'oubliera pas son image minutieuse et vivante tracée par Boswell; et cette image est celle d'une nature généreuse, sous une enveloppe grossière, d'un grand esprit et d'un homme de bien.

Voici les titres des ouvrages de Johnson : *London*, satire; Londres, 1738; — *Life of Savage;* Londres, 1744; — *The Vanity of human Wishes;* ibid., 1749; — *The Rambler;* ib., 1750-1752; traduit en français sous le titre du *Rôdeur*, par le baron de Chamerolles; Paris, 1827, 6 vol. in-8°. Boulard en avait déjà donné des morceaux choisis, en 1785, in-12; — *Irène*, tragédie; Londres, 1749, in-8°; — *English Dictionary;* Londres, 1755, 2 vol. in-fol.; — *The Idler*, publié dans la *Weekly Gazette* de Newbery; 1758, 1759; — *The History of Rasselas, prince of Abyssinia;* Londres, 1759; traduit en français par Mme Belot; Paris, 1760, in-12; — édition de Shakspeare; Londres, 1765, 8 vol. in-8°; — *False Alarm;* Londres, 1770 : pamphlet écrit pour justifier la conduite du ministère dans l'affaire de Wilkes; — *Thoughts on the late transactions respecting Falkland Islands;* ib., 1771; — *The Patriot;* ibid., 1774; — *Taxation no Tyranny;* ibid., 1775; — *Journey to the Hebrides;* ibid., 1775; traduit en français par H. de Labédoyère, Paris, 1804, in-8°; — *Lives of the English Poets;* Londres, 1779-1781, 10 vol., trad. en français par E. Didot et E. Mahon; Paris, 1823, in-8°; il n'a paru que le premier volume de cette traduction, qui est accompagnée de notes intéressantes. L. J.

Boswell, *Life of S. Johnson*, édit. de J.-W. Croker; 1831, 5 vol. in-8°. — Hawkins, *Life of S. Johnson*, en tête de l'édition de ses *OEuvres;* 1787. — Murphy, *Essay on the Life and Genius of S. Johnson.* — Mme Piozzi (Mrs Thrale) *Anecdotes of Dr Samuel Johnson during the last twenty years of his life;* Londres, 1786, in-8°. — Towers, *Essay on the Life, Characters and Writings of Dr S. Johnson.;* Londres, 1786, in-8°. — Anderson, *Life of Sam. Johnson;* Lond., 1795, in-8°. — Mery, *Witticisms, Anecdotes, Gests and Sayings of Dr. S. Johnson.;* Londres, 1797, in-8°. — Chalmers, *Life of Johnson*, dans son édition des *English Poets.* — Macaulay, *Critical and historical Essays*, t. I (édit. Tauchnitz); *Biographical Essays* (éd. Tauch.). — Carlyle, *Critical Essays.*

* **JOHNSON** (*Maurice*), antiquaire anglais de la famille du précédent, mort en 1755, à Spalding. Avocat distingué, il consacra de bonne heure tous ses efforts à la propagation des études archéologiques, contribua à la fondation de la Société des Antiquaires, et créa à Spalding une société savante ayant pour but les recherches historiques. Il a laissé de nombreux matériaux pour une *Histoire de Carausius.* P. L—Y.

History of the Spalding Society. — Nichol's *Anecdotes.* — Chalmers, *Biographical Dictionary.*

* **JOHNSON** (Sir *William*), officier anglais, né vers 1715, en Irlande, mort en 1774. Emmené dès son enfance dans les colonies anglaises d'Amérique, il entra au service militaire, et s'éleva successivement jusqu'au grade de colonel. En 1755, il fut nommé au commandement d'une expédition organisée contre le fort français de Crown-Point; s'il échoua dans le principal but de l'entreprise, il battit pleinement un corps de troupes composé de Français et d'Indiens, et fit prisonnier leur chef, le baron Dieskau. Cette victoire lui valut le titre de baronet et un don public de 5,000 livres sterling. Propriétaire d'un domaine considérable sur les rives du Mohawk, il acquit une connaissance approfondie des mœurs des tribus sauvages, et conclut avec plusieurs d'entre elles divers traités de paix; depuis 1760 jusqu'à sa mort, il fut le représentant de l'Angleterre auprès des six nations, et eut la surveillance générale des affaires indiennes. Sous le titre de *Customs, Manners and Languages of the northern Indians of America*, il a écrit un mémoire intéressant réimprimé dans les *Philosophical Transactions*, vol. LXIII. P. L—Y.

Betham, *Baronetage.* — Watt, *Bibliotheca Britannica.* Rose, *New Biographical Dictionary.*

JOHNSON (*Benjamin*). Voyez Jonson (Ben).

JOHNSTON (*Arthur*), médecin et poëte écossais, né à Caskieben, près d'Aberdeen, en 1587, mort à Oxford, en 1641. Il alla faire ses études sur le continent, et prit à Padoue, en 1610, le grade de docteur en médecine. Il résida vingt ans en France. De retour en Angleterre, vers 1630, il fut nommé médecin de Charles Ier, sur la recommandation de Laud. Johnston est un des meilleurs poëtes latins modernes. Il fournit des pièces nombreuses à la collection publiée par John Scott sous le titre : *Deliciæ Poetarum Scotorum hujus ævi illustrium;* Amsterdam, 1637, 2 vol. in-12. Son principal ouvrage est une *Paraphrasis poetica Psalmorum Davidis;* Aberdeen, 1637, in-8°. Dans cette *Paraphrase* Johnston n'a pas craint de lutter contre Buchanan, et bien qu'il soit loin de l'égaler, cette tentative lui fait beaucoup d'honneur. On a encore de Johnston : une traduction du *Cantique des Cantiques* en vers latins élégiaques; 1633; — *Epigrammata;* Aberdeen,

1632; — *Parerga Musæ aulicæ*; Londres, 1633, in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Irving, *Lives of Scottish Writers*; 1839, 2 vol. in-8°.

JOHNSTON (*Charles*), romancier anglais, né dans la première partie du dix-huitième siècle, mort vers 1800. Il étudia le droit. Il était bègue, et, ne pouvant plaider, il se borna à donner des consultations. Mais les clients faisaient défaut, et il eut le loisir d'écrire plusieurs romans, qui durent leur succès à de hardies peintures de mœurs et plus encore peut-être à certaines scènes licencieuses. Le métier de romancier ne l'enrichissant pas plus que celui d'avocat consultant, il partit pour le Bengale, où il rédigea plusieurs journaux, sous le pseudonyme d'*Oneiropolos*. Il y mourut, après avoir ramassé une fortune considérable. On a de lui : *Chrysal, or the adventures of a Guinea*; 1760, 2 vol. in-12; — *The Reverie, or a flight to the paradise of fools*; 1762, 2 vol. in-12; — *The History of Arbases, prince of Bellis*; 1774, 2 vol.; — *The Pilgrim, or a picture of life*; 1775, 2 vol.; — *The Aventures of John Juniper, esq., alias Juniper Jack*; 1781, 3 vol. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

JOHNSTON (*James-T...-W...*), chimiste anglais, né à Paisley, en 1796, mort à Durham, le 18 septembre 1855. Livré de bonne heure à ses propres ressources, Johnston entra à l'université de Glasgow, et s'y maintint en donnant des leçons particulières. En 1825 il ouvrit à Durham un établissement d'instruction, et en 1830 il fit un mariage qui lui apporta de l'aisance. Il résolut alors de se livrer tout entier à son goût pour la chimie, et dans ce but il alla en Suède suivre les cours de Berzelius. A la fondation de l'université de Durham, en 1833, il y obtint la chaire de chimie et de minéralogie, qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1837 il était pensionnaire de la Société Royale de Londres, et en 1843 il fut nommé chimiste de la Société d'Agriculture d'Écosse. La plupart de ses travaux se rapportent à la chimie agricole. On cite, entre autres, ses *Lectures on Agricultural Chemistry and Geology*, et son *Catechism of Agricultural Chemistry and Geology*, qui a eu plus de trente éditions en Angleterre, a été réimprimé plusieurs fois en Amérique, et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. On lui doit aussi des *Notes on North America*, et la *Chemistry of common Life*, livre plein d'une science attrayante. Comme pendant, il préparait la *Géologie de la Vie commune* lorsque la mort est venue le frapper. En outre il a fourni des articles à l'*Edinburgh Review* et au *Blackwood Magazine*. J. V.

Athenæum, 1855. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

JOHNSTON (*Georges*), naturaliste anglais, né en 1798, mort le 3 juillet 1855. Destiné à la carrière médicale, il suivit les leçons du célèbre Abercrombie, prit en 1819 le diplôme de docteur à Édimbourg, et alla s'établir à Berwick. Adonné par goût à l'étude de l'histoire naturelle, il entretint des relations actives avec les savants étrangers, fournit un grand nombre d'articles aux recueils scientifiques, et contribua à la fondation de plusieurs sociétés. C'est lui qui a découvert en 1838 dans le lac Dunse un genre particulier de plantes aquatiques connu sous le nom d'*Anacharis alsinastrum*. On a de lui : *Botany of the eastern Borders*; in-8°; — *History of British Zoophytes*; 1838; — *History of British Sponges and Lithophytes*; 1842; — *An Introduction to Conchology, or elements of the natural history of molluscous animals*; 1850; — *British and Irish Annelides*, série d'articles inserés dans le *Magazine of Zoology*. P. L—Y.

English Cyclopædia. — *British Catalogue*.

* **JOHNSTON** (*Alexandre-Keith*), géographe anglais, né le 28 décembre 1804, à Kirkhill (Écosse). Il pratiqua d'abord la médecine, et ce ne fut qu'assez tard qu'il abandonna cette profession pour se livrer tout à fait à l'étude de la géographie. Dans ce but, il eut la patience de recommencer son éducation tout entière; lorsqu'il se fut familiarisé avec l'antiquité, il s'appliqua à posséder les langues savantes de l'Europe moderne, et apprit ensuite, dans un atelier, le dessin et la gravure. D'après les conseils de MM. de Humboldt et Ritter, il fit une heureuse application de la physique à la géographie. A l'exposition universelle de Londres en 1851, un de ses globes obtint une grande médaille. Il est membre de la Société de Géographie, correspondant de divers corps savants de l'Europe et géographe royal pour l'Écosse. Ses principaux ouvrages sont : *The national Atlas*; Édimbourg, 1843, in-fol., qui lui a coûté treize années de travail; — *The physical Atlas*; ibid., 1848, in-fol.; nouv. édition, corrigée, 1856 : conçu, avec le concours de M. Petermann, sur le plan de Berghaus; — *Geographical Dictionary*; Londres, 1851, in-8°; — un *Atlas* pour servir à l'*Histoire de l'Europe moderne* de sir A. Alison; — *Atlas of Astronomy*; 1855; — *General and geological Map of Europe*; 1856; — des cartes murales, des atlas classiques pour l'enseignement des colléges, etc. P. L—Y.

The Athenæum, 1850. — *British Catalogue*. — *English Cyclopædia*.

* **JOHNSTON** (*Alexandre*), peintre anglais, né en 1816, à Édimbourg. Il vint de bonne heure à Londres, où il s'instruisit dans son art en suivant les cours de l'Académie royale, et parut dès 1836 dans les expositions publiques. La plupart de ses sujets sont des scènes de genre, tirées des mœurs ou des annales de l'Écosse · nous citerons : *Le noble Berger*; 1840; — *Le Dimanche matin*; 1841; — *Le Mariage d'un Covenantaire*; 1842; — *Lord et Lady Russell en prison*; 1846 : grande composition, d'un

style sévère, aujourd'hui placée à la Galerie Nationale; — *L'Arbre du Rendez-vous* ; 1852 ; — *Flora Mac Donald et le prince Charles-Édouard* ; 1855; etc. P. L—Y.

Illustrated London News. — *Art Journal.*

JOHNSTONE (*James*), érudit écossais, vivait à la fin du dix-huitième siècle. Il étudia à Édimbourg et à Cambridge, et fut quelques années aumônier de la légation anglaise à Copenhague. Il édita dans cette ville les ouvrages suivants : *Anecdotes of Olave the black, king of Man and the Hebridian Isles*, en islandais et en anglais; 1780, in-12; — *The Norvegian Account of king Hacos expedition against Scotland;* 1263; en islandais et en anglais, 1780, in-12; — *Lodbroker Quida, or the death Song of Lodbrok ;* en islandais et en latin, 1782, in-12; — *A Fragment of antient History of Scotland and Orkneys ;* 1783, in-12; — *The Robbing of the Nunnery, a danish ballad*; 1786, in-12; — *Antiquitates Celto-Scandicæ ;* 1786, in-4° ; — *Antiquitates Celto-Normanicæ, containing the chronicle of Man ;* etc. E. B.

Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litteratur-Lex.*

JOHNSTONE (*Georges*), marin anglais, né en Écosse, mort en 1787. Il entra au service comme matelot. Il parcourut successivement tous les grades jusqu'à celui de capitaine, qu'il obtint en 1762. Il fut nommé gouverneur de la Floride occidentale lorsque cette colonie espagnole fut cédée à l'Angleterre par l'art. 20 du traité de Paris (10 février 1763). De retour en Angleterre vers 1770, il fut envoyé à la chambre des communes par Appleby et Cockermouth. Il eut de vifs débats avec lord Clive au sujet des affaires de la Compagnie des Indes orientales. En 1781 il fut nommé commodore, et le 13 mars mit à la voile de Portsmouth avec une escadre. Le 16 avril il était mouillé en rade de Santiago (île du cap Vert), lorsque le bailli de Suffren vint l'y attaquer. Le combat dura une heure et demie, et les Français durent se retirer. Johnstone essaya de les poursuivre, mais le mauvais état de son vaisseau le força à regagner la terre. Le 2 mai il reprit la mer, et en juillet entra dans la baie de Saldanha, au nord du cap de Bonne-Espérance, où plusieurs vaisseaux de la Compagnie hollandaise des Indes étaient mouillés. Les Hollandais mirent le feu à leurs vaisseaux ; néanmoins, Johnstone en sauva quatre. Divisant alors son escadre, il revint en Angleterre avec ses prises, tandis que le reste de ses vaisseaux portait des troupes aux Indes. Johnstone fut ensuite l'un des commissaires chargés de traiter avec les citoyens des États-Unis de leur émancipation (1783). On a de lui : *Thougts on our Acquisitions in the East-Indies, particulary in Bengal;* 1771, in-8°. A. DE L.

Lamprière, *Universal Biography.* — Gorton, *A general Biographical Dictionary.*

JOHNSTONE (Le chevalier DE), officier écossais, mort en France, à la fin du siècle dernier. Fils unique d'un marchand d'Édimbourg, il fut élevé dans les opinions jacobites, et rejoignit en 1745 le prince Charles-Édouard, qui venait de débarquer, et dont il fut l'aide de camp. Nommé capitaine et anobli après la journée de Preston-Pans, il prit une part active à toute la campagne; la bataille de Culloden ayant ruiné les espérances de son maître, il réussit à gagner la France, obtint une commission militaire, et fut envoyé dans les colonies de l'Amérique du Nord. Il consacra ses dernières années à écrire un ouvrage intéressant sur la révolte de 1745, sous le titre : *Memoirs of the rebellion in 1745 and 1746, translated from a french manuscript originally deposited in the Scots' College at Paris* ; Londres, 1820, in-8°. P. L—Y.

Preface to the Memoirs. — Gorton, *General Biographical Dictionary.*

* **JOHNSTONE** (*Bryce*), théologien anglais, né en 1747, à Annan (comté de Dumfries), mort en 1805. Élevé à l'université d'Édimbourg, qui lui conféra le diplôme de docteur en théologie, il entra dans les ordres, et fut pendant longtemps ministre de la paroisse d'Holywood. On a de lui : *Commentary on the Revelation of saint John* ; 1794, 2 vol. in-8°; — *On the Influence of Religion on civil Society and civil Government* ; 1801; — *General View of the Agriculture of the County of Dumfries* ; 1794: rapport officiel adressé au gouvernement; — *Sermons* ; 1807, in-8°. P. L—Y.

Rose, *New Biographical Dictionary.*

JOIGNEAUX (*Pierre*), agronome français, né à Varennes (Côte-d'Or), en 1805. Élève de l'École centrale des Arts et Manufactures, il se fit agriculteur et journaliste. Il débuta dans la presse à Paris, au *Journal du Peuple*, au *Corsaire* et au *Charivari*, de 1835 à 1836. Il resta en prison de 1838 à 1842 pour avoir pris part à la rédaction de *L'Homme libre*, publication républicaine imprimée clandestinement. Il fonda ensuite à Beaune *Les Chroniques de Bourgogne*, journal littéraire, puis il passa au *Courrier de la Côte-d'Or* à Dijon. Il travailla encore à la *Revue de la Côte-d'Or* et au *Châtillonnais*. A l'époque de la révolution de février, il appliquait ses théories agronomiques dans la ferme des Quatre-Bornes, à quelques kilomètres de Châtillon. Il fut nommé alors sous-commissaire de la république à Châtillon. Porté à la représentation de la Côte-d'Or par la population ouvrière, il siégea à l'Assemblée nationale sur les bancs de la Montagne, et fit partie du comité des travaux publics. Il fut réélu en 1849 à l'assemblée législative, et y resta fidèle à ses opinions avancées. Expulsé de France par le décret du 9 janvier 1852, il s'établit en Belgique, comme cultivateur, à Saint-Hubert. On a de lui : *Histoire générale de la Bastille* ; Beaune, 1838, 3 vol. in-18; — *Fragments historiques sur la ville de Beaune et ses environs* ; Beaune, 1839, in-8°. — *Histoire*

anecdotique des professions en France depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours; 1[re] livraison : *Les Barbiers-perruquiers-coiffeurs*; Paris, 1843, in-8° : l'ouvrage n'a pas été continué; — *Les Prisons de Paris, par un ancien détenu*; Paris, 1848; — *Traité de Chimie agricole, à la portée de tous les cultivateurs*; Beaune, 1845, in-12; — *Traité des Amendements et des Engrais*; Paris, 1848, in-16; — *Organisation du travail agricole*; Paris, 1848, in-18; — *La Chimie du Cultivateur*; Paris, 1849, in-12; — *Almanach d'un Paysan pour* 1850; Paris, 1849, in-16; — *Instructions agricoles*; Bruxelles, 1858, in-18. Directeur de la *Revue Agricole et Industrielle de la Côte-d'Or* en 1848, ainsi que du *Vigneron des deux Bourgognes*, il fonda, en 1849, à Paris la *Feuille du Village*, journal politique hebdomadaire. Il a été en outre un des rédacteurs de l'*Almanach Républicain* pour 1849; il a pris part à la rédaction de la *Revue Critique* et il a été un des collaborateurs des *Français sous Louis XIV et Louis XV*. L. L—T.

Lesaulnier, *Biographie des 900 Députés à l'Assemblée nationale*. — *Biographie des 750 Représentants à l'Assemblée législative*. — *Moniteur*, 1848-1852. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

JOINVILLE, *Jean* (sire de) célèbre historien, français, né en 1224, au château de Joinville, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, de Simon, sire de Joinville, et de Béatrix, fille d'Étienne II, comte de Bourgogne. L'inscription placée sur son tombeau indique qu'il est mort en 1319; il aurait donc vécu quatre-vingt-quinze ans. Sa famille, l'une des plus illustres et des plus anciennes de la Champagne, descendait directement et en ligne masculine de Godefroy de Bouillon; elle était alliée aux comtes de Châlons et de Bourgogne, et aux dauphins de Viennois. La mère de Joinville était cousine germaine de l'empereur d'Allemagne Frédéric II. Plusieurs des ancêtres de Joinville s'étaient distingués aux croisades (1).

Élevé à la cour élégante et littéraire des comtes de Champagne, Joinville fut attaché dès son enfance à son seigneur le comte de Champagne, Thibaut IV, roi de Navarre, à la fois poëte et musicien. C'est au goût des lettres et à l'élégance d'esprit et de manières qui régnaient à cette cour que l'on doit attribuer le développement des heureuses qualités qui firent, jeune encore, distinguer Joinville par saint Louis; c'est aussi à l'habitude qu'il y prit de bien parler et de bien écrire que nous sommes redevables du précieux monument historique où il nous raconte la célèbre et désastreuse croisade dans laquelle il se distingua (1).

En 1231, à l'âge de sept ans, Joinville fut fiancé à Alaïs de Grand-Pré; mais, soit qu'une passion amoureuse lui fit préférer la fille du comte de Bar, soit que Joinville, devenu titulaire et possesseur de la sénéchaussée de Champagne par la mort de son frère, eût recherché un hyménée dans la puissante famille du comte de Bar, il voulut renoncer à ses fiançailles avec Alaïs; mais son seigneur Thibaut, craignant peut-être d'avoir en Joinville un vassal devenu trop puissant, exigea, par un acte authentique, auquel il fit intervenir Béatrix, la mère de Joinville, que ce projet fût abandonné (2).

Joinville raconte qu'il assista à une *grande cour* tenue par Louis IX à Saumur, et qu'à cette fête il *tranchait* devant le roi de Navarre, son seigneur, mais qu'il n'avait pas encore pris le *haubert* (3). Il nous dit qu'à la bataille de Taillebourg, en 1242, il ne put combattre, n'ayant pas encore *haubert vestu* (4).

En 1244, une irruption d'Allemands menaçait le moustier de Mâcon. Le cousin de Joinville, Brancion, le vint chercher ainsi que son frère : « Nous allâmes avec lui, dit Joinville, et leur courûmes sus les épées nues, et à grand' peine les chassâmes du moustier. Quand ce fut fait, le prud'homme (Brancion) s'agenouilla devant l'autel, et cria à Nostre-Seigneur à haute voix : « Sire, je te prie de prendre pitié de moi et « *m'oster de ces guerres entre chrestiens*, et « m'octroyer de mourir à ton service pour pou- « voir avoir ton règne en paradis (5). »

(1) L'aïeul du sire de Joinville, le sénéchal de Champagne Geoffroi IV, surnommé *le Jeune*, se signala dans les guerres de son temps, et partit pour la croisade en 1190, avec ses deux fils, Geoffroi, dit *Trouillard* et Simon. Il mourut l'année suivante, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre.

Geoffroi et Simon se distinguèrent tellement dans cette croisade, que Philippe-Auguste, lorsqu'il quitta la Terre Sainte, leur confia une partie de ses troupes, qui réunies à celles de Richard, roi d'Angleterre, firent la conquête de plusieurs villes. Geoffroi mérita à tel point l'estime de Richard, que ce roi, la terreur des Sarrasins, lui octroya, comme preuve éclatante de son amitié, le droit de *partir* son écusson des armes d'Angleterre. Les deux frères, après être restés cinq ans en Palestine, revinrent en France; mais l'aîné des deux, Geoffroi dit Trouillard, sire de Joinville et sénéchal de Champagne, repartit en 1201 pour la Terre Sainte, où il mourut, sans postérité, en 1204. Son frère Simon lui succéda dans tous ses titres, droits et honneurs, et retourna en 1218 dans la Terre Sainte avec Jean de Brienne. Il assista à la prise de Damiette, et mourut en 1233, laissant pour héritier son fils Jean, le sire de Joinville, alors âgé de sept à huit ans.

(1) C'est à ce même développement littéraire qu'on avait dû, un siècle auparavant, le récit de la croisade dont le maréchal de Champagne, Geoffroi de Ville-Hardoin, fut le chef et l'historien.

(2) Par l'acte où le comte Thibaut donne son consentement au mariage de Joinville et d'Alaïs, on voit qu'elle n'apporta en dot que trois cents livres ou livrées de terre, monnaie de Paris.

(3) Cette assemblée, selon Guillaume de Nangis, auteur contemporain, eut lieu en 1241. Joinville aurait eu alors dix-sept ans.

(4) On ne revêtait la cotte d'armes de chevalier qu'à vingt-et-un ans.

(5) Son vœu fut exaucé plus tard. Brancion méritait en effet ce titre de *prud'homme*. Joinville, après avoir raconté dans ses mémoires les prouesses de Brancion en Égypte et celles qu'il fit la veille de la bataille de La Massoure, ajoute : « Et ainsi eschappa le sire de Brancion; et de vingt chevaliers qu'il avoit avec lui, il en perdit douze sans ses aultres gens d'armes : et lui-même fut si maltraité que oncques ne put se tenir sur ses pieds, et mourut de cette blessure au service de Dieu ».

En 1248, à l'appel du roi de France, Joinville se croisa avec le roi saint Louis, vendit ou engagea tous ses biens, et équipa neuf chevaliers, dont trois portaient bannière, et prit à sa solde sept cents hommes d'armes, luxe de suite considérable, mais non désintéressé. Depuis la prise de Constantinople, tous les chevaliers comptaient devenir princes. A la foi religieuse et au devoir de fidèle sujet et de vassal chevalier se mêlaient de vagues espérances de destinées inconnues et la certitude d'une gloire militaire à conquérir dans un noble but. Cette même année, nous dit Joinville, il lui naquit un fils, la veille de Pâques, et quelques jours après, au moment de partir pour la croisade, il assembla ses vassaux et hommes d'armes, pour leur annoncer son intention d'aller en Terre Sainte. C'était alors l'usage de se disposer pour ce périlleux voyage comme on se fût préparé pour mourir, en réglant ses dernières volontés, réparant les torts qu'on pouvait avoir causés, et restituant ce qu'on avait usurpé. Joinville, par scrupule de conscience, convoqua dans son château ses vassaux et hommes d'armes, qu'il festoya largement et joyeusement pendant huit jours, puis il leur dit qu'avant d'aller outre mer, d'où il *ne savait pas s'il reviendrait*, il voulait réparer le dommage qu'il aurait pu avoir causé à quelqu'un d'entre eux, et ne point partir *en leur ayant de riens mesfait*. « Je sortis du conseil, ajoute-t-il, et exécutai tout ce qu'ils décidèrent. » Il se rendit ensuite à Paris, où le roi avait mandé ses barons pour leur faire prêter serment de fidélité à ses enfants, dans le cas où il lui arriverait malheur dans son voyage d'outre mer. « Mais, dit Joinville, lorsqu'il me demanda de prêter ce serment, je m'y refusai, attendu que je n'étais pas son homme lige, mais celui du roi Thibaut. » De retour dans ses domaines, il fonda, dans l'église de Saint-Laurent de Joinville, un anniversaire pour lui et pour son épouse, Alaïs; puis le jour de son départ pour la croisade, s'étant confessé à l'abbé de Cheminon, qui lui ceignit l'écharpe et lui donna le bourdon de pèlerin, il se rendit en pèlerinage, pieds nus et en *langes* (robe de bure), à Blécourt, à Saint-Urbain et aux lieux saints des environs. Quand il repassa devant sa demeure, « je n'osai, dit-il dans son style naïf, oncques retourner mes yex vers Joinville, pource que le cuer ne me attrendrisist du biau chastel que je laissois et de mes deux enfants » (1).

Joinville s'embarqua à Marseille en août 1248, avec ses chevaliers et sa troupe, sur une nef qu'il loua de moitié avec son cousin Jean, sire d'Aspremont. Après nous avoir raconté en détail comment les chevaux furent embarqués et comment les prières furent chantées à bord de son navire, il nous dit : « Aussitôt le vent se ferit dans les voiles et nous déroba la veue de la terre, en sorte que nous ne vîmes plus que le ciel et l'eau, et chaque jour le vent nous éloigna de plus en plus des pays où nous étions nés. Est bien fol hardi, ajoute-t-il, celui qui s'ose mettre en tel péril avec le bien d'autrui ou en péché mortel! Car le soir on s'endort là, et on ne sait si on ne trouvera point au fond de la mer. »

Ils arrivèrent en Chypre quand le roi y était déjà. L'argent manquant à Joinville, il se voyait près d'être abandonné de quelques-uns de ses chevaliers, lorsque le roi lui vint en aide en lui donnant huit cents livres (1). Il séjourna en Chypre pendant l'hiver de 1249 à 1250, et c'est là que ses belles qualités, appréciées du roi, firent naître ces relations d'amitié, on peut dire paternelles, de saint Louis pour Joinville et du dévouement respectueux de Joinville pour son roi. Ce fut alors, nous dit-il, que l'impératrice de Constantinople (2) arriva à *Baphe* (Paphos) et lui écrivit de l'y venir chercher. Une tempête avait rompu les ancres de son navire, qui était parti à la dérive, en sorte qu'elle n'avait que la robe dont elle était vêtue. Conduite par Joinville à Limassol, elle fut honorablement accueillie par le roi et la reine et par tous les barons. Le lendemain Joinville eut soin de lui envoyer du drap et du *cendal* (taffetas) *pour fourrer* (doubler) *sa robe*, et il nous dit que son écuyer, porteur de ces objets, ayant été rencontré par l'un des familiers du roi, Philippe de Nanteuil, celui-ci s'empressa d'aller raconter au roi l'affront que Joinville leur faisait de s'être avisé avant eux de cette attention. C'était pour réclamer le secours du roi en faveur de son époux, l'empereur Baudouin, que l'impératrice était venue en Chypre. « Par ses instances elle obtint, dit Joinville, plus de deux cents lettres, tant de moi que d'autres de nos amis, dans lesquelles nous déclarions nous engager par serment, si le roi ou les légats vouloient envoyer trois cents chevaliers à Constantinople, de nous joindre à eux dès le départ du roi pour l'Égypte. Quand le moment fut venu, je requis du roi, par devant le comte (d'Eu), dont j'ai la lettre, que j'attendois pour me rendre à Constantinople qu'il disposât des trois cents chevaliers; mais le roi me répondit *qu'il n'avoit pas de quoy, et que il n'avoit si bon trésor dont il ne feust à la lie.* »

Au printemps la flotte leva l'ancre pour l'É-

(1) Le 27 avril 1791, par ordre du duc d'Orléans (Philippe-*Égalité*), le château et les bâtiments attenants furent vendus, à la condition qu'ils seraient démolis. Cet ordre à jamais regrettable fut exécuté, et le *biau chastel*, si cher au cœur de Joinville, s'écroula sous des mains sacrilèges. Parmi nos monuments historiques, aucun n'aurait mieux mérité d'être conservé avec un pieux respect.

(1) « Je n'avoie plus que douze vins livres tournois d'or ou d'argent quand je eus payé ma nef », dit Joinville.

(2) Marie de Brienne, femme de Baudouin I, de Courtenay.

pte. « Le samedi fist le roy voile et tous les utres vaisseaux aussi, que moult fut belle hose à voir ; car il sembloit que toute la mer, ant comme l'on pouvoit voir à l'œil, fust ouverte de touaille des voiles des vaisseaux, qui furent nombrés à dix-huit cents vaisseaux, que grans que petits. »

Lorsqu'on débarqua devant Damiette, le undi de Pâques 1250, la galère de Joinville se trouva placée à l'avant-garde, et il descendit à erre un des premiers (1). Par son intrépidité il maintint dans l'inaction un corps de six mille Sarrasins, qui n'osa venir l'attaquer à la vue de a fière contenance de sa troupe et des lances en arrêt *comme pour aller parmi les ventres, en sorte qu'ils tournèrent le devant derrière et s'enfouirent*. Joinville rendit grâce à Dieu de e que l'armée des émirs leur avait abandonné presque sans coup férir la cité de Damiette. Après plusieurs mois passés sous les murs de la ville pour combattre et repousser les attaques des Arabes Bedouins et des Turcs, l'armée se dirigea vers *Babylone* (Baboul, près du vieux Caire), et Joinville fut chargé de la garde des *chastels* destinés à protéger les travailleurs qui construisaient une chaussée. Sa position était pénible : jour et nuit les Sarrasins lançaient contre les châteaux en bois le feu grégeois *gros comme un tonneau de verjus*, dit Joinville, avec une queue aussi longue qu'un glaive, et ressemblant *à la foudre venue du ciel;* il semblait voir *un dragon volant dans l'air*. A son approche, Joinville et ses chevaliers se jetaient à genoux, et, les coudes appuyés à terre, priaient *merci* à Notre-Seigneur, *en qui est toute puissance* (2). Mais il semble résulter de son récit que les Sarrasins ne savaient pas bien diriger ce feu. Sa position et celle de sa troupe étaient des plus critiques, puisque, leur disait le bon chevalier Gautier de Cureuil, *si nous restons dans nos chastels, nous sommes perdus et ars* (brûlés), *et si nous laissons nos défenses, que l'on nous a baillées à garder, nous somme honnis : dont* (donc) *nulz ne peut nous défendre de cest peril, fors que Dieu* »

Dans cette plaine sablonneuse, le bras du Nil ayant été franchi, les premiers succès furent suivis d'affreux désastres, causés par la désobéissance et l'audace malheureuse du comte d'Artois, qui l'entraînèrent à sa perte dans la ville de Mansourah (3). A cette bataille, où Joinville nous raconte comment il tua un Sarrasin, auquel il *donna de son glaive par dessous l'aisselle et le jetta mort à terre*, six de ses chevaliers périrent, parmi lesquels Hugues de Tricastel, qui, ainsi que Landricourt, tué la veille, étaient alors les seuls de ses chevaliers qui portaient bannière. Après la mort de Tricastel, nous dit Joinville, moi et mes chevaliers donnâmes des esperons et allâmes au secours de monseigneur Raoul de Wanon, qui estoit avec moi et que les Sarrasins avoient abattu à terre. Quand je m'en revenois, les Turcs m'appuyèrent de leurs glaives; mon cheval s'agenouilla par le faix qu'il en sentit, et je en allai oultre parmi les oreilles du cheval, et je me redressai mon escu à mon col et mon épée à la main. » C'est là que Joinville, après avoir vaillamment combattu, fut exposé aux plus grands périls et de nouveau renversé de son cheval.

Les sentiments chevaleresques manifestés en cette circonstance par un de ses chevaliers méritent d'être signalés : « Monseigneur Érart de Siverey, dit Joinville, fut percé d'une épée au visage, *si que le nez lui cheoit sur la lèvre*, et me dit : — « Sire, *se vous cuidiez que moi* « *ne mes hers* (descendants) *n'eussions* « *blâme*, je vous iroie querre secours au comte « d'Anjou, que je vois là emmi les champs. » — Et je lui dis : « Messire Érart, il me semble que vous ferez vostre grand bonneur, se vous nous alliez querre aide pour nos vies sauver, car la vostre est bien en aventure. — Et je disais bien voir (vrai), car il fut mort de cette blessure. Il demanda conseil à tous nos chevaliers qui estoient là, et tous li louèrent ce que je li avoie loué (1). »

L'arrivée du roi, sur ces entrefaites, est admirablement dépeinte par Joinville : « Là où j'étois à pied avec mes chevaliers, ainsi blessé comme je l'ai dit devant, vint le roi avec toute sa bataille, à grand' fanfare et à grand bruit de trompes et timballes, et il s'arrêta sur un chemin élevé : plus jamais si bel homme armé je ne vis, car il paraissoit au-dessus de tous ses gens, des épaules jusqu'à la tête, un heaume doré en son chef, une épée d'Allemagne en sa main. »

Joinville frappait à grands coups d'épée les Sarrasins, et dans le fort de la mêlée s'adressait à *monseigneur saint Jacques, pour qu'il*

(1) Il avait quitté son navire pour monter sur cette galère, qui avait un moindre tirant d'eau : c'était une de ses cousines, Eschive de Montbéllard, dame de Beyrouth, qui la lui avait envoyée pour faciliter son débarquement.

(2) « Toutes les fois que le saint roi oyoit qu'ils nous jettoient le feu grégeois, il se dressoit en son lict et tendoit ses mains vers Nostre-Seigneur, et disoit en pleurant : « Biau sire Dieu, gardez-moi ma gent. » Et je crois vraiment que ses prières nous servirent bien au besoin », ajoute Joinville.

(3) Enorgueilli de ses premiers succès, et désobéissant aux ordres du roi, le comte d'Artois périt par l'excès de son audace et même de sa furie; il l'avait mérité par sa désobéissance, et par son insolence envers les Templiers, qui se firent tuer à ses côtés pour que le sage conseil qu'ils lui avaient donné ne pût pas être soupçonné par lui de lâcheté.

(1) C'est par ce même sentiment de l'honneur militaire et du respect pour l'opinion qu'Hector rejette le conseil de choisir un poste moins périlleux. « Je redouterais, répond-il à Andromaque, le blâme des Troyens et des Troyennes si je cherchais à me soustraire aux périls de la guerre, moi qui, par ma naissance, dois toujours être brave et toujours combattre au premier rang des Troyens. »

le secourût en ce besoin. Il offrit au connétable de l'accompagner pour voler au secours du comte d'Artois, dont le péril venait d'être annoncé au roi; mais, s'il était trop tard pour le sauver, du moins Joinville contribua à empêcher un plus grand désastre, en défendant toute la journée un petit pont avec le comte de Soissons, son cousin, qui, tout en combattant à ses côtés, lui disait en *se moquant* et avec cette gaieté chevaleresque qui s'est perpétuée dans nos armées : « *Laissons huer cette chienaille, et, par la coëffe Dieu, encore parlerons-nous de cette journée ès chambres des dames.* » Dans cette grande bataille Joinville reçut cinq blessures, et son cheval en eut dix-sept. Pendant que le comte d'Artois succombait dans les rues de Mansourah, où il avait pénétré, le roi, si digne, par son intrépidité et son calme, d'être le chef de cette vaillante chevalerie, obtenait quelques succès. A ceux qui l'en félicitaient, le roi, qui venait d'apprendre la mort de son frère, répondit que Dieu fût adoré de ce qu'il lui donnait, et *lors*, nous dit Joinville, *des larmes lui tombaient des yeux moult grosses.* A la suite de cette bataille le cours du Nil fut corrompu par la quantité de cadavres qui y furent jetés. A l'un des ponts jeté par les chrétiens, ils s'accumulèrent en telle quantité que « tout le flum estoit plein de mors dès l'une rive jusques à l'autre, et de lonc (long) bien le giet d'une pierre menue. Le roy avoit loué cent ribaus qui y furent bien huit jours. Je y vis les chamberlans au conte d'Artois et moult d'autres, qui queroient leurs amis entre les mors; mais ce fut vainement, » ajoute Joinville.

On était alors en Carême. L'armée, nourrie de poissons souvent putréfiés, exposée aux feux d'un soleil sans nuages, fut atteinte du scorbut, dont Joinville décrit les terribles effets (1); lui-même, mal guéri des blessures qu'il avait reçues dans la précédente bataille, *n'avoit ni pis ni mieux que les autres.* Il souffrait des jambes et des gencives et d'une fièvre quarte. Son prêtre, aussi malade, lui chantait la messe devant son lit, mais à l'*endroit du sacrement* Joinville le vit se pâmer et près de tomber à terre. « Lors, nous dit-il, quand je vi que il vouloit cheoir, je, qui avoie ma cotte vestue, saillis de mon lit tout deschaux et l'embraçai, et lui dis qu'il feist tout belement son sacrement, que je ne le lerroie tant que il l'auroit tout fait. Il revint à soi, et fit son sacrement et parchanta sa messe entièrement, et oncques depuis ne la chanta (2). »

Dans cette retraite ou plutôt cette déroute Joinville, que sa maladie empêchait de marcher, s'embarqua sur le Nil la nuit; mais les embarcations, retenues par les vents contraires, furent entourées de la flotte du soudan; la quantité de flèches et de feu grégeois qu'elle lançait sur eux était telles, qu'il sembloit que *les étoiles chûssent du ciel.* Les chrétiens qui se trouvaient sur les autres navires furent massacrés; celui que montait Joinville était resté en arrière au milieu du fleuve, lorsque quatre galères du soudan s'en approchèrent. Dans ce moment suprême le sénéchal consulta ses chevaliers; un seul de ses serviteurs (*un mien célerier, né à Dourlens*) *fut d'avis de se laisser tous tuer pour aller tous en paradis, mais nous ne le creumes pas*, dit Joinville. Il jeta dans le fleuve un coffret où étaient ses reliques et joyaux, et croyait son dernier moment venu, lorsqu'un bon Sarrasin le sauva en criant à ses compagnons : *C'est le cousin du roi, ne le tuez pas, c'est le cousin du roi* (1)! Joinville, d'après son conseil, s'élança dans l'une des galères dont les soldats étaient tous occupés au pillage de la sienne, et ce bon Sarrasin, qui ne l'abandonna pas, le tenait embrassé, pour le préserver de leurs coups. « Porté ensuite à terre, ils me saillirent sur le corps, dit Joinville, pour moy couper la gorge; car cilz qui m'eust occis cuidast estre honoré. Et ce Sarrasin me tenoit toujours embrassé, et crioit : *cousin du roi!* En telle manière me portèrent deux fois par terre et une à genouillons; et lors je sentis le coutel à la gorge. En cette persécution me salva Diex par l'aide du Sarrasin, lequel me mena jusqu'au chastel là où les chevaliers sarrasins estoient. » Ceux-ci, par la pitié qu'ils eurent de lui, et le voyant malade, le revêtirent du manteau doublé d'hermine que lui avait

(1) Voici cette peinture des souffrances de l'armée; elle est effrayante de vérité : « Et il venoit tant de chair « morte aux gencives à nos gens, qu'il convenoit que « les barbiers l'enlevassent, pour leur permettre de mâ- « cher et d'avaler. C'était grand' pitié d'ouyr crier dans « l'armée les gens à qui l'on coupoit les chairs; car ils « crioient tout ainsi que femmes qui sont en travail d'en- « fant. »

(2) Ce prêtre, nommé Jean de Vassey, qui était un brave, fut tué quelques jours après. Joinville a consigné dans ses mémoires un trait de hardiesse extraordinaire, qui, dit-il, *le rendit bien connu en l'ost*, où chacun le montrant l'un à l'autre disait : *Voici le prestre de monseigneur de Joinville, qui a les huit Sarrasins desconfits.*

(1) C'était probablement quelque bon renégat. Les désastres successifs qu'éprouvèrent les chrétiens dans les diverses croisades occasionnèrent souvent, malgré l'enthousiasme religieux qui animait les croisés, de nombreuses abjurations au moment suprême. Joinville nous rapporte qu'un de ces renégats vint un jour offrir au roi un pot de lait et des fleurs, et que le roi, étonné de l'entendre si bien parler français, ayant appris de lui qu'il avait été chrétien, le renvoya sans lui parler. Alors je le pris à part, ajoute Joinville, et l'ayant interrogé, il me dit être né à Provins, et qu'il était venu en Égypte avec le roi Jean de Brienne, qu'il s'y était marié et était devenu riche et puissant. — Mais ne craignez-vous pas, lui dis-je, que si vous mourez en cet état, vous irez en enfer? — Oui, répondit-il (car il savait bien que la loi chrétienne est de toutes la meilleure); mais je crains, en revenant à vous, la pauvreté et le blâme; toujours on me dirait : Voyez le renégat? Je préfère donc une vie riche et facile à celle que je prévois. — Malgré tout ce que je pus lui dire sur le plus grand danger qu'il devait redouter au jour du jugement dernier, mes belles paroles furent sans effet. »

donné madame sa mère lorsqu'il partit pour la croisade. Alors, dit-il, *je commençai à trembler bien fort, et pour la paour que je avoie, et pour la maladie aussi*. Il demanda à boire; mais le mal qu'il avait à la gorge était tel, que l'eau ne pouvait passer et lui sortait par les narines. A cette vue, ses gens se mirent à *plorer et mener grand deuil*, pensant que l'apostume à la gorge allait l'étouffer. Un remède qui lui fut administré par un Sarrasin le guérit en deux jours, et il fut conduit auprès de saint Louis. Là un écrivain du soudan prenait le nom de tous les chrétiens qu'on avait faits prisonniers; celui de Joinville y fut inscrit. Entré dans la tente où se trouvaient les barons de France et autres captifs, on *mena une si grande joie de le voir, qu'il ne savait*, dit-il, *auquel entendre, et louoient le Seigneur, cuidant m'avoir perdu*. De là il fut transféré dans un autre pavillon, près duquel, dans une cour entourée de murs, un grand nombre de chevaliers et autres gens étaient retenus prisonniers; ils en étaient tirés l'un après l'autre, et on leur demandait: *Te veux-tu renier?* Ceux qui reniaient leur foi étaient mis part, ceux qui persistaient avaient la tête coupée (1).

Ce fait est confirmé par l'historien arabe Makristi: « Quant aux prisonniers, dit-il, comme ils embarrassaient par leur multitude, le sultan ordonna à un de ses émirs de s'en défaire peu à peu. Chaque jour cet émir, appelé Saïf ed-Din-Youssouf, mettait trois ou quatre cents de ces prisonniers à part, et leur faisait couper la tête, après quoi il jetait leurs corps dans le fleuve. » Selon Saad-Ed Din, le nombre des chrétiens qui furent faits prisonniers à cette journée dépassa vingt mille, sans compter sept mille qui périrent dans le combat ou se noyèrent. « J'ai vu, dit-il, j'ai vu les morts et les mourants; ils couvraient par leur masse la face de la terre. »

D'après Makrisi et Aboulmahassen, autre historien arabe, la presque totalité des prisonniers aurait été massacrée. Tous deux portent le nombre des morts à trente mille; cinq cents des plus braves, dit Aboulmahassan, restés auprès du roi, se rendirent, et furent conduits à Mansourah (2) par l'eunuque Gémal ed-Din (3).

Après bien des obstacles, et des périls où la grande âme de saint Louis semble l'élever au-dessus de l'humanité, la rançon du roi et de l'armée fut acceptée; les navires sur lesquels le roi et ses barons étaient montés allaient mettre à la voile et sortir de Damiette, lorsqu'une conspiration des Mamelouks éclata. Le soudan, attaqué dans sa tente, placée sur le bord du Nil, dut se jeter dans le fleuve pour tâcher de se sauver à la nage; mais, poursuivi par les conjurés, il fut égorgé près de la galère où Joinville était monté. Les émirs, couverts du sang de leur sultan et animés par le fanatisme, vinrent plusieurs fois sur les vaisseaux où étaient les prisonniers, menaçant de les tuer ainsi que le roi, qui dans ce nouveau péril montra la même noblesse d'âme et la même fermeté. « Quant à moi, dit Joinville, voyant tout plein de gens qui se confessoient à un père de La Trinité, *je ne me souvins oncques de pechié que j'eusse fait; et songeant que plus je me defendroie et gauchiroie, et pis m'en adviendroit, je me signai; je m'agenoillai au pié de l'un d'eulx, qui tenoit une hache à la main, et dis:* Ainsi mourut sainte Agnès. » En ce moment le connétable de Chypre, Gui d'Ibelin, à genoux, se confessait aussi à Joinville, qui lui dit: *Je vous absols comme Dieu m'a donné de tel pouvoir; mais*, ajoute Joinville, *quand je me levai d'illec il ne me souvint oncques de chose que il m'eust dite ne racontée.*

Enfin, après bien des alternatives cruelles qui mirent à chaque instant la vie des chrétiens en péril, le roi, par un accommodement, obtint sa délivrance ainsi que celle de ses barons, en payant une forte rançon et en livrant Damiette. Trente mille livres manquaient pour compléter la somme. Joinville conseilla à saint Louis de les demander au commandeur du Temple; mais celui-ci s'étant réfusé à les donner, Joinville, du consentement du roi, revint les exiger. « Dès que je fus descendu, dit-il, là où le trésor estoit, je demandai au trésorier du Temple qu'il me baillast les clefs d'une huche qui estoit devant moy, et lui, qui me vit maigre et descharné de la maladie et en l'habit que j'avois porté en prison, dit qu'il ne me les bailleroit nulles. Lors ayant regardé une cognée qui gisoit illec, si la levai, et dis que je en ferois la clef du roi. Ebahi de ma résolution, les clefs me furent alors données. »

Si dans cette croisade l'animosité des musulmans fut grande, et si l'enthousiasme religieux fit de nombreuses victimes, le récit de Joinville et celui des historiens arabes nous montrent cependant quelques traits de générosité et d'hu-

(1) Le récit de ce terrible épisode a été reproduit avec plus de détails par Joinville dans son Commentaire du *Credo* où cette scène dramatique est figurée dans une miniature.

(2) Reinaud, *Extraits des Hist. arabes relatifs aux croisades.*

(3) En lisant le récit que notre historien Jean-Pierre Sarrasin, témoin oculaire, nous fait de la fureur fanatique qui enflammait les chrétiens de l'armée de saint Louis, on ne saurait s'étonner des représailles exercées par les Musulmans: « *Le* comte d'Artois, dit cet « historien, ayant passé le gué, à la tête de son avant-« garde, tous les Musulmans qui se trouvoient en face « de son camp furent déconfits et presque tous passés « au fil de l'epée; nos gens se portoient dans les de-« meures des Turcs, tuant tout, sans epargner ni hom-« mes, ni femmes, ni enfants, ni vieux, ni jeunes, grands « ni petits, hauts ni bas, ni riches, ni pauvres; ils les « decoupoient, les trancholent et les passoient tous au « fil de l'epée. S'il se trouvoit des vierges, des vieillards, « des enfants qui se fussent cachés pour éviter la mort, « ni cris, ni gémissements, ni prières n'obtenoient « merci; tous étoient mis à mort. Là fut tué Fakreddin, « chef de l'armée des Sarrasins, et je ne sai combien « d'émirs et hauts et puissants personnages et des au-« tres. »

manité qui contrastent avec tant d'horreurs. C'est ce que Voltaire a remarqué. « Le nouveau soudan Almoadan, dit-il, avait certainement de la grandeur d'âme; car le roi Louis lui ayant offert pour sa rançon et celle des prisonniers un million de bezants d'or, Almoadan lui en remit la cinquième partie (1). » D'après la lettre de Pierre Sarrasin, les musulmans auraient fait périr à Damiette un grand nombre de chrétiens qui ne voulurent pas renier leur foi, et leur auraient même fait souffrir des supplices. En effet Makrisi rapporte que lorsque les musulmans entrèrent dans la ville, ils coururent au pillage et massacrèrent les prisonniers qui n'en étaient pas encore sortis, et que, pour faire cesser ce carnage et mettre dehors ces bandes féroces on dut se battre contre elles. Cet historien arabe dit ailleurs que le roi ramena en France douze mille cent dix soldats chrétiens qui avaient éte retenus captifs au Caire. L'espoir d'obtenir une forte rançon leur sauva probablement la vie (2).

Joinville suivit le roi en Syrie; mais la maladie l'avait tellement affaibli qu'en débarquant à Saint-Jean-d'Acre il pouvait à peine se tenir sur l'un des palefrois de la suite du roi. Saint Louis l'envoya chercher pour dîner à sa table, où il se rendit couvert de ce même et unique manteau que lui avait donné sa mère, et qu'il avait pu conserver pour tout équipage. Le roi lui reprocha d'avoir tardé à le venir voir, et lui commanda *si chier comme j'avoie s'amour, de seir* (s'asseoir) désormais à sa table soir et matin. Sa maladie empira; logé dans la maison du curé de Saint-Michel à Saint-Jean-d'Acre, il n'avait personne pour le soigner : tous ses gens

(1) *Essai sur les Mœurs*, chapitre LVIII. On lit dans l'historien Aboulfarage que le sultan, apprenant que la reine, femme du roi de France, qui était restée à Damiette, était accouchée d'un fils, envoya de riches présents à la mère, avec un berceau d'or et des vêtements magnifiques pour l'enfant. Aboulmahassen parle de traitements honorables faits au roi de France par le sultan.

« Lorsqu'en vertu du traité, dit Voltaire, les troupes françaises qui étaient dans Damiette rendirent cette ville, on ne voit point que les vainqueurs fissent le moindre outrage aux femmes. On laissa partir la reine et ses belles-sœurs avec respect. Ce n'est pas que tous les soldats musulmans fussent modérés : le vulgaire en tout pays est féroce. Il y eut sans doute beaucoup de violences commises, des captifs maltraités et tués; mais enfin j'avoue que je suis étonné que le soldat mahométan n'ait pas exterminé un plus grand nombre de ces étrangers qui des ports de l'Europe étaient venus sans aucune raison ravager l'Égypte. »

(2) On ne peut se dissimuler que les guerres en Orient eurent toujours un caractère moins humain qu'en Europe. La vie des hommes compte pour peu de chose dans l'Orient. Aucun des grands conquérants qui ont marqué leur sanglant passage dans le monde et dans l'histoire n'a été moins cruel que Napoléon; et cependant à Jaffa, après la révolte de cette ville, les terribles nécessités de la guerre l'obligèrent, vu le manque de vivres et de moyens de transporter par mer les prisonniers, de les faire fusiller en grand nombre. Les Arabes qui m'ont montré, en 1816, l'emplacement où ce massacre se fit, n'en témoignaient ni douleur ni ressentiment. Les événements tout récents de l'Inde et la vengeance exercée par les Anglais sur la population de Delhi en sont une nouvelle preuve.

étaient malades, et la mort, nous dit-il, était sans cesse présente à ses yeux. Chaque jour on apportait plus de vingt morts au couvent, et en entendant retentir à ses oreilles le *Libera me, Domine*, il se mettait à pleurer, priant Dieu de le sauver *lui et sa gent*.

Rien de plus touchant que ces confessions naïves d'un guerrier de grand cœur qui ne saurait farder la vérité. Joinville a cela de commun avec les héros d'Homère et avec tous les hommes chez qui le naturel n'est pas encore comprimé par ce qu'on appelle le sentiment des convenances (1). Il nous fait assister à ses joies, à ses tristesses et aux moments de découragement qu'éprouve son âme au souvenir de ceux qu'il a quittés, et qu'il craint de ne plus revoir.

Dans le conseil que le roi assembla pour décider s'il devait retourner en France ou prolonger son séjour en Terre Sainte, et où il exposa à ses barons avec une noble simplicité les motifs pour et contre ce départ, Joinville, appuyant l'opinion du comte de Jaffa, soutenue aussi par le maréchal de France Guillaume de Beaumont et par le sire de Courtenay, s'opposa au départ, attendu que, selon les paroles mêmes du roi, une fois le roi parti, les pauvres prisonniers laissés en Égypte *ne seroient jamais délivrés et que chacun imitant son exemple, la Terre Sainte seroit abandonnée*. Joinville avait dit au légat que *tout chevalier pauvre ou riche seroit honni à son retour se il laissoit en la main des Sarrasins le menu peuple de Nostre-Seigneur, en laquelle compagnie il estoit allé*. Les douze autres membres du conseil s'élevèrent contre l'avis de Joinville et le déclarèrent insensé; le légat s'en montra même très-courroucé, et l'animosité générale que suscita contre lui son énergique résistance fut telle que le nom de *poulain* lui fut donné, terme de mépris par lequel on désignait les chrétiens nés d'un Sarrasin et d'une femme franque (2). Le roi

(1) Ἀγαθοὶ δ' ἀριδάκρυες ἄνδρες, les larmes prouvent la bonté du cœur! Cet antique proverbe, cité souvent par Eustathe au sujet des héros d'Homère, ne saurait mieux s'appliquer qu'à Joinville; le lecteur est ému par ses larmes. Dans Virgile, dont la poésie est plutôt l'expression de l'époque où il écrit que celle des temps primitifs qu'il a voulu représenter, les larmes versées si abondamment par Énée ne semblent plus assez héroïques aux peuples civilisés; et cependant Énée est contemporain d'Ulysse et d'Achille.

(2) Il est très-probable que Joinville n'a jamais lu Homère; et rien dans ses écrits ne semble indiquer la moindre velléité d'imitation; mais lorsque la simplicité des mœurs laisse encore aux sentiments humains leur naïveté primitive, la similitude des situations se reproduit toujours la même en vivacité et en énergie d'expression. Le tableau que nous a offert Joinville de l'apparition de saint Louis nous rappelle, soit Achille se montrant sur les remparts des Grecs, soit Ulysse, si bien dépeint par Hélène lorsqu'elle le signale au vieux Priam. Ici, dans cette délibération, où les chefs discutent, en présence du roi, s'il convient de quitter ou non la Terre Sainte, on croit assister à l'un de ces conseils où, en pareille circonstance, Achille et Agamemnon ne s'épargnent pas des injures, qui ont blessé le goût

ayant gardé le silence, Joinville sortit tout triste du conseil, et se vit l'objet de nouvelles attaques et de nouveaux sarcasmes. Au repas qui suivit, le roi, contre son habitude, ne lui parla pas *tant comme le manger dura*, *ce qui*, dit Joinville, *me fit cuider qu'il fust courroucé contre moi*. S'étant retiré pendant que le roi disait ses grâces, vers une fenêtre où, les mains passées dans les barreaux, triste et pensif, il songeait à aller demander du service à son cousin le prince d'Antioche, tout à coup quelqu'un, s'appuyant sur ses épaules, vint lui poser les mains sur la tête. Il reconnut que c'était le roi, *à une émeraude qu'il avait en son doigt*, et fut tout consolé quand il l'entendit lui dire qu'il approuvait son conseil et lui savait gré du courage qu'il avait mis à le soutenir, qu'il le suivrait; mais il lui défendit de parler de son départ.

Joinville accompagna ensuite le roi dans tous ses voyages et dans ses expéditions en Palestine : à Césarée, à Jaffa, à Tyr et à Sidon. C'est après le départ des frères du roi pour la France et avant que saint Louis se rendît à Césarée, dont il releva les remparts, que Joinville composa, vers 1252, le *Credo* qui nous a été conservé, et où il mentionne un des épisodes les plus dramatiques de la funeste retraite vers Damiette, après la bataille de la Massoure.

Chargé par le roi d'une expédition dans l'Anti-Liban, près de Tyr, Joinville courut un grand péril. Surpris dans un défilé, il lui fallut mettre pied à terre pour encourager ses soldats, et un de ses chevaliers périt à ses côtés. On le crut mort, et il ne dut son salut qu'à un stratagème, en incendiant la plaine au moyen de joncs (cannes), qui, fendus à l'un des bouts pour y placer des charbons allumés, et lancés dans des meules de blé, arrêtèrent la poursuite des ennemis. En témoignage de sa satisfaction pour la bravoure et la prudence dont Joinville lui avait donné tant de preuves, le roi lui conféra, par un acte daté du camp devant Joppé, en avril 1252, deux cents livres de rentes annuelles réversibles sur ses héritiers.

Joinville nous fait connaître sa manière de vivre pendant son séjour à Acre : chaque jour ses deux chapelains lui disaient ses heures et chantaient la messe, l'un à l'aube, l'autre quand tous les chevaliers étaient levés. Après la messe, il se rendait près du roi et l'accompagnait lorsqu'il *voulait chevaucher*. Comme on attribuait les malheurs de l'armée à la corruption des mœurs, saint Louis punissait avec sévérité les moindres désordres : aussi Joinville, pour se mettre à l'abri de tout soupçon, nous dit qu'il fit placer son lit de telle manière qu'on ne pouvait entrer dans son pavillon sans voir tout ce qui s'y passait, *et ce faisoit-il pour oster toute mescréance de fammes*. A l'approche de l'hiver, les arrivages par une mer *felonesse* étant rares et coûteux, il faisait provision de vivres, engrains, porcs, moutons et volailles. Il achetait cent tonneaux de vin et *faisait toujours boire le meilleur avant*. Mêlé abondamment d'eau pour les valets, il l'était en moindre quantité pour les écuyers; quant aux chevaliers, ils usaient à leur convenance *de grandes phioles* de vin et *de grandes phioles* d'eau placées sur la table. Le roi lui avait donné cinquante chevaliers à commander, et chaque jour dix d'entre eux dînaient à la table de Joinville, assis à terre, selon l'usage du pays, chacun d'eux tête à tête d'un des chevaliers de Joinville; à toutes les grandes fêtes annuelles il invitait à *des galas les riches hommes de l'ost*, qui venaient en telle quantité que le roi était obligé d'en recevoir une partie à sa table.

Sa susceptibilité sur le point d'honneur, surtout en ce qui concernait ses chevaliers et sa troupe, était extrême. Dans une chasse aux gazelles où ses chevaliers avaient été repoussés par les Hospitaliers, il porta plainte au grand-maître, et raison lui fut rendue selon les usages de la Terre Sainte. Les Hospitaliers durent donc manger à terre sur leurs manteaux, en présence des chevaliers; mais Joinville et ses chevaliers, satisfaits de leur voir accomplir cet acte d'humilité, les firent dîner avec eux à *haute table*.

Joinville ayant appris l'arrivée de la reine à Sidon, alla au-devant d'elle, attention à laquelle le roi fut sensible, et qui amena cette réflexion de Joinville : « Je vous rapporte ces choses, parce que depuis cinq ans que j'estois auprès de lui, il ne m'avoit encore parlé de la reine ni de ses enfants, que je sache, ni à moi ni à personne, et ce n'est pas bonne manière, comme il me semble, d'estre estranger à sa femme et à ses enfants. » Cependant le roi aimait tendrement la charmante et intrépide Marguerite, qui par dévouement pour son époux avait voulu braver les périls de la croisade. Mais dans ces graves et tristes circonstances les devoirs de la royauté faisaient taire les affections. Sachant qu'en Joinville la bravoure s'unissait à la courtoisie et à la *prud'homie*, le roi le chargeait volontiers du soin d'accompagner la reine. Par son enjouement, sa conversation et son habitude des cours, qui le distinguaient des autres chevaliers, Joinville devait lui plaire : il devint en quelque sorte son chevalier. Le roi lui ayant donné l'ordre de conduire la reine et ses enfants à Tyr, « Je ne répliquai point, nous dit-il, et cependant il y avoit grand péril, n'ayant alors ni paix ni trêve avec ceux d'Égypte et de Damas; mais, grâce à Dieu, nous y

délicat de Lamotte et de Perrault. Dans son emportement pour quitter la Terre Sainte et retourner en France, Jean de Beaumont, l'oncle du roi, interpellant son cousin Guillaume de Beaumont, qui avec Joinville s'opposait à ce lâche départ, lui dit « *Orde longaigne* (*puante latrine*, ou *sale excrément*), *que voulez-vous dire? Rasséez vous tout quoy* »

Quant au mot de *poulain*, ce doit être la traduction du mot grec πουλος, *fils*, *enfant de*. C'est ainsi qu'on désigne en grec le fils d'un Turc et d'une mère grecque par le nom de τουρκοπουλος.

parvînmes de nuit, quoiqu'il nous fallût deux fois descendre à terre dans le pays de nos ennemis ». Joinville se plaît à rappeler la fermeté d'âme que montra la reine au milieu des périls quand elle était renfermée à Damiette. En quittant l'Égypte saint Louis fit embarquer Joinville sur son vaisseau, où était aussi la reine Marguerite. C'est dans ce voyage que *le plus faible des vents*, selon l'expression employée par saint Louis, *faillit noyer, près des rivages de Chypre, le roi de France avec toute sa famille*. Un jour que la mer furieuse menaçait de faire sombrer le navire, la reine Marguerite fit vœu à saint Nicolas de Varangeville d'une *nef d'argent*, et Joinville s'engagea à porter lui-même cette offrande *à pié et des chaux* dans l'église du saint au diocèse de Châlons. Il accomplit ce vœu en mai 1255.

Avec les périls de la navigation la piété de Joinville semble s'accroître. Un écuyer tombe à la mer, et sur le point de se noyer invoque Notre-Dame, qui le soutient par les épaules et la ramène à bord. « En l'onneur de ce miracle, dit-il, je l'ay fait peindre à Joinville, en ma chapelle, et ès verrières de Blécourt. » Mais jamais, dans les plus grands périls la gaieté gauloise ne l'abandonne. Sur le point de sombrer au fond de la mer, il raconte la naïveté d'un sien écuyer qui lui jeta un manteau sur les épaules, dans la crainte qu'il ne prît froid et s'enrhumât.

En 1254, après une absence de six ans, Joinville revit enfin son château bien aimé, sa femme Alaïs, et son fils, âgé alors de six ans. Il s'arrêta quelque temps à Joinville pour arranger ses affaires, fort délabrées, ne s'étant réservé que mille livres de revenu lors de son départ pour la croisade, d'où il revenait ayant tout perdu : il se rendit ensuite auprès du roi à Soissons, « *qui lui fist si grant joie que tous ceux qui là estoient s'en émerveilloient* ». Le roi lui donna alors la terre de Gernzei, à la charge de l'hommage lige. L'un de ses premiers soins fut d'aller visiter les tombeaux de ses aïeux à Clairvaux, et d'y faire inscrire les épitaphes de ses prédécesseurs, seigneurs de Joinville, inhumés au cimetière des nobles dans cette abbaye. Il fit aussi placer dans l'église de Saint Laurent, au-dessus du tombeau de son oncle Geoffroy Trouillard, *l'escusson escartelé des armes d'Angleterre* qu'il avait rapporté de Saint-Jean-d'Acre (1). Peu de mois après son retour, il négocia le mariage de la fille du roi de France, Isabelle, avec son seigneur Thibaut V, comte de Champagne et roi de Navarre, qui venait de succéder à son père. Des pièces déposées aux archives indiquent qu'il reçut quelques possessions ajoutées à ses fiefs, probablement en récompense de cette union.

Sa mère mourut en 1260. Il hérita d'elle de plusieurs domaines, et, selon les lettres datées de 1261, il retint dans sa mouvance ceux qui passèrent à son frère Geoffroy de Vaucouleurs.

L'abbaye de Saint-Urbain, enclavée dans son domaine de Joinville, se trouvant sans abbé, par suite d'un conflit entre plusieurs prétendants, Joinville s'en attribua la garde ; ce qui occasionna un *grand tribouil*, dans un parlement à Paris, entre Joinville, l'évêque Pierre de Flandre, la comtesse Marguerite de Flandre et l'archevêque de Reims. A cette occasion Joinville fut excommunié par l'évêque de Châlons. Les évêques intervinrent dans ce débat, reprochant à saint Louis de protéger les spoliateurs de l'Église ; mais le roi les éconduisit par de bonnes paroles, quoique avec un peu d'ironie, comme il fit à l'archevêque de Reims. Quant à l'évêque de Châlons, voici comment le roi s'y prit : « L'évêque de Châlons lui ayant dit : Sire, que ferez-vous du seigneur de Joinville, qui tolt à ce pauvre moine l'abbaye de Saint-Urbain ? — Sire évesque, fit le roy, entre vous avez establi que l'on ne doit oyr nul escommunié en cour laie, et j'ai veu lettres scellées de trente-deux sceaux que vous je ne vous escouteray jusques à tant que vous soyez absoutz. » C'est ainsi, ajoute Joinville, que *par son senz il le délivra de ce qu'il avoit à faire*.

En 1261, Joinville épousa en secondes noces Alix, fille de Gauthier, seigneur de Reynel en Bassigny, et par cette alliance il réunit cette baronnie à celle de Joinville. En 1262 il remplit un service de cour aux noces du prince Philippe (depuis Philippe III le Hardi) et d'Isabelle d'Aragon. Une lettre de Thibaut, son seigneur, contient même à ce sujet un détail assez curieux : Joinville réclamait à son profit la remise des *écuelles* qui avaient servi au repas, comme un droit relevant de sa charge ; mais sa demande fut rejetée, attendu que ces écuelles étaient celles du roi de France, dont Joinville n'était pas le vassal : ce qu'il n'aurait pas dû oublier, puisqu'il avait refusé de prêter serment à saint Louis lors de son départ pour la croisade, attendu qu'il était homme lige de Thibaut, comte de Champagne, et non celui du roi de France.

Malgré le bonheur dont il jouissait auprès de sa famille, et le soin qu'il apportait au bien-être de ses vassaux, Joinville quittait souvent son château pour se rendre auprès du roi Louis IX, dont il admirait les vertus et qui répondait à son dévouement par une tendre affection. Souvent Joinville partageait avec monseigneur de Nesle et Jean, comte de Soissons, le soin que le roi leur confiait d'aller entendre les *plaids* aux portes du palais, et de l'informer des affaires qui réclamaient sa présence ; il s'asseyait même près du roi quand saint Louis rendait la justice, et

(1) Au mois de mai 1257, le roi de Castille, en récompense des services que Joinville avait rendus à la foi chrétienne durant la croisade, lui fit don de mille marcs d'argent au grand marc : la patente authentique lui en fut envoyée par l'archidiacre de Maroc.

au jardin de Paris (1), soit sous le chêne du bois de Vincennes.

Les largesses que le roi fit à Joinville ne furent point le prix de la flatterie ou de l'obsession, et toujours Joinville obtint justice du roi contre ses envieux ou ses calomniateurs.

Vingt ans s'étaient écoulés depuis le retour d'Orient, et Joinville, lorsqu'il n'était pas à la cour, s'occupait dans ses domaines à bâtir et réparer les églises, à faire rappeler sur les vitraux de la chapelle de Joinville et de l'église de Blécourt le souvenir de ses voyages d'outre mer et des périls auxquels il avait eu le bonheur d'échapper, enfin à jouir des charmes du foyer domestique, quand tout à coup, en 1270, il apprend que le roi mandait ses barons à Paris, et lui-même, sur une invitation pressante pour s'y rendre, quoique malade de la fièvre quarte, ne peut résister aux instances du roi. Mais, arrivé à Paris, un songe lui fit voir le roi agenouillé devant l'autel et revêtu par des prélats d'une robe rouge en serge de Reims. Son chapelain Grégoire, qu'il consulta au sujet de ce rêve, *et qui moult estoit sage*, lui dit qu'il s'agissait d'une nouvelle croisade que voulait faire le roi et que la serge de Reims annonçait que *la croisade serait de petit exploit, comme verrez, si Dieu vous donne vie.* « L'interprétation de Guillaume, dit fort bien M. Nisard, ce songe lui-même, c'était le bon sens français qui commençait à n'avoir plus foi aux croisades. » Dès le lendemain, le roi, avec ses trois fils et plusieurs de ses barons, se croisait; mais Joinville, malgré les instantes prières du roi et de Thibaut, son seigneur, persista dans son refus de prendre la croix de nouveau. Ce refus dut lui être pénible; mais il allégua que *tandis qu'il avoit esté outre mer, ses vassaux avaient tant souffert, que eux et lui s'en sentiraient toujours;* que les sergents de France et le roi de Navarre avaient *détruit et apovroyé ses gens;* que sa présence leur était indispensable ainsi qu'à ses enfants; enfin, pressé par le roi, Joinville ajouta ces paroles mémorables : « Si je voulois ouvrer au « gré de Dieu, je demeurerois ici pour défendre « et aider mon peuple; car si je portois mon « corps au pèlerinage de la croix, voyant tout « cler que ce seroit au mal et au dommage de « ma gent, j'agrois contre Dieu, qui mist son « corps pour son peuple sauver. » Mais l'enthousiasme religieux de saint Louis ne vit probablement qu'un sophisme dans un aussi sage raisonnement; il crut mieux obéir à la voix de Dieu en exposant sa vie et la fortune de la France pour le triomphe de la croix et l'accomplissement d'un saint devoir.

Le sérieux apporté par Joinville dans le récit de sa vision fait présumer que la prédiction de son chapelain sur le résultat de cette nouvelle croisade, réveillant en lui le souvenir des malheurs et des périls de la précédente, le fortifia dans sa résolution : *loin de l'approuver, je entendi*, dit-il, *que tous ceux firent péché mortel qui louèrent au roi l'allée*, etc.

Quelle douleur ne dut-il pas ressentir lorsqu'il apprit les malheurs qui frappèrent dès le début cette imprudente croisade, et la sainte mort de son roi, son ami, son frère d'armes et l'objet de son culte! « Précieuse chose, dit-il, et digne est de plorer le trespassement de ce saint prince, qui si saintement et si loyalement garda son royaume et qui tant de belles aumosnes y fist et qui tant de beaux establissements y mist. Et ainsi comme l'escrivain qui a fait son livre, et qui l'enlumine d'or et d'azur, enlumina ledit roy son royaume de belles abbaïes qu'il y fist, des mansions-Dieu, des Preescheurs des Cordeliers, etc. » Le fils de saint Louis, Philippe III (le Hardi), témoigna à Joinville la même confiance que son père. Un ancien cartulaire porte que Joinville fut une des cautions que donna Henri roi de Navarre au roi de France Philippe III, pour une somme de 3,000 livres qu'il lui devait; l'acte est daté de 1271. Plusieurs jugements rendus par Joinville en 1283 et 1284, comme sénéchal de Champagne, montrent qu'il était dans ses domaines à cette époque.

Lorsque la reine de Navarre Jeanne, en épousant Philippe le Bel, transmit à la couronne de France, avec son titre à cette royauté, celui des comtés de Champagne et de Brie, elle voulut donner à Joinville une nouvelle preuve de son affection, en lui conférant la régence de ces deux comtés. C'est donc comme gouverneur de Champagne, qu'en 1285, pendant l'expédition de Philippe le Hardi et de son frère (1) en Espagne contre le roi d'Aragon, Joinville présida aux assises des grands jours de Troyes et y prononça des arrêts.

Au commencement du règne de Philippe le Bel, Joinville eut le bonheur de voir s'ouvrir les enquêtes pour la canonisation de celui dont il avait admiré de près la sainte vie, *ly sainct roi*, comme il se plait tant à l'appeler. Dans l'enquête préalable, qui eut lieu à Saint Denis (du 12 au 18 août 1282), devant les évêques et les cardinaux réunis, Joinville, entendu comme témoin, déclara, sous serment, nous dit le confesseur de la reine Marguerite, « que pendant trente-quatre ans qu'il vécut avec le benoît roi, il ne le vit ou ouït oncques dire à autrui parole de détractation, ni homme plus *attrempé* (modéré) ni de greigneur (plus grande) perfection, et qu'il croit qu'il soit en paradis et que nostre sire Dieu doit bien faire miracles pour lui (2). »

(1) Situé sur l'esplanade de la place Dauphine en face le Palais de Justice.

(1) Philippe, depuis Philippe IV, dit *le Bel*.

(2) Le confesseur de la reine Marguerite, en rapportant le témoignage de Joinville, indique ainsi son âge : « Monseigneur Jehan, sire de Joinville, du diocèse de Chaalons homme d'avise et moult riche, seneschal de Champaigne, aage de cinquante ans ou environ. »

Seize ans après, en 1298, la canonisation de saint Louis ayant été prononcée par Boniface VIII, Joinville s'empressa de faire bâtir dans sa chapelle un autel sous l'invocation de son ancien maître et ami, dont il voulut par ce monument éterniser la mémoire; mais c'est par ses écrits qu'il l'a transmise bien plus sûrement aux siècles les plus reculés.

Le souvenir de saint Louis resta toujours tellement présent au sire de Joinville, que, même en songe, il croyait le voir encore et converser avec lui; il nous rapporte même la réponse bienveillante que lui fit, dans l'un de ces songes, le roi, qui souvent lui semblait se plaire à apparaître au château de Joinville. — « Quand je me esveillai, je m'apensai (réfléchis) et me sembloit que il plésoit à Dieu et à li que je le hébergeasse en ma chapelle, et si je ai fait; car je li ai establi un autel en l'honneur de Dieu et de li, et y a rente perpétuellement establie pour le faire. Et ces choses ai-je ramentues (rappelées) à monseigneur le roi Looys (Hutin), qui est héritier de son nom; et il me semble

Joinville, né en 1224, avait à cette époque cinquante-sept ans. Le mot *environ* laisse, il est vrai, une certaine latitude, et peut-être le confesseur voulut-il flatter le guerrier en dissimulant ainsi son âge, ou bien y a-t-il quelque erreur de chiffre? Si Joinville n'avait eu alors que cinquante ans, il faudrait rapprocher la date de sa naissance de sept années, c'est-à-dire le faire naître en 1231; mais alors il n'aurait eu que neuf ans en 1241, lorsqu'il tranchait devant le roi à Saumur, et il se serait marié à huit ans.

Il est toutefois présumable qu'en cette circonstance Joinville omit de rappeler une conversation remarquable du roi avec les prélats et cardinaux; elle frappa tellement Joinville, qu'il en a fait mention deux fois dans ses Mémoires. Voici le premier de ces deux récits.

« Je revis une autre fois le roi à Paris, alors que tous les prélats de France lui mandèrent qu'ils vouloient lui parler; le roi se rendit au palais pour les entendre. Là étoit le fils de monseigneur Guillaume de Mello, l'évêque Guy d'Auxerre, qui parla ainsi au roi : « Sire, ces seigneurs ici présents, archevêques et évêques, m'ont chargé de vous dire que la chrétienté périt en vos mains. » Le roi se signa, et dit : « Or dites-moi comment cela peut-il être? » — « Sire, reprit l'évêque, c'est qu'on fait si peu de cas aujourd'hui des excommunications, que les gens se laissent mourir excommuniés avant que de se faire absoudre, et ne veulent satisfaire à l'Église. Ils vous requièrent, au nom de Dieu et de votre devoir, que vous commandiez à vos prévôts et baillis que tous ceux qui resteront excommuniés un an et un jour soient contraints par la saisie de leurs biens à se faire absoudre. » Le roi répondit qu'il en donnerait volontiers l'ordre à tous ceux qu'on lui prouverait être dans leur tort. L'évêque dit que l'Église ne consentirait jamais à ce que la cour connût de semblables matières, qui la concernaient seule; mais le roi répondit qu'il *ne feroit point autrement : car ce seroit contre Dieu et contre raison* s'il contraignait les gens à se faire absoudre par les clercs, lorsque ce seraient les clercs qui leur auraient fait tort. « Et à ce sujet, ajouta le roi, je vous donnerai pour exemple, entre autres, le comte de Bretagne, qui a plaidé sept ans contre les prélats de Bretagne, tout excommunié qu'il étoit, et a tant exploité, que le pape les a condamnés tous. Donc, si j'eusse contraint dès la première année le comte de Bretagne à se faire absoudre, j'eusse méfait envers Dieu et envers lui. » Les prélats se continrent, et depuis je n'ai jamais ouï dire que de semblables demandes aient été réitérées.

qu'il fera le gré Dieu et le gré nostre saint roy Looys, s'il pourchassoit (envoyait) des reliques le vrai corps saint (de son vrai corps), et les envoyoit à laditte chapelle de saint Laurent à Joinville; pourquoi cil qui viendront à son autel y auront plus grand dévotion. »

En 1287, une messe commémorative, annuelle et perpétuelle, fut fondée en faveur de Joinville à l'église de Châlons, en reconnaissance de la donation d'un précieux reliquaire qui renfermait une partie du chef de saint Étienne, patron de cette église.

Le caractère hautain de Philippe le Bel ne pouvait trouver chez Joinville aucune sympathie, et ses mesures arbitraires rencontrèrent dans le sénéchal de Champagne un contradicteur et un adversaire : aussi en 1287 Joinville fut exclu des assemblées de Champagne par Philippe le Bel, et n'y reparut qu'en 1291; mais il n'y occupa plus que la sixième place. Cependant, quoiqu'en défaveur, il reçut du roi en 1300 la mission de conduire en Allemagne sa sœur, qu'il venait de marier au duc d'Autriche, et l'année suivante il accompagna en Flandre le roi et la reine (du 28 avril au mois de juillet); de tous les grands-officiers de leur suite, il fut le seul qui eût un écuyer (1).

En 1303, le roi, pour réparer le désastre de la bataille de Courtrai, convoqua la noblesse du royaume : Joinville se rendit à Arras, où se réunissait celle de Champagne, avec son neveu Gauthier de Vaucouleurs et l'un de ses parents, surnommé *Trouillart*.

En 1308, les religieux de Saint-Urbain, soit à l'instigation du roi, soit enhardis par la disgrâce que Joinville avait encourue par son opposition, obtinrent enfin d'être placés sous la garde de Philippe le Bel et de se soustraire ainsi à l'autorité de Joinville (2). Il est à croire qu'en toute autre circonstance leur demande eût été rejetée. Déjà plusieurs fois les religieux, peu reconnaissants de tout ce qu'avaient fait en leur faveur Joinville et ses ancêtres, avaient tenté de se soustraire à la domination de ces seigneurs; mais ils avaient vu leurs prétentions repoussées par saint Louis. « Ainsi, nous dit Joinville, l'abbé Geoffroi de Saint-Urbain, après ce que je avoie fait pour lui, me rendit le mal pour le bien, et appela contre moi, et fit entendre au saint roi qu'il estoit en sa garde, et non en celle des seigneurs de Joinville. » Le roi, après avoir écouté l'abbé et le sire de Joinville, dit qu'il ferait examiner l'affaire pour savoir la vérité; « et, à

(1) L'itinéraire de ce voyage, inscrit sur des tablettes enduites de cire, se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris. L'écriture en est encore bien conservée.

(2) Voici ce qu'on lit dans un cartulaire : « En 1308 une sentence du bailli de Chaumont oblige Jean sire de Joinville, à remettre la garde de l'abbaye de Saint-Urbain à Philippe le Bel, à cause de son comté de Champagne, les seigneurs de Joinville n'ayant pas discontinué de vexer les religieux, qui ne voulurent plus les reconnaître comme avoués. »

vérité nue, il me délivra la garde de l'abbaye et me bailla ses lettres. »

En 1307, Joinville fit bâtir la ville de Montheil, au diocèse de Toul, et y construisit une belle église, dédiée à la vierge Marie et à saint Jean-Baptiste, « à laquelle il assigna plusieurs belles rentes ». En 1311, Philippe le Bel étant à Beaumont, Jean sire de Joinville, comme sénéchal de Champagne, eut l'honneur de le servir à table, et cette fois, conformément aux droits attachés à sa charge, « il fut mis en possession des *écuelles* ».

Le caractère de Joinville, son amour pour son pays, le souvenir de la loyauté et des vertus de saint Louis ne lui permirent pas de supporter plus longtemps les vexations fiscales, l'altération des monnaies et les mesures violentes et tracassières de Philippe le Bel. Des révoltes ayant éclaté, Joinville, en sa qualité de sénéchal de Champagne, fit assembler en 1314 la noblesse du pays, et s'opposa énergiquement aux exactions du roi; toutefois, ce qui fut décidé dans la conférence resta sans exécution, le roi étant mort cette même année. Dans ses *Mémoires*, en parlant de la colère de Dieu qui poursuit les mauvais princes, Joinville s'écrie : « Que le roi qui règne à présent y prenne garde; car s'il ne s'amende de ses méfaits, Dieu ne manquera pas de le frapper cruellement dans sa personne ou dans les intérêts de sa couronne. »

Mais dès que Louis le Hutin fut monté sur le trône et qu'il eut accueilli les plaintes de ses sujets et signalé son règne par la suppression des impôts créés par Philippe le Bel, Joinville cessa son opposition. Mandé par le roi pour venir se joindre à lui et marcher contre les Flamands, révoltés, il n'hésita pas, quoique âgé de quatre-vingt-dix ans, à se rendre à son appel, et vint en 1316 à Authie, près de Châlons-sur-Marne, avec un chevalier et six écuyers. On a conservé la lettre qu'il écrivit au roi, dans laquelle il lui annonce qu'il ira rejoindre *son bon seigneur* dès qu'il aura réuni ses vassaux. L'excuse auprès du roi de s'être servi du terme de *bon seigneur*, expression familière dont il usait avec saint Louis, dut être agréable à son arrière-petit-fils par le souvenir que rappelait cette marque d'affection du vieux chevalier.

En 1317, après avoir pris part à cette guerre, il était de retour à Joinville, et donnait la ceinture militaire à un roturier; il en avait obtenu l'autorisation de Philippe V dit *le Long*, qui succéda, en 1316, à son frère Louis le Hutin (1).

Pendant sa longue carrière il vit le règne de six rois : Louis VIII, Louis IX, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis le Hutin, et Philippe V, dit *le Long*.

Il résulte de divers actes que le fils de Joinville, *Ancel, Anceau* ou *Anselme*, était revêtu du titre de sénéchal avant la fin de 1317, ce qui a donné lieu de croire que Joinville mourut cette année même, au retour de l'expédition contre les Flamands; sa longue carrière se trouverait alors réduite de deux années.

Joinville fut marié deux fois : la première à Alaïs de Grand-Pré, dont les enfants mâles s'éteignirent sans postérité; la seconde à Alix de Resnel, qu'il avait épousée peu après son retour de la première croisade de saint Louis. *Jean*, né du premier mariage de Joinville à l'époque de son départ pour la Terre Sainte, mourut avant son père, sans laisser d'enfants. Son autre fils *Ancel*, né de sa seconde femme, Alix de Resnel, épousa en secondes noces, l'an 1322, Marguerite, fille de Henri comte de Vaudemont : c'est ainsi que le comté de Vaudemont se trouva réuni à la seigneurie de Joinville.

Les compatriotes de Joinville, voulant éterniser par un témoignage public une mémoire si nationale, et que le temps rend de plus en plus vénérable pour tous les Français, ont, par une décision du conseil général de la Haute-Marne (session d'août 1853), voté l'érection d'une statue de bronze à la mémoire du SIRE DE JOINVILLE, dans la ville qui porte son nom.

DES MÉMOIRES DE JOINVILLE. — Dès le début de ses Mémoires, Joinville nous dit que c'est pour obéir aux instantes prières de Jeanne de Navarre, *qui moult l'aimoit*, qu'il a entrepris d'écrire l'histoire de saint Louis; mais il ne la termina que quatre ans et demi après la mort de cette princesse, qu'il recommande à Dieu : ce fut donc à son fils Louis, dit *le Hutin*, qu'il la dédia. Le texte des manuscrits de l'histoire de Joinville porte : « Les choses que j'ai oralement veues et oyes ont été escrites l'an de grâce mille CCC et IX, au mois d'octobre (1). »

De même que Ville-Hardouin, son compatriote, Joinville nous apprend qu'il a *dicté* ses Mémoires, probablement à quelque écuyer ou à son chapelain. Les hommes de guerre écrivaient peu ou même point alors : ils dictaient; écrire était le fait des clercs, et non des chevaliers. Ces deux guerriers champenois, qui vécurent à un demi-siècle de distance, s'offrent chacun dans leurs écrits sous un aspect tout particulier, qui nous retrace, comme dans un miroir, leur nature si diverse. Ville-Hardouin, plus énergique, plus positif, va droit au but sans jamais s'en détourner : c'est un homme d'État; pour lui la Grèce, Athènes, Thèbes, le Péloponnèse, sont une proie présente et sans aucun souvenir. Quant il parle de lui, c'est qu'il y est obligé comme chef de l'armée, et c'est toujours à la troisième personne, ainsi que César dans ses *Commentaires*. Joinville, plus civilisé, plus aimable, plus curieux, s'informe de tout, s'intéresse à tout, aime à raconter ses impressions et ce qu'il a entendu dire; comme il écrit pour une femme,

(1) Les rois ne laissaient plus aux barons le plein pouvoir de conférer la chevalerie.

(1) La reine Jeanne de Navarre était morte dès 1304.

pour une reine, qui l'avait invité à lui faire le récit de ce qu'il avait vu, il s'y prête avec la grâce d'un homme de cour, ami des dames et parfait chevalier. Son style, naturel et facile, a tout le charme d'une conversation; on voit qu'il cherche à plaire. La simplicité du récit, la naïveté des détails, la franchise avec laquelle il nous parle de la *grand'peur* qu'il eut en plusieurs occasions, prouvent qu'il n'a pas laissé altérer la véracité de ses premières impressions. Cet heureux naturel, cette clarté d'expression, cet esprit chevaleresque et si éminemment français, cette générosité de cœur, ce sentiment de l'honneur, auraient été gâtés ou auraient disparu sous la rédaction pédantesque des clercs de cette époque : tout indique donc que c'est Joinville lui-même que nous entendons parler, lorsqu'il nous rapporte ces merveilleuses histoires *d'outre mer*, suivant qu'elles s'offrent à son esprit et que sa mémoire lui rappelle les faits dont il a été le témoin, ou qui lui ont été racontés; car de crainte que rien n'échappe à son souvenir, il entre-mêle les anecdotes à la narration, qu'elles interrompent parfois brusquement, ce qui souvent l'oblige à dire : *Or, revenons à notre matière*, *et disons*, etc.

Dans ces mémoires, qui sont l'un des monuments les plus précieux des temps anciens et modernes, le chrétien, dont la dévotion n'est pas toujours crédule, l'homme du monde, le chevalier ami du roi, le naïf historien se montrent avec un si grand naturel et une telle bonne foi, qu'on peut pénétrer en quelque sorte dans le for intérieur de leur auteur par le simple récit qu'il nous fait, sans même y ajouter aucune réflexion. Jamais le caractère et le style ne se trouvèrent mieux d'accord que dans Joinville; ses mémoires nous font voir en lui le courage uni à la modestie et la véracité à la naïveté; ces qualités y dominent partout, même dans les moindres détails, où se manifeste une sensibilité d'âme et quelquefois une lueur de philosophie qui contrastent avec la foi, plus imperturbable, de saint Louis. Rien de plus curieux, de plus intéressant, de plus instructif, et surtout qui nous fasse mieux connaître Joinville, que ses entretiens avec le roi, où dans l'intimité se dévoile l'intérieur de leur âme et de leur caractère.

C'est ainsi qu'il nous dit que dans les conseils de conduite que le roi lui donnait souvent, il l'engageait tantôt à mettre de l'eau dans son vin, ce dont Joinville se défendait par motif de santé et avec l'avis des médecins, tantôt à ne jamais prononcer le nom du diable, à tenir sa promesse en toutes choses, à n'émettre point d'opinions irréfléchies, à ne jamais médire de son prochain, à ne pas se croire acquitté de ses dettes même en faisant des dons à l'église, à ne point donner de démentis, d'où résultent souvent des paroles *rudes et fâcheuses*. De son côté, Joinville donnait aussi des avertissements au roi. Un jour que l'abbé de Cluny adressait à saint Louis une requête, qu'il avait fait précéder de l'envoi de deux superbes palefrois, le sénéchal, voyant le roi écouter longuement l'abbé à cause de ce beau présent, le fit convenir du tort qu'il avait eu de l'accepter. Le roi le reconnut, et dès lors défendit à tous ses officiers de jamais rien recevoir de ceux qui demanderaient justice.

Quoique bon chrétien, Joinville n'affectait pas afin de plaire à saint Louis d'être plus dévot qu'il ne l'était réellement. Il fut même repris un jour pour avoir dit en présence du roi et de plusieurs évêques qu'il aimerait mieux commettre trente péchés mortels que d'être *ladre ou meseau*. Mais la remontrance lui fut faite d'une manière toute paternelle; le roi, par une délicatesse que Joinville a pris soin de rappeler, l'ayant remise au lendemain, pour qu'elle fût le sujet d'un entretien particulier. Une autre fois le roi lui ayant demandé s'il lavait les pieds des pauvres le jeudi saint, il répondit que oncques *il ne laverait les pieds de ces vilains* : ce qui scandalisa fort le roi, qui, pour réprimer cet orgueil, lui cita l'exemple de Jésus-Christ, et l'exhorta pour l'amour de Dieu d'abord, puis pour l'amitié qu'il lui portait, de s'accoutumer à les laver (1).

Ces conversations avec saint Louis nous montrent Joinville bien moins soumis que le saint roi aux pratiques de dévotion et beaucoup plus modéré dans son zèle, puisqu'il se bornait à faire punir d'un soufflet ou d'un coup de poing les jureurs et blasphémateurs (2).

« Le saint roi, dit Joinville, se efforçoit de tout son pooir (pouvoir), par ses paroles, de moy faire croire fermement en la loy chrestienne que Dieu nous a donnée. »

Après lui avoir démontré combien il fallait se garder contre les tentations du doute, suggérées par l'ennemi du genre humain, le roi lui disait : « Que foy et créance estoient une chose où nous devions bien croire fermement, encore n'en feussions-nous certains que par oui-dire. Sur ce point il me fist une demande, — comment mon

(1) Dans un autre endroit de ses *Mémoires*, Joinville fait citer par saint Louis l'exemple du roi d'Angleterre, qui lavait les pieds aux *meseaux* ladres et les baisait.

(2) On le voit même préoccupé des doutes qui, plus tard, inspireront sainte Thérèse et troubleront Fénelon. Voici son récit : Le soudan de Damas, irrité de la mort de son cousin, assassiné par les émirs d'Égypte, avait proposé au roi une alliance, lui promettant de lui livrer le royaume de Jérusalem. Parmi les messagers que le roi envoya à Damas porteurs de sa réponse était frère Yves, de l'ordre des Frères prêcheurs, qui savait le *sarrasinois*. Celui-ci, ayant rencontré dans les rues de Damas une vieille femme qui portait de la main droite un vase plein de feu et de la gauche une fiole plein d'eau, lui demanda : « Que veux-tu faire de cela? » — Elle lui répondit qu'avec le feu elle voulait brûler le paradis, et avec l'eau éteindre l'enfer, pour qu'il n'y en eût plus jamais. — Et il lui demanda : « Pourquoi veux-tu faire cela? — Parce que je veux que personne ne fasse le bien pour avoir en récompense le paradis, ni pour la peur de l'enfer, mais simplement pour l'amour de Dieu, *qui tant vaut et qui tout le bien nous peut faire.* »

père avoit nom; et je li diz — que il avoit nom *Simon*. — Et il me dit comment je le savoie? et je li diz que je en cuidois estre certain et le créoie fermement, pour ce que ma mère l'avoit tesmoigné. — « Donc vous devez croire fermement tous les articles de la foy, lesquiex les apostres tesmoignent aussi, comme vous oyez chanter au dymanche en la *Credo*. »

« Le roi m'appela un soir, et me dist : « Je n'ose parler à vous pour le soutil sens dont oyez vous estes, de chose qui touche à Dieu ; et pour ce ai-je appelé ces frères qui cy sont, que je vous veil faire une demande. » — La demande fut telle : « Seneschal, fist-il, quelle chose est Dieu? » — Et je li diz : « Sire, ce est si bonne chose que meilleur ne peust estre. » — « Vraiement, fist-il, c'est bien respondre (1). »

Le naturel du style et l'enjouement d'esprit de Joinville conviennent si bien à sa narration, qu'on croit en lisant ses *Mémoires* assister en quelque sorte à ses entretiens avec le roi, qui, lui reconnaissant *un soutil sens*, se plaisait souvent à le mettre aux prises avec son confesseur Robert de Sorbon, le célèbre fondateur de la Sorbonne. Souvent même, lorsque la discussion s'animait, le roi s'amusait à prendre le parti de son confesseur, puis s'en excusait auprès de Joinville, avouant que son confesseur avait tort; *mais je le voyois si esbahi*, lui disait le roi pour s'excuser, *que il avoit bien mestier que je l'y aidasse*. Voici comment un jour Joinville confondit son pieux adversaire. « Mestre Robert de Cerbon, dit Joinville, me prit par mon mantel et me mena au roi, et tous les autres chevaliers vinrent après nous. Lors je demandai à mestre Robert : Mestre Robert, que me voulez-vous? — Et me dist : Je vous veux demander si le roi se seoit en cest pré, et que vous alliez seoir sur son banc plus haut que lui, si on vous en devroit bien blasmer. — Et je lui dis que oui. — Et il me dit : Donc faites-vous bien à blasmer quand vous estes plus noblement vestu que le roy ; car vous vous vestez de vair et de vert, ce que le roi ne faist pas. — Et je lui dis : Mestre Robert, salve votre grâce, je ne fois mie à blasmer si je me vest de vair et de vert, car cest abit me lessa mon père et ma mère; mais vous faites à blasmer, car vous estes filz de vilain et de vilaine, et avez laissé l'abit de vostre père et vostre mère, et estes vestu de plus riche camelin que le roi n'est. — Et lors je pris le pan de son surcot et du surcot du roi, et lui di : Ores esgardez ce je diz voir (vrai). Et le roi entreprist à défendre mestre Robert de paroles de tout son pooir (pouvoir). »

Cet autre récit n'a ni moins d'enjouement ni moins de charme. « Ayant prié le roi de me permettre un pèlerinage à Tortose, parce que c'est le premier autel qui oncques fut fait en l'honneur de la Mère de Dieu sur terre, et que Nostre-Dame y faisoit grands miracles, le roi me donna congié d'y aller, et me dit de acheter cent camelins de diverses couleurs pour donner aux Cordeliers quand nous viendrions en France. Le prince de Tripoli (Boemond), que Dieu absolve, nous fist grand' joie et aussi grand honneur qu'il put, et eust donné à moi et à mes chevaliers grands dons ; mais nous ne vouleismes rien prendre, si ce n'est des reliques, lesquelles j'apportai au roi avec les camelins que je lui avois achetés. » — J'envoyai à Madame la royne quatre camelins, et le chevalier qui les porta les porta entortillés en une toile blanche. Quand la royne le vit entrer dans la chambre où elle estoit, si s'agenoilla contre lui, et le chevalier se ragenoilla contre elle aussi, et la royne lui dit : — Levez-vous, sire chevalier; vous ne vous devez pas agenoiller, qui portez les reliques. » Mais le bon chevalier dit : — Dame, ce ne sont pas reliques, mais bien camelins que mon seigneur vous envoye. — Quand la royne ouït cela et ses demoiselles, si commencèrent à rire; et la royne dit au chevalier : Dites à vostre seigneur que mal jour lui soit donné, quand il m'a fait agenoiller contre ses camelins. »

Malgré toute sa déférence et tout son dévouement pour le roi, Joinville, quand il était dans son droit, ne craignait pas de lui résister, et dans une circonstance où l'honneur de sa troupe était engagé, il osa menacer le roi de quitter son service si justice ne lui était pas rendue (1).

Joinville se plaît à raconter les beaux faits d'armes, mais sans exagération, et ne vante jamais les siens, dont il parle simplement et presque malgré lui. Dire du mal d'autrui n'est pas dans sa nature. C'est ainsi que, dans le récit de la bataille de la Massoure, il dit : « Il y eut

(1) Joinville recevait aussi les confidences du légat de Rome, et c'est par lui qu'il fut informé de la résolution que prit le roi de quitter la Terre Sainte.

Alors, dit Joinville, « ce legat mit mes deux mains dans les siennes, et commença à pleurer moult abondamment ; et, quand il put parler, il me dit : — Senéchal, je suis moult joyeux, et j'en rends grâce à Dieu de ce que le roi et les autres pèlerins echappent du grand peril là où vous avez esté en cette terre ; mais je suis moult péne de ce qu'il me faudra laisser vos saintes compagnies et aller à la cour de Rome, parmi ces déloyales gens qui y sont. Mais je vous dirai ce que je pense faire : je demeurerai ici un an après vous, et dépenserai tous mes deniers à fortifier la place d'Acre : par là je leur montrerai tout clair que je n'emporte point d'argent, *en sorte qu'ils me laisseront en paix.* »

(1) Voici son récit : « Un sergent du roi, qui avoit nom Coulu, mit la main sur un chevalier de ma bataille ; je m'en allay plaindre au roy. Le roi me dist que je m'en pouvois bien souffrir, que son sergent n'avoit fait que *bouter* (pousser) mon chevalier, et je lui dis que je ne m'en souffrirois jà ; et s'il ne me faisoit droit, je lerrois son service, puisque ses sergens butteroient mes chevaliers. Il me fist faire droit, et le droit fut tel, selon les usages du pays, que le sergent vint en ma heberge (quartier) déchaux et en braies, sans plus, une espée toute nue à la main, et s'agenoilla devant le chevalier, et lui dist : — Sire, je vous amende ce que je mis main à vous; et vous ai apporté ceste espée, pour ce que vous me coupiez le poing, se il vous plaist. — Et je priai au chevalier que il lui pardonnast son mal-talent; et si « fist-il. »

moult de gens de grand bobant (étalage), qui s'en vinrent moult honteusement fuyant parmi le poncel (le petit pont défendu si courageusement par lui et par le comte de Soissons), et s'enfuirent effréément; ne oncques n'en pûmes nul arrêter delez (près) de nous, dont j'en nommeroie bien, desquels je me soufferai (ne me permettrai), car morts sont. »

Parmi les prouesses de nos chevaliers dans cette désastreuse expédition, où les occasions de signaler leur courage ne manquèrent pas, les plus beaux exemples de dévouement et de bravoure héroïque et désespérée sont racontés par Joinville avec une telle simplicité qu'il semble que ce soit chose toute naturelle à ces braves chevaliers (1). Mais l'insouciance du péril, le mépris de la mort, ces vertus des chevaliers, ne sont rien aux yeux de Joinville dès qu'il y voit de l'insensibilité; ce récit nous en offre la preuve :

« La veille de cette grande bataille (celle de Manssourah), fut mis en terre, nous dit-il, monseigneur de Landricourt, l'un de mes chevaliers à bannière. Là où il estoit dans sa bière dans ma chapelle (2), six de mes chevaliers estoient, appuyez sur plusieurs sacs pleins d'orge, et pour ce qu'ils parloient haut et que ils faisoient noise (trouble) au prestre, je leur allai dire qu'ils se teussent, et leur dis que vilaine chose estoit de chevaliers et de gentilz-hommes qui parloient tandis que l'on chantoit la messe. Et ils me commencèrent à rire, et me dirent en riant que ils lui remarioient sa femme. — Je les enchoisonai (gourmandai), et leur dis que telles paroles n'estoient ne belles ne bonnes, et que tost avoient oublié leur compaignon. Et Dieu en fist telle vengeance, que le lendemain fut la grande bataille du caresme prenant, dont ils furent morts ou navrés à mort, par quoi il convint de leurs femmes remarier toutes six (3). »

(1) « Le roy me conta, dit Joinville, que le jour où il fut pris, il étoit monté sur un petit cheval couvert d'une housse de soie, et me dit que derrière lui ne demeura de tous chevaliers ni de tous sergens que messire Geoffroy de Sargines, lequel amena le roy jusques à Casal, là où le roy fut pris, et que Geoffroy de Sargines le défendoit des Sarrazins de même qu'un bon serviteur défend des mouches le hanap (la coupe) de son seigneur; car toutes les fois que les Sarrazins l'approchoient, il prenoit son espée, qu'il avoit mise entre lui et l'arçon de sa selle, et la mettoit sous son aisselle, et leur recouroit sus et les chassoit hors du roy. Et ainsi mena le roi jusques à Casal, et le descendirent en une maison, et le couchèrent au giron d'une bourgeoise de Paris comme déjà mort, et *cuidoient que il ne deust ja veoir le soir.* »

Ailleurs il nous dépeint Châtillon gardant seul une rue et s'élançant *l'espée au poing toute nue* sur les Turcs, et, après les avoir repoussés, revenant pour ôter les flèches dont il était couvert; « puis, se redressant sur ses estriers, il estendoit les bras à tout l'espée et crioit : *Chatillon! chevaliers! où sont mi prud'hommes?* Et quand il se retournoit, et il voicoit que les Turcs estoient entrés par l'autre chief (l'autre bout de la rue), il leur recouroit sus l'espée au poing et les en chassoit, et ainsi par trois fois en la manière susdite, jusqu'à ce que la gorge lui fust coupée. »

(2) Sa tente, où son chapelain disait la messe des morts.

(3) Cette réflexion et la simplicité de ce récit rappellent au souvenir La Fontaine et sa fable du *Vieillard et des trois jeunes hommes.*

Dans les *Mémoires* de Joinville, l'absence totale de cet art qui se laisse souvent entrevoir, même parmi les plus admirables beautés des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, semble bien rachetée par cette noble simplicité qui n'ôte rien à la grandeur des faits. Quelques exemples justifieront, je pense, cette opinion, et feront mieux apprécier le mérite littéraire de Joinville. Tel est entre autres ce récit :

« Or avez oui ci-devant les grandes persécutions que le roy et nous nous souffrîmes, auxquelles persécutions la royne n'eschappa pas, si comme vous orrez ci-après; car trois jours devant qu'elle accouchast, lui vint la nouvelle que le roy estoit prins, de laquelle nouvelle elle fut si effarée, que toutes les fois que elle s'endormoit dans son lit, il lui sembloit que toute la chambre estoit pleine de Sarrazins, et s'escrioit : — A l'aide! à l'aide! — Et pour que l'enfant dont elle estoit grosse ne périst point, elle faisoit gesir (coucher) devant son lit un vieux chevalier de quatre-vingts ans, qui la tenoit par la main, et toutes les fois que la royne s'écrioit, il disoit : « Dame, n'ayez crainte, car je suis ici. » Avant qu'elle fust accouchée, elle fist vider hors toute sa chambre, fors que le chevalier; et s'agenouilla devant lui, et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par son serment; et elle lui dist : « Je vous demande, fist-elle, par la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrazins prennent ceste ville, que vous me coupiez la teste avant qu'ils me prennent. » Et le chevalier respondit : « Soyez certaine que je le feray volontiers; car je l'avoye jà bien enpensé que je vous occirois avant qu'ils nous eussent pris. »

On n'est pas moins ému en lisant cet autre récit, aussi touchant par sa simplicité que par la tristesse qu'inspire en nous un acte d'héroïsme inconnu de l'antiquité grecque et romaine :

« Il y avoit en l'armée un moult vaillant homme qui avoit nom monseigneur Jacques de Castel, évesque de Soissons. Quand il vit que nos gens s'en revenoient devers Damiette, lui qui avoit grand désir d'aller à Dieu, ne s'en voulut pas revenir en la terre ou il estoit né, mais se hâta d'aller avec Dieu; il férit des esperons, et se lança aux Turcs tout seul, qui de leurs espées l'occirent et le mirent en la compagnie de Dieu au nombre des martyrs. »

Les observations de Joinville sur un grand nombre de faits et d'usages nous montrent en lui un esprit observateur, qui compare et juge avec sagacité; ses descriptions sont d'autant plus remarquables qu'à cette époque les historiens et les chroniqueurs n'en offrent que de rares exemples.

Indépendamment de ses *Mémoires*, Joinville nous a laissé un écrit des plus intéressants, connu sous le nom de *Credo de Joinville*; on en doit la découverte à M. Paulin Paris, et M. le cheva-

lier Artaud l'a publié avec une traduction dans le recueil de la *Société des Bibliophiles français*. Tous deux l'attribuent à Joinville, et, en effet, un examen approfondi constate que cet écrit ne peut être que de lui : 1° Les enseignements religieux que donne saint Louis à l'auteur de ce *Credo* sont en grande partie semblables à ceux que Joinville a consignés dans ses *Mémoires*. 2° Il est dit dans ce *Credo* que sa première rédaction fut faite à Saint-Jean-d'Acre, en 1251, après le départ des frères du roi et avant le voyage du roi pour Césarée. Joinville était alors avec le roi, et dit dans ses *Mémoires* qu'il accompagna saint Louis à Césarée. 3° L'auteur du *Credo* dit qu'il fut écrit par un chevalier fait prisonnier à la bataille de Mansourah. 4° Le récit de la scène si dramatique où les prisonniers chrétiens coururent un si grand péril se trouve conforme à ce qu'on lit dans les *Mémoires*, et contient même quelques détails plus particuliers. 5° Enfin une miniature représente cette scène, et nous montre Joinville, reconnaissable au capuchon dont il est revêtu, tandis que tous les autres prisonniers ont la tête nue. Or, il est dit dans ses *Mémoires* que les Sarrasins, le voyant malade, lui rendirent son capuchon ; et dans quelques anciennes représentations figurées, entre autres dans la miniature en tête du plus ancien manuscrit (1) des *Mémoires* de Joinville, il y est représenté revêtu d'un capuchon. La récente découverte de cet écrit de Joinville est du plus grand intérêt sous plusieurs rapports, et les miniatures dont ce manuscrit est orné nous fournissent une nouvelle preuve de l'amour de Joinville pour les livres et pour les beaux-arts.

La première édition des *Mémoires* de Joinville fut imprimée à Poitiers, en 1546, par Jean et Enguilbert de Marnef, de format petit in-4° ; elle est dédiée par l'éditeur, Antoine Pierre de Rieux, à François Ier ; le privilége est daté de 1545. En 1609, le libraire Guillemot donna une autre édition des *Mémoires* de Joinville, mais qui ne vaut guère mieux que celle de Poitiers, dont elle est la reproduction. Deux réimpressions en furent faites à Genève en 1595 et 1596, in-12. Cinquante ans après la première édition parut l'édition de l'*Histoire de saint Louis* par Joinville, en 1617, format in-4°. Le nouvel éditeur, Claude Menard, lieutenant en la prévôté d'Angers, dit qu'ayant trouvé à Laval un *ramas de vieux papiers échappés des ravages que les protestants avoient faits dans quelques monastères de l'Anjou*, il compara *ces paperasses* (c'est ainsi qu'il les nomme) avec l'édition d'Antoine Pierre de Rieux, et s'aperçut bientôt par la différence du style, beaucoup plus ancien, dit-il, dans son manuscrit, combien l'éditeur son prédécesseur avait changé l'ancienne manière d'écrire de Joinville. Malheureusement, il paraît que ces *paperasses* n'étaient que des copies plus ou moins imparfaites, et déjà revues et rajeunies, à en juger du moins par le style.

En 1668, Du Cange donna une troisième édition de Joinville, et, au moyen de pièces historiques qu'il compulsa à la chambre des comptes, il put éclaircir, dans ses dissertations, bien des points relatifs à saint Louis et à l'histoire de Joinville ; mais malgré toutes ses recherches, dans lesquelles il fut secondé par Dupuy, garde de la Bibliothèque du Roi, il ne put découvrir aucun manuscrit des Mémoires. Il dut donc se borner à composer son texte de la réunion des deux éditions précédentes, en le rapprochant le plus possible de celui que l'on pouvait supposer conforme à la rédaction originale de Joinville.

D'après l'ordre de Louis XV, le soin de publier une nouvelle édition de Joinville fut confié à Melot par le bibliothécaire du roi Bignon. La mort de ce savant, arrivée en 1759, interrompit son travail, qui fut remis à l'abbé Sallier, érudit et littérateur non moins habile ; mais, après deux ans de travaux, la mort vint encore arrêter la continuation de l'ouvrage, qui fut enfin achevé par Capperonnier. Dans cette édition, qui parut en 1761, le précieux manuscrit de notre bibliothèque (n° 2016) rapporté de Bruxelles par le maréchal de Saxe a été religieusement respecté. C'est ce texte qui a été suivi depuis dans les réimpressions faites, soit séparément, soit dans les différents recueils de Mémoires relatifs à l'histoire de France publiés par Roucher, par Buchon, et par Michaud et Poujoulat. Une traduction anglaise par Th. Jones parut à Londres en 1807, 2 vol. grand in-4°. Une traduction espagnole eut deux éditions, l'une à Tolède, in-fol., 1657 ; l'autre à Madrid, in-4°, en 1794. La traduction latine du père Stilting est insérée dans la collection des Bollandistes. En 1830, M. Francisque Michel avait commencé une édition critique de Joinville ; elle resta inachevée. En 1840, les savants éditeurs du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, tout en suivant avec la même exactitude que l'avait fait Jean Capperonnier le manuscrit n° 2016, y ont joint en note un plus grand nombre de variantes extraites du manuscrit n° 2016. Ils en ont même introduit quelques-unes dans leur texte, lorsqu'elles leur ont paru offrir la véritable leçon ; mais alors ils ont eu soin de consigner en note la leçon du manuscrit 2016 qu'ils avaient rejetée de leur texte. AMBR.-FIRMIN DIDOT.

(1) N° 2016 du suppl., Bibl. imp. de Paris. Il fut rapporté de Bruxelles par le maréchal de Saxe, et remonte au commencement du quatorzième siècle.

Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite. — Le cahier intitulé *Joinville*, qui se trouve au cabinet des titres de la Bibliothèque impériale. — Le père Anselme, *Histoire généalogique de la Maison royale de France*, 3e éd., 1730 ; t. VI, p. 692. Elle commence à Estienne, père de Geoffroi Ier. — Jean Hardouin, *Quelques Observations sur l'Histoire de Joinville*, dans le vol. de ses *Opera varia* ; 1733, in-fol., p. 624 et sq. — Binard de La Bastie, *Dissertations sur Joinville*, suivies d'un appendice, 28 octobre 1738, insérées aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XV, p. 692 et suiv. — *Observations historiques et critiques sur*

l'Abbaye de Clairvaux, par le P. Merlin, jésuite ; — *Mémoires de Trévoux*, août 1739, seconde partie, p. 1885 et suiv. — Levesque de La Ravalière, *Vie du sire de Joinville*, 9 juin 1744, insérée aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XX, p. 310 et suiv. — Du Cange, *Dissertations sur Joinville*, insérées dans son édition. — M. Paulin Paris, *Nouvelles Recherches sur les Manuscrits des sires de Joinville*, mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et publié à Paris en 1860. — *Documents inédits relatifs à Jean sire de Joinville, historien de saint Louis*, recueillis et publiés par M. Champollion-Figeac dans la *Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France*, publiée par le ministère de l'instruction publique ; Paris, Didot, 1841, t. I, in-4°. — *Notice sur Joinville*, en tête de la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot, t. II, 12 pages. — *Notice sur Joinville*, par MM. Michaud et Poujoulat, en tête des *Mémoires de Joinville*, t. 1er de la *Collection des Mémoires*, etc. ; Paris, 1836, 12 pages. — *Notice sur Jean de Joinville*, par F. Fériel ; Chaumont, 1853, in-8° de 24 pages. — *Notice historique sur Jean sire de Joinville*, par A. Chesjean ; Chaumont, 1853. — *Notice et Documents pour servir à l'histoire de Joinville*, par J. Fériel, avec portrait, sceaux, médailles et *fac-simile* ; Joinville, 1856, in-8° de 76 pages. — Sainte-Beuve, *Notice sur Joinville. Causeries du lundi.* — *Tablettes historiques de Joinville*, par M. J. Collin, 1857, in-8° de 252 pages.

JOINVILLE (*Edmond*), peintre paysagiste français, né à Paris, en 1801, mort en 1849. Élève de Hersent, il exposa en 1820 à la galerie Lebrun une *Vue prise au Campo Vaccino, à Rome*, et fut chargé par la duchesse de Berry de peindre plusieurs vues de Sicile. Depuis on a vu de lui au Salon : en 1831 : *Vue de Gênes* ; — *Vue de l'escalier du palais Ducal, à Venise* ; — *Vue prise au premier étage du palais Ducal à Venise* ; — *Études d'Italie* ; — en 1833 : *Vue du cap de Saint-Alexis, près Taormine, en Sicile* ; — *Vue de la Campagne de Mor Dolce, près Palerme* ; — *Vues d'Italie* ; — en 1834 : *Vue de la Piazzetta, à Venise* ; — *Vue de la Promenade de la Marine, à Palerme* ; — *Vue du Palais d'Orléans, à Palerme* ; — *Environs de Taormine* ; — *Environs de Termini* ; — *Éruption de l'île Julia dans les mers de Sicile* ; — en 1835 : *Vue de Taormine, effet d'hiver* ; — *Vue de la Marine, à Palerme, soleil levant* ; — *Vue de la Marine, à Messine, soleil couchant* ; — en 1836 : *Matinée de Printemps sur les bords du lac d'Averne, près Naples* ; — en 1837 : *Vue prise à Palerme* ; — en 1839 : *Vue de l'Église de Taormine, effet de midi* ; — *Vue des Marais de Mor Dolce, près de Palerme, effet de nuit* ; — *Vue de la Marine de Vietri, près de Salerne* ; — en 1840 : *Vue prise au Campo Vaccino, à Rome* ; — *Vue prise sur la voie Sacrée à Rome* ; — *Vue prise dans le golfe de Baïa* ; — *Vue prise dans les Marais Pontins* ; — en 1841 : *Vue prise à Naples* ; — *La Poudrière à Pausilippe* ; — en 1842 : — *Vue prise à la cité Valette à Malte* ; — *Vue prise à Cumes* ; — *Danse de la Tarentelle* ; — en 1844 : *Vue prise au Forum romain* ; — *L'Osteria de Mergellina, à Naples* ; — *Raphael, pasteur abruzzais* ; — en 1845 : *Vue prise sur les bords de la mer Morte (royaume de Naples)* ; — *Vue prise sur les bords du lac Nemi, près de Rome* ; — en 1848 : *Vue de la Place du Gouvernement, à Alger* ; — *Vue de la Fontaine de Bab el Oued, à Alger* ; — *Vue de Tunis, effet de soleil levant* ; — *Vue de la Marine, à Alger, effet de soleil couchant* ; — *Faubourg de Bab-Azoun à Alger, effet de soleil couchant*.

L. LOUVET.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'École française au dix-neuvième Siècle*. — *Livrets des Salons* de 1831 à 1848.

* **JOINVILLE** (*François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie* D'ORLÉANS, prince DE), troisième fils du roi Louis-Philippe, est né le 14 août 1818, à Neuilly-sur-Seine. Ainsi que ses frères aînés, il fit ses études au collège Henri IV, de 1827 à 1832. En 1833 il fit l'apprentissage de la mer dans une promenade sur les côtes d'Italie, de Sicile et d'Algérie. En passant à Ajaccio, il visita la maison où était né l'empereur Napoléon. L'année suivante il subit à Brest, à bord du vaisseau-école *L'Orion*, un examen public, à la suite duquel il fut admis, en qualité d'élève de seconde classe, dans le corps de la marine royale. Sa première campagne eut lieu dans les eaux de Madère et des Açores ; il était devenu élève de première classe. Au mois de septembre 1835 il s'embarqua, en qualité de lieutenant de frégate, sur *La Didon*. Dans une courte campagne d'instruction sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande, il remplit avec exactitude les fonctions de son grade, et visita les grands établissements de la marine anglaise à Portsmouth, à Plymouth, *etc.* Devenu lieutenant de vaisseau le 7 août 1836, il parcourait, à bord de la frégate *L'Iphigénie*, les côtes de la Grèce, de la Caramanie et de la Syrie, et après une visite aux lieux saints, il rentrait à Toulon. Au mois d'août 1837 il montait le vaisseau *L'Hercule*, et partait pour le Brésil. Après avoir touché à Gibraltar et à Tanger, il s'était arrêté à Ténériffe, et avait entrepris l'ascension du pic, lorsqu'il fut rejoint par un courrier qui lui apportait des lettres de France. C'était l'ordre de revenir immédiatement dans la Méditerranée. Avant son départ, le prince avait obtenu la promesse d'être appelé à participer à l'expédition de Constantine si elle avait lieu. Sitôt qu'il eut pris connaissance de la dépêche qui lui était adressée, il donna le signal de la retraite. Il ne fallait plus que deux heures pour atteindre le sommet du Ténériffe : on lui fit remarquer que quelques heures de plus ou de moins ne devaient rien changer au cours des événements. « Partons, messieurs, dit le prince : on peut tirer le canon, et je ne me pardonnerais pas si, par ma faute, nous n'y étions pas. » Le soir même il était à son bord, et faisait voile pour Bone, où il entra en rade le 6 octobre. Il débarqua immédiatement, et, ne trouvant pas les ordres qu'il espérait, il s'élança dans les terres à la poursuite d'une gloire qui lui échappait sur mer ; malgré ses diligences, il arriva trop tard : Constantine venait d'être enlevée aux Arabes. Bientôt l'ordre de retourner dans l'Océan lui fut expédié. Parti

d'Alger le 14 novembre 1837, il arriva à Rio-Janeiro le 2 janvier 1838. En route il avait visité les établissements français du Sénégal, relâché à Praya, l'une des îles du Cap-Vert, et reçu avec beaucoup de bonne grâce le baptême du Tropique. Après une incursion dans les terres poussée jusqu'aux mines, le prince de Joinville quitta le Brésil, et visita successivement La Havane, les Antilles et l'Amérique du Nord, dont il parcourut les principales cités. Il y avait une année qu'il tenait la mer lorsqu'il revint en France. Un mois après son retour, il obtint un ordre de départ pour l'expédition du Mexique, où l'amiral Baudin allait porter l'ultimatum de la France. Le prince de Joinville partit sur la frégate *La Créole* en qualité de capitaine de corvette. Comptant peu sur les négociations, le commandant supérieur de l'escadre expéditionnaire envoya le prince de Joinville à La Havane avec la mission délicate de demander au gouverneur de l'île de Cuba un plan de la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa. L'amiral espagnol Tropez refusa ces plans. « Eh bien, c'est bon ! s'écria le prince de Joinville ; je les lui rapporterai, moi, les plans de Saint-Jean-d'Ulloa, mais pris sur les lieux. » Toute satisfaction ayant été refusée par le Mexique, l'amiral Baudin ordonna l'attaque de Saint-Jean-d'Ulloa, forteresse de La Vera-Cruz, le 27 novembre 1838. D'après l'ordre de combat, *La Créole* n'était pas sur la ligne d'embossage ; elle faisait partie de la réserve ; mais le prince de Joinville insista tellement auprès de son chef, qu'il lui fut permis d'avancer. Il n'y avait plus de place sur la ligne de bataille ; *La Créole* dut se borner à louvoyer en tirailleur. Elle remplit dignement sa tâche, et démonta une batterie. Un boulet pénétra dans la chambre du prince, et brisa sa porcelaine : le prince se mit à rire, et salua les Mexicains. Son navire fut le seul sur lequel pouvaient tirer les batteries de la ville. Forcé de combattre ainsi sous voiles, le prince de Joinville manœuvra avec autant d'habileté que de précision. « Le prince, disait l'amiral Baudin dans son rapport, a montré beaucoup d'audace et d'habileté dans la manière dont il a attaqué sous voiles les batteries rasantes de l'est et le cavalier du bastion de Saint-Crispin. » Ayant poussé une reconnaissance nocturne jusqu'aux glacis de la forteresse, le prince avait été poursuivi, lui sixième, dans l'eau, par une cinquantaine de Mexicains, qui l'abandonnèrent seulement lorsqu'il eut rejoint son embarcation. Il avait sondé partout avec soin, et découvert, contre la croyance générale, qu'une descente était possible sous le château même de Saint-Jean-d'Ulloa. Le gouverneur mexicain ayant violé la convention passée avec l'amiral, un débarquement fut ordonné dans La Vera-Cruz. Le prince de Joinville, à la tête des troupes, se dirige vers le môle, en fait enfoncer la porte avec des sacs à poudre, et entre le premier dans la ville ; il marche au pas de course vers la maison habitée par les généraux Santa-Anna et Arista ; une vive fusillade s'engage ; enfin le prince pénètre dans la maison, et fait prisonnier le général Arista. De là il s'élance à la poursuite de Santa-Anna, et arrive à une caserne située à une des portes de la ville ; là il fait pointer sur la porte un obusier de campagne. Le combat fut meurtrier ; il y eut autour du prince beaucoup de blessés et de morts. Le prince ne quitta la ville que lorsque l'amiral eut donné l'ordre de retourner à bord.

La part brillante qu'il avait eue dans cette affaire lui valut, le 10 février 1839, le grade de capitaine de vaisseau et la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Il ne resta pas longtemps à terre. Au mois de juin 1839, il partit de Toulon, à bord du vaisseau *Le Jupiter*, pour rejoindre dans le Levant l'escadre de l'amiral Lalande, dont il venait d'être nommé chef d'état-major. Pendant qu'il était dans le mouillage de Smyrne, un incendie éclata à Péra ; le prince s'y rendit avec la flotte, et grâce à son concours le feu fut arrêté dans sa marche dévorante. Vers la fin de l'été de 1839 il fit encore en Orient, à bord de la frégate *La Belle-Poule*, plusieurs excursions d'instruction. Dans une de ses descentes à terre, il fut reçu à Constantinople par le jeune sultan Abd-ul-Medjid, et assista près de lui à la lecture du fameux hattichérif de Gulhané. Le 12 mai 1840, le ministre de l'intérieur annonça aux chambres que le roi avait ordonné au prince de Joinville de se rendre à Sainte-Hélène pour y recueillir les restes mortels de l'empereur Napoléon, que le gouvernement britannique avait consenti à rendre à la France. Les chambres votèrent aussitôt les crédits nécessaires, et le 7 juillet le prince partit de Toulon avec les deux frégates *La Belle Poule* et *La Favorite* sous ses ordres. L'expédition prit sa route par Cadix, Madère et les Açores, relâcha à Bahia, et enfin le 7 octobre elle se trouvait en vue de Sainte-Hélène. Malgré les obstacles signalés au jeune capitaine par les officiers anglais, il prit son mouillage en face de la ville, au moyen d'une manœuvre habile. Il fit d'abord une visite à la maison de Longwood et au tombeau de Napoléon ; le 15 il recevait, au nom de la France, les dépouilles de l'empereur, et le 18 il quittait Sainte Hélène. Le 2 novembre un navire hollandais se trouva en vue ; il possédait des journaux de Paris du 5 octobre ; le prince apprit le bombardement de Beyrouth et le blocus des côtes de Syrie par les Anglais. Ces nouvelles devaient lui faire supposer un état de guerre ouverte. Aussitôt le prince de Joinville donna toute liberté de manœuvres à *La Favorite*, dont la marche inférieure le gênait, et, après s'être séparé de cette frégate, il dit à l'équipage de *La Belle-Poule* : « Avec le cercueil de Napoléon à notre bord, nous pouvons mourir ; mais être pris, jamais ! » Cependant la frégate approcha rapidement des côtes de France, et le prince jeta l'ancre heureusement dans

la rade de Cherbourg. Le cercueil, transbordé de la frégate *La Belle-Poule* sur le paquebot à vapeur *La Normandie*, dut être placé à Rouen sur un bateau plus petit pour remonter la Seine jusqu'à Neuilly. Le prince commanda cette seconde flottille. Le 15 décembre le convoi fit son entrée solennelle dans Paris par l'arc de triomphe de l'Étoile. Le prince de Joinville, à la tête de son équipage, tenait la place d'honneur auprès du char funèbre. Le cortége arriva aux Invalides ; le roi pressa la main de son fils : « Sire, lui dit le prince, je vous remets le corps de l'empereur Napoléon. — Je le reçois au nom de la France, » répondit le roi. La mission du prince était accomplie. Après cette campagne le prince resta quelque temps en repos. Sur sa demande, il obtint le commandement de la station navale de Terre-Neuve, et, en se rendant à son poste, il visita les côtes de Hollande. En 1842, il partit pour Rio-Janeiro, où, le 1er mai 1843, il épousa la princesse dona Françoise - Caroline - Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paula-Michelle-Gabrielle-Raphaelle Gonzague, née le 2 août 1824, fille de l'empereur du Brésil dom Pedro Ier et sœur de l'empereur dom Pedro II, laquelle lui apporta en mariage d'immenses propriétés dans le Brésil.

Ce mariage n'interrompit pas les services du prince de Joinville. Ayant atteint l'âge de vingt-cinq ans, il prit séance à la chambre des pairs, le 28 décembre 1843 ; mais il participa peu aux travaux de cette assemblée. Frappé d'ailleurs d'une certaine dureté de l'ouïe par son métier de marin, il ne devait point chercher la gloire dans les luttes parlementaires. En 1844, les attaques réitérées des Marocains sur les frontières de l'Algérie avaient amené le maréchal Bugeaud à occuper Ouchda. Comme les négociations traînaient en longueur, et que les troupes marocaines augmentaient en nombre, le maréchal reprit les hostilités. En même temps le prince de Joinville, nommé contre-amiral, reçut le commandement d'une division navale qui devait seconder les opérations de l'armée de terre. Le prince de Joinville, monté sur *Le Suffren*, se dirigea d'abord sur Tanger. Le 6 août il commença le bombardement de cette place. En quelques minutes Tanger fut enveloppé dans un immense nuage de fumée ; les boulets se succédaient avec rapidité, et bientôt on vit tomber des pans de batterie, des murailles entières, puis les façades des maisons situées à la base de la ville ne présentèrent plus que de larges et nombreuses embrasures et qu'un entassement de décombres. L'ennemi riposta d'abord avec énergie ; mais les artilleurs marocains manquaient d'adresse. Après un feu d'une heure, le prince donna l'ordre de le suspendre ; deux vaisseaux qui n'avaient pu prendre leur poste de combat vinrent s'embosser, et le feu recommença contre la casbah qui dominait la ville. La plupart des batteries qui s'élevaient le long du littoral et aux environs de Tanger furent battues par les bricks et les bateaux à vapeur, et *Le Triton*, remorqué par un bateau à vapeur, vint démolir un petit fort marocain situé à l'entrée d'une petite vallée à un mille environ de la ville. L'attaque générale cessa vers quatre heures du soir. L'ennemi ne répondait plus, ses batteries étaient en ruines ; le prince avait atteint son but, qui était de démanteler les forts de Tanger. Les pertes du côté des Français étaient insignifiantes. Un boulet s'était venu loger dans la chambre d'un officier absent : « La mort ne le trouvant pas, dit le prince, elle lui a laissé sa carte de visite. » Ce bombardement de Tanger fut mal accueilli par les Anglais, qui regardaient ce dégât comme inutile, puisque les Français n'avaient pas envie d'occuper la ville ; et sans portée politique, puisque cette ville ne pouvait servir de base à aucune opération subséquente. Dans leur mécontentement, ils essayèrent de diminuer le mérite des manœuvres navales des vaisseaux français et l'habileté du commandant en chef. Mais le prince avait dû commencer par frapper une place de guerre, pour montrer aux Marocains combien ils devaient peu se fier à leurs murailles et à leurs canons. Dans le but de ruiner ensuite une place de commerce, source la plus claire de revenus pour l'empereur du Maroc, il se dirigea vers Mogador, à l'autre extrémité de l'empire marocain, où il arriva cinq jours après, le 11 août. Le temps était très-mauvais ; pendant plusieurs jours les vaisseaux restèrent mouillés devant la ville, sans pouvoir communiquer même entre eux. Le 15 le temps s'embellit ; les vaisseaux *Le Jemmapes* et *Le Triton* allèrent s'embosser devant les batteries de l'Ouest, avec ordre de les battre et de prendre à revers les batteries de la Marine. *Le Suffren* et *La Belle-Poule* prirent leur poste dans la passe du Nord. Il était une heure lorsque le mouvement commença. Aussitôt que les Arabes virent les vaisseaux se diriger vers la ville ils commencèrent le feu de toutes leurs batteries. Les vaisseaux français ne répondirent qu'après avoir pris leur poste. La canonnade devint très-vive. A quatre heures et demie le feu commença à se ralentir ; les bricks *Le Cassard*, *Le Volage* et *L'Argus* entrèrent alors dans le port, et s'embossèrent près des batteries de l'île, avec lesquelles ils engagèrent une lutte animée. Enfin, à cinq heures et demie, les bateaux à vapeur, portant cinq cents hommes de débarquement, donnèrent dans la passe, et vinrent prendre position entre les bricks. La flottille s'avança sous une vive fusillade ; les troupes sautèrent à terre avec enthousiasme, et, gravissant à la course un talus assez rude, enlevèrent rapidement la première batterie. Là on se rallia, deux détachements partirent pour faire le tour de l'île et débusquer trois ou quatre cents Marocains des postes qu'ils occupaient encore dans les maisons et les batteries. On les poussa ainsi jusqu'à une mosquée où un grand nombre d'entre eux s'étaient réfugiés

La porte de cet édifice fut enfoncée à coups de canon, et on se précipita en avant; mais la résistance fut vive, plusieurs officiers furent blessés. On était engagé sous des voûtes obscures, au milieu d'une fumée épaisse : l'amiral fit sonner la retraite; on cerna la mosquée, et on bivouaqua autour. Le lendemain au jour cent quarante hommes se rendirent. Les Français ramassèrent dans l'île près de deux cents cadavres; leurs pertes étaient de quatorze tués et de soixante-quatre blessés. L'île prise, il ne restait plus qu'à détruire les batteries de la ville qui regardent la rade. Le canon des vaisseaux les avait déjà endommagées. Le 16, sous les feux croisés de trois bateaux à vapeur et de trois bricks, six cents hommes débarquèrent sans rencontrer de résistance. Toutes les pièces furent enclouées et jetées en bas des remparts, les embrasures démolies, les magasins à poudre noyés, trois drapeaux et neuf à dix canons de bronze emportés comme trophées; enfin, toutes les barques qui se trouvaient dans le port emmenées ou défoncées. On aurait pu entrer alors dans la ville; mais ce n'eût été qu'une promenade sans utilité. Les troupes revinrent sur l'île, et les équipages regagnèrent le bord de leurs navires. Après le départ des Français, les Kabyles de l'intérieur pénétrèrent dans la ville, la saccagèrent, et y mirent le feu. Le 23 août les troupes françaises étaient parfaitement installées sur l'île de Mogador. Une partie de l'escadre retourna à Cadix. Le gouverneur de Mogador retenait en otage le vice-consul anglais, qui devait des sommes considérables à l'empereur de Maroc; les réclamations des forces anglaises avaient été sans résultat; enfin, il fut échangé avec sa famille et d'autres Européens contre les blessés marocains faits prisonniers dans l'île. Pendant que le prince de Joinville s'emparait de Mogador, le maréchal Bugeaud gagnait la bataille de l'Isly, et forçait l'empereur de Maroc à demander la paix. Par la convention conclue à Tanger, le 10 septembre, les Français devaient évacuer l'île de Mogador ainsi que la ville d'Ouchda. Il était impossible de garder l'île de Mogador sans occuper la ville, et l'amiral n'avait pas assez de troupes pour cette occupation; les vivres manquaient, le mouillage n'était pas sûr. Jugeant qu'il serait plus facile de reprendre cette position au printemps, si cela était nécessaire, que de la garder l'hiver, le prince fit retirer les troupes de l'île aussitôt que le traité de paix fut signé, sans attendre les ratifications. Les 15 et 16 septembre, les troupes d'occupation évacuèrent Mogador. Le prince de Joinville revint en France; il avait été récompensé de cette campagne par le grade de vice-amiral, le 18 septembre 1844.

« Passionné pour le métier de la mer, dit un de ses biographes, le prince de Joinville a étudié au commandement par l'obéissance. Les marins s'accordent à lui reconnaître de l'aplomb et de la fermeté dans le commandement. Maintes fois il a fait preuve d'un mélange de circonspection et d'audace au-dessus de son âge... Bon, franc, généreux, affable avec tout le monde, ayant de ces mots heureux et frappants qui impressionnent si vivement le soldat français, il est adoré de ses marins, dont le soin le préoccupe sans cesse; et tandis que sa fermeté fait régner le bon ordre à bord, sa gaieté communicative y entretient cette heureuse disposition d'esprit si nécessaire à un équipage. » Au mois de mai 1844, le prince de Joinville fit paraître dans la *Revue des Deux Mondes* une *Note sur les forces navales de la France*, dans laquelle, comparant les forces maritimes de l'Angleterre et de la France, il laissait tout l'avantage à la première, et demandait surtout l'établissement de bâtiments à vapeur en France pour arriver à contre-balancer la puissance anglaise. Cette note, qui fit beaucoup de bruit, donna l'impulsion à la construction d'une flotte à vapeur formidable en France. Elle déplut cependant au ministère, qui y voyait une source d'aigreur avec l'Angleterre, jalouse. Le prince ne cachait guère d'ailleurs son peu de sympathie pour la politique ministérielle. Le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars l'exaspéra, dit-on, jusqu'au point d'offrir sa démission au ministre; mais le roi le força à la retirer. En 1846 il fit un voyage sur les côtes d'Italie, et alla visiter le pape, qui annonçait alors des tendances libérales. L'année suivante il fit une excursion à l'île de Cabrera, où les ossements des Français morts prisonniers des Espagnols après l'affaire de Baylen gisaient encore sans sépulture. Il les fit recouvrir de terre, et honora leur mémoire d'une inscription.

Une catastrophe que le prince avait prévue s'approchait : le roi Louis-Philippe, confiant dans son expérience, ses talents, et son habileté, qui jusqu'alors lui avait fait surmonter de grandes difficultés, voulait maintenir un état de choses qui ne pouvait plus convenir à l'état des esprits en France; les influences politiques qui avaient assuré la majorité dans les chambres étaient dévoilées et souvent calomniées avec véhémence par les journaux de l'opposition. Le système de paix à *tout prix* avait amoindri et même discrédité le nom français à l'étranger. Un changement de ministère, devenu indispensable, aurait peut-être suffi pour ramener les esprits. Des hommes importants, éclairés, dévoués à Louis-Philippe, lui conseillaient une politique moins personnelle et des concessions à l'opinion publique, en désaccord, tout le disait, avec l'opinion des chambres; des ambassadeurs étrangers se joignaient à eux; mais, soit effet de l'âge, soit entêtement, soit présomption, le roi restait inflexible, les conseils même de sa famille étaient repoussés. On en peut juger par cette lettre que le prince de Joinville écrivait au duc de Nemours, et qui, tombée dans le domaine public lors de la catastrophe de février (1), fait honneur à la saga-

(1) Elle a été publiée dans la *Revue rétrospective*.

cité et aux sentiments du prince de Joinville; elle éclaire l'histoire, et explique la chute de la royauté de Louis-Philippe. Cette lettre est datée de Spezzia, le 7 novembre 1847.

« Je t'écris un mot parce que je suis troublé par tous les événements que je vois s'accumuler de tous côtés. Je commence à m'alarmer sérieusement : et dans ces moments-là on aime à causer avec ceux en qui on a confiance. La mort de Bresson m'a *funesté*, et je pense qu'elle t'a fait le même effet... Bresson n'était pas malade : il a exécuté son plan avec le sang-froid d'un homme résolu. J'ai reçu des lettres de Naples, de Montessuy et d'autres qui ne me laissent guère de doute. Il était ulcéré contre le père. Il avait tenu à Florence d'étranges propos sur lui. Le roi est inflexible; il n'écoute plus aucun avis; il faut que sa volonté l'emporte sur tout, etc., etc. On ne manquera pas de répéter tout cela, et on relèvera, ce que je regarde comme notre grand danger, l'action que le père exerce sur tout, cette action si inflexible que lorsqu'un homme d'État compromis avec nous ne peut le vaincre, il n'a d'autre ressource que le suicide. Il me paraît difficile que cette année à la chambre le débat ne vienne pas sur cette situation anomale, qui a effacé la fiction constitutionelle et a mis le roi en cause sur toutes les questions. Il n'y a plus de ministres, leur responsabilité est nulle, tout remonte au roi. Le roi est arrivé à un âge auquel on n'accepte plus les observations (1) : il est habitué à gouverner; il aime à montrer que c'est lui qui gouverne; son immense expérience, son courage et toutes ses grandes qualités font qu'il affronte le danger audacieusement; mais le danger n'en existe pas moins. On relèvera, je crois, cette année plus que jamais cette fausse position; on dira que le gouvernement constitutionnel est particulièrement établi pour éviter les alternatives de rois trop jeunes et trop vieux....

« Notre situation n'est pas bonne. A l'intérieur l'état de nos finances, après dix-huit ans de paix, n'est pas brillant. A l'extérieur, où nous aurions pu chercher quelques-unes de ces satisfactions d'amour-propre si chères à notre pays, et avec lesquelles on détourne son attention de maux plus sérieux, nous ne brillons pas non plus.

« L'avénement de lord Palmerston, en éveillant les défiances passionnées du roi, nous a fait faire la campagne espagnole, et nous a revêtus d'une déplorable réputation de mauvaise foi. Séparés de l'Angleterre au moment où les affaires d'Italie arrivaient, nous n'avons pas pu y prendre une part active, qui aurait séduit notre pays, et était d'accord avec les principes que nous ne pouvons abandonner, car c'est par eux que nous sommes. Nous n'avons pas osé nous tourner contre l'Autriche, de peur de voir l'Angleterre reconstituer immédiatement contre nous une nouvelle sainte-alliance. Nous arrivons donc devant les chambres avec une situation détestable à l'intérieur, et à l'extérieur une situation qui n'est pas meilleure. Tout cela est l'œuvre du roi seul, le résultat de la vieillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile...

« Le pis est que je ne vois pas de remède.... Que faire pour relever notre situation et suivre une ligne de conduite qui soit du goût de notre pays? Ce n'est certes pas en faisant en Suisse une intervention austro-française, qui serait pour nous ce que la campagne de 1823 a été pour la restauration. J'avais espéré que l'Italie pourrait nous fournir ce dérivatif, ce révulsif dont nous avons tant besoin; mais il est trop tard. Nous n'y pourrions rien sans le secours des Anglais; et chaque jour, en faisant gagner du terrain, nous rejette forcément dans le camp opposé.

« Nous ne pouvons plus maintenant faire autre chose ici que nous en aller, parce qu'en restant nous serions forcément conduits à faire cause commune avec le parti rétrograde, ce qui serait en France d'un effet désastreux. Ces malheureux mariages espagnols! nous n'avons pas encore épuisé le réservoir d'amertume qu'ils contiennent.

« Je me résume : en France, les finances délabrées; au dehors, placés entre une amende honorable à lord Palmerston au sujet de l'Espagne, ou une cause commune avec l'Autriche pour faire le gendarme en Suisse et lutter en Italie contre nos principes et nos alliés naturels. Tout cela est rapporté au roi, au roi qui seul a faussé nos institutions constitutionnelles. Je trouve tout cela fort sérieux, parce que je crains que les questions de ministres et de portefeuilles ne soient laissées de côté, et c'est un grave danger quand en face d'une mauvaise situation une assemblée populaire se met à discuter des questions de principe.

« Tu me pardonneras cette épître, mais nous avons besoin de nous sentir les coudes. Tu me pardonneras ce que je dis du père; c'est à toi seul que je le dis. Tu connais mon respect pour lui; mais il m'est impossible de ne pas regarder dans l'avenir. »

Fr. D'ORLÉANS.

Dans les entretiens que le duc de Joinville eut avec son père, son opposition se manifesta avec une énergie qui ne le cédait qu'au respect. Un changement de ministère et quelques modifications au système électoral devenaient de plus en plus impérieusement exigés. Si l'on eût seulement abaissé le cens de quelques francs, tout rentrait probablement dans l'ordre. Et en effet, après l'avénement de Louis-Philippe sur le trône, la loi électorale de 1831 abaissa le cens de 1,000 à 200 francs à 500 pour les éligibles et de 300 pour les électeurs, en admettant un demi-cens de 100 fr. pour les officiers ayant 1,200 fr. de retraite, les membres et correspondants de l'Institut, etc. Ne pouvait-on pas sans péril, après dix-huit ans de gouvernement constitutionnel, l'abaisser encore; autrement, c'était convenir que depuis dix-huit ans la France n'avait fait aucun progrès dans les voies constitutionnelles.

Quand éclata la révolution de février 1848, le prince de Joinville se trouvait avec sa femme à Alger. Arago lui écrivit une lettre pour l'engager à se soumettre aux événements et à la volonté nationale. Le prince s'embarqua, avec son frère le duc d'Aumale, sur *Le Solon*, et tous deux arrivèrent en Angleterre par Gibraltar. Lorsqu'il

(1) Ne doit-on pas attribuer à la même cause la catastrophe qui précéda l'avénement de Louis-Philippe. Certes Charles X ne manqua pas d'avertissements de tous genres de ses amis les plus dévoués, des souverains même; enfin des 221, dont la presque totalité lui était sincèrement affectionnée et dont plusieurs auraient donné leur tête pour sauver la sienne.

proposition fut faite à l'Assemblée nationale pour exclure du territoire français les membres des deux branches de la maison de Bourbon, le prince de Joinville se joignit à ses frères pour protester contre cette mesure. « Nous avions lieu de penser, disaient le prince de Joinville et le duc d'Aumale, qu'en quittant Alger au premier appel fait à notre patriotisme, nous avions fourni au pays une preuve patente de notre ferme intention de ne pas chercher à désunir la France, comme nous avions témoigné du respect avec lequel nous acceptions l'appel fait à la nation. Nous nous flattions aussi que le pays ne pourrait songer à nous repousser, nous qui l'avions toujours fidèlement et loyalement servi dans nos professions de marin et de soldat. Le projet de décret indique qu'on en a jugé autrement, et le moment choisi pour le produire constitue d'ailleurs une assimilation que nous ne saurions accepter. Exempts de toute ambition personnelle, nous protestons devant les représentants de la nation contre une mesure dont nos antécédents et nos sentiments devaient nous garantir. »

En 1849, le prince de Joinville visita l'Allemagne, et fit un voyage jusqu'en Hongrie, où se trouvait l'empereur d'Autriche. Plus tard, en 1851, sa candidature fut mise en avant, mais sans son aveu, pour l'élection à la présidence qui devait avoir lieu en 1852. En 1853, il crut devoir envoyer à la police anglaise une lettre par laquelle on lui proposait d'assassiner le chef du gouvernement français moyennant 20 livres sterling. Vivant dans la retraite à Claremont, s'occupant particulièrement de l'éducation de ses enfants et de la colonisation de ses propriétés au Brésil, le prince de Joinville paraît se tenir éloigné de toute intrigue politique. Il a eu deux enfants de son mariage : Françoise-Marie-Amélie, née en 1844; et Philippe, duc de Penthièvre, né en 1845.

Le prince de Joinville a publié : *Note sur l'État des Forces navales de la France*; extrait de la *Revue des Deux Mondes*, du 15 mai 1844; Paris, 1844, in-18; Francfort, 1846, in-16; — *Étude sur l'Escadre de la Méditerranée*; 1852 : ces deux écrits ont été réunis, en 1853, sous le titre d'*Essais sur la Marine française*; — *La Guerre de Chine en* 1857 (dans la *Revue des Deux Mondes*). Adroit dessinateur, le prince a composé, pour la mort du roi son père, un dessin qui représente l'âme de Louis-Philippe rejoignant saint Louis au ciel; au dessous, le vaisseau de la France flotte sur la mer battue par la tempête : ce dessin a été gravé et tiré à vingt exemplaires. L. LOUVET.

La Guéronnière, *Études et Portraits politiques*. — Lesague, *Annuaire Histor. et Biogr.*, 1844, p. 88 — V. Rater, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Conversation*. — *Moniteur*, 1838, 1840, 1844, 1846.

JOLAS ou **JOLLUS**, nom qui paraît avoir été commun à plusieurs médecins de l'antiquité; c'est entre autres celui d'un habile médecin, né en Bithynie, qui vivait au troisième siècle avant l'ère chrétienne et qui composa sur les plantes et sur leurs propriétés un ouvrage qui n'est point parvenu jusqu'à nous, mais que Dioscoride cite souvent. Galien, Celse, Pline font fréquemment mention d'un médecin nommé Jolas; mais il est impossible de dire si c'est le même que celui dont nous venons de parler. Un oculiste du même nom est indiqué dans une inscription insérée dans le recueil de Gruter, p. DCXXXIV.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XIII, p. 301.— Kuhn, *Addidamenta ad Elenchum Medicorum*; Leipzig, 1826, in-4°.

* **JOLI** (*Antonio*), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, vers 1700, mort en 1777. Il excella dans la peinture de décoration et d'architecture, s'étant perfectionné à Rome à l'école de G.-P. Pannini. Il travailla avec un égal succès pour les théâtres de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et fut nommé peintre des rois de Naples Charles III et Ferdinand IV. E. B—N.

Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

JOLIVARD (*André*), peintre de paysage français, né au Mans, en 1787, mort à Paris, le 8 décembre 1851. Envoyé à Paris pour faire son droit, il partit comme garde d'honneur, et fit la campagne de Leipzig. Après la restauration, il reprit ses études, acheva son droit en 1816, et se livra enfin tout entier à son goût pour la peinture, qu'il étudia sous la direction de Bertin. Il obtint une médaille à l'exposition de 1827, et fut décoré en 1835. Parmi ses tableaux on cite : *Vue d'un Torrent, prise dans l'Ouest*; 1819; — *Paysages*, 1819, 1824, 1827; — *Vue prise de Saint-Léonard des Bois* (*Sarthe*), *effet du matin*; 1834; — *Vue prise sur les bords de la Veyre*; 1839; — *Une Ferme près Le Mans*; 1839; — *Forêt traversée par une rivière*; 1842; — *Forêt traversée par un torrent*; 1844; — *Souvenir des bords de la Sarthe*; 1845; — *Vue prise en Bretagne*; 1846; — *Soirée d'automne*; 1847; — *Ubalde et Dunois arrêtés par les Nymphes, dans les jardins d'Armide*; 1850. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième Siècle*, tome III, p. 286. — *Livrets du Salon*, 1819-1850.

JOLIVEAU DE SÉGRAIS (Dame *Marie-Madeleine-Nicole-Alexandrine* [ou *Alaïne*] GEHUR, femme), poëte française, née à Bar-sur-Aube, le 29 novembre 1756, morte le 21 octobre 1830. Son père était avocat du roi et subdélégué de la province de Champagne. Ayant épousé Joliveau, administrateur des messageries royales, elle vint se fixer à Paris, où elle perfectionna son éducation en apprenant le latin, l'anglais, l'italien. Les fables de La Fontaine lui donnèrent le goût de la poésie. Elle inséra quelques-uns de ses essais dans l'*Almanach des Muses*, dans

Le Petit Magasin des Dames, dans les *Etrennes d'Apollon*, et publia en 1802, des *Fables nouvelles en vers*, suivies de quelques Poésies; in-8°; ce recueil fut augmenté de quatorze pièces nouvelles dans la seconde édition, publiée en 1807; dans celle de 1814, l'auteur a retranché soixante-dix morceaux. Quelques-unes des fables de Mme Joliveau sont vraiment remarquables. Nous n'en citerons qu'une, *L'Aigle et le Ver* :

L'Aigle disait au Ver, sur un arbre attrapé :
Pour t'élever si haut qu'as-tu fait? — J'ai rampé.

Mme Joliveau fit paraître, en outre, *Suzanne*, poëme, en quatre chants; — *Repentir*, poëme, en deux chants; — *Poésies fugitives*; Paris, 1811, in-18. G. DE F.

Rabbe, *Biogr. des Contemp.*

JOLIVET (*Jean*), géographe français, vivait au seizième siècle. Géographe de François Ier, il dressa une carte du Berry, en six planches, qu'il dédia à Marguerite de Navarre, à laquelle il fut recommandé par Jacques Thiboust, sieur de Quantilly, secrétaire et valet de chambre de cette princesse, qui fit les frais de cette publication (1545). Cette amitié de Thiboust, jointe à la nature de la carte donne à penser que Jean Jolivet appartenait à une des nombreuses familles de ce nom répandues dans le Berry. Il mit également au jour une carte générale de la France, qui, imprimée à Paris en 1560 et 1565, fut réimprimée à Anvers par Ortelius, 1570, 1598 et 1603. H. R.

Catherinot, *Opuscules*. — Le Chevalier de Saint-Amand, *Biographie Berruyère*.

JOLIVET (*Jean-Baptiste-Moïse*, comte), économiste français, né en 1754, à Turuy, près Joigny (Yonne), mort à Paris, en 1818. Il commença sa carrière par le barreau; lorsque la révolution éclata, il était avocat à Melun. En 1790 il fut, par le suffrage de ses concitoyens, appelé à l'administration du département de Seine-et-Marne; et l'habileté qu'il déploya dans ces fonctions le fit désigner pour représenter, l'année suivante, ce département à l'Assemblée législative : il y siégea à la chambre parmi les constitutionnels. La veille même du 10 août 1792, il eut le courage de porter à la tribune nationale une dénonciation contre le club des Jacobins, et de révéler les sinistres projets que quelques-uns de ses membres avaient, dans plusieurs séances secrètes, annoncés contre un grand nombre de députés, et particulièrement contre La Fayette. Inquiété après le 10 août, il eut le bonheur d'échapper, après bien des dangers, aux poursuites de ses ennemis. Après le 18 brumaire, il put reparaître sur la scène politique, et en 1795 il devint conservateur général des hypothèques. Il publia en 1798 un ouvrage intitulé : *De l'Impôt sur les Successions et de l'Impôt sur le Sel; la comparaison de ces deux impôts, soit entre eux, soit avec les contributions directes*. Cet ouvrage fut suivi d'un autre sur *L'Impôt progressif et le Morcellement des Patrimoines*.

La conduite courageuse qu'il avait tenue pendant la révolution et ses connaissances spéciales en matière de finance le signalèrent à l'attention de Bonaparte, qui l'appela au conseil d'État. Jolivet soutint, en cette qualité, devant le corps législstif, plusieurs projets de loi, et notamment la partie du Code Civil relative aux priviléges et hypothèques. Plus tard, il fut chargé de l'organisation des quatre départements de la rive gauche du Rhin, et en 1807 il fut nommé ministre du nouveau royaume de Westphalie. A sa rentrée en France, il reprit ses fonctions de conseiller d'État, fut nommé comte de l'empire en 1811 et commandeur de la Légion d'Honneur. En 1815 il rentra dans la vie privée.

Outre les deux publications signalées plus haut, on lui doit les ouvrages suivants : *Principes fondamentaux du régime social comparés avec le plan de la constitution présentée à la Convention nationale de France*; 1793, in-8°; — *Du Talweg du Rhin considéré comme limite entre la France et l'Allemagne*; 1801, in-8°; — *De l'Expertise*; 1812, in-8°; Jolivet a rédigé en 1795 un journal politique intitulé *Le Gardien de la Constitution*.

J. Robert DE MASSY.

Guillaumin, *Dictionnaire d'Économie politique*; 18..— *Nouvelle Biographie des Contemporains*, par Jay, etc. Quérard. — *La France Littéraire*.

JOLLI (*J.-G.*), gazetier français du commencement du dix-huitième siècle. Il était docteur en médecine. Suivant Labarre de Beaumarchais il composa à La Haye une gazette en vers français dont les morceaux sont recherchés des curieux à cause de certains traits vifs et libres qui la firent supprimer. Barbier pense que Labarre veut parler d'un recueil intitulé : *Bibliothèque volante, ou élite de pièces fugitives* (en prose et en vers), par le sieur J. G. J. D. M.; Amsterdam, 1700-1701, petit-in-12, en cinq parties. On lit à la fin de la table de la cinquième partie : *Fin du tome premier*, ce qui annonce que l'ouvrage devait être continué. On doit au même auteur une *Histoire de Pologne et du Grand-Duché de Lithuanie, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à présent, où l'on voit une relation fidèle de ce qui s'est passé à la dernière élection*; Amsterdam, 1698, in-12; réimprimé l'année suivante, en deux parties. Ce travail forme le premier volume de l'*Histoire des Rois de Pologne*, par M. M*** (Massuet); Amsterdam, 1733, 5 vol. in-12. J. V.

Labarre de Beaumarchais, *Lettres sérieuses et badines*, t. VIII, p. 200. — Barbier, *Examen crit. et compl. des Dict. Histor*.

JOLLIVET (*Adolphe*), publiciste français, né en 1799, tué le 24 février 1848, à Paris. Il exerçait avec distinction la profession d'avocat à Rennes, lorsque éclata la révolution de juillet 1830. A la nouvelle de cet événement, il se forma à Rennes une administration provisoire, dont Jollivet fut membre, et il fit partie de la députation de la même ville qui vint complimenter Louis-Philippe

sur son avénement au trône. Élu aussitôt député, il débuta par une proposition relative aux fonds restés libres sur l'indemnité accordée aux émigrés. Peu de jours après, il réclama la réduction de l'impôt du sel. Constamment réélu, il prit une part active aux travaux parlementaires. En 1837 il fit le rapport du projet de loi sur la responsabilité ministérielle. Jusqu'en 1842 il soutint la politique de la majorité; alors il se rapprocha de M. Thiers, et combattit plusieurs fois le ministère du 29 octobre 1840; c'est ainsi qu'il refusa l'indemnité Pritchard, et vota en faveur de la proposition qui augmentait l'incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions publiques. En 1830 il s'était fait inscrire au tableau de l'ordre des avocats près la cour royale de Paris. Nommé délégué de la Martinique, il publia de nombreux écrits, et parla souvent à la tribune en faveur des colons, dont il défendait la cause avec âpreté, et il fut en France un des plus grands adversaires de l'abolition de l'esclavage. Le 24 février 1848, après l'insurrection, on le trouva mort, frappé d'une balle, dans le jardin des Tuileries. Les corps de deux autres citoyens gisaient près du sien : tout semble prouver qu'il est tombé victime d'une erreur des soldats. On a de lui : *Examen du Système Électoral anglais depuis l'acte de réforme comparé au Système Électoral français*; Paris, 1835, in-8°; — *Observations sur le Rapport de M. de Tocqueville relatif à l'Abolition de l'Esclavage dans les colonies, et quelques mots sur la loi des Sucres*; 1840, in-8°; — *Analyse des Rapports des Procureurs généraux, Procureurs du roi et de leurs substituts, sur l'exécution de l'ordonnance du 5 janvier 1840*; 1841, in-8°; — *Question des Sucres dans la chambre des communes d'Angleterre; du travail libre et du travail forcé; leur influence sur la production coloniale*; 1841, in-8°; — *Avis à M. le Ministre de la Marine et des Colonies sur le projet d'ordonnance relatif à l'emprisonnement disciplinaire des esclaves*; 1841, in-8°; — *Première, deuxième, troisième et quatrième Lettre à M. le président du conseil des ministres sur la Question des Sucres*; 1841, in-8°; — *Des Missions en France de la Société Abolitioniste anglaise et étrangère*; 1841, in-8°; — *De la Philanthropie anglaise*; 1842, in-8°; — *Du Projet de loi tendant à régler les Attributions financières des Conseils coloniaux*; 1842, in-8°; — *Du Droit de Visite*; 1842, in-8°; — *Analyse des Délibérations et Avis des conseils coloniaux et des conseils spéciaux, sur l'Abolition de l'Esclavage dans les Colonies françaises*; 1842, in-8°; — *Parallèle entre les colonies françaises et les Colonies anglaises*; 1842, in-8°; — *L'Émancipation anglaise jugée par ses résultats; analyse des documents officiels imprimés par ordre du ministre de la marine et des colonies*; 1842, in-8°; — *Analyse de l'Enquête parlementaire sur les Colonies anglaises*; 1842, in-8°; — *Analyse des Délibérations et Avis des Conseils coloniaux des gouverneurs et des administrateurs des colonies sur les projets d'Émancipation de la commission présidée par M. le duc de Broglie*; 1843, in-8°; — *Question des Sucres. Pacte colonial*; Paris, 1843, in-8°; — *A los Habitantes de la isla de Cuba*; 1844, in-8°; — *Observations sur un projet d'ordonnance relatif au Pécule et au Rachat des Noirs dans les colonies françaises*; 1844, in-8°; — *Observations sur l'Émancipation des Noirs; extrait d'un ouvrage de M. le contre-amiral Laplace, avec des notes*, 1844, in-8°; — *Historique de la Traite et du Droit de Visite*; 1844, in-8°; — *Documents américains; Annexion du Texas; Émancipation des Noirs; Politique de l'Angleterre*; Paris, 1845, in-8°; — *Nouveaux Documents américains*; Paris, 1845, in-8°; — *Les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre; annexion du Texas; l'Orégon*; 1845, in-8°; — *Les Colonies françaises devant la Chambre des Pairs. Analyse de la Discussion générale du projet de loi sur le Régime colonial*; Paris, 1845, in-8°; — *Question des Sucres en Angleterre. Du Travail libre et du Travail esclave*; 1845, in-8°; — *Examen du Projet de Loi relatif au Service des Correspondances transatlantiques*; 1846, in-8°; — *Des Pétitions demandant l'Émancipation immédiate des Noirs dans les Colonies françaises*; 1847, in-8°; — *Rapport au Conseil des Délégués sur le Droit de Transmission des Offices aux Colonies*; 1847, in-8°; — *Politique de la France et des Colonies sur l'Émancipation des Noirs*; 1848, in-8°. L. L—T.

Biographie statistique de la Chambre des Députés. — *Moniteur*, 1830-1848. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Franç. Contemp.*

* **JOLLIVET** (*Pierre-Jules*), peintre français, né à Paris, le 27 juin 1803. Il étudia d'abord l'architecture sous Huvé et Famin, puis la peinture dans les ateliers du baron Gros et de Juinne. De 1822 à 1825 il compta parmi les élèves de l'École des Beaux-Arts. Appelé en Espagne pour la publication du *Musée de Madrid* ordonnée par Ferdinand VII, il fit dix-huit des premières planches de cette collection. De retour en France, il s'adonna exclusivement à la peinture. Il a obtenu une médaille de 2e classe en 1833, une médaille de 1re classe en 1835, et la croix d'Honneur le 2 mai 1851. Parmi ses tableaux on cite : *Portrait en pied de Charles-Quint*; — *Portrait de dona Maria-Francisca, épouse de l'infant don Carlos*; — *Combat de Taureaux dans le cirque de Madrid*; — *La Visite du Directeur*, costumes espagnols; — *Intérieur de la Maison d'un Alcade*; 1831; — *Vue d'Aranjuez*; 1831; — *Intérieur de Forges*; 1833; — *Halte de Gitanos dans les montagnes de Ronda*; 1833; — *Une Porte de Couvent en Espagne*; 1833; — *Bri-*

gands du royaume de Valence; 1833; — *Christophe Colomb découvrant l'Amérique;* 1833; — *Quentin Durward ;* 1833; — *Les derniers instants de Philippe II;* 1834; — *Une Guerilla ;* 1834; — *Leçon de Lecture*, costumes castillans; 1834; — *Le Procès de Jeanne d'Arc;* 1835; — *Lara*, sujet tiré de lord Byron; 1835 : au musée du Luxembourg; — *La Descente de Croix;* 1839; — *Jésus et la Samaritaine ;* 1839; — *Un Muletier espagnol;* 1839; — *Le Couronnement d'épines ;* 1840; — *Le Corsaire;* 1840; — *Le Retour des Champs :* costumes de la Vieille-Castille; 1840; — *Les Trilladores* (batteurs de blé); 1840; — *Le Christ au tombeau ;* 1841; — *Intérieur d'un Atelier;* 1841; — *Le Massacre des Innocents;* 1845 : au musée de Rouen; — *Bohémiennes espagnoles au bain;* 1845; — *Un Cabinet d'Antiquaire;* 1846; — *Halte de Bohémiens et de Contrebandiers espagnols dans les roches de Guadarama* (Vieille-Castille); 1847; — *Vue du Tombeau des Énervés à Jumièges;* 1847; — *Persée délivrant Andromède ;* 1849; — *Le Christ mort, sur les genoux de la Vierge;* 1850; — *Saint Germain donnant une médaille à sainte Geneviève enfant*; 1850; — *Femmes grecques à leur toilette;* 1852; — *Installation de la Magistrature* (novembre 1849); 1855. Il a exécuté pour le musée de Versailles : *Bataille d'Aïcha;* 1836; — *Combat de Hooglède ;* 1836; — *Bataille de Turcoing ;* — *Combat de Seminara;* — *Louis XII à la bataille d'Agnadel ;* 1837; — *La Reddition du Château de Foix;* — *Godefroid de Bouillon tenant les assises de Jérusalem;* 1839; — *La Prise de l'oriflamme par Louis VII*; — *Portrait de Philippe le Hardi;* — *Portrait du maréchal de Catinat.* M. Jollivet a peint en outre un tableau commandé pour la ville de Vitry-le-Français représentant *Jésus-Christ guérissant des malades ;* il a été chargé de la décoration de la chapelle Saint-Louis, qu'il a peinte à la cire, et des vitraux qui l'accompagnent, dans l'église Saint-Louis-en-l'Ile; il a fait les cartons des vitraux des chapelles des hôpitaux de Meaux et de Montmirail; enfin il a décoré à la fresque le fond de l'église Saint-Ambroise à Paris. Ayant peint sur lave émaillée une *Vierge et l'enfant Jésus* pour l'empereur de Russie, la ville de Paris le chargea d'exécuter un travail analogue pour le porche de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Cette peinture, qui occupe une superficie de plus de quatorze mètres, représente *La Trinité* accompagnée des prophètes et des évangélistes. C'est le plus grand émail qui ait été fait; il a été exécuté selon les procédés de MM. Mortelèque et Hachette. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième Siècle*, tome III, p. 294. — *Livrets du Salon*, 1831-1855.

JOLLOIS (*Jean-Baptiste-Prosper*), ingénieur et antiquaire français, né à Brinon-l'Archevêque (Bourgogne), le 17 août 1776, mort à Paris, le 25 juin 1842. Après avoir fait ses études au collége d'Auxerre, il entra, à dix-sept ans, à l'École Polytechnique, et de là dans le corps des Ponts et Chaussées. Il fit partie de l'expédition d'Égypte comme ingénieur ordinaire, et enrichit, avec son collègue de Villers, le grand ouvrage sur l'Égypte de mémoires nombreux. Jollois fut chargé par le général Menou des travaux hydrauliques du Delta. L'association de Jollois et de Villers fut signalée surtout par leurs recherches sur les bas-reliefs astronomiques de l'Égypte. Dès qu'ils connurent la découverte du zodiaque circulaire de Denderah, ils prirent la résolution de se rendre dans la Thébaïde pour copier ce monument important. Vainement on représenta aux courageux ingénieurs les difficultés, les obstacles, les dangers qu'ils auraient à surmonter, ils se mirent en route, et parvinrent à ce temple si célèbre de Denderah; ils s'établirent dans la salle même où la monique était sculptée, et à la lueur des flambeaux, avec une peine infinie, ils en firent une copie réduite, que la commission d'Égypte a publiée depuis. Ils recherchèrent d'autres monuments du même genre : ce fut alors qu'ils découvrirent les grands zodiaques de Denderah et d'Esneh dont les dessins leur sont également dus. Les premiers ils en ont donné une interprétation consignée dans le *Mémoire sur les Bas-Reliefs Astronomiques des Égyptiens*. Leur travail devint l'objet d'une grande polémique, et quant à leur explication, la découverte de Champollion et l'exploration comparative du style des monuments ne peuvent enlever ce qu'elle a d'ingénieux.

De retour en France, Jollois fut attaché à la ville de Paris comme ingénieur ordinaire et peu de temps après nommé chevalier de la Légion d'Honneur. En 1819, il fut nommé ingénieur en chef du département des Vosges. Il fut chargé de présenter le projet d'un monument à ériger à la mémoire de Jeanne d'Arc. Sous sa direction, ce monument s'est élevé à Domremy. A cette occasion il fit des recherches sur la vie de l'héroïne, et en publia l'histoire. Il fut ainsi amené à s'occuper de l'histoire de la ville d'Orléans à l'époque de sa délivrance par Jeanne d'Arc, et dressa en 1822 sur ce sujet un mémoire accompagné de dessins. Les antiquités nationales lui fournirent l'objet d'un mémoire qu'il envoya en 1823 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il reçut la seconde médaille pour ce travail. Continuant ses recherches archéologiques, il fit une description des antiquités du cimetière d'Orléans, qui lui valut, de la part de la même académie, et pour le concours de 1832, une mention honorable. Enfin pour un mémoire sur les antiquités du Loiret il obtint une nouvelle médaille. Appelé à Paris en 1839 comme ingénieur en chef, directeur des travaux du département de la Seine, il rédigea un grand travail d'ensemble offrant un tableau descriptif et critique de toutes les antiquités de ce département. Ce travail lui valut une première mé-

daille d'or, que lui a décernée l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au concours des antiquités nationales de 1840, et fut imprimé, en grande partie dans le *Recueil des Savants étrangers*.

Comme ingénieur, Jollois exécuta à Paris, de 1830 à 1842, les constructions des quais et des ports, et l'ouverture des chemins vicinaux du département de la Seine. L'impulsion remarquable qu'il donna à ces travaux fut récompensée par sa promotion au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Il fut membre et président de la Société des Antiquaires de France. Voici la liste de ses ouvrages : *Histoire abrégée de la Vie et des Exploits de Jeanne d'Arc, surnommée* la Pucelle d'Orléans, *suivie d'une notice descriptive du monument érigé à sa mémoire à Domremy, de la chaumière où l'héroïne est née, des objets antiques que cette chaumière renferme*, etc.; Paris, 1821, in-folio, avec 12 pl.; — *Notice sur l'ancien Coffre qui se voit dans l'église de Saint-Aignan d'Orléans;* 1825, in-8°; — *Mémoire sur les Antiquités de Domon;* Épinal, 1829, in-8°; — *Antiquités du grand Cimetière d'Orléans;* Paris, 1832, gr. in-4°; — *Histoire du Siége d'Orléans, contenant une dissertation où l'on s'attache à faire connaître la ville et les environs tels qu'ils existaient en 1428 et 1429, ainsi que l'emplacement des boulevards et les bastilles des Anglais, les armes en usage à cette époque*, etc.; Paris, 1833, in-4°, avec pl.; — *Notice sur les Monuments élevés en France à la mémoire de Jeanne d'Arc;* Paris, 1834, in-4°; — *Lettre à MM. les membres de la Société royale des Antiquaires de France sur l'emplacement du fort des Tourelles de l'ancien pont de cette ville;* Paris, 1834, in-4°, avec 6 pl.; et dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, année 1834; — *Appendice aux Recherches sur les Bas-Reliefs Astronomiques des Égyptiens* (avec de Villers); Paris, 1834, in-8°, avec une pl. et un *fac-simile;* — *Mémoire sur les Antiquités du Département du Loiret;* Paris, 1836, in-4°, avec 29 pl.; — *Mémoire sur quelques antiquités remarquables du Département des Vosges;* Paris, 1843, in-4°, avec 40 pl. et une carte; — *Mémoire sur les Antiquités romaines et gallo-romaines de Paris, contenant la découverte d'un cimetière gallo-romain sis entre la rue Blanche et la rue de Clichy, dans l'impasse Tivoli, et des recherches sur les voies romaines qui aboutissaient à Lutèce; suivi d'un Résumé statistique et accompagné d'Observations nouvelles sur les antiquités trouvées en divers temps et en divers lieux dans Paris;* in-4°, avec 3 cartes. Ce mémoire a paru en grande partie dans le t. Ier des *Mémoires présentés par divers Savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e série (*Antiquités de la France*). Enfin on trouve de lui, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. II, *Antiquités découvertes dans l'ouverture du canal de Bourgogne entre Rougemont et Averolles.*

GUYOT DE FÈRE.

Notice de M. A. Maury, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. VIII, nouvelle série, année 1846. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1843, p. 89; 1844, p. 4. — *Statistique des Gens de Lettres*, t. Ier.

JOLLY (*François-Antoine*), poëte dramatique français, né à Paris, le 25 décembre 1662; y est mort le 30 juillet 1753. Il devint censeur royal, et composa d'abord quelques ouvrages pour le théâtre, entre autres : les paroles de l'opéra de *Méléagre*, donné en 1709; — *L'École des Amants*, comédie en trois actes et en vers, jouée avec succès en 1718, et imprimée en 1719; — *La Capricieuse*, comédie en trois actes et en vers, représentée au Théâtre-Italien en 1726, publiée en 1727; — et *La Femme jalouse*, comédie en trois actes et en vers, donnée au même théâtre en 1726, imprimée en 1727. Il a donné des éditions exactes des *Œuvres de Molière*, 1734, 6 vol. in-4°, et 1739, 8 vol. in-12, enrichis de vignettes à chaque pièce; — des *Œuvres de Racine*, 2 vol. in-12; — des *Œuvres de P. Corneille*, 5 vol. in-12; — le *Théâtre de Montfleury père et fils*, 3 vol. in-12. Enfin, il a écrit le *Nouveau et grand Cérémonial de France* (le manuscrit se conserve à la Bibliothèque impériale). Cet ouvrage valut aux deux sœurs de l'auteur une pension de 400 livres. G. DE F.

Titon du Tillet, 2e suppl. au *Parnasse français*.

JOLLY (*Marie-Élisabeth*), comédienne française, née à Versailles, où ses parents faisaient un commerce de quincaillerie, le 8 avril 1761, et non le 3 avril 1762, morte à Paris, le 5 mai 1798. Elle avait à peine dix-sept ans lorsqu'elle s'engagea dans la troupe de Mlle Montansier, à Versailles, et ensuite dans celle de Caen. Le 1er mai 1781 elle débutait à la Comédie-Française par les rôles de Dorine dans *Tartufe*, et de Lisette dans *Le Tuteur* (1), pour remplacer dans l'emploi des *soubrettes* Mme Bellecour, dont l'âge rendait la retraite imminente. Ses débuts furent si brillants que sa réception eut lieu en 1783. Son talent se pliait aux genres les plus opposés. Elle jouait les servantes de Molière avec verve et franchise, et n'excellait pas moins dans les soubrettes d'un genre plus élevé. Comme, à cette époque, les règlements astreignaient tout acteur à se produire simultanément dans le genre *comique* et le genre *tragique*, Mlle Jolly, pour se conformer à l'usage, joua en 1784 le rôle de Constance dans *Inès de Castro*, et s'y fit applaudir par une sensibilité noble et touchante. Le 23 octobre 1790, voulant ramener au Théâtre-Français le public, que les événements de la révolu-

(1) Comédie en un acte et en prose, de Dancourt, représentée le 13 juillet 1695.

tion semblaient en éloigner, elle parut dans le rôle gigantesque d'Athalie, et ne s'y montra pas trop inférieure à ses célèbres devancières Dumesnil et Clairon. Le dernier rôle qu'elle joua fut celui de la Fée dans *L'Oracle*, de Sainte-Foix, où ses deux filles débutaient, le même soir, par les rôles d'Alcindor et de Lucinde.

M[lle] Jolly était douée d'une sensibilité très-vive. Ainsi que la plupart de ses camarades, elle avait été détenue pendant plusieurs mois aux Madelonnettes, d'où elle ne sortit qu'en prenant l'engagement de s'adjoindre à la fraction républicaine des Comédiens français qui s'étaient séparés de la société mère pour aller fonder le Théâtre de la République. Au bout de quelque temps elle fut incarcérée de nouveau, sur une dénonciation de Ronsin. Ces vicissitudes, qui l'éloignaient d'un époux et d'enfants qu'elle aimait tendrement, altérèrent sa santé et développèrent en elle le germe d'une maladie de poitrine. Après une convalescence assez longue, elle se hâta de rejoindre ses anciens camarades, qui, dès le 18 janvier 1798, reprirent possession de leur salle (aujourd'hui l'Odéon). Mais le mal qui la consumait fit bientôt de tels progrès qu'elle fut promptement enlevée à l'art dramatique, dont elle était une des plus remarquables adeptes. Cette actrice fut universellement regrettée, parce qu'à un talent très-réel elle unissait une modestie très-grande et très-sincère. Elle avait épousé, en 1781, M. du Lomboy, ancien capitaine de cavalerie, dont elle ne porta jamais le nom au théâtre. Cette union fut heureuse. M[lle] Jolly a été inhumée, selon le vœu qu'elle avait exprimé, à La Roche-Saint-Quentin, où son mari possédait une habitation, à deux lieues de Falaise, sur la crête d'une montagne qui, depuis, a pris le nom de mont Jolly.

Ed. de Manne.

Almanach des Spectacles. — *Correspondance de Grimm.* — *Galerie dramatique du Théâtre-Français.* — *Histoire du Théâtre-Français*, par Étienne et Martainville. — *Renseignements particuliers.*

JOLLY (*Toussaint-Félix*), théologien français, né à Moivre près Châlons-sur-Marne, en 1760, mort à Paris, le 14 octobre 1829. Il fit ses études à Châlons, et entra chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, dont il prit l'habit dans l'abbaye de Saint-Quentin ; à Beauvais, le 15 février 1781. Il professa la théologie d'abord à Beauvais, puis au Val-des-Écoliers, autre couvent de son ordre (diocèse de Langres). En 1788, il était prieur de Châtillon, et remplit cette fonction jusqu'en 1791 ; il se cacha durant le mauvais temps de la république. Il reparut dès le 9 thermidor, et après le concordat de 1801 il professa la théologie et l'Écriture Sainte au séminaire de Troyes. L'âge le contraignit à donner sa démission, et il vint mourir à Paris. On a de lui : *Memoriale Scripturæ Sanctæ, ex ipsis textus sacri verbis compositum, sive manuale veritatis et salutis, continens*, etc. ; Paris, 1824, 1826, 2 vol., in-12 ; — *Tractatus de Religione Catholica, de virtutibus et vitiis atque de privatis diversorum statuum obligationibus compendium*, etc. ; Paris, 1825, in-12 ; — *Mémorial de l'Écriture Sainte, composé avec les propres paroles du texte sacré, ou manuel de vérité et de salut* ; etc., Paris, 1825 et 1826, 2 vol. in-12 ; — *Mémorial sur la Révolution française, ses causes, ses promesses et ses résultats*, etc. ; Paris, 1824 et 1828, 2 vol. in-12.

H. L.

Quérard, *La France Littéraire.*

JOLY (*Claude*), écrivain religieux français, né à Paris, le 2 février 1607, mort dans la même ville, le 15 janvier 1700. Son père, Guillaume Joly, mort en 1613, était lieutenant général de la connétablie de la maréchaussée de France. Sa mère était fille du fameux Antoine Loisel. Il fit ses humanités avec succès, étudia le droit, se fit recevoir avocat, et plaida pendant quelque temps. Mais, entraîné par son goût vers l'état ecclésiastique, il prit les ordres, et fut pourvu en 1631 d'un canonicat de l'église de Paris, que lui résigna un de ses oncles maternels. Le duc de Longueville, lorsqu'il partit à Munster en qualité de plénipotentiaire, l'emmena avec lui. Pendant les troubles de la capitale, Joly fit un voyage à Rome, et y demeura jusqu'à ce que la tranquillité fût rétablie en France. Nommé chantre de son église en 1671, il fut plusieurs fois chargé de l'officialité. Il mourut d'une chute qu'il fit dans l'église Notre-Dame. « Malgré son assiduité à l'office divin, ses emplois et son âge, dit Niceron, il n'a point cessé d'étudier continuellement. Il avoit une belle bibliothèque, qu'il a donnée au chapitre de l'église de Paris. Il avoit principalement étudié les auteurs du moyen et du bas âge, et particulièrement les historiens françois. Il joignoit agréablement l'érudition ecclésiastique à la profane, et l'histoire au droit et à la théologie. Il avoit un style mâle, mais un peu dur, sans affectation et sans ornement. » On a de lui : *De reformandis horis canonicis ac rite constituendis clericorum muneribus Consultatio. Cui accessit libellus de origine, usu, ac mutatione officii divini, autore J. Stella* ; 1643, in-8° ; 1675, in-12 ; — *Antonii Loiselli patris et vidi filii Vita* ; Paris, [illegible], in-8° ; — *Recueil de maximes véritables et importantes pour l'Institution du Roi, contre la pernicieuse politique du cardinal Mazarin, surintendant de l'éducation de Sa Majesté* ; Paris, 1652, 1663, in-8° et in-16 : l'abbé Lenglet trouve que l'auteur est trop hardi et trop républicain, et qu'il a mérité par ses saillies de frondeur, dont son livre est rempli, de le voir brûler par la main du bourreau. Claude Joly fit imprimer lui-même la sentence du Châtelet de Paris qui condamnait son livre au feu, pour se donner le plaisir de fronder le discours de l'avocat du roi : on la trouve, avec la réponse de Joly, à la fin de plusieurs exemplaires du livre qui y est condamné ; — *Propositions chrétien-*

nes d'un député de la chambre de Saint-Louis pour le soulagement des pauvres; Paris, 1652, in-4°; — *Opuscules divers tirez des Mémoires d'Antoine Loisel, avec quelques ouvrages de Baptiste Dumesnil et de P. Pithou;* Paris, 1652, 1656, in-4°; — *Règles chrétiennes pour entrer et vivre saintement dans le mariage;* Paris, 1664, 1685, in-12; — *Traité de la Restitution des grands, avec une lettre touchant quelques points de la morale chrétienne;* 1665, in-16; — *Codicille d'Or tiré de l'Institution du Prince chrétien d'Erasme, et autres pièces;* 1665, in-12; — *De l'état du Mariage, traduit du latin de François Barbaro, avec quelques autres traitez, touchant les offices domestiques;* Paris, 1667, in-12; — *Dissertatio de verbis Usuardi relatis in Martyrologio Parisiensi de Assumptione B. Mariæ Virginis;* Sens, 1669, in-12; — *Epistola apologetica ad cardinales Retzium et Bullonium pro Usuardi verbis de Assumptione beatæ Mariæ Virginis et conclusione capituli Parisiensi;* Rouen, 1670, in-12; — *Traditio antiqua ecclesiarum Franciæ de verbis Usuardi ad festum Assumptionis B. M. V. vindicata adversus Jacobum Gaudinum, cum responsione ad vindicias Parthenicas Nicolai Ladvocati Billialdi;* Sens, 1672, in-12; — *Voyage de Munster, de Hollande, etc.;* Paris, 1672, in-12; — *Statuts et Règlements des Petites Écoles de grammaire de la ville, cité, université, fauxbourgs et banlieue de Paris;* Paris, 1672, in-12; — *Mémoire instructif pour l'Hôtel-Dieu de Paris;* 1674, in-8°; — *Avis chrétiens et moraux pour l'Institution des Enfants;* Paris, 1675, in-12 : on trouve à la fin un traité abrégé de l'orthographe française; — *Avis aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris sur les biens et les devoirs de leur vocation, pour leur avancement à la perfection de leur état;* Paris, 1676, in-12; — *Des Écolastres épiscopales et ecclésiastiques pour le droit des chantres, chanceliers et écolastres des églises cathédrales de France, et particulièrement du chantre de l'église de Paris, sur les écoles qui lui sont commises;* Paris, 1678, in-12; — *Factum pour Claude Joly, chantre et chanoine de l'église de Paris, contre les recteur, doyens et suppôts de l'Université de Paris;* in-4°; — *Factum pour le Chapitre de l'église de Paris, au sujet des petites écoles;* in-4°; — *Second Factum de Claude Joly pour répondre à celui des cures de Paris;* in-4° : les curés prétendaient que les écoles de charité étaient indépendantes de la juridiction du chantre; — *Mémoire touchant les démêlez du cardinal de Retz avec la cour, au sujet de l'archevêché de Paris.* Cette pièce, extraite d'un plus grand ouvrage qui n'a pas été imprimé, a été jointe aux *Mémoires* de Guy Joly dans la seconde édition d'Amsterdam, 1718. Claude Joly avait composé une *Vie d'Érasme*, qui contenait aussi celle de la plupart des savants du même temps; elle est restée manuscrite. Colomiès rapporte que pour la composer Claude Joly avait lu sept fois tous les ouvrages d'Érasme. J. V.

Louis Le Gendre, *Éloge de Claude Joly.* — Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques.* — Colomiès, *Biblioth. choisie.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Nicéron, *Mém. pour servir à l'Hist. des Hommes illustres dans la République des Lettres,* t. IX, p. 116, et t. X, p. 168.

JOLY (*Claude*), prédicateur français, né à Bury-sur-l'Orne (Lorraine), en 1610, mort en 1678. Il acheva ses études à Paris, où il devint docteur en Sorbonne. Curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, il fut nommé à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon, en basse Bretagne, et ensuite évêque d'Agen. Il soutint avec zèle la juridiction ecclésiastique contre les réguliers. On a de lui huit volumes de prônes et de sermons, qui sont estimés. Ils ne sont point tels cependant qu'il les a prononcés; car il n'en écrivait que le commencement, le projet et les preuves en latin, et s'abandonnait ensuite à son imagination et aux mouvements de son cœur. C'est Richard, avocat, qui les a mis dans l'état où ils ont été imprimés, sur des notes recueillies par des auditeurs. Ceux pour tous les dimanches de l'année furent imprimés pour la première fois en quatre vol. in-12, les deux premiers en 1692, les deux autres en 1694, et réimprimés à Paris en 1698 et 1699 et en 1725. Les prônes sur différents sujets de morale furent imprimés en trois vol. in-8° et in-12, en 1691 et 1693, et réimprimés en 1694. En 1696 il parut encore un autre volume in-12, sous le titre d'*Œuvres mêlées* de M. Claude Joly : ce ne sont encore que des discours ou sermons. On a en outre de Joly : *Les Devoirs du Chrétien, dressés en forme de catéchisme en faveur des curés et des fidèles de son diocèse;* Agen, in-12. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Historique.* — Ladvocat, *Dict. Histor. et Portatif.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Univ., Hist., Crit. et Bibliogr.*

JOLY (*Guy*), historien français, neveu de Claude Joly, chantre de l'église de Paris, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Conseiller du roi au Châtelet de Paris, il devint en 1652 syndic des rentes de l'hôtel de ville. Il s'attacha au cardinal de Retz, qu'il suivit longtemps dans ses disgrâces et ses aventures. Il a écrit des *Mémoires*, depuis 1648 jusqu'en 1665, pour servir d'éclaircissements et de suite à ceux de ce cardinal : ils ont été imprimés après ceux-ci, en 1718, 2 vol. in-12, et on les a réunis dans les nouvelles éditions. « Ils sont écrits d'un style plus exact, dit Moréri, et si l'on en excepte la fin, ils ne sont proprement qu'un abrégé de ceux du cardinal. » Le coadjecteur parle de Joly comme d'un esprit difficile et sujet à prendre des travers. Moréri le trouve « sage dans ses discours, prudent dans sa conduite, éclairé dans le parti qu'il embrasse, fixe dans ses principes, prompt en ressources, hardi dans le danger, constant dans ses résolutions. Le cardinal de Retz,

ajoute-t-il, s'abandonnoit quelquefois tellement à ses passions, à la prévention pour ses propres sentiments ou à de mauvais conseils, que Joly ne pouvoit voir sans quelque chagrin ses avis rejetés. Il avoit cet avantage que la suite en démontroit la solidité et faisoit voir qu'en les donnant il ne se proposoit que le bien du cardinal, auquel il étoit attaché d'affection. Malgré cela, il le loue moins qu'il ne le critique. » Lorsque le cardinal retourna à Rome, Guy Joly se sépara de lui. La cour l'engagea à travailler aux traités qui furent faits pour la défense des droits de la reine. Joly fit, entre autres, les *Remarques pour servir de réponse à deux écrits imprimés à Bruxelles contre les droits de la reine sur le Brabant et sur divers lieux des Pays-Bas;* 1667, in-12 : ces deux traités sont de Pierre Stockmans; celui-ci répondit en 1668 à Guy Joly, qui répliqua par des *Remarques envoyées à M. Stockmans pour servir de réponse à la seconde partie de son Traité du Droit de Dévolution;* Paris, in-12. Guy Joly est encore auteur des ouvrages suivants : *Les Intrigues de la Paix et les Négociations faites à la cour par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guienne jusqu'à présent;* 1652, in-fol., avec une suite imprimée la même année. En 1649, Guy Joly, passant dans la rue des Bernardins, vit tirer sur lui un coup de pistolet, et porta plainte au parlement par un écrit intitulé : *Moyens de requête présentés à la cour par M. Guy Joly, conseiller du roi au Châtelet de Paris, pour raison de l'assassinat commis en sa personne, le 11 de décembre.*

J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — *Europe Savante,* tome I, part. 2, février 1719. — Moréri, *Grand Dict. Historique.*

JOLY (*Bénigne*), écrivain religieux français, né à Dijon, le 22 août 1644, mort dans la même ville, le 9 septembre 1694. Fils d'un secrétaire au parlement de Bourgogne, il fit ses études à Beaune, chez les oratoriens, et se rendit en 1662 à Paris, où il fut ordonné prêtre en 1672; reçu docteur en théologie la même année, il retourna à Dijon, où il devint chanoine de Saint-Étienne. On a de lui : *Exercices de Piété pour employer saintement la journée;* Dijon, 1682, 1687, 1690, 1707, 1716, 1789, in-12; réimp. un grand nombre de fois; — *Prière et Manière d'assister dévotement à la procession du Saint-Sacrement de l'autel qui se fait tous les ans le jour de la Fête-Dieu,* etc.; Dijon, 1690, in-12; — *Pratiques Chrétiennes dans les actions ordinaires de la vie;* Dijon, 1690; — *Méditations, ou entretiens de l'âme avec N. S. Jésus-Christ après la sainte communion, sur les Évangiles de tous les dimanches et fêtes principales de l'année, avec les instructions touchant la sainte communion et l'oraison mentale;* Dijon, 1691, 1709, in-12; — *Méditations chrétiennes pour tous les jours du mois,* etc.; Dijon, 1691, in-8°; — *Devoirs du Chrétien;* Dijon, 1697, in-12; — *Le Chrétien charitable;* Dijon, 1697, in-12; — *Règlements pour les religieuses hospitalières de Dijon.* On lui attribue : *Le Secret de l'Oraison mentale, où l'on découvre la parfaite idée de la méditation, les grands avantages qu'on en reçoit, et un moyen facile de la faire, avec la pratique sur les plus importantes vérités du christianisme et sur tous les mystères de la vie de Jésus-Christ;* Dijon, 1686, in-8°. Il avait laissé en manuscrit un *Recueil des Conférences faites pendant qu'il était supérieur de l'hôpital de Dijon,* et une *Vie de la demoiselle Anne Pelliot, supérieure du Bon-Pasteur* à Dijon. J. V.

Père Beaugendre, *Vie de M. Joly;* Paris, 1700, in-8°. — Soyrot, *Abrégé de la Vie de M. Joly;* Dijon, 1700, in-12. — Père Hélyot, *Hist. des Ordres monastiques,* tome VIII, p. 226. — *Journal des Savants,* 1700. — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.*

JOLY DE FLEURY (*Guillaume*-François), magistrat français, né à Paris, en 1675, mort le 22 mars 1756. D'une ancienne famille de robe, il fut reçu avocat au parlement en 1695, devint avocat général de la cour des aides en 1700, et avocat général au parlement de Paris en 1705. Ses plaidoyers, ses harangues et ses autres discours publics se distinguaient par un naturel qui n'était pas sans élégance. D'Aguesseau ayant été fait chancelier de France en 1717, Joly de Fleury le remplaça dans sa charge de procureur général. « Son zèle pour le bien public le porta, dit la *Biographie* Chaudon, à faire mettre en ordre les registres du parlement. Il en tira de l'obscurité plusieurs qui étoient ensevelis dans la poussière des greffes. Il sut y découvrir mille choses curieuses et utiles propres à l'éclaircissement du droit, de la pratique judiciaire, et de divers points d'histoire. C'est à lui pareillement que l'on doit le travail commencé, dans le même goût, sur les rouleaux du parlement, pièces dont avant lui l'on n'avoit proprement aucune connaissance. Il en a fait faire, sous ses yeux, des extraits et des dépouillements. Il en a aussi dirigé jusqu'à sa mort les inventaires et les extraits que l'on faisoit des pièces renfermées dans le trésor des chartes. Sa vie fut un travail continuel, consacré au bien et à l'utilité publics. On a dit de lui que si les lois se perdoient en France, on les retrouveroit dans sa tête. » En 1746, ses infirmités l'obligèrent à donner sa démission de procureur général en faveur de son fils aîné. Son cabinet devint alors un tribunal où se rendaient le pauvre comme le riche, la veuve et l'orphelin. Joly de Fleury avait été employé, en 1752, à calmer les différends qui déchiraient alors l'Église de France. Il a laissé en manuscrit des mémoires sur des questions de droit, des observations, des remarques et des notes sur les différentes parties du droit. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Historique.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor.* (édit. de 1810). — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

JOLY DE FLEURY (*Jean-Omer*), écrivain religieux français, neveu du précédent, né à Paris, en janvier 1700, mort le 27 novembre 1755. Fils de Joseph-Omer Joly de Fleury, avocat général au parlement de Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de l'église de Paris en 1724, abbé d'Aumale en 1729, et de Chézy en 1731. Lié avec le docteur de La Chambre, il collabora à son *Traité de la Véritable Religion*, au moins pour la recherche des autorités, et il contribua de sa bourse à l'impression de plusieurs écrits du même auteur en faveur du formulaire de la bulle *Unigenitus*. Il a publié les *Sermons* du père Jérôme (Cl. Geoffrin); 1738, 5 vol. in-12; — *La Science du Salut, ou principes solides sur les devoirs les plus importants de la religion, tirés des Essais de Morale de Nicole*; 1746, in-12; les *Nouvelles Ecclésiastiques* accusèrent l'éditeur d'avoir altéré en plusieurs endroits la doctrine de Nicole. Le libraire Vincent, dans ses *Catalogues* de 1772 à 1776, annonce sous le nom de l'abbé Fleury : *Paraphrase et Explication de l'Ancien Testament*; 1754, 4 vol. in-12; — *des Quatre Évangiles* ; 1754, 4 vol. in-12; — *des Psaumes*; 1755, in-12; — *La France Littéraire* de 1769 attribue les trois derniers ouvrages à l'abbé Mignot. En 1754, l'abbé Joly de Fleury fit paraître l'*Abrégé de Philosophie* de l'abbé de La Chambre, avec une notice sur la vie de l'auteur. « L'abbé Goujet nous apprend encore, dit Barbier, que l'abbé Joly fit imprimer une dissertation sur les censures in globo, mais qu'il en retira les exemplaires. On trouve un extrait critique de cette dissertation, par l'abbé Goujet lui-même, dans la *Bibliothèque Française* de Du Sauzet. » J. V.

Catal. manusc. de l'abbé Goujet. — Dict. de la Noblesse. — Barbier, *Examen crit. et compl. des Dict. hist.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JOLY DE FLEURY (*Omer*), magistrat français, fils de Guillaume-François Joly de Fleury, né à Paris, le 26 octobre 1715, mort le 29 janvier 1810. Il entra dans la magistrature en 1735, comme substitut de son père. En 1737 il fut avocat général au grand conseil, en 1746 avocat général au parlement de Paris, et en 1768 président de la même cour. Ses *Réquisitoires* ont été vivement attaqués par Voltaire. Quelques-uns sont écrits avec éloquence et énergie. Le dernier procureur général au parlement de Paris était fils de ce magistrat.

J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Histor., Crit. et Bibliogr.*

JOLY DE FLEURY (*Jean-François*), magistrat français, frère du précédent, né le 8 juin 1718, mort à Paris, le 13 décembre 1802. Appelé à la place de conseiller au parlement de Paris, son mérite le fit porter successivement aux fonctions de maître des requêtes, d'intendant de Bourgogne et de conseiller d'État. Le 14 mai 1781, il fut nommé ministre des finances à la place de Necker. Partisan du pouvoir absolu, il signala son entrée au ministère par une augmentation des charges publiques qui excita de violents murmures. On chanta alors un vaudeville dont le refrain était : *Si c'est du fleuri, ce n'est pas du joli.* Plein de déférence pour son prédécesseur, il alla lui rendre visite à Saint-Ouen, et n'en resta pas moins fidèle aux anciens errements. Des ennemis nombreux s'élevèrent contre lui à la cour; embarrassé par ses emprunts continuels et las de sa position difficile, il donna sa démission, au mois de mars 1783, et fut remplacé par d'Ormesson. « Le temps de son administration a trop souvent été regardé comme insignifiant, dit Droz : c'est dans ces deux années qu'on voit commencer à crouler un gouvernement dont l'impéritie semble s'accroître avec ses dangers. » Il passa obscurément tout le temps de la révolution, entouré de sa famille, et heureux d'être oublié. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Histor., Crit. et Bibliogr.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Bresson, *Hist. financière de la France.* — Droz, *Hist. de Louis XVI.* — Alf. Lemoine, *Les Derniers Fermiers généraux*, dans le *Moniteur* du 8 déc. 1856.

JOLY (*Philippe-Louis*), philologue français, né à Dijon, en 1712, mort le 27 août 1782. Il était chanoine de la Chapelle-aux-Riches à Dijon. On a de lui : *Lettre sur un passage des Confessions de saint Augustin*; — *Poëme sur la Naissance du prince de Condé, traduit du latin* (du père Oudin) *en vers français*; 1737; — *Éloges de quelques Auteurs français*; Dijon, 1742, in-8° : « Ce volume en contient douze, dit M. Quérard ; mais il y en a trois qui ne sont pas de l'abbé Joly; celui de Montaigne est du président Bouhier; ceux de Dalechamp et de Méré sont de J.-B. Michault; » — *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*; Paris (Dijon), 1748, deux tomes en un vol. in-fol.; quelques exemplaires portent la date de 1752. « Cet ouvrage, dit M. Quérard, est le fruit de recherches immenses et d'une patience infatigable. Toutes les observations qu'il contient ne sont pas également importantes; il en est même de minutieuses, mais elles sont toutes appuyées de preuves qui mettent le lecteur impartial en état de prononcer entre Bayle et son critique. » On a encore de l'abbé Joly : *Éloge de Philippe Papillon* (dans le *Mercure de France*, juin 1738); — *Lettre à l'abbé Lebeuf sur les Poésies de P. Grognet* (*Mercure*, juin 1739); — *Lettre à M. de Laroque sur quelques sujets de littérature* (*Mercure*, juillet 1739); — *Traité de la Versification française*, dans l'édition du *Dictionnaire* de Richelet, publiée par l'abbé Berthelin; Paris, 1751, in-8°. Il a aussi donné plusieurs articles au *Journal des Savants*. Il a été l'éditeur des *Poésies nouvelles* de La Monnoye; Paris (Dijon), 1745, in-8°; — de la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, par l'abbé Papillon et des *Mémoires Historiques, Critiques et Littéraires* de F. Bruys, auxquels il a ajouté un *Borboniana* et *Chevaneana*. Enfin il a laissé

en manuscrit une *Vie de Postel*; — *Remarques sur les deux Chronologies de P.-Victor Palma-Cayet*, *avec une Vie de l'auteur*; — *Remarques sur les* Mémoires *du Père Nicéron*; — *Examen des Trois Siècles littéraires de l'abbé Sabatier de Castres* : « L'auteur, dit Barbier, a eu soin d'y faire entrer nombre d'anecdotes intéressantes, de remarques curieuses, et de réflexions choisies. Les libraires de Paris refusèrent d'imprimer cet ouvrage, sous prétexte que l'auteur censuré était l'objet du mépris public. » — *Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique et de Littérature, pour servir de continuation à ceux de M. l'abbé d'Artigny* : « L'auteur, dit Barbier, devait insérer dans ce recueil des manuscrits qui lui avaient coûté plus de deux mille écus, des dissertations, remarques et extraits de sa composition : travail de plus de trente années. Mécontent de la modicité des honoraires que les libraires de Paris lui offrirent en 1777 pour l'impression des deux premiers volumes de cette collection, l'auteur garda son manuscrit. Il est à craindre que toutes ses recherches ne soient perdues. » J. V.

Barbier, *Examen critique et compl. des Dict. Histor.* — Quérard, *La France Littéraire*.

JOLY (***), chef vendéen, né à Bordeaux, vers 1750, massacré à Saint-Florent, en avril 1795. Il avait essayé de plusieurs professions, dans lesquelles il n'avait pas réussi, lorsque, pour fuir ses créanciers, il vint s'établir dans le Poitou. Désespéré dans ses affaires, il n'attendait qu'une occasion favorable pour refaire sa fortune. Les révoltes des paysans de l'ouest, qui dans les premiers jours de mai 1793, appelés par la conscription à servir sous les drapeaux de la république, préféraient se battre contre elle, devinrent pour Joly un moyen de se distinguer. Il avait trois fils en état de porter les armes, il les entraîna tous trois; et quoique jadis ennemi des nobles et des priviléges, il devint l'un des antagonistes les plus acharnés des républicains. « A certain caractère, disent les auteurs de la *Biographie nouvelle des Contemporains*, Joly joignait des mœurs dures et était en même temps cruel et ambitieux. » L'un des premiers, il rassembla entre La Mothe-Achard et Saint-Gilles un corps d'insurgés assez considérable, qui prit le nom d'*armée des Sables*. Joly obtint d'abord quelques succès contre les détachements de gardes nationaux envoyés contre lui; mais, ayant attaqué les Sables-d'Olonne, il fut deux fois repoussé avec des pertes sérieuses. Il joignit alors sa troupe à celles que commandait Charette. Les Vendéens attaquèrent Nantes, qui, vigoureusement défendue par Beysser et Canclaux, vit tomber sous ses murs le généralissime des insurgés, Cathelineau, et l'élite des officiers et soldats des assiégeants. Joly se rejeta alors dans la Vendée, et agit séparément. Il obtint de sanglants avantages sur les *bleus*; habile et souvent vainqueur dans cette guerre de surprise, il ne fit jamais grâce à un prisonnier, ni à un déserteur. C'est à cette époque qu'ayant demandé au chef de l'artillerie Leblanc de la poudre pour ses soldats, et celui-ci lui ayant déclaré qu'il n'en avait plus, Joly lui fit sauter le crâne d'un coup de pistolet. Il voulait être nommé commandant en chef du bas Poitou; cependant il se joignit de nouveau à Charette, et se battit ainsi à Torfou, à Montaigu et à Saint-Fulgent. Il tint en échec les différentes armées républicaines durant tout l'hiver de 1794, lorsque la grande colonne vendéenne eut passé la Loire pour n'y plus rentrer. Il perdit ses trois fils dans la même action; un d'entre eux avait passé aux républicains. La douleur paternelle n'éteignit pas l'ambition de Joly, qui revendiqua le commandement supérieur contre Charette; il eut encore cette fois le dessous dans l'aréopage vendéen, et dès ce moment il jura une haine implacable à ses frères d'armes, qu'il n'aida plus que froidement. En avril 1795, les armées de Stofflet et de Charette s'étant réunies à Béziliane, Joly fut dénoncé par l'état-major royaliste comme ayant détourné une partie des approvisionnements de l'armée vendéenne. Cette accusation, vraie ou fausse, produisit un grand effet sur les hommes de sa bande, qui se dispersèrent pendant qu'il cherchait à passer la Loire à Saint-Florent; après la fuite de La Roche-Jaquelein, les chasseurs de Stofflet le saisirent, et le fusillèrent. H. Lesueur.

Crétineau-Joly, *Guerres de la Vendée*. — Th. Muret, *Guerres de l'Ouest*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

JOLY (Le P. *Joseph-Romain*), littérateur français, né à Saint-Claude, le 15 mars 1715, mort à Paris, en 1805. Il put prendre l'habit chez les Capucins de Pontarlier. Doué d'une grande facilité, il embrassa tous les genres de littérature; cultivant à la fois la poésie, l'éloquence, l'histoire, les sciences naturelles. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertation où l'on examine celle qui a remporté le prix de l'Académie de Besançon en* 1754; Épinal, in-8° : critique d'un mémoire de Bragier sur le nombre et la position des villes de l'ancienne Séquanie; — *Le Diable cosmopolite*, poëme; Paris, 1760, in-8°; satire contre les philosophes; — *Lettres sur les Spectacles, à Mlle Clairon*; Avignon (Paris), 1762, in-8° : l'auteur a pour but de prouver que les spectacles sont contraires aux bonnes mœurs; — *Histoire de la Prédication*; Paris, 1767, in-12; — *Conférences pour servir à l'instruction du peuple*; Paris, 1771, 3 vol. in-12; — *Conférences sur les Mystères*; Paris, 1773, in-12; — *Le Phaéton moderne*, poëme; Paris, 1772, in-8° : c'est une satire contre Voltaire; — *Dictionnaire de Morale philosophique*; Paris, 1772, 2 vol. in-8°; — *La Franche-Comté ancienne et moderne*; Paris, 1779, in-12; — *La Géographie sacrée et les Monuments de l'Histoire Sainte*; Paris, 1784 : cet ouvrage, le plus important de ceux du P. Joly, avait déjà paru

sous le titre de *Lettres sur divers sujets importants de Géographie sacrée;* Paris, 1772, in-4°; la 2e édition est accompagnée de 10 pl.; — *Aventures de Mathurin Bonice, premier habitant de l'île de l'Esclavage, premier ministre du roi Zanfara;* Paris, 1783, 4 vol. in-12, roman moral et allégorique; — *L'Égyptiade, ou voyage de saint François d'Assise à la cour du roi d'Égypte*, poëme épique en douze chants, Paris, 1786, in-12, avait déjà paru sous le titre de l'*Egyptienne*, 1776, in-12; — *Théologie abrégée, ou sommaire de la doctrine chrétienne;* Paris, 1790, 2 vol. in-12; — *Placide*, tragédie chrétienne en cinq actes et en vers; Paris, 1790, in-12; — *Le Guide du Missionnaire;* Paris, 1790, in-12; — *L'ancienne Géographie universelle comparée à la nouvelle;* Paris, 1801, 2 vol. in-8°, avec un atlas in-4°. Le P. Joly est éditeur de l'*Histoire critique et apologétique de l'Ordre des Chevaliers du Temple*, par le P. Lejeune; Paris, 1789, 2 vol. in-4°. Il a donné des pièces de vers et des articles en prose au *Mercure* et à l'*Année littéraire*.

GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionn. Histor.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JOLY (*Hugues-Adrien*), collecteur d'estampes français, né à Paris, le 10 avril 1718, mort dans la même ville, le 7 ventôse an 8 (27 février 1800). Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il le quitta pour suivre la carrière des arts, où ses heureuses dispositions furent bientôt secondées par l'amitié et les conseils de Charles-Nicolas Coypel, premier peintre du roi. Secrétaire de l'Académie de Peinture et de Sculpture pendant trente ans, Joly se distingua dans cette place par sa sagacité et son érudition, et fut nommé, vers 1750, garde du cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi. C'est à ses travaux et à son infatigable activité qu'est due, on peut le dire, la création de ce précieux dépôt, auquel des acquisitions nombreuses, dirigées par un goût éclairé pendant près d'un demi-siècle, et une classification claire et méthodique donnèrent une importance et une utilité réelle. Trop modeste pour recueillir et imprimer de nombreuses notes qu'il a laissées éparses dans les portefeuilles du cabinet des estampes, Joly n'a peut-être pas moins contribué que son compagnon d'étude Vien à ramener à l'étude des chefs-d'œuvre de l'école italienne les jeunes artistes français. Tous trouvaient dans son accueil aimable et dans son amour pour les arts des encouragements et des conseils précieux, et le talent malheureux eut toujours en lui un protecteur prêt à l'aider de son crédit auprès des grands. A. PILLON.

Notice des Estampes de la Bibliothèque du Roi; 1823. — *Documents particuliers.*

JOLY (*Adrien-Jacques*), fils du précédent, né à Paris, vers le commencement de 1756, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 20 novembre 1829. Il fut nommé, le 26 octobre 1795, conservateur du cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi, à la place de son père, dont il était adjoint depuis 1792. C'est à son administration qu'est dû l'accroissement prodigieux qui, dès le commencement du siècle, a fait du cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi la collection la plus nombreuse et la plus riche de l'Europe. Par ses soins une nouvelle classification, nécessitée par tant d'augmentations successives, fut faite sous sa direction par son digne élève, M. Duchesne. On lui doit aussi l'idée de l'exposition d'un choix d'estampes dont la suite présente toute l'histoire de la gravure depuis son origine jusqu'à nos jours. On a de lui : *Dictionnaire des Artistes*, ou traduction de l'*Abecedario Pittorico* d'Orlandi, en quatre volumes in-fol.; — *Dictionnaire d'Antiquités*, 1er vol. in-fol.; ces deux ouvrages, restés inédits, se trouvent aux manuscrits de la Bibliothèque impériale. A. P.

Notice des Estampes de la Bibl. du Roi. — *Documents particuliers.*

JOLY DE MAIZEROY (*Paul-Gédéon*), célèbre tacticien français, né à Metz, le 6 janvier 1719, mort le 7 février 1780. Il entra au service à l'âge de quinze ans, fut lieutenant dans un régiment d'infanterie, fit les campagnes de Bohême et de Flandre sous le maréchal de Saxe, se distingua par ses talents et sa valeur au siége de Namur, aux batailles de Rocoux et de Laufelt, et mérita, jeune encore, le grade de lieutenant-colonel. Il servit en cette qualité dans la guerre de 1756. Dès que la paix fut conclue, il s'occupa à mettre en ordre de nombreuses notes qu'il avait rassemblées sur l'art de la guerre. Ses premières productions, accueillies avec faveur, lui ouvrirent, en 1776, les portes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fut en correspondance avec la plupart des savants de l'Europe, entre autres avec le grand Frédéric qui prit à son service un des neveux de Joly. Ses ouvrages, presque oubliés aujourd'hui, ont eu beaucoup de vogue. Ils offrent encore beaucoup de matériaux utiles, surtout aux historiens. L'auteur avait, d'ailleurs, fait une étude spéciale et profonde des anciens écrivains militaires. Ses principaux ouvrages sont : *Essais Militaires;* Amsterdam (Paris), 1763, in-8°; Nancy, 1767, in-8°; trad. en anglais par Th. Mant, 1771, in-8°; — *Traité des Stratagèmes permis à la guerre, ou remarques sur Polyen et Frontin, avec des Observations sur les batailles de Pharsale et d'Arbelle;* Metz, 1765, in-8°; — *Cours de Tactique théorique, pratique et historique, qui applique les exemples aux préceptes, développe les maximes des plus habiles généraux et rapporte les faits les plus intéressants et les plus utiles, avec la description de plusieurs batailles anciennes* (et modernes); Paris, 1766, 2 vol. in-8°; nouvelle édit., 1776, 2 vol. in-8°, avec 23 pl.; — *Traité de Tactique pour servir de supplément au* Cours de Tactique théorique, pratique et historique; 2 vol. in-8°,

avec 15 pl.; — *La Tactique discutée et réduite à ses véritables principes, pour servir de suite et de conclusion au* Cours de Tactique, etc.; Paris, 1773, in-8°.; nouvelle édit., corrigée et augmentée, 1785, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage trouva des partisans et des adversaires; le chevalier de Chastellux en a critiqué quelques principes, dans des *Observations* insérées au *Journal Encyclopédique*, et auxquelles Joly de Maizeroy répondit dans le même recueil. Il a été traduit (d'après la 1re édit.) en allemand, par le comte de Brühl; Strasbourg, 1771-72, 3 vol. in-8°; — *Traité des Armes défensives*; Nancy, 1767, in-8°, avec 8 pl.; — *Mémoire sur les Opinions qui partagent les militaires, suivi du Traité des Armes défensives, corrigé et augmenté*; Paris, 1773, in-8°, fig. Il s'était élevé en 1770 de très-vives discussions au sujet des systèmes alors connus sous les dénominations d'*ordre mince* et d'*ordre profond*; la discussion occupa des savants du premier ordre, des guerriers distingués et le grand Frédéric lui-même; Guibert était à la tête de l'*ordre mince*, ou *ordre prussien*; Joly de Maizeroy, les anciens officiers et presque tous les écrivains de l'époque tenaient pour l'*ordre profond*, ou *ordre français*; — *Institutions militaires de l'empereur Léon le Philosophe, trad. en français, avec des notes et des observations; suivies d'une Dissertation sur le feu grégeois*; Paris, 1770; et 1778, 2 vol. in-8°, avec 14 pl.; ces institutions composent un système général de guerre basé particulièrement sur ce qui se pratiquait dans le neuvième siècle; elles embrassent, dans leur ensemble, tout ce qui a rappport à la tactique en général : l'usage des armes, des machines, les marches, les camps, etc.; le traducteur a enrichi l'ouvrage de savants commentaires et de deux mémoires intéressants; — *Traité des Armes, et de l'Ordonnance de l'infanterie*; Paris, 1776, in-8°; — *Théorie de la Guerre, où l'on expose la constitution et la formation de l'infanterie et de la cavalerie*, etc.; Lausanne, 1777, in-8°; — *Traité sur l'Art des Siéges et des Machines des Anciens, où l'on trouvera des comparaisons de leurs méthodes avec celles des modernes*; etc., Paris, 1778, in-8°, avec 6 pl.; — *Tableau général de la Cavalerie grecque, précédé d'un Mémoire sur la guerre considérée comme science*; Paris, 1781, in-4°; — *Mélanges contenant différents Mémoires sur le choix d'un ordre de tactique, la grande manœuvre*, etc., et une traduction du *Traité du général de Cavalerie*, de Xénophon; Paris, 1785, in-8°; — trois *Mémoires sur la Science Militaire des Anciens*, dans le *Recueil de l'Acad. royale des Insc. et Belles-Lettres*.

GUYOT DE FÈRE.

Éloge de Joly par M. Dupuy, dans les *Mém. de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres*, t. XLV. — Ersch, *France Littér.*, t. II et IV. — E. A. Bégin, *Biogr. de la Moselle*.

JOLY DE BÉVY (*Louis-Philippe-Joseph*), magistrat français et écrivain religieux, né à Dijon, le 23 mars 1736, mort dans la même ville, le 21 février 1822. Président à mortier au parlement de sa ville natale, il publia, en 1762, contre les états généraux du duché de Bourgogne un ouvrage anonyme que le chancelier ordonna de poursuivre. Joly de Bévy se fit connaître lui-même comme le coupable, et volontairement se démit de son office. On a de lui : *Le Parlement outragé*, sans lieu ni date (Dijon, 1762); in-4°; — *De la Nouvelle Église de France*; Dijon et Paris, 1816, in-8°; — *Nouvelle traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*; Dijon, 1816, in-12; — *Examen des Apparitions et Révélations de l'ange Raphael à Thomas Martin, serviteur de Dieu, dans les mois de février, mars et avril* 1816; Dijon, 1817, in-8°; — *De l'Ordre de la Noblesse et de son antiquité chez les Francs*; Dijon, 1817, in-8°; — *Prières à l'usage des Fidèles dans les temps d'afflictions et de calamités, tirées des Psaumes de David et des Cantiques compris dans les divins offices de l'église, traduction de J.-F. La Harpe*. On y a joint des *Instructions sur la Nécessité et les Conditions essentielles de la Prière, tirées du Commentaire des Psaumes du Père Berthier*; Dijon, 1817, in-8°; — *Extrait du livre de M. Burke sur la Révolution française*; Dijon, 1819, in-8°; — *Instructions pour un Pécheur touché de Dieu, qui veut se convertir, tirées du Commentaire des Psaumes de David par le Père Berthier, suivies du Récit motivé de la Conversion d'un incrédule qui fut longtemps un des plus renommés dans la secte philosophique et auteur de ce récit* (La Harpe); Dijon, 1820, in-12; — *Sur Louis XIV*; Dijon, 1820, in-8°; — *Recueil d'Autorités proposées à la méditation des fidèles, et principalement à la jeunesse inexpérimentée, pour son instruction*; Dijon, 1821, in-8°. Joly de Bévy a en outre été l'éditeur du *Traité des Péremptions des Instances*, par Mélenet, 1787, in-8°; et des œuvres de jurisprudence du président Bouhier, 1787-1788, 2 vol. in fol.; suppl., 1789. J. V.

Amanton, *Notice sur Joly de Bévy*, dans le *Journal de Dijon*. — Quérard, *La France Litt.* — Barbier, *Dict. des Anonymes*.

JOLY (*Adrien-Jean-Baptiste* MUFFAT, dit), acteur et auteur dramatique français, né le 22 octobre 1772, au château du Raincy, mort à Grand-Pré, près de Lormes (Nivernais), le 28 novembre 1839. Après avoir servi quelque temps dans la cavalerie, pour obéir à la réquisition, il fut réformé à la suite d'une blessure assez grave. Il revint alors à Paris, dénué de toute espèce de ressource, et songea à tirer parti d'un talent remarquable pour le dessin. Il entra chez un graveur. Son aptitude pour les arts l'aurait bientôt mis à même de se créer des moyens certains d'existence, si le goût de la dis-

sipation et la fréquentation des spectacles n'eussent absorbé ce qu'il gagnait. Doué du don d'imitation, il quitta le burin, et en 1802 il débutait sous le nom qu'il garda toute sa vie, au théâtre Molière. En 1804, il entra au théâtre des Variétés (Montansier), après avoir passé par ceux du Marais et des Délassements-Comiques. Il y était vu avec plaisir. Le 16 avril 1806, il vint prendre place dans la troupe du Vaudeville. Jusqu'en 1819 il y créa avec beaucoup de succès un grand nombre de rôles. Des divisions intestines ayant amené une scission parmi les acteurs de ce théâtre, Joly fit partie de ceux qui en 1827 fondèrent le théâtre des Nouveautés (1) Il n'y fit qu'un séjour passager. En 1828, il prit définitivement sa retraite, emportant avec lui la réputation d'un acteur soigneux, quoiqu'un peu froid; entendant parfaitement bien l'art de se grimer, et saisissant également bien l'esprit et l'extérieur de ses rôles. Il employa ses loisirs à construire un petit théâtre mécanique et portatif avec lequel il amusait aux Tuileries le petit duc de Bordeaux et sa sœur. Il établit ensuite un théâtre de Marionnettes dans le passage de l'Opéra; mais son imprévoyance et son peu d'entente des affaires le forcèrent à vendre son privilége. Se trouvant à peu près ruiné, il se retira avec sa femme (2) dans une petite propriété appartenant à sa belle-mère. C'est là qu'il est mort avec des sentiments très-religieux. On attribue à Joly : *L'Ivrogne tout seul*, monologue-vaudeville en un acte, en collaboration avec Brazier; — *Paris et Londres*, vaudeville en deux actes, avec Armand Dartois et Brisset. C'est à son crayon qu'est due, presqu'en totalité, la collection des portraits d'acteurs publiée pendant une longue suite d'années, par Martinet. Ed. DE MANNE.

Histoire des Petits Theâtres, par Brazier. — *Le Monde dramatique*, par du Mersan. — *L'Opinion du Parterre*.

JOLY (*Joseph*), littérateur français, né en 1772, à Salins, mort le 1er août 1840, à Paris. Admis dans la congrégation de l'Oratoire, il professa dès l'âge de seize ans les humanités au collége de Juilly, et, lors de la suppression de cet établissement, vint compléter ses études à Paris. Atteint par la réquisition, il rejoignit un des bataillons du Jura, et prit part aux premières campagnes d'Allemagne. Dès qu'il fut libéré du service militaire, il revint à Paris, où il se familiarisa avec les principales langues de l'Europe. Après avoir été employé dans les bureaux du Directoire, il remplit à Florence, de 1799 à 1801, les doubles fonctions de conservateur des monuments artistiques et de secrétaire de la commission française en Toscane. Depuis cette époque il refusa les emplois qui lui furent offerts, et consacra tous ses loisirs aux lettres. On a de lui: *Les Aventures de Sapho, prêtresse de Mitylène*, trad. de l'italien du comte Verri; Paris 1803, in-12; — *Épître sur l'Indépendance des Gens de Lettres*; ibid., 1805, in-8°; — *Les Fables de Gay*, trad. en vers français; ibid., 1811, in-18; — *Vivian, ou l'homme sans caractère*, roman de miss Edgeworth; ibid., 1813, 3 vol. in-12; — *Traduction en vers français des Fables complètes de Phèdre*; ibid., 1813, in-8°; travail méritoire, dont la préface et les notes annoncent un homme de goût; — *L'Italie avant la domination des Romains*, trad. de l'italien de Micali; ibid., 1824, 4 vol. in-8° et atlas, en société avec M. Fauriel. Joly a aussi collaboré au *Répertoire de Littérature* et à l'*Almanach des Muses*. Il a laissé en manuscrit un recueil de *Fables nouvelles*, des traductions en vers d'Horace, de Perse, de Juvénal. P. LOUISY.

Notice sur l'auteur, en tête des *Fables de Gay*; 1811. — Feller, *Biogr. univ.* (édit. de Weiss). — Querard, *La France Littéraire*.

* **JOLY** (*Jean-Baptiste-Jules* DE), architecte français, né le 22 novembre 1788, à Montpellier. Élève de Delespine, il suivit, de 1808 à 1815, les cours de l'École des Beaux-Arts, et y remporta plusieurs prix. A cette époque, il apprit la lithographie. Parmi les travaux dont il fut chargé par le gouvernement, nous rappellerons : les salles d'expositions industrielles de 1823 et de 1827, qui eurent lieu dans la cour du Louvre; la restauration et l'aménagement des ministères de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques (1826), l'ancienne salle des séances de la chambre des députés (1833). A la suite de ces travaux, il fut nommé architecte du Palais-Bourbon, fonctions qu'il exerce encore. Il reçut la croix d'Honneur en 1826. On a de lui : *Recueil classique d'Ornements et de Bas-Reliefs de Sculpture pris dans les monuments anciens et dans ceux de la Renaissance*; 1819, in-folio : en collaboration avec Fragonard; — *Plans, coupes, élévation et détails de la Restauration de la Chambre des Députés*; 1840, in-folio. P. L—Y.

Livrets des Salons. — *Revue des Beaux-Arts*. — *Journal de la Librairie*.

JOLY-CLERC (*Nicolas*), naturaliste français, mort à Paris, le 6 février 1817. S'étant consacré à l'état ecclésiastique, il entra dans la congrégation de Saint-Maur. Pendant la révolution, il fut forcé de se cacher; mais il obtint plus tard la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Oise. On a de lui les ouvrages suivants : *Système sexuel des végétaux*, trad. de Linné, 1778, 1810, in-8°; — *Cours complet et suivi de Botanique, rédigé sous les formes et dans les termes les plus clairs*, etc.; 1795, in-8°; — *Éléments de Botanique*, trad. de Tournefort; Paris, 1797, 6 vol. in-8°; — *Principes élémentaires de Botanique*, etc.; Paris, 1795, in-8°; — *Cryptogamie de Linné, trad. pour la première*

(1) Salle occupée depuis par le théâtre de l'Opéra-Comique, et depuis 1841 par le Vaudeville.

(2) *Alexandrine Saint-Aubin*, l'une des filles de la célèbre madame Saint-Aubin, actrice de l'Opéra-Comique, qui elle-même fit quelque temps partie de ce théâtre, où elle créa le rôle de *Cendrillon*, dans l'opéra d'Étienne et Nicolo.

fois en français sur l'édition de Gmelin, enrichie de notes, notions préliminaires, etc.; Paris, 1798, in-8°; — *Principes de la Philosophie du Botaniste, ou dictionnaire interprété et raisonné des termes que la botanique, la physique, la médecine, la chimie et l'agriculture ont consacrés à l'étude et à la connaissance des plantes*; Paris, 1798, in-8°; — *Apologie des Prêtres mariés, ou abus du célibat prouvé aux prêtres catholiques*, par le C. J***; Paris, 1798, in-8°; — *Physiologie universelle, ou histoire naturelle et méthodique des plantes, de leurs propriétés, de leurs vertus et de leur culture, ouvrage consacré au progrès des sciences utiles de l'agriculture et de tous les arts*; Paris, 1799, 5 vol. in-8°, et un atlas de plus de 700 pl. in-folio; — *Cours de Minéralogie rapporté au tableau méthodique des minéraux donné par Daubenton, ou démonstrations élémentaires et naturelles de minéralogie*; Paris, 1802, in-8°; — *Dictionnaire raisonné et abrégé d'histoire naturelle*, par d'anciens professeurs; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. G. de F.

Feller, *Dictionn. Histor.* — Quérard, *La France Littéraire.*

*JOMARD (*Edme-François*), géographe, archéologue et orientaliste français, né à Versailles, le 20 novembre 1777. Il acheva ses études à Paris, au collége Mazarin, sous le célèbre feuilletoniste Geoffroy. Ses succès le firent remarquer, et il entra, fort jeune encore, à l'École Polytechnique et à l'École de Géographie. Déjà classé parmi les jeunes savants, il fut admis à faire partie de l'expédition d'Égypte, prodigieuse entreprise où le génie de la guerre demanda des auxiliaires à la science. M. Jomard, à son arrivée à Alexandrie, coopéra au travail topographique qui s'étendit bientôt à toute l'Égypte, étude périlleuse pour nos ingénieurs, obligés de conquérir pied à pied le sol dont ils constataient la configuration. M. Jomard, secondé par ses collègues, explora avec soin les monuments, jusque-là absolument ignorés. Il se livra à de curieuses recherches sous les yeux de Fourier, son guide et son ami. Bientôt il siégea à côté de cet illustre savant à l'Institut du Caire, création du génie de Bonaparte, qui reproduisit, près des lieux mêmes où fut l'école d'Alexandrie, le grand corps dont le jeune héros se glorifiait d'être membre. Assidu aux séances de cet institut, M. Jomard y communiqua des mémoires intéressants sur l'archéologie, l'histoire et la géographie comparée.

Monge et Berthollet avaient revu la France, et M. Jomard, leur actif collaborateur, poursuivait dans le reste de l'Égypte ses fécondes recherches; il contraignit le passé à lui révéler ses secrets, et, comme par enchantement, son ingénieuse divination archéologique reconstruisit la *Thèbes aux cent portes*. Les temples, les tombeaux, les palais se relevèrent devant lui, et dévoilèrent les symboles de la science et les merveilles du génie antique. Toujours ingénieux, mais réfléchi dans ses conjectures, précis et logique dans ses dissertations, M. Jomard interroge la science, fonde toutes ses hypothèses sur des bases réelles; il ne demande rien de trop à l'imagination, et ses explorations hardies ne dépassent jamais les limites du vrai. Sa découverte des hiéroglyphes numériques a rendu d'importants services à la science. L'intrépidité d'intelligents voyageurs a été guidée par ses observations sur le cours du Niger et du Nil supérieur, sur les sources de ce fleuve et sur la situation réelle de Tombouctou. Caillié et plusieurs explorateurs de l'Afrique ont confirmé toutes les présomptions de M. Jomard.

M. Jomard revint en France, où ses richesses archéologiques servirent à élever le beau monument consacré à nos labeurs glorieux en Égypte. A l'époque de son retour, la main victorieuse du premier consul étouffait l'anarchie et par degrés relevait en France la splendeur monarchique. Le chef de l'État soutenait à la fois les intérêts et l'honneur du pays. Il rendait une vie nouvelle aux lettres, aux arts, aux sciences; il encourageait, il aiguillonnait le mérite dans l'Europe entière. Rien ne se dérobait à son regard vigilant. M. Jomard, dont la réputation se fondait sur de nombreux et utiles travaux, fut envoyé par Napoléon sur les limites de la Bohême et de la Bavière, afin de diriger les études géographiques entreprises dans le haut Palatinat. C'est là qu'il étudia la géologie dans les montagnes de la Bohême, qui conservent de si nombreuses traces des éruptions volcaniques. Il étendit ses recherches sur ce phénomène, et contribua à faire connaître de quel côté était la vérité dans les deux systèmes qui divisaient alors les géologues en vulcaniens et en neptuniens. Dans l'un et l'autre camp se rangeaient des hommes célèbres. Enfin, la vérité se montra; on reconnut presque unanimement que le feu était le moteur des révolutions du globe, dont l'intérieur tente sans cesse une agression contre son enveloppe terrestre, et par ces luttes intestines produit les tremblements du sol, les volcans et le soulèvement des montagnes.

Vers 1803, M. Jomard, rappelé d'Allemagne, contribua efficacement à la rédaction du célèbre ouvrage sur l'Égypte; il remplaça Lancret au secrétariat de la commission, et, nommé en 1807 commissaire impérial, il dirigea les travaux de gravure et d'impression, tâche laborieuse de vingt années. Au moment où l'œuvre s'achevait, où Fourier la dotait d'une préface digne de servir d'exorde à un si beau monument, la fortune faisait expier à la France ses prodigieux triomphes; le grand empire s'ébranlait sous le choc de l'Europe coalisée. Le zèle des rédacteurs ne put suppléer à l'argent qui leur manquait. Mais ils sauvèrent du moins de la cupidité des étrangers les gravures en planches et de précieux matériaux. L'ouvrage, retardé, s'acheva; les premières li-

vraisons publiées en 1809 furent complétées en 1826. Il restait à insérer dans la collection des monuments importants, tombés aux mains des Anglais. M. Jomard se rendit à Londres à la fin de 1814, et, malgré les troubles qui survinrent l'année suivante, aidé par le célèbre sir Joseph Banks, il remplit sa mission avec succès. Pendant son séjour en Angleterre, il fut frappé de l'efficacité des méthodes d'enseignement en usage dans les écoles de Bell et de Lancastre; il voulut propager en France l'enseignement mutuel devenu si utile aux classes inférieures. Membre de la Société pour l'Instruction élémentaire, il publia un ouvrage sur les remarques qu'il avait faites en Angleterre. C'est à peu près à cette époque qu'il s'occupa de l'*Histoire des Voyages* et en dirigea la publication; il fit un rapport sur les découvertes du voyageur Cailliaud en Nubie, et le gouvernement le chargea de rédiger le premier voyage à l'oasis de Thèbes et à Méroé.

Les occupations multipliées du docte académicien ne lui firent point négliger ses relations avec l'Égypte. Ce théâtre des prodiges de nos armes et de nos sciences était toujours présent à sa pensée; il hâtait de ses vœux l'accomplissement de tant d'utiles projets. Celui qui l'occupait le plus vivement était la canalisation de l'isthme de Suez. Il avait étudié sur les lieux ce grand ouvrage; il entretenait le vice-roi de la possibilité de cette entreprise, aujourd'hui confiée à un homme distingué dans diverses carrières et qui obtiendra ainsi la reconnaissance de l'Europe. Lié d'affection avec Mohamed-Ali, M. Jomard détermina ce prince habile à choisir, dans les classes secondaires et dans quelques familles opulentes, des jeunes gens qu'il envoya à Paris, afin de les initier aux arts, aux lettres, aux sciences et à notre langue. Un établissement leur fut préparé à Paris par les soins de M. Jomard, qui dirigea leur instruction avec l'autorité de son savoir et de son expérience; après plusieurs années d'études, ces jeunes Égyptiens, doués d'intelligence et de zèle, reportèrent sur les bords du Nil les connaissances les plus utiles, l'élévation des sentiments, la noblesse de pensée, la délicatesse de goût, si indispensables aux progrès d'un peuple appelé à reprendre son rang parmi les peuples. Le fils, le successeur de Mohamed-Ali, a donné à M. Jomard, au jour de son avénement, le titre de son correspondant scientifique. Aujourd'hui ce prince, reconnaissant des nouveaux services rendus par le savant à l'industrie égyptienne dans la dernière exposition universelle, vient de l'élever à la dignité de bey, titre qui n'avait été offert jusque-là qu'à un petit nombre d'étrangers.

Membre de l'Institut de France depuis trente-huit ans, chargé de titres d'honneur, M. Jomard ne ralentit pas son zèle pour la science. Laborieux, infatigable, il semble ignorer son âge, et sa vigueur de pensée le fait oublier aux autres. De toutes les parties de l'Europe, les archéologues et les géographes viennent lui demander ou des conseils ou la confirmation de leurs aperçus nouveaux. Constamment entouré de leur foule savante, il se plaît à communiquer les renseignements de sa précieuse collection, ornement de ce grand dépôt des connaissances humaines (la Bibliothèque impériale). Obligeant, modeste et simple avec dignité, il accueille tous ceux qui viennent lui emprunter ses lumières, acquises par soixante ans de travaux glorieux.

De Pongerville.

Nouvelle Biographie des Contemporains. — *Biogr. port. des Cont.*

JOMBERT (*Charles-Antoine*), littérateur et libraire français, né en 1712, à Paris, mort en 1784, à Saint-Germain-en-Laye. Issu d'une ancienne famille d'imprimeurs-libraires à Paris, il fut reçu libraire en 1736 et imprimeur en 1754, il exerça pendant longtemps ces deux professions à Paris. Il apprit les mathématiques avec Belidor et Deidier, s'appliqua ensuite à l'étude de l'architecture et de l'art militaire, et acquit, dans son intimité avec Cochin et d'autres artistes, des connaissances particulières sur la peinture et le dessin. Montucla parle de lui avec éloges dans la préface de son Histoire des Mathématiques. On a de Jombert : *Nouvelle Méthode pour apprendre à dessiner sans maître*; Paris, 1740, in-4°; — *Architecture moderne, ou l'art de bâtir*; ibid., 1754, 2 vol. in-4° : ouvrage de Briseux, considérablement augmenté; — *Répertoire des Artistes*; ibid., 1765, 2 vol. in-folio; — *Catalogue raisonné de l'Œuvre de Charles Cochin*; ibid., 1770, in-8°; — *Essai d'un Catalogue de l'Œuvre d'Étienne Labelle*; ibid., 1772, in-8°; — *Théorie de la Figure humaine*, trad. du latin de Rubens; ibid., 1773, in-4°; — *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Le Clerc*; ibid., 1774, 2 vol. in-8°. Jombert a également travaillé à plusieurs ouvrages d'art dont il a été l'éditeur, notamment à ceux de Belidor, de Piles, Le Pautre, etc. P. L—y.

Son fils lui succéda comme libraire du Roi pour les mathématiques, le génie et l'art militaire. Également distingué dans les lettres et les arts, il avait épousé, en 1772, la fille d'Ambroise Didot, et céda son fonds de librairie à son beau-frère Firmin Didot.

Hébrail, *La France Littéraire*, 1769, t. 1er.

JOMELLI (*Nicolas*), célèbre compositeur italien, né en 1714, à Aversa, petite ville du royaume de Naples, et mort à Naples, le 28 août 1774. Il reçut dans son enfance les premières leçons de musique d'un chanoine d'Aversa, nommé Mozzillo; et lorsqu'il eut atteint sa seizième année, on l'envoya à Naples, au conservatoire *de' Poveri de Giesu-Christo*, qu'il quitta, après y être resté quelque temps, pour entrer à celui de *la Pieta de' Turchini*, où il eut d'abord pour maîtres Proto et Mancini; il étudia ensuite la composition sous la direction de Feo, et puisa dans les conseils de Leo de précieux enseigne-

ments sur le style dramatique et religieux. Jomelli commença par écrire la musique de quelques ballets. Ces premières productions étaient loin de faire présager ce qu'il serait un jour; mais bientôt son génie, prenant son essor, se révéla dans des cantates pleines d'expression dramatique. Leo ayant entendu un de ces morceaux, prédit au jeune artiste le brillant avenir qui l'attendait; sa prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Ce fut en 1737 que Jomelli composa son premier opéra, sous le titre de *L'Errore amoroso;* il avait alors vingt-trois ans. Suivant la notice que Piccini a écrite sur ce grand musicien, ce serait sous le nom d'un certain Valentino que Jomelli, doutant encore de ses forces, aurait fait représenter son œuvre, dont le succès, enflammant son imagination, l'aurait décidé, malgré le projet qu'il avait d'écrire pour l'église, à se livrer à la composition dramatique. Il se mit à travailler avec ardeur, et l'année suivante il donnait au théâtre des Florentins son premier opéra sérieux, *Odoardo,* auquel succédèrent quelques mois plus tard deux autres ouvrages du même genre. En 1740, Jomelli, dont le nom commençait à se répandre, fut appelé à Rome, où il trouva un zélé protecteur dans le cardinal d'York, et après avoir fait jouer ses deux opéras de *Il Ricimero* et d'*Astianasse,* il se rendit à Bologne pour y écrire la partition d'*Ezio*. Le poëte Saverio Mattei, auteur d'une intéressante notice sur Jomelli, rapporte que, pendant son séjour dans cette dernière ville, le jeune compositeur étant allé voir le père Martini, qui passait déjà pour un des plus savants maîtres de l'Italie, se présenta à lui sans se nommer et comme un élève qui sollicitait la faveur d'être admis dans son école. Martini lui donna un sujet de fugue à traiter; Jomelli s'en acquitta avec tant d'habileté que Martini, après avoir examiné son travail, s'écria : « Mais que me demandez-vous? Je n'ai rien à vous apprendre; vous en savez autant que moi. » Il paraît cependant qu'il lui donna d'utiles avis; car Jomelli avouait plus tard qu'il avait beaucoup appris dans les entretiens de ce maître. Parmi les productions du compositeur qui suivirent celles que nous venons de citer, on remarque l'*Achille in Sciro* et la *Didone*. Selon M. Fétis, ce fut en 1745, et non en 1749, comme le dit Matter, que Jomelli se rendit à Vienne pour y écrire ces deux opéras; ce fut aussi pendant le séjour qu'il fit alors dans la capitale de l'Autriche que commença son intimité avec le poëte Métastase, qui lui suggéra une foule d'heureuses idées sur l'expression et l'effet dramatiques. L'année suivante il retourna à Naples, où son *Eumène*, représenté sur le théâtre Saint-Charles, excita les plus vifs transports d'admiration; puis il alla à Venise, et y donna sa *Mérope*, dont l'éclatant succès lui valut d'être nommé directeur du conservatoire des Filles pauvres. C'est de cette époque que datent ses premières compositions religieuses, notamment son *Laudate*, qui est une de ses plus belles productions en ce genre.

La réputation de l'artiste grandissait chaque jour davantage. Rappelé à Rome, en 1748, pour y écrire la musique de l'opéra d'*Artaserce*, il y rencontra dans le cardinal Alexandre Albani un puissant et chaleureux protecteur, qui le fit nommer coadjuteur de Bencini, maître de Saint-Pierre du Vatican, dont la santé s'était sensiblement affaiblie depuis quelque temps. Jomelli entra en fonctions au mois d'avril 1749, et occupa cette position jusqu'en 1754; mais alors le duc de Wurtemberg lui ayant fait offrir la place de maître de chapelle et de compositeur de sa cour, il accepta, et partit pour Stuttgard. A dater de ce moment, une transformation se manifesta dans la manière du compositeur. Soumis à l'influence de la musique allemande qu'il entendait, il donne plus de variété, plus de vigueur à son harmonie, plus de force à son instrumentation. Mais si la transformation progressive que l'on remarque dans les nombreux ouvrages sortis de sa plume pendant les dix-sept années qu'il passa à Stuttgard contribua à lui faire obtenir des succès en Allemagne, elle lui fut nuisible lorsqu'il revint dans sa patrie, où l'on n'admettait alors rien qui pût distraire l'oreille du charme de la mélodie. C'est principalement à cette cause qu'il faut attribuer la froideur avec laquelle le public de Naples accueillit son *Armida*, représenté en 1771, sur le théâtre Saint-Charles, et qui était cependant un de ses plus beaux ouvrages. Il fut encore moins heureux dans ses deux opéras de *Demofoonte* et d'*Ifigenia*, qu'il donna dans la même ville, le premier en 1772, le second en 1773. Sur la fin d'une carrière qui avait jeté tant d'éclat, Jomelli ne put résister à l'indifférence de ceux-là même qui naguère l'avaient porté en triomphe; une profonde tristesse s'empara de son esprit et lui occasionna une attaque d'apoplexie. Il se rétablit cependant, écrivit encore une cantate pour la naissance du prince de Naples; puis, comme s'il eût eu le pressentiment d'une mort prochaine, il composa, sur la traduction italienne de Mattei, son fameux *Miserere* à deux voix, véritable chef-d'œuvre d'expression tendre et triste. Peu de jours après avoir terminé cet ouvrage, il expirait à l'âge de soixante ans.

Homme du monde et s'exprimant avec facilité, Jomelli avait une conversation qui annonçait un esprit cultivé. Pour bien apprécier son mérite comme compositeur dramatique, et pour pouvoir juger de l'influence que ses travaux ont exercée sur l'art, il faut se rappeler quelles étaient les formes musicales en usage avant lui. Les partitions de Scarlatti, de Leo, de Pergolèse et de Vinci offrent, il est vrai, à chaque instant des morceaux admirables d'inventions mélodiques; mais ces morceaux sont généralement peu développés; leur coupe est peu variée et souvent même, dans les situations fortes, elle est contraire à la progression des passions. Dans les airs

deux mouvements, par exemple, l'*andante* u l'*adagio* du commencement reprend après *allegro*. Jomelli ne commit pas cette faute; hez lui la progression de l'intérêt se maintient isqu'au bout; il est aussi le premier composi-eur italien qui ait donné au récitatif obligé la igueur et la vérité d'expression qui conviennent cette importante partie du drame lyrique. La ire puissance de talent avec laquelle il a su éaliser ces besoins de l'art l'a fait surnommer juste titre le *Gluck de l'Italie*. Bien que pen-ant son séjour à Rome Jomelli ait été à même 'étudier les œuvres de Palestrina et de ses suc-esseurs, sa musique ne porte pas le cachet de évérité et d'élévation de cette grande école; lle se ressent des traditions qu'il avait puisées ans l'école napolitaine, plus libre en général et lus appropriée au genre dramatique. Mais si artiste se laisse aller parfois à une expression eut-être un peu trop vive des passions humaines, on style n'en reste pas moins toujours noble t pur : l'on peut citer comme des modèles en ur genre son oratorio de *La Passion*, son *Re-uiem* et surtout son *Miserere*.

Voici la nomenclature des principales produc-ons de ce célèbre musicien : Opéras : *L'Errore moroso;* Naples, 1737 ; — *Odoardo;* id., 738; — *Ricimero;* Rome, 1740; — *Astia-asse;* id., 1740; — *Il Frastullo;* — *Sofo-isbe;* — *Ciro riconosciuto;* — *Achille in ciro;* Vienne, 1745; — *Didone;* id., 1745; - *Eumène;* Naples, 1746; — *Merope;* Ve-ise, 1747; — *Ezio;* Naples, 1748; — *L'In-ntato;* Rome, 1749; — *Ifigenia in Tauride;* I., 1751; — *Talestri;* id., 1752; — *Attilio egolo;* id., 1752; — *Semiramide;* — *Baja-ette;* — *Demetrio;* — *Penelope;* Stuttgard, 754; — *Enea nel Lazio;* id., 1755; — *Il re pastore*, même ville; — *Didone*, musique ouvelle, id.; — *Alessandro nell' Indie;* id.; - *Nitetti;* id.; — *La Clemenza di Tito;* id.; - *Demofoonte;* id.; — *Il Fedonte;* id.; — *'Isola disabitata;* id.; — *Endimione;* id.; - *Vologeso;* id.; — *L'Olimpiade;* id.; — *La chiava liberata;* id.; — *L'Asilo d'amore;* I.; — *La Pastorella illustre;* id.; — *Il Cac-iator deluso;* id.; — *Il Matrimonio per con-orso;* id.; — *Armida;* Naples, 1771; — *De-ofoonte*, nouvelle musique, 1772; — *Ifigenia Aulide;* id., 1773. — Cantates : Cinq can-ites, dont quatre pour voix seule avec accom-agnement d'instruments et la cinquième pour eux soprani. — Oratorios : *La Passione di iesu Christo*, à quatre voix. chœurs et orchestre; - *Isacco, figura del Redentore;* id.; — *Be-tlia liberata;* id.; — *Santa Elena al Cal-rio;* id. — Musique d'église : Cinq *messes* à uatre voix, orchestre et orgue; — Une *messe* de *equiem;* id.; — *Dixit*, à quatre voix; — *In con-ertendo*, psaume à deux voix et orchestre; — *épons* de la semaine sainte, à quatre voix; — *ixit*, à huit voix en deux chœurs; — *Miserere;* id.; — *Confitebor*, à trois voix; — *Laudate*, à quatre soprani et deux chœurs; — *In conver-tendo*, à six voix concertantes et deux chœurs; — *Te Deum*, à quatre voix et orchestre; — *Ma-gnificat*, dit de *l'Écho*, à quatre et à huit voix; — *Graduel*, à quatre voix; — *Hymne de Saint-Pierre*, concerté à deux chœurs; — *Veni, Sancte Spiritus*, à quatre voix; — *Lætatus*, id.; — *Con-fitebor*, id.; — *Beatus vir*, id.; — *Confirma hoc, Deus*, à cinq voix et orchestre; — *Miserere*, à quatre voix; — *Victimæ Paschali*, à six voix; — *Miserere*, à cinq voix; — *Regnum mundi*, à quatre voix; — *Veni, Sponsa Christi*, pour so-prano, chœur et orchestre; — *Victimæ Paschali*, à quatre voix; — *Credidi;* id.; — *Graduel* à trois voix pour la fête de la Vierge; — *Discerne cau-sam meam*, à quatre voix; — *Domine Deus, in simplicitate*, offertoire à une voix; — *Justus est, palma florebit*, à quatre voix; — *Cantate* à trois voix pour la Nativité de la Vierge; — *Salve, Regina*, pour soprano et orchestre; — *Mise-rere*, à deux soprani et orchestre, qui fut le dernier ouvrage de Jomelli.

Dieudonné Denne-Baron.

Gerber, *Neues historisch-biographisches Lexikon der Tonkünstler*. — Notice sur Jomelli, dans la *Collection gé-nérale des ouvrages classiques de l'Italie*, publiée par Cho-ron. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Mu-siciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **Jomini** (*Henri*, baron), général russe, d'o-rigine suisse, et longtemps attaché à la France, na-quit le 6 mars 1779, à Payerne (canton de Vaud), dont son père était le premier magistrat. Des-tiné dès l'enfance à l'état militaire, il en fut d'a-bord éloigné par les événements de la révolution française, et entra à Paris dans la banque. Ce-pendant la lecture des plus célèbres écrivains militaires et les relations des succès obtenus en Italie par le général Bonaparte enflammèrent son imagination. De retour dans sa patrie, à l'âge de dix-neuf ans, il alla demander du service au ministre de la guerre suisse; celui-ci le prit pour aide de camp avec le grade de lieutenant, puis de capitaine. Un an après, en 1799, son mérite le fit nommer chef de bataillon, et il remplit les fonctions de secrétaire général du dé-partement de la guerre. Jomini eut une grande part à l'organisation des troupes helvétiques qui combattirent vaillamment à Frauenfeld, à Det-tingen et à Zurich. Privé inopinément de sa posi-tion, il quitta le service de la Suisse, et ne rentra en activité qu'à la formation du camp de Boulogne. Devenu aide de camp du maréchal Ney, il l'ac-compagna à la grande armée pendant la campagne d'Allemagne en 1805, et contribua par ses con-seils aux victoires d'Elchingen, du Michelsberg et à la reddition d'Ulm. Il fit ensuite avec dis-tinction la campagne du Tyrol, et, chargé de porter à l'empereur la nouvelle de la conquête de ce pays, il le rejoignit sur le champ de bataille d'Austerlitz, où il lui présenta son *Traité des grandes Opérations de la Guerre*. Peu de jours après il fut nommé colonel et premier aide de

camp du maréchal Ney. En 1806, Jomini rédigea un mémoire sur les probabilités de la guerre de Prusse, où les opérations de la campagne qui allait s'ouvrir et leurs résultats étaient prédits avec justesse. L'empereur, frappé du mérite de ce travail, résolut d'attacher l'auteur à sa personne. Jomini était en effet auprès de Napoléon à la bataille d'Iéna; mais, apprenant que le maréchal Ney s'était jeté avec quatre mille hommes seulement au milieu de l'armée entière du prince de Hohenlohe, Jomini sollicita la permission de voler à son secours, le rejoignit au plus fort du danger, lui donna des renseignements sur sa position, combattit à ses côtés, contribua à le sauver et l'accompagna ensuite à l'occupation d'Erfurt. Il suivit l'empereur à son entrée à Berlin, et lui adressa alors un mémoire important sur la guerre de Pologne. Napoléon, qui n'aimait peut-être pas qu'on pénétrât ses plans et surtout qu'on lui en démontrât les inconvénients, reçut ce travail avec humeur; cependant, il rendit justice plus tard à l'auteur en l'envoyant à la recherche du maréchal Ney, après la bataille de Pultusk. Quoique malade, Jomini s'acquitta de sa mission avec succès, et aida le maréchal dans les dispositions d'une habile retraite. Après la paix de Tilsitt, le colonel Jomini, revenu à Paris avec l'empereur, fut nommé chef d'état-major du maréchal Ney et créé baron. En 1808 il prit une part active à la guerre d'Espagne, et rendit de grands services contre l'armée de Palafox, battue à Tudela, et qu'on eût entièrement coupée si l'on eût suivi la marche qu'il avait proposée sur Almanza. Après la retraite d'Oporto, Jomini contribua à décider le maréchal Ney à partir de la Galice pour marcher au secours du roi Joseph et du corps du maréchal Soult, résolution dont la bataille de Talaveira vint bientôt justifier l'opportunité. Jomini fut chargé d'aller à Vienne en Autriche expliquer à l'empereur, qui s'y trouvait, les motifs de cette opération; mais dans l'intervalle on fit entendre au maréchal Ney que son chef d'état-major s'attribuait tous les succès du corps d'armée placé sous son commandement. Ney mit Jomini à la disposition du major général, qui le laissa sans emploi. Irrité de cette injustice, le colonel Jomini demanda son congé, et se retira en Suisse, d'où il envoya sa démission à deux reprises différentes, pendant qu'il offrait ses services à l'empereur de Russie, alors allié intime de la France, et dont il fut bientôt nommé aide de camp. Toutefois, Napoléon ayant connu les démarches du colonel Jomini auprès d'Alexandre, lui fit transmettre l'ordre impératif de se rendre en toute hâte à Paris, où le duc de Feltre lui donna le choix entre la captivité à Vincennes ou le grade de général de brigade. Blessé de cet acte d'autorité, il accepta le grade, et se vit encore rejeté dans l'état-major du prince de Neuchâtel. Ayant reçu l'ordre de suivre l'empereur dans la campagne de Russie, le général Jomini refusa de tourner son épée contre le prince qui naguère lui avait offert une position honorable, et réussit à se faire nommer gouverneur de Wilna, puis de Smolensk. Il ne manifesta son activité que lorsque la grande armée revint en désordre. Il indiqua alors une ligne de retraite par Wesselava et Gembin sur Molodechno, plus courte et moins difficile que celle de Minsk que Napoléon voulait prendre, et qui était déjà coupée. Ses plans ayant été adoptés, il fut chargé avec Éblé (*voy.* ce nom) de jeter les ponts sur la Bérézina. Jomini suivit l'armée jusqu'à Dantzig, et fut nommé de nouveau, après la bataille de Lutzen, chef d'état-major du maréchal Ney, qui commandait alors quatre corps d'armée. Ses conseils furent en grande partie cause de l'heureuse manœuvre qui assura la victoire de Bautzen. Ney demanda pour Jomini le grade de général de division. Berthier l'empêcha de l'obtenir; bien plus : Jomini fut rayé du tableau d'avancement, et fut encore mis aux arrêts et à l'ordre de l'armée comme remplissant mal ses fonctions, parce qu'il n'avait pas envoyé à temps des feuilles de situation des régiments. Il se décida alors à quitter les drapeaux de la France, et, profitant de l'armistice de Parschwitz, il alla de nouveau offrir ses services à l'empereur Alexandre. Reçu avec distinction au quartier général des alliés, non-seulement il ne livra pas aux ennemis, comme on l'en a accusé, des plans qu'il ne pouvait connaître, mais il résista aux instances qui lui furent faites pour obtenir quelques détails sur l'organisation de l'armée française. L'empereur Napoléon l'a reconnu lui-même à Sainte-Hélène. « C'est à tort, dit-il, que l'auteur de l'*Histoire de la Campagne de Saxe* attribue au général Jomini d'avoir porté aux alliés le secret des opérations de la campagne et la situation du corps de Ney. Cet officier ne connaissait pas le plan de l'empereur; l'ordre du mouvement général, qui était toujours envoyé à chacun des maréchaux, ne lui avait pas été communiqué; et l'eût-il connu, l'empereur ne l'accuserait pas du crime qu'on lui impute. Il n'a pas trahi ses drapeaux : il avait à se plaindre d'une grande injustice; il a été aveuglé par un sentiment honorable. Il n'était pas Français; l'amour de la patrie ne l'a pas retenu. » Promu au grade de lieutenant général et nommé aide de camp de l'empereur de Russie, Jomini servit son nouveau souverain avec zèle. Ce fut à lui que les alliés durent les importantes modifications du plan primitif de Trachenberg, sans lesquelles leur armée eût été compromise entre l'Elbe, le Rhin et la mer du Nord. Il se rendit encore utile à Dresde, à Kulm et à Leipzig. Après cette dernière affaire, il voulait quitter l'armée alliée, où ses services étaient déjà mal appréciés, pour se retirer à Weimar; mais apprenant que les Autrichiens menaçaient les frontières de la Suisse, il rejoignit en hâte l'empereur Alexandre à Francfort, et fut assez heureux pour contribuer à sauver l'indépendance de son pays. On lui a re-

proché aussi d'avoir déconseillé à l'empereur Alexandre le passage du Rhin et l'invasion de 1814. A son avis, il importait en effet à l'équilibre européen que la France restât puissante et maîtresse d'Anvers pour pouvoir contrebalancer la prépondérance maritime de l'Angleterre. Du reste, depuis l'invasion, qu'il n'approuvait pas, Jomini ne prit aucune part aux opérations de la guerre, si ce n'est par quelques conseils qu'on ne lui demandait que dans les moments les plus perplexes. Il se rendit ensuite en Suisse, puis au congrès de Vienne. Revenu à Paris avec l'empereur Alexandre, en 1815, après la pacification, il fit de vains efforts pour sauver la vie du maréchal Ney. Il assista en 1818 au congrès d'Aix-la-Chapelle, et en 1823 à celui de Vérone. Il désapprouva l'expédition d'Espagne, en prédisant que le régime théocratique, que l'on voulait rétablir, ne pourrait pas durer, et amènerait des révolutions plus dangereuses que celles qui avaient éclaté. Chargé de compléter l'éducation militaire du grand-duc Nicolas, il resta premier aide de camp de ce prince à son avénement au trône. En 1828 il fit la guerre de Turquie auprès de l'empereur, et y rendit de grands services, surtout à la prise de Varna, ainsi que dans le plan de la seconde campagne. La Russie lui fut redevable aussi de l'organisation de son Académie militaire, en 1830. Plus tard il se retira à Bruxelles. Il était dans cette ville en 1854, lorsque éclatèrent les hostilités entre la Russie et les puissances occidentales à propos de l'empire ottoman. Le général Jomini se rendit à cette époque à Saint-Pétersbourg. En 1855 il obtint de l'empereur Alexandre II la permission de se retirer de nouveau en Belgique.

Les ouvrages du général Jomini jouissent d'une réputation européenne. Au mérite incontestable d'un excellent tacticien, d'un historien consciencieux, il a su joindre celui d'un écrivain habile ; son style énergique prête du charme aux sujets les plus arides, et il est peut-être le premier auteur militaire qui soit parvenu à se faire lire avec intérêt par les personnes étrangères à la science stratégique.

On a de lui : *Traité des Grandes Opérations Militaires, ou histoire critique et militaire des guerres de Frédéric II comparées à celles de la révolution*; Paris, 1805, 5 vol. in-8° et atlas; Paris, 1811-1816, 8 vol. in-8°; — *Principes de la Stratégie*; Paris, 1818, 3 vol. in-8°; — *Histoire critique et militaire des Campagnes de la Révolution, de 1792 à 1801, précédée d'une introduction présentant le tableau succinct des mouvements de la politique européenne depuis Louis XIV jusqu'à la révolution, avec les principales causes et les principaux événements de cette révolution* (en collaboration avec le colonel Koch); Paris, 1819-1824, 15 volumes in-8° et atlas; — *Vie politique et militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric* (anonyme); Paris, 1827, 4 vol. in-8°; — *Tableau analytique des principales Combinaisons de la Guerre et de leurs rapports avec la politique des États*; 4e édition, Saint-Péterbourg, 1836, in-8°; — *Précis de l'Art de la Guerre, ou nouveau tableau analytique des principales combinaisons de la stratégie, de la grande tactique et de la politique militaire*; 5e édition, considérablement augmentée; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Précis politique et militaire de la Campagne de* 1815, *pour servir de supplément à la Vie politique et militaire de Napoléon racontée par lui-même*; Paris, 1839, in-8°; — *Atlas militaire et portatif pour l'intelligence des relations des dernières guerres, publiées sans plans, notamment de la Vie politique et militaire de Napoléon*; — *Légendes destinées à accompagner l'Atlas militaire et portatif, sur lesquelles sont décrits tous les mouvements des corps ou portions de corps indiqués sur les plans*; — *Appendice au Précis de l'Art de la Guerre*; Paris, 1849, in-8°. On doit en outre au général Jomini : *Plan de la bataille de Rivoli*; — *Cartes des Pyrénées orientales et occidentales*, gravées par Orgiazzi et Nyon; — *Carte générale de la Chaîne des Alpes, contenant la haute Italie, la Suisse et l'Allemagne méridionale, dressée pour l'intelligence de l'Histoire des Guerres de la Révolution*, gravée par Orgiazzi, en quatre feuilles; — *Carte générale d'Allemagne, pour servir à l'intelligence des guerres du grand Frédéric et de celles de la révolution et de l'empire*; — *Observations sur les probabilités d'une guerre avec la Prusse, et sur les opérations qui auront vraisemblablement lieu*; — *Réfutation des erreurs du général Sarrazin sur la campagne de* 1813; — *Réfutation des erreurs du marquis de Londonderry*; — *Polémique stratégique avec le général Ruhle de Lilienstern*; — *Correspondance avec le baron Monnier*; — *Correspondance avec M. Capefigue sur l'invasion de la Suisse par les Autrichiens*; — *Lettre à M. Capefigue sur son Histoire d'Europe pendant le consulat et l'empire*; — *Épîtres d'un Suisse à ses concitoyens*. J. V.

Pascal, *Observations historiques sur la Vie et les Ouvrages du général baron Jomini*. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, t. Ier, p. 148. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Encyclopédie des Gens du Monde*. — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littéraire*. Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemporaine*.

JON (*François* DU), plus connu sous le nom latin de JUNIUS, théologien et philologue français, né à Bourges, le 1er mai 1545, et mort de la peste, à Leyde, le 13 octobre 1602. Son grand-père, Guillaume du Jon, seigneur de La Boffardinière, près d'Issoudun, avait été anobli pour les services qu'il rendit dans l'expédition de la Navarre en 1513

pour rétablir Jeanne d'Albret, et son père, Denys de Jon, s'était attiré la faveur de François I[er], pour avoir fait arrêter à Issoudun le gardien des cordeliers, qui avait injurié du haut de la chaire Marguerite de Navarre. François Junius fit ses premières études au sein de sa famille. Il étudia la jurisprudence dans sa ville natale, dans le dessein de suivre la même carrière que son père, qui avait été pourvu d'une charge de conseiller à Bourges. Après avoir consacré deux ans à cette étude, il se rendit à Lyon, comptant rencontrer dans cette ville l'ambassade que le roi envoyait à Constantinople, et à laquelle il avait le projet de se joindre. Mais il arriva trop tard, et, ne jugeant pas à propos de la suivre, il resta à Lyon, où il se mit à fréquenter les bibliothèques et les cours publics. Il risquait fort de perdre son temps à des études faites sans plan et sans but, quand son compatriote Barthélemy Anneau, principal du collége de cette ville, lui fit sentir la nécessité de se fixer à une seule partie de la science, au lieu de se perdre dans une foule de recherches diverses. Junius eut le bon esprit de sentir la justesse de ce conseil et de le suivre. L'étude avait un tel attrait pour lui, qu'elle le préserva des dissipations de la jeunesse. Il fut moins heureux sous un autre rapport : un disciple d'Épicure ébranla ses convictions religieuses; mais ces germes d'incredulité ne tardèrent pas à être étouffés. Forcé de quitter Lyon à la suite d'un mouvement populaire contre les protestants, dans lequel périt Anneau, il se retira à Bourges auprès de son père, qui réussit à effacer de l'esprit du fils ces fâcheuses impressions, et à lui inspirer même une piété assez vive pour que François Junius voulût se consacrer à l'étude de la théologie. Il se rendit à Genève dans cette intention. Il y était depuis peu de temps, quand son père, envoyé à Issoudun pour informer contre les auteurs d'une sédition, fut assassiné par des fanatiques qui n'avaient pu lui pardonner d'avoir autrefois arrêté le gardien des cordeliers. Privé de ressources, François Junius donnait des leçons pour vivre, tout en continuant ses études.

En 1565, il fut nommé ministre de l'église wallonne d'Anvers. Il exerça ensuite les mêmes fonctions à Limbourg. Accusé d'être le secret instigateur de quelques protestants exaltés qui se portaient à de coupables violences contre les objets du culte catholique, quoiqu'il fût le premier à les blâmer et qu'il fût d'une grande modération dans les affaires religieuses, il jugea prudent de se retirer à Heidelberg. On lui confia la direction d'une petite église des environs de cette ville. En 1568, il fut envoyé dans les Pays-Bas, auprès du prince d'Orange, qu'il suivit en qualité d'aumônier jusqu'au moment où les troupes hollandaises entrèrent en Allemagne. Il retourna alors dans son église, où il resta jusqu'en 1273. A cette époque, l'électeur palatin, Frédéric III, l'appela à Heidelberg, pour travailler, avec Tremellius, à une traduction latine de l'Ancien Testament. En 1578 il fut envoyé à Neustadt, où il enseigna pendant quatorze mois au collége que l'électeur venait d'y établir. Il passa de là à Otterbourg, avec la mission d'y fonder une église réformée, et dix-huit mois après il retourna à Neustadt, d'où il fut appelé à Heidelberg, pour occuper une chaire de théologie. Amené en France par le duc de Bouillon, il fut chargé par Henri IV d'une mission en Allemagne. Il revenait en France après l'avoir remplie, avec l'intention de se fixer dans sa ville natale, quand, en passant à Leyde, il fut instamment prié par les magistrats de cette ville d'accepter une chaire de théologie, qu'il ne crut pas pouvoir refuser. La réputation que ses connaissances et ses ouvrages lui avaient acquise ne tarda pas à offusquer J.-J. Scaliger, qui était peu disposé à souffrir à côté de lui des rivaux, et qui commença aussitôt à le traiter fort mal dans ses livres et dans ses lettres. Mais quand la mort eut délivré le grand humaniste de ce collègue incommode, il rendit justice au mérite du rival, et composa même en son honneur une pièce de vingt-trois vers latins que J.-J. Vossius, qui avait épousé une fille de Junius, rapporte dans la préface de son *De Historicis Latinis*, et qui se trouve aussi dans le tome XVI des *Mémoires* de Nicéron.

Fr. Junius avait une érudition étendue. Il était surtout très-versé dans les langues anciennes. Si ce n'était pas un penseur bien profond, il eut du moins le mérite d'apporter dans son enseignement théologique une louable modération, due, sans aucun doute, à la douceur de son caractère et à un jugement droit. Il se distingua avantageusement, par ce côté, des théologiens de son temps, dont la tolérance n'était pas la vertu dominante.

Fr. Junius a laissé un très-grand nombre d'ouvrages. Outre des éditions annotées de Manilius, de Georges Codinus, des *Épîtres* de Cicéron, de Tertullien; puis des traductions en latin de la version arabe des *Actes des Apôtres*, des deux *Épîtres* de saint Paul *aux Corinthiens*, de la *Démonomanie* de Bodin, des *Mémoires et recherches touchant plusieurs choses mémorables de Dutillet, et du plaidoyer d'Ant. Arnauld pour l'Université contre les Jésuites*; — des *Commentaires* sur le Pentateuque, Ézéchiel, Jonas, Daniel, les *Actes des Apôtres*, les *Épîtres aux Corinthiens*, l'*Épître aux Hébreux*, l'*Épître* de Jude et l'*Apocalypse*, on a de lui les écrits suivants : *Protoctisia, seu creationis a Deo factæ, et in ea prioris Adami, ex creatione integri et ex lapsu corrupti, Historia*; Heidelberg, 1589, in-4°; — *Index expurgatorius*; s. l., 1586, in-16; — *Procatablema ad Veteris Testamenti interpretationem*; Heidelberg, 1585, in-4°; — *Sacrorum Parallelorum Libri tres*; Heidelberg, 1588, et 1610, in-4°; — *Ecclesiastici, sive de natura et administrationibus Ecclesiæ Dei, Libri III*; Francfort, 1581, et

1596, in-8°; traduit en français, sous ce titre : *Ecclesiastic, ou de l'état et des administrations de l'Église de Dieu;* Francfort, 1581, in-8°; — *Academia, ubi de Academiarum ortu et honorum gradibus tractatur;* Heidelberg, 1587, in-4°; — *Defensio Catholicæ Doctrinæ de S. Trinitate personarum in unitate essentiæ Dei;* Heidelberg, 1590, in-4°; une 2e et une 3e suite de cet ouvrage, ibid., 1591, in-4°; — *Eirenicum de Pace Ecclesiæ catholicæ inter christianos, quamvis diversos sententiis, religiose procuranda, colenda atque continuenda;* Genève, 1593, in-8°; traduit en franç. par Fr. Junius lui-même, sous ce titre : *Le paisible Chrétien, ou de la Paix de l'Église catholique;* Leyde, 1593, in-8°; — *Grammatica hebreæ linguæ;* Genève, 1590, in-8°; — *Catholicæ Doctrinæ de natura hominis in peccato jacentis et gratiæ Dei evocantis omnes communiter Collatio;* Leyde, 1592, in-8°, contre Fr. Puccius, qui avait écrit contre la doctrine de la grâce universelle; — *De Observatione politiæ Mosis, quid in populo Dei observari, quid non observari ex ea oporteat;* Leyde, 1593, in-8°; Genève, 1600, in-8°; — *Libellus de Theologia Vera, ortu, natura, formis, partibus et modo illius;* Leyde, 1594, in-8°; — *De Peccato Primo Adami;* Leyde, 1595, et 1614, in-8°; — *Examen enuntiationum et argumentationum quas Gratianus Prosper adversus doctrinam de Deo, baptismo, etc. adduxit;* Leyde, 1596, in-8°; — *De Verbo scripto et non scripto;* Leyde, 1600, in-8°; — *De Ecclesia Liber singularis, ex scriptis ejus de consensu autoris publicatus;* Genève, 1600, in-8°; et dans la quatrième partie de ses *Animadversiones* contre Bellarmin; — *Animadversiones ad controversias Rob. Bellarmini;* Leyde, 1600 et suiv., 7 part. in-8°; — *Orationes de Linguæ Hebraicæ Præstantia et Antiquitate, de promissione, de fœdere, de adjunctis, et Specularius contra Genebrardum;* Leyde, 1608, in-8° : cette dernière partie a pour but de défendre Tremellius contre Génébrard, qui, dans sa Chronologie, l'avait accusé d'avoir copié le travail de Guy Lefèvre de La Boderie dans sa traduction latine du Nouveau Testament; *De Sanctorum Invocatione;* Leyde, 1597, in-4°; — *De Statu Animæ a corpore separatæ post mortem;* 1698, in-4°; — *Méthode des Lieux Communs de la Sainte Écriture, disposez selon l'ordre des chapitres que Calvin a suivi en son Institution;* Leyde, 1599, in-fol.; — *Amiable Confrontation de la simple vérité de Dieu, comprise ès Écritures Saintes, avec les livres de M. Pierre Le Charron;* Leyde, 1599, in-4°; — *Oratio panegyrica de Ratione Academiarum;* Leyde, 1600, in-4°; — *De Sacramentis in genere;* Leyde, 1601 et 1602, in-4°; — *De Resipiscentia;* Leyde, in-4°; — *Animadversiones ad R. Bellarminum de translatione imperii romani ad Francos;* s. l. (Saint-André), 1602, in-8°; — *De Justificatione Hominis coram Deo;* Leyde, 1602, in-4°; — *De Conciliis, Synodis et Synodalibus judiciis, magistratusque summi in talibus jure atque officio;* Francfort, 1614, in-8°; — *Vita Franc. Junii Biturecensis, ab ipso nuper conscripta et edita a Paulo Merulo;* Leyde, 1594 (ou 1595), in-4°; — *Opera Theologica;* Genève, 1607, et 1613, 2 vol. in-fol. C'est le recueil de tous ceux des précédents ouvrages qui se rapportent à la théologie, auxquels on a joint un *Compendium Theologiæ*, fait en commun avec Gomar, et un certain nombre des thèses publiées d'abord séparément; Meursius, Teissier, Lelong, et Jœcher lui attribuent encore plusieurs autres ouvrages, sans preuves suffisantes. La bibliothèque de Bâle possède plusieurs lettres inédites de ce savant; il y en a aussi quelques-unes dans la collection Dupuy. D'autres ont été publiées par Colomiès dans le recueil des lettres de Vossius; Londres, 1690, in-fol. Son œuvre capitale est la traduction latine de l'Ancien Testament, qu'il fit avec Tremellius. Cette traduction parut d'abord en cinq parties sous ces titres : *Bibliorum Pars I, id est quinque libri Moschis latini recens ex hebræo facti, brevibusque scholiis illustrati ab Junio Tremellio et Fr. Junio;* Francfort, 1575, in-fol.; — *Pars II, id est libri historici;* Francfort, 1576, in-fol.; — *Pars III, id est libri poetici;* Francfort, 1579, in-fol.; — *Pars IV, id est libri prophetici;* Francfort, 1579, in-fol.; — *Libri Apocryphi, sive appendix Testamenti Veteris latina recens e græco sermone facta et notis brevibus illustrata per Fr. Junium;* Francf., 1579, in-fol. Junius retoucha cette traduction après la mort de son collaborateur; elle fut réimprimée avec ces corrections, à Londres, 1584, in-8°; la traduction du Nouveau Testament par Th. de Bèze y est jointe. Elle eut en une vingtaine d'années vingt éditions : celle de Genève, 1617, in-fol., contient de nouvelles notes de Junius; celle de Hanau, 1622, 2 vol. in-fol., renferme de plus un bon indice de Paul Toussaint; celle de Herborn, 1643, 4 vol in-fol., est recherchée pour les notes de Piscator; elle a été imprimée pour la dernière fois à Zurich, en 1764, in-8°. Cette traduction, trop exaltée par les uns et trop rabaissée par les autres, est en réalité fort inégale : elle serre parfois le texte de si près qu'elle en devient obscure, et d'autres fois elle se perd en des gloses inutiles ou arbitraires et sentant un peu trop l'érudition rabbinique. On peut consulter sur sa valeur Richard Simon, *Histoire critique de l'Ancien Testament*, pag. 326-327; et Meyer, *Geschichte der Schriftauslegung* (Histoire de l'Interprétation de la Bible), tom. II, pag. 303 à 307.

Michel Nicolas.

Vita P. Junii Bituricensis, ab ipsomet conscripta; Leyde, 1595, in-4°, et dans le t. I de ses *Opera Theologica.* — *Oratio in Funer. Franc. Junii*, par Fr. Gomar; Leyde, 1602, in-4°. — Melch. Adam, *Vitæ Theologorum exterorum.* — Ant. Teissier, *Eloges des Hommes Savants.* — Bayle, *Diction. Hist.* — Meursius, *Athenæ Batavæ.* — Colomiès, *Gallia Orientalis.* — G. J. Vossius, *De*

Historicis Latinis, préface. — Nicéron, *Mém.*, tom. XVI. — MM. Haag, *La France Protest.*, t. IV, p. 381-390.

JON (*Jean-Casimir* DU), en latin JUNIUS, fils du précédent, né à Heidelberg, et mort à Gertrudenburg. Son père le destinait à l'étude de l'hébreu; mais il quitta les lettres pour les armes, à la sollicitation de son oncle Jean Cornpute, qui lui donna la lieutenance dans une compagnie qu'il commandait. Il paraît cependant qu'il n'abandonna pas tout à fait la culture des lettres, ou qu'il y revint, puisqu'on a de lui une Apologie en flamand de la harangue de Dredlei Carleton, ambassadeur du roi Jacques Ier, contre Jacq. Taurin, ministre arménien d'Utrecht. M. N.

Bayle, *Diction. Historiq.* — MM. Haag, *La France Protest.*, tom. I, pag. 390.

JON (*François* DU), en latin JUNIUS, fils du précédent, jurisconsulte hollandais, né à Embden, le 20 septembre 1624, et mort à Groningue, vers la fin du dix-septième siècle. Il étudia la jurisprudence à Utrecht et à Leyde et prit ses grades à Groningue. Après avoir voyagé en France et en Suisse, il fut nommé professeur de droit à Groningue. On a de lui : *Supplementa in J. Steinbergii Collegium Wesembecianum*; Groningue, 1658, in-4°. M. N.

Bayle, *Diction. Historiq.* — MM. Haag, *La France Protest.*, tom. I, pag. 390.

JON (*François* DU), en latin JUNIUS, philologue, fils de Franç. Junius de Bourges, né à Heildeberg en 1589, et mort à Windsor, chez Isaac Vossius, son neveu, le 19 novembre 1677. Il étudia d'abord les mathématiques, dans l'intention d'entrer dans le génie militaire; mais la paix de 1609 lui ayant enlevé l'espoir de faire son chemin dans cette carrière, il tourna ses vues vers la littérature et la théologie. Ses études terminées, il vint en France visiter ses parents, et vers 1620 il passa en Angleterre, où il se fixa. Le comte d'Arundel le prit pour bibliothécaire. Ces fonctions, qu'il remplit pendant trente ans, lui donnèrent le moyen de satisfaire son goût pour les recherches littéraires. Le hasard ayant fait tomber entre ses mains quelques ouvrages écrits en anglo-saxon, il prit du goût pour cette langue, et se mit à l'étudier, en la comparant avec d'autres dialectes du nord qui avaient de l'analogie avec elle. En 1650, cédant aux instances d'une de ses sœurs qui habitait les Pays-Bas, il retourna sur le continent pour passer quelque temps au sein de sa famille. Mais il y était à peine arrivé, qu'ayant appris que les habitants d'un petit canton de la Frise parlaient un idiome ancien et différent de celui de leurs voisins, il s'empressa d'aller s'établir au milieu d'eux. Il consacra deux ans à composer la grammaire et le dictionnaire de cette langue, qui était, comme il le prouva, un dérivé du saxon. Il retourna en Angleterre en 1675. En octobre 1676, il se retira à Oxford, comptant y terminer tranquillement sa carrière au milieu de ses amis. Mais étant allé, au mois d'août de l'année suivante, passer les vacances à Windsor, chez son neveu, Isaac Vossius, il tomba malade et finit là ses jours.

Fr. Junius était un homme de mœurs simples et pures, sans ambition, livré tout entier à l'étude, son unique plaisir. Il travaillait quatorze heures par jour, et il ne quittait presque jamais son cabinet, et n'éprouva jamais aucune incommodité de cette vie sédentaire. On a de lui : *De Pictura Veterum Libri III*; Amsterdam, 1637, in-4°; traduit en anglais par lui-même, avec des corrections et des additions, Londres, 1638, in-4°; et en hollandais, Middelbourg, 1659, in-4°. La traduction anglaise est dédiée à la comtesse d'Arundel, pour laquelle il la fit. L'ouvrage original a eu une seconde édition, due à J. G. Grævius, Rotterdam, 1694, in-fol.; elle est augmentée d'une vie de l'auteur par ce dernier, et d'un dictionnaire des principaux peintres, graveurs, sculpteurs, architectes et mécaniciens de l'antiquité, avec l'indication de leurs ouvrages. Ce dictionnaire avait été laissé inédit par Junius, qui n'avait pas trouvé, dit-on, d'éditeur disposé à s'en charger. Les dates de la notice biographique qui est en tête de ce volume ne sont pas toujours exactes; — *Observationes in Willerami Paraphrasim Francicam Cantici Canticorum*; Amsterdam, 1655, in-8°. La paraphrase de Willeram avait été déjà publiée par Paul Merula; Leyde, 1598, in-8°; les notes dont Junius l'accompagne témoignent d'une grande connaissance des langues du Nord; — *Annotationes in harmoniam latino-francicam quatuor evangelistarum latine a Tatiano confectam*; Amsterdam, 1655, in-8°; — *Cædemonis Paraphrasis poetica Geneseos*; Amsterdam, 1655, in-4°; — *Quatuor D. N. J. C. Evangeliorum Versiones perantiquæ duæ, gothica scilicet et anglo-saxonica, quarum illam ex celebri codice argenteo nunc primum deprompsit Fr. Junius; hanc autem ex codicibus manuscriptis collatis emendatius recudi curavit Thom. Mareschallus, cujus etiam observationes in utramque versionem subnectuntur. Accedit et glossarium gothicum cum alphabeto gothico, runico, anglo-saxonico, aliisque, opera ejusdem Fr. Junii*; Dordrecht, 1665, 2 vol. in-4°. La version gothique est celle d'Ulphilas. Fr. Junius la prit dans le *Codex argenteus*, apporté en 1655 par Isaac Vossius de Stockholm en Hollande. Ce manuscrit a plusieurs lacunes considérables, qui se trouvent aussi dans l'édition qu'en donna Junius; — *Etymologicum anglicanum, edente Edw. Lye; accessit Hicksii Grammatica Anglo-Saxonica*; Oxford, 1743, in-fol. — On a de Junius plusieurs lettres dans le recueil de celles de G.-J. Vossius publié par Colomiès; Londres, 1690, in-fol. Il laissa un grand nombre d'ouvrages inédits qu'il légua, avec sa bibliothèque, à l'université d'Oxford. Grævius en donne la liste à la suite de la Vie qu'il a écrite de Junius, dans la 2e édit. du *De Pictura Veterum*; elle est reproduite dans

Dictionnaire de Chaufepié et dans le *Catalogus Manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*. Le plus important de ces ouvrages inédits est un *Glossarium quinque Linguarum Septentrionalium*, en neuf vol. in-fol. Jean Fell, évêque d'Oxford, se proposait de le publier : il en avait fait exécuter déjà une copie; mais il ne donna pas suite à cette entreprise. Michel Nicolas.

Sa Vie par Grævius, dans la 2e édit. du *De Pictura Veterum*, dans les *Athenæ Oxonienses* et dans les *Memoriæ* de Fr. Gasp. Hagen. — Bayle, *Diction. Histor.* — Chaufepié, *Diction. Histor.* — Nicéron, *Mémoires*, tom. XVI. — MM. Haag, *La France Protest.*, tom. IV, p. 390 et suiv.

JON ARESON *Voy.* Areson.

JONA BEN GANACH, nommé en arabe *Aboul-Walid Mervam* et cité par les Juifs sous le nom de *R. Marinos*, le plus célèbre grammairien juif après Juda Chajug, vivait vers le milieu du onzième siècle à Cordoue, où il exerçait la médecine. Tous ses écrits sont en arabe, langue qu'il maniait mieux, à ce qu'on prétend, que la plupart de ceux de ses coreligionnaires qui s'en sont servis. Il a consacré six livres à compléter ou à compléter les théories grammaticales de Juda Chajug, dont il reconnaissait cependant le mérite, et à défendre ses propres observations grammaticales contre les objections qu'elles soulevèrent. On a encore de lui : *Qtab Altanquigh* (Livre de Recherche), ouvrage étendu, divisé en deux parties, contenant la première une grammaire hébraïque et la seconde un lexique de cette langue. Quelques fragments en ont été publiés par S. D. Luzzatto; Prague, 1841, in-8°; cet ouvrage, écrit en arabe et traduit ensuite en hébreu, a été d'une grande utilité aux grammairiens, aux lexicographes et aux exégètes juifs, qui néanmoins lui préfèrent en général les écrits de Juda Chajug; — un ouvrage de médecine sous ce titre : *Qtab altalquitz* (Livre des Remèdes simples); — un livre de philosophie dirigé contre ceux qui soutenaient l'éternité de la matière. M. N.

Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, pag. 486; tom. III, p. 371; tom. IV, p. 846. — Wustenfeld, *Geschichte der arabisch. Ærzte*; 1840, p. 86.— Munk, *Notice sur Saadia*, pag. 12 et suiv. — Ewald et Dukes, *Beitræge zur Geschichte der ältesten Auslegung und Spracherklærung des Alt. Testam.*, tom. I, p. 126-150, tom. II, pag. 170-175. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, t. I, p. 315 et 316.—Une Notice par L. Dukes, dans *Literaturblatt des Orients*, 1837, n° 10.

JONABAD, fils de Réchab, vivait en 884 avant J.-C. Il vivait sobrement et s'abstenait de vin. Il renonça aussi aux richesses. Il imposa à ses descendants l'ordre d'adopter le même genre de vie, et fonda ainsi la secte des *Réchabites*. Au rapport de Josèphe, Jonabad était un homme de bien; ce fut lui que Jéhu conduisit sur son char à Samarie pour le faire assister au châtiment qu'il infligea aux faux prophètes et à tous ceux qui poussaient le peuple à l'idolâtrie. V. R.

Rois, IV, c. 10. — Josèphe, *Antiq.*, IX, c. 6.

JONÆ ou JONSEN (*Gisle*), érudit islandais, né en 1513, à Hraungerde, mort le 30 août 1587, à Skalholt. Fils d'un ecclésiastique, il reçut sa première éducation de l'abbé Alexio, et acheva ses études sous la direction de l'évêque Ogmund, qui le fit entrer dans les ordres et lui donna la cure de l'église cathédrale de Skalholt. Pourvu de la prébende de Gelardal en 1546, il remplit dans la suite les fonctions d'official auprès des évêques Eissur Einarsen et Morten Einarsen. En 1550, son adhésion aux doctrines de Luther le fit excommunier par l'évêque Jon Areson, qui, en outre, lui enleva son emploi et confisqua ses biens. Jonsen se rendit aussitôt à Copenhague, se justifia, et réussit à faire annuler cet abus de pouvoir. Élu en 1556 au siége épiscopal de Skalholt, il fut sacré l'année suivante en Danemark. Il se maria deux fois. On a de lui : *Le LIIIe Chapitre d'Isaïe*; Copenhague, 1557, avec une préface du P. Palladius; — *Histoire de la Destruction de Jérusalem*; ibid., 1557; — *Margarita Theologica*; ibid., 1558; — *Psaumes*, trad. en islandais; ibid., 1558; — *Epistola ad Joh. Hennichium pastorem*; Francfort, 1587. P. L—y.

Harboe, *Afhandling om Reformationem i Island.* — Finn Jonsson, *Historia ecclesiasticæ Islandiæ.*

JONÆ (*Petrus*), théologien suédois, né dans l'Helsingeland, mort en 1607. Nommé professeur de théologie à Upsal, en 1568, il s'opposa à l'introduction de la liturgie composée par le roi Jean III. Il fut jeté en prison pour avoir écrit : *Liturgia Suecanæ Ecclesiæ catholica et orthodoxiæ conformis*; Stockholm, 1576, in-fol. Il s'échappa, et vint en Allemagne, où il fut rejoint par sa femme, qui fuyait les persécutions. Le duc de Sudermanie (Charles IX), qui protégeait les luthériens suédois, le rappela, et le nomma évêque de Strengnæs. Jonæ ne put entrer en fonctions qu'en 1593. On l'accusa de simonie. Chargé par Charles IX de faire une nouvelle traduction suédoise de la Bible, d'après la dernière édition allemande, il écrivit à ce sujet : *Observationes Strengnenses*; 1602. On a encore de lui : *Apologia in satisfactionem negatæ liturgiæ*; 1686; — *Apologia pro innocentia sua et totius cleri*; 1589. E. B.

Gezelius, *Dict.* — Reuterdahl, *Svenska Kyrkans Hist.*

JONÆ (*Arngrim*), en islandais Jonsson, en danois Johnsen, savant islandais, né en 1568, à Videsal, d'où ses descendants ont pris le nom de *Vidalin*, mort en 1648. Après avoir étudié à Copenhague (1585-1589), il devint recteur du collége de Holum, prit les ordres, et fut nommé, en 1627, coadjuteur de l'évêque de cette ville, Gudbrand Thorlaksen. A la mort de ce dernier, il refusa la dignité épiscopale, afin de se livrer exclusivement à l'étude. Il fut l'un des plus zélés promoteurs des études relatives à l'ancienne Scandinavie. On a de lui : *Brevis Commentarius de Islandia*; Copenhague, 1593, in-4°; Hambourg, 1609, in-4°; où il réfute des erreurs accréditées par Munster, Frisius, Ziegler, O. Magnus et d'autres; — *Crimogæa, sive Rerum Islandicarum Libri tres*; Hambourg, 1609, 1614 et 1650, in-4°. Cet ouvrage important, où l'auteur

disculpe ses compatriotes de plusieurs graves reproches qui leur avaient été adressés, traite de l'histoire, des lois et des mœurs des Islandais primitifs; — *Anatome Blefkeniana;* Holum, 1612, in-4°; Hambourg, 1613, in-4°, réfutation de l'*Islandia* de Blefken, publiée à Leyde, 1607; — *Epistola pro Patria defensoria;* Copenhague, 1618; — *Specimen Islandiæ historicum et magna parte geographicum;* Amsterdam, 1643, in-4°; — *Groenlandia*, ouvrage écrit en latin et traduit en islandais d'après le manuscrit par Einar Ejolfssen; Skalholt, 1688, in-4°, et en danois par Bussæus; Copenhague, 1732, in-8°; — Lettres dans *Olai Wormii et doctorum virorum ad eum Epistolæ*. E. B.

Bayle, *Dict. hist.* — Gerh. Treschow, *Danske Jubel-Lærere;* Copenhague, 1753, in-4°, p. 169. — Johannæus, *Hist. eccles. Islandiæ*, t. III, p. 443-449. — Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litter.-Lex.*

JONÆ (*Runolf*), grammairien islandais, mort de la peste, en 1654, à Christianstad (Scanie). Fils d'un pasteur, il fut recteur des colléges de Holum (1644-1649) et de Christianstad. On a de lui: *Homagium islandicum;* Copenhague, 1650, in-4°; — *Grammaticæ islandicæ rudimenta*, ibid., 1651, in-4°; réédité par Hickesius, dans ses *Institutiones Grammaticæ Anglo-Saxonicæ*, Oxford, 1689, in-4°, et dans le t. I de son *Thesaurus;* — *Linguæ Septentrionalis Elementa;* ibid., 1651, in-4°.

Un autre JONÆ (*Jonas*), né en Islande en 1749, fut nommé en 1788 administrateur du district de Strande, et mourut en 1831. Il publia *Orkneyinga Saga, sive Historia Orcadensium*, texte islandais et trad. latine; Copenhague, 1780, in-4°. E. B.

Nyerup et Kraft. *Dansk-norsk Litt.-Lex.*

JONÆ ou **JONSEN** (*Svein*), traducteur islandais, né en 1603, mort en 1687. Destiné au sacerdoce, il alla, suivant l'usage de ses compatriotes, faire ses études à l'université de Copenhague, et occupa ensuite dans son pays diverses fonctions ecclésiastiques. Il fut un des collaborateurs de la version islandaise de la Bible, imprimée à Holum, en 1644, par les soins de l'évêque Skuleson. Il a également traduit dans sa langue natale plusieurs ouvrages de théologie, tels que le *Magnalia Dei* d'Heberger et le *Véritable Christianisme* d'Arnd. P. L—Y.

Jonsson, *Historia Ecclesiasticæ Islandiæ.*

JONÆ ou **JONSEN** (*Stein*), prélat islandais, né vers 1665, mort le 2 décembre 1739, à Holum. Il descendait d'une pauvre famille de prêtres, et son père, Jon Thorgeirsen, avait eu trente-quatre enfants de ses quatre mariages. Envoyé à dix-huit ans à l'école de Holum, il étudia la théologie à Copenhague, entra dans les ordres, et revint dans son pays, où il fut attaché, en 1692, à la cathédrale de Skalholt. Après avoir administré les cures d'Hiternes et de Setberg, il fut élu, en 1711, au siége épiscopal de Holum. On a de lui: la traduction de l'*Anthropologie* de Lassenius; Holum, 1713, in-8°; — des *Taare-Perse* de Rachlov; ibid., 1719, in-8°; — des *Prédications sur la Passion*, ibid., 1723-1740, in-8°; — de la *Bible;* ibid., 1728, in-folio; — *Psalterium triomphale;* Copenhague, 1742, in-8°, etc. P. L—Y.

Finn Jonsson, *Historia Ecclesiasticæ Islandiæ.*

JONAS, fils du prophète Amathi, l'un des douze petits prophètes, natif de Geth-Epher, vivait dans la seconde moitié du huitième siècle avant J.-C. Il prophétisa sous Jéroboam II, roi d'Israel et sous Osias, roi de Juda, à qui il prédit plusieurs victoires sur les Syriens. En 771, Jonas reçut du Seigneur la mission de prédire la destruction de Ninive, à cause des crimes de cette ville. Le prophète n'obéit pas, et s'enfuit vers Tarsus. Il s'embarqua à cet effet sur un navire sur lequel Dieu souffla une tempête si violente que les mariniers jetèrent à la mer toutes leurs marchandises. Ils consultèrent ensuite le sort pour connaître la cause du sinistre, et ce sort désigna Jonas, qui pria les mariniers de le sacrifier pour le salut de tous. Il fut jeté à la mer, et la tempête cessa. Une *baleine* ou quelque autre monstre marin avala le prophète, et le garda trois jours et trois nuits dans ses entrailles. Rejeté sur la terre, Jonas reçut de nouveau l'ordre de se rendre à Ninive. Cette fois il obéit, et prédit que dans quarante jours la ville serait détruite. Mais les habitants firent pénitence, et Dieu leur pardonna. Jonas craignit alors de passer pour un pseudo-prophète; il se retira à quelque distance de Ninive, et se plaça sous un lierre, dont le Seigneur accrut en une nuit le feuillage pour garantir Jonas contre la chaleur. Le prophète se sentit heureux de cette faveur; mais, la nuit suivante, Dieu envoya un ver qui piqua et dessécha l'arbre: Jonas se trouva exposé au soleil le plus ardent, et, dans l'excès de sa douleur, il souhaita la mort. Dieu lui donna alors le sens de ses ordres divins: « Si tu témoignes, lui dit l'Être suprême, tant de douleur pour la perte d'un lierre que tu n'as pas contribué à faire croître, comment peux-tu trouver mauvais que je me laisse fléchir pour accorder le pardon d'une si grande ville, où se trouvent plus de cent vingt mille personnes qui ne sont pas même dans l'âge de discerner entre le bien et le mal? »

Le livre de Jonas est venu jusqu'à nous; il est divisé en quatre chapitres. Une tradition hébraïque fait de Jonas le fils de la veuve de Sarepta, ressuscité par Élie. Cette tradition ne repose sur aucune preuve concluante; il est tout aussi incertain que Jonas ait été disciple d'Élisée. V. R.

Prophète Jonas. — Winer, *Bibl. Real-Lexicon.*

JONAS, hagiographe italien, né à Suse, en Ligurie, mort en 691, à l'abbaye de Marchiennes, diocèse d'Arras, si toutefois, comme le suppose dom Rivet, l'historien Jonas et Jonatus, premier abbé de Marchiennes, sont le même personnage sous deux noms différents. Mais cette identité n'est pas bien prouvée. Il est, en effet, peu vraisemblable que Jonas, moine de Bobbio

is l'année 618, et secrétaire d'Attale, abbé de ...tte maison, alors âgé, comme il semble, d'au ...oins vingt-cinq ans, ait vécu jusqu'à l'année ...91. Nous remarquons que les auteurs du *Gal-ia Christiana* n'ont pas reproduit l'hypothèse ...es auteurs de l'*Histoire littéraire*. Ce qui ...rmet de croire qu'ils ne l'ont pas trouvée suf-...samment justifiée. Quoi qu'il en soit, on doit ...Jonas, moine de Bobbio, les *Vies de saint Co-...mban, de saint Attale et de saint Bertulfe, ...bés de Bobbio; de saint Eustase, abbé de ...uxeu, et de sainte Fare, abbesse d'Evoriac*, ...*Faremoutier*, opuscules tour à tour publiés ...ns le recueil de Bollandus et dans les *Acta ...nctorum* de Mabillon. Il a aussi retouché la ...ie *de saint Jean de Réomé*, publiée de même ...r Mabillon et par Bollandus ainsi que par le ... Rouvier dans son *Histoire de Moutier Saint-...ean*. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. III, p. 608. — *Gallia ...rist.*, t. III, col. 255, 288.

JONAS, évêque d'Orléans, né dans l'Aquitaine, ...rt en 843. Successeur de Théodulfe sur le ...ège épiscopal d'Orléans, Jonas parut dans les ...res de cette église dès l'année 825. Il obtient ...rs un diplôme de Louis le Débonnaire pour ...bbaye de Saint-Mesmin, nouvellement restaurée. ... la même année, il siège au concile de Paris, ...est envoyé à Rome, avec Jérémie, archevêque ...Sens, porter au pape les résolutions de ce ...ncile. Il paraît ensuite dans un autre concile ...Paris en 829; puis il assiste aux synodes de ...ns en 833, de Thionville en 835, et d'Aix-la-...apelle en 837. C'est lui qui fut spécialement ...rgé, après la clôture de cette dernière assem-...ée, de faire restituer aux moines de Saint-Ca-...is les possessions que les évêques du Mans ...r avaient ravies, en s'appuyant sur des titres ...uduleux. Berthold, moine de Saint-Mesmin, ...pelle Jonas un *autre Homère* :

Alter Homerus enim nostro jam diceris ævo.

C'est un éloge assurément emphatique. On ...ore même aujourd'hui ce qui a pu, nous ne ...ons pas autoriser, mais simplement engager ...moine Berthold à comparer Homère et Jonas; ... tous les écrits qui nous restent de cet illus-... évêque sont en prose, si ce n'est une préface ... douze vers à l'adresse du roi Pépin. Dans l'é-...mération que fait Berthold des mérites de ...as, on comprend mieux ce qui suit :

Ingenio si quidem calles, sophiaque redundas,
Ambrosio prudens eloquioque nites;

...as fut, en effet, un des plus éclairés, des ...s sages, et, pour ne pas trop scrupuleusement ...ser ses mots, un des plus éloquents écrivains ...son siècle. Le premier de ses ouvrages par ...re de dates, a pour titre : *De Institutione lai-...li*, ou *Via recta et antiqua*; il a été publié ...s le *Spicilegium* de Luc d'Achery, et nous ...avons, en outre, une traduction française, ...te au milieu du dix-septième siècle par dom ...seph Mège, sous le titre de : *La Morale chrétienne de Jonas*. C'est un recueil de sentences touchant les obligations de la vie civile, empruntées pour la plupart aux Pères latins, mais toutes, du moins, commentées par Jonas en des termes fort intéressants. Il ajoute, en effet, aux lieux communs qui ne peuvent manquer dans un ouvrage de ce genre, des traits qui se rapportent aux mœurs de son temps. Un autre opuscule de Jonas, également édité par d'Achery, a pour titre *De Institutione regia*. Desmares l'a traduit en français, en 1662 : *Instruction d'un roi chrétien, par Jonas, évêque d'Orléans*; Paris, in-8°. Il serait bon de comparer ce traité de Jonas avec ceux de Budé, d'Érasme, de Fénelon, qui portent à peu près le même titre. On verrait, dans les uns et dans les autres, les mêmes maximes en ce qui regarde les droits et les devoirs des rois; mais les notables variantes que l'on ne manquerait pas de remarquer dans le développement de ces maximes ferait apprécier la différence qui existe entre les temps dont ces divers ouvrages expriment à la fois les tristes pressentiments et les douces espérances. L'ouvrage le plus souvent cité de Jonas est celui qui est intitulé *De Imaginibus*, et qui a été inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, tome XIV de l'édition de Lyon, après avoir été déjà publié plusieurs fois à Cologne, à Anvers, à Paris. C'est une vive réponse à tout ce que Claude, évêque de Turin, avait écrit contre les images. Enfin, Baluze et Mabillon attribuent à Jonas, évêque d'Orléans, l'*Histoire de la Translation de saint Hubert*, publiée au tome V des *Acta SS. Ord. S. Benedicti*. B. H.

Gallia Christiana, t. VIII, col. 1423. — *Hist. Litt. de la France*, t. V, p. 20.

JONAS (*Justus*), l'aîné (1), célèbre réformateur allemand, né à Nordhausen, le 5 juin 1493, mort à Eisfeld, le 9 octobre 1555. Son père était bourgmestre de la ville de Nordhausen, et se distingua, selon Melanchthon (*Syntaxis*, 1539), par son éloquence. Justus Jonas reçut une bonne éducation, et vint dès l'âge de treize ans à l'université d'Erfurt, où il reçut, en 1510, déjà le grade de maître ès-arts. Bientôt après il se rendit à Wittemberg, pour y terminer ses études de droit; puis, en 1516, il retourna à Erfurt, où il obtint une place de professeur. La réformation trouva un défenseur ardent en Jonas, et le décida à abandonner la jurisprudence pour s'adonner exclusivement à l'étude de la théologie. Les conseils d'Érasme de Rotterdam et de Luther qui, de

(1) Son véritable prénom est *Jodocus*. Depuis 1523 seulement il avait adopté celui de *Justus*, sous lequel il est le plus connu. Cette circonstance a été cause que plusieurs écrivains ont pris Justus Jonas et Jodocus Jonas pour deux hommes différents. Seckendorf déjà, dans son *Commentar. de Lutheranismo*, a démontré que cela était une erreur. En parlant du voyage de Luther à Worms, il dit : *Comites habuit Jodocum* (*sive, ut postea nomen suum scribere solebat, Justum*), *Jonam, etc.* (lib. I, p. 152).

bonne heure, avaient déviné la portée de l'esprit de Jonas, contribuèrent beaucoup à ce changement de carrière. En 1519 Jonas fut nommé recteur de l'université d'Erfurt, et, durant le court espace de temps qu'il occupa cette place, il parvint à introduire des réformes importantes dans l'organisation de la faculté de philosophie. Il y créa huit nouvelles chaires, pour la langue latine, la langue grecque et la philosophie proprement dite; il abolit aussi les fêtes données par le corps universitaire et qui absorbaient des sommes considérables. En 1521 Jonas accompagna Luther à Worms. Ulrich de Hutten, dans une lettre très-affectueuse (*Œuvres de Hutten*, édition de Munich, IV, p. 493), le loua beaucoup de cette démarche; mais Érasme, qui n'approuvait point tous les actes de Luther, en exprima son mécontentement dans une longue lettre, adressée à Jonas peu de temps après la clôture de la diète de Worms (*Opus Epistolar. Erasmi;* Bâle, 1549, p. 577-581). Le grand humaniste regrettait surtout que les agitations, dans lesquelles se passait la vie des hommes de la réforme, allaient ravir Jonas aux belles-lettres. Ce dernier resta cependant fidèle à Luther, et depuis cette époque les relations amicales qui avaient existé entre Jonas et Érasme cessèrent entièrement.

De Worms, Jonas se rendit à Wittemberg, pour prendre possession de la chaire que la mort du jurisconsulte Henning Gœde venait de laisser vacante. Mais bientôt après il changea cette place contre une chaire de théologie, et ce fut à partir de ce moment qu'il entreprit d'agir avec vigueur contre l'Église romaine. Ses cours publics, dans lesquels il expliquait la Bible, et ses sermons eurent du retentissement dans tout le monde chrétien : ils furent suivis d'une réforme radicale de l'office divin introduit dans l'église du chapitre de Wittemberg. Luther et Melanchthon devinrent ses amis intimes et le consultèrent pour toutes les démarches importantes. Jonas collabora activement à la rédaction de la Confession d'Augsbourg, et la défendit avec énergie contre les attaques qui arrivèrent bientôt de toutes parts. Ce fut notamment lui qui s'opposa à l'introduction des messes privées dans le culte protestant, concession que quelques réformés avaient proposée pour rendre la conciliation avec l'Église romaine plus facile. Voyez à ce sujet Jonas, *Judicium de missa privata* (Cælestin., I, p. 285-286).

En 1536, Jonas prêcha la réforme dans la ville de Naumbourg. Il fut soutenu par l'électeur de Saxe; mais il eut à lutter contre un évêque catholique qui opposa la résistance la plus vive à l'établissement du culte évangélique. Jonas remporta cependant une victoire décisive, et se rendit l'année suivante à Smalkalde, où il souscrivit aux articles dits de *Smalkalde* et où il se lia avec des princes protestants qui l'engagèrent à venir introduire la réforme dans leurs pays. C'est ainsi que, dans la suite, Jonas apparut à Leipzig, à Meissen, à Dresde et particulièrement à Halle, où il eut l'intendance supérieure des affaires ecclésiastiques de cette ville. Luther l'y vint voir à différentes reprises. Lors de son dernier passage à Halle, il le pria de l'accompagner à Eisleben; ce fut Jonas qui, après avoir été présent au lit de mort de sa maître, et après avoir prononcé son panégyrique dans l'église de Saint-André d'Eisleben, conduisit le cortége qui transporta les dépouilles mortelles du réformateur à Wittemberg. Durant la guerre de Smalkalde, le duc Maurice de Saxe prit possession de la ville de Halle (1546) et exigea du sénat l'expulsion de Jonas. Ce dernier se retira alors à Eisleben; mais l'électeur de Saxe qui, peu de temps après, s'empara des diocèses de Magdebourg et de Halberstadt, réinstalla Jonas à Halle. La tranquillité dont il jouit pendant quelques mois fut troublée par la victoire que Maurice remporta à Muhlberg sur l'électeur (1547). Jonas fut forcé de s'enfuir et de chercher un asile à Hildesheim. Il resta dans cette ville pendant neuf mois. Melanchthon, étant parvenu dans cet intervalle à modifier les opinions de Maurice, Jonas obtint de ce dernier un sauf-conduit, et put retourner à Halle; mais il ne lui fut pas permis de prêcher en public. Il demeura cependant dans cette ville jusqu'en 1551, et accepta la place de surintendant des affaires ecclésiastiques et de prédicateur de la cour de Cobourg. Deux ans avant sa mort, et affaibli par l'âge, il s'établit à Eisfeld en qualité de pasteur de cette ville et d'inspecteur des églises du district d'Eisfeld. Il avait été trois fois marié, et laissa une nombreuse famille.

Jonas, après Luther et Melanchthon, est peut-être celui qui a le plus contribué à répandre les doctrines du protestantisme. Profondément versé dans la langue latine et la langue allemande, il s'attacha surtout, par ses traductions, à populariser les œuvres de Luther et de Melanchthon. C'est lui, entre autres, qui a donné le texte allemand des *Thèses* contre les indulgences. Jonas ne possédait pas toute l'élégance avec laquelle Melanchthon écrivit le latin; mais, comme auteur allemand, il n'était pas inférieur à Luther. On a de lui (1): *Præfatio in Epistolas divi Pauli Apostoli ad Corinthios, Erphurdiæ ad Christianæ philosophiæ studiosorum ordinem habita ab eximio viro D. Jodoco Jona Northusano, juris designata, D. Canonico ibidem apud D. Severi; cum Epistola D. Mosellani ad eumdem. Huic addita est una, multum dissimili argumento Eobani Hessi, præfatiuncula in Enchiridon militis christiani;* Erfurt, 1520, in-4°; — *Epitome Judicii J. Jonæ, præpos. Wittenb., de corrigendis Cærimoniis*

(1) Presque tous ses ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois. Nous nous contentons à citer ci-dessous les éditions principales.

(1523); — *D. J. Jonæ Judicium de corrigendis in templo omnium divorum cærimoniis* (1523); — *Adversus Jo. Fabrum, Constantiensem vicarium, scortationis patronum, pro conjugio sacerdotali defensio. Addita Epistola Lutheri ad Justum Jonam, maritum novum*; Wittemberg, 1523, in-4°; — *Annotatione J. Jonæ in Acta Apostolorum, ad Jo. Fridericum Saxon. ducem*; Wittemberg, 1524; Bâle, 1525; — *Vom alten und neuen Gott, Glauben und Lehre* (De l'ancien et du nouveau Dieu, la Foi et le Dogme); Wittemberg, 1526; — *Contraires pagellas Agricolæ Phagi, Georgii Witzel, quibus pene Lutheranismus prostratus et voratus esset, J. Jonæ Responsio*; Wittemberg, 1532; — *Welch die rechte Kirche, und dagegen welch die falsche Kirche ist, christlich Antwort und troestlicher Unterricht, wider das Pharisæisch Geschwdz Georgii Witzels* (De la véritable et de la fausse Église. Réponse chrétienne et instruction salutaire, contre les vains discours phariséens de G. Witzel); Wittemberg, 1534, in-4°; — *Oratio Justi Jonæ, doct. theol., de Studiis Theologicis*; Wittemberg, 1539 : ce discours se trouve aussi dans les *Select. Declamat.* de Melanchthon, t. I, p. 23; — *Vom christlichen Abschied aus diesem tœdtlichen Leben, des ehrwürdigen Herrn D. Mart. Lutheri, Bericht, durch D. Justum Jonam, M. Mich. Celium, und andern die dabei gewesen, kurtz zusammengezogen* (Compte-rendu de la mort chrétienne du vénérable docteur Martin Luther, racontée brièvement par Jonas et Celius, d'après le témoignage de ces deux personnes et de quelques autres, présentes au lit de mort de Luther); Wittemberg, 1546, in-4°; — *Zwo troestliche Predigten über der Leich Doct. Mart. Luther, zu Eisleben den* 19 *und* 20 *februarii gethan, durch Doct. Just. Jonam* (Deux Oraisons funèbres prononcées le 19 et 20 février, à Eisleben, par le docteur Jonas et le magister Celius, sur la tombe du docteur Martin Luther); Wittemberg, 1546, in-4°; — *Des XX Psalms Auslegung, zu beten und zu singen vor die lœblichen und gottesfürchtigen Herrn, den Churf. zu Sachsen und Landgr. zu Hessen, etc.* (Le XXe Psaume expliqué et arrangé en prière et cantique pour les nobles et fidèles seigneurs l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, etc.); Wittemberg, 1546; — *Der LXXIX Psalm, zu diesen feierlichen Zeiten allen Christen zu Trost zu singen und zu beten, in Reime gestelt* (Le LXXIXe Psaume mis en vers pour servir de prière et de cantique à tous les chrétiens de cette époque solennelle); Halle, 1546; — *Eyn troestliche Predigt und Auslegung der Historien von den wunderbaren XL tagen, in Act. Apost. Cap. I (dergleichen Tage nie auf Erden gewesen), item von der Aufferstehung der Todten, des kuenfftigen seligen Lebens im Himmel, u. s. w. zu Regensburg gepredigt anno D.* 1553 (Oraison et Comment. sur les histoires des quarante jours miraculeux mentionnés dans les *Act. Apost.*, cap. I (jours dont on n'a jamais vu de pareils sur cette terre), de même sur la Résurrection des morts et la Vie future, etc., oraison qui a été prononcée à Ratisbonne en Bavière a. D. 1553); Ratisbonne, 1555. Ce beau discours est dédié aux fils de l'électeur Jean-Frédéric de Saxe; — *Kurze Historia von Luthers biblischen und geistlichen Anfechtungen* (Briève Histoire des combats matériels et spirituels que Luther a dû livrer); cet écrit, curieux aux points de vue historique et littéraire, se trouve dans l'édition des *Œuvres* de Luther.

On doit en outre à Jonas un grand nombre de traductions dont nous avons déjà signalé l'importance. Voici ses principaux travaux de ce genre : TRADUCTIONS DU LATIN EN ALLEMAND : *Von den Geistlichen und Klostergelübden, Mart. Luthers Urtheil* (Jugement de Mart. Luther sur les vœux des prêtres et des moines); Wittemberg, 1522, in-4°; — *Dass der freie Wille nichts sey, D. Martin Luther an Erasmus Rot.* (Lettre de Mart. Luther à Érasme de Rotterdam sur ce « que le libre arbitre n'est rien »); Wittemberg, 1526, in-4°; — *Unterricht Philippi Melanchthons wider die Lehre der Widertæuffer* (Instructions de Ph. Melanchthon contre la doctrine des anabaptistes); ibid., 1528, in-4°; — *Ursprung des Tuerkischen Reichs, bis uff den itzigen Solyman durch D. P. Jovium* (Histoire de l'Empire Turc, depuis son origine jusqu'au Soliman de l'époque actuelle, par D. P. Jovius), traduit en allemand du texte latin de Bassinati; ibid., 1531; — *Apologia der Confession* (L'Apologie de la Confession d'Augsbourg), de Melanchthon; ibid., 1532 : cet écrit se trouve aussi dans l'édition originale du texte allemand de la Confession d'Augsbourg (1530); — *Loci communes, das ist die fürnehmesten Artikel Christlicher Lehre, Phil. Melanchth.* (Lieux communs, c'est-à-dire principaux Articles de la Religion chrétienne, par Ph. Melanchthon); Wittemberg, 1536, in-4°; — *Ecclesiastes oder Prediger Salomo, ausgelegt durch D. Mart. Luther* (L'*Ecclésiaste*, traduit en allemand sur le texte latin de Luther); Wittemberg, 1538; — *Von der Kirchen und alten Kirchenlehrern, Philippi Melanchthons* (Traité de Ph. Melanchthon sur l'Église et les anciens docteurs de l'Église); Wittemberg, 1540, in-4°; — *Epistel an den Landgrafen zu Hessen, Ph. Melanchth.* (Épître de Ph. Melanchthon au landgrave de Hesse); Wittemberg, 1540, in-4°; — *Lazari Klage für des Reichen Thuer* (Plaintes de Lazare devant la porte du riche); ibid., 1541, in-4°; — *Eine Schrift Philippi Melanchthons neulich latinisch gestellet, Widder des unreinen Papstes Celibat und Verbot der Priesterehe* (Écrit latin de Ph. Melanchthon contre le célibat impur du pape et

contre sa défense du mariage des prêtres); ibid., 1541, in-4°; — *Eine Schrifft Philippi Melanchthons, von rechter Vergleichung und Friedshandlung in des Religions sachen* (Un Écrit de Mélanchthon sur la manière de s'entendre et de rétablir la paix en matières religieuses); Wittemberg, et Erfurt, 1541, in-4°; — *Der Prophet Daniel, ausgelegt durch Philippum Melanchthon aus dem Lateinischen verdeutscht durch Justum Jonam. Mit einer Vorrede an Churfuersten zu Sachsen* (Le prophète Daniel, traduit en allemand par Jonas d'après le texte latin de Melanchthon, avec une préface à l'électeur de Saxe); ibid., 1546, in-4°; — *Philippi Melanchtons Schrift Ueber die Ursachen, warumb die Kirchen, welche reine Christliche Lehr bekennen, die selbige Lehr angenommen, und dabey ewiglich zu bleiben sich schuldig achten, und warumb sie in die parteiischen Richter im concilio zu Trident nicht willigen* (Écrit de Ph. Melanchthon sur les causes qui ont décidé les églises professant la pure doctrine chrétienne à adopter cette doctrine et à ne point approuver les décisions des juges partiaux du concile de Trente); Wittemberg, 1546, in-4°; — TRADUCTIONS DE L'ALLEMAND EN LATIN : *Præfatio methodica totius Scripturæ in Epistolam Pauli ad Romanos*; Wittemberg, 1523; — *Libellus Martini Lutheri, Christum-Jesum verum Judæum et semen esse Abrahæ, cum Epistola Jonæ ad And. Remum*; ibid., 1524; — *Libellus Martini Lutheri de Sacramento Eucharistiæ, ad Valdenses fratres*; ibid., 1526; — *In Psalm. LXXXII de magistratibus, enarratio M. Luth.*; ibid., 1531, in-4°; — *De Missa privata et unctione sacerdotum, libellus M. Luth.*; ibid., 1534; — *Summaria M. Luth. in Psalmos Davidis*; ibid., 1534; — *Catechismus pro pueris et juventute in ecclesiis et ditione Illustriss. Princ. Marchionum Brandenburg. et incl. Senatus Norimberg., breviter conscriptus, redd. per J. J. Addita Epistola de laude Decalogi, ad Jo. et Pes. Gengebachos*; ibid., 1539; — *Epistola Mart. Luth. contra Sabbatarios, aucta jam ab ipso; e germ. lat. redd. per J. J. Addita est Epistola J. Jonæ, de amplissimo beneficio Dei erga populum Judaicum*; ibid., 1539,

Rudolph LINDAU.

Adam, *Vitæ German. Theolog.*; Francfort, 1705, in-fol., p. 126. — Motschmann, *Erford. lit.*, 3e serie, p. 390 — Dreyhaupt, *Beschreibung des Saalkreises*, vol. I, p. 976. — Laur. Reinhard, *Commentatio historico-theologica de Vita et Obitu Justi Jonæ, theologi magnis in Christi Ecclesiam meritis celeberrimi, et D. Martini Lutheri in emendandis sacris adjutoris et socii laborum fidelissimi*; Weimar, 1731. — G.-C. Knapp, *Narratio de Justo Jona theologo Vitenbergensi, atque Halensi conditæque ab eo evangelicæ Halensis ecclesiæ primordiis*; Halle, 1817, in-4°. — K.-C.-L. Franke, *Geschichte der Halleschen Reformation*; Halle, 1841. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

JONATHAN, fils de Saül, mort en 1055 avant J.-C. Sa liaison avec David est une des plus mémorables que l'histoire ait recueillies. Saül manifesta souvent sa jalousie au sujet de cette amitié dont Jonathan donna de nombreuses preuves à David, qu'il protégea contre son père. Jonathan fut aussi un brave guerrier; il battit deux fois les Philistins. Une de ces journées faillit avoir une issue funeste pour lui. Pour se rendre le ciel favorable, Saül avait maudit quiconque prendrait quelque nourriture avant le coucher du soleil. Jonathan ignorait ce vœu de son père. Il y avait sur la route de l'armée une forêt à traverser; il s'y trouvait des ruches en grande quantité. L'armée y pénétra, et personne n'osa porter à sa bouche un rayon de miel. Seul Jonathan transgressa le commandement de son père; il trempa dans le miel le bout du bâton qu'il tenait à la main et le porta à ses lèvres. Un homme le prévint alors du vœu de son père; Jonathan fut ému : « Mon père, dit-il, a troublé la terre, et moi je viens de prendre un peu de ce miel. » Ayant consulté ensuite le Seigneur sur le résultat de cette campagne, Saül apprit qu'un homme avait violé sa défense de rien manger ce jour-là, et le sort lui désigna Jonathan comme l'auteur de cette transgression. Jonathan en convint, et déclara qu'il était prêt à recevoir la mort. « Ainsi fasse le Seigneur, répondit Saül; car il (Jonathan) mourra aujourd'hui. » Mais le peuple s'y opposa, et dit à Saül : « Quoi! il mourrait celui qui a sauvé aujourd'hui Israel. Par le Dieu vivant, il ne doit pas tomber un cheveu de sa tête, et le peuple pria ce jour-là pour Jonathan, et il ne mourut pas ». Jonathan prit part avec son père et ses frères à la bataille qui, en 1055 avant J.-C., mit fin au règne de Saül, et périt comme il avait vécu, en combattant bravement pour son père et pour Israel. Au rapport de Josèphe, David pleura son ami dans un poëme qui existait encore de son temps. V. R.

Rois, I, 10-15.

JONATHAN BEN UZIEL, contemporain, suivant les Talmudistes, des prophètes Aggée, Zacharie et Malachie, et, selon d'autres, disciple de Hillel l'Ancien, et plus vraisemblablement postérieur à la ruine de Jérusalem et à la dispersion des Juifs. On lui attribue un *Targum* (Paraphrase en langue chaldaïque) des prophètes, c'est-à-dire des livres de Josué, de Samuel, des Rois, d'Ésaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel et des douze petits prophètes. Ce targum est certainement postérieur à celui du *Pentateuque*, par Onkelos. La langue est d'un chaldéen plus impur que celle de ce dernier. La tradition juive a entouré de circonstances merveilleuses la composition de cet ouvrage. Elle raconte que, pendant que Jonathan l'écrivait, et pour que rien ne le détournât de son œuvre, tout oiseau qui volait au-dessus de sa tête et toute mouche qui venait se poser sur son papier étaient aussitôt consumés par le feu du ciel, sans que l'écrivain ni son papier en éprouvassent le moindre dommage. Ce targum a été imprimé pour la pre-

nière fois en 1494. Depuis il l'a été à Venise, avec celui d'Onkelos. Il se trouve dans les polyglottes d'Anvers, de Londres, etc. La meilleure édition est celle qu'en a donnée Buxtorf le père, dans sa Bible hébraïque; Bâle, 1720.

On a aussi attribué à Jonathan ben Uziel un targum du *Pentateuque;* mais il est prouvé aujourd'hui qu'il est d'une date plus récente que le précédent. Ce targum est imprimé dans les Polyglottes. Il existe encore un targum sur les cinq Mégilloth, qu'on lui attribue, contre toute espèce de vraisemblance. Il se trouve aussi dans les Polyglottes, et il a été imprimé avec le précédent dans un grand nombre d'éditions du Pentateuque. Enfin, on dit que Jonathan se proposait de traduire en chaldéen les autres hagiographes, mais qu'il en fut empêché par la *fille de la voix,* parce que la venue et la mort du Messie y sont déterminées d'une manière trop claire. On prétend que cette légende a été effacée des livres juifs, depuis que les chrétiens se furent avisés d'y trouver un argument contre les Juifs, qui reconnaissaient ainsi, selon eux, la vérité de l'interprétation chrétienne des passages de Daniel touchant l'époque de la mort du Messie.

Michel NICOLAS.

J.-C. Wolf, *Biblioth. Hebræa*, tom. II, pag. 1159-1191.— Prideaux, *Hist. des Juifs*, liv. XIV. — Rich. Simon, *Hist. critiq. du Vieux Testament.* — Winer, *De Jonathanis in Pentateuchum paraphrasi chaldaica;* Erlangen, 1823, in-4°. — J. H. Petermann, *De duabus Pentateuchi paraphrasibus chaldaicis;* Berlin, 1829, in-4°. —Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 105-107.

JONATHAS. *Voy.* MACHABÉE.

JONCHÈRE. *Voy.* LA JONCHÈRE.

JONCOURT (*Pierre* DE), prédicateur et théologien protestant, né à Clermont en Beauvoisis, vers le milieu du dix-septième siècle, et mort à La Haye, en 1725. Il se réfugia en Hollande quelques années avant la révocation de l'édit de Nantes. En 1678, il fut nommé pasteur à Middelbourg, et en 1199 à La Haye. Il passait pour un des meilleurs prédicateurs de son temps. On a de lui : *Entretiens sur les différentes Méthodes d'expliquer l'Écriture et de prêcher de ceux qu'on appelle Coccéiens et Voétiens dans les Provinces-Unies, où l'on voit quel tempérament on doit apporter dans l'explication des types, des allégories, des périodes, des prophéties, et d'autres choses de ce genre; avec un portrait des hébraïsants et de leurs erreurs;* Amst., 1707, in-12. Plusieurs réponses furent faites à cet écrit par des partisans du système de Cocceius. De Joncourt se crut obligé de publier, pour sa défense, un second ouvrage sur le même sujet : *Nouveaux Entretiens sur les différentes Méthodes d'expliquer l'Écriture et de prêcher de ceux qu'on appelle Coccéiens dans les Provinces-Unies, où l'on répond aux objections qu'on a faites à l'auteur des premiers Entretiens sur cette matière;* Amsterdam., 1708, in-12. La discussion menaçait de prendre de plus grandes proportions, quand le synode de Nimègue intima l'ordre à de Joncourt de cesser ses attaques et de se rétracter. C'est ce qu'il fit dans une *Lettre aux églises wallonnes des Pays-Bas;* La Haye, 1708, in-12;—*Pensées utiles aux chrétiens de tous les états sur divers sujets importants de la religion;* La Haye, 1710, in-8°;— *Lettres sur les Jeux de Hasard et sur l'Usage de se faire céler pour éviter une visite incommode;* La Haye, 1713, in-12. Cet ouvrage se compose de cinq lettres, les quatre premières sur les jeux de hasard sont dirigés en grande partie contre quelques passages de l'écrit de La Placette : *Divers Traités sur des matières de conscience;* Amsterdam, 1708 in-12, et donnèrent lieu à celui-ci de publier un *Traité des Jeux de Hasard défendus contre les objections de M. de Joncourt et de quelques autres;* La Haye, 1714, in-12. De Joncourt opposa à ce dernier ouvrage une *Nouvelle Lettre sur les Jeux de Hasard, pour servir de réplique à la Défense de M. de La Placette;* La Haye, 1714, in-12;— *Lettres critiques sur divers sujets importants de l'Écriture Sainte;* Amsterd., 1715, in-12;—*Entretiens sur l'État présent de la Religion en France, où l'on traite amplement de l'autorité des papes et de ses fondements,* etc.; La Haye, 1725, in-12. P. de Joncourt publia à Amsterdam, en 1716, in-12, une édition révisée de la traduction en vers des *Psaumes* de David, par Clément Marot et Th. de Bèze.

Michel NICOLAS.

J.-G. Walch, *Biblioth. Theologica selecta,* tom. II. — *Journal des Savants*, juin, 1714, p. 579, janvier 1715, p. 85, et février, p. 128. — Quérard, *La France Littér.* — MM. Haag, *La France Protest.*

JONCOURT (*Élie* DE), écrivain hollandais, né à La Haye, en 1707, d'une famille française, réfugiée en Hollande, et mort dans la même ville, vers 1775. Il fut longtemps pasteur de l'Église wallonne de Bois-le-Duc, et professeur de philosophie à l'Académie de cette ville. En 1729 il s'associa à S' Gravesande, Prosp. Marchand et quelques autres écrivains pour relever le *Journal Littéraire de La Haye*, et quand, en 1732, cette publication périodique passa entre les mains de Labarre de Beaumarchais, il fonda, avec les autres anciens rédacteurs de ce journal, le *Journal historique de la République des Lettres;* Leyde, 1732 et 1733, 3 vol. in-8°. Il prit part aussi, dès sa fondation, à la *Bibliothèque des Sciences et des Arts;* La Haye, 1754-1780, 50 vol. in-8°. En 1748, il publia, avec J. Sacrelaire et J. Allemand, une traduction française du *Livre de Job*, traduit en latin et commenté par Schultens. On a de lui un grand nombre de traductions, parmi lesquelles il faut citer celle des 7[e] et 8[e] volumes du *Spectateur anglais;* Amsterdam, 1750 et 1754, 2 vol. in-12. Il est au reste fort difficile de bien déterminer les traductions de l'anglais qui lui appartiennent. Un professeur de langues étrangères, du nom de Joncourt, qui vivait à la même époque à Paris, a traduit aussi plusieurs ouvrages anglais, et il

est probable que les bibliographes ont confondu fort souvent les traductions de l'un avec celles de l'autre. Outre divers articles insérés dans les publications périodiques auxquelles il prit part, et les nombreuses traductions de l'anglais qui lui sont dues, il a laissé les ouvrages suivants : *Israelitarum Epinicium in occasum Regis Regnique Babylonici; accedit Canticum Mahaloth;* Bois-le-Duc, 1750, in-4°; — *Nouvelle Bibliothèque anglaise;* La Haye, juin 1756 à juin 1757, 3 vol. in-8°, en plusieurs parties; — *Traité sur la nature et sur les principaux usages de la plus simple espèce de nombres trigonaux, publié d'abord en latin et traduit par l'auteur;* La Haye, 1762, in-4°; — *Œuvres diverses;* La Haye, 1764, 2 vol. in-18; et 1776, 2 vol. in-12. Ce recueil contient des pièces originales et des morceaux traduits soit de l'anglais, soit du hollandais.

Michel NICOLAS.

A Barbier, *Examen des Dict. Historiq.* — Quérard, *La France Littér.* — MM. Haag, *La France Protest.*

JONCOUX (*Françoise-Marguerite* DE), femme auteur française, née en 1660, morte en 1715. Elle était fille d'un gentilhomme d'Auvergne, et se fit remarquer par son attachement aux doctrines de Port-Royal. On a d'elle : *Histoire abrégée du Jansénisme;* Paris, 1698, in-12, avec Jean Louail, prieur d'Auray; — *Histoire du Cas de Conscience, signé par quarante docteurs de Sorbonne;* Nancy (Hollande), 1705-1711, 8 vol. in-12, avec le même; ouvrage revu par Quesnel; — la traduction des *notes* de Nicole, caché sous le nom de *Wendrock*, sur les *Provinciales*, 4 vol. in-12.

P. L—Y.

Quérard, *La France Littéraire.*

JONDOT (*Élie*), littérateur français, né à Montcenis, près Autun, en 1770, mort le 16 mars 1834. Atteint par la réquisition, il alla se réfugier dans les contrées insurgées, où il devint secrétaire d'un général vendéen. A cette époque, il publia dans *Le Courrier universel* un éloge de l'armée catholique. Après la première pacification de l'ouest, il vint à Paris, où il donna de nouvelles preuves de son dévouement à l'ancien ordre de choses, en faisant paraître un *Parallèle de Louis XVI et de Tso-Ching*, et des articles dans les feuilles royalistes. Il ouvrit aussi un pensionnat; mais il le quitta en 1804, pour être professeur d'histoire à l'École militaire de Fontainebleau, puis en 1810 à l'Académie de Rouen, et en 1812 à celle d'Orléans. Il donna sa démission l'année suivante, et vint se fixer à Paris. Ses ouvrages sont : *Observations critiques sur les Leçons de l'Histoire de Volney, ouvrage dans lequel on indique une nouvelle méthode d'apprendre l'histoire et d'en saisir le véritable esprit, suivi d'un chapitre contre l'athéisme;* Paris, 1800, in-8°; — *La Philosophie rendue à ses principes, ou cours d'études sur la morale, la religion et la philosophie de l'ordre social* (avec Mutin et Salgues); Paris, 1801, 2 vol. in-8°; — *Tableau historique des Nations, ou rapprochement des principaux événements arrivés à la même époque, sur la surface de la terre*, etc.; Paris, 1808, 4 vol. in-8°; réimprimé avec des additions en 1829, 4 vol. in-8°; — *Lettres troyennes, ou observations critiques sur les ouvrages qui concourent aux prix décennaux;* Paris, 1810, in-8°; — *Histoire de l'empereur Julien;* Paris, 1817, 2 vol. in-8°; — *L'Anti-Pyrrhonien, ou réfutation complète des principes contenus dans le 2e volume de l'Essai* sur l'indifférence en matière de religion (de La Mennais), *principes subversifs de toute croyance religieuse, de toute morale*, etc.; Paris, 1817, 2 vol. in-8°.

G. DE F.

Rabbe, *Biogr. des Contemp.* — Henrion, *Ann. Biograph.*

JONES (*John*), médecin anglais, né dans la première moitié du seizième siècle. Originaire du pays de Galles, il reçut à Cambridge son diplôme de docteur, et exerça la médecine avec succès à Bath et à Louth. Ses principaux ouvrages sont : *The Dial of Agues;* 1556; — *The Benefit of the ancient bathes of Buckstone;* 1572; — *The Bathes of Bath;* 1572; — *Discourse of the natural beginning of all growing and living things;* 1574; — *Four Books of Elements;* 1574, trad. de Galien; — *The Art and Science of preserving the body and soul in health;* 1579, in-4°.

P. L—Y.

Aikin, *Biographical Memoirs of Medicine.* — *Athenæ Oxonienses*, t. I. — Chalmers, *Biogr. Dictionary.*

JONES (*Inigo*), célèbre architecte anglais, né en 1572, à Londres, mort le 21 juillet 1652, dans la même ville. Il était fils d'un tailleur qui professait la religion catholique. Destiné par son père au commerce, il fut mis en apprentissage chez un menuisier; ses progrès rapides dans l'art du dessin lui attirèrent la bienveillante protection des comtes d'Arundel et de Pembroke, et ce dernier lui fournit généreusement les moyens d'aller en Italie, afin de se perfectionner dans le paysage, genre pour lequel il semblait avoir une vocation particulière. A Venise, la vue des chefs-d'œuvre de Palladio lui révéla la véritable nature de son talent; de peintre médiocre qu'il était, il devint un architecte habile. Ce fut dans cette ville qu'il gagna les bonnes grâces de Christian IV, roi de Danemark; il revint en Angleterre avec la suite de ce prince, dont la sœur Anna avait épousé Jacques Ier. Ainsi placé en évidence par la faveur que lui témoignaient les deux souverains, il ne tarda pas à se frayer un chemin brillant à la cour : nommé d'abord architecte de la reine et du prince Henri, il devint par la suite intendant général des bâtiments de la couronne. En 1612 il parcourut une seconde fois l'Italie. Se trouvant avec la cour au château de lord Pembroke en 1620, il fut chargé par le roi de lui rendre compte des ruines de

ltonehenge; après beaucoup de recherches, il roduisit à ce sujet l'opinion, que rien n'a jusifiée depuis, qu'il y avait eu en cet endroit un emple romain, consacré à Cœlus, dont il laçait l'origine entre Agricola et Constantin. La nême année, il fit partie de la commission désignée pour la restauration de la cathédrale de aint-Paul, à la façade de laquelle il ajouta un ortique corinthien. Outre sa charge d'intendant énéral, qui lui fut conservée sous Charles Ier, il rganisa à cette époque, en qualité de directeur es menus plaisirs, les fêtes nombreuses, cérémonies et mascarades de la cour; l'importance u'il attachait à ces fonctions futiles l'exposa aux ailleries du poëte Ben Jonson, qui, avec sa viacité accoutumée, le tourna plus d'une fois en idicule dans ses comédies. Les troubles poliiques, le procès et la mort de son royal maître ffectèrent profondément Jones; il perdit une artie de sa fortune, et, pour échapper à la conscation totale de ses biens, il fut obligé de comoser avec Cromwell pour une somme de plus e 500 livres. Il fut enterré à l'église de Saintenoît, où le monument élevé à sa mémoire fut resque entièrement dégradé dans le grand inendie de 1666.

Inigo Jones eut la réputation du plus grand rchitecte de son époque; ses contemporains lui onnèrent le surnom de *Vitruve anglais*. Son insruction était assez variée; il possédait à un degré emarquable les sciences mathématiques; il connaissait les langues latine et grecque, et s'exerçait n vers avec facilité. La pureté de son dessin, la ardiesse de ses plans, et sa féconde imagination font, à bon droit, regarder comme le créateur de architecture en Angleterre. Outre la restauration e Saint-Paul, on lui doit encore le *Palais de Vhitehall*, la *Chapelle de la Reine* au palais de aint-Jones, l'*Église* et la *Place de Covent-Garen*, à Londres, et plusieurs châteaux et résiences particulières. On trouve la plupart de es dessins originaux dans le *Vitruvius Britanicus* de Campbell et dans les portefeuilles puliés par Kent en 1727 et en 1744. Il a écrit: *tonehenge restored;* Londres, 1655, in-folio, uvrage remanié en grande partie par Webb, son mi et son héritier. On conserve au collége de Vorcester, à Oxford, un manuscrit de Jones, ui contient des observations intéressantes sur *Architecture* de Palladio. Paul Louisy.

Walpole, *Anecdoctes*. — Campbell, *Vitruvius Britanicus*; 1767, 3 vol. in-fol. — W. Kent, *Jones's Designs nd Buildings*; 1780, 2 vol. in-fol. — Britton, *Dictionary the Architecture*; 1830-1838. — Chalmers, *Biogr. Dict.*

JONES (*Jean*), théologien catholique anglais, é à Londres, en 1775, mort dans la même ville, 17 décembre 1636. Il fut élevé à Oxford, au ollége Saint-John, et eut pour compagnon de hambre Laud, depuis archevêque de Cantoréry. Il se convertit au catholicisme, passa en spagne, acheva ses études à Compostelle, et ntra dans l'ordre des Bénédictins, sous le nom e *Leander a Sancto-Martino*. Ses supérieurs l'envoyèrent à Douay, où il enseigna l'hébreu et la théologie au collége de Saint-Vedast. Il revint en Angleterre, sur l'invitation de Laud, et mourut à Londres. On a de lui : *Sacra Ars Memoriæ, ad Scripturas divinas in promptu habendas accommodata;* Douay, 1623, in-8°; — *Conciliatio locorum communium totius Scripturæ;* Douay, 1623, in-8°. — Il donna des éditions de la *Bible*, avec une glose interlinéaire, 6 vol. in-fol.; des ouvrages de Blosius; du traité d'Arnobe, *Adversus Gentes*, Douay, 1634; et eut part à l'*Apostolatus Benedictinorum* du P. Reyner. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Dodd, *Church History*.

JONES (*Richard*), littérateur anglais, né vers 1600, dans le pays de Galles. Il fit ses études à Oxford, se familiarisa avec les antiquités et la littérature de son pays, et écrivit, en langue gaélique, une sorte d'analyse de la *Bible* sous le titre de *Gemma Cambricum;* 1652, in-4°. Il mourut en Irlande. P. L—y.

Archæology of Wales.

JONES (*Robert*), musicien anglais, mort à Londres dans la première moitié du dix-septième siècle. Il se rendit célèbre à la cour de Charles Ier par son talent sur le luth; plusieurs morceaux de lui furent insérés, en 1601, dans la collection intitulée *Le Triomphe d'Orianne*. On a de lui divers recueils d'airs avec accompagnement de luth et de basse de viole, entre autres : *A Musical Dreame*; Londres, 1609, in-4°; — et *The Muses's Garden*; ibid., 1611, in-folio. P. L—y.

Burney, *History of Music*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Rose, *Biog. Dictionary*.

JONES (*Guillaume*), mathématicien anglais, né en 1680, en l'île d'Anglesey, mort en juillet 1749, à Sherborne. Ses parents, petits fermiers du pays de Galles, lui firent donner une éducation assez variée. Entraîné de bonne heure vers l'étude des mathématiques, il s'y fortifia assez pour être à même de les enseigner à bord d'un vaisseau de guerre aux jeunes officiers; ce fut ainsi qu'il se trouva à la prise de Vigo. A son retour en Angleterre, il donna des leçons particulières, et vécut dans l'intimité des plus illustres savants de l'époque, parmi lesquels il suffit de citer Newton, Halley, Mead et Samuel Johnson. Il remplit, à diverses reprises, les fonctions de vice-président de la Société royale de Londres. Le comte de Macclesfield, qui avait pour lui une grande estime, lui donna un logement à sa résidence de Sherborne, et plus tard même, pour le dédommager des pertes d'argent qu'une faillite lui avait causées, il lui procura une place, ou plutôt une véritable sinécure, avec des appointements considérables. On a de lui : un abrégé de l'*Art of Navigation;* 1702; — *Synopsis Palmariorum Matheseos, or a new Introduction to the Mathematics;* Londres, 1706; — et des *Mémoires* insérés dans les *Philosophical Transactions* et ayant trait aux

équations, aux logarithmes, aux sections coniques, etc. En 1711, il découvrit dans les papiers du mathématicien Collin un traité de Newton, qu'il publia sous le titre : *Analysis per quantitatum series, fluctiones ac differentias, cum enumeratione linearum tertii ordinis*; Londres, in-4°. Ce savant avait entrepris d'écrire une introduction générale aux sciences mathématiques ; l'impression en avait été commencée, mais le manuscrit, légué à lord Macclesfield, n'a jamais été retrouvé. Paul Louisy.

Lord Teignmouth, *Life of sir William Jones*. — Hutton, *Mathematical and Philosophical Dictionary*. — *Anecdotes* de Bowyer.

JONES (*Griffith*), philanthrope anglais, né en 1684, à Kilredin, dans le comté de Cærmarthen (principauté de Galles), mort en 1761. Il entra dans les ordres, et fut nommé recteur de Llanddowror dans son comté natal. Il remplit son ministère évangélique avec beaucoup de zèle, et s'occupa particulièrement de l'instruction de la population galloise qui était fort en arrière du reste de l'Angleterre. Sur sa demande la Société pour l'Avancement des Connaissances chrétiennes fit imprimer la *Bible* en gallois, et il en distribua à très-bas prix trente mille exemplaires. Il composa une foule de traités instructifs en gallois et en anglais. Z.

Sketch of life and character; 1762, in-8°. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

JONES (*Jérémie*), théologien anglais, né en 1693, dans le nord de l'Angleterre, mort en 1724. Ministre dissident, il fut attaché à une paroisse du comté de Gloucester, et y dirigea un collége. Il eut la réputation d'un savant linguiste et d'un prédicateur habile. On a de lui : *A Vindication of the former part of saint Matthew's Gospel*; 1719, in-8° ; — *New and full Method of settling the canonical authority of the New Testament*; 1726, 3 vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont été réimprimés dans la collection sortie des presses d'Oxford. P. L—y.

Monthly Mag., avril 1808. — *Gentleman Mag.*, t. LXXIII.

JONES (*John*), théologien anglais, né à Cærmarthen, en 1700, mort vers 1700. Après avoir fait sa théologie à Oxford, il reçut les ordres en 1726, administra plusieurs paroisses, et fit sa principale étude de la liturgie anglicane. Il mourut des suites d'une chute de cheval. Ses principaux ouvrages sont : *Free and candid Disquisitions*; 1749 ; — *Catholic Faith and Practice*; 1765. P. L—y.

Nichol, *Literary Anecdotes*. — *Gentleman's Magazine*, t. LXXXI.

JONES (*Henry*), poëte dramatique irlandais, né à Drogheda, vers 1720, mort en 1770. Il était maçon de son métier. Ses vers attirèrent l'attention du comte Chesterfield, lord-lieutenant d'Irlande. Chesterfield, en revenant en Angleterre, emmena Jones avec lui, et ne cessa de l'assister de son influence et de ses conseils. Malgré la protection de Chesterfield, Jones, dont la conduite était fort dérangée, mourut dans la misère. Son principal ouvrage est une tragédie du *Comte d'Essex*, jouée à Covent-Garden et publiée en 1753, in-8°. Z.

Bakker, *Biographia Dramatica*.

JONES (*Griffith*), littérateur anglais, né en 1721, mort le 12 septembre 1786. Il fut pendant plusieurs années éditeur du *London Chronicle*, et s'associa avec Johnson pour le *Literary Magazine*, avec Smollett et Goldsmith pour le *British Magazine*. Il publia un grand nombre de traductions du français. Une petite production de lui, intitulée *Great Events for litle causes*, eut du succès. En collaboration avec John Newbery et son propre frère Giles Jones, il écrivit beaucoup de petits livres ou *Lilliputian Histories* pour les enfants.

Chalmers, *General Biograph. Dictionary*.

JONES (*William*), littérateur et théologien anglais, né en 1726, à Lowick, mort le 6 février 1800. Il étudia la théologie à Oxford, embrassa l'état ecclésiastique, et, après avoir exercé son ministère dans plusieurs paroisses, devint chapelain particulier du docteur Horne, évêque de Norwich ; ils s'étaient liés d'une étroite amitié sur les bancs de l'université, où ils se convertirent aux doctrines philosophiques de Hutchinson, dont ils devaient plus tard l'un et l'autre se faire les champions dévoués. Vers la fin de sa vie, Jones obtint la cure de Finedon, dans le comté de Kent. Doué d'aptitudes très-diverses, il fut mêlé à toutes les discussions littéraires de son temps, et porta son activité sur la théologie, la morale, les lettres, la politique et même la composition musicale, pour laquelle il fit preuve d'un talent particulier. En 1780, il fut élu membre de la Société royale de Londres. Ses œuvres, réimprimées en 1801, après sa mort, *W. Jones's Works* ne forment pas moins de douze volumes in-8°. Nous citerons de lui : *A full Answer to bishop Clayton's; Essay on Spirit*; 1753, in-8° ; — *Catholic Doctrine of the Trinity proved from Scripture*; 1757 ; — *An Essay on the First Principles of Natural Philosophy*; 1762, in-4° ; — *Physiological Disquisitions, or discourses concerning the natural philosophy of the elements*; 1781, in-4°, complément du précédent ouvrage ; — *Course of Lectures on the Fgurative Language of the Holy Scripture*; 1787, in-8° ; — *Sermons*; 1790, 2 vol. in-8° ; — *The Scholar armed against the Errors of the times*; 2 vol. in-8° : recueil des brochures qu'il écrivit contre les principes démocratiques de la révolution française ; — *Memoirs of Life, Studies and Writings of George Horne*; 1795 et 1799, in-8°. Comme compositeur, il a laissé un traité curieux intitulé : *On the Art of Music*; Colchester, 1784, in-8° ; 2e édit., 1786, in-fol. ; — et beaucoup de musique d'église en manuscrit. Paul Louisy.

Life of W. Jones, par W. Stevens ; 1801. — Aikin, *General Biography*. — Burney, *Dict. of Music*.

JONES (Sir *William*), célèbre orientaliste

anglais, né à Londres, le 28 septembre 1746, mort à Calcutta, le 27 avril 1794. Privé, dès l'âge de trois ans, de l'appui de son père, qui était professeur de mathématiques, son éducation fut dirigée par sa mère. A l'âge de quinze ans, il était déjà si versé dans la langue grecque, qu'il composa des pièces de vers qui parurent sous le titre de *Limon, seu Miscellaneorum Liber*, et qui furent suivies d'un autre volume de poésies anglaises publié sous le titre d'*Arcadia*. A dix-sept ans, Jones se rendit à l'université d'Oxford. Dans un voyage qu'il fit à Londres, il prit des leçons d'arabe d'un Syrien d'Alep qui se trouvait dans cette ville, et cette circonstance développa en lui la passion pour les études orientales, qu'il conserva toute sa vie, malheureusement trop courte. Ces études de prédilection ne l'empêchèrent pas cependant d'apprendre la plupart des langues de l'Europe; il y fit de rapides progrès, surtout dans la langue française, et traduisit du persan dans cette dernière langue, à l'âge de vingt-trois ans, la *Vie de Nadir-Chah*, publiée en 1770, avec un traité également en français *Sur la Poésie orientale*, dans lequel on est surpris de trouver des odes de *Hafiz*, traduites en *vers français*. Il est vrai que les vers français du jeune Anglais ne sont ni très-élégants ni très-harmonieux. La traduction en français de la vie de *Nadir-Chah*, écrite en persan par Mirza Mahady, fut le début de William Jones dans les langues orientales. Deux ans après (1772), il publia une traduction française de son élégante et facile *Grammaire Persane*, Londres, 1772, in-8°, qui avait paru en anglais l'année précédente. Cette grammaire, que les critiques de nos jours trouveraient sans doute trop superficielle, est encore la plus usuelle et la plus facile pour apprendre l'italien de l'Orient; c'est la production de la plus poétique intelligence qui ait jamais abordé le domaine de la philologie. Il est surprenant que l'on n'ait pas accordé, en France, l'honneur d'une réimpression à cette grammaire, devenue très-rare dans la traduction, tandis que l'édition anglaise en a eu neuf en Angleterre.

William Jones, comme tous les grands esprits, avait la passion du savoir universel. Après avoir quitté l'université d'Oxford et avoir fait un voyage sur le continent, comme précepteur du jeune lord Althorp, depuis comte Spencer, il étudia la jurisprudence à Londres; et en 1774 il publia son délicieux traité sur la poésie arabe et persane intitulé: *Poeseos Asiaticæ Commentariorum Libri VI*, dans lequel l'auteur traduit, comme en jouant, les plus beaux morceaux de poésie persane en vers grecs ou latins. Il n'y a jamais eu d'orientalistes qui aient possédé une connaissance aussi variée de différentes langues et une culture intellectuelle aussi étendue que W. Jones. Ajoutons à cet éloge que son esprit était aussi libéral que cultivé. Il désira devenir membre de la chambre des communes, où il aurait figuré à côté de Burke et de Fox; mais sa destinée l'appelait sur un autre théâtre. Toutefois, la guerre que l'Angleterre faisait alors à ses colonies d'Amérique, qui voulaient conquérir leur indépendance, inspira à W. Jones une ode latine dans laquelle il défend avec chaleur la cause de la liberté; il publia aussi à la même époque (1778-1780) divers écrits dans lesquels il plaide avec énergie la cause de l'humanité, en s'élevant contre l'esclavage et la traite des noirs. Pendant les années suivantes (1780-1781), il fit deux voyages en France, s'y lia avec Franklin, et forma le projet de visiter les États-Unis, projet qu'il ne put réaliser. De retour en Angleterre, en 1782, il y publia le texte et une traduction anglaise des septs *Moallakât*, anciens poëmes arabes antérieurs à l'islamisme, nommés ainsi, parce qu'ils avaient été suspendus au temple de La Mecque, comme les plus beaux morceaux de poésie de la langue arabe.

Ce fut en ce temps-là que W. Jones sollicita et obtint la charge de juge à la cour suprême du fort William, à Calcutta. Alors commença pour l'illustre orientaliste une nouvelle vie, dans laquelle il put donner carrière à l'infatigable activité de son esprit supérieur. Arrivé dans l'Inde (1783), sous l'administration du fameux Warren Hastings, sir W. Jones sembla donner le mouvement et la vie à tout ce qui l'entourait. Il créa la *Société de Calcutta*, dont il fut le premier président, honneur qui lui était bien dû, et qu'il sut mériter de nouveau par les beaux discours anniversaires qu'il prononça pendant sept années consécutives. C'est dans cette seconde et brillante période de sa vie que W. Jones se livra à l'étude du sanscrit, étude alors à peine naissante, et dans laquelle il n'avait été devancé que par Ch. Wilkins. Son esprit libéral et conciliant le fit aimer des indigènes, qui lui facilitèrent de tous leurs moyens l'étude de leur langue savante et de leurs écrits, alors presque entièrement inconnus. Les cours de justice, dans les possessions britanniques de l'Inde, ayant été obligées, par un acte de la législature anglaise, de juger les procès entre les parties hindoues et mahométanes selon leurs lois respectives des contrats et des successions, sir W. Jones, pour mettre les juges à même de pouvoir décider en connaissance de cause, entreprit de former un recueil de ces lois tirées des originaux sanscrits et arabes, et il exécuta son entreprise à l'aide d'un *pandit* indien et d'un savant musulman. Le recueil de lois hindoues fut traduit plus tard, en anglais, par le savant et profond Colebrooke, sous le titre de *Digest of Hindoo Laws*, etc.; Calcutta, 1800, 3 vol. in-4°. Ces travaux sérieux, ces devoirs de sa charge, n'empêchèrent pas W. Jones de pousser ses investigations dans presque toutes les branches des sciences qui pouvaient retirer quelque avantage des découvertes faites dans les voies diverses des études

orientales; les premiers volumes des *Asiatic Researches*, ou Mémoires de la société qu'il avait fondée, en offrent des preuves presque à chaque page.

W. Jones publia, en 1789, une traduction du drame de *Sakountalâ*, du poëte Kalidâsa. Il publia aussi, mais sans traduction, un petit poëme du même poëte indien, sur les saisons, intitulé *Ritou-Sanhâra*, imprimé de nouveau en 1840, à Leipzig, avec deux traductions, l'une latine et l'autre allemande, par M. de Bohlen. Mais le plus beau travail de W. Jones, c'est la traduction des *Lois de Manou*, qu'il fit au Bengale, mais qu'il ne publia qu'à son retour dans sa patrie, en 1794, et peu de temps avant sa mort, que son séjour de dix ans dans l'Inde, et plus encore l'activité extraordinaire de son esprit, rendirent prématurée. Les œuvres de ce célèbre orientaliste ont été recueillies et publiées par sa veuve; Londres, 1799, 6 vol. in-4° ou 13 vol. in-8°. La liste seule des ouvrages de sir William Jones montre l'étendue et la variété de son savoir. Il apprenait les langues avec une étonnante facilité. Si sa connaissance du grec et du latin était peu profonde, il possédait l'arabe, le persan, le sanscrit d'une manière qui a été rarement égalée, en Europe. Il était familier avec le turc et l'hébreu, et savait assez de chinois pour être en état de traduire une ode de Confucius. Il était également versé dans la plupart des langues modernes de l'Europe, le français, l'italien, l'espagnol, le portugais et l'allemand; enfin, on voit par une note écrite de sa main et trouvée dans ses papiers, qu'il avait étudié d'une manière plus ou moins approfondie vingt-huit langues. Ses connaissances scientifiques étaient loin d'être aussi étendues. Cependant il n'ignorait ni les mathématiques ni la chimie, et dans les dernières années de sa vie il s'occupa de la botanique avec beaucoup de zèle. Malgré tout son savoir, William Jones avait peu d'originalité. Il ne découvrit pas des vérités nouvelles, et ne mit pas dans un jour nouveau d'anciennes vérités. Il n'avait à un haut degré ni la faculté d'analyse, ni celle de combiner des faits et des idées. La philologie comme science ne lui doit rien : il a simplement rassemblé des matériaux pour les autres. Ses écrits sur la littérature orientale sont intéressants et instructifs; mais ils ne se distinguent pas plus que ses autres ouvrages par l'originalité de la pensée et la force de l'expression. Son style est faible et sa critique souvent défectueuse. William Jones, avec un grand talent, ne s'est pas assuré une haute place intellectuelle. Il avait affaibli ses facultés en les dispersant sur une large surface, au lieu de les concentrer sur un petit nombre de sujets. [M. G. PAUTHIER, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit. par Z.]

John Shore, *Discourse on sir William Jones*, dans les *Asiatick Researches*, vol. IV, p. 181. — Phillipotts, *Laudatio Guil. Jones*; Oxford, 1801, in-4°. — Lord Teignmouth, *Memoirs of the Life, Writings and Correspondence of sir Will. Jones*; Londres, 1806, in-4°. — *Autobiography of the late Will. Jones*, publ. par son fils; Londres, 1846, in-8°.

JONES (JOHN-PAUL, plus connu sous le nom de *Paul*), qu'il prit vers 1773, naquit le 6 juillet 1747, à Arbigland, en Écosse, près du golfe de Solway, mort à Paris le 18 juillet 1792. Dès l'âge de douze ans, il entra en apprentissage chez un négociant de Whitehaven, qui commerçait avec l'Amérique, et fit son premier voyage aux États-Unis, où son frère aîné était déjà établi, et qui devait être un jour sa patrie adoptive. En 1775, lorsque la guerre de l'Indépendance éclata, et que le congrès américain songea à organiser une marine, Paul Jones, qui avait déjà commandé plusieurs bâtiments marchands, et qui se trouvait alors en Virginie dans une situation assez précaire, accepta le grade de premier lieutenant à bord de l'*Alfred*; bientôt il fut nommé capitaine de *La Providence*, et prit une part active à ces premières luttes obscures, mais héroïques, de cinq ou six bâtiments contre les mille vaisseaux de l'Angleterre. En mai 1777, on l'envoya vers les commissaires américains en France, avec promesse d'un commandement plus important; mais la cour de Versailles ne s'était pas encore déclarée officiellement pour l'Amérique, et tout ce qu'on put faire fut de l'envoyer avec sa petite frégate, *Le Ranger*, de 18 canons, croiser où il voudrait, et sans autres instructions que de faire le plus de mal possible à l'Angleterre. En conséquence, il partit de Brest, le 10 avril 1778, pour cette fameuse croisière, qui, dit un de ses biographes américains, montra le côté vulnérable de cette puissance et indiqua pour l'avenir le moyen de l'attaquer dans ses propres foyers. Mettant à profit la connaissance intime qu'il avait de ses côtes septentrionales, il fit une descente à Whitehaven, incendia le port, attaqua l'île Sainte-Marie, et surprit le château de lord Selkirk, dont son père avait été le jardinier. La comtesse, qui s'y trouvait seule, fut obligée de livrer son argenterie aux corsaires; mais Paul Jones la lui renvoya quelque temps après avec une lettre sentimentale à la manière des héros de roman. Cette première expédition, terminée par la prise du sloop *Le Drake*, sur les côtes d'Irlande, fut bientôt suivie d'une seconde, non moins brillante (août 1779); mais, cette fois, le commodore Jones (tel était son nouveau grade) partit, à la tête d'une petite escadre, composée de navires et d'équipages français et américains. Il montait un bâtiment de 40 canons, équipé par la France, et auquel il avait donné le nom populaire du *Bonhomme Richard*. Ces forces étaient destinées à une expédition contre Liverpool, dans laquelle le marquis de La Fayette, de retour d'Amérique, devait commander un corps de 700 hommes. Ce projet fut ébruité, et l'on y renonça; mais, pour illustrer cette croisière, il suffit du fameux combat du

22 septembre avec *Le Sérapis*, vaisseau anglais de force supérieure, que Paul Jones prit à l'abordage après un engagement de quatre heures, l'un des plus acharnés dont on eût alors gardé le souvenir. Au retour de ces deux courses, qui avaient mis entre ses mains plus de 800 prisonniers et répandu la terreur sur toutes les côtes de l'Angleterre, le hardi marin se rendit à la cour de Versailles, et devint le héros du jour. Le roi lui conféra l'ordre du Mérite militaire et lui donna une épée d'or, avec cette inscription : *Vindicati maris Ludovicus XVI remunerator strenuo vindici*. D'autres honneurs l'attendaient à Philadelphie, où il revint le 18 février 1781 ; il y reçut les félicitations du congrès, une médaille d'or et une lettre flatteuse de Washington.

Le reste de sa carrière offre peu d'événements remarquables. Quelque temps après, il se rendit à bord de la flotte du comte de Vaudreuil pour joindre le comte d'Estaing (*voy.* ce nom), qui projetait une expédition contre La Jamaïque; mais la paix l'empêcha de rien entreprendre. En 1783, il fit encore un voyage en France, comme chargé de la liquidation des sommes provenant des prises faites en commun avec cette puissance, et négocia cette affaire à la satisfaction du congrès. L'année suivante il passa au service de la Russie, et fut employé comme contre-amiral dans la guerre contre les Turcs; mais des intrigues de cour et des querelles avec Potemkine et le prince de Nassau, ses supérieurs, le lui firent quitter vers 1789. Après avoir vainement essayé d'obtenir de la cour de Vienne un commandement tel qu'il le souhaitait, il revint à Paris, où il vécut jusqu'en 1792, obscur, oublié et mécontent de tous les gouvernements, auxquels il offrait en vain ses services ; il y mourut la même année. L'Assemblée législative décida qu'une députation assisterait à ses funérailles.

La vie aventureuse de Paul Jones a inspiré les romanciers. Allan Cunningham, en Angleterre, et, en France, M. Al. Dumas, en ont fait le héros d'un roman ; *Le Pilote* de Cooper repose sur la même donnée. Longtemps sa biographie ne fut elle-même qu'un roman. On a publié à Paris, 1798, in-12, des *Mémoires de Paul Jones* soi-disant écrits par lui-même et traduits sous ses yeux par le citoyen André. D'autres *Mémoires*, publiés à Édimbourg, en 1830, 2 vol. in-8°, comme tirés de ses journaux et de sa correspondance, paraissent avoir plus d'authenticité, bien qu'une miss Taylor ait annoncé alors dans les journaux américains qu'elle seule représentait la famille de Paul Jones et possédait les matériaux qui devaient servir à la biographie authentique du célèbre marin. [M. Ratherry, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Mémoires de Paul Jones. — *Memoires of P. Jones*, par Shelburne, Washington, 1828. — Allen, *American Biography*. — Simms, *Life of P. Jones*, New-York, 1845, in-12. — E.-W. Becker, *Paul Jones, der Kühne Seeman*; Leipzig, 1836, in-8°. — *Moniteur universel*, 1792. — *English Cyclopædia*. — *The Scottish Gallovidian Encyclopædia*, 1824, in-8°.

JONES ou **JOHNES** (*Thomas*), archéologue anglais, né à Ludlow, dans le Shropshire, en 1748, mort le 23 avril 1816. Après avoir fait ses études à Éton et au collége de Jésus à Oxford, il voyagea sur le continent. Élu membre du Parlement par le bourg de Cardigan, puis par le comté de Radnor, il fut nommé auditeur de la principauté de Galles, et colonel de la milice du comté de Caermarthen. Il se plut à embellir son domaine de Hafod, dans le comté de Cardigan. Sa superbe résidence contenait une riche bibliothèque et une imprimerie, dont Jones se servit pour publier ses traductions d'anciens ouvrages français. Il avait commencé en 1801 par traduire le mémoire de Sainte-Palaye *Sur la Vie de Froissart*. Il donna ensuite : *Sir John Froissart's Chronicles..... translated from the best french editions, with variations and additions from many celebrated manuscripts*; Hafod, 1803-1805, 4 vol. in-4° ; — *The Chronicles of Monstrelet*; 1809, 5 vol. in-4°; — *Brocquiere's Travels to Palestine*; 1707, in-8°; — *Memoirs of John lord de Joinville*; 2 vol. in-4°. Z.

W. Scott, *The Miscellaneous prose Works*, t. VII, p. 14 (édit. de Baudry). — Rose, *New general Biographical Dictionary*.

JONES (*Édouard*), musicien anglais, né vers 1751, à Henblas (comté de Merioneth), mort en 1821. Appartenant à une famille dans laquelle l'étude de la musique était en quelque sorte traditionnelle, il s'appliquait à posséder tout ce qui est relatif à l'histoire et à la pratique de cet art, tel qu'il a été conservé dans le pays de Galles. Le roi Georges IV l'attacha à sa personne en qualité de barde, charge qui lui permit de se livrer avec plus de fruit et de loisir à son goût pour les recherches. En 1788, il rétablit dans son pays les concours de chant et de harpe qui, sous le nom d'*eistedwood*, avaient été en usage parmi les anciens bardes. On a de lui : *Musical and poetical Relics of the Welsh Bards*; Londres, 1786, in-folio; 2[e] édit., augmentée, 1794 ; — *Minstrel Serenades*; — *The Bardic Museum of primitive British Literature*; ibid., 1802, in-fol.; et quelques recueils d'airs gallois et autres avec accompagnement de harpe. P. L—

Biographical Dictionary of Music. — Gorton, *General Biogr. Dictionary*.

JONES (*Owen*), antiquaire anglais, né en 1754, dans le comté de Denbigh, mort en 1814, à Londres. Après avoir acquis une fortune considérable dans le commerce, il en consacra la plus grande partie à la connaissance des antiquités gaéliques pour lesquelles il s'était, en quelque sorte, pris de passion. En 1772, il contribua activement à la fondation de la *Cambrian Society*, qui se proposait d'encourager les études concernant le pays de Galles. Il fit imprimer à ses frais les poésies anciennes, complètes ou en fragments, sous le titre d'*Archæology of Wales*, 3 vol. in-4°, les œuvres du célèbre barde

Dafydd ab Gwilym, ainsi que les légendes, poëmes ou récits historiques manuscrits, d'une date antérieure au dix-septième siècle et dont la collection forme environ 60 vol. in-4°.

P. L—Y.

Monthly Magazin. — Gorton, *General Biogr. Dictionary.*

JONES (*Étienne*), littérateur anglais, né en 1763, à Londres, mort en 1827. Il fut d'abord compositeur, puis prote d'imprimerie, prit part au mouvement de la révolution française par des articles ou des brochures de circonstance, et se fit tour à tour libraire et journaliste. En 1797 il eut la direction du *Whitehall Evening Post*, et plus tard celle du *General Evening Post;* il travailla aussi au *Freemason's Magazin* et à la *Biographia Dramatica*, 1812, 4 vol. in-8°, dont il fut l'éditeur. On a sous son nom : un abrégé des *Reflections on the French Revolution* de Burke; 1791, in-8°; — *Biographical Dictionary*, compilation souvent réimprimée.

P. L—Y.

Rose; *New general Biographical Dictionary.*

JONES (*John*), philologue anglais, né vers 1765, à Llandingat (pays de Galles), mort le 10 janvier 1827, à Londres. Élevé au collége d'Hackney, il reçut les ordres, et resta toute sa vie attaché à la congrégation des Unitaires. Après avoir administré une paroisse du Yorkshire, il vint s'établir à Londres, où il se consacra tout entier à l'enseignement. Il fut un des premiers professeurs de son pays qui substitua avec succès au latin l'emploi de la langue anglaise pour apprendre le grec. Peu de temps avant sa mort, il avait reçu le diplôme de docteur ès lettres de l'université d'Aberdeen. On a de lui : *Latin Grammar;* 1803; — *Greek Grammar;* 1804, in-8° : livre promptement devenu classique et connu, depuis 1826, sous le titre d'*Etymologia Græca; — Latin and English Vocabulary;* 1812; — *Greek and English Lexicon;* 1823, in-8°; et 1826 : important travail, auquel l'auteur consacra plusieurs années, etc. Comme théologien, Jones a publié des traités nombreux ayant pour objet la défense et l'apologie du christianisme; l'un des plus remarquables est intitulé : *Illustrations of the four Gospels founded on circumstances peculiar to our Lord and the Evangelists;* Londres, 1808, in-8°.

P. L—Y.

Rose, *New Biogr. Dict.* — *English Cyclopædia.*

JONES (*John*), jurisconsulte et historien anglais, né en 1772, à Derwydd (comté de Caermarthen), mort à Islington, en 1838. Après avoir donné des leçons dans un collége près de Londres, il voyagea sur le continent, et suivit les cours de droit de Lincoln's-Inn. Admis au barreau en 1803, il quitta bientôt la profession d'avocat pour celle de littérateur. Il traduisit du danois le *Voyage dans la République française* de Bugge; 1801, in-8°. On a encore de lui : *De Famosis Libellis, or the law of libel;* 1812, in-8°; — *Cyfamod Newydd, or the Gospels translated into welsh from the greek;* 1818, in-12. Il laissa en manuscrit : *The Worthies of Wales*, ou mémoires sur les hommes célèbres du pays de Galles depuis Cassebelaunus jusqu'à nos jours).

Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary.*

JONES (*Georges-Matthieu*), marin et voyageur anglais, né vers 1785, mort en 1831. Frère puîné d'un colonel du génie, qui fut chargé dans l'armée de Wellington de construire les célèbres lignes de défense de Torres Vedras, il entra fort jeune dans la marine royale, et servit comme lieutenant à bord de *L'Amphion*, lorsque la flotte de Nelson, en 1803, bloqua plusieurs des ports français de l'Océan et de la Méditerranée. En 1809 il fut porté à l'ordre du jour, à cause de sa belle conduite dans l'affaire qui eut lieu à l'embouchure de la Piave. Nommé capitaine en 1818, il employa les loisirs que lui donnait la paix à visiter les arsenaux de la France et de la Hollande ainsi que les mers de toute l'Europe. Le résultat de ses voyages fut consigné par lui dans les recueils intitulés : *Travels in Norway, Sweden, Finland, Russia and Turkey;* Londres, 1827, 2 vol. in-8°; — *Travels on the coast of the sea of Azof and of the Black sea*, etc.; ibid., 1829, 2 vol. in-8°.

P. L—Y.

British Catalogue. — *United service Gazette.*

JONES (*Anson*), ancien président du Texas, né à Philadelphie, mort par suicide, au mois de janvier 1858. Après avoir étudié la médecine dans sa ville natale et reçu le diplôme de docteur, il émigra au Texas, qui faisait alors partie du Mexique sous une constitution particulière. Ce pacte ayant été détruit par le gouvernement mexicain, et la liberté de sa patrie d'adoption se trouvant attaquée, le docteur Anson Jones fut l'un des premiers à arborer le drapeau de la résistance. Ils n'étaient qu'une poignée de patriotes. Santa-Anna, président du Mexique, avait 4,000 hommes pour les combattre. Anson Jones, entouré par les troupes mexicaines, fut forcé de capituler, après une résistance héroïque. Au mépris de la capitulation, Santa-Anna fit fusiller les prisonniers. Anson Jones n'échappa au supplice que par une fuite providentielle. Quelque temps après, le chef mexicain tombait à son tour aux mains des insurgés texiens à la bataille de San-Jacinto. On allait lui infliger la peine du talion, lorsque Anson Jones, en ennemi généreux, lui sauva la vie par son influence. L'indépendance du Texas reconnue, Anson Jones devint successivement secrétaire d'État et président de cette république. Il se prononça chaleureusement en faveur de l'annexion aux États-Unis. Il se tua d'un coup de pistolet au cœur.

J. V.

Le Siècle, 1er février 1858.

* **JONES** (*Owen*), architecte anglais, né vers 1809, dans le pays de Galles. Après de nombreux voyages en Espagne et en Orient, il s'adonna à l'ornementation architecturale. Il fut en 1851 un des inspecteurs généraux de l'exposition universelle

et en 1852 il a été chargé, au palais de Sydenham, de presque toute la partie décorative, notamment de la cour grecque et de la cour de l'Alhambra. Il est grand partisan du coloriage des murs, colonnes, statues, etc. On a de lui : *Plans, Elevations, Sections and Details of the Alhambra*; Londres, 1835-1842, gr. in-4°; dessins d'O. Jones et de Jules Goury, texte et traduction des inscriptions arabes par don Gayangos; — *Designs for Mosaic and tesselated Pavements*; ibid., 1842; — *On the Employement of Colour in the Decorative Arts*, 1852; — *Grammar of Ornament*; 1856.
P. L—y.

The Builder; 1852. — Knight, *Biography*.

*JONES (*Thomas-Rymer*), naturaliste anglais, né vers 1810. Reçu docteur en 1833, il se vit obligé, par suite d'une légère surdité, de renoncer à la carrière médicale. Ses premiers travaux scientifiques, insérés dans le recueil de la *Zoological Society*, lui avaient donné assez de notoriété pour le faire appeler, lors de la fondation du King's College, à une chaire d'anatomie comparée, qu'il occupe encore. En 1840, il devint en outre professeur de physiologie à l'Institution royale de la Grande-Bretagne. Il est, depuis 1844, membre de la Société royale de Londres. On a de lui : *General Outline of the Animal Kingdom*; 1838; 2e édit., fort augmentée, 1856; — *The natural History of Animals*; 1845-1856, t. I et II, in-8°, fig.; — et de nombreux articles dans la *Cyclopædia of Anatomy and Physiology*. P. L—y.

The English Cyclopædia. — *British Catalogue*.

*JONESCO (*Jean*), agronome roumain, né en 1818, à Romano (Moldavie). Fils du vicaire général du diocèse de Romano, connu sous le nom de *John Roussou* (Jean Le Rouge), il fut envoyé, aux frais du gouvernement, en France, où il étudia l'agriculture sous la direction de Matthieu (de Dombasle). Il était depuis quelques années secrétaire de la curatelle des écoles lorsqu'en 1848 il fut obligé de se réfugier en Turquie, à cause de la part qu'il avait prise aux troubles de son pays. Le grand-vizir Réchid-Pacha lui confia diverses missions agricoles dans les provinces de l'empire, et le chargea ensuite d'établir une ferme-modèle dans ses propriétés. Rentré en Moldavie depuis 1854, il a été nommé intendant général des nouveaux districts enlevés à la Bessarabie. On a de lui : *Le Calendrier du Cultivateur*, en roumain; Jassy, in-8°; — *Excursion agricole dans la Dobrutscha et dans la Thessalie*; Constantinople, 1850-1853, 2 vol. in-8°, en français.

Son frère, *Nicolas* Jonesco, né en 1820, ancien élève et professeur du collége de Jassy, a rédigé *L'Étoile du Danube*, journal libéral, qui soutient la cause de l'union des principautés. Il réside aujourd'hui à Bruxelles. P. L—y.

Ubicini, *Les Principautés Danubiennes*.

JONG (*Corneille* de), marin et voyageur hollandais, né vers 1760, à Oudewater. Entré de bonne heure au service de la marine, il fit plusieurs voyages dans la Méditerranée, et devint capitaine en 1799; il commandait *Le Cerberus* lorsque les Anglais le sommèrent de rendre la flotte hollandaise mouillée au Helder. Forcé de se soumettre, par l'insurrection qui avait éclaté parmi les matelots, il fut, ainsi que tous les officiers, transporté en Angleterre comme prisonnier de guerre. Ayant obtenu l'autorisation de retourner dans sa patrie pour se justifier devant un conseil de guerre, le résultat ne répondit pas à son attente : il fut condamné à avoir le glaive passé au-dessus de la tête, déclaré incapable de servir l'État et banni à perpétuité. Il se pourvut inutilement en révision de ce jugement, dont il n'obtint l'annulation que du roi Guillaume Ier, après les événements de 1814. Il se retira alors dans son pays natal, où il vivait encore en 1830. On a de lui de nombreux récits de voyages, qui renferment des détails exacts et curieux : *Voyage au cap de Bonne-Espérance, en Irlande et en Norvège, pendant les années* 1791-1792; 1803, 3 vol. in-8°; — *Voyage dans la Méditerranée*; 1808, in-8°; — *Second Voyage dans la Méditerranée*; 1809, in-8°; — *Voyage aux îles Caraïbes*; 1808, in-8°; — *Voyage dans le Canal* (la Manche); 1808, in-8°, etc. Il publia aussi, en 1804 et en 1805, une *Apologie de la conduite par lui tenue le* 30 *août* 1799, *lors de la reddition de la flotte aux Anglais*; 3 vol. in-8°. Paul Louisy.

Notice en tête de son *Troisième Voyage dans la Méditerranée*; 1810. — *Galerie Historique des Contemporains*.

JONGAMA (*Edon* de), historien frison, de la fin du quinzième siècle. Il était seigneur de Rauwert, bourg à deux lieues de Sneeck. Sa prudence, son courage et son savoir lui donnèrent beaucoup d'influence sur ses concitoyens, et il joua un rôle important dans les troubles qui ensanglantaient sa patrie. Il servit la cause de l'indépendance contre Albert duc de Saxe (1498), et fut chargé de diverses missions politiques. Il a écrit l'histoire de la Frise durant le quinzième siècle. Témoin ou acteur dans les principaux événements qu'il raconte, son récit a une grande autorité historique. Vorper, chanoine du Thabor, et ses continuateurs s'en sont servis pour la rédaction de leur *Chronicon Frisiæ ab exordio gentis ad annum* 1550. L—z—e.

Suffride Petri, decade IX, n° 3, p. 113-115. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IV, p. 297-298.

JONGE (*Nicolas*), littérateur danois, né le 29 août 1727, à Copenhague, mort au commencement du siècle. Fils de Pierre Nielsen, réviseur de la chambre des comptes et descendant d'un fameux négociant d'Amsterdam, il embrassa la carrière ecclésiastique, et administra pendant longtemps une paroisse de la Séelande, où il mourut dans un âge fort avancé. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Synopsis Geo-*

graphiæ universalis; Copenhague, 1754, in-8°; 2e édit., augmentée de cartes, 1758; — *Vie du vice-amiral Just Juil*; ibid., 1755, in-8° : trad. en allemand l'année suivante; — *Collegium Biblicum, continens Historiam sacram Veteris et Novi Testamenti*; ibid., 1760, in-8°; — *Archivarius homileticus*; ibid., 1763-1777, cinq parties in-4°; recueil, plusieurs fois réimprimé, de commentaires sur les textes évangéliques; — *Nuptialia*; ibid., 1762, in-8°; — *Vies des Évêques évangéliques du diocèse de Séelande*; ibid., 1761, in-4°, continuation de l'ouvrage de Jonas Haas; — *Description géographique du royaume de Norvège, des îles Féroë, de l'Islande et du Groënland*; ibid., 1779, in-4°; — *la Résidence royale de Copenhague*, première partie, ibid., 1783, in-4°; etc. Le même écrivain a traduit de l'allemand l'*Histoire universelle* de Louis Holberg, 1757, in-4°, en y ajoutant l'histoire de plusieurs États européens; la *Géographie* de Wœrner, 1753, in-8°; et du français le *Voyage* d'Avieux, 1759, 6 vol. in-8°.

P. L—Y.

Nyerup et Krafft, *Lit. Lex.*

JONGELINGX (*Jacques*), sculpteur belge, né en 1531, à Anvers, où il mourut, en 1606. Après avoir voyagé en Italie, il se fixa dans sa ville natale, ou il exerçait au moment de sa mort les fonctions de directeur de la monnaie. On manque d'ailleurs de détails sur sa vie et ses travaux. Il exécuta dans l'église collégiale de Notre-Dame de Bruges le beau mausolée de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, composé d'un sarcophage de marbre noir, sur lequel est la statue couchée du duc en bronze doré. Les faces du sarcophage sont ornées des armoiries de ce prince, travaillées en émail, et accompagnées d'ornements en bronze. D'après des lettres patentes données à Mons en Hainaut, et que Vredius a transcrites dans ses *Sigilla Comitum Flandriæ*, ce monument, le seul des ouvrages de Jongelingx que le temps ait épargné, fut érigé par ordre de Philippe II, en 1558. Il coûta plus de 20,000 florins, suivant les comptes arrêtés au conseil des finances à Bruxelles, le 19 juin 1563. La statue pédestre du duc d'Albe, élevée, en 1571, au milieu de la place d'armes de la citadelle d'Anvers, était aussi l'œuvre de Jongelingx. On lisait au bas de cette statue : *Jungelingi opus ex ære captivo*, parce qu'elle avait été faite avec le bronze de six canons pris à la bataille de Geminghe; cause d'irritation pour les habitants d'Anvers, elle fut cachée, par ordre de don Louis de Requesens, gouverneur des Pays-Bas, dans l'un des bastions de la citadelle; mais les habitants de la ville ayant, en 1577, démoli une partie de la forteresse, trouvèrent cette statue, et la brisèrent pour en faire des canons. Jongelingx avait encore exécuté, en 1585, huit statues en bronze, de grandeur naturelle, représentant *Saturne*, *Jupiter*, *Mars*, *Apollon*, *Mercure*, *Bacchus*, *Vénus* et *Diane*. L'hôtel de ville d'Anvers en fut décoré lors de l'entrée triomphale dans cette riche cité d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas. Gravées par Philippe Galle, elles forment un recueil intitulé : *Octo hæc signa ænea ante ædes prætorias posuerat, in foro magno, senatus Antverpiensis, cum illustrissimus ac invictissimus princeps Alexander Farnesius urbem ingrederetur XXVII mensis Augusti CIƆ. IƆ. LXXXV. Arte fusoria ea conflaverat ad humanæ staturæ magnitudinem præstantissimus statuarius Jacobus Jongelinus, et horum hac ectypa æreis formis cælabat excudebatque Philippus Galleus*; 1586. La Bibliothèque impériale de Paris possède de ce recueil un exemplaire qui fait partie de l'œuvre de Philippe Galle. E. REGNARD.

Ph. Baert, *Mémoires sur les Sculpteurs et Architectes des Pays-Bas*, dans le *Compte-rendu des Séances de la Commission royale d'Histoire*, tom. XIV, p. [illegible].

JONGHE (*Bernard* DE), historien belge, né le 13 février 1674, à Gand, où il mourut, le 24 octobre 1749. Entré en 1692 dans le couvent des dominicains de cette ville, il prononça ses vœux l'année suivante, et quitta alors ses prénoms de *Jean-François* pour celui de *Bernard*, sous lequel il est connu. Il suivit, par l'ordre de ses supérieurs, l'armée française en qualité d'aumônier, et parcourut pendant douze ans une partie des Provinces-Unies, le Brabant, le Hainaut, l'Artois, les bords du Rhin, la Lorraine et la Flandre. Il consacrait à des recherches historiques les moments de loisir que lui laissaient les devoirs de sa charge. De retour à Gand, il obtint en 1715 l'autorisation de visiter les bibliothèques et les archives, et de prendre les plans des monastères que les dominicains avaient en Belgique. Après avoir été sacristain, puis vice-prieur de sa maison professe, il fut appelé, comme prieur, au couvent de la ville de Lière. Dès qu'il put renoncer à cette charge, il revint à Gand, où il ne cessa de se livrer à ses travaux de prédilection. Ses principaux ouvrages sont : *Desolata Batavia, seu descriptio brevis omnium conventuum et monasteriorum sacri ordinis Prædicatorum, quæ olim exstiterunt in Belgio confœderato, ex antiquis manuscriptis, litteris originalibus nunquam impressis, instrumentis authenticis et archivis eruta*; Gand, 1717, in-8°; — *Belgium Dominicanum, sive historia provinciæ Germaniæ inferioris sacri ordinis fratrum Prædicatorum ex antiquis manuscriptis, probatis autoribus, litteris originalibus nunquam impressis, instrumentis authenticis et archivis eruta*; Bruxelles, 1719, in-4°, fig.; — *Ghendtshe geschiedenissen by forme van maendt-register*, etc. (Histoire de Gand, en forme de chronique mensuelle); Gand, 1746, in-12; 3e édit., Gand, 1781, 2 vol. in-8°. De Jonghe a inséré divers morceaux dans l'alma-

nach publié à Gand sous le titre de *Gendschen-Comptoir-Almanach.* E. REGNARD.

Goethals, *Lectures relatives à l'Histoire des Sciences, des Arts, des Lettres, des Mœurs et de la Politique en Belgique et dans les pays limitrophes*, etc., tom. II.

JONGHE (*Jean-Baptiste* DE), peintre de paysages belge, né à Courtray, le 8 janvier 1785, mort le 14 octobre 1844. Il reçut les premières leçons de dessin du sculpteur courtraisien Van-réable, et passa dans l'atelier d'Ommeganck. En 1812 il se produisit pour la première fois en public, obtint des distinctions à divers concours, et fut nommé professeur à l'académie de dessin et d'architecture à Courtray, en 1826. A la réorganisation de l'Académie royale d'Anvers, de Jonghe devint professeur de peinture de paysages et de d'animaux, le 3 novembre 1841. Il donna sa démission en 1843; on a de lui : *Intérieur d'une Ferme ; — Voyageur au repos ; — Ferme en Flandre ; — Vue du Château d'Andenne :* appartenant au roi Léopold. On cite comme son œuvre principale une *Vue des Environs de Tournai*, exposée en 1839, et acquise par le gouvernement belge. J. V.

Biogr. Univ. avec les Célébrites belges. — *Biogr. générale des Belges.*

JONGHEN (*Henri* DE), théologien belge, né en 1608, à Hasselt, mort en 1669. Il prit l'habit de récollet, fut ordonné prêtre, exerça pendant plusieurs années les fonctions de prédicateur, et enseigna la théologie au grand couvent de son ordre à Louvain. On a de lui : *Medulla sancti Evangelii*; Anvers, 1657, in-8°, fig. : édition corrigée et augmentée d'un livre de Bonaventure Dernoye ; — *Nuptiæ Agni, sive discursus pro sacris vestitionibus, professionibus jubilæis religiosorum;* ibid., 1658, in-4°; — *Marianum Haseletum;* ibid., 1660, in-8°; — *Brevis Elucidatio Libri Job;* ibid., 1661, in-8°; — *Vera Fraternitas declamanda;* ibid., 1662, in-4°, etc. P. L—Y.

Biographie Liégeoise, tome II.

JONCTYS (*Daniel*), médecin et littérateur hollandais, né à Dordrecht, mort à Rotterdam, en 1654. Il vint jeune encore exercer la médecine à Rotterdam, dont les habitants le choisirent pour un de leurs échevins. Mais sa vie semble plutôt avoir été consacrée à la littérature qu'à toute autre occupation sérieuse. On a de lui : *Verhandeling der Toover-ziekte : Geschil van de schœten steek-vrye : Geschil van de Wapenzalve : Paraselci vrye-konst*, etc. (Traités de l'Ensorcellement; De l'Onguent aux armes; De la Magie de Paracelse, etc.); Dordrecht, 1638, in-12; Amsterdam, 1646, in-12; — *Rozelyns Oogjes ontleed* (Anatomie des Beaux Yeux de Rosalie); Dordrecht, 1639, in-4°; Amsterdam, 1712, in-12 : cette deuxième édition donna lieu à une critique plaisante intitulée : *Brief van den taalkundigen Johannes Hilarides, over de nieuwe herdrukte* Roozelyns Oogjes, *en hedendaagsche pedantsche taalbedervers* (Lettre du philologue Jean Hilaridès sur la nouvelle édition des *Beaux Yeux de Rosalie*, et sur les pédants modernes, corrupteurs de la langue hollandaise); Amsterdam, 1712, in-12; — *Hedendaagze Venus en Minerva, of Twistgespreck tussen die selfde* (La Vénus et la Minerve modernes, ou dialogue entre ces deux déesses); Dordrecht, 1641, in-4°; — *Apologie of Gedrongen onschuld, rotrende syn mysdvide :* Hedendaagze Venus en Minerva (Apologie ou Justification de l'ouvrage intitulé : *La Vénus et la Minerve modernes*); 1642; — *Der Mannen Opper-Waartigheyd, beveert tegen de Vrouwelyke Lof-redenen van doctor Johan van Beverwyk* (Défense de la supériorité du Sexe masculin sur le féminin contre le docteur Jean van Beverwyk); Rotterdam, 1646, in-4°; — *Pynbank wedersproken en bematigd* (Traité contre l'usage de la Torture); Rotterdam, 1651, et Amsterdam, 1740, in-12 : cet ouvrage est fort estimé, et contribua à l'abolition de la torture dans les Pays-Bas; — *Minne-Dichten gepast op de bevalligheeden van de Schoone Rosalyn* (Poésies galantes sur les charmes de l'aimable Rosalie); Dordrecht, 1660, in-4°; — *Tooneel der Jalouzyen, waar op vertoont weerden reel treurige gevallen, wonderlyke geschiedenissen*, etc. (Théâtre de la Jalousie, où l'on représente diverses aventures tragiques causées par cette passion); Rotterdam, 1666, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1699, 2 vol. in-12, avec fig. L—Z—E.

Matt. Balen, *Beschr. van Dordrecht*, p. 221.

JONIN (*Gilbert*), poëte français, né en 1596, à Saint-Flour (Auvergne), mort à Tournon, Vivarais), le 9 mars 1638. Il entra chez les jésuites de Tournon en 1613, et y fit ses vœux. Il fut chargé d'enseigner la philosophie et la théologie, et consacra ses loisirs à la poésie grecque et latine. Il publia : *Lyrica;* Lyon, 1630, in-16; ce sont quatre livres d'odes et un d'épodes; — *Anthologia sacra; Musæ, et Gratiæ religiosæ; Anacreon christianus*, en grec et en latin; Lyon, 1634, in-12; — *Elegiæ, Hendecasyllabi, Scazontes, Jambi;* Lyon, 1634, in-12; — *Ænigmata, Beatitudines, Væ Psalterum, Miracula, Sidera, Bion christianus, Pleiades, Hyades;* Toulouse, 1636, in-8°; — *Poematum Libri duo;* Lyon, 1737, in-16; — *Moralis Mythologia, Alphabeta gnomica;* Lyon, 1637, in-16; — *Moralis Institutio, Epigrammatum Centuriæ tres, Disticha græca;* Lyon, 1637, in-16; les vers grecs y sont expliqués en latin. On a vanté la facilité et l'élégance de Jonin. G. DE F.

Titon du Tillet, *Le Parnasse Français.*

JONSEN. *Voy.* JONÆ.

JONSIUS (*Jean*), érudit allemand, né à Flensbourg (duché de Sleswig), le 20 octobre 1624, mort à Leipzig, en avril 1659. Il étudia à Rostock, et devint, en 1656, recteur de l'école de la cathédrale de Sleswig. On a de lui : *Discursus philologicus de vocis* ακρίδες (Matth., III,

4; Marc., I, 6) *Significatione;* Kœnigsberg, 1651, in-4°; Hambourg, 1653, in-4°; — *Disputatio de Syllogismo ex mente Aristotelis;* Kœnigsberg, 1651, in-4°, et Hambourg, 1653, in-4°; — *Dissertationum de historia peripatetica partis primæ prima, in qua recensentur qui Aristoteli fuerunt homonymi et unde ejus recta peripatetica fuerit appellata indicatur;* Hambourg, 1652, in-4°; Wittemberg, 1720, in-8°; — *Epistola ad Marq. Gudium, de Spartis Cadmi sociis aliisque nonnullis; accessit fragmentum de ordine librorum Aristotelis;* Iéna, 1655, in-4°; se trouve aussi dans le *Syntagma variarum Dissertationum* publié par Grævius; — *De Scriptoribus Historiæ Philosophicæ;* Francfort, 1659, in-4°; Iéna, 1716, in-4°, avec les additions de Dorn : cet ouvrage, que nous devons bien à Jonsius, et non à son élève Gudius, comme l'a prétendu Dodwell, est un exposé judicieux des travaux qui avaient été publiés jusque alors sur l'histoire littéraire; de peu de valeur aujourd'hui, ce livre, où Jonsius a fait preuve d'une grande érudition et de beaucoup d'exactitude, au jugement de Grævius et de plusieurs autres savants, fut d'une grande utilité à l'époque où il parut. E. G.

Moller, *Cimbria Litterata*, t. I. — Chaufepié, *Nouveau Diction. Historique.* — Ersch et Gruber, *Encyklopaedie.*

JONSON ou **JOHNSON** (*Benjamin*), plus connu sous le nom de *Ben Jonson*, poëte dramatique anglais, né à Westminster, le 11 juin 1574, mort le 16 août 1637. Il descendait d'une famille écossaise. Quelques jours avant sa naissance il perdit son père. Sa mère se remaria avec un maçon. Jonson étudia à l'école de Westminster, et eut Camden pour maître; mais dès qu'il fut en état de travailler, son beau-père le retira de l'école et le mit au métier de maçon. D'après Fuller, il quitta promptement cette condition, et se rendit à l'université de Cambridge; mais la pauvreté l'obligea de revenir à son humble profession. Il travailla à la nouvelle construction de Lincoln's-Inn. « Il avait la truelle à la main, dit Fuller, et un livre dans sa poche. » Quelques personnes de distinction, le voyant occupé à un emploi indigne de lui, l'assistèrent de leur bourse, et le mirent en état de perfectionner son éducation. Camden le recommanda à Walter Raleigh, qui l'emmena avec lui sur le continent. A son retour il revint à l'université de Cambridge. Suivant un autre récit, avant d'aller à Cambridge, il servit comme soldat dans les Pays Bas. Ce fait semble confirmé par une de ses épigrammes. La vérité est que toute la première partie de sa vie est très-peu connue. Il est certain qu'en quittant Cambridge il s'engagea dans la carrière dramatique, qu'il ne réussit jamais comme acteur, et que même comme auteur il dut attendre longtemps la célébrité. Vers le temps de ses débuts, il eut le malheur de tuer un homme en duel, et fut mis en prison pour ce fait. On ignore combien de temps il y resta et par quels moyens il en sortit. Pendant sa captivité il reçut les visites d'un prêtre catholique, et se convertit à cette religion; douze ans plus tard il revint à l'Église anglicane. Sa réputation commença avec sa pièce de *Chaque homme dans son humeur*, jouée en 1598, sur le théâtre du Globe, et depuis cette époque, jusqu'en 1634, il donna presque régulièrement une pièce par an. Il était lié avec Shakspeare, son confrère en poésie dramatique et son aîné de dix ans. Tous deux se rencontraient au club de Mermaid, fondé par Raleigh, et faisaient assaut de bons mots. Suivant un contemporain, le savant Ben Jonson, en présence de son vif et spirituel adversaire, était comme un gros vaisseau d'Espagne contre un léger vaisseau anglais. On a prétendu que ces joyeux assauts dégénérèrent en brouillerie. Une petite pièce jouée par les étudiants de Cambridge, en 1602, sous le titre du *Retour du Parnasse*, a donné lieu à cette historiette. Mais Gifford, qui connaissait parfaitement cette époque, pense que Shakspeare et Ben Jonson furent amis et associés jusqu'à ce que le premier quitta le théâtre, et que ni rivalité ni jalousie ne troublèrent leur union. Après la mort du grand poëte, Ben Jonson en célébra magnifiquement la mémoire (1). Vers 1603, Ben Jonson fut mis en prison, avec Chapman et Marston, pour avoir écrit la comédie d'*Eastwardhoe*, qui contenait des réflexions satiriques sur les Écossais : ils étaient en danger de perdre les oreilles et le nez; mais le roi leur fit grâce. Au lieu d'infliger au poëte un aussi horrible châtiment, il l'employa à composer de ces pièces à grand spectacle appelées *masques*, qui étaient le grand amusement de la cour. En 1619, Ben Jonson reçut le titre de poëte lauréat, avec une pension de 100 livres; cependant il paraît que, dans ses dernières années, il eut à souffrir de la pauvreté. Il fut enseveli dans l'abbaye de Westminster, et son tombeau ne porte d'autre inscription que ces mots significatifs : « O rare Ben Jonson! » Ben Jonson fut en effet un poëte rare. Il est après Shakspeare, à une très-grande distance, il est vrai, le plus grand nom du théâtre anglais. Tandis que les contemporains de Shakspeare imitaient en général le style et la struc-

(1) Dans de beaux vers, placés en tête de la première édition complète (1623) des *Œuvres de Shakspeare*, il le met au-dessus de tous les poëtes anglais, et ne lui trouve des rivaux dignes de lui que parmi les grands poëtes de la Grèce et de Rome. Il en cite plusieurs : Eschyle, Sophocle, Euripide, et il place Shakspeare « seul en face de tout ce que la Grèce et Rome ont mis au jour, et de ce qui, depuis elle, est sorti de leurs cendres. » — « Triomphe, ma Bretagne, ajoute-t-il, tu peux montrer un homme à qui tous les théâtres d'Europe doivent hommage; il n'appartenait pas à un siècle, mais à tous les temps. » Ben Jonson composa les vers suivants pour le portrait qui est en tête de cette même édition : « Au lecteur : Cette figure que tu vois ici placée a été gravée pour le noble Shakspeare. Le graveur a lutté avec la nature pour rendre la vie. Oh! plût à Dieu qu'il eût pu tracer aussi bien son esprit sur le cuivre qu'il a saisi sa face, l'empreinte surpasserait tout ce qui fut jamais inscrit sur cuivre. Mais puisqu'il ne l'a pu, lecteur, ne regarde pas cette peinture, mais ce livre. »

ure de ses pièces, il s'ouvrit une nouvelle route :n revenant vers la forme dramatique des an- :iens. Daniel avait déjà publié en 1594 une *:léopâtre* sur les modèles de l'antiquité. Alexan- lre, comte de Stirling, imprima en 1603 et 1604 les *Monarchie Tragedies*, où l'on trouve un :hœur régulier; mais Jonson introduisit le pre- nier avec suite et talent le genre classique sur e théâtre anglais. Il se proposa en même temps le peindre les ridicules et les vices de son épo- que, et de les corriger par une satire inexorable. Encouragé par le succès de sa première pièce *Chaque homme dans son humeur*), il la fit suivre de treize pièces du même genre, dont dix sont des comédies, et les trois autres, des sa- ires comiques, comme l'auteur les appelle. Les meilleures de ses pièces sont, après la précédente, *Volpone, ou le renard; Epicœne, ou la femme silencieuse*, et *L'Alchimiste*. Même dans des comédies fort inférieures, telles que *Le Diable est un âne*, *La Dame magnétique* et *Le Conte du Tonneau*, Jonson montre une science étendue et sévère de la nature humaine, un grand art pour distinguer les nuances les plus fines des qualités et des défauts et beaucoup d'habileté dans a conduite de l'action. Il a le tort de ne pas in- lividualiser assez ses caractères; il en fait plu- tôt des portraits satiriques que des personnages vivants. Ce défaut est surtout sensible dans ses deux tragédies de *Catilina* et de *Séjan*, pein- tures correctes, mais froides et inanimées du caractère et des mœurs des Romains. Dans ces deux drames Jonson abandonne ses maîtres athéniens, et laisse de côté les unités de temps et de lieu, mais sans acquérir cette liberté dans l'exécution du sujet, ce mouvement dans l'action qui distinguent Shakspeare.

Ben Jonson n'a tout son talent que dans les *masques*, divertissements lyriques joués à la cour par les courtisans eux-mêmes, avec un grand luxe de décors et de costumes. Les *masques* n'étaient dans l'origine que des *libretti* pour le décorateur; Jonson transforma ce genre secondaire : il en fit de charmants poëmes, pleins d'invention, d'esprit, et écrits avec autant de goût que d'élégance; il mérita de servir de mo- dèle à Milton. Il termina sa carrière drama- tique par une *pastorale* qu'il n'eut pas le temps de finir. Il excella dans ce genre, qu'il n'avait pas encore abordé, et si son *Sad sepherd* était achevé, il serait supérieur au *Faithful sepherd* de Fletcher, peut-être même à tous les autres ouvrages de Ben lui-même.

Voici la liste complète de toutes les composi- tions dramatiques de Ben Jonson : *Every Man in his humour*, comédie représentée en 1578; 1601, in-4°; – *Every Man out of his humour*, satire comique, représ. en 1599; 1600, in-4°. — *Cynthia's Revels, or the fountain of self- love*, sat. com.; 1600, in-4°; — *Poetaster, or his arraignment*, sat., com., représ. en 1601; 1602, in-4°; — *Sejanus, his Fall*, tragédie, représ. en 1603; 1605, in-4°; — *Part of king James's entertainment in passing to his coro- nation*; 1603, in-4°; — *A particular Enter- tainment of the queen and prince at Al- thorpe*, 25 juin 1603; in-4°; — *A private En- tertainment of the King and Queen*; 1604, — *Volpone, or the fox*, com.; 1605; — *The Queen's Masque of Blackness*; 1605; — *The En- tertainement of the two Kings of Great Bri- tain and Denmark*, 24 juillet 1606; — *Hyme- næa, or the solemnities of a masque and barriers at court on the marriage of the earl of Essex and lady Frances*; 1606, in-4°; — *An Entertainment of king James and queen Anne*, 22 mai 1607; — *The Queen's Mas- que of Beauty*, 1608; — *A Masque with nuptial songs at lord viscount Haddington's Marriage at court*, 1608; — *The Masque of Queen's, celebrated at Whitehall*, 2 février 1609; — *Epicæne, or the silent woman*, com.; 1609, in-4°; — *The Case is altered*, com., 1609; — *The Speeches at prince Henry's Barriers*; sans date; — *Oberon, the Fairy prince*, mas- que; sans date; — *The Alchymist*, com.; 1610, in-4°; — *Love freed from Ignorance and Folly*, mas.; sans date; — *Love restored*, mas.; sans date; — *A Challenge at Tilt at a Mariage*, mas.; sans date; *Catiline, his conspiracy*; trag.; 1611, in-4°; — *The Irish Masque at court*; sans date; — *Mercury vindicated from the Alchemist at court*, mas.; sans date; — *Bertholomew Fair*, com., 1614; — *The Golden Age restored*, mas., 1615; — *Christ- mas, his masque*, 1616; — *The Devil is an Ass*, com., 1616; — *A Masque at lord Haye's, for the entertainment of monsieur le baron de Tour, ambassador extraordinary from the french king*, 22 février 1617; — *The Vision of De- light*, mas., 1617; — *Pleasure reconciled to Virtue*, mas., 1619; — *For the Honour of Wa- les*, mas., sans date; — *News from the new World discovered in the Moon*, mas., 1620; — *The metamorphosed Gipsies*, mas., 1621; — *The Masque of Augurs, with the several anti-masques presented on twelfth-night*, 1621; — *Time vindicated to himself and to his honours; mas., presented twelfth-night*, 1623; — *Neptune's Triumph for the return of Albion*, mas., 1624; — *Pan's Anniversary, or the Shepherd's Holyday*, mas., 1625; — *The Staple of News*, com., 1625; — *The Mas- que of Owls at Kenelworth*, 1626; — *The fortunate Isles and their union*, mas., 1626, — *New Inn, or the Light Heart*, com., 1629; 1631, in-8°; — *Love's Triumphe through Callipolis*, mas., 1630; — *Chloridia, or ri- tes to Chloris and her nymphs*, mas., 1630; — *The King's Entertainment at Welbeck*, 1633; — *Love's Welcome*, 1634; — *Magne- tick Lady, or Humours reconciled*, com.; — *A Tale of a Tub*, com.; — *The sad Sepherd, or a tale of Robin Hood*, pastorale inache-

vée; — *Mortimer's Fall*, tragédie inachevée. Ces quatre dernières pièces parurent pour la première fois dans l'édition in-folio de Ben Jonson en 1640. On a encore de Jonson des poésies, qui contiennent plusieurs livres particuliers sous les titres d'*Epigrams*, *The Forest*, *Under-Woods*, une traduction de l'*Art poétique* d'Horace et des *Miscellaneous Pieces*. Ces poëmes sont en général froids et affectés; cependant, ils offrent quelquefois les qualités contraires, la simplicité et la beauté de l'expression. Ces qualités se trouvent surtout dans ses petites pièces lyriques. On cite entre autres dans la *Forest* les vers imités de Catulle, *Come, my Celia, let us prove*, et la chanson bien connue *Drink to me only with thine eyes;* dans les *Under-Woods*, les stances commençant ainsi: *For Love's sake kisse me once again; Or scorne, or pittie on me take;* et parmi les *chansons*, celles qui débutent par ces mots :

« Queene and huntresse, chaste und faire, »
« Still to be net, stell to be drest. »

Dans ses *Épîtres* et pièces mêlées, on découvre des exemples fort remarquables de l'union d'un sentiment droit et nerveux avec une singulière dignité d'expression. Ben Jonson était aussi un savant philologue. On a de lui une grammaire anglaise qui parut après sa mort, et qui surpassait les grammaires précédentes. Ben Jonson donna deux éditions in-fol. de ses *Œuvres*, l'une en 1616, l'autre en 1631. Une édition plus complète parut en 1692, in-fol. L'édition de Gifford, Londres, 1816, 9 vol. in-8°, est excellente, surtout par ses notes. L. J.

Brian Dupa, *Jonson's Virbios, or the memory of Ben Jonson revived;* Londres, 1638, in-4° (collection de vers en l'honneur de ce poëte), — *Ben Jonson's Jests, or the wits pocket companion;* Londres, 1713, in-12. — W.-R. Chetwood, *Memoirs of the life of Ben Jonson;* Londres, 1756, in-12. — Fuller, *Worthies*, t. II. p. 424 (édit. d'Austin Nuttall). — Bakker, *Biographia Dramatica*. — Gifford, introduction de son édition de Ben Jonson. — Nathan Drake, *Shakspeare and his Time*, édit. de Baudry; Paris, 1838. — D'Israëli, *Amenities of Literature*, t. II, p. 180, édit. de Baudry; Paris, 1842. — Alex. Schmidt, *Essay on the Life and dramatic Writings of Ben Jonson;* Dantzig, 1847, in-4°.

JONSSON. *Voyez* JONE.

JONSTON (*Arthur*). *Voy.* JOHNSTON.

JONSTON (*Jean*), naturaliste polonais, né le 3 septembre 1603, à Sambter (Grande-Pologne), mort en 1775. Issu d'une ancienne famille écossaise, il passa en 1624 en Angleterre, suivit pendant trois ans les cours de l'université de Saint-André, et fit de grands progrès dans l'étude de l'hébreu et de l'histoire. Après s'être chargé de l'éducation des fils d'un gentilhomme polonais, il visita les académies d'Allemagne, s'arrêta à Franeker, où il s'adonna à la médecine, et cultiva ensuite l'anatomie et la botanique à Leyde et à Cambridge. Peu de temps après, il prit le diplôme de docteur dans l'une et l'autre de ces universités. De retour en Pologne, il refusa les chaires qui lui furent offertes, et se retira dans la basse Silésie, où il passa le reste de ses jours, occupé de ses études particulières sur l'histoire naturelle et la pratique de la médecine. De son temps il jouit, surtout en Angleterre, d'une grande réputation. On a de lui: *Enchiridii Nosologici generalis et specialis Libri VIII;* Amsterdam, 1725, in-8°; — *Thaumatographia naturalis, in classes X divisa;* ibid., 1632, in-8°; trad. en anglais, 1657, in-fol.; — *De Naturæ Constantia*; ibid., 1632, in-16 : où il s'efforce de prouver, contrairement aux apologistes du temps passé, que l'état du monde n'empire pas; — *Historia universalis, civilis et ecclesiastica;* Leyde, 1633, in-12; — *Idea universæ Medicinæ practicæ libris XII absoluta;* Amsterdam, 1644, in-12 : fréquemment réimprimée en Allemagne, en Angleterre et en France; — *Syntagma Dendrologicum*; ibid., 1646, in-4°; — *De Piscibus et Cetis Libri V*; Francfort, 1649, in-fol., avec 67 pl.; — *De Avibus Libri VI*; ibid., 1650, in-12, pl.; — *De Quadrupedibus Libri VIII*; ibid., 1652, in-fol., pl.; — *De Serpentibus et Draconibus Libri II*; ibid., 1653, in-fol., pl. Ces quatre derniers ouvrages forment un corps assez complet d'histoire naturelle; ils ont été réimprimés ensemble à Amsterdam, 1718, 2 vol. in-fol., par les soins du fils de Ruysch; à Francfort, 1755-1757; et à Rouen, 1768, 6 vol. in-4°; — *Hippocratis Prænotiones*; Amsterdam, 1660, in-12; — *Dendrographia;* Francfort, 1662, in-fol., fig. : ouvrage extrait en grande partie des botanistes et des voyageurs; — *Polymathia Philologica*; ibid., 1667, in-8°, etc.

Paul LOUISY.

Biographie Médicale. — *Encyclopédie des Sciences médicales.* — Chalmers, *Biographical Dictionary*.

JONVILLE (*Augustin-Jean-François* CHAILLON DE), magistrat français, né à Bruxelles, en 1733, mort à Paris, à la fin de 1807. Admis au parlement de Paris, comme conseiller, en 1752, il eut entrée au conseil du roi dix ans après en qualité de maître des requêtes, et fut désigné en 1765 pour commissaire au parlement de Rennes, chargé de juger La Chalotais (voy. ce nom); cette procédure ayant été assoupie, Jonville revint prendre sa place au conseil du roi, où il resta jusqu'en 1789. Il émigra alors, et ne revint en France que sous le consulat. Ami éclairé des arts, il avait fait plusieurs voyages en Italie, d'où il rapporta des objets précieux, qui furent confisqués par la nation, notamment les mosaïques qui ont servi à former le pavé de l'enceinte où l'on plaça l'Apollon du Belvédère au musée du Louvre. Parmi ses écrits on cite: *Apologie de la Constitution française, ou états républicain et monarchique comparés dans les histoires de Rome et de France;* Paris, 1789, 2 parties, in-12; — *La Vraie Philosophie, adressée aux états généraux;* Paris, 1789, in-12; — *Français, soyons Français*; 1789, in-12; — *Création de Deux Chambres, haute et basse;* 1789, in-12; — *Ultimatum de la Saine Partie (désarmée quant à présent) aux provinces*

et surtout aux bailliages; Francfort, 1790, in-12 : ce pamphlet fut imprimé par ordre des princes exilés, qui donnèrent à l'auteur le titre de conseiller d'État; — *Révolutions de France prophétisées*; Strasbourg, 1791, 1792, 1793, trois parties in-8° : imprimé à Ettenheim, aux frais du cardinal de Rohan. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*, article CHALLON DE JONVILLE.

JOOSTENS (*Pâquier*), en latin *Paschasius* JUSTUS, médecin et littérateur flamand, né à Eccloo (Flandre), vers 1635, mort vers 1590. Maître ès-arts et docteur en médecine, il parcourut la France, l'Italie et l'Espagne. De retour dans sa patrie, il se fit de la réputation par son grand savoir et son urbanité. Il guérit Guillaume, prince d'Orange, de l'hémorrhagie causée par la balle de pistolet dont Juan Jaureguy l'avait atteint à l'oreille droite (18 mars 1582). Le duc d'Alençon le prit ensuite pour son médecin. Les belles qualités de Joostens furent longtemps obscurcies par sa passion pour le jeu; aussi a-t-il écrit : *Alea, sive de curanda ludendi in pecuniam cupiditate libri duo. Priore, medica planaque methodo omnis gravissimæ et ignotæ usque ad hoc tempus affectionis natura et effectus, tanquam immanis et sævi alicujus morbi, explicantur. Altero, qua potissimum curatione adhibita insatiabilis flagitiosaque cupiditas evelli ex graviter ægrotantium animis possit explanatur : tum, si contumax erit, qua ratione domari et comprimiqueat, edocetur*; Bâle, 1561, in-4°; Francfort, 1616, in-4°; Amsterdam, L. Elzevier, 1642, in-12 (édition recherchée); avec une *Vie* de l'auteur par Z. Boxhornius. On trouve dans cet ouvrage des faits curieux causés par le goût du jeu; l'auteur constate que les Espagnols de son temps étaient si adonnés à cette passion, « qu'il n'y avait pas de hameau si chétif où l'on ne trouvât des cartes à vendre, alors même qu'on ne pouvait se procurer à manger ou boire suffisamment; et que bien des gens acceptèrent à Barcelonne une condition proposée par la régence dans un temps où l'on manquait de forçats: c'était de jouer une somme assez légère, que les magistrats fournissaient, à la charge d'en céder la propriété à ceux qui la gagneraient et d'envoyer ramer ceux qui la perdraient. Par ce moyen la marine espagnole fut rapidement recrutée ». Joostens a fait en outre plusieurs pièces de vers, *Prières* ou *Vœux*, qu'il offrait à Dieu pour être délivré de la passion du jeu qui le possédait. L—z—E.

Sanderus, *De Brugensib.*, p. 65. — Sweert, p. 592. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 711.

JORAM, fils d'Achab, roi d'Israel, mort en 884 avant J.-C. Impie comme son père, il se livra à l'idolâtrie. La troisième année de son règne il fit la guerre aux Moabites, qui refusaient de payer le tribut que leur avait imposé Achab. Il eut pour allié Josaphat, roi de Juda, en considération duquel le prophète Élisée lui promit la victoire. Les deux rois obtinrent, grâce à cette protection, l'eau nécessaire à leurs troupes après sept jours de marche dans le désert. Joram fut aussi en guerre avec Ben-Adad, roi de Syrie, qui vint assiéger Samarie. Cette ville fut bientôt réduite à la famine et à une telle extrémité, que l'on vit des mères manger leurs enfants. L'une d'elles vint même réclamer auprès de Joram à l'occasion du refus d'une autre femme de livrer son enfant après avoir mangé avec elle le sien. Joram s'en prit à Élisée, qui rassura le peuple et prédit la cessation de la famine pour le lendemain même; c'est ce qui arriva par la suite d'une terreur panique dont l'ennemi fut frappé par un ordre divin. Le siége fut levé, mais Joram persista dans son impiété. Blessé dans une nouvelle guerre contre Azael, roi de Syrie, successeur de Ben Adad, il vint à Jezrael pour se faire guérir. Jéhu, que Dieu avait désigné pour punir les crimes de la maison d'Achab, s'y rendait en même temps; il rencontra Joram dans le champ de Naboth et le perça d'une flèche, puis il y fit jeter aux chiens le corps de ce prince. Ainsi s'accomplit la prédiction d'Élie contre la famille d'Achab. V. R.

Rois, IV. — Josèphe, IX, *Antiq.*

JORAM, fils de Josaphat, roi de Juda, mort en 885 avant J.-C. Il n'imita pas les vertus de son père; dès le début de son règne, il fit périr ses propres frères et les principaux fonctionnaires du royaume. Enfin, cédant aux perfides conseils de sa femme, Athalie, fille d'Achab, il se livra aveuglément à l'idolâtrie et aux abominations qui en étaient la suite. Il éleva aux idoles des autels dans toutes les villes de Judée, et poussa ses sujets à leur sacrifier. Les Iduméens se soulevèrent contre lui; les Arabes et les Philistins pénétrèrent dans la Judée, qu'ils ravagèrent. Ces désastres ne le ramenèrent pas au bien; il contraignit même ses sujets à adorer les dieux sur les hauts lieux. En vain Elie l'avertit, dans une lettre où il le menaçait de la vengeance divine; Joram ne se convertit point. Une maladie horrible à laquelle il fut en proie pendant deux ans conduisit enfin au tombeau ce prince, dont la vie fut une suite d'impiétés. V. R.

Rois, IV. — Josèphe, IX, *Antiq.*

JORDAENS (*Hans*), peintre hollandais, né à Delft, en 1616, mort à Voorburg, près La Haye, vers 1675. Il quitta fort jeune sa patrie, et passa la plus grande partie de sa vie à Venise, à Naples, à Rome. Il composait et peignait avec tant de pomptitude que les Italiens disaient de lui qu'il « paraissait ramasser ses figures avec une cuillère à pot ». Le surnom de *Cuillère à pot* lui fut alors donné par la société des peintres flamands à Rome (1). Il revint mourir dans sa patrie. Ses

(1) Les Flamands qui étudiaient la peinture à Rome avaient organisé une société dans laquelle ils recevaient leurs compatriotes. Les Italiens n'y étaient point admis comme trop sobres apparemment; mais les élèves allemands, réputés comme ivrognes, y étaient les bienvenus. La réception se faisait dans un cabaret, aux dé-

ouvrages sont rares en France et même en Belgique. Amsterdam possède de Jordaens un beau tableau représentant le *Passage de la mer Rouge*, et, à La Haye on admire *Moïse faisant jaillir un ruisseau d'un rocher*. Quelques biographes ont donné pour fils à Hans Jordaens le célèbre peintre napolitain Luca Giordano (*voy.* ce nom), surnommé *Fa Presto*. Une certaine ressemblance de noms légitime seule cette erreur. A. DE L.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 294. — Descamps, *Vie des Peintres Hollandais*, etc., t. I, p. 62-63.

JORDAENS (*Jakob*), célèbre peintre flamand, né à Anvers, le 19 mai 1594, mort dans la même ville, le 18 octobre 1678. Il fut élève d'Adam van Oort, dont il épousa la fille Catherine. Il égala bientôt son beau-père; mais, peu satisfait de cette gloire, il se perfectionna par l'étude des maîtres italiens, surtout par celle des œuvres du Titien, de Paul Veronèse et du Caravage. Bientôt sa réputation s'accrut; Rubens, appréciant sa belle manière, le prit en affection, et lui confia quelques ouvrages, entre autres des cartons en détrempe destinés à être reproduits en tapisseries pour le roi d'Espagne. Quoique plus jeune que Jordaens, Rubens donna à son ami d'excellents conseils, qui rendirent son pinceau plus vigoureux, plus parfait. Son extrême facilité lui permit de produire beaucoup et d'amasser rapidement une fortune asez considérable. Il travaillait très-assidûment, et sa vie s'écoula tranquille jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Il mourut de la suette, le même jour que sa fille *Élisabeth*. Tous deux furent enterrés dans le temple protestant de Putte, où était déjà inhumée Catherine Van Oort, morte le 17 avril 1659.

Dans tous les ouvrages de Jordaens, on remarque une grande harmonie de couleur et une belle entente du clair-obscur : ses compositions sont ingénieuses, pleines de mouvement et de chaleur; les expressions de ses personnages sont naturelles et ses étoffes bien drapées; mais souvent son dessein manque de goût. Ami de la nature, Jordaens la copia servilement, sans en choisir les beautés. Mal à propos a-t-on voulu l'égaler à Rubens : si Jordaens a le même éclat de coloris, s'il a peut-être plus de vigueur, Rubens l'emporta de beaucoup par la noblesse et l'élévation de ses compositions. Néanmoins, les ouvrages de ce maître se placent au premier rang dans les plus célèbres galeries de l'Europe. La France, l'Espagne, l'Allemagne, la Suède, le Danemark s'enrichirent à l'envi des chefs-d'œuvre de Jordaens, dont la fortune récompensa les longs travaux. Ses principaux tableaux sont : à Paris : le *Portrait d'un Homme armé, accompagné de ses pages*, sur l'un desquels il s'appuie; — à Cassel, *Une assemblée d'Hommes et de Femmes assis à table*. « On croit, dit Descamps, les voir boire et manger; on croit les entendre causer et rire. » — *Une Fuite en Égypte* : saint Joseph marche le premier, une lanterne à la main; — *Le Satyre et le Passant qui souffle le froid et le chaud* : véritable chef-d'œuvre de coloris; — *Pan et Syrinx* : autre chef-d'œuvre, exécuté en six jours seulement, quoique les figures soient de grandeur naturelle; — à Anvers : dans l'église Saint-Jacques, *La Vierge et plusieurs saints et saintes*, tableau d'autel; dans l'église des Béguines : *Un Christ* : saint Jean, la Vierge et la Madeleine sont au pied de la croix; — aux Jacobins, plusieurs sujets tirés de la vie du Christ; — aux Augustins, *Le Martyre de sainte Apolline*, tableau capital, l'un des plus beaux du maître; — dans la salle de la confrérie de Saint-Sébastien, *Diane et Neptune*. Jan Fyt a ajouté à cette belle composition un grand nombre d'animaux; — à Malines : dans l'église Sainte-Catherine : *La Sainte Famille*; — dans le couvent des Piémontrés de Leliendael, deux pendants, *Saint Pierre* et *Saint Paul*; — aux Carmélites, une autre *Sainte Famille*; — à Lière : dans l'église de Saint-Gomare, *Le Christ en croix* : vaste et beau morceau; — à Dixmude : *La Nativité*, tableau d'autel; — à Furnes : dans l'église de Saint-Walburge, *Le Christ au milieu des docteurs*; suivant Descamps, « c'est une des plus belles et des plus abondantes compositions de Jordaens; elle a été souvent attribuée à Rubens, et lui ferait honneur »; — à Tournay, dans l'église Saint-Brice : *Le Christ mort, sur les genoux de sa mère*, au milieu d'une gloire d'anges; — à l'abbaye de Saint-Martin, *Saint Martin chassant le démon du corps d'un possédé*; morceau admirable. On ne doit point oublier *Den Koning drinkt* (Le roi boit) et *Le Concert*, tableaux rendus populaires par la gravure. Le portrait de Jakob Jordaens a été peint par A. Van Dick. Parmi ses nombreux élèves, les plus remarquables furent Gaspard de Crayer, Bartolet Flameel, Peter Dancker, Lendert van der Koogen, Peter Reuven et Hendrick Carrée. A. DE LACAZE.

Joachim de Sandrart, *Academia picturæ nobilis*, t. II, part. II, p. 333. — Jakob Campo Veyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 322-326. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Descamps, *La Vie des Peintres Flamands*, etc., t. II, p. 236-241. — Landon, *Galerie historique*, t. VI. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, n. 9 de l'École Flamande, liv. 34.

JORDAN, nom porté par plusieurs troubadours. L'un d'eux était Poitevin, et fit des vers pour la dame de Montausier; l'autre célébra une dame nommée Lombarda; il reste très-peu de fragments de leurs productions.

Histoire Littéraire de la France, tom. XX, p. 60.

JORDAN (*Raymond*), auteur ecclésiastique du quatorzième siècle. Il était connu sous le nom

pens du récipiendaire. Après quelques cérémonies, aussi grotesques que bizarres, on donnait un surnom au nouveau confrère; ce surnom avait toujours du rapport avec ses qualités ou ses défauts physiques ou artistiques. La fête durait toute la nuit, puis, le lendemain, tous les convives allaient terminer la réception à quelque distance de Rome, sur le *Tombeau de Bacchus*. Les libations ne cessaient que lorsque les assistants étaient contraints de sacrifier à Morphée.

l'*Idiot* ou du *Savant idiot* jusqu'au moment où le P. Théophile Raynaud, jésuite, publia un manuscrit de ses ouvrages ; il y est marqué que l'auteur était Raymond Jordan, prévôt d'Uzès en 1381 et depuis abbé de Celles, dans le diocèse de Bourges. Cette prévôté appartenait, à ce que l'on croit, à des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Avant la découverte du P. Raynaud, Génébrard, Tritheim et autres avaient placé l'Idiot dans le neuvième siècle. Ses manuscrits, édités sous le titre : *Idiota Sapiens, antehac truncus, nunc integer*, Lyon, 1638, in-12, et Paris, 1654, in-4°, contiennent des *Méditations*, un *Traité de la Vierge Marie*, un *Traité de la Vie religieuse* et *L'Œil mystique*. P. L—Y.

Le P. Raynaud, *De Raymundo Jordano Cogitationes*; 1638. — Moréri, *Dict. Hist.*

JORDAN (*Esteban*), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Valladolid, en décembre 1543, mort dans la même ville, en 1603. Il était élève d'Alonzo Berruguete et ami de Dominique Theotocopuli, surnommé *El Greco*. Il alla se perfectionner en Italie, et revint travailler avec succès dans sa patrie. Le roi Philippe l'employa beaucoup, et le nomma son premier sculpteur. Jordan était à Tolède en 1587 ; plus tard il exécuta six grands tableaux pour la cathédrale de Valladolid. On remarque parmi ses meilleures compositions : un *Saint Pierre* ; un *Saint Paul* ; une *Madeleine* et une *Adoration des Mages*. Les beaux ouvrages qu'il a laissés en sculpture et en architecture le mettent au rang des artistes les plus distingués de l'Espagne. A. DE L.

Antonio Pons, *Los Comentarios de la Pintura*. — Le même, *Viage general en España*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres Espagnols*.

JORDAN (*Salvador*), peintre espagnol de l'école de Madrid, parent du précédent, vivait en 1636. Il avait une grande réputation comme portraitiste. Parmi ses nombreuses toiles, toutes remarquables par le dessin et la ressemblance, on cite le *Portait* du savant *Quevedo de Villegas*, gravé par don F. Gazan. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres Espagnols*.

JORDAN (*Claude*), dit *de Colombier*, publiciste et voyageur français, vivait à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Il séjourna douze à treize ans à l'étranger, et employa une partie de ce temps à voyager. En 1686 il était libraire à Leyde, et il y publia, sous le titre d'*Histoire abrégée de l'Europe*, en quatre ou cinq vol. in-18, une espèce de journal politique rédigé par Jacques Bernard. Quelques années après, il se retira, avec une pension du roi de France, dans un village de Barrois, où il rédigea les observations qu'il avait faites dans ses voyages, auxquelles il ajouta des mémoires laissés en manuscrit par un de ses amis, et publia le tout sous le titre de *Voyages historiques de l'Europe depuis* 1692 *jusqu'en* 1700, 8 vol. in-12. « Cet ouvrage, dédié au roi, fut accueilli très-favorablement dit Barbier; il s'en fit plusieurs éditions, tant en France qu'à l'étranger. » Jordan fit paraître à Luxembourg, en juillet 1704, le premier numéro du journal intitulé *Clef du Cabinet des Souverains*, qui fut ensuite imprimé à Verdun, et qui est plus connu sous le nom de *Journal de Verdun*. « Sur la fin de 1716, dit Barbier, Claude Jordan prit des arrangements avec Ganeau, libraire de Paris, pour l'impression et la distribution de ce journal, et il l'a rédigé jusqu'en 1727, époque où son grand âge et ses infirmités l'empêchèrent de continuer ce pénible travail. » Ce journal eut tant de succès que l'auteur y joignit un supplément imprimé à Verdun en 1713, 2 vol., dans le même format et sur le même plan, et contenant le récit des événements depuis la paix de Ryswick, en 1697, jusqu'au mois de juillet 1704. Le frontispice du supplément porte les initiales C. J., comme le journal lui-même de 1717 à 1746, quoique depuis 1727 Jordan eût été remplacé par La Barre, puis par d'Égly. Dreux du Radier, dans la préface de la *Table générale du Journal de Verdun*, nomme le premier auteur *Philippe Jordan de Durand*; mais, outre les initiales indiquées, un article du mois de février 1713 prouve surabondamment que l'auteur du *Journal de Verdun* est bien Claude Jordan, connu par ses *Voyages historiques de l'Europe*. Les auteurs du *Journal de Soleure* lui attribuent d'autres journaux politiques publiés en Hollande. Barbier cite encore de lui : *Choix des Bons Mots ou Pensées des gens d'esprit sur toutes sortes de sujets*, Amsterdam, 1709, in-12, dont l'épître dédicatoire au fils aîné du duc de Lorraine est signée Claude Jordan. Les bons mots y sont rangés par ordre alphabétique. Le fils de Claude Jordan en imprima une nouvelle édition, augmentée, à Amsterdam, en 1766, in-8°. Les auteurs du *Journal Littéraire de Soleure* disent bien en 1706 que « M. Jordan, le voyageur, désavoue pour sa production la *Clef du Cabinet des Princes*, qui paraît tous les mois; » mais, comme le remarque Barbier, peut-être Jordan avait-il à cette époque de bons motifs pour ne pas avouer cet ouvrage, que les mêmes auteurs lui avaient attribué, et que lui donnent positivement J. Masson et les continuateurs du père Lelong, ainsi que Dreux du Radier lui-même dans sa table, aux mots *Journal de Verdun* et *Journaliste*. J. V.

Barbier, *Examen Critique et Compl. des Dict. Histor.* —*Journal Littér. de Soleure*, 1706.—J. Masson, *Hist. Crit. de la Républ. des Lettres*, tome XI. — Lelong, *Biblioth. Histor. de la France*. — *Journal de Verdun*.

JORDAN (*Charles-Etienne*), écrivain français, né à Berlin, le 27 août 1700, d'une famille originaire du Dauphiné, et mort dans la même ville, le 14 mai 1745, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il fit ses études classiques à Magdebourg, sous la direction d'un de ses oncles, pasteur dans cette ville. Le goût qu'il montra pour l'étude ayant fait croire à son père qu'il pourrait se distinguer dans le ministère évangélique, il fut envoyé en 1719 à Genève

pour étudier la théologie et se former à la prédication. Il passa ensuite quelque temps à Lausanne, et en 1721 il retourna à Berlin, où Lacroze, qui s'intéressait à lui, l'aida de ses conseils. Reçu ministre en 1725, il fut nommé pasteur d'une église française à Potzlow, village de la marche Ukraine. Deux ans après, il fut envoyé, pour remplir les mêmes fonctions, à Prentzlow, capitale de cette province, où se trouvait aussi une église réformée, composée de réfugiés français. Le chagrin que lui causa la mort de sa femme (1732) le jeta dans une maladie qui dégénéra en mélancolie. Se sentant hors d'état de continuer les devoirs de sa charge, il donna sa démission, et, pour essayer de se distraire, il fit, en 1733, un voyage en France, en Angleterre et en Hollande. A son retour à Berlin, il se livra tout entier à l'étude. En septembre 1736, le prince royal de Prusse, relégué par son père dans le château de Reinsberg, le fit venir auprès de lui, et quand il monta sur le trône (1740), il le nomma conseiller privé et curateur des académies de la Prusse. Jordan fit preuve d'autant de talent que d'activité dans l'exercice de ses fonctions. La ville de Berlin lui dut en particulier d'utiles améliorations. La mendicité fut abolie, la justice organisée avec soin, l'enseignement public encouragé et bien dirigé. En 1741 il accompagna Frédéric II, qui ne pouvait vivre loin de lui, dans la campagne de Silésie. En 1744 l'Académie royale de Berlin, dont il faisait partie depuis quatre ans, le nomma son vice-président. Après sa mort, Frédéric le Grand, qui avait eu pour Jordan une véritable amitié, composa lui-même son éloge funèbre, qu'il lut dans le sein de l'Académie, et lui fit ériger un monument en marbre avec cette épithaphe : « Ci-gît Jordan, l'ami des Muses et du roi. »

On a de lui : *Diquisitio historico-litteraria de Vita et Scriptis Jordani Bruni Nolani*, opuscule fort rare ; — *Recueil de morceaux de Littérature, d'Histoire et de Philosophie*, Amsterdam, 1730, in-12. — *Histoire d'un Voyage littéraire fait en* 1733 *en France, en Angleterre et en Hollande*; La Haye, 1735, pet. in-8°. En 1736, on intercalla, après la préface, dans les exemplaires qui restaient, un *Discours préliminaire* de Lacroze *touchant le système étonnant et les* Atticii detecti *du P. Hardouin*, et on les mit en vente avec le titre de seconde édition ; — *Histoire de la Vie et des Ouvrages de M. Lacroze, avec des remarques de cet auteur sur divers sujets*; Amsterdam, 1741, deux parties in-8°; — *Correspondance avec Frédéric* formant le 10e vol. des œuvres posthumes de ce roi ; — quelques lettres dans divers journaux. La bibliothèque de Berlin possède plusieurs manuscrits de Jordan ; ils contiennent des recherches philologiques.

Michel Nicolas.

Nouvelle Biblioth. Germaniq., 1748, 2e part. — *Éloges des Académiciens de Berlin*, par Formey ; t. I, 1757. Haag. — *La France Protest.*

JORDAN (*Camille*), homme politique français, né à Lyon, le 11 janvier 1771, mort à Paris, le 19 mai 1821. Il appartenait à une famille de négociants aisés, fit ses études chez les oratoriens de sa ville natale, et les termina au séminaire de Saint-Irénée. Dès les années 1790 et 1791, à la suite d'un voyage à Paris, il publia plusieurs écrits où la constitution civile du clergé était vivement attaquée. Ennemi du gouvernement républicain, il fut, dans Lyon, l'un des plus ardents promoteurs de l'insurrection, et défendit comme orateur et comme soldat sa ville natale. Comme soldat, il se fit remarquer dans la journée du 29 mai, et parcourut ensuite les provinces voisines pour soulever des paysans à la cause qu'il avait embrassée. Lorsque, malgré l'héroïsme de ses défenseurs, Lyon succomba (9 octobre 1793), Camille Jordan se réfugia en Suisse, d'où, au bout de six mois, il passa en Angleterre. Dans ce pays il se lia avec plusieurs émigrés français de distinction, et particulièrement avec Mallouet, Lally-Tolendal et Cazalès. Il s'y fit aussi des amis parmi les membres les plus importants du parlement. Fox, lord Esrkine et lord Holland furent de ce nombre. La constitution anglaise devint dès lors l'objet de son admiration et le type de toutes ses conceptions politiques. Jordan revint à Lyon en 1796. Au commencement de l'année suivante, il fut élu par le département du Rhône au Conseil des Cinq Cents. Le 29 prairial an v (17 juillet 1797), il fit à ce Conseil un rapport remarquable sur l'exercice et la police des cultes, et demanda pour tous la plus entière liberté. Les considérations sur lesquelles il s'appuyait étaient graves et élevées : « Législateurs, s'écriait-il, il est utile, il est précieux pour vous que les religions existent, qu'elles exercent en liberté leur puissante influence ; elles seules parlent efficacement de la morale au peuple ; elles ouvrent son cœur aux douces affections ; elles lui impriment le sentiment de l'ordre ; elles préparent votre ouvrage ; elles l'achèveraient presque sans vous-mêmes : les lois ne sont que le supplément de la moralité des peuples. » Dans ce discours on ne vit guère alors que le côté plaisant, et l'on reprocha à l'orateur d'avoir manqué son effet en s'occupant beaucoup trop de choses secondaires. C'est ainsi que cette phrase : « Les citoyens étant libres dans l'exercice de leur culte, les cloches doivent être permises comme partie intégrante du culte », fit beaucoup rire, et le sobriquet de *Jordan-Cloche* resta à son auteur. Cependant, il contribua à la révocation de la déportation et des lois portées contre les prêtres insermentés, démontrant que le gouvernement n'avait pas le droit d'exiger d'une classe de citoyens une garantie qu'il n'exigeait pas des autres. Jordan défendit aussi sa ville natale contre les attaques du Directoire, qui demandait contre Lyon des lois spéciales de répression. « Le Directoire, dit-il, n'a pas besoin de nouveaux pouvoirs : il dispose de la toute-puissance dans la

ville, il y entretient une force armée considérable; il doit donc répondre seul des troubles qui souvent s'y manifestent : ils ne peuvent qu'être le fruit d'un gouvernement inepte ou provocateur. » Le 17 fructidor an V (3 septembre 1797), il dénonça la marche de nouvelles troupes vers Paris, et attaqua vivement les Directeurs, qu'il accusa de comploter contre la liberté publique. Cette sortie lui valut d'être compris dans les listes de proscription du lendemain. Il avait prévu cet événement, et n'en avait conçu aucun effroi pour lui. Son ami M. de Gerando a rapporté « que, s'étant rendu chez lui dans la nuit du 18 au 19 fructidor, il eut toutes les peines du monde à l'arracher de son lit et à le confier aux soins hospitaliers de mesdames de Grimaldi et de Sivry ». De cette retraite, et le lendemain de la catastrophe qui l'y avait conduit, Jordan lança son *Adresse à ses Commettants*, opuscule dans lequel il prouvait la non-existence d'une conspiration royaliste, et démontrait qu'en admettant même sa réalité, elle ne justifiait pas les attentats dont elle n'était que le prétexte.

L'auteur de ce virulent écrit ne pouvait plus sans témérité habiter le sol français. M. de Gerando le conduisit à Bâle, où il n'entra qu'après avoir échappé au danger d'être arrêté aux environs de cette ville. Pendant son séjour, Jordan publia une protestation contre les événements du 18 fructidor, sous le titre de *Camille Jordan, député du département du Rhône, à ses commettants sur la Révolution du 4 septembre 1797*. Cet écrit, traduit en plusieurs langues dès son apparition, fut colporté dans toute l'Europe. La Suisse n'offrant point un asile sûr contre les poursuites du gouvernement français, Jordan se réfugia d'abord à Tubingue, puis à Weimar, où il fut accueilli avec distinction par les écrivains les plus célèbres de l'Allemagne, Gœthe, Wieland, Schiller, Herder, etc. Ce fut là qu'il retrouva Mounier, et qu'il contracta avec lui l'étroite amitié qui les unit depuis.

Rappelé en février 1800, il fut d'abord mis en surveillance à Grenoble. Ayant obtenu la permission de venir à Paris, il habita quelque temps à Saint-Ouen, chez Mme de Staël, et ensuite retourna à Lyon. Il se montra l'un des adversaires les plus prononcés du gouvernement consulaire. Aux moyens de séduction mis en jeu par Bonaparte pour l'attacher à sa cause, lorsque celui-ci soumit à l'approbation du peuple son projet de consulat à vie, Jordan répondit par un écrit intitulé : *Vrai sens du vote national pour le consulat à vie* (anonyme); Paris, 1802. L'auteur signalait les manœuvres employées par la police pour fausser les suffrages populaires, et, tout en reconnaissant les qualités personnelles et les hauts faits du premier magistrat de la république, tout en avouant ce que la France lui devait, il mettait au grand jour ses vues ambitieuses, demandait les garanties nécessaires, et prévoyait déjà les abus du régime impérial. L'ouvrage fut saisi; Duchesne, parent de Jordan, qui avait remis le manuscrit à l'imprimeur, et qu'on soupçonnait d'en être l'auteur, fut arrêté. Instruit de cet incident, le courageux publiciste adressa au premier consul un exemplaire de son ouvrage, s'en avoua l'auteur, et se rendit à Paris. Mais, contre son attente, on ne l'inquiéta nullement, et l'affaire en resta là. A partir de cette époque, Camille Jordan s'isola entièrement du mouvement politique, et se livra avec ardeur à l'étude de la littérature et de la philosophie. Admis dans le sein de l'Académie de Lyon, il y fit lecture de plusieurs morceaux fort remarquables, parmi lesquels on distingue un *Discours sur l'Influence réciproque de l'Éloquence sur la Révolution et de la Révolution sur l'Éloquence*, un *Éloge de l'avocat général Servan*, et surtout des *Études* sur l'auteur de *La Messiade*, Klopstock, son auteur favori.

Les événements de 1814 le ramenèrent naturellement sur la scène politique. Au mois de mars de cette année, la ville de Lyon le nomma membre d'une députation qu'elle envoyait à Dijon, auprès de l'empereur d'Autriche, avec la mission secrète de demander le rétablissement des Bourbons. Un mois après, il fut compris dans la députation qui fut envoyée à Paris pour présenter les hommages de la ville de Lyon, et reçut de Louis XVIII des lettres de noblesse. Malgré ce début, Camille Jordan resta étranger aux affaires pendant toute la durée de la première restauration. En 1816, il fut élu député par le département de l'Ain, qu'il continua de représenter jusqu'à sa mort.

Cette seconde partie de sa carrière parlementaire se divise en deux époques distinctes. Dévoué de cœur à la restauration, en 1816, 1817 et 1818, tout en réservant les droits de la liberté et en attaquant surtout les cours prévôtales, il soutint le ministère. En 1819 et 1820, apercevant dans le ministère des tendances de réaction, il s'en sépara. Cette opposition devint surtout éclatante en 1820, lorsque après le meurtre du duc de Berry furent présentées à la chambre les lois qui suspendaient la liberté individuelle, celle de la presse, et changeaient le système électoral. Membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la censure, il refusa de se joindre à la majorité, et exposa les motifs de sa dissidence dans un discours qui fut un véritable manifeste contre le ministère. Il devint dès lors le chef de l'opposition. Bientôt il fut exclu du conseil d'État, dont il était membre; le titre seulement de conseiller ordinaire lui fut laissé. Mais déjà, depuis quelque temps, ses forces ne suffisaient plus aux fatigues de la vie parlementaire. Lorsque la mort le frappa, il se proposait de parler sur le projet de loi relatif aux établissements ecclésiastiques, et déjà même il avait dicté une partie de son discours. — Il serait difficile de dire précisément quel était le système politique de Camille Jordan; à cet égard son es-

prit présente la confusion qui se trouve chez presque tous les hommes supérieurs de son époque; souvent trompé dans ses prévisions, dans ses calculs, et n'ayant pas le temps de refaire son éducation, il s'était naturellement refugié dans une sorte d'éclectisme, où l'on voit se heurter sans cesse les dogmes contradictoires de la souveraineté du peuple, de la raison et du droit divin.

Ses restes furent déposés au cimetière du Père Lachaise, où un monument lui a été élevé par les soins de ses collègues. Mlle Godefroy a exécuté un beau portrait de Camille Jordan; cette œuvre a été reproduite en gravure par M. Muller.

Outre les écrits déjà mentionnés, nous citerons de Jordan : *Lettre à M. Lamourette, se disant évêque de Rhône-et-Loire et métropolitain du sud-est* (avec de Gerando); Lyon, 1791, in-8°; — *Histoire de la Conversion d'une Dame parisienne;* Paris, 1792; — *La Loi et la Religion vengées*, etc.; Paris, 1792; — *Réponse de M. Camille Jordan, député du département de l'Ain, à un discours sur les troubles de Lyon*, etc., et *Réponse de M. de Cotton, député du département du Rhône à M. Camille Jordan ;* Paris, 1818; — *La Session de 1817 : aux habitants de l'Ain et du Rhône;* Paris, 1818; — *Discours prononcés au Conseil des Cinq Cents et à la chambre des députés*, recueillis en 1 vol.; Paris, 1818. — *Fragments choisis* et traduits de l'allemand, de Klopstock et de Schiller, dans *l'Abeille française*, de nombreux manuscrits restés inédits. M. Ballanche a prononcé l'*Éloge* de Camille Jordan à l'Académie de Lyon (1). H. Lesueur.

Moniteur universel, an V, n°s 247 à 250; an VI, 8 à 343. — Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. II. — Tissot, *Histoire de la Révolution*, t. IV. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII. — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. V, p. 82. — L'abbé Guillon, *Histoire des Troubles de Lyon*. — Le Bas, *Dict. hist. de la France*. — Rabbe et Boisjolin, *Biog. port. des Cont.* — *Galerie des Contemporains* (édit. de 1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouvelle des Contemporains*. — *Revue Encyclopédique*, t. X, p. 494-507. — *L'Abeille française*, XXIX° livraison.

JORDAN (*Dorothée* Bland, dite *mistress*), actrice anglaise, née à Waterford, vers 1762, morte à Saint-Cloud, en 1816. Son père était Irlandais et devint capitaine. Elle débuta à Dublin en 1777, par le rôle de Phœbé dans *Comme il vous plaira*. L'année suivante elle parut à Cork. En 1782, elle vint en Angleterre, et débuta au théâtre de Leeds, par le rôle de Calista dans *The Fair Penitent*. De Leeds elle vint à York, où elle prit le nom de *mistress Jordan*, sous lequel elle continua à être connue, quoiqu'elle n'ait jamais été mariée. En 1785, elle parut à Drury-Lane, dans le rôle de Peggy de *The Country Girl*, et elle fut aussitôt l'actrice favorite du public, si bien qu'on doubla ses appointements. Quelque temps après elle devint la maîtresse du duc de Clarence, qui fut depuis Guillaume IV; ces relations furent tout à coup rompues en 1811, sans qu'on en ait su le sujet. Elle vint s'établir en France, où elle mourut dans l'indigence. Son royal amant lui fit élever un monument au cimetière de Saint-Cloud. Elle avait eu de lui dix enfants : l'un d'eux, le duc de Munster, s'est tué en 1842; un autre, lord Adolphe Fitz-Clarence, est mort contre-amiral, en 1856. Sa fille, la comtesse d'Erroll, est morte à Édimbourg, le 16 janvier 1856. J. V.

Annual Register, 1816. — Rose, *New general Biogr. Dictionary*.

* **JORDAN** (*Sylvestre*), jurisconsulte allemand, né le 30 décembre 1792, aux environs d'Inspruck. Issu d'une famille d'artisans, il dut sa première éducation à son oncle, François Jordan, un des poëtes populaires du Tyrol, termina ses classes à Munich, et étudia le droit à Landshut. Accusé d'athéisme par le clergé de son pays, il repassa en Allemagne, séjourna dans différentes villes, et fut adjoint, en 1821, à l'université de Marbourg, en qualité de professeur de droit. Bientôt appelé à siéger dans les états de la Hesse électorale, il s'y fit remarquer par le caractère libéral de ses discours, et son influence porta tant d'ombrage au gouvernement, qu'il suffit de sa réélection pour amener la dissolution de la diète (18 mars 1833). Un si mince résultat n'assouvit pas la haine du parti rétrograde. A peu de temps de là, M. Jordan, sur une dénonciation de police, fut accusé d'avoir participé aux sociétés secrètes ainsi qu'aux insurrections de 1832. Il resta pendant dix ans en état de détention préventive; lorsqu'il obtint la grâce d'être jugé (1843), il fut, pour la forme, condamné à cinq années de prison. Devant la cour d'appel, qui instruisit de nouveau en 1845 cette déplorable affaire, son innocence, dont l'opinion publique était convaincue, fut pleinement reconnue, et il fut acquitté. Les sympathies populaires portèrent M. Jordan au parlement de Francfort en 1848; il y figura dans les rangs du parti modéré, et reprit, l'année suivante, son cours de droit à l'université de Marbourg. On a de lui : *Versuche ueber allgemeines Strafrecht* (Essai sur le Droit criminel général); Marbourg, 1818; — *Lehrbuch des allgemeinen und Deutschen Strafrechts* (Manuel du Droit criminel en Allemagne et en Europe); ibid., 1831; — *Selbstvertheidigung in der Criminal-Untersuchung*, etc. (Ma Défense dans l'affaire criminelle intentée contre moi); Manheim, 1844. Paul Louisy.

Boden, *Drei Vertheidigungsschriften*, Francfort, 1840 et 1844. — *Conv.-Lex.* — Pierer, *Universal Lexikon*.

* **JORDAN** (*Rodolphe*), peintre allemand, né le 4 mai 1810, à Berlin. Élève de l'académie de Dusseldorf, dont il est un des plus remarquables

(1) Mme Dufresnoy, que Camille Jordan comptait au nombre de ses meilleurs amis, à la suite d'une notice fort intéressante, a inséré ces vers touchants et patriotiques :

Repose en paix, ombre chérie!
Et du sein de ce Dieu, tes pieuses amours,
Qui peut-être abrégea ta vie
Pour t'épargner de mauvais jours,
Veille encore sur ta patrie.

représentants, il se livra d'abord à la peinture religieuse; mais c'est dans la reproduction des scènes de genre qu'il a surtout excellé. Il allie à une couleur harmonieuse et à un habile savoir-faire beaucoup de poésie et de sentiment, parfois même une verve très-bouffonne. Il est membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin. On cite parmi ses nombreux ouvrages : *La Demande en Mariage dans l'île d'Helgoland*, sujet souvent reproduit par la lithographie et qui a conquis une sorte de popularité; — *L'Examen du Matelot*; — *Le Soir sur la plage*; — *Les Joies de la Famille*; — *Le Repos des Marins*; — *Les Vieillards*; — *Le Retour de la Pêche*; — *Un Naufrage sur la côte de Normandie*, etc. P. L—y.

Illustrirte Zeitung. — *Conversat.-Lexikon.*

* JORDAN (*Guillaume*), littérateur allemand, né vers 1810, à Berlin. Après avoir obtenu à l'université de cette ville le diplôme de docteur en philosophie, il résida tour à tour à Kœnigsberg, à Leipzig et à Brême. En 1848 il fut envoyé au parlement de Francfort, s'associa aux votes de l'extrême gauche, et se rapprocha, après le 24 juillet, du parti constitutionnel. Pendant la même année, il remplit les fonctions de conseiller de marine au ministère de l'Empire Germanique. On a de lui plusieurs ouvrages de poésie et d'histoire : *Glocke und Kanone* (La Cloche et le Canon); Kœnigsberg, 1842; — *Ostdeutschland* (L'Allemagne orientale); ibid., 1842; — *Irdische Phantasien* (Fantaisies terrestres); ibid., 1842; — *Lithauische Volkslieder* (Chants populaires de la Lithuanie); Berlin, 1844; — *Schaum* (Écume), recueil de poésies; — *Geschichte der Insel Haïti* (Histoire de l'île d'Haïti); Leipzig, 1846-1849, 2 vol.; — *Demiourgos*, ibid., 1852, poëme philosophique. P. L—y.

Conversations-Lexikon. — *Leipziger Repertorium.*

JORDANES. *Voy.* JORNANDES.

JORDANUS. *Voy.* GIORDANO.

* JORDANUS DE SAXONIA, deuxième général des dominicains, né vers la fin du douzième siècle à Borrentrick, dans le diocèse de Paderborn, mort en 1236. Après avoir obtenu le grade de bachelier en théologie à l'université de Paris, il entra en 1319 dans l'ordre de Saint-Dominique. L'année suivante, il prit part au premier chapitre général de son ordre; en 1321 il fut nommé prieur de la province de Lombardie, et fut élu général en 1322, dix mois après la mort de saint Dominique. Sous sa direction l'ordre des Prêcheurs se propagea rapidement, et compta bientôt de nombreux membres jusqu'en Pologne et en Palestine, où Jordanus se rendit en 1328. Pendant le retour, il périt dans un naufrage. On a de lui: *De Principio Ordinis Prædicatorum*, publié dans le tome I[er] des *Scriptores Ordinis Prædicatorum* d'Échard; c'est un des documents les plus importants sur la vie de saint Dominique; — *Epistola de Translatione corporis B. Dominici*, dans le t. I[er] des *Annales* de Bzovius, à l'année 1233; — *Super Priscianum, et quædam grammaticalia*; un manuscrit s'en trouve à la bibliothèque de Leipzig. E.-G.

Acta Sanctorum, février, t. II, p. 720. — Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. VI, p. 93.

JORDEN (*Édouard*), médecin anglais, né en 1569, à High Halden, dans le comté de Kent, en janvier 1632. Il visita les universités étrangères, et prit le grade de docteur à celle de Padoue. Après son retour, il pratiqua la médecine à Londres, fut reçu membre du Collége des Médecins, et acquit une grande réputation. Il compromit sa fortune en voulant établir une fabrique d'alun, et passa la fin de sa vie à Bath. On a de lui : *A briefe Discourse of a disease called the suffocation of the mother*; Londres, 1603, in-4°; — *A discourse of natural bathes and mineral waters*; Londres, 1631, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. I. — Aikin, *Biographical Memoirs of Medecine*. — *Biographie Médicale.*

JORDENS (*Georges*), jurisconsulte hollandais, né à Deventer le 12 janvier 1718, mort le 17 avril 1771. Il obtint en 1743 le grade de docteur en droit à l'université d'Utrecht, et devint, trois ans après, professeur de belles-lettres et de droit au gymnase fondé à Deventer par Gérard Groot. On a de lui : *De Legitimatione*, deux dissertations; Utrecht, 1742 et 1743, in-4°; réimprimées dans le tome II de la *Jurisprudentia antiqua* de Fellenberg; — *De interna legis civilis Obligatione*; Deventer, 1747, in-4° E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

JORDENS (*Gerrit* ou *Gerard-David*), jurisconsulte hollandais, né à Deventer, le 19 février 1731, mort en 1803. Après avoir étudié la jurisprudence, il devint en 1771 membre du sénat de sa ville natale, et fut quinze ans après député aux états généraux. Ayant été peu de temps après privé de ses emplois, il les recouvra en 1795, année où il fit de nouveau partie des états généraux. En 1798 il fut pendant quelques mois détenu en prison pour affaires politiques; relâché en juillet 1798, il devint en 1802 membre de la cour suprême de la Batavie. On a de lui : *De Differentiis Actionum Bonæ Fidei, stricti juris et arbitrariarum*; Deventer, 1753, in-4°; — *Ad legem unicam Codicis de Nili aggeribus non recupendis*; Leyde, 1756, in-4°; — *Josephus, carmen heroicum*; *Gellia, lusus poeticus*; *accedunt Eclogæ et Epigrammata*; Leyde, 1795. E. G.

Sax, *Onomasticon*, t. VIII, p. 484.

*JÖRDENS (*Charles-Henri*), philologue, biographe et bibliographe allemand, né le 24 avril 1757, à Fienstadt, dans le comté de Mansfeld, mort le 6 décembre 1835. Après avoir étudié la théologie et la philologie à l'université de Halle, il se rendit en 1776 à Berlin, où il occupa divers emplois dans plusieurs établissements d'enseignement. Ramler, avec lequel il se lia in-

timement, éveilla en lui un goût prononcé pour la littérature allemande, que Jördens chercha à propager par la publication de plusieurs recueils de pièces de poésie, écrites en sa langue maternelle. Nommé en 1792 co-recteur de l'école de Bunzlau en Silésie, Jördens devint, quatre ans après, recteur du lycée de Lauban, emploi qu'il conserva jusqu'en 1825, où il prit sa retraite. Outre les anthologies de poésies allemandes déjà citées, Jördens a fait paraître, à l'usage des colléges, quelques éditions d'auteurs classiques ainsi qu'une traduction des odes d'Horace et des éclogues de Virgile. Le mérite de Jördens n'est pas dans ces travaux, mais dans son excellent *Lexikon teutscher Dichter und Prosaisten* (Dictionnaires des Poëtes et Prosateurs allemands); Leipzig, 1805-1811, 6 vol. in-8°, qui contient les renseignements biographiques et bibliographiques les plus exacts et les plus complets sur les principaux auteurs allemands. Nous citerons encore parmi les ouvrages de Jördens: *Denkwürdigkeiten, Charakterzüge und Anekdoten aus dem Leben der vorzüglichsten teutschen Dichter und Prosaisten* (Choses mémorables, traits de caractère et anecdotes tirés de la vie des principaux poëtes et prosateurs allemands); Leipzig, 1812, 2 vol. in-8°; — *Erinnerungen an J. Agricola* (Souvenirs de J. Agricola); Lauban, 1820-1823, six parties in-4°; — *Erinnerungen an Hans Sachs* (Souvenirs de Hans Sachs); Lauban, 1824-1825, deux parties in-4°. Enfin, Jördens a publié les années 1791 et 1792 du *Berliner Musenalmanach*, et il y a fait insérer, entre autres, des poésies de lui, qui sont très-médiocres, et une *Notice biographique* sur Ramler. E. G.

Neuer Nekrolog der Teutschen (années, XIII, t. II). — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JORDY (*Nicolas-Louis*), général français, né le 14 septembre 1758, à Abreschwiller (Meurthe), mort le 7 juin 1825. Après avoir été quelque temps chirurgien militaire, il s'engagea comme soldat au régiment d'Alsace (1778), fit deux campagnes aux États-Unis, et se livra ensuite au commerce. Ayant embrassé avec chaleur les principes de la révolution, il fut élu commandant par les volontaires du dixième bataillon de la Meurthe (19 août 1792), défendit pendant six mois le fort de Mars au siége de Mayence, conduite qui lui valut le grade d'adjudant général (chef de brigade), et suivit le général Aubert-Dubayet dans la Vendée, où il donna de nouvelles preuves de son intrépidité. A la reprise de Noirmoutiers, atteint d'une balle qui lui avait fracassé la jambe gauche, il continua, porté sur des fusils, à diriger les troupes sous ses ordres jusqu'à ce que, de nouveau frappé à la tête, il fut obligé de quitter le champ de bataille. Le lendemain, il reçut sa promotion au rang de général de brigade (15 nivôse an II). Employé de l'an IV à l'an VI à l'armée du Rhin, il remporta de nombreux succès partiels, contribua avec éclat aux opérations de Moreau, et fut blessé deux fois au combat de Dierdheim. Épuisé par les fatigues de cette dernière campagne, il demanda un emploi sédentaire, et commanda successivement les places de Strasbourg, de Landau, de Thorn, de Mayence et de Genève. Il se trouvait dans cette dernière ville à la fin de 1813, lorsque, assiégé par 20,000 hommes de troupes alliées, Jordy, qui n'avait pas cent soldats valides, se rendit à la première sommation. De retour en France, il demanda sa mise à la retraite. Paul Louisy.

Gouvion Saint-Cyr, *Mémoires sur les Campagnes des Armées du Rhin*, etc. — *La France militaire*. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. III.

JORE (*Claude-François*), libraire français, mort vers la fin du dernier siècle. Il était imprimeur à Rouen lorsqu'en 1730 il fut mis, par l'intermédiaire de Cideville, en relation avec Voltaire; l'année suivante, il imprima de ce dernier le recueil des *Lettres philosophiques*, édition tirée à 2,500 exemplaires, mais qui ne fut point mise en vente à cause des circonstances. Cependant, à quelque temps de là, une nouvelle édition de cet ouvrage ayant paru (1734), Jore fut jeté à la Bastille, et en sortit au bout de quatorze jours, en prouvant son innocence; malheureusement pour lui, on découvrit dans sa maison la première édition presque entière, qu'il avait mise en sûreté, et cela suffit pour lui faire perdre sa maîtrise. Exilé du territoire français, il se retira à Milan, où il donna des leçons pour vivre. Les ennemis de Voltaire profitèrent de la ruine de ce malheureux pour lui faire signer un *Mémoire*, 1736, in-8°, réimprimé dans le *Voltariana*, et où il l'accusait faussement d'avoir mis son nom sur le frontispice de ses *Lettres philosophiques*; deux ans après, il rétracta cette accusation, et adressa une série de *Lettres* à Voltaire, qui vint à son secours et lui fit une pension. On a encore de lui: *Aventures portugaises*; Bragance (Paris), 1756, 2 vol. in-12. C'est à tort que le *Voltariana*, 1748, in-8°, lui a été attribué. P. L—y.

Œuvres de Voltaire (édit. Beuchot). — Quérard, *La France Littéraire*. — Nicolardot, *Ménage et Finances de Voltaire*.

JORGE JUAN. *Voy.* JUAN Y SANTACILIA.

JORISZ (*Augustin*), peintre et graveur hollandais, né à Delft, en 1525, noyé en 1552. Il était fils d'un riche brasseur, et étudia la peinture dans sa ville natale, chez Jacques Mondt, artiste assez médiocre. Au bout de trois années, il surpassa son maître, et se rendit à Malines; mais n'y trouvant pas d'occupations fructueuses, il alla à Paris, où il se mit à graver chez Pierre de La Cuffle, célèbre orfèvre: il y resta cinq années. De retour à Delft, il reprit le pinceau, et exécuta cinq tableaux qui établirent sa réputation, entre autres une *Famille de la Vierge*, d'une grande beauté. Il se noya en puisant de l'eau. Il était à peine âgé de vingt-sept ans. Ses œuvres, peu nombreuses, sont fort recherchées. A. de L.

a Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 78.

JORISZ (*David*), surnommé BROECK (*Jean* VAN), peintre et visionnaire hollandais, chef de la secte des *davidiques* ou *davidistes*, parent du précédent, né à Delft selon Descamps, à Gand suivant Moréri; mort à Bâle, le 26 août 1556. Fils d'un bateleur, il devint bon peintre, surtout sur verre. Il était plein d'esprit, mais enthousiaste, et possédait une grande facilité de parole. Il s'imagina être le chef d'une nouvelle religion, et commença à débiter ses extravagances en 1526. Il se proclamait être le Messie, le troisième David, né de Dieu, non par la chair, mais par l'esprit. « Le ciel, à ce qu'il disait, était vide, faute de gens qui méritassent d'y entrer; il avait été envoyé pour adopter des enfants dignes de ce royaume éternel, et pour réparer Israel, non par la mort, comme Jésus-Christ, mais par la Grâce. » Avec les saducéens, il rejetait la vie éternelle, la résurrection des morts et le dernier jugement; avec les adamites, il réprouvait le mariage et approuvait la communauté des femmes, et avec les Manichéens, il croyait que le corps seul pouvait être souillé et que l'âme ne l'était jamais. Il regardait comme inutiles tous les exercices de piété, et réduisait la religion à une pure contemplation; il se moquait fort des martyrs, qui avaient préféré la mort à une apostasie apparente. Une religion aussi commode lui attira de nombreux sectateurs; mais la guerre d'extermination que leur faisaient les catholiques en réduisit singulièrement le nombre, et David Jorisz lui-même fut obligé de se cacher d'abord dans la Frise, puis de passer à Bâle, où il prit le nom de *Hans Brück* (Jean van Broeck). Il termina ses jours dans cette ville. En mourant, il promit à ses disciples qu'il ressusciterait trois jours après sa mort. Le sénat de Bâle, pour démontrer son imposture, fit déterrer son cadavre le troisième jour, et le fit brûler avec ses écrits.

Comme artiste, sa manière tenait beaucoup de celle de Lucas de Leyde : ses paysages sont d'une grande fraîcheur, d'une touche légère, d'une ordonnance riche et variée; mais la lumière y est mal ménagée, et fait trop saillir les premiers plans, qui ressortent durement. C'était le défaut du temps; aussi les productions de Jorisz n'en restent-elles pas moins recherchées, autant à cause de leur rareté que par leur mérite relatif. On cite surtout de lui : *Moïse sauvé des eaux par la fille de Pharaon*; — *La Terre promise*; — *Saint Pierre recevant les clefs du Paradis*; — *Le Centenier*; — et quelques dessins assez corrects.

ALFRED DE LACAZE.

Prateole, au mot *Georg. David*. — Lindanus, *Dubitantius*, lib. I. — Sanderus, *Heres.*, 202., — Florimond, *Origine des Hérésies*, liv. II, chap. XV. — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 190. — Moreri, *Le grand Dictionnaire Historique*. — Descamps, *La Vie des Peintres Hollandais*, etc., t. I, p. 19. — Sponde, *Annales*, an. 1525, n° 22; an. 1543, n° 10; an 1554, n° 9. — Gautier, *Chron.*, *Sæc. XVI*, cap. VIII. — L'abbé Pluequet, *Dictionnaire des Hérésies*, au mot *Davidiques*.

JORNANDÈS (ou *Jordanès*, d'après les plus anciens manuscrits), historien goth, vivait vers le milieu du sixième siècle. Son grand-père était un des secrétaires de Candax, roi des Alains de la Mésie. Jornandès occupa le même emploi auprès d'un des successeurs de Candax. S'étant plus tard converti au christianisme, il se fit moine. Plusieurs auteurs du moyen âge assurent qu'il devint évêque dans une ville d'Italie, qu'on a prétendu être Ravenne. Mais les plus anciennes listes des évêques de cette ville ne mentionnent pas le nom de Jornandès. Il a écrit : *De Getarum sive Gothorum Origine et Rebus gestis*, ouvrage en grande partie extrait de l'*Histoire des Goths* de Cassiodore, aujourd'hui perdue. Le travail de Jornandès, rédigé en l'an 552, est, malgré de nombreuses inexactitudes, de la plus haute importance pour l'histoire des Goths, dont les traditions orales et les épopées nationales étaient connues de Jornandès : il y puisa des détails intéressants sur l'origine de ce peuple. Jornandès eut aussi à sa disposition les ouvrages écrits par Dion Cassius, Ablavius et un certain Fabius sur l'histoire des Goths, et il nous a conservé quelques fragments de ces ouvrages, que nous ne possédons plus. Pendant longtemps on a reproché à Jornandès d'avoir confondu les Goths et les Gètes; mais, d'après les recherches de Jacob Grimm (*Geschichte der deutschen Sprache*), l'identité de ces deux peuples est un fait certain. Jornandès a aussi laissé, sous le titre de *De Regnorum ac Temporum Successione*, un abrégé sec de l'histoire universelle; cet abrégé se trouve comme appendice dans presque toutes les éditions de son *Histoire des Goths*. La première est celle d'Augsbourg, 1515, in-fol., avec Paul Diacre, par les soins de Peutinger; Bâle, 1531, in-fol., avec Procope; Paris, 1579, in-fol., et 1583, in-4°, avec Cassiodore; Leyde, 1597, in-8°. Le texte donné dans cette dernière édition par Vulcanius a été reproduit dans les *Scriptores Gothicarum et Longobordicarum Rerum*; Leyde, 1617, in-8°; dans l'*Historia Gothorum*, *Vandalorum et Longobardorum* de Grotius; dans les *Historiæ augustæ Scriptores* de Gruter; dans les *Diversarum Gentium Historiæ antiquæ Scriptores* de Lindenbrog; dans le t. XI de la *Bibliotheca maxima Patrum*. Dom Garét publia à la suite de son édition de Cassiodore un texte corrigé, qui fut encore revisé par Muratori, lequel publia l'*Histoire des Goths* dans le tome I[er] de ses *Scriptores Rerum Italicarum*. Une traduction française de l'ouvrage de Jornandès se trouve dans la *Collection des Auteurs latins* de Nisard et dans la Bibliothèque latine de Panckoucke (trad. d'A. Savagner). E. G.

Fabricius, *Biblioth. Mediæ et Infimæ Latinitatis*. — Vossius, *De Historicis Latinis*. — Moller, *De Jornande Disputatio*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JORTIN (*Jean*), théologien et philologue anglais, d'origine française, né à Londres, le 23 oc-

tobre 1698, mort à Kensington, le 5 septembre 1770. Son père, réfugié protestant, et attaché au cabinet de Guillaume III, périt dans un naufrage. Jortin entra à l'université de Cambridge en 1715, et fut ordonné prêtre en 1723. Dans l'intervalle il publia un volume de poésies, et fournit à Pope des notes pour sa traduction de l'*Iliade*. En 1727 il obtint la cure de Swavesey, qu'il quitta l'année suivante pour s'établir à Londres, où, pendant trente-deux ans, il desservit différentes chapelles. Il fut nommé archidiacre en 1764, et reçut la cure de Kensington, où il termina sa paisible et laborieuse existence. « Poëte, théologien et philosophe, Jortin, disent les auteurs de *La France Protestante*, a laissé quelques ouvrages, qui ne sont guère connus que des savants capables d'apprécier la beauté classique de sa poésie, la profondeur de ses dissertations, l'étendue de ses recherches et la pénétration de son esprit dans les questions les plus obscures de la métaphysique. Son style, d'une simplicité et d'une pureté admirables, rappelle celui de Xénophon, qu'il avait pris pour modèle. » On a de lui : *Lusus Poetici;* Cambridge, 1722, in-4° ; — *Miscellaneous Remarks on Authors Ancient and Modern;* Londres, 1731-1732, 2 vol. : ce sont des remarques critiques, dont Jortin ne fut pas le seul auteur; il eut pour collaborateurs Pearce, Masson, Taylor, Wasse, Theobald, Robinson, Upton, Thirlby et autres. Cet ouvrage fut traduit en latin à Amsterdam, et continué sur le même plan par Burmann et d'Orville ; — *Remarks on Spenser's Poems;* Londres, 1734, in-8° ; — *Seven Dissertations on the Truth of Christian Religion ;* Londres, 1746, in-8° ; — *Remarks on Ecclesiastical History* ; Londres, 1751-1754, 3 vol. in-8° ; nouvelle édition ; Londres, 1767-1773, 4 vol. in-8° ; — six *Dissertations upon different subjects ;* Londres, 1755, in-8° ; — *The Life of Erasmus ;* Londres, 1758, in-4° ; 1808, 3 vol. in-8° : c'est une traduction libre et augmentée de la *Vie d'Érasme* par Leclerc ; — *Remarks upon the Works of Erasmus ;* Londres, 1760, in-4° ; — *Sermons on different subjects ;* Londres, 1771, 4 vol. in-8° ; — *Tracts Philological, Critical and Miscellaneous ;* Londres, 1790, 2 vol. in-8° ; — *Letter to M. Avison, concerning the Music of the ancients*, dans la seconde édition de l'*Essay on musical Expression* d'Avison. Z.

Disney, *Memoirs of the Life and writings of John Jortin ;* Londres, 1792, in-8°. — Chalmers, *General Biograph. Dictionary*. — Eug. et Ém. Haag, *La France Protestante*.

JOSAPHAT, fils d'Asa, roi de Juda, mort l'an 889 avant J.-C. Il fut l'un des plus dignes successeurs de David, et marcha sur les traces de son père. Sous son règne le culte des idoles fut aboli dans Juda ; un de ses premiers actes fut d'envoyer partout des agents chargés d'instruire le peuple dans la vraie foi. En même temps il plaça la force armée sur un pied convenable, et se fit respecter à l'intérieur par ses sujets et au dehors par ses voisins. Dieu bénit les armes de Josaphat, qui ne fut pas enveloppé dans la ruine d'Achab, son contemporain, roi d'Israel. Il défit aussi les Ammonites et les Moabites ligués contre lui. Avant de marcher contre eux, il invoqua le Seigneur publiquement et en présence du peuple assemblé. Il se leva alors un prophète, Oziel, fils de Zacharie, qui annonça au roi de Juda la victoire. En effet, Moab et Ammon se divisèrent entre eux et en vinrent aux mains ; les troupes de Juda ne trouvèrent plus en s'avançant vers eux dans le désert que des cadavres.

Josaphat fit de sages institutions. Il donna des juges aux cités : « Jugez pour Dieu, leur dit-il en les instituant, et non pour les hommes. » Il fit la même recommandation aux lévites et aux patriarches, qu'il chargea de rendre la justice à Jérusalem. Josaphat construisit des villes et des maisons, et amassa de grandes richesses. Il mourut après trente-cinq ans de règne. On suppose que ce monarque donna son nom à la *Vallée de Josaphat* mentionnée dans les prophéties et désignée depuis comme devant être le lieu où Dieu rendra un jour son jugement souverain. V. R.

Les Rois, II, 22.

JOSCELIN, surnommé *le Roux*, évêque de Soissons, né dans les dernières années du onzième siècle, mort le 25 octobre 1152. Rival d'Abélard, il occupa sur la montagne Sainte-Geneviève, à Paris, une des chaires les plus renommées. En 1115, il quitta Paris, et remplit les fonctions d'archidiacre dans l'église de Soissons. En 1126, Lisiard, évêque de Soissons, étant mort, il est appelé sur le siége vacant, et, les années suivantes, il assiste aux conciles de Troyes, de Rouen, ainsi qu'au couronnement du roi Philippe. Innocent II l'envoya, en 1131, avec saint Bernard, auprès de l'archevêque et du comte de Bordeaux. Au retour, en 1132, Joscelin fondait l'abbaye de Longpont. Nous le voyons ensuite très-occupé de l'administration de son diocèse, faisant des dons importants à diverses abbayes, confirmant des donations anciennes ou récentes, contraignant les plus puissants seigneurs à respecter les propriétés de l'Église, célébrant avec pompe plusieurs reconnaissances et plusieurs transports de saintes reliques, remplissant, en un mot, avec la plus vigilante assiduité tous les devoirs du ministère pastoral. Il est, en 1140, un des juges d'Abélard au concile de Sens. Au concile de Paris, en 1147, il est chargé de l'examen des propositions attribuées à Gilbert de La Porrée. Par sa prudence et son savoir il avait acquis une grande autorité. Dans toutes les assemblées d'évêques, sa parole était écoutée avec respect, et ses avis étaient presque toujours consacrés par le suffrage des majorités.

Les deux principaux écrits de Joscelin ont pour titres : *Expositio Symboli* et *Expositio Orationis Dominicæ*. Ils ont été publiés dans l'*Amplissima Collectio* de Martène et de Durand

t. IX, p. 1101-1111. Martène a, en outre, inséré dans le premier tome de ses *Anecdota*, p. 434, deux lettres de Joscelin à Suger, abbé de Saint-Denis. B. H.

Gallia Christ., t. IX, col. 887. — *Hist. Litt. de la France*, t. XII, p. 442.

JOSCIUS, prélat français, mort en 1173 suivant Guillaume de Nangis, et en 1174 suivant Robert du Mont. C'est le même personnage que les chartes et les histoires appellent encore *Jodocus*, *Joscionus*, *Joscelinus*, *Jostho* et *Gotho*. Il est élu évêque de Saint-Brieuc à la fin de l'année 1150, et on le voit, au mois d'octobre 1151, assister au mariage du comte Henri et de Mathilde de Vendôme. En 1157 il est transféré sur le siége métropolitain de Tours. A peine est-il venu prendre possession de cette nouvelle dignité, qu'il entre en procès avec les chanoines de Saint-Martin et les moines de Saint-Julien. Le roi Louis VII et le souverain pontife durent intervenir dans ces querelles, l'animation des esprits étant au comble. Quelques années après, Joscius fut chargé d'une importante mission par les rois de France et d'Angleterre. Frédéric Barberousse s'arrogeant le droit de décider à qui de Victor ou d'Alexandre devait appartenir la tiare, Joscius se rendit à Rome auprès d'Alexandre, lui défendit de faire aucune concession à l'arrogante humeur de Frédéric, et l'amena lui-même en France, pour le soustraire à toute violence. Alexandre, passant par Clermont, y présida un concile. Il se rendit ensuite à Tours, où il séjourna plusieurs mois. En 1167, Joscius fut, suivant Robert du Mont, le promoteur de la guerre entre l'Angleterre et la France. De grandes sommes d'argent avaient été rassemblées à Tours pour être transportées à Jérusalem, et le roi d'Angleterre prétendait opérer ce transport, l'argent ayant été recueilli sur ses terres. Tout à coup, par les conseils de Joscius, le roi de France mit la main sur le trésor, disant que Tours était de son domaine, et qu'une somme confiée à sa tutelle ne devait être transmise que par lui aux chrétiens orientaux. Quelque temps après, à l'occasion du meurtre de Thomas Becket, l'animosité devint plus vive encore entre les deux rois, et Joscius, chargé par le pape de prononcer contre le meurtrier une sentence d'interdit, s'acquitta de cette commission avec tout le zèle qu'on pouvait attendre du prélat le plus dévoué aux intérêts de la maison de France. Cependant, en l'année 1172, quand le roi Henri eut obtenu du pape l'absolution de son crime, Joscius se rendit auprès de lui dans la ville de Caen, et déclara publiquement qu'il était enfin réconcilié avec l'Église. B. Hauréau.

Gallia Christ., t. XIV, col. 98, 1084.

JOSEPH Ier, fils de Léopold Ier, empereur d'Allemagne, naquit à Vienne, le 26 juillet 1678, et mourut le 17 avril 1711. Il fut couronné prince héréditaire de Hongrie le 19 décembre 1687 et roi des Romains le 6 janvier 1690. La guerre de la succession, dont il ne vit même pas la fin, remplit tout son règne. Il continua contre la Bavière les hostilités dont ce pays avait été l'objet de la part de son père, hostilités motivées sur la sympathie non équivoque de l'électeur pour la France. En conséquence il fit assiéger Munich, et ravagea les environs. Il mit l'électeur de Bavière au ban de l'Empire (11 mai 1706). Quant à l'attitude de Joseph Ier vis-à-vis de la France, elle fut encore plus hostile que celle de Léopold. Toutefois, après la bataille de Turin (7 septembre 1706), la guerre cessa en Italie entre les deux puissances, en vertu du traité du 13 mars 1707. Joseph donna Milan à son frère Charles III d'Espagne; les Autrichiens s'emparèrent aussi de la Sicile, en même temps que la Sardaigne tombait aux mains des Anglais. Les batailles d'Oudenarde (1708) et de Malplaquet (1709) eussent reculé longtemps encore la paix si désirable pour la France; elle fut amenée cependant par la mort de Joseph Ier après un règne assez court et qui transmettait à la couronne d'Espagne, dans la personne de Charles III, tous les droits de l'Autriche. Joseph Ier eut assez de prudence, au moment où la guerre contre la France dégarnissait ses États de ses troupes, pour éviter tout conflit avec son puissant et ambitieux contemporain Charles XII, qui venait d'envahir la Saxe et de répandre la terreur en Allemagne. On lui donna le surnom de *Victorieux*; mais son règne fut trop court, et il n'eut pas le temps de mener à fin les desseins qu'il méditait pour l'agrandissement de ses États. On lui doit la réforme de la législation pénale et le rétablissement de la vieille institution judiciaire appelée la chambre de justice de l'Empire (*Reichskammergericht*). V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

JOSEPH II, empereur d'Allemagne, fils aîné de François Ier et de Marie-Thérèse, naquit à Vienne, le 13 mars 1741, et mourut le 20 février 1790. Il vint au monde à trois heures du matin, ce qui fit dire à son père qu'il serait un jour vigilant. On a encore remarqué que le jour de sa naissance fut signalé par une violente tempête. Outre le prénom de Joseph, il reçut à son baptême ceux de Benoît (du nom de Benoît XIV, son parrain) et de Jean-Auguste-Antoine-Michel-Adam. Marie-Thérèse le tenait dans ses bras, quand, menacé de perdre ses pays héréditaires, elle se présenta aux états de Presbourg pour réclamer leur concours : il ne lui fit pas défaut, comme on sait. Pour témoigner aux Hongrois sa gratitude, elle donna à son fils Joseph un gouverneur de leur nation, le comte Bathiany, et le fit instruire dans leur langue; elle voulut même qu'il portât leur uniforme. L'histoire et le droit des gens lui furent enseignés par Christophe de Bartenstein. Les jésuites Parhammer et François étaient chargés de lui apprendre la religion, la logique et la physique; enfin, Brequin, Martini,

Leporini et Bek furent appelés à lui faire connaître les autres sciences. Quoique timide à l'excès, le jeune prince manifesta de bonne heure un véritable esprit d'indépendance. Sous le rapport de l'instruction, il n'égala point ses frères Charles et Léopold; mais il excella dans les exercices du corps, et manifesta pour la musique un goût et une aptitude qu'il garda toute sa vie. Instruit dans la tactique militaire par Daun, Laudon et Lascy, il eût voulu prendre part aux faits d'armes qui signalèrent le règne de Marie-Thérèse; mais cette souveraine s'y opposait, craignant qu'il ne témoignât quelque jour une humeur belliqueuse en contradiction avec ses devoirs de bon prince. Joseph dut s'incliner devant la volonté de sa mère; il chercha une compensation dans la lecture des *Commentaires de César* et dans l'*histoire de Charles XII*. A dix-huit ans, le 6 octobre 1760, Joseph épousa la princesse Isabelle, fille aînée du duc Philippe de Parme, qui lui fut enlevée par la mort trois ans après. Joseph l'aimait pour les bons conseils qu'il recevait d'elle. « Je souffre, disait-il, de n'avoir qu'un cœur à lui donner. »

Le 27 mai 1764 Joseph fut élu, à Francfort, roi des Romains; il eut en cette occasion la voix du puissant ennemi de l'Autriche, alors son allié, celle de Frédéric le Grand. A son retour de Francfort, il visita la Hongrie, et étudia avec empressement et une curiosité avide d'instruction les mines de ce pays. Cédant aux conseils de sa mère, qui tenait à ce que le jeune prince eût une postérité mâle, il épousa en secondes noces Marie-Josèphe, fille de l'empereur Charles VII, qu'il perdit le 28 mai 1767, après une union assez malheureuse, à cause de l'incompatibilité d'humeur des deux époux.

Devenu empereur le 18 août 1765, par suite de la mort de son père, François I[er], Joseph fut associé au gouvernement des États autrichiens par sa mère, mais il n'eut guère que la direction des armées. Secondé par le feld-maréchal de Lascy, il dota l'Autriche d'une puissante force militaire, tout en administrant avec une sévère économie cette branche du service public. Indépendamment de ce qu'elle tenait à dominer seule, Marie-Thérèse éloignait ainsi son fils du reste de l'administration, parce qu'elle le voyait entraîné par l'esprit philosophique de l'époque. Joseph tenta parfois, mais sans succès, de se soustraire à cette dépendance absolue de la volonté maternelle. De là un conflit qui eût pu avoir des suites fâcheuses, si l'intervention conciliante du prince de Kaunitz n'eût réussi à les prévenir.

Écarté par sa mère de la politique extérieure, Joseph eut une active participation aux affaires utiles; c'est ainsi qu'en sa qualité d'héritier de François I[er] il fit brûler 22 millions de coupons de papier d'État créés après la guerre de Sept Ans; il opéra aussi en faveur de l'État le retour des domaines dont son père avait fait sa propriété. Il alla plus loin : il ne craignit pas de conseiller l'économie à Marie-Thérèse, et fut le premier à donner l'exemple, buvant de l'eau, couchant sur la dure, et évitant toute espèce de faste (1). Il proscrivit les intrigues, les démarches pour obtenir de l'avancement, défendit les jeux de hasard et améliora le régime de la police. Il diminua l'impôt, et permit à toute plainte de se faire jour jusqu'à lui en ouvrant à tous les sujets de l'Empire un libre accès vers sa personne. Il porta dans ses voyages les mêmes habitudes de simplicité et d'absence de luxe. Son premier voyage eut lieu en 1766; il visita le banat de Temeswar, dont les habitants étaient alors dans la plus triste situation : il y remédia. En 1768 il visita de nouveau la Hongrie. Partout il s'appliquait à imprimer à l'agriculture, au commerce, aux beaux-arts, une puissante impulsion. Ses voyages en dehors de l'Empire datent de 1769. Le 15 mars de cette année, il entra incognito à Rome; le pape Clément XIII venait de mourir et le conclave était occupé à lui donner un successeur. Joseph s'y présenta sans déposer ses armes suivant l'antique usage. Les deux cardinaux qui le reçurent comprirent la différence des temps, et tournèrent la difficulté. « L'empereur, dirent-ils à Joseph, ne portant l'épée que pour la défense de la justice et de la religion, cette arme ne pourrait être mieux qu'à son côté. » Néanmoins, Joseph recommanda au sacré collége de faire un choix prudent et qui méritât au saint-siége l'appui de l'Empire. La capitale du monde chrétien est trop riche en grands souvenirs pour qu'un prince si désireux de tout voir, de tout étudier, n'explorât pas tant de monuments grandioses et imposants. Il ne se contentait pas de ses propres études, il faisait prendre par ses compagnons de voyage des notes qu'il lisait attentivement chaque soir. Il visita ensuite Naples, Portici, Resina, où fut jadis Herculanum, Torre del Greco, le Vésuve, Pompeia. Dans son voyage de retour, il passa par Florence, Bologne et Turin. A Milan il donnait des audiences de deux heures chaque jour. Là comme partout durant son voyage, il se faisait rendre compte de tout. On cite de lui ce trait, qui témoigne jusqu'à quel point il descendait dans les détails. Lors d'une visite qu'il fit dans un couvent à Venise, il remarqua que les religieuses n'étaient pas assez occupées : aussitôt il leur envoya de la toile pour en faire des chemises destinées à ses soldats. Précédemment, pendant un voyage en Moravie, à l'exemple d'un grand Romain, il avait labouré un champ. La charrue qui lui servit en cette occasion fut enveloppée de soie et déposée, sur leur demande, au sein des états de Moravie.

Ces intentions si généreuses ne l'empêchèrent point de chercher à accroître ses États et à donner

(1) « Il a la tenue d'un soldat, » disait de lui un jour une personne de son entourage, « et la garde-robe d'un sous-lieutenant. »

ours à son ambition. Peu de temps après son étour à Vienne, il se rendit à Veiss en Silésie, où l eut une entrevue avec Frédéric le Grand. Il y ut question de la Pologne, et déjà le mot de dé nembrement fut prononcé par les deux souvé- ains, qui convinrent d'une alliance réciproque, vec exclusion du cabinet de Versailles. Marie- 'hérèse, dont la politique était, comme on sait, pposée à ce projet, l'ignorait complétement. Le roi de Prusse, dit-elle à l'ambassadeur de 'rance, n'a pas osé dire un mot au sujet de la Po- ogne; il a respecté ma façon de penser. » Joseph t Frédéric se séparèrent quatre jours plus tard n se promettant de correspondre ensemble. Dès e premier entretien, le roi de Prusse disait du eune empereur « qu'il affectait une franchise qui lui semblait naturelle; que son caractère ai- nable marquait de la gaîté jointe à beaucoup de ivacité, mais que, avec le désir d'apprendre, l n'avait pas la patience de s'instruire (1) ». Le septembre 1770 eut lieu à Neustadt en Mo- avie une nouvelle entrevue, dont le prétexte pparent fut d'amener un arrangement entre la tussie et la Porte, mais dont en réalité la ques- ion polonaise fit encore les frais. Cette fois le artage fut bien décidé; mais Joseph parut su- ordonner en cette occasion sa volonté à celle e Marie-Thérèse. « Les affaires politiques, dit- tout haut, au roi de Prusse, je les abandonne ma mère ». On a vu que la mère avait pris au ied de la lettre cette déclaration de son fils.

Une disette extraordinaire motiva, de la part e Joseph, en 1772, un voyage en Bohême, en loravie et en Autriche, et partout il mit la plus uable activité à porter remède au mal. En ème temps, il ne perdait point de vue tout ce ui à l'intérieur pouvait fortifier l'Empire ou con- ibuer au bien-être général. En 1772 il établit la onscription militaire dans les États héréditaires. visitait lui-même chaque année les champs e manœuvre. On lui doit, dans un autre ordre e mesures, une louable participation à l'aboli- on de la torture. Il s'associa aussi, par une tisfaction non dissimulée, à l'acte mémorable ar lequel Clément XIV supprima la Société de ésus; en quoi il suivit le mouvement général es esprits à cette époque. Marie-Thérèse s'y ontra beaucoup moins empressée. Après le oyage d'Italie, la plus mémorable excursion de oseph II, ce fut son voyage en France, qu'il en- eprit, le 1er avril 1777, sous le nom de comte ; *Falkenstein*, qu'il prenait ordinairement; sa uite se composait de vingt-quatre personnes, t il garda le plus strict incognito. Il ne reçut as de Louis XVI, son beau-frère, un accueil en sympathique; ce prince lui imputait l'al- ance de l'Autriche avec la Russie, le partage la Pologne, consommé depuis 1772, et l'acqui- tion de la Bukowine, enlevée aux Turcs. Le roi France se montra aussi blessé des sarcasmes que se permettait son beau-frère contre ses mi- nistres et la nation elle-même. Joseph séjourna six semaines à Paris, où il poussa jusqu'à une certaine affectation la simplicité du costume et des habitudes. Il prit un modeste appartement dans une maison garnie, et souvent il sortait à pied ou bien il se contentait de prendre un fiacre. Comme il avait fait en Italie, il visita à Paris la plupart des monuments et les principaux éta- blissements publics, les Invalides, l'hôtel-Dieu. Ce séjour du malade indigent n'avait pas encore atteint le degré de perfection qu'il a acquis de nos jours. « Cette retraite n'est pas un bienfait », dit sévèrement l'empereur en y voyant dans un même lit un malade, un mourant et un mort.

Il fut plus satisfait en s'assurant des résultats obtenus par l'abbé de l'Épée dans l'amélioration morale et intellectuelle des sourds-muets. Joseph donna à ce bienfaiteur de l'humanité son por- trait enrichi de diamants, en lui demandant de lui envoyer à Vienne un disciple pénétré de sa mé- thode et d'un égal esprit de charité. L'empereur visita Buffon, qui, surpris en robe de chambre, voulut changer de costume. « Non, non, dit l'au- guste visiteur, quand un maître reçoit son élève, il ne doit faire aucune cérémonie pour lui. » Le peuple fut plus sympathique à Joseph que la cour, où on le trouvait plus singulier que digne d'ad- miration (1). « Comme il ne paraissait distinguer personne, dit Mme du Deffand, ceux qui tenaient à être distingués commencèrent à se refroidir pour lui. » Joseph visita aussi le midi de la France, les provinces, la Normandie, la Bretagne, la Provence, le Languedoc. Venu à Bayonne, il visita Saint-Sébastien et Fontarabie, puis il se rendit à Lyon. Il passa par Ferney, où il évita, à la surprise générale, de voir Voltaire. « J'ai vu ses statues, dit-il, cela suffit. » La vérité est que Marie-Thérèse, dont certaines opinions du grand écrivain français révoltaient la conscience, avait fait jurer à son fils de ne le point voir. Joseph visita à Berne un autre grand penseur, Haller; il vit à Genève Saussure et à Waldshut Lavater, Le 1er août 1777 il était de retour à Vienne.

La mort de l'électeur Maximilien-Joseph de Bavière, survenue peu après son retour, parut à Joseph une occasion d'agrandissement pour ses États. Il éleva des prétentions aux pays ap- partenant à la ligne paternelle de la maison de Wittelsbach, et réclama, en particulier, la basse Bavière et le grand Palatinat. Il se trouvait en présence des droits de l'électeur palatin Charles- Théodore, qui, à la vérité, n'avait que des en- fants naturels. Cette circonstance parut favo- rable à Joseph, qui se fit abandonner par l'élec- teur le pays de Straubing et le Palatinat supé-

(1) *Œuv. de Fréd. le Gr.*, t. VI.

(1) Le quatrain suivant, répandu dans le public durant son séjour, donne une idée assez exacte de l'impression qu'il produisit :

Qu'a-t-il trouvé ? Du faste et point de majesté.
A nos yeux, étonnés de sa simplicité,
Falkenstein a montré la majesté sans faste .
Chez nous, par un honteux contraste,

rieur ; mais le duc Charles de Deux-Ponts, héritier présomptif, ne voulut pas se prêter à cet arrangement, et Frédéric le Grand, qui, d'accord avec la Russie, n'eût pas vu volontiers un agrandissement de l'Autriche, soutint ensuite le duc dans son opposition. Il y eut même un commencement d'hostilités, appelé par le peuple *La guerre des pommes de terre ;* mais Marie-Thérèse ne paraissant guère disposée à soutenir les prétentions de son fils, la paix fut signée à Teschen, le 13 mai 1779 : elle assura à l'Autriche pour tout résultat l'acquisition du territoire de l'Inn. Joseph avait pris à cœur cette affaire ; aussi en témoigna-t-il son mécontentement. « Il faut bien, écrivait-il, que je me contente, pour ne point affliger l'impératrice. Je ressemble assez en cette occasion à Charles V, obligé de retourner d'Afrique en Espagne : il s'embarqua, mais après tous les autres. » Il est évident que l'empereur mettait trop d'ambition à agrandir ses États. Il n'abandonna pas d'une manière définitive ses projets sur la Bavière. Devenu souverain héréditaire d'Autriche en 1780, par la mort de sa mère, il proposa (1785) à Charles-Théodore un échange de possessions qui lui assurait, à la place de la Bavière, les Pays-Bas autrichiens, moins Namur et Luxembourg, avec le titre bizarre de roi de Bourgogne. Joseph était appuyé cette fois par la Russie ; mais il trouva encore un contrepoids dans l'intervention de Frédéric le Grand, appelé en garantie du traité de Teschen par Maximilien-Joseph, frère du duc de Deux-Ponts. Or le roi de Prusse devait continuer à se montrer opposé à tout accroissement des États autrichiens. Il mit alors dans la balance, s'il est permis de se servir de cette expression, *la Fédération* ou *Ligue des princes.* Ce système d'équilibre de l'Allemagne arrêta de nouveau Joseph II, qui ne pouvait l'empêcher que par une guerre, devant laquelle il reculait.

L'empereur ne fut pas plus heureux avec les Provinces-Unies. Il ne songeait à rien moins qu'à les fondre en quelque sorte dans l'empire. Ce vaste projet n'aboutit point ; l'empereur anéantit le traité dit de la barrière ; les forteresses où les Hollandais s'étaient retranchés furent démolies. Mais il ne put obtenir la libre navigation de l'Escaut, et dut se contenter d'une indemnité de frais de guerre (1785). Ce prince avait conçu de vastes projets de réforme, particulièrement sur l'administration et sur la discipline et l'organisation ecclésiastiques. Plusieurs de ces mesures étaient bonnes et utiles ; mais il tenta de les mettre à exécution avec plus d'ardeur que de prudence, sans ménagements pour les préjugés de ses peuples, sans respect pour leurs privilèges et leurs institutions. Par l'*édit de censure* (11 juin 1781) il laissa à la pensée toute liberté de se produire, à la condition de respecter la religion, les mœurs, les lois. Une haute commission de censure établie à Vienne fut chargée de veiller à l'exécution de cet édit. L'*édit dit de tolérance*, qui accordait aux sectes dissidentes la liberté de conscience, eut un long retentissement. Rome s'émut, et Pie VI, après avoir adressé plusieurs brefs d'admonition à la cour de Vienne, se rendit lui-même à Vienne (22 mars 1782) pour remontrer à l'empereur combien tant de réformes étaient dangereuses. L'entrevue des deux souverains n'eut pourtant rien d'hostile. En ce qui concernait les couvents, dont le pape craignait la suppression, Joseph lui déclara qu'il ne dissoudrait que ceux qui seraient inutiles. Au retour du pape à Rome, et par suite de l'inutilité de cette excursion du pontife, il y eut une telle émotion dans la ville éternelle que Joseph II crut devoir s'y rendre de sa personne, le 23 décembre 1783. Il échangea avec le Vatican des paroles conciliantes, et revint à Vienne avec une nouvelle concession, celle du droit de nommer directement les évêques de son empire. D'autres ordonnances témoignent du désir de Joseph II de ramener l'exercice du culte à la simplicité et à la sincérité primitives. Il défendit dans les églises le déploiement d'un luxe qu'il jugeait inutile. Le 21 février 1786, il prescrivit l'emploi de la langue nationale dans l'exercice du culte. Il fit aussi de louables efforts pour la civilisation des juifs de son empire, fit disparaître les différences de costume auxquelles ils étaient astreints (1781), et les déclara aptes au service militaire. Pour établir l'unité entre ses diverses possessions, il ne voulut point se faire couronner en Hongrie et en Bohême, et indisposa vivement les Hongrois en faisant transporter de Presbourg à Vienne la couronne de saint Étienne (1). Mais ce fut surtout dans les Pays-Bas que ses réformes rencontrèrent une constante opposition pendant toute la durée de son règne. Il supprima des couvents, multiplia les règlements sur les processions, les cérémonies religieuses, et voulait changer l'enseignement théologique en établissant un séminaire général à Louvain. L'opinion publique égarée résistait à ces innovations. L'exemple des Pays-Bas réagit sur le reste de la monarchie. La Hongrie en particulier s'agita d'une manière inquiétante, et Joseph, alors malade, craignit de laisser après lui l'empire tout entier à l'état de dissolution. En conséquence, il rapporta quelques-unes de ses mesures les plus vigoureuses, adoptées au commencement de son règne ; il abolit en ce qui concernait d'autres provinces, telles que le Tyrol, la conscription, et révoqua certaines innovations qu'il avait décrétées en matière ecclésiastique. Il faut le re-

(1) Pendant un de ses voyages en Hongrie, Joseph reçut d'un paysan un placet ainsi conçu : « Très-clément empereur : Emploi de la semaine : quatre jours de corvée ; le cinquième est destiné à la pêche, le sixième à la chasse, le tout au profit du seigneur. Le septième appartient à Dieu. Jugez, empereur très-juste, si je peux payer la taille et les autres impôts. » — C'est à cette classe de Hongrois que Joseph voua son appui paternel : il en fut bien mal récompensé. (H.)

connaître, à l'extérieur Joseph II n'avait réussi qu'à amoindrir l'influence de l'Autriche, et Frédéric le Grand put donner carrière à ses plaisanteries. Une compensation était réservée à Joseph II du côté de la Russie. L'empereur eut à Cherson, au mois de mai 1787, avec Catherine II une entrevue qui devait avoir pour effet, sinon immédiat au moins prochain, l'alliance des deux empires contre la Turquie. Appuyée par l'Angleterre et la Prusse, la Porte prit les devants; dès le mois d'août elle déclarait la guerre à la Russie. Embarrassé dans ses querelles avec les Pays-Bas, inquiet du côté de la Hongrie, Joseph II eût bien voulu différer encore de se prononcer, quoiqu'il espérât retirer de la guerre imminente un agrandissement du côté de la Turquie. Il fut entraîné, et fit marcher vers le Danube et la Save une armée qu'il devait commander en personne. Elle montait à 245,042 hommes et à 36,725 chevaux. L'empereur emporta d'assaut, le 24 avril 1788, la place de Schabacz; mais la peste se mit dans son armée : à la fin de juillet, 20,000 Autrichiens gisaient dans les hôpitaux. Joseph paya en cette occasion de sa personne. Il visitait les malades, s'assurait que les ordonnances qui leur étaient prescrites étaient exécutées; enfin, il fut atteint lui-même d'une fièvre putride. Il remit alors le commandement au vieux maréchal Laudon, et revint à Vienne. Peu de mois après éclata en Belgique un soulèvement général contre l'empereur. Le Brabant d'abord, puis les autres provinces, à l'exception du Luxembourg, se déclarèrent indépendantes. Ces événements aggravèrent la maladie de l'empereur, et il mourut le 20 février 1790 après quelques mois de souffrances.

Joseph II était de taille moyenne, bien proportionné. Il avait le nez aquilin, le front haut, l'air pensif. Ses yeux étaient bleus et si beaux que les dames de Vienne appelèrent depuis *bleu des yeux de l'empereur* (*Kaisersaugenblau*) une couleur analogue. Ce prince avait été marié deux fois, et ne laissa point de postérité. Il eut pour successeur son frère Léopold II.

Le règne de Joseph II est d'un haut enseignement historique. Voilà un prince qui consacre sa vie entière au bien-être de ses sujets : voulant que tous soient égaux devant la religion et la justice, il abolit les priviléges du clergé et de la noblesse. Il s'attendait sans doute à gagner le cœur des peuples : il n'a semé que la révolte. Pendant les insurrections de la Hongrie et des Pays-Bas, on l'entendait souvent dire avec douleur : « Vouloir le bien et recueillir la haine, la haine de ceux-là même pour lesquels je lutte. » Celui qui « mettait son plus grand bonheur à commander à des hommes libres » succomba à sa tâche. Peu de jours avant sa mort, l'empereur Joseph disait à M. de Ségur : « Une folie générale semble s'être emparée de tous les peuples; ceux du Brabant, par exemple, se révoltent parce que j'ai voulu leur donner ce que votre nation demande à grands cris » (la révolution française avait déjà éclaté). Ses dernières paroles furent : « Comme homme et comme souverain, je crois avoir rempli mes devoirs. »

V. R.

Paganel, *Hist. de Joseph II*. — M. de Ségur, *Mémoires*. — *Recueil de Lettres orig. de l'empereur Joseph II au général d'Alton*; Paris, 1790.

JOSEPH, patriarche hébreu, fils de Jacob et de Rachel, né en 1745, et mort en 1635 avant J.-C. Ainsi que ses frères, il passa ses premières années à paître les troupeaux de son père. Celui-ci avait pour ce fils une prédilection qui devait avoir des conséquences funestes en excitant la jalousie des autres enfants du patriarche. Joseph lui-même se prévalut trop vis-à-vis de ses frères de la préférence paternelle; il manifesta même à leur égard des prétentions à une supériorité qui devait exciter le mécontentement et le leur rendre odieux. C'est ainsi qu'il leur fit part un jour d'un songe qu'il avait eu et dont le sens était trop clair. « Il me semblait, dit-il, que vous étiez occupés à lier des gerbes dans les champs, et la mienne se leva et se dressa. Puis les vôtres s'inclinèrent et adorèrent la mienne. Et ses frères lui répondirent : « Prétends-tu régner sur nous et, nous dominant, nous gouverner? » Joseph leur raconta un autre songe, qui ne devait pas atténuer leur jalousie, mais les confirmer dans l'idée qu'ils avaient de sa prétention à être leur supérieur. « Voici, dit-il, que j'ai songé un autre songe. C'était comme le Soleil et La lune et onze étoiles qui m'adoraient. » Jacob blâma ces imprudentes révélations de son fils bien aimé. « Qu'est-ce que ce songe que tu as fait? Viendrons-nous, moi et ta mère et tes frères, t'adorer sur la terre? » La haine des autres enfants de Jacob pour Joseph était dès lors au paroxysme. Une imprudence du patriarche précipita les suites de cette irritation des frères de Joseph. Un jour qu'il était inquiet du sort de ses autres fils, occupés loin de la maison patriarcale à paître les troupeaux, il envoya Joseph s'enquérir de ce qu'ils étaient devenus. Sur les indications d'un voyageur, Joseph alla les trouver à Dothaïm. Ils le virent venir de loin, et méditèrent sa perte. « Voici notre songeur, se dirent-ils; venez, et tuons-le : nous le jetterons dans un puits, et nous dirons qu'une bête l'a dévoré, et nous verrons bien ce que vaudront ses songes. » L'aîné des frères, Ruben, l'arracha de leurs mains. « N'attentons pas à sa vie, dit-il; jetons-le dans une citerne, mais ne portons pas la main sur lui. » Il espérait par ce conseil pouvoir rendre Joseph à leur père. Dès que ce frère si détesté se fut approché, les autres enfants de Jacob se précipitèrent sur lui, et le dépouillèrent d'une tunique que lui avait donnée son père, et qui avait été l'objet de la convoitise de ses frères. Ils le jetèrent dans une citerne où il n'y avait pas d'eau. Puis, ils se mirent à manger leur

pain. Ils levèrent alors les yeux, et virent s'avancer des voyageurs ismaélites venant de Galaad, qui allaient porter en Égypte les épices dont leurs chameaux étaient chargés. Juda, qui ne voulait point la mort de son frère, ouvrit l'avis de le vendre à ces marchands. Joseph était déjà dans la citerne; ses frères l'en firent sortir, et le vendirent aux Ismaélites pour vingt pièces d'or. Les acheteurs conduisirent Joseph en Égypte. Ruben n'avait pas assisté à ce marché; il revint à la citerne, et la voyant vide il déchira ses vêtements. Ses frères imaginèrent de tuer un chevreau, de tremper dans le sang la tunique de Joseph, et de la présenter en cet état à Jacob : « Nous avons trouvé cette tunique, dirent-ils à leur père; vois si c'est la tunique de ton fils. » Jacob la reconnut, et dit : C'est la tunique de mon fils; une bête cruelle l'a dévoré, une bête a ravi Joseph ». Amené en Égypte par les marchands, Joseph fut acheté par Putiphar, eunuque de Pharaon et l'un des officiers de ce prince. Il eut bientôt la confiance de son maître, qui, appréciant son zèle et son habileté, lui donna l'intendance de sa maison, et Dieu fit prospérer cette maison à cause de Joseph. Or, le fils de Jacob était doué d'une physionomie belle et agréable. La femme de son maître jeta les yeux sur lui, et l'invita à partager sa couche. Il refusa, et motiva ce refus sur les bienfaits de son maître à son égard. Cette résistance du jeune Hébreu devait accroître la passion de la femme de Putiphar. Un jour que Joseph était entré seul dans la maison pour y vaquer à sa besogne, sa maîtresse le retint par ses vêtements, en lui disant : « Viens dormir avec moi. » Joseph laissa entre les mains de cette femme une partie de son habit, et prit la fuite. La femme de son maître se vengea immédiatement; elle appela, cria, et prétendit que c'était Joseph qui avait voulu lui faire violence; qu'elle lui avait résisté, et que, dans la lutte, il lui avait laissé prendre une partie du vêtement dont il était couvert. Puis elle répéta cette fable à son mari, qui n'eut garde d'en douter. Il fit enfin incarcérer Joseph. Dieu n'abandonna pas cette victime de la calomnie; le gardien de la prison accorda sa faveur à Joseph, qu'il commit à la garde des autres prisonniers. Parmi ces derniers il s'en trouva bientôt deux dont la position antérieure avait quelque importance : c'étaient le grand-échanson et le grand-pannetier du roi. Ils eurent chacun un songe, et Joseph le leur interpréta. L'un fut pendu et l'autre réintégré dans sa position, absolument comme Joseph l'avait prédit. Deux ans plus tard, ce fut au tour du roi d'avoir un songe. Tous les sages, tous les prêtres d'Égypte furent invités à en donner le sens; aucun n'y réussit. L'officier rentré en grâce, et dont Joseph avait si bien prédit la destinée, se souvint du jeune Hébreu, qui, amené sur sa recommandation devant Pharaon, lui donna le sens de ce songe, où ce prince avait vu figurer sept vaches maigres qui avaient dévoré sept vaches grasses, et sept épis grêles qui avaient fait de même sept épis pleins. Joseph interpréta ce songe par sept années de fertilité et d'abondance suivies de sept années de famine et de stérilité. Pharaon fit de Joseph son premier ministre. Il lui fit épouser Asenath, fille de Potiphérah, prêtre d'Héliopolis, et lui donna le nom de Psonthomphanech. Par le conseil de son ministre, Pharaon para à la famine prédite en prélevant à son profit le cinquième des produits du sol; ce qui lui permit de vendre le blé moyennant une redevance. La famine ayant sévi, elle s'étendit aux pays voisins de l'Égypte. Elle atteignit Jacob et ses enfants. Les frères de Joseph, moins Benjamin, pour qui Jacob craignait quelque accident, vinrent en Égypte pour y acheter du blé. Admis en la présence de Joseph, ils se prosternèrent devant lui. Il se souvint de ses songes ainsi réalisés; ses frères ne le reconnurent point, mais lui les reconnut tout d'abord. Il n'en témoigna rien, leur parla durement, les qualifia d'espions, et les fit passer par diverses épreuves avant de leur révéler qui il était. Désireux de revoir son frère Benjamin, que Jacob avait eu de Rachel comme Joseph, il exigea qu'il vînt avec eux en Égypte. Ils s'accusèrent alors en sa présence et sans se douter qu'il les entendît. Lui cependant se retira à l'écart, et pleura. Mais il persista dans sa résolution de garder en otage un de ses frères; ce fut Siméon, peut-être parce qu'il avait été le plus violent à son égard. Par un sentiment tout filial, il avait fait replacer dans leurs sacs de blé l'argent destiné par eux au payement de cette denrée. Ils en furent effrayés. Revenus à la maison patriarcale, ils rendirent compte à Jacob de ce voyage si extraordinaire et de tous les incidents qui l'avaient signalé. La famine continuant ses ravages, il fallut se décider à retourner chercher du blé en Égypte; mais comment y revenir si Benjamin n'était pas du voyage, puisque Joseph exigeait la présence de ce dernier-né de Jacob? Celui-ci y consentit à grand'peine, et sur l'assurance donnée par Juda qu'il serait ramené.

Ils revinrent donc, chargés des présents de leur vieux père pour Joseph, vers ce ministre de Pharaon. « Votre père vit-il encore? dit-il à ses frères. Puis apercevant Benjamin, il lui dit tout ému : « Que Dieu te fasse miséricorde, mon fils. » Il se retira ensuite pour y pleurer à son aise, dans une pièce séparée. « Il se lava la figure », porte le texte, et revint. Ce qui s'était passé une première fois se renouvela par l'ordre de Joseph. Les sacs de ses frères furent emplis; l'argent destiné à payer le blé y fut replacé; on mit en outre dans le sac de Benjamin la coupe du premier ministre de Pharaon. A peine la caravane des voyageurs se fut-elle remise en route que Joseph les fit poursuivre et ramener à sa maison. Il leur adressa de violents reproches, et déclara qu'il retiendrait en esclavage celui dans le

sac duquel avait été trouvée la coupe qui lui appartenait. Juda, qui s'était fait la caution de Benjamin auprès de Jacob, se jeta aux genoux de Joseph, et le supplia de le retenir à la place du prétendu voleur. Il s'exprima en termes touchants, en faisant remarquer à Joseph que la captivité de Benjamin serait un coup terrible pour le père de ce dernier : « S'il ne voit pas, dit-il, revenir avec nous le plus jeune de ses fils, il mourra. » Joseph ne se contint plus alors ; il fit retirer tous les assistants, moins ses frères, et se prit à pleurer de telle façon, dit le texte, que les éclats de sa voix retentirent jusque dans le palais du Pharaon. « Je suis Joseph, s'écria-t-il en s'adressant à ses frères ; mon père vit-il encore ? » Et comme ces hommes si coupables étaient tout troublés et ne pouvaient répondre, Joseph reprit : « Approchez » ; et ils approchèrent. « Je suis, continua-t-il, ce Joseph que vous avez vendu pour l'Égypte. » Puis il les rassura, leur disant que Dieu avait ainsi préparé les voies au salut de toute la famille. Il les invita ensuite à retourner dans la terre de Canaan, à annoncer à leur père son élévation, et à revenir en Égypte avec le patriarche. Le Pharaon, instruit de cette histoire extraordinaire, témoigna de plus en plus l'estime particulière où il tenait Joseph, en l'autorisant à combler de présents les fils de Jacob et en lui recommandant bien de faire venir en Égypte le patriarche. Jacob manifesta toute sa joie à la nouvelle des événements survenus à ce fils bien aimé. « Je ne mourrai donc pas, dit-il, sans l'avoir revu. » C'est ce qui arriva. Jacob et sa famille vinrent s'établir dans le territoire de Gessen, dépendant de la couronne d'Égypte. Quant à Joseph, il mourut à l'âge de cent dix ans. Ainsi qu'il l'avait ordonné pour son père, sa dépouille mortelle dut être transportée dans le pays de Canaan. Mais cette dernière volonté ne fut pas d'abord exécutée : ce ne fut que lors de la sortie des Israélites d'Égypte que Moïse emporta le corps embaumé de ce grand ministre du roi d'Égypte.

Cette histoire merveilleuse de Joseph est restée célèbre en Orient, où elle a donné lieu à de nombreuses et curieuses légendes, dont d'Herbelot a donné le détail dans une vie inédite de ce patriarche. Elle a inspiré aussi le poëme de Bitaubé, et forme un épisode intéressant du *Moïse*, poëme de M. Clairmont. Le chapitre 12 du *Koran* mentionne l'histoire de Joseph. Enfin, Voltaire la résume avec une certaine justesse en disant qu'on y trouve « tout ce qui constitue un poëme épique intéressant, exposition, nœud, reconnaissance et merveilleux (1) ».

V. ROSENWALD.

Génèse. — Winer, *Bibl. Real-Lexicon*.

JOSEPH (Saint), l'époux de Marie (*voy.* ce nom), de laquelle est né Jésus-Christ. Il était de la tribu de Juda, et descendait de David. Saint Matthieu et saint Luc donnent la généalogie de Joseph pour arriver à celle de Jésus-Christ, comme s'il était véritablement son père. Le premier le fait descendre de David par Salomon jusqu'à Jacob, père de Joseph ; le second dit Joseph fils d'Héli, et le fait remonter à David par Nathan. Jules Africain explique cette différence en disant que Joseph était fils de Jacob selon la nature et d'Héli suivant la loi ; c'est-à-dire que Jacob et Héli étaient frères utérins, et qu'Héli étant mort sans enfant, Jacob, obligé d'épouser sa veuve, lui aurait donné Joseph ; mais cela est loin de rendre raison de toutes les divergences que l'on remarque dans les deux généalogies. D'autres critiques ont pensé que la généalogie donnée par saint Matthieu se rapportait à Joseph et celle donnée par saint Luc à Marie. Quoi qu'il en soit, Joseph, dont on ignore le lieu de naissance, vivait à Nazareth, où il exerçait l'état de charpentier, ou de menuisier selon saint Justin, ou de serrurier selon saint Hilaire, lorsqu'il épousa Marie. Elle « se trouva grosse, dit saint Matthieu, ayant conçu dans son sein par l'opération du Saint-Esprit, avant qu'ils eussent été ensemble. Or Joseph, son mari, étant juste, et ne voulant pas la déshonorer, résolut de la renvoyer secrètement. Mais, lorsqu'il était dans cette pensée, un ange du Seigneur lui ap-

(1) L'histoire de Joseph a fourni aussi le sujet d'un grand nombre de compositions dramatiques. Nous signalerons les plus remarquables. En français se présente d'abord la *Moralité de la Vendition de Joseph*, à quarante-neuf personnages ; Paris, sans date, in-4°, pièce extraite mot pour mot du *Mystère du Vieil Testament*. Il en a été fait en 1835, à Paris, une réimpression, tirée à petit nombre, aux frais de M. le prince d'Essling. On ne connaît qu'un seul exemplaire de l'édition originale ; il est à la Bibliothèque impériale ; — *Joseph le Chaste*, par Nicolas de Montreux, trois actes, en vers ; Rouen, 1601 ; — *Joseph*, tragédie par l'abbé Genest ; Rouen, 1711 ; — *Joseph*, tragédie par Mlle Barbier (morte en 1745), restée inédite ; — *Joseph vendu par ses Frères*, tragédie de Péchantré, pour le collége d'Harcourt, et restée inédite ; — *La Reconnaissance de Joseph*, tragédie chrétienne par le père Artus, jésuite ; Paris, 1749 ; — *Joseph reconnu par ses frères*, dans le *Théâtre à l'usage des Jeunes Personnes*, par Mme de Genlis ; 1785 ; — *Joseph*, drame en cinq actes et en prose, par Cassier et Lemaire, an VIII ; — *Pharaon, ou Joseph en Égypte*, mélodrame, trois actes, prose, par Lefranc, 1806 ; — *Omasis, ou Joseph en Égypte*, par Baour-Lormian ; 1807. — L'ancien Théâtre-Italien présente la *Rappresentatione da Joseph, figliuolo di Jacob* ; Florence, 1585, in-4°. Chez les modernes, la poésie dramatique latine a bien fréquemment traité l'histoire de Joseph. Nous signalerons la *Comœdia sacra cui titulus est Joseph*, par C. Crocus ; Anvers, 1536 (souvent réimprimée pendant le seizième siècle) ; — *Josephus*, dans les *Fabulæ comicæ* de Georges Macropedius ; Utrecht, 1552, in-8° (traduit en français par Antoine Féron ; Anvers, 1565) ; — *Josephus*, dans le *Terentius christianus* de Corneille Schoen (1594, 1625, 1686, etc.) ; — *Tragœdia in sacram historiam Josephi*, par le jésuite Jacques Liben ; Anvers, 1639 ; — *Josephus*, cinq actes, dans les *Tragicæ Comicæque Actiones* de L. Crucius ; Lyon, 1605 ; — *Josephus*, cinq actes, par André Diether, dans les *Dramata sacra* ; Bâle, 1547 ; — *Somniator, sive Josephus*, tragédie de Léon Sanctius ; Rome, 1648, in-12 ; — *Josephus venditus*, *Josephus fratres agnoscens*, *Josephus Ægypto præfectus*, trois tragédies en cinq actes, par Fr. Le Jay ; Paris, 1695-1698 ; — *Josephus, comœdia*, par Martin Balticus ; Ulm, vers 1470 ; — *Josephus Ægypti prorex*, dans les *Ludi theatrales sacri* du jésuite Jacques Bidermann ; Munich, 2 vol. in-8°, etc. G. B.

parut en songe, et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre avec vous Marie, votre femme ; car ce qui est né dans elle a été formé par le Saint-Esprit... Joseph s'étant donc éveillé fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit sa femme avec lui... Et il ne l'avait point connue quand elle enfanta son fils premier né, à qui il donna le nom de *Jésus.* » Lors du recensement ordonné par l'empereur Auguste, Joseph se rendit de Nazareth à Bethléem, pour être enregistré avec Marie, son épouse, qui était enceinte, et « elle y accoucha de son premier né dans une crèche, dit saint Luc, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. » Joseph partagea les tendres soins de Marie pour son fils ; il assistait à la présentation de Jésus au Temple de Jérusalem, et, comme Marie, il était dans l'admiration des choses que l'on disait de l'enfant, ajoute saint Luc. Cependant un ordre du ciel le fit partir en Égypte avec ce précieux fardeau pour éviter la persécution d'Hérode, selon saint Matthieu ; et lorsque ce prince fut mort, Joseph revint avec sa famille à Nazareth. Jésus avait douze ans lorsqu'il laissa partir sans lui ses parents, qui étaient venus célébrer la fête de Pâques à Jérusalem. Joseph revint avec Marie le chercher, et ils le trouvèrent dans la synagogue, au milieu des docteurs, les étonnant par sa sagesse. C'est la dernière fois que les Évangélistes parlent de Joseph. Il était mort sans doute lorsque le Christ commença sa mission ; car on ne le voit ni aux noces de Cana ni dans aucune autre circonstance de la vie militante de Jésus-Christ, et sur la croix le Christ confie sa mère à saint Jean. Saint Joseph était regardé généralement comme le père de Jésus, ainsi que le prouvent divers passages des Évangiles. En le retrouvant au temple, Marie dit à Jésus : « Ton père et moi nous te cherchions » (Luc, II, 48). « Il était, comme on le croyait, fils de Joseph ; tous disaient : « N'est-ce pas le fils de Joseph ? » (Luc, III, 23). « N'est-ce pas le fils du charpentier ? » (Matthieu, XIII, 55). « N'est-ce pas là Jésus, le fils de Joseph ? » (Jean, VI, 42). « C'est Jésus de Nazareth, le fils de Joseph. » (Jean, I, 45). D'ailleurs, Jésus paraît avoir eu pour Joseph, comme pour sa mère, le plus sincère attachement : « Il leur était soumis, » dit saint Luc (II, 51). Il est aussi plusieurs fois question dans l'Évangile des frères de Jésus-Christ, que l'Écriture désigne par leurs noms, mais qu'elle dit seulement fils de Marie, et ailleurs d'Alphée ou Cléopas, que l'on croit frère de saint Joseph. On a pensé que Joseph avait eu des enfants d'une première femme avant d'épouser Marie, ou bien que Marie lui aurait donné ces enfants après la naissance du Christ, ce que semble autoriser l'expression de premier né employée par saint Matthieu pour désigner Jésus. Mais Joseph n'est jamais nommé comme le père de ces enfants, et nous voyons que la mère de Jésus avait une sœur du même nom qu'elle, mariée à Cléopas ou Alphée (Jean, XIX, 25) ; ceux donc que l'Évangile appelle les frères de Jésus ne sont sans doute que ses cousins. Quoi qu'il en soit de cette interprétation, l'Évangile parle aussi des sœurs de Jésus, terme qui ne saurait cependant se prendre pour synonyme de cousines.

Le culte de saint Joseph n'est pas très-ancien dans l'Église ; il vint d'Orient à l'Église romaine, qui célèbre sa fête le 19 mars, depuis le pape Sixte IV. Gerson, qui contribua à l'institution de ce culte, composa un office en l'honneur de ce saint patron. Les peintres mettent entre les mains de saint Joseph une verge fleurie pour rappeler celle qu'il présenta au grand-prêtre comme les autres membres de la maison de David qui pouvaient prétendre à épouser Marie et qui seule fleurit, selon les livres apocryphes, ce qui était le signe par lequel Dieu déclarait sa volonté sur les mariages des vierges qui lui étaient consacrées. L. L—T.

Saint Matthieu, *Évangile*, I, 1-25 ; II, 13 et suiv. — Saint Luc, *Évang.*, III, 23 et suiv. ; II, 4 et suiv. ; 22, 40 et suiv. — Jules Africain, *Lettre à Aristide.* — Baillet, *Vies des Saints*, tome I, 19 mars. — Dom Calmet, *Dict. histor. et critique de la Bible.* — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée.*

JOSEPH D'ARIMATHIE, ainsi nommé de sa ville natale, riche membre du sanhédrin juif et disciple de Jésus ; « mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs, » dit saint Jean. Après la mort du Christ, « Joseph d'Arimathie, qui était un homme de considération, dit saint Marc, et qui attendait aussi le règne de Dieu, s'en vint hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. Pilate, s'étonnant qu'il fût mort si tôt, fit venir le centenier, et lui demanda s'il était déjà mort ? Le centenier, l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph. Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulcre qui était taillé dans le roc, et ferma l'entrée du sépulcre avec une pierre. » Saint Luc ajoute que Joseph n'avait point consenti au dessein des autres membres du sanhédrin ni à ce qu'ils avaient fait. Selon saint Jean, Joseph et Nicodème embaumèrent le corps de Jésus en même temps qu'ils l'ensevelissaient et le déposèrent dans un sépulcre qui n'avait jamais servi. Joseph d'Arimathie figure dans la légende de saint Gréal. Suivant cette légende, il assistait au souper où Jésus institua le sacrement de l'Eucharistie ; et comme il était un des centurions de Ponce Pilate, il réclama pour prix de ses services militaires le gréal, ce vase dans lequel Jésus avait bu et rompu le pain. Il recueillit dans ce gréal les gouttes de sang qui sortaient des plaies du Sauveur quand on descendit son corps de la croix. Il conserva ensuite ce vase, précieuse relique, dont la recherche fit le sujet des romans de la Table Ronde. J. V.

Saint Matthieu, *Évangile*, XXVII, 57. — Saint Marc, *Évangile*, XV, 43-46. — Saint Luc, *Évang.*, XXIII, 50-53. — Saint Jean, *Évang.*, XIX, 38 et suiv. — *Évangile apocryphe de Nicodème.* — Baillet, *Vies des Saints*, t. I.

17 mars. — Dom Calmet, *Dict. histor. et crit. de la Bible*. — P. Paris, *Encycl. des Gens du Monde*, article Gréal.

JOSEPH *d'Exeter* ou Iscanus, un des meilleurs poëtes latins du moyen âge, né à Exeter, en Angleterre, vivait dans la seconde partie du douzième siècle. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort, et on ne sait presque rien de sa vie. Le nom d'*Iscanus* lui fut, dit-on, donné parce qu'il avait été élevé à Isca, en Cornouailles; on le surnomma aussi *Devonius* et *Excestrensis*, parce qu'il était né à Exeter, dans le comté de Devon. Il termina son poëme sur la *Guerre de Troie* lorsque le roi Henri II se préparait à la croisade, et il le dédia à son protecteur Baldwin, archevêque de Cantorbéry. Il accompagna le roi Richard II en Syrie, et s'inspira des souvenirs de cette expédition pour composer un second poëme, intitulé l'*Antiochéide*. Le poëme sur la guerre de Troie, *De Bello Trojano*, est une paraphrase de l'histoire fabuleuse ou roman historique qui circulait pendant le moyen âge sous le nom de Darès de Phrygie. Son style est une imitation très-remarquable des trois auteurs anciens les plus populaires à cette époque, Ovide, Stace et Claudien; la diction en est généralement pure et la versification harmonieuse. Ce poëme, qui forme six chants, se rapproche tellement des modèles classiques, qu'à la renaissance il fut publié plusieurs fois sous le nom de Cornelius Nepos. Pour faire cesser cette erreur, il fallut l'autorité des meilleurs manuscrits. Voici les premiers vers du poëme; ils donneront une idée de l'harmonieuse élégance du style de Joseph d'Exeter :

> Iliadum lacrymas, concessaque Pergama fatis,
> Prælia bina ducum, bis adactam cladibus urbem
> In cineres, querimur; flemusque quod Herculis ira,
> Hesiones raptus, Helenæ fuga, fregerit arcem,
> Impulerit Phrygios, Danaas exsolverit urbes.

L'*Antiochéide* paraît perdue. Leland, après une longue recherche, en trouva une copie mutilée dans le monastère d'Abingdon; mais cette copie même a disparu. Camden, qui regrette la perte de ce poëme, en cite cependant un passage où Joseph célèbre les héros historiques et fabuleux de la Bretagne. Leland attribue à Joseph d'Exeter, on ne sait d'après quelle autorité, des *épigrammes* et des vers amoureux (*nugæ amatoriæ*); on lui a aussi attribué, mais avec encore moins de probabilité, un poëme sur l'*Éducation de Cyrus* (*De Institutione Cyri*), commençant par ces mots : « Prælia bina ducum canimus. » Le poëme *De Bello Trojano* fut publié pour la première fois, d'après un très-mauvais manuscrit, et sous le nom de Cornelius Nepos, à la suite de la traduction latine de l'*Iliade* par Valla et Obsopeus; Bâle, 1541, in-8°. Le nom de Cornelius Nepos figure encore dans les réimpressions faites à Bâle, 1558, 1583, in-fol. (avec l'*Iliade*), et dans l'édition séparée d'Anvers, 1608, in-8°; il disparut enfin pour faire place à celui du véritable auteur dans l'édition que Samuel Dresemius publia sous ce titre : *Josephi Iscani, poetæ elegantissimi, De Bello Trojano Libri sex, hactenus Cornelii Nepotis nomine aliquoties editi, nunc autori restituti et notis explicati..*; Francfort, 1620, 1623, in-12. Jean Morus fit réimprimer le poëme de Joseph d'Exeter; Londres, 1675, in-8°. On le trouve aussi à la suite des éditions de Dictys de Crète et de Darès de Phrygie; Amsterdam, 1702, in-4°, et Londres, 1825, 2 vol. in-8°. Z.

Leland, *Commentarii de Scriptoribus Britannicis*. — Camden, *Remains*, p. 280. — Warton, *History of English Poetry*, vol. I, p. CXXVII-CXXXII, édit. de 1840. — Wright, *Biographia Britannica*.

* **JOSEPH**, cinquième patriarche de Moscou, de 1642 à 1652. On a de lui : *Des Instructions pour les ecclésiastiques et les laïques*, in-4° (sans date, mais sûrement de 1642); — une *Grammaire Slavonne*; 1648; — un *Catéchisme de Mogila*; 1649; — différents traités religieux, qui, tirés à un grand nombre d'exemplaires (6,000), sont cependant fort rares maintenant, parce que les *starovères*, ou *vieux croyants*, ne se désistent à aucun prix de ceux qui ont échappé au pilon. Berg affirme que l'imprimerie de Moscou, en 1645, pouvait lutter avec les plus importants établissements de ce genre en Europe. En effet, les ouvrages que nous venons de mentionner sont remarquables par la netteté des caractères et la beauté du papier; mais il s'en faut de beaucoup que le fond y corresponde à la forme. Ennemis de la vérité catholique, ces ouvrages sont même en contradiction flagrante avec la doctrine professée par l'Église russe; de sorte qu'ils n'en ont pas moins été mis à l'*index* par le successeur même du patriarche Joseph (*voy.* Nikon), et ne sont plus que la joie secrète des *starovères*, qui s'appuient jusqu'à ce jour sur eux pour ne faire qu'avec *deux* doigts le signe de la croix, tandis que les théologiens russes en exigent *trois* pour la validité de cet acte, sur lequel il a été beaucoup écrit, à l'insu de l'Europe, sans qu'on ait jamais pu s'entendre.

P^ce^ Augustin Galitzin.

Nicolas Berg, *De Statu Ecclesiæ et Religionis Moscoviticæ*, c. XVI. — *Slovar mitropolita Evguénia*.

JOSEPH (*François* Leclerc Du Tremblay, dit le *Père*), capucin français, célèbre comme le confident du cardinal de Richelieu, né à Paris, le 4 novembre 1577, mort à Rueil, le 18 décembre 1638. Fils de Jean Leclerc, seigneur du Tremblay, président aux requêtes du Palais, et de Marie de La Fayette, il reçut une bonne éducation, voyagea en Allemagne et en Italie, et fit une campagne sous le nom de *baron de Maflée*. En 1599, il quitta le monde pour devenir capucin. Après avoir achevé son cours de théologie, il entreprit des missions, entra en lice avec les calvinistes, en convertit quelques-uns, et arriva aux premiers emplois de son ordre. Le cardinal de Richelieu lui donna toute sa confiance, et l'employa dans les affaires les plus épineuses. Il l'envoya en 1624 à Rome pour obtenir du saint-siége

la dispense nécessaire au mariage de Henriette de France avec Jacques Ier d'Angleterre. En 1629, il le chargea de négocier avec la ligue catholique en Allemagne, et le père Joseph signa la paix de Ratisbonne, le 13 octobre 1630. Le père Joseph fut utile au cardinal lorsque celui-ci fit arrêter la reine mère Marie de Médicis. Il le fut encore plus en 1636, lorsque les Espagnols entrèrent par les Pays-Bas dans la Picardie. Richelieu, en butte aux murmures des Parisiens, était sur le point de quitter le gouvernement. Le père Joseph le rassura, et lui conseilla de se montrer sans gardes dans les rues de la capitale pour calmer le peuple par cet air de confiance ou pour lui en imposer par son courage. L'événement justifia ce conseil : « Hé bien ! lui dit le capucin à son retour, ne vous avais-je pas bien dit que vous étiez une poule mouillée, et qu'avec un peu de fermeté vous rétabliriez les affaires ? » Admis dans un conseil secret, il ne craignit pas de dire au roi « qu'il pouvait et devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre ». Il se fit peu d'honneur dans bien d'autres affaires, notamment dans l'affaire du docteur Richer, à qui il extorqua une rétractation, en partie par intrigue, en partie par violence. Profitant de sa faveur, il envoya des missions en Angleterre, au Canada, en Turquie, réforma l'ordre de Fontevrault, et créa celui des religieuses bénédictines du Calvaire. Louis XIII obtint pour lui le chapeau de cardinal; mais le père Joseph mourut avant de l'avoir reçu. Le pape avait longtemps refusé de lui accorder la barrette, sous le prétexte qu'il ne voulait pas remplir le sacré collége de franciscains, où il y en avait déjà trois. Quoique le père Joseph affectât une grande modestie, il ne regardait pas la pourpre avec indifférence, si l'on en juge par ce que Chavigny écrivait au maréchal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome : « Ne manquez pas de mettre dans vos dépêches que vous pressez la promotion; cela est nécessaire pour satisfaire le père Joseph. » Il désignait ce capucin dans ses lettres tantôt par le nom de *Patelin*, pour marquer sa douceur apparente, et tantôt par celui de *Nero*, pour caractériser sa rigueur inflexible. « *Nero*, écrit-il au cardinal de La Valette, m'assure tous les jours qu'il est votre serviteur, mais je ne sais si c'est avec autant de vérité que moi. » — « Écrivez à *Patelin*, lui dit-il dans une autre lettre, avec grande amitié. » Les ministres eux-mêmes étaient forcés de faire des caresses à ce moine, qu'on appelait l'*éminence grise*, s'ils ne voulaient pas déplaire au cardinal de Richelieu, qui dit, en apprenant la mort du père Joseph : « Je perds ma consolation, mon unique secours, mon confident et mon ami. » — « Je ne connais, disait quelquefois le cardinal en plaisantant, aucun ministre en Europe capable de faire la barbe à ce capucin, quoi qu'il y ait belle prise. » Il se rendit auprès de lui dans ses derniers moments, et lui cria : « Courage! père Joseph! courage! Brisach est à nous; » mais rien ne put le ranimer. Le parlement en corps assista à ses obsèques, et un évêque prononça son oraison funèbre. « Ce religieux, dit un historien, étoit aussi singulier en son genre que Richelieu lui-même : enthousiaste et artificieux à la fois, dévot et politique, voulant établir une croisade contre les Turcs, fonder des communautés religieuses, faire des vers, négocier dans toutes les cours, et s'élever à la pourpre et au ministère. » Il tâchait d'allier toutes les finesses d'un politique avec les austérités d'un moine. « Dans la vérité, dit M. Bazin, le père Joseph ne fut qu'un agent utile, intelligent, prompt, hardi, laborieux, prêt à tout, propre à tout; homme de conseil et d'exécution, quelquefois chargé de missions importantes, le plus souvent et le plus longtemps fixé auprès du cardinal, qui se déchargeait sur lui de l'immense travail dont il était accablé; quelque chose de plus qu'un secrétaire intime, parce que la communication entière et constante des pensées et des intérêts qu'il avait à servir le mettait à même d'agir, d'écrire, de diriger, de commander sans prendre l'ordre du ministre, et que le crédit de son mandat était partout reconnu. C'est ainsi qu'on le voit en correspondance active et continuelle avec les généraux, les ambassadeurs, les secrétaires d'État, comme parlant en son nom et de son autorité. Le cardinal se servait surtout de lui pour ébaucher les affaires, pour soutenir ces premières approches des négociations politiques où s'écoulent ordinairement les prétextes, les prétentions excessives, les propositions vagues et mal digérées. Sa parole un peu rude déblayait le chemin, et ses formes brusques et tranchantes préparaient un meilleur accueil aux gracieuses façons du cardinal. » — On attribue au P. Joseph un poëme latin intitulé : *La Turciade*, composé pour animer les princes chrétiens à faire la guerre aux Turcs, ainsi que plusieurs écrits politiques publiés sous des noms supposés (1). J. V.

(1) On conserve à la Bibliothèque impériale un manuscrit en quatre vol. in-fol., désigné comme une *Histoire de Louis XIII pendant les années* 1634, 1635, 1636, et indiqué par le père Lelong (II, 227) comme une histoire de France contenant ce qui s'est passé pendant les années 1634 à 1636. « L'ouvrage renfermé dans ces volumes contient plus que cela, dit M. Léopold Ranke, dans une *Communication sur les Mémoires du père Joseph* (*Comptes-rendus des Séances de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1850, 2e semestre, p. 335); il va jusqu'à la fin de l'an 1638. Il se divise en deux parties, bien distinctes, dont l'une traite des années 1634 et 1635, en trois volumes, l'autre comprend les trois années suivantes, en un seul volume. Un peu d'étude montre que ce travail s'est fait sur des pièces secrètes et authentiques. On y trouve des éclaircissements précieux, par exemple sur les relations dernières de Wallenstein avec la France et son dessein de se faire roi de Bohême, sur le fameux projet d'ériger les Pays-Bas en république, ou, comme on dit là, en *corps d'État libre*, et les négociations qui ont eu lieu à cet effet avec des seigneurs des Pays-Bas; sur les propositions de paix faites à l'Espagne en 1634, très-remarquables quoique ayant échoué. Le livre communique les articles secrets des traités, les dépêches interceptées, qui souvent étaient d'une influence décisive; les délibé-

Abbé Richard, *Vie du Père Joseph*, 2 vol. in-12; et *Le véritable Père Joseph*; 1704, in-12. — Anquetil, *Intrigue du Cabinet sous Henri IV et Louis XIII*. — D'Avrigny, *Mémoires*. — Fontenay-Mareuil, *Mémoires*. — Levassor, *Hist. de Louis XIII*. — Richelieu, *Mémoires*. — Capefigue, *Richelieu, Mazarin et la Fronde*. — Bazin, *Histoire de Louis XIII*.

JOSEPH DE MORLAIX (Le Père), ecclésiastique français, né à Morlaix (Bretagne), au commencement du dix-septième siècle, mort en 1661. Il entra très-jeune dans l'ordre des Capucins, et fut en 1640 appelé par Frédéric-Maurice de La Tour, prince de Sedan, pour former dans cette ville une communauté avec plusieurs de ses confrères. Il se distingua dans la chaire comme par son zèle pour les intérêts de sa communion. Le ministre protestant Du Moulin ayant annoncé avec solennité, en 1641, qu'il prêcherait trois sermons où il défendrait la cause de la réforme, invita les Capucins à y assister, et publia ses sermons sous ce titre : *Trois Sermons faits en présence des PP. Capucins, qui les ont honorés de leur présence*; Genève, 1641, in-8°. Le P. Joseph répondit aux deux premiers de ces discours, qui avaient pour objet, l'un la *Prédestination*, l'autre le *Sacrifice de la messe*, et intitula son écrit : *Lettre de Crescentius de Mont-Ouvert*; Reims, 1641, in-8°. Du Moulin répliqua en employant l'ironie contre son adversaire, et fit paraître : *Le Capucin; traité auquel est décrite l'origine des Capucins, et où leurs vœux, règles et disciplines sont examinés*; Sedan, 1641, in-8°. Le P. Joseph opposa à cette satire un nouvel écrit, dont nous ignorons le titre. On a encore de lui : *Discours funèbre de François de Lorraine, prince de Joinville*; Paris, 1640, in-4°. G. DE F.

Oraison funèbre du P. Joseph de Morlaix, par le P. Joseph de Dreux; Paris, 1661. — Norbert, *Hist. de Sedan*. — Bouilliot, *Biogr. Ardennaise*.

JOSEPH NAPOLÉON. *Voy.* NAPOLÉON.

JOSÈPHE (*Flavius*) (Φλάβιος Ἰώσηπος), historien juif, né à Jérusalem, en 37 après J.-C., mort vers 100. Son père, Matthias, descendait de la première des vingt-quatre familles sacerdotales de sa nation. Sa mère, de la race des Asmonéens, comptait parmi ses ancêtres des rois et des souverains sacrificateurs. Dès sa plus tendre enfance, Josèphe reçut une éducation brillante, et, si l'on peut ajouter foi à ce qu'il raconte dans son autobiographie ou son autopanégyrique, les prêtres et les principaux de Jérusalem venaient lui demander son opinion sur l'interprétation des lois, lorsqu'il n'avait encore que quatorze ans. Peu après, il étudia les doctrines des trois sectes qui se partageaient la Judée. Pour mieux les comparer entre elles, il aurait, s'il fallait l'en croire, pratiqué successivement les règles de chacune. Cette épreuve ne le satisfit pas. Dans son ardente recherche de la vérité, il se rendit auprès d'un solitaire, qu'il appelle Banos, et qui vivait au désert avec la plus grande austérité. Après avoir passé trois ans avec cet anachorète, il revint à Jérusalem, où il entra dans la secte des pharisiens, qui était celle de la haute classe, et que Josèphe compare au stoïcisme. A l'âge de vingt-six ans, il se rendit à Rome pour intercéder auprès de Néron en faveur de sacrificateurs emprisonnés par Félix, gouverneur de Judée. Pendant le voyage, il fit connaissance avec une espèce de comédien de sa nation, qui l'introduisit auprès de Néron et de Poppée, et qui fit réussir sa mission. A son retour de Rome, l'an 58 de notre ère, Josèphe trouva les esprits dans une de ces crises qui agitaient périodiquement les Juifs depuis la conquête romaine. Bientôt la Judée se révolta, les garnisons impériales furent chassées de quelques villes, et Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, qui était venu à Jérusalem avec une faible armée, en fut repoussé par les rebelles. Josèphe prétend qu'il avait cherché à ramener les Juifs à la soumission tant que les esprits étaient indécis, mais qu'il se joignit à eux quand il vit que le mal était sans remède. Il accepta les fonctions de gouverneur de la Galilée. Cette mission était délicate et périlleuse. Quelques villes, prenant exemple sur le roi Agrippa, étaient restées fidèles aux Romains; d'autres désiraient le retour du gouvernement qui avait précédé la domination romaine; d'autres encore étaient livrées à des hommes qui avaient pris sur leurs concitoyens un ascendant égal au pouvoir suprême. Au milieu de ces éléments de discorde, Flavius se conduisit avec beaucoup de prudence et de fermeté. Il se con-

rations du conseil d'État y sont rapportées avec une connaissance parfaite; on est introduit dans les dissensions, alors d'une importance européenne, de la famille royale; l'on y voit les tentatives fréquentes pour la raccommoder. Les récits que l'auteur en fait ont une grande ressemblance avec ceux qu'on trouve dans les Mémoires de Richelieu; mais ils sont plus simples et moins passionnés. On se promène sur tout le continent avec ce guide fidèle et instruit, qui n'oublie pas non plus l'Angleterre; il indique, par exemple, très-bien l'accroissement de l'influence de la reine après un changement de ministère qui eut lieu en 1625. » En examinant attentivement ce manuscrit M. Léopold Ranke reconnut que plusieurs passages avaient de grands rapports avec des passages cités par l'historien italien Vittorio Siri, dans ses *Memorie recondite*, comme tirés des registres et Mémoires manuscrits du père Joseph (*Registri manoscritti e Memorie manoscritti del Padre Joseffo*); il pensa que ce manuscrit, qui nous est parvenu sans titre, parce que, selon toutes les vraisemblances, le commencement n'y est pas, était désigné au milieu du dix-septième siècle comme les Mémoires d'État du père Joseph. M. Ranke ne croit pas que ce livre ait été écrit par le père Joseph lui-même; mais il est persuadé qu'il a été composé sur les Mémoires et papiers qui se trouvaient dans son cabinet, par un de ses amis, qui le connaissait bien. Il est en effet difficile de croire que le père Joseph eût parlé de lui-même d'une manière aussi avantageuse. M. Ranke ne voudrait pas cependant prétendre que toutes ces choses n'aient été écrites sous son inspiration, ou tout au moins sous l'impression immédiate de l'action et de l'influence qu'il a exercées sur les affaires. « Ce livre, ajoute M. Ranke, devait servir de complément à d'autres Mémoires, qui auraient formé une grande histoire du règne de Louis XIII. Les trois premiers volumes ont été composés apparemment du vivant du père Joseph ou peu après son décès. Le dernier volume, écrit plus tard et bien moins étendu, est tiré de la même source et composé dans le même but. »

cilia la faveur de plusieurs villes, et profita du moment de répit que lui laissaient les Romains pour fortifier les places et préparer le peuple à la guerre. Mais un chef qui avait usurpé le pouvoir souverain à Giscala, et dont l'influence s'étendait sur les pays d'alentour, Jean, employa la ruse et la violence pour l'expulser de la Galilée. Tantôt il souleva le peuple contre Josèphe, tantôt il vint l'attaquer les armes à la main. Enfin, la populace de Tarichée se révolta, et résolut de le tuer. Josèphe rapporte qu'il se rendit avec confiance sur la place publique au milieu des séditieux, et les apaisa. Tibériade s'était révoltée aussi : il employa pour comprimer cette sédition un stratagème qu'il décrit avec complaisance. Jean de Giscala, voyant que Josèphe échappait à toutes ses machinations, résolut de le perdre en le calomniant auprès des souverains sacrificateurs de Jérusalem. Il corrompit les principaux d'entre eux, et ce moyen fut sur le point de réussir. On envoya de Jérusalem, pour examiner la conduite de Josèphe, quatre personnes gagnées par Jean. Cependant, après leur avoir fait voir l'affection que le peuple lui portait, Josèphe sut se justifier aussi à Jérusalem. On le maintint dans son gouvernement. Mais tandis qu'il était encore occupé à repousser les agressions de Jean, Vespasien, général de Néron, entra en Judée, au printemps de l'an 67, à la tête d'une armée qui brûlait de venger les défaites de Cestius. L'approche de Vespasien répandit la terreur parmi les soldats de Josèphe, qui se débandèrent; lui-même se jeta dans la place de Tibériade. De là il écrivit au sanhédrin pour l'informer de l'état des choses, et lui déclara que s'il ne recevait pas immédiatement des renforts, il se verrait dans la nécessité de capituler. Il regardait dès lors la situation comme désespérée, mais il pensait que pour l'honneur national il fallait avant de poser les armes en faire encore une fois usage contre les Romains. Informé que Vespasien, après s'être emparé de Gabara (1), marchait sur Jotapat, il se rendit dans cette ville à la fin d'avril. Pendant quarante-sept jours il la défendit avec autant d'habileté que de valeur. Enfin, Jotapat fut prise d'assaut, et presque tous ses habitants tombèrent sous le fer des vainqueurs. Le nombre des morts, y compris ceux qui avaient succombé pendant le siége, fut de quarante mille. Josèphe s'était réfugié avec quarante de ses compagnons d'armes dans une citerne, d'où ils purent pénétrer dans un souterrain et échapper pendant plusieurs jours aux recherches des Romains. Une femme révéla le lieu de sa retraite, et Vespasien le fit sommer de se rendre, en lui promettant la vie ainsi qu'à ses compagnons. Josèphe voulait y consentir, mais ses fanatiques camarades préférèrent la mort. Enfin, il épuisa ses raisonnements et sa éloquence pour leur démontrer que le suicide est un crime; ils le menacèrent de le tuer s'il ne se donnait pas volontairement la mort. Dans cette alternative, Josèphe leur proposa pour éviter le suicide, de s'égorger les uns les autres dans un ordre fixé par le sort. Cette proposition fut acceptée, et un heureux hasard réserva Josèphe pour le dernier de ces duels à mort. Après avoir vu tomber ses camarades, il persuada au soldat qui devait l'égorger de sortir avec lui de la caverne et de se rendre tous deux aux Romains. Conduit devant Vespasien, qui voulait l'envoyer à Néron, il demanda à ce général un entretien particulier, dans lequel il lui prédit qu'il serait prochainement empereur, et proposa qu'on le gardât lui-même dans les fers jusqu'à ce que sa prédiction se fût accomplie. Vespasien accueillit ces paroles avec incrédulité; mais ayant appris que Josèphe avait prédit exactement la durée du siége de Jotapat, il revint à d'autres sentiments, et traita le prophète avec faveur, sans cependant lui rendre la liberté. La prédiction s'accomplit près de trois ans plus tard, en 70, et Titus, fils de Vespasien, détacha les liens du captif. On croit qu'à cette époque Josèphe prit le nom de *Flavius*, qui était celui de Vespasien. Au fameux siége de Jérusalem, il suivit Titus, et ne cessa d'exhorter les habitants de sa ville natale à se rendre. Il rapporte que sa sollicitude pour ses compatriotes lui fit courir de fréquents dangers. Une pierre lancée des murailles faillit un jour lui donner la mort. Après la prise de la ville, Titus lui permit d'y prendre ce qu'il désirait. Flavius se contenta de demander les textes sacrés et la liberté d'environ deux cents personnes. Titus l'emmena à Rome, où Vespasien l'accueillit avec bienveillance. Il le fit recevoir citoyen romain, lui accorda une pension, et le logea dans un de ses palais. Tant de prospérités lui attirèrent l'envie des Juifs. Ils le calomnièrent auprès de l'empereur; mais l'empereur méprisa leurs accusations. Titus et Domitien ajoutèrent aux bienfaits de leur père. On ignore la date de sa mort, mais on sait qu'il survécut à Agrippa II, lequel mourut en 97.

On a de Josèphe : Περὶ τοῦ Ἰουδαϊκοῦ πολέμου ἢ Ἰουδαϊκῆς ἱστορίας περὶ ἁλώσεως (Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains, et de la ruine de Jérusalem), en sept livres. D'abord écrit en hébreu du temps, cet ouvrage fut traduit en grec par l'auteur, qui désirait l'offrir à Vespasien. Josèphe ayant pris part aux faits les plus importants de cette guerre, en a pu retracer les événements avec plus d'exactitude qu'aucun autre Juif. On lui reproche de trop se complaire dans des détails qui nuisent à l'ensemble du récit; — Ἰουδαϊκὴ Ἀρχαιολογία (Histoire ancienne des Juifs, depuis la création du monde jusqu'à la révolte de la Judée contre les Romains), en vingt livres, composition qui est de la plus haute importance pour l'archéologie

(1) Le texte de Josèphe (*Bel. Jud.*, III, 7) porte Gadara. Selon M. Munk (*Palestine*, dans l'*Univers pittoresque*), il faut lire Gabara, nom d'une des principales villes de la Galilée; il serait absurde de penser ici à Gadara, métropole de la Pérée, qui d'ailleurs ne fut prise que plus tard.

sacrée, l'étude des textes comme celle des monuments. En principe, l'auteur se conforme, dans cet ouvrage, aux livres canoniques, mais il les supplée par toutes sortes de traditions, avec une grande liberté. Écrivant pour des lecteurs romains et à la manière des historiens grecs, il supprime ou modifie tout ce qu'il y a de plus caractéristique dans les livres sacrés, de manière à altérer profondément les faits, les idées, les mœurs, tout ce qui constitue la couleur locale de l'ancien hébraïsme et celle même du judaïsme qui était venu en prendre la place. Un fameux passage des *Antiquités judaïques*, l. XVIII, c. III, 3, a donné lieu aux plus vifs débats. Josèphe y fait mention de Jésus-Christ comme d'un être plus qu'humain. Ni Justin martyr ni saint Chrysostome ne s'en étant prévalus dans leur polémique, et nul ne s'en étant servi avant Eusèbe, on pense généralement qu'il a été ajouté depuis la mort de l'auteur (1). Cet ouvrage fut terminé la treizième année du règne de Domitien, l'an 94 après J.-C. L'auteur nous apprend qu'il avait alors cinquante-six ans; — Ἰωσήπου Βίος, autobiographie en un livre, depuis l'an 37 jusqu'à l'an 90 à peu près; — Κατὰ Ἀπίωνος, en deux livres. Réponse à Apion, grammairien d'Alexandrie, qui avait vivement attaqué les Juifs. C'est, de tous les traités qui nous restent de l'antiquité, celui qui jette le plus de jour sur la polémique des Grecs et des Égyptiens avec les Juifs de la capitale de l'Égypte; — Εἰς Μακκαβαίους ἢ περὶ αὐτοκράτορος λογισμοῦ, en un livre : c'est un discours sur le martyre des Maccabées, famille dont Josèphe descendait. Le traité Περὶ τοῦ παντός, attribué à Josèphe, ne lui appartient certainement pas.

En général, le style de Josèphe est élégant et facile; mais sa pensée manque de franchise : elle est dominée par l'esprit judaïque, qui cherche à se déguiser sous les formes de la civilisation grecque et romaine. Sa composition abonde en détails. On y trouve fréquemment des discours qui prouvent que Josèphe avait l'ambition d'être orateur à la manière des historiens de Rome. Les Romains goûtèrent ses œuvres. Chez les modernes, on lui a donné le surnom, trop pompeux, de Tite Live grec. Eusèbe raconte qu'on lui érigea une statue. Les œuvres de Josèphe sont pour l'histoire des faits ce que celles de Philon, son contemporain, un peu plus ancien que lui, sont pour l'histoire des idées. Ensemble, elles forment, après les codes sacrés, les textes les plus importants du judaïsme. [MATTER, dans l'*Encyc. des G. du M.*, avec add.]

(1) Il est cependant téméraire de trancher ainsi une question infiniment délicate, et qui est loin d'être résolue. Josèphe, sans être chrétien lui-même, a pu avoir des raisons de parler avec respect du christianisme. Peut-être aussi le passage en question a-t-il été légèrement altéré dans un sens chrétien; mais il est fort douteux qu'il ait été entièrement ajouté. Aucune preuve extérieure ne confirme cette supposition. *Voy.* Villoison, *Anecdota Græca*, II, p. 69-71; Routh, *Rel. sac.*, IV, p. 387; Heinichen, *Excursus ad Euseba*, I, 11.

La première édition du texte grec des écrits de Josèphe parut à Bâle, chez Froben, en 1544, in-fol. Arnoldus Peraxylus Arlenius le publia d'après les manuscrits coordonnés par Diego Hurtado de Mendoza, mais qui étaient de peu de valeur. On ne fait aucun cas des réimpressions de Chambéry, 1611, et de Genève, 1634, in-folio, quoiqu'elles renferment une traduction latine et que le texte ait été revu sur des manuscrits d'Heidelberg. L'édition de Cologne (Leipzig), 1691, in-folio, revue par Th. Ittig, est plus ample; mais elle ne s'élève pas au-dessus du médiocre. En 1720 parut la belle édition de Jean Hudson; Oxford, 2 vol. in-folio. Les notes d'Hudson révèlent une érudition assez étendue, sa traduction latine est préférable à celle de Gelenius; mais ce travail a été effacé par celui d'Havercamp, qui mit au jour à Amsterdam en deux volumes in-folio, 1726, tous les écrits de Josèphe avec un ample commentaire, où sont réunies les notes de Spanheim, de Combefis, de Reland, de Gronovius et de bien d'autres érudits, ainsi que les recherches de Brinch, d'Oth, de Nold et de divers savants sur Josèphe, sur les Hérode, etc. Havercamp revit le texte, et conserva la traduction d'Hudson. On lui a reproché avec raison de n'avoir pas assez surveillé la correction; mais il consulta quelques autres manuscrits, et l'abondance des matériaux qui accompagnent cette édition la rendent indispensable à quiconque veut travailler sur Josèphe. Comme cette édition était chère et ne se trouvait pas facilement hors de la Grande-Bretagne, le libraire Schwickert eut, en 1782, l'idée de la faire réimprimer; il chargea Fr. Oberthür de revoir ce travail; il en résulta trois volumes in-8°, médiocrement exécutés, qui devaient être suivis de notes et de tables, qui n'ont pas paru. C'est encore le texte d'Havercamp qu'a reproduit l'édition revue par Richter; Leipzig, 1824-1827, 6 vol. in-12 .

Guillaume Dindorf a donné en deux volumes grand in-8°, faisant partie de la Bibliothèque des auteurs grecs publiés par Ambroise-Firmin Didot, une nouvelle recension du texte, qu'il a amélioré dans un grand nombre de passages au moyen des travaux postérieurs à Havercamp, et surtout des anciennes versions latines, dont les manuscrits remontent plus haut que ceux des textes grecs. M. Müller y a joint un index extrêmement complet, qui ajoute un grand prix à cette édition.

Une édition des *Antiquités judaïques*, entreprise par le savant Édouard Bernard et accompagnée d'un commentaire étendu, fut imprimée à Oxford, en 1691; mais des difficultés survenues entre les administrateurs de l'université et l'éditeur la laissèrent inachevée à partir du sixième livre. On a d'Ernesti d'excellentes observations sur les *Antiquités judaïques* in-8°). La *Guerre judaïque*, en grec et en latin, parut à Oxford, 1837, en 2 vol. avec des notes de divers auteurs et avec celles d'Édouard Cardwell, qui a revu ce

travail. Quant aux éditions latines, elles sont nombreuses jusqu'aux premières années du dix-septième siècle ; mais les bibliophiles n'attachent quelque prix qu'à celles qui remontent aux premiers temps de l'imprimerie, l'une attribée à Mentelin à Strasbourg, l'autre à Lucas de Brandis à Lubeck : toutes deux sont sans date. Les éditions d'Augsbourg, Jean de Scheurzler, 1470 ; de Rome, Arnold Pannartz, 1475 ; de Vérone, Pierre Maufer, 1480, sont assez recherchées ; elles reproduisent la traduction de Rufin. Celle d'Érasme, imprimée à Bâle, en 1534, fut ensuite généralement adoptée. Quant aux traductions françaises, la première est celle qu'Antoine Vérard imprima en 1492, in-folio ; elle est dédiée à Charles VIII, et s'annonce comme l'œuvre du traducteur de Paul Orose. On a cru à tort que c'était Claude de Seyssel.

Le seizième siècle attacha un grand prix aux récits de Josèphe, et de nombreux écrivains, très-justement oubliés, G. Michel, Jean Le Fèvre, J. Bourgoin, G. Génébrard, A. Fay, etc., travaillèrent à les faire passer en français. Leurs efforts malheureux ne découragèrent pas Arnauld d'Andilly, qui fit mieux, sans toutefois faire bien ; sa traduction, imprimée en 1676, in-folio, fut très-favorablement accueillie ; on la réimprima au moins dix fois jusqu'à 1738. Parmi ces éditions on distingue celle de 1681, in-folio, qui est ornée de gravures ; celle de Bruxelles, 1676, 5 vol. in-12, dont l'exécution typographique est fort jolie, et qui se place dans la collection des Elzeviers ; celle de Bruxelles, 1701-1703, 5 vol. petit in-8°, qui est belle et en grande estime auprès des amateurs. Arnauld d'Andilly écrit avec une facilité naïve qui n'est pas sans agrément, mais son instruction était faible ; il s'en est rapporté aux interprètes latins beaucoup plus qu'au texte grec ; il lui arrive parfois de passer sur ce qu'il ne comprend pas, et de tomber dans des contre-sens. La traduction du père J. Gillet ; Paris, 1756, 4 vol. in-4°, ne fait pas, comme la précédente, autant de plaisir à la lecture, et les notes révèlent plus de prétention que de science solide ; aussi est-elle tombée dans l'oubli.

Les versions italiennes de Baldelli, de Laure d'Angiolini ont été souvent réimprimées ; cette dernière est fort estimée ; les Anglais ont celles de sir Robert l'Estrange et de W. Whiston. Les versions allemandes sont nombreuses. On trouve, dès 1531, la traduction de Coshard Hedion, faite sur le latin ; en 1676 parut celle de Conrad Lautenbach, exécutée sur le texte grec ; l'une et l'autre ont été fréquemment remises sous presse. Il y a aussi de nombreuses traductions espagnoles, portugaises, flamandes et autres.

G. B.

P. Brinch, *Examen Chronologiæ et Historiæ Josephi*; Copenhague, 1700, in-4° (inséré dans l'édition d'Havercamp). — Steuber, *Disquisitio de Scriptis Josephi et Fide*; Rinteln, 1754, in-4°. — A. Ernesti, *Exercitationes Flavianæ de Fontibus fide et dictione Josephi* (dans ses opuscules : Leyde, 1776, p. 359). — Fr. M. Biana, *Trattenimento istorico con che si mostra non essere la storia di Giuseffe ne falsa ne discordante dalla Sacra Scrittura*; Napoli, 1728, 2 vol. in-4°. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. III, p. 230, et t. V, p. 1, édition de Harles. — Jost, *Ueber den Geschichtschreiber Josephus*, dans sa *Geschichte der Juden*, t. II, p. 55-73. — Cave, *Scriptores ecclesiastici*, t. I, p. 32. — Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 552. — Hoffmann, *Lexicon Bibliographicum*, t. II, p. 587-608. Le témoignage de Josèphe au sujet de Jésus-Christ a été l'objet de nombreuses dissertations qu'énumère Hoffmann, et qui sont sorties de la plume de Bully, de Briant, de Daubuz, de Dithmar, d'Eichstaedt, de Fetter, de Trick, de Knittel, de Less, de Strettenberg ; ce qu'il y a de plus complet à cet égard est l'ouvrage de C. F. Boehmert : *Ueber des Flavius Josephus Zeugniss von Christo*; Leipzig, 1823, in-8°, 230 pages.

JOSÉPHINE. *Voy.* NAPOLÉON.

FIN DU VINGT-SIXIÈME VOLUME.

